

LE

CORRESPONDANT



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUATRE-VINGT-QUINZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1874

LE

CORRESPONDANT

L'EXTRÊME DROITE

ET LES ROYALISTES

SOUS LA RESTAURATION[1]

III

M. DE MARTIGNAC ET M. DE POLIGNAC

I

Il devait y avoir quelque contrainte et plus d'un front soucieux aux réceptions officielles du 1er janvier 1828. Pour la septième fois depuis 1821, M. de Villèle figurait dans ces cérémonies en qualité de ministre. Mais personne n'ignorait qu'il était démissionnaire, et que, s'il occupait le pouvoir en apparence, c'était seulement à cause de la difficulté extrême de lui trouver des successeurs. Tout observateur attentif voyait d'ailleurs, derrière cette crise ministérielle, une crise dynastique chaque jour plus menaçante. Pour surmonter les obstacles que la vieille monarchie avait rencontrés dans la France nouvelle, deux grands efforts avaient été tentés, pen-

[1] Voir la première partie de cette étude : *L'Extrême droite et M. de Serre,* dans *le Correspondant* du 10 mars, et la seconde : *L'Extrême droite et M. de Villèle,* dans *le Correspondant* du 25 mars.

dant les quatorze années qui venaient de s'écouler, l'un par le centre droit avec M. de Serre, l'autre par la droite avec M. de Villèle. Tous deux avaient échoué. C'était sans doute la faute des libéraux trop défiants qui avaient refusé de s'associer à ces efforts, le crime des révolutionnaires qui les avaient combattus avec violence et perfidie. Mais il y avait d'autres coupables, et on a vu quelle avait été la part de l'extrême droite dans cet échec. Maintenant, par l'affaiblissement et la déroute successive des deux partis royalistes du centre et de la droite, la monarchie est, en quelque sorte, découverte devant ses adversaires. Que vont faire les ultras pour écarter le péril qu'ils ont contribué à grandir? Vont-ils réparer le mal ou l'aggraver? N'ont-ils acculé la monarchie au bord de l'abîme, que pour la contraindre à se jeter dans leurs bras, sûrs qu'ils sont de pouvoir la sauver à eux seuls, sans les royalistes de M. de Serre et sans ceux de M. de Villèle? Ou bien vont-ils continuer, aveugles et passionnés, à la pousser vers cet abîme, sans pouvoir, au moment de la chute dernière, rien retenir de leurs mains, alors aussi débiles et maladroites, qu'elles ont été naguère violentes et téméraires. Le drame est devenu plus poignant que jamais, car chacun sent que le dénoûment ne saurait tarder.

Le premier soin devait être de trouver des successeurs à M. de Villèle. Ce n'était pas œuvre facile. La droite modérée n'était plus une majorité, et son chef venait d'être mis hors de service. Donner le pouvoir aux vainqueurs du scrutin, c'est-à-dire former un ministère de coalition, où l'extrême droite et la gauche se partageraient les portefeuilles, était une idée que personne ne pouvait prendre au sérieux, malgré les efforts du *Journal des Débats*. Les coalisés s'étaient entendus sur une négation pour détruire; ils ne pourraient s'accorder sur aucune affirmation pour fonder. Dans cette triste bataille, il y avait eu un vaincu, mais pas de vainqueurs. La gauche, bien que considérablement accrue, était encore en minorité. L'extrême droite était la moins nombreuse de toutes les fractions parlementaires, elle comptait à peine soixante à soixante-dix membres, qui ne formaient même pas un tout homogène. Le groupe de M. de la Bourdonnaye, qu'on appelait plus proprement « la contre-opposition, » était loin de marcher d'accord avec la « défection, » qui comprenait MM. Agier, Delalot, Hyde de Neuville et les autres amis de M. de Chateaubriand. Il y avait entre eux la même différence qu'entre *la Quotidienne* et le *Journal des Débats*. La haine commune contre M. de Villèle les avait unis. M. de Villèle tombé, ils allaient se diviser. Les éléments qui avaient composé autrefois le parti royaliste étaient donc en plein état de dissolution. Tel était le fruit de la campagne de l'extrême droite. Aussi se demandait-on comment, parmi

ces diverses fractions, quelques-unes pourraient se grouper et s'amalgamer de manière à former une majorité.

En face d'une telle décomposition parlementaire, le roi ne crut pas devoir s'adresser à des chefs de parti, ayant derrière eux leur groupe d'adhérents. Il appela au pouvoir des hommes distingués, mais qui n'avaient guère joué jusqu'alors que les seconds rôles de la politique. Peut-être lui eût-il été difficile de faire autrement. Un tel expédient d'ailleurs ne lui déplaisait pas. Charles X était maître ainsi d'écarter les noms qui auraient éveillé des souvenirs blessants pour son amour-propre, ou qui lui auraient inspiré des inquiétudes pour ses idées personnelles. Il aimait à penser qu'un tel cabinet ne pourrait pas lui en imposer beaucoup par l'autorité de ses membres. Il ne croyait pas très-fermement à sa solidité et à sa durée, et s'en consolait aisément; dès ce moment, il avait son arrière-pensée sur la composition du ministère décisif, qui saurait sauver la monarchie par son énergie, au jour de la crise suprême.

On conçoit qu'à la seule lecture du *Moniteur* publiant le 5 janvier les noms des membres du nouveau cabinet, il eût été difficile de les caractériser et de les classer en quelque sorte dans un des partis existants[1]. Toutefois, il était bien évident que c'était un ministère « royaliste. » L'élément de droite paraissait y avoir la prépondérance. A peine deux des ministres, M. Roy et M. Portalis, appartenaient-ils au centre droit. Les autres avaient été plus ou moins engagés dans la politique du cabinet précédent, et le *Journal des Débats* disait dédaigneusement qu'ils étaient les « traînards de l'administration vaincue » ou la « monnaie de M. de Villèle. » L'un des portefeuilles les plus importants, celui des affaires étrangères, n'était-il pas d'ailleurs aux mains d'un homme dont le pur renom était comme un brevet de loyauté monarchique pour le gouvernement dont il faisait partie? Descendant d'un compagnon de du Guesclin, remarqué pour sa brillante valeur à l'armée de Condé, lié d'étroite amitié avec le duc de Berry, le comte Auguste de la Ferronnays avait été l'une des figures les plus chevaleresques de l'émigration[2]. Homme de cour par la grâce de l'esprit et par la distinction des manières, il avait trop de fierté bretonne, d'indépendance désintéressée, de susceptibilité d'honneur, pour être courtisan; il

[1] Les nouveaux ministres étaient, avec M. de Chabrol et Mgr Frayssinous, anciens membres du ministère Villèle, MM. de la Ferronnays, de Martignac, Roy, Portalis, de Caux et Saint-Cricq. Plus tard, M. de Chabrol et Mgr Frayssinous, s'étant retirés, furent remplacés par M. Hyde de Neuville, M. de Vatimesnil et Mgr Feutrier.

[2] M. de la Ferronnays était le digne chef de cette famille d'élite dans l'intérieur de laquelle le *Récit d'une sœur* nous a permis à tous de pénétrer avec une respectueuse émotion.

l'avait prouvé, en rompant, quoique sans fortune personnelle, avec le duc de Berry; le gentilhomme n'avait pas voulu supporter certains éclats de cette humeur impérieuse et parfois injurieuse qui se mêlait trop souvent chez le prince à une réelle générosité de caractère ; une autre fois, il avait bravé la colère et la disgrâce de Louis XVIII, en refusant, presque seul, d'assister à une fête de madame du Cayla. Entré dans la carrière diplomatique sous les auspices du duc de Richelieu, dont il était digne de comprendre la pureté de caractère et l'élévation d'âme, il lui avait voué l'admiration la plus reconnaissante et la plus tendre. Il était ambassadeur à Saint-Pétersbourg au moment de la chute de M. de Villèle, et ne voulait pas entrer au ministère. « Jamais,— répondait-il en repoussant les instances royales, — la France n'a eu plus besoin d'être gouvernée par des hommes qui aient fait leurs preuves, et dont les antécédents soient assez bien établis pour aider Votre Majesté à conjurer les dangers qui nous menacent. » A ces mots, la physionomie du roi avait changé d'expression. « Eh bien ! » s'était écrié l'ancien comte d'Artois, en reprenant les formules familières d'une vieille intimité, « s'il y a des dangers, refuseras-tu de les partager avec ton ami[1] ? » M. de la Ferronnays n'avait pu résister, et il avait accepté ce qu'il appelait dans une lettre intime cette « horrible place. »

La présence de M. de la Ferronnays faisait donc rejaillir sur ses collègues comme un reflet du duc de Richelieu. Mais un autre devait prendre, par son talent supérieur, le rôle de ministre dirigeant, et personnifier en quelque sorte la nouvelle politique. Le cabinet du 5 janvier 1828 a reçu de l'histoire, il avait même reçu des contemporains, ce nom de Martignac, nom environné d'une gloire douce, que rend plus touchante encore la mélancolie d'une défaite où le remords est pour les vainqueurs, et d'une fin hâtée par les fatigues courageuses et par les patriotiques douleurs d'une vie publique si courte et si troublée. M. de Martignac est peut-être le ministre qui a laissé après lui le souvenir des qualités les plus séduisantes. Notre génération n'a pu voir cet homme à la taille élancée et bien prise, aux cheveux bouclés, aux yeux d'un bleu tendre, qui savait allier à une grâce légèrement féminine, l'aisance et l'aimable autorité des grandes manières, et dont la physionomie mobile, fine, doucement animée par l'inspiration, se montrait volontiers souriante avant d'être attristée par les déboires politiques; nous n'avons pu entendre cette voix mélodieuse dont aucun contemporain n'a oublié le timbre enchanteur, et où la Grèce antique eût salué un chant divin ; nous n'avons pu, auditeurs captivés et émus, écouter cette parole facile,

[1] *Épilogue à l'Art chrétien*, par M. Rio. t. Ier, p. 302.

souple, alerte, ornée avec goût, pleine de tact et de convenance, habile à rendre les nuances les plus délicates de la pensée, bienveillante ou du moins toujours courtoise, spirituelle et même parfois finement railleuse sans méchanceté ni amertume, éclairant les matières les plus confuses et pacifiant les débats les plus irritants, persuasive avec une grâce insinuante et digne, chaleureuse avec mesure et sans passion violente, — éloquence où, en un mot, tout était charme et harmonie. Et cependant, il semble qu'après un demi-siècle, nous ressentions encore la séduction de cet heureux talent. Nous comprenons, comme si nous étions sous l'empire des mêmes impressions, cet adversaire politique qui, à demi fasciné, criait de sa place à M. de Martignac, en l'écoutant : « Tais-toi, sirène, » ou le vieux duc de Broglie l'appelant « la perle, le joyau, le diamant du ministère et même de la Chambre, » ou bien encore, le grave Royer-Collard lui-même lui adressant un jour cet éloge : « La Chambre est vaine de vous. »

M. de Martignac était sorti de ce fécond et glorieux barreau de Bordeaux, qui, après avoir produit de Sèze, Vergniaud et ses amis de la Gironde, avait donné à la Restauration M. Lainé, M. Ravez et M. de Peyronnet. Quoique fils d'avocat, il avait paru d'abord entraîné par la vie frivole d'homme de lettres et de théâtre. Ce fut seulement après quelques années ainsi dissipées que cet Athénien, jusqu'alors un peu disciple d'Épicure, s'était laissé ramener au barreau par la main paternelle. Il n'y avait apporté ni grande érudition juridique, ni habitude d'un travail austère et persévérant. Mais sa facilité et la justesse naturelle de son esprit avaient suppléé à tout. Il avait triomphé sans effort de ses rivaux les plus laborieux, et sa nonchalance heureuse était, dans son succès, un charme de plus. Demeuré, du reste, homme du monde et littérateur, il était recherché dans les salons de Bordeaux; et, serviteur fidèle de la muse légère, il avait fondé, avec ses confrères, une « société de vaudevillistes, » dont faisaient partie le sensible Lainé et l'âpre Peyronnet[1]. C'est en 1821 seulement qu'il fut nommé député. Il réussit à la Chambre comme au barreau; ses qualités d'exposition lumineuse et d'élégante précision le firent choisir comme rapporteur dans presque toutes les questions importantes. Dès le premier jour, d'ailleurs, il avait su s'emparer de ce nouvel auditoire. La gauche, qui n'avait pas vu d'abord ce qu'il y avait de force derrière cette aimable modération, avait cru pouvoir l'intimider par des interruptions et des sarcasmes. Mais elle s'était ainsi attiré des réparties pleines à la fois de bonne grâce et de vive malice

[1] Sur M. de Martignac avocat, on peut consulter l'Étude, très-finement écrite, que M. Toussaint a lue, en 1864, à la Conférence des avocats stagiaires de Paris.

que l'orateur lui jetait en s'inclinant avec un sourire. Les interruptions n'osèrent plus se reproduire.

Tel était le passé de l'homme qui se voyait à l'improviste chargé de la lourde succession de M. de Villèle. On ne peut dès lors se défendre d'un sentiment d'inquiétude. Ces qualités charmantes seront-elles suffisantes pour faire face à une crise si redoutable? Peut-être, en effet, par certains côtés, M. de Martignac manquait-il de cette énergie impérieuse qui sait s'imposer et presque faire violence aux hommes et aux événements? Toutefois, il était loin d'être inégal à son nouveau rôle. Cette riche et souple nature s'adaptait merveilleusement aux situations diverses, et s'élevait en quelque sorte avec elles. Sous ces formes douces se cachait un courage prudent et une tranquille hardiesse; sous cette affabilité un peu frivole, un sens réel des devoirs publics. Son éloquence, elle aussi, grandissait avec les causes qu'il lui fallait défendre; elle prenait, tout en conservant son charme, une autorité grave et digne, quelque chose de pénétrant et d'ému qu'on ne lui avait pas encore connu. M. de Martignac portait donc avec aisance, quoique non sans fatigue ni douleur, le poids des affaires mises malgré lui sur ses épaules; si bien, qu'un bon juge, peu enclin aux engouements irréfléchis, le feu duc de Broglie, a déclaré que « si le cours des événements n'avait pas moissonné en moins de trois ans M. de Martignac, celui-ci serait certainement devenu l'un des premiers hommes de notre temps et de notre pays. »

Le nouveau ministre devait tout d'abord arrêter quelle direction il donnerait à sa politique. Il était, sous ce rapport, plus libre qu'un autre, n'ayant pas été choisi comme le représentant d'un parti déterminé, pour appliquer un programme fixé d'avance. Il était ardemment royaliste. Son passé devait rassurer les plus soupçonneux. N'avait-il pas pris les armes, sous les Cent jours, pour suivre la duchesse d'Angoulême? N'avait-il pas refusé la croix que lui faisait offrir l'Empereur, et n'avait-il pas inscrit, de sa main, sur les registres de l'ordre, la déclaration par laquelle les avocats de Bordeaux décidaient qu'ils ne plaideraient pas devant les tribunaux rendant la justice au nom de « l'usurpateur? » Plus tard, quand il était entré à la Chambre, il s'était associé entièrement à la politique de la droite. Il avait été commissaire civil pendant l'expédition d'Espagne, et rapporteur de presque toutes les grandes lois politiques, à commencer par la loi de 1822 contre la presse. M. de Villèle, qui appréciait son concours, l'avait nommé membre du conseil privé, conseiller d'État et directeur du domaine. Il se plaisait, du haut de la tribune, à évoquer les traditions de fidélité et d'honneur de l'ancienne France, et il le faisait avec un accent qui allait à

l'âme des vieux royalistes. Il devait être toujours fidèle à ces sentiments. Quatre ans plus tard, quand le trône aura été renversé, et que lui-même, brisé par tant de secousses, se sentira près de mourir, c'est en défendant la royauté vaincue qu'il exhalera, avant de s'éteindre pour toujours, ses plus touchants et plus sublimes accents.

Mais si M. de Martignac était ainsi royaliste par les sentiments les plus profonds de son âme, il n'avait rien des passions des ultras. Son caractère aimable, la politesse de son esprit, le désir de plaire qui était le fond même de sa nature, répugnaient à toute violence. Son éloquence excellait, non à menacer et à provoquer, mais à gagner les cœurs, à éveiller les sympathies. Rien n'était plus éloigné de cette humeur facile, de cette intelligence ouverte à toutes les idées et à toutes les impressions, que les partis pris absolus et les systèmes inflexibles. Porté par nature à la modération, aux opinions tempérées et conciliantes, il avait un tact prudent qui l'avertissait des dangers, un sens fin et sage qui le guidait dans les heures de crise. L'expérience de la vie publique ne pouvait que le détourner chaque jour davantage de la politique exclusive.

Ce que M. de Martignac put voir autour de lui quand il arriva au pouvoir, devait le confirmer dans ses desseins de conciliation. La droite était affaiblie, divisée, désemparée. Un gouvernement, quelles que fussent ses attaches d'origine et ses préférences de sentiment, ne pouvait s'appuyer uniquement sur elle. Tout en évitant de froisser et de rebuter les royalistes, comme l'avait fait quelquefois M. Decazes, il fallait, pour sauver la royauté, attirer à elle de nouveaux soutiens. Mais alors on se heurtait aux préventions qui avaient aliéné aux Bourbons une partie de l'opinion publique. M. de Martignac essaya de les dissiper. Il voulut, en donnant large satisfaction à ce que contenaient de bon les vœux du parti libéral, détacher celui-ci du parti révolutionnaire. Il a plus tard, après la révolution de 1830, exposé lui-même sa politique. Il avait remarqué avec effroi, disait-il, « les routes contraires que prenaient la couronne et le pays. » Cette divergence tenait « à une défiance réciproque qui existait entre ceux qui devaient marcher ensemble sous peine de dissolution et de mort. » Et il ajoutait : « Nous cherchâmes à en tarir la source. Le meilleur moyen de reconquérir la confiance qui s'éloigne, c'est d'aller à elle, c'est de la provoquer par l'exemple, c'est d'en témoigner soi-même à celui de qui on l'attend; c'est de le rassurer sur ce qu'il craint; c'est là ce que nous voulûmes faire. » Aussi sa conduite tendait-elle à « agrandir le cercle des amis du roi, au lieu de le restreindre et de le réduire sans cesse, comme le conseille trop souvent une politique impru-

dente. » Tous ses actes ont été accomplis « dans cet esprit de composition et de rapprochement, en dehors duquel il n'y a pas de gouvernement[1]. »

Dès le premier jour, en effet, M. de Martignac avait agi dans ce sens. M. Royer-Collard avait été choisi pour la présidence de la Chambre. Des projets avaient été proposés, apportant les plus larges réformes dans les matières qui intéressaient le plus particulièrement l'opinion : la presse et les élections. Ces projets supprimaient les procès de tendance, la censure facultative et l'autorisation préalable pour la fondation des journaux ; ils créaient des listes électorales, perpétuelles, publiques, ouvertes au contrôle des tiers, et attribuaient aux cours d'appel le jugement en dernier ressort des difficultés électorales, jusque-là soumises à la compétence administrative[2]. Des mesures secondaires étaient prises dans le même esprit : c'étaient la suppression du cabinet noir, la réouverture des cours supprimés dans plusieurs facultés, et enfin l'attitude du gouvernement aux élections, où, spectateur impartial de la lutte des partis, il bornait son rôle à maintenir l'ordre et la liberté. Le langage élevé, le charme conciliant, l'accent de bonne foi et de bonne volonté avec lesquels ces lois et ces mesures étaient présentées ou défendues, augmentaient encore l'effet d'heureuse surprise qu'elles avaient produit. Il en résulta, au premier moment et dans le public exempt de parti pris, une de ces impressions heureuses et rapides de conciliation sincère, d'espérance honnête, d'oubli des ressentiments passés et des difficultés futures, comme la France en

[1] M. de Martignac disait aussi, dans ce discours prononcé à la Chambre des députés, le 22 novembre 1830 : « Ne croyez pas, messieurs, que nous ayons la prétention d'obtenir du temps un brevet de haute capacité politique, nous pensons seulement qu'il fera reconnaître que nous avons été des ministres fidèles et des citoyens dévoués..., des hommes de bonne foi marchant à découvert dans une voie honorable, et à qui, si l'on peut disputer le titre de ministres habiles, on ne peut sans injustice refuser celui de ministres honnêtes gens. »

[2] Sur la question religieuse elle-même, le ministère avait essayé de désarmer les préventions et de calmer les passions par les trop fameuses ordonnances de juin 1828, qui écartaient les jésuites des petits séminaires et limitaient le nombre des élèves de ces établissements. Ces mesures n'atteignirent pas le résultat espéré ; on ne peut donc même arguer du succès obtenu pour détourner le blâme que la seule lecture de ces dispositions provoque chez tout ami de la liberté religieuse. Toutefois, quand on voit ces ordonnances signées par des catholiques dévoués et par Charles X lui-même, qui déclarait « avoir prié Dieu » et être demeuré convaincu qu'autrement « il compromettrait le sort du clergé ; » quand on voit le pape engager les évêques à ne pas y faire opposition ; quand on se rappelle les difficultés redoutables du moment, — on est obligé du moins de reconnaître la droiture des intentions. Le blâme, sans disparaître, s'adoucit, et, en tout cas, il se partage entre les auteurs des ordonnances et ceux qui avaient créé le péril par leurs folles provocations.

éprouve parfois même aux époques les plus troublées, et à la veille des plus cruelles déceptions. N'avons-nous pas tous connu une impression de ce genre, lors de la constitution du ministère du 2 janvier 1870? Certaines gens ne veulent jamais, après coup, avoir partagé l'illusion générale; libre à eux! c'est un sentiment honorable auquel ils se vantent d'avoir été étrangers. Hélas! il est trop vrai, que le scepticisme a généralement beau jeu le lendemain, et que le réveil se fait rarement attendre.

L'accueil fait aux premiers actes du ministère ne supprimait pas, en effet, les difficultés contre lesquelles il avait à lutter. M. de Martignac voulait reprendre l'œuvre de conciliation par la liberté, qu'avaient tentée et où avaient échoué M. de Serre et M. de Richelieu. Or, en 1828, les conditions n'étaient-elles pas encore plus défavorables? Les ministres du centre, de 1816 à 1821, avaient été activement soutenus par Louis XVIII. Charles X supportait M. de Martignac, sans lui donner ni même lui prêter sa confiance, sans presque le prendre au sérieux. C'était pour le roi un essai momentané, désagréable, et même dangereux, dont il n'attendait ni ne désirait le succès. Ses confidents étaient ailleurs, et les adversaires du cabinet ne l'ignoraient pas. Si les ministres demandaient le changement d'anciens fonctionnaires hostiles à leur politique, mais appartenant à la droite : « Vous voulez donc, répondait le roi, que je renvoie *mes amis* et que j'abandonne *mon parti?* » Au moins, pour suppléer à cette froideur du prince, M. de Martignac avait-il l'appui d'un grand parti dans les Chambres, l'autorité d'une majorité compacte et dévouée, par la force de laquelle il se serait élevé, et au nom de laquelle il gouvernerait? On connaît assez la composition de la Chambre nouvelle pour savoir que cette majorité n'existait ni pour M. de Martignac ni pour aucun autre. Au milieu de fractions parlementaires dispersées, et décidant leurs votes suivant le sentiment ou le caprice du jour, le ministère était réduit à mériter, par chacun de ses actes, assez d'approbations pour se former une majorité; cette œuvre, de tout temps singulièrement difficile et périlleuse, l'était encore plus alors, avec le souvenir envenimé de tant de divisions, avec les habitudes prises d'opposition, avec les exigences à la fois contradictoires et impérieuses d'amis incertains et recrutés dans des camps divers, avec la malveillance préventive de partis irrités, les uns d'avoir vu leur chef renversé du pouvoir, les autres de n'y être pas arrivés eux-mêmes.

Et cependant, si ces partis avaient profité quelque peu d'une expérience qui commençait à compter, s'ils avaient seulement ouvert les yeux autour d'eux sur les difficultés et les périls, le devoir n'aurait-il pas dû leur apparaître manifeste? Pour ceux qui considèrent aujourd'hui les faits à la lumière de l'histoire, il est une vérité

incontestée, c'est que tous les royalistes dévoués et tous les libéraux sincères devaient soutenir M. de Martignac, l'entourer même d'une tendre et inquiète sollicitude, ne reculer devant aucun effort, aucun ménagement, aucun sacrifice, pour l'aider à réussir. C'était en effet une chance dernière et suprême offerte à la vieille monarchie et à la France nouvelle, de se sauver mutuellement en se réconciliant, d'éviter la crise fatale où le trône serait brisé, et d'où la liberté, séparée de l'ancienne hérédité, souillée par des compromissions révolutionnaires, sortirait à la fois plus précaire, plus suspecte et plus dangereuse.

II

Avant d'examiner quel a été le rôle de l'extrême droite en face du nouveau ministère, il convient de reproduire une réflexion qu'on avait déjà eu l'occasion de faire lorsque les ultras étaient, de 1816 à 1821, en face des ministères du centre[1]. Si l'on écrivait l'histoire complète de la Restauration, et s'il s'agissait de comparer les fautes des divers partis, les « libéraux » seraient, à cette époque encore, ceux auxquels il faudrait adresser le reproche le plus sévère, et imputer la plus lourde part de responsabilité dans l'échec de M. de Martignac. C'est à eux, en somme, que celui-ci faisait des avances loyales et courageuses ; c'est pour les satisfaire, qu'il bravait le mécontentement de la droite et la défiance chaque jour plus prononcée du roi. On comprend que la fraction de la gauche qui avait un parti pris de renversement répondit à ces avances en retournant les libertés concédées contre M. de Martignac et contre la Restauration elle-même. Un ministre travaillant à réconcilier la royauté et la liberté devait apparaître à cette gauche comme son plus dangereux ennemi ; elle préférait de beaucoup un gouvernement d'extrême droite, qui aurait fait mûrir plus rapidement la révolution. Mais n'aurait-on pas dû attendre d'autres sentiments et une autre conduite de la part des libéraux loyaux et modérés? La justice, le patriotisme, le bon sens, la simple intelligence de leurs intérêts politiques, ne leur commandaient-ils pas d'aider et de soutenir le nouveau cabinet, de lui donner, par une adhésion confiante et sûre, la force de résister aux hostilités de la droite et à la mauvaise volonté de la cour? Qu'ont fait au contraire ces libéraux? Vis-à-vis de M. de Martignac, comme naguère vis-à-vis de M. de Serre et de M. de Richelieu, ils se sont montrés

[1] Voir *l'Extrême droite et M. de Serre*, *Correspondant* du 10 mars.

boudeurs, défiants, exigeants, ne tenant compte ni des difficultés ni des ménagements nécessaires, voulant tout obtenir d'un seul coup, parfois opposants ou, en tout cas, n'apportant qu'un concours incertain et disputé. Était-ce la suite des habitudes mauvaises prises dans leur trop longue et trop intime association avec le parti révolutionnaire? Était-ce le fruit de ce sentiment injuste et fâcheux répandu alors chez eux, que la France ne pourrait jamais s'entendre avec la Restauration, sentiment qui les faisait, non pas aspirer, mais presque se résigner à la révolution? Quoi qu'il en fût, la faute était grande, et l'un des plus illustres et des plus purs parmi les libéraux, le vieux duc de Broglie, devait faire plus tard, avec une honorable franchise, son *mea culpa.* « La conduite à tenir, a-t-il dit dans ses *Notes biographiques*, était pour nous écrite en grosses lettres. » Il fallait nous « mettre d'accord avec le centre droit, » et, « par notre adhésion entière et cordiale, mettre à la disposition du cabinet une majorité effective et bien liée... Rien n'était plus aisé que de prendre à notre compte le ministère Martignac, qui ne demandait pas mieux; il ne fallait pour cela que mettre de côté nos petites animosités et nos petites lubies. Et il fallait être aussi étourdis que nous le fûmes pour faire ce que nous fîmes. » — Mais, on ne l'ignore pas, il ne s'agit que des ultras, dans cette étude. Quelle a donc été leur conduite en face de M. de Martignac?

Il est un groupe qui, sous M. de Villèle, avait fait campagne avec l'extrême droite, sans cependant se confondre avec elle; ce sont les amis de M. de Chateaubriand. Presque tous faisaient plus ou moins adhésion au nouveau ministère. M. de Chateaubriand acceptait l'ambassade de Rome. Il aurait désiré mieux, mais Charles X ne lui pardonnait pas. Son nom ayant été porté sur une liste ministérielle, le roi l'avait rayé avec colère, en disant : « Mieux vaudrait M. Laffitte. » Pour donner néanmoins quelque consolation au redoutable écrivain, on appelait au ministère de la marine un de ses amis, M. Hyde de Neuville. Le nouvel ambassadeur à Rome partait donc pour son poste non pas satisfait, mais ayant désarmé. Le *Journal des Débats* s'était à peu près rallié à M. de Martignac. Il est vrai qu'il en coûtait 500,000 francs à la cassette du roi[1].

[1] Ce dernier fait ne peut être aujourd'hui contesté. Dans son *Journal*, récemment publié, M. de Guernon-Ranville, membre du cabinet Polignac, raconte que le fait avait été rapporté devant lui, en plein conseil des ministres, par le roi, qui avait dit en « *être sûr.* » Voici comment on était arrivé à ce chiffre de 500,000 francs. Le *Journal des Débats*, aux débuts du ministère Villèle, recevait une subvention de 12,000 francs par mois. La subvention cessa quand, à la chute de M. de Chateaubriand, le journal déclara la guerre au ministère. Elle fut rétablie lors de l'avénement du ministère de Martignac. Mais « M. Bertin de Vaux et les autres, raconta

Quant à la véritable extrême droite, celle qui, depuis l'origine, marchait derrière M. de la Bourdonnaye, elle demeure dans l'opposition, opposition, comme toujours, violente et systématique. Elle s'en prend non-seulement aux mesures fâcheuses, comme les ordonnances de juin, mais à toutes les lois libérales proposées par le gouvernement. Elle avait attaqué M. de Villèle, lorsqu'il avait rétabli la censure; elle attaque M. de Martignac parce qu'il la supprime; aussi exagérée aujourd'hui en montrant les dangers de la presse, que naguère en célébrant ses bienfaits. Dans chaque occasion, elle ne cherche qu'à entraver et à renverser le ministère. Elle ébauche même de temps à autre quelque coalition avec la gauche. Malheureusement, comme aux premières années de la Restauration, elle parvient à entraîner avec elle une partie de la droite qu'elle combattait hier encore. C'est avec peine qu'on constate ce qu'il paraît y avoir chez M. de Villèle d'animosité contre ses successeurs. On aurait rêvé pour lui une autre attitude : on aurait voulu le voir protéger M. de Martignac, comme il avait secondé M. de Serre en 1821. Mais l'ancien chef de la droite est irrité de sa chute; il est blessé des passions absurdes et implacables qui sont encore soulevées contre lui, et qui réclament sa mise en accusation. L'injustice dont il est victime l'empêche d'être juste envers les autres, et contribue à rendre ses appréciations plus aigres sur le nouveau cabinet. Il déplore que la droite n'attaque pas avec plus d'ensemble et avec plus d'énergie les lois proposées par le ministère. « M. de Martignac, — écrit-il, non sans amertume, sur ses notes, — se pose en héros depuis son fameux discours, et veut se faire un parti soi-disant royaliste. » Un autre jour, à propos de la réponse du roi à l'adresse de la Chambre, il s'écrie avec une colère qui trouble tout à fait son jugement : « Le véritable auteur de cette réponse est M. de Martignac, auquel nulle lâcheté ne paraît coûter pour prolonger sa vie ministérielle. » Une tentative de rapprochement est même faite entre M. de la Bourdonnaye et M. de Villèle : on les fait se rencontrer. « L'entrevue s'est très-bien passée, raconte l'ancien ministre. Dès l'abord, nous nous sommes mis l'un et l'autre dans des termes convenables, sans aucune explication pénible sur le passé. Il a montré le plus vif désir de voir tous les royalistes réunis. » Cependant, la manière dont termine M. de Villèle semble indiquer que la réconciliation est loin d'être complète. « J'ai trouvé, — dit-il en dépeignant très-bien son interlocuteur, — l'homme tel que je l'avais

le roi, exigèrent qu'on leur payât ce qu'ils appelaient l'*arriéré*, c'est-à-dire le temps pendant lequel ils avaient fait une guerre si violente à M. de Villèle. » (*Journal d'un ministre*, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, chez Le Blanc-Hardel. Caen, 1873.)

connu, personnel, négatif, sans plan, sans cesse tourmenté d'ambition. Nous nous sommes quittés sans ouvertures, mais dans de bons termes en général. »

En effet, si quelques membres de la droite font campagne avec l'extrême droite, les vieilles querelles sont loin d'être oubliées. M. de Villèle se plaint que dans les discussions relatives à sa mise en accusation « les *pointus*, couverts du mépris de tous les partis, soient les plus enragés contre lui. » *La Gazette de France*, journal du ministère précédent, bataille sur le passé avec *la Quotidienne*. C'est vous, dit *la Gazette*, qui êtes la cause de tout le mal; sentinelle avancée, vous avez ouvert les portes à l'ennemi. *La Quotidienne* répond en énumérant ce qu'elle appelle les concessions faites par M. de Villèle à l'opinion libérale. On se demande ce que pourraient faire des alliés aussi divisés, le jour où vainqueurs, il leur faudrait user ensemble de leur victoire. N'est-ce pas encore un signe de la témérité de leur opposition?

M. de Villèle avait, du reste, trop de clairvoyance pour songer à reprendre prochainement le ministère. C'était M. de Polignac qui se croyait l'homme du moment, prédestiné à sauver la monarchie. Alors ambassadeur à Londres, il faisait de fréquentes apparitions à Paris, ne dissimulant guère ses espérances ni son impatience. Un jour, dans un entretien avec M. de la Ferronnays, il avait tellement laissé percer la conviction où il était d'arriver bientôt au pouvoir, que le ministre, dans un moment d'irritation, lui jeta son portefeuille. « Puisque vous en avez tant envie, lui dit-il, prenez-le, ce sera tant pis pour la France, mais tant mieux pour moi[1]. » M. de Polignac était le candidat de la cour et des salons. Ceux-ci ne ménageaient pas M. de Martignac. Ils traitaient avec le plus grand dédain ce petit avocat; à peine consentaient-ils à voir en lui un ténor de quelque habileté. C'est une « jolie serinette, » disaient les courtisans : et le roi laissait répéter devant lui ces impertinences sans en manifester aucun déplaisir.

Quant à la presse d'extrême droite, fidèle à ses habitudes, elle était avec l'opposition. Au premier rang, était toujours *la Quotidienne*. Cependant M. Michaud, fatigué probablement de cette politique violente et stérile, embarrassé de combattre un ministère que soutenaient les amis de M. de Chateaubriand, avait abandonné la gérance à M. Laurentie. C'est alors que, pour combler le vide, M. Laurentie appela à son aide le comte O'Mahony, l'un des disciples les plus exaltés de Lamennais, et quelques autres rédacteurs du *Mémorial catholique*. *La Gazette de France* qui était ministérielle sous M. de Villèle, faisait sa rentrée

[1] Rio, *Épilogue à l'Art chrétien*, t. Ier, p. 316.

dans l'extrême droite. Il semblait même que, par sa violence, elle voulût regagner le temps perdu. Dans un article où elle prétendait résumer la politique suivie en 1828, elle déclarait qu' « il restait peu de chose à faire au ministère dans la prochaine session pour consommer le rétablissement de la république et l'érection des autels à la déesse de la Raison. » Le même journal se plaignait qu'on eût rouvert les cours de MM. Guizot, Cousin et Villemain qui, à son avis, « pervertissaient » la jeunesse et la « conduisaient à cet état d'abrutissement et de dégradation dans lequel étaient les Grecs et les Romains dégénérés. » La politique étrangère du gouvernement n'était pas plus épargnée. Par amour pour la « légitimité » du Grand-Turc, *la Gazette* condamnait l'expédition de Morée, œuvre presque personnelle de M. de la Ferronnays, et *la Quotidienne* déplorait les conséquences du combat de Navarin, « événement glorieux, disait-elle, mais malheureux. »

Critiquer et renverser M. de Martignac, ce n'était pas tout. Comment entendait-on le remplacer? Quel programme voulait-on substituer au programme de conciliation libérale qu'on cherchait à faire échouer? Car enfin, il est temps de demander à ces infatigables opposants qui ont jeté à terre M. de Serre et M. de Villèle, et qui s'efforcent de faire subir le même sort à M. de Martignac, quelles sont leurs vues de gouvernement. Dès ce moment, il est facile d'entrevoir chez eux une aspiration vers la politique qui fera les ordonnances de juillet 1830. M. Cottu publiait une brochure où il établissait qu'au prince héritier de l'auteur de la Charte et possédant le pouvoir constituant tout entier, il appartenait de changer à lui seul le système électoral. « Mais, ajoutait-il, une fois cette résolution prise, il faut, pour la soutenir, un roi et des princes déterminés à périr sur les marches du trône, et des ministres qui ne craignent pas d'être massacrés dans une émeute populaire ou condamnés comme Strafford par des Chambres factieuses. » Les journaux d'extrême droite faisaient grand accueil à cette brochure. *La Gazette de France* déclarait que des ministres seraient coupables s'ils refusaient de contre-signer des ordonnances qu'aux termes de l'article 14 de la Charte, le souverain jugerait nécessaires au salut de l'État. « Le roi, disait-elle, dans les circonstances que suppose la Charte, et dont lui seul est juge, n'agit pas proprement comme pouvoir législatif, ni même comme pouvoir exécutif ordinaire, il agit *comme pouvoir dictatorial* qui ne peut ni ne doit être soumis à aucun contrôle. » *La Quotidienne* pardonnait presque à M. Cottu sa haine des jésuites en le voyant attribuer au roi le droit de modifier la Charte. « C'est là, disait-elle, ce qui assure à M. Cottu, malgré ses erreurs en matière religieuse, l'estime des honnêtes gens. » Les mêmes jour-

naux dénonçaient une vaste conspiration libérale. Il était temps d'aviser, mais ce n'était pas, selon eux, par « l'ordre légal altéré au profit de la révolution » que la monarchie pouvait être sauvée ; « la légalité menaçait et défiait la légitimité. » Bientôt donc, disaient-ils, la royauté serait dans l'alternative périlleuse d'être dévorée par les institutions ou de se sauver par des mesures extra-légales. Ils ajoutaient que le mot célèbre : « l'État, c'est moi ! » était « un des mots les plus royaux qui eussent été prononcés, » et *la Quotidienne* citait en exemple à Charles X, Louis XIV allant, tout botté et le fouet à la main, réprimander son parlement. Le péril était déjà grand de suivre une telle politique, mais se plaire à l'annoncer d'avance avec une sorte de forfanterie provocante, n'était-ce pas une folie sans précédent ? Les adversaires de la royauté se gardaient bien de ne pas en profiter.

Ces excitations agissaient sur l'esprit du roi. M. de Martignac voyait avec inquiétude que Charles X n'était que trop disposé à se laisser entraîner dans cette voie fatale. Pour l'en détourner, vers la fin de 1828, il lui adressa, au nom de ses collègues, un mémoire sur la situation générale : il y établissait que le ministère, par l'état de l'opinion et par l'attitude de la droite elle-même, était obligé de s'appuyer sur les deux centres. Puis, voulant montrer les périls de la politique qu'il savait être conseillée par les familiers d'extrême droite, il terminait ainsi :

Sire, les ministres de Votre Majesté sont pénétrés de l'idée que ce qu'ils vous proposent est le seul moyen de rendre de la force et de la dignité au pouvoir. Que ceux-là qui conseilleraient au roi une dissolution de la Chambre seraient bien insensés. Car les colléges électoraux renverraient une majorité plus puissante et plus compacte, dont le premier acte serait de proclamer la souveraineté parlementaire. Alors il ne resterait plus à Votre Majesté que cette double alternative, ou de baisser son front auguste devant la Chambre, ou de recourir au pouvoir constitutionnel, à jamais aliéné par la Charte, et qu'on n'invoquerait follement une fois que pour plonger la France dans de nouvelles révolutions, au milieu desquelles disparaîtrait la couronne de saint Louis.

M. de Martignac n'écrivait-il pas ainsi, avec une précision prophétique vraiment surprenante, l'histoire anticipée du ministère Polignac ? Mais Charles X ne voulait plus, ne pouvait plus être éclairé.

III

Malgré l'hostilité des ultras et des révolutionnaires, malgré la froideur du centre gauche, malgré la défiance du roi, le ministère avait pu faire voter ses divers projets pendant la session de 1828. Le bien qu'il avait fait, lui méritait l'estime des esprits sages et modérés. Parviendra-t-il donc à s'établir en dépit de tant de conditions défavorables? Si quelqu'un a pu concevoir cette espérance, la session nouvelle ne tardera pas à le désabuser.

Le 9 février 1829, « à la très-grande stupéfaction de nos adversaires, raconte le duc de Broglie, et à notre très-grande et très-imprévue satisfaction, M. de Martignac était venu lire de sa voix argentine deux grands projets de loi ornés de deux éloquents exposés des motifs dont il fit, avec sa bonne grâce accoutumée le dépôt entre les mains de notre président, M. Royer-Collard. » Ces projets portaient, l'un sur l'organisation municipale, l'autre sur l'organisation départementale : ils substituaient aux conseils nommés par le pouvoir central, des conseils élus par les notables du département et de la commune, et les investissaient d'attributions encore limitées, mais sérieuses. L'exposé des motifs indiquait dans quel dessein de haute et prévoyante politique cette réforme était proposée; il montrait cette foule d'hommes instruits, actifs, que « la publicité avertit et réveille » et que « l'exemple de tant d'élévations imprévues poussent vers les affaires publiques ; » pour les détourner de se porter ailleurs où leur action serait plus dangereuse, il fallait ouvrir à ces hommes une carrière nouvelle dans la commune, dans le département, offrir un but honnête et sans péril à leur ambition ; « le mouvement des esprits, ajoutait M. de Martignac, est difficile à contenir, divisez-le pour rendre son action moins vive et moins pressante. »

Une telle réforme qui inaugurait le *self government* local, n'était-elle pas faite pour plaire aux libéraux? D'autre part, elle ne devait pas déplaire à la droite, puisque celle-ci avait fait naguère, de ce qu'on devait appeler plus tard la décentralisation, une de ses thèses d'opposition contre le gouvernement du centre. Mais ce serait compter sans les impatiences ou les tactiques de parti. A gauche, on méconnut ce qu'il y avait, dans les mesures proposées, d'innovations réelles et fécondes; on s'attacha seulement à ce qui pouvait manquer encore; on combattit les principales dispositions des projets auxquels on entreprit de substituer deux projets nouveaux; on repoussa jusqu'à l'ordre de discussion demandé par le ministre. A

droite, on oublia que plusieurs années auparavant, cette réforme avait semblé être un des articles du symbole royaliste, et on ne vit là qu'une occasion à saisir pour renverser le ministère avec le concours de la gauche. Comme dans la session précédente, lors de la loi sur la presse, les ultras affrontaient sans embarras le reproche de palinodie. Tout était chez eux subordonné aux manœuvres d'opposition. Avaient-ils donc pris pour devise le mot du cardinal de Retz : « Il faut souvent changer d'opinion pour rester toujours de son parti? » *La Gazette de France* soutenait que « les véritables institutions municipales de la France dataient de la constitution de l'an VIII et de la loi du 28 pluviôse, monument de sagesse auquel il ne fallait pas porter atteinte. » D'autres écrivains de même couleur reprochaient assez singulièrement aux ministres de « vouloir mettre à exécution ce que Bonaparte n'avait pas fait. » Enfin, M. de la Bourdonnaye prétendait établir dogmatiquement que « le principe de l'élection étendu à l'organisation municipale et départementale, était subversif du gouvernement représentatif. »

A cette double attaque, le ministère pouvait-il du moins opposer, comme l'avait fait autrefois M. de Serre, l'autorité et le prestige de la couronne? Non, le roi ne laissait pas ignorer à la droite, qu'il verrait sans regret le rejet des lois, et il ne permettait pas que les ministres apportassent aux projets originaires des modifications qui auraient pu désarmer une partie du centre gauche. La situation était pénible et M. de Martignac en souffrait. Il n'avait pas cette froideur presque insensible de M. de Villèle. La lutte ébranlait et épuisait cette nature un peu nerveuse. Il avait d'ailleurs besoin de plaire; il lui était douloureux de ne pas être aimé, à plus forte raison, de se sentir poursuivi par des passions injustes et implacables, et de voir ses intentions méconnues, dénaturées, calomniées. Il n'usait pas de représailles contre les attaques, si blessantes qu'elles fussent; mais il ne pouvait s'empêcher de répondre un jour à un orateur de l'extrême droite, M. de Salaberry, qui avait été plus amer, plus personnel et plus emporté que jamais : « Malgré quinze mois de ministère, je n'ai pas encore contracté l'habitude de la résignation au soupçon et à l'offense. » Tout meurtri qu'il était, il ne lâchait pas pied, et il luttait vaillamment seul contre tous, n'ayant pour lui que sa sincérité, la conscience de sa juste et noble cause et son admirable parole. Spectacle douloureux, mais qui a sa grandeur. Ce n'est pas, sans doute, M. de Serre bondissant comme un lion au milieu d'adversaires qu'il meurtrit ou terrasse. Toutefois, bien que l'éloquence tempérée de M. de Martignac eût moins de puissance et de passion, elle s'élevait avec la mission même qui lui était imposée : elle prenait quelque chose de grave et d'émou-

vant. Au charme persuasif et séducteur, il se mêlait un accent chaque jour plus dominant de poignante mélancolie et de dignité triste. Voyez l'orateur promener, du haut de la tribune, ses regards sur les bancs où, des deux côtés, il n'apercevait guère une seule figure amie : « J'ignore, messieurs, disait-il, quel est le sort réservé au projet que nous débattons ; ses dispositions principales attaquées avec violence par les deux extrémités de cette Chambre, n'ont, jusqu'ici trouvé que moi pour défenseur. » Il exposait alors sa situation dans un langage que nous devons recueillir pieusement ; M. de Martignac, en effet, ne parle-t-il pas ici pour nous, et ne traduit-il pas le perpétuel gémissement qu'arrache dans ce siècle à tous les esprits modérés la vue de leur impuissance entre les violences et les passions des partis extrêmes :

C'est une belle et noble tâche à remplir, pour un ministre, que celle de préparer, pour un grand peuple, des lois qui touchent à ses intérêts les plus chers... Toutefois que de difficultés, que d'obstacles, que de luttes violentes attendent l'accomplissement d'un tel devoir ! Que d'injustices et de dégoûts sont réservés à celui qui le remplit ! Que de passions il aura à combattre ! Étrangers au temps où nous sommes, oubliant le langage de leurs propres amis, les uns lui reprocheront avec amertume de trahir le dépôt de l'autorité royale ; les autres l'accuseront d'organiser la tyrannie, au moment où il apporte une nouvelle liberté..... Vainement cherchera-t-il à défendre avec une fermeté mesurée les dispositions importantes qu'il n'aura sans doute proposées qu'après les avoir méditées ; les uns signaleront sa résistance comme une obstination née de la vanité, les autres prononceront les mots outrageants de faiblesse et de lâcheté... Tel est, je le sais, tel est, je le sens, le rôle douloureux auquel devra se résigner tout homme qui ne demandera qu'à sa conscience et à sa raison la règle de son langage, et qui ne consultera d'autres intérêts que ceux du roi et de son pays. Marchant entre deux opinions contraires et absolues, il doit être en butte aux atteintes de toutes deux. Il est sans doute un moyen simple et facile d'échapper à l'action violente de l'une d'elles, c'est de se placer sous sa bannière et de la suivre là où elle voudra le conduire. L'intérêt personnel pourrait donner un tel conseil ; messieurs, le sentiment du devoir ne le permet pas, et c'est lui seul qu'il faut écouter.

Ce langage pouvait un moment remuer les honnêtes gens de l'extrême droite ; mais les meneurs ne s'en laissaient pas toucher, et bientôt la passion et l'esprit de parti reprenaient le dessus. On voulait, à tout prix, renverser M. de Martignac et l'opposition aveugle des libéraux fournissait aux ultras une occasion que ceux-ci n'avaient garde de laisser échapper. Ne savaient-ils pas, par une expérience répétée, comment on pouvait, en s'unissant à la gauche, renverser un ministère royaliste. Déjà la coalition avait apparu au

début de la discussion. Les libéraux s'étaient sottement obstinés à demander, pour la loi départementale, une priorité que refusait le ministère. Quand on passa au vote sur cette question, on vit tout à coup l'extrême droite et une partie de la droite, qui, dans le débat étaient demeurées muettes, se lever avec la gauche et lui donner ainsi la majorité. On chercherait vainement quelle raison pouvait faire désirer aux ultras ce règlement de l'ordre du jour. Ce n'était, pour eux, qu'une occasion de faire échec au ministère. La physionomie ironique des meneurs trahissait assez leur dessein. Aussi, dès le lendemain, les journaux royalistes poussaient-ils un cri de triomphe. Ils montraient la droite « se levant toute entière par un mouvement sublime, bravant la fureur des uns et l'ineptie des autres. » — « Les députés du côté droit, disait *la Gazette de France*, ont justifié nos éloges ; en donnant la priorité à la loi départementale, ils ont tué la loi et le ministère. » — « La droite, ajoutait *la Quotidienne*, a voulu faire sentir sa force et placer le ministère entre un retour vers le bien et un mouvement désespéré vers le mal. Elle doit persévérer dans cette tactique. »

M. de Martignac, bien qu'ébranlé par ce premier échec, ne s'était cependant pas encore déclaré vaincu. L'extrême droite cherche alors une nouvelle occasion de recommencer sa manœuvre. Le 8 avril, le débat s'engage sur un amendement par lequel la gauche demande la suppression des conseils d'arrondissement. Tout indique que c'est la lutte décisive. On passe au vote. L'anxiété est grande partout. La gauche et une partie du centre gauche seulement se lèvent pour l'amendement; on croit à la victoire du ministère. Mais, à la contre-épreuve, l'extrême droite et une partie de la droite restent immobiles sur leurs bancs, laissant le centre droit et le reste de la droite seuls en face de la gauche. « Tout le monde doit voter, » s'écrient M. de Noailles et M. de Ricard, surpris et indignés de cette manœuvre. — « Si ces messieurs de la droite, dit M. de Cambon, ne sont pas suffisamment éclairés, il faut que la discussion continue. » M. Royer-Collard, ayant déclaré l'épreuve douteuse, annonce qu'elle va être recommencée, et, de sa voix grave, il invite tous les députés à prendre part au vote. L'extrême droite, qui semble obéir à l'ordre de M. de la Bourdonnaye, demeure obstinément assise, et le président est, cette fois, obligé de déclarer que l'amendement est voté. Le centre gauche paraît s'apercevoir trop tard de l'absurdité de sa conduite. Beaucoup de royalistes s'agitent attristés et inquiets autour des ministres. Seule, l'extrême droite, radieuse dans son silence et dans son immobilité, savoure sa passion satisfaite. Au moment où le président agite sa sonnette pour faire reprendre la discussion, M. de Martignac et M. Portalis se lèvent et sortent de la

salle, ayant leurs portefeuilles sous le bras. L'émotion et l'anxiété sont au comble. Chacun a le sentiment qu'il se passe quelque chose de redoutable pour la monarchie et la liberté. La séance reste suspendue. Dix minutes ne se sont pas écoulées que les deux ministres reviennent. M. de Martignac monte à la tribune, tenant à demi-déployée une grande feuille de papier. Il lit une ordonnance portant retrait des deux projets de loi.

Personne ne s'y trompait : c'était l'abdication de la politique de conciliation. Le ministère, après avoir lutté loyalement et courageusement pendant quinze mois pour sauver la monarchie et pour fonder la liberté, se reconnaissait impuissant à former une majorité entre les exigences et les passions de la gauche et de la droite. M. de Martignac devait rester encore quelques semaines au pouvoir; mais, en réalité, il était renversé depuis le vote du 8 avril. Il ne se faisait aucune illusion, ni sur lui, ni sur le pays. Ce n'était pas sans terreur qu'il considérait ce qui viendrait après lui. « Nous marchons à l'anarchie, » répétait-il, à deux reprises, du haut de la tribune. Était-il amené à parler de son ministère, il s'exprimait en homme qui sentait son œuvre finie et qui comptait seulement sur l'histoire pour obtenir une justice refusée par les partis de son temps. Il le faisait, du reste, avec un mélange de modestie et de fierté, de découragement dans le présent et de confiance dans l'avenir, qui donnait à sa parole un accent trop rare dans les discussions politiques :

On nous menace des arrêts de l'histoire; j'ignore si l'histoire gardera le souvenir de notre passage rapide au travers des affaires embarrassées de notre pays. Si elle s'en occupe, et si elle porte de nous un jugement impartial, elle dira que nous avons été appelés à la direction du gouvernement dans les circonstances les plus critiques où des hommes peuvent être placés ; que nous avons rencontré partout sur nos pas, des difficultés et des obstacles; que nous avons eu à soutenir une lutte constante contre les passions et les partis contraires. Elle dira sans doute que nos forces n'étaient pas en proportion avec les travaux qui nous étaient imposés; que nous n'avons pas prêté au roi l'appui qu'il eût trouvé dans ces hommes rares et supérieurs qui dominent les événements et commandent aux orages politiques ; mais elle dira sûrement que le roi ne pouvait avoir des serviteurs plus fidèles, ni le pays des citoyens plus dévoués ; que jamais l'amour du prince et le désir du bien ne répondirent avec plus d'ardeur et de sincérité à la confiance royale. C'est là toute notre espérance, et nous le disons avec un de ces sentiments d'orgueil qu'il peut être permis d'avouer.

Pendant ce temps, l'extrême droite triomphait, sans paraître éprouver l'ombre d'un remords sur le procédé qu'elle avait employé, ni d'une inquiétude sur l'usage qu'elle devait faire de sa victoire.

« La séance d'hier, — disait *la Gazette de France*, le lendemain du vote, — a offert un spectacle unique dans l'histoire des gouvernements représentatifs; » grâce à « la noble fidélité » du côté droit, « la monarchie échappe au plus grand péril qu'elle ait couru depuis vingt ans. » Les journaux n'épargnaient, d'ailleurs, ni injures, ni sarcasmes au ministère vaincu. Ils raillaient les « complaintes » de M. de Martignac. M. de Chateaubriand rapporte que les auteurs de ces violences venaient demander au roi « s'il ne les trouvait pas trop hostiles; » à quoi le roi répondait : « Non, non; continuez. » Charles X, qui, d'après les témoignages de plusieurs mémoires du temps, avait connu et approuvé la tactique de l'extrême droite dans la loi départementale, se croyait quitte et même généreux envers ses ministres en leur « pardonnant » la politique libérale qu'ils avaient tentée.

Du reste, les journaux d'extrême droite dissimulaient moins que jamais l'usage que leur parti comptait faire de la victoire. « Il faut, disaient-ils, que les prétendus ministres de l'opinion fassent place aux ministres du roi... Un peuple est fort quand son roi est fort, libre quand son roi est libre. La liberté, c'est le roi!... Le moment approche où la royauté devra prendre une résolution salutaire... Dans une telle situation, le salut du pays est la suprême loi. » *La Quotidienne* déclarait que le ministère nouveau devait prendre pour devise « la nécessité du salut. » *Le Drapeau blanc*, qui venait de reparaître, donnait avec plus de fracas encore le mot d'ordre de la dictature. Il annonçait qu'un ministère allait se constituer pour en finir avec les « transactions lâches et stupides » qui, trop longtemps, avaient compromis le sort de la monarchie. « Plus de nuances intermédiaires, s'écriait-il. Républicains, attaquez si vous l'osez. Royalistes, attaquons, s'ils n'osent pas engager la lutte, et qu'ils soient écrasés sous les pas des combattants, ceux qui auraient la téméraire lâcheté de se poster entre les deux armées sans prendre un parti. » Il citait d'ailleurs avec éloge une lettre qui circulait en ce moment et où l'on demandait à Charles X d'user de son autorité souveraine pour mettre fin à une position intolérable. « Le pouvoir constituant, disait *le Drapeau blanc*, n'appartient qu'au roi, qui n'a le droit ni de le transmettre ni de l'aliéner. Il est temps de le réintégrer et de couper dans la racine *l'arbre poison* que des planteurs insensés ou perfides ont élevé. »

Les royalistes, qui se réjouissaient si bruyamment d'avoir porté le coup mortel à M. de Martignac, et qui menaçaient si témérairement le pays d'un coup d'État, étaient-ils au moins unis dans leur petit groupe? Non. L'approche du pouvoir et de l'action, bien loin de mettre un terme à leurs incurables divisions, les réveillait et les ravi-

vait. Ce n'étaient que querelles et récriminations entre *la Gazette de France* et *la Quotidienne*, au sujet du ministère Villèle. Ces deux journaux s'abaissaient aux personnalités les plus amères. Et *la Quotidienne*, suivant son langage habituel, « dénonçait une intrigue » qui avait, disait-elle, pour dessein de ramener M. de Villèle. Mais si les ultras étaient encore à se disputer entre eux sur le passé et sur l'avenir, ils n'étaient pas moins impatients de voir le pouvoir abandonné par M. de Martignac. Ils s'irritaient des retards apportés à une retraite si âprement désirée. Aussi redoublaient-ils de violence.

Enfin, ils reçoivent satisfaction. Le 9 août 1829, *le Moniteur* annonce la démission des ministres et la formation d'un cabinet, où se trouvent groupés les trois noms les plus impopulaires de France : M. de Polignac, le général de Bourmont et M. de la Bourdonnaye. « Coblentz, Waterloo, 1815, dit le *Journal des Débats*, voilà les trois principes, les trois personnages du ministère... Pressez, tordez ce ministère, il ne dégoutte que chagrins, malheurs et dangers[1]. » La presse de gauche, au contraire, est trop éclairée par sa haine pour ne pas être satisfaite. « Puisque nous étions destinés à subir un ministère d'extrême droite, dit *le Constitutionnel*, il vaut mieux que ce soit plus tôt que plus tard. »

IV

Les ultras sont arrivés à leurs fins. Ils ont renversé M. de Martignac, comme ils avaient renversé M. de Serre et M. de Villèle. Ils ont fait avorter, avec le concours, et souvent au profit du parti révolutionnaire, les efforts successifs de tous les royalistes modérés. Ils ont disloqué et discrédité la droite, rebuté et aigri le centre droit. Puis, cette œuvre accomplie, ils ont persuadé à la monarchie, que, pour ne pas se livrer à la gauche, sa seule ressource était de

[1] Charles X ne se rendait pas compte à quel point ces seuls noms, notamment celui de M. de Bourmont, que l'on accusait d'avoir « déserté » à Waterloo, blessaient l'opinion. M. Nettement rapporte une conversation du roi avec l'amiral de Rigny, qui refusait d'entrer au ministère, en alléguant sa composition. « Quels noms vous répugnent? demandait Charles X à l'amiral. — Je prie Votre Majesté de me dispenser de les désigner. — Je vous ordonne de le faire. — Sire, M. de Bourmont... — Je vous comprends, reprit le roi avec vivacité. Quand M. de Bourmont s'est trouvé face à face avec son roi, les armes lui sont tombées des mains. C'est un tort aux yeux de mes ennemis, aux vôtres. Aux miens, c'est un titre à ma confiance et à mon affection. »

se jeter dans leurs bras. Que vont-ils faire d'une autorité aussi malheureusement conquise? Après tout, s'ils ont, en effet, la force d'accomplir à eux seuls ce qu'ils ont empêché la droite et le centre droit de mener à fin, ils n'en seront pas moins coupables d'avoir joué la plus téméraire des parties; mais, enfin, leur conduite ne sera pas sans excuse, et surtout elle sera explicable. Il convient donc, pour ne pas laisser cette étude incomplète, de suivre l'extrême droite dans ses quelques mois de pouvoir, après l'avoir considérée pendant ses longues années d'opposition. Cet épilogue nécessaire rendra plus saisissante la leçon qui ressort de cette histoire. Aussi bien, on est arrivé à une heure de crise, où les événements se précipitent.

La politique du nouveau ministère se personnifie en deux hommes : M. de la Bourdonnaye à l'intérieur, et M. de Polignac aux affaires étrangères[1]; ils représentent deux éléments distincts de l'extrême droite : l'un, les violents ; l'autre, les mystiques.

M. de la Bourdonnaye avait été le grand meneur de l'opposition d'extrême droite. Il avait tout blâmé, tout insulté, tout renversé. Les ministres qui l'avaient précédé, il les avait déclarés ineptes, quand il ne les avait pas accusés de trahison. Charles X, qui ne l'aimait pas, disait ne l'avoir appelé au gouvernement, que pour « essayer de ces gens qui se plaignent toujours. » Eh bien, à peine est-il au pouvoir, qu'on découvre le vide de pensée caché par cette parole sonore, l'absence de volonté unie chez lui à une passion implacable. Cet orgueilleux opposant se trouve être absolument impuissant à gouverner. M. de Villèle l'a bien défini quand il a déclaré qu'il était « négatif. » Sans doute, le nouveau ministre de l'intérieur est toujours pour les mesures violentes, pour les « actes d'énergie, » mais ce ne sont que des mots. Faut-il agir, nul n'est plus indécis, plus embarrassé. Son incapacité éclate aux yeux de ses subordonnés, et les autres ministres n'ont pas longtemps d'illusion sur son compte. MM. Courvoisier et de Chabrol, esprits modérés, qui ne doivent pas tarder à se séparer du cabinet, se plaisent à faire ressortir dans le conseil la nullité de leur bruyant collègue. Toutes les fois que celui-ci propose quelque « grande mesure de salut, »

[1] Parmi les autres ministres, il y avait sans doute des hommes capables, comme M. de Chabrol, ou M. Courvoisier, mais on n'entendait pas leur laisser la direction de la politique. Ils s'en aperçurent et se retirèrent bientôt. M. de Polignac et M. de la Bourdonnaye ne comptaient guère que sur eux-mêmes, et ils avaient choisi au hasard leurs collègues un peu partout, comme s'il s'agissait seulement de boucher des trous. L'un de ces ministres, M. d'Haussez, rapporte, dans ses Mémoires inédits, que pour chercher les noms des membres du cabinet, on avait eu recours à l'*Almanach royal.*

ils en démontrent l'illégalité et surtout l'impossibilité pratique; ils n'ont pas de peine à le réduire au silence. « Nous nous étions attendus, — dit M. de Polignac, dans ses *Études politiques*, — à trouver en M. de la Bourdonnaye l'énergie que réclamait la gravité des circonstances. Mais son irrésolution continuelle, qui le faisait flotter entre une confiance trop grande et une réserve excessive, nous apprit qu'un hardi chef d'avant-poste pouvait quelquefois n'être pas propre à la défense d'une ville assiégée. » Le caractère de M. de la Bourdonnaye n'est pas plus agréable qu'à l'époque où il était apparu à M. de Chateaubriand comme un « mauvais coucheur, » et une « mégère masculine. » M. de Polignac le déclare « insociable. » L'ancien chef de l'extrême droite sent d'ailleurs lui-même sa propre impuissance, et moins de trois mois après être arrivé au pouvoir, sans avoir rien fait, rien tenté, — si ce n'est une ordonnance sur l'École des chartes, — il saisit le premier prétexte d'une difficulté soulevée au sujet de la présidence du conseil, pour se sauver piteusement du ministère. N'ayant pas lieu d'être content de lui, il est très-mécontent des autres. « J'ai vu deux fois M. de la Bourdonnaye depuis sa sortie du cabinet, — écrit, quelques jours plus tard, M. de Genoude à M. de Villèle; — je n'avais pas idée d'un orgueil aussi exalté que celui-là. Il ne regrette qu'une chose, c'est d'être entré au ministère, et d'avoir accepté la croix de Saint-Louis. Il m'a répété plusieurs fois qu'il aimerait mieux la république que ce qu'il allait laisser debout. » Le ministre fugitif n'en sollicite pas moins les faveurs de la royauté. Nommé ministre d'État, et bientôt pair, il obtient que le roi joigne à ces titres une pension de douze mille francs. Il disparaît dans le silence et l'obscurité. Quelques semaines de pouvoir ont suffi pour faire justice de ce renom acquis par une opposition de quinze ans.

M. de Polignac sera moins rapidement mis hors de combat. C'est justice, car la valeur morale des deux hommes est bien différente. A considérer M. de Polignac avec le sang-froid de l'histoire, on éprouve surtout de la surprise, presque de la stupeur, et plus de compassion que d'aversion. Rien en lui surtout ne provoque le mépris, bien au contraire. La sévérité pour le ministre n'exclut pas l'estime pour l'homme. Né à la cour de Louis XVI de la gracieuse et imprudente favorite de Marie-Antoinette, élevé et presque adopté par le comte d'Artois pendant les années d'exil, compromis dans la conspiration de Cadoudal, il avait, en 1814, attiré un moment l'attention lorsque, presque seul dans la Chambre des pairs, il avait commencé par refuser de prêter serment à la Charte. Nommé ambassadeur à Londres en 1823, par M. de Chateaubriand, il y était resté depuis lors, et s'il avait été mêlé à la politique intérieure,

c'était dans le secret des démarches de cour, non dans le plein jour des luttes du parlement ou de la presse. Au fond, il n'était guère plus connu de son pays qu'il ne le connaissait lui-même. Mais son nom seul suffisait à le faire regarder comme la personnification des sentiments les plus extrêmes de l'émigration; il avait reçu de ses parents l'héritage d'une impopularité que les années et l'assouvissement sanglant de la haine révolutionnaire n'avaient pas affaiblie. Et pourtant, dans sa physionomie douce, aimable, dans la bienveillance de ses manières, dans le charme un peu féminin de toute sa personne, qui rappelait la beauté aristocratique de sa mère, et auquel s'ajoutait une sorte de mélancolie produite par tant de douloureux souvenirs, il semblait que rien ne révélât l'emportement ou l'intolérance des partis extrêmes. Son caractère était sûr et loyal; il était incapable d'une bassesse, bon, désintéressé, capable de souffrir pour sa foi, et par-dessus tout, chrétien fervent. Son dévouement au roi tenait plus de la tendresse filiale que de la passion militante du partisan. Mais il ne fallait pas s'y tromper, sous ces formes courtoises et gracieuses qui semblaient accepter et autoriser la contradiction, il y avait un parti pris de n'en tenir aucun compte. Son obstination, pour être polie, n'en était que plus invincible. La modestie de son attitude dissimulait mal une infatuation naïve et sereine. Ce n'était pas celle d'un orgueilleux vulgaire; c'était celle d'un croyant, en possession de la vérité, et se sentant prédestiné de Dieu pour la faire triompher en ce monde. Esprit faible et ardent, médiocre et court malgré quelque facilité et une certaine élévation, à la fois vague et subtil, peu réfléchi avec des apparences et des prétentions méditatives, il n'en imposait beaucoup ni à ceux qui ne le connaissaient pas, ni à ceux qui le connaissaient. Quelqu'un parlant un jour au roi, avec inquiétude, des bruits qui couraient sur le prochain avénement d'un ministère Polignac : « Vous ne pouvez croire cela, répondit le roi. Pauvre Jules! il est si peu capable! » Quelques mois plus tard, M. de Polignac était ministre.

Au pouvoir, il montre une sérénité plus effrayante encore que la passion ou la colère; jamais on n'a vu une plus douce et plus intraitable confiance en soi, avec une plus complète ignorance de la situation, une assurance plus calme, avec une plus prodigieuse témérité. Il n'éprouve pas le besoin de se faire aider, ni de consulter, ni même de prendre les précautions les plus ordinaires[1]. Aussi in-

[1] Au moment où M. de Polignac fut appelé au ministère, quelques royalistes auraient désiré qu'il s'assurât le concours de M. de Villèle; mais il n'en sentait pas l'utilité. Ce n'était pas qu'il prétendît garder le pouvoir longtemps. Il voulait seulement accomplir sa mission de salut; après quoi il n'aurait pas mieux demandé

capable d'une inquiétude avant la catastrophe que d'un remords après, ayant, dans les périls et les souffrances qu'il brave, la placidité presque insensible de l'extatique, on peut être assuré qu'en cas d'échec, il sera une victime résignée, jamais un coupable repentant, ni même un maladroit humilié. M. de Chateaubriand a exprimé en termes énergiques l'impression que lui avait faite cet étrange ministre, en possession de ses nouvelles fonctions : « Il m'apparut alors, dit-il, dans cette confiance imperturbable qui faisait de lui un muet éminemment propre à étrangler un empire. » En effet, de toutes les formes que peut prendre l'exaltation d'extrême droite, il n'en est pas de plus inguérissable et de plus dangereuse que ce mysticisme tranquillement téméraire et honnêtement aveugle.

V

M. de Polignac arrivait avec l'idée très-arrêtée d'accomplir le coup d'État qui était depuis quelque temps si follement annoncé par les journaux d'extrême droite. Peu de temps avant son élévation, et avant la prorogation de la Chambre, il se rendait au Palais-Bourbon avec son collègue, M. de Guernon-Ranville. Celui-ci cherchait à lui persuader qu'avec de la prudence et de la fermeté, on finirait par obtenir une majorité suffisante pour atteindre la fin de la session. « Une majorité ! répondit M. de Polignac, j'en serais bien fâché ; je ne saurais qu'en faire ! » M. de Guernon-Ranville ne comprit que plus tard la portée de cette parole[1]. Mais ce qui n'était pas le côté le moins étrange de l'état d'esprit de M. de Polignac, c'est qu'on l'eût fort étonné en paraissant mettre en doute ses sentiments constitutionnels et libéraux. « Si l'on pénétrait dans mon cabinet, aimait-il à

que de remettre la monarchie sauvée aux hommes d'État ordinaires qui, comme M. de Villèle, n'étaient pas particulièrement désignés de Dieu pour une œuvre exceptionnelle. M. de Genoude écrivait à M. de Villèle : « M. de Polignac m'a dit vingt fois qu'il vous croyait indispensable aux affaires ; qu'il serait très-heureux, ce combat livré, de les remettre entre vos mains ; qu'il allait se présenter vraisemblablement à la Chambre pour la casser et la rappeler quand le roi le jugerait nécessaire. M. de Villèle viendra après, ajoutait-il. » Un autre jour, il disait au même M. de Genoude : « M. de Villèle doit mourir ministre. Il faut donner un coup de collier, retirer la monarchie de l'ornière où le ministère Martignac l'a placée, puis je lui remettrai la présidence, et je m'en irai. » Ou bien encore : « Quand nous aurons été tous au combat ensemble, rien de plus simple que M. de Villèle reprenne la tête de l'armée. »

[1] Journal de M. de Guernon-Ranville, p. 72.

répéter, on me trouverait entouré des œuvres de Montesquieu et des publicistes anglais. » Il avait songé très-sérieusement à demander à M. Decazes et à M. Lainé de faire partie de son cabinet, sans penser que ceux-ci pussent avoir des répugnances à s'associer à sa politique. Pendant son séjour à Londres, il avait cru comprendre et goûter les institutions britanniques. On peut trouver assez bizarre que ce néophyte du régime parlementaire ait rapporté d'outre-Manche la résolution de faire les Ordonnances. Il serait sans doute injuste pour M. de Polignac de le comparer à un autre de nos ambassadeurs à Londres, M. de Persigny ; mais celui-ci, qui avait aussi la prétention d'avoir étudié et admiré le régime politique de l'Angleterre, n'a-t-il pas cru y trouver des arguments pour justifier le 2 décembre et pour formuler la théorie du gouvernement personnel? Signes curieux de ce qu'il peut y avoir de confusion et de contradictions chez des esprits faux, courts et présomptueux !

M. de Polignac était d'ailleurs poussé dans cette voie fatale du coup d'État par la coterie d'extrême droite qui résumait pour lui toute l'opinion. « Nous ne ferons pas de coup d'État, » disait-il, dans un de ses jours de sagesse, à M. Michaud, le rédacteur de *la Quotidienne*. — Quoi! monseigneur, vous n'en ferez pas? Je m'en afflige. — Et pourquoi? — Parce que n'ayant pour vous que les hommes qui veulent un coup d'État, si vous n'en faites pas, vous n'aurez personne. » On saurait difficilement se rendre compte de l'état des esprits à la cour et dans les salons du parti. On s'y félicitait, avec des regards enflammés et des serrements de main triomphants. Cette exaltation pénétrait jusque dans une partie du clergé. Plusieurs évêques célébraient dans des mandements l'avénement du ministère Polignac. L'un d'eux s'exprimait ainsi :

Nous n'en doutons pas, N. T. C. F., ces nouveaux dépositaires du pouvoir auront la gloire de replacer la patrie sur ses véritables bases ; nous en prenons à témoin les sinistres présages des esclaves de l'incrédulité, qui, déjà, s'annoncent comme ne pouvant supporter une patrie où le trône et l'autel se prêtent un mutuel appui.

L'extrême droite ne se servait pas seulement de la chaire pour publier ses menaces et proclamer ses espérances. Le procureur général de la cour de Metz disait dans un réquisitoire :

L'article 14 de la Charte assure au roi un moyen de résister aux majorités électorales ou électives. Donc, si, renouvelant les jours de 1792 et de 1793, la majorité refusait l'impôt, le roi devrait-il livrer sa couronne au spectre de la Convention? Non ; mais il devra maintenir son droit et se sauver du danger par des moyens sur lesquels il convient de garder le silence.

C'est surtout dans la presse qu'il faut, comme toujours, chercher l'expression de ce qu'il y avait de plus exagéré dans les vues de l'extrême droite. Les journaux de ce parti couronnaient dignement ainsi l'œuvre de violence et de folie poursuivie pendant toute la Restauration. Quelques citations permettront de juger ce qu'on osait publier. Plus politique et mieux avisée que *la Quotidienne*, *la Gazette de France* ne se croyait pas moins obligée de dire :

Il est des circonstances où le pouvoir du roi peut s'élever au-dessus des lois.

La Quotidienne s'écriait :

Il serait plaisant qu'une boule de plus ou de moins fît la vérité d'une doctrine politique... Souverain maître et seigneur, le roi ne doit compte de ses raisons à personne. Quand il parle seul, tout doit obéir avec joie dans un profond et respectueux silence. Quand il a dit à ses sujets : Je veux, la loi même a parlé.

Le Drapeau Blanc :

En déclarant le roi inviolable, la Charte l'a déclaré infaillible. — Si les ministres ont la majorité, ils sauveront le trône avec elle ; s'ils ne l'ont pas, ils le sauveront sans elle. La majorité c'est le roi. — La France ne reconnaît que le roi pour son immortel représentant. — Le roi n'est pas roi, quand il ne peut pas, par son initiative, se donner une majorité. — La crise est prochaine, inévitable, elle doit être courte et salutaire..... Bientôt les vieux libéraux apprendront ce qui a été résolu. Rira bien qui rira le dernier.

Et *l'Apostolique :*

On ne peut se refuser à le reconnaître, la source du mal vient d'une Charte impie et athée. La religion, la justice, Dieu même, commandent d'anéantir ces codes infâmes, prodiges d'impiété que l'enfer a vomis sur la France[1].

[1] Il faut voir quelles thèses étranges développent les mêmes journaux quand, après l'adresse des 221 et la dissolution de la Chambre, il s'agit de procéder à de nouvelles élections. « Et maintenant, députés parjures, s'écrie *l'Universel*, allez montrer dans vos départements vos visages rouges de colère et de honte. » — « Le roi, dit *le Drapeau blanc*, a voulu leur adresser le mot qui leur dit qu'il n'est plus pour eux de salut que dans le repentir et la résipiscence. » L'organe officieux de M. de Polignac dit : « Les 221 se sont condamnés eux-mêmes. Choisissez, ont-ils dit au roi, entre les ministres et nous. Le roi a choisi, et le jugement est sans appel. Si maintenant ils ne se résignent pas, ils doivent être déclarés indignes.... Si les 221 s'étaient résignés, ils auraient pu obtenir leur pardon. Si, dans leur orgueil, ces hommes ont conçu l'espoir de dicter au juge sa sentence ; si, foulant aux pieds l'arrêt qu'eux-mêmes ont provoqué, ils osent appeler du roi, non pas à

Il est assez piquant de remarquer en passant à quelles doctrines ont abouti ceux qui s'étaient montrés dans l'opposition défenseurs si farouches et si impérieux de la prérogative parlementaire. D'ailleurs, suivant l'habitude constante des fauteurs de coups d'État, les journaux d'extrême droite s'essayaient à caresser le populaire, pour y trouver un point d'appui contre les classes moyennes et politiques. « C'est du peuple, disait *le Drapeau blanc*, que s'occupera le nouveau ministère, du peuple qui travaille et qui souffre. On lui doit du travail, du pain, et un salaire qui lui permette d'entrevoir sans tristesse les jours de la vieillesse et des infirmités. » D'autres journaux du parti déclaraient que « le peuple souffrait, écrasé par une aristocratie insolente, et qu'il appartenait au roi de le soulager. »

Les extravagances des ultras servaient les desseins de la gauche. « Les libéraux font les morts et encouragent ces folies, écrivait M. de Villèle; ils espèrent qu'elles tourneront à leur avantage. » La tactique des feuilles antidynastiques consistait à reproduire les provocations des journaux royalistes. Le ministère, embarrassé, se crut obligé de désavouer ces journaux par un article inséré au *Moniteur*. Aussi, les écrivains d'extrême droite se plaignaient-ils des lenteurs et des timidités du cabinet. Ils menaçaient de l'abandonner. *Le Drapeau blanc* l'avertissait que « la patience des royalistes commençait à s'épuiser, et qu'entre son inaction et la trahison du ministère précédent, il ne voyait pas une grande différence. » Si la catastrophe n'avait promptement éclaté, on aurait vu ce besoin d'attaque, cette émulation de violence, qui étaient devenues comme le tempérament de la presse royaliste, aboutir à constituer une contre-opposition d'extrême droite contre M. de Polignac lui-même.

Toutefois, il serait injuste de dire que tout le parti royaliste approuvât les desseins de coup d'État. La droite n'était pas avec M. de Polignac. Elle continuait, suivant son habitude, à être la victime bien plus que l'alliée des ultras. Il suffit de voir comment son véritable chef, M. de Villèle, s'exprimait dans sa correspondance. Dès le 6 août 1829, quelques jours avant la nomination de M. de Polignac, il déclarait qu' « un ministère d'extrême droite serait une folie. » Un peu plus tard il engageait son ami, M. de Montbel, qui était entré dans le nouveau cabinet, à en sortir, puisqu'on annonçait un coup d'État, « jeu périlleux pour lequel sa belle âme n'était pas faite. »

Dieu son seul juge, mais à un juge qui n'est ni dans le ciel ni dans la Charte, alors ces hommes deviendront criminels, alors ils se feront d'insensés rebelles. » Le *Drapeau Blanc* soutient que « tout électeur qui persistera à donner son suffrage à un député frappé par le roi d'incapacité législative, se rendra coupable d'un délit. »

— « Ma conviction, écrivait-il sur son carnet, est que nous marchons à une débâcle dans laquelle personne ne conservera les moyens de nous remettre à flot. » Il informait madame de Villèle que « personne n'avait confiance, » et dans diverses lettres il ajoutait :

Laissons triompher ces gens-là. Leur règne ne sera malheureusement pas long. Nous nous estimerions trop heureux d'être sauvés par eux. Mais ils nous jettent au contraire dans le désordre et la confusion, et s'ils se font petits auprès du roi, ce n'est que pour faire peser sur lui la responsabilité de leur absurdité... — Quelle imprévoyance ! Jamais pareil aveuglement n'a précédé ni amené plus clairement la chute d'un gouvernement ! — Il est très-probable que les ministres vont entraîner le malheureux prince et le pays dans des coups d'État mal préparés, mal conçus, mal reçus et mal soutenus, et il y a de quoi compromettre la légitimité, notre honneur et notre salut. Ils vont continuer ce qu'ils ont si bien commencé, user tous les moyens de sortir, par des voies légales, pacifiques et sûres, de la fâcheuse position dans laquelle on se trouve. — On aura usé et brisé, en en abusant, la dernière ressource de l'ordre et de la royauté.

M. de Villèle condamnait la politique de M. de Polignac, moins sans doute au nom du droit, qu'au nom du bon sens pratique. Il y voyait une sottise encore plus qu'une mauvaise action. C'était, on le sait, le penchant de son esprit[1]. Mais ses critiques ne parvenaient pas à la nation ; elles ne dépassaient guère le cercle des amis auxquels il écrivait ou avec lesquels il causait. La droite modérée ne faisait aucune protestation publique, aucune opposition ouverte contre cette politique, qu'elle pressentait devoir être fatale à la couronne et au pays. On aurait peine à distinguer *la Gazette de France*, demeurée fidèle à M. de Villèle, des autres feuilles royalistes. Elle n'eût pas osé refuser de soutenir la thèse de l'omnipotence royale et du coup d'État. A peine se hasardait-elle à laisser percer quelque inquiétude sur l'adresse avec laquelle serait conduite une entreprise dont elle ne contestait ni la justice ni l'opportunité. Il semblait que l'exaltation d'une petite coterie de cour et de salon, et surtout les violences de la presse, fissent peser sur les esprits de la droite une sorte d'intimidation qui les empêchait, non pas seulement de se mettre en travers des folies, mais même d'en dégager leur responsabilité. Faiblesse ou malheur qui a trop souvent marqué le rôle de la droite dans ses rapports avec l'extrême droite. Est-ce

[1] Ne retrouve-t-on pas, par exemple, l'homme tout entier dans cet argument d'ordre financier par lequel il combattait ainsi l'idée du coup d'État : « Prenons garde, si on veut se passer de la Chambre pour voter l'impôt, il faudra se passer de l'impôt. J'ai dit cela bien souvent au roi : avec quelle autre machine aurait-on tiré tant de millions de la France et garanti le milliard de l'indemnité? Doléances et subsides vont de compagnie, comme on disait sous l'ancienne monarchie. »

d'ailleurs une infirmité particulière au parti royaliste? Que de fautes ne seraient pas évitées, si, dans toutes les opinions, les modérés avaient le courage de ne pas se laisser compromettre par les violents dans des actes qu'ils savent dangereux et souvent coupables !

Il est vrai que les ultras, aussi audacieux et aussi bruyants que M. de Villèle et ses amis l'étaient peu, faisaient bonne garde autour de leur ministère. Ils menaçaient ou injuriaient tous ceux qui avaient mine de vouloir entraver ses desseins. *La Quotidienne* apercevait-elle quelque mouvement autour de M. de Villèle, aussitôt elle reprenait son vieux rôle et son vieux style : elle « dénonçait, la douleur dans l'âme, l'intrigue qui se nouait pour rappeler M. de Villèle au ministère, » et elle ajoutait qu'elle « ferait son devoir et ne souffrirait pas que le salut de la France fût compromis. » La *Gazette de France*, si facile qu'elle fût à entraîner par les ultras, ne pouvait cependant supporter ces attaques contre son ancien patron, et il s'ensuivait une polémique aigre et violente entre elle et la *Quotidienne*. Au moment où les royalistes prétendaient s'imposer d'autorité au pays, leurs journaux ne pouvaient apaiser, ou du moins dissimuler, ce qu'il y avait encore entre eux de divisions passionnées et de rancunes implacables.

Tous ne se contentaient pas cependant, comme M. de Villèle, de gémir en secret. M. de Chateaubriand, qui s'était déjà séparé de l'extrême droite après la chute de M. de Villèle, donnait avec éclat sa démission d'ambassadeur à Rome. Il prenait même quelque part à la campagne d'opposition; mais il le faisait non sans un certain trouble d'esprit. Par moments, tout ébloui au grand aspect d'une séance royale, il s'écriait : « Voyez, malgré l'impopularité, la folle prétention de Polignac et de ses entours, à quel point le procès de la royauté est gagné dans le pays. On n'a pas détruit encore mon œuvre de 1814. Quel empressement vers la couronne ! quel amour pour elle, si peu qu'elle soit nationale ! Que ne ferait-elle pas, avec d'autres interprètes et d'autres noms ! » L'annonce de l'expédition d'Alger avait d'ailleurs exalté sa patriotique imagination. Mais aussitôt, avec cette mobilité d'esprit, à laquelle se joignait la divination du génie, il ajoutait : « Cela me ravit sans me rassurer. Qui connaît les abîmes de la Providence ! Elle peut, du même coup, abattre le vainqueur à côté du vaincu, agrandir un royaume et renverser une dynastie. » Et plus tard, se sentant entrer plus avant dans la crise, il disait, avec un accent de découragement : « Nous sommes emportés ! Quel chaos ! C'est bien le cas d'appliquer le mot de mon ami le duc de Fitz-James : Dans ce brouillard qui confond tout, on ne se rencontre pas, on se heurte. »

Naturellement, M. de Chateaubriand était encore plus maltraité

que M. de Villèle par les journaux royalistes. Une véritable excommunication était prononcée de toutes parts contre lui. La *Gazette de France* elle-même disait : « La démission de M. de Chateaubriand ne surprend personne; il rompt ainsi le dernier chaînon qui le rattachait à la cause de l'ordre. » *La Quotidienne* déclarait qu'il « se mettait, par sa démission, en hostilité directe avec le roi. » Quant au *Drapeau blanc*, il était, comme toujours, le plus injurieux :

Que veulent les lâches ou les traîtres qui donnent leur démission? Ils veulent être indépendants du roi? De qui donc dépendront-ils? D'eux-mêmes ou de la majorité populaire? Dans le premier cas, ce sont des brouillons dangereux ou des ambitieux risibles. Dans le second cas, ce sont des factieux. Il faut livrer ces gens-là au mépris, et les rejeter dans la fange révolutionnaire.

M. de Villèle et M. de Chateaubriand avaient le droit de mépriser ces indignes violences; mais n'auraient-ils pas dû entendre dans leur propre conscience une autre voix, aux reproches de laquelle ils n'auraient eu rien à répondre? Étaient-ils donc sans responsabilité aucune dans ces folies qu'ils déploraient avec tant de raison? L'extrême droite serait-elle arrivée à cet état de passion, d'illusion, d'outrecuidance, et surtout aurait-elle trouvé ainsi la place vide, si M. de Chateaubriand ne lui avait apporté, pendant la plus grande partie de la Restauration, un si puissant concours, s'il n'avait fait campagne avec elle contre le centre droit d'abord, contre la droite ensuite? M. de Villèle a une charge moins lourde; mais enfin, le roi aurait-il pu se croire encouragé, et en quelque sorte acculé, à prendre le ministère Polignac, si M. de Villèle, en partie par dépit, ne se fût associé aux ultras pour discréditer et renverser M. de Martignac?

Où étaient, dans cette crise, les royalistes du centre droit? On sait que la tactique jalouse et imprévoyante de la droite avait tout fait pour détruire leur influence. M. de Serre et M. de Richelieu étaient morts; M. Lainé était oublié à la Chambre des pairs; M. de Martignac était encore tout découragé et tout meurtri de sa chute. Cependant, lors de la discussion de la fameuse adresse qui devait s'appeler dans l'histoire l'adresse des 221, un ami de M. de Martignac, M. de Lorgeril, proposa une rédaction amendée qui, tout en blâmant le ministère, était moins blessante pour l'amour-propre royal. Il ne mettait qu'un refus de confiance là où la commission opposait un refus de concours. Rarement, en de semblables moments, les modérés parviennent à s'interposer entre les violences contraires. Repoussés à la fois par la gauche et par la droite, les amis de M. de Martignac furent réduits à s'abstenir.

On comprend, sans doute, que la gauche antidynastique ait repoussé un amendement dont le principal avantage était d'éviter un conflit violent et périlleux pour la royauté. Une telle conduite est naturelle chez ceux qui, avec M. Thiers, alors rédacteur du *National*, montraient dans les Bourbons de nouveaux Stuarts et voulaient faire contre eux une révolution de 1688. Ces hommes désiraient le coup d'État presque autant que les ultras. Mais n'aurait-on pas pu espérer une autre attitude de la part des libéraux qui ne cherchaient pas, de parti pris, le renversement de la vieille monarchie? Non moins rebelles à l'expérience que leurs adversaires, ils persistaient dans cette politique impatiente et exigeante qui avait été déjà malheureusement la leur en face de M. de Serre et de M. de Martignac. Ils n'étaient pas assez convaincus, — et c'était leur grand tort, — de la nécessité de faire beaucoup de sacrifices pour éviter la scission entre la France et la royauté, de l'intérêt supérieur qu'il y avait, pour la liberté elle-même, à ne pas rentrer dans le cercle stérile et fatal des révolutions. Plusieurs, après coup, se sont repentis[1]. Cette faute, qui a été celle des libéraux dès les premières années de la Restauration, devait continuer à marquer leur conduite jusqu'à la fin. Quelques semaines après la discussion de l'adresse, à l'heure du dénoûment, quand les ordonnances auront provoqué l'insurrection, ils ne sauront pas s'arrêter à mi-chemin dans la résistance, et, placés en face de la double abdication du roi et du dauphin, ils n'auront pas, suivant l'expression de M. de Falloux, « le prévoyant courage de consacrer, dans ces journées décisives, le principe de l'inviolabilité royale en même temps que celui de la responsabilité ministérielle[2]. » Qui

[1] Tel est le sentiment qu'exprime avec une grande franchise le duc de Broglie dans ses *Notes biographiques* : « Par la rédaction de M. de Lorgeril, dit-il, le roi ne se trouvant pas mis au pied du mur, n'étant pas réduit à choisir immédiatement entre son ministère et la Chambre, la discussion pouvait s'ouvrir... S'il en était résulté, ce qui n'avait rien d'impossible, des rapprochements, des transactions, des compromis, si le tiers-parti avait fini par reprendre pied dans le ministère sous la raison Martignac ou toute autre, bref, si l'état des choses antérieur à la crise que nous traversions, s'était rétabli en nous offrant, ainsi qu'au roi, l'occasion de revenir sur nos sottises réciproques, nul doute que cela n'eût mieux valu qu'une révolution, même légitime, même glorieuse. La révolution est l'*ultima ratio* des peuples, comme la guerre est l'*ultima ratio* des rois; même en ayant bonne cause et bonne chance, on n'y doit recourir qu'à la dernière extrémité. » — M. Villemain, dans son étude sur M. de Chateaubriand, paraît éprouver le même regret.

[2] C'est dans son discours de réception à l'Académie que M. de Falloux a dit ces remarquables paroles. Le passage entier mérite d'être cité : « Vous me permettrez de déplorer qu'en présence de l'abdication de Charles X, de l'abnégation du Dauphin, son fils, et de la fille de Louis XVI, qu'à l'aspect d'un prince de dix ans, que ne pouvait atteindre une animosité ou un reproche, la France n'ait pas eu le prévoyant courage de consacrer, dans ces journées décisives, le principe de l'inviolabilité royale, en même temps que celui de la responsabilité ministérielle. On eût

donc, à l'heure actuelle, sous la leçon terrible des événements, ne sentirait de quel poids une telle faute a pesé sur la France! S'il était difficile de ne pas la commettre, combien il est plus difficile de la réparer!

VI

Mais ce n'est pas de la gauche qu'il est ici question, c'est de l'extrême droite. Aussi bien, celle-ci tenait en ce moment le premier rôle : elle avait devant elle le champ libre pour accomplir ses desseins de coup d'État. La protestation isolée de M. de Chateaubriand, les gémissements discrets de M. de Villèle, l'intervention sans espoir et l'abstention attristée des amis de M. de Martignac, ne pouvaient pas la gêner un moment. Elle régnait seule au milieu des débris du parti royaliste, démembré, discrédité, annulé par elle. L'heure est venue de la crise décisive. Nous allons donc enfin voir ce parti à l'œuvre et le juger par ses actes. Hélas! l'épreuve ne sera pas longue! En quelques semaines se succèdent les scènes de ce drame rapide : adresse des 221, dissolution, élections, ordonnances; puis — non plus en quelques semaines, mais en quelques heures — démission du cabinet, abdication du roi, renonciation du Dauphin, impossibilité de poser même un instant la couronne sur la jeune tête du duc de Bordeaux, et victoire de la révolution! On ne s'attend pas à voir retracer ici le détail de ces événements; ils ne sont que trop connus. Et même à quoi bon s'arrêter pour mettre l'extrême droite en face de son œuvre, et l'écraser sous le poids de sa responsabilité? Les faits, à eux seuls, sont assez accablants. Toutefois, ce qui surprend le plus dans cette catastrophe, et ce qu'il convient de mettre

dit alors : La royauté est sauvée; il eût fallu ajouter : La liberté l'est aussi. La liberté se serait affermie par sa modération, autant que par sa victoire. En sacrifiant le droit héréditaire, on crut qu'elle échappait à son dernier danger et triomphait sans retour. Cela était vrai dans les intentions et dans les espérances, mais non pas dans les chances de l'avenir qui s'ouvrait pour notre pays... La violence était rentrée dans cette arène que ne ferment jamais ceux qui l'ont ouverte. »

M. Guizot, dans ses Mémoires, tout en rappelant les faits qui rendaient cet acte de sagesse difficile, a dit : « C'eût été, certainement, un grand bien pour la France, et de sa part un grand acte d'intelligence, comme de vertu politique, que sa résistance se renfermât dans les limites du droit monarchique, et qu'elle ressaisît ses libertés sans renverser son gouvernement. On ne garantit jamais mieux le respect de ses propres droits qu'en respectant les droits qui les balancent; et quand on a besoin de la monarchie, il est plus sûr de la maintenir que d'avoir à la fonder; mais il y a des sagesses difficiles qu'on n'impose pas à jour fixe aux nations, et que la pesante main de Dieu, qui dispose des événements et des armées, peut seule leur inculquer. »

en lumière pour compléter le portrait des ultras, ce n'est pas l'audace avec laquelle ils s'attaquent de front au principe des libertés publiques, ce n'est pas l'illusion étrange qui rassure leur conscience sur la légitimité de leur conduite, c'est la légèreté inouïe, la prodigieuse maladresse avec laquelle cette affaire est conduite. On n'avait jamais vu de faiseurs de coup d'État si scrupuleux et si honnêtes; mais jamais non plus de si incapables. Ces hommes, qui méditent le plus hardi des coups de main, et qui lancent volontairement la monarchie dans la plus périlleuse des aventures, ne savent même pas prendre les précautions les plus vulgaires, ni se mettre en état de soutenir, à l'heure critique, un semblant de lutte.

Cette impuissance avait apparu dès le début du ministère. Leur nom seul avait été une provocation. Les journaux avaient dévoilé le secret de leur politique. A leur point de vue, il n'y aurait eu qu'une tactique : surprendre et intimider le pays par quelque acte de rapide énergie. M. de Polignac, au contraire, était resté plusieurs mois inactif et immobile; il semblait troublé de son renom et avait au pouvoir je ne sais quoi de gêné et de dépaysé; il laissait l'esprit public aller à la dérive, l'opposition prendre courage et narguer « ce ministère matamore qui était le plus coi des ministères. » On répétait bien tous les jours qu'il fallait être « énergique. » — « Ce qui a manqué jusqu'ici, disait-on, c'est l'audace de planter son drapeau. » Mais quand il était question d'en venir aux actes, on ne savait que faire. Les projets de coups d'État les plus bizarres étaient débattus l'un après l'autre au conseil des ministres, sans qu'on pût aboutir à rien. « M. de Polignac, disait finement un journal libéral, ne manque ni de foi, ni de courage. De sa personne, il est même résolu ; mais il ne sait pas bien à quoi. Il est prêt à tout faire, mais il cherche ce qu'il faut faire. »

A cette indécision se joignait, chez le ministre d'extrême droite, une confiance naïve. Il n'admettait pas qu'il pût rencontrer le moindre obstacle. Quelqu'un soulevait-il une objection, demandait-il si l'on avait pris telle précaution, prévu telle éventualité, M. de Polignac répondait avec sa bonhomie gracieuse : « Bah ! bah ! vous êtes l'homme aux difficultés ; vous verrez que nous marcherons à merveille et que tout ira bien[1]. » Pour trouver de pareilles illusions, il faudrait remonter jusqu'aux émigrés; encore ceux-ci avaient-ils l'excuse de n'être ni au pouvoir, ni même en France.

Cette faiblesse était vue de tout le monde, excepté de M. de Polignac et du roi. On sait ce qu'écrivait à ce sujet M. de Villèle. Les

[1] Journal de M. de Guernon-Ranville, p. 97.

ambassadeurs étrangers en étaient stupéfaits, et lord Stuart disait le 1er juillet à un ami : « Chaque fois que je vais aux affaires étrangères, je crois entrer dans le paradis des fous de Milton. Les fous sont dans une situation déplorable, mais ils se croient toujours à merveille. » Les collègues eux-mêmes de M. de Polignac avaient, à la différence de leur chef, le sentiment de leur impuissance. L'un d'eux, M. de Montbel, s'en plaignait souvent à son ami M. de Villèle, et il lui écrivait :

On ne peut avoir confiance en nous, parce que nous ne pouvons en avoir en nous-mêmes. Point de précédents, point d'habitude des affaires, point de cette puissance sur l'opinion qui prévient en faveur des ministres qu'on peut être forcé de prendre.

Voici les remarques qu'un autre ministre, M. de Guernon-Ranville, notait heure par heure sur son journal :

En vérité, nous sommes frappés d'aveuglement... — Nous en sommes encore plus convaincus depuis cette courte épreuve : nous ne sommes point en force pour soutenir la lutte..... Il n'y a, dans notre marche, ni ensemble, ni fermeté. Nous avançons sur une ligne indécise, sans plan, sans système arrêté ; nous vivons au jour le jour dans une confiance aveugle, tandis que l'orage se forme et nous menace de toutes parts. Cet état de choses ne peut durer... — Nous n'avons ni plan, ni direction ; il est impossible d'aller ainsi ; c'est une position ridicule et par suite coupable.

Aussi, quand il se produisait des vides dans le cabinet, ne pouvait-on les remplir qu'avec peine. Personne ne voulait y entrer, et par contre, tout le monde voulait en sortir[1].

Seul, au milieu de cette inquiétude générale, M. de Polignac conservait une sérénité souriante et il marchait droit vers l'abîme avec

[1] M. de Chantelause n'acceptait un portefeuille, en mars 1830, que sur l'ordre du roi, et il écrivait à un de ses amis : « Je regarde ma nomination comme l'événement le plus malheureux de ma vie, et il n'est rien que je n'aie fait pour y échapper. Je cède à des ordres qui ne me permettent que l'obéissance. Ainsi regarde-moi comme une victime à immoler et plains-moi. » M. de Chabrol et M. de Courvoisier, au contraire, s'empressaient de donner leur démission. Le roi était obligé d'intervenir pour empêcher M. de Montbel de les suivre. « Je vous le demande par amitié, lui disait-il, par dévouement pour ma personne, je l'exige comme roi. » Il l'embrassait en pleurant, en le conjurant de lui faire ce sacrifice. Et comme le ministre, après avoir cédé à ces royales instances, demeurait tout troublé, Charles X lui écrivait : « Au nom de Dieu, calmez-vous, mon cher Montbel ; songez que je vous ai donné un ordre positif. » M. de Guernon-Ranville n'était pas moins pressé de se dégager de cette compromettante responsabilité. M. de Polignac lui opposait la volonté formelle du roi. M. de Guernon cédait aussi ; mais il écrivait dans son journal : « Je ne manquerai pas la première occasion. » Et plus tard il ajoutait : « Le portefeuille me pèse effroyablement, et je ne manquerai pas de m'en débarrasser, aussitôt que je le pourrai avec honneur. »

la sécurité d'un somnambule. Au moment même où il se décidait à frapper le grand coup, il négligeait de prendre les précautions militaires les plus simples. Rien n'était préparé en vue d'une lutte. Il n'y avait à Paris que 8,000 hommes et 8 canons. Le ministre de la guerre était absent, et celui qui le suppléait, M. de Champagny, n'était pas averti, la veille au soir, de la publication des ordonnances. Le Dauphin disait, en se promenant de long en large et en se frottant les mains : « Je connais quelqu'un qui sera bien étonné demain en lisant *le Moniteur*, c'est Champagny ! » Du reste, M. de Polignac répétait imperturbablement à ses collègues que « toutes les mesures étaient prises pour que la résistance fût à l'instant comprimée. » Si l'on s'étonnait que tel ordre n'eût pas encore été donné, il répondait d'un ton dégagé : « Vous vous inquiétez toujours ! » Après la signature des ordonnances, comme on parlait dans le conseil de l'éventualité d'un mouvement populaire, le chef du cabinet déclarait « qu'il ne craignait aucun événement fâcheux, mais que, en toute hypothèse, il y avait à Paris des forces assez considérables pour garantir la paix publique. » Le préfet de police, interrogé par M. de Guernon-Ranville, se montrait aussi confiant que le premier ministre : « Quoi que vous fassiez, disait-il, Paris ne bougera pas. Marchez hardiment, je réponds de Paris sur ma tête, j'en réponds. »

Quand l'insurrection éclata, l'incapacité de M. de Polignac apparut plus manifeste encore. Sous prétexte que l'état de siége était proclamé, il demeura inerte et laissa tout aux mains du maréchal Marmont dont le dévouement douteux aurait eu besoin d'être au moins stimulé et peut-être surveillé. L'un des ministres, le baron d'Haussez, a dépeint le président du conseil tel qu'il se montrait aux Tuileries pendant la lutte, rêveur, parcourant les appartements, s'asseyant, écrivant, sortant, rentrant, et ne répondant à aucune des questions qui lui étaient adressées. — Pendant ce temps, dans un autre château, à Saint-Cloud, le roi était aussi sous l'empire des illusions que son ministre lui avait fait concevoir. Le jour même où paraissaient les ordonnances, une partie de campagne était arrangée pour les jeunes princes. Au moment où leur gouvernante, madame de Gontaut, prit congé du roi, celui-ci l'avertit que *le Moniteur* contenait quatre ordonnances dont il lui dit la substance en les comptan sur ses doigts. La voyant pâlir : « Eh bien ! ajouta-t-il, qu'en pensez-vous ? — Nous voilà donc arrivés, répondit-elle, au moment redouté d'un coup d'État, et dans quel moment ! » Le roi, mécontent, reprocha à madame de Gontaut d'avoir bon cœur, mais mauvaise tête, et comme elle insistait, il tourna la chose en plaisanterie et recommanda aux jeunes princes « d'être bien sages, vu

qu'il n'avait plus de troupes pour les mettre à la raison. » Puis, reprenant un ton plus sérieux, il affirma que l'article 14 lui donnait le droit positif de gouverner par ordonnances. « Calmez-vous, dit-il enfin, jouissez de cette journée. Moi, je vais la passer à Rambouillet. Vous voyez que je suis parfaitement tranquille sur le résultat des mesures que j'ai prises[1]. » Deux jours plus tard, en pleine bataille, Charles X n'était pas encore désabusé. L'ordre de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui, l'empêchait de rien savoir. Il paraissait résolu à ne point croire ce qui pouvait lui déplaire, et repoussait avec mauvaise humeur toute nouvelle défavorable. Dans le salon royal, il jouait aux échecs sans parler d'autre chose que du jeu. Pendant ce temps, les décharges d'artillerie ébranlaient les fenêtres, et tout le monde affectait de n'y pas faire attention[2].

Mais, dans ces journées lamentables, on a hâte de voir apparaître au-dessus de l'incapacité et de l'aveuglement des conseillers, quelque inspiration directe du sang royal. M. de Guernon-Ranville raconte du Dauphin un trait vraiment admirable, et qui, jusqu'ici, croyons-nous, n'était pas connu.

C'était le 31 juillet :

Le prince occupait l'entrée du pont, du côté de Sèvres, avec un bataillon de la garde et les lanciers de Fimarcon ; une foule d'insurgés était de l'autre côté, et, faisant des démonstrations comme pour forcer le passage, s'était déjà approchée du pont. Le prince s'avança au devant de cette troupe et l'engagea à ne pas tenter une lutte dans laquelle elle serait écrasée ; une vive fusillade fut la réponse à cette allocution, et des vociférations couvrirent la voix du prince. Le duc de Guiche, aide de camp de Monseigneur, s'approcha de lui et l'engagea à se retirer. — « Votre Altesse court ici un danger inutile, dit cet officier, ce n'est pas sa place. — Monsieur, répondit le prince, un fils de France est toujours à sa place en présence du danger, lorsqu'il s'agit surtout d'épargner le sang français. » Et il renouvela ses tentatives pour ramener cette foule égarée, ou du moins la déterminer à ne pas se compromettre dans une attaque meurtrière et sans possibilité de succès. Ces efforts furent vains, les insurgés, tout en continuant de tirer sur le prince, gagnaient du terrain, et déjà s'étaient engagés sur le pont. Le Dauphin, désespérant de faire entendre raison à ces insensés, et ayant vu un officier frappé d'un coup de feu à ses côtés, revint

[1] Ces faits sont rapportés dans les Mémoires inédits de madame de Gontaut, dont M. Duvergier de Hauranne a eu communication.

[2] On a raconté que M. de Polignac aurait entretenu la confiance du roi, en lui communiquant une apparition surnaturelle qu'il croyait avoir eue après la signature des ordonnances. Le roi aurait rapporté ce fait au gouverneur de Saint-Cyr; et M. Pasquier, qui l'a consigné dans ses Mémoires inédits, dit le tenir directement de cet officier. Malgré la précision de ce renseignement, le témoignage de M. Pasquier doit paraître un peu suspect en semblable matière.

à ses troupes et donna ordre au chef de bataillon de faire faire une charge pour déblayer le pont. Cet officier prononce le commandement, les soldats restent immobiles ; le commandement est répété, même immobilité, suivie bientôt de quelques murmures, puis, tout à coup, une violente agitation se manifeste, et la troupe tout entière s'ébranle au pas de course, pour passer à l'ennemi ! Le Dauphin se précipite au devant de cette foule mutinée, en s'écriant : « Arrêtez ! Si vous voulez m'abandonner, que ce ne soit pas du moins en fuyards ! sachez conserver l'ordre et le calme qui conviennent à des soldats. A vos rangs ! » Ces hommes obéissent machinalement et vont se reformer à quelques pas en arrière. Pendant ce temps, le Dauphin ayant ordonné aux lanciers de balayer le pont, une charge vigoureusement exécutée refoule à plus de deux cents toises, dans la plaine, la populace parisienne, et en un clin d'œil le pont est entièrement libre. « Maintenant, dit le prince, en s'adressant à l'infanterie, si vous êtes décidés à déserter le poste de l'honneur, voilà votre chemin, partez !..... Les malheureux ne se le firent pas répéter, et coururent se ranger sous le drapeau de la révolte.

De tels incidents étaient faits pour éclairer les plus aveugles, et il fallut bien finir par ouvrir les yeux. Le ministère d'extrême droite n'avait plus qu'un dernier service à rendre à cette monarchie qu'il avait prétendu sauver à lui seul, et qu'il avait si follement poussée dans l'abîme, c'était de donner sa démission. Et même il était trop tard. Le trône était brisé. Lorsque le roi partit de Trianon pour Rambouillet, quelques-uns des ministres démissionnaires se disposaient, par un dernier témoignage d'attachement et de fidélité, à prendre place dans une des voitures de la suite ; un officier général de l'escorte royale s'approcha d'eux et leur déclara rudement « que leur présence compromettait la sûreté du roi, et qu'ils devaient s'éloigner. » C'était leur faire sentir sans ménagement et à une heure où la leçon était particulièrement cruelle, tout le mal qu'ils avaient fait à la royauté. — Telle fut la fin de l'extrême droite.

Quelques mois plus tard, après qu'un gouvernement nouveau a été improvisé sur les ruines irréparables de la vieille monarchie, les derniers ministres de Charles X sont traduits devant la cour des pairs. Pour défendre sa vie contre les passions irritées, pour défendre l'honneur de sa mémoire devant la postérité, quelle protection vient alors invoquer M. de Polignac? Celle du ministre même qu'il avait renversé, de M. de Martignac. N'est-ce pas comme une réparation solennelle faite par l'extrême droite à la droite modérée? M. de Martignac, atteint déjà du mal qui doit l'enlever, accepte cette mission, sans se demander si elle ne lui coûtera pas la vie, et par un admirable plaidoyer, il arrache son ancien adversaire à l'échafaud. Il devait d'ailleurs défendre de sa parole un client plus auguste en-

core. Retenu depuis longtemps par la maladie loin de la Chambre, il tente, le 15 novembre 1831, un suprême effort pour se traîner jusqu'à la tribune. Il a appris qu'une loi de proscription était proposée contre la famille royale. Il vient la combattre avant de mourir. L'assemblée émue est suspendue à ses lèvres. Jamais son éloquence n'a été plus élevée, plus touchante et plus digne. Écoutons un moment ces derniers accents :

J'ai été attaché au roi Charles X, j'ai été son ministre, je l'ai servi avec un zèle consciencieux et un dévouement sincère ; et, quoique mon zèle et mon dévouement aient été mal compris et mal appréciés, j'ai osé, après sa chute, parler ici, avec respect de sa vieillesse, et avec émotion de son malheur... Quant à moi, je l'avouerai, je serais peu disposé à accorder ma confiance à ceux dont les affections sont si variables, dont le dévouement est si mobile, qui sont si prompts à passer du respect pour le pouvoir debout, au mépris pour le pouvoir tombé... Je n'ai rien fait pour la révolution de 1830. Je vais plus loin, j'ai tout fait contre elle ; car Dieu m'est témoin que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour la prévenir, pour l'empêcher d'arriver. Citoyen de mon pays, contemporain de mon siècle, éclairé et non aveuglé par le pouvoir sur la réalité des choses, j'ai vu très-distinctement l'abîme où l'on conduisait la dynastie, et j'ai fait tous mes efforts pour l'empêcher d'y tomber. Tant qu'a duré la tempête, j'ai courbé une tête impuissante à la conjurer. Quand elle a été apaisée, j'ai regardé autour de moi pour contempler ce qu'elle avait laissé : j'ai trouvé les débris d'une monarchie de huit siècles réduite en lambeaux, après une lutte de trois jours. A cet aspect j'ai éprouvé un sentiment pénible et douloureux que je n'ai pas cherché à dissimuler, car, je le déclare, je ne sais pas plus cacher un sentiment que j'éprouve, que je ne saurais feindre un sentiment que je n'éprouve pas. Mais, sous les débris du trône brisé, j'ai retrouvé, j'ai reconnu la terre de France, la sol de ma patrie, de cette patrie à laquelle j'étais dévoué, de cette patrie dont les intérêts, confondus et mêlés avec les miens, m'étaient toujours restés chers, précieux et sacrés...

Puis après avoir combattu éloquemment la loi de proscription, épuisé, obligé, par défaut de forces, d'abréger son argumentation, il termine ainsi :

En rompant un silence forcé, j'ai cédé à ce que j'ai cru mon devoir. Vous savez tous, messieurs, ce que c'est que la voix du devoir, ce qu'elle a d'impérieux et d'irrésistible, et vous ne vous étonnerez pas de m'avoir vu lui obéir. Je n'ai pas voulu parler aux passions ni aux partis ; c'est une langue que je voudrais oublier, si je l'avais jamais apprise. Témoin de ces luttes intestines, de ces scènes violentes, qui déchirent depuis longtemps mon pays, et qui fondent des camps ennemis sur une terre commune, j'appelle de tous mes vœux le terme de ces dissensions funestes ; je n'espère

pas que ma voix affaiblie se fasse entendre souvent au milieu du bruit des orages, mais je veux être absous par ma conscience du mal que je n'aurais pu empêcher.

Quelques mois plus tard, M. de Martignac était mort; mais il avait vécu assez pour montrer aux hommes d'extrême droite que si les royalistes modérés sont les seuls qui puissent servir utilement le roi sur le trône, ils sont aussi les seuls qui puissent avec autorité le défendre dans le malheur.

Nous disions au début de cette étude : « Il faut demander compte à l'extrême droite de ce qu'elle a fait, non pas contre telle thèse libérale, mais contre la monarchie, non pas contre des adversaires ou des amis froids des Bourbons, mais contre leurs plus illustres défenseurs. » Chacun maintenant peut répondre et conclure.

Spectacle étrange ! Pendant ce siècle, la vieille royauté n'a régné que seize années. Sur ces seize années, les hommes qui se prétendaient les amis les plus ardents de cette royauté, en ont passé quinze dans l'opposition ! Et quelle opposition ! Une opposition à outrance, vraiment révolutionnaire par les procédés, sans mesure dans le dénigrement, le sarcasme et l'invective; une opposition sans scrupule, qui ne répugne pas aux alliances suspectes, renverse successivement les trois ministères royalistes en se coalisant avec la gauche, et fait plus souvent et plus longtemps campagne avec les ennemis acharnés du trône qu'avec les ministres honorés de la confiance du roi. De là cette réflexion, on pourrait dire cet aveu de M. Michaud, qui s'écriait à la vue des ravages faits ainsi dans son propre parti : « Au fond de toute opposition, il y a une vipère. »

L'opinion du jour est généralement plus favorable, ou en tout cas moins sévère, pour les partis même réactionnaires, que pour les gouvernements, fussent-ils sages et libéraux. Mais cette injustice ne survit pas aux passions passagères qui l'ont produite. La postérité répare les erreurs des contemporains. Cette réparation a commencé déjà pour les hommes mêlés aux luttes de nos trente années de liberté parlementaire. C'est en vue de cette époque, qu'il y a quelque temps, avant d'être lui-même à la tête des affaires de son pays, le duc de Broglie écrivait : « L'histoire sera indulgente pour les gouvernements et sévère pour les oppositions. » Maxime profonde et juste qui pourrait être utilement méditée par les hommes

politiques : ils y trouveraient un encouragement, les uns à dédaigner les faveurs d'opinion, les autres à supporter avec une patience fière l'impopularité.

Cette opposition d'extrême droite, quelle en était d'ailleurs l'idée inspiratrice? Pour fonder la monarchie, la Restauration devait être une œuvre de paix et de transaction entre les deux France que le malheur des événements avaient placées l'une en face de l'autre. Ainsi l'avaient compris, avec des nuances diverses, tous les grands royalistes, les uns s'attachant plus à la conciliation des principes, les autres à celle des intérêts, les uns tâchant de gagner la confiance des fils de la Révolution pour les amener à la monarchie, les autres s'adressant aux fils d'émigrés pour les convertir aux principes, ou tout au moins aux habitudes constitutionnelles. Ainsi l'avait compris également Louis XVIII; la charte n'avait été qu'une transaction. On a vu avec quel acharnement l'extrême droite a combattu cette œuvre. Elle s'obstinait à ne voir, dans la Restauration, qu'une restitution à faire aux vaincus et aux spoliés de 1789, qu'une revanche de la vieille société et de la vieille royauté. Alors même qu'elle n'espérait pas réaliser ses prétentions, elle voulait au moins se donner la satisfaction de les proclamer bien haut, d'autant plus provocante qu'elle était plus faible, et ne s'inquiétant jamais si elle aidait ainsi les ennemis des Bourbons à creuser davantage, entre la monarchie et la France, le fossé que les royalistes sages s'efforçaient de combler.

Pour être en mesure d'écarter les préventions soulevées contre la Restauration, et de résister à la menace révolutionnaire, qui est le mal permanent de ce siècle, il était nécessaire de donner au gouvernement l'assiette la plus large; il fallait grouper autour du trône les forces conservatrices de toute origine, la bourgeoisie comme la noblesse, les anciens constitutionnels de 1789 avec les revenants de l'émigration ; il fallait, suivant le mot de M. de Martignac, « étendre autant que possible le cercle des amis du roi. » L'extrême droite s'y est encore opposée. Elle n'a eu qu'une pensée : rétrécir ce cercle chaque jour davantage. Elle était possédée d'un besoin d'épuration et d'excommunication qui lui faisait à toutes les crises mutiler et démembrer de ses propres mains le parti royaliste. Se rappelle-t-on la folie sinistre qui avait frappé, comme par l'effet d'un châtiment divin, les hommes de la grande révolution, et qui les poussait à se proscrire, à se décimer eux-mêmes, jusqu'au moment où ils ne sont plus restés qu'une poignée misérable et impuissante? Événements et personnages étaient, grâce à Dieu, bien changés sous la Restauration; mais il semblerait vraiment parfois que l'extrême droite fût atteinte d'une maladie analogue. Elle empêchait d'abord de fonder par l'union de la droite et du centre droit un puissant parti de gou-

vernement royaliste. La droite pure lui paraissait ensuite une base encore trop étendue; elle la disloquait et en déclarait suspecte la plus grande partie. Elle ne fut contente qu'au jour où elle détermina enfin le roi à livrer le pouvoir à une coterie étroite, isolée dans la Chambre et dans le pays.

Tant qu'il s'est agi de dissoudre le parti royaliste et de faire en quelque sorte œuvre négative, l'extrême droite a réussi. C'est le phénomène habituel et, certes, l'un des plus décourageants de ce temps, que la facilité avec laquelle une minorité violente peut tenir en échec les partis modérés, discréditer leur sagesse, tourner en faiblesse leur prudence, et en embarras leurs ménagements, rendre vains leurs efforts les plus honnêtes et les plus courageux. Mais autant ces minorités sont puissantes pour l'attaque, autant leur impuissance éclate quand, sur les ruines qu'elles ont faites, elles doivent enfin fonder ou seulement défendre un gouvernement. Au bout de quelques mois, la royauté se brisait aux mains de M. de Polignac.

Tel est, en effet, le dénoûment de cette politique et la famille royale reprend le chemin de l'exil. Qui demeurerait insensible devant la douleur immense de ce vieux roi, de ces princes et de ces princesses, debout, le 16 août 1830, sur le tillac d'un trois-mâts américain, regardant silencieux le rivage de France qui fuit à l'horizon, et ne pouvant retenir des sanglots quand il disparaît pour toujours ? Mais si ces exilés laissent beaucoup derrière eux en quittant leur patrie, est-ce qu'ils n'emportent pas davantage avec eux, et ne doit-on pas gémir sur la France autant que sur les Bourbons ? Ils emportent ce droit héréditaire dont quelques esprits trop absolus ont pu exagérer la portée théorique, mais dont on ne saurait exagérer l'utilité pratique, ce droit héréditaire qui est, dans un siècle de mobilité et d'effervescence démocratiques, la garantie de la stabilité, l'harmonieux complément et le contre-poids efficace des libertés publiques. Par le départ d'un vieillard et d'un enfant, la France se trouve condamnée à être ballottée d'expédient en expédient, toujours sous la menace de révolutions ou de coups d'État qui s'appellent et se commandent les uns les autres; à chaque crise nouvelle, elle sent davantage le mal de la scission qui s'est produite, mais aussi la difficulté croissante d'y remédier; elle apparait semblable à un noble vaisseau qui a perdu dans un coup de mer quelque pièce maîtresse; on peut se flatter au premier moment d'y suppléer par un aménagement plus ou moins ingénieux; mais que les vents de tempête viennent à souffler, les pièces de rechange éclatent au premier choc et le navire s'en va à la dérive en péril de s'échouer sur les basfonds du césarisme ou de se briser sur l'écueil de la démagogie.

Devant cette douleur royale et ce malheur d'une nation, comment

retenir un mouvement de colère contre les insensés qui, en aimant leur roi et leur pays, ont si persévéramment travaillé, depuis 1815, à amener cette catastrophe? Sans doute, on ne saurait trop le répéter, ils ne sont pas les seuls coupables. Si cette étude était une histoire complète, au lieu d'être une sorte de monographie, il faudrait montrer quelle part doit être imputée, dans ce désastre, aux attaques violentes et perfides de la gauche, aux exigences impatientes et à l'imprévoyante légèreté des libéraux. Mais ces partis étaient ennemis, ou tout au moins ils n'étaient pas amis de la Restauration. Ce qui est plus bizarre et fait perdre davantage patience, c'est de voir la monarchie renversée par ceux-là mêmes qui se proclamaient — en parfaite sincérité — ses plus ardents partisans.

Toutefois, l'histoire ne doit pas se laisser aller à ces sentiments d'irritation. Si son devoir est, comme on a tenté de le faire dans cette étude, d'exposer sans faiblesse les fautes commises, elle doit, avant de prononcer le dernier jugement, chercher s'il n'y a pas ce que la langue judiciaire appelle des circonstances atténuantes. Il en existe une pour les ultras d'alors ; nous l'avons plus d'une fois indiquée : c'est le souvenir si récent de la Révolution. Ces hommes rentraient à peine de l'exil, triste école où, d'ordinaire, ni le cœur ni l'esprit ne s'élargissent; ils étaient encore en deuil de leurs parents morts sur l'échafaud; ils voyaient les anciens domaines de leurs familles passés aux mains d'étrangers, toute leur vieille société transformée et bouleversée, et ils ne trouvaient plus leur place dans la société nouvelle, formée sans eux, presque contre eux. Comment s'étonner beaucoup qu'ils aient été désorientés, troublés, que des idées de vengeance, ou tout au moins de revanche, aient traversé leur esprit, que les mots de transaction et de pacification aient sonné mal à leurs oreilles? Cette excuse est probablement la seule, mais elle est considérable. Si elle laisse tout entière la gravité des fautes, elle atténue quelque peu la responsabilité de ceux qui les ont commises.

Quoi qu'il en soit, une telle excuse a pour caractère de diminuer de valeur à mesure qu'on s'éloigne de la Révolution. Elle n'était déjà plus, en 1829, ce qu'elle avait été en 1815. Pourrait-il être question de l'invoquer en 1874, après tant d'expériences de tout genre, quand les intérêts ne sont plus en souffrance, quand les colères sont calmées et que chacun s'est fait sa place dans la société nouvelle? Si l'extrême droite venait encore aujourd'hui, avec l'amertume, la violence, les attaques à outrance, les coalitions révolutionnaires des ultras de la Restauration, faire échec aux efforts patriotiques des partis modérés; si, comme sous M. de Serre, elle cherchait à séparer la droite et le centre droit; si, comme sous M. de Villèle,

elle disloquait la droite, compromettant ou excommuniant la plupart des royalistes; si, comme sous M. de Martignac, par dépit ou par fol espoir, elle faisait échouer la dernière chance de constituer, avec les débris de nos partis, sinon un gouvernement parfait, du moins le seul gouvernement possible, — quelle responsabilité devant le pays et devant l'histoire! Et où serait alors l'excuse? Nos malheurs mêmes, en augmentant le péril de la faute, la rendraient plus criminelle.

Aussi nul ne voudra la commettre. La majorité de l'Assemblée nationale a montré à l'œuvre sa clairvoyance et son patriotisme. Ne nous inquiétons donc pas outre mesure, quand nous entendons parfois un écho, et même une répétition identique, des violences, des provocations et des extravagances d'autrefois. Le mal, après tout, n'a pas atteint les parties hautes de la droite. On ne saurait empêcher qu'il ne se retrouve dans la presse quelques « incorrigibles survivants et descendants du *Drapeau blanc* ou de *la Quotidienne*. Mais du moins, au parlement, presque tous les députés royalistes s'inspirent des exemples de M. de Serre, de M. de Villèle ou de M. de Martignac. Si, en rappelant le passé, cette étude a rendu plus saisissante pour tous les esprits de bonne foi la vue du danger présent; si elle contribue ainsi, fût-ce dans la plus humble mesure, à écarter du parti royaliste, du parti conservateur, de la France elle-même, les hontes et les désastres où les précipiterait aujourd'hui le renouvellement des fautes anciennes, elle aura atteint son but et reçu sa récompense.

PAUL THUREAU-DANGIN.

AUGUSTIN COCHIN[1]

V

VOYAGE A ROME.

L'année 1862 apporta à M. Cochin une de ses joies les plus vives. Il accomplit alors un projet longtemps caressé, celui d'un voyage à Rome.

Le désir d'admirer dans sa majesté la mère de toutes les Églises, le besoin de rendre un fidèle hommage au souverain Pontife, arrachait M. Cochin à ses occupations, à ses devoirs sans cesse agrandis, et l'entraînait en Italie. « L'envie d'être les courtisans du malheur, écrivait-il à sa belle-sœur, madame de Saint-Maur, la crainte d'événements ajournés, mais toujours menaçants, la réunion de presque tous les évêques du monde, tant et de si diverses séductions nous déterminent à ce voyage. »

Le moment était, en effet, solennel pour la papauté : sa faiblesse matérielle et sa grandeur morale se manifestaient en même temps à tous les yeux. Les calamités qui s'abattaient sur Rome étaient depuis longtemps préparées ; au congrès de Paris, présidé par notre ministre des affaires étrangères, le comte Walewsky, des paroles significatives avaient été prononcées, et la question italienne était brusquement introduite dans une conférence qui avait pour but de régler la question d'Orient. Tout observateur de la politique impériale pouvait dès lors prévoir et signaler des événements qui, en effet, ne tardèrent point à sortir de l'ombre où ils avaient été tramés. On sait avec quelle rapidité ils se succédèrent. La guerre de 1859, qui semblait dirigée contre l'Autriche seule, accabla le pape ; les Romagnes

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars 1874.

furent envahies et occupées par le Piémont qui nous devait la Lombardie. En 1861, la petite armée pontificale, commandée par le général de Lamoricière, fut écrasée à Castelfidardo ; cet odieux attentat excita l'indignation de tous ceux qui avaient gardé quelque souci de l'honneur et de la justice. M. Cochin leur servit d'interprète dans le *Correspondant*. Son article qui mériterait d'être cité tout entier, commençait par ces mots :

« La journée de Castelfidardo, signalée par le triomphe de soixante mille soldats aguerris contre une poignée de volontaires, instruits et réunis en trois mois, cause à Turin un enthousiasme extraordinaire. Il faut que l'éclat du nom de Lamoricière soit bien grand, et que cet homme vaille à lui seul une armée, pour qu'un général, un roi, un peuple, se disent fiers d'avoir été les plus forts à dix contre un! Les Piémontais, on le voit bien, n'ont pas l'habitude de gagner des victoires à eux seuls.

« Pour nous, si nous avions eu l'honneur de compter parmi les soldats du vainqueur de Constantine, et de livrer un si bon combat sous un si bon chef pour une si bonne cause, nous sentirions encore, au sein de notre défaite, quelque fierté mêlée à notre douleur, et, offrant à Dieu nos efforts malheureux avec plus de confiance que nos ennemis n'oseront offrir leur triomphe, nous entonnerions sans trouble ces paroles du *Te deum : Te martyrum candidatus laudat exercitus*[1]. »

Pie IX était réduit à la souveraineté de Rome et du patrimoine de Saint-Pierre. Le Piémont, arrêté devant ce dernier asile par les ménagements que lui imposait encore le gouvernement impérial, avait aussitôt porté ses envahissements plus loin. Le royaume de Naples, entamé par Garibaldi, venait d'être annexé par Victor-Emmanuel. Le pape, enveloppé de tous côtés, pouvait entrevoir déjà le moment où il n'aurait plus qu'à choisir entre l'exil et la captivité. C'est au milieu de ces tristesses et de ces craintes que Pie IX, canonisant solennellement les martyrs du Japon, appelait autour de lui les évêques du monde entier, et l'Église, réunie dans son centre, se montrait d'autant plus dévouée à son chef que celui-ci était plus attaqué.

M. Cochin arrivait à Rome accompagné de madame Cochin et de son fils aîné. Il avait rencontré en route deux des hommes qui lui étaient le plus chers, M. de Soland et M. de Rességuier[2] ; la Providence semblait se plaire à entourer de cœurs amis ce cœur en qui la sympathie rendait plus vive et plus pénétrante l'impression du

[1] *Correspondant* du 25 septembre 1860.
[2] Le comte de Rességuier, député à l'Assemblée nationale.

beau. Ainsi aimé, il voyait mieux, il jugeait mieux : l'affection était la clef de tous ses autres plaisirs.

On était alors au milieu de la semaine sainte. Les belles cérémonies de l'Église, les magnifiques chants qui émeuvent même les cœurs fermés à la foi catholique, frappèrent vivement M. Cochin. Il écrivait alors à madame de Saint-Maur :

« Rome, 19 avril 1862.

« Quand on arrive à Rome le soir du mercredi saint, il faut désespérer de donner le samedi une idée nette de la première impression qu'on éprouve. On passe de cérémonie en cérémonie, de monument en monument; l'esprit est confusément encombré de sentiments et de souvenirs que domine la présence solennelle du représentant le plus élevé de Dieu sur la terre. N'attendez donc de moi aucune description dans ce premier billet. Je me borne à vous dire que nous sommes émus et contents, que nous avons vu et suivi le Saint-Père dans toutes les cérémonies, depuis deux jours, qu'il nous reçoit déjà ce soir, qu'il paraît fort et bien portant, quoique les cheveux soient tout blancs et le visage fatigué. Une foule immense se presse ici, comme si Rome était la reine du monde et la tranquille cité du Christ, au lieu d'être la proie de l'ambition des hommes et le but des efforts d'une révolution envahissante. »

M. Cochin attachait trop peu d'importance à ce qui ne concernait que lui, pour écrire régulièrement un journal de voyage ; cependant il prit quelques notes sur les souvenirs qui l'avaient le plus ému, et l'audience qui est mentionnée dans cette lettre ne pouvait être omise :

« Rome, 19 avril 1862, samedi saint.

« A quatre heures et demie, dans l'immense galerie du Vatican, le Saint-Père, assisté de Mgr Talbot et de Mgr Pacca, nous a reçus en audience publique, avec plus de cinq cents personnes de toutes nations, Angleterre, Russie, Brésil, Pérou, Amérique. Le pape, en blanc, d'un pas ferme, d'un air souriant, a traversé la galerie, s'arrêtant à chacun, bénissant et parlant. Il m'a appelé par mon nom, m'a demandé des nouvelles du comte de Montalembert; puis il a béni mon fils, ses frères, leur mère, et m'a donné sa main à baiser. A la fin de l'audience, il s'est placé au centre et est monté sur le degré d'une fenêtre, et là, d'une voix forte, souvent voilée de larmes, il a prononcé une courte allocution qui se terminait par ces mots : « Nous sommes dans un temps de confusion ; dans une « grande partie de l'Europe, les principes du droit et de la justice ont

« été méconnus. Nous nous servirons des armes chrétiennes, la prière, « la patience, la fidélité et l'inébranlable *confidence* en Dieu. »

Le lendemain, M. Cochin fut reçu seul en audience particulière. Cette audience dura trois quarts d'heure, et ce temps précieux fut courageusement employé par lui à exposer au Saint-Père les besoins religieux, intellectuels et politiques de notre pays, tels qu'il les comprenait. Son langage était trop respectueux et ses intentions étaient trop pures pour que le Pape pût s'y méprendre, et il ne s'y méprit pas. Sur les points les plus délicats, il répondit à M. Cochin avec un accent tout paternel. « Je ne condamne point « la liberté, dit-il, je ne fais pas de politique, mais il y a aujourd'hui « en circulation des erreurs que je ne puis passer sous silence, et je « prépare une grande bulle sur laquelle je consulterai les évêques. » C'est le document qui fut publié depuis sous le nom de *Syllabus*. Pie IX accorda ensuite des témoignages de souvenir au P. Lacordaire qui venait de mourir, et dont il dit : « Je le regrette beaucoup ; » et à M. de Montalembert dont il s'informa en termes très-affectueux.

Lorsque le règne de Pie IX sera entré dans l'histoire, les notes de M. Cochin à cette date pourront être utilement consultées. On y trouvera un portrait du souverain pontife, tracé avec émotion au sortir de ces audiences mêmes, et dont j'extrais les premières lignes :

« Trois dons admirables de Dieu sont réunis dans la personne de Pie IX : la sainteté, la bonté, la beauté. Intimement uni à Dieu, l'aimant de l'amour le plus ardent et le plus continuel, ne songeant qu'à lui plaire et qu'à lui obéir, il a de plus un cœur bon et une nature aimable. Rien ni de superbe, ni de contraint ; il cause avec plaisir, avec abondance, avec gaieté. Ces dons intérieurs sont servis par une belle physionomie, des yeux expressifs, des traits réguliers, des gestes dignes. C'est bien, à la fois, un prince, un père, un prêtre. »

Deux jours après, M. Cochin suivait le Saint-Père à Porto d'Anzio, petit village à cinq lieues de Rome, et nous lisons dans son journal :

« Le lundi 28 avril, à quatre heures, le Saint-Père a bien voulu nous recevoir à Porto d'Anzio. Le cérémonial habituel ne fut pas possible dans le salon si petit où le Saint-Père nous admit. A peine entrés, nous étions à ses genoux, baisant ses mains tendues pour nous recevoir. Il nous a relevés et nous a fait asseoir.

« Cette audience a été une scène d'effusion comme une visite au meilleur des pères. Pie IX nous a permis de nommer, un à un, tous

ceux que nous aimons, s'intéressant à chacun comme s'il eût été son enfant, ou comme le pasteur s'intéresse à chacun de ses agneaux. Au nom de mon beau-père, il m'a dit : « Je le connais, il est excel« lent. » Je lui ai nommé chacun des membres de cette famille toute chrétienne qui est l'œuvre de M. et de madame Benoist-d'Azy, et il les a bénis.

« Je lui ai présenté les respects du général Oudinot, de MM. de Montalembert, de Falloux, de Broglie, de Lamoricière, Berryer, Sauzet, Jaubert, de l'amiral Fourichon, enfin de tous ceux pour qui ce souvenir serait un honneur, et particulièrement de ceux avec lesquels il m'a été donné de prendre part à la défense de l'Église. Chaque nom a été pour lui l'occasion d'une remarque flatteuse, d'un sourire ému ou d'une exclamation de joie. L'intérêt chaleureux que tant de nobles cœurs prennent à sa cause a amené sur ses lèvres quelques paroles pleines de calme, de charité et d'espérance sur les malheurs qu'il endure.

« Nous avions préparé deux suppliques demandant des faveurs spirituelles pour nos familles et pour nous. Sa Sainteté a voulu les lire avec attention; comme le jour lui manquait : « Allons, mon « enfant, a-t-il dit à Denys, rendez un service au pape. Je suis vieux, « je n'y vois plus ; rendez-moi la lumière, ouvrez le volet. »

« Pie IX a daigné accorder nos demandes, joindre à sa signature plusieurs lignes touchantes ; puis il nous a bénis. Nous avons baisé ses pieds et ses mains, et nous nous sommes retirés, laissant le chef spirituel du genre humain, le pontife universel, l'illustre, saint et malheureux Pie IX, dans une humble petite chambre, devant une table sans autres ornements que le crucifix qui rappelle ses devoirs, l'horloge qui mesure son temps, la plume qui dicte ses volontés.

« Revenus à notre auberge, nous avions à peine eu le temps de remettre nos esprits, que nous avons entendu passer sous nos fenêtres le Saint-Père et sa modeste maison, se rendant à pied au bord de la mer. Nous l'y suivîmes, et pendant une heure, la belle plage de Porto d'Anzio nous offrit un spectacle attendrissant et pittoresque dont notre mémoire gardera à jamais la trace.

« La nature, l'histoire et la vie présente s'unissaient dans ce petit coin du monde, pour composer un tableau d'un effet saisissant. La nature avait fourni les couleurs, l'azur du ciel, les rayons du soleil, l'aspect changeant de la mer, la sombre ceinture des falaises entremêlées de riantes villas. Tous les plus anciens souvenirs de la Rome païenne, les Volsques, Antium, Néron, sa naissance, les ruines de son palais avancé dans la mer, l'Apollon découvert dans ces ruines, le triomphe de l'Église sur l'Empire, voilà la part de l'histoire. Sur cette scène décorée par tant de splendeurs

naturelles, agrandie par tant de réminiscences historiques, figurez-vous, au déclin du jour, des groupes animés, remuants, pleins de joie ; ici des enfants, là des pêcheurs, à l'horizon les zouaves pontificaux faisant retentir les clairons, pendant que leur drapeau flotte sur les tentes de leur petit camp ; au centre, enfin, de tous les regards, le pape revêtu de sa soutane blanche et de son chapeau rouge à franges d'or, marchant gaiement au bord des flots, suivi et entouré de la foule, comme l'était autrefois son maître sur la rive lointaine des lacs de Judée.

« Au grand galop de leurs chevaux, les familles des princes Borghese et Barberini s'approchent, mettent pied à terre et demandent la sainte bénédiction. Sur la même poussière, des enfants en haillons s'agenouillent auprès d'eux ; des pêcheurs présentent leurs filets avant de les jeter à la mer. Quelques instants après, ils reviennent confus de n'avoir rien pris. « Mes enfants, leur dit gaiement le pape, « voyez comme la Providence fait bien ce qu'elle fait. Il n'y a pas « de poissons et je ne les aime pas ; vous aimez les écus, et en voici. »

« Le Saint-Père avance, ne cessant d'admirer la beauté du jour, et nous le suivons, touchés de cette scène bien simple et pourtant bien grande, puisqu'elle nous présente le vrai caractère de cette paternité royale, objet de tant d'attaques, et nous fait goûter avec Pie IX, au milieu même de ses plus grandes épreuves, un des rares moments de joie accordés ici-bas à ce vieillard auguste.

« Des fenêtres de la villa Mastaï, le pape pouvait voir en rade la frégate *l'Immaculée-Conception* dont les planches seraient peut-être un jour son unique refuge. Un peu plus au large, à l'aide d'une lunette d'approche, il aurait pu apercevoir la flotte du roi Victor-Emmanuel, qui se rendait à Naples en triomphe et allait recevoir une escorte d'honneur de notre flotte. »

M. Cochin revint de Porto d'Anzio à Rome ranimé et fortifié. Il se livra dès lors à toute l'ardeur de sa curiosité, et étudia d'un esprit libre et d'un cœur content les incomparables beautés de la ville éternelle ; il en jouissait avec transport ; il eut le bonheur de trouver autour de lui les hommes les plus capables de les lui faire bien goûter. M. Ampère fut un de ceux-là ; ce savant qui avait promené sa curiosité à travers toutes les parties du monde, et poussé ses recherches dans toutes les directions de l'esprit, avait fait de Rome sa dernière étude. Lui qui naguère pouvait, en face des Pyramides, se reposer de la lecture des hiéroglyphes par la lecture de livres chinois, avait alors enfermé ses recherches dans l'enceinte de sa nouvelle demeure ; il les poussait avec l'ardeur de son vif et pénétrant esprit. Nul ne resta plus français à l'étranger, nul ne mêla plus de verve aux

sciences exactes, et ne porta avec plus de bonne grâce le poids d'immenses travaux. Jeune d'humeur, animé dans son langage, riche de pensées, il ouvrait spontanément et sans réserve les trésors de son érudition. Quel charme de parcourir avec l'auteur de *l'Histoire romaine à Rome* cette ville où toute pierre a ses titres, où tout lieu a été le théâtre d'un grand événement!

M. de Rossi portait plus de gravité et non moins d'ardeur dans l'étude de l'antiquité chrétienne. M. Cochin ne pouvait le suivre sans émotion dans les catacombes où le christianisme naissant cachait ses mystères et ses martyrs. Le silence de ces vastes solitudes répandait sur son esprit une religieuse émotion, les souvenirs qu'elles évoquaient réchauffaient sa foi; son cœur se recueillait dans la prière et l'adoration. Les explications de l'éminent archéologue qui a découvert et rendu à la vénération des fidèles le tombeau de sainte Cécile et le cimetière de saint Calixte, confirmaient cette pieuse impression : il retraçait avec chaleur la vie des premiers chrétiens, éclairait les obscurités de leur symbolique et commentait leur naïves inscriptions.

Au sortir des catacombes, M. Cochin apercevait dans toute sa gloire la Rome du christianisme triomphant, et celle-là avait dans M. Dupanloup un interprète digne d'elle. Les plus magnifiques monuments religieux commentés à l'aide de l'histoire ecclésiastique, la beauté des arts expliquée avec la force de l'éloquence, les chefs-d'œuvre de l'inspiration chrétienne dépeints par un évêque en qui tout ce qui est grand éveille un si puissant écho, quelle association de tout ce qu'il y a d'élevé et d'admirable parmi les hommes! Un lieu excitait surtout la foi de M. Cochin, c'était le tombeau des saints apôtres. « C'est là qu'on se sent raffermi, écrivait-il à M. de Montalembert; on renouvelle tous les serments sur les cendres des deux géants chrétiens toujours réunis ici d'une manière si frappante, comme l'autorité et la raison, le rocher et la source, la foi imposée et la foi démontrée. »

« Je ne puis dire que du bien de Rome, écrivait-il au prince Albert de Broglie, car je ne connais encore que sa piété, ses arts, ses souvenirs et son soleil. Cette impression dépasse celle que j'attendais. Les religieux et les prélats n'ont pas l'air si tyrans, ni les populations si victimes que le *Siècle* le proclame avec lord Palmerston. J'ai vu cependant un esclave, oui, un vrai esclave, mais il est le sujet d'un Anglais; c'est un Hindou, appartenant à un colonel R., qui sans doute écrit à Londres que les Romains sont opprimés, tandis qu'il emmène loin de son pays un *coolie* qui couche à sa porte par terre et n'a la permission de manger qu'une fois par jour. Je l'ai vu; ce serait assez piquant à faire savoir au *Times*. »

Le même sentiment éclate dans une autre lettre à M. de Montalembert. « Je suis venu pour augmenter ma foi, non pour la troubler, et je gouverne mon voyage de manière à atteindre ce but. J'ai donc soigneusement commencé par ouvrir toutes grandes à l'admiration les portes de mon âme ; je n'ai pas voulu entendre une seule conversation politique ou critique avant d'avoir reçu la bénédiction du pape à Saint-Pierre, vénéré la croix à Sainte-Hélène, visité le Forum, entendu la musique de la chapelle Sixtine le vendredi saint, suivi les tombeaux de la voie Appienne au coucher du soleil, contemplé la Transfiguration au Vatican, et visité les ateliers d'Overbeck. Me voilà chargé, enrichi d'admirations vives et d'impressions profondes. Je puis me risquer à placer le contre-poids des misères dans l'autre plateau de la balance, sans craindre qu'il l'emporte, comme on voit à la porte de la basilique Saint-Laurent un démon peser les fautes du saint avec ses vertus et ne pas réussir à faire baisser le bon côté. »

M. Cochin quitta Rome pour Naples. Quel contraste entre ces deux villes! D'un côté la gravité solennelle, de l'autre la joie facile et insouciante ; là les grandes ruines et les grands monuments, ici la nature, dans l'attrait toujours jeune de sa beauté. M. Cochin parcourut avec ravissement ces pays qui faisaient dire à Gœthe : « On aura beau dire, raconter et peindre, ceci est au-dessus de tout : les rivages, la baie, le golfe, le Vésuve, la ville, les faubourgs, le château, les promenades! J'excuse tous ceux que la vue de Naples met hors de sens. »

Ce pays fait pour le plaisir des yeux présentait alors à la pensée de douloureux contrastes. Une révolution venait de le bouleverser, et Victor-Emmanuel occupait le trône du roi de Naples, son beau-frère. M. Cochin retrouvait dans le port napolitain l'escadre piémontaise qu'il avait aperçue quelques jours auparavant au large de Porto d'Anzio; mais il retrouvait également la flotte française, et il s'en exprimait ainsi avec M. de Montalembert :

« Il y avait à remporter une victoire sur les esprits pour que le roi fût bien reçu : la France a remporté cette victoire en le faisant suivre par trois amiraux, huit vaisseaux, neuf mille hommes. L'effet de la présence de la flotte a été énorme et décisif. L'amiral avait ordre de rendre au roi des honneurs exceptionnels; petite guerre, illuminations, manœuvres, rien n'a été épargné pour agir sur une population qui vit par les yeux. Elle doutait de la pensée de l'Empereur sur l'unité : elle a vu la France, l'Angleterre, la Suède derrière Victor-Emmanuel; elle n'a plus douté, au moins pour quelques semaines. »

Le voyage de Naples ne fut pour M. Cochin qu'une excursion ra-

pide. Il était rappelé à Rome par une préférence intime et profonde; il l'était aussi par des préoccupations de diverse nature. Un ecclésiastique français, professeur de philosophie dans un grand séminaire, M. l'abbé Godard, avait publié, en gardant l'anonyme, un ouvrage intitulé : *la Doctrine de l'Église et les principes de* 89. M. Cochin avait rendu compte de ce livre dans *le Correspondant*[1], non sans réserves, mais avec éloges, et l'ouvrage venait d'être mis à l'index. L'auteur, inexpérimenté en pareille matière, avait donné à son livre un titre irritant et choisi un mauvais terrain, puisqu'il rattachait les principes essentiels de l'état social actuel et de la législation moderne à ce document pompeux et vain, fameux et inconnu, *la Déclaration des droits de l'homme*. La noblesse d'âme et la droiture d'intentions qui respiraient dans l'ouvrage incriminé eussent touché M. Cochin, lors même qu'il n'y eût pas été directement intéressé. Il entreprit de le défendre, ou du moins d'adoucir le coup porté, puisqu'il était arrivé trop tard pour le détourner. Il n'hésita donc pas à se rendre près de la Congrégation de l'index, représentée alors par le P. Modena, savant religieux, qui cachait la plus vaste érudition sous les dehors les plus bienveillants et les plus modestes. M. Cochin en parle en ces termes à M. de Montalembert :

« Je me suis transporté chez le secrétaire et l'inspirateur de l'Index, le P. Modena. Connaissez-vous ce petit vieillard très-vif et très-actif? Il demeure à la Minerve; or, la moitié des couvents étant vide, et les couvents étant des casernes toutes faites, on a rempli de pantalons garance les dortoirs déserts. La grande salle, sur laquelle s'ouvre la chambre du P. Modena, est occupée par le 62e régiment de ligne; à huit heures du matin, je trouve là cent soldats à leur toilette ou la gamelle en main; on me reconnaît pour un *pays*, et je force la consigne. Victorieux des défenseurs de la force matérielle, j'approche plus craintif de la petite cellule où la force morale tient garnison. Là, on fait de la théologie sans regarder l'heure, et le P. Modena lit plus souvent du Suarez ou du Michel Cano que du Paradol ou du Jourdan. Rome est toujours Archimède continuant son algèbre pendant qu'on envahit sa maison. Cela a son beau côté. »

Le cahier de notes nous fournit la suite de ce récit :

« Je frappe et j'ouvre : des in-folios contre la muraille, des papiers épars sur une grande table, deux secrétaires la plume à la main, voilà ce qui me frappe d'abord avant d'entrevoir un vieux petit

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août 1861.

moine en habit blanc, le capuchon sur la tête, avec un visage parcheminé, des gestes vifs et prompts. Tous les yeux se fixèrent à la fois sur l'intrus en habits laïques. « Le père Modena ? — C'est moi; et vous? — Je remis ma carte. — Ah! Cochin, de Paris! Où est-il? Est-ce vous-même? — Oui, mon père. — Je vous connais; vous écrivez des livres, vous écrivez *le Correspondant*. Mais vous êtes prêtre, mon cher. — Nullement. — Si, vous l'êtes un peu par la doctrine. Je suis le préfet de police des âmes; je vous ai lu, vous n'avez rien à craindre de moi. »

« Après cet accueil d'une familiarité tout italienne, le P. Modena me fit observer qu'il était trop occupé ce jour-là pour prolonger l'entrevue, et me donna rendez-vous pour le lendemain. Je fus exact, et l'entretien prit aussitôt une tournure sérieuse. « Puis-je vous demander pourquoi vous avez condamné un écrit français sur la doctrine catholique et les principes de 1789? — Ah! j'ai reçu la soumission de l'auteur dans une lettre admirable. — Cela ne m'étonne pas. Vous savez sans doute que j'ai loué ce livre? — Trop vite! mon cher. — Jusqu'à preuve contraire, je le crois très-défendable. — Oui, oui; *in abstracto*, ce n'est que du saint Thomas et du Suarez, mais *in concreto*, il y a des choses dangereuses. — Je voudrais bien connaître les motifs de la condamnation. — Je ne puis vous les faire connaître. On ne donne pas les motifs, de peur d'éterniser les discussions, auxquelles on veut couper court. »

« Là-dessus, le P. Modena m'expliqua très-complaisamment les habitudes de l'Index, se plaisant à me répéter qu'il ne frappait ni l'homme ni l'ensemble d'une doctrine, quand l'ensemble était irréprochable, mais tel écrit, ou dans tel écrit tel passage. Il me rappela que Bellarmin et Liguori avaient été censurés sur quelques points de détail; qu'en France, lorsqu'on avait condamné le traditionnalisme de M. Bonnetty, l'archevêque de Paris ayant écrit, dans une circulaire à son clergé, que la doctrine tout entière du traditionnalisme était condamnée, il avait été blâmé; que dans les cas mêmes où la sentence ne porte pas *donec corrigatur*, on peut être autorisé à reviser son ouvrage et à publier d'autres éditions. « Il est à présumer, me dit-il, que M. l'abbé Godard obtiendra cette faveur, s'il le désire. Il s'est soumis sans réserve, et s'est souvenu de cette belle parole appliquée à l'autorité de l'Église par le théologien Michel Cano : *Pater meus major me est*[1]. »

« Ensuite le P. Modena continua très-abondamment l'entretien, tantôt en italien, tantôt en français; il m'a donné des vers et des dis-

[1] M. l'abbé Godard suivit ce conseil et publia une seconde édition qui ne fut l'ob- d'aucune censure.

cours dont il est l'auteur; et, comme il me plaisantait un peu sur mon attachement aux principes de 89, je n'ai pu m'empêcher de lui répondre : «Mon père, vous êtes la doctrine catholique; mais les principes de 89 sont à votre porte, en pantalon rouge, qui vous gardent. Ces soldats sont là parce que nous avons eu, en 1849, des journaux, des orateurs, une tribune, tous les moyens d'agir sur l'opinion, que nous devons à 1789. »

« Nous nous sommes quittés très-bons amis; le père m'a vivement demandé de revenir le voir. »

Le journal de M. Cochin ne contient pas seulement ce qui lui est personnel, il contient aussi plusieurs portraits d'une touche originale. L'un des plus piquants est celui de Mgr de Mérode, auquel il rendait en même temps ce légitime hommage, dans une lettre à M. de Montalembert : « Votre beau-frère a le droit d'être fier de sa petite armée; elle a seule gardé le pape dans un poste exposé. Elle prouve au monde qu'on ne peut pas le toucher sans verser le sang, et que ce gouvernement a des hommes prêts à mourir pour lui. C'est beaucoup; la France, sans cela, serait déjà partie, le Piémon déjà entré. »

Le P. Vercellone[1] prend aussi une juste place dans la galerie des portraits :

« Je n'ai pas trouvé à Rome un religieux plus austère ni un esprit plus libéral que le P. Vercellone. Jeune encore, courbé non par l'âge mais par l'étude, passant sa vie à collationner les textes hébreux, sanscrits, grecs, arméniens, coptes, latins, des saintes Écritures, pour répondre aux attaques de l'érudition moderne, le P. Vercellone est un de ces religieux qui ne voient rien, mais devinent tout, qui, appliquant l'Évangile, à la lettre, à eux-mêmes et au monde, se trouvent toujours en avant, avec la hardiesse de la vertu sincère, et rencontrent le vrai en ne cherchant que le bien. »

Le cardinal Barnabo, préfet de la congrégation de la Propagande :

« Il marche vite, il parle vite, il mange vite, il écrit vite. Je ne sais pas s'il est le seul à Rome qui ait une montre, il est peut-être le seul qui la monte exactement et qui la regarde souvent. Comme membre du conseil de la propagation de la foi, j'avais plusieurs affaires sérieuses à traiter avec lui. Elles le furent à la minute et il voulut bien me dire quels services rendait à la propagande cette œuvre qui vit d'aumônes, au jour le jour, sans laquelle tant de missionnaires manqueraient littéralement de pain. »

[1] Barnabite, auteur de magnifiques travaux bibliques.

Mgr Berardi occupait alors une grande place dans la confiance du cardinal Antonelli; il était fort au courant des idées modernes et de la situation politique de l'Europe. M. Cochin eût souhaité que la chancellerie pontificale répondît plus souvent et plus directement aux accusations qui partaient de haut et portaient loin. Il était convaincu que lorsqu'on a une grande cause et une petite force, des arguments meilleurs que les bataillons, il ne faut pas se lasser d'agir sur l'opinion.

Le vénérable marquis Brignole, longtemps ambassadeur de Sardaigne à Paris, avait expressément chargé M. Cochin de presser le cardinal Antonelli au sujet d'une dépêche publique répondant à tous les sophismes de la politique piémontaise, et cette pensée fut loin de demeurer alors sans résultats.

La présence d'un grand nombre d'évêques français à Rome, les grandes questions qui s'agitèrent alors, permirent à M. Cochin une intervention et des services de même nature. Il fut appelé à prendre part aux délibérations et aux résolutions les plus graves; je regrette que la réserve qu'il s'imposa toujours à cet égard m'impose à mon tour le même silence.

M. de Montalembert, qui connaissait bien l'empressement de M. Cochin à s'effacer, lui ayant exprimé des regrets en cette occasion, M. Cochin se contenta de lui répondre : « Ne me plaignez pas d'être peu connu. Dieu me donne une vie heureuse, obscure et utile; que puis-je souhaiter de plus? Et si l'obscurité s'en allait, qui sait si le bonheur ne s'envolerait pas! Mais aimez moi, c'est une partie de ce bonheur. »

Les cérémonies qui s'accomplirent alors à Rome furent couronnées par la canonisation des martyrs japonais, et le lendemain, les évêques présentèrent au pape une adresse dans laquelle ils exprimaient leur dévouement au Saint-Père, leurs vœux pour la chrétienté.

Quelques jours après, M. Cochin reprit le chemin de la France; mais à peine sur le sol natal, il voulut, comme toujours, associer ses amis aux sentiments dont son cœur débordait. Il publia dans *le Correspondant* un article ou plutôt un hymne intitulé : *Rome, les martyrs du Japon et les évêques du dix-neuvième siècle.* Les grands spectacles qu'a donnés la capitale de la chrétienté, les nuages qui assombrissent son horizon, se mêlent et s'opposent dans ces pages éloquentes; mais la foi du croyant plane au-dessus des détresses passagères et se repose dans une invincible espérance :

« Trois cents évêques, marchant lentement, revêtus de leurs ornements pontificaux, confondant la variété de leurs langages dans

l'unité d'une même prière, ont monté les degrés du plus beau temple du monde, servant de cortége au prince des évêques, au représentant le plus élevé de Dieu sur la terre, au vicaire de Jésus-Christ. Porté au-dessus d'une foule immense, émue, paisible, qui faisait retentir sous les voûtes la magnifique parole : *Tu es Petrus*, inscrite en lettres gigantesques au pied de la coupole, et répétée au son des instruments par 20,000 voix, Pie IX, en descendant à terre, pose le pied sur le tombeau même des apôtres, et la cérémonie commence. Elle est simple, expressive et sublime. On dirait que l'Église monte de degré en degré et frappe à la porte du ciel, en redoublant ses instances. A la première postulation, les litanies des saints invitent en quelque sorte tous les bienheureux à la fête; à la seconde, le *Veni, Sancte Spiritus*, chanté avec recueillement, implore l'assistance de Celui qui fait les saints; à la troisième, enfin, le décret est prononcé, le *Te Deum* éclate, et il semble que les nouveaux bienheureux se lèvent de la poussière et montent à l'éternité en présence des vivants : la terre, la tombe, le ciel, se sentent unis dans l'immortalité des âmes[1] ! »

VI

ÉTUDES DIVERSES SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE.
LETTRES A SES ENFANTS. — ÉLECTIONS DE PARIS EN 1863.
CONGRÈS DE MALINES.
UNE PRISE D'HABIT AU SACRÉ-CŒUR.

En revenant de Rome, M. Cochin aurait voulu se rendre à Londres pour la seconde exposition universelle. Assister aux grandes assises du travail, après avoir assisté aux grandes assises de la foi, passer des problèmes de l'âme à ceux de la matière, ce n'était pas pour ce vif esprit se donner le vain plaisir d'un contraste, mais c'était suivre à travers des formes diverses une cause unique, celle des progrès de l'humanité. Les lois de l'intérêt et les lois du devoir peuvent être en apparence contradictoires; en réalité, il y a entre elles un suprême accord et une intime harmonie. Cette vue est au fond de toutes les études sociales de M. Cochin. « La religion, dit-il, veut que les hommes soient parfaits, l'humanité souhaite qu'ils deviennent heureux, la politique s'efforce de les maintenir tranquilles. Ordre, bonheur, progrès moral, ces mots sont des synonymes; ils

[1] *Correspondant* du 25 juin 1862.

servent à désigner autant de courants sortis de la même source pour se rejoindre au même but. »

M. Cochin, absorbé par des occupations accumulées, ne put se rendre de l'autre côté du détroit; mais il voulut, comme toujours, s'associer aux efforts qui étaient faits pour provoquer à la fois des gains matériels et des gains moraux. Un écrit substantiel sur la condition des ouvriers français porta devant le congrès international de bienfaisance qui se réunissait à Londres, sous la présidence de lord Shaftesbury, une longue étude des faits et des livres qui pouvaient intéresser cette réunion d'hommes compétents. Ce travail parut dans *le Correspondant* du 25 juillet 1862, un mois après l'article sur les martyrs japonais. S'occuper de ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, écrit M. Cochin, c'est s'occuper de la presque totalité des hommes. Bien faible est le nombre de ceux qui échappent à la loi du travail manuel : c'est par un effort constant que quelques familles ont pu s'y soustraire, c'est par le même moyen que d'autres peuvent s'en racheter : « Riches, aimez les pauvres, car vous l'étiez hier ; pauvres, aimez les riches, car vous le serez demain. Ceux qui ont, aidons-les à conserver; ceux qui n'ont pas, aidons-les à acquérir. C'est la vraie fraternité; là où elle ne règne pas, l'envie et la tyrannie se font la guerre avec des destins divers. »

M. Cochin résume ensuite dans un esprit de large et pénétrante critique les divers écrits qui ont eu pour objet les classes laborieuses : l'histoire du travail, telle qu'elle a été faite par M. Levasseur et par M. du Cellier, les études sur l'industrie de M. Audiganne, les études plus spéciales de M. Reybaud sur la condition des ouvriers en soie et l'industrie du coton, *l'Ouvrière* de M. Jules Simon, les analyses économiques de M. Le Play. On pourrait croire que M. Cochin était porté envers les classes populaires à un optimisme complaisant; c'était assurément son penchant, mais ce penchant ne fut jamais aveugle. Les travers, les injustices qu'il découvrait dans le pauvre ne le rebutaient pas, mais il savait les constater et il avait trop envie de les guérir pour ne pas les signaler.

Comparé à l'ouvrier ancien, l'ouvrier moderne a sur lui une incomparable supériorité; plusieurs causes l'ont produite : le christianisme, qui, en relevant le travail, a relevé aussi le travailleur, ennobli son âme et introduit un élément nouveau, la charité; les découvertes de la science, qui augmentent la quantité de travail et amoindrissent l'effort humain; la liberté du travail qui, en arrachant l'ouvrier aux règlements des corporations, d'abord tutélaires et plus tard tyranniques, a ouvert une large voie à ses efforts individuels.

Au moyen de toutes ces influences, les travailleurs d'aujourd'hui ont une constitution bien supérieure à celle des travailleurs d'autrefois; mais si leur sort est meilleur, en sont-ils eux-mêmes plus satisfaits? « Livrés à eux-mêmes, classe mobile et isolée, les ouvriers ont traversé la prospérité sans se sentir garantis et heureux; un malaise continuel, excité par des utopies auxquelles on ne résiste pas quand on souffre, a été le fond de leur esprit et le fléau de leur condition. Se trouvant plus malheureux à mesure qu'ils étaient plus éclairés, tandis qu'autrefois ils se faisaient à de mauvaises institutions, grâce à leur bon esprit, ils se sont, dans ce siècle, révoltés contre un régime pourtant fondé sur de meilleurs principes. »

Quelles sont les causes de cette fausse et dangereuse situation? Voilà ce qu'il faut examiner. Aujourd'hui, l'ouvrier est plus laissé à lui-même, et il est en même temps soumis à de plus fortes tentations. L'immensité des grandes villes favorise toutes les passions et permet de les satisfaire sans peine et souvent sans honte. La vie de famille est encore ruinée par l'insuffisance des logements qui donne au cabaret tous les attraits refusés à la demeure ordinaire, par le travail des femmes dans les manufactures, qui enlève au ménage celle qui en est l'âme. Provoqué au désordre et à la dépense, l'ouvrier ne peut payer son loyer et doit changer souvent de domicile : on voit ainsi la vie nomade reparaître en pleine civilisation. Sans rapport avec un maître qui ne paraît pas ou qui est trop élevé, il ne voit autour de lui que la sèche vigilance des règlements collectifs; sans attachement pour la religion qu'il ignore, ou pour le prêtre qu'il craint, il va demander ses inspirations à un journal déclamateur ou à des camarades pervertis; mécontent et isolé, il satisfait au besoin d'association qui est au fond du cœur humain, en entrant dans les sociétés secrètes. Vienne un vent de révolution, et le désordre compte dans ses rangs ceux qui auraient le plus d'intérêt à le combattre. Voilà le mal, et il faut se hâter d'y porter remède. « Le moment est critique, mais jamais il ne fut plus favorable. La crise sociale de l'égalité est finie, la crise économique des machines est finie, la crise commerciale du libre échange est fort avancée. Tous les efforts sont maintenant exigés par le grand courant contre la misère, le vice et l'ignorance. L'État n'est pas chargé seul de cette lutte; elle est notre affaire à tous et à chacun. »

Les expériences tentées, les progrès accomplis, montrent où il faut chercher la solution. L'épargne, la famille, la religion, voilà les grandes forces qui rendent l'homme moral et qui, par là même, le rendent heureux. Il faut les faire revivre chez l'ouvrier.

Éloignez-le des grandes villes, les centres moyens de population peuvent seuls donner pleine satisfaction à ses aspirations légitimes;

là seulement le travailleur et le patron se trouvent unis par des liens étroits. « A Mulhouse, par exemple, dit M. Cochin, le patron tient à conserver sous sa main son personnel. S'il le perd, comment le remplacer? Ce personnel s'est formé peu à peu, il se recrute parmi les enfants des ouvriers, apprentis de leurs pères; ils connaissent le maître, et celui-ci ou son père les a vus naître. Quand le travail baisse, on travaille à perte plutôt que d'arrêter. L'église, l'école, l'hospice, la caisse de secours, c'est le maître qui les a fondés. La femme du patron visite la femme de l'ouvrier; elle est la confidente de ses peines, la protectrice de ses enfants. Pour loger, pour nourrir son monde, le patron bâtit des maisons, achète des denrées. Puis, dans une petite ville, la terre n'est pas loin, elle n'est pas trop chère, l'ouvrier s'éprend pour elle de cette passion que tout homme ressent pour la nourrice des hommes. S'il a une maison, un jardin, un intérieur, s'il aime son clocher, s'il a l'esprit un peu instruit et le cœur un peu reconnaissant, le bonheur commence pour lui, et pour la société commence le repos. »

Le mal est en bas, et c'est en haut qu'il faut chercher le remède. Il n'y a plus, dans la société, de ces barrières artificielles qui parquent les hommes et qui les isolent : toutes les classes se touchent et réagissent les unes sur les autres, soit pour leur bien, soit pour leur malheur. Aussi M. Cochin peut-il dire avec vérité que « la meilleure manière d'améliorer les classes inférieures, c'est de réformer l'esprit des classes supérieures. »

Cette étude, écrite en France, fut avidement lue en Angleterre. Bientôt après, une loi anglaise fournissait à M. Cochin le sujet d'une lecture à l'Académie des sciences morales et politiques. Son esprit se plaisait à ces échanges, à ces comparaisons; il excellait à en dégager le côté vraiment utile et fécond.

M. Gladstone avait proposé au Parlement et fait accepter, après une longue discussion, une loi réglant et facilitant les assurances sur la vie. Cette loi rendait l'épargne accessible et la prévoyance facile aux personnes de la situation la plus modeste.

La cause la plus irrémédiable de misère pour les familles d'ouvriers, c'est la mort de celui qui en est le chef; avec lui s'en vont toutes les ressources, avec lui disparaît le pain de chaque jour. La nouvelle loi assurait aux survivants un capital, moyennant un faible prélèvement sur le gain journalier. Elle permettait ainsi au père de mettre ses enfants à l'abri des besoins où les jetterait sa mort, et de continuer, par son épargne, le bien qu'il leur faisait par son travail. Le dépôt qui devait constituer cette garantie était à la portée de tous, puisqu'il pouvait être de 50 centimes par semaine; il était accessible à tous, puisqu'il pouvait se faire dans tous

les bureaux de poste de la Grande-Bretagne. M. Cochin aurait voulu acclimater en France cette loi.

« Les assurances sur la vie à peine nées, dit-il dans son rapport à l'Institut, ont été l'objet de vifs débats. Les jurisconsultes les ont condamnées d'une seule voix, les théologiens les ont approuvées avec une non moins frappante unanimité; les uns y voyaient un jeu suspect, les autres une prévoyance morale. »

De fortes préventions existent, en France, contre les assurances sur la vie; on les a regardées souvent comme immorales et dégradantes. M. Cochin cherche à combattre ces préjugés. Il montre que, de tous les placements, celui-là est le plus digne et le plus respectable : il ne repose pas sur l'intérêt personnel, mais sur l'esprit de sacrifice; le déposant n'a pas pour but lui-même, mais les autres. M. Cochin, si peu partisan de l'intervention de l'État, trop disposé, chez nous, à briser toute initiative personnelle au profit d'une stérile omnipotence, la juge cependant nécessaire dans ce cas particulier : « Les individus ne peuvent pas, dit-il, les compagnies ne veulent pas, les sociétés mutuelles ne savent pas établir l'assurance sur la vie pour les petites sommes. Ici, l'État ne nuit à personne, et il est utile à tous : il intervient pour exciter et habituer les particuliers à prévoir, à épargner, à se suffire. »

« Ainsi, s'écrie M. Cochin, le plus petit progrès dans un sens exige le concours de tous les progrès dans tous les sens! Voyez-vous, derrière cet ouvrier qui verse dix sous à la caisse d'assurance, passer l'ombre de Pascal, de Laplace et de Buffon[1]. Ce n'est point assez : pour que le contrat d'assurance soit admis avec sécurité dans les lois et dans la pratique commune, que d'autres conditions nécessaires! Il faut que l'intelligence, la morale, l'esprit de famille, soient très-avancés; on ne songe guère à assurer sa femme au Congo, les anciens n'y pensaient pas plus. Il faut que l'état civil soit très-régulièrement tenu; il n'y a pas cent ans qu'il en est ainsi. Il faut que la statistique soit très-exercée, le nom et l'art sont modernes. Il faut que l'esprit d'association soit très-développé : entre deux particuliers, l'assurance n'est qu'une gageure imprudente; une compagnie, au contraire, trouve son crédit dans la loyauté de ses engagements. Il faut des salaires et des profits

[1] M. Cochin fait ici allusion aux belles pages de Buffon sur la quantité de vie à la surface de la terre.

assez élevés pour permettre l'épargne; les bûcherons de nos forêts ne savent ce que c'est. Il faut un gouvernement assez honnête et assez fort pour inspirer la confiance et faire régner la sécurité; on ne porte guère ses économies au Grand-Turc. Il faut une justice très-ferme et une publicité très-éveillée pour signaler, punir, effrayer les abus. Ce contrat est ainsi le signe et le fruit d'une civilisation très-avancée. »

On le voit, il n'y avait point pour M. Cochin de théories arides, parce qu'il en faisait toujours sortir de généreuses applications. Lui-même n'y trouvait un vif intérêt que parce qu'il apercevait au terme une misère soulagée ou le bien-être propagé. Il était ambitieux d'une pareille récompense, et quand il pouvait l'atteindre, il en ressentait plus de joie que du bruit passager d'un applaudissement public.

Ces explorations en sens si divers ne lui faisaient pas oublier son vrai centre, le foyer domestique ; sa pensée y revient toujours. Il suit avec sollicitude l'éducation de ses trois fils, et s'intéresse à la naïveté de leurs premières pensées, comme s'il n'avait aucun autre souci. Près d'eux il oublie le poids de la vie et se mêle gaiement à leurs jeux. Loin d'eux, il leur écrit dès qu'ils commencent à assembler des mots. Pour ces jeunes intelligences qui comprennent mieux ce qui se voit que ce qui se lit, il émaille sa prose de dessins expressifs. L'art, on le comprend, n'a rien à voir dans ces compositions ; jamais la nature n'a vu des animaux ou des bonshommes comme ceux qui se dressent soudain entre les lignes ; mais il y a autant de pittoresque que de gaieté dans la fantastique hardiesse de leurs contours. M. Cochin a bien d'autres inventions : « Dis à Pierre, écrit-il à son fils aîné, que je lui écrirai une lettre *en caractères de livre*, dès que tu me diras qu'il lit à peu près. »

Toute cette correspondance est pleine de mots charmants qui sortent du cœur et qui ne sont faits que pour lui. Quelquefois la pensée s'élève, et sans cesser d'être à la portée d'un enfant, elle emprunte au sentiment chrétien la simple grandeur qui lui est naturelle. A la veille d'une fête de Noël, il écrivait à son fils Henry, âgé de neuf ans :

« Paris, 24 décembre 1863.

« Je veux que ma lettre t'arrive le jour de Noël, le jour où Dieu a daigné venir visiter les hommes, et leur apparaître sous la figure d'un pauvre enfant. Ouvre ton âme à cette belle fête, compare l'en-

fant Jésus sur la paille, menacé, délaissé, au fond d'un village d'un pays peu civilisé ; compare aussi tous les enfants des pauvres, des ouvriers, les orphelins, avec toi, cher enfant, si heureux, si aimé, à qui rien ne manque, et dis-toi : Je ne vaux pas tant que Jésus, je ne vaux pas mieux que les pauvres, je n'ai rien fait pour être plus heureux qu'eux. Combien je dois être reconnaissant, humble et charitable, pour me montrer digne de telles faveurs! Prie de tout ton cœur Notre-Seigneur, afin qu'il te donne des forces, et recommande-lui ton père, ta mère, tes frères, tous ceux qui sont bons pour toi. »

Il écrivait à son fils Denys : « J'espère que l'abbé Perreyve t'aura donné un nouveau sujet. Tu m'as dit que le premier t'ennuyait pendant que tu le faisais, mais que tu avais été enchanté ensuite. C'est toujours comme cela, quand on fait bien son devoir ; il paraît un peu rude d'abord, puis on est bien content après. »

M. Cochin affronta pour la première fois, en 1863, les orages du suffrage universel. La tentative était hardie. Entre le pouvoir mettant au service des candidatures officielles l'immense effort de toutes ses influences, et le radicalisme déjà organisé, déjà menaçant et impérieux, il n'y avait pas place pour un homme indépendant. Trop libéral pour le gouvernement, trop conservateur pour la masse passionnée, M. Cochin paraissait trop clérical à tous les deux ; ils se réunirent pour l'accabler.

En même temps, il se trouvait en désaccord flagrant avec quelques-uns de ses alliés naturels, et *l'Union*, pour ce qui le concernait, se rencontrait souvent avec *l'Univers :* « Qu'a donc fait Washington à M. Laurentie? écrivait-il à M. de Montalembert. Ce patriarche de *l'Union* (non américaine) écrit que les adversaires de l'esclavage sont des *farceurs*, et que la république n'a pas le droit de se défendre contre une révolution, vu qu'elle est elle-même une révolution, attendu aussi qu'elle n'est pas une monarchie catholique, ce que nous avions besoin d'apprendre assurément, le tout sur un ton de Géronte courroucé. Français, chrétien, conservateur, on sert l'Angleterre, l'esclavage, l'insurrection, puis l'on entonne : Honneur aux principes ! »

Sans se faire illusion sur les ennemis auxquels il avait affaire, il ne s'irritait point contre eux et les défendait au besoin : « On vous a dit, écrivait-il encore à M. de Montalembert, que j'avais fait obstacle à l'insertion des beaux vers de M. de Laprade, et on a exagéré ; je me suis borné à demander que *Pantaléo* ne pût pas être confondu

avec *l'Univers;* j'ai pensé qu'en ce moment, en tout moment, il ne convenait pas à un recueil chrétien de charbonner la caricature d'un adversaire, bien que j'aime les caricatures. « Il y a ainsi tant « de choses, dit Bossuet, qu'un chrétien ne peut pas se permettre, « qu'on le juge un homme incapable. » Cela m'a été accordé. Je me suis donc borné à plaider humblement la cause d'une bonne femme très-ennuyeuse, peu écoutée, cette vieille dévote qu'on appelle la vertu, la charité... même envers *l'Univers.* Ces jours-ci, nous engagions un vieux paysan malade à prier. « Je le veux bien, dit-il, mais pas pour ceux qui me font du mal. — Au contraire, ayez soin de prier surtout pour ceux-là. » Quelques jours après nous revenons. « Ah! dit-il, j'ai fait ce que vous vouliez, j'ai prié pour ceux qui me font du bien et aussi pour ceux qui me font du mal; mais pour ceux-là *je ne prie pas si serré.* » Tâchons de faire mieux, puisque nous avons la prétention de prêcher les autres. Voilà tout mon crime; je suis loin de m'en repentir, car M. de Laprade et moi sommes bien tombés d'accord. Il a reçu quelque chose de l'héritage de Molière et de Corneille à la fois; je l'admire autant que personne. »

C'est dans ces conditions que M. Cochin tenta courageusement le combat à Paris dans le quartier de la rive gauche où son nom était depuis longtemps béni.

La lutte électorale se compliqua même pour lui d'une lutte judiciaire; *le Constitutionnel* l'attaqua dans un numéro qui fut distribué gratuitement en innombrables exemplaires. La réplique fut aussitôt envoyée, mais le journal refusa de l'insérer: procès, débats; enfin, au bout de six mois, arrêt dérisoire reconnaissant que *le Constitutionnel* avait eu tort et le condamnant à d'inutiles dépens.

Malgré le désavantage d'une pareille lutte, le nombre des suffrages montra à M. Cochin que le public éclairé comprenait ses efforts et s'y unissait. Près de 7,000 voix se réunirent sur son nom; aucune candidature indépendante n'obtint à Paris une aussi respectable minorité. Cet échec n'altéra pas un instant l'habituelle sérénité de M. Cochin, qui répondait en ces termes à d'amicales plaintes de M. de Montalembert: « Votre dernière lettre mérite tous mes remercîments; elle est pleine d'une affection qui touche mon cœur jusqu'au fond; mais je ne veux pas de vos compliments, s'ils se retournent en arguments contre la France. Je gémis d'être inutile, mais je ne me plains pas du tout d'être méconnu, voyant dans l'oubli des hommes qui me sont de tout point supérieurs; je suis d'ailleurs victime du malentendu qui sépare mon temps et mon pays de l'Église, malentendu que les catholiques ont en partie créé. »

Deux mois après, M. Cochin partait pour Malines; ses opinions religieuses, qui lui fermaient la tribune en France, lui en ouvraient une autre à l'étranger. La Belgique fut, cette année, le théâtre d'une imposante manifestation. Un nombre immense de catholiques se réunirent à Malines : ils venaient en même temps défendre leur foi attaquée et prouver l'impérissable vitalité de ses principes. M. Cochin se présenta devant cette immense assemblée avec MM. de Montalembert et de Broglie; combattant ensemble dans leur pays pour la même cause, c'était justice qu'ils allassent ensemble la défendre au dehors.

Les paroles que M. Cochin prononça furent consolantes et élevées. Elles avaient pour but de démontrer que *toutes les sciences prouvent Dieu, que tous les progrès servent Dieu;* elles appelaient chacun à un plus grand travail pour étendre la vérité, à un plus grand effort pour montrer ce que vaut l'esprit chrétien. Ce discours, qui doit à l'improvisation la vivante chaleur du langage et l'habile opportunité des allusions, à la méditation, la force et la profondeur des idées, fut accueilli avec un vif enthousiasme[1]. M. Cochin écrivait, quelques jours après, à son beau-père :

« L'assemblée de Malines a été vraiment très-imposante, et je vous remercie de m'avoir donné le conseil d'y aller. Près de quatre mille hommes, unis sur tous les terrains, et quels terrains! Dieu, l'Église, la monarchie, la liberté, la charité! assemblés et délibérant sans contrainte, sans désordre, sans gendarmes; venus de Belgique, de

[1] Ce discours était la paraphrase de cette belle page du P. Lacordaire, dans le panégyrique de saint Thomas d'Aquin : « Que vous touchiez à quoi que ce soit, à ce qui est ancien ou à ce qui est nouveau, le christianisme est prêt; toute vérité l'appuiera, toute erreur le grandira. Et c'est pourquoi ce progrès magnifique des siècles, en ajoutant chaque jour aux connaissances du genre humain, ajoute aussi chaque jour à la solidité du christianisme. Tout travaille pour lui. Le physicien, qui arrache à la nature le secret de la lumière, croit ne détrôner que le soleil : il confirme la parole de Dieu, disant au ciel avant tous les astres : *Que la lumière soit.* Le géologue, en découvrant l'ordre séculaire des couches du globe, croit faire mentir la nouveauté de la création : il confirme la lenteur de Dieu dans son œuvre créatrice et cette succession des époques, décrite par Moïse. Le voyageur, en fouillant les sables de l'Égypte ou les ruines de Ninive, croit y rencontrer dans le granit survivant des preuves de l'infidélité de la Bible ? il en rapporte en lettres et en images une édition authentique de l'histoire qu'elle a consacrée. La vapeur, en s'attelant à nos chars et en rapprochant les hommes, croit les éloigner de Dieu : elle prépare le grand règne de la fin, le règne, où la conscience prévaudra sur la force, et où ces faux cultes dont nous parlions tout à l'heure, abrités encore contre la vérité par le fer et le feu, verront s'évanouir au contact de l'Évangile les remparts sanglants qu'ils lui ont opposés jusqu'ici. »

Suisse, d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Italie, d'Amérique, du Mexique, du Chili, de l'Australie même; voilà certes un beau spectacle. Les Belges en sont fiers et encouragés dans leurs luttes. Des relations utiles et étendues se sont créées entre tous les ouvriers de la même vigne, et pour ne parler que des idées qui me sont chères, je suis content de les avoir vues là dominantes, glorifiées, acclamées. Mes amis particuliers, Montalembert, Albert de Broglie, Melun, Kolb-Bernard, M. Deschamps, M. Mermillod, le duc Salviati, ont eu le plus grand succès; et pour vous parler à vous seul, sans modestie, j'ai réussi bien au delà de ce que j'attendais, et le bon Dieu m'a aidé à tenir la tribune devant trois mille hommes, pendant une heure au moins, de manière à faire rire, pleurer, applaudir. J'ai failli perdre les bras à force de poignées de main flamandes et wallonnes, et étouffer sous les accolades pourtant bien douces de M. Manning, du comte de Theux, et de je ne sais combien de jeunes gens.

« Vous voyez que les suffrages de Malines m'ont vengé de ceux de Paris; demain, les injures du *Siècle* m'enlèveront tout orgueil.

« Ce dont je suis fier, c'est d'avoir protesté contre les découragements, et d'avoir fait acclamer cette simple thèse : Toutes les sciences prouvent Dieu, tous les progrès matériels et industriels servent Dieu. Cela n'est pas neuf à Azy. »

M. Cochin, qui avait été le compagnon d'armes de M. de Montalembert à Malines et le témoin attendri de son succès, se trouvait encore, quelques semaines plus tard, près de l'illustre orateur, mais dans un moment de suprême épreuve. Une vocation irrésistible enlevait à l'affection paternelle M[lle] Catherine de Montalembert. Elle allait prendre le voile, et son père appelait autour de lui ses meilleurs amis pour l'aider à supporter le déchirement d'une pareille séparation. La maladie m'empêcha de me rendre à cet appel, mais M. Cochin, toujours occupé de ceux qu'il aimait, voulut bien m'y faire assister par la lettre suivante :

« Paris, 28 octobre 1863.

« Cher ami, je suis sûr que votre amitié souhaite des détails sur la cérémonie du 26, au Sacré-Cœur. J'y étais, et j'y serai toute ma vie par le souvenir d'une des plus profondes émotions que j'aie ressenties. Faites-vous à vous-même le tableau : une église haute, élégante et claire ; au milieu, dans des stalles, quarante religieuses et un essaim de jeunes filles ; dans les côtés, des parents, des amies,

comme Mme de Gontaut; tous les enfants des Mérode; deux amis, M. Steinmetz et moi; le silence animé par un orgue solennel et mélancolique, et sur tous ces figurants secondaires, ce reflet mêlé des lumières et du jour qui donne aux églises une teinte particulière, sorte d'image du combat de la nature et de la foi dans nos âmes à l'attente de la cérémonie; devant l'autel orné de fleurs, un prie-Dieu de satin bleu, mais un seul, une corbeille élégante, contenant un voile de lin. A neuf heures a commencé le mariage, car c'était un mariage qu'on célébrait. La famille est entrée : la mère d'abord, ferme, digne, presque fière, et allant d'un pas rapide, avec ses deux dernières filles, au pied de l'autel; puis le père, notre ami, vrai père, accablé par ses larmes, et semblant ralentir ses pas et gagner encore du temps, une minute, une seconde, avant de toucher au moment, à la place du sacrifice. Vous souvient-il du beau cri : Qui m'aimera jamais comme elle? L'évêque d'Orléans a paru à l'autel plus homme qu'évêque, avec plus de larmes que de paroles; puis une sœur a amené la fiancée au prie-Dieu : elle était souriante, colorée, tranquille, belle avec la guirlande de mariée, la robe et les souliers de satin, les gants blancs, les cheveux charmants, la démarche élégante. Vous souvient-il de ce gracieux visage, un peu moqueur, observant tout sans se livrer et comme une abeille qui passerait sur les fleurs en leur disant : « Je vous aime, mais vous n'avez pas encore le miel que je veux. » Cette fois, elle semblait arrivée à la béatitude de la possession. L'évêque a parlé, s'entrecoupant à chaque mot, puis il a béni le voile, l'a posé sur la tête de la fiancée, lui disant : — Son joug est doux et son fardeau léger. — On l'a emmenée; puis elle est revenue en robe de bure, gants de laine, bonnet, ce bonnet qui immole tout attrait, mais laisse encore la beauté du regard et de l'expression; et elle s'est agenouillée sur le même prie-Dieu solitaire, attendant le divin époux qui allait descendre sur l'autel. A la communion, à ce baiser que Dieu daigne recevoir de l'homme et lui rendre, Mme de Montalembert, admirable de force et de recueillement, s'est placée près de sa fille, avec Mlle Madeleine; le pauvre père s'est affaissé au coin de la balustrade, comme s'il n'avait pas la force de frôler cette robe noire et ce voile léger, murs dressés entre son enfant et lui. Dieu s'est chargé de les fortifier. comme nous le lui demandions tous en pleurant, mêlant au sacrifice le sang de l'âme, comme saint Augustin appelle les larmes. Elle s'est relevée, la jeune sœur, avec tant de vaillance et d'illumination dans son humilité! Puis, la messe finie, elle est allée embrasser une à une les sœurs, comme on embrasse sa nouvelle famille après la messe de mariage, avant de

quitter sa mère. Quelques minutes après, elle venait au milieu de nous, riante, heureuse, prenant dans ses deux mains la tête de son père et lui redisant : « Ne querellez pas votre gendre, c'est Dieu ! » Cher ami, quel est donc ce Jésus qui ravit, vingt siècles après sa mort, des cœurs de vingt ans, si ce n'est le maître des cœurs, Dieu vivant, présent, si présent dans ces heures-là qu'on croit sentir son haleine qui vous échauffe et son doigt qui vous touche ! Que sont tous les romans sur la vie de Jésus, à côté de ce Jésus en vie[1] ! »

Ce que cette séparation laissa de tristesse dans l'âme de M. de Montalembert, ceux-là le savent qui ont lu dans *les Moines d'Occident* ces belles pages toutes frémissantes encore de douleur où l'admiration se mêle aux larmes, où les sanglots mal étouffés se changent pourtant en un cri d'enthousiasme pour la vie religieuse[2]. Quant à M. Cochin, il était digne d'être le témoin et le narrateur d'une pareille journée ; combien sent profondément celui qui sait si bien peindre !

A. de Falloux.

[1] M. Renan venait de publier la *Vie de Jésus*. M. Cochin écrivait au même moment une éloquente réfutation de cet ouvrage.
[2] Voir *les Moines d'Occident*, liv. XVII, p. 383.

UNE JEUNE FEMME

Le mardi 26 février 1863, vers onze heures et demie du soir, la troupe des Italiens venait de jouer l'une des nouvelles et meilleures œuvres de Verdi : *Un ballo in maschera.* L'enthousiasme des auditeurs était au comble.

Un jeune couple parisien, émergeant d'une loge découverte, dans les couloirs de sortie, suivait la foule d'où s'échappaient, en s'entrecroisant, mille exclamations des habitués, appréciant l'œuvre nouvelle.

Le mari, échangeant ici un salut, là une poignée de main, se mêlait du geste et de la voix à l'animation générale, tandis que sa compagne, absorbée dans quelque pensée intime, qui ne semblait guère la charmer, ne répondait que d'un air distrait, même à ceux qui étaient assez heureux pour attirer un moment son attention.

Lorsqu'ils arrivèrent sous le péristyle, leur voiture était avancée déjà, grâce au zèle du vieil Honoré, qui ne souffrait pas que sa jeune maîtresse attendît, ne fût-ce qu'une seconde.

— Que faites-vous ce soir, dit le jeune homme à sa femme. Rentrez-vous?

— Oh! c'est vrai, dit celle-ci d'un air étonné comme quelqu'un qui rentre tout à coup dans la vie réelle au sortir d'un rêve, vous m'y faites penser, j'ai promis à madame de Blunt d'aller chez elle ce soir.

L'ordre est donné, et les deux époux sont emportés au trot vigoureux de leur élégant attelage.

Tout ceci avait été assez rapide pour que l'enthousiasme du jeune homme fût encore dans son plein.

Après deux ou trois réflexions admiratives, restées sans écho, il ajouta en manière de péroraison :

— On peut trouver des défauts à Verdi, en général, mais on ne

refusera pas de reconnaître des traits de génie dans cette œuvre-là. Quelle passion vivante et contenue pourtant ; il est vrai que Delle Sedie est un interprète comme on en voit peu. Comme il est vrai dans sa colère, aussi bien que dans sa douleur. N'êtes-vous pas de cet avis, chère amie?

— Si, dit la jeune femme d'un ton de négligente indifférence. Puis avec un imperceptible mais dédaigneux mouvement des lèvres elle ajouta : — Oui, c'est intéressant, comme toutes les fables bien mises en scène.

— Des fables? dit le mari avec étonnement. Mais il me semble que rien n'est plus réel que la jalousie d'un homme à l'égard de sa femme !

— Ah ! vous croyez? reprit la jeune femme du même ton imperturbable.

— Comment, si je crois? Mais voyons, ma chère, cela ne vous semble pas naturel?...

— Naturel, si..., mais vrai, c'est autre chose. Et le même sourire railleur et presque amer vint de nouveau plisser les lèvres charmantes qui condescendaient enfin à s'ouvrir.

— J'avoue que je ne comprends pas bien, reprit le mari, souriant à son tour : c'est trop fort pour moi probablement.

— Oh ! mon Dieu, il n'y a guère à comprendre en cela, il n'y a qu'à regarder. Où voyez-vous un mari assez occupé de sa femme pour lui faire l'honneur d'être jaloux... On se souvient bien de temps à autre qu'on a une femme, parce qu'en somme elle porte votre nom et qu'elle fait, comme bien d'autres choses, partie intégrante de la maison. Mais ce qu'elle pense au fond du cœur, ce qu'elle sent, ce qu'elle souffre peut-être, quel est le mari qui s'en occupe... Ah ! si..., quelquefois..., pour en plaisanter agréablement ; mais se donner la peine d'y chercher un remède, en prendre lui-même aucun souci..., allons donc... On n'est jaloux que de ce à quoi l'on tient !

Cette fois la belle indolente laissait voir à l'émotion de sa voix qu'elle n'était pas aussi indifférente à toutes choses que son attitude de tout à l'heure eût pu le faire supposer.

— Hélène, en vérité !... s'écria le jeune homme avec impatience. Mais réprimant à l'instant ce premier mouvement il haussa légèrement les épaules, en jetant un regard doux et affectueux sur sa femme. Puis faisant signe au valet de pied d'arrêter :

— Allons, ma chère, dit-il en riant, vous n'êtes pas en veine de bienveillance aujourd'hui.

Et il mit pied à terre.

— Eh bien, que faites-vous, Robert?

— Nous voici devant la porte du cercle, ma chère amie, je rallie mon régiment... Quand un corps d'armée est attaqué il doit serrer les rangs. A quelle heure irai-je vous prendre chez madame de Blunt.

— C'est inutile, je vous remercie, je rentre.

— Ah! très-bien, dit tranquillement Robert. Honoré, à l'hôtel. Bonsoir, Hélène.

Puis allumant un cigare, il regarde la voiture s'éloigner, secoue doucement la tête avec un bon et calme sourire, et gravit paisiblement l'escalier du cercle.

Pendant ce temps Hélène, emportée rapidement vers sa demeure, retombe graduellement dans l'indolente tristesse dont elle était sortie un instant.

I

Le lendemain du jour où s'était passé l'incident que nous venons de raconter, une jeune et élégante femme descendait de voiture devant un petit hôtel que, pour ne point faire d'indiscrétiou, nous placerons daus un coin quelconque de Paris, où vous voudrez, mais dans ce milieu où l'élégance sait encore rester unie à l'esprit.

Suivons maintenant la belle visiteuse, qui semble d'ailleurs fort au courant des êtres de la maison.

Un coup de sonnette, et la voici sous une porte haute, suffisamment large, qui n'ouvre pas, comme tant d'autres, sur un obscur souterrain, mais où, dès l'entrée, on aperçoit une branche d'arbre, un coin de ciel, voire un rayon de soleil, suivant l'heure.

L'escalier, clair et net, bien à l'aise dans son évolution, nous amène dans une antichambre sévèrement meublée, où le style oriental est sagement tempéré par les sérieuses boiseries d'ébène; là, pas de domestiques s'étirant sur les banquettes; près de la fenêtre est un bureau, où le plateau de vieux cuivre repoussé n'étale pas pompeusement les noms de visiteurs des six mois échus, mais contient sobrement les cartes que l'indisposition de la maîtresse de la maison a vraiment forcé de déposer dans la journée. De là nous entrons dans un petit salon, lui-même de couleur assez sombre; peu de dorure, rien de criard. Décidément la déesse du lieu doit porter en elle quelque chose de contenu, quoique bien vivant cependant, car à chaque pas, sur les tables, sur les meubles, on voit mille vestiges d'une vie jeune et surabondante, peut-être même un peu enfiévrée, car voici un ouvrage de tapisserie qui semble avoir glissé des

belles mains qui le tenaient pour faire place à ce livre, laissé à son tour ouvert, à une page où de nombreux traits au crayon, et surtout mille petits coups de pointe, témoignent que la lectrice s'est trouvée fort impatientée de l'opinion émise par l'auteur. Nous passons, ayant trop de discrétion pour vouloir connaître le nom d'un malheureux capable de mécontenter une si charmante lectrice; car elle est charmante, ne nous y trompons pas; je n'en veux pour preuve que ces nombreux miroirs grands et petits qui sont parsemés çà et là, et les mille riens où se reflètent les goûts et les habitudes d'une jeune et jolie femme. Les riens prouvent qu'elle a du goût pour ce qui est artistique, original ou rare; les miroirs, qu'elle n'a aucun déplaisir à voir s'y reproduire son image.

Raison de plus, puisqu'elle est charmante, pour que nous continuions notre investigation, et vraiment voici une aquarelle assez joliment commencée. Il y a là un sentiment énergique et vif de la nature... Mais quel est ce coup de pinceau inexplicable?... Encore un mouvement nerveux!... Décidément, la déesse est nerveuse, très-nerveuse. Le buvard laissé entr'ouvert sur ce petit bureau Louis XVI, si pur de style, nous la dénonce encore en laissant échapper plusieurs lettres inachevées, adressées à la même personne, et dont l'écriture serrée mais inégale et raturée dénote une impatience croissante. Il ne manque plus ici qu'un piano, gardant avec flegme sur son pupitre quelque rêverie ou mélodie abandonnée juste au milieu.

Pendant que nous nous sommes attardés à cette analyse, pour y chercher l'empreinte d'un caractère, un léger murmure nous avertit qu'une conversation s'est engagée de l'autre côté de cette portière ouatée, derrière laquelle a disparu la belle visiteuse.

Deux femmes, en effet, se trouvent là. L'une est celle qui vient d'entrer il n'y a qu'un instant, l'autre est notre indolente d'hier au soir.

La pose languissante de cette jeune femme, étendue dans un lit tout coquet de mousseline blanche sur fond rose, contraste d'une façon frappante avec le caractère énergique et passionné de son visage, mais les tons chauds et dorés qui semblent un rayon de soleil déposé sur cette peau fine et souple, nous sont une facile explication; notre divinité est une de ces charmantes créoles, aux habitudes un peu apathiques, aux sentiments exaltés et pleins de bouillonnements inconscients.

En ce moment, elle paraît plongée dans une préoccupation intérieure, intense et douloureuse.

Deux larmes jaillissent, comme deux étincelles, de ses yeux noirs

qui brillent, fixes et interrogent vaguement l'espace, tandis qu'elle abandonne sa main à l'étreinte affectueuse de son amie.

Celle-ci, un peu plus âgée que la première, et certainement moins belle, porte en revanche dans l'ensemble de sa physionomie un cachet de bonté intelligente et énergique, que vient encore accentuer le contraste de ses cheveux presque blonds avec des yeux d'un azur sombre, encadrés dans une peau d'une blancheur transparente. Le regard anxieux, elle paraît craindre d'interrompre la rêverie de la belle affligée, ou du moins cherche quelle délicate forme elle pourrait donner à la question qu'on sent prête à s'échapper de ses lèvres, afin de ne point heurter ce cœur si douloureusement ému, tout en le portant à un épanchement qui puisse en atténuer la souffrance.

— Hélène, dit-elle enfin, tu souffres et tu restes muette. Tu ne m'accorderas bien au moins, si je ne puis mieux faire, de porter avec toi le poids qui pèse si lourdement sur ton pauvre cher cœur! Ce serait la première fois que tu me refuserais cette entrée dans ta pensée, que tu semblerais ne plus sentir le bienfait de l'intimité si profonde qui nous a tant de fois soutenues l'une et l'autre. Hélène, un mot...

— A quoi bon! dit Hélène d'un ton rêveur et regardant toujours quelque être imaginaire en face d'elle. Tu ne veux pas croire... tu m'appelles enfant... Peut-être as-tu raison; le mieux est donc de garder tout en dedans, au fond, bien au fond de moi-même, puis de mettre une lourde pierre pour comprimer ce malheureux cœur qui se permet de tressaillir sous tant de souffrances.

— Non pas, pauvre amie; car je crois qu'il t'est bon de dire ce que tu as dans l'âme. N'est-il pas utile, d'ailleurs, qu'on puisse t'éclairer sur ce qui t'est si douloureux, et t'empêcher peut-être d'y donner trop d'importance?

— Trop d'importance! s'écria Hélène en se redressant comme réveillée en sursaut, et regardant son amie d'un air d'étonnement indigné. Trop d'importance! Y a-t-il donc autre chose en ce monde qui vaille la peine qu'on s'en occupe?... Mais tu ne sais donc pas, tu ne sens donc pas, tu n'as donc jamais compris ce que c'est que d'aimer, d'être aimée, ou du moins de vouloir l'être, d'en avoir le droit, d'avoir cru l'être, et de voir qu'on s'est trompé?...

Louise écoutait sans étonnement, avec un sourire doux, mais triste et contraint. Elle avait obligé son amie à parler, c'était ce qu'elle voulait, et maintenant elle la laissait déverser le trop-plein de son cœur véhément, bien que chaque parole tombât sur le sien comme une goutte de liqueur brûlante sur une plaie vive.

— Mais tu ne vois pas que j'en meurs, poursuivait Hélène, qui s'animait de plus en plus en parlant; c'est une fièvre qui me brûle, qui me dévore. Je suis vieillie de dix ans depuis quelques mois; ce sera bientôt fini; et, du reste, je ne m'en plaindrai pas : mieux vaut cent fois mourir que de vivre ainsi. Mais lui ne s'en doute pas, il ne sait pas deviner ce mal dont je péris; il vit plein de quiétude, dans un calme olympien, convaincu qu'il est le modèle des maris. Il veut que je me soigne, que je fasse venir un médecin!...

— Mais enfin, ma chère, cette sollicitude même prouve...

— Je n'en ai que faire, je n'en veux pas de sa sollicitude pour ma malheureuse personne, car s'il m'aimait encore ou s'il m'avait jamais aimée, il sentirait, il devinerait que ce n'est pas la vie du corps, qui est atteinte en moi, mais celle de l'âme, et que lui seul peut la ranimer. N'est-ce pas mon âme et mon cœur que je lui ai donnés par-dessus tout? Et qu'en fait-il? Oui! je l'ai cru, j'ai cru être aimée. C'est vrai! Un moment, j'ai pensé qu'il comprenait cette vie d'union intime de cœur et d'âme que nous avions rêvée toutes deux, jeunes filles. Il semblait que je n'eusse pas une pensée, une idée, un désir qui ne se répercutât au moment même en lui. Mais tout cela est fini depuis longtemps, il a repris son individualité bien à lui. J'ai senti, avec effroi, cet appui de mon cœur et de ma vie qui se détachait de moi, et aujourd'hui je n'ai plus que le vide immense autour de ma pauvre âme, et j'en meurs!...

— Écoute, Hélène, dit gravement Louise, en reprenant doucement dans les siennes la main que son amie avait ramenée à elle pendant ce mouvement d'émotion. Es-tu bien sûre de n'avoir pas, toi-même, joué ton bonheur, d'avoir fait tout ce qui est possible pour garder cette tendresse si belle dont tu parlais tout à l'heure?

— Je n'ai jamais changé, moi! dit Hélène d'un ton altier et convaincu, tandis que Robert qui, autrefois, eût été ravi ou désolé, par un sourire ou par une larme, ne sait plus voir, aujourd'hui, ni l'un ni l'autre.

— Chérie, reprit Louise, pardonne-moi ce que je vais te dire : N'est-ce pas précisément parce que tu n'as pas changé, toi, que tu as laissé s'amoindrir ton trésor? Rien n'est immuable en ce monde, et tu sais bien que ne pas avancer c'est reculer, et que pour nous maintenir même debout, tous nous avons besoin d'un effort. Tu n'as pas changé, en effet. Tu as été adorée de Robert et tu as cru que cela pouvait durer sans prendre pour cela aucune peine, sans te donner aucun souci de ce qu'il y fallait mettre de toi-même! Tu viens de le dire, tu l'as connue, tu l'as ressentie au début de ta vie, cette profonde ivresse d'âme et de cœur qui fait la

vie, et tu as cru qu'elle vivrait de son propre fonds. Ah! si tu ne l'avais pas goûtée avant de savoir ce qu'elle vaut, comme tu aurais cherché à la faire naître, à la créer! comme tu aurais travaillé à étudier les cordes qu'il faut savoir faire vibrer! Et quels sacrifices n'aurais-tu pas faits pour y parvenir? As-tu jamais songé que l'amour que tu veux, que tu réclames comme un droit, ne peut exister qu'à la condition d'être un perpétuel échange de soins, de délicatesses, de divination, dans lequel la femme, bien plus riche que l'homme en ces choses, doit nécessairement donner plus que lui. T'es-tu fait une idée de ce sanctuaire mystérieux et sacré, où peut vivre l'amour et que la femme doit garder, orner toujours du plus pur de son cœur, et où l'âme, planant au-dessus de l'être matériel, est comme la chaste prêtresse qui doit entretenir le feu sacré descendu du ciel? As-tu compris que cet immense sentiment n'existe que lorsqu'il a pour base et pour ciment le besoin de l'infini, et que, s'il est creux et passager chez les âmes sans foi, il est déjà l'éternité pour celles dont Dieu est le lien!...

— Ah! tais-toi, tais-toi, tu me déchires; car c'est là mon rêve, tu le sais bien, et je le sens irréalisable, jamais un homme ne comprendra, n'admettra qu'on fasse ainsi participer les choses de ce monde de l'idée religieuse.

Louise eut un fugitif sourire empreint d'un imperceptible dédain.

— Autant vaut alors demander à une lampe d'éclairer sans y avoir apporté la flamme... Hélas, oui, bien des hommes sont ainsi, mais as-tu le droit de ranger Robert parmi eux, et toi-même, lui aurais-tu confié ta vie entière, si tu ne lui avais point connu, au moins dans les grandes lignes, les mêmes idées, les mêmes croyances qu'à toi? Non, certes, n'est-ce pas, et je le sais d'ailleurs. Eh bien, vois-tu, il faut qu'une femme sache être tout, pour garder ou créer cette grande chose qu'on appelle l'amour. Dieu seul sait quels sacrifices une femme consent à faire à ce besoin, impérieux chez elle, d'aimer et d'être aimée, de posséder la vie à deux, qui n'en fait plus qu'une. Qu'elle consente donc à prendre toutes les formes; et Dieu lui a donné, pour cela, la souplesse, le génie d'assimilation, nécessaire pour être, en effet, la fidèle moitié de celui à qui elle se donne tout entière avec tant de bonne foi, le jour où elle s'engage. Qu'elle ait la loyauté de ne pas succomber à la tentation, qui survient fatalement un jour, de se reprendre elle-même; qu'elle sache, coûte que coûte, se perdre, s'abîmer, en celui qu'elle a choisi; elle peut tout accepter, en tant qu'elle ne s'y abaissera pas. Qu'elle ne se décourage pas, il y faut parfois bien longtemps; mais par cette abnégation, ce renoncement absolu d'elle-même, elle peut, elle doit y arriver.

Prenons bien garde de laisser voir en nous quelque chose de la grande laideur de notre temps; l'affreux, l'impitoyable égoïsme! Tu sais si je te crois bonne, moi qui t'adore; mais es-tu bien sûre de ne pas mettre un peu de personnalité dans ta manière d'être à l'égard de Robert, ton attitude de douleur, tes souffrances ne viennent-elles pas d'une recherche de toi-même? Pardonne-moi, de te parler ainsi, je comprends que je dois te paraître insupportable, ennuyeuse à mourir; mais j'ai raison, et je t'aime tant!

— Ah! chérie, grâce à Dieu, je le sais et je le sens, que tu m'aimes! Sans cela, que deviendrais-je? dit Hélène en appuyant sa tête sur l'épaule de Louise. Et, de plus, poursuivit-elle, je sais que tu as raison, mais je ne puis pas, comme toi, creuser les choses et raisonner...

— Eh bien, va, ne te gêne pas, appelle-moi, comme de coutume, révérende Louise de l'ordre des Frères prêcheurs, mais...

— Ah! tiens, ne plaisante pas, s'écria Hélène en plongeant son visage entre ses mains et retombant sur ses coussins, le rire résonne en moi comme une note fausse qui déchire et ébranle; je ne sais qu'une chose, et ne me sens capable de savoir que celle-là, c'est que je souffre horriblement, et que je ne vivrai pas longtemps ainsi. Ce Robert qui pouvait me faire la vie si belle, m'aura bien vite tuée.

— Allons, du calme, Hélène, et voyons, cet assassin, sait-il combien il te fait souffrir, le lui as-tu dit enfin?...

— Non, certes, ce n'est pas à moi à aller à lui, et c'est bien là ce que je lui reproche; crois-tu donc que, s'il m'aimait, il ne comprendrait pas ce que je ressens... Mais moi, est-ce que je ne sais pas, est-ce que je ne devine pas, sans autre guide que mon cœur, le plus petit souci, la moindre souffrance qui surgit en lui!

— Mais toi, tu es une femme, chère petite. C'est notre rôle, à nous. Crois-tu que l'union soit réelle, si les qualités de l'un ne viennent pas compléter, développer celles de l'autre? Tu dois faire pénétrer en lui ta tendresse, comme sa force et son ampleur doivent venir développer toutes tes qualités charmantes. Mais c'est à toi à faire cette union, et non à te laisser adorer comme une idole, qui reçoit les hommages, les présents, mais ne veut rien rendre en échange. C'est ton lot, ton devoir, ton travail, quand tu y auras tout épuisé, que tu auras tout essayé, alors tu auras le droit de te plaindre; mais en attendant, travaille.

— Eh! le puis-je!... Tu as su le faire, toi, tu me l'as dit, car tu n'as jamais eu un secret pour moi, et voilà pourquoi, seule au monde aussi, tu peux connaître le fond de mon cœur. Mais ce que tu as su faire, je ne suis pas capable de l'entreprendre.

— Ah! dit Louise d'un air pensif, et comme si elle se fût répondu à elle-même, j'ai pu, d'une affection ordinaire, faire surgir la tendresse une et sans bornes, mais c'est que j'ai pris Dieu pour auxiliaire, et c'est par lui et en lui que j'ai cherché, que j'ai travaillé. Dieu et deux cœurs honnêtes, voilà les trois termes qu'un de nos romanciers philosophes définissait hier, un triangle ayant Dieu au sommet, l'homme et la femme à la base : trinité qui se continue même par-delà ce monde; car, lorsque, trouvant sans doute que la joie d'une telle union était trop pour cette terre, Dieu rappela mon pauvre ami vers lui, je ne m'en suis point sentie séparée. Je souffre... ah! Dieu! tu le sais,... mais je possède toujours de lui ce qui ne périt jamais. Eh bien, cette tendresse qu'il m'a fallu presque créer, tu l'as déjà, puisque tu l'as sentie; tu l'as encore, car elle n'est pas morte. Mais prends garde! si tu la laisses sommeiller, elle s'annihilera peut-être. Tout ce qui est noble et bon existe en vous deux; le champ est riche... Va donc!...

— Oui, dit Hélène, d'un ton sombre et découragé, oui, si j'avais ton énergie, ta vigueur, ta....

— Tu crois aimer, tu veux être aimée, et tu oses avouer que tu n'as pas la vigueur nécessaire! Mais, enfant, un cœur fait pour aimer se sent capable d'étreindre l'univers!... Eh bien, si! je te le dis, je te le jure, tu les possèdes ces forces nécessaires; je le sais bien, moi qui te connais, tu les as. Mets-les donc en valeur!

— Ah! que ne puis-je être toi, ne fût-ce que quelques heures, une minute! s'écria Hélène avec admiration. J'en suis sûre, je saurais faire jaillir l'étincelle qui rappellerait les beaux jours. Il n'a pas cessé absolument de m'aimer, ou tout au moins il n'a point trahi la tendresse envolée; car, si tu savais!... mais tu vas encore te moquer.

— Va toujours, voyons! Eh! quand je me moquerais un peu de toi, cela ne ferait qu'un utile contre-poids à tes tendances tragiques. Allons, dis-moi cela?

— Eh bien, dit Hélène, en baissant la voix et en se rapprochant de l'oreille de Louise, j'ai consulté plusieurs somnambules; toutes m'ont montré la vie de Robert toujours aussi utile, aussi noble, aussi pure. Ainsi, j'ai l'assurance qu'aucune tendresse étrangère n'est venue prendre ma place dans son cœur...

— Belle nouvelle! dit Louise en riant; tu crois me l'apprendre! Mais que tu es enfant de recourir à de semblables moyens!

— Écoute, Louise, ne me grondes pas. Tu sais que pendant toute mon enfance, passée dans l'Inde, j'ai été entourée de cette atmosphère mystérieuse que répandent autour d'eux ces êtres bizarres dont on n'a pas encore pu mettre à jour les secrets, et qui exercent sur le peuple une influence occulte sans cesse entretenue

par mille prodiges inexplicables. Eh bien, ces souvenirs sont sans cesse présents à ma pensée ; cent fois j'ai été sur le point d'aller leur demander quelqu'un de leurs philtres magiques qui vous donnent une puissance mystérieuse : c'est comme un attrait qui me fascine. Croirais-tu que, plus d'une fois, ce que je te disais tout à l'heure m'est venu à l'esprit : changer avec toi de raison et d'intelligence...

Louise haussa les épaules en riant :

— Pauvre amie! dit-elle, tu sais bien que, pour te voir heureuse, je donnerais ma vie le plus facilement du monde. D'ailleurs, ajouta-t-elle, tandis que son regard se voilait d'une ombre triste, ce n'est pas un grand cadeau que je te ferais là ; tu sais que je n'y tiens guère... Mais tâchons de ne pas être dans les nuages, c'est là ce qui te perd; nous sommes encore de ce monde, restons-y.

— Si tu savais, reprit Hélène, en suivant sa pensée, un secret que je n'ai jamais pu effacer de mon esprit : ma nourrice, la vieille Ali-dah, qui nous a suivis en Europe, me racontait dans mon enfance que, dans sa famille, on avait le pouvoir de faire passer une âme dans un autre corps; puis, au bout d'un certain temps, d'opérer de nouveau cette transmutation pour rentrer dans l'ordre primitif. Toute francisée qu'elle est, les longues heures que, dans le petit réduit qu'on lui a donné près de nous, elle passe, enfermée, à parler seule, à chanter de bizarres psalmodies, me font supposer qu'elle garde ses vieilles traditions indiennes, et, malgré moi, je me sens préoccupée... Qui sait?...

— Allons, Hélène...

— Enfin, si c'était possible, Louise, toi qui m'as tant de fois donné la preuve d'un dévouement sans bornes, dis, ne le ferais-tu pas? ne consentirais-tu pas à une telle épreuve, si le bonheur de ton Hélène en dépendait?...

— Mais calme-toi, ma chérie; tu m'effrayes et tu me troubles moi-même. En vérité! quelle étrange pensée!...

— Enfin, me le promettrais-tu?...

— Pour toi, enfant chérie, il n'est rien que je ne sois prête à faire, dit Louise, en se penchant vers Hélène comme pour mieux la laisser lire dans son limpide regard; mais ne me dis pas de telles folies. Et, tiens! s'il ne faut que cela pour te calmer, je te jure que si ce que tu rêves était possible, je le ferais à l'instant!... Oh! ne me remercie pas, reprit-elle avec gaieté; il n'y a pas grande générosité à s'engager pour un cas impossible. Mais tout cela t'agite, on dirait que tu as la fièvre. Allons, au revoir! Je crains de t'avoir fatiguée... A demain! Médite mes fameuses théories et ce vieux dicton des paysans de nos campagnes : A qui la charge, à qui la grâce. Ce mot naïf, ma chérie, est plus profond qu'il ne le paraît d'abord.

Tout en disant cela, Louise avait rajusté son chapeau et donné d'instinct, à droite et à gauche, les mille petits coups d'œil par lesquels une Parisienne s'assure que tout est en ordre dans sa toilette. Car enfin, pour être sérieuse, on n'en est pas moins femme. Elle embrassa tendrement la grande enfant, dont la mine était demi-riante, demi-boudeuse; puis arrivée à la porte de la chambre, lui envoya encore un baiser du bout des doigts de sa main irréprochablement gantée et disparut comme une belle vision, sous la lourde portière, qui retomba sans bruit derrière elle.

Nous pouvons la laisser partir grave, mais sereine, portant avec elle partout le cachet de force que donne un esprit qui ne se permet pas une obscurité dans la conscience; mais auparavant, avouez avec moi que nous lui savons bon gré de ne pas croire la grâce et l'élégance incompatibles avec une vie et un esprit sérieux.

II

Tandis que Louise s'éloigne, Hélène, restée d'abord un moment immobile et pensive, s'agite tout enfiévrée, se tourne et se retourne dans son lit.

— Enfin, se dit-elle, voyons, essayons de suivre les conseils de Louise. Je veux me lever, m'habiller; Robert sera content de me trouver debout à son retour; secouons cette sombre mélancolie qui me tue, et qui peut-être, comme le pense Louise, ennuie Robert et lui déplaît... Ah!...

Et dans ce : Ah! accompagné d'un long soupir, la pauvre femme revoit tous ses bonheurs d'autrefois, et se complaît à les repasser dans son esprit. Un rayon d'espoir glisse dans son cœur, sa physionomie le reflète, et, tout en s'arrangeant devant sa glace, elle constate avec plaisir qu'elle n'est ni si changée ni si vieillie qu'elle le disait un moment auparavant. La voici plongée dans les souvenirs radieux des joies passées. Mais en revenant à la réalité, le découragement renaît, et ce mirage qui vient de s'offrir à ses yeux rend plus intense encore son désir de retrouver les beaux jours enfuis.

A ce moment, une porte cachée dans la tenture au fond de la chambre s'ouvrit doucement, et comme le jour baissait, Hélène se pencha en avant pour savoir qui entrait, et entendit la voix de Louise qui lui demandait tout bas si elle était seule.

— Oh! oui, bien seule, dit Hélène avec tristesse.

Alors s'avançant mystérieusement près de son amie, Louise lui dit à voix basse :

— J'ai réfléchi, chérie, car tu m'as horriblement tourmentée avec tes folles idées. Eh bien, si tu y tiens tant, j'aime encore mieux que tu ailles au fond de tout cela avec moi, que de te voir t'y lancer toute seule. Au moins, je serai là pour t'empêcher de faire quelque folie. Allons donc trouver ta sorcière, ta pythonisse. Lorsqu'une fois tu sauras qu'il n'y a rien dans tous ses prétendus mystères, la raison te reviendra, et tu consentiras peut-être à vivre en ce monde comme une simple mortelle.

— C'est bien vrai ce que tu me dis là?

— Oui.

— Oh! que tu es bonne! Allons, alors, allons vite!

Et en un instant Hélène s'est enveloppée d'un long vêtement, a jeté sur sa tête un chapeau entouré d'un ample voile de tulle, et les voilà descendant comme deux légers oiseaux, le cœur leur battant bien fort, et serrées étroitement l'une contre l'autre.

— Je vais te faire bien marcher, ma pauvre Louise, dit Hélène; mais c'est que je trouverai mieux ma route ainsi. Je ne sais jamais les noms de ces vieux quartiers, mais j'irais là les yeux fermés.

Lorsqu'elles eurent marché quelque temps, Hélène leva la tête:

— Oui, dit-elle, voici bien la rue... Mais, ajouta t-elle après quelques pas, comme elle est longue, et que de détours!

— Tu te seras trompée, dit Louise.

— Non, non; mais je ne croyais pas ce quartier si éloigné. Voilà bien les maisons, les boutiques que j'ai vues cent fois... Et d'ailleurs voici les magasins qui s'éclairent; je reconnaîtrai d'autant mieux ma route.

En effet, on apercevait au loin les lanternes à gaz qui s'illuminaient peu à peu.

— Eh bien, y serons-nous bientôt? demanda Louise.

— Mais... oui, dit Hélène d'un ton hésitant... Je reconnais tout cela... Pourtant, certainement, quelque chose aura été changé..... Ah! mon Dieu, qu'est-ce que cela maintenant? une forêt!...

Et voilà nos héroïnes qui, d'un mouvement commun et instinctif, reculent toutes deux avec crainte.

— Vois donc comme c'est sombre! C'est étrange! continua Hélène, fort troublée.

— Eh! non, dit Louise, se remettant plus vite, c'est quelque quartier démoli, comme en tant d'autres endroits, et remplacé par un square!

— Ah! c'est vrai, reprend Hélène en respirant, comme soulagée d'un grand poids. Je le voyais de loin tout différent. Seulement, cela me gêne pour m'y retrouver. Voyons! Ah! il me semble reconnaître cet angle de rue... Oui, voilà le nom, dit-elle, en lisant l'écriteau

subitement éclairé par un bec de gaz qu'un de ces rapides allumeurs venait de toucher de son magique falot. C'est cela. Allons !

Et toutes deux pressèrent de nouveau le pas. Mais cette obscurité qui s'épaississait autour d'elles, bien que dissipée de loin en loin par l'éclairage qui arrivait progressivement; les allumeurs de gaz courant sans relâche et sans bruit, et semblant être conduits par une étoile mystérieuse planant au-dessus de leur tête; le silence relatif de ces vieux et pauvres quartiers de la ville, tout cela contribuait à impressionner péniblement les deux amies.

— Mon Dieu, dit Hélène après un silence, comme cette rue se rétrécit, et qu'elle est sombre au bout !... Mais vois donc quelle taille gigantesque a cet homme qui vient de là-bas, dit avec anxiété Hélène, se suspendant crispée au bras de son amie, et s'arrêtant subitement, l'œil fixé sur la singulière figure qui s'avançait et semblait grandir en émergeant de l'ombre.

— Mais, dit Louise, passablement émue à son tour cette fois, mais, voyons, ne serait-ce pas?... Eh ! oui, c'est un effet d'ombre produit par ces maudits becs de gaz, et le pauvre homme n'a rien moins que l'air d'un géant ou d'un enchanteur quelconque.

— Je n'en sais rien, dit Hélène. Mais, toutefois, entrons dans cette petite rue, pour le laisser passer.

Et, regardant avec crainte l'homme qui s'éloignait d'un pas lourd et traînant, elle ajouta :

— Il a quelque chose de singulier dans toute sa personne.

— Allons, ne tremble pas ainsi, et tâche de retrouver ton chemin, dit Louise, ou bien alors rentrons !

— Attends, il me semble que ce coin de rue ne m'est pas inconnu. Oui, oui; puis par ici... Bon !... c'est cela !... Cette rue à gauche, maintenant... Voilà, c'est cela, c'est bien cela !

— C'est tellement cela, ma pauvre chérie, dit Louise après quelques pas, que nous voilà revenues près de ta fameuse forêt. Voyons, rentrons, Hélène !

— Écoute. Certes, j'aimeraisbien à être sortie d'ici; mais puisque tu as bien voulu m'y suivre, allons jusqu'au bout... Et tiens, voilà sûrement où était mon erreur : ce square m'avait trompée, j'ai pris à gauche. Mais voilà le vrai chemin; c'est bien de ce côté.

— Allons, dit Louise résignée.

Elles marchent devant elles; puis prennent une autre rue, puis tournent encore, Hélène, toute à ses soins de pilote, répond par monosyllabes aux questions que Louise n'adresse que timidement à cette enfant gâtée :

— Oui... sois tranquille, nous arriverons... Encore quelque pas, j'en suis sûre !

— Bon ! dit Louise tout d'un coup, encore le square !... Mais ce n'est plus Paris, cela, c'est tout au moins un labyrinthe !

Hélène ne répond pas et précipite sa marche saccadée. Louise suit en silence. On n'entend d'autre bruit que celui de leurs pas, qu'elles assourdissent instinctivement, et celui de leur respiration, qui devient pénible et haletante, en dépit du sang-froid que Louise cherche à conserver et à communiquer à son amie.

Enfin, après quelques minutes de cette impression pénible :

— Hélène, dit doucement Louise, comme parlant à un malade qu'on craint d'éveiller trop subitement, revenons sur nos pas.

— Je t'en prie, dit Hélène d'un ton bref et suppliant à la fois, je suis sûre de trouver...

— Non pas sans moi ! dit une voix grave près d'elle. Non pas sans moi, qui, grâce à l'esprit, vous ai sentie venir, ma fille !

Et une femme d'une taille haute et grêle, drapée dans un vaste madras dont l'obscurité tempérait à peine les tons éclatants, se dresse devant les deux femmes, semblant surgir de terre.

Les deux amies font un pas en arrière, muettes un moment.

— Ah ! c'est toi, Alidah ! dit Hélène, subitement rassurée en reconnaissant sa vieille nourrice. C'est le ciel qui t'envoie...

— Le ciel ! dit Alidah, avec un étrange sourire. Le ciel est sous nos pieds, aussi bien que sur notre tête, Néna !

Et la mystérieuse Indoue, en même temps qu'elle donnait à Hélène ce nom d'enfance, lui posait sa longue main effilée sur l'épaule, comme pour prendre possession d'elle.

— Venez donc, reprend-elle.

Et d'un pas rapide, marchant en avant, elle les guide dans une rue voisine que les arbres leur avaient cachée jusque-là.

Hélène qui n'avait cessé de serrer le bras de Louise, l'entraîne de nouveau, tandis que celle-ci, marchant par un mouvement machinal, demeure plongée dans l'observation de l'étrange créature qui venait de se montrer d'une façon si extraordinaire.

Toutes trois arrivent ainsi dans une maison sombre et sordide, au pied d'un escalier où la lumière fait absolument défaut, mais qu'on devine tortueux aux circuits qu'on est obligé d'y faire à chaque pas. La nourrice les guide de la voix, et de la main, soutient Hélène, qui semble d'ailleurs avoir retrouvé une complète tranquillité depuis que cette femme est auprès d'elle. N'était-ce point, en effet, la même créature qui avait pris soin de son enfance avec une tendresse toute maternelle ? Que pouvait-elle donc craindre alors ? Toutefois elle s'était demandé, au premier moment, comment il se faisait que Alidah se fût trouvée là, alors qu'elle n'avait pu l'avertir, puisque elle-même, une heure auparavant, ne pensait point devoir y venir. Mais

comme ce fait était, précisément en raison de son étrangeté, une confirmation de la puissance occulte qu'elle attribuait à la vieille Indienne, elle en était plutôt satisfaite qu'effrayée.

Les trois femmes parviennent enfin au sommet de l'affreux engin d'ascension, Alidah ouvre une porte qui leur donne accès dans une pièce éclairée par une lampe à lueur rougeâtre et fumeuse, mais où rien ne diffère des mille réduits où se logent les déshérités de ce monde.

L'Indienne referme soigneusement la porte, au moyen d'un immense verrou qui semble tenir la porte entière sous de longues griffes étalées en tous sens par un bizarre dessin, et les deux jeunes femmes ferment les yeux comme frappées de cécité par mille éclairs qui jaillissent sans bruit de ces lames métalliques, au moment où leur singulière hôtesse les fait jouer. Puis s'approchant du mur où l'on ne pouvait remarquer que le délabrement de la tenture en lambeaux, la femme mystérieuse forme silencieusement avec l'index de la main gauche, tandis qu'elle tient la main droite aussi élevée que possible, un capricieux dessin sur la muraille, qui semble s'ouvrir sous cette pression. Une baie de forme identique aux méandres tracés tout à l'heure, livre passage aux deux amies. Alors d'un magnifique geste de commandement, cette Alidah, qu'elles n'avaient jamais vue, jusque-là, que prosternée et rampante, leur fait signe d'avancer.

Les deux jeunes femmes, fascinées, sans voix, semblent avoir fait abandon de toute volonté, pour ne conserver que la faculté de voir, d'entendre et d'obéir.

Elles entrent dans la salle ainsi ouverte.

Là, pas d'appareils mystérieux, pas de monstres hideux ou terribles, comme toutes deux s'attendaient à en apercevoir; mais une salle vaste, absolument nue, éclairée seulement d'une sorte de lumière dont on ne pouvait découvrir le foyer, et qui semblait pénétrer même les acteurs de cette étrange scène.

— Filles de Dieu qui fait aimer, dit la sorcière, en se plaçant en face des deux jeunes femmes, ses longs bras tendus en avant, comme pour leur imposer son esprit; soyez muettes devant la manifestation de Brahma. Vous êtes venues chercher l'amour qui contient tous les autres pour toi, fille aimée du soleil; par toi jeune Franque, au nom de l'amour qui soutient et fortifie; près de moi, humble fille des fakirs, par l'amour qui se donne et enfante, sans jamais rien demander en retour. Que par Brahma, Wishnou, Shiva, ces trois flammes unies, vous embrasent, vous lient l'une à l'autre, et infusent en vous la vie des saintes Brahmines !...

Alidah, parla sans doute longtemps encore, mais une sorte de langueur s'infiltrant peu à peu dans les veines de ses deux adeptes,

réduites à une absolue passivité depuis leur entrée dans la sombre demeure, la voix de la prêtresse, les parois de la salle mystérieuse, et la lumière même qui les entourait, semblèrent s'éteindre dans un lointain progessif. Seule une sorte de pulsation étrange au cœur mesurait pour elles le temps, et leur donnait encore le sentiment de l'existence . . . .
. . . .

III

Comment sortirent-elles de cette habitation mystérieuse?

Comment regagnèrent-elles leur demeure?

C'est ce que Hélène cherche à retrouver dans son esprit, tandis que assise, ou plutôt étendue dans un long fauteuil, et passant ses mains sur son front et ses yeux, elle se demande si elle rêve, en reconnaissant qu'elle est là, dans la chambre de son amie.

Elle se lève précipitamment, court à une glace... Grand Dieu non!... ce n'est pas possible! Elle plonge son regard dans les yeux qui sont reflétés dans ce miroir, elle recule, regarde encore, passe fièvreusement et violemment ses mains sur la glace pour y effacer cette image qui ment!

Non! c'est toujours Louise qui s'y reflète, c'est Louise qui regarde de cet air épouvanté, de cet œil hagard, elle qui s'agite, qui a peur, qui va crier! . . . .
. . . .

Mais non elle s'arrête, car un autre éblouissement s'empare de son âme.

Quel est ce murmure qu'elle perçoit au loin, qui l'attire et l'oblige à entendre, à voir comme dans un rêve ce qui se passe ailleurs.

— Quoi! c'est elle-même qui parle là-bas? Où donc? Mais chez elle, là où se passe sa vie de tous les jours la plus intime. Elle voit aussi, elle voit... sa personne, son regard, et pourtant... son âme est là, oui là, enfermée dans un autre corps.

— Allons, c'est un cauchemar... réveillons-nous... Mais quel souvenir? N'était-ce pas cela qu'elle voulait, qu'elle demandait hier à Louise, comme un service qu'elle payerait de sa vie...

Eh bien, après tout je l'ai voulu, pense-t-elle en se calmant tout d'un coup. Mais quelle chose étrange. Par bonheur j'ai mis ma pauvre personne et peut-être toute ma vie en des mains sûres et dévouées.

— Louise, pauvre Louise, dit-elle en souriant à l'image que la glace lui montrait, qui jamais a pu se flatter d'avoir une amie semblable.

Alors se produit chez la jeune femme un phénomène étrange.

Elle se replie en elle-même, comme dans un observatoire d'où elle examine curieusement et même, disons-le, avec une pointe de malice, comment Louise va s'acquitter du rôle extraordinaire que son dévouement a fait accepter. Car bien que Hélène affirmât très-haut hier que son plus vif désir serait de voir Louise tenter une épreuve semblable, et qu'elle prétendît en attendre un résultat si important, elle n'eût pas été fâchée en ce moment de voir une autre échouer dans cet essai si délicat, qu'elle ne comprenait plus bien comment elle avait osé le confier même à l'amie exceptionnelle.

Elle est donc là, pelotonnée dans le fond de sa chaise longue, cherchant à se faire enjouée vis-à-vis d'elle-même, au milieu de son anxiété si vive.

Quant à nous, pour plus de facilité, usons de la faculté qu'a notre jeune amie de voir ce qui se passe au loin et dans les faits et dans l'esprit des autres, pour faire sérieusement la connaissance de ce Robert, qui occupe si fort, quoique à des points de vue bien différents, deux des plus charmantes femmes qu'on puisse rencontrer.

IV

Le dîner s'achevait chez Hélène, et la conversation y était des plus animées, Robert ayant ramené avec lui plusieurs de ses amis. Habitué depuis longtemps déjà à trouver le plus souvent sa femme, obstinément renfermée sous un prétexte quelconque de migraine ou de nerfs, il se prémunissait en sage contre la longueur des heures passées près d'un foyer solitaire. Avouons, entre nous, que bien d'autres auraient cherché le même résultat par des moyens beaucoup moins... heureux ?

Marié très-jeune à une femme bien jeune aussi, il n'avait point apporté dans son intérieur la science des raffinés, qui prétendent tout savoir, tout prévoir et tout conduire. Il avait cru, — nous laissons à chacun le soin d'apprécier à son point de vue cette pensée, — qu'un homme dans des conditions normales de rapport d'âge, d'intelligence, d'éducation, apportant avec une bonne foi entière, à une femme qui l'acceptait librement, sa parole, sa liberté, son cœur, pouvait compter, devait espérer qu'elle saurait en faire du bonheur

pour tous deux. Je sais des gens qui prétendent que Robert était dans le vrai, affirmant que c'est ainsi, et ainsi seulement, que le cœur de l'homme se forme et se développe dans la vraie splendeur qu'il peut atteindre. Les hommes, ajoutent-ils, sont des êtres qui, pour les choses du cœur, restent à l'état d'embryons, tant qu'un amour, amour des êtres ou amour de Dieu, mais avant tout, un amour fort et pur, n'est pas venu parfaire la vie en eux.

Les uns, que leur nature exubérante et non refrénée pousse à chercher, n'importe où, n'importe comment, la joie et le bonheur que toute âme devine et désire, partent en avant comme des fous, et prenant l'ombre pour la réalité, s'épuisent en vains efforts pour saisir une vision qui s'évanouit dès qu'ils essayent de l'étreindre. Et dans cette course folle, les puissances et les délicatesses de l'âme et du cœur se sèment sur la route, mais ne se développent ni ne se cultivent. D'autres, plus sages d'aspect, mais non plus clairvoyants, se tiennent en garde, indolents, dédaigneux ou gourmés. Ils ne veulent rien laisser entamer de leur for intérieur, rien partager de leur royauté superbe, et laissent la divine semence se dessécher sur le roc de leur orgueilleuse personnalité.

Et si nous demandons encore à ces penseurs, devant qui, d'ailleurs, nous nous inclinons volontiers, où se trouvera l'homme tenant l'équilibre entre ces deux extrêmes, il est à craindre qu'ils ne répondent : Nulle part en ce monde, depuis que l'homme s'est découronné lui-même par sa chute.

Pour notre Robert, qui appartient évidemment à la classe des hommes simplement bons, dont nous parlions tout à l'heure, n'ayant jamais manqué à rien de ce qu'il avait promis et effectivement apporté, il vivait dans la paix que donne une bonne conscience, un peu toutefois comme l'enfant qui travaille honnêtement et sérieusement, mais que ne poursuit pas la fiévreuse ambition des grands lauriers. Ne connaissant pas les tempêtes que soulève la passion ardente de l'infini dans certains cœurs, il était bien loin de soupçonner les souffrances que cette soif peut engendrer dans les cœurs même les plus purs. Convaincu qu'il n'avait à faire ni plus ni mieux que ce qu'il faisait, il restait paisible spectateur des langueurs douloureuses d'Hélène, les attribuant avec indulgence à la mobilité féminine. En même temps Hélène, trop bonne pour le faire souffrir de tout ce qu'elle souffrait elle-même, s'était renfermée dans une fière retraite, préférant cette solitude désolée à la jouissance des choses même les meilleures qu'elle reconnaissait en lui, croyant que la dignité de son âme lui interdisait de se livrer tout entière là où elle avait cru entrevoir une lacune.

Par suite, ils en étaient arrivés à vivre près l'un de l'autre, ainsi

que de vieux amis, fort bien ensemble, mais absolument éloignés de toute intimité d'âme et de cœur.

Or Robert, qui avait laissé sa femme dans un de ces jours de sombres et douloureuses méditations devant lesquelles, n'y comprenant absolument rien, il se trouvait tout à fait désarmé, avait pensé que la soirée serait peu récréative pour lui. Il fut donc agréablement impressionné, en trouvant Hélène, ou du moins la forme d'Hélène toute parée, non pas d'une toilette merveilleuse, elle était toujours fort simple, et ce jour-là, au moins autant que de coutume, mais éclairée d'un rayon de grâce calme et prévenante qu'il ne lui avait pas vue depuis longtemps.

Aussi la réunion s'en était tout de suite ressentie. (Seules les femmes ont ce magique pouvoir de transformer ainsi, par une nuance imperceptible de leur humeur, l'atmosphère qui les environne).

Robert, habituellement causeur agréable et fin, eut des mots particulièrement heureux ce soir-là. L'un de ses amis, qui ne le prêchait que trop souvent, et le poussait par mille remarques mordantes, à se dédommager ailleurs de la vie morose qu'il trouvait dans son intérieur, sentit s'émousser ses pointes les mieux aiguisées, et les autres, chacun selon leur nature, ressentirent cette heureuse influence.

Le retour au salon même, contrairement à ce qui arrive le plus souvent, ne coupa point court à l'animation aimable de la conversation. On parla de littérature, de musique, de peinture, et Robert, qui regrettait depuis quelque temps de voir Hélène se désintéresser de toutes choses, lui donnait avec empressement la réplique sur tous ces sujets.

Cette causerie amena tout naturellement une demande de l'un des convives, qui avait souvent entendu parler de la remarquable voix d'Hélène, mais ne l'avait jamais entendue. Il insista pour qu'elle voulût bien lui faire ce plaisir. Hélène y consentit non sans quelque préoccupation. Puis, s'animant par degrés à la pensée de la situation et de l'étrange mission dont elle était chargée, l'âme de Louise chanta dans la merveilleuse voix d'Hélène les souffrances et les aspirations de cette amie si profondément chérie, si tendrement comprise.

Robert était radieux et ses amis transportés d'admiration. Mais la pauvre femme, douloureusement remuée par cette situation extraordinaire, pâlit sous l'effort qu'elle venait de s'imposer. On s'en aperçoit, et chacun s'empresse pour lui offrir des soins; mais se raidissant contre ce moment de faiblesse, elle se remet, sourit doucement en assurant que ce n'est rien, absolument rien, et veut reprendre la conversation interrompue; mais chacun, de crainte d'augmen-

ter sa fatigue, la remercie d'un si charmant accueil et se retire bientôt.

— Hélène, vous souffrez, dit affectueusement Robert lorsqu'ils furent restés seuls, vous avez besoin de repos.

Louise laissa imperceptiblement sourire les jolies lèvres qui lui devaient en ce moment obéissance.

— Voyez, continua Robert, combien votre visage est altéré, vous n'êtes plus vous-même depuis quelque temps, il faut veiller à cela, il doit y avoir quelques soins à prendre.

— Bon, nous y voilà, pense à l'autre bout de Paris la vraie Hélène. Nous allons voir défiler toute la série des soins, des médecins, de tout ce qui, en un mot, est exaspérant et ne sert à rien, en pareil cas. Pauvre garçon, poursuit-elle en haussant les épaules, dire que voilà où aboutit toute sa clairvoyance en fait de tendresse!

Puis, attachant de nouveau sa pensée à ce qui se passe entre Robert et son image à elle, elle sourit en voyant que Louise, afin de ne pas trop différer tout d'abord de l'attitude d'Hélène, s'évertue à copier son langage, sa tournure d'esprit, et commence par répondre au pauvre Robert sur un ton légèrement dédaigneux et moqueur, parfois même un peu amer.

Celui-ci ne se décourage pas, et, convaincu qu'il est dans le vrai, revient à la charge, insiste avec la simplicité qu'il met en toute chose. N'est-il pas naturel qu'il s'intéresse à la santé de sa femme et qu'il le lui dise? N'est-ce pas, en somme, un témoignage de l'intérêt et de l'affection qu'il garde toujours pour elle, en dépit de la froideur qui s'est, il ne sait trop comment, glissée peu à peu dans leur vie intime?

Mais Louise ne continue pas moins à témoigner le peu de cas qu'elle fait de ce genre de sollicitude, et même l'impatience qu'elle en ressent.

La vraie Hélène, tout en ne se dissimulant pas que son amie copie fidèlement sa manière d'être ordinaire, trouve cependant qu'après tout c'est traiter un peu durement Robert, qui lui paraît en ce moment bien autrement touchant de préoccupation affectueuse, qu'elle n'avait voulu le reconnaître jusque-là. Elle commence alors à se demander si Louise, lorsqu'elle ne tenait pas sa place et lui conseillait une autre façon d'agir, n'était pas tout à fait dans la vérité.

Pendant ce temps, un travail analogue se faisait dans l'esprit de Louise. Elle se rappelait aussi les conseils qu'elle avait donnés dans un autre moment et se disait que puisque cette voie n'avait guère réussi à Hélène, il serait peu habile de s'y engager trop avant. Peu à peu elle adoucit la forme de son langage, et par d'insensibles transitions, amène la conversation sur les choses qui intéressent Ro-

bert; choses d'un intérêt un peu trop pratique peut-être, mais sérieux toutefois. Elle glisse çà et là diverses appréciations, divers aperçus qui frappent Robert, peu habitué à rencontrer pareille préoccupation chez sa femme.

Ah! voilà, pense Hélène, toujours en son gîte songeant, et, saisie d'une humble colère : elle oublie que je n'ai pas, comme elle, mille ressources dans l'esprit, elle va briller, parader!... Est-ce que je sais faire cela, moi?... Mais en suivant avec soin la suite de la conversation des deux acteurs en scène, elle est tout étonnée de voir que Louise, au lieu de tenter de se servir de sa haute et puissante intelligence pour éblouir Robert, l'attache et l'intéresse par un moyen tout contraire. Elle cherche, demande, questionne sur les sujets favoris qu'il développe avec complaisance. Elle témoigne pardessus tout le désir de savoir, de connaître, en un mot d'être instruite par cette intelligence qui recouvre toute sa valeur étant placée sur son terrain.

Robert, tout au charme de cette conversation, oublie ses conseils pratiques de sage hygiène, car il ne s'aperçoit pas que les heures coulent et que la nuit s'avance. D'un sujet, les deux... — comment dire? avouez que le mot est délicat à trouver? bah! le plus simple est toujours le meilleur — les deux interlocuteurs passent à un autre, ou plutôt Robert, tout animé, se lance dans les préoccupations qui lui sont le plus sympathiques, et Louise le suit docilement, avec cette intelligence du cœur qui fera éternellement la gloire de la femme; car, si l'on admet que son intelligence est moins vigoureuse, moins ample, en un mot moins puissante que celle de l'homme — ce que je me garderais bien de penser et encore plus de dire — on ne peut méconnaître qu'elle lui sera toujours supérieure en délicatesse et en souplesse profonde.

Au milieu de ce mouvement d'intelligence et d'esprit, Louise, plus intelligente que ferme, oublie qu'elle porte l'enveloppe d'une autre et néglige de garder la tournure d'esprit et la manière de son moule, puis par un appel de sa conscience y revient aussitôt. De là, sa conversation prend une animation et une teinte particulièrement singulière et originale, qui étonne et attache Robert de plus en plus.

Sous cette influence, lui-même se monte, s'élève et fait étinceler, sans le rechercher, tous les côtés charmants, vigoureux et nobles de son esprit. Louise en est involontairement impressionnée, et cette émotion, qui transparaît à travers l'enveloppe étrangère sous laquelle elle se trouve, vient encore ajouter au charme que la gracieuse personne d'Hélène répand si largement autour d'elle.

Robert ne peut s'y soustraire, et, tout en gardant une réserve qui

depuis longtemps est passée en habitude chez lui près d'Hélène, s'approche et lui prend la main :

— Qu'il y avait longtemps, dit-il doucement, que je n'avais eu la joie d'une semblable causerie ; quoi de mieux, pourtant, que cet échange de pensées sur chaque objet qui se présente : n'est-ce pas la vie, cette communication intime de pensées? N'est-ce pas ainsi que ce devrait être sans cesse entre nous? Pourquoi donc nous en être privés si longtemps?

Puis après un court moment de silence :

— Hélène, dit-il, qui peut nous empêcher de retrouver les jours si doux, entrevus jadis...

Et le regard de Robert, qu'elle sent attaché sur son visage, cette parole émue qui vibre et fait vibrer le cœur qui bat dans sa poitrine remuent profondément l'âme de Louise.

Hélène la vraie, la solitaire là-bas a cessé depuis longtemps de sourire. Elle a suivi avec un intérêt qui se change en douleur sombre, l'émotion croissante dans ces deux êtres qu'elle a volontairement rapprochés :

« Quai-je fait? pense-t-elle avec terreur, l'œil fixe et l'être entier crispé sans mouvement ; qu'avais-je besoin d'aller chercher une autre pour obtenir un pareil succès, ne l'aurais-je pas atteint sans peine si je l'avais voulu? Qu'a-t-elle donc que je ne possède aussi? Que fait-elle que je ne sois capable de faire? »

Et c'est elle qui est là!... elle à qui s'adresse l'émotion passionnée qui se réveille en Robert!... Mais lui... Devrait-il s'y tromper?... Mon Dieu, suis-je donc déjà si loin de son cœur? Ou plutôt c'est cela... Oui!...

Et un sentiment de triomphe s'alluma en elle :

« Oui, pourquoi lui en vouloir, ne retrouve-t-il pas ces yeux, ce regard, qui se sont donnés à lui, si complétement, si... trop éperdûment!... Non, s'écrie-t-elle, tout haut avec un accent sauvage qui retentit dans tout son être, et l'étonne elle-même. Non, car à cette heure, ce n'est pas mon âme qu'il trouve dans ce regard... Non! Rob... » Mais elle s'arrête, car elle veut voir, elle veut connaître ce qui se passe dans ce lointain qui s'impose à elle. Est-ce donc la personne d'Hélène près de laquelle il est si tendrement penché, qui le charme et le captive ainsi? Est-ce l'âme de Louise qui y est renfermée qui le subjugue et l'attire. Ah! pourquoi, mon Dieu! pourquoi lorsqu'il en était temps encore, n'ai-je pas voulu laisser en sa naïveté s'épancher mon âme. N'est-elle pas aussi riche de tendresses qu'aucune autre puisse être. Malheureuse fierté qui m'a empêchée de lui montrer tout ce qu'il pouvait trouver en moi,

parce que je croyais qu'il n'en était pas digne; déloyal esprit, qui avait promis de lui tout donner, et qui se réservait dans son orgueil. Non, il ne faut rien séparer des choses que Dieu a unies dans un être, car la personne visible ne doit être que le reflet de l'âme et c'est cet ensemble seul qui doit et peut être aimé sur cette terre.

« Hélas ! il est trop tard ! il est trop tard maintenant, et voici mon bonheur livré à une autre !... ou plutôt non, il ne peut plus être de bonheur pour aucun, et c'est moi qui l'ai voulu, moi qui ai tout fait !... C'est bien fini, tout est perdu ! Et l'amour de Robert puisqu'il ne sait pas que mon âme est absente ! et ma tendresse à moi, si intense, si immense, hélas ! trop sans limites, mais qu'il a méconnue et laissée à ses pieds ! Et l'amitié de Louise, ma dernière force et mon unique appui, car elle trahit mon aveugle confiance ! »

Chaque minute qui s'écoule pour la pauvre femme dans sa douloureuse observation, rend son malheur plus évident. De sa retraite, qui s'est changée en enfer, elle suit avec une anxiété fiévreuse le développement d'une situation qui brûle la vie en elle, elle boit goutte à goutte un calice amer dont ses lèvres ne peuvent se détacher. Il lui semble que l'atmosphère qui entoure ces deux êtres, si chers à son cœur il n'y a qu'un moment encore, et détestés presque maintenant, se charge d'effluves brûlants qui se dégagent de ces âmes violemment troublées. Elle croit voir l'âme de Robert voleter, hésitante encore pourtant, à l'entour de cette Hélène qui lui est apparue sous un nouveau jour, et chercher à percer ce qu'il sent de mystérieux en elle.

Encore un moment et le cœur de la pauvre Hélène va être irréparablement brisé, car Robert fasciné par l'étonnement troublé qu'il éprouve, va redire un mot qu'Hélène seule avait entendu, et qu'il croit lui-même n'avoir jamais dû prononcer encore !... C'en est trop et la malheureuse femme, qui s'est clouée jusque-là dans une broyante immobilité, sent sa tête qui s'égare. Il lui semble qu'elle peut voler à travers l'espace, et le franchir ; une fenêtre ouverte sur un balcon se trouve en face d'elle : elle ferme les yeux, l'effort de la douleur arrache du corps de la déloyale Louise son âme, qui s'envole condensée dans un cri strident et immense :

« Robert ! Robert ! c'est moi ! »

. . . .

V

Hélène, la vraie, la réelle en corps et en âme, ouvre les yeux et regarde autour d'elle.

— Elle est sauvée, grâce à Dieu ! s'écrie Robert qui, le regard anxieux et plein de tendresse, tenait entre ses mains celle de sa femme, et attendait ce réveil, car Hélène, brisée de fatigue, après le départ de son amie, s'était laissée reprendre, à son insu, par le sommeil, et avait passé plusieurs heures sous l'oppression d'une horrible fièvre, pendant laquelle ses préoccupations habituelles avaient présenté à son esprit les scènes bizarres que nous venons de retracer.

— Ah ! quelle joie ! ce n'était pas vrai ! s'écrie-t-elle en jetant ses bras autour du cou de son mari.

— Pauvre femme chérie, comme tu as souffert, dit Robert en la regardant au fond des yeux avec une tendresse inquiète.

Et il lui raconte qu'il a compris ses paroles entrecoupées, même ses cris inarticulés, qui lui ont révélé les craintes, les douleurs, et aussi les remords de la pauvre enfant. Et lui était si loin de croire qu'elle souffrait ainsi.

— Pourquoi, lui dit-il avec douceur, ne pas m'avoir fait connaître ces regrets, ces préoccupations, pourquoi ne pas avoir eu la courageuse simplicité de mettre cela en commun comme tout doit y être entre nous. Mais il suffisait d'un mot pour garder, créer ou retrouver mieux encore que tu ne pensais avoir perdu. Crois-tu donc que, quand on a aimé une femme, dans son cœur, dans son âme et dans son honneur, la force et la puissance d'un tel amour n'ait pas grandi avec le temps? Mais, laisse-toi aimer, ou plutôt aime-moi mieux que jamais, car pour moi, cette tendresse qui s'est infiltrée dans mon âme y est plus forte et plus puissante que je ne l'avais jamais sentie. Ah! si tu savais, si tu pouvais comprendre, quelle torture me cause la pensée que tu as ainsi souffert. Mais je serais bientôt mort, va, si tu ne devais pas m'aimer encore plus qu'autrefois. Et maintenant, tu me le promets, c'est bien fini, et plus jamais, n'est-ce pas? il n'y aura un point obscur entre nous.

Je crois que Robert dit encore bien d'autres choses qui ne parurent longues ni à lui ni à Hélène, mais qui le seraient beaucoup

trop à transcrire ici. Ce que nous pouvons affirmer seulement, c'est qu'un de ces regards qui ne sauraient se décrire, fut la réponse d'Hélène à son mari, et qu'elle parut entièrement le satisfaire.

Au même instant, Louise, la Louise bien réelle et non du tout scindée comme celle du rêve, arrive hors d'haleine, ayant été appelée quelques instants auparavant par un billet de Robert inquiet de l'état de sa femme.

Hélène lui tend les bras, et se presse contre sa poitrine, presque confuse d'avoir osé, même en songe, douter un moment d'une telle amie. Elle lui raconte son rêve et ajoute ensuite :

— Et n'est-ce pas un peu vrai? n'est-ce point une partie du meilleur de ton âme qui a pénétré en moi, et nous a éclairés l'un et l'autre ? Oh ! oui, c'est bien à toi que je dois l'immense joie que je ressens à cette heure ! Pauvre et chère Louise, que ne peux-tu de même recouvrer celle qui n'est plus pour toi !.

— Je ne crois point l'avoir perdue, tu le sais, ma fille chérie, dit Louise avec un sourire et une expression de physionomie presque surnaturels, et la moitié de mon âme qui vit déjà dans la gloire m'a aidée à faire en toi ce que les fakirs appelleraient l'Avatar, ce que les chrétiens nomment la communion des âmes.

G. DE COMMADRY.

LES ORACLES SIBYLLINS[1]

VIII

Il est temps de remonter à la source du mouvement alexandrin et de jeter un coup d'œil sur l'état intellectuel et moral de la Judée durant les deux siècles qui ont précédé notre ère. Nous restreindrons notre étude à ce qui intéresse l'origine de nos oracles sibyllins. Il nous suffira pour cela de donner un rapide aperçu du livre d'Énoch.

Ce livre est un écho prolongé des prophéties de Daniel; il les commente et les développe. Les Juifs ne l'ont jamais reçu dans leur canon; les chrétiens l'ont exclu du leur, comme apocryphe. Cette exclusion fut cause qu'il se perdit, vers le cinquième siècle, à l'exception de courts fragments, conservés notamment par Georges le Syncelle. Le livre d'Énoch a été retrouvé, il y a environ quatre-vingts ans, en Abyssinie: l'Église copte l'admet encore au nombre des livres inspirés. Cette circonstance l'a sauvé d'un irréparable oubli.

Il eut de l'autorité dans la primitive Église; la lettre de saint Jude, rappelant aux fidèles les prédictions du patriarche Énoch, l'atteste. Au second siècle, saint Irénée et Clément d'Alexandrie le citent aussi avec respect, et Tertullien, dans son *Traité sur l'idolâtrie*, affirme que le livre est inspiré de l'Esprit saint[2]. Mais, un passage d'un autre traité[3] du même Père nous apprend que déjà alors le livre d'Énoch n'était pas universellement admis par les diverses Églises dans le canon des Écritures. Au commencement du troisième siècle, Origène constate cette incertitude; il ne trouve pas mauvais qu'on l'accepte comme un livre sacré[4], et il avoue d'ailleurs que les Églises

[1] Voir *le Correspondant* du 10 février 1874.

[2] Hæc igitur ab initio prævidens etiam ostia in superstitionem ventura præcecinit per antiquissimum prophetam Enoch.

[3] *De Cultu fœminarum.*

[4] Εἴ τῳ φίλον παραδέχεσθαι ὡς ἅγιον τὸ βιβλίον. (*In Johan.*)

ne lui reconnaissent pas une origine *tout à fait divine*[1]. C'est comme par degrés que les prophéties d'Énoch perdent leur faveur et se rangent dans la catégorie des apocryphes. Les *Constitutions apostoliques*[2] avaient déjà déclaré leur non-authenticité; saint Augustin répète cette déclaration[3]; et, par la voix de saint Jérome[4], l'Église d'Occident les rejette définitivement. L'Église grecque les conserva un peu plus longtemps; l'Église copte, isolée de bonne heure du continent européen, les garda seule dans son canon.

« Les auteurs apocryphes, dit un écrivain ecclésiastique[5], sont d'une très-grande utilité; car ils nous apprennent quelles étaient les croyances et les opinions théologiques à l'époque où ils ont été écrits. Tel est, en particulier, le livre d'Énoch, composé avant la publication des doctrines évangéliques. Il nous indique ce que pensaient les Juifs sur la nature et le caractère du Messie, longtemps avant la naissance de Jésus-Christ, ce qui est sans doute du plus haut intérêt. » Le livre d'Énoch nous fait connaître beaucoup d'autres croyances répandues à cette époque en Palestine sur l'origine du mal dans le monde, sur les punitions terribles que Dieu doit infliger aux idolâtres, sur la résurrection des morts qui ont vécu dans la justice, sur les conditions précises de la vie ultra-terrestre, le feu de l'enfer, l'éternité des récompenses et des peines, sur le monde invisible, sur le séjour céleste habité par des myriades de saints bienheureux, d'anges restés fidèles, enfin sur la personne mystérieuse et divine assise dans le ciel à la droite du Très-Haut, appelée tantôt le *Fils de l'Homme*, tantôt le *Fils de la Femme*, tantôt l'*Élu*, tantôt le *Messie*, tantôt le *Verbe*, tantôt le *Fils de Dieu*[6]. Dieu réserve cet être pour la purification de la terre, le jugement universel et la rénovation du monde.

Par tous ces sujets le livre d'Énoch tient de très-près, comme on

[1] Ἐν ταῖς ἐκκλησίαις οὐ πάνυ φέρεται ὡς θεία. (*Contr. Celsum.*)

[2] L. VI, 16.

[3] *De Civit. Dei*, XX, 23.

[4] Manifestissimus liber est et inter apocryphos computatur. (*Comment. in psalm.* CXXXII, 3.)

[5] L'auteur de la dissertation placée avant la traduction du livre d'Énoch dans le premier volume du *Dictionnaire des apocryphes* de M. l'abbé Migne.

[6] Là encore se remarque un passage qui semble une allusion à la doctrine de la Trinité. Le prophète y mentionne, en effet, trois Seigneurs : d'abord, le *Seigneur des Esprits*, ensuite le *Seigneur Élu* (le même que le Fils de l'homme, le même que le Verbe), en troisième lieu, le *Seigneur d'une autre puissance qui était sur l'eau*, c'est-à-dire l'Esprit-Saint, que Moïse nous montre, au début de la création, planant sur les eaux. Telle est, du moins, l'interprétation que donne de ce passage l'auteur de la dissertation déjà citée. Voici ce passage : « Lui (l'Élu) fera appel à tout pouvoir du ciel, à toute sainteté, à toute puissance de Dieu. Les chérubins,

voit, aux oracles sibyllins, ou, pour mieux dire, ces oracles ne sont que la traduction, en une langue étrangère, sous une forme convenue, des idées et des aspirations que le livre d'Énoch exprime. Cette double série de documents contemporains nous fournit en dernière analyse le moyen de surprendre la pensée intime du judaïsme à ses deux pôles. En comparant la prophétie palestinienne à la prophétie alexandrine, nous pouvons apprécier les sacrifices faits aux nécessités du prosélytisme, et pénétrer les secrètes visées et les espérances grandioses qui soutinrent Israël dans ses malheurs et l'empêchèrent, comme les autres peuples, de se perdre dans les jouissances matérielles que procurent le lucre et les richesses.

Le livre d'Énoch est composé de trois groupes d'écrits comprenant cinq parties qui appartiennent à des auteurs divers et à des époques distinctes, quoique rapprochées. Le premier groupe renferme trois prophéties ou paraboles (Mashal), en apparence assez homogènes ; le second, une prédiction attribuée à Noé, avec des allures apocalyptiques prononcées ; le troisième, un morceau assez court qui termine l'ensemble. Tous ces écrits ont été rédigés en Palestine, soit en hébreu, soit en syriaque, par des auteurs inconnus qui ont vécu dans l'intervalle correspondant au cycle judéo-alexandrin. Ces écrits ont été réunis, et peut-être légèrement remaniés, dans la seconde moitié du siècle antérieur à notre ère, à l'époque où florissait le plus illustre des philosophes alexandrins, Philon. Il y a donc lieu de distinguer les dates diverses de chaque écrit et la date unique du travail de combinaison qui les a rassemblés sous un même titre.

Suivant les indications qu'une critique érudite a relevées avec soin dans les prophéties d'Énoch, le premier groupe serait contemporain d'Antiochus Épiphane ; il aurait été composé 170 ou 180 ans avant notre ère, précisément en même temps que les plus anciens oracles sibyllins qui nous soient parvenus. Le second groupe aurait été écrit dans la première année de la longue domination de Jean Hyrcan ; le troisième, peu de temps après, vers l'an 144 avant l'ère chrétienne[1]. En rapprochant Énoch de la Sibylle nous avons donc la certitude et l'avantage d'étudier et de compter les battements profonds de la vie du judaïsme, à ses deux centres principaux, et, en quelque sorte, opposés, Jérusalem et Alexandrie.

Il serait téméraire d'affirmer que le livre d'Énoch est sorti des monastères esséniens. On n'a du fait aucune preuve directe ; on n'y

les séraphins et les ophanins, tous les anges de pouvoir et tous les anges de l'autre pouvoir qui était sur la terre et sur l'eau, feront entendre dans ce jour leurs voix unanimes. (Ch. LX, vers. 13 et 14).

[1] H. Ewald, *Mémoire sur l'origine, le sens et l'arrangement des diverses parties du livre éthiopien d'Énoch*. Gœttingue, 1855, in-4°.

trouve d'ailleurs aucune trace de la méthode allégorique appliquée à l'interprétation des Écritures, méthode qui constituait le fond de la doctrine du monachisme juif, aussi bien aux environs d'Hébron, que sur les bords du lac Maria. Nous savons toutefois que la connaissance des anges et du monde invisible jouait un grand rôle dans les traditions et les préoccupations des Esséniens, et sans doute aussi des Thérapeutes, et que les poëtes et les prophètes n'étaient pas rares parmi eux; or, les prophéties d'Énoch sont remplies de descriptions très-détaillées relatives aux anges et aux puissances célestes ; il n'y a donc aucune invraisemblance à supposer qu'elles ont pu être composées, et mises en circulation et en faveur par les Esséniens.

IX

Voici, en raccourci, l'ensemble des enseignements et des prédictions du livre d'Énoch[1].

Le mal s'est introduit sur terre par la désobéissance de nos premiers parents. Caïn, le meurtrier de son frère, devient la souche d'une race perverse, tandis que la race de Seth conserve les saines traditions, le culte du vrai Dieu et la pratique de la vertu.

Mais les anges étant devenus amoureux des filles des hommes, quittèrent les cieux et eurent commerce avec les femmes. Ils descendirent au nombre de deux cents; leur chef était Azaziel. Ils apprirent aux hommes la sorcellerie, les enchantements, les propriétés des racines et des arbres; ils leur apprirent à outrager Dieu et à tyranniser leurs semblables. Comme c'étaient des esprits supérieurs en même temps que des anges rebelles, c'est d'eux que vinrent aux hommes les sciences vaines ou dangereuses et les arts nuisibles : la fabrication des épées, des couteaux, des boucliers, des cuirasses, des miroirs, des colliers et des bracelets, l'usage de la peinture, la manière de se colorer les sourcils, d'observer les étoiles et de déterminer les mouvements de la lune.

Du commerce des anges avec les femmes naquit une race de géants de trois cents coudées de hauteur, qui dévoraient tout ce que le travail des hommes pouvait produire. Il devint impossible de les nourrir. Sur le point de périr, les hommes élèvent vers le ciel leurs

[1] Nous avons voulu, pour plus d'exactitude, nous adresser au texte éthiopien, publié par Dilmann (Leipzig, 1851); nous avons eu recours aux lumières d'un savant orientaliste, M. Joseph Halévy, auquel nous nous plaisons à témoigner ici notre gratitude.

mains suppliantes et implorent le secours divin. Dieu eut pitié de l'œuvre de ses mains. Il appelle les chefs de la milice céleste, Gabriel, Michaël, Raphaël, Phanuel, Suryal et Uriel et leur ordonne de livrer bataille aux démons corrupteurs. Mais auparavant, il leur fait signifier ses arrêts par un homme resté juste, Énoch, qui a été ravi au ciel et a mis par écrit toutes les grandes choses dont il a été acteur ou témoin.

« Il n'y aura plus de paix pour toi, dit Énoch à Azaziel ; une grande sentence a été prononcée contre toi. Il t'enchaînera. Il n'y aura jamais pour toi ni soulagement, ni miséricorde, ni intercession, à cause de l'oppression que tu as enseignée et parce que tu as appris aux hommes à outrager Dieu. » Les anges supplient le Seigneur de leur pardonner, mais en vain : « Va, dit le Très-Haut à Raphaël, prends Azaziel ; lie-lui les pieds et les mains, et jette-le dans les ténèbres. Fais pleuvoir sur lui des pierres lourdes et pointues ; enveloppe-le de ténèbres. Qu'il y reste à jamais ! Que sa face soit couverte d'un voile épais ! Et, *quand viendra le jour du jugement*, plonge-le dans le feu. En attendant, purifie la terre que les anges ont souillée et annonce-lui que je la revivifierai. » Le déluge purifie la terre en détruisant la race maudite et monstrueuse créée par le commerce des anges déchus avec les femmes.

On reconnaît dans toute cette histoire le développement et le commentaire de la tradition relative aux géants consignée dans la Genèse. Qui oserait affirmer que dans ce commentaire il ne s'est pas glissé plus d'un détail emprunté aux antiques légendes des peuples avec lesquels les Juifs se trouvaient en contact depuis trois siècles ? Ces géants et leurs pères, combattus et vaincus par une milice céleste, ensevelis sous des masses de rochers, enchaînés par le pouvoir divin jusqu'au jour d'une vengeance définitive, ne rappellent-ils pas la lutte des Titans contre Jupiter, aidé des dieux de l'Olympe ? Le rapport est si étroit que nous verrons plus loin un sibylliste identifier la légende hébraïque avec la légende grecque et adopter sans hésitation cette dernière, en expliquant toutefois que ni Jupiter ni les Titans ne sont des dieux.

Une autre remarque importante c'est qu'aux yeux des auteurs et des lecteurs du livre d'Énoch, l'idolâtrie a eu pour artisans les anges rebelles ; c'est en eux qu'est la source de cette plaie hideuse, la plus terrible de toutes celles qui rongent et souillent l'humanité ; c'est eux que les hommes égarés ont divinisés après les avoir pris d'abord pour princes et pour rois. Les dieux des nations, les faux dieux ne sont donc pas seulement de vains simulacres, des idoles inertes de pierre et de bois, sans pouvoir et sans vie ; ce sont des êtres supérieurs, existant réellement, des êtres pervers, qui font le mal et

l'inspirent. Ils ont été vaincus, *ces princes des Gentils*, *ces rois de la terre* idolâtre ; Dieu a permis pourtant que cette victoire n'allât point jusqu'à anéantir leur action. Après le déluge, ils recommenceront à corrompre le genre humain. Une nouvelle lutte s'engagera alors, lutte suprême dont nous allons voir se dérouler les péripéties grandioses et terribles.

Dans le second groupe, c'est-à-dire dans la quatrième partie du livre d'Énoch, l'Histoire des anges déchus est racontée allégoriquement. Les anges sont représentés par des étoiles, les hommes par un troupeau de taureaux et de vaches, les géants par une race étrange d'éléphants, de chameaux et d'onagres.

« Je vis tomber du ciel une étoile sur la terre. Elle se leva, mangea et se mit à paître au milieu des génisses... Je vis encore plusieurs étoiles descendre du ciel auprès de la première, au milieu des génisses avec lesquelles elles se mirent à paître. Les génisses conçurent toutes et mirent au monde des éléphants, des chameaux, des onagres... Ceux-ci commencèrent à dévorer les taureaux, et toutes les créatures de la terre s'enfuirent, saisies d'épouvante. L'un des anges restés fidèles prit la première étoile tombée du ciel, lui lia les pieds et les mains et la jeta dans l'abîme. Et cet abîme est profond, immense, épouvantable, tout ténèbres. Un autre ange tira son épée et la donna aux éléphants, aux chameaux et aux onagres, qui combattirent entre eux, en sorte que toute la terre trembla. L'un des anges prit les étoiles, leur lia les pieds et les mains et les précipita dans une crevasse de la terre. »

Le combat entre la terre et le ciel se termine par le cataclysme qui détruit la race pervertie des humains et n'en laisse subsister qu'une seule famille, celle du juste Noé. Ici finit le premier acte du drame où se jouent les destinées de l'humanité.

Entrons maintenant dans le second acte.

Il est conçu sur le même plan que le premier ; il en reproduit les principaux traits ; il se termine par un cataclysme plus effrayant encore. Cet acte présente cependant une physionomie qui lui est propre. Le fond de l'action, c'est bien encore l'idolâtrie et la corruption du genre humain provoquant la colère et les châtiments de Dieu ; mais des acteurs nouveaux entrent en scène, et des péripéties nouvelles se développent.

Les démons ont réussi à corrompre une seconde fois les hommes. Dieu a choisi un homme dont il fait sortir un peuple. Ce peuple est destiné à reconquérir peu à peu au vrai Dieu la terre envahie par tous les vices et les mensonges de l'idolâtrie. Israël, la descendance d'Abraham, représente ici cet élément vertueux conservé avant le déluge dans la famille de Seth, au milieu de la corruption générale ;

Israël sera donc la seule portion de l'humanité capable de fléchir le courroux divin, la seule digne d'occuper la sollicitude du Très-Haut; elle sera l'instrument de ses desseins, de sa miséricorde et de sa justice. Israël, du reste, se rattache à Seth par la chaîne non interrompue des patriarches.

Le peuple élu va jouer un grand rôle dans les dernières scènes du drame. Ce rôle est secondaire pourtant si on le compare à celui d'un personnage céleste qui, dans la lutte suprême, représente et remplace les chefs de la milice angélique qui ont jadis enchaîné et terrassé Azaziel.

Quel est ce personnage que le prophète nous montre assis à la droite du Seigneur des Esprits et qu'il appelle, comme nous l'avons dit, le Fils de l'Homme, le Fils de la Femme, l'Élu, le Mystérieux, le Messie, le Fils de Dieu, le Verbe de Dieu ?

« Le Fils de l'Homme, suivant Enoch, est celui à qui toute justice se rapporte, avec qui elle habite, et qui tient la clef de tous les trésors cachés. Le Seigneur des Esprits l'a choisi de préférence, et il lui a donné une gloire au-dessus de toutes les créatures (ch. 46). J'aperçus, dit ailleurs le prophète, la source de justice qui ne tarit point et de laquelle sortent une multitude de petits ruisseaux, qui sont les ruisseaux de la sagesse. Là, tous ceux qui avaient soif venaient boire, et ils se trouvaient soudain remplis de sagesse... Le Fils de l'Homme est invoqué devant le Seigneur des Esprits. Avant la création du soleil et des astres, avant que les étoiles fussent formées au firmament, on invoquait le nom du Fils de l'Homme devant le Seigneur des Esprits. Il sera la lumière des nations. Il sera l'espérance de ceux dont le cœur est dans l'angoisse. L'Élu et le Mystérieux a été engendré avant la création du monde et son existence n'aura point de fin. Il vit en présence de Dieu. Il a révélé aux saints et aux justes la sagesse du Seigneur des Esprits ; c'est lui qui leur conserve la portion de leur héritage. Aussi, c'est par ce nom qu'ils seront sauvés. » (Ch. 48.)

Traduits dans notre langage moderne, ces passages, croyons-nous, expriment exactement ce qui suit :

Il y a un être dont la connaissance est un mystère réservé aux justes d'Israël, à ceux qui ont soif et faim de lumière, et auxquels il a été permis de s'abreuver aux sources de la divine sagesse. Cet être existait avant la création du monde ; car il est la manifestation primordiale de la sagesse et de la justice de Dieu. C'est lui qui rend et exécute les arrêts, conçus dans le secret de la pensée éternelle, en vue d'instruire et de juger les hommes. Ceux-là seuls ont part à la science des choses divines, à la vraie sagesse, qui connaissent le Mystérieux, la source de Sagesse et de Justice, le Verbe. On

le nomme l'Élu, parce qu'il est l'instrument choisi des volontés du Très-Haut. Il est à la fois Fils de Dieu et Fils de l'homme pour marquer qu'il doit remplir une œuvre de médiation entre la terre et le ciel. Il est Fils de l'homme et Fils de la femme, parce qu'il a été engendré dans la pensée divine pour accomplir les destinées de l'humanité, et sauver de la perdition ce qui reste de bon sur la terre, c'est-à-dire Israël. En ce sens on peut dire aussi que l'Élu est surtout Fils d'Israël ; car Israël est l'humanité par excellence. L'Élu lui appartient en propre : il est son Messie, son libérateur, son espérance et sa consolation dans les angoisses de la persécution et dans les transes de l'attente ; il garantit aux justes opprimés la rémunération de leurs souffrances et leur part d'héritage céleste. En même temps qu'il éclairera les nations en leur manifestant le vrai Dieu, il les châtiera de leurs crimes : car il est à la fois justice et lumière ; il est la vérité qui brille et le glaive qui frappe.

Le double caractère du juge et du guerrier résume la figure du Fils de l'Homme. Le souvenir de l'antique lutte entre Raphaël et Azaziel va se traduire en traits d'une grandeur plus qu'épique dans les combats qui précéderont le jugement dernier et le cataclysme final.

Quand les hommes auront comblé la mesure de leurs iniquités envers Dieu, envers Israël, alors surviendra le grand cataclysme dont le Déluge n'a été que le prélude et comme l'avertissement. Cette fois, la justice divine ira jusqu'au bout ; le mal sera vaincu à jamais ; la terre sera purifiée par le feu, non plus par l'eau ; sous des cieux nouveaux, sur une terre nouvelle commencera le règne sans fin de l'Élu, règne de justice, de félicité et de paix, véritable règne de Dieu, dans lequel Israël sera le peuple-roi.

Les diverses prophéties du livre d'Énoch ne s'accordent pas toujours dans la conception du règne de Dieu : ici, c'est la figure de l'Élu, là, celle d'Israël, ailleurs, celle de Dieu, qui se trouve le plus en relief; parfois même il n'est question que de la royauté de la nation-prophète, devenue ainsi ministre du Très-Haut. Mais n'oublions pas que le Messie est identifié souvent à Israël, et que, dans bien des cas, on peut entendre du peuple ce qui est dit du Fils de l'Homme.

« Dieu, lassé des crimes de la terre, sollicité sans cesse par les saints qui le prient, à cause du sang des justes répandu pour lui, afin qu'il leur rende justice et que sa patience envers les méchants ne soit point éternelle, Dieu s'assied sur le trône de sa gloire, ayant ouvert devant lui le livre de vie. Les cœurs des saints sont inondés de joie, parce que leurs prières vont être exaucées et que l'heure de la justice a sonné » (ch. 47).

Autour de la ville sainte se livrent de gigantesques combats. Gog et Magog se sont rués contre Jérusalem; ils l'assiégent et vont la prendre. Tout à coup de nouvelles armées accourent des quatre points cardinaux, comme si elles étaient poussées par le vent. « Le bruit de leurs chars se fit entendre, et, à ce bruit, les saints du ciel devinrent attentifs et les colonnes de la terre tremblèrent. Et les saints, se prosternant tous ensemble devant le Seigneur des esprits, l'adorèrent. »

La vision cesse brusquement. Quelles sont ces armées? Est-ce la milice céleste, conduite par l'Élu, qui survient? Est-ce, au contraire, le dernier effort des rois idolâtres ligués qui va se produire? Nous n'en savons rien. Mais nous connaissons l'issue de la bataille.

Le Très-Haut intervient; il parle aux rois et aux puissants qui règnent sur la terre et dit : « Ouvrez vos yeux et élevez vos cornes et reconnaissez mon Élu. Le Seigneur le fait asseoir sur le trône de Sa Majesté, et l'esprit de justice est versé sur lui. Le Verbe de sa bouche tue les pécheurs et les méchants. Les rois et les superbes se lèveront dans ce jour; ils verront l'Élu et ils apprendront qu'il est assis sur le trône de Sa Majesté. Il surviendra sur eux une douleur terrible semblable à celle de la femme qui enfante et dont la délivrance est suspendue. Ils se regarderont entre eux et courberont la tête sous le poids de leurs souffrances lorsqu'ils verront le Fils de la Femme assis sur le trône de Sa Majesté. Ils loueront et exalteront Celui qui possède tous les mystères. Car auparavant il était caché, ce Fils de l'Homme, et le Très-Haut l'avait gardé dans les cieux, auprès des anges. En ce jour, les rois et les puissants se prosterneront devant lui et mettront en lui leur espoir. Alors le Seigneur les chassera de devant sa face; et ils seront couverts de honte et les ténèbres s'entasseront sur eux. Et on les livrera aux anges des châtiments pour venger sur eux les persécutions infligées aux fils de Dieu et à ses élus. Ils deviendront un spectacle pour les justes, qui se réjouiront, car la colère du Seigneur se posera sur eux et son glaive s'enivrera de leur sang. »

Ailleurs le prophète s'écrie :

« Le Fils de l'Homme arrachera les rois et les puissants de leurs siéges; il brisera les dents des pécheurs. Il renversera les rois de leurs trônes; car ils n'ont pas loué, ni confessé, ni reconnu celui dont ils tenaient leur puissance. Il abaissera la face des puissants et les couvrira de honte, et les ténèbres seront leur demeure; les vers formeront leur couche; et ils n'auront plus l'espoir de se relever de leur anéantissement. C'était eux qui gouvernaient les étoiles du ciel et qui levaient leurs bras contre le Très-Haut; ils

dominaient la terre, et accomplissaient, sans pudeur, leur œuvre d'iniquité. Fiers de leurs richesses, ils mettaient leur confiance dans les dieux fabriqués de leurs mains et reniaient le nom du Seigneur des esprits (ch. 47).

« Je vis un abîme profond et rempli de feu ardent et on apporta les rois et les puissants et on les jeta dans l'abîme. Là sont les anges des châtiments armés de glaives pour frapper sans relâche les méchants. »

Ces rois superbes, ligués contre Dieu, rappellent les anges déchus, les démons déjà vaincus par Raphaël et ses compagnons; ils en sont les fils; et, parfois même, on dirait que le prophète a voulu les assimiler tout à fait aux étoiles tombées du ciel.

Après la victoire de l'Élu, et la manifestation du vrai Dieu à tous les hommes, s'ouvrent les grandes assises dans lesquelles le Fils de l'Homme, justicier du Très-Haut, va rendre ses arrêts. Mais d'abord, il y a un acte de solennelle réparation à accomplir; il n'est pas équitable que les hommes qui ont souffert jusqu'à mourir pour la vérité, qui ont vécu saintement dans l'attente de la justice céleste, ne participent point aux joies de ce grand jour et à la gloire des élus. Aussi, Dieu veut qu'ils ressuscitent: le Fils de l'Homme arrache au scheol (demeure souterraine des morts) sa proie. Le prophète affirme ici avec la plus grande énergie et semble répondre à des objections contre le miracle : « Ceux qui ont péri dans le désert, dit-il, ceux qui ont été dévorés par les poissons de la mer ou par les bêtes sauvages, reviendront pleins d'espérance dans le jour de l'Élu; car personne ne périra en la présence du Seigneur des esprits; non, personne ne peut périr » (ch. 60).

Ailleurs, la doctrine semble varier sur ce point. Une vision place Enoch en face du séjour où les saints habitent avec Dieu. Les saints ne sont pas seulement les anges restés fidèles, mais encore les hommes pieux et justes, lesquels, en mourant, *ne se sont pas endormis devant le Seigneur.*

« Je vis la demeure des saints. Leur nombre est infini dans tous les siècles. Tous chantaient devant le Seigneur des esprits; tous brillaient comme le feu. Mon âme soupira après cette demeure : là était la portion de mon héritage. Longtemps mes yeux contemplèrent ces demeures fortunées et je louai Dieu en disant : Béni soit-il, béni soit-il à jamais, depuis le commencement, avant la création du monde, jusqu'à la fin des siècles! Là mes yeux virent tous ceux qui ne se sont point endormis devant Lui, tous ceux qui se tiennent debout devant Lui et le glorifient » (ch. 37).

Suivant cette donnée, l'âme juste, après la mort du corps, s'élève

vers les régions célestes et trouve auprès de Dieu un bonheur sans fin; la résurrection (du moins pour expliquer et affirmer la vie future) n'est donc pas nécessaire. Il semble qu'il y eût alors, dans la Palestine, deux opinions : suivant l'une, les bons habitaient, après leur mort, le séjour de la félicité céleste, attendant l'heure où l'Élu les associerait à son triomphe; suivant l'autre, les bons étaient engloutis par le scheol et voués à la mort comme le reste des hommes, mais l'Élu devait les ressusciter au jour de sa grande manifestation. La résurrection des morts, le retour sur terre d'Énoch et d'Élie, que quelques-uns soutenaient être le même personnage, tels seraient, suivant cette dernière opinion, les grands signes précurseurs de la prochaine venue du Messie et de l'arrivée du règne de Dieu. Ces croyances un peu diverses jettent parfois quelque confusion dans les prédictions eschatologiques. Ainsi, on se demande, sans pouvoir trouver à cela de réponse bien précise, si, dans les idées juives de ce temps-là, la résurrection comprenait les méchants aussi bien que les bons, si ses effets étaient restreints au peuple d'Israël ou étendus à l'humanité entière.

Enfin, le jugement commence.

« L'Élu, siégeant sur un trône de gloire, statue sur le sort des méchants et raffermit, par sa présence, les esprits des saints; il assigne une demeure à ceux qui ont mis leur confiance et leur amour dans son nom saint et glorieux. En ce jour, dit le Seigneur, je placerai mon Élu au milieu d'eux; je changerai la face du ciel et je l'illuminerai pour l'éternité. Quant aux justes, je les placerai devant moi, je les rassassierai de ma paix; aux pécheurs, la perdition éternelle! » (ch. 45). La punition, comme la récompense, seront sans fin; les justes habiteront des jardins fortunés (ch. 58) et jouiront de la présence de Dieu, dont ils chanteront les louanges; les impies seront relégués dans l'abîme, dans la vaste fournaise qui a déjà englouti les démons.

Puis le feu dévore la terre et tout ce qu'elle renferme; la terre s'efface comme une vision lointaine, et il ne reste, devant nos regards éblouis, que l'image de la demeure céleste, inondée de lumière et réunissant devant le trône de Dieu des myriades de bienheureux chantant les louanges du Très-Haut.

Ici encore se présentent, sur le dénoûment ultime de ce drame, des variantes importantes.

Le cataclysme surviendra-t-il avant ou après le jugement? La terre, qu'il aura détruite, sera-t-elle remplacée par une autre terre? Les élus seront-ils pris uniquement dans les rangs d'Israël; ou bien si, comme certains passages semblent l'indiquer, les Gentils se convertissent, les meilleurs d'entre eux n'auront-ils aucune

part au bonheur des élus? Le règne de Dieu se produira-t-il dans le ciel ou bien sur la terre renouvelée et purifiée? A ces questions, les textes, parfois ne répondent pas, parfois fournissent des réponses discordantes.

La quatrième partie du livre d'Énoch, celle que nous avons appelée apocalyptique, présente, comme on va voir, des tableaux complets et précis.

Voici d'abord la destruction de la terre :

« Je vis, dans mon rêve, les cieux s'ébranler, s'abaisser et tomber sur la terre. Et quand ils tombèrent, je regardai la terre et je vis qu'elle s'engloutissait dans un vaste abîme. Les montagnes s'entrechoquèrent, les collines s'entassèrent sur les collines, et les grands arbres furent déracinés, enlevés et engloutis dans l'abîme. Alors un cri sortit de ma bouche : La terre a péri. Et Malaléel, mon aïeul, auprès duquel je reposais, me tira de mon sommeil et me dit : Pourquoi crier et te lamenter ainsi, mon fils? Je lui racontai ce que je venais de voir, et il me répondit : Quelle chose terrible tu viens de voir, mon fils! Combien est redoutable la vision de ton sommeil. A cause de ses péchés, la terre doit être engloutie et sombrer en un immense cataclysme. »

Ce n'est plus le feu qui joue le rôle de purificateur et dévore la terre; notre planète disparaît dans un vaste abîme. Mais, s'il en faut croire l'indication qui suit, l'humanité entière ne doit pas périr, les hommes justes seront sauvés dans Israël et serviront de noyau à la future humanité, comme autrefois la famille de Noé. Malaléel invite son petit-fils à prier le Seigneur, « afin qu'il y ait quelque survivant sur terre et que tout ne périsse pas, lorsque ces choses viendront du ciel sur la terre, lorsqu'aura lieu cet immense anéantissement. » Voici la fin de la prière d'Énoch, laquelle peut, sans crainte d'erreur, être entendue comme une prophétie qui se réalisera :

« Les anges de tes cieux ont péché, et sur la chair de l'homme tombera ton courroux. Grand Roi, je te supplie de m'exaucer, afin qu'il me reste un rejeton de ma race sur la terre, que l'humanité ne périsse pas tout entière et que la terre ne soit point déserte. Et maintenant, Seigneur, mon Dieu, détruis de sur la terre la chair qui t'a irrité; mais laisse-moi une chair de justice et de droiture pour devenir le tronc de la race éternelle. Et ne détourne pas ta face de la prière de ton serviteur! »

Cette quatrième partie se termine par une vision dans laquelle se déroulent toutes les phases de l'histoire primitive et de la vie du peuple juif jusques et y compris la catastrophe suprême. La vision débute par les premiers hommes; elle raconte la création

d'Adam et d'Ève, leur désobéissance, le meurtre d'Abel par Caïn, la corruption du genre humain par les anges, le déluge et l'exode. Elle rappelle la période des juges, la série des rois depuis Saül, David et Salomon, la prédication des prophètes, la captivité et enfin le relèvement du temple. Elle déplore les persécutions exercées par les oiseaux du ciel et les bêtes sauvages (les Gentils idolâtres) contre les Israélites, désignés sous le nom de brebis.

La fin des temps arrive; le Seigneur, irrité, intervient; il descend sur la terre et arme les brebis, qui poursuivent à leur tour leurs persécuteurs et les exterminent. Soixante et dix pasteurs (princes ou rois juifs), qui avaient, par leur cruauté ou leur négligence, fait jadis périr plus de brebis que Dieu ne l'avait ordonné, sont enchaînés. Les étoiles (anges déchus) sont jetées dans un lieu profond rempli de flammes. Les brebis aveugles et coupables sont elles-mêmes jetées au feu du gouffre.

« Et je me tenais debout, ajoute le prophète, considérant comment cette antique bergerie fut détruite. Mais, auparavant, on en avait enlevé les colonnes, l'or, l'ivoire et toutes les richesses. » Ainsi se trouve exaucée la prière d'Énoch, qui avait supplié Dieu de conserver une chair de justice et de droiture pour devenir le tronc de la race éternelle.

En effet, Dieu a fait une humanité et une terre nouvelles :

« Le Seigneur des brebis élève une maison plus haute et plus grande que la première, dans le même endroit; les murs, les colonnes, le toit, les ornements, l'ivoire et les métaux précieux, tout y est nouveau. » Alors commence le règne de Dieu : car il est dit que le Seigneur des brebis habite à l'intérieur de cette maison.

Nous avons ici à constater un défaut de logique ou de mémoire, qui se montre souvent ailleurs dans le livre d'Énoch. Le prophète oublie que l'ancienne humanité est détruite, qu'il ne reste plus rien de la terre souillée par l'idolâtrie; il ne se contente donc pas de montrer Israël heureux au sein de Dieu, et devenant la semence de la race éternelle, quelque chose manquerait à cette gloire si les gentils n'en avaient le spectacle et n'en ressentaient l'humiliation ; et le prophète remet en scène les nations :

« Et toutes les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel s'inclinèrent devant les brebis qui restaient et les adorèrent ; ils leur adressèrent des prières et leur obéirent en toute chose. »

C'est à ce moment que se place, suivant l'auteur de cette prophétie, la résurrection :

« Toutes les brebis qui avaient péri se réunirent dans cette maison; et le Seigneur des brebis tressaillait d'allégresse de voir rentrer les brebis au bercail. »

Ainsi, victoire des Juifs sur les nations qui périssent exterminées, jugement des rois, punition des méchants, destruction de la terre, création d'une terre nouvelle, séjour des justes sauvés en Israël, demeure de l'humanité impérissable et théâtre du règne de Dieu, enfin, résurrection des hommes pieux, qui viennent participer à cette félicité glorieuse, telle est la succession des événements que nous présente jusqu'ici la prophétie. A ce moment, apparaît le Fils de l'Homme, identifié au Verbe ; et, par une nouvelle incohérence, dont nous ne nous plaindrons pas, car elle vient d'un généreux sentiment, les nations idolâtres se convertissent, reconnaissent l'Élu et l'adorent ; elles aussi prennent part au règne de Dieu :

« Il naquit un veau blanc dont les cornes étaient grandes, et toutes les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel l'adoraient et l'imploraient sans cesse. Et ils devenaient des veaux blancs. Et le premier d'entre eux (Israël?) fut fait Verbe. Et le Verbe devint un grand animal et il portait sur sa tête de grandes cornes noires. »

Restons, en fermant le livre, sur cette promesse consolante qui nous montre l'humanité entière réconciliée avec le Père céleste et jouissant d'une béatitude sans fin après tant de douloureuses épreuves.

X

Nous abordons maintenant, dans la collection des douze livres d'oracles sibyllins parvenus jusqu'à nous, ceux de ces oracles qui ont été composés par les Juifs d'Alexandrie jusque vers l'an 80 de notre ère. La critique très-autorisée de feu M. Ch. Alexandre a désigné les paragraphes 2 et 4 du troisième livre comme ayant été composés, environ l'an 170, par un Juif alexandrin maniant bien la langue grecque et profondément au courant des mœurs et des traditions helléniques. Après une étude approfondie de ces deux passages, étude commencée sous les yeux et avec les encouragements de M. Alexandre lui-même, il nous a paru utile de présenter des observations sur la date, l'homogénéité supposée, la doctrine et les tendances de ces oracles. Si nous ne nous trompons, il résultera de cette étude une conception nouvelle de l'oracle sibyllin d'Alexandrie, quelques éclaircissements sur plusieurs points restés obscurs, une connaissance plus complète et plus précise du mouvement d'idées, précurseur du christianisme, qui, par le prosélytisme alexandrin, a remué le monde gréco-romain, enfin la démonstration de ce fait que divers oracles réputés jusqu'à ce jour d'origine chrétienne

appartiennent au judaïsme. Tels sont le *Proœmium*, placé en tête des livres sibyllins, et le quatrième livre tout entier[1].

Quand on veut fixer la date et l'origine d'un ouvrage, on interroge en lui trois indices principaux, qui sont : la langue, les doctrines, les événements. Cet examen a été fait, et bien fait, pour les paragraphes 2 et 4 du troisième livre sibyllin. Il suffira d'en rappeler les résultats, acceptés presque unanimement du monde savant.

La langue est archaïque ; elle paraît remonter aux temps d'Homère. Mais on sait que cet archaïsme résulte d'un parti pris de vieillir le document. Cette fraude, constatée aisément par la critique moderne, a dû tromper, il y a vingt siècles, plus d'un esprit cultivé parmi les Grecs et les Latins. Il est vraisemblable que nos deux fragments ont fait partie de la collection d'oracles sibyllins restituée à Rome, vers l'an 75 avant l'ère chrétienne. Ce sont eux peut-être qui avaient donné cours à l'opinion où l'on était à Rome, au temps d'Auguste et de Tibère, que les peuples de l'Orient se relèveraient de leur oppression et que des gens partis de la Judée feraient la conquête du monde[2]. Plusieurs pensent enfin qu'ils ont inspiré le début de la quatrième églogue de Virgile. Quoi qu'il en soit de ces vraisemblances et de ces conjectures, il n'est pas douteux que nos fragments ne soient une imitation des fameux oracles érythréens qui circulaient dans le monde grec depuis plus de huit cents ans. On s'explique enfin que cette supercherie ait pu obtenir plein succès auprès de lecteurs saisis tout d'abord par la forme, plus préoccupés de divination que de critique, à une époque où la rareté relative des écrits et des témoignages rendait extrêmement difficile, sinon impossible, le contrôle d'origine et de date que nous exerçons si facilement aujourd'hui.

Mais pourquoi les véritables oracles sibyllins ont-ils péri, tandis que ceux-ci nous sont parvenus? Sans alléguer les destructions accidentelles ou volontaires, on se rend compte du fait en songeant que les citations des Pères de l'Église ont désigné aux copistes des couvents du moyen âge les oracles qu'il importait de conserver. Or les Pères ont pris exclusivement leurs citations dans des passages qui leur fournissaient des arguments, c'est-à-dire dans les prophéties élaborées par des Juifs,

La doctrine de nos fragments est remarquable à tous égards. Elle proclame le Dieu Unique, l'Éternel, le Grand Roi, dont l'Esprit rem-

[1] Cette partie de l'*Étude sur les Oracles sibyllins* a été lue par l'auteur devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans les séances des 23 et 30 janvier et du 6 février.

[2] Persuasum erat in antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur. (Tacit., *Annal.*, v. 8.)

plit l'univers, qui a créé le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment. Elle invite les Grecs et les autres nations à abandonner le culte des faux dieux qu'ils adorent après les avoir fabriqués. Il existe un peuple saint, qui, lui, n'a pas perdu la notion du vrai Dieu; il faut écouter ses enseignements et suivre ses exemples, il faut porter en son temple les hécatombes destinées à honorer le Très-Haut. A chaque page, presque à chaque vers, l'idolâtrie est flétrie en termes éloquents. Cette méconnaissance du Père suprême est le plus grand des crimes et la plus noire des ingratitudes. C'est ce crime qui attire sur les hommes égarés tous les fléaux: la peste, la guerre, la famine, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre. Des châtiments plus terribles encore attendent les idolâtres; de sombres tableaux passent sous nos yeux qui nous présentent la succession et la chute des empires, le fracas des peuples qui se heurtent, les luttes sanglantes qui signalent ces grands et tragiques événements. La raison de tous ces maux, c'est l'idolâtrie, c'est aussi le manque de respect et d'humanité envers le peuple saint. A la fin, la justice divine éclatera; un roi venu du ciel ou de l'Orient combattra et vaincra les rois ligués de la terre, et, après un immense cataclysme, établira à jamais le règne de la paix, de l'équité, de la concorde, de la vraie religion. La race sainte sera glorifiée et mise à la tête du genre humain; les bons seront récompensés, les méchants punis. Ce jour fatal du jugement approche: il est temps d'ouvrir les yeux à la lumière et son cœur au repentir.

Tout cela est exprimé dans le beau langage traditionnel de la poésie prophétique des Grecs. La sibylle hébraïque, cela est évident, a commencé par faire un assez long apprentissage aux côtés de l'antique sibylle d'Érythrée; elle connaît l'idiome, la mythologie, l'histoire, les institutions et les mœurs de la Hellade et de ses colonies; elle adapte la légende des Titanides à celle de la tour de Babel, et rapproche les Titans des anges rebelles; elle remplace le Scheol par l'Érèbe ou l'Hadès; chez elle enfin, l'allure un peu désordonnée, la métaphore étrange et hardie des voyants d'Israël, s'atténuent et se combinent avec le génie de la littérature et de la poésie hellénique.

Si l'on veut dégager de ces faits l'origine et la date des oracles qui nous occupent, le problème se pose ainsi: A quelle époque et dans quelles circonstances l'hellénisme et le judaïsme se sont-ils rencontrés et combinés? La réponse nous est facile. On sait qu'Alexandrie a été, durant les trois siècles qui ont précédé notre ère, le théâtre d'un mouvement philosophique et religieux, qui a rapproché dans une agitation féconde la Judée et la Grèce. On sait aussi qu'avant et durant cette période le judaïsme a subi des im-

pressions profondes, nées de la domination assyrienne et de la transportation d'une grande partie du peuple juif dans la Mésopotamie, la Perse et la Médie, et aussi produites par les luttes désespérées et les malheurs publics qui ont désolé la Palestine sous les Séleucides, puis sous les Romains. La foi ardente dans l'antique promesse d'un libérateur, d'un roi puissant qui, par ses triomphes, vengerait Israël des dédains du genre humain et le consolerait de la honte d'une longue servitude ; l'attente d'un grand cataclysme au milieu duquel on verrait apparaître ce Messie victorieux, venu pour juger les générations passées et présentes, tels sont les traits qui dominent dans le judaïsme des trois siècles que nous venons d'indiquer. Si l'on cherche à préciser davantage cette indication chronologique, on est conduit à accorder pour l'éducation grecque du groupe judéo-alexandrin un laps de temps de soixante à quatre-vingts ans ; ce qui fait descendre les premiers essais des sibyllistes sortis de ce groupe, jusque vers le dernier quart du troisième siècle avant notre ère.

Les événements auxquels il est fait allusion dans nos fragments et qui forment, en quelque sorte, la limite de l'horizon visuel du prophète achèvent d'enfermer la date de composition dans un cercle de quelques années. Toutefois, la désignation des événements peut être vague ; elle peut autoriser des interprétations diverses qui appliquent les mêmes vers à des faits séparés par un intervalle de cent, de cent cinquante ans. Il en résulte, dans ce cas, des incertitudes difficiles à dissiper.

L'allusion directe ou indirecte aux croyances chrétiennes, si elle se rencontrait dans nos fragments, fournirait une raison péremptoire pour les rejeter du cycle alexandrin. Ici encore, il est plus aisé de formuler la règle que de l'appliquer. Il est arrivé, nous le verrons plus loin, que des érudits ont vu en certains passages des doctrines dont l'éclosion était postérieure à la naissance de Jésus-Christ, et qu'ensuite un examen plus approfondi, éclairé par des documents ignorés ou négligés, a montré que ces mêmes doctrines existaient avant le christianisme.

C'est une excellente inspiration qui poussa M. Alexandre à rechercher si les livres sibyllins, sous la forme où nous les possédons, ne contiennent pas des fragments très-divers par leur âge et leur origine. La science dut à cette recherche, accomplie avec une immense érudition et une sagacité rare, ce qu'on peut appeler la découverte de nos deux fragments : leur antiquité est à cette heure incontestée, leur signification et leur valeur historique n'ont plus besoin d'être mises en lumière.

M. Alexandre a-t-il poussé assez loin la division des livres sibyllins en général, et plus spécialement la division des paragraphes 2

et 4 du troisième livre? Nous ne le pensons pas. Nous croyons au contraire qu'il y a manifestement, dans ces fragments, réputés homogènes, des lacunes, des répétitions, du désordre, des contradictions. Nous croyons aussi qu'on ne saurait attribuer ce désordre aux conventions de la forme prophétique. Tout en s'inspirant de la parole des anciens Voyants d'Israël, les sibyllistes ne pouvaient en imiter complétement les allures : ils écrivaient en grec ; ils s'adressaient à des Grecs ; ils se servaient d'un genre littéraire ayant des règles. C'étaient là autant de raisons pour enchaîner rigoureusement leurs pensées, et soumettre l'enthousiasme à la réflexion. Nous en avons la preuve dans les grands morceaux un peu homogènes (l'épisode de la tour, le IV[e] livre tout entier) qui nous sont parvenus, et dans lesquels le lyrisme s'accorde toujours avec l'ordre et la suite des idées.

XI

Dans le paragraphe 2 nous distinguons trois fragments : le premier commence au vers 97 et finit avec le vers 162 ; le second commence au vers 163 et finit avec le vers 195 ; le troisième commence au vers 196 et finit avec le vers 294. Pour justifier cette division nous n'avons pas trouvé de meilleur moyen que de présenter une courte analyse de chaque fragment ; cette analyse donnera d'abord une idée exacte du contenu de ces curieux monuments ; elle permettra ensuite d'étudier dans chaque fragment le développement logique de la pensée, et de faire mieux saisir l'absence de liens avec les fragments qui précèdent ou qui suivent.

Les trois fragments du paragraphe 2 ont comme un air de famille ; ils sont historiques. Leur but est le même : il consiste à faire accepter des Grecs une histoire générale qui accommode les traditions orientales et bibliques avec les traditions helléniques ; qui présente les dieux de l'Olympe comme des rois puissants, et fait d'une certaine race, la race d'Abraham, désignée avec une certaine réserve, le centre et le pivot du genre humain.

Voici l'analyse du premier fragment :

«... Les mortels bâtirent une tour dans le pays assyrien, à l'aide de laquelle ils voulaient escalader le ciel. Mais, Dieu commanda aux vents, qui renversèrent la tour. La discorde se mit parmi les hommes qui, jusque-là avaient parlé la même langue, et qui se dispersèrent, emportant des dialectes différents. La terre se peuple de toutes parts. A la dixième génération écoulée depuis le déluge, régnèrent Kronos, Titan et Japet, que les hommes nommèrent Fils de la Terre à cause de leur puissance. »

Suit un long épisode de quarante vers, qui raconte les luttes des Titans contre Saturne et ses fils. « Enfin, dit l'oracle (v. 156), Dieu fit périr les Titans et la descendance de Saturne... Puis, dans la suite des âges, s'éleva le royaume d'Égypte, ensuite celui des Perses, ensuite vinrent les empires des Mèdes, des Éthiopiens, des Assyriens de Babylone, des Macédoniens, des Lagides, des Romains... »

Tout cela s'enchaîne assez bien ; nous tenons là un fragment d'oracle assez considérable dont le début et la fin manquent. La lacune du commencement, remplie sans doute par l'annonce de l'inspiration divine, le récit de la création, de la corruption du genre humain et du déluge, cette lacune est clairement indiquée par le vers 109 : « Quand vint la dixième génération écoulée depuis le cataclysme qui atteignit les premiers hommes. » C'est une allusion directe à une mention précédente de ce cataclysme. La fin est mutilée. Ce qui nous autorise à le conjecturer, c'est que nous n'apercevons pas où tend cette histoire et que la thèse relative à l'idolâtrie et aux châtiments qui lui sont réservés, thèse qui est le fond commun et l'essence même de tout oracle sybillin, y manque. Nous isolons ce passage, d'abord parce qu'il n'entre pas dans l'ordre et le dessein que nous allons reconnaître dans les passages qui suivent, et qu'il présente avec eux plus d'une contradiction, ensuite parce qu'immédiatement après la mention de l'empire romain on lit : « Et alors la voix du Grand Dieu vola dans ma poitrine...» Or, si cette double mention appartenait réellement au même oracle, il en résulterait que le sibylliste trahit naïvement l'époque à laquelle il écrit : c'est au temps où l'empire de Rome s'étend à tout le bassin méditerranéen et après le second empire d'Égypte. Cette maladresse n'est guère admissible.

Analysons le second fragment :

« La parole de Dieu m'inspire et m'ordonne de prophétiser par toute la terre, d'apprendre aux rois l'avenir. Le Dieu Un m'a révélé l'ordre dans lequel les royautés se succéderont. La maison de Salomon régnera d'abord sur l'Asie, la Phénécie, les îles, la Pamphylie, la Perse, la Carie, la Lydie. Puis, surgira la puissance des Grecs ; puis, celle des Macédoniens, qui déchaînera sur la terre une guerre terrible et que le Dieu céleste renversera. Puis, surgira de la mer d'occident une autre puissance blanche et à plusieurs têtes. Elle épouvantera et vaincra les rois, ravagera et subjuguera le monde, pillera les cités et s'enrichira de leurs dépouilles ; elle s'adonnera aux vices les plus immondes et fera peser sur le genre humain une dure servitude. La Macédoine surtout sera éprouvée. Ces maux dureront jusqu'au septième règne d'un roi d'Égypte de race grecque. Alors s'élèvera la puissance du peuple du grand Dieu, qui montrera au genre humain sa voie. »

Les derniers mots prouvent clairement que l'oracle a été écrit

sous le règne de Ptolémée Philométor (181-146), alors que la république romaine était en guerre avec Persée, roi de Macédoine.

L'ordre des empires n'est pas le même que dans le fragment précédent; le sibylliste attribue aux Israélites un rôle bien plus important; il se préoccupe moins de la vérité historique et de la conciliation des diverses traditions que de la glorification des juifs; il va jusqu'à affirmer qu'ils ont régné sur l'Asie entière à une époque très-reculée. Dans l'oracle précédent le sibylliste désigne Rome par son nom; il affecte ici une autre allure et y met plus de mystère. La nation qui doit dominer en dernier lieu apparaît environnée de tous les nuages prophétiques : elle surgit de la mer d'occident; *elle est blanche et possède plusieurs têtes.* Allusion transparente à la couleur de la toge romaine et au gouvernement d'une assemblée, le Sénat.

Nous trouvons ensuite un lambeau, manifestement égaré en cet endroit, et qui dit en substance :

«... Pourquoi Dieu m'inspire-t-il de prophétiser les malheurs qui fondront successivement sur le genre humain et la suite des empires? Dieu renversera les Titans; il renversera aussi la descendance de Saturne. Puis régneront sur les Grecs des princes cruels, impies, vicieux. La guerre sévit sans relâche; les Phrygiens périssent; le malheur fond sur Troie, puis sur les Perses, sur les Assyriens, sur l'Égypte, l'Éthiopie, la Carie, la Pamphylie, sur tous les mortels.... Mais pourquoi raconter ces choses en détail? A peine un désastre aura-t-il pris fin qu'un autre lui succédera... »

Si l'on cherche à rattacher ce morceau à la fin du premier fragment, au vers 156, qui s'y trouve reproduit avec une très-légère variante, on verra qu'il s'enchaîne assez bien avec l'épisode racontant la lutte des Titans contre Jupiter. Le compilateur, qui rassemblait ces débris d'oracles, a pu se trouver en présence de plusieurs variantes pour la fin du morceau concernant la tour de Babel et les Titans; ce lambeau serait l'une de ces variantes et ferait double emploi avec les quelques vers qui suivent la mention de la perte des Titans et continuent, eux aussi, une énumération d'empires.

Le vers 212 est terminé par ces mots : « Je vais célébrer les premiers événements, » qui me paraissent une suture destinée à amener le morceau suivant, fragment très-significatif d'un important oracle; il comprend quatre-vingt-deux vers.

«... Les hommes pieux qui habitent autour du grand temple de Salomon seront soumis à de dures épreuves. Ce peuple est issu d'hommes justes. Je vais célébrer ses origines. Il existe un État..., habité par une race d'hommes justes, affranchis de toutes les pratiques superstitieuses des idolâtres égyptiens, grecs, chaldéens qui adorent les créatures, interrogent le vol des oiseaux ou le cours des astres pour prévoir l'avenir; erreurs coupables qui sont la source de

mille maux. Cette nation sainte ne connaît ni l'avarice, mère de tous les fléaux, ni les rapines, ni les contestations, ni les luttes entre le riche et le pauvre ; chacun y secourt volontiers le malheureux et celui qui a abondance de biens en fait largesse à son frère dans le besoin. Elle observe les préceptes du Grand Dieu, qui a voulu que la terre fût commune à tous.

« Ce peuple, composé de onze tribus, au sortir de l'Égypte, sera guidé dans le désert par une colonne de feu et de fumée ; il aura à sa tête un grand homme, Moïse, qu'une reine avait trouvé, recueilli par pitié, et adopté pour son fils. Moïse, arrivé au mont Sina, reçoit de Dieu et inscrit sur deux tables la loi parfaite et juste destinée à son peuple.

« Nation infortunée, toi aussi, vaincue par l'Assyrien, tu seras par lui traînée en captivité, loin du sol paternel et loin du saint temple. Tu verras tes fils esclaves ; tes richesses et ta puissance s'évanouiront ; tes croyances et tes mœurs t'attireront la haine de tous ; ton pays sera désert ; l'autel et le temple du Grand Dieu seront abandonnés. Mais, aie confiance ; reste fermement attaché aux commandements du Grand Dieu ; une gloire immense sera ton partage ; un jour viendra où le Très-Haut relèvera tes genoux courbés vers la terre. *Dieu enverra du ciel un roi qui jugera chaque homme par le sang et par le feu.*

« Il existe une tribu royale (Juda), dont la race est immortelle, qui, dans la suite des temps, relèvera le temple de Dieu. Les rois perses, avertis par des songes divins, y enverront en présents de l'or, de l'airain et du fer. Le temple sera tel qu'il était auparavant... »

Ici se termine brusquement, ce semble, ce morceau consacré à l'histoire juive, et dont la portée ne saurait échapper. Il était nécessaire, pour procurer aux Juifs dans le monde grec la haute estime à laquelle ils aspiraient, d'expliquer leurs épreuves, leur faiblesse et la série de leurs servitudes. Tous ces malheurs avaient pour cause la négligence des lois du Sinaï ; mais le Grand Dieu ne les châtiait pas comme le reste du genre humain, et les plus hautes destinées attendaient à la fin le peuple élu et chéri du Dieu Unique.

Nous croyons que le début et la fin de l'oracle manquent ; en effet, l'inspiration divine n'est pas déclarée, et rien n'amène l'histoire des malheurs des Hébreux ; l'invitation aux idolâtres de se convertir, sous peine d'encourir les plus grands désastres, ne se trouve pas à la fin. M. Alexandre veut voir Cyrus dans le *roi céleste*, dont il est question ici ; c'est, dit-il, ce roi qui concourt au relèvement du temple par Esdras. Le savant critique nous paraît confondre à tort deux événe-

ments que l'oracle sépare. Le sibylliste s'adressant d'abord au peuple juif captif lui recommande la confiance en Dieu et lui rappelle qu'un jour viendra où le Seigneur lui enverra *du ciel* (οὐρανόθεν) un roi qui *jugera* tous les hommes ; ces traits si précis ne peuvent convenir qu'au Fils de l'Homme, au Messie du livre d'Énoch, au Juge céleste, au Libérateur. Après cette promesse, à la réalisation de laquelle il n'assigne pas de date précise, le sibylliste, reprenant la suite des événements, nous montre Esdras relevant le temple et les rois des Perses y envoyant des présents.

L'examen du paragraphe 4 nous y découvre d'abord quatre fragments. Le premier (du vers 489 au vers 520) est une fastidieuse apostrophe aux Phéniciens, aux Crétois, aux Thraces, aux peuples de Gog et de Magog, aux Marses, aux Daces, aux Lyciens, aux Phrygiens, aux Mysiens, aux Pamphyliens, aux Lydiens, aux Maures, aux Éthiopiens, aux Cappadociens, aux Arabes, lesquels sentiront les coups de la colère céleste. Le second fragment est beaucoup moins vague :

« .... Une nation barbare fondra sur la Grèce et y apportera le massacre, l'incendie, le pillage; elle emmènera en captivité les femmes et les enfants. Les Grecs, troublés et divisés, contempleront ce désastre sans trouver dans leur âme le courage nécessaire pour y échapper. La Grèce entière subira le joug de l'esclavage. Enfin, Dieu allumera sur la terre un feu qui achèvera de la dévaster et fera périr les deux tiers de ses habitants. O Grèce, ô Grèce ! pourquoi te confier en des chefs périssables? Pourquoi offrir de vains sacrifices à des idoles muettes et sourdes? Révère plutôt le Créateur de toutes choses. Que ce nom ne te soit point inconnu ! Il y a quinze cents ans que des princes superbes t'ont entraînée dans l'erreur funeste de l'idolâtrie, cause de tous ces maux. Quand viendra le jour de la colère divine, Grecs, reconnaissez la face du Grand Dieu. Sachez ceci : vous sortirez d'esclavage, vous serez délivrés de la terreur, de la guerre, de la famine, de la peste, quand vous porterez vos victimes au temple du Grand Dieu. Jusque-là, on verra subsister, pendant une longue suite d'années, une race d'hommes impies, dont la chute marquera la fin de ces temps de désolation. Mais, vous n'offrirez point vos sacrifices avant que soit accompli tout ce que le Dieu Unique a résolu. Il faut nécessairement que tout cela arrive... »

Nous séparons ce morceau de ce qui précède et de ce qui suit, à cause de sa précision, à cause surtout de la pensée spéciale et complète qu'il développe. On remarquera que le sibylliste n'assigne pas de date à la chute de l'empire de Rome, comme l'a fait un des oracles précédents, comme le fait un de ceux que nous allons étudier. Il est pourtant vraisemblable qu'il a été composé vers la même épo-

que, soit lors de la guerre de Macédoine (168), soit, un peu plus tard, lors des dernières luttes de la Ligue achéenne. Les quinze siècles supputés depuis les premiers rois grecs, de Cécrops à la mort d'Alexandre, confirment cette indication, qui ressort aussi des événements auxquels il est fait allusion. Nous avons là un type d'oracle. Le début, annonçant l'inspiration divine, est absent ; sans doute, le compilateur qui a formé la collection a dû, dans vingt endroits, supprimer une mention que sa fréquence rendait fastidieuse et vaine. Cet oracle n'en est pas moins un modèle du genre pseudo-érythréen cultivé à Alexandrie. Conformément aux déductions auxquelles nous ont conduit les témoignages des anciens sur le contenu des oracles du Capitole, nous y trouvons la prédiction de grands désastres et l'indication des moyens propres à les conjurer par le culte rendu à une divinité déterminée. Cette divinité, il est vrai, n'est pas très-clairement désignée : c'est le Grand Dieu, le Grand Roi, le Dieu Unique. Le mystère dont la sibylle l'enveloppe, s'il n'est pas une nécessité de la forme oraculaire, est certainement une habileté. En nommant d'une manière expresse le Dieu des Juifs et le temple de Jérusalem, on exposait l'oracle à un discrédit inévitable.

Le fragment suivant nous donne, pour la troisième fois, l'éloge de la nation pieuse. A un autre point de vue, c'est la répétition de l'oracle précédent avec une tendance à la généralité. Ce n'est plus aux Grecs seuls, mais à tous les hommes que s'adresse le prophète :

« ... Il y aura une race d'hommes pieux, fidèles aux desseins du Très-Haut, offrant saintement en holocauste, sur le grand autel, les béliers et les agneaux, pratiquant la justice, vivant heureux, ayant pour guides les prophètes du Dieu Immortel. A eux seuls le Grand Dieu a donné la sagesse, la foi. Ils ne révèrent point les simulacres, prétendus divins, fabriqués par la main des artisans ; ils n'adorent pas des brutes ; ils ne se souillent pas par des amours contre nature, comme font les Phéniciens, les Égyptiens, les Latins et les Grecs. Mais ils lèvent vers le ciel leurs mains chastes. L'Éternel, irrité des crimes de la terre, enverra à tous les hommes des maux effroyables : la famine, la guerre, la peste, tous les fléaux. Éclairé par ces châtiments, le genre humain, honteux de son idolâtrie, cachera ses faux dieux dans le creux des rochers, lorsque régnera le nouveau roi d'Égypte, le septième qui gouvernera cette contrée depuis les Grecs. Il sortira alors de l'Asie un grand roi qui couvrira la terre de fantassins et de cavaliers, sèmera partout l'épouvante et le deuil, renversera le royaume d'Égypte et emportera ses richesses à travers l'immensité des mers. Alors, les hommes fléchiront avec joie le genou devant le grand Dieu ; les idoles seront brûlées. Le genre humain sera enfin heureux ; l'abondance et la paix régneront à ja-

mais; les arbres et les troupeaux produiront à l'envi; il y aura à foison du vin, du miel, du lait et du froment. »

Il est impossible, croyons-nous, de voir dans cet oracle la suite du précédent. Ils se répètent, en annonçant le châtiment et la conversion des idolâtres, la prospérité de l'ère messianique. Ils se contredisent, en outre : car l'un accorde de *longues années* à la domination romaine, et l'autre déclare que la conversion universelle au vrai Dieu, contemporaine de la chute de Rome, aura lieu très-prochainement, sous le règne de Ptolémée Philométor. Le désordre du lyrisme prophétique peut-il aller jusque-là ? Nous ne le pensons pas.

XII

Il nous reste à examiner plus de deux cents vers dans lesquels nous avouons n'avoir pu isoler des oracles distincts, conservant encore quelques linéaments d'un dessein primitif et les traces d'un plan logique. Ce ne sont que des lambeaux sans lien, tellement enchevêtrés, qu'on désespère de tomber avec certitude sur les points de suture. L'analyse fidèle que nous allons en présenter rendra palpable l'incohérence des pensées, le désordre des faits, le pêle-mêle et la répétition des descriptions.

« ... Homme versatile et pervers, sans différer, reviens de tes erreurs, apaise Dieu, offre-lui des hécatombes. Peut-être aura-t-il pitié de toi. Lui seul est Dieu, et il n'y a point d'autre Dieu que lui. Pratique la justice, n'opprime personne ; c'est là ce que l'Éternel ordonne aux mortels infortunés !... »

Après cette apostrophe, qui ne se rattache ni à l'oracle précédent, ni aux vers suivants, nous lisons un fragment qui contient, pour la troisième fois, une allusion à la guerre de Macédoine, et nous donne, sur les luttes suprêmes qui précéderont l'ère messianique, des indications en accord avec celles du livre d'Énoch :

« Fuis le courroux du grand Dieu, lorsque la peste ravagera la terre, que les nations détruiront les nations, que les rois égorgeront les peuples... Une puissance barbare, saccageant la Grèce entière, épuisera les trésors d'un sol fertile. La terre restera partout sans semence et sans culture jusqu'à ce que, *dans un lointain avenir*, les hommes mettent à néant les écus, les boucliers et les lances. La hache alors ne coupera plus le bois du chêne pour alimenter le foyer. Dieu enverra du soleil (de l'Orient) un roi qui pacifiera la terre, après avoir fait périr les uns et imposé aux autres des traités

de paix. Ce roi ne fera qu'exécuter les ordres du Grand Dieu. Le peuple saint nagera dans l'abondance de tous les biens. Mais les rois des nations coalisées fondront sur le pays des saints et voudront détruire le temple. Ils s'assembleront autour de la ville. Alors Dieu, de sa grande voix, parlera à ce peuple ignorant et insensé ; sa justice s'appesantira sur eux. Il les jugera et tous périront... »

Il ne s'agit plus ici du règne du septième roi lagide ; le grand cataclysme est reculé dans un lointain avenir (πολλὰ χρόνων μήκη). Le signe de l'arrivée prochaine du règne de Dieu sera ce fait qu'on brûlera les boucliers et les lances et qu'on n'aura plus besoin du bois de la forêt pour alimenter le foyer. C'est une croyance qui a persisté jusqu'à nos jours chez les Israélites, que durant les sept années qui précéderont l'avénement du Fils de l'Homme, ils se chaufferont avec les débris des armes de leurs ennemis. On verra cette tradition reparaître plus loin, mieux précisée.

Au vers 672 commence une description qui se reproduira plus d'une fois ; elle devait être un des lieux communs de la littérature juive eschatologique, et abonder dans vingt variantes parmi lesquelles le compilateur a choisi celles qui lui ont paru les meilleures. C'est le tableau des phénomènes étranges qui accompagnent les châtiments suprêmes des idolâtres, et annoncent ou marquent les dernières convulsions de la nature. Cette fleur de rhétorique a toutefois été mal placée en cet endroit. Après les mots : *Tous périssent* (πάντες ὀλοῦνται), il semble que tout soit consommé, et qu'il n'y ait plus de vengeance à exercer par Dieu. Le texte de la collection continue pourtant à parler des châtiments célestes.

« Des glaives de feu tomberont du ciel sur la terre. *La terre, en ces jours, sera secouée par la main de l'Éternel.* Les mers, les poissons, les bêtes, les oiseaux, les hommes, frissonneront d'épouvante devant la face irritée du Seigneur. Il brisera les sommets des montagnes ; le noir Érèbe apparaîtra ; au haut des collines il y aura des antres pleins de cadavres ; le sang suintera des rochers, et formera des fleuves et des lacs. Il descendra du ciel une pluie de soufre et de feu, et tous les quadrupèdes périront. Les hommes, châtiés pour avoir méconnu le vrai Dieu et levé la main contre son temple, reconnaîtront alors ce Grand Dieu, qui juge tout. La terre entière retentira des gémissements des mourants. C'est le Grand Dieu, l'Éternel, qui m'a ordonné de prophétiser ces choses. Tout cela s'accomplira : l'Esprit de Dieu ne saurait mentir. »

Avec le vers 702 commence un nouveau fragment :

« ... Les fils du Grand Dieu vivront paisiblement autour du temple, car Dieu les protégera, les environnant, comme d'un mur, d'un feu brillant ; ils seront à l'abri des maux de la guerre. Et alors, les

autres hommes, étonnés, diront : « Combien Dieu aime ce peuple ! « Il emploie les astres et la nature entière à leur secours. *En ces « jours, la terre sera secouée par la main de l'Éternel.* Venez, tom- « bons à genoux, prions le Roi Éternel ; portons nos offrandes à son « temple; annonçons sa loi, que nous avons méconnue et violée. In- « sensés ! nous avons adoré les œuvres de nos mains, de vaines ima- « ges d'hommes morts ! » Et les saints répondront : « Venez, pros- « ternons-nous ; célébrons tous ensemble le Dieu Créateur ; recueil- « lons par toute la terre, pour les brûler pendant sept années, les « armes des ennemis, et qu'on ne coupe plus le bois du chêne pour « alimenter la flamme du foyer. »

Nous proposerions de rattacher ce fragment au passage qui montre les rois ligués assiégeant Jérusalem et exterminés par la colère divine, si nous n'y retrouvions la légende des lances brûlées. Et cela nous avertit que l'apparence d'enchaînement entre deux morceaux n'est pas toujours une preuve solide qu'ils sont tous deux de la même main.

Tout à coup, la sibylle réitère l'invitation à la Grèce de se convertir, invitation qui détonne dans le concert de louanges qui montent de la terre, réconciliée avec le ciel.

« Malheureuse Grèce, dépose tes pensées d'orgueil. Adresse tes prières à l'Éternel... » Puis viennent quatre vers remplis d'allusions obscures : « Envoie dans cette ville le peuple irrésolu qui tire son origine de la grande terre sainte. N'agite pas Camarina : il est mieux que Camarina soit tranquille. Ne tire pas le léopard de son sommeil, de crainte que tu ne t'attires quelque malheur. » Les commentateurs ont cru, non sans raison, entrevoir là de sourdes menaces des Juifs contre les gentils, et une allusion à la situation faite par la guerre des Machabées aux Juifs de la dispersion. Le *peuple irrésolu* qu'on doit laisser partir pour Jérusalem, ce sont les colonies répandues dans le monde entier, et allant porter secours à leurs frères de Palestine. Le léopard qu'il faut laisser dormir, le lac dont il ne faut pas laisser troubler l'onde, c'est Israël. Telles sont les explications les plus satisfaisantes fournies sur ce passage, qui est peut-être altéré, et après lequel reviennent, non sans monotonie, les invitations à la conversion et les descriptions du règne messianique.

« O Grèce, abaisse ton orgueil ; n'engage point ce terrible combat. Sers plutôt le Grand Dieu, afin de participer à ces biens, quand viendra la fin des temps malheureux. La terre alors fournira en abondance les fruits les plus excellents. Du ciel découlera un breuvage plus doux que le miel ; les troupeaux se multiplieront à l'infini ; il y aura des fontaines de lait. La terre ne redoutera plus le glaive et ne gémira plus dans le trouble. Plus de combats, plus de champs rava-

gés, plus de famines, plus de fléaux célestes. Une paix profonde régnera dans tout l'univers, les rois observeront les traités. Le Dieu Éternel présidera au cours des affaires humaines. Lui seul est Dieu, et il n'y en a point d'autre que lui. »

Les cinq vers suivants répètent servilement ce qui a été dit plus haut (v. 630, 733, 740) : « Gentils, servez le Dieu vivant, fuyez le vol, l'adultère, la luxure ; ne tuez pas vos enfants ! Telle est la loi de l'Éternel ! »

Le morceau final est d'un grand éclat : c'est une peinture nouvelle du règne messianique, supérieure à celles qu'on vient de lire, car elle a surtout en vue le côté moral du règne de l'Élu :

« Et alors, Dieu suscitera un règne qui durera éternellement, car, en donnant sa loi aux saints, il leur a promis de leur ouvrir la terre, le monde, les portes des bienheureux, l'accès de tous les délices. De partout on portera à la maison du Grand Dieu l'encens et les prémices ; il n'y aura pas d'autre maison à honorer, pour les générations futures, que celle donnée par Dieu à vénérer aux hommes fidèles ; les mortels la nommeront le Fils du Grand Dieu. En ce temps-là, on voyagera partout sans danger, sans obstacle. Une paix et une sécurité profondes rempliront l'univers. Les prophètes du Grand Dieu briseront le glaive, car ils seront eux-mêmes les juges et les rois des mortels. Ce sera le jugement et la royauté du Grand Dieu. Réjouis-toi, jeune fille, tressaille d'allégresse ; le Créateur du ciel et de la terre t'a donné le bonheur sans fin : il habitera en toi. A toi la lumière éternelle. Les agneaux mêlés avec les loups, les chevreaux avec les tigres, paîtront ensemble sur la montagne ; les lions, à côté des bœufs, se nourriront de la paille tombée de la crèche, et de tendres enfants les conduiront chargés de chaînes. »

Il y a un passage où le texte offre une grande difficulté : « Les mortels la nommeront le Fils du Grand Dieu[1]. » Au lieu de : *fils* (υἱόν), M. Alexandre propose de lire : *le Temple* (Νηὸν γάρ), contrairement à la leçon unanime des manuscrits. Évidemment, M. Alexandre a été porté à proposer cette correction, parce qu'il trouve invraisemblable que les Juifs alexandrins aient appelé le Messie *fils de Dieu* ; — car, en admettant la leçon υἱόν, il faut entendre ce vers de la personne du Messie, par cette autre raison qu'on ne comprend pas que les sibyllistes aient appelé le Temple *fils de Dieu*. On est ainsi placé entre deux impossibilités apparentes, et il n'y a que le mot νηόν qui puisse, ce semble, tirer d'embarras. Notons cependant qu'il fait violence à l'autorité et à l'accord des manuscrits.

[1] Υἱόν γὰρ καλέουσι βροτοὶ μεγάλοιο Θεοῖο.

Cette remarque nous a amené à soumettre les termes du problème à un nouvel examen.

Tout d'abord, nous voyons plus d'une raison d'admettre que les Juifs alexandrins ont pu qualifier le Messie de *fils de Dieu*. Mais c'est du Temple qu'il s'agit ici, et nous avons trouvé des raisons probantes de croire qu'ils ont pu donner cette qualification au temple. Philon, dans son exégèse subtile, conçoit ainsi les manifestations successives qui de Dieu, par son Verbe, descendent au dernier degré des êtres. La série en est double et parallèle : d'une part, le Verbe donne naissance au monde (intellectuel et sensible) ; d'autre part, le Verbe créateur donne naissance à l'Homme. L'image matérielle du monde, c'est le Temple, maison de Dieu ; l'image la plus élevée de l'humanité, c'est Israël. Le Verbe est appelé *Fils de Dieu;* mais, s'il a seul droit à la qualification de *Premier-né*, d'*Ange très-ancien*, ses manifestations inférieures et ses symboles partagent avec lui l'honneur d'être appelés *Fils de Dieu*. Ainsi, le monde est fils de Dieu, Israël est fils de Dieu, le Temple est fils de Dieu[1]. M. Alexandre a donc eu raison d'entendre ce passage du temple ; mais il a eu tort d'admettre que υἱόν était une mauvaise leçon.

Ce beau fragment nous apporte un écho à peine affaibli des prophètes Isaïe et Zacharie ; il contient le passage que Virgile aurait imité dans sa quatrième églogue. Nous l'isolons par ce motif important qu'il suppose une conception du règne messianique différente de ce que nous avons vu ailleurs. Ici, la personne du Libérateur s'efface et se perd dans la grande figure d'Israël, dont il semble n'être qu'un symbole : ce sont les prophètes de Dieu, les saints, les Israélites, qui deviennent les juges et les rois du genre humain. Ce n'est plus le Messie qui règne, c'est le Grand Dieu, ayant pour ministres un peuple de prophètes.

Viennent ensuite trois fragments, chacun d'une dizaine de vers, sans lien entre eux, sans lien avec ce qui précède. On peut croire qu'à l'époque de Lactance, le chant sibyllin se terminait au vers où il est question du temple fils de Dieu[2].

Entre les vers 795 et 807, il y a un morceau qui énumère de nouveau, en les complétant, les phénomènes qui accompagneront le cataclysme final (glaives de feu tombés du ciel, rochers suintant du sang, etc.), et les déclare les signes précurseurs de la destruction du monde.

[1] Philon, *De migratione Abraham, De confusione linguarum, De somniis, De monarchia, De creatione mundi.*

[2] M. Alexandre est disposé à interpréter le passage de Lactance, en ce sens : *vers la fin*, et non rigoureusement : *à la fin*. Mais nous croyons qu'on peut presque toujours se défier avec raison des interpolations dans la littérature sibylline.

Du vers 808 au vers 817, nous lisons une déclaration, mentionnée par Lactance, mais qui pourrait bien avoir été ajoutée longtemps après l'époque de Philométor. Elle dit en substance :

« Telles sont les choses que Dieu m'a ordonné de prophétiser. Je suis originaire de Babylone; les mortels m'assigneront une autre patrie, Érythrée. Quelques-uns me diront fille de Circé et de Gnostos, et m'accuseront de mensonge. Quand l'événement aura justifié mes paroles, on se souviendra de moi; personne alors n'osera plus me traiter de délirante; on me proclamera la grande prophétesse de Dieu. »

Cette sorte d'épilogue a pu être inséré dans un volume contenant les oracles du livre III, à une date postérieure à la naissance de Jésus-Christ, alors que ces oracles circulaient depuis trois siècles en Orient, et avaient acquis une renommée qui les faisait placer par l'opinion commune sous le patronage de la sibylle la plus ancienne et la plus respectée, la sibylle érythréenne. Comment d'ailleurs admettre que ce passage, où la sibylle se dit originaire de Babylone, soit de la même main que cet autre où son origine hiérosolymite ou chaldéenne est indiquée?

Nous nous bornerons à mentionner les onze vers qui terminent ce paragraphe, et dans lesquels la sibylle, se contredisant de nouveau, lève son masque et déclare qu'elle est femme de l'un des fils de Noé. Cette grossière supercherie est certainement indigne des écrivains habiles qui ont composé les plus anciens oracles de nos deux paragraphes. Ils devaient éviter avec soin ces déclarations, plus capables d'éveiller la défiance que de l'apaiser. Ils se sont gardés de heurter trop vivement l'oreille et l'imagination des Grecs par un langage emprunté sans précaution, sans détour, aux chants de leurs prophètes. Le moule littéraire dans lequel ils jetaient leur pensée les astreignait d'ailleurs à des allures déterminées. Ils ne pouvaient s'affranchir de ces entraves sans manquer leur but, et ils le savaient bien.

On doit remarquer avec quelle réserve les sibyllistes alexandrins désignent généralement les Juifs; nulle part dans les oracles le mot Ἰουδαῖοι n'est écrit : ce sont les *hommes pieux*, les *fidèles*, les *saints*, les *fils* du Grand Dieu. Le fragment dans lequel le sibylliste semble se rattacher à la race des *hommes pieux*, offre une lacune et n'est pas sans ambiguïté [1].

Les mots : Οὒρ Χαλδαίων y semblent interpolés. Il ne reste donc de certain que ces lambeaux de phrase : « Il est un pays [ou une

[1] Ἔστι πόλις... κατὰ χθονὸς [Οὒρ Χαλδαίων]
Ἐξ ἧς μοι γένος ἐστὶ δικαιοτάτων ἀνθρώπων.

cité]... dans la contrée... d'où il me vient une race d'hommes très-justes. » Plus haut, le sibylliste désignait assez nettement, sans les nommer toutefois, les hommes pieux, en disant qu'ils habitent autour du temple de Salomon. Cette réserve soutenue ne saurait être le simple effet du hasard, c'est le résultat d'une prudence habile et d'une nécessité de situation. Pour ce motif, nous pensons qu'il convient de voir des interpolations dans les indications trop ouvertes que la sibylle donne sur sa personne et sur son origine.

Par les considérations qui précèdent, nous pensons avoir réussi à rendre au moins acceptable cette opinion, que les deux paragraphes présentés par M. Alexandre, comme homogènes, c'est-à-dire de la même époque et de la même main, renferment, le premier, quatre oracles distincts, plus ou moins complets; le second, un nombre encore plus grand de fragments. Plusieurs de ces oracles font allusion, soit aux guerres de Macédoine (200-168), soit au règne de Ptolémée-Philométor (181-146), soit à la seconde expédition d'Antiochus contre l'Égypte (170-169); ils sont contemporains des événements qu'ils mentionnent. Les autres oracles sont-ils antérieurs ou postérieurs à ceux-ci? Il est impossible de le décider, puisqu'ils n'offrent aucun autre indice de leur date que leur doctrine; ce qui ouvre un intervalle de trois siècles environ aux conjectures.

On comprend, d'après cela, quelle serait l'erreur d'un critique, lequel trouvant, par exemple, un vers de ces oracles non datés dans un ouvrage supposé écrit en l'an 205 avant notre ère, conclurait que cet ouvrage est apocryphe, par la raison que les paragraphes 2 et 4 du livre III datent d'une époque postérieure, c'est-à-dire du règne de Philométor et de l'an 169. L'erreur viendrait de l'opinion qui admet l'homogénéité des deux paragraphes en question, lesquels renferment des oracles qui peuvent être antérieurs de soixante ans, ou postérieurs de plus d'un siècle et demi à la date 169.

Suivant M. Alexandre, quand on relit attentivement, et l'un après l'autre, les deux paragraphes, on s'aperçoit qu'ils s'enchaînent, forment un tout et sont de la même main. Nous savons maintenant ce qu'il faut penser de cet enchaînement; les notes de M. Alexandre lui-même signalent, dans la série de ces oracles, de nombreuses *transitions*. Ces transitions ne sont autre chose que des sutures et des interpolations, qui souvent, d'ailleurs, font défaut, et dont l'absence rend les hiatus manifestes.

Nous reconnaissons que chacun des paragraphes a son caractère; le premier est historique, le second est eschatologique. L'un déroule sous nos yeux la suite des empires, la succession des peuples et les catastrophes qui doivent engloutir peuples et empires; l'autre

nous entretient des événements qui marqueront la fin des temps, de la royauté du Messie, de la glorification des fils d'Abraham, de la lutte des rois gentils contre le Fils de l'Homme, et du châtiment qui leur est réservé. Cela ne prouve rien contre l'opinion suivant laquelle ces fragments, bien qu'analogues, sont cependant distincts; mais cela prouve, ce qui est naturel, que les copistes se sont préoccupés de juxtaposer des oracles similaires. C'était le moins qu'ils pussent faire.

Nous avons employé les termes *oracles* et *fragments*, indifféremment l'un pour l'autre. Voici pourquoi. Chaque fragment, isolé par nous, appartient à un oracle dont ce fragment nous offre tantôt le milieu, tantôt le début, tantôt la fin, tantôt des lambeaux incohérents et divers, *disjecta membra*. De ces oracles je n'en vois aucun qui soit complet, aucun, par conséquent, que l'on puisse offrir comme type. Mais ce type est assez facile à reconstruire. En rapprochant des éléments épars çà et là, on peut sans témérité esquisser les traits principaux de l'oracle sibyllin. Tout d'abord il alléguait l'inspiration divine; sa thèse pouvait être dogmatique, historique ou eschatologique; elle pouvait réunir ces divers points de vue. L'oracle, après avoir ou bien défini le Dieu Unique, ou bien refait l'histoire du genre humain et des désastres qui attendent les idolâtres, ou bien prédit le Messie, la conversion de tous les hommes au judaïsme, etc., se terminait par des développements plus ou moins brefs, proclamant le Grand Dieu, le Grand Roi, le Dieu Unique, l'Éternel, invitant les hommes au repentir, et mettant en perspective la félicité du règne messianique.

L'oracle était assez court, nous lui accordons au moins cinquante ans, au plus deux cents vers. Un développement plus considérable lui aurait fait manquer son but; il devait s'apprendre, se réciter, se copier aisément et vite. Un morceau de cent ou de cent cinquante vers se gravait sans trop de difficultés dans la mémoire, et volait de bouche en bouche. Ces conditions étaient indispensables à remplir, quand bien même les habiles auteurs de cette littérature apocryphe n'auraient eu en vue que de favoriser la circulation de leurs écrits; mais ils tenaient par-dessus tout à leur assurer l'autorité des oracles authentiques; et, pour cela, il fallait en imiter la forme et en prendre les proportions. Or, les oracles érythréens ne s'étaient jamais, selon toute vraisemblance, produits en longs poëmes.

XIII

Le *Proœmium*, qui ouvre la collection des livres sibyllins, se compose de trois fragments similaires, dont voici l'analyse.

« I. — Hommes mortels, qui n'êtes rien qu'un peu de chair, et qui ne regardez pas à la fin de la vie ; vous qui ne craignez pas Dieu, lequel sait et voit toute chose, et dont le doux Esprit réside partout et guide les hommes, écoutez !

« Il n'y a qu'un Dieu, qui, seul, commande à l'univers, seul voit tout et qu'aucune chair ne peut voir. Hommes, faits de chair, d'os et de veines, adorez l'unique régulateur du monde, qui s'engendre lui-même, qui n'est pas engendré. Vous serez châtiés de votre perversité, vous qui avez abandonné le Dieu véritable pour sacrifier aux démons qui sont dans l'Hadès. »

« II. — Vous qui marchez dans l'orgueil et la folie, et qui, loin du sentier droit, vous jetez dans les chemins hérissés de rochers et d'épines, mortels, arrêtez, revenez de votre erreur, quittez l'ombre de la nuit, venez à la lumière qui brille à tous les regards plus douce que celle du soleil. Écoutez et gravez dans vos cœurs l'oracle de la sagesse :

« Il n'y a qu'un Dieu : c'est lui qui envoie les pluies, les vents, les tremblements de terre, la famine, la peste, la neige et les glaces. Il règne au ciel, commande sur la terre..... Si les dieux avaient une descendance et restaient immortels, les dieux seraient aujourd'hui plus nombreux que les hommes et notre race n'aurait pas où mettre le pied... Si tout ce qui est engendré périt, Dieu ne peut être engendré par l'organisme d'un homme et d'une femme.

« Il n'y a qu'un Dieu, plus grand que tout, c'est lui qui a fait le ciel, le soleil, les astres, la terre, les mers, les monts, les sources, tous les êtres vivants qui peuplent l'air, les eaux, les forêts. Il a placé l'homme, ouvrage de ses mains, à la tête des créatures. Lui seul peut les connaître dans leur immense variété ; lui seul est éternel. Du haut des cieux où il habite, il répand sur les bons ses bienfaits, et envoie aux méchants la guerre, la famine, la peste, instruments de sa colère. »

« III. — Hommes, pourquoi vous perdre dans les vaines fumées de l'orgueil ? Ne rougissez-vous pas de diviniser des chats et des brutes ! Les êtres qui devraient avoir leur séjour dans les splendeurs du ciel, la rouille les ronge sous vos yeux et l'araignée les enlace de sa toile. Vous adorez des reptiles, des chiens, des oiseaux, des figures de bois, des images fabriquées de vos propres mains. Insensés, vous adorez toutes choses vaines et d'autres qu'il est honteux de dire, dieux trompeurs d'un vulgaire ignorant, dieux dont la bouche distille un mortel poison. Devant Celui qui est la vie et l'éternelle lumière, qui verse à l'âme humaine des joies plus douces que le miel, devant Lui seul il faut courber le front. Vous l'avez méconnu, et

dans votre colère, saisissant la coupe remplie de la colère de Dieu, vous l'avez épuisée ; et vous ne voulez pas sortir de votre ivresse, reprendre vos sens, et reconnaître le Dieu-Roi. C'est pourquoi un orage de feu fondra sur vous ; une flamme éternelle vous consumera. Alors vous songerez avec honte à ces funestes idoles. Mais ceux qui ont adoré le vrai Dieu auront la vie en partage ; ils habiteront pour l'éternité les riants vergers d'un jardin où ils auront pour nourriture le pain du ciel étoilé. »

Ces fragments perdus ont été retrouvés dans les livres à Autolycus, de Théophile, évêque d'Antioche. Un ancien copiste les avait supprimés, estimant sans doute qu'ils constituaient des répétitions inutiles.

Les marques de christianisme que M. Alexandre relève dans le *Procemium* appartiennent à chacun des trois fragments. Aux yeux du savant helléniste, ces vers, qu'ils soient ou non de la même main, sont postérieurs à la naissance de Jésus-Christ.

La première marque de christianisme est l'allusion à la doctrine de l'Esprit-Saint, que les chrétiens judaïsants, dit M. Alexandre [1], distinguèrent peu de la personne du Fils, dans les premiers temps de l'Église.

Aux vers 25 et suivants, on lit l'apostrophe suivante :

« Insensés! cessez d'errer dans les ténèbres de la nuit noire; quittez les ombres de la nuit, et recevez la lumière... ; voici que la douce lumière du soleil brille en haut. »

N'est-ce pas un souvenir évident et une imitation des expressions du quatrième Évangile : « La lumière a lui dans les ténèbres...? »

Le vers 28, parlant du vrai Dieu, dit :

« Voilà qu'il s'est manifesté à tous dans sa justice. »

Il semble difficile d'entendre cette manifestation autrement qu'en y voyant une allusion à la prédication de l'Évangile et à l'avénement du christianisme.

Enfin, les derniers vers du *Procemium* contiennent sur le jugement dernier, sur le feu de l'enfer, sur l'éternité des peines, sur le pain céleste qui doit servir de nourriture aux élus dans les riants jardins du Paradis, une doctrine si précisément conforme à celle des Évangiles et de la tradition chrétienne, qu'on est obligé d'y reconnaître la main d'un chrétien. Il est vrai que le vers 21 invite les idolâtres à *sacrifier au vrai Dieu de saintes hécatombes;* mais il ne faut pas oublier, ajoute M. Alexandre, dont nous exposons le sentiment, que tous les chrétiens judaïsants de la

[1] *Introd. ad Sibyllin.*, xxv et seqq. — *Notæ ad calcem*, 343 et seqq. de la 2e édition.

primitive Église n'avaient pas pour les sacrifices sanglants l'aversion qui, plus tard, s'établit parmi les disciples de Jésus.

Reprenons un à un les arguments de M. Alexandre.

En ce qui touche l'Esprit-Saint, l'oracle dit : « Dieu, qui a mis son doux Esprit en toutes choses, et en a fait le guide de tous les mortels [1]. » Nous ne ferons pas ici l'histoire du rôle joué dans les doctrines juives et judéo-alexandrines par la première manifestation de Dieu, que le targum d'Onkelos désigne par *Memra*, qu'Aristobule nomme Σοφία (sagesse) ; que Philon appelle tantôt Λόγος (Verbe), tantôt Πνεῦμα (Esprit), tantôt Θέος δευτέρος (Dieu second). Nous dirons seulement qu'avec le progrès du temps, sous l'influence des allégories et des métaphores, cette manifestation divine acquit une sorte de personnalité, devint une *hypostase* et prit des aspects divers. A quel point en était venue la théorie de l'Esprit-Saint chez les judéo-alexandrins durant les cinquante ans qui précèdent l'ère chrétienne, il est difficile de le dire précisément ; mais on peut affirmer qu'elle existait chez eux, car ils l'ont formulée en termes absolument identiques à ceux qu'emploie l'oracle en question.

« L'esprit de Dieu, dit Philon, visite les prophètes et les remplit de sagesse ; il inspirait Moïse ; il descendit sur les soixante et dix vieillards pour les rendre supérieurs au reste du peuple. » Le même auteur ajoute que l'esprit, en se communiquant à plusieurs, ne se divise point et ne s'épuise jamais ; il le compare à la flamme d'un foyer qui allume des torches sans éprouver de diminution. Comparaison curieuse, qui semble pressentir ou rappeler le symbole que les Évangiles attribuent à l'Esprit. Enfin, ce qui est péremptoire pour trancher la difficulté, « cet Esprit, dit encore Philon, est l'être sage, divin, indivisible, qui remplit tout dans l'univers [2]. » A moins d'admettre le christianisme du philosophe, ce qui ne peut faire question aujourd'hui, on n'est nullement forcé d'admettre le christianisme du sibylliste qui a écrit les vers 5 et 6 du *Proœmium*.

Il existe, nous en convenons, une analogie d'expression entre le début du quatrième Évangile et le passage de l'oracle qui montre les idolâtres plongés dans l'ombre de la nuit et qualifie de *lumière* la connaissance du vrai Dieu. Mais, le quatrième évangile a-t-il inventé l'expression dont il s'agit? Non ; les Livres Saints représentent les Gentils comme *assis dans l'ombre de la mort*, et une antithèse très-

[1] . . . . . . ὅστις γλυκὺ Πνεῦμ' ἐν ἅπασι
Κάτθετο, χἠγητῆρα βροτῶν πάντων ἐποίησεν.

[2] Ἐστι τὸ σοφὸν, τὸ θεῖον, τὸ ἄτμητον, τὸ ἀδιαίρετον, τὸ ἀστεῖον, τὸ πάντη δὶ ὅλων ἐκπεπληρωμένον. (*De gigantib.*)

naturelle amène le mot *lumière* quand on veut, dans cet ordre d'idées, désigner le changement qui résulte pour les idolâtres de leur conversion au vrai Dieu. Ce n'est donc ni la sibylle, ni l'évangéliste qui ont les premiers employé cette phraséologie : elle était hébraïque avant d'être alexandrine et de devenir chrétienne. Elle ne prouve donc pas le christianisme de la sibylle.

« Voilà qu'il s'est manifesté à tous dans sa justice ; voici que la douce lumière du soleil brille en haut. » Il est téméraire de voir dans ce passage une allusion certaine à la prédication évangélique. Durant les trois siècles qui ont précédé cette prédication nous venons de constater que l'opinion s'était établie chez les Juifs palestiniens et alexandrins que le règne du Messie n'arriverait pas avant que se fût opérée la conversion des Gentils, avant que les idolâtres reconnussent le vrai Dieu et envoyassent des offrandes au temple de Jérusalem. Comment devait s'opérer cette conversion ? Il y avait à cet égard un double courant de légendes, les unes sanglantes et terribles, les autres d'une conception morale plus généreuse et plus noble. Les sibyllistes, d'accord avec la tradition prophétique, indiquent le plus souvent les châtiments de la période suprême comme le moyen dont Dieu se servira pour ouvrir les yeux des Gentils. Au contraire, Philon admet que c'est le peuple juif, qui, par l'exemple de ses vertus et la prédication de ses bonnes mœurs, en sera l'instrument providentiel. L'idée de la conversion des Gentils opérée par la prédication de la vérité se fait jour aussi dans le livre d'Énoch. Nous la retrouvons dans les Évangiles, et surtout dans les *Épîtres*, appropriée aux circonstances que l'on connaît : c'est par la prédication des apôtres que cette conversion s'accomplira. Aussitôt que le vrai Dieu aura été annoncé par toute la terre, le règne messianique commencera. Mais il ne faut pas oublier que cette opinion existait bien avant la naissance de Jésus, avant la prédication des apôtres et la rédaction des Évangiles.

Il est donc parfaitement légitime d'admettre que l'auteur ou l'un des auteurs du *Proœmium*, ayant adopté l'opinion qui faisait dépendre la venue du Messie de la manifestation du vrai Dieu, devant avoir pour conséquence la conversion des Gentils, a cru que cette manifestation était accomplie et que l'ère messianique était proche. Convaincu de la proximité du règne messianique, le sibylliste voyait toujours dans les événements contemporains les signes précurseurs qui l'annonçaient. Or, l'un de ces signes, le principal, était la manifestation du vrai Dieu à tous les hommes, et l'un des moyens de l'accomplir était la dispersion dans le monde entier de la race sainte. Cent ans avant la naissance de Jésus-Christ, un Juif alexandrin, emporté par le désir et l'attente, considérant les mille

colonies israélites éparses en tous lieux, a pu croire à l'universalité de la manifestation de Jéhovah et dire de lui ce que l'apôtre disait de l'Évangile : « Il a été prêché par toute la terre. »

On ne saurait le nier, le *Procemium* nous donne un tableau du jugement dernier, de la vie future, des peines et des récompenses éternelles de cette vie, tout à fait conforme aux croyances chrétiennes. Nous ferons encore la même réponse : ces croyances ont existé avant le christianisme. La rareté des documents relatifs à la période qui précède notre ère, oblige, il est vrai, à beaucoup de réserve; mais la réserve s'impose surtout à ceux qui seraient tentés d'affirmer la nouveauté absolue des doctrines en question.

Les prophéties du livre d'Énoch, dans lesquelles nous venons de voir éclater la majesté du Fils de l'Homme, s'avançant, au milieu de la multitude des saints et des anges, pour juger les hommes et ouvrant le livre sacré où sont écrits les noms de ceux que sa justice doit épargner; ces prophéties qui nous peignent les flammes éternelles et vengeresses du *Scheol*, et nous montrent les anges préposés aux châtiments; d'autre part, les récits concordants de Philon, de Josèphe et de l'auteur des *Philosophumena*[1], suivant lesquels la doctrine des Esséniens admettait longtemps avant le christianisme la résurrection des morts, le jugement solennel, la conflagration de l'univers, lors de la venue du Messie, et même l'éternité des peines et des récompenses; tout cela, croyons-nous, empêche d'affirmer, comme l'a fait M. Alexandre, que les vers dans lesquels le sibylliste parle, conformément aux Évangiles, du jugement dernier et de la vie future, n'ont pu être écrits qu'après la venue de Jésus-Christ. La raison, c'est que les Évangiles ont parlé de ces choses conformément à des croyances qui avaient cours depuis deux siècles au moins.

Il est question dans le *Procemium* des riants vergers d'un jardin, d'un paradis, où séjourneront les bienheureux. Le livre d'Énoch

[1] Voyez, pour ce qui concerne les témoignages de Philon et de Josèphe sur les Esséniens et les Thérapeutes, notre article sur *le Monachisme juif* (*le Correspondant* du 25 mai 1873). L'auteur des *Philosophumena* dit des Esséniens : « Ils croient à la résurrection; ils pensent que la chair ressuscitera et deviendra immortelle, au même titre que l'âme l'est dès à présent. Quant à l'âme, une fois qu'elle est séparée du corps, elle repose, en attendant le jugement, dans un lieu resplendissant, rafraîchi doucement par le souffle des zéphyrs; c'est ce lieu que les Grecs ayant connu par ouï-dire ont appelé les Iles Fortunées. Il y a encore d'autres enseignements de la même secte que des Grecs ont pillés, et qu'ils ont fait servir à la construction de leurs systèmes .. Parmi ceux qui ont fait les plus nombreux emprunts aux croyances juives, il faut citer principalement Pythagore, les stoïciens et les écoles égyptiennes qui en dérivent. Les Esséniens affirment, en outre, qu'il y aura un jugement, qu'il y aura conflagration de l'univers, et que les méchants seront punis éternellement : Λέγουσι δὲ καὶ κρίσιν ἔσεσθαι, καὶ τοῦ παντὸς ἐκπύρωσιν, καὶ τοὺς ἀδίκους κολασθήσεσθαι εἰσαεί. (Φιλοσοφούμενα, IX, 4.)

nous montre aussi les saints jouissant de la félicité dans des bosquets et des jardins. Un Juif alexandrin a pu parler comme le livre d'Énoch, un siècle avant notre ère.

Le pain céleste, que mentionne le dernier vers[1], n'est-ce pas Jésus?

Quand on étudie le langage mystique, plein de métaphores passionnées, que Philon emploie pour célébrer le *pain des âmes*, le *pain du ciel*, figuré par la *manne* et par cette pierre d'où sortirent l'huile et le miel, on arrive à se persuader que l'expression qui termine le *Proœmium* peut très-bien n'être pas une allusion à l'eucharistie.

Voici, en effet, ce que Philon écrivait plus de cent ans avant la rédaction du quatrième évangile :

« Nous sommes un composé d'âme et de corps. Le corps, fait de terre, se nourrit d'aliments terrestres; l'âme, que Dieu a formée avec l'éther[2], doit user d'aliments divins, éthérés, célestes. L'Écriture fait allusion à cela dans ce passage : *Voici que je vous fais pleuvoir des pains du Ciel* (Exod., XVI, 4). Ne vois-tu pas que les aliments de l'âme ne sont ni terrestres ni corruptibles, et que ce sont les paroles que Dieu fait tomber, comme une pluie, de l'être sublime et pur qu'il a nommé le Ciel[3]? »

La Bible, racontant les voyages et le séjour des Hébreux dans le désert, dit qu'un matin, quand la rosée fut tombée, ils aperçurent à la surface du sol quelque chose comme du givre, formé de grains blancs et ronds, pareils à ceux de la graine de coriandre. « Comprenez-vous, ajoute Philon, qui commente le livre saint en cet endroit, comprenez-vous quelle est la nourriture de l'âme? C'est le Verbe de Dieu, continu de sa nature, semblable à la rosée, embrassant en cercle toute l'âme et n'y laissant aucune partie privée de ses bienfaits? Ce Verbe toutefois ne paraît point partout, mais seulement dans les lieux déserts, c'est-à-dire dans les âmes vides de passions et de vices[4]... Les âmes en qui descend le Verbe ressentent

[1] Δαινύμενοι γλυκὺν ἄρτον ἀπ' οὐρανοῦ ἀστερόεντος.

[2] Αἰθέρος ἐστὶν ἀπόπλασμα θεῖον. (Livre II des *Allégories de la loi*, page 68; édition de Genève.)

[3] Ἢ οὐχ ὁρᾷς ὅτι οὐ γηΐνοις καὶ φθαρτοῖς τρέφεται ἡ ψυχὴ, ἀλλ' οἷς ἂν ὁ θεὸς ὀμβρήσῃ λόγοις, ἐκ τῆς μεταρσίου καὶ καθαρᾶς φύσεως, ἣν οὐρανὸν κέκληκεν. (Livre II des *Allégories de la loi, ibid.*)

[4] Rapprochez ce passage de celui où Énoch dit que le Mystérieux est la source de sagesse où viennent s'abreuver seulement les âmes auxquelles Dieu a résolu de dévoiler ses secrets. Voici le texte de Philon : Ὁρᾷς τῆς ψυχῆς τροφὴν οἷα ἐστι· Λόγος Θεοῦ συνεχὴς, ἐοικὼς δρόσῳ, κύκλῳ πᾶσαν περιειληφὼς, καὶ μηδὲν μέρος ἀμέτοχον αὐτοῦ ἐῶν· φαίνεται δὲ οὐ πανταχοῦ ὁ Λόγος οὗτος, ἀλλ' ἐπ' ἐρήμου παθῶν καὶ κακιῶν. (Livre II des *Allégories de la loi, ibid.*)

parfois des douceurs mystérieuses, indéfinissables. Quelle en est la cause? Elles l'ignorent. Moïse nous l'apprend : C'est le pain, c'est la nourriture que Dieu a donnée à l'âme en produisant sa parole et son Verbe; car le pain qu'il nous a donné à manger, c'est cette parole[1]... Dieu l'a proclamé : L'homme fait à l'image ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu. »

Tout commentaire affaiblirait la clarté de ces textes, qui nous montrent dans le pain céleste, réservé sur terre aux âmes éprises de Dieu, promis après cette vie aux élus comme la plus précieuse récompense et la plus ineffable des voluptés, le Verbe de Dieu. Le vers sibyllin, qui fait allusion au pain céleste des saints du paradis, a donc pu être écrit par un Juif alexandrin, sinon antérieur à Philon, du moins contemporain de ce philosophe ; ce vers ne constitue pas la preuve du christianisme du sibylliste. En résumé, si l'on ne peut avec certitude fixer la date à laquelle se rapportent les fragments divers du *Proœmium*, on peut du moins soutenir qu'il ne contiennent aucun indice de nature à abaisser cette date en deçà de l'ère chrétienne.

Le livre IV de la collection est daté de l'an 80, par les allusions qu'il contient à la prise de Jérusalem, à la ruine du Temple et à l'éruption du Vésuve. C'est un oracle complet et bien conservé ; il nous semble un peu long (191 vers).

« Écoutez, nations d'Europe et d'Asie, les prédictions inspirées, non par le faux dieu Phébus, mais par le Grand Dieu, qui n'habite point dans les demeures que nous construisons, qui voit tout, a créé tout, etc...

« Il y aura une race d'hommes saints, haïssant les temples, priant avant de boire et de manger, fuyant l'avarice, l'adultère, le vice contre nature ; les hommes pourtant les haïront, les poursuivront de leurs railleries, les accableront d'outrages. Mais un jour viendra où Dieu, jugeant la terre, punira leurs persécuteurs et les comblera de ses biens. Cela arrivera dans le dixième âge. Je vais dévoiler la suite des événements à partir du premier âge. »

Ici se place une énumération d'empires. Les Assyriens comptent pour six âges ; les Mèdes pour deux ; puis, viennent les Perses. La guerre de Troie, les guerres Médiques, les désastres des villes de Sicile et d'Italie sont mentionnés rapidement. Le dixième âge commence avec la domination des Macédoniens. A celle-ci succédera l'empire de Rome.

« Jérusalem sera assiégée par les Latins; elle sera prise et le temple détruit ; une éruption volcanique épouvantera l'Italie. Une grande guerre désolera les peuples de l'Occident lorsqu'un prince méchant échappé de

[1] Οὗτος ἐστιν ὁ ἄρτος, ἡ τροφὴ ἣν ἔδωκεν ὁ Θεὸς τῇ ψυχῇ, προσενέγκασθαι τὸ ἑαυτοῦ ῥῆμα καὶ τὸν ἑαυτοῦ Λόγον. Οὗτος γὰρ ὁ ἄρτος ὃν δέδωκεν ἡμῖν φαγεῖν, τοῦτο τὸ ῥῆμα. (*Loc. cit.*)

Rome reviendra en Italie l'épée à la main. Antioche est détruite; l'île de Chypre s'abîme dans les flots, les villes de la Carie sont ravagées par la famine; les richesses que Rome avait enlevées à l'Asie seront rendues. Enfin, quand la mesure des crimes de l'humanité sera comblée, quand l'audace et le mensonge ne connaîtront plus de frein, Dieu irrité livrera la terre aux flammes.

« Ah! malheureux humains, convertissez-vous; laissez là les guerres homicides, purifiez-vous dans les fleuves, et levez vers le ciel des mains chastes et suppliantes. Dieu se laissera toucher à vos prières. Des glaives flamboyants autour du soleil levant, un bruit formidable de trompettes, de vastes mugissements souterrains, tels seront les signes précurseurs de la catastrophe suprême. La terre périra dans un immense embrasement. Puis, Dieu tirera l'humanité entière de cette cendre; il rendra aux morts leur corps; et tous seront soumis au jugement qui décidera de leur sort, précipitera les méchants dans les profondeurs de la terre et les ténèbres du Tartare, et assurera aux bons une félicité parfaite. Heureux l'homme qui jouira de cette béatitude. »

Tel est, en substance, le plus ancien des oracles chrétiens, selon M. Alexandre. Nous y voyons, quant à nous, le dernier des oracles judéo-alexandrins. Les prétendues traces de christianisme que M. Alexandre y relève sont au nombre de trois.

1° Le sibylliste (vers 24-30) fait l'éloge des saints qui adorent le grand Dieu, prient avant le repas et se détournent avec horreur des temples. Ces saints ne sauraient être autres que les disciples de Jésus, dit M. Alexandre. Mais nous savons que les Esséniens et les Thérapeutes pratiquèrent avant les chrétiens l'usage de prier avant de manger et de boire; nous savons qu'ils n'étaient pas partisans du sacrifice sanglant et qu'ils n'avaient pas pour le temple le respect général.

2° Au vers 117 et suivants, il est fait mention de la fuite de Néron en Asie et de son retour prochain en Italie; cette légende est chrétienne. Sans doute; mais elle n'est pas exclusivement propre aux chrétiens. Ceux-ci l'adaptèrent à la personne de l'antechrist; si Néron nous était présenté par l'oracle sous les traits de l'antechrist, on ne pourrait réfuter l'opinion de M. Alexandre; mais la croyance du sibylliste que Néron, supposé mort, se tenait caché dans le royaume des Parthes, était alors partagée par beaucoup de gens étrangers au judaïsme et au christianisme.

3° Le vers 164 invite les Gentils à se convertir, à se purifier *en se lavant le corps entier dans les fleuves*. N'est-ce pas là, dit-on, une allusion au baptême chrétien? N'est-ce pas là, ajouterons-nous, une allusion au baptême pratiqué par des sectes juives antérieures au christianisme?

Pas plus dans ce livre que dans le *Proœmium* nous ne voyons des doctrines ou des croyances propres au christianisme ; au contraire, nous constatons que le Messie est complètement absent de l'oracle ; il ne figure ni dans les combats qui soumettent la terre révoltée, ni dans le jugement suprême qui sépare les justes des impies. Il serait vraiment étrange que le sibylliste, qui songe au baptême et aux rites religieux du repas, oublie de mettre en scène dans le cataclysme final Jésus ressuscité, venant sur les nuées du ciel juger les vivants et les morts.

A notre avis, le livre IV appartient à cette époque de transition entre le judaïsme et le christianisme, qui commence en l'an 65 avec la prédication de saint Marc à Alexandrie, et se prolongea jusque vers l'an 90. L'auteur de ce livre n'est pas encore chrétien ; qui sait s'il ne le devint pas ?

Si les observations qui précèdent sont fondées, ceux des oracles sibyllins que l'on peut revendiquer pour le cycle judéo-alexandrin se trouvent dans les paragraphes 2 et 4 du troisième livre, dans le quatrième livre tout entier, et dans le *Proœmium*. Nous avons là un groupe important de plus de huit cents vers, qui, rapproché du livre d'Énoch, nous renseigne sur l'état intellectuel et moral du judaïsme palestinien et du judaïsme colonial. L'un et l'autre participent au même mouvement, et sont agités par les grandes espérances messianiques ; dans les colonies, ces espérances se donnent libre carrière et acquièrent chaque jour, au contact de l'idolâtrie, une énergie croissante ; en Palestine, au contraire, elles sont entravées par les gouvernants et fermentent sourdement dans le peuple et dans les monastères esséniens. Autre différence entre la nation dispersée et les habitants de la Palestine : c'est le côté politique et guerrier qui domine dans la conception du Messie des sibylles ; ce Messie sera un grand roi ; il triomphera avec éclat des rois de la terre entière. Le livre d'Énoch nous présente dans le Fils de l'Homme un type moral plus élevé, plus complet, consacré à expliquer les destinées du genre humain, et à dévoiler les plus admirables desseins de Dieu. Le Messie des sibylles n'a pas cette ampleur morale ; en retour, il a plus d'éclat royal, plus de gloire militaire.

Le moyen âge n'eut donc pas tort de rapprocher avec une sorte d'obstination, née d'un pressentiment profond ou d'une tradition à demi effacée, les prophéties des Livres Saints des prédictions sibyllines supposées, à tort, d'origine païenne, et qui, en réalité, étaient d'origine hébraïque. Sous l'empire de ce pressentiment ou de cette tradition, que la science aujourd'hui justifie ou retrouve, l'auteur de la magnifique prose de l'Office des Morts a pu associer David à la

sibylle, afin de porter témoignage des grands événements qui doivent précéder ou accompagner les assises solennelles de la fin du monde :

Dies iræ, dies illa,
Solvet sæclum in favillâ.
Teste David cum Sibyllâ [1].

On comprend ces différences du prophétisme des Hébreux, en se rendant compte des milieux divers dans lesquels il se produit. Sur la terre sainte où retentissent encore les échos de la voix des prophètes, dans les âpres solitudes de la Judée, au fond des grottes taillées dans les escarpements qui bordent le torrent de Cédron, le prophétisme israélite demeure fidèle à lui-même ; il développe et accentue la foi nationale et l'attente séculaire, et découvre dans la méditation de ce grand mystère l'ensemble du plan divin. L'Israélite de la dispersion, enlevé aux loisirs de la vie orientale, absorbé et modifié par les tracas du négoce et le souci des affaires, froissé, chaque jour, au contact des Grecs, qui le dédaignent ou le haïssent, éprouve d'autres tendances et d'autres aspirations. Il est bien éloigné de son congénère d'Asie ; il est devenu ambitieux de pouvoir et de richesses. Le Messie qu'il rêve a des traits moins mystiques que celui de Palestine. Il commande des armées, conclut des traités, livre des batailles, et ce n'est qu'à la fin qu'il se transforme en un être supérieur à l'humanité.

Nous ne voulons pas dire que le côté mystique eut peu de part au mouvement alexandrin. C'est le contraire qui serait vrai. L'élément moral et élevé de la conception messianique, que nous remarquons dans le livre d'Énoch, est absent des oracles sibyllins, parce que ce qui était confondu ou rapproché en Palestine était séparé à Alexandrie. En Palestine, le poëte et le philosophe s'absorbent dans le prophète ; à Alexandrie, le sibylliste et le philosophe s'isolent. C'est dans la philosophie qu'il nous faut chercher l'élément moral dont nous parlons ; nous l'y trouverons traité avec une éloquence magnifique, avec une profondeur de vues, une ardeur de conviction, une chaleur de sentiment, un art enfin qui émeuvent, entraînent et étonnent.

[1] Les livres de piété traduisent ainsi le dernier vers : « Témoin les oracles du ciel et ceux de l'enfer. » Il faudrait changer cela, et s'en tenir à l'expression du texte. Il n'y a certainement rien de l'enfer dans les chants sibyllins qui nous sont parvenus.

XIV

Jetons maintenant un regard en arrière ; essayons de dégager des faits leurs conséquences et leur signification.

Nous avons vu que le mouvement judéo-alexandrin prend sa source dans le mouvement palestinien contemporain de la domination des Séleucides, qu'il en développe rapidement les doctrines et les tendances. Ce qui n'est qu'un germe en Judée devient presque aussitôt tige, fleur et fruit sur les bords du Nil. L'idée de conquérir la terre au vrai Dieu, de faire d'Israël le peuple-prêtre et le peuple-roi de l'humanité, grandit tout à coup et enfante chez les Hébreux dispersés un prosélytisme multiple et efficace. Les oracles sibyllins attestent la préoccupation dominante des légendes messianiques dans le groupe alexandrin, et la conviction que les temps annoncés par les prophètes pour la punition des idolâtres et la glorification de la race d'Abraham, que ces temps étaient proches. Cette préoccupation est atténuée dans les écrits des philosophes, mais elle se fait jour avec une grande force dans les oracles, qui expriment plus exactement que les traités d'Aristobule ou de Philon la pensée intime et générale du peuple juif d'Alexandrie.

Après cela, il n'est pas dificile de comprendre avec quels tressaillements de joie et d'enthousiasme fut accueillie à Alexandrie la bonne nouvelle, l'annonce que l'ère messianique venait de commencer en Judée, que le Fils de l'Homme s'était manifesté aux élus, qu'il avait été livré au dernier supplice par des Israélites criminels et aveuglés, mais qu'il venait d'inaugurer la résurrection des morts. Les témoins de ce miracle ne manquaient pas. Ils s'en allaient partout, pour obéir à l'ordre de Jésus, attestant ce qu'ils avaient vu et répétant les promesses que leur avait faites le Fils de l'Homme touchant le prochain établissement du règne de Dieu.

Nous n'allons pas jusqu'à prétendre que l'évangile du Crucifié ne rencontra pas d'incrédules dans la grande cité; loin de là, il est vraisemblable qu'il fallut aux Alexandrins vaincre plus d'une répugnance et faire plus d'un effort pour se résigner à admettre un messie honni, outragé par le supplice des esclaves. Mais nous croyons aussi, malgré le silence des écrits, trop peu nombreux, que l'âge apostolique nous a légués, que la meilleure part des énergies du mouvement alexandrin se mit au service de la prédication évangélique et s'absorba dans le travail de la rénovation chrétienne. Pour le démontrer, nous nous appuyons sur deux séries de faits considéra-

bles et certains, l'une antérieure, l'autre postérieure à la naissance de Jésus, et qui sont comme les prémisses et la conséquence de cette rénovation.

Les faits de la première série nous sont connus; ils se résument dans l'active propagande que les Juifs alexandrins exercèrent au milieu des gentils par la philosophie, par la poésie, par le prophétisme. Durant trois siècles environ, avec le concours des colonies israélites répandues en Asie-Mineure, dans les îles, en Grèce, en Italie, en Afrique, les Alexandrins travaillèrent avec habileté et prudence à manifester le vrai Dieu, dans le but de hâter l'arrivée du jour heureux où le Très-Haut enverrait le Fils de l'Homme, le Messie libérateur, destiné à affranchir la terre du joug de l'idolâtrie et à glorifier Israël. Nous tirons de là cette conclusion que toutes les doctrines et les aspirations du groupe alexandrin étaient tournées vers la glorieuse figure du Messie, et que l'annonce de la résurrection de Jésus, *le premier-né d'entre les morts*, dut produire une forte commotion à Alexandrie, et tout au moins y provoquer des débats passionnés qui retentirent dans toutes les synagogues de la nation hellénisée.

Les faits de la seconde série sortent de notre cadre ; nous nous contenterons de les indiquer très-sommairement : 1° Quand on compare la conception du Verbe divin, telle qu'elle apparaît dans l'Évangile, les Épîtres et les écrits de l'âge apostolique, avec la doctrine du *Logos*, telle qu'elle est développée dans les beaux traités de Philon, on constate entre elles des analogies ou même des similitudes incontestables. 2° Quand on étudie l'apologétique chrétienne des trois premiers siècles, on reconnaît qu'elle prend pour modèles ou qu'elle reproduit simplement les écrits du même genre de l'école d'Alexandrie. 3° Il existe dans cette école une importante tradition, relative à l'interprétation des noms des personnages de l'Écriture; sur cette interprétation des noms propres repose la conception des types moraux que ces personnages représentent; c'est un élément très-important de l'exégèse des livres saints. Nous le voyons passer presque sans modification dans l'enseignement des premiers Pères. Origène se borne à compléter le traité de Philon sur l'*Interprétation des noms*, en y ajoutant ce qui concerne les livres du Nouveau Testament. 4° L'école judéo-alexandrine possède pour le commentaire de la Bible un vaste système d'allégories : on pourrait prouver que presque toutes ces allégories ont été utilisées par les Pères, qui, le plus souvent, ont omis d'en mentionner la source. 5° Nous pourrions multiplier les indications de ce genre; nous nous arrêterons à celle-ci, qui est capitale : Eusèbe, un évêque du quatrième siècle, signale dans les cérémonies, les rites, la doctrine des moines juifs alexandrins, les

Thérapeutes, des détails qui se retrouvent très-exactement dans l'Église chrétienne et ne se trouvent que là[1].

Voilà des faits précis, importants, d'où nous pouvons tirer cette deuxième conclusion que la théodicée, la métaphysique, l'exégèse, le monachisme des Juifs alexandrins sont devenues choses chrétiennes. Ce qui revient à dire, comme nous l'avancions tout à l'heure, que le mouvement philosophique et religieux d'Alexandrie s'est absorbé, sinon en totalité, du moins en très-grande partie, dans le christianisme.

Il nous paraît donc établi, d'une part, que le mouvement alexandrin avait préparé un terrain favorable à la propagation du christianisme, et, d'autre part, que ce mouvement fournit à la religion nouvelle un ensemble imposant de doctrines et même d'institutions. Nous demandons si ces deux conclusions n'en autorisent pas une troisième, intermédiaire, qui réunit le point de départ et d'arrivée, et qui consiste à admettre qu'Alexandrie joua dans la prédication de l'Évangile, et dès la première heure, un rôle éminent, dont l'histoire ecclésiastique n'a pas gardé le souvenir, et dont nous trouvons pourtant une trace fugitive dans les *Actes des Apôtres*, en la personne de l'alexandrin Apollos.

Aussi, nous ne doutons pas que l'Église fondée à Alexandrie par saint Marc, peu après l'an 65[2], ne soit promptement arrivée à un haut degré de prospérité et d'éclat. Nous ne doutons pas que les couvents des Thérapeutes, qui donnèrent peut-être les premiers le signal de la conversion à la foi nouvelle, n'aient servi de berceau au monachisme chrétien, que l'histoire nous montre, à peine un siècle après, florissant dans les mêmes lieux, aux bords du lac Maria, sur le mont de Nitrie. Nous ne doutons pas enfin que les sibyllistes chrétiens n'aient continué à Alexandrie l'œuvre de leurs devanciers juifs et n'aient essayé de faire servir leurs oracles à la propagation de l'Évangile.

Ici, du reste, nous reprenons terre, pour ainsi dire, et les faits confirment l'induction : les douze livres de la collection sont, pour les neuf dixièmes environ, composés d'écrits chrétiens, dont les premiers sont presque contemporains du livre IV. Leur étude serait, croyons-nous, fructueuse pour l'histoire ecclésiastique des trois premiers siècles, surtout pour l'histoire des hérésies.

La production des oracles sibyllins, déjà sollicitée par la recherche

[1] Voyez notre article : *le Monachisme juif et le Christianisme primitif* (*le Correspondant* du 25 mai 1873).

[2] Voyez notre article précité.

de l'an 75, fut ravivée par les nombreuses conversions que les Apôtres opérèrent à Alexandrie. Les nouveaux oracles firent une vive impression sur les païens. Conformément aux traditions du gouvernement romain, et sur les instances des prêtres et des augures, Antonin le Pieux rendit, en 143, un édit qui défendait *sous peine de mort* la possession et la lecture des livres sibyllins dans l'empire. Saint Justin, martyr, répondit courageusement à l'empereur : « Non-seulement ces livres, nous les lisons sans crainte, mais, comme vous le voyez, à vous aussi nous les apportons à examiner ; car nous savons par expérience qu'il arrivera que ces choses, qui sont agréables à tout le monde, seront mises en évidence. Si nous amenons peu de personnes à notre sentiment, nous ne retirerons pas moins de notre conduite un grand profit, parce que nous recevrons la récompense du bon laboureur[1]. »

Constantin, grand admirateur des poésies sibyllines, dans lesquelles il voyait le Christ annoncé par les prophétesses des païens, révoque, en 325, l'édit d'Antonin, et donne à tous le libre accès de la collection des oracles d'État conservés au Capitole. Cette mesure était sans doute instamment réclamée par les chrétiens, lesquels, étant de bonne foi, et jugeant des oracles secrets par ceux qu'ils lisaient dans la circulation, espéraient mettre ainsi la main sur des trésors prophétiques dont la divulgation achèverait de confondre les païens. Que résulta-t-il de cette recherche? Une grande déception. On ne trouva dans les coffres d'or d'Apollon Palatin que des *sorts* qui célébraient Zeus, Aphrodite, Héra, Déméter, Héraclès, peut-être aussi quelques morceaux alexandrins déjà connus; rien de nouveau ou d'édifiant. A partir de ce moment, les oracles des sibylles commencèrent à perdre de leur autorité parmi les chrétiens.

Dans la rage qui le poussait à paralyser tous les moyens d'action du christianisme, l'empereur apostat Julien fit rechercher avec le plus grand soin les volumes d'oracles sibyllins en circulation, afin de les détruire. L'an 363, le feu prit, la nuit, au temple d'Apollon Palatin; les oracles furent retrouvés intacts dans les décombres de l'édifice incendié. Les chrétiens accusèrent l'empereur d'avoir fait allumer l'incendie, dans l'intention de proscrire du paganisme romain le culte des oracles sibyllins et de détruire ainsi dans le peuple leur autorité, qui profitait au chistianisme.

Vers le milieu du quatrième siècle, on eut de part et d'autre, dans le monde chrétien et dans le camp païen, un pressentiment vague qu'il existait deux sibylles, et chacun des combattants en présence

[1] Justin., *Apolog. secund. ad Anton. Pium.*

essaya d'anéantir les oracles de son ennemi. On peut être assuré que ce n'étaient pas les oracles qui recommandaient des sacrifices à Jupiter ou à Apollon que Julien recherchait avec tant d'ardeur pour les anéantir. L'accusation portée contre lui par les chrétiens d'avoir voulu brûler dans ce but le temple du Capitole, pourrait retomber sur eux sans invraisemblance. Ce furent les chrétiens, en effet, qui, peu d'années après, par les mains de Stilicon, détruisirent la collection restaurée. L'ordre fut donné par deux empereurs chrétiens, Honorius et Arcadius. Ces livres, disait-on, favorisaient et entretenaient la superstition chez les païens; au lieu de rechercher dans ces livres les témoignages rendus au Christ et à sa religion, les païens s'obstinaient à n'y voir que l'avenir révélé par leurs dieux et leurs prophètes, et tiraient de là des prétextes pour persévérer dans l'erreur et dans le mal.

Ces plaintes prouvent que si certains oracles fournissaient des arguments aux chrétiens, il y en avait d'autres manifestement favorables aux divinités du paganisme; elles prouvent qu'au commencement du cinquième siècle, la totalité des antiques vers érythréens n'était pas encore perdue; mais aussi elles nous annoncent leur destruction imminente. Entre la sibylle judéo-chrétienne et l'antique sibylle grecque s'élève une guerre d'extermination qui aura pour effet d'effacer jusqu'aux moindres vestiges d'une classe entière de monuments. Notre collection, qui se forma alors, si précieuse qu'elle soit, ne saurait nous consoler de cette perte irréparable.

FERDINAND DELAUNAY.

LA GUERRE DES ACHANTIS

II[1]

Nous avons exposé dans un premier article les causes de l'expédition entreprise par les Anglais dans le golfe de Guinée. Nous avons expliqué pourquoi les Achantis, franchissant le Prah, ont envahi le territoire compris entre ce fleuve et la mer et se sont répandus chez des peuplades soumises au protectorat anglais dans le but de les associer à leurs projets contre les successeurs des Hollandais. Nous avons vu les gens du roi Coffi-Calcalli arriver jusqu'à la mer, défendre aux chaloupes anglaises d'entrer dans le Prah et bloquer dans la forteresse de Saint-George la petite garnison d'El Mina. Nous savons qu'au bout de deux mois arrivèrent quelques compagnies de troupes noires qui permirent de débloquer les abords immédiats des comptoirs anglais, mais qui furent insuffisantes pour déterminer la retraite définitive des Achantis. C'est alors que sir Garnet Wolseley débarqua à Cape-Coast et livra les combats d'Essaman et d'Abrakrampa qui décidèrent les Achantis à abandonner le protectorat sans que le général anglais pût les poursuivre faute de forces suffisantes. Aux dernières nouvelles consignées dans notre précédent article, sir Garnet recevait d'Angleterre des troupes et du matériel et poursuivait l'achèvement de la route qu'il avait à percer pour marcher vers le Prah et Coomassie.

En dernier lieu, nous nous étions efforcé de mettre en relief les intérêts de la France dans cette partie du continent africain, et nous avions montré comment le commerce de nos navires le long de la côte aussi bien que la possession, près du théâtre de la guerre, des comptoirs d'Assinie et de Grand-Bassam ne nous permet pas de lais-

[1] Voir, pour la première partie de la guerre, *le Correspondant* du 25 janvier 1874.

ser s'accomplir sans l'étudier l'expédition importante dont nous avons fait connaître les premières péripéties et dont nous allons retracer la suite et les résultats[1].

I

Les nouvelles, données à la hâte, de l'effet immense produit par les combats d'Essaman et d'Abrakrampa, livrés le 14 octobre et le 4 novembre, n'avaient exagéré en rien l'effet considérable de ces deux victoires. Les prisonniers blancs qui étaient à Coomassie pendant tous ces événements, et qui sont maintenant en liberté, ont été témoins du retour de l'armée achantie et ont raconté dans tous ses détails la retraite d'Amonquatia. La démoralisation était complète, les souffrances furent affreuses. Les sentiers étaient jonchés de cadavres dont l'aspect révélait surtout des morts par suite d'inanition ou de variole.

Les bords du fleuve témoignaient de la précipitation avec laquelle le passage s'était effectué. A Prashu, des tentatives avaient été faites pour établir un pont par un procédé très-primitif, mais assez ingénieux. De grands arbres avaient été abattus et jetés de chaque côté, perpendiculairement au cours du fleuve. On espérait qu'ils se seraient rejoints au milieu et qu'en les attachant ensemble on aurait eu, à peu de frais, une voie large et sûre. Malheureusement les arbres étaient trop courts et le courant tellement fort qu'une fois renversés les troncs ne restaient pas perpendiculaires à la rive, mais étaient forcés par les eaux à venir se coller contre les berges. Alors on n'eut d'autres ressources que d'établir des ateliers de charpentage et de creuser à la hâte des pirogues dans les arbres les plus gros. Un peu plus bas, une bande plus industrieuse avait établi une sorte de passerelle soutenue par des pièces de bois réunies, à la manière des trains.

Les débris de l'armée achantie n'arrivèrent à la capitale que le 22 décembre et se dispersèrent immédiatement. En entrant à Coomassie, les chefs survivants déposèrent devant le roi 279 cercueils contenant les restes des grands morts pendant la campagne.

La cour fut consternée, et Coffi-Calcalli fit mander son premier lettré auquel il dicta une longue lettre au général anglais. Il exposait

[1] Dans son numéro du 6 février 1874, le *Times*, rendant compte de la première partie de notre travail, s'est plu à reconnaître les efforts que nous avons faits pour traiter la question avec impartialité. C'est dans le même esprit que nous essayons aujourd'hui d'achever la tâche que nous avons commencée.

que sa défaite était complète, que les Anglais l'avaient attaqué à cause de l'invasion du protectorat, et que ce territoire se trouvant dégagé, tout motif de guerre avait cessé. Des princes indigènes furent chargés de porter la lettre, et se dirigèrent vers la côte en toute hâte.

Les Anglais, malheureusement pour eux, n'avaient pas eu même un demi-bataillon disponible pour poursuivre les fuyards, et, faute de 500 hommes, ils durent s'organiser complétement pour le cas, très-probable, où les Achantis, revenus de leur première frayeur, reconstitueraient leurs forces. En attendant les troupes demandées en Angleterre, sir Garnet présida aux mille travaux de l'entrée en campagne et se mit en devoir d'occuper le plus tôt possible le terrain que son ennemi venait de lui abandonner si inopinément et avec une si grande précipitation.

A la fin de décembre, le génie avait achevé la route conduisant au Prah et dont la largeur variait de 2^{m},50 à 3 mètres. On l'avait percée avec des équipes de noirs à travers des forêts de teak et d'acajou au milieu de marais et de monticules. La distance, en ligne droite, du Prah à la côte, se trouva être de 130 kilomètres. En neuf points du chemin, soit à 4 lieues les uns des autres, on établit des camps pour le repos des troupes, et des porteurs destinés à faire constamment la navette pour le transport des blessés, des malades, des vivres et des munitions. Chaque camp fut entouré de fortifications passagères et muni de vastes baraques en bambou pouvant abriter de 400 à 2,000 hommes, de logements pour les officiers, d'un hôpital et de magasins pour le dépôt des approvisionnements. Des filtres monstres furent installés en vue de purifier les eaux dans la limite du possible.

Il fallut déployer la plus grande activité pour trouver des terrassiers et des porteurs. Des messagers furent envoyés aux chefs de quelque importance tout le long de la côte, de la Gambie à Saint-Paul de Loanda. Le service médical prit à lui seul 2,000 noirs pour le transport en hamacs des blessés et des malades ; le service des vivres en exigea 5,000. On essaya bien de faire venir de Madère des bœufs habitués au harnais, mais nous n'avons trouvé nulle part trace du succès de l'idée. Tout fut fait à dos d'homme, et les Anglais éprouvèrent mille difficultés à faire marcher ces cohortes d'auxiliaires.

Une lettre d'un sous-officier attaché au service des vivres donne à ce sujet de très-curieux détails : « Nous sommes chargés, dit-il, du service des transports entre Cape-Coast et Dunquah (35 kilomètres) et nous avons à nos ordres 1,800 porteurs, plus un nombre inimaginable de femmes. Le 25, seulement, nous en avons expédié

900 chargées chacune de 50 livres. Elles partent un jour et reviennent le lendemain ; outre le fardeau qu'elles placent sur leur tête, elles portent presque toutes un enfant sur leur dos, et malgré cela elles semblent très-heureuses lorsqu'on les emploie. Nous les payons 2 schellings et demi par voyage. Lorsqu'elles reviennent, elles se reposent un peu et repartent aussitôt. Au contraire les hommes sont très-paresseux. Nous ne les payons que tous les dix jours, et c'est un moment terrible à passer parce qu'ils s'enivrent tous et que nous sommes obligés de les faire fouetter. »

Pendant que s'exécutaient les travaux du génie, les troupes arrivaient peu à peu d'Angleterre, mais comme le pont du Prah n'était pas encore prêt, sir Garnet, dont l'attention ne s'est pas détournée un instant des précautions hygiéniques, ordonna aux troupes de rester à bord des transports, qui croisèrent au large pendant une quinzaine, au grand déplaisir des officiers et des soldats dont l'impatience de poursuivre le roi Coffi était telle qu'ils signèrent une pétition pour demander au commandant en chef de débarquer immédiatement. Sir Garnet eut la sage fermeté de ne tenir aucun compte de ces inquiétudes nerveuses, au-dessus desquelles nous avions toujours cru que planait le tempérament anglais.

II

Au 1er janvier, toutes les commandes faites en Angleterre étaient arrivées à Cape-Coast, et l'on put juger de l'importance que prenait l'expédition en voyant sur rade 25 bâtiments de guerre, transports, navires-hôpitaux, etc., tous amenés là par la guerre. Le débarquement s'opéra dans de bonnes conditions. Il faisait très-chaud, mais au rivage la mer ne déferlait pas, circonstance qui se présente très-rarement.

La mise à terre et le départ pour l'intérieur se firent fractions par fractions afin de ne pas encombrer les routes et les camps de repos. Depuis quelques jours déjà, le général en chef et son état-major s'étaient portés en avant, et avant de quitter Cape-Coast, sir Garnet avait adressé à ses hommes une proclamation ou plutôt des instructions pour leur exposer son plan d'opérations et expliquer à chacun la part qu'il devait y prendre. Rien n'est négligé, dans ce curieux document, pour raisonner le soldat et pour porter dans son esprit la conviction profonde que le succès est certain. « Les Anglais, dit sir Garnet, ne devront jamais oublier que la Providence a implanté dans le cœur des Africains une appréhension

instinctive, une crainte qui tient de la superstition, et qu'ils ressentent dès qu'ils se trouvent en présence d'un blanc. Jamais un nègre n'osera attendre un Européen de pied ferme. Aussi, quelque peu nombreux que soit un groupe de tirailleurs, il ne devra pas craindre de marcher en avant : s'il s'avance résolûment, l'ennemi fuira. Souvent, lorsqu'ils sont à distance, et même sous un feu de mousqueterie, les Achantis semblent braver leurs adversaires, ils chantent, ils poussent des cris, ils battent leurs tambours. Ce sont là les moyens qu'ils emploient pour effrayer les peuplades avec lesquelles ils luttent d'ordinaire, mais ces démonstrations ne sauraient effrayer des blancs : ces derniers doivent avancer quand même, confiants dans l'effet inévitable que produira leur seule couleur. »

III

Sir Garnet arriva le 2 janvier à Prashu. Le 3, le major Russel franchit le premier le fleuve sur des radeaux, car le pont n'était pas encore prêt. Il s'avança avec un détachement à 10 kilomètres de la rive nord et y établit un camp retranché. Le 5, un nombre considérable de porteurs déserta et le service des vivres fut absolument désorganisé. Le succès de l'expédition eût été compromis sans le dévouement des troupes de couleur. Les deux régiments de noirs ou de métis de Cayenne et des Antilles, ainsi que le régiment de Fantis, du colonel Wood, consentirent à ne plus être combattants et à assurer l'alimentation des Blancs. Sans ce dur sacrifice, c'en était fait de la marche sur Coomassie.

En même temps qu'on réorganisait le convoi, on travaillait activement à établir le pont sur le Prah, qui a environ 80 mètres de large au point où les Achantis et les Anglais l'ont passé. Les bords en sont pittoresques, les eaux profondes, tourmentées, boueuses, le courant extrêmement fort ; les bords plantés d'arbres gigantesques et hantés par les crocodiles.

Sir Garnet était occupé à recevoir ses troupes et à installer à Prashu la seconde base d'opérations, lorsqu'il fut averti qu'un cortége de noirs, arrivant de Coomassie, était venu demander à ses pontonniers des les passer, avec leurs radeaux, sur la rive sud du Prah. Ces noirs n'étaient autres que les princes choisis par Coffi-Calcalli pour porter au général anglais la lettre dont nous avons parlé plus haut et dont la substance était que, le protectorat se trouvant dégagé, les hostilités devaient cesser.

Le général en chef ne trouva pas le cas aussi simple que son royal

ennemi, et lui répondit qu'il voulait bien ne pas combattre, mais qu'il demandait des garanties et des compensations, au premier rang desquelles il plaçait la mise en liberté des prisonniers blancs. Ces prisonniers étaient au nombre de onze; ils avaient été emmenés en captivité en 1869, à la suite d'expéditions que le roi Coffi avait faites dans les districts d'Appolonia et de Volta, à droite et à gauche du protectorat. Voici la liste de ces malheureux : M. I. Ramsayer, missionnaire protestant, sa femme et leurs deux enfants; M. Khune, missionnaire protestant, sujet allemand; M. Bonnet, Français, nous en sommes sûr, négociant, nous le croyons; M. Palmer, natif d'Accra, sa femme et son domestique; M. Plange, Hollandais d'El-Mina; M. Dawson, natif de Cape-Coast. Nous croyons que les six premiers sont seuls des blancs purs, et que les derniers sont des métis foncés ayant adopté les coutumes européennes et analogues à ceux que dans nos établissements du Sénégal on appelle les *signares*. Nous pensons même que Coffi-Calcalli jugea comme nous que les six premiers méritaient seuls d'être appelés des *blancs*, car il les avait déjà relâchés depuis plus de quinze jours, que M. Dawson était encore en captivité, voyait ses jours menacés et écrivait à sir Garnet une lettre de supplications dont nous parlerons plus loin.

Les envoyés du roi Coffi restèrent quelques jours à Prashu. L'un d'eux se suicida à la suite du spectacle auquel on l'avait convié du jeu de la mitrailleuse Gatling. Cette invention européenne terrifia le sauvage et lui causa un profond désespoir, parce qu'il comprit immédiatement que la résistance serait inutile. Ses compatriotes demandèrent avec instance que son corps fût enseveli sur la rive achantie du Prah, où les funérailles eurent lieu en effet et où les Anglais remarquèrent que les coreligionnaires du défunt jetèrent des cendres sur le cadavre comme dans les cérémonies juives.

IV

Le 6 janvier, de bonne heure, le pont était prêt. La brigade navale le passa et se mit en marche de l'autre côté du fleuve. Sir Garnet permit alors à ses hôtes de reprendre le chemin de leur capitale et fit faire la parade au moment de leur départ, de manière à ce qu'ils aient à défiler devant une longue ligne de troupes européennes. Ils baissèrent les yeux et hâtèrent le pas en passant devant la troupe, témoignant de leur peu de sympathie pour un tableau destiné à leur faire connaître, ainsi qu'à leur nation tout entière, la position

réelle des Anglais. A quelques milles du pont, ils rencontrèrent la brigade navale s'enfonçant dans l'intérieur et se montrèrent très-alarmés de ce commencement d'invasion. Ils supplièrent qu'on arrêtât la marche en avant, promettant de faire rendre les prisonniers blancs pour peu qu'on suspendit les opérations pendant une semaine. On leur répondit de faire donner des garanties par leur roi, qu'on verrait ensuite.

Les ambassadeurs de Coffi accomplirent leur voyage de retour si précipitamment qu'ils étaient à Coomassie dès le 8. On rapporte que le jour même l'arbre *fétiche*, autrement dit cabalistique, sous lequel les sacrifices humains étaient offerts depuis des générations, tomba de lui-même. Cet événement produisit une sensation profonde, parce qu'on l'attribua à l'entrée en ville de la lettre de sir Garnet.

Les principaux chefs de l'armée furent mandés au palais et réunis en conseil. Ils émirent l'avis qu'il fallait consulter les fétiches sacrés et qu'on se déciderait d'après la réponse des devins. Ces derniers consentirent à parler, mais à la condition que le roi s'engagerait au préalable à leur laisser la vie sauve quel que fût l'avis qu'ils auraient à émettre. Le roi l'ayant promis, les prêtres déclarèrent se trouver en présence d'une obscurité profonde au milieu de laquelle se détachaient les rues de Coomassie ruisselantes de sang.

Le correspondant du *Times* raconte que cet oracle évasif ne suffit pas à l'assemblée, qui se détermina à faire un nouvel appel aux pronostics. On fit venir deux boucs, l'un noir, l'autre blanc, et, après leur avoir donné, par des cérémonies religieuses, la vertu de représenter les deux armées en présence, on les lança l'un contre l'autre. Dans la lutte, le blanc l'emporta rapidement sur son adversaire, et dès lors le conseil considéra son armée comme vouée à la défaite.

Ces détails sont-ils vrais ou ont-ils eu seulement pour but d'orner les correspondances des *reporters* anglais? Nous ne saurions le dire au juste, parce que les rapports officiels ne constatent rien à cet égard; mais les nombreuses lettres particulières qui attestent les faits, aussi bien que le spectacle qui nous a été donné fréquemment de scènes absolument analogues chez des peuplades sauvages, nous portent à croire que les journaux anglais n'ont rien exagéré et que leurs correspondants n'ont fait que surprendre, dans la tradition des Achantis, les pratiques païennes dont nous entretiennent les historiens de l'antiquité.

V

La colonne expéditionnaire destinée à opérer contre le foyer de crimes et de dégradation où règne Coffi-Calcalli comptait 2,000

hommes de troupes blanches, deux régiments africains et 4,000 porteurs; 2,500 Européens restaient sur la côte ou dans les postes fortifiés échelonnés entre la mer et le Prah : ils étaient là comme en cas et pour servir à combler les vides, si l'ennemi ou les maladies détruisaient les vaillants soldats destinés à opérer sur le territoire achanti.

Le 8, tout ce qui devait marcher en avant avait traversé le Prah, et les troupes anglaises s'établissaient dans les villages d'Esiaman et d'Atobiasi. Cette dernière localité dut être évacuée presque immédiatement par suite de l'odeur épouvantable répandue par les cadavres qui y avaient été abandonnés par l'ennemi.

Les espions s'avancèrent dans l'intérieur, et rapportèrent que la rive nord était absolument déserte; que, selon toute vraisemblance, les forces achanties s'étaient retirées de l'autre côté des montagnes Adansi.

A trois milles au delà du Prah, on rencontra une route indigène meilleure que toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors. Le territoire qu'elle traverse était, comme au sud du Prah, couvert de forêts; mais la végétation inférieure, croissant à l'abri des grands arbres, était peu épaisse. On crut qu'en très-peu de jours on arriverait à Coomassie, mais ce terrain facile fut de nouveau remplacé par la forêt inextricable, avec un premier plan de lianes, d'énormes bruyères et de ronces à travers lesquelles les têtes de colonnes durent se frayer un passage à coups de hache et de sabre-hachette. Le terrain était encore plus humide que dans le protectorat, et la route ne fut praticable qu'à la condition de coucher en travers, sur le fond de vase, les arbres abattus. L'attention nécessaire pour marcher sur les troncs espacés l'un de l'autre, et non dans les intervalles, jointe aux souffrances causées par la chaleur, a rendu la marche très-pénible. Les soldats ont comparé cet exercice à celui qui consisterait à marcher pendant des kilomètres et des kilomètres sur les degrés d'une échelle mise à plat sur le sol. Leur patience a dû être mise à l'épreuve, car la distance du Prah à Coomassie est de 80 kilomètres, et suivant que le fourré était plus ou moins épais les pionniers avançaient de 5 à 8 kilomètres par jour.

A mesure que les troupes marchaient, un fil télégraphique se déroulait derrière elles, mettant les divers postes en communication entre eux et avec Cape-Coast. Il ne fallut pas élever un bien grand nombre de poteaux; les arbres du pays en tenaient lieu, et il suffisait de leur adapter un isoloir pour que la ligne fût prête. L'électricité était fournie non par des batteries à liquide, qu'il eût été difficile de transporter et d'entretenir, mais par un simple électro-aimant mis en mouvement au moyen d'une manivelle. Le système permettait de transmettre vingt mots à la minute.

Pendant la première partie de la marche en territoire ennemi, on traversa des territoires peu habités. Au commencement du siècle, le pays compris entre le Prah et les montagnes Adansi était, au contraire, assez prospère; il était couvert de villages florissants et appartenait aux Assins, mais le pays avait été dévasté par les Achantis, et n'avait pu revenir des secousses éprouvées alors. La plus grande partie des habitants avait émigré au sud du Prah sur le protectorat alors hollandais. Les rares villages habités ne demandaient pas à se battre, et c'est à peine si une ou deux fois les éclaireurs d'avant-garde furent reçus à coups de fusil.

VI

L'énergique poignée de blancs avait déjà marché pendant six pénibles jours lorsqu'elle vit venir à elle un groupe de quelques hommes au milieu desquels elle reconnut un Européen porté par des Achantis et revêtu du costume de leurs chefs. Cet étranger, dont l'apparence faible et maladive révélait assez les longues et cruelles souffrances, n'était autre que M. Khune, sujet prussien, dont nous avons parlé plus haut comme détenu à Coomassie depuis plus de quatre ans.

A la suite des avertissements néfastes que lui avaient donnés les devins, le roi avait fait appeler le missionnaire allemand, qu'il considérait comme le plus intelligent des détenus. M. Khune le trouva vêtu de blanc, assis sur un fauteuil très-bas, et jouant avec des chats d'une grande beauté. Coffi-Calcalli fut extrêmement poli, et fit revêtir l'Européen d'une robe d'étoffe précieuse réservée aux princes du sang. Il lui fit ensuite le don d'un lingot d'or et le pria de se rendre auprès de sir Garnet, et de lui faire connaître son désir de conclure la paix avec les Anglais. « Dites au général, ajouta-t-il en terminant, que je ne veux pas me battre avec lui, même s'il marche contre nous jusqu'à venir camper sur la place du marché de Coomassie. »

M. Khune se mit immédiatement en route, bien heureux d'une mission qui l'éloignait du théâtre de sa longue captivité. Il fit part au général anglais de la détresse dans laquelle se trouvaient ses ennemis; il l'engagea à ralentir sa marche, lui assurant que la cour était dans de telles dispositions qu'elle accepterait le traitement le plus dur.

Sir Garnet se décida néanmoins à avancer jusqu'aux collines

Adansi et Moinsey, qui formaient encore en 1820 la frontière sud des Achantis. En même temps il écrivit au roi pour poser ses conditions. Dès le 23, il eut la réponse, qui fut apportée par la famille Ramsayer et par notre compatriote M. Bonnet. Les récits qu'ils firent des supplices qu'on leur avait infligés à Coomassie excitèrent la colère des soldats anglais. On les nourrissait à peine et on les employait sans relâche aux plus rudes travaux. Par un raffinement de despotisme et d'amour-propre national vraiment singulier, Coffi-Calcalli avait expressément défendu que les enfants Ramsayer parlassent leur langue maternelle : il ne voulait pas qu'ils sussent proférer une seule parole autrement qu'en achanti.

En mettant les blancs si promptement en liberté, Coffi-Calcalli voulait faire croire à sa bonne volonté; mais le fond de sa pensée était tout autre, car la reine-mère l'avait poussé à la guerre à outrance; et malgré les oracles, malgré la résistance de beaucoup de chefs, il avait envoyé des ordres pour reconstituer des forces dans les districts non encore ravagés par le passage de l'armée en déroute. Néanmoins il ne rendit la liberté aux derniers blancs qu'après les avoir convaincus qu'ils ne lui était plus possible de continuer la lutte et que, quoi qu'il advienne, il ne la reprendrait pas.

Les négociations entamées par le rusé nègre, ou plutôt par sa rusée mère, n'étaient qu'un piége ayant pour but de gagner le temps nécessaire à la concentration de la seconde armée avec laquelle Coffi espérait encore anéantir les Anglais. Cette armée s'avança dès que les prisonniers blancs eurent fait leur route et apporté au camp anglais la nouvelle qu'aucune force militaire hostile n'existait entre les montagnes Adansi et Coomassie.

VII

La duplicité du roi eût été fatale à l'armée anglaise, sans le service d'éclaireurs qui, sous l'habile direction du lieutenant lord Gifford, battaient constamment le terrain en avant et sur les ailes, et sans la très-grande haine portée aux Achantis par les gens d'Adansi. De plusieurs côtés à la fois vint à sir Garnet l'avis qu'il allait être attaqué, et bientôt on sut que la concentration s'était opérée à Amoaful, au tiers de la route, entre les montagnes Adansi et Coomassie, à 20 kilomètres de cette dernière ville. Sans laisser à Coffi-Calcalli le temps de profiter des défenses naturelles que lui auraient procurées les défilés, sir Garnet se porta vivement en avant. Il franchit la chaîne des collines beaucoup plus facilement qu'il ne s'y était attendu; et l'on trouva,

par les observations barométriques, que ces sommets n'ont que de 500 à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Pour les franchir, on monte beaucoup moins en venant de la mer, qu'on ne descend du côté de Coomassie, ce qui prouve que le pays des Achantis forme un plateau d'une certaine élévation.

Le 30 janvier, l'ennemi fut rencontré à Amoaful, et le 31, à six heures du matin, la bataille commença : elle ne se termina qu'à quatre heures du soir. La résistance des Achantis fut sérieuse. Ils étaient protégés par l'épaisseur de la forêt et tournèrent les Anglais, qui durent se former en carré pour se battre de tous les côtés à la fois. Leur position eût été très-critique s'ils n'avaient eu leurs deux canons, au feu duquel les Achantis ne purent résister, n'ayant pas d'artillerie. On vit que le plan du roi avait été soigneusement préparé ; car, en même temps que se livra le combat principal, des *guerillas* assaillirent sur une étendue considérable les lignes de communications. Mais tout le long de la route, de distance en distance, le génie avait établi des postes fortifiés, et aucun d'eux ne put être pris.

Amonquatia commandait en second. On croit qu'il est mort pendant l'action. Le roi lui-même commandait en chef. A la fin du jour, il dut battre en retraite, et reprit des positions plus près de Coomassie.

On lutta encore le 1er, le 2 et le 3 février ; mais à chaque combat les Achantis durent reculer, et le roi Coïfi finit par mettre la rivière Ordah entre les siens et les Anglais, puis il envoya des messagers au général Wolseley, pour le supplier de camper, de ne pas franchir cette rivière, et d'attendre les commissaires extraordinaires qu'il allait envoyer pour signer le traité de paix. Les négociations précédentes avaient prouvé surabondamment que la politique du roi nègre était entièrement basée sur la duplicité ; aussi sir Garnet ne voulut-il accéder à la demande de son adversaire que si ce dernier lui donnait des garanties sérieuses. Il déclara qu'il consentirait à ne pas aller plus loin si la promesse de traiter était confirmée par l'envoi en otage de la mère du roi ou du prince Meusah, frère de Coffi. Cette détermination dernière fut notifiée au roi par la lettre suivante :

« Sire, vous m'avez déjà tellement déçu, qu'il m'est impossible de m'arrêter avant que des otages soient en mon pouvoir. Comme le temps presse, je veux bien consentir à accepter votre mère et le prince Meusah en votre lieu et place. Ils seront parfaitement traités l'un et l'autre, vous pouvez avoir foi en ma parole. Si vous me les envoyez ce soir, j'arrêterai mon armée de ce côté-ci de la rivière Or-

dah. Si vous ne me les envoyez pas tout de suite, mes troupes marcheront immédiatement sur Coomassie.

« Je suis, Sire, votre sincère ami,

« WOLSELEY. »

VIII

La lettre de sir Garnet n'eut qu'un seul effet : redoubler l'étrangeté des procédés employés à l'égard des prisonniers restants, de ceux que nous croyons être des métis, et qui ont été relâchés, mais nous ne savons pas au juste à quel moment. Ces malheureux crurent leur dernière heure arrivée, et l'un d'eux écrivit au général anglais une lettre qui respire l'impression d'une terreur profonde :

« Votre Excellence, dit M. Dawson, voudra bien se rendre aux sollicitations de son humble serviteur, et séjourner pendant quelques jours au point qu'elle a gagné avec son armée, car nos existences courent en ce moment le plus grand danger. On m'a sorti de prison, mais seulement pour me permettre d'écrire. Je prends la liberté de vous dire que l'ennemi comprend maintenant le rude coup que lui a fait éprouver la dernière bataille, et que le roi est décidé à éloigner ses forces si Votre Excellence consent à rester où elle se trouve maintenant. Nous serons tous massacrés si Votre Excellence n'arrête pas sa marche : ce n'est que trop certain.

« Le roi est désireux de satisfaire à vos demandes, mais il trouve les exigences d'argent trop fortes. »

La soi-disant bonne volonté du roi ne se traduisit pourtant par aucun acte. Le 4 février, au point du jour, les otages réclamés n'étaient point encore dans le camp anglais. Sir Garnet donna l'ordre de franchir l'Ordah et de se diriger vers Coomassie. Une fois encore il fallut combattre, car la reine-mère ordonna la résistance; tout le temps de sa vie elle avait été nourrie dans cette idée devenue chez elle, comme chez tous les grands, un article de foi : « Si jamais une armée de *blancs* franchit le Prah, c'en sera fait d'elle. » Renoncer à cette orgueilleuse croyance lui semblait trop dur, et elle se prononça pour un dernier effort. La bataille dura de sept heures et demie du matin à deux heures et demie de l'après-midi, et les Achantis luttèrent avec un patriotisme digne d'éloges. Enfin, le roi et les chefs perdirent patience et abandonnèrent l'armée, qui se débanda. Les Anglais marchèrent en avant, et lord Gifford entra le premier dans la ville. Étant blessé, il avait dû se faire porter par des soldats, et il ouvrit noblement le cortége européen qui pénétra pour la pre-

mière fois dans ce repaire d'égorgeurs sans avoir à redouter la cruauté de ses habitants.

Sir Garnet suivit son avant-garde de près; et, dès le soir, le fil télégraphique transmit à la côte la dépêche suivante :

« Je suis entré à Coomassie après cinq jours de combat. La conduite des troupes a été admirable. 300 tués et blessés.

« Le roi a abandonné la ville, mais il en est près, et m'a annoncé sa visite pour le 5, afin de signer la paix. Peut-être pourrai-je me remettre, dès le 6, en route pour la côte. L'état des blessés est aussi satisfaisant que possible; la santé générale est bonne. »

IX

La nuit tomba presque aussitôt après l'entrée des Anglais. Les troupes indigènes qui avaient été si peu chaudes au combat furent âpres au pillage. Pendant la nuit, les Fantis tirèrent sur les maisons et jetèrent la consternation parmi ceux des habitants qui étaient restés. Plusieurs incendies éclatèrent, et un houssah, pris en flagrant délit, fut pendu par l'officier chargé de la police.

Cependant le roi et les chefs s'étaient retirés dans une forêt qui se trouve au nord de la ville. Sir Garnet les invita en termes pressants à venir traiter. Il leur promit de les recevoir avec tous les honneurs désirables et s'engagea à leur permettre de retourner où ils voudraient en toute sécurité; toutes ces démarches furent inutiles. Alors, prenant un grand parti, le général anglais ordonna de brûler la ville. Il paraît que ses hommes s'en acquittèrent bien, car la dépêche dans laquelle il annonce cette exécution se termine par ces lignes : « La destruction est complète, et je crois que la diminution du prestige et de la puissance militaire des Achantis sera telle, que le royaume périra. Jamais, peut-être, un gouvernement si atroce n'avait existé. Leur capitale était un charnier, leur religion une combinaison de cruauté et de mensonge. »

Coomassie était, à ce que disent les rapports, une ville beaucoup plus importante que les Anglais ne l'avaient pensé. Le palais du roi était une construction réellement élégante. On y trouva beaucoup de soieries et des meubles curieux dont un certain nombre figureront dans les musées anglais. Les huttes du peuple sont mieux faites et plus propres que celles des Fantis.

Nous devons ajouter, pour être complétement vrai, que le corps expéditionnaire éprouva un certain désappointement en ne trouvant

pas le trésor royal. On s'était laissé dire qu'il y avait dans le palais, près du tombeau des anciens rois, une cachette où ce trésor était gardé. En lisant les récits des rares voyageurs qui, deux ou trois fois, avaient pénétré dans la capitale achantie, on y trouva que les richesses du roi n'avaient pu être estimées au juste mais que deux chevaux eussent été nécessaires pour le transport des ornements en or du souverain. Rien de tout cela ne fut trouvé.

X

La veille de la prise de Coomassie, les troupes avaient essuyé pendant la nuit un de ces coups de vent tournants qu'on appelle des *tornados*. Les campements en avaient été bouleversés. Il importait donc de se retirer au plus tôt et, dès le 6 au matin, la marche de retour commença : c'est à ce moment que les troupes mirent le feu. Le palais royal fut détruit à la mine.

Le retour ne s'effectua pas sans difficulté. Les ruisseaux et les rivières s'étaient enflés, certains marais étaient détrempés au point qu'on y enfonçait jusqu'à la ceinture. Un pont qui avait été construit sur l'Ordah, pendant la marche en avant, fut emporté par la crue et il fallut repasser cette rivière à la nage.

Le 9, un envoyé de Coffi-Calcalli rattrapa les Anglais en halte et vint annoncer que le roi était prêt à signer le traité. Sir Garnet le lui envoya et Coffi-Calcalli en approuva les termes. Au résumé, en dehors de la libération des prisonniers, le gouvernement anglais obtint le payement d'une indemnité de guerre de 50,000 onces de poudre d'or (environ 5,000,000 de francs) et les Achantis s'engagèrent à renoncer à toute prétention sur le protectorat, à protéger la liberté des chemins entre le Prah et Coomassie (il paraît qu'on pense que la ville sera vite rebâtie), à renoncer aux sacrifices humains et à vivre en paix avec l'Angleterre. De plus, les Achantis ont abandonné toute prétention sur l'ancien territoire des Assins et le chef de cette contrée s'est mis sous le protectorat de la reine d'Angleterre. Le premier ministre du roi et l'un des généraux les plus importants qui ont été faits prisonniers par la brigade navale sont retenus en otage au château de Cape-Coast pour garantir l'exécution du traité. Dès le 16 février, 1,000 onces d'or étaient payées comme premier à-compte.

En définitive, le protectorat anglais se sera étendu non-seulement dans la direction de l'intérieur mais encore le long de la côte, car les succès partiels de la bande Glover dont il nous reste à parler, ont

été utilisés pour la conclusion d'un traité avec les Awoonahs, traité qui n'était pas encore signé aux dernières nouvelles mais qui a beaucoup de chances de l'être et qui doit ouvrir le Volta au commerce anglais, en déclarer la navigation libre et reconnaître au gouvernement britannique le droit d'occuper, quand il le jugera convenable, divers ports situés entre l'embouchure du Volta et Quitta qui en est situé à 55 kilomètres dans l'Est. Déjà on estime que le mouvement commercial de la côte d'Or s'élève annuellement à 80 ou 90 millions de francs (importations et exportations comprises). Il y a des chances pour que ces chiffres augmentent d'importance, et que les Anglais rentrent grandement, par leur part de bénéfices, dans les déboursés que leur a causés la guerre. La Chambre des communes a voté 22,500,000 francs comme crédit supplémentaire destiné à combler les dépenses extraordinaires de l'armée et de la marine. Si l'on en défalque les 5 millions payés par les Achantis, il ne reste que 17 millions et demi, somme qui sera vite rattrapée par le commerce difficile, mais lucratif, qui se fait à la côte d'Afrique.

En général, on croit en Angleterre que le traité sera fidèlement exécuté; mais cependant le *Standard* a laissé percer des inquiétudes. « Les souverains et les gouvernements d'Europe, dit ce journal, ratifient les traités et conventions que leurs plénipotentiaires ont pu signer. Mais les rois et les chefs barbares aux yeux desquels le vol et la perfidie sont des armes permises, laissent leurs agents signer des traités par contrainte, et se réservent le droit de renier traités et agents lorsque la contrainte n'existe plus. Nous ne savons quelles idées passeront par l'esprit de Sa Majesté. A mesure que ses ennemis s'éloignent, sa confiance peut renaître. La nouvelle que les soldats blancs, si redoutés, se sont embarqués pour leur pays, peut avoir ranimé et redoublé son obstination. Il est assez rusé pour comprendre que s'il renie le traité, il sera pour quelques mois à l'abri de tout châtiment, et cette tentation peut être très-grande chez lui. »

L'opinion qui prévaut est absolument contraire à celle du *Standard*, et la seule crainte que l'on ait, c'est que le royaume achanti n'ait reçu un tel coup qu'il ne puisse s'en relever, et se trouve hors d'état de payer l'indemnité.

XI

Ces magnifiques résultats ont détourné l'attention des misères qu'ont éprouvées les Anglais du fait de la mauvaise volonté et du peu de courage des tribus du protectorat. Les avantages obtenus en

cherchant à organiser des corps auxiliaires furent peu en rapport avec les peines et les sommes qu'ils coûtèrent.

D'après le plan primitif, quatre colonnes devaient se diriger à la fois sur la capitale achantie. A l'extrême droite, c'était le capitaine de frégate Glover avec le capitaine Sartorius et le capitaine Goldsworthy sous ses ordres : il devait partir de l'embouchure du Volta, fleuve qui limite à l'est le protectorat. A gauche du capitaine Glover devait marcher le capitaine Butler chargé d'organiser les Akins, puis devait venir la colonne de sir Garnet et enfin à l'extrême gauche celle du capitaine Dalrymple chargée d'agir avec les Denkeras.

On comptait beaucoup sur les gens du capitaine Glover et, dès le début de la guerre, d'énormes approvisionnements avaient été envoyés à Addah, sur la rive occidentale du Volta. La tribu des Awoonahs, alliée des Achantis et habitant sur la rive orientale du fleuve, contraria beaucoup le débarquement des approvisionnements. Il fallut passer le fleuve et aller infliger à ces voisins incommodes une première correction, ce qui fut fait le 25 décembre, et c'est après s'être assuré la sécurité de ce côté-là, que le capitaine Glover voulut se mettre en mouvement pour remonter le Volta.

A force de peines et de largesses il croyait s'être assuré le concours de 25,000 hommes ; mais, lorsqu'il voulut se mettre en mouvement, 24,000 de ses auxiliaires refusèrent d'avancer, se fondant sur des motifs religieux. Une débandade générale eut lieu, et finalement le capitaine Glover fut réduit à laisser au camp de Blappah 5,000 indigènes qui voulurent bien servir à contenir les Awoonahs mais dont on ne put tirer aucun autre parti. C'est avec cette force que le capitaine Goldsworthy entreprit, le 27 janvier, de ravager le territoire occupé par les amis de Coffi-Calcalli. Il brûla leurs villages et s'avança jusqu'à cinquante kilomètres à l'Est du Volta. Le navire de guerre *Amethyst* suivait le long de la côte.

Finalement le capitaine Glover ne se mit en route qu'avec un millier d'hommes, et encore marcha-t-il si vite, tant il avait à cœur d'arriver à temps, qu'il laissa beaucoup de monde en arrière et ne franchit le Prah, le 15 janvier, tout près des sources, qu'avec 750 Houssahs et Yorubas. Il n'avait plus que 300 hommes lorsqu'il eut la satisfaction de s'emparer, vers le 1er février, d'un village achanti du nom d'Obogo, situé à une trentaine de kilomètres à l'est de Coomassie. L'annonce de l'arrivée de ce nouvel ennemi impressionna beaucoup le roi Coffi, et quoique l'expédition Glover soit loin d'avoir produit ce qu'on en attendait, elle n'en contribua pas moins dans une certaine limite à la soumission des Achantis. La route qu'elle avait eu à parcourir était plus du double de celle qu'avait suivie la colonne européenne ; et cependant, au moment où Coomassie

flambait, la bande partie d'Addah n'était plus qu'à quelques milles de l'armée anglaise. Deux jours après l'incendie, le capitaine Sartorius, second de M. Glover, vint visiter avec une simple escorte de vingt hommes la ville en ruines, dans laquelle il ne trouva âme qui vive. C'est par la route frayée par sir Garnet que M. Glover regagna la côte, formant l'arrière-garde des troupes anglaises. Il avait reçu l'ordre de revenir par les bords du Volta; mais ce chemin-là était si difficile, et ses hommes si fatigués, qu'il dut demander au général de prendre le plus court.

Plus à l'ouest, le capitaine Butler avait armé 2,000 habitants du royaume d'Akim, qui s'étaient fait grassement payer. Il les amena sur le bord du fleuve pour passer à gué au-dessus de Prashu. On n'avait d'eau que jusqu'à la ceinture, mais l'armée refusa obstinément d'avancer, disant que ses devins conseillaient de ne pas franchir le fleuve. Les chefs organisèrent une résistance passive aux ordres de l'officier anglais et s'étudièrent à empêcher les nouvelles de lui parvenir; ils lui refusèrent des porteurs et exagérèrent à dessein les distances afin d'entraver son action et de laisser les troupes anglaises accomplir toute la besogne à elles seules. La même chose, ou à peu près, arriva au capitaine Dalrymple.

XII

Pendant que l'action principale se déroulait dans l'intérieur, quelques escarmouches avaient lieu sur la côte.

Le 26 décembre, les indigènes de Commenda, village situé sur la rive orientale et à l'embouchure du Prah, demandèrent à organiser une expédition contre les gens de Chamah, village de la rive occidentale, qui continuait à se montrer très-défavorable aux Anglais et qui avait même donné asile à un groupe d'Achantis. Les gens de Commenda partirent d'abord bravement, mais ils rencontrèrent à Chamah plus de résistance qu'ils ne l'avaient prévu et durent faire appel au secours des bâtiments de guerre, l'*Encounter* et le *Merlin*, mouillés en face du Prah. Comme l'affaire se passait en dedans de la barre, il fallut mettre de petits canons dans les embarcations, entrer en rivière et inonder d'obus et de fusées les gens de Chamah et environs. Ainsi fut vengé, pour la seconde fois, l'échec subi dès le commencement des hostilités, et à cette même place, par les embarcations du commodore Commerell.

On rapporte encore qu'une bande d'Achantis qui avait été coupée de sa ligne de retraite, et qui s'était procuré des munitions à Assi-

nie, dit-on, attaqua avec furie le roi Blay, allié et ami des Anglais, lui tua beaucoup de monde, brûla ses villages, et le força à aller se mettre à l'abri derrière une estacade. Heureusement, l'*Argus* arriva de Cape-Coast et le débloqua.

Les gens d'Appolonia s'attirèrent aussi une forte correction de la part des bâtiments de guerre *Encounter* et *Coquette*, pour avoir fourni de la poudre aux Achantis. Le roi des Kossohs fut également châtié pour avoir brûlé une ville du protectorat et emmené prisonniers des noirs, sujets anglais.

XIII

A la fin de février, les troupes se rembarquaient pour l'Angleterre, heureuses d'être délivrées des souffrances, fières d'avoir noblement accompli leur mission. Combien laissaient-elles des leurs ensevelis en Afrique? Nous n'avons pu le savoir au juste; mais nous serions étonné que les balles achanties ou les miasmes paludéens aient causé la mort de plus de trois cents Anglais.

Parmi les victimes dont on a le plus parlé, à cause de la sympathie qu'elles s'étaient acquise dans le corps expéditionnaire, nous citerons : le capitaine de vaisseau Blake, qui débarqua momentanément du *Druid*, qu'il commandait, pour se mettre à la tête de la brigade navale, et qui mourut de la fièvre et de la dyssenterie; le lieutenant A.-W. Charteris, l'aîné des fils de lord Elcho, dont le corps fut jeté à la mer avec un cérémonial imposant, pendant la traversée du navire-hôpital le *Simoon* de Cape-Coast à l'Ascension; et enfin le docteur Fox, qui avait l'inspection du service sanitaire, rude besogne dont il s'acquittait avec un admirable dévouement.

Le petit nombre relatif des décès tient beaucoup aux excellentes dispositions prises par sir Garnet Wolseley, qui est devenu l'une des figures les plus populaires et les plus sympathiques de l'Angleterre contemporaine. Il est vrai de dire que l'expédition finale a été préparée avec un jugement extrêmement sain, équipée avec libéralité, et conduite avec une habileté consommée.

Le débarquement en Angleterre des troupes retour de la Côte a eu lieu, il y a quelques jours, au milieu des démonstrations patriotiques organisées par les comités de Portsmouth. Le 30 mars, la reine, entourée de ses enfants et de ses deux belles-filles, la princesse de Galles et la duchesse d'Édimbourg, a passé en revue, dans le parc de Windsor, le petit corps expéditionnaire. Sa Majesté a remis à sir Garnet les insignes de chevalier-comman-

deur du Bain et la grand'croix de Saint-George et Saint-Michel. Elle a décoré du *Victoria-Cross* le lieutenant lord Gifford, qui n'a pas vingt-quatre ans. Cette faveur, bien grande dans un pays où les ordres ne sont pas prodigués, a été, néanmoins, accueillie avec une vive satisfaction par une opinion publique à laquelle rien n'est plus agréable que de trouver dans son aristocratie la valeur personnelle unie à la noblesse de naissance.

Dans les deux Chambres, toutes les opinions se sont effacées lorsqu'il s'est agi de voter des remercîments à l'armée et à la marine. A la Chambre des lords, le duc de Richmond, lord Granville et le duc de Cambridge ont pris la parole pour relater la campagne et mettre en évidence les mérites individuels. A la Chambre des communes, c'est M. Disraeli qui a fait l'historique de la campagne et l'éloge de sir Garnet et de son armée. Le nouveau ministre n'a pas oublié le capitaine de frégate Glover, et c'est après avoir fait connaître tous ces dévouements qu'il les a loués sans réserve, disant « que de pareilles actions font frissonner les âmes d'émotion, dans toutes les demeures, et que, par les exemples d'énergie et de constance qu'elles donnent, elles entretiennent et fortifient le tempéament national. »

XIV

Ce qui a mis particulièrement en évidence une entreprise infiniment moins importante, au résumé, que la guerre d'Abyssinie, c'est qu'elle a été l'une des causes du renversement du ministère Gladstone. Le chef du parti *dit* libéral, mais au fond centralisateur à outrance, si heureusement battu par les conservateurs anglais, avait surtout mécontenté la partie saine et patriote de la population par sa politique de *peace at any price*, qui eût, à la longue, poussé l'Angleterre vers un état qu'on a si heureusement défini par les mots de « dégradation prospère. » En déclarant la guerre aux Achantis, le cabinet anglais s'écarta, par extraordinaire, de la ligne de conduite précédemment suivie par l'ex-premier ministre; mais il commit en même temps des fautes qui paralysèrent l'effet heureux qu'eût pu avoir cette détermination sur l'esprit des personnes soucieuses de l'honneur de leur pays.

Le premier des reproches faits au cabinet Gladstone, c'est d'avoir envoyé sir Garnet à la côte d'Afrique avec un renfort de cent cinquante hommes, au lieu de lui en avoir donné tout de suite deux mille. On a prétendu, non sans apparence de raison, que si pareille force avait été mise tout d'abord aux ordres de l'intelligent officier,

pas un Achanti n'eût repassé le Prah; que le roi eût été fait prisonnier aussi bien qu'Amonquatia; que toutes les dépenses de la grande expédition eussent été épargnées.

M. Gladstone a été aussi vivement critiqué pour avoir donné à la Hollande, en échange de ses comptoirs de la côte d'Or, des facilités considérables pour le développement de sa puissance dans le voisinage de Singapoore et de la Birmanie anglaise. C'est sur ce point que M. Disraeli a fréquemment dirigé ses attaques, notamment dans l'habile discours qu'il a prononcé le 1er février devant les ruraux du Buckinghamshire, réunis à Aylesbury. « Et cette guerre de la côte de Guinée, a dit le chef des tories, comment est-elle venue? Parce que nous sommes devenus les maîtres de quelques établissements hollandais voisins des nôtres, et qu'avec ces possessions insignifiantes nous avons endossé les charges dont ils étaient grevés et les périls auxquels les exposait la proximité de l'ennemi. En échange de ces avantages douteux, nous avons reconnu aux Hollandais le droit de faire dans l'île de Sumatra des conquêtes qui devaient mettre entre leurs mains la navigation exclusive des détroits de Malacca. Il est aisé d'égayer les ouvriers de Woolwich en leur parlant de ces pays dont ils ignorent même le nom; mais le sujet est moins plaisant pour les marchands qui risquent chaque année des millions dans le commerce de ces parages. »

On a trouvé aussi qu'en fin de compte la guerre profitait surtout aux peuplades noires du protectorat, qui vont être délivrées des incursions de leurs ennemis, et l'on s'est demandé si elles méritaient bien cette marque d'intérêt, et s'il n'eût pas mieux valu favoriser les Achantis, dont la supériorité sur les tribus de la côte a vivement frappé la colonne expéditionnaire.

Nulle part nous n'avons trouvé cette opinion mieux défendue que dans le *Daily News*, qui s'est plaint des alliés de la côte, non sans esprit, ou plutôt non sans *humour*.

« Il est positif, dit le journal en question, que, dans cette guerre de la côte d'Or, nous nous battons pour une autre race que la nôtre. Quelle est cette race, et quel droit spécial peut-elle avoir à cette marque de notre faveur? Assims, Akims, Wassaws, Fantis, Denkeras! Ce sont-là des noms bien sonores; mais, toutes ensemble, les peuplades qui les portent ne valent pas la moindre goutte du sang anglais qui a été versé pour elles. Leurs villages ont été détruits, leurs femmes emmenées, leur territoire désolé par les Achantis; ils ont souffert la famine, ils sont morts par milliers. Tout cela est vrai; mais quelle conduite ont-ils tenue à notre égard, lorsque nous sommes venus les secourir? Lorsque sir Garnet débarque, les tribus sont assemblées, les chefs sont réunis. Que nous parlions à un roi,

à un marchand, à un soldat ou à un esclave, la première question posée est toujours celle-ci : « Qu'est-ce que vous allez nous donner? » Quand nous avons bien donné, quand le rhum, la poudre, les fusils et l'or ont été largement distribués, ces noirs ont encore l'impudence de nous demander combien nous les payerons pour le transport de tous ces cadeaux à leur domicile.

« Sur la route du Prah, voici le tableau qu'on peut voir journellement. Deux cents Fantis ou Denkiras sont campés dans un village en ruines. Ils sont commandés par un blanc qui leur a donné l'ordre de se disposer pour partir au point du jour. A l'heure convenue, le blanc est le seul qui soit prêt à marcher. Une heure se passe ; le soleil est levé depuis longtemps ; la chaleur augmente, et la patience de l'Anglais est à bout. Le roi ou le chef noir qui est censé commander la bande est appelé. Il vient avec une suite de deux ou trois personnes, et s'assied gravement en demandant ce qu'on lui veut. « Le « soleil est levé depuis longtemps, dit le blanc ; pourquoi tes gens « ne sont-ils pas prêts? » Le monarque fait alors des grimaces épouvantables, et se livre à une pantomime et à des contorsions de bouche qui veulent dire que ses hommes n'ont pas mangé. C'est un pur mensonge ; car ce qui empêche les noirs d'être prêts, c'est d'avoir trop mangé. Alors le blanc crie, il gesticule, il se démène ; mais, en fin de compte, il est obligé d'en passer par la volonté du chef, et il attrape la fièvre par la faute de ces fainéants. »

« Aller à la guerre est la chose la plus simple pour nos alliés. Il suffit de se mettre sur la tête une longue et étroite corbeille toute remplie de bananes. Sur le sommet du tas de bananes on place en équilibre un vieux fusil à pierre tout rouillé, et l'on marche à l'ennemi sous cet attirail. La guerre elle-même est également simple. Nos amis n'ont qu'une règle, mais elle vaut de l'or : « Fais feu, di- « sent-ils, et cours en arrière. Si tu ne fais pas feu, cours néanmoins « en arrière, et si quelqu'un te poursuit, jette à terre ton panier de « bananes. Il y a des chances pour que ton ennemi soit gourmand, « et à la vue de tes fruits il s'arrêtera pour manger. »

XV

Quoi qu'il en soit, au point de vue de celle des races noires qu'il eût été préférable de favoriser, on peut affirmer qu'à l'avenir, le respect du blanc prévaudra, et que la crainte refoulera les sentiments de haine entretenus à Coomassie contre les Européens. Ces sentiments se sont manifestés par des fêtes et des démonstrations si écla-

tantes, lorsque la nouvelle de l'échec du Prah parvint à la capitale, qu'on a vraiment lieu d'en être étonné, à moins qu'on ne se range à l'opinion de la Société anti-esclavagiste de Londres, et qu'on ne pense, comme elle, que les Européens ont fait aux peuplades africaines des torts considérables, justifiant des désirs de vengeances implacables. Nous verrons plus loin quelles sont les bases de cette appréciation.

Ce qui est certain, c'est que les succès de sir Garnet assurent à ces contrées la liberté religieuse dont elles n'avaient pas joui jusqu'à ce jour. Peut-être, grâce à ce bienfait, le christianisme en arrivera-t-il bientôt à faire des progrès sérieux et à se mettre en travers de l'islamisme, qui gagne beaucoup de terrain depuis une dizaine d'années, s'aidant de l'agriculture et des coups de sabre.

Il est encore évident que cette victoire va consolider le pouvoir des Anglais sur la côte d'Afrique et leur permettre de pousser énergiquement leur action contre l'esclavage. Jusqu'à ce jour, il leur a fallu faire bien des concessions à cette triste coutume. A Cape-Coast même, le correspondant du *Times* ne trouve pas les noirs suffisamment libres et ses lettres ont vivement ému la Société anti-esclavagiste qui compte parmi ses adhérents les plus nobles personnages du Royaume-Uni.

« Il est probable qu'on ne sait pas en Angleterre, dit le correspondant, que l'esclavage existe dans les établissements anglais de la côte d'Or et qu'il y revêt la forme la plus hideuse et la plus révoltante. Il n'est pas seulement toléré, il est formellement reconnu et sanctionné par la loi. On croit généralement que là où règne l'Angleterre, l'esclavage ne peut exister; mais ici il n'en est rien. A Cape-Coast, la force et l'autorité anglaises doivent assistance au propriétaire d'esclaves lorsqu'il réclame sa marchandise humaine. L'esclavage qui prévaut ici est dissimulé sous le nom de domesticité mais ce mot veut dire simplement que le propriétaire ne peut pas exporter ses esclaves. En plein territoire anglais, on peut acheter un noir aussi librement qu'un mouton ou un bœuf. Le pont même d'un navire anglais ne peut donner asile à l'esclave qui fuit, tandis que partout ailleurs, un bâtiment anglais est considéré pour lui comme un asile inviolable. Journellement on arrête des esclaves à bord de nos bâtiments sur l'ordre de juges anglais, et nos agents les replongent sans merci dans les fers.

« Dernièrement, une malheureuse esclave fut traînée à travers les rues de Cape-Coast, pieds et poings liés. Ses pleurs et ses cris déchirants attirèrent l'attention d'un officier de rang élevé qui intervint et demanda ce qu'avait commis cette femme pour être traitée de la sorte. On lui répondit que la conduite de la prisonnière ne

laissait rien à désirer, mais qu'elle avait essayé de se débarrasser de l'esclavage et qu'on la reconduisait de force à son maître, en vertu d'un arrêt légal. L'officier dut se retirer par respect pour la loi et la prisonnière passa non loin de là devant un groupe d'Anglais qui, honteux et silencieux, ne purent que fermer les oreilles aux supplications de la malheureuse.

« On comprend difficilement comment un pareil état de choses a pu être toléré à la côte d'Or. L'esclavage a été aboli à Sierra-Leone, à Lagos et en Gambie, et il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement ailleurs. Les Fantis sont la race la plus dégradée et la plus lâche de la côte. Pourquoi, pour un tel peuple, s'écarter d'un des principes fondamentaux des doctrines anglaises? Nous ne devons pas tolérer que ces misérables nous influencent, et si nous entretenons des établissements à la côte d'Or, nous devons, au moins, insister pour que la loi anglaise y prévale et non une autre.

« Quant à nous, nous faisons des vœux pour que sir Garnet Wolseley se fasse un nouveau titre de gloire en mettant fin à l'esclavage dans le dernier endroit où il ait trouvé à vivre sous pavillon anglais. Ce sera un acte digne de sa haute réputation de montrer une fois de plus que partout où va l'Angleterre elle amène forcément à sa suite la liberté individuelle. »

La plupart des journaux conservateurs anglais pensent comme le correspondant du *Times*. L'idée qu'ils développent tous est que ce sont les Européens qui sont allés pendant longtemps chercher sur la côte de Guinée des esclaves pour leurs colonies ; que c'est ce trafic qui a développé, outre mesure, les instincts barbares des peuplades africaines en les amenant à lutter constamment les unes contre les autres pour se faire des prisonniers et les vendre aux négriers. Les Européens ayant causé tout le mal, disent les anti-esclavagistes, ils doivent le réparer, et quand même leurs intérêts ne les retiendraient pas à la côte occidentale d'Afrique, ils doivent y rester, au moins jusqu'à ce qu'ils aient remis l'ordre là où ils ont causé le désordre.

XVI

Ce n'est pas sans regret qu'en faisant dans les périodiques anglais les recherches nécessaires à notre travail, nous avons rencontré dans des publications, d'ordre secondaire il est vrai, des insinuations malveillantes desquelles il semblerait ressortir que notre éta-

blissement du Grand-Bassam a contribué à l'approvisionnement en armes des ennemis de l'Angleterre. Il nous répugnerait de croire que nos traitants se sont livrés à des actes aussi regrettables et, sans nul doute, la vigilance du commandant français a prévenu toute tentative de ce genre de la part des personnes qui se trouvent sous son contrôle direct. D'ailleurs s'il était prouvé (ce qui reste à établir) qu'un seul fusil a quitté notre comptoir pour le camp des Achantis, les Anglais seraient tenus à la plus grande indulgence, car le *Times* lui-même a publié dans ses colonnes la lettre d'un marin, servant à bord du bâtiment de Sa Majesté britannique, l'*Arctic*, lettre qui contient le curieux passage que voici : « *Nous venons de capturer un bâtiment marchand anglais arrivant directement de Liverpool. Il était chargé de* 2,000 *fusils, de barils de poudre et de munitions pour les Achantis. Il y a donc en Angleterre des personnes capables d'assister nos ennemis ! Il est certain que de grandes quantités d'engins de guerre ont été débarquées avant que nous eussions déclaré le blocus de la Côte, car toutes les armes que nous avons prises à l'ennemi sont de fabrique anglaise et marquées Birmingham.* » Un autre journal s'indigne de la conduite de ces contrebandiers et demande pour eux une justice sommaire. « L'équipage de ce navire, dit-il, et les marchands qui l'ont frété, mériteraient de partager le sort des flibustiers du *Virginius*. Il fut un temps où l'Angleterre avait chez elle des ministres et à l'étranger des chefs de station qui n'auraient pas craint de le leur infliger. » Cette conduite paraît si honteuse au rédacteur du journal, qu'il ne veut pas croire à l'assertion du *Times* et se plaît à « espérer que les scélérats en question ne sont pas des Anglais de la Grande-Bretagne, mais plutôt quelques sujets de ces races mêlées qui font ressembler les grandes cités du Royaume-Uni à ce que devint l'antique Rome : le refuge des mécréants de tous les pays. » C'est à ces gens-là qu'il eût fallu s'en prendre de l'armement des Achantis, et non aux quelques négociants qui habitent le Grand-Bassam et Assinie.

XVII

Il n'est plus question, paraît-il, d'abandonner ces comptoirs, si légèrement soupçonnés par des feuilles mal renseignées. Nos forces d'occupation ont été ou vont être tellement réduites que les dépenses seront très-faibles. Notre gouvernement espère d'ailleurs que les

Gabonais resteront fidèles à notre pavillon malgré l'insignifiance de nos moyens d'action actuels.

Les bruits d'abandon qui ont couru, il y a quelque temps, ont particulièrement ému la Société de géographie qui est intervenue avec toute l'énergie que lui permettaient les convenances, pour demander la conservation « d'une colonie qui pourrait devenir une des plus intéressantes de cette partie de la côte d'Afrique, principalement sous le rapport de la civilisation. » Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative patriotique prise dans cette circonstance par l'intelligente Société et nous sommes convaincu que si le gouvernement ne cède pas à la pression que des particuliers bien intentionnés ont essayé d'exercer sur lui, c'est qu'il lui sera *impossible* de le faire. Dans ce cas, qui ne nous paraît plus probable, nous aurions à nous souvenir que les terrains qui nous appartiennent ont quelque valeur puisque la Hollande a reçu, en échange de comptoirs analogues, une indemnité pécuniaire et des compensations énormes dans l'extrême Orient.

XVIII

Nous terminerons par un souhait notre trop long récit et c'est que, si jamais les Pahouins viennent à attaquer nos établissements du Gabon, nous trouvions pour les mettre à la raison un chef ayant la valeur de sir Garnet Wolseley, et des soldats qui soient, comme ceux dont nous venons de retracer la campagne, courageux, disciplinés et durs au mal.

PAUL DE VILLENEUVE.

L'HISTOIRE DE FRANCE

AU XVI[e] SIÈCLE, D'APRÈS M. GUIZOT[1]

L'historien éminent, l'homme d'État illustre qui, après avoir servi la France dans les conseils et dans les assemblées publiques, a donné pour dernier but à sa vie l'étude et la rédaction de nos annales nationales, avance dans son grand travail. Il a déjà accompli les trois quarts de sa tâche : un troisième volume est venu, à la fin de l'année dernière, se joindre aux deux autres précédemment publiés, et conduit l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants* jusqu'au seuil du dix-septième siècle.

« Je vis avec Henri IV, nous écrivait M. Guizot le 9 septembre 1873. Il clôra mon troisième volume, qu'a ouvert François I[er].

« Grand roi et très-aimable homme, Henri IV est le plus français des rois de France. Je fais à son sujet une amusante expérience : j'avais un peu le droit de croire que je savais l'histoire de France; je l'apprends tous les jours, et je la comprends mieux chaque jour. Je prie Dieu de me donner le temps et la force d'achever de l'étudier et de l'apprendre en l'écrivant. »

Rien qu'à lire ces quelques lignes d'une correspondance intime, on voit quel est le sujet et quel doit être l'intérêt de ce troisième volume, qui comprend l'histoire des guerres de religion et celle du souverain conquérant et pacificateur de son royaume, dont la haute sagesse, devançant l'esprit de son siècle, affranchie de toute passion et dominée par le seul intérêt du pays, comprit que la liberté de conscience était le droit de tous ses sujets, et la seule base de la paix entre les partis qui depuis trente-cinq ans déchiraient et ensanglantaient la France. Même après les pages qu'a consacrées à cet ouvrage la plume exercée de l'écrivain dont on lit chaque mois avec

[1] *L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, t. III. Lib. Hachette.

tant d'intérêt la revue critique, il y a lieu d'y revenir avec plus de détails, afin d'insister d'une façon particulière sur certains côtés du récit et sur l'esprit de sereine justice dont M. Guizot ne se départ jamais, lors même qu'il est question des ancêtres de la communion à laquelle il appartient.

Nous avons eu déjà l'occasion de dire dans ce recueil de quelle main magistrale, et en même temps avec quel charme, le grand historien a fait revivre la pure et héroïque figure de Jeanne d'Arc. Il n'avait pas tracé un moins vrai et moins magnifique portrait de saint Louis; et en contraste, on pouvait placer l'évocation saisissante « du fils turbulent, tracassier, méchamment habile et naturellement conspirateur, » qui succéda à Charles VII sous le nom de Louis XI. C'est un art où M. Guizot excelle, que celui de peindre, de réaliser en quelque sorte les personnages dans lesquels se résume toute une époque. Holbein ne met pas plus de vérité et de finesse dans la merveilleuse reproduction de ses modèles, ni Rembrandt plus de vie. Ces beaux portraits donnent au récit des faits, toujours rapide, clair et précis, un relief singulier. Afin de les compléter, M. Guizot ne manque pas de dresser, pour chacun des princes dont il raconte les actes, une sorte de bilan du bien et du mal accompli sous leur règne. Cette récapitulation sert de base à un jugement dicté par une profonde connaissance du cœur humain, un véritable patriotisme et la plus équitable impartialité.

A mesure que M. Guizot s'avance dans les temps modernes, son récit se développe, et devient plus étendu, plus détaillé; mais il suit toujours le même plan, la même large et vivante méthode. Deux figures principales dominent le troisième volume, comme elles dominent le seizième siècle, que l'une inaugure et l'autre termine : François Ier et Henri IV. Ces deux règnes remplissent la majeure partie du volume, et entre deux se place la sanglante histoire des guerres religieuses entre catholiques et protestants, racontée à grands traits et avec une couleur puissante.

M. Guizot divise en trois chapitres ce qu'il dit de François Ier. C'est d'abord *François Ier et Charles-Quint*, l'histoire politique du règne, où malheureusement il n'y a guère à enregistrer que des légèretés et des fautes, bien imparfaitement compensées par la bravoure chevaleresque du roi. La compétition de l'Empire contre Charles-Quint fut une erreur sans excuse, dont le règne tout entier de François Ier porta le poids. Elle acheva de faire produire ses dernières et ses plus désastreuses conséquences à la fausse politique de ces guerres d'Italie où la France était engagée depuis déjà deux règnes, et consumait ses ressources dans des entreprises chimériques qui la détournaient de sa véritable voie. Le commencement des guerres d'Ita-

lie, celles de Charles VIII et de Louis XII, a été raconté dans le précédent volume par M. Guizot, qui montre admirablement ce qu'avait d'impossible à réaliser cette poursuite de prétentions territoriales au delà des Alpes, et ce qu'elle fit de mal à notre pays jusqu'au jour où nos rois y renoncèrent définitivement. La première campagne de François Ier dans le Milanais fut couronnée par une éclatante victoire. Non moins brillant sur le champ de bataille de Marignan que Charles VIII à Fornoue et que Louis XII à Agnadel, il avait remporté un succès plus décisif, et qui paraissait de nature à assurer la conquête du pays qu'il revendiquait. Mais quand son esprit superficiel et vaniteusement confiant se fut laissé séduire par l'ambition de l'Empire, et quand se fut ainsi allumée la rivalité, qui ne devait prendre fin qu'après sa mort, avec un adversaire autrement puissant, habile et persévérant que lui dans ses desseins, les armes de François furent presque constamment malheureuses; toutes ses entreprises avortèrent. D'ailleurs, comme s'il avait pris à tâche de rechercher des dangers qu'il était facile d'éviter, au début même de la lutte avec Charles-Quint, le roi de France, par les iniques poursuites exercées afin de satisfaire le ressentiment de sa mère, éprise d'un homme de quinze ans plus jeune qu'elle et dédaignée par lui, força, pour ainsi dire, le connétable de Bourbon à la trahison, en ne lui laissant plus d'autre asile que le camp de l'empereur. Des persécutions aussi gratuites qu'injustes armèrent contre sa propre patrie l'habile capitaine qui l'avait servie d'abord avec tant d'éclat, et qui, après avoir assuré le passage des Alpes avant Marignan, devait infliger aux armes françaises le terrible désastre de Pavie. Aucun des Parlements de France ne consentit, malgré la pression du roi, à condamner le connétable de Bourbon, tant la conscience publique avait le sentiment qu'il avait été poussé à bout et presque contraint au crime par le haineux acharnement de la reine mère et du chancelier Duprat. L'histoire a flétri sa mémoire comme traître à son pays; mais sa justice vengeresse, tenant compte pour lui des circonstances atténuantes, fait retomber aussi sur la tête de ses ennemis et de ses persécuteurs la part de responsabilité qui doit leur appartenir dans les malheurs de la France.

Ce n'est pas, du reste, la seule fois que l'influence de Louise de Savoie entraîna son fils dans des fautes qui eurent les plus fâcheuses conséquences. M. Guizot peint avec une extrême finesse la double et contradictoire action qui s'exerça constamment sur François Ier, de la part de sa mère et de sa sœur.

Quand François Ier monta sur le trône, le 1er janvier 1515, n'ayant pas encore atteint sa vingt et unième année, c'était un brillant et vaillant

enfant gâté qui devenait roi. Il avait eu pour gouverneur Artus Gouffier, sire de Boisy, gentilhomme poitevin, qui s'était appliqué à faire de son élève un loyal chevalier, bien dressé aux mœurs et à tous les mérites chevaleresques, mais sans lui faire faire de plus sérieuses études, ni le préparer à la tâche du gouvernement. Le jeune François d'Angoulême se forma sous l'influence de deux femmes : sa mère, Louise de Savoie, et sa sœur aînée, Marguerite, qui l'aimaient et l'adoraient avec une idolâtrie passionnée.

Orgueilleuse, ambitieuse, audacieuse ou souple, selon le besoin, d'un esprit capable et ferme, de mœurs violentes et corrompues, avide de plaisir et d'argent, comme de pouvoir, Louise ne donna à son fils ni principes ni exemples moraux : pour lui, la royauté souveraine ; pour elle-même, le rang, l'influence et la richesse de reine mère, et pour tous deux la grandeur servant à la satisfaction de leurs passions, c'étaient là toute la préoccupation et tout le travail de sa vie maternelle. Le caractère et les sentiments de Marguerite de Valois étaient tout autres. Elle n'avait que deux ans de plus que son frère François; mais sa nature fut plutôt et plus richement cultivée et développée : elle fut élevée « avec sévérité par une très-exquise et très-vénérable dame, en laquelle toutes les vertus, l'une à l'envi de l'autre, s'étaient assemblées. » Comme on lui trouvait de rares dispositions d'esprit et un goût très-vif pour la science, on lui donna des précepteurs de toute sorte qui la rendirent habile dans les *lettres profanes*, comme on disait alors. Marguerite apprit le latin, le grec, la philosophie, et surtout la théologie. La science était pourtant fort loin d'absorber toute cette jeune âme : la tendresse, une tendresse passionnée, prit de très-bonne heure la première place dans l'âme de Marguerite, et ce fut son frère qui en fut le premier objet.

L'influence de Louise de Savoie est celle qui domine toute l'histoire politique du règne ; celle de Marguerite a eu la part prépondérante sur ce qui fait la vraie gloire de François Ier, et rachète chez lui bien des erreurs et des légèretés. Car ce règne qui, sauf Marignan et Cérisoles, ne compta que des échecs, qui vit trois fois la France envahie et épuisa le pays dans des guerres malheureuses, n'en reste pas moins un des règnes les plus brillants de notre histoire, grâce à la merveilleuse floraison de littérature et d'art qui s'épanouit à ce moment, et à laquelle contribua largement la protection du roi. François Ier fut ami des lettres aussi actif et aussi éclairé que pauvre politique; la fondation du Collége Royal, de cette grande institution de haut enseignement scientifique, qui reste encore la première en Europe, suffirait à illustrer un prince. Il ne montra pas moins de zèle pour les arts; mais ici les heureux effets de son influence et de son goût personnel sont plus contestables. Si le règne de François Ier vit éclore des merveilles d'architecture encore pénétrées de toutes les qualités délicates du génie français, l'invasion

des artistes de l'Italie déjà en décadence, appelés à Fontainebleau, et la faveur exclusive qui les entoura, furent plus nuisibles qu'utiles à l'école française. La peinture, demeurée dans notre pays en arrière des autres arts, eut de mauvais modèles pour ses débuts; elle ne sauva son originalité que dans le portrait. La sculpture fut jetée hors des voies si franches et si heureusement propres où l'avaient engagée, sous le règne précédent, des artistes tels que Michel Collomb. Quand elle eut perdu les maîtres qui s'étaient formés en dehors des leçons des Italiens, comme Germain Pilon et surtout Jean Goujon, cet Attique revenu au monde sur les bords de la Seine, on put mesurer le coup dont l'avait frappée l'influence étrangère patronnée par le roi François.

François Ier et la Renaissance, tel est le titre du second chapitre de M. Guizot. Il y passe en revue les fondations scientifiques et littéraires du règne, ainsi que les écrivains qui l'environnèrent d'un si grand éclat. L'historien remonte plus haut, et pour faire mieux apprécier la Renaissance dans ce qu'elle eut de juste et de faux, de bien et de mal, trace un magnifique tableau de la littérature et du mouvement intellectuel du moyen âge; il montre ce qui y manquait, ce qu'il y avait de nécessaire dans le retour aux traditions de l'antiquité, mais en même temps ce qu'on peut regretter dans l'exagération de ce mouvement et dans la rupture presque complète des traditions nationales qu'il produisit. Les jugements de M. Guizot sur les écrivains du seizième siècle sont d'une fermeté, d'une justesse et d'une équité admirables. Le tableau est complet et saisissant. Mais on doit regretter qu'il n'ait pas donné aux arts, à côté des lettres, une place égale; qu'il n'ait pas jugé l'action des Italiens et du goût de l'antique dans cet autre domaine, si capital à la Renaissance. Un homme éminent, que M. Guizot a honoré de son amitié, M. Vitet, a porté sur cette question un jugement qui ne sera pas revisé.

L'historien aborde ensuite le plus grand événement des temps modernes, la crise qui prit pour point de départ ou pour prétexte le besoin de réformes dans l'Église, ressenti par tout le monde catholique, fit tourner en hérésie ces aspirations légitimes, sépara de l'unité romaine une portion considérable de l'Europe chrétienne et donna naissance au protestantisme. C'est sous le règne de François Ier que les doctrines nouvelles, qui venaient d'être prêchées en Allemagne, et dont l'explosion se faisait avec une violence triomphante à la même époque en Suisse et en Angleterre, aussi bien qu'en pays allemand, commencèrent à agiter les esprits en France. « Dès le début du seizième siècle, dit M. Guizot, Luther en Allemagne et Zwingle en Suisse avaient pris en main l'œuvre de la Réforme, et avant que la moitié de ce siècle fût écoulée, ils avaient assez fortement fondé

leur Église nouvelle pour que leurs puissants adversaires, Charles-Quint en tête, se sentissent obligés de traiter avec eux et d'admettre leur place dans le monde européen, tout en contestant leur droit. »

La Réforme était née en Allemagne, plus encore d'un mélange fort impur de passions tout humaines et d'un grand relâchement de mœurs, que du désir de faire disparaître les abus trop réels qui s'étaient glissés dans l'Église; en Angleterre, elle avait été établie surtout pour la satisfaction des brutales et volages concupiscences d'un despote. Le protestantisme français peut légitimement se targuer d'une plus respectable origine; il n'a eu rien de semblable dans son berceau. Surtout au début, il fut un mouvement purement religieux. Car il importe de distinguer dans son histoire deux phases fort diverses, avant et après 1559, date du traité de Cateau-Cambrésis et du moment où le protestantisme français se transforma. D'une secte qui avait jusqu'alors étonné par la constance tranquille et patiente de ses fidèles devant les supplices, il devint alors un parti politique et aristocratique déterminé à ne pas reculer devant la guerre civile.

On comprend comment M. Guizot se plaît à vanter les vertus et le courage des premiers martyrs du protestantisme français. Tout en condamnant et en déplorant comme elle le mérite leur erreur religieuse, les catholiques eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'y rendre hommage. L'éloquent oratorien qui vient d'être appelé au siége épiscopal d'Autun parlait ici-même, avec un accent ému, de ce qu'il y avait de simple et tranquille intrépidité, de foi réelle et malheureusement égarée chez les membres du synode national de 1559. Même dans le fanatisme ignorant et grossier qui soutient jusque sur le bûcher un homme du peuple comme Jean Lefèvre, le cardeur de laine de Meaux, il y a quelque chose de touchant, car dans le supplice il ne songe pas un seul instant à la révolte. Et quand Anne Dubourg se lève au milieu du Parlement pour reprocher en face à Henri II les scandales de son adultère public, on se sent pris de sympathie pour cet austère courage.

La répression des débuts de l'hérésie fut d'ailleurs souvent aussi aveugle que cruelle. Nous ne pouvons entièrement accorder aux protestants, comme un des leurs, ce Louis de Berquin, gentilhomme picard, que la Sorbonne et le Parlement poursuivirent avec tant d'acharnement et finirent par faire monter sur le bûcher. Érasme, son ami, l'a toujours défendu du reproche d'hérésie formelle, et il ne semble pas, en effet, qu'il ait jamais été beaucoup plus loin que lui dans ses aspirations de réforme. Rien, dans son procès, n'établit décidément son protestantisme. La sœur du roi, qui avait de la sympathie pour les réformés et qui connaissait et estimait Berquin, essaya

vaïnement de le sauver. La mort de ce gentilhomme, dit M. Guizot, « mit fin à la tentative de quasi-tolérance en faveur des réformés aristocratiques et savants que François Ier avait essayé de pratiquer. Après avoir sauvé deux fois Berquin du supplice des hérétiques, il échoua à le sauver définitivement. La persécution suivit dès lors son cours, sans que le roi se mît en peine de l'enrayer pour personne; sa sœur Marguerite continua seule de protéger, timidement et tristement, ceux de ses amis réformés à qui elle pouvait venir en aide ou donner asile dans le Béarn, sans se brouiller avec le roi son frère et les Parlements. »

L'histoire de notre pays renferme peu d'épisodes plus odieux que la destruction des inoffensives colonies des Vaudois à Mérindol et à Cabrières par la fureur fanatique du Parlement d'Aix, à laquelle les jacobins de cette même contrée devaient donner, deux siècles et demi après, un aussi épouvantable pendant par l'anéantissement de Bedouin. A l'improviste, et en pleine paix, pour cause d'hérésie de leurs habitants, que l'on avait laissés jusque-là se développer tranquillement, trois petites villes et vingt-deux villages furent saccagés de fond en comble; 763 maisons, 89 étables et 31 granges incendiées, 3,000 personnes massacrées sur place, 255 exécutées après les massacres, 6 ou 700 envoyées aux galères et leurs enfants vendus comme esclaves. Une ordonnance du Parlement de Provence, en date du 24 avril 1545, défendit, sous peine de la vie, que nul osât donner retraite, aide, secours, ni fournir argent ou vivres aux anciens Vaudois ou hérétiques. Ce fut la destruction systématique de toute une population paisible et laborieuse qu'on voulut rendre responsable des menées de quelques pasteurs étrangers. La liberté de conscience, fruit bien tardif, mais le plus précieux, de la civilisation, était alors inconnue au monde entier. Les protestants ne la comprenaient et ne la respectaient pas mieux que les catholiques. Théodore de Bèze écrivait son traité *De hæreticis gladio puniendis*, où il formulait la théorie doctrinale de l'intolérance avec des principes qu'eût pu signer un Torquemada. On sait ce qu'était Calvin à Genève, avec quelle froide et inflexible cruauté il étouffait toutes les dissidences; le bûcher de Servet atteste comment il entendait dans la pratique la liberté religieuse. Jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, partout où le protestantisme était devenu le maître, en Angleterre, en Hollande, en Suède, les catholiques étaient opprimés, exclus de la vie publique, leur culte entravé, leurs prêtres pourchassés.

C'est au milieu des scènes sanglantes que nous venons de rappeler et du trouble général des esprits, agités par les questions religieuses, que François Ier mourut, en 1547, deux ans après l'exter-

mination des Vaudois des bords de la Durance. Malgré sa légèreté, il était triste et inquiet sur l'avenir, et bourrelé du regret des excès commis en son nom contre des innocents. Parmi les recommandations qu'il adressa à son fils Henri II, était celle de faire informer au sujet des iniquités dont le Parlement de Provence et son président s'étaient rendus coupables en cette circonstance.

Mais les fureurs des guerres religieuses ne faisaient que commencer, et l'avenir devait présenter encore une longue succession de bien sanglants spectacles. Nous ne suivrons pas l'historien dans le récit rapide qu'il fait des règnes des successeurs de François Ier, de ces tristes princes en qui finit la maison de Valois. Mais il faut rendre hommage à l'impartialité si remarquable dont il fait preuve dans toute cette partie de son livre, impartialité qui était plus méritoire et plus difficile sous la plume d'un protestant.

Avant de rappeler et de qualifier comme ils le méritent, dit-il, les actes du gouvernement de Catherine de Médicis et des Guise, je tiens à donner une juste idée de l'état moral des populations qu'il avait à gouverner, de leurs passions effrénées, et de la part de responsabilité qui leur revient dans les crimes et les odieuses erreurs de cette époque. Dès qu'on parle de la Saint-Barthélemy, Charles IX, Catherine de Médicis et les Guise semblent sortir de leurs tombeaux pour subir cet arrêt; à Dieu ne plaise que je veuille les en affranchir; mais il frappe les générations anonymes de leur temps aussi bien qu'eux-mêmes, et les massacres pour cause de religion ont commencé par des mains populaires bien plutôt que par des volontés royales. Ce n'est pas une assertion vague et générale que j'apporte, je ne ferai qu'énumérer à leur date les principaux faits dont l'histoire a gardé le souvenir, en les qualifiant avec raison de massacres ou d'assassinats. La plupart, comme on doit s'y attendre, sont des actes de catholiques; ils étaient de beaucoup les plus nombreux et le plus souvent vainqueurs; mais des protestants ont aussi quelquefois pris place dans ce tragique catalogue, et quand je les y rencontrerai, je ne les effacerai pas.

Au récit le plus poignant et le plus pathétique de la mort de Coligny et du massacre de la Saint-Barthélemy, M. Guizot ajoute ces nobles et sages paroles :

Je pourrais multiplier indéfiniment ces scènes anecdotiques du massacre, la plupart grossièrement féroces, d'autres douloureusement pathétiques, quelques-unes généreuses, et qui sauvaient l'honneur de l'humanité au milieu de l'un de ses plus funestes égarements. L'histoire doit être impitoyable pour les vices et les crimes des hommes, princes ou peuples; son devoir, comme son droit, est de les peindre si véridiquement, que l'âme et l'imagination humaines en soient assez frappées pour les prendre en dégoût et en horreur. Mais ce n'est pas en s'y appesantissant, en les

décrivant minutieusement, comme si elle avait à exposer une galerie de monstres et de fous, que l'histoire peut susciter dans les esprits des jugements sains et des impressions salutaires; il faut que le sens moral et le bon sens apparaissent toujours et s'élèvent au-dessus des grands troubles sociaux, comme les marins ont besoin, pour lutter avec courage contre la tempête, de voir un coin lumineux où le ciel se découvre, et une étoile qui leur révèle le port. Je ne prends nul plaisir et je ne vois aucune utilité à étaler les œuvres du mal; je craindrais qu'à force d'assister à ce spectacle, les hommes ne perdissent le sentiment du bien, et ne cessassent de mettre leur espérance dans sa supériorité légitime et définitive. Je ne m'arrêterai pas non plus à discuter les questions secondaires que je rencontre dans le temps que je raconte; par exemple, la question de savoir si Charles IX a tiré de sa main sur ses sujets protestants, après les avoir livrés aux mauvaises passions aristocratiques ou populaires, ou si le balcon du haut duquel on dit qu'il se donna ce féroce amusement existait déjà au seizième siècle dans le palais du Louvre, en vue de la Seine. Ces questions ne manquent pas d'intérêt historique, et il est bon que de savants hommes les étudient; mais je les crois peu susceptibles d'une solution certaine, et fussent-elles résolues, elles ne donneraient pas la clef du caractère de Charles IX, et de la part qui lui revient dans le cruel événement auquel son nom reste associé.

C'est au grand fait historique de la Saint-Barthélemy que je m'attache; j'ai essayé de le peindre avec vérité dans les hésitations et les résolutions également fébriles de Charles IX, dans son mélange d'abandon et de fourberie en traitant avec Coligny, vers qui il se sentait attiré sans le bien comprendre, et dans sa faiblesse puérile devant sa mère, qu'il craignait bien plus qu'il ne s'y confiait. Quand il fut tombé dans l'orgie du massacre, quand après avoir dit : « Tuez-les tous! » il eut vu tuer les compagnons de ses amusements royaux, Coligny et Larochefoucauld, Charles IX se livra à un accès de colère frénétique.

Il ne sauva du massacre que son chirurgien Ambroise Paré et sa nourrice, tous deux huguenots. Mais, peu de jours après, s'adressant à son chirurgien, Charles IX lui dit : « Ambroise, je ne sais ce qui m'est survenu, mais je me trouve l'esprit et le corps grandement émus, voire ainsi que si j'avais la fièvre; me semble à tout moment, aussi bien veillant que dormant, que ces corps massacrés se présentent à moi, les faces hideuses et couvertes de sang. »

Ces deux citations suffisent à donner la note de l'esprit et du ton du récit des guerres religieuses dans le livre de M. Guizot, de l'équitable sérénité de ses jugements, de la manière dont il sait se dégager des passions et des préjugés de secte, en s'élevant à une région supérieure. On sait gré à un historien de sa communion de rendre une entière justice au champion armé de la cause catholique, à François de Guise, le plus grand, le seul entièrement et exclusivement patriote de cette illustre maison. Sa mort fait le sujet d'un des

plus beaux morceaux du volume. Il était impossible de le peindre avec plus de grandeur qu'à ce moment suprême.

Le 18 février 1563, le duc de Guise pressait vivement le siége d'Orléans, la place forte des protestants, énergiquement défendue par Coligny. Il apprit que la duchesse d'Este, sa femme, venait d'arriver dans un château voisin du camp, avec l'intention d'employer son influence sur son mari pour épargner à Orléans les terribles conséquences d'une prise d'assaut. Il monta à cheval pour aller la rejoindre, et il causait avec son aide de camp Rostaing des moyens d'amener une pacification lorsque, arrivé à un carrefour où se croisaient plusieurs routes, il se sentit frappé à l'épaule droite, presque sous le bras, d'un coup de pistolet tiré de derrière une haie, à six ou sept pas de distance. Une plume blanche sur sa tête l'avait signalé, et comme, pour cette petite course, il avait quitté sa cuirasse, trois balles l'avaient traversé de part en part : « Il y a longtemps qu'on me gardait ce coup-là, dit-il ; je le mérite pour ne m'être pas précautionné. » Il tomba sur le cou de son cheval en essayant vainement de tirer son épée hors du fourreau : son bras lui refusait le service. Transporté au château, auprès de la duchesse en larmes : « J'en suis marry, lui dit-il, pour l'honneur de la France. » Et à son fils Henri, prince de Joinville, enfant de treize ans, il ajouta en l'embrassant : « Dieu te fasse la grâce, mon fils, de devenir homme de bien. » Il languit six jours au milieu des soins inutiles de ses chirurgiens, donnant à Catherine de Médicis, qui venait le voir chaque jour, les plus pacifiques conseils, et faisant à la duchesse sa femme de tendres adieux mêlés de sincères et honnêtes aveux. « Je ne veux pas nier, lui dit-il, que les conseils et les fragilités de la jeunesse ne m'aient quelquefois conduit à chose dont vous avez pu être offensée ; je vous prie de m'en vouloir excuser et me le pardonner. » Son frère, le cardinal de Guise, évêque de Metz, que le duc avait si glorieusement défendu contre Charles-Quint, l'avertit qu'il était temps de se préparer à la mort en recevant les sacrements de l'Église : « Ah ! mon frère, lui dit le duc, je vous ai grandement aimé pour le passé, mais je vous aime encore plus que je ne fis oncques, car vous me faites un vrai tour de frère. »

Le 24 février, on lui offrait encore quelques aliments pour soutenir sa faiblesse rapidement croissante : « Otez, ôtez, dit-il ; j'ai pris la manne du ciel par laquelle je me sens si consolé qu'il m'est avis que je suis déjà en paradis. Ce corps n'a plus nécessité de nourriture. » Et il expira le 24 février 1563, objet dans sa mort des profonds regrets de son armée et de son parti comme de sa famille, après avoir été pendant sa vie l'objet de leur vive admiration. « Je n'oublie pas, dit de lui son contemporain Étienne Pasquier, que ce ne fut pas peu d'heur pour lui de mourir en ce période lorsqu'il était au-dessus du vent, et que la fortune journalière ne lui avait encore joué aucun de ses tours dont elle sait écorner les plus braves. »

Je me fais un devoir, ajoute M. Guizot après ce noble et simple récit, de retracer fidèlement cette mort pieuse et sincère d'un grand homme, au terme d'une vie forte et glorieuse, mêlée de bien et de mal sans que le mal ait étouffé le bien. Ce puissant et consolant mélange est le caractère des

hommes éminents du seizième siècle, catholiques ou protestants, guerriers ou magistrats ; et c'est un spectacle bon à offrir dans des temps où le doute et l'affaiblissement moral sont la maladie commune, même des bons esprits et des honnêtes gens.

C'est, du reste, le propre des guerres religieuses du seizième siècle, si les deux partis y ont eu dans leurs rangs des hommes aussi tristement sanguinaires qu'un Montluc et qu'un baron des Adrets, d'avoir vu du moins, à la tête des catholiques et des protestants, deux personnages dont le caractère était également digne d'admiration et de respect, l'un et l'autre passionnément patriotes, tous deux ayant acquis sur les champs de bataille une gloire éclatante et parfaitement pure, et assuré, dans un moment de suprême péril, le salut de leur pays, en un mot, les deux hommes les plus honnêtes et les deux plus grandes figures qui, dans les temps modernes, se soient trouvés face à face au milieu de discordes civiles, François de Guise et Gaspard de Coligny, l'un défenseur de Metz et vainqueur de Calais, l'autre défenseur de Saint-Quentin et restaurateur de l'infanterie française. Nous ne saurions faire un reproche à M. Guizot de la sympathie profonde qu'il porte à Coligny. Quelques réserves que nous ayons à faire, en tant que catholiques, sur son rôle de chef des protestants, nous rendons hommage à ce qu'il y avait en lui de vraiment grand et de sincèrement patriotique. D'ailleurs les deux projets favoris de l'amiral, sa tentative pour éviter la guerre civile à l'intérieur en fondant sur le sol de l'Amérique des colonies de ses coreligionnaires, puis son plan suprême de pacification des luttes religieuses par une grande guerre nationale qui eût réuni catholiques et protestants sous la même bannière, rachètent bien des choses. Il y aurait une comparaison à établir entre la conduite de Coligny et celle du général Lee dans la guerre récente de la sécession aux États-Unis, car tous deux ont été de même entraînés par un sentiment mal compris de devoir et d'honneur à être les chefs militaires de partis dont ils étaient loin de partager toutes les passions, l'un et l'autre dans une guerre à laquelle ils eussent voulu mettre fin.

Au milieu de ces horreurs de la guerre civile, M. Guizot signale dans l'intervalle de 1570 à 1572, date de la Saint-Barthélemy, un fait singulier et comme une saison de fêtes et de mariages. C'est, en effet, à ce moment que Charles IX va recevoir sa fiancée, l'archiduchesse Élisabeth d'Autriche, et que leur mariage s'accomplit ; que Henri de Bourbon, prince de Condé, le fils du héros de Jarnac et le neveu de Jeanne d'Albret, obtient la main de sa cousine, Marie de Clèves, et enfin que se traite le projet d'un mariage bien autrement important entre Marguerite de Valois et Henri de Navarre.

Pour suivre cette négociation et se rendre aux pressantes instances de Catherine de Médicis et de Charles IX, Jeanne d'Albret s'en alla à Blois. Le roi ne l'appelait que sa bonne tante, *sa chère tante*, et l'accablait de caresses et de promesses auxquelles elle ne se fiait guère, et qui ne se réalisaient point. Elle écrivait à son fils, pendant ce séjour à Blois, le 8 mars 1572 :

Il me faut négocier tout au rebours de ce que j'avais espéré et qu'on m'avait promis; je n'ai nulle liberté de parler au roi ni à madame Marguerite, seulement à la reine, qui me traite à la fourche... Voyant donc que rien ne s'avance et que l'on veut me faire précipiter les choses et non les conduire par ordre, j'en ai parlé trois fois à la reine, qui ne fait que se moquer de moi et dire à chacun le contraire de ce que je lui ai dit : de sorte que mes amis me blâment, et je ne sais comment démentir la reine, car quand je lui dis : « Madame, on dit que je vous ai tenu tel et tel propos, » encore que ce soit elle-même qui l'aie dit, elle me le renie comme beau meurtre et me rit au nez, et m'use de telle façon que vous pouvez dire que ma patience passe celle de Grisélidis...

Au partir de là, j'ai un escadron de huguenots qui me viennent entretenir, plus pour me servir d'espions que pour m'assister. J'en ai d'une autre humeur qui ne m'empêchent pas moins et qui sont hermaphrodites religieux. Je m'en défends comme je puis... Je m'assure que si vous saviez la peine où je suis, vous auriez pitié de moi, car l'on me tient des propos vains et moqueries, au lieu de traiter avec moi avec gravité comme le fait le mérite, de sorte que je crève parce que je suis bien résolue de ne me courroucer point que c'en est un miracle de voir ma patience... J'ai trouvé votre lettre fort à mon gré : je la montrerai à madame Marguerite si je puis. Elle est belle et bien avisée et de bonne grâce, mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais. Je ne voudrais pour chose au monde que vous y fussiez pour y demeurer. Voilà pourquoi je désire vous marier et que vous et votre femme vous vous retiriez de cette corruption, car, encore que je la croyais bien grande, je la trouve encore davantage; ce ne sont pas les hommes qui prient les femmes, ce sont les femmes qui prient les hommes. Si vous y étiez, vous n'en échapperiez jamais sans une grande grâce de Dieu. »

Le mariage du roi de Navarre, destiné à devenir plus tard Henri IV, et de Marguerite se conclut pourtant, et il se fit encore, à la même époque, un autre mariage, que nous ne passerons pas sous silence, celui de l'amiral de Coligny. L'aventure est assez romanesque pour valoir la peine d'être empruntée au récit de M. Guizot.

Veuf depuis trois ans de sa noble femme Charlotte de Laval, l'amiral de Coligny ne formait nul dessein semblable, lorsque, dans les dernières semaines de 1570, il reçut du château de Saint-André de Briord, dans le Bugey, une lettre d'une grande dame âgée de trente ans, Jacqueline de

Montbel, fille du comte d'Entremont, veuve aussi, qui lui écrivait « qu'elle voulait épouser un saint et un héros, et que ce héros, c'était lui. » — « Je ne suis qu'un tombeau, » répondit Coligny. Jacqueline persista, malgré l'opposition de son souverain, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, qui ne voulait pas que ses sujettes épousassent des étrangers. En février 1571, elle quitta son château, descendit le Rhône dans une barque jusqu'à Lyon, monta à cheval et, escortée de cinq amis dévoués, elle parvint à La Rochelle où, depuis 1562, Coligny, Condé et leurs familles s'étaient réfugiés ; tous les amis de Coligny insistèrent pour qu'il acceptât ce dévouement passionné d'une femme qui lui apportait des possessions territoriales précieuses pour les protestants, « car elles étaient une porte ouverte sur Genève. » Coligny accepta. Le mariage eut lieu à la Rochelle le 24 mars 1571 : « Madame Jacqueline portait à cette occasion, dit un chroniqueur contemporain, une robe à l'espagnole de toile d'or noire, avec des boucles de broderie de cannetille d'or et d'argent, avec de gros boutons de diamant. » Elle n'en était pas moins alors presque aussi pauvre que les arquebusiers allemands qui escortaient sa litière ; un édit du duc de Savoie du 31 janvier 1569 lui faisait perdre tous ses biens dans sa patrie. Elle fut reçue en France avec le respect qui lui était dû. Cinq mois après son mariage, Charles IX appela Coligny à Paris « pour s'en servir en ses plus graves affaires comme ministre digne, la vertu duquel étant assez connue et expérimentée. » Il envoya en même temps à *madame l'amirale* un sauf-conduit dans lequel il l'appelait *ma belle cousine*. Y avait-il quelqu'un, dans ce grave et digne ménage, qui pressentît dès lors leur prochaine et tragique destinée?

Ce n'était pas Henri III, ce prince égoïste, lâche et corrompu, qui pouvait tirer la France de l'état de désorganisation et d'anarchie passionnée où il la trouva en montant sur le trône, après la Saint-Barthélemy. Le massacre n'avait point anéanti le protestantisme ; loin de là, les deux partis religieux, au fond desquels se cachait une question politique, avaient retrouvé des chefs. Les catholiques, organisés par la Ligue, étaient commandés par le duc Henri de Guise, tandis que le roi de Navarre était le chef avoué des protestants. La lutte recommença plus acharnée et plus longue qu'elle ne l'avait jamais été. « La question de religion, première cause de cette lutte, en renfermait obscurément une autre toujours présente dans les esprits et dans les faits : laquelle des trois maisons de Valois, de Bourbon ou de Lorraine resterait ou entrerait en possession du trône? »

Depuis 1584, les Ligueurs s'étaient donné, dans Paris, une forte organisation populaire; chacun des seize quartiers de la ville avait son représentant dans le conseil secret de l'association : de là le fameux comité des *Seize*, qui joua dans l'histoire de cette époque un si puissant et redoutable rôle. Après avoir longtemps hésité,

louvoyé, passé de l'alliance de la Ligue à celle des protestants, Henri III, chassé de Paris par la journée des barricades et poussé dans ses derniers retranchements par les États de Blois, conçut enfin une telle frayeur et jalousie de la prépondérance toujours croissante du duc de Guise, qu'il le fit assassiner. Henri de Guise visait ouvertement à la couronne et n'hésitait pas à recourir à l'appui de l'étranger, alliance devant laquelle eût reculé le patriotisme de son père. Le meurtre de Blois commis, Henri III, voyant la plupart des villes de France se soulever en faveur de la Ligue, chercha une aide auprès du roi de Navarre. Les deux rois signèrent, en 1589, un traité d'alliance, et vinrent mettre le siége devant Paris, principal foyer de la faction des princes Lorrains.

C'est là que Henri III fut assassiné par Jacques Clément, quand la ville semblait au moment de succomber.

A la nouvelle de l'attentat, le roi de Navarre, avec Rosny et vingt-cinq gentishommes, courut auprès du roi, qui le reçut affectueusement, « l'exhorta à changer de religion, pour son salut dans l'autre monde comme pour sa fortune dans celui-ci, et s'adressant aux gens de qualité qui remplissaient sa chambre : Je vous prie, leur dit-il, comme mes amis, et je vous ordonne comme votre roi, de reconnaître, après ma mort, mon frère que voilà. Pour ma satisfaction et pour votre propre devoir, je vous prie que vous lui en prêtiez serment en ma présence. »

Henri III expira le 2 août 1589. En rentrant à son quartier, Henri de Navarre fut salué roi de France par les cinq mille protestants, qui se trouvaient dans l'armée de 40,000 hommes, réunie sous Paris. Mais quand il alla, un peu plus tard, dans le camp des catholiques à Saint-Cloud, trois seulement de leurs principaux chefs, le maréchal d'Aumont, les sires d'Humières et de Givry, le reconnurent immédiatement et sans conditions, comme ils l'avaient fait la veille auprès du lit de mort de Henri III. « Sire, lui dit Givry, vous êtes le roi des braves, vous ne serez abandonné que des poltrons. » Mais la plupart des autres chefs catholiques le reçurent en lui disant : « Plutôt mourir que de souffrir un roi huguenot. »

Quelle difficile tâche était celle de Henri IV! Quand on récapitule les misères, les ravages, les ruines dont les guerres civiles et religieuses avaient couvert la France, les flots de sang qu'elles avaient fait répandre, on ne peut trop admirer le génie bienfaisant du prince qui sut panser les plaies de ce malheureux pays et parvint à le pacifier. M. Guizot a pris un particulier plaisir à peindre la grande et si originale figure de Henri IV, de tous nos rois, avec saint Louis et Louis XVI, le seul qui ait eu de vraies entrailles de père pour son peuple ; ce roi, *conquérant du sien*, dont l'héroïsme est toujours

plein de gaieté, l'esprit si vif, l'intelligence politique si fort au-dessus et si en avant de son siècle, l'âme si haute en dépit de beaucoup de faiblesses, et qui est resté populaire autant peut-être par ses faiblesses que par son génie.

Henri de Bourbon ne pouvait devenir le maître incontesté de la couronne de France avant d'avoir renoncé au protestantisme. L'opinion de la nation, conforme à son droit public et à son passé, était unanime à ce sujet et repoussait un roi protestant. Toute la masse la plus saine du pays, qui réprouvait les excès de la Ligue et surtout ses liaisons, chaque jour plus intimes et plus anti-patriotiques, avec l'Espagne, et qui était résolue à maintenir le principe de la monarchie traditionnelle, alors identifié avec les intérêts et l'existence même du pays, montrait une résolution non moins inébranlable dans le refus de reconnaître le roi tant qu'il n'aurait pas changé de religion. Henri comprit que la paix de la France était à ce prix, et que les exigences de la nation réclamant un roi catholique étaient trop légitimes pour ne pas être écoutées. Après quatre ans de guerre, où les plus brillants exploits n'amenaient aucun résultat décisif et ne le rapprochaient pas sérieusement du trône, il sentit la nécessité de prendre un parti sur la question d'abjuration.

M. Guizot décrit le trouble et les perplexités qui agitaient Henri IV tandis qu'il préparait cette grande résolution d'où devait dépendre le destin de sa cause. Il le montre consultant son fidèle serviteur et ami Rosny, et celui-ci, bien que protestant, donnant l'avis de l'abjuration.

« De toutes ces pensées et discours, disait celui-ci, je conclus qu'il vous sera impossible de régner parfaitement tant que vous ferez profession extérieure d'une religion qui est en si grande aversion à la plupart des grands et petits de votre royaume, et que vous ne pourrez espérer de le mettre dans la splendeur, richesse et félicité publique dont je vous ai vu faire souvent le projet. Encore moins pourriez-vous vous persuader de jamais parvenir à l'exécution de vos hauts et magnifiques desseins pour l'établissement d'une république universelle, très-chrétienne, composée de tous les rois et potentats d'Europe, qui professent le nom de Christ; car, pour procurer un si grand bien, il vous faut nécessairement posséder tranquillement un grand, riche, opulent et populeux royaume, et être en condition de pouvoir faire de grandes et loyales associations étrangères. »

Et notre historien ajoute :

J'incline à croire qu'avant leurs entretiens Henri IV était bien près d'être de l'avis de Rosny; mais il y a loin d'un avis à une résolution. Malgré l'étendue et la liberté de son esprit, Henri était sincèrement perplexe. Il était de ceux qui, loin de s'attacher à un seul fait et de

s'enfermer dans un seul devoir, se rendent compte de la complication des faits au milieu desquels ils vivent, et de la variété des devoirs que la situation générale ou leur propre situation leur impose. Né dans la religion réformée et sur les marches du trône, il luttait pour défendre son droit politique en gardant sa foi religieuse; mais sa foi religieuse n'était pas le fruit d'une conviction bien réfléchie ni bien profonde; c'était une question d'origine et d'honneur plus qu'une affaire de conscience; et, d'autre part, la paix de la France, sa prospérité, peut-être son intégrité territoriale étaient attachées au triomphe du droit politique du Béarnais. Même pour ses frères en religion, son triomphe était un bienfait assuré, car c'était la fin de la persécution et un premier pas vers la liberté. Je ne saurais mesurer précisément quelle part l'ambition, l'intérêt personnel, l'égoïsme royal ont pu avoir dans l'abjuration religieuse de Henri IV; je ne prétends pas nier la présence de ces infirmités humaines; mais je demeure convaincu que la part du patriotisme a été la plus grande dans l'âme de Henri IV, et que le sentiment de ses devoirs envers la France, en proie à tous les maux de la guerre civile et de la guerre étrangère, a été le mobile déterminant de sa résolution. Elle lui coûta beaucoup. Aux gentilshommes et aux paysans huguenots qui avaient combattu avec lu, il disait : « Vous désirez la paix, je vous la donne à mes dépens ; je me suis fait anathème pour tous, à l'exemple de Moïse et de saint Paul. » Il recevait avec une tristesse affectueuse les ministres et les prédicateurs réformés qui venaient le voir : « Priez bien Dieu pour moi, leur disait-il, et aimez-moi toujours ; je vous aimerai toujours moi, et je ne permettrai jamais qu'il vous soit fait tort, ni violence aucune à votre religion. » Il avait déjà à cette époque l'édit de Nantes en pensée, et il le fit entrevoir à Rosny dans leur premier entretien. Les protestants les plus passionnés de son temps lui ont violemment reproché, et quelques-uns lui reprochent encore, d'avoir abandonné sa foi et payé d'ingratitude ses plus dévoués compagnons d'armes et frères en Christ. Il y a bien aussi quelque ingratitude à oublier qu'après avoir lutté quatre ans pour faire prévaloir en même temps sa foi religieuse et son droit politique, Henri IV, convaincu qu'il n'y pouvait réussir, mit fin aux guerres de religion et fonda pour quatre-vingt-sept ans la libre et légale pratique du culte réformé en France, en vertu de l'édit de Nantes.

Quand il eut une fois abjuré le protestantisme, Henri IV devint sincèrement un roi catholique, en même temps qu'un protecteur de la liberté religieuse de tous ses sujets. Sa conversion, dictée d'abord par la politique, finit par devenir réelle et raisonnée. Il y a sous ce rapport un témoignage décisif dans les mémoires de D'Aubigné. Celui-ci prétend, en effet, avoir dit au roi, lors de l'attentat de Châtel: « Votre lèvre seule a été percée parce que vous n'avez encore renié Dieu que des lèvres, mais si vous le reniez de cœur, c'est votre cœur qui sera percé. » D'Aubigné, resté huguenot passionné, écrivait cela sous Louis XIII. Il est évident qu'il considérait Henri

comme ayant renoncé de cœur au protestantisme quand il fut frappé par le couteau de Ravaillac.

Héritier du droit monarchique héréditaire suivant les lois et les traditions de la France, Henri IV poursuivit pendant tout son règne trois choses : rendre à sa couronne et à son pays en Europe le rang, le prestige qui doivent lui appartenir et que les guerres civiles avaient presque anéanti ; maintenir aux catholiques, qui formaient la grande majorité de ses sujets, la part principale dans le gouvernement du pays et en même temps assurer aux protestants l'entière franchise de leurs consciences et le libre exercice de leur culte ; enfin rétablir l'ordre et l'économie dans les finances et l'administration, en faisant cesser les concussions et les rapines, que dans ses lettres à Sully il désigne plaisamment sous le nom de *Madame Grivelée*. Les vrais grands hommes trouvent toujours qui les aide à l'accomplissement de leur œuvre; s'ils ne font pas leurs instruments, ils savent les découvrir. Henri IV eut le bonheur de rencontrer dans Sully, avec un attachement et un dévouement passionnés, un admirable esprit d'administration, une vigilance active, une grande entente des finances.

Mais ce fidèle ami était loin d'avoir les hautes vues, la sagacité et l'heureuse audace de son maître. Ainsi lorsque, le 17 janvier 1595, moins d'un an après être rentré à Paris, Henri déclara formellement la guerre à l'Espagne, il agissait contre l'avis de Sully, et en le faisant, il accomplissait un des plus grands actes de son règne. M. Guizot donne à cette déclaration de guerre l'importance qu'elle mérite et que n'avaient pas suffisamment appréciée tous les historiens.

Ce fut bien par ses propres sentiments et sa libre volonté qu'agit Henri IV dans cette importante décision ; il avait l'esprit politique plus grand, plus inventif et plus sagace que n'était l'esprit d'ordre administratif, le ferme bon sens et la sollicitude financière de Rosny. Déclarer spontanément la guerre à Philippe II après la capitulation de Paris et la conquête des trois quarts de la France, c'était proclamer que la Ligue était morte, qu'il n'y avait plus de guerre civile en France, et que son roi n'avait plus à se préoccuper que de la guerre étrangère.

La lutte, menée vivement, dura trois ans et trois mois ; la paix de Vervins y mit un terme, le 1er mai 1598. La France était redevenue la première puissance européenne. Un mois auparavant, Henri avait signé et publié à Paris l'édit de Nantes.

Mais l'écume que soulèvent les temps de révolutions et de guerres civiles est bien lente à calmer ; les passions haineuses, même ré-

duites à l'impuissance, grondent encore sourdement et révèlent leur existence par des tentatives criminelles. Henri IV, après avoir rendu à la France l'ordre et la paix, après être parvenu en quelques années au faîte de la gloire et de la prospérité, se voyait entouré de trahisons et de complots. Respecté des nations étrangères et entouré de l'amour de la masse du peuple, il était cependant constamment menacé dans l'ombre par les derniers partisans de cette alliance de la démagogie et du fanatisme religieux qui s'était formée dans la Ligue parisienne, et en même temps par l'ambition turbulente et sans scrupule des grands seigneurs, avec lesquels il avait dû traiter à prix d'argent et de dignités pour les désarmer. De 1596 à 1603, il y eut huit tentatives ou conspirations d'assassinat, formées contre le roi et déjouées. En 1602, Henri, après une longue indulgence et bien des efforts pour amener le coupable au repentir, se vit enfin obligé à punir de la peine capitale la trahison d'un de ses plus anciens compagnons d'armes, d'un des hommes auxquels il avait témoigné le plus d'affection, le maréchal de Biron, qui conspirait avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie pour se rendre indépendant en Bourgogne. Quand au bout de douze ans de paix, entièrement consacrés à réparer les forces et la richesse du royaume, le roi commença à préparer l'exécution des projets de politique étrangère qu'il appelait son *grand dessein* et qui auraient épargné à l'Europe les horreurs de la guerre de Trente ans, en réglant les affaires d'Allemagne d'après les principes de la liberté religieuse et sous l'influence prépondérante de la France, les intrigues de l'Espagne et de l'Autriche menacées vinrent fournir un nouvel aliment aux complots. Henri se sentait environné de périls jusqu'au milieu de sa cour, et les plus tristes pressentiments envahissaient son esprit jusque-là si ferme et d'un courage si joyeux. Ce n'était pourtant pas de ces conspirations aristocratiques que devait lui venir le coup fatal ; son meurtre, éclatant comme un coup de foudre au milieu des préparatifs de guerre et des intrigues hostiles, fut le produit de l'exaltation solitaire d'un fanatique obscur.

M. Guizot termine son troisième volume à la mort de Henri IV.

Le 14 mai 1610, au matin, avant de partir pour sa visite à l'Arsenal, le roi était allé entendre la messe aux Feuillants ; en en revenant il dit au duc de Guise et à Bassompierre, qui l'accompagnaient : « Vous ne me connaissez pas maintenant, vous autres ; mais je mourrai un de ces jours ; quand vous m'aurez perdu, vous saurez ce que je valais, et la différence qu'il y a de moi aux autres rois. — Mon Dieu, Sire, lui dit Bassompierre, ne cesserez-vous jamais de nous troubler en nous disant que vous mourrez bientôt ? Vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes et longues années ; vous n'êtes qu'à

la fleur de votre âge, en parfaite santé et force de corps, plein d'honneur plus qu'aucun mortel, dans le plus florissant royaume du monde, aimé et adoré de vos sujets, de belles maisons, de belles femmes, de beaux enfants qui deviendront grands. » Henri soupira en lui disant : « Mon ami, il faut quitter tout cela. » Ce sont les dernières paroles que je retrouve de lui dans les récits des contemporains ; quelques heures après il était frappé à mort dans son carrosse, ramené au Louvre, étendu sur son lit ; un de ses conseillers d'État, M. de Vic, assis sur le même lit, lui avait mis sa croix de l'ordre sur la bouche et lui faisait souvenir de Dieu. Milon, son premier médecin, était dans la ruelle pleurant ; ses chirurgiens voulaient le panser ; un soupir expira sur ses lèvres : « C'en est fait, dit le médecin, il est passé. » Guise et Bassompierre sortirent pour aviser à ce qui se passait au dehors ; ils rencontrèrent M. de Sully avec quelques quarante chevaux, lequel étant proche de nous, nous dit avec façon éplorée. « Messieurs, si le service que vous aviez voué au roi vous est empreint en l'âme autant qu'il le doit être à tous les bons Français, jurez tous présentement de garder au roi son fils et successeur la même fidélité que vous lui avez rendue, et que vous emploirez votre vie et votre sang pour venger sa mort. — Monsieur, lui dit Bassompierre, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres et n'avons besoin d'y être exhortés. » Sully lui tourna le visage, ajoute-t-il, et alla s'enfermer dans la Bastille, envoyant enlever tout le pain qu'il put trouver aux halles et chez les boulangers. Il dépêcha aussi en diligence vers M. de Rohan son gendre, pour lui faire tourner tête avec six mille Suisses dont il était colonel général, et marcher sur Paris. » Henri IV mort, c'était pour la France et pour la royauté que Sully s'alarmait et prenait ses sûretés.

Le quatrième volume contiendra l'histoire de Louis XIII et de Louis XIV.

Léon Arbaud.

RECENSEMENT

DE LA

POPULATION DE LA FRANCE

EN 1872

I

Quelques-uns des lecteurs du *Correspondant* auront peut-être conservé le souvenir d'une étude sur le recensement de 1866, publiée dans cette Revue en mars et avril 1867.

Après avoir fait connaître la moyenne de l'augmentation de la population française sous les divers régimes de la Restauration, de Louis-Philippe, de la République et du second Empire, moyenne toujours décroissante, je disais :

« En voyant la diminution du nombre des naissances, l'augmentation de celui des décès, l'accroissement de plus en plus faible de la population, accroissement qui, depuis quinze ans, se réduit presque à la moitié de celui de la Restauration, je me demande si tout bon Français ne doit pas être vivement inquiet, surtout lorsqu'on sait que la population de nos voisins et de nos rivaux s'accroît plus rapidement.

« Mais lorsqu'on examine comment se répartit sur le sol de la France et à quel mouvement obéit cette population qui ne s'accroît presque plus, l'inquiétude redouble.

« Jusqu'en 1851, tous les recensements annonçaient un accroissement de population dans tous les départements, à très-peu d'exceptions près. Ainsi en comparant les recensements de 1836 à 1851,

je ne trouve que huit départements dont le chiffre de population a un peu diminué ; en tout de 52,518 âmes.

« Mais le recensement de 1856 constate que plus de la moitié des départements de la France, 54 sur 86, avaient diminué ; quelques-uns, comme celui de la Haute-Saône, d'un chiffre effrayant.

« En 1861, 28 départements étaient encore en décroissance.

« En 1866, 31 sont en décroissance, et ce sont les départements anciens ; la Savoie et les Alpes-Maritimes ont un peu augmenté.

« De sorte que la France, depuis quinze ans, a de nombreux départements qui se dépeuplent comme si nous étions en pleine décadence.

« Où cette population va-t-elle ? Dans les villes et surtout dans les grandes villes.

« M. le ministre, dans son rapport, se félicite parce que ce mouvement d'émigration des habitants des campagnes a été moins fort que dans la période antérieure au recensement de 1861, les villes de 30,000 âmes et au-dessus n'ayant augmenté que de 311,912 âmes. N'est-ce pas déjà beaucoup trop ? Mais M. le ministre aurait bien dû faire figurer dans son tableau les 68,118 individus dont le département de la Seine, non compris Paris, s'est accru depuis le dernier recensement ; car, à bien prendre, toutes les communes du très-petit département de la Seine ne sont que des faubourgs de Paris. L'augmentation serait alors de 380,000 âmes.

« Remarquons, en outre, que le département de Seine-et-Oise qui entoure entièrement celui de la Seine a augmenté de 20,654 habitants.

« Ensuite les villes au-dessous de 30,000 âmes ont aussi augmenté. J'ai relevé la population des villes de 10 à 30,000 âmes dans les recensements de 1861 et 1866, elle a augmenté de 86,822 âmes dans les cinq dernières années.

« Ainsi nos villes s'accroissent et nos campagnes restent stationnaires ou se dépeuplent.

« Une grande enquête agricole vient d'être faite par le gouvernement sur tous les points de la France ; partout on s'est plaint à tous les enquêteurs de la rareté de la main-d'œuvre et de l'insuffisance des bras pour les travaux de l'agriculture.

« ... Quelle perturbation profonde s'est opérée dans les éléments divers de la population au préjudice de l'agriculture, et je puis ajouter au préjudice de la force et du bonheur de la France ! »

Voilà ce que j'écrivais il y a sept ans.

Le recensement de 1872 vient d'être publié. A-t-il dissipé les sujets d'inquiétude qu'avait fait naître celui de 1866 ? Hélas !

II

Dans le commencement du rapport présenté par le ministre de l'intérieur au président de la République, on dit que la France avait, d'après le recensement de 1866, une population de. . . 38,065,594
D'après celui de 1872. 36,102,921

Perte. 1,964,173

Mais les pays cédés à l'Allemagne victorieuse, l'Alsace-Lorraine, avaient, en 1866, une population de. . 1,597,238

De sorte que la perte pour les pays restés Français se réduit à. 366,935

Mais en donnant ensuite le tableau complet de la population, département par département, le résultat final est celui-ci :

En 1872	36,102,921
En 1866	36,472,031
Perte.	369,110

Évidemment ce dernier chiffre est le vrai, puisque le résultat annoncé dans le préambule du rapport n'a dû être que le total des chiffres détaillés dans le tableau.

Mais ce chiffre même de trois cent soixante-neuf mille existences en moins ne dit pas toute la vérité.

Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains qui n'ont pas voulu rester Prussiens ont abandonné leur pays natal pour se fixer en France, ils ont été compris dans le recensement de 1872 et ont atténué par conséquent le chiffre de la diminution de la population restée française.

Quel est leur nombre? D'après *la statistique de la France* contenant les *résultats généraux du recensement de* 1872 (page XXIV), il s'élève à 126,243.

Mais ce n'est pas tout. Dans le chiffre de 36,102,921 contenant le total de la population de la France, non-seulement les 126,243 Alsaciens-Lorrains y sont compris, mais, en outre, 740,668 étrangers ; de sorte qu'il n'y a que 35,362,253 Français.

En 1866, il n'y avait que 655,036 étrangers compris dans le recensement.

Il est vrai qu'au nombre de ces 740,668 étrangers figurent 64,808

Alsaciens-Lorrains qui sont venus en France sans opter pour la France ; de sorte que 190,985 Alsaciens-Lorrains sont compris dans le recensement de 1872.

Pour connaître le déficit réel de la population dans les 86 départements de la France actuelle, six ans après le recensement de 1866, il faut additionner au moins une partie du chiffre des Alsaciens-Lorrains qui sont venus s'y réfugier avec le chiffre des 369,000 du déficit ; car s'ils n'y étaient pas venus, ce déficit se serait accru d'autant.

Un document d'une exactitude rigoureuse vient confirmer le recensement.

Entre les deux recensements de 1866 et de 1872, voici le nombre des naissances et des décès dans les années 1867, 1868, 1869, 1870 et 1871, d'après les actes de l'état civil :

Décès.	5,073,397[1]
Naissances.	4,704,817
Excédant des décès.	368,580

Depuis que l'on fait des recensements réguliers, c'est-à-dire depuis le commencement de notre siècle, c'est la première fois qu'on constate un déficit ; tous les autres avaient une augmentation de population, et ce déficit est d'autant plus à remarquer que le recensement de 1872 a été fait non pas cinq ans après le dernier recensement, comme c'était l'usage, mais au bout de six ans, une année plus tard.

Sans doute, sous le dernier empire, deux années, 1854 et 1855, avaient eu, pour la première fois, un déficit de 69,318 âmes et de 37,274 par un excédant des décès sur les naissances, mais grâce aux accroissements des trois autres années de la quinquennalité, le recensement de 1856 avait donné, en définitive, un accroissement de 256,194 âmes.

Mais comment se fait-il que le dernier recensement, fait après six années, donne un déficit de quatre cent mille âmes au moins ?

Ce fait inouï, si grave, si inquiétant, a d'abord causé quelque émotion en France, mais il a été bien vite oublié, ou plutôt on voulut l'oublier.

[1]

	NAISSANCES	DÉCÈS
1867.	1,007,515	886,887
1868.	984,140	922,038
1869.	948,526	946,553
1870.	943,515	1,046,909
1871.	821,121	1,271,010

On fait des enquêtes sur toute espèce de choses, sur les faits et gestes de gouvernements éphémères, des personnages que les révolutions ont fait monter à la surface, on en fait sur les races d'animaux, sur les sucres, sur les conditions du travail, sur la maladie des vers à soie, sur le phylloxéra, il me semble qu'on devrait en faire sur cette question qui domine toutes les autres : la dépopulation de la France.

III

Comment cette population française, qui n'augmente plus, mais diminue, est-elle répartie? Les campagnes continuent-elles à se dépeupler au profit des villes ?

« La diminution, dit le ministre dans son rapport, se répartit bien dans une proportion inégale, sur presque toute la France. Quatorze départements, en effet, sont seuls en progrès. L'accroissement n'a même d'importance que dans l'Allier, la Loire, le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine et Seine-et-Oise. La population a décru dans tous les autres, ainsi qu'il résulte du tableau ci-dessous... »

Puis il ajoute :

« Quelques préfets signalent comme cause locale de la décroissance de la population l'émigration continue des ouvriers agricoles vers les villes et les centres industriels. Il est à remarquer, en effet, que les départements où le chiffre de la population s'est élevé sont des départements principalement adonnés à l'industrie.

« Pour mieux établir la portée de cette attraction des grands centres, j'ai fait établir un tableau comparatif de la population des villes de 30,000 âmes et au-dessus en 1866 et 1872. Ce tableau, que je reproduis ci-après, prouve que la diminution porte exclusivement sur la population des campagnes, puisque le total des habitants des grandes villes est accru de 136,496 pendant la dernière période sexennale. »

(En effet, ces villes qui avaient, en 1866, une population de 4,791,232, en avaient une de 4,927,728 en 1872, et il est à remarquer que Paris, malgré le siége, malgré la guerre de la Commune, a augmenté de 26,518 âmes.)

« Le même travail de rapprochement opéré sur la population de

362 villes chefs-lieux de département et d'arrondissement donne, en 1866, un total de. 7,501,558

Et en 1872, un total de. . . . . : . 7,641,141

La différence n'est donc, au profit de 1872, que de. 139,583

M. le ministre cherche a atténuer la gravité de ces faits.

« L'augmentation, dit-il, est en elle-même assez peu sensible, et on a peut-être exagéré l'importance du déplacement qui se produit au profit des villes et au détriment des campagnes. »

Je ne puis pas comprendre ces dernières paroles du ministre.

Et d'abord ce dernier accroissement des villes aux dépens des campagnes n'est qu'une aggravation de ce qui s'était produit déjà lors des recensements de 1856, de 1866, et qui avait donné lieu aux plaintes les plus vives et aux prévisions les plus tristes lors de la grande enquête agricole.

Ensuite l'augmentation de la population des villes au détriment des campagnes avait eu lieu sur une population totale de la France qui s'accroissait, non pas d'un chiffre considérable, mais d'un chiffre qui n'était pas insignifiant. Ainsi le recensement de 1866 donnait sur celui de 1861 une augmentation de 684,839 âmes.

Mais le recensement de 1872 donne, au lieu d'une augmentation, un déficit de 369,000 âmes, et cependant les villes augmentent de 276,000 âmes. Par conséquent la dépopulation des campagnes s'est accrue, entre 1866 et 1872, de 645,000 âmes; et même ne devrait-on pas faire figurer, au nombre des populations urbaines, la banlieue de Paris, le département de la Seine tout entier dont les communes ne sont, pour ainsi dire, que des faubourgs de Paris. Or, le département de la Seine s'est augmenté de 69,144 âmes, ce qui, en déduisant l'augmentation de Paris de 26,518 âmes, donnerait encore un chiffre urbain de 42,626. Les campagnes auraient donc perdu, entre 1866 et 1872, près de 700,000 âmes.

N'est-ce pas effrayant, et l'indice certain d'une maladie profonde?

Ensuite il est certain que la plupart des hommes et des femmes qui abandonnent la campagne pour se rendre dans les grandes usines et dans les villes sont, le plus souvent, dans la force de l'âge, et aggravent encore plus qu'on ne le croirait, d'après le chiffre des émigrations, la pénurie des bras nécessaires à l'agriculture.

IV

Mais, me dira-t-on, la diminution de la population de la France est la suite des effroyables malheurs de la guerre étrangère de 1870-71 et de la guerre civile de 1871 ; nous avons perdu, par la guerre et par ses suites, la misère et les maladies, ces centaines de mille hommes qui nous manquent au recensement de 1872 ; avec la paix la France réparera promptement ses pertes, la vitalité de la France n'est pas atteinte.

N'est-ce pas une erreur ?

Quelles ont été nos pertes dans cette malheureuse guerre ?

Si nos soldats étaient morts par le feu de l'ennemi, par le froid, les maladies, la misère, en aussi grand nombre qu'on voudrait le faire croire, nous verrions une différence énorme entre le nombre des hommes et celui des femmes dans le dernier recensement.

D'après celui de 1866, il y avait (en mettant de côté l'Alsace-Lorraine cédée) :

Du sexe féminin.	18,253,550
Du sexe masculin.	18,216,306
Excédant des femmes.	37,244

seulement.

D'après le recensement de 1872 :

Sexe féminin.	18,120,410
Sexe masculin.	17,982,511
Excédant des femmes.	137,899

C'est-à-dire qu'il s'était accru de 100,000 à peu près.

Voici un rapprochement de chiffres qui démontre encore ce fait, d'une manière plus claire :

Femmes. — En 1866.	18,253,550
» En 1872.	18,120,410
Le déficit est de.	133,140

femmes.

Hommes. — En 1866.	18,216,306
» En 1872.	17,982,511
Le déficit est de.	233,795

hommes.

Ces chiffres prouvent que, si les deux sexes ont diminué, l'excédant de déficit des hommes n'a été que de 100,000 environ.

Les deux recensements et la comparaison du nombre des hommes et des femmes prouvent donc que la dernière guerre ne nous a pas fait perdre plusieurs centaines de milliers de soldats, et ils n'expliquent donc nullement les 4 à 500,000 âmes que nous ne retrouvons plus en 1872, dans la population de la France actuelle, au moment où nous perdions l'Alsace-Lorraine. Ils l'expliquent d'autant moins que nous voyons l'Allemagne s'accroître dans les quatre années 1868-1871, et malgré la guerre.

D'après les recensements, elle avait, au 3 décembre 1867.	38,496,051 âmes
Au 1er décembre 1871 (déduction faite de l'Alsace-Lorraine).	39,511,108 »
Augmentation[1].	1,015,057 âmes

Mais on prétendra sans doute qu'il ne s'agit pas seulement de calculer le nombre de soldats qui ont pu mourir dans la guerre, que beaucoup d'hommes, de femmes, d'enfants ont dû mourir victimes des privations, de la misère, des obus et des balles lors des siéges, des batailles et des incendies allumés par l'ennemi, victimes aussi des maladies épidémiques que les armées allemandes et françaises propageaient autour d'elles.

Sans doute, bien des personnes ont succombé à ces fléaux de la guerre ou enfantés par la guerre; mais leur nombre ne peut pas être aussi considérable qu'on le croit, et en voici la preuve.

Quelle est la part des 369,000 âmes en déficit pour les départements envahis et pour les départements préservés de l'invasion?

30 départements, non compris l'Alsace-Lorraine cédée, ont été envahis, 56 ne l'ont pas été.

Dans ces 56, 44 ont perdu.	319,841 âmes[2]
12 ont gagné.	41,623 »
De sorte que le déficit a été de.	268,218 âmes

en définitive. (Page XVI de la *Statistique de la France.*)

[1] *Almanach de Gotha*, de 1874, p. 323.

DÉPARTEMENTS NON ENVAHIS.

	DIMINUTION.	AUGMENTATION.
Ain.	9,503	13,807
Allier.	»	»
A reporter.	9,503	13,807

Par conséquent, les 30 départements envahis ont perdu 100,892 âmes seulement.

De sorte que les départements préservés de l'invasion et de la guerre de la Commune ont perdu plus d'hommes que les départements soumis à ce double fléau.

C'est un fait qui paraît extraordinaire, mais il prouve que la guerre seule et ses suites ne sont pas la cause unique de cette diminution de la population.

Sans doute l'année de la guerre a eu un nombre affreux de décès.

Report	9,503	13,807
Alpes (Basses-)	9,832	»
Alpes (Hautes-)	4,629	»
Alpes-Maritimes	283	»
Ardèche	7,376	»
Ariége	4,162	»
Aude	6,235	»
Aveyron	»	2,110
Bouches-du-Rhône	»	2,641
Cantal	6,154	»
Charente	11,102	»
Charente-Inférieure	15,695	»
Cher	2,822	»
Corrèze	8,348	»
Corse	2,113	»
Côtes-du-Nord	18,778	»
Creuse	»	443
Dordogne	22,508	»
Drôme	5,059	»
Finistère	17,382	»
Gard	10,560	»
Garonne (Haute-)	15,866	»
Gers	11,124	»
Gironde	»	1,510
Hérault	»	874
Ille-et-Vilaine	3,756	»
Indre	1,017	»
Isère	7,318	»
Landes	»	250
Loire	»	11,380
Loire (Haute-)	4,924	»
Loire-Inférieure	»	3,028
Lot	8,245	»
Lot-et-Garonne	8,520	»
Lozère	»	2,599
Maine-et-Loire	14,084	»
Manche	29,261	»
Morbihan	7,125	»
Nièvre	3,350	»
A reporter	277,131	38,642

Ainsi, le nombre des décès a été, dans le second semestre de 1870 (la guerre n'a commencé qu'au mois de juillet), de. 545,666

Et dans le premier semestre de 1871, de. 764,013

Total pour les douze mois. 1,309,679

La moyenne des décès, pendant les six années 1861-1866, avait été de. 865,513

L'excédant de. 444,166

sur une année normale est sans doute effroyable; mais ce que nous venons de dire plus haut sur les départements non envahis, qui ont perdu plus de monde que les autres, doit nous faire comprendre qu'il y avait d'autres causes de mortalité que la guerre.

Et, en effet, dans le premier semestre de 1870, alors que la guerre n'était pas commencée, le chiffre des décès s'était déjà élevé à 501,246, c'est-à-dire à un chiffre anormal.

Dans les six années 1861-1866, le nombre total des décès s'est élevé à. 5,193,082
par conséquent, la moyenne était de. 865,513

Le chiffre des décès du premier semestre de 1870 était donc plus élevé de 69,000 que la moyenne. Mais les années antérieures avaient déjà donné une moyenne de décès considérable.

En 1867.	886,887
1868.	922,038
1869.	946,553
	2,755,478

Report.	277,131	38,642
Puy-de-Dôme.	5,758	»
Pyrénées (Basses-)	10,508	»
Pyrénées (Hautes-).	5,520	»
Pyrénées-Orientales.	»	979
Rhône.	7,519	»
Saône-et-Loire.	»	2,002
Savoie..	4,158	»
Savoie (Haute-).	689	»
Deux-Sèvres.	2,573	»
Tarn.	3,267	»
Tarn-et-Garonne..	7,533	»
Var.	8,584	»
Vaucluse.	4,126	»
Vendée.	2,447	»
Vienne..	3,065	»
Vienne (Haute-).	3,873	»
	319,841	41,623

Ce qui fait en moyenne 918,492 par an, c'est-à-dire 53,000 de plus que dans les six années précédentes normales.

Le surcroît, avant la guerre, était donc déjà pour les décès de 228,000.

Mais ce n'est pas le seul déficit. Le nombre des naissances dans ces six années 1861-1866, a été de 6,030,920, c'est-à-dire en moyenne par an, 1,005,153. Dans les cinq années suivantes :

En 1867.	1,007,515
1868.	984,140
1869.	948,526
1870.	943,515
1871.	821,121
Total.	4,604,817

Soit en moyenne	920,963
au lieu de.	1,005,153
Déficit annuel.	84,190

Et pour cinq ans.	420,000
ce qui, ajouté aux.	228,000
pour les décès font un déficit total de.	648,000

Si la vitalité des six années précédentes s'était maintenue, nous aurions donc dû avoir, même en déduisant les 444,000 d'excédant des décès sur les naissances, du 1er juillet 1870 au 1er juillet 1871 pendant la guerre, un accroissement de population de 204,000 âmes.

Tous ces faits prouvent que le déficit du dernier recensement n'a pas la guerre seule pour cause, mais qu'il est dû aussi à d'autres causes permanentes et en quelque sorte constitutionnelles.

On ne peut pas dire que la France se dépeuple par l'émigration.

Sauf les Basques qui depuis longtemps émigrent dans la Plata, nulle part, il n'y a en France, de courant d'émigration; un petit nombre de Français vont chercher fortune dans les pays étrangers et la preuve en est dans la comparaison des naissances et des décès qui concordent avec les recensements; l'excédant des naissances sur les décès avait coïncidé avec l'accroissement de tous les recensements antérieurs à peu de chose près, et l'excédant des décès sur les naissances concorde presque avec le triste résultat du recensement de 1872.

Dans nos colonies anciennes, la population blanche est stationnaire ou rétrograde, l'Algérie n'a que 130,000 Français.

D'ailleurs, sauf sur certains points, la France n'a pas de trop-plein, la population est insuffisante même dans bien des contrées, parce que, manquant de bras, d'intelligences, de capitaux, la terre mal cultivée y donne des produits insuffisants; c'est la France elle-même qui, sur plus d'un point, aurait besoin d'être colonisée.

V

« Ce n'est pas seulement, disais-je en 1867, en examinant le recensement de 1866, l'accroissement des villes aux dépens des campagnes qui ralentit l'accroissement annuel de la population française; d'autres causes encore concourent à ce résultat que je trouve déplorable et que plus d'une personne regarde, au contraire, comme très-heureux.

« Dans quatre des cinq départements de l'ancienne Normandie, on remarque un fait singulier et, au premier aspect, inexplicable. Dans le Calvados, l'Eure, la Manche et l'Orne, la population a diminué de 36,529 habitants depuis le recensement de 1861, à savoir :

Le Calvados, de.	6,083	habitants.
L'Eure, de.	4,194	—
La Manche, de.	17,522	—
L'Orne, de.	8,732	—

« Et ces départements, dans les quarante années précédentes, avaient déjà diminué d'une manière notable ; en comparant le recensement de 1836 à celui de 1861 :

Le Calvados avait perdu.	20,785	habitants.
L'Eure.	26,101	—
La Manche.	2,961	—
L'Orne.	20,338	—
Total. . . .	70,183	habitants. »

Voilà ce que j'écrivais en 1867. Le recensement de 1872 annonce-t-il une amélioration? Voici les chiffres :

Le Calvados a perdu de 1866 à 1872.			20,897	habitants.
L'Eure	—	—	16,593	—
La Manche	—	—	29,123	
L'Orne	—	—	16,368	—
		Total. . . .	82,981	habitants.

La Seine-Inférieure elle-même, le cinquième département de la Normandie qui, jusqu'en 1866, avait toujours eu un excédant a, en 1872, un déficit de 2,746 habitants.

C'est peu sans doute, mais significatif néanmoins, surtout lorsqu'on voit que la ville de Rouen a augmenté de 1,799 habitants.
et celle du Havre de. . . . . 11,925 —
Total. . . . . 13,724 habitants.

de sorte, qu'en définitive, les campagnes de ce département ont diminué de plus de 16,000 âmes.

Je répéterai ici ce que je disais en 1867 :

« Est-ce la stérilité du sol qui est cause de cette décroissance de l'ancienne race normande ? Est-ce la misère? Ces départements comprennent, au contraire, la partie la plus fertile peut-être du sol français, la mieux cultivée ; la population loin d'être misérable, vit presque tout entière dans une grande aisance. Il n'y a pas de pays plus admirablement situé ; la mer en baigne une partie considérable; des routes magnifiques, des chemins de fer le sillonnent partout, l'industrie et l'agriculture rivalisent et se prêtent un mutuel appui, l'esprit des affaires multiplie les produits et les échanges, et cependant la population y décroît sans cesse. Pourquoi ? »

Dira-t-on que la force physique et prolifique des Normands a diminué, que les mariages sont stériles et inféconds par débilité. S'il en était ainsi, quelle décadence! Mais heureusement il n'en est rien et nous voyons au nouveau monde cette même race normande donner l'exemple du plus grand accroissement de population par le seul excédant des naissances sur les décès. En 1763, les Canadiens français étaient au nombre de 63,000, la plupart étaient d'origine normande. En 1871, d'après le dernier recensement, le nombre total des franco-canadiens est de 1,802,000 âmes, sans compter ceux qui ont émigré, et ils sont nombreux, aux États-Unis (*Journal officiel* du 30 avril 1873).

Il n'y a pas d'exemple au monde d'un accroissement pareil.

Comment se fait-il que les Normands de France soient en décroissance, tandis que les Normands du Canada grandissent avec une telle rapidité ?

Pourquoi une telle différence ? Dira-t-on qu'elle n'a point de causes ?

Ces Normands de France prudents, calculateurs, veulent bien vivre, veulent paraître, veulent jouir, et cela dans toutes les classes; ils sont à la hauteur des sages et des politiques heureux du siècle : alors ils se marient tard ou pas du tout ; ils ont très-peu d'enfants

ou pas du tout, afin d'avoir moins d'embarras, moins d'efforts et d'argent à dépenser pour autrui ; ils vivent sur les richesses acquises par leurs pères, qu'ils se bornent à entretenir et à accroître un peu, s'ils le peuvent sans se donner trop de peine ; ils sont riches mais à la façon de certains héritiers qui, ayant enterré beaucoup de membres de leur famille et restant presque seuls, deviennent bien plus riches que leurs pères.

On parle dans maints discours de la prospérité de la Normandie et de ses progrès. Beaux progrès en vérité ! pour les chevaux et les bêtes à cornes peut-être, mais non pas assurément pour les hommes.

Et cependant cette race normande était, au moyen âge, et dans les deux siècles derniers, la plus active, la plus prolifique, la plus entreprenante de toutes nos races françaises, elle essaimait au loin au lieu de s'amoindrir. Quel changement ! N'est-ce pas l'effet, la conséquence de lois et d'institutions fausses et délétères ?

Mais ce n'est pas l'avis des Français. Bien des gens, au contraire, et des plus haut placés dans la hiérarchie des mandarins lettrés de la France, trouvent que les Normands sont admirables de sagesse et de bon sens, en procréant très-peu d'enfants, et en sachant si bien arranger leur vie confortablement.

Je me rappelle avoir vu, il y a déjà bien longtemps, un tableau fait par M. Moreau de Jonnès, alors chef de la statistique au ministère, pour faire connaître l'accroissement de la population dans tous les États de l'Europe ; par l'excédant des naissances sur les décès, la France était juste au dernier rang. Mais M. Moreau de Jonnès voyait là un signe infaillible de la supériorité des Français, qui avaient la sagesse de donner la vie à peu d'enfants, et de ne pas s'exposer à la difficulté et à la gêne d'en nourrir et d'en élever un plus grand nombre.

Eh bien, la France marche évidemment dans la voie de la sagesse tant admirée par M. Moreau de Jonnès et par tant d'autres. Chaque année, le rapport des naissances à la population constate le décroissement de la fécondité de la population française, ce qui place, à ce point de vue, notre pays au-desous de toutes les nations européennes sans distinction.

Voici ce que nous lisons dans l'*Annuaire de l'économie politique*, 1871-1872, page 11 : « Le dix-huitième volume de la statistique de France, qui traite du mouvement de la population pendant la période de 1861 à 1865, contient, entre autres faits importants, un travail méthodique très-bien fait sur la situation de la France, comparée aux autres États étrangers. Nous en extrayons quelques rapports très-simples qui nous permettront de reconnaître ce qu'il y a de généralement et de purement spécial dans les résultats que nous avons mis

en lumière dans notre article précédent, et de montrer, en outre, quelle est, au point de vue des conditions de la vie humaine, la situation de la France dans la famille (faut-il dire la famille?) des États européens.

1° *Accroissement de la population.*

« Il ne s'agit ici que de l'accroissement annuel qui résulte de l'excédant des naissances sur les décès. Voici comment ce rapport varie suivant les pays que nous avons observés :

	Accroissement annuel par 100 habitants.	Période de doublement.
Russie.	1,39	50 ans.
Suède.	1,33	52
Norwége.	1,32	53
Écosse.	1,31	53
Angleterre.	1,26	55
Prusse.	1,25	55
Hongrie.	1,09	64
Saxe.	1,05	66
Pay-Bas	1,05	66
Danemark.	1,05	66
Belgique.	0,88	79
Wurtemberg.	0,84	83
Italie	0,83	84
Bavière.	0,70	99
Espagne.	0,67	104
Autriche.	0,63	110
France.	0,38	183

« ..... Nous avons déjà établi que, pour la France, cette situation est due à la faible fécondité de sa population... »

2° *Naissances.*

« Fécondité de la population (natalité).

NAISSANCES PAR CENT HABITANTS.

Russie.	5,07
Hongrie.	4,15
Saxe.	4,01
Pays-Bas.	3,56
Angleterre.	3,54
Écosse.	3,54

Wurtemberg	3,94
Autriche	3,87
Espagne	3,84
Prusse	3,44
Italie	3,84
Bavière	3,65
Suède	3,30
Belgique	3,21
Norwége	3,17
Danemark	3,11
France	2,66

« Ainsi, sur les dix-sept États qu'on vient d'énumérer, la France est le pays où, à égalité de population, il naît le moins d'enfants...

ENFANTS LÉGITIMES PAR MARIAGE.

Russie	4,72
Espagne	4,52
Écosse	4,50
Irlande	4,48
Italie	4,34
Hongrie	4,31
Norwége	4,25
Suède	4,23
Wurtemberg	4,22
Prusse	4,14
Pays-Bas	4,07
Autriche	4,01
Belgique	3,96
Angleterre	3,92
Saxe	3,86
Danemark	3,77
Bavière	3,40
France	3,08

« Ainsi, c'est en France qu'il y a le moins d'enfants par mariage, bien que ce pays soit un de ceux qui comptent le plus de mariages entre garçons et filles. »

Voilà les faits lamentables que l'on constatait avant 1865 : la France, sous tous ces rapports, qui font la vie, la force des nations, est au-dessous de tous les États de l'Europe!

Et depuis cette époque, combien la situation s'est aggravée! La France, au-dessous de tous avant 1865, est maintenant beaucoup au-dessous d'elle-même!

VI

Voici l'accroissement, dans ces derniers temps, de la population des grandes puissances de l'Europe, et par le seul excédant des naissances sur les décès.

RUSSIE.

L'empire russe avait à la fin de 1863 une population totale de	77,008,448
A la fin de 1867, et pour la Finlande et la lieutenance du Caucase, à la fin de 1871	79,395,157
Augmentation.	2,386,709

(Non compris l'Asie centrale et les pays nouvellement conquis, qui sont portés pour 2,740,583 âmes) [1], ce qui fait plus de 500,000 âmes d'accroissement par an).

ITALIE.

L'Italie avait, depuis le recensement du 31 décembre 1861.	25,003,635
D'après le recensement du 31 décembre 1871 . . .	26,801,155
Augmentation	1,797,510

Ce qui fait à peu près un accroissement annuel de 179,000 âmes[2].

ANGLETERRE.

Le Royaume-Uni avait, d'après le recensement du 8 avril 1861.	29,321,288
D'après celui de 1871.	31,857,338
Augmentation	2,536,050

Augmentation annuelle : 253,000 âmes[3].

AUTRICHE.

D'après le recensement de 1857, pour les provinces actuelles, l'empire d'Autriche avait une population de.	32,530,002
Le recensement du 31 décembre 1869 a donné. . .	35,904,435
Augmentation	3,374,433

Accroissement moyen annuel : 278,000 âmes[4].

[1] *Almanach de Gotha*, de 1869, p. 920; de 1873, p. 746; et de 1874, p. 765.
[2] *Almanach de Gotha*, 1869, p. 686 et 865 ; 1873, p. 655; et 1874, p. 678.
[3] *Almanach de Gotha*, 1869, p. 638 ; et 1874, p. 629.
[4] *Almanach de Gotha*, 1874, p. 497.

J'ai constaté plus haut que les pays qui constituent l'empire d'Allemagne avaient pendant quatre années, malgré la guerre, augmenté d'un million d'hommes, soit un accroissement moyen de 250,000 par an.

Et ces augmentations considérables de population ont lieu, non pas par des immigrations, mais uniquement par l'excédant des naissances sur les décès, et malgré des émigrations considérables pour deux de ces puissances, l'Allemagne et l'Angleterre.

Bien des Français voudraient se persuader que l'Allemagne se dépeuple par les émigrations. On vient de voir qu'il n'en est rien. Je suis convaincu, au contraire, que les émigrations maintiennent la fécondité de la race et l'accroissement régulier de la population dans la mère patrie. Les familles ne craignent pas d'être nombreuses, parce qu'elles savent qu'une partie de leurs membres, s'ils sont trop à l'étroit sur le sol natal, trouveront sous d'autres cieux des moyens d'existence, l'aisance et même la fortune.

VI

Pour se consoler de cet état stationnaire et rétrograde de la population française, en présence de l'accroissement des populations des autres États de l'Europe, et par conséquent de l'affaiblissement continuel de la puissance relative de la France, beaucoup de Français croient que nous avons au moins cet avantage sur les autres nations, que la vie moyenne a augmenté en France plus que dans le reste de l'Europe.

M. Thiers, adoptant cette idée, soutenait, dans un de ses grands discours à l'Assemblée nationale sur l'organisation militaire, qu'à égalité de population, la France avait plus d'hommes dans la force de l'âge, de vingt à trente ans, capables de faire des soldats.

M. Thiers a raisonné sur une erreur.

Voici en effet la preuve que cet accroissement de la vie moyenne n'est qu'une pure illusion.

Dans tous les pays du monde, la mortalité est très-grande pour l'enfance et la première jeunesse. En France, sur 100 enfants qui naissent, 29 meurent dans les cinq premières années, et à 20 ans il n'en reste plus que 62; 38 sont morts. Par conséquent, plus il y a de naissances, plus il y a de décès.

Pour calculer la vie moyenne, on a divisé la population par les naissances, par les décès, en prenant la moitié de chaque quo-

tient. Comme les naissances sont peu nombreuses en France, le quotient, qui est censé représenter la vie moyenne, a dû s'accroître.

Le calcul basé sur l'âge moyen des décédés induit aussi en erreur; car dans les pays où le nombre des naissances est très-considérable, la moyenne paraîtra faible, à cause des nombreux décès d'enfants : la moyenne beaucoup plus élevée de la France, par exemple, ne sera due qu'à une seule cause, le petit nombre des naissances, de sorte que notre prétendue supériorité n'est qu'une infériorité réelle.

Je suppose que pendant une période de cinq ans, par exemple, l'esprit de prévoyance, tant vanté, des pères de famille français, s'étende encore plus; qu'il n'y ait en France que la moitié des naissances, déjà si peu nombreuses, vous auriez alors pendant cette période beaucoup moins de décès, puisque dans les cinq premières années de leur naissance il meurt 29 enfants sur 100. Si, pour connaître la vie moyenne, vous divisez la population par les naissances et les décès de cette période, ou si vous calculez l'âge moyen des décédés, vous arriverez alors à une augmentation très-considérable de la vie moyenne. En réalité, aura-t-elle augmenté? Pas le moins du monde. Les chants de triomphe sur l'accroissement de la vie moyenne devraient être des chants de deuil : si la mort frappe un moins grand nombre chaque année, c'est uniquement parce qu'un petit nombre vient à la vie. L'accroissement prétendu de la vie n'indique donc nullement que nous vivons plus longtemps que nos pères, elle est le signe que la vitalité diminue, et avec elle la force et la grandeur de notre pays.

M. Thiers prétend, après beaucoup d'autres, que la France, tout en ayant peu de naissances, et par conséquent peu d'enfants, a plus d'hommes dans la force de l'âge, proportion gardée avec le chiffre de sa population, que les autres grands pays de l'Europe. C'est là une erreur profonde.

Les hommes dans la force de l'âge ne peuvent être nombreux que quand les enfants ont été nombreux, et la France a moins de conscrits parce qu'elle a moins de naissances. Leur nombre ne suit pas même l'accroissement si faible de la population, en voici la preuve irrécusable tirée des comptes rendus du recrutement.

Dans les huit années qui suivirent la fin de nos grandes guerres de 1816 à 1823 inclusivement, le nombre des jeunes gens appelés au tirage fut de 2,104,729, de sorte que la force numérique de chaque classe fut en moyenne de 288,091.

La France avait, au milieu de cette période, une population de 30,073,000 âmes.

Quel a été le nombre des conscrits dans les huit années dernières?

Les cinq années 1865-1869 ont donné. . . . . . . 1,569,164 conscrits.

Mais il faut, pour pouvoir comparer, avec la première période, déduire les conscrits de la Savoie et du comté de Nice annexés à la France, à peu près 5,800 annuellement, et pour 5 ans. 29,000

Restent. 1,540,064

Les trois classes de 1870, 1871 et 1872 donnent 915,162 (Alsace-Lorraine déduite).

Mais pour comparer avec la première période, il faut ôter de ces 915,162, pour la Savoie et Nice, 17,400; restent. 897,762

Puis il faut ajouter environ 14,000 conscrits par année que fournissait l'Alsace-Lorraine, soit. 42,000

En tout. . . . . . . 939,762, ci 939,762

Total. 2,479,826

De sorte que ce chiffre, divisé par huit années, donne une moyenne de trois cent dix mille conscrits en nombre rond, c'est-à-dire vingt-deux mille de plus seulement que dans la première période de 1816 à 1823.

Dans le milieu de ces huit années, c'est-à-dire en 1869, la population moyenne de la France était, non compris la Savoie et le comté de Nice, de trente-sept millions et demi, soit sept millions et demi de plus que dans la première période.

Si le nombre des jeunes conscrits s'était accru dans la même proportion, il aurait dû y avoir dans la seconde période 372 mille conscrits; comme il n'y en a que 310 mille, le déficit est de 62 mille.

La population a augmenté d'un quart en sus, le nombre des conscrits, c'est-à-dire des hommes dans la force de l'âge, capables de défendre la France, n'a augmenté que d'un treizième. Quel rapprochement!

VIII

Quelles que soient les causes de l'état stationnaire on rétrograde de la population française, ce qui est effrayant pour la sécurité et la

grandeur de notre pays, c'est que les autres grands États de l'Europe ne sont nullement atteints, comme nous venons de le voir, de cette maladie de langueur qui nous mine.

Je crois devoir reproduire ici deux pages de l'étude que j'avais faite en 1867 sur le recensement de 1866. Après avoir comparé la France avec les autres grands États en 1790, avant les grandes guerres de la Révolution, et terminé cette comparaison par ces mots : « La France était donc sans conteste, non pas seulement par le courage, le génie de ses habitants, mais par leur nombre, le plus puissant des États de l'Europe, » je disais :

« Nous voici maintenant en 1867, soixante-quinze ans nous séparent de ces grandes guerres. Que sommes-nous devenus, que sont devenus les autres États de la chrétienté ?

« Le territoire de la France est resté à peu près ce qu'il était en 1789. Nous avons perdu quelques places de notre frontière du Nord et nous avons gagné le comtat Venaissin, Nice, la Savoie et le comté de Montbelliard ; la valeur de deux départements moyens. Nous avons conquis l'Algérie qui, jusqu'à présent, diminue plutôt nos forces qu'elle ne les augmente, et où nous donnons le spectacle de notre versatilité et de notre impuissance à coloniser. Nous avons perdu l'île Bourbon et notre magnifique colonie de Saint-Domingue.

« Le territoire européen de l'Angleterre est resté le même, elle a gardé seulement Héligoland et l'île de Malte, mais elle a agrandi ses immenses colonies de l'Amérique du Nord, gardé le cap de Bonne-Espérance et ses vastes territoires, fondé d'immenses colonies dans le continent de l'Australie et les îles de la Nouvelle-Zélande. Je ne parle pas de son colossal empire des Indes, qui peut augmenter sa richesse, mais non sa force, et lui échappera peut-être un jour.

« La Russie s'est agrandie des dépouilles de la Pologne. Dans le partage de 1793 et de 1815, elle a pris la part du lion et un territoire aussi grand que la France entière. Elle s'est emparée ensuite de la Finlande, de la Bessarabie, du Caucase et des provinces situées au sud ; elle s'étend tous les jours en Asie.

« Les États-Unis de l'Amérique du Nord grandissent comme le géant de la fable, s'étendant sur un territoire grand comme seize fois la France.

« L'Italie n'est plus divisée en plusieurs petites souverainetés, mais forme un grand État unitaire.

« L'Allemagne, autrefois fractionnée et sans force contre la France, se réunit sous le sceptre de cette maison de Hohenzollern, si ambitieuse, si tenace et si guerrière.

« Que l'on reporte ses regards sur les hommes et non pas seulement sur les territoires, c'est encore bien autre chose.

« La population de l'Angleterre s'est élevée de 14 millions à 30, sans compter ces millions de colons qui fondent dans le nord de l'Amérique, au cap de Bonne-Espérance, en Australie de nouvelles nations anglaises ; elles rivaliseront un jour de puissance et de gloire avec la mère patrie.

« La population des États-Unis, qui double en vingt ans, a décuplé depuis 1790 ; elle dépasse aujourd'hui 35 millions ; avant la fin du siècle elle sera probablement de 70 millions, et nous pouvons juger, par les messages insolents de son gouvernement à l'occasion des affaires du Mexique, quels dangers peut nous faire courir ce grand pays dont autrefois nous espérions un puissant appui.

« Les Allemands des divers États qui, en 1790, étaient à peine 27 à 28 millions, dépassent aujourd'hui 44 millions. La Prusse en particulier qui, en 1817, n'avait que dix millions et demi d'habitants, c'est-à-dire à peu près le tiers de la population de la France, s'est accrue en quarante-sept ans de huit millions et demi par le seul excédant des naissances sur les décès, tandis que la France n'a augmenté que de sept millions et demi dans le même espace de temps, c'est-à-dire trois fois moins rapidement.

« La Russie compte aujourd'hui dans son immense empire 80 millions d'hommes. Le vrai peuple russe, en mettant de côté tous les peuples conquis, s'élève aujourd'hui à plus de 50 millions, et cette population, qui domine toutes les autres races, s'accroît de 550 à 600 mille âmes par an, par le seul excédant des naissances sur les décès.

« Dans tous les États de la chrétienté, la population s'accroît plus vite qu'en France ; de plus en plus notre pays reste en arrière, et sans qu'il paraisse s'en douter ou s'en inquiéter, sa force relative diminue ; si les choses continuent à marcher ainsi, la France, qui était la première des nations de la chrétienté, sera bientôt réléguée au cinquième rang. La France sera-t-elle encore la France ?

« Ce n'est pas assez de l'affaiblissement sinistre de sa vitalité, la France qui, depuis des siècles, protégeait les petits États et luttait contre l'agrandissement des puissantes monarchies de l'Europe, abandonne cette politique de tous nos grands hommes d'État, elle contribue elle-même par ses armes ou par sa neutralité et son approbation, à former ou à développer sur nos frontières de grands États, réunissant les peuples ayant des affinités de race ; elle déclare que l'agglomération, la concentration de ces peuples est un bien, une nécessité, et que le spectacle des efforts tentés par les nations voisines pour assembler leurs membres épars depuis tant de siècles, ne saurait l'inquiéter.

« C'est une politique sublime d'abnégation !

« Avec ce système des grandes nations agglomérées, la France pourra peut-être gagner la Belgique, une partie de la Suisse, mais en perdant l'Alsace et la Lorraine allemande, le comté de Nice et la Corse.

« Avec ce système, l'Autriche qui ne peut nous faire aucun mal puisqu'elle ne nous touche sur aucun point, et pourrait nous être très-utile, l'Autriche qui n'est qu'un composé de nationalités diverses, sera nécessairement dissoute.

« La France aura sur ses frontières le royaume d'Italie dont la marine sera plus puissante que la sienne et dominera la Méditerranée; puis l'empire d'Allemage qui absorbera les provinces allemandes de l'Autriche, le Danemark et la Hollande, peuplés d'hommes d'origine teutonique, nous reprendra l'Alsace et la Lorraine allemande, s'emparera des deux tiers de la Suisse et comptera plus de 54 millions d'hommes dont le nombre augmentera avec rapidité.

« La Russie absorbera les peuples slaves de la Turquie et de l'Autriche et comptera avant la fin du siècle 100 millions d'hommes qui seront doublés au siècle suivant.

« *L'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes*[1]. Si ce mot est vrai, quand les races anglaises, germaniques et russes, s'accroissant sans cesse, pourront en mettre un nombre beaucoup plus grand que nous, que deviendra l'influence de la France ? »

Sept ans se sont passés depuis ces paroles que je puis dire prophétiques; l'affaissement, le déclin de la France sont devenus manifestes.

IX

Tous les faits que nous venons de constater dans cette étude sont de tristes symptômes (et ils ne sont pas les seuls), d'un mal profond qui mine notre société française.

Pour relever la France, presque tous les Français ne pensent qu'à des moyens purement politiques et à des formes de gouvernement.

Les uns veulent lui rendre la monarchie traditionnelle et héréditaire;

Les autres s'efforcent de rétablir l'empire;

Les républicains prétendent qu'avec la république, maintenue et

[1] Mot de Napoléon III.

développée, la France serait animée d'une vie plus puissante que jamais, les royalistes et les impérialistes affirment qu'avec la république la France est, au contraire, perdue à jamais.

Au milieu de cette confusion des langues, les Français de ces divers partis qui, se neutralisant, n'arrivent à rien qu'à l'impuissance, sont cependant presque tous d'accord pour conserver cet ensemble de lois, d'institutions, de pratiques administratives et politiques, de fonctionnarisme nomade, de monopole, de réglementation, de déclassement systématique, d'instruction et d'éducation d'État qui énerve les Français et en fait des administrés inertes ou révolutionnaires au lieu de citoyens vigilants et sensés, et la preuve c'est que, quels que soient les gouvernements et les chambres, le budget qui résume et fait fonctionner tout cet ensemble reste le même ou plutôt s'accroît.

A chaque révolution, un souverain chasse un souverain, un certain nombre de personnes chassent des fonctionnaires pour se mettre à leur place, on parle, on crie beaucoup, on imprime à outrance, on s'injurie avec acharnement, on se bat de temps en temps, mais au fond le système entier reste debout.

Un gouvernement quel qu'il soit, n'est point par lui-même le bien, c'est un moyen plus ou moins bon de faire le bien, et d'établir l'ordre, la sécurité, la vie et la grandeur dans une nation. Certes, je ne veux pas dire que la forme et la nature du gouvernement soient indifférentes, mais croire qu'un gouvernement est tout et peut tout pour nous sauver, n'est-ce pas une illusion?

Aux grands maux les grands remèdes. Mais il s'agit de savoir si notre nation profondément malade peut supporter ces remèdes et si elle a encore assez de force pour rejeter au dehors le mal qui attaque les organes de sa vie.

Un très-petit nombre de Français connaît le mal et ses causes, un plus petit nombre encore connaît les remèdes. Quant à la multitude lettrée ou non lettrée, dont les idées, les mœurs, ont été faussées, perverties par des institutions et des lois mauvaises, des révolutions incessantes, des sophismes et des non-sens passés à l'état d'axiomes, aveuglée par sa vanité, ses passions et son ignorance, non-seulement elle repousse les remèdes, mais elle nie la maladie; elle regarde comme un bien, comme un progrès, les causes mêmes de cette maladie mortelle. Non-seulement elle ne veut pas suivre les réformateurs, ou si elle les suit un moment elle s'en repent bien vite, mais elle ne les comprend pas, mais elle les regarde comme des rêveurs, des utopistes, des insensés presque aussi dangereux que les radicaux qui voudraient bouleverser l'ordre social fondé sur la propriété particulière et le christianisme.

Le fer et le feu guérissent certaines maladies. Il semblait que les guerres effroyables de 1870 et de 1871, nos désastres inouïs, notre guerre civile impie, auraient dû ouvrir les yeux, changer les idées, purifier et élever les âmes, faire d'un peuple frivole une nation sérieuse, mais non, rien n'est changé dans les têtes et dans les cœurs, dans les lois et dans les mœurs, la régénération est une chimère et. . . . .

Mais un homme pratique m'interrompt brusquement comme s'il était à la Chambre et me dit avec vivacité : « Allons donc, cher collègue, tout cela est fort ennuyeux et n'est pas sérieux, vous voulez continuer votre triste rôle de Cassandre et vous calomniez notre belle France en prétendant qu'elle s'en va d'une maladie de langueur entrecoupée de convulsions.

« La France est bien vivante, elle donne chaque jour des preuves de sa vitalité et de sa force.

« Elle a fait des emprunts qui ont étonné le monde, payé cinq milliards aux Prussiens et avec facilité, payé cinq autres milliards pour la guerre ou pour ses suites, et, chose merveilleuse, le billet de la Banque de France, malgré le cours forcé, est au pair et est même plus recherché que l'argent. Est-ce la Prusse qui aurait pu en faire autant? je vous le demande.

« La Banque de France, ce grand réservoir des capitaux, ce moteur universel de l'industrie et du commerce français, ce soutien de l'État, a fait plus d'affaires, plus de bénéfices que jamais pendant et depuis la guerre, tandis que, malgré nos milliards, l'Allemagne a subi une grande crise financière.

«Nous aurons bientôt, après des expériences, des canons meilleurs que ceux des Prussiens, puisque, depuis trois ans, nos admirables et très-savants officiers d'artillerie portent leurs méditations sur le perfectionnement des canons ; les Prussiens n'ont point d'anciens élèves de l'École polytechnique que l'Europe nous envie, et se sont trop pressés de refaire leur artillerie pour qu'elle soit aussi bonne que celle que nous aurons si bien étudiée.

« Nous allons envelopper Paris d'une seconde ceinture de places fortes qui, cette fois, rendra Paris parfaitement imprenable, et vous devez comprendre qu'avec Paris imprenable, la France ne pourra plus être vaincue, et nous irons un jour à Berlin dicter des lois aux Prussiens qui sont assez négligents et imprudents pour ne pas entourer leur capitale de murs et de forts détachés.

« Paris, qui a failli être brûlé par les barbares pendant la guerre et la Commune, admire aujourd'hui un luxe merveilleux, des fêtes plus

splendides, plus magnifiques que celles de M. Haussmann et de l'empereur, jamais on n'a vu un carême plus joyeux et plus dansant; n'est-ce pas une preuve que nous sommes les dignes émules des Français chevaleresques d'autrefois dont la gaieté ne se démentait jamais et qui bravaient la mort en riant; notre nation n'a pas dégénéré, elle ne connaît ni la peur, ni le découragement, et a conservé, au milieu de nos malheurs, sa gaieté, son élégance et sa force d'âme. Combien nous sommes supérieurs aux Prussiens qui, après Iéna, portaient au trésor public les bijoux de leurs femmes et les remplaçaient par des bijoux de fer, restaient tristes, sombres, et presque féroces dans leur haine implacable.

« Et lorsque bientôt l'Opéra, ce monument qui coûtera cinquante millions, notre grand Opéra, le plus grand du monde, sera terminé, la France y donnera les représentations les plus merveilleuses des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art; elles feront l'admiration, l'étonnement du monde entier, c'est alors que les Prussiens seront bien forcés de s'avouer vaincus.

« Vous voyez donc que la France se régénère et se relève, qu'elle est toujours la grande nation. »

RAUDOT,
Député de l'Yonne.

MÉLANGES

GUERRE DE LA PRUSSE CONTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Par M. Timothée Francœur[1]

A la suite et comme conséquence de ses victoires sur l'Autriche et la France, le roi de Prusse a tourné toute sa puissance contre les catholiques de ses États, qui forment presque la moitié de ses sujets, et il les traite avec cette haine des sectaires philosophes qui, par respect pour eux seuls, ne versent pas le sang, mais se montrent implacables contre tous ceux qui ne leur sacrifient pas les droits de la conscience. C'est un retour brutal aux persécutions de Rome païenne : mêmes passions, mêmes prétextes, mêmes victimes ! Les libéraux applaudissent, les naïfs s'étonnent : on les avait tant habitués à considérer notre siècle comme une époque de progrès et de lumières ! Les catholiques de tous les pays s'affligent sans s'étonner, nous dirons même sans s'effrayer, convaincus comme ils l'étaient depuis longtemps que, dans l'effervescence actuelle de toutes les passions, ils auraient à défendre seuls la liberté des âmes et la dignité humaine contre les prétentions de la force matérielle et de l'orgueil des rois. Mais les uns et les autres, en proie à l'émotion, se rendent-ils bien compte du mobile et de la portée vraie de la persécution? Non, on ne voit que les faits actuels, et d'ailleurs le persécuteur excelle à couvrir de spécieux prétextes le caractère odieux de ses mesures tyranniques. Mettre en évidence, comme le fera l'histoire, les motifs qui guident l'empereur Guillaume et le prince de Bismark, la nature et l'étendue du programme prussien, c'est donc rendre un service signalé à nos contemporains. Tel est le but qu'a voulu atteindre M. Francœur, et, selon nous, il y a réussi. Pour faire de suite la part de la critique, nous dirons que l'auteur cède un peu trop, dans le choix des mots, à son indignation. Dans ses jugements sur la poli-

[1] 1 vol. grand in-18, chez Douniol, rue de Tournon, 29.

tique prussienne, l'appréciation nous paraît toujours juste, mais l'expression manque parfois de ce calme dont Silvio Pellico nous donne, dans ses *Prisons*, un modèle si achevé. Non-seulement M. Francœur parle en témoin outré de la barbarie prussienne, mais encore on sent, même avant qu'il le dise, qu'il en a été la victime.

La Prusse, on le sait, a toujours eu le talent d'exploiter, au profit de sa politique, les fautes, les faiblesses et les complaisances des autres États; elle a même eu des alliés parmi les catholiques. Lorsque M. Francœur se place à ce point de vue, il nous paraît réserver trop de sévérité pour la France et pas assez pour l'Autriche. Il nous dira peut-être qu'il écrit spécialement pour notre pays. Soit; mais son livre étant le résumé le plus complet que nous ayons de la politique religieuse de la Prusse, nous aurions désiré qu'il nous montrât la part de responsabilité qui revient à l'Autriche, par exemple, dans l'érection de la Prusse en royaume. L'Autriche ne fut-elle pas, en cette circonstance, au moins aussi imprévoyante et plus coupable que la France ?

L'énoncé des chapitres VIII et IX nous présente la France comme « alliée de la Prusse contre l'Église, sous Napoléon Ier et sous la Restauration. » Ces mots ne nous paraissent pas exprimer la vérité. Heureusement M. Francœur nous montre lui-même, dans les développements de ces deux chapitres, qu'alors, comme de nos jours, c'étaient nos révolutionnaires, et non la France, qui étaient les complices des Hohenzollern.

Au cours de son travail l'auteur fait passer sous nos yeux des témoignages aussi variés qu'irrécusables à l'appui de ses propres appréciations. Ce sont des documents diplomatiques dont un grand nombre étaient peu connus, des citations empruntées à MM. Thiers, Louis Blanc, Véron et autres écrivains connus pour leurs attaches révolutionnaires. Ses démonstrations en sont d'autant plus fortes.

La thèse générale de M. Francœur peut se réduire aux propositions suivantes qu'il prouve jusqu'à l'évidence :

La persécution qui sévit en Allemagne n'est pas un événement issu des circonstances actuelles; elle est la conséquence logique, inévitable d'une politique incarnée dans les Hohenzollern à l'origine même de leur monarchie.

Cette politique est la résurrection, sous un faible vernis de christianisme, du Dieu-État étouffé autrefois dans le sang des martyrs et toujours inconciliable avec la doctrine catholique touchant la liberté des âmes et la distinction des pouvoirs.

Tant qu'elle fut faible, elle dut user de ruse et se ménager des appuis; elle en trouva jusqu'au sein des nations catholiques : Pologne, France et Autriche.

Maintenant elle a battu ses protectrices, mais rien n'est fait tant que le

catholicisme est encore debout, lui criant : « *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu;* les âmes ne vous appartiennent pas. »

M. Francœur, prenant les choses à leur point de départ, nous montre les Brandebourg apostasiant le catholicisme pour se faire chefs d'État et de religion. Leur principe favori fut celui de Luther : *Cujus regio, illius religio*, qu'on traduit maintenant ainsi par euphémisme : *Unité du pouvoir souverain dans l'État*, à la condition, bien entendu, que le dépositaire de ce pouvoir soit le chef des Hohenzollern. Comment des princes si faibles jusqu'au dix-huitième siècle purent-ils faire triompher en Allemagne, ce pays où l'esprit catholique est toujours resté vivant dans une notable partie des populations, le principe barbare de l'unité du pouvoir dans l'État ? En faisant bon marché de leur conscience et de la foi jurée, en profitant, avec la ruse du serpent, des divisions de leurs voisins pour vendre leur concours ou leur neutralité aux plus forts, en se tournant tantôt du côté de l'empire allemand contre la France, tantôt du côté de la France contre l'empire, les affaiblissant l'un par l'autre. Ici notre auteur juge un peu sévèrement la politique des derniers Valois, de Richelieu et de Mazarin. Au surplus tels furent les succès de l'astuce prussienne, qu'à la paix de Westphalie ils purent faire accepter le *cujus regio, illius religio* comme base du droit public allemand.

Un peu plus tard, les Hohenzollern parvinrent encore à se faire octroyer la couronne royale et à figurer dans le concert européen, et dès ce jour ils prennent ouvertement la direction du protestantisme allemand contre le catholicisme. Leur arme principale est l'esprit révolutionnaire. Pour lui donner un corps et le diriger dans tous les pays, ils organisent la franc-maçonnerie. Ce fut l'œuvre personnelle de Frédéric II. Ce prince eut pour principal complice, en France, Voltaire, chef des encyclopédistes, qui aurait livré la France pour un sourire de son royal ami. Les rapports de ces deux hommes nous sont retracés avec sagacité par M. Francœur.

Sous la République de 92, sous le Consulat et l'Empire, la Prusse se tira toujours d'affaire, en se plaçant à propos, selon sa vieille habitude, du côté du plus fort. En 1814, après avoir trahi tout le monde, elle seule s'était fortifiée.

Sous la Restauration, elle organise chez elle l'unité religieuse pour mieux assurer l'unité politique de l'Allemagne contre les États catholiques. En même temps elle favorise chez nous l'esprit d'impiété en soudoyant la presse dite libérale, et nos révolutionnaires continuent, à son profit, le jeu de Voltaire.

Sous le gouvernement de Juillet, nos hommes d'État se font ses complices, et alors commence la guerre contre le pouvoir temporel que la Prusse sait être la garantie essentielle du pouvoir spirituel du Pape.

Le second Empire devait réaliser le programme prussien. Napoléon III se concerte à ce sujet avec MM. Cavour et de Bismark. On sait ce qui arriva.

Cependant arrive le concile du Vatican où allait se poser la question de l'infaillibilité pontificale, destinée à sauvegarder l'autorité spirituelle du Pape, quel que fût le sort de son pouvoir temporel. M. de Bismark et Napoléon III, quoique divisés sur les questions politiques, où le dernier avait été indignement joué par le premier, s'unissent encore néanmoins pour combattre le *Syllabus*, empêcher la tenue du concile, ou tout au moins faire ajourner la définition de l'infaillibilité. Vains efforts ! Alors ces deux hommes se brouillent, et M. de Bismark, qui avait préparé la guerre sous main, trouve moyen de forcer son innocent adversaire à la déclarer.

Le jour même de la prise de Sedan, le roi de Prusse télégraphie à Victor-Emmanuel de s'emparer de Rome, et lui-même ne rentre dans ses États, après la guerre, que pour y ouvrir la persécution contre les catholiques allemands.

L'Autriche et la France étaient les deux soutiens du catholicisme. Maintenant qu'elles sont vaincues, la foi catholique seule fait obstacle au fameux principe prussien *Cujus regio, illius religio*. On veut l'étouffer.

Voilà le cadre d'idées développé par M. Francœur. Son livre est plein d'érudition; nous voudrions le voir dans toutes les mains. Puisque une presse vénale s'applique dans toute l'Europe à faire prévaloir le droit de la force, il est bien à désirer qu'un ouvrage qui revendique énergiquement la force du droit ne manque pas de lecteurs.

X...

RECUEIL D'ANCIENS TEXTES BAS-LATINS

PROVENÇAUX ET FRANÇAIS

Accompagnés de deux Glossaires, et publiés par Paul Meyer. — 1re partie : *bas-latin, provençal*. — Paris, librairie Franck. 1 vol. in-8.

L'école romantique qui, au commencement de ce siècle, brisa violemment d'une main sacrilége le vieux moule classique, ne pouvait connaître à fond ce moyen âge si méprisé, si oublié qu'elle voulait remettre en honneur; mais l'imagination suppléa à la science et en prépara l'avénement. On se fit, on se créa, en pleine liberté, un moyen âge tantôt terrible et grandiose, tantôt maniéré et précieux. Ces créations arbitraires eurent indirectement d'heureux résultats; elles imprimèrent à la curiosité une direction nouvelle. Quelques chercheurs voulurent apprendre la langue de nos pères, lire ce que nos aïeux avaient lu ou entendu de la bouche des trouvères, essayer de sentir ce qu'ils avaient senti.

Ce mouvement historique s'est affirmé, régularisé : c'est aujourd'hui un grand courant qui s'alimente aux sources les plus diverses. Une discipline sévère préside à ces travaux, en guide et, par là-même, en féconde l'inspiration.

Nos méthodes s'épurent : la recherche désintéressée s'ouvre sa voie en dépit des obstacles. L'histoire pénètre les couches les plus profondes et les plus intimes du développement des sociétés ; les études littéraires s'enrichissent chaque jour de quelque conquête nouvelle ; la linguistique enfin arrive à formuler les règles qui ont présidé à la formation de notre langue. Nous annoncions récemment ici-même plusieurs ouvrages didactiques d'une grande importance pour l'histoire de la langue, en première ligne, la traduction de la grammaire de Diez (dont le second fascicule vient de paraître à la librairie Franck). Voici une œuvre qui prend tout naturellement sa place à côté de l'ouvrage de Diez, et qui tend, d'une autre manière, à faciliter les mêmes études et à en élever le niveau. C'est un recueil de textes comprenant à la fois le latin de la décadence, le français du Nord et le français du Midi ou provençal. Ces textes édités avec le plus grand soin et disposés dans l'ordre chronologique permettent de suivre les phases diverses de la langue depuis le bas-latin du neuvième siècle jusqu'à la Renaissance ; mais l'intérêt de ce recueil n'est pas purement philologique. M. Meyer dont l'érudition est aussi sûre qu'étendue, a su grouper des documents très-variés, textes littéraires et juridiques, chartes, inscriptions, récits historiques, de telle sorte que l'aspect du livre se renouvelle presque à chaque page et que l'étude de cet ouvrage équivaut à une excursion archéologique dans les régions les plus diverses.

Jusqu'à ce moment, nous étions condamnés à emprunter à l'Allemagne les recueils du docteur Bartsch, les seuls recueils scientifiques de textes français réunis en vue de l'étude de la langue. L'ouvrage de M. Paul Meyer remplacera désormais ceux de M. Bartsch qui ont rendu d'incontestables services, mais qui doivent aujourd'hui céder la place au nouveau venu. C'est le sort ordinaire des œuvres scientifiques : elles vieillissent à mesure que la science progresse. Les universités étrangères (Bonn, Vienne, Berlin, Christiania, Lund, etc.) où on cultive avec zèle la philologie française feront, sans nul doute, un excellent accueil au livre de M. Paul Meyer, l'un des maîtres de la science philologique. Cette publication est assurée dans notre pays du plus légitime succès.

Paul Viollet.

LA SCULPTURE AU SALON DE 1873

Par Henry Jouin. — E. Plon et comp., éditeurs, rue Garancière.

« Les modernes goûtent peu la sculpture; je dirai plus, ils ne l'aiment pas, » a dit M. Beulé, le savant et spirituel critique qu'une mort subite et prématurée vient de nous enlever. Constatant après lui cette disposition fâcheuse, M. Jouin, dans le livre dont le titre précède, s'applique à la combattre et le fait avec talent. L'aversion des modernes à l'endroit de la sculpture est, dit-il, un fait de circonstance que ne peut justifier aucun principe. Étudiant l'art du sculpteur à la lumière d'une critique essentiellement spiritualiste, l'auteur, dans une longue et savante introduction, ne craint pas d'avancer que la sculpture est l'art à la fois le plus élevé et le plus populaire. On ne lira pas sans profit, croyons-nous, les pages vigoureuses qu'il a écrites sur le rôle de la statuaire monumentale à notre époque. Cette partie de son ouvrage est un excellent plaidoyer.

Ce livre est le premier volume d'une série d'études que M. Jouin se propose de publier, sur les œuvres de sculpture, au lendemain de chaque exposition. On ne peut s'empêcher d'approuver un écrivain sérieux et convaincu qui ne craint pas de se renfermer dans un champ aujourd'hui dédaigné, afin d'y défendre un art dans lequel il a foi. Moins d'éloignement de la part du public et de la critique eût fait sans doute, dans ces dernières années, notre école de sculpture plus vaillante et plus éprise d'idéal. Si M. Jouin réussit, comme nous l'espérons, à ramener le public de ses préventions ou de son indifférence à l'endroit de la sculpture, il aura rendu un grand service à l'art qui, dans cette branche au moins, accuse aujourd'hui beaucoup de vie.

QUINZAINE POLITIQUE

9 avril 1874.

Les dernières séances de l'Assemblée ont été laborieuses. Elle a prorogé les pouvoirs des conseils municipaux : c'était un acte de bon sens. Contraindre, en effet, la nation à élire deux fois ses conseils municipaux en quelques mois et sous l'empire de règlements différents l'un de l'autre, on ne l'aurait pu sans agiter inutilement l'opinion publique, sans fatiguer ce fragile et dangereux instrument du suffrage universel, sans faire un méprisant abus des votes et des lois. L'Assemblée a permis au ministre de la guerre d'opérer dans ses bureaux une réorganisation de son état-major, qui rendra plus faciles et plus prompts tous les services par lesquels une armée se prépare ou se tient prête à l'événement ; elle a aussi adopté le plan des nouvelles fortifications qu'après nos désastres la défense de Paris nécessite : c'est un double acte de prévoyance qu'elle a eu raison de ne pas retarder. Elle a admis à titre définitif dans les rangs de notre armée deux de ces princes d'Orléans que le « triste privilége de l'exil » et, plus tard, le mauvais vouloir de nos dictateurs républicains et militaires, à l'heure des suprêmes périls de la France, avaient empêchés d'y entrer du seul droit de l'égalité et du patriotisme : c'est un acte d'équité nationale. Elle a levé le séquestre posé sur les immeubles du domaine privé de Napoléon III : c'est un acte de justice. Enfin, au milieu de ces affaires et de ces questions, elle a refusé à M. Dahirel d'indiquer d'urgence la date du 1er juin pour un débat solennel où serait définitivement choisie la république ou la monarchie : l'Assemblée, en écartant cette demande inattendue, s'est montrée sagace et prudente. Puis, elle s'est séparée : la voici maintenant dispersée, jusqu'au 12 mai, sur la surface de ce pays agité où tremble depuis trois ans la fortune de la France. Elle s'est ajournée après avoir voté, dans cette première session, la loi du septen-

nat, celle des maires et celle des finances, en même temps qu'elle élaborait la loi électorale : œuvres imparfaites et inachevées, ébauchées seulement ou incomplètes; car la loi du 20 novembre, en instituant le septennat, n'a encore garanti que sa durée ; la loi des maires est transitoire ; la loi des finances n'a pu combler tout le déficit, puisqu'il restera au budget de 1874 un vide de 20 millions; la loi électorale n'est encore qu'un projet, et le rapport en est à peine déposé. Il n'y aura donc, après le 12 mai, ni temps à perdre, ni délais à employer, ni volontés à laisser languir, ni désaccords à perpétuer, si l'on veut que l'année législative soit aussi utile au pays et aussi honorable à l'Assemblée que l'exigent les nécessités de la France.

L'Assemblée a beaucoup fait pour réparer nos calamités, durant ces trois terribles années, les plus extraordinaires peut-être de notre histoire. Elle a trouvé la France dans l'anarchie et l'invasion, couverte de débris seulement, dépourvue d'argent et presque dépeuplée de soldats, sans gouvernement et sans constitution, désespérant d'elle-même, et comme ruinée dans sa gloire aussi bien que dans sa prospérité, aux yeux de toute l'Europe. L'Assemblée a accompli une grande partie de la tâche que lui avait confiée notre patrie en détresse : elle nous a restitué la paix, l'ordre, le travail, la vie. Sa besogne a été immense, son industrie souvent admirable, son honnêteté égale à son devoir. Un jour, on ne lui disputera pas cet éloge. On ne peut contester néanmoins que, dans ces derniers mois, sa souveraineté parlementaire ait paru se garder mal de certains de ses inconvénients. Il y a eu dans son œuvre des lenteurs, des atermoiements, des inutilités, des variations, que les ennemis de la liberté ont complaisamment prétextés pour décrier le régime parlementaire. La plupart de ces critiques, assurément, étaient exagérées : ceux-là s'y complaisaient surtout, qui sont pour toutes les Assemblées des ennemis naturels, parce qu'ils ont pris pour idéal politique l'autocratie d'un César ou la tyrannie populaire. Nous conviendrons que l'Assemblée a parfois commis l'abus qu'on appelle « le parlementarisme; » mais nous affirmons que cet abus, une règle intelligente suffirait aisément à le corriger. Que l'Assemblée, l'unique puissance qui soit constituée aujourd'hui, ait une souveraineté trop prépondérante, on ne peut le nier : c'est le tort fatal de notre situation; et l'Assemblée — la majorité, du moins — ne prétend pas faire de cette omnipotence l'attribut de toutes celles qui lui succéderont : rien ne l'incite à créer pour l'avenir une Convention, comme il convient au système de M. Grévy ou au goût de M. Gambetta. Mais qu'elle laisse à ses membres un trop grand pouvoir individuel dans ses délibérations, ce reproche est légitime : chaque dé-

puté jouit, en effet, d'un droit d'initiative qui nous paraît trop libre dans une Assemblée à la fois si nombreuse et si absolument maîtresse de nos destinées; de là une multiplicité d'amendements qui embarrassent et surchargent les débats; de là, dans les propositions, une soudaineté, une licence et même une étrangeté qui troublent l'esprit public ou qui diminuent l'autorité de l'Assemblée. Le pays s'étonne que tant de rêveries ridicules puissent occuper le temps de ses législateurs; il s'étonne que tel ou tel député puisse, de son propre et seul mouvement, entraîner dans un grand péril l'Assemblée, le gouvernement ou la nation. Parmi bien d'autres réformes, celle-là est urgente aussi. Il sera bon que l'Assemblée modifie son règlement, pour soumettre à des conditions plus sévères le droit d'initiative qui appartient à chaque député : elle pourrait, par exemple, imposer des garanties plus rigoureuses ou de nombre, ou de temps, ou d'examen préalable, de telle sorte qu'un projet de loi ou un amendement ne se produisît à la tribune que, pour ainsi dire, déjà précédé de recommandations et entouré de suffrages.

Qui n'a été surpris de la motion de M. Dahirel? Dans le vote, les partis ne se reconnaissaient plus eux-mêmes, et se mêlaient étrangement. Toutes les volontés se trouvaient déconcertées, toutes les prévisions devenaient incertaines. Dans cette confusion, tout a été possible un moment : il aurait pu advenir que, le soir, il ne subsistât plus ni majorité ni gouvernement. Voilà l'avantage qu'a failli obtenir l'intrépide imprudence de M. Dahirel! Il pouvait faire, à lui seul, et sans le savoir, un 24 mai au profit de la gauche. M. Dahirel, en effet, s'est présenté tout à coup devant l'Assemblée pour mettre en doute le septennat, mettre en danger le ministère, mettre en échec la cause même de la monarchie. Le septennat! Il ne daigne même pas, dans le dilemme où, pour le 1er juin, il attire et resserre le choix de l'Assemblée, il ne daigne même pas l'offrir ou plutôt le laisser à sa libre préférence : on dirait que la loi du 20 novembre n'a jamais été inscrite au livre de la France, ou que cette loi ne mérite aucun respect. M. Dahirel l'abroge : il supprime le mot de septennat, ce nom d'une nécessité que rien ni personne n'a encore supprimée. Le ministère! M. Dahirel l'a livré au hasard d'un vote où, pour le sauver, il a fallu, dans la division des suffrages, une sorte d'impossibilité, le désaccord de M. Gambetta et de M. Ledru-Rollin : or, ce ministère, on dirait que M. Dahirel est sûr de lui en substituer un qui soit plus fort et plus conservateur. La monarchie enfin! M. Dahirel ne paraît pas soupçonner qu'en la commettant dans un tel débat, à une heure fixée, et quelle que soit la défaveur des circonstances, quel que soit l'état de l'opinion publique, quelle que

soit l'entente des partis, il l'expose à une humiliation, il risque d'en affaiblir la majestueuse idée dans la défaite d'une trop faible minorité; il prépare et hâte même la victoire de ses adversaires.

Nous disons que cette victoire de la république, M. Dahirel l'aurait secondée, en précipitant la monarchie dans une lutte où elle n'entrerait ni avec toutes les forces, ni avec toutes les armes et toutes les alliances nécessaires à sa fortune, comme le fit la France en 1870. Ces sûretés indispensables, M. Dahirel les a-t-il prises? Sans elles, l'événement serait, en effet, deux fois contraire à l'intérêt de la monarchie. Car qu'arriverait-il, si, par un vote et par une loi, l'Assemblée repoussait la monarchie, dans ce débat du 1er juin auquel M. Dahirel provoque tous les partis? Ou bien la république définitive serait proclamée ; ou bien, l'Assemblée refusant cet honneur aux vœux de M. Challemel-Lacour, il faudrait subir de nouveau la nécessité du septennat, du septennat d'autant plus républicain que la monarchie aurait paru plus impuissante dans cette tentative; ou bien encore, peut-être la nation, lasse de ces vains efforts, blessée par ces déchirements, dégoûtée de ces stériles souffrances, forcerait-elle l'Assemblée à se dissoudre. En vérité, M. Dahirel jette bien légèrement ses espérances et les nôtres à l'inconnu ! De quel calcul sa foi s'est-elle donc aidée? En conviant l'Assemblée, pour le 1er juin, à ce combat de nos fureurs politiques, à ce tournoi de toutes les théories, a-t-il au moins compté d'avance ses amis et ses partisans? Avant de prouver du haut des principes et au nom de l'histoire la réelle supériorité de la monarchie, a-t-il préparé son règne dans la pratique des choses et des hommes? Aura-t-il résolu au 1er juin cette question de la possibilité que les conservateurs n'ont pu résoudre, l'automne dernier? Si M. Dahirel n'a pas pris ces précautions, s'il ne s'est pas muni de cette certitude, il mène à une aventure funeste la monarchie, l'Assemblée et peut-être la société. Les plus bienveillants ont le droit de lui parler avec la virile et sage franchise de M. de Kerdrel. Ils ont le droit de lui reprocher non-seulement d'avoir fait une proposition inopportune, mais d'avoir éveillé, à pareille heure, une querelle qui trouble la concorde des conservateurs et le trop précaire repos de la nation. Et puis n'est-il pas plus que hardi de contester avec un tel dédain un gouvernement dont l'autorité sauvegarde l'ordre par des soins si pénibles et des services si dévoués? Supposez acceptée la demande d'urgence que faisait M. Dahirel : le septennat perdait son nom, parmi ceux de république et de monarchie, les seuls que, sur l'invitation de M. Dahirel, la loi dût autoriser au 1er juin; on mesurait sa fin; et quel respect, pendant cet interrègne de l'Assemblée, aurait-il encore pu réclamer des partis ?

Non, quoi qu'on en dise, le tumulte, les défis, les assauts de l'impatience irritée, la fougue présomptueuse, la violence, ne sont pas les moyens efficaces dont la monarchie aurait besoin, pour reconquérir la France. Une royauté, comme celle qui redemande à notre patrie son âme, ne veut recourir, grâces lui en soient rendues! ni aux meurtres impies de la guerre civile ni aux attentats odieux d'un coup d'État, pour reprendre ce sceptre glorieux de quatorze siècles qu'il lui faudrait étendre sur une terre tout ensanglantée, semée de ruines et qui porte un peuple, hélas! si souffrant. Elle ne souhaite pas non plus, pour s'imposer à notre honte ou à notre agonie, pour régner sur notre désespoir, on ne sait quelle torture et quel déshonneur de la France, comme en rêvent des imaginations coupables pour le châtiment desquelles Dante tracerait un nouveau cercle dans son Enfer: ces souhaits déréglés et maudits n'ont jamais été pour aucune puissance humaine des auspices favorables; et d'ailleurs, quelle certitude pourrait s'élever sur ce fond de calamités et d'ignominies où quelques-uns supposent cruellement que la France doive être plongée par la main de Dieu, pour en être retirée par la royauté? Il reste donc à la monarchie l'unique ressource de la persuasion politique, cette force qui règne aujourd'hui dans tous les conseils de la nation et qui se manifeste souverainement par les divers actes de sa puissance élective. Il faut à la monarchie cette persuasion, pour ranger derrière elle, dans l'Assemblée et dans le pays, une majorité qui la reconnaisse, qui l'appelle et qui la salue comme la loi supérieure de la France. Le consentement d'une majorité, voilà, nous le répétons, la seule voie qui s'offre maintenant à la monarchie pour son avénement. Eh bien, cette majorité qu'il faut persuader, on ne la saurait convaincre par des menaces bruyantes et des clameurs hostiles comme celles que le maréchal de Mac Mahon vient d'entendre retentir autour de son septennat. Qu'on s'en souvienne bien: il y a en France cinq ou six millions d'hommes d'ordre et d'esprits modérés sans l'aide desquels rien ne se pourra fonder; l'empire est à qui méritera leurs suffrages. C'est leur lente et timide bonne volonté, qui soulevée enfin par toutes leurs émotions de citoyens et de patriotes, a fait l'Assemblée en 1871; c'est leur bonne volonté qui seule pourra faire la monarchie. Mais, en vérité, croit-on qu'on se la concilie jamais, en la violentant, en lui donnant le spectacle de la bravade et de la fureur, en lui inspirant des craintes, en lui refusant le repos, en la fatiguant d'une activité qui brouille tout et n'accomplit rien? Croit-on qu'on la gagne à soi par des surprises et des témérités, surtout en ces jours pénibles d'inquiétude et de doute où chacun pèse avidement, dans le malaise de la société, la responsabilité respective des partis?

Non, ce n'est pas une politique capable de résultats que cette impétueuse hardiesse qui se passe de préparatifs, qui méprise l'assistance du temps, qui dédaigne le concours des circonstances et qui n'a point égard aux dispositions des esprits. Parmi les aphorismes que M. Thiers s'est plu à débiter et dont beaucoup n'étaient que de fausses maximes inventées pour servir à son pouvoir, il y a un avis, banal en apparence, juste et profond en réalité, qu'il a donné aux ambitions de tous nos partis, dans le pacte de Bordeaux : c'est la prédiction que la France demanderait « au plus sage » son gouvernement. Or, cette sagesse veut une autre politique que celle de M. Dahirel et de ses treize amis. Nous savons bien qu'en France, se taire, observer, attendre et se fortifier patiemment, sont des vertus auxquelles les partis ne se résignent guère. Nous sommes volontiers, en politique, des preux comme ceux de la Table-Ronde, qui trouvaient plus beau de se faire battre que de ne pas se battre ; et les prudents sont mal venus, dans notre pays, à recommander à ces vaillants la moindre temporisation, même quand il s'agit de sauver comme aujourd'hui les restes d'une grande nation malheureuse, les débris d'une grande société à demi ruinée. Nous ne nous étonnons donc pas beaucoup que cette sagesse, méprisée par quelques-uns sous le nom d'habileté, indigne le courage de M. Dahirel et de son parti. Mais quoi ! pensent-ils que leur bravoure puisse pour la monarchie plus que le mérite modeste de cette sagesse qui leur paraît si vulgaire? Pensent-ils que la foule les suive ou même qu'elle les approuve de loin? Ils se tromperaient. Le travail chôme en ce moment. La confiance du lendemain manque. On est las de tant d'incertitude ; on est affamé de tranquillité. On s'irrite des vaines disputes. On a peur de crises nouvelles. Il y a donc, dans la souffrance de tous ces intérêts anxieux, de nombreuses colères prêtes à s'élever contre ceux qui auront troublé ce peu de sécurité. Or, il faut le constater : une partie de la nation, à raison ou à tort, croit que la monarchie est présentement impossible, et elle considère l'essai de M. Dahirel comme une entreprise propre à détruire le septennat, sans l'être à relever la monarchie. Quels jugements sévères, quelles plaintes et quels blâmes M. Dahirel aurait dès lors attirés sur le parti monarchique comme sur lui-même? Et quel détriment ne subirait pas le parti conservateur tout entier, si la nation, jugeant nos adversaires plus sages que nous au prix d'une si regrettable imprudence, avait le droit de nous reprocher une impuissance remuante, rendue féconde seulement pour le mal du pays.

Le septennat n'a encore duré que quatre mois. Et quand, pour le rendre capable de durer sept ans selon la promesse de la loi, et de gouverner la France au gré de ses pressants besoins, on propose à

l'Assemblée de l'organiser constitutionnellement, ce sont des conservateurs qui le refusent! On semble craindre que ce court règne de sept ans n'ajourne à l'éternité la monarchie; on oublie ainsi que pour les longs espaces où va de chaîne en chaîne à travers le temps la succession indéfinie de la royauté, sept années ne sont que comme des journées ; on oublie que dans la vie d'un peuple, surtout dans celle d'une nation occupée à de telles œuvres de réparation, sept ans sont une très-brève durée. On ne veut pas comprendre que le septennat, comme l'indiquent d'ailleurs par son nom même les bornes qui le limitent, n'est que la période déterminée d'un provisoire que la liberté de la France peut changer au bout de sept ans. On lui a attribué cette durée; et on voudrait la lui reprendre, en lui imposant, dans les conditions du pouvoir, celle d'une sorte de suspension permanente qui pourrait l'abréger d'heure en heure. On lui a confié la protection de notre chancelante société; et on voudrait qu'il en eût la force, sans pouvoir exiger le respect, sans être lui-même sûr de son caractère, maître de ses moyens et libre d'exister un jour de plus que celui qui s'écoule. On lui demande de contenir fortement les convoitises des radicaux, et en même temps on crie d'une extrémité de la France à l'autre qu'on est décidé d'en finir avec lui, dût-on tomber sous le joug de la république sociale. C'est par l'Assemblée qu'il a été institué, et c'est de l'Assemblée, c'est du sein même de cette majorité qui deux fois, le 24 mai et le 20 novembre, en appela au dévouement du maréchal de Mac Mahon, que le doute et la contestation viennent assaillir le septennat : M. Cazenove de Pradines, à la tribune, réserve des cas où le maréchal devrait de lui-même déposer son autorité; M. de Franclieu désire que l'Assemblée proclame son droit d'abroger la loi du 20 novembre, en usant de la souveraineté qui lui a permis d'abroger celle des conseils municipaux; M. d'Aboville, dans une lettre trop peu respectueuse, accuse le maréchal de « prendre le septennat au sérieux » ; M. Dahirel voudrait ne plus laisser au septennat que deux mois d'existence. Toutes ces restrictions, ces défiances ou ces menaces mettent le septennat dans une sorte d'impossibilité de gouverner. Et pourquoi? Depuis presque un an que la majorité a remis cette incertaine puissance au maréchal de Mac Mahon et au duc de Broglie pour la défense de l'ordre social, ont-ils manqué à leur mandat, ont-ils trahi l'intérêt de la société, ont-ils méconnu le légitime pouvoir de l'Assemblée? Il faut pourtant savoir ce qu'on veut et ce qu'on peut. Si la monarchie est possible, qu'on le montre à la France. Si elle ne l'est pas, qu'on ne rende pas le septennat impossible.

Chose étrange et douloureuse! c'est devant les nécessités les plus poignantes de la patrie, c'est devant les signes les plus alarmants de

nos périls politiques, que ces dissensions divisent le parti conservateur. Le jour même où M. Dahirel demande ces orageux débats dans lesquels on ne sait quel vent peut emporter aux abîmes le gouvernement de la France et sa fortune, l'Assemblée dessinait autour de Paris cette gigantesque enceinte, élargie pour laisser de plus libres espaces au feu et à la mort, où elle sait que l'Allemagne peut, presque d'un élan, amener des Vosges ses nombreuses et redoutables armées: quel avertissement pour nous d'être les ouvriers dociles et tendrement unis de la France, que cette impérieuse exigence qui nous force à dresser bien vite autour de Paris ces vastes et lointaines murailles, quand notre frontière est encore toute démantelée! Comme toutes ces dépenses nous rappellent notre misère nationale! D'autre part, cette demande de M. Dahirel se faisait l'avant-veille du jour où les candidats du parti conservateur succombaient également dans la Gironde et dans la Haute-Marne. Que M. Dahirel interroge le vice-amiral Larrieu et M. de Lespérut : ils lui diront combien leur ont nui, à la dernière heure, tous ces manifestes d'un royalisme irréfléchi, tous ces cris de guerre poussés contre le septennat, tous ces démentis infligés aux déclarations du gouvernement. M. de Lespérut et le vice-amiral Larrieu avaient annoncé qu'ils soutiendraient le septennat. Mais le septennat est-il donc un gouvernement établi? Peut-il l'être et le sera-t-il? Les populations en doutaient d'autant plus qu'elles le voyaient contesté et menacé par des conservateurs; elles en doutaient encore, parce que le septennat, laissé par le gouvernement lui-même dans le vague et l'équivoque, n'avait pas su s'imposer à leur foi par des affirmations précises, des décisions promptes et des actes énergiques. Cette anarchie des volontés, qui ruine toutes les forces du parti conservateur dans l'Assemblée et dans le pays, à qui profite-t-elle? Ce n'est plus seulement aux radicaux de la démagogie, mais à ceux du césarisme. République ou empire! s'écrient-ils ensemble. Et leurs candidats dans la Gironde ne laissent pas même au nôtre l'honneur d'une comparaison. Or, si M. Dahirel et les Treize persévèrent dans leur politique, ces radicaux impérialistes et ces radicaux républicains occuperont de plus en plus les mêmes rangs dans nos élections. Il y aura dans la Nièvre comme dans la Gironde un bonapartiste auprès d'un radical : M. Rouher veut faire partout, près du suffrage universel, des tentatives napoléoniennes pour montrer aux destins de la France son prétendant : ce sont ses échauffourées de Boulogne et de Strasbourg; la tradition du parti vante l'utilité des complots de Louis Bonaparte : M. Rouher sera implacable dans la pratique de ce beau dessein. Prenez donc garde, vous conservateurs, qui, du centre gauche à l'extrême droite, levez drapeau contre drapeau au lieu d'as-

socier vos cœurs et de joindre vos efforts! Il est temps que vous trouviez, pour y oublier vos rivalités, un sentiment et un intérêt communs; et si, comme la réalité vous l'enseigne trop évidemment, le septennat seul peut vous fournir ce sentiment et cet intérêt, nous vous en supplions, au nom de la France et de la société, faites du septennat un gouvernement efficace et donnez-lui toutes les garanties de la loi avec celles de votre loyauté.

L'Assemblée, dès son retour, aura deux lois essentielles à examiner : la loi électorale et le projet d'une seconde Chambre. Ces questions ont été mille fois débattues depuis deux ans. Que l'Assemblée se hâte de les résoudre! Les rapports de M. Batbie et de M. Lefèvre-Pontalis, ainsi que la dernière conférence de M. de Broglie avec les Trente, sont, pour la préparation de ces lois, des études complètes, à notre avis : elles devraient nous épargner, dans la discussion générale, les trop copieux et trop nombreux discours dans l'apparat desquels se dépense souvent le temps de l'Assemblée et du pays. Nous souhaitons que l'Assemblée aborde vivement sa tâche. M. Batbie la prémunit avec raison contre la peur de retrancher de la masse des électeurs trop d'incapables ou d'indignes. Quel peuple en Europe, parmi les plus libéraux, comptera encore tant de votants que le nôtre, sous le règne de la loi proposée? Est-ce l'Angleterre, la Belgique ou la Hollande, qui accorderont au nombre une part si grande et aux intérêts une part si petite que ne l'aura faite cette loi nouvelle, dont les déclamateurs, à la gauche de l'Assemblée, se plaignent déjà avec des cris si perçants? M. Lefèvre-Pontalis et M. de Broglie, comme l'an passé M. Dufaure et M. Thiers, ont suffisamment démontré l'utilité d'une seconde Chambre; et certes, ce n'est pas aux monarchistes d'en nier le principe : il nous semble donc que la majorité concentrerait utilement le débat sur les autres points, ceux des attributions et de la composition. Cette activité pratique que nous prenons la liberté de lui recommander, nous l'y invitons instamment pour plus d'une raison. La première, c'est que le gouvernement manque de bases, et que la France se sent flotter dans le vide. La seconde, c'est que la besogne de l'Assemblée est considérable, puisqu'à ces deux lois il faudra qu'elle en ajoute dix autres non moins urgentes, notamment celles qui concernent nos municipalités, nos finances et notre armée. Enfin, il serait bon que, par un travail expéditif et vigoureux, l'Assemblée, s'affranchissant d'ailleurs le plus possible des interpellations tapageuses et vaines, ôtât aux ennemis du régime parlementaire quelques-uns des griefs dont ils arment la lâcheté des égoïstes qui préfèrent à ces embarras du contrôle et à ce bruit de la liberté la quiétude pleine d'abandon que la dictature leur promet.

La mort, qui tant de fois déjà est entrée dans cette Assemblée pour nous dérober quelques-unes de nos gloires et de nos forces, et qui naguère y prenait Moulin, Saint-Marc-Girardin et Vitet, vient d'emporter des mêmes bancs l'un des plus illustres et des plus jeunes de ceux dont les talents y honoraient le parti conservateur, Beulé, si courageux après le 24 mai, si désintéressé avant le 10 novembre. L'Assemblée se renouvelle, hélas! peu à peu par ces violences de la destinée, et rien, depuis un an, n'a compensé ses pertes : aux places des morts sont venus s'asseoir leurs ennemis, les Barodet, les Marcou, les Ledru-Rollin. S'il suffisait d'un vœu des radicaux, l'Assemblée ne serait plus : ils la détestent et veulent la dissoudre. L'heure semble-t-elle plus propice à leur haine? Ont-ils reçu des événements et des hommes des encouragements secrets qui les enhardissent? Peu importe. Voici qu'ils redemandent la dissolution, et qu'ils invoquent une parole de M. Thiers, pour la légitimer. « C'est un acte de raison, » disent-ils avec lui; « c'est un acte de raison, » ont répété M. Roudier et M. Danelle-Bernardin, les deux élus de la Gironde et de la Haute-Marne. Jusqu'où sera poussée l'audace de cette nouvelle tentative, nous ne tarderons pas à le voir. Elle est prématurée, nous en sommes sûr. Que l'Assemblée pourtant ne reste pas indifférente à cette menace! Le gouvernement, sans doute, saura la protéger dans ses droits et dans ses devoirs : il en a averti les radicaux; aucune complaisance du pouvoir ne les servira, aucune indulgence ne les favorisera plus comme en 1872. Mais ce ne serait pas assez pour maintenir intacte dans l'opinion publique la force de l'Assemblée. Il sied à l'Assemblée de se défendre elle-même, et elle le peut surtout par les services qu'il lui reste à rendre à la France. La majorité comprendra combien, devant ces attaques et le péril, l'union lui est nécessaire; elle observera ses devoirs de discipline plus jalousement que jamais; elle fera prévaloir dans sa politique ces sentiments de modération et de conciliation que, dans les tristes divisions de nos partis, l'intérêt général lui commande absolument; et surtout elle mettra fin, par des lois décisives, à cet état de fiévreuse incertitude qui, depuis quatre mois, fournit des prétextes et des occasions à l'audace tranchante du radicalisme impérial ou républicain. Si la majorité ne prend pas ces fermes résolutions le 12 mai, on peut assurément prévoir que, dans un délai plus ou moins proche, un même coup d'aveugle destruction aura anéanti tout à la fois le septennat et l'Assemblée pour nous jeter dans l'anarchie.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Quatorze ans aux îles Sandwich, par M. de Varigny. — 1 vol. in-12, avec cartes. Hachette.

« Je ne sais si l'histoire d'un petit royaume de l'Océanie aura le don d'intéresser un public que préoccupent, en ce moment, tant et de si graves questions. » Ainsi s'exprime dans sa préface l'auteur de cet ouvrage. Le doute qu'il témoigne est assez légitime, il faut le reconnaître ; nos révolutions ne nous laissent guère la liberté de songer à celles des autres peuples, surtout quand ces peuples sont obscurs et que, à l'inverse de nous, leurs révolutions finissent bien. C'est le cas pour les habitants des îles Sandwich. Ils ne nous sont pas connus depuis plus d'un siècle, et dans ce court espace ils ont fait les plus merveilleux progrès. Au temps du capitaine Cook, qui les découvrit et qu'ils tuèrent, c'étaient des sauvages divisés en petites tribus ennemies qui se faisaient une guerre continuelle et mangeaient réciproquement leurs prisonniers ; aujourd'hui ils forment un seul État, ont un roi unique qui a des ministres responsables, et se gouvernent constitutionnellement comme les peuples les plus avancés. Au commencement de ce siècle, ils n'avaient d'autre culte qu'un grossier et immonde féticbisme ; maintenant ils sont tous chrétiens. Alors on y eût vainement cberché un individu capable de lire et de tracer d'autres signes graphiques que les informes hiéroglyphes qu'on trouve cbez tous les sauvages ; en ce moment on n'y rencontre pas un individu adulte qui ne sache lire, écrire et compter. « En moins d'un siècle, l'archipel havaïen a passé, dit M. de Varigny, de l'extrême barbarie, du paganisme le plus honteux, à un état de civilisation remarquable. Tous les problèmes qui s'agitent en Europe ont été abordés dans ce petit milieu et y ont reçu une solution tantôt bonne, tantôt médiocre, mais satisfaisante quant à l'ensemble. »

C'est ce travail prodigieux que M. de Varigny raconte ; car, malgré le titre de son livre, il est remonté bien au delà des quatorze dernières années dont il promet l'histoire. Cette relation est du plus haut intérêt, et, bien que l'auteur ait pris part aux derniers événements en qualité de ministre du roi Kaméahméah V, on n'en saurait soupçonner la sincérité ; elle porte, à toutes les pages, l'empreinte de l'impartialité et du désintéressement personnel. Il y a là de rudes vérités à l'adresse de nos divers gouvernements et de la médiocrité de notre intelligence, à tous, en fait de questions coloniales. En revanche, nous y trouvons de justes motifs de nous glorifier dans la personne de nos missionnaires catholiques, dont le rôle tout apostolique forme un si heureux contraste avec les ambitieux manéges et les calculs mercantiles de la plupart des pasteurs protestants.

Siam au XXe siècle, par O'Farell. — 1 vol. in-12. Jouaust, édit., librairie des Bibliophiles.

Ce joli volume est une satire allégorique des utopies socialistes imaginées en principe par d'honnêtes niais, et qu'essayent de réaliser aujourd'hui chez nous les coquins. *Siam*, c'est la France, et *Bang-Kok* Paris. Les belles choses que l'auteur raconte de cette ville en particulier et de l'heureux pays qui l'a pour capitale sont extrêmement instructives ; car ces formalités d'existences ridiculement compliquées sous prétexte de régularité ; cette oppression de toutes les heures au nom de la liberté ; cet anéantissement de l'individu au profit de l'État ; cette absorption de la famille dans la communauté ; cette pétrification de la société, en un mot, est le résultat auquel nous serions logiquement conduits en moins d'un siècle, si nous laissions faire les théoriciens que Paris a vus à l'œuvre en 1871.

Cette bouffonnerie aristophanesque,

écrite avec beaucoup de verve et d'esprit, cache donc sous ses apparentes excentricités une grave et solide leçon. L'auteur est un Rabelais de bonne compagnie, dont la moquerie est pleine à la fois de décence et de sens.

Imitation de Jésus-Christ expliquée par elle-même, traduction nouvelle par par M. C.-F. Fouet. — In-12. Douniol.

Venant après tant d'autres, le nouveau traducteur était tenu de faire mieux, et il le devait d'autant plus, qu'il n'est pas indulgent pour ses devanciers, lesquels — à l'en croire — n'auraient pas réussi à « élucider le pieux texte, » ni même à « en donner la pensée et l'esprit. » C'est beaucoup dire, peut-être; car enfin l'*Imitation de Jésus-Christ* n'a pas été goûtée jusqu'ici uniquement par ceux qui peuvent la lire en latin, et elle jouit de quelque popularité aussi, semble-t-il, auprès des fidèles qui ne la connaissent que par les versions qu'on en a faites dans toutes les langues. Du reste, nous reconnaissons que M. Fouet a quelque droit à regarder sa traduction comme supérieure aux précédentes : elle est, en effet, moins sèche que celle de Lallement, et moins plate que celle de Gonelieu, les deux plus répandues. Elle reste plus près du texte que la seconde, et rentre à cet égard dans le système adopté aujourd'hui pour les classiques anciens. Elle garde aussi, mieux que la première, l'onction pénétrante du pieux modèle. Quant à ce que M. Fouet appelle *les fleurs* et *les fruits* de l'*Imitation*, ce sont des résumés et des réflexions pratiques que certains lecteurs pourront trouver inutiles, mais dont s'arrangeront avec plaisir les esprits peu habitués à conclure et auxquels on a besoin d'aider.

L'Avenir du travailleur, par E. Parod. — Paris, Charles Douniol.

Il y a dans ce livre deux ordres d'études; les unes concernent l'état de notre société; les autres se rapportent aux réformes qui pourraient lui rendre quelque stabilité politique. Dans huit des chapitres de son ouvrage, l'auteur nous expose les causes de notre désorganisation sociale : on peut signaler en particulier ce qu'il dit de l'action des grandes sociétés financières. Parmi les remèdes dont la France a besoin dans la crise sociale, il indique l'influence que la religion peut exercer sur le travail du capitaliste et de l'ouvrier, pour le régler selon la justice, la probité et la charité. Il attribue à la liberté de l'industrie une vertu de moralisation. Il proclame nécessaire la petite industrie. Il demande que les *corporations libres* soient réorganisées. Enfin, pour donner à ses principes et à ses souhaits une forme précise et un caractère législatif, il propose un certain nombre d'articles dont plus d'un, à notre avis, pourrait utilement prendre place dans nos codes.

Guide pratique de la jeune mère, ou l'éducation du nouveau-né, par le docteur Brochard. — 1 vol. in-18 raisin, avec gravures. Lyon et Paris, Josserand, éditeur.

Ce livre est un manuel d'hygiène et de médecine pratique, destiné à compléter et à rectifier les notions traditionnelles qui se transmettent de génération en génération, souvent avec beaucoup de préjugés et d'erreurs funestes, pour les soins à donner aux enfants nouveau-nés. M. le docteur Brochard prend l'enfant au moment de sa naissance et, dans une série de chapitres parfaitement coordonnés, il le conduit jusqu'au sevrage. Dans un style scientifique toujours clair, il dit à la jeune femme comment, pendant tout ce laps de temps, elle doit nourrir et élever son enfant.

Aucun détail n'échappe à l'auteur : layette, toilette, alimentation, habitudes, etc., du nouveau-né, il passe tout en revue, et enseigne à la jeune femme, jour par jour, ce qu'elle doit faire, comment elle doit le faire. Chaque précepte est appuyé d'un exemple.

De jolies gravures font du *Guide pratique de la jeune Mère* un livre aussi agréable à lire qu'utile à consulter. Il a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les jeunes femmes. Sa lecture attentive évitera bien des alarmes et pourra dispenser souvent de recourir au médecin.

Pour les articles non signés : LEROUX.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

AUTRES PUBLICATIONS

Histoire et Mémoires, période de 1789 à 1848, par le général de division comte Philippe de Ségur, de l'Académie française. Ouvrage posthume. 8 vol. in-8. . . . . 35 fr.

L'objet principal de cet ouvrage est la période historique de 1789 à 1814. On y trouvera des détails et des documents inédits sur la vie de Napoléon Ier, depuis sa naissance jusqu'à sa chute. Le lecteur y remarquera d'importantes révélations, notamment sur l'état de la santé de l'empereur la veille de la bataille de la Moskowa, le jour même de la bataille et les jours suivants, et sur les circonstances graves qui ont précédé, accompagné et suivi l'abdication du 4 avril 1814. On pourra constater enfin, d'un bout à l'autre, la scrupuleuse et impartiale véracité du célèbre auteur de *l'Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année* 1812.

Histoire universelle de César Cantu. Troisième édition parisienne, traduite de l'italien, par M. Lacombe. 19 vol. in-8. 114 fr.

Histoire de la constitution civile du clergé (1790-1801). L'Église et l'Assemblée constituante, avec de nombreux documents inédits, par Ludovic Sciout. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

Nouveaux Mélanges d'Archéologie, *d'histoire et de littérature sur le moyen âge*, par les auteurs de la Monographie des vitraux de la cathédrale de Bourges (Ch. Cahier et feu Arthur Martin de la Compagnie de Jésus). Collection publiée par le P. Cahier. — Curiosités mystérieuses. 1 vol. in-4°. Broché. . . . . 40 fr.

De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au seizième siècle, avec une notice bibliographique, par Eug. Baret, inspecteur de l'Acamie de Paris. 1 vol. in-8. . . . . 4 fr.

La curiosité des amateurs de livres de chevalerie trouvera un double attrait dans cet ouvrage. D'une part, l'auteur restitue à l'Espagne la plus ancienne version connue de l'*Amadis;* de l'autre, il démontre que le célèbre roman espagnol dérive précisément des mêmes sources que le roman français de la *Table ronde*. La notice bibliographique donne la description de l'édition de 1508, imprimée à Saragosse, édition inconnue jusqu'ici de tous les bibliographes.

Le duc de Penthièvre, Louis-Jean-Marie de Bourbon, sa vie, sa mort (1725-1793), d'après des documents inédits, par M. Honoré Bonhomme. 1 vol. in-18 jésus. Prix. . . . . 3 fr.

Le Chevalier Daydie, Sa correspondance inédite, faisant suite aux *Lettres de mademoiselle Aïssé*, publiée sur les manuscrits autographes originaux, avec introduction et notes, par M. Honoré Bonhomme. 1 vol. in-18 jésus. . . . . 3 fr.

Correspondance inédite de mademoiselle Théophile de Fernig, suivie du coup d'État du 18 fructidor, d'après le journal de La Villeurnoy, publiés par M. Honoré Bonhomme. In-18.. . . . . 3 fr.

Manuel de l'amateur des jardins, traité général d'horticulture, contenant les principes de botanique et de physiologie végétale les plus nécessaires au cultivateur, ainsi que l'exposé théorique et pratique des opérations dans la culture des plantes d'utilité et d'agrément sous les différents climats de la France, par MM. Decaisne et Naudin. Ouvrage accompagné de figures dessinées par A. Riocreux, gravées par F. Leblanc. 4 vol. petit in-8. . . . . 30 fr.

Traité général de Botanique descriptive et analytique, par MM. Le Maout et Decaisne. 1 vol. in-4° contenant 5660 figures dessinées par MM. L. Steinheil et Riocreux. Broché : 30 fr. — Relié, dos en chagrin. . . . . 35 fr.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend l'organographie, l'anatomie et la physiologie. La seconde comprend l'iconographie, la description et l'histoire des familles. Les familles indigènes et exotiques sont décrites et illustrées par des figures analytiques. Aux caractères des familles les auteurs ont ajouté l'indication de leurs affinités, de leur distribution géographique et de leurs diverses applications aux besoins de l'homme.

L'Architecture et la construction pratiques, mises à la portée des gens du monde, des élèves et de tous ceux qui veulent faire bâtir, avec 550 figures dans le texte, par Daniel Ramée. 2e édition. 1 vol. petit in-8. Broché. . . . . 6 fr.

Maroquin, dentelles ou fleurs de lys mosaïque, gardes moire, tr. dorée. . . . . 20 fr. »
Mar. poli, gardes papier, tr. dorée marbrée. . . . . 15 fr. »
Le même, édition encadrée.
Mar. poli, tr. dorée marbrée. . . . . 17 fr. »
Mar. poli, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 20 fr. »

Bossuet. — Méditations sur l'Évangile. 1 vol. in-12, demi-chag., plats toile, tr. rouge ou dor. . . . . 6 fr. 50
Le même, chagrin Lav., tr. dor., dentelle intérieure. . . . . 14 fr. »
Le même, chagrin vert, filets fleurdelysés sur les plats, tr. dorée. . . . . 17 fr. »
Le même, mar. poli, dentelles sur les plats, gardes moire, dent. int., tr. dorée marbrée. . 35 fr. »
Mar. poli, tr. dorée marbrée. . . . . 27 fr. »
Mar. poli, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 30 fr. »

Bourdon (Mme). — Journée chrétienne de la jeune fille. 2 vol. in-18, demi-chag. Lavall., tr. dor. . . . . 12 fr. »
Le même, chagrin, tr. dorée, dentelle intérieure. . . . . 20 fr. »
Le même, maroquin poli, g. moire, tr. dorée marbrée. . . . . 40 fr. »

Chevojon (l'Abbé). — Perfection des jeunes filles. 1 vol. in-12, avec gravures et prières chromo.
Chagrin, tr. dor. . . . . 8 fr. »
Mar. poli uni, dentelle intérieure, tranche dorée marbrée. . . . . 20 fr. »
Mar. poli uni, dentelle intérieure, g. moire, tr. dor. marb.. . . . . 22 fr. »
Mar. poli, ornements dorés sur les plats, g. moire, dent. int., tr. dor. marb. . . . . . . 24 fr. »
Cuir Russie, g. moire, dentelle intérieure, tranche dorée marbrée. . . . . 22 fr. »

Chevojon. — Manuel de la jeune fille chrétienne. 1 vol. in-18 avec gravures, mêmes prix que pour la Perfection des jeunes filles.

Darboy (Mgr). — Les saintes Femmes. 1 vol. gr. in-8 avec gravures sur acier, chag. Lavallière, tr. dorée, dentelle intérieure. . . . . 40 fr. »
Le même, demi-chagrin, dos orné, tranche dorée. . . . . 25 fr. »

Darboy (Mgr). — Les Femmes de la Bible. 1re édition. Gr. in-8 avec gravures sur acier, chagrin plein, tr. dorée. . . . . 60 fr. »
Le même, nouvelle édition. Gr. in-8 avec grav., demi-chag., tr. dorée. . . . . 25 fr. »

Doctrine et morale chrétienne, ou choix de morceaux tirés des Pères, précédée d'une Préface par M. l'abbé F. de Lamennais. 5 vol. in-32, demi-chagrin, tr. dor. . . . . 15 fr. »
Le même, chag., tr. dorée ou rouge. . . . . 35 fr. »

Dupanloup (Mgr). — Histoire de N. S. Jésus-Christ. 1 vol. gr. in-8, avec grav. sur acier. Mar. rouge ancien, gardes moire, dentelle intérieure, tr. dorée marbrée. . . . . 85 fr. »

Dupanloup (Mgr). — Histoire de N. S. Jésus-Christ. 1 vol. in-8, avec grav. sur acier. Chag. gardes moire, tr. dorée. . . . . 45 fr. »
Le même, demi-chagrin, tr. dorée. . . . . 15 fr. »

Dupanloup (Mgr). — Histoire de N. S. Jésus-Christ. 1 vol. in-12, mar. poli du Levant, gardes moire, tr. dorée marbrée, dentelle intérieure. 30 fr. »

Durand de La Grangère (Mlle). — Bonheur de la vie. Lettres à une jeune fille après sa première Communion, avec approbations de Mgr Donnet et Mgr Landriot. 3e édition suivie des prières du matin et du soir et de l'ordinaire de la Messe, in-18 avec encadrements de couleur, broché. . . . . 3 fr. »
Toile noire, tr. jaspée. . . . . 4 fr. »
Toile bleue ou rouge, tranche dorée. . . . . 5 fr. »
Chagrin, avec gravures, tranche dorée. . . . . 7 fr. »
Chagrin de couleur, avec gravures, tranche dorée. . . . . 8 fr. »
Mar. poli du Levant, avec gravures et prières chromo, tr. dorée marbrée. . . . . 16 fr. »
Maroquin poli du Levant, avec gravures et prières chromo, gardes moire, dentelle intérieure, tranche dorée marbrée. . . . . 18 fr. »
Maroquin poli, avec gravures et prières chromo, ornements dorés sur les plats, gardes moire, dentelle intérieure, tr. dor. marb. . . . . 20 fr. »
Cuir de Russie avec gravures et prières chromo, gardes moire, dent. int., tr. dor. marb. 18 fr. »

Écrin des jeunes personnes, contenant : Sainte Térèse, *la Prière*. — La Bouillerie, *l'Eucharistie et la Vie chrétienne*. — Fénelon, *Direction chrétienne*. — Saint François de Sales, *la Vie parfaite*. 4 vol. in-16 réunis dans un étui, 1/2 chag., tr. dor. ou rouge. . . . . . 24 fr. »
Chag. poli bleu, tr. dor., dent. intérieure. . . . . 45 fr. »
Chag. poli bleu, g. moire, tr. dor., dent. intérieure. . . . . 60 fr. »
Maroquin du Levant, poli uni, tr. dorée marbrée. . . . . 80 fr. »
Maroquin du Levant, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 100 fr. »
Maroquin rouge ancien, filets et fleurs de lys, mosaïque sur les plats, gardes moire, dentelle intérieure, tr. dorée marbrée. . . . . 110 fr. »

Flavigny (Comtesse de). — Recueil de prières. Nouvelle édition in-32, avec gravures, texte encadré, chagrin, tranche dorée ou rouge. . . . . 5 fr. »
Maroquin poli, tranche dorée marbrée. . . . . 8 fr. »
Maroquin poli, gardes moire, tranche dorée marbrée. . . . . 10 fr. »
Cuir de Russie, tranche dorée marbrée. . . . . 9 fr. »

Cuir de Russie, gardes moire, tranche dorée marbrée. . . . . 11 fr. »
Maroquin poli du Levant, avec photographies et prières chromo, tranche dorée marbrée. 13 fr. »
Maroquin poli du Levant, avec photographies et prières chromo, gardes moire, tranche dorée marbrée. . . . . 15 fr. »
Maroquin poli avec gravures, gardes moire, tranche dorée marbrée, écusson argent niellé. 14 fr. »

Formulaire de prières dédié aux enfants de Marie. 1 vol. in-32 avec encadrement rouge, nouvelle édition, chagrin avec gravures, tranche dorée ou rouge. . . . . 12 fr. »
Maroquin poli du Levant avec gravures et prières chromo, tranche dorée marbrée . . . . 19 fr. »
Maroquin poli du Levant avec gravures et prières chromo, gardes moire, tr. dor. marb. . 21 fr. »
Cuir de Russie avec gravures et prières chromo, gardes moire, tranche dorée marbrée. 23 fr. »

GAUTIER (L.). — Les prières à la Vierge. Joli volume in-32 avec encadrements, chagrin de couleur, tranche dorée. . . . . 10 fr. »
Maroquin poli du Levant, gardes moire, tranche dorée marbrée. . . . . 20 fr. »

Grand jour approche (le), ou lettres sur la première communion, par Mgr GAUME. In-18 avec gravures, chagrin de couleur, tr. dor., dent. intérieure. . . . . 6 fr. »

GRIFFET (le P.). — Prières chrétiennes, composées pour la princesse de Condé. (Dédiées à Mme la duchesse de Berri.) In-32, chagrin, tr. dorée ou rouge. . . . . 5 fr. »
Chagrin couleur, tr. dorée. . . . . . 7 fr.
Maroquin poli, g. papier, dentelle intérieure, tr. dorée. . . . . 15 fr.
Mar. poli, gardes moire, tr. dor. marb. 18 fr.
Cuir Russie gardes papier, dentelle intérieure, tr. dorée. . . . . 17 fr.
Cuir Russie semé, tr. semée. . . . . . . 15 fr.

GUÉRANGER (DOM.). — Sainte Cécile et la Société romaine aux deux premiers siècles. 1 vol. gr. in-8 avec gravures et 2 chromolithographies, demi-chag., plats ornés, tranche dorée. . . 33 fr. »
Le même demi-maroquin avec coins, tête dorée, non rogné. . . . . 40 fr. »
Le même, en papier de Hollande (tiré à 200 exemplaires), demi-mar., dos orné avec coins, tête dorée, non rogné, reliure soignée. . . . . 60 fr. »
Le même, en papier de Hollande (tiré à 200 exemplaires), maroquin poli du Levant, gardes moire, tr.. dorée marbrée. . . . . 120 fr. »

Guide de la jeune personne. — Recueil de prières par la baronne de L. 1 vol. in-12, texte encadré, chagrin, tranche dorée. . . . . 10 fr. »
Le même, avec encadrements de couleur, chagrin poli, tr. dorée. . . . . 12 fr. »
Chagrin poli, dentelles sur les plats, dos orné, gardes moire, tranche dorée. . . . . . . 18 fr. »

Guide du jeune communiant ou *de la jeune communiante*, par l'abbé Bataille. In-18. Chaque volume, avec grav., chag. noir, 2me choix, tr. dor. . . . . 4 fr. 25
Chagrin de couleur, tr. dorée. . . . . 7 fr. »
Chagrin poli, gardes moire, tr. dorée. . . . . 10 fr. »
Chagrin poli, ornements dorés, tr. dorée. . . . . 10 fr. »

Instructions choisies des grands prédicateurs sur les Épîtres et les Évangiles. 4 vol. in-12.
Demi-chagrin, plats toile, tr. dorée ou rouge. 24 fr. »
Chagrin, dentelle intérieure, tr. dorée. . . . . 48 fr. »
Maroquin poli, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 120 fr. »

Introduction à la vie dévote du Bienheureux François de Sales, nouvelle édition, par S. DE SACY. 2 vol. in-18, chag., tr. dorée. . . . . 30 fr. »

JOINVILLE (Jean sire de). — Histoire de saint Louis, suivie du Credo et de la lettre à Louis X, texte original, accompagné d'une traduction en français moderne, d'un vocabulaire, de notes et éclaircissements historiques, par N. DE WAILLY. Nouvelle édition, grand in-8, demi-reliure, dos orné, tête dorée, non rogné. . . . . 25 fr. »
Demi-mar., avec coins, tête dorée, non rogné, reliure soignée. . . . . 30 fr. »
Le même, grand papier de Hollande, même reliure, dos orné, tête dorée, non rogné. . . 50 fr. »

LACORDAIRE (le R. P.). — Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne. In-32 avec gravures, chagrin tr. rouge ou dorée, dentelle intérieure. . . . . 7 fr. »
Chagrin poli, gardes moire, tr. dorée. . . . . 12 fr. »
Maroquin poli du Levant, tr. dorée marbrée. 12 fr. »
Maroquin poli du Levant, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 14 fr. »
Cuir de Russie, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 15 fr. »

Manuel de piété, à l'usage des élèves du Sacré-Cœur. In-12, avec gravures.
Chagrin, 2me choix, tr. dorée. . . . . 8 fr.
Chagrin bleu ou rouge, tr. dor. . . . 11 fr.
Mar. poli, orné, g. moire, tr. dor. . . 24 fr.
Mar. poli, g. papier, tr. dorée. . . . . 20 fr.
Mar. poli orné, g. papier, tr. dor. . . . 22 fr.
Mar. poli, g. moire, tr. dorée. . . . . 22 fr.

Livre d'heures, avec un choix d'autres prières par Mgr MISLIN, orné de 24 miniatures du quatorzième et du quinzième siècle et de riches encadrements chromo. In-12, mar. Lavallière, ou rouge ancien, gardes moire cerise, dent. intérieure, tr. dor. marb. . . . . 75 fr. »
Le même, avec fermoirs à jour et grande croix en argent niellé, tr. dorée marbrée. . . 125 fr. »

Méditations sur l'Eucharistie, par Mgr LA BOUILLERIE. In-18, texte encadré avec gravures, chag. noir, tr. dorée ou rouge. . . . . 11 fr. »
Chag. couleur, tr. dorée. . . . . 12 fr. »
Chag. Laval., tr. semée. . . . . 13 fr. »

Mar. poli, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 22 fr. »
Cuir de Russie, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 24 fr. »
Mar. poli, tr. dorée marbrée, ornements dorés sur les plats. . . . . 23 fr. »
Mar. poli, gardes moire, tr. dorée marbrée, ornements dorés sur les plats. . . . . 25 fr. »

Mois de Marie de Bossuet. In-18 avec gravures.
Chag. noir ou Lav., tr. dorée ou rouge. . . . . 6 fr. »
Chag., tr. rouge semée. . . . . 8 fr. »
Chag. bleu ou rouge, tr. dorée. . . . . 7 fr. »
Mar. poli, gardes papier, tr. dorée. . . . . 16 fr. »
Chag. poli, ornements dorés, tr. dorée, dentelle intérieure. . . . . 10 fr. »
Mar. poli, filets ou fleurs de lys sur les plats, dent. intérieure, tr. dorée. . . . . . . 19 fr. »
Mar. poli, gardes moire, dentelle intérieure, tr. dorée. . . . . 18 fr. »
Mar. poli, gardes moire, dentelle ou ornements dorés, tr. dorée marbrée. . . . . 22 fr. »

Montalembert. — Les moines d'Occident. 5 vol in-12 demi-veau fauve, plats papier, tr. peigne. 30 fr. »
Le même, 5 vol. in-12, demi-chag., plats toile, tr. dorée. . . . . 35 fr. »
Le même, 5 vol. in-8, demi-chagrin, plats papier, tr. jaspée. . . . . 50 fr. »

Pascal. — Pensées sur la religion, publiées d'après le texte authentique et le plan de l'auteur, avec des notes philosophiques et théologiques, par Victor Rocher, chanoine d'Orléans. 1 vol. gr. in-8 avec un portrait à l'eau-forte par V. Foulquier, chag., tr. dorée. . . . . 45 fr. »

Sainte communion (la), c'est ma vie, par H. Lebon. 1 vol. in-18, chagrin de couleur, tranche dorée, dentelle intérieure. . . . . 7 fr. »
Le même, maroquin poli, tr. dorée, dentelle intérieure. . . . . 13 fr. »
Maroquin poli, gardes moire, tr. dor. marb. . . . . 15 fr. »

Saints Évangiles (les). Traduction de Bossuet. 2 vol. gr. in folio contenant 129 grandes planches gravées à l'eau-forte, d'après les dessins de Bida. Le texte est orné de 271 grands titres, têtes de chapitres gravées sur acier. Les 2 volumes sur papier vélin en feuilles. . . 500 fr. »
Reliés en demi-reliure, dos et coins de maroquin, dos orné, tête dorée, non rognés, montés sur onglets. (Très-belle reliure d'amateur.). . . . . 850 fr. »
Reliés en maroquin du Levant, gardes moire, tête dorée, non rognés. . . . . 1,200 fr. »
Il nous reste un exemplaire en feuilles, du tirage à 150 exemplaires, sur papier de Hollande. . . . . 1,500 fr. »

Saint François de Sales. — Traité de l'amour de Dieu, édition publiée par le P. M. Bouix. Grand in-8, avec gravures, texte encadré, chagrin plein, dentelle intérieure, tranche dorée. 35 fr. »

Ségur (Mgr). — La piété enseignée aux enfants. In-12, avec gravures, maroquin rouge ancien, large dentelle, gardes moire, tr. dor. marb., dos souple. . . . . 25 fr. »
Le même, chagrin bleu, gardes moire, tranche dorée. . . . . 18 fr. »
Le même, chagrin, tranche dorée. . . . . 12 fr. »
Le même, demi-chagrin, plats toile, tr. dorée. . . . . 6 fr. »

Source du vrai bonheur. Recueil de lectures et de prières à l'usage des âmes pieuses, approuvé par le cardinal Gousset. 2 vol. in-18, demi-chag., tr. dorée ou rouge. . . . . 8 fr. »
Toile, tr. jaspée. . . . . 4 fr. »
Toile, tr. rouge. . . . . 5 fr. »
Chagrin, deuxième choix, tr. dorée. . . . . 10 fr. »
Chag., tr. rouge ou dorée. . . . . 15 fr. »
Maroquin poli, gardes moire avec phot., prières chromo, tr. dorée. . . . . 40 fr. »
Chag. poli, dentelle sur les plats, tr. dorée. . . . . 25 fr. »
Nous ne saurions trop recommander la lecture de ces deux charmants volumes, qui peuvent être donnés en cadeaux aux jeunes personnes.

Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ (le Nouveau), traduction avec notes par M. l'abbé J.-B. Glaire. Grand in 4, illustré de 58 gravures d'après les tableaux des grands maîtres, avec texte encadré, demi-chagrin, dentelle or sur les plats, tranche dorée. . . . . . . 60 fr. »
Maroquin rouge, riche dentelle à compartiments sur les plats, dos orné, gardes moire, dentelle intérieure, tranche dorée marbrée, dos souple. . . . . 200 fr. »
Très-belle reliure.
Mar. poli, tr. dorée marbrée. . . . . 20 fr. »

Vies des Saints illustrées en chromolithographie d'après les anciens manuscrits de tous les siècles, publiées par Kellerhoven, texte par M. Henri de Riancey. 1 vol. in-12, mar., g. moire, tr. dorée. . . . . 55 fr. »

Vies des Saints (les) illustrées en chromolithographie, d'après les anciens manuscrits de tous les siècles, publiées par P. Kellerhoven, texte par M. Henri de Riancey, planches et texte inédits. In-4, maroquin rouge ancien, filets sur les plats, g. moire, tr. dorée, dos souple. . . . . 250 fr. »

Vies des saints Pères et Martyrs. 1 vol. in-8 avec gravures, mar. poli du Levant, gardes moire, tr. dorée marbrée. . . . . 75 fr. »

Wiseman (le cardinal). — Les quatre derniers Papes, traduit de l'anglais par M. Richard Viot. 1 vol. gr. in-8, orné de quatre beaux portraits, demi-chag., plats toile, tr. dorée. . . . . 6 fr. 50

LE SCRUTIN DE LISTE

PAR CIRCONSCRIPTIONS[1]

Dans une de ses premières délibérations, la Commission des lois constitutionnelles avait corrigé le scrutin de liste sans l'abolir ; elle l'avait à la fois respecté et réglé : elle avait décidé que, maintenu en principe dans l'exercice du suffrage universel, il cesserait d'être uniformément appliqué à tous les départements, quels que fussent l'étendue de leur territoire, le chiffre de leur population et la variété de leurs intérêts, et que désormais il serait limité à des circonscriptions plus égales.

A nos yeux, la Commission des lois constitutionnelles avait fait acte de sage et bonne politique. Il nous a paru regrettable que, revenant sur son équitable transaction, elle ait substitué au scrutin de liste, ainsi mitigé, le scrutin individuel d'arrondissement ; il nous semble désirable que, devant l'Assemblée nationale, le projet primitif, que, après l'avoir proposé, la Commission a elle-même écarté, soit remis en discussion et finisse par prévaloir.

Qu'au sein d'un État ordonné et tranquille, dans le calme profond de la vie d'un peuple, le scrutin d'arrondissement soit plus simple, plus logique et plus naturel ; qu'il permette mieux à l'électeur de juger son élu, de le nommer à coup sûr, en pleine connaissance de cause ; qu'il offre une représentation plus minutieusement exacte et comme un miroir plus fidèle des mille mouvements divers

[1] Au moment où la loi électorale et les lois constitutionnelles vont être discutées et votées, on ne lira ni sans intérêt ni sans profit une éloquente et sérieuse étude de M. Hilaire de Lacombe en faveur du scrutin de liste par circonscriptions. Bien que *le Correspondant* soit tout acquis d'avance au scrutin uninominal et par arrondissement, nous croyons, en une thèse à la fois si contreversée et d'une si décisive importance, devoir laisser le champ libre aux opinions contraires à la nôtre. Nos lecteurs ne pourront que nous remercier de cette libérale décision quand ils auront pris connaissance du remarquable travail de notre collaborateur et ami M. H. de Lacombe. (*Note de la Rédaction.*)

dont se compose un esprit public, nous n'avons même pas à l'examiner ici. Les temps troublés où nous sommes, la crise obscure où se traînent péniblement les destinées de la France, nous défendent, hélas ! toute comparaison avec les jours fortunés dont nous venons d'évoquer l'image.

Que, d'un autre côté, le scrutin de liste, lorsqu'il s'étend à des agglomérations disproportionnées de candidats et de votants, mérite toutes les critiques dont ses adversaires[1] l'ont accablé; qu'il devienne, comme ils l'ont dit, *une duperie et une fraude*, une mêlée confuse, le jeu de l'intrigue et du hasard, l'aveugle instrument de cette puissance aveugle qui s'appelle le nombre, nous n'aurons garde également de le contester. Ce que, dans ses *Vues sur le gouvernement de la France*, le duc Victor de Broglie dénonçait avec toute la véhémence de sa pensée originale et tranchante, c'étaient précisément ces excès, c'était le scrutin de liste avec un nombre illimité de noms[2]; bien des années auparavant, sous la monarchie constitutionnelle, M. Duvergier de Hauranne, tout en préférant au scrutin de liste le scrutin par arrondissement, avait reconnu que « les inconvénients du premier se trouvent considérablement atténués quand le nombre des candidats à élire ne dépasse pas trois ou quatre, et quand ceux qui doivent les élire sont assez voisins pour avoir les uns avec les autres des rapports continus[3]. »

Nous contredirons moins encore, s'il est possible, quiconque, estimant le scrutin de liste défectueux avec une quantité trop grande de noms, le réputera détestable dans toutes ces élections partielles où, pour un nom, un seul, il met en branle les populations de tout un département. Il lui manque alors ce qui peut faire son efficacité, ce qui fait sa raison d'être : une liste revêtue de plusieurs noms se prêtant un mutuel appui ; de telle sorte que l'on a, sans leurs avantages réciproques, tous les abus et tous les dangers du scrutin collectif et du scrutin individuel, du même coup condensés et multipliés. Le scrutin de liste sans une liste est une contradiction pleine de mensonges et de périls. Là-dessus, pas de doute à concevoir, pas de

[1] Le duc de Broglie, dans son discours à la Chambre des pairs, prononcé en 1820, et dans son ouvrage posthume : *Vues sur le gouvernement de la France.* — M. le marquis de Castellane, député du Cantal, dans son *Essai sur l'organisation du suffrage universel.*

[2] « Demandez à l'homme le plus éclairé, le plus intelligent, le plus réfléchi, de se choisir simultanément vingt ou trente représentants, de porter simultanément sur son bulletin vingt ou trente noms, il y sera fort embarrassé ;... c'est tout au plus s'il y en a cinq ou six qui soient véritablement l'objet de son choix. » *Vues sur le gouvernement de la France*, ch. Ier, p. 38.

[3] *De la réforme parlementaire et de la réforme électorale*, par M. P. Duvergier de Hauranne, député du Cher, ch. V, p. 212. Paris, 1847.

ménagements à garder; le scandale est criant, il trouble la sécurité et offense la moralité d'une nation, il faut qu'il disparaisse : pour cela, une simple mesure législative est suffisante; il doit être décrété que des élections partielles n'auront lieu dans un département que si ce département a perdu, par démission ou par décès, le tiers ou le quart de sa députation.

Mais, ces réserves faites, nous espérons pouvoir établir par quelques propositions, à notre avis, irréfragables, que, tout bien considéré, à l'heure actuelle, dans la situation présente de notre pays, le scrutin de liste avec peu de noms, réduit à des circonscriptions qui seraient elles-mêmes réparties dans les départements en raison de la population, du territoire et des contributions, est préférable au scrutin par arrondissement.

Ce n'est ni une doctrine absolue, ni une théorie abstraite que nous prétendons émettre : la politique est une science expérimentale, toute semblable à celle du capitaine sur un champ de bataille ou du marin au milieu des flots, elle doit s'accommoder aux circonstances, son grand art est d'ajuster ses combinaisons mobiles avec les besoins changeants des sociétés. Maxime d'État, vraie sous tous les régimes, plus vraie encore sous un régime comme le nôtre, où rien n'est fixe ni formé, où la France se débat en travail et en peine d'un mode de gouvernement, qui ne s'aperçoit pas encore! M. Berryer aimait à raconter qu'un jour, à ses débuts dans les Assemblées, il avait entendu M. Royer-Collard, déjà maître de toute sa gloire, lui dire : « Si j'avais à faire une loi électorale, je voudrais m'élever au-dessus de terre, dans une sphère inaccessible et sereine, loin de toutes les passions des hommes. — Et moi, s'était permis de répondre le jeune interlocuteur, je voudrais descendre au fond même de ces passions, y plonger, les pénétrer, non pas pour m'y asservir en les caressant, mais pour y satisfaire en les réglant. » C'était M. Berryer qui avait raison : le puissant orateur, si profondément mêlé par la curiosité ardente de son esprit, par la vaste sympathie de sa grande âme, par les goûts et les labeurs de sa vie, à tous les intérêts de son temps, voyait plus clair et pensait plus juste que l'éminent philosophe, trop adonné au culte des idées pures.

I

LE SCRUTIN DE LISTE EST PLUS FAVORABLE QUE LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT AU PARTI CONSERVATEUR.

Le mal des conservateurs, la cause la plus active de leur croissante faiblesse, ce sont leurs divisions; doléance banale qui se répète tou-

jours et qui ne s'écoute même plus : les économistes parlent du morcellement du sol; combien plus morcelé est l'esprit de la France ! Chaque révolution qui a passé sur notre pays a dressé à la hâte, au milieu de nos ruines, un gouvernement qui, s'ajoutant bientôt lui-même à ces ruines, a laissé pour trace de son règne éphémère un parti, souvent même un nouveau parti conservateur. Vienne donc le jour des élections, tous ces partis vont se lever, tenter la fortune; autant de partis, autant de candidats. Si le scrutin a lieu par arrondissement, tous voudront fournir la candidature; aucun ne consentirait à reculer devant l'autre ; plutôt que de céder, ils se présenteront isolément et disperseront des forces qu'il aurait fallu ramasser. L'un de ces partis n'ose-t-il affronter l'échec trop certain qui l'attend, il s'immobilisera dans l'abstention, il noyera son petit nombre dans cette grande masse anonyme, qui, par ignorance et insouciance, ne vote jamais; il n'aura pas triomphé, n'importe : il aime encore mieux le triomphe de l'ennemi que celui d'un rival ; il aura dérobé à la cause de l'ordre le faible appoint de voix qui, peut-être, lui eût assuré la victoire.

Ce tableau que nous traçons est emprunté à la réalité même des choses, nous l'avons esquissé d'après la plupart des élections partielles que, depuis deux ans, nous avons vues se succéder. Au jour des élections générales, si le scrutin de liste est supprimé, le même phénomène se reproduira dans chaque arrondissement, avec les mêmes caractères et les mêmes désastres.

Nous ajouterons qu'aujourd'hui, plus que jamais, ces tristes conséquences des passions humaines sont naturelles, fatales, presque excusables à force d'être inévitables. Sans doute, avec un gouvernement à long terme, dont le principe même de perpétuité fermerait l'avenir, calmerait les imaginations, lasserait les espérances, déconcerterait les ambitions, leur montrerait la borne qu'elles ne doivent pas franchir, les partis pourraient arriver à s'oublier eux-mêmes, à perdre leur pensée fixe, à se fondre peu à peu dans le sein de la patrie; comment ne se remueraient-ils pas, tout impatients et tout haletants, alors que la forme indécise et instable de nos institutions les met légalement dans un état de fermentation continue?

Et tandis que les divers groupes du parti conservateur s'avanceront ainsi dans l'arène électorale, un à un, s'échelonnant sur la route à la façon des Curiaces d'autrefois, tout meurtris des coups dont ils se seront chargés à l'envi, que fera cet ennemi dont nous parlions tout à l'heure, le radicalisme, puisque c'est aujourd'hui son nom? Celui-là ne connaît pas les divisions, il les ajourne après le combat, au partage des dépouilles ; jusque-là, sa tâche est toute simple : il n'a pas de longs discours à tenir sur l'excellence com-

parée des gouvernements, il ne s'adresse ni à la conscience ni à la raison des hommes, il ne leur prêche ni la modération ni le sacrifice, il n'en appelle même pas de leur intérêt mal compris à leur intérêt mieux entendu; il est le Tentateur, il souffle, pour les enflammer encore, sur toutes les convoitises, il annonce à tous ceux que le besoin assiége, que la jalousie possède ou que la chimère égare, un monde meilleur, il fait résonner dans les multitudes, tantôt avec des bruits sourds, tantôt avec des cris furieux, une sorte d'hallali sauvage contre la société.

A Dieu ne plaise que, devant de tels dangers, nous donnions le scrutin de liste pour un remède décisif? Nous l'offrons à tous les groupes du parti conservateur comme un secours, comme un trait d'union, comme un instrument de paix qui leur permettra de se rapprocher, de se faire à chacun sa place et sa part, de se lier ensemble par une assurance mutuelle contre la démagogie.

Ces divisions du parti conservateur, le cercle inflexible où les enferme le scrutin d'arrondissement, l'issue que le scrutin de liste leur ouvre, ne sont pas niés, ils ne peuvent pas l'être; sans les contester, M. Dufaure se contentait de répondre, dans la Commission des lois constitutionnelles : « C'est une raison de pure circonstance, qui dans trois mois peut-être n'existera pas[1]. » Quel est le merveilleux événement qui, *dans trois mois peut-être*, aura banni nos divisions avec tous leurs effets et toutes leurs suites? Quel qu'il soit, il sera le bienvenu; à cette France qui se sent flotter dans l'inconnu et dans le vide, il ne laissera enfin qu'un cœur et qu'une âme contre les épouvantables calamités qui, du dedans et du dehors, la menacent. Serait-ce la constitution de la république comme gouvernement définitif? Serait-ce là le coup de théâtre attendu qui refoulerait tous les partis dans le néant? Si telle est la pensée de notre éminent contradicteur, nous avons peur qu'elle ne soit cruellement déjouée : loin de tuer les partis, la république, même constituée, les fait vivre, elle les alimente et les attise par la loi même qui la régit, par ses échéances répétées qui, de bas en haut et de fond en comble, changent périodiquement tous les pouvoirs de l'État, par la témérité superbe avec laquelle elle suspend aux hasards d'un scrutin, plus capricieux encore que la roue de la fortune, le sort entier d'une nation; elle a le destin et elle a aussi l'orgueil de n'être jamais, comme le déclarait récemment un républicain éprouvé, qu'*un provisoire perpétuel*. En 1848, la république avait été acclamée

[1] « Serait-il préférable de faire des circonscriptions de deux ou trois députés? Je n'ai entendu qu'un argument, c'est la division du parti conservateur. C'est une raison de pure circonstance, qui dans trois mois peut-être n'existera pas. » *Journal des Débats*, du 29 janvier 1874.

et proclamée, elle avait sa constitution solennellement votée, elle avait rendu de signalés services, dissous les ateliers nationaux, repoussé la banqueroute et le papier-monnaie, terrassé les factions dans une bataille de trois jours, elle reposait entre les mains loyales du général Cavaignac ; malgré tout cela, l'avenir manquait au pays, il restait ouvert à tous les partis. Un ami de M. Dufaure, un de ses compagnons les plus fidèles, le clairvoyant Tocqueville, poussait devant ses collègues de l'Assemblée constituante cette plainte qui n'a pas vieilli : « Messieurs, qu'est-ce qui paralyse votre politique? Qu'est-ce qui la paralyse au dehors? Le doute de l'avenir, la crainte de l'avenir, l'incertitude de l'avenir. Qu'est-ce qui la paralyse au dedans? Le doute de l'avenir, l'idée de l'instabilité, qui pèse sur toutes les consciences, qui se présente involontairement à toutes les pensées, et qui fait que chacun croise les bras et attend[1]. » Allez, recommencez l'épreuve, tâchez d'être plus heureux : parce que vous aurez inscrit dans un texte que la république était définitive, aurez-vous inculqué dans les esprits qu'elle serait durable? Parce que vous l'aurez déclarée inattaquable en droit, l'aurez-vous rendue viable en fait? C'est toujours cette piperie des mots dont se moquait Montaigne et dont se lamentait Pascal, c'est l'histoire de ce César du Bas-Empire, qui, sentant approcher l'agonie, croyait tromper la mort en se faisant dire par ses courtisans : « Votre Éternité! »

II

LE SCRUTIN DE LISTE SERVIRA MIEUX QUE LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT, L'ACTION LÉGITIME DU GOUVERNEMENT DANS LES ÉLECTIONS.

Nous sommes de ceux qui n'ont jamais disputé à un gouvernement le droit d'avoir ses candidats dans les élections : pour lui, c'est un droit dont l'exercice forme le plus impérieux de ses devoirs; il doit laisser la lutte égale pour tous, sans la déserter lui-même; l'impartialité ne saurait être une neutralité indifférente, l'inaction pourrait être une trahison. Ces vérités, les esprits politiques, même les plus contraires au régime d'alors, les ont reconnues sous l'Empire; M. Thiers qui, chef de l'opposition, eut l'honneur, à cette époque, de parler toujours en homme de gouvernement, disait : « Il est évident que, dans tous les temps, dans tous les pays libres, un gouvernement a toujours eu ses préférences et les a toujours manifestées. Je vous accorde donc les candidatures officielles[2]. » Ce

[1] Séance de l'Assemblée constituante, du 5 octobre 1848.
[2] Séance du Corps législatif, 14 janvier 1864.

que sa vive parole blâmait et avait raison de blâmer, ce n'était pas le droit lui-même, c'étaient les pratiques immodérées et violentes sous lesquelles il disparaissait trop souvent pour ne plus devenir que l'abus criant de la force.

Nous sommes bien obligés de remarquer encore que si, contenue dans ses justes limites, la candidature officielle était licite sous l'Empire, à l'abri de la sécurité qu'il inspirait, à l'ombre d'une constitution qui faisait du ministère, c'est-à-dire du gouvernement, non pas l'expression des vœux du pays représenté par le Corps législatif, mais l'émanation directe de la toute-puissance d'un homme, elle se venge et s'impose d'elle-même dans la situation nouvelle où nous sommes. Qu'est-ce aujourd'hui que le gouvernement? C'est un parti, c'est le parti conservateur au pouvoir, il y est arrivé par le mouvement régulier des majorités : sera-t-il, un jour d'élection, moins puissant qu'avant sa victoire? N'aura-t-il plus, pour se maintenir, les libertés qu'auront toujours ceux qui l'attaquent? Sera-t-il désarmé parce qu'il aura triomphé? Et cela, dans le cours d'une crise formidable où la société, dont, après tout, il défend la cause, n'a jamais été moins protégée par les institutions et jamais plus harcelée par les passions! Autrefois, combattre la candidature officielle, c'était revendiquer pour les adversaires du gouvernement les droits qu'il prenait pour lui-même; aujourd'hui, la rétablir, ce sera réclamer pour le gouvernement les droits qu'il laisse prendre à ses adversaires : y a-t-il contradiction? Et n'y a-t-il pas équité?

Eh bien, supposez le scrutin individuel, supposez dans la plupart de nos arrondissements les groupes divers du parti conservateur ayant chacun son candidat, préludant à la grande bataille par une bataille entre eux : quel ne sera pas l'embarras du gouvernement? Formé lui-même par l'alliance de ces divers groupes, représentant de ce régime du septennat qui signifie une trêve de sept années entre tous les membres du parti conservateur, sa perplexité sera extrême : s'il distingue un des candidats, s'il l'avoue et l'appuie, il se brouille avec tous les autres; s'abstient-il prudemment de toute préférence et de toute ingérence, c'est bien moins à ses amis divisés qu'à leur ennemi commun, que sa défection va profiter.

Avec le scrutin collectif par régions, tout se simplifie, les partis font l'œuvre préparatoire, ils se mettent d'accord, ils arrêtent une liste; la candidature officielle devient d'une application facile, le gouvernement n'a plus qu'à soutenir ceux qui le soutiennent lui-même.

III

LE SCRUTIN DE LISTE SAUVEGARDE ET ASSURE MIEUX QUE LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT, LA REPRÉSENTATION DES MINORITÉS.

L'évidence de cette proposition ressort, comme une conclusion spontanée, de tout ce qui précède.

Les hommes d'État qui de la politique ne veulent pas séparer la justice, se sont depuis longtemps préoccupés de ce délicat problème[1] : la représentation des minorités, de plus en plus menacées, dans nos sociétés démocratiques, d'être submergées et étouffées par la marée montante du nombre.

Nous pourrions d'abord montrer que le scrutin de liste est la condition essentielle du *vote accumulé* : ingénieuse combinaison qui, découverte et prônée au delà du détroit par un membre du cabinet de M. Gladstone, M. Lowe, a été, non sans quelque succès, appliquée en Angleterre pour l'élection des comités scolaires, sur plusieurs points de l'Amérique du Nord pour les élections municipales. Étant donné le scrutin de liste, rien de plus aisé que le procédé de M. Lowe : au lieu de perdre leurs voix sur une série de noms qu'ils voueraient à une immanquable déroute, les partis faibles choisissent un nom, un seul, celui qu'ils estiment le plus efficace pour leur cause, ils l'inscrivent sur leur bulletin de vote autant de fois qu'ils auraient de noms différents à élire; si bien que tous ces suffrages accumulés sur une même tête forment une masse supérieure à celle que peut réunir chacun des candidats de la liste adverse, et détournent ainsi une part de la victoire.

Mais, sans même qu'il soit nécessaire de recourir à cet équitable artifice, le scrutin de liste a, de soi-même, sans effort, par sa vertu propre, résolu le problème : il contraint tout parti qui veut devenir ou rester majorité, à commencer par respecter les minorités dont il a besoin.

[1] Si nous avions à étudier ici les divers systèmes que le principe de la représentation des minorités a suscités de nos jours, nous devrions une mention toute spéciale à celui qu'une philanthropie ardente a inspiré à M. Ernest Naville, et qui repose sur le suffrage *uninominal*.

IV

LE SCRUTIN DE LISTE EST TOUJOURS LE COMPLÉMENT, ET PEUT ÊTRE L'ÉQUIVALENT DU SUFFRAGE A DEUX DEGRÉS.

Les avantages du suffrage à deux degrés sont manifestes, la raison les révèle et l'expérience les confirme : retirer le dernier mot à la foule pour le donner à l'élite; assujettir le vote à un double contrôle; le remettre en dernier ressort à une juridiction qui, en s'élevant, s'éclaire et s'épure; le placer dans un milieu supérieur, où les électeurs, qui seront vraiment les hommes de confiance de leurs mandants, connaîtront, à leur tour, celui qu'ils feront le mandataire de tous, voilà, en quelques traits, ce qui recommande le suffrage à deux degrés. Les gouvernements les plus opposés, comme les politiques les plus contraires, l'ont pratiqué ou professé. Issu de l'ancien régime, il a survécu à 1789; à part un court ostracisme dont la Convention le frappa, en 1793, comme complice de l'aristocratie, il a régné sans interruption, sous des formes très-diverses, dans toutes nos lois électorales jusqu'en 1817. « Il y a, disait un homme d'État, une manière de corriger, non pas tous les inconvénients, mais une grande partie des inconvénients du suffrage universel, c'est le suffrage à deux degrés, qui rétablit la hiérarchie des intelligences ; le suffrage à deux degrés qui, en disant à l'électeur, à la masse des électeurs qui ne connaît ni les hommes ni les choses : « Choisissez au-dessus de vous un électeur qui les « connaîtra, » et en donnant à cet électeur le droit de choisir les représentants du pays, supprime une grande partie des inconvénients du suffrage universel. » Cette définition du vote à deux degrés, où respire une si lumineuse simplicité, qui l'a donnée? Est-ce M. de Villèle, dans l'un de ses beaux rapports sur la décentralisation, présentés à la Chambre de 1815? Non, c'est M. Thiers, dans le ferme et courageux discours qu'il prononçait pour défendre la loi du 31 mai 1850.

Mais, parmi les amis du suffrage à deux degrés, l'hésitation a commencé lorsqu'ils ont regardé, autour d'eux, avec quels matériaux ils pourraient bâtir ces deux degrés.

Si la France était couverte encore d'états généraux, comme on disait autrefois avec une netteté si expressive, c'est-à-dire d'états formant corps, de communautés d'intérêts groupés ensemble par le lien puissant de l'association, de forces collectives, ce serait là peut-

être qu'il faudrait placer les assises d'une bonne organisation du suffrage universel : dans tous les représentants de ces petites sociétés particulières, dans tous ces chefs choisis par leurs pairs, il y aurait une pépinière féconde d'électeurs tout faits, donnant pleine garantie de lumières, d'indépendance et de raison à la grande société. Rien, hélas ! de tout cela n'est plus ; la ruine s'est mise là où la réforme eût suffi. Les vieilles associations, nées du sol ou du travail par une espèce de cristallisation lente, sont relâchées ou dissoutes ; l'esprit de corps lui-même languit, quelquefois il a péri : ce qui a résisté est peu de chose, ce qui a pu se reconstituer est incomplet et partiel, la société entière avec toutes ses sphères n'y est pas embrassée. Le législateur doit regretter, il doit tendre à ranimer, il ne saurait employer présentement dans son œuvre ces forces disparues, forces qui, sur les pentes dangereuses où roule notre démocratie, seraient les meilleurs des points d'arrêt et des points d'appui.

Demanderez-vous alors à une élection spéciale vos électeurs du deuxième degré ? Chargerez-vous de leur désignation les assemblées primaires, comme l'avait décrété en 1791 la Constituante, ou bien, comme l'avait proposé la Chambre introuvable de 1815, les assemblées cantonales ? Cette combinaison offrirait peut-être quelque sécurité, si, comme droit d'entrée dans ces assemblées du premier degré, vous exigiez un cens ; soit, comme en 1791, une contribution directe, égale à la valeur de trois journées de travail ; soit, comme en 1815, cinquante francs au moins de contribution directe : cens dont le chiffre devrait s'élever encore pour l'admission dans le collége des électeurs définitifs. Si vous reculez devant le rétablissement du cens, si vous n'avez pas donné à la société cette garantie préalable, vous aurez grossi tous les périls que vous avez la volonté de fuir : pour la nomination des électeurs du deuxième degré par le suffrage universel, vous aurez introduit à domicile, dans toutes les communes de France, toutes les compétitions, toutes les jalousies, toutes les rivalités malsaines, qu'entraîne le choix direct d'un député ; elles seront accrues encore des passions locales, excitées par l'exiguïté même de l'enceinte où elles s'entre-choqueront, violemment aigries par l'air d'élimination et de privilége que prendra une loi destinée à faire abdiquer la masse des électeurs entre les mains d'un petit nombre.

Enfin, il resterait à décider que les conseils municipaux seront les électeurs nés du premier degré : système qui, vraisemblablement, serait funeste ; car, sans améliorer l'organisation électorale, il dénaturerait l'institution municipale, il l'enlèverait à ses fins légitimes, il ouvrirait toutes grandes aux animosités et aux arrière-

pensées de la politique les portes de cette Maison Commune, qui doivent lui être absolument fermées.

Ces difficultés d'application du suffrage à deux degrés, l'homme d'État de notre siècle qui l'a préconisé avec le plus de vigueur, qui l'a inscrit avec le plus d'éclat dans le programme de son parti, M. de Villèle, les a mesurées et redoutées : de là, les variations de sa pensée errant, dans sa constance même, autour d'obstacles qu'il reconnaissait toujours insurmontables. En 1816, c'était lui qui, membre de la Chambre introuvable, avait, dans un rapport plein d'observations exactes et même de vues prophétiques, proposé les assemblées cantonales, sortes d'assemblées primaires amendées; il avait écarté, d'un trait de plume, *un projet d'élection d'après lequel les divers états qui constituent la société seraient réunis en corps ou corporations pour émettre leur vote :* « Nous ne pouvons, disait-il, employer des matériaux qui n'existent point; le temps seul peut recréer les institutions [1]. » L'année suivante, lorsque fut discutée, devant une nouvelle Chambre, la loi qui établit l'élection directe des députés par les censitaires, M. de Villèle, qui l'attaqua, ne parlait plus des assemblées cantonales, il insistait même sur le mauvais renom qu'avaient laissé, sur l'effroi qu'inspiraient encore les assemblées primaires de la Révolution, désordonnées pendant la Terreur, en proie à une anarchie qu'elles vomissaient ensuite sur le pays, plus tard silencieuses et basses ; il revenait à l'idée des corporations, corps de ville, chambres de commerce, sociétés d'hommes de loi et de gens de lettres, sous-agrégations de citoyens, comme il les appelait en les énumérant ; puis, sentant combien tout cela était encore en germe, peu solide et peu formé, il ajoutait avec une réserve défiante : « Si les assemblées de paroisses que j'ai vues se réunir sans inconvénient avant la Révolution, paraissaient aujourd'hui offrir trop peu de garanties pour nommer des électeurs, je ne serais pas éloigné de consentir à ce que les membres élus des assemblées secondaires, dont l'intérêt local garantit le bon choix, fussent chargés par la loi de participer pour les communes, et en proportion de leurs droits, à l'élection des électeurs [2]. »

M. de Villèle n'était pas au pouvoir, il n'avait ni l'action ni la responsabilité lorsqu'il développait ces divers systèmes qui, du reste, présentaient plutôt une politique à poursuivre pour un prochain avenir qu'à exécuter sur l'heure. Devenu ministre, président du conseil, chef d'une majorité nombreuse et docile, il proposa les

[1] Deuxième rapport sur la loi des élections, fait à la Chambre des députés, dans la séance du 16 février 1816.
[2] Séance du 26 décembre 1816.

mesures les plus hardies ; tantôt les plus équitables, comme la loi de l'indemnité; tantôt les plus fâcheuses, comme la loi du sacrilége : il ne proposa jamais, sous aucune forme, le suffrage à deux degrés.

Depuis les temps déjà lointains que nous rappelons, plus d'un demi-siècle s'est écoulé; pour l'application du suffrage à deux degrés, les conjonctures sont-elles plus propices, les matériaux mieux rassemblés? Nous ne pensons pas qu'un observateur attentif osât l'affirmer; ce ne serait pas, selon nous, un paradoxe de soutenir qu'entre la France de l'ancien régime et celle de la Restauration, même coupées en deux par cet événement formidable et unique qui se nomme la Révolution, la dissemblance est moins profonde, et l'abîme moins vaste qu'entre la France de la Restauration et celle où nous vivons, de plus en plus séparées l'une de l'autre par le prodigieux travail de dissolution et de transformation que l'essor de l'industrie, l'incessante rotation de la fortune mobilière, la division de la propriété terrienne, le percement des routes, la multiplication indéfinie des chemins de fer et des fils télégraphiques, l'amoindrissement de la province, l'enflure exorbitante des grands centres, tout cela se mêlant à une série continue de révolutions particulières, accomplissent sans relâche dans notre société.

Si le suffrage à deux degrés est possible[1], s'il rencontre parmi nous un sol apte à le recevoir, le scrutin de liste se présentera comme son auxiliaire naturel : leur sort a presque toujours été lié ; disjoints par la loi électorale de 1817, qui supprima les deux degrés et garda la liste, ils avaient fonctionné ensemble sous les régimes antérieurs, ensemble ils avaient un instant succombé en 1793.

Que si, au contraire, le suffrage à deux degrés doit être encore abandonné ou ajourné, le scrutin de liste nous en rendra les principaux bienfaits : le double contrôle, la juridiction supérieure, le triage préliminaire, le conseil préalable d'examen et de révision dont la garantie est si précieuse, nous allons les retrouver.

Avec le scrutin de liste, l'élection n'est plus une aventure solitaire, une espèce de champ de course, où le premier venu qui s'y jette peut se promettre qu'en dépit de toutes les délicatesses et de toutes les répugnances, il saura bien enlever le vote des multitudes : il faut maintenant qu'il ait son laissez-passer; il ne franchira pas la barrière, s'il n'a été agréé d'avance de ceux-là dont les noms lui sont indispensables pour étayer son nom, agréé aussi

[1] Sur les conditions dans lesquelles pourrait être établi le suffrage à deux degrés, nous signalons une intéressante brochure : *Coup d'œil sur le suffrage universel par un électeur orléanais;* Orléans, 1871.

de ceux qui, par le patronage donné à tous ces noms réunis sur une liste, se porteront publiquement leurs témoins. Les conservateurs sont mis en demeure de se prononcer; ils sont tirés de l'indifférente quiétude avec laquelle ils ont coutume d'assister aux élections comme à un tournoi qui ne les regarde pas : la forme impersonnelle et collective qu'ont revêtue les candidatures, leur est un aiguillon utile, elle les avertit qu'ils voudraient en vain rester neutres, que ce sont leurs affaires qui se débattent, qu'ils sont eux-mêmes l'enjeu de la lutte, qu'ils doivent donc se montrer et se dévouer, que tous leurs sacrifices d'argent, d'activité, d'efforts, seront, non pas pour la satisfaction d'une ambition particulière, mais pour le service de leur propre cause. De leurs rangs, un certain nombre d'hommes, de citoyens, de notables se lèvent, quelquefois désignés par un mouvement de l'opinion, quelquefois poussés en avant par une inspiration de bien public qui, dans nos jours d'engourdissement et de timidité, n'est pas sans vertu; ils se rassemblent, forment un jury, discutent les candidatures, en pèsent les titres et les chances, décernent à celles qui sont admises sur la liste commune un certificat de capacité et comme un brevet d'éligibilité, leur prêtent du même coup une force morale, laquelle entraînera souvent la force numérique.

Ce n'est pas, comme dans le mécanisme ordinaire du suffrage à deux degrés, la foule chargeant une élite de statuer en son lieu et place; c'est une élite préparant le jugement qui sera soumis à la ratification libre de la foule.

Sans doute, il y a des abus; les adversaires du scrutin de liste font grand bruit de la domination tyrannique qu'il donne aux comités et aux journaux. S'imaginent-ils qu'avec le scrutin d'arrondissement ils vont y échapper? Le scrutin par arrondissement existait sous l'Empire; il était tenu en échec, de tous côtés, par les mille rouages de l'administration la plus sévère et de la législation la plus étroite : n'est-ce pas alors un comité qui, un beau jour, *bombarda*, comme aurait dit Saint-Simon, M. Gambetta, député de Marseille? N'est-ce pas un journal qui fit de l'auteur de *la Lanterne* un représentant de la ville de Paris, à la fois égayée et souillée par sa verve? Flétrissons ces dévergondages, tâchons de combattre et de corriger ces misères, tout en confessant qu'elles ne tiennent pas à tel ou tel mode d'élection : elles sont inhérentes à l'élection elle-même, crise nécessaire puisqu'elle forme une des fonctions essentielles d'un peuple libre, mais crise toujours dangereuse, souvent honteuse, que, même dans la sage et saine Angleterre, Burke appelait un puissant mal, *mighty evil*.

V

LE SCRUTIN DE LISTE VAUT MIEUX QUE LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT, POUR GARANTIR LA DIGNITÉ DE NOS MŒURS ÉLECTORALES, LA SINCÉRITÉ DE L'ÉLECTION ET LA QUALITÉ DE L'ÉLU.

L'apparence, qui attire beaucoup de bons esprits vers le scrutin d'arrondissement, c'est le règne des influences locales, c'est la prééminence inévitable et souveraine qu'elles vont enfin recouvrer dans les élections.

Certes, le tableau qui nous est proposé, est fait pour charmer les yeux.

L'arrondissement est dans l'État ce qu'au-dedans de lui-même est la commune; il est une petite patrie dans la grande, il est une famille dont tous les membres se connaissent. Au centre de cette famille, au-dessus des rivalités mesquines et des médiocrités jalouses, quelques hautes influences, tantôt sorties des siècles, tantôt noblement filles de leurs œuvres, se détachent sans peine, elles s'élèvent d'elles-mêmes comme la couronne de toute une contrée : le respect les environne, une rumeur d'estime et d'honneur les annonce au loin; une vénération héréditaire, encore rajeunie d'âge en âge, ou bien le prestige du talent, des services rendus, des bienfaits prodigués, les consacrent et les gardent. Le scrutin peut s'ouvrir; nulle crainte que l'incapable, que le charlatan, que l'aventurier mal famé osent se heurter contre ces influences, ils s'y briseraient tous. L'élection est déjà faite; le nom qui sera victorieux, était d'avance sur toutes les lèvres.

Nous ne savons si cette peinture de la France était exacte, il y a cinquante ans : même à cette époque, des doutes se produisaient contre la vérité de ces couleurs.

Lorsque, dans les premières Chambres de la Restauration, quelques orateurs réclamaient une sorte de suffrage universel, très-convaincus, disaient-ils, qu'au-dessous de la bourgeoisie, la grande propriété trouverait dans les régions inférieures une clientèle toute prête, le savant le plus populaire de notre siècle, dont l'éloquence politique brilla un instant par de vifs éclairs aujourd'hui perdus dans la splendeur de sa gloire sereine, Georges Cuvier, conseiller d'État et commissaire du gouvernement, se permettait de répondre : « S'il faut vous dire quelle est ma véritable opinion, c'est que cette multitude se laissera entraîner aux séductions des démagogues.

Nous n'avons pas conservé ce degré de respect pour la grandeur, qui fait que nous pouvons en devenir les instruments. L'orgueil est plus éclairé de nos jours : dans son espoir trompeur, il embrassera la richesse et le pouvoir qu'on lui promettra[1]. » Et dans la même discussion, un autre homme éminent, dont la parole eût semblé parfois déclamatoire, si elle n'avait toujours été l'effusion sincère d'une belle âme, M. Lainé, ajoutait : « Prenez garde : d'anciens vassaux sont, dans les campagnes, des clients peu sûrs, et Clodius en trouverait plus que Milon. »

Mais, à l'heure actuelle, l'incertitude est-elle même possible? Le tableau qu'on nous présente est méconnaissable, tant les traits en sont effacés. Où sont-elles donc, ces grandes influences locales qui dominent tout un arrondissement? Comme les futaies de nos forêts, elles se font rares, elles sont tombées, elles tombent les unes après les autres : les révolutions les ont frappées de leurs coups répétés. Puis, envisagez tant de causes qui ont achevé leur ruine : le morcellement des patrimoines, les conditions de plus en plus resserrées de l'existence, l'art pervers de l'Empire pour tout énerver et tout abaisser, pour ne laisser en présence qu'une foule et un maître, l'abstention politique, un éloignement des affaires qui trop souvent n'a paru qu'un dédain de tout travail, l'inutilité publique de la vie, la vaine ostentation d'une fainéantise bruyante. Là où quelques-unes de ces influences tiennent toujours, la démagogie ne leur donne pas de repos; elles sont ébranlées jusque dans leurs racines par l'âpre vent de nivellement qui souffle de toutes les passions soulevées de l'âme humaine.

Les influences d'arrondissement qui sont restées puissantes, se compteraient sur la surface de notre pays; celles de canton sont plus nombreuses, elles ont mieux résisté dans leur étroite enceinte, horizon que ne dépasse guère le regard dans la situation présente des habitudes et des fortunes. Et encore pourrions-nous citer bien des départements où, lors des dernières élections au conseil général, une quantité d'influences locales qui avaient traversé l'Empire saines et sauves; qui, pendant nos malheurs, s'étaient retrempées dans les flots d'un sang généreusement offert pour la patrie, ont succombé à leur tour : presque aucune n'a trouvé grâce; une défiance universelle les a écartées.

Ce n'est point, hâtons-nous de le constater, que dans l'arrondissement de nos jours il n'y ait plus de place ni de prise pour l'avénement de quelque grande influence, bientôt maîtresse en temps d'élection.

[1] Séance de la Chambre des députés, du 28 décembre 1816.

Il y a d'abord cette influence dont, même en les tranquilles années de la Restauration, MM. Cuvier et Lainé dénonçaient le pouvoir dormant, toujours prompt à quelque terrible réveil : celle du démagogue; influence toute menaçante aujourd'hui, grossie par le malaise d'un pays où tout est en l'air, incessamment servie par le mauvais journal, par le roman obscène, par le débordement effréné des cabarets, dont l'Empire [1] avait presque fait une de ses institutions d'État. Elle est partout, elle règne dans toutes les communes; comme ces monstres qui foisonnaient dans les fanges du Nil, elle se nourrit et s'enfle de toutes les misères matérielles et morales d'une société.

Sur divers points de la France, il y a des arrondissements acquis d'avance à quelque fonctionnaire de l'Empire, qui, ayant longtemps administré une contrée, l'ayant couverte de ses faveurs et de ses services, l'ayant remplie de ses obligés, la tenant toujours par un mélange de bons et de mauvais sentiments, y garde son ineffaçable empreinte.

Ailleurs, sur les débris des légitimes influences, une puissance nouvelle s'élèvera, elle est déjà née, celle de l'argent, ce Grand Électeur des sociétés démocratiques : un homme a fait à la Bourse quelques coups heureux, il prétend avoir dans l'urne du scrutin le même bonheur, il sera considéré alors, il entrera par la politique dans les grandes affaires, qui l'enrichiront encore ; rien ne lui coûte ; s'il se ruine, il en sera quitte pour refaire sa fortune; il distingue un arrondissement facile, s'y abat comme sur une proie, y achète la presse, y répand à pleines mains les largesses et les promesses, il prend tous les masques et tient tous les langages, il joue des sommes qui rendent impossible toute concurrence, et qui feraient voler en éclats tout l'avoir d'un propriétaire ou d'un rentier.

Si vous désirez une esquisse du spectacle que, dans une portion de la France, le scrutin d'arrondissement amènera, rappelez-vous les dernières élections qui précédèrent la chute de l'Empire.

Çà et là, des candidatures indépendantes percèrent à travers les mailles relâchées du réseau dont l'administration enveloppait encore le pays : à l'exception d'un petit nombre, la plupart étaient crûment

[1] M. de la Valette, ministre de l'intérieur de Napoléon III, écrivait aux préfets, en 1866 : « Il faut se garder d'exagérer les restrictions apportées à l'industrie des débits de boissons, en limitant à un chiffre déterminé d'avance le nombre de ces établissements qui peuvent se former dans une localité..... En résumé, monsieur le préfet, pénétrez-vous bien de la pensée du gouvernement, qui ne doit pas être méconnue, comme elle l'est peut-être dans quelques départements, où l'on s'attache à un système de restriction étroite, parce qu'on le suppose, à tort assurément, conforme à l'esprit de la loi et aux intérêts de l'ordre. »

radicales; d'autres furent accusées ou soupçonnées de captation pécuniaire, il y en eut même d'annulées pour ce chef; ce qui, bien entendu, n'empêcha pas les électeurs de renvoyer à la Chambre leurs élus.

Et pendant ce temps-là, en ces mêmes élections de 1869, méditez l'instructif contraste! S'il est un homme qui, dans son arrondissement, ait le droit d'être la grande influence locale, c'est assurément le personnage intègre et éloquent qui, sous la présidence de M. Thiers comme dans la Commission des lois constitutionnelles, a revendiqué, pour la juste prépondérance des influences locales, le scrutin par arrondissement, c'est M. Dufaure. Enfant de la Saintonge, il n'avait rien de ce qui peut effaroucher les suffrages populaires; il réunissait tout ce qui doit les attirer : il avait été plusieurs fois ministre, longtemps député, l'un des membres les plus utiles de nos Assemblées, l'un des plus vigoureux talents de nos annales parlementaires; il possédait cet inappréciable avantage qu'avant les mornes silences de l'Empire, où les réputations ne se faisaient plus, son nom avait été dit et redit par tous les échos de la tribune et du barreau. Eh bien, M. Dufaure ne tenta même pas la fortune électorale dans son arrondissement, il la courut deux cents lieues plus loin, à Toulon, où il échoua!

Mais supposez même que, du sein de l'arrondissement, quelques influences meilleures, d'une origine moins douteuse, se dégagent : d'autres inconvénients, d'autres périls ne vont-ils pas naître?

C'est une vérité reconnue, que, resserrée dans son théâtre, l'élection tend à descendre : elle s'abaisse dans ses préoccupations et dans ses choix, elle perd de vue le pays pour ne plus regarder que l'étroit milieu où elle s'agite; le bien de l'État est moins considéré que les intérêts du clocher; le flot des petites passions particulières refoule les grands courants simples de l'opinion. La candidature menace de devenir une sorte de mendicité à domicile; l'homme, souvent inférieur et subalterne, qui, par des courses fréquentes, par des démarches faites à droite et à gauche, l'aura menée à terme, sera moins le député de ses commettants que le commissionnaire de ses solliciteurs.

Lorsque la représentation d'un peuple est faible, il résulte de cet affaiblissement même un notable dommage, non-seulement pour le lustre des assemblées parlementaires, mais surtout pour la rédaction des lois et la bonne conduite des affaires. La politique est la plus haute application des facultés de l'esprit, elle exige les qualités les plus rares, le tact, un discernement qui, dans les causes, prévoit les effets, cette clarté supérieure sans laquelle les connaissances techniques tournent en routine et en métier : tel homme que, dans

l'exercice de sa profession, vous avez connu exact et judicieux, vous le retrouvez dans une Chambre, il déraisonne, va toujours à côté des questions, donne dans tous les lieux communs et dans tous les songes creux, erre tout désorienté devant les horizons nouveaux où sa vie a été tout à coup jetée.

Il y avait, dans les Chambres de l'Empire, une foule d'hommes excellents, bien intentionnés, fidèles sans servilité : comment ont-ils pu, souvent au bruit de leurs applaudissements, laisser naître, se développer avec ses détours et ses ruses, s'enfoncer dans ses gouffres la politique néfaste qui, favorisant l'unité allemande après l'unité italienne, a démantelé la France? O spectacle plein de confusion et de douleur! Après la bataille de Rosbach, le roi Louis XV disait de l'infortuné général qui l'avait perdue : « Pauvre Soubise, il ne lui manque plus que d'être content! » Après la journée de Sadowa, mille fois plus meurtrière à la France que celle de Rosbach, les ministres de Napoléon III venaient dire à un auditoire attentif et presque crédule, que nous devions être satisfaits ; que partagée en trois tronçons, l'Allemagne était bien plus faible; que nous-mêmes, nous étions plus forts qu'autrefois. Passons vite sur ces souvenirs lugubres : de ces complaisances qui nous ont coûté si cher, n'accusons que la médiocrité de notre représentation nationale; accusons plus haut encore le régime qui rendait cette médiocrité nécessaire à ses besoins et à ses desseins!

C'est encore une vérité d'expérience que plus les bornes entre lesquelles s'engage la lutte électorale sont rapprochées l'une de l'autre, plus les tristes infirmités de toutes les sociétés, de nos sociétés démocratiques en particulier, se mettent à nu.

L'honnête homme qui se présente aux suffrages de ses concitoyens, qui seul, à visage découvert, à ses risques et périls, se livre aux incertitudes du jugement populaire, peut s'attendre à tout : pour lui, plus d'égards, plus de bienséances, plus de justice; contre lui, c'est la guerre, la guerre sans foi ni loi ; il sera moins l'adversaire qu'il faut combattre que l'ennemi qu'il faut abattre. Peu importe que par la dignité de l'attitude, par le relief du caractère et du courage, par l'éclatante supériorité du talent, il s'isole de la foule et s'élève au-dessus d'elle : tous ces titres ne seront que des crimes de plus; la cohue haineuse et envieuse ne fera que se démener avec plus de furie. Sans doute, l'honnête homme qu'assaille cette tempête doit demeurer insensible, il doit affronter, le sourire aux lèvres et le dédain au cœur, tout ce monde infime, toute cette écume qui tombera plus rapidement encore qu'elle ne s'est gonflée; il doit se dire qu'après tout, les plus illustres gens de bien y ont passé, et que, loin de périr, ils ont grandi sous l'effort même qui

voulait les renverser. Et cependant, combien s'arrêteront! Combien, arrivés sur le seuil de la tumultueuse arène, regardant d'un côté la paix de leurs jours écoulés, et de l'autre leur nom voué aux colères et aux insultes, seront tentés de revenir en arrière et de se replonger dans la douce obscurité du foyer domestique! C'est l'histoire de l'Amérique : peu à peu, les hommes riches, cultivés, en possession d'une civilisation plus avancée, se sont éloignés des affaires publiques, ils ont abandonné la lice à l'impatience famélique, à la violence, à l'audace.

Avec le scrutin de liste, tous les maux que nous avons peints, sont non pas détruits, mais amortis. Ce ne sont plus les individus qui entrent en scène, ce sont les partis, grand avantage, comme nous l'avons déjà remarqué, pour le parti conservateur qui ne se réveille que lorsqu'il est secoué : il s'ensuit que la corruption, sous toutes ses formes raffinées ou grossières, a moins de prise, elle se perdrait dans une circonscription trop vaste, parmi tous les intermédiaires qu'elle rencontrerait, au milieu d'intérêts trop différents ou trop ennemis; il s'ensuit également que le pouvoir atroce de l'injure est refréné, elle peut s'acharner sur un nom isolé, elle expire ou languit devant un groupe de noms reliés par la confiance d'autrui. Comme le champ de la lutte s'est étendu, son objet s'est élevé : deux ou trois idées générales, nettes, visibles à tous, planent au-dessus d'elle, la dirigent, s'incarnent dans les candidats qui les soutiendront avec le plus de puissance, les affranchissent eux-mêmes du joug des petites passions particulières pour les mettre en communication plus intime avec l'esprit de leurs concitoyens, impriment à l'élection un caractère vraiment politique; ce qui est encore une transformation heureuse, car de la politique, c'est-à-dire de la marche de l'État dans un sens ou dans un autre, dépendent ses finances, ses revenus, le développement de l'instruction et des travaux publics, en un mot la prospérité de tous les biens qu'un peuple a le plus justement à cœur.

Nous venons, de l'autre côté du détroit, où le scrutin de liste est fréquemment en vigueur, nous venons d'assister au bienfaisant phénomène dont nous parlons : le premier ministre du dernier cabinet, M. Gladstone, sentant gronder l'orage que sa politique extérieure avait amassée dans l'âme de la vieille Angleterre, voulait le détourner, il jetait en pâture aux électeurs une amorce singulièrement séduisante, l'impôt sur le revenu dont il démontrait les vices et promettait l'abolition; M. Disraeli se laissait attirer dans le piége. L'opinion publique a déjoué ces calculs, elle a balayé de son souffle tous les hors-d'œuvre qui menaçaient de couvrir la plate-forme électorale; elle a été droit au fait, renversant le ministère de M. Glads-

tone parce que sa politique étrangère avait été mauvaise, parce qu'il avait, par manque de cœur et défaut de génie, concouru à l'avénement d'une Europe nouvelle où, devant le colosse de l'Empire germanique, la place de l'Angleterre serait moins grande, son autorité moins obéie, son crédit moins assuré, ses charges plus onéreuses.

Les considérations, où peut-être nous nous sommes trop arrêtés, ne sont pas neuves, elles ont frappé nos pères, elles ont plus d'une fois inspiré leur législation : au lieu de s'avilir avec le temps, elles se sont rajeunies dans les événements qui ont tout changé autour de nous.

Qu'on relise la discussion de la première loi électorale qui ait été sérieusement faite en notre siècle; c'était en 1817, au lendemain de l'invasion, alors qu'au-dessus des abîmes où la France avait failli sombrer, l'auguste Maison de France apparaissait, tenant d'une main le testament de Louis XVI et de l'autre la charte de Louis XVIII. La discussion fut mémorable; les voix les plus éloquentes, celles que la postérité entendra encore, M. de Serre, M. Royer-Collard, M. Cuvier, M. Lainé, M. de Villèle, y prirent part : à peine délivrée d'un régime étouffant, qui n'avait été que le monologue d'un homme, la patrie s'étonnait des richesses que son sein recélait et qu'elle ne s'était pas connues.

Le ministre de l'intérieur, qui proposait la loi électorale, était M. Lainé, ce loyal et courageux M. Lainé qui, rédacteur de l'Adresse du Corps législatif en 1813, s'était dressé devant le despotisme aux abois comme l'âme ressuscitée de la France. Aux menaces du préfet de police impérial, il avait répondu : « Ma conscience parle encore plus haut que vous ! » Personnage antique que la Rome des Fabricius, écrivait M. de Chateaubriand, eût mis au rang de ses consuls ! Attrayant et sévère mélange de toutes les qualités dont l'apparente contrariété forme souvent l'harmonie de la beauté humaine, la réserve et l'enthousiasme, l'émotion et la fermeté, la sensibilité dans le cœur et l'intrépidité dans le caractère ! Napoléon avait dit : « M. Lainé est un méchant homme. » Le roi Louis XVIII, meilleur juge, aimait à répéter : « Je me sens calmé par sa présence, élevé par ses discours. »

Sur le principe de la loi électorale de 1817, qui établit le suffrage restreint et direct, les opinions les plus diverses, les critiques les plus vives, même les mieux justifiées, se produisirent : l'unanimité régnait en faveur du scrutin de liste, legs de l'ancien régime, qui avait été accepté par la Constituante, un instant répudié par la Convention comme entaché de fédéralisme, repris par les gouvernements postérieurs, même par l'Empire dans ses simulacres de repré-

sentation nationale, inscrit dans tous les projets de la Chambre introuvable.

Écoutez M. Lainé, dans son exposé des motifs : « La réunion de tous les électeurs d'un département pour la nomination des députés tend à élever les élections, à les soustraire à l'esprit des petites localités, et à diriger les choix vers les hommes les plus connus, les plus considérés, dans toute l'étendue du département, par leur fortune, leurs vertus, leurs lumières. L'intrigue et la médiocrité peuvent réussir dans un cercle étroit ; mais à mesure que le cercle s'étend, il faut que l'homme s'élève pour attirer les regards et les suffrages. On arrête ainsi l'effet des petites et obscures influences, pour assurer celui des influences grandes et légitimes, et on garantit d'avance à la nation que la Chambre des députés ne sera composée que d'hommes vraiment considérables, effectivement revêtus de la confiance de leurs concitoyens, et vraiment dignes et capables, par leurs talents, leur existence et leur caractère, de concourir à la confection des lois. »

Écoutez encore M. de Serre, lorsque, deux années plus tard, il fut question de corriger la loi électorale de 1817 · « En brisant les colléges de département en sections qui siégeraient dans des chefs-lieux d'arrondissement, vous détruiriez tout esprit public, c'est-à-dire le principe vital de tout État bien constitué. Les électeurs réunis au chef-lieu du département se confondent dans des sentiments généraux. Séparés par arrondissements, leurs sentiments et leurs votes se resserreraient avec leur sphère. Les choix, au lieu de s'élever vers l'homme en possession d'une influence, d'une considération qui domine le département, s'abaisseraient vers les influences de localités[1]. »

Écoutez enfin l'imposante autorité de M. Royer-Collard : « La première et la plus indispensable condition de la meilleure élection, c'est le rapprochement des électeurs, et leur réunion dans un seul et même collége. Voulez-vous que l'électeur voie tout ce qu'il doit voir, et ne voie rien de plus ? Dégagez-le de l'atmosphère locale ; élevez-le ; agrandissez son horizon. Voulez-vous qu'il soit fort contre le pouvoir et contre les partis ? Donnez-lui des compagnons ; mettez les forces en commun, formez des masses. Les masses seules résistent ; seules, elles ont de la dignité, de l'autorité, et ce vif sentiment des intérêts généraux sans lequel il n'y a point de gouvernement représentatif ; seules enfin, elles représentent véritablement la nation. L'objection de l'intrigue est trop forte ; là où l'intrigue aurait été rendue impossible, il n'y aurait plus d'élection, parce qu'il n'y

[1] Chambre des députés, comité secret du 23 mars 1819.

aurait plus de liberté. La plus fatale des intrigues serait celle qui disperserait les électeurs, et les livrerait, désarmés, aux séductions du pouvoir et à la tyrannie des partis[1]. »

Lorsque tous ces grands orateurs de la Restauration tenaient ce langage, le gouvernement de la France résidait aux mains des capacités, aristocratie des peuples qui n'en ont plus; électeurs et élus se recrutaient dans une oligarchie aisée et lettrée, c'était l'ère du pays légal : système insuffisant, qui désintéressait trop la nation elle-même des institutions représentatives, dont elle ressentait la vertu salutaire, mais dont elle n'animait pas les ressorts; il eut du moins le mérite de porter en haut, par son mouvement naturel, toutes les supériorités légitimes, si bien que la monarchie constitutionnelle venant à tomber en 1848, ce fut dans le reste de ses hommes publics, mis en saillie par le régime du cens, que le stérile Empire a puisé ses meilleurs agents[2].

Et maintenant, regardons autour de nous : combien l'utilité du scrutin de liste, recommandée par MM. Lainé, de Serre, Royer-Collard, se montre avec plus d'évidence! La vie politique est descendue des hauteurs de la société pour déborder jusque dans ses dernières profondeurs; l'instrument de gouvernement, celui qui décide de la paix ou de la guerre au dehors comme au dedans d'un pays, le bulletin de vote est en des mains qui ne savent même pas écrire. Les anciennes conditions de l'influence sont bouleversées : talent, gloire, expérience, dons de l'homme d'État, ce qui occupe et embellit les sommets, tout cela n'entre pas, tout cela n'a même pas un nom dans les régions du nombre, tout cela, selon une comparaison de M. de Montalembert, est noyé dans le suffrage universel comme un flacon de vin généreux dans un étang[3]; nos millions d'électeurs forment une foule énorme et confuse, presqu'impénétrable, courbée sous les rudes labeurs du jour, portée vers la vulgarité, quelquefois même attirée vers l'indignité des choix.

Réservé par la loi de 1820 pour le grand collége départemental qu'elle instituait au-dessus des colléges d'arrondissement où le vote devint individuel, le scrutin de liste disparut tout à fait en 1830

[1] 23 mars 1819.

[2] Il nous suffira de citer les ministres et les fonctionnaires les plus distingués du second Empire qui, tous, sortaient des Chambres du Gouvernement de Juillet : MM. Magne, Drouin de Lhuys, de Chasseloup-Laubat, Billault, Delangle, Achille Fould, de Morny, Baroche, Devienne, Rouland, Béhic, etc.....

M. Rouher, qui était fort jeune en 1848, avait été, si nous ne nous trompons pas, candidat ministériel aux dernières élections qui précédèrent la révolution de Février.

[3] *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, par M. le comte de Montalembert, ch. X.

pour renaître encore, dix-huit ans plus tard, dans une révolution nouvelle.

Les assemblées qu'en 1848 et en 1849 il enfanta au milieu des troubles d'une république, resteront devant l'histoire parmi les représentations les plus dignes que la France du dix-neuvième siècle puisse offrir d'elle-même à la postérité : elles brillèrent par l'honnêteté, par l'éloquence, par le courage des résolutions, par la sagesse des vues politiques ; elles rendirent au gouvernement qui succéda, la patrie tranquille au dedans, intacte au dehors. Quand l'une et l'autre n'étaient déjà plus qu'un souvenir, souvent défiguré par les mensonges intéressés de la dictature, un de leurs membres les plus illustres, un observateur qui étudiait les lois des sociétés avec une conscience passionnée, M. de Tocqueville leur décernait un instructif hommage, il remarquait que ces deux assemblées républicaines avaient fait à la riche propriété foncière une part plus large qu'aucune autre assemblée de son temps ; puis, interrogé par un Anglais dans l'une de ces enquêtes familières où s'exerce et s'aguerrit le génie britannique, il ajoutait : « Vous voulez savoir mon opinion sur le scrutin de liste, la voici : l'avantage principal du scrutin de liste (je parle toujours d'un pays où la liberté politique est réelle) n'est pas d'empêcher la brigue, *the canvassing ;* car il se fait toujours d'une manière plus ou moins régulière un travail préparatoire pour former la liste générale des candidats et préparer l'élection. Les notables de chaque parti s'assemblent ou correspondent ; et de part et d'autre on arrête des listes qui sont ensuite distribuées à profusion aux électeurs. Il se fait là, en petit, un travail politique analogue à celui qui, aux États-Unis, précède l'élection du président. Les véritables avantages du scrutin de liste ont été pour nous : 1° de rendre le député plus indépendant de telle ou telle fraction du corps électoral. Élu par scrutin de liste, il n'a plus eu affaire qu'à l'opinion générale du département, et a pu, sans péril, négliger les intérêts particuliers d'un canton ou de quelques familles ; 2° le scrutin de liste a eu pour tendance d'élever le niveau des choix. Il est difficile de faire voter 100 ou 150,000 électeurs pour un homme qui ne soit pas très en vue. Il faut ou une grande notoriété nationale, ou du moins une grande notoriété départementale, pour fixer aisément les voix d'un si grand nombre de votants. Les célébrités cantonales, les *illustrations de clocher*, comme nous disons en France, ont moins de chance pour se produire dans ce système que dans aucun autre[1]. »

[1] Lettre à W.-R. Greg, esq., 27 juillet 1853. — Correspondance inédite d'Alexis de Tocqueville, tome II, p. 218.

M. de Tocqueville vivait dans la retraite, il allait y mourir, lorsqu'il écrivait ces lignes : il ne les eût pas désavouées si, au delà des fragiles prospérités de l'Empire, il avait pu apercevoir quelle Assemblée, vingt années après le coup d'État du 2 décembre 1851, au milieu de calamités affreuses, le scrutin de liste devait donner encore à la France.

VI

LE SCRUTIN DE LISTE, LOIN DE FAIRE OBSTACLE, EST UNE PRÉPARATION A LA FORMATION D'UNE MAJORITÉ ET A LA FONDATION D'UN GOUVERNEMENT.

Le grief, le principal grief qui retentit contre le scrutin de liste, c'est que, par les accommodements qu'il amène entre les partis, il ne laisse jamais se constituer une majorité fixe, majorité sans laquelle il ne saurait y avoir ni un gouvernement définitif ni un gouvernement libre.

A cela nous répondrons, que lorsqu'une société est profondément divisée comme la nôtre, une Assemblée, sortie de ses entrailles, quel que soit le mode de scrutin qui l'aura produite, devra porter la trace de ces divisions funestes; qu'elle ne serait plus, sans cela, qu'une représentation trompeuse, où l'uniformité résulterait de l'oppression, où la voix des minorités ne serait pas entendue, parce que, préalablement, elle aurait été étouffée.

Nous répondrons encore, après avoir déploré le mal de la division dans un pays, que le remède comme la ressource, à qui ne peut ni ne veut procéder par l'extermination sommaire, sont dans ces accommodements mêmes, dans l'esprit de transaction, de transaction équitable, de transaction contenue dans les limites du droit et de l'honneur.

Ce ne sont pas là des théories nées de nos jours, en des heures de lassitude et de doute, dans cette espèce d'usure morale que la fréquence des secousses imprime aux âmes les mieux trempées : elles sont le fruit, souvent amer, de la sagesse; elles tiennent à l'art de terminer les révolutions. Le seizième siècle était un âge de croyances violentes et farouches, il s'était abîmé dans la destruction et le carnage; tout sembla remis, lorsque l'aurore du siècle suivant, venant à se lever, fit voir aux côtés de Henri IV, tranquillement assis dans ses conseils, travaillant avec lui au bien de l'État, des hommes qui naguère s'étaient injuriés et persécutés jusqu'au sang : un capitaine huguenot, comme le duc de Sully; un bourgeois ligueur, comme le président Jeannin; un parlementaire

politique, comme M. de Villeroy. Dénoûment bien facile et bien simple! Les générations qui nous ont précédés l'ont connu à leur tour, elles l'ont retrouvé, après un drame plus formidable, autour d'un petit-fils de Henri IV, qui, dans son esprit froid, piquant et vif, avait toutes les étincelles du bon sens dont était fait l'éblouissant génie de son aïeul. Le roi Louis XVIII réparait les désastres de l'Empire, ayant pour collaborateurs, dans le même ministère, un grand seigneur de l'ancien régime, comme le duc de Richelieu ; un fonctionnaire éminent de Napoléon, comme M. Pasquier; un républicain revenu des chimères de la Gironde, comme M. Lainé; un soldat de l'armée de Condé, comme M. de Serre ; un volontaire de 1792, un des glorieux compagnons de Marceau, de Kléber et de Hoche, comme le maréchal Gouvion Saint-Cyr.

Eh bien, nous osons affirmer que, par les compositions qu'avant la lutte il provoque, le scrutin de liste est un instrument efficace de cette politique de pacification : il tire les partis de leur isolement, où ils ne vivent guère que de venin et de fumée; il les met en face les uns des autres; il les contraint à se parler, à s'interroger, à se regarder avec des yeux moins aveugles, à voir plus clair au dedans de leurs propres pensées, à chercher, souvent à rencontrer, derrière le chaos de leurs prétentions et de leurs préventions, la moyenne, comme on dit aujourd'hui, le milieu, comme on disait autrefois, où leurs opinions puissent s'accorder en se respectant.

Et non-seulement le scrutin de liste a la vertu de rapprocher les partis faits pour s'entendre, mais il a l'effet, plus salutaire encore peut-être, de séparer par une infranchissable barrière les partis faits pour se combattre.

Dans le train journalier des Assemblées, au sein de l'atmosphère un peu factice qu'elles engendrent à la longue, il peut se former, il se forme entre les partis les plus contraires une sorte de promiscuité qui étonne et confond ; une communauté de haines, de dépits, de rancunes, a fait cette mêlée malsaine. Toujours lamentables, ces phénomènes ne sont pas rares, ils se produisent aujourd'hui à Versailles, comme ils se sont partout produits : considérez sur les bancs du centre gauche tant de conservateurs éprouvés, tant de gens notoirement dévoués à l'ordre, les représentants des plus beaux souvenirs, les héritiers des noms les plus honorés de la monarchie constitutionnelle; et puis, non loin d'eux, veuillez observer ceux qu'ils appellent ou laissent appeler l'autre aile de leur armée, ceux dont ils se font leurs alliés pour ébranler la tente du loyal soldat, sous laquelle s'est un instant réfugiée la France! Nous ne citerons, au hasard, que les plus saillants : celui-ci, M. Martin Bernard, est l'un des survivants de ces émeutes du temps de Louis-Philippe, que le

père de M. Casimir Périer, que MM. Thiers et de Rémusat réprimèrent avec une rigueur si juste; celui-là, M. Louis Blanc, qui, même sous l'administration du général Cavaignac, dut quitter son pays pour attentat contre une Assemblée républicaine, se vanta un jour d'avoir fait contre la société le serment d'Annibal; auprès de lui, c'est M. Ledru-Rollin qui, en 1849, mit M. Dufaure en accusation, et que M. Dufaure traduisit devant une haute-cour; son voisin, M. Greppo, fut le seul de la Montagne de 1848 qui appuya de son vote le fameux discours où M. Proudhon avait déclaré que la propriété était abolie en droit, et que si les débiteurs payaient encore leurs dettes, c'était par une condescendance toute provisoire; cet autre, M. Naquet, fut condamné pour avoir écrit que l'institution du mariage n'était qu'une corruption; ce dernier, enfin, qui est réputé le plus modéré, M. Gambetta, s'en allait, quelques mois après le massacre des otages, dénoncer dans les campagnes *la lèpre dévorante du clergé*, comme s'il ne se doutait pas, dans son innocence, que ces épouvantables semences, confiées à tous les sillons, pourraient lever dans le sang!

Y a-t-il, nous vous le demandons, dans tout cela, dans tous ces éléments juxtaposés par la passion, matière à une transaction politique quelconque? Sortez de l'enceinte renfermée des Assemblées; venez au grand air, au centre des populations, là où les opinions ne se raffinent pas, où elles sont des habitudes et des mœurs, où l'on voit vivre les doctrines qui, ailleurs, se professent : ces accouplements monstrueux seraient-ils possibles encore, sur une même liste électorale? Ils ne trouveraient ni une élite pour les proposer, ni une foule pour les sanctionner; ils échoueraient devant une répugnance universelle.

Entre les conservateurs de toute origine, au contraire, ce qui fait scandale, ce n'est pas l'alliance, c'est la guerre : au fond, qu'est-ce qui les divise? D'accord sur la même forme de société, ils sont bien près de l'être sur le même mode de gouvernement. C'est une douleur de voir se consumer en des déchirements sans merci tant de braves gens, que des situations ou des traditions séparent, non des opinions. Enfants du même pays, leurs volontés sont communes; ils poursuivent par des moyens différents, qui par la monarchie, qui par la république, une fin semblable; à travers les voies diverses où les a engagés le hasard de leur naissance ou de leur fortune, ils n'ont tous qu'un objet au cœur : la paix! La paix après tant de fatigues et de bouleversements! la paix pour notre société française, qui date de 1789, et qui date aussi de quatorze siècles! la paix dans l'ordre et dans la liberté!

Dans les belles années de la Restauration, lorsque tous les biens

promis par la Révolution semblaient acquis; lorsque, sous le sceptre de la grande famille incontestée, la France jouissait de ses institutions représentatives; qu'elle n'avait plus qu'à montrer un peu de patience, qu'à laisser mourir les vieillards égarés par leurs souvenir, qu'à se garder, comme le lui recommandait un politique[1], de la maladie du bonheur, il s'élevait des voix prophétiques pour rappeler aux partis, tout enivrés de ces bienfaits, la mesure et l'équité. « En examinant le fond des principes, écrivait M. de Chateaubriand devant le cercueil du duc de Berry, on s'aperçoit que ce qui nous divise réellement est peu de chose. On cherche moins, pour se combattre, à agir sur la raison que sur les passions[2]. » M. Royer-Collard disait à son tour : « Déjà peut-être on diffère plus par le langage que par les opinions, et par les opinions plus que par les sentiments[3]. » Ces graves avertissements n'ont pas été écoutés; ils se sont perdus dans les clameurs de nos discordes. La monarchie constitutionnelle a été renversée à deux reprises par ceux-là dont elle faisait l'honneur et le bonheur : la chute consommée, la postérité la plus voisine a eu peine à discerner ce qui avait pu animer si ardemment ces ennemis de la veille, devenus les vaincus de la même défaite ; ils ne s'expliquaient pas eux-mêmes leurs fureurs passées. Le despotisme qui, pour leur gloire, les accablait tous, les avait tristement éclairés : tandis que les Grecs d'Homère luttaient dans la nuit les uns contre les autres, les plus illustres vétérans de nos combats parlementaires s'étaient frappés à coups redoublés en plein soleil; ils ne reconnurent leur dangereuse méprise que lorsque les ombres de la servitude couvraient la France. Puisse la leçon nous servir!... Un des plus brillants témoins des générations nouvelles, étranger aux amertumes de ses devanciers, M. Prévost-Paradol, résumait cette leçon en quelques lignes : « On peut être indifféremment légitimiste comme M. Berryer, orléaniste comme M. Thiers, ou républicain comme le général Cavaignac : ce ne sont là que diverses façons de vouloir et d'appliquer la même chose[4]. » Pensée ingénieuse et utile! De nos jours, dans notre société sceptique et pratique, les principes ne valent plus, aux yeux des peuples, que par les avantages qu'ils offrent et les services qu'ils rendent; le triomphe final est mis au concours entre les partis; il appartient d'avance à celui dont le principe saura le mieux assurer à cette société ce qu'elle cherche obstinément depuis quatre-vingts ans : un ordre qui

[1] M. le baron Pasquier, à la Chambre des députés, session de 1815.

[2] *Mémoire touchant la vie et la mort de Mgr le duc de Berry*, par le vicomte de Chateaubriand, livre II, chap. XI.

[3] *Discours sur la septennalité*, en 1824.

[4] *Revue des Deux Mondes*, janvier 1863.

ne soit pas l'affaissement dans la honte, et une liberté qui ne soit pas une dévorante anarchie.

Que les conservateurs de tous les partis ne redoutent donc pas un système électoral qui leur permettra de se connaître, de se concerter, d'entrer plus profondément les uns dans les autres; il y va de notre salut à tous.

Déjà, sous la Restauration, M. de Serre représentait la bonne influence que, dans les élections par département, le scrutin de liste peut exercer entre les partis; émigré devenu libéral sans cesser d'être royaliste, il était une noble image de la France réconciliée avec elle-même. « Plus d'une fois, disait-il, le scrutin étonné a vu sortir de la même urne les noms de deux rivaux politiques. Leur carrière, leurs opinions avaient été diverses, peut-être même ils s'étaient combattus; mais l'un et l'autre avaient aussi combattu pour les vrais intérêts du pays; l'un et l'autre avaient en diverses manières fait preuve de lumière, de conscience, de courage et de talents. C'est ainsi qu'indépendamment des nuances d'opinions, toutes les notabilités réelles ont pu se faire jour jusqu'à cette Chambre: tous les intérêts légitimes ont pu y être représentés[1]. »

Dans les assemblées républicaines de 1848 et de 1849, l'esprit de transaction, que stimulaient tant de périls, fut plus marqué encore. Le scrutin de liste avait commencé ce qui, plus tard, sur la brèche, se cimenta : rapprochés par leurs électeurs, un grand nombre d'hommes, rivaux, acteurs ou victimes dans nos révolutions, formèrent une ligue du bien public; ils firent la chaîne pour sauver la société en feu; ils fermèrent la longue lutte de l'Église et de l'Université, par cette loi sur la liberté de l'enseignement que le P. Lacordaire appelait l'édit de Nantes de notre siècle. C'était le temps où M. Thiers s'écriait à la tribune : « J'ai tendu la main à M. de Montalembert, je la lui tends encore, et j'espère que, malgré la différence de nos points de vue, de nos origines, ma main restera dans la sienne pour la défense commune de cette société qui peut bien vous être indifférente, mais qui nous touche profondément[2]. » Souvenir que, loin d'effacer, il faudrait rajeunir! France chrétienne qui, depuis un quart de siècle, vois tes enfants, par milliers, grandir sous la bénédiction du prêtre, pour se répandre ensuite dans nos armées, sur nos flottes, dans toutes les professions de notre société, n'oublie pas les hommes qui, dans des jours d'orage, ont conquis pour toi ce trésor : Mgr Dupanloup, M. de Falloux, M. de Montalembert, et

[1] Chambre des députés, séance du 23 mars 1819, en comité secret.

[2] Discours prononcé à l'Assemblée législative, le 18 janvier 1850, dans la discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement.

avec eux M. Thiers dont les obscurités de l'heure présente ne peuvent voiler les anciens services! La reconnaissance est la vertu et la joie des gens de bien.

Et si, descendant jusqu'aux épreuves sans nom où nous sommes tombés, nous arrivons à l'Assemblée de Versailles, sera-t-elle la condamnation, ne sera-t-elle pas plutôt la justification du scrutin de liste?

Ce n'était pas dans un entraînement inconsidéré, c'était avec une sorte de lucidité intérieure, pareille à celle qui, sous les grands coups de Dieu, se produit dans l'âme, c'était par l'instinct d'une vérité profonde, qu'aux élections du mois de février 1871, la France vaincue, foulée aux pieds, devenue la nation en deuil et en sang, confondait sur ses listes les honnêtes gens de tous les partis honnêtes : légitimistes et orléanistes, anciens ministres, anciens députés, anciens fonctionnaires de Napoléon III, qui, sous l'Empire, avaient loyalement servi l'État, défenseurs de la république qui, plus haut qu'elle, avaient mis leur conscience et leur pays. Et à tous ces hommes qu'elle avait été chercher dans les camps les plus divers, pour les réunir ensemble, la France, leur vieille mère à tous, semblait dire : « Allez! devant l'immensité de mes malheurs, reconnaissez la vanité de vos querelles! Elles étaient l'amusement de vos heures d'insouciante prospérité. Vous n'avez rien à vous reprocher les uns aux autres; vous avez tous commis des fautes, tous peut-être péri par vos excès; tous aussi vous portez en vous une portion de justice et de bonté. Faites donc un gouvernement qui vous emprunte à chacun le titre par lequel vous vous recommandez à la confiance; un gouvernement qui vous prenne à chacun votre vertu; un gouvernement vraiment national, où, sur la ruine de tous vos partis, à la fois satisfaits et désarmés, il n'y ait plus de visible que la Patrie. »

L'Assemblée de Versailles n'a pas été infidèle à la pensée de la France: qu'on se garde de la juger par ses divisions d'aujourd'hui; avec le temps, avec les déboires et les mécomptes, les aigreurs sont venues, les passions se sont envenimées de tous les côtés; tous les partis ont eu la même imprévoyance, ils ont rendu ennemis ceux qu'ils traitaient comme tels.

A peine réunie, l'Assemblée de Versailles, cette Assemblée dont l'immense majorité était manifestement monarchique, élisait pour président un républicain que désignait l'estime, M. Grévy ; indiquant ainsi qu'elle repoussait d'avance tout gouvernement étroit et précaire où les bons citoyens de toute origine n'auraient point place.

Même entre les mains expérimentées de M. Thiers, même au milieu de merveilles de réorganisation matérielle accomplies, la république donna son fruit naturel : elle aboutit à ces élections des mois

d'avril et de mai 1873, qui montrèrent partout, dans les villes et dans les campagnes, avec l'évocation des plus sinistres souvenirs de la Commune, l'avénement légal et prochain de la démagogie; comme s'il devait être établi que la république était incompatible avec notre société, que l'excellence de l'ouvrier ne pourrait triompher des vices de l'instrument, et que la logique des choses l'emporterait toujours sur la raison des hommes!

Alors l'Assemblée de Versailles tenta cette monarchie qu'elle croyait meilleure pour la patrie; elle voulut la faire, sans faux systèmes, sans prétentions excessives, conforme au vieux génie et aux besoins présents de la France, acceptable pour tout le monde, pour les plus élevés comme pour les plus humbles : monarchie traditionnelle et constitutionnelle tout ensemble, qui assurerait l'ordre dont l'Empire n'a jamais présenté que la grossière amorce, et la liberté dont la république n'a jamais agité que le fantôme menteur; monarchie qui ne serait ni l'ancien régime, ni la révolution, mais la société moderne consolidée; où sur le tronc vénérable du passé se grefferaient tous les développements légitimes des institutions nécessaires; où les fleurs de lys de Bouvines, de Marignan et de Fontenoy s'épanouiraient sur le drapeau de Fleurus, d'Iéna et de Gravelotte; monarchie dont M. Thiers, d'accord avec l'élite des esprits de notre siècle, avait dit même avant 1830 : « C'est la vraie royauté, c'est aussi la vraie république, mais sans ses orages[1]; » monarchie où tout homme d'honneur pourrait entrer, la tête haute, sans se baisser, sans se renier, retrouvant consacré ce qu'il avait aimé toujours, *en pleine possession de sa dignité personnelle*[2], comme disait si bien M. Berryer; monarchie enfin qui serait, comme l'annonçait une autre voix éloquente[3], l'œuvre durable et réfléchie d'une grande réconciliation nationale!

Certes, c'était là un effort magnanime : elle brille, elle mérite de briller à jamais dans le ciel, si souvent noir, de l'histoire, cette nuit étoilée du 4 août 1789, où, saisis du plus pur enthousiasme, les représentants de la noblesse, du clergé, des villes, sacrifièrent sur l'autel de la Patrie, aux pieds de la Justice, leurs priviléges. L'Assemblée moins retentissante, qui remplace à Versailles celle où siégea Mirabeau, a-t-elle offert un spectacle moins magnifique, le jour où, touchés des maux de la France, près de quatre cents députés, longtemps étrangers les uns aux autres, abaissèrent devant le devoir commun leurs passions particulières, laissèrent là leurs divisions, immolèrent avec simplicité ce qui tient plus aux cœurs, même les plus

[1] Article du *National*, en 1830.
[2] Assemblée législative, séance du 15 janvier 1851.
[3] Discours de M. le comte de Falloux, au comice agricole de Segré, octobre 1873.

délicats, que de futiles priviléges, leurs souvenirs, leurs griefs, leurs ressentiments, toutes les haines amoncelées de nos dissensions civiles?

Ce beau rêve de bons Français, cette grande vision de paix, de liberté dans l'ordre, de repos dans l'honneur, ne se sont montrés un instant aux regards que pour se dissiper plus vite encore ; le port entrevu n'a été qu'un mirage, bientôt évanoui. C'en était fait ! Le vaisseau allait aborder, le vieux rivage aimé des siècles apparaissait, les mains étaient tendues ; plus haut que les folles clameurs, une voix sortie de la raison publique criait : Terre ! terre ! Un mauvais vent a soufflé, la terre ferme s'est dérobée, la France a été rejetée dans la tempête, et le pauvre et glorieux vaisseau a repris courageusement sa route dans l'inconnu.

Que ceux-là, du moins, qu'a trahis la fortune, ne se repentent pas : ils ont bien agi, ils ont donné un salutaire exemple ; ils savaient que, pour le donner, ils essuyeraient l'ingratitude et l'impopularité, ils ont passé outre, ils ont persisté à vouloir ce que tous les meilleurs Français avaient voulu avant eux. Quoi qu'il advienne, la postérité leur sera clémente ; même sous le poids de toutes les amertumes, à travers les incertitudes les plus mêlées de nos révolutions, ils pourront avouer encore, avouer toujours le généreux dessein qu'ils avaient conçu, car il était digne de la France.

Qu'est-ce que l'avenir nous garde ? Mystère qui va s'épaississant de plus en plus ! Si de nos accablements, de nos chutes, de tant d'espérances trompées et d'entreprises échouées, il doit s'élever, pour notre châtiment, quelque despotisme proportionné à notre décadence, celui-là, nous le reconnaissons, n'aura pas besoin de transiger : à quoi bon rallier les intelligences ? Il ameutera tous les appétits, il broyera dans la même poussière les honnêtes gens qui auront refusé de s'unir, ne laissant aux âmes fières, consternées, mais non effrayées de son ignominieux triomphe, que l'inexprimable jouissance de le mépriser.

Mais si Dieu a pitié de la France, de son vieil honneur, de ses héroïques combats, de ses immenses souffrances ; s'il lui accorde de reposer enfin ses destinées chancelantes sous un gouvernement raisonnable, ce gouvernement, quel qu'il soit, république modérée, ou bien, comme nous le préférerions par réflexion et patriotisme, monarchie tempérée, ne pourra naître et vivre que par une transaction continue, il sera un traité de paix entre tous les honnêtes gens ou il ne sera pas.

Près de finir ces pages, nous tenons à répéter encore que, si dans les circonstances où nous sommes, le scrutin de liste par circonscrip-

tions nous semble une arme de défense plus favorable aux conservateurs, c'est-à-dire à la société elle-même, que le scrutin d'arrondissement, il ne saurait suffire à nos périls.

Le mal est ailleurs, il gît tout entier dans les conditions présentes du suffrage universel.

Lorsqu'il y a quelques mois, le rétablissement de la monarchie était probable, ses adversaires s'évertuaient à dire qu'avec le suffrage universel elle n'était pas possible, qu'elle ne tiendrait pas un jour : ils avaient raison, plus grandement raison qu'ils ne pensaient; la puissance de destruction qu'ils réclamaient pour leur protégé, dépasse de beaucoup celle dont ils se targuaient. Avec le suffrage universel tel qu'il se comporte, ce n'est pas un gouvernement qui est menacé, c'est tout gouvernement; l'épargne du pauvre n'est pas plus en sûreté que le capital du riche; la borne de tous les héritages, la pierre du plus modeste foyer, tout tremble comme le trône le plus ancien et le plus solide.

C'est une témérité sans égale, vraiment inouïe dans les annales du monde, que de commettre le dépôt de la société au nombre, c'est-à-dire à une tyrannie aveugle et capricieuse qui, peut-être, ne s'estime pas intéressée à maintenir cette société dans ses fondements éternels. Le suffrage universel arrivera-t-il jamais à un âge de raison? Se débrouillera-t-il de cet état brut et sauvage où nous le connaissons, sorte d'élément tour à tour enchaîné et déchaîné, aujourd'hui semant l'épouvante au milieu des esprits les plus fermes et des populations les plus inoffensives, demain immobile et muet sous la verge d'un César que, tôt ou tard, il dévore? Pourra-t-il devenir un être intelligent et libre, un être qui sait ce qu'il fait et ce qu'il défait, une force ayant conscience d'elle-même, *vis sui conscia*, à l'image de l'homme que Leibnitz définissait par cette formule si brève et si pleine? Question obscure, dont dépendent le sort de chacun de nous et le sort de notre pays.

De toutes les combinaisons qu'a remuées le zèle le plus inventif, le plus dévoué au bien public, pour résoudre ce problème vital, la meilleure, à nos yeux, serait celle qui donnerait pour correctif et contre-poids au suffrage universel la représentation universelle. Que le nombre règne; mais qu'il ne règne pas sans partage! Que, sous la réserve des conditions d'âge et de domicile, tous les citoyens votent; mais qu'ils ne votent pas en bloc, pêle-mêle, les uns perdus dans les autres, abstraction faite de toute qualité, de toute capacité, de toute variété d'intérêts et d'aptitudes! Cette distinction naturelle, qu'un homme sensé rougirait de nier, a reçu la sanction de toutes les sociétés qui ont voulu rester viables, elle a mis sa marque dans toutes les législations, depuis les anciennes centuries de

Rome jusqu'aux catégories actuelles de l'Allemagne, depuis les corps des arts et métiers de la démocratique Florence jusqu'aux différents ordres de toutes les monarchies de l'Europe. Comment l'introduire dans notre France nivelée? Nous inclinons à penser qu'elle trouverait son application la plus facile et la plus sûre dans la proposition développée par un membre de la Commission des lois constitutionnelles, M. Charles de Lacombe, devant ses collègues : proposition qui tendait à créer dans chaque département, à côté du centre électoral ordinaire où le suffrage universel parlerait tout seul par le droit du nombre, un autre centre électoral, moins tumultueux, mais non moins populaire, où la parole serait réservée à tout cet ensemble de fonctions, de supériorités, d'intérêts collectifs que, loin de récuser, le principe même de l'égalité devant la loi enfante ou sauvegarde. Ce serait le grand collége de la Restauration, cessant d'être l'apanage exclusif de la riche propriété foncière, désormais ouvert à tous les mérites reconnus et à toutes les forces constituées d'une démocratie : rappelons que, dès 1819, cette conception politique avait eu pour promoteurs deux hommes éminents, deux sages, qu'il faudrait plaindre les libéraux de nos jours de ne pas saluer comme des ancêtres, M. de Serre et le duc Victor de Broglie; M. de Villèle s'y rallia l'année suivante, lorsque, ayant étudié la France telle que la Révolution l'avait faite, il ne l'eut pas jugée mûre pour l'organisation du suffrage à deux degrés.

Notre société moderne, cette société qui, malgré ses misères et ses ombres, est encore la plus bienfaisante, la plus humaine, la plus chrétienne qu'ait éclairée le soleil, repose sur la justice : défendre l'une, c'est protéger l'autre; elles ont besoin d'être armées contre cette souveraineté du nombre, dont elles ne relèvent pas; il faut, comme au moyen âge, les hérisser de droits et de garanties. Si l'Assemblée échouait dans cette tentative suprême, si elle ne parvenait pas à mettre la moralité dans le suffrage universel, si, contenue et soutenue tout ensemble par le tempérament d'institutions fermes, la masse de la nation n'arrivait pas à comprendre que notre civilisation est bonne, que tous les intérêts sont solidaires, que ce qui frappe l'un atteint l'autre, que les grands coups d'iniquité qui bouleversent la demeure du riche jettent la désolation et la ruine alentour, oh! alors, tout serait à craindre, et nous n'aurions plus qu'à descendre dans des calamités et des opprobres du fond desquels émergerait peut-être, longtemps après nous, quelque monstrueux avenir, quelque forme amoindrie et déshonorée de société.

H. de Lacombe.

AUGUSTIN COCHIN[1]

VII

LA COMPAGNIE D'ORLÉANS.
LES CERCLES D'OUVRIERS. — SAINT-GOBAIN.

Dans un salon de Paris se trouvaient un jour réunis MM. Benoist-d'Azy, de Broglie, de Corcelle et Cochin : la conversation s'engagea sur l'état général de la France. « Dans quel temps étrange nous vivons, dit l'un des interlocuteurs, et n'est-il pas singulier que des hommes évidemment faits pour la vie politique soient réduits à se réfugier dans l'industrie ! — Que voulez-vous, répliqua vivement M. Cochin, cela trompe la faim ! » Mot touchant, mot douloureux, énergique expression du besoin de dévouement ressenti par des hommes bannis de la vie publique, se refusant aux douceurs d'une vie oisive, et mettant au service des grandes entreprises du pays leur ardeur inassouvie !

Si le second empire a porté des coups dangereux au commerce national, il lui a, d'un autre côté, rendu un service considérable, en faisant refluer vers l'industrie des hommes que la hauteur de leur intelligence et la dignité de leur caractère auraient dû mettre à l'abri des exclusions systématiques. On les forçait à chercher ailleurs un emploi et un but à leur activité ; ils ne se sont consolés de ne point être les mandataires de leur pays qu'en travaillant de toutes leurs forces à sa prospérité.

On a prétendu que, de toutes les occupations humaines, le commerce est celle qui exige le plus d'étendue d'esprit. Les politiques, les artistes, les philosophes ont protesté, et ils en avaient le droit.

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars, 10 avril 1874.

On doit convenir cependant que diriger un immense personnel, combiner l'action de nombreuses manufactures, surveiller ses rivaux, être attentif aux besoins du monde entier, et s'ingénier pour les satisfaire, exige une rare et vigoureuse intelligence. C'est dans ce vaste labeur que M. Cochin excellait. Nul ne savait mieux que lui arriver, à travers les détails, aux faits essentiels, et voir les affaires par leur grand côté. Le mirage des chiffres ne l'éblouissait pas; il savait en démêler avec finesse le jeu comme les illusions, et en fixer sûrement le sens et la portée. Plusieurs de ses lettres d'affaires sont des chefs-d'œuvre de lucidité.

Si les notions spéciales lui manquaient, il avait, en revanche, cette forte culture générale dont on ne sait pas assez la puissance : il possédait cette variété de connaissances qui constitue un superflu presque toujours nécessaire. Une intelligence ainsi préparée se plie sans efforts aux études qui lui sont le moins familières, et y porte toutes les lumières qu'elle a recueillies ailleurs pour d'autres desseins. M. Cochin en fournit un éclatant exemple. Naturellement appelé dans la compagnie du chemin de fer d'Orléans par le souvenir vénéré de son père et par la grande considération dont y jouissait M. Benoist-d'Azy, son beau-père, il fut invité à venir siéger dans le conseil d'administration dès qu'il eut atteint sa trentième année, âge obligatoire. Cette confiance exceptionnelle fut aussitôt justifiée. Dès les premiers jours, on sentit que le nouvel administrateur savait concilier le soin des intérêts matériels, qui fait la prospérité des compagnies, avec celui des intérêts moraux, qui fait leur honneur et consolide, par surcroît, la prospérité.

Toutefois si, dans ces réunions d'hommes éminents, l'influence appartient au plus intelligent, la décision est l'œuvre de tous, et chacun a le droit d'en revendiquer sa part. Raconter les améliorations qui ont été introduites pendant l'administration de M. Cochin, c'est donc raconter l'œuvre de ses collègues autant que la sienne.

Laborieux, exact, assidu, il se pliait aux affaires quelles qu'elles fussent, les étudiait avec une pénétration aussi rapide que précise, et, toujours le premier au devoir, il était le dernier à s'en lasser, car son intelligence ne faiblissait jamais à la peine. Ses collaborateurs parlent encore aujourd'hui avec admiration du rare talent d'exposition qui le distinguait. Comme les hommes pratiques, il savait à merveille tous les faits, et les étudiait dans ce détail qui donne la pleine connaissance; mais, ce qui manque d'ordinaire aux hommes pratiques, il savait animer et vivifier ces éléments inertes, en les faisant entrer dans des idées générales, en les subordonnant à des points de vue larges et d'ensemble. De là cette clarté, ce mouvement, cette dialectique qui séduisaient des auditeurs étonnés d'avoir à admirer des

pensées là où ils croyaient n'avoir qu'à discuter des chiffres. L'exposition devenait accessible à tous, parce qu'elle s'élevait au-dessus de la question spéciale sans l'oublier. On sentait, dès le début, la nécessité de la conclusion, et les arguments se pressaient pour la rendre irrésistible : preuve nouvelle que les habitudes philosophiques ne sont pas inutiles à l'esprit, même dans les discussions des compagnies de chemins de fer.

Mais c'est surtout dans les mesures prises en faveur des ouvriers, que M. Cochin a laissé une trace vivante de son action. Cette cause devint la sienne, et il la soutint avec une obstination aussi douce qu'inflexible. De généreux esprits lui avaient déjà donné l'exemple dans la compagnie même; le nouveau venu s'appliqua à développer les œuvres qu'ils avaient créées et à fonder celles qui étaient devenues utiles.

« J'aime à me retrouver avec vous, écrivait-il à M. Raimbaux, chef de gare à Angers, au-dessus des occupations matérielles de chaque jour, dans les sphères élevées de la foi, de l'honneur et du dévouement désintéressé. » M. Cochin aimait à rappeler le concours incessant que lui avait prêté dans l'exécution un homme qui honore encore aujourd'hui ses fonctions, M. Potelet, chef de service de la traction du matériel. C'est avec lui qu'il se concertait d'ordinaire pour toutes les nouvelles fondations. Elles furent nombreuses, et les intéressés savent seuls quels services elles ont rendus : des classes du soir furent établies dans les ateliers pour les ouvriers et les apprentis; des conférences spéciales les initièrent à la connaissance scientifique des objets de leurs travaux. Bientôt, par une prévoyance délicate, ce bienfait de l'enseignement fut étendu aux filles des ouvriers : elles trouvent ainsi l'école près de la maison paternelle. L'instruction des enfants et le travail des pères ne relâchent point ces liens de la famille, qui ne sont jamais assez étroits. Un ouvroir reçoit ces jeunes filles lorsqu'elles sont arrivées au terme des études primaires; elles vivent là sous la direction des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui préparent en elles, avec un soin intelligent, des ouvrières habiles et des mères de famille chrétiennes.

Ces mêmes Sœurs, dignes héritières du saint qui aima tant les humbles et les petits, ont été mises à la tête d'un autre établissement : on sait ce qu'est le restaurant pour les ouvriers des grandes villes; ils y trouvent des excitations presque toujours dangereuses pour leur esprit, et une nourriture le plus souvent funeste à leur corps. M. Polonceau, ingénieur de la compagnie, se préoccupa de cette situation et fonda un réfectoire. M. Cochin, qui avait cet établissement sous sa surveillance, contribua à lui donner le vaste développement qu'il garde aujourd'hui. Les ouvriers trouvent là

tous les aliments qui leur sont nécessaires, préparés avec soin, et livrés à des prix si modiques, qu'un repas ordinaire peut être de 60 à 75 centimes. Les dispositions intérieures sont un modèle d'ordre et de prévoyance; les Sœurs circulent, souriantes et empressées, au milieu des longues files de convives qui se réunissent à leurs tables. Dans cette foule, composée de personnes dont l'origine, les croyances, le caractère sont si divers, leur sévère costume n'a jamais trouvé que du respect. Un magasin d'habits complète l'œuvre du réfectoire, et fournit des vêtements dans les mêmes conditions de bon choix et de bon marché.

Secondé par M. Bartholony, président du conseil d'administration, M. Cochin usa aussi de son influence pour faire accepter à la compagnie le repos des ouvriers le jour du dimanche. Les résistances furent vives; quelques-uns soutiennent encore aujourd'hui que le seul moyen de moraliser l'ouvrier est de le livrer à un travail incessant, sans songer que sous la blouse il y a un homme qui sent, qui pense et qui aime! M. Cochin attachait un grand prix à ce repos, qui ouvre aux travailleurs les joies de l'intelligence, de la famille et de la religion; mais, toujours plus soucieux de faire le bien que de se montrer bienfaisant, il voulut surtout fortifier son action de l'appui de personnages influents. On peut en juger par la lettre suivante, adressée à l'évêque d'Orléans :

« Monseigneur, je vous envoie bien tardivement la note que vous m'avez demandée sur la question du dimanche dans le chemin de fer d'Orléans. Je me suis entouré d'assez de renseignements pour que cette note ait un caractère pratique qui en assurera en partie le succès. Il dépendra aussi du nombre des signatures, et cette condition est facile, puisque nous traversons *seize* diocèses.

« Veuillez transformer cette note en une lettre, la faire signer à vos collègues, au moins à ceux dont les villes sont déjà atteintes par le chemin de fer (Bourges, Bordeaux, Tours, Moulins, Nevers, Blois, Angers, Nantes, Poitiers, Angoulême), puis adressez-la directement à M. Bartholony. Il serait utile de le faire très-promptement, parce que dans un mois beaucoup de nos collègues seront disséminés. Ne me nommez pas, non que je craigne, certes, de prendre l'initiative d'une si belle question et de la soutenir, mais parce que, venant de vous, la démarche est plus naturelle et sera plus efficace. »

En 1865, une société de secours mutuels fut fondée parmi les ouvriers et les employés; elle devait leur assurer une retraite honorable, lorsqu'ils auraient atteint l'âge de cinquante-cinq ans. L'œuvre, bien dirigée, jouit aujourd'hui d'une prospérité qui est certainement le fruit des sages règlements établis par le fondateur. Le nom-

bre des sociétaires était, au 31 décembre 1872, de 5,027; les pensionnaires recevaient 260 francs par an, leurs veuves ou enfants mineurs, 130 francs. Cette fondation si récente possédait déjà un capital de 1,220,800 francs. M. Cochin présidait avec une exactitude empressée les réunions des sociétaires; l'affection qu'il leur portait lui inspirait toujours quelques-unes de ces paroles vibrantes qui échauffent les cœurs et y font germer de généreuses résolutions. Les ouvriers savaient qu'ils avaient en lui un ami; ils lui rendaient en dévouement ce qu'il leur donnait en cordiale sympathie.

On accuse fréquemment d'ingratitude les classes ouvrières; bien des hommes s'excusent de n'avoir pas rempli leurs devoirs envers elles en cherchant dans les défauts d'autrui une justification de leurs propres défaillances. Hélas! ce n'est pas seulement dans les classes inférieures qu'on doit signaler l'ingratitude, aucune couche sociale n'en est exempte. Partout et toujours les hommes, victimes complaisantes de leurs propres illusions, sentent vivement ce qu'ils donnent et fort peu ce qu'ils reçoivent; trop souvent la reconnaissance est un tribut qu'ils exigent et qu'ils ne rendent pas. Qu'on s'afflige, mais qu'on ne s'étonne pas lorsque les foules qui reçoivent des bienfaits collectifs ont de ces oublis qui se retrouvent également chez les hommes les plus cultivés.

Dans la Compagnie d'Orléans, les ouvriers surent au moins démentir toutes les accusations; ils témoignèrent leur reconnaissance à M. Cochin, d'abord par des présents délicats, produits de leur adresse, puis par leur dévouement. En 1871 ils l'avertirent lorsque la Commune voulut le prendre pour otage; ils suivirent avec anxiété les phases de sa dernière maladie, et quand un mieux passager vint raviver de décevantes espérances, ils envoyèrent aussitôt à Versailles des délégués chargés de présenter leurs félicitations. Leurs larmes, en suivant son cercueil, montrèrent quel était leur attachement; fidèles même après la mort, ils voulurent laisser à la famille de celui qu'ils pleuraient un témoignage de leur gratitude, et lui remirent une adresse, expression de leurs regrets, qui était suivie de 4,000 signatures.

Tous ceux qui ont approché M. Cochin savent de quelle passion d'obliger il était animé; souvent il allait au devant de demandes qu'on n'osait exprimer, rarement il manquait d'en assurer le succès. Il trouva dans la Compagnie d'Orléans les moyens de donner satisfaction à ce noble élan de son âme. Bien des personnes dans la détresse ou l'embarras lui ont dû cette assistance, de toutes la plus efficace, qui met à l'abri des besoins en fournissant un emploi honorable. Dès que M. Cochin voyait quelque malheur à soulager, une famille à relever, un homme à sauver, il se mettait

à l'œuvre avec ardeur. Ce qu'on ne lui accordait pas d'abord par sympathie, il l'arrachait à la lassitude. Le nombre de ceux qu'il a ainsi obligés est immense, et le personnel de la Compagnie d'Orléans, à lui seul, peut rendre à cet égard un imposant témoignage. M. Cochin ne se contentait point de rendre un service passager; il n'oubliait pas ceux qu'il avait une fois obligés. Il les suivait à travers la vie, s'intéressait à leurs projets, les secondait avec persévérance; le bien qu'il avait semé devait porter des fruits.

Tant de sollicitudes et tant d'affaires menées de front semblent un fardeau fait pour écraser celui qui le porte. M. Cochin plia plus d'une fois sous un poids trop lourd pour ses forces; mais la maladie ne le retenait pas longtemps loin du travail; à peine raffermi, il reprenait bien vite sa laborieuse tâche, et la portait non-seulement avec énergie, mais avec bonne humeur. Personne n'avait plus de gaieté que cet homme accablé de tant de soins; au milieu même des affaires industrielles, il trouvait assez de liberté d'esprit pour crayonner de piquants tableaux. Voici une scène d'inauguration de chemin de fer au fond de la Bretagne, adressée à madame la comtesse Benoist-d'Azy.

« Si vous avez eu, ma bonne mère, la bonté de penser à votre gendre, dimanche dernier, vers trois heures de l'après-midi, je vous donne en mille à deviner où il se trouvait et ce qu'il faisait à ce moment-là, et comme vous ne pourriez pas, quelle que soit votre sagacité, pénétrer ce mystère de ma destinée, je consens à ne pas vous faire languir, et à vous le révéler sans plus de préambule.

« Sachez donc que dimanche, à trois heures, sur la grande place de Napoléonville (autrefois Pontivy), je passais la revue du 7e régiment de lanciers, ayant à mon bras S. A. I. madame la princesse Baciocchi ! Il m'a fallu arriver à quarante et un ans pour être élevé à ce haut degré de la fortune. Samedi soir, j'arrivais à Vannes, et là j'apprenais que la princesse Baciocchi, fille de la princesse Élisa, et propre nièce de Napoléon Ier, auquel elle ressemble, établie à Korner-Houët, en Bretagne, où elle mêle beaucoup de bonnes actions à des allures très-excentriques, avait voulu venir à la fête, tout à coup transformée en solennité à grand fracas. Or, il y avait bien là, avec l'évêque, une demi-douzaine de préfets et de sous-préfets, deux ou trois douzaines de conseillers et de maires, escortés de colonels et d'ingénieurs; mais le chemin de fer était l'amphitryon, et comme je le représentais seul, il a bien fallu prendre bravement la tête et tenir mon rang. C'était facile, tant que nous avons eu à traverser seulement, dans un salon bien installé, les paysages charmants et graves qui se déroulent, entre Auray et Pontivy, sur les bords sinueux du

Blavet, et à travers ces landes qui fleurissent en hiver, comme pour se faire pardonner d'être stériles en été. Nous traversions des flots pressés de Bretons et de Bretonnes en grands chapeaux et en blanches cornettes, qui, du plus loin qu'ils apercevaient le train dans lequel on leur avait dit qu'était leur évêque, se mettaient à genoux et faisaient le signe de la croix, ou bien, perchés dans les arbres, s'agitaient et criaient, tout étonnés d'un spectacle si nouveau. Tout a été encore facile et beau pendant cette cérémonie de la bénédiction des machines, l'une des plus belles dans nos temps modernes : les locomotives pavoisées, comme deux grands levriers dociles qui se couchent aux pieds du maître, s'approchent, en contenant leur puissance, des marches de l'autel ; le prêtre bénit le travail de l'homme, l'industrie ploie le genou devant la religion, et le progrès matériel fait alliance avec le progrès moral ; princesse, administrateur et préfets sont bien effacés et bien petits devant ces scènes variées de la nature, de la nation, de la religion.

« J'étais tout ému, malgré le froid, et je me disposais à reconduire Son Altesse, enrhumée, jusqu'à la porte de la gare, lorsqu'elle me dit : « Je voudrais prendre votre bras pour traverser la ville à pied. » Et me voilà cheminant ainsi sur des cailloux tout neufs, suivi de fonctionnaires et de gamins, marchant au moins deux fois sur la robe traînante de ma voisine, et tournant enfin sur une place immense, environnée de milliers de Bretons, et me postant par devant un régiment de lanciers qui défile en saluant l'Altesse appuyée sur le plus empêtré et le moins enorgueilli des membres de son cortége.

« J'omets le reste de la journée, les danses au biniou, les visites officielles, le banquet de deux cents couverts, où je figurais encore à droite de la princesse. Là, j'ai appris dans les discours officiels jusqu'où peut aller la louange mensongère des hommes. L'un nous a appris que le coup d'État du 2 décembre était un décret sublime de la Providence, à peu près comme qui dirait le huitième jour de la création, et que depuis la campagne d'Italie, les mots de la langue avaient changé, que *bataille* se prononçait *victoire*, et *victoire*, *générosité*. Hélas ! un autre en avait à peu près dit autant le matin ! Un troisième, tenant un papier, nous a bredouillé qu'il était « le fils « d'un père qui avait signé, en 1807, le décret qui donne à la ville « de Pontivy le nom de Napoléonville. » Je me suis soulagé en portant un toast à la vieille Bretagne, qui a été trop applaudi, et je reconduisais enfin la châtelaine de Korn-er-Houët (traduisez : *coin du bois*), lorsqu'un gros inspecteur jovial, que M. Benoist connaît bien, dégonflant ses poumons et sa bile en sortant de la salle étouffante où nous venions de passer trois heures, et passant près de nous sans nous voir, s'écria d'une voix de stentor : « En voilà de

la blague! » Je n'ai pu que balbutier : « Comme ces Bretons sont expansifs! » hâter le pas, achever de déchirer la robe, en m'empêtrant dedans, et enfin voir ma princesse rentrer dans sa voiture, et moi dans mon obscurité. »

M. Cochin ne s'occupait pas seulement du travail, du logement, de la nourriture, de l'épargne de l'ouvrier; il voulait aussi s'occuper de ses délassements, selon cette parole de saint Augustin : *Delectatio ordinet animam*, le plaisir doit faire partie du bon ordre de l'âme.

Les cercles catholiques d'ouvriers ont pris, de nos jours, un vaste développement; les fondations se multiplient, des congrès s'organisent, des publications excitent le zèle du public et recueillent ses souscriptions. Mais on ne sait pas assez comment est née cette œuvre, comment elle a grandi, comment elle a traversé cette période d'épreuves qui attend toute œuvre à ses premiers pas. Elle est due à un homme aussi dévoué que modeste, M. Meignan. La jeunesse n'avait pas été douce pour lui, mais ces premières peines, loin de l'aigrir, lui avaient inspiré le généreux dessein de les épargner à autrui. Quelques personnes lui avaient rendu des services dans les moments les plus difficiles, il voulut s'acquitter envers elles en multipliant et généralisant les bienfaits qu'il en avait reçus. Cet homme de cœur s'était consacré au patronage des jeunes apprentis. Veiller sur l'enfance, l'entourer de bons exemples et de bons conseils, est sans doute une œuvre importante et utile; mais le jeune homme, en devenant ouvrier, ne se trouvait-il pas dans une situation périlleuse? N'était-ce pas perdre le fruit de longs efforts que de l'abandonner à lui-même au moment où il avait le plus besoin de soutien? M. Meignan songea dès lors à fonder un centre de réunion pour les ouvriers; il communiqua ce projet à M. Cochin, et aussitôt ils marchèrent de concert.

Le premier local devint bientôt insuffisant; il fallut chercher un autre domicile; une maison placée sur le boulevard Montparnasse réunissait toutes les conditions désirables, mais le prix d'achat s'élevait à 200,000 francs environ. Où trouver cette somme? Cet effort n'effraya point M. Cochin, qui aurait mieux aimé courir le risque de se rendre importun que de laisser échapper une occasion d'être utile. Il écrivit au prince Albert de Broglie : « M. Meignan se voue depuis vingt ans aux apprentis et aux ouvriers; vous serez touché de connaître cet homme modeste et admirable, et vous vous associerez à la souscription. » Au marquis de Juigné, il vint dire : « Vous faites partie du cercle des riches, aidez-moi maintenant à ouvrir un cercle pour des pauvres. »

De pareils souscripteurs sont bien vite de puissants auxiliaires ; ils recrutèrent à leur tour des adhérents et recueillirent partout des ressources. En peu de jours, l'œuvre fut fondée et prospéra, sûre d'elle-même et de l'avenir. « Le cercle du boulevard Montparnasse, dit M. Cochin dans une brochure destinée à la propagation de cercles semblables [1], a été créé principalement en vue de soustraire les ouvriers parisiens, ainsi que les jeunes gens qui arrivent de province, aux mille dangers de la capitale et au désœuvrement des jours fériés. Chaque soir, la maison s'ouvre à ceux qui se sont fait inscrire ; elle leur offre des distractions, des jeux, des moyens d'étude, et, ce qui vaut mieux encore, les joies de l'amitié chrétienne. Mais c'est principalement le dimanche que la fondation a toute son utilité et tout son charme. Ce jour-là, ce n'est pas seulement dans la soirée, c'est dès l'aube que le cercle ouvre ses portes. Les salons présentent le spectacle le plus animé, le plus varié, le plus charmant. La galerie vitrée, où sont placés les billards, et qui donne sur le jardin, est le centre de la plus joyeuse activité ; le bruit, les voix retentissantes, les éclats de rire, viennent s'amortir contre les joueurs de dames et de boston ; cette zone plus paisible est une sorte de transition entre la galerie, pleine de clameurs, et la bibliothèque, qui est en même temps un salon de lecture. Au delà de cette bibliothèque, on entre dans la salle où se tiennent les réunions et les conseils ; sur le seuil de cette salle, le bruit expire ; mais non pas la joie. A l'étage supérieur, il y a des chambres qui sont occupées par plusieurs des jeunes gens de province ; ils trouvent là, en arrivant, un gîte provisoire, et, dans le directeur, un ami qui pourvoit à leur placement. Dans le jardin, se trouvent les instruments de gymnastique, au delà, une grande salle, où les sociétaires se réunissent pour recevoir leurs hôtes illustres, ou pour entendre la voix d'un orateur ; les murs sont tapissés de vitrines qui renferment, classées méthodiquement, des planches représentant l'histoire des arts industriels. Les membres choisissent parmi eux un président ; dès qu'ils sont mariés, ils ne font plus partie de l'association ; le cercle a dès lors accompli son œuvre, il a fait des hommes qu'une jeunesse sérieuse prépare dignement au rôle de pères de famille ; il croirait manquer à sa mission, s'il les appelait à lui au delà de ce terme. »

L'archevêque de Paris étant venu visiter cette maison, le curé de Notre-Dame-des-Champs le remercia au nom de sa paroisse, et le président au nom de l'œuvre. M. Cochin, au nom des fondateurs, exposa le but de l'œuvre et les moyens qu'elle employait pour l'atteindre. « Ceux dont vous voyez ici les jeux, dit-il, ont encore un plaisir,

[1] *Le Cercle des ouvriers de Paris.* — Goupy, 5, rue Garancière. 1865.

c'est celui de faire du bien. C'est un plaisir qu'on croit trop réservé à ceux-là seuls qui peuvent donner de leur poche; non, Dieu n'aurait pas réservé un plaisir si vif et si pur à quelques-uns, il l'a accordé à tout le monde. Cette réunion est la providence secrète des pauvres familles. Chaque dimanche, tour à tour, quelques jeunes ouvriers se dispersent sur le boulevard d'Enfer, sur le boulevard Montparnasse; ils reviennent de cette course furtive avec cette impression délicieuse que l'on éprouve et cette sorte de délassement secret que l'on ressent, lorsqu'on a pu diminuer, si peu que ce soit, le fardeau de misère qui pèse ici-bas sur les hommes. »

Ainsi cette maison, fondée par la charité, devenait elle-même une école de charité. Elle familiarisait ses hôtes avec une salutaire hygiène pour l'âme, car en soulageant une misère on se fait au moins autant de bien à soi-même qu'à ceux à qui l'on porte secours.

En terminant son discours à l'archevêque, M. Cochin émettait un vœu qui est désormais accompli, celui de voir cette œuvre se multiplier à Paris même et dans la province. Souvent il reprit la parole dans les conférences, et il était un des orateurs les plus aimés des jeunes auditeurs ; il savait remuer le cœur de ceux qu'il connaissait si bien ; il leur faisait sentir les bons côtés de leur position, en même temps qu'il leur indiquait les moyens de l'améliorer, cherchant à leur donner une bonne idée d'eux-mêmes pour leur donner une haute idée de leurs devoirs. Les ouvriers comprenaient bien la délicatesse d'un pareil enseignement, et ce qu'ils sentaient à cet égard, ils ont voulu l'exprimer eux-mêmes dans une adresse remise par eux à M. Cochin : « Nous vous aimons, lui disaient-ils, parce que vous nous relevez à nos propres yeux, car, si nos mains sont rudes, nos cœurs sont tendres, et il nous plaît d'ouïr ainsi parler de notre condition et de nos destinées. »

En 1862, un vote unanime appela M. Cochin dans le conseil de la Compagnie des glaces de Saint-Gobain. Ce qui l'attirait dans cette Compagnie, c'était la puissance de son action industrielle ; ce qui l'y fixa, ce furent de vives et immuables amitiés.

Une fois conseiller de Saint-Gobain, M. Cochin se mit à l'œuvre avec son ardeur ordinaire, appelant en même temps à son secours les livres et les hommes. Grâce à sa correspondance, nous pouvons le suivre dans ce nouveau labeur. On le voit d'abord demander à une investigation directe la connaissance des opérations pratiques de la fabrication, à la chimie les principes qui en sont la base, à l'histoire des lumières sur le passé de la Compagnie, à l'économie politique les bases de son développement futur, à la charité de nouvelles œuvres.

La Compagnie avait à Chauny une fabrique de produits chimiques,

à Saint-Gobain, une manufacture de glaces. M. Cochin alla les étudier aussitôt, et voici comment il les décrit à Mme Cochin.

Il commence par Chauny :

« Je tombe entre des bateaux, des chariots, des wagons, des roues, des chaudières. Ici on polit, on doucit, on étame des glaces, là on fabrique l'acide sulfurique dans des chambres de plomb, qui coûtent 40,000 fr., et on le concentre dans des vases de platine qui coûtent 70,000 fr. On compose et on décompose la soude et les sulfates, et les sulfites, et les chlorates, et les carbonates ; tous les sens sont bravés à la fois, et l'homme triomphe de tous ses sens : il vit dans ces odeurs, à travers ce bruit, malgré cette fumée ; pour aller plus vite, il réduit en esclavage le fer, le feu, la terre et l'eau. Une machine fait un tonneau entier en cinq minutes, une autre fait cent feuilles d'étain en un quart d'heure ; on scie, on brûle, on coule ; d'énormes roues, d'incroyables volants, bien soignés, bien lavés, animaux majestueux, remuent avec une bonhomie terrible. On sort de là étourdi, entre la courbature et l'admiration. Il y a des sœurs au milieu de ces cheminées, fabriquant des âmes. On nous a adressé des compliments avec gestes ; la sœur de l'asile est pleine d'intelligence. Un chemin de fer à nous, à travers une forêt à nous, nous a conduits à Saint-Gobain. Là, nouvel aspect des plus curieux : une fleur industrielle sur une tige seigneuriale, avec une racine féodale. On traverse l'enceinte des sires de Coucy pour arriver à une porte comme celle de la Roche-Guyon, où un grand suisse en bas blancs, culotte rouge, baudrier aux armes de France, tricorne entre le pouce et l'index, hallebarde au fer luisant, vous salue profondément. A gauche, avec une vue étendue sur les forêts de la Compagnie et sur la ville fortifiée de la Fère, un château carré du temps de Louis XIV contient l'habitation des administrateurs, habitation complète : une belle chambre au nom de chacun, une grande cheminée à fleurs de lys, beau linge, mobilier respectable ; puis deux salons, une salle à manger ornée à six heures des meilleurs mets et des plus vieux vins ; cuisinier, écurie, cocher, vieilles voitures. Le soir, illuminations dans des lacs souterrains, au fond de vastes carrières, musique des ouvriers en l'honneur du nouvel administrateur. Le lendemain, messe dans la chapelle de l'usine, ces messieurs dans les stalles où se carraient M. Geoffrin, l'ami de Voltaire, et le duc de Montmorency ; chapelle dédiée à saint Gobain, religieux irlandais de famille royale, venu dans ces forêts pour évangéliser, et qui ne se doutait guère des piéges que, sous son nom, les miroirs tendraient aux jolies personnes, et encore moins des prodiges que l'industrie exécuterait au lieu choisi pour sa chaumière. Ce sont, en effet, de vrais prodi-

ges. Le coulage d'une grande glace est assurément un des plus étonnants résultats de l'adresse et du courage des hommes. Je vous amènerai là, car il est d'usage que l'on amène sa famille; vous verrez, dans d'immenses halles, porter comme en triomphe, après l'avoir saisi dans un feu éblouissant, un vaste pot chauffé à blanc contenant cette belle matière onctueuse, lumineuse et ductile qu'un tour de main fait tomber sur une vaste table ; dix hommes poussent un rouleau sur cette lave que deux autres débarrassent des moindres poussières; dix autres saisissent cette lave encore rouge et la poussent dans un immense four où elle se détend, s'amalgame, s'aplanit et se refroidit peu à peu ; un globule d'air, une poussière, une seconde de trop, et la glace est manquée, brisée, perdue. L'homme joue avec ce feu, ce verre, cette pesanteur ; rien de plus saisissant et de plus amusant à voir. Je passe tous les détails de la poterie, de la coupe, du mélange des matières, des fours chauffés au gaz, des pièces d'optique et de tant d'autres degrés de cette belle fabrication. Le directeur m'a tout montré, expliqué, analysé. Avec un peu d'attention, je finirai par faire passer tout cela des yeux dans la mémoire. J'y reviendrai souvent et avec les enfants, cela les amusera extrêmement. »

Nous voyions tout à l'heure M. Cochin s'égayant un peu des démonstrations et des pompes de l'éloquence officielle en Bretagne; nous pouvons le voir maintenant, charmé à l'aspect d'une modeste vie de province, tracer rapidement un tableau qui paraît une page empruntée à l'un des petits chefs-d'œuvre de la scène moderne, *le Village*.

« J'étais à onze heures et demie du soir à Chauny, dans la maison que vous connaissez, au coin du feu de mon vieux cousin. Si ce n'était l'état de son fils, je n'aurais rien trouvé de changé à l'air de fête qui nous accueillit il y a dix ans. Avec ses soixante-dix-huit ans, sa vieille moustache, sa taille droite, M. de Vassens est toujours le même, dans sa maison de briques rouges, avec le jardin, les arbres, le ruisseau, le pont, le kiosque, qui font son orgueil au dehors, et les souvenirs, le portrait de son grand-père, en son vivant commandant l'École de cavalerie, le buste de mon père et l'image de son empereur, qui sont sa joie et son bonheur au dedans.

« Le lendemain matin, je serrais la main du vieux M. Lavigne, notre ancien hôte : quatre-vingt-neuf ans, maintenant veuf, propret, guilleret, humant son bouillon en robe de chambre à grands carreaux, perruque bien fixée et le mollet en avant. A huit heures, je trouvais prosternée à la messe où elle assiste chaque matin depuis trois quarts de siècle, en bon manteau de soie, notre cousine Pau-

line : quatre-vingt-deux ans, l'air fort distingué, tirée, dès le matin, à quatre ou même à douze épingles, dans sa maison de famille digne et silencieuse où tout, la cuisinière, le chat, les fleurs, les meubles, et même le petit balai, ont l'air bien à leur place et sans avoir bougé depuis cinquante ans. Tous les jours la sœur va voir son frère, tous les soirs le frère va voir sa sœur. L'ami Lavigne et une vieille sainte de soixante-dix neuf ans se réunissent à la table de boston, à deux sous la fiche. On jase du journal, on rapproche les tisons, on attise avec le feu le babil, on regarde les portraits des aïeux, on en reparle; puis on se quitte, on s'endort, on se réveille pour recommencer doucement et patiemment, comme ces bonnes poires qui mûrissent au soleil, à la même place, chaque jour un peu plus jaunes, un peu plus ridées, et, sans perdre leur saveur, traversant encore l'hiver en se ratatinant sans se gâter. Ces deux ou trois vieux types du vieux temps représentent seuls l'aristocratie et le repos, au milieu d'une petite ville de bipèdes actifs comme des fourmis, tous marchands, ouvriers ou agents, qui semblent tenir, par une courroie invisible qui leur transmet un mouvement continu, à l'un des grands volants d'une des machines qui emplissent de leur bruit tyrannique et de leur mathématique activité nos immenses usines. »

De cet intérieur si paisible, M, Cochin revient au mouvement et à l'étude. Ce n'est point au hasard que se fait ce mélange de corps qui constitue le verre; la chimie a le secret de ces transformations et elle seule peut en donner la clef. M. Cochin étudia cette science d'abord par devoir et bientôt par goût. — « C'est une langue à apprendre, » disait-il; il l'apprit vite et sut la parler avec facilité. Fidèle à ce mot de Rousseau, peut-être sans le connaître : « L'air scientifique tue la science, » il excellait à expliquer, presque sans termes techniques, les opérations de la chimie, et exposait en homme du monde ce qu'il connaissait en savant.

Au mois d'octobre 1865, la Compagnie de Saint-Gobain célébrait le 200e anniversaire de sa fondation. L'occasion était bonne pour lui parler de son passé et en raviver le souvenir. L'administrateur se souvint qu'il était écrivain et composa pour cette circonstance l'histoire de la société[1]. Son livre est curieux, piquant, plein de recherches et de documents. M. Cochin se plaisait au milieu des vieux papiers et des vieux livres, et il en parle souvent avec un accent qui trahit la passion.

« Ma consolation de ces deux jours-ci, écrit-il à Mme Cochin, a été d'aller travailler dans les bibliothèques : ouvrir un vieux livre a

[1] *La Manufacture des glaces de Saint-Gobain, de* 1665 *à* 1865. Chez Douniol, 29, rue de Tournon.

pour moi le charme d'ouvrir une fenêtre, le matin, sur un paysage nouveau. J'aimerais même à en acheter, mais c'est une pente ruineuse ; j'allais être tenté d'un Delamarre et d'un Turgot, des in-folios dont le vieux cuir sent bon, avec une marge d'une nuance paille de froment, quand j'ai reçu une lourde note qui m'a rappelé à la raison. »

On a fait bien des fois l'histoire du travail, mais les lignes de ces descriptions d'ensemble sont vagues précisément parce qu'elles sont générales. Comme elles prennent du relief et de la vigueur quand elles s'appliquent à un seul établissement ! La leçon alors est claire et frappante ; c'est l'avantage du livre de M. Cochin : il nous fait toucher du doigt ce qui se perdait dans les multiples aperçus du grand tableau.

Venise eut longtemps le secret de la fabrication des glaces, et elle le gardait avec un soin jaloux : ni les cachots, ni même le poison n'étaient épargnés pour conserver une pareille source de richesses. Dans son ardent patriotisme, Colbert voulut la lui ravir et en doter la France. Il chargea notre ambassadeur à Venise, François de Bonzi, évêque de Béziers, de lui procurer des ouvriers. L'ambassadeur protesta de son zèle ; mais il courait risque, disait-il, d'être jeté à la mer. Il réussit cependant, et, le 7 août 1664, trois ouvriers arrivaient à Paris ; un autre qui passait par Rouen fut arrêté et leur fut associé de force. Colbert s'occupe alors de fonder une compagnie. L'œuvre n'était pas moins difficile ; il ne trouvait autour de lui que défiance ou apathie, et, pour en triompher, il employait quelquefois les ressources de sa puissance : « Je vous envoyerai, écrivait-il un jour à un de ses agents, une douzaine de lettres de cachet, le nom en blanc, pour distribuer aux gentilshommes sur lesquels vous trouverez qu'elles pourraient faire quelque effet pour notre dessein. »

Colbert fit décréter que les nobles pourraient entrer dans la nouvelle manufacture sans déroger. L'usage avait sur ce point précédé ses décrets ; les gentilshommes verriers étaient déjà célèbres, et Bernard de Palissy, qui fut verrier avant d'être potier, avait dit : « L'état est noble et les hommes qui y besognent sont nobles. » — Colbert fonda la première compagnie des glaces avec un certain nombre de ses fonctionnaires et de ses agents, puis il lui accorda des priviléges qui semblèrent alors exorbitants. Elle avait pour vingt ans le monopole des glaces, elle avait le droit d'expropriation forcée pour tous les matériaux qui lui étaient nécessaires ; elle pouvait se soustraire aux tribunaux ordinaires et porter directement ses démêlés devant le conseil du roi ; ses ouvriers étaient affranchis de la taille et de toute contribution ; elle était exempte de *toutes aydes*, *subsides*, *im-*

pôts, *coutumes*, *terrage*, *barrage*, *chaussée*, *travers*, *péage*, *courtage*, *robinage*, *arrondage*, *passage*, *foisonnage*, *ponts et rivières*.

Toutes ces faveurs ne suffirent pas aux Vénitiens, qui prirent la fuite pour retourner à Venise. Mais ils avaient compté sans Colbert : il les fit poursuivre, et on lui écrivait de Lyon, le 20 octobre 1665 : « Conformément à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai arrêté les trois ouvriers en glaces de miroirs qui s'en retournaient à Moran (Murano)[1] et je les ai fait mettre à Pierre-Scize d'où ils ne bougeront que par vos ordres. »

Un homme intelligent vint rendre la vie à cette œuvre menacée de mourir en naissant. Richard Lucas, sieur de Néhou, avait établi une verrerie à Tour-la-Ville, en Normandie. Lui aussi avait pris des Vénitiens pour préparer des glaces, mais pendant que ceux-ci s'enfermaient pour les souffler, des ouvriers parisiens étaient montés sur le toit et par des trous ils avaient regardé les opérations. Dès lors on put se passer des étrangers, et Richard Lucas fit profiter la société du secret découvert.

Colbert mit à protéger la Compagnie le soin jaloux qu'il avait mis à la fonder. Tous les produits des manufactures étrangères furent prohibés. Des marchands français voulurent continuer à s'approvisionner à Venise ; l'ambassadeur les dénonça et des peines rigoureuses leur fermèrent la frontière. La compagnie se trouva bientôt assez puissante pour décorer la grande galerie de Versailles, connue depuis lors sous le nom de galerie des Glaces. Cependant les procédés de fabrication étaient encore fort imparfaits, le soufflage était seul employé ; le coulage est inventé par Louis Lucas de Néhou, fils de Richard Lucas, et exploité par une compagnie qui, après avoir acheté Saint-Gobain au domaine royal, y établit des bâtiments tant pour la fabrication que pour le *logement des gentilshommes*, *commis et ouvriers*. Elle obtient la faveur de mettre aux portes de l'établissement les armes de France, le titre de manufacture royale des grandes glaces, et un portier à la livrée royale. C'est lui que M. Cochin dépeint dans la lettre précédente et qui seul, en France, voit son costume et ses honneurs échapper aux ravages du temps.

La société traverse diverses phases de prospérité et de détresse, elle meurt plusieurs fois, mais pour renaître aussitôt, jusqu'à ce qu'enfin elle trouve, en 1702, sa forme définitive. En 1708, l'architecte de Cotte, directeur des bâtiments royaux, abaissa le manteau des cheminées et les surmonta de glaces. Cette innovation, si favorable à la compagnie, eût dû lui assurer une constante prospérité. Il n'en fut pas toujours ainsi, notamment sous l'administration de

[1] Ile où Venise fabriquait des glaces.

M. Geoffrin, mari de la célèbre Mme Geoffrin. Un jour d'hiver l'un des associés, M. Combaut, alla voir Mme Geoffrin, et lui dit, en poussant de gros soupirs : « Tout est perdu ! » Elle courut à sa fenêtre, l'ouvrit toute grande et répondit : « Eh bien, monsieur, si tout est perdu, jetons-nous par la fenêtre. » Comme M. Combaut ne se décidait pas, elle reprit : « Alors renvoyez les charlatans et prenez le plus capable de vos agents, qui est M. Deslandes. » Bientôt après la Compagnie peut s'honorer par sa libéralité, elle reçoit Turgot après sa disgrâce, et fournit gratuitement à Lavoisier les glaces courbées nécessaires à ses expériences.

Les plus grands seigneurs, dit M. Cochin, siégeaient dans le conseil, à côté des bourgeois de Paris et des banquiers de Genève ; le premier baron chrétien coudoyait le marchand et l'encyclopédiste. Ce mélange de tradition et de nouveauté se révélait dans les plus petits détails. Messieurs les administrateurs voyageaient à quatre chevaux, on tirait des boîtes à leur arrivée, et ils donnaient volontiers aux ouvriers, qui les aimaient beaucoup, de l'argent et des fêtes. L'esprit paternel et digne de l'ancienne aristocratie présidait à l'ensemble et à l'extérieur des affaires, la correction génevoise réglait les comptes, la finesse et l'honnêteté parisienne dirigeaient les ventes ; l'amalgame était heureux.

La Révolution arrive : les manufactures aussi bien que les trônes tombent sous ses coups. Le caissier de la Compagnie, M. Guérin, est guillotiné. Un autre administrateur, M. Cauvet, intervint auprès du conventionnel normand Robert Lindet, et celui-ci près de Robespierre qui, plus conservateur à Saint-Gobain qu'à la Convention, mit en réquisition deux nobles parmi les administrateurs pour diriger la manufacture. M. de Naurois, petit-fils de Racine, resta en fonctions pendant cinquante-trois ans, et ne cessa d'exercer le plus heureux ascendant sur les ouvriers, au milieu desquels le marquis de Sainte-Fère, durant la Terreur, passait souvent la journée en blouse et en sabots. Les distributions de bénéfices ne furent interrompus que de 1794 à 1797. Saint-Gobain reste donc un frappant exemple de ce que l'on peut obtenir par l'intelligente association des intérêts et par l'affectueux rapprochement des classes.

Avec notre siècle une nouvelle situation commence pour la compagnie : plus de monopole, plus de priviléges, plus de pouvoirs spéciaux sur les ouvriers,: elle rentre dans le droit commun, elle y trouve le progrès au lieu de la mort. Mais la concurrence devient menaçante; la compagnie soutient cette nouvelle lutte avec énergie. Les forêts qui avoisinent Saint-Gobain sont achetées pour en tirer du combustible; la compagnie fonde des manufactures à l'étranger, et le traité de commerce trouve Saint-Gobain tout armé pour une lutte périlleuse.

M. Cochin, en appréciant les causes d'une si rare longévité, s'exprime ainsi : « Une étroite solidarité entre les membres, le respect des droits de famille, l'autorité remise sans partage aux intéressés eux-mêmes dirigés par un conseil assidu qui entre dans tous les détails, la recherche constante de la perfection des produits, la résolution de fuir comme deux pestes les emprunts et les procès et de s'en tirer entre soi, l'art de s'appuyer sur des patronages importants, l'habitude de ne pas s'oublier soi-même, sans oublier Dieu et les pauvres, un mélange d'habile politique commerciale et de sincère esprit chrétien, tels furent les caractères de cette société, la plus ancienne des sociétés industrielles qui aient traversé sans périr deux siècles et plusieurs révolutions, ayant le talent de contenter à la fois ses intéressés, ses agents et ses clients. »

Le conseil actuel est resté fidèle à ces belles traditions, et ce n'étaient pas des hommes comme MM. de Broglie, de Mortemart, de Vogüé, Gérard, Meurienne, qui eussent voulu s'en départir. Les écoles et les chapelles se sont multipliées. De nouveaux logements ont été bâtis, des jardins y ont été joints : on tend à rendre l'ouvrier propriétaire pour lui assurer une de ses joies les plus chères, celle d'un foyer stable. Dès que le prix du pain, la maladie ou la baisse du travail, menacent de ruiner l'ouvrier, la compagnie intervient. Elle fait de grands sacrifices pour maintenir entre tous ses membres cet esprit de solidarité qui fait la force des associations : avec lui, en effet, la sollicitude est en haut, la confiance en bas, l'affection partout.

M. Cochin parlait à Paris de sa famille municipale ; il aurait pu appeler aussi la population des ouvriers en glaces sa famille de Saint-Gobain. On en jugera par les lignes suivantes, adressées au prince de Broglie : « Vous savez que Chauny est visité par le choléra ; le fléau paraît peu étendu, mais meurtrier, et chaque visite conduit à constater dans les familles atteintes une misère que nous ne connaissons pas assez encore, j'ai bien envie d'aller vous voir à Broglie samedi soir ; cependant si le choléra n'avait pas disparu à Chauny, il pourrait être utile d'y montrer l'un de nous, et j'irais bien volontiers. »

La compagnie avait donc les plus légitimes raisons pour célébrer avec éclat, en 1865, son 200e anniversaire. Elle voulut le faire en honorant à la fois les deux noms réunis de Colbert et de Lucas de Néhou. Le prince de Broglie, qui présidait cette fête termina son discours par ce jugement si élevé et si juste sur l'ancienne France et sur la nouvelle :

« Des deux noms que nous allons inscrire au fronton de notre chapelle, l'un est celui d'un grand ministre, dont la renommée a rempli la France, l'autre celui d'un humble industriel, dont le nom

avait presque péri même à Saint-Gobain. Quel rapprochement! rendons à tous deux un hommage égal. Honneur au grand ministre qui, investi pour un jour de la plénitude alors illimitée de la puissance royale, en a fait usage pour doter la France des industries dont se glorifiaient les nations rivales et dont l'avaient privée ses longs troubles civils. En poursuivant cette noble entreprise, il a pu errer sur quelques moyens, mais il ne s'était point trompé dans le but; et, en définitive, j'en atteste le spectacle qui est sous nos yeux, il n'a point failli dans le résultat. Ces moyens eux-mêmes, pour les bien juger, il faut les prendre à leur date et à leur heure. A ce point de vue, bien des choses qui nous étonnent s'expliquent et se justifient. Ces priviléges, par exemple, dont notre société était investie et qui nous ont fait sourire, savez-vous ce que c'était? Tout simplement un moyen d'égaler le travail à tout ce qu'il y avait de grand et d'élevé dans la société d'alors. Quand la noblesse seule jouissait de la plénitude du droit civique, anoblir le travail, c'était un moyen de l'émanciper; quand la société était fondée sur le privilége, Colbert lui faisait ouvrir ses rangs étroits et dédaigneux, pour y faire asseoir un nouveau venu, le travail. Si cet intrus a su se faire depuis lors une place assez grande pour déposséder presque tous ses voisins, ce n'est pas une raison pour qu'il oublie la reconnaissance envers celui qui le premier lui a tendu la main. »

L'industriel qui parlait ainsi ressemblait beaucoup à un homme d'État. M. Cochin ne pouvait rester indifférent à ce langage, mais, en y applaudissant avec l'ardeur qu'il apportait toujours aux succès de ses amis, il ne perdait pas de vue les préoccupations qui furent toujours pour lui les premières, même en matière d'industrie. « Ne craignez pas, écrivait-il au prince de Broglie, de presser la fibre généreuse, chrétienne; elle est au fond de ces cœurs d'ouvriers, et nous ne devons pas oublier que Notre-Seigneur tenait le langage le plus délicat aux foules, *ad turbas*. Nous avons voté la distribution de votre discours dans tous les ateliers de Saint-Gobain et de Chauny. Quand nous inaugurerons la chapelle, reprenez la parole. Ces milliers d'hommes ont besoin qu'on les loge et qu'on les soigne, mais encore bien plus qu'on les touche et qu'on les apprivoise, et lorsque la vérité tombe des lèvres d'où part ordinairement la consigne, ils la gardent et la respectent. Vous avez tout ce qu'il faut pour cette mission, quoi que vous en disiez; je vous aiderai, je vous suivrai de mon mieux. Ah! si nous pouvions modestement moraliser et rendre plus heureux ces gens dont la vie se dépense à nous faire des recettes, quelle part réservée ce serait dans des bénéfices que le monde ne compte pas! »

A. de Falloux.

LE MOT DE L'ÉNIGME

« Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine. »

" The one thing worth showing to mankind is a human soul. " (Browning.)

I

C'était à Messine, le 15 juillet 18... Je n'ai jamais oublié cette date. Je venais d'avoir quinze ans.

Le balcon de la chambre où je me trouvais, donnait sur la mer. De temps en temps, et de plus en plus faiblement, on entendait le bruit d'une vague qui venait mourir sur la plage. C'était l'heure de la journée que l'on nomme en Italie *la contr'ora*. L'heure où, en été, la brise s'affaiblit et tombe, tandis que le soleil, incliné déjà vers le couchant, embrase l'horizon de ses feux, et darde des rayons obliques dont l'ardeur n'est plus tempérée par le souffle qui chaque jour avant midi s'élève, et vient, de la mer, rafraîchir le rivage.

Les fenêtres ouvertes à la brise, pendant la matinée, étaient maintenant closes, les stores abaissés, les volets à demi-fermés. Un silence profond régnait au dedans et au dehors. Pour un grand nombre cette heure est celle de la sieste; pour tous, celle de l'immobilité et du repos.

Je tenais un livre à la main, non par goût ou pour mon plaisir, mais par obéissance, et parce que j'avais une leçon à apprendre par cœur; du reste, cela me coûtait peu; j'étudiais sans plaisir mais sans dégoût, comme sans difficulté. Aussi l'étude n'avait-elle point pour moi son utilité principale. Elle ne m'obligeait à aucun effort. Je ne m'étais pas même donné encore la peine de jeter les yeux sur mon livre, car je venais de regarder la pendule; ce n'était qu'à six

heures que tous les jours je descendais au jardin où, pendant la chaleur du jour, il ne m'était pas permis de mettre les pieds. J'avais au delà d'une heure devant moi, et je savais que le quart de ce temps me suffisait pour accomplir ma tâche. Je demeurais donc indolemment assise sur une petite chaise, appuyée contre le mur, près du volet entr'ouvert, immobile et rêveuse, les yeux errant vaguement devant moi, dans la demi-obscurité qui m'environnait.

La chambre où je me trouvais était un grand salon. La voûte, peinte à fresque, et les dalles couvertes d'un stuc brillant et ornées de fleurs et d'arabesques empêchaient cette vaste pièce de paraître triste ou démeublée. Cependant, suivant le goût que j'ai acquis plus tard, il y manquait absolument tout ce qui est signifié par le mot « *comfort* » qui (bien qu'il se soit parfaitement fait comprendre aujourd'hui dans notre pays) n'a pas encore trouvé d'équivalent dans notre langue.

Une lourde console dorée, ornée d'une massive pendule et surmontée d'une immense glace, occupait le fond de la chambre, et, au milieu, une grande table ronde en *scajola*, était placée sous un magnifique lustre de cristal de Venise ; ce lustre, ainsi que diverses glaces suspendues à l'entour dans le but, non point de servir de miroirs, mais d'orner la muraille par leurs beaux cadres dorés et les dessins gravés sur leur surface, étaient les objets les plus riches et les plus admirés du salon. Quelques fauteuils systématiquement rangés, un grand canapé, couvrant la presque totalité de l'un des panneaux, çà et là quelques chaises légères, c'était d'ordinaire tout l'ameublement de cette vaste pièce ; mais, ce jour-là, un petit lit de repos était placé non loin de la fenêtre, et sur ce lit était étendue ma mère, ma charmante jeune mère !

La tête appuyée sur son oreiller, les yeux fermés, elle avait encore sur ses genoux un petit livre ouvert à une page à peine noircie, qui indiquait, ainsi que l'encrier placé près d'elle sur un guéridon, et la plume tombée à ses pieds, que c'était tandis qu'elle écrivait, que la fatigue ou le sommeil s'étaient emparés d'elle.

Ma mère avait à cette époque trente-deux ans à peine. On disait que nous semblions être sœurs et il n'y avait à dire cela aucune exagération. J'étais alors déjà la plus grande des deux et ceux qui me voyaient pour la première fois, me donnaient volontiers deux ans de plus que mon âge, tandis que ma mère, par la finesse de ses traits et la blancheur transparente de son teint, avait conservé l'aspect de ses vingt ans. Lorsqu'en ce moment je la regardai, ses beaux cheveux partagés sur son front pâle, tombaient sur son oreiller et encadraient son visage, qui jamais, ne m'avait paru si beau. Un éclat vif et inaccoutumé colorait ses joues, et ses lèvres entr'ouvertes

avaient l'incarnat du corail... Je la contemplai en souriant, avec admiration et avec amour! Hélas! j'étais trop enfant pour comprendre que cette beauté était funeste, et que j'aurais mieux fait de pleurer!

Ma mère était demeurée, à l'âge de quinze ans, orpheline et sans aucune protection. A cette époque la pauvreté fût encore venue se joindre à l'abandon, si un ami de son père, l'illustre avocat Fabrizio dei Monti, n'eût réussi à arracher la fortune de la jeune héritière des mains d'un parent avide qui la lui disputait, en gagnant pour elle un procès entamé depuis de longues années et dont l'issue était douteuse encore, à l'époque de la mort du comte Morani, père de Bianca.

Celui qui avait rendu à l'orpheline ce service signalé, était âgé alors d'environ trente-cinq ans. Il était veuf et père de deux enfants à qui étaient consacrés tous les loisirs que lui laissaient ses nombreux et importants clients; son talent, déjà célèbre, les lui amenant de tous les coins de la Sicile, terre classique, on le sait, des plus interminables et des plus inextricables procès.

Depuis son veuvage, Fabrizio n'avait eu avec le monde aucun rapport, hormis ceux qui lui étaient imposés par les obligations de sa carrière. Sa vie, hors de là, s'était écoulée dans la solitude et dans une austérité aussi rare parmi ses concitoyens que sa longue fidélité au souvenir de la femme qu'il avait perdue.

Mais, lorsque Fabrizio, après avoir été le défenseur de Bianca, se trouva être son seul protecteur, il sentit bien vite la difficulté et le danger de cette situation et il résolut de la placer sans retard sous la protection d'un époux qu'elle choisirait elle-même. Il jeta donc les yeux autour de lui sur ceux qui lui semblaient dignes d'elle, parmi les nombreux aspirants à la main de la jeune héritière. Puis il fit une liste de ces prétendants, et la lui présenta :

— Vous en oubliez un, dit Bianca tout bas après l'avoir parcourue.

— Lequel? dit Fabrizio troublé, et n'osant comprendre le regard qui accompagnait ces paroles.

Mais Bianca avait encore la simplicité d'une enfant et pas encore la timidité d'une jeune fille. Elle le regarda en face et lui dit qu'elle n'aurait jamais pour personne autant d'affection que pour lui et que, s'il ne voulait pas d'elle, elle irait au couvent et ne se marierait jamais.

C'est ainsi que ma mère devint la femme de Fabrizio dei Monti et malgré la différence de leurs âges, jamais on ne vit de plus noble et de plus douce union; jamais, au monde, il n'y eut un bonheur plus complet que fut le leur, pendant les quatorze années qui suivirent ma naissance. Mais depuis quelques mois, mon père semblait

être devenu soucieux et inquiet, parfois même, le regard qu'il attachait sur ma mère se voilait de larmes... Pourquoi? Je ne le comprenais pas. Ma mère, il est vrai, se plaignait souvent de fatigue, elle demeurait au lit pendant des heures qui se prolongeaient de plus en plus, parfois elle y passait des journées entières. Mais lorsque, comme aujourd'hui, elle était levée, elle ne paraissait point être malade. Jamais, au contraire, elle ne m'avait semblé plus belle que ce jour où je la contemplais ainsi avec une admiration mêlée d'idolâtrie...

Après être demeurée quelque temps dans la même attitude, je repris enfin mon livre et je m'efforçai d'y rappeler mon attention. Mais la chaleur était étouffante, et au bout de quelques instants, je fus vaincue à mon tour par un irrésistible accablement et, sans quitter la position où je me trouvais, sans faire résistance, j'y cédai et je fus bientôt ensevelie dans un profond sommeil.

Ce sommeil durait depuis assez longtemps lorsque je fus soudainement réveillée. C'était cependant par un bruit lointain et fort léger, mais il semblait être la continuation du rêve qu'il venait interrompre. Ce bruit, c'était le pas d'un cheval...

Je me levai vivement, sans me donner le temps d'un seul instant de réflexion ; je relevai le store, j'ouvris à la hâte le volet et la fenêtre, et je me précipitai sur le balcon...

La lumière entra à flots dans la chambre, ainsi que l'air du soir, car le soleil venait de disparaître et un vent frais vint me caresser le visage. J'entendis ma mère tousser faiblement, mais je ne me retournai pas ; j'étais dominée par une seule pensée, et j'oubliai tout le reste, tout ! même elle !

Je me penchai pour voir si je ne m'étais pas trompée. Non. C'était bien lui ! Je le vis paraître au bout de la route qui séparait notre maison du rivage. Il avançait lentement sur son beau cheval qu'il maniait avec une grâce incomparable ; en approchant, il ralentit encore son allure et, arrivé sous le balcon, il s'arrêta et découvrit sa tête, en s'inclinant profondément, tandis que le vent du soir soulevait les boucles de sa noire chevelure, puis il leva vers moi ses yeux, qui avaient la couleur et l'éclat mat de l'agate ; son regard à la fois passionné et suppliant, sembla m'adresser une prière... Je la compris et, enfant folle que j'étais ! j'arrachai de mes cheveux un œillet rouge que j'y avais placé une heure auparavant, et je le lui jetai !

En ce moment, j'entendis un cri déchirant, un cri qui retentit encore dans mon cœur et dont le souvenir ne s'effacera jamais : « Ginevra !... »

Je me retournai, et je vis ma mère, debout, pâle, haletante, les mains tendues vers moi...

Je compris à l'instant que je venais de commettre une action inconvenante et que j'avais mécontenté et affligé ma mère ; je me repentais déjà ; j'allais me jeter à ses pieds et lui demander pardon. Mais je n'eus le temps ni de parler, ni d'agir ; avant que je fusse près d'elle, elle était retombée sur le lit de repos, dans un état de prostration et de défaillance qui eût ressemblé à un évanouissement, si de convulsifs gémissements n'eussent de temps en temps soulevé sa poitrine, et si, lorsque je me jetai à genoux près d'elle, elle n'eût saisi une de mes mains qu'elle tint ensuite fortement serrée dans les siennes...

Nous demeurâmes ainsi quelques instants sans qu'il me fût possible de la quitter pour appeler du secours, et cependant ce changement effrayant de ses traits me causait une inexprimable épouvante aussi bien qu'un vif et ardent repentir.

Je dégageai ma main et me jetai à son cou en répétant mille fois ces mots d'une voix entrecoupée : « Pardonne-moi ! Réponds-moi ! Oh ! dis que tu me pardonnes ! »

Ma mère ne me répondait pas. Enfin, peu à peu, elle sembla se calmer et revenir à elle, et me prenant alors entièrement dans ses bras, elle m'y tint longtemps embrassée ; on eût dit qu'il n'y avait plus de sécurité à ses yeux pour moi, hors de là, et qu'elle eût voulu, en quelque sorte, avoir la puissance de me faire rentrer dans son sein maternel, afin d'y vivre de sa vie, ou d'y mourir avec elle !...

O Dieu puissant ! la prière qui sortit alors de son âme pour sa pauvre enfant, vous seul l'avez entendue ! Mais me souvenant du passé et du présent, de mes erreurs, de mes fautes, et de vos bontés, je sais que c'est à elle que vous avez tout accordé ; je sais qu'en ce moment une source de grâce jaillit, qui ne devait plus jamais tarir ; un regard de miséricorde tomba sur moi, que rien devait plus jamais lasser !

Le silence de ma mère durait encore : cependant, sa respiration avait recouvré son mouvement, toujours, hélas ! trop rapide, et ses traits reprirent graduellement leur aspect ordinaire. Mais ses vives couleurs avaient fait place à une pâleur mortelle ; un large cercle noir entourait ses yeux doux et profonds, attachés sur moi avec une expression que je ne leur avais jamais vue. Elle inclina la tête et m'embrassa, je sentis tomber sur mon front deux grosses larmes et ces lèvres pâles murmurèrent ces paroles :

« Mon Dieu ! puisqu'il faut mourir et la quitter, je vous la donne. Gardez-la mieux que je n'ai su le faire ! »

Mourir ! ma mère mourir !... Je me relevai avec un bond soudain et violent comme si j'eusse été frappée au cœur, puis je demeurai immobile et pétrifiée. La plus effroyable vision venait de m'appa-

raître ! Une vision à laquelle pas une crainte, pas une inquiétude, pas une prévision ne m'avait préparée ; un grand reste d'enfantillage, qui se conciliait dans mon étrange nature avec un développement trop précoce de sentiments au-dessus de mon âge, m'avait mis un bandeau sur les yeux ; un bandeau qui venait de m'être trop soudainement arraché. J'essayai de me rappeler les paroles que j'avais entendues. Mais mes idées devinrent confuses, et je ne me rendis plus compte de rien, que d'une souffrance aiguë et nouvelle dont la cause devenait indistincte. Je fis quelques pas en chancelant, peut-être avec une vague pensée d'appeler du secours, peut-être avec celle de fermer la fenêtre, mais je trébuchai comme si j'avais le vertige et je tombai étendue par terre près du rideau de la fenêtre.

En ce moment la porte s'ouvrit. J'entendis la voix de mon père et celle de plusieurs autres personnes qui le suivaient. Quelqu'un s'élança en s'écriant : « La fenêtre ouverte à cette heure ! quelle folle imprudence ! » Puis je compris qu'on entourait ma mère et que mon père l'enlevait dans ses bras pour l'emporter hors de la chambre. J'étais demeurée étendue sur le plancher, à moitié cachée par le rideau, et dans l'obscurité croissante personne ne m'aperçut. Je n'étais point évanouie, mais j'étais dans un état de compréhension imparfaite, et rien de clair ne se formulait dans mon esprit, hormis le désir de perdre le souvenir de ma souffrance, dans un sommeil dont je ne me réveillerais jamais !

II

Je ne sais combien de temps je demeurai ainsi. Lorsque j'ouvris les yeux, la lune était levée, et elle éclairait la chambre d'une lumière aussi claire que celle du jour. Je me soulevai et je jetai autour de moi un regard effrayé. A cette clarté, tous les objets m'apparaissaient sous un aspect sinistre, et je regardai en frissonnant le lit de repos et le blanc oreiller sur lequel j'avais vu s'appuyer le visage de ma mère. Que s'était-il passé depuis? Un long espace de temps me semblait écoulé, et je me sentais comme au bord d'un abîme, d'un abîme de douleur, dans lequel j'allais être précipitée. O Dieu ! était-ce un rêve? était-ce une affreuse réalité? Je ne le savais plus. Bientôt je me rendis compte d'un intolérable mal de tête. Mon front était brûlant, et, en même temps, un frisson violent me faisait claquer les dents. Je me levai et je voulus marcher ; mais je me traînais avec peine, et lorsque je me trouvai près du lit de ma

mère, je m'y jetai avec désespoir, et, cachant mon visage dans l'oreiller sur lequel s'était reposée sa tête chérie, j'éclatai en sanglots, et cette explosion de douleur amena un soulagement momentané.

Je me décidai alors à quitter enfin la chambre. Je me dirigeais déjà vers la porte, lorsqu'un objet tombé près du lit de repos attira mon attention. C'était le petit livre de ma mère, dont le fermoir d'argent brillait sous un rayon de la lune. Je m'en emparai, et je venais de le cacher, lorsque la porte s'ouvrit, et ma sœur Livia (la fille aînée de mon père) parut, une lumière à la main.

— Gina! s'écria-t-elle. Jésus! quelle peur tu m'as fait!... Que fais-tu ici, enfant, à l'heure qu'il est? Je te croyais au jardin. Depuis quand es-tu remontée?

Je ne répondis pas. Il me semblait que je serais morte de confusion, si quelqu'un avait su ce qui avait précédé la crise que venait d'avoir ma mère. Mais Livia ne répéta pas sa demande; elle était pâle, préoccupée, et elle avait les yeux rouges de larmes.

Que se passait-il? Le cœur me battait d'anxiété; mais je n'avais pas le courage de lui adresser une seule question.

Elle venait reprendre l'oreiller demeuré sur le lit de repos; puis elle eut l'air de chercher un objet qu'elle ne trouvait pas. Peut-être était-ce le carnet que ma mère faisait toujours placer la nuit sur une table près de son lit. Pendant ses longues insomnies, il lui arrivait souvent d'ouvrir ce petit livre et d'y écrire quelques lignes, ou bien d'y relire celles que sa main avait tracées le matin.

Mais je ne le donnai point à ma sœur; je tenais à le rendre moi-même à celle qui l'avait laissé tomber à cette place; et, quoique habituellement fort confiante avec Livia, je ne lui dis pas un mot de ma découverte. Dans ma pensée troublée, ce petit livre me semblait être un trésor qui m'appartenait, et qu'il ne me fallait laisser arracher par personne. Elle me fit tenir la lumière pendant qu'elle faisait son inutile recherche; puis, ne trouvant rien, elle rassembla les autres objets demeurés sur le guéridon, et elle sortit de la chambre. Je la suivis, et nous montâmes ensemble le long de la galerie au bout de laquelle était située la chambre de ma mère.

Cette galerie, ou plutôt cette *loggia* ouverte, donnait sur la cour intérieure du vieux palais que nous habitions, et en faisait le tour tout entier. Le grand escalier aboutissait au premier étage, à la partie de la galerie qui était située en face de celle où nous nous trouvions. Tout d'un coup, de ce côté, nous entendîmes un bruit, confus d'abord, et bientôt plus distinct : c'était celui de voix, de chants, de pas nombreux et mesurés, mêlés au son d'une clochette incessamment agitée... Bientôt une grande lueur éclaira tout ce côté de la galerie, et à travers les arches, nous vîmes une longue procession ap-

paraître, et se diriger, par le côté opposé, vers la porte placée devant nous... la porte de la chambre de ma mère!

Livia s'agenouilla et me fit signe d'en faire autant; mais je restai debout, les yeux grands ouverts, regardant devant moi, avec stupeur. Je vis passer ainsi la longue file des pénitents blancs, tenant chacun à la main une torche allumée; puis je vis paraître le dais sous lequel marchait D. Placido, le vieux confesseur de ma mère, portant l'hostie sainte dans un calice d'argent... Je vis sa longue barbe blanche, son front incliné, son regard triste et recueilli, et ce fut tout... Un instant, la vérité traversa mon esprit comme un éclair, puis tout disparut.

Ce nouveau choc succédait trop rapidement à l'autre; il amena une syncope plus profonde et plus dangereuse que la première, et lorsqu'on me releva sans connaissance pour me transporter dans ma chambre, on put craindre que, dans cette nuit funeste, l'heure dernière de l'enfant ne fût venue en même temps que celle de la mère!...

Ce qui se passa ensuite, pendant longtemps je n'en ai gardé aucune mémoire. Je me souviens seulement qu'un jour, en ouvrant les yeux, je vis près de mon lit Ottavia (la nourrice de ma mère, qui m'avait élevée). Je la reconnus et je balbutiai quelques mots. Elle murmura : « Dieu soit béni! » mais elle n'ajouta pas une parole. Une foule d'idées se réveillaient dans mon esprit; mais je ne pouvais pas les coordonner, et la plus puérile en apparence fut celle que je parvins à articuler la première. Je répétai deux ou trois fois avec agitation ces mots : « Le livre de ma mère. »

Alors Ottavia, sans parler, souleva le couvercle d'un grand coffre d'ébène placé sur une table non loin de mon lit, et elle en tira le petit livre fermé par une agrafe d'argent. Elle me le montra, puis elle le replaça dans le coffre qu'elle ferma à clef, et elle mit son doigt sur sa bouche.

J'obéis à ce geste et je me tus; mais je ne m'endormis plus ce jour-là jusqu'au soir. La lucidité rentrait peu à peu dans mon esprit et l'ordre dans mes pensées. La fièvre qui m'avait conduite aux portes du tombeau lâchait prise, et à dater de ce jour ma convalescence fut rapide. Mais ce que la force et la vie me rendirent d'abord, ce fut la faculté de souffrir et de comprendre dans toute son étendue la réalité de mon malheur.

Ma mère n'était plus : elle n'avait pas vécu jusqu'au lendemain du jour où je l'avais embrassée pour la dernière fois. Les traits décomposés de mon père plus encore que ses habits de deuil me révélèrent la terrible vérité. Mais le récit détaillé de ces heures suprêmes, je ne pus l'entendre que longtemps après le jour où, pour

la seconde fois, avaient été brisées toutes les joies de son foyer.

Connaissant l'impétueuse vivacité de mon caractère, on s'attendait de ma part à de violentes explosions de douleur. Mais il n'en fut rien : je tombai, au contraire, dans un état de mutisme sombre qui fit succéder une inquiétude nouvelle à celle qui avait fait si longtemps trembler pour ma vie,

Le médecin, toutefois, invita mon père, ma sœur Livia et la bonne Ottavia, qui se succédaient près de mon lit, à laisser le temps agir, sans chercher à me contrarier. Je passai donc ainsi de longues journées sans avoir l'air de remarquer leur présence ; puis d'autres jours — toujours sans parler — je leur adressais un léger signe de reconnaissance qui ramenait un sourire sur le pâle visage de mon père. Alors Livia se penchait vers mon lit et m'embrassait en me disant : « Courage, bambina ! il faut aimer la volonté de Dieu. » Ou bien Ottavia, comme lorsque j'avais quatre ans, faisait jouer devant mes yeux un beau chapelet de cornaline auquel était suspendue une croix d'argent : je regardais toujours cette croix avec plaisir, et lorsque je l'embrassais, alors, malgré mon silence, ils reprenaient l'espoir de voir bientôt ma raison revenir. Mais après cela mes yeux redevenaient fixes, et je ne reconnaissais plus personne. Souvent aussi ils trouvaient mon oreiller baigné de larmes; alors le médecin disait : « C'est bon, laissez-la pleurer : c'est un soulagement dont elle a besoin. » Mais les jours passaient, et mon état moral demeurait le même.

Mes forces toutefois étaient revenues : j'étais levée, et déjà, depuis plusieurs jours, je faisais quelques pas, sans fatigue, sur la terrasse attenante à ma chambre; mais rien encore n'avait pu vaincre la taciturnité maladive qui transformait en statue inanimée l'enfant dont la vivacité ardente ou la folle gaieté avait, tantôt inquiété, tantôt réjoui la maison, et l'avait remplie tout entière du mouvement de sa présence.

Un jour, j'étais assise sur ma terrasse, d'où la vue plongeait sur le golfe. Ottavia s'approcha de moi, et, selon sa coutume, elle se mit à me parler, dans la vaine espérance de me décider à lui répondre, et moi, comme à l'ordinaire, je l'écoutais en silence. Mais, ce jour-là, une idée nouvelle s'était emparée de mon esprit, et je me sentais la faculté de la suivre avec ordre, avec calme, et avec une certaine résolution qui indiquait enfin que mes forces physiques croissantes commençaient à triompher de l'espèce de paralysie morale qui avait transformé pour moi la convalescence en une phase nouvelle de maladie.

Ottavia avait rangé sur une petite table, placée près de moi, une foule de livres dont elle ne connaissait que la couverture, et elle

me les offrait tour à tour, espérant me décider à en ouvrir un. Cette distraction était l'une de celles qu'il était le plus désirable de me faire accepter.

Je secouai la tête et repoussai de la main le volume qu'elle me présentait; mais pour la première fois je pris la parole, et le son de ma voix fit tressaillir ma fidèle gardienne :

— Non, Ottavia, pas ceux-ci. Je veux un autre livre, un seul : celui qui est enfermé là.

Et du geste, ainsi que du regard, j'indiquai le fond de ma chambre.

Ottavia me comprit, et elle hésita, partagée entre sa joie de l'indice de guérison que venait de lui donner ma réponse, et la crainte de me causer une émotion d'où pourrait naître une rechute nouvelle. Mais, après tant de moyens employés pour me faire sortir de l'état de stupeur immobile où j'étais tombée, il ne semblait pas sage de repousser celui que j'indiquais moi-même. Elle m'obéit donc, et sans répliquer, elle alla ouvrir le coffre d'ébène où était enfermé, comme une relique, le livre de ma mère, et elle me le mit entre les mains.

— Merci, Ottavia, lui dis-je.

Et, mettant mes deux bras autour de son cou, je l'embrassai, et je vis de grosses larmes de joie couler le long de ses joues.

— Et maintenant, laisse-moi, je t'en prie; laisse-moi seule pour une heure!

Elle hésita encore et me regarda avec inquiétude. Mais, cette fois comme l'autre, après un moment de réflexion, elle céda à ma demande; et après s'être assurée que la place où j'étais n'était exposée ni au soleil ni au vent, elle quitta la terrasse et sortit sans bruit de la chambre.

Je baisai alors la couverture du livre que je tenais à la main, et je l'ouvris avec une solennelle émotion. Il me semblait que, du fond de la tombe, la voix de ma mère allait se faire entendre!

III

15 mai 180..

« . . . Ginevra! C'est à elle que je consacre ces pages, à cette enfant qui remplit mon cœur à la fois de tendresse et d'une inexprimable terreur. A cette enfant que j'aime trop et que, peut-être, mes faibles mains ne sauraient pas guider. Et cependant, je frémis

à la pensée de l'abandonner... Mes forces diminuent pourtant, et je sens que bientôt ma pauvre petite demeurera seule.

« Seule!... Cette parole te semblera dure, mon Fabrizio, et, si elle te tombe sous les yeux, je veux te dire ce qu'elle signifie. Ta tendresse égale ma tendresse, ta prudence surpasse de beaucoup la mienne, je le sais; mais, en vérité, toi aussi, tu l'aimes trop!... C'est moi, moi, sa mère, qui l'ai souvent, tu t'en souviens, ôtée de tes bras, pour y ramener ta pauvre Livia, que tu contristais par un oubli involontaire, mais qui le pardonnait à sa petite sœur parce qu'elle aussi, tout comme les autres, répétait que, dès le berceau, Ginevra avait le don d'attirer à elle tous les yeux et tous les cœurs!

« Et pourtant, avec Livia, tu étais parfois indifférent, mais jamais sévère; tandis que lorsque tes yeux, trop indulgents d'habitude pour Ginevra, étaient soudainement frappés de ses défauts, je t'ai vu souvent tenté de passer soudainement d'un excès à l'autre, et il m'a fallu t'implorer alors de laisser le soin de les corriger au temps et à sa mère.

« Elle a donc grandi ainsi, au milieu de nous... Elle a grandi comme une des fleurs de nos climats qui s'épanouissent dans toute leur beauté, presque sans culture, réjouissant notre cœur et nos yeux et nous enivrant tous du parfum de sa grâce et de sa caressante beauté!

« Oh! oui, c'était une ivresse! et j'y ai cédé peut-être avec trop de transport; mais cependant, je le répète, seule parmi ceux qui l'aimaient, ce transport a été sans vertige. C'était peut-être, pardonne-le-moi, Fabrizio, parce que je l'aimais au delà de vous tous, et parce que la tendresse d'une mère participe parfois de la clairvoyance de Dieu lui-même!

« Je la vois, je la connais telle qu'elle est, cette créature charmante à laquelle j'ai donné le jour. Je vois comme dans le miroir d'un beau lac cette âme limpide...; mais je vois des nuages passer sur sa surface... J'en vois venir de loin, s'approcher, s'amonceler, et je tremble en songeant à ce qu'un seul jour d'orage peut soulever, briser et anéantir! »

Le 1er juin.

« Ma Ginevra a accompli aujourd'hui sa quinzième année. La voilà telle que je la vois et telle qu'elle apparaît à tous :

« Sa taille élancée et souple dépasse la mienne de la largeur de ma main, ses grands yeux bruns sont d'une douceur habituellement languissante; mais la surprise, l'admiration ou toute autre émotion imprévue y allument une flamme soudaine qui leur donne alors une

expression et un éclat surprenants. Ses cheveux, d'une couleur dorée aussi remarquable que rare en nos climats, se partagent sur son front blanc et pur, avec lequel son nez, d'une régularité parfaite, forme une ligne presque droite, et son profil serait irréprochable si sa bouche n'était plus grande que ne le veut la loi de la beauté classique; mais ce défaut est racheté par l'expression de cette bouche, parfois grave et sérieuse au point d'inquiéter, parfois entr'ouverte par un sourire d'enfant, et souvent aussi épanouie par un rire bruyant comme celui d'une paysanne, et montrant alors les deux belles rangées de ses petites dents blanches.

« Et maintenant, ô mon enfant, je veux, avec la même sincérité, regarder ton âme qui m'est bien autrement chère que ton visage, ton âme que j'aime plus que ma vie et plus que la tienne!

Au fond de cette âme, grâces en soient rendues à Dieu, à une profondeur inconnue à elle-même, se trouve un diamant de pureté et de vérité qu'il serait plus facile de briser que de ternir; ensuite, comme un souffle puissant, qui, sans pouvoir altérer cette base, cherche à tout remplir, s'agite un besoin d'aimer que je reconnais être le plus impérieux et le plus vif de tous ses sentiments; mais, arrivant à la surface, et cachant à la fois ses qualités et ses autres défauts, se montrent une vanité ardente et puérile, et une irréflexion qui surprendrait chez un enfant de dix ans, mêlée à des élans de passion qui inquiéteraient chez une femme de vingt!...

« La voilà telle qu'elle est, ma pauvre enfant. Voilà le mélange séduisant et redoutable dont se compose la nature étrange qu'elle a reçue en partage.

« Oh! Dieu puissant... deux ans de vie!... deux ans!... pour que je puisse veiller sur elle jusqu'au jour où je la confierai à un époux qu'elle puisse aimer!... Hélas! ce désir me consume, il m'épuise, il hâte ma fin que j'envisage avec calme lorsque je songe à moi-même, mais avec épouvante lorsque je pense à elle. »

Le 15 juin.

« Tu l'as voulu, Fabrizio, et j'ai cédé à ta volonté; mais c'est avec répugnance que je l'ai vue partir pour ce bal. Ta sœur, me dis-tu, se chargera d'elle; mais je connais donna Clelia, elle n'aura d'yeux que pour ses filles, et croira avoir tout fait pour la nôtre lorsqu'elle se sera assurée en arrivant que sa robe n'a point été chiffonnée pendant le trajet, et au retour, qu'elle n'a perdu aucun des rubans de sa parure. Elle l'éloignera de ses filles, sois-en sûr, car notre Ginevra éclipsera ses cousines et elle la laissera seule. Seule au milieu de ce monde où elle apparaît pour la première fois!... Tu souriais en la re-

gardant partir, tu murmurais avec orgueil que jamais on n'avait vu une plus jolie créature... Eh bien, Fabrizio, dans ce moment-là j'aurais voulu qu'elle fût laide, ou, du moins, plus que jamais, j'aurais voulu cacher sa beauté à tous les yeux!

« Te souviens-tu de ces paroles d'une reine de France, que tu m'as citées l'autre jour, et que tu trouvais sévères?... Pour moi, je les trouve justes, et elles répondent au cri le plus profond de mon cœur. Oh! oui, comme elle, je préférerais pour l'enfant que j'aime si passionnément, je préférerais mille fois la mort à la moindre souillure!... Les heures passent, et je ne puis me calmer qu'en priant. Il me semble ainsi la protéger encore...

« Clelia m'avait promis de la ramener à onze heures, minuit est sonné et elle n'est pas encore de retour... »

Le 25 juin.

« Ces derniers jours m'ont fait mal, et je n'ai pas eu la force d'écrire. Aujourd'hui je me sens mieux, et je puis rassembler mes inquiètes pensées...

« Mon pressentiment ne m'avait pas trompée, et j'avais raison de penser que le jour de ce bal serait un jour funeste.

« J'ai dit que je l'attendais avec angoisse, et qu'à minuit elle n'était pas rentrée. J'attendis encore après cela une heure entière, éveillée dans mon lit, écoutant au loin le moindre son, prenant vingt fois le bruit de la mer pour celui du carrosse qui devait la ramener... Enfin, vers une heure et demie, les roues se firent véritablement entendre, et bientôt je reconnus son pas léger dans la galerie. Elle avait déjà dépassé ma porte et regagnait sa chambre sans s'arrêter, lorsque Ottavia, qui veillait avec moi, la rejoignit et la ramena en lui disant que je ne dormais pas et qu'elle pouvait me dire bonsoir.

« Elle parut en effet; la lumière que portait Ottavia éclaira son visage... Il n'était plus le même qu'au départ... L'animation de la danse, la fatigue d'une veillée inaccoutumée suffisaient sans doute pour expliquer le désordre de sa chevelure, la pâleur de son visage, le vif éclat de ses yeux ; mais son regard troublé, ses lèvres tremblantes, un mouvement qui, après qu'elle se fut jetée à mon cou, lui fit éviter de me regarder en face, me révélèrent autre chose, et j'attendis avec impatience le lendemain pour l'interroger... »

1er juillet.

« Je poursuis mon récit interrompu l'autre jour :

« Je sais tout maintenant, car elle ne ment jamais, et sa franchise avec moi égale sa tendresse.

« Oui, à peine arrivée à ce bal, elle fut, ainsi que je l'avais prévu, séparée de ses cousines et placée dans un groupe de jeunes filles qui commencèrent par l'accueillir comme une enfant et lui proposèrent de se placer près d'une table où se trouvaient des sucreries et quelques jouets. En ce moment l'orchestre commença un air de danse, et les deux aînées de la bande se placèrent en avant, de façon à être remarquées par les danseurs, tandis qu'une troisième retenait Ginevra assise, lui montrant des images, et l'assurant tout bas d'un air protecteur qu'elle danserait tout à l'heure avec elle; mais, au son de la musique, elle ne put empêcher Ginevra de se lever vivement et de s'avancer pour regarder la danse qui allait commencer. En faisant ce mouvement, elle attira les regards d'un jeune homme qui s'avançait lentement et d'un air distrait au milieu de la chambre, sans paraître songer à prendre part à la danse.

« — C'est Flavio Aldini, dit l'une des jeunes filles. Il ne daignera pas venir de ce côté-ci, il nous traite comme des pensionnaires et ne danse jamais qu'avec des femmes que leur élégance a déjà mises à la mode.

« — Je ne l'avais jamais vu, et je le trouve bien tel qu'on me l'avait dépeint. Ne le dit-on pas fiancé à une riche héritière?

« — Lui? il ne songe pas à se marier, je t'assure; je te dis qu'il ne regarde jamais les jeunes filles.

« — Pourtant, ma chère, il me semble regarder assez attentivement de notre côté...

« En ce moment, en effet, celui dont elles parlaient s'approcha vivement du groupe dont Ginevra faisait partie, et sans jeter un seul regard sur ses compagnes, il s'adressa à elle et lui demanda si elle voulait lui accorder la faveur de danser avec lui le quadrille qui commençait.

« Ce fut un triomphe pour ma pauvre Ginevra, rendu plus vif encore par le dépit que venait de lui causer l'air de protection de sa compagne. Elle partit radieuse, enivrée... On l'avait adulée comme une enfant jusque-là. Elle comprit en ce moment, tout d'un coup, l'admiration que peut inspirer une femme, et cette étincelle mauvaise, ce fut le regard et le sourire de Flavio Aldini qui la fit tomber dans son cœur!

« Flavio Aldini! Comprends-tu, Fabrizio, l'effroi que m'inspire le nom de ce fat insolent, trop bien fait, hélas! pour plaire à des yeux inexpérimentés tels que les siens; trop capable de s'apercevoir de l'impression qu'il a produite sur elle, de s'en prévaloir et d'en abuser.

« Comme elle était émue, la pauvre enfant, en me répétant chacune de ses dangereuses paroles, et quelle tentation, en effet, pour

son orgueil qu'un succès qui attirait sur elle tous les regards et la rendait l'objet de l'envie de celles qui, tout à l'heure, venaient de l'humilier par leur condescendance!... Je la laissais dire. J'aimais à reconnaître que, du moins, le mensonge, corollaire ordinaire de la vanité, ne traversait pas même sa pensée; mais je l'écoutais en tremblant!

« Il lui a demandé le petit bouquet qu'elle portait à son corsage. Elle était bien tentée de le lui accorder, et c'est la crainte d'être vue qui l'en a seule empêchée. »

5 juillet.

« J'ai été obligée de m'interrompre. Ma faiblesse augmente beaucoup, et je ne puis plus écrire que peu de lignes à la fois sans fatigue. Depuis le 15 juin une anxiété constante me poursuit, je ne puis plus supporter qu'elle s'éloigne de moi un seul instant. Je voudrais la tenir là toujours sous mes yeux, sur mon cœur.

« Hier, je l'ai vue tressaillir au bruit du pas d'un cheval qui passait sous le balcon. Aujourd'hui elle était là, rêveuse, les yeux fixés sur la route qui sépare cette maison du rivage, je l'ai appelée, je lui ai parlé doucement, et elle m'a écoutée. Je voudrais la distraire de ses folles pensées, plutôt que les combattre par des remontrances : on peut la convaincre, on peut la guider par la tendresse, on peut difficilement la réduire par l'autorité... Oh! jamais enfant plus qu'elle n'a eu besoin du cœur et de la main de sa mère!

« Mon Dieu! que votre volonté soit faite; je veux le dire sans murmure, je veux me souvenir que mon amour pour elle n'est rien, rien du tout, en comparaison du vôtre. »

15 juillet.

« J'ai beaucoup de peine à écrire aujourd'hui; c'est à peine, je crois, si je pourrai tracer ici quelques lignes... Mais je voudrais pourtant te rappeler encore, Fabrizio, le souvenir de notre conversation d'hier au soir. Qui sait si elle n'est pas la dernière que nous aurons ensemble ici-bas? Le temps qui me reste est court. Souviens-toi de ma prière, donne-lui promptement un époux qu'elle puisse aimer, et à qui, s'il se peut, elle soit soumise. Pour cela, il faudrait qu'il eût plusieurs années de plus qu'elle; mais à l'âge qu'elle a, un homme, bien jeune encore, peut cependant être assez âgé pour lui inspirer du respect, et ce sentiment est doux lorsque l'attrait s'y mêle. Qui le sait mieux que moi, Fabrizio? le mélange de respect et de tendresse dont tu as rempli mon cœur n'a-t-il pas fait le bonheur de ma vie? Sois-en béni encore, en ce moment où j'achève

ces lignes que je n'ai plus la force de continuer... Il faut que je m'arrête... Je voudrais pourtant encore te parler d'elle, de ma Ginevra, de ma bien-aimée. Je voudrais te recommander d'être toujours, vis-à-vis d'elle, doux et patient, et si jamais. . . . . .
. . . . »

Le manuscrit s'arrêtait là. Oh! quel flot de souvenirs jaillit dans ma pensée à la vue de cette page interrompue : le moment où j'avais vu ce petit livre tomber de ses mains, son sommeil ensuite, son terrible réveil, ses paroles entrecoupées, son dernier baiser, mon désespoir, tout se retraça avec une vivacité poignante, et, les lèvres pressées sur les paroles tracées par sa main mourante, je versai un torrent de larmes; mais, cette fois, de larmes salutaires. J'avais déjà cruellement expié ma faute, car c'était précisément l'amer repentir d'avoir affligé le dernier jour de sa vie, et peut-être..., effroyable pensée! d'en avoir hâté le terme, qui avait donné à ma douleur ce caractère sombre et désespéré, touchant presque à la folie. En ce moment, plus forte, plus calme, plus sage, je compris que je pouvais encore réparer ma faute en obéissant à ma mère, et cette pensée me causa le premier sentiment de consolation qui eût pénétré dans mon cœur. Des résolutions que je n'avais jamais prises se formulèrent dans mon esprit, et il me sembla que j'aurais la fermeté de les tenir.

IV

Après ce jour je repris mes habitudes ordinaires, et, sauf la gaieté bruyante de mon enfance qui avait disparu pour ne jamais revenir, je redevins presque la même qu'autrefois. Cette résurrection inespérée et soudaine ramena la vie sous notre toit désolé, et un éclair de joie reparut sur le visage triste et inquiet de mon père. Inquiet? oui, plus encore que la tristesse, c'était l'inquiétude, une inquiétude presque inexplicable, qu'exprimait son regard chaque fois qu'il l'attachait sur moi. Avait-il d'abord tremblé pour ma vie, et ensuite pour ma raison, au point de ne pouvoir se persuader que je lui étais rendue? et son anxiété pour moi survivait-elle à ce qui l'avait causée? cela pouvait motiver cette vive sollicitude, mais cela ne m'expliquait point une sorte de froideur que je remarquais aussi en lui, au lieu de la tendresse passionnée à laquelle, depuis mon enfance, il m'avait accoutumée. Et, lorsque je cherchais à pénétrer la cause de ce changemeut, une pensée me venait que je repoussais avec effroi, et à laquelle mon esprit refusait de s'arrêter!...

Je n'avais point revu mon frère (l'aîné des deux enfants nés du premier mariage de mon père) depuis ma maladie, et, le premier jour où je reparus au souper de famille, il ne s'y trouvait point. Cela ne me causa, au surplus, que peu de regret, car je craignais Mario plus que je ne l'aimais. Je fus donc satisfaite, ce jour-là, de ne trouver à table avec mon père, que ma sœur Livia et Ottavia, que ses longs services avaient fait passer du rang de femme de chambre à celui de duègne. Je dis duègne et non pas gouvernante, car elle eût à peine été en état de m'apprendre à lire ou à écrire. Mais elle savait bon nombre de choses plus importantes que celles-là. C'était une de ces âmes bonnes et simples, comme on en rencontre beaucoup en Italie, parmi les personnes de sa classe, incultes au point de vue des connaissances humaines, singulièrement instruites au point de vue de celles qui se rapportent aux préceptes de la foi chrétienne, à la pratique de sa charité et à la grandeur de ses espérances. Il sortait, en effet, parfois spontanément du cœur et des lèvres d'Ottavia des paroles plus belles que celles qu'elle eût pu puiser dans aucun livre. Aussi, malgré son incontestable ignorance sous beaucoup de rapports, mon père n'estimait pas qu'elle eût été inutile à l'éducation de ses enfants, et il la traitait avec une considération voisine du respect.

Ma vie jusqu'à ce jour avait été environnée et pour ainsi dire plongée dans l'amour de ma mère, comme dans un océan de tendresse. Lorsque cette lumière et cette chaleur me manquèrent tout à coup, une folle douleur s'empara de moi, on le sait, et d'abord sembla rendre impossible que je pusse lui survivre. Maintenant j'étais plus calme; mais il me restait au cœur un froid, un malaise, une souffrance, qui, au lieu d'être violente comme au premier moment, était devenue fixe, profonde et permanente. Je pensais quelquefois aux pauvres oiseaux dont la mère est tombée dans les filets de l'oiseleur, et qui demeurent seuls et délaissés dans leur nid; ou bien à un misérable petit poisson jeté hors de l'eau et abandonné sur l'herbe aux rayons du soleil. Il me semblait que je leur ressemblais, et que mon cœur et mon âme étaient hors de leur élément, et privés de leur nourriture.

En cet état, Livia, ma bonne sœur, et Ottavia étaient pour moi, dans la maison, les seuls êtres bienfaisants. J'aurais voulu demeurer blottie près d'elles, car la vue de mon père redoublait ma tristesse, et je redoutais le regard sévère et pénétrant de mon frère.

Mario avait, à cette époque vingt-sept ans. Lorsqu'on le voyait pour la première fois, on le trouvait remarquablement beau. Mais sa physionomie, froide et sombre, exprimant rarement la bienveillance et jamais la tendresse, modifiait à son désavantage cette première im-

pression et il était à peu près impossible de se sentir jamais tout à fait à l'aise avec lui. Cependant il avait de nobles qualités, et sous beaucoup de rapports, il ressemblait à mon père. Mais il n'avait point hérité de sa bonté. Mon frère était dur, jaloux, et s'il n'avait tout à fait un mauvais cœur, il avait un mauvais caractère, et il était d'une humeur souvent intraitable. Il me faisait trop habituellement sentir qu'il ne voyait en moi que l'enfant d'une mère qui n'était pas la sienne, et il ne pouvait pardonner à Livia, *sa propre sœur à lui*, d'aimer celle qui était venue partager la tendresse de leur père, et, selon lui, la leur dérober.

A l'époque du second mariage de Fabrizio dei Monti, Mario (qui avait alors douze ans) avait manifesté une si sombre douleur, un tel ressentiment contre celle qui allait prendre au foyer la place de sa mère, que Fabrizio s'était décidé à l'éloigner et, pendant plusieurs années, Mario avait vécu loin de la maison paternelle, n'y revenant que de temps en temps pour y faire de courts séjours. Depuis un an seulement il était venu se fixer parmi nous. A cette époque déjà le mal auquel devait succomber ma mère avait commencé ses ravages et les jours qui lui restaient à vivre étaient comptés. Fut-ce cette prévision, fut-il attendri et désarmé par le charme de sa beauté et l'angélique attrait de sa douceur ; toujours est-il que lorsqu'il était en sa présence, il devenait un autre homme, et jamais, devant elle du moins, il n'était rude ou sévère pour nous. Peut-être sa transformation eût-elle été complète, s'il eût subi plus longtemps la douce influence qui venait de nous être ravie!...

Le 15 juillet (ce jour qui devait si fatalement finir), mon frère était absent depuis la veille, et lorsqu'il revint il apprit à la fois le malheur accompli et celui qui semblait alors devoir si vite lui succéder. On m'assura qu'il avait témoigné une vive douleur de la mort de ma mère, et qu'il s'était informé de mes nouvelles avec intérêt et même avec anxiété. Mais les souvenirs du passé demeuraient vivants dans ma mémoire, et ce n'était pas vers mon frère que se tournait en ce moment mon cœur lourd et meurtri.

A la fin de notre triste repas, on vint prévenir ma sœur que quelques personnes étaient réunies au salon. C'était l'heure où mon père recevait ceux de ses amis ou de ses clients, qu'il n'avait pas pu entretenir le matin. Livia se leva sur-le-champ, et j'allais en faire autant lorsque mon père m'arrêta. Il me garda près de lui tandis qu'il parcourait quelques papiers qu'on venait de lui remettre, et il ne me permit enfin de rentrer au salon qu'appuyée sur son bras. Ce fut, sans doute, avec bonté et d'un air affectueux quoique grave qu'il me retint ainsi et qu'il me garda ensuite près de lui pendant tout le reste de la soirée. Mais combien j'eusse volontiers échangé cette in-

quiète tendresse qui ne voulait pas me perdre de vue, contre un seul de ses regards d'autrefois !...

Chose étrange !... lorsque je pensais à ma mère aucun remords ne se mêlait maintenant à la tendresse de ce souvenir. Il me semblait qu'une communication intime subsistait entre son âme et la mienne. Qu'elle *voyait* mon repentir, qu'elle *savait* mes résolutions. Enfin, pour exprimer mes impressions enfantines peut-être, mais vives et profondes (car elles ne se sont jamais effacées), je sentais qu'entre *elle et moi la paix était faite.* Mais, la pensée que mon père pût être instruit de ce qui s'était passé dans ce moment de terrible mémoire; la pensée qu'il sût jamais l'acte insensé que j'avais commis en présence de ma mère, hélas!... *mourante !*... et qu'il pût rattacher à cet acte l'horrible catastrophe qui l'avait suivi, cette pensée m'inspirait une véritable terreur! Ce qui me calmait toutefois c'était une secrète et constante conviction, que ma mère, pendant les heures rapides et suprêmes de la nuit qui avait suivi ce funeste jour, n'avait livré le secret de sa pauvre enfant à personne, pas même à mon père. Mais en ce cas, qui donc aurait pu le lui apprendre?... et si ce n'était point cela, que signifiait un changement qui ajoutait de plus en plus au froid de mon cœur, qui m'enlevait mon père en même temps que ma mère, et de ce côté-là aussi, me voilait le soleil!

Le lendemain de ce jour, j'étais seule dans ma chambre, et je rassemblais mes livres afin de reprendre toutes mes occupations passées, comme si ma mère eût encore été là pour les régler, lorsque je vis entrer ma sœur Livia. Elle était essoufflée comme si elle avait couru. Elle s'arrêta pour reprendre haleine, et avant de parler elle ferma la porte à clef.

Livia avait deux ans de moins que son frère. Elle n'était pas belle, et cependant sa taille était noble et gracieuse, ses yeux d'une beauté frappante, et son sourire, bien que triste, était d'une incomparable douceur. Mais un nez un peu trop long, un menton un peu trop court et une chevelure épaisse partagée sur un front un peu trop bas, rendait, au premier abord, son aspect peu attrayant, et de là peut-être naissait contre elle un préjugé absurde dont j'aurai occasion de parler plus tard. Cependant tous ceux qui connaissaient Livia la chérissaient comme un ange de bonté et les défauts de son visage n'existaient pas pour eux.

— Gina, me dit-elle très-vite dès qu'elle put parler, ma chère petite Gina, Mario est revenu, et il va monter ici. Écoute-moi, poursuivit-elle en m'embrassant, je crois qu'il va te dire des choses qui te feront de la peine, des choses... que j'aurais voulu que tu pusses ignorer toujours. Mais c'est inutile, il veut que tu les saches, et cela vaut peut-être mieux en effet. Seulement, *carina*,

promets-moi d'être calme... s'il te gronde, s'il te parle, selon sa coutume, trop sévèrement, ne réponds pas... tiens ta langue. *Gina mia*, je t'en conjure, laisse-le dire. S'il t'afflige, que t'importe?... il s'en ira et je te consolerai... »

Je n'eus pas le temps de répondre à cette adjuration incohérente, car presqu'au même instant nous entendîmes le pas de mon frère dans la galerie. Il s'arrêta devant ma porte et, la trouvant fermée, il frappa assez doucement.

— Sois tranquille, dis-je tout bas à Livia, et reste là; je serai bien sage, je te le promets.

Livia m'embrassa encore une fois, puis elle alla ouvrir la porte et Mario entra.

Je me levai pour aller au devant de lui. Mais je m'arrêtai à sa vue, surprise de sa pâleur et de son changement. Il avait l'air d'avoir été aussi malade que moi. Nous demeurâmes un instant sans parler, car il me regardait aussi avec surprise.

Il devait, en effet, me trouver bien changée depuis notre dernière rencontre. J'avais tellement grandi pendant ma maladie, que mon front atteignait presqu'à la hauteur du sien, et la longue robe noire dont j'étais vêtue, me faisait paraître plus grande encore que je ne l'étais. Les vives couleurs de mon teint avaient disparu; ces épais cheveux blonds dont j'avais été si fière, rassemblés maintenant dans une longue résille noire, laissaient à découvert mon visage et mon front. Il n'y avait plus de réprimande à m'adresser sur la recherche de mes ajustements. Il n'y avait plus de mordante raillerie à diriger contre ma chevelure, tantôt rassemblée comme un diadème, tantôt livrée au gré des vents, et flottant en longues boucles, selon le caprice de ma vanité. Il avait quitté une enfant, une enfant indocile et fantasque, dont il ne savait s'occuper que pour la corriger de ses défauts. Il retrouvait une jeune fille, dont l'aspect triste, soucieux et presque austère, lui apparaissait comme l'extrême opposé de l'image demeurée dans son souvenir.

Il sembla ému en me revoyant ainsi, et me tendit la main avec une cordialité beaucoup plus affectueuse que de coutume, puis après un silence, il me dit avec une douceur qu'il ne m'avait jamais témoignée :

— Vous avez beaucoup souffert, ma pauvre Ginevra, je vous plains, et j'ai partagé votre peine, je vous assure.

Je fus touchée de ces paroles et j'allais y répondre, lorsqu'il répéta :

— Oui, vous avez souffert, je le crois, mais il me semble aussi que vous avez beaucoup gagné.

Mon cœur se gonfla et je me roidis sur-le-champ.

— Gagné !... gagné en perdant ma mère! Oh! Mario, que venez-vous me dire?

Il fronça le sourcil.

— Je ne l'entends point dans ce sens, Ginevra, et vous devriez me comprendre. Au surplus, je me trompe peut-être, continua-t-il en reprenant son accent ordinaire que je reconnaissais trop bien, et il se peut que votre aspect extérieur seul soit changé. Je voudrais qu'il en fût autrement, ma sœur, et que votre folle vanité, votre coquetterie insensée...

— Mario! murmura Livia d'une voix suppliante, en levant à peine les yeux de son ouvrage.

Cette exclamation lui était échappée presqu'involontairement, car elle savait mieux qu'une autre que la moindre réplique agissait comme un stimulant lorsque la colère ou l'humeur s'emparaient de lui.

En effet, cette légère interruption suffit pour qu'il poursuivît d'une voix plus haute :

— Oui, il se peut que cette coquetterie fatale ne soit pas corrigée, il est donc bon de ne pas la ménager, et je crois agir en ami vis-à-vis d'elle, en venant lui parler sans merci des malheurs dont elle est la cause.

Oh! juste Dieu!... Savait-il mon douloureux secret et allait-il me dire ce que je redoutais le plus d'entendre? Mon cœur battait jusqu'à me faire souffrir..., mais je respirai lorsqu'il ajouta :

— Remerciez Dieu, Ginevra, au milieu de vos larmes, d'avoir enlevé votre mère de ce monde, avant qu'elle eût le moindre soupçon de votre conduite.

Ces mots calmèrent mon inquiétude principale, mais ils me semblèrent insultants au delà de ce que je méritais. Je rougis et je lui répondis en relevant la tête avec hauteur :

— Je n'ai jamais rien caché à ma mère, Mario ; elle seule, en tous cas, avait le droit de me guider. Aujourd'hui ce droit appartient à mon père, et non pas à vous, ne l'oubliez pas, mon frère, je vous en prie...

Je m'assis en appuyant ma tête sur ma main, de manière à lui cacher mon visage, car je ne voulais pas qu'il vît l'angoisse intérieure que me causaient ses paroles. Je ne m'attendais pas à celles qui allaient suivre :

— Vous vous trompez, ma jolie petite sœur, me dit-il d'un ton froid et ironique, et il est bon de vous apprendre, puisque vous l'ignorez, que lorsque les jeunes filles jouent un jeu qui met en péril leur réputation et l'honneur de leur nom, elles obligent souvent leurs frères à se mettre de la partie.

Malgré mes folies et mes torts, je n'étais cependant vraiment alors

qu'une enfant et ces paroles ne présentèrent à mon esprit aucun sens que je pusse comprendre. Je me retournai, et regardant mon frère en face, je l'interrogeai d'un regard surpris. Je rencontrai alors ses yeux, non plus ironiques et railleurs, mais sombres et sévères :

— Tenez, ma sœur, me dit-il d'une voix grave, en jetant devant moi sur la table une petite enveloppe de papier fermée et cachetée. Le contenu de ce papier vous rappellera une circonstance que vous avez l'air d'avoir oubliée et qui vous fera peut-être comprendre de quoi il s'agit.

J'hésitai un instant, j'avais peur sans savoir pourquoi. Enfin je pris le papier et j'en déchirai la couverture.

Il en tomba une fleur fanée que je regardai avec surprise, mais sans qu'elle réveillât aucun souvenir.

— Vous ne la reconnaissez pas?

Je secouai la tête.

— C'est de votre main cependant qu'est tombée cette fleur.

Je tressaillis...

— Il est vrai, poursuivit-il de son accent le plus amer, qu'elle était rouge alors..., rouge! comme le sang qu'il a fallu verser pour vous la rendre!...

L'horreur dont je fus saisie à ces mots me rendit muette. Je joignis mes mains glacées et je devins mortellement pâle, mais il me fut impossible de proférer une parole.

Livia s'était levée vivement.

— Mario, tu n'as ni cœur, ni âme, ni pitié, laisse-nous! Ce n'était pas à toi à lui apprendre ce malheur!...

Mais selon sa coutume, Mario, excité par la contradiction, continua sans ménagement et avec plus de violence qu'auparavant :

— Non, non, il est bon que Ginevra apprenne la vérité par ma bouche, car seul, j'oserai la lui dire tout entière, et cette vérité je ne la lui épargnerai pas, *car elle peut la guérir*. Qu'elle entende donc mes paroles, elles lui seront utiles et je ne les tairai pas.

Je ne les répéterai pas ici, ces paroles qui semblèrent faire descendre sur ma tête une pluie de feu!... Je ne saurais plus d'ailleurs en rappeler les détails. Ils s'étaient rencontrés (voilà ce que je compris) le soir même de ce jour fatal... Où? et comment? je ne le sais plus... Flavio parlait dans un groupe, et sans s'apercevoir de la présence de Mario, avait insolemment prononcé mon nom. Mon frère lui avait arraché l'œillet qu'il portait à sa boutonnière... Le lendemain ils s'étaient battus!...

Je me sentais défaillir d'épouvante et d'horreur. « Oh! dis-je d'une voix étouffée, se peut-il que Mario, que mon frère ait tué de sa main Flavio Aldini! Mon Dieu! mon Dieu! je suis trop punie!... »

— Non, non, répliqua-t-il vivement, ce n'est pas moi qui... Il s'arrêta, et il reprit non sans amertume, mais d'une voix plus calme : Rassurez-vous, ma sœur, dans cette rencontre c'est mon sang seulement qui a coulé!...

— Que Dieu me pardonne ! dis-je en frissonnant, mais avec la piété sincère et fervente à laquelle se joignait encore la naïveté de mon enfance j'ajoutai : Et qu'il vous pardonne aussi, Mario, car vous avez fait un grand péché à votre tour, et un acte que Dieu défend.

Un demi-sourire effleura les lèvres de Mario, mais malgré sa violence et ses défauts, il était loin d'être un impie. Aussi son expression changea-t-elle presqu'à l'instant, et il me dit gravement :

— Un acte que Dieu défend, oui, Ginevra, je le sais, mais qu'il pardonne pourtant quelquefois, je veux le croire aussi. Du moins à l'offensé, et surtout lorsqu'il est aussi le blessé.

Il porta la main à sa poitrine et je vis qu'il souffrait. Je remarquai de nouveau son extrême paleur, ainsi que toutes les traces de souffrances qu'indiquaient ses traits altérés, et je me sentis pénétrée de honte, de remords et d'un sentiment plus voisin de la tendresse que je n'en avais jamais éprouvé pour mon frère.

—Mario, lui dis-je humblement, vous avez eu raison d'être sévère envers moi, je vous en remercie. Vos paroles, en effet, me guériront, je le crois ; en tout cas, vous avez bien fait de me les dire.

Jamais encore, il ne m'avait vue domptée devant lui. Jusque-là, son humeur et sa sévérité, bien ou mal fondées, avaient toujours rencontré en moi la révolte, et même parfois une impertinence qui justifiait ses emportements. Il fut attendri et désarmé en me voyant devant lui dans cette attitude nouvelle, et pour la première fois de sa vie, il me serra dans ses bras, et il m'embrassa avec une tendresse véritable. Puis il se dirigea vers la porte en faisant signe à Livia de le suivre. Elle sortit avec lui et rentra au bout de quelques instants. Elle avait les larmes aux yeux et les lèvres légèrement tremblantes, ce qui manifestait toujours chez elle une émotion soudaine et profonde.

Mario ne m'avait pas tout dit, mais sa colère était éteinte, et il voulait laisser à une voix plus douce que la sienne le soin de m'apprendre le reste.

V

La douleur et le repentir qui avaient suivi le rapide instant où j'avais aperçu Flavio Aldini pour la dernière fois semblaient avoir

effacé l'impression futile et passagère produite par notre unique rencontre, comme un torrent, soudainement grossi par l'orage, emporterait des caractères tracés sur le sable. Je l'aurais revu avec indifférence, peut-être même avec aversion, car à son souvenir demeurait attaché désormais celui du premier malheur et du premier remords de ma vie. Toutefois, lorsque Livia, après beaucoup d'hésitations, proféra ces paroles : *Flavio Aldini est mort!* ce fut presque un cri de désespoir qui s'échappa de mes lèvres, et l'horrible pensée qui me vint la première, ce fut que Mario m'avait trompée, qu'il était son meurtrier, et que cette fleur mille fois maudite avait coûté la vie à celui qui l'avait obtenue de ma vanité et de mon étourderie! La leçon déjà si terrible que j'avais reçue ne devait pas, toutefois, être aggravée pour moi jusque-là. Mais il me fallut plusieurs minutes pour m'en convaincre, et Livia elle-même eut quelque peine à me faire avec clarté le récit dont elle s'était chargée.

Je compris enfin que Flavio Aldini, tandis qu'il poursuivait sa folle carrière de plaisirs et de succès, n'en était pas moins attentif à saisir tous les moyens par lesquels il pouvait réparer les brèches de sa fortune. Parmi ces moyens, celui d'un mariage avec une riche héritière s'étant offert, il l'avait accepté sans scrupule, quoique ce triomphe, remporté sur un grand nombre de prétendants par sa bonne mine et l'art de plaire dont il était doué, ne fût à ses yeux qu'une bonne affaire, et une galante prouesse de plus, il était déjà fiancé depuis quelques jours, et le mariage allait être publiquement annoncé, lorsqu'il me rencontra au bal. La vue d'un visage jeune et nouveau, et surtout la naïve inexpérience d'une enfant qu'il était facile d'éblouir jusqu'au vertige, lui inspirèrent le désir d'exercer encore une fois son pouvoir. Mais il était suivi et observé à ce bal par l'un des prétendants éconduits de la belle héritière. Sa rencontre avec Mario quelques jours plus tard confirma les soupçons de ce rival, et donna à sa jalousie et à sa haine un prétexte pour se satisfaire. Lorsque Flavio, après avoir laissé Mario blessé sur le terrain, rentrait dans une villa qu'il habitait à quelque distance de Messine, il y trouva un nouvel adversaire lui demandant raison de sa déloyauté, au nom d'une lointaine parenté avec sa fiancée qui lui donnait le droit de se déclarer son champion. Dans ce second combat, la fortune avait été contraire à Flavio : mortellement frappé, il avait cependant vécu plusieurs semaines encore; mais il avait enfin succombé à sa blessure le matin même de ce jour. Cette nouvelle venait d'arriver... C'était là ce qu'il avait chargé Livia de m'apprendre!...

S'il est vrai que nos âmes ressemblent à des pierres précieuses, qui ne brillent de tout leur éclat qu'à force d'être frappées, taillées

et ciselées, il est certain que, pour les unes comme pour les autres, les premiers coups doivent être les plus rudes. Mon âme, sur laquelle veillait ma mère — et qu'elle chérissait, avait-elle dit, *plus que sa vie et plus que la mienne* — mon âme, en ce moment, subissait ainsi une opération sanglante, ou plutôt elle l'avait déjà subie. Mais depuis une heure, c'était le feu qui s'appliquait là où le fer avait déjà passé. « *La vanité ardente et puérile* » signalée dans ce portrait de son enfant tracé de sa main maternelle, cette vanité était brisée, anéantie, détruite à jamais sous ces coups successifs; et si elle avait fait tout le mal, ce n'était point en vain qu'un si amer et dur remède lui avait été appliqué!

Dans cette nouvelle catastrophe, je n'avais pas sans doute de reproches directs à m'adresser, comme je l'avais craint d'abord; cependant je ne m'y sentais pas complétement étrangère. Cela suffisait pour ajouter un degré de plus à la profonde et solennelle gravité de mes réflexions, et j'y demeurai plongée pendant si longtemps, que la pauvre Livia s'effraya de mon immobilité et de mon silence.

— Parle-moi, Gina, dit-elle, je t'en conjure! Oh! pourquoi, dis-le-moi, *carina*, pourquoi as-tu caché tant de choses à ta pauvre sœur? Qui pouvait deviner que tu aimais ce malheureux? Toi! aimer quelqu'un à notre insu à tous! était-ce possible à concevoir?... Chère petite, tu sais que je ne t'ai jamais grondée, et que je ne te gronderai pas maintenant; mais dis-moi : est-il vrai que tu échappais à la surveillance de ta mère, à celle d'Ottavia, pour descendre au jardin et y attendre Flavio? Est-il vrai que c'est ainsi que tu lui as donné un jour le bouquet que tu portais?... Est-il vrai que, plus d'une fois...

L'excès de la surprise m'avait complétement arrachée à ma stupeur, et je l'interrompis vivement, en devenant rouge comme du feu :

— Jamais! jamais! jamais! m'écriai-je — et cette parole eût convaincu les plus incrédules, car elle avait l'accent inimitable de la vérité — je n'aimais point Flavio Aldini... Je ne l'ai pas rencontré une seule fois sans témoin!

Livia, à son tour, me regarda étonnée :

— Tu ne l'aimais pas?... tu ne l'as jamais rencontré seule?.... tu ne lui as donné ni fleur ni bouquet?...

Je l'arrêtai, car je ne pouvais pas mentir, et mon cœur battit plus vite, lorsque je lui dis :

— Une fois, oui, Livia, c'est la vérité : une fois, sans lui parler, je lui ai jeté de loin un œillet que je portais dans mes cheveux.

— Une fois... de loin? Eh bien, alors, dis-moi où et quand tu as fait cela?

Je ne répondis pas, et une foule de pensées traversèrent mon esprit avec la rapidité de l'éclair... Grâce à un hasard inouï, il était évident que personne ne savait exactement ce qui s'était passé. Un récit amplifié par la fatuité de Flavio avait circulé vaguement. Mon frère, mon père, ma sœur elle-même, avaient accepté cette version lointaine et altérée de la vérité; et, sans bien comprendre la portée des faits allégués contre moi, je sentais qu'à leurs yeux je passais pour plus coupable que je ne l'étais réellement; et cependant, pour rien au monde, je n'aurais voulu les détromper... On me jugerait plus sévèrement que je ne le méritais, qu'importe?... N'étais-je pas assez coupable pour tout accepter humblement? Ne me suffisait-il pas d'être sûre maintenant que ma mère avait emporté au ciel *notre* secret, pour ne me plaindre de rien et pour supporter sans murmure tous les reproches. Un seul m'eût accablée; celui-là m'était épargné... Tous les autres me semblaient non-seulement légers mais mérités, par ce qu'ils ignoraient, plus encore que par ce qu'ils croyaient savoir.

Livia attendait patiemment que je sortisse de mon long silence.

— Tu sais que je ne suis pas menteuse? lui dis-je enfin.

— Non. Aussi je te crois toujours.

— Eh bien, Livia, je t'en conjure, crois-moi en ce moment, sans m'en demander davantage... Et puis, ajoutai-je d'une voix suppliante, ne répète pas ce que je viens de te dire, et ne cherche à me justifier auprès de personne.

Ma bonne sœur me regarda attentivement, puis elle appuya doucement ma tête contre son épaule.

— Pauvre Gina! me dit-elle. Va, je te crois et je t'aime. Je ne te demanderai plus rien.

Elle me connaissait bien, Livia; car, avec sa simplicité apparente, elle avait un regard qui savait lire dans l'âme. Elle vit dans la mienne la sincérité et le repentir, et elle vit en même temps sur mon pâle visage et dans mes yeux troublés l'excès de ma souffrance, et son bon cœur s'attendrit. J'étais bien jeune, en effet, pour éprouver tant d'émotions diverses, et bien faible encore pour les supporter. L'habitude des duels, si fatalement fréquents en Sicile, m'avait sans doute accoutumée, plus qu'on ne l'est ailleurs, à des récits tels que celui que je venais d'entendre; mais trouver mon nom mêlé à une si sanglante histoire, mais me sentir la cause du sang versé dans l'un de ces combats; mais apprendre la fin tragique, dans l'autre, de celui qui avait apparu un instant dans ma vie comme l'un de ces météores, précurseurs brillants et funestes de malheurs et de morts! c'en était plus que ne pouvaient supporter mes forces et mon âge.

Livia s'en aperçut:

— Viens, carina, me dit-elle... Appuye-toi sur moi : tu as besoin de repos.

Je me levai en effet pour gagner mon canapé en damas rouge, placé à l'autre extrémité de ma chambre, plus vaste en ses proportions que riche en ameublements; mais, à peine debout, je me sentis défaillante, et je m'appuyai contre la table pour ne pas tomber. Livia courut à la hâte chercher un peu d'eau froide, avec laquelle elle m'aspergea le visage. Je me remis bientôt; mais j'étais encore pâle et défaite lorsque Ottavia parut. Elle m'avait laissée, une heure auparavant, fort bien portante. En me retrouvant ainsi, elle s'élança vers moi, et, avec tout autant d'impatience que d'effroi, elle s'écria :

— Elle était si bien ce matin! Jésus! que lui est-il donc arrivé?

Et après avoir regardé Livia en dessous avec défiance, elle leva le petit doigt et l'index de l'une de ses mains, en fermant tous les autres doigts... Elle s'était détournée pour faire ce geste, dont la signification est trop connue dans notre pays[1], et il fut si prompt, que j'espérais avoir été la seule à l'apercevoir.

— Quelle folie! dis-je vivement et sèchement à Ottavia en m'emparant de sa main et la serrant dans les miennes... Allez-vous maintenant me traiter comme si j'étais une vieille femme ou une infirme? Me voilà, *grâce à Livia* (j'appuyai sur ces mots), tout à fait remise.

Ottavia, moitié fâchée, moitié contrite, allait se retirer; mais Livia lui fit signe de rester, et, après m'avoir encore une fois embrassée en me serrant la main, elle sortit de la chambre sans dire une parole.

VI

On s'étonnera sans doute du petit fait que je viens de raconter, et on trouvera qu'il ne confirme guère ce que j'ai dit plus haut du bon sens et de la piété d'Ottavia. Mais quiconque a habité cette partie méridionale de l'Italie sait qu'on y rencontre une foule de gens dont l'éducation et même la religion ne laissent rien à désirer, et qui cependant ne sont point exempts de la superstition bizarre que je viens d'indiquer. Je laisse aux érudits à prouver que la grande Grèce l'a reçue de la Grèce classique, sa mère; que dans l'antiquité on se servait du même geste ridicule pour conjurer les

[1] On sait que c'est par le geste que les habitants du midi de l'Italie croient conjurer le mauvais œil (*la jettatura*), qu'ils attribuent à quelques personnes.

effets d'une croyance plus ridicule encore, et qu'alors comme aujourd'hui on multipliait le même signe, en forme d'amulettes protecteurs, dans les bijoux que l'on portait et même dans les ameublements dont on était entouré. Je leur laisse aussi le soin d'expliquer comment cette aberration a résisté au temps et au progrès de la civilisation aussi bien qu'aux efforts du christianisme. Tout ce qu'on en peut dire, il me semble, c'est que cette superstition se substitue dans ces régions, à toutes celles qui abondent dans le nord de l'Europe, et dont l'Italie est exempte. On n'y entend point, en effet, parler, comme en Irlande, en Écosse ou en Suède, d'apparitions fantastiques et étranges; de fées ou de démons familiers sous le nom de « *Bogies* » ou de « *Benshees.* » On s'y occupe moins qu'en Russie de la rencontre d'une personne vêtue de noir, du nombre treize et de ces mille autres extravagants préjugés que le catholicisme a condamnés, sans parvenir à les détruire, et que le protestantisme a été beaucoup plus impuissant encore à déraciner. Les ruines n'y sont point non plus, comme en Allemagne, hantées par de lugubres légendes, ou visitées par des fantômes ; mais en revanche *la Jettatura* y étend son empire et son ombre. Souvent tournée en dérision, et cependant redoutée plus que personne ne veut l'admettre, il n'est pas d'homme, même parmi les plus raisonnables, qui souffre sans déplaisir qu'on lui applique l'épithète fatale, ou qu'elle soit donnée en sa présence à aucun de ceux qui lui sont chers.

Quant à définir comment ce préjugé prend naissance pour chacun, et à expliquer pourquoi on trouve parfois affublés de ce nom redoutable des hommes d'un mérite exceptionnel, des femmes jeunes, aimables et belles, de vénérables vieillards, tout autant que ceux dont on chercherait un prétexte pour éviter la présence ou dont l'aspect a quelque chose d'antipathique, cela est impossible. Il suffit le plus souvent d'une circonstance fortuite qui les rend témoins d'un malheur ou d'un accident, et que ce hasard se répète une seule fois et soit remarqué. Le mot vient aux lèvres, vole de bouche en bouche, et la folle prévention s'établit. Il en avait été ainsi pour ma pauvre Livia : une fois, dans mon enfance, il m'arriva un accident dont elle fut témoin, et peu après elle se trouva présente lorsqu'il en survint un autre, à une de nos jeunes amies, et un troisième hasard la conduisit un jour, dans une de ses courses charitables, chez un pauvre homme à l'heure où il expirait... On le remarqua, et ce fut d'abord un simple badinage, qui, peu à peu, devint pour elle une source d'humiliation et de chagrin; mais jamais, jusqu'à ce jour, aucun de nous ne s'était permis d'y faire, en sa présence, la moindre allusion. Les agitations qui s'étaient suc-

cédé depuis quelques semaines avaient singulièrement troublé l'équilibre et le bon sens de la fidèle Ottavia, en sorte que le geste rapide et involontaire avait suivi la pensée absurde que lui suggéra la terreur, lorsqu'elle me retrouva pâle et bouleversée, appuyée sur le bras de ma sœur...

J'éprouvai de cet incident une si vive contrariété que j'oubliai un instant tout le reste. J'étais irritée contre Ottavia, et je me jetai sur le vieux canapé sans lui parler, dans un accès à la fois de douleur et d'humeur.

J'avais toujours aimé Livia tendrement, mais, en ce moment, c'était sur elle que se portait toute la tendresse brisée ou refoulée de mon cœur. Il me semblait qu'elle seule au monde m'aimait encore; qu'elle seule me séparait de ce qui m'apparaissait comme le néant. Oui, ma mère avait bien jugé quel était, au delà de tout le reste, le besoin véritable et impérieux de mon âme. Comme une fleur meurt privée de soleil, privée de tendresse, je serais morte aussi : je ne comptais pas sur la durée de celle que venait de me témoigner mon frère. Quant à mon père, par comparaison avec le passé, la sienne me semblait éteinte, et maintenant que je savais la raison de sa sévère froideur, je n'espérais plus la désarmer, car je sentais qu'il serait moins indulgent encore pour la vérité si elle lui était révélée, que pour l'erreur sur laquelle se fondait son attitude nouvelle envers moi. A affliger ma Livia, ma douce sœur, mon amie indulgente et fidèle !... C'était donc, en ce moment, me blesser au plus vif de mon cœur.

Je demeurai la tête appuyée sur les coussins du vieux canapé, tandis qu'Ottavia s'empressait dans la chambre, comme si elle eût cherché à me distraire de ce qui venait de se passer. Enfin, elle se rapprocha de moi, et voulut me prendre la main : je la retirai.

— Allons, chère signorina, me dit-elle, pardonnez à votre vieille Ottavia. J'ai mal fait.

— Oui, bien mal, Ottavia, lui répondis-je d'un air grave et presque sévère.

— Je le sais, et il me semble entendre cette âme bienheureuse de donna Bianca, quand je vous regarde et je vous entends ! Vous lui ressemblez beaucoup, signorina !...

— Eh bien, Ottavia !... que te dirait-elle si elle était là ?...

— Elle me dirait que ma peur de la jettatura est une folie et un péché. Elle me dirait ce que je sais, ce que je crois, ce que je comprends quand je suis à genoux et que je prie Dieu !... Oh! j'entends bien alors que sa volonté seule s'accomplit en toutes choses. Je n'aime que cette volonté. Je n'ai peur de rien, parce que je sais qu'elle est en *tout*. Et puis... et puis après cela..., quand il me

semble que ma chère signorina est en danger, ou bien que je me figure que quelqu'un va lui porter malheur.

— Ottavia!... Ottavia! m'écriai-je tout d'un coup en l'interrompant avec une explosion qui lui fit presque peur... C'est moi! c'est moi et non pas elle qui porte malheur à ceux que j'approche...

Je fondis en larmes en disant ces mots et, avec la mobilité du très-jeune âge, ce soudain retour sur moi-même effaça un peu l'impression précédente et me ramena tout entière à la réalité du moment, à ma confusion et à mes remords.

Ottavia, comme les autres, avait été informée de ma faute imaginaire, et, comme eux, elle ignorait celle que j'avais réellement commise. Mais elle n'était nullement d'humeur en ce moment à ajouter ses reproches à ceux de ma conscience. Elle me calma donc au contraire en ne me répondant pas, et en me parlant d'autre chose, comme elle savait le faire. J'avais de la piété dans l'âme depuis ma plus petite enfance. Comment aurait-il pu en être autrement sous l'influence bénie qui avait été jusque-là la vie de ma vie? Cette piété n'empêchait pas mes défauts; mais elle subsistait en dépit d'eux, et elle devait subsister à travers tous les dangers que me réservait l'avenir; mais elle était, si je puis l'exprimer ainsi, *irrégulière*. Souvent endormie, jamais éteinte, et parfois ardemment réveillée et vivante... Ainsi, je répétais nonchalamment et avec ennui mon catéchisme. Mais lorsque Ottavia m'en expliquait, à sa manière, le contenu, lorsqu'elle me parlait des sacrements, ou de la vie et des souffrances du Sauveur, ou bien encore, et surtout, de l'autre vie, je devenais de feu! Toute la nature, si belle autour de moi, semblait s'embellir encore, et quand je comprenais bien que tout cela n'était que l'image d'un lieu plus beau, j'aurais voulu sur-le-champ quitter celui-ci pour celui-là!

C'est ainsi qu'en ce moment encore la bonne Ottavia sut me distraire doucement et me parler de Dieu, du paradis, d'une foule de saintes choses, puis d'autres plus indifférentes. Elle en revint aussi à Livia, me jura qu'elle lui ferait oublier ce qui l'avait chagrinée, et me persuada presque qu'elle ne s'en était pas aperçue.

Je la laissai ainsi me parler sans interruption, et d'une voix un peu monotone, jusqu'à ce qu'elle m'eût jetée dans une sorte de demi-sommeil dont mes nerfs surexcités avaient très-grand besoin. Dès qu'elle vit mes yeux s'appesantir, elle plaça sous ma tête un des coussins du grand canapé, et alla doucement fermer les volets des fenêtres par lesquelles entraient de toutes parts l'éclatante lumière, puis elle resta silencieusement près de moi pendant quelques instants. Enfin persuadée que j'étais profondément endormie, elle sortit de la chambre sur la pointe des pieds.

Je ne dormais pas cependant; mais l'attitude où j'étais, la solitude et le profond silence de ma chambre, me causaient un grand apaisement. Je demeurai ainsi bien longtemps livrée à mes pensées nombreuses et complexes. De longues années se sont écoulées depuis ce jour, d'autres et de plus dangereuses tentations, aussi bien que de plus rudes épreuves, sont venues m'assaillir et cependant je n'ai point oublié ce que furent mes réflexions.

Ma vanité venait d'être brisée pour toujours; comme la surface glacée de l'eau profonde est souvent brisée par un choc soudain. Elle n'existait de même, chez moi, qu'à la surface, elle n'était pas la vérité, et elle n'était pas le danger de ma nature. Dans tout le reste de ma vie, je ne me souviens plus que d'une heure, *une seule!* pendant laquelle j'éprouvai de nouveau ce vertige... Mais cette heure était loin de celle dont je parle. En ce moment, je pouvais me dire avec assurance que le désir de Mario était réalisé et que j'étais effectivement et radicalement guérie, et que ma vanité était devenue horrible à mes yeux, par tout ce que j'y rattachais de pénibles et cuisants souvenirs.

Ma santé se ressentit un peu cependant des agitations de cette journée, et j'en profitai pour ne pas quitter ma chambre. Pendant plusieurs jours, je demeurai ainsi renfermée, ne prenant l'air que sur ma terrasse. Je ne voyais mon père qu'un instant le matin et le soir, et le reste du temps, je le passais avec Livia. Était-ce véritablement oubli? était-ce empire sur elle-même...? mais il m'avait été impossible de découvrir si l'incident qui m'avait tant affligée avait passé pour elle inaperçu ou non. Je finis enfin par me persuader à cet égard ce que je désirais.

Livia était douce et pourtant très-résolue. Elle ne se laissait jamais entraîner à dire ce qu'elle voulait taire, ou à faire ce qui lui était interdit, soit par sa propre volonté, soit par celle des autres. Mais ce qui la caractérisait avant tout, c'était l'oubli d'elle-même. Je ne remarquais pas cela alors. A quinze ans, on subit les impressions sans songer à les définir; on est repoussé ou attiré par un caractère sans savoir l'analyser, mais en faisant cette revue rétrospective, non-seulement des incidents de ma vie, mais des derniers replis de ma conscience, je comprends bien la différence qui existait entre le caractère de ma sœur et le mien. Elle vivait dès sa jeunesse en dehors d'elle-même (voie sublime et simple, de hauteurs ignorées), indifférente à ses propres désirs, à ses propres inclinations, et même ses propres souffrances; tandis que moi, j'interrogeais sans cesse mon cœur, mon âme, mon esprit, et je leur cherchais un aliment, comme on cherche l'eau et la nourriture lorsque la faim et la soif pressent et tourmentent; j'aurais bien pu m'ou-

blier moi-même cependant et, pour ainsi dire, me perdre dans un autre cœur (il me semblait m'être ainsi perdue dans celui de ma mère), mais à condition d'être en retour pour cet autre cœur l'objet d'une prédilection *infinie*, oui, en vérité, ce grand mot ne me semblait point être au delà de ce qu'ambitionnaient mes désirs. Mais malgré, ou plutôt à cause de ces différences mêmes, nous étions, Livia et moi, toujours à l'aise ensemble. Ce ne fut pas sans regret qu'il me fallut reprendre enfin ma vie ordinaire, d'autant mieux qu'elle avait été réglée par mon père d'une façon qui n'indiquait que trop les méfiances dont j'étais encore l'objet.

Je me soumis toutefois avec docilité et humilité à cette surveillance nouvelle, dont je ne comprenais que trop le motif. Je n'en étais affranchie que pendant les heures matinales de la journée que je passais avec Livia dans ma chambre. Les promenades dans le jardin ne m'étaient permises que sous l'escorte d'Ottavia. Je ne pouvais plus quitter la maison à moins d'être accompagnée par mon père ou par Mario, et tout le reste du jour, je le passais dans le cabinet de travail de mon père où il avait fait placer une table pour moi près de la sienne. Là, pendant de longues heures, je passais mon temps à lire, écrire, ou travailler, variant ainsi mes occupations selon mon goût, mais n'ayant pas d'autre liberté. Jadis, vivre ainsi près de mon père eût été une fête. Mais bien qu'il fût encore souvent pour moi bon et affectueux, un souffle glacial avait passé sur sa tendresse. Je me sentais de sa part l'objet d'injustes soupçons; j'en souffrais au delà de toute expression; mais j'acceptais cette souffrance sans murmure, et je l'ai dit, en m'y soumettant comme à un châtiment mérité.

Ce cabinet de travail avait la forme d'une vaste galerie, laquelle comme toutes les autres pièces de ce vieux palais, était grandiose dans ses proportions, mais, en fait d'ameublement, ne renfermait que le strict nécessaire. Toute la longueur de la chambre était occupée par les rayons d'une bibliothèque remplie de livres et papiers, et aux deux extrémités se déployaient une longue rangée de fauteuils. Au milieu de la chambre faisant face à deux grandes fenêtres, était placée la table de travail près de laquelle se trouvait la mienne. Entre les deux fenêtres, un grand tableau était le seul ornement de la chambre. En revanche, on apercevait le jardin, et au loin, bien au delà de la verdure des orangers, la ligne bleue de la mer; mon père recevait de nombreuses visites pendant la matinée, mais il était rare qu'aucun de ses clients ou de ses amis fût introduit dans la chambre où nous nous trouvions. Un serviteur entr'ouvrait la porte, prononçait le nom du visiteur, et mon père allait le recevoir dans le

salon voisin, sauf quelques rares occasions où il donnait l'ordre d'introduire celui qu'on venait d'annoncer.

Pendant les longues heures que je passais ainsi, parfois je m'occupais avec activité, mais fort souvent aussi je demeurais les bras croisés, plongée dans de profondes rêveries, et j'évitais alors de regarder le grand tableau, placé en face de moi, sur le panneau qui séparait les deux fenêtres. Ce tableau était une belle copie de l'*Hérodias* du Guide (dont je vis plus tard l'original au palais Corsini, à Rome). Le doux et charmant visage de cette jeune fille, qui porte, en souriant, la tête sanglante de saint Jean, me causait une sorte de pénible fascination ; il me semblait y retrouver, sous une nouvelle image, cette vanité étourdie et frivole dans ses actes, meurtrière dans ses suites, qui était devenue l'objet de mes sombres et silencieuses méditations. J'aimais mieux regarder la verdure des orangers du jardin que j'apercevais par la fenêtre, ou bien plonger mes yeux dans la profondeur du ciel bleu ; mais fort souvent aussi, je jetais un regard de complaisance sur une belle cage peinte et dorée, suspendue à cette même fenêtre et dans laquelle se trouvait un oiseau dont la présence était un grand adoucissement à la pénitence déguisée que je subissais. Cet oiseau, dont le chant mélodieux surpassait la douceur et la force de celui du rossignol, était l'un de ceux que l'on nomme à Sorrento (où principalement on les rencontre), passereau solitaire (*passaro solitario*). Son chant était si doux, et j'aimais tant cet oiseau, que mon père m'avait permis de suspendre sa cage à cette place, et plus d'une fois dans la journée, j'allais (en grimpant sur un banc placé dans l'embrasure de la fenêtre) m'assurer qu'il ne manquait rien à la nourriture singulièrement copieuse que cet oiseau, à la voix céleste, consomme journellement.

Un jour, tandis que j'étais ainsi perchée à une hauteur assez considérable du sol, la porte s'ouvrit beaucoup plus grande que de coutume, et le vieux serviteur qui introduisait les visiteurs, annonça avec une certaine emphase : « Son Excellence *il signor duca di Valenzano.* » J'aurais voulu à l'instant quitter la place où je me trouvais, mais avant que j'eusse le temps de sauter à terre, le nouveau venu était au milieu de la chambre et me regardait d'un air surpris. Mon père se leva pour venir au devant de ce client inusité. Celui-ci me tendit la main pour m'aider à descendre, et il me suivit des yeux sans rien dire, tandis que rouge et embarrassée, je regagnais à la hâte ma place accoutumée.

Mon père le conduisit à l'autre extrémité de la chambre, où étaient rangés les grands fauteuils. Ils y prirent place tous deux, et pendant la longue conversation qui suivit, je n'entendis que le son plus ou

moins élevé de leurs voix ; tantôt celle de mon père dominait, tantôt c'était la voix sonore et accentuée de son interlocuteur. Il s'agissait d'affaires, car plusieurs fois mon père se leva pour aller chercher différents papiers parmi les liasses rangées en ordre sur les rayons de la bibliothèque.

Enfin la conversation s'acheva et le nouveau client se dirigea vers la porte... Mais arrivé près de la cage où mon oiseau faisait entendre son ramage :

— En vérité, dit-il, les oreilles ne sont pas ici moins charmées que les yeux. On pourrait se croire dans un palais de fées, plutôt que dans un lieu où se donnent rendez-vous toutes les disputes du siècle...

Il était alors directement en face de moi.

— Don Fabrizio, continua-t-il, n'est-ce point là votre fille, donna Ginevra, dont j'ai souvent entendu parler? Voulez-vous bien me présenter à elle.

Le visage de mon père prit une expression sévère et mécontente. Le mien se couvrit d'une rougeur plus vive encore qu'auparavant.

Avoir entendu parler de moi ! Hélas ! probablement c'était en avoir entendu dire du mal !... Peut-être fût-ce là aussi la pensée qui assombrit le front de mon père. Néanmoins, après un moment d'hésitation, il me dit :

— Levez-vous, Ginevra, et saluez le duc de Valenzano.

J'obéis et je me levai sans rien dire, mais je fus déconcertée par un regard attentif et scrutateur qui semblait étudier mon visage. Je baissai les yeux sans avoir pu, de mon côté, discerner les traits du nouveau venu. Je remarquai seulement qu'il était de haute taille et qu'il avait l'air noble, malgré un costume bizarre qui le faisait plutôt ressembler à un artiste en voyage qu'à un grand seigneur.

VII

Lorenzo, duc de Valenzano, appartenait à l'une des plus nobles familles de la haute Italie; mais sa mère était Sicilienne, et c'était elle dont il héritait le titre qu'il portait, aussi bien que la fortune qu'il possédait déjà, et qui devait augmenter considérablement dès que serait gagné un grand procès, appendice ordinaire des successions siciliennes, qui mettait en litige une large partie de celle-ci. C'était pour placer cette affaire entre les mains de mon père qu'il était venu le trouver; et après ce premier jour, ses visites se répétèrent au moins une ou deux fois par semaine. Ces jours-là, il ne

faisait que me saluer en passant, ou tout au plus m'adresser quelques paroles avant de quitter la chambre. Le reste du temps se passait à feuilleter, avec mon père, de volumineuses paperasses. Néanmoins, ces visites devinrent bientôt un petit incident dans ma vie monotone, et je commençai à les attendre avec impatience.

Le duc de Valenzano n'avait guère plus de trente ans à cette époque; cependant, à mes yeux, il ne semblait plus être jeune. Malgré la beauté de ses traits, son front déjà un peu dégarni, quelques rides prématurées, un regard observateur et pensif, donnaient, en effet, à sa physionomie une gravité qui n'était point cependant son expression dominante, car fort souvent aussi elle était ironique et railleuse au dernier point et, en tout, si mobile, qu'il n'était pas facile de se rendre compte de l'impression qui en demeurait. En somme, cependant, l'ensemble de sa personne était noble et remarquable, ainsi que le son de sa voix, qui rendait involontairement attentif à tout ce qu'il disait.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans autre variété que la durée plus ou moins longue du temps qu'il passait près de ma table, à la fin de chaque séance. Il ne m'adressait, toutefois, que de banales paroles, relatives à mes leçons, ou bien à mon oiseau, ou encore à quelques fleurs, dont il remarquait que j'avais soigné la culture avec un goût assez rare dans nos climats. Il me parlait, enfin, comme à une enfant, je lui répondais de même; et bientôt ce fut sans embarras et avec un plaisir que je ne cherchais pas à dissimuler. L'ennui commençait à me dévorer, dans cette vie inactive et solitaire, et j'acceptais avec empressement la distraction qui m'était offerte. Mon père, pendant ce temps, restait grave et silencieux, et semblait impatienté lorsque ce petit entretien se prolongeait un peu plus que de coutume.

Un jour, lorsque le duc s'approcha, selon son habitude, de ma table, j'avais un grand atlas ouvert devant moi, et il vit que j'avais sous les yeux la carte d'Asie. Je l'étudiais, en effet, comme j'étudiais tout, sans me donner de peine, et cependant avec un certain intérêt de curiosité qui, joint à une excellente mémoire, me rendait, sur le tout, une fort bonne écolière. Le duc regarda un instant la carte, et, après quelques remarques qui éveillèrent mon attention, il indiqua du doigt un lieu voisin des cimes de l'Himalaya, et il me dit : « A pareil jour, il y a un an, je me trouvais là. » Je savais que ses grands voyages l'avaient rendu célèbre, ainsi qu'un talent d'artiste pour la sculpture, doublement surprenant chez un homme de son rang, et chez un entreprenant voyageur. J'avais recueilli ces renseignements dans les conversations dont le duc était l'objet depuis son arrivée à Messine, où sa présence faisait sensation.

En ce moment, voyant mon intérêt vivement excité, il sembla prendre plaisir à me faire, sur ces lointaiues contrées, des récits que j'interrompais parfois par des questions, qui semblaient le surprendre. La facilité dont j'étais douée me rendait, en effet, à certains égards, supérieure à la plupart des jeunes fillec de mon âge; et, quant à l'instruction, je pouvais presque passer pour un phénomène parmi celles de mon pays.

Ce jour-là, la conversation se fût peut-être prolongée indéfiniment, si mon père n'eût trouvé moyen de l'abréger, en proposant tout d'un coup au duc de l'accompagner jusqu'au bout du jardin. Il voulait, disait-il, lui faire examiner les ruines d'un portique grec qui s'y trouvaient et qui étaient situées sur une hauteur d'où l'on apercevait une admirable vue. Le duc me regardait, comme s'il eût désiré que je fusse de la promenade, mais, mon père ne secondant point cette muette suggestion, il dut se résigner à le suivre, non sans m'avoir jeté, en quittant la chambre, un regard qui me semblait exprimer la compassion, l'intérêt et le regret. Dès que je fus seule, je fermai brusquement mon atlas, je quittai ma place, et je me livrai à un violent accès d'irritation et de tristesse, arpentant à grands pas la longue galerie, et faisant tout haut des exclamations, dont le sens était que mon père poussait trop loin sa froideur et sa sévérité. Il ne s'apercevait pas, en effet, que c'était là ce qui aggravait au delà de mes forces la reclusion qu'il m'imposait, et que tout eût été transformé pour moi par un mot de tendresse et de sympathie ou seulement de bienveillance. Au lieu de cela, ne semblait-il pas même irrité de celle que cet étranger me témoignait?...

Je ne pouvais me remettre à travailler, et il me fallait attendre, une heure encore, l'apparition d'Ottavia, qui venait chaque jour me chercher pour me conduire au jardin, comme une enfant, au lieu de me laisser courir en liberté jusqu'au coucher du soleil. Jusque-là j'avais tout supporté humblement, mais ma patience était à bout, et il me venait des pensées de révolte que j'avais peine à réprimer. Était-ce simple réaction contre un régime d'une sévérité outrée, était-ce l'effet d'un petit retour de confiance en moi-même, inspirée par l'intérêt et presque la déférence que cet étranger venait de me témoigner? L'un et l'autre sans doute, et comme résultat, une agitation que je ne pouvais maîtriser, et le désir immodéré d'un changement quelconque dans un genre de vie qui me devenait insupportable. Lasse de ma promenade, j'allai enfin m'asseoir près de la fenêtre, et de là j'aperçus de loin mon père et son client, et je les suivis des yeux avec une attention qui réussit bientôt à me distraire, et qui finit par m'absorber entièrement.

Je remarquai d'abord qu'au lieu de se diriger vers le bout du

jardin, où était située la ruine dont avait parlé mon père, ils étaient demeurés dans une large allée qui conduisait de la maison à un bassin de marbre blanc, qui en occupait le point central. Cette allée, bordée d'une haie de buis taillée en charmille, se poursuivait ensuite au delà du bassin jusqu'à un petit bois d'oliviers, par lequel on gagnait le monticule qu'il fallait franchir pour parvenir à la ruine. Mais ils semblaient avoir tout à fait perdu de vue ce but proposé de leur promenade, car lorsque je les aperçus, ils avaient à peine atteint le bassin, et maintenant ils revenaient à pas lents vers la maison. Le duc, tout en écoutant mon père, se servait d'une badine qu'il tenait à la main pour frapper à grands coups la petite haie qu'il côtoyait. Tout à coup il s'arrêta, et passant son bras sous celui de don Fabrizio, il le conduisit vers un banc où ils s'assirent ensemble. A cette place je pouvais les voir distinctement l'un et l'autre et, sans entendre leurs paroles, distinguer le son de leurs voix. C'était celle du duc que j'entendais maintenant. D'abord il parla la tête baissée, comme s'il eût été un peu hésitant; mais peu à peu, avec plus d'animation et de feu, et bientôt presque les mains jointes, comme s'il eût plaidé une cause ou demandé une grâce. Une fois, il leva les yeux vers la fenêtre où je me trouvais, sans qu'il pût m'apercevoir. Parlait-il de moi? osait-il intercéder en ma faveur?... Je regardai mon père avec anxiété; ses traits manifestaient la plus grande surprise, ainsi qu'un vif mécontentement, mais peu à peu cet expression changea, il devint très-attentif, puis visiblement ému, et lorsque enfin le duc lui tendit la main, il la prit dans la sienne et sembla lui faire une promesse. Puis ils se levèrent, et reprirent le chemin de la maison par une allée ombragée, où mes yeux ne purent plus les suivre.

Ce jour-là, notre dîner fut moins triste que de coutume. Mon père causa avec Mario comme il ne l'avait fait de longtemps, et celui-ci s'attribuait avec satisfaction un changement, qui (pour lui rendre justice) était le but de ses persévérants efforts. Mais Livia, plus pénétrante que lui, y cherchait une autre cause, car elle remarqua bien vite que c'était surtout vis-à-vis de moi que ce changement se faisait sentir. Pour la première fois, en effet, depuis le jour fatal qui semblait avoir partagé en deux ma jeune vie, je retrouvais dans les yeux de mon père l'expression caressante du passé. Sous ce regard paternel presque oublié je me sentais renaître, et une sensation de bien et de joie me faisait relever la tête, comme une fleur abattue par l'orage se relève au premier retour du soleil!

L'explication ne se fit pas longtemps attendre. Le lendemain, à une heure plus matinale que celle où je me rendais d'ordinaire chez mon père, il me fit appeler, et après un préambule que je compris à peine et qui ne servit point à me préparer à ce que j'allais entendre,

il m'annonça que le duc de Valenzano demandait ma main... Tandis que je demeurais stupéfaite d'étonnement, mon père poursuivit : « Il m'était impossible de m'attendre à une telle proposition pour l'une de mes filles. Mais quelque brillante qu'elle soit, je l'eusse refusée sans hésiter si le duc n'eût point été personnellement digne d'estime et d'affection : à cet égard, je suis rassuré par tout ce que j'entends dire sur son compte. Maintenant c'est à vous à décider s'il vous convient de l'accepter; je ne veux point vous imposer ma volonté. Réfléchissez, Ginevra; le duc de Valenzano viendra ce soir recevoir votre réponse. »

Mon père eût pu m'en dire beaucoup plus long sans qu'il me vînt dans l'esprit de l'interrompre : j'étais dans un état de si profonde surprise, qu'il m'était presque impossible de comprendre le sens de ses paroles, et la perspective qu'il venait d'ouvrir ainsi soudainement devant moi ne présentait à mon esprit aucune idée définie... Il m'eût été plus facile de croire que mon père se moquait de moi, que de me figurer qu'un homme tel que le duc songeât à me proposer de devenir sa femme !

Je rentrai dans ma chambre fort troublée, et ce trouble ne fut point diminué par l'émotion de ma sœur et la joie bruyante d'Ottavia, lorsque je leur eus appris la communication que je venais de recevoir.

Non-seulement le duc de Valenzano était un grand personnage; mais il passait pour un homme accompli. En sorte qu'il était évident que tout le monde regardait mon consentement comme donné d'avance.

Un homme accompli!... Avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher de remarquer ici, en passant, à quel point le monde, si sévère en certains cas, se montre parfois indulgent, et combien cette indulgence est souvent partagée même par ceux qui se persuadent qu'ils ne sont influencés par aucune circonstance extérieure! Ni mon père, ni ma sœur, ni la simple Ottavia, ne se rendaient compte, assurément, de la prédisposition favorable que faisait naître dans leur esprit l'éclat qui environnait ce prétendant inattendu, ni du grand mérite que lui prêtait, à leurs yeux, le seul fait d'avoir songé à m'offrir de partager son sort. J'eus donc quelque peine à exprimer ma propre pensée: car je la comprenais mal moi-même. Assurément, j'étais flattée, j'étais touchée, j'étais même très-reconnaissante, car il était évident que le duc avait commencé par bien plaider ma cause près de mon père. De plus, jusqu'à ce jour, il avait été loin de me déplaire. Pourquoi donc en ce moment ne pouvais-je penser à lui sans une sorte de répugnance, de peur et de malaise?... Pourquoi me semblait-il enfin que j'aimerais mieux ne jamais le revoir?...

Je me fis cette question d'abord tout bas, et puis je la répétai tout haut, car c'était assez mon habitude vis-à-vis de Livia ou d'Ottavia, si différentes l'une de l'autre, mais si semblables pourtant dans leur tendresse pour moi.

— Cela est tout naturel, carina, me répondit Livia. Ce duc de Valenzano, tu le connais à peine, et cette parole *mariage* est fort imposante, et même redoutable lorsqu'elle résonne pour la première fois aux oreilles d'une jeune fille. Cela passera.

— Tu crois ?

— Mais oui, je le crois. Quand tu le connaîtras mieux, quand surtout il connaîtra, à son tour, tout à fait, ton esprit, ton âme, tes pensées, il aimera tant ma Ginevra ! qu'elle, à son tour, l'aimera bientôt, et même beaucoup, j'imagine.

— Je l'imagine aussi, dit Ottavia en riant. Il a tout ce qu'il faut pour plaire, dit-on, sans compter l'avantage d'être un des plus grands et des plus riches seigneurs d'Italie. Ah! ah! quelle mine feront maintenant ces méchants qui disaient...

Livia regarda Ottavia. Celle-ci s'arrêta tout court.

— Livia ! laisse-la dire, m'écriai-je. Continue, Ottavia, je le veux; je veux savoir de quels méchants tu parles et ce qu'ils disent.

Ottavia, encore une fois, regrettait sa promptitude et eût voulu se taire. Mais je la pressai de questions, jusqu'à ce qu'elle m'eût avoué que quelques personnes se plaisaient à dire que je ne me marierais jamais à cause de *ce qui s'était passé.*

— Quelle vague et cruelle manière de parler, s'écria Livia avec humeur. Tout le monde, à l'heure qu'il est, sait bien qu'il n'y avait rien, absolument rien de vrai, dans ces bavardages, et que tout cela n'était que mensonge !

— Tout le monde?... dis-je avec une certaine émotion. Mais mon père, jusqu'à ce jour, ne me traite-t-il pas en coupable?...

Puis, après un moment de silence, j'ajoutai :

— Pensez-vous que ces mensonges soient parvenus jusqu'aux oreilles du duc de Valenzano?

— Qu'importe? dit Livia, puisque sa demande prouve aujourd'hui qu'il sait aussi bien que nous que tu n'as absolument rien à te reprocher.

Je ne répondis rien. Une sorte d'éblouissement venait de me traverser l'esprit, et j'avais besoin d'être seule pour réfléchir à ce que me suggéreraient ces paroles.

Je quittai donc brusquement mes deux compagnes, et j'allai m'asseoir à l'extrémité de ma terrasse, sur le petit parapet du mur qui plongeait sur la mer ; et je restai là près d'une heure.

Le soir, lorsque le duc de Valenzano revint, mon père lui dit, à ma prière, qu'avant de prendre aucune décision, je désirais avoir un entretien seule avec lui. J'avais eu de la peine à obtenir que ce message lui fût transmis. Mais il l'accueillit sur-le-champ, et il mit même tant d'empressement, qu'on eût pu croire que j'avais été, par ma demande, au-devant de l'un de ses désirs.

VIII

J'étais à ma place ordinaire dans la galerie, et j'y étais seule, lorsqu'à l'heure indiquée le duc entra. Je me levai et lui tendis la main. Il fut étonné, je crois, de me trouver si calme et peut-être si grave, et il m'examina un instant en silence, cherchant à deviner ce que j'allais lui dire.

Voyant que je me taisais :

— Donna Ginevra, me dit-il enfin, je me croyais habile à lire dans vos yeux, et cependant je ne sais, en vous regardant, si le mot qui va tomber de vos lèvres ce sera un oui ou un non.

J'eus quelque peine encore à me décider à répondre; mais enfin, surmontant mon embarras, je finis par lui dire :

— Oui ou non?... Si je n'avais eu que cela à vous dire, monsieur le duc, j'aurais pu en charger mon père... Mais avant de parler de ma réponse, il faut que vous me répondiez vous-même. Il faut que vous me disiez bien véritablement tout ce que vous pensez sur mon compte, et je vous dirai ensuite moi-même, avec la plus grande sincérité, si vous ne vous trompez pas.

Il me regarda de son air attentif; puis il me dit en souriant :

— Vous dire ce que je pense de vous? cela pourrait m'entraîner loin, et je n'en ai pas encore le droit. Mais tenez, donna Ginevra, je vais vous dire *ce que je n'en pense pas*, et répondre ainsi, je le crois, à la question que vous voulez m'adresser. Soyez-en donc pleinement assurée, je n'attache aucune importance aux paroles d'un fat; j'appelle *menteur*, et je traite comme tel, tout homme qui oserait les répéter.

Il vit, à l'éclair de joie qui traversa mes yeux, qu'il avait deviné juste.

— Pauvre enfant! pauvre ange! poursuivit-il. Il serait étrange, en vérité, que j'eusse vis-à-vis de vous une autre attitude que celle-ci!

Et il faisait le mouvement de s'agenouiller. Je l'arrêtai vivement :

— Ne faites pas cela ! m'écriai-je, je vous en conjure !... Dites que je suis une enfant, si vous voulez, mais ne dites pas que je suis un ange ! Oh ! non, ne dites jamais une chose si fausse ! Écoutez-moi ; car je n'ai voulu vous parler que pour que vous sachiez *tout*, ce qui est vrai aussi bien que ce qui est faux.

— Ce qui est vrai ? dit-il d'un ton un peu surpris.

— Oui. Écoutez. Je vous remercie de n'avoir pas cru ce... ce qui avait été dit à mon sujet ; car cela, en effet, était faux... Je suis coupable cependant, il faut que vous le sachiez ; peut-être alors changerez-vous d'avis à mon sujet, et ne songerez-vous plus à moi !

Il me regarda de nouveau, comme s'il voulait lire jusqu'au fond de mon âme.

— Est-ce dans ce but, me dit-il, que vous tenez à être si franche ?

Je ne sus que répondre, car je ne savais plus moi-même ce que je pensais. Je trouvais du charme à ce mélange de tendresse et de respect dont je me sentais tout d'un coup l'objet. De plus, j'avais beaucoup souffert de ma longue reclusion ; mon cœur se tournait involontairement vers celui qui cherchait à m'en délivrer, et ma peur et ma répugnance s'évanouissaient sous son regard sympathique.

— Non, lui dis-je enfin, ce n'est pas pour cela.

— Alors, parlez librement, me dit-il, et faites-moi cette grave révélation, quelle qu'elle soit.

— Et vous me jurez que vous garderez mon secret ?

— Oui, je vous le jure.

Malgré la solennité de ces paroles, je vis qu'il réprimait avec peine un sourire. Mais lorsqu'il vit quelle émotion soulevait en moi le souvenir qu'il fallait réveiller, sa physionomie redevint sérieuse. Un instant même elle s'assombrit. Mais à mesure que je retraçais tous les détails de cette dernière soirée de la vie de ma mère, mon étourderie d'abord, puis mon épouvante, mon désespoir, et mon repentir, son attention devint émue, attendrie ; et tandis qu'il me regardait ainsi, j'achevai avec confiance et sans effroi le récit que j'avais commencé d'une voix tremblante.

On le sait, je me croyais plus coupable que si les reproches vagues et immérités dont je subissais la peine eussent été fondés ; car la faute légère que j'avais réellement commise me semblait indissolublement liée au malheur effroyable qui l'avait suivie. A cause de cela, je la croyais impardonnable ; à cause de cela, je préférais souffrir tous les soupçons, incompréhensibles pour moi, dont j'étais l'objet, que de révéler la vérité à qui que ce fût au monde, et surtout à mon père. Mais, pour la même raison, il me semblait que je ne pouvais la cacher à celui qui venait aussi généreusement m'offrir sa main.

Après m'avoir écoutée sans m'interrompre, il parla à son tour, et ce qu'il me dit décida du sort de ma vie.

J'étais déjà soulagée par la simple révélation d'un secret gardé jusque-là avec une obstination peut-être un peu enfantine. Mais en écoutant les paroles doucement prononcées par cette voix pénétrante et sonore, mon cœur s'apaisa de plus en plus, et bientôt se laissa persuader ce qu'il lui était consolant et doux de croire. Que me disait-il donc? Que « j'exagérais l'effet de mon étourderie; » que « si j'avais affligé ma mère, j'avais eu le temps de demander et d'obtenir mon pardon; » que « j'ignorais le danger de son état, et qu'en l'apprenant ainsi soudainement, j'avais cru en être la cause... mais il n'en était rien. » « Quant à cette fleur — ici il s'arrêta, et son front se plissa un instant légèrement — répondez-moi bien franchement, dit-il lentement. Si Flavio Aldini vivait encore, s'il était là, sous cette fenêtre, s'il implorait de vous aujourd'hui cette petite branche de jasmin que je vois là passée dans votre ceinture...

Il n'eut pas le temps d'achever :

— Est-il possible, m'écriai-je, que vous, qui dites me comprendre, qui prétendez m'avoir devinée, vous prononciez ainsi ce nom, devenu pour moi si odieux?

Puis je poursuivis, à sa grande surprise, j'imagine :

— Vous êtes le premier à qui j'aie fait l'aveu de la faute qu'il m'a fait commettre — car je ne regarde pas comme l'oreille d'un homme celle du prêtre à qui je l'ai confessée. — Là, j'ai trouvé l'indulgence du ciel et le pardon de Dieu, comme celui de ma mère... Mais savez-vous ce qui m'a le plus coûté ce jour-là? non point certes le repentir du passé, non point les fermes résolutions pour l'avenir, ni même l'humble acceptation de toutes les humiliations qui m'ont été infligées depuis... Ce qui m'a coûté, ç'a été la promesse d'oublier mon ressentiment, de vaincre l'amertume réveillée par le seul nom de Flavio, et de le prononcer chaque jour dans une prière pour le repos de son âme!

J'étais, en parlant ainsi, bien loin des régions familières à Lorenzo. Tandis que je disais ces paroles, le visage animé d'une expression toute autre que celle qu'il m'avait vue jusque-là, il me regardait sans avoir l'air de m'écouter; et enfin, avec une émotion visible :

— Merci, me dit-il d'une voix troublée, merci! Un seul de vos regards suffit pour faire évanouir le doute, comme l'ombre s'évanouit à la clarté du jour.

Et après un moment de silence, il reprit :

— Et maintenant, donna Ginevra, j'attends et j'implore la réponse que je suis venu recevoir de vous.

Depuis quelques instants, le passé m'avait fait oublier le présent. Ces mots m'y ramenèrent, et je le regardai, confuse et interdite. Il y eut un moment de silence... Mon cœur battait bien fort. Enfin, sans parler, j'ôtai de ma ceinture la petite branche de jasmin dont il venait de parler, et je la lui donnai.

Il comprit cette réponse, et ses yeux brillèrent de reconnaissance et de joie. Je me sentais moi-même, en ce moment, plus heureuse que je ne l'avais prévu. N'était-ce pas là, en effet, ce que rêvait, ce que voulait mon cœur? N'étais-je pas aimée, et ne me serait-il pas aisé d'aimer à mon tour un époux tel que celui-ci?

Tandis que ces pensées me traversaient l'esprit et que je baissais les yeux devant son regard, il me dit tout d'un coup :

— Que vous êtes belle, Ginevra! Le savez-vous?

A ces mots je fronçai le sourcil, et une rougeur me monta au front, qui naguère eût peut-être été celle de la vanité satisfaite, mais qui aujourd'hui ne signifiait plus qu'un sincère et vif déplaisir.

— Ne me parlez jamais de ma figure, je vous en supplie, lui dis-je, à moins que vous ne vouliez me déplaire ou m'attrister.

Il me regarda avec le plus grand étonnement; mais il ne se méprit pas cependant sur la parfaite sincérité de mes paroles, et, me prenant la main :

— Vous êtes singulière, Ginevra, me dit-il, et vous ne ressemblez en rien à aucune autre. Mais enfin, quoiqu'il puisse parfois être difficile de vous complaire, vous serez obéie.

Si j'avais pu lire dans la pensée de Lorenzo, j'aurais été étonnée à mon tour, et peut-être effrayée, des motifs qui l'avaient conduit à enchaîner ainsi subitement sa vie à la mienne : la beauté, dont je ne me souciais plus, l'esprit que j'avais sans le savoir, l'originalité de l'espèce de captivité dans laquelle il m'avait trouvée, le plaisir un peu romanesque de m'en délivrer et de transformer ma situation d'un coup de baguette; c'étaient là sans doute, surtout, les éléments dont se composait l'attrait auquel il cédait. Et si quelqu'un lui eût dit que l'enfant dont il allait faire sa femme avait une âme qui valait mieux que tout ce qu'il estimait en elle, peut-être eût-il haussé les épaules ou bien ouvert les yeux, d'un air surpris.

Mon mariage fut annoncé dès le lendemain et la célébration en fut fixée aux derniers jours de mai. Un mois nous séparait encore de cette époque; un mois dont le souvenir marque encore dans ma vie comme celui d'une époque d'enchantement. La sécurité recouvrée de mon père, mêlée à la pensée d'une séparation prochaine, avait réveillé toute l'effusion de sa tendresse passée. Lorenzo avait réussi à lui faire regretter l'excès de sa sévérité envers moi. Je lui devais ainsi le retour de l'affection de mon père, en même temps que le don

de la sienne; il me semblait être apparu dans ma vie, comme un génie bienfaisant qui avait dissipé tous les nuages, et rendu à ma jeunesse la lumière chaude et dorée du soleil. Je l'en remerciais sans détour, et parfois avec une expansion si vive, qu'eût-il été le moins présomptueux des hommes, il n'eût pu me croire indifférente aux sentiments qu'il m'exprimait sans me troubler toutefois par aucune expression trop vive. Il respectait la demande que je lui avais faite le premier jour, et il me laissait demeurer une enfant comme (en dépit de tant d'émotions prématurées et violentes) je l'étais encore. Il se trouvait à cet égard en moi d'étranges contrastes, et cette étude n'était pas, sans doute, dénuée d'intérêt pour un homme blasé, depuis longtemps, sur tout ce qu'il pouvait rencontrer et observer dans le monde.

Les préparatifs de cette noce brillante remplissaient les journées actives d'Ottavia, chargée par mon père de tout disposer pour qu'il ne manquât à la fiancée du duc de Valenzano aucune parure convenable. Mario, plus orgueilleux qu'il ne voulait le paraître d'une alliance dont l'éclat rejaillissait sur sa famille, se montrait bienveillant et satisfait. Depuis plusieurs mois d'ailleurs, la transformation survenue dans toute ma personne, ainsi que dans mon genre de vie, l'avait d'autant plus adouci pour moi qu'il se plaisait à s'en attribuer le mérite et répétait souvent que, sans lui, mon père n'eût pas eu le courage de persévérer dans une sévérité dont le résultat avait été si salutaire. Il m'aimait cependant. J'eus dans ma vie l'occasion de le reconnaître; mais de même qu'il y a dans ce monde des gens qui sont bons et qui ne sont pas sensibles, il s'en trouve aussi qui peuvent en certaines occasions se montrer sensibles, et qui cependant ne sont pas bons. Mario était de ceux-ci. Aux grands jours, aux grandes heures, on découvrait en lui un cœur capable de dévouement et de tendresse. Mais, dans l'habitude de la vie, c'était plutôt le mal que le bien qu'il voyait en tout, et en tous, sans en excepter ceux qui lui tenaient de plus près, et peut-être *surtout* dans ceux-là.

Chez Livia, seule, après les premiers jours, une ombre de gravité et de préoccupation sembla se mêler à sa joie, et Mario, qui s'en aperçut, déclara sans ménagement que la perspective de demeurer vieille fille la contrariait davantage, maintenant que sa petite sœur allait monter sous ses yeux au pinacle du rang et de la fortune. Mais je connaissais ma Livia mieux que lui; et, sans qu'il me fût possible de démêler encore tout ce qui se passait alors dans son âme, j'étais assurée qu'aucune comparaison de cette sorte, accompagnée de retour mécontent sur elle-même, ne traversait sa pensée. Je ne soupçonnais pas toutefois que, guidée par un esprit lucide et

simple en même temps que par l'instinct d'une clairvoyante tendresse, elle voyait quelques nuages dans ce ciel qui semblait à tous si brillant d'azur et de soleil, au-dessus de ma tête. Elle me rappelait souvent les pieuses leçons de ma mère, et me faisait promettre de ne rien oublier. Mais lorsque je lui disais à mon tour qu'elle me donnerait aussi ses conseils et continuerait près de moi son rôle d'ange gardien, elle secouait la tête et devenait silencieuse.

Un jour que je parlais ainsi, elle me dit :

— Ne te fais pas illusion, Ginevra, le mariage ressemble à la mort. On peut s'y préparer. On peut être assisté par les conseils, les prières, les encouragements de ses amis, jusqu'au dernier moment ; mais une fois la limite franchie, de même que l'âme, après la mort, se trouve seule en la présence de son époux et de son Dieu, pour être éternellement bénie par la possession de son amour, ou maudite par sa privation, la femme aussi se trouve seule au monde avec son mari. Le bonheur n'est plus pour elle que dans la tendresse de leur union. Si cette tendresse existe, elle possède le grand bonheur d'ici-bas ; si elle en est privée, elle n'a rien ; c'est le vide. Heureux encore si ce vide est comblé par le malheur et non point par le mal !

— C'est effrayant, ce que tu me dis là !

— Oui, c'est effrayant. Aussi jamais je n'ai pu envisager cette terrible chance pour moi-même. Oh ! ma Ginevra ! que Dieu te protége !...

Je devins un peu soucieuse et je me tus quelques instants, puis je repris :

— Tu me fais peur, Livia, et je t'avoue, en vérité, qu'en voyant la manière dont tout le monde se marie autour de nous ici, je ne m'étais jamais représenté le mariage sous un pareil aspect.

Livia rougit et ses yeux, d'ordinaire si doux, devinrent sombres et sévères.

— Je vais avoir vingt-six ans, me dit-elle, je ne suis donc plus une jeune fille, et toi, tu es encore une enfant ; mais dans quelques jours, tu seras une femme. Tu auras mis ta main dans celle de Lorenzo, et tu auras prononcé le plus redoutable serment qu'il y ait au monde. Laisse-moi donc te dire une chose, une chose qui, j'en suis certaine, sera l'expression fidèle de la pensée de ta mère, sois sûre qu'elle te dirait comme moi : « Ginevra, si jamais tu devais ressembler à quelques-unes de celles dont tu parles; si tu devais aller chercher hors de tes foyers un bonheur semblable au leur, mieux vaudrait qu'à cette heure même Dieu te fît mourir ! Oui, répéta-t-elle avec une énergie inaccoutumée : plutôt que de voir cela, j'aimerais mieux, moi qui t'aime tant ! j'aimerais mieux, je

t'assure, voir tes beaux yeux, qui me regardent en ce moment avec surprise, se fermer pour ne se rouvrir jamais! »

J'étais surprise, en effet, car ces paroles, ou du moins la pensée qu'elles exprimaient, n'était-ce pas celle que j'avais trouvée inscrite dans ce petit livre que Livia n'avait jamais lu, et n'était-ce pas, en vérité, ma mère elle-même qui me parlait en ce moment, par la voix de ma sœur?

IX

Il me resta de cet entretien une impression profonde et pénible, combattue, toutefois, par l'attrait croissant que m'inspirait Lorenzo. Pendant cette phase de notre vie, je ne pus apercevoir que ses nobles et charmantes qualités, la variété étrange de ses facultés et des dons de son esprit, et surtout son amour pour moi, auquel il me semblait ne pouvoir assez répondre. Il eût fallu une dose de pénétration impossible à attendre de mon âge pour soulever ce voile brillant et regarder au delà ; aussi la gaieté naturelle à mon caractère, que des épreuves trop dures et trop répétées avaient prématurément éteinte, semblait peu à peu renaître. Il n'était pas rare maintenant de m'entendre rire et chanter comme autrefois, et l'influence de cette vie animée et nouvelle dissipait les effets de la vie factice que j'avais menée depuis un an. Sous la protection de Lorenzo, et escortée par Mario, il m'était permis de faire de longues promenades à cheval, qui ramenaient de fraîches couleurs sur mon visage et me faisaient ressentir cette sensation de la jeunesse que l'on peut nommer la *joie de vivre*, et qui, jusqu'à ce jour, m'avait été étrangère. Mon esprit se développait au contact d'un esprit supérieur au mien, qui cherchait alors, à la fois, à m'intéresser et à m'instruire. En un mot, tout renaissait et se développait en moi de toutes les manières, et pour quelques instants je crus à la réalisation, ici-bas, d'un bonheur complet, sans mélange. Un triste incident devait cependant jeter son ombre même sur la courte durée de ces beaux jours.

Nous étions parvenus à l'avant-veille de notre mariage, et, pour la dernière fois, nous devions faire une promenade à cheval, qui était aussi un adieu aux montagnes, à la mer, à la belle plage que j'avais sous les yeux depuis mon enfance, car immédiatement après notre union, nous devions quitter Messine, et, quoique ce fût pour aller à Naples, je songeais à ce que j'allais quitter plus qu'à ce que j'allais voir, et la mélancolie de la séparation prochaine était répandue autour de moi, sur toute la nature. Nos chevaux attendaient à

une grille située au bout de notre jardin, qui, de ce côté, s'ouvrait sur la campagne. Mario et Lorenzo m'avaient précédée, et je m'acheminais en marchant lentement pour les rejoindre, relevant ma robe d'une main et l'autre appuyée sur le bras de Livia, qui m'accompagnait pour voir partir notre cavalcade.

Mario était déjà à cheval; mais Lorenzo à pied, près de *Prima*, ma jolie jument, m'attendait pour m'aider à monter. Il me tendit l'une de ses mains, j'y posai mon pied et je m'élançai gaiement. Dès que je fus en selle, Lorenzo s'éloigna de deux pas pour monter à cheval à son tour, tandis que Livia restait près de moi, et arrangeait les plis de ma longue robe. En ce moment le vent fit envoler le léger chapeau de paille qu'elle portait, auquel était attaché un long voile bleu. Ce chapeau et ce voile passèrent brusquement devant les yeux de mon cheval avant que j'eusse suffisamment rassemblé mes rênes, il s'effraya, je ne pus le maintenir, il bondit en avant et m'emporta d'une course folle le long de l'étroite et longue allée qui conduisait du jardin à la route... J'entendis le cri d'effroi de ceux qui s'arrêtèrent immobiles derrière moi; puis je n'entendis plus rien qu'un bourdonnement dans mes oreilles et je crus voir des éclairs; mais j'avais toute ma tête; je compris que j'étais perdue. L'allée où j'étais, bordée comme celles du jardin d'une épaisse haie de buis, aboutissait à la route, élevée de ce côté-là en corniche, à une immense hauteur au-dessus des rochers et de la mer, et protégée par un parapet fort peu élevé. Mon cheval furieux allait évidemment le franchir et se précipiter avec moi... Alors je me recommandai à Dieu, et j'abandonnai les rênes, puis, rassemblant des deux mains les plis de ma robe, et murmurant les mots : *Madonna Santa, aiutate mi!* je me laissai tomber sur la haie qui côtoyait l'allée... Je devais me tuer de cette manière non moins sûrement que de l'autre, mais il n'en fut rien. Le buis épais et élastique céda sous mon poids sans se briser, et amortit ma chute... Je demeurai étourdie et sans mouvement; mais je ne m'étais fait aucun mal, et je n'avais pas même perdu mes sens...

Je ne sais combien de secondes s'écoulèrent, lorsque j'entendis la voix de Lorenzo. Je rouvris les yeux et je regardai en souriant: jamais je n'oublierai l'expression passionnée de joie et de tendresse qui éclaira le visage pâle d'effroi qui se pencha sur le mien! Il me souleva du lit de verdure où j'étais étendue, et me serra dans ses bras avec un muet transport... J'étais heureuse aussi, je sentais avec une joie infinie que j'étais sauvée et vivante; mais je ne pouvais parler, je penchai ma tête sur son épaule en refermant les yeux, mon chapeau avait été jeté bien loin de moi, et mes cheveux entièrement défaits tombaient presque jusqu'à terre. C'est ainsi qu'il me rap-

porta, au milieu des cris de joie de ceux qui étaient accourus au devant de nous. On n'entendait que des exclamations d'actions de grâce à Dieu et à la Vierge, lorsque, escortés d'une foule grossie par tous ceux qui, de la route ou du champ voisin, avaient aperçu l'accident, nous parvînmes au grand vestibule. Là, on me fit asseoir, et en peu d'instants je fus assez remise pour pouvoir me rendre entièrement compte de ce qui m'était arrivé.

Lorenzo me soutenait toujours et exhalait maintenant sa joie en paroles émues et incohérentes, mon père m'embrassait, Ottavia me baisait les mains en pleurant, Mario lui-même était tremblant et attendri, et, dans ce premier moment de confusion je ne remarquai pas que, seule, ma sœur n'était pas présente ; mais bientôt cette absence me frappa, et je la demandai vivement en l'appelant par son nom et regardant autour de moi. Il y eut comme un instant d'hésitation, et parmi les serviteurs qui m'entouraient j'en vis deux faire le signe odieux dont j'ai expliqué la signification, et, faut-il le dire? la main de Lorenzo qui tenait ma main se contracta ; et lui aussi, je vis qu'il était assez insensé pour vouloir me protéger ainsi. Je me levai, je ne sentais plus la secousse que je venais de subir. Je les écartai tous, et lui le premier. Le cercle qui m'entourait s'ouvrit, et je vis ma sœur pâle et immobile, appuyée contre l'une des colonnes du vestibule... Tout souvenir de ce qui venait de m'arriver s'évanouit, et je ne pensai plus qu'à elle ; je me jetai à son cou :

— Rassure-toi, lui dis-je bien haut, pour que tous pussent m'entendre : je n'ai rien ; n'aie plus peur, ma Livia, je te croyais plus brave, et cela ne te ressemble pas d'être si épouvantée. La madone, tu le vois, m'a protégée ; tu auras certainement dit un *Ave Maria* bien fervent, lorsque tu m'as vue partir si vite, et tu as été exaucée...

Livia me serra dans ses bras sans parler, et ses larmes commencèrent à couler... Je m'appuyai sur elle, et, sans vouloir accepter d'autre aide que le sien, je me disposai à regagner ma chambre avec elle ; mais, au moment de quitter le vestibule, un souvenir me revint.

— Et ma pauvre *Prima*, dis-je, qu'est-elle devenue lorsque je me suis si témérairement séparée d'elle ?

La réponse à cette question me fit frissonner. Le malheureux animal avait franchi le parapet, et il avait roulé sur les rochers jusqu'à la mer !... Nos belles promenades se terminaient par un incident sinistre, et plus d'une impression pénible se mêlait pour moi à la joie d'avoir échappé à un si grand péril !

Je me sentais le cœur lourd et oppressé, et rentrée dans ma chambre, avec Livia, mon premier mouvement fut de me jeter à ge-

noux devant une image de la Vierge, qui, en l'honneur du mois de mai, était toute brillante de lumières et de fleurs... Livia s'agenouilla près de moi ; mais sa prière fut plus longue que la mienne, et je vis que, tandis qu'elle priait, elle continuait à pleurer.

— Allons, Livia, lui dis-je enfin, ne voulant point admettre que sa tristesse pût avoir une autre cause que mon accident... Ton émotion pour moi dépasse toute mesure ; tu pleures comme si, au lieu d'être là vivante devant toi, j'avais suivi ma pauvre Prima jusqu'au fond de l'abîme.

Livia se leva. Elle essuya ses yeux et sourit :

— Tu as raison, Gina, me dit-elle d'une voix calme, il faut profiter de ce moment où nous sommes ensemble, car on ne nous laissera pas longtemps seules, et j'ai à te parler... Ceci te surprendra peut-être, non pas de toi, mais de moi.

J'eus l'air étonnée, en effet.

— Laisse-moi d'abord relever un peu tes grands cheveux épars, puis ôte cet habit déchiré ; lorsque tu seras là, tranquillement assise, je te parlerai.

Je la laissai faire et je lui obéis, sans lui répondre et sans l'interroger. Elle avait l'air grave et ému, et je vis bien qu'il se passait en elle quelque chose d'extraordinaire.

Lorsque j'eus pris place, suivant ses injonctions, dans l'unique fauteuil qui se trouvât dans ma chambre. Livia s'assit tout près de moi, sur un tabouret :

— Écoute-moi bien, Gina, me dit-elle. Ce que j'ai à te dire sera bientôt dit, mais ne m'interromps pas... Tu es bien là devant mes yeux, poursuivit-elle en passant sa main sur mes cheveux d'une manière caressante, et me regardant avec tendresse : Dieu t'a protégée, qu'il en soit mille fois béni !... Mais, dis-moi, si au lieu de cela, il y a une heure, l'horreur de te voir disparaître sans retour nous eût été réservée, sais-tu ce qui me serait arrivé à moi qui t'aime plus que ma vie ? sais-tu ce qu'eussent pensé les spectateurs de cette catastrophe? sais-tu ce qu'ils pensent en ce moment peut-être ?...

Je rougis malgré moi, mais je fis un signe négatif de tête comme si je ne la comprenais pas.

— Tu secoues la tête ; mais tu sais fort bien cependant ce qu'auraient pensé Lorenzo, Mario, que sais-je ? mon père lui-même peut-être ; tous enfin ? N'étais-je pas près de toi, cette fois encore ? Ne t'ai-pas porté malheur? Tous, tant qu'ils étaient là, autour de toi, tout à l'heure, n'avaient-ils pas sur moi cette pensée dans l'esprit, ce mot sur les lèvres : « Jettatrice !... » *Jettatrice !...* répéta-t-elle d'une voix sourde, parole plus dure à entendre que l'injure, plus

impossible à combattre que la calomnie, c'est bien sur celle à qui on l'adresse et non à ceux qu'elle approche, qu'un sort fatal est jeté !...

— Livia, m'écriai-je en devenant plus rouge encore, mais en m'efforçant de rire, est-ce bien toi, ma pieuse et raisonnable sœur, qui me tiens ce langage ! Si la sottise dont tu parles m'a plus d'une fois irritée jusqu'aux larmes, en ce moment, je te l'avoue, je ne puis pas supporter que sérieusement tu me parles de la sorte.

Livia m'embrassa en souriant, et je vis qu'elle aimait à m'entendre lui répondre ainsi. Mais elle reprit bientôt plus gravement :

— Tu comprends, Ginevra, que je sais bien moi-même ce qu'il faut en penser. Aussi pendant longtemps j'ai méprisé cette folie, et j'ai cherché à vaincre l'impression cruelle qui en résultait pour moi. Car, poursuivit-elle tandis que, malgré elle, les larmes faisaient trembler sa voix, c'est une étrange et rude épreuve, vois-tu, que celle de se sentir pour les autres le cœur plein de tendresse, de sympathie ou de pitié, et de leur paraître dangereuse et funeste... de tendre les bras à un enfant, par exemple, et de voir sa mère hésiter à vous le confier... ou bien de voir... Oh! mais, laissons cela. Si je ne t'ai jamais parlé de cette souffrance, et si je t'en parle aujourd'hui, ce n'est pas pour t'attendrir, au contraire, c'est pour te dire que je ne suis plus à plaindre. La souffrance est vaincue, l'heure qui vient de s'écouler a été horrible, il est vrai, mais elle a été la dernière d'obscurité et de doute. J'y vois clair maintenant, et la paix est rentrée dans mon âme.

Ses yeux encore humides avaient une expression céleste et joyeuse. Je la regardai interdite et ne cherchai point à l'interrompre. Elle poursuivit :

— Gina, ma charmante et chère sœur, tu as trouvé ta voie et moi j'ai trouvé la mienne. Que Dieu te donne tous les bonheurs et même toutes les joies qui se rencontrent sur les chemins de ce monde. Il m'a accordé davantage encore. Ne me plains plus jamais, je te le répète. C'est à moi qu'il a donné la meilleure part.

Sa voix, son accent, son regard m'en apprirent plus que ses paroles. Je la compris et je fus saisie d'une émotion étrange. Oh ! oui, bien étrange, et toute autre qu'on aurait pu s'y attendre...

J'aimais Livia. J'allais me séparer d'elle avec tant de tristesse que mon bonheur en était assombri. Maintenant, je comprenais qu'une barrière plus infranchissable encore que la distance allait s'élever entre nous... Ce ne fut cependant ni chagrin pour moi-même, ni pitié pour elle que j'éprouvais, ce fut... le dirai-je?... un inexplicable sentiment de respect et d'*envie*, un vague et déraisonnable

désir de la suivre, une aspiration mystérieuse vers quelque chose de plus grand, de plus beau, de plus noble que les richesses, le rang, les titres, l'éclat dont j'allais être environnée et de plus précieux que l'amour lui-même qui m'était donné en partage!...

Je fus longtemps sans pouvoir répondre à ma sœur. Mon regard suivait le sien, et nos yeux demeurèrent longtemps silencieusement attachés sur l'horizon lointain coloré des plus douces teintes du soir...

O mon Dieu! un rayon de la même lumière tombait sur nous en ce moment! Mais pour elle, c'était la lueur pure et sereine de l'aurore. Pour moi, ce fut comme l'éclat rapide d'un éclair, qui permet d'apercevoir un instant la rive, mais n'empêche pas ensuite la nuit de redevenir noire et l'orage menaçant!...

X

Cette conversation me fit entrevoir un monde dans lequel l'heure de pénétrer n'était pas encore venue pour moi; mais je fus arrachée aux pensées qu'elle avait réveillées dans mon esprit par les agitations et les émotions qui se succédèrent ensuite. Toutefois, chaque mot de ce dernier entretien avec ma sœur demeura gravé dans mon souvenir, tandis que c'est comme dans un rêve que se retracent à ma mémoire les incidents et les impressions du jour qui suivit celui-là. Oui, c'est comme dans un rêve que je me souviens du mouvement et de la confusion de ce dernier jour, de ces préparatifs, à la fois, de noce et de départ (car j'allais quitter presque ensemble la maison paternelle et ma terre natale), de l'agitation fiévreuse d'Ottavia, de l'activité calme de Livia qui pensait à tout et disposait toutes choses avec ordre et sans bruit; puis les visites successives de nos jeunes amies et parentes, qui, ne devant point, selon l'usage de notre pays, assister à mon mariage, venaient prendre congé de moi la veille et admirer (et probablement envier) à leur aise, les riches présents de mon fiancé et, en particulier, les pierreries d'une rare magnificence qui en faisaient partie. Parmi ces jeunes filles se faisaient remarquer surtout mes deux cousines Mariuccia et Térésina, qui, ainsi que leur mère, donna Clelia, éprouvaient bien quelques sentiments mélangés, à l'occasion du brillant mariage de leur petite cousine; mais en somme, l'intérêt et la curiosité dominaient chez elles le petit grain de mauvaise humeur que ma tante surtout ne pouvait tout à fait réprimer en me voyant ainsi atteindre un rang et une position auxquelles,

dans ses plus ambitieuses visées, elle n'osait prétendre pour ses filles. Donna Clelia était la sœur de mon père, mais elle ne lui ressemblait en rien. Elle avait épousé un homme riche, d'une famille obscure, et comme elle n'avait elle-même de remarquable que sa beauté un peu vulgaire, ses qualités de ménagère et son bon cœur, elle avait passé sa vie dans une société quelque peu différente de celle dont le talent et la célébrité avaient ouvert l'accès à mon père. Ces diverses circonstances lui causaient, parfois, quelques petits éclairs de rancune qui ne l'empêchaient pas cependant d'être, sur le tout, une excellente personne, aussi bien qu'une très-bonne parente.

Enfin le grand jour vint, et il s'écoula presqu'en entier, car ce n'était qu'à son déclin, *à la première heure de nuit*, c'est-à-dire, dans cette saison, vers neuf heures du soir, que la cérémonie devait avoir lieu. Le grand salon était éclairé de toutes les lumières de son lustre de cristal, et on avait placé au fond de la chambre un autel illuminé et orné de fleurs, devant lequel se tenait debout le bon vieux D. Placido, attendant ceux qu'il allait unir. Sa longue barbe blanche et sa robe de capucin formaient un singulier contraste avec les brillantes toilettes dont il était environné et l'absence totale de tout aspect religieux, propre aux noces qui se font ainsi, au milieu d'une brillante soirée, et dans un lieu plutôt destiné aux fêtes du monde qu'à la célébration d'un rite sacré.

Bientôt parut don Fabrizio, et, conduite par lui, la pâle et tremblante mariée, vêtue de blanc et le front ceint d'une couronne de diamants dont les brillants fleurons attestaient son nouveau rang. Tous les yeux se fixèrent sur elle, lorsqu'elle se fut agenouillée, près de son époux, aux pieds du vieillard qui l'avait baptisée et qui allait maintenant bénir son union.

Je me souviens qu'au moment où D. Placido joignit nos deux mains, les paroles de Livia me revinrent à la mémoire : « *Tu vas prononcer le plus redoutable serment qu'il y ait au monde*, » et la voix me manqua. Celle de Lorenzo, au contraire, s'entendit distinctement et il le prononça avec assurance. Puis D. Placido nous adressa quelques paroles qui firent couler mes larmes, car il parla de celle qui n'était plus là pour conduire son enfant à l'autel, et ce cher et déchirant souvenir, dont plus que jamais, en ce jour, mon cœur était plein, rappelé, comme il le fut, en émouvantes paroles, me fit oublier tout le reste, et pendant quelques instants m'absorba tout entière...

Je ne sais plus ce qui se passa ensuite jusqu'au moment où, appuyée sur le bras de Lorenzo, je descendis le grand escalier pour me rendre à un palais situé à peu de distance, qui était sa propriété

et sa demeure actuelle. La soirée était brillante, l'air doux et parfumé ; je montai dans une voiture découverte, enveloppée seulement de mon voile de dentelle. Malgré ma pâleur, mon costume de mariée m'allait bien, et les diamants dont j'étais couverte étincelaient à la lumière des torches que portaient nos serviteurs. Aussi à ma vue, un murmure flatteur circula dans la foule, et lorsque Lorenzo se plaça à mes côtés, l'air retentit de vivats et d'acclamations enthousiastes. Nous partîmes enfin aux cris répétés de : « *Evviva i sposi! Evviva il duca ! Evviva la duchessa !...* »

Nous partîmes, non pas seuls, comme cela a lieu en d'autres pays, mais, selon l'usage du nôtre, précédés, accompagnés et suivis d'une foule de parents et d'amis qui envahirent ma nouvelle demeure; et au moment même où j'y mettais les pieds pour la première fois, il me fallut les recevoir tous, les écouter, leur répondre, et faire enfin, sur l'heure, les honneurs d'un lieu qui m'était plus étranger qu'à aucun d'entre eux!

Ce vieux palais avait été jadis d'une grande magnificence, mais il était dans l'état délabré où se trouvent ordinairement les demeures longtemps inhabitées. Pour ce jour-là, toutefois, on avait revêtu les murs de riches draperies, et placé partout une profusion de fleurs et de lumières. Puis, au dehors, on apercevait l'éclat d'une brillante illumination et les sons de la plus ravissante musique parvenaient du jardin dans les salons, par toutes les fenêtres ouvertes. En somme, pour cette soirée du moins, on était parvenu à donner à cette antique habitation , un aspect, non-seulement riant et somptueux, mais réellement féerique.

S'étonnera-t-on toutefois si, troublée, émue, saisie, comme je l'étais, l'éblouissement d'une telle soirée ne fut pas pour moi exempt d'angoisse? et si même en dépit de tout ce qui semblait réuni pour m'enivrer de joie et d'orgueil, cette scène, trop brillante, trop peu d'accord avec les émotions solennelles de ce jour, produisit sur moi un effet tout opposé? La transition était, en effet, trop brusque et trop soudaine. Jusqu'à ce jour, en effet, jamais, hormis une seule fois, je n'avais été dans le monde, et l'impression attachée pour moi au souvenir de cette unique fête était, de toutes celles de ma vie, la plus terrible et en même temps la plus profonde. Aussi, au milieu de cette foule, je n'éprouvai qu'un pénible serrement de cœur, un embarras mortel, et un irrésistible désir de m'enfuir loin d'eux tous, et de Lorenzo lui-même, dont le regard radieux ne semblait pas me comprendre, et ne me faisait plus éprouver la sympathique confiance qu'il avait su m'inspirer jusque-là. Je cherchais en vain des yeux ma compatissante Livia : il n'y avait pas eu, même pour elle, d'exception

à la loi qui interdit la présence des jeunes filles aux fêtes nuptiales. Mon père, après m'avoir escortée jusqu'à la porte de ma nouvelle demeure, s'était retiré, n'ayant pu vaincre la répugnance que lui causait le spectacle d'une fête. Mario n'était ce soir-là que froid et railleur. J'étais donc seule, effrayée, et comme accablée d'émotion et de fatigue. A tout cela se joignait encore une souffrance aiguë à la tête, causée par le poids du diadème que je portais, en sorte que, me sentant presque défaillir, je me dirigeai vers l'un des balcons; puis, une fois là, m'apercevant que quelques marches conduisaient à une vaste *loggia*, je les descendis rapidement et j'allai, presque en courant, m'asseoir sur un banc de pierre placé à la plus lointaine extrémité de cette terrasse, qui donnait de ce côté sur une partie du jardin plus obscure et plus déserte que les autres.

Là, je respirai. Loin du bruit de la foule et de l'éclat des lumières, n'entendant plus que de loin la musique, et revoyant avec joie, à travers le feuillage, les étoiles paisibles et brillantes, j'enlevai le riche diadème qui me semblait d'un poids si lourd, et je me sentis soulagée, lorsque le vent du soir vint rafraîchir mon front et soulever ma chevelure. J'appuyai ma tête sur mes deux mains jointes, et, ce qui m'avait été impossible jusque-là, je recueillis un instant mes pensées. Je réfléchis et je priai.

J'étais mariée! — Ma vie passée était achevée. — Une autre vie, inconnue et nouvelle, commençait pour moi. — Que me réservait-elle? Quel serait cet avenir, en apparence si brillant, en réalité si obscur? Je l'ignorais, et j'éprouvais en ce moment plutôt un vague effroi que de joyeux pressentiments. Pour la seconde fois de la soirée, la voix de Livia sembla encore retentir à mon oreille; mais maintenant elle répétait les mêmes paroles que ma mère; il me sembla qu'à toutes les deux je faisais une promesse à peine comprise de moi-même, et je murmurai les mots : *Plutôt mourir !*

La voix de Lorenzo me ramena à moi-même. Il s'était vite aperçu de mon absence, car ses yeux m'avaient suivie, et il fut en un instant près de moi. Effrayé d'abord à la vue de mes larmes, de ma chevelure en désordre, et du diadème posé près de moi sur le banc de pierre, il se rassura lorsque j'élevai vers lui un regard suppliant, et il me comprit sans que j'eusse à me donner la peine de parler.

— Pauvre Ginevra! me dit-il doucement avec cette expression à la fois caressante et protectrice qu'il savait si bien prendre. Oui, tu as raison : cette fête est insensée, cette foule est odieuse, et on a abusé de tes forces... Puis, quelle folie, poursuivit-il, de cacher ces cheveux d'or et d'accabler ce front jeune et charmant de ces lourdes pierreries! Tu n'en avais pas besoin, ma Ginevra. Certes, tu étais

belle avec cette couronne, mais tu l'es bien plus ainsi!... Oh! ne secoue pas la tête; laisse-moi dire maintenant! Tu n'as plus le droit de m'imposer silence, et moi j'ai celui de ne plus t'obéir.

En parlant ainsi, il me ramenait lentement vers la maison. Mais, au lieu de retourner dans les salles encore remplies de monde, il me conduisit par un autre chemin à un petit salon de forme circulaire, orné avec un soin particulier, et dont les dorures, les glaces et les peintures ne semblaient point avoir, comme le reste de la maison, subi l'effet du temps. Tout ce qui pouvait lui donner un aspect de somptueux bien-être y était réuni; et il n'était éclairé que par la douce lueur d'une lampe suspendue au plafond. Il y régnait le plus profond silence.

— Vous êtes ici chez vous, me dit Lorenzo en jetant avec négligence sur une des tables le diadème de diamants qu'il tenait à la main. Reposez-vous à l'aise. Vous n'entendrez absolument rien ici du bruit de la foule, et c'est à peine si celui de la musique y parvient encore jusqu'à vous. Je vous quitte, ma Ginevra, pour aller leur expliquer votre absence et pour subir seul jusqu'au bout de la soirée l'étrange corvée qu'il leur convient de m'imposer, et dont il faudra bien qu'ils me permettent de vous affranchir.

Mme Craven.

La suite prochainement.

LA QUESTION RELIGIEUSE

EN AUTRICHE

L'EMPIRE DE L'INVRAISEMBLANCE

Les vicissitudes politiques de l'Europe, depuis la fin du quinzième siècle, ont fait, au pays qu'on appelle improprement l'Autriche-Hongrie, une situation extraordinaire. L'Autriche n'est ni un peuple, ni un État, ni un empire, comme les autres. C'est un peuple de nationalités, un État de gouvernements, un empire de royaumes. Ses formes politiques sont tellement originales, qu'elles sont inintelligibles à la masse des étrangers : le dualisme la partage en deux souverainetés qui se confondent dans un chef unique. L'une est une confédération impériale d'États historiques; l'autre est un royaume, où les magyars dominants rappellent, malgré le titre apostolique de leur couronne, le souvenir des hordes de Mongols campés dans les *Puztas* de la vallée du Danube. Dans la partie cisleithane de la monarchie, les Slaves Tchèques sont comme égarés au cœur des peuples germaniques qui les entourent de tous côtés; et leur nationalité vivace, peuplant deux États distincts, le royaume de Bohême et le margraviat de Moravie, en appelle sans cesse à un idéal historique unique, la couronne de saint Wenceslas, la *Corona Czeska*. Dans la partie cisleithane, il existe, sous la couronne de saint Étienne, un royaume « triple et un ; » quatre-vingt mille Zingaris parcourent le pays ; plus d'un million de Juifs y témoignent en faveur du miracle de la dispersion du peuple d'Israël. En Transylvanie, vivent, côte à côte, depuis des centaines d'années, sans se confondre les uns avec les autres, les descendants des soldats romains de Trajan, des

Szeklers d'Attila et des Saxons de Charlemagne. Ces contrastes, qui offrent un grand intérêt quand on accomplit la tâche difficile d'en étudier l'origine, et qui donnent même une haute idée du respect que, dans le passé, le pouvoir central professait pour l'indépendance et la liberté des divers États réunis sous son sceptre, ces contrastes, dis-je, règnent aussi dans le développement moderne de cette grande agglomération de peuples : elle a eu un empereur révolutionnaire avant la Révolution française, Joseph II, et ce sont les peuples autrichiens qui ont dû résister aux efforts destructeurs de leur souverain; c'est une monarchie allemande, *archi*-allemande, comme l'indique le titre de son duché principal, l'archiduché d'Autriche, et elle est exclue, systématiquement exclue de l'Allemagne; ses défaites sont pour elle aussi heureuses que les mariages de ses princes; chaque fois qu'elle est battue, le vainqueur vient solliciter son alliance et affirmer l'existence nécessaire et salutaire du vaincu, qui ne garde rancune à personne; c'est elle qui a sauvé l'Europe d'une invasion universelle des Turcs, dont elle est, depuis un siècle, le plus ferme appui; elle ne peut vivre que par la paix et elle est toujours en guerre; depuis un siècle, ses finances sont en déficit, et elle ne parvient pas à se ruiner; elle semble se dissoudre continuellement sous l'action de principes empruntés à la Révolution française, et ses formes extérieures ressemblent à un État du quatorzième siècle; elle passe pour une monarchie catholique et nul pays au monde, pas même les États-Unis d'Amérique, n'offre, depuis des siècles, le spectacle étrange d'une aussi grande diversité de cultes positifs et de sectes; il y a encore des Ariens dans la Bukowine et le type des libéraux modernes, Joseph II, a été empereur en Autriche.

L'Autriche, pour beaucoup d'hommes sincères de l'Occident, est un État sans consistance que des formes surannées conduisent à une inévitable dissolution ; mais quand on regarde de plus près, on y aperçoit les éléments puissants d'un gouvernement libre dans le sens anglo-saxon, c'est-à-dire classique, du mot. Depuis Charles-Quint, on « démembre » l'Autriche, et jamais, à aucune époque, cet empire n'a été plus peuplé, plus compacte, plus riche qu'aujourd'hui. Les mouvements les plus désordonnés qui se font autour de lui et qui devraient l'ébranler jusque dans ses fondements, lui donnent précisément l'équilibre qu'il peut désirer, absolument comme une masse physique tirée ou poussée en sens contraires par des forces différentes, mais égales en valeur. *Stat mole sua.*

En 1806, l'Autriche était perdue. Il semblait qu'elle devait disparaître de la carte de l'Europe, quand Napoléon, son destructeur, vint respectueusement solliciter la main d'une fille de ses souve-

rains et contribuer à la reconstitution de sa puissance. Dans toutes les batailles livrées par ce grand capitaine, elle a été battue, et, en 1814, c'est un général autrichien, le prince de Schwarzenberg, qui commandait les alliés à la « bataille des peuples, » à Leipzig. L'année suivante, l'Autriche de Marengo et de Wagram était, au congrès de Vienne, une des premières puissances du monde. Sous le long règne de l'empereur François, deuxième du nom comme dernier chef élu du Saint-Empire romain de nation teutonique et premier du nom comme « empereur d'Autriche, » prince intègre, moral, religieux, débonnaire, qui avait pris pour devise : *Justitia fundamentum regnorum*, l'absolutisme joséphiste fut porté au plus haut degré possible : la censure, la police, la bureaucratie étaient les « fondements » de ce gouvernement paternel; l'empereur était, en Hongrie, un modèle de roi constitutionnel; en Lombardie, un tyran qui emprisonnait des hommes tels que Silvio Pellico; en Gallicie, il faisait son *mea culpa* sur le partage de la Pologne; et, dans l'archiduché d'Autriche, il était le père du peuple, et donnait des audiences publiques comme Édouard le Confesseur ou saint Louis. Sous l'empereur Ferdinand, ce despotisme paternel entoura la monarchie d'une sorte de muraille chinoise, et l'absurdité du système gouvernemental fut poussée jusqu'au grotesque avec le meilleur des souverains et avec un ministre d'une habileté consommée et d'un esprit devenu proverbial. Sans la révolution de 1848, ce sensualisme politique aurait étouffé les germes de toute vie civile. C'est alors, au milieu d'une confusion sans exemple, quand, en Hongrie, l'insurrection était triomphante, que Vienne était aux mains d'une légion d'étudiants révolutionnaires, que la Bohême était en révolte, que Radetsky résistait avec peine aux efforts des Italiens, c'est alors qu'un des premiers historiens de ce temps, M. Palacky, aujourd'hui le chef du parti tchèque, s'écriait : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Depuis vingt-cinq ans, l'empereur François-Joseph, le prince le plus profondément honnête de l'Europe et un des rares souverains de notre temps qui n'ait pas porté le trouble chez ses voisins ou convoité leurs biens, cherche avec une bonne foi, un dévouement et une patience vraiment admirables, à restreindre le cercle de toutes ces invraisemblances. Il essaye, avec sérénité, de tous les systèmes : pour plaire à « ses peuples, » il approuve successivement, de sa signature irresponsable, les programmes les plus opposés. Unitaire absolutiste avec le prince Félix de Schwarzenberg, unitaire libéral avec M. de Schmerling, fédéraliste aristocratique avec le comte Belcredi, fédéraliste démocratique avec le docteur Schaefflé, centraliste avec les « quatre docteurs, » dualiste avec

M. de Beust, il fait une tentative de conciliation générale en nommant le ministère du comte Alfred Potocki, puis il revient au fédéralisme avec le ministère Hohenwart, qu'il abandonne de nouveau pour reprendre un autre ministère libéral centraliste, le ministère Auersperg actuel.

Croyez-vous que des essais aussi contraires ont ébranlé l'organisme de l'empire? En aucune façon. « Les peuples » sont restés calmes, presque indifférents; l'empereur seul a été, pour ainsi dire, en révolution, pour l'amour du bien public. Il est littéralement exact d'affirmer que, en Autriche, un républicain serait accueilli par des éclats de rire. Et cependant tout le monde (sauf peut-être les ministres, et encore n'en suis-je pas bien certain), je dis tout le monde est mécontent de la forme du gouvernement. Chose plus invraisemblable encore, ce mécontentement est chronique. Il ne présente heureusement aucun danger sérieux pour l'existence de l'empire, parce que l'empereur est placé bien haut au-dessus des partis : la plupart des programmes constitutionnels essayés n'ont servi que de paravents à ces derniers, et l'Autriche reste invariablement la « vieille Autriche. »

Il serait certes fort intéressant d'étudier en détail la succession de ces multiples tentatives d'organisation; mais les bornes de cette esquisse de la situation politique en Autriche ne nous permettent pas de traiter ici ce vaste sujet comme il le mérite. Je m'arrêterai cependant un instant devant la tentative qui, selon moi, a été la seule sérieuse : celle du comte Belcredi, reprise plus tard par le ministère Hohenwart-Schaefflé. La géographie, l'ethnographie, l'histoire, le bon sens ont fait de l'empire d'Autriche une confédération impériale de peuples. Une lecture même superficielle de l'histoire de la maison de Habsbourg-Lorraine rend cette proposition évidente; et quand on parcourt seulement pendant une heure un des excellents *Petits Manuels de statistique* que publie la commission officielle de statistique de Vienne, on acquiert la conviction matérielle, qu'en dehors du principe fédératif, il n'y a, pour l'Autriche moderne, que des abstractions plus ou moins ingénieuses. L'administration du prince de Schwarzenberg, réaction violente contre la violence du remède révolutionnaire de 1848, avait été continuée, avec les meilleures intentions, par le baron Bach. Le système était fort simple. C'était celui de la Convention française : le nivellement universel. L'empire d'Autriche, composé de vingt États séculaires, habités par vingt nationalités différentes, avait été divisé en départements administratifs, comme la France. La bureaucratie joséphiste et les absolutistes libéraux, transformés en fonctionnaires du nouvel ordre de choses, trouvaient naturellement très-commode d'adopter une

forme d'administration qui leur permettait de régner sans entraves. Mais comme les éléments historiques avaient dans le pays des racines puissantes, que l'absolutisme impérial n'avait pas voulu arracher et que la révolution de 1848 n'avait eu ni la force ni le temps de détruire, l'organisation de l'empire « à la française » ne fut qu'un pastiche politique. La haine des classes n'existait pas à Vienne et les anciens ordres vivaient en bonne intelligence. La politique de MM. de Schwarzenberg et Bach ne plut qu'à une poignée de fonctionnaires : pour obtenir l'appui du groupe des libéraux de 1848, qui n'étaient pas entrés dans l'administration, il aurait fallu créer un parlement central avec une loi électorale qui aurait assuré la majorité aux tiers-état des grandes villes, ce qu'on ne voulait ni au ministère, ni en Hongrie. Le ministère Schwarzenberg avait fait sauter le parlement de Kremsier et les magyars réclamaient un parlement national hongrois. Le système de l'absolutisme niveleur et centralisateur fut donc appliqué par la force, mais ne jouit que d'une vie apparente. C'était une excroissance maladive plutôt que l'expression d'un organisme politique réel. Il tomba au bruit du canon de Solferino, une de ces défaites salutaires qui débarrassèrent l'Autriche à la fois des Italiens et des libéraux absolutistes. Le ministère du comte Goluchowki (août 1859-décembre 1860), fédéraliste modéré, contre-signa le *Diplôme du 20 octobre*, qui supposait la convocation d'un *Reichstag* pour les affaires générales de la monarchie, mais attribuait les plus grandes prérogatives politiques aux diètes particulières (*Landtage*) des divers États. Les Hongrois ne furent pas satisfaits : ils revendiquaient leurs vieilles institutions nationales, qui impliquaient une simple union personnelle. Quant aux Allemands, c'est-à-dire les libéraux, ils trouvaient les propositions du diplôme trop historiques.

L'empereur s'adressa alors au chevalier de Schmerling, l'ancien ministre du vicaire impérial, l'archiduc Jean, au parlement de Francfort, en 1848. Cet homme d'État populaire, véritable type de vieux Autrichien du tiers-état, proposa la *Patente de février*, qui est encore aujourd'hui partiellement en vigueur. Cette constitution était une sorte de transaction entre le parlementarisme français, les prétentions des magyars et l'ancien régime détruit par le joséphisme. Les affaires générales de la monarchie devaient être portées devant un *Reichsrath étendu* (*Weitern Reichsrath*), comprenant les députés de toute la monarchie. Les pays qui ne font pas partie de la couronne de saint Étienne, avaient pour organe général le *Reichsrath restreint;* et la Hongrie aurait reçu une diète particulière, conformément à ses anciennes lois; mais le dualisme n'était pas rétabli. Quant aux divers pays héréditaires, ils reçurent des institutions

provinciales, qui existent encore et que la plupart des pays de l'Europe pourraient envier. Toute cette organisation repose sur un système électoral moins simple que le suffrage universel, parce qu'il a pour base la représentation des intérêts, la plus légitime de toutes. Le *Reichsrath restreint* comprenait deux Chambres, une Chambre des seigneurs et une Chambre des députés; la première est composée (elle existe encore) de pairs héréditaires, de pairs désignés par leurs fonctions et de pairs nommés à vie par l'empereur; la seconde comprenait les députés envoyés par les diètes particulières. Cette constitution mi-historique, mi-savante, était complétée par la proclamation de droits politiques très-étendus et une très-belle loi communale. Les Allemands se déclarèrent satisfaits : ils tenaient enfin leur parlement central, avec la responsabilité ministérielle et la possibilité pour leur parti d'atteindre pacifiquement et légalement le pouvoir. La résistance passive des magyars et les prétentions des Slaves firent échouer cette combinaison, qui, certes, fait honneur à M. de Schmerling et que dans la pratique on aurait pu améliorer. Les députés de Transylvanie et des « pays annexes » de la couronne de Hongrie arrivèrent au *Reichsrath*, dont ils préféraient l'hégémonie à la domination locale des magyars. La patience de M. de Schmerling aurait eu raison peut-être de la résistance de ces derniers, si les Slaves ne leur avaient apporté un secours inattendu. Les Tchèques, qui cependant s'étaient présentés au *Reichsrath*, proclamèrent, à leur tour, les droits « imprescriptibles » de leurs institutions historiques et ils prétendirent que l'empereur devait non-seulement recevoir, selon la coutume antique, la couronne de saint Étienne, mais encore la couronne de saint Wenceslas. Ces prétentions n'étaient pas raisonnables, car les institutions hongroises étaient vivantes, tandis que la *Corona Czeska* n'était plus qu'une relique archéologique. Quoi qu'il en soit, les Tchèques combattirent la compétence du *Reichsrath* restreint et, désespérant de faire admettre leurs exigences, ils firent une sécession. M. de Schmerling, qui aurait pu gouverner même avec le *Reichsrath* restreint, en attendant qu'il plût aux magyars d'accepter ce qu'il leur offrait, fut arrêté dans l'application de son programme par ces résistances inattendues. Ajoutez, à ces difficultés, les « déclarations » des Polonais combattus par les Ruthènes et les aspirations des Slaves du Sud, les Slovènes, l'absence systématique des députés vénitiens et les pétitions des Tyroliens fiers de leurs institutions « cinq fois séculaires, » et vous aurez une faible image des embarras du cabinet Schmerling. C'est la nécessité où se trouvait l'empereur de contenter le plus tôt possible ces magyars, qui renversa ce ministère (juillet 1865).

Le nouveau gouvernement, présidé par le comte Belcredi, publia le *Manifeste de septembre*, qui suspendit l'exercice de la *Patente de février*. Son but était de supprimer le *Reichsrath restreint*, de constituer une assemblée fédérale pour les affaires générales de l'empire, et de déplacer autant que possible le terrain des luttes des partis, en le restreignant au centre et en l'agrandissant à la circonférence. Les Polonais, les Tyroliens et les Tchèques se montrèrent satisfaits; peut-être les Vénitiens eux-mêmes auraient-ils pu se contenter d'une telle concession. Les libéraux, qui depuis cette époque s'appellent les Allemands, quoique cette expression ne leur soit pas exactement applicable, voyaient leur échapper la seule forme à laquelle ils tiennent essentiellement, un parlement central tout-puissant; et comme ils avaient la majorité dans la plupart des diètes particulières, ils protestèrent énergiquement contre la suspension de la constitution de février, qu'ils affectaient de considérer comme une loi fondamentale inviolable, quoiqu'ils n'eussent pas montré la même susceptibilité à l'occasion de la suspension du *Diplôme d'octobre*, loi fondamentale tout aussi inviolable. Les magyars, avec lesquels on négociait, et dont les prétentions augmentaient à chaque concession qu'on leur faisait, n'admettaient pas la suppression du *Reichsrath restreint*: ils tendaient ainsi la main aux libéraux pour arriver à la restauration de l'*union personnelle*. Avec un peu de décision et moins d'archaïsme politique, peut-être le comte Belcredi serait-il parvenu à accomplir son programme, sans les complications extérieures. L'invraisemblable se réalisa encore une fois.

L'Autriche avait fait la guerre au Danemark « pour le roi de Prusse. » Elle était décidée à abandonner la Vénétie pour conserver son influence en Allemagne; pour battre les Prussiens, elle consentait à reculer devant les Italiens. En triomphant, d'une manière inespérée, à Lissa, elle perdit la Vénétie qu'elle voulait céder. En succombant, contre toute attente, à Sadowa, elle fut séparée de l'Allemagne historique, dans laquelle elle voulait demeurer; elle perdit son influence en Allemagne pour être livrée aux Allemands de Vienne, et c'est précisément le spirituel ministre saxon, dont la politique avait succombé avec son armée dans les champs de la Bohême, qu'elle appela dans son sein pour reconstituer son organisation politique ébranlée. M. de Beust abandonna sa patrie pour entrer dans le cabinet Belcredi, en qualité de ministre des affaires étrangères. Ici, nouvelles invraisemblances.

Pendant que le comte Belcredi cherchait à donner à l'Autriche vaincue une nouvelle vie, à l'aide d'une concentration organique de ses forces intérieures, le baron de Beust travaillait, lui, à couper la monarchie en deux, afin de lui rendre son équilibre en Europe. Le

ministre des affaires étrangères ne voyait aucun salut à l'intérieur, et le ministre de l'intérieur n'attendait rien de l'extérieur. Le comte Belcredi préparait l'unité fédérative par la convocation d'un *Reichsrath* constituant, tandis que le baron de Beust s'entendait avec les magyars pour restaurer le dualisme, et avec les libéraux unitaires pour le réaliser. Le système de M. de Beust était de l'empirisme politique; celui du comte Belcredi était le résultat d'une grande et noble doctrine, fondée en raison et en histoire. C'est l'empirisme qui l'emporta, dans l'empire de l'invraisemblance; et, en y réfléchissant, je suis presque tenté de croire que ce fut un bonheur pour l'Autriche. La politique du comte Belcredi ne pouvait être appliquée en 1866 qu'à l'aide d'actes de puissance; or le spectacle que présente la situation intérieure de l'Autriche depuis la Pragmatique sanction de Charles VI, c'est-à-dire depuis plus de cent cinquante ans, prouve que toute réforme violente, quelle qu'elle soit, y provoque des résistances invincibles et de longues représailles. Les coups d'État y sont faciles; mais ceux qui s'en rendent coupables n'obtiennent que des résultats passagers, une morne abstention ou une résistance passive. Sans le concours actif et personnel de l'empereur, aucune réforme politique n'est durable en Autriche. Or François-Joseph, qui a pris son rôle de souverain constitutionnel au sérieux, s'est imposé une prudente neutralité. Une solution générale n'est donc possible qu'avec le libre consentement de tous les peuples de la monarchie, et ce consentement ne peut être obtenu qu'avec le temps.

La combinaison réalisée par M. de Beust a constitué une fédération de deux membres, la pire des fédérations. Mais faut-il s'en étonner dans le pays de l'invraisemblance? Cette combinaison est bien inférieure à celle de M. de Schmerling; mais elle eut l'avantage d'être appuyée par les deux éléments les plus remuants, les plus actifs et les plus décidés, les libéraux et les magyars, et de répondre aux nécessités extérieures du moment. Elle durera ce qu'elle pourra; mais il est certain que cette durée ne sera pas longue. L'empire fut divisé en deux parties distinctes, la Cisleithanie et la Transleithanie, noms baroques qui caractérisent la situation : chacune des deux parties a un parlement central et un ministère responsable particulier. Les affaires communes (armée, diplomatie, finances générales) sont gérées par un ministère d'empire (*Reichs ministerium*), et contrôlées par des délégations des deux parlements. Celles-ci ne communiquent pas ensemble, quoiqu'elles se réunissent à la même époque, dans le même local et dans la même ville, qui est alternativement Vienne ou Pesth. Est-ce assez invraisemblable ?

Il y aura bientôt sept ans que cette machine politique fonctionne tant bien que mal. Les opposants, et ils sont nombreux (je suis per-

suadé qu'ils sont en immense majorité) accumulent protestations sur protestations, déclarations sur déclarations ; ils expriment leurs vœux et leurs vues dans de savants mémoires, avec une liberté et une indépendance extrêmes ; mais jamais un agent de police n'a eu à lever la main pour réprimer une tentative de désordre public. Les orchestres Strauss l'emportent sur les *Meetings* politiques dans les passions de la foule. En Hongrie, le voyageur français ou prussien voit avec stupéfaction des groupes tout entiers de citoyens refuser de payer l'impôt et offrir de payer les intérêts des contributions arriérées ; et le gouvernement accepte, et le char public parcourt son ornière avec l'étrange et pittoresque monotonie d'une musique de zingaris. Les Magyars, qui ne sont qu'au nombre de quatre millions, régentent les quinze millions d'habitants des « pays de saint Étienne ; » les six millions d'Allemands des « pays héréditaires » s'arrogent le droit d'imposer leurs lois aux dix-huit millions d'habitants de la Cisleithanie ; et les majorités dociles se laissent faire. Un acte énergique de la volonté de l'empereur imposerait silence à tout le monde ; mais cet honnête homme se tait systématiquement, dans l'intérêt de tous ; et l'empire tourne tranquillement avec la planète terrestre, sans secousse violente et sans incidents effrayants. Les républicains sont inconnus, l'Internationale n'a aucune action, les communards sont des objets de curiosité, comme les tigres des foires. Nulle part au monde on ne rencontre une presse plus dévergondée que celle de Vienne, et il faut aller en Angleterre, pour trouver des traditions aussi anciennes et aussi respectées que celles qui règnent en Autriche. N'avons-nous pas vu à l'Exposition de Vienne des arbres de quatre cents ans d'âge coupés dans les forêts qui appartiennent à la maison de Schwarzenberg depuis quatre siècles? Dans l'archiduché et en Hongrie, il est des terres qui sont dans certaines familles depuis plus de sept siècles. La noblesse, souvent si légère de mœurs et de pensée, peuple l'armée et l'administration, et quand le canon tonne, on la voit bravement au premier rang de l'armée du devoir et du sacrifice.

Le comte Belcredi quitta le ministère, qui subit bientôt une transformation radicale (mars 1867). Alors commence l'ère des « quatre docteurs, » ou du « ministère bourgeois » (*Bürgerministerium*). Un *Reischrath extraordinaire*, convoqué au mois de mai, ratifia le rétablissement du dualisme. Les Tchèques n'y parurent pas ; mais les Slovènes, les Polonais et les Tyroliens ne crurent pas opportun de s'abstenir. L'assemblée, se trouvant ainsi en nombre, vota les *Lois de décembre*, qui modifient profondément la *Patente de février*, et surtout les règles de la compétence du Reichsrath. Le ministère ne rendit à la masse qu'un seul service, en mettant un peu plus d'ordre

dans l'administration des finances. Son impuissance politique se révéla complétement, quand il jeta en pâture à la foule des libéraux du dehors le concordat de 1855, et quand il amusa la galerie du *Reischrath* avec le « spectre clérical, » cette ombre chinoise du libéralisme de notre temps. L'absence des Tchèques, l'opposition des Polonais, des Slovènes et des Tyroliens, et le vide de cette politique pseudo-libérale, ne permirent pas aux « quatre docteurs » de gouverner longtemps. Ils tombèrent, sans que leur chute fît grand bruit, comme des feuilles desséchées, à l'heure fixée par l'automne. C'étaient des hommes de talent, l'un d'entre eux était même un caractère; mais personne ne regretta leur culbute salutaire.

Le comte Alfred Potocki, un Polonais de grande race, un gentilhomme accompli, joignant à une éducation anglaise les plus exquises formes françaises, fut chargé par l'empereur de reconstituer une administration nouvelle. Il avait été un instant égaré dans le « ministère bourgeois, » en qualité de ministre de l'agriculture. En réalité, ce n'étaient pas autant les grandes connaissances du riche agronome que le représentant de la Gallicie qu'on avait recherché en lui. Le comte Potocki avait accepté pour rendre service à la couronne. Il assumait maintenant une plus lourde tâche, celle d'amener les Tchèques au *Reichsrath*. Si, pour atteindre un tel résultat, il avait suffi de beaucoup d'esprit, de loyauté et de cœur, le nouveau ministre aurait certainement réussi. Mais les Tchèques restèrent inébranlables, les Tyroliens ne changèrent pas de politique, et les Polonais eux-mêmes ne firent aucune concession sérieuse à leur compatriote. La tentative de conciliation du comte Alfred Potocki échoua comme les autres.

L'empereur, ne se lassant pas de chercher une solution qui fût librement acceptée par tous les partis, se retourna alors du côté des fédéralistes, et il nomma le ministère Hohenwart, dont les tendances étaient, en somme, celles du ministère du comte Belcredi, mais qui était mieux placé que ce dernier pour en assurer l'application, puisque la question allemande et l'opposition des magyars n'étaient plus là pour enrayer toute réforme. La présence du docteur Schaefflé dans le ministère nouveau lui donnait aussi une autre nuance très-originale, qu'il importe de faire ressortir. Cet homme distingué est d'origine souabe. Il avait rédigé à Stuttgart le *Mercure de Souabe*, et, si je ne me trompe, représenté aux états de Wurtemberg ce qu'on appelait alors le parti radical, qu'il ne faut pas confondre avec les énergumènes français qui ont donné à leur groupe un nom identique. M. Schaefflé était partisan consciencieux de ce qu'avant 1866 on nommait la « grande Allemagne. » Ainsi que beaucoup de ses compatriotes, il était las d'assister aux intrigues dont l'Allemagne était

le théâtre, et il avait, comme tant d'autres Allemands sincères, jeté ses regards vers la *Hofburg* de Vienne, où l'on garde encore les insignes de l'ancien empire germanique. Il croyait loyalement que la reconstitution de l'Allemagne ne pouvait se faire qu'avec le concours de l'Autriche; et, quoique protestant, il se sentait beaucoup plus attiré vers elle que vers la Prusse, dont il redoutait l'ambition sordide, et à laquelle il n'entendait pas sacrifier son bon petit pays natal. Il accepta une chaire d'économie politique à l'Université de Vienne, qu'après 1866 il se garda bien de quitter. Dans la diversité des individualités politiques de l'Autriche il retrouvait en petit l'image de sa chère « grande Allemagne, » et il resta attaché de cœur à sa nouvelle patrie. Son enseignement jeta un grand éclat, et ses publications lui valurent une renommée européenne. Un de ses principaux ouvrages porte ce titre significatif : *Socialisme et Capitalisme.* Le fond de sa doctrine est le fédéralisme, dont le principe doit être appliqué non-seulement dans le domaine des faits politiques, mais encore dans l'ordre économique. Les conséquences de cette théorie sont le respect du développement historique des nations et les garanties démocratiques pour la réalisation progressive des éléments modernes de la société. Son but est de préserver la masse des faibles, des pauvres et des ouvriers, des abus du « capitalisme, » c'est-à-dire de les mettre à l'abri de l'exploitation des capitalistes proprement dits. Il ne prêche pas la guerre au capital; mais il cherche à donner une représentation aux travailleurs sans capital, pour la défense de leurs intérêts, une représentation qui toutefois ne peut pas empiéter sur les droits d'autres ordres plus anciens, déjà en possession d'une représentation organisée. Ces quelques mots suffisent pour indiquer les tendances à la fois conservatrices et démocratiques de l'éminent économiste. Son entrée dans le ministère Hohenwart indiquait donc toute une politique nouvelle. Il avait été présenté, dit-on, par son compatriote, le grand-maître de la cour, prince de Hohenlohe, à Sa Majesté l'empereur, qui depuis plusieurs mois avaient eu avec lui de longs et instructifs entretiens. Si je dis que le ministère Hohenwart nourrissait, quant aux libertés religieuses, les idées les plus larges et les plus généreuses, j'aurai achevé de caractériser son programme politique. Il est vraiment déplorable, non-seulement pour l'Autriche, mais encore pour l'Europe, qu'il n'ait pu être réalisé.

La guerre franco-allemande, qui modifia l'équilibre des forces européennes, eut son contre-coup en Autriche, en ce sens que les libéraux (Allemands) virent renaître toutes leurs espérances dans le triomphe des libéraux nationaux prussiens du nouvel « empire allemand. » En même temps, le parti Deak, dont la politique n'est, au fond, qu'un libéralisme couvert de brandebourgs, n'as-

sistait pas sans inquiétude à l'élaboration des projets du cabinet Hohenwart. Le succès de celui-ci aurait certainement réagi sur la constitution mal assise de la Hongrie, où les Valaques, les Saxons, les Croates, les Slovaques, les Serbes, les Esclavons, les Dalmates, etc., n'ont pas pour l'*Ausgleich* (la transaction de 1867) le même amour intéressé que les magyars. Jusqu'ici la politique inaugurée par les comtes Andrassy et Lonyai ne se soutient que par l'incomparable popularité de son tuteur, M. Deak, homme d'une souveraine intégrité, dont le prestige est sans exemple dans l'histoire moderne. Si la politique fédérale avait transformé la Cisleithanie, les pays de saint Étienne n'auraient pas tardé à suivre un si fécond exemple, et alors c'en était fait de l'édifice de 1867. M. de Beust, qui en avait été le franc-maçon allemand, ne pouvait rester insensible à un tel péril, et nous ne l'offenserons pas en supposant qu'il mit, en cette occasion, au service de la coalition du parti des docteurs et du parti Deak, toutes les ressources de son habileté. Il serait long, et peut-être indiscret, d'entrer dans les détails de la guerre impitoyable qui fut faite au ministère, soit à Pesth, soit à Vienne, soit dans les réunions des libéraux, soit ailleurs. L'empereur, le témoin désintéressé de cette guerre, fut encore une fois arrêté dans l'essor de ses intentions souverainement loyales par le réseau « de fer et de sang » qui si souvent déjà, depuis dix ans, a stérilisé ses plus nobles aspirations. Après le traité de Francfort, l'entrevue de Salzbourg eut lieu entre l'empereur Guillaume et lui, en présence de MM. de Bismark, de Beust, de Hohenwart et Andrassy. La reconstitution du royaume de Bohême sur des bases historiques, dans des proportions rationnelles, n'était-elle pas une garantie sans pareille contre la restauration au bénéfice de la Prusse d'un empire allemand dont l'Autriche était exclue? Il faut être aveuglé par l'esprit de parti pour ne pas reconnaître l'évidence d'une telle proposition. Quand le comte Andrassy, qui avait l'apparence d'un instrument docile de la politique personnelle de M. de Beust, arriva à Salzbourg, le ministre allemand, M. de Schweinitz, lui cria à la station : « Sans vous, il y aurait un trou dans notre timbale. Dieu soit loué que vous êtes là[1] ! » Sans cette pression extérieure, et, je me permets de le dire, sans l'exagération passionnée de certains groupes fédéralistes, tout le tapage des libéraux allemands et toutes les intrigues dont la couronne fut entourée auraient été impuissants à arrêter le triomphe de la politique du comte Hohenwart et de M. Schaefflé. Chez ces derniers, l'ignorance des roueries du métier politique était amplement compensée par de grandes et fécondes

[1] Walter Rogge. *Œsterreich von Vilagos bis zur Gegenmont.* Leipzig, 1875, t. III, p. 435.

pensées, et leur loyauté aurait eu raison des obscurités dont on se plaisait à parsemer leur chemin. Ils peuvent se consoler de leurs insuccès passagers ; on reviendra à eux : leur programme est celui de l'avenir de l'Autriche.

La chute du cabinet Hohenwart entraîna celle de M. de Beust, dont le successeur fut naturellement le comte Andrassy. Quant à la succession du comte Hohenwart, elle échut au prince Adolphe Auersperg, qui était précisément gouverneur de Salzbourg à l'époque de l'entrevue dont nous parlions tantôt. Il est le frère cadet du président de la chambre des seigneurs, le prince Carlos, que M. de Schmerling a baptisé un jour du titre de « premier gentilhomme (*cavalier*) de l'empire. » Ce nom lui est resté chez les libéraux. Les Auersperg sont ducs de Gottschée, d'une *île* germanique perdue au milieu de la mer des Slovènes (Slaves Wendes du Sud) et passent pour une famille *whig*, grâce surtout à son illustration actuelle, le poëte Anastase Gruen (comte Antoine Auersperg, né en 1804), dont les iambes politiques empêchaient feu le prince de Metternich de dormir, et dont le talent littéraire vaut mieux que les doctrines. Le prince Adolphe Auersperg a fait entrer dans le cabinet qu'il préside les débris de l'ancien « ministère bourgeois, » auxquels sa grande situation a donné un nouveau vernis. Sa politique ne diffère d'ailleurs de celle des quatre docteurs que par une décision plus énergique. C'est le cabinet Auersperg qui a accompli la dernière réforme électorale et qui a présenté les lois confessionnelles, soumises en ce moment aux délibérations du Reichsrath.

On sait que la patente de février, acceptée comme loi fondamentale par les libéraux (allemands), avait proclamé une loi électorale dont la représentation des intérêts était la base. Pour les diètes provinciales, les élections ont lieu, au suffrage presque universel, mais par classes. Les députations, envoyées au *Reichsrath*, n'émanaient pas, elles, du corps électoral directement, mais des diètes particulières. Avec ce mode d'élection, qui sauvegarde certainement le mieux la représentation rationnelle de tous les intérêts respectables, les libéraux souffraient de deux inconvénients, pour eux suprêmes. D'abord, ils ne pouvaient pas abuser de la souveraineté du nombre par le vote des grands centres de population. Ensuite, ils ne parvenaient pas à vaincre l'abstention des Tchèques et les autres sécessions parlementaires possibles. Le ministère Auersperg est parvenu, plus ou moins constitutionnellement, à changer partiellement cette loi : désormais les élections pour le *Reichsrath* peuvent se faire directement par les collèges électoraux, sans distinction de pays ou d'États, dans toutes les parties cisleithanes de la monarchie. De cette manière, les libéraux ont brisé la résistance légale des Tchèques dans les districts

allemands de la Bohême et de la Moravie, des Slovènes dans la plupart des collèges électoraux du Midi, des Tyroliens dans le Tyrol italien, des Polonais dans la Ruthénie gallicienne. Cette « réforme » n'est qu'une étape vers la suppression du vote par classes, la théorie libérale n'admettant que la souveraineté du nombre, quand elle lui est favorable ; or elle lui est favorable dans la plupart des grands centres de population.

Maintenant, nous devrions parler des lois confessionnelles qu'on discute en ce moment au *Reichsrath* de Vienne, au centre de l'empire de l'invraisemblance. Pour faire utilement cette étude, il est nécessaire de regarder d'abord en face la véritable situation qui résulte pour l'Autriche des événements de 1871. L'Autriche, quelqu'un l'a dit, est toujours en retard d'une année, d'une idée et d'une armée, et il n'y a pas de pays en Europe où l'influence de la mode soit plus puissante qu'à Vienne ; mais la mode y est toujours en retard. Vers le temps où Kant était commenté par M. de Rémusat et où il était déjà oublié à Berlin pour Hegel, un inspecteur des postes autrichiennes écrivait bravement un *Traité des postes d'après la Critique de la raison pure*. Le ministère Auersperg ne fait pas autre chose que d'imiter la naïveté de cet inspecteur des postes. Ceci n'est pas de ma part une raillerie. Je demande la permission de développer ma pensée.

Un journaliste hongrois, M. Maure Jokai, a donné récemment dans le *Hon*, de Pesth, une relation de l'*Interwiew* que lui avait accordée M. le prince de Bismark. Le terrible chancelier parle, dans le journal magyar, avec bonhomie et jovialité, de la politique sincèrement pacifique, affectueuse même, du nouvel empire allemand à l'égard de l'Autriche. Le principe de cette politique serait la réalisation de la conception du comte de Stadion et de Gentz, en 1806, l'empire de l'Est (*das Ost-Reich*) : la monarchie austro-hongroise est nécessaire à la paix de l'Europe ; la vallée du Danube doit être dominée par cet « État historique, » car les petites nationalités, qui y abondent, ne peuvent ni se suffire à elles-mêmes, ni assurer la tranquillité de l'Europe centrale ; l'empire d'Autriche est, par ses deux nationalités « civilisatrices, » les Allemands et les magyars, le trait d'union entre l'Europe et l'Asie, entre l'Occident germanique et l'Orient slave ; le Danube, qui commande la mer Noire, ne saurait appartenir à l'Allemagne si on ne veut pas supprimer la Russie, mais cette immense artère européenne doit rester sous l'influence allemande par le sceptre de la maison de Habsbourg, et hors de l'influence russe par la reconnaissance du dualisme austro-hongrois et par l'indépendance de la nation magyare, égale de la nation allemande ; « le ministre allemand qui formerait le projet d'annexer à

l'Allemagne nouvelle quelque chose de l'Autriche, mériterait d'être pendu ; » que dis-je, M. de Bismark va jusqu'à rajeunir la fameuse phrase de M. Palacky : « si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer ; » « pour ma part, aurait-il daigné dire à M. Jokai, si « les États autrichiens voulaient « à toute force » se réunir à nous, je serais capable de faire la guerre pour empêcher une telle folie. »

L'Interwiewer de Pesth a inséré dans son compte rendu une remarque personnelle et une boutade de M. de Bismark, qui m'ont donné à réfléchir. La boutade orne la démonstration par laquelle le signataire des traités de Gastein, de Prague et de Francfort cherche à prouver l'impossibilité d'un démembrement de l'Autriche avec le concours de la Russie. « J'ai été souvent à la chasse en Russie, et j'y ai entendu un jour ce proverbe (le prince le cita en langue russe) : Quand le Russe vole, il en prend son saoul pour toute la journée ; mais quand l'Allemand se décide à voler, il vole non-seulement pour ses enfants, mais encore de façon à ce qu'il lui reste quelque chose pour le lendemain. » La remarque de M. Jokai me paraît encore plus piquante : « J'observai, dit l'indiscret journaliste, que M. de Bismark, pendant qu'il me parlait, ne cessait de jouer avec deux crayons, tellement longs qu'ils auraient pu me servir de cannes. Quand il disait qu'il ne visait certes pas à une annexion des États autrichiens, il me montrait un des crayons, en ajoutant qu'il ne voudrait pas occuper un morceau de territoire autrichien d'une pareille longueur. Il est vrai que ce crayon, couché sur la carte, aurait de son extrémité atteint Trieste. »

On sait que M. de Bismark aime les solides plaisanteries. M. le duc de Gramont, M. Benedetti, M. Ollivier, M. de Beust, Napoléon III, le général Govone et beaucoup d'autres en ont subi les éloquents effets. Elles ont une vertu communicative qui étonne, surtout quand on les analyse chez un journaliste aussi candide que le rédacteur du *Hon*. Rappelons-nous la dépêche fameuse de l'ambassadeur prussien, M. de Werther, à l'époque du couronnement de l'empereur à Pesth.

En effet, sans l'Autriche, il n'y a pas d'Allemagne possible ; car, à vrai dire, l'Allemagne historique (et nous n'en connaissons pas d'autre), c'est l'Autriche. L'annexion de l'Autriche à l'Allemagne est une nécessité politique. Si réellement l'illustre interlocuteur de M. Jokai ne veut pas de cette annexion, s'il juge digne de pendaison le ministre « allemand » qui la comploterait, s'il est résolu à faire la guerre pour empêcher les États autrichiens de se jeter, bon gré mal gré, dans l'orbite de l'Allemagne de 1866-1870, ou toute la politique de M. de Bismark n'a pas de sens précis et logique, ou toute son œuvre « allemande » est une vaste fantasmagorie qui cache mal un simple agrandissement démesuré de la *Prusse*. Il n'y a pas de

milieu entre ces deux données : ou une *grande Allemagne*, dont l'Autriche sera une partie intégrante nécessaire, ou une *grande Prusse*, dont l'Autriche doit être logiquement exclue. Aux événements qu'a provoqués la politique du cabinet de Berlin depuis dix ans, on ne peut attribuer qu'une seule légitime excuse (si c'en est une) : ils ont été provoqués dans l'intérêt d'une grande idée nationale. Si vous ôtiez cette idée de l'histoire de la politique du gouvernement prussien depuis dix ans, vous n'y trouveriez plus rien qu'égoïsme coupable, ambition démesurée, des blocs de fer, des ruisseaux de sang, des montagnes de cadavres, et, pour couronnement, de vulgaires annexions territoriales. Je tiens ces propositions pour évidentes.

Les margraves de Brandebourg avaient imprimé au gouvernement de leurs États un caractère de régularité, d'économie, d'ordre et d'énergie, qui était admiré, à bon droit. L'*idée prussienne* ne manquait pas de grandeur, et en la développant, les margraves de Brandebourg, puis rois en Prusse, pouvaient légitimement aspirer à jouer dans l'Allemagne historique et dans le monde un rôle digne de leur puissance matérielle et de leur importance morale ; mais si à notre époque, avec l'*idée prussienne* seule, ils avaient essayé de s'annexer un pouce de territoire allemand, ils auraient rencontré partout une invincible résistance, et leurs projets d'agrandissement auraient misérablement échoué.

Ils n'ont réussi et ils n'ont chance de consolider leurs succès et leurs conquêtes qu'avec l'*idée allemande*, mais cette *idée* exige, comme complément logique de l'œuvre commencée, l'abandon de la politique prussienne proprement dite. Les baïonnettes ne suffisent pas pour maintenir les empires : il leur faut une base morale inébranlable, une raison d'être. Or la seule force morale de l'empire proclamé à Versailles, le 18 janvier 1871, c'est l'*idée nationale allemande*, qui suppose logiquement le démembrement de l'empire d'Autriche. Tôt ou tard, les hommes d'État prussiens auront à compter avec cette nécessité logique, inéluctable.

S'ils sont sincères dans leurs récentes protestations d'amitié envers l'Autriche, et nous devons le croire, on doit admettre qu'ils n'ont pas accepté avec la même sincérité le drapeau déployé si fièrement depuis le 18 janvier 1871. L'idée allemande serait alors, qu'ils le veulent ou non, un voile destiné à couvrir un simple et vulgaire agrandissement de la monarchie prussienne, d'après les traditions des margraves de Brandebourg et de Frédéric II. Ce particularisme déguisé, cette absorption d'États séculaires, du Hanovre, de la Hesse, de Bade, de la Bavière, etc., au bénéfice de la Prusse, le dernier venu des États germaniques, presque slave par ses ori-

gines, cette politique équivoque ne tarderait pas à mécontenter les Allemands désabusés, désillusionnés, et il n'est pas douteux qu'un jour, ils se retourneraient avec colère contre l'œuvre factice à laquelle ils ont pris part avec tant d'énergie et d'abnégation. Et alors, la monarchie prussienne payerait d'une irremédiable décadence la faute dont elle se serait rendue coupable. Le jour où la Prusse n'aura plus pour se soutenir la force morale d'une idée nationale, l'*idéal germanique*, elle ne sera plus qu'une caserne, car elle n'aura plus même la ressource d'autrefois, de se dire le représentant du protestantisme positif, puisqu'elle a fait alliance avec les libéraux-nationaux. Or l'idéal germanique comprend l'absorption des États autrichiens.

La vérité est que la générosité du cabinet de Berlin dans le traité de Prague est une concession imposée par le gouvernement de ce malheureux Napoléon III ; et si, depuis 1870, aucun « ministre allemand » n'a songé sérieusement à troubler l'onde pure dans laquelle se désaltère l'agneau autrichien, il n'est pas nécessaire de chercher la cause de cette mansuétude politique dans un désintéressement systématique et prémédité. L'annexion de l'Alsace-Lorraine a prouvé qu'il ne suffit pas de remporter des victoires matérielles, mais qu'il faut encore vaincre les cœurs. Le démembrement d'une monarchie séculaire, telle que l'Autriche, n'est pas une entreprise facile ; il offrirait de redoutables périls non-seulement en lui-même, mais encore à cause de la situation actuelle des choses en Europe. Enfin, supposons que ces difficultés ne soient pas insurmontables ; admettons que M. de Bismark, parvenu à l'apogée de la puissance humaine, puisse tailler sans entraves, dans la carte du monde, des empires, des royaumes ou des républiques ; permettons-nous de croire que les « cris de douleur » des jeunes libéraux de Vienne, de Gratz, de Trieste, de Brunn et d'Insprück, seront tellement déchirants qu'ils seraient capables d'attendrir un cœur de bronze et qu'alors le chancelier de l'Empire allemand consentira enfin à la réunion des Allemands autrichiens à leurs frères de Berlin. Quelle serait la conséquence d'événements aussi extraordinaires? L'idéal germanique serait atteint, la grande Allemagne serait faite, mais la Prusse aurait cessé d'être. Or c'est précisément ce que les hommes d'État prussiens ne veulent pas, ne peuvent pas vouloir ; car un tel résultat serait la condamnation de toute leur politique et la ruine de leur domination actuelle.

Est-ce que l'Autriche s'est opposée à la constitution de la grande Allemagne, l'idéal germanique? Jamais. Qu'a fait l'empereur François-Joseph, quand, en 1863, il a convoqué au centre de l'Allemagne historique, à Francfort, le congrès des princes allemands? Ne cher-

chait-il pas loyalement, pacifiquement, honnêtement, à restaurer sur des bases parlementaires le vieil empire des Hohenstaufen et des Habsbourg ? Qui s'est opposé à cette restauration et l'a fait échouer? La Prusse. Qui a fait sauter par la force la Confédération germanique, représentation plus complète, en principe, de l'idée allemande que l'Empire de 1871 ? La Prusse. Les lettres de MM. de Gramont, Benedetti, Govone et d'autres, ont jeté sur les pensées égoïstes de la politique de M. de Bismark depuis dix ans, des clartés inattendues pour la foule; mais nous ne voulons pas nous en servir ici. Nous n'en avons pas besoin d'ailleurs pour tirer des conclusions qui ressortent des faits connus de tout le monde. L'empire allemand n'est jusqu'ici qu'une Prusse agrandie, et par l'absorption de l'Autriche, cette Prusse disparaîtrait pour faire place à une grande Allemagne, l'idéal *germanique*.

L'idéal *prussien*, ce serait l'absorption de l'Autriche par la Prusse agrandie ; mais comme il n'est pas possible de l'atteindre, sans une transition qu'on n'a pas encore trouvée, il a fallu chercher un *modus vivendi;* on se contente de la situation actuelle, qui est une nécessité et l'on fait, comme on dit vulgairement, de nécessité vertu. Je ne prétends pas que ces syllogismes ont été prémédités ainsi, en conseil, par les hommes d'État de Berlin, mais j'ose affirmer qu'ils sont la traduction logique de la situation provoquée en Allemagne par les actes de la politique de M. de Bismark. On sait que ce dernier, pendant la plus grande partie de sa carrière, a été l'adversaire résolu et courageux des tendances représentées par les libéraux-nationaux, et l'on n'a pas encore perdu le souvenir du dédain superbe avec lequel il traitait, au début de son ministère, il y a dix ans, les chefs de ce parti. Aujourd'hui encore, on sent dans les sarcasmes contenus de certaines réponses qu'il adresse à M. Lasker et à ses amis, qu'il existe, entre le prince-chancelier et ses nouveaux alliés, une séparation que le temps, il est vrai, diminue chaque jour. L'union du chancelier avec les libéraux-nationaux ressemble à une mésalliance que son intérêt lui a fait accepter, mais dont il n'est pas fier. Il y a consenti, parce que son intelligence lui a fait comprendre que, sans cette dure concession, il ne parviendrait pas à maintenir longtemps la splendeur de sa maison. Centralistes, adversaires de toutes les institutions historiques, théoriciens de l'omnipotence de l'État, ennemis naturels des cultes positifs établis et surtout du culte catholique professé dans le Sud, unitaires déterminés, contempteurs du particularisme séculaire des peuples germaniques, allemands enthousiastes et autorisés, les libéraux-nationaux étaient désignés d'avance pour compléter, favoriser ou masquer la vieille politique d'absorption de la Prusse. Le général de Radowitz,

qui, le premier, a eu la conception de l'*union prussienne*, c'est-à-dire, de l'hégémonie de la Prusse dans une Allemagne restreinte, dont serait exclue l'Autriche, mais qui resterait l'alliée intime de celle-ci, a échoué parce que, conservateur, piétiste et fidèle Prussien, il ne voulait et ne pouvait pas accepter l'alliance des libéraux-nationaux, qui prétendaient sacrifier la Prusse à l'*idée* allemande, tout en acceptant son roi comme moteur de leur politique. M. de Bismark a eu moins de scrupules, et il a réussi, fasciné qu'il est par la souveraineté du but. Un prochain avenir nous apprendra quelles seront les conséquences dernières de ce mariage de convenance. Pour le moment, cela est incontestable, elles sont heureuses pour les intérêts politiques du prince-chancelier.

Si l'Allemagne de 1871 peut être absorbée par la Prusse, avec l'aide des nationaux-libéraux, la même opération était possible en Autriche avec le concours des libéraux-centralistes de Vienne, qui ne sont séparés des premiers que par une réserve imposée à leur prudence, sinon à leurs cœurs, par des convenances dynastiques, par les traités internationaux et par la situation générale de l'Europe.

Nous n'offenserons pas les libéraux-centralistes allemands d'Autriche en disant qu'ils se réuniraient volontiers à leurs « frères » de Berlin, si cela était moralement possible. Aux dernières élections générales, ce parti s'est divisé en *jeunes* et en *vieux*. Les *jeunes* ont à peine déguisé un désir si naturel. Les *vieux*, qui tenaient et tiennent encore le pouvoir à Vienne, ne pouvaient décemment tolérer une telle impatience, et ils ont hautement et, je le crois, honnêtement répudié ces aspirations intempestives. La maladresse des *jeunes* a même consolidé le pouvoir des *vieux* et aussi l'édifice de l'Empire autrichien, où l'attachement de la noblesse, du clergé, de la petite bourgeoisie et des ruraux pour la dynastie, où la grande popularité de l'empereur François-Joseph et où la question des nationalités (tchèque, polonaise, slovène, ruthène, valaque, etc.) opposaient d'ailleurs à certaines tendances des barrières difficiles, sinon impossibles, à franchir. A leur tour, les libéraux-centralistes d'Autriche ont dû chercher un *modus vivendi* qui leur permette à la fois de résister aux périlleuses impatiences des *jeunes* et à l'opposition des diverses fractions du parti conservateur autrichien, et qui leur donne le moyen de ne pas se brouiller ni avec les libéraux-nationaux de Berlin, ni avec l'empereur François-Joseph.

Malheureusement pour eux, ils ont choisi un mauvais terrain. Ils ont dit, comme M. de Bismark à M. Jokai : « Le seul homme qui pourrait actuellement troubler la paix de l'Europe, c'est le Pape. » Donc, forçons-le à nous déclarer la guerre. Que les libéraux-nationaux de Berlin cherchent à renverser la constitution visible de l'Église romaine

pour consolider et étendre l'édifice de leur politique, on le conçoit aisément; ces messieurs restent dans leur rôle. Mais que les libéraux-centralistes de Vienne les imitent timidement et aplanissent ainsi, autant qu'il dépend d'eux, les seules voies qui ne soient pas praticables pour les annexionnistes de Berlin, le bon sens nous défend de l'admettre. Depuis le seizième siècle, la maison d'Autriche n'est restée quelque chose dans le monde que par son inébranlable fidélité à la foi catholique, et ses possessions héréditaires n'ont été groupées en une confédération impériale, sans violence et sans parjure, qu'à l'aide de l'influence prédominante d'idées diamétralement opposées à celles qui ont fait la Prusse moderne. Quand même il n'en serait pas ainsi, quand même on affecterait de ne considérer en Autriche que le règne libéral de Joseph II, le modèle du genre, et le gouvernement bureaucratique du paternel empereur François, il me semble que le seul instinct de la conservation devrait faire une loi aux hommes d'État autrichiens de ne pas emboîter le pas de leurs adversaires naturels. Déjà ils ont assez de difficultés à vaincre, résultant des conditions ethnographiques et territoriales de la monarchie austro-hongroise, ou découlant de son histoire ou des fautes commises depuis soixante-huit ans. Les germes de discorde sont déjà trop nombreux dans l'Empire, ébranlé par les guerres de 1859 et de 1866, agité par la querelle incessante de dix-sept nationalités différentes, tiraillé en tous sens par vingt essais de système gouvernemental successivement appliqués depuis vingt-six ans par des « sauveteurs » politiques malheureux. Était-il bien nécessaire d'ajouter à tous ces éléments de débilité le virus des disputes confessionnelles? M. de Stremayr, le ministre des cultes, a cherché en vain, au *Reichsrath*, à réfuter cette accusation du P. Greuter, l'un des députés du Tyrol : « Cette lutte est engagée pour l'honneur et pour l'intérêt de la Prusse; l'Autriche devient le soldat-lige de l'empire protestant des Hohenzollern. » Je reconnais que les lois confessionnelles proposées par le ministère Auersperg n'ont pas, en elles-mêmes, l'importance cruelle des lois Falk; mais cette imitation maladroite et naïve constitue contre les ministres autrichiens un autre chef d'accusation; car ils infligent à leur État une humiliation nouvelle. Les Prussiens ont au moins devant eux un but considérable : embarqués volontairement sur une mer orageuse, ils voient qu'ils feront naufrage s'ils ne jettent par-dessus bord tous les éléments qui arrêtent leur marche. Au point de vue auquel ils se sont placés, ils ne peuvent plus se sauver autrement; ils croient qu'ils seraient impuissants à compléter leur œuvre, s'ils ne faisaient pas à l'Église une guerre implacable, et ils marchent audacieusement vers leur but ou vers leur fin. En Autriche, au contraire, de pareilles lois ne sont pas plus nécessaires

qu'en Angleterre ou en France. Si elles avaient été nécessaires, il aurait fallu les faire, comme en Prusse, franchement tendre au même but et restituer à la logique des faits leur véritable caractère. Les libéraux centralistes autrichiens n'ont ni l'excuse ni l'audace des libéraux-nationaux, et ils se sont laissé guider par un libéralisme frelaté, qui ne contentera aucun ennemi et qui va froisser profondément les catholiques. Que dis-je, froisser? les députés du Tyrol ont déclaré que jamais ils ne plieraient devant de pareilles lois; un député de la haute Autriche, M. Weiss de Starkenfels, les a qualifiées d'actes de puissance, qui n'engagent pas la conscience; et les députés polonais, même le radical M. Smolka, ont presque tous voté en ce sens.

Il y avait pour l'Autriche une tout autre attitude à prendre. Après le couronnement de l'empereur Guillaume à Versailles, et après le traité de Francfort, qui a été la reconnaissance internationale du nouvel Empire allemand, l'Autriche était définitivement débarrassée des soucis que lui causaient depuis 1815 toutes les complications de la politique allemande. Elle était en paix avec tout le monde, et les vainqueurs de la France étaient les premiers à lui offrir leur puissante alliance. Ses vieux ennemis, les Italiens, lui faisaient mille avances; et la Russie elle-même, qui la boudait depuis près de vingt ans, se rapprochait visiblement d'elle. Enfin, les vaincus de la dernière guerre, les principaux auteurs des revers de la maison de Habsbourg-Lorraine depuis quatre-vingt-quatre ans, jetaient vers elle des regards dans lesquels on lisait le repentir et l'espérance. Je ne voudrais pas trop embellir ce tableau; mais il est permis d'affirmer qu'après la guerre franco-allemande, l'Autriche pouvait être assurée de jouir au moins de quelques années de répit. Eh bien, pourquoi n'en a-t-elle pas profité pour asseoir sur des bases solides, à la fois historiques et modernes, l'édifice de ses lois constitutionnelles, et pourquoi, la tentative Hohenwart-Schaefflé ayant échoué, n'a-t-elle pas au moins réalisé une réforme, qui est la conséquence logique d'un sincère libéralisme? Je veux parler de la liberté religieuse telle qu'elle existe, par exemple, aux États-Unis, et telle que la décrivait l'autre jour, au *Reichsrath*, un député gallicien, le prince Georges Czartoryski. L'Empire est partagé en dix confessions différentes; la législation civile, qui depuis longtemps n'est plus d'accord avec les prescriptions des lois canoniques, vient à tout moment se heurter contre des difficultés de détail qui produisent de véritables perturbations politiques; le monde officiel a pour le culte dominant plutôt de la courtoisie que du respect; la foi ne règne en Autriche que dans certains châteaux, dans les rangs de la petite bourgeoisie des petites villes et dans la masse du *popolo minuto*. Le gouvernement constitutionnel, as-

sailli par tant de soucis intérieurs, pouvait, pour son plus grand avantage, se désintéresser une bonne fois dans les questions religieuses. C'était pour lui un moyen de racheter à la fois sa tranquillité, son indépendance et aussi le péché d'avoir aboli le concordat, un contrat synallagmatique, sans avoir demandé et obtenu le consentement du contractant. Je n'élève pas la théorie de la liberté religieuse telle qu'elle existe aux États-Unis, à la hauteur d'un principe absolu, et je n'en fais nullement une panacée politique; mais dans l'ordre des choses politiques, dans le système de l'hypothèse, pour parler théologiquement, le gouvernement autrichien aurait fait un coup de maître, en proclamant, d'accord avec le Saint-Siége, une complète liberté religieuse pour toutes les confessions sans distinction, le droit commun, avec toutes ses conséquences et avec toutes les libertés civiles correspondantes. Je parcours assez souvent l'Autriche, pour oser affirmer que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la population se montreraient satisfaits d'une telle législation : catholiques, ruthènes, grecs non unis, juifs, protestants, tous récupéreraient leur liberté d'action. Il n'y aurait de mécontement que chez une poignée de libres penseurs sans culte positif et sans doctrine autre que celle de la négation de tout culte positif. Quant à la masse des libéraux, qui sont les organes de ces derniers ou les élus d'une foule plutôt indifférente qu'hostile, pourquoi se plaindraient-ils? Ils obtiendraient ainsi avec usure tout ce qu'ils réclament dans leurs programmes pompeux : la distinction de l'Église et de l'État, le mariage civil, le domaine éminent de l'État, etc., en un mot, la *tabula rasa*, qui forme leur idéal moral. Le mal pourrait brandir sa faux, mais aussi le bien pourrait déployer ses ailes. L'empereur, le roi apostolique de Hongrie, serait enfin, au point de vue religieux, le premier citoyen libre de son empire; il aurait, lui et les siens, la faculté de pratiquer, comme le dernier de ses sujets, la foi de Rodolphe de Habsbourg, sans avoir à redouter des inconvenances constitutionnelles ou des froissements parlementaires. Son gouvernement responsable, loin du « spectre clérical, » qui ne troublerait plus que les consciences individuelles, aurait des loisirs pour l'administration déjà si compliquée des choses de ce monde, surtout dans la partie cisleithane du monde autrichien. Les Viennois continueraient de s'amuser à leur aise, et les paysans du Tyrol, du Salzbourg, de la haute Autriche et de la Bukovine prieraient comme ils l'entendent. Rien ne serait changé dans les habitudes faciles du bourgeois autrichien et de certains seigneurs tolérants; mais tout serait changé, selon moi, dans le déploiement des forces vives de l'Eglise catholique, la seule dont ma conscience se préoccupe ici. Tantôt je dirai comment je comprends l'action vivifiante de

la liberté religieuse sur le développement des intérêts catholiques en Autriche, il me suffit ici d'en faire ressortir l'importance politique; elle donnerait le coup de grâce à la bureaucratie paperassière, qui est une des vieilles plaies de l'Empire; elle fortifierait l'autorité du gouvernement qui, légalement, ne pourrait plus être entraîné dans l'ornière des disputes confessionnelles; elle imprimerait un nouvel essor à la vie religieuse, et plus d'énergie au caractère public; elle donnerait au gouvernement impérial un immense ascendant chez tous les peuples chrétiens; enfin, elle créerait entre l'Empire et ses ennemis « allemands » une barrière infranchissable.

Ce serait une grave erreur de croire que les difficultés sans cesse renaissantes de cette longue crise constitutionnelle sont d'origine récente. Comme le déficit financier périodique, elles datent de la fin du glorieux règne de Marie-Thérèse, et surtout du règne de Joseph II. Tous les États de la maison de Habsbourg-Lorraine, à l'exception des frontières militaires, avaient des constitutions historiques avec des assemblées parlementaires groupées par ordres. Pendant les dix ans du règne de Joseph II, les états-généraux des divers pays ne furent jamais convoqués. L'archiduc d'Autriche, roi de Bohême, duc de Styrie, comte de Tyrol, margrave de Moravie, etc., etc., régnait suivant son bon plaisir, et de cette omnipotence il fit le plus déplorable usage. Par ses lois anti-catholiques, il détruisit, autant qu'il dépendit de lui, le germe de toute vie publique, c'est-à-dire la vie religieuse. Il faut avoir visité l'Autriche, il y a une vingtaine d'années, pour comprendre toute l'étendue des ruines morales que cet infortuné prince a causées. Son neveu, le bon empereur François, lui a élevé un monument, sur lequel il a fait graver cette inscription : *Josepho secundo, qui saluti publicæ vixit, non diu, sed totus.* J'admets volontiers les intentions excellentes de Joseph, et je reconnais surtout celles de François; mais l'enfer, dit-on, est pavé de bonnes intentions. La législation joséphiste, le modèle de toutes celles du même genre depuis un siècle, et la seule qui ait duré, parce qu'elle avait été semée dans cette fertile contrée du pays de l'invraisemblance où tout pousse avec une luxuriante abondance, le bon grain comme l'ivraie, cette législation fameuse a ossifié l'Autriche pendant soixante ans. Qu'on ne dise pas que c'est l'Église catholique qui est responsable de cette décadence relative; car c'est elle qui a sauvé tout ce qui pouvait y être sauvé. Les prélats courtisans et fastueux, les religieux sans règle, les curés faciles et ignorants, toute cette lèpre des gens d'Église rapaces et serviles, qui les avait élevés, qui les avait institués, qui les protégeait? Le césarisme, au mépris de l'autorité maternelle de

l'Église universelle. Le Saint-Siége n'avait plus aucune influence. Ses actes n'avaient aucune valeur publique s'ils n'avaient été confirmés par un *placet* impérial. Les ordres religieux n'avaient aucune relation avec leurs supérieurs généraux, et leur discipline était relâchée. Les séminaires étaient sous la direction de l'État; les biens ecclésiastiques sous sa surveillance, et, pour ainsi dire, à la dévotion de ses créatures. Tous les gens d'Église étaient à la disposition de la police. Tout l'organisme de l'Église, le corps mystique de Jésus-Christ, était devenu un simple rouage de la bureaucratie : les règlements impériaux prescrivaient jusqu'au nombre de cierges qu'on pouvait brûler dans les églises. Pour devenir curé, il fallait avoir été estampillé par les fonctionnaires civils, chargés de la surveillance des séminaires (et quels fonctionnaires, grand Dieu !), puis être agréé par le patron de l'église et par l'autorité publique. Le patron avait soin de ne choisir aucun candidat capable de prêcher la continence et toutes les autres vertus chrétiennes; quant au chef du district, il n'admettait personne qui eût pu lui faire ombrage. Pour devenir chanoine, il fallait passer par la filière bureaucratique; un évêque devait avant tout être bien en cour. La plupart des chefs de diocèse faisaient « leur chemin » dans les bureaux. Quant aux abbés, mitrés ou non, ils étaient tous des créatures du pouvoir ou les produits du favoritisme. Une chose m'a étonné souvent dans les campagnes de la Bohême, de la Styrie et de l'Archiduché : comment le pauvre peuple, les malheureux, les déshérités de la fortune, les petits, les ouvriers, ont-ils pu résister à cette corruption organisée? Comment n'ont-ils pas profité des leçons que leur donnait l'empereur et l'autorité publique, et n'ont-ils pas, à leur tour, réclamé avec violence une part des jouissances de ce monde? Chose merveilleuse dans le pays de l'invraisemblance : la seule partie véritablement saine, c'est la masse des « pauvres diables. » Pourquoi? probablement parce que les pauvres sont plus près de Dieu, et qu'à ces hauteurs ils sont au-dessus des atteintes d'un libéralisme qui, pour eux, n'a absolument aucun intérêt, ni spirituel, ni temporel. Il serait vaste le tableau de toutes les misères qu'il faudrait énumérer, pour peindre fidèlement les conséquences du joséphisme; je ne pense pas que ce tableau puisse même être fait décemment dans une revue catholique.

Si j'avais eu un vœu à formuler, j'aurais demandé la suppression tout au moins l'entière réforme de beaucoup de couvents de l'empire, non pas parce qu'ils étaient trop catholiques, mais parce qu'ils étaient trop libéraux. Je parlais un jour de tout cela à l'historien Hurter, qui, après sa conversion, était venu chercher en Autriche une vieille terre catholique où il pût à son aise respirer l'atmosphère

religieuse que chérissait sa belle âme. Je vois encore ses yeux brillants et pleins de bonhomie s'animer et s'attrister. Cet homme excellent, aussi docte que simple, avait eu une idée généreuse dont la grandeur me frappe encore aujourd'hui. Il avait fondé une association religieuse, à l'aide de laquelle il voulait pousser les idées catholiques dans le sens du courant du Danube et « conquérir » pacifiquement l'Orient pour l'Autriche. Il ne trouva aucun appui pour son projet, pas même dans le clergé. Et cependant, c'était par l'Église que les Allemands pouvaient et devaient entrer en Asie. Si Joseph II et ses imitateurs n'avaient pas tari la source de l'apostolat, quelle puissance aurait pu s'opposer à l'invasion des rives de la mer Noire et de la mer Caspienne par les missionnaires allemands? Le meilleur et le plus simple moyen d'augmenter la puissance de l'Autriche vers l'Orient et de lui assurer une bonne frontière morale contre la Russie, c'était évidemment de favoriser la propagation de la foi catholique aux bouches du Danube et en Asie; mais pour accomplir une telle œuvre, il aurait fallu comprendre la puissance de la foi et l'aimer; et dans le monde officiel l'on ne comprenait rien aux choses religieuses qu'on dédaignait et qu'on ne croyait bonnes que « pour le peuple. »

L'empereur actuel et ses frères ont été élevés par une admirable mère, l'archiduchesse Sophie, née princesse de Bavière, sœur du roi Louis Ier. L'instruction qu'ils ont reçue a donné chez eux une nouvelle force aux traditions de leur race, « qui, aux plus grandes époques des États chrétiens, a combattu valeureusement pour la foi catholique dans la plus étroite alliance avec le siége apostolique[1]. » C'est grâce à ces favorables dispositions qu'après les rudes secousses de 1848 on songea enfin, dans les sphères officielles, à briser le réseau épais dont la législation joséphiste avait entouré la vie religieuse. Après de longues négociations, un accord fut signé entre le gouvernement impérial et la cour de Rome, et le concordat de 1855 fut publié. Dans cette rapide étude, il serait difficile d'apprécier le mérite d'un document aussi considérable. Il me suffira de dire que les conséquences immédiates en furent heureuses et d'une portée incalculable. De cette époque date la renaissance de l'Église catholique en Autriche. Les séculiers, débarrassés de l'inspection laïque et de la surveillance de la police, reprirent peu à peu la place naturelle que leur assigne la hiérarchie sacrée, et les réguliers commencèrent une réforme disciplinaire, qui, malheureusement, n'est pas encore achevée. Les études religieuses furent remises en honneur, et sous l'autorité directe du saint-siége, centre de l'unité, l'esprit

[1] Encyclique du 7 mars 1874.

sacerdotal gagna partout une vigueur inconnue depuis plus d'un siècle. Peut-être le gouvernement impérial eut-il le tort de donner à cet acte salutaire et nécessaire une forme trop restreinte. L'unité religieuse n'existant pas en Autriche, on pouvait, sans inconvénient, produire tous les bons résultats du concordat, sans recourir à l'établissement de priviléges très-naturels, bienfaisants même pour ceux qui vivent dans l'Église et savent en comprendre la maternelle tendresse. Ces priviléges, d'ailleurs, ne portaient aucune atteinte directe à la liberté des incroyants ou des dissidents, mais ils ne correspondaient pas assez aux institutions civiles et politiques introduites depuis 1848. Extérieurement le concordat ressemblait trop à une restauration de l'ancien régime politique. Au fond, il ne contenait, je le sais, qu'une proclamation de la liberté religieuse des catholiques ; mais, pour les adversaires de l'Église, il n'était que la négation de « leurs libertés. » C'était faux ; mais les formes extérieures de l'accord intervenu et le moment où il était proclamé donnaient aux libéraux des moyens pour ameuter la foule indifférente et attaquer le fond même des choses. Le ministère Bach était absolutiste ; cette circonstance suffisait à la masse de ses adversaires pour incriminer, avec quelques arguments d'une valeur apparente, toutes les excellentes intentions des promoteurs de cette féconde réforme. Une complète liberté religieuse avec le droit commun et un concordat avec le saint-siége pour la garantie future de cette charte religieuse nouvelle auraient été de beaucoup préférables. Je me permets d'émettre respectueusement cette opinion, que le monde religieux ne repoussait pas en 1867, quand il fut question de la révision du concordat de 1855, et que je crois entièrement conforme et aux intérêts actuels de l'Église et aux faits de la situation morale des populations autrichiennes. Le principal négociateur de ce concordat, S. Ém. le cardinal de Rauscher, un des prélats les plus vénérables de ce temps, n'en conservera pas moins la gloire pure d'avoir procuré à l'Église dix-neuf ans de liberté et d'avoir rendu ainsi à l'État et à l'empereur des services signalés. Pendant ces dix-neuf ans de liberté, un immense travail de rénovation s'est fait, de vieux abus religieux ont été extirpés, un nouveau clergé, jeune, ardent, instruit, dévoué, a été formé. Il reste encore beaucoup à faire, mais la jouissance de la liberté a aiguisé les âmes : la persécution va les sanctifier et achèvera le triomphe qui est prochain, je n'en doute pas.

Le grand tort de M. de Beust a été de ne pas comprendre suffisamment l'étroite connexion qui existe entre la restauration religieuse et la construction de l'édifice constitutionnel de l'Autriche nouvelle. Je dis nouvelle, car c'est une erreur de croire que l'empire actuel est un « vieil État » qui tombe de vétusté. Non, l'Autri-

che est l'État le plus « récent » de l'Europe : la destruction du Saint-Empire, la formation de l'Italie et la fondation de l'empire allemand de 1871 ont créé des faits tellement nouveaux que les divers États héréditaires de la maison de Habsbourg-Lorraine ont à trouver une formule entièrement nouvelle d'existence. Trois éléments anciens restent debout, vivants, puissants, nécessaires : la dynastie commune, les traditions fédéralistes et la mission catholique de la confédération des peuples autrichiens. M. de Beust, qui est sceptique, ne manquait pas de bienveillance envers les catholiques ni de déférence pour l'autorité religieuse; mais il ne voyait pas que les idées religieuses positives, loin d'être des moyens de règne, sont la base même du gouvernement des sociétés humaines. Il avait sans cesse la préoccupation de contenter avant tout les « libéraux » qu'il confondait avec les « Allemands. » Or, les libéraux ne veulent pas la liberté pour l'Église catholique : la théorie de la liberté, pour eux, consiste dans l'art de la donner à tout le monde excepté aux catholiques. Pendant les longues négociations auxquelles a donné lieu la révision du concordat, plusieurs fois, je le sais, on a suggéré à M. de Beust une solution honorable et avantageuse pour tout le monde : *il diritto comune*, avec la liberté complète. Le chancelier impérial a toujours reculé devant cette transaction si simple, qu'avec certaines formes essentielles et beaucoup de sincérité on aurait pu faire agréer à Rome. Et qu'a-t-on fait? On a agi comme M. de Bismark : on a déchiré unilatéralement un contrat synallagmatique. L'Autriche, qui partout en Europe depuis vingt ans avait tiré l'épée pour défendre la parole jurée et le droit, à Novare, à Solferino, à Lissa, à Custozza, à Sadowa, l'Autriche, qui était après le Saint-Père le plus fier représentant du droit dans le monde, l'Autriche dont toutes les défaites avaient été des protestations triomphales pour la liberté de l'Europe, contre les biens illégitimement acquis, contre le parjure, pour la justice, l'Autriche, en pleine paix, sans y être contrainte par une force matérielle supérieure, a eu le courage de manquer de parole à ce vieux pape de Rome, le seul souverain de l'Europe sur l'impartialité et l'affection duquel elle puisse compter absolument. C'est une tache pour l'Autriche nouvelle, d'autant plus cruelle que le ministère prussien, en déchirant récemment la bulle *De salute animarum*, a pu légitimer cette injustice en invoquant l'exemple de l'Autriche « catholique. » Marie-Thérèse avait été forcée de prendre part au renversement de la Pologne, et pendant toute sa vie elle se reprocha d'avoir été complice de ce grand crime international. Je tiens d'un témoin oculaire que l'empereur François partageait le repentir de son aïeule, et si les Polonais de notre temps commencent à oublier, c'est parce qu'ils croient à la sincérité de ces sentiments si

naturels. Depuis le partage de la Pologne, l'Autriche n avait pas commis un acte aussi peu avouable que la suppression du concordat de 1855, sans le consentement du cosignataire. Le pape, dans son allocution du 22 juin 1868, protesta solennellement contre un tel procédé ; et dans sa belle encyclique du 7 mars de cette année il renouvelle ces protestations et déclare qu'aussi longtemps qu'il n'aura pas donné son consentement à la résolution du contrat, le concordat est et reste debout. Il est le droit. Quand le droit garantit la liberté religieuse, il est doublement sacré. Nulle puissance au monde n'est capable de l'étouffer, qu'elle persécute les Ambroise ou qu'elle tue les Thomas de Cantorbéry. Rendons grâce au ciel qu'il existe quelque part dans le monde une tribune inaccessible à la peur civile ou au servilisme des âmes, une chaire de vérité universelle d'où ces principes, aussi vieux que la chrétienté, sont proclamés sans cesse, opportunément ou inopportunément, et soyons fiers d'être dans les rangs de ces citoyens indomptables qui ne séparent pas la liberté de la justice. Quand j'entends Pie IX octogénaire lancer les éclairs de la parole éternelle contre les tyrans et les persécuteurs de notre temps, je pense aussi avec émotion à un autre fait qui n'est pas assez connu : *le seul* souverain qui protesta, au dix-huitième siècle, contre le partage de la Pologne, fut le pape.

M. de Beust commit cette immense faute pour complaire aux libéraux ; mais aucune mesure ne peut contenter ces derniers, si elle ne supprime pas la liberté des catholiques. Aussi, la suppression du concordat était à peine arrachée à la sanction de l'empereur constitutionnel, que la campagne recommença contre l'Église, ses institutions et ses libertés. Le ministère Auersperg, qui venait de vicier le système électoral de la constitution par l'introduction des élections directes pour le Reichsrath, serait mort d'inaction s'il n'avait pas présenté ses lois confessionnelles. Ces libérales mesures n'ont pas, je le répète, le caractère brutal des lois Falk, votées à Berlin ; mais cette différence de procédés n'est qu'une conséquence de la diversité des tempéraments : le Prussien, disait Heine, est raide comme s'il avait avalé sa baïonnette, et ses coups sont perpendiculaires; l'Autrichien n'assomme généralement qu'après une valse de Strauss ou une mélodie de Mozart, avec une certaine bonhomie. Pour le patient, le résultat est le même des deux côtés. Cependant, il y a, dans l'action du ministère Auersperg, une nuance qu'un spirituel député valaque de la Bukowine a fait ressortir d'une manière excellente. En parlant, l'autre jour, au Reichsrath, sur le « règlement des rapports juridiques extérieurs de l'Église, » M. le baron Petrino s'écria : « Le projet me paraît moins destiné à déterminer les rapports extérieurs de l'Église qu'à régler les rapports du

ministère avec son parti. » C'est la vérité. La plupart des ministres, depuis le prince Auersperg jusqu'au ministre des cultes Stremayr, ne sont pas si méchants qu'ils en ont l'air : ils subissent, peut-être à regret, la nécessité de leur position.

Ils courent à leur destinée, c'est-à-dire à leur décadence prochaine. Ils tomberont comme M. de Beust. Un financier, qui est mort aujourd'hui, et qui avait de l'esprit « comme un banquier viennois, » s'écria un jour où le célèbre ministre avait triomphé au Reichsrath en tirant du feu parlementaire les marrons pour « le ministère bourgeois » et semblait plus puissant que jamais : « Maintenant, Son Excellence est mûre pour la chute. » Et comme on demandait au banquier la raison de cette opinion extraordinaire, il raconta l'anecdote suivante. Il était habitué à prendre annuellement les eaux de Carlsbad. Quand la saison des bains reparut, son médecin lui déconseilla d'user de sa cure habituelle. Cet avis déplut au banquier, dont il contrecarrait les habitudes et les préjugés. Le médecin, ayant persisté dans sa manière de traiter son client, celui-ci finit par s'impatienter, et il répondit : « Eh bien, soit, je n'irai pas à Carlsbad, mais je prendrai un autre médecin. »

Boileau a dit que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, mais dans l'empire de l'invraisemblable l'impossible est souvent près de la réalité.

P. de Haulleville.

P. S. Ces pages ont été écrites en mars, pendant la discussion des lois confessionnelles à la seconde chambre du *Reichsrath*. Les débats actuels à la Chambre des seigneurs indiquent que, même après le vote de la majorité dite libérale, la cause ne sera pas entendue. Nous aurons donc, malheureusement, l'occasion de revenir sur ce sujet.

P. de H.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les mécomptes et les dédommagements de la curiosité parisienne. La réception manquée de M. Émile Ollivier. Le procès de M. Hugelmann. Les petits malheurs du parti bonapartiste. Un type de Mercadet politique. Rentrée en scène de MM. Rochefort et Paschal Grousset. — Le congrès des sociétés savantes. Assemblée de fantômes présidée par un revenant. L'assemblée générale de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. Les retraites d'hommes. Les oratorios de la semaine sainte : *Marie Magdeleine* de M. Massenet ; *la Passion* de Bach. Coup d'œil sur la vie et l'œuvre de ce maître. — Les théâtres : *le Florentin* de M. Lenepveu et *le Candidat* de M. Flaubert. *La Jeunesse de Louis XIV*, par A. Dumas. *Le Sphinx*, par Octave Feuillet et mademoiselle Croizette. Ce qu'est devenu le Musset des familles. — La statue de Jeanne d'Arc. Travaux d'embellissement et de décoration de Paris. Notes sur le prochain Salon. — Nécrologie : Guillaume de Kaulbach. M. Ernest Beulé. Les malheurs d'un homme heureux.

I

Paris a été privé, le mois dernier, du spectacle de haute curiosité littéraire qu'on lui avait promis : la réception de M. Émile Ollivier à l'Académie française. Le jour redoutable, si longtemps retardé d'un commun accord, allait luire enfin ! L'Académie ne pouvait plus reculer devant cette expiation de son vote : elle avait pris son parti, elle attendait le coup en fermant les yeux. Déjà la galerie s'amassait pour assister à cette chose invraisemblable, qui semblait impossible, et qui l'était en effet, l'événement l'a prouvé : M. Ollivier faisant solennellement son entrée au milieu des immortels — et à cette chose piquante : l'auteur des *Effrontés* souhaitant la bienvenue à l'auteur du *19 Janvier !* On sait avec quelle légèreté incurable, quelle infatuation obstinée, M. Émile Ollivier a enlevé au public la représentation sur laquelle il comptait, et épargné à l'Académie le

calice qu'elle avait tiré elle-même, et qu'elle était condamnée à boire.

Quinze jours après, en guise de compensation, Paris retrouvait un autre spectacle : je les rapproche, mais est-il besoin de dire que je ne les compare pas? Bon nombre de ceux qui eussent figuré le 5 mars aux premiers rangs de l'auditoire académique — journalistes et chroniqueurs à l'affût de l'actualité, curieux féroces qui passent d'un parterre à l'autre, et qui portent une impartialité profonde dans le choix de leurs émotions — se retrouvaient sur les bancs de la 8e chambre, pour y voir comparaître, sous la quadruple inculpation de banqueroute simple, de bris de scellé, d'escroquerie et de tentative de chantage, une des personnalités les plus tapageuses du monde — ou plutôt du demi-monde — politique et littéraire, M. Gabriel Hugelmann. Tour à tour ou en même temps orléaniste, républicain, bonapartiste, socialiste, thiériste, ayant successivement servi et trahi toutes les causes qui voulaient bien l'honorer de leur confiance (s'il ne s'est pas rallié au gouvernement du 24 mai, ce n'est point sa faute, soyez-en sûrs), auteur de mélodrames, poëte, homme d'État, homme d'affaires, fondateur ou directeur de la *Revue des races latines*, du *Drapeau français*, du *Nain jaune*, de *l'Épargne*, de *la Situation*, M. Hugelmann est l'un des exemplaires les plus étonnants de l'aventurier de plume qui se soit jamais rencontré. Après le type du chevalier d'industrie exotique, dans la personne d'Ostanick der Markariantz, nous avons eu en lui un type, peut-être plus extraordinaire encore, de l'aventurier français.

Fils d'un très-humble tailleur de village, frère d'une servante d'auberge, veuf d'une danseuse de petit théâtre, M. Hugelmann avait fini par arriver à une position et à une influence beaucoup plus considérables qu'on n'a consenti à l'avouer dans le procès. En 1848, il était condamné à la déportation; en 1855, le proscrit de juin envoyait des témoins à un journaliste espagnol qui avait insulté l'impératrice, recevait une épingle par l'intermédiaire de M. Belmontet, obtenait sa grâce à la suite d'une audience de l'empereur, et devenait déjà une manière de personnage. Jusqu'à la fin, il fut un des soutiens de l'empire. Il faisait sonner très-haut et très-fréquemment à l'audience le nom de son ami Clément Duvernois — auquel il vient d'arriver malheur également, car le bonapartisme est dans une mauvaise veine, ayant le tort de se croire toujours au temps de M. de Morny, — et vous trouverez encore sur les quais de rares exemplaires de sa *Quatrième race*; échappés à l'épicier et au marchand de tabac. On le connaissait, on le méprisait; mais il en valait d'autres, et il avait ses courtisans.

Pendant la guerre, il se réfugie à Londres. On l'y trouve en cor-

respondance avec M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse, en accointances et en tripotages avec des banquiers, des directeurs de théâtre, des actrices et des réfugiés de toutes les couleurs. Il fonde *la Situation*, et encaisse l'abonnement de M. Rouher. *La Situation* est bonapartiste comme le 2 décembre et socialiste comme le 18 mars. Sous la Commune, elle soutient l'insurrection, insulte M. Thiers et l'armée de l'ordre : les journaux qui s'inspirent de l'illustre président de la République citent de temps à autre ses articles, pour signaler cet ilote du césarisme au dégoût du lecteur. Après le 25 mai, le sieur Hugelmann quitte Londres et accourt à Versailles se jeter dans les bras de M. Thiers, qui ne les lui ferme pas. Quelque temps après, on apprenait avec stupeur que l'ex-insurgé de juin, l'ex-bonapartiste, l'ex-souteneur de la Commune, l'ex-insulteur de M. Thiers, occupait à la présidence une position mal définie, et qui n'avait rien d'officiel, mais qui lui donnait l'oreille du maître. Une déclaration de M. Barthélemy Saint-Hilaire nous révèle que c'est en livrant les secrets du parti bonapartiste, dont il avait été l'agent à Londres, qu'il s'était fait accueillir. Nous n'en doutions pas, mais il fallait le payer et le mettre à la porte.

Oui, voilà le côté lamentable et humiliant de ce procès : un tel homme, si universellement apprécié à sa valeur, et depuis si longtemps, a pu se maintenir dans la faveur du chef de l'État, en méprisant le mépris public. Ce n'est pourtant pas les avertissements qui manquaient : mille fois on avait dit ce qu'il était possible de dire sans risquer un procès en diffamation qu'il n'eût pas manqué de faire — et de gagner. Le maître au coup d'œil infaillible ne voulait rien entendre. M. Gabriel Hugelmann, homme de belle mine et de langue dorée, au front large, au nez noble, au menton fin, à la figure expressive, à la voix sonore et bien timbrée, à l'aplomb surprenant, doué des aptitudes et des ressources les plus diverses, paraît avoir séduit à peu près tout le monde dans l'entourage du président, y compris M. Barthélemy Saint-Hilaire, et sauf le rigide et clairvoyant M. Dufaure, qui avait flairé du premier coup l'aventurier, mais n'avait pu réussir qu'à s'en garer soi-même. Mêlant à des démonstrations bruyantes les services occultes de la police politique, menant de front les intrigues et les affaires, il présentait des personnages, il demandait des grâces, il mettait à l'encan la croix d'honneur qu'il ne pouvait obtenir pour lui, à cause d'une double faillite, mais qu'il se faisait fort d'acquérir à ses protégés, et qu'il remplaçait par une brochette de décorations étrangères : M. Hugelmann était sept fois commandeur de je ne sais quels ordres. Il se vantait de gagner quinze mille francs par mois. On a trouvé dans ses papiers force lettres signées de noms très-connus, force propositions qui lui étaient

soumises de tous les coins de la France, parfois de l'Europe, et auxquelles il accordait volontiers son patronage, si l'on y mettait le prix. Quelques jours avant son arrestation, il donnait encore des soirées magnifiques où se pressaient cent cinquante à deux cents personnes qui, dit-on, n'étaient point toutes des gens tarés. Quelle leçon pour les chefs de gouvernement qui placent leur confiance à l'aveugle, et mettent leur orgueil à ne la retirer jamais, comme pour les honnêtes gens trop prodigues de leurs poignées de main! C'est la faiblesse des bons qui fait la force des mauvais : ils la prennent pour complice et s'en entourent comme d'un bouclier.

Enfin la justice, pour être venue d'un pied boiteux vers cet habile homme, n'en a pas moins fini par l'atteindre. Il reste, dans le journalisme et la politique, quelques Hugelmann bien connus de tous, décriés et florissants, courtisés par les uns, ménagés par les autres, méprisés par tous; du reste, commandeurs d'un grand nombre d'ordres étrangers, et qui même ne s'en tiennent pas toujours là. Quand donc la conscience publique aura-t-elle le soulagement de les voir rejoindre leur modèle dans cette grande fabrique de chaussons de lisière entretenue à Poissy ou à Melun aux frais du gouvernement, et qui, comme l'agriculture, manquera de bras tant qu'ils n'y seront pas?

Par une naturelle association d'idées, le nom de ce journaliste interrompu dans son industrieuse carrière me fait songer à deux autres, arrêtés également par la justice dans le cours de leurs exploits, et que nous allons revoir, heureusement à distance, plus tôt que nous ne l'eussions souhaité. Les citoyens Rochefort, Paschal Grousset et leurs compagnons reviennent de plus loin que de Poissy, après avoir ajouté un chapitre, encore inédit jusqu'à présent, à l'histoire des évasions célèbres. La trop hospitalière Société des gens de lettres, qui est de meilleure composition que la justice, et n'a point rayé de ses cadres le nom de Paschal Grousset — pas même ceux des condamnés à mort Jules Vallès et Félix Pyat, dont elle entend nous imposer quand même la confraternité peu flatteuse — va pouvoir envoyer à l'ancien rédacteur de *l'Étendard* et de *la Marseillaise* ses droits de reproduction, grossis, au besoin, de quelques secours prélevés sur les allocations du ministère. Quant à M. le comte de Rochefort-Luçay, il est riche, et peut se passer d'aumônes. Une fortune honorablement acquise, d'abord dans la culture du vaudeville (*la Vieillesse de Brididi*, *les Mémoires de Réséda*, *la Tribu des Rousses*, *Sauvé, mon Dieu!* etc., etc.), puis dans la rédaction de *la Lanterne*, de *la Marseillaise* et du *Mot d'ordre*, lui permet de vivre désormais de ses rentes en Belgique ou en Suisse, s'il le juge à propos, à l'instar d'un honnête banqueroutier qui a mis la frontière

entre ses créanciers et lui. Mais peut-être cet artiste en coups de stylet, ce *bravo* de l'épigramme, ce gentilhomme du bonnet rouge, ce bel esprit du ruisseau, à la plume empoisonnée comme la flèche du Javanais, qui plaisantait si spirituellement les otages et insultait avec une si piquante infamie les religieuses de Picpus, pris de la nostalgie du pamphlet et regrettant sa bourbe, comme les carpes de Marly, rêve-t-il déjà de rallumer sa *Lanterne*. On assure que trois ou quatre libraires de Paris vont se disputer l'honneur et le profit de devenir ses éditeurs clandestins, et qu'ils cherchent dès maintenant les moyens de se devancer les uns les autres, en lui faisant parvenir leurs propositions par le télégraphe : « Fabriquez le poison, je fournirai la fiole, et nous partagerons. »

II

Le mois d'avril a ramené la session annuelle, à la Sorbonne, du congrès des sociétés savantes, fondé en 1862 par le ministre de l'instruction publique, à peu près en même temps que s'ouvraient l'assemblée générale des comités catholiques et celle de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

La réunion des délégués des sociétés savantes était présidée par M. le marquis de La Grange. En ouvrant Vapereau pour me renseigner, j'ai appris que M. le marquis de La Grange est mort depuis 1859. Cette révélation imprévue m'a un moment déconcerté. J'avais bien lu dans quelques petits journaux, évidemment très-spirituels, des plaisanteries aussi neuves que concluantes sur ces sociétés de fossiles ou de fantômes, se réunissant chaque année en séance solennelle dans l'insidieuse pensée de faire croire au public qu'ils sont vivants. Et voilà que le grave M. Vapereau semblait vouloir donner raison à ces épigrammes, en nous apprenant que l'assemblée de fantômes était présidée par un revenant! Quelle lumière jetée tout à coup sur le sujet, et comme *le Tintamarre* ou tout autre journal de même farine en aurait profité pour écrire l'histoire drôlatique du congrès! Quant à moi, je me borne à constater que si M. le marquis de La Grange est mort depuis quinze ans, il dissimulait de son mieux; que les présidents et secrétaires des trois sections, d'histoire et de philologie, d'archéologie, des sciences, MM. Léopold Delisle, Léon Renier, Leverrier, etc., faisaient également tous leurs efforts pour tromper les regards les plus exercés et y réussissaient assez bien; enfin que les délégués chargés des lectures ne semblaient pas du tout empaillés, comme des mystificateurs qui ne sont membres, je

le crains, d'aucun comité archéologique, polymathique ou philotechnique, aiment à en faire courir le bruit.

En dehors des 62 associations parisiennes, la province compte environ 240 sociétés savantes, correspondant avec le ministère de l'instruction publique; elles comprennent un total de membres qu'il est impossible de connaître exactement, mais qu'on peut évaluer à 10,000 au moins. Le plus grand nombre de ces sociétés étaient représentées au congrès de la Sorbonne par un nombre approximatif de 1,200 délégués. Est-il besoin d'insister ici sur les services que rendent à la science, surtout à l'histoire locale, ces laborieuses et modestes académies, diligentes auxiliaires de la grande histoire, centres d'activité intellectuelle, organes de la vie provinciale, gardiennes des traditions, dépositaires des trésors qu'elles transmettent en les accroissant, placées dans chaque ville à la base même des faits et à la source des vérités historiques? M. le ministre de l'instruction publique leur a rendu cette justice dans un discours d'une forme élevée. En assurant à leurs travaux la lumière et la publicité dont ils ont besoin, cette réunion annuelle les fait profiter au progrès général des connaissances humaines, et, en créant entre les membres dispersés des relations profitables, elle s'efforce également d'établir un lien entre leurs recherches, d'introduire quelque unité de direction dans leur diversité infinie, et d'en concentrer les rayons en un foyer lumineux.

Le congrès des comités catholiques, après avoir passé en revue, dans ses délibérations, quelques-unes des œuvres innombrables créées par la force d'expansion et l'apostolat du catholicisme, pour répondre à tous les besoins des âmes et aux exigences particulières de la société contemporaine, a surtout pris vigoureusement en main la cause de la liberté de l'enseignement supérieur. On pourrait considérer comme un corollaire naturel de ce congrès l'assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers qui a eu lieu la semaine suivante : 72 villes et 9,000 ouvriers étaient représentés aux séances de l'assemblée. C'est un beau début, fait pour encourager les espérances et redoubler les efforts des hommes de bien qui se sont dévoués tout entiers à cette rude tâche de moralisation populaire. Mais qu'il est loin encore du résultat poursuivi, et même de celui qu'il est permis d'espérer! Ce n'est pas 9,000 ouvriers, c'est 900,000 que nous voudrions voir ralliés à cette œuvre de salut social, la plus digne d'intérêt, la plus grande, la mieux appropriée aux nécessités du moment qu'ait créés l'infatigable génie du catholicisme depuis la société de Saint-Vincent-de-Paul. Dans la guerre sans trêve entreprise contre toutes les croyances, les traditions, les principes conservateurs, l'ouvrier a été le mieux visé et le plus profondément atteint. Des *malfaiteurs intellectuels*, d'autant plus

dangereux qu'ils prennent les appétits pour complices de leurs arguments, les ont pervertis et gangrenés jusqu'aux moelles par des théories qui dépravent les âmes en même temps qu'elles faussent les esprits, et qui n'ont pas tardé à porter leurs fruits naturels. De tous les dangers sociaux, la perversion de l'ouvrier est le pire; elle est au moins le plus violent et le plus immédiat. Belleville laisse aux académies le scepticisme élégant, l'incrédulité souriante et l'athéisme de bonne compagnie : il a des façons décisives de mettre l'idée en pratique et son système de traduction en langue vulgaire s'appelle le pétrole.

L'ouvrier, voilà la grande et terrible conquête de la libre pensée au dix-neuvième siècle, non pas seulement sur l'Église, mais sur la société tout entière. C'est de ce côté qu'il faut diriger l'effort. Quant aux classes moyennes, si l'on osait en juger par les derniers indices, on pourrait croire que la leçon des événements commence à leur profiter. Une partie de la masse indifférente ou voltairienne de la bourgeoisie s'ébranle. Jamais les pêcheurs d'*hommes* n'avaient fait à Paris une récolte plus abondante; jamais le mouvement de retour dans le sexe rebelle qui fournit à lui seul les neuf dixièmes des esprits forts, ne s'était marqué plus visiblement que pendant le dernier carême. Il n'y a qu'une voix sur ce point parmi les ouvriers de la moisson. Les retraites d'hommes se sont multipliées; on en a vu dans des églises où jamais on n'avait osé en ouvrir jusqu'alors, et partout elles ont été suivies avec un empressement prodigieux. A Saint-Sulpice comme à Sainte-Clotilde, à Saint-Eustache comme à Saint-Augustin; autour de Mgr Perraud, à Saint-Philippe-du-Roule, comme du P. Monsabré à Notre-Dame, les murs de l'église avaient peine à contenir la foule, et le P. de Ravignan a dû tressaillir dans sa tombe en entendant le chant joyeux du *Te Deum* lancé par trois mille voix masculines sous les voûtes de la basilique, après cette grande communion générale des hommes qu'il fonda en 1842, et qui est devenue l'une des plus imposantes manifestations de la foi chrétienne en ce siècle.

Mais l'église est un lieu trop sacré pour que notre chronique profane se permette d'y séjourner longtemps. Sortons-en donc, sans toutefois sortir encore de la semaine sainte.

Outre l'inévitable *Stabat* de Rossini, qui constitue le fond à peu près invariable des concerts spirituels du Théâtre-Italien, la semaine sainte a offert aux dilettanti deux oratorios, grâce auxquels ils ont pu concilier leur goût avec le respect dû aux jours sacrés, à peu près comme le vanneau et la sarcelle permettent aux gourmets, plus scrupuleux sur la lettre que sur l'esprit de la loi, d'observer sans aucune mortification l'abstinence quadragésimale.

Après avoir été, l'an dernier, exécutée à l'Odéon, la *Marie-Magdeleine* de M. Massenet a reparu à l'Opéra-Comique, et là, le premier succès de ce drame sacré, qui nous promène de l'antique Magdala et de la maison de la pécheresse repentie au Golgotha et au sépulcre, s'est encore accrue de tout le charme d'une exécution plus soutenue et du talent de madame Carvalho. M. Massenet est un symphoniste habile et savant, dont le style, doué surtout de qualités pittoresques, nous paraît empreint de plus de couleur et de poésie, de grâce et de délicatesse que de grandeur et d'austérité religieuse.

Tous les juges se sont accordés à reconnaître que le jeune compositeur a fait une œuvre. Mais, quel que fût l'intérêt de *Marie-Magdeleine*, il s'effaçait devant le grand oratorio de Sébastien Bach : la *Passion selon saint Matthieu*, le chef-d'œuvre de ce maître, qui est lui-même le roi de la musique religiense. Les Bach forment toute une immense dynastie musicale qui, pendant près de deux siècles, inonda l'Allemagne, selon l'expression de M. Fétis, et spécialement la Thuringe, la Saxe et la Franconie. On a recueilli, dans les *Dictionnaires spéciaux*, les noms de près d'une trentaine d'entre eux, « Lorsque, dit la *Biographie universelle des musiciens*, devenus trop nombreux, les membres de cette famille se furent dispersés, ils convinrent de se réunir une fois chaque année, à jour fixe, afin de conserver entre eux une sorte de lien patriarcal. Cet usage se perpétua jusque vers le milieu du dix-huitième siècle, et plusieurs fois l'on vit jusqu'à cent vingt personnes, hommes, femmes et enfants, du nom de Bach, réunis au même endroit. Leurs divertissements, pendant tout le temps que durait leur réunion, consistaient uniquement en exercices de musique. Ils débutaient par un hymne religieux chanté en chœur; après quoi, il prenaient pour thèmes des chansons populaires, et les variaient, en improvisant, à quatre, cinq et six parties... Un autre trait caractéristique de cette famille remarquable est l'usage qui s'y était introduit de rassembler en collection les compositions de chacun de ses membres : cela s'appelait les *Archives des Bach*.» Quels trésors devait enfermer cette collection, que de diamants enfouis, comme le fut longtemps la *Passion* elle-même ! Aujourd'hui encore, les plongeurs qui se consacrent à explorer l'œuvre immense de Sébastien Bach, véritable océan musical, en rapportent des perles.

Jean Sébastien Bach, qui vécut de 1685 à 1750, est le plus illustre de cette dynastie, qu'il coupe à peu près par le milieu. Il passa, sauf un voyage à Berlin, les dix-sept dernières années de sa vie, confiné à Leipsick, où il était organiste, au milieu de ses vingt enfants, car sa fécondité n'était pas purement musicale. Il avait la passion de son art jusqu'à donner à l'étude des nuits entières, et il en poussa la science plus loin peut-être qu'aucun autre homme. C'était un jeu,

pour Sébastien Bach, d'improviser, pendant des heures, sur tous les pianos du palais de Potsdam et sur toutes les orgues des églises de la ville, avec une variété et une abondance inépuisables, autant qu'avec une perfection étonnante d'exécution, les morceaux les plus compliqués, voire des fugues à six parties. Mais les jouissances qu'il tirait de l'étude et de la pratique de l'art suffisaient à ses désirs. Bach n'était point avide de gloire. En ce temps-là, d'ailleurs, les communications étaient plus rares et plus difficiles qu'aujourd'hui : la renommée de ses œuvres n'avait point dépassé l'Allemagne, et elles n'étaient connues que d'un petit cercle d'initiés. La *Passion*, exécutée pour la première fois en 1729, à l'église Saint-Thomas de Leipsick, rentra ensuite dans les *Archives des Bach*, et n'en sortit plus qu'un siècle après, ressuscitée par le zèle et par les efforts persévérants d'un jeune homme qui s'appelait Félix Mendelssohn.

Ce n'est point une mince entreprise, en effet, que de monter la *Passion* de Bach. Elle est doublement difficile et doublement périlleuse : pour les artistes qu'il s'agit de dresser à leur tâche, pour le public qui a besoin d'une initiation. On ne se reconnaît pas du premier coup dans cette grande architecture musicale, dans ce monument aux dimensions gigantesques et aux complications savantes, dans cette partition touffue, énorme, à l'ordonnance imposante, à deux chœurs et à deux orchestres, où les récitatifs, les airs, les chorals alternent pendant trois heures, ramenant toujours l'expression des mêmes sentiments avec une sorte d'uniformité grandiose et de monotonie sacrée. Après avoir pris possession de ce colossal ensemble, traversé et retraversé d'un bout à l'autre, dans tous ses défilés, ses tours et ses détours, ses massifs et ses clairières, cette forêt enchantée, en y établissant des points de repère et de ralliement, il faut y revenir en détail, discipliner les chœurs, dresser une armée d'exécutants aux difficultés spéciales d'un style à la fois très-religieux, très-sévère, et pourtant tout hérissé de combinaisons neuves et hardies, souvent même de vocalises excessives et d'intonations difficiles qui portent la marque du temps, d'un style enfin dont la mélodie n'a rien de commun avec la plupart des œuvres modernes. La révélation d'une œuvre pareille équivaut presque à une création.

Déjà, en 1868, M. l'abbé Freppel, avec le concours de M. Pasdeloup, de Faure, de madame Vandenheuvel-Duprez, avait organisé à Sainte-Geneviève une exécution solennelle de la *Passion* de Bach. Il me semble que la notice qu'on a eu l'heureuse idée de distribuer au Cirque d'été, l'autre soir, ne rend pas suffisamment justice à cette tentative, qui avait frayé les voies. Il est vrai qu'on s'était alors borné à la première partie et au chœur final ; mais M. Lamoureux lui-même n'a pu ou osé donner que la moitié environ de l'œuvre de

Bach, craignant sans doute de dépasser les forces de ses artistes et celles du public. Le *Messie* de Haëndel avait été une seconde et excellente préparation, malgré les différences de style qui séparent ces deux maîtres. Haëndel est plus lumineux, plus brillant, plus accessible à la foule, et c'est précisément pour cela qu'il devait venir en première ligne.

Les *Passions* forment dans la musique religieuse un véritable cycle, que domine *la Passion selon saint Matthieu*, « point culminant d'une période d'élaboration artistique, qui remonte à un demi-siècle avant Bach, et qui s'est continuée après lui. » Dans nulle autre on ne trouve cette profondeur et cette noblesse de pensée, cette variété de moyens, cette science immense de l'effet et des combinaisons, » si bien que, en adoptant une forme déjà créée, Bach la renouvela et la fit sienne. Les versets de l'Évangile, traduits en *prose* française, dits tantôt par les solistes, chargés des rôles de l'Évangliste, de Jésus, de Pierre, de Judas, tantôt par les chœurs, qui représentent la voix de la foule fidèle ou hostile, et qui interviennent comme interlocuteurs d'une manière aussi neuve que dramatique, s'entremêlent d'hymnes, de soliloques, de prières, qui les commentent et qui sont comme la broderie lyrique de ce grand canevas. Dans le récitatif, qui tient une très-grande place, et qui varie du récitatif simple de l'Évangile au récitatif expressif des personnages, les paroles de Jésus sont accompagnées par tous les instruments à corde en accords soutenus, ce qui ajoute un caractère spécial à leur allure plus solennelle et plus religieuse. Au milieu de ce vaste ensemble, d'un sentiment à la fois si naïf et si noble, d'une inspiration si profonde et d'une composition si savante, j'ai particulièrement remarqué l'air d'une gravité pathétique : *Le remords habite mon cœur coupable;* les chorals : *C'est moi seul, divin maître, O source inépuisable* et *O mon doux Jésus !* plainte d'une douceur et d'une suavité mystiques, prière tendre, flottante, si je puis ainsi dire, qui ressemble à un murmure inarticulé de l'âme; l'ardent solo : *Auprès de Jésus je veux veiller*, qui se détache par intervalles sur un chœur voilé et lointain, avec un accompagnement et des reprises de hautbois d'une mélodie pénétrante ; enfin et surtout le chœur foudroyant : *Le ciel n'a-t-il plus ses éclairs?* qui se mêle d'abord par mouvements saccadés au duo plaintif : *Ils traînent la victime sainte*, et aux cris éperdus de la foule : *Traîtres, lâches, arrêtez !* puis qui domine tout à coup et éclate en accords tonnants et superbes.

Nous sommes heureux de voir le succès récompenser des tentatives aussi laborieuses et aussi méritoires. La chose n'arrive pas toujours, et quand elle arrive, elle ne dispense pas la critique de payer un ample tribut d'éloges et d'exprimer la reconnaissance de tous

les amis de l'art élevé aux hommes qui, comme M. Ch. Lamoureux, ne craignent point de courir les hasards de ces longues et difficiles entreprises, pour honorer un maître trop peu connu, enrichir l'histoire de l'art et relever le goût public.

III

On se rappelle qu'en 1868, le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur et des beaux-arts, fut pris, lui aussi, du désir de relever le goût public en matière musicale. Il institua un grand concours où se présentèrent une soixantaine de compositeurs. Le prix d'opéra fut remporté par M. Diaz, dont nous avons entendu l'an dernier la partition couronnée; et le prix d'opéra-comique par M. Lenepveu, élève de l'École de Rome, dont le public, après six ans d'attente, vient d'être appelé à juger l'œuvre à son tour. *Le Florentin* a moins réussi encore que *la Coupe du roi de Thulé* : au moment où j'écris ces lignes, il y a six semaines seulement qu'il s'est produit au soleil du lustre et de la rampe, et déjà, malgré le ragoût de curiosité qu'y ajoutait l'intercalation dans le décor d'un tableau inédit de M. Carolus Duran, le peintre à la mode, il a disparu de l'affiche, où vient le remplacer un opéra-bouffe de M. Ambroise Thomas, représenté, malgré l'auteur, par autorité de justice. Ainsi, pour la seconde fois en un an, la décision du public a sinon cassé, tout au moins réformé celle des juges, et mis une fois de plus en question l'utilité des concours. Rien pourtant ne semble plus logique et plus équitable, rien ne paraîtrait devoir être moins sujet à contestation. Les experts parlent d'intrigues qui déjouent aisément le vain appareil de précautions sous lequel on espère protéger l'impartialité des juges. Je n'aurai garde d'insister sur ce point délicat : nourri loin du sérail, je n'en connais pas les détours. Peut-être, d'ailleurs, suffirait-il, pour expliquer ce phénomène, de réfléchir à la nécessité où se trouve le compositeur de plaire également aux divers arbitres du concours, représentants des écoles les plus opposées. L'éclectisme peut être un principe de critique ou de philosophie, ce ne sera jamais un élément d'inspiration. Or ce qui manque au *Florentin*, plus encore qu'à *la Coupe du roi de Thulé*, c'est précisément cet accent personnel, ce caractère original sans lequel il n'y a point d'œuvre éclatante et forte.

L'orchestration de M. Lenepveu est tantôt un peu maigre, tantôt trop bruyante; sa mélodie, souvent indécise, et n'atteignant guère l'expression que par le cri, ne se défie point assez de la réminiscence,

qui est l'écueil des jeunes compositeurs tout frais émoulus des bancs de l'école. On pourrait noter sans doute dans cette sage et correcte partition, digne d'une sérieuse estime, bon nombre de morceaux agréables, élégants, distingués même, les uns dans le genre fin et léger, les autres du style chaleureux et pathétique, — car l'auteur du livret, M. de Saint-Georges, le vétéran du genre depuis la mort de Scribe, a mis dans son œuvre, à défaut d'intérêt et de nouveauté, des situations musicales combinées pour fournir au compositeur l'occasion de déployer son talent sous toutes les faces. Mais le caractère général de la partition du *Florentin*, c'est de manquer de couleur, de relief et d'invention. Il semble toujours qu'on ait entendu cela quelque part, et l'on regrette de ne pouvoir adresser à l'imagination de M. Lenepveu les mêmes compliments qu'à son habileté et à sa mémoire.

Le Florentin n'est qu'une demi-chute; *le Candidat* de M. Gustave Flaubert est la chute la plus complète qu'on ait vue depuis les temps de *Guillery*, de *Gaëtana* et d'*Henriette Maréchal* : ceci soit dit sans pousser la comparaison plus loin, car cette fois la politique, quoiqu'elle fût pour beaucoup plus dans la pièce, n'a été pour rien dans la chute, déterminée seulement par la rare maladresse et le navrant ennui de l'ouvrage. C'était le début au théâtre de l'auteur de *Madame Bovary*, qui avait médité de frapper un grand coup, et de répondre d'une façon victorieuse à ceux qui raillaient la longueur de ses gestations littéraires, en donnant, à huit jours d'intervalle, *le Candidat* au Vaudeville et *la Tentation de saint Antoine* à la librairie Charpentier. Loin d'être mal disposé d'avance, le public lettré attendait cette tentative avec une curiosité bienveillante, et ce n'est vraiment pas sa faute si, en se prolongeant d'acte en acte et en redoublant à mesure, son désappointement a fini par tourner à l'exaspération.

Nous n'aurons pas la cruauté d'appuyer longuement sur les défauts d'une pièce retirée de l'affiche après la quatrième représentation, de souligner l'exagération enfantine de cette satire politique, sa lourdeur de touche, son écrasante monotonie, de peindre le désarroi du spectateur, dont l'intérêt ne sait où se prendre, l'esprit où se reposer dans cette succession de scènes brumeuses, sans air et sans jour, tournant toujours dans le même cercle et se répétant d'une façon agaçante, de personnages tous plus vicieux, plus vils ou plus sots les uns que les autres. Il ne serait pas sans utilité de suivre d'étape en étape et de chute en chute la décadence de cet écrivain qui n'est pourtant pas parti de très-haut, puisqu'il est parti de *Madame Bovary*, et de montrer comment il en est arrivé à l'échec du *Candidat* par l'exagération pesante, l'application étroite et obstinée des mêmes qualités d'observation matérialiste, myope et terre-à-terre qui, dans un autre

genre et avec un autre cadre, avaient fait précisément son succès. M. Flaubert est un esprit chercheur, érudit, mais laborieux, qui veut suppléer au défaut de l'invention par l'étude et l'observation combinées, qui compose ses romans et ses comédies modernes aussi bien que ses tableaux antiques, — *Madame Bovary* comme *Salammbô*, *le Candidat* et *la Tentation de saint Antoine* comme *l'Éducation sentimentale*, cette condensation d'ennui à la fois intense et compacte — en guise de marqueteries, par une accumulation de petits traits où la vie et la vérité même disparaissent sous le calque servile de la réalité, dont toutes les œuvres sentent l'effort et imposent je ne sais quelle gêne au lecteur, parce que l'atmosphère en est lourde, rampante et comprimée; qu'il ne nous mène jamais respirer l'air pur et libre des hauteurs, et que son esprit sans horizon ne sait nous ouvrir ni une porte sur la saine nature, ni une fenêtre sur l'infini.

L'Odéon a été plus heureux que le Vaudeville avec *la Jeunesse de Louis XIV*, d'Alexandre Dumas père. Ce n'est pas une pièce inédite: elle a été jouée en Belgique, et elle figure dans son théâtre complet; mais la main du fils a remanié, corrigé et allégé l'œuvre paternelle.

La Jeunesse de Louis XIV roule sur les amours du monarque de vingt ans et de Marie de Mancini. C'est le sujet traité sous forme d'allusion par Racine et Corneille dans leurs *Bérénice*. Dumas n'était pas homme à s'arrêter pour si peu. Bien plus, la légende raconte qu'il avait parié d'écrire en trois jours une pièce en cinq actes, et que ce fut avec *la Jeunesse de Louis XIV* qu'il gagna son pari. Corneille n'en aurait certainement pas fait autant. Le vieux poëte et son jeune rival ont tâché de se surpasser l'un l'autre par l'étude de la passion et du cœur humain. Alexandre Dumas n'a songé à rien de pareil; mais il a accumulé les costumes, les décors, les épisodes amusants, les hors-d'œuvre pittoresques, et surtout il a imaginé, au deuxième acte, une halte de chasse dans une forêt, avec fanfares et meute de chiens courants. Voilà un magnifique sujet de réclame, une attraction puissante, une admirable matière à chroniques! Les reporters se sont multipliés autour de ces chiens; ils ont enregistré leurs noms, retracé leur portrait, écrit leur biographie et fait rejaillir la gloire de ces nobles bêtes jusque sur leurs propriétaires. Les rédacteurs d'échos de théâtre ont vécu pendant quinze jours sur le levrier Pof et sur son maître. Et les fanfares! songez donc! Six trompes, monsieur, lorsqu'il n'en fallait qu'une à M. Turcaret pour tomber « dans une douce rêverie! » Il est vrai qu'on en peut entendre autant aux fenêtres des marchands de vin, mais seulement aux Jours-Gras et à la Mi-Carême. Oh! ces trompes, quelle trouvaille dramatique! Quel ragoût et quel montant cela donne à la pièce! Comme cela corse une situation et creuse un caractère! Ce grand enfant de Dumas eût été enchanté de

celles de l'Odéon, qu'on a choisies en conscience pour lui faire honneur.

Le nom de l'auteur écrit d'avance la critique de son ouvrage. *La Jeunesse de Louis XIV* est un spectacle amusant plutôt qu'une bonne pièce, — un *imbroglio* romanesque, tout en surface et en dehors, où l'histoire est traitée comme dans *la Reine Margot* et *les Trois Mousquetaires*. Il n'y faut point regarder de près, sous peine d'y découvrir bien des anachronismes, des légèretés, des anecdotes suspectes, des épisodes où l'invraisemblance dépasse toutes les bornes. Le Molière romantique de M. Dumas, qui fait des tirades sur le poëte en style de 1830, comme le Chatterton d'Alfred de Vigny, et son Louis XIV, montant la garde au château de Vincennes sous le costume d'un mousquetaire, qui lui permet de surprendre tous les secrets et tous les rendez-vous, sont deux personnages également impossibles. Mazarin même, l'une des figures les plus heureusement traitées de son drame, est trop rabaissé aux proportions d'un Scaramouche, et Alexandre Dumas n'a respecté ni la vérité, ni le caractère du cardinal, quand il nous le montre d'abord, — sans doute afin de ménager le coup de théâtre de la fin, — favorisant la passion du roi pour sa nièce. Du moins il se relève ensuite en un beau mouvement, que l'auteur n'a pas tâché d'amoindrir, et qui enlève les applaudissements de la salle. Dans sa légèreté, l'ouvrage n'a rien de blessant ni pour la morale, ni pour l'histoire. C'est du Dumas, et même du Dumas de seconde qualité, mais qu'on n'écoute pas moins avec plaisir, pour peu qu'on y mette de bonne volonté, tant la pièce, malgré des longueurs et des vides, est claire, facile, bien dialoguée, pleine de mouvement, de verve et de vie !

Quinze jours après, le *Sphinx*, de M. Octave Feuillet, obtenait sur notre première scène un succès très-vif, qui ne doit pas passer sans protestations, parce qu'il est dû en grande partie à des causes qui n'ont rien de littéraire, et que nous considérons comme absolument indignes de l'auteur et du Théâtre-Français.

M. Feuillet a eu jusqu'à présent deux manières : nous souhaitons qu'il en ait bientôt une troisième, comme Raphaël. La première est celle de *Dalila*, du *Roman d'un jeune homme pauvre*, de *Rédemption*, de la *Fée*, de tous ces proverbes charmants qui ont fondé sa réputation. M. Feuillet alors est vertueux : il aime à voir lever l'aurore, et debout sur son balcon, parmi les fleurs et la rosée, il donne, comme on l'a spirituellement dit, des sérénades à l'idéal. La seconde est celle de *Julie*, de *Julia de Trécœur*, de *M. de Camors* : M. Feuillet a ses nerfs ; il se lasse de s'entendre appeler le juste ; les railleries du vice le font rougir de la vertu, et, dans un accès de dépit, il casse sur le dos de l'idéal son stradivarius, que les envieux traitaient de guitare. Le

Sphinx appartient presque tout entier à cette seconde manière, saccadée, tourmentée, violente, excessive, où M. Octave Feuillet, forçant sa nature, s'applique à rivaliser avec Émile Augier et Alexandre Dumas fils, mais toutefois avec des mélanges subits et de brusques retours de la première, lambeaux du vieil homme qu'il n'a pu complétement dépouiller.

Un ouvrage signé de ce nom ne saurait être dépourvu de qualités. Le *Sphinx* en a, que je veux dire tout d'abord. L'intérêt n'y fait jamais défaut. Vous trouverez dans le style et dans l'allure générale, bien que heurtés à plaisir, l'élégance et la distinction naturelles qui sont le cachet du talent de M. Octave Feuillet, avec cette nuance de romanesque et d'artificiel qui les gâte un peu sans les détruire. Tout le premier acte est excellent. Le rôle de madame de Savigny, qui dispute son mari à une amie changée tout à coup en rivale, le plus intéressant de la pièce, le seul intéressant même, en ce sens qu'il est le seul qui aille au cœur, est tracé avec un art discret et une sobre émotion, qui aboutissent à une scène d'une chaleur éloquente et d'une explosion superbe, malheureusement terminée par un dénoûment d'une vulgarité brutale.

Mais n'entrons point par la fin dans l'exposé des graves défauts qui nous font un devoir de protester très-énergiquement, au double point de vue de l'art et de la morale, contre le drame de M. Feuillet.

Au point de vue littéraire, le *Sphinx* offre d'abord, dans son ensemble, les lacunes, les incohérences, les solutions de continuité qu'il est presque impossible d'éviter dans une pièce tirée d'un roman. M. Feuillet a voulu mettre sur la scène, en l'adoucissant pour le rendre supportable et en le modifiant pour l'accommoder à ses conditions nouvelles, le type du dernier et du plus osé peut-être de ses récits, *Julia de Trécœur*. Blanche de Chelles, cette jeune femme étrange, énigmatique comme le sphinx qui décore le chaton de sa bague, et qu'elle semble avoir pris pour symbole, cachant sous son excentricité hardie une passion violente et coupable, dont elle finit par se punir impitoyablement, c'est Julia de Trécœur, transportée dans un autre milieu, et combinée avec la figure principale d'un précédent récit de l'auteur, publié il y a dix-huit ans : *la Petite comtesse*. M. Feuillet a recommencé plutôt qu'il n'a répété son roman; mais, malgré les variantes habilement introduites dans le thème primitif, le caractère, qui se comprenait dans le livre, devient obscur dans la pièce, et les péripéties, amenées à loisir par l'écrivain, éclatent sans préparation sur la scène.

Le rideau se lève sur une situation déjà compliquée, qui ne s'explique pas, et dont les enchevêtrements se posent devant nous comme des points d'interrogation. Comment Blanche s'est-elle ma-

riée à un homme qu'elle n'aime pas, et a-t-elle marié elle-même sa meilleure amie à celui qu'elle aime? Quand et comment est née, puis s'est développée en elle cette passion si inattendue, si peu compréhensible, pour le froid et rigide marquis de Savigny? D'où vient cette perversion profonde du cœur d'une jeune femme? Par quel concours de causes et de circonstances a-t-elle pu être jetée ainsi en dehors du droit chemin? Nous aurions besoin de le savoir avant de nous intéresser à elle. Le livre nous donne les réponses à ces questions; le drame ne nous explique rien. En supprimant les *dessous* et les *entre-deux*, si je puis m'exprimer de la sorte, les analyses de la passion, les études du caractère, bref, la préparation des faits, pour ne laisser subsister que les faits eux-mêmes, il nous donne une peinture purement extérieure et superficielle qui ne saisit pas l'âme. Cet amour réciproque, qui est le nœud de l'intrigue et le ressort de la catastrophe finale, est si bien dissimulé d'abord, il se justifie si peu, que le spectateur commence par faire fausse route, et que, lorsqu'il est éclairé enfin, il ne comprend pas davantage. L'auteur semble avoir pris à tâche de dérouter ses soupçons, sans doute pour accroître sa surprise; mais la surprise est un effet purement matériel, et celle du parterre est si grande, qu'elle touche à l'effarement et le rend incapable d'émotion. Le *Sphinx* est une série de décharges électriques dont l'effet ne se produit que sur le système nerveux des spectateurs.

Ce qui trahit encore la pièce tirée d'un roman, c'est le défaut d'équilibre et de proportion. Le premier acte est presque aussi long, à lui seul, que les trois autres réunis. La plupart des personnages jouent des rôles tellement subalternes qu'ils paraissent sans qu'on s'en occupe et disparaissent sans qu'on s'en aperçoive. Leur insignifiance va jusqu'à la nullité. Le quatuor de soupirants qui papillonnent autour de Blanche de Chelles, son beau-père l'amiral, son amant même, le marquis de Savigny, sont des figures sans consistance ou sans intérêt. Il n'y a pas, en réalité, dans cette réunion de comparses, d'autres personnages vivants que les deux femmes, madame de Savigny, d'ailleurs très-effacée durant les premiers actes, et celle qui se fait la part du lion, mais que l'auteur a plutôt développée qu'étudiée, madame de Chelles.

Tous nos lecteurs savent déjà, sans doute — car les nouvellistes en ont parlé plus encore que de l'homme à la fourchette — quel est le dénoûment du *Sphinx*. Se voyant découverte par son amie et sur le point d'être dénoncée à son beau-père, gardien jaloux de l'honneur du foyer, Blanche, acculée dans sa faute, trop orgueilleuse pour se repentir et demander pardon, avale un poison violent renfermé dans le chaton de sa bague. Eh bien, j'en suis fâ-

ché pour M. Feuillet : à quelque point de vue qu'on se place, ce dénoûment, tel qu'il est amené et se produit sur la scène, est absolument indigne de lui. La maison de Molière devrait laisser au boulevard du Crime cette façon banale et commode de trancher une situation et de sortir d'embarras. Une fiole de poison, un coup de pistolet ou un coup de poignard, quelle admirable porte de sortie, quand on ne sait plus que dire, ni que faire ! La mort est une chose grave, une chose qui devrait être sacrée, c'est la rabaisser que d'en faire un jeu de théâtre et un moyen de comédie. Les théâtres en abusent cruellement, mais surtout il poussent à l'extrême l'abus du suicide.

Où allons-nous si des talents ingénieux, fins et délicats comme M. Feuillet se jettent eux-mêmes à corps perdu dans les excès de la littérature brutale ? Était-ce bien à l'auteur de *Sibylle* d'ajouter un tel chapitre à ces déplorables annales du suicide que les journaux à sensations découpent chaque jour par tranches sanglantes au lecteur, et dont la contagion est telle qu'hier encore elle gagnait un malheureux lycéen refusé au baccalauréat? Encore si ce suicide apparaissait nettement comme l'expiation, ou plutôt comme le châtiment d'une vie sans règle, comme la dernière dégradation de cette créature qui, traquée, à la façon d'une bête fauve dans sa tanière, au fond de l'impasse où elle s'est jetée, couronne la série de ses fautes par un crime ! Mais non : à supposer que telle soit la pensée de l'auteur, rien ne l'indique clairement. M. Feuillet semble même admettre ce suicide non-seulement comme un pur moyen dramatique, comme le dénoûment à la fois logique et saisissant d'une situation poussée à outrance, mais comme une sorte de réhabilitation pour son héroïne, qui se précipite la tête la première dans l'autre monde sans une pensée de repentir ou de prière, sans un mot où l'on puisse entrevoir au moins « la moralité de cette comédie. »

L'actrice chargée du rôle de Blanche de Chelles, mademoiselle Croizette, qui forçait déjà la note dans toute la pièce et dont le jeu hardi et provocant accusait surtout les côtés excentriques de son personnage, aggrave encore ce dénoûment par la façon dont elle le traduit. Sa mort est d'un réalisme que je trouve absolument hideux, cynique, j'oserai dire bestial. Jamais rien au théâtre ne m'a semblé plus odieux que cette effroyable agonie d'une minute dont tous les détails sont tellement ignobles et si brutalement rendus que l'actrice et la pièce en restent salies dans l'imagination. Les femmes poussent des cris d'épouvante, quelques-unes s'évanouissent ; les hommes se sentent le cœur soulevé de dégoût, et ils devraient siffler sans pitié ce répugnant spectacle. On y court cependant, poussé par la curiosité perverse qu'Edgard Poë a si bien décrite, absolument comme

les grandes dames allaient voir rouer jadis, comme on court à la guillotine un jour d'exécution, comme on fait cercle autour d'un épileptique qui écume étendu les pieds dans le ruisseau et la tête sur le trottoir. L'avidité féroce et malsaine qu'excite la description de cette mort sauvage et que sa vue satisfait tout en la révoltant, n'a rien de commun avec l'art. Ce tableau est très-vrai et très-étudié, dit-on. Il est possible, en effet, quoique des personnes compétentes prétendent le contraire, qu'il y ait là une étude approfondie des symptômes d'un empoisonnement foudroyant, mais il est plus certain encore qu'un pareil étalage déshonore les planches du Théâtre-Français, ravalées un moment au niveau d'un cirque pour les combats de taureaux ou d'un étal de boucher. Un théâtre, surtout celui-là, n'est ni une clinique, ni une morgue, ni un abattoir. Que de choses vraies et dans la nature qu'on ne saurait songer pourtant à montrer à d'honnêtes gens sur la scène! La vérité est l'un des éléments de l'art, elle ne le constitue pas à elle seule; encore faut-il qu'elle soit décente et n'offre point ce degré de platitude ou d'horreur que nul rayon ne peut transfigurer. Autrement il n'y aurait aucune raison pour s'arrêter sur la pente et ne point ajouter au *Sphinx* un cinquième acte où l'on assisterait à l'autopsie de mademoiselle Croisette.

Un écrivain qui prête souvent au bon sens la forme piquante du paradoxe, M. Xavier Aubryet, a écrit avec beaucoup de justesse : « Cette mort grimaçante et convulsionnée fait penser, je ne sais pourquoi, à la fosse commune et à l'enterrement civil. » Quoi qu'il en dise, M. Aubryet sait assurément pourquoi, tout aussi bien que nous. C'est parce que l'artiste a oublié qu'une créature humaine meurt autrement qu'un chien auquel on a jeté une boulette. Pour être tolérable, et même pour être vraie, la mort doit représenter la séparation de l'âme, non pas seulement la dissolution du corps. Y a-t-il une âme dans ce corps qui se détraque? Pas un mot, pas un geste, pas un soupir ne permettent de le soupçonner.

On raconte que Talma, mourant, se souleva sur son lit pour regarder dans une glace son visage livide et amaigri, et que, prenant de ses deux mains ses joues pendantes :

« Quel effet j'aurais produit, dit-il, si j'avais eu ces joues-là pour représenter Tibère ! »

C'est bien le mot d'un comédien chez qui la préoccupation de son art domine tout le reste, et qui est capable de s'étudier froidement lui-même dans les moments les plus terribles, d'analyser ses larmes, de disséquer son cœur, de noter les degrés de son agonie! Mais Talma savait que ces joues maigres et pendantes n'étaient qu'un masque, qu'il s'agissait de transfigurer par l'expression; un fond de tableau, pour ainsi dire, qu'eût éclairé l'âme et sur lequel se fût détachée

la passion. Le réalisme lui servait de point d'appui pour s'élever à l'idéal; il n'était pas pour lui ce qu'il est pour un si grand nombre de ses héritiers dégénérés : à la fois le moyen et le but. Sans remonter jusqu'à Talma, rappelez-vous comment mourait Rose-Chéri dans *Clarisse Harlowe*, Rachel dans *Adrienne Lecouvreur* et dans *Phèdre*. Phèdre s'est empoisonnée comme Blanche de Chelles; Phèdre est une femme aussi ardente, aussi passionnée, plus coupable encore, et qui meurt tout à coup, comme elle, en plein épanouissement de la vie. La leçon est-elle moins terrible, le châtiment moins exemplaire, parce que Racine a exprimé en beaux vers le remords de la femme de Thésée, et que Rachel savait dégager elle-même ce remords et en joindre l'expression à celle de la souffrance physique dans ses inflexions de voix, ses gestes, ses attitudes? Pour respecter sa personne et le public, produisait-elle un effet moins profond? Au contraire : avec un clin d'œil, une contraction de la lèvre, un frémissement de la voix et de la main, elle allait bien autrement à l'âme que mademoiselle Croizette avec tout le fracas de cette agonie de carrefour.

Je me suis étendu longuement sur *le Sphinx* et son interprète; qu'on me le pardonne! Il ne s'agit pas seulement ici d'un auteur et d'une comédienne. La question est plus large et plus grave : il s'agit de savoir si le mouvement de retour vers l'art élevé dont on pouvait discerner les symptômes et que nous avions pris plaisir à signaler — mouvement faible encore et dont le succès définitif dépend du concours qu'il trouvera — sera contrarié par les théâtres et les écrivains sur lesquels on était le mieux en droit de compter. En faisant appel, dans ma dernière chronique, aux maîtres de la scène, je ne songeais à personne plus qu'à M. Feuillet. Il s'est refusé une gloire qui semblait faite pour lui : au lieu de se mettre à la tête du mouvement, il aura, plus que tout autre peut-être, en raison de son influence, concouru à le faire échouer, en rejetant violemment le théâtre dans la voie dont la Comédie-Française avait plus particulièrement le devoir, et dont lui-même avait eu longtemps l'honneur de se tenir à l'écart. C'est l'amertume de notre déception qui fait la sévérité de notre critique.

Hélas! voilà ce qu'on a gagné à cribler d'épigrammes les tendances honnêtes de l'auteur du *Cheveu blanc*, de *la Crise* et du *Village!* Il y a toujours de l'ironie dans les compliments qu'on adresse aux écrivains qui respectent les mœurs, et les plus polis laissent percer par un demi-sourire l'idée secrète que leur vertu pourrait bien être de l'impuissance. A force d'appeler M. Octave Feuillet le *Marivaux des pensionnats* et le *Musset des familles*, on a fini par l'exaspérer. Il a voulu prouver que lui aussi il était capable d'au-

dace et même de violence, tout comme un autre. Le Feuillet des *Proverbes* est aujourd'hui le Feuillet de *M. de Camors*, de *Julia* et du *Sphinx;* le mouton est devenu enragé. Eh bien, oui, la preuve est faite! Voyons, monsieur Feuillet, il est certain maintenant que vous savez être fort, hardi, téméraire, brutal même quand vous le voulez. C'est convenu, c'est prouvé dix fois pour une, et personne ne pourra plus dire le contraire. Maintenant, rentrez dans votre naturel, refaites-nous des *Sibylle* et des *Roman d'un jeune homme pauvre*, mais surtout ne nous faites plus de *Sphinx!*

IV

En sortant du Théâtre-Français, jetons un coup d'œil aux deux fontaines qu'on vient d'ériger sur chacun des plateaux triangulaires de la place. Le bassin qui forme le soubassement en supporte un autre plus petit, décoré de génies en haut relief qui tiennent des guirlandes de fleurs, et au-dessus se dresse une colonne que surmonte une statue de nymphe. Les jets d'eau, les cascades et les ceintures de fleurs compléteront l'aspect de ces fontaines, dont la silhouette élégante et gracieuse semble toutefois un peu grêle pour l'étendue de la place.

A quelques pas de là, on a élevé à Jeanne d'Arc une statue équestre en bronze, œuvre de M. Fremiet. Paris a enfin payé sa dette et celle de la patrie à l'héroïne nationale qui fut blessée sous ses murs le 8 septembre 1429, en essayant de le délivrer des Anglais. Suivant les archéologues, la place du Théâtre-Français marquerait plus exactement que la place des Pyramides l'endroit où la Pucelle fut atteinte d'un trait d'arbalète. Peu importe! Le fait principal, c'est l'hommage public, si longtemps retardé, qui vient enfin d'être rendu à Jeanne, et où nous aimons à voir une sorte d'amende honorable du monument élevé, dans les dernières années de l'empire, au diffamateur de cette mémoire auguste et sacrée. Pouvait-on, d'ailleurs, choisir une heure plus opportune et un emplacement plus significatif? L'effigie de la Pucelle érigée en plein Paris, au lendemain de nos désastres et de nos douleurs, c'est la statue de l'espérance et de la résurrection. Elle nous apprend la confiance en Dieu, l'amour indomptable du sol natal, et nous dit à quelles conditions un peuple revit : « O pauvre France, semble murmurer à voix basse la bonne Lorraine, en regardant tristement les ruines des Tuileries, à quoi sert que j'aie donné ma vie pour expulser les Anglais du royaume, puisque les Français eux-mêmes se détruisent maintenant les uns

les autres ! » Mais en même temps elle lève son oriflamme et se dresse sur ses étriers en criant : « Courage, amis ! Haut les yeux et les cœurs, et Dieu, le roi du ciel, vous aidera « encontre tous ceux « qui voudroient porter trahison, malengin, ni dommage au royaume « de France ! »

L'idée est donc excellente. En peut-on dire autant de l'œuvre? Nous n'énumérerons pas les critiques nombreuses soulevées tout d'abord par le groupe de M. Fremiet, et suivies d'une certaine réaction en sa faveur. Les deux mouvements s'expliquent : le premier prouve qu'on attendait tout autre chose, et le second que, dans son désappointement, l'opinion avait dépassé la mesure. M. Fremiet est un sculpteur habile et savant, connu surtout comme *animalier*. Mais il reste prouvé tout au moins, et sa spécialité suffirait à l'établir, que l'école française comptait bien des artistes plus naturellement désignés que lui pour cette grande tâche. Ce qu'il fallait pour répondre à l'attente publique, ce n'était pas une œuvre d'érudition et d'archéologie, mais une œuvre inspirée, *populaire* dans le vrai sens du mot, qui traduisît, avec l'austère éloquence du bronze, les aspirations confuses de la patrie, ses douleurs, ses élans et ses espérances. Heureusement, la foule ne s'est point laissé arrêter par cette expression insuffisante du sentiment national ; elle a été surprise et déconcertée un moment, sans être refroidie. L'ardeur du patriotisme a fait explosion autour de la statue en manifestations touchantes, comme à la *Jeanne d'Arc* de MM. J. Barbier et Gounod que les indécentes cascades d'*Orphée aux Enfers* ont remplacée sans transition sur le théâtre de la Gaîté, — et aujourd'hui encore, après plus de deux mois, les grilles de la statue sont recouvertes, autant que le premier jour, de bouquets, de couronnes, d'inscriptions naïves et enthousiastes.

C'est ainsi que se poursuivent peu à peu, à travers les obstacles suscités par nos malheurs et dans la mesure où le permet la pénurie des finances, la décoration et l'embellissement de Paris. Heureux si notre conseil municipal ne se laisse pas entraîner à reprendre jusqu'au bout, sans en excepter les plus désastreux, les projets de M. Haussmann, dont il semble vouloir se faire le copiste après en avoir été l'ennemi ! On relève lentement les ruines de la Commune. Le jardin du Luxembourg, en proie à son nouveau destin et que le doigt de l'ex-préfet de la Seine a, dirait-on, desséché pour toujours en s'appesantissant sur lui, ne peut parvenir à se débarrasser des terrains vagues qu'il porte attachés à ses flancs comme une plaie toujours vivante. Il attend depuis près de trois années le couronnement de la fontaine de la grande avenue, dont les chevaux marins, après avoir attendu six mois couchés à terre, puis six autres mois

jetés en travers sur le bassin et la tête tournée vers l'Orient, puis six mois encore la tête retournée vers le septentrion, sont partis ensuite pour l'exposition de Vienne, et maintenant depuis six nouveaux mois se tiennent blottis sous leurs carapaces de planches, dont on n'a pas songé encore à les débarrasser. Quand le malheur s'attache à un homme, à un monument ou à un jardin, il semble ne pouvoir s'en détacher. Le Luxembourg fournirait un nouvel argument à l'appui de cet axiome fataliste. Il a été ensorcelé par les mutilations de M. Haussmann, et tout l'accable, même ce qu'on fait pour le consoler. On avait cru lui donner un dédommagement en le peuplant de nombreuses statues nouvelles, choisies parmi les œuvres les plus remarquées des derniers salons : l'*Éloa*, de M. Pollet ; l'*Ève après la faute*, de M. Delaplanche ; la *Bouche de la Vérité*, de M. Blanchard ; la *Naïade*, de M. Chatrousse ; la *Nymphe se mirant dans les eaux*, de M. Renaudot, un groupe de M. Crauck, etc. ; mais si l'on admet le déshabillé des statues dans un musée, où elles sont chez elles et où l'on est libre de ne les point faire voir à ses enfants, il n'en est pas de même des promenades publiques, où elles s'imposent à tous les regards, surtout quand le nu se complique d'attitudes provocantes et n'est point suffisamment revêtu par la chaste patine du temps. Il a donc fallu entreprendre contre les statues du Luxembourg une campagne vigoureuse, qui a été couronnée d'un heureux succès.

On étudie un grand projet de décoration sculpturale des squares. Dix peintres, MM. Bin et Signol à Saint-Sulpice, M. Timbal à la Sorbonne, M. Tony Robert-Fleury à Saint-Bernard de la Chapelle, etc., enrichissent nos églises de compositions importantes que nous espérons avoir le loisir d'étudier quelque jour, lorsqu'elles seront terminées. Hier le maréchal-président est venu inaugurer la riche exposition rétrospective des trésors de l'art que la générosité des collectionneurs a permis d'organiser dans le palais de la présidence du Corps législatif, au profit des Alsaciens-Lorrains. Enfin, le 1er mai va s'ouvrir au palais de l'Industrie le salon annuel.

Cette année, grâce aux mesures prises par M. le marquis de Chennevières, qui a remplacé M. Charles Blanc à la direction des beaux-arts, le salon sera plus nombreux qu'en 1872 et 1873, et il promet d'être assez brillant. M. de Chennevières a rendu aux artistes la faculté d'envoyer trois ouvrages et leur a restitué l'emplacement du musée des copies. Nous avons pu y jeter un coup d'œil par la porte entrebâillée, ou plutôt par le trou de la serrure, et nous signalerons rapidement aux curieux quelques-uns des tableaux destinés à faire sensation.

Dans la peinture religieuse, *la Vierge et l'Enfant Jésus*, de M. Humbert, — une très-belle toile qui rachète sa *Dalila* de l'an dernier ; —

le *Martyre de saint Laurent*, de M. Lehoux ; la *Fuite en Égypte*, de M. Vetter; le *saint Jean-Baptiste*, de M. Cabanel; le *Christ*, de M. Bonnat (hélas!) ; la *Mort du Christ*, de M. Lazerges ; le *Saint Bruno*, de M. J.-P. Laurens. Vous y pouvez joindre aussi des *Moines*, par M. Pils, plus connu jusqu'à présent par ses zouaves, et le *Bon Samaritain*, de Henner.

Dans la peinture mythologique et allégorique, des toiles de MM. H. Lévy, Puvis de Chavannes, Bin, Ranvier.

Dans la peinture d'histoire et de genre historique, le *Sobieski*, de M. Matejko, les trois compositions de M. Gérôme, surtout son *Frédéric II jouant de la flûte*; la *Charlotte Corday*, que M. Tony Robert-Fleury nous montre méditant sous les ombrages de Normandie et que je note uniquement à cause du nom de l'auteur ; une *Scène intime sous la Révolution*, par MM. Berne-Bellecour ; la *Via Appia*, de M. Gust. Boulanger ; peut-être aussi la *Vieillesse d'Homère*, de M. Bouguereau.

Je range à part les sujets empruntés encore à la dernière guerre : *Metz* et *une Alerte*, par M. Protais ; un *Épisode de Sedan*, le *Passage de la Marne à Champigny*, une *Charge de cuirassiers*, par M. Detaille, mais surtout l'*Attaque d'une ligne de chemin de fer*, par M. Alfred de Neuville, une toile qui vaut la *Dernière cartouche*, bien que le sujet soit loin de prêter autant.

Nous n'osons nous engager dans le genre : c'est, comme toujours, un fourmillement de petits tableaux alertes, spirituels et coquets. Nous n'en finirions pas si nous voulions essayer, à la suite de MM. Vibert, Worms, Toulmouche, Lecomte-Dunouy, Lobrichon, Munkaczy, Bonnat, Brion, de Beaulieu, d'aligner la longue liste de ceux qui amuseront au passage les regards de la foule. Ce serait bien autre chose encore si nous voulions pénétrer dans le domaine infini, mais un peu monotone, du paysage, où tout le monde se retrouve à son poste ordinaire, depuis MM. Daubigny père et fils jusqu'à M. Corot, qui a cherché cette année un effet nouveau dans l'une de ses meilleures toiles, et depuis M. Émile Breton, qui est un ancien, jusqu'à M. Émile Lévy, qui est une recrue. Au paysage, on peut joindre, en guise d'annexes, les paysans et les animaux : la *Jeune Normande*, de M. Jules Breton, les délicieux petits chats que M. Lambert nous montre sortant d'un tiroir de commode, et assez de chiens, de chevaux, de moutons et de bœufs pour ravitailler Paris pendant une semaine de siége.

La section du portrait est intéressante, et ses cadres sont au complet. Vous y verrez, avec une composition ambitieuse, M. Cabanel, qui fut souvent mieux inspiré ; M. Carolus Duran, qui a joint à ses deux portraits une *Ève* très-hardie ; mademoiselle Jacquemart,

MM. Delaunay, Lehmann, Vibert, Dubufe, M. Bonnat encore, qui expose un bijou (les trois petites filles de M. D... se tenant par la main) en considération duquel nous lui pardonnerons son *Christ en croix ;* enfin le portrait du prince impérial, par M. Jules Lefebvre, qui n'a eu garde d'oublier non plus sa *Nymphe* sempiternelle. Comme curiosité, plus que comme œuvre d'art, notons un portrait du maréchal de Mac-Mahon à cheval, par M. Princeteau, artiste sourd-muet. Les salons avaient jadis Ducornet, peintre né sans bras, ce qui était un phénomène plus intéressant ; mais on fait ce qu'on peut.

M. Hébert s'est borné à envoyer aussi un portrait de femme. On avait espéré la *Madone* qui fut, pendant quinze jours, l'ornement des galeries de la rue Chaptal. C'est une histoire touchante que celle de cette *Madone.* L'auteur de la *Mal'aria* avait fait vœu, si son village natal était épargné par les Prussiens, de peindre un tableau pour le maître-autel de l'église. Le village a été épargné, et M. Hébert a peint le tableau promis. Il n'a point triché avec son vœu, car la charmante *Madone*, qui pourrait dire comme la fiancée du Cantique des cantiques : *Nigra sum, sed formosa*, comptera certainement parmi les plus belles œuvres de l'artiste. Tenant son fils entre ses bras, cette Vierge semi-byzantine détache sur un fond mordoré, qui en fait valoir les pâleurs mates et un peu morbides, comme celles de tous les types de M. Hébert, sa figure d'une beauté étrange, d'une poésie chaste et idéale, où la rêverie se mêle à la prière. Pour mieux lui garder sa virginité, il n'a point voulu l'exposer, dans la cohue du Salon, à la curiosité banale de la foule. Grâce à M. Hébert, le petit village de la Touche va devenir l'objet d'un pèlerinage artistique, et l'on ira y chercher sa *Madone* comme on va chercher à Castelfranco le chef-d'œuvre du Giorgione.

Joignez-y les scènes orientales de MM. Fromentin et Pasini, une grande composition allégorique, symbolique et philosophique, de M. Auguste Glaize : *les Cendres ;* pour ceux qui aiment cette note, une toile relativement inoffensive de M. Manet, à qui l'on a eu la cruauté de refuser son *Bal de l'Opéra.* J'en passe, des meilleurs et des pires. Mais je n'ai rien vu de MM. Meissonier, Couture, Ch. Marchal, Gustave Moreau, Hamon, Ribot, et la sculpture a complétement échappé à mes investigations furtives et clandestines.

V

L'art et l'archéologie ont perdu ce mois-ci Guillaume de Kaulbach et M. Beulé.

Kaulbach, directeur de l'Académie des beaux-arts à Munich, était populaire en Allemagne, et, depuis la mort de Cornélius, passait pour le premier peintre du monde, dans un pays qui a le culte de ses gloires, et met à les exalter autant de zèle que la France à déprécier les siennes. Son génie froid et lourd, érudit, compliqué, méthodique et nébuleux, combinant dans un laborieux amalgame un réalisme pesant et une idéologie glaciale, était fait pour plaire à ce peuple de pédants, mais ne pouvait avoir prise sur l'imagination des races latines, amoureuses de clarté, de simplicité, de passion et de vie, qui avaient pourtant pris l'Allemagne au mot et s'étaient laissé docilement imposer sa réputation. Kaulbach avait figuré chez nous aux deux expositions universelles de 1855 et de 1867, par de grands cartons soigneusement choisis dans son œuvre, et la France, intimidée par ces immenses *machines*, qui joignaient l'obscurité des hiéroglyphes égyptiens aux abstractions d'un traité de métaphysique hégelienne, ne put leur refuser la considération respectueuse, mais un peu consternée, que méritaient tant d'efforts, tant de savoir et de telles dimensions. Elle ressentit devant Kaulbach ce sentiment d'humilité qu'inspirent aux bonnes gens la morgue doctorale, l'ennui dogmatique et solennel.

Kaulbach n'avait eu garde de nous envoyer des tableaux : il n'a jamais su peindre. Sa conception, parfois puissante, est toujours trahie par les lacunes, les défaillances, la stérilité bouffie de l'exécution. Comme une grande partie de l'École allemande, il présentait ce phénomène d'un peintre pour qui la couleur est une superfétation, presque une ennemie. Mais il savait dessiner. Dans *la Tour de Babel* et *l'Age de la Réformation*, il y a des figures construites avec une science parfaite et même empreintes d'une certaine grandeur, des groupes d'une tournure et d'un style vigoureux ; tout cela gâté par un imbroglio pénible et confus d'idées étrangères au domaine de l'art, pavé d'intentions qui s'enchevêtrent les unes dans les autres. Il fallait les débrouiller comme des rébus. Patiemment installés devant ces casse-têtes germaniques, avec les petits cartons explicatifs entre les mains, les curieux épelaient laborieusement chaque détail, sans même penser, pour la plupart, à faire attention au dessin, qui les eût distraits, et s'en allaient en se disant qu'il eût été plus simple de remplacer la composition par une brochure de quelque professeur de l'université d'Heidelberg. Les tableaux mêmes de Kaulbach sont des pages *écrites* plutôt que peintes, véritables transpositions d'un art dans un autre ; elles gagnent à être gravées, et c'est là encore ce qui a contribué à les populariser davantage en Allemagne.

Son œuvre capitale est l'ensemble des six grandes fresques historiques, philosophiques et symboliques dont il a décoré le vestibule

du Musée de Berlin; son œuvre la plus gracieuse est la série des compositions que Gœthe lui a inspirées; son œuvre la plus hardie, la plus nette, la plus énergiquement empreinte du sentiment de la vérité, c'est sa *Maison de fous*. Citons encore *la Destruction de Jérusalem* et *la Bataille des Huns*, où il a si curieusement associé la réalité au symbole et à la vision, comme pour donner une image vivante des deux tendances qui se disputaient son talent. Sur la fin de sa vie, le côté fanatique qu'il y eut toujours chez Kaulbach, et qui n'était pas étranger à l'admiration des Allemands pour lui, se marqua de plus en plus dans ses œuvres. Une de ses dernières représente *Pierre Arbuez bénissant un bûcher*, et l'on juge sans peine de ce que sa haine et sa main pesante ont pu faire d'un tel sujet. Kaulbach en reçut la récompense ou le châtiment, comme on voudra, dans les félicitations du baron de Werther, ministre de Prusse à Munich, qui lui transmit les témoignages de satisfaction de son gouvernement, heureux de trouver un tel auxiliaire en sa vaillante campagne contre le pape et les évêques. Dans le banquet offert récemment à Kaulbach, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination comme directeur de l'Académie des beaux-arts, M. de Werther porta un toast d'un goût et d'une convenance contestables, pour un diplomate surtout, mais tout à fait congrue pour un Prussien : « J'aime toutes les couleurs, excepté le noir; et parmi les œuvres de notre grand artiste, celle que je goûte et admire le plus, c'est son *Pierre Arbuez*. » Les catholiques bavarois furent profondément blessés; les amis mêmes de Kaulbach, qui en avait moins que d'admirateurs, se sentirent honteux de ce sot compliment. Mais il n'est pas sûr que le peintre en ait senti l'humiliation. Quinze jours à peine avant sa mort, il terminait une composition peut-être plus significative encore : la Prusse, sous la forme de l'archange saint Michel, coiffé du casque à pointe, et terrassant un groupe composé du pape, de l'empereur Napoléon III, de son fils et d'un jésuite. Ce fut son testament. On le prenait pour un sectaire; il allait bien au delà, et ses funérailles ont prouvé que cet ennemi du catholicisme n'était même plus chrétien.

Kaulbach avait soixante-huit ans; M. Beulé en avait à peine quarante-huit. Jamais mort, depuis celle de Prévost-Paradol, ne fut plus imprévue et ne produisit une impression plus profonde. C'est que M. Beulé était, avec Prévost-Paradol, l'exemple le plus frappant et le plus célèbre d'une carrière singulièrement heureuse, dénouée par une fin brusque et inopinée. Que d'abîmes, que de souterrains, que de parties ténébreuses et glaciales apparaissent alors aux regards étonnés dans ces monuments dont on ne voyait que les magnifiques dehors! Que de réalités sombres sous ces brillantes ap-

parences! Quelle conclusion inattendue à ce poëme éclatant! Quelle réponse cruellement éloquente à l'envie excitée par tant de succès! Associés dans la vie, l'*heureux* Prévost-Paradol et l'*heureux* Beulé ont été également rapprochés dans la mort, et plus étroitemeut, dit-on, qu'on ne l'avait cru d'abord... Mais nous ne voulons point nous arrêter à des bruits dont la réalité ne s'expliquerait que par le vertige contagieux d'une folie coupable par l'exaspération d'un mal sans remède, et qui nous forceraient de mêler à l'expression de nos regrets pour un homme éminent celle d'une réprobation sévère pour un acte deux fois criminel, quand l'exemple en tombe de si haut.

On sait de quelle façon avait commencé la fortune de M. Beulé,— par la découverte de l'escalier de l'Acropole qui, du même coup, fonda sa réputation et consolida l'École d'Athènes, menacée par les déclamations des gens pratiques et des utilitaires. C'était sa première chance, mais ces chances-là n'arrivent qu'à ceux qui ont su les mériter et les préparer. Combien de mots n'a-t-on pas faits sur cet escalier, qui fut celui de sa fortune, qui le mena si haut, par où il arriva à la gloire d'abord, puis à la chaire d'archéologie de la Bibliothèque impériale, à la Légion d'honneur, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au secrétariat perpétuel de l'Académie des beaux-arts, à la Chambre, au ministère même! On assure qu'il prévit et régla dès lors, avec le sang-froid d'une ambition énergique et clairvoyante, toute sa destinée future, y compris son rôle politique. C'était un esprit lucide, délié, résolu, sachant calculer le but et y marcher sans se laisser distraire, ne livrant rien au hasard, sûr de lui jusque dans ses entraînements, mettant sa gloire à ne point faire de faute, doublant sa valeur par une habileté et un esprit de suite dont l'histoire d'Athènes lui fournissait des modèles dignes de solliciter son ambition, et qu'il se sentait capable d'égaler.

Lorsqu'on avait vu une fois M. Beulé, on ne pouvait plus oublier cet ensemble plein de fermeté, d'accent et de distinction, qui frappait plus qu'il n'attirait, la correction de son attitude, son front haut et intelligent, ses lèvres minces, la flamme contenue de son regard, sa figure au ferme profil dont le caractère et dont chaque détail respiraient la volonté. Il avait la physionomie d'un gentleman doublé d'un penseur ; elle revit dans le portrait exposé par Baudry en 1857, et dans le buste de Perraud. Sa personne offrait, si je puis ainsi dire, la même tenue que son caractère. Nous ne le suivrons pas dans tous les détails de sa carrière — dans cette chaire d'archéologie autour de laquelle sa parole colorée, élégante, ingénieuse, sachant mêler l'agrément au savoir, nourrir l'attention par un intérêt soutenu, la relever par tous les artifices de l'action oratoire, par des traits pi-

quants, de fins sous-entendus, des allusions rapides où l'image du présent se laissait voir sous l'histoire du passé, fixait chaque mardi un auditoire d'élite; à ces séances de l'Académie des beaux-arts, où le jeune secrétaire perpétuel prononçait l'éloge d'Horace Vernet, d'Hippolyte Flandrin et de Schnetz; de Hittorff et de Duban; de Meyerbeer et de Rossini, avec une justesse de goût, un charme de style, une délicatesse et une souplesse critiques qui font de la plupart de ces études des morceaux achevés; dans cette longue série d'ouvrages ouverte en 1854 par l'*Acropole d'Athènes*, où le savant et l'artiste s'équilibrent si bien, où l'amour et la connaissance de l'antiquité s'expriment avec un enthousiame si communicatif, fermée en 1873 par les *Fouilles et découvertes*, comme pour relier la dernière étape au point de départ, et poursuivie dans l'intervalle par le drame antique de *Phidias*, les *Causeries sur l'art* et surtout les quatre volumes du *Procès des Césars*, qui furent le succès populaire de M. Beulé et apprirent définitivement son nom au grand public. Il serait trop long de rechercher par quel concours de circonstances M. Beulé avait pu être conduit du terrain neutre de l'archéologie pure sur le terrain de l'opposition politique, et devenir, sans quitter un domaine qui semblait exclure tout rapprochement de ce genre, l'associé et l'émule de Prévost-Paradol dans sa guerre d'escarmouches contre un pouvoir envers lequel celui-ci du moins n'avait contracté aucun engagement. Malgré l'esprit, la science et le talent dont il y a fait preuve, le *Procès des Césars* sera compromis dans l'avenir précisément par les causes qui en ont assuré le succès dans le présent: la recherche de l'allusion et la transparence de l'actualité. C'est une œuvre hybride, qui n'est plus tout à fait l'histoire, et qui n'est pas encore le pamphlet. Mais n'eût-il écrit que ses éloges de l'Académie des beaux-arts, il aurait prouvé que le critique et l'écrivain étaient chez lui à la hauteur de l'archéologue.

Ceux qui ont connu intimement M. Beulé s'accordent à dire qu'en possession de tout ce qui fait le bonheur dans la vie d'intérieur et dans la vie publique, il n'était pas heureux. On serait presque toujours effrayé si l'on pouvait lire dans le cœur de ceux qu'on envie. Quand vous les croyez au comble, ils se trouvent encore au-dessous de leurs espérances. Ces imaginations ardentes s'élancent toujours au-delà du but atteint; leur rêve dépasse toujours la réalité; leur désir inquiet regarde toujours plus haut. Les plus légères vapeurs prennent dans leur ciel bleu les proportions d'un nuage opaque. Habitués à tous les sourires de la fortune, qu'ils ont appris à traiter en esclave, ils s'irritent de la moindre résistance comme d'une trahison, et une secrète amertume les ronge dans leurs triomphes mêmes. Néanmoins, M. Beulé était arrivé si vite et si haut, il avait tellement accumulé sur sa tête tous

les titres et tous les honneurs (il ne lui manquait plus qu'un fauteuil à l'Académie française, qu'il désirait et qu'il eût obtenu prochainement) à l'âge où les plus favorisés atteignent à peine les premières récompenses, qu'il se sentait lui-même, au temps de ses plus grandes prospérités, vaguement inquiet de l'avenir. Comme ce tyran de Samos dont il avait pu visiter la patrie pendant son séjour en Grèce, il sentait qu'il avait contracté une dette envers la fortune : « Tôt ou tard, disait-il quelquefois, elle me présentera son billet à payer. » Pourtant il avait jeté son anneau à la mer le jour où il assuma la tâche, si lourde en tout temps, mais particulièrement aux époques agitées comme la nôtre, de ministre de l'intérieur. Il y fut à la peine encore plus qu'à l'honneur, et la résolution froide avec laquelle il endossa la responsabilité de mesures réparatrices, en livrant son nom aux outrages des radicaux, a imposé aux hommes d'ordre le devoir de la reconnaissance. Le bonheur proverbial de M. Beulé s'arrêta à la date qui semblait en commencer le couronnement. La politique est mortelle à ces natures fines et délicates, nées pour le travail de cabinet, pour l'éloquence paisible de la chaire, pour les jouissances exquises du beau. Elle les séduit souvent par l'attrait d'une ambition généreuse, mais elle les brise comme des fleurs qu'on enfermerait dans une cuirasse de fer. Sous des dehors qui n'en laissaient rien deviner au passant, M. Beulé portait la sensibilité nerveuse d'un artiste et d'un lettré. Six mois après être entré au pouvoir, il en sortait avec dignité, mais avec un rêve de moins et une souffrance de plus, emportant une blessure qu'il voilait d'une sérénité hautaine. Quatre mois et demi plus tard, il était mort.

Je voudrais inscrire sur sa tombe, pour toute épitaphe :

« Mon Dieu, prenez pitié de cet homme heureux ! »

Victor Fournel.

L'AUTOMNE DE LA VIE

Soit : puisque trop souvent, téméraire poëte,
J'ai rimé, j'ai chanté sur des sujets divers,
Amis, vous le voulez, je vais pour cette fête[1]
Essayer encor quelques vers.

Mais ne demandez plus de l'aimable jeunesse
Les accents, les transports, les sourires charmants,
Ces dons qu'à pleines mains la muse enchanteresse
Prodigue à ses jeunes amants.

Pour moi, depuis longtemps, la vie est commencée;
La saison a fini des jeux et des plaisirs :
Les devoirs, les soucis mûrissent la pensée,
Et brisent l'aile des désirs.

L'âge déjà m'entraîne à ces pentes rapides
Qui semblent, dans leur cours, précipiter les ans;
Et sur mon front pensif, creusé de quelques rides,
Sème les prémiers cheveux blancs.

[1] Ces vers ont été faits pour une réunion annuelle de condisciples et d'amis.

Non, non, je ne suis plus le jeune et vaillant chêne
Qui frémissait joyeux aux souffles du printemps;
Mes rameaux fatigués se penchent vers la plaine,
Et ne bravent plus les autans.

Je vois mes rejetons, à leur tour pleins de séve,
Auprès de moi déjà se couronner de fleurs;
Et si je fais encore ici-bas quelque rêve,
Il est pour ces chers successeurs.

Mais tout n'est point tristesse en ces jours de l'automne;
De la vie à nos yeux s'élargit l'horizon;
L'air est calme, et la Foi, qui doucement rayonne,
Vient illuminer la Raison.

Richesse, honneurs, plaisirs, ombres et vains mensonges,
Séduisent moins déjà nos regards dessillés;
L'heure semble venue où s'envolent les songes,
De leur prestige dépouillés.

Au loin s'en vont flottant ces décevants mirages
Des faux biens, qui souvent égarèrent nos pas;
Une brise du ciel dissipe les nuages;
L'erreur a perdu ses appas.

Sans doute un sang plus froid circule dans nos veines,
Et d'un essor moins vif le cœur est emporté:
Mais l'esprit, libre enfin, retient mieux dans ses chaînes
L'esclave longtemps révolté.

Sans doute aussi déjà des ruines furtives
Affligent la nature, et, par plus d'un appel,
Nous redisent tout bas, créatures chétives,
Que ce pauvre corps est mortel.

Mais quoi! l'arbre émondé ne peut-il sans souffrance
Voir ses rameaux flétris tomber sur le gazon?
Le captif se plaint-il que, pour sa délivrance,
On démolisse sa prison?

Non : disciples du Christ, sans paroles hautaines,
Sans feindre d'un Zénon les dédains imprudents,
Nous savons opposer des volontés sereines
A tous ces outrages du temps.

Que la muse païenne, au seuil de la vieillesse,
Contemple avec douleur les sentiers parcourus;
Qu'Horace en soupirant regrette cette ivresse,
Ces plaisirs sitôt disparus!

Qu'il pleure et pleure encor la fuite de la vie!
Vieillir! mourir! pour lui ces mots sont bien amers :
Il faut quitter demain la terre, sa patrie,
Pour le sombre exil des enfers.

Mais nous, notre patrie est sur d'autres rivages;
Ce monde, c'est l'exil, c'est la halte d'un jour;
Et le vent qui nous porte à de nouvelles plages
Est un vent d'espoir et d'amour.

Là, nous a devancés plus d'une âme bien chère,
Morts aimés, qu'au départ nous avons trop pleurés,
Ils sont là, cet ami, cet enfant, cette mère,
De nous pour un temps séparés;

Ils sont là, devant nous, au terme du voyage,
Bien heureux d'accueillir celui qu'ils ont quitté;
Ils sont là, nous voyons briller leur doux visage,
Embelli d'immortalité.

Et leur voix, par instants, murmure à nos oreilles :
« Gloire et paix infinie, ineffable beauté,
« Jour sans ombre... » Et nos cœurs, ravis de ces merveilles,
Aspirent à l'éternité.

Oui, d'un divin espoir nos fronts portent l'empreinte;
Oui, le présent, en vain, voudrait nous retenir :
Les yeux sur l'horizon, l'âme exempte de crainte,
Nous avançons vers l'avenir.

Aux biens qui nous charmaient, à mesure qu'ils passent,
Nous donnons en chemin un sourire, un adieu :
Mais nous cherchons le bien près duquel tous s'effacent,
Celui qu'on ne trouve qu'en Dieu ;

Et comme un nautonnier voit pâlir les étoiles,
Et salue en chantant l'aurore à son réveil,
Nous saluons déja ce grand jour où, sans voiles,
Resplendira le vrai soleil.

J.-E. Vignon.

NÉCROLOGIE

CH. DE VOGÜÉ — LE Dr GOURAUD

Le groupe d'amis (parmi lesquels de bien vieux amis) qui poursuit l'œuvre du *Correspondant*, commencée il y a maintenant quarante-deux ans, vient d'être cruellement et doublement frappé. A quelques jours, nous pourrions presque dire à quelques heures d'intervalle, deux des plus anciens soutiens, coopérateurs, amis de notre œuvre, nous ont été enlevés, trop tôt pour nous, pas trop tôt pour eux ; car ils étaient mûrs pour le ciel. L'un d'eux est le comte Ch. de Vogüé : depuis longues années, lui et son frère, membre aujourd'hui de l'Assemblée nationale, nous prêtaient un généreux appui ; si, dans les jours difficiles, *le Correspondant* a pu vivre, c'est bien à eux, à leurs conseils, à leurs encouragements, à leurs secours qu'il l'a dû. Et nous ne pouvons que regretter amèrement la perte d'un de ces amis de notre œuvre, le deuil de l'autre.

Mais ce n'était pas assez, et presque en même temps, un bien-aimé coopérateur nous était encore ravi. Celui-là aussi datait de nos premiers jours ; le docteur Gouraud avait fait partie de cette modeste réunion de jeunes gens qui, en 1828, en face des premiers périls de l'Église, protestèrent au nom de la foi, de la justice, de la liberté, dans un recueil semi-hebdomadaire dont le titre est encore le nôtre. Depuis ce temps, il ne s'est jamais séparé de nous ; et, pendant que la mort, par des coups bien douloureux, éclaircissait nos rangs, autour de lui plus qu'autour de personne, se ralliait ce qui restait de ces fidèles de la première heure, demeurés tous, sinon ses collaborateurs, au moins ses amis. Ame droite, pure, aimable, conciliante, il était fait pour rapprocher ceux-là mêmes que la foi n'eût pas rapprochés de lui. Esprit distingué, instruit, corrigeant l'une

par l'autre la littérature et la science, et les fortifiant toutes deux par la foi, il ne nous laisse par malheur qu'un petit nombre d'écrits; ce sont en général des écrits déjà anciens, que, d'après leurs titres, on pourrait aujourd'hui croire surannés, mais qui sont bien neufs quand on prend la peine de les relire. Il avait publié une critique de Broussais et un éloge de Récamier. Lisez le premier de ces essais, il vous semblera d'hier. Tout en rendant justice aux qualités du médecin et de l'écrivain, il fait si bien le procès du matérialiste! Du matérialiste de 1830; et même des matérialistes d'aujourd'hui, qui sont bien inférieurs à Broussais par la perspicacité de la pensée, mais qui le dépassent par l'outre-cuidance et le cynisme des assertions! A vrai dire, ce ne sera jamais qu'un pauvre médecin, celui qui, en étudiant le corps, ne découvre pas l'âme et ne découvre pas Dieu!

Et d'un autre côté, le docteur Gouraud nous donne de cette médecine-là la plus belle contre-partie. Dans son éloge de Récamier, écrit avec admiration, avec amour, et cependant avec toute la liberté de son jugement, le docteur Gouraud nous montre bien ce que c'est que le médecin chrétien, cet envoyé de Dieu (l'Écriture sainte nous permet de l'appeler ainsi), qui soigne d'autant mieux les corps qu'à travers les corps il voit les âmes. Il nous montre par exemple Récamier arrivant un jour tout essouflé dans la mansarde d'une vieille femme pauvre et malade; elle lui fait des excuses de cette fatigue qu'elle lui impose : « C'est vrai, dit-il. Je n'en puis plus... Savez-vous que cela vaut bien dix francs? Je ne monte pas à moins. » Et là-dessus, il glisse dix francs dans les mains de la vieille encore toute consternée de cette parole... « Le médecin véritable » (c'est-à-dire le médecin chrétien) « est pour tant de familles l'ami le plus dévoué, le plus sûr, le plus nécessaire, celui qui ne paraît jamais dans les lumières et dans les joies, mais qui paraît toujours dans les ombres et les tristesses de la vie. — S'il manque, toute sécurité d'avenir semble manquer avec lui. Beaucoup se présenteront pour lui succéder, aucun ne le remplacera. » En écrivant ces lignes, le docteur Gouraud ne songeait qu'à Récamier ; mais sans le savoir, il faisait son propre portrait aussi bien que celui de Récamier. Vous n'avez qu'à interroger sur la ressemblance du portrait tous ceux qu'il a guéris, qu'il a consolés, qu'il a aimés.

Mais nous aurions bien plus à dire sur ce frère d'armes de plus de quarante années, sur son zèle pour notre œuvre, et encore plus son zèle pour notre foi ; sur l'étendue de son intelligence et la dilatation de son cœur ; sur son amour de Dieu et des pauvres ; sur cette famille d'amis qui, à Paris, se pressaient autour de lui, et de tous les bouts de l'horizon se rattachaient fidèlement à lui par le souve-

nir et par la correspondance ; sur cette autre famille plus intime encore et plus tendrement aimée, qui semblait comme formée à son image et qui réjouissait non-seulement le cœur du frère, du père et de l'époux, mais aussi l'intelligence du lettré, la science du médecin et par-dessus tout la foi du chrétien ; dans cette maison-là, la science qui conserve la vie, les lettres qui l'embellissent, la piété qui la prépare pour le ciel, sont les trois joyaux de l'héritage. Mais le temps nous manque : un jour, peut-être, *le Correspondant* pourra-t-il parler plus au long et par un organe plus compétent de l'ami, du savant et du chrétien.

C'est donc couverts d'un double deuil que nous nous présentons devant nos lecteurs. Mais pour le chrétien, les amis partis de ce monde ne sont jamais tout à fait absents. Ils nous aimaient et ils nous aiment encore ; ils nous encourageaient et ils nous encouragent ; ils nous secouraient et ils nous secourent : moins visibles pour notre faiblesse, mais attachés à nous désormais par une amitié et plus éclairée et plus efficace. Ces deux grands chrétiens ne sont séparés de nous que par la distance qui nous sépare du ciel, et, cette distance, d'un côté la miséricorde de Dieu, de l'autre la prière même de l'homme, savent la franchir.

F. de Champagny.

REVUE CRITIQUE

I. *Études sur l'Italie*, par M. A. Dantier. 2 vol. — II. *La Tentation de saint Antoine*, par M. Gustave Flaubert. 1 vol. — III. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul*, par M. Eug. de Margerie. 2 vol. — IV. *La Science du bonheur*, par le P. Lescœur. 1 vol. — V. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand. Manuscrit de* 1826. 1 vol. — VI. *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob*, par M. de Charencey. 1 vol.

I

L'Italie du moyen âge est beaucoup plus importante à étudier qu'elle ne le semble au premier regard. Sans doute son rôle extérieur a été moins considérable, à cette époque, que celui de quelques autres pays, que l'Allemagne, que la France, par exemple; mais, pour avoir été moins apparente, son action sur la société nouvelle n'en fut ni moins générale ni moins puissante. L'Italie n'avait pas baissé à la chute de l'empire autant qu'on le croit généralement; elle avait été le cœur du monde, elle resta le centre de la vie intellectuelle. Rome vaincue n'en continua pas moins à régner; seulement sa domination changea de nature et de caractère; ses instruments furent dès lors la religion, le droit, les lettres. Cet autre empire ne fut pas moins long à fonder et moins difficile à maintenir que ne l'avait été le premier, et, comme le premier encore, il fut avantageux à plusieurs égards et funeste à quelques autres. Si, en effet, l'Italie de saint Grégoire le Grand fut bienfaisante au monde, on ne pourrait en dire autant de l'Italie d'Arnaud de Bresse, de Machiavel et des Borgia? A tous ces titres, l'influence de l'Italie au moyen âge est un sujet digne de toute l'attention de l'histoire et dont l'intérêt s'accroît tous les jours des lumières dont le temps et les travaux de l'érudition l'éclairent.

Les *Études sur l'Italie*[1] que vient de publier M. Dantier seront donc lues, croyons-nous, par tout ce qu'il y a d'esprits curieux de connaître à fond et avides de résoudre les problèmes nombreux que présente l'his-

[1] 2 vol. in-8. Didier et Cie, éditeurs.

toire encore si controversée de l'âge de transition dont trois siècles à peine nous séparent. Nous serions mal venus à louer ces travaux, puisque près de la moitié en a été donnée ici par nous; nos lecteurs ont apprécié dans la série d'articles intitulés : *Machiavel diplomate*, tout ce qu'il y a de renseignements nouveaux, de vues originales, de considérations élevées et saines, de jugements impartiaux dans ces tableaux de la vie cachée des gouvernements italiens aux temps malsains des quinzième et seizième siècles. Ils se souviennent en particulier comment, amené à parler des scandales qui affligèrent alors l'Église dans quelques-uns de ses chefs, M. Dantier a su le faire à la fois en catholique et en historien, sans rien sacrifier des devoirs de l'un ni des droits de l'autre; « sans plus chercher, pour nous servir de ses propres termes, l'effet que le scandale, mais en disant loyalement la vérité telle qu'elle ressort d'une enquête poursuivie contradictoirement d'après les témoignages les plus divers, mais faite en dehors des passions humaines qui amplifient le mal, et des complaisances aveugles ou par trop charitables qui le nient ou le dissimulent à dessein. »

Le même esprit a inspiré et dirigé l'auteur dans toutes ces études; et toutes demandaient cette haute et sereine équité, car elles touchent toutes de plus ou moins près à des questions qui passionnent. La religion, l'Église, la liberté, les pouvoirs, sujets éternels de controverse entre les hommes, y sont toujours soit en premier soit en second ordre. Ainsi en est-il, par exemple, de ce problème historique de la rénovation du monde européen après la chute de Rome, à l'examen duquel M. Dantier a consacré, sous différents titres, presque tout son premier volume. En haine du christianisme, à qui jusqu'ici l'histoire en avait fait principalement l'honneur, on s'est efforcé, dans ces derniers temps, d'en donner des solutions tout humaines, dont le moindre tort est d'être contradictoires. Les uns, niant qu'il y ait eu décadence, et appelant du nom de transformation la putréfaction de l'époque impériale, voient dans la recomposition des sociétés modernes une évolution naturelle, analogue à celle de la semence qui ne se décompose que pour renaître et multiplier. A leurs yeux, le monde du moyen âge n'est que le monde romain métamorphosé par une action extérieure dans ses anciens éléments. D'autres, les germanolâtres, ont voulu faire exclusivement honneur du salut de l'humanité, en ces tristes conjonctures, à l'infusion du jeune sang teuton dans les veines appauvries du vieux corps romain. Ces belles thèses n'ont qu'un malheur, c'est d'être contredites par les faits. Pas plus dans les envahisseurs que dans les envahis, il n'y avait matière à faire, sans l'intervention d'un autre principe, une société nouvelle. « Des vices et des ruines, tel était, dit M. Dantier, le double apport fait par l'empire et la barbarie germanique. Telles étaient les bases sur lesquelles l'Église avait à élever pour le présent, à consolider pour l'avenir, l'édifice de la société moderne. Poursuivant laborieusement sa marche interrompue au quatrième siècle, à cette époque remarquable

qui avait entendu la voix de saint Ambroise et de saint Jean Chrysostome, pleuré sur les Confessions de saint Augustin, admiré les vertus politiques de Théodose et assisté au magnifique épanouissement du génie et de l'art chrétiens, la civilisation, partie du Thabor et du Calvaire, essayait de se frayer une voie à travers les décombres, les obstacles qui l'arrêtaient à chaque pas. »

C'est sur quelques-uns des épisodes de cette marche laborieuse, marquée en maint endroit de larmes et de sang, que portent plusieurs des *Études* de M. Dantier, et leur titre seul suffirait à établir que ce ne sont pas les moindres. N'est-ce pas, en effet, un sujet bien digne d'intérêt que cette restauration prématurée de l'empire romain par Théodoric, précurseur impuissant de Charlemagne, impuissant lui-même, tout grand qu'il était, à maintenir le monde nouveau dans le vieux moule où il l'avait fait entrer tant bien que mal? et le rôle magnifique du pape saint Grégoire le Grand dans ses relations avec les Lombards? et les fières communes que ces mêmes Lombards ont créées et maintenues en face des redoutables empereurs d'Allemagne? et la lutte tant de fois reprise, et toujours en vain, de ces empereurs contre les papes? quels thèmes d'histoire plus vivants?

Ce qui, après l'esprit élevé qui y a présidé, distingue ces travaux trop modestement appelés du nom d'*études*, c'est l'élégante abondance du style et l'étendue du savoir. Sans s'en tenir à ses investigations personnelles dans les documents originaux, investigations faites souvent aux lieux mêmes où se sont passés les événements ainsi que sur des pièces peu ou point connues, l'auteur s'est fait un devoir de consulter les travaux de ceux qui, dans ces derniers temps surtout, se sont livrés, sur le même sujet, à de sérieuses recherches. On pourra contester quelques-uns de ses jugements, on ne niera pas l'ampleur et la sincérité de ses informations. Du reste, ce livre appelle ici une appréciation développée qui, nous l'espérons, ne se fera pas attendre.

II

Nos pères, qui étaient gens gais, comme le sont d'ordinaire les hommes d'un cœur honnête et d'un esprit sain, jouaient volontiers avec les choses respectables, même avec les choses pieuses, sans que le respect et la vénération qu'ils leur portaient en souffrissent. Qui de nous n'a ri, dans son enfance, des amusantes scènes de la *Tentation de saint Antoine* jouée encore dans les premières années de ce siècle sur les théâtres de marionnettes, et fredonné le fameux dialogue :

— Messieurs les démons, laissez-moi donc !
— Non, tu danseras, tu danseras en rond.

Certes, il n'en naissait de scandale pour personne et la piété envers le bienheureux ermite n'en était en rien diminuée. Quelle différence aujourd'hui! on ne sait plus toucher à ces choses sans les profaner.

Déjà, il y a une vingtaine d'années, un poëte sensualiste et qui se donnait du reste pour tel, Théophile Gautier, avait prostitué le mot révéré de « mystère, » qui, dans la nomenclature dramatique du moyen âge, désignait un drame édifiant en le donnant pour titre à une œuvre dont la pensée non plus que le langage n'avaient quoi que ce fût de chrétien. Or voici qu'à son tour cette innocente légende de la « *Tentation de saint Antoine*, » dont naguère encore on égayait les enfants, est devenue le thème d'une débauche de philosophie panthéiste, plus laborieusement extravagante encore et moins gaie que la gravure si connue de Callot, sans avoir au moins, comme cette page de l'artiste lorrain, la marque et le trait du maître. *La Tentation de saint Antoine*, de M. Flaubert[1], relève des deux créations qui ont fait un nom à l'auteur, *Madame Bovary* et *Salammbô*. Aux descriptions anhélantes de l'une se marient agréablement les images qui conduisirent l'autre devant la police correctionnelle. Même profondeur et même sûreté d'érudition que dans l'histoire du pseudo-contemporain d'Annibal, même chasteté de langage que dans l'histoire de la femme de l'officier de santé de Taste. Mais ici les prétentions sont plus hautes; il ne s'agit plus des mœurs incorrectes d'une petite bourgeoise de province, ni de la sauvage passion d'une princesse africaine : c'est la lutte du christianisme contre l'homme, ou plutôt la résistance désespérée de l'humanité contre la foi chrétienne que s'est proposée, cette fois, le peintre de *Madame Bovary* et de *Salammbô*. N'est-il pas vrai que ces deux derniers ouvrages étaient une belle préparation à celui-ci, et que la plume qui les a écrits offrait bien toutes les garanties requises pour un pareil sujet! Aussi, comme cette vision apocalyptique est grave et forte de philosophie et de science!

Nous avons dit « vision. » Et, en effet, c'est dans ce moule antique et solennel que le romancier d'hier, hiérophante aujourd'hui, a coulé son nouvel ouvrage. Le rocher de Calzin, célèbre dans la vie des Pères du désert, est le Pathmos de M. Flaubert, — de M. Flaubert, disons-nous, car c'est lui qui prend la place et le capuchon de saint Antoine. Son saint Antoine d'abord n'est pas celui de l'histoire. Il lui prête ses étourderies, son ignorance, son inintelligence des faits. Il lui donne, par exemple, pour maître Didyme d'Alexandrie, qui naquit au moins cinquante ans après lui; il lui met dans l'esprit, à lui qui ne savait ni lire ni écrire, des velléités de se faire rhéteur et grammairien ambulant; il le fait ergoter sur l'Ancien et sur le Nouveau Testament, comme s'il eût été en état d'en collationner les textes, qu'il confond au surplus et prend les uns pour les autres; il lui prête le regret d'avoir fui au désert malgré ses parents, qui ne s'y oppo-

[1] 1 vol. in-8. Charpentier, éditeur.

sèrent jamais par la bonne raison qu'il ne leur fit point part de son dessein ; il transforme en un cœur faible et mou, en un esprit incertain et vacillant, que toutes les doctrines ébranlent et qui n'a la force d'en embrasser aucune, l'homme le plus résolu, le chrétien le plus héroïque. Ce saint Antoine-là est du dix-neuvième plus que du troisième siècle.

On comprend quelle valeur peut avoir et quelle estime doit inspirer, comme étude d'histoire, un livre qui débute par des inadvertances et des erreurs d'une si belle taille. Donc, bien naïf serait celui qui chercherait un exposé quelque peu sérieux des doctrines du temps dans ce chœur fantasmagorique des philosophes, des mages, des hérésiarques, des devins qui défilent en étalant leurs prestiges et leurs séductions trop souvent obscènes devant l'imagination du pieux ermite. Nonobstant son appareil érudit et ses prétentieux effets de couleur locale, cette danse macabre n'en imposera qu'aux lecteurs dont l'opinion ne compte pas. La forme du livre est même un peu vieillotte. On a usé et abusé, en littérature, de ces ravissements cataleptiques ; c'est un truc suranné, le thème agrandi des fantoccini de la foire. Là c'étaient quelques douzaines de diablotins qui venaient tirailler le bon saint et l'arracher à ses méditations : ici c'est la personnification des aspirations rebelles de la chair et des curiosités indiscrètes de l'esprit surexcité par un temps de désorganisation intellectuelle et un climat de feu, qui vient fondre sur lui.

Saint Antoine est sur son rocher en proie au découragement et aux doutes qui assaillent parfois les plus forts chrétiens. Dans cet état d'affaissement, les tentations arrivent vite. Le diable qui surveille le solitaire lâche sur lui les sept péchés capitaux qu'il porte tendrement sous ses ailes paternelles. Tous les vices prennent corps et figure, s'agitent et se mettent en campagne. Quels tableaux, quelles scènes se déroulent devant l'ermite, nous le laissons à deviner, notre plume se refusant à le dire. Celle qui a écrit l'histoire de *Madame Bovary* est plus intrépide naturellement. Les lecteurs qui connaissent la célèbre lettre où saint Jérôme raconte de quelles suggestions malsaines il était poursuivi dans sa brûlante solitude de Chalcide, se figureront aisément ce que peut offrir de tableaux effrontés le livre de M. Flaubert, dans lequel tout ce qu'indique à peine et laisse seulement soupçonner le texte latin est crûment mis à nu.

Ce livre n'est, à vrai dire, qu'une amplification laborieuse de cette lettre, développée à grand renfort de renseignements mal digérés, sur les écoles et les sectes qui pullulaient, au troisième siècle, dans l'empire romain, comme font les vers dans un cadavre qui tombe en putréfaction. Ces sectes, ces écoles, ces doctrines ténébreuses nées du fumier païen passent tour à tour, dans la personne de leurs chefs, ou sous la figure animée des emblèmes qu'elles prenaient, devant les yeux du saint, comme une sarabande de démons qui danse un soir de sabbat en jetant dans les airs, à chaque tour de la ronde, quelque blasphème ou quelque impur refrain,

car toujours une attaque à la sensualité succède plus grossière et plus provocante aux tentatives faites sur l'esprit et la raison du pieux personnage. Et, loin de s'aguerrir, comme dans l'histoire, le solitaire de Calzin faiblit de plus en plus chez M. Flaubert, et, de chrétien qu'il était au début, il finit par s'avouer panthéiste.

« O bonheur! bonheur! s'écrie-t-il après la dernière vision, j'ai vu naître la vie, j'ai vu le mouvement commencer. Le sang de mes veines bat si fort qu'il va les rompre. J'ai envie de voler, de nager, d'aboyer, de beugler, de hurler. Je voudrais avoir des ailes, une carapace, une écorce, souffler de la fumée, porter une trompe, tordre mon corps, me diviser partout, être en tout, m'émaner avec les odeurs, me développer comme les plantes, couler comme l'eau, vibrer comme le son, briller comme la matière, me blottir sous toutes les formes, pénétrer chaque atome, descendre jusqu'au fond de la matière, — être matière ! »

Voilà le beau vœu sur lequel se clot l'ouvrage. Il fallait s'y attendre. Les relèvements sont chose trop rare chez les hommes de ce temps-ci pour qu'on pût espérer que *Madame Bovary* se rachèterait un jour. *Salammbô* avait déjà ôté toute illusion à cet égard. Heureusement que, en revanche, ce roman portait en soi et promettait pour ceux qui devaient suivre une sûre garantie contre la contagion de leur lecture. Sous ce rapport, *la Tentation de saint Antoine* confirme cette attente : son style est de nature à rassurer ceux qui en redouteraient l'effet.

III

Les « œuvres », comme on parle aujourd'hui, c'est-à-dire les associations pour le bien, seront, pour l'histoire, l'un des caractères particuliers du catholicisme dans ce siècle. Jamais, croyons-nous, elles ne furent plus nombreuses ni, peut-être, mieux appropriées aux besoins du temps. C'était un glorieux et consolant spectacle que la réunion où s'étaient rendus, il y a quelques jours, les délégués de la plupart d'entre elles, en vue de s'éclairer réciproquement et de s'encourager dans leurs efforts. *Le Correspondant* arrive trop tard pour pouvoir en parler : la presse quotidienne a fait déjà connaître les rapports et les résolutions de ce congrès religieux. Tous les cœurs vraiment chrétiens ont dû s'en réjouir.

Par une coïncidence fortuite sans doute mais heureuse, un livre vient de paraître qui donne sur la situation de la principale de ces œuvres, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, des renseignements pleins d'intérêt et qui ont d'autant plus de prix que la plume suave qui l'a écrit est celle d'un de ses principaux et plus anciens membres[1]. Quoique l'auteur se défende

[1] *La Société de Saint-Vincent-de-Paul*, lettres, entretiens, récits et souvenirs, par M. Eugène de Margerie, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. 2 vol. Tolra, édit.

d'avoir voulu faire l'histoire de cette société, c'est cependant par le récit de sa fondation qu'il débute, attendu que, dit-il lui-même, « il faut d'abord connaître ce dont on parle ». D'ailleurs, bien que l'ouvrage soit destiné et plus spécialement adressé aux membres de la société, il peut arriver, — et rien n'est plus désirable, — qu'il tombe entre les mains d'un étranger mal disposé pour les fondateurs et faussement renseigné sur l'esprit qui les a inspirés, le but qu'ils se sont proposé et l'organisation qu'ils se sont donnée. Que de préventions n'a-t-on pas semées, en effet, dans le monde contre cette association dont l'unique intérêt fut toujours celui de la charité, et combien, par conséquent, il importe que les commencements en soient bien connus et que les manœuvres déloyales de ses ennemis soient ainsi déjouées. Le livre de M. de Margerie aurait pu, par de plus longs détails à cet égard, contribuer davantage à ce résultat. Toutefois, même pour ceux qui ont lu ce qu'on a publié là-dessus ou qui l'ont appris par la tradition (car bien des choses n'ont pas encore été écrites), les premières pages du livre de M. de Margerie seront instructives. Il ouvre, en effet, pour l'appréciation du véritable objet que se proposa la Société de Saint-Vincent-de-Paul à sa naissance, un point de vue sur lequel on ne s'est pas assez arrêté, nous voulons dire l'état de la société, à Paris et un peu dans le reste de la France en ce temps, temps de fermentation dangereuse où « conservateurs et républicains, saint-simoniens et fouriéristes, socialistes et communistes n'avaient guère à offrir que des phrases aux sociétés malades. » Le tableau de cette époque n'a jamais été fait complétement, du moins au point de vue où la considéraient Ozanam et ses premiers compagnons. Nous regrettons que l'auteur de *la Société de Saint-Vincent-de-Paul* n'ait pas entrepris de le tracer comme il aurait si bien su le faire. Il nous semble que la comparaison entre la société formée par les jeunes catholiques et celles qui s'organisaient dans le même temps en opposition à l'idée chrétienne n'aurait pas nui au but que le livre poursuit. Au fond, ce but est de faire comprendre et aimer la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Un récit développé de ses débuts n'y aurait pas nui ; il aurait, au contraire, et non sans avantage, figuré en tête des pages gracieuses qui, sous mille formes libres et variées, lettres, souvenirs, impressions, portraits, études de mœurs et conseils, remplissent ces deux volumes. C'est pensée des fondateurs qui les anime toutes. Leur esprit de discrétion et de zèle, nous le retrouvons notamment dans les chapitres pleins de finesse et de tact sur la visite des pauvres et la prudence à mettre dans la charité personnelle.

Charité personnelle!... aumône de soi, de son temps, de sa parole, de son cœur, bien plus encore que de son argent, n'est-ce pas là ce qui fait le caractère propre de l'assistance pratiquée par la Société de Saint-Vincent-de-Paul? M. de Margerie ne l'oublie pas et ne veut pas qu'on l'oublie. Presque tout le second volume de son ouvrage est consacré à le rappeler à

ses confrères, et à leur signaler les vertus dont le nom de leur société implique naturellement la pratique. Jamais pourtant il ne sermonne et n'empiète sur les fonctions du prêtre. Sa parole est toujours celle de l'homme du monde ou du professeur rompu aux exigences des cours de facultés où se pressent toutes les classes, toutes les opinions et tous les âges. Du reste pas plus de rigueur dans le fond que d'austérité et de monotonie dans ces nouveaux essais de morale à l'usage des confrères de Saint-Vincent-de-Paul : M. de Margerie n'est janséniste à aucun égard. Malgré tout ce que son livre peut laisser à désirer pour certains esprits un peu formalistes en fait de littérature, l'attrait en reste toujours la qualité distinctive et dominante. Ainsi en a jugé le souverain-pontife qui vient d'adresser un bref paternellement affectueux à l'auteur.

IV

Dans les distributions que l'Église fait, pour chaque dimanche, des enseignements de l'Évangile, elle place en première ligne ceux qui concernent le bonheur de l'homme. *Beati pacifici... Beati qui persecutionem patiuntur*, etc., etc., dit-elle, en effet, le premier dimanche de l'Avent, celui par lequel s'ouvre, comme on sait, l'année liturgique! D'où vient cela? Évidemment de ce que le bonheur est le but principal de notre vie, notre suprême fin.

La question du bonheur prime donc, pour nous, toutes les autres. Il n'est, par conséquent, pas étonnant d'y voir revenir si souvent les orateurs chrétiens. C'est par cette question que Massillon ouvrait, il y a tout à l'heure deux cents ans (1699), ce *Grand carême* qui est dans toutes les mémoires; c'est cette question qui faisait encore il n'y a pas un an, dans une des principales églises de Paris, l'objet d'une série d'instructions solides et brillantes publiées il y a quelques mois [1], et que nous regrettons de n'avoir pu annoncer plus tôt. Ces conférences ne seront pas lues avec moins d'intérêt qu'elles n'ont été écoutées par l'auditoire distingué qui les a suivies. La question du bonheur est aujourd'hui plus importante encore à étudier qu'autrefois, par suite de l'idée fausse et déplorable qu'une foule de doctrines en renom donnent de la félicité à laquelle l'homme est appelé, ainsi que des moyens à prendre pour y parvenir.

C'est à ce point de vue que l'auteur l'envisage; aussi son livre est-il une œuvre d'apologétique chrétienne, et non un traité philosophique. Le P. Lescœur, lui-même, en prévient ses lecteurs, et les avertit de ne pas y chercher tout ce que son titre semble promettre. « Ce que nous avons

[1] *La science du bonheur*, par le P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. 1 vol. in-12. Didier.

uniquement prétendu, dit-il, le voici : c'est d'abord d'exposer fidèlement, quoique brièvement, la doctrine de l'Église catholique et de l'Évangile (ce qui est tout un) sur le bonheur que Jésus-Christ procure en ce monde et en l'autre. C'est, en second lieu, de montrer, par un exposé également court et fidèle, que toutes les doctrines humaines, sans exception, sont absolument et nécessairement impuissantes à procurer à l'âme ce que la foi chrétienne lui procure et lui donne : preuve sensible de sa divinité. Enfin nous avons eu à cœur de rendre à l'Évangile, défiguré aujourd'hui par une exégèse aussi insoutenable que prétentieuse, sa physionomie véritable; nous avons cru essentiel de la rétablir, pour bien faire comprendre à tant d'esprits de bonne foi égarés par une fausse science loin des sentiers du vrai bonheur, que l'Évangile de la critique moderne, qu'ils trouvent avec raison plus ou moins antipathique aux besoins de la civilisation présente et aux attraits éternels du cœur de l'homme, n'est pas le véritable évangile de Jésus-Christ. »

Comme on le voit par ce programme, nul livre ne répond mieux aux préoccupations de la génération présente, plus dominée que pas une autre par l'idée de jouir, et qui se laisse si facilement prendre à l'appât des promesses que lui font, à cet égard, les doctrines nouvelles, tant politiques que religieuses. De ces doctrines, les unes ont pour base l'athéisme et limitent à cette vie et à la satisfaction des sens les jouissances qu'elles garantissent. Le P. Lescœur n'a pas de peine à montrer ce qu'elles ont de dégradant et combien elles sont en contradiction avec l'une des prétentions les plus intraitables des hommes d'aujourd'hui, nous voulons dire le droit à la liberté. Il démontre, en effet, péremptoirement aux positivistes de toutes nuances et de tout degré que l'homme, tel qu'ils le conçoivent, n'est pas relativement plus maître de ses déterminations, que le mollusque duquel, selon eux, il descend. Quant aux systèmes moins éloignés en apparence du christianisme, mais qui ne l'altèrent pas moins en corrompant les vérités apportées par lui au monde; qu'ils s'appellent déisme, ou rationnalisme, ils aboutissent tous, en dernière analyse, à trahir la nature humaine dans son aspiration légitime vers la béatitude. C'est ce qui ressort nettement de l'étude qu'en fait, à ce point de vue, le savant oratorien.

On voit, sans que nous ayons besoin de le montrer, tout ce qu'il y a d'intéressant dans ces conférences, où sont discutées, avec une grande loyauté, une extrême modération et une clarté parfaite, les doctrines funestes aujourd'hui si répandues, doctrines qui ne font tant de mal que parce qu'on ne les combat pas d'assez près. Le mérite du P. Lescœur est de les aborder de front et de les frapper tout de suite au point faible. Comme les précédentes conférences du même orateur, celles-ci se distinguent par un caractère frappant d'actualité. Elles ont aussi à la lecture tout le charme que leur donnait dans la chaire la parole onctueuse de l'orateur.

V

Madame Ch. Lenormant vient de publier un de ces livres qui font la joie des vrais lettrés parce qu'ils mettent en communication intime avec les écrivains et font assister, dans une certaine mesure, à l'élaboration de leurs œuvres. Ce sont, dans leur rédaction première, quelques chapitres de l'écrit de ce siècle qui a le plus vivement excité l'attente et qui, à son apparition, a été le plus passionnément jugé !

Il y a, nous le savons, des gens qui n'ont pas le goût de ces sortes de révélations, et qui prisent peu les éditions avec commentaires et variantes. Il faudrait, pour ces amateurs du définitif, fermer, au musée du Louvre, la galerie des cartons. Heureusement leur nombre diminue de jour en jour; la valeur de ces esquisses du génie sont de mieux en mieux appréciées, témoin le succès qu'obtiennent les réimpressions authentiques de nos grands écrivains.

Un accueil empressé est donc assuré, croyons-nous, aux pages inédites que madame Lenormant nous donne aujourd'hui. Ces pages sont d'un grand écrivain, sinon d'un classique proprement dit, et elles prêtent à une curieuse étude. Chateaubriand en est l'auteur[1]. C'est le début de ses *Mémoires d'outre-tombe* tels qu'ils furent écrits de prime jet à une époque où il était dans toute sa gloire, dans toute la puissance de son génie, et où ne l'avait pas encore atteint cette manie de se refaire incessamment, sénile coquetterie d'écrivain qui n'a pas été funeste qu'à lui en ce siècle. Les derniers rapports académiques du pauvre M. Villemain en ont souffert aussi, on le sait. Chacun se souvient que M. de Pontmartin, obligé par ses fonctions de critique d'en rendre compte une fois ou deux par an, en fut un jour impatienté au point, lui si poli pourtant, de rappeler au trop zélé secrétaire perpétuel l'histoire de l'archevêque de Grenade! M. de Chateaubriand n'eut pas l'avantage de rencontrer, au moment où il « baissait » manifestement, un critique aussi hardi; sa grande renommée en imposa jusqu'à la fin; il put, en toute sécurité, gâter cette œuvre caressée de ses Mémoires, dont l'apparition au lendemain de sa mort devait, pensait-il, lui faire de splendides funérailles et dont le premier effet fut si malheureux.

Combien il avait été mieux inspiré d'abord, le fragment de la première rédaction que publie madame Lenormant l'atteste. Ce fragment comprend les trois premiers livres des *Mémoires*. Il a été retrouvé dans les papiers de madame Récamier, qui avait copié, de sa main, au moins pour

[1] *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Châteaubriand. Manuscrit de* 1826. 1 vol. Chez Michel Lévy.

les trois quarts, ces premières pages de la grande œuvre de son ami. « Ce n'est pas, dit l'éditeur, une esquisse, encore moins une ébauche : c'est le premier jet, l'expression spontanée la plus pure et la plus simple de la pensée de son auteur. » Le manuscrit de madame Récamier porte la date de 1826, mais il reproduit un texte évidemment antérieur de plusieurs années et datant peut-être des glorieux jours qui suivirent le retour de la terre sainte, puisque, selon madame Lenormant, c'est à ce moment que l'illustre voyageur commença à écrire ses Mémoires. Ce morceau est, en effet, de la bonne époque. « La supériorité du texte primitif sur celui qui, vingt ans plus tard, fut livré à l'impression, sera appréciée de tous les lecteurs, dit madame Lenormant. Le style plus sobre, plus simple » — relativement, faudrait-il ajouter — « atteint l'effet sans effort et marque bien ce qu'on peut appeler la *seconde manière* du plus grand prosateur français de ce siècle, alors que les conseils d'une amitié sincère et l'expérience eurent fait disparaître de ses écrits une certaine exubérance que réprouvait le goût, sans rien lui enlever de son éclat. Évoqués à une époque plus rapprochée des événements et des impressions qu'ils nous révèlent, ces souvenirs ont toute la grâce, la suavité, la fraîcheur des vingt premières années de la vie, sans aucune des touches criardes ou forcées que des corrections postérieures y vinrent ajouter. »

Cela est vrai, du moins comparativement ; car si le charme des impressions de la vingtième année se sent mieux dans cette première façon de dire, les susceptibilités, les déceptions, les aigreurs de l'âge mûr s'y manifestent presque aussi vivement que dans le texte imprimé. Mais où la différence est plus frappante et plus difficile peut-être à expliquer à l'honneur de l'illustre écrivain, c'est dans les modifications qu'il a fait subir, par ses retouches postérieures, aux portraits de quelques-unes des personnes qui lui étaient le plus proches par le sang. Madame Lenormant le reconnaît loyalement elle-même, tout en cherchant, comme il était naturel à la nièce de madame Récamier, une justification plausible de ces étranges changements.

Il y a donc bien des raisons de croire, comme nous le disions en commençant, que ce manuscrit primordial des *Mémoires d'outre-tombe* sera vivement recherché. En le publiant, l'éditeur a pensé aux hommes qui mettent au-dessus de toutes les autres jouissances celle que fait éprouver « la contemplation d'un chef-d'œuvre au moment où le génie du maître vient de l'enfanter ». Ils lui en sauront gré.

Deux appendices ajoutent à l'attrait de ce petit volume. C'est d'abord une grande étude de M. Charles Lenormant sur Chateaubriand, étude écrite il y a une vingtaine d'années à l'occasion de la polémique que suscita la publication des *Mémoires d'outre-tombe*, et où l'ancien directeur du *Correspondant* combattit avec autant d'éclat que de courage la réaction excessive qui avait alors éclaté contre un écrivain dont le nom s'était trop longtemps

imposé à l'admiration de son siècle. Cette défense sera relue avec un intérêt nouveau aujourd'hui que Chateaubriand appartient tout entier à l'histoire et que l'émotion qu'avait causée au commencement la lecture de ses Mémoires est pour jamais calmée. Le second appendice excitera plus d'intérêt encore. C'est un recueil de vingt-neuf lettres inédites de Chateaubriand à madame Récamier. Ces lettres, espacées sur une période de dix ans (de 1835 à 1845) sont assez courtes, il est vrai, pour la plupart; mais, outre qu'elles portent une forte empreinte des événements du temps : l'attentat de Fieschi, la mort du duc de Bourbon et les autres *effarades* politiques (le mot est de Chateaubriand) du règne de Louis-Philippe, elles respirent une tendresse véritable, sont d'un style simple et grand, et prouvent que, même alors qu'il était, selon son expression « marqué pour être prochainement abattu, comme les chênes de la forêt de Chantilly », il gardait ainsi qu'eux une séve puissante.

Tout véritable ami des lettres sera reconnaissant envers la femme de talent et de goût à laquelle le public doit ces reliques précieuses d'un génie qui a baissé un jour, comme tout astre à son couchant, mais qui ne cessera jamais de briller sur notre horizon littéraire.

VI

Tout était symbolisme dans les noms de l'antique Orient, et aujourd'hui même, dans leur trivialité pittoresque, ceux que donne le peuple en sont pleins. Mais, dans l'antiquité, le symbolisme des noms était multiple; chacun de ceux que portaient les individus faisait allusion tout à la fois à leur caractère, à leur position politique ou sociale, à la date de leur naissance, etc. On connaît la célèbre prophétie du patriarche Jacob, relative à ses douze fils, et les images mystérieuses dont elle est revêtue : « Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob ; écoutez Israël votre père : Ruben, mon premier-né, toi ma force et le principe de ma douleur ; premier en dons, plus grand en puissance, tu t'es répandu comme l'eau; tu ne croîtra pas... Juda, tes fréres te loueront; ta main sera sur le cou de tes ennemis... Issachar, âne robuste, couché au milieu de son héritage, etc., etc. » (Genèse, XLIX.)

Au point de vue de la symbolique, peu de passages de nos livres saints sont aussi curieux à étudier que celui-là, surtout quand on le rapproche de celui où Joseph raconte à ses frères le songe qu'il a eu à leur sujet, parce qu'au dire de certains exégètes, il y aurait là-dessous des données astronomiques, des indications zodiacales, et que l'on a essayé d'en tirer des inductions contre l'existence réelle et personnelle des chefs des tribus juives, ainsi que contre la date qui leur est assignée dans l'histoire.

Le problème qui résulte de là se complique de l'emploi des nombres, qui avaient, dans toutes les religions orientales, une signification mystérieuse et sacrée. Ajoutez un autre élément d'embarras, les pierres précieuses qui ornaient l'*Éphod* du grand-prêtre juif et dont chacune portait le nom d'un chef des douze tribus dans un ordre que le texte des livres saints dérange maintes fois. N'oubliez pas non plus la nature et la couleur essentiellement hiératiques de ces gemmes. Notez en outre çà et là dans le texte sacré des ressemblances frappantes avec les usages égyptiens, syriaques et babyloniens, et vous comprendrez l'importance que peut avoir le travail qu'un jeune érudit, connu déjà pour l'étendue et la perspicacité de son savoir, M. H. de Charencey, vient de publier sous ce titre un peu long peut-être, mais au moins dénué d'ambition : *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (in-8°, Maisonneuve, édit.). Ce titre est loyal et ne promet pas plus qu'il ne tient. M. de Charencey n'a pas, en effet, écrit une thèse et poursuivi une démonstration des erreurs où sont tombés quelques-uns de ceux qui avant lui se sont occupés des mêmes matières. Son travail consiste surtout en rapprochements curieux entre les formes extérieures des institutions hébraïques et celles des peuples auxquels ils confinaient ou sous la domination desquels ils avaient vécu. Ces rapprochements ne se rattachent pas tous également de près à son sujet, — érudit de la vieille roche par la méthode, le jeune savant ne s'interdit pas les digressions — mais ils y tiennent par le fond et ils sont neufs parfois.

Ainsi M. de Charencey regarde comme provenant de la Chaldée l'année religieuse des Juifs, composée de sept mois, qu'on retrouve aussi chez les peuples de la Nouvelle-Espagne, et en conclut, contre l'opinion généralement reçue, qu'au lieu de 930 ans, Adam n'en aurait vécu que 125. De même, selon lui, Moïse aurait profondément « subi l'influence de l'Égypte » dans ses établissements. « Moïse, qui avait été élevé dans toute la sagesse des Égyptiens, a dû nécessairement, dit-il, leur faire certains emprunts qu'il jugeait utiles. » Et, pour ne citer qu'un détail, « nous savons aujourd'hui, ajoute M. de Charencey, que pour tout ce qui concerne les costumes sacerdotaux, Moïse s'était à peu près exclusivement borné à copier les costumes égyptiens. » La raison que M. de Charencey donne de ce fait est au moins très-plausible. « Dieu l'avait ainsi voulu, et ce n'était pas sans doute de sa part défaut d'imagination ou servilité de copiste. Israël avait longtemps été à même, pendant son séjour dans la terre de Gessen, d'admirer les splendeurs du culte de l'Égypte, et avait même dû en être vivement impressionné. Il était à craindre qu'il n'arrivât bien vite à les regretter, et ces regrets, comme le prouve l'histoire du Veau d'or, ne pouvaient guère manquer de le jeter dans l'idolâtrie. Le moyen le plus efficace de prévenir ce malheur, c'était de donner une satisfaction légitime à son goût pour le luxe et la pompe du cérémonial. Rien de plus utile, à ce point

de vue, qu'une identité presque absolue entre l'uniforme des prêtres de Jéhovah et celui des sacrificateurs de la vallée du Nil. La comparaison était facile, et le peuple, qui juge de tout par ses yeux et par les signes extérieurs, était d'autant plus disposé à la fidélité envers son Dieu, le voyant servi avec non moins d'éclat que les dieux étrangers. »

L'Égypte et la Chaldée étaient, au temps où se constitua le peuple de Dieu, les deux plus grands foyers de civilisation; on ne voit guère comment les Hébreux auraient pu se soustraire à l'action que ces deux États devaient naturellement exercer, et quel avantage il y aurait eu pour les Juifs à s'en garer tout à fait. Il suffisait qu'un rayon de la vérité divine pénétrât ces formes humaines, les préservât de la corruption païenne et les marquât d'un sceau particulier comme il convenait à des pierres destinées à servir de base au futur édifice du christianisme. C'est ce qui arriva pour les gemmes emblématiques de l'Éphod, qui se reliaient probablement par le symbolisme de leur substance et de leurs couleurs aux théories hiératiques des peuples alors en renom, mais qui avaient, à d'autres égards, dans leur nombre et l'ordre de leur sertissement, une raison divine, puisqu'elles figuraient à la fois les douze chefs des tribus fidèles à Dieu et, comme on le voit par saint Jean, les douze patriarches de la loi à venir, qui sont les apôtres. C'est ainsi, dit avec raison en terminant M. de Charencey, que, loin d'ébranler l'autorité des livres saints, l'étude de la symbolique est faite, au contraire, pour la raffermir. Nous sommes donc assez près de croire avec l'auteur que, « si l'on tenait plus compte du génie de ces temps primitifs et de l'esprit d'un livre où la vérité cache son éclat, à chaque ligne, presque à chaque mot, sous le voile des emblèmes, bien des difficultés, en apparence insolubles, s'évanouiraient comme d'elles-mêmes. »

P. Douhaire.

MÉLANGES

ÉTUDE SUR LES TRIBUNAUX DE PARIS DE 1789 A 1800

Par M. Casenave, conseiller à la Cour de cassation. — Tome Ier. E. Didot, édit.

M. Casenave s'est proposé de reconstituer l'ancien édifice judiciaire tel qu'il existait au moment de la Révolution, et de montrer comment ses débris ont servi à établir nos juridictions modernes. Un intérêt tout particulier s'attache à l'œuvre du savant magistrat; elle est semblable à ces gravures précieuses dont la planche a été brisée après avoir fourni quelques épreuves. Les archives du Palais de justice, que M. Casenave a longuement compulsées, sont détruites; les minutes des tribunaux d'arrondissement qui ont commencé à siéger en janvier 1791, celles du tribunal civil qui les a remplacées sous la constitution de l'an III, ont été brûlées par les incendiaires de la Commune, et cette vaste monographie, qui formera plusieurs volumes, pourra seule désormais servir à montrer le fonctionnement de la justice civile pendant la période révolutionnaire proprement dite.

Sans vouloir rebâtir la vieille Troie, ni même pleurer sur ses ruines, il est utile d'étudier les constitutions anciennes de notre pays; c'est à l'aide de ce travail que l'on comprend le caractère français en ce qu'il a de plus persistant, et les liens encore puissants qui rattachent le présent au passé. Les mœurs d'une nation ne se modifient pas aussi brusquement que les constitutions politiques ou les rouages administratifs, et dans nos préjugés les plus vulgaires, comme dans nos aspirations les plus élevées, on peut trouver quelque chose des passions de nos pères. Ils tenaient à leurs libertés légales, à celles qu'on a appelées constitutionnelles ou nécessaires, au moins autant que nous; sans les croire peut-être essentielles à l'État, ils les ont développées dans l'intérêt des individus, des classes, des villes, des provinces et, quoique la formule qu'ils leur ont donnée ne soit plus la nôtre, elle a du moins le mérite d'avoir laissé son nom à la liberté

parlementaire. Ces libertés légales reposaient en France, avant 1789, sur les institutions judiciaires; si nous avons souvent sacrifié l'indépendance politique à l'égalité, c'est peut-être parce que l'égalité est la suprême garantie d'un peuple qui s'est habitué à trouver dans ses tribunaux son unique représentation. Dans l'ancienne France, que divisaient des lignes de douanes, des coutumes, et les priviléges des classes, l'unité était faite par la discipline judiciaire et par l'esprit de corps des grandes compagnies. On concevait alors les parlements comme chargés tout à la fois de rendre la justice et de pourvoir à la chose publique, à l'exemple de l'ancien préteur, qui jugeait et qui administrait. Pour nos pères, l'autorité ne se limitait pas, et elle reposait entre les mains de ceux qui rendaient la justice. N'appelons-nous pas encore magistrats municipaux les maires de nos communes, d'après cette tradition qui assimile tout pouvoir délégué à une magistrature! C'est Montesquieu qui, le premier, établit comme base des libertés politiques la séparation réciproque des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, mais la France du dix-huitième siécle conserva pour son ancien système judiciaire une préférence que la Révolution ne fit pas disparaître. Il est, en effet, à noter que les trois pouvoirs définis par Montesquieu étaient efficacement exercés par la magistrature. Les parlements exerçaient le droit de réglementation; ils vérifiaient, enregistraient ou refusaient d'accepter les édits; ils connaissaient de l'exécution de leurs décisions, ils intervenaient dans l'établissement des impôts, ils jugeaient les fonctionnaires. Ainsi constituée par le temps, par la tradition, par des empiétements successifs plutôt que par des règles fixes, la magistrature française telle que la trouva la Révolution, formait donc dans l'État, non-seulement le premier corps, mais encore le seul corps indépendant, et par elle l'idée même de la justice s'était singulièrement étendue. Cette idée, telle que la concevait le dix-huitième siècle, était moins nette, moins pratique et moins rationnelle que celle dont nos institutions modernes sont issues, mais elle était beaucoup plus grande. Nous avons limité les attributions du juge; dans un débat public, dans le recours aux magistrats, nous ne cherchons qu'une suprême ressource contre la violation du droit. Les rapports de chaque citoyen avec l'État sont réglés par des fonctionnaires qui n'ont point de caractère judiciaire; et tantôt l'action municipale, tantôt l'action préfectorale, partout celle de ce pouvoir gigantesque et si bien réglé qu'on appelle l'administration, assure la police publique, la perception des impôts, l'exécution prompte et facile des lois. Un tel pouvoir constitué par le chef de l'État, personnifié par des agents révocables, fonctionnant non point par une procédure légale, mais par toute la filière d'un travail bureaucratique, était inconnu de l'ancienne société, et il faut avouer que, si elle avait été soumise à ce régime, elle serait rapidement tombée dans la décadence du despotisme.

A tous les degrés de la hiérarchie, et sous quelque forme que s'exerçât

le pouvoir public, il y avait un juge pour percevoir, appliquer ou répartir l'impôt, pour régler la voirie, pour exécuter les édits. Du sein même de l'immense armée judiciaire sortaient les représentants de ce que nous nommons l'*autorité administrative :* l'intendant, qui a servi de modèle aux préfets de l'Empire, le subdélégué, qui était une sorte de sous-préfet, étaient de véritables magistrats, et s'ils n'étaient pas inamovibles comme administrateurs, ils l'étaient comme magistrats. Le pouvoir souverain était donc limité par la magistrature; et la pondération des pouvoirs, qui est de principe dans les sociétés modernes, s'effectuait par la lutte constante de l'autorité royale avec les parlements. Une monarchie absolue, tempérée par une magistrature indépendante, — telle fut, sous l'ancien régime, la véritable définition de la monarchie française.

Ce caractère d'indépendance était le trait dominant de toutes les fonctions judiciaires. Dans les rangs beaucoup trop nombreux de la magistrature, on pouvait trouver des hommes peu capables, mais l'abus même de la vénalité assurait au corps tout entier sa liberté d'action et sa dignité. Au début de la carrière, les protections étaient sans effet pour donner l'entrée d'un bailliage ou d'un présidial à un candidat. Il devait acheter son office et le posséder en toute propriété comme sa maison ou son fief; de plus, il était tenu d'obtenir, après examen, l'investiture d'une compagnie intéressée à ne pas affaiblir sa valeur et ses forces morales. Quand ce même magistrat voulait passer d'un bailliage à un présidial, ou même siéger au parlement, il n'avait pas à rechercher les faveurs du chancelier; les ministres et la cour étaient sans influence sur sa carrière, et n'exerçaient aucun contrôle sur ses opinions. Le roi, qui tenait la feuille des bénéfices, qui nommait les intendants, les gouverneurs, les ambassadeurs, ne pouvait désigner un de ses protégés pour remplir les moindres fonctions de juge. Ce personnel immense, cette véritable armée de robes longues, ces magistrats qui, dans les plus petites villes, tenaient entre leurs mains les intérêts et la vie des justiciables, et qui, dans les parlements, faisaient la police et la loi, ne dépendaient d'aucun ministère, car le chancelier n'exerçait son contrôle que sur la discipline, et n'intervenait que par un véto dans le recrutement du corps judiciaire. Puissance considérable qui, seule, contrebalançait l'arbitraire, asile sûr des hommes de la bourgeoisie, mieux trempés pour la vie studieuse que pour les obligations d'une existence officielle, l'ancienne magistrature assura l'ordre public, la grandeur morale de la France, et la liberté juridique aux différentes classes, et surtout au tiers état pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle. Sans elle, la monarchie absolue eût été tyrannique; par elle, la centralisation ne fut que provinciale. Cette magistrature trouva sa force dans deux principes : l'*inamovibilité*, qui amena la transformation des charges, d'abord électives, en propriétés ou offices; et la *vénalité* qui, accompagnée nécessairement de l'examen des candidats, garantit l'indé-

pendance du juge. Nos sociétés modernes ne toléreraient pas une organisation juridique, dans laquelle le magistrat, possesseur absolu de son siége, ne recevrait aucune investiture de l'État. A une telle organisation on reprocherait de rompre l'unité, de tendre à la constitution de grandes compagnies trop indépendantes, de créer un État dans l'État; mais, pour éviter ces dangers réels, pour supprimer le système absolument vicieux de la vénalité, nous avons diminué l'importance de la fonction et le prestige du fonctionnaire.

Ce prestige reçut un premier coup des mains de la monarchie, au moment où le chancelier Maupeou fit un véritable coup d'État, en créant un parlement nouveau : il supprima l'inviolabilité de la charge, il porta atteinte à la magistrature. Le sentiment de cette injustice, et le péril dans lequel elle plaçait les fortunes privées, amena la popularité singulière des parlements. On protesta vivement contre l'outrage fait à la magistrature, mais le dix-huitième siècle sentit néanmoins que l'antique édifice devait être modifié. La nécessité d'une réforme était comprise par tout le monde, mais comment l'accomplir? Il fallait rembourser des offices qui représentaient un capital énorme, au moment même où les finances de l'État exigeaient de plus strictes économies; il fallait donner au pouvoir royal le droit de nommer les juges, quand, de toutes parts, les idées d'indépendance et la fièvre de la liberté agitaient la France! Les Cahiers des états généraux de 1789 montrent combien ces questions préoccupaient les esprits. Quand on recherche dans ces vœux souvent diffus et obscurs l'idée qui les rattache les uns aux autres, on constate que les trois ordres réclamaient des tribunaux de paix, désignés par les notables de province ou par les assemblées provinciales sur la présentation des municipalités; au second degré, des juges choisis par le roi sur une triple liste dressée par les administrations provinciales; enfin, au dernier degré, des conseillers choisis par le roi sur une liste présentée, soit par les états provinciaux, soit par les cours elles-mêmes. Ce système, basé sur le remboursement des charges, exigeait une dépense de 700 millions pour sa réalisation, et nul n'avait examiné les voies et moyens de l'appliquer quand la Révolution éclata.

L'ouvrage de M. Casenave étudie la période intérimaire qui s'écoula entre les jours où les anciennes juridictions disparurent et celui où le Premier consul institua les cours et tribunaux nouveaux. Durant cette période, deux courants contraires se rencontrèrent. Toutes les traditions de la France étaient pour l'inamovibilité du juge, mais en même temps toutes ces traditions donnaient à la magistrature un rôle si prépondérant qu'il était difficile de le conciler avec le nouvel ordre de choses. On se demanda si l'esprit provincial ne se retrouverait pas vivace, hostile, insurmontable dans le sein de toute grande compagnie provinciale, et la Constituante accepta le principe électif sous une forme plus brutale encore

que celle qui avait été indiquée dans les Cahiers. Ce principe fut d'abord appliqué à l'aide du suffrage à deux degrés, en limitant ce choix aux anciens magistrats ou aux anciens avocats; puis la Convention confia à la masse électorale la mission de choisir les juges, et le peuple souverain fut appelé à se donner des magistrats.

M. Casenave, dans son premier volume qui vient de paraître, n'aborde pas encore la partie complétement nouvelle de son vaste travail, c'est-à-dire l'histoire des tribunaux civils qui furent institués par voie d'élection à la place de l'ancien Châtelet. Il étudie l'organisation des anciennes juridictions au moment où elles vont mourir, et suit l'historique de leur personnel; grâce à ses patientes recherches, on voit revivre les vieilles familles judiciaires dont les membres, après avoir siégé au Parlement ou au Châtelet, se sont retrouvés plus tard à la Cour de Paris ou au Tribunal de la Seine. C'est là tout un côté de l'histoire de Paris qui n'avait pas été exploré, et il a fallu, du patient magistrat, les plus longues recherches pour reconstituer la filiation de tous ces hommes modestes, laborieux, savants, dont le concours avait commencé après la Révolution, et fut nécessaire à l'œuvre de la justice. M. Casenave pouvait mieux que personne être leur historien, parce qu'il est de leur école, et il a poussé le soin non-seulement jusqu'à rechercher les derniers procès jugés au Châtelet, le sort qui attendait pendant la tourmente révolutionnaire tous les membres des grandes compagnies; il a voulu encore décrire les lieux où ils ont rendu la justice, les mœurs et les usages de chaque juridiction, et jusqu'au moindre détail de la vie intime de la famille judiciaire. Ce grand travail a un caractère frappant d'impartialité : M. Casenave écrit *ad narrandum*. Rapporteur fidèle, il évite de se prononcer sur les hommes ou sur les choses, et quand il passe en revue les différentes constitutions qui ont régi la France depuis 1789, il se borne à dire tristement : « Nous avons essayé à peu près de tous les systèmes imaginés jusqu'à ce jour, aucun n'a pris racine. » Tout au moins il faut reconnaître avec lui que, si en politique nous ne sommes pas beaucoup plus avancés depuis soixante ans, la reconstitution judiciaire s'est faite chez nous avec plus de succès. Son livre prouvera à quel prix et après combien de tâtonnements elle s'est faite. Il restera comme une preuve éloquente de l'impuissance des tribunaux électifs que les Cahiers de 1789 avaient demandés, et que la Convention transforma si vite en tribunaux révolutionnaires.

T. Campenon.

FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

Par l'abbé GROSMAIRE. — Paris, librairie Douniol, rue de Tournon, 29, Paris.

C'est ici un volume plutôt qu'un livre, quelques portions d'une œuvre plutôt qu'une œuvre proprement dite; mais, telles qu'elles sont, ces pages méritent l'attention des esprits sérieux. Ce volume est divisé en deux parties où l'auteur étudie les deux extrémités de la science : Dieu, c'est-à-dire l'affirmation suprême; le scepticisme, c'est-à-dire la négation suprême aussi. C'est la lumière et les ténèbres mises en opposition, et ces deux études capitales, qui remuent le monde ontologique, métaphysique et logique, ne laissent aucun point saillant de la philosophie sans le toucher et sans y appeler l'attention du lecteur intelligent.

Aussi, quand parurent isolément, il y a vingt-cinq années, enfouies dans des publications peu répandues, les deux études maintenant réunies en un seul volume, elles furent remarquées avec une sorte d'étonnement par les hommes les plus distingués, qui encouragèrent vivement l'auteur. Mgr Darboy, Mgr Maret, furent des premiers; M. Cousin et le ministre de l'instruction publique d'alors arrivèrent à leur tour. Depuis la réimpression du double travail de M. l'abbé Grosmaire, les mêmes témoignages d'approbation motivée se sont renouvelés, et des Revues étrangères ont reconnu dans cet ouvrage une valeur philosophique très-remarquable.

Ces fragments, avons-nous dit, portent sur deux points de la science philosophique. Tout d'abord, s'emparant d'un dogme chrétien, connu de tous, le premier de nos dogmes, puisque c'est la définition même de Dieu, l'auteur en prend acte par ces paroles : « En Dieu, la puissance et l'actualité se posent éternellement dans une absolue équation; un acte pur et simple, absolu, éternel, fait jaillir des abîmes sans fond de son essence toutes les virtualités qu'ils recèlent, et les déroule dans une production qui mesure l'infinie puissance de la Divinité et embrasse toute sa plénitude dans son expansion. Il n'y a donc au sein de l'Être infini aucune virtualité proprement dite, tout est en acte, et cette *position* absolue de la vie divine est le principe même qui identifie la puissance à l'actualité. En effet, deux mouvements entrent dans le jeu de la vie : le mouvement direct, qui tend continuellement à de nouvelles *productions* qu'il dégage de l'essence absolue; et le mouvement circulaire qui saisit ces productions et les ramène à l'unité de l'existence. Or, la vie divine épuisant toutes ses évolutions par un seul acte, il résulte que l'un de ces mouvements ne dépasse pas l'autre, qu'ils se pénètrent dans une indivisible unité, et vont, ainsi pénétrés, se confondre avec l'immobilité de l'essence. La vie de Dieu est donc absolue, aussi bien que son

essence... Ainsi Dieu essence et vie, voilà notre symbole; c'est à sa lumière que nous allons nous avancer. Déjà nous sommes arrivés à la source de tous les égarements de la philosophie; elle est dans le mépris des conditions que nous venons de poser. »

Le philosophe tient parole. Son coup d'œil va saisir, à la base des faux systèmes de philosophie, l'erreur radicale, la pensée incomplète, qui ôte à la construction scientifique toute solidité; il explique facilement ainsi les conséquences absurdes, impies, désastreuses, qui découlent de l'enseignement erroné, parfois à l'insu de celui qui le donne, souvent même contre sa volonté formellement énoncée.

Ainsi en possession de la doctrine chrétienne sur Dieu, M. Grosmaire nous montre que toutes les fausses philosophies s'écartent de la vérité ou sur l'essence ou sur la vie divine.

Sa critique s'exerce d'abord sur les philosophes qui font abstraction de la vie, et voient tout dans l'essence. Spinosa et Malebranche, celui-ci après avoir reçu l'hommage qui lui était dû, sont jugés. Ils absorbent la vie divine et toutes les existences dans l'idée, dans l'*a priori* absolu.

L'auteur dirige ensuite sa critique sur les philosophes qui, ne s'attachant qu'à la vie et négligeant l'essence absolue, blessent encore profondément le dogme de Dieu, tel que l'enseigne l'Église. Kant arrive le premier. On montre qu'il est conduit, presque malgré lui, à sacrifier l'intelligible objectif, et à réduire la raison à n'être plus qu'une force subjective, capable seulement d'unir et de systématiser les phénomènes. Fichte, héritier de Kant, exagère l'erreur de son maître, et va se perdre dans une subjectivité telle, que toute réalité s'évanouit; il n'y a plus que l'insaisissable mouvement d'une vie sans principe essentiel et sans base immuable. Schelling succède à Fichte; il veut ressaisir l'essence intelligible; mais pour lui la vie, même en Dieu, n'est plus qu'une succession sans fin. Dieu n'est plus *celui qui est*, c'est le *devenir* absolu se développant dans le temps et l'espace sous la diversité des formes qui composent l'univers : voilà donc la vie divine identifiée avec la création, » absurde impiété qui juge tout le système.

Du point de vue élevé où s'est placé l'auteur, il signale l'erreur sous toutes ses formes; tour à tour il apprécie Leibniz, Hégel, la philosophie humanitaire, le chaos rationaliste, le matérialisme, et en montre avec brièveté, mais évidence, la fausseté. Successivement, il est amené à traiter les plus graves questions, entre autres celles de la connaissance de la liberté, de la vie dans l'homme. Partout la foi chrétienne resplendit, et l'écrivain prouve sans cesse que cette foi s'unit d'une manière indissoluble à la vraie métaphysique, à la vérité des choses et aux dictées du sens commun.

Nous venons d'exposer la matière ou plutôt la trame de la première partie du volume, qui nous montre la métaphysique chrétienne victorieuse

et planant sur les débris des philosophies incomplètes et par là même foncièrement erronées. Mais voici qu'autour du dogmatisme triomphant avance la nuit sombre qui vient lutter avec la lumière et chercher à l'éteindre. Cette nuit ténébreuse, c'est le doute, c'est le scepticisme. M. Grosmaire, dans la seconde partie de son livre, aborde donc cette question redoutable; il étudie le scepticisme dans sa raison d'être, son influence et son histoire, et il le fait avec une véritable supériorité. Cette étude arrive à son heure, car l'horrible maladie du doute nous atteint partout et nous dévore.

L'auteur, dans cette seconde étude, ne saisit pas moins vivement son sujet que dans la première; il nous montre le doute toujours postérieur à la science; c'est l'ombre qui suit le jour. Puis il pose le problème en termes saisissants : « Pourquoi l'homme doute-t-il? Pourquoi est-il le seul être qui doute? Voilà bien la question la plus fondamentale qui puisse se poser. L'animal ne doute pas: Dieu ne doute pas. L'animal suit paisiblement et sans inquiétude l'entraînement de ses instincts ; ses aspirations, toujours d'accord avec sa nature, n'en dépassent jamais le cercle. Dieu étant la lumière infinie, pure et sans mélange, la plénitude de l'être et de la vie, comment la scission profonde du doute, les ténèbres et les défaillances qui l'accompagnent, auraient-elles accès au sein de cette harmonie? L'homme doute cependant : le doute est donc possible. Qui songe à le nier ? Mais c'est cette possibilité elle-même qui me paraît le mystère le plus inexplicable du monde... On en chercherait en vain l'explication à la lumière d'une ontologie purement abstraite. »

M. Grosmaire poursuit en nous faisant voir de nouvelles profondeurs dans le problème. « Mais voici bien autre chose, dit-il. L'homme doute, et c'est en vertu de l'infini qui est en lui, de l'absolu intelligible qui est le fondement de sa conscience et de sa raison. Et, lors même que ses négations ou ses attaques sceptiques se présentent au nom du matérialisme, comme on l'a vu au siècle dernier, c'est encore l'infini qui se remue et s'agite en elles ; qui, de sa flamme vive et subtile, pénètre, discute, critique, morcelle, déchire et réduit en poudre toute forme et toute organisation. C'est là l'énergique réactif qui fond les rochers séculaires que le souffle du temps a durcis, dissout tous les métaux et les plus impénétrables diamants. Philosophies, institutions sociales consacrées par le temps et la sagesse des générations successives, religions protégées par le respect, l'amour et la reconnaissance des peuples, défendues par la science et le génie des siècles, rien ne résiste à ce terrible dissolvant. L'homme est tout-puissant dans le doute. Avec ce levier de l'infini, qui est en lui, il soulève le monde, le renverse et le bouleverse ; il soulève Dieu lui-même et le repousse. Ne le voyons-nous pas opposer le doute à Dieu tous les jours? Le nier dans son intelligence et son amour? Or, quel est le point d'appui de cette incommensurable force, si ce n'est l'absolu intelligible, qu'il porte au fond

de sa conscience? C'est là l'unique source où il puise l'énergie et l'audace d'un doute aussi formidable, d'une aussi gigantesque négation... Je le répète, c'est par l'infini que la raison doute, qu'elle doute de Dieu lui-même ; c'est par l'infini conséquemment qu'elle doute de l'infini. Encore une fois, voilà le problème. » Et il démontre alors que, par la doctrine chrétienne sur Dieu essence et vie, ce problème se résout facilement. Nous laissons au lecteur la jouissance de lire cette démonstration, où la parole est à la hauteur de la pensée.

Le scepticisme est, à un point de vue, la plus grande maladie qui puisse affliger l'humanité; mais la bonté divine tire le bien du mal. En effet, ce scepticisme qui veut détruire, ne sert, en définitive, dit M. Grosmaire, qu'à provoquer une évolution plus grande du dogmatisme philosophique et à préparer un triomphe plus éclatant à la vérité.

L'écrivain aborde ensuite l'histoire si longue, si variée, du pyrrhonisme dans le monde de la science. Il la commence à l'école d'Élée et chez les sophistes grecs ; il apprécie Pyrrhon et son époque, les Académiciens, leurs successeurs Œnésidème, Sextus Empiricus, et termine l'histoire du scepticisme grec en le montrant arrivé à sa plus haute puissance de destruction dans l'École d'Alexandrie. Ils arrivent les temps modernes. Le scepticisme reparaît, il se met à l'œuvre pour renverser l'immense édifice du dogmatisme chrétien resté, pendant tant de siècles, respecté de tous et sous lequel s'abrita, se développa le plus grand travail de civilisation que le monde ait vu. David Hume et Bayle commencent, le cartésianisme et le kantisme, contre l'attente et la volonté formelle de leurs fondateurs, continuent la démolition, le rationalisme l'achève et le socialisme brutal, représenté surtout par Proudhon, ne laisse plus une seule pierre des fondations. Alors, de toute part, un cri de triomphe : la vieille doctrine théologique, philosophique et sociale est vaincue, la certitude métaphysique est détrônée, Dieu c'est le mal, la propriété c'est le vol, l'ordre c'est l'anarchie, et l'homme, doutant de tout, possède enfin la liberté !

Tel est le vaste champ que parcourt notre auteur.

Nous ne pouvons l'y suivre. Nous dirons seulement que M. l'abbé Grosmaire, avec le talent de haute analyse qui le distingue, saisit d'un esprit très-pénétrant le principe fondamental de tous les systèmes de pyrrhonisme, et en montre, à la lumière de la métaphysique chrétienne l'évidente fausseté. Jamais le scepticisme, à notre connaissance, n'a été exposé et réfuté avec une science et une dialectique aussi victorieuse.

Ainsi finit ce volume qui nous fait traverser d'abord un monde de lumière et puis un monde de ténèbres ; mais ce monde de ténèbres, notre philosophe chrétien l'illumine avec le flambeau qu'il porte, et les ombres disparaissent.

Ce travail philosophique appartient à cette science chrétienne qui prendra tout ce qu'ont élaboré les siècles passés et le siècle présent, soit dans

la science orthodoxe, soit dans ce que la science adverse a conservé de vrai, pour poser ainsi une assise nouvelle au temple qui se construit d'âge en âge à la gloire du Verbe incarné. Alors se réalisera, pour notre époque, une des conditions essentielles de la victoire du christianisme en ce monde. Il n'appartient, en effet, qu'à la plénitude de la doctrine, répondant à tous les problèmes, rassemblant dans une grande harmonie toutes les vérités acquises, de terminer les discussions. Or, cette pleine doctrine c'est la vaste, simple et compréhensive doctrine chrétienne. A elle donc l'avenir, car elle est la lumière; et, pour marcher, le monde en a besoin.

★ ★ ★

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Des anciens peuples de l'Inde, de l'Égypte, de la Judée et de la Grèce, par M. Du Mesnil-Marigny. — Deuxième édition, 2 vol. grand in-8. Paris, E. Plon, éditeur.

Nous sommes dans l'âge de la vapeur et de l'électricité : tout se fait vite, dans le domaine de l'intelligence comme dans celui de la matière. Ne voyons-nous pas, en effet, le journal substitué au livre, le chapitre remplacé par l'article, la méditation du cabinet détrônée par l'improvisation de l'atelier littéraire?

Aussi, lorsque par hasard il nous tombe sous la main un véritable livre, digne de ce nom, une œuvre de longue haleine, soignée dans la forme aussi bien que dans le fond, nous saluons ce phénomène, et nous nous faisons un devoir de le signaler.

C'est le cas pour l'*Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, par M. du Mesnil-Marigny, dont les deux premiers volumes ont aujourd'hui paru. L'auteur n'est pas un inconnu dans le monde des économistes; il y a longtemps déjà qu'il y occupe une place des plus honorables et des plus légitimement acquises.

Nous n'avons point ici à prendre parti pour aucune des écoles entre lesquelles se partage la science économique : le nouvel ouvrage de M. de Marigny est en dehors de toutes. L'auteur des *Libres échangistes et protectionnistes conciliés*, du *Catéchisme de l'économie politique*, de *la Douane et les céréales*, et enfin du *Rôle de l'industrie française*, livres remarqués et dont plusieurs ont eu de nombreuses éditions, a ses doctrines à part sans doute; mais ce n'est pas à les développer ni à les défendre qu'il s'est attaché ici. Son but est de nous faire connaître les idées et le principes économistes des peuples de l'antiquité.

Nous le confessons d'abord, le titre de l'ouvrage nous a causé un certain étonnement. A nos yeux comme à ceux de bien d'autres, l'économie

politique passait jusqu'ici pour une science toute moderne. Quant aux temps anciens, ils ne devaient rien lui revendiquer; tout au plus pouvaient-ils nous offrir quelques usages bons à étudier, quelques genres de transactions dont il n'était pas inutile de tenir compte; mais admettre que l'antiquité eût possédé un ensemble de notions exactes sur la science économique, que les premiers législateurs se fussent préoccupés des phénomènes essentiels de cette science, et qu'ils eussent rédigé des codes en vue de faciliter le jeu régulier de ces phénomènes; voilà ce que nous n'avions jamais soupçonné.

Cela était ainsi cependant, M. du Mesnil-Marigny nous le prouve de la façon la moins contestable. Les Indiens, les Égyptiens, les Israélites, les Grecs ont eu leurs institutions économiques, et ils n'ont pas ignoré en cette matière les règles essentielles dont nous nous croyons les inventeurs. Manou, Moïse, Solon se révèlent, dans leurs législations, comme des économistes sérieux.

On ne saurait s'imaginer combien devient attrayante l'histoire ancienne étudiée à ce nouveau point de vue. A chaque pas, ce sont de subites lueurs qui éclairent et mettent sous leur véritable jour nombre de faits déjà connus, mais mal appréciés et qui prennent par suite une importance bien supérieure à celle qu'on leur avait accordée jusqu'alors.

Ainsi, par exemple, on relit avec un intérêt puissant la guerre de Troie, lorsqu'au motif banal qu'on lui avait donné, la vengeance de l'injure faite à l'honneur conjugal de Ménélas, on ajoute cette cause autrement grave et autrement déterminante, l'abaissement, la ruine d'une cité qui compromettait les intérêts commerciaux de la Grèce et en arrêtait le développement.

Il en est de même de la guerre du Péloponèse : cette lutte sans pitié de Corinthe et de Mégare contre Athènes, dont il fallait anéantir les industries rivales et que l'on voulait punir des tarifs protecteurs qu'elle avait imposés aux produits des deux premières villes.

C'est qu'en effet la protection commerciale, dont l'idée est attribuée à Colbert, est un fait qu'on retrouve chez tous les peuples anciens.

Les Chinois protégeaient leur industrie séricicole en s'opposant, sous peine de mort, à l'exportation des vers à soie.

Les Indiens et les Égyptiens protégeaient la fabrication de leurs étoffes spéciales en imposant à leur entrée les produits similaires de l'étranger.

Les Grecs, nous venons de le voir, allaient jusqu'à prendre les armes, et s'engageaient dans des luttes gigantesques pour protéger le travail de leurs nationaux.

Cette autre façon de considérer l'histoire donne à cette étude un parfum de renouveau des plus pénétrants.

Mais, dira-t-on, ces mêmes textes ont été maintes fois compulsés par des écrivains instruits et sagaces : comment n'y ont-ils pas trouvé ce que M. du

Mesnil y a découvert? L'explication en est simple, et l'auteur nous la fournit lui-même :

« Nous devons, dit-il, offrir un juste tribut d'éloges aux savants linguistes qui ont ouvert la voie que nous parcourons; ils ont fait de mémorables découvertes. Mais la plupart, étant étrangers à la science économique, ont inévitablement commis plusieurs méprises que nos études habituelles nous ont permis de relever, » et, ajouterons-nous, négligé tout un ordre de faits sur lesquels se portent, depuis quelques années seulement, les recherches.

Religion, gouvernement, législation, commerce, industrie, agriculture, système de monnaies et de poids et mesures, mœurs, coutumes, M. du Mesnil passe tout en revue, en ayant soin d'y rattacher son sujet principal : l'économie politique.

Le style de son livre est simple, naturel, l'auteur visant avant tout à la précision et à la clarté. Toutefois certaines descriptions, celle, par exemple, des hypogées de l'Inde, ne sont pas dénuées d'éclat. Qu'il n'y ait pas chez lui un peu de préoccupation à l'endroit de ses études favorites, ce n'est pas ce que nous voulons contester. Mais, en somme, l'*Histoire de l'Économie politique des anciens peuples* est un livre neuf, savant et d'un grand intérêt. C'est le complément obligé de toutes les histoires des temps anciens. Il convient à la fois à l'économiste, au penseur, à l'historien, et même (s'il en est encore) aux hommes de loisir, qui ne demandent à la lecture qu'un utile délassement.

A. Bellaumé.

DE LA JURIDICTION DES FINANCES AVANT 1789.

Chambre des comptes de Paris. — Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents (1506-1791), publiées par A. M. de Boislisle, sous les auspices de M. le marquis de Nicolay. — Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur, 1873. 1 vol. gr. in-4° de cxlii — 789 pages.

Nous ne connaissons que vaguement et d'une manière insuffisante les institutions de l'ancien régime : tel professeur de nos facultés décrirait plus exactement le jeu des pouvoirs publics à Rome au temps des Scipions que l'organisation administrative et judiciaire de la France sous la monarchie : ignorance plus excusable qu'elle ne le semble au premier abord, mais contre laquelle il importe de réagir avec zèle et persévérance. Les travaux très-méritants de MM. Chéruel et Dareste de la Chavanne ont ouvert la voie en ce sens : nous leur devons un tableau sommaire de l'organisation administrative et judiciaire du pays; mais nos chercheurs n'ont pas assez profondément fouillé ce terrain fécond d'étude. Aucune de nos grandes institutions telles que le Parlement, le Conseil du roi, etc., n'avait

été jusqu à ce jour l'objet d'une de ces investigations prolongées et persévérantes d'où naissent les monographies définitives. La Chambre des comptes sort enfin aujourd'hui de ce demi-jour, pour ne point dire de ces demi-ténèbres où est enseveli le passé de l'ancienne France.

Le vaste travail que nous annonçons fait partie d'une histoire de la maison de Nicolay qui, depuis l'année 1506 jusqu'en 1791, a possédé l'office héréditaire de Premier Président de la Chambre des comptes de Paris. M. de Boislisle s'est rappelé que les grands érudits du dix-septième siècle, les du Chesne, les Baluze ne pensaient pas déroger en écrivant ces belles histoires généalogiques (*Histoire des maisons de Dreux et de Chastillon*, *Histoire de la maison d'Auvergne*, etc.), qui, aujourd'hui encore, sont consultées avec fruit et servent d'auxiliaires très-utiles aux recueils historiques proprement dits ; mais, plus heureux peut-être que ses devanciers, il a eu la bonne fortune de consacrer ses études à une illustre famille dont l'histoire se confond avec les annales d'une de nos grandes institutions judiciaires, et, sans sortir de son sujet, il a pu facilement détacher de l'œuvre généalogique proprement dite un volume in-4° de plus de 900 pages, d'une importance capitale pour l'histoire de la Chambre des comptes : les 973 documents que publie ou qu'analyse sommairement M. de Boislisle sont du plus grand intérêt au point de vue politique ou financier ; un bon nombre appartiennent, on peut le dire, à l'histoire générale de la France.

Une introduction considérable écrite d'après les sources et les documents originaux prépare le lecteur à aborder ce volumineux recueil. M. de Boislisle y décrit l'organisation de la Chambre, nous fait connaître l'étendue et la nature de sa juridiction.

Sans nous arrêter aux origines, nous rappellerons nous-même en peu de mots les attributions de ce grand corps, au commencement du dix-septième siècle (elles ne varièrent pas très-sensiblement jusqu'à la Révolution) : la Chambre enregistre les actes d'intérêt public et plus particulièrement ceux qui touchent aux finances ; elle juge en dernier ressort les comptes de diverses administrations, comptes des domaines, des tailles, des greniers à sel, des communes, etc., etc. Les dépenses du Roi sont soumises elles-mêmes à cette vérification minutieuse ; mais ici le contrôle de la Chambre n'offre de garantie sérieuse que contre les infidélités possibles des agents subalternes, non pas contre les prodigalités ou les opérations inavouées du prince ou des ministres.

La Chambre représentait le Roi en tant que seigneur féodal : à ce titre, elle recevait, en son nom, les actes de foi et hommage, d'aveu et dénombrement de tous les vassaux directs dans le ressort de Paris, les serments de fidélité des nouveaux évêques dans toute la France.

Avant de donner une sorte d'investiture aux nouveaux bénéficiaires, la Chambre enregistrait leurs lettres de provision ; mais, jalouse autant que

le Parlement lui-même, de sauvegarder les droits de la couronne de France, elle n'entérinait les bulles que sous la réserve de cette formule bien connue : *sans approbation des clauses contenues ès bulles et provisions apostoliques qui seroient contraires aux droits du roi, priviléges et libertés de l'Église gallicane.*

Vis-à-vis de la royauté, les gens des comptes étaient, en principe, tout aussi indépendants qu'en face du Souverain-Pontife : ils pouvaient refuser l'entérinement des ordonnances royales, et les exemples de ce refus d'enregistrer ne sont pas rares. Ils sont, d'ordinaire, suivis de quelque accommodement dont la royauté n'a pas lieu de se plaindre. La Chambre avait aussi à sa disposition la voie directe des remontrances : les créations de nouveaux offices, les aliénations du domaine, certains anoblissements qui, en diminuant le nombre des contribuables, aggravaient leurs charges, motivèrent plus d'une fois ces remontrances, solennelle expression du vieil esprit parlementaire. Bon nombre de ces actes publiés pour la première fois par M. de Boislisle sont sans prix pour l'histoire. Avec quel intérêt, par exemple, on suit jour par jour, heure par heure, les résistances de la Chambre des comptes à diverses mesures financières d'Henri IV : enjoué mais ferme, prodigue envers quelques-uns de ses favoris, ce prince intelligent et bon en qui malheureusement germent déjà les doctrines du pouvoir absolu, a beau jeu contre les parlementaires. « Il ne tient que de Dieu son autorité, et il saura bien la conserver avec son épée. » Or, pour contenir en de justes bornes un pouvoir si fier, les gens des comptes n'ont d'autre arme que leur éloquence : la lutte est inégale. Aussi bien, la Chambre est habituée de longue date à subir les victoires faciles de la royauté, qu'elle gêne sans doute, mais qu'elle ne parvient pas à brider.

L'esprit parlementaire, un moment engourdi sous Louis XIV, se réveilla plus tenace et plus fort que jamais à la veille de la Révolution; poussée à bout par une résistance inaccoutumée, la royauté brisa de ses propres mains la plus vieille institution de la monarchie : elle supprima le Parlement de Paris, et improvisa une nouvelle cour souveraine (le Parlement Maupeou). La Cour des aides et la Chambre des comptes, interprètes de l'opinion publique, prirent fait et cause pour le Parlement. La magistrature française protesta tout entière; mais la royauté qui paraissait alors s'épanouir dans la plénitude de sa force, tint bon et répondit à ces assauts répétés par de nouvelles audaces.

Ces luttes n'étaient que le présage du mouvement terrible qui devait balayer en même temps royauté et parlementaires : la Chambre des comptes subit le sort commun. Elle appartenait à l'histoire et à la tradition du pays; elle était d'avance condamnée à périr. M. de Boislisle rappelle, non sans émotion, les derniers actes de ce grand corps politique : il insiste avec de cruels détails, sur la perte des archives, dépouille opime qui fut, comme nous le verrons, légalement livrée à la destruction. Les archives

dont la perte est irréparable, étaient jadis entourées d'un pieux respect, gardées avec un soin jaloux; on avait vu un Roi de France venir en personne consulter un compte, tant était rigoureuse la défense de rien laisser sortir (*Discours du président Tambonneau au roi Henri IV*, le 1er décembre 1604). Au dix-septième siècle, la Chambre avait refusé un déplacement de pièces demandé par Henri IV en faveur de Sully ; elle prétendait n'accorder autre chose à Sully que le privilége de travailler dans une salle distincte. Il fallut non-seulement un ordre exprès du Roi, mais la forme solennelle des lettres-patentes pour que la Chambre se dessaisît enfin de quelques documents que Sully put consulter à l'Arsenal sous la surveillance d'un conseiller-maître. Telle était l'inflexible et salutaire vigilance de la Chambre. Malheureusement l'incendie de 1737 consuma une partie de ces belles archives ; plus tard, les traditions que nous venons de rappeler furent méconnues ; des ventes et des dilapidations répétées aggravèrent, dans le cours du dix-huitième siècle, le mal que le terrible sinistre de 1737 avait commencé. Ce trésor historique et administratif était donc, en 1789, considérablement amoindri. Mais ce gigantesque dépôt se défendait pour ainsi dire, par sa propre masse, et ses débris étaient encore admirables. La Révolution voulut y porter la main ; elle y réussit, mais son triomphe fut vaillamment disputé. C'est ici, à mon sens, l'une des plus belles pages de l'histoire de la Chambre des comptes. Déjà supprimée de droit, elle se releva vivante pour défendre jusqu'à la dernière extrémité ses archives. L'Assemblée nationale, préludant aux mesures de destruction, en avait ordonné la remise entre les mains du Directoire du département. Les anciens auditeurs, groupés autour de MM. de Malézieu, Rahault, de Moncrif opposèrent une résistance désespérée. Ces hommes courageux osèrent joindre à leurs protestations une déclaration solennelle de fidélité et d'attachement pour la personne sacrée du Roi[1]. Rare exemple donné, en ces temps malheureux, par l'une des deux premières magistratures du pays ! Cependant la loi révolutionnaire n'eut pas de peine à briser ces résistances courageuses, habiles, mais nécessairement vaines; les archives furent livrées : peu après, une masse énorme de parchemins et de papiers était détruite ou vendue conformément au décret du 19 août 1792. Quelques savants officiels (*Commission des monuments* ou *des savants*) promenaient, comme on sait, parmi ces ruines leurs pâles regrets; ils essayèrent tardivement d'arrêter ce vandalisme. Ce qu'ils purent sauver est aujourd'hui conservé aux Archives de France. Quelques débris moins importants avaient trouvé un asile dans la nouvelle Cour des comptes : l'incendie du mois de mai 1871 les a consumés.

Par bonheur, la maison de Nicolay a sauvé ses propres archives. C'est grâce surtout à ces papiers de famille, grâce aussi aux nombreuses copies du dix-huitième siècle et aux collections particulières formées à

[1] Il faut rapprocher de cette déclaration l'admirable lettre que le premier président de Nicolay adressa, le 20 septembre 1791, au Directoire du département.

cette époque aux dépens de la collection officielle, que M. de Boislisle est parvenu à constituer le magnifique volume qu'il nous offre aujourd'hui. L'histoire lamentable des archives de la Chambre des comptes est retracée dans l'introduction avec une sagacité hors ligne. M. de Boislisle a voulu rassembler ces cendres dispersées ; il a entrepris de rapprocher ces feuillets, ces lambeaux jetés au vent, et il a consacré des années à ce labeur. Son but est pleinement atteint. Je ne finirais pas si je voulais énumérer toutes les trouvailles dont sa préface n'est que le rapide résumé ; mais je dois, au moins, signaler la découverte d'une copie d'un des plus anciens registres de la Chambre, le registre *Qui es in cœlis*. On croyait ce recueil détruit depuis plus de cent ans. M. de Boislisle en signale un exemplaire du quatorzième siècle.

Ainsi, non-seulement M. de Boislisle a retracé avec talent l'organisation, les attributions, les phases principales de l'histoire de la Chambre ; mais il a su réparer, dans la mesure du possible, les ravages du temps et des hommes. Il semble avoir pris pour modèle, dans son introduction bibliographique, l'œuvre merveilleuse de reconstitution publiée par M. Léopold Delisle, sous ce titre : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* (t. I, 1868).

Ce beau volume fait grand honneur aux presses de Gouverneur, bien connu dans le monde de l'érudition : deux curieuses gravures sont très-heureusement reproduites en tête de l'introduction et à la première page des pièces justificatives. L'une figure l'intérieur de la Chambre ; l'autre, le groupe monumental du Palais de Justice, de la Chambre des comptes et de la Sainte-Chapelle, avant l'incendie de 1737. PAUL VIOLLET.

Aucun des lecteurs du *Correspondant* n'a oublié les curieux articles de M. F. Lenormant sur la magie chaldéenne. C'était la résurrection complète des croyances superstitieuses et du système mythologique de ce peuple des Accads, dont le rôle a été très-considérable à l'origine des civilisations de l'Asie, et dont l'existence même est demeurée complètement oubliée jusqu'aux découvertes toutes récentes du déchiffrement des écritures cunéiformes. Développés et complétés par une comparaison extrêmement instructive de la magie chaldéenne avec la magie égyptienne, d'une part, et la magie finnoise, de l'autre, ainsi que par des recherches historiques et philologiques sur les anciens peuples touraniens de l'Asie antérieure, les articles de notre savant collaborateur sont devenus un livre d'un très-grand intérêt[1]. Ce livre tiendra une place considérable parmi les travaux contemporains sur l'histoire des religions et les migrations successives des peuples. Nous sommes heureux d'en annoncer la publication, et ne nous aventurons pas en lui prédisant un succès auprès de tous les amis des études sérieuses.

[1] *La Magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes.* 1 vol. in-8. Librairie Maisonneuve.

QUINZAINE POLITIQUE

24 avril 1874.

Il faudrait plaindre celui qu'on obligerait à recueillir les thèses, les gloses, les commentaires, et, comme disaient nos pères dans un siècle de vaine et bruyante dialectique, les « disputoisons, » dont le septennat est le sujet depuis quelques semaines. Au milieu de ces cris, la voix de la patrie s'entend-elle clairement encore? Au milieu de ces subtilités, la vérité est-elle encore visible? Au milieu de ces querelles, nos partis prennent-ils garde qu'ils s'aveuglent dans leurs fureurs? Nous en doutons; et comme, pour notre part, dans une question où se trouve si fort engagée la destinée de la France, nous préférons les raisons de la politique à celles de l'idéalisme ou de la grammaire, nous nous contenterons de déclarer que nous nous souvenons des derniers jours d'octobre; que nous retrouvons sans peine dans notre conscience toute la simplicité des motifs qui créèrent la loi du 20 novembre; que nous continuons modestement de mesurer nos volontés aux besoins de l'heure présente, et que nous refuserions de risquer à un jeu de hasard le bien, la paix et le sort tout entier de notre pays. L'acte du 20 novembre (quel homme de bonne foi ne l'avouera?) a été un acte de nécessité. Cet acte, la loi nous en commande le respect, et les circonstances nous l'imposent; cet acte, l'honneur nous défend de le renier, et l'intérêt de la France exige que nous en assurions les effets. Voilà l'aveu loyal qu'il faut bien faire, pour peu qu'on élève son cœur et son esprit au-dessus des clameurs et des sophismes qui forment le fond de cette discussion.

Cinq mois après le 20 novembre, le salutaire sentiment de la nécessité à laquelle la majorité obéissait alors avec tant de bon sens et de patriotisme, a paru s'affaiblir dans on ne sait quelle impatience de l'inconnu, sans qu'on pût dire pourtant que cette nécessité fût moins pressante, et sans qu'on eût, pour y subvenir, d'autre ressource que la loi même du 20 novembre. On a vu s'élever les contestations

les plus diverses et les plus changeantes, les plus vives et les moins convenables, autour de ce gouvernement de fortune auquel, le 24 mai et le 20 novembre, on confiait le soin de la société et de la patrie avec une hâte si tremblante, avec un empressement mêlé d'angoisses dont l'oubli est aujourd'hui bien étrange et bien coupable. On en était arrivé à ce degré de doute et de mépris, d'arrogance et de hardiesse, que ce gouvernement paraissait n'être plus autre chose qu'un rien légal : on aurait cru voir une ombre que chacun s'attribuait le droit de diminuer ou de déplacer à volonté. En face de ces réserves, de ces négations et de ces railleries, le gouvernement a parlé, et il le devait. « Lorsque l'Assemblée, a dit nettement et courageusement l'honorable garde des sceaux, M. Depeyre, lorsque l'Assemblée a prorogé pour sept ans les pouvoirs du maréchal de Mac Mahon, elle a entendu placer ces pouvoirs et leur durée au-dessus de toute contestation ; elle s'est liée et a lié le pays par la résolution qu'elle a prise, résolution incommutable, puisque l'Assemblée a refusé formellement de la subordonner à des clauses qui l'auraient rendue incertaine jusqu'au vote des lois constitutionnelles. Ces lois seront prochainement soumises à l'examen de l'Assemblée nationale ; mais, quelles qu'elles soient, le pouvoir lui-même du maréchal ne peut plus être contesté ; il est devenu irrévocable par le vote de la prorogation, et ce pouvoir, aussi bien dans sa durée de sept ans que dans la personne de celui qui le représente, ne saurait être nié impunément. » Ces paroles ne sont pas celles de la loi seulement, elles sont aussi celles de la raison et de l'histoire. Nous le demandons aux imprudents qui ne les écoutent qu'en frémissant ; nous le demandons aux gens de mémoire légère et de politique inconstante qui en méconnaissent le sens : est-il un seul d'entre eux qui, la veille du 20 novembre, eût osé monter à la tribune pour démentir, au nom des conservateurs, ces sincères déclarations de M. Depeyre? en est-il un seul qui, dans l'émoi d'alors, eût osé dire à l'Assemblée que de telles déclarations n'étaient point conformes à la vérité des choses ou bien qu'elles n'étaient bonnes que pour un jour? En est-il un seul enfin qui puisse demain, à cette même tribune, démontrer à la France que l'inexorable nécessité du 20 novembre n'est plus la nécessité du 12 mai?

C'est, en effet, à cette unique et suprême question que se réduisent tous ces cris de disputes dont on vient de fatiguer l'attention de la France et d'irriter son cœur. C'est cette question, qu'au moment des débats décisifs dont tant de colères auront si fâcheusement devancé le terme, chacun de nous devra tenir sous le regard de sa conscience. Veut-on garder le septennat? eh bien, qu'on sache le respecter et l'affermir; qu'on l'organise tel qu'il doit être pour s'ac-

quitter des devoirs dont on le charge. Il répugne au sens commun qu'un gouvernement soit propre à gouverner sans être sûr du lendemain, sans être pourvu de pouvoirs définis, sans être muni de droits déterminés, sans être investi de forces suffisantes. On ne peut exiger de la France qu'à défaut du gouvernement le meilleur, et dans l'attente d'un plus heureux avenir, elle n'ait pas au moins un gouvernement capable de présider à ses affaires et de l'aider dans ses besoins, fût-ce même un gouvernement médiocre : ce serait, en effet, vouloir ce qu'aucun homme raisonnable n'a jamais conçu pour la vie d'aucune nation. On ne peut pas non plus souhaiter que la France reste sept ans suspendue dans le vide d'un provisoire vague, variable et innommé : ce serait demander à la patience d'un peuple et même à la puissance et aux habitudes de l'esprit humain plus qu'ils ne peuvent évidemment concéder. Donc, pour faire du septennat ce que la nécessité réclame, c'est-à-dire un abri sous lequel puissent reposer sept ans notre société tourmentée et notre patrie vaincue, il faut virilement lui donner l'organisation de ces lois constitutionnelles dont M. Depeyre nous annonce la prochaine présentation.

Au contraire, veut-on, par un acte d'incalculable témérité, abolir ce septennat dont on affecte de mépriser la fragilité? eh bien, pour mériter l'assistance de la fortune et le consentement de la France, qu'on daigne prendre les précautions indispensables. Or, ces précautions, c'est d'abord la certitude d'un programme auquel puissent adhérer, le 12 mai, les esprits qui n'avaient pu se rallier à celui du 27 octobre. On ne saurait, en effet, méditer de détruire le septennat, sans s'être préalablement assuré le moyen de montrer à la France l'image de la monarchie, prête à s'élever sur ces ruines nouvelles. La seconde de ces précautions nécessaires, c'est la certitude de compter derrière soi une majorité compacte et dévouée, une majorité qui se groupe autour de la monarchie, comme il s'en est assemblé une autour du septennat, dans la critique journée du 20 novembre; car, si pour cette entreprise on n'avait pas acquis d'avance à la monarchie la force d'une telle majorité, il faudrait ne plus compter que sur l'impossibilité plus qu'odieuse ou d'une guerre civile ou d'un coup d'État. Or, jusqu'à ce moment, ceux qui proposent si hardiment, dans l'obscurité de leurs desseins, de substituer bientôt au septennat la monarchie, ne semblent pas s'apercevoir que la réalité les trahit et leur manque. Ils n'ont, pour le 12 mai, ni ce programme ni cette majorité. Et dès lors, pourquoi rejeter le programme du septennat? pourquoi démembrer la majorité que forme encore le parti conservateur? pourquoi, par des rêves irréalisables, agiter stérilement l'imagination des partis et accroître ainsi le désordre du pays? pourquoi songer, même une

seule minute, à une tentative qui n'aurait d'autres résultats que la dissolution de l'Assemblée, le triomphe du radicalisme ou l'avénement de l'Empire ?

Il nous paraît inutile d'insister. A vrai dire, l'opinion publique est lasse de cette discussion ; et sans misanthropie, on peut s'en attrister : c'est le signe d'un état douloureusement grave pour une nation que cette sophistique qui subtilise au milieu de tant de débris de notre grandeur brisée, qui distingue, sous-entend, réserve et dispute à la loi son vrai sens, comme à la nécessité ses obligations réelles ; c'en est un aussi que cette confusion qui fait perdre de vue l'intérêt de la patrie et de la société dans l'intérêt du parti ou de la faction. L'heure n'est pas venue, d'ailleurs, de débattre utilement toutes ces questions que, pendant le silence de l'Assemblée, MM. d'Aboville, du Temple, de Franclieu, Lucien Brun, de la Rochette, d'une part, et, de l'autre, MM. Beaussire, Pernolet, Henri Martin, Pradié et Laboulaye nous exposent dans des lettres auxquelles on ne saurait accorder la valeur des discours parlementaires qu'elles remplacent. Réunis, éclairés l'un par l'autre, amenés en face des difficultés et des dangers, transportés du domaine des illusions dans celui de la pratique, redevenus enfin tous ensemble cette Assemblée nationale dont l'abnégation et le patriotisme ont rendu tant de services à notre pauvre France, nos députés laisseront là sans doute plus d'un de ces réquisitoires, de ces prophéties, de ces plans et de ces contrats auxquels ils occupent en ce moment leurs loisirs ou leur passion. La majorité, nous en avons l'espoir, gardera son bon sens ; elle retrouvera son union, et quoi qu'en dise M. du Temple, cette union ne sera pour personne « une duperie » ; car ce n'est pas « une duperie » pour une nation souffrante et divisée qu'une union contractée par ses enfants et ses serviteurs pour la préserver de l'anarchie et la relever des maux dont l'ont accablée tour à tour l'Allemagne et la Commune.

M. de Bismark doit être satisfait et sa santé peut librement refleurir : le Reichstag a fini par lui accorder pour sept ans le droit d'entretenir en temps de paix une armée de 401,000 hommes ; le Reichstag a donc consacré pour sept ans cette dictature militaire dont l'empereur s'était pourvu en 1864 ; et c'est de 147 nationaux-libéraux et même de 14 progressistes que, grâce à un compromis fictif, M. de Bismark obtient cet acquiescement. Peu nous importe l'art qu'il a déployé pour intimider ou séduire ces volontés si rebelles d'abord. Ce qui mérite surtout notre attention, c'est l'effroyable appareil de guerre dont l'Allemagne se couvre : 469 bataillons d'infanterie, 465 escadrons d'artillerie, 300 batteries d'artillerie de campagne, 29 bataillons d'artillerie à pied, 18 de génie et

18 de train, telles sont les forces que M. de Moltke juge à peine suffisantes à la sûreté de l'Allemagne, dans un moment où il n'y a pas en Europe une nation qui la puisse attaquer. En réalité, c'est 500,000 hommes qu'avec ses officiers et ses volontaires cette armée tiendra prêts au premier signe de Guillaume Ier ; un milliard, son trésor de guerre, est sous sa main ; il a des chefs pour commander à 1,200,000 soldats ; et quand on songe que c'est assez d'un télégramme et de dix journées pour conduire à n'importe quelle frontière de l'Allemagne un million d'envahisseurs, précédés des renommées qui célèbrent leurs victoires de Sadowa et de Sedan, on se demande quel peuple, dans ce redoutable voisinage, pourrait encore goûter quelque sécurité. L'argument dont les généraux allemands se sont servis pour ranger à leur avis le Reichstag et la nation, n'intéresse pas moins notre pays : c'est la menace d'une France vengeresse et puissante (ô douloureuse ironie !) qu'ils ont prétextée, certains à l'avance que le patriotisme alarmé de l'Allemagne céderait à ce motif, si faible que soit le prétexte et si vulgaire qu'il puisse leur paraître à eux-mêmes comme à nous. « On a parlé de la possibilité de voir s'ouvrir une ère de paix, a dit le major-général de Voigts-Rhetz. Cette éventualité n'est nullement impossible ; mais nul ne pourrait faire fond sur elle absolument. Il importe d'ailleurs de ne point oublier que toutes les guerres que nous avons dû soutenir jusqu'à ce jour ont été des guerres défensives. Aujourd'hui encore, il faut que nous tenions sans cesse compte de cette éventualité ; car la France proposera une deuxième et troisième guerres, et si elle trouve l'Allemagne faible, elle trouvera aussi des amis. » A son tour, M. de Moltke est venu dire : « Une Allemagne forte au milieu de l'Europe est la meilleure garantie de la paix. Mais, messieurs, une Allemagne forte, entendez-le bien ! aussi longtemps qu'un État voisin nous menacera, par ses écrits et ses discours, d'une guerre de revanche, nous ne devons pas oublier que l'épée seule est capable de retenir une autre épée au fourreau. Dans ces circonstances, le désarmement serait pour nous la guerre, la guerre que nous voulons éviter, il est vrai, et qui, nous l'espérons, sera évitée par la sagesse du gouvernement français. » La facilité avec laquelle ces arguments ont convaincu le Reichstag nous avertit du péril que suspend sur la France cette foudroyante puissance de l'Allemagne. Or, un tel danger ne nous oblige-t-il pas de conjurer tous ensemble ces maux et ces fautes de nos discordes civiles que nous amassons comme à plaisir autour de notre patrie ?

L'Autriche, comme la Prusse, a maintenant ses lois confessionnelles : elles ont été votées dans les deux Chambres, malgré les protestations des évêques et les avertissements du Saint-Père. Il se-

rait injuste, assurément, d'assimiler ces lois aux prescriptions odieusement rigoureuses que M. de Bismark pratique en Allemagne, dans cette guerre impitoyable qu'il y fait à l'Église, et qu'il préparait dès l'année 1870, comme en témoigne sa correspondance avec M. d'Arnim, son ambassadeur à Rome au temps du Concile. On peut même présumer que, dans l'application, ces lois n'exerceront pas les sévices dont elles ont la faculté : on se plaît à l'augurer, d'après les lettres amicales du pape et de l'empereur Joseph ; on le suppose encore, à voir la conduite aussi prudente que ferme des évêques autrichiens et de leur clergé. Mais il n'en est pas moins certain que plusieurs de ces lois favorisent l'absolutisme et permettent l'arbitraire : il suffira d'un événement ou d'un homme pour qu'elles deviennent contre l'Église un instrument de tyrannie dont l'État pourra se servir sans retenue. Ces lois sont donc dangereuses : les libertés tolérées perdent, dans la tolérance même qui les ménage, la sainteté du droit et ses sûretés. D'ailleurs, les lois confessionnelles de l'Autriche auront eu pour fondement un principe inacceptable aux libéraux comme aux catholiques, celui de l'omnipotence de l'État. L'Autriche, en effet, ne suit aucune des règles, aucun des usages connus : elle ne sépare point l'Église et l'État, comme aux États-Unis ; elle ne signe aucun concordat, comme en France ; elle ne veut point de conventions bilatérales. Elle a cessé d'observer « la patente » de 1855. Et que fait-elle aujourd'hui ? Elle attribue à l'État le pouvoir souverain de régler seul et de sa propre autorité ses rapports avec l'Église. C'est méconnaître étrangement l'équité comme la tradition ; c'est, à priori, rendre un accord presque impossible ; c'est mépriser singulièrement le caractère et les services de l'Église ; c'est ne pas apercevoir les besoins réciproques de l'Église et de l'État. Et quelle juste plainte, en vérité, le gouvernement de l'Autriche n'élèverait-il pas, si l'Église, à la faveur d'un événement, avait déterminé « sans négociations préalables » ses relations avec l'État ? Il faut donc convenir que ces lois confessionnelles sont une œuvre illogique et anormale. Il y a de bonnes raisons, soit pour en regretter l'esprit, soit pour en redouter les abus.

L'Angleterre continue, paisible et confiante, le cours d'une destinée que ne troublent plus, depuis deux siècles, d'autres révolutions que ses changements de ministères. Sa guerre des Ashantees est terminée ; les vainqueurs sont rentrés dans la patrie : cette aventureuse expédition aura donc eu une fin heureuse ; mais un acte de cruauté en amoindrit la gloire : l'incendie de la capitale des vaincus, rigueur que la méthode anglaise a jugé nécessaire pour frapper les barbares de stupeur, révolte en Europe le sentiment de l'humanité et la fierté de la civilisation. L'Angleterre a fêté, avec l'enthousiasme

de sa fidélité monarchique, le retour du duc d'Édimbourg accompagné de sa jeune épouse. Elle a reçu parmi les tombes de Westminster, près des cendres de ses plus grands hommes, les restes du docteur Livingstone ; et avec ceux qui ont ouvert son cercueil pour reconnaître ses traits sur ce corps fatigué par tant de marches et changé par la mort, elle a été émue de tendresse et de respect, « à la vue de ces pieds qui avaient tant voyagé » dans un monde inconnu. La reine a inauguré la session du nouveau Parlement : elle a simplement annoncé quelques réformes dont aucune ne peut produire d'agitation dans l'opinion publique. Le chancelier de l'Échiquier, sir Stafford Northcote, a soumis au Parlement le budget de 1875. L'Angleterre, qui, depuis 1815, a pu pour chaque contribuable réduire l'impôt dans la proportion de 43 livres à 24, et qui, depuis 1842, a diminué sa dette de 1,754,875 francs, trouve dans ses perceptions de 1874 un excédant de 137 millions : sir Stafford propose d'en profiter pour abaisser l'*income-tax* et pour abolir plusieurs impôts à la fois pesants et inutiles. C'est là un état prospère. Heureuse nation que celle où un ministère s'écroule, où un Parlement se renouvelle, sans que le pays, sur la forte assise de sa séculaire et grande monarchie, ressente le moindre ébranlement ! Heureuse Angleterre, que plus que jamais il nous est légitime d'envier !

La situation de l'Espagne ressemble, depuis quatorze mois, à l'un de ces drames de Lope de Vega où le poëte mène de surprise en surprise la curiosité du spectateur, en la trompant toujours par quelque coup nouveau de son art. Quel sera le dénoûment de ce drame? Nul ne le sait ; mais chacun, en deçà des Pyrénées comme à Madrid, s'est habitué à croire tout possible sur cette terre d'Espagne si féconde en choses inconnues et inouïes. Tour à tour, sur le trône abandonné d'Amédée, la république a fait paraître ses quatre favoris, Figueras, Pi y Margall, Salmeron et Castelar. Que sont-ils devenus? Contreras a régné sur les forçats de Carthagène. A quel rivage a-t-il fixé son exil? Pavia a chassé les Cortès devant ses canons. Qui parle de lui en ce moment? Serrano a pris la dictature. Où s'enfuira-t-il demain, si don Carlos le bat au pied du mont Abanto et s'empare de Bilbao? Assurément, aucun des hasards et des caprices de la fortune, aucun attentat ni aucun changement populaire ne saurait plus nous étonner en Espagne. Un seul étonnement peut rester à qui considère avec effroi cette succession rapide et désordonnée de ses révolutions : c'est la durée de ses inépuisables fureurs, c'est la prodigalité du sang qu'elle répand. Guerre civile à Cadix, à Valence, à Carthagène, pour les libres forfaits de l'Internationale ; guerre civile à Barcelone, à Saragosse, à Madrid, pour la dictature de Serrano ; guerre civile au nord, pour la couronne de don Carlos : l'Es-

pagne ne laisse ni une de ses provinces sans la ravager de son propre fer, ni un de ses partis sans le servir par le meurtre de ses propres enfants. Le dix-neuvième siècle a-t-il bien sonné pour elle? N'en serait-elle pas encore à l'une de ces époques du moyen âge où ses royaumes se conquéraient l'un l'autre, avant qu'Isabelle et Ferdinand lui donnassent le nom, l'âme et la force qui ont fait des Espagnes une nation et une patrie ?

On ne peut s'empêcher de rendre hommage à la farouche vaillance des deux armées, dans ces combats des 25, 26 et 27 mars, où, de part et d'autre, tant de soldats sont tombés, dignes petits-fils encore, par leur courage opiniâtre, de ceux que nos pères rencontrèrent à Rocroy et à Lens. On ne peut s'empêcher surtout d'admirer l'énergie, la patience, l'industrie et l'activité qui ont changé en troupes solides les bandes de Saballs, de Tristany, de Dorregaray, d'Ollo et de Radica. Que l'Espagne, hélas! ne dépense-t-elle donc à Cuba, pour la défense de cette belle et grande île qu'elle va perdre, tant de bravoure et de constance guerrière? Rien, mieux que ces vertus mal employées, n'indique les ressources que ce peuple malheureux et fier porte encore en son sein. Mais rien, mieux que la trêve tacite où les combattants se sont ensuite reposés, ne révèle la profondeur du mal moral et politique par lequel l'Espagne périt. On a parlé tout à coup, durant cette trêve mystérieuse, d'un *convenio* qui, comme celui de Vergara en 1839, devait finir la lutte en satisfaisant aux cupidités des plus avides : on a calculé tout haut le prix des trahisons; on a étalé presque en public les conditions de l'infidélité et de l'infamie : eh bien, la nation n'en a point paru plus indignée que si l'intrigue était tout à fait naturelle, ordinaire et légitime! D'un camp à l'autre, les belligérants sont venus se voir, s'entretenir, échanger des amitiés et des politesses; ils ont bu et ri sur les places où leurs compagnons s'entretuaient la veille : au milieu de ces complaisances familières et de cette tolérance, on a pu remarquer que la guerre civile n'était plus, pour la plupart des Espagnols, un acte de colère et de désespoir, mais un goût, un jeu, une aventure, un métier ou une habitude; on a constaté que, pour un grand nombre, cette guerre devenait comme une sorte de banditisme civique. Or, avec ces mœurs, l'Espagne sentira-t-elle jamais l'horreur des crimes qu'elle commet ainsi contre elle-même, et quand cessera-t-elle d'y recourir? Enfin, tandis que Serrano livrait sur les lignes de Sommorostro ces meurtrières et vaines batailles, tandis que la mort abattait les hommes par milliers aux rangs des républicains et qu'elle touchait grièvement presque tous leurs chefs, Primo de Rivera et Loma entre autres, on apprenait que, dans le Midi, les cantonalistes, d'hier à

peine soumis, relevaient la tête d'un air menaçant, et qu'à Madrid la discorde du ministère l'empêchait de se réunir et de délibérer : il a fallu que derrière les combattants, le maréchal Serrano négociât pour assurer la paix publique; il a dû régler le différend des radicaux et des constitutionnels, en diminuant, sinon leurs haines à tous, du moins les défiances des uns et les espérances des autres; l'amiral Topete est venu réconcilier, pour quelques jours au moins, M. Martos et M. Sagasta. Cet état des esprits et des choses atteste assez l'altération qu'ont subie dans le cœur de l'Espagne l'idée de la patrie et la notion du devoir, ces premières forces de tout peuple qui veut grandir, ces derniers secours de tout peuple qui veut vivre. Dans cette situation, la défaite de Serrano lui serait sans doute irréparable, et sa victoire elle-même ne peut qu'être précaire. La lutte a recommencé lundi : Serrano attaque de front le mont Abanto; le maréchal Concha s'avance par Balmaseda; la flotte bombarde Portugalète. Plût à Dieu que, pour l'humanité, pour l'Espagne et même pour la France, cette bataille fût le dernier fratricide de cette nation infortunée!

Un grand changement vient de s'opérer dans la république suisse. Elle a résolu de réviser sa constitution : ainsi l'a décidé, dans le vote du 19 avril, la volonté des quatorze cantons et demi, qui réclamaient cette révision en dépit de ceux dont se forma jadis la ligue du Sonderbund. On aurait tort, à notre avis, de n'apercevoir dans cet événement qu'un triomphe de l'influence allemande, victorieuse, a-t-on pensé, des souvenirs et de l'amitié de la France. Les causes de cette résolution sont plus intimes. La Suisse a cédé au besoin de centralisation qui lui vient et du sentiment de sa faiblesse et de l'énergie de ses rivalités intérieures et des idées qui gouvernent l'Europe en ce moment Elle se fait république unitaire : elle annule la vieille souveraineté de ses cantons ; elle réduit leur autonomie à la discipline d'un pouvoir central qui soumettra aux mêmes lois toutes les entreprises commerciales, toutes les écoles, tous les cultes et toutes les troupes de la Confédération. Il est incontestable que le spectacle de ces quatre nations, deux conquérantes et les deux autres vaincues, l'Allemagne et l'Italie, l'Autriche et la France, dont les armes s'élèvent à ses frontières en trophées ou en faisceaux de jour en jour plus hauts, a pu inspirer à la Suisse le désir de resserrer de plus près les forces de son indépendance, peut-être trop dispersées et trop libres dans ses cantons. Mais il nous semble qu'elle a plus encore éprouvé ce désir impérieux des démocraties que la conscience orgueilleuse de leurs droits et le despotisme naturel des masses finissent par rendre autocratiques et autoritaires : le fédéralisme contrarie cette tendance, l'unité la seconde ; de là ce goût de la

centralisation qui s'empare de ces démocraties dans la plénitude même de leur puissance. Il faut ajouter que, dans ses récents conflits avec l'Église, l'État a pris depuis deux ans, en Suisse, l'habitude de l'oppression : jaloux d'une domination plus rigoureuse, il croit nécessaire d'étendre et d'accroître son action en asservissant à son autorité les franchises religieuses des cantons ; et cette prétention, nous en sommes sûrs, a dirigé plus d'un suffrage, dans le plébiscite du 19 avril. Quoi qu'il en soit de ces raisons, la Suisse est entrée ce jour-là dans une ère nouvelle. C'est pour le profit du despotisme, on ne sait lequel encore, qu'elle aura abandonné ses traditions et ses priviléges. Elle le verra tôt ou tard : la centralisation, dans les républiques comme dans les empires, absorbe, l'une après l'autre, toutes les libertés ; et nous n'osons prévoir quelles luttes la Suisse peut avoir à supporter quand son fédéralisme alarmé voudra résister à cette centralisation qui, fatalement, est de plus en plus exigeante, à mesure même qu'elle se perfectionne.

Cet exemple d'une république fédérale qui centralise, ce n'est pas seulement la Suisse qui le donne aux démocrates qu'on a vus si avides, les uns en 1871, les autres en 1873, de morceler la France et l'Espagne en un nombre infini de républiques communales. Aux États-Unis, l'amour et le besoin de la centralisation se manifestent aussi de plus en plus ; on commence à le remarquer dans les mouvements de l'opinion publique. Les États-Unis vont-ils connaître également, avant d'avoir épuisé l'espace qui s'offre à l'activité de l'homme sur leur immense territoire, vont-ils connaître ce fléau qui dévore les républiques espagnoles, l'ardeur violente des compétitions civiles, les coups d'État populaires, les révoltes des ambitions et les usurpations des pouvoirs ? Peut-être. Hier on annonçait que dans l'Arkansas le démocrate Brooks, impatient de régner à son tour, s'est emparé du gouvernement, en chassant le républicain Baxter qui l'occupait ; celui-ci l'a voulu reconquérir ; les deux partis se disputent la place dans le sang l'un de l'autre. Indice grave de ce même mal qui causa ou qui du moins occasionna la Sécession, quand l'élection de Lincoln, présage seulement de la victoire que pouvait remporter devant la loi la doctrine dont il était le représentant, fournit au Sud le prétexte de tirer l'épée et de faire contre le Nord la guerre funeste où succombèrent un million d'hommes.

La grande république américaine s'étend librement entre des prairies, des lacs et des océans. Elle n'est assiégée à ses frontières par aucune de ces inimitiés qui, en Europe, ont forcé soit les nations à l'unité, soit les gouvernements à la centralisation. Quel est son avenir ? Pour en juger, attendez qu'elle soit peuplée, disait Macaulay ; nous ajouterons qu'on doit attendre aussi qu'elle ait vieilli.

En ce moment, son sort est moins enviable qu'on ne l'imagine communément en France, à entendre les ignorants déclamateurs qui nous en parlent. Les démocrates s'y sont déshonorés par leurs concussions et leurs trafics. Les finances du pays sont en mauvais état; après neuf années de paix, la république tient à peine ses engagements et ajourne ses payements à des délais infinis. Les États-Unis n'ont qu'une vingtaine de mille hommes sous les armes : ils en comptent 29,550 sur le papier; or ces troupes coûtent presque autant que 300,000 de nos soldats. D'autre part, les impôts des États-Unis sont proportionnellement supérieurs aux nôtres de dix fois au moins. Est-ce donc là le « gouvernement à bon marché » dont la république, au gré de nos théoriciens, gratifie nécessairement les peuples? Enfin, la corruption des fonctionnaires et la vénalité des juges ont été, pour ainsi dire, monstrueuses dans les États-Unis, durant ces derniers temps. C'est un fait dont devraient se souvenir un peu ceux de nos métaphysiciens qui nous peignent la république comme la condition d'une innocence facile, comme un état de vertus obligatoires. Que ceux-là, en vérité, veuillent bien chercher dans l'expérience des États-Unis si la république est réellement, selon leurs songes, le moyen infaillible d'assurer la moralité du gouvernement, la suppression des abus, l'égalité sociale et la fin de la misère humaine, comme plus d'un de nos démagogues en persuadent parmi nous les âmes affamées de félicité par l'envie et par la souffrance!

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

PUBLICATIONS RÉCENTES

ÉDITION DE GRAND LUXE

es Saints Évangiles. Traduction tirée des Œuvres de Bossuet, par H. Wallon, de l'Institut, enrichie de 128 grandes compositions gravées à l'eau-forte, d'après les dessins originaux de BIDA; et de 290 titres ornés, têtes de chapitre, gravés sur acier, d'après les dessins de Ch. Rossigneux, et imprimés en taille-douce dans le texte. Deux magnifiques volumes grand in-folio, avec encadrements et titres imprimés en rouge. Prix de l'exemplaire. . . 500 fr.

Il a été tiré 150 exemplaires numérotés sur papier de Hollande; ils ont été livrés aux premiers souscripteurs moyennant 1,000 fr. Il ne reste plus que 10 exemplaires de ce tirage, et le prix en est porté à 2,000 fr.

On peut se procurer l'ouvrage en diverses reliures.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

ossert, professeur à la Faculté des lettres de Douai. — **La Littérature allemande au moyen âge.** 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

- **Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains.** 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

· **Gœthe et Schiller.** 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

émosthène. — **Les Harangues.** Texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction générale et des notices sur chaque discours, par Henry Weil, correspondant de l'Institut. 1 vol. grand in-8. . . . . 7 fr. 50

ctionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, et enrichi de 3,000 figures d'après l'antique.

Ce dictionnaire se composera d'environ 20 fascicules de 20 feuilles d'impression (160 pages), format in-4. Prix de chaque fascicule, broché, 5 fr. — Les deux premiers fascicules sont en vente.

u Camp (Maxime). — **Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie**, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Tome V. — Le Mont-de-Piété. — L'Enseignement. — Les Sourds-Muets. — Les Jeunes Aveugles. — Le Service des Eaux. — L'Éclairage. — Les Égouts. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Chacun des quatre premiers volumes se vend séparément. — Le sixième et dernier volume est en préparation.

uruy (Victor). — **Histoire des Grecs** depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine; nouvelle édition, 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Abrégé de l'Histoire universelle, comprenant la révision des grandes époques de l'histoire, depuis les origines jusqu'à 1848. 1 vol. in-12, cartonné. . . . . 4 fr. 50

amartine. — **Poésies inédites**, publiées par madame Valentine de Lamartine et précédées d'une préface par M. de Laprade, de l'Académie française, avec un portrait de l'auteur à vingt-trois ans, gravé par G. Flameng. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Correspondance, publiée par madame Valentine de Lamartine. 4 vol. in-8. . . . . 30 fr.

Ces quatre volumes, absolument inédits, contiennent les lettres intimes de Lamartine à ses amis, de 1807 à 1833.

Morceaux choisis à l'usage des classes. 1 vol. petit in-16, cartonné. . . . . . . 2 fr.

Le Mois de Marie, ou le Mois de mai consacré à la gloire de la mère de Dieu, contenant un suite de méditations, de prières et d'exemples en l'honneur de la sainte Vierge; nouvelle édition augmentée des prières pendant la sainte Messe, des Vêpres du dimanche et du petit office de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge. Ouvrage traduit de l'italien. 1 volume in-32. — Prix 30 cent.; par la poste. . . . . 40 c

Le petit Mois de Marie, ou Marie connue et aimée des enfants. Ouvrage approuvé par S. E. Mgr l cardinal de Bonald. 1 volume in-32, seconde édition. . . . . 60 c

Mois de Marie consolateur, ou le Trésor d'un enfant de Marie, par un religieux mariste In-18. . . . . 1 fr. (

Le Mois réconciliateur, ou Marie parlant à ses enfants. In-12. . . . . 2 fr

La Mère de Dieu, Mère des hommes, ou explication du mystère de la très-sainte Vierge au pied (la croix, par le T. R. P. Joachim Ventura, ex général des RR. CC. Traduit de l'italien par T. A. M 1 volume in-12, 4e édition, net. . . . . 2 fr.
Franco, par la poste. . . . . 2 fr. (

Conférences sur les grandeurs de la sainte Vierge, prêchées dans l'église de Saint-Sulpice, à Pari pendant le mois de Marie, par M. l'abbé Combalot. 1 volume in-8°, net.. . . . . 6 f
Franco, par la poste. . . . . 6 fr. '
Cet ouvrage est un *Mois de Marie*, composé de sermons pour tous les jours du mois de mai.

Nouveau Mois de Marie, ou le Mois de mai consacré à la gloire de la mère de Dieu, contena une suite de méditations, de prières et d'exemples édifiants, en l'honneur de la très-sainte Vierg pour chaque jour du mois, par un prêtre du diocèse de Belley. 1 volume in-24, basane gaufrée, prix n et sans treizième, 80 cent.; par la poste. . . . . 1 fr.
Le même. 1 volume in-18, gros caractère, beau papier. 1 fr.

Vierge Marie, divine maîtresse des vertus, ou Instructions morales (CLXXXV) données par la trè sainte Vierge, à la vénérable Marie d'Agréda, religieuse franciscaine. Volume unique, tiré de la *C mystique* de ladite religieuse, et qui peut faire suite aux *Grandeurs et Apostolat de Marie*, par R. P. Séraphin, passionniste. 1 volume in-8°. . . . . 6 f

Marie sur le trône du ciel, par le P. Stoeger. In-32. 70

Pouvoir de Marie en exemples, ou Nouveaux témoignages de la puissance et de l'amour de très-sainte Vierge, par le R. P. Huguet, J. M. J. 1 vol. in-12. . . . . 2 f

Ma fleur à la couronne de Marie, Méditations pour le mois de mai, par M. l'abbé Barbaroı 1 volume in-18. . . . . 2 f

Manuel de piété à l'usage des enfants de Marie, ou nouveau Recueil de prières contenant c instructions et des méditations sur les moyens de sanctifier la journée, la confession, l'Eucharist la visite au Saint-Sacrement, la première Communion, la dévotion à la sainte Vierge, le chapelet, rosaire, le scapulaire, l'oraison, la retraite du mois, la lecture spirituelle, un grand nombre de li nies, plusieurs prières de messe, la recommandation de l'âme, le chemin de la croix, les vêpres dimanche, les saluts et les hymnes des fêtes de l'année, etc., etc., par madame la vicomtesse de V* 1 beau et fort volume in-18. . . . . 2 fr.

L'Enfant de la bienheureuse vierge Marie, A. M. D. G. 1 vol. gr. in-32.. 90

Souvenirs de deux jeunes serviteurs de Marie, élèves du collége de Mongré. 1 vol. in-12. . . 1 f

Rosaire en méditations, par M. A. Nicolas. 1 volume in-18. . . . . 1 fr.

Trésor des enfants de Marie ou Calendrier de la reine des saints, par l'abbé Debeney. In- broché. . . . . 1 fr.

VIENT DE PARAITRE :

Discussions cordiales et familières avec les hommes qui négligent la pratiq de leurs devoirs religieux, par M. l'abbé Bouguet, ancien missionnaire, chanoine honora du diocèse de Belley. — 2 beaux vol. in-12. — Prix, 7 fr.; par la poste. . . . . 7 fr.
Cet ouvrage est un véritable cours de lectures pour le temps du carême; le lecteur en tirera gra profit et y trouvera une réfutation convaincante des objections les plus généralement répandues.

Histoire littéraire, Galerie des Écrivains, Genres, Caractères et Portraits, p Ch. Roblot, chef d'institution. 1 beau vol. in-8. — Prix. . . . . 2 fr.

Bourgeois et Ouvriers, ou les inégalités de la fortune, par un socialiste et par un homme de b sens. 1 volume in-18, couronné le 28 août 1873 par l'Académie française. — Prix. 80

Pour recevoir franco *ces ouvrages, envoyer en timbres-poste ou en un mandat le prix indiqué.*

LE CARDINAL DE BOISGELIN

COMMENTATEUR DE MONTESQUIEU

RÉFLEXIONS INÉDITES SUR *L'ESPRIT DES LOIS*

(Manuscrit de 1785.)

De toutes les grandes corporations dont l'ensemble formait la société antérieure à 1789, le clergé seul pourrait justement se plaindre de la réprobation populaire sous laquelle reste enseveli le souvenir de l'ancien régime ; seul en effet, il avait admis sans résistance les transformations politiques provoquées par le cours des événements, disposition généreuse qui ne rendit ni ses alliés plus prudents ni ses ennemis moins implacables.

L'aristocratie de cour avait creusé, en le couvrant de fleurs depuis la Fronde jusqu'à la Régence, le gouffre où elle alla tomber, et la noblesse provinciale avait vu s'altérer, à l'air énervant de Versailles, la simplicité de ses mœurs militaires et chrétiennes. Routinière autant qu'agitatrice, provoquant des réformes devant lesquelles elle ne tardait pas à reculer, la magistrature était demeurée tellement au-dessous du rôle rêvé par elle, qu'après avoir été le premier instrument de la Révolution française, elle mérita d'en devenir la première victime. La royauté enfin, qui n'étant contenue par aucun contre-poids légal, manquait également de limites et de supports, se trouvait affaiblie par l'étendue de sa puissance au point de se voir paralysée jusque dans l'exercice de ses prérogatives les plus nécessaires au bien public. Cet étrange état social, où les institutions restaient sans force et les citoyens sans garantie présentait, à l'ouverture des états généraux, l'aspect d'un amas de ruines aussi

difficiles à déblayer qu'à reconstruire. Mais, au milieu de ces débris accumulés par les siècles, un corps puissant continuait à faire encore grande figure, et révélait, à travers quelques ombres, la vivifiante présence d'un germe immortel.

Au moment où s'ouvrit la crise révolutionnaire, le clergé paroissial restait aussi pieux qu'aux meilleures époques de l'histoire, à peine effleuré par l'esprit de la société brillante où le scepticisme avait servi de conducteur à la corruption. Vincent de Paul comme le Frère de la Salle y auraient retrouvé vivantes leurs œuvres aussi bien que leurs vertus. Ce clergé charitable et populaire, dont la grande âme se révéla dans la rédaction des cahiers de 89, n'avait point eu à se défendre contre les séductions de la fortune, par l'excellente raison qu'il ne s'y trouvait guère exposé. Le régime de la *portion congrue* auquel était astreinte la majeure partie des ecclésiastiques consacrés au service des populations rurales, n'assurait point à ceux-ci un sort plus avantageux que celui dont leurs successeurs sont redevables aux lois financières édictées depuis le Concordat. Les chanoines possédaient seuls, dans la plupart des chapitres, de grasses prébendes qui assuraient l'indépendance de leurs titulaires, parmi lesquels le plus grand nombre consacraient leur vie soit à la prédication, soit à l'étude. Une énorme différence se faisait remarquer dans les 135 diocèses du royaume en ce qui touchait aux revenus épiscopaux, qui montaient, presque au hasard, d'une médiocrité fort peu dorée jusqu'à l'extrême opulence. Mais pour apprécier sainement cette situation financière, il ne faut pas perdre de vue qu'aux gros revenus territoriaux attachés à certains siéges correspondait l'obligation d'entretenir de nombreuses fondations d'instruction publique et de charité, tombées aujourd'hui à la charge du budget de l'État ou des budgets municipaux.

Contrairement à une opinion trop générale, l'excès des richesses n'avait suscité le luxe et l'oisiveté qu'au sein de quelques ordres monastiques, qui, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, se recrutaient fort difficilement. Tandis que les ordres austères ne manquaient point de sujets, un petit nombre de moines menaient dans divers monastères presque désertés une vie plantureuse, triste scandale contre lequel semblaient protester sous leurs pierres sépulcrales les pieux auteurs de libéralités détournées de leur destination première. Un autre abus avait imposé à l'Église de France une solidarité bien plus périlleuse encore devant l'opinion publique. De nombreuses abbayes en commende couvraient le territoire du royaume, et l'autorité séculière les dispensait à son gré, soit à des hommes du monde soit à des gens de lettres qui, dégagés de tous les devoirs de la vie religieuse, ne tenaient au clergé qu'en en portant l'habit. Telle était

la double plaie ouverte par quelques moines fainéants et quelques prestolets libertins au cœur de cette Église gallicane que le jansénisme avait fait incliner, depuis le dix-septième siècle, vers le rigorisme bien plus que vers le relâchement, et qui renoua, sans hésiter, la chaîne des plus héroïques traditions du christianisme à l'heure où elle dut choisir entre le martyre et l'apostasie.

Si les chefs de ce clergé, sortis presque tous des rangs de la noblesse, empruntèrent à leur origine des habitudes distinguées, cette fleur de première éducation rehaussa chez la plupart l'éclat des plus solides vertus chrétiennes. A la fin du dernier siècle, l'épiscopat eut l'heureuse fortune de demeurer la partie la plus brillante de la société française aux yeux du monde, et d'en être, au jour des grandes épreuves, la plus précieuse aux yeux de Dieu. Quelle place utile tenait dans les affaires publiques et dans les lettres ce corps grave et poli, qui fournissait simultanément des chefs spirituels aux fidèles, des membres à l'Académie, des orateurs aux pays d'états et aux assemblées provinciales ! Ces personnages, formés par leurs traditions domestiques comme par l'éducation donnée alors à Saint-Sulpice aux ménagements délicats que comporte la vie publique, partageaient leur temps entre l'accomplissement de leurs devoirs religieux et les obligations administratives qu'imposait la conduite des affaires du clergé au sein de ses assemblées périodiques. Leur présence dans ces grandes assises, où se réglait sans contrôle tout ce qui touchait aux propriétés du premier ordre de l'État, les amenait à traiter directement avec les ministres, sans avoir rien à solliciter, ni de ceux-ci, ni de leurs commis, pour leurs intérêts personnels ou diocésains. Ces prélats, fondés de pouvoirs de leur ordre, avec lesquels la cour était contrainte de compter dans les embarras financiers qui l'assiégeaient sans cesse, quittaient moins souvent leur lointaine résidence pour arriver dans un lourd carrosse à Versailles, que leurs vénérables successeurs, obligés de monter à tout moment en chemin de fer pour assiéger les bureaux, afin d'y suivre les opérations quotidiennes d'une administration centralisée rue de Grenelle jusque dans ses plus minutieux détails. Ils avaient donc sur ces derniers, à lumières égales, l'avantage d'une expérience politique et d'une indépendance plus incontestées. Si le labeur et la retraite suffisent pour acquérir la connaissance des faits, ils profitent peu pour la connaissance des hommes; et lorsque celle-ci fait défaut, on se trouve conduit à prendre pour intermédiaire entre soi et le monde, à la vie duquel on reste étranger, une presse qui respecte trop ses abonnés pour se bien garder de travailler à leur éducation politique.

Le corps épiscopal, où la piété était si heureusement tempérée par

l'habitude du monde, a singulièrement concouru, durant le dix-septième siècle, à revêtir le génie français de ses qualités les plus solides et de son lustre le plus éclatant. Aussi, vers la fin de l'âge suivant, se trouva-t-il beaucoup mieux préparé que la noblesse, la magistrature et le barreau, pour les épreuves de la vie politique. Déjà formé aux transactions qu'impose la pratique des affaires, il fit dans l'Assemblée constituante preuve d'une modération constante et d'une déférence habituelle pour les opinions d'autrui, attitude qu'il maintint avec une dignité modeste jusqu'à l'heure solennelle où sa conscience lui commanda d'en changer et de quitter des siéges auxquels on prétendait le clouer par un parjure.

En présence d'un pareil rôle si noblement rempli durant le cours de deux siècles, que peuvent valoir les anecdotes de Tallemant des Réaux ou de l'avocat Barbier, et que prouvent les mœurs scandaleuses de certains cadets destinés aux ordres sacrés par de coupables calculs domestiques? Comment ne pas saluer avec respect ce vieux clergé français qui, après avoir couvert la France d'institutions populaires admirables, répondit à pleine poitrine au premier cri de liberté poussé par la nation? Comment ne point s'incliner devant le généreux épiscopat qui ne s'arrêta dans la voie des réformes et des sacrifices pécuniaires que lorsqu'on lui eut demandé de consacrer par un serment le triomphe du schisme et l'oppression de l'Église?

Ce corps, d'une constitution si énergique et si saine, ne révéla la faiblesse de son organisme incomplet que par une trop aveugle soumission à l'autorité royale, qu'il éprouvait une invincible répugnance à contrarier, la fidélité du gentilhomme ôtant quelque chose à l'indépendance du docteur. Séparés du centre de l'unité par des questions alors non définies, les évêques gallicans s'étaient, à l'assemblée du clergé de 1682, mis à la merci de la royauté, et celle-ci en avait obtenu, avec une déclaration théologique contre laquelle protesta le Saint-Siége, une sorte de consécration dogmatique du titre primitif de la dynastie régnante. La portée de cette funeste condescendance ne pouvait se révéler sans doute sous la monarchie divinisée de Louis XIV dont l'esprit l'avait provoquée : mais après que la monarchie déshonorée de Louis XV eut imprimé à l'opinion comme aux événements le cours terrible qui emporta le trône, on put acquérir la preuve éclatante des extrémités auxquelles conduit tôt ou tard la logique des idées fausses, lorsqu'on vit au sein de l'émigration les partisans des *quatre articles* tenter, dans l'intérêt de l'autorité monarchique, des efforts désespérés pour empêcher Pie VII de sauver l'Église en traitant avec Napoléon. La doctrine du pouvoir royal inamissible professée par l'ancien épiscopat français suscita au souverain pontife,

de la part des évêques opposés au Concordat, des obstacles devant lesquels cette grande œuvre parut un moment prête à se briser. Conséquents jusqu'au bout avec l'un des principes proclamés en 1682, ces prélats, s'efforçant de couvrir d'une inviolabilité commune les droits de l'Église et ceux d'une dynastie, refusèrent, comme personne ne l'ignore, de reconnaître et de consacrer par leur démission les nouvelles circonscriptions diocésaines arrêtées entre le pape et le Premier consul, quoique celles-ci formassent la condition fondamentale de la convention intervenue[1]: refus déplorable, à la suite duquel la *petite Église* vint s'éteindre dans l'impuissance, châtiment habituel des aveuglements obstinés qui, ne tenant aucun compte des événements accomplis, en arrivent à réclamer du ciel des miracles afin de s'épargner des déceptions.

Au sein de l'épiscopat renversé par la tempête révolutionnaire, et providentiellement relevé à l'ouverture du siècle suivant, on remarquait un prélat élégant et grave, mêlé avant 1789 aux plus grandes affaires de l'Église sur lesquelles il exerça une action plus considérable encore après la signature du Concordat. Archevêque d'Aix dès 1770, nommé archevêque de Tours et cardinal en 1803, M. de Boisgelin, passant de la pauvreté et d'une longue expatriation noblement supportée pour la foi à l'éclat des plus hautes dignités, avait trouvé dans toutes les fortunes des heures à consacrer à la culture des lettres, justifiant par ses habitudes d'esprit délicates et laborieuses le titre de membre de l'Académie française dont, jeune encore, il avait été revêtu. Ce prélat avait demandé à l'étude les seules distractions de son long exil; mais quoique le nom du panégyriste du roi Stanislas et du traducteur des psaumes en vers français ne soit pas demeuré inconnu dans notre histoire littéraire, aucun de ses travaux publiés jusque aujourd'hui ne faisait pressentir l'œuvre magistrale à laquelle l'archevêque d'Aix consacra les rares loisirs que lui avaient laissés la conduite d'un grand diocèse et l'administration civile presque entière de la Provence. Rien surtout n'avait révélé dans ce prélat, qui fut dans sa première jeunesse le traducteur d'Horace et d'Ovide, malgré la gravité constante de sa vie, l'auteur d'un commentaire

[1] Voir à la suite des *Réclamations canoniques*, imprimées à Londres en 1803, les deux *déclarations sur les droits du Roi*, du 8 et du 15 avril 1804. Dans la première, les treize évêques signataires déclarent que le roi Louis XVIII, alors retiré en Pologne, conserve à la couronne de France tous les droits qu'il tient de Dieu, et qu'aucune puissance ne peut dégager ses sujets du serment de fidélité. Dans la seconde, les mêmes évêques condamnent les articles du Concordat, non-seulement en ce qu'ils touchent aux circonscriptions diocésaines établies de droit divin, mais parce qu'ils permettent un nouveau serment au gouvernement établi en France, et qu'ils prescrivent des prières pour ce gouvernement, en le reconnaissant comme investi des mêmes droits que l'ancienne monarchie.

critique de *l'Esprit des lois* égalant par son étendue celle de ce grand ouvrage; commentaire qui, publié du vivant de Montesquieu, aurait pu projeter quelques ombres sur sa gloire.

Une circonstance inattendue vient de placer entre mes mains ce manuscrit, où sont abordées, dans l'ordre même traité par l'illustre président, les hautes et nombreuses questions qui ont fait de *l'Esprit des lois* une sorte d'encyclopédie de la science politique. Dans le travail sommaire que j'entreprends sans retard pour répondre à une affectueuse confiance[1], l'on apprendra quel jugement portait, d'un livre alors si populaire, un évêque toujours irréprochable dans sa foi comme dans ses mœurs, mais qui dépassait assez souvent M. de Montesquieu par la hardiesse de ses appréciations, et les *physiocrates* de son temps par l'audace de ses théories économiques. Afin que ce saint personnage ne soit aujourd'hui pour personne une occasion d'étonnement, il faut tout d'abord le replacer dans son cadre, et le montrer vivant au sein d'une société dont son noble cœur partagea longtemps les décevantes illusions. Commençons donc par faire connaître l'homme, en plaçant un court résumé de sa vie entre sa mémoire et les adversaires posthumes que l'esprit généreux de cette œuvre pourrait lui susciter au sein d'une école qui éprouve aujourd'hui autant de bonheur à répudier toutes les idées de ses contemporains qu'il en ressentait lui-même en s'associant à toutes leurs espérances.

Raymond de Boisgelin de Cucé naquit à Rennes en 1732, de l'une de nos plus nobles maisons bretonnes. Voué au service de l'Église, en

[1] J'ai reçu cet écrit des mains de l'un des petits-neveux de M. de Boisgelin, M. le comte Hervé de Kergorlay, dont les nombreux amis déplorent la perte récente. Peu de jours avant sa mort, il voulut bien me demander de faire connaître au public l'important travail laissé par le cardinal, dans la mesure que j'estimerais utile et convenable. Entre tous les écrivains qui ont parlé de M. de Boisgelin, l'auteur de l'article qui lui est consacré dans la *Biographie de Michaud* indique seul, mais sous une forme purement conjecturale, certaines études attribuées par quelques personnes au cardinal sur Montesquieu. Le manuscrit que j'ai entre les mains et qui porte le titre de : *Réflexions sur l'Esprit des lois*, est une copie datée de 1785. Il forme trois gros volumes d'une belle écriture fine et serrée, et présente une étendue égale, sinon supérieure, au grand travail de Montesquieu, travail auquel il correspond livre par livre et chapitre par chapitre avec des divisions et des titres identiques. Il résulte de cette disposition que, pour donner à cette publication son intérêt complet, il faudrait la joindre à une édition nouvelle de *l'Esprit des lois*, entreprise qui tenterait probablement peu d'éditeurs de ce temps-ci, et qu'interdirait d'ailleurs la volonté que paraît avoir manifestée le cardinal aux derniers temps de sa vie. Elle exigerait de plus des remaniements nombreux, l'auteur paraissant avoir entendu écrire surtout pour lui-même, et s'étant beaucoup plus attaché à suivre et à rectifier Montesquieu page par page qu'à élever un monument contre un autre, prétention qu'il n'eut jamais et que sa modestie ne manquerait pas de désavouer.

sa qualité de cadet, par suite d'un usage trop fréquent, un événement qui aurait pu changer le cours de sa vie vint constater sa vocation pour la carrière ecclésiastique, à laquelle l'avait originairement destiné un calcul de famille. Son frère aîné, guidon des mousquetaires, se fit bravement tuer en repoussant les Anglais sur la grève de Saint-Cast, en 1758; mais le jeune abbé de Boisgelin, encore libre d'engagements définitifs, n'hésita pas à reporter sur la tête de son troisième frère le droit d'aînesse que lui conférait cette mort imprévue, afin de suivre une carrière dans le cours de laquelle il était appelé à rendre d'éclatants services à l'Église. Des études très-solides et une grande précocité d'esprit, associée à une rare maturité, justifièrent bien mieux que l'éclat de sa naissance la nomination de M. de Boisgelin, alors âgé de trente-deux ans, à l'évêché de Lavaur, qui lui fut donné en attendant un siége archiépiscopal voisin, dont l'âge du titulaire laissait prévoir la vacance prochaine. Lavaur étant l'un des plus petits diocèses du royaume, le jeune titulaire y trouva de longs loisirs pour suivre divers travaux littéraires, et particulièrement des études sur les poëtes latins, tirées à un fort petit nombre d'exemplaires, et aujourd'hui rarissimes.

Ce fut durant cette époque qu'il écrivit les *Héroïdes*, que de furieuses inimitiés lui ont si cruellement reprochées aux derniers temps de sa vie. Traduire Ovide, même en l'expurgeant, est assurément un travail qui, avec toute raison, répugnerait aujourd'hui à la gravité d'un évêque. Mais au milieu du dix-huitième siècle, les habitudes littéraires étaient sensiblement différentes, même chez les plus honnêtes gens; l'amour du latin, sinon celui du grec, autorisait alors de singulières libertés, et faisait passer sur des choses qui nous blesseraient très-naturellement, parce que sans être beaucoup plus moraux nous sommes beaucoup moins lettrés.

L'éventualité prévue s'étant réalisée, l'évêque de Lavaur fut appelé en 1770 au siége archiépiscopal d'Aix, auquel se trouvait attachée la présidence née des états de Provence et, depuis leur suppression en 1639, la direction à peu près absolue de l'administration locale. Ce fut avec un empressement dont témoignent tous les écrits contemporains que les derniers représentants municipaux laissés à ce pays par le despotisme de Richelieu, viguiers, consuls et assesseurs remirent le soin de leurs intérêts à un prélat fort bien en cour, ami de Turgot et de Malesherbes, esprit éclairé, qui professait sans bruit, bien avant la Révolution, les doctrines politiques déjà chères à la bourgeoisie française. En même temps que de grands devoirs religieux, des travaux politiques et des œuvres littéraires d'un ordre élevé furent imposés à M. de Boisgelin. Il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de la jeune dauphine, belle-fille de Louis XV,

dont les modestes vertus vinrent se refléter dans une harangue touchante. L'année suivante, une tâche plus difficile l'appela dans la chaire de Notre-Dame, où il eut à dérouler en un vaste tableau les incidents dramatiques de la vie du roi Stanislas, duc de Lorraine. M. de Boisgelin mit tout d'abord en relief les hautes leçons politiques que provoquait l'attitude des factions à la veille du premier démembrement de la Pologne; et, passant à un ordre de considérations plus chrétiennes, il déroula devant ses auditeurs les grands exemples de résignation donnés par un prince auquel, en compensation de tant d'épreuves héroïquement supportées, la Providence réserva la mission si imprévue de gouverner un peuple qui lui était étranger. L'orateur sacré paraphrasa avec abondance ces paroles du Psalmiste : *Eripies me de contradictionibus populi mei; populus quem non cognovi, servivit mihi*[1]. Défendant Stanislas Leczinski contre les imputations de ses ennemis étrangers et de ses concurrents au trône, il opposa à l'état du malheureux royaume si tristement divisé contre lui-même les heureuses et tranquilles années dont lui fut bientôt redevable la patrie d'adoption qui pleurait alors tout entière sur la tombe de ce chef bien-aimé, en léguant aux générations futures le culte de sa mémoire.

Mais une occasion plus solennelle appela bientôt l'attention générale sur le jeune archevêque d'Aix : il fut choisi pour porter la parole à Reims au sacre de Louis XVI, dans une heure d'espérance où le plus grand des orateurs aurait pu craindre de demeurer au-dessous de l'attente de l'auditoire et de la nation. Placé entre le honteux tombeau où la vieille monarchie semblait descendue avec le vieux monarque, et un trône alors tout rayonnant de vertus, l'orateur se fit l'ardent interprète des pensées réformatrices qui débordaient du cœur du nouveau roi. Paraphrasant avec une liberté qui, sous Louis XVI, n'avait plus le mérite du courage, le thème de Massillon dans son sermon fameux du dimanche des Rameaux, il prit pour texte les bornes que devait se prescrire l'autorité royale ; et après avoir rétabli, en s'appuyant sur les grands docteurs chrétiens, la vérité si souvent altérée sur l'origine et les conditions du pouvoir royal, il traça un tableau tellement saisissant des misères publiques, qu'une double salve d'applaudissements fit retentir l'auguste basilique où l'huile sainte avait coulé sur le front de tant de rois!

Malgré des recherches persévérantes, je n'ai pu me procurer cette harangue dont le grand effet reste constaté par une foule de témoignages contemporains. Du silence gardé par les recueils bibliogra-

[1] Psalmiste, XVII.

phiques il faut probablement conclure que le discours de Reims n'a jamais été imprimé, la chancellerie ayant pu juger imprudent d'étendre à tout le royaume l'impression profonde suscitée par les paroles de l'orateur.

Constamment préoccupée de se recruter au sein des corporations lettrées parmi lesquelles l'épiscopat occupait alors le premier rang, l'Académie donna, en 1775, l'archevêque d'Aix pour successeur à l'abbé de Voisenon. Le discours de réception, où ce prélat disserte avec une spirituelle abondance sur les principales qualités du style, est moins remarquable encore par de solides qualités littéraires que par une éclatante dérogation à l'usage auquel aucun récipiendaire n'avait manqué jusqu'à lui. Le nom de l'abbé de Voisenon n'est prononcé qu'une seule fois, et comme en passant, dans les dernières lignes de cette longue harangue, omission courageuse qui vint ensevelir sous un silence accablant la mémoire du dernier de ces abbés de cour dont les mœurs scandaleuses avaient si souvent compromis l'Église. Cette leçon de haute convenance fut d'autant plus remarquée qu'elle venait du plus doux et du plus modéré des hommes. M. de Boisgelin poussait, en effet, jusqu'aux plus extrêmes limites dans les relations personnelles l'indulgence à laquelle l'avait préparé son long usage du monde, sans que cette disposition bienveillante nuisît jamais d'ailleurs à l'inébranlable fermeté de ses convictions. Dès son entrée à l'Académie, on aurait pu lui appliquer l'éloge que, trente ans plus tard, son savant successeur faisait de sa personne au sein de l'Institut: « Sans cesse aux prises avec les intérêts les plus divers, un exercice journalier lui avait fait acquérir l'habitude des ménagements et de la conciliation, art délicat que nul ne posséda au même degré que M. le cardinal de Boisgelin. Son inaltérable politesse et sa douce insinuation se jouaient autour de l'amour-propre d'autrui sans l'effleurer jamais, comme ces feux propices qui caressent mollement les corps auxquels ils s'attachent sans les blesser. Ce n'est pas que M. de Boisgelin n'eût un ferme attachement à ses idées, qui n'avaient pu être légèrement adoptées par un esprit tel que le sien, mais c'est qu'en gardant ses opinions, il éprouvait le besoin de les faire aimer des autres. En heurtant les opinions d'autrui, il les eût fait reculer devant la sienne, au lieu qu'elles s'en rapprochaient, naturellement attirées par la grâce séductrice de sa discussion, et le charme de cette séduction était d'autant plus irrésistible, que c'était l'émanation involontaire d'une âme affectueuse et douce. Il se faisait aimer parce qu'il commençait par aimer lui-même[1]. »

[1] Discours de réception de M. Dureau-Delamalle à l'Académie française. Séance du 30 avril 1804.

Un homme aussi heureusement doué devint le centre naturel de toute l'administration provençale, par sa connaissance approfondie des affaires publiques et ses nombreuses relations à Versailles et à Paris. Il fut le bienfaiteur de son diocèse, où il imprima aux études du jeune clergé un essor entièrement nouveau ; il y fonda de vastes établissements d'instruction publique dont les principaux ont résisté à la tourmente révolutionnaire, en consacrant à ces œuvres chrétiennes, avec les revenus de son diocèse, tous ceux d'une grande fortune patrimoniale. Comme il trouvait le moyen de s'endetter là où il semblait si naturel de s'enrichir, il reçut un jour de la bouche d'un ami des observations sérieuses sur son imprévoyance : « *Que voulez-vous*, répondit l'incorrigible dépensier, *j'ai la dangereuse faiblesse de ne pouvoir résister à aucune demande d'argent ; mais ne me trahissez pas, de grâce, car s'ils connaissaient jamais mon secret, il ne me resterait pas un sou !* » Cet évêque selon le cœur de Dieu, ce sage si utile aux hommes fut aussi l'ami le plus sûr et le plus tendre pour tous les prêtres associés à sa vie sacerdotale, intimité qui dans l'opinion du clergé imprimait à tous ses collaborateurs une sorte de consécration anticipée pour un titre supérieur. L'un de ses grands vicaires, qui partagea plus tard avec lui l'honneur suprême de la pourpre, M. de Bausset, a tracé de l'existence qu'il mena durant dix ans à l'archevêché d'Aix un tableau à susciter des vocations.

« Il faut avoir été témoin de l'art naturel et facile avec lequel M. de Boisgelin savait unir l'instruction et l'enjouement dans le commerce de la vie pour apprécier tout le bonheur et tous les avantages de sa société. On a dit qu'un évêque devait vivre avec ses coopérateurs comme un père avec ses enfants. M. de Boisgelin faisait plus, il en était l'ami, et l'ami le plus fidèle et le plus indulgent. Il n'affectait avec eux ni une froide réserve ni une fausse dignité ; il ne craignait pas de leur ouvrir son âme tout entière ni de leur confier ses plus secrètes pensées. Ce témoignage, dicté par la vérité, doit suffire pour démentir le jugement de ceux qui lui supposaient de la finesse dans le caractère à cause de la finesse de ses regards et du jeu de sa physionomie. C'était au milieu de ses grands vicaires qu'il aimait à se reposer des études de son cabinet ; c'était dans la conversation qu'il amenait sans effort les discussions les plus intéressantes sur les sciences ou l'histoire, et les détails les plus piquants sur les événements publics et le caractère des personnages qui jouaient alors un grand rôle sur le théâtre du monde. Ayant vécu, dès sa première jeunesse, dans la société la plus choisie de Paris et de la cour, il avait pu les bien voir et les bien juger. C'est ainsi que par une conversation toujours variée et instructive il familiarisait l'esprit et le jugement de ses jeunes coopérateurs avec la connaissance des

hommes, des affaires et des lettres, avec la noble ambition d'acquérir par des études sérieuses cette considération personnelle sans laquelle on ne peut pas faire le bien, même avec les intentions les plus droites et les plus pures. Les personnes admises dans cette intimité ne pénétraient pas toujours le motif secret qui amenait ces conversations, tant elles leur paraissaient se présenter naturellement. M. de Boisgelin savait que l'appareil de l'instruction en fait souvent manquer l'objet, et ce n'était que par les résultats sensibles que ses grands vicaires recueillaient dans ce commerce qu'ils se rendaient compte, avec autant de surprise que de reconnaissance, du succès de cette méthode aussi douce qu'ingénieuse[1]. »

Cette vie tranquille était d'ailleurs remplie par les soins les plus divers, l'archevêque d'Aix étant obligé d'aller suivre simultanément en cour les affaires générales de son ordre dont il était presque toujours le délégué aux assemblées du clergé, et celles des communautés administratives de la Provence, desquelles ce prélat demeurait vis-à-vis du pouvoir royal le seul représentant reconnu. Tantôt ayant à défendre les propriétés de l'Église contre des contrôleurs généraux aux abois, et à triompher de toutes les subtilités du droit féodal, il parvenait à faire repousser la prétention toute nouvelle de soumettre les fiefs ecclésiastiques à des droits de foi et hommage, dont l'effet aurait équivalu à une sorte de confiscation partielle ; tantôt il obtenait dans l'intérêt de ses diocésains des fonds à consacrer au creusement d'un canal auquel leur reconnaissance donnait le nom de Boisgelin ; une autre fois, M. Turgot, son ami, lui concédait, à la suite de longs efforts et d'une volumineuse correspondance, le concours financier de l'État pour l'établissement d'un réseau de grandes routes, dont le défaut avait maintenu la Provence dans une infériorité sensible vis-à-vis du Languedoc beaucoup plus habilement administré. En relations habituelles avec les ministres, en communication avec les grands esprits de son temps, M. de Boisgelin avait une position inamovible assez forte pour placer à sa discrétion les maîtres des requêtes, hôtes passagers de l'hôtel de l'intendance. Il sut durant vingt ans remplir ce rôle difficile en demeurant le plus sévère des prêtres et le plus modeste des hommes.

Ce fut au sein de cette existence très-occupée qu'il trouva du temps pour composer l'œuvre si vaste sur laquelle j'aurai bientôt à appeler l'attention publique. Les *Réflexions sur l'Esprit des lois* paraissent avoir été écrites entre 1776 et 1782. Elles portent à chaque page l'empreinte de l'émotion universelle alors dans toutes les

[1] *Notice historique sur Mgr le cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours*, par un de ses anciens grands-vicaires. Paris, 1804.

intelligences : on sent dans cet écrit, au milieu de théories politiques souvent très-contestables, passer par anticipation le souffle généreux de la nuit du 4 août, et tout y révèle l'approche de l'orage révolutionnaire, malgré la sérénité avec laquelle l'écrivain y suit le cours de sa pensée en interrogeant l'histoire. Ce fut, en effet, sur la demeure même de l'archevêque d'Aix qu'il éclata bientôt à la voix de celui qu'on a justement surnommé la tempête faite homme. Ne pardonnant à la société ni les torts qu'il avait eus envers elle, ni les flétrissures dont une sorte de couronne populaire pouvait seule cacher les traces sur son front, le comte de Mirabeau, aspirant à une nomination aux états généraux dans l'ordre du tiers, était venu ouvrir boutique en face de l'archevêché, pour y jouer, en acteur forain, cette parade du *gentilhomme bourgeois* qu'il allait sur un autre théâtre faire suivre d'un plus terrible drame.

Peu abondante en céréales, la Provence avait été fréquemment agitée par les appréhensions que ne manquait jamais de susciter dans les classes laborieuses la perspective de récoltes insuffisantes. Quelques années auparavant, durant une de ces crises que l'absurdité de la législation sur les grains semblait alors avoir pour but de provoquer, M. de Boisgelin, partisan passionné de la liberté commerciale, avait dû imposer, sous sa responsabilité personnelle, aux vives répugnances de l'abbé Terray la libre importation des blés étrangers, mesure dont l'heureux effet fut immédiat. Dans l'hiver qui précéda la convocation des états généraux, sous le coup de l'ardente parole de Mirabeau surexcitant les sociétés populaires formées dans toutes les villes du Midi, l'agitation provoquée par la même cause se reproduisit à Aix sous des formes beaucoup plus menaçantes. Cherchant partout des accapareurs, le peuple exerça contre les riches, et plus ardemment encore contre les fonctionnaires publics, des sévices qui firent redouter pour les personnes et les propriétés les dernières violences. Il pénétra de force dans les greniers publics et les magasins des négociants, en enleva toutes les céréales, ajoutant pour son compte le crime du pillage à celui de l'accaparement gratuitement imputé aux négociants les plus honorables. L'évêché, ce palais de la charité, fut un moment menacé par une populace affolée. Mais M. de Boisgelin, toujours calme, y appelle quelques-uns des plus mutins ; il y convoque avec eux les principaux propriétaires et bourgeois, il démontre à tous le peu de fondement des appréhensions odieusement entretenues dans les masses ; il propose et fait accepter l'ouverture immédiate d'une souscription pour se procurer sans nul retard des blés sur les marchés voisins ; il s'engage lui-même pour une somme de 100,000 francs et fait partir des agents investis de la confiance publique auxquels il donne des instructions précises, après

avoir prouvé par des calculs irréfutables qu'avant la fin de la semaine la ville d'Aix serait pourvue, au prix habituel, d'une quantité de céréales supérieure à ses besoins. A l'instant la confiance renaît, la crise s'apaise, et le peuple cessant de trembler pour la nourriture de sa famille, acclame avec transport le vénéré pasteur qui l'a si heureusement rappelé au sentiment de ses devoirs en lui rendant la sécurité.

« Le lendemain, dit M. de Bausset, l'un des témoins de cette scène mémorable, l'archevêque convoqua tous les curés de la ville, à l'archevêché, et leur dit : « J'ai, autant que la prévoyance humaine le « permet, assuré la quantité de blé nécessaire pour les besoins du « moment ; mais il importe de faire rapporter aux greniers publics les « grains qu'on en a enlevés. La religion seule peut faire ce miracle, « et c'est à vous de la faire parler. Allez remplir ce grand devoir. » Les curés obéissent à la voix de leur évêque, et quelques ecclésiastiques parviennent à réparer en un jour tous les désordres que la force n'avait pu ni prévoir, ni arrêter. Le peuple reconnaît l'énormité de ses excès, et vient rapporter en triomphe aux greniers publics les mêmes blés qu'il avait conquis par la violence et la fureur.

« Mgr l'archevêque d'Aix revenait, en ce moment, d'une communauté religieuse où il était allé remplir les devoirs de son ministère. Il traverse les flots de cette populace qui s'était montrée si féroce quelques heures auparavant. Il ne retrouve plus les mêmes hommes : le peuple attendri environne sa voiture et le reconduit avec les acclamations du respect et de l'amour ; tous les habitants d'Aix, émus de ce changement inespéré, accourent à l'archevêché ; ils supplient leur prélat de sceller ce retour à la paix publique par un acte solennel de religion. Il cède avec joie à leur empressement : il annonce qu'il va se rendre à la métropole pour y célébrer des actions de grâces, et invite tous les corps de la ville à s'y trouver. Il prononce sans préparation un discours approprié aux événements qui viennent de se succéder avec tant de rapidité, en s'élevant à toute la hauteur de son sujet. Lorsque, du haut de sa chaire pastorale, il déplora les crimes et le repentir du peuple qui l'écoutait, la sainteté du lieu ne put arrêter les transports de douleur et d'admiration qui se firent entendre dans toutes les parties du temple. »

Peut-être Mirabeau contempla-t-il de loin ce spectacle, caché dans les rangs de la foule ameutée. S'il en fut témoin, ce souvenir dut revenir plus d'une fois à sa mémoire en présence de l'archevêque d'Aix perdu dans les rangs des vaincus, sur lesquels s'appesantissait chaque jour, dans l'assemblée, le glaive de son ardente parole, car, parmi tant de triomphes obtenus par son éloquence, ce formidable tri-

bun ne compta jamais celui de faire passer les masses de la fureur au repentir, en les amenant à laver par leurs larmes les traces du sang répandu.

A l'ouverture des états généraux, M. de Boisgelin, par l'importance de son rôle aux assemblées du clergé et à celle des notables, se trouva placé à la tête des quarante-quatre évêques membres de la représentation nationale. Quoiqu'il n'eût confié à personne les grands travaux politiques qui l'occupaient depuis longtemps, la largeur et la hardiesse originale de ses vues étaient déjà pressenties, et l'on connaissait ses sympathies pour les projets de réforme qui imprimaient alors aux plus nobles intelligences une impulsion si généreuse. Il s'était prononcé, aux notables, pour le doublement du tiers et pour l'égale application de l'impôt à toutes les propriétés, y compris celles du clergé. Dans une lettre adressée à ses coopérateurs, deux mois avant l'ouverture des états généraux, il avait exposé un plan pour arriver à cette exacte proportionnalité par un cadastre spécial et une sorte d'estimation de tous les biens de l'Église[1]. Lié par de communes espérances à cette minorité de la noblesse française, à laquelle est réservée une si grande page dans l'histoire de la liberté, il poursuivait avec elle au sein de l'Assemblée une réorganisation constitutionnelle de la monarchie ; son sens droit entendait la fonder sur ce double principe qu'une royauté héréditaire ne peut être contenue que par des pouvoirs d'une origine différente, et que, dans les temps modernes, toute monarchie reste sans racine si elle n'est fondée, comme en Angleterre, sur la doctrine d'un pouvoir consenti. Il conseillait donc de s'inspirer de l'exemple de nos judicieux voisins, répétant avec Montesquieu, sans en être, comme on le verra bientôt, ni le disciple ni même l'admirateur, qu'il ne fallait pas travailler « à construire Chalcédoine lorsqu'on avait le rivage de Byzance devant les yeux. »

Ni la nature de son talent ni celle de son caractère n'appelait M. de Boisgelin au rôle de chef de parti. Sa parole diserte et mesurée avait besoin, pour être goûtée, ou du respect d'un auditoire chrétien ou de la délicatesse d'un auditoire académique. Il avait trop de sens et trop peu de passion pour occuper avec éclat la tribune, à l'époque agitée où l'éloquence un peu fanfaronne de l'abbé Maury pouvait seule affronter l'éloquence cyclopéenne de Mirabeau. D'ailleurs, l'archevêque était à peine entré dans la fournaise où fermentaient tant de colères et d'ambitions, qu'il avait vu s'évanouir la plupart des conceptions si longtemps poursuivies durant la séré-

[1] *Lettre-circulaire de l'archevêque d'Aix au clergé régulier et séculier de son diocèse*, 20 mars 1789.

nité d'une vie d'études et de prières. Si l'on arrivait jamais à retrouver le journal qu'au dire d'un de ses biographes il aurait tenu de tous les événements survenus jusqu'à son émigration, on y contemplerait sans nul doute le dramatique tableau des douleurs d'un noble citoyen qui voit, sous la pression d'une orageuse atmosphère, s'abaisser d'heure en heure le thermomètre de ses espérances.

Quoique appelé deux fois à l'honneur de présider l'Assemblée, M. de Boisgelin renonça très-promptement à y prendre la parole dans les débats purement politiques, se réservant tout entier pour le seul intérêt qu'il eût la certitude de voir survivre à tant de chutes et à tant d'essais aventureux. Il dirigea avec une parfaite sûreté de vues les évêques ses collègues dans la voie patriotique des sacrifices, concédant en matière d'innovations tout ce que la difficulté des temps pouvait réclamer, mais repoussant avec une calme obstination tous les projets qui touchaient ou à l'intégrité du dogme ou aux droits du siége apostolique, seul rempart de la liberté des consciences contre l'oppression des sectaires et des tyrans.

On sait que les difficultés provoquées, pour le règlement des questions religieuses, par un comité ecclésiastique dont le jansénisme avait fait sa dernière forteresse, présentèrent deux phases principales. On entreprit d'abord, en arguant de certains abus que le clergé ne contestait aucunement, de le spolier de ses propriétés; puis, cette œuvre une fois accomplie, on mit la main à l'œuvre principale, l'organisation schismatique de l'Église de France. Les évêques, très-résolus à n'opposer nul obstacle à la rigoureuse application du droit commun aux propriétés ecclésiastiques, ne pouvaient céder sur le droit de propriété lui-même, ce principe fondamental de toutes les sociétés civilisées conservant manifestement toute sa force, quelle que fût la nature des biens auxquels il pût s'appliquer. Cependant M. de Boisgelin, suivi par la plupart de ses collègues dans l'épiscopat, crut pouvoir aller jusqu'à l'extrême limite des concessions, afin de détourner une mesure qui, en impliquant la solennelle répudiation d'un droit sacré, engageait la révolution dans ces voies sans espoir où l'abîme appelle l'abîme. L'Assemblée recula, malgré la coalition des jansénistes et des jacobins, devant une confiscation avouée, et décréta, par une sorte d'euphémisme hypocrite, que, pour concourir à l'acquittement de la dette publique, les biens de l'Église *seraient mis à la disposition de la nation*, sous la condition expresse de pourvoir, conformément à l'intention des premiers donateurs, aux dépenses du culte, au traitement du clergé et à l'assistance des pauvres. Dans cette extrémité, M. de Boisgelin, afin de conjurer par un suprême effort la double honte du vol et de la banqueroute, présenta un plan d'extinction de la dette publique,

moyennant une somme de 400 millions à prendre par le clergé lui-même sur la valeur de ses propriétés immobilières; il joignit à cette proposition le projet de fondation d'une banque hypothécaire dont le fonds social, selon des calculs qui ne furent point contredits, aurait suffi à couvrir largement et le déficit déjà constaté et l'insuffisance des allocations budgétaires pour les divers services publics. Quelques mois avant l'ouverture des états généraux, une pareille offre, s'élevant à un chiffre fabuleux pour ce temps-là, aurait provoqué la plus vive reconnaissance; mais vainement l'archevêque d'Aix entretint-il l'Assemblée de ce vaste ensemble d'opérations financières dont le principal tort, aux yeux des factions, se serait rencontré dans leur régularité même; il ne put parvenir ni à le faire accueillir ni même à le faire discuter par une majorité qui en voulait bien moins à la bourse du clergé qu'à son existence comme corporation indépendante.

« Le tiers avait dit : *Le déficit est notre trésor*. Cet arrêt contenait celui du clergé. En effet, quelque grande que fût la somme offerte, le don n'aurait point changé l'état essentiel du clergé, et cependant c'était là où l'on voulait en venir. On voulait bien encore des prêtres, ministres de l'ordre religieux, mais on ne voulait plus d'un corps du clergé, chef de l'ordre politique. L'idée primaire était la destruction de l'état politique du clergé, et dans cette grande expropriation il est entré bien plus de politique que d'avidité. Arrivé à ce terme fatal, le clergé dut découvrir d'un coup d'œil la vie nouvelle qui lui était réservée. Il dut s'apercevoir qu'au moment où tout l'échafaudage sur lequel l'ancienne civilisation avait élevé l'édifice de ses grandeurs se dérobait sous ses pieds, il entrait dans une civilisation nouvelle qui n'admettait rien de son ancienne existence. Il dut voir que pour lui il ne s'agissait plus de commander, mais de tolérer pour être toléré lui-même ; que pour lui il n'existait plus de palais, mais seulement des temples; que son mélange dans l'ordre politique avait cessé pour être remplacé par le seul exercice de ses fonctions. Si la nation tout entière avait pu prendre la parole, voilà la pensée qu'elle aurait exprimée, et le clergé mieux conseillé aurait dû l'entendre malgré sa dureté. C'est de l'Assemblée constituante que date pour le clergé catholique la nouvelle existence qui peut encore lui appartenir, et qui ne lui échappera point s'il a le bon esprit de s'y tenir, celle d'être prêtre dans le monde et avec le monde, mais hors des affaires du monde ; s'il y rentre jamais autrement, il verra[1]... »

Ces observations d'un témoin oculaire sont d'une vérité incontes-

[1] *Les quatre concordats*, par l'abbé de Pradt, ancien archevêque de Malines t. II, ch. XXI. Paris, 1818.

table, lorsqu'on les applique à la situation générale du clergé après la Révolution française; mais écrites par un ancien membre de l'Assemblée constituante, sous la dictée de l'esprit de parti, elles correspondent beaucoup plus aux passions dominantes sous la Restauration qu'à la position acceptée par le clergé dans la Constituante. Elles contiennent, en effet, un reproche qui n'avait rien de fondé en 1790, époque où vint à s'accomplir, après l'appropriation aux besoins de l'État de toutes les propriétés ecclésiastiques, la transformation opérée dans la situation de l'Église de France vis-à-vis de la société civile. M. de Pradt, de qui elles émanent, aurait été fort embarrassé pour citer une seule motion faite par un député du clergé, depuis la réunion des trois ordres, afin de revendiquer directement ou indirectement soit le maintien, soit le rétablissement de l'ancienne hiérarchie sociale à laquelle deux cents curés avaient porté les premiers coups en venant spontanément se réunir aux communes. Si le clergé défendit ses propriétés, ce fut en vertu du droit commun et sans exprimer un seul regret sur la grande situation politique qu'il avait perdue. Il y a plus : après que la confiscation à peine déguisée de tous les biens d'église eut été prononcée, les orateurs ecclésiastiques cessèrent des revendications inutiles, passant en quelque sorte condamnation par leur silence sur la mesure qui venait de les dépouiller, et consacrant leurs derniers efforts au sein de l'Assemblée à défendre des intérêts plus sacrés que ceux d'une prépondérance sociale incompatible avec des faits irrévocablement accomplis.

Mais passés au rang de simples citoyens, les évêques ne se virent pas moins menacés dans leurs temples qu'ils ne l'avaient été dans leurs palais, et la transformation de leur existence, loin d'appaiser la haine de leurs ennemis, surexcita celle-ci jusqu'à la rage. Ce fut en bouleversant avec impudence toute la hiérarchie sacerdotale, au mépris des premières règles du droit canonique; ce fut en plaçant les ministres du sanctuaire sous le coup d'une législation qui ne tarda pas à édicter la peine de mort contre quiconque se refusait à l'apostasie, que de vieux jansénistes, assistés par des sceptiques, se préparèrent à faire entrer vingt-cinq millions de catholiques dans la société nouvelle dont l'abbé de Pradt s'étonne que le clergé n'ait pas assez promptement accepté les bienfaits. Un pareil début dans la liberté n'était pas pour encourager. Pour moi, n'en déplaise à l'ancien archevêque de Malines, le rôle des membres formant la veille encore le premier ordre de l'État, qui avaient si patriotiquement mis tous leurs priviléges en oubli, m'apparaît sous un jour magnifique. Je ne connais rien de plus beau dans l'histoire parlementaire que cette fière revendication du droit des consciences succédant, dans les derniers mois de 1790, au noble silence gardé

désormais sur toutes les questions financières antérieurement débattues, questions dont l'importance vint s'effacer tout à coup devant des attentats jusqu'alors réputés impossibles par leur énormité même.

Durant la phase nouvelle qu'ouvrit la discussion sur la constitution civile et sur le serment réclamé de tous les ecclésiastiques membres de l'Assemblée, M. de Boisgelin reçut une mission pour laquelle semblait l'avoir désigné d'avance la solidité de sa doctrine et la parfaite mesure de sa parole. L'archevêque d'Aix fut chargé par ses collègues de rédiger, pour le monde catholique, l'*Exposition des principes sur la constitution civile du clergé*, à laquelle adhérèrent plus de cent évêques, œuvre lumineuse qui confirma une foule de pasteurs dans la résolution de préférer l'exil à l'apostasie. Dans cet acte demeuré célèbre, dont on ne saurait trop recommander la lecture aux publicistes qui ont entrepris d'isoler le clergé du mouvement contemporain, il s'engage, au nom de ses vénérables collègues dans l'épiscopat, à accepter de fort nombreux changements dont il ne méconnaît pas les avantages, mais sous la condition expresse que ces changements s'opéreront par la voie canonique; il rappelle les traditions invariables de l'Église catholique, en les appuyant sur un faisceau de preuves auxquelles Mirabeau vint opposer la science d'emprunt que lui fournissaient, entre deux orgies, ses pourvoyeurs de théologie frelatée.

Pendant que M. de Boisgelin éclairait par cet écrit la conscience publique, et qu'il s'emparait, en les commentant, des paroles fameuses de Sieyès : *Vous voulez être libres et vous ne savez pas être justes*, ce prélat, d'une activité continue mais toujours discrète, devenait l'inspirateur d'une correspondance engagée avec le Saint-Siége. Fidèle à sa méthode d'atteindre de prime abord le terme extrême des concessions, mais en laissant voir qu'on ne la dépassera jamais, l'archevêque d'Aix espérait amener un arrangement par une entente directe entre Pie VI et Louis XVI conduit, par la pression de circonstances trop fortes pour son caractère, à revêtir la constitution civile du clergé de la sanction royale. La base d'un accord ardemment souhaité par le souverain pontife aurait été une réduction considérable dans le nombre des siéges épiscopaux et l'acceptation des circonscriptions nouvelles proposées par le comité ecclésiastique, par un concert à établir avec le chef de l'Église auquel seul il appartenait de sanctionner un pareil changement; le moyen se serait rencontré dans la démission des évêques spontanément offerte au pape, en reconnaissant au souverain pontife la mission de pourvoir dans ce péril suprême au salut de l'Église, et de piloter la barque de Pierre au milieu de la tempête. Voilà ce que la sagacité de M. de Boisgelin

l'amenait à proposer dès les premiers mois de 1791 ; mais la nécessité d'un pareil sacrifice n'apparaissait pas encore avec évidence, et aurait-il été consommé, qu'il serait alors demeuré inutile, car il n'aurait point désarmé des haines inassouvies.

Il y a pour les nobles âmes comme pour les hautes intelligences des intuitions prématurées de l'avenir; mais celles-ci ne passent dans le domaine des faits que lorsque les passions, épuisées par la lutte, ont laissé le champ libre à la Providence à laquelle demeure toujours, malgré nos fureurs impuissantes, le dernier mot dans les affaires de ce monde. Le plan divin ne s'accomplit pas moins par la main des adversaires qui s'y opposent que par celle des fidèles qui s'y associent, et la liberté humaine ne consiste guère qu'à prendre place selon le gré de chacun parmi les uns ou parmi les autres.

L'archevêque d'Aix quitta l'Assemblée constituante, après l'expiration du dernier délai accordé aux consciences que la tyrannie espéra vainement faire capituler. L'année suivante, il alla commencer en Angleterre un exil de dix années, consolé par l'arrivée d'un grand nombre de ses plus chers amis, et devint à Londres le centre de ce petit monde de proscrits, qui, du milieu des ruines de la patrie, n'avaient, comme les compagnons d'Énée, emporté que leurs dieux. Mieux défendu que la plupart des émigrés par son expérience et par ses lumières contre les illusions de l'esprit de parti, M. de Boisgelin dut enseigner à des hommes aigris par le malheur à s'armer de patience dans une crise dont il avait, dès l'origine, pressenti la longue durée, et vers la fin de laquelle le cours des événements le conduisit à entreprendre une tâche plus difficile encore.

Durant son séjour à Londres, où la portée de son esprit et la dignité simple de ses manières n'avaient pas tardé à le faire apprécier de la haute société anglaise, il vécut presque toujours dans la retraite, demandant à l'étude ses seules distractions. Plusieurs années furent consacrées à cette traduction des Psaumes, à laquelle un vrai mérite littéraire et le nom de l'auteur procurèrent un succès très-fructueux pour les nobles infortunés au soulagement desquels le prix de cette vente avait été destiné. Bien accueilli par M. Delille, auquel l'adressa l'auteur, ce travail se fait lire encore avec plaisir, quoique le suffrage de l'illustre traducteur de Virgile constate plutôt la correction élégante de l'œuvre de M. de Boisgelin que l'aptitude de cet esprit tempéré à suivre le Roi-Prophète dans les élans d'une pensée qui passe, par les bonds les plus imprévus, des abîmes du repentir aux divines extases de l'amour. Divers autres écrits de moindre étendue sont signalés par les bibliographes comme ayant été imprimés à Londres antérieurement à 1801, époque où M. de Boisgelin rentra en France pour y prêter son concours à l'œuvre la plus grandiose qui ait signalé la

carrière d'un fondateur d'empire. Il revit sa patrie à l'heure où Dieu lui-même y remontait sur ses autels, et lorsque la religion, reprenant possession des temples profanés, y chantait l'*Hosannah* de la délivrance. Si dévoué qu'il demeurât à d'augustes infortunes, il comprit, l'un des premiers parmi les membres de l'épiscopat, que la Providence s'était choisi un instrument marqué d'un sceau visible, et qu'il n'y avait dès lors rien à attendre pour relever l'Église des hommes de parti desquels, avant et depuis l'émigration, il avait pu mesurer la sagacité politique.

Très-lié avec le conseiller d'État Portalis, dont il avait apprécié la droiture et les lumières dans l'administration de la Provence, où ce jeune avocat avait occupé une position élevée, il n'hésita pas à seconder cet homme de bien dans la reconstitution de la hiérarchie ecclésiastique, œuvre rendue fort difficile par la résolution du Premier consul de faire une part notable dans l'épiscopat nouveau aux évêques constitutionnels qui adhéreraient au concordat. Des événements supérieurs à toutes les prévisions humaines avaient amené une situation sans exemple, et celle-ci imposait aux membres du corps épiscopal des devoirs entièrement nouveaux. L'Église gallicane, en effet, ne pouvait être relevée de sa ruine que par l'application la plus large qui eût jamais été faite dans le monde des principes ultramontains, et par une sorte de dictature temporaire déférée à la papauté.

La démission des évêques, proposée par M. de Boisgelin en 1791 à titre d'habile combinaison politique, avait revêtu, en 1801, le caractère d'un acte dont l'urgente nécessité frappait tous les regards, malgré la résistance désespérée de quelques hommes aveuglés par la passion. La force même des choses conduisit donc ce prélat à mettre l'un des premiers en pratique le sage conseil qu'il avait depuis si longtemps donné. En 1802, l'archevêque démissionnaire d'Aix accepta l'archevêché de Tours, et la dignité de cardinal couronna l'année suivante une carrière que la rectitude dans les idées et la modération dans la conduite avaient, à travers tant de vicissitudes, laissée si constamment semblable à elle-même.

L'archevêque de Tours se trouvait naturellement indiqué pour célébrer l'événement dont sa foi n'avait jamais douté et qu'il avait préparé par sa prudence. Rentré dans sa patrie au lendemain de la réconciliation de la France avec l'Église, il fut chargé de porter la parole à Notre-Dame le jour où le Premier consul s'y faisait suivre, par la puissance de sa volonté, d'un auditoire officiel confondu d'étonnement, et dont les dispositions fort peu favorables contrastaient avec la joie de tout un peuple affamé de prier. L'orateur chrétien avait à parler en même temps de la paix conclue avec le

ciel et avec la terre, car le Concordat venait d'être suivi du traité d'Amiens. Toute bouche humaine serait demeurée au-dessous d'une pareille situation : il sut y suffire cependant en commentant avec une simplicité toute évangélique la parole que des millions d'hommes répétaient alors du plus profond de leur cœur : *Benedictus Dominus qui dedit requiem populo suo*[1].

En face de l'homme devant lequel la terre se tait, l'orateur ne garde pas un silence qui aurait pu faire taxer l'Église d'ingratitude; mais s'il parle, ce n'est pas pour s'incliner devant une gloire alors sans tache et sans égale aux yeux du monde, c'est pour indiquer à l'élu de Dieu ce que le Seigneur attend de l'instrument marqué pour ses desseins, lui attribuant ainsi par avance la terrible responsabilité de fautes qui ne se firent pas attendre.

« Quand le Seigneur envoie dans l'esprit de l'homme une de ces grandes idées, germe fécond de l'avenir, ni la politique resserrée dans les intérêts d'un moment, ni cette même politique emportée par l'essor ambitieux de ses rêves ne peuvent arrêter ou suspendre le grand dessein déposé par la Providence dans l'esprit de cet homme. Il faut qu'il obéisse à l'invisible main. Il ne peut plus se ralentir dans sa course nouvelle. Il y a en lui quelque chose de plus fort que lui-même : il lui est interdit de perdre de vue un moment l'œuvre qu'il a commencée. Il médite, il persuade, il décide ; au dedans, il aplanit ou détruit les obstacles ; au dehors, il ne se sert de ses victoires que pour offrir la paix et rétablir l'heureux équilibre, qui peut seul maintenir l'Europe dans son repos. Rien ne pourra plus réveiller les désirs de la guerre dans une âme que la main même du Dieu des armées enchaîne à la paix, et l'éclat de cette paix universelle le protégera contre toutes les illusions dangereuses. C'est la même voix qui désigne Alexandre pour la victoire et qui suscite Cyrus pour rebâtir le temple; et celui qui veille au rétablissement de son culte prépare, dans le silence des partis, l'heureux concours des circonstances et des hommes[2]. »

Une tâche sans éclat, mais difficile et sainte, était réservée aux derniers jours du cardinal septuagénaire. Il était appelé à rétablir le culte et à relever la foi dans un diocèse où la plus grande partie de la génération virile était devenue comme étrangère aux traditions chrétiennes. Les intelligences étaient en ruine comme les temples. Il fallait, pour relever les populations de l'abaissement qui transforme en troupeaux serviles ou féroces tous les peuples sans croyances,

[1] Lib. III Reg., VIII, 26.

[2] *Discours sur le rétablissement de la religion*, prononcé dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, le jour de Pâques 1802.

préparer un jeune clergé sans posséder aucun séminaire ; il fallait faire rentrer dans l'obéissance canonique un vieux clergé constitutionnel qui, dans la présence de son archevêque, semblait tout d'abord voir un reproche vivant élevé contre lui-même. Tous ces petits miracles quotidiens s'accomplirent sans bruit, grâce à une fermeté tempérée par la plus inaltérable mansuétude; et la piété du pasteur trouva son complément dans la mesure et le tact de l'homme politique. Aussi lorsqu'au commencement de 1804, le cardinal rendit son âme à Dieu, l'émotion fut-elle profonde, et la mémoire de M. de Boisgelin reste-t-elle, dans le diocèse de Tours, entourée d'une universelle vénération.

C'est moins dans leurs écrits que dans leur vie qu'il faut étudier les hommes, la postérité étant plus facilement trompée par les livres que par les actes. On connaît maintenant la longue carrière de l'évêque qui entretint un secret tête-à-tête avec Montesquieu, afin de tirer de ce commerce un profit purement personnel, sans songer à mettre le public dans la confidence de ses recherches et de son immense labeur. De quelque manière qu'on juge ses critiques, nul ne pourra désormais contester à leur auteur, ni l'autorité d'un esprit formé par la pratique des grandes affaires, ni la bonne foi d'un écrivain voué au seul culte de la vérité.

De certains passages du travail de M. de Boisgelin, on peut inférer qu'il fut commencé durant le premier ministère de M. Necker. Pour bien en apprécier l'esprit, il faut donc se rendre compte de la place qu'occupait alors *l'Esprit des lois* dans les préoccupations publiques. L'effet de ce livre publié en 1748 avait été fort grand, mais cet effet s'était produit sous des aspects très-divers, et la première impression avait été plutôt littéraire que politique. L'œuvre de l'auteur déjà célèbre des *Lettres persanes* s'était tout d'abord révélé comme une entreprise quelque peu prétentieuse, où l'écrivain embrassait avec une sorte de témérité un plan au-dessous duquel il était impossible de ne pas demeurer. Dans cette création, qu'il appelait avec quelque orgueil une fille sans mère, *Proles sine matre*, Montesquieu énonçait en effet l'intention de ramener l'art de la politique et la science même de la législation à des règles certaines et à des formules rigoureuses. Il classait et les gouvernements connus et tous ceux que les nations pourraient se donner encore en catégories distinctes ; aux trois gouvernements types, le républicain, le monarchique et le despotique, il prétendait affecter un principe spécial, duquel découlaient logiquement, selon lui, toutes les lois touchant l'éducation, le droit constitutionnel, le droit civil et le droit pénal ; c'était ainsi, qu'embrassant dans une immense synthèse toutes les civilisations et tous les siècles, l'écrivain se croyait en mesure d'expliquer par cette

triplicité de formes et de principes les phénomènes les plus complexes de la vie sociale et tous les accidents de l'histoire.

Cette donnée provoqua la surprise plutôt que l'admiration, malgré l'irrésistible attrait qu'inspirait une lecture si nouvelle par le sujet, si attrayante par la variété, si originale par les merveilles du langage. Les correspondances et les mémoires littéraires du temps laissent croire que la boutade de *l'esprit sur les lois* exprima, vers le milieu du dix-huitième siècle, sous une forme épigrammatique, le sentiment le plus général provoqué par l'apparition de ce livre. Mais ce point de vue ne tarda pas à se modifier sous la pression des événements, et Voltaire lui-même se vit conduit à écrire que l'auteur de l'*Esprit des lois avait retrouvé les titres perdus du genre humain*. C'est qu'une révolution de plus en plus sensible s'opérait dans le monde intellectuel. Les parlements provoquant des réformes auxquelles ils se refusaient à concourir, des ministres populaires, tels que Turgot et Necker, contraints par un concours d'influences fatales à remettre, en quittant le pouvoir, l'exécution de leurs plus généreuses pensées aux mains d'un Calonne et d'un Brienne ; ce spectacle persistant de contradiction et d'impuissance, en rendant stériles les bonnes intentions du meilleur des rois, avait éveillé dans toutes les classes de la société d'ardentes aspirations vers la vie publique. L'on se reprit donc à relire la seule grande œuvre politique que possédât encore la France, pour y chercher bien moins d'ingénieuses inductions tirées de faits historiques fort contestables, que pour y étudier l'organisme constitutionnel d'un grand pays voisin, qui avait su concilier le maintien de la monarchie avec la souveraineté de l'opinion exprimée par ses représentants légaux. Le onzième livre de Montesquieu, consacré à l'exposé des lois qui garantissent la liberté politique, devint la lecture favorite de la France à la recherche de son avenir ; et pour la masse des lecteurs, cet ouvrage, vaste tableau synoptique de toutes les législations comparées, se résuma dans quelques chapitres qui assurèrent la popularité de l'œuvre tout entière. A l'ouverture des états généraux, où chacun arrivait avec un projet de constitution dans sa poche, l'historien philosophe avait à peu près disparu devant le publiciste contemporain, de telle sorte que l'auteur peu démocrate et peu novateur de l'*Esprit des lois* devint après sa mort l'un des principaux promoteurs d'une révolution dont son tempérament, bien plus littéraire que politique, l'aurait de son vivant constitué l'adversaire.

Lorsqu'au fond de la Provence, entre 1776 et 1785, M. de Boisgelin méditait solitairement sur *l'Esprit des lois*, il était demeuré sous les impressions de sa jeunesse, qui n'étaient plus celles de ses contemporains, et ce fut surtout le côté théorique qu'il attaqua

dans l'œuvre de l'illustre président. Par un examen parfois minutieux des faits invoqués à l'appui des doctrines générales formulées dans le livre de Montesquieu, il s'efforça d'établir l'inégalité des conclusions avec les prémisses ; il s'attacha surtout à prouver que l'auteur attribuait très-souvent à des accidents dont la cause historique véritable lui avait échappé, une portée que ceux-ci ne comportaient pas ; aussi, tout en payant à l'écrivain le tribut d'une constante admiration, prend-il fréquemment à partie le penseur ou le savant avec la liberté garantie à quiconque écrit pour la satisfaction de sa propre conscience, sans avoir à compter ni avec le public ni avec le prestige des renommées établies.

Ou je me trompe, ou cette manière indépendante de juger Montesquieu ira mieux à nos habitudes d'esprit qu'elle n'aurait convenu à celles des premiers constituants, si ce travail avait paru à l'époque où il fut écrit. Nos prédécesseurs dans la longue carrière des révolutions sont tous venus se ranger avec une sorte d'aveugle confiance, au début de leur vie publique, ou sous le drapeau de l'*Esprit des lois* ou sous celui du *Contrat social*. Pour nous, qui n'en sommes plus à nous défendre contre l'excès de nos admirations, nous n'avons ni guides ni maîtres ; et, trop souvent obsédés par le doute jusque dans le cours de nos plus ardentes poursuites, le fanatisme est devenu le plus rare de nos défauts. Dans Montesquieu et J.-J. Rousseau, nous voyons surtout de grands artistes en beau langage, et nous demandons à leurs livres des jouissances d'esprit bien plus souvent que des applications politiques.

En venant donc entretenir le public de ce commentaire, dont l'auteur a tout au moins le mérite d'avoir cherché l'oubli avec autant de soin qu'on en apporte d'ordinaire à chercher la publicité, j'ai quelque droit d'attendre pour cette œuvre posthume un accueil favorable, car la sagacité de l'écrivain l'avait placé, pour ainsi dire, naturellement dans les voies où l'expérience nous a fait entrer après des épreuves dont l'amertume lui a été épargnée. En laissant presque toujours dans le travail analytique qui suivra celui-ci la parole au cardinal de Boisgelin, je placerai sous les yeux des lecteurs du *Correspondant* plusieurs fragments de ces curieuses études dont ils pourront apprécier ainsi en pleine connaissance de cause l'esprit et la portée.

Comte DE CARNÉ.

La suite prochainement.

ALEXANDRE DUMAS FILS[1]

Les quatre volumes de M. Dumas fils publiés de 1867 à 1870, sous la rubrique de *Théâtre complet*, vont de *la Dame aux camélias* aux *Idées de madame Aubray*. Il devient maintenant nécessaire d'y joindre un cinquième volume comprenant : *Une visite de noces*, *la Princesse Georges*, *la Femme de Claude*, *Monsieur Alphonse*. Le Théâtre d'un écrivain actif, aventureux, chercheur n'est jamais réellement complet du vivant de cet écrivain. On peut donc considérer la collection imprimée par MM. Michel Lévy comme une galerie qui demeure ouverte et qui s'enrichira probablement encore de plus d'une œuvre remarquable. M. Dumas n'a, du reste, rien négligé, soit dans les volumes déjà parus, soit dans les brochures qui en sont le complément indispensable, pour expliquer ses intentions, prévenir les malentendus, répondre aux attaques, éclaircir sa pensée. En auteur prévoyant, il s'est méfié des commentateurs futurs, et (prenant les devants) il s'est réservé le soin de commenter sur le vif, avec verve toujours, avec esprit souvent, avec impartialité quelquefois, ses propres ouvrages.

Ce travail si spontanément entrepris, si abondant en informations, doit, à ce qu'il semble, simplifier la tâche de la critique au point de la rendre d'une facilité extrême. Que de conjectures nous auraient été épargnées, que d'hypothèses seraient restées dans l'encrier des annotateurs si Shakspeare et Molière avaient eu la volonté ou le temps de nous laisser une clef de leurs chefs-d'œuvre! Au lieu de discuter à perte de vue sur le sens intime, sur la signification positive ou symbolique du *Misanthrope* et d'*Hamlet*, on marcherait à coup sûr, guidé par le maître lui-même. Ne serait-ce point se donner un tort gratuit que de dédaigner une semblable bonne fortune, parce qu'elle est mise à notre disposition par un contemporain? Ce qui est de l'actualité aujourd'hui sera demain de l'histoire, ce qui nous paraît le

[1] *Théâtre complet*, 4 volumes, chez Michel Lévy.

plus en lumière s'obscurcira vite. Il y a tout bénéfice à suivre les indications de M. Dumas, et l'on est en quelque sorte dispensé d'être ingénieux, du moment qu'il s'engage à se montrer absolument sincère.

La critique serait certes très-mal inspirée si elle se refusait à profiter des renseignements que veut bien lui fournir l'auteur du *Demi-Monde.* Elle mériterait d'être accusée de parti-pris, en ne tenant pas sérieusement compte des vues qu'il nous ouvre complaisamment sur son théâtre. Cependant, des considérations de diverse nature lui font un devoir de ne recourir qu'avec la plus grande circonspection à l'aide qui lui est si obligeamment offerte. L'auteur nous expose sa conception, il nous initie au secret de ses intentions et de ses motifs, il nous présente et nous développe son œuvre, telle qu'il l'a rêvée et voulue, telle qu'il se flatte de l'avoir réalisée. Rien de mieux, de plus légitime. Nous ajouterons volontiers qu'il y a là, pour le lecteur studieux, un précieux élément de vérification et de contrôle; mais, on ne saurait le méconnaître, les intentions n'ont, en fait d'art, qu'une valeur relative. Ce qui importe surtout, c'est l'effet produit, ce sont les résultats obtenus. Un désaccord incontestable vient-il à s'établir de temps en temps entre les résultats et les intentions, le témoignage de l'auteur, au lieu d'apporter une clarté satisfaisante, peut devenir pour la critique une cause d'erreur, une source d'embarras, un obstacle. L'écrivain n'est plus alors que l'avocat de sa cause, l'interprète de son système. Même sous cette réserve et réduite à cette proportion, son intervention est assurément loin d'être inutile. Il ne convient pourtant de l'accepter qu'en la limitant, et en sachant lui opposer à propos, soit le sentiment formellement manifesté du public, soit une interprétation indépendante, s'appuyant sur les règles de l'art et les lois de la morale.

Telle est précisément la situation de la critique à l'égard de M. Dumas. Les préfaces qu'il a placées en tête de la plupart de ses pièces sont à la fois des programmes et des plaidoyers. L'auteur ne se contente pas d'exposer, de commenter, il prend tantôt le public, tantôt les critiques à partie. La préface de *la Princesse Georges* est destinée à démontrer aux spectateurs modérément enthousiastes de la première représentation qu'ils sont d'une inintelligence déplorable, et qu'ils n'ont rien compris à la pensée de l'auteur. Les pages qui précèdent *la Femme de Claude* mêlent, à des théories nuageuses sur l'immoralité contemporaine et la moralisation possible de l'humanité, des attaques fort vives, fort acrimonieuses contre M. Cuvillier-Fleury, coupable d'avoir émis quelques doutes sur l'autorité de M. Dumas comme réformateur et comme apôtre. Du moment qu'il y a discussion et débat notre rôle est tout tracé. Instruit comme

nous le sommes des intentions de M. Dumas, renseigné sur son système, édifié sur son idéal, nous avons à examiner la mise en œuvre de ces intentions, l'application de ce système, la réalisation de cet idéal. A nous de comparer l'exécution avec la conception; à nous de voir si le Théâtre de M. Dumas a servi aussi efficacement la morale que l'auteur est porté à le croire, et de déterminer dans quelle mesure les préoccupations d'un dogmatisme plus impétueux qu'il n'est orthodoxe ont favorisé ou contrarié chez le brillant écrivain l'essor du talent dramatique.

I

M. Alexandre Dumas se fait une très-haute idée de son art. Il en a le respect, ou plutôt l'adoration. L'influence, la puissance du théâtre, voilà le thème sur lequel il revient avec une insistance particulière dans ses écrits théoriques. Tout ce que nous pourrions dire à ce sujet serait trop faible et ne donnerait pas l'impression exacte de cet honorable fanatisme. Laissons parler l'auteur lui-même avec cette abondance et cette plénitude que communiquent les convictions entières. Voici comment il s'exprime dans la préface du *Fils naturel*.

« ... Par suite du mouvement qui s'est opéré dans les mœurs, par les rapports internationaux, par le progrès des idées et des sciences, par la plus grande connaissance que l'homme a acquise de lui-même, par l'accroissement d'un public qu'alimentent et transforment les grands courants étrangers qui le traversent, nous, détenteurs de la forme dramatique, possesseurs de la scène, nous sommes devenus une des forces les plus incontestables, la plus incontestée si nous le voulons, et nous n'avons pas l'air de nous en apercevoir, et c'est ce moment unique dans l'histoire de l'art que nous choisissons pour abdiquer.

« Nous sommes plus puissants que la guerre, car nous ne détruisons pas, nous créons, et nul, fût-il César ou Charlemagne, ne peut nous reprendre nos conquêtes. Au contraire, plus on nous envahit, plus on nous étend; plus on nous pille, plus on nous enrichit; plus puissants que la politique, car nous ne devons dire que la vérité, car nous ne relevons pas des événements et ne dépendons pas du fait; plus puissants que la presse, car nous avons le relief, la couleur, la répétition quotidienne, régulière, animée de notre pensée, nous avons la parole, le regard, le geste, l'action, la vie, en un mot; et tous les sens de l'homme nous sont ouverts; plus puissants en-

fin que l'éloquence elle-même, car notre corps n'est pas forcé de se transporter là où nous voulons parler, nous nous distribuons à l'infini, nous substituons à nous des centaines de personnages, des milliers d'interprètes, et nous avons sous nos doigts tout le clavier humain, depuis le rire le plus insensé jusqu'aux larmes les plus amères. Une seule puissance nous est supérieure, la Religion, parce qu'elle ne traite que du côté divin de l'homme et ne l'entretient que de ses aspirations sublimes, profondes et dernières. Je dis la religion, je ne dis pas... »

Nous verrons tout à l'heure ce que l'écrivain ne dit pas, ou, plutôt, ce qu'il dit en vertu d'un procédé de rhétorique bien connu. Avertissons simplement le lecteur que les lignes supprimées en ce moment — il pourra bientôt s'en convaincre — n'atténuent nullement ce qui précède; tout au contraire. J'arrête la citation au point où de la modération elle va passer à l'excès.

Un autre passage, plus significatif encore, se rencontre dans la préface de *la Femme de Claude*. M. Dumas, relevant vertement le reproche que lui avait adressé M. Cuvillier-Fleury de traiter les hautes questions de morale sans être suffisamment autorisé, répond en ces termes à son futur confrère de l'Académie française :

« ... Bien que je ne sois autorisé par personne, j'ai le droit plein et entier de prêcher et de conseiller la justice... je n'ai ce droit, il est vrai, ni dans une église ni dans un tribunal; je ne puis ni donner la sainte hostie aux petits enfants, ni appliquer la peine de mort aux criminels, mais je puis parler aux hommes assemblés dans un lieu particulier qu'on nomme le théâtre, et, comme partout où il y a des hommes réunis il y a des âmes disponibles, je dois à ces hommes la vérité dans le monde fictif, comme le prêtre et le magistrat la leur doivent dans le monde réel. Libre aux magistrats et aux prêtres de mépriser ma profession et de ne pas descendre jusqu'à moi; libre à moi de respecter la leur et d'essayer de monter jusqu'à eux... »

Ici encore je suspens la citation au moment où l'auteur va tomber dans l'excessif, en opposant fort inutilement l'un à l'autre deux noms qui ne peuvent ni ne doivent être comparés. Il y a là un manque de tact littéraire sur lequel j'aurai à revenir. A l'heure qu'il est, nous avons mieux à faire que de nous arrêter aux détails. Les deux fragments qu'on vient de lire montrent comment M. Dumas entend le rôle, la mission de l'auteur dramatique. Nous avons dit qu'il a un idéal ; le mot pouvait sembler un peu solennel : le voilà pleinement justifié.

Chez les artistes, chez les écrivains, les convictions pleines et absolues se révèlent aussi bien par l'âpreté des antipathies qu'ils manifestent que par l'ardeur des sympathies qu'ils témoigent. « Dis-

moi ce que tu détestes, je te dirai ce que tu fais » est un mot que l'on peut adresser, sans crainte de commettre une erreur, à l'auteur sincère dont l'œuvre est réfléchie et voulue. Tout homme de talent, en raison de tendances irrésistibles, de sa direction intérieure, se crée une *bête noire* qui lui sert à préciser, à résumer ce qui lui semble le faux par excellence. La bête noire de M. Dumas est Eugène Scribe. Il a écrit sur ou plutôt contre le Théâtre de celui-ci, dans la préface du *Père prodigue*, des pages spirituelles et mordantes qui vont jusqu'à la cruauté. C'est une véritable exécution. Le grand crime de Scribe, aux yeux de M. Dumas, est que son théâtre ne signifie rien, ne sert à rien, ne mène à rien. Cette série si longue, si variée de vaudevilles, de drames, de comédies, lui paraît incroyablement plate et vide. De quelle théorie morale l'auteur de *la Camaraderie* s'est-il fait le vulgarisateur? Quelle réforme a-t-il prêchée? Quel dogme a-t-il enseigné? Sur tous ces points, comme bien l'on pense, le pauvre Scribe demeure muet et son adversaire triomphe. Avoir amusé, distrait, reposé plusieurs générations, sans jamais laisser voir la moindre lassitude, l'ombre d'une défaillance, cela ne suffit pas à désarmer l'austère censeur. Évidemment, selon lui, Eugène Scribe est responsable de l'état moral où il a laissé la France en mourant. Si nous ne sommes pas plus vertueux, c'est sa faute. Il ne nous a pas convenablement dressés ni morigénés.

En admettant qu'il y ait quelque chose de légitime dans ce reproche, on est en droit de se demander s'il est équitable de le particulariser si étroitement. Le théâtre, sous Louis-Philippe, a subi et favorisé bien des entraînements ; il s'est prêté à bien des compromis qui n'étaient pas précisément en l'honneur de la morale. M. Dumas a probablement entendu parler d'un drame nommé *Antony*. Il serait difficile, je crois, d'en établir la moralité, et ce que l'on aurait pu souhaiter de mieux pour cette pièce, c'est qu'il fût permis de dire qu'elle n'a pas rencontré d'écho. Malheureusement elle a exercé une action, et cette action, chacun le sait, a été déplorable. A la même époque, de très-grands talents que je n'ai pas besoin de citer et dont le nom est dans toutes les mémoires, n'ont pas peu contribué, sous prétexte de rénovation littéraire, à troubler au point de vue moral la scène française, à l'égarer loin de sa voie normale et traditionnelle. Scribe n'est certes pas exempt de blâme ; mais comparé à tel maître contemporain devant lequel on s'incline, il est relativement innocent. Le défaut de son théâtre n'est pas d'être inutile ; je lui reprocherais plutôt d'être trop utile, car un esprit avisé qui se sent des aptitudes pour l'intrigue mondaine pourrait y découvrir les secrets, parfois médiocrement honorables, de l'art de parvenir. L'auteur de *Bertrand et Raton* multiplie avec trop de complaisance, en-

courage trop volontiers les transactions et les accommodements avec le devoir. Ce qui manque à son théâtre, ce n'est pas l'utilité, ce n'est pas tel ou tel dogmatisme, c'est l'élévation morale. Le niveau en est placé trop bas ; tout s'y passe trop terre à terre : voilà ce dont il faut le blâmer.

Il y a longtemps du reste que pour les bons esprits, cette question de l'utilité ou plutôt de l'utilitarisme dans l'art est résolue. Ce que l'artiste qui se respecte et qui est réellement jaloux d'exercer une action morale, doit au public, c'est la hauteur dans les vues, la noblesse des sentiments, la sincérité des situations, la dignité, la chasteté du langage. L'atmosphère où se meuvent ses personnages, où pénètrent les spectateurs doit être saine et pure. Son idéal n'a pas besoin d'être affirmé pompeusement à chaque scène, à chaque parole. La perfection de l'art consiste justement à ce que l'ensemble de l'œuvre soit imprégné de cet idéal, sans qu'une préoccupation inquiète s'accuse dans les incidents et les détails. L'écrivain de génie — depuis Eschyle jusqu'à Corneille, depuis Térence jusqu'à Molière — l'écrivain vraiment moralisateur transfigure, ravit, renouvelle l'homme ; il ne le convertit pas à coup de réprimandes ; il ne le persuade point à force de raisonnements et de syllogismes. Loin de lui la pensée de rivaliser avec le dialecticien ou le sermonnaire. C'est à la baguette de l'enchanteur de tout opérer à elle seule et d'agir sans qu'on la voie. Dès qu'on laisse deviner le but, dès qu'on parle en avocat ou en professeur, on change la baguette-fée en un pesant bâton avec lequel on assomme les auditeurs pour les contraindre de rentrer au bercail.

Une personne qui aurait quitté la France vers 1857 et qui ne connaîtrait de M. Dumas que ses premières pièces s'étonnerait de voir soulever, à propos de ces œuvres agréables et légères, le problème, délicat entre tous, de l'enseignement moral par l'art dramatique. Une telle discussion, en effet, n'aurait pas eu alors de raison d'être. Mais chez M. Dumas, comme chez la plupart des esprits actifs et sincères, il s'est fait, avec les années, plus d'une modification. Son Théâtre, qui reflète exactement les diverses phases de son évolution intime, peut se diviser en trois parties ou époques. Sans doute ces parties ne sont pas séparées par un abîme et de l'une à l'autre il est aisé de constater la progression logique, qui n'est malheureusement pas la même chose que le progrès ; pourtant il existe entre elles des différences très-significatives. La première époque, celle de *la Dame aux Camélias*, du *Demi-monde*, s'arrête à *la Question d'argent*, en 1857. La deuxième comprend quatre pièces, *le Fils naturel*, *le Père prodigue*, *l'Ami des femmes*, *les Idées de madame Aubray*. Dans la troisième, fâcheusement inaugurée par *une Visite de noces*, *la Femme de Claude* est

jusqu'à présent l'œuvre où s'est incarnée avec le plus de résolution et de netteté la pensée systématique de l'auteur. Ce ne sont pas là des divisions arbitraires. A chacune d'elles correspond chez M. Dumas une conception différente de l'art dans ses rapports avec la moralité publique.

Nous savons au juste, grâce à la préface du *Fils naturel*, à quel moment surgit avec précision dans l'esprit de M. Dumas l'idée d'un théâtre essentiellement, presque exclusivement moralisateur. « Il me semblait, écrit-il à propos de sa pièce, qu'elle renfermait des choses bonnes à dire, et qu'elle pourrait servir de point de départ à un théâtre nouveau que j'entrevoyais alors (1857) et que je crois voir distinctement aujourd'hui (1868). » La transition est parfaitement indiquée. Faut-il conclure de là que toute préoccupation morale était absente des œuvres antérieures au *Fils naturel?* Ce serait aller trop vite en besogne. Sans doute *la Dame aux Camélias* et *Diane de Lys* relèvent surtout de la passion. Cependant entre les deux pièces il faut déjà distinguer. Les droits de la famille, de la société sont représentés dans *la Dame aux Camélias*, avec plus de force que d'agrément, par M. Duval père. La sympathie s'attache avec persistance à Marguerite Gautier, et, dans une certaine mesure, le beau rôle lui demeure. Elle a le mérite du dévouement poussé jusqu'au sacrifice de la vie. Il n'en est pas de même dans *Diane de Lys*. La passion s'y montre encore toute-puissante; elle n'y est dépourvue ni de séduction ni de poésie; mais le comte de Lys, dans lequel se personnifie la société, est plus sympathique que M. Duval, et le coup de pistolet qui tue le peintre Paul Aubry est un avertissement dont plus d'un spectateur a peut-être tiré profit.

Dans *le Demi-Monde* l'intention moralisatrice commence à percer. Il s'agit d'empêcher un galant homme de briser sa vie en épousant une femme sans cœur dont le passé est aussi déplorable que le présent. Pour accomplir cette œuvre charitable, le personnage principal de la pièce est amené à dévoiler à son ami les misères et les laideurs du milieu équivoque où l'imprudente générosité de son amour pourrait le faire glisser. Les couleurs du tableau ne sont point chargées. Rien d'exagéré, de déclamatoire. Olivier de Jalin, qui est l'Ariste et le Cléante de cette comédie et qui, de son autorité privée, fait un peu la fonction du chœur antique, ne dépasse jamais, le genre étant admis, la mesure d'une spirituelle critique appliquée à des objets assez indignes. Cet Olivier est une des plus heureuses créations de M. Dumas. L'écrivain l'a si bien senti, qu'il a transporté ce type dans quelques-unes de ses autres pièces. René de Charzay, André de Rivonnière, de Ryons sont autant d'incarnations, d'éditions successives d'Olivier de Jalin; mais aucune ne vaut la première. Quelle distance entre la

moquerie réservée d'Olivier et la sécheresse railleuse, presque cynique de M. de Ryons ! Je ne sais si l'expérience est venue et si ce sont là les fruits qu'elle porte; ce qu'il y a de certain c'est que le charme s'en est allé. Je suis loin de considérer *le Demi-Monde* comme un équivalent de *la Morale en action*. Il convient cependant d'y constater un premier effort, très-visible, très-réel, pour dégager d'un spectacle une leçon salutaire.

Le même effort apparaît dans *la Question d'argent* où, par malheur, l'écrivain a eu la main moins légère. Cette pièce, qui renferme des détails charmants, une quantité de traits aussi fins que justes, est néanmoins une œuvre indécise, mal venue, mal équilibrée. L'auteur recule devant le problème qu'il s'est posé. Il esquive la difficulté, il escamote son sujet et se tire d'affaire par l'ingéniosité du dialogue et la sentimentalité des anecdotes : à ce moment de sa vie, il est évident que M. Dumas cherche une voie nouvelle. Le drame de passion, la comédie d'intrigue ne le satisfont plus. Une secrète inquiétude le tourmente. Une plus haute ambition l'anime. Vienne un sujet qui le porte, qui l'excite au lieu de l'entraver et de l'accabler comme *la Question d'argent*, et il se lancera d'un pied résolu, joyeux, dans le chemin qui s'ouvre devant lui. Cet état de son esprit nous fait comprendre avec quel plaisir il travailla au *Fils naturel* et l'importance qu'il attache à cette pièce. Avec cette œuvre, il entre dans la seconde période de son talent. Nous allons trouver dans cette nouvelle série plus d'une composition remarquable. Qu'il nous soit permis pourtant de jeter sur cette première manière, désormais à peu près abandonnée, un coup d'œil de regret. Le sentiment, l'imagination y tiennent une belle place. L'observation y domine, mais contenue dans son expression et n'empiétant pas sur les autres éléments. Ce sont de précieuses et rares qualités. Aussi peut-on dire qu'au point de vue de l'émotion scénique, de la finesse d'observation, de l'habileté professionnelle, M. Dumas n'a jamais surpassé *la Dame aux Camélias* ni *le Demi-Monde*.

Il s'en est approché dans *le Père prodigue*. En dépit de quelques invraisemblances un peu fortes, la donnée de la pièce est justifiée par une exécution savante et ferme. On reste dans cette sorte de vérité relative que les nécessités de l'illusion théâtrale excusent et quelquefois commandent. La femme de plaisir se faisant femme d'affaires, gérant le vice avec ordre et méthode, est peinte en traits énergiques et ineffaçables dans le personnage d'Albertine. Le caractère du parasite de Tournas est observé avec pénétration et rendu avec beaucoup de vigueur. Les détails sont bien à leur place; le ton presque toujours juste.

Les côtés saillants et essentiels d'une manière nouvelle se mar-

quent dans *le Fils naturel* et dans *les Idées de madame Aubray*. La thèse ne cherche pas à s'y dissimuler. Elle ne s'introduit pas par l'escalier de service et par la porte dérobée. Tout au contraire, elle enfoncerait la grande porte si celle-ci n'était ouverte à deux battants. Ce changement de direction entraîne, on n'a pas de peine à le comprendre, des modifications considérables au point de vue scénique. Un réformateur est toujours partagé entre deux sentiments : d'une part, il est porté à juger très-sévèrement tout ce qui tombe sous l'action de sa critique; de l'autre, il a un penchant très-concevable à s'exagérer les mérites, les vertus, les côtés intéressants et recommandables des êtres méconnus ou déshérités qu'il a pris sous sa protection. Il voit ses clients en rose et ses adversaires en noir. Cette disposition, qui n'a rien de surprenant, et dont il ne se rend pas suffisamment compte, n'est pas en soi une bonne condition pour se montrer pleinement équitable. Aussi, de tous les temps, a-t-on remarqué que les novateurs ont une manière à eux de peser les choses et les hommes : ils mettent tout dans un plateau et rien dans l'autre. Si le réformateur se trouve être également un auteur dramatique, les inconvénients de cette tendance apparaissent avec une évidence éclatante, mis en lumière et en relief par la puissance grossissante de l'art. On passe aisément de la réhabilitation à l'éloge, et de l'éloge à l'apothéose; tandis que dans l'autre sens on descend du blâme à la satire, de la satire presque à l'invective. On oppose des démons à des anges; on fait battre entre eux des saints et des monstres.

Ces défauts sont en germe dans *le Fils naturel*. Ils y introduisent, à côté de revendications plausibles, des éléments discutables et d'une valeur douteuse. Le personnage de Sternay, l'homme au caractère faible, le mondain sans consistance, qui commet une faute, l'oublie et ne songe à la réparer que lorsque sa gloriole et son intérêt le lui conseillent, est d'une vérité sèche et triste, mais incontestable. L'auteur le poursuit de sa plus perçante ironie et nul, à coup sûr, ne songe à prendre sa défense. En revanche, Clara Vignot, la fille séduite par Sternay, est beaucoup trop grandie, idéalisée. Peu s'en faut qu'on n'en fasse une femme de Plutarque, une Cornélie. Il y a de l'excès. J'en dirai autant des qualités dont il a plu à l'écrivain d'orner Jacques, le fils de Clara Vignot. Ces personnages parfaits, créés pour le besoin de la cause, lui rendent moins de services que les auteurs ne le croient généralement. Ils font naître dans la pensée un doute involontaire qui finit par tourner contre l'application de la thèse. On se dit : Si tous les enfants naturels ressemblaient à Jacques, si toutes les filles-mères devenaient d'austères matrones comme Clara Vignot, il y aurait lieu à se troubler, à s'émouvoir;

mais comme nous sommes en présence d'exceptions, de figures voulues plutôt que vivantes, créées par l'imagination plutôt que dessinées d'après le modèle, nous prendrions véritablement un soin inutile en nous inquiétant. L'écrivain moraliste manque donc son but par l'ardeur même qu'il met à l'atteindre, et qui lui fait confondre le souhaitable avec le réel, le chimérique avec le possible. Les vertus de Jacques ne sont en somme connues que de l'auteur ; elles sont lettres closes pour la famille où il veut entrer, et la Marquise, dont M. Dumas s'est amusé à faire une caricature, une espèce de folle, nous paraît au contraire agir en personne très-sensée lorsqu'elle se refuse à jeter sa petite-fille à la tête de ce jeune prodige qui ne lui offre aucune garantie.

Ce genre d'exagération s'accuse plus délibérément dans les *Idées de madame Aubray*. Si Clara Vignot avait de faux airs d'une mère des Gracques, Jeannine, qui a été trompée comme elle, qui, comme elle, élève son enfant, nous est, malgré cet accident regrettable, présentée sous les traits d'une personne demeurée candide dans sa faute et d'une pureté presque séraphique. La donnée de la pièce est très-ingénieuse, le sujet se prête parfaitement au développement dramatique et à la leçon morale. Toutes les fois qu'un personnage dogmatique sera mis par les circonstances à même d'appliquer ses doctrines à son propre détriment ou bien de se contredire, il y aura matière à comédie ou à drame. En effet, selon le point de vue d'où l'on considère les choses, la lutte de la conscience avec l'intérêt, de ce qu'on croit vrai avec ce qu'on sait convenable, est de nature à faire couler les larmes ou à provoquer le rire. Ainsi l'auteur a très-bien fait de placer madame Aubray entre ses méfiances, ses répugnances sociales et la fidélité à ses théories. Mais cependant, — et c'est ici que l'on peut voir combien la vérité d'un caractère est importante, — il est clair pour tout le monde, même pour M. Dumas, que si Jeannine n'était pas une merveilleuse exception, madame Aubray, malgré sa hardiesse et ses doctrines, ne se rendrait pas aux prières de son fils. Au lieu de l'angélique Jeannine, supposez, non pas une lorette, non pas une courtisane, mais simplement une grisette très-vulgaire, au minois chiffonné, à l'humeur insouciante, à l'intelligence endormie, pourra-t-on songer une minute à en faire la femme de M. Camille Aubray? Le bon sens répond que non. Ce sont les perfections de Jeannine qui forcent la barrière, et madame Aubray est encore plus subjuguée qu'elle n'est conséquente. Toute la pièce repose sur ce personnage de Jeannine, qui est une exception. Modifiez-le, ramenez-le aux conditions d'une réalité plus modeste, tout s'écroule.

Voilà pour le côté des anges. Passons aux personnages antipathiques. Il y en a un dans *Madame Aubray*. C'est un individu, nommé Tellier,

qui, après avoir brisé la vie de Jeannine, s'est marié et ne conserve de relations avec elle que par les secours qu'il envoie à leur enfant. Ce Tellier est venu aux bains de mer avec sa jeune femme. Il rencontre Jeannine presque sur le pied d'intimité dans la maison de madame Aubray. La situation est assez fâcheuse pour lui. Sans compter la crainte des indiscrétions possibles, Jeannine et madame Tellier sont exposées à se trouver ensemble, et l'on conçoit qu'il veuille détourner cette éventualité. Comment va-t-il s'y prendre? Le parti le plus simple serait, à ce qu'il semble, de s'adresser directement à Jeannine, dont il a pu, en maintes circonstances, apprécier la discrétion, la délicatesse, l'élévation, et de la prier de s'éloigner au nom de convenances trop évidentes pour être niées, et d'une rigoureuse prudence sociale. Il est clair que cette jeune femme, telle que l'auteur s'est attaché à nous la représenter, ne refusera pas un instant d'accéder à une demande si sensée et si naturelle. La conduite de Tellier est donc toute tracée. Ce n'est pourtant pas ainsi qu'il agit. Par une malignité peu explicable et bien périlleuse pour lui, qui, depuis longtemps familier dans la maison, ne doit se faire aucune illusion sur la nature d'esprit de madame Aubray; il cherche à peser sur cette âme chevaleresque, en venant lui dévoiler le passé de Jeannine et se servir comme arme contre la malheureuse enfant d'une faute dont la plus lourde responsabilité retombe nécessairement sur lui. L'action n'est pas seulement indigne, elle est maladroite, et, comme on pouvait s'y attendre, elle tourne à la confusion du dénonciateur. Mais ce n'est pas tout. Ce Tellier qui vient d'essayer de ruiner Jeannine dans l'estime de madame Aubray, de lui fermer la porte de l'unique maison où elle soit reçue, de la traiter enfin sans merci ni pitié, la rencontrant quelques heures après, recommence à la persécuter de sa vulgaire et brutale tendresse; il aggrave son infamie et la rend impardonnable en se proposant de perdre cette fois, d'une manière définitive, la créature isolée, désarmée, à laquelle il a tâché d'enlever son dernier appui. Autre maladresse, autre sottise, en contradicton absolue avec la précédente. L'écrivain a voulu que Tellier fût odieux, soit, cela le regarde et ce n'est pas à nous de nous y opposer. Il exerce un pouvoir sans contrôle sur les créations de sa pensée, sur les êtres que son cerveau enfante et que sa fantaisie anime; mais ce pouvoir, il ne le possède qu'à une condition, c'est que les actions et les paroles de ses personnages soient conformes à la vraisemblance, à la raison. C'est à cette règle élémentaire, — ce qui ne l'empêche pas d'être impérieuse, — que M. Dumas a manqué, non-seulement en poussant au noir, d'une façon arbitraire, le personnage de Tellier, mais en exagérant dans les individualités dont nous venons de parler la somme des qualités et des défauts, au point

de les dépouiller de toute efficacité, soit comme repoussoir, soit comme exemple.

Cet élément arbitraire, factice est mortel à l'émotion. Quoique les scènes attendrissantes ne fassent défaut ni dans *le Fils naturel* ni dans *les Idées de madame Aubray*, on reste très-froid en assistant à la représentation de ces deux pièces. Où sont les torrents de larmes que fit couler *la Dame aux camélias?* Assurément, Marguerite Gautier n'a pas les perfections de Clara Vignot et de Jeannine; elle n'a pas médité sur le mécanisme des sociétés modernes et sur les législations comparées. Placée soudainement, par les circonstances, entre la satisfaction égoïste de sa passion et le suprême dévouement à l'homme qu'elle aime, elle choisit le sacrifice et l'accomplit jusqu'au bout, avec une résolution qui n'a rien d'artificiel ni d'emphatique. La possibilité d'une telle conduite de la part d'une courtisane est sujette à discussion ; toutefois de Boccace à La Fontaine et aux romantiques de nos jours, il y a des précédents; une sorte de tradition s'est établie. Remarquez, d'ailleurs, que *la Dame aux camélias* n'est point, comme la plupart des pièces qui l'ont suivie, un drame symbolique, dogmatique. C'est une touchante anecdote ; rien de plus. Pourquoi cette anecdote vivement mais simplement présentée émeut-elle profondément tandis que l'on s'intéresse à peine aux héroïnes des œuvres suivantes ? A cause de cette simplicité même. Marguerite Gautier n'est pas surfaite, et voilà pourquoi elle excite la sympathie. Je ne prétends pas que la sensibilité soit absente du *Fils naturel*, que tout soit sécheresse et affectation dans *les Idées de madame Aubray*, mais dans l'une et l'autre de ces comédies il se mêle à la sensibilité vraie une exaltation sentimentale si voisine de la chimère, que les situations qui devraient être le plus poignantes en sont refroidies, et que le bon sens impatienté tarit dans leur source les pleurs qu'on serait tenté de verser.

Ces défauts, nous allons les retrouver énormes, indéfiniment accrus, hors de toute proportion dans *la Femme de Claude.* Avant d'arriver à cette œuvre étrange, demeurée jusqu'à présent la plus complète expression de M. Dumas parvenu à ce qu'on peut appeler sa troisième manière, il convient de saisir un des éléments dominants de cette manière dans une pièce représentée en 1864, *l'Ami des femmes*, pièce qui se distingue très-particulièrement du groupe auquel elle appartient par la hardiesse des sous-entendus et la crudité sceptique de l'ensemble.

L'Ami des femmes dérouta le public qui lui fit un assez mauvais accueil. Au premier abord, en effet, cette épigramme en cinq actes (ce qui est terriblement long pour une épigramme) déconcerte les personnes qui sont le plus accoutumées à scruter et à suivre la

pensée de l'auteur. Pourtant, lorsqu'on prend la peine d'y réfléchir, on rassemble les anneaux épars et l'on recompose la chaîne qui, un instant a paru brisée. Ce qu'il y a de caractéristique chez M. Dumas, c'est que ses diverses créations procèdent presque invariablement l'une de l'autre. Les situations sont modifiées, les tendances persistent et les caractères qui les expriment se relient souvent entre eux. Chez Olivier de Jalin — auquel il faut toujours revenir quand on veut connaître à fond le point de départ intellectuel de M. Dumas — nous trouvons deux courants, fort opposés en apparence, mais destinés à se rejoindre un jour. Olivier est l'homme qui démasque la baronne d'Ange par générosité chevaleresque, et que la même générosité entraîne à épouser une jeune fille égarée dans ce demi-monde dont il est l'adversaire déclaré; mais il est aussi un fureteur, un indiscret, un curieux, qui veut savoir parfaitement le dessous des cartes et qui met son amour-propre à n'être jamais dupe. L'une de ces dispositions produit le réformateur; en grossissant toujours, elle aboutit à *la Femme de Claude;* l'autre engendre le sceptique qui se désintéresse de tout, parce qu'il a trop vu l'envers des choses ; elle conduit naturellement à *l'Ami des femmes.* J'ai dit que les deux courants étaient destinés à se rejoindre, et ils se rejoignent en effet. Savez-vous chez quel personnage? Dans l'âme de Claude. Celui-ci est un saint, un apôtre, mais il est en même temps un clairvoyant, dégoûté, écœuré par les leçons et les amertumes de l'expérience. La curiosité, une curiosité âpre, insatiable, dangereuse et malsaine par son excès même : voilà le penchant qui se manifeste dans *l'Ami des femmes*, qui va éclater avec une violence sans pareille dans *une Visite de noces* et dans quelques-unes des scènes de la *Princesse Georges.* Les inductions de l'analyse morale ne suffisent plus au héros de M. Dumas. De Ryons se glisse dans les coulisses des ménages ; il pénètre jusque dans l'alcôve conjugal. Ce qu'on ne lui dit pas, il le devine; un secret à découvrir c'est une victoire à remporter. Le métier, à ce qu'il paraît, a ses profits, et de Ryons ne se gêne pas pour expliquer qu'entre la déception première et la consolation qui la suit inévitablement, il y a place auprès des femmes pour un personnage transitoire, d'autant mieux accueilli, d'autant moins remarqué, qu'il vient au lendemain de la douleur et qu'il s'évanouit au soleil levant de l'espérance. Ce personnage, plus accommodant que délicat, n'est autre que lui-même. En parlant ainsi cependant, de Ryons se calomnie. Son vrai mobile c'est la curiosité, c'est la crainte, si commune, si enracinée chez les hommes de notre temps, d'être joué, d'être trompé. Cette crainte est une forme tenace, enragée, parfois cruelle de la vanité moderne. Elle appartient donc, comme les autres maladies de ce siècle, aux analyses et aux juge-

ments de l'écrivain ; mais elle se prête médiocrement aux prestiges et aux émotions de l'art théâtral. Telle que l'entend, telle que la pratique de Ryons, la curiosité est un plaisir de dilettante. Les petites découvertes qu'elle amène, si piquantes, si scabreuses qu'elles soient, peuvent défrayer tout au plus le dessert d'un déjeuner de garçons ou une causerie au fumoir. Sur la scène, le côté piquant disparaît, le côté vilain, mesquin, salissant, subsiste seul et mécontente le public. M. Dumas dans sa préface rejette l'insuccès de *l'Ami des femmes* sur son insuffisance momentanée comme artiste. La conception, selon lui, était bonne, l'exécution a été imparfaite puisqu'elle n'a pas fait comprendre le dessein de l'auteur et la moralité de l'œuvre. Il y a dans cette interprétation plus de modestie que d'exactitude. Le talent déployé dans *l'Ami des femmes* n'est nullement inférieur à celui que M. Dumas a montré dans ses autres pièces. Ce que le public a blâmé c'est la conception ; ce qu'il a condamné c'est le procédé.

La lutte s'est engagée sur ce terrain entre le public et l'auteur, car depuis quelques années une véritable lutte se poursuit entre M. Dumas et les spectateurs du Gymnase. L'écrivain ne cède pas ; de son côté le public tient bon. Tant pis pour ceux qu'une pure analyse physique a révoltés dans *l'Ami des femmes*, ils en verront bien d'autres dans *Une visite de noces*. Tant pis également pour ceux qui taxaient d'utopie *les Idées de madame Aubray*. On leur montrera dans *la Femme de Claude* comment on élimine la vraisemblance, l'observation, l'humanité, quand tout cela vous gêne et ne rentre pas dans un cadre préconçu. La faveur témoignée à M. Dumas a été longtemps si grande, il y a encore des parties si brillantes dans les œuvres systématiques écrites en ces dernières années, que le vide ne s'est pas fait autour de lui. A chaque nouvelle comédie, on s'attend à un paradoxe encadré dans des étrangetés, et lorsque le thème n'est pas trop faux, lorsque le ton n'est pas trop cru, on lui sait gré de sa modération relative et l'on se dit qu'un homme de tant d'esprit ne s'obstinera pas dans l'impénitence finale.

Quelles que soient pourtant la bienveillance et la longanimité du public parisien, il ne faudrait pas recommencer tous les jours une aventure aussi risquée que *la Femme de Claude*. Dans la préface de cette pièce, M. Dumas, employant ce style apocalyptique auquel il trouve maintenant tant de charmes, parle d'une Bête monstrueuse qui doit dévorer la France d'abord, le monde ensuite. Cette bête c'est la courtisane. Nous prendrons la liberté de signaler à l'auteur de *la Femme de Claude* dans son propre Théâtre, une Bête fort redoutable aussi, qui, si elle n'était promptement réfrénée, pourrait bien dévorer sa belle humeur, son esprit et son talent. Cette Bête c'est la tirade.

Le goût pour les développements oratoires, pour les airs de bravoure, débités dans chaque comédie par le raisonneur attitré, qui remplit les fonctions de l'antique coryphée, date de fort loin chez M. Dumas. Dans presque toutes ses pièces, il a placé des morceaux à effet, d'une certaine étendue, qui sont au drame ce que le quatrain final est à la fable. Quelques-uns de ces morceaux sont fort brillants. Il en est parmi eux qui ont conservé de la notoriété et que l'on cite avec une juste complaisance : par exemple, l'agréable et spirituelle comparaison établie par Olivier de Jalin entre les femmes du demi-monde et les pêches à quinze sous qu'une tache presque imperceptible met tout de suite si au-dessous de leurs voisines demeurées intactes. Ce panier de pêches à quinze sous a fait pendant des années les délices de la presse quotidienne, grande et petite; elle s'en est régalée à satiété. La dissertation sur la lettre de change, récitée par M. de Cayolle dans *la Question d'argent*, ouvre la série des petites compositions morales que l'auteur va désormais encadrer régulièrement dans ses œuvres. Dans *les Idées de madame Aubray* tout est tirade. Camille Aubray, sa mère, Barantin emploient leur temps à faire des discours en trois points. On arrive ainsi aux amplifications de Daniel dans *la Femme de Claude* et à l'incroyable invocation qui ouvre le troisième acte de cette pièce. Cette conversation, plus familière que convenable, de l'honnête armurier avec Dieu ne remplit pas dans la brochure moins de deux pages de grand format. C'est à proprement parler le triomphe de la tirade, mais ces triomphes-là se font chèrement payer. Ils égarent le talent, ils le fatiguent et, souvent répétés, finiraient par l'entraver.

La crudité systématique du détail et l'enseignement direct par la tirade : voilà quels sont les moyens que, dans sa manière actuelle, M. Dumas emploie le plus volontiers. Pour les mettre plus puissamment en usage, il leur a subordonné, sacrifié en quelque sorte deux qualités qui constituaient sa grande force. Il a relégué en seconde ligne le dialogue, dans lequel sa supériorité est incontestable ; il s'est départi de l'observation rigoureuse des caractères. L'exactitude réaliste des paroles ou des actes ne doit pas nous faire illusion sur ce point. Il est possible qu'*une Visite de noces*, en sa brutalité raffinée, soit plus conforme à la réalité matérielle que *le Demi-monde ;* cette dernière pièce n'en reste pas moins incomparablement plus vraie. Dans l'une il y a des hommes, des personnalités originales ; dans l'autre, des figures de convention, qu'une main habile fait grimacer avec art et qui se trémoussent agréablement pour concourir à la démonstration d'une thèse fort paradoxale.

Si l'opinion que nous exprimons ici était strictement personnelle, nous pourrions conserver des doutes sur sa justesse, mais le public

et une partie de la critique dramatique ont manifesté le même sentiment, avec autant de vivacité que de persistance. *L'Ami des femmes* a dû disparaître de la scène ; *la Princesse Georges* a peu réussi ; *la Femme de Claude* a été une chute. Ce sont là des avertissements sérieux et qu'un auteur n'a pas le droit de négliger. M. Dumas ne s'est point, il est vrai, abusé sur la mauvaise impression que ces dernières pièces ont produite ; mais, sauf pour *l'Ami des femmes*, dont il reconnaît les imperfections scéniques, il s'est inscrit en appel contre la décision des spectateurs. La morale qu'il veut répandre commande l'emploi des moyens auxquels il a recours. Le but poursuivi implique la méthode et la justifie. La question de perfectionnement domine la question d'art. Qui ne voit pas cela n'entend pas le premier mot du problème. C'est pour démontrer ces quelques vérités, qui lui paraissent de la plus haute importance, pour éclairer les profanes et ramener les récalcitrants que, depuis 1867, M. Dumas a écrit d'assez nombreuses préfaces qui participent du manifeste, du traité et du sermon.

II

Chacune de ces préfaces, au moment où elle a paru, a été une sorte d'événement. On en parlait quinze jours à l'avance, des amis zélés et convenablement indiscrets colportaient sur le boulevard, racontaient à demi-voix les boutades humoristiques et les épigrammes acérées, les journaux en vogue publiaient des fragments et bientôt les éditions de la brochure ne se comptaient plus. A distance, relues froidement, à tête reposée, ces préfaces ont quelque chose de passé, de démodé et, qui le croirait, d'un peu vieillot. Ce qui semblait piquant paraît singulièrement émoussé. Les attaques contre Scribe, les plaisanteries de l'auteur contre M. Cuvillier-Fleury, aujourd'hui son collègue à l'Académie française et qui, s'il a voté pour lui, a fait preuve de charité chrétienne, les objurgations adressées au sot public, assez déshérité pour ne pas se plaire aux beautés de *la Princesse Georges* : tout cela maintenant est à la glace. Ce rire n'est pas communicatif. Il inquiète ; il attriste. C'est le rire jaune des écoliers. L'esprit pourtant ne fait pas défaut, mais à lui tout seul l'esprit, si brillant qu'il soit, ne saurait remplacer la fermeté du style, la justesse des raisonnements, l'enchaînement des idées. Les *mots*, qui sont une des spécialités de M. Dumas, abondent dans ses préfaces. Chose étrange, au premier abord, ils s'y ternissent, ils s'y éteignent. Mêlés au mouvement d'une œuvre théâtrale, placés sur les lèvres d'un acteur, ai-

guisés en réplique, habilement espacés, jetés à la volée et passant rapides comme l'éclair, ils seraient très-applaudis, et quelques-uns méritent de l'être. Ce qui leur nuit, c'est l'allure régulière d'une prose qui s'efforce d'être soutenue. Leur abondance tourne contre eux. Pour avoir sa valeur, pour porter coup, le mot à effet doit terminer la page ou du moins le paragraphe. Si dans le paragraphe il y a dix mots qui prétendent à l'effet, s'il y en a vingt dans la page, le trait final est amorti et ceux qui le précèdent ne laissent qu'une impression fort confuse. Il est bon d'être économe même quand on est riche. Pascal et Voltaire, qui n'étaient pas moins spirituels que M. Dumas, ont toujours observé cette règle. Les véritables prosateurs n'y manquent jamais.

Dans l'Avis au lecteur placé en tête du premier volume de son *Théâtre*, M. Dumas dit en parlant de lui-même : « Je n'ai jamais, hélas! écrit purement cette difficile langue française où le verbe Avoir, le verbe Faire et le verbe Être décourageraient les plus braves. » Ceci est bien sévère et quelque peu excessif. D'autre part, il s'est ainsi défini dans la préface du *Fils naturel* : « Je suis quelqu'un qui passe, qui regarde, qui voit, qui sent, qui réfléchit, qui espère, et qui dit ou écrit ce qui le frappe dans la forme la plus claire, la plus rapide, la plus propre à ce qu'il veut dire. »

Peste! rien que cela! La louange n'est pas mince, et qui la mériterait pleinement serait en effet le plus grand, le plus étonnant, le plus parfait des écrivains. Dans l'une comme dans l'autre de ces appréciations, M. Dumas ne me paraît pas mettre suffisamment en pratique le précepte de l'oracle : Connais-toi toi-même. Son style au théâtre, surtout dans le dialogue, a de la vivacité, de l'agrément. L'esprit y domine sans l'entraîner jusqu'à la manière. Les incorrections sont rares et dans le discours familier elles ne détonnent pas trop. Dès que le ton s'élève, la forme se gâte. Les tirades sont sèches ou emphatiques. On sent la tension, l'effort. Mais comme une tirade, si étendue qu'elle soit, est toujours d'une brièveté relative, comme elle est écrite dans un mouvement dramatique, et que ce mouvement, M. Dumas l'entend et le dirige à merveille, le langage dans ce qu'il a de vulgaire ou d'exagéré choque médiocrement. On accepte en gros ce qui blesserait en détail.

Rien de pareil dans les préfaces ni dans les romans de M. Dumas. Là, en dépit du témoignage qu'il s'est rendu à lui-même, nous nous permettons de trouver que sa forme n'est ni claire, ni rapide, ni appropriée au sujet. Son expression dépasse ou trahit souvent sa pensée. Il a beau se faire une langue mixte, bigarrée, composite, une langue de clinique et de fumoir, elle arrive rarement à traduire d'une façon satisfaisante l'idée qui le tourmente et l'obsède. Baude-

laire a comparé quelque part le poëte à l'albatros, magnifique d'élan tant qu'il plane dans les airs, mais presque impuissant à se mouvoir dès qu'il est retombé sur le sol. Cette image s'applique assez exactement au talent de M. Dumas. Prosateur dégagé, leste, pimpant au théâtre, il devient obscur, lent, embarrassé dès qu'il s'avise de parler science sociale, philosophie ou théologie. Ce n'est plus son domaine. Il est en pays étranger. Lui qui tout à l'heure se jouait en maître des difficultés scéniques, il tâtonne quand il s'agit d'analyser des sentiments en les encadrant dans une intrigue romanesque, ou lorsqu'il veut traduire dans le langage des philosophes le résultat de ses méditations personnelles.

Le discours continu suppose, avec l'aptitude à l'analyse, l'habitude et la science du raisonnement. S'il n'y a qu'une manière d'observer, il y en a plusieurs de traduire l'observation, de la rendre sensible, visible à tous. Prenez la Rochefoucauld, Bourdaloue et Molière : ce sont assurément trois observateurs hors ligne. Ils étudient le même fond de nature humaine ; ils y appliquent une égale pénétration, une attention profonde, scrupuleuse. Pourtant, lorsqu'ils en viennent à exprimer le résultat de leur observation, combien la forme diffère! Chez la Rochefoucauld, elle se brise en maximes ; chez Molière, c'est le mouvement qui l'emporte et le vrai s'y colore au feu de l'imagination ; chez Bourdaloue enfin, l'expérience acquise s'épanche en un discours suivi, large comme conception, serré de tissu, d'une logique rigoureuse, implacable. Il serait aussi impossible à Molière d'écrire en maximes qu'à la Rochefoucauld de composer un sermon ou à Bourdaloue de concevoir une intrigue théâtrale. Chacun d'entre eux est supérieur dans son genre parce que chacun y utilise sa science et s'y conforme à sa vocation. Connaître ses aptitudes, écouter la voix intérieure, respecter et féconder le don initial, profiter de son savoir, ne pas toucher à ce qu'on ignore : tel est le secret de la force. Lorsqu'on est un auteur dramatique applaudi, justement célèbre, il n'y a rien d'humiliant à n'être qu'un romancier très-ordinaire, un profane en philosophie, un philistin en théologie. Le mal commence lorsqu'on s'obstine à méconnaître l'évidence, lorsqu'on prend le contre-pied de sa vocation, lorsqu'on torture son talent pour lui arracher ce qu'il n'est pas dans sa nature de produire.

M. Dumas a écrit beaucoup de romans. Trois ou quatre seulement ont obtenu quelque faveur auprès du public. Pour deux d'entre eux le succès est venu après leur transformation dramatique. Les acheteurs de *la Dame aux camélias* et de *Diane de Lys* sortaient du Vaudeville et du Gymnase. Le talent de M. Dumas est si éminemment propre à la scène, que le roman médiocre, transporté au théâtre, y devient une œuvre émouvante, remarquable. *Diane de Lys* est là pour le prou-

ver. Personne ne conseillerait à l'écrivain de se livrer au travail inverse et de transformer *le Demi-monde* ou *le Père prodigue* en roman. Nous y perdrions tous. Le romancier d'observation a besoin de procéder avec circonspection, avec une certaine lenteur. Il lui faut du temps pour s'emparer du lecteur distrait, prévenu ou indolent. Ses déductions doivent être fortement liées les unes aux autres. Toutes les délicatesses, toutes les habiletés du style ne sont pas de trop pour s'acquitter avec honneur d'une tâche si difficile. Chez l'auteur dramatique, au contraire, l'observation, au lieu de s'attester par l'analyse, doit se manifester par l'action. Le discours continu est indispensable au romancier ; il est interdit à l'écrivain de théâtre. Je ne crois pas du reste que M. Dumas attache à ses romans une grande importance littéraire. Il en fait assez bon marché, car il sent bien que ce n'est pas de là que lui vient la renommée. Il est loin de se montrer d'aussi bonne composition quand il s'agit de ses tentatives comme réformateur, comme philosophe social et comme théologien.

De celui qui veut pénétrer dans ces sphères élevées, et y faire à sa suite pénétrer les autres, ce n'est pas seulement l'aptitude qu'on est en droit d'exiger, c'est aussi l'éducation, une préparation spéciale très-sérieuse et très-approfondie. Avant de parler philosophie, avant surtout de l'enseigner aux autres, il convient au moins de posséder quelques notions élémentaires. Une première condition, dont on ne peut en aucune façon se dispenser, consiste à savoir que la philosophie ne se traite pas en bloc, ne s'apprend pas de prime saut, en vertu d'une inspiration soudaine ou d'une intuition particulière. Qu'elle soit une science, comme l'affirment les uns, ou une simple recherche, comme d'autres le prétendent, elle se divise en plusieurs parties qu'il ne faut pas s'exposer à confondre ensemble. La psychologie n'est pas la logique; la morale n'est pas l'ontologie. Une même méthode ne s'applique point à toutes ces branches, une même clef n'ouvre point toutes ces portes. Cette distinction est essentielle. Si l'on n'en tient pas compte, ou si on l'ignore, on se condamne à des erreurs, à des déceptions sans nombre. Une autre notion, bien importante aussi, c'est que, si les diverses branches de la philosophie sont limitées entre elles, la philosophie elle-même a des limites; que des frontières, infranchissables pour les esprits cultivés et méditatifs, la séparent de l'économie sociale et de la théologie. On ne sait pas non plus, et l'on devrait savoir que la philosophie a un langage. On peut l'entendre sans le parler; mais quiconque a la prétention de le parler doit être sûr de l'entendre. Ce langage est très-souple, très-varié, très-riche. Il ne se borne pas à quelques formes convenues, à une sèche et aride terminologie; il se prête aussi bien à l'imagination d'un Malebranche qu'à la précision minutieuse d'un

Maine de Biran; à l'éloquence d'un Jouffroy, qu'à la simplicité magistrale d'un Descartes. Ne jamais employer de mots vagues, ne rien hasarder sans être en mesure de le prouver, tout définir et tout éclaircir, voilà le fond de la langue et de l'esprit philosophique. Dès que le sentiment fait son apparition, dès que la gravité du discours s'altère et que sa hauteur s'abaisse, dès que les plaisanteries ou les assertions purement oratoires remplacent l'incorruptible syllogisme, il n'y a plus de langue philosophique dans la vraie acception de ce terme. Vous êtes en présence d'une œuvre qui n'est peut-être plus d'un littérateur, mais qui n'est certes pas d'un philosophe. Enfin, s'il est naturel et légitime de jeter sur le papier les idées qui traversent ou obsèdent notre cerveau, il est prudent de s'informer si, par hasard, quelqu'un n'aurait pas eu avant nous les mêmes idées, et ne se serait pas avisé de les produire publiquement. Le monde se fait vieux; les quelques problèmes fondamentaux des sociétés ont été étudiés à fond par un grand nombre d'hommes. Depuis et avant Aristote, plus d'un sage a traité ces sujets importants. Il existe d'excellentes histoires de la philosophie où de consciencieux érudits ont réuni, classé avec soin, ce que nos devanciers ont pensé, dit et écrit. Comme il est très-inutile de répéter, quelquefois plus faiblement, ce que d'autres ont heureusement exprimé, on fera bien de consulter l'histoire philosophique, pour se fixer sur la valeur et l'originalité des conceptions qui se présentent à l'esprit.

Peut-être, si M. Dumas avait pris cette précaution, aurait-il donné moins de développement aux intéressantes considérations qu'il expose sur la dureté de la société envers les enfants naturels, sur la réhabilitation des filles-mères, sur le mariage, l'adultère et la prostitution, sur l'influence corruptrice ou moralisatrice de la femme. Aujourd'hui surtout que le temps a dépouillé ses préfaces du vernis de la nouveauté, sans les revêtir de la patine des maîtres, on se dit que, si la forme était moins accidentée, moins pimentée, la banalité des thèmes aurait apparu dès le premier jour. Ce qui appartient en propre à M. Dumas, c'est l'indication et l'application comme remède d'un procédé dont l'efficacité est plus que douteuse. Ainsi, ce qu'il y a de neuf dans les préfaces n'est pas bon, et ce qu'il y a de bon n'est pas neuf. Le mécompte est grand pour le public, plus grand encore pour l'écrivain. Il aurait pu se l'épargner, en feuilletant quelques auteurs anciens ou même quelques ouvrages de nos jours. L'illusion est douce de croire que l'univers commence avec nous, et que nous avons le privilége des idées originales. Un peu de lecture suffit pour la dissiper et pour nous suggérer une appréciation plus modeste. On se flatte toujours d'être Christophe Colomb, et la plupart du temps on n'est pas même Améric Vespuce.

Le langage philosophique est complétement étranger à l'auteur de *la Princesse Georges*. Personne n'en serait étonné ni scandalisé (car ce n'est pas l'affaire d'un auteur dramatique de pâlir sur Leibnitz ou Condillac), s'il n'avait énoncé la prétention de parler couramment une langue dont pas un traître mot ne lui est familier. Il est bien étrange, ce style des préfaces! On y rencontre tous les tons, excepté le bon. Tantôt on croirait assister à une conversation entre garçons, après un déjeuner où le vin de l'amphitryon n'a pas été ménagé, tantôt à une causerie de carabins qui reviennent de la clinique et qui dissertent sur quelque cas de gangrène, tantôt aux entretiens nébuleux des disciples de Martinez Pasqualis ou de Swedenborg. C'est le plus incroyable mélange qui se puisse imaginer : anecdotes plus ou moins vives, vérités vulgaires, rehaussées de paradoxes, recettes infaillibles pour préserver les femmes, les hommes et les sociétés, épigrammes incisives, mélancoliques rêveries, réminiscences sentimentales, prophéties apocalyptiques, plaisanteries d'atelier, la gouaillerie et l'extase, la trompette du jugement dernier et les mirlitons de la foire de Saint-Cloud : tout s'y trouve, tout s'y heurte, et, ce qu'il y a de plus singulier, tout s'y aplatit. De philosophie dans cet assemblage hétéroclite, il n'en est pas question.

Même confusion en ce qui touche les diverses branches de la philosophie. L'auteur mêle incessamment la psychologie et la morale; il fait intervenir à chaque instant celle-ci dans la métaphysique. Je n'insiste pas sur ce dernier point; il ressort trop clairement de ce qui précède pour avoir besoin d'être surabondamment démontré. J'ai hâte d'ailleurs d'arriver à la partie sinon originale, au moins réellement curieuse du système de M. Dumas, à ses théories religieuses et théologiques. La moralité qui se dégage des observations que nous venons de faire est bien simple : on ne s'improvise pas plus philosophe qu'on ne se réveille auteur dramatique du jour au lendemain. Si quelqu'un de nos honorables professeurs de philosophie au Collége de France ou à la Sorbonne s'avisait, un beau matin, d'aller consulter M. Dumas sur le plan d'une comédie, je suis persuadé, sans vouloir faire injure à la science philosophique, que celui-ci trouverait dans la pièce du docte professeur plus d'une preuve d'inexpérience. Il ne se gênerait probablement pas pour lui dire que la lecture de Platon et de Kant est sans doute une excellente gymnastique pour l'esprit, mais qu'elle ne confère pas nécessairement le génie théâtral, et que la meilleure condition pour exercer un art avec supériorité, c'est de l'étudier avec persévérance. On ne pourrait s'exprimer plus raisonnablement. Renversez maintenant les situations respectives. Le langage que M. Dumas eût tenu aux philosophes, ceux-ci sont, à ce qu'il me semble, parfaitement auto-

risés à le tenir quand il traite subitement, et *ex cathedra*, de graves problèmes philosophiques. Même convenablement préparé, M. Dumas eût-il été un philosophe? Est-il né logicien? N'est-il pas plutôt un homme de sentiment? Cela ne nous regarde pas. Ce que nous savons, ce que nous avons dû constater, c'est qu'une préparation première a complétement fait défaut à l'auteur de *la Femme de Claude*. Mieux renseigné, plus informé, ses erreurs de méthode eussent été moindres. Il se serait moins trompé, parce qu'il aurait vu comment on se trompe.

Les erreurs en philosophie sont, au point de vue moral, d'une extrême gravité; car c'est chose périlleuse pour l'homme que de n'être point fixé sur la valeur et la direction de sa pensée. Il est plus périlleux encore de se faire illusion sur la portée et la nature de ses croyances. Le Théâtre de M. Dumas est destiné à réformer la société et à enseigner la morale. L'auteur nous le dit, et la droiture de son intention ne fait pas doute pour nous. Il ajoute une déclaration non moins importante, et nous affirme que ses opinions sont profondément religieuses. Ailleurs, il raille assez durement les partisans de la morale indépendante. Nous sommes donc fondé à penser qu'entre la morale professée par M. Dumas à la scène et sa foi religieuse, il existe une corrélation étroite. L'une doit inspirer l'autre, qui, à son tour, s'appuie sur elle. La question que nous allions poser se modifie, et, au lieu de demander à l'écrivain : Quelle est votre morale? nous sommes amené à lui demander : Quelle est votre foi, puisque, de votre aveu, vous en avez une? Dans cette interrogation il n'y a rien d'arbitraire, nous tenons à le faire remarquer. Les croyances de M. Dumas homme privé ne regardent que lui, le secret de la conscience est inviolable; mais les croyances annoncées publiquement comme étant la base d'un système de moralisation, de réformation sociale, appartiennent au contrôle et à l'examen de tous les membres de la société. C'est ce qui explique comment, à propos de comédies et de drames, nous sommes contraint de toucher à la théologie. Le vif et l'essentiel de notre sujet est là. M. Dumas ne nous permet pas d'éluder la question. En effet, tant que nous ne saurons pas au juste quelles sont ses croyances, ce qu'elles représentent, ce qu'elles signifient, nous ne nous sentirons pas en droit de nous prononcer sur ce que vaut sa morale.

Si cette morale est celle de l'Église, la difficulté est tranchée; les prescriptions du catholicisme sont aussi nettes que l'adhésion du fidèle doit être pleine et entière. Celui qui conteste le pouvoir de l'Église, celui qui interprète à son gré les paroles sacrées, et distingue entre la religion et les prescriptions ecclésiastiques, peut être un croyant dissident, il peut faire partie d'une des communions chré-

tiennes, ou même être un simple déiste; à coup sûr, il n'est point catholique.

Or, dans une page de la préface du *Fils naturel*, page déjà citée en partie, et que je me suis réservé de compléter, je trouve ceci :

« Une seule puissance nous est supérieure (*nous*, ce sont les auteurs dramatiques), la Religion, parce qu'elle ne traite que du côté divin de l'homme et ne l'entretient que de ses aspirations sublimes, profondes et dernières. Je dis : la Religion; je ne dis pas : l'Église, une certaine Église surtout. Que celle-ci le sache bien : en se déclarant notre ennemie, elle nous reconnaît son égale, et du jour où, en réponse à ses mépris et à ses excommunications, Molière, qui savait bien ce qu'il faisait, quoi qu'il ait dit, lui a jeté *Tartuffe* au visage, elle a compris que nous disposions des consciences comme elle, et elle n'a cessé de tonner contre nous. Elle nous attaque, donc elle nous craint; elle a tort, car nous marchons forcément vers le même but, puisque nous partons du même principe : la représentation de l'idée par l'homme. »

Un catholique n'a jamais parlé, ne parlera jamais ainsi de l'Église. ce n'est pas non plus un catholique qui conclurait si lestement un parallèle entre Bossuet et Molière.

« Si je vous demandais, monsieur, écrit M. Dumas dans sa lettre à M. Cuvillier-Fleury, si je vous demandais quel a été non-seulement le plus grand, mais le plus utile, de ce petit comédien excommunié qu'on appelle Molière, ou de ce grand prélat qui avait reçu de la société le droit d'excommunication, et qu'on appelle Bossuet, vous seriez peut-être bien embarrassé — ou bien injuste. »

Ailleurs, dans la préface du *Père prodigue*, il écrit avec un ton dédaigneux qui n'admet pas la réplique :

« Vous êtes le premier venu, mais vous vous occupez de littérature, et vous connaissez naturellement les œuvres de Fénelon et celles de Molière; on vous offre d'être l'un ou l'autre : lequel des deux voulez-vous être? Molière : cela ne fait pas un pli. »

Que penseriez-vous d'un catholique qui préférerait *la Comtesse d'Escarbagnas* au *Traité de l'existence de Dieu*, et la moralité d'*Amphitryon* aux leçons contenues dans l'*Oraison funèbre de la princesse Palatine* ou *de la reine d'Angleterre*? Vous estimeriez que son catholicisme est très-compromis ou très-compromettant, et vous n'auriez pas tort. En morale comme en doctrine, le premier devoir du fidèle, c'est la déférence. Le langage très-émancipé de M. Dumas est en contradiction flagrante avec les prétentions de sa morale au catholicisme. Mais il y a mieux : sur un point capital de la tradition évangélique, il est en désaccord absolu avec l'interprétation de l'Église. Je veux parler de la touchante et profonde parabole de la femme

adultère. Le passage que je tire de la lettre-préface adressée à M. Cuvillier-Fleury et placée en tête de *la Femme de Claude*, le passage est décisif, et je le donne tout entier.

« Permettez-moi de constater en passant, monsieur, qu'on fait dire à Jésus, pour les besoins de certaines causes, une foule de choses qu'il n'a jamais dites. Ainsi on déclare qu'il a pardonné à la femme adultère, ce qui est absolument faux. Il ne lui a rien pardonné : il a tiré de sa faute un argument contre les pharisiens, voilà tout. Il leur a dit : « Qui de vous est sans péché ? S'il en est « un, qu'il lui jette la première pierre. » Heureusement pour cette femme, tous ces hommes étaient plus ou moins coupables ; elle ne fut donc pas lapidée, et Jésus lui dit : « Allez-vous-en, et à l'avenir « ne péchez plus. »

« Ce n'est pas un pardon, ce n'est même pas un acquittement ; ce n'est qu'une ordonnance de non-lieu, motivée par l'incompétence du tribunal qui s'était cru en droit de juger et de condamner cette femme.

« Si un des pharisiens, le mari, par exemple, eût été sans péché, et fût sorti de la foule en disant : « Maître, moi, je suis sans péché, » Jésus eût été obligé de lui dire : « Frappe... »

« Claude est sans péché : il a pardonné vingt fois, et, tant que Césarine n'est coupable qu'envers lui, il la laisse vivre ; ce n'est que quand elle est devenue un danger public qu'il la frappe. Il n'assassine pas, il exécute ; il ne se fait pas justice, il fait justice. En sa qualité d'homme conscient et relevant directement de son Dieu, il laisse de côté la loi insuffisante et incomplète des hommes, il se met dans la loi éternelle, qui veut que l'esprit du bien anéantisse finalement l'esprit du mal. Enfin, monsieur, dans cette pièce de *la Femme de Claude*, œuvre toute symbolique..., Claude ne tue pas sa femme, l'auteur ne tue pas une femme : ils tuent tous deux la Bête, la Bête immonde, adultère, prostituée, infanticide, qui mine la société, dissout la famille, souille l'amour, démembre la patrie, énerve l'homme, déshonore la femme, dont elle prend le visage et l'apparence, et qui tue ceux qui ne la tuent pas. »

Le commentaire de M. Dumas est la négation formelle de l'interprétation donnée par l'Église, interprétation ratifiée par le bon sens de dix-neuf siècles, et à laquelle l'humanité chrétienne, sans distinction de communions, s'est ralliée d'un élan unanime. C'est pousser loin le goût du paradoxe; c'est faire à la mémoire de Jésus une cruelle injure, de supposer que celui-ci ait eu un seul instant, dans son for intérieur, l'arrière-pensée de condamner à mort la femme adultère. Nul n'a le droit de prononcer la déchéance morale de son frère, parce que nul n'est exempt de péché. Voilà le sens à la fois na-

turel et sublime des paroles du Maître. Meilleur psychologue et plus profond moraliste que M. Dumas, Jésus savait bien que pas un des accusateurs ne trouverait dans sa conscience le droit d'être impitoyable. Remarquez bien que la question de légalité n'est point posée dans le récit évangélique. Il ne s'agit pas de savoir quelle conduite devrait tenir un tribunal à l'égard de la femme adultère. Le problème est tout autre et purement moral. La conscience individuelle a-t-elle le droit de se croire, de se déclarer infaillible, de s'ériger en justicière, de se substituer à la sagesse des hommes et à la miséricorde de Dieu? M. Dumas dit oui; l'humanité, l'Église et Jésus répondent non sans hésiter.

L'auteur de *la Femme de Claude* ne se tient pas pour battu. Il abandonne les hommes qui ont péché; ceux-là ne tueront pas leurs femmes. Mais Claude, qui est sans péché, a parfaitement le droit et même le devoir d'être homicide, meurtrier, implacable. Il n'a jamais commis une faute; cela l'autorise à commettre un crime. Cette théorie offre un inconvénient pratique très-grave. Claude n'est pas tout le monde; mais tout mari offensé se croira Claude. Les pharisiens ne rencontrent pas toujours Jésus sur leur route, et ils sont très-portés à se proclamer infaillibles. Leurs fautes leur paraissent des peccadilles; celles d'autrui des monstruosités. Désormais tout mari malheureux s'instituera juge, partie et bourreau. A quoi bon s'adresser aux gendarmes, déranger les geôliers, tourmenter les magistrats? Les maris impeccables (ils le seront tous) se chargeront du châtiment. Sous prétexte de perfection, agissant en Peaux-Rouges, ils chasseront la Bête à outrance. Ce sera un beau massacre!

Cette morale-là, nous la connaissons: elle n'est ni catholique, ni chrétienne. Les plus éclairés des païens, un Cicéron, un Sénèque, la détestaient. Certaines sectes mahométanes la pratiquent encore. C'est la vengeance stérile, acte de révolte sociale et d'athéisme où l'homme se passe de la loi et blasphème l'indulgence divine; c'est le mal pour le mal, œil pour œil, dent pour dent, l'horrible et dégradant talion.

Dans d'autres pièces, il est vrai, un des époux offensés pardonne. La princesse Georges sauve son mari qui court au devant d'une punition providentielle. Dans *Monsieur Alphonse*, M. de Montaiglin absout sa femme d'une faute commise avant le mariage et qu'elle aurait dû lui révéler. D'autre part, le comte de Lys tue d'un coup de pistolet l'amant de sa femme. Il y a, comme on le voit, du pour et du contre. Tantôt on traque la Bête, tantôt on lui fait bon accueil. Est-ce du moins au nom de la morale chrétienne que la princesse Georges se montre clémente? L'auteur, dans sa préface, a eu soin de prévenir cette interprétation.

« J'ai placé dans le cœur de mon héroïne ce qui trouve une solution à tout dans le cœur de la femme : l'amour, je l'ai porté à son point culminant et à sa preuve rayonnante et irrécusable : le pardon... Tuer le prince, cet infidèle de douze heures qui peut et doit être sauvé par l'amour, eût été une complaisance illogique, une pâture grossière jetée à quelques tempéraments et à quelques appétits qui voudraient voir exterminer, dans le monde fictif, ceux qu'ils ne peuvent atteindre dans le monde réel. Vengeance d'enfants. »

Pourquoi ce qui deviendra si admirable dans *Claude* est-il si condamnable dans *la Princesse Georges ?* Césarine est la Bête : c'est entendu ; mais le prince de Birac, tel que nous le peint l'auteur, est le dernier des misérables. Il est dans son genre aussi perverti, aussi incorrigible que Césarine. Corrompu comme il l'est, demain, après-demain, il recommencera de plus belle. Qu'est-ce donc qui le protége? qu'est-ce donc qui le sauve? L'amour de Séverine, je le vois bien ; mais ce que je crains de voir aussi, c'est que la haine, la haine seule conduit la main de Claude quand il tire sur Césarine. « On pardonne tant que l'on aime », écrivait, il y a deux siècles, un moraliste. Ce mot, M. Dumas l'a repris à son compte et l'a mis en action dans *la Princesse Georges*. La contre-maxime s'impose naturellement à l'esprit. Qui n'aime plus est implacable. Claude y perd son auréole : il n'est plus un saint. Nous n'avons plus en face de nous qu'un sauvage frotté de civilisation, qui règle par un meurtre l'arriéré de ses déceptions et de ses rancunes.

Et la morale? Où est-elle dans tout cela? Nous ne la découvrons point dans les préceptes ; voyons si elle s'est réfugiée dans le procédé.

Il est difficile de définir ce procédé, la pureté des intentions de l'auteur étant reconnue. C'est une sorte d'application de l'homœopathie à la démonstration morale. Vous aimez le pâté d'anguilles, on vous en donnera jusqu'à satiété. Vous avez du penchant pour le vice, on vous le servira sous toutes les formes, particulièrement sous la forme féminine. Césarine, Sylvanie, Albertine de Laborde, la baronne d'Ange, quelle jolie collection de monstres ! Fi ! l'horreur ! C'est à faire sauver ! Mais non, le malheur est qu'on ne se sauve point. Au théâtre, comme dans le roman, les trois quarts du temps ce sont les monstres qui plaisent et les anges qui ne réussissent pas. Je ne sais comment cela se fait : les auteurs mettent une coquetterie extraordinaire à peindre ces affreuses figures. La nécessité de justifier l'empire qu'elles exercent oblige l'artiste à leur prêter un charme extérieur qui persiste et chatouille les sens, même lorsque la laideur morale est d'une évidence irrésistible. On compterait aisément ceux que ce théâtre vertueusement sensuel a guéris ; on ne compte

plus ceux qu'il a troublés. A travers les siècles, le chant des sirènes n'a rien perdu de sa séduction, et les Ulysses qui se bouchent les oreilles deviennent de plus en plus rares. On ne fréquente point impunément la mauvaise compagnie. La délicatesse morale s'y émousse. Au lieu de la prendre en horreur, on s'y accoutume, on s'y acoquine. La contagion du mal est plus puissante que la répulsion. L'exemple de l'Ilote ivre et le poison de Mithridate sont des moyens classiques, mais d'un emploi dangereux.

Ce que nous venons de dire à propos des caractères, il faut le répéter en ce qui touche à la crudité des situations, à la brutalité des sous-entendus. Qu'on lise dans la brochure de *la Princesse Georges* la première scène du deuxième acte (pages 31-38) et dans une *Visite de noces* la scène cinquième entre Cygnerol et Lydie (pages 26-37), et l'on demeurera stupéfait de ce qui peut être débité tous les soirs, pendant des semaines, pendant des mois, devant un millier de spectateurs parisiens, dans le but formel de les moraliser. J'indique les pages, ne voulant, ne pouvant rien citer. Toute mesure est passée. C'est plus vilain qu'une dissection à l'hôpital, plus dépouillé d'artifice qu'une conversation d'estaminet. Il n'y a qu'un mot pour caractériser ces bizarres dialogues : ce sont des propos de corps de garde. Toujours préoccupé de la Bête, M. Dumas a sans doute voulu montrer comment les bêtes réunies s'entretiennent ensemble. Cette fois il a trop forcé la dose. On n'a pas été séduit, c'est vrai, mais on n'a pas été convaincu non plus. Le philosophe Duclos soutenait un jour devant deux grandes dames du dix-huitième siècle que les honnêtes femmes peuvent tout entendre ; et, en vertu de cet axiome, il se mit à raconter des anecdotes tellement légères qu'une de ces dames, la comtesse de Rochefort, s'écria : Mais Duclos, à la fin, vous nous prenez pour de trop honnêtes femmes ! L'honorable désir de moraliser ses semblables conduit M. Dumas à des excès de ce genre. Son zèle l'entraîne au delà du but. En croyant bien faire, il peut quelquefois devenir nuisible. On rencontrait, il y a quelques années, sur les quais un homme qui vous demandait la permission de faire une petite tache sur votre paletot afin d'avoir le plaisir de l'enlever au moyen d'un savon merveilleux dont il était l'inventeur. Cet homme était bien intentionné, c'est incontestable. Cependant, si l'on avait la faiblesse d'accéder à sa demande, on pouvait considérer le vêtement comme perdu, car la tache, un instant effacée, reparaissait au bout de quelques minutes. Il y a, ce me semble, dans ce fait, un enseignement qui s'adresse au moraliste : Ne faisons jamais de taches, car nous ne sommes pas sûrs de pouvoir les enlever.

L'auteur d'*une Visite de noces* n'a pas été sans se rendre compte

des inconvénients de sa méthode. Il a senti les reproches qu'on serait en droit de lui adresser, et il a voulu les prévenir en prenant dans la préface de *la Princesse Georges* une offensive hardie :

« Il ne faut jamais mener sa fille au théâtre, disons-le une fois pour toutes. Ce n'est pas seulement l'œuvre qui est immorale, c'est le lieu. Partout où l'on constate l'homme, il y a une nudité qu'il ne faut pas mettre devant tous les regards, et le théâtre ne vit, plus il est élevé et loyal, que de cette constatation. Nous avons à nous dire là, entre grandes personnes, à qui la vie réelle en a déjà appris long, nous avons à nous dire des choses que les vierges ne doivent pas entendre. Finissons-en donc avec l'hypocrisie de ce mot : « C'est « immoral, » qui ne saurait s'adresser à nous, et sachons bien que, le théâtre étant la peinture ou la satire des passions et des mœurs, il ne peut jamais être qu'immoral, les passions et les mœurs moyennes étant toujours immorales elles-mêmes. »

La théorie de la moralisation par l'immoralité est posée là avec une verdeur de ton, une franchise sans pareille. Mais au moment même où l'écrivain la formule d'une manière si éclatante, si positive, il la réfute. Qu'est-ce en effet qu'un théâtre où l'on est obligé de procéder par une série d'exclusions ? Aujourd'hui, les vierges ; demain, les jeunes gens ; après-demain, les femmes mariées ; bientôt les femmes de quarante ans. Pour assister aux pièces de M. Dumas, il faudra prouver qu'on n'a plus rien à perdre en fait d'innocence et qu'on est parvenu à un âge où les passions n'ont plus de pouvoir ni sur l'esprit ni sur l'âme. Que devient dans cette hypothèse le théâtre *utile* rêvé par l'auteur de *la Femme de Claude ?* A qui profiteront les leçons de la scène? Un public de vieillards se composera infailliblement ou de pécheurs impénitents ou de personnes converties d'avance ; deux catégories de gens pour lesquels il est superflu de se mettre en frais d'enseignement. Si l'art renonce à éclairer ceux qui sont jeunes, s'il s'avoue impuissant à leur tenir un langage qui soit convenable dans sa sincérité, s'il ne peut leur faire entrevoir l'idéal qu'à travers un brouillard fangeux, tant pis pour l'époque où se produit un art si paradoxal et si gauche ; tant pis pour les artistes qui ne savent pas allier la dignité au charme, l'élévation à la vérité !

Dans les époques troublées, fiévreuses comme la nôtre, où l'affaissement des mœurs, l'abaissement des caractères tiennent surtout au désordre des idées, à la confusion des doctrines, les artistes doivent redoubler de lucidité intellectuelle. Ils doivent se proposer de renouveler l'atmosphère morale, de la créer lorsqu'elle fait défaut. C'est ainsi qu'on prévient les décadences et qu'on prépare les grands siècles. Si nous devons être traités comme des malades, n'oublions

pas que le meilleur remède contre les maladies invétérées, c'est le changement d'air. Un climat plus doux, un soleil plus rayonnant, un ciel plus bleu, une atmosphère plus pure : voilà ce qu'on prescrit pour ranimer les tempéraments fatigués. On ne leur a jamais, que je sache, ordonné une promenade dans les marais. Il y a dans cet ordre de rénovation littéraire et morale une glorieuse et féconde initiative à prendre. Ce rôle éminemment utile dans la haute acception du mot, utile comme l'entendaient Malherbe au sortir des guerres civiles, Corneille au cœur de la Fronde, Chateaubriand pendant et après la Révolution, est bien fait pour séduire les auteurs dramatiques contemporains. Ils trouveront dans le public un appui plus sérieux, un concours plus actif et plus prompt qu'ils ne le pensent. Ce public, que M. Dumas a si injustement et si durement traité dans la préface de *la Princesse Georges*, ne mérite pas le reproche d'hypocrisie que les écrivains lui jettent souvent dans leurs accès de mauvaise humeur ; il veut qu'on l'éclaire sans l'outrager, qu'on le respecte en le corrigeant, et qu'en songeant à le redresser, on n'oublie pas de le divertir. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que c'est là le programme de bien des gens qui ne sont ni des hypocrites ni des imbéciles. Le talent ne manque pas à M. Dumas pour s'acquitter de cette tâche. Qu'il abandonne son système impraticable de moralisation directe, son procédé de crudité à outrance, et le succès est assuré. Le moment est propice pour tenter l'entreprise. En portant son choix sur M. Dumas, l'Académie française a prouvé combien, malgré les imperfections de méthode et les témérités d'exécution, elle tient en estime les facultés éminentes, les excellentes intentions, les efforts intellectuels, les aspirations morales de l'auteur du *Demi-Monde*. Investi par ce choix d'une autorité plus grande, M. Dumas comprendra les devoirs qui lui sont désormais imposés. Il ramènera aisément, dès qu'il le voudra, le public légèrement hésitant, quelque peu déconcerté, et au lieu de s'obstiner en des voies étranges, où le réalisme ne se distingue plus de la chimère, il mettra son honneur et consacrera sa maturité à renouer au théâtre la tradition classique.

JULES LEVALLOIS.

AUGUSTIN COCHIN[1]

VIII

EXPOSITION DE 1867. — ÉTUDES SUR PARIS. — M. BERRYER.

M. de Montalembert, qui était toujours parmi nous, et qui demeura jusqu'à son dernier jour le plus infatigable des travailleurs, écrivit un jour à M. Cochin pour lui reprocher de négliger *le Correspondant*. M. Cochin, qui pensait que, selon sa propre expression, on se tire de tout avec de la bonne humeur et de la bonne foi, répondit à M. de Montalembert en énumérant tout ce qu'il avait fait dans la semaine, et en ajoutant : « Vos reproches me rappellent une légende allemande. Le pauvre serviteur Hans va mourir, et son maître lui promet le repos au paradis. « Ah ! dit-il, je suis bien sûr que « je ne m'y reposerai guère. Le bon Dieu me réveillera pour me « crier : « Hans, va coucher les anges ! Hans, va éteindre la lune ! « Hans, va lâcher la pluie ! » Je tourne au pauvre Hans. »

M. Cochin pouvait se rendre ce témoignage en tous temps. Il le pouvait plus que jamais en 1867, date de la troisième Exposition universelle, à laquelle le Champ de Mars tout entier suffit à peine. M. Cochin y reprit et y développa son œuvre des expositions précédentes, en s'occupant, non-seulement des objets destinés à l'usage du peuple, mais aussi des méthodes, du matériel de l'instruction primaire, des procédés et des produits du travail utiles aux chefs de métiers et à leurs ouvriers, des plans, des modèles et du mobilier de leurs habitations. Il écrivait à M. de Montalembert :

« Vous me demandez à quoi je suis occupé ? A former dans le palais de l'industrie une exposition spéciale d'objets à bon marché :

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars, 10 et 25 avril 1874.

aliments, vêtements, ameublements; à entrer pour cela en relations avec les jurés de toutes les nations et les maîtres de l'industrie moderne; à poursuivre l'idéal chrétien d'une vie plus heureuse, pour les plus petits des hommes, à travers les questions de libre échange, de marque de fabrique, de prix, de salaires, et autres épineuses difficultés. Je prie surtout madame de Montalembert de ne pas trop rire de cet apprentissage de tapissier catholique; je me ferais volontiers cuisinier de la fameuse poule au pot tant promise, et, pour ce but si sacré, il me semble qu'il ne faut rien refuser, rien négliger, tout oser. »

Au milieu de ses continuels travaux à l'Exposition, M. Cochin aperçut un jour, dans une galerie presque délaissée, un canot, des arcs et des flèches, des lampes de mousse, des peaux de phoques, produits informes d'une civilisation au berceau. Il n'en fallait pas davantage pour émouvoir le cœur de M. Cochin; il devait y avoir là un peuple malheureux, et aussitôt le voilà qui se demande si ces humbles exposants n'étaient pas une accusation vivante pour la civilisation plus avancée, et si l'on ne pourrait rien pour ces déshérités de la race humaine. Il se met à étudier, non-seulement la misérable industrie, mais l'histoire même des Esquimaux, et il leur consacre un travail étendu, destiné à provoquer ou à stimuler en leur faveur l'intérêt de la science, du commerce et de la religion[1].

« Pendant que l'Exposition universelle fait retentir les noms des premiers peuples de la terre, je voudrais en quelque sorte tourner le dos à la renommée et à la gloire; je voudrais demander à l'Exposition et chercher dans ses galeries quels sont, parmi les habitants de la terre, non pas les premiers, mais les derniers.

« L'Esquimau est libre, le climat le met à l'abri des persécutions, mais la terre qui lui sert de rempart et de refuge est sans couleur, sans végétation, sans fécondité. Elle n'est plus la terre; ce nom sacré de la nourrice de l'homme, compagne docile de ses travaux et de sa destinée, ne convient pas à un sol ingrat, complétement nu, découpé en milliers d'îles bizarres, jointes par des ponts mouvants, et revêtu de neige ou de glace. Le soleil n'est plus pour eux le soleil; de ses rayons pâlis ne tombent ni la chaleur ni la clarté. Un soir, on le voit disparaître : ce n'est pas un coucher, ce sont des funérailles. Le lendemain, le surlendemain, pendant de longs mois, il ne se lève plus; la nuit règne, de novembre à février, sur les rares habitants de ces contrées désolées, où la lumière a des caprices bizarres, la température des écarts mortels, le son des échos singuliers, l'électricité des feux redoutables, la mer des orages affreux,

[1] Ce travail fut publié dans *le Correspondant* du 25 août 1867.

pendant lesquels des montagnes de glace se détachent et s'effondrent comme une ruine ou se rapprochent et se ferment comme une prison.

« Que dire à propos de ces tribus lointaines? N'est-ce pas, me dira-t-on, un sujet de fantaisie bien promptement épuisé? L'Exposition ne nous apprend rien de neuf sur les Esquimaux. Nous savions déjà qu'ils pêchent, qu'ils chassent et qu'ils souffrent. Le phoque est une sorte de masse vivante informe que le Créateur leur a jetée par pitié. Sa viande les nourrit, sa peau les couvre, sa poursuite les occupe. Ils ont faim, ils ont froid, ils sont laids, ils sont sales; ils disparaîtront.

« Or j'ai les mains pleines de documents qui prouvent que ces derniers hommes sont cependant des hommes; qu'ayant peu reçu du Créateur, ils utilisent ce tout petit lot qui leur est échu avec une incroyable énergie; qu'au lieu de se laisser écraser par les éléments, ils résistent et parviennent à vaincre la nature; qu'ils sont capables de quelques vertus, de quelque civilisation, et que l'Europe commence à les évangéliser. »

Là-dessus, M. Cochin analyse et résume brillamment les travaux d'exploration des principaux voyageurs étrangers, Parry, Franklin, Mac Lure; mais il rencontre aussi un voyageur français, il tient dans ses mains le journal de voyage du lieutenant de marine Bellot, et il s'écrie :

« Je voudrais faire lire à tous les jeunes hommes le journal du voyage de Bellot. On le suit avec une inexprimable émotion à bord du *Phénix*, sous le commandement du vieux puritain Kennedy, au milieu de braves gens qui ont fait vœu de ne pas boire de vin, qui prient ensemble, lisent ensemble Shakespeare, et sont forcés d'admirer ce petit Français, toujours de bonne humeur, parlant du *cher bruit de la forge de son père*, dur à la fatigue, docile au commandement, insouciant devant le péril, fidèle à Dieu et à son épaulette, qui s'en allait au pôle Nord chercher la gloire et la mort en 1851 et 1852, pendant que la France changeait de gouvernement. Ce journal est un modèle de style, car il a le mouvement, la précision et la couleur, dons inimitables de celui qui a vu, touché, souffert ce qu'il raconte; il est surtout un modèle d'héroïsme tranquille et persévérant, caractérisé par ces mots : « Je n'ai point été élevé dans une « boîte à coton... J'ai confiance en Dieu, et ce que les forces humai- « nes peuvent accomplir, je le ferai! »

De tous les navigateurs dont j'ai lu les récits, dit M. Cochin, Bellot est celui qui a le mieux peint les Esquimaux.

« A fabriquer, à manier son traîneau ou sa barque légère ou *kaïak*, l'Esquimau n'a pas d'égal dans le monde; l'Arabe ne mène

pas mieux son cheval. C'est à l'Esquimau que devrait être décernée la première médaille accordée aux rameurs. Pendant six mois, il brave le froid, la mer, l'orage, l'avalanche, la nuit, la distance, pour arriver péniblement à se rendre maître de la nourriture qui soutiendra, durant toute l'année, la pauvre vie de sa famille. Puis, après cet effort, et sentant venir la nuit, l'Esquimau se bâtit une maison en bois, quand il trouve du bois ; en pierre, quand il n'a que des pierres; en glace, quand il n'a que de la glace. Les modèles de ces huttes de bois, de pierre, de glace, figurent à l'Exposition. Un missionnaire catholique[1] a vu fabriquer en deux heures, et il a habité une de ces maisons de glace taillée par grands morceaux comme des pans de murailles, posés l'un sur l'autre, puis arrosés d'eau qui se gèle aussitôt et ferme les joints comme le ciment le plus solide; on laisse un trou pour s'y glisser; à l'intérieur, les peaux servent de lits, et de la mousse placée sur une pierre et imbibée d'huile tient lieu de lampe ; un dernier pan de glace est tiré sur les habitants et clôt l'entrée en laissant un peu d'air. Vienne la nuit, l'orage, la pluie, la grêle, la maison de glace résiste, et à son abri la chaleur entretient la vie. Singulière image de la vie elle-même, ou plutôt de la résignation courageuse de l'homme contre les rigueurs de la destinée ; il sait se servir de l'obstacle, le façonner sous sa main intelligente, s'enfermer sous la neige, et obliger la neige à le défendre contre l'hiver, vaincu et partout vainqueur, puisqu'il résiste et ne succombe point. »

Chemin faisant, M. Cochin rencontre les Frères Moraves, qui se sont spécialement adonnés à la civilisation des Esquimaux, et il se plaît à rendre hommage à leur fondateur, le comte Zinzendorf, à leur dévouement, à leur persévérance. M. Cochin se sépare des dissidents, quand il les rencontre, par la fermeté de sa raison, mais jamais par le cœur. Sans rien abandonner de ses principes, sans rien dissimuler de ses convictions, il garde aux personnes ce respect qui honore toutes les causes, cette bienveillance qui est souvent plus active et toujours plus efficace que la colère. Il cite ce mot de Livingstone et il s'en inspire : « Pour tous les chrétiens, les passions de secte tombent vite, quand ils se trouvent à travailler ensemble en plein paganisme. »

Toutefois, sa sympathie pour les Frères Moraves ne lui fait pas oublier les missionnaires catholiques; il se plaît à nous montrer le P. Grollier chantant, à l'embouchure de la rivière Mackensie, le psaume *Benedicite*, *gelu et frigus*, *Domino*, et le P. Petitot, Marseillais joyeux et hardi, que des Esquimaux cruels, voleurs, idolâtres, finis-

[1] Lettre du P. Petitot, missionnaire oblat, 1866.

sent par admirer, en le nommant *le priant qui ne sait pas le mal et qui vit seul.*

M. Cochin, on le pense bien, ne s'en est pas tenu à la stérile curiosité, et il termine son travail par un chaleureux appel à l'Europe et au christianisme en faveur de ceux qu'il protége d'autant plus qu'il se sent presque seul à les protéger.

« L'avenir des petits pêcheurs du pôle me paraît aussi triste que leur passé. Le fameux passage du nord-ouest est découvert; la science a remporté cette victoire, mais le commerce n'a pas à s'en servir; par cette route, les marchandises ne passeront pas et les savants ne passeront plus. Les pêcheurs s'aventureront peut-être de plus en plus au nord; mais pour pêcher dans les eaux, pour chasser sur les terres des Esquimaux, nullement pour les étudier, les civiliser ou les enrichir. Déjà les missionnaires s'affligent des exemples donnés par les Américains qui stationnent dans les baies du Labrador. Par la voie de terre, il s'écoulera bien du temps avant que les Américains et les Canadiens, devenus plus nombreux, montent jusqu'à eux, avant que les Indiens, eux-mêmes civilisés, leur apportent autre chose que l'exemple de la guerre et de la rapine. Le midi du territoire de la compagnie d'Hudson se peuplera; un chemin de fer, un télégraphe pourront sillonner la partie inférieure de ces vastes régions; un gouvernement plus régulier vient de lui être accordé. Mais, cela est trop évident, la civilisation ne tient aucune route, aucun sentier, ouverts devant les pas des Esquimaux, et la nature inflexible ne leur promet pas les présents qu'elle leur a refusés jusqu'ici, la fécondité du sol, la chaleur du soleil, la compagnie des animaux, le chant des oiseaux, le charme des fleurs. Ils sont condamnés pour toujours au froid, aux ténèbres, à l'enfance. La petite lumière qui peut éclairer leur esprit est dans la main des missionnaires, et s'ils peuvent s'élever de quelques degrés au-dessus de leur condition présente, c'est par ce secours. Dieu soit loué! l'Europe chrétienne le tient prêt pour eux. »

M. Cochin avait un grand penchant pour tout ce qui était humble et souffrant, parce qu'il avait la passion de la charité; mais il avait aussi un vif penchant pour tout ce qui était brillant et semblait réussir, parce qu'il avait la passion du progrès. Il revenait donc sans cesse des galeries désertes de l'Exposition aux galeries les plus favorisées, et lorsque le jour de la distribution des récompenses eut sonné, M. Cochin assista à cette solennité avec une sorte de fierté personnelle et en garda une profonde impression. Les plus puissants souverains figuraient dans le cortége de l'empereur; le monde entier venait recevoir de ses mains une médaille ou une mention honorable; l'Orient avec ses brillants costumes, l'Occident avec ses

richesses ingénieuses, semblaient rivaliser d'éclat, et la France occupait un rang d'honneur dans les pacifiques efforts du travail humain. Cependant la sécurité n'était pas au fond de toutes ces splendeurs et de toutes ces joies, et M. Cochin, qu'on pouvait éblouir, mais qu'on n'aveuglait jamais, aperçut aussi ce caractère de la journée. M. de Montalembert, de plus en plus en proie à un mal cruel, avait été retenu loin de Paris ; M. Cochin n'oubliait jamais ses amis quand il pouvait leur envoyer au loin un aliment pour la pensée, une consolation pour le cœur, et c'est à la Roche en Breny qu'il adressa le tableau de cette mémorable distribution.

« Paris est devenu un champ de foire où l'empereur montre un czar, un sultan, un Bismark, un aquarium, un temple égyptien, des chameaux, un sauvage, etc., et le vieux Rossini a imaginé, pour accompagner ces exhibitions sans pareilles, une cantate exécutée par mille musiciens, un orgue, deux pièces de canon et douze cloches. O Mozart! O *Flûte enchantée !*

« A part quelques sensations désagréables, la fête a été admirable pour les yeux, organisée avec l'ordre de Le Play et le goût des architectes décorateurs et des fleuristes contemporains; puis c'était beau de voir cette revue de l'armée de la paix. Louis XIV, entouré d'autant de souverains et inspiré de plus haut, n'avait pas devant lui un peuple si nombreux d'hommes élevés à un certain degré d'instruction et d'aisance.

« Le sultan n'est pas beau, et ne le cède en ce genre qu'au petit Taïcoum. Où est l'argument de Rousseau sur ces peuples primitifs, ces races de l'extrême Orient, ces sauvages naïfs? On les connaît, ils y perdent; les plus beaux ressemblent à des singes malades. Rien de plus beau, au contraire, que vos Hongrois : le comte Zichy était superbe, avec son manteau et ses éperons d'or. Savez-vous qui a été le plus applaudi? le P. Secchi, un jésuite venant chercher la croix d'honneur. J'ai dîné ce soir avec de grands savants : Wheastone, l'inventeur du stéréoscope ; Staas, votre chimiste belge ; un Portugais, des Américains. J'ai causé avec l'historien Bancroft. Pas un de ces vrais savants en lunettes et en cheveux blancs ne se doute du rôle que des barbouilleurs de papier assignent à la science, nouvelle religion, nouvelle divinité, nouvelle philosophie, à la science reine de l'avenir, à la science émancipatrice des hommes. Les vrais savants sont humbles, et ils tirent leur chapeau devant ce grand Dieu dont ils touchent et retrouvent les traces à tous les coins du globe.

« Mais cette journée étourdissante a été close par un coup de canon tiré vraiment, celui-là, du concert de Dieu : l'annonce de la mort de Maximilien, dont on ne peut plus guère douter. Si ce crime est certain, la fête d'hier est comme un festin de Balthazar, avec

une main qui écrit sur la muraille des caractères sanglants. L'année 1867 sera l'année des fêtes, mais troublée par des signes qui annoncent l'année des combats. »

Tout ce qui pouvait honorer, agrandir, illustrer Paris, touchait M. Cochin au cœur, et l'on sait que ses affections ne demeuraient pas stériles. Celle qu'il portait à Paris lui inspira, comme les autres, des études et des actes. Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque eût suffi pour comprendre la part que Paris avait dans ses préoccupations : des volumes de tout format et de toute date, les uns jaunis, et attestant leur antiquité par leur reliure, les autres tout brillants de la fraîcheur d'une récente publication; tous attestant aussi, par des annotations et des chiffres aux marges, des lectures attentives et laborieuses. Les ouvriers, à eux seuls, occupaient plus de la moitié des volumes consacrés à Paris; aussi personne ne possédait mieux que M. Cochin l'histoire de la capitale. Ses amis ne firent jamais un vain appel à ses connaissances sur ce sujet. Le général de la Moricière, s'excusant d'une longue digression, terminait ainsi une de ses lettres : « Et pourtant, c'est de Paris que je voulais vous parler; car Paris est une des choses que vous savez mieux que tout autre; et parmi nos amis, vous êtes presque le seul qui possédiez les secrets de cette grande cour des miracles. »

M. Cochin n'avait pas seulement du goût pour Paris, il l'aimait d'un sentiment sérieux et profond; et, comme les attachements de cette nature, celui-là résistait à toutes les épreuves. Après chacune d'elles, il se trouvait plus vif, plus puissant, et les coups qui devaient le ruiner semblaient au contraire lui donner des forces. Paris n'était pas seulement, aux yeux de M. Cochin, un centre d'affaires, un séjour agréable, un rendez-vous d'entretiens intéressants; les racines que sa famille avait jetées dans le sol l'y fixaient lui-même, et ses rêves de prédilection n'avaient pas d'autre théâtre. « Il y a peu de Parisiens, disait-il lui-même, habitués dès l'enfance à regarder et à aimer les tours de Notre-Dame comme le clocher de leur village[1]. »

Une autre fois, il écrivait : « J'ai erré un peu plus que je ne voulais à travers les rues de ce Paris qui pour moi est une créature vivante, ayant un sens, une histoire, un langage. C'est singulier, que l'on se sente au cœur quelque chose de tendre pour un amas de pierres. » Il avait le courage de porter et de professer ce sentiment même en province, et à une époque où l'impopularité de Paris près des provinciaux était à son comble, il osait dire aux Nantais :

[1] *La ville de Paris et le Corps législatif.* Chez Douniol, éditeur, 29, rue de Tournon.

« Vous n'avez qu'à vous placer, par une belle soirée d'été, sur le pont de la Concorde, et vous verrez se dresser et s'animer devant vous toutes les scènes et tous les acteurs du drame. D'un côté, la monarchie, représentée par les Tuileries, dont l'immense emplacement atteste assez l'importance du rôle de la monarchie dans notre histoire; sur l'autre rive, la liberté, plus ou moins bien représentée par le palais du Corps-Législatif, autour duquel viennent se grouper peu à peu tous les ministères. Plus loin, le Louvre, capitale des arts, en face de l'Institut, capitale des sciences et des lettres. Devant vous, au fond, et tout autour de la ville, les quartiers populeux du travail, bornés par les gares, vastes écluses d'où se répandent les flots de la population nouvelle. Au milieu, le fleuve paisible de la Seine, enlaçant de ses deux bras l'antique berceau de la Cité, semblable à un navire qui porterait les deux premiers biens des hommes : la justice dans le palais de saint Louis, et la religion dans Notre-Dame[1]. »

Toutefois, M. Cochin ne pouvait s'en tenir à cet enthousiasme, et le moraliste chez lui ne se séparait jamais de l'observateur ou de l'historien. Il ajoutait donc :

« Je n'apprends rien à personne, en répondant que l'esprit despotique, l'esprit démagogique et l'esprit d'immoralité sont les trois ennemis qui ont épuisé les forces de la société moderne et préparé ses défaites, et je conviens que ces trois fléaux ont dans Paris leur siége principal. Je ne suis donc pas surpris qu'on accuse Paris de menacer tantôt la paix, tantôt la liberté, tantôt la croyance et les mœurs de la société française. Mais, je vous le demande de bonne foi, s'agit-il ici d'une maladie locale ou d'une maladie générale? Croyez-vous donc en être vous-mêmes exempts? Le despotisme, il est dans les lois; la démagogie, elle sort des défauts de l'organisation industrielle; l'immoralité, elle est dans les esprits. Paris souffre autant et plus que vous de ces fléaux qu'il répand. Il est le siége du mal, il n'est pas le mal lui-même.

« Ce n'est donc point Paris que la France doit détester et attaquer; elle doit détester et attaquer les maux dont Paris souffre avec elle. Et nous ne nous tirerons point de nos malheurs par des violences, des réactions, des répressions de la province contre Paris, mais par un triple mouvement que je définirai en trois mots : mouvement national vers la liberté et la décentralisation; mouvement moral vers la religion et l'instruction; mouvement social vers l'amélioration du sort de ceux qui travaillent et qui souffrent. »

Outre la société parisienne, dont M. Cochin aimait la spirituelle

[1] *Paris et la France*, conférence au Cercle des Beaux-Arts de Nantes, le 27 mai 1870, au profit des crèches et des salles d'asile de Nantes. — Imprimerie d'Émile Grimaud, à Nantes.

délicatesse; outre le peuple, dont il goûtait l'intelligence rapide, en partageant volontiers sa verve railleuse, ce qu'il aimait dans Paris, c'était cette sympathie pour le bien qui en fait la ville la plus féconde et la plus généreuse, dès qu'une belle cause réclame des offrandes ou des dévouements. Le mal y trouve bien des complices; mais nulle part aussi une bonne pensée ne trouve plus facilement un écho, des adhérents et des ressources. M. Cochin l'ignorait moins que personne, et chacune de ses expériences, incessamment renouvelées, augmentait son affection pour sa ville natale.

Sous le second empire, l'essor prodigieux de Paris excita au même degré l'admiration et les alarmes. M. Cochin n'y put tenir longtemps, et quoiqu'il fût désormais en dehors des délibérations municipales, il s'en porta le défenseur comme s'il en avait partagé la responsabilité. Il ne repoussait pas toutes les critiques; il avait même le courage d'en adopter quelques-unes, mais il réclamait le sang-froid et il invoquait la justice. « Paris n'est pas l'œuvre d'un souverain, disait-il, Paris est l'œuvre de l'histoire et de la nature. Interrogez les géologues : Élie de Beaumont vous répondra que l'emplacement de Paris a été prédestiné, et que son rôle est une conséquence de sa position. Interrogez l'histoire de France, qu'y voyez-vous? L'unité territoriale de la nation a fait l'importance de la capitale; l'unité politique a fait son rôle dans le pays; l'unité de la langue, du goût, de l'esprit national, a fait son influence dans le monde. Les fondateurs de la France sont les fondateurs de Paris, Clovis, saint Louis, Philippe Auguste, Louis XIV, Napoléon. Chacun de ces grands souverains n'a pas gravé seulement dans les monuments sa date et l'empreinte de son génie; chacun a mené à sa suite un groupe particulier de population qui s'est ajouté à d'autres groupes, comme les couches superposées d'un même sol, celui-ci la population des métiers, des couvents et des écoles; celui-là la population des palais, des hôtels et des musées; presque tous, la population des bureaux et des casernes. Il n'est pas de province qui n'ait transporté, en outre, à Paris, à toutes les époques, une colonie de ses habitants, tandis que le goût, les arts, les idées, en un mot, l'esprit de Paris, allait aussi coloniser en province, en sorte que Paris est devenu la ville la plus nationale de la France, et comme une représentation abrégée du pays tout entier, ainsi qu'on le disait d'Athènes, la Grèce de la Grèce[1]. »

Si l'essor de Paris a été plus rapide dans notre siècle, cela tient à des causes spéciales. L'industrie, puissance autrefois inconnue, a pris un immense développement; elle a accumulé les manufactures

[1] *La ville de Paris et le Corps législatif.*

près d'un lieu où elle trouvait à la fois une science toujours active, des capitaux toujours prêts, un marché toujours ouvert. Elle occupe à Paris un million d'êtres humains. Une autre cause moins frappante, mais tout aussi énergique, est le développement des voies de communication. On peut poser comme une règle absolue ce principe : La surface occupée par la capitale d'un pays augmente proportionnellement à la surface occupée par les voies de communication dans ce pays. Toute l'histoire fournit la démonstration de cette vérité. De Philippe Auguste à Henri IV, l'enceinte de Paris double à peine ; au commencement de cette période, c'est une bonne œuvre de bâtir un pont, comme de bâtir une Église !

Pouvons-nous être étonnés que, de notre temps, le développement de la viabilité par les routes, les fleuves et les chemins de fer, ait produit, à Paris, un développement proportionnel. Un fleuve a fait Paris, les routes l'ont doublé, les chemins de fer l'ont triplé.

Les causes qui ont produit l'accroissement de Paris sont aussi celles qui ont amené sa transformation. Il a fallu donner de l'air, de l'espace, de la lumière, à ces immenses multitudes. On a dû élargir des rues devenues trop étroites, fonder des écoles, bâtir des églises et pourvoir rapidement à de nouveaux besoins. Ce qu'il faut critiquer, ce n'est pas cette immense entreprise, c'est la manière dont elle a été conduite. Je n'aime point l'empire, mais je n'hésite point à reconnaître les services qu'il a pu rendre ; il n'est que juste de louer, d'admirer hautement l'intelligence, l'activité, l'énergie, dépensées dans une œuvre si gigantesque. Oui, le préfet et la commission municipale ont puissamment, largement pourvu au bien-être, à la salubrité, à l'embellissement, à la viabilité de cette ville immense, dont le vaste réseau des chemins de fer a, en moins d'un quart de siècle, doublé brusquement l'étendue, comme un lac où cent torrents nouveaux viendraient tout à coup verser leurs ondes [1].

M. Cochin ne pouvait manquer d'examiner consciencieusement les procédés à l'aide desquels ces étonnants résultats avaient été obtenus, et il n'hésitait point à faire valoir la justesse des principaux griefs, mais dans l'intérêt de Paris lui-même, et non pour arrêter une bienfaisante transformation.

La propriété se plaint, disait-il, parce qu'on a exproprié au delà de l'espace nécessaire aux constructions projetées, parce que d'immenses étendues de terrain ont été concentrées entre les mains de l'administration, et le mécontentement est arrivé à son comble, parce que la ville s'est substitué des compagnies qui spéculent.

D'un autre côté, la loi réclame contre vous : les traités de la ville

[1] *La ville de Paris et le Corps législatif.*

sont soustraits aux formes communes à tous les traités. Enfin, les finances, par l'organe de la cour des comptes, se plaignent de manœuvres qui ont pour résultat de procurer à la ville des ressources en dehors des limites déterminées par la loi. L'avenir est engagé, le présent est compromis, et vous n'inspirez plus de confiance.

« Tout ne peut pas reposer sur un seul homme, tout ne peut pas dépendre de lui. La mairie de Paris est une dictature sans responsabilité et sans contrôle ; mais votre puissance fait votre faiblesse : on soupçonne vos opérations, parce qu'elles ne sont pas discutées ; on les craint, parce qu'elles ne sont pas réglées. Personne ne vous gêne, mais personne aussi ne vous soutient, et toute la population, vexée par vos mesures qu'elle ne comprend pas toujours, se déchaîne contre vous. »

Le gouvernement venait de confier la tutelle de Paris au Corps législatif. M. Cochin ne se lassa pas de protester contre cette mesure, retraça à grands traits les périls de la Commune de Paris depuis la Révolution, signala leurs causes, indiqua les remèdes, et avec son habituelle ardeur de recherches historiques fit une étude comparée des grandes capitales européennes. Il s'efforce de démontrer[1] que toutes les capitales ont subi la même loi d'agrandissement, que toutes ont dû répondre à de nouveaux besoins par des créations nouvelles, mais qu'en Europe plus qu'en France, depuis la Révolution, des précautions sont prises pour que la puissance municipale ne devienne pas une puissance politique, pour que la population sédentaire soit maintenue soigneusement distincte de la population nomade.

Cette étude fait toucher du doigt le vice qui mine à tous ses degrés notre organisation politique, l'absence des traditions. Les autres peuples ne se refusent pas plus que nous aux progrès et aux modifications nécessaires, mais ils prennent soin de les rattacher aux institutions anciennes ; ils s'assurent ainsi un point d'appui constant, une base qui peut porter un nouvel édifice. En France, on abuse du don de l'improvisation, et on ne laisse à aucune semence le temps de germer dans un sol incessamment tourmenté. Aucun respect ne défend de telles institutions contre la mobilité populaire ; on les modifie au gré d'un homme ou d'une situation, on les renverse en vertu d'un autre caprice. La force sans laquelle tous ces systèmes sont impuissants nous fait défaut, la solidité de mœurs politiques qui s'imposent aux gouvernants aussi bien qu'aux gouvernés, et maintiennent entre eux une indissoluble solidarité.

Après avoir constamment défendu Paris par sa parole et par sa

[1] *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1870. — Le régime municipal des capitales, Paris, Londres, Berlin, Vienne, Bruxelles, Genève et New-York.

plume, il restait à M. Cochin à le défendre aussi dans une plus cruelle épreuve, et à s'y dévouer avec sa famille tout entière. On verra bientôt, hélas! si ce suprême devoir devait le trouver en défaut.

Une origine parisienne et une communauté de profonde affection pour Paris rapprochaient naturellement M. Berryer et M. Cochin, en outre de la communauté de sentiments sur beaucoup d'autres points et de l'étroite intimité qui existait entre l'illustre orateur et le comte Benoist-d'Azy. La correspondance de M. Cochin offre de nombreuses traces de son admiration pour M. Berryer; mais elle se résume éloquemment dans les deux lettres suivantes, où M. Cochin retrouve pour d'émouvants tableaux son pinceau le plus sûr et le plus fidèle.

« Augerville, 22 août 1868.

« Je vous écris sous le toit de M. Berryer; vous ne serez donc pas surpris de m'entendre dire que mon seul regret dans la vie est de ne pas être demeuré avocat; être avocat dans un siècle où il y a tant de causes, tant de drames, tant de vaincus, quel beau rôle!

« Ici les lettres du prince Louis-Napoléon, écrivant à M. Berryer : « Je ne pourrai vous remercier que quand je serai puissant; mais « vous ne voudrez pas alors de mes remercîments. » Là, à la place d'honneur, le vieux Charles X et son petit-fils, rois vaincus, toujours rois pour l'avocat fidèle. Plus loin, l'édition unique de Bossuet, offerte par les imprimeurs, et le chef-d'œuvre qu'ont exécuté pour lui les charpentiers, et le *Démosthènes* qu'il doit au Chef des catholiques[1]. Près du cabinet de travail, l'oratoire où le vieillard incline son front blanchi, avec ces mots : *Credidi, propter quod locutus sum!* Et autour d'une demeure ainsi peuplée, un beau parc semé de rochers, de grands chênes, de fleurs, et traversé par une eau courante : rochers, chênes, fleurs et ondes, langage éloquent et emblème parlant de la nature autour de l'orateur; lui-même enfin, vigoureux, sonore, avec ces larmes qui passent de son cœur à sa voix et à ses yeux, lui-même débitant, à la nuit tombante, devant mon fils, ce sublime passage de Bossuet : « Parle, parle, conscience

[1] M. Berryer ayant refusé les honoraires de son plaidoyer dans le procès politique de M. de Montalembert, celui-ci lui offrit une statuette en argent de Démosthènes avec cette inscription :

Quid si tonantem audivisses!

Après la mort de M. Berryer, cette statuette a été acquise par le général Changarnier et fait l'unique ornement de son modeste salon.

captive![1] » Voilà des souvenirs auxquels j'aime à mêler une promenade faite avec lui à Malesherbes, au château des Lamoignon, au milieu des portraits de cette illustre famille et des débris vivants de ses derniers descendants. Que cette journée eût été bonne avec vous! Votre nom, du moins, s'y est prononcé sur toutes les lèvres. »

C'est à moi que fut adressée la lettre suivante :

« Mercredi, 1868.

« Cher ami, avant tout je veux vous parler de M. Berryer; je viens de recevoir ses adieux. Je veux croire, je crois qu'il peut encore survivre. Hier, il a reçu les sacrements, après s'être confessé au P. de Pontlevoy. Il a mis ordre à ses papiers et écrit une partie de la nuit à M. le comte de Chambord. Ce matin, il a voulu, énergiquement voulu partir pour Augerville, où sont ses papiers les plus anciens, sa chapelle, la tombe de son père et de sa femme. Il est parti à trois heures; il est en chemin de fer au moment où je vous écris. Quel départ! Un vulgaire omnibus emmenait par devant deux ou trois amis dévoués et des secrétaires : les vieilles affections et les vieilles affaires menaient le cortége; puis la belle-fille et le petit-fils dans une seconde voiture, avec les fidèles serviteurs; puis, dans la petite voiture qui le portait si souvent à la gloire de l'audience et de la tribune, s'est placé le grand vieillard, ferme encore, protégé, lui qui fut le protecteur de tant de faibles, par une jeune sœur qui s'est assise auprès de lui, soutenant de ses mains pures le maître chancelant. Je veux croire que nous le reverrons encore; mais s'il meurt après une vie si enviable et si longue, je n'oublierai jamais cette vision de

[1] « Et toi, pauvre conscience captive, dont on a depuis si longtemps étouffé la voix, parle, parle devant ton Dieu; parle, il est temps ou jamais de rompre ce silence violent que l'on t'impose. Tu n'es point dans les bals, dans les assemblées, dans les divertissements, dans les jeux du monde : tu es dans le tribunal de la pénitence; c'est Jésus-Christ lui-même qui te rend la liberté et la voix, il t'est permis de parler devant ses autels. Raconte à cette impudique toutes ses dissolutions; à ce traître toutes ses paroles infidèles, ses promesses violées; à ce voleur public toutes ses rapines; à cet hypocrite, qui trompe le monde, les détours de son ambition cachée; à ce vieux pécheur endurci, qui avale l'iniquité comme l'eau, la longue suite de ses crimes; fais rougir ce front d'airain, montre-lui tout à coup d'une même vue les commandements, les rébellions, les avertissements, les mépris, les grâces, les méconnaissances, les outrages redoublés parmi les bienfaits, l'aveuglement accru par les lumières; enfin toute la beauté de la vertu, toute l'équité du précepte, avec toute l'infamie de ses transgressions, de ses infidélités, de ses crimes. »

(*Œuvres complètes de Bossuet.* Sermon sur l'intégrité de la Pénitence, prêché à la cour le jeudi de la Passion. T. V, p. 834.)

la foi dans un jeune visage gardant la gloire, et survivant aux affections, aux opinions, aux affaires.

« Nous étions dans la cour, tête nue, MM. Marie, Charles de Lacombe, le comte Pozzo et moi, réunis par hasard, car ce départ a été subitement voulu. Nous l'avons vu, cet illustre ami, bien défait, et pourtant avec l'éclat de sa voix, la sérénité de son sourire et tous les beaux débris de sa puissante allure. Il s'en allait souriant, comme s'il courait après l'air pur et le soleil pour ranimer sa vie, et courageux, cordial, nous serrant la main, nous caressant du regard et nous saluant par nos noms. Il est ainsi parti; et nous sommes restés en silence, les larmes aux yeux, reprenant la vie et la trouvant plus lourde, mais rencontrant la foi et la trouvant plus belle, après avoir vu ce que nous venions de voir. »

M. Berryer put atteindre et revoir Augerville; ses forces le trahirent aux premiers pas dans sa vieille demeure, et, fondant en larmes, il perdit connaissance devant le portrait de son père. Rappelé à la vie, il put gagner sa chambre au premier étage, se faire porter plusieurs fois à sa fenêtre pour contempler encore la vue du parc, puis il s'éteignit quelques heures après une dernière visite du P. de Pontlevoy et de l'évêque d'Orléans[1]. Le jour de ses obsèques présenta un spectacle sans exemple comme sa vie. Entre tous les dons qu'il serait superflu de rappeler ici, M. Berryer eut deux qualités qui deviennent de jour en jour plus rares : Il ne méconnut pas ses adversaires; il n'insulta pas ses amis. Ses adversaires et ses amis ne manquèrent point à sa tombe. Nous avons déploré sa mort comme prématurée au sein d'une si merveilleuse vieillesse; nous aurions dû l'envier, puisqu'il n'a eu ni à pleurer ni à rougir de ce que nous avons vu depuis.

A. de Falloux.

[1] Le 29 novembre 1868, dans sa soixante-dix-neuvième année.

EXPOSITION DE VIENNE

LE TRAVAIL DU MONDE[1]

VIII

LA TURQUIE.

L'empire ottoman, avec lequel la monarchie austro-hongroise a resserré depuis quelque temps, pour le bien des deux peuples, ses antiques relations, occupe dans le palais du Prater un espace plus considérable qu'aucune autre nation orientale. Son exposition mérite à tous les points de vue une étude particulière.

De très-beaux plans en relief, de Constantinople et du Bosphore, de Jérusalem et des principales mosquées des grandes villes de l'Islam, nous avertissent tout d'abord du soin qui a présidé à cette exposition et de la bonne opinion que l'on a tenu à donner de soi aux infidèles. Il est bien entendu que, pour ceux qui croient en Mahomet, les infidèles sont ceux qui croient en Jésus-Christ.

Peu d'expositions avaient le moyen d'être aussi variées que celle-ci. Que de peuples, que de régions, que de climats, rangés sous le même sceptre, et que de richesses dans cette variété même ! Le croissant domine aujourd'hui sur les plus belles contrées du monde, les plus fertiles, les plus aimées du ciel, celles qui reconnaissent et récompensent le plus généreusement les soins et la culture de l'homme. L'exposition de la Turquie, malgré l'infériorité relative de sa main-d'œuvre, qu'il est impossible de contester, est donc fort intéressante, et digne d'un sérieux examen.

[1] Voir *le Correspondant* du 25 janvier 1874.

Cette exposition n'a pas le moins du monde le caractère mercantile que l'on a pu trop justement reprocher à quelques autres. Faite exclusivement d'après les ordres de Sa Hautesse et sous la direction de son gouvernement, elle obéit à une vue d'ensemble parfaitement nette, et nous fait connaître merveilleusement la vie publique et privée des diverses populations qui obéissent au Padischah. N'est-ce pas là véritablement le but que se doit proposer toute exposition bien comprise?

Une observation générale, qui peut s'appliquer à tous ou à presque tous les objets fabriqués dans la Turquie pour l'usage de ses habitants, c'est leur simplicité extrême. On dirait qu'en toute chose l'Islam tient, autant que possible, à se rapprocher de la nature. Mais cette simplicité même n'est jamais recherchée aux dépens des mérites pittoresques de l'objet produit; sous le rapport de la forme et de la couleur, celui-ci nous offre toujours des qualités décoratives que nous avons le regret de ne rencontrer que bien rarement chez des nations beaucoup plus avancées sous le rapport de l'industrie proprement dite. Je n'en voudrais pour exemple que la jolie collection de poteries offerte au musée impérial et royal de Vienne, par Handy-bey, dont toutes les pièces, faites d'une argile grossière, et révélant un tour de main bien naïf, si on le compare à ce que font nos céramistes de France, d'Angleterre ou d'Italie, n'en ont pas moins tout ce qu'il faut pour plaire aux yeux d'un artiste, et pour tenter ses pinceaux.

Les agriculteurs admireront, comme nous l'avons fait nous-même, l'abondance, et aussi la merveilleuse qualité des produits du sol; ces blés pesants, ces tabacs parfumés, ces soies du Liban qui caressent la main qui les touche. Parmi les objets fabriqués, ceux qui méritent tout d'abord d'être signalés aux visiteurs, ce sont les tapis de Smyrne et du Turkestan, d'une fabrication très-habile et d'une solidité à toute épreuve. Il est certain que, si on les étudie, l'âme et les yeux encore remplis de la puissante harmonie des tissus persans, on trouvera peut-être une certaine dureté dans leurs tons; mais cette dureté même doit s'effacer et disparaître avec l'usage, et laisser tout leur mérite à ces belles œuvres si résistantes, et d'un bon marché que n'atteindront jamais ces trop aristocratiques tapis persans. On a eu la très-ingénieuse idée de tendre toute une salle avec ces belles productions des heureuses fabriques de l'Asie Mineure, et l'on est ainsi arrivé à un effet décoratif tout à fait remarquable: cette salle est vraiment superbe.

Non loin d'un plan en relief (dont il m'a été donné de pouvoir apprécier personnellement la remarquable exactitude) de Jérusalem et de ses environs, j'ai retrouvé, avec un vrai plaisir, le petit com-

merce de *saintetés*, comme on dit là-bas, qui fait vivre les pauvres chrétiens autour du Saint-Sépulcre, à Nazareth et à Bethléem. Ce n'est vraiment rien que ces petites croix en bois d'olivier, incrustées d'une nacre naïve. On s'en moquerait beaucoup rue Vieille-du-Temple, où l'on fabrique plus correctement. — Eh! pourtant, cette nacre brillante, avec ses douces lueurs irisées et changeantes comme celles de l'opale, rit dans le bois sombre, et, autour d'elle, égaie toute chose.

Une des plus grandes curiosités de l'exposition turque, c'est la collection de tous les costumes que l'on porte dans les États du Padischah. Pris isolément, ils sont certainement très-dignes d'intérêt, et la couleur locale se marie fort bien ici au sentiment pittoresque. Mais quand on les voit tous réunis, et que l'on peut ainsi juger de l'effet d'ensemble, ils acquièrent une valeur toute nouvelle. On peut alors faire des comparaisons, aller de l'un à l'autre, quitter l'Arabe de la mer Morte, avec son machlah sombre en poil de chameau, son kouffieh aux couleurs éclatantes, que fixe autour de son front une simple corde qu'il porte comme un diadème, au Druse du Liban, dont le turban blanc rehausse la tête rude et martiale. La toilette des dames turques intéresserait beaucoup nos lectrices, sans doute; mais quel homme se pourrait vanter d'avoir la main assez légère pour toucher, sans les froisser trop cruellement, à ces choses exquises, délicates et fragiles, comme la vertu même de celles à qui elles appartiennent, et que les Romains, qui connaissaient si bien leurs matrones, appelaient jadis le monde des femmes, « *mundus muliebris*, » voulant peut-être nous apprendre par là que ce qui les fait belles valait, à leurs yeux, tout un univers!

Je me trouve plus à l'aise pour parler des armes turques, qui n'ont pas, je le sais, la valeur et la précision de celles que l'on fabrique en France, en Angleterre, en Belgique ou en Prusse; mais que je leur préfère de beaucoup... derrière une vitrine. Les organisateurs de l'exposition ottomane en ont formé de beaux groupes, pleins d'éclat, d'inattendu, d'originalité, et qui frappent tous les regards.

Le cuivre, cette matière charmante, aimable et douce, si fine de grain, si délicate de coloration, dont on peut tirer un si heureux parti, pourvu qu'on l'emploie sobrement dans la décoration des intérieurs, est très en faveur chez les Ottomans, et nous devons reconnaître qu'ils le travaillent avec assez d'habileté. Les grands braseros, qu'ils placent au milieu de leurs appartements, éclairent tout autant qu'ils échauffent.

Parmi ces petites fournitures destinées au ménage, et qui remplissent les intérieurs turcs, il faut citer tout d'abord et mettre au

premier rang ces délicieux porte-tasses en filigrane d'or, d'un travail si fin que l'on comprend que les Turcs prennent du café toute la journée, ne fût-ce que pour avoir le bonheur de s'en servir.

Je passe rapidement, et avec le regret de ne pas pouvoir payer ma dette envers elle, devant cet ensemble si varié et si complet de belles étoffes, sorties des fabriques ottomanes ; les unes solides, résistantes et magnifiques; les autres, souples, légères et gracieuses, toutes d'un très-joli aspect, et nous permettant, même alors qu'elles ne sont pas employées, de concevoir une juste idée du parti que doivent en tirer des mains habiles.

C'est, du reste, une réflexion qui n'a pu échapper à aucun des visiteurs de l'Exposition, que les Turcs, pour tout ce qui regarde la mise en œuvre des éléments dont ils disposent, font preuve d'un sentiment et d'un goût au-dessus de tout éloge. C'est ainsi qu'avec de simples palmes coupées sur les bords du Jourdain, avec des roseaux cueillis dans les vallées du Liban, et des épis glanés dans la plaine fertile de la Célésyrie, ils ont formé des trophées rustiques, dont rien ne surpasse la gracieuse et poétique élégance.

« L'exposition turque, disait une aimable princesse dont Paris a connu l'esprit et le goût, l'exposition turque, c'est la fête de mes yeux ! »

Beaucoup de peintres sont du même avis.

IX

LA PERSE.

La Perse, que la présence en Europe de son magnifique souverain met si fort à la mode aujourd'hui, se recommande à nous d'une façon toute particulière par le caractère de son exposition et, j'ose le dire sans croire offenser pour cela les autres nations, par sa complète bonne foi et son entière sincérité. On a souvent un tort — je dirai même que ce tort on l'a toujours — quand on organise les expositions industrielles — c'est de travailler spécialement en vue de ces solennités nationales ou internationales ; de faire pour elles tel ou tel objet déterminé, que l'on vendra ou que l'on ne vendra pas, qui peut donner une idée avantageuse... et plus ou moins juste, de l'habileté du fabricant qui l'a confectionné, mais qui ne nous apprend rien sur l'état réel, habituel, normal en quelque sorte, d'un pays et d'un peuple, et qui, par conséquent, n'atteint nullement le

but que doivent se proposer des organisateurs d'expositions. Rien de pareil avec la Perse.

La Perse expose : elle expose même de fort belles choses ; mais elle ne les a point faites en vue de la fête que les Viennois s'offrent aujourd'hui, et qu'ils offrent au monde en même temps. Elle a pris chez elle un certain nombre d'objets, ceux-là même dont elle se sert chaque jour, qui appartiennent à sa fabrication courante, et que l'on trouverait par milliers dans le palais de ses princes, dans les maisons de ses bourgeois aisés, et même, pour quelques-uns, dans les plus humbles demeures de ses artisans ou de ses cultivateurs, et ces objets, elle nous les montre en nous disant tout simplement : Voilà ce que l'on fait chez moi ! C'est là un bon exemple que nous donne ce pays lointain, et je le voudrais voir suivi par tous nos exposants grands et petits. Faites dans de telles conditions, les expositions internationales auraient certes un tout autre caractère de franchise et d'utilité.

Ce qui frappe particulièrement dans l'art industriel de la Perse, c'est un je ne sais quoi de très-calme, de très-sobre et de très-doux tout à la fois, qui, cependant, ne nuit en rien à la réelle puissance des tons harmonieux qui nous charment. Ces qualités, dont, pour mon compte, je fais un cas tout particulier dans les questions d'art industriel, je les retrouve à un très-haut degré dans les tissus persans, dans les châles, par exemple, et dans les tapis. Quelques-uns de ces derniers produits offrent un caractère de perfection qu'il me semble vraiment difficile d'égaler, impossible de surpasser. Je les préfère de beaucoup aux tapis turcs, si justement vantés pourtant. Quelques-uns de ces tapis, d'une tonalité générale roux pâle, avec une légère bordure à peine détachée du fond, caressent si doucement le regard que je n'oserais jamais fouler aux pieds d'aussi jolies choses, et que je ne voudrais m'en servir que pour tendre mes murailles.

La Perse nous révèle aussi un autre genre de supériorité : je veux dire celle de l'incrustation. Ici encore elle est vraiment reine. Ses petits meubles sont des bijoux. Le bronze, le cuivre, le bois, l'émail, la nacre, tout s'assortit, s'unit, se mélange, s'harmonise de façon à produire l'effet le plus riche, le plus intense et le plus suave. Tantôt l'illustration est purement géométrique, figurant des ronds et des carrés, des triangles, des hexagones ou de petits losanges allongés ; tantôt, au contraire, elle représente des fleurs ou des oiseaux, des lions ou des gazelles. Dans tous les cas, elle plaît et elle intéresse, par la beauté de la forme, l'aisance et la grâce du mouvement. Au point de vue ornemental, la Perse tire encore un parti extrême de sa belle calligraphie. Elle fait un tableau avec une inscription, et

enlumine les marges d'un manuscrit avec l'aimable naïveté de nos imagiers du moyen âge.

Je passe sans m'arrêter, parce que je ne puis, hélas ! m'arrêter partout, devant ces bonnets de fin astrakan, que la tête du shah a failli populariser chez nous ; ni devant ces jolies pantoufles aux fines broderies, si fraîches et si éclatantes à la fois. Je jette un dernier regard à de grandes peintures ingénues, dont les tons vifs et clairs doivent se découper agréablement sur des murailles stucquées que le soleil inonde... Et je pars... je pars pour la Roumanie !

X

LA ROUMANIE.

Je n'ose pas croire que ce soit uniquement les convenances géographiques qui ont fait placer la Roumanie à côté de la Perse. Le fait n'en est pas moins exact, quelles que soient les mystérieuses raisons qui l'ont déterminé.

La Roumanie — ainsi s'appelle aujourd'hui l'agglomération de ces provinces danubiennes qui font remonter leur origine jusqu'aux colonies romaines, établies autrefois sur ces frontières de l'empire croulant, et chargées de le défendre contre les envahissements des Barbares — la Roumanie est la patrie du clinquant et du paillon; elle est folle d'oripeaux, et se brode sur toutes les coutures. C'est une maladie. Je ne conseille pas un trop long séjour dans son exposition à ceux qui ont la pupille délicate : ils en reviendraient malades. Jamais ici on ne trouve les couleurs trop éclatantes ni trop vives. On veut être ébloui, et l'on se persuade que tout ce qui brille doit être or. Ces grands enfants devraient aller quelque temps à l'école des Orientaux : ils en reviendraient plus calmes, plus sobres, et s'élèveraient ainsi à ces justes notions de la coloration dont ils ne semblent pas avoir deviné la loi ou soupçonné l'existence. Qu'il est donc difficile à certaines gens de trouver la note juste ! Dans ces pays extravagants, on a toujours l'air d'être en représentation, et les choses les plus simples de la vie ordinaire doivent prendre un aspect grandiose et officiel. Lè moindre bourgeois peut sortir de sa maison et se rendre sur la scène pour y jouer un rôle : il a déjà le costume.

Quand on examine les étoffes ordinaires du pays, celles dont tout le monde se sert, et plus particulièrement les gens du peuple, on est frappé de leur genre de fabrication et de la qualité des matériaux

qu'on emploie. Ce sont des tissus en quelque sorte métalliques. On y fait entrer certainement plus de cuivre, d'or et d'argent que de laine, de fil ou de coton. Ces lourds manteaux se tiennent debout tout seuls, comme faisaient jadis les robes de nos grands'mères, et ces vestes épaisses doivent être en état de supporter deux heures de pluie sans être traversées.

Serait-ce là le seul mérite de l'exposition roumaine? Non, certes! Elle se recommande encore à nous par d'assez belles armes, des cuirs bien préparés, des feutres d'une qualité supérieure, et surtout une abondance, un choix et une variété de matières premières, qui peuvent faire espérer à ce pays fertile une ère de prospérité véritable, quand il se reposera enfin dans la paix d'un état politique assuré et stable. C'est un besoin qui se fait sentir pour lui comme pour bien d'autres à l'heure qu'il est. Il consomme autant de princes que la France; autant de constitutions que l'Espagne.

XI

LA CHINE.

Le succès de l'Exposition de Vienne appartient à trois nations: la France, la Chine et le Japon. Ce ne sont point les mêmes genres de mérite qui recommandent les unes et les autres, et elles ne se font point tort par le voisinage et la comparaison. Il y a de la place pour toutes trois, et il est permis de rendre justice à celle-ci sans que celles-là puissent s'en plaindre. Quoi qu'il en soit, la Chine est fort à la mode à Vienne, et ses galeries, dans lesquelles peut-être on pourrait souhaiter un peu plus d'ordre, reçoivent chaque jour de nombreux visiteurs. La Chine, c'est tout un monde, monde à part, étrange, longtemps fermé pour nous, qui ne se révèle que lentement et peu à peu. La curiosité n'en est peut-être que plus grande et l'attrait que plus vif. On veut voir; on veut savoir. On ne verra pas tout, et l'on ne saura jamais complétement! On comprend que nous ne pourrons point, dans ces pages nécessairement trop rapides, donner une idée complète de l'Exposition de tant de peuples. Tout ce que nous pouvons faire, et non sans peine, c'est d'en indiquer le caractère général et d'en rendre, en quelque sorte, la note dominante.

Ce que l'on cherche tout d'abord dans l'exposition chinoise, ce sont les échantillons de ces précieuses céramiques, si avidement pourchassées par tous les collectionneurs. Les organisateurs de

l'Exposition de Vienne ont eu la bonne fortune de pouvoir rassembler des spécimens des marques les plus estimées. Les impériales, les mandarines, les familles roses et les familles vertes attirent également ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Les uns étudient avec intelligence l'incomparable finesse de ces pâtes merveilleuses, la netteté précise de ce dessin, la justesse de ces tons et le sentiment décoratif exquis de l'ensemble et des détails. Les autres (c'est-à-dire, hélas ! la généralité, la foule, la masse) sont surtout frappés par l'étrangeté, la bizarrerie, l'inattendu de ces compositions ; par ses monstres qui grimacent, par ses végétations capricieuses, par ces architectures fantastiques, en un mot par le côté excentrique des choses qui sépare si profondément de nous les habitants du Céleste Empire. Ce sont précisément ces mérites secondaires qui frappent davantage le gros du public.

L'Exposition de Vienne a su également réunir une quantité vraiment considérable de bronzes aux ciselures merveilleuses, et de bois sculpté ; d'ivoires, fouillés avec une patience admirable et une légèreté de main dont rien ne peut donner une juste idée ; de jades, affectant les formes les plus inattendues, tour à tour animal et divinité ; d'émaux cloisonnés de toutes grandeurs, depuis l'objet mignon qu'on place sur l'étagère, jusqu'au vase de milieu, qui s'élève superbement sous la coupole d'un temple, ou dans la salle d'honneur du palais d'un prince.

Les vitrines réservées aux étoffes attirent plus particulièrement les femmes, et cette fois il faut bien reconnaître qu'elles ont raison, car il serait difficile de retrouver ailleurs un choix plus habile et plus magnifique d'étoffes superbes, de tissus richement brochés d'or et d'argent, de soies éclatantes, de foulards souples, faisant frou-frou pour l'œil comme pour l'oreille. Tout cela, du reste, rassemblé avec une profusion sans pareille, et réveillant dans l'âme cette idée de richesse et de magnificence qui semble ne se pouvoir justement caractériser pour nous désormais que par le seul mot si expressif d'*orientales*.

Une idée ingénieuse, qui devait avoir et qui a, en effet, beaucoup de succès, car elle est neuve et originale, c'est celle de réunir tous les objets nécessaires à la vie du peuple chinois, tout ce qui consitue le mobilier d'une maison ordinaire, tout ce que nous rencontrerions chez un bon bourgeois de Pékin ou de Canton chez lequel nous arriverions un beau matin pour faire l'inspection de son logis. Il y a là des ustensiles de toutes sortes, dont peut-être on ne devine pas dès l'abord le véritable usage, mais dont la recherche ingénieuse et la jolie exécution vous frappent et vous captivent. Quelques-uns, destinés à des services vulgaires, sont très-simples, parfois même

grossiers; d'autres, au contraire, sont rendus aussi précieux par la beauté de la matière employée que par l'habileté de la mise en œuvre : ils marient le bois et le métal, l'émail et l'ivoire, le jade et les pierres fines, et nous offrent un ensemble de tons si harmonieux et si riches, que l'objet usuel s'élève incontinent à la dignité d'objet d'art.

L'expositon chinoise est peut-être celle de toutes que l'on désire le plus vivement revoir.

XII

LE JAPON.

Le Welt-Austellung de Vienne est la cinquième Exposition universelle à laquelle aient été conviés les hommes de notre génération. Jamais, à aucune des quatre premières, le Japon ne s'était présenté dans des conditions aussi brillantes. Il avait sans doute consenti à nous montrer, par des échantillons bien choisis, ce qu'il était capable de faire; mais on dirait vraiment qu'à Vienne il a voulu se présenter lui-même et se montrer tout entier. Qu'il soit donc le bienvenu, puisqu'il vient les mains pleines, et qu'il nous apporte ses plus chers trésors. Cette exposition japonaise est du plus haut intérêt, et je serai entendu de tous ceux qui ont le sentiment de la couleur et la science de la forme, de tous ceux qui comprennent l'intime et féconde alliance des beaux-arts et de l'industrie, si je dis qu'à elle seule elle mériterait un voyage à Vienne. Cette exposition renferme une innombrable quantité de choses les plus diverses, les plus variées, les plus inattendues, les plus propres à nous donner une haute idée du degré de civilisation auquel est parvenu ce peuple étrange, original, et qui marie d'une façon tellement inattendue tant de raffinement à tant de barbarie.

Le raffinement est du reste un des traits particuliers du caractère japonais. J'ai eu l'occasion de pratiquer quelquefois les gens de ce pays, et j'ai toujours été frappé de ce que j'ai trouvé chez eux de ruse froide, de possession d'eux-mêmes et de recherche de l'effet vis-à-vis des autres : ils n'ont ni élan ni spontanéité. Avec eux tout est voulu, cherché, calculé ; mais, il faut bien en convenir, le résultat n'en est que plus sûrement atteint.

L'exposition japonaise semble présidée tout entière par un gigantesque instrument de musique, orné de monstres et de chimères, ainsi qu'il convient à tout instrument venu de l'extrême Orient. Cet

instrument, aux proportions énormes, est le célèbre *daï-daïco*, que l'on place au Japon sur une haute montagne, et qui fait de la musique pour tout le pays environnant. Je n'affirmerai point que son timbre soit aussi suave que celui de l'harmonica; mais il est certain qu'on l'entend de beaucoup plus loin.

Pour bien voir l'exposition japonaise, il serait nécessaire d'avoir ce qui manque le plus ici à l'étranger, un bon guide, ou du moins, à son défaut, un bon catalogue. On n'a ni l'un ni l'autre. Les objets, en effet, se trouvent un peu arrangés pour le plaisir des yeux, et de façon à former tableau, ce qui n'est certes pas un mal pour le visiteur superficiel, mais ce qui rend plus difficile l'étude et le travail raisonné. Mais c'est là, j'en suis sûr, le moindre souci de ces bons Japonais. Ils exposent pour eux et non pour nous, ce dont, je l'avoue, je n'ai pas la naïveté de leur faire un crime, tant je trouve la chose simple et naturelle.

Sans prétendre à un ordre et à une méthode dont les organisateurs de l'exposition de ces lointaines contrées ne nous ont pas donné l'exemple, nous dirons que cette grande manifestation de l'extrême Orient peut se ranger sous divers chefs.

Il y a d'abord le département des monstres, dont il faut toujours se préoccuper beaucoup quand il s'agit de la Chine et du Japon. Cette intéressante division se présente à nous ici avec une variété véritablement infinie. Il y en a de toutes les formes et de toutes les couleurs : les uns pourraient faire leur partie avec le croquemitaine qui sert d'épouvantail à nos enfants; mais les autres ont des tournures superbes, et méritent d'être classés au nombre des plus sérieux objets d'art. On sait avec quelle proverbiale habileté les Japonais travaillent le bronze. Ce sont vraiment de petites merveilles qu'ils ont envoyées à Vienne. Leur spécimen de bronze cloisonné d'émaux mérite surtout d'attirer l'attention. Ils savent, en effet, mieux que personne donner à l'émail un remarquable éclat, et ils en tirent un tel effet décoratif, que ce sont de vrais tableaux qu'ils nous offrent. Du reste, ils montrent la même supériorité dans le maniement du bois, soit qu'ils se contentent de le sculpter, ce qu'ils font parfois avec une délicatesse extrême, soit qu'ils lui appliquent ces procédés d'incrustation dans lesquels ils sont depuis si longtemps passés maîtres. Ici l'incrustation comprend tantôt des bois de diverses essences, tantôt des nacres ou des pierreries, tantôt de l'or et de l'argent. Mais, si diverse que soit la matière, une chose qui reste toujours la même, et toujours au-dessus de tout éloge, c'est l'habileté de la main-d'œuvre. Je voudrais voir nos artistes industriels français, dont quelques-uns sont doués de si remarquables aptitudes, fréquenter assidûment

l'exposition japonaise. Ils ne pourraient qu'y profiter beaucoup.

Nous connaissions depuis longtemps le remarquable talent des Japonais comme peintres décoratifs ; nous savions, par exemple, qu'ils excellaient dans la libre et souple interprétation de la faune et de la flore de leur pays. Ils ne copient pas la nature : ils la traduisent. Ils ont donné à Vienne des preuves aussi nombreuses que variées de ce qu'ils peuvent faire dans ce genre. Mais ils se sont révélés à nous dans une autre spécialité moins connue peut-être, mais où certes ils ne sont pas moins étonnants. Je veux parler de la caricature, qu'ils traitent avec un esprit, une verve, un entrain, un brio sans pareils.

Je sais bien que La Fontaine a dit :

> Dieu ne créa que pour les sots
> Les méchants diseurs de bons mots.

Il en est de la raillerie *peinte* comme de la raillerie *parlée* : elle demande, elle exige un concours de dons précieux et rares, la grâce, l'esprit, la légèreté, la souplesse. Mais tous ces dons, les Japonais les ont reçus du ciel en partage : ils les prodiguent dans leurs œuvres, avec une abondance qui ne s'épuise jamais, et l'ensemble de leurs caricatures exposées à Vienne est un véritable musée comique. Jamais le masque humain n'a été plus vivement, plus spirituellement, plus ironiquement tourmenté, pour arriver à un effet plus désopilant.

Ces lignes consacrées au Japon seraient vraiment trop incomplètes si nous ne faisions une mention aussi enthousiaste qu'elle doit être nécessairement rapide des tissus de ce merveilleux pays. Rien n'égale la richesse de ces splendides étoffes, si ce n'est peut-être leur grand air et leur bon goût. Tantôt la broderie semble atteindre les dernières limites de la magnificence ; tantôt, au contraire, sur la trame, d'une légèreté incomparable, semble éclore une fleur aérienne. Je passe, sans même me permettre de les regarder, car je sens bien que si je les avais vues je n'aurais plus la force de m'en éloigner, devant des nielles du travail le plus exquis et du fini le plus précieux, et avant de quitter cette région enchantée, je fais une dernière halte devant ces belles céramiques, qui résument en elles les études, les essais, les efforts et les succès de quatre ou cinq siècles de civilisation. Cette partie de l'exposition japonaise a été l'objet d'un soin tout particulier : elle a été faite avec beaucoup d'intelligence et aussi beaucoup de savoir — chose nécessaire, car en de tels sujets rien ne remplace les connaissances exactes et positives, mises au service d'un grand goût ! — et elle en dira plus en quelques

heures à ceux qui connaissent seulement par la description et la gravure ces splendeurs de l'art oriental, que ne sauraient le faire les livres les mieux écrits du monde, signés des noms les plus compétents.

Non content de cette belle et large part qu'il a su se tailler dans le palais même de l'Exposition, le Japon a pu encore se faire accorder dans le parc un espace suffisant pour y créer un petit village, où les employés préposés à l'arrangement et à la garde de son exposition se retirent, quand l'heure du travail est passée, pour vivre doucement, et retrouver, avec le calme et le repos, les chers souvenirs de la patrie absente. On faisait volontiers la partie de passer une après-midi dans ce village en miniature. On appelait cela « aller au Japon. »

XIII

LA RUSSIE.

La Russie, comme la Chine, c'est encore tout un monde — un monde barbare, si l'on veut, mais c'est un monde ! Pour bien juger ses produits, il faut absolument se séparer pour un instant des idées préconçues et des habitudes d'une autre vie et d'une autre civilisation. Il est bien certain, en effet, que les sujets du tzar n'ont ni les mêmes besoins, ni les mêmes goûts, ni les mêmes habitudes que les Français, les Anglais ou les Italiens. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans l'examen de leur exposition et de la nôtre, nous trouvons plus de différences que de rapports. Bien qu'appartenant au même continent, nous pouvons nous servir moralement d'antipodes.

La première observation que je veux faire au sujet de cette Exposition, et cette observation doit dominer toutes nos études, c'est la supériorité très-marquée, très-absolue de la production naturelle sur l'œuvre du travail humain. Les Russes me font un peu l'effet de gens à qui l'on aurait accordé des dons exquis, en les priant de ne s'en point servir. On se demande avec un certain étonnement comment il se fait que la possession de tant de richesses n'ait pas été un aiguillon plus puissant pour cette industrie paresseuse. C'est surtout pour des gens comme les Russes que les Expositions sont de précieuses écoles ; ils ont tout à y gagner et rien à y perdre, car ils peuvent nous y dérober notre art, et nous ne saurions leur ravir leurs trésors naturels.

La première chose qui nous frappe en entrant dans la section russe, ce sont de très-considérables et très-beaux échantillons de

cette richesse minérale connue sous le nom de *malachite*, et que l'Europe envie à la Russie. Nous ne connaissons en France que par de petits et mesquins spécimens cette pierre précieuse, que l'on a définie scientifiquement un *cuivre carbonaté vert*, et dont la couleur tient le milieu entre celle du jaspe et de la turquoise, plus soutenue toutefois que le premier, moins transparente que la seconde. La nature le fournit en stalactites solides et opaques, malheureusement trop peu étendues, ce qui ne permet guère d'en tirer autre chose que des plaques de trop minimes dimensions, et ce qui oblige à un travail fragmentaire et à l'emploi par applications juxtaposées. Il est vrai que ce désavantage est compensé jusqu'à un certain point par la remarquable facilité avec laquelle on peut le mettre en œuvre, et par une justesse si absolue dans le raccord, que le point de réunion échappe absolument à l'examen le plus attentif de l'œil le plus prévenu.

L'Exposition de Vienne ne nous a point offert, il est vrai, d'échantillons de malachites aussi important que les deux fameuses portes exposées à Londres, il y a dix ans, par le prince Demidoff; mais une foule de petits objets, pendules, cadres à miniatures, bijoux, garnitures de tables, de cheminées ou d'étagères, nous disent assez tout le parti que les Russes savent tirer pour l'embellissement de leurs demeures de cette belle substance que nous saurions trop leur envier.

Cependant la malachite est à la veille de se voir aujourd'hui détrônée. Elle a une rivale, et une rivale heureuse, dans une nouvelle venue, que j'ai vue à Vienne pour la première fois, et dont le prix, que je ferai connaître tout à l'heure, indique suffisamment la rareté.

La *rhodonite* est vraiment une des substances minérales les plus belles qui se puissent voir. Imaginez, sur un fond de rose pâle, si doux à l'œil que l'épithète de suave peut seule lui convenir, et donner l'idée de son charme, de grandes veines irrégulières, les unes d'un ton gris de fer, et les autres d'un marron brun velouté, et vous aurez une idée affaiblie sans doute, mais pourtant à peu près juste de cette merveille, qui malheureusement n'est pas destinée à tomber de si tôt dans le domaine public. L'unique spécimen exposé à Vienne est une coupe ovale, d'à peu près un mètre de longueur mesurée sur son grand diamètre, et cotée *sept cent cinquante mille francs*.

L'impératrice Élisabeth l'ayant remarquée :

— Que Votre Majesté daigne me permettre de lui offrir cette bagatelle! dit l'empereur Alexandre, en s'inclinant courtoisement devant elle.

Je me suis rappelé les vers du poëte, disant à sa bien-aimée, un jour que tous deux, de l'unique fenêtre de leur mansarde, ils regardaient les voûtes du ciel constellées d'étoiles :

> Ne regarde pas cette étoile ;
> Je ne pourrais te la donner !

Les Russes ont, grâce à Dieu, autre chose à leur disposition que les malachites et les rhodonites : ils ont des bois légers, qu'ils emploient avec une remarquable habileté, et dont ils font toutes sortes d'ustensiles pour la vie quotidienne, et qui se prêtent à toutes les nécessités comme à tous les besoins du ménage. Peints en rouge, ces bois reçoivent un petit décor doré, très-naïf d'aspect, mais d'une tonalité générale très-harmonieuse, et qui donne au mobilier le plus simple de la maison russe je ne sais quel air de vie et quel aspect de gaieté.

On a parfois dit, et c'est une observation qui ne manque certes pas de justesse, que le Slave, en général, et le Russe, en particulier, étaient, de leur nature, essentiellement imitateurs. On s'est même servi à leur égard d'un mot moins poli, et que, depuis quelque temps, nous avons l'habitude, dans nos polémiques, de consacrer presque exclusivement à ceux de nos savants qui ne veulent être que des chimpanzés perfectionnés.

On dit qu'ils sont singes.

Je ne sais si on a tort de le dire..., mais je sais qu'ils auraient tort de l'être. Quand ils veulent être eux-mêmes, quand ils restent dans la tradition de leur art national, ils sont toujours intéressants, et ils plaisent par certains côtés naïfs, enfantins si l'on veut, mais qui ont du moins cette grâce aimable qui est l'incontestable privilége de l'enfance..., de l'enfance des peuples comme de celle des individus.

Les Russes ont, depuis longtemps, une spécialité qui ne leur sera pas ôtée : c'est celle de la préparation de leurs cuirs, que l'on appelle partout *cuirs de Russie*, et dont l'odeur agréable et saine parfume toute la section du palais où on les a placés.

Leurs assortiments de fourrures donnent froid rien qu'à les regarder, car on se demande à combien de degrés au-dessous de zéro le thermomètre doit descendre pour que l'on puisse entasser sur soi, sans étouffer, ces montagnes de poil !

Les fabricants russes ont aussi exposé des tissus d'or et d'argent, épais, solides et forts comme ces brocards métalliques dont nos grand'mères faisaient jadis ces fameuses robes qu'une génération léguait à l'autre, et dont les collectionneurs se disputent maintenant

les derniers lambeaux. A côté, et comme contraste, on peut regarder ces jolies dentelles de couleur, d'une légèreté si parfaite qu'on ne saurait les comparer qu'à cet air tissé dont parlent quelquefois les anciens.

Les papiers peints, qui occupent une place considérable dans l'industrie russe, sont brillants et criards, et appellent une prompte réforme. J'en dirai autant de la bijouterie, originale si l'on veut, mais d'un goût douteux. Peut-être ferai-je une exception en faveur de l'orfévrerie de Moscou et de l'argenterie du Caucase, un peu lourde, j'en conviens, mais du moins d'un curieux travail et dont les collections cosmopolites se disputent aujourd'hui les trop rares échantillons.

Le beau meuble, en Russie, n'est presque jamais un meuble russe. Passons donc rapidement sur ces travaux des enfants de Rurick, non point, toutefois, sans avoir loué l'élégance d'un pavillon de chasse, dont les siéges, les tables, les patères, sont faits avec des pieds et des cornes de chevreuils, et des massacres de cerfs. On ne peut pas se servir de ces choses-là tous les jours ; mais, une fois en passant, quand on vient de forcer un ours ou de tuer un élan, cela ne manque pas d'un certain cachet de couleur locale.

J'aurai tout dit, du moins tout ce que je puis et tout ce que je dois dire, quand j'aurai signalé quelques beaux harnachements de chevaux, et des traits solides, mais d'une finesse excessive, comme ceux dont on se sert aujourd'hui aux États-Unis d'Amérique, presque invisibles, qui laissent le cheval entièrement libre, — en apparence, — et qui lui permettent de s'avancer dans sa fière indépendance, pareil à ces chevaux d'apothéose qui, dans les tableaux des maîtres, s'élancent vers leur but divin, sans que la main d'un homme paraisse ni les guider ni les conduire.

XIV

L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On sait trop l'immense agglomération de royaumes, de principautés, d'anciens États indépendants et de villes jadis libres que, depuis Strasbourg et Metz, jusqu'aux frontières de la Pologne russe, la force primant le droit a réunis sous le sceptre de Guillaume. On peut donc s'attendre à trouver ici, sous cette dénomination trop largement compréhensive « *Empire d'Allemagne*, » le travail de tout un monde.

L'exposition de l'empire allemand est considérable, en effet, et, après l'empire d'Autriche, c'est à lui que l'espace a été le plus libéralement accordé, et dans le palais principal et dans ses annexes. Dansle palais seul, il occupe une superficie de plus de 6,740 mètres carrés.

Voyons le parti qu'il en a su tirer, ne nous souvenant que d'une chose, — la justice due à tous.

L'Autriche a donné une place d'honneur au nouvel empire. C'est à lui qu'appartient une notable partie de la grande rotonde ; la portion de la nef principale qui vient y aboutir à gauche; tout le premier transept, et, en retour, tout le côté septentrional du quadrilatère dans lequel la rotonde est inscrite; enfin, deux des cours déterminées par l'espace compris entre le cercle et le carré, — car ces bons Allemands n'ont pas encore trouvé la quadrature du cercle!

On peut dire que l'exposition allemande est une de celles dont le public a le droit de se montrer le moins satisfait. Nos anciens ennemis ont surtout tenu à lui donner une apparence de bazar : ils ont assuré que c'était plus *pratique*, et qu'il fallait laisser à d'autres la prétention au grand air, et aux belles façons. A coup sûr ce ne sont pas les visiteurs qui gagnent le plus à cette façon de voir et d'arranger les choses. Un peu de mise en scène ne nuit à rien, et ne fait de tort à personne.

Quand on pénètre dans la belle et vaste travée réservée à l'empire d'Allemagne, on croit entrer dans une boutique d'épicerie à laquelle, toutefois, un peu de parfumerie se mêle discrètement. Les deux premières choses qui vous frappent, ce sont des pains de sucre et des flacons d'eau de Cologne. Il est vrai que le sucre est raffiné, et que l'eau de Cologne vient de l'illustre maison de Jean-Marie Farina *près du dôme*, un des hommes de ce temps-ci qui a le mieux entendu et le mieux pratiqué la réclame.

A côté de la parfumerie et de l'épicerie, la pharmacie trouve aussi sa place, et l'aigle à deux têtes protége majestueusement de ses ailes impériales une certaine quantité de bocaux dans lesquels il doit y avoir d'excellentes choses, auxquelles pourtant je demande la faveur de ne pas goûter. Quand on est parvenu à se dépêtrer de ces sirops, de ces juleps et de ces confitures, on pénètre dans la section plus intéressante du mobilier.

Je n'ai pas été complétement satisfait du meuble allemand. La seule originalité de ses fabricants consiste à réunir deux défauts, qui ne se trouvent que rarement dans le même objet, à savoir, d'être tout à la fois étriqué et lourd, vaste et mesquin. Ils occupent de la place, sans pour cela réveiller jamais l'idée de grandeur dans notre esprit.

Ceci ne tient pas, je me hâte de le dire, à l'ouvrier allemand, qui a d'excellentes qualités : une exécution très-consciencieuse, et une rare habileté de main. Je ferais bien plutôt le reproche au patron qui commande le meuble, et à l'artiste qui le dessine. Ce sont ceux-là les vrais coupables et les seuls auteurs du mal très-réel que je signale ici. Ce défaut de goût est en quelque sorte la marque de fabrique du produit allemand, chaque fois qu'il s'agit d'une application de l'art à l'industrie. C'est vraiment à croire que le sentiment du beau manque absolument à ces gens-là. Tous les objets de la vie ordinaire, si élégants chez les Turcs, les Arabes, les Indiens ou les Persans, si confortables chez les Anglais, si corrects et si précis chez nous, ont, au contraire, chez les Allemands du Nord, un regrettable caractère de vulgarité. C'est à ce point que l'on se demande parfois s'il n'y a point un excès d'humilité par trop chrétienne à exposer ces choses-là. C'est déjà bien assez, — c'est même trop, — que d'être obligé de s'en servir. Les sculptures sur bois, appliquées à toutes sortes de petites choses d'un usage journalier, et qui viennent presque toutes de la Bavière, n'ont malheureusement aucun caractère artistique.

Les bronzes, pour lesquels le modèle choisi est généralement inférieur, ne sont presque jamais ciselés avec ce soin et ce fini qui peuvent seuls leur donner quelque valeur. Le ton général n'en est pas non plus fort heureux, ce qui doit tenir à la nature du mélange métallique par lequel on l'obtient. Un peu moins d'économie dans le choix et la proportion des matières ferait aisément disparaître cet inconvénient très-réel.

La pendule prussienne — je sais que je marche ici sur un terrain brûlant — est généralement livrée à très-bon compte, et exposée à Vienne avec une telle abondance, qu'elle rend presque invraisemblable toutes sortes de méchants bruits que l'on avait fait courir sur les procédés particuliers de l'armée du roi Guillaume vis à vis de l'horlogerie française. Il est vrai que les pendules de Berlin sont généralement un peu lourdes et qu'elles ne valent pas notre article de Paris.

L'argenterie allemande est généralement bizarre et tourmentée, plutôt que véritablement belle; je dois cependant faire une exception en faveur de M. Meyer, de Berlin, qui a de bons modèles et qui les exécute avec beaucoup de soin et d'habileté.

M. Wagner, également de Berlin, marie avec bonheur l'or et l'argent et sait donner une couleur aimable et des formes agréables à tout ce qui sort de ses mains. L'orfévrerie d'église ne saurait supporter la moindre comparaison avec les merveilleuses créations que M. Froment-Meurice nous a fait souvent admirer chez lui, et l'émail-

lerie, si à la mode aujourd'hui dans toute l'Europe, ne saurait rivaliser avec les splendeurs de Barbedienne, d'Elkington et de Christofle.

Les Allemands n'ont peut-être pas ce qu'il faut pour faire le meuble de salon : je veux dire la légèreté mondaine et le sentiment de la véritable élégance. Si je les aimais assez pour leur donner des conseils, je les engagerais à faire autre chose. Mais ceci les regarde et non pas moi. Ils réussissent mieux le meuble de salle à manger, la grande et massive armoire du château féodal, la fourniture du cabinet de travail, ou la bibliothèque d'un seigneur vivant dans ses terres, et lisant la *Gazette de la Croix*. Ils ont ce qu'il faut pour réussir dans ce genre de travail, qui veut une carrure large et bien établie, quelque chose d'architectural et de solide jusque dans l'apparence.

La question de l'éclairage, si importante dans l'aménagement intérieur d'une maison qui vise quelque peu à l'élégance, est généralement fort mal résolue par les fabricants allemands, et sur une quantité vraiment considérable de lustres que j'ai étudiés sans parti pris, je n'en ai pas vu trois qui soient dignes de figurer dans une salle à manger décorée avec quelque goût. Tout serait vraiment à refaire dans cette spécialité.

Les artistes allemands se sont essayés à la sculpture sur ivoire; mais ce genre de travail, dont les Chinois, les Indiens, les Italiens et les Français tirent parfois un si habile parti, exige une habileté, une finesse et un tact que toutes les races n'ont pas reçus en partage. Ce n'est pas dans l'ivoire, au grain serré, aux colorations délicates et chaudes en même temps, qu'il convient à ce peuple d'ouvriers, mais non d'artistes, de tailler ses images. Cette fine matière est trop précieuse pour lui, il la gâte. J'en dirais presque autant du marbre, qui semble perdre quelque peu de sa valeur sous leur ciseau : je ne parle pas seulement du marbre artistique, du marbre statuaire, de celui que Paros donne à la Grèce et Carrare à Rome et à Florence, pour faire descendre le ciel sur la terre, changer nos maisons en Olympes, et mêler à la prose de notre vie l'idéale existence d'une population de dieux et de déesses : je parle du marbre industriel, de celui dont on fait une table, une console ou une cheminée. Table, console ou cheminée ont ici un aspect de lourdeur désagréable et fâcheuse.

L'exposition céramique de la Prusse n'est pas sans importance. Il faut louer dans la porcelaine royale de Berlin la netteté des formes, toujours bien arrêtées, et la pureté de l'émail, égal, uni, recouvrant le kaolin de sa couche mince et tout à la fois résistante. Quelques ornements blancs s'enlèvent sur un fond blanc comme eux, avec assez de vigueur et de précision. Nous remarquons des assiettes d'un

galbe élégant, d'une jolie ornementation, avec des fleurs dont le seul tort est d'être un peu trop pâles, mais qui rappellent, par leur aspect général, ces jolis décors de la faïence de Hagueneau, qui porta si loin jadis le renom des Hanongue. Je dois citer encore avec éloge un service à décors enfantins, qui ne manque ni de coquetterie ni de grâce naïve. De grands vases, aux formes allongées, nous montrent un décor doré sur fond bleu, d'une coloration intense, mais très-pure. Peut-être, nous qui sommes gâtés par les merveilles de Sèvres, pourrions-nous souhaiter un sentiment artistique plus accentué dans les grandes pièces; mais nous ne saurions sans injustice leur refuser un certain éclat qui saisit la foule. Ce n'est pas là sans doute un mérite de premier ordre, mais c'est un mérite. Au milieu de ces faïences, je regarde quelques grès dont la forme générale est satisfaisante, mais qui manquent de vigueur et d'éclat dans les colorations. Il faut adresser le même reproche à la plupart des produits exposés par la manufacture royale de Saxe, dont le siége est à Meissen. Ils ajoutent à ce premier tort celui de nous offrir un décor en général bien peu artistique. Hâtons-nous de dire que la fabrique de Meissen prend une revanche assez heureuse dès qu'il s'agit de ces petites figurines connues dans tout le monde des amateurs et des collectionneurs sous le nom de *porcelaines de Saxe*. Ici, l'on se conforme aux anciens modèles, et l'on suit toujours les errements du dix-huitième siècle; mais on fait du moins des choses fort jolies et très-agréables à voir. Je ne parle point des choses usuelles, destinées à l'usage commun, car leur fabrication en Allemagne nous offre un caractère d'infériorité tout à fait regrettable. Les modèles ont vieilli comme forme, et le décor est resté bourgeois. Vous pouvez parcourir toute l'exposition, sans y rien rencontrer dans ce genre de production qui vaille les faïences de Gien ou les porcelaines de Vierzon (de MM. Hache et Pépin Le Halleur). Je distingue, dans la grande verrerie de M. Fritz Heckert, un certain choix de cristaux, d'une taille correcte et régulière, — mérite plus rare qu'on ne le pense, et qui fait cette année la vraie supériorité de la cristallerie anglaise. D'autres pièces sont gravées avec beaucoup d'habileté; mais ce sont là des qualités exceptionnelles, et la masse même des objets de verrerie exposés par cette maison, d'ailleurs considérable, ne s'offre point à nous avec un caractère artistique qui nous permette de la louer sans restriction.

Nous ne saurions terminer cette rapide revue d'une exposition aussi considérable que celle de l'empire allemand, sans dire un mot des tissus exposés en grand nombre. Ils se recommandent, en général, par une grande solidité. La qualité est incontestablement bonne; mais le drap, un peu rude, manque presque toujours de

souplesse. Je n'en dirai pas autant des tapis, qui sont d'excellente qualité, à la fois moelleux et résistants, doux aux pieds et à la main. L'œil, seul, peut se plaindre et souhaiter des nuances plus harmonieuses, et des couleurs plus doucement fondues les unes dans les autres.

L'exposition allemande se fait aussi remarquer par un grand luxe d'armes de toute espèce, et par un assortiment de canons gigantesques. Je leur tire mon chapeau comme à d'anciennes connaissances avec lesquelles on s'est mal quitté et qu'on ne tient plus à fréquenter.

XV

LA HOLLANDE.

Le peuple intelligent, intéressant et tenace, qui a conquis son territoire sur la mer, et qui a pris pour devise cette fière parole, plus d'une fois justifiée : « Je maintiendrai ! » n'est que trop insuffisamment représenté à l'Exposition universelle de Vienne. Son exposition à lui ne se sauve que par quelques détails. Ce qui nous frappe ici tout d'abord, c'est le bel assortiment de tapis de la fabrique royale de Deventer, qui jouit d'une si grande vogue, en Hollande d'abord, où elle est chez elle, puis en Angleterre et en Allemagne. Il serait impossible d'en contester la valeur comme fabrication, et la solidité de ton et de couleur. Malheureusement, les comparaisons sont là, à la portée de tout le monde, avec leur rigueur terrible : on peut voir l'Inde, on peut voir la Turquie, on peut voir la Perse... ; et à côté de ces filles de l'Orient, qui demandent à leur père le secret d'une couleur inimitable et d'une harmonie enchanteresse, on est bien forcé de trouver que la Hollande, malgré toutes ses qualités de bonne ménagère, est sèche, dure et crue. On est tenté de la prier de ne pas sortir de chez elle.

J'aime mieux l'exposition de ses colonies, où je retrouve le travail de mains primitives, étrangères aux habiletés si précises de la fabrication européenne, mais dont le tempérament artistique s'accuse dans les moindres détails, dans un léger accessoire, dans un rien !... mais un rien qui est tout ! Les jolies étoffes, les armes curieuses de ces contrées lointaines, sur lesquelles le gros lion batave n'étend plus qu'une patte débonnaire, voilà ce qui fait l'attraction réelle de l'exposition hollandaise, bien que nous ayons entendu un honnête négociant d'Amsterdam leur préférer de beaucoup de grandes pla-

ques de verre, fort bien coulées, en vérité, de dimension considérable, très-nettes et très-claires, dont je suis loin de contester le mérite, mais avec lesquelles l'art n'a rien à démêler. Il passe au travers.

Au milieu de la section hollandaise, on remarque une pyramide gigantesque, qui pourrait presque lutter avec celle que la belle Rhodope éleva au milieu de l'Égypte, aux frais des imbéciles qui payaient si cher sa beauté banale. Cette pyramide n'est composée ni de pierres de taille, ni de granit, ni de béton aggloméré, mais bien de flacons, de bouteilles et de cruchons de curaçao et autres liquides précieux, signés des noms, chers aux buveurs, de Winand et de Fouking. J'ai vu beaucoup de gens au pied de cette pyramide, et qui me semblaient disposés à goûter ce genre d'architecture.

Un peu plus loin, un marchand de chandelles expose le buste du roi et de la reine des Pays-Bas, en belle stéarine; il n'y manque plus que la mèche! Quand il plaira à ces princes d'éclairer leurs sujets, la chose devra leur être bien facile.

XVI

LA BELGIQUE.

La Belgique, qui fut longtemps la patrie de la contrefaçon, ne s'est pas mise en frais d'invention pour l'Exposition de Vienne. Elle a fait les choses simplement, ce qui ne l'a pas empêchée d'avoir une ou deux sections tout à fait remarquables. Je citerai tout d'abord ses produits minéralogiques, ses immenses pièces de fer et de cuivre, imposantes par leur masse, et qui donnent l'idée d'une main-d'œuvre à la fois habile et puissante. La Belgique est un des pays de l'Europe où l'on travaille le mieux le fer et l'acier, et l'exposition belge renferme de nombreuses preuves de cette habileté. Les plus remarquables sont peut-être les armes de Liége, d'un bon marché relatif dont il faut tenir compte, et d'une exécution parfois très-brillante.

A côté du fer, solide et résistant, que l'on me permette de placer le verre fragile et brillant, ne fût-ce que pour obtenir un effet de contraste. La Belgique, industrieuse au premier chef, travaille le verre avec une grande perfection; elle a des glaces d'un jet immense, et d'une pureté de coulée tout à fait remarquable. Les

unes nous offrent un biseau à la vénitienne; les autres, une gravure élégante et tout à fait artistique.

On sait que la Belgique possède aussi de fort beaux marbres, très-variés de ton, de grain et d'aspect. Elle les emploie avec beaucoup de goût pour la décoration de ses intérieurs. Quelques cheminées d'un beau style ont attiré particulièrement notre attention. Elles sont grandioses et décoratives au premier chef.

La paille et l'osier sont également mis en œuvre avec beaucoup d'habileté par les Belges : nattes, paniers et corbeilles ne laissent vraiment rien à désirer, ni comme disposition des ornements, ni comme procédé du tressage des brins. Cette partie de l'exposition belge mérite d'être étudiée avec une grande attention. On ne pourra que profiter à cette école.

Les fabriques de drap sont aussi très-abondamment représentées, et leurs produits, appréciés par les connaisseurs, qui leur trouvent le double mérite, contradictoire en apparence, et pourtant nécessaire à la bonne qualité absolue de cette sorte de produits, d'être tout à la fois souples et résistants, solides et doux. Je ne commencerai point ici le chapitre des dentelles, que peut-être mes lecteurs trouveraient trop long, et mes lectrices trop court. Je dirai seulement que Malines et Bruxelles se sont distingués à l'envi; nous avons vu dans leurs vitrines un ensemble de travaux à faire pâmer de jalousie Arachné et Minerve.

Un certain nombre de tentures fort décoratives, et d'un grand et bel aspect, indiquent le soin particulier que prennent les Belges, amis du confortable et de la vie intime, pour orner leurs intérieurs. Mais, dans ce genre de fabrication, même en Belgique, c'est un Français qui obtient la palme. M. Braquenié, non content de la grande place qu'il occupe chez nous dans la fabrication des tapisseries et des tapis, possède aussi un important établissement à Malines, et ses deux sujets de chasse, et ses six toiles mythologiques, assorties par couples : une femme et un héros, Ulysse et Circé, Persée et Andromède, Omphale et Hercule, nous prouvent qu'il n'est point de frontières pour le talent, et que la France, dans cette grande lutte des arts industriels, peut vaincre l'étranger sur son terrain même. Je ne parle point ici des fleurs artificielles des exposants belges, malgré l'habileté dont quelques-uns d'entre eux ont fait preuve. Je serais obligé de leur reprocher d'avoir voulu embellir la nature. Il est des cas où il faut se contenter de l'imiter..., si l'on peut.

XVII

LA SUÈDE.

L'exposition suédoise n'est peut-être pas aussi considérable qu'on l'aurait souhaité ; mais elle est du moins très-intéressante. La Suède a envoyé des échantillons nombreux et variés des produits de ses mines. Les uns sont bruts : c'est uniquement la matière première; les autres, comme ses fins et purs aciers, ont déjà reçu le travail de l'homme. J'ai regretté de ne point voir parmi ces richesses, arrachées au sein d'une terre généreuse, quelques spécimens de ces beaux porphyres de la Dalécarlie, si fins de grain, si riches de ton, si puissants de coloration, dans lesquels on taille l'incorruptible cercueil des rois de Suède et Norvége, et qui abritent le dernier sommeil de la tête aux trois couronnes.

Peu de chose à dire des porcelaînes et des faïences suédoises, destinées à l'usage de tout le monde : elles sont d'une jolie pâte, très-nettes et très-pures, sans toutefois s'élever jusqu'au mérite artistique. Le mérite artistique, je le trouve à un degré remarquable dans de beaux vases en biscuit, d'une forme véritablement élégante. Une coupe fond bleu, avec des nielles noires et grises, serait remarquée partout. Mais la supériorité de la Suède, au point de vue céramique, c'est dans le travail de la terre émaillée que je la rencontre. De gigantesques candélabres, des poêles d'un caractère monumental et d'une beauté de décor qui surpasse tous les produits similaires de l'Allemagne, attestent un degré de perfection auquel peu de nations sont arrivées de nos jours dans ce genre de travail. La forme est grandiose et les diverses colorations de la terre sont opposées entre elles avec une justesse et un goût qui méritent tous nos éloges. Ici l'objet utile devient aisément un objet d'art, et il est décoratif au premier chef.

Les vêtements d'hiver, exposés avec une certaine profusion, se font remarquer par la richesse de leur fourrure et l'emploi très-habile de la plume de tous ces beaux oiseaux du Nord, que la nature a cuirassés contre les rudes saisons en leur donnant cet épais et moelleux duvet que le chasseur leur ravit.

Nous avons également revu avec beaucoup de plaisir, et non moins d'intérêt, ces pittoresques costumes des diverses provinces de la Suède, avec lesquels nos longs voyages en ces contrées hyperboréennes nous avaient déjà familiarisé et qui nous rappellent ainsi de

bien aimables et bien chers souvenirs. J'ajouterai que ces costumes sont portés par des mannequins représentant les types du pays, et si habilement exécutés, si naturels de pose, si justes d'attitude, si vrais de couleur, qu'il m'est arrivé, à plus d'une reprise, de les prendre pour des personnages réels et vivants, et de me dire ensuite, en reconnaissant mon erreur : « C'est presque trop ! »

Le Lapon dans son traîneau, en grande tenue d'hiver, a toujours un succès fou de curiosité : c'est une des choses que l'on va voir avec le plus d'empressement. Le Lapon est bien, je vous l'abandonne, mais le renne est beaucoup trop petit : c'est un renne en bas âge; on ne les attelle point quand ils ne sont pas plus grands que celui-là. Ils n'auraient pas la force d'accomplir la tâche parfois rude qu'on leur impose. J'en parle avec quelque expérience, car j'ai fait bien des lieues avec l'aide de cet original et capricieux serviteur. J'en avais quatre à mon traîneau, le jour de mon entrée solennelle dans Kautokeino, la capitale du pays, et ils étaient, j'ose le dire, de plus belle taille que celui-ci. Les Viennois mettent trop de candeur à l'admirer.

XVIII

LA NORVÉGE.

Nous ne voulons point séparer par un intermédiaire mal venu deux contrées qu'unissent les liens politiques et sociaux, tout aussi bien qu'une réelle sympathie. Indépendantes l'une de l'autre, mais soumises au même prince, les deux nations scandinaves ont entre elles tant de rapports ; elles se présentent si bien aux yeux de l'Europe dans un état d'union absolu, que l'on aurait quelque droit de s'étonner qu'après avoir parlé de l'une on ne parlât pas de l'autre tout aussitôt. Il faut bien avouer, du reste, que l'exposition de la Norvége n'est pas extrêmement considérable, et que, seule et livrée à elle-même, elle aurait peu de succès. Des filets de pêcheurs, quelques canons — aurait-elle donc envie de faire peur à la Prusse? — des boissons fermentées... comme si l'on se disposait à établir la Commune à Christiania ; des fourrures de toute espèce; des oiseaux de mer empaillés; de bonnes et fortes toiles de lin, de chanvre et de coton; des flacons d'huile de foie de morue, et l'ensemble des appareils qui servent à la distillation de cette boisson bienfaisante mais nauséabonde; d'assez beaux échantillons de ses richesses minéralogiques, qui sont nombreuses ; des spécimens curieux de ces légères voitures suspendues tout simplement sur leurs longs bras de sapin

flexible, tel est l'apport de la Norvége, et il représente assez fidèlement peut-être l'état social et le degré de culture d'un pays dont l'*utile* est le seul but, que ne préoccupe guère l'idée du *beau*, et qui s'abandonne exclusivement aux exigences du sens pratique.

XIX

LE DANEMARK.

Le Danemark, qui vient de loin, et qui peut-être gardait quelque rancune à l'Autriche, alliée si imprudente de la Prusse dans la fameuse querelle des duchés, où l'on vit deux grands pays s'unir entre eux pour accabler un petit État, le Danemark est arrivé tard à l'exposition de Vienne, et quand déjà toutes les bonnes places étaient données. Aussi n'a-t-il pas trouvé à se loger dans le palais même. Il a dû se contenter d'un coin dans une annexe, où il ne fait qu'une modeste figure avec des produits peu nombreux et peu variés. Il est certain qu'il aurait pu davantage. Nous ne le signalons guère ici que pour mémoire, et parce que nous tenons à honneur d'être complet, si faire se peut.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'exposition du Danemark, ou, pour mieux dire, la seule chose remarquable qui s'y trouve c'est la céramique. Nous y avons rencontré, en effet, beaucoup de faïences et de porcelaines, et un plus grand nombre de terres cuites. Ces terres cuites sont généralement de bonne qualité et revêtues d'un émail dont l'éclat seul égale la solidité. Dans les porcelaines ordinaires, celles que j'appellerai les porcelaines de service, on reconnaît une sérieuse étude et une trop consciencieuse imitation de la fabrique anglaise. Je reconnais plus d'originalité, bien qu'il ne s'agisse encore d'autre chose que d'imitations, dans les terres cuites qui s'inspirent de l'art étrusque. Il y a là incontestablement une velléité artistique plus ou moins couronnée par le succès, mais dont il faut tenir compte. Le Danemark n'oublie pas qu'il est la patrie de Thorwaldsen, et, dans une série de biscuits d'une pâte excellente, il a reproduit l'ensemble des œuvres de l'illustre statuaire, de façon à le mettre à la portée du plus grand nombre, et à populariser ainsi le goût du beau, ce qui est un résultat louable et vraiment digne d'encouragement. Cette seule collection mériterait à l'exposition danoise la sympathie de tout ce qui a le sentiment, l'instinct et l'amour de l'art.

Je signale en passant deux particularités : la première, c'est le

nombre vraiment considérable de cages d'oiseaux envoyées par le Danemark, c'est à faire croire qu'il a eu l'intention d'emprisonner toutes les fauvettes et tous les rossignols de l'Allemagne; la seconde chose qui m'a frappé dans cette exposition, c'est la quantité considérable de corsets orthopédiques que l'on aperçoit derrière la glace transparente des vitrines... Est-ce qu'il y aurait véritablement tant de femmes contrefaites en Danemark? Triste découverte! Je plains Hamlet, Horatio et le pauvre Yorik.

XX

L'ITALIE.

L'Italie se souvient toujours qu'elle a été, à un moment de son existence, la terre privilégiée des beaux-arts et le berceau de la renaissance intellectuelle de notre Europe. Faut-il s'étonner maintenant si, chez elle, l'exposition industrielle s'offre à nous avec un caractère plus artistique que chez les autres nations. Elle a tenu à honneur de placer partout des bustes et des statues, et la souriante blancheur du marbre relève, anime et égaye les sections plus sérieuses où figurent les produits de ses manufactures. Quelle que soit l'opinion que l'on ait — et elle peut être sévère — sur le rôle social, politique et religieux que l'Italie a joué en Europe depuis dix ans, il n'en est pas moins certain pour tout homme qui sait voir qu'il y a en ce moment chez elle une intensité de vie singulière et un réveil puissant d'activité.

Il suffit, d'ailleurs, de jeter les yeux sur l'ensemble des matières premières exposées par l'Italie pour se rendre compte de la richesse et de la fécondité d'un sol heureux entre tous. Tout semble l'inviter au travail. Une visite à l'exposition italienne, c'est, à vrai dire, une revue de toutes les formes de l'activité humaine au dix-neuvième siècle. Tout s'y rencontre et bien peu de nations ont trouvé le secret d'être plus complètes. Cela devient même parfois embarrassant pour le visiteur consciencieux, qui cherche à voir tout et à se rendre compte de tout ce qu'il voit.

Quand on a jeté un premier coup d'œil sur ces statues innombrables, inégales en mérite, dont quelques-unes ne révèlent point sans doute une très-haute conception intellectuelle, mais qui toutes, du moins, accusent une réelle habileté de main, la possession de remarquables modèles et la fréquentation de ces musées où revivent les modèles éternels de la beauté artistique, on regarde autour de

soi et l'on est frappé de la quantité, de la grandeur et de l'éclat de ces meubles de toutes sortes. Les uns sont sculptés et fouillés dans le cœur des chênes, les autres dans l'ébène ou le poirier charbonné, et rehaussés de ces incrustations d'ivoire dont l'Italie fait, depuis le seizième siècle, un si constant et si heureux usage.

Ce ne sont point, à proprement parler, des ameublements, que ces meubles, et peut-être présenteraient-ils quelque inconvénient pour l'usage journalier; mais on reconnaîtra, toutefois, que ce sont là de splendides inutilités, et qu'il serait difficile de placer dans un appartement un plus aimable hors-d'œuvre. Quelques cheminées, celles-ci en bois, celles-là en marbre, nous ont également offert un caractère de grandeur monumentale que nous n'avons pas encore rencontré dans les sections examinées jusqu'ici par nous.

Une manufacture de faïences, à la tête de laquelle se trouve placé un homme du meilleur monde, le marquis Ginori, accepte bravement la lutte avec les plus habiles et les plus brillantes créations de la France et de l'Angleterre. C'est à Doccia, près de Florence, que le marquis Ginori a établi ses fourneaux, c'est de là qu'il nous envoie ses belles productions, aussi remarquables par l'éclat de la forme que par le charme de la couleur. Artiste plein de goût, secondé par les habiles collaborateurs qu'il a su choisir, le marquis Ginori tente tous les genres, et je dirais volontiers qu'il réussit également bien dans tous. Il a dans les galeries de Vienne des échantillons de ces faïences à reflets métalliques, dans le genre des hispano-arabes, et des majoliques italiennes, dans le style de celles qui sont connues sous le nom de faïences d'Urbino, qui, au double point de vue de la pureté et de l'éclat des couleurs, semblent le dernier mot de ce que la céramique peut obtenir aujourd'hui. Certains vases sont ornés d'une figure unique; d'autres se présentent à nous comme de véritables compositions. A côté du tableau de genre, nous avons le paysage : mais tout cela artistiquement, c'est-à-dire largement et librement traité. Mais ces vases et ces plats, si bien réussis d'ailleurs qu'ils puissent être, n'ont point, tant s'en faut, épuisé la verve des céramistes de Doccia. Ils s'exercent dans tous les genres et ploient la terre docile à tous les usages. Ils la façonnent en boîtes et en coffrets; en petites coupes et en vases minuscules, objets d'étagère, ornements de cheminée, dont le décor fait tout le prix; mais qui, grâce à ce décor, ont un prix véritable.

Nous retrouvons à Vienne, dans la section d'Italie, un des grands succès de l'Exposition universelle de Paris en 1867. Je veux parler des verreries de Murano, dirigées, restaurées et remises à la mode par l'intelligent et sympathique docteur Salviati. Est-il possible de

les voir sans les admirer, et sans les aimer, ces beaux verres de Venise, qui n'ont pas la prétention de lutter avec la précision correcte des cristalleries de Baccarat ou de Saint-Louis, mais qui ont tant de grâce, tant de souplesse et de mouvement, et qui semblent animées encore par le souffle de l'artiste qui les créa? Aimables et dociles, ils se prêtent à tous les caprices, obéissent à tous les désirs et se ploient ingénieusement à toutes les nécessités. Coupes aux flancs irisés, buires aux longs cols, amphores au ventre rebondi et aux anses cerclées d'émaux, ils s'associent à toutes les décorations; ils se marient au luxe de l'appartement princier, et relèvent, sans l'humilier, le mobilier modeste encore de l'artiste, qui, parfois, a plus d'ambition que d'argent. Mais c'est surtout quand on l'emploie comme lampe, comme candélabre ou comme lustre, que le verre de Venise atteint vraiment le maximum de sa puissance décorative. Tandis que l'ensemble de l'objet reste doux et calme dans sa blancheur opaline, çà et là, des fleurs colorées le piquent, l'avivent et le relèvent, et quand les mille lumières d'une fête viennent se jouer dans ces nuances multiples et les faire valoir les unes par les autres, on arrive véritablement à d'indescriptibles effets. A côté de ces belles verreries, Venise nous montre aussi des mosaïques sur fond d'or, pareilles à celles que, aux premiers siècles du moyen âge, les artistes byzantins lui avaient appris à fabriquer, et qui, aujourd'hui encore, éclairent et embellissent les coupoles de Saint-Marc, et la voûte des vieilles églises qui s'élèvent çà et là dans les petites îles semées sans nombre sur la lagune. La mosaïque est éternelle, comme l'émail vitrifié qui la couvre, et si une chose m'étonne, c'est que, dans nos climats, si redoutables à la fresque, si ennemis de toutes les décorations extérieures, on n'ait pas songé à l'emploi de cette indestructible peinture.

Filigranes de Venise, coraux de Gênes et de Naples, gants de Turin, paille de Florence, grandes sculptures sur bois des successeurs de Brustolone, de Donatello et de tant d'autres maîtres immortels, je ne puis vous accorder qu'une mention en passant... mais je reconnais que vous méritez mieux, et je regrette véritablement de ne pouvoir faire davantage.

XXI

LA SUISSE.

L'exposition de la Suisse n'est pas sans quelque analogie avec la république de ses fiers cantons : elle se distingue par des qua-

lités plus solides que brillantes; mais elle donne une assez juste idée de ce que fabrique la patrie de Guillaume Tell. Elle nous met aussi à même d'apprécier la force productrice de ce territoire, dont il ne faudrait point mesurer l'importance à la grandeur. Sa vraie supériorité, au point de vue industriel, réside dans ses matières textiles, dont elle sait, d'ailleurs, tirer le plus habile parti. Elle a des cotons ouvragés qui peuvent supporter la comparaison avec les produits similaires les plus distingués de l'Angleterre et de la France; les dentelles, ou plutôt ce genre particulier de dentelles qui, dans la fabrication, a reçu le nom d'application, arrivent à un remarquable degré de perfection. Nous avons vu là des rideaux et des stores qui figurent de véritables tableaux, nous rendant tous les objets qui peuvent devenir le prétexte d'une représentation pittoresque. On comprend difficilement que l'art de la broderie par application puisse aller plus loin.

La Suisse se distingue aussi par une supériorité incontestable dans la fabrication des instruments de précision, soit qu'ils s'appliquent aux sciences physiques, soit qu'ils visent plus spécialement l'horlogerie, à laquelle on peut dire que la Suisse, en ses dernières années, a fait faire de remarquables progrès. Cette supériorité, au contraire, se trouve quelque peu compromise dès que ces fabricants veulent s'attaquer à l'élégance, à la recherche et à la distinction, en un mot à l'application de l'art à l'industrie. Ils hésitent alors, tâtonnent comme de véritables écoliers, et ne savent plus retrouver leur voie. Mais quand ils restent dans la ligne qui est la leur, ils s'y montrent d'une habileté qu'il serait injuste et puéril de méconnaître. L'horlogerie n'est pas de la bijouterie : voilà ce qu'il ne faut pas oublier, et c'est ce que l'on oublie trop souvent quand on juge l'horlogerie des Suisses : il faut prendre ce qu'ils nous donnent, et non pas leur demander ce qu'ils ne songent pas à nous offrir, — et cela, sous peine d'être injustes.

On sait le rôle important, vraiment noble, humain et généreux, que les Suisses ont joué dans la dernière guerre. Sans acception de parti, sans jamais tenir compte de la couleur des drapeaux, ils ont essayé, partout et toujours, de faire triompher les droits de la nature, de la raison et de la sainte pitié, qui vole au-dessus des champs de bataille, pour recueillir le dernier souffle des mourants, et porter aux blessés un tardif, mais parfois encore bien utile secours. Il suffit donc que l'on ait sur les lèvres une dernière goutte, non essuyée encore, de ce que Shakespeare appelait si bien le *lait de la tendresse humaine*, pour que l'on examine avec un intérêt ému tout ce que la chirurgie, au service de la bienfaisance, a tenté pour adoucir le sort des victimes de la guerre, et les ama-

cher parfois à la mort, ou du moins pour adoucir leurs souffrances.

Il y a là tout un arsenal; mais, cette fois, c'est un arsenal de salut, qui n'a pas été inventé pour faire des blessures, mais pour les guérir, et que nos médecins, et surtout nos chirurgiens militaires, feront bien de prendre un jour la peine d'étudier.

Parmi ces inventions généreuses, il n'en est point qui mérite plus d'éloges que celle de M. le docteur Roussel, de Genève.

C'est un instrument destiné à la rapide transfusion du sang, des artères d'un homme sain et bien portant, dans celles d'un blessé, épuisé et prêt à mourir sans cet utile secours.

Grâce à l'instrument du docteur Roussel, l'opération a lieu avec une promptitude extrême, sans refroidissement, sans introduction de l'air dans le trajet circulatoire. L'appareil du docteur génevois est combiné de telle sorte, qu'il peut, au besoin, injecter chez le patient tel ou tel médicament que l'on mêlera à son sang, et cela, dans la proportion déterminée par le praticien. Une notice explicative apprendra à l'homme de l'art la manière de mettre en œuvre cette ingénieuse création. Nous ne pouvons que l'admirer.

Les médecins suisses se sont, du reste, distingués, à l'Exposition de 1873, par un véritable génie inventif. Ils ont trouvé une foule de choses, dont je souhaite bien vivement de ne jamais être obligé de me servir, mais qui, à un moment donné, peuvent jouer un rôle bien utile dans la médication chirurgicale.

Il serait injuste de ne pas les signaler, en passant, à l'attention des hommes spéciaux. C'est là, à vrai dire, la partie la plus saillante de l'exposition suisse, que je ne saurais du reste m'attarder à décrire avec un plus grand détail. Les heures sont comptées, et elle est longue, la route qui me reste à parcourir.

XXII

LE PORTUGAL.

On pourrait diviser en deux grandes catégories les nations qui ont pris part au concours universel de Vienne :

Celles qui produisent et celles qui ne produisent pas; celles qui apportent un sérieux appoint à l'exposition des œuvres artistiques ou industrielles de tous les peuples, et celles qui ne lui donnent que l'honneur un peu stérile de leur nom. C'est à cette dernière classe qu'appartiennent l'Espagne et le Portugal. Le ciel clément a beau-

coup fait pour ces contrées jadis bénies; mais elles s'en rapportent trop complétement à lui, et ne font pas assez pour elles-mêmes.

L'Exposition du Portugal est réduite à sa plus simple expression. Un peu moins, ce ne serait plus rien. Nous ne le mentionnons ici que pour mémoire, et en souvenir de son passé, qui fut grand et glorieux. Les organisateurs du *Welt-Ausstellung* ont compris son peu d'importance actuelle, et ne lui ont accordé qu'une toute petite place..., et encore cette place n'est pas remplie!

Quelques machines au repos, et dont il est, par conséquent, bien difficile, pour ne pas dire impossible, de juger la valeur; des terres cuites qui, au point de vue des procédés de fabrication, révèlent des mains encore voisines de l'enfance de l'art, mais qui ont du moins un incontestable cachet pittoresque; des échantillons de librairie bien modestes; une cristallerie qui semble en être encore à ses premiers essais; quelques étoffes aux trop vives couleurs — mais c'est ainsi, paraît-il, que les préfère le Midi, trop indulgent pour les tons criards; une vannerie assez grossière, mais qui a du moins une certaine solidité, et qui doit être d'un bon usage, voilà la part du Portugal au point de vue industriel.

Le Portugal pourrait-il faire mieux? Pour mon compte, je le crois, quand je songe à tous les dons naturels qu'il a reçus du ciel, et dont il ne songe même pas à tirer parti. La portion la plus intéressante de son Exposition, c'est incontestablement les produits bruts du sol, des échantillons de ses marbres, ses beaux bois et ses richesses minérales de toutes sortes.

Le Portugal est aujourd'hui le vrai maître de sa destinée, et il lui suffirait de vouloir, pour occuper un rang distingué dans la hiérarchie des nations. Voudra-t-il?

XXIII

L'ESPAGNE.

La section espagnole a été la dernière ouverte à l'Exposition de Vienne; mais il faudrait être vraiment bien naïf pour s'en étonner, et, pour mon compte, si quelque chose me surprend, c'est que l'Espagne ait pu ouvrir! Je m'imaginais — et bien d'autres pensaient comme moi — qu'elle n'aurait à nous offrir cette année que des *pronunciamientos*, des révoltes, des constitutions, des déraillements de chemins de fer, des pillages et des assassinats, en un mot, tout le bagage obligatoire des révolutions démocratiques et sociales, avec

accompagnement des aménités internationalistes que nous connaissons.

Il n'en a pas été tout à fait ainsi.

L'Espagne nous a montré peu de chose, mais enfin elle nous a montré quelque chose. Elle a mis sa carte à l'Exposition ; elle nous a dit :

« C'est moi, je ne suis pas encore morte! Un jour peut-être, je reprendrai mon rang parmi les nations à qui un gouvernement régulier assure l'ordre, la paix, la liberté du travail et la sécurité de l'existence!... Eh bien, vous autres, plus heureux, gardez-moi ma place pour ce jour-là! Ne me jetez pas le drap des morts sur le visage! Traitez-moi comme si je devais revivre, et sachez-moi gré de l'effort qu'il m'a fallu faire pour figurer encore, toute agonisante que je suis, sur la liste des nations vivantes! »

C'est sous le bénéfice de ces considérations qu'il convient d'examiner l'Exposition de l'Espagne à Vienne.

Au point de vue de l'industrie des tissus et de tout ce qui regarde la fabrication du vêtement, l'Espagne se range aujourd'hui parmi les peuples de troisième ou de quatrième ordre, et elle a ce malheur de n'avoir pu encore remplacer le pittoresque qu'elle n'a plus, et qui sauve l'Orient, par les procédés scientifiques et précis de la fabrication anglaise, française, américaine, belge ou allemande. C'est donc un très-mauvais moment pour elle et pour ceux qui l'étudient. Si je passe des matières textiles à l'industrie céramique, je ne trouverai point de conditions plus favorables. La nation qui produisit jadis les plus belles majoliques de l'Europe, et dont les superbes poteries à reflets métalliques, enviées de tous les collectionneurs du monde, portèrent si loin le nom de la fabrication hispano-arabe, ne nous montre plus aujourd'hui que quelques vases tout à fait inférieurs, absolument grossiers, sous le rapport de la pâte et sous celui du décor.

Les meubles, sans caractère bien déterminé, ne se distinguent que par leur lourdeur. Quelques reproductions, au quart de leur grandeur, de certains détails de l'Alhambra (délicieux spécimens de l'art arabe!) seraient sans doute intéressants, s'ils se présentaient à nous dans une gamme plus harmonieuse et plus calme : les tons durs et criards dont on a revêtu ces jolis motifs leur font perdre tout leur charme. Quelques reproductions en bronze des vases du Généralife, d'une coloration beaucoup plus sobre, nous ont aussi plu davantage. Quelques petits coffrets en fer sont passablement ciselés, et le voisinage des tristes choses qui les entourent les fait paraître bons par comparaison. Ce qu'il y a de meilleur dans l'Exposition espagnole, c'est un certain nombre de nattes assez fines, et

quelques photographies exposées par un M. Julia de Madrid, qui rend avec beaucoup de grâce le type aimable et piquant de ses jolies compatriotes.

Une natte et une photographie, voilà où en est réduite aujourd'hui l'Espagne de Charles-Quint, du monarque le plus puissant du monde, dont les États épuisaient la course du soleil, qui ne pouvait point les visiter tous dans sa journée et qui n'avait pas le temps de se coucher chez lui !

L'Espagne en est là, et il faut qu'elle en soit là, pour justifier Dieu et absoudre sa providence. Après tous les crimes qu'elle a commis, après le sang versé de tant d'innocentes victimes dans les deux mondes, après les massacres du Brésil, du Mexique et du Pérou, après les bûchers de Madrid et de Tolède, il faut qu'une nation dont les annales, pendant des siècles, n'ont été qu'un tissu d'horreurs, soit enfin châtiée à la face du monde! Il faut qu'à son tour elle souffre, pleure et saigne! S'il en était autrement, l'histoire ne serait plus la leçon des peuples!

XXIV

ANGLETERRE.

Initiatrice des nations dans la voie si féconde des Expositions universelles, qu'elle inaugura sur son libre sol en 1851, l'Angleterre a sa place marquée d'avance dans toutes les solennités du genre de celles qui nous occupent aujourd'hui. Elle le sait bien, et comme elle a le sentiment de son devoir... et de son intérêt, porté à un très-haut degré, elle n'a garde de manquer à ce rendez-vous des peuples. Nous étions bien certains de la retrouver à Vienne.

L'Angleterre, dont le génie organisateur se révèle dans les petites choses tout aussi bien que dans les grandes, a eu l'idée très-heureuse de placer à l'entrée de son Exposition une série de dessins et de photographies représentant les diverses parties de son immense empire : monuments, types et costumes. Quelque chose, en un mot, comme une géographie splendidement illustrée, qui nous permet de faire avec elle presque le tour du monde. Quelle côte si lointaine ne voit pas flotter l'Union-Jack?

L'Exposition anglaise est certainement fort intéressante. Il serait injuste de le nier. Elle est même une des plus belles qu'il y ait à Vienne. Elle a grand air. Le beau tapis à fond rouge, avec bordure verte, sorti de la fabrique de John Lewis (d'Halifax), qui frappe tout

d'abord vos regards à l'arrivée, ne manque pas d'un certain style, et s'il est un peu froid de ton, il a du moins bon air et grande allure.

Mais si les tapis tiennent une grande place dans la vie anglaise... et dans l'Exposition d'Angleterre, il faut bien avouer qu'ils ne se présentent pas toujours à nous dans des conditions aussi favorables. Le goût ne préside pas toujours à la composition de leur décor, et ce n'est pas toujours une harmonie délicate qui règle l'assemblage des couleurs dans lesquelles on a trempé leurs laines. Un honnête négociant a eu l'idée de représenter sur le tapis d'un salon un repas solennel, avec des personnages en costumes magnifiques, et une table couverte de faïences et de cristaux, de telle sorte qu'il est impossible de marcher sur son tapis sans mettre les pieds dans le plat, ce que l'on évite généralement de faire quand on va dans le monde et qu'on est bien élevé.

A l'Exposition de Vienne, comme à celles de Londres et de Paris, les fabricants de meubles se signalent par une fabrication consciencieuse, un grand soin apporté aux moindres détails, et une solidité remarquable. Chaque armoire est construite comme si elle devait supporter un siége. Le défaut que l'on pourrait signaler dans le meuble anglais, alors même qu'il atteint certaines proportions, c'est de ne se point présenter aux regards avec un aspect imposant qui corresponde à sa taille. Il n'a point, par exemple, ces grandes lignes architecturales de nos beaux meubles de la Renaissance, et le plus souvent ses dessinateurs se perdent dans la complication d'un ornement de détail. Je compléterai cette critique par une observation qui, je l'espère, ne paraîtra point puérile à tout le monde.

Partant de cette idée, dont je suis loin de contester la justesse, que, dans leur triste pays, patrie du spleen et du brouillard, on ne saurait trop faire pour relever le moral et réjouir les yeux des populations, les fabricants anglais emploient beaucoup les essences de bois aux tons clairs, tels que le citronnier et l'érable, d'un joli effet, sans doute, dans un détail d'ornementation, dans une doublure d'intérieur, ou même dans la composition d'un petit objet, mais qui, disposés en grande masse, ne laissent point que d'avoir une certaine fadeur, et de produire ainsi un effet diamétralement opposé à celui qu'on attendait. Sous le bénéfice de ces observations, je puis signaler l'agréable fabrication de meubles en citronnier de MM. Heal et Son, de Londres, qui exposent un mobilier très-élégant. Il y a cependant plus de grandeur et de simplicité, et une ornementation plus sobre et mieux entendue, dans les beaux meubles de M. Jakson, d'Oxford, que je préfère, pour mon compte, à l'ornementation, trop recherchée et trop riche, d'industriels fort habiles, et justement renommés en Angleterre, MM. Holland et Sons. Ajoutons

quelques jolis coffrets, avec de fines incrustations blanches sur un fond noir, et quelquefois aussi — procédé plus audacieux — blanches sur un fond jaune, très-vives et très-bien soutenues dans leurs gammes claires. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher le véritable intérêt de l'Exposition anglaise : il est ailleurs. Il est surtout dans ses bronzes artistiques et dans ses émaux, dans ses cristaux superbes, dans sa luxueuse argenterie, dans sa céramique, si fine de pâte et si vive de couleurs.

Parmi les plus beaux échantillons de la céramique anglaise il n'est que juste de placer en première ligne les produits de la fabrique royale de Worcester, très-belle comme pâte et très-fine de décor. Rien de plus divers, de plus abondant, de plus varié que ces belles céramiques, qui semblent vouloir épuiser toutes les variétés de la forme, de la couleur et de l'émail.

Une spécialité nouvelle de la fabrique de Worcester, que je crois appelée à un très-réel succès, c'est celle des imitations d'ivoire. Cette imitation est si parfaite, que l'œil s'y trompe, et que l'on a besoin des rectifications du toucher. Cette porcelaine incomparable, dont les artistes de Worcester font véritablement tout ce qu'ils veulent, est une découverte merveilleuse. Il y a là, parmi ces statuettes d'une pâte si exquise, des figurines chinoises que l'on dirait ciselées dans le vif d'une dent d'éléphant par le plus habile sculpteur du Céleste-Empire. Tout à côté, c'est le jade du Japon, avec sa demi-transparence, ses entrelacs élégants de fleurs et d'oiseaux qui sont imités jusqu'au trompe-l'œil par cette terre admirable. Un peu plus loin, ce sont des imitations des anciens émaux de Limoges, avec leurs peintures historiques, qui se détachent en blanc sur un bleu sombre. Quelquefois, comme dans le déjeuner *tête-à-tête* de lady Dudly, ce sont des turquoises, ou l'or même, qui se trouvent si habilement reproduits par la terre, finement et puissamment émaillée, que l'on est tenté de décréter du coup la suppression immédiate de l'orfévrerie, devenue inutile.

Dans les mêmes parages que la vitrine de Worcester se trouve celle de MM. Daniell et Sons, qui ne reste pas au-dessous de leur royal concurrent. MM. Daniel empruntent surtout leur ornementation à l'Orient. Tel de leurs vases, aperçu d'un peu loin, semble couvert du plus fin tissu de cachemire. Ce qui constitue le principal mérite de cette fabrication, c'est que le décor est fait à la main, et que l'ornementation est un émail posé là par application. D'autres fois, ce sont les cloisonnés persans dont l'artiste nous donne l'imitation fidèle. J'ai remarqué sur des plateaux bleus, mais d'un bleu vif, pur, intense et profond, des applications d'or d'un travail très-achevé, et de petits émaux d'un très-vif éclat ; puis aussi, des assiettes, avec

fond vert céladon, genre inconnu jusqu'ici, — haute nouveauté! comme on dit dans le commerce.

La maison Minton, qui a porté si loin le renom de la fabrication anglaise, maintient à Vienne sa grande réputation. Elle expose une remarquable variété de figures blanches, d'un ton laiteux, excessivement doux à l'œil; de grands vases, très-richement décorés, et de belles terres cuites. On comprend que je ne puis signaler ici que le trait saillant des choses, sans même me permettre une indication plus précise et plus détaillée. Je me contenterai donc d'indiquer des vasques gigantesques, d'un dessin audacieux, et du caractère ornemental le plus saisissant qui se puisse imaginer. Puis de beaux plats peints, véritables tableaux; des bas-reliefs, d'une grâce charmante, et des terres noires avec ornements blancs, d'une délicatesse exquise, et de ravissantes figurines en biscuit, qui se présentent à nous avec l'éclat du marbre, et non moins de solidité.

Mais la merveille de ces merveilles, c'est incontestablement l'imitation du fameux flambeau de Henri II, haut d'environ 40 centimètres, en terre blanchâtre, avec ornementation sculpturale très-recherchée, petit décor rose et vert, que j'avais déjà vu à Londres, à côté de l'original, aujourd'hui, possession du musée de *South-Kensington*. Cette petite copie vaut environ 1,200 francs, et j'ai vu vendre l'original 56,000 francs!... Beaucoup de gens seraient incapables de distinguer cet original de la copie, et moins encore de dire ce qui constitue un tel écart entre celle-ci et celui-là.

La cristallerie anglaise est remarquable, et se recommande à nous par un double mérite : l'extrême beauté de la matière, d'une clarté, d'une pureté et d'une transparence que n'atteignent aucune des fabriques rivales, ni en France, ni en Italie, ni en Bohême, et par la perfection absolue et mathématique de la taille. Les services de table de MM. Daniell et Sons nous offrent des échantillons de la taille dite *pointe de diamant*, que l'on peut livrer au compas du géomètre sans craindre qu'il y découvre une imperfection ou une irrégularité. Des coupes, forme japonaise, des imitations de verreries vénitiennes à plusieurs teintes, et des amphores, dont les anses s'agencent avec une fantaisie pleine d'élégance, nous montrent ce que l'Angleterre peut réaliser dans un genre fort à la mode aujourd'hui, et dans une industrie devenue si brillante depuis un quart de siècle.

La bijouterie anglaise, ou pour mieux dire la joaillerie, est surtout remarquable par le montage des pierres, très-artistiquement et très-solidement fait. Les joailliers anglais savent donner à leurs bijoux un caractère de grandeur et de richesse inimitable. Ils travaillent beaucoup pour l'étranger et surtout pour la Russie. Les riches ladies ont permis à leurs bijoutiers d'exposer leurs plus belles

parures. On voit donc derrière certaines vitrines un ruissellement de diamants, de rubis, d'émeraudes et de saphirs qui vous donnent des éblouissements.

Si vous voulez voir des bijoux plus modestes, mais en même temps plus nationaux, il faut regarder les pierres dures d'Aitchison, recueillies dans les ruisseaux d'Écosse et montées sur argent ; les petites perles noires trouvées dans les huîtres des Hébrides, des Orcades et des îles Shetland, ou les croix, les bracelets et les colliers en *bog-oak* de Coccïn, le joaillier irlandais. On sait que le bog-oak n'est autre chose que le chêne anté-diluvien, immergé depuis les premiers jours du monde dans les marais de la verte Irlande, où il a pris une consistance singulière, et revêtu une teinte sombre, qui fait paraître plus blanche encore la peau des jolies blondes qui boivent les eaux du Shannon.

Je parlais tout à l'heure des bronzes et des émaux anglais, je ne puis guère faire autre chose que de les indiquer ici pour mémoire. Les travaux d'un homme comme M. Elkington ne sont pas de ceux que l'on peut étrangler entre deux alinéas. Il faut leur consacrer une monographie complète, ou se résoudre à n'en pas parler. Qu'il nous suffise de dire que M. Elkington a su réaliser, depuis 1867, où nous l'admirâmes à Paris, des progrès nouveaux qui le maintiennent, malgré la concurrence et la rivalité de tant d'hommes d'une habileté incontestable, au rang élevé que, depuis longtemps déjà, sa maison justement honorée a su conquérir dans le monde des arts industriels.

Voilà donc, autant que j'ai pu la faire connaître au courant d'une plume trop hâtée, l'exposition anglaise dans ce qu'elle a de plus saillant, de plus capable d'intéresser la masse des visiteurs et des gens du monde. S'il fallait descendre dans le détail, et faire connaître tout ce qu'il y a de nouveau, d'ingénieux, de profondément étudié, de curieusement trouvé dans toutes ces vitrines qui renferment le résumé du travail de tout un peuple, ce ne serait point quelques pages d'un recueil français qu'il nous faudrait. Plusieurs numéros du *Times* gigantesque n'y suffiraient point ! mais nous sommes un peu comme ces abeilles dont parle quelque part l'aimable Virgile, qui se contentent d'effleurer la surface des eaux, sans y mouiller leurs ailes :

« Flumina libant
Summa leves ! »

Je parcourais un jour l'exposition anglaise avec un Oriental que j'avais connu jadis à Damas, et qui m'avait paru plus que personne résoudre ce problème de la vie réduite à sa plus simple expression, que tant d'autres cherchent encore et cherchent inutilement, et

comme je m'efforçais de lui expliquer l'utilité de ces innombrables choses, grandes et petites, dont l'usage est devenu indispensable à tout Anglais qui se respecte, et qui tient à ce confortable dont le nom même a été inventé par sa race :

— Croyez-vous, me demanda Ben-Ahmed, que l'homme ait besoin de tant de choses pour vivre?

—Non, lui répondis-je, ni pour vivre, ni pour mourir! Mais les industriels anglais sont des gens de tant d'esprit qu'ils savent créer des besoins factices chez leurs clients, pour se donner le plaisir de les satisfaire.

— Et de faire passer les guinées de la bourse des autres dans leur poche! répliqua-t-il avec un fin sourire.

XXV

L'INDE.

Tout comme la Russie, l'Inde aussi est un monde. Mais c'est un monde dont les Anglais ont fait une province de leur immense empire. Nous avons écrit ailleurs la valeur de trois ou quatre volumes pour la faire connaître à nos lecteurs, et nous n'osons pas nous flatter d'y avoir réussi. Aussi, quand nous avons vu ce nom tout à la fois mystérieux et rayonnant sur le catalogue général de l'Exposition de Vienne, nous avons frémi d'avance et déploré notre impuissance pour une tâche aussi gigantesque.

Un peu plus tard, quand nous avons examiné l'Exposition avec plus d'attention, nous nous sommes senti rassuré.

Si, en effet, la section du *Welt-Ausstellung* intitulée INDIA nous offre un ensemble d'objets véritablement dignes de nous intéresser, ces objets sont du moins assez peu nombreux.

Il s'en faut que l'Inde soit représentée à Vienne comme elle le fut chez nous, à l'Exposition de 1867, et surtout comme elle le fut à Londres, à celle de 1862.

Ceci ne veut certes pas dire que, même à Vienne, elle ne soit point digne d'étude, mais seulement que la tâche de celui qui l'examine est moins complexe, et moins étendue qu'on ne serait tenté de le croire tout d'abord.

Ici encore ce qui vous frappe quand vous arrivez dans la section Indienne, c'est le nombre vraiment considérable des échantillons des matières premières qui passent sous vos yeux. Il y a là, en quelque sorte, un résumé de toutes les richesses que l'inépuisable nature

nous offre dans ces belles contrées, comme pour exciter davantage notre activité, par l'appât d'une récompense certaine. L'Inde, en effet, nous présente un je ne sais quoi d'exubérant qui nous donne comme le sentiment de l'infini. On dirait que la nature propose un défi à l'homme, et qu'elle veut voir s'il pourra réussir à transformer par l'industrie tout ce qu'elle livre ainsi à sa féconde activité.

Parmi les objets manufacturés aux Indes, il n'en est peut-être point qui méritent une plus sérieuse et plus sympathique attention que les tapis. On dirait vraiment que c'est là le dernier mot de l'habileté humaine. Au point de vue de la couleur, on ne concevrait point des harmonies plus douces, et en même temps plus variées. C'est une véritable caresse pour le regard. Tout cela se fond et se combine dans un accord véritablement enchanteur. Le toucher n'est pas moins flatté, et ces admirables tissus sont tout à la fois si souples et si moelleux, que l'on ose à peine les fouler aux pieds ; on voudrait pouvoir les employer comme tentures à sa muraille, comme *velum* à son plafond.

A côté de ces beaux tapis, nous eussions voulu voir représentés, dans une proportion digne d'eux, ces admirables châles tissés par des artisans qui sont des artistes, dans la vallée de Cachemire, pour le bonheur des femmes qui les portent, et pour le malheur des hommes qui ne peuvent pas les leur donner aussi souvent qu'elles le voudraient. Mais, pour une raison qui nous reste inconnue, ces beaux objets ne se présentent à l'Exposition que dans une proportion véritablement insuffisante.

L'Inde a, depuis longtemps, la réputation méritée de savoir incruster le bois avec un goût, une légèreté et une délicatesse qu'aucune autre nation n'a jamais surpassés. Elle fait, en ce genre, de véritables miracles, et l'Exposition nous en fournira plus d'une fois la preuve.

Tout à côté de ces incrustations du bois, nous plaçons des échantillons de céramique d'une délicatesse exquise et surtout des vases noirs, à petites niellures d'argent, d'une recherche, d'une élégance et d'une distinction tout à fait remarquables, et qui sont d'un très-joli effet d'ornementation.

Les bijoux indiens, que la mode devrait hautement prendre sous son patronage si elle avait la moindre initiative intelligente, se font remarquer surtout par leur excessive distinction et par leur légèreté. On voit qu'ils sont faits pour parer la femme, et non pour l'accabler, et, comme dans tout ouvrage d'art vraiment digne de ce nom, la façon l'emporte de beaucoup sur la matière. La matière est précieuse pourtant ; c'est presque toujours de l'or ou de l'argent, d'un

titre très-élevé, mais dont la valeur disparaît dans la beauté de l'œuvre.

Les nattes indiennes sont recherchées du monde entier, et vraiment il suffit d'en voir une pour comprendre la vogue dont elles jouissent : le tissu est d'une délicatesse sans pareille ; le dessin toujours original et fin, et les colorations vraiment délicieuses. Ce beau pays si souvent désolé par la guerre, si rudement éprouvé par tant de fléaux à la fois, tourmenté par les hommes et par les choses, a reçu du ciel des compensations capables de lui faire oublier bien des malheurs.

Nous rencontrons encore dans la section indienne un choix d'étoffes vraiment dignes d'attention et dont la variété a de quoi satisfaire tous les goûts. Les unes sont presque diaphanes et savent parer la beauté des formes, mais non la voiler ; les autres, déjà plus résistantes, marient à la soie et à la laine des trames métalliques qui leur donnent un singulier éclat. Il en est qui semblent atteindre le dernier terme de la magnificence, et défier Lyon ou les premières fabriques de l'Autriche de rien produire d'aussi riche.

Mais, pour moi, une des merveilles de l'exposition indienne, c'est la vitrine consacrée à ces beaux oiseaux, au plumage diapré, véritablement éblouissants, flammes vivantes, pierreries ailées, topazes animées, émeraudes et rubis, qui voltigent de fleur en fleur, échappés au plus riche écrin de la nature. Il est vraiment difficile de rien concevoir de plus brillant et à la fois de plus charmant que cette collection qui enrichirait six musées d'histoire naturelle, et que la femme du monde la plus élégante serait heureuse de placer sur l'étagère de son boudoir.

Je ne parle que pour mémoire, et afin de prouver que je regarde tout, de quelques instruments de musique, étranges, bizarres, singulièrement pittoresques, plus amusants, j'imagine, à voir qu'à entendre ; mais qui doivent faire un très-joli effet décoratif quand on les suspend au mur d'un cabinet d'amateur. J'en voudrais faire l'essai.

XXVI

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

A l'abri du pavillon aux bandes et aux étoiles (*strips and stars*), s'agite et travaille un peuple nombreux et puissant, possédant une intensité de vie qui ne semble plus aujourd'hui le privilége de beaucoup de nations sur notre vieux continent. Mais ce peuple,

dont je ne contesterai pas la grandeur, pourvu toutefois que l'on veuille bien ne pas l'exagérer devant moi, sacrifie trop exclusivement à l'utile et, sous prétexte qu'il est républicain, dédaigne trop superbement les beaux-arts. Il est louable sans doute d'exceller dans la fabrication des saucisses, et d'expédier des jambons dans tout l'univers, comme font les honorables négociants de Cincinnati. Il est utile, je n'en disconviens point, de voir se répandre en tous lieux l'usage de la machine à coudre, surtout quand on l'a inventée ; mais j'en reviens toujours au mot de l'Évangile :

« L'homme ne se nourrit pas seulement de pain, mais de toute parole qui tombe de la bouche de Dieu ! »

C'est-à-dire de tout ce qui contient une aspiration noble et généreuse, de tout ce qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, de tout ce qui nous arrache aux préoccupations de l'existence matérielle, qui doit être pour nous un moyen et non un but.

Voilà ce que les Américains me font l'effet d'oublier trop souvent. Aussi, je ne sais point d'exposition plus triste que la leur. C'est une impression glaciale qu'elle produit sur moi. L'art n'y est représenté que par la photographie, qui, je le reconnais, est assez bonne, et par la lithochromie, qui est abominable. Les bronzes, assez nombreux, ne valent pas beaucoup mieux ; les modes sont excentriques et tapageuses ; les couleurs ennemies luttent et hurlent pour se séparer : c'est une bataille et un charivari. Mais les machines sont parfaites, et doublent la puissance du travail de l'homme; les pianos font un bruit à couvrir le tumulte d'une assemblée républicaine ; les engins de guerre sont des instruments de précision, que nous sommes heureux d'emprunter à l'Amérique, nous autres, soldats du vieux monde; les appareils des *bars* si chers aux membres échappés des sociétés de tempérance, versent à volonté toutes sortes de liqueurs aux buveurs avides, avec la variété inépuisable de la bouteille magique des faiseurs de tours.

Tout ce qui regarde la chirurgie et, plus particulièrement encore, l'art aujourd'hui si complexe et poussé si loin du dentiste, accuse une profonde étude et une pratique intelligente. En un mot, il est impossible de soigner le corps davantage, et de laisser l'âme dans un oubli plus profond...

Et le monde serait à ces gens-là ! Et ce serait à eux qu'il appartiendrait, comme d'aucuns le prétendent, de mener un jour la civilisation moderne... Je ne veux pas le croire, car ce serait à faire douter de Dieu, dont la Providence conduit les nations aussi bien qu'elle mène les individus !

XVII

LE BRÉSIL.

Le Brésil occupe la partie extrême du palais de l'Exposition, façade de l'Ouest. Tout le monde ne va pas jusque-là, et beaucoup de visiteurs s'arrêtent en chemin, posant leurs colonnes d'Hercule sur les rochers de la blanche Albion, de même que les navigateurs de l'ancien monde pliaient la voile et s'arrêtaient quand ils avaient touché les rivages de cette île incertaine pour nous, qu'ils appelaient « *ultima Thule*, » et qui était pour eux la dernière des terres connues.

Un peu étrange sans doute, et à coup sûr beaucoup moins pratique que celle des États-Unis, l'exposition du Brésil a du moins un caractère pittoresque particulièrement piquant. On voit que ces braves gens ont fait toutes sortes d'efforts pour être remarqués. Il y a, entre autres choses vraiment singulières, une grotte ornée de stalactites et de stalagmites... en coton, qui est bien l'invention la plus étrange du monde.

Je ne cite que pour mémoire des alcarrazas en terre poreuse et légère, destinés à rafraîchir les boissons d'un peuple que doit naturellement altérer son brûlant soleil ; de petites marqueteries, bien inférieures à celles de l'Inde et de la Perse, et d'un caractère enfantin, mais qui n'en constituent pas moins une des industries les plus considérables du pays.

J'ajoute de jolis spécimens des hamacs si nécessaires sous ce climat ardent, où la sieste méridienne doit avoir d'enivrantes douceurs.

Tous les membres des sociétés linnéennes de l'Europe font un pèlerinage à l'exposition du Brésil pour y étudier avec quelque détail les nombreuses essences de bois qui s'y rencontrent. Le bois est la richesse de ce grand empire : il est également précieux pour la teinture et pour la construction. Soumis à l'action de presses puissantes, sa fibre généreuse donne une liqueur colorante qui joue un rôle important dans notre industrie, tandis qu'entre les mains d'un ouvrier habile, il prend une valeur décorative de premier ordre dans l'ébénisterie de luxe. L'assortiment exposé est nombreux et varié, et donne une juste et haute idée des ressources infinies que le Brésil peut trouver dans ses forêts immenses.

La typographie de cette portion du nouveau monde est quelque

peu inférieure, mais comme l'instruction n'a pas encore été déclarée laïque et obligatoire, ce n'est peut-être que demi-mal.

En revanche, les Brésiliens se distinguent dans les préparations d'histoire naturelle, et ce n'est pas sans quelque orgueil qu'ils nous montrent une collection variée des poissons si étranges de forme, mais si éclatants de couleur, qui s'ébattent dans les flots de leurs rivages, en faisant étinceler les tons chatoyants et diaprés de leur cuirasse d'écailles.

L'histoire naturelle fournit une autre curiosité à l'exposition brésilienne. Je veux parler de ces insectes étincelants, chez qui l'intensité de la vie se traduit par l'ardente coloration du corsage et des ailes, et que les femmes, si naïvement cruelles dans leur coquetterie, et qui respectent peu la douleur des autres, quand il s'agit de vaincre une rivale, transpercent de leurs longues épingles, et fichent dans leur chevelure sombre, égayée tout à coup par ces aigrettes vivantes, dont l'agonie redouble les éclatantes couleurs, et qui meurent en les faisant plus belles.

Tel est le bilan du travail et de l'industrie chez toutes les nations qui ont pris part au grand concours de 1873.

Nous n'en avons oublié qu'une seule et nous l'avons oubliée à dessein.

C'est la France.

Elle mérite un chapitre à part, et nous nous proposons de l'écrire dans cette Revue, si le lecteur ne trouve point que nous ayons jusqu'ici abusé de sa patience.

Louis Énault.

LE MOT DE L'ÉNIGME

XI[1]

Le lendemain, à l'heure de la brise tombante, j'étais debout, près de Lorenzo, sur le pont du bateau qui nous emmenait. J'avais quitté tout ce qui m'avait été familier et cher jusqu'à ce jour et, les yeux humides encore des derniers adieux, je regardais fuir les rivages de Sicile et se déployer devant moi le magnifique amphithéâtre dont Messine, vue de la mer, présente aux regards le gracieux et imposant aspect. Bientôt nous passâmes entre les deux gouffres fameux que l'on compare si souvent à ceux entre lesquels nous naviguons en ce monde, n'échappant à l'un que pour tomber dans l'autre. Comparaison surtout vraie au figuré ; car, en réalité, il est fort douteux, j'imagine, que, de nos jours, aucun navigateur ait été précipité soit dans l'abîme de Charybde, soit dans celui de Scylla.

Lorsque tout eut disparu, et que la nuit brillante et sereine fut tombée et ne nous laissa plus apercevoir qu'à travers une vapeur argentée les lignes des côtes d'Italie, je consentis enfin à quitter la place où j'étais demeurée immobile, et j'allai m'asseoir sous un pavillon que Lorenzo avait fait préparer pour moi sur le pont.

Ce fut un moment de repos, un moment de confiance et de calme espérance, un premier et presque unique moment de bonheur complet! Dans cette demi-obscurité, la voix pénétrante de l'époux dont j'étais l'idole ajoutait au charme magique du langage dans lequel il se mit à me peindre l'avenir. Toute une vie charmante sembla en ce moment se dérouler devant moi. Après quelques jours de repos à

Voir *le Correspondant* du 25 avril 1874.

Naples, nous allions faire ensemble un beau voyage en Italie et en France ; nous irions voir tous les lieux et toutes les choses dont les images remplissaient déjà mon imagination, et les noms, ma mémoire. L'intérêt dont j'étais capable pour tout, le désir de voir, naturel à la jeunesse, l'intelligence encore confuse du beau que Lorenzo avait fort bien su démêler en moi et qui plaisait au génie dont il était lui-même doué pour les arts, toutes ces cordes encore presque muettes semblaient, en l'écoutant, vibrer en moi, et j'étais comme un docile instrument dont une main habile sait tirer des sons inconnus jusqu'alors. Et de même que, dans certaines compositions des grands maîtres, une même pensée musicale se reproduit avec ténacité dans leurs modulations les plus variées, ainsi, de toutes les façons et sur tous les sujets, Lorenzo trouvait moyen de ramener à mon cœur l'intime certitude d'être aimée, aimée autant que dans mes rêves les plus ambitieux j'avais songé qu'il serait doux de l'être. Dans ce moment-là, en vérité, le *redoutable serment* me semblait facile à tenir, et si j'avais alors pensé à ces paroles, elles m'auraient fait sourire vraisemblablement. Une note fausse, ou du moins incertaine, troubla cependant un instant l'harmonie complète qui semblait régner entre nous.

Tous ceux qui ont navigué par une belle nuit d'été sur la mer qui baigne ces rivages enchanteurs, tous ceux-là, sans doute, connaissent l'impression indéfinissable, mélange de paix et de transport, d'enthousiasme et de recueillement que l'on éprouve parfois à cette heure où le ciel étoilé atteint l'intensité de son éclat, et où la mer lumineuse et limpide n'est plus qu'un miroir immense où se reflète l'immensité céleste. Nous étions devenus silencieux : au bout d'un instant je me levai, et je me rapprochai du bord du navire pour mieux contempler la beauté de cette nuit, et là, les mains jointes et la tête levée, il sortit de mon cœur une de ces prières inarticulées où le bonheur du moment présent se confond avec l'admiration des merveilles de Dieu, et où véritablement l'âme se sent plus grande que l'univers tout entier, parce que, seule, elle peut rendre grâce à celui qui a créé et l'univers et elle-même!

Lorenzo m'avait suivie ; il s'était assis sur le banc qui longeait le bateau, et la tête appuyée sur une de ses mains, le dos tourné à la mer, il me regardait. Dans ce moment de religieuse émotion, je pris son autre main, et, la serrant dans les miennes : « O mon ami, lui dis-je, de grâce, un instant, prions et remercions Dieu ensemble. » Pour toute réponse, il saisit mes deux mains et il les baisa l'une après l'autre ; puis il se mit à rire doucement, comme lorsqu'un enfant vous a parlé! Un tressaillement soudain et douloureux traversa mon cœur comme une flèche, et si la lumière eût

été plus vive, il m'eût vue pâlir... Mais, quoique ses yeux fussent attachés sur mon visage, il ne remarqua ni ne devina mon émotion.

« Beatrice in suso, ed io in lei guardava [1],

me dit-il de sa voix la plus caressante; puis il continua : Tes yeux sont mon ciel, Ginevra, je n'ai pas besoin de lever les miens plus haut. »

Le sentiment que j'éprouvais, et auquel je venais de faire appel, lui était si étranger, qu'il en était froissé sans s'en apercevoir!... « Ah! Lorenzo, lui dis-je avec angoisse, ce n'est pas ainsi que l'entendait Dante! Ce n'est pas ainsi que l'eût voulu Béatrice... » Puis je me tus, obéissant pour la première fois à cet instinct douloureux mais sûr qui arrête sur les lèvres d'une femme toute parole qui (ainsi qu'on l'a si bien exprimé) est profanée si elle n'est pas comprise. Tout cela, au surplus, était encore alors chez moi plutôt instinctif que réfléchi. Quelque vif qu'eût été cet éclair d'une vérité que le temps devait développer, il fut passager. Ce mécompte d'un instant ne laissa pas alors une trace profonde. Je ne l'oubliai pas, toutefois, et le souvenir s'en réveilla vivement plus tard.

Lorsque l'on vient de Sicile, la vue du golfe de Naples ne peut pas sans doute inspirer la surprise et l'admiration au même degré que l'éprouvent ceux qui arrivent du Nord. Néanmoins ce fut avec ravissement qu'après avoir dépassé Capri je regardai autour de moi! A droite, l'admirable ligne des montagnes au pied desquelles se déploie la côte de Sorrento; à gauche, Pausilippe et toutes les riantes villas dont ses hauteurs sont couvertes et couronnées; en face, le contour étrange et caractérisé du Vésuve, détaché sur le lointain majestueux des Apennins; enfin Naples, gracieuse et souriante, assise au fond de son beau golfe! Quoi qu'on en puisse dire, et lors même qu'il serait vrai qu'en d'autres lieux il existe de plus magnifiques aspects que celui-là, il semble impossible qu'on puisse s'en souvenir lorsque le spectacle que je viens de décrire se présente aux yeux pour la première fois.

Tandis que nous traversions rapidement le golfe, et que je regardais de tous les côtés avec transport, Lorenzo me désigna la Villa Reale, au delà de laquelle, entourée d'un grand jardin, se trouvait la maison que nous allions habiter. Demeure charmante qui réunissait ensemble tous les attraits de la campagne et tous les avantages de la ville, et qui, lorsque j'y entrai pour la première fois, me parut ajouter un cadre enchanteur au riant tableau de ma vie future.

A cette époque, nous ne séjournâmes que quinze jours à Naples;

[1] Beatrice regardait le ciel, et moi je le regardais. (Dante, *Paradis*, ch. II.)

mais ce temps me suffit pour apprécier cette nouvelle habitation et pour ajouter, au charme du voyage que nous allions entreprendre, celui de la perspective du retour. Il n'est doux de courir le monde, en effet, qu'à la condition de voir sans cesse, en imagination, le lieu où l'on viendra se reposer ensuite et déposer le trésor des souvenirs recueillis... J'étais loin de prévoir alors, heureusement pour moi, quels seraient ceux que je rapporterais en ce lieu!

Le lendemain de notre arrivée, Lorenzo m'introduisit pour la première fois dans son atelier, et je demeurai stupéfaite de l'exquise perfection des œuvres qui y étaient réunies. Je compris alors que lorsque je l'avais entendu appeler un *grand artiste*, ce n'était point une vaine flatterie; toutefois, je détournai les yeux malgré moi d'un grand nombre d'entre elles, mais je demeurai les regards attachés avec une admiration sans mélange sur une statue qui était incontestablement la plus belle de toutes celles de l'atelier : elle représentait une jeune fille couverte d'une draperie dont les plis étaient une merveille d'exécution et de grâce ; son visage, d'une beauté parfaite, exprimait la douleur et l'effroi, une lampe éteinte était à ses pieds. Jamais, peut-être, Lorenzo n'avait-il été flatté dans son orgueil d'artiste par une admiration plus vive et plus naïvement intelligente que la mienne :

— O ma Ginevra! s'écria-t-il, si, avant ce jour, j'ai pu être appelé un artiste, que serai-je donc lorsque je t'aurai pour juge et pour modèle?

Il me dit ensuite que sa belle statue représentait une Vestale; et qu'elle devait avoir un pendant :

— Mais, poursuivit-il, pour cette seconde Vestale j'attendais un modèle; maintenant je l'ai...

Il releva mes cheveux de l'une de ses mains, et, tout en m'examinant attentivement d'un air pensif, il continua comme s'il se fût parlé à lui-même :

— Oui... ces traits purs, cette noble et ferme attitude de la tête, ces yeux dont le regard est si profond, cette bouche dont l'expression peut être si grave, c'est bien là le type qu'il me faut. Ma noble et vigilante Vestale, mystérieuse et fidèle gardienne du feu sacré, ne saurait être mieux représentée. Nous commencerons demain.

— Pas ici, n'est-ce pas? lui dis-je en regardant avec malaise du côté d'une Bacchante qui semblait à peine pouvoir être l'œuvre de la même main. Lorenzo me regarda avec étonnement et eut l'air de ne point me comprendre. Il était absorbé par son point de vue d'artiste, c'était son excuse, et une excuse peut-être valable. Néanmoins c'était la seconde fois, depuis deux jours, que sa singulière pénétration était en défaut. Il était habile, en effet, à lire, sans

qu'elle fût exprimée, une pensée fugitive, et à pénétrer un peu au delà de la surface; mais plonger profondément dans une âme ou la suivre lorsqu'elle s'élevait à quelque hauteur, ni l'un ni l'autre n'était son fait.

Cependant, lorsque je lui eus clairement formulé mon désir, il s'y rendit à l'instant et il me conduisit dans un atelier voisin de l'autre mais plus petit.

— Comme vous le voudrez, me dit-il. C'est ici qu'auront lieu nos séances, et je vous promets même d'avance, Ginevra, que vous ne verrez dans cet atelier que ce qu'il vous conviendra de regarder.

XII

Pendant ce premier séjour à Naples, nous ne fîmes aucune visite et notre porte demeura fermée. C'était notre lune de miel. Lorenzo trouvait bon de la passer tout entière en tête à tête avec moi, et j'étais loin de désirer qu'il en fût autrement. Tout le monde respecta notre solitude. Cependant, avec la courtoisie proverbiale de la société napolitaine, dès qu'on me sut arrivée, les amis et les connaissances de Lorenzo me donnèrent un signe de bienvenue en m'envoyant leurs cartes. Le soir, nous les lisions ensemble. J'apprenais ainsi les noms de ceux que je devais bientôt connaître, et Lorenzo ajoutait sur chacun des commentaires plus ou moins détaillés et flatteurs.

Mais une fois, en apercevant une de ces cartes, je fus émue et surprise de le voir tout à coup changer de visage. Il m'arracha brusquement des mains cette carte et la déchira en mille morceaux. Ce mouvement de vivacité extraordinaire arrêta sur mes lèvres la question que j'allais lui adresser. Je gardai le silence, mais cette circonstance elle-même grava ineffaçablement dans ma mémoire le nom que j'avais lu. Lorenzo se remit vite et, me voyant un peu surprise, il me dit et je ne l'oubliai plus jamais, que cette carte était celle d'une dame étrangère qui avait quitté Naples, et que je n'avais pas à m'occuper de la rendre. Puis il passa outre, et s'emparant de la carte suivante il lut tout haut :

Stella d'Orià, contessa di San Giulio.

— Oh ! pour celle-ci, s'écria-t-il, elle sera votre amie, je vous le prédis, et je vous le permets. Je la trouvais jadis un peu trop par-

faite peut-être pour mon goût, mais je suis d'un autre avis lorsqu'il s'agit du goût de ma femme.

La nouvelle statue avait été commencée sans retard. Chaque jour je lui donnais deux ou trois heures de séance; puis dans la soirée, nous faisions de longues promenades vers les hauteurs des Camaldules où nous nous croyions plus particulièrement assurés de ne rencontrer personne. Il jouissait de mon admiration pour la merveilleuse nature dont nous étions environnés, et se plaisait à me causer chaque jour de nouvelles surprises. Il n'était point non plus encore las de l'effet que produisaient sur moi ses récits toujours variés, et de l'intérêt que sa conversation savait réveiller dans un esprit intelligent mais inexpérimenté tel que l'était alors le mien. L'harmonie la plus complète semblait régner entre nous, et cependant plus d'une fois, même pendant la courte durée de ces jours heureux, un son discordant venait tout d'un coup la troubler et me causer ce malaise soudain, déjà éprouvé, qui ressemblait à ces élancements aigus et passagers, avant-coureurs et présages des souffrances fixes et incurables. Dans l'un et l'autre cas, on les éprouve longtemps sans les comprendre, et le mal est déjà souvent bien avancé, lorsque la signification de ces symptômes devient claire et manifeste.

Le terrible châtiment qui avait suivi la satisfaction de ma vanité d'un jour m'avait laissé, on le sait, une sorte de répugnance et presque d'effroi à entendre louer ma figure. Cette répugnance de la part d'une jeune fille qui pouvait être alors fière de sa beauté, était une originalité qui m'avait peut-être donné un charme de plus aux yeux de celui dont j'étais la fiancée. Maintenant que j'étais sa femme, je ne pouvais sans doute m'attendre à ce qu'il continuât à m'obéir et maintînt vis-à-vis de moi sur ce point la même réserve. Et cependant que de fois, surtout pendant mes longues séances dans l'atelier, j'aurais encore voulu pouvoir lui imposer silence ! Que de fois je sentais la rougeur me monter au front, lorsqu'après m'avoir posée et drapée, après avoir déroulé et relevé à son gré ma longue chevelure, et m'avoir dix fois fait changer d'attitude, il tombait dans une sorte d'extase contre laquelle mon âme tout entière se révoltait ! Était-ce là cette passion, mélange de tendresse et de respect, que j'avais été fière d'inspirer autant que d'éprouver ? Était-ce là vraiment être aimée comme je croyais l'être ? Je me demandais quelquefois s'il admirerait autrement les traits, la taille, les bras ou les mains d'une statue. Je n'allais pas encore jusqu'à me demander si toute autre femme, douée du facile mérite d'être plus belle que moi, ne m'arracherait pas, sans peine, une tendresse dont la base était si fragile.

Heureusement, les quinze jours expirés, nous laissâmes la statue à moitié modelée, et nous quittâmes Naples. Le tête-à-tête avait fini par n'être pas tout à fait tel que je l'attendais. J'espérai mieux du voyage, et cet espoir ne fut pas déçu. Lorenzo pouvait être partout le meilleur et le plus intelligent des guides, et tout ce qu'il pouvait être, il le fut, pendant la course rapide que nous fîmes à travers l'Italie, ne demeurant dans chaque ville que le temps d'en admirer les monuments et les musées, sans toutefois suivre la voie battue des touristes. Lorenzo ignorait peu de chose en fait d'art, de poésie ou d'histoire; et cependant il ne semblait pas avoir remarqué que la religion avait aussi joué un rôle dans l'histoire, la poésie et l'art de son pays. Aussi, tout un côté de l'aspect de l'Italie lui échappait-il entièrement, et je ne sais si, même à Rome, il avait jamais remarqué qu'un changement religieux quelconque fût survenu dans le monde entre l'époque de la construction du temple de Vesta et celle où on avait élevé dans les airs la coupole de Michel-Ange. L'un et l'autre étaient à divers degrés des œuvres dignes d'admiration, et il les regardait du même œil. Quant à moi, je ne m'aperçus point alors de tout ce qu'il passait sous silence. Ce que je voyais remplissait mes pensées et mon temps. J'ignorais encore que j'étais sur une terre si riche et où les sources d'intérêt sont si multiples qu'il n'est pas un seul homme au monde, peut-être, qui ait su puiser également à toutes, et que chacune d'elles indépendamment des autres peut en réalité suffire aux études d'une vie tout entière.

Enfin nous arrivâmes à Paris. Lorenzo, comme de juste, y avait fait de fréquents et de longs séjours. Il y avait, comme partout, une foule de connaissances et d'amis. Peu de jours après notre arrivée, pour la première fois depuis mon mariage, et pour la seconde fois de ma vie, je parus à un grand bal. Là, j'entendis murmurer mon nom de tous les côtés, je fus entourée d'hommages et accablée de compliments, et on me dit ensuite que j'avais eu un succès fou ; qu'on ne parlait que des diamants et de la beauté de la duchesse de Valenzano, et qu'un journal habitué à rendre compte des fêtes mondaines avait consacré un long paragraphe à la description de ma toilette et de ma personne.

Tout ceci nous fut débité le lendemain matin par un jeune cousin de Lorenzo, dont le nom était, en réalité, Landolfo Landini, mais que ses amis nommaient habituellement Lando Landi. Il était établi à Paris depuis plusieurs années, et se croyait presque devenu Français ; il avait réussi, en effet, à se rapprocher de quelques types du genre désœuvré, aussi facilement imitables que peu dignes d'être imités, et il avait gâté ainsi une sorte de bonhomie et d'esprit naturel qui rachetaient quelques-uns de ses défauts. Mais il réservait

surtout son langage d'emprunt pour les salons, où il se berçait de la douce illusion de dissimuler complétement sa nationalité. Lorsqu'il se retrouvait avec ses compatriotes, il permettait au naturel de reprendre ses droits, et c'était alors un flot de paroles qui pouvaient parfois paraître amusantes. Pour moi, le premier jour, je ne le trouvai que fatigant et frivole, et après avoir écouté le récit de mes grands succès de la veille avec un sang-froid dont il eut l'air étonné, je tombai dans une distraction qui avait une double cause.

Pourquoi, la veille, Lorenzo m'avait-il observée toute la soirée avec tant d'attention ? C'était la première fois que nous paraissions dans le monde ensemble, et il avait tenu à ce que mon début y fît sensation. Lui-même avait voulu décider avec un soin minutieux quelle serait ma parure, et j'avais été heureuse de l'admiration avec laquelle il m'avait regardée. A ce sujet, il n'y avait pas de complication pour moi ; je tenais à *lui plaire*, je ne tenais pas *à plaire*, et quant au grand monde où il allait m'introduire, j'y entrais avec la gaieté et la curiosité d'une enfant, avec l'intérêt ardent que m'inspirait toute chose nouvelle ; mais la satisfaction de me sentir belle, l'enivrement ou même l'émotion qui naît de la vanité, j'y étais devenue étrangement inaccessible, et puisque je remarque ce fait encore une fois, j'ajoute qu'il fut le résultat d'une céleste et exceptionnelle faveur, puisqu'à une époque si peu lointaine encore de ma courte vie, ma mère avait cru voir cette herbe mauvaise grandir en moi et jeter déjà une ombre empoisonnée sur le fond pur et droit de mon âme. Cette herbe avait été fauchée dans un seul jour d'orage, et une main divine en avait arraché jusqu'à la dernière racine. Cette grâce singulière (prélude de celle beaucoup plus grande encore dont je devais être l'objet plus tard) fut-elle accordée à l'ardente prière de ma mère mourante? le fut-elle à la sincérité désespérée du repentir qui s'empara alors de mon âme ? Ce sont là des mystères de miséricorde que je ne puis essayer de sonder. Mais il est certain que j'étais ainsi préservée de l'un des grands dangers qui attendent la plupart des femmes dans le monde. J'étais bien loin, hélas ! d'être invulnérable sur tous les points, mais je l'étais sur celui-là.

Toutefois, je n'avais pas encore été mise à une épreuve aussi décisive. Jamais encore je n'avais vu ou imaginé un pareil éclat. Je fus ravie, charmée, je m'amusai franchement ; néanmoins l'encens qu'on me prodigua ne fut pour rien dans le plaisir de la soirée ; il ne fit que me causer le malaise d'une timidité qui gâta beaucoup mes jouissances, et je pensai sincèrement que, si j'avais été moins belle ou moins parée, en un mot moins regardée, j'aurais été plus à mon aise et plus heureuse.

Dans mon embarras, j'avais été satisfaite de trouver Lorenzo tou-

jours près de moi, d'autant mieux que je n'avais nulle idée que ce ne fût pas absolument l'usage ; je vis cependant, non sans surprise, qu'il suivait chacun de mes mouvements avec une attention étrange, et qu'il écoutait de même chacune des paroles que je répondais à celles qui m'étaient adressées. D'autres peut-être ne l'eussent pas remarqué comme moi, mais je connaissais son regard rapide et scrutateur, sa physionomie expressive dont il était si bien le maître, et je connaissais aussi l'art avec lequel il savait paraître occupé de ce qui se passait d'un côté, tandis que son attention tout entière était absorbée par ce qui se disait de l'autre. Bref, je sentis qu'il ne m'avait pas perdue de vue un seul instant de la soirée, et que pas une de mes paroles ne lui avait échappé, et je me demandais si sa tendresse pour moi était le motif unique de cette préoccupation constante et marquée.

C'était là le premier motif de ma distraction. Le second, c'était précisément ce qui se passait devant moi, et la conversation à laquelle je ne prenais aucune part, que j'écoutais à peine, mais dont j'étais le passif témoin. Comment Lorenzo pouvait-il se plaire aux récits futiles, aux commérages insignifiants, aux plaisanteries douteuses de Landolfo Landini ? Comment pouvait-il le questionner, lui répondre, l'encourager à poursuivre ? Lorenzo était pourtant un tout autre homme que son cousin ; c'était tout le contraire d'un désœuvré. Il avait accompli au prix de grands efforts et d'incroyables fatigues de lointains et hasardeux voyages ; il en avait rapporté des connaissances nombreuses et variées. Il était capable d'un travail assidu. Un talent comme le sien n'avait pu s'acquérir que par une profonde étude de mille sujets divers, aussi bien que par une pratique longue, sérieuse, persévérante, de l'art où il était parvenu à exceller. On ne peut, en vérité, concevoir la frivolité chez un artiste, et cependant cette anomalie existe. Je l'ai remarqué plus tard chez d'autres comme elle me frappait en ce moment chez Lorenzo. Cela veut dire sans doute que, pour s'élever au-dessus des régions vulgaires et pouvoir s'y maintenir, le génie et le talent ne peuvent, pas plus que l'âme, se passer de Dieu !

Enfin la matinée s'écoula, et vers quatre heures, nous montâmes en calèche pour faire une longue promenade, dont la première heure devait être consacrée à de nombreuses emplettes. Lando Landi nous escortait, la parfaite connaissance des boutiques de Paris étant l'une de ses spécialités. Il savait surtout où se trouvent ces curiosités qui sont presque des objets d'art et qui ont le don, précieux pour ceux qui les vendent, d'obliger celui qui a fait un premier achat à le répéter à l'infini, chaque nouvel objet du même genre ajoutant à la valeur du premier aux yeux des connaisseurs, et l'appétit ve-

nant en mangeant, en pareille matière, plus qu'en aucune autre.

Nous fîmes une séance de plus d'une heure dans la première boutique où nous nous arrêtâmes. Lorenzo se trouvait dans son élément. Il était, en effet, en toutes choses un vrai connaisseur : bronzes, porcelaines, meubles de toutes les époques, bois sculptés de tous pays, vieilles tapisseries, il examinait tout d'un œil sûr et expérimenté, et le marchand, voyant à qui il avait affaire, exhumait du fond de ses tiroirs des trésors cachés au vulgaire, et multipliait les tentations, auxquelles Lorenzo semblait fort peu enclin à résister. Quant à moi, j'étais assise près du comptoir, regardant avec assez d'indifférence les divers objets qu'on étalait devant moi et dont je n'étais pas en état d'apprécier le mérite un peu conventionnel. Je fus également étonnée de la valeur et du nombre des achats de Lorenzo, mais en somme cette séance ne m'intéressa pas beaucoup, et je fus bien aise d'en voir la fin.

— Bravo, Lorenzo ! dit Lando dès que nous fûmes remontés en voiture. Tu n'y vas pas de main morte ! A la bonne heure, c'est comme cela que j'aime à voir dépenser l'argent des autres. Cela me console du chagrin de n'en pas avoir moi-même à jeter par la fenêtre !

— J'ai à renouveler en totalité le mobilier de ma maison de Sicile, dit Lorenzo, et de plus à orner ma maison de Naples qui est encore tout à fait indigne de celle qui l'habite.

— Quelle plaisanterie, Lorenzo, lui dis-je, vous savez bien que je trouve qu'il n'y manque rien.

— C'est un effet de votre grande jeunesse, ma belle cousine, dit Lando. Attendez un peu et vous verrez tout ce qui vous deviendra indispensable, lorsque vous serez depuis quelque temps à Paris.

— En tout cas, dit Lorenzo, c'est le moment ou jamais pour moi de me passer quelques fantaisies. J'entre en ménage, je n'ai guère gaspillé que le tiers de ma fortune actuelle, et je suis parfaitement tranquille sur celle qui m'attend. Tout le monde sait qu'une cause plaidée par don Fabrizio dei Monti est une cause gagnée.

En ce moment, une femme belle et remarquablement vêtue passa près de nous, dans une élégante calèche, et la conversation prit soudainement un autre cours. Lorenzo, sans parler, interrogea son cousin du regard, et Lando, à demi-voix, se mit à lui donner des renseignements auxquels une répulsion instinctive m'empêcha de prêter l'oreille.

Je commençais à le prendre furieusement en grippe, ce cousin Landolfo, et il eût été fort étonné, je pense, s'il avait deviné de quel œil je regardais en ce moment sa prétendue jolie figure ! C'était un de ces types, admirés parfois hors d'Italie parce qu'ils sont un

peu différents de ceux que l'on a sous les yeux et que les étrangers ne peuvent deviner à quel point ils sont vulgaires. Un teint brun, de beaux yeux, peut-être de belles dents, je crois, des cheveux noirs et frisés, tout cela formait à mes yeux l'ensemble le plus déplaisant, et sans entendre un mot de ce qu'il disait en ce moment, je savais, à n'en pouvoir douter, que jamais de sa vie il n'en prononcerait un seul qui me semblât valoir la peine d'être écouté... Enfin, nous quittons les boulevards, nous traversons les Champs-Élysées, et nous voici à l'ombre du bois de Boulogne. Tandis que mes deux compagnons causent ensemble en baissant la voix, je me livre à la jouissance de retrouver un peu de fraîcheur et de respirer plus à mon aise, car peu habituée à sortir en été au milieu du jour, la chaleur m'avait semblée accablante. Du reste, j'étais peu émerveillée de cette nature qui n'avait rien de frappant pour des yeux accoutumés aux plus beaux sites de la terre. Étrangère comme je l'étais à cette vie de Paris, dont le charme laisse si souvent un souvenir qui finit par effacer tous les autres, les objets n'étaient encore revêtus pour moi d'aucun prestige étranger à ce qu'ils étaient en eux-mêmes. Vus ainsi, les musées, les églises, les palais, me semblaient moins grandioses et moins riches que ceux que nous venions de parcourir, les promenades moins variées et moins pittoresques. Il me manquait surtout cet horizon magnifique qui, presque partout en Italie, occupe le fond du tableau, et appelle les yeux et la pensée plus loin et plus haut que tous les trésors accumulés par l'art et l'histoire dans les villes italiennes.

Et cependant, qui peut le nier ? cette ville de Paris possède le don de se faire préférer à tous les lieux du monde. Elle a pour chaque personne une langue différente et se fait entendre de tous. Elle est riche en toutes choses et elle peut donner indistinctement tout ce qu'on lui demande, depuis le mal dans son excès le plus pervers, jusqu'au bien dans son excès le plus sublime, depuis les extravagances les plus raffinées de la mode, jusqu'aux renoncements les plus extrêmes de la charité, depuis le plaisir sous son aspect le plus dangereux, jusqu'à la piété sous sa forme la plus parfaite. Elle encense le vice et la vanité plus qu'on n'ose le faire ailleurs, et cependant elle s'honore de pouvoir montrer des exemples de vertu, de dévouement et d'humilité presque uniques au monde... En un mot, chacun, pour une raison différente, se trouve là mieux que partout; celui qui aime Paris a peine à aimer autant aucun autre lieu; celui qui y a vécu se résigne difficilement à vivre ailleurs, et c'est la seule ville de la terre qui ait pu disputer à Rome l'honneur d'être une patrie universelle!

XIII

Ce soir-là, nous fûmes à l'Opéra. Le lendemain, ce fut à un autre théâtre. Puis vinrent des invitations sans nombre; et une série de dîners, de matinées et de soirées se succédèrent sans relâche. Je me garderai d'en faire ici l'énumération ; j'écris l'histoire de mon âme plutôt que celle de ma vie extérieure. Je dirai donc seulement que lorsque ce mouvement se fut continué pendant quelques semaines, je me trouvai dans la disposition la plus singulière et la plus désagréable. Une large part de mes pensées, de mon esprit, de mon imagination était envahie par l'intérêt, l'amusement, le plaisir, la curiosité, et par cette fièvre d'activité et de vie qui parfois s'empare de la jeunesse, mais qui peut être satisfaite d'une manière à la fois moins dangereuse et plus complète. L'effet presque inévitable de ce genre de vie dissipée est de produire l'ivresse; et cette ivresse j'en étais atteinte dans une certaine mesure, qui me laissait pourtant la faculté de remarquer que je n'étais plus la même, et d'éprouver un douloureux désir de me retrouver telle que j'étais au fond. Cependant je me sentais incapable de tranquillité; je ne pouvais plus ni penser, ni prier, même dans les courts intervalles où j'en aurais eu le loisir, en sorte que, pour fuir le malaise de ces instants de solitude, je rentrais avec joie dans le tourbillon où il plaisait à mon mari de m'entraîner avec lui. J'y portais, il est vrai, la double sauvegarde de sa tendresse pour moi et de mon indifférence pour tout autre suffrage que le sien; et, quoique de vagues inquiétudes eussent déjà traversé ma pensée comme des ombres sinistres, je n'avais jamais songé encore au danger que l'un et l'autre nous pouvions courir dans l'atmosphère de mollesse, de flatterie et de frivolité qui nous enveloppait de plus en plus tous les deux.

Lorenzo avait continué à demeurer près de moi dans le monde; ou bien, lorsqu'il s'éloignait, à m'observer avec cette attention qui me déplaisait parce qu'elle me semblait inexplicable. Que son regard partout cherchât le mien, que partout je fusse sûre de le trouver prêt à me répondre, rien de mieux. Mais c'était tout le contraire qui avait lieu. Car ce regard persistant, que je sentais attaché sur moi (même lorsque je ne le voyais pas), dès que je levais les yeux, il se détournait et semblait éviter de rencontrer le mien. Était-ce là me suivre des yeux avec orgueil et avec amour?... N'était-ce pas plutôt m'examiner comme s'il me soupçonnait?...

m'épier, comme s'il se méfiait de moi?... Lorsque ce doute effleurait ma pensée, le sang me montait au visage, et je sentais se révolter à la fois dans mon cœur et mon orgueil et mon amour.

Un jour, nous étions conviés à un grand dîner, dans l'une de ces belles maisons de Paris qui ont l'avantage, devenu rare, de posséder un magnifique jardin. Ce n'était plus la saison des grandes parures. La mienne se composait de dentelles et de mousseline blanche, et j'avais sur la tête une guirlande de fleurs naturelles, dont les couleurs étaient mariées avec ce goût qui, à Paris, se rencontre en toutes choses. Lorsque je parus, on se récria, tout le monde fut d'avis que cette fraîche toilette m'allait à ravir, et peut-être avait-on raison : j'étais à l'âge où les fleurs vont mieux que les pierreries, et où le teint peut affronter sans crainte l'éclat du soleil. On était alors à l'époque des plus longs jours de l'année, en sorte que, malgré la durée interminable d'un grand dîner, lorsque nous sortîmes de table, les belles lueurs du crépuscule éclairaient encore le jardin, et la société s'y répandit par toutes les ouvertures.

Si jamais les nuances du ciel, au jour tombant, si jamais l'aspect d'une verte pelouse, si jamais le feuillage des arbres, le parfum et l'éclat des fleurs, semblent attrayants et bienfaisants plus encore que de coutume, c'est, à coup sûr, par contraste avec l'atmosphère étouffante, l'air imprégné de l'odeur des mets, et la lumière brillante et factice d'un grand dîner en plein été. Aussi fut-ce avec un inexprimable soulagement, et presqu'une joie d'enfant, que, dès que le maître de la maison m'eut laissée libre de mes mouvements, je m'élançai sur le perron, et de là dans le jardin, et je fis quelques pas dans la large allée qui longeait la pelouse, en aspirant avec délices la fraîcheur de l'air parfumé... J'éprouvais un de ces ardents désirs d'être seule qu'aucune dissipation ne pouvait étouffer, et je l'éprouvais d'autant plus en ce moment, que j'étais préoccupée d'un nouveau changement survenu dans l'attitude de Lorenzo. J'aurais voulu pouvoir réfléchir à mon aise à ce que je devais en augurer.

Pour la première fois, en effet, depuis que nous étions à Paris, et quoique j'eusse, ce jour-là, recueilli plus de flatteries encore peut-être qu'à l'ordinaire, je ne m'étais pas sentie un seul instant observée par lui, comme je l'avais été jusque-là. Pendant le dîner, il n'avait eu l'air occupé que de ses voisins : d'un côté, une femme très-belle encore, quoiqu'elle ne fût plus de la première jeunesse ; de l'autre, un jeune homme, d'une physionomie intelligente et pensive, qui s'anima lorsque Lorenzo s'adressa à lui, et sembla répondre à ses questions et le questionner ensuite à son tour avec intérêt.

On me dit que l'une était madame de B., dont la beauté était depuis longtemps célèbre ; l'autre, le jeune comte Gilbert de Kergy, « un grand voyageur aussi, » m'expliqua le maître de la maison, auprès de qui j'étais assise, « et, ajouta-t-il, c'est l'espoir de rencontrer le duc de Valenzano qui l'a, seul, décidé à accepter de dîner avec nous aujourd'hui. Il n'aime pas le grand monde, et au retour de ses longs voyages il se renferme dans sa famille, et se jette à corps perdu dans le monde de la charité, qui est, à Paris, un autre grand monde, dont les étrangers, qui viennent ici en passant, ne se doutent guère. »

Tout cela, un autre jour, m'eût intéressée peut-être, mais en ce moment je ne songeais qu'à m'assurer de la réalité du changement que j'avais cru remarquer, et c'était à mon tour de surveiller furtivement l'autre côté de la table. A aucun moment je ne trouvai ceux de Lorenzo dirigés de mon côté, et cependant ce n'était point qu'il fût absorbé par la conversation. Que de fois ne l'avais-je pas vu en apparence occupé de son interlocuteur, tandis que la rapide agitation de son regard m'avertissait de l'attention constante avec laquelle il suivait tous mes mouvements. Aujourd'hui, rien de semblable. Je le connaissais trop pour ne pas m'apercevoir de cette différence. Mais je ne savais encore ce qu'il fallait en penser, et s'il m'était permis de m'en réjouir. Ces pensées me poursuivaient à travers la conversation banale qui varie l'ennui d'un grand dîner; elles m'empêchaient même de m'apercevoir que notre hôte était un homme d'esprit, et d'en tirer parti. Avant de quitter la table, je jetai encore une fois les yeux, à la dérobée, dans la direction qu'ils avaient si souvent prise depuis une heure. Décidément, aujourd'hui, Lorenzo n'était pas plus occupé de moi que tout autre mari ne l'est, en public, de sa femme. Mais, cette fois, je remarquai que son jeune voisin me regardait avec attention : ce regard sérieux, presque austère, ne ressemblait nullement à ceux qui si souvent dans le monde me faisaient baisser les yeux. Il m'inspira une sorte de sympathie, et ne me causa aucun embarras.

Je ne pus, toutefois, me livrer à mes réflexions en poursuivant ma promenade, car je fus presque sur-le-champ entourée de monde, et bientôt je revins sur mes pas, cherchant des yeux Lorenzo dans le demi-jour. Enfin je l'aperçus. Il était demeuré sur le perron. Sa haute taille et son noble profil se dessinaient sur le fond éclairé du salon, et près de lui était assise, son éventail à la main, sa voisine du dîner ; elle lui parlait avec animation. Lorenzo semblait écouter plutôt que répondre, et une ou deux fois il tourna la tête vers le jardin. Il me cherchait peut-être...

La nuit était presque close, on ne pouvait plus autour de soi

distinguer personne. J'étais demeurée immobile près d'un banc, où deux ou trois hommes étaient assis causant ensemble.

— Madame de B. est encore bien belle ce soir, dit l'un d'eux. Ne dirait-on pas, en vérité, qu'elle cherche à reprendre son empire?

— Il lui sera bien difficile pourtant de rivaliser avec cette belle Sicilienne aux cheveux d'or.

— Impossible, à coup sûr, aux yeux de tout autre homme, mais à ceux de son mari, qui sait?

C'étaient là de ces paroles qui voltigent comme un poison subtil dans l'air du monde, de ces paroles qui frappent les oreilles de tous côtés, que l'on entend sans les écouter, et dont il résulte cependant un affaiblissement moral, semblable au mal physique produit par des miasmes dangereux trop souvent respirés. Depuis que j'étais entrée dans cette atmosphère, bien d'autres choses semblables s'étaient dites en ma présence sur tous les sujets. Hélas! il me suffisait d'entendre causer Lorenzo et Lando pour savoir jusqu'où en ce genre pouvait aller la légèreté des paroles. Je cherchai donc à n'attacher point d'importance au bavardage que je venais de surprendre. Lors même que Lorenzo eût jadis porté ses hommages aux pieds de cette beauté un peu surannée, que m'importait? Ce n'était pas, en tout cas, ce qui me préoccupait, mais la question de savoir si le hasard de cette rencontre était la cause du changement que j'avais remarqué, ou bien si je devais en chercher une autre? En un mot, devais-je m'en réjouir ou m'en inquiéter?

En ce moment, et tandis que je me dirigeais lentement vers le perron, ayant échappé dans l'obscurité presque complète à ceux qui voulaient m'arrêter. Je rencontrai tout d'un coup Lorenzo... C'était moi qu'il cherchait, car il tenait à la main mon léger manteau de cachemire blanc, et il me le jeta sur les épaules.

Je lui saisis le bras avec joie, et je lui dis tout bas :

— Ne rentrons pas encore, Lorenzo, je t'en prie; faisons quelques pas ensemble dans cette belle allée couverte.

Il se mit à rire.

— C'est bien un peu sentimental, dit-il, pour des gens qui n'en sont plus à leur lune de miel, mais, n'importe, j'y consens. Honni soit qui mal y pense! Je vois, d'ailleurs, là-bas une tente illuminée, où, m'a-t-on dit, il se prépare pour nous une surprise musicale; dirigeons-nous de ce côté.

Nous fîmes quelques pas en silence. Rien dans ce qu'il venait de dire n'était absolument fait pour me blesser, mais ce ton persifleur et indifférent n'était pourtant pas celui que j'avais besoin d'entendre. A travers tout le bruit du monde, je sentais bien que le seul bonheur de ma vie, c'était sa tendresse! Si je l'avais vue seule

dans l'inquiète vigilance dont j'avais été l'objet, ah! jamais je n'aurais cherché à m'y soustraire. Mais, à cet égard, j'avais été incertaine, je l'étais encore; et j'étais trop vraie, trop confiante, trop pétulante peut-être, pour demeurer plus longtemps dans ce doute.

— Arrêtons-nous ici, Lorenzo, lui dis-je lorsque nous fûmes au bout de l'allée couverte. Je vois que tout le monde vient de ce côté. Nous entrerons plus tard dans cette tente, et on croira que nous avons suivi la foule.

En effet, une brillante soirée avait succédé au dîner; les salons et le jardin se remplissaient de monde. L'illumination de la tente éclairait le lieu où nous étions, mais cependant nous restions hors de vue; je m'assis sur un banc adossé à un arbre, Lorenzo se plaça auprès de moi.

— J'ai une question à te faire, lui dis-je tout d'un coup. Promets-moi de me répondre sincèrement.

Il eut l'air surpris. Ses sourcils s'élevèrent légèrement, et sa physionomie souriante s'assombrit.

— Je n'aime pas beaucoup les questions, Ginevra, je vous en avertis.

— Tu n'es pas fâché cependant, il me semble, que je réponde aux tiennes.

— Non; mais je n'y tiens pas cependant, car je sais t'interroger et te comprendre sans t'en donner la peine.

— Et c'est dans ce but que, au lieu de me parler, tu me regardes, et que tes yeux me suivent partout avec tant d'attention?

Il sourit et fut un instant sans me répondre.

— Peut-être, en effet, jusqu'à ce jour, cette pensée a-t-elle été la mienne.

— Jusqu'à ce jour?

— Oui, puisque tu m'interroges, je te l'avoue sans difficulté. L'amour ne possède point parmi ses priviléges celui d'y voir toujours clair, tout au contraire; aussi je me suis méfié du mien, et j'en ai fait abstraction complète pour te bien étudier.

Je fis un léger mouvement de surprise.

— Écoute, Ginevra, on ne sait ce que sera un jeune soldat qu'après l'avoir vu à sa première bataille. On ne sait pas non plus ce que sera une femme de ton âge, avant qu'elle ait affronté ce terrible champ de bataille du grand monde. Mais si j'ai un talent, c'est celui, je crois, de ne pas me tromper dans une pareille étude. Sois tranquille, Ginevra, à dater de ce jour je ne te surveillerai plus.

— Ainsi, Lorenzo, lui dis-je un peu émue, c'était vraiment un regard soupçonneux que le vôtre, et il vous a fallu tout ce temps pour vous convaincre que vous pouviez vous fier à moi?

— Il m'a fallu vous voir au feu, dit-il en reprenant son ton railleur. Ne vous en plaignez pas, ma belle Ginevra, vous êtes sortie victorieuse de l'épreuve, — victorieuse à ce point que, tout en vous trouvant aujourd'hui plus charmante encore que de coutume, je n'ai pas songé un seul instant à vous surveiller. Et cependant, poursuivit-il d'un ton qu'il voulait rendre enjoué, mais qui, malgré lui, était amer, ces fleurs qui vous vont si bien, elles ne sont pas toutes faites pour me rassurer.

Et, arrachant un œillet rouge entremêlé au feuillage de ma guirlande, il me le montra avec un sourire qui me sembla cruel, et il allait le mettre à sa boutonnière, lorsque je le lui arrachai, pâle comme une morte, et je le jetai loin de nous.

— Lorenzo, dis-je d'une voix tremblante, vous n'êtes pas généreux, et vous êtes bien injuste.

J'aurais mieux fait de dire et de penser qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Non, il ne savait pas ce qui s'était passé dans mon âme depuis le jour dont il évoquait ainsi le fatal et sanglant souvenir! Non, il ne pouvait comprendre l'intolérable souffrance qu'il me causait par ce réveil soudain de regrets, de douleur et de honte!... Il lisait bien pourtant dans mon cœur jusqu'à une certaine profondeur, mais combien il était loin, combien, hélas! il était incapable d'aller jusqu'au fond, et de mesurer ou seulement de soupçonner le changement radical qui s'y était opéré en un jour. Ce qu'il remarqua avec surprise et avec effroi, ce fut ma pâleur, et le changement qui bouleversa mes traits. Il chercha à me calmer, et je vis qu'il était inquiet et impatienté à la fois de l'émotion qu'il avait soulevée. Je fis un violent effort pour me vaincre; et bientôt, en effet, le battement de mon cœur s'apaisa. Mais il me semblait qu'un souffle de glace avait traversé l'air, et que les fleurs à peine écloses de mon bonheur naissant se fanaient déjà et courbaient la tête.

XIV

A dater de ce jour, en effet, Lorenzo, ainsi qu'il l'avait dit, cessa de s'occuper de moi dans le monde. Mais ce retour de confiance ne me causait aucune joie. Je demeurai douloureusement blessée de ce qui s'était passé entre nous; je trouvais ses soupçons plus humiliants encore que ceux de mon père. Cette faute que j'avais tant pleurée, je commençais à me dire qu'elle ne méritait pas un si cruel et si long châtiment!

Je ne fus, d'ailleurs, affranchie du malaise que m'avait causé sa

surveillance, que pour en éprouver un autre qui devait bientôt s'accroître et enfin me placer en face de ma vraie destinée. Il me fallut peu de temps, en effet, pour m'apercevoir que la nouvelle attitude de Lorenzo ressemblait parfois moins à la confiance qu'à l'indifférence. Souvent il m'arrivait de le chercher longtemps dans les salons où nous passions, comme de coutume, toutes nos soirées, sans parvenir à le découvrir. Un jour, je l'aperçus causant avec madame de B..., d'un air animé. Et lorsque je m'approchai, il me sembla remarquer sur son visage un léger déplaisir qu'il dissimula promptement, mais qni suffit pour me causer une pénible sensation d'embarras. Sans doute, quand nous étions seuls, je le retrouvais le même. Il n'avait rien perdu encore auprès de moi du charme de ses manières; sa tendresse n'avait point changé d'accent; et cependant une barrière invisible s'élevait et grandissait entre nous, et je commençais à éprouver une impression de solitude qui me faisait surtout souffrir dans le grand monde, mais dont je n'étais complétement affranchie nulle part.

Cependant le succès de ma première apparition dans le monde était suivi maintenant de celui de la mode. La présence de je ne sais plus quel prince étranger prolongeait, cette année-là, à Paris, la saison des plaisirs, et les réunions se succédaient comme si l'on eût été en carnaval. Il n'en était pas une à laquelle je ne fusse priée, et quoiqu'un impérieux besoin de repos commençât à diminuer l'activité fiévreuse qui m'avait quelque temps possédée, je ne pouvais plus m'arrêter; car je remarquai bientôt que la tranquillité et le silence n'étaient supportables pour Lorenzo que dans son atelier. Hors de là, il lui fallait un mouvement incessant. Et comme il ne pouvait en ce moment reprendre le côté serein de sa vie d'artiste, il se livrait ent èrement à celle du monde, et il n'était point encore indifférent au plaisir de m'y conduire avec lui. Il m'était donc impossible de me soustraire à ce tourbillon dont j'étais lasse, et parfois j'enviais celles que le seul plaisir d'attirer les regards pouvait satisfaire. Je m'étonnai cependant dès lors, et je m'étonne encore du rôle immense que joue la vanité dans ces fêtes, si différentes, pour ceux qui y assistent, de ce qu'elles semblent être aux regards de la foule qui en est exclue. La musique, la danse, les appartements splendides, et pour jouir de tout cela, la gaieté de la jeunesse, enfin, pour tout compléter, la joie de rencontrer ceux qu'on aime, voilà les grandes séductions et les vives jouissances qu'envie à ceux qui les possèdent et les épuisent le plus grand nombre de ceux qui en sont privés. S'il en était réellement ainsi, le monde grandirait jusqu'à un certain point à mes yeux, et les dangers ainsi que les jouissances qui s'y rencontrent seraient du moins à la hauteur de l'estime et de la réprobation

dont il est l'objet. Mais toutes les séductions du monde se réduisent le plus souvent au plaisir d'éclipser les autres, et l'enivrement qu'il cause est presque toujours produit, non point par les plaisirs qu'il vous offre, mais par l'orgueil que vous y apportez. Cela est étrange quand on y réfléchit; et, sans s'élever très-haut, on peut facilement imaginer que non-seulement le bonheur, mais le plaisir et encore plus la gaieté puissent vivre ailleurs d'une meilleure vie, et que, par le fait, les véritables possesseurs de ces biens enviés sont le plus souvent ceux-là mêmes que l'on en croit le plus déshérités.

Quant à moi, je n'étais plus gaie dans ce monde, mais je m'efforçais encore de le paraître, l'expression mélancolique que je n'avais pas toujours su déguiser ayant provoqué quelques remarques dont ma fierté avait été surprise et blessée.

— Eh quoi, belle Ginevra, vraiment triste! me dit un soir Lando Landi, en s'asseyant près de moi à un concert, et parlant de ce ton familier qu'autorisait sa parenté mais qui ne m'en semblait pas moins déplaisant. Je l'avais nié jusqu'à présent, vous ayant toujours trouvée souriante, lorsque (ce qui m'arrive tous les jours) je vous vois hors de ces cohues. Je ne vous croyais qu'un peu ennuyée du monde; chose concevable, même pour vous : on se lasse de tout, même de tourner la tête au genre humain. Mais, ce soir, vous avez vraiment l'air d'une muse tragique!

— Je suis un peu fatiguée, voilà tout.

— Écoutez-moi, cousine, et ne me traitez pas si mal. Je m'aperçois que je vous déplais, ce qui prouve que je ne suis pas fat; et je ne vous en veux pas, ce qui prouve que je ne suis pas méchant. Ensuite, je vous aime et je vous admire beaucoup, et cependant (appréciez ce procédé) je ne vous fais pas la cour.

— Voyons, Lando, où voulez-vous en venir? Finissez ce bavardage.

— Je veux en venir à vous demander de m'accorder un peu de confiance. Vous êtes triste, et je vais vous dire pourquoi : vous avez entendu tenir quelque imbécile propos sur Lorenzo. Eh bien, cousine, laissez-moi vous dire...

— Quel propos? lui dis-je en rougissant d'un air mécontent.

— Vous me comprenez bien, et je suis certain que je ne vous apprends rien, je serais trop galant homme pour faire une chose pareille; mais je veux faire le contraire et justifier Lorenzo. Croyez-moi. Ne prenez pas au sérieux quelques instants de politesse sans conséquence accordés à de vieux souvenirs, et qui ne méritent pas, en vérité, l'honneur de cet éclair de vos beaux yeux.

Il avait trouvé, en effet, le moyen de les faire flamboyer.

— En vérité, Lando, lui dis-je avec hauteur, vous mériteriez que cet entretien fût le dernier entre nous...

Mais je le vis si sincèrement étonné, que je compris que j'avais tort. Il venait d'être impertinent, mais il l'avait été sans le savoir et sans le vouloir. Je continuai d'un ton plus doux :

— Je vous proteste que vous vous trompez absolument. Je ne suis ni triste ni... inquiète. Je m'ennuie souvent, voilà tout; et, ce soir, j'ai sommeil, et je voudrais rentrer au plus tôt. Donnez-moi le bras, et allons chercher Lorenzo.

Je vis une légère hésitation.

— Il est à peine minuit, me dit-il. Il faut absolument rester encore, pour entendre les deux derniers morceaux.

— Non, vous dis-je, j'en ai assez. Mais si vous voulez rester là, je ne vous oblige pas à m'escorter; la première personne de connaissance que j'apercevrai me rendra ce service.

— *Ma che!* dit-il en se levant et en secouant la tête. Vous savez bien que je ne céderai cet honneur à personne.

Et il se décida à me donner le bras. Nous commençâmes notre voyage de découverte à travers une longue enfilade de salons. Lorenzo n'était nulle part. Lando ne disait rien, et jetait un regard rapide et défiant autour de lui à l'entrée de chaque salon. Je le remarquai, et l'idée me vint qu'il avait menti tout à l'heure, et que, tandis qu'il prétendait me rassurer, il savait que Lorenzo s'était encore procuré l'un de ces entretiens tête à tête qu'il me semblait aussi humiliant d'ignorer que de surprendre. Lando avait touché un point plus sensible que je ne voulais le laisser paraître; car, malgré une explication, en apparence très-franche, donnée par Lorenzo lui-même à ce sujet peu de jours auparavant, le doute avait pénétré dans mon cœur, et j'avais sans cesse besoin d'être rassurée. N'était-ce pas déjà reconnaître que j'avais lieu de trembler?

Enfin nous arrivâmes au dernier salon. Lorenzo n'y était pas. Il ne se trouvait au delà qu'une petite pièce, beaucoup moins éclairée que les autres :

— C'est une bibliothèque, m'expliqua Lando à sa manière, ou du moins un cabinet rempli de livres, où personne ne met jamais les pieds.

Je sentis, à un imperceptible mouvement de son bras, qu'il aurait voulu m'empêcher d'y entrer. Cela suffit pour me faire avancer jusqu'à la porte de ce cabinet. Là, je m'arrêtai tout court, à la fois rassurée et interdite.

Quatre hommes s'y trouvaient seuls, assis autour du tapis vert d'une table de jeu. Une partie avait lieu entre deux de ces joueurs, et Lorenzo était l'un de ces deux-là. Les autres suivaient son jeu avec le plus ardent intérêt.

Je demeurai immobile, appuyée contre la porte, les yeux fixés sur lui. Était-ce bien Lorenzo? Quel changement dans ces traits! Quelle expression nouvelle dans cette physionomie mobile! Non-seulement il ne m'aperçut pas, mais je compris que ma voix eût en vain frappé son oreille. Il ne voyait et n'entendait plus rien. Ses regards, son attention, son esprit, son être tout entier était absorbé par les cartes qu'il tenait en main. Il était calme, du reste, et ses sourcils légèrement froncés indiquaient à peine que la fortune lui était contraire. Bientôt il tira un rouleau d'or de sa poche, et il le jeta sur la table. Son adversaire se leva, mais lui demeura assis, et il recommença une nouvelle partie avec l'un des deux spectateurs de la première.

— Asseyez-vous ici, me dit Lando en me ramenant près de l'un des canapés du salon où nous étions, je vais aller prévenir Lorenzo que vous l'attendez. N'y allez pas vous-même.

Je fis un signe d'assentiment, et, pour la première fois, je sus gré à Lando de son tact. Sa figure, éternellement souriante, avait d'ailleurs pris un air de sérieuse sollicitude qui me surprit, mais qui redoubla aussi l'émotion singulière et imprévue que je venais d'éprouver.

Il entra dans l'autre chambre, et je l'attendis longtemps; je le vis enfin reparaître seul.

— Impossible de lui parler avant la fin de cette partie, me dit-il d'un air contrarié.

Puis après un moment de silence il ajouta, en s'efforçant de sourire :

— Ma cousine, vous auriez mieux fait de suivre mon avis, et d'attendre Lorenzo dans la salle du concert, au lieu de venir le chercher ici. Mais, puisque enfin vous l'avez voulu, laissez-moi vous donner un conseil maintenant que vous l'avez surpris en flagrant délit de rechute.

— De rechute! lui dis-je d'un air surpris.

— Eh! oui!... depuis un an, il me l'a dit lui-même, il n'avait pas touché une carte, sachant bien que, pour lui, ce simple contact est comme une étincelle qui allume l'incendie. Il s'était juré, non pas la modération, il en est incapable en tout, mais l'abstention complète, et il se savait gré, il y a quelques jours encore, de la fidélité avec laquelle il avait tenu ce serment. Voilà qu'aujourd'hui il y manque, qui sait ce qui arrivera demain?... Usez donc, je vous en conjure, de l'empire que vous possédez encore sur lui. Mettez en œuvre toutes les séductions dont vous êtes douée pour obtenir de Lorenzo sur ce point un nouveau bail de sagesse. C'est ici une rechute, soyez-en persuadée, et qui menace votre bonheur et le sien

mille fois plus que ne feront jamais toutes les beautés passées, présentes ou futures.

Malgré tout ce qui me déplaisait toujours dans le langage de Lando, et même dans les expressions dont il venait de se servir pour me donner cet avis, je compris qu'il lui était dicté par un intérêt véritable, et j'en fus touchée. Mais je me sentais atteinte par une souffrance nouvelle, par une crainte inconnue jusque-là, absolument étrangère à toutes celles qui avaient jamais traversé ma pensée. Était-ce là vivre?... s'aimer?... être heureux?... Tout s'obscurcissait autour de moi, et la nuit semblait envahir jusqu'à mon âme elle-même.

Un temps, qui me sembla interminable, s'écoula encore. Le concert était achevé, les salons devenaient vides, nous allions être les derniers. Je me levai avec une impatience que je ne pouvais plus maîtriser, et je me dirigeai une seconde fois vers le cabinet des joueurs.

Au moment où j'y mettais le pied, Lorenzo se levait enfin. Je vis un autre rouleau passer de sa main dans celle de son nouvel adversaire, puis il vint vers moi avec son expression accoutumée.

Il était évident qu'il ne se doutait nullement de ma présence près de lui depuis plus d'une heure.

— Pardon, Ginevra, me dit-il. Comment, le concert est fini, et c'est vous qui venez me chercher? c'est impardonnable. Mais je n'avais aucune idée qu'on atteindrait la fin de cet interminable programme de si bonne heure.

— Mais il est plus de deux heures, lui dis-je.

Il jeta les yeux sur une pendule et eut l'air surpris.

Lando, en attendant, s'était empressé d'aller chercher mon manteau, et il me l'apporta en disant que notre voiture attendait. J'y montai avec Lorenzo, après avoir tendu la main à mon cousin, plus amicalement que je ne l'avais jamais fait encore.

Chemin faisant et après un long silence, Lorenzo crut devoir m'expliquer qu'il avait tué l'ennui du concert par une partie d'écarté. J'avais encore dans les oreilles les paroles de Lando; de plus mon cœur était plein, à la fois, d'une anxiété indéfinissable et d'une tendresse profonde pour cet époux cher et charmant qu'il m'eût été si doux d'aimer en paix! J'appuyai ma tête sur son épaule, et passant un de mes bras autour du sien :

— Lorenzo, lui dis-je tout bas, si j'osais te donner un conseil, le suivrais-tu?... si je te demandais une promesse... une promesse qui me rendrait heureuse, me la ferais-tu?

Il fit un si brusque mouvement que j'eus presque peur. Mais il se maîtrisa sur-le-champ, et me baisa doucement le front et la main, puis

il me dit d'un ton qui n'était pas rude, mais qui avait cet accent auquel on sent que toute réplique est interdite :

— Ginevra, je vous ai dit l'autre jour, je crois, que je n'aimais pas les questions. Sachez aujourd'hui que je déteste encore davantage les conseils, et que, par-dessus tout je ne puis souffrir les promesses. Tenez-vous donc pour avertie. Évitez ces trois écueils si vous voulez demeurer à mes yeux, comme vous l'êtes, la plus charmante des femmes.

XV

Le lendemain était un dimanche. Malgré la fatigue, malgré la veillée, malgré la nuit agitée qui avait suivi pour moi cette soirée, j'étais prête à l'heure accoutumée de la messe. Mais, pour la première fois depuis notre mariage, Lorenzo me fit dire de ne point l'attendre et d'y aller sans lui.

Je n'avais sans doute jamais pu me faire une très-grande illusion sur ses sentiments religieux. Je pensais bien que l'habitude, plus que la piété, le conduisait avec moi à l'église ; mais j'étais loin de soupçonner que, s'il avait été jusqu'alors si exact à m'y accompagner, c'était parce que, là comme ailleurs, il avait cru nécessaire d'exercer sa surveillance ; j'étais surtout loin de m'attendre à ce que deviendrait cette exactitude lorsqu'il serait à la fois rassuré et distrait.

Ce jour-là je me contentai de penser qu'il irait plus tard à la messe, et pour la première fois je franchis seule à pied la courte distance qui séparait l'hôtel où nous demeurions, situé rue de Rivoli, de l'église de Saint-Roch.

Le genre de vie que je menais depuis deux mois n'était point propre à disposer mon âme à la prière. De plus, habituée comme je l'étais aux églises d'Italie, celles de Paris m'avaient d'abord semblé dénuées de toute beauté, et j'avais eu peine à me faire à leur aspect différent de celui auquel j'étais accoutumée. Mais bientôt d'autres impressions modifièrent celle-là. L'atmosphère tout imprégnée de vertu et de piété qui avait environné mon enfance était celle de ma famille plutôt que celle du pays où le Ciel m'avait fait naître. La foi est vive cependant en Sicile, comme elle l'est dans toute la partie méridionale de l'Italie. Mais on ne peut nier qu'à cette époque un grand relâchement moral et une grande tiédeur religieuse ne s'y fissent remarquer surtout parmi ceux qui appartenaient aux classes élevées. Là, plus encore qu'ailleurs, les saintes âmes vivaient

cachées, et l'édification se rencontrait à l'ombre de quelques foyers plutôt que dans le monde ou même dans les habitudes du culte public. Tous les exercices religieux de notre famille s'accomplissaient dans la chapelle du vieux palais que nous habitions. Cette chapelle était spacieuse, d'une belle architecture et richement ornée, et nous entendions la messe les dimanches aussi bien que tous les autres jours, et deux ou trois fois par semaine D. Placido nous adressait une édifiante et utile instruction. Mon père, ma mère, Livia, Ottavia, Mario (qui, malgré ses défauts, avait le respect des choses saintes) et plusieurs vieux et fidèles serviteurs formaient une assistance attentive et recueillie, et mon enfance n'avait été privée d'aucune de ces impressions dont la puissante influence se ressent pendant toute la durée de la vie. Le soir Ottavia nous menait souvent, Livia et moi, à la bénédiction dans une des églises voisines, et mon cœur bat encore au souvenir du transport pieux avec lequel je m'agenouillais devant le tabernacle illuminé au-dessus duquel était placé l'ostensoir ! Mais le peuple (même aux jours de fête) remplissait seul l'église, et il m'était bien rarement arrivé d'y rencontrer une seule personne appartenant à une classe plus élevée.

Ce qui me frappa donc surtout à Paris, ce fut l'aspect, absolument différent de celui-là, que présentaient à cet égard les églises. J'en fus d'abord plus surprise qu'édifiée ; car, si en Sicile j'avais souvent remarqué l'absence des riches, ici je fus frappée de celle des pauvres. Je cherchais des yeux ce peuple en haillons dont la ferveur avait si souvent redoublé la mienne, et je n'aimais pas à me trouver séparée de lui. Mais, à vrai dire, cette séparation existe encore davantage là où prévaut l'habitude des chapelles particulières. L'égalité chrétienne appelle au pied du même autel les grands et les riches, non moins que les petits et les pauvres. Si *tous* ne s'y rencontrent pas, il ne faut, ni en Italie ni en France, en accuser ceux qui, par leur présence à l'église, prêchent l'exemple aux absents, quels qu'ils soient.

Pour en revenir à ce dimanche matin, je m'agenouillai pour entendre la messe avec moins de distraction qu'à l'ordinaire. J'étais, il est vrai, plutôt triste que fervente en ce moment ; cependant je priai mieux que je ne l'avais fait depuis longtemps, et, lorsque je quittai l'église tardivement et à regret, ce fond de l'âme qui résonne comme une lyre sous la main de Dieu venait de recevoir une touche légère, et pour la première fois depuis bien longtemps j'avais senti vibrer l'une de ces cordes profondes qui ne peuvent s'émouvoir sans faire tressaillir toutes les autres.

En approchant de la porte de l'église, j'aperçus, à genoux sur une chaise, une jeune fille dont la figure ne me sembla pas tout à fait

inconnue. Elle tenait une bourse à la main et quêtait pour des orphelins. J'y mis mon offrande et je reçus d'elle, en retour, un gracieux remercîment; puis, lorsque j'eus passé, je l'entendis murmurer mon nom à une femme d'un aspect noble et distingué, placée près d'elle (sa mère, sans doute), qui, les yeux baissés sur son livre, ne m'avait pas remarquée. Chemin faisant, je me rappelai que j'avais rencontré deux ou trois fois cette jolie personne dans le monde; mais j'ignorais son nom, tandis que je voyais avec quelque surprise qu'elle savait le mien. Cela arrive souvent, au reste, aux étrangères qui, étant un point de mire, sont désignées à tout le monde tandis qu'elles-mêmes ne connaissent qu'un petit nombre de ceux qu'elles rencontrent. Mais je n'eus ni le temps de m'appesantir sur cette fugitive rencontre, ni celui de jouir en paix de l'impression que je rapportais de l'église : les premières paroles de Lorenzo me ramenèrent promptement aux idées qui m'avaient préoccupée le matin.

— Vous êtes en retard, Ginevra, me dit-il; il est onze heures et demie. Le déjeuner vous attend, et je suis pressé.

Nous nous mîmes à table en silence.

— Mais vous-même, continua-t-il, vous aurez à peine le temps de faire votre toilette. Avez-vous oublié que nous allons aux courses, et que Lando sera ici avant une heure pour nous y conduire?

Oui, je l'avais oublié, et maintenant je n'éprouvais que le plus violent désir de me soustraire à cet engagement. J'avais besoin d'un jour de paix, de repos, de silence; j'avais besoin de savourer un peu à mon aise cette bouffée d'air pur et bienfaisant qui venait de passer sur moi. Ne pouvais-je obtenir quelques heures pour en jouir! Fallait-il à l'instant en aller respirer un autre, et quel autre?

Voyant que je me taisais et que j'avais l'air pensif.

— Voyons, Ginevra, qu'y a-t-il? me dit-il d'un ton un peu impatienté. Qu'avez-vous encore à me dire... ou à me demander?

Je lui répondis sans détour :

— J'ai à vous dire, Lorenzo, que les courses m'ennuient à mourir, et à vous demander la grâce de n'y point aller avec vous.

Il se dérida sur-le-champ.

— N'est-ce que cela? dit-il. A cet égard, vous êtes absolument maîtresse de faire ce qui vous conviendra. Soyez persuadée, poursuivit-il en riant, que je ne vous contrarierai jamais que dans les grandes occasions. Mais que ferez-vous de votre après-midi, si vous ne venez pas aux courses?

— Je ferai comme tout le monde en France : j'irai aux vêpres.

Son rire devint horriblement moqueur.

— Comme *tout le monde*, dites-vous? où avez-vous pris cela, de

grâce ? Vous seriez fort habile, en vérité, si seulement vous aviez découvert le nombre de ceux qui, à Paris, vont à la messe!

Lorsqu'il prononça ce mot, je le regardai. Il me comprit bien vite et eut l'air mécontent.

— Voyons, Ginevra, dit-il avec humeur, allez-vous exiger maintenant que je sois toujours à vos côtés ?

— En aucune façon, Lorenzo, vous le savez bien.

— Mais vous m'en voulez cependant de vous avoir laissée aller ce matin à l'église sans moi.

J'hésitai un instant.

— Sans doute, lui dis-je enfin avec une légère émotion. Là, plus encore qu'ailleurs, j'aime à être près de vous. Mais mieux vaudrait pour vous, cependant, y aller toujours sans moi que de jamais y venir *uniquement* pour moi.

Cette réponse augmenta son mécontentement, et, d'un ton qu'il prenait pour la première fois, il me dit :

— C'est que, malheureusement, ma chère petite, si je n'y allais que pour mon compte, je pourrais fort bien n'y point aller du tout.

Les larmes me vinrent aux yeux, et je ressentis au cœur la douleur la plus poignante que j'eusse jamais éprouvée.

O mon Dieu, je vous aimais donc déjà *même alors*, puisque la seule pensée qu'on pût ne point vous aimer me causait une telle souffrance !

Le regard, la voix, l'attitude tout entière de Lorenzo venaient de me dévoiler non-seulement l'indifférence profonde, mais l'incrédulité réelle qui était en lui.

Je ne l'avais point démêlée jusque-là, parce que je n'avais aucune expérience en ce genre. Je savais qu'il pouvait arriver de violer la loi de Dieu, non que l'on pût la nier. Je comprenais la tiédeur et la négligence, je les avais vues à d'autres comme à lui ; mais je n'avais jamais rencontré l'ignorance du devoir et l'absence du repentir. Cette froide négation de tout amour pour Dieu, de toute croyance en lui, Lorenzo ne l'avait pas sans doute formulée, cependant il venait de la trahir, et plus qu'il ne l'aurait voulu peut-être. A travers les bizarreries de mon caractère et les défauts de mon âge, il avait eu lieu de reconnaître en moi une foi vive et profonde qu'il ne fallait pas blesser si l'on voulait me plaire, et, sans avoir été hypocrite jusque-là, il avait été circonspect.

Il vit l'effet qu'il venait de produire, et il le regretta, car je ne lui étais pas encore indifférente ; il comprit néanmoins qu'il ne pouvait pas la réparer sur-le-champ, et il se contenta en ce moment de chercher à m'en distraire en changeant de discours, et de mon côté je compris aussi qu'il valait mieux parler d'autre chose. Cette pru-

dence était fort peu conforme à mon caractère, mais je commençais à comprendre le sien. Ses injonctions de la veille au soir étaient, d'ailleurs, trop récentes encore pour être oubliées.

La conversation ne fut pas longue, car Lando, fidèle au rendez-vous, parut à midi et demi, la figure épanouie, une fleur à la boutonnière, et à la main un énorme bouquet de violettes qui m'était destiné.

— Comment! s'écria-t-il lorsqu'il eut appris mes intentions pour la matinée. C'est impossible!... Ne pas venir aux courses aujourd'hui?... Mais cela ne se peut pas... Rester chez vous quand il fait le plus beau temps du monde... cela ne s'est jamais vu ! Me priver du plaisir de vous conduire dans ma calèche et de faire envie à tout le monde !... c'est le plus méchant caprice qui ait jamais traversé la tête d'une femme. C'est une vraie cruauté! c'est...

Ici, Lorenzo ayant quitté la chambre un instant pour aller chercher son chapeau, Lando s'interrompit tout d'un coup, et il me dit d'un autre ton :

— Tout à fait sérieusement, cousine, vous auriez mieux fait de venir.

Que voulait-il dire? Je demeurai incertaine et troublée. Mais Lorenzo reparut sur-le-champ, et je n'eus plus le temps de réfléchir.

Au moment où tous deux se disposaient à quitter la chambre, mon mari s'approcha de moi et me prit la main, et il me regarda avec une expression qu'avaient parfois ses yeux et qui dissipait comme par enchantement les nuages trop souvent déjà soulevés entre nous. Il me caressa ensuite légèrement la joue avec le gant qu'il tenait à la main, et me dit tout bas en souriant :

— Allons, ma Ginevra, ne m'en veux pas et laisse-moi revoir ton sourire.

Puis se retournant vers Lando :

— Il n'est pas encore une heure, lui dit-il. Partons, et avant d'aller au bois de Boulogne, arrêtons-nous à la Madeleine.

Son regard, plus que ses paroles, dissipa un peu le malaise que je venais d'éprouver ; mais mille idées diverses me traversaient l'esprit, et lorsqu'ils furent partis je demeurai pensive, appuyée sur la balustrade de notre balcon, les suivant des yeux jusqu'au bout de la rue, me demandant ce que Lando avait pu vouloir dire et si effectivement j'avais eu tort de ne point les accompagner. Le temps était magnifique en ce moment : la pureté du ciel, ainsi que la verdure des arbres des Tuileries, attirait mes yeux plus encore que l'aspect animé de la rue et du jardin où se coudoyait déjà cette foule parée, animée, joyeuse, qui, à Paris, donne à chaque belle journée d'été

l'air d'un jour de fête. Pour moi, je demeurais absorbée dans mes réflexions, et je regardais sans voir. Je sentais vaguement que, parmi tous les dangers qui, dans ce monde nouveau où j'étais transportée, semblaient m'environner, il en était deux redoutables entre tous... Le premier, le plus grand, m'eût brisé le cœur; celui-là, je n'osais pas, je ne voulais pas l'envisager. Le second pourrait bien menacer notre fortune, diminuer nos richesses, que sais-je!... nous ruiner peut-être. Cela aussi était un danger, mais bien moindre que l'autre à mes yeux, tandis que pour Lando, tel que je le connaissais, ce devait être tout le contraire. Après y avoir bien réfléchi, je conclus donc qu'il s'agissait, pour ce jour-là, de quelque inquiétude du genre de celle qu'il m'avait manifestée la veille, et je la mis de côté pour me demander, avec un sentiment beaucoup plus profondément troublé, si je lisais véritablement dans l'âme de Lorenzo lorsqu'il me regardait comme il venait de le faire en me quittant, ou bien s'il se livrait à un jeu et me trompait à dessein.

Ces lueurs qui traversaient son regard comme une clarté d'en haut m'inspiraient en lui parfois une confiance égale à ma tendresse. Je venais encore d'en éprouver l'effet. Elles étaient toutefois si fugitives, qu'elles ressemblaient plutôt au reflet d'un souvenir lointain qu'à l'expression d'un sentiment présent et réel; tandis que le rire moqueur et l'accent des paroles qui, aujourd'hui pour la première fois, l'avaient accompagné, hélas! c'était bien lui-même. Je n'en pouvais pas douter, et cette contradiction m'effrayait... Il me semblait voir deux hommes en lui, et ma tête se fatiguait à chercher lequel des deux était le véritable. Cette question, je devais me la faire bien souvent et en attendre longtemps en vain la réponse, ignorée en ce moment de lui-même autant que de moi!

J'avais quitté la fenêtre et, enfoncée dans un fauteuil, j'avais laissé le temps s'écouler sans ouvrir le livre que je tenais à la main et sans m'apercevoir que le ciel, si radieux tout à l'heure, s'était peu à peu assombri. Il n'était pas assez menaçant, toutefois, pour m'empêcher de me rendre à pied aux vêpres, dont l'heure, moins tardive à Saint-Roch qu'ailleurs, était presque venue. Je me mis donc en marche sans retard, en donnant ordre que ma voiture vînt m'attendre à la porte de l'église.

Mes bonnes impressions du matin, suivies du surcroît d'anxiété et de tristesse que j'avais éprouvées depuis, me débarrassaient peu à peu de ces vapeurs plus ou moins malsaines qui sont la suite habituelle d'une longue dissipation. J'étais dans cette disposition où l'on parvient à se recueillir sans effort et où, pour ainsi dire, l'âme se précipite dans le seul refuge où elle sait qu'elle trouvera le repos... Qui ne l'a éprouvé, ce repos étrange et mystérieux de la prière,

même inarticulée et muette?... Qui n'a déposé ainsi, au moins pour un instant, toutes ses peines, toutes ses craintes et toutes ses souffrances, et qui n'en a ensuite repris le fardeau avec des forces nouvelles qui semblent en alléger le poids?

J'avais peu souffert alors, en comparaison de ce que me réservait encore la vie; mais, à la longue, on apprend à souffrir, et dans cette science, comme dans toute autre, ce sont les débuts qu'on trouve les plus rudes. Un terrible orage avait, il est vrai, assailli la première fleur de ma jeunesse, et le ciel de ma seizième année avait été triste et sombre; mais le soleil et le printemps étaient revenus, et, à l'âge où d'autres entrent à peine dans la vie, j'en étais déjà à recommencer pour la seconde fois la mienne. Mais cette nouvelle et heureuse vie, je la sentais maintenant menacée de mille manières. L'appréhension, pire tourment que la tristesse, la crainte vague et indéfinie, plus difficile à supporter que les maux qu'elle présage, l'incertitude, le doute, le soupçon, intolérables à ma nature au delà de toute souffrance caractérisée, me tenaient le cœur lourd et oppressé, et j'avais besoin de pleurer autant que de prier.

Je m'agenouillai sur la seule chaise vacante dans l'église, et je demeurai longtemps immobile, la tête dans mes mains, ne sachant comment formuler ma prière et laissant Dieu lire dans mon cœur, de même que, lorsqu'on retrouve un ami dont on a été longtemps séparé, on se tait souvent parce qu'on a trop de choses à lui dire et qu'on ne sait par laquelle commencer. Dans cette attitude j'entendis, pour la première fois de ma vie, le chant des vêpres. Cet office de l'Église est, on le sait, beaucoup moins usité dans le midi de l'Italie qu'il ne l'est ailleurs, et j'ai dit quelles avaient été les formes extérieures des habitudes religieuses de mon enfance. Je n'avais donc jamais entendu psalmodier ainsi. Les voix des enfants de chœur étaient belles et justes; celles qui leur répondaient ne l'étaient pas moins. Un grand nombre de fidèles y joignaient les leurs. Ce quelque chose d'harmonieux, plus monotone que la musique, mais plus musical que la parole, me fit un effet d'apaisement étrange: je laissai de côté toute pensée de moi-même. J'ouvris mon livre et je suivis avec attention chacune des admirables paroles des psaumes, et lorsqu'à la fin on entonna le *Magnificat*, je me levai avec tout le monde et ma voix s'unit à toutes les autres pour chanter ce divin cantique, avec une sensation de joie, de confiance et d'espoir qui dissipa, pour l'instant, les impressions pénibles que j'avais apportées sous les voûtes qu'il faisait retentir.

Le salut suivit: là, avec tout ce qui pouvait accroître l'émotion nouvelle que je venais d'éprouver, je retrouvais celles de mes plus anciens et de mes plus chers souvenirs. Lorsque l'ostensoir contenant l'ado-

rable hostie fut placé au sommet de l'autel, j'inclinai la tête et je perdis le sentiment du lieu où je me trouvais. Que ce fût Paris, Rome ou Messine, que cette voûte fût celle d'une magnifique église, d'une humble chapelle ou d'un oratoire comme celui où j'avais prié dans mon enfance; que m'importait, en effet? Le soleil luit partout de même et répand en tous lieux une lumière égale. A plus forte raison luit aussi partout, et pour tous les catholiques de l'univers, la lumière incréée, vivante et présente sur leurs autels. Temps et lieux se confondaient pour moi. Je revoyais ma mère bien-aimée; je me trouvais de nouveau à genoux avec Livia, ma chère et sainte sœur, près de ma fidèle Ottavia, et lorsque, à la fin de l'une des hymnes que l'on chante habituellement devant le saint Sacrement, une voix d'enfant pure et sonore prononça le mot *patria* qui la termine, il me sembla qu'en ce moment ce mot avait un double sens, et qu'il désignait à la fois pour moi ma patrie de la terre et celle des cieux.

XVI

Au moment où je quittais ma place, j'aperçus non loin de moi la jeune quêteuse du matin. Elle passa, avec sa mère, sans me remarquer et je les suivis bientôt avec la foule des assistants qui se dirigeaient vers les portes de l'église. Mais les nuages, menaçants deux heures auparavant, avaient abouti maintenant à une pluie torrentielle, en sorte qu'un grand nombre de ceux qui allaient sortir s'arrêtèrent ou revinrent brusquement sur leurs pas, pour demeurer à l'abri pendant la durée de l'orage. Je me trouvai ainsi tout d'un coup rapprochée de la jeune fille qui dans ce mouvement de la foule avait été séparée de sa mère, et la cherchait d'un air inquiet. Elle me reconnut cette fois et, s'adressant à moi avec un sourire d'enfant et un mélange de confiance et d'effroi qui me touchèrent également :

— Pardon, madame, me dit-elle, mais vous êtes plus grande que moi; dites-moi, s'il vous plaît, si vous apercevez ma mère, une dame en noir avec un chapeau gris?

— Oui, lui dis-je, je la vois. Elle vous cherche aussi; donnez-moi le bras, je vais vous aider à la rejoindre.

Nous eûmes quelque peine à nous frayer un passage; mais enfin, au bout de quelques instants, nous parvînmes à la place où la mère de ma jeune compagne avait été poussée par la foule à quelque distance de la porte de l'église. Elle regardait à son tour de tous côtés,

avec inquiétude. En nous apercevant, son visage s'éclaira, et elle me remercia avec autant de simplicité que de bonne grâce, du service que je venais de rendre à sa fille.

Il s'en suivit une conversation de quelques minutes, pendant laquelle j'appris que bien que je les eusse rencontrées deux fois dans la journée, dans cette même église, ce n'était point celle où elles allaient d'ordinaire, leur demeure étant dans un tout autre quartier : la jeune fille avait été invitée à quêter ce jour-là à Saint-Roch, et, ayant quelque raison pour vouloir être rentrées chez elles à quatre heures, elles y étaient revenues dans l'après-midi, les offices du soir se terminant, dans cette église, à une heure moins tardive qu'ailleurs. Mais le changement d'habitude avait probablement causé un malentendu regrettable ; leur voiture qui avait dû venir les prendre ne se trouvait point à la porte et elles étaient fort embarrassées de savoir comment elles regagneraient la rue Saint-Dominique, où elles demeuraient, par une pluie battante qui ne permettait pas de songer à faire le trajet à pied.

Je m'estimai heureuse de pouvoir les tirer d'embarras. Ma voiture était à la porte; l'offre de les reconduire chez elles fut promptement faite et acceptée avec reconnaissance. Le langage et les manières de l'une et de l'autre ne permettaient pas d'hésiter sur la société à laquelle elles appartenaient, et je n'aurais eu à cet égard aucun doute, lors même que je ne les eusse jamais rencontrées dans le monde. Je sus bientôt, au surplus, exactement encore à quoi m'en tenir.

Dès que nous fûmes en voiture, la plus âgée des deux me dit :

— Je sais à qui j'ai à adresser les remercîments que je vous dois, madame, car on ne peut oublier la duchesse de Valenzano lorsqu'on l'a vue, ne fût-ce qu'une seule fois, et l'on ne peut, non plus, ignorer son nom, qui est dans toutes les bouches. Il n'en est pas de même du nôtre ; permettez-moi donc de vous dire que je me nomme la comtesse de Kergy et que voici ma fille Diane, bien heureuse et surprise, je vous l'assure, du hasard qui la rapproche d'une personne dont elle parle sans cesse depuis qu'elle a eu le bonheur de l'apercevoir pour la première fois.

A ces mots, la jeune fille rougit, sans cependant détourner ses yeux, fixés sur moi avec une naïve et charmante expression de sympathie dont l'effet communicatif était irrésistible.

Ce nom de Kergy, du reste, était fort connu, et je l'avais déjà entendu prononcer plus d'une fois. Néanmoins, je cherchais en vain à me rappeler où et quand il avait, pour la première fois, frappé mon oreille, lorsqu'en traversant la place du Carrousel, la jeune Diane regarda l'horloge des Tuileries et s'écria tout d'un coup :

— Voilà quatre heures qui vont sonner ! Oh ! maman, il faut bien

remercier madame, car sans elle nous aurions été terriblement en retard, et Gilbert eût été bien inquiet et surpris de ne pas nous voir paraître exactement.

Gilbert!..... ce nom aida ma mémoire. Gilbert de Kergy, c'était ainsi que se nommait le jeune voyageur que j'avais, une fois, vu de loin, à un grand dîner. Était-ce le même dont il s'agissait?

Avant que je pusse le demander à madame de Kergy, elle mit fin à toute incertitude à cet égard :

— Mon fils, dit-elle, a fait récemment un voyage intéressant dans l'Amérique du Sud, et c'est à propos de ce voyage que doit avoir lieu aujourd'hui une conférence à laquelle nous avons promis d'assister. J'ai abandonné, à cet effet, mon grand salon, à la seule condition (posée par Diane) que la séance se terminerait par une petite collecte en faveur de ce même Orphelinat pour lequel elle a quêté ce matin et qui l'intéresse vivement.

— Mon mari, dis-je alors, qui est aussi un grand voyageur, a eu, je crois, le plaisir de rencontrer un jour M. de Kergy et de causer avec lui.

— Gilbert n'a pas oublié cette rencontre, s'écria ici la petite Diane avec vivacité, car il en parle souvent. Il m'avait aussi parlé de vous, madame, et m'avait fait de vous un portrait si ressemblant, qu'en vous voyant, je vous ai reconnue à l'instant même, avant de savoir votre nom.

Je ne répondis point, et le silence s'établit jusqu'à un moment où, après avoir passé les ponts, nous approchions déjà de la rue Saint-Dominique ; alors Diane se pencha tout d'un coup vers sa mère, et lui dit quelques mots à l'oreille.

Madame de Kergy se mit à rire.

— En vérité, dit-elle, cette petite ne doute de rien; mais vous êtes si bonne que je l'autorise à répéter tout haut ce qu'elle vient de me dire.

— Eh bien, dit la jeune fille, je disais que cette conférence sera sûrement intéressante, puisque Gilbert y parlera, et d'autres encore qui parlent bien aussi ; ensuite que ceux qui y assisteront feront une bonne œuvre. Enfin je disais que je serais bien contente, madame, si vous vouliez y venir.

Je ne m'attendais nullement à cette proposition, et je ne sus d'abord que répondre. Cependant, je calculai vite que j'avais encore plus d'une heure devant moi avant le retour de Lorenzo. Je pensai, en outre, que selon ce qui eût été son avis à lui-même, je me trouvais en très-bonne compagnie, et qu'une conférence à l'hôtel de Kergy à laquelle j'assisterais sous les auspices de la comtesse de Kergy et de sa fille, ne pourrait en aucune façon lui déplaire ; de

plus, j'éprouvais pour mon compte à cet égard une assez grande curiosité, n'ayant jamais rien entendu qui approchât d'une discussion publique. Bref, je me décidai sans trop d'hésitation, et la petite Diane battit des mains de joie en trouvant que sa proposition était agréée.

Nous entrions en ce moment dans une vaste cour dont la porte cochère, ouverte à deux battants, avait déjà admis un bon nombre d'équipages et de piétons. La voiture s'arrêta devant le perron, et, cinq minutes après, je me trouvai placée entre Diane et sa mère, non loin d'une estrade élevée à l'une des extrémités d'un salon assez vaste pour contenir cent cinquante ou deux cents personnes.

Je ne saurais aujourd'hui rendre un compte détaillé de cette séance, qui fut pourtant un événement dans ma vie. Le sujet principal en était, je crois, la condition des Noirs, non affranchis encore, dans les États du Sud de l'Amérique. On entendit d'abord un Américain du Nord qui s'exprimait avec facilité en français, et après lui, un prêtre missionnaire qui traita la question à un point de vue non moins élevé, mais tout autre que celui du philanthrope. Enfin, la discussion avait déjà été animée et fort intéressante lorsque ce fut au tour de Gilbert de Kergy de prendre la parole. Dès qu'il parut, il y eut un mouvement dans tout l'auditoire; l'attention, sympathique jusque-là, se transforma en un intérêt intense et palpitant, et pour la première fois de ma vie, je compris la puissance de la parole et l'effet que peut produire l'éloquence. Chose étrange! il débuta par une description rapide et brillante de lieux que je croyais connaître, car Lorenzo les avait visités, et lui aussi, il avait le talent de peindre au point qu'il me semblait les avoir parcourus avec lui. Ma première pensée fut le regret de son absence. Que n'était-il là près de moi en ce moment pour écouter cette discussion, pour s'y intéresser, pour y prendre part peut-être! Je sentais vaguement que tout ce qui s'agitait dans cette réunion était de nature à me le rendre tel qu'il m'était apparu aux premiers jours de notre union, lorsque ses grands voyages et son noble talent me faisaient reconnaître et admirer en lui un courage et un génie dont le prestige surpassait encore à mes yeux celui de sa tendresse! Bientôt ce regret et ce désir devinrent plus cuisants et changèrent de nature. La hardiesse, l'intelligence, l'esprit d'aventure de ce jeune voyageur étaient sans doute pour moi des traits familiers que j'étais heureuse et fière de reconnaître. Mais, hélas! la ressemblance cessa, lorsque, quittant le champ des observations et des descriptions de la nature et de tout ce que la mémoire et l'intelligence peuvent recueillir de données et de faits, l'orateur s'éleva à de plus hautes régions, et rattacha ces faits eux-mêmes à des ques-

tions d'un ordre plus vaste et plus élevé que la terre. Il le fit avec simplicité, avec conviction, avec un talent consommé, et tandis qu'il parlait, je sentis que ma pensée s'élevait sans peine à la hauteur de la sienne, et qu'elle planait tout d'un coup comme si on lui eût donné des ailes. Ce fut un moment de jouissance vive : c'en fut un aussi de vive souffrance, car je compris la différence que peut produire, entre deux intelligences également douées, la hauteur plus ou moins grande de l'âme! Je vis cette fois avec clarté ce qui manquait à celle de Lorenzo, et la douleur éprouvée le matin même de ce jour devint plus profonde et plus vive!... Tandis que j'écoutais Gilbert, je ne pensais qu'à Lorenzo, et si je me rendais compte, à regret, de la supériorité de l'un, je me disais en même temps que rien n'empêchait l'autre de l'atteindre, car (je me le répétais encore) Lorenzo n'était point simplement un mondain frivole et désœuvré, tel que sa vie actuelle pouvait le faire apparaître. Le goût du travail, l'amour de la nature et des arts ne sont point le fait de ceux-là. Or il possédait ces dons à un haut degré, il fallait donc seulement le détacher du reste. Là était ma tâche, là était mon devoir, là aussi serait mon bonheur! Décidément je n'aimais pas ce grand monde dont je connaissais maintenant tous les plaisirs. Non, je ne l'aimais pas. J'aimais plus et mieux que cela. Je sentais en moi un grand vide que de grandes choses pouvaient seules combler, et ces grandes choses, il me semblait être rentrée, pendant la durée de cette journée, dans la sphère où elles résident. Mais j'y étais rentrée *seule* et c'était là pour moi un tourment; toutes mes impressions actuelles se résumèrent donc en un désir ardent de le faire cesser, en ramenant avec moi dans ces régions meilleures celui dont j'étais en ce moment doublement séparée...

Désir légitime et pur, assurément, mais que j'osais me croire capable de réaliser trop facilement et sans assez calculer le prix dont il faut savoir payer de telles victoires et les efforts par lesquels il faut souvent les mériter!

Pendant que toutes ces pensées se succédaient dans mon esprit, j'oubliais presque d'écouter la fin du discours, qui se termina, ainsi que la séance, au milieu des acclamations de l'auditoire.

En un instant, cette vaste salle de conférence redevint un salon, où tout le monde avait l'air de se connaître et où je retrouvais l'élite de ceux que j'avais rencontrés ailleurs. Mais réunie ainsi dans son véritable centre, cette société m'inspira à la fois de l'intérêt, de l'attrait et du respect. C'était Paris, vu sous un aspect tout nouveau, et il me semblait que si j'avais vécu dans ce monde-là, je n'aurais jamais éprouvé le pénible vertige dont j'ai parlé et que les émotions vives et variées de ce jour étaient seules parvenues à dissiper.

La charmante petite Diane, svelte et légère comme elle l'était, avait gravi l'estrade et parlait maintenant à son frère. A sa première parole, Gilbert fit un vif mouvement de surprise et ses yeux se dirigèrent du côté où je me trouvais, puis, presqu'au même instant, je les vis descendre de l'estrade et venir tous les deux vers moi.

Diane semblait triomphante.

— C'est mon frère Gilbert, madame, dit-elle les yeux brillants, et c'est moi qui ai l'honneur de vous le présenter, puisqu'il paraît qu'il a attendu sa petite sœur pour cela.

Il me salua, j'en fis autant, et en le voyant ainsi de près, je retrouvai cette physionomie pensive, intelligente et calme, qui m'avait frappée la seule fois où il me souvenait de l'avoir rencontré avant ce jour. Tout à l'heure, tandis qu'il parlait, cette physionomie s'était animée, et son regard flamboyant avait ajouté plus d'une fois à l'effet d'une voix distincte et vibrante, mais qui savait pourtant toujours se contenir. Ses gestes aussi, quoique peu nombreux et peu étudiés, avaient eu la grâce du naturel et cette autorité que donne à toute la personne d'un orateur la puissance des convictions, unies à l'éclat de l'éloquence. Maintenant son attitude était tellement simple, que je me sentis parfaitement à l'aise pour lui dire sans détour que j'étais heureuse du double hasard qui m'avait, ce jour-là, rapprochée de sa sœur et ensuite amenée à une séance où il m'avait été permis de l'entendre.

Il me répondit :

— Ce jour marquera pour moi, comme pour elle, madame, et je ne l'oublierai jamais.

Rien dans l'accent de sa voix ne permettait de regarder ces mots comme une simple phrase, et ce fut précisément leur évidente sincérité qui me causa un moment d'embarras. Il me semblait attacher un peu trop d'importance à cette rencontre, mais ce fut passager. Il m'inspirait confiance presque autant que s'il eût déjà été un ami, et j'aurais voulu qu'il fût celui de Lorenzo. Je le comparais à Landolfo et je songeais à ce que pourrait peut-être sur lui une si différente influence.

Pendant que je me taisais, il reprit :

— M. le duc de Valenzano n'est point ici?

— Non, il le regrettera et je le regrette pour lui.

— La présence d'un voyageur tel que lui eût été pour nous un grand honneur.

— Il a été lui-même fort heureux d'avoir eu un jour l'occasion de causer avec vous.

— C'est une conversation que je n'ai point oubliée et qu'il m'eût

été fort avantageux de renouveler, mais je ne vais jamais dans le monde... à Paris.

— Et ailleurs ?

— Ailleurs, c'est autre chose, dit-il en souriant, je suis aussi mondain en voyage que je suis sauvage au retour.

— Il ne faut donc pas songer à vous rencontrer à Paris, mais si jamais vous venez en Italie, pourrons-nous espérer que vous viendrez nous voir?

— Vous me le permettez? dit-il vivement.

- Oui, en vérité, je crois pouvoir vous promettre que l'hospitalité bien connue des Napolitains ne se démentira pas vis-à-vis du comte Gilbert de Kergy.

Après un moment de silence, il reprit :

— Lorsque j'étais à Naples, vous étiez certainement absente ; il y a deux ans de cela.

— Je n'étais pas mariée alors, et je ne suis pas Napolitaine.

— Ni même Italienne, peut-être?

— Est-ce à cause de la couleur de mes cheveux que vous me dites cela? Cela m'étonnerait de la part d'un voyageur aussi attentif que vous l'êtes; car vous avez pu vous assurer que nos grands maîtres ont eu pour modèles autant de blondes que de brunes. Quoi qu'il en soit, je ne suis ni Anglaise, ni Allemande, comme vous êtes peut-être tenté de le penser, je suis Sicilienne.

— Je n'ai jamais vu, en Sicile, ni ailleurs, une seule personne qui vous ressemblât, dit-il en me regardant.

Ces paroles renfermaient sans doute un compliment, probablement même un compliment tel que je n'en avais jamais reçu, et l'on sait que je ne les aimais point. Mais elles furent dites, comme les premières, sans que le moindre sourire ou le moindre regard indiquât l'intention de me flatter ou de me plaire, et je les entendis sans répugnance. N'étaient-elles point une flatterie plus subtile que les autres?... N'allèrent-elles point réveiller, à mon insu, cette vanité que depuis si longtemps je croyais morte au fond de mon cœur? C'est ce que je ne saurais affirmer, car il échappe toujours quelque chose à la connaissance de soi-même, quelque sincèrement que l'on croie la posséder. Mais ce qui est certain, c'est que ce jour-là du moins je ne songeai point à analyser l'effet de cette rencontre en ce qui me concernait : j'étais absorbée par le regret et l'espérance qu'elle avait réveillés.

Au moment où j'allais partir, madame de Kergy me demanda la permission, que j'accordai avec joie, de venir me voir le lendemain à quatre heures et de m'amener sa fille, et Diane m'accompagna

jusqu'au bas du perron. Avant de la quitter, j'embrassai son riant visage, et je tendis la main à son frère qui était descendu avec elle pour m'aider à monter en voiture.

XVII

Pendant tout le trajet de la rue Saint-Dominique à la rue de Rivoli, je me livrai au bien-être nouveau qui était le résultat de mes récentes impressions. Ces quelques heures, en effet, ne m'avaient-elles pas apporté tour à tour l'intime douceur de la prière, l'attrait de la sympathie, enfin la jouissance de l'enthousiasme. C'était avoir senti renaître à la fois mon cœur, mon âme et mon intelligence, frivolisés par l'air du monde et jetés dans une sorte d'atonie. Ceux qui se sont ainsi sentis mourir et revivre sauront comprendre l'espèce de joie que j'éprouvais!

Je sentis clairement en ce moment qu'il manquait à tout ce qui m'avait été donné jusque-là, et à la tendresse elle-même qui était pour ainsi dire le soleil de mon bonheur, un élément vrai, solide et pur que je ne savais trop définir, mais dont mon âme avait une soif que je crus possible en ce moment de satisfaire sans peine.

Lorenzo n'était-il pas noble, intelligent, capable et digne des plus grandes choses, ne m'avait-il pas choisie, aimée, idolâtrée? Eh bien, je saurais l'entraîner vers les cimes plus hautes qu'il lui fallait atteindre, et à mon tour, je lui ouvrirais un monde!

Telles étaient les pensées, les aspirations et les rêves dont je revenais le cœur rempli.

En approchant de la rue de Rivoli, je m'inquiétai toutefois de l'heure, car il était plus tard que je ne l'avais pensé et je craignais que Lorenzo (s'il était déjà rentré) ne se fût étonné de mon absence. Aussi fus-je satisfaite d'apprendre, en descendant de voiture, qu'il n'était pas encore de retour, et je montai gaiement l'escalier, parfaitement contente de l'emploi de ma matinée. J'ôtai mon chapeau, je rajustai ma chevelure, puis je me mis à arranger le salon suivant mon goût et le sien. Je disposai différemment des fleurs qui s'y trouvaient, ainsi que des livres et divers autres objets, et je m'efforçai ainsi de donner à ce salon d'auberge une apparence de confort et d'élégance qui saurait l'y retenir, car j'avais formé le projet d'obtenir de lui une soirée en tête à tête. Il me semblait que j'avais tant de choses à lui dire!... et que je saurais si bien lui communiquer

toutes les impressions que j'avais reçues! Dans ce but, je fis une chose hardie mais qu'autorisait l'intimité qui régnait entre nous et les amis qui, ce jour-là, devaient être nos hôtes : je leur envoyai une excuse pour mon mari, comme pour moi, me réservant de trouver ensuite un moyen de désarmer son mécontentement, s'il y avait lieu.

Tous ces arrangements terminés, je commençais à m'étonner d'être encore seule, lorsqu'on me remit une lettre dont la seule vue suffit pour me distraire pendant quelques instants de toute autre pensée. Cette lettre était de Livia et je l'attendais avec impatience. Depuis notre séparation nous nous écrivions avec exactitude, et j'étais inquiète d'un silence d'une longueur inaccoutumée. J'ouvris donc sa lettre à la hâte; elle était datée, non de Messine mais de Naples, et j'en lus toute la première page sans y trouver l'explication de ce fait : elle ne me parlait que du contenu des miennes, enfin j'en vins à ce qui suit :

« Je t'ai dit dans ma dernière lettre que j'avais enfin obtenu le consentement de mon père, mais il y avait mis une condition, c'était celle de choisir lui-même le monastère dans lequel j'entrerais en le quittant. Que m'importait?... à cet égard, j'étais, et je suis totalement indifférente. Dans tous je prononcerai les mêmes vœux, dans tous j'irai à Dieu par le même chemin, dans tous je serai unie à lui seul et séparée du monde, cela me suffit. Mais le couvent que mon père a choisi n'est aucun de ceux de Sicile. C'est une maison connue et vénérée de tous à Naples. J'y serai admise le 2 septembre. En attendant je suis arrivée à Naples sous l'escorte d'Ottavia, et j'habite la maison de notre tante donna Clelia qui s'y est établie avec ses filles pour tout l'hiver. Voilà donc qui est décidé, Gina. Tout est clair devant moi. Je vois distinctement et ma vie et ma mort, et mes joies et mes peines, et mes fatigues et mes devoirs. J'en ai fini avec tout ce qui se nomme le bonheur de ce monde ; mais également avec ses malheurs, ses souffrances, ses peines confuses et variées, ses incertitudes infinies, ses poignantes amertumes. Aussi je ne puis prononcer ce mot « sacrifice », et il me blesse quand je l'entends; car je rougis du peu que je quitte, en songeant à l'immensité que j'embrasse! Oui je rougis en songeant que ce furent la souffrance et l'humiliation qui d'abord me firent lever les yeux vers celui que seul il *faut* aimer et que seul aujourd'hui je sens que je *puis* aimer. Si je n'étais pas tout à fait sûre de cela, jamais je n'aurais eu la hardiesse de prétendre à l'union qui m'attend; la seule, ici-bas, où l'époux soit aussi grand que le cœur qui se donne à lui !...

« Mais revenons-en encore à toi, ma Gina. Es-tu heureuse comme

je le veux et comme il le faut? Ta dernière lettre était triste, et plus je me sens calme et rassurée sur mon propre sort, plus je songe au tien. Quoi qu'il arrive, chère petite sœur, n'oublie pas que nous allons au même but. Ta route est plus longue et plus difficile que la mienne. Mais, au bout du compte, il s'agit pour nous deux d'en arriver à aimer Dieu uniquement, et en Lui, et pour Lui, tous ceux que nous aimons. Oui, même ceux que nous préférons ici-bas à toutes les autres créatures. Je ne te tiens pas là un langage de religieuse, je te tiens celui de la vérité et du simple bon sens. Si cette lettre te parvient au retour d'une fête, à l'heure où tu ne saurais la comprendre, tu la mettras de côté. Mais si tu la lis dans un de ces moments de repos où tu as le loisir de t'entendre toi-même, tu sauras bien aussi entendre ta Livia, lorsqu'elle te parle ainsi : en tous cas, de près ou de loin, nous sommes ensemble, ma sœur. Les grilles du couvent ne me sépareront pas de toi : la mort elle-même n'en viendrait pas à bout. Une seule chose, une seule, dans tout l'univers visible ou invisible, pourrait élever entre nous une barrière, et nous séparer véritablement; et, plutôt que de voir cette barrière-là s'élever, je te l'ai déjà dit, sœur bien-aimée, j'aimerais mieux te voir morte. Gina! je t'aime aussi tendrement qu'on peut aimer, je prierai pour toi le 2 septembre (ce sera un dimanche) et probablement, lorsque tu liras cette lettre, j'aurai déjà quitté le monde. Mais toi, ma sœur, je ne t'aurai pas quittée, je serai plus près de toi que lorsque la distance seule nous séparait. D'ailleurs me voici à Naples, où tu reviendras bientôt, et tu verras que les grilles ne te cacheront ni mon visage, ni ma pensée, ni mon cœur, ni mon âme... Gina!... je voudrais bien te répéter encore qu'il n'existe qu'*un seul* bonheur, et qu'*un seul* amour. Je voudrais te supplier de n'en désirer passionnément *aucun* autre... Mais non, tu ne me comprendrais pas, tu ne me croirais pas encore. » . . . .
. . . .

Le jour, la date, l'heure, le moment, tout secondait l'effet de cette lettre. L'acte que ma sœur avait accompli ce jour-là même, la rapprochait, disait-elle, de moi. De mon côté, pendant cette journée entièrement soustraite à la frivole dissipation de ma vie, une bouffée de l'air qu'elle respirait n'était-elle pas venue jusqu'à moi?... *Le bonheur*, a-t-on dit, *est chrétien; le plaisir ne l'est pas*. N'avais-je pas profondément compris ce jour même le sens de cette parole. N'avais-je pas ressenti un bonheur aussi étranger que possible au plaisir, au plaisir tel que je l'avais goûté dans le monde. Et dans ce moment même, n'étais-je pas possédée du désir de réaliser l'un aux dépens de l'autre, et de parvenir à faire envisager la vie sous un aspect dif-

férent à *celui qui ne devait jamais être séparé de moi.* Livia, n'étions-nous pas bien d'accord en ce jour? n'avais-tu pas eu tort de penser que je ne te comprendrais pas *encore?* Que pourrais-tu me demander de plus?... Ah! si tu savais de quelle nature est le bonheur que je rêve en ce moment, tu ne voudrais pas m'y faire renoncer; et celui-là, du moins, je pense que tu me permettrais de le désirer passionnément?

Après avoir lu et relu plusieurs fois cette lettre, et être demeurée longtemps absorbée tantôt par son contenu, tantôt par les divers incidents de la journée, qui tour à tour se retraçaient à mon esprit, le jour commençant à baisser, je tombai peu à peu dans un de ces sommeils courts mais profonds qui sont le plus souvent troublés par des rêves confus. Je revis ainsi la plupart de ceux qui, pendant cette journée, avaient successivement occupé ma pensée. Livia d'abord, couverte d'un long voile blanc, et près d'elle le gracieux et riant visage de Diane; puis je me retrouvais à l'hôtel de Kergy, où j'entendais Gilbert prononcer quelques-unes des paroles de son discours; mais au moment où j'appelais Lorenzo pour venir l'écouter aussi, ce n'était plus Gilbert, c'était Lorenzo lui-même qui, du haut de l'estrade, répétait ces mêmes paroles d'un air moqueur et en me regardant à son tour avec cette expression pénétrante qu'avait parfois son regard. Puis tout changeait, et je me trouvais, à une lueur incertaine, en rase campagne, à l'embranchement de deux routes, et tandis que j'hésitais sur celle qu'il fallait prendre, je vis près de moi Gilbert. Il me dit qu'il savait le chemin et s'offrit pour me conduire; mais je repoussai son bras et je fis un violent effort pour rejoindre Lorenzo, que j'apercevais fort loin sur l'autre route. Alors il me sembla que Livia se retrouvait près de moi et me donnait la main pour m'aider à courir. Enfin je revis Lorenzo à deux pas devant moi, vêtu pauvrement, et le visage pâle et altéré. Je le reconnus cependant, et je m'élançais pour le rejoindre, lorsque je me réveillai, haletante, avec le pénible sentiment de malaise que produit ce genre de sommeil suivi de ce genre de réveil.

Mon cœur battait. Je pouvais avec peine d'abord retrouver les impressions qui avaient précédé cet assoupissement. Je me remis bientôt cependant, et je me rendis compte de l'obscurité complète qui m'environnait. Je me hâtai de sonner, et au moment où, lorsqu'on m'eut apporté de la lumière, je regardais la pendule avec une surprise qui devenait de l'inquiétude, j'entendis retentir la cloche qui m'annonçait enfin le retour de Lorenzo. En effet la porte de l'antichambre s'ouvrit, et je m'élançai pour ouvrir moi-même celle du salon. Mais je m'arrêtai tout court. Ce n'était pas Lorenzo : c'était

Landolfo Landini, et il était seul... Je reculai devant lui d'un air effrayé, sans oser lui faire de question. Mais il ferma la porte derrière lui en souriant, et me prenant la main :

— Rassurez-vous, chère cousine, de grâce! Il n'est rien arrivé à Lorenzo d'extraordinaire; rien du moins que vous ne soyez préparée à entendre après ce qui s'est passé hier au soir. Seulement, je vous l'avais dit, vous auriez mieux fait de venir.

Je respirai... Je ne sais quelle autre épouvante m'avait saisie. Je lui dis alors avec assez de tranquillité :

— Cela veut dire qu'il a joué, ou du moins parié à ces courses, et qu'il a perdu?

— Effroyablement!... oui, ma cousine... Voilà ce que je ne devais pas vous dire, mais ce que je ne vois aucune raison pour vous taire; car, puisque j'ai cette occasion de vous parler seul, j'en veux profiter pour vous donner encore un conseil, et plus sérieux que tous les autres. Usez sans retard de tout l'empire qui vous reste encore pour le décider à quitter Paris : une fatalité est attachée à ce lieu pour lui. Il a été sage ailleurs, il le redeviendra encore; mais il faut absolument couper la fièvre dont il est repris... Diable! continua-t-il, c'est que, voyez-vous, trois ou quatre accès comme celui-ci pourraient avoir des suites qui étonneraient votre courage, ma belle duchesse! et vous conduiraient, ainsi que lui, à des extrémités que vous n'êtes pas faite pour connaître. C'est ce qui me touche surtout, permettez-moi de vous le dire, car, sans vous faire l'ombre d'une déclaration, je vous trouve tellement belle, bonne et adorable, que la seule idée que peut-être un jour...

— Au fait! Lando, s'il vous plaît! lui dis-je d'un air impatienté. Où est Lorenzo?... pourquoi n'est-il pas revenu, et pourquoi venez-vous me dire ce qu'il aurait fort bien pu m'apprendre lui-même?

— Vous apprendre lui-même!... il s'en garderait bien! Et je vous ai déjà dit qu'en ce moment je trahis sa confiance; mais c'est pour son bien et pour le vôtre. Il vaut donc mieux que vous sachiez que la somme perdue aujourd'hui dépasse de beaucoup tout ce dont il peut disposer ici, et qu'afin de faire les arrangements nécessaires pour acquitter sans délai la dette contractée, il lui a fallu écrire sur-le-champ à son homme d'affaires, à Naples, ou en Sicile. A cet effet (et non pour une affaire sans importance, comme j'étais chargé de vous le dire), il est allé tout droit au Club, et m'a envoyé pour vous prier d'aller dîner sans lui et de vous charger de ses excuses pour vos amis. Il vous rejoindra dans la soirée.

Je crus entrevoir en ce moment que tout s'arrangeait selon mes désirs, facilement et comme de soi-même.

— Il se trouve fort à propos, lui dis-je avec empressement, que je leur avais déjà envoyé mes excuses avec les siennes. Ainsi, Lando, retournez au Club, je vous en prie... ou plutôt je vais écrire moi-même à Lorenzo qu'il peut achever tranquillement ses affaires, et revenir ensuite quand il voudra dîner ici avec moi. Je l'attendrai autant qu'il faudra.

Je prenais à la hâte la plume pour écrire ce billet, lorsque Lando m'arrêtant :

— Oh ! quant à cela, ma cousine, dit-il, ce serait peine perdue ; car, voyant l'heure s'avancer et l'impossibilité pour lui d'être de retour à temps pour vous accompagner, il a accepté l'invitation à dîner d'une personne de sa connaissance (et de la vôtre, je crois), qu'il a rencontrée aujourd'hui aux courses.

— Une personne de sa connaissance !... répétai-je, tandis que, sans savoir pourquoi, une angoisse me saisit le cœur, si vive, que je me sentis pâlir.

Landolfo s'en aperçut.

— Rassurez-vous, me dit-il en souriant ; ce n'est point madame de B..., bien qu'elle fût aussi aux courses et qu'elle y ait fait d'infructueux efforts pour distraire Lorenzo de ce qui se passait sur le terrain. En vérité, à votre place, poursuivit-il avec sa légèreté accoutumée, je regretterais qu'elle n'y soit pas parvenue ; cela vaudrait bien mieux que... Voyons... ne froncez pas le sourcil ; je plaisante. Sérieusement, Lorenzo ne dîne pas aujourd'hui chez elle, mais chez une Milanaise qui vient d'arriver, et que vous connaissez sans doute : c'est la marquise de Villanera, donna Faustina Reali.

Faustina Reali !... Ce nom me sembla la réalisation de l'étrange pressentiment que je venais d'avoir, et je fus tentée de m'écrier comme Hamlet : « O mon âme prophétique, tu ne m'as pas trompée ! »

Je me maîtrisai pourtant par un impérieux effort, et Lando me quitta bientôt, en me renouvelant ses premières injonctions, et persuadé que, quant au reste, il m'avait pleinement rassurée. Lorsqu'il fut à la porte, je lui tendis la main en souriant. Il sortit. Mais dès que je me retrouvai seule, je couvris mon visage de mes mains, je fondis en larmes et m'écriai : « O mes rêves ! mes beaux rêves ! qu'êtes-vous devenus ? »

XVIII

Faustina Reali! C'était là le nom, jamais oublié, que j'avais lu à Naples, sur la carte que Lorenzo avait si violemment arrachée de mes mains. Ce nom n'était tombé sous mes yeux que cette seule fois dans ma vie et jamais je ne l'avais entendu prononcer. Je me souvenais trop bien de l'expression des traits de mon mari lorsqu'il l'avait reconnue, et du mouvement avec lequel il avait déchiré la carte sur laquelle il était inscrit! Une seule fois après ce jour, j'avais tenté de ramener la conversation sur cette circonstance; mais je m'étais arrêtée tout court, effrayée de la manière dont il m'avait imposé silence, et il était demeûré attaché pour moi à ce nom une impression à la fois de mystère et de danger.

Cependant, lorsque j'eus repris quelque sang-froid, je reconnus qu'en réalité je ne savais rien, absolument rien, qui pût motiver la violente secousse que je venais d'éprouver. Toute cette émotion avait donc en ce moment une cause imaginaire, et pouvait tenir uniquement au rappel soudain de mes pensées, perdues tout à l'heure dans des espaces un peu trop exaltés, à une réalité pénible et inquiétante en même temps que très terre à terre.

En effet, j'avais cru que j'allais transformer, comme par un coup de baguette, les habitudes, les intérêts, les occupations, la vie tout entière de mon mari, et je revenais pour apprendre qu'il avait perdu aux courses une somme folle. J'avais préparé d'avance une soirée où, seule avec lui pour quelques heures, loin des bruits du monde, il entendrait le récit fidèle de mes récentes impressions, aussi bien que l'expression des vœux, des ardents désirs, des projets dont il était lui-même l'objet. Je voulais exciter en lui le plus noble orgueil, et faire appel dans son cœur à mille sentiments endormis, mais non éteints, et je m'étais attendue, je crois, à les voir sur l'heure se réveiller à ma voix! Au lieu de cela, j'étais seule, et il était chez une autre, et chez quelle autre! Qui était-elle donc enfin, cette Faustina, dont le nom réapparaissait tout d'un coup dans ma vie, et qui, à l'heure même où j'aspirais à exercer sur lui une influence si haute et si pure, venait ainsi, comme un mauvais génie, se jeter entre nous? Je cherchais en vain à me rappeler que Lorenzo n'avait pu deviner la soirée que je lui avais préparée à son insu; qu'il me croyait à cette heure avec les amis chez lesquels il avait promis de me rejoindre. Rien ne pouvait calmer le battement précipité de mon cœur, rien ne pouvait re-

fouler le flot de pensées que l'inquiétude, la jalousie et le mécompte avaient soulevé; et à mesure que l'heure s'avançait, mon agitation devenait plus vive. Quand reviendrait-il?... que me dirait-il au retour? Sans doute, je le prévoyais, il chercherait à me cacher sa rencontre avec donna Faustina, et peut-être, pour ne pas trahir les indiscrétions de Lando, devrais-je cacher celle-là comme les autres, et feindre de tout ignorer? Que ferais-je cependant, lorsque ses yeux, si habitués et si habiles à lire dans les miens, se fixeraient sur moi?... Comment pourrais-je jamais dissimuler avec lui?... Au fait, ce n'était pas à moi à songer à cela; ce n'était pas à moi à m'intimider et à rougir; et, après tout, s'il devinait que je n'étais pas trompée, tant mieux, et s'il en était mécontent, tant pis pour Lando.

J'en étais là de mes réflexions, lorsque j'entendis brusquement retentir la sonnette de l'antichambre, puis un pas rapide qui, cette fois, était bien le sien, et Lorenzo entra vivement. Il était pâle et avait l'air ému. Il me dit cependant, d'une voix assez calme:

— Je viens de chez les M... Je croyais vous y trouver. J'ai appris qu'en leur envoyant mon excuse, vous en aviez envoyé une pour vous-même, et je n'y suis pas resté un instant... Qu'avez-vous, Ginevra? êtes-vous malade? Pourquoi n'êtes-vous pas sortie? Pourquoi êtes-vous restée seule ainsi?

Son expression était singulière, tendre et troublée à la fois. Il me regardait attentivement en me tenant la main, et relevait mes cheveux pour mieux voir mon visage.

Mes joues étaient brûlantes. La trace des larmes que j'avais versées était visible, et, sous ce regard, c'est à peine s'il m'était possible de réprimer celles dont mes yeux étaient encore remplis.

Il prit ma tête entre ses deux mains et l'appuya un instant en silence sur sa poitrine. Le battement de son cœur était peut-être égal au mien. Quant à moi, j'étais interdite, émue, désarmée, et moins que jamais en état de dissimuler. Aussi, lorsqu'il me dit tout à coup:

— Pourquoi as-tu pleuré, Ginevra? je veux le savoir!

Je lui répondis, en levant vers lui mes yeux encore humides et le regardant en face avec confiance:

— J'ai pleuré, Lorenzo, parce que j'ai appris que donna Faustina était ici, et que vous étiez chez elle.

Il tressaillit, et, quoique habituée aux variations de sa physionomie mobile, je fus saisie de l'effet que produisaient mes paroles.

Il rougit; puis il redevint plus pâle qu'auparavant, et pendant quelques instants il fut hors d'état de me répondre et sembla même oublier que j'étais présente.

Il s'assit près de la table et y demeura en silence, tandis que je le regardais inquiète et surprise.

Enfin il me dit :

— Qui vous a parlé de donna Faustina, et que savez-vous d'elle?

— Personne ne m'en a parlé, et je ne sais d'elle que ce que vous m'en apprenez vous-même par l'émotion que vous cause son nom.

Il se tut encore un moment; puis il reprit de sa voix accoutumée, et comme s'il eût triomphé de son émotion :

— Eh bien, Ginevra, lors même que vous eussiez ignoré sa présence à Paris, lors même que vous n'eussiez connu ni son existence ni son nom, j'avais résolu ce soir de vous parler d'elle. Écoutez-moi. Ce n'est pas, au surplus, une longue histoire.

Il était redevenu parfaitement maître de lui-même. Néanmoins, il poursuivit avec un peu d'effort :

— Ce n'est pas à vous, Ginevra, à être jalouse d'elle; c'est à elle à l'être de vous. Elle ne vous a fait aucun mal, tandis que, sans vous en douter, vous lui en avez fait un grand et irréparable.

J'ouvris les yeux avec surprise.

— Il n'est point nécessaire de vous dire où et quand je l'ai rencontrée pour la première fois; mais il l'est peut-être de vous avouer que j'ai éprouvé pour elle une de ces passions qu'un homme se figure volontiers ne pouvoir ressentir qu'une fois dans sa vie.

Je ne pus réprimer un mouvement.

— Attendez, Ginevra. Écoutez-moi jusqu'au bout. Elle était mariée et vertueuse, je m'éloignai d'elle. Mais je venais d'apprendre qu'elle était libre, et j'allais partir pour la rejoindre, lorsque je fus appelé en Sicile par le procès d'où dépend ma fortune. Vous savez le reste. Le passé tout entier s'effaça pour moi à votre vue. J'étais libre encore moi-même, libre de toute parole qui dût m'engager vis-à-vis d'elle; et tandis que peut-être elle attendait à Milan mon retour...

— Vous ne pensiez plus à elle, et vous m'offriez votre main?... m'écriai-je avec un mélange de pitié et presque de reproche.

Il me répondit avec un peu d'émotion :

— Oui, Ginevra, et sans aucun scrupule; car, après avoir passé un mois près de vous, je sentis que je ne l'aimais plus, et *alors*... je ne me croyais pas aimé d'elle.

Son front se rembrunit et il s'arrêta un moment; puis il poursuivit rapidement :

— Plus tard, je sus... j'eus lieu de croire, à n'en pas douter, que le sentiment qu'elle avait dû me cacher tant que le devoir le lui ordonnait, avait existé, réel, profond. Je sus qu'elle avait espéré mon

retour... qu'elle avait souffert... Ginevra, dans l'ivresse de mon nouveau bonheur, je ne pouvais éprouver de regrets; mais, je l'avoue, j'eus un moment de remords. Oui, j'aurais voulu ne plus entendre prononcer son nom, ne plus rien voir ni rien apprendre qui me la rappelât, et je fus presque irrité, à Naples, de trouver sa carte parmi celles qui vous avaient été apportées à votre arrivée... Je lui en voulais, pauvre Faustina! de ce dont j'aurais dû lui être reconnaissant, ainsi que vous.

— Que voulez-vous dire?

— C'était à Naples, où elle se trouvait en passant, que la nouvelle de notre mariage lui était parvenue; et lorsque, peu après, nous y arrivâmes ensemble, elle voulut, en vous apportant sa carte, me prouver à moi-même qu'elle ne se regardait plus désormais que comme mon amie et la vôtre... Mais, au premier moment, je ne le compris pas ainsi, et je fus injuste aussi bien qu'ingrat.

— Et aujourd'hui, Lorenzo? dis-je avec un mélange indéfinissable de sentiments divers.

— Aujourd'hui, Ginevra, je pense qu'elle a été généreuse, et qu'il vous appartient de l'être à votre tour. Elle désire vous connaître, et je viens vous demander de la recevoir demain... Vous hésitez?... Je ne pense pas cependant — dit-il avec un peu de hauteur, et en fronçant le sourcil — que vous me supposiez capable de faire une pareille proposition à ma femme si la marquise de Villanera n'avait point une réputation intacte, et si je n'étais certain que *rien* ne s'oppose à ce que vous lui accordiez la faveur que je sollicite pour elle.

Lorsque Lorenzo me tenait ce langage, il était parfaitement sincère. Aujourd'hui même, en écrivant le récit de ce jour à la lumière des événements qui l'ont suivi, je m'en sens aussi assurée qu'au moment où il me parlait. Tout ce qu'il m'affirmait alors était vrai, seulement il ne me disait pas tout. Il ne m'expliquait pas, par exemple, quel était le hasard par lequel il avait appris, à l'heure où il aurait mieux valu qu'il l'ignorât à jamais, les sentiments qui lui avaient été cachés jusque-là. Il me disait encore moins l'effet que cette révélation avait produit sur lui; mais, à cet égard sans doute, il ne me trompait pas plus ce jour-là qu'il ne se trompait lui-même. En attendant, il ne m'était pas possible de mettre en regard de sa parole un vague et inexplicable pressentiment qu'il m'eût été impossible de justifier. J'acceptai donc, sans hésiter davantage, la rencontre qu'il proposait, et je lui tendis la main.

Il la baisa et la garda serrée dans les siennes; puis il me donna un nouveau gage de sa bonne foi, aussi bien qu'une satisfaction imprévue, par les paroles suivantes :

— Cette entrevue, Ginevra, ne vous engagera que fort peu, au surplus; car, pour des raisons inutiles à vous dire, je voudrais, si cela ne vous contrarie pas trop, quitter Paris plutôt que nous n'en avions l'intention. Nous partirons dans huit jours.

Il vit l'éclair de joie qui traversa mes yeux, et me regarda d'un air surpris. J'eus peur de compromettre le pauvre Lando, en trahissant ma connaissance du danger qui rendait ce départ si opportun. J'eus peur aussi qu'il n'y vît une preuve nouvelle de la défiance jalouse qu'il venait de désarmer, et je me hâtai de lui parler de la lettre de Livia et de mon désir de retourner à Naples, où je venais d'apprendre que je retrouverais ma sœur.

Il accepta cette explication, et cette journée, agitée de tant de manières, s'acheva plus tranquillement que je ne l'aurais prévu deux heures plus tôt. Toutefois, lorsque je me retrouvai seule, j'eus peine à rassembler mes pensées confuses. Une foule d'impressions nouvelles avaient remplacé celles de la matinée. Les projets que la noble éloquence de Gilbert de Kergy avaient fait naître me semblaient être tout d'un coup devenus chimériques. Je ne pouvais plus rappeler mes espérances; je ne pouvais pas davantage motiver mes craintes, mais l'inquiétude, une inquiétude vague et persistante, dominait tout le reste. Je ne parvins enfin à me calmer que par deux réflexions : nous allions quitter Paris, et c'était Lorenzo lui-même qui avait proposé ce départ.

Mme Craven.

La suite au prochain numéro.

LA COLLABORATION

AU XVII[e] SIÈCLE[1]

BRUEYS ET PALAPRAT

I

La collaboration littéraire, qui commence à s'introduire dans le roman, a surtout été pratiquée chez nous avec succès au théâtre, et a pris de nos jours un développement considérable. C'est au point que quelques-uns de nos auteurs dramatiques, je parle des mieux doués et des plus féconds, comptent à peine, dans toute leur œuvre, quelques pièces qui leur appartiennent en propre, et encore l'idée première de ces pièces est-elle empruntée le plus souvent à d'autres ouvrages qu'ils avaient faits en société, comme on disait au commencement du siècle et comme on se prend à le redire, car collaboration sonne mal et, tout en conservant la chose, on tend à supprimer le mot. Il y a, en effet, dans cette communauté de travail une infériorité relative. Le public, qui est curieux, aime à faire la part de chacun, et n'accorde pas quelquefois aux deux auteurs tout ce qu'ils méritent. Nous connaissons des œuvres char-

[1] M. Ernest Serret, auteur de l'article qu'on va lire, a été enlevé, il y a quelques jours, à sa famille, à ses amis, aux lettres qu'il a noblement servies et qui ont honoré son nom. A peine sorti de la jeunesse, M. Serret avait déjà traversé avec succès le théâtre, le roman, la critique littéraire, laissant partout, avec les preuves du plus ingénieux talent, la profonde empreinte d'une moralité puisée à sa vraie source, les convictions religieuses. Nous nous plaisons à rendre ici ce dernier hommage à la mémoire d'un écrivain qui fut pour nous d'une collaboration si sûre et pour nos lecteurs d'un commerce plein de tant d'agrément et de profit.

Note de la Rédaction.

mantes, et même très-littéraires, qui sont le fruit de la collaboration de deux esprits distingués, supérieurs même à divers titres, et à chacun desquels la moitié du succès doit être attribuée. Mais enfin, pour trouver ces exemples-là, nous ne pouvons sortir du domaine de l'agréable, il nous est interdit de pénétrer dans celui du beau, et nous sommes obligé de reconnaître qu'un véritable chef-d'œuvre n'a jamais eu qu'un seul auteur.

La collaboration porte avec soi, sinon une idée de faiblesse, d'impuissance à produire seul, du moins une idée d'industrie, de spéculation! Les trois quarts du temps, c'est le désir de faire plus vite, avec moins d'efforts, et, par conséquent, la perspective de gains plus faciles et plus nombreux, qui déterminent l'association de deux ou plusieurs auteurs. Jamais le pur amour de l'art n'a dicté le choix d'une collaboration. Je me trompe. Il y en a un exemple, un exemple unique, et qui part de haut, il part de Molière. Il avait commencé sa comédie de *Psyché*, qu'il devait faire représenter devant le roi à une époque fixée : le temps pressait. Il avait fait son plan, mais il n'avait pas fait ses vers (la pièce était en vers), et il ne pouvait suffire à la besogne. Qui pensa-t-il à s'adjoindre? Corneille, le grand Corneille, qui, généreusement, avec tout son cœur, avec tout son talent des meilleurs jours, écrivit la scène de déclaration de l'Amour à Psyché. Il s'adjoignit encore Quinault pour les paroles à mettre en chant : il savait à qui s'adresser. Mais, en somme, que résulta-t-il de cette triple et glorieuse collaboration? La comédie de *Psyché*, malgré de belles parties, est loin certainement d'être un chef-d'œuvre; et, d'ailleurs, cette exception confirme la règle que nous cherchions à établir : Molière obéissait à la nécessité; il n'eût pas pris d'aide, s'il avait eu le temps de travailler seul. La collaboration n'était pas toutefois très-fréquente à cette époque; elle s'essayait, elle n'avait pas pris racine dans nos mœurs. Il ne nous reste guère à citer que la collaboration de La Fontaine avec Champmeslé, acteur et auteur à la fois, mari de la célèbre comédienne, et celle de Le Clerc et de Boyer, « tous deux de l'Académie, tous deux fameux par d'excellentes productions, » disent les frères Parfait, et qui firent représenter, à Fontainebleau, devant le roi, une tragédie d'*Oreste*, qui n'obtint que peu de succès. Nous pensions que la collaboration pour la tragédie était particulière à notre siècle : on voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Mais une collaboration qui se distingue de toutes les autres par le piquant des détails qui nous en sont parvenus, une véritable association de deux hommes d'esprit pour faire représenter des comédies, dont quelques-unes viennent immédiatement après nos chefs-d'œuvre, une alliance d'auteurs devenue en quelque sorte

proverbiale, c'est celle de Brueys et de Palaprat. Nous allons essayer de faire revivre pour le lecteur ces deux associés, ces deux amis, qui, sous le premier Empire, ont fourni à l'académicien Étienne le sujet d'une jolie comédie, et nous espérons, chemin faisant, recueillir plus d'une observation utile, plus d'une anecdote intéressante, plus d'un renseignement précieux, qui nous feront pénétrer dans les joies, dans les misères et même dans les mystères de la collaboration. Nous procéderons avec d'autant moins de scrupule, que nous n'opérerons pas sur le vif; Brueys et Palaprat ne viendront pas réclamer, si, par hasard, nous apprenons au public ce qu'il ne devrait pas savoir.

II

Personne n'a été moins porté par les circonstances, moins encouragé que Brueys à suivre la carrière du théâtre, et non-seulement par les circonstances qui sont indépendantes de nous, mais encore par celles qu'il s'était créées lui-même, par un grave parti qu'il avait pris volontairement, dans la plénitude de l'âge et de la raison, et qui semblait engager tout son avenir. Il est certainement un des plus curieux exemples qu'on puisse offrir d'une vocation irrésistible.

David-Augustin de Brueys naquit à Aix en 1640, nous disent les frères Parfait et tous les biographes, excepté Titon du Tillet, qui, dans son *Parnasse français*, prétend qu'il naquit à Narbonne, où son père, originaire de Montpellier, était directeur de la Monnaie. Il était d'une famille très-ancienne et très-honorable, anoblie sous Louis XI dans la personne de Pierre Brueys. Élevé dans la religion protestante, il avait été tout jeune destiné au barreau ; mais il se rebuta vite de l'étude des lois, et céda peut-être à quelque entraînement de jeunesse, car un de ses biographes, l'abbé de Launay, qui nous apprend qu'il se maria de bonne heure, ajoute discrètement : « Par inclination plutôt que par raison, » ce qui nous fait supposer qu'en cela, comme pour le choix d'un état, il ne se conforma pas tout à fait aux désirs de son père. C'est alors que l'amour des lettres commença à le travailler. Il écrivit en prose une paraphrase de *l'Art poétique* d'Horace, qu'on imprima depuis à la suite de ses œuvres profanes, et dont il n'y a absolument rien à dire, si ce n'est qu'elle était un premier indice de ses secrètes dispositions. Mais, ce qui semblera bizarre, il se passionna en même temps pour la théologie, fit des études approfondies, et devint bientôt un des membres

les plus distingués et les plus savants du consistoire de Montpellier. C'est à ce titre qu'il répondit à un ouvrage que Bossuet venait de faire paraître, et qui était intitulé : *Exposition de la doctrine catholique*. Que valait sa réfutation? c'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Ce qu'il nous suffit de savoir, c'est que Bossuet en eut connaissance, et qu'au lieu de répliquer, comme cela lui eût été facile, il témoigna le désir de connaître l'auteur, se mit en tête de le convertir, et y réussit. Voilà donc Brueys devenu catholique, catholique ardent et sincère. Il composa, l'année suivante, son *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants*. Cet ouvrage et son abjuration ayant fait du bruit, il fut conduit à la cour, présenté au roi; et comme il avait marqué son intention de retourner dans son pays, Louis XIV le retint, en l'engageant à éclairer ses anciens coreligionnaires : « Vous me ferez plaisir de vous y employer, ajoutait-il; car, ayant été dans leurs sentiments, vous savez mieux qu'un autre ce qu'il faut leur dire. » Ce désir était un ordre. Brueys resta donc dans la capitale, et étant venu peu de temps après à perdre sa femme, il crut devoir embrasser l'état ecclésiastique, qui était plus en harmonie avec la mission qu'il avait acceptée. Ce ne fut pourtant qu'en 1685 qu'il reçut la tonsure de l'évêque de Meaux, dans le séminaire de cette ville. Son ardeur, du reste, ne s'attiédissait pas. Il publia tour à tour, dans l'espace de quelques années, la *Réponse aux plaintes des protestants contre les moyens qu'on a employés pour leur réunion*, le *Traité de l'Eucharistie en forme d'entretiens*, le *Traité de l'Église*, etc. Aussi désintéressé qu'intrépide et laborieux, il avait prié l'illustre évêque qui lui avait servi de protecteur, de détourner de lui les grâces et les faveurs de la cour, de peur qu'on attribuât à des idées d'ambition, à des motifs humains, son retour dans le giron de l'Église romaine. Ce ne fut que plus tard, et pressé par la nécessité, car il n'était pas riche et ne tenait point à l'argent, ce ne fut que dans la seconde partie de sa carrière qu'il accepta enfin les pensions et les bénéfices que lui offrirent à l'envi le roi et le clergé, pour le récompenser de la persévérance qu'il avait montrée et des services qu'il avait rendus.

Mais est-ce bien d'un auteur dramatique que nous racontons ainsi la vie, et comment Brueys a-t-il pu trouver, dans cette vie si gravement occupée et si bien remplie, le temps d'écrire des comédies? Puis y avait-il en lui deux personnes : une personne grave, austère, officielle, en un mot; et une autre beaucoup moins grave, beaucoup moins austère, et qui badinait incognito? Non, tout extraordinaire que cela puisse paraître, il n'y avait qu'un seul homme dans notre auteur. C'était une nature ardente, puissante

même, alliant des aptitudes diverses, mais droite et généreuse, et qui ne pouvait comprendre qu'il y eût d'honnêtes distractions incompatibles avec nos devoirs. L'abbé de Launay, son biographe, dit « qu'il n'était pas apparemment convaincu des raisons qu'on allègue pour condamner la comédie. » Nous croyons non-seulement qu'il n'en était pas convaincu, mais encore qu'il en avait d'autres, beaucoup meilleures, beaucoup plus humaines du moins, pour la faire absoudre. Il n'était pas en cela de l'avis de Bossuet; il n'avait pas cette grande rigueur « qui demande aux mortels trop de perfection, » selon la belle expression du maître des maîtres du théâtre. Il y a dans les pièces de Brueys beaucoup de gaieté sans doute, mais c'est une gaieté saine, qui naît de l'observation et qui ne nous semble nullement démoralisante. Il ne prêche pas en faveur de l'honnêteté, il se borne à faire aimer les honnêtes gens; il flagelle le vice, en le montrant tel qu'il est; il le ridiculise pour le combattre. Certes, si le théologien a fait quelque bien, l'auteur dramatique n'a pas à se reprocher d'avoir fait le moindre mal, et nous croyons que le premier ratifierait sans difficulté toutes les conséquences morales qu'on pourrait tirer des comédies du second.

Et le collaborateur, nous demande-t-on? Patience : il ne peut plus tarder à paraître. Mais comme de son vivant il a attiré à lui presque toute la gloire dont, en bonne justice, il n'aurait pas dû réclamer la moitié, nous ne nous sommes fait aucun scrupule de nous étendre d'abord un peu longuement sur l'auteur principal.

Obligé de séjourner dans la capitale pour son œuvre de propagande et de conversion, et forcé de faire d'assez fréquents voyages à Montpellier pour ses affaires, Brueys, dont les ressources étaient bornées, habitait ordinairement, lorsqu'il était à Paris, avec son ami Palaprat, qui était secrétaire des commandements du grand-prieur de Vendôme, et qui, à ce titre, avait au Temple la table et le logement.

C'est une figure très-curieuse aussi, très-originale dans son genre, que celle de Palaprat; mais nous sommes avec lui bien loin de la théologie; nous rentrons dans le monde, au contraire, et même dans un monde... un peu trop mondain.

Brueys est le collaborateur sérieux, Palaprat est le collaborateur amusant.

III

Jean Bigot de Palaprat ou Palaprat de Bigot (nous avons trouvé l'un et l'autre) descendait d'une excellente famille de robe de Tou-

louse. Il était né en 1650, et était, par conséquent, d'une dizaine d'années moins âgé que Brueys. Destiné au barreau comme lui, il en fut détourné comme lui par l'amour des lettres et se mit à composer en liberté toutes sortes de pièces de vers, dont quelques-unes furent couronnées aux Jeux floraux. C'était de la gloire en herbe. Il devint un personnage dans sa province. Nommé capitoul à vingt-cinq ans, il parvint, quelques années après, aux hautes fonctions de chef du consistoire, car il était aussi de la religion réformée, autre point de contact avec Brueys. Cependant, Toulouse ne suffisant plus à son ambition, amoureux du changement, curieux de voir du pays, il entreprit quelques voyages, se rendit à Rome, où il rencontra la reine Christine, de Suède, qui voulut à tout prix se l'attacher, nous apprend-t-il, mais qui n'y put réussir. Son rêve était de vivre à Paris. Il y vint, se faufila sans trop de difficulté dans la compagnie des grands seigneurs, se fit remarquer par son esprit et par ses saillies méridionales, et eut l'heur de plaire à deux princes du sang, au duc de Vendôme et au Grand-Prieur, son frère, qui l'attacha à sa personne et le fit secrétaire de ses commandements.

A Paris, le Grand-Prieur habitait au Temple; Palaprat s'établit donc au Temple auprès de lui. On y menait grande vie, on y faisait bonne chère, pas tous les jours pourtant, car on était exposé à y mourir tour à tour d'indigestion ou d'inanition, comme Palaprat fut bien obligé plus tard de le reconnaître. Le plus grand désordre y régnait. Les princes de Vendôme étaient naturellement fastueux et prodigues, et on en abusait autour d'eux. Le secrétaire des commandements ne tirait pas grand profit de son emploi; il était loin de toucher régulièrement les appointements qu'on lui avait promis, et, obligé quelquefois de traiter ce vilain sujet avec son maître, il s'habitua peu à peu à lui parler avec une familiarité qui excluait tout respect et même toute déférence. Catinat ayant été un jour témoins de son audacieuse franchise, en conçut pour lui des craintes qu'il ne put s'empêcher de lui exprimer. « Rassurez-vous, monseigneur, lui dit gaiement Palaprat, ce sont mes gages. » Ce trait est assez significatif. Mais on en cite encore un autre qui comble la mesure, qui devait le perdre et qui pourtant ne le perdit pas. Le Grand-Prieur désirait avoir un quatrain pour mettre au bas de son portrait, et, comme notre Gascon se faisait un peu tirer l'oreille, on l'enferma vers l'heure du dîner en lui disant qu'il ne se mettrait à table que quand la chose serait faite. Palaprat s'exécuta. Mais le quatrain était d'une nature telle et si terriblement vrai dans sa crudité gauloise, que le Grand-Prieur lui-même, qui pourtant se moquait du qu'en dira-t-on, ne jugea pas à propos de s'en servir.

Palaprat s'était bien vite accoutumé, du reste, à cette vie prin-

cièrement désordonnée, qui, tout en étant contraire à ses intérêts, était peut-être assez conforme à ses goûts. Il aimait à causer, à rire, à boire, à faire des petits vers. Il trouvait là l'auditoire et les compagnons qu'il lui fallait. On voyait au Temple, non-seulement tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour, mais encore tout ce qui comptait un peu à la ville, et le secrétaire des commandements de Son Altesse avait toute facilité pour nouer d'utiles relations ou d'agréables intimités.

Il soupait tous les samedis, nous assure-t-il lui-même dans la préface d'une de ses pièces, et ses préfaces sont de vrais mémoires, il soupait tous les samedis en bonne compagnie chez un peintre italien, nommé Vario, « que l'illustre et magnifique M. Riquet, auteur du canal du Languedoc qui joint les deux mers, avait fait venir de Florence pour orner de peintures sa maison de Bonrepos. » Vario était venu à Paris, s'y était établi, y avait tenu maison ouverte, et était devenu très-promptement ami, cousin, camarade et compère de tous les excellents acteurs de la troupe italienne de ce temps-là. Cette troupe jouait alors au Palais-Royal et avait ses jours marqués sur le même théâtre avec la troupe française. Les acteurs français furent peu à peu introduits chez le peintre, par leurs camarades d'outre-monts. Molière lui-même était souvent de ces soupers. Palaprat entendit parler là de beaucoup de choses auxquelles le public n'était point initié, recueillit des renseignements piquants sur les grands comédiens de la génération précédente, et s'enflamma de belle passion pour tout ce qui concernait le théâtre. Il ne manquait jamais l'occasion d'exprimer tout haut le regret qu'il avait qu'on sût si peu de chose sur Floridor, Montfleury, La Thorillière, La Fleur, Champmeslé et tant d'autres, dont il ne restait rien, qui n'étaient plus que des noms. « Roscius est plus connu de moi, disait-il, quand je lis son portrait dans Cicéron, que ne le sont les comédiens susdits. » Enfin il fit sa récréation favorite de ce que l'on appelait alors « les jeux de la scène », passa la plupart de ses soirées au théâtre, et se lia intimement avec les comédiens les plus en vogue ; et, entre autres, avec le célèbre Raisin, qui était non-seulement un acteur de grand talent, mais encore un homme intelligent, avisé et de bon conseil.

Palaprat était au plus fort de son enthousiasme, lorsque son cher ami Brueys, qu'il connaissait depuis l'enfance, fut appelé à Paris par ses affaires de controverse religieuse et vint lui demander l'hospitalité au Temple. Il le mena naturellement voir jouer la comédie au Palais-Royal, et même après que Brueys eut pris l'habit, car les abbés s'accordaient généralement alors cette innocente distraction et ne s'en cachaient pas, puisqu'au lieu de se placer dans la salle, ils se montraient sur le théâtre même, au milieu des plus grands

personnages et des jeunes seigneurs à la mode. Le goût du nouvel abbé pour la composition dramatique prit-il naissance dans quelqu'une des brillantes représentations qu'il lui fut donné de voir, et par suite des entretiens auxquels il assistait journellement ou qu'il avait lui-même avec son ami? Non; ce goût était né préalablement, mais Brueys n'avait pas eu l'occasion de s'y livrer. Sa liaison intime avec Palaprat vint encore le développer et l'affermir, et surtout lui permit de faire représenter ses ouvrages, ce qu'il n'eût jamais osé entreprendre s'il eût été abandonné à ses seules ressources. Quoique les abbés parussent sans scrupule sur le théâtre, ils ne faisaient pas de pièces; du moins n'en faisaient-ils que pour les colléges. Il y avait bien quelques tragédies, françaises ou latines, composées par des ecclésiastiques, et même imprimées sous leur nom, mais des comédies, des comédies d'une gaieté folle, car le grave Brueys avait le génie gai, il n'y fallait pas songer, c'était trop contraire à toutes les bienséances! On peut donc dire que les circonstances seules déterminèrent sa vocation, qu'il ne s'y abandonna que grâce aux facilités qu'on s'empressa de lui fournir, et qu'enfin, sans Palaprat, Brueys n'eût jamais existé comme auteur dramatique.

Puis Palaprat n'était pas du tout l'homme dont on a pu se faire l'idée d'après les détails assez scabreux que nous avons rapportés jusqu'ici sur son compte. C'était une nature aimable, ouverte, facile, prompte à l'enthousiasme et capable des meilleurs sentiments. Il s'accuse, dans ses préfaces, d'une innocence, d'une simplicité, que le Grand-Prieur, dit-il, qualifiait avec raison d'imbécillité. En un mot, c'était un bon enfant; il visait à l'être et surtout à le paraître. Nous croyons pourtant que, sous ces allures de bonhomie, il cachait une grande finesse et beaucoup de savoir-faire, qualités qui ne servirent pas à sa fortune, mais qui lui permirent de se placer, dans l'opinion de ses contemporains, bien plus haut qu'il n'aurait dû l'être. Il fut de bonne heure un personnage, et à peu de frais, puisqu'il n'avait encore fait représenter aucune pièce. Il s'était lié intimement, comme nous l'avons vu, avec les principaux acteurs de la Comédie-Française, et il jouissait déjà auprès d'eux d'une certaine influence. C'était lui qui présidait aux fêtes que le duc de Vendôme donnait à Anet; c'était lui qui improvisait les charades qu'on y jouait, les idylles qu'on y chantait et dont Lulli faisait la musique; c'était lui enfin qui était l'ordonnateur officiel des plaisirs des princes de Vendôme. Si nous joignons à toutes ces circonstances l'étroite amitié qui l'unissait de vieille date à Brueys, on conçoit que celui-ci ait été amené à se servir de lui plutôt que de tout autre pour la réalisation de certains projets qui n'étaient pas précisément en har-

monie avec l'habit qu'il portait et les antécédents par lesquels il s'était fait connaître.

L'idée vint donc aux deux amis d'écrire ensemble de petites comédies pour le théâtre ; mais il fut convenu tout d'abord que Palaprat seul en serait l'auteur. Il est probable que, si le succès eût été moins vif, Brueys se fût toujours prudemment effacé ; mais ce succès fut tel qu'il ne put bientôt résister à la tentation de réclamer sa part. Nous allons essayer de suivre le travail des deux collaborateurs, en entrant, autant qu'il se pourra, dans les secrets de la composition, qui seront quelquefois piquants ; nous étudierons toutes leurs œuvres, si légères qu'elles soient, depuis leur première petite pièce qui réussit beaucoup, jusqu'à la dernière qui fut attribuée à l'un et à l'autre, et qui fut représentée le même jour sur deux théâtres différents ; nous mentionnerons seulement la chute éclatante de *la Prude du temps*, qui est toute de Palaprat, mais nous nous étendrons, en revanche, sur le vif succès du *Grondeur*, qui est de Brueys, du *Grondeur*, une des comédies les plus gaies de l'ancien répertoire, et qui serait certainement un chef-d'œuvre si Palaprat ne l'eût point gâtée.

IV

Il nous est tombé, par hasard, entre les mains deux volumes que nous n'avions pas trouvés dans les bibliothèques publiques, et qui nous ont paru fort curieux. Ils sont assez gros, le second surtout, très-soigneusement reliés en veau, dorés sur tranche, et portant sur un écusson rouge ce simple titre : « Théâtre de M. de Palaprat. » Ce sont toutes les comédies de Brueys que Palaprat présente ainsi comme siennes au lecteur, les faisant précéder chacune d'une préface.

Ces préfaces sont longues, exorbitamment longues ; elles occupent certainement autant de place que les comédies, si ce n'est plus. On y parle de tout, de la cour, de la ville, de la guerre, de la politique ; on y parle aussi un peu des pièces dont elles sont l'occasion et le sujet. Mais, si longues qu'elles soient, elles n'ennuient pas ; au contraire, elles amusent, elles instruisent même, et nous comprenons encore très-bien la faveur avec laquelle elles furent accueillies par le public auquel elles s'adressaient. Ce sont, comme nous l'avons dit, des espèces de mémoires. Palaprat s'y montre sous son jour le plus avantageux, avec toutes les grâces du laisser-aller le plus charmant, avec toutes les saillies de son heureuse nature. Il y a véritablement beaucoup d'esprit, des observations pleines de justesse,

des anecdotes fort bien racontées. Elles nous ont rappelé les préfaces si originales que M. Dumas fils a publiées en tête de chacune de ses pièces. Nous préserve le ciel de comparer M. Dumas fils, qui est un véritable auteur dramatique, à Palaprat, qui ne l'est pas le moins du monde, suivant nous. Ce qu'il y a lieu d'indiquer, c'est que, dans un genre qui est généralement ennuyeux, ils ont eu l'un et l'autre le même mérite, c'est-à-dire de l'entrain, du bon sens et de la bonne humeur, avec quelques paradoxes par-ci par-là, pour faire diversion.

Toutes ces préfaces de Palaprat sont précédées, dans l'édition de 1712, d'une longue préface préparatoire, d'une préface-mère, où il trace l'historique et donne la poétique de toutes les préfaces nées ou à naître. Puis, revenant naturellement aux siennes, il dit : « Il s'agit de prévenir franchement le lecteur sur ces discours, afin qu'il n'aille pas croire, comme vraisemblablement il le croirait, qu'ils sont des examens de ces pièces, et qu'ils contiennent des dissertations instructives sur ce sujet. Je lui déclare qu'ils ne sont rien moins que cela, et ne parlent tout au plus de ces comédies que pour dire ce qui a donné lieu à chacune d'elles, la part que j'y ai, la manière dont je les ai faites en tout ou en partie, moi seul ou avec un homme de mérite qui fut longtemps mon associé, et dont je ferai fréquente et honorable mention dans ces discours. » Ainsi on voit que tout d'abord il se pose comme l'auteur principal. Scribe, le fécond et charmant vaudevilliste, qui refaisait à nouveau, qui refondait complétement à sa manière toutes les pièces qu'on lui proposait de faire en collaboration, Scribe n'aurait point parlé autrement dans son examen impartial de ses ouvrages. Or, loin d'avoir fourni les sujets, Palaprat n'écrivit pas quelquefois une seule ligne des pièces qui composent les deux volumes dont nous nous occupons! Il est vrai qu'il ne se pique pas d'une grande exactitude, et qu'il ajoute presque aussitôt que, dans ces discours, « il se donne libre carrière, qu'il ne se fait nul scrupule des gasconismes, quand ils ont facilité son expression, des gasconnades même, employées à dessein, parce que sa longue expérience lui a appris qu'elles divertissent souvent. » Gasconismes et gasconnades, voilà le régal qu'il servait d'ordinaire à des princes, qui lui réussissait, et qu'il crut pouvoir faire aussi avaler au public. Par malheur pour notre Gascon, Brueys réclama. Mais, nous le répétons, on aurait tort de croire qu'il n'y a dans ces préfaces qu'une mise en scène ingénieuse où s'étale à loisir la vanité de l'auteur; on y sent aussi un homme qui est au courant des choses du théâtre et qui a, sur bien des points, des idées originales et pratiques. Nous en citerons un exemple : « C'est dommage, dit-il, qu'on ne se soit pas avisé de mettre le nom des comédiens à côté de leur nom de théâtre... Par exemple, à côté de

M. Grichard dans *le Grondeur*, de Frontin dans *le Muet*, de l'Épine dans *le Concert ridicule*, M. Raisin le cadet ainsi que mademoiselle de Beauval vis-à-vis des noms de Javotte, Toinette, Catau, Marine et des autres. » C'est sans doute à cette judicieuse observation qu'est dû l'usage, généralement adopté aujourd'hui, d'inscrire dans les brochures de pièces de théâtre le nom de chaque comédien en regard du rôle qu'il a rempli dans l'ouvrage.

Quoique la publication de ses œuvres dans de telles conditions ait été préjudiciable à la gloire de Brueys, il est probable pourtant qu'il y donna son autorisation et qu'il eut ses raisons pour cela. « On a mis sous mon nom tant de pièces de théâtre, dit Palaprat, qu'il était urgent de réunir celles qu'il avouait et de rejeter les autres. » Brueys y était intéressé comme lui. Mais, peut-être, n'était-ce encore là qu'une superfine gasconnade dont Palaprat s'était servi pour justifier ce procédé un peu hardi et pour arracher le consentement de son associé. Nous avons cherché vainement les pièces du temps qu'on lui avait attribuées, nous n'en avons pu trouver une seule. Le brillant secrétaire des commandements, qui vivait à Paris et qui était plus au courant que personne de tout ce qui concernait le théâtre, pouvait faire croire tout ce qu'il voulait à un pauvre homme retiré en province et qui se croyait tenu par état d'être modeste et de s'effacer. Brueys n'avait pas même la ressource, que nous aurions, de consulter les feuilletons du lundi.

La première pièce que composèrent les deux amis fut *le Concert ridicule*, qui fut joué avec succès en 1689 par la troupe du Palais-Royal. Il y avait quelques années à peine que Brueys avait reçu la tonsure. Il était retenu à Paris par ses travaux de polémique religieuse, et jouissait au Temple d'une commode et généreuse hospitalité. « Nous n'eûmes d'abord, dit Palaprat, mon associé et moi, d'autre objet que l'entrée du théâtre, chose très-commode à des gens qui l'aiment et qui y vont aussi souvent que nous y allions en ce temps-là. » Le sujet de la pièce s'explique par le titre même. Il n'y a pas certes grand effort d'imagination, mais les frères Parfait font remarquer « qu'elle est vivement et plaisamment écrite et d'un ton tout différent des comédies de Baron, de Dancourt, etc. » Le style a, en effet, beaucoup de naturel, beaucoup de franchise, quoiqu'il y ait de temps en temps, comme dans *le Ballet extravagant*, comme dans *le Secret révélé*, certains mots qui détonnent et qui semblent avoir été ajoutés au texte après coup. Quoi qu'il en soit, et bien que nous penchions à croire que Brueys ait tenu la plume, il est impossible de faire ici la part de chacun, et cette petite pièce est bien réellement un produit de la collaboration.

Nous en dirons autant du *Ballet extravagant*, qui en est comme le

pendant et qui parut l'année suivante. Cependant la préface de Palaprat débute par cette phrase : « Cette petite pièce est toute de moi. » Mais, outre que Brueys était encore au Temple lorsqu'elle fut représentée, il y a quelques mots dans la suite de la préface qui donnent lieu de penser qu'il n'y fut pas étranger, et le dialogue a tout à fait la même allure que celui du *Concert ridicule*. Le sujet est plus scabreux, et cela explique suffisamment que Brueys ait voulu jusqu'au bout garder l'anonyme. Toutefois, nous ne nous appuyons ici que sur notre conviction personnelle, et on aurait peut-être mauvaise grâce à contester à Palaprat la seule pièce qu'il ait déclaré être de lui seul du vivant de Brueys. Il raconte avec gaieté comment l'idée lui en vint : « Les excellentes actrices de l'Opéra, dont on avait *chargé* avec succès, dans *le Concert ridicule*, un air qu'elles chantaient avec tant d'applaudissements dans *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, me dirent en plaisantant qu'il était juste que les danseuses eussent leur tour. Le hasard fit que j'allai me souvenir en ce moment d'un ancien ballet de *l'Enlèvement des Sabines*, qui avait été dansé autrefois à Toulouse. Voilà mon parti pris. » Il demande à deux acteurs très-gros s'ils voudraient s'habiller en femmes ; il les oppose en imagination à deux autres acteurs très-maigres, et il trouve ainsi le mot le plus comique de la pièce : « Jamais les Romains ne pourront enlever ces Sabines. » Ce mot, en effet, réussit beaucoup, et fut cité longtemps dans les conversations, même après que la pièce eut disparu du théâtre. *Le Ballet extravagant* obtint donc un succès de fou rire. « Cependant, ajoute Palaprat, comme nous n'avons jamais eu du côté de l'intérêt, *mon associé ni moi*, un entier bonheur... » — vous remarquerez, en passant, qu'il parle de son associé, à propos d'une pièce où Brueys n'eut rien à faire — « cependant, » cette petite comédie, jouée en été, ne fit pas d'argent, pour nous servir de l'expression adoptée aujourd'hui en langage de théâtre. Mais « MM. les comédiens la reprirent sur leur compte après la Saint-Martin, ajoute encore Palaprat, et jamais je n'ai vu une fureur pareille à celle que Paris eut pour cette pièce... » Pour le dédommager du peu de profit qu'il en avait tiré dans la nouveauté, ses bons amis les comédiens envoyèrent incognito à l'auteur, et un peu aussi peut-être au secrétaire des commandements du grand-prieur de Vendôme, auprès de qui ils étaient bien aises de se ménager un protecteur, un fort beau brillant, monté en bague, et qui fut estimé quarante pistoles.

Le Secret révélé, qui fut leur troisième pièce, fut aussi représenté en 1690, au mois de septembre, et marque un véritable progrès dans la manière des deux auteurs. A leur bonne humeur se joint ici de l'observation, même une observation assez profonde sous son

apparence joviale, et quelques scènes, entre autres celle du tonneau défoncé, obtiendraient encore aujourd'hui tous les applaudissements du public. L'acteur Raisin avait raconté aux deux amis une scène burlesque dont il avait été témoin dans la rue, l'histoire d'un charretier qui voiturait des tonneaux pleins de vin, et qui, voyant un de ces tonneaux défoncé, commence par se désoler et finit par boire à même pour ne pas tout perdre. Raisin, qui était un mime excellent, leur représenta au naturel l'ahurissement du pauvre homme, son désespoir, ses efforts pour arrêter le liquide, puis sa résignation philosophique. On voit donc que, pour cette pièce, nous pourrions compter trois auteurs au lieu de deux. Mais il fallait quelque peu réfléchir pour bâtir une comédie là-dessus, et, après quelques jours de réflexion, nous dit Palaprat, Brueys et lui arrêtèrent le plan du *Secret révélé* qui fut écrit de verve, représenté sous le même nom et avec le même succès que les précédents ouvrages, et qui mit le sceau à une collaboration qui était encore un secret pour tout le monde.

V

Nous voici arrivé à la pièce qui est bien certainement la meilleure de toutes celles qui sont contenues dans les deux volumes, quoiqu'il y en ait encore de fort remarquables, à ce fameux *Grondeur* qui passa longtemps pour le fruit de la collaboration, et qui est bien pourtant l'œuvre d'un seul, ce qu'il sera facile de constater, malgré le soin qu'a pris Palaprat et l'habileté qu'il a déployée pour donner à penser qu'il avait le droit d'en réclamer une part sérieuse. Voltaire dit, en parlant de Brueys : « La petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de Molière, et celle de *l'Avocat Pathelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura un théâtre en France. » Supérieure à toutes les farces de Molière, c'est-à-dire à *Georges Dandin*, à *Pourceaugnac*, aux *Fourberies de Scapin*, etc., etc.! Nous avouons que ce jugement, qui semble porté à la légère, nous avait quelque peu scandalisé. Mais après avoir lu et relu la pièce en question, nous avons été obligé de reconnaître que, si elle ne dépasse jamais les sublimes farces dont Voltaire semble faire si bon marché, elle en approche toujours et quelquefois les égale.

Le premier acte est excellent de tous points. L'exposition, une des meilleures qu'il y ait au théâtre, se fait naturellement et prépare bien l'arrivée du principal personnage. Le rôle de la servante Catau a beaucoup de rondeur et de relief : c'est une vraie forte en gueule

de Molière, et celui de l'enfant, le dernier-né de M. Grichard, est aussi fort habilement tracé. Il répond très-bien au mot de Catau : « C'est un petit Grichard tout craché. » L'entrée de M. Grichard produit tout l'effet qu'on en attendait. Quant à la scène qui vient ensuite, entre le farouche docteur et son valet Lolive, c'est un vrai chef-d'œuvre d'observation, un modèle de dialogue, et qui mérite bien l'honneur que lui a fait la Société des gens de lettres de la citer tout entière dans son *Trésor de la prose française*.

M. Grichard est veuf et pense à se remarier avec une jeune personne de sa connaissance, par cette seule raison qu'il l'a vue laver comme il faut la tête à sa servante. Nous n'avions pas compris d'abord pourquoi Brueys avait fait de son *Grondeur* un médecin ; mais, en y réfléchissant, nous avons trouvé que l'état était fort bien choisi, au contraire, car dans toute autre condition on le fuirait comme la peste, et il n'est pas de brusqueries, d'excentricités que nous ne supportions de l'homme qui est appelé à nous guérir.

Le second acte est encore très-bien fait, très-mouvementé, et surtout très-amusant. Le dialogue conserve sa fermeté, sa rapidité, sa franchise, avec des traits presque à chaque ligne, mais non des traits d'esprit, nous dirions plutôt des traits de nature. L'observation est toujours profonde, sans y viser. Ainsi M. Grichard a fait déjà deux ou trois entrées dans lesquelles il paraît avec toutes les allures d'un homme furieux, et on s'attend, son caractère étant donné, à le voir arriver toujours comme la tempête. Eh bien, non, il se présente cette fois, sombre, chagrin, rêveur, mais silencieux. « Ah ! voilà mon père, dit Hortense ; il aura peut-être entendu ce que nous venons de dire. — Lui ? répond Catau. Eh ! ne savez-vous pas que, lorsque sa gronderie se change en ce noir chagrin où il est plongé, il ne voit ni n'entend personne ? Je gagerais qu'il ne s'est pas seulement aperçu que nous soyons ici. » C'est à qui, bien entendu, dans cette situation, c'est à qui de ses enfants et de ses domestiques ne l'abordera pas. Il est si préoccupé, si absorbé, qu'il se croit seul et se parle à lui-même, et ce qu'il se dit est encore admirable de justesse et nous fait pénétrer plus avant dans ce caractère de grondeur, qui, au fond, n'exclut pas la bonté, mais qui la rend inutile et comme si elle n'était pas. « C'est une chose étrange ! Je ne trouve personne avec qui je puisse m'entretenir un seul moment, sans être obligé de me mettre en colère. Je suis bon père, mes enfants me désespèrent ; bon maître, mes domestiques ne songent qu'à me chagriner ; bon voisin, leurs chiens se déchaînent contre moi ; jusqu'à mes malades, témoin celui d'aujourd'hui, vous diriez qu'ils meurent exprès pour me faire enrager ! »

Sans doute l'invention de lui faire danser la bourrée par force,

c'est-à-dire avec un maître de danse qui tient une épée nue sous son bras, cette invention s'éloigne de la comédie et touche de bien près à la charge; mais l'exécution en est très-comique, très-naturelle, et, après avoir lu ces deux actes, on s'explique très-bien le succès de bon aloi et toujours renouvelé qu'obtint *le Grondeur*.

Par malheur, le troisième acte est loin d'être à la hauteur des deux autres. La pièce se soutient encore par la vérité du caractère principal et par certaines parties du dialogue qui existaient dans l'œuvre originale et qui ont été conservées; mais on sent trop qu'une main étrangère a présidé à l'arrangement, ou plutôt au dérangement. Palaprat, qui se piquait d'être sans défense, et qui n'avait pas, de son propre aveu, la fermeté de Brueys, quand il s'agissait de résister aux conseils ou aux critiques des comédiens, Palaprat déclare, pour s'excuser, qu'il fut obligé de refaire, au dernier moment, ce troisième acte tout entier dans la loge d'une actrice. L'excuse n'est pas bonne, et il est à regretter que Brueys ne l'ait pas refait lui-même dans son cabinet.

Maintenant que nous avons dit tout le bien que nous pensons du *Grondeur*, essayons de nous rendre compte de la manière dont la pièce fut composée.

Elle était d'abord en cinq actes, et le principal personnage ne paraissait qu'à la fin du second, à l'imitation de *Tartuffe*, qui, dans le chef-d'œuvre de Molière, ne paraît qu'au début du troisième acte. Palaprat dit qu'ils avaient réussi à faire attendre et désirer l'apparition de M. Grichard. Mais l'acteur Champmeslé, qui jouissait d'un grand crédit dans la compagnie, prétendit qu'il y avait à peine là le sujet d'un acte, et tout ce qu'ils obtinrent, après avoir bien bataillé, ce fut qu'ils réduiraient la pièce en trois actes, et qu'on verrait alors l'effet qu'elle produirait. « Mon associé y travailla, ajoute Palaprat, en vint à bout avec mes petits secours, puis fut obligé de faire un voyage. » Ce qui frappe dans les détails assez entortillés qu'il nous donne, c'est le désir qu'il a d'accroître la part qu'il a prise à l'ouvrage. Ainsi, quand l'aréopage comique le refuse, il dit : « Nous y avions travaillé pendant un an. » Déjà il avait cherché à insinuer que le titre avait été trouvé par lui, Brueys lui ayant proposé de mettre à la scène un caractère qu'il appelait *l'Esprit chagrin*. « Nous adoptâmes le titre du *Grondeur*, » ajoute-t-il. S'il l'avait réellement trouvé, il s'en fût vanté hardiment, comme il ne manque pas de dire, à propos du *Muet*, que c'est lui qui, dans la pièce de ce nom, a proposé de substituer un muet à un eunuque. Non-seulement Brueys fit la pièce tout entière, mais encore ce fut lui qui la remit en trois actes. Palaprat ne fit absolument que présider à la mise en scène, suivre les répétitions, faire les corrections que les acteurs

demandaient. Cela fut bien établi plus tard par une lettre qu'il fut contraint d'écrire à Brueys, lorsque celui-ci, révolté des vanteries de son ami, le mit en demeure de se prononcer. En effet, plus l'ouvrage réussissait, plus Palaprat tenait à en paraître l'auteur. Il savourait en père tous les éloges qu'on lui donnait, il oubliait complétement son discret collaborateur, ou, quand il parlait de lui, c'était dans des termes qui donnaient à penser qu'il était lui seul l'auteur principal. Citons un exemple de ce qu'il appelle une modestie juste et vraie. « Ce fut en 1691, dit-il, au siége de Valence, où le Grand-Prieur, sous les ordres duquel M. le maréchal de Catinat commandait notre armée, m'ayant fait l'honneur de me dire des choses fort gracieuses sur *le Grondeur*, je répondis à Son Altesse Royale, avec une modestie juste et vraie, mais dont peu d'auteurs peut-être se seraient piqués à ma place, qu'un de mes amis avait eu beaucoup de part à cet ouvrage. » Je le crois bien, puisque cet ami avait fait tout ce qui s'y trouvait de bon ! Du reste, Brueys, qui commençait à souffrir de garder l'anonyme et surtout à propos d'une pièce aussi avouable que *le Grondeur*, Brueys déchargeait sa bile tout à son aise et disait la vérité à qui voulait l'entendre. On nous a conservé ses propres paroles. Il disait positivement que son troisième acte avait été défiguré « par les charges de Palaprat. » Mais, quoi qu'il pût dire, quoique la vérité fût là et certifiée par les gens les plus autorisés, l'heureux secrétaire des commandements continuait à recueillir presque toute la gloire, à passer pour l'auteur en chef, et cette opinion s'était si bien établie, qu'en 1722, comme on annonçait une nouvelle pièce, *l'Opiniâtre*, par l'auteur du *Grondeur*, un parent de Palaprat fit insérer dans *le Mercure* une lettre dans laquelle il proposait comme un problème littéraire de savoir « si, par l'annonce de *l'Opiniâtre* de l'auteur du *Grondeur*, M. de Brueys avait eu dessein de faire entendre que M. de Palaprat eût travaillé avec lui à la comédie de *l'Opiniâtre*, ou que M. de Brueys eût fait seul *le Grondeur*. » Brueys répondit avec une juste fierté, dans *le Mercure* du mois suivant, qu'on avait eu raison d'annoncer *l'Opiniâtre* par l'auteur du *Grondeur*, et il finissait sa lettre par ces mots qui tranchaient la question, mais qui ménageaient encore son trop ambitieux collaborateur : « MM. les comédiens, avec tout Paris, ne savent-ils pas que j'en suis véritablement le père, quoique M. de Palaprat l'ait produit dans le monde, qu'il l'ait enrichi de ses biens, et qu'il m'ait fait l'honneur de l'adopter ? »

Le Grondeur était donc toujours en possession de la faveur publique et restait le meilleur titre de Brueys ; mais nous n'avons pas encore eu l'occasion de dire que la première représentation n'en avait pas été brillante. Au contraire, ç'avait été presque une chute, la pièce,

applaudie par le parterre, avait été sifflée par le théâtre, c'est-à-dire par les gens qui avaient encore le droit de s'y étaler. Palaprat y fit un petit prologue dialogué, en vers libres, et qui réussit, grâce à un personnage de Gascon assez bien présenté, mais ce prologue n'est pas au-dessus du médiocre. L'auteur y prend à partie les siffleurs et dit leur fait aux critiques. Cependant la pièce passait généralement pour ennuyeuse, si bien que le grand Condé, voulant se rendre à la Comédie, demanda qu'on ne lui donnât pas *le Grondeur*, et qu'il ne consentit à l'entendre que sur l'observation qu'on lui fit qu'il lui porterait ainsi le coup mortel, et encore posait-il la condition qu'on lui donnerait ensuite *le Ballet extravagant*, qui jouissait toujours de la vogue. Mais il fut très-content de sa soirée, parla avec éloge de la pièce nouvelle, et inspira au roi le désir de la voir. Elle fut représentée à la cour avec un grand succès, et dès lors, elle alla aux nues. « Il n'y a jamais eu, dit Palaprat avec son gasconisme habituel, il n'y a jamais eu de pièce qui ait fait une si grande et si constante fortune. On la demande toutes les fois que tombe une pièce nouvelle. » Et il paraît qu'il en tombait beaucoup en ce temps-là.

VI

Après un succès si complet et si soutenu, nos deux auteurs pouvaient suivre leur penchant en toute liberté et travailler sans crainte pour le théâtre. Les comédiens ne leur contesteraient plus le choix du sujet, la longueur des développements, l'opportunité des détails ; on ne les ferait plus attendre, on ne leur demanderait plus de mettre en un acte ce qui était en trois, et en trois ce qui était en cinq. Ils étaient désormais affranchis de tout contrôle. C'était là l'écueil de leur triomphe. Mais cela est, a été et sera toujours ainsi.

Ils avaient depuis longtemps le projet d'habiller à la moderne une belle comédie de Térence, *l'Eunuque*, que La Fontaine, aidé de Champmeslé, avait en vain essayé de transporter sur la scène sans rien changer à son costume antique, qui bravait un peu trop l'honnêteté. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre. On connaît le sujet de la pièce. Une courtisane a besoin d'un eunuque : cette courtisane a une jeune sœur, et c'est l'amant de cette dernière qui prend dans la maison la place de l'objet désiré. Substituer un muet à l'eunuque était une idée ingénieuse, Palaprat a raison de s'en vanter. On conçoit, à la rigueur, qu'une jeune femme, un peu coquette, préfère un domestique qui ne puisse trahir ses secrets. Les deux amis qui avaient fait d'abord cette pièce en prose avaient dessein de la mettre en vers.

Mais Palaprat, qui était à la veille de partir pour l'armée avec le Grand-Prieur, avait besoin d'argent, et comme les comédiens le pressaient de leur donner quelque chose et que Brueys était absent, il leur livra la pièce telle qu'elle était. On la monta aussitôt, et elle réussit beaucoup. Mais, quoique les situations soient piquantes et que quelques rôles, entre autres celui de Frontin, soient amusants, on sent trop la précipitation, surtout à la lecture. Le talent des acteurs contribua puissamment au succès. Ainsi il y a un rôle de capitaine qui est à peine esquissé dans le texte et qui produisait à la scène l'effet le plus comique, l'acteur qui le remplissait lui donnant un relief et un brio qu'il n'avait pas.

Une pièce que nous mettons beaucoup au-dessus du *Muet*, c'est *l'Important*, qui parut deux ans après et qui n'obtint pas la même vogue, mais qui est bien certainement le meilleur ouvrage de Brueys, toujours en exceptant *le Grondeur*. Palaprat, qui fait dans sa préface l'historique de la pièce, laquelle s'appelait *l'Important de cour* et qu'il conseille d'appeler *l'Important* tout court, Palaprat, avec une franchise qui dut lui coûter, avoue qu'il n'en a pas écrit une ligne. Il se montre donc naturellement plus sévère pour l'ouvrage. Il convient que « le caractère de l'Important, tel que l'a traité l'abbé Brueys, est celui d'un fripon et d'un voleur. » — « Il devrait ajouter, disent les frères Parfait dans leur *Histoire du théâtre français*, que ce personnage a deux autres défauts essentiels : la lâcheté et le manque d'esprit. » Le rôle de la marquise est celui d'une folle qui approche beaucoup de l'imbécillité, et le personnage de M. de Cornichon est très-peu nécessaire à la pièce... » Nous ne nous associons nullement à ces reproches. Le rôle de l'Important est ce qu'il doit être. Un homme qui entasse mensonges sur mensonges, qui se fait passer pour ce qu'il n'est pas, qui promet sa protection à tout le monde, est naturellement un lâche et un sot, et ne recule pas devant la friponnerie et le vol, quand la friponnerie et le vol sont les seuls moyens qu'il ait de soutenir son personnage. La scène où, démasqué par M. de Vieusencour, il a l'air de ne rien entendre des vérités qu'on lui jette à la face, et parvient, à force d'aplomb, à faire douter de la parole d'un honnête homme appuyée sur les faits les plus précis, cette scène est excellente et traitée de main de maître. Le rôle de la marquise, qui choisit un gendre le matin, qui en prend un autre à midi, et qui le soir revient au premier, quitte à changer encore, est assurément celui d'une folle, mais d'une folle qu'on rencontre tous les jours dans le monde. C'est un caractère très-bien étudié, au contraire, un type des plus reconnaissables, et la crédulité de M. de Cornichon, loin d'être inutile à l'action, amène les situations les plus comiques. Les amours de Dorante et de Marianne

sont touchées avec infiniment de délicatesse et d'esprit, et la petite sœur Ninon, qui épie, qui bavarde, qui voit et qui rapporte tout, est une des plus gracieuses figures que nous ait léguées l'ancien répertoire. Si *l'Important* n'a pas eu dans sa nouveauté tout le succès qu'il méritait, c'est que l'acteur pour lequel avait été fait le rôle principal était mort, et qu'un autre, qui ne le valait pas, l'avait remplacé. Il vaut mieux qu'une pièce ne soit pas jouée que d'être jouée à peu près bien. Le public est trop disposé à confondre le texte et l'interprétation. Toujours est-il qu'avec des acteurs dignes de l'interpréter, *l'Important* ferait encore aujourd'hui plaisir à tous ceux qui demandent au poëte dramatique du naturel, de l'observation et de la gaieté.

Sans doute que Palaprat s'exagérait naïvement la part qu'il avait prise aux pièces composées en commun avec son ami, car il se mit en tête d'en faire une à lui seul et de tout tirer de son propre fonds. Il était singulièrement offusqué de certaines réclamations un peu trop vives qu'on lui avait faites, il était bien aise de donner une petite leçon à Brueys. Le travail ne l'effraya point : il fit le plan d'une comédie en cinq actes, et il l'écrivit en vers, ma foi ! car il était rompu de vieille date aux exercices poétiques, et les vers ne lui coûtaient rien. Il avait un titre à effet : *la Prude du temps*, qui promettait une étude de caractère. La pièce fut lue aussitôt, reçue d'acclamation, distribuée aux meilleurs acteurs et jouée devant un public disposé à applaudir, comme aux précédentes comédies que Palaprat avait fait représenter sous son nom. Mais, chose bizarre et presque incompréhensible pour l'auteur, elle tomba à plat. On écouta froidement le premier acte, on bâilla et on murmura au second, on siffla au troisième, et ce fut bientôt une véritable tempête qui ne permit même pas aux comédiens d'achever leurs rôles. Palaprat prétend qu'il y avait cabale, qu'on lui gardait rancune depuis son petit prologue *les Sifflets*, qu'il avait fait jouer avec *le Grondeur*, enfin que la pièce avait été condamnée de parti-pris. « Cependant, ajoute-t-il avec une philosophie qui désarme, on aurait pu la condamner avec justice si on avait été plus calme, car elle manque de deux choses essentielles : la simplicité et l'action. » Cet aveu, dépouillé d'artifice, nous dispense de tout examen, et nous pouvons bien convenir qu'après avoir essayé à plusieurs reprises de lire *la Prude du temps*, nous avons dû y renoncer et fermer le livre. C'est véritablement insipide. Palaprat était un homme d'esprit, qui aimait passionnément le théâtre ; mais, nous le répétons à la gloire de Brueys, ce n'était point un auteur dramatique.

Une pièce que nous avons lue avec plaisir, en revanche, ce sont *les Empiriques*, qu'il a publiés aussi dans son Théâtre, mais dont il

a jugé à propos de ne rien réclamer. « Je ne saurais me vanter, dit-il dans la préface, d'avoir quelque part dans cette comédie, pas même celle que je me suis donnée dans *l'Important*... » Quelle part a-t-il donc eue dans *l'Important?* Il a lui-même déclaré qu'il n'en avait pas écrit une ligne. Attendez, il va vous répondre : « ... que celle que je me suis donnée dans *l'Important*, en vertu de la maxime du droit civil : *Si quis in alieno solo*... Mon ami ne logeait plus chez moi lorsqu'il la composa ; il était à Montpellier. » Allons, décidément Palaprat est bien ce qu'en langage familier on appelle aujourd'hui un farceur. Cependant il parle en bons termes de cette pièce, contre laquelle les frères Parfait nous avaient mis en garde. « On ne peut assez s'étonner, disent-ils, des éloges que M. de Palaprat donne à la comédie des *Empiriques.* » Mais c'est qu'il n'y a pas à s'étonner du tout. Sans doute il faut faire bien des réserves : l'auteur se sert de moyens vieillis, de déguisements invraisemblables ; le rôle du baron, le personnage principal, est calqué sur le rôle d'Orgon du *Malade imaginaire.* Mais la pièce est écrite de verve, le dialogue a cette franchise d'allure dont nous savons si bon gré à Brueys ; on rencontre plus d'un trait heureux, plus d'une observation piquante contre les charlatans, car les empiriques sont des charlatans et non des médecins, l'auteur, qui était beau-frère d'un médecin et oncle de deux autres médecins, ayant toujours bien soin de respecter la Faculté. Les deux dernières scènes surtout sont très-amusantes, très-bien faites, et ont pu fournir à Regnard l'idée première de la fameuse scène du *Légataire universel*, dans laquelle on répond à toutes les objections que fait Géronte : « C'est votre léthargie. » On a persuadé au baron, qui est la dupe des empiriques, qu'une potion qu'il a prise a pour effet de lui faire oublier tout ce qui s'est passé. « Drôle de potion ! » s'écrie-t-il. Il veut payer le faux empirique, c'est-à-dire le valet déguisé qui est censé l'avoir guéri, et celui-ci, pour donner plus de vraisemblance à sa ruse, lui répond qu'il l'a payé, mais qu'il l'a oublié. C'est encore un effet de la potion. De même, il a commandé la noce de sa fille et il ne doit plus s'en souvenir. « Voici encore de la potion ! » fait-il observer lui-même. On entre alors dans sa manie, on ne lui marchande pas les détails, et il finit par dire : « J'en suis vraiment ravi. Allons donc finir cette affaire tous ensemble, et souvenez-vous de me faire prendre de cette potion-là quand il faudra payer la dot. »

VII

Maintenant que nous avons examiné en détail le prétendu théâtre de Palaprat, il nous reste à parler des diverses tentatives que fit l'abbé Brueys pour arriver à jouir, sous son propre nom, de la faveur que méritait son talent dramatique. Il souffrait d'être relégué au second plan, pas même au second plan, mais dans une ombre désavantageuse et qu'il était forcé d'épaissir lui-même, puisqu'il sentait très-bien que les joyeux succès qu'il avait obtenus n'étaient pas précisément en harmonie avec l'habit qu'il portait. Il ne croyait pas les distractions du théâtre incompatibles avec les pratiques d'une sincère et véritable piété, nous ne saurions trop insister là-dessus; il s'occupait de travaux sérieux, de ces mêmes travaux de controverse qui lui avaient valu une plus solide gloire, et ce n'était en quelque sorte que pour se détendre, pour se délasser, qu'il se livrait à la composition théâtrale. Il n'y voyait point de mal, au contraire; s'il y avait vu le moindre mal, il y aurait aussitôt renoncé — il s'en flattait, du moins. Mais enfin il sentait que, pour endosser la paternité d'un ouvrage et pour le signer de son nom, il fallait que cet ouvrage, quoique conçu dans la forme dramatique, eût quelque chose qui répondît à la gravité qu'il était tenu d'observer en public. La tragédie lui parut un moyen terme qui conciliait tout. Un abbé pouvait, sans honte, se reconnaître l'auteur d'*Esther* ou d'*Athalie*. Il résolut donc de vaincre son génie, de dompter sa gaieté, d'étudier Racine avec la même passion qu'il avait étudié Molière, et de faire une tragédie en cinq actes et en vers qui aurait bien pour auteur l'abbé Brueys.

Ce qui distingue Brueys, selon nous, c'est la sincérité. Aucune hypocrisie chez cet homme ardent, malgré ses procédés mystérieux, malgré ses allures tortueuses en apparence, et toujours droites en réalité. Il fit sa tragédie comme il avait composé ses comédies, avec innocence, pour se récréer, et bien convaincu au fond qu'il n'offensait pas Dieu.

Le sujet était merveilleusement choisi, du reste, pour lever les derniers scrupules qui pouvaient encore lui rester. Il s'agissait de peindre les persécutions contre les chrétiens, au moment de leur plus grande fureur, sous Dioclétien, et de montrer la religion nouvelle s'infiltrant par tous les pores de l'empire et envahissant le trône même, en dépit de ces persécutions. Brueys, qui était un vrai bénédictin pour le travail, qui, en même temps qu'un bon auteur comique et un controversiste distingué, était un érudit, un curieux,

un chercheur, avait lu avec beaucoup d'intérêt une tragédie latine intitulée *Suzana*, composée par un jésuite du nom d'Adrien Sourdin, et qui avait été imprimée en 1654. Il se mit donc à faire un plan sur le même sujet, sans s'astreindre nullement à la marche qu'avait suivie le jésuite. Il connaissait le public ; il voulait faire une pièce chrétienne, mais susceptible pourtant de lui plaire et de l'intéresser.

L'héroïne était une jeune fille qui avait subi le martyre sous Dioclétien. Suzanne ne lui paraissant pas un nom assez noble, suivant les idées qu'on avait alors, il l'appela Gabinie, du nom de son père qui s'appelait Gabinius. Une fois le plan bien arrêté, il s'occupa d'écrire les vers, ce qui pour lui était l'écueil, puisqu'il n'avait pas encore fait de pièces en vers. Hâtons-nous de dire qu'il réussit au delà même de ce qu'on devait attendre.

« Je souhaiterais, dit-il dans la préface qu'il publia en tête de sa tragédie, je souhaiterais, pour la satisfaction du public, qu'un si beau sujet eût été traité par celui de nos poëtes tragiques qui a abandonné le théâtre pour une occupation plus digne de lui, et dont les écrits m'ont souvent fait tomber la plume des mains, lorsque je les lisais pour tâcher de les imiter... » De qui parlait-il donc ? De Campistron. « Est-il possible? » s'écrie la postérité dédaigneuse. Mais, quoique nous ne partagions pas le mépris qu'on professe généralement pour Campistron, dont les qualités réelles ont été trop méconnues, nous sommes forcés de convenir qu'il n'est pas du tout un écrivain, et que *Gabinie* est aussi bien écrite qu'*Andronic* ou que *Tiridate*, qui sont ses chefs-d'œuvre.

Il y a même quelques passages qui sont éloquents, quelques scènes où le poëte dit avec une certaine force tout ce qu'il veut dire. Nous en citerons un exemple, sans crainte d'être démenti. Quand Dioclétien a découvert que celle qu'il voulait élever au trône en lui donnant pour époux Galérius, son associé à l'empire, quand il a découvert, dis-je, que Gabinie est chrétienne, il s'emporte, il ne parle que de vengeance, et il apprend tout à Galérius qui, troublé par une telle révélation, essaye encore pourtant de la défendre. « Vous avez tout tenté, ajoute-t-il, tentez ce que l'amour peut obtenir d'elle.

D'ailleurs, vous le savez et j'oserai le dire,
Les flots de tant de sang affaiblissent l'empire,
Et si l'on pousse à bout ce qu'on veut achever,
On va perdre l'État en croyant le sauver.
Au culte de nos dieux les chrétiens sont rebelles ;
Cependant avons-nous des sujets plus fidèles?
De leurs folles erreurs nos dieux sont offensés;
Mais quel tort à l'État ont fait ces insensés?
Que nous font les chrétiens, que nous fait leur croyance?
Rien peut-il de leurs mœurs altérer l'innocence?

Ne les voyons-nous pas, malheureux et soumis,
Bénir qui les outrage, aimer leurs ennemis,
Et, parmi des tourments dont l'horreur nous étonne,
Respecter, en mourant, la main qui les ordonne?
Ah ! peut-être, seigneur, voulant les tourmenter,
On enflamme leur zèle au lieu de l'arrêter.

Gabinie, qui fut représentée en 1699, réussit complétement, malgré la défaveur de plus en plus marquée qui s'attachait aux sujets religieux. Les frères Parfait, qui ne sont nulle part favorables à Brueys, disent qu'elle nè dut son succès qu'au talent des acteurs; mais il est facile de s'apercevoir à la lecture qu'elle renferme des situations qui devaient impressionner les spectateurs, et, entre autres, la scène, qui est très-bien faite, où Gabinie révèle elle-même à son amant qu'elle est chrétienne. La pièce, fort bien interprétée en effet, ne fut donc applaudie que parce qu'elle le méritait. Palaprat, qui, bien que Gascon, était pourtant au fond très-bon ami, prit chaudement le parti de Brueys, et composa même cette spirituelle épigramme pour le défendre contre les attaques de certains de leurs confrères :

Peut-on faire une tragédie
Qui, sans aucune exception,
Soit de tout le monde applaudie?
Non, ce n'est pas possible; non.
— Vous vous trompez : on dit que *Gabinie*
Plaît généralement à tous les spectateurs.
— Eh ! non, elle déplaît à deux ou trois auteurs.

Cependant, quoiqu'il eût travaillé pour le théâtre dans un genre qu'on considérait comme plus relevé, et que son coup d'essai lui eût fait honneur, Brueys, dominé par la nature même de son talent, revint presque immédiatement au genre qui lui avait valu ses premiers succès. Il était fort bien en cour par suite de ses travaux de polémique religieuse; et madame de Maintenon, qui n'ignorait pas ses aptitudes dramatiques, et qui voulait à tout prix distraire le roi, le pria d'écrire une comédie qui serait jouée, dans son appartement même, par les premiers seigneurs et par les plus grandes dames de France. Brueys montra encore beaucoup de tact dans le choix de son sujet. Il avait été averti par les remarques de Pasquier de la valeur d'une ancienne farce, de *l'Avocat Pathelin*, qui avait été jouée il y avait deux siècles environ, et qu'on attribuait à Pierre Blanchet. Il tria de cette farce le cœur et la moelle, pour ainsi dire, se les appropria, les fondit en lui et composa une suite de scènes naïves et amusantes, où il était impossible de discerner ce qui était de son cru de ce qu'il avait emprunté. La pièce faite, il fut admis à la lire devant

le roi, qui ne fut pas peu surpris de reconnaître dans l'auteur un homme qu'il croyait occupé à toute autre besogne. La lecture pourtant fit plaisir. Aussitôt Brueys se mit à écrire les vers du prologue et des intermèdes, et se tira de ce nouveau travail avec son habileté ordinaire. Tout était prêt pour une solennité qui devait flatter l'heureux auteur en lui rappelant toutes les belles fêtes dont Molière avait fait les frais, les rôles étaient distribués, la pièce même était apprise... « Mais, nous apprend Brueys lui-même, la guerre qui survint en empêcha l'exécution, et ce ne fut que six ans après qu'elle fut jouée sur le Théâtre-Français, sans prologue et sans intermèdes, par les soins de M. Palaprat, comme les autres pièces de théâtre que j'avais composées en différents temps. » Cette dernière phrase va d'elle-même à son adresse. *L'Avocat Pathelin* pouvait donc figurer dans le théâtre de M. de Palaprat tout aussi bien et au même titre que *le Grondeur*, *le Muet* ou *l'Important.*

La vraie farce de l'avocat Pathelin nous a été restituée tout dernièrement par un homme d'esprit, qui a fait œuvre de savant archéologue et d'habile versificateur. Il n'a pas détrôné pourtant la pièce de Brueys, qui reste ce qu'elle était, une bonne et joyeuse comédie de l'autre siècle. M. Édouard Fournier ne s'est point piqué, du reste, de nous donner du nouveau; ce n'est que le passé, mais le passé même, qu'il nous a rendu.

Brueys vieillissait, mais son ardeur était toujours égale. Il ne s'arrêtait pas; il continuait à marier le sacré au profane, à passer tour à tour des questions de théologie aux pièces de théâtre. Retiré à Montpellier, où il s'était fixé définitivement, il y acheva plusieurs ouvrages sérieux dont il s'était déjà occupé, un *Traité de l'obéissance des chrétiens aux puissances temporelles;* un autre *Traité du légitime usage de la raison, principalement sur les objets de la foi;* et enfin l'*Histoire du Fanatisme de notre temps*, en trois volumes, travail fort estimé et qu'on peut encore consulter avec fruit. Nous ne nous faisons aucun scrupule de mentionner ces quatre compositions à côté d'autres compositions qui passent généralement pour légères, puisqu'en agissant ainsi nous procédons comme il procédait lui-même, que nous allions ce qu'il savait très-bien allier, et que ce mélange est chez lui le trait distinctif et original. C'est certainement entre deux chapitres de l'*Histoire du Fanatisme* qu'il conçut le projet d'écrire une pièce de comédie de caractère, comme il avait écrit une tragédie sacrée. Il fit choix de *l'Opiniâtre*. C'était un sujet qui semblait offrir des ressources et qui n'avait pas encore été traité. Il voulut écrire la pièce en vers pour lui donner plus d'importance, pour se rapprocher des grands modèles que Molière avait laissés dans ce genre. Il croyait avoir réussi. Mais les comédiens, consultés, trou-

vèrent la pièce « longue » (on sait ce que cela veut dire), et il fut obligé de la mettre en trois actes pour parvenir à la faire représenter.

Nous désirions lire cette pièce que nous ne connaissions pas, car elle n'a été reproduite que dans l'édition de 1735. Nous étant procuré cette édition, nous pûmes satisfaire notre désir. Le premier acte nous séduisit. Le caractère principal est bien présenté, et le rôle de l'ami qui le justifie à tout propos, qui l'approuve dans tous ses entêtements, nous parut bien imaginé. Nous avions même cueilli au passage ces deux vers :

> A la voix générale il faut s'accommoder,
> Et, quoiqu'on ait raison, il est mieux de céder.

qui nous avaient semblé d'une bonne facture et nous avaient rappelé la forte langue de notre grand comique. Par malheur, nous n'en rencontrâmes plus de semblables. Les traits d'opiniâtreté que l'auteur prête au héros de la pièce sont d'une invention défectueuse. Il y a, par exemple, de longues discussions de jeu sur des coups douteux, sur des appréciations contraires, discussions qui deviennent insipides pour le lecteur, lorsque le jeu dont il s'agit n'est pas connu de lui ou est passé de mode, ce qui est précisément le cas. Je sais bien que c'est au jeu que les gens entêtés se montrent le plus quinteux et le plus insupportables. Mais c'est à l'auteur à rendre clair ce qu'il a destiné à l'amusement du premier venu. Bref, *l'Opiniâtre* est une œuvre manquée, dont le style ne rachète pas les défauts, et qui ne méritait pas un autre accueil que l'accueil assez froid qu'on lui fit dans sa nouveauté.

Il nous reste à parler d'une pièce dont nous n'aurions pas dit grand'chose, si, comme nous l'avons déjà indiqué, elle n'avait donné lieu à un fait qui nous a paru original, et que nous croyons unique. *La Force du sang, ou le sot est toujours sot* a un point de départ, une idée-mère que nous ne pouvons accepter, quoique cette idée soit la même, en somme, que celle par laquelle Corneille crut devoir dénouer sa tragi-comédie de *Don Sanche*. Il s'agit de montrer que le fils d'un paysan reste un paysan, et que le fils d'un seigneur reste un seigneur, en dépit des circonstances. Nous savons par trop d'exemples que la noblesse de l'âme ne dépend nullement du sang plus ou moins noble qui coule dans nos veines. Il est inutile d'insister là-dessus. Reconnaissons que la pièce offrait des situations piquantes et des caractères assez bien contrastés. L'auteur, plus impatient que jamais de faire représenter ses ouvrages, l'envoya naturellement à Palaprat qui, malade ou moins empressé qu'à l'ordinaire, négligea de

s'en occuper, bien que, comme à l'ordinaire aussi, il dût être amplement dédommagé de ses peines. Brueys insista, écrivit lettres sur lettres. Enfin il perdit patience, et donna à un autre de ses amis, M. B..., un second manuscrit de la pièce, que celui-ci présenta aux comédiens italiens, et qui fut acceptée par eux. Sur ces entrefaites, Palaprat étant venu à mourir, comme on sollicitait la permission de faire représenter *le Sot toujours sot, ou le baron paysan* (tel était le titre auquel s'était arrêté Brueys), on apprit avec étonnement que, sous le titre de : *la Force du sang, ou la belle-mère*, les comédiens français s'apprêtaient à jouer une pièce identique de tous points, et qui, en réalité, était la même. Brueys réclama; la veuve de Palaprat prétendit et soutint que la pièce était de son mari. Il fallut recourir au lieutenant de police, qui, après avoir essayé en vain d'accorder les parties, décida que les deux pièces seraient jouées le même jour, et que celle qui aurait eu le plus de représentations consécutives demeurerait seule en possession de la publicité. Singulier jugement, n'est-ce pas? et qui, pour être moins sage que celui de Salomon, ne contribua pas moins à faire triompher la justice, car ce fut la pièce qui avait été jouée comme étant de Brueys qui obtint le plus grand nombre de représentations.

L'infatigable vieillard était en instance auprès des comédiens pour faire jouer une nouvelle tragédie intitulée *Asba*, lorsque la mort vint le surprendre dans l'hiver de 1723. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans, et avait conservé jusqu'au dernier moment la plénitude de ses facultés. Il fut regretté, nous disent les biographes, de ses amis et de ses enfants, dont il ne s'était jamais beaucoup occupé, auxquels il ne laissait pas de fortune, mais qui l'aimaient et le vénéraient, et qui ne négligèrent rien pour accomplir son dernier vœu, pour faire représenter sa tragédie d'*Asba*.

Cette pièce, qui lui avait été inspirée par une histoire contemporaine assez noire, et dont il avait transporté la scène dans une Tartarie quelconque, est inférieure à *Gabinie* sous tous les rapports. Nous en dirons autant d'une autre tragédie, *Lysimachus*, qu'on trouva dans ses papiers, et dont le but, plus ingénieux que dramatique, était de montrer l'opposition qu'Alexandre le Grand avait rencontrée de la part de ses meilleurs amis, lorsqu'il s'était mis en tête de se faire passer pour un dieu. Enfin nous mentionnerons encore, pour ne rien oublier, deux petites comédies en prose : *les Quiproquos* et *la Comédie derrière le théâtre*, qui, si peu importantes qu'elles soient, gardent toujours quelque chose des précieuses qualités que nous avons signalées dans les bonnes pièces de Brueys, la bonne humeur, l'observation juste et saine, et le naturel du dialogue.

VIII

Nous avons, en terminant cette étude, comme un regret, comme un remords, au sujet de Palaprat, que nous avons trop amoindri, trop rabaissé peut-être. Il avait de l'esprit, et passa toute sa vie, dans l'opinion des contemporains, pour en posséder encore plus qu'il n'en avait. C'était un homme de plaisir, une sorte d'épicurien moderne, qui s'était voué corps et âme aux princes de Vendôme, qui ne les quittait pas d'un instant, qui les suivait à la cour, à l'armée, qui était l'inspirateur et l'ordonnateur de toutes les fêtes qui se donnaient au Temple ou au château d'Anet. De même que nous n'avons parlé qu'au dernier moment des enfants de Brueys, parce que Brueys ne put être vraiment père de famille que dans les années qui précédèrent sa célébrité littéraire et son entrée dans les ordres, de même nous n'avons dit qu'un mot en passant de la femme de Palaprat, et encore après qu'elle eut perdu son mari, parce que cette femme a très-peu marqué dans sa vie, et qu'on avait plutôt lieu de croire qu'il n'était pas marié. Nous avons vainement cherché dans ses préfaces, si prolixes et parfois si indiscrètes, la moindre allusion à celle dont il avait fait la compagne de sa vie, et qui ne s'est révélée à nous qu'à sa mort. Il dit bien, à propos de la pièce du *Grondeur*, qu'il aurait voulu publier telle qu'elle était primitivement : « Je l'aurais fait imprimer en cinq actes, si une personne qui m'est chère ne m'avait rendu, pendant que j'étais en Italie, le même bon office que la nièce de Don Quichotte lui rendit, en jetant au feu tous ses livres de chevalerie. » Mais cette personne qui lui est chère est-elle bien sa femme? Sa conduite n'est-elle pas ici en contradiction avec celle qu'elle tint en réclamant plus tard pour son mari la paternité du *Sot toujours sot*, ou n'avait-elle la main si prompte à jeter au feu les manuscrits que lorsqu'ils étaient de la main de Brueys, et qu'ils révélaient trop clairement la part qu'il avait prise à la collaboration. Palaprat dit bien encore, dans un sonnet qu'il adresse à une Iris quelconque :

Possession, âge, laideur,
Rien ne peut éteindre l'ardeur
Que tu fis naître dans mon âme !
Qu'à tort tu me soupçonnerais !
Ah ! belle Iris, je t'aimerais
Quand même tu serais ma femme.

Rien ne prouve non plus que cette Iris le soit devenue. Nous croyons plutôt qu'on n'emploie de tels arguments que pour convaincre les personnes qu'on n'épouse pas.

Palaprat avait composé, à diverses époques, un grand nombre de poésies légères. Il y a dans celles qu'on a recueillies, et qui ont été imprimées à la suite des trois ou quatre petites comédies qu'on a persisté longtemps à lui attribuer, quelques épigrammes, quelques rondeaux, quelques sonnets même, qui ont pu contribuer, comme tant d'autres, à donner le ton, la note juste, aux poésies de Voltaire. Le dix-huitième siècle, si riche en grands chefs-d'œuvre, fourmille encore de ces petites choses charmantes dont la plupart sont oubliées. Nous avons remarqué une jolie épigramme sur un menteur, qui se termine par ce trait, qu'on a souvent cité :

Il est mort ; on peut le croire,
Ce n'est pas lui qui l'a dit.

Nous ne parlerons pas des morceaux hyperboliques, anacréontiques et autres, composés en l'honneur du Grand-Prieur, du duc de Vendôme et de la duchesse. Nous avons pourtant distingué un gracieux rondo qu'il adresse à cette dernière pour réclamer un peu de sel qu'on avait l'habitude de lui fournir. Il paraît que, dans ces maisons princières où l'on regardait si peu aux grandes dépenses, on faisait parfois de bien petites économies. Les épîtres familières que Palaprat écrivait à un voisin sur les divertissements du château d'Anet, épîtres que nous avions lues tout d'abord, croyant y trouver quelque indication utile, ne sont pas au-dessus du médiocre : nous dirons même que cette poésie de Palaprat vaut moins que sa prose. C'est dans les petites pièces courtes, dans les sonnets, par exemple, qu'il se montre le plus heureusement inspiré. Nous pouvons donc clore cette courte digression en en citant un tout entier, dont le trait final est naïvement spirituel, et dont la facture est bonne, malgré l'extrême facilité :

L'œil du basilic est funeste,
Le tigre a de la cruauté,
Et la dent de l'ours irrité
Est plus à craindre que la peste.

On les évite, on les déteste,
Et notre cœur est enchanté
De la femme, dont la beauté
Fait plus de maux que tout le reste.

Pourquoi tirer, à notre dam,
Grand Dieu, de la côte d'Adam
Ce mal si doux, si nécessaire?

Que vous fûtes son ennemi!
Et vous aurait-il laissé faire,
Si vous ne l'eussiez endormi?

Palaprat, moins âgé que Brueys, mourut deux ans avant lui, en 1721 : il avait soixante et onze ans. Ils étaient l'un et l'autre d'une excellente constitution; mais le travail et les habitudes régulières conservent mieux les hommes que les distractions mondaines et les soupers fins. Palaprat n'était certes pas le premier venu; il aurait pu, s'il l'avait voulu, écrire de piquants et intéressants mémoires : ses préfaces sont là pour le prouver. Mais, puisqu'il ne l'a pas fait, et malgré son talent réel pour la poésie — du moins pour une certaine poésie — nous croyons que son nom ne lui eût pas survécu, s'il avait été abandonné à lui-même, et que son meilleur, son seul titre auprès de la postérité, est encore sa collaboration avec Brueys, quoique, comme nous l'avons suffisamment démontré, cette collaboration se réduise, pour sa part, à bien peu de chose.

Ernest Serret.

PAGES DE LA VIE RURALE

I

BULLETIN

A MADAME ***

Vous plaît-il, ce matin, de savoir, noble dame,
Ce que devient chez moi votre sublime époux?
Ce mortel glorieux, refait de corps et d'âme,
Passerait pour heureux s'il n'était loin de vous.

A mon tiède vallon, à ma sûre hygiène,
Quand vous l'avez remis au nom de l'amitié,
En ferai-je l'aveu? je n'ai pas vu sans peine
Le malade à guérir qui m'était confié.

Hélas ! il est de ceux que brûle trop de flamme.
Invalide de l'art, peut-être de l'amour,
C'est un de ces fourreaux fatigués par la lame,
Qui, faute de repos, se décousent un jour.

Quand il vint, la pâleur accusait l'insomnie ;
La ride sur le front se dessinait trop tôt,
Et le débile corps, charpente dégarnie,
Reprochait son ampleur au large paletot.

Aujourd'hui, tout revient ; le jarret est plus ferme,
La peau brune reprend son coloris ancien.
Après quelques soleils encor sur l'épiderme,
Je vous le renverrai signé par Titien.

Il fait ses cinq repas gaîment, Dieu lui pardonne.
A peine a-t-il fini son second déjeuner,
Il adresse un regard à l'horloge, et s'étonne
Qu'elle ne sonne pas encore le dîner.

A chaque heure du jour, promeneur sans faiblesse,
« Il va du lac au pic et de la grotte au pont. »
Ce vers n'est pas de moi ; si son accent vous blesse,
Il est de Jocelyn qui sans doute en répond.

Le médecin qui fit une cure si belle,
Marquise, croyez-moi, n'a rien de triste à voir.
Il n'a ni l'air profond, ni la voix solennelle,
Il n'est pas du tout fier de son vaste savoir.

Il soigne également, dans sa bonté suprême,
Tout être endolori qu'il rencontre en chemin.
Riche ou pauvre, et la plante, et l'insecte lui-même
Attendent les bienfaits qu'il verse à pleine main.

Il porte un habit vert avec des bandes roses ;
Il a dans les cheveux des papillons flottants.
Il ne dit en entrant que d'agréables choses ;
Je vous le recommande, il s'appelle Printemps.

Il marche dans le thym, il se coiffe de lierre.
S'ils avaient pu se voir sous l'orme et le bouleau,
Celui-là, je le crois, eût désarmé Molière,
Dans le jardin d'Auteuil de son ami Boileau.

Le grand air du matin, sans rhubarbe ni mauve,
Est l'unique julep qu'il revienne ordonner.
Pas un mot de latin débité dans l'alcôve;
Il n'a qu'une formule : « Allez vous promener! »

Il sourit au client, il l'attire et l'emmène,
Et le couche à midi dans un lit de gazon.
Souvent il ne lui faut pas plus d'une semaine
Pour transformer, gratis, la fièvre en guérison.

Bref, quand vous reverrez l'ami sur qui je veille,
Vaillant, la main plus ferme et le regard plus doux,
Il vous racontera de sa lèvre vermeille
Ce que Dieu fit pour lui, c'est-à-dire pour vous.

Et peut-être qu'un jour, — faut-il qu'on vous en prie?
Si jamais l'art vital manquait à votre sein,
Vous viendrez au vallon, sur la pente fleurie,
Vous confier vous-même à ce grand médecin.

II

UN JOUR DE VACANCE

Le vieux maître d'école est mort, un homme austère :
Il est mort aujourd'hui, c'est demain qu'on l'enterre.
La nouvelle a déjà du pays fait le tour.
La classe, en attendant, a congé tout le jour.
Les petits écoliers, que ce trépas délivre,
Jettent là, dans un coin, le cahier et le livre ;

Sur le coteau voisin ils courent, réunis,
Et ce sont des clameurs et des jeux infinis.
Il s'agit de gravir, du côté de l'aurore,
Un rapide versant qui monte et monte encore,
Magnifique tapis de gazons drus et courts,
Qui s'élève en talus comme un mur de velours.
Puis, quand de cette pente on a touché le faîte,
Il faut la redescendre avec des cris de fête,
Et, pour en revenir par des moyens moins longs,
On s'assied sur le drap des pauvres pantalons.
Et cela continue, et cela recommence :
Querelles et défis, triomphe, joie immense.
« Tiens, me voilà parti, je glisse mieux que toi.
— Non ! — Je suis le plus fort. — Ce n'est pas vrai, c'est moi ! »
C'est gai, c'est amusant, c'est hardi, c'est superbe !
Si les chausses, hélas ! se verdissent dans l'herbe,
Si la chemise en sort, déchirée en lambeau,
Si les mères, le soir, près d'un humble flambeau,
Après les mots amers des premières surprises,
Auront dans les tissus à faire des reprises,
Tant pis ; l'air du matin provoque aux vifs ébats.
La pelouse est glissante, et puis ne faut-il pas,
Puisque la vie est triste et si rapide en somme,
Se consoler un peu de la mort du digne homme !

Au village prochain, bâti sur le rocher,
La cloche cependant tinte dans le clocher.
Plaintive, elle gémit sous le battant qui pèse ;
Et je ne connais rien de mieux, pour l'antithèse,
Que ce rapprochement, singulier à l'esprit,
De la cloche qui pleure à la bande qui rit !

III

LA PORTE DU PRESBYTÈRE

Petite porte close,
Où se balance au vent
Une liane rose
Qui s'accroche à l'auvent !

Porte de bois rustique
Au cintre surbaissé,
Dont le marteau gothique
N'a plus qu'un son cassé ;

Je t'aime et te salue,
Voisine du saint lieu,
Par qui toute âme élue
Communique avec Dieu !

Le sage qui demeure
Dans cette humble maison
S'y compose chaque heure
De paix et d'oraison.

Pour mieux songer au terme
Des terrestres efforts,
Solitaire, il te ferme
Sur les bruits du dehors.

Que la fortune passe,
Cherchant où s'adresser,
Modeste porte basse,
Tu la laisses passer.

Mais, si quelque misère
Vient, lasse de souffrir,
Tu ne résistes guère
Au besoin de t'ouvrir.

A celui qui te pousse,
Sur les pieux degrés,
Une voix grave et douce
Dit aussitôt : « Entrez! »

Béni soit, porte aimée,
Ce bienfaisant accueil.
Ta bonne renommée
Se répand loin du seuil.

Petite et secourable,
Il n'existe à mes yeux
De porte préférable
Que la porte des cieux!

IV

SIMPLE BILLET

A MADAME ***

Quatre mots seulement, s'il se peut moins encore :
C'est demain que l'on part sans attendre l'aurore.

De ce rude pays coureurs aventureux,
Nous allons voir là-haut un cloître de Chartreux
Dont la ruine pend au bord du précipice.
Rien n'est beau, nous dit-on, comme ce vieil hospice
Qui de son toit croulant domine l'horizon.
Charlemagne y passa trois jours en oraison,
Quand, avec tous ses preux, dans les gorges voisines,
Il vint exterminer les bandes sarrasines.
La cascade qui pleut d'une cime d'azur
Éclabousse à jamais les restes du saint mur.
Une forêt l'entoure, une forêt profonde,
Que le tonnerre seul de temps en temps émonde.
L'ours y fait sa demeure, et, dans les épaisseurs,
Farouche, se dérobe aux balles des chasseurs.
En revanche, une fleur y croît, mince et légère,
Trésor de l'herboriste, espèce de fougère,
Qui ne montre que là sa forme et sa couleur.
Ceux qui ne cherchent pas les ours cherchent la fleur.
Bref, terrible et charmant, c'est un site à connaître;
On fait au bord du gouffre un déjeuner champêtre,
On y mange un pain dur comme ciment romain ;
On boit l'eau du torrent dans le creux de sa main ;
Après quoi l'on revient. Vous êtes avertie ;
Maintenant, voulez-vous être de la partie ?
De la grande nature avez-vous cet amour
Qui fait que l'on se lève avant le point du jour,
Qu'à demi réveillée, et peut-être encor lasse,
On ne prend pas le temps de consulter sa glace,
Qu'on néglige le rouge et la poudre de riz,
Qu'on joint au rendez-vous ses compagnons surpris,
Et que sur le chemin, quoique un peu chiffonnée,
On montre une rivale à l'aurore étonnée ?

V

LA CRÈCHE

La rafale hier soir soufflait dans la vallée.
Les arbres du chemin, bordure échevelée,
S'inclinaient sous le choc des brusques tourbillons.
Cependant une femme y passait, en haillons,
Jeune encore, l'œil noir, mais pâle et chancelante,
Et trahissant l'effort dans sa démarche lente.
Lasse enfin, à travers la tempête et le bruit,
Elle vint demander un gîte pour la nuit,
Et, dans le vieux hangar, dont la toiture plie,
Pauvre femme inconnue, elle fut accueillie.
A côté des brebis, sur un tas de blé noir,
On lui fit une place, et puis, adieu, bonsoir !
Or, voilà ce matin, nouvelle inattendue,
Que cette voyageuse, en nos vallons perdue,
Sur le blé du hangar qui touche à la maison,
A mis au monde un fils, un beau petit garçon.
Pendant que l'ouragan secouait la muraille,
Que les gouttes de pluie y tombaient sur la paille,
Il est né cette nuit sans se faire annoncer.
En vérité, petit, c'est beaucoup se presser.
Mais n'importe, chacun se sent l'âme touchée ;
On accourt, on s'empresse autour de l'accouchée.
On rit au nouveau-né, dont le vagissement
A côté des brebis semble un doux bêlement.
Ma femme est là, riant et pleurant ; elle assiste
La mère qui lui rend un beau sourire triste.
Elle fait appeler le médecin du lieu,

Elle bénit l'enfant qui vient au nom de Dieu.
Le pauvre ange ! il est nu : certe, il faut qu'on l'habille ;
Et l'on court au trousseau qui servit pour ma fille,
A ces chers souvenirs que chacun reconnaît.
On reprend au tiroir les langes, le bonnet,
Ce beau petit bonnet de guipure un peu rousse
Où l'on respire encore une odeur vague et douce ;
Le manteau baptismal qui retombe à longs plis,
Tout ce linge adoré, de la couleur des lis.
Si bien que le marmot, ange qui bat des ailes,
Est magnifique à voir en robe de dentelles.

Qui que tu sois, enfant, digne objet de pitié,
Pâle fils du hasard qui nous est confié,
Puisse le Dieu propice au néant qui l'implore
Te faire un avenir plus sûr que ton aurore.
Qui sait ce que le ciel réserve pour destin
A ce berceau, mêlé de paille et de satin?
Nous vivons dans un temps qui semble un vaste rêve :
Ce qui fut haut descend, ce qui fut bas s'élève.
Un vent terrible fait osciller l'univers.
De rois déshérités les chemins sont couverts.
A qui sera demain le sceptre et la puissance?
Qui sait, ô mendiant dont je plains la naissance,
Si mes enfants un jour, sans aide et sans soutien,
N'iront pas de leur toit s'abriter sous le tien !

J. AUTRAN.

LA GESTION FINANCIÈRE

DE LA DÉLÉGATION DE TOURS ET DE BORDEAUX

La Commission parlementaire instituée pour procéder à une enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, vient de publier un volume de documents relatifs à la gestion financière de la Délégation qui gouverna la France hors Paris pendant cinq mois, depuis le 9 septembre 1870 jusqu'au mois de février 1871.

Ces documents comprennent huit dépositions, quarante et une pièces officielles à l'appui, et le rapport de la Commission.

Dans l'intérêt de la vérité historique, de cette vérité historique dont Bossuet voulait faire la leçon des rois, et qui devient aujourd'hui la leçon nécessaire des peuples, l'Assemblée nationale a eu raison d'organiser, peu de mois après les événements, ces enquêtes solennelles où l'on recueille en temps utile les dépositions de ceux qui ont pris part ou donné conseil aux affaires publiques, et qui peuvent produire des pièces et des souvenirs faciles encore à contrôler ou à rectifier. Plus tard, trop loin des faits, les souvenirs s'effacent, les impressions s'altèrent, les témoins disparaissent, les écrits sont dispersés ou détruits, et l'historien ne peut plus juger les hommes et leurs actes que d'après un dossier incomplet et douteux.

Nous croyons pouvoir dire que, pour apprécier la gestion financière de la Délégation de Tours et de Bordeaux, le dossier que vient de former et de publier la Commission d'enquête laisse très-peu de lacunes à regretter ; il nous offre un ensemble de renseignements autorisés, précis, et qui resteront parmi les meilleurs pour éclairer l'historien de ces temps troublés.

Sous la présidence du comte Daru, dont le caractère droit assurait à l'enquête une direction loyale, la Commission, composée de trente députés, a entendu comme déposants les principales personnes qui ont concouru aux actes financiers de la Délégation, c'est-à-dire : les membres du *Conseil des finances de la Délégation* : M. de Roussy, directeur général de la comptabilité publique ; M. Roy, directeur général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ; M. Dumoustier de Frédilly, directeur du commerce intérieur au ministère du commerce ; M. Cuvier, sous-gouverneur et délégué de la Banque de France en province ; et M. O'Quin, trésorier général des finances des Basses-Pyrénées, remplaçant intérimaire de M. Cuvier à dater du 4 janvier 1871 ; — le comte de Germiny, trésorier général des finances de la Seine-Inférieure, et M. Clément Laurier, chargés de la négociation de l'emprunt Morgan ; — et M. Magne, dont la haute expérience fut consultée dans une circonstance importante et qui donna ses conseils avec un digne sentiment patriotique.

L'enquête a été résumée par l'un des membres de la Commission, M. Boreau-Lajanadie, qui, s'inspirant des résultats constatés, a su faire un rapport assez franc de toute préoccupation politique.

L'impression qui ressort des documents de cette enquête a de quoi nous soulager de l'irritation ou de la tristesse que nous ont causées les déplorables révélations de certains procès et les enquêtes sur les marchés de fournitures. Avec la Délégation financière, nous avons au moins un lieu d'asile dans ce petit groupe d'administrateurs qui, délégués en province sans mandat bien déterminé, et obligés par la force des choses, par l'investissement absolu et prolongé de Paris, de prendre la plus haute responsabilité de financiers d'Etat, ont su faire respecter la règle en des temps où la suppression de toute règle semblait à quelques-uns la condition du salut ; sauvegarder l'organisation financière de la France en des temps où le bouleversement des positions et des hiérarchies semblait à quelques-uns le grand moyen d'organiser les forces nationales ; sauver le personnel expérimenté et sûr de notre administration financière des révocations politiques ; faire taire en eux-mêmes toute préférence politique pour n'écouter que le devoir du patriotisme ; se dévouer aux nécessités présentes avec tout leur cœur, avec tout leur savoir, et s'élever par le tact, la sagesse et l'habileté à la hauteur de la situation la plus extraordinaire ; par là, inspirer aux gouvernants du jour autant de respect que de confiance, et conquérir ainsi l'autorité morale nécessaire pour dire à l'occasion, même à ceux qui pouvaient tout oser : « Vous ne ferez pas cela. »

Cette délégation administrative de Tours et Bordeaux sera l'un des titres les plus honorables de la vie des hommes qui y ont eu part ;

l'influence d'un tel exemple sera bienfaisante sur nos mœurs ; on peut croire qu'elle l'a déjà été : pendant ces jours de trouble et de désordre de 1870-71, même dans les postes les plus éloignés de toute surveillance possible, même dans les déplacements les plus brusques amenés par l'invasion, pas un agent financier n'a prévariqué, pas un n'a manqué à son devoir professionnel, et quelques-uns se sont même signalés par des actes exceptionnels de délicatesse et de dévouement.

Ainsi, dans cette crise, notre administration financière a fait ses bonnes preuves.

C'est ce que nous allons exposer ici, pour l'honneur de notre pays et pour l'édification des gens de bien.

I

Au moment où les armées de l'invasion marchaient sur Paris, le gouvernement de la Défense nationale eut la funeste idée de faire de Paris le sanctuaire de la nation française, et de s'y enfermer. Je n'ai pas à rechercher ici les motifs stratégiques ou politiques de cette résolution : mais tout le monde en connaît les conséquences.

Le gouvernement se borna à envoyer à Tours une délégation, qui même ne fut d'abord composée que d'une seule personne, M. Crémieux, ministre de la justice; puis de deux, par l'adjonction de M. Glais-Bizoin. Plus tard, ces deux gouvernants appelèrent à partager leur écrasante responsabilité un des ministres délégués en province, l'amiral Fourichon. Enfin, le 7 octobre, M. Gambetta, parti de Paris en ballon, vint prendre la direction des affaires publiques de la France hors Paris ; ses trois collègues restèrent au pouvoir, mais évidemment de plus en plus subordonnés.

Les ministres restés à Paris avaient organisé à Tours, pour l'administration de la province, leurs services respectifs, sous la direction de fonctionnaires supérieurs de leur ministère, qui furent intitulés *délégués*. Le ministère des finances délégua ainsi M. de Roussy et M. Roy, deux des plus anciens et des plus considérables fonctionnaires de l'administration française.

Le conseil général de la Banque de France, obligé de rester au siége du gouvernement, prit une mesure analogue, et chargea le plus âgé des deux sous-gouverneurs, M. Cuvier, de suivre la délégation de la Défense nationale en province, avec le titre de Délégué de

la Banque de France, et avec la mission de sauvegarder les intérêts de la Banque et de contribuer, dans la mesure la plus large et la plus convenable possible, aux nécessités du moment.

Ces Délégués financiers ne tardèrent pas à comprendre qu'il leur serait utile de se constituer en corps administratif, pour échanger leurs observations, concerter leurs mesures, et appuyer leurs résolutions auprès du gouvernement, qui, de son côté, apprécia qu'un Conseil des finances donnerait au pouvoir politique une grande force morale, ne serait-ce que pour s'abriter contre les faiseurs et les parasites.

La Délégation du gouvernement de la Défense nationale institua donc, par décret du 25 septembre 1870, un *Conseil des finances*, appelé à délibérer sur les mesures financières que pourraient nécessiter les circonstances graves dans lesquelles se trouvait le pays.

A ce Conseil des finances furent nommés, par le même décret, M. de Roussy, M. Roy, M. Libon, délégué de la direction générale des postes, M. Cuvier, qui fut remplacé le 4 janvier 1871 par M. O'Quin, et M. Salvador, ancien inspecteur général des finances, qui donna sa démission et fut remplacé, le 8 octobre, par M. Dumoustier de Frédilly, directeur du commerce intérieur, et délégué du ministre du commerce. M. Favrot, sous-directeur au ministère des finances, fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil des finances tint séance presque tous les jours depuis son installation, le 25 septembre 1870, jusqu'au 12 février 1871; et toutes ses séances ont été résumées régulièrement dans des procès-verbaux d'un très-grand intérêt; ces procès-verbaux, en effet, suivant une heureuse expression de M. Roy, forment « comme le journal de bord d'un capitaine placé au milieu d'une tourmente, et qui n'a jamais perdu de vue qu'il doit toujours être prêt à justifier de ses manœuvres en démontrant qu'il a écrit jour par jour tout ce qui s'est passé. »

La gestion financière de la Délégation se déroule en trois périodes : la première, assez facile, où l'on dépense avec mesure, où l'on vit avec les petites ressources courantes, renforcées d'un crédit, sur la Banque de France, de 150 millions, emporté de Paris. Cela dure du 9 septembre au 7 octobre, à l'arrivée de M. Gambetta.

Puis, les dépenses se précipitent; elles vont doubler; on obtient de la Délégation de la Banque de France un prêt de 100 millions; on négocie et on émet, le 27 octobre, l'emprunt Morgan de 250 millions; c'est la période vaillante et relativement heureuse : la cité de Londres commandite la défense de la France envahie; l'Angleterre, par la voix de ses journaux, nous encourage; nos armées se signalent par quelques succès sur la Loire.

Mais la véritable armée organisée, l'armée de Metz, n'existe plus. Toutes les forces de l'ennemi, libres par ce désastre, vont manœuvrer de concert; et c'est pour la France la dernière période, la période du désespoir.

Elle est longue ; car Paris, fier de son énergie et de ses souffrances, tient bon et ne veut pas croire aux nouvelles sinistres ni en comprendre la portée. En province, la foi n'est pas encore éteinte : et l'on dépense dix millions par jour pour alimenter la défense. Mais l'ennemi gagne du terrain ; il menace la Touraine : la Délégation se retire à Bordeaux le 8 décembre. M. Gambetta est affolé ; il dissout les Conseils généraux, il veut briser la Banque de France; il frappe de toutes parts, comme s'il espérait créer en détruisant, comme s'il comptait faire sortir de terre des soldats tout formés, des armes toutes munies, et des sources d'or et d'argent. Mais bientôt, tout est épuisé ou semble l'être. Un soir vient où le Trésor de Bordeaux, le Trésor de la France, n'a pas trois cents mille francs pour le lendemain. Ici se place l'incident du nouvel emprunt à la Banque, qui est le fait capital de cette dernière période. Mais reprenons les choses de plus près, et voyons d'abord ce qu'avait fait le gouvernement de Paris pour doter la défense nationale de la province.

II

En parlant ici des hommes qui dans cette crise ont mené nos affaires publiques et nous ont conduits où l'on sait, je ne crois pas qu'il soit possible de prononcer encore un jugement sur leur personnalité. L'homme, l'homme public surtout, est un être aussi variable que complexe ; sa vie est le plus souvent une succession d'actions bonnes et d'actions blâmables. Il faut attendre la fin pour peser la somme du bien et la somme du mal, et prononcer si cette existence humaine fut utile ou funeste. C'était la règle sage pratiquée en Égypte ; ce doit être la nôtre. Pour un homme vivant, les fautes sont toujours rachetables ; ne décourageons personne ; car c'est le cas de dire que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

Mais ce qu'on peut toujours bien faire, c'est de juger les actes ; c'est de prononcer sur un acte déterminé. Telle sera notre manière, indulgente d'ailleurs autant qu'impartiale.

Paris investi fut séparé du reste de la France par les lignes ennemies, tellement infranchissables que l'on ne communiquait plus qu'à

travers les airs, par ballon du dedans au dehors, et par pigeons de retour. Dès lors, le gouvernement de la Défense nationale de la France, cantonné dans Paris, ne fut plus en fait qu'une municipalité présidée par un commandant de place; le ministre des finances devenait ainsi simplement un trésorier de Paris, quant aux besoins à satisfaire. Les dépenses, pendant toute la durée du siége, traitements, soldes, achats de denrées alimentaires, arrérages de la dette publique, n'exigèrent pas plus de 500 millions ; et pour y faire face, on avait le recouvrement des impôts, la revente des denrées achetées, qui produisit 90 millions, — les versements mensuels (soit en principe 70 millions par mois) de l'emprunt de 805 millions du 23 août, qui avait été presque entièrement souscrit à Paris, — les versements anticipés de cet emprunt, qui furent provoqués par une combinaison coûteuse, mais féconde, — et la ressource de la Banque de France, qui était là sous la main grâce à la loi du cours forcé, et qui prêta 75 millions le 24 septembre, et 100 millions le 5 décembre ; en outre, un décret du 3 janvier 1871 mit à la disposition du ministre des finances à Paris un fond de 89 millions provenant de la liquidation de la caisse de dotation de l'armée. Toutes ces recettes formèrent un total bien plus que suffisant pour les dépenses de la place investie.

Mais la province, c'est-à-dire alors en réalité la France? de quelles ressources avait-on muni cette Délégation de Tours qui aurait dû être le grand gouvernement de la Défense nationale; car elle avait la tâche de pourvoir aux services publics de 35 millions de Français sur 37, et d'alimenter la guerre. Or la guerre est avant tout une affaire d'argent, et plus que jamais à une époque où les engins de guerre sont devenus si coûteux, et plus spécialement encore à un moment où la France avait déjà perdu une notable partie de son matériel par ses premières défaites.

Le ministre des finances, M. Picard, était un homme de sens, et même de résolution, comme il le prouva le soir de l'émeute du 31 octobre. Mais précisément par son esprit juste, il comprit bientôt qu'il s'était laissé fourvoyer et qu'il allait se débattre dans une situation fausse : il participait à un pouvoir d'aventure, que rien, que personne n'avait légalisé, et que la majorité de ses collègues n'osaient faire sanctionner par la convocation d'une Assemblée nationale ; il se voyait associé et solidaire de collègues antipathiques entr'eux et plus portés à se détruire les uns les autres qu'à se fortifier par l'union.

Pour sauver la France, pour justifier le titre et la mission que s'était attribués le gouvernement de la Défense nationale, il eût fallu un pouvoir fort et un homme de génie, ou tout au moins un groupe

d'hommes d'État sachant leur métier. M. Picard, qui connaissait son monde, et professait en sage le *Gnothi seauthon*, n'y découvrait rien de tout cela ; et dès les premiers jours, il douta du succès. Dès lors sa responsabilité l'effraya ; et il laissa voir à dessein une préoccupation calculée de se dégager de ses collègues les plus compromettants, tout en restant au pouvoir pour se réserver les forces et les chances que la possession du pouvoir donne toujours ; et tout au moins il cherchait à se ménager une issue convenable pour le moment de la catastrophe, pour l'heure des comptes à rendre au pays. Ce plan de conduite n'avait pas la prétention de rappeler, même de loin, les grands ministères de Sully et de Mazarin aux temps de pénurie financière et de trouble civil de la Ligue et de la Fronde, ni même les hautes et puissantes actions des Seward et des Mac-Culloch pendant la sécession des États-Unis d'Amérique ; mais enfin, dans sa petite politique personnelle, M. Picard n'a pas trop mal réussi ; et de tous ses collègues de la Défense nationale, il est assurément celui qui s'est le mieux sauvé, dans cet effondrement qui a englouti tant d'hommes politiques avec la fortune de la France,

Cette observation était nécessaire pour comprendre comment M. Picard, membre du gouvernement et ministre des finances de la Défense nationale, abandonna d'abord au hasard les finances de la province, et ensuite, dans le fort de la crise, protesta aveuglément contre les mesures financières que la délégation de Tours et de Bordeaux était bien obligée de prendre sans l'avis du ministre emprisonné ; étrange situation, où le ministre des finances de la Défense nationale ne pouvait pas agir pour cette défense, et semblait vouloir empêcher d'agir ceux qui avaient la liberté d'action. La place du ministre des finances de la Défense nationale était à Tours et non pas à Paris.

Le 7 septembre, le ministre des finances, en déléguant à M. de Roussy la charge de pourvoir au service de trésorerie de la province, avait mis à sa disposition un crédit sur la Banque de 150 millions environ. Pour faire face aux dépenses extraordinaires et ordinaires de la France, moins Paris, le délégué avait donc : le produit des recettes budgétaires de la province, que l'invasion d'un tiers de nos départements et l'appel aux armes de tous les hommes valides allaient réduire de jour en jour ; les versements de l'emprunt Magne du 23 août, qui étaient moins importants en province qu'à Paris, et qui, par l'invasion, devaient se réaliser avec peine ; les ressources départementales, que la dissolution des conseils généraux devait rendre difficiles ; quelques ressources diverses assez limitées ; et enfin le crédit de 150 millions sur la Banque de France.

En réalité, les impôts recouvrés donnèrent, pour les contributions

directes, en septembre 43 millions, en octobre 34 millions; pour les revenus indirects, en septembre 57 millions seulement, en octobre moins encore, 48 millions.

Les versements de l'emprunt Magne produisirent, du 10 septembre au 10 novembre, 52 millions seulement.

Et les dépenses absorbaient 5 millions par jour; dans les dix premières semaines à partir du 15 septembre, 380 millions.

Cette situation n'était pas ignorée à Paris, sinon dans les détails au moins dans son ensemble; et l'on se demande comment il a pu se faire que M. Gambetta, partant de Paris pour aller donner vie puissante à la délégation de Tours, n'apporta pas les pouvoirs et les facultés nécessaires à l'exécution de sa mission. Qui veut la fin, veut les moyens. Et l'on savait positivement alors à Paris que les communications régulières entre Paris et la province seraient longtemps impossibles; il aurait donc fallu établir pour les finances, aussi bien que pour les armées, deux ministères à plein pouvoir, séparés de droit comme ils l'étaient de fait.

A qui revient la responsabilité de cette seconde faute de la Défense nationale? En attendant que ce point soit assez éclairci, nous pouvons montrer les suites d'une imprévoyance qui fit peser sur la Délégation financière de Tours une charge des plus difficiles et des plus délicates, et qui exposa à un danger mortel la Banque de France, c'est-à-dire l'institution qui, dans cette crise de 1870-71, était destinée à sauver le crédit de l'État, du commerce national, du pays tout entier.

A. de Malarce.

MÉLANGES

EXPOSITION DES ŒUVRES DE PRUD'HON

Dans un de ces jours de détresse qu'une destinée dure et sévère renouvela si souvent pour lui, Prud'hon traça sur une feuille de papier l'image de la Misère. Il la représenta sous les traits d'une femme assise, tenant à la main une sébile destinée à recevoir l'obole du passant. Un long voile enveloppe sa tête baissée et cache son visage. Au bas, la main de l'artiste malheureux écrivit ces mots : *Date obolum picturæ*.

C'était en effet pour lui-même que le pauvre grand peintre était forcé d'implorer la pitié des puissants du jour. Pour rendre saisissante l'extrémité douloureuse à laquelle il se trouvait réduit, il avait dessiné cette figure en tête d'une supplique adressée au ministre, comme pour certifier son identité et signer sa requête avec une éloquence irrésistible et navrante.

Le cœur se serre à la pensée des tortures que dut subir cette âme sensible et fière avant d'arriver à une démarche aussi humiliante. Il en eut pourtant le courage, car il ne s'agissait pas de lui seul. Sa famille était nombreuse, son génie encore incompris, son travail à peine rémunéré, et la misère pesait cruellement sur ses enfants qu'il n'arrivait pas à faire vivre. C'est pour eux qu'il triompha de ses répugnances et se résigna à tendre la main.

Il y a de cela bien des années, et voici que de nouveau il nous apparaît dans la même attitude, et nous présente encore une fois sa sébile au nom de ses enfants. Aujourd'hui, il est vrai, il ne voile plus sa tête couronnée d'immortels lauriers, il se présente à visage découvert. Il n'implore plus timidement la haute bienveillance d'un ministre, et s'il se sert encore de la même devise : *Date obolum picturæ*, il donne à ces paroles une signification

dont son légitime orgueil n'a plus à rougir : il s'adresse à la France entière, et lui demande simplement un acte de justice : « La main qui s'est appesantie sur ma famille ne s'est pas relevée encore, semble-t-il nous dire ; mes enfants souffrent. Vous ignoriez leur détresse, je vous la révèle. Il est temps de vous souvenir de moi. Je m'adresse à vous tous, à vous que les arts émeuvent, à vous qui aimez les gloires de la France, à vous qui avez à cœur de réparer les oublis cruels et blessants. Vous avez une dette à acquitter envers moi : je viens sans honte la réclamer au nom de la justice et de l'admiration ! »

Qui de nous ne s'empressera de répondre à cet appel, et ne se montrera heureux de contribuer à une bonne action, tout en goûtant l'incomparable plaisir que procure l'étude des chefs-d'œuvre, et en saisissant une occasion unique d'apprécier sous tous ses aspects un des génies les plus originaux, une des organisations artistiques les plus élevées dont se puisse enorgueillir l'école moderne.

Je ne veux pas écrire ici une biographie de Prud'hon. Après l'étude si consciencieuse et si complète publiée par M. C. Clément, il ne reste rien à dire sur ce peintre. Toute sa vie peut se résumer en ces mots : il fut malheureux. J'ai voulu, avant d'aller voir l'exposition de ses œuvres, relire sa correspondance : partout se trahit la pénurie d'argent ; partout on sent son cœur aimant et sympathique torturé par les implacables difficultés de la vie, par les nécessités d'une famille trop nombreuse, par la douleur et la honte que lui apportent le caractère odieux et l'inconduite de sa femme.

Malgré le nombre des tableaux et esquisses exposés à l'École des beaux-arts, nous aurons peu à apprendre sur Prud'hon *peintre*. A part quelques très-jolis portraits, à part le ravissant tableau : *la Famille malheureuse*, et la merveilleuse esquisse de *Daphnis et Chloé*, si ensoleillée et si puissante, l'artiste n'a rien à gagner à ce qu'on fasse de sa peinture une étude approfondie. Sa couleur, plutôt violente que vraiment forte dans les œuvres exposées, ne prête pas à une appréciation digne de lui ; mais comme dessinateur, il se présente incomparable de grâce et de passion. Dans les plus légères indications, on le découvre tout entier ; dans les improvisations les plus hâtives, on comprend qu'il est sans rival. Peu coloriste le pinceau à la main, il devient lumineux dès qu'il touche un crayon.

Par une étrange et inexplicable bizarrerie de la nature, Prud'hon, qui, de sa naissance à sa mort, a été malheureux par les femmes, a eu plus que nul autre peintre l'amour des grâces féminines, l'intuition de l'idéale beauté dont les femmes peuvent être revêtues. On pourrait avec raison l'appeler le peintre de la femme, tant il a su, pour la faire revivre sous son pinceau, accumuler de séduction, de passion, de charme et de grâce décente. Il semble, au reste, qu'il en eut conscience, car presque toutes ses œuvres ont pour principal sujet une femme revêtue chaque fois d'une beauté nouvelle.

Quelles leçons utiles pourraient prendre près de lui nos jeunes peintres, si peu soucieux de dégager leur modèle de ses imperfections ou de ses laideurs, de trouver et de rendre un type idéalisé! Lors même qu'à bout de ressources, Prud'hon se voit réduit, pour vivre, à se charger des illustrations de livres peu moraux, il ne s'abandonne pas à cette tendance facile, trop fréquente aujourd'hui. Jamais, il est vrai, artiste n'a eu à son service autant de noblesse et d'élévation pour le défendre contre le danger et l'entraînement des sujets qu'il traitait; mais, quels qu'ils soient, il varie sa manière et ses productions avec un art qui n'appartient qu'à lui. Tour à tour terrible et irrésistible, passionné dans *Joseph et la femme de Putiphar*, gracieux dans la *Psyché*, sublime dans *la Vengeance poursuivant le Crime devant la Justice humaine*, il adapte merveilleusement son génie à tout ce qu'il veut rendre, il poursuit sous toutes ses formes son rêve de beauté et de grandeur.

Je ne veux pas m'arrêter devant ces compositions, que la gravure et la lithographie ont popularisées. Chacune d'elles nous montre le talent de Prud'hon dans toute sa fleur, avec toutes ses aptitudes brillantes et variées, et l'insaisissable mais réel souvenir de l'antiquité qu'elles laissent deviner leur donne un charme de plus. Jamais cependant on ne peut accuser l'artiste d'imitation : il a vu Corrége et l'a admiré; il a vu aussi Léonard, dont la *Cène* lui paraît être « le premier tableau du monde et le chef-d'œuvre de la peinture. » Il l'a étudié avec amour, mais seulement pour lui demander quelque chose de sa noblesse, pour chercher, comme lui, l'expression intime, profonde, pénétrante, qui met de l'émotion dans un simple portrait. Le dessin admirable d'après mademoiselle Mayer, la ravissante miniature faite, dans une heure de génie, par le peintre amoureux de son modèle, sont, par l'expression, des œuvres sœurs de la *Mona Lisa*. Mais, je le répète, ce ne sont point des imitations, et le grand artiste a su toujours être lui-même, en *modernisant*, pour ainsi dire, les types et le génie des anciens.

Pourquoi donc n'a-t-il pas obtenu de son vivant, et parmi les peintres de son époque, la place que lui assignait son talent? C'est que, s'il a refusé de copier l'antiquité, il n'a pas voulu davantage imiter les modernes, et se mettre servilement à la remorque de David et de son dangereux enseignement. « Je ne puis ni ne veux voir par les yeux des autres, disait-il; leurs lunettes ne me vont point. »

Félicitons M. Eudoxe Marcille de la généreuse initiative qu'il a prise, et espérons que l'empressement des amateurs mettra dorénavant à l'abri du besoin les enfants de notre grand Prud'hon.

Arthur Duparc.

HISTOIRE DE L'INVASION DES ÉTATS-PONTIFICAUX ET DU SIÉGE DE ROME

PAR L'ARMÉE ITALIENNE, EN SEPTEMBRE 1870

Par le comte DE BEAUFFORT, officier aux volontaires de l'Ouest (zouaves pontificaux).
Paris, Victor Palmé.

Le succès d'un livre politique dépend à peu près uniquement de l'heure où il apparaît. Celui-ci aurait fait du bruit si l'auteur eût attendu pour le publier le moment inévitable où la question romaine, endormie aujourd'hui par l'impuissance des uns et la coupable indifférence des autres, se réveillera plus impérieuse que jamais devant l'Europe. Mais il s'agit ici d'un auteur très-modeste et très-désintéressé, qui ne songe nullement au succès. Il nous donne sans calcul un important ouvrage sitôt qu'il l'a terminé, sachant bien que son œuvre, quel que soit l'accueil d'un public frivole ou distrait, n'en demeurera pas moins pour l'avenir une arme puissante contre les spoliateurs du Saint-Siége. Dès aujourd'hui quiconque est dévoué à la grande cause de Rome aura envie de la connaître et s'il ouvre le volume le lira jusqu'au bout.

Ce qu'il raconte est en effet nouveau pour tout le monde. Qui donc en France connaît bien cette lamentable histoire de l'invasion de Rome? Personne en ce temps-là n'y a pris garde : nous avions assez à faire de nous apitoyer sur nous-mêmes. L'Europe, étourdie par le retentissement de nos effroyables désastres, n'a écouté que d'une oreille distraite la chute du trône des papes. Entre la capitulation de Sedan et celle de Metz, cet immense attentat a passé presque inaperçu.

Il faut bien cependant que les catholiques sachent comment on a violé leur ville et dépouillé leur Père. Montalembert écrivait à M. de Cavour, en 1860, que l'invasion des Marches était un *acte de piraterie*. Ici ce fut quelque chose de pis. Avant d'enfoncer la porte on essaya de l'ouvrir avec de fausses clefs et on ne l'enfonça que lorsqu'on fut bien sûr de n'avoir plus de police à redouter. Le rappel de la brigade française qui occupait Civita-Vecchia et nos premiers revers offrirent aux Italiens une admirable occasion de manquer à leur parole. Ils s'empressèrent de réunir une grosse armée sur la frontière romaine, et quand il virent, après Sedan, la France tout à fait terrassée, ils entrèrent hardiment dans le patrimoine de Saint-Pierre. Mais ils avaient eu soin d'autre part de préparer et de colorer l'agression.

Quelques jours auparavant le comte Ponza di San-Martino vint, avec une lettre de Victor-Emmanuel, demander au Pape de laisser entrer les Italiens à titre de protecteurs. La réponse de Pie IX n'était pas difficile à prévoir. En même temps le cabinet de Florence, pour trouver un prétexte à cette généreuse protection, envoyait à ses agents de Rome six cent mille francs destinés à faire l'émeute. Peine perdue, car jamais les Romains ne montrèrent plus de fidélité et de dévouement à leur souverain que dans

ces tristes jours. On faisait des proclamations à l'armée italienne pour lui dire que le Pape était tyrannisé par ses troupes étrangères, et que l'Italie allait le délivrer. Enfin M. Visconti-Venosta demandait aux puissances la permission de prendre Rome. Hélas! personne ne la refusa. Que les gouvernements hérétiques ou schismatiques aient consenti à cette violation de tous les traités, ce n'est pas un acte de chevalerie ni de bonne politique; mais que la catholique Autriche, restée alors seul gardien du Saint-Siége, l'ait abandonné, pouvant si aisément le défendre, c'est une faute qu'il lui faudra peut-être expier un jour.

La trame de ces conspirations, de ces mensonges, de ces insolentes perfidies a été débrouillée avec une impitoyable clarté par le comte de Beauffort, dont le récit minutieux atteste les patientes recherches. Plus loin il raconte avec la même abondance de preuves l'attaque de la brèche par les colonnes italiennes malgré le drapeau parlementaire, Rome envahie à leur suite par une horde de bandits, les outrages prodigués aux vaincus prisonniers, la comédie du plébiscite, plus effrontée encore que les précédentes, enfin tout ce qui a suivi cette conquête, où n'a manqué, Dieu merci, aucun genre d'infamie. Toutes les pièces du procès sont là : on les y retrouvera quand le moment sera venu.

Voilà pourquoi j'ai dit en commençant que cet ouvrage était un livre politique. L'auteur n'a cependant pas eu une si grande prétention ; on le voit au soin qu'il met à décrire toutes les opérations militaires des Italiens, qui ne méritaient vraiment pas tant d'honneur. C'était un effectif de quatre-vingt mille hommes que le gouvernement de Florence avait réuni pour écraser les huit ou neuf mille soldats du Pape, faisant ainsi, sans le vouloir, le plus bel éloge de l'armée pontificale. On sait quelle fière contenance le général Kanzler et ceux qu'il commandait opposèrent à l'ennemi. Il ne tint pas à eux de s'ensevelir sous les murs sacrés confiés à leur garde. Pie IX voulut que la résistance se bornât à une simple protestation par les armes.

Je ne reprocherai pas à mon camarade d'avoir trop longuement raconté la défense héroïque de Civita-Castellana, la belle retraite exécutée par M. de Charette, et tous les incidents d'un siége, hélas! trop court. Quand il s'agit de la prise de Rome tout est grand. Personne ne s'étonnera que les zouaves de Loigny et d'Auvours aient fait leur devoir et qu'ils aient pleuré de mettre bas les armes. Mais ce qui est plus digne d'être signalé, c'est la fidélité des officiers et des soldats romains qui formaient les deux tiers de l'armée pontificale et que l'Italie tenta vainement de séduire. Dans cette lutte désespérée contre des compatriotes, sans aucune chance de succès, les sujets du Pape déployèrent pour lui autant de bravoure et d'enthousiasme que les *mercenaires*, et jamais on ne fera à Rome un *plébiscite* aussi éloquent.

Il n'y a pas à choisir dans ce livre, car tout y est important et rien n'est oublié, ni l'aspect de la ville pendant les journées qui précédèrent le siége, ni les services rendus par le corps diplomatique, ni le rôle misérable de

l'ambassadeur prussien. L'historien a tout mis en lumière avec le même soin et la même passion pour la vérité. Les vrais catholiques s'arrêteront cependant plus volontiers sur les pages touchantes où il retrace les souffrances et l'auguste sérénité de Pie IX, la piété céleste du saint pontife allant s'offrir lui-même à Dieu sur le tombeau des Apôtres et sur les marches de la Scala-Santa. Je n'en dirai pas davantage : on m'accuserait trop aisément de n'être pas impartial. J'aurais aimé pourtant à parler un peu de l'auteur, en dépit de sa modestie. Roger de Beauffort est une des physionomies les plus sérieuses et les plus aimables qu'on ait vues sous l'uniforme des zouaves pontificaux. Plein de zèle dans son service et très-instruit dans les sciences militaires, quoique peintre, poëte et amant passionné de Rome, il fréquentait également la caserne et l'atelier de Regnault, les salons, les musées et l'échoppe du Transtéverin. Aussi personne ne pouvait mieux que lui connaître et sentir les choses dont il parle. Réduit à la triste inaction de ses camarades, mais plus heureux, il a trouvé le moyen de servir encore le Pape et même de compter désormais parmi ceux qui l'ont le mieux servi. S. Jacquemont.

LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ

Par M. le comte de Champagny, de l'Académie française. — 2e édition. 1 vol. in-12. Bray et Retaux, édit.

Une nouvelle édition de cet ouvrage, publié en 1872, sous l'impression des calamités qui venaient de nous frapper, paraît en ce moment avec des révisions et des développements qui ajoutent à l'attrait de sa lecture et à sa force de conviction. Quelques pages ajoutées par l'auteur à sa préface d'il y a deux ans précisent plus particulièrement le but qu'il a voulu atteindre et la nature des considérations sur lesquelles il a cru devoir s'appuyer pour ramener les intelligences perverties de ce temps. La dépravation du sens commun par l'abus d'une science toute négative et qui ne repose que sur une hypothèse, voilà le mal d'aujourd'hui. C'est à revendiquer l'autorité du bon sens et ses droits, que M. de Champagny s'est attaché dans son livre, simplifiant ainsi, pour la mieux résoudre, la question entre l'incrédulité et la foi.

« Mais l'ai-je assez simplifiée? se demande-t-il aujourd'hui. Faut-il donc un effort bien extraordinaire de bon sens pour se dire : « J'existe; or je ne me suis pas fait moi-même; donc j'ai été fait par un autre ; donc cet autre est mon maître, et en sait plus que moi, puisqu'il a fait des hommes, et que je ne saurais même pas faire un ver de terre. » Les sauvages de l'Orégon s'élèvent jusqu'à ce degré de philosophie; comment se fait-il que les civilisés du boulevard des Italiens n'y atteignent pas?

« Il faut qu'on nous ait bien profondément brouillés avec le bon sens.

On nous a fait de la science (Dieu sait quelle science et ce qu'elle vaut aux yeux des véritables savants!); on nous a fait du progressisme, du transcendantalisme, du positivisme, du conjecturalisme, de l'*assertionalisme* (le digne et regretté P. Gratry me fournit ce mot très-caractéristique des docteurs actuels); on nous a fait de tout, excepté de la raison et du bon sens. On est allé s'inspirer à cette source empoisonnée de la science allemande; on s'est fait les disciples de ces hommes, érudits sans doute, mais érudits à ce point où l'érudition tue la raison; ces hommes qui s'étourdissent par les grandes paroles qu'ils emploient, et qui, dupes de leur propre phraséologie, quand ils ont fabriqué un mot, croient avoir découvert une idée. On s'est mis à la suite de ces faiseurs d'hypothèses, pour lesquels une conjecture, dès qu'elle se munit d'un certain nombre d'autres conjectures, devient une vérité indubitable (absolument comme si, ayant bâti une maison de carton, je la déclarais solide uniquement parce que j'y aurais ajouté des pavillons et un péristyle de carton). On nous a imposé pour maîtres ces incrédules bien pensionnés des universités allemandes, serviles envers tous les pouvoirs, hardis contre Dieu seul.

« On nous a donc mis à leur remorque, et on a encore enchéri sur eux. On a ajouté à leur imagination transcendante et à leur confiance, parfois naïve, en leur propre savoir, ce goût de dénigrer, d'abaisser, de salir, qui est le mauvais côté de l'esprit français. Quand nous ne sommes plus des chevaliers, nous sommes des gouailleurs; le peuple de Bayard devient le peuple de Rabelais. Les Allemands erraient dans les nuages, on nous a fait errer dans les bas-fonds de la pensée. Nous croyons être dans le vrai, parce que nous sommes dans le trivial; parce que nos hypothèses nient au lieu d'affirmer, attristent au lieu de consoler, abattent au lieu d'encourager, enlaidissent au lieu d'embellir, salissent au lieu de purifier, nous les estimons des vérités d'autant plus indubitables. Triste penchant! Rêver pour rêver, ne vaut-il pas mieux rêver or que rêver fumier?

« Avons-nous, poursuit M. de Champagny, avons-nous même ombre de sens commun? On a dit: Expérience passe science. On peut dire aussi: Bon sens passe science. » Assurément, en parlant ainsi, l'auteur du *Chemin de la vérité* n'entend pas médire de la science: elle a sa valeur; mais il soutient qu'il ne faut pas exagérer la puissance des faits sur lesquels elle repose: moins éloquent est leur langage que celui de la nature, pour qui a conservé l'intégrité du sens commun. Une anecdote par laquelle finit M. de Champagny en témoigne.

« Bou-Maza, chef d'une grande insurrection algérienne, avait été fait prisonnier, et la frégate à vapeur *le Vauban* était venue mouiller en rade de Tenez pour le ramener en France. Il y avait à bord de ce navire un officier, sorti depuis plusieurs années de l'École polytechnique, grand travailleur, épris des utopies sociales, et qui, passé du saint-simonisme au phalanstère, tournait alors au positivisme et s'épuisait à lire les lourds volumes d'Auguste Comte. Peu d'instants après l'appareillage, cet officier,

faisant parcourir la frégate à Bou-Maza, eut l'idée de le conduire dans la machine. Il comptait jouir de son étonnement à la vue de cette merveille de notre civilisation; il lui expliqua très-clairement la puissance de la vapeur, le jeu des pistons et de l'arbre de centre transmettant le mouvement aux roues. Pendant cette démonstration, et sous ces gigantesques pièces de fer qui s'agitaient au-dessus de sa tête, Bou-Maza, dont les grands yeux brillaient d'intelligence, était aussi impassible que s'il eût fumé son chibouque au pied d'un palmier du désert; pas le moindre signe d'étonnement ni d'admiration. L'officier était piqué au vif : « C'est un crétin, « murmura-t-il en remontant sur le pont, un vrai crétin ! » Et il fit part de son mécompte au chef de bureau arabe, qui, s'adressant au prisonnier, lui demanda ses impressions. Alors Bou-Maza, relevant son burnous d'un geste magnifique, et étendant la main vers le soleil, puis vers le cap Ténez qui s'abaissait à l'horizon : « Je trouve cela plus beau, » dit-il familièrement. Et il ajouta : « Est-ce que tes savants peuvent faire du blé? Dieu seul « est grand. » Étourdi du coup, le polytechnicien tourna sur ses talons et descendit dans sa cabine. M. de Champagny ajoute en finissant : « Ce Bédouin, messieurs, était plus philosophe que nous. » P. D.

ROYALISTES ET RÉPUBLICAINS

Par M. Paul Thureau-Dangin. 1 vol. in-8, chez Plon, éditeur, rue Garancière, 16.

Les lecteurs du *Correspondant* n'apprendront pas sans un vif intérêt que M. Thureau-Dangin vient de recueillir en volume les principales études politiques qu'il a publiées depuis deux ans dans *le Correspondant*. Ces études, qui ont obtenu un si légitime succès dans la revue, ont pour titre : *la Question de monarchie et de république du* 9 *thermidor au* 18 *brumaire, — l'Extrême droite et les royalistes sous la Restauration, — Paris capitale sous la Révolution française.*

On le voit, et on s'en souvient, ce sont là autant de chapitres de l'histoire non-seulement contemporaine, mais actuelle. Avec quelle connaissance approfondie et détaillée de ce grand sujet, avec quel respect des droits de l'histoire, avec quel art de mise en scène et d'exécution, M. Thureau-Dangin a su peindre ces tableaux de la vie de nos pères, qui devraient être la leçon et qui semblent le miroir de notre vie présente, nos lecteurs le savent, et tout le public politique le saura bientôt, grâce à la publication de *Royalistes et Républicains*.

Nous devons nous borner aujourd'hui à signaler l'apparition de cet important volume, que tout le monde voudra lire, et sur lequel nous nous promettons bien de revenir au premier jour.

QUINZAINE POLITIQUE

9 mai 1874.

Les conseils généraux ont terminé leur session. Deux d'entre eux n'ont pu vaquer à leurs affaires : celui de la Corse qui, pour ne pas subir la présidence du prince Napoléon, a refusé d'assembler autour de sa personne le nombre de conseillers prescrit par la loi ; celui des Bouches-du-Rhône où le démagogue qui le préside, M. Labadié, a porté l'agitation et le désordre dès la première séance, si bien que les conflits survenus ont contraint le gouvernement d'y suspendre tous les travaux. Le César errant que les Corses voulaient punir d'être si mauvais cousin et qu'ils laissaient ainsi présider dans le vide, a l'habitude, on le sait, de promener de plage en plage ses ennuis et son ambition déçue : il s'en est allé d'Ajaccio à Rome. Son histoire est donc fort simple. M. Labadié, qui, le 5 septembre 1870, courait, précédé des loques rouges de l'Internationale, s'emparer de la préfecture de Marseille et s'y investir d'un proconsulat, M. Labadié est un important qui, en ce temps-là, déposséda le général d'Aurelle de son commandement, et qui, depuis, fait métier de popularité en bravant les préfets l'un après l'autre. Il a un goût qui le rend cher à la foule, celui d'usurper les droits du gouvernement ; et trois fois déjà le Conseil d'État a dû annuler les décisions que sa fierté radicale avait dictées du haut de son fauteuil présidentiel. Il a une tradition aussi : c'est de violer, à chaque saison, la loi qui interdit aux conseils généraux tout discours politique. M. Labadié n'a eu garde, cette année, de manquer à son usage. Qu'on l'écoute : « Les libertés municipales, a-t-il dit, sont la base de toute société démocratique. Règle

générale : les plus mauvais gouvernements sont ceux qui les respectent le moins... Messieurs, la situation politique s'aggrave de jour en jour... La cause de ce mal est dans le provisoire... Le remède, c'est de consulter le pays par des élections générales. Le pays ne laisse échapper aucune occasion de manifester sa volonté et sa préférence. Il assiste aux vaines intrigues des partis monarchiques... Il ne peut y avoir en France de gouvernement durable que celui de la nation dans sa réalité et sa sincérité, c'est-à-dire le gouvernement républicain, etc... » Assurément, cette harangue était politique, et M. Labadié, en la débitant, méconnaissait volontairement la loi : le préfet et le ministre ont eu le droit de le reprocher à cet austère républicain, comme ils avaient le droit de lui imputer la cause du tumulte et des querelles que cette grave et première faute a provoqués. M. Labadié a eu peu d'imitateurs, il est vrai, dans les autres départements. Plusieurs des conseils généraux où la gauche domine ont émis, sans doute, le vœu de voir abolir la loi des maires : il est manifeste que ce vœu était, à leurs yeux, une manière de protestation contre l'Assemblée et le gouvernement. Mais presque partout les préfets et la majorité ont réprimé cette tentative ; ils ont presque partout maintenu l'obéissance due à la loi de 1871 dans son esprit comme dans sa lettre.

Nous ne vivons pas dans des temps ordinaires. Aussi faudrait-il moins s'étonner des difficultés auxquelles les lois se heurtent aujourd'hui. Pour notre part, nous trouvons trop ombrageux, trop délicats et même injustes, ceux qu'irrite, décourage et alarme, à l'époque où nous sommes, la moindre violation d'un règlement. Il est doux, nous l'avouons, de rêver pour les lois un empire serein, un règne paisible, un pouvoir incontesté; mais les mœurs de la liberté trompent souvent ce songe, hélas ! trop riant. Devrons-nous donc, par peur ou par dépit, soupirer chaque fois après le silence et la quiétude de l'absolutisme? Nous remarquons qu'à l'égard des conseils généraux, ceux de nos publicistes qui paraissent s'indigner ou s'effrayer le plus des abus dont les radicaux s'y rendent coupables, ce sont ceux qui regrettent et vantent comme une tranquillité élyséenne l'énervante torpeur du régime impérial : on aperçoit sans peine le rapport de leurs souvenirs et de leurs desseins avec leurs plaintes. Le radicalisme excelle à rendre mauvaises toutes les lois ; aucune ne saurait commander à l'indiscipline des radicaux, à leur esprit de perturbation et de révolte : il ne faut pas l'oublier, si l'on veut juger impartialement les lois de ces dernières années. Il a d'ailleurs été facile de voir, durant cette session, combien la probité d'un gouvernement qui sait veiller sur la loi la rend

plus efficace, en la faisant plus respectable par l'exemple de son propre respect. Les ministres du maréchal de Mac-Mahon n'ont été déployer dans aucun conseil général le faste de ces grands discours demi-politiques, où les ministres de M. Thiers rivalisaient d'art et d'apparat pour préparer les populations au culte de la république. Le maréchal de Mac Mahon n'a point sollicité d'adresses, et les préfets n'ont point toléré qu'on insultât à l'Assemblée. Ni ces insultes ni ces adresses, presque habituelles sous le principat de M. Thiers, ne sont venues retentir du sein des conseils généraux dans le pays. Cette force que le gouvernement restitue à la légalité, nous nous en félicitons. L'histoire de cette session autorise, nous en convenons, à douter que la loi de 1871 ait nettement tracé la limite précise des vœux qu'un conseiller général peut former. Mais il y a une chose, dans l'application de cette loi, qui n'est plus douteuse : c'est l'utilité des services que le conseil général rend au département, dans cette réunion d'avril où il abrége les délais des affaires et où il pourvoit aux intérêts urgents. Nous constatons avec plaisir cet heureux effet de la loi de 1871.

L'Assemblée, à son tour, reprend son œuvre. Quels débats, quels vœux, quelles alarmes et quelles menaces l'auront précédée à Versailles, chacun le sait; et certes, il n'y a rien de banal aujourd'hui à dire qu'en ce moment, la France la regarde et l'écoute avec une attente douloureuse. L'Assemblée, se répète-t-on de rang en rang, va choisir définitivement la forme et le titre du gouvernement qui doit nous régir. Déjà même plus d'une curiosité s'apprête à suivre ces longs et grands tournois d'histoire et de philosophie où combattront l'une contre l'autre les idées de la République et de la Monarchie. Il nous semble, pour notre part, que ce n'est pas à cette lutte solennelle que la loi du 20 novembre convie l'Assemblée, en lui demandant des lois constitutionnelles. Rien ne servirait à la droite d'attester, avec toute la magnificence de la vérité, la supériorité manifeste de la monarchie, si cette démonstration ne devait se faire que dans la région éthérée des abstractions, et si la doctrine ne pouvait se réaliser dans l'événement même. Rien ne servirait non plus à la gauche d'étaler, avec toute la pompe de la rhétorique populaire, le droit divin de la république et ses bienfaits, si on ne devait ainsi qu'ajouter quelques pièces nouvelles d'éloquence à celles de M. Gambetta et de M. Louis Blanc. C'est une majorité qu'il faut avoir derrière soi, ce sont des votes qu'il faut recueillir, pour proclamer autrement qu'en imagination la Monarchie ou la République. Or veut-on, après les discours, compter les suffrages? La droite divise les siens, la gauche en réunit trop peu. Et cette égale impuissance ramène l'Assemblée à

l'obligation de satisfaire à la loi du 20 novembre, en organisant constitutionnellement le septennat.

On l'a dit mille fois : quand, sous l'empire de cette obligation même, on invite l'Assemblée à faire du septennat un gouvernement efficace, on ne la presse pas d'abjurer à droite ou à gauche ces préférences du cœur et de l'esprit qui attribuent ici à la seule monarchie et là à la seule république le pouvoir de rendre la France prospère et glorieuse. On lui demande d'envisager les forces des partis, l'anxiété de la nation, la faiblesse du pouvoir et les immenses besoins du pays. On la supplie de ne pas se réduire elle-même au néant. On la conjure d'accepter, sous son nom nouveau et sous sa forme particulière, ce gouvernement de fortune qu'on appelle le septennat et qui emprunte à la fois ses traits à la république et à la monarchie. Et puisque la loi a déterminé la durée de ce gouvernement, puisque l'empêchement d'en constituer un autre resserre aujourd'hui de tous côtés nos espérances et nos volontés, on exhorte l'Assemblée à compléter la magistrature d'ordre et de paix qu'elle a créée, afin de permettre au maréchal Mac Mahon d'assurer cet ordre et cette paix dont on lui a imposé le soin sacré et la lourde responsabilité. Le bon sens et le patriotisme, comme la misère de la France, nous disent tout cela; et ces conseils, ces avis, ces prières, qu'est-ce autre chose que des raisons prises dans les faits mêmes? La situation a ici des exigences plus impérieuses que les doctrines. Tout aboutit à une nécessité, celle qui place le septennat entre la monarchie irréalisable et la république impossible, comme au centre de nos vœux et de nos craintes. Or, cette nécessité une fois reconnue, est-il un politique, est-il un conservateur qui doive encore, par dogmatisme, repousser le projet de faire une loi électorale et d'établir une Chambre haute?

Depuis longtemps, une des notions politiques qui régnaient le plus puissamment dans l'esprit des conservateurs, c'est celle d'une Chambre haute. Consacrée par les enseignements de beaucoup d'hommes d'État illustres, énoncée par l'histoire elle-même dans beaucoup de traditions ou d'exemples, on pouvait la considérer comme une de ces idées simples et de ces claires vérités qu'il serait superflu de démontrer. Mais tel est aujourd'hui notre misérable sort, qu'au milieu de la confusion de nos partis, dans ce déplacement journalier de nos croyances et de nos espérances, nous cessons de savoir et nous apprenons à oublier : nous méconnaissons jusqu'aux principes les plus généraux; il n'y a plus dans la foi publique une base que nous ne renversions; il n'y a plus dans l'intelligence une lumière que nous n'osions obscurcir. Oui, tout à coup, nous avons entendu des

conservateurs s'écrier : « Point de Chambre haute ! » On voudra bien nous dispenser ici d'assembler contre eux toutes les preuves de la théorie et de soutenir une thèse. Nous restons persuadés, nous, que l'institution d'une Chambre haute est nécessaire à la stabilité d'un État, nécessaire surtout à l'équilibre d'une société démocratique.

Laissons là toutes les disputes des doctrines. Mais quoi ! n'y a-t-il pas, dans les faits dont la réalité cruelle nous assiége, des raisons assez persuasives? On prétend qu'il faut « donner au septennat un caractère monarchique » : il est donc étrange qu'on refuse de pourvoir le septennat d'un des ressorts les plus essentiels de la monarchie, une Chambre haute. Voilà une contradiction bien impolitique! Une Chambre haute, dans l'avenir incertain dont le nuage flotte devant nous, nous fournirait-elle un secours pour la sauvegarde de nos libertés ? Elle le pourrait assurément, en empêchant par son intervention ces luttes du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif où la dictature, on le sait en France, trouve si facilement le prétexte et l'excuse de ses attentats. La préoccupation des cœurs n'est pas là, nous ne l'ignorons point : elle est dans l'effroi qu'inspire l'avénement légal du radicalisme. Eh bien, niera-t-on l'utilité politique et sociale qu'aurait une Chambre haute, dans une telle conjoncture ? Là seraient représentés, là parleraient et agiraient dans le travail des lois, ces grands intérêts de la propriété et de la religion, de l'honneur et de la richesse, du mérite et de l'expérience, qu'une première Chambre contient toujours plus confusément, dans l'alliage des passions populaires dont elle reçoit en partie sa vie et sa force. Nous serait-il donc indifférent que ces suprêmes intérêts, dont l'union garantit l'ordre dans la société, eussent ainsi leur part de gouvernement, leur autorité législative et leur puissance oratoire, dans l'enceinte d'une Chambre haute? Nous serait-il indifférent aussi que le maréchal de Mac Mahon se trouvât un jour seul avec son épée devant les radicaux armés des suffrages et des convoitises populaires? L'Assemblée actuelle, évidemment, ne siégera pas jusqu'en 1880 ; et celle qui la remplacera pourrait voir les conservateurs en minorité sur ses bancs. Faut-il donc priver le maréchal de Mac Mahon de l'assistance qu'une Chambre haute lui prêterait pour contenir alors l'audace des radicaux, soit qu'il essayât de résister à leur Assemblée, soit qu'il voulût en appeler à la nation? Au reste, la loi d'une Chambre haute se lie maintenant à la loi électorale : elle en est comme l'obligatoire complément. La loi électorale, en effet, si sévères qu'en soient les restrictions, laissera encore les destinées de notre patrie aux mains de six ou sept millions d'électeurs. Or cette masse de volontés ca-

pricieuses ou ignorantes sera-t-elle plus apte que celle d'aujourd'hui à des choix qui permettent à la France un bon gouvernement? on peut au moins en douter. Et dès lors il devient nécessaire de former une Chambre haute réellement conservatrice et suffisamment puissante, qui fasse contre-poids à cette souveraineté de la multitude.

Certes, nous ne prétendons pas qu'une Chambre haute recèle en soi une force miraculeuse, capable de soutenir et de préserver l'État, quels que soient les coups dont la fortune l'assaille ou les fautes dont il amasse le poids sur lui-même. Ce serait une exagération; ce serait une assurance que n'autorisent ni les souvenirs de notre histoire ni le calcul des événements. Mais si une Chambre haute n'est pas toujours la gardienne infaillible de l'État, si elle n'a pas cette vertu divine de tout protéger et de tout préserver qu'exigent d'elle les imaginations de certains chimériques, il ne s'ensuit pas qu'il faille en mépriser les avantages réels et qu'on doive en dédaigner les vrais services. Nous autres, Français, qui portons dans toutes nos conceptions le goût de l'idéalisme et de la logique; nous qui, malgré la mobilité de notre esprit ou la légèreté de notre cœur, sommes en politique des métaphysiciens si volontiers absolus, nous donnons au monde, depuis trois ans, le spectacle d'un peuple qui, pour se sauver, cherche un mot souverain, un instrument unique, un moyen immédiat, comme si son salut pouvait résider en une seule chose ou dépendre d'un seul homme. Un jour, c'est le changement du 24 mai; plus tard, c'est la loi des maires; demain, c'est la loi électorale ou celle de la Chambre haute. Cette erreur nous coûte bien des illusions et des déceptions. Nous ne savons pas nous avouer que le mal de la France est divers et profond, et qu'un seul remède n'y peut suffire, ni un seul effort. Nous ne voulons pas reconnaître qu'il nous faut plus encore pour notre guérison, c'est-à-dire qu'il nous faut ces deux secours salutaires, dont l'un s'appelle le temps et vient du ciel, et dont l'autre consiste dans cette amélioration de nous-mêmes que les lois seules ne sauraient opérer. Essayons donc de contenir cette impatience et cette avidité de nos conceptions : il faut, pour le salut de notre pays, nous contenter de ressources plus modestes, nous imposer des soins plus nombreux et nous résigner à des actes plus lents. Il n'est pas plus raisonnable de tout attendre d'une Chambre haute que de n'en rien espérer. Peut-elle contribuer au maintien de l'ordre et à la sécurité de l'État? est-elle nécessaire au septennat? Telle est la vraie question, dégagée des soupçons personnels et des vaines craintes dont on l'enveloppe. Et à cette question, un de Vil-

lèle comme un Royer-Collard, un Berryer comme un Guizot, un de Montalembert comme un de Tocqueville, répondraient, nous en sommes sûrs, en adjurant tous les conservateurs d'instituer une Chambre haute.

Cette loi d'une Chambre haute est comme fondamentale pour le septennat : car on ne peut le consolider sans elle; on ne peut l'affermir sur un autre appui, si du moins on veut qu'il résiste aux vagues montantes du radicalisme. Le ministère va présenter cette loi. D'autre part, la loi électorale est prête : la prévoyance la plus simple, non moins que le travail des Trente, la désigne la première aux débats de l'Assemblée. Ces deux lois constitutionnelles, annoncées et promises par celle du 20 novembre, un égal besoin les impose. Le gouvernement n'aura pas été libre de les ajourner. Trop de chocs inattendus lui ont fait sentir sa fragilité; trop de contestations menaçantes ont assailli son pouvoir ; trop de subtilités ont atténué sa force et affaibli son autorité : il lui faut plus de crédit, plus de respect et de sécurité. D'ailleurs, la nation est aussi inquiète que fatiguée de cette incertitude où languit son courage et où dépérissent ses intérêts : sa patience pourrait s'irriter à la fin ; c'est un péril auquel il est temps de subvenir. De son côté, la majorité n'est pas libre de repousser ces lois constitutionnelles, sans risquer dans l'inconnu le plus effrayant son propre sort, l'existence du gouvernement et les destinées mêmes de notre société. Ces ténébreux hasards, il faut s'arrêter devant le gouffre qu'ils forment sous les yeux de l'Assemblée. Elle irait s'y anéantir, si elle se rendait impuissante, si elle ne savait rien établir de fixe autour du septennat pour s'y retenir elle-même en y retenant le pays. M. Thiers, dans les étranges propos qu'il échangeait l'autre jour avec les Français du Chili, a prononcé avec l'accent du souhait et de la prophétie ce mot de dissolution qui est le nom de l'abîme où l'Assemblée peut tomber, et où le septennat n'irait pas se perdre sans entraîner avec lui, avec la majorité tout entière, non-seulement la monarchie et la république conservatrice à la fois, mais la France peut-être. Ces prévisions sont vraies autant que ces craintes sont terribles. Bien criminels ceux qui s'en joueraient ! Bien coupables ceux qui n'auraient pas pour notre patrie ces douloureuses alarmes, à une heure où l'Europe elle-même ressent cette inquiétude pour nous, ou bien calcule dans sa politique le nombre et la gravité des dangers auxquels la France est exposée !

Au milieu de ces disputes, le nom de la France, hélas ! retentit bruyamment sur nos lèvres plus qu'il ne remplit vraiment nos âmes. On ne serait pas un moraliste chagrin, un satirique trop indigné,

parce qu'on aurait osé douter que le patriotisme anime encore notre nation avec toute l'énergie du devoir. Comment n'être pas étonné, attristé, effrayé de l'acharnement de nos partis à se disputer le pouvoir, de leur égoïsme aveugle, de la hardiesse insouciante qu'ils mettent à troubler la paix des esprits et le travail public? On dirait que, le regard fixé sur l'unique objet de leur espérance, ils n'aperçoivent plus le reste, c'est-à-dire la patrie et ses nécessités. Il semble que la France soit dans un de ces temps de prospérité luxueuse et de force surabondante, où l'audace des partis peut croire excusable de se déployer sans crainte, où les discordes des citoyens sont comme un loisir qui ne peut épuiser la vigueur et la richesse du pays. Il semble que la France ne soit pas cette « noble blessée » d'hier, hier vaincue et déchirée, hier humiliée et affaiblie, comme elle ne l'avait pas été depuis cinq siècles. Ah! nous nous souvenons des vœux, des promesses, des serments qui s'élevaient, en 1871, de tous les cœurs français, à la vue de ces débris sanglants de la patrie, de ces frontières conquises et de ces pertes presque irréparables. La douleur alors rendait sérieux; elle rendait jaloux aussi des vertus qui guérissent les peuples et qui les relèvent. On eût paru faire injure à notre nation, si on avait osé nier un seul des miracles d'abnégation et de patience qu'elle annonçait au monde, un seul des sacrifices dont elle se sentait capable. Or, que devient cette piété patriotique conçue dans le deuil de la France? Avons-nous bien présentes encore ces leçons données par la fortune à notre légèreté et à nos oublis? Sommes-nous encore, en 1874, le peuple sévère pour lui-même, épouvanté de ses fautes, saisi du besoin de se réformer, que nous étions en 1871, au lendemain de nos calamités? Ces efforts généreux, n'en sommes-nous point las déjà? Il y a quelques semaines, la loi ordonnait à la population de Paris d'inscrire ses noms aux registres de l'armée territoriale. C'est cette même population qui maudit encore la capitulation de 1871, dont la colère diffame la mémoire du général Trochu, et qui reste persuadée qu'elle aurait dispersé les assiégeants si on l'eût conduite tout entière à la bataille. C'est cette même population qui va s'agenouiller devant la statue de Jeanne d'Arc, avec des hommages, des chants, des larmes. Eh bien, un tiers à peine de ces soldats que la loi appelait ont entendu cet appel! Ne demandons pas si c'est là l'empressement d'un peuple qui connaît ses malheurs, qui comprend ses obligations, qui redevient viril et veut satisfaire à ses destinées. Ne demandons pas si c'est dans cette négligence déshonorante que refleuriront la force et la gloire de la France. On sait bien que ce n'est pas la pompe dramatique qui convient au patriotisme, mais l'austère obéissance

et la discipline. Malheur à nous et à nos fils, si, ces signes et ces exemples se multipliant de plus en plus, l'étranger pouvait se convaincre que nous ne sommes plus un peuple capable du devoir lui-même, mais seulement un peuple amoureux de ce qui est la parade du devoir, un peuple qui se complaît à la théâtrale ostentation du courage, et qui ne s'occupe qu'à repaître son imagination de l'héroïsme dont il a besoin, au lieu d'en nourrir sobrement et simplement son cœur !

Les avertissements ne nous manquent pas en Europe, pour nous effrayer de notre faiblesse et nous inviter à la concorde, à la résignation, à la prudence. C'est la trahison de M. Piccon, reniant notre patrie parce qu'elle a été vaincue, et la désertant parce qu'elle est malheureuse. C'est l'arrogance des gazettes allemandes qui nous interdisent de prendre parti pour M. d'Arnim contre M. de Bismark. C'est l'arbitraire du sultan, contraignant par la force M. de Lesseps à réduire les tarifs du passage de Suez. Les uns raillent l'impuissance de nos armes, les autres en abusent. Nous faut-il des témoignages plus clairs des menaces à la merci desquelles la France semble livrée en Europe? Le *Times* nous rapportait hier cet entretien de l'an dernier où M. de Bismark, regrettant de n'avoir ni assez appauvri ni assez affaibli la France, conseillait à Victor-Emmanuel de nous réclamer Nice et la Savoie, et de nous attirer ainsi dans une guerre où l'Allemagne jetterait aussitôt sur nos débris la foudroyante violence de sa haine et de son avidité. Et tel est, à l'étranger, le sentiment de notre misère, que le *Times*, jugeant la France incapable de résister, s'écrie : « La France n'aurait pas autre chose à faire qu'à ouvrir ses portes toutes grandes, et à laisser passer, comme il l'entendrait, le flot de l'invasion. » Il faut aussi que nos députés relisent attentivement les discours que lord Russell et lord Derby ont prononcés, le 4 mai, dans le Parlement. Lord Russell croit qu'une nouvelle tempête va se déchaîner bientôt sur l'Europe; lord Derby se contente de remarquer qu'en ce moment l'orage ne gronde pas : mais tous deux savent qu'il peut instantanément envahir le ciel. Cette inquiétude de l'Angleterre atteste en elle l'alarmante persuasion que la puissance de l'Allemagne, puissance aussi soudaine dans ses actes que longuement studieuse de ses desseins et laborieuse dans ses préparatifs, tient la France à sa discrétion, la France isolée dans son infortune et divisée par les déchirements de ses factions.

M. de Bismark, jaloux de réduire la France à un sort plus humble encore! Que cette image s'élève dans l'Assemblée, en face de nos partis. C'est sous ce regard qu'ils vont délibérer. Plaise à Dieu

qu'ils sentent bien au fond de leurs cœurs, comme on le sent aujourd'hui à Strasbourg et à Metz, que cette Allemagne que M. de Bismark personnifie n'est pas un fantôme qu'on puisse défier du rire, un spectre évoqué pour de vaines terreurs, mais un vainqueur debout à nos frontières, couvert de notre sang et prêt à compléter son travail de destruction. Le septennat est aujourd'hui l'asile de notre patrie comme de notre société. Qu'importe, puisque la France n'a pas d'autre refuge en ce moment, qu'importe que cet asile ne soit pas grand comme la monarchie, large comme la république! La France y peut vivre sept ans, réparant ses forces et calmant son trouble. C'est une assez noble ambition, dans des jours comme ceux-ci, que l'ambition de lui fournir la bienfaisante sûreté de ces sept ans. Nous en adressons la prière à nos amis de l'Assemblée. Eux et nous, nous avons à recueillir avec soin ces derniers mots d'une allocution où M. le duc de Broglie, parlant devant les conseillers généraux de l'Eure, disait des lois constitutionnelles : « C'est la condition nécessaire pour que le maréchal de Mac Mahon puisse maintenir au sein de la paix la dignité de la France en face de l'étranger. »

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Prières à la Vierge, d'après les manuscrits du moyen âge, les liturgies, les Pères de l'Église, etc., par M. Léon Gautier. — 1 vol. in-32. V. Palmé.

Il y a aujourd'hui des « Mois de Marie » pour tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions : celui-ci sera le Mois de Marie des érudits. Les prières dont il se compose sont, en effet, toutes du passé, et la plupart d'un passé relativement éloigné, le dix-septième siècle étant la date où, de ce côté-ci des temps, l'auteur a arrêté ses recherches. C'est l'écho de la piété de nos pères envers la Mère du Christ, écho suave, pénétrant, dont la note ne baisse à aucune époque et semble au contraire s'accentuer aux jours de crise religieuse et affirmer d'autant plus la primitive foi de la chrétienté, qu'on la conteste davantage. Ainsi en témoigne, entre autres le seizième siècle, où — la remarque est de M. Gautier — les prières à la Sainte Vierge se multiplient en raison des négations et des outrages des protestants. Sous ce rapport et considéré au point de vue de la science religieuse, ce petit volume est donc un précieux recueil de pièces ajoutées à celles qui établissent l'antiquité et le constant développement du culte de la Sainte Vierge dans l'Église : c'en est, à proprement parler, l'histoire en action. Ces pièces eussent gagné, selon nous, à être groupées plus simplement, dans l'ordre chronologique, à ne pas être réparties en tant de divisions et à se présenter elles-mêmes et dégagées des commentaires dont M. Gautier a cru devoir les accompagner, de crainte, dirait-on, qu'elles ne parlassent pas assez clairement et assez éloquemment d'elles-mêmes, ce qui est une erreur, car elles ont, chacune prise à part, un grand charme. Comme dans un précédent recueil du même genre, l'auteur s'est ici trop prodigué. Du reste, de même que celui que nous rappelons et auquel il fait suite, ce volume est typographiquement fort joli et reproduit avec fidélité, dans ses ornements, le caractère des manuscrits d'où il a été tiré.

Hygiène scolaire; influence de l'école sur la santé des enfants, par M. le docteur Riant. — 1 vol. in-12 avec 12 fig. dans le texte. Hachette, éditeur.

Ce n'est pas naturellement de nos écoles rurales que s'occupe l'auteur de ce livre : la vie au grand air que mènent les enfants de village corrige suffisamment ce que peuvent avoir d'insalubre les locaux généralement peu choisis où on les rassemble pour les instruire. L'hygiène dans les écoles des villes, où l'air pur et l'espace manquent presque toujours, est l'objet spécial de l'ouvrage de M. Riant. Cet ouvrage accuse des études sérieuses, et désintéressées de cet étroit amour-propre national qui empêche trop souvent de voir la vérité. L'auteur compare avec nos installations d'école trop souvent improvisées et presque de hasard les installations mieux raisonnées généralement et plus systématiques des écoles publiques à l'étranger, et, sans tout blâmer d'un côté et tout louer de l'autre, il tire de ce rapprochement nombre de conseils excellents que

l'administration de l'instruction publique et les chefs d'établissements libres feront bien de suivre. Depuis l'emplacement du bâtiment de l'école jusqu'aux derniers détails de sa construction et de son ameublement; depuis les occupations et les exercices de l'élève jusqu'à ses récréations du jour et son repos de la nuit, M. Riant examine et discute tout, condamnant ou approuvant, selon qu'il les trouve bonnes ou mauvaises, les habitudes traditionnelles ou les nouveautés. Mais tout préoccupé qu'il est de l'hygiène physique, il n'oublie pas qu'il y en a une autre qui réclame non moins impérieusement la sollicitude des maîtres de l'enfance. Son chapitre sur l'hygiène morale des écoles est court, mais expressif.

Le prophète Isaïe traduit en vers français, par M. Soullié, professeur agrégé de l'Université, avec la collaboration de M. l'abbé Légéard. — 1 vol. in-8. Douniol, édit.

La sublimité des prophètes hébreux a de tout temps et partout excité l'émulation des poëtes. Nombreuses sont les traductions et les imitations en vers qu'on en a faites dans toutes les langues, mais partiellement toutefois. Jamais, que nous sachions, on ne s'est attaqué, si ce n'est pour David, à leur œuvre tout entière. La tentative que M. Soullié vient de faire pour Isaïe est donc remarquable d'abord par sa hardiesse. Il est vrai que si Isaïe est le plus grand, le plus énergique et le plus varié des prophètes, il en est aussi le plus accessible ; qu'il menace, qu'il décrive ou qu'il prie, il est toujours simple, clair et a une grande suite dans les idées. Sous ce rapport, il est peut-être le moins éloigné de nous. Pour le traduire, il faut surtout de la force, de la souplesse et de l'éclat dans le style. M. Soullié possède les deux premières qualités à un degré remarquable; la dernière est, chez lui, moins sensible. Il a de la vigueur dans le vers et de la variété dans le rhythme, mais la couleur lui manque un peu. Il rend du reste fidèlement le texte, qu'il serre de près, ayant préféré, nous dit-il, au système de la paraphrase adopté dans les deux derniers siècles, celui de l'interprétation étroite qui prévaut aujourd'hui et que commande, ajoute-t-il, le respect du texte sacré. Si la copie n'a pas toutes les qualités de l'original, elle en possède au moins l'esprit, et, à cet égard, les traducteurs ont incontestablement atteint le but principal qu'ils s'étaient proposé, « d'édifier la piété des fidèles et de mériter les suffrages des amis des lettres. »

Souvenirs des retraites d'ordination, par l'abbé H. Perreyve. — In-12. Douniol.

Ces pages inédites de l'abbé Perreyve sont d'une nature plus intime encore que ses Lettres, puisqu'elles n'ont été écrites que pour lui-même et ne devaient avoir d'autre confident que leur auteur. En les confiant au papier, l'abbé Perreyve ne voulait que conserver pour lui la trace des sentiments qu'il éprouvait dans les jours de solitude pendant lesquels il se préparait à la réception des saints ordres. Ces épanchements délicieux sont le complément des Lettres du jeune prêtre; ils achèvent, comme dit l'éditeur, l'histoire de sa vocation sacerdotale, dont ces mêmes Lettres avaient déjà révélé quelques traits; ils montrent tout ce qu'il y avait d'angélique dans son âme et témoignent en particulier de la générosité chaque fois plus grande avec laquelle il montait, de degré en degré, vers le sacerdoce. La lecture en est réellement émouvante. Sous d'autres rapports et comme livre d'instruction religieuse, ce petit volume est aussi d'un grand intérêt; il offre sur l'esprit, le caractère, la raison primitive des échelons par lesquels l'Église fait passer ceux qu'elle élève aux fonctions sacerdotales, et sur le sens mystique des cérémonies qui accompagnent la collation des ordres sacrés, des enseignements qui seront neufs peut-être pour plus d'un lecteur, mais qui, en tout cas, sont empreints d'une grâce touchante.

La raison des faits, par le comte de Locmaria. — Paris, Charles Douniol.

Le vrai titre de ce livre devrait être : *Les républiques, les monarchies*. Ce sont ces deux mots qui indiquent les deux parties de l'ouvrage. M. de Locmaria emprunte à l'histoire de France les diverses preuves qu'elle nous présente contre le régime d'une république. Rien d'instructif comme le tableau des vices et des dilapidations en 1792 : ce tableau, l'auteur le trace avec l'aide même de Saint-Just, Barère et Boissy d'Anglas, qui lui en fournissent les traits et les couleurs. Après avoir signalé les dangers de la république en France, il nous met sous les yeux les bienfaisants avantages de la monarchie.

Ce livre, plein d'érudition et aussi de mesure, se distingue par des considérations neuves et originales.

Souvenirs d'un Écolier en 1815, *ou Vingt ans après*, par M. l'abbé Bainvel, ancien curé de Sèvres. — 1 vol. in-18. E. Plon et Cᵉ, éditeurs.

Cet opuscule, d'un véritable intérêt, jette un nouveau jour sur les événements de Bretagne en 1815, épisode curieux que MM. de Carné et Rio ont raconté avec des détails très-émouvants, et montre dans toute sa beauté le dévouement des élèves du collége de Vannes à cette malheureuse époque. Le courage de ces jeunes gens, Brizeux l'a chanté dans des vers qui passeront à la postérité, et Chateaubriand lui-même l'a cité dans ses écrits avec une admiration bien légitime. Capitaine de ses héroïques camarades, dont quelques-uns vivent encore, M. Bainvel a retracé sans la moindre prétention les phases diverses de la campagne à laquelle ils prirent une part si généreuse. Le prêtre et le Breton se peignent dans ce récit animé où sous la plume du vieillard se retrouve encore le jeune homme.

Lettres à une jeune fille après sa première communion, par mademoiselle Durand de la Grangère. — 1 vol. in-18. Sauton, édit., rue du Bac.

Dans les familles catholiques, la première communion ferme l'âge de l'enfance et en ouvre un autre qui, sans être encore la jeunesse, en a déjà les devoirs et les dangers, et où, par suite, ceux qui y entrent, les filles notamment, ont besoin d'enseignements et de conseils particuliers. Ceux de mademoiselle de la Grangère sont excellents et présentés de la manière la plus propre à les faire goûter. Le succès de son livre, arrivé en peu de temps à sa troisième édition, le témoigne. L'éditeur en a fait, en le réimprimant, un véritable objet d'art digne d'être offert en souvenir du beau jour que son titre rappelle.

Pour les articles non signés : LEROUX.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

AUGUSTIN COCHIN[1]

IX

M. COCHIN ORATEUR. — LE *SYLLABUS*. ÉLECTIONS DE 1869.

M. Cochin avait reçu comme un patrimoine tous les dons de l'orateur. L'avocat Henry Cochin revivait en lui par la facilité et l'élévation de la parole, le curé de Saint-Jacques par la constante application de l'éloquence à la charité. Dès sa première jeunesse, M. Cochin avait cette netteté d'esprit qui ne laisse ni équivoque dans l'idée ni embarras dans l'expression, cette possession de soi-même qui donne à la pensée toute sa force en lui gardant toutes ses ressources ; cette sûreté, cette docilité de mémoire qui tient aux ordres de la parole le mouvement et l'enchaînement de la méditation ; enfin cette bonne grâce spontanée d'un esprit qui trouve du même coup et ses conceptions et la forme dont il doit les revêtir.

Ceux qui possèdent ces premiers dons sont trop souvent sujets à en subir eux-mêmes l'enivrement ; ils se croient orateurs parce qu'ils peuvent parler aisément ou élégamment, et, s'affranchissant des soins ingrats, des labeurs arides, ils se livrent sans autre souci à la séduction de succès faciles, mais trompeurs. M. Cochin ne glissa pas sur cette pente ; il savait que les dons accordés par la Providence dans sa gratuite générosité ne sauraient se développer sans une laborieuse culture ; il se faisait une trop haute idée de l'éloquence pour ne pas en mettre les honneurs au-dessus de tous les efforts. « Aucun bonheur, a-t-il dit en parlant de l'abbé Perreyve, n'est comparable au

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars, 10 et 25 avril, 10 mai 1874.

bonheur de faire entrer sa pensée dans d'autres âmes et de les sentir sous sa main comme une argile que l'on transforme et que l'on embellit. »

La vocation oratoire de M. Cochin s'éveilla dans les réunions de jeunes gens, dans les conférences de Saint-Vincent-de-Paul et dans les sociétés de secours mutuels. Le désir de convaincre, la nécessité de diriger des assemblées nombreuses lui imprima un rapide développement. Elle fut aussi favorisée par les spectacles de la vie publique, bien faits alors pour soutenir le courage et surexciter l'ardeur. La liberté s'était fait, par l'empire de la parole, une large part dans les institutions et dans les événements. La tribune et la chaire rivalisaient de splendeur, et, tout tressaillant sous le feu des magnifiques joûtes oratoires de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés, l'on retrouvait les mêmes émotions, plus pures encore, à la voix du P. de Ravignan et du P. Lacordaire. Ces grands modèles passionnaient alors pour le travail les jeunes gens qui se sentaient quelque aptitude. C'était le temps des aspirations généreuses, le temps où les forts trempaient leurs armes pour de grands combats, où les faibles se mettaient, du moins, par le zèle, en état de les suivre et de les seconder.

Dans un siècle où les paroles sont souvent des actes et où les actes peuvent à tout instant exiger la protection soudaine de la parole, l'improvisation est une arme incomparable. Joindre la justesse à la rapidité, se laisser emporter au mouvement des idées sans cesser d'en rester le maître, fondre ensemble le produit du travail et le premier jet de l'émotion, ce sont là les vraies qualités de l'orateur, et cela suffit pour expliquer à la fois l'éclat de ce genre de renommée et le petit nombre de ceux qui l'obtiennent.

Les occasions et les années manquèrent à M. Cochin pour atteindre les grands succès, mais personne ne l'entendit jamais sans saluer d'avance en lui le plus sûr et le plus brillant avenir. Sa facilité de travail lui permettait de se recueillir et de se fortifier partout, tantôt en s'enfermant, tantôt en se promenant, quelquefois même en prenant ses repas. Quand un but prochain, quand une œuvre utile le sollicitait, ni les conversations bruyantes ni le tumulte de la rue n'interrompaient son travail intérieur, qui ne se laissait deviner que par son regard distrait. Il s'isolait sans effort de toutes les causes de trouble, et quand il avait embrassé son sujet, quand il en avait arrêté le plan et fixé les contours, il prenait la plume et traçait rapidement sur le papier quelques mots sans suite apparente, quelques abréviations inintelligibles pour d'autres que lui-même, quelques linéaments d'une image ou d'un mouvement oratoire, et sans autre préparation, sans autres

documents, il s'élançait à la parole, il s'échauffait aux applaudissements ; le squelette informe se revêtait de chairs, recevait le souffle de la vie, et le triomphe était remporté.

Tous les discours de M. Cochin portent cette empreinte : la modestie du sujet, la composition de l'auditoire ne lui permettent pas de donner toute sa mesure, mais tous ont un accent et un naturel inimitables, tous nous transportent au moment même où ils ont été prononcés ; vous n'entendez pas seulement celui qui parle, vous distinguez clairement l'impression qu'il produit, les mouvements qu'il suscite, car ces impressions, ces mouvements, M. Cochin s'en empare aussitôt, les introduit dans sa thèse et les fait concourir à son but. L'auditoire ainsi associé au travail de l'orateur se passionne lui-même, il sent l'écho de sa propre pensée dans la parole qui le charme, et le charme en est centuplé.

Quelques exemples suffiront pour justifier cette appréciation.

C'est en 1848 que l'on peut placer les véritables débuts oratoires de M. Cochin ; il avait alors vingt-cinq ans. Les clubs s'ouvraient dans tous les quartiers de Paris ; les motions les plus violentes, les divagations sociales les plus insensées se produisaient à l'envi. M. Cochin, calme et résolu, choisit pour son coup d'essai le milieu le plus inflammable, s'adonna à un club du faubourg Saint-Marceau, et à force de fermeté d'esprit, de modération, de raison, d'à propos, de saillies populaires, parvint à gagner à la cause de l'ordre le plus grand nombre de ses auditeurs en veste ou en blouse, qui lui témoignèrent leur reconnaissance en lui donnant, sans qu'il eût songé à les solliciter, leurs voix aux élections pour l'Assemblée constituante de 1848.

Lorsque le duc d'Harcourt termina sa longue et noble carrière, un nombreux concours d'amis se pressa à l'église des Missions pour lui donner un dernier gage d'affection et de respect. La messe était déjà commencée, quand on vint prier M. Cochin de prononcer l'éloge funèbre sur le seuil même de l'église, le corps devant partir de là pour une chapelle de famille. Vainement M. Cochin voulut décliner ce périlleux honneur, il ne put résister à une persévérante insistance, et, quelques instants après, il prenait la parole devant une foule qui, à ce langage élevé, si digne de ce moment solennel et de ce voisinage du sanctuaire, ne pouvait soupçonner le mérite de cette improvisation. En voici quelques traits recueillis par des auditeurs et publiés par les enfants du duc d'Harcourt[1].

« ..... A mes premières paroles, vous pouvez croire, Messieurs, que

[1] Caen, F. Le Blanc-Hardel, libraire, rue Froide, 2.

j'ai surtout envie de dire ici, aux pieds de l'Église [1], ce que M. le duc d'Harcourt a fait pour la religion. Mais je serais inspiré par un sentiment bien mesquin, bien étroit, si j'entendais par là seulement ce qu'il a pu faire pour telle ou telle bonne œuvre, pour telle ou telle pieuse institution. Non, non, toutes les fois qu'il a travaillé pour l'honneur, pour la justice, pour la liberté, pour l'infortune ; toutes les fois qu'il a défendu la faiblesse, attaqué l'oppression, aimé les vaincus, il a servi la religion. Or, la vie de M. d'Harcourt a été précisément remplie par ces nobles passions, et le caractère propre de son âme était de courir au premier appel d'un devoir généreux, sans jamais se demander d'abord de quel côté était le danger ou le succès. Il a été du petit nombre des vengeurs de l'oubli, des soutiens de la défaite, des courtisans du désespoir [2]. Nous ressentons tous, Messieurs, ces nobles sentiments ; mais convenons, avec un humble retour sur la vie et sur nous-mêmes, que les hommes qui sont capables de sacrifier à ces sentiments quelque chose de leur temps, de leur bourse, de leur popularité, de leur repos, forment ici-bas un bien petit bataillon. Ils sont si rares qu'ils en deviennent singuliers. M. le duc d'Harcourt s'enrôla de bonne heure dans ce petit bataillon, et il ne le quitta jamais. Né dans toutes les conditions du bonheur, de l'orgueil et de la fortune, il se souvint avec une ardeur passionnée des victimes du malheur, de l'humiliation et de l'infortune. Qui donc pensait, sous le Directoire et sous l'Empire, à cette noble nation grecque, berceau de la philosophie et des arts, placée, comme la tombe du Sauveur, entre les mains barbares des Turcs ? A peine le vent de l'indépendance eut-il agité la terre hellénique, que M. d'Harcourt embrassa cette cause et y dévoua ses forces. On le vit, avec cette grande activité qui animait un si petit corps, partir pour la Grèce, voir, encourager, promettre, et de retour, exciter, donner, parler, comme si la Grèce était sa propre patrie et sa maison domestique. Qui pensait, sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, à quelques pauvres esclaves, travaillant sans salaire au fond de nos colonies lointaines ? M. d'Harcourt éleva la voix pour ces malheureux si injustement asservis, et à les défendre, il éprouva la joie secrète que l'on ressent à servir des gens qui l'ignorent et qui ne le sauront jamais. Qui pensait alors aussi, hormis deux ou trois hommes célèbres qui m'écoutent et ne peuvent se soustraire à mes remercîments, à la liberté d'enseignement ? Qui donc, parmi les libéraux, se souciait des religieux ? Qui donc, parmi les religieux,

[1] Ces paroles ont été prononcées dans la cour de l'église des Missions étrangères.

[2] Une légion de Polonais s'était donné elle-même le titre de *Légion du désespoir*, et quelques vétérans de cette phalange héroïque assistaient en pleurant aux obsèques de M. le duc d'Harcourt.

invoquait la liberté? Il était digne de M. d'Harcourt d'épouser encore cette cause méconnue, et nul n'avait le droit de reprocher d'aimer les écoles libres à l'arrière-neveu de ces d'Harcourt, fondateurs, au treizième siècle, des colléges d'Harcourt et de Lisieux.

« La même passion de la justice attacha de bonne heure M. d'Harcourt à la Pologne. Ces vieillards et ces enfants polonais qui m'entourent, avec ces constants défenseurs d'une nation à laquelle on a tout enlevé, tout, excepté la parole et le cœur, voilà des obligés, des amis, des témoins émus, dont la présence et les larmes sont bien autrement éloquentes que mes faibles paroles.

« J'attribue, Messieurs, au même sentiment, à l'amour respectueux et tendre du malheur, la préférence, le désir qu'exprima M. le duc d'Harcourt lorsqu'il eut à choisir entre l'ambassade de Londres et celle de Rome; il refusa d'aller à Londres. »

M. Cochin raconte ici le dévouement de M. le duc d'Harcourt à Rome et à Gaëte, et finit par payer à sa bienfaisance généreuse un tribut dans lequel nul ne pouvait être plus compétent.

La diction de M. Cochin était pleine de charme, mais quelquefois trop rapide; le flot de ses pensées l'emportait sans lui laisser toujours le temps d'insister sur un point de vue favori ou de développer un argument principal. De nouveaux horizons s'ouvraient sans cesse à son regard, il se hâtait pour les atteindre, et s'il y perdait quelquefois en autorité, il y gagnait toujours en naturel et en bonne grâce. Son geste était sobre, rare, moins fait pour exprimer la passion que pour indiquer le mouvement de l'intelligence. Le lecteur pourra relever quelques imperfections de forme ou quelques incorrections de style; l'auditeur le plus délicat ou le plus exigeant ne s'en occupa jamais en l'écoutant. Son plaisir était trop vif pour lui permettre ce souci.

La bienveillance sympathique, l'affection cordiale, qui donnaient tant de charme aux conversations intimes de M. Cochin, rayonnaient au même degré dans sa parole publique. Son éloquence ne le servait jamais mieux que quand elle n'avait pas seulement à traduire des idées, mais à rendre surtout et avant tout des sentiments. Nul auditeur du Cercle catholique n'oubliera M. Cochin prononçant l'éloge de l'abbé Perreyve, ni les applaudissements émus qui en interrompant les paroles suivantes prouvèrent d'une façon délicate qu'à lui aussi on en faisait l'application : « Avant tout, Messieurs, il avait du cœur. Les médecins ont une belle expression, ils définissent ainsi le cœur, considéré comme organe matériel : *Primum vivens, ultimum moriens*. Transportons dans l'ordre moral cette définition de la science. Oui, *le cœur est ce qui vit le premier*,

ce qui meurt le dernier. Il avait du cœur, et ses écrits vivront par cette chaleur communicative d'une véritable et profonde sensibilité, unie à une indiscutable conviction. »

Les mêmes applaudissements accueillirent aussi cette autre pensée du même discours : « A l'égal de la justice, l'abbé Perreyve aimait l'honneur. L'honneur n'est pas la vertu, mais il est le bouclier, le vengeur, la sentinelle, le moniteur délicat, susceptible et fier, de toute vertu. Que fait la pauvre fille qui allume sa lampe dans sa mansarde et va passer la nuit à travailler pour ne pas être tentée par le besoin? Elle défend son honneur. Que fait le jeune homme à qui la solitude inspire un mauvais sentiment et qui s'en va, pour n'y point succomber, baiser l'ivoire du crucifix? Il défend son honneur. Que fait cet ami qui venge son ami absent, ce soldat qui va mourir, cet honnête homme qui a un mot à dire pour faire sa fortune et qui tient sa langue captive, offrant à l'invisible témoin de sa conscience ce sacrifice ignoré? Que fait ce magistrat encore jeune qui rompt sa carrière plutôt que son serment? Messieurs, ce sont là des gens qui défendent leur honneur. Cela ne se définit pas, cela se sent, et l'abbé Perreyve sentait cela. Il professait cette chevalerie de la délicatesse, qualité si rare, si peu pratiquée, si respectée pourtant[1]. »

On le voit, les goûts aussi bien que les aptitudes oratoires de M. Cochin le portaient toujours en haut; l'on ne s'étonnera donc point de la prédilection enthousiaste avec laquelle il parla de Longfellow, le poëte américain qui intitula l'une de ses plus heureuses inspirations : *Excelsior*. La même tendance éclate dans les nobles portraits qu'il trace de Lincoln et de Grant : Lincoln, que sa vigoureuse et droite intelligence porta du fond des forêts, où il exerçait avec son père le métier de bûcheron, au fauteuil de la présidence des États-Unis, où il paya de sa vie l'affranchissement de quatre millions d'hommes; Grant, fait pour comprendre un tel homme et une telle œuvre, digne d'être associé à tous deux. Un poëte, un homme d'État, un général, c'était pour M. Cochin changer de sujet sans changer de terrain, parce que c'était toujours maintenir à la parole cette mission, cet apostolat qu'il aimait et recherchait avant tout dans l'éloquence.

C'était le même sentiment qui l'attachait au *Récit d'une sœur* et le fit concourir ardemment à la propagation de ce beau livre, tantôt dans le *Correspondant*, tantôt dans les conférences du cercle catholique.

Ce fut ce même amour du bien dans le beau qui le conduisit en

[1] Discours prononcé au Cercle catholique de Paris, publié dans *le Correspondant* du 25 juillet 1865.

Belgique pour une tentative qui fut aussi heureuse que hardie. Là, dans un discours à la fois abstrait et poétique, intitulé : *le Monde invisible*, il conquit parmi nos voisins une popularité bien rarement accordée à un étranger. « Le monde invisible, dit-il, nous déborde, nous entoure, nous enveloppe. Seul il explique ce que nous voyons. Semblable au vaisseau qui, plongeant dans les ondes agitées et confuses sa partie inférieure, élève ses mâts et déploie ses voiles dans un élément plus pur, sous le soleil et à l'air libre, l'homme vit sur la terre par son corps, et dans le monde invisible par son âme ; c'est dans ce monde que résident l'art, l'idéal, la poésie, la justice, la certitude, Dieu, enfin, qui en est le centre et le pivot. »

Le chef-d'œuvre oratoire de M. Cochin devait être le plus douloureux, celui où il déposa tout son cœur ; ce fut l'éloge de M. de Montalembert, son devancier, son ami, son modèle. C'est, après Dieu, M. de Montalembert qui lui avait enseigné à entreprendre et à recommencer sans cesse le tour du monde moral. Les arts, le patriotisme, la puissance, l'amour, l'histoire, dit M. Cochin, lui étaient apparus marqués au front du sceau de la foi ; il n'y avait pas un de ces sentiments qui ne se fût présenté à lui comme transfiguré par un rayon du ciel, qui ne fût descendu sur lui comme une gerbe de rayons lumineux qui éclaira sa route et réchauffa son âme tout le reste de sa vie.

La jeunesse de M. de Montalembert fut pure et privilégiée comme toute sa carrière. M. Cochin s'applique à la peindre d'abord en quelques traits saisissants : « Le nom d'Élisabeth rappelait à son cœur le souvenir poignant d'une sœur qu'il aimait tendrement et qu'il avait récemment perdue.

« Il se mit à parcourir la cathédrale de Marbourg, et son imagination puissante fit une de ces excursions savantes et poétiques dans les vastes forêts de l'histoire où il aima depuis à se promener si souvent. Après cette contemplation, il entre chez un libraire, et il lui demande s'il n'a pas quelque livre sur cette sainte Élisabeth, dont le culte était à peu près disparu. Le libraire monte dans un grenier, et il en rapporte une brochure couverte de poussière : « Si cela peut « vous intéresser, voici une vieille notice ; personne ne la demande. « J'en avais encore un exemplaire, lisez-le. » Le jeune homme monte en voiture de poste, et il lit avec cette ardeur, avec cette passion pour la lecture que tous ses amis ont connue. Tout à coup, il frappe à la vitre, il l'ouvre bruyamment et dit au postillon : « Retournons de suite à Marbourg. » Le postillon refuse : « Je ne puis pas, dit-il, mes chevaux sont inondés de sueur. — C'est égal, je paierai ce qu'il faut, retournons. » Alors, plein de cette lecture qui l'avait saisi d'une ardeur enthousiaste, il court chez le libraire : « L'au-

teur vit-il encore? » s'écrie-t-il. C'était un vieux juge retiré dans un village des environs. Il s'y rend. L'auteur est tout étonné d'avoir trouvé un lecteur, et il se met en fête pour recevoir ce lecteur, qui parlait d'ailleurs parfaitement sa langue. Ils causent ensemble de la sainte, ils s'enthousiasment à qui mieux mieux. Désormais le jeune voyageur ne pense plus qu'à elle; il se met, m'a-t-il dit lui-même, sous sa protection; il l'invoque pour sa sœur et aussi pour lui-même, et il arrive ainsi à Francfort, tout éperdu d'amour pour sainte Élisabeth. Il y reçoit des lettres de ses amis de Paris, de M. de Lamennais, de l'abbé Lacordaire, qui l'appellent, qui le sollicitent; mais il ne pense qu'à sainte Élisabeth, et il reste à Francfort, poursuivi et protégé par cette profonde émotion qui devait donner naissance à un des chefs-d'œuvre de la langue française et de la littérature chrétienne. »

Plus loin, nous retrouvons un de ces mouvements qui étaient familiers à M. Cochin quand un incident inattendu venait le surprendre: tandis que tous les yeux étaient fixés sur lui, il distingue, il reconnaît un regard particulièrement ému et énergique : « La France, dit-il alors, a connu, depuis vingt ans, un genre de gloire nouveau que peut-être aucune période de nos annales ne présente au même degré : c'est ce que j'appellerai la gloire des vaincus. Il me vient à l'esprit, — et vous n'en serez pas surpris, si vous regardez en face de moi l'un des témoins dont la présence m'honore, — un souvenir, celui de la retraite de Constantine. En 1836, après des efforts infructueux pour prendre cette place, un officier brave entre tous, le commandant Changarnier, prit son bataillon, y joignit quelques fuyards ralliés par sa valeur, fit bonne contenance sous le feu, couvrit la retraite avec une habileté intrépide, se servant des plis de terrain; puis, tout d'un coup, entouré d'ennemis et de la cavalerie impétueuse des Arabes, ce chef valeureux rangea son bataillon en carré, et lui tint ce simple langage : « Ils sont six mille, vous êtes trois cents : vous « voyez bien que la partie est égale! » Et les Arabes furent dispersés.

« Il s'est passé quelque chose de semblable depuis vingt ans, Messieurs; les vaincus ont formé un petit bataillon carré; ils n'étaient pas trois cents, ils avaient devant eux plus de six mille adversaires, mais ils ont jugé que la partie était égale, et nous leur devons trois services dignes de mémoire. »

L'orateur énumère ces services, il indique rapidement et délicatement de quelles amertumes ils ont été traversés; puis il ajoute : « Messieurs, ce labeur, repris et poursuivi avec une persévérance vraiment héroïque, n'a pas été entièrement stérile. M. de Montalembert a eu le bonheur, avant de mourir, de voir se lever une nouvelle aurore sur

la plupart des causes qu'il avait servies. L'Irlande est enfin sortie de l'injustice qu'elle avait subie pendant plusieurs siècles. La race des esclaves a été presque partout émancipée. La Hongrie a été réorganisée. Il a vu la liberté renaître en France par la main de ses amis. Ses yeux ont pu jeter sur la patrie, avant de mourir, un regard moins mélancolique, et se remplir d'espérance.

« Il y a pourtant un de ses désirs, le plus noble, le plus ardent, qui n'aura pas été réalisé de son vivant : il n'aura pas vu s'opérer et se consolider l'alliance tant souhaitée par lui entre la religion catholique et la liberté moderne. Je n'ai rien à déguiser sur l'amertume de la douleur qu'il éprouva de ce cruel mécompte, et vous savez tous qu'il serait souverainement injuste de prendre pour des blasphèmes les cris arrachés à sa douleur profonde et à son amour inquiet. Oui, il a beaucoup souffert à la fin de sa vie ! Il a raconté, dans la vie de Ladislas Zamoïski, qu'un des héros de cette race antique était, sur le champ de bataille, percé de trois coups de lance, et qu'un roi de Pologne lui dit : « Vous devez bien souffrir ? » A ces mots, le héros, mettant la main sur les débris de lance entrés dans son côté, répondit tristement : « Ah ! ce n'est pas cette blessure qui « me fait le plus de mal. » Je le redis encore, je ne veux rien envenimer ; citer des faits, prononcer des noms, ce serait ouvrir une polémique sur un tombeau : dessein indigne de lui, de vous et de moi, Messieurs.

« Mais comment ne pas comparer ces deux dates, si frappantes dans l'histoire des catholiques de France, 1850 et 1870 ? En 1850, et après vingt ans de rigueurs de la part du pouvoir, les catholiques étaient unis, forts et respectés ; en 1870, après vingt ans de déférence envers le pouvoir, les catholiques sont divisés et amoindris. Est-ce que la religion a changé dans cet intervalle ? Nullement ; elle est toujours la même, vraie, belle et bonne. Qu'est-ce donc qui a changé ? La conduite, le langage et la direction de l'opinion catholique.

« Voilà des faits plus clairs que le soleil, et ils arrachaient à M. de Montalembert des cris et des larmes. »

M. Cochin ne pouvait oublier, aucun des amis de M. de Montalembert ne peut oublier la Roche en Brénil. M. Cochin lui adresse ce juste et touchant souvenir : « Je le vis plus tard à la Roche en Brénil, après ses disgrâces ; car je n'ai pas été le compagnon de sa fortune et de sa gloire, je n'ai été son ami et son témoin que dans ses luttes pénibles et dans ses épreuves. Dans cette maison, ou plutôt dans cette enveloppe si bien faite à son image, tout parlait ! Les pierres étaient couvertes d'inscriptions éloquentes, généreuses, patriotiques, écrites en toutes langues ; les murs des cours, des vesti-

bules, des corridors, portaient tous des dates, des cartes, des portraits, des sentences ou des livres. Là, il étudiait nuit et jour, avec une infatigable ardeur; il écrivait à l'univers entier, à ses amis, à ses adversaires, à ses admirateurs, à des prêtres, à des jeunes gens inconnus, portant sa grande renommée sans orgueil, moins glorieux qu'à la Chambre des pairs, plus grand peut-être et toujours simple. »

Dans sa légitime ambition des luttes poltitiques, M. Cochin semblait s'appliquer à lui-même cette noble maxime de La Bruyère : « Il faut travailler à nous rendre dignes de quelque emploi, le reste ne nous regarde pas, c'est l'affaire des autres. » Il avait incessamment travaillé à se rendre digne de la vie publique et s'y était préparé non par une complaisance calculée envers les opinions puissantes, mais par de consciencieux et sérieux travaux; il avait étudié les problèmes sociaux à une époque où ils sont devenus, pour la société tout entière, des questions de vie ou de mort; il s'était initié par l'expérience aux questions industrielles dans un siècle où elles ont conquis une haute importance, il s'était voué aux œuvres de la charité dans un moment où la richesse est taxée d'égoïsme et la pauvreté d'injustice ; l'administration de Paris lui était familière, il en avait sondé les mystères, il s'était efforcé d'y appeler et d'y porter la clarté; il avait étudié la question du travail libre et de l'esclavage, et l'Institut, frappé du mérite de son travail, lui avait ouvert ses rangs; les applaudissements de la foule saluaient son éloquence, la sympathie des honnêtes gens honorait son caractère; les uns connaissaient la sincérité de ses convictions, les autres sa générosité, tous aimaient et admiraient son actif et infatigable esprit. Il semblait avoir acquis tous les droits et réuni tous les titres qui pouvaient le désigner à la députation de Paris, et la France ne pouvait voir monter à la tribune un plus digne représentant de ses intérêts moraux comme de ses intérêts matériels. Il se présenta donc de nouveau devant les électeurs de Paris aux élections générales du 24 mai 1869.

La lutte qui s'engageait alors avait à tous les yeux une importance suprême; on entrait dans une de ces situations critiques où le moindre déplacement de forces et le moindre mouvement d'opinion peuvent exercer une influence décisive. Le pouvoir absolu avait perdu sa confiance en lui-même. Les désastres du Mexique, les fautes en Italie créant les périls en Allemagne, avaient éclairé tout homme qui ne se refusait pas systématiquement à l'évidence; l'alarme succédait à l'optimisme, le présent paraissait compromis et l'on començait à s'interroger sur l'avenir. M. Thiers et M. Berryer, à force de bon sens et de bons conseils, avaient ramené le sentiment

public vers les libertés nécessaires ; on sentait que l'absence de contrôle enhardissait l'arbitraire et que la sincérité du gouvernement représentatif pouvait seule conjurer les fautes du gouvernement personnel, que la liberté politique, enfin, devait être non pas seulement le couronnement, mais la base d'un édifice durable.

La démagogie se rendait compte de ce mouvement et s'organisait dans l'ombre pour se tenir prête à exécuter l'une de ces surprises qui ont toujours coûté si cher à l'honneur et à la fortune de la France. Également ennemie de la foi religieuse et de l'organisation sociale, elle travaillait activement à miner l'une et l'autre, elle réclamait opiniâtrément la séparation de l'Église et de l'État, afin de les écraser plus facilement tous les deux, selon le procédé d'une vieille et infaillible stratégie. Elle éveillait l'attention de la foule par ses paradoxes et préparait tous les matériaux de l'incendie qu'elle devait allumer plus tard. Le pouvoir, qui connaissait mieux que personne cette situation, l'encourageait à plusieurs égards et croyait y trouver plus de profits que de périls ; il spéculait sur les frayeurs de la société, et se flattait de garder le dernier mot de tous les conflits.

Dans de telles circonstances, les honnêtes gens ne devaient se faire aucune illusion sur l'urgence de leur interventiou dans la lutte, et M. Cochin ne pouvait attendre une occasion plus favorable pour entrer dans la vie publique. Il posa donc sa candidature dans la sixième circonscription parisienne.

Le gouvernement, averti par ses précédents mécomptes, ne présentait plus de candidat officiel dans cet arrondissement et laissait les électeurs se prononcer à leur guise entre M. Guéroult, rédacteur de *l'Opinion nationale*, ami du prince Napoléon Gérôme, M. Jules Ferry, homme alors inconnu et qui l'est presque redevenu aujourd'hui, et M. Cochin.

M. Guéroult n'avait pas besoin d'autre profession de foi que son journal. M. Ferry était obligé de trouver un symbole qui frappât et ralliât les masses : il parodia un mot de M. Thiers et se déclara le promoteur des *destructions* nécessaires ; la magistrature, les armées permanentes et le budget des cultes, devaient tomber d'abord sous ses coups. M. Cochin s'appuyait sur des pensées et sur des œuvres hautement opposées à celles de ses concurrents, et l'on eût dû croire que tous les amis du christianisme et d'une société régulière travailleraient ardemment à se donner un tel défenseur. Il n'en fut pas ainsi.

Le mouvement religieux avait suivi en apparence une direction contraire à celle du mouvement politique ; l'un tendait à élargir ses voies, l'autre semblait vouloir rétrécir les siennes.

L'acte annoncé par le souverain pontife à M. Cochin, durant son séjour à Rome, avait paru le 8 décembre 1864 ; il se composait d'une Encyclique commençant par les mots : « *Quanta cura,* » et d'un résumé renfermant et condamnant les principales erreurs de notre temps[1].

Les journaux démagogiques s'appliquèrent aussitôt à faire sortir du *Syllabus* la condamnation des libertés publiques et de la société moderne tout entière. Plusieurs catholiques accréditèrent cette déplorable erreur, les uns par des commentaires irréfléchis et excessifs, les autres par une consternation qui avait plus d'excuse, mais qui n'avait pas plus de fondement.

Le Conseil du *Correspondant*, ému d'abord comme le monde religieux tout entier, recouvra bientôt son sang-froid et poursuivit avec un redoublement de fermeté sa lutte habituelle contre une double exagération.

La dernière sentence du *Syllabus*, celle qui semblait condenser et résumer toutes les autres, devint surtout le point de mire des attaques. Elle condamnait l'assertion suivante : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne[2]. »

On prétendit découvrir, dans la condamnation de cette formule, la déclaration d'un incompatibilité radicale entre l'Église et l'État, l'*ultimatum* impérieux d'une guerre à outrance signifié à la société moderne. M. Jules Favre porta cette accusation à la tribune du Corps législatif, et elle ne fut pas sans écho à la tribune du Sénat.

Aujourd'hui, le temps ayant passé sur les colères comme sur les inquiétudes, on s'aperçoit que les unes et les autres ont été excessives, on s'accorde généralement à comprendre que, le 8 décembre 1864, Pie IX a dit avec une autorité solennelle ce que chacun de nous répète fréquemment, simplement, sans soulever aucune récrimination. Pour s'en convaincre, il suffirait d'appliquer la formule du *Syllabus* à un autre sujet. A-t-on jamais fâché quelqu'un, par exemple, en disant que les mathématiques ne doivent se réconcilier ou transiger avec personne ? L'arithmétique dit : deux et deux font quatre ; si un personnage quelconque affirme que deux et deux font douze, ce personnage fût-il l'empereur de Russie ou le prési-

[1] SYLLABUS

Complectens præcipuos nostræ ætatis errores qui notantur in allocutionibus consistorialibus, in encyclicis aliisque apostolicis litteris sanctissimi Domini nostri Pii papæ IX.

[2] « Romanus pontifex potest ac debet cum progressu, cum liberalismo et cum recenti civilitate sese reconciliare et componere. »

dent des États-Unis, l'arithmétique n'en démordra pas, et si les mathématiques avaient un pape, ce pape ne condamnerait pas seulement quiconque voudrait soutenir que deux et deux font douze, il frapperait de la même condamnation quiconque, dans un esprit de conciliation, entreprendrait d'établir momentanément que deux et deux font huit. En remplissant ce devoir, le pape des mathématiques ne prétendrait ni réduire en vassalité l'empereur de Russie ni destituer le successeur de Washington. A qui l'accuserait d'empiétement et d'usurpation, il répondrait imperturbablement : « Ou acceptez ma règle, ou faites sans elle, à vos risques et périls, vos calculs et vos spéculations. Appuyé sur des axiomes immuables, je vous attends au retour de vos expériences et au regret de vos mécomptes. » Ce langage serait applaudi par tout homme sensé, et aucun applaudissement ne serait plus vif que celui de l'Institut ou de l'École polytechnique. Oui, me répondra-t-on, cela peut être vrai pour les sciences exactes, cela ne peut pas l'être pour les vérités de l'ordre moral. Je répliquerai : Vous vous trompez, il y a des lois morales aussi manifestes, aussi impérieuses, aussi universellement acceptées par la conscience humaine, que les lois mathématiques. Beaucoup d'entre nous ont soutenu, depuis quinze ans, que la politique du roi de Sardaigne en Italie avait manqué d'honnêteté. Qui voudrait prendre sur soi une assertion telle que celle-ci : la probité, la morale, doivent se réconcilier et transiger avec le roi de Sardaigne? Sans doute les partisans des annexions italiennes peuvent soutenir que ce que nous appelons une faute n'en est pas une; mais personne, personne ne voudra soutenir que les lois de la probité doivent fléchir devant un coupable, quel qu'il soit, et le pape de la morale serait déshonoré s'il parlait moins haut et moins ferme que le pape des mathématiques.

Comment cependant se fit-il qu'à l'apparition du *Syllabus* une sorte de commotion violente fit tressaillir la chrétienté. Une impression aussi générale, aussi intense, ne peut jamais être purement factice et ne se produit pas sans motif. Ici, je le crois, le motif était facile à discerner, et Rome, j'en suis convaincu, observa avec une vigilance clairvoyante dont profitera l'avenir les mouvements divers qui surgirent de toutes parts au sein du monde civilisé. La presse catholique a eu raison de s'en prendre à la précipitation et à l'ignorance pour expliquer bien des murmures ; néanmoins, il importe d'ajouter que la précipitation et l'ignorance étant dans la nature humaine, il faut les faire entrer dans ses prévisions, quand on s'adresse à l'humanité tout entière; il faut tenir compte aussi de quelques différences radicales qui existent entre les temps passés et le temps actuel. Autrefois, les documents émanant de la chaire pontificale arrivaient d'abord directement dans les mains du clergé ;

ils n'étaient transmis à la multitude que par la hiérarchie religieuse elle-même, à l'heure voulue et avec les explications légitimes. Aujourd'hui, ces conditions sont profondément modifiées ; la rapidité des communications, le journalisme, la liberté plus ou moins étendue de la presse, mettent brusquement et indistinctement dans la main de tout le monde ce qui n'y arrivait autrefois que lentement, progressivement, et avec les explications compétentes. Autrefois, tous les grands litiges se traitaient avec les puissances et aboutissaient à des traités nommés concordats; aujourd'hui, tout est mis à la portée de tous. Les questions ne se débattent plus seulement devant des assemblées de clercs ou dans des congrès d'hommes d'État, elles se décident au pas de course, dans la discussion d'un budget, dans la délibération d'un conseil municipal, dans une improvisation de journaliste, et se colportent dans les estaminets, en attendant qu'elles soient tranchées dans la fièvre d'une révolution. Les catholiques ne peuvent donc se montrer trop attentifs à éviter ce qui soulève inutilement les passions, se prête aux malentendus, et donne des raisons ou des prétextes à l'hostilité systématique. L'Église se trouve contrainte de parler simultanément et à la fois à tous les ordres d'intelligences, aux croyants et aux incroyants, aux convictions les plus élevées et aux préjugés les plus étroits, car tout cela désormais se coudoie, se combine, se mélange, et, en définitive, fait les événements.

Une double difficulté résulte de cette situation : si le saint-siége se mesure de trop près avec les passions et les emportements contemporains, il peut y perdre de sa majestueuse autorité ; si, au contraire, sans une préoccupation attentive de l'état des esprits, il applique aux erreurs contemporaines ce dialecte spécial formé dans des temps et pour des temps différents, il peut éveiller lui-même ces malentendus qu'il déplore et qu'il a pour but de conjurer.

L'épiscopat français, en particulier, comprit bien cette délicate situation, et M. l'évêque d'Orléans, toujours l'un des premiers sur la brèche, publia sur le *Syllabus* un travail qui lui valut de la part du Souverain-Pontife de publiques félicitations[1]. Mais on ju-

[1] A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE

FÉLIX, ÉVÊQUE D'ORLÉANS,

PIE IX, PAPE.

« *Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.*

« Notre cœur connaît si bien, vénérable Frère, votre dévouement respectueux « et votre affection pour Nous, que, même avant d'avoir reçu l'écrit dans lequel « vous avez si heureusement et si utilement traité à la fois deux sujets qui étaient « sans rapport entre eux (la convention du 15 septembre et l'encyclique du 8 dé-

gera, par les simples lignes suivantes, du caractère ardu de l'argumentation devenue nécessaire :

« C'est une règle élémentaire d'interprétation que la condamna-
« tion d'une proposition, réprouvée comme fausse, erronée, et même
« comme hérétique, n'implique pas nécessairement l'affirmation de

« cembre), il Nous semblait que déjà Nous entendions votre voix se mêler aux no-
« bles voix de vos Frères. Presque tous, sans se laisser arrêter par aucune considé-
« ration humaine, ni par le danger de leur position, affirmaient avec une fermeté
« et une liberté toutes sacerdotales, devant les ministres de l'Empire, les droits es-
« sentiels du Saint-Siége et de l'épiscopat méconnus. Ils prenaient soin, en même
« temps, de prémunir les fidèles confiés à leur sollicitude contre le péril des er-
« reurs condamnées par Nous, et ils déclaraient réprouver ces erreurs au même sens
« où Nous les avions Nous-même réprouvées. Aussi avons-Nous été charmé, mais
« certes non surpris, soit du zèle avec lequel vous avez fait parvenir Nos Lettres à
« tous les curés de votre diocèse, soit de l'écrit dont vous Nous avez adressé l'hom-
« mage, et dans lequel, après avoir rappelé avec éloges les intrépides protestations
« de vos Frères dans l'épiscopat, vous déclariez vous y associer de tout cœur. En
« lisant donc avec une attentive avidité votre écrit, Nous avons été heureux de voir
« que non-seulement vous aviez relevé et justement livré au mépris les calomnies
« et les erreurs des journaux qui avaient si misérablement défiguré le sens de la
« doctrine proposée par Nous ; mais encore que vous vous étiez élevé avec force
« contre l'injuste interdiction par laquelle, toute liberté de déclamer contre Nos
« paroles étant laissée à des écrivains incompétents et hostiles, défense de publier
« et d'expliquer Nos Lettres avait été faite à ceux-là seulement qui en sont les légi-
« times interprètes, et à qui seuls elles étaient adressées. Mais ce qui Nous a aussi
« causé la plus vive satisfaction, c'est que vous n'avez pas craint d'énumérer tant
« de mensonges, de machinations, de honteuses insolences, de spoliations et de
« cruautés, que vous avez voulu, appuyé sur les faits les plus incontestables et les
« plus notoires, remettre sous les yeux de tous, dans la première partie de votre
« écrit, pour bien faire connaître ce que sont ceux à la bonne garde desquels, par
« la convention du 15 septembre dernier, on croirait pouvoir confier ce qui reste
« de leur proie, et Nos droits sacrés. Nous vous adressons donc le présent témoi-
« gnage de Notre gratitude, certain que, avec votre dévouement accoutumé pour la
« défense de la religion et de la vérité, vous enseignerez et ferez comprendre à
« votre peuple le vrai sens de Nos Lettres avec d'autant plus de zèle et de soin que
« vous avez réfuté plus vigoureusement les calomnieuses interprétations qu'on leur
« infligeait. En vous donnant donc l'espérance que Dieu vous récompensera ample-
« ment de votre travail, Nous vous envoyons avec effusion, comme gage de cette
« récompense et comme témoignage de notre particulière affection, pour vous et
« pour tout votre diocèse, Notre bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, le 4 février 1865, de Notre Pontificat le dix-neuvième.

« Pie IX. »

VENERABILI FRATRI

FELICI, EPISCOPO AURELIANENSI,

Pius PP. IX.

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam benedictionem.

Ita, Venerabilis Frater, de Tua in Nos observantia et dilectione sentimus, ut licet

« sa *contraire*, qui pourrait être souvent une autre erreur, mais « seulement de sa *contradictoire*.

« La proposition *contradictoire* est celle qui exclut simplement la « proposition condamnée. La *contraire* est celle qui va au-delà de « cette simple exclusion. »

Il doit être permis de penser que des documents qui exigent, pour être bien compris, une intelligence aussi déliée, une connaissance aussi exacte de la terminologie philosophique et théologique, ne devraient être commentés dans la presse religieuse qu'avec une prudente réserve; malheureusement, ce fut le contraire qui arriva.

Les théoriciens de l'absurde et les praticiens de l'insulte se livrèrent avec une sorte de frénésie aux interprétations les plus arbitraires. Ils n'hésitèrent point à professer que le saint-siége condam-

nondum ad nos pervenissent ea scripta, quibus res disparatissimas feliciter juxta et utiliter es complexus, jam Nobis audire videremur vocem Tuam nobilibus commixtam vocibus Fratrum tuorum, qui, ratione quavis humana et discrimine posthabito, fere omnes, constantia et libertate sacerdotali, asserebant apud supremos Imperii administros proculcata sanctæ hujus sedis ac propria jura, simulque fideles sibi creditos præmonere curabant de periculo errorum a nobis damnatorum, eosque se exsecrari profitebantur, et eodem plane sensu, quo a Nobis fuerant reprobati. Itaque si jucunda, haud certe inexpectata Nobis accidit, cum diligentia, qua universis Tuæ diœcesis parochis litterarum Nostrarum copiam te fecisse significas, tum oblatum opusculum ubi, impavida Fratrum Tuorum interpellatione commendata, iis Te toto pectore accedere declaras. Hanc autem lucubrationem avide versantes, non sine voluptate vidimus, Te non modo recensuisse, meritoque damnasse contemptui calumnias et errores ephemeridum a quibus fœdissime perversus fuerat propositæ a nobis doctrinæ intellectus; verum etiam graviter redarguisse injuriosum interdictum, quo, salva ineptis infensisque scriptoribus blaterandi licentia, potestatem vulgandi exponendique litteras nostras adimere libuit legitimis tantum earum interpretibus, quibus unis ipsæ datæ fuerant. Præcipue vero delectati sumus illa fraudum, machinationum, turpissimæ procacitatis, direptionum, immanitatum enumeratione, quam, fretus indubiis vulgatissimisque factis, omnium oculis obvertere voluisti in priore lucubrationis Tuæ parte, ut ingenium eorum patefaceres, quarum præclaræ custodiæ, per conventum diei 15 præteriti septembris, committi placuit prædæ reliquias et sanctitatem Nostrorum jurium. Gratum itaque Tibi significamus animum Nostrum, pro certo habentes, Te, pro zelo, quo religionis et veritatis causam tueri soles, eo studiosius atque accuratius traditurum esse populo Tuo germanam Nostrarum litterarum sententiam, quo vehementius calumniosas interpretationes iis afflictas explosisti. Omnis autem hujus studii amplam Tibi mercedem ominamur, auspicem ejus et præcipuæ nostræ benevolentiæ testem Apostolicam Benedictionem Tibi, Venerabilis Frater, Tuæque diœcesi universæ peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 4 Februarii 1865, Pontificatus Nostri anno XIX.

Pius PP. IX.

(*La Convention du* 15 *septembre et l'encyclique du* 8 *décembre*, par Mgr l'évêque d'Orléans, TRENTE-QUATRIÈME édition.)

nait, anathématisait tout ce à quoi il refusait de se subordonner. Les institutions modernes étaient mises, sans distinction, sans définition, sur le même pied que les hérésies authentiquement, théologiquement déterminées. Sans dire quel est le siècle irréprochable, le siècle type sur lequel tous les autres siècles doivent immuablement se régler, sans prendre la peine d'expliquer où commence et où finit la société moderne, où commence et où finit le libéralisme, on raya ces mots du vocabulaire orthodoxe, avec une légèreté qui produisit et qui ne pouvait manquer de produire l'émotion qu'assurément le *Syllabus* en lui-même n'eût point suscitée, s'il n'eût été interprété que par des hommes graves, judicieux, et ayant souci des âmes.

Ce tumulte n'était point encore apaisé, la difficulé de faire entendre un langage sérieux et sensé au milieu du feu croisé des imprécations et des invectives n'avait point encore disparu, lorsque sonna l'heure des élections de 1869. La qualification de clérical était alors une des plus périlleuses devant la presse gouvernementale ou démagogique, et devant les électeurs, qui obéissaient à leur direction. M. Cochin ne l'ignorait pas. Il était de ceux que les excès de la polémique religieuse blessaient et alarmaient; mais son dévouement à l'Église autant que sa dignité auraient rougi du moindre blâme ou du moindre murmure exprimés dans de telles circonstances et devant un tel public.

Le Français du dimanche 2 mai 1869 publia sa profession de foi; il y résumait en termes explicites les sentiments qu'il se proposait plus tard de porter à la tribune: « Mes opinions politiques, disait-« il, sont nettement libérales, nullement révolutionnaires; nous « avons vu successivement à l'œuvre les partis violents et le pouvoir « personnel; cette expérience a fait naître un vaste et nouveau parti « national, recruté dans toutes les opinions qui ambitionnent la « gloire de rendre à la France la liberté sans révolution. Mes con-« victions religieuses, dont quelques-uns me font un crime et dont « je me fais honneur, garantissent mes paroles. »

Un langage simple et ferme ne désarme ni la passion ni la mauvaise foi, et toutes deux attendaient M. Cochin à chaque réunion pour essayer de fatiguer sa patience, de troubler son calme, ou de tenter son ambition. « Le *Syllabus!* le *Syllabus!* Expliquez-vous sur le *Syllabus!* » était le mot d'ordre, le cri vociféré, avec une fureur apparente ou réelle, dès que M. Cochin montait à la tribune d'une réunion électorale. Rien n'ébranla sa résolution. « Je m'expliquerai sur toutes les questions politiques qui me seront posées, répondait-il imperturbablement; quant au domaine de ma conscience, il ne vous appartient pas, je n'ai point à vous le sou-

mettre ; je suis catholique, je resterai tel au Corps législatif. » Et alors, dominant peu à peu les interruptions les plus malveillantes, il arrachait quelquefois des applaudissements à ses adversaires eux-mêmes.

M. Monod, dont le nom est justement estimé parmi les protestants, n'ayant pas bien compris et ayant inexactement rendu, dans un des journaux de Paris, une de ces scènes électorales, M. Cochin ne voulut pas se contenter d'une réplique verbale, et il écrivit à M. Beslay, rédacteur en chef du *Français*, une réclamation dans laquelle il répétait encore sa profession de foi : « *L'Opinion nationale* a trouvé commode de faire du *Syllabus*, interprété à sa façon, son arme principale, son fusil à aiguille, contre ma candidature. J'ai toujours répondu que ce document n'avait ni le sens ni la portée que ces curieux théologiens de Saint-Simon et d'Enfantin lui attribuent, qu'il n'empêchait dans aucun pays les catholiques d'être de bons citoyens, mais que nul n'arracherait à mes lèvres un seul mot qui pût me faire accuser de manquer de respect au chef de l'Église[1]. »

Après l'accusation d'être catholique venait aussi celle de n'être pas indépendant, et ce dernier reproche valut un véritable triomphe à M. Cochin. « Vous n'êtes qu'un candidat officiel déguisé, » lui dit-on un soir dans une réunion électorale ; « à la mairie du dixième arrondissement, vous avez été l'agent du coup d'État contre les membres de l'Assemblée qui s'étaient réunis pour protester. » M. Cochin se lève pour répondre, mais un homme à cheveux blancs le devance et se précipite à la tribune. « J'étais vice-président de l'Assemblée dans les circonstances et au jour que vous indiquez, j'ai rédigé avec M. Berryer la protestation des représentants du pays, et l'homme qui le premier nous appela à la mairie du dixième arrondissement, celui qui nous en ouvrit les portes et ne se sépara pas de nous un instant durant toutes les épreuves de cette journée, c'était M. Cochin, et nul de vous ici ne peut récuser mon témoignage. » Une émotion universelle s'empara alors de l'assemblée, qui venait de reconnaître dans l'homme qui parlait ainsi le comte Benoist-d'Azy, beau-père de M. Cochin. M. Vitet, également vice-président de l'Assemblée au 2 décembre, MM. de Broglie, d'Haussonville, de Rességuier et quelques autres membres de l'Assemblée, se levèrent en même temps pour adhérer à la déclaration de M. Benoist-d'Azy, et de cette calomnie du moins il ne fut plus question.

L'injure n'arracha jamais à M. Cochin, au milieu du déchaînement des plus grossières passions, un mot de colère ou d'amères représailles ; il restait maître de sa parole, parce qu'il restait en

[1] *Français* du 16 mai 1869.

possession de lui-même. Résolu à paraître en public pour y être connu, il se livrait aux interrogateurs, ne s'arrêtant ni à l'intention ni aux termes de l'interrogation. La douceur est aussi une force, quoi qu'en disent ceux qui ne portent pas en eux-mêmes les conditions élevées de ce genre de courage ; nul n'en fit une plus décisive expérience que M. Cochin.

Parmi les journaux monarchiques et conservateurs, *la Gazette de France*, *le Français*, le *Journal des Débats* durant la première période, appuyèrent la candidature de M. Cochin. *L'Univers* garda une attitude dédaigneuse et malveillante ; il ne pouvait adopter ni le député sortant, M. Guéroult, ni son concurrent, M. Ferry ; mais, sans conseiller ouvertement l'abstention, *l'Univers* y conduisait ses amis, et beaucoup d'entre eux ne prirent point part au scrutin.

Dans le numéro du 8 mai, le rédacteur en chef de *l'Univers* prenait la plume pour faire entendre ce langage décourageant : « L'élection faite, qui croit sincèrement avoir fait quelque chose? Dans le parti qui l'emporte, on peut, à la rigueur, se féliciter d'avoir constitué un représentant quelconque d'une opinion quelconque, une voix qui, durant un certain laps de temps, dira oui ou non sur une question posée. Toutefois, personne n'en est sûr... Pour ne citer qu'un exemple, nous qui écrivons ces lignes nous avons l'honneur d'être représentés par M. A. Guéroult, rédacteur en chef de *l'Opinion nationale*. On voit tout de suite le lien qui peut exister entre le député et l'électeur, et comme ils seraient réciproquement disposés, dans un cas pressant, à périr l'un pour l'autre. Supposez que nous puissions nous donner la consolation grande (quoique d'ailleurs imparfaite) de remplacer M. Guéroult par M. Cochin, le cas serait exactement le même entre M. Cochin et les amis de M. Guéroult. »

M. Cochin fut, à plusieurs reprises, obligé d'adresser des démentis tantôt à la presse gouvernementale, tantôt à la presse démagogique. *L'Univers* publia les rectifications, mais sans les appuyer d'un mot ni d'un commentaire.

M. Cochin fut dédommagé de cette hostilité par le dévouement infatigable de ses amis et par l'ardeur de la portion la plus notable et la plus intelligente de la jeunesse parisienne. De jeunes étudiants à peine en âge d'être portés sur la liste électorale résolurent spontanément de s'organiser sous la présidence de l'un d'eux, M. Étienne Récamier, fils de l'illustre docteur Récamier. Ils se divisèrent en vingt sections. « Nous allâmes voir M. Cochin, dit un membre de ces comités, M. Castonnet Desfosses, avocat, dans un récit qu'il a bien voulu mettre à ma disposition ; il nous reçut avec cette bienveillance qui ne le quittait jamais. « Je vous remercie d'avance, nous dit-il, des efforts que

« vous voulez bien faire pour moi. Vous croyez que je représente vos « opinions; en êtes-vous bien sûrs? N'avez-vous pas quelque ques- « tion à m'adresser? N'obéissez, je vous en prie, à aucune timidité « sur ce sujet; je ne veux pas que vous souteniez ma candidature « par entraînement ou par surprise; si je suis en désaccord avec « quelqu'un d'entre vous, qu'il choisisse librement et hautement un « autre candidat. Quant à votre titre de jeunes gens, soyez-en fiers; « l'esprit public tend à s'affaiblir dans notre pays, et la jeunesse a « raison de s'exercer de bonne heure aux luttes de la vie politique. »

Ce langage mit le comble à l'enthousiasme de ses auditeurs, et personne d'entre eux, jusqu'à la fin de la lutte, ne cessa de donner à l'envi les témoignages du zèle le plus cordial.

M. Cochin se prodigua lui-même pour répondre au dévouement et à l'affection de ses amis; mais lorsqu'il eut accompli jusqu'à ses dernières limites le devoir de répondre à toutes les questions et de réfuter tous les mensonges, il attendit le résultat du scrutin sans perdre un seul instant sa sérénité. Pendant qu'on se rendait aux urnes, il se retira paisiblement dans son cabinet de travail. Un peu inquiète de cette disparition dans un pareil moment, madame Cochin pénétra dans ce cabinet, laissant percer malgré elle quelques traces d'anxiété sur sa physionomie. « Ne vous inquiétez pas, lui dit M. Cochin, j'ai voulu causer un instant avec moi-même. » Et il lui tendit alors un papier portant la date du 24 mai, sur lequel il venait de tracer rapidement les lignes suivantes :

« *Notre Père qui êtes aux cieux ;*
« Vous gouvernez toutes choses et vous êtes un père.

« *Que votre nom soit sanctifié ;*
« Je ne souhaite que la gloire, la sainteté, la splendeur de votre « nom dans vos œuvres.

« *Que votre règne arrive :*
« Travailler à votre règne ici, tendre à votre règne au delà de la « poussière du tombeau, est ma seule ambition.

« *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ;*
« J'adore, j'accepte, je loue d'avance votre volonté, écrite au ciel, « advenant sur la terre, votre volonté sur tous, votre volonté sur « moi.

« *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ;*
« Que le pain de ce jour soit l'épreuve ou la grâce, je l'accepte, je « l'attends, je le bénis, prêt à m'en nourrir.

« *Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux* « *qui nous ont offensés* ;

« Je ne suis pas sans faute, mais je ne me sens pas de haine, rece- « vant les outrages comme un juste châtiment de mes fautes, fier « d'avoir à vous offrir quelque chose en retour de ce que vous m'a- « vez donné.

« *Ne nous laissez pas succomber à la tentation ;*

« Ni révolte, ni orgueil, ni abattement, ni superbe, ni mélanco- « lie, ni découragement ; ardeur dans la bataille et paix dans la dé- « faite, persévérance dans la suite imposée ; s'il vous plaît, aidez- « moi, si je suis tenté ; si je succombe, aidez-moi !

« *Mais délivrez-nous du mal;*

« Faites-moi traverser tant de périls sans mensonge, sans lâcheté, « sans souillure, et traverser la vie et la mort sans vous perdre ni « vous offenser.

« O mon Dieu, mon juge, mon appui, mon père qui êtes aux « cieux, où se décident les petites destinées de ma personne, les « grandes destinées de mon pays, l'avenir éternel de la famille des « hommes ! Ainsi soit-il ! »

M. Cochin rentra bientôt dans son salon, où commençaient à affluer les scrutateurs de chaque section et des amis impatients de lire dans chaque chiffre un présage de victoire. A voir M. Cochin inscrire avec une égale bonne grâce les bons et les mauvais résultats, consoler ceux qui paraissaient abattus, remercier ceux qui espéraient encore, serrer la main de tous, personne n'eût pu soupçonner que sa plus légitime et sa plus chère ambition était l'enjeu de cette journée. L'addition poursuivie et terminée de sa propre main, il en proclama le résultat avec la simplicité la plus naturelle : il avait obtenu 12,470 suffrages, M. Ferry 12,916, M. Guéroult 4,851. Le ballotage était renvoyé à quinzaine : « Nous recommencerons, » dit fermement et tranquillement M. Cochin. Ses amis, qui connaissaient son ardent désir d'arriver à la vie politique, s'étonnaient de cette impassibilité. Ils viennent d'en apprendre la source, en lisant la page qui précède.

M. Guéroult se retira du scrutin de ballotage, et ses voix se partagèrent inégalement, comme il était, hélas! trop aisé de le prévoir, entre M. Ferry et M. Cochin. Le premier eut 15,930 voix, le second 13,944 ; l'abstention représentait plus des 2,000 voix qui eussent assuré le succès de M. Cochin. Le lendemain du jour où le candidat catholique fut vaincu, *l'Univers* exprima des regrets dans

lesquels le sentiment intime se retrouve encore : « M. Cochin, disait-il après un court éloge, a même les défauts de son temps ; il est libéral, il est philanthrope, il est utilitaire, il n'offusque aucune idée divergente, il n'a point de pensées absolues ; bref, par sa modération en tout, l'on concevrait difficilement un homme qui, dans les limites de l'honnêteté et de la raison, puisse être davantage l'homme de tout le monde[1]. »

D'autres témoignages lui arrivèrent dans sa chère résidence de la Roche, près de Corbeil, où il avait été chercher un repos qui ne le captivait jamais longtemps. M. Thiers, alors au premier rang des défenseurs et des représentants du parti conservateur, lui écrivit : « Vous savez avec quel plaisir, quelle confiance je vous aurais vu au Corps législatif, et combien je regrette le nouveau retard imposé à votre entrée dans les affaires publiques ; mais avec votre âge, vos talents et la mobilité des choses présentes, il n'y a pas à désespérer, il s'en faut. Soyez donc confiant dans votre avenir, car on vaut toujours ce qu'on vaut. Adieu, mon cher et jeune ami, il n'y a que les hommes de mon âge qui doivent s'affliger du temps perdu. »

M. de Montalembert écrivait de la Roche en Brenil, le 8 juin 1869 : « Très-cher ami, ne vous ayant pas vu depuis notre désastre, je veux au moins vous dire de ma main défaillante que nul ne le déplore plus que moi, ni même autant que moi. Ce n'est pas seulement pour vous, bien que je sente jusqu'au fond du cœur ce qu'il y a de poignant à être refoulé dans l'inaction et l'obscurité relatives, mais c'est pour le pays, et c'est surtout pour la religion, que votre absence de la tribune est un malheur irréparable. Le *Movebo candelabrum tuum* paraît à l'horizon. »

A. DE FALLOUX.

[1] *Univers* du 9 juin 1869.

LE MOT DE L'ÉNIGME[1]

XIX

Le lendemain, je ne sais quelle impulsion, dont je ne me rendis pas compte, me fit prendre de ma toilette un soin inaccoutumé. Je lisais d'ordinaire, tandis que ma femme de chambre me coiffait à son gré; mais ce jour-là, je levai plus d'une fois les yeux vers le miroir. Je remarquai avec plaisir le reflet doré de mes cheveux, éclairés par le soleil du matin, et je suggérai moi-même l'addition d'un nœud de ruban de la même couleur que celui de ma ceinture; puis, lorsque je fus habillée, je jetai, avant de quitter la chambre, un regard assez attentif sur une grande glace où je pouvais me voir de la tête aux pieds. Il me sembla que j'étais bien mise, et j'en fus contente.

Cette appréciation me fut confirmée par une exclamation qui échappa à Lorenzo lorsqu'il me vit paraître. Il était déjà assis à la table du déjeuner, placée à l'un des bouts du salon.

— Vous êtes charmante ce matin, Ginevra! me dit-il.

Puis il sourit et devint pensif.

Nous demeurâmes quelques instants en silence; enfin il reprit, peut-être pour me distraire d'une autre pensée qu'il croyait présente à mon esprit :

— Je vous ai laissée seule hier plus longtemps que je ne le voulais. Comment avez-vous passé votre temps pendant cette longue après-midi?

S'il m'eût fait cette question la veille, à l'heure du tête-à-tête imaginaire que j'avais arrangé d'avance, quel récit détaillé et animé y eût répondu! Comme les pensées qui alors me remplissaient le cœur

[1] Voir *le Correspondant* du 25 avril et du 10 mai 1874.

eussent jailli de mes lèvres! Il me croyait une enfant; mais je ne l'étais plus; et en me voyant tout à coup apparaître sous l'aspect nouveau d'une femme énergique, courageuse, capable de lui tendre une main ferme pour le faire monter plus haut, il eût été ému, surpris; cette lumière passagère qui parfois s'allumait dans son regard eût brillé, cette fois, d'une manière moins fugitive peut-être, et je serais parvenue à rallumer le foyer dont cette lumière révélait la présence!... Lorenzo! si alors tu l'avais voulu! si tu avais pu m'entendre, me comprendre, lire dans mon cœur, quelle vie eût été la nôtre! Ah! le Bonheur et le Bien sont plus étroitement unis dans ce monde qu'on ne le dit! et si la vertu ne met point à l'abri du malheur, il est certain pourtant qu'il n'est point d'heureux sans elle! Mais l'élan par lequel j'avais cru atteindre mon but d'un seul bond avait été brusquement arrêté, et maintenant je ne me souvenais plus de ce que j'aurais voulu dire la veille, ni du motif pour lequel je le voulais. Je répondis donc à la question que mon mari venait de me faire, avec le plus grand sang-froid, et sans interrompre mon déjeuner :

— J'ai été à Saint-Roch — il pleuvait à verse. J'ai trouvé à la porte la comtesse de Kergy et sa fille, qui n'avaient pas de voiture, et je les ai ramenées chez elles.

— Vous avez bien fait. Il n'y a pas de famille plus considérée que celle-là, et Kergy est un voyageur des plus intéressants.

— Oui, je le sais. Je l'ai entendu parler de ses voyages. A quatre heures, hier, il y avait à l'hôtel de Kergy une séance à laquelle elles m'ont priée d'assister, et où il a parlé.

— Et à merveille, je n'en doute pas. Je l'ai entendu, et j'ai pu en juger.

— Vous l'avez entendu?

— Oui, il y a quinze jours... Quoique nous nous connaissions à peine, nous sommes fondateurs et principaux soutiens d'une certaine Revue artistique et scientifique, dont le comité de direction a réuni tous ses membres pour une résolution à prendre. Il a parlé dans cette réunion.

— Il est très-éloquent, n'est-il pas vrai?

— Très-éloquent, à coup sûr;... mais, en somme, terriblement rêveur.

— Rêveur?

— Oui, rêveur, incompréhensible même parfois. Il se perd dans des espaces où on ne peut le suivre. Malgré cela, c'est un garçon de vrai talent, et je le crois d'un noble caractère.

Lorenzo se leva en disant ces mots et tira un calepin de sa poche :

— J'inscris le nom de l'hôtel de Kergy, pour ne pas oublier d'y porter ma carte.

— Madame de Kergy et sa fille, lui dis-je, doivent venir me voir aujourd'hui vers quatre heures.

— Vers quatre heures?...

Il se tut un instant, puis il dit :

— Et jusqu'à cette heure-là?

— Jusqu'à cette heure-là, répondis-je en rougissant, je ne sortirai pas, et je serai seule.

— C'est très-bien.

Il prit un journal, et moi, j'allai m'asseoir en silence près de la fenêtre ouverte.

Je comparais la conversation qui venait d'avoir lieu avec celle que j'avais imaginée la veille. Je me souvenais aussi de l'effet que m'avait fait le nom de celle dont j'attendais maintenant la visite, et je me sentais à la fois l'envie de rire et de fondre en larmes. En un mot, j'avais mal aux nerfs, mes pensées étaient troubles, et j'éprouvais une irritation et un malaise que mon visage exprimait sans doute au delà de ma volonté.

Lorenzo leva les yeux et me regarda un instant :

— A quoi pensez-vous, Ginevra? me dit-il.

— Êtes-vous bien sûr, lui dis-je tout d'un coup, que cette donna Faustina ne soit pas une *jettatrice*?

Il se leva et jeta son journal sur la table avec un peu d'impatience. Mais il reprit vite sur lui-même, et me dit tranquillement :

— Trouvez-vous dans ce que je vous ai raconté hier au soir la preuve que ce soit elle qui ait jamais porté malheur à personne?

— Si ce n'est pas elle, m'écriai-je vivement, j'espère que vous ne pensez pas du moins...

J'allais ajouter : « Que ce soit moi? » mais je m'arrêtai en voyant son visage s'assombrir.

— Voyons, Ginevra, dit-il, vous êtes, en vérité, par trop enfant!... Ceci est un badinage sans doute ; mais vous savez mieux qu'une autre qu'il peut être blessant. Au surplus, vous me direz vous-même ce que vous pensez de la marquise de Villanera, lorsque vous l'aurez vue. Pour moi, je vous quitte : il n'est pas nécessaire, lorsqu'elle viendra, que je sois en tiers. J'irai chez Kergy pendant ce temps-là... Seulement, ajouta-t-il en me donnant la main, avant de sortir, puisque vous m'avez promis de la recevoir, souvenez-vous que je m'attends à ce que vous la receviez bien.

Il sortit, et je demeurai dans un état fort peu serein. Je lui en voulais, et en même temps j'étais mécontente de moi-même. Tout allait au rebours de ce que j'aurais désiré, et j'attendais celle qui

allait venir avec un sentiment mélangé d'humeur et d'angoisse. J'éprouvais un genre de malaise analogue à celui que l'on ressent lorsque l'air est imprégné d'orage.

J'essayai de m'occuper; mais je ne pouvais rien faire, et je finis par venir me remettre près de la fenêtre, un livre à la main, me levant de temps en temps pour aller regarder ce qui se passait dans le jardin des Tuileries ou dans la rue.

Enfin, vers deux heures, je vis un petit coupé apparaître au tournant de la rue Saint-Florentin. J'en avais vu passer un nombre infini depuis que j'étais là; mais celui-ci, je le suivis des yeux, sans l'ombre d'un doute sur la direction qu'il allait prendre. Au bout d'un instant, je le vis en effet s'arrêter à la porte de l'hôtel. Nous n'en étions pas assurément les seuls occupants; mais l'idée ne me vint pas que la personne qui allait descendre de ce coupé pût demander une autre que moi. Aussi avais-je repris la place que j'occupais ordinairement dans le salon pour recevoir des visites, lorsque l'on m'annonça à haute voix *la marquise de Villanera.*

Je me levai et j'allai au devant d'elle; puis il y eut un moment de silence, causé sans doute chez l'une et chez l'autre par un même sentiment de curiosité. Ce moment fut rapide comme l'éclair; mais néanmoins, chacune des deux avait examiné l'autre de la tête aux pieds.

Au premier abord, elle ne me parut point être jeune. Je n'avais pas vingt ans moi-même alors, et je jugeais comme on juge à cet âge. Par le fait, elle n'en avait pas trente. Elle était grande et elle était belle. Elle avait une taille noble et gracieuse, des traits fins et réguliers, des sourcils et des cheveux d'un noir de jais, un tein absolument dénué de couleur, et des yeux d'un bleu éclatant. Cette couleur trop vive donnait à son regard quelque chose de froid et de dur, mais cette expression changeait dès qu'elle parlait, et devenait alors douce, caressante, suppliante, irrésistible. Elle était vêtue de noir, avec une extrême simplicité apparente, en réalité avec une extrême recherche.

Je n'eus pas le temps de me demander comment je devais rompre ce silence; ce fut elle qui le rompit la première, et dès ses premiers mots je sentis se dissiper l'embarras et la timidité qui aggravaient pour moi les difficultés de cette rencontre. Que me dit-elle ensuite? Je ne saurais, en vérité, me le rappeler, et aujourd'hui, il ne m'est plus possible de comprendre l'effet de ses paroles; mais cet effet fut d'opérer une transformation graduelle de tous les sentiments que j'avais éprouvés la veille en entendant prononcer son nom!

Souvent les femmes cherchent en vain par quel charme d'autres femmes réussissent à plaire, et (comme le dit Bossuet) à *traîner*

après elles les âmes captives; souvent, à leurs yeux du moins, ce charme est inexplicable. Mais il n'en est pas toujours ainsi, car il y a des femmes qui, tout en réservant pour un seul l'empire absolu de leur ascendant, aiment à s'assurer qu'il est en leur pouvoir de l'exercer sur tous. Telle était donna Faustina. Quelque vif et étrange qu'eût été le secret avertissement de mon cœur, je n'étais pas de force à lutter contre elle. Tandis qu'elle me parlait, je sentis mes préventions s'évanouir comme la neige au soleil, et peut-être était-il impossible qu'il en fût autrement, à moins d'une pénétration dont je n'étais pas douée, d'une méfiance dont j'étais incapable, ou d'une expérience que je ne possédais pas encore.

Éprouva-t-elle réellement pour moi une sorte d'attrait qui, dans cette première rencontre, la rendit sincère? je voudrais le croire. Oui, je voudrais pouvoir douter que la perfidie et le mensonge pussent à ce point jouer la cordialité, la simplicité, le naturel et la franchise; je voudrais espérer que ce ne fut point seulement par un art consommé qu'elle obtint ma confiance, en paraissant elle-même m'en témoigner une sans limites?

Elle sut bien vite sur mon compte tout ce qu'elle voulut apprendre, et, en retour, j'appris moi-même toute son histoire; et, quelque bizarre qu'aurait dû me sembler, et qu'était en effet cette prompte expansion de la part d'une inconnue, la grâce et le charme de son langage ne permirent point à une critique ni à un doute de traverser ma pensée. Jeune, sans position et sans fortune, elle avait épousé un homme qui avait trois fois son âge, et avec lequel elle avait vécu dans une profonde retraite. Sa rencontre avec Lorenzo (dont elle ne m'expliqua pas le hasard) avait été l'unique rayon de joie de sa vie. Elle ne me cacha ni la douleur que lui causa son départ, ni, lorsque, devenue libre, elle attendit en vain son retour, l'étendue de son mécompte. « Mais tous ces sentiments-là, dit-elle, appartenaient au passé; il n'en demeurait plus rien qu'une amitié à laquelle elle ne pouvait renoncer. Sans doute, la mort du vieux marquis de Villanera lui avait rendu son indépendance, mais elle lui avait aussi enlevé son unique protecteur. Elle était seule au monde aujourd'hui, et elle me demandait, au milieu de mon bonheur, de me représenter son abandon, et d'en avoir pitié. »

Elle attachait sur moi, en parlant ainsi, ses grands yeux bleus tout noyés de larmes. Mes larmes aussi, en l'écoutant, coulaient le long de mes joues. Je me sentais presque coupable d'être heureuse. L'inconstance de Lorenzo me pesait comme un remords, et tout ce que j'avais de générosité dans l'âme répondait à l'appel qui m'était adressé. Aussi, avant la fin de notre entretien, je l'avais embrassée,

en la nommant *ma chère Faustina!* et elle m'avait serrée dans ses bras, en m'appelant à vingt reprises « sa belle et bien-aimée Ginevra! »

On s'étonnera peut-être de ma naïveté. J'étais naïve alors en effet, et il eût été surprenant que je ne le fusse point; mais de plus habiles que moi s'y seraient trompés.

Lorenzo lui-même le fut ce jour-là.

Lorsqu'à son retour il nous trouva encore ensemble, et qu'il comprit, dès nos premières paroles, comment s'était passée notre entrevue, il jeta sur moi un regard tout illuminé de tendresse et de reconnaissance.

Son premier, et probablement d'abord son seul sentiment, en revoyant une femme vis-à-vis de laquelle il croyait avoir été ingrat et presque déloyal, avait été une sorte d'humiliation. Pour y échapper, il avait cherché un moyen de réparer ses torts, et, grâce à ma docilité envers lui et à ma générosité envers elle, il se persuadait qu'il l'avait trouvé.

En ce moment, tous les avantages de la situation furent pour moi, et j'obtins ce jour-là sur ma rivale un nouveau, hélas! un *dernier* triomphe!

XX

Lorenzo conduisit la marquise jusqu'à sa voiture; puis il remonta un instant pour me dire qu'elle dînerait avec nous ce même jour, et qu'il avait invité Lando à être des nôtres. Il me quitta ensuite après m'avoir embrassée tendrement, en me regardant avec une expression qui me causa un instant de joie suivie d'un accès de mélancolie aussi grande que si ce baiser eût été un adieu.

Mes appréhensions de la veille étaient cependant dissipées; mais je n'étais pas quitte d'un malaise indéfini et impossible à maîtriser, résultat peut-être naturel des espérances et des craintes qui avaient été, depuis la veille, les unes déçues, les autres conjurées. Toujours est-il qu'un grand trouble régnait dans mes pensées; et, bien que l'atmosphère fût, en apparence, redevenue calme et sereine autour de moi, je sentais pour ainsi dire sourdement trembler la terre sous mes pieds, et j'entendais de loin gronder la foudre.

Mon entrevue avec donna Faustina avait duré si longtemps, que je n'étais pas seule depuis une demi-heure, lorsqu'on m'annonça madame de Kergy et sa fille.

Cette visite qui, en toute circonstance, m'eût fait plaisir, me fut

particulièrement salutaire en ce moment, car elle m'apporta une distraction et un changement d'impression utile et complet. Après les émotions un peu fiévreuses que je venais d'éprouver, la vue et l'entretien de mes aimables compagnes de la veille me firent un bien tout particulier. Je respirai plus à l'aise, et j'oubliais donna Faustina en écoutant leur douce causerie. Mes yeux répondaient aux regards souriants de Diane, et sa mère m'inspirait un mélange de confiance et d'attrait qui m'attendrissait, et réveillait dans ma mémoire la plus chère, la plus douce, la plus déchirante de toutes les images du passé.

Madame de Kergy s'en aperçut, et je crois qu'elle remarqua aussi en ce moment sur mon visage les traces d'une agitation récente; elle se leva comme si elle eût craint d'être indiscrète en prolongeant sa visite.

— Oh! ne partez pas encore! lui dis-je en lui prenant la main pour la retenir.

— Mais vous avez l'air d'être fatiguée ou souffrante. Je ne veux pas abuser de la permission que vous m'avez donnée.

— Vous me faites du bien, au contraire. J'ai un peu mal à la tête, il est vrai, et je suis fatiguée; mais c'est un grand repos pour moi que de causer avec vous.

— En vérité?

— En vérité.

— Eh bien, alors laissez-moi, à mon tour, vous faire la proposition de vous emmener avec moi dans ma voiture. Il fait beau temps aujourd'hui; venez avec nous prendre l'air. Cela vous fera du bien, et à nous un grand plaisir.

Je me sentais très-disposée, de mon côté, à éprouver la sympathie qui m'était témoignée, et j'acceptai sans hésiter l'offre de madame de Kergy. Je montai dans sa calèche, et au bout d'une heure de promenade avec la mère et la fille, j'étais non-seulement remise de l'agitation nerveuse de la matinée, mais nous avions fait ample connaissance, et, pour la première fois depuis que j'étais à Paris, j'avais cessé de m'y sentir étrangère.

— Quel malheur que vous partiez sitôt! s'écria Diane.

— Oui, en vérité, reprit sa mère, car il me semble que vous auriez trouvé sous mon toit quelques ressources qui vous manquent ailleurs, et nous aurions pu vous faire voir Paris sous un aspect différent, et peut-être... sous un aspect meilleur, permettez-moi de vous le dire, que celui sous lequel il apparaît aux étrangers, même dans le grand monde, à peu près le même partout, j'imagine.

Je ne répondis pas, car le regret qu'elle exprimait venait de le réveiller en moi avec vivacité, et avec ce regret toutes mes pen-

sées de la veille. Pour un instant, j'éprouvai de nouveau l'ardent désir de pénétrer dans un autre monde, et de sortir de celui où un vague péril semblait me menacer, et que, plus que jamais, je brûlais d'envie de fuir! Nous allions, il est vrai, quitter Paris, mais, hélas! pour quel motif?... Cette vie si différente que madame de Kergy venait de me faire entrevoir, quelle triste lueur elle jetait sur celle à laquelle Lorenzo voulait se soustraire!... A la pensée de ce contraste, la joie que j'avais éprouvée de notre départ devint amère.

En nous séparant, il fut convenu cependant que nous nous verrions chaque jour pendant cette dernière semaine, et qu'avant mon départ madame de Kergy me ferait faire quelques courses dans ce Paris inconnu dont elle me révélait l'existence, et dont j'aurais ainsi avant de quitter la France une idée au moins imparfaite.

Au retour, je trouvai au salon Lando aussi bien que Lorenzo, et j'appris que, le temps étant très-beau, ils avaient décidé que notre dîner aurait lieu dans un café (je ne sais plus lequel) aux Champs-Élysées, et qu'ensuite, au lieu de rentrer, nous irions nous asseoir sous les arbres, et écouter tranquillement en plein air la musique de l'un des orchestres en renom. L'hôtel où demeurait la marquise de Villanera était sur notre chemin; nous la prendrions au passage, et elle se joindrait à nous pour le reste de la soirée.

Ce nouveau programme ne me déplut pas. Je préférais même cette manière de revoir la marquise à celle qui s'était offerte à ma pensée, lorsque Lorenzo était venu me dire qu'elle viendrait dîner avec nous. En dépit de l'impression favorable que j'avais reçue, cette perspective m'embarrassait, et j'aimais mieux l'arrangement qui m'était proposé. Mais, tout en l'acceptant sans hésiter, je ne pus m'empêcher de penser à quel point j'aurais préféré passer cette soirée seule avec lui!... J'avais soif de cette solitude à deux! Mon cœur était plein de choses à lui dire, et il me semblait qu'une sorte de fatalité élevait des obstacles et multipliait autour de nous les préoccupations étrangères à celles auxquelles il m'était impossible ensuite de le ramener dans les trop courts moments où nous nous retrouvions ensemble. Ces désirs et ces regrets flottaient dans ma pensée tandis que je me disposais à le suivre, et assombrissaient l'heure dont je parle.

Lando prit place en face de nous, et nous nous arrêtâmes bientôt à la porte de la marquise, dont le petit coupé suivit notre voiture. Lorsque, arrivée à notre destination, elle en descendit, Lorenzo, comme de raison, lui donna le bras; je pris celui de Lando, et nous nous mîmes en devoir de gagner le salon qui nous avait été réservé, en traversant, pour y parvenir, la salle du café, encombrée de monde, et où, pour un instant, tous les yeux se fixèrent sur nous.

Je m'aperçus que la vanité de Lando jouissait plus que la mienne des quelques paroles qui nous parvenaient aux oreilles. Je regardai Lorenzo : je vis que, lui aussi, semblait fier de l'effet que produisait celle qui s'appuyait sur son bras, et, pour la première fois, il ne sembla pas s'apercevoir du murmure flatteur dont j'étais l'objet. Je le remarquai, et ma bonne humeur ne s'en accrut point. Mais lorsque nous fûmes dans le petit salon qui, pour une heure, était devenu le nôtre, Faustina ne sembla plus s'occuper que de moi. Nous ôtâmes nos chapeaux, et tandis que j'admirais en silence ses magnifiques tresses, qui la faisaient ressembler à une statue antique, elle s'extasia tout haut sur ma « chevelure d'or, » sur ma taille, sur mes traits, et elle allait poursuivre ainsi, pensant évidemment ne pas me déplaire, lorsque Lorenzo l'arrêta :

— Prenez garde, marquise, dit-il en souriant, vous ne connaissez pas encore Ginevra. Ne faites pas un pas de plus sur ce terrain; c'en est un où personne ne peut s'aventurer *que moi seul.*

Il dit ces derniers mots avec un accent qui me fit battre le cœur et rendit Faustina silencieuse. Une expression plus rapide que le plus fugitif éclair traversa ses yeux bleus, et me sembla leur donner un éclat terrible. Elle reprit cependant bientôt son enjouement et l'aisance gracieuse de ses manières. Comme la plupart des femmes italiennes, elle possédait ce naturel, cette absence totale d'affectation, qui donne souvent à leur conversation une originalité sans égale, et fait trouver ensuite factice et presque faux tout esprit moins spontané que le leur. C'est là un charme inexprimable qui entraîne, séduit, met à l'aise, et donne à leur coquetterie elle-même l'attrait de la simplicité.

Notre dîner fut gai, animé, le plus amusant de ceux auxquels j'eusse jamais assisté. Donna Faustina racontait mieux que personne sans avoir l'air de chercher à se faire écouter. Elle savait contrefaire les autres femmes sans paraître méchante, ou bien chanter leurs louanges avec un élan qui la faisait paraître elle-même plus charmante que celles dont elle parlait. Parfois aussi elle changeait de ton, et, après avoir fait rire aux éclats, elle pouvait intéresser par un récit sérieux qui révélait chez elle, à côté d'une gaieté presque exubérante, un esprit viril et cultivé.

Bref, lorsqu'elle était présente, on ne pouvait penser qu'à elle, et celles-là même que sciemment, ou sans le vouloir, elle jetait dans l'ombre, ne pouvaient pas plus nier que combattre le charme qui les éclipsait.

A la fin du dîner, je me rappelai pourtant avec quelque surprise la conversation qui, peu d'heures auparavant, m'avait si fortement

émue, et je me demandai si c'était bien là cette femme mélancolique et délaissée dont le sort avait fait couler mes larmes.

On eût dit qu'elle avait lu dans ma pensée, car lorsque nous nous retrouvâmes en plein air, elle quitta le bras de Lorenzo et vint prendre le mien.

— Ginevra, me dit-elle tout bas, vous me voyez heureuse et gaie comme un enfant ce soir. C'est que je ne me sens plus seule aujourd'hui; c'est que j'ai retrouvé non-seulement des amis, mais une sœur!... C'est que je vous remercie et je vous aime!

Les Champs-Élysées étaient illuminés. Nous pouvions nous voir comme à la clarté du jour : son regard était attendri et sincère... Peut-être disait-elle encore vrai... Peut-être, en effet, avait-elle assez peu étudié sa propre pensée, pour se persuader à elle-même que ce roman d'amitié auquel elle voulait me faire croire était une réalité. Quoi qu'il en soit, l'illusion ne fut longue, ni pour elle, ni pour lui, ni pour moi.

La musique me fit du bien, et je l'écoutai quelque temps en silence. Faustina était assise à ma droite, Lorenzo près d'elle, Lando à côté de moi.

— Bravo! ma cousine, me dit celui-ci à voix basse, dès que le premier morceau fut terminé. Grâce au ciel, votre empire est encore tout ce qu'il doit être!... Je n'en suis pas surpris, mais j'en suis charmé!

Tant de choses avaient traversé mon esprit depuis mon dernier entretien avec lui, que je ne savais plus ce qu'il voulait dire.

— Vous avez su persuader à Lorenzo de quitter Paris?

— Non, c'est lui qui m'a spontanément proposé de partir.

— En vérité! Et quand cela?

— Hier au soir.

— Et à quel jour est fixé votre départ?

— A lundi prochain.

— Huit jours encore! c'est long... Malgré mon chagrin personnel de ne plus vous voir, j'aurais voulu que ce départ eût lieu plus tôt.

— Moi aussi, murmurai-je, presque sans savoir pourquoi; car, dans ce moment-là, les inquiétudes de Lando ne me préoccupaient nullement.

— Tâchez, du moins, de lui faire passer toutes ces soirées comme celle-ci. Votre amie est aimable, elle l'amuse; elle pourra être pour lui une utile distraction.

— Lando, taisez-vous! m'écriai-je avec une vivacité que je ne pus maîtriser, et qui lui fit faire une petite exclamation de surprise.

Mais je repris bien vite, craignant qu'il ne m'eût devinée:

— Oui, de grâce, taisez-vous, pendant qu'on joue cette marche du *Prophète.* Je veux l'écouter tranquillement.

Mais je n'écoutais pas la marche du *Prophète*, je n'écoutais, je n'entendais rien que la voix de ceux qui causaient près de moi. Ce fut d'abord gaiement, comme tout à l'heure, sur des sujets en apparence indifférents, mais où se mêlaient les noms de personnes et de lieux que je ne connaissais pas,... des souvenirs étaient éveillés qui m'étaient entièrement étrangers... Bientôt il y eut entre eux un long silence... Lorsque ensuite ils reprirent leur conversation, ce fut à voix basse, et il ne me fut pas possible de la suivre.

Lorenzo et Lando revinrent à pied, et moi je ramenai donna Faustina chez elle. Avant de nous séparer, nous nous embrassâmes encore une fois, en nous disant : *A revoir!* Mais, après l'avoir quittée, je songeai sans regret qu'avant la fin de la semaine je lui aurais dit adieu pour longtemps, et peut-être même déjà n'eussé-je pas été fâchée que ce fût pour toujours.

XXI

Pendant cette semaine, que Lando trouvait longue et qui le fut, en effet, assez pour bouleverser toute ma vie, que se passa-t-il?... En apparence, rien qui différât beaucoup de la soirée que je viens de décrire; rien qui ne semblât même être amené naturellement par l'intimité qui venait tout d'un coup de s'établir entre donna Faustina et moi, et dont, seule, je semblais n'avoir point oublié la date récente. Mais peu à peu, je pourrais en vérité dire d'heure en heure, je sentais grandir à côté de moi une influence cachée, subtile, puissante, et l'instinct secret de mon cœur, un instant endormi, se réveilla violemment et me rendit la souffrance amère du doute, de l'inquiétude et des plus cruels soupçons. Toutefois, comme rien de nouveau ne paraissait les justifier, je m'efforçai de les dissimuler, de crainte de me rendre haïssable et de perdre, aux yeux de Lorenzo, le charme dont m'avait revêtue ma généreuse confiance. Continuer à la lui témoigner, n'était-ce pas, d'ailleurs, l'obliger à la mériter?... Faustina pourrait-elle me trahir, tandis que je redoublais envers elle de cordialité et de tendresse et que je me fiais à elle comme à une amie? Et n'était-ce pas en quelque sorte me protéger moi-même, que les obliger ainsi, l'un et l'autre, par l'honneur, à ne pas me tromper.

Mais, on le sait, l'honneur, en pareil cas, l'honneur tout seul, sans un frein divin subi par la conscience, est une barrière fai-

ble et dérisoire. Ceux qui se figurent ne l'avoir pas franchie, l'ont parfois fait insensiblement reculer devant eux, et se croient encore dans ses limites lorsqu'ils sont déjà bien loin du lieu où ils l'avaient d'abord élevée...

Cette barrière mobile se transporte, d'ailleurs, bientôt sur le terrain ennemi, et cet honneur purement humain, gardien insuffisant du plus solennel serment, après avoir brisé le lien d'un devoir sacré, s'enchaîne souvent ensuite à un devoir imaginaire, et (suivant le code sauvage, qui côtoie dans notre monde civilisé le code évangélique) il persuade à celui dont il est le seul guide, qu'il deviendrait déloyal s'il cessait d'être traître!

C'est là une triste et banale histoire, souvent racontée dans ce monde sans évoquer autre chose qu'un sourire ou un haussement d'épaules, de la part de ceux-là mêmes qui frémiraient d'indignation si on les croyait capables de trahir la confiance d'un de leurs amis; que dis-je? celle d'un inconnu, celle même d'un ennemi!

Je n'entreprendrai point de suivre Lorenzo dans cette phase obscure de son existence. Je ne chercherai pas non plus à pénétrer dans l'âme de Faustina; je dirai seulement l'influence qu'eut sur la mienne son apparition dans ma vie, car le récit même que j'ai entrepris est celui de la douloureuse épreuve, du formidable danger et de la grâce insigne qui en furent la suite!

Pendant cette dernière semaine de notre séjour à Paris, mes journées se partagèrent d'une manière étrange, entre madame de Kergy, qui tous les matins venait me prendre pour faire les courses que nous avions projetées, et donna Faustina, avec laquelle je me retrouvais immanquablement tous les soirs. C'était passer chaque jour d'une sphère à une autre absolument contraire, et il me semblait subir une transformation périodique, et devenir moi-même, selon les heures, une personne aussi différente que l'étaient l'une de l'autre ces deux femmes, dont je me trouvais ainsi presque simultanément rapprochée, et que, cependant, je ne voyais jamais ensemble.

Mais chaque jour davantage j'appréciais l'intimité bienfaisante qui avait pris naissance le même jour que cette autre intimité à laquelle j'hésitais encore à donner son vrai nom, et je trouvais de plus en plus heureuse et salutaire cette impression du matin, qui venait chaque jour me distraire des pensées troublées de la soirée précédente. La douceur et la dignité simple de madame de Kergy s'alliaient à un noble esprit et à un grand cœur : quoiqu'elle fût un peu imposante, on était à l'aise avec elle, parce qu'elle comprenait tout, ne critiquait rien, et ne donnait à personne d'autres leçons que celles de son exemple. Je m'estimai heureuse de la voir souvent, et j'aurais voulu lui obéir toujours.

Je parcourus donc ainsi, avec elle, le Paris de la charité, qui me fit en même temps connaître le Paris de la misère, et il me sembla n'avoir jamais compris auparavant jusqu'à quel degré pouvaient aller l'une et l'autre. A coup sûr, cependant, la misère et la charité sont de tous les pays et de tous les climats. Nous avons aussi, assurément, *des pauvres parmi nous*, et l'Italie méridionale est par excellence, dit-on, le pays des mendiants et des malheureux; toutefois, lorsque ma pensée me transportait aux portes du couvent où don Placido distribuait chaque jour des secours, sans grand discernement peut-être, mais accompagnés de pieuses paroles, acceptées par ceux à qui il les adressait comme une aumône presque aussi bonne que l'autre, je me demandais si ce dernier trait ne rachetait pas un peu et l'excès de la pauvreté et l'absence d'une méthode plus sévère et plus juste de la secourir? Et en voyant ensuite, à Paris, la misère profonde aggravée par le climat, et souvent aigrie par la haine; en approchant de ces foules, avides des biens de ce monde, et chez lesquelles l'espérance de ceux du ciel est éteinte, je me demandais aussi s'il pourrait exister jamais ici-bas une compensation possible à donner aux pauvres privés de la bienheureuse foi qui les console, les grandit et les ennoblit. Oui, les *ennoblit*, le mot n'est pas trop fort pour exprimer la réalisation vivante de l'Évangile que j'avais souvent observée en suivant Ottavia et Livia dans ces misérables demeures où elles étaient si bien accueillies : « Ah! signora! disaient parfois ces soi-disant misérables, en nous regardant d'un air de compassion; « oui, nous prierons Dieu pour vous, et le Seigneur nous entendra, car, enfin, vous le savez, *nous autres pauvres*, nous sommes ses amis, c'est à nous, et non pas aux riches qu'il a voulu ressembler. »

Une foule de paroles du même genre flottaient dans ma mémoire, tandis que je suivais ma noble et sainte amie dans ces réduits où elle exerçait et apprenait à sa jeune fille à exercer avec elle une double mission de charité.

Un jour surtout, en voyant la charmante Diane agenouillée près du lit d'une pauvre vieille malade, incurable et incrédule, je me souvins de ce mot sorti à Naples des lèvres d'une pauvre femme qui avait imploré, par l'intercession d'un saint, la guérison d'une longue infirmité, *et qui l'avait obtenue* : « Ah! *mia cara signora!*... les médecins sont pour les riches; mais nous, nous avons pour nous les saints. »

— Il faudra raconter tout cela à Gilbert, me dit madame de Kergy après m'avoir écoutée en souriant; malgré l'intérêt avec lequel il s'occupe de tout ce que l'on découvre et de tout ce que l'on invente en toutes choses, il n'est pas incapable de comprendre cette

solution, la plus haute et la plus simple de toutes, de la grande difficulté qui se représente sous tant de formes différentes, et il conviendrait sans peine que, vue dans cette lumière et comprise de cette façon-là, l'inégalité des situations sur terre change singulièrement d'aspect.

Ce n'était pas la première fois que j'entendais nommer ainsi Gilbert de Kergy, depuis que je voyais journellement sa mère. Celle-ci m'avait entre autres parlé un jour du but de plusieurs associations dont il était un membre actif.

— Il vous eût expliqué tout cela bien autrement que moi, ajouta-t-elle; mais je l'ai vainement pressé de nous escorter dans celles de nos courses où nous devions parcourir ce que je nomme *son domaine*. Il s'y est absolument refusé, et quelque habitué que je sois à sa sauvagerie, elle m'afflige, car il s'y livre souvent ainsi au détriment des autres, et de lui-même.

Un jour cependant j'avais trouvé sa carte à ma porte en rentrant; mais, depuis la séance à l'hôtel de Kergy, je ne l'avais plus rencontré une seule fois.

Nous en étions au samedi, avant-veille de notre départ, et ce jour était celui de ma dernière promenade avec madame de Kergy. Je me sentais en proie à une foule de sentiments confus et contradictoires : triste de me séparer d'elle, agitée et mélancolique, et cependant heureuse et impatiente de quitter Paris, où maintenant il me semblait ne plus voir partout que deux grands yeux bleus qui me suivaient en tous lieux. Et d'autre part, cependant, un étrange et inexplicable regret me serrait le cœur lorsque je songeais à ce monde où je n'avais pas pénétré mais dont je devinais l'existence comme celle d'une région où j'aurais voulu transplanter ma vie et celle de Lorenzo pour leur faire porter des fruits meilleurs. En causant avec madame de Kergy, il m'avait semblé plus que jamais entrevoir que je n'avais point imaginé une chimère, et que, ce qui était l'objet de mes vœux, se fût réalisé sans peine si... J'hésitais encore à formuler toute ma pensée. Néanmoins elle était là, vivante, présente, poignante, et le souvenir de celle qui la faisait naître ajouta un degré de tendre expansion aux adieux attendris que je fis à madame de Kergy lorsque sa voiture s'arrêta pour me déposer à ma porte. Mes yeux étaient pleins de larmes et j'avais peine à la quitter. De son côté, elle me serrait la main et attachait sur moi le plus doux regard. Enfin elle me dit :

— Ma chère Ginevra (je l'avais priée depuis longtemps de me nommer ainsi), vous ferai-je une indiscrète prière en vous demandant de venir dîner chez moi demain et de m'accorder votre dernière soirée ?

— Oh! madame! m'écriai-je avec une joie que je ne cherchai point à dissimuler, que j'en serais heureuse!

— Alors je puis compter sur vous?... Sur vous deux bien entendu, car mon invitation s'adresse au duc de Valenzano non moins qu'à vous.

A cette parole bien simple, je me sentis rougir. Hélas! pourquoi? Pourquoi étais-je tout d'un coup effrayée à la seule pensée de transmettre à Lorenzo une invitation que, dix jours auparavant, il eût acceptée avec empressement?... Aujourd'hui je me rendais compte que s'il disait oui, ce serait pour moi une victoire; s'il disait non, une douloureuse défaite.

Tout cela me traversa l'esprit rapidement et me rendit un instant silencieuse; enfin je répondis :

— Je ne sais si mon mari s'est déjà engagé pour demain ; mais, quant à moi, j'espère que rien ne m'empêchera d'être des vôtres. En tout cas, vous aurez ma réponse dans quelques heures.

Cette réponse lui fut envoyée en effet fort tard, le même soir; son contenu était : « Qu'une affaire importante obligeait mon mari à s'absenter le lendemain pendant toute la journée, et que je profiterais seule de l'invitation de madame de Kergy. »

Ce qu'il m'en coûta pour écrire ce billet, madame de Kergy ne le devina jamais! Et cependant, lorsque je traçais ces lignes à la hâte, je n'avais aucune raison positive pour douter de l'exactitude du motif que j'y assignais à l'absence de Lorenzo. Nulle raison, si ce n'était cette voix de mon cœur à laquelle, moins que jamais depuis quelques heures, je pouvais imposer silence.

Entre le moment où j'avais quitté madame de Kergy et celui où je lui écrivis ce billet, voici ce qui s'était passé :

Ce soir-là, comme d'habitude, j'avais dû rencontrer donna Faustina; mais non pas seule. Nos amis s'étaient entendus pour nous donner une soirée d'adieu, et ce fut à cette soirée que je la vis pour la première fois dans tout l'éclat d'une brillante parure... Ce fut là aussi (j'étais loin de le prévoir) que je lui parlai pour la dernière fois!... Et ce que j'étais encore plus loin de prévoir, c'était en quel lieu et de quelle manière je me retrouverais, pour un instant, près d'elle!...

On nous regarda beaucoup ce soir-là. Laquelle de nous deux était la plus belle? je l'ignore. Et, à cet égard, l'opinion de tous m'était indifférente, hormis celle d'un seul; ce qu'en pensait celui-là je voulais le savoir, et ce fut à mon tour de l'observer. On sait que lui-même se piquait, à bon droit, de pénétration; mais c'était une faculté que je possédais aussi de mon côté (c'en est une, pour le dire en passant, dont on prétend que les Siciliens et les Siciliennes sont

rarement dépourvus). A cet égard, nous étions donc à deux de jeu : je connaissais chaque pli de son front, chaque mouvement de sa bouche, chaque altération passagère de ses traits expressifs et mobiles ; et je mis autant d'art à l'étudier pendant cette soirée, où pour la première fois je pouvais, à son insu, les observer ensemble, qu'il savait en mettre lui-même à étudier les autres. Je le suivis des yeux, ainsi qu'elle, dans ce salon, tandis que, séparé de moi par la foule, il oubliait ma présence, et un phénomène semblable à celui de la double vue semblait faire retentir distinctement à mes oreilles chacune des paroles qu'ils se disaient à voix basse !... J'eus peine, en la quittant, à lui tendre la main ; et le ressentiment brûlant qui s'alluma dans mon cœur, ce fut elle, en ce moment, et non pas lui qui en fut l'objet.

J'étais alors, sans doute, corrigée de quelques-uns de mes défauts ; mais j'étais loin de l'être de tous. Je n'étais pas aussi frivole qu'on l'est d'ordinaire à mon âge; j'aimais les grandes et nobles choses. A côté de tout cela, j'étais impétueuse, volontaire et jalouse, et sans être occupée de ma figure je l'étais de moi-même. Le bonheur qui m'appartenait par le plus indiscutable droit était menacé. Tous les moyens de le défendre me semblaient permis, et user pour cela d'adresse, de prudence, ou de ménagements, eût presque ressemblé, à mes yeux, à un manque de franchise.

Il est rare, en général, que les prétextes ou même les excuses manquent pour se livrer à l'impulsion du moment ; aussi je cédai à la mienne, et, lorsque je me retrouvai seule avec Lorenzo, je rompis un long silence (dont il ne s'aperçut pas, ou ne voulut pas demander la cause) par une explosion violente, que je regrettai plus tard, mais que dans ce moment il ne me sembla pas possible de réprimer :

— J'ai voulu vous complaire, Lorenzo, et je veux croire encore à votre sincérité, je mourrais si j'en doutais ; mais je ne puis plus croire à la fausse et perfide amitié de cette femme... Mon cœur s'y refuse, mon âme tout entière se révolte contre elle... Dieu me le pardonne, Lorenzo : en vérité, je crois que je la hais, et il me semble que jamais je ne pourrai la revoir !...

Telles furent (et bien d'autres encore) les vives et incohérentes paroles qui s'échappèrent de mes lèvres et que Lorenzo écouta sans m'interrompre les bras croisés, les sourcils froncés, l'œil froid, ironique, surpris.

Tandis que je le regardais, je sentais mon impétuosité s'éteindre et faire place à une intolérable douleur. Mon cœur se gonflait, et j'aurais éclaté en sanglots, si une sorte de fierté ne m'eût empêchée de répondre par des larmes à la froideur glaciale de son sourire.

Il ne s'excusa point, ne chercha nullement à défendre celle que je venais d'attaquer ainsi, et ne me fit ni protestations ni reproches.

— Comme il vous plaira, *cara mia*, me dit-il avec une tranquillité qui me sembla mille fois plus cruelle que l'emportement, je ne m'efforcerai point de combattre le furieux accès de jalousie dont je vous vois saisie. Cédez-y à votre aise... Rien ne vous sera plus facile demain que de trouver un prétexte pour ne pas passer la soirée avec donna Faustina, et après-demain, ma belle Ginevra, poursuivit-il en me regardant avec une ironie plus marquée, vous semblez oublier que nous partons ensemble et que, très-probablement, vous ne la reverrez jamais... C'est là cependant une circonstance rassurante, et qui aurait pu suffire, il me semble, pour vous empêcher de me faire une scène aussi absurde que celle-ci.

Cette attitude et ce langage me déconcertèrent complétement : je n'éprouvais plus qu'une pénible confusion de mon emportement et un ardent désir de le réparer... et cependant la sensation que fait ressentir l'injustice bouillonnait encore dans mon cœur...

Je la réprimai peu à peu, et lorsque Lorenzo allait quitter la chambre je lui dis à voix basse :

— Pardonnez-moi, j'ai été trop vive; mais j'ai souffert plus que vous ne le pensez.

Il ne me répondit rien, et sa froideur me rendit de l'empire sur moi-même.

— Je n'ai point de prétexte à chercher pour éviter de rencontrer donna Faustina, poursuivis-je alors avec un sang-froid presque égal au sien, madame de Kergy m'a invitée (ainsi que vous) à dîner et à passer la soirée chez elle demain.

— Fort bien; allez-y, rien de mieux. Quant à moi, je ne vous y suivrai point : j'ai des affaires que mon départ m'oblige à terminer, demain je serai absent toute la matinée, et ne rentrerai pas à temps pour vous accompagner.

Je savais par Lando de quelles affaires il s'agissait; je savais qu'en effet le lendemain Lorenzo devait régler les comptes trop sérieux et trop importants dont il m'avait parlé le dimanche précédent. Je me souvins même alors qu'il devait ensuite aller dîner avec Lando...

Ce n'était donc pas une excuse imaginaire que j'étais chargée de transmettre à madame de Kergy, et cependant, lorsque je lui écrivis le billet qu'on a lu, ce fut d'une main tremblante et le cœur troublé comme il ne l'avait jamais été encore de ma vie !

XXII

Le jour suivant fut aussi triste qu'avait dû m'y préparer la soirée précédente. Jamais, encore, je n'avais été en proie à un pareil malaise, à une perplexité aussi grande.

Il est inutile de dire que, comme le dimanche précédent, j'allai seule à l'église, mais je n'y fus point calme et recueillie comme alors. Je me trouvais dans un état d'indocile mécontentement de tout et de tout le monde, sans m'en excepter moi-même, et cependant j'étais bien loin de cette humble disposition du cœur qui apaise les murmures, éteint les ressentiments, et jette une lumière calme et sereine sur la route où l'on doit marcher. Je regrettais ma vivacité de la veille, parce que je m'apercevais qu'une autre conduite eût mieux secondé mes désirs. Je sentais, en un mot, que j'aurais pu être plus adroite, mais je ne songeai nullement que j'aurais pu être plus patiente. J'avais peine surtout à calmer l'irritation violente que me causait le souvenir de l'attitude de Lorenzo pendant tout cet entretien. Je la comparais à celle qu'il avait eue le jour où, pour la première fois, il m'avait parlé d'elle.

Dans ce moment, quelle tendresse pour moi! quelle confiance! quel respect même! combien, tout en prononçant son nom, hélas! avec émotion, il était pourtant manifeste que, lorsqu'il cherchait à réparer ses torts envers elle, il se sentait alors incapable d'en avoir envers moi! Il n'y avait pas huit jours de cela, et hier, quelle froideur! quelle dureté! quelle implacable et glaciale ironie! quel changement inouï d'expression et de langage! Était-ce bien Lorenzo qui m'avait parlé ainsi? était-ce bien lui qui avait jeté sur moi ce regard indifférent, presque dédaigneux?...

Non, ce n'était plus lui : une fascination déjà subie reprenait son empire, et le charme fatal dont j'avais triomphé naguère, redevenait puissant sur un cœur que j'étais, hélas! trop faible pour garder, parce qu'aucun sentiment plus élevé et plus profond que l'attrait ne le gardait avec moi!

J'ai dit que je ne chercherais pas à plonger dans l'âme de Faustina. Je dois cependant parler encore quelques instants d'elle, ne fût-ce que pour être indulgente envers celui qu'elle vint chercher ainsi, comme un ange des ténèbres, au sein de son légitime bonheur!

Elle l'avait aimé longtemps, je crois : aimé de la passion sans frein qui pouvait habiter dans un tel cœur. Mais elle croyait l'a-

venir à elle. Elle croyait s'être préparée, par deux années de vertu apparente, toute une vie de félicité. Déçue, blessée, désespérée, elle avait d'abord cédé, peut-être seulement à un impétueux désir de le revoir, mais peut-être aussi à celui de se venger, en détruisant le bonheur qui avait trahi ses espérances.

Elle avait calculé sur l'étendue de sa puissance, et elle avait calculé juste. Mais pour se rapprocher de lui, j'étais d'abord nécessaire à son dessein, et elle avait joué avec un art consommé la scène de notre première rencontre : il fallait mesurer de près l'ennemie qu'elle voulait vaincre, il fallait sonder le cœur qu'elle voulait frapper. Hélas! tout ce qui, dans ce cœur, avait une valeur digne d'être estimée, passait alors inaperçu pour lui, et il était facile de déprécier un trésor que n'appréciait pas celui qui en était le maître. Que me restait-il alors? Quel avantage avais-je sur elle si, aux yeux de Lorenzo, je n'étais pas protégée par une barrière infranchissable et sainte respectée de lui-même? Qu'était mon amour près de sa passion à elle? Qu'était mon esprit près de celui qu'elle possédait? ma beauté près du charme irrésistible qui m'avait fascinée moi-même? ma jeunesse elle-même, enfin, près de tous les avantages que lui donnait sur moi une vanité sans scrupule? En vérité je le crois, il lui sembla, au premier abord, si facile de me vaincre, qu'elle en fut presque désarmée. Mais, je le crois aussi, elle vit bientôt, en moi, quelque chose de plus que tout ce qu'il lui était si facile d'éclipser. Elle vit qu'avec le temps j'arriverais à exercer un ascendant contre lequel aucune force humaine ne pourrait lutter. Elle vit que j'allumerais, dans l'âme de Lorenzo, une flamme qu'elle serait impuissante à éteindre, une flamme bien autre que celle dont elle ou moi nous pouvions être l'objet. Elle vit que je pouvais le conduire dans des régions où elle ne pourrait plus être ma rivale, et elle vit que je le voulais. Elle discerna le désir ardent, bien que confus, qui était dans mon cœur. Elle eut, en un mot, de son côté, une intuition égale à celle que j'avais eue du mien. Elle comprit en moi le bien, comme en elle j'avais compris le mal, et elle le comprit, pour le combattre comme la seule force qui eût rendu invulnérable celui qu'elle voulait vaincre. Elle se servit contre moi, ou plutôt, hélas! contre lui, de toutes les armes qu'elle possédait. Armes toujours meurtrières contre des cœurs désarmés. Et l'estime elle-même qu'elle avait su usurper jusque-là, devint, à l'heure où son orgueil, où sa passion changèrent de calcul, un piége pour lui, un attrait perfide de plus, un mortel danger à ajouter aux autres!...

Aujourd'hui, si je parle ainsi d'elle, ce n'est point pour satisfaire un ressentiment dès longtemps éteint. Ce n'est point, non

plus, pour atténuer les torts de Lorenzo envers Dieu et envers moi. C'est pour expliquer leur cause profonde, c'est pour rappeler, une fois de plus, que l'amour humain, fût-il le plus tendre, est un faible rempart de tout bonheur dont Dieu est absent. De même que l'honneur, fût-il le plus fier et le plus intraitable, est un faible garant de toute fidélité dont Dieu n'est point le lien, le témoin et le juge!...

Je revis à peine Lorenzo quelques instants pendant la matinée : je m'aperçus bien qu'il s'efforçait de me faire oublier ce qui s'était passé entre nous la veille, mais je ne vis pas la moindre trace de regret. Il était évident, au contraire, qu'il se trouvait magnanime parce qu'il me pardonnait mes reproches, qu'il ne se préoccupait nullement du fait de les avoir mérités et, qu'entre nous, les rôles étaient intervertis. Au surplus, je souffrais tant moi-même de la vivacité à laquelle je m'étais livrée, qu'il eût été bien facile d'appeler sur mes lèvres les paroles qui l'auraient réparée. Elles eussent été ma réponse au moindre mot de tendresse, mais il ne m'en adressa point. Avant deux heures, Lando vint le chercher et ils sortirent ensemble, me laissant le cœur lourd de tristesse. Je ne devais plus le revoir avant mon retour de l'hôtel de Kergy. Où passerait-il son temps d'ici là?... Serait-ce vraiment avec Lando? et les affaires qu'ils avaient à régler ensemble étaient-elles réellement telles qu'il lui eût été impossible de venir passer avec moi cette dernière soirée?... N'aurais-je pas mieux fait mille fois de me taire, et puisqu'enfin ce jour était en effet le dernier, et que nous partions le lendemain, n'eût-il pas été plus sage de le passer moi-même tout entier avec lui,... et même avec elle? N'avais-je pas commis une impardonnable folie, en me livrant à cet accès imprudent de franchise et de colère?

Cela était indubitable, mais il était trop tard pour le reconnaître : le sort en était jeté, Lorenzo était parti! Je passai l'après-midi de ce dimanche comme celle du dimanche précédent, à l'église. J'y fus suivie de tout le train de mes pensées et je n'eus pas, cette fois, l'énergie voulue pour les faire taire. Je me complus, au contraire, à les poursuivre, et je fus distraite, sans m'efforcer de ne pas l'être. Enfin, l'un des jours de ma vie où j'avais le plus besoin de lumière, d'appui et de courage, je négligeai de recourir à la source où j'aurais pu les puiser, et je rentrai chez moi sans avoir prié.

Deux heures après, j'étais à l'hôtel de Kergy; et dans ce même salon où, huit jours auparavant, j'avais éprouvé une si vive émotion et conçu de si belles espérances! Grand Dieu! quel contraste entre mes pensées d'alors et celles d'aujourd'hui! Il me semblait

que j'avais vécu autant d'années qu'il y avait de jours écoulés depuis ce jour!...

Dès que je parus, madame de Kergy vint au-devant de moi, et lorsqu'elle m'eut regardée, je vis bien qu'elle s'apercevait de l'altération de mes traits. Je ne savais pas feindre, et elle était trop expérimentée pour ne pas comprendre que, depuis la veille, il m'était survenu quelque souffrance ou quelque chagrin. Elle ne m'interrogea pas cependant; elle me fit, au contraire, le bien de me parler d'autre chose que de moi-même. Et bientôt, comme cela m'était déjà souvent arrivé près d'elle, je sentis s'effacer peu à peu toutes mes pénibles et récentes impressions, et encore une fois, et comme par enchantement, de même que lorsqu'on passe d'un climat à un autre, l'air changea autour de moi.

La réunion était intime et peu nombreuse : Diane, plus jolie encore que de coutume, et gaie à me faire envie, était heureuse de me voir, sans songer à observer sur mon front un nuage qu'elle eût d'ailleurs été tout à fait incapable d'interpréter. Elle se hâta de me nommer les différents convives déjà réunis.

— Ce sont nos amis, dit-elle, car ma mère a dit que vous veniez aujourd'hui vous reposer chez elle du grand monde.

Madame de Kergy me les présenta tour à tour, et parmi les noms que j'entendis prononcer ainsi, plusieurs étaient des noms célèbres, et je regardais ceux qui les portaient avec l'intérêt que la renommée ajoute à une première rencontre. Mais parmi les assistants, je m'étonnais de ne point apercevoir le frère de Diane, et je commençais à me demander si je ne le rencontrerais plus jamais, lorsque, au moment où nous allions nous mettre à table, Gilbert parut.

Il fit ses excuses d'être en retard, puis il me salua de loin, et il semblait oublier que c'était à lui à me conduire à table, lorsque sa mère l'appela. Alors il eut l'air de revenir à lui et il m'offrit son bras avec quelque confusion quoique sans gaucherie. Mais lorsqu'il m'eut placée près de lui, il demeura encore quelques instants sans me parler et s'adressa d'abord aux autres convives plutôt qu'à moi. Je vis qu'il éprouvait je ne sais quel embarras et j'en fus embarrassée moi-même, car c'est là une impression contagieuse. Au reste, il recouvra bientôt son aisance accoutumée, et lorsqu'il m'adressa la parole, ce fut avec une simplicité qui me mit, de mon côté, complétement à l'aise. Sa conversation me surprit et me plut, et je sentis que, moi aussi, je causais avec lui mieux qu'avec tout autre. Il ne disait rien de banal et surtout, en fait de banalités, s'abstenait de tout ce qui eût ressemblé à un compliment direct ou détourné, ou même de tout

sujet qui lui eût donné lieu de parler de moi ou de lui-même. Les femmes aiment tant, d'ordinaire, le jargon qui leur manifeste l'effet qu'elles font, qu'il n'était point étonnant qu'on l'eût sans cesse employé avec moi, comme avec toute autre. Mais autant ce jargon me déplaisait et m'embarrassait, autant je me sentais maintenant satisfaite du langage nouveau qui m'était adressé et qui semblait me relever à mes propres yeux. Au surplus, il ne cherchait point à absorber mon attention, car il me parlait de manière à permettre aux autres de prendre part à notre conversation.

Bientôt, en effet, elle devint générale, et je me tus pour l'écouter. J'eus alors la jouissance, nouvelle pour moi, d'assister à cette espèce de jeu où s'échangent les opinions et les idées, où la plaisanterie se mêle au sérieux et où l'on sent son propre esprit se réveiller au choc brillant de celui des autres. Gilbert n'était pas le seul, dans ce cercle, qui sût fixer l'attention sans la fatiguer, et provoquer, non par des médisances, mais par une gaieté de bon aloi, ce rire cordial et franc qui ne blesse ni les absents ni les présents!

Ce qui me frappa ensuite, chez un homme dont j'avais pu apprécier l'éloquence et dont l'opinion avait du poids auprès de tous, ce fut l'intérêt et presque la déférence avec lesquels il cherchait à bien saisir celle des autres. On aurait, en vérité, pu dire de lui qu'il écoutait encore mieux qu'il ne parlait! Enfin, pendant toute la durée de ce dîner et de la soirée qui le suivit, je pus comprendre ce que signifiait le mot *conversation* dans le pays où elle a pris naissance, dans la société qui l'a formée, et dans la langue qui en est l'instrument le plus fin, le plus parfait et le plus universel.

En dépit de moi-même, je sentais graduellement s'évanouir ma tristesse, et mon rire vint plus d'une fois se joindre franchement à celui des autres. Je vis alors que madame de Kergy le remarquait avec plaisir et qu'un bienveillant sourire ajoutait encore à la douceur habituelle de son regard. C'était une femme dont la sérénité constante était le fruit de longues souffrances, qui ne demandait plus à la vie que le bonheur des autres, et avait de leurs peines une prompte intelligence, aussi bien qu'une compassion profonde.

Elle portait, avec le deuil de son époux, celui d'un grand nombre d'enfants dont Diane et Gilbert étaient les seuls survivants. Mais ce cœur maternel, loin de se fermer, semblait avoir gardé, pour tout ce qui était jeune, faible ou inexpérimenté, les places laissées vides autour d'elle, et la tendresse dont les objets lui avaient été ravis. Je l'examinais toujours avec intérêt et surprise, car j'appartenais à un pays où il est plus commun de mourir d'une douleur que de savoir vivre avec elle. Je rendis à madame de Kergy son doux sou-

rire, et pendant une heure je me sentis gaie et presque heureuse. Mais, peu à peu, le poids soulevé un instant retomba sur mon cœur, et à mesure que l'heure s'avançait et que la réalité de mes peines se représentait à mon esprit, ainsi que la pensée de mon prochain adieu à ce cercle charmant, je fus saisie d'une mélancolie qu'il me fut impossible de réprimer. Le regret qui m'étreignit le cœur fut si vif, qu'il ressembla un instant à celui avec lequel on pense à sa patrie lorsque l'on craint de ne jamais la revoir.

Je demeurai dans le fauteuil où j'étais placée près de la cheminée et je tombai dans un silence favorisé par Diane, qui s'était mise au piano. En ce moment, elle jouait avec un talent consommé une étude de Chopin, et cette étude me semblait être l'expression et, pour ainsi dire, le langage lui-même de ma pensée...

Je sortis de ma longue rêverie en tressaillant et je rougis jusqu'à la racine de mes cheveux car, en levant les yeux, je trouvai ceux de Gilbert fixés sur les miens... Et les miens étaient voilés de larmes! Je les essuyai brusquement, je balbutiai avec confusion que la musique de Chopin me faisait toujours mal aux nerfs, puis je quittai mon fauteuil pour me rapprocher du piano, où Diane continuait à passer d'une modulation à une autre... Gilbert demeura l'air pensif, à la place où je l'avais laissé, me regardant de loin et cherchant peut-être à deviner la véritable cause de mon attendrissement.

Au surplus, la séparation qui s'approchait suffisait pour la justifier. J'allais faire à mes nouveaux amis de longs adieux ce soir-là! Des adieux qui peut-être seraient sans revoir en ce monde! Et lorsque l'heure en fut venue et que madame de Kergy me serra une dernière fois dans ses bras, je ne cherchai plus à réprimer mes larmes. Diane aussi pleurait et me disait en se jetant à mon cou :

— Oh! ne m'oubliez jamais! je vous aime tant!

Sa mère ajouta d'une voix émue :

— Que Dieu veille sur vous en tous lieux, ma chère Ginevra! Ma pensée vous suivra partout, comme si elle vous eût suivie toujours!...

Gilbert me donna le bras et me conduisit jusqu'à ma voiture sans parler. Au moment où j'allais y monter, il me dit d'une voix un peu altérée.

— Ceux que vous quittez sont bien à plaindre, madame.

— Je le suis plus qu'eux encore, dis-je, tandis que mes larmes coulaient encore sans contrainte.

Il demeura un instant silencieux, puis il me dit :

— Quant à moi, madame, je puis espérer vous revoir, car je viendrai à Naples... *si je l'ose.*

— Et pourquoi n'oseriez-vous pas? Vous savez bien que vous y serez attendu et reçu comme un ami.

Il ne répondit pas, mais lorsqu'il m'eut placée dans ma voiture et que je lui tendis la main, en lui disant adieu, il me répondit à voix basse : *Au revoir !*

XXIII

Nous avions traversé toute la France et franchi les Alpes sans que les dernières impressions de mon séjour à Paris fussent le moins du monde affaiblies. Tout se confondait seulement dans mes souvenirs, de même que se mêlaient ensemble la joie de partir et le regret de m'éloigner. Regret et joie qui avaient l'un et l'autre leur raison d'être, mais je ne cherchais point à les approfondir. Je sentais seulement que, de plusieurs manières, le repos et le bonheur de notre vie étaient menacés et qu'il y avait pour nous nécessité de fuir. Il me semblait ne pouvoir aller ni assez vite ni assez loin, et le mouvement du chemin de fer me soulageait en secondant ce désir. Le changement subit de climat et de vue, l'aspect si différent des lieux, qui frappe dès qu'on a passé les monts, me faisaient plaisir aussi, parce que tout cela représentait à mon imagination une distance plus grande encore que celle que nous avions si rapidement parcourue.

Pour d'autres raisons, sans doute, Lorenzo semblait aussi plus à l'aise depuis que nous avions quitté Paris, et il reprenait peu à peu avec moi ses manières et son langage accoutumés. Il n'avait plus prononcé le nom de Faustina, et je n'avais osé moi-même parler timidement d'elle qu'une seule fois ; à l'heure de notre départ, ne l'ayant pas revue, j'avais voulu lui écrire pour prendre congé d'elle. Je désirais qu'il vît dans cette proposition une sorte de réparation envers elle et envers lui ; mais il m'en détourna assez vivement en balbutiant je ne sais plus quelles paroles dont le sens était : « que l'emploi de ma soirée de la veille expliquait assez que je ne l'eusse point revue et qu'il était inutile que je prisse la peine de lui faire d'autres adieux. »

Cette nouvelle attitude me surprit. Il avait donc changé d'avis depuis le jour où il m'avait tant pressée de devenir son amie ?... Moi-même, il est vrai, j'avais exprimé vivement (trop vivement peut-être !) le désir de rompre cette amitié. Mais il ne cherchait nullement à profiter maintenant de ma bonne volonté de la renouer. Évidem-

ment, il ne le voulait plus lui-même. Sa seule préoccupation paraissait être celle de me faire oublier la scène que nous avions eue ensemble aussi bien que la cause qui l'avait amenée. Pourquoi?...

Si j'avais été réellement dans mon tort, m'eût-il pardonné si vite? Si, au lieu de cela, sa conscience l'obligeait à m'absoudre, toute la tendresse qu'il me témoignait maintenant n'aurait-elle pas pour unique mobile le besoin de réparer envers moi des torts qu'il ne pouvait m'avouer et que, peut-être, je ne soupçonnais pas?...

Ces pensées me traversaient involontairement l'esprit et le cœur avec une vivacité poignante. J'aimais Lorenzo — ou plutôt j'avais besoin de l'aimer — plus que tout. Mais si lui ne m'aimait plus, si lui devenait traître, infidèle, menteur, pourrais-je l'aimer toujours? cela me serait-il possible?... Que deviendrais-je alors? juste ciel!... Je me faisais cette question avec une épouvante qui n'aurait pu être plus vive si je m'étais demandé ce que deviendraient mes yeux s'ils étaient privés de la lumière. Et cette comparaison était exacte, car il n'y aurait pas eu pour moi de nuit plus noire que celle qui m'eût environnée si ce sentiment ardent et puissant de mon cœur était demeuré sans objet. J'aurais volontiers pris pour devise : « *Aimer ou mourir.* » Ce sont là des paroles dites souvent d'une façon banale, romanesque, puérile. Elles avaient cependant pour moi, à l'insu de moi-même un sens profond. Mais ce sens m'était caché, et le jour où il me fut révélé devait tarder encore!

Après les Alpes, après les Apennins, après Florence et Rome, nous parvînmes enfin à Naples par la délicieuse route qui jadis traversait les marais Pontins, Terracina et Mola di Gaeta. Tous éprouvent qu'un premier retour en Italie, après l'avoir quittée, cause un sentiment de joie enivrée, mille fois plus vif que lorsqu'on y arrive pour la première fois. Les yeux appellent une jouissance connue, dont la privation les a fait souffrir, et cette jouissance, je m'y livrai sans m'en défendre. La tristesse, d'ailleurs, n'était point de mon âge, et, quelle que fût l'intensité avec laquelle j'étais capable de l'éprouver, elle ne m'était point naturelle. Pendant les premières semaines qui suivirent mon retour à Naples, je fus enlevée au souvenir de tous mes soucis et de toutes mes craintes par une distraction, que tout contribuait à rendre efficace et puissante.

En premier lieu, je me retrouvais avec plaisir dans cette charmante demeure encore embellie par une foule de travaux que Lorenzo avait fait exécuter en son absence, aussi bien que par tout ce que lui permit d'y ajouter le contenu des caisses que nous rapportions de Paris. C'était le goût de Lorenzo et non le mien qui avait dicté le choix de ces objets sans nombre, dont la valeur à mes yeux n'était causée que par le prix qu'il y attachait lui-même. Néanmoins,

comme les ombres épiées sur son front avec tant d'anxiété semblaient évanouies, comme il avait l'air aussi satisfait que moi de se retrouver chez lui, et que je le voyais tout disposer pour reprendre dans son atelier ses travaux favoris, je sentis bientôt dans mon cœur se dissiper les nuages, et le soleil recommença encore une fois à luire sur ma vie.

Bientôt, avec un empressement égal à celui qu'il avait mis naguère à me tenir renfermée avec lui, Lorenzo exigea que ma porte fût sans cesse ouverte. Mon salon se remplit de tout ce que la société de Naples avait de plus distingué et de meilleur, et, grâce à la rapide intimité qui naît de la cordialité et du naturel (traits caractéristiques et charmants de cet aimable monde), loin d'éprouver l'embarras que causent les connaissances nouvelles, je crus me trouver entourée d'amis dès longtemps familiers et chers.

Enfin et surtout j'avais revu ma Livia, et quoique c'eût été à travers une double grille et sans pouvoir l'embrasser, ce bonheur avait été grand et aucun regret ne l'avait troublé.

Le monastère où elle se trouvait était situé à l'une de ces extrémités de Naples auxquelles on ne parvient qu'après avoir traversé un nombre infini de rues étroites, obscures, tortueuses, dans lesquelles il semble impossible de faire un pas sans culbuter les passants, renverser les boutiques ou même les cuisines établies en plein air, et (si on est en voiture) sans écraser sous les pieds des chevaux les enfants qui courent, jouent ou dorment au soleil.

La première fois qu'on s'y hasarde, on est épouvanté de tout ce qui va se passer, on ne conçoit pas que l'action que l'on commet soit permise. On se sent coupable et on voudrait s'excuser vis-à-vis de tous les piétons. Puis, bientôt on s'aperçoit qu'il n'arrive rien du tout, et que tout le monde, jeunes et vieux, enfants et mères, passants, cochers et jusqu'aux chevaux eux-mêmes sont doués d'une adresse et d'une bonne humeur, et en même temps d'une vivacité qui viennent à bout de tout. Tous possèdent, en un mot, une telle promptitude d'yeux, d'oreilles et de mouvements, qu'il s'accomplit chaque jour dans ces ruelles des miracles d'adresse qui empêchent non-seulement les accidents d'y survenir, mais qui en interdisent même la crainte, et l'on en vient enfin, à Naples, à ne plus admettre qu'il y ait foule assez compacte, ruelle assez étroite, montée assez abrupte ou descente assez périlleuse, pour vous obliger à quitter le véhicule où vous êtes et pour que les chevaux qui le traînent et le cocher qui les guide ne puissent les affronter sans danger.

Cependant, au bout d'une route telle que celle que je viens de décrire, il fallait, pour se rendre au monastère dont je parle, s'arrêter au pied d'une rampe que les chevaux ne pouvaient gravir. Non à cause

de sa rapidité qui n'eût point été un obstacle, mais parce que, de loin en loin, sur cette rampe, se trouvaient des marches qui, en en facilitant l'ascension aux piétons, la rendaient impossible aux équipages d'aucune sorte. Il fallait donc la monter à pied, et, lorsqu'on était au sommet, on trouvait devant soi les quinze ou vingt marches d'un escalier de pierre qu'il fallait encore gravir pour parvenir à une vaste terrasse ou plate-forme sur laquelle s'ouvrait enfin la porte du couvent par laquelle les étrangers étaient admis.

Si cette montée était rude, il faut avouer qu'arrivé à cette terrasse on était dédommagé de sa peine par le spectacle que l'on avait alors sous les yeux. Par delà les rues étroites et obscures, par delà les quartiers de la ville historique et ceux de la ville élégante, la vue plongeait sur le golfe du côté où le Vésuve se présente sous son aspect le plus frappant, et où l'œil est conduit depuis le sommet du volcan jusqu'à l'extrémité de la vaste et riante plaine, par une pente plus gracieuse encore que celle qui, dans la direction opposée, descend vers la mer par Ottagano, Stabia et Castellamare. A l'entour les yeux se reposaient sur le vert feuillage des orangers disséminés dans une foule de jardins environnants. Tel était le cadre extérieur de la vie cloîtrée de ma sœur. Telle était de ce côté du couvent la vue que l'on découvrait de toutes les fenêtres. De l'autre côté l'aspect (plus paisible et plus propice peut-être au recueillement) était celui du cloître, dont les vastes arceaux, d'une belle architecture, entouraient un enclos planté de citronniers, au milieu duquel se trouvait une antique et massive fontaine de marbre. les pins de Capo di Monte se déployaient sur le ciel pur, les hauteurs de Sant Elmo se voyaient plus loin, et à l'horizon on apercevait la ligne majestueuse des montagnes qui formaient le fond du tableau.

Lorsque, après avoir détaché mes yeux de ce spectacle splendide éclairé par tous les feux du soleil couchant, je me trouvai soudainement dans le vestibule presque sombre du monastère, lorsqu'on m'introduisit ensuite dans un vaste parloir partagé en deux par une grille derrière laquelle tombait un long rideau noir, lorsqu'on m'y laissa en me disant que ma sœur allait venir, j'éprouvai un saisissement que je n'avais pas prévu, et, pour la première fois, il me sembla que la plus horrible séparation s'était effectuée entre nous. L'admiration que je venais d'éprouver s'évanouit aussi bien que la joie de la revoir. Je ne sentis plus qu'une émotion douloureuse, un grand serrement de cœur, et ce fut avec plus d'épouvante que de dévotion que je jetai les yeux sur un grand crucifix, seul ornement placé sur le mur dépouillé, en face de la grille. Quant à la grille elle-même, elle me faisait horreur et je n'osais pas la regarder.

Tout à coup un pas léger retentit, le rideau fut tiré vivement, une voix douce et chérie prononça le nom de « *Gina* » et je vis devant moi Livia, ma sœur!... L'impression n'eût pas été plus vive si, la croyant morte, je l'avais vue revenir du ciel et apparaître ainsi devant moi. Son voile de novice était blanc, aussi bien que son habit, son bandeau et la guimpe plissée qui entourait son visage, et ce visage était rayonnant. La lueur brillante du couchant entra vive et soudaine par la porte du cloître qu'elle laissa ouverte derrière elle, et il me sembla qu'elle était toute environnée de lumière.

Je la regardais muette de tendresse, de surprise, de je ne sais quel autre sentiment indéfinissable... je n'osais presque pas lui parler, mais elle n'eut pas l'air de le remarquer. Les paroles sortaient de ses lèvres rapides, gaies, naturelles, tendres comme autrefois, plus tendres encore, mêlées de la même sollicitude un peu inquiète. Mais elle était plus calme, plus sereine, plus douce encore, et quoique son accent eût parfois la même fermeté, il ne lui restait plus rien de cette sévérité et de cette tristesse qui s'y mêlaient souvent malgré elle, dans ce temps passé où une croix invisible obscurcissait pour elle la terre et le ciel. Le bandeau qui cachait ses cheveux laissait mieux voir aussi la beauté profonde de son regard, et tandis que je la contemplais ainsi, comme si jamais auparavant je ne l'eusse bien regardée, je sentis qu'elle avait bien raison lorsqu'elle m'écrivait « que les grilles de son couvent ne me cacheraient *ni son visage ni son âme*, » et il me semblait que jamais l'un n'avait été aussi fidèlement le reflet de l'autre.

Quant à elle, elle ne s'apercevait nullement de l'effet que sa vue produisait sur moi; elle voulait savoir quelles impressions je rapportais et elle m'interrogeait comme lorsque jadis nous causions, assises l'une près de l'autre, et moi, dans ma joie d'épancher ainsi avec elle mon cœur, j'oubliai en commençant tout ce que j'avais à dire si je voulais ne lui rien cacher. Mais bientôt mon récit devint confus et je m'arrêtai tout court...

— Gina mia ! me dit-elle, tu ne me dis pas tout ; pourquoi ? Est-ce parce que tu crois que je ne m'intéresse plus aux récits de ta vie dans le monde?

— Ce n'est pas seulement cela, Livia, mais, en vérité, il est bien difficile en effet de parler de Paris et de la vie folle que j'y ai menée, devant cette grille et en te regardant comme je te vois en ce moment.

— Il sera toujours bon pour moi de t'entendre, dit-elle, et pour toi de me parler. Je reconnais pourtant que, lorsque notre bonne tante donna Clelia vient me voir avec ses filles, il m'arrive de prendre l'air sévère et de leur dire ce que je pense du monde... mais il

faut reconnaître que ma tante ne m'en veut pas, car elle compte sur ma vocation pour procurer à Mariuccia et à Teresina des époux dignes d'elle, parce que, dit-elle, une fille qui se donne à Dieu porte bonheur à toutes celles de la famille. Elle ne me trouve plus du tout « jettatrice, » je t'assure !

Elle riait en parlant et je ne pus m'empêcher de m'écrier avec surprise et envie :

— Livia, que tu es heureuse d'être si gaie !

Son visage reprit son expression habituelle de douce gravité et elle me dit :

— Je suis gaie, Gina, oui, cela est vrai, parce que je suis heureuse, mais toi, qui autrefois étais de beaucoup la plus gaie de nous deux, ne l'es-tu plus aujourd'hui? Pourquoi cela? petite sœur; la gaieté est faite pour tous les cœurs en paix !

— Oh ! Livia ! m'écriai-je, ne pouvant réprimer une réponse vraie à cette question si directe, mon cœur est bien lourd et bien troublé, je t'assure, et la gaieté dont tu parles en est souvent absente.

En entendant ces mots, elle fit un mouvement de surprise et elle m'interrogea de son angélique regard.

Ma réponse ne se fit pas attendre, j'avais besoin d'être franche et je repris le récit que j'avais interrompu. Je lui racontai sans détour la dissipation à laquelle je m'étais livrée, avec plaisir d'abord et avec curiosité, et, à la fin, avec dégoût et fatigue. Je lui parlai de ce jour, à Paris, où la ferveur, la prière, les bonnes impulsions s'étaient réveillées en moi, puis de ma rencontre avec madame de Kergy, et de tout ce que j'avais éprouvé et observé en la suivant dans les régions qu'elle m'avait fait connaître.

Ensuite, d'une voix tremblante, je cherchai à lui dépeindre tout ce que j'avais espéré et désiré pour Lorenzo, et quels avaient été pour lui mon ambition, mes projets, mes désirs; le cœur ému encore à ce souvenir, je lui fis la peinture du nouveau bonheur et de la vie nouvelle et plus haute que j'avais rêvée pour lui et pour moi !...

Livia écoutait avec joie cette partie de mon récit, et tandis que je parlais son visage s'animait, mais lorsque, sans expliquer la cause de ma déception, j'en vins à dire qu'elle avait été complète, tant d'amers souvenirs se réveillèrent à la fois que mes larmes me suffoquèrent, et je demeurai quelques instants sans pouvoir achever...

Un nuage passa sur son front et elle me laissa quelques instants pleurer en silence.

— Ton désir était juste et saint, Ginevra, me dit-elle enfin, et Dieu le bénira tôt ou tard.

Mais je ne pouvais en ce moment l'entendre, un flot d'amertume, de jalousie et de douleur me montait au cœur, et, me sentant libre

de dire sans restriction ce qui ne concernait que moi, j'articulai une pensée que j'avais bien souvent formulée en silence, je l'articulai tout haut avec véhémence et sans détour.

Livia m'écouta sans m'interrompre et sans paraître émue de mon impétuosité. Elle était là, debout et immobile, de l'autre côté de la grille, ses deux mains croisées sous son long scapulaire blanc. Son regard baissé et attentif n'était point attaché sur mon visage. Elle semblait vraiment en ce moment écouter mon âme plutôt que mes paroles.

Enfin elle releva lentement les yeux et me dit avec un accent difficile à décrire :

— Tu dis que ton cœur a besoin d'aimer?... que ne pas aimer ce serait la mort? Tu dis aussi qu'il te faut être sûre que celui que tu aimes en est entièrement digne?... En vérité, poursuivit-elle en souriant, on dirait que tu le veux parfait et... Lorenzo ne l'est pas..., le fût-il même autant qu'un homme peut l'être...

Elle s'arrêta, et le sourire qui errait sur ses lèvres devint presque céleste. On eût dit qu'un rayon de soleil traversait son visage... Elle continua :

— Je te comprends, Ginevra, je te comprends très-bien, peut-être mieux que toi-même ; mais je ne suis pas capable de t'expliquer l'énigme qui te tourmente... Oh ! si je le pouvais! dit-elle en joignant les mains et levant les yeux au ciel avec ferveur. Mais pour t'en donner aujourd'hui le mot, pour que ce mot tu l'entendes, il faudrait un miracle qui n'est au pouvoir d'aucune créature. Dieu seul le peut. Puisse-t-il l'accomplir ! puisses-tu le mériter !

La cloche sonna et il fallut presser nos adieux. Je la quittai au jour tombant, après m'être assurée que, chaque semaine, je pourrais la revoir ainsi.

Je me sentais heureuse de cette perspective, heureuse d'avoir revu ma sœur, heureuse de sentir que, des régions meilleures qu'elle habitait, elle pouvait encore descendre jusqu'à moi et que rien ne m'empêchait de retrouver avec elle dans l'avenir les doux épanchements du passé.

Cependant, quelque complet qu'eût été celui que je venais d'avoir avec Livia, j'aurais cru profaner la pureté de l'air que je respirais près d'elle en prononçant le nom de Faustina Reali, et, sans savoir aussi bien pourquoi, je n'avais pas articulé non plus celui de Gilbert de Kergy.

XXIV

On a dit de Naples, à cette époque, que « *c'était une petite capitale et une grande ville,* » et cette définition était exacte. Sur une petite échelle, c'était en effet une société du plus grand monde, composée d'une aristocratie exempte de toute espèce de morgue et de hauteur et ayant encore les habitudes et les manières d'un temps qui n'est plus. Cette société rachetait une futilité assez frappante, par une originalité et une absence d'affectation qui n'y permettait jamais l'invasion de cet ennui lourd et irritant produit par la frivolité et les prétentions, lorsque, comme cela arrive souvent, on les rencontre ensemble. A défaut de grands talents ou (sauf quelques exceptions) d'instruction très-profonde, on y trouvait l'esprit répandu partout à foison, ainsi qu'une facilité singulière à tout saisir et à tout comprendre. Si on joint à tout cela l'accueil le plus bienveillant et l'hospitalité la plus prompte et la plus cordiale, l'on comprendra sans peine que ceux qui étaient introduits dans ce cercle dussent en emporter un souvenir ineffaçable.

Mais le trait caractéristique et rare qui distinguait surtout Naples de toute autre ville grande ou petite, c'était, chose étrange et pourtant vraie (car c'est bien ici le cas de se servir de cette locution italienne), c'était, dis-je, l'absence complète de tout commérage, de toute médisance ou même de toute méchante moquerie du prochain. Les femmes se défendaient mutuellement avec unanimité, et aucun homme, sous peine de passer pour fort mal élevé, ne se fût hasardé à médire de l'une d'elles, si ce n'est peut-être par un de ces légers mouvements de physionomie qui constituent dans ces parages une langue à part, très-éloquente, il est vrai, et parfaitement comprise de tous, mais qui, néanmoins, n'en arrive jamais à produire les effets d'un véritable bavardage. Il était habituel, et presque toujours vrai, de dire, lorsque (ce qui arrivait bien quelquefois) il se produisait au grand jour un caquet d'une belle venue, « qu'indubitablement quelque étranger y avait mis... la langue. » Pour compléter ce tableau, nous dirons encore qu'il se trouvait dans la société napolitaine un groupe de femmes dont la grâce et la beauté ne le cédaient en rien à la génération (célèbre sous ce rapport dans toute l'Italie) qui avait précédé la leur. On peut donc affirmer, sans craindre d'être démenti par aucun souvenir contemporain, que de tout cet ensemble il résultait une sorte de beau idéal social et mondain.

Parmi toutes ces femmes, il en était une surtout que j'eus vite remarquée et qui devint promptement mon amie. Lorenzo me l'avait prédit, le jour (devenu depuis fatalement mémorable pour moi) où, pour la première fois, le nom de la comtesse Stella de San Giulio était tombé sous mes yeux. A dire vrai, ce souvenir m'avait d'abord ôté tout désir de la connaître. Il me semblait (cédant sans doute en cela à la superstition locale) que le jour qui m'avait révélé, en même temps que le nom de Stella, celui de Faustina Reali, ne pouvait m'apporter rien de bon. Mais cette prévention fut promptement dissipée, et il me suffit de la rencontrer pour me sentir attirée vers elle. Au premier abord cependant, sa taille et ses traits pouvaient la faire paraître imposante ; mais c'était là une impression qui se transformait immédiatement : dès qu'elle parlait, ses yeux, le contour gracieux de son visage, sa personne tout entière était éclairée par le sourire charmant qui entr'ouvrait ses lèvres. Ce sourire rappelait celui que le pinceau de Leonardo de Vinci a seul su reproduire ; et c'est parmi les femmes qui ont servi de modèle à ce grand et incomparable maître qu'il fallait chercher la ressemblance de Stella. En étudiant, en effet, ces physionomies dont il nous a laissé le type inimitable, on y reconnaît, malgré leur expression souriante, quelque chose de ferme et d'énergique qui exclut toute idée de faiblesse, de nonchalance ou de mollesse. La physionomie de Stella exprimait de même le courage et la patience, et c'étaient là les traits saillants de son caractère. Elle était cependant vive, quelque peu mobile, et gaie au point de se donner parfois l'apparence de traiter trop légèrement toutes choses ; mais lorsqu'on la connaissait mieux, on admirait, comme un don du ciel, cette rare faculté de porter en riant les lourds fardeaux de la vie, et l'on comprenait que cette gaîté n'était, chez elle, que la forme la plus attrayante du courage.

Mariée à dix-huit ans, elle avait vu cette union, à laquelle les convenances avaient eu plus de part que le goût, brisée au bout de deux ans, et la mort de son mari avait suivi de près la naissance de son unique enfant. A dater de cette époque, des circonstances de famille l'obligeaient à vivre sous le toit d'un oncle qui était le tuteur de sa fille et avait, en cette qualité, le droit de se mêler de tout ce qui regardait la mère et l'enfant ; droit que sa femme, d'humeur difficile et impérieuse, s'arrogeait aussi bien que lui, d'une façon qui eût lassé la patience de toute autre ; mais celle de Stella ne se démentait jamais. Guidée par la pensée qu'il était important, pour l'avenir de la petite Angiolina, qu'elle sût accepter les conditions imposées à son veuvage, elle s'y soumettait bravement et sans se demander s'il y avait à cela du mérite. Sa gaieté, comprimée pendant longtemps, reparaissait sous les sourires de son enfant, et, comme cela arrive

souvent dans la jeunesse, le naturel avait chez elle repris le dessus et triomphé de tout ce qui l'entravait. Angiolina venait d'avoir cinq ans, elle grandissait, sans s'apercevoir du sombre milieu dont était environné le nid de tendresse et de joie que lui composait sa mère, et celle-ci trouvait elle-même près de son enfant un refuge si doux, qu'elle semblait ne plus remarquer qu'il manquât quelque chose à son propre sort.

Cette intimité ajouta beaucoup pour moi à l'agrément d'une vie qui commençait à me plaire au delà de tout ce que j'avais prévu. Ce grand monde, dont je me croyais si complétement dégoûtée, prit un nouvel aspect à mes yeux, et une dissipation plus subtile que celle dont je m'étais si promptement lassée, s'empara de moi. En m'y livrant il me semblait d'ailleurs complaire à Lorenzo et seconder son désir de rendre notre maison l'une des plus brillantes de Naples. Cependant il s'était remis au travail, et il passait dans son atelier des heures entières où, comme par le passé, il semblait absorbé par son art. Là, plus encore qu'ailleurs, je le retrouvais tel qu'il était avant notre fatal voyage. Il avait recommencé à travailler avec ardeur à sa Vestale, maintenant presque achevée, et elle passait pour l'œuvre la plus parfaite qui fût jamais sorti de ses mains. Il attribuait à son modèle l'honneur de ce succès, et après avoir été naguère plutôt mécontente que flattée de son suffrage sous cette forme, je l'acceptais aujourd'hui avec satisfaction comme un présage de jours semblables aux jours heureux du passé.

La première fois que j'étais rentrée dans l'atelier après mon retour, j'avais été, avec une anxiété jalouse, rechercher dans toutes ses autres statues la trace du souvenir dont j'étais poursuivie, et il m'avait semblé la trouver partout. Dans une Sapho, dont l'expression passionnée et tragique m'avait seule frappée autrefois, aussi bien que dans cette Bacchante que j'avais trouvée à la fois belle et repoussante, je croyais revoir ces traits, hélas! trop bien faits pour se graver, même malgré lui, dans l'imagination d'un sculpteur... Je les voyais surtout dans une Proserpine, cachée à dessein ou par hasard dans un coin obscur de l'atelier, et qui me frappa comme une apparition soudaine de cette beauté funeste. Je les voyais enfin jusque dans cette autre Vestale à laquelle celle dont j'étais le modèle devait servir de pendant. Je me souvenais seulement alors, avec plaisir, qu'il m'avait dit, le jour de notre première séance, que *personne avant moi* n'avait réalisé pour lui l'idéal qu'il cherchait maintenant à reproduire.

Cette obsession commença par me rendre mes séances dans l'atelier pénibles et amères, mais je n'en témoignai rien. J'avais

acquis quelque empire sur moi-même, et je comprenais bien qu'il n'était point dans mon intérêt de réveiller, par un nouvel accès de jalousie, un souvenir qui semblait endormi ou un mécontentement éteint. D'ailleurs, avec le temps, cette vision, d'abord si obstinée, devint moins constante et plus vague, et bientôt tendit à s'effacer complétement. Un courant de gaieté et de bien-être m'environnait et m'entraînait de plus en plus. La seule lumière du jour suffit à Naples pour mettre le cœur aussi bien que les yeux en fête. C'est un cadre qui n'est d'accord ni avec la tristesse ni même avec le sérieux de la vie, et il faut bien avouer que cet idéal social et mondain dont j'ai parlé n'est pas le plus salutaire ni le plus élevé de tous. Il faut reconnaître encore que, s'il n'est pas vrai que cette terre charmante soit absolument, comme on le dit, la patrie classique du « *far niente* » (le nombre des désœuvrés de par le monde me faisant penser que tous les cieux et tous les climats leur sont propices), il est néanmoins indubitable qu'on éprouve à Naples un mélange d'agitation et de langueur, qui oblige une lutte constante contre la double tentation d'aller jouir au dehors, et à toute heure, de la beauté du ciel et de la terre, et de s'abandonner ensuite sans résistance au repos dont on sent le besoin... Lorsque cette lutte fatigue, que rien ne stimule le courage de la poursuivre, lorsqu'on se laisse aller absolument aux influences extérieures, on est bientôt envahi et comme enivré par la simple jouissance de vivre. Les jours succèdent aux jours, sans que l'on songe à se demander ce qui les a remplis. L'intérêt qu'inspiraient naguère les objets sérieux s'affaiblit, la force nécessaire à chacun diminue, tout effort irrite; et comme cette vie joyeuse et futile ne présente cependant aucun aspect dangereux ou coupable, on n'essaye plus de s'y soustraire, et on laisse le poison subtil qui circule dans l'air pénétrer avec le désœuvrément dans l'esprit, avec la mollesse et la tiédeur dans le cœur, et jusqu'au fond de l'âme elle-même.

Tel fut le régime auquel j'abandonnai la mienne, non sans quelque excuse peut-être. Mon âge rendait assez naturelle cette réaction de gaieté et de joie. Après les jours que je venais de traverser, j'éprouvais le besoin de me distraire et d'oublier. Comment donc aurais-je pu résister à tout ce qui, autour de moi, facilitait et cette distraction et cet oubli? D'ailleurs Lorenzo lui-même semblait prendre à tâche d'effacer les souvenirs douloureux de Paris, et avec ceux-là s'affaiblissaient aussi les impressions d'une autre sorte que j'en avais rapportées. Sans doute, je n'avais oublié ni madame de Kergy, ni Diane, ni l'éloquence de Gilbert, mais tout ce que cette rencontre avait réveillé dans mon âme de sentiments nobles, purs et virils, était presque sorti de ma mémoire, et s'il s'y était aussi mêlé pour moi

quelque danger inavoué, il m'avait effleurée d'une façon si éphémère, que la trace en était effacée, comme pourrait s'évanouir celle d'un parfum mortel, s'il n'avait été respiré qu'en passant, et pour un seul et rapide instant.

Quant à ma charmante Stella, elle ne songeait pas plus à me donner des conseils qu'elle ne croyait me donner des exemples. Elle partageait avec moi les heures heureuses de sa journée, et moi je ne pouvais la suivre dans le cours obscur et journalier de sa vie courageuse. Je ne la voyais pas aux heures où, d'un front aussi serein, d'un visage aussi souriant, que celui avec lequel elle m'accueillait plus tard, elle immolait sa volonté et ses goûts, et achetait par un perpétuel sacrifice d'elle-même le droit de rendre sa fille heureuse à son gré. Je la voyais au contraire à l'heure où chaque jour j'allais la prendre pour faire avec elle et Angiolina une promenade qui était pour nous l'un des grands plaisirs de la journée. En les apercevant alors ensemble, la mère, aussi joyeuse que l'enfant, on aurait pu croire que l'une était aussi heureuse, aussi complétement exempte de souci que l'autre!... Nous allions ainsi bien loin souvent, tantôt au-delà de l'extrême pointe de Pausilippe, tantôt à Portici, ou bien à Capodimonte. Là, nous mettions pied à terre et nous nous oubliions dans de longues causeries, tandis que l'enfant courait près de nous, puis revenait se jeter dans les bras de sa mère ou dans les miens. Je l'aimais passionnément, et il me semblait souvent, en l'embrassant, que j'éprouvais pour elle cet amour, le plus grand de tous ceux de la terre, et qui peut faire supporter la privation de tous les autres. Angiolina était, il est vrai, un de ces enfants qui, plus que d'autres, savent toucher cette fibre maternelle que tout cœur de femme recèle : elle avait de ces accents, de ces regards, de ces silences qui semblent révéler une âme attentive à des voix qui ne sont point celles de la terre, et parfois, en regardant l'expression de son visage enfantin, on se demandait, avec une sorte d'effroi, si déjà elle ne prêtait pas l'oreille à celles du ciel.

De temps en temps Lorenzo faisait des voyages dans le nord de l'Italie, où il possédait des biens qu'il allait visiter. Ces absences toujours courtes et toujours motivées, ne me causaient ni peine ni ombrage. A son retour, il semblait heureux de me revoir et jouissait en apparence plus encore que moi de la vie animée que nous menions tous les deux. Il donnait ses matinées au travail, et toutes les soirées il les passait avec moi, soit dans le monde, soit au théâtre de Saint-Charles où, selon l'ancienne habitude italienne, nous allions, beaucoup moins pour assister au spectacle ou même pour écouter la musique que pour y rencontrer nos amis. Quant au jeu, il m'était permis de croire qu'il y avait renoncé, car il ne lui ar-

rivait jamais de toucher une carte en ma présence. Le double danger qui avait menacé mon repos semblait donc entièrement conjuré, et je reprenais encore une fois mon vol dans la vie, avec confiance et sécurité, comme un oiseau battu de l'orage déploie ses ailes au retour du soleil, et s'élance vers le ciel en chantant, comme si les nuages ou la nuit ne devaient plus jamais revenir !

Toutefois, et sans trop m'en apercevoir, au milieu de ce nouveau rayonnement de bonheur, je glissais sur une pente rapide et je laissais écouler ma vie dans une mollesse croissante. Ma bonne Ottavia, il est vrai (revenue près de moi depuis l'entrée au couvent de Livia), me rappelait bien les jours et les heures marqués pour ces petites pratiques de dévotion qu'elle m'avait enseignées dans mon enfance, et qui, sans être la piété, servent à en alimenter le foyer ; mais sans sa présence je les aurais probablement toutes oubliées. Je ne songeais plus à rien qu'à être heureuse ; je l'étais, parce qu'il me semblait avoir recouvré sur le cœur de Lorenzo un empire absolu... Mes hautes aspirations pour lui s'étaient évanouies comme un rêve poétique dont la mémoire s'enfuit... Il m'aimait, cela me suffisait. Le charme de son esprit, les agréments de sa personne, lui donnaient une sorte de suprématie dans le cercle où il se trouvait au premier rang, et où il avait tous les prétextes désirables pour satisfaire ses goûts fastueux, tandis que, d'autre part, l'auréole de génie dont il était environné empêchait cette vie de paraître, et même d'être tout à fait frivole.

Elle l'était cependant, comme l'est toute vie sur laquelle ne repose aucun rayon d'en haut. Je n'étais pas encore tout à fait incapable de le remarquer, mais je devenais de plus en plus incapable d'en souffrir.

Ce n'est point de cette manière que se maintient ou se retrempe la vigueur de l'âme. Livia seule n'avait pas perdu sur moi sa bienfaisante influence, et une parole d'elle me faisait encore l'effet de ce son juste et fort du diapason qui avertit l'oreille lorsque la note commence à baisser ; mais ces avertissements eux-mêmes ne suffisaient plus. Toute pente, quelque insensible qu'elle soit, est difficile à remonter, et je ne m'aperçus de tout le terrain que j'avais perdu qu'à l'heure où je me trouvai en face de nouvelles épreuves, et de nouveaux dangers.

XXV

Plusieurs mois se passèrent toutefois sans amener de changement dans cette vie insouciante et heureuse. L'arrivée de Lando et, peu

après, celle de Mario, en furent les principaux incidents. Mario quittait peu mon père, et ses visites étaient courtes et rares. Il aimait la maison paternelle mieux qu'autrefois, maintenant qu'il y était seul, et mon père, soulagé d'une lourde responsabilité, par le mariage de l'une de ses filles et la vocation de l'autre, agréait plus que jamais la présence de son fils, qui l'empêchait de souffrir de sa solitude et ne lui causait aucun souci. Il pouvait maintenant ne plus vivre que pour ses affaires et avec ses souvenirs, et Mario accomplissait avec dévouement et sans difficulté les devoirs nouveaux que lui imposait notre départ. Il venait de temps en temps voir ses deux sœurs, et il n'avait pas tout à fait perdu l'habitude de m'adresser des conseils et des remontrances. Toutefois, comme ma situation actuelle m'obligeait à un certain éclat, dont il n'était pas fâché d'avoir sa part, et comme en somme il ne se déplaisait point sous mon toit, il ne m'avait pas été aussi difficile qu'autrefois d'obtenir son suffrage, d'autant mieux que (chose étrange peut-être) au milieu de l'entraînement frivole que je subissais, je n'avais encore rien perdu de cette absence de coquetterie et de vanité qui, presque autant que ma tendresse pour Lorenzo, me servait de sauvegarde dans le monde et me mettait à l'abri de ses médisances, non moins que de ses dangers réels. Ce point reconnu, Mario (qui ne se croyait point affranchi par mon mariage du soin de veiller sur ma réputation) avait été pour moi aussi bienveillant qu'il eût peut-être été implacable s'il en eût été autrement. Comme de mon côté je ne redoutais nullement sa surveillance, et qu'il m'apportait, avec des nouvelles de mon père, ces souvenirs du passé, toujours chers quel que soit le présent, je le recevais avec affection, et ses visites me faisaient toujours plaisir.

Quant à Lando, il avait été contraint de s'arracher de Paris, et de consacrer à l'économie une année tout entière qu'il était venu, fort à contre-cœur, passer au sein de sa famille. En arrivant, il avait commencé par s'étonner beaucoup de me trouver plus gaie à Naples qu'à Paris, et par déclarer que la vie d'une petite ville lui était devenue impossible et qu'il allait passer son temps d'exil dans une réclusion absolue. Mais il se contenta de porter cette nostalgie parisienne de salon en salon, et d'exhaler ses plaintes tantôt en italien (en grasseyant beaucoup), tantôt dans un français mélangé de l'argot le plus récent et compréhensible seulement aux initiés. Mais comme en dépit de tout cela sa bonhomie naturelle se faisait jour, on lui pardonnait le reste, et on l'accueillait bien partout, en sorte que l'existence lui devint peu à peu supportable ; bientôt il se résigna presque tout à fait, enfin à l'approche du carnaval il était si bien « *repatrié* » qu'il n'en était pas de plus ardent que lui à préparer et à orga-

niser tous les divertissements par lesquels il se terminait à Naples. Chars, costumes, dragées et fleurs pour *Tolède*[1], soupers, dominos, et déguisements pour les *Festini*[2] de Saint-Charles, sans compter un grand bal costumé à l'*Académie*[3] et, brochant sur le tout, des comédies de société, en perspective pour le carême. Avec tout cela il y avait moyen d'échapper au danger de mourir d'ennui avant Pâques !...

Je dois avouer, au surplus, qu'il me trouvait toute aussi disposée qu'une autre à le seconder. J'étais dans un de ces accès de gaieté exubérante qui, à Naples et même à Rome, s'emparaient parfois, pendant les folies du carnaval, même des gens les plus raisonnables et les plus sensés. Mais il faut le reconnaître, ces folies n'avaient point en Italie l'aspect vulgaire, grossier et répulsif que la gaieté publique revêtait à Paris, pendant ces mêmes jours. On pouvait dire qu'à Paris, pendant les jours gras, tout le monde semblait devenir plus ou moins mauvais, tandis qu'à Rome et à Naples tout le monde semblait redevenir plus ou moins enfant. Y avait-il à cela plus d'apparence que de réalité? et faut-il penser que pendant ces jours, consacrés au plaisir, la dose de mal est la même partout? Je ne saurais le dire. A Rome sans doute, non moins qu'à Paris ou à Naples, tandis qu'au Corso on se jette des « *confetti* » et que les « *moccoletti* » s'allument, les églises s'illuminent aussi, et une foule nombreuse, prosternée devant le Saint-Sacrement exposé sur les autels, y prie pour expier les folies de la foule joyeuse. Néanmoins, il me semble qu'aucun de ceux qui en ont fait la comparaison n'ont hésité à reconnaître une grande différence entre le caractère de l'une et de l'autre gaieté, aussi bien qu'entre les différents genres de divertissements qu'elle inspire.

Stella était dans une disposition aussi joyeuse que moi, et c'était à peine si Angiolina (la seule qui fût dans son droit) se préparait avec plus d'entrain que nous à aller jeter des dragées aux passants, ou à livrer bataille aux chars dans lesquels, sous divers déguisements, la plupart des hommes de la société se disposaient à parcourir Tolède. Ces chars passaient sous la grêle des projectiles lancés de tous les balcons, et y répondaient par des volées de dragées ou de fleurs, envoyées jusqu'aux étages les plus élevés, soit au moyen de cornets ou de pelles faits exprès pour cet usage, soit en escaladant des échafaudages préparés dans tous les chars pour rapprocher les combat-

[1] La rue de Tolede où avaient lieu pendant le carnaval les promenades masquées et les combats de dragées.

[2] Bals masqués.

[3] Nom du lieu où se donnaient de grands bals à la société et aux étrangers, par la noblesse de Naples, dont il fallait faire partie pour avoir le droit d'y souscrire.

tants. Lorenzo, Lando, Mario lui-même étaient enrôlés dans l'équipage nombreux d'une merveilleuse gondole du quinzième siècle (époque dont ils devaient tous revêtir le costume), et Lorenzo, par son goût et ses connaissances de tous genres, avait contribué à rendre cette mascarade presque intéressante au point de vue de l'art et de l'histoire, et il s'en était occupé autant que personne.

Nous étions au beau milieu de ces préparatifs, lorsqu'un matin il me dit d'un air contrarié qu'il venait de recevoir une lettre de son homme d'affaires qui l'obligeait à s'absenter pendant quelques jours. Cette fois il s'agissait seulement d'aller jusqu'à Bologne, et il serait de retour, sans faute, la veille du Jeudi gras, jour fixé pour la première promenade de la gondole. Néanmoins ce départ me chagrina d'autant plus qu'il y avait fort longtemps qu'il n'avait fait d'absence et que j'en avais pour ainsi dire perdu l'habitude. Je ne dissimulai donc point ma contrariété. Mais comme la sienne ne semblait point être moindre, je le vis enfin partir non sans déplaisir, mais sans le moindre réveil de mes défiances passées.

Le carnaval était tardif cette année-là, et l'approche du printemps se faisait déjà sentir dans l'air. J'avais passé deux heures avec Stella, dans le parc de Capo di Monte, et Angiolina avait cueilli sur l'herbe tant de violettes, qu'elle en avait rempli une corbeille tout entière. A la gaieté du moment, se joignait encore celle de la saison et de tout ce que le ciel de Naples y ajoute d'enchantement. Lorsque les circonstances de la vie ne sont pas en complet désaccord avec la beauté de la nature, on éprouve alors un transport inconnu en tout autre lieu. Ce jour-là j'étais heureuse et gaie, plus encore que de coutume, et cependant, au moment où nous allions quitter le parc, il me prit tout d'un coup une de ces vagues tristesses qui semblent jeter leur ombre sur tout excès d'admiration.

— Un moment encore, Stella, lui dis-je, il fait si beau. Jamais le ciel et la mer n'ont été bleus comme aujourd'hui !... je n'ai pas le courage de rentrer.

— Restons, Ginevra, tant que tu voudras. Je ne me lasse jamais, tu le sais, de ce que nous avons là sous les yeux !... Cette belle nature est pour moi une mère, une amie, un soutien. Elle m'a si souvent aidée à vivre !

— Pauvre Stella ! dis-je alors avec un léger remords, car il me semblait parfois que j'oubliais trop la différence entre nos deux destinées.

Mais elle poursuivit avec son charmant sourire :

— Vois-tu, Ginevra, on a dit de moi que j'avais le *sang joyeux !* ce qui signifie j'imagine que mon naturel était d'être heureuse, et lorsque tout moyen de suivre cette vocation me manque, je lui obéis

encore en ouvrant les yeux. La seule beauté de la lumière suffit pour répandre en moi des torrents de joie...

En ce moment Angiolina vint en courant lui apporter un petit bouquet de violettes qu'elle avait attachées ensemble. Stella le prit, puis elle enleva l'enfant dans ses bras...

— Regarde, Ginevra, regarde le bleu des yeux de mon Angiolina. N'est-il pas plus beau mille fois que celui de la mer ou du ciel? Tiens, ne parlons plus de moi, poursuivit-elle tandis que la petite fille passait ses deux bras autour du cou de sa mère et appuyait sa joue rose contre la sienne. Ce trésor me suffit ; je n'en demande aucun autre.

— Oui, Stella, tu as raison et pour ce bonheur je donnerais tous ceux que je possède

— Dieu te l'accordera sans doute un jour, répondit-elle en souriant.

Et notre gaieté interrompue un instant reprit son cours. Il était l'heure de partir et nous regagnâmes sans tarder notre voiture qui nous attendait à la grille du parc.

Ce jour était le mardi avant-veille du Jeudi gras ; c'était donc le lendemain que j'attendais le retour de Lorenzo. Tous les préparatifs de la mascarade étaient terminés et en passant devant la porte de ma tante donna Clelia, qui demeurait dans la rue de Tolède, je proposai à Stella de lui faire une visite et de nous assurer qu'elle aussi s'était occupée de tout ce qui la regardait, car c'était de son balcon que devait se livrer, le surlendemain, la première grande bataille des dragées.

Donna Clelia, je l'ai dit, avait éprouvé à l'époque de mon mariage, un passager mouvement d'humeur. Mais elle s'était promptement décidée à envisager cet événement d'un bon œil. Sans doute il eût été plus agréable de pouvoir dire « le *duc mon gendre*, » mais enfin à défaut de cette satisfaction c'en était une aussi que de pouvoir dire « *ma nièce la duchesse*, » et ma tante ne se la refusait pas. A cela se joignait un autre avantage plus important ; c'était celui de tenir en ma personne un moyen de parvenir à faire partie de ce grand monde qu'elle n'avait jamais aperçu jusque-là qu'à une incommensurable distance, et où elle tenait encore plus à introduire ses filles, qu'à pénétrer elle-même. Aussi, dès le jour de mon mariage, elle avait résolu de venir s'établir à Naples, et cette résolution avait déjà eu pour elle les plus heureux résultats. Teresina et Mariuccia étaient de grandes filles, un peu dénuées de distinction, mais non de beauté. Grâce à notre parenté, elles étaient invitées presque partout, et le rêve de leur mère était à peu près réalisé. Comme indubitablement j'y avais contribué, et qu'elles avaient la bonne grâce de le reconnaître, j'é-

tais au mieux avec elles aussi bien qu'avec donna Clelia. Celle-ci, on le comprendra sans peine, avait accueilli avec enthousiasme la demande que je lui avais faite de livrer ses balcons pour le jeudi gras à la « *crème* » du beau monde, et nous la trouvâmes maintenant dans tout le feu des préparatifs qu'elle jugeait nécessaires pour ce grand événement.

Ma tante occupait au premier étage d'un des grands palais de la rue de Tolède un appartement de belles proportions, mais triste et sombre le matin, comme le sont tous ceux qui se trouvent dans cette localité. Le soir, lorsque ses salons étaient éclairés, ils faisaient cependant fort bon effet et, donna Clelia elle-même, lorsque sa volumineuse personne était revêtue d'un costume de velours noir, et qu'elle avait ajouté à sa chevelure, hardiment relevée, un faux chignon, un panache de plumes rouges et de fort beaux diamants, donna Clelia, je l'affirme, représentait fort bien son personnage de mère noble et l'on pouvait même supposer en la regardant que, dans son temps, elle avait dû être plus belle que ses filles. Mais lorsqu'elle nous reçut ce jour-là, enveloppée dans une vaste robe de chambre qui indiquait que malgré l'heure avancée sa toilette n'était pas encore commencée, et ses cheveux réduits à leur plus simple expression, ma tante présentait un tout autre aspect. Elle ne fut toutefois nullement déconcertée de nous voir paraître, et nous reçut au contraire à bras ouverts, car elle était bien aise de nous expliquer tous les arrangements qu'elle était occupée en ce moment à surveiller elle-même, explication qui était en même temps celle du négligé dans lequel nous la surprenions.

Elle nous fit donc arpenter avec elle tout l'appartement, nous indiquant dans la pénombre les places, ici et là, où elle allait faire mettre une profusion de fleurs. Puis l'endroit où serait placée une grande table chargée de tout ce qui pourrait nous aider à reprendre des forces pendant le combat. Puis encore de véritables cuves préparées pour contenir les dragées, et où nous trouverions des munitions inépuisables. Ma tante était riche, rien ne lui coûtait pour s'amuser et amuser les autres, et jamais elle n'avait trouvé l'occasion meilleure pour dépenser son argent. Elle avait bien réussi déjà à donner deux soirées, et ses grands salons s'étaient trouvés remplis de monde, mais ce monde n'était pas *tout le monde*, et ceux qui n'y étaient pas étaient précisément ceux qu'elle tenait le plus à recevoir, or c'étaient ceux-là même qui, le Jeudi gras, lui faisaient le plaisir de venir se servir de son appartement. Elle ne songeait point à sonder leurs motifs : il lui suffisait d'obtenir leur présence.

Enfin, après avoir tout examiné et approuvé, comme le désordre régnait dans tous les salons, ma tante nous emmena dans sa cham-

bre à coucher. Elle donna à Stella et à moi les deux fauteuils qui s'y trouvaient, déposa par terre pour l'usage d'Angiolina une provision de biscuits, de marrons glacés et de mandarines, et elle s'assit elle-même au pied de son lit, prenant pour siége le bois laissé vacant par les matelas, couvertures, draps et oreillers, roulés tous ensemble pendant la journée (selon un usage napolitain) et ayant l'aspect d'un gigantesque ballot déposé à l'autre bout du lit.

Ma tante s'arma de son grand éventail et tout en l'agitant vigoureusement elle se mit en devoir de nous entretenir, et d'abord elle répondit à mes questions :

— Tu demandes où sont les *ragazze*[1]?... mais je ne t'ai donc pas dit qu'elles sont allées faire une course à Sorrento avec la *baronessa ?*

— Non *zia*[2] Clelia, vous ne me l'aviez pas dit. Et quand reviennent-elles ?

— Oh ! tout à l'heure. Je les attends avant la nuit. Il faisait si beau hier ! Elles n'ont pas voulu refuser à la *baronessa* de l'accompagner, mais elles ne se seraient pas souciées de perdre deux jours du carnaval... et la *baronessa* elle-même ne voudrait, pour rien au monde, manquer son jour de Saint-Charles... Teresina doit y aller ce soir avec elle.

La baronne en question était une amie de ma tante, et c'en était une dont elle aimait d'autant plus à s'enorgueillir devant moi, que si elle me devait quelques connaissances dont elle était satisfaite, elle ne perdait cependant aucune occasion de me rappeler que celle-ci, elle ne la devait qu'à elle-même.

— Ah ! Ginevrina mia !... poursuivit-elle. Tu as aussi une belle maison, je ne dis certainement pas le contraire, mais, si tu voyais celle de la baronessa !... Quels meubles ! quelles glaces ! quelles dorures !... et puis quelle vue !!...

Ici ma tante baisa le bout de ses cinq doigts et ouvrit ensuite la main toute grande, exprimant par cette pantomime une admiration à laquelle les paroles ne suffisaient pas...

— Comment ? dit Stella d'un air surpris. Mais j'ai cru que sa maison était près d'ici et qu'elle n'avait pas de vue du tout... il me semble en vérité qu'on ne doit rien voir de ses fenêtres.

— Pas de vue !... s'écria donna Clelia. Pas de vue de la maison de la *baronessa ?*... Ne rien voir de ses fenêtres !... Mais vous vous trompez étrangement, contessa Stella ! vous êtes dans la plus grande erreur. On voit *tout* de ses fenêtres, TOUT. Il ne passe pas une carroz-

[1] Les filles : ou « *mes filles.* »
[2] Tante Clelia.

zella, pas un âne, pas un cheval, pas un homme ou une femme à pied, à cheval ou en voiture, qu'on ne les voie, et comme les salons sont *al primo piano*, on les voit comme je vous vois là, à pouvoir regarder jusqu'à la couleur des cravates, ou la forme des mantelets des dames !

— Eh ! oui, oui ! zia Clelia. Vous avez raison et c'est Stella qui a tort, la baronne a une vue admirable... pour son goût.

— *E poi*... dit donna Clelia en ralentissant le mouvement de son éventail pour donner plus de gravité à ses paroles. Une situation unique dans toute la ville de Naples !... une église d'un côté, et de l'autre le nouveau théâtre des Muses ! et *si* près à droite et à gauche que... *figuratevi !*... elle a d'un côté une petite galerie, dont elle a la clef, qui la conduit à sa tribune dans l'église, et de l'autre un passage (dont elle a aussi la clef) qui la mène tout droit dans sa loge au théâtre ! Je vous demande si on peut imaginer quelque chose de plus commode ?... Mais à propos, Ginevra, as-tu vu Livia dernièrement ?

— Oui ; je la vois toutes les semaines.

— Ah ! par exemple ! dit donna Clelia en joignant les mains, en voilà une qui est une sainte !... Mais je ne vais plus la voir, depuis que le carnaval est commencé, parce que chaque fois que j'y vais, je sens qu'il faut que je devienne meilleure, et dès le lendemain je vais me confesser... Cela produit exactement le même effet sur les *ragazze*, aussi elles m'ont priée de ne pas les conduire au couvent avant le mercredi des cendres.

Stella, moins accoutumée que moi à la conversation de ma tante, riait aux éclats, et j'en faisais autant tout en trouvant qu'elle traduisait assez bien à sa façon l'effet des visites au couvent, lorsque la porte s'ouvrit avec fracas. Teresina et Mariuccia parurent, portant dans leurs bras une vraie cargaison de fleurs. A notre vue, exclamation de joie :

— Oh ! Ginevrina !... *contessa !... e la bambina ! che piacere !...* Quel bonheur de vous trouver ici !...

Grandes embrassades avec tout le monde. Puis récits de tous genres, bruit de paroles presque incompréhensibles.

— *Che tempo !... che bellezza ! che paradiso !* elles s'étaient amusées *quanto mai !* et puis, au retour elles avaient rencontré don Landolfo, et don Landolfo avait invité Teresina à danser avec lui le cotillon, au bal de demain !... et don Landolfo avait dit que la toilette de Mariuccia à celui de samedi dernier était *un amore !*

Il faut dire que Lando, dans cet intérieur, était pris au grand sérieux, que son opinion y faisait loi, en tout ce qui concernait la toilette, et que lui-même ne dédaignait pas de donner à ces jeunes

filles quelques conseils qui les ramenaient dans la voie du bon goût, dont elles étaient assez souvent tentées de s'écarter.

Nous allions enfin les quitter lorsque Mariuccia s'écria :

— Oh ! à propos, Ginevrina, Teresina a cru voir de loin le duc Lorenzo à Sorrento.

— Lorenzo ?... à Sorrento... Non, tu t'es trompée, Teresina ; il est parti pour Bologne il y a huit jours ; il ne revient que demain.

— Tu entends ? dit Mariuccia à sa sœur, je te disais bien que tu avais tort et que ce n'était pas lui.

— C'est singulier, dit Teresina. En tout cas c'est quelqu'un qui lui ressemblait beaucoup ; mais il est vrai que je l'ai à peine aperçu une seconde.

— Et où cela ? dis-je avec un très-léger battement de cœur.

— A la fenêtre d'une petite villa située loin de la route, au fond d'une *masseria*[1]. Nous y avons passé par hasard dans notre promenade.

Elle s'était trompée, cela était évident ; pourtant lorsque le soir Lorenzo reparut, un jour plutôt que je ne l'attendais, j'éprouvai en le revoyant un léger malaise. Il s'en aperçut et me demanda en souriant si par hasard j'étais contrariée qu'il eût hâté son retour ? Je fus tentée de lui dire ce qui me troublait. Mais j'eus honte du nouveau soupçon que cette explication aurait révélé, et je me le reprochai même comme une injure envers lui. Je me tus donc et m'efforçai d'oublier, ou du moins de ne faire aucune sorte d'attention aux bavardages de mes cousines.

Mme Craven.

[1] Enclos planté de maïs, de vignes et d'orangers.

La suite au prochain numéro.

UN GOUVERNEUR DE PROVINCE

AU TEMPS DE CICÉRON

I

Le mot de Montesquieu : « On ne peut pas se détacher des Romains, » n'exprime pas seulement la passion d'un esprit supérieur pour un objet qui le faisait penser avec une force et un soutenu extraordinaires, et juger en maître des lois et des mœurs du plus grand peuple de l'antiquité ; ce mot exprime surtout une vérité d'éducation publique. Nous ne pouvons pas plus nous détacher des Romains dans les choses de l'éducation publique et de la haute culture des esprits que nous ne pouvons dépouiller nos origines latines. Notre droit, nos lois, notre langue sont de lignée romaine. Cela constitue pour nous un magnifique héritage, d'un seul tenant. Or, à moins d'être de mauvais fils, des héritiers incapables, il ne nous est pas licite de le morceler ou de le dénaturer ; et nous devons le transmettre à nos arrière-neveux en l'état où nous l'avons reçu de nos ascendants.

On attente au génie même de la France, à ce génie tout de feu et de raison, dès qu'on le veut séparer des Latins auxquels il est redevable de cette complexion admirable. On fait pis que cela. On s'expose à livrer la chose publique à des esprits faibles ou faux, mal nourris, mal instruits, ennemis des rudiments de toute chose et des sueurs de la palestre, sans goût pour les premiers principes, sans vivacité pour les exemplaires des Lettres et de la morale, et d'autant plus impatients de se faire envoyer dans les charges de l'État qu'on leur a rendu légers et méprisables les éléments des Lettres et l'école du raisonnement. Qui ne voit s'échapper à bref délai de nos lycées

désorganisés des milliers d'ambitieux imberbes, de compétiteurs factieux, d'hommes d'État de dix-huit à vingt ans?

Il est à propos de mettre sous les yeux de ces jeunes gens, marqués du signe prématuré de la politique, le portrait d'un haut fonctionnaire romain de la famille de Cicéron, portrait pris sur le vif par Cicéron lui-même. Le personnage dont il s'agit, Quintus, frère puiné de Cicéron, n'est pas des premiers de Rome. Il est de ceux qui tiennent le second rang, et dont le mérite a besoin de s'abriter sous un puissant patron. Nous l'avons choisi tout exprès de cette mesure ordinaire. Nos politiciens de collége comprendront mieux ce que la République romaine exigeait d'aptitudes diverses de ses fonctionnaires les moins éminents. C'était l'universalité des connaissances et des talents requis au gouvernement des hommes. On n'a jamais connu, à Rome non plus qu'à Athènes, des parties ou des espèces d'hommes d'État, forts sur ceci, et faibles sur cela, des *spécialités*, comme nous disons aujourd'hui, spécialités sorties de partout, d'un comptoir, d'une officine, d'une académie de savants, d'un moulin, d'un cabinet d'affaires ou de consultations hippocratiques, et d'autres lieux moins bien famés. On employait aux affaires de l'État tout homme bien élevé, et non pas des facultés spécifiées de cet homme. Mais la maîtresse partie du fonctionnaire commissionné, celle qui répondait du service, était que le personnage eût été soldat et qu'il eût fait la guerre. Ces républiques, où la parole était la politique elle-même, pratiquée au grand jour, *in luce fori*, n'en remettaient pas moins tout le gouvernement, celui du dedans et celui du dehors, aux soins et à la bonne garde de l'homme de guerre. Je parle, bien entendu, des temps où le soldat était soumis à la loi civile, ferme à l'exécuter et à la faire obéir, et l'adversaire naturel des factions.

Nous allons retrouver le Romain, fonctionnaire de toutes pièces, dépeint au vrai, quoique un peu fraternellement, par Cicéron, dans cette lettre à Quintus, l'une des plus amples, des plus méditées et des plus instructives de la correspondance. Nous ne pensons pas surfaire cette pièce en la qualifiant de factum politique du premier ordre. En outre, elle touche par tant de points à la morale universelle et à la matière des devoirs, qu'elle peut être considérée comme un règlement de conscience à l'usage des hommes investis des charges de l'État. Nous n'étonnerons personne en ajoutant que Cicéron a presque des délicatesses de chrétien sur tout ce qui est de l'exercice et des obligations de la puissance publique. La philosophie naturelle, chez les grands esprits, les rend capables de cette vue toute pure de l'honnête. Mais ne lui demandons rien de plus qu'un idéal du devoir. Elle fléchit ou elle se dérobe dans la pratique; elle n'est que la philoso-

phie naturelle ; elle n'est pas la loi de grâce qui commande les œuvres vives et qui nous aide à les accomplir.

Nous aurons plus d'une fois l'occasion, dans cette étude, de voir Cicéron manquer à la morale qu'il enseigne à Quintus, et trébucher des hauteurs de l'éthique païenne. Nous verrons ce grand esprit, devenu homme d'affaires dans le sens moderne du mot, ou le complaisant des gens d'affaires. Que dis-je? nous le surprendrons en communauté de gains et de bénéfices avec l'opulente compagnie des *Chevaliers*, et partie prenante, lâchons le mot, à de gros *dividendes*. On s'en afflige pour un homme de ce génie et de ce naturel exquis. Mais les faiblesses et vilenies accidentelles des maîtres de la sagesse séculière ont leur intérêt et leur moralité propres. Elles nous aident à mesurer les abîmes psychologiques qui séparent l'esprit du cœur, l'intellect pur de la simple honnêteté.

II

Venons à notre gouverneur de province, à Quintus Cicéron. Le frère puiné du grand orateur avait beaucoup d'esprit, du fait seul de la consanguinité, et les occasions de toute sorte ne lui manquant pas de l'aiguiser de près ou à distance dans le commerce de son illustre aîné. Il était grand amateur de littérature et passionné pour le plaisir. C'était un épicurien bien élevé. Quintus devait beaucoup à son frère, pour ne pas dire qu'il lui devait tout, fortune politique, honneurs, patrimoine, et même un peu de gloire. Cicéron, frère parfait et chef de famille des plus entendus, avait l'amour du sang et la passion du nom. Il était de ces glorieux aînés qui regardent leur propre gloire comme un bien de famille indivis, ou plutôt qui aiment à l'épancher sur tous ceux de leur lignée.

En voici une preuve touchante qu'il ne faut pas remettre à citer. Je la trouve dans les derniers mots de la lettre à Quintus qui fait l'objet de cette étude. « Cette gloire (la vôtre), je dois en avoir aussi ma part; nous la devons transmettre à nos enfants. » Et plus loin : « Mon extrême tendresse me rend je ne sais comment insatiable de gloire pour vous[1]. » C'est là le bon népotisme. Cicéron l'avait tendre et véhément, mais en aucun cas effronté ou cynique. Quintus avait un besoin journalier de cette amitié vigoureuse et clairvoyante. Il paraît bien par de certaines réprimandes du frère aîné et du consul

[1] « Sed me quædam tenet propter singularem amorem infinita in te aviditas gloriæ. » (§ 15.)

de Rome (elles reviennent souvent dans cette lettre) que Quintus avait beaucoup de défauts, de ceux qui décrient ou diminuent un homme public. Il était dur, (quel Romain en autorité ne l'était pas ?) emporté, colère jusqu'à s'y oublier. C'est déjà un contingent assez joli pour un gouverneur de province. Mais, en histoire comme en morale, il importe de bien prendre son point de vue, si l'on veut juger les personnages publics sans déclamation et surtout sans levûre pharisaïque. Or Quintus Cicéron, avec tous ses défauts, était pour le temps un préteur romain doux et même bon à garder, puisque le sénat jugea qu'il était de l'intérêt de la chose publique de le proroger pour un an dans sa préture, et que les administrés de Quintus parurent contents de le voir rester chez eux. Pour lui, il avait assez de ce beau gouvernement de la Grèce et de l'Asie ionienne. Il y demeurait, le croirait-on ? à son corps défendant. Cicéron déploie les tours d'esprit les plus charmants pour faire prendre patience à Quintus dans cette troisième année de préture. Le préteur Quintus se serait fort arrangé de la magistrature sans la résidence; mais on ne connaissait pas, à Rome, cette manière chimérique de tenir un emploi. C'est nous, républicains de l'ère chrétienne 1872, qui avons trouvé, pratiqué et mis en honneur l'absentéisme diplomatique.

Il faut penser au gouvernement d'un Verrès pour trouver humain et équitable celui de Quintus Cicéron. Non pas que les provinces romaines aient été toutes gouvernées par de malhonnêtes gens ou par des scélérats. Dire cela de ces politiques pour lesquels le premier des intérêts d'État était de s'attacher les vaincus et les tributaires par une bonne gestion des affaires provinciales, serait un préjugé de collége. Mais le droit de tout faire, légalement ou extra-légalement, dans la préture, en d'autres termes, l'énormité des pouvoirs délégués, voilà ce qui était à redouter extrêmement pour les provinces. Elles étaient à la merci d'un brigand ou d'un infâme qu'une faction pouvait porter à cette magistrature suprême. La préture ne pouvait recevoir de tempérament que d'un homme un peu maître de son humeur et de ses appétits. L'immensité de cette domination romaine donnant trop à faire à ses principaux agents, ceux-ci avaient grand'peine à se modérer.

Le gouvernement de Quintus comprenait la Grèce et ses îles, l'Asie-Mineure et ses villes, presque toutes grecques et peuplées de cette race de tributaires abâtardis par la sujétion, âpres au négoce et facilement improbes, déliés et spirituels, de mœurs douces et d'une sociabilité exquise, « gens, nous dit Cicéron, formés par une longue servitude aux complaisances extrêmes[1]. » C'étaient, sans contredit,

[1] « ... Et diuturna servitute ad nimiam assentationem eruditi. » (§ 5.)

les sujets les plus maniables de la République[1]. On n'avait presque pas de peine à les tenir. Il suffisait de les administrer doucement, avec vigilance toutefois, et non sans jouer serré avec eux en matière de droit et de légalité. C'étaient des Protées, soit dans les marchés passés avec l'État, soit dans leurs transactions entre concitoyens. Telle était la population indigène. Cicéron n'y fait d'exception que « pour ceux, dit-il, qui seraient encore dignes de la Grèce antique. » Il met la chose au conditionnel, *si qui sint*. Mais il nomme à son frère peu d'Aristide et d'Épaminondas. Encore si leurs tristes descendants étaient restés honnêtes gens au bas mot ! Il n'en est rien. Leur commerce n'est pas sûr, « parce qu'ils n'osent contredire à nos volontés[2]. » Déplorables effets de la conquête et de la servitude qui suit la conquête ! Les nations, dont l'heure est venue d'être englouties par plus forts qu'elles, ont déjà perdu l'honnêteté. La condition de tributaires ne tarda pas à les dépraver tout à fait. Cicéron continue ce beau portrait. « Ils sont envieux des Romains ; ils le sont même les uns des autres. »

Cicéron connaissait les Grecs anciens et ceux de son temps. Il n'en avait pas moins pour les vaincus d'Athènes, de Sparte et de Corinthe, courbés sous le licteur et sous l'exacteur, le faible et les tendresses des belles âmes que touchent la ruine et les derniers opprobres d'un grand peuple. Toute cette lettre respire l'amour de la Grèce captive et tributaire, et, chose peu naturelle à un Romain, l'esprit de gouvernement le plus bénin. Cicéron n'a jamais été tiède pour la Grèce. Il l'aime en qualité de maîtresse du bien dire et du bien faire, insinuante ou impérieuse. Mais nulle part il ne s'est déclaré pour elle avec plus de vivacité qu'il ne l'a fait dans cette lettre à Quintus. On sent qu'il administre par les mains de son frère ce beau pays, encore chatouilleux à l'endroit de ses origines divines, plus poli que ses dominateurs, doux sous le joug, et le plus respectable des vaincus. Gouverner un tel peuple par la hache et les faisceaux serait d'un brutal et d'un stupide. « Non-seulement la civilisation (*humanitas*) est le bien propre de ces Grecs que vous avez à gouverner ; mais c'est d'eux qu'elle est allée aux autres peuples[3]. A qui devons-nous de préférence en appliquer les effets, sinon à ceux de qui nous l'avons reçue ? Oui, ce que j'ai pu obtenir de succès, je le dois à l'étude que j'ai faite de la Grèce dans ses traditions et les monuments de son génie. Aussi, indépendamment des obligations que nous impose la loi commune de l'humanité, nous avons à nous

[1] « Quod est ex hominum omni genere humanissimum. » (§ 1.)
[2] « Non enim audent adversari nostris voluntatibus. » (§ 5.)
[3] « Ei hominum generi, a quo ad alios pervenisse putetur humanitas. » (§ 9.)

acquitter d'une dette particulière envers ce peuple célèbre. Et puisqu'ils ont été nos maîtres, faisons-les jouir des maximes de sagesse dont nous sommes redevables à leurs enseignements. » (Traduction de MM. Defresne et Savalette.) Voilà ce que Cicéron pensait de ces administrés grecs de Quintus, de la population indigène proprement dite. Ce qu'on y comptait de citoyens romains étaient ou des fermiers publics « unis à nous, dit Cicéron, par les relations[1] les plus étroites, » (ceci est à noter à cause de la candeur de l'aveu) « ou des gens enrichis par le négoce, et dès lors bien convaincus que la paisible jouissance de leurs richesses est un bienfait de mon consulat. »

III

Les rapports, et, pour parler le langage diplomatique, le *modus vivendi* avec les publicains et les enrichis de la province, telle était la grosse difficulté du gouvernement de Quintus[2]. Les affaires d'Asie étaient peu variées. L'administration de la justice attirait tout à soi. Les peuples étant partout matés et tranquilles, Rome ne faisait plus que juger par ses Préteurs. L'univers était en instance devant eux. C'était une plaidoirie et des clameurs continuelles. Tous ces incidents de justice n'étaient rien auprès de la conduite à tenir avec les fermiers publics. On sait quelle était, à Rome et dans les provinces, la puissance des fermiers publics, puissance fondée sur l'argent et liée au crédit même de l'État, puisqu'il s'agissait pour la République du recouvrement des taxes, et pour ceux qui en avaient la ferme (pour les chevaliers) de bénéfices proportionnés à l'industrie qu'ils déployaient dans la perception des deniers. Comme ils se rémunéraient de leurs propres mains, ils ne se rémunéraient pas petitement. La compagnie était d'autant plus puissante et d'autant plus à ménager qu'elle était, par sa prérogative, un corps de l'État, et la meilleure agence de perception qui se fût encore présentée pour le recouvrement de l'impôt. Qu'on juge par là de la solidarité naturelle qui existait entre les exacteurs d'un aussi immense territoire. Qu'on juge de même de l'impunité qui leur était à peu près assurée, et du laisser faire des préteurs, quand ceux-ci ne connivaient pas, comme Verrès, avec les pillards et les sangsues des provinces. Il fallait qu'une province, la Sicile, pour nommer la plus malheureuse et la

[1] « Qui, aut quod publicani sunt, nos summa necessitudine attingunt. » (§ 1.)
[2] « Hæc est una, si vere cogitare volumus, in toto imperio tuo difficultas. » (§ 11.)

plus plaintive, jetât les hauts cris et se fît entendre du monde entier, pour qu'on prît à Rome le parti d'informer, sinon de sévir, contre les concussionnaires.

Ce n'est pas que l'impôt ne fût arrêté par le sénat, quant à la quotité et aux époques des recouvrements. Mais il survenait de Rome même et des assemblées populaires des votes de finances, emportés d'enthousiasme ou par voie de brigue, tels que fonds extraordinaires pour des jeux, fonds votés pour un *temple* ou pour un *monument*, ou pour de grands travaux d'utilité publique. C'étaient là de belles aubaines pour les fermiers et de magnifiques occasions de rapiner, en sus de l'ordinaire. Pour peu que le préteur fût de leurs amis, ils échauffaient par lui le zèle des provinciaux, stimulaient leur libéralité, et, l'argent donné, ils prélevaient gros sur la masse. Cicéron louant son frère de sa fermeté à maintenir un certain édit répressif relatif à des jeux, lui dit ceci : « Un grand personnage se plaint ici publiquement de ce que votre édit lui fait tort à lui de deux cent mille sesterces[1]. » Et il ajoute : « Voyez quelles exactions, si chacun de ceux qui donnent des jeux à Rome pouvait, en son propre nom, pressurer ainsi les provinces. » Le fait n'avait pas moins lieu. Le crédit politique ou l'immense vanité de certains personnages allait jusqu'à faire gémir les provinces sous le poids de ces dons de joyeux avénement; et la République portait, sans crouler, ces abus effroyables des particuliers ! Il faut louer Cicéron de n'avoir point accepté pour sa personne consulaire un vote de cette espèce onéreuse. Il s'agissait d'un temple ou d'un monument assez coûteux ; « encore qu'il y eût là, dit-il, un emploi de fonds à la fois splendide et religieux, et que cet honneur ne s'adressât pas à lui, mais au peuple romain et aux dieux immortels. » C'était, pour le temps et de la part du personnage intéressé, un véritable effort de vertu. Nous sommes devenus, nous chrétiens, beaucoup plus accommodants sur les votes d'argent ou souscriptions qui vont à nous faire rebâtir, ou couler tout vifs en bronze et en airain de Corinthe.

Il fallait vivre, et vivre en bons termes avec ces fermiers publics qu'il était du devoir d'un bon préteur de surveiller et, au besoin, de contenir. Ils appartenaient à l'ordre des Chevaliers dont Cicéron était la fleur et l'illustration principale. On sent, et la chose a bien sa gravité en morale, le lien de caste et de confraternité qui unit les deux Tullius aux fermiers publics. Aussi voyez les ménagements recommandés par Cicéron, ménagements de *co-actionnaires*, dirions-nous, à l'égard de ces potentats du cadastre. Toutefois ces procédés ne sont pas tels que la République en doive recevoir une atteinte

[1] « Queritur palam te HS CC sibi eripuisse. » (§ 9.)

grave ou manifeste de déshonneur. Là est pour cet honnête païen la limite de la prudence politique et de la circonspection administrative. « Les heurter de front (les fermiers), ce serait nous aliéner l'Ordre à qui nous devons le plus, briser le lien qui l'attache à nous, et par nous à la cause publique. D'un autre côté, en lui concédant tout, nous ruinons de fond en comble un peuple que nous sommes tenus de protéger[1]. » Avec quelle force ce Latin exprime et la solidarité du sang et des entrailles entre les hommes d'argent et l'attache aux monopoles, et les tendresses de l'intérêt chez les plus honnêtes et les plus grands par l'esprit!

IV

Cette question vitale des fermiers publics tient une place si considérable dans ce factum et dans les préoccupations politiques de Cicéron, qu'elle mérite que nous nous y arrêtions un peu. Cicéron regarde comme « l'effort d'une habileté plus qu'humaine[2] » toute conduite devant aboutir à sauvegarder les intérêts des traitants et ceux de la province. On voit ici la difficulté à nu, grâce aux épanchements fraternels de Cicéron. Le principe de l'impôt et la forme ou le mode d'abonnement, le seul praticable sur une aussi vaste étendue de pays, était acceptée et par les Italiens et par les provinciaux. Au lieu de l'exigence directe imposée par la loi des censeurs, les contribuables, ceux de l'intérieur et ceux de l'extérieur, étaient arrivés à ne plus voir dans le recouvrement par les fermiers qu'un moyen commode de se libérer. Il semblait à chacun qu'il sentait moins la main peu commode de l'État, recouvrant directement par des nuées d'agents et de sous-agents. Les imaginations, qui sont toujours fort émues par cet argent qu'on verse pur et liquide, à jour dit, dans les caisses de l'État, s'étaient faites à ces intermédiaires établis au centre de la province, et qu'on n'avait pas toujours de répugnance à trouver sociables.

D'ailleurs, comme le fait remarquer Cicéron, le principe de l'impôt était antérieur chez eux à la domination romaine, inscrit dans les institutions de la Grèce. Le nom de publicain ne devait pas les tant effaroucher, leurs propres compatriotes, à les juger sur le fait de l'argent, étant des collecteurs beaucoup moins commodes que ne

[1] « Quibus si adversamur, ordinem de nobis optime meritum, et per nos cum republica conjunctum a nobis et a republica disjungamus... Sin autem... » (§ 11.)
[2] « ... Divinæ cujusdam virtutis esse videtur. » (§ 11.)

l'étaient les Romains[1]. La modération dans les procédés fiscaux venait des Romains, du peuple le plus excellemment instruit dans l'art de vaincre et de manier les vaincus. C'est la modération des grands gouvernements.

Qu'est-ce donc que Cicéron, l'ami et le coïntéressé des publicains, prétend corriger dans les choses? Hélas! ce qui est l'incorrigible même, à savoir, le faible des personnes pour l'argent, l'appétit de la finance, le goût des gros *dividendes*, ce que les Romains ont dénommé bien avant nous par un terme d'une latitude infinie, *les affaires*. Le caractère et la moralité païenne de Cicéron se font voir ici de la manière la plus piquante. Je ne sache pas que le cœur humain, en pourparler avec l'intérêt, ait jamais découvert avec plus d'ingénuité sa peine et ses embarras. Par ses lumières et par sa haute raison, Cicéron est un philanthrope sincère et chaleureux. Peu s'en faut qu'il ne s'élève jusqu'au détachement personnel. Mais par ses relations intéressées et par sa proche parenté avec les hommes d'affaires, il est resté Romain et dur au pauvre monde. Tout cela donne lieu à une sorte de combat spirituel vraiment plaisant, que soutient cet honnête homme. Ainsi, dans ce même document où il recommande à son frère Quintus tous les genres de modération envers les contribuables, il rembarre ces derniers plus que vertement, et avec cette pointe d'insolence que les victorieux (nous en savons quelque chose!) n'épargnent guère à la matière conquise et corvéable. « Que l'Asie y songe bien : aucune des calamités qu'engendrent la guerre ou les discordes civiles ne lui serait épargnée si elle cessait de vivre sous nos lois. Et comme y vivre sans payer tribut est impossible, il faut qu'elle se résigne à acheter par le sacrifice d'une partie de son revenu la perpétuité du calme et de la paix. » Voici qui est encore plus dur et qui sent crûment son publicain : « Vous pouvez enfin, comme vous l'avez fait si heureusement, leur rappeler dans l'occasion ce que c'est que l'Ordre puissant des chevaliers, dire ce que nous lui devons de reconnaissance[2]. » Et tôt après il ajoute avec son humanité et sa douceur de tempérament : « Et laissant là le ton du pouvoir et l'appareil des faisceaux[3], arrivez par votre influence personnelle, par l'autorité de la persuasion, à rapprocher et à fondre tout à fait ensemble les Grecs et les fermiers publics. Obtenez des premiers, vous leur bienfaiteur, l'homme à qui ils doivent tout, de ne pas porter le trouble dans les rapports qui nous lient avec les seconds. »

[1] « Non esse autem leniores in exigendis vectigalibus Græcos quam nostros publicanos hinc intelligi potest. » (§ 11.)

[2] « Quanta sit in publicanis dignitas, quantum nos illi ordini debeamus. » (§ 12.)

[3] « Remoto imperio ac vi potestatis... » (§ 12.)

V

Telle était, en effet, la principale difficulté du gouvernement de Quintus. Il en était de même de la généralité des pays conquis. Après la conquête survient l'impôt, qui s'empare du sol, fonds et revenus, qui y plonge ses racines et qui déploie à la lumière du soleil son feuillage luxuriant et ses mille branches gourmandes. C'est le temps de la fiscalité inventive et dévorante. Les compagnies soumissionnaires, les agences pour le compte de l'État, sortent de dessous terre. On ne sait à laquelle entendre. Et, le monopole ou la ferme une fois concédée, les hommes d'affaires, race parasite, s'attachent aux flancs des fermiers, les attirent sous couleur de bien public à leurs vues, à leurs pratiques inhumaines, et leur soufflent l'esprit de rapine. La province en gémit; mais on l'a mise en plein rendement. « Il n'est pas de gens, dit Cicéron à son frère, dont il faille plus vous défier que de ceux-là. Ils connaissent tous les canaux de l'argent; ils font tout pour l'argent[1]. » Qui ne croit entendre ici le puissant avocat des Siciliens, le grand honnête homme des *Verrines*, s'élevant contre le plus impur et le plus protégé des dilapidateurs publics? Cicéron, pour employer ici un mot français qui ne dérive guère du latin cicéronien, voudrait *moraliser* la compagnie des publicains. Il donne en plein dans cette illusion de croire que certaines institutions politiques, vicieuses en principe, peuvent être corrigées par des agents vertueux, et qu'une chose dont le propre est de faire des malhonnêtes gens, peut devenir saine par l'intervention de quelques personnes honnêtes. Chimère touchante, et dont lui seul a été capable au milieu des effroyables excès des pouvoirs délégués qu'il avait sous les yeux! Nous ne manquons pas d'exemples de la toute-puissance des préteurs romains dans les derniers temps de la République, je dis d'exemples à confondre l'imagination. Mais, comme l'a remarqué Montesquieu, l'Empire s'est montré incomparablement plus doux, par ses agents fiscaux, aux peuples asservis, que n'a fait la République, une fois l'univers soumis. Il y eut lieu, sous les Césars, aux appels des oppressés à la justice de l'empereur, quand celui-ci n'était pas un idiot ou un fou. Les requêtes des tributaires arrivaient jusqu'à Rome; et si l'on n'y donnait pas toujours satisfaction, du moins on les enregistrait. On ne voit pas, sous les empe-

[1] « Quod et omnes vias pecuniæ nôrunt, et omnia pecuniæ causa faciunt. » (§ 5.)

reurs, de proconsuls insolemment irresponsables. Au contraire, rien de plus commun que de tels fléaux sous la République. On sait bien pourquoi. Ils rendaient au Sénat, en argent liquide ou en *épices* gracieuses, ce qu'ils avaient reçu de lui en omnipotence; et dans les rares actions qui leur étaient intentées par des municipes courageux et à bout de patience, ces expilateurs insatiables, ces passeurs de marchés frauduleux, étaient défendus par de bons avocats et par leurs amis dans la curie. La plupart du temps, ils en étaient quittes pour un peu plus de décri et d'infamie. Je parle surtout de la République à son déclin et dans ses corruptions dernières.

Ce n'est pas vainement que Cicéron s'effraie pour Quintus de ces pouvoirs exorbitants exercés à de grandes distances de Rome. Il s'en explique à cœur ouvert avec son frère; et par là il nous donne la mesure de ces fortunes politiques dont n'approchent pas chez nous les plus vastes ambitions des simples particuliers. L'imagination en est encore saisie après deux mille ans. Cela nous fait aimer davantage notre monde moderne et ses biens, tout imparfaits qu'ils sont, hélas! et de plus en plus précaires. Rendre la justice aux tributaires, à des Grecs, pour lesquels la condition de tributaires est la pire chose du monde[1], passe avant tout pour Cicéron. Que d'occasions, en effet, pour un préteur d'Asie, de juger d'une manière inique! Là, sous un ciel corrupteur[2], au milieu de mœurs dépravées, le juge respire un air de prévarication. Là tout est fait pour l'amollir et le subjuguer, les statues, les tableaux, les vases et les étoffes rares, les esclaves des deux sexes, et, comme ont écrit nos traducteurs trop chastes, « l'attrait de la beauté », et l'argent de toutes mains[3]. Il faut avoir dans le caractère quelque chose de divin pour tenir contre tout cela. Qu'est-ce du ministre le plus cruel d'un préteur, de la délation[4]? Personne n'a mieux connu que Cicéron les maux intestins de sa patrie, et cet ulcère rongeant de l'avarice qui avait son principal ferment à Rome, et qui répandait son venin sur les provinces. Personne n'en a plus gémi et plus inutilement que ce grand citoyen, politique bien insuffisant pour réformer un État malade, et moraliste peu capable d'œuvres vives en ces temps d'oblitération universelle du sens moral. Ce n'est pas rien, toutefois, que d'avoir parlé haut, comme il l'a fait, au vice revêtu de la pourpre prétoriale et renforcé par la faction, à la débauche audacieuse et armée du poignard. Et cette langue généreuse, qu'Antoine avait cru faire taire en

[1] « Ac primum Græcis, id quod acerbissimum est quod sunt vectigales. » (§ 11.)

[2] « Tam depravatis moribus, tam corruptrice provincia. » (§ 6.)

[3] « Nullum mancipium, nulla forma cujusquam. » (§ 11.)

[4] « Illam acerbissimam ministram prætorum avaritiæ, calumniam. » (§ 8.)

la coupant à sa racine, ne s'est pas tue depuis deux mille ans. Elle n'a pas cessé de militer pour le droit contre la violence, pour la loi contre la faction, pour l'honnêteté et la pudeur contre l'improbité et l'infamie triomphantes. L'ordre moral, quelque diminution qu'il ait soufferte dans ces oligarchies antiques fondées sur l'esclavage, n'a pas eu de défenseur plus éloquent, plus sincère et plus courageux que Cicéron. Que les lexicographes, qui pèsent dans le creux de leur main ce grand homme, tâchent, le cas échéant, de mourir aussi bien que lui. En les attendant à ce cruel quart d'heure, dont Dieu les préserve, eux et nous ! réjouissons-nous pour notre société chrétienne de ce qu'elle a trouvé dans le président Bonjean un imitateur, pour le Christ, du grand jurisconsulte romain.

Les lumières et l'indépendance de Cicéron étaient entières dans ces questions du juste et de l'injuste. Ici, dans l'affaire du gouvernement des provinces, qui réclame le plus de nerf et de décision, l'illustre correspondant de Quintus nous paraît avoir le sens faible et incertain. Il ne voit de moyens d'apaisement aux maux et aux griefs effroyables des nations tributaires, que l'instance judiciaire de par devant le préteur, et ce qu'il appelle la douceur du juge (*lenitas*). Il fait dépendre des formes de la justice et d'une qualité morale, accidentelle chez le juge, la condition des tributaires et leur affection pour le gouvernement de Rome. Il paraît croire qu'une bonne et paternelle justice, rendue aux plaideurs dans le prétoire, sans beaucoup d'appareil, sans fracas de licteurs, de haches et de faisceaux[1], suffira pour calmer l'aigreur et les ressentiments des vaincus, et pour faire tomber ce levain des haines sociales que la République ne peut plus renfermer plus longtemps dans ses entrailles. Cicéron, l'avocat et le défenseur incomparable des personnes lésées au civil ou autrement, réduirait volontiers tout le gouvernement d'un empire, étendu comme le monde, à une sorte de justice de paix universelle, tenue par des hommes doux et exempts de passions.

Il attribue à la morale, pratiquée par de bonnes gens, très-experts aux cas de conscience, on ne sait trop quelles vertus de politique pacifiante. Comme si ces vertus prenaient sur des tempéraments de factieux et de sicaires, sur des milliers de mécontents, ruinés, déshonorés, avides de sang et de pillage, sur « ce tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, » que dis-je ! sur beaucoup de spoliés et d'honnêtes proscrits que font les discordes civiles ! La panacée est vraiment trop bénigne ; elle est disproportionnée à d'aussi grands maux ; et ce que Cicéron ne voit pas, César le voit et il agit en conséquence.

[1] « Sit lictor non suæ, sed tuæ lenitatis apparitor. » (§ 4.)

VI

C'est dans la matière des devoirs publics et privés (*in officiis*) que Cicéron décide en maître, et que nous le retrouvons souverainement persuasif. Et il est bien vrai qu'en ceci la direction des esprits lui appartenait à Rome, comme elle lui appartient encore parmi nous au sens séculier et civil. C'est peu de nous donner de bonnes définitions des devoirs, si l'on ne nous montre, pas les rapports très-divers qu'ils ont avec les affaires humaines, comment l'obligation de bien faire, si nette pour la conscience, se complique et tourne au contentieux à cause de nos propres passions et de celles d'autrui. Cela se voit admirablement dans ces instructions pour le gouvernement de l'Asie. Elles sont, à n'en pas douter, d'un usage universel. On peut les recommander, à titre de manuel de conduite, à tous les hommes revêtus de quelque autorité. Cicéron connaît son frère Quintus à fond (*intus et in cute*); et dans ce cher consanguin il connaît bien d'autres hommes qui sont faits comme Quintus, et auxquels l'exercice du pouvoir ne laisse pas le temps de vaquer à la sagesse. Aussi ne se fait-il pas faute de toucher dans les endroits sensibles l'homme public, le magistrat omnipotent et si peu responsable. Il le sait capable de négligence, de relâchement, d'ennui superbe et scandaleux, de paresse qui se décharge sur un familier d'une signature proconsulaire. Une signature passée à un favori, à un confident de tragédie, à un compagnon de table et des autres choses de l'après-boire, qui en dira toutes les conséquences? « Que votre[1] anneau ne soit pas un meuble banal, mais un second vous-même, non l'instrument d'une volonté étrangère, mais la manifestation de la vôtre. » Cicéron ne sait rien de plus vilain et de plus attentatoire à la justice que l'argent secret, donné et reçu en à-compte pour concessions avantageuses de l'État aux particuliers. Notre langue française dit, par exception, les choses plus crûment que le latin; elle appelle ces manières de faire « pots-de-vin. » Cicéron n'a pas rencontré l'équivalent sous sa plume. Il dit bonnement « *ii qui aliquid acceperint aut ii qui dederint.* » Cet *aliquid* est bien profond! Il pourrait arriver que Quintus n'eût pas toujours une répugnance de principes pour ces pratiques. Cicéron lui signale ce mauvais cas, peccadille pour un gouverneur de province de ce temps-là, et que notre casuistique moderne n'a pas non plus beaucoup aggravée. On

[1] « Sit annulus tuus, non ut vas aliquod, sed tanquam ipse tu... » (§ 4.)

porte aujourd'hui, comme au temps de Quintus, ces cas délictueux sur son oreiller ; et il ne paraît pas qu'on en ait le somme moins léger. Cicéron connaît le cœur humain par les deux écoles qui apprennent le mieux à le connaître, par la politique et par la philosophie. Il sait quelle peste c'est pour un préteur que les complaisants, amis de la fortune et non de la personne, les dévoués de toute espèce, ceux qui s'insinuent, et ceux qui, effrontés et heureux, forcent les portes du prétoire, et s'emparent de tout le privé, ou ceux encore qui s'entendent à capter le préteur par de beaux plans de bien public, engageant pour moitié l'État dans les aventures de leur cupidité ou de leur gloriole prodigieuse. « Vous ne voyez pas, dit Cicéron, ces gens-là aimer un simple particulier [1] ; mais ils aiment tous les préteurs. » Aimer un simple particulier, c'est une affaire ; mais aimer un préteur, c'est une bonne affaire. Dans cette cohue d'officieux, avides et bas, ce sont les Grecs qui tiennent le premier rang. Ils excellent à flagorner ; ils n'ont plus que ce génie-là ; et l'on peut s'assurer que tout Grec est doublé d'un homme d'affaires. C'est un monde aimable, empressé et d'une chaleur de sentiment extraordinaire. Quintus en est dévoré. Cicéron lui défend bien de prendre les Grecs pour ses familiers. Ils ont pour le Romain des séductions de courtisanes, ou ils le gouvernent à la manière des valets de leurs comédies. C'est d'eux que Cicéron dit : *Nimiæ familiaritates eorum*. Ce sont eux qui connaissent bien tous les canaux de l'argent : *Omnes vias pecuniæ*. Il ne faut pourtant pas se cuirasser contre toute amitié humaine. Ayez donc des amis, ô Quintus, des amis qui vous aiment pour vous, et non à cause de votre place ; le cas est possible [2]. Mais choisissez-les bien ; et pour cela regardez les hommes plutôt avec les yeux de l'âme qu'avec ceux du corps. Tâchez de percer jusqu'à la personne à travers le masque. Ne prenez pas toujours pour des hommes des mimes. L'engeance de ces derniers pullule dans la Grèce asservie et tributaire. « Le cœur humain se déguise sous tant de formes, s'enveloppe de tant de voiles. Le front, les yeux, la physionomie, la parole, la parole surtout, savent si bien mentir [3] ! » La parole des Grecs, si nue autrefois et si exempte d'atours, est aujourd'hui fardée et corruptrice comme celle des Phryné et des Laïs. Mais gardez-vous, ô Quintus, de cet autre travers des puissants qui consiste à entrer en défiance des

[1] « Præsertim si iidem homines privatum non fere quempiam, prætorem semper omnes amant. » (§ 5.)

[2] « Fieri enim potuit. » (§ 5.)

[3] Multis enim simulationum involucris tegitur, et quasi velis quibusdam obtenditur uniuscujusque natura ; frons, oculi, vultus persæpe mentiuntur ; oratio vero sæpissime. (§ 5.)

honnêtes gens, et à ne pas aimer les véridiques. « Ce n'est pas que je croie les honnêtes gens rares dans la province. Ceux-là ne sont pas les plus assidus auprès de vous. Vos licteurs, la multitude de vos appariteurs, tout ce fracas du prétoire les intimide et les écarte. Ils sont peu du monde; ils vaquent beaucoup à leurs devoirs. Envoyez-les quérir, si vous voulez qu'ils viennent à vous. » Ce sont ces véridiques-là que Cicéron indique à Quintus comme bons à inscrire sur ses tablettes[1].

VII

Cette quatrième année de préture en Asie inquiète extrêmement Cicéron. Elle est décisive pour la réputation de son frère et pour l'honneur du nom. On sent là tout le tourment d'esprit que donne à un chef de famille, à un sage, un puîné qui est bien loin de le valoir, et qui peut lui manquer dans les mains. Trois années d'un pouvoir suprême en Asie, dont il était plutôt parlé en bien qu'en mal à Rome, trois années de préture, achevées sans abus trop énormes de soi-même et d'autrui, c'était beaucoup pour un fonctionnaire, venu de Rome même, avec des vices et des cupidités ordinaires. Il était avéré que Quintus avait fait du bien dans sa province. Les provinciaux eux-mêmes en convenaient. Il avait pour lui l'opinion universelle.

L'exercice de ce pouvoir, public et personnel, illimité dans l'un et l'autre sens, obligeait, au moins moralement, le préteur à surveiller les moindres mouvements de son humeur. Trop ou trop peu de bile chez ces vice-rois d'une république influait sur la condition de leurs sujets, et n'affectait pas peu l'ordre des jugements. Quintus, à la date de cette lettre, n'en était pas à faire jouir sa province des prémices de son humeur irascible et violente. Pour se faire une idée de ces emportements et de leurs conséquences épouvantables, il faut songer à ces bachas du bon temps de la domination turque. La comparaison n'a rien d'outré. Cicéron ne nous dit pas tout ce qu'il a appris de fâcheux sur le compte de ce préteur colérique; mais le peu qu'il en dit donne carrière à notre imagination. « Pendant votre première année votre conduite avait beaucoup fait parler de vous sous ce rapport. On a remarqué dans la seconde un amendement sensible dans votre humeur[2]. » Cicéron paraît moins édifié de ce

[1] « Hunc vero ad tuum numerum libenter adscribito. » (§ 5.)

[2] « Plurimum sermonis de te... Secundus autem annus multo lenior. » (§ 14.)

qu'on lui dit de la troisième année. La quatrième à courir le plonge dans l'inquiétude. Sa grande perspicacité de moraliste lui fait craindre que ce cher frère ne s'infatue pour tout de bon, et qu'il ne devienne un mauvais homme à durer un an de plus dans une autorité que rien ne limite. Les belles choses qu'il écrit là-dessus à Quintus! Elles partent de l'âme d'un philosophe et d'un lettré, de quel lettré! et d'un homme de bien. Elles sont pleines de la science du monde; et elles ont un suc qui se fait goûter même des sages que la discipline chrétienne a le plus matés et réduits. Il faudrait beaucoup raffiner sur les nuances de la morale et sur les caractères spécifiques de l'honnête pour trouver Cicéron moins topique et moins net que notre Bourdaloue sur les inconvénients de l'humeur chez les hommes en autorité, sur ce qu'elle ôte à ceux-ci de discernement, et au public de bonne justice. Il y a des sommets de la sagesse antique où l'on peut dire que celle-ci trône véritablement, à côté de la sagesse chrétienne, dans la même et pure lumière. Écoutons Cicéron sur ce grave sujet : « L'emportement dans les relations privées, dans le commerce ordinaire, est l'indice d'un esprit léger, d'un caractère faible; mais c'est une chose monstrueuse que d'ajouter au poids de l'autorité la violence du caractère. » Ce Romain n'atténue en rien la malignité du cas, alors même que la cause de nos emportements est louable, et que l'iniquité, la fourbe, les vilenies et tous les abominables procédés des méchants amassent des tempêtes dans notre cœur, et le font se soulever comme celui d'Alceste. Ici la morale et la direction chrétiennes n'y mettent pas plus de rigueur avec nous que ne le fait Cicéron. « Du moment qu'un[1] acte d'improbité ou de déloyauté a échauffé votre bile, l'indignation vous emporte et l'on ne vous reconnaît plus. » *Tua desideratur humanitas*, voilà un euphémisme cicéronien! Cela veut dire que l'honnête Quintus s'enflammait, le cas échéant, comme un matelot du Pirée. Si quelque chose nous fait comprendre la déconsidération qu'un homme public s'attire par de tels emportements, et, dans le cas particulier de Quintus, tout l'odieux qui en retombait sur la domination romaine, ce sont les graves avis par lesquels Cicéron termine sa lettre. La politique et la morale y parlent avec la même force, et, chose à remarquer, dans le même sens.

« Dans la carrière où nous nous trouvons engagés, moins par ambition que par l'effet des circonstances et le jeu de la fortune, c'est notre condition de faire parler éternellement de nous[2]. Travaillons

[1] « Sed quum te alicujus improbitas perversitasque commoverit, sic te animo incitari, ut ab omnibus tua desideretur humanitas. » (§ 13.)

[2] « Ut sempiternus sermo hominum de nobis futurus sit. » (§ 13.)

donc de tout notre pouvoir à éviter toute célébrité malheureuse. Je n'exige pas de vous (ce que la nature ne permet guère à notre âge surtout) de changer votre caractère, de déraciner subitement une habitude profonde ; mais s'il est vrai qu'il n'y a pas de préservatif absolu contre la colère, puisque l'ennemi est dans la place avant qu'on songe à se mettre en défense, toujours est-il que vous devez, autant que possible, vous prémunir contre ses assauts, vous tenir constamment sur le qui-vive, tâcher surtout, au moment où l'irritation est la plus forte, de rester maître de vos expressions[1]. Se modérer en pareil cas est, selon moi, d'une vertu plus haute que de ne s'irriter jamais. Car le calme, que rien ne trouble, appartient aux esprits lourds autant qu'aux esprits supérieurs. Mais se posséder dans la passion, assez pour mesurer son langage, ou même pour s'imposer le silence, dominer cette agitation[2], ce tourment de l'âme : voilà, si ce n'est sagesse suprême, voilà l'effort d'un caractère peu commun. » ..... « J'apprends que vous avez déjà beaucoup gagné sur vous... On ne me parle plus de ces emportements, de ces invectives, de ces outrages[3], auxquels vous vous abandonniez trop souvent, qui s'accordent si peu avec un esprit cultivé et des mœurs polies, et qui contrastent plus mal encore avec les devoirs et la dignité du commandement. La colère[4] rend odieux, si elle est implacable ; et, si on revient aisément, elle déconsidère. Mais, à tout prendre, l'inconséquence vaut encore mieux que la dureté. » Bourdaloue n'est pas plus pénétrant et plus profond, quant à l'espèce du vice et aux circonstances qui l'aggravent. Il n'en connaît pas mieux le fond et en quelque sorte la substance malheureuse. Risquons l'image ; il ne le serre pas plus fortement à la gorge. Et si nous doutons encore qu'on puisse reconnaître à sa trace lumineuse et à ses agréments immortels l'exemplaire antique sur lequel se sont modelés nos sermonnaires, relisons Massillon dans la morale ornée et dans les nuances infinies des passions. C'est le Cicéron chrétien.

VIII

Tel est ce document considérable dont la date n'a pas un caractère douteux. Il porte la signature de Cicéron consul[5]. On l'a rangé

[1] « Tum tibi esse diligentissime linguam continendam. » (§ 13.)
[2] « Tenere in tua potestate metum animi et dolorem. » (§ 13.)
[3] « Nullæ contumeliæ. » (§ 13.)
[4] « Ita si implacabiles iracundiæ sint, summa est acerbitas ; sin autem exorabiles, summa levitas » (§ 13.)
[5] « Et quoniam mihi urbanam in magistratibus administrationem reipublicæ, tibi provinciam dedit. » (§ 15.)

parmi les lettres familières à cause du lien de parenté qui permettait aux deux correspondants de mettre de côté la cérémonie. Il y a deux mille ans que cette pièce est écrite; on dirait qu'elle est d'hier : tant la politique et la morale, l'une avec sa face changeante et ses jeux divers, l'autre avec ses principes et ses démarches invariables, se sont peu dessaisies de la chose publique et de la conduite des particuliers! Aucune partie de ce document, d'un nerf et çà et là d'un apparat gouvernemental vraiment romains, n'a vieilli, et ne sent sa désuétude. Il n'y a pas d'homme d'État, je ne dis pas de « façons » d'hommes d'État, comme nous en avons beaucoup vus et supportés, qui ne se trouvât bien de méditer cette politique et cette morale. Sans doute l'objet du gouvernement, chez nous, n'est plus aussi simple qu'il l'était chez les Romains, à l'époque de Cicéron. Régir et affermer l'univers vaincu et accoutumé à la servitude, tirer beaucoup d'argent des peuples tributaires, celui qu'ils ont et celui qu'ils n'ont pas, adjuger à de grosses compagnies, à un ordre puissant dans l'État, l'impôt sur les biens fonds, l'impôt sur la marchandise, l'impôt sur les personnes et toute cette énorme finance qui se consumait en travaux publics, en jeux, en dons gracieux aux préteurs, en un mot pratiquer, des pays du couchant à ceux de l'aurore, la perception par des moyens proportionnés à l'étendue et à la diversité de la substance imposable; cela n'était une affaire que dans la tête des publicains, gens consommés aux expédients de finance, et dévorés du génie des recouvrements. Ce n'était pas une affaire dans l'exécution. On payait (les récalcitrants du moins) au commandement du licteur et sur la simple exhibition des faisceaux. Ce n'est pas cela qu'il est bon de méditer et de faire servir à sa propre édification. Cicéron lui-même, avec sa belle prose, pleine de douceur pour les oreilles des traitants, ne peut pas nous faire prendre le change sur ce fonctionnement simple et terrible de la gabelle romaine. Lui-même, hélas! trempait dans la maltôte.

Là n'est pas l'enseignement politique et moral des instructions confidentielles de Cicéron à Quintus. Il faut regarder à l'administration proprement dite des peuples conquis ou annexés et, comme Cicéron nous l'a si bien indiqué, à la bonne dispensation de la justice, *parcere subjectis!* Il n'a pas existé que des Calpurnius et des Verrès florissant à la faveur de « cette servitude universelle du genre humain. » On y comptait plus d'un préteur honnête, retenu sur l'argent et les voluptés, administrateur et juge intègre. Une domination aussi immense, prix de quatre cents ans de guerres et de vertus civiques, ne s'est pas soutenue par la force seulement et par une fiscalité puissamment organisée. Le ciment de la conquête romaine, la pièce principale et l'âme de ce gouvernement du genre humain, c'était la justice, rendue à bref délai, sans aggravation de remises

et d'instances, et toute affaire vidée au fond. Les formes en étaient impérieuses ; mais les jugements étaient expéditifs. Cela seul apportait un grand soulagement à la sujétion. La même célérité et la même décision présidaient aux agissements administratifs et à tout ce contentieux des provinces, infini et incessant. Rien n'était mieux entendu pour prévenir l'impatience et la désaffection des administrés ; le contraire de ces procédés résolutifs étant, au jugement de Cicéron, ce qui indispose et aigrit le plus les esprits. La bonne administration, avec ses agencements aisés et nets, était faite au temps de Cicéron et bien avant lui. Il n'y regrette que des hommes intelligents, laborieux, probes, et qui ne s'infatuent pas de ces prodigieux pouvoirs remis entre leurs mains. L'idée, ou, si l'on veut, l'idéal que Cicéron avait conçu d'une bonne administration n'est pas sorti, depuis lui, de l'esprit humain et de la conscience publique. Il est aussi vivace en nous que l'instinct de la conservation, que le besoin d'agir, d'acquérir et de posséder, que la liberté de respirer sous la protection des lois. Le seul bien des sujets de Rome, c'était pour chacun de pouvoir subsister indemne de sa profession ou de son industrie, de vaquer à son négoce (*negotiari*) partout et sans risque de son pécule ou de sa personne, d'acquérir, de conserver, de tester, de trouver du recours, en cas de litige, auprès du préteur de la province, soit contre les nationaux, soit contre les citoyens romains, violateurs du droit d'autrui. Admirables adoucissements, je le répète, de la condition de tributaires et de gens auxquels on n'avait laissé de leur patrie que le nom et les annales ! C'était encore la vie civile avec ses avantages essentiels. Il n'en faut pas exclure une certaine importance politique, attachée à des charges municipales que Rome n'interdisait pas aux provinciaux, et que ceux-ci briguaient auprès de leurs concitoyens avec une très-vive ambition. Est-il nécessaire de parler, après Cicéron, d'autres concessions de l'ordre « économique » pour lesquelles l'administration romaine avait la main si large, pleine de tant de moyens, et si expéditive? La solidité des ouvrages d'utilité publique (il y paraît encore à leurs restes majestueux) n'était nullement compromise par la célérité de l'exécution. Cicéron en triomphe pour sa chère République avec un orgueil tout romain, et avec un sentiment exquis de cette civilisation gréco-latine qu'il pouvait croire impérissable.

Certes les peuples modernes, en possession de leur autonomie, sont encore régis par des principes supérieurs à ceux sous le couvert desquels la conquête prend pied chez les autres, s'y organise et s'y rend supportable. Administrer en économes passés maîtres le bien d'autrui n'en laisse pas moins le fait de l'usurpation tout à la charge de l'usurpateur; et le droit des gens — nous venons de

l'éprouver dans notre Europe — saigne éternellement de telles blessures. Mais puisqu'il n'y a pas moyen d'abolir la conquête romaine dans la mémoire du genre humain, et de tenir ce grand gouvernement pour non-avenu, le regarder fonctionner avec cette vigueur et cette précision que nous marque Cicéron sera toujours un spectacle digne de l'attention des politiques, et une école des affaires à ne jamais dédaigner. Montesquieu ne s'est point lassé du commerce de ces politiques sensés, laborieux, « efficaces » pour parler comme Richelieu, les maîtres et les curateurs de nations retombées dans la condition des mineurs et des incapables.

L'esprit se détourne volontiers du spectacle de la force partout victorieuse et partout « primant le droit » selon une certaine casuistique de barbares savants. Mais on ne se détache pas de même de cette politique universelle, à laquelle Cicéron assignait pour fin principale le bien du plus grand nombre. Bossuet l'a définie de même au dix-septième siècle. Les voies et moyens de cette politique sont contenues dans l'administration romaine; et déjà ils s'y développent avec une merveilleuse diversité. Ces instructions à Quintus respirent le bien public et la philanthropie la plus rationnelle, à savoir, celle où le gouvernement intervient, pour le principal, au moyen de lois ou d'ordonnances qu'il est en mesure de faire exécuter. Le génie de la centralisation ne se dément pas plus dans les provinces qu'à Rome. La République veut être partout par ses préteurs. Le sénat se décharge le moins qu'il peut sur les magistrats indigènes, grecs et asiatiques. Il fait peu de cas de leurs aptitudes administratives et de leurs facultés abâtardies; et en ceci il ne se trompe pas, comme on le voit, par les requêtes que lui adressaient les provinciaux, se plaignant d'être beaucoup plus vexés par les collecteurs de leur nation qu'ils ne l'étaient par les receveurs romains[1]. Cicéron est rempli de la persuasion que bien gouverner, c'est bien administrer, comme la République l'a toujours fait par le sénat et par ses délégués, et cela du centre aux extrémités de l'Empire. Il n'hésite pas à tendre jusqu'à ce point le ressort de la puissance publique, et à charger l'État du souci entier de satisfaire les particuliers sur la justice, sur les choses de droit commun ou d'une utilité générale, sur la bonne police et l'ordre des cités, sur les biens et les personnes, sur le négoce et l'ubiquité des transactions, en un mot, sur tout ce qui met en assurance les biens de la vie civile. Aujourd'hui nous qualifierions de *communisme* cette absorbante gestion par l'État. Encore y aurait-il à examiner si la pratique en était fâ-

[1] « Non esse autem leniores in exigendis vectigalibus Græcos quam nostros publicanos hinc intelligi potest quod Canii nuper, etc. » (§ 11.)

cheuse pour les provinces romaines, d'où l'esprit municipal s'était retiré avec l'indépendance. Le « communisme, » pas plus le mot que la chose, n'entrait dans les têtes romaines ; et tout se réduit pour Cicéron à l'idée et aux effets d'un gouvernement, partout présent et obéi, et d'une administration la plus industrieuse pour faire le bien et la mieux pourvue qui ait jamais existé.

Quel pouvait être le contre-poids d'une telle centralisation ? Ce ne pouvait être que la morale infuse dans les lois et ordonnances publiques, et transportée aux affaires par des magistrats probes et recommandables. Cicéron l'entend d'une morale vraiment pratique, relative aux offices publics de toute sorte, et principalement aux charges dans lesquelles la personne du titulaire, ses opinions, ce qu'on sait de ses mœurs et ce qu'on en suppose, ses voies d'arrivée, son jeu pour se maintenir, son humeur dans la puissance et ce qu'il en peut retenir ou décharger sur tant de têtes inclinées, appartiennent, selon la belle expression latine, aux discours des hommes (*sermoni hominum*), et aux rumeurs de la province. Ce n'est point là de l'éthique spéculative. Ce n'est même pas de la morale à Nicomaque, avec tous ses cas magistralement définis, en attendant qu'ils soient divinement résolus par l'Évangile. Ce sont des mises en demeure, si je peux m'exprimer ainsi, pour les hommes en autorité d'accorder leur conduite et le gouvernement de la chose publique avec ces vives notions d'équité naturelle que nous portons tous en nous, et de laquelle les plus petits administrés de Quintus avaient le droit de se réclamer auprès du préteur. Toute l'économie des affaires civiles repose, pour ce qui est de satisfaire les intéressés et les réclamants, sur cette équité naturelle, à laquelle ne répugne nullement ce que nous appelons les solutions administratives. Au contraire celles-ci n'en sont que plus promptes et plus sincères. Et ce n'est pas revenir des pays d'Utopie qu'affirmer avec le politique romain le plus éclairé de son temps, sinon « le plus efficace », que se montrer juste dans les matières contentieuses les plus ardues n'enlève rien à la bonté de la discussion et à l'éclaircissement des espèces. Au contraire le préteur en devient plus pénétrant et plus décisif, se trouvant tout porté par la droiture de son âme à rendre un bon jugement.

Cette morale gouvernementale à Quintus tire sa plus grande force et son crédit subsistant de ceci : elle émane d'un homme de gouvernement, d'un Consul en exercice, qui fait connaître par voie confidentielle à son subordonné immédiat, de quelle manière il veut être secondé. C'est dans une république réelle, la plus vaste et la plus agitée, c'est dans l'État le plus corrompu et le plus près de se dissou-

dre, que Cicéron professe et réduit en instructions officielles ces maximes d'administration pleines de l'esprit de la loi et du respect de la nature humaine. Cicéron est l'homme le mieux élevé de la République et de son siècle. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait fait de la bonne éducation une vertu administrative du premier ordre, et presque un moyen universel de gouvernement. Au moins il ne sait pas de manière plus tempérée et plus populaire de régir les hommes et de les rendre affectionnés à la chose publique. Les procédés contraires, sur lesquels il reprend Quintus, révoltent son humanité; outre qu'il s'en inquiète pour la République elle-même, que décrient des agents improbes et durs, et que cela peut précipiter vers un changement politique radical.

Telle est encore aujourd'hui la force de cette morale antique, appliquée au gouvernement des États. Chez les philosophes de toute sorte, théoriciens fort déliés des *devoirs* et des vertus civiles, cette morale n'a guère qu'une valeur d'ostentation. Le *De officiis* lui-même de Cicéron, ce manuel, admirable pour ces temps-là, de l'homme public et du simple particulier, a des effets d'éloquence peu communs sur l'esprit des lettrés. De là à une direction de l'homme, vraiment intérieure et contraignante, il y a loin; il y a toute la distance qui sépare l'éthique païenne de la règle morale du christianisme. Mais les affaires, l'action, la responsabilité publique, le gouvernement en un mot, pour ne pas comporter les mêmes délicatesses de conscience qu'une vie de sainteté, n'en font pas moins paraître les principes du *De officiis* dans une belle lumière, et avec des caractères d'universelle obligation que nous ne pouvons ni méconnaître ni diminuer. Si les principes éternels du juste et une certaine mansuétude des mœurs, nullement incompatible avec la domination universelle, ont pu faire d'un préteur romain un magistrat intègre, un juge éclairé, un exacteur net avec la République et point sans entrailles pour les tributaires, un homme en un mot, comme l'entendait Térence (*homo sum*), lequel de nos États chrétiens serait-il reçu à répudier cette morale à Quintus, sous prétexte qu'elle sent le collége, et qu'après tout elle était une compensation à peine proportionnée à la servitude du monde? Penser cela ou des choses de la même force touchant les anciens, c'est ne connaître ni les anciens, ni son propre temps, ni le cœur humain, tel qu'il a coutume de se comporter dans l'usage et les enchantements de la puissance. Nous sommes à tous égards des hommes meilleurs et plus doux (hélas ! ne me risqué-je pas un peu à le dire?) que ne l'étaient les Romains. Aucun peuple, jusqu'à présent, ne détient à titre de propre toute la terre habitable. Nous n'avons plus l'esclavage, à sa-

voir, la matière même de l'iniquité, du mépris de la nature humaine, et des plus abominables sensualités. La part des pouvoirs publics déléguée aux particuliers est bien réduite en comparaison de ces satrapes de la République romaine ; et de plus nos magistratures de tous degrés emportent responsabilité et reddition de comptes, ou de redoutables enquêtes de l'opinion publique. Nonobstant ces freins salutaires de la loi et des mœurs, nous n'en restons pas moins des hommes, sujets à faillir, et pouvant succomber aux mêmes occasions qui trouvaient Quintus faible, emporté, inique, et sur la pente des prévarications. Nous sommes, comme ce Romain, (nous savons cela par une lumière qui manquait à ce gouverneur de l'Asie) des mortels à tomber plus de sept fois le jour. Nous n'avons vraiment aucune raison de nous abstenir, hommes publics ou simples particuliers, de cette sagesse antique, déjà conforme par tant de points à la sagesse chrétienne. La morale païenne n'était ni assez simple, ni assez vive pour échauffer des milliers de cœurs à la fois. Elle n'a pas laissé de faire bon nombre d'honnêtes gens, de fonctionnaires doux parmi ces dominateurs et maltôtiers du monde asservi. Or cela n'est pas un petit bien, même pour les peuples qui vivent sous la loi évangélique, de se sentir régis et administrés en la manière que Cicéron prescrit à Quintus.

Auguste Nisard.

LE MOI

ET L'UNITÉ VIVANTE

I

Au premier regard jeté sur l'océan sans bornes de la matière et des forces physiques, l'intelligence humaine a discerné des êtres qui se détachaient du fond immobile des choses, qui paraissaient comme constitués à part dans le milieu qui les enveloppe, quoique empruntant à ce milieu la matière qui les compose, marqués, en un mot, d'un caractère propre, l'individualité. Le langage, création profonde de l'esprit scientifique naissant, manifestation spontanée des vérités primordiales que le doute et la contradiction ne sauraient obscurcir, le langage universel a consacré et caractérisé cette distinction en appelant vivants les êtres individuels. La vie a été donnée, dès l'origine, comme raison et cause de l'individualité. Tout individu est vivant, tout être vivant est un individu. L'individualité et la vie présupposent un autre grand caractère, l'unité. On n'est individu qu'à la condition d'être un. Aussi, l'idée d'être associée à l'idée d'unité désigne à la fois l'individualité et la vie. On n'appelle un être que l'être vivant. Vie, unité, individualité, demeurent des termes solidaires et comme équivalents dans la langue traditionnelle.

La nature se partage ainsi en deux ordres qui enferment tout l'ensemble visible : l'ordre physique que remplissent les choses inanimées, l'ordre vivant que constituent les existences individuelles. Le premier s'offre comme un tout invariable, où rien ne se perd, où rien ne s'ajoute, immobile sous une mobilité apparente, manifestation d'une force unique qui semble se modifier et se traduire en ef-

fets divers, mais qui, à travers ces effets changeants, subsiste identique, ne s'usant et ne s'amoindrissant jamais, inaltérable image d'une éternelle fixité. Le second se déroule en une longue suite d'individus périssables, se succédant dans la naissance comme dans la mort, ensemble où rien n'est stable, où rien ne demeure, où la somme totale est essentiellement variable, croît ou diminue, peut même disparaître sans retour, car rien ne garantit l'éternelle perpétuité des êtres vivants. Tout y représente, non une cause immuable et remplissant l'immensité des temps et des choses, mais des causes distinctes, individualisées, transitoires, venues chacune à son heure, chacune destinée à s'effacer bientôt du monde où elle a surgi, et, durant son court passage, ne se confondant avec aucune des causes et des existences congénères. Quelle opposition entre ces deux mondes ! Là, l'impassible unité du tout, où rien n'a sa destinée propre, où tout demeure enseveli dans un sein improductif et commun ; là, l'unité du tout disparaît, ou n'est plus qu'une expression idéale ; il n'y a de réelles que des unités limitées, particulières, mais fécondes et renaissantes, et dont la multiplication successive fournit la marque suprême de l'ordre auquel elles appartiennent.

Entre tous les caractères qui séparent ce qui vit de ce qui ne vit pas, s'élève et domine le caractère de l'unité. C'est la vérité spiritualiste et vitaliste par excellence. A elle seule elle suppose et entraîne toutes les autres. Aussi, en ces temps où tant de savants veulent effacer toute distinction essentielle et causale entre l'ordre inorganique et l'ordre animé, l'unité, fondement de toute individualité vivante, est-elle le dogme le plus ardemmrnt contesté. Philosophes sensualistes et physiologistes expérimentateurs le repoussent, ou en livrent des interprétations équivalentes à une négation.

Dans ces conflits, les négations métaphysiques n'ont pas acquis une importance nouvelle, malgré la haute assurance avec laquelle elles se produisent. Si elles sont devenues plus audacieuses, elles n'ont rien gagné, ni par l'attrait de la nouveauté, ni par la profondeur des déductions. Ce sont toujours les vieilles objections, ayant perdu, toutefois, de leur dissimulation embarrassée, sachant mieux où elles vont que par le passé, tentant plus hardiment la séduction des esprits faibles ou prévenus. Les objections expérimentales portées au nom d'une physiologie savante se sont multipliées, au contraire. Une facile popularité leur est bientôt venue des dédains dont une hautaine science accable la métaphysique. Les sophismes usés du passé, associés aux sophismes expérimentaux du présent, ont, par là, retrouvé quelque crédit ; ils étonnent les uns ou corrompent les autres. L'affaiblissement du sens philosophique, l'autorité accordée à l'expérimentation brute concourent à ce même but, effacer les

vérités traditionnelles ou amoindrir leur action sur les esprits. Aussi le sens de l'unité tend-il à se perdre dans la science de l être vivant ; et, perdu de ce côté, il est perdu de l'autre, dans la science de l'être spirituel et moral. S'il n'y a plus d'unité dans l'organisme humain, il n'y a plus d'unité dans l'homme pensant ; si la vie n'est plus une, l'âme une s'évanouit. Tout s'enchaîne et se commande dans la science de l'homme. A chaque grande vérité métaphysique correspond une grande et nécessaire vérité biologique. C'est à l'aide d'une fausse physiologie et d'une expérimentation mal interprétée que l'on tente aujourd'hui, en Allemagne et en France, de renverser la grande institutrice de l'esprit humain, la philosophie spiritualiste; il faut, à l'aide d'une physiologie plus vraie et en face d'une expérimentation mieux comprise, relever la noble immortelle toujours attaquée, toujours libérale et féconde. Nous devons reprendre à la science les armes qu'on lui dérobe pour l'attaque. Plus d'une fois, déjà, je l'ai tenté dans cette Revue. Je voudrais, de nouveau, conduire les lecteurs du *Correspondant* jusque sur le terrain physiologique, qui ne leur est, sans doute, pas familier. Il faut se faire à l'appareil scientifique moderne, qui prétend subjuguer toute la métaphysique, et la pénétrer pour l'ébranler ; celui qui saura l'interroger y retrouvera souvent la confirmation inattendue des vérités contre lesquelles tout cet appareil est mis en jeu.

Nous nous sentons un : l'idée d'unité s'empare, quoi qu'on en ait, de la conscience; il est impossible de l'en arracher entièrement ; elle repousse par des racines vivaces et aussitôt recouvre tout de son ombre puissante. Nous vivons en elle et par elle. Il y a là une domination importune pour ceux qui ne veulent pas accepter en nous, comme cause immanente et nécessaire, un principe simple, générateur de toutes nos pensées, de tous nos actes, de toutes nos fonctions. Cette unité, fond de notre être spirituel, comme de notre être organique, la philosophie sensualiste a essayé de la dénaturer, de la dissoudre en phénomènes et en sensations, sauf à colliger ces sensations, ce qui ne rétablit pas l'unité. Une collection ou un assemblage sont la négation directe de l'idée d'unité. L'abbé de Condillac a fourni le modèle de toutes ces réfutations détournées : « Le moi de la statue, dit-il, n'est que la collection des sensations qu'elle éprouve et de celles que la mémoire lui rappelle. » Or, cette statue que Condillac prétend animer, c'est l'homme; le moi de la statue, c'est notre moi; et celui-ci devient ainsi une simple collection de sensations et de souvenirs.

Nos plus brillants rhéteurs ont à peine modifié la forme des sophismes sensualistes. Ainsi, M. Taine s'est borné à recueillir, tout en la rabaissant, la fiction de Condillac. La statue que celui-ci animait,

qu'il remplissait de sensations et d'images, de perceptions et d'idées, retenait encore la noble forme de l'homme, et la collection qu'elle enfermait reproduisait, dans ses contours, un simulacre de l'être. M. Taine met une planche à la place de la statue, et, par ce trait hardi, matérialise plus grossièrement la collection de sensations et d'idées qui fait tout le moi. Il a textuellement écrit les lignes suivantes : « Nous ne croyons pas que l'âme soit distincte des idées, sensations et résolutions que nous remarquons en nous. Notre avis est que les idées, sensations et résolutions sont des tranches ou portions interceptées et distinguées dans tout ce continu que nous appelons nous-mêmes, comme le seraient des portions de planche marquées et séparées à la craie dans une longue planche. Nous ne disons point pour cela que le moi soit la collection et l'amas des idées, » (réserve que tout ce qui suit dément) « pas plus que nous ne disons que la planche est la collection et l'addition des morceaux de planche. Dans la planche comme dans le moi, le tout précède les parties ; le tout est sujet ou substance, les parties sont attributs ou qualités. Mais si tous les morceaux étaient enlevés, il n'y aurait plus de planche ; et si toutes les idées, sensations, résolutions disparaissaient, il n'y aurait plus de moi. Si vous en voulez une preuve, considérez le sens du verbe, vous verrez que toujours et partout où il se rencontre, l'attribut est une qualité, un abstrait, une portion du sujet. Cette pierre est pesante, la matière est étendue, cette plante végète, le soleil est brillant : dans toutes ces phrases, l'attribut est un membre détaché du sujet. L'étendue est une portion du tout qu'on appelle matière ; la pesanteur est une portion du tout qu'on appelle pierre ; la végétation est une portion du tout qu'on appelle plante ; l'éclat est une portion du tout qu'on appelle soleil. » (Quelle suite inouïe de sophismes ! L'attribut devenant une portion du sujet, l'éclat une portion du soleil !) « Donc, quand vous dites : Je souffre, je jouis, je pense, je veux, je sens, la sensation, la résolution, la pensée, la jouissance, la souffrance exprimées dans le Verbe sont des portions du sujet *je* ou *moi*. Donc nos opérations et modifications sont des portions de nous-mêmes. Donc le moi n'est point une chose distincte, autre que les opérations ou modifications, cachée sous elles, durable en leur absence[1]. »

Qu'on me pardonne cette longue citation ; elle permet de mesurer à quelle chute, à quel prodigieux amoindrissement de la pensée entraîne la négation du moi. La sensation, l'idée, la résolution seraient des parties du moi, comme une tranche de planche, limitée à la craie, est une portion de la planche entière ! Le moi, c'est toute la

[1] Taine, *les Philosophes français du dix-neuvième siècle*, chap. x.

planche ; il se diviserait comme la planche en une infinité de morceaux. Quelle image ; et elle satisfait les esprits qui se disent positifs ! Quant à demander une force individualisée, un être actif, dont les sensations, les idées, les résolutions soient les manifestations variées, c'est nourrir, sans doute, un désir chimérique. Qu'est-ce qu'une force ? Un mot. « Des faits et des rapports, il n'y a rien autre, » affirment M. Taine et tout le positivisme contemporain. Une cause, productrice de ces faits, demeure un rêve contre lequel sont permises toutes les railleries. Il n'y a pas de sujet en dehors des qualités qu'il affecte, pas de centre lumineux en dehors des rayons qu'il projette. Les attributs sont des sujets, sont des faits au même titre que la substance. Les phénomènes seuls existent : telle est la grande vérité du jour, telle est la philosophie du phénoménalisme. L'âme est ainsi dissociée et comme anéantie dans la poussière des sensations et des idées; elle n'est plus rien de substantiel et d'actif; elle se perd en un vain nom.

La vie n'a pas une autre réalité, et M. Taine lutte contre la force vitale aussi vaillamment que contre l'âme. « La force vitale, suivant lui, n'est ni une qualité, ni une substance, mais un simple rapport. » Je défie de comprendre cet absolu non-sens, destiné à suppléer au sens vrai des choses. Une force qui est un simple rapport ! Cela a été proposé et écrit sérieusement. Dans cet enseignement, la vie n'est qu'une collection de fonctions ; celles-ci se décomposent en une suite de phénomènes. Toute l'idée de vie se réduit à dresser un immense catalogue de faits qui se succèdent et s'enchaînent, sans qu'on ait à chercher la raison de cette succession, le principe caché de cet enchaînement. Il y a dans la vie la digestion, la circulation et autres fonctions ; dans la digestion il y a la mastication, l'insalivation, la déglutition, la chymification, et autres mouvements ou actes ; la vie consiste dans l'ensemble de ces mouvements. Des faits et jamais la cause, des phénomènes et jamais la substance, des apparences et jamais la réalité ; voilà le bilan de nos connaissances ; il ne faut pas tenter d'aller au delà. De telles assertions inspirent à ceux qui les émettent de profondes satisfactions. « Nous avons purgé notre esprit d'un être métaphysique, dit alors M. Taine, c'est une bonne œuvre, et ce n'est pas une petite œuvre. » Autant dire « c'est une grande œuvre, » et la foule applaudira volontiers. Pour son honneur, la science moderne ne tient pas toujours un tel langage. L'une des grandes figures scientifiques de ce siècle, M. Chevreul, à l'encontre de l'infatuation positiviste, a écrit ces simples paroles : « En définitive, je n'ai jamais aperçu aussi clairement qu'aujourd'hui combien il y aurait peu de raison à supposer que celui qui aurait expliqué la digestion, l'assimilation, la respiration, la circulation et les sécré-

tions, serait en état d'expliquer la vie[1]. » La physiologie qui ne croit qu'aux faits fera bien de méditer ces quelques lignes à la fois si modestes et si hautes.

Je me borne à indiquer, sans les réfuter plus longuement, ces négations de l'unité du moi qu'une philosophie impuissante réveillerait en vain, si elles n'avaient rencontré, dans les sciences biologiques, des auxiliaires qui en imposent. Tout un ensemble de considérations anatomiques et physiologiques est venu leur apporter une force apparente que, réduites à leur expression nue, elles avaient perdu. L'expérimentation a cru, de son côté, fournir des preuves irrésistibles contre l'unité vivante. Descendant des organismes supérieurs aux organismes inférieurs, elle a prétendu diviser la vie, et détruire ainsi son unité. En décomposant les organismes complexes, et en les réduisant à de prétendus éléments simples et indépendants, l'analyse physiologique a dissous peu à peu l'individu vivant en une multitude infinie d'éléments épars ou juxtaposés, et de ces éléments elle a fait des individus vrais, de réelles unités. De même donc que l'unité intellectuelle se réduisait en une collection sans nombre de sensations et d'idées, de même l'unité vivante s'est trouvée réduite en une collection incalculable d'unités élémentaires, au milieu desquelles disparaissait, comme dans un abîme sans fond, l'unité réelle, l'organisme un et individuel, affirmé par le moi sentant, réagissant et voulant.

J'ai hâte d'arriver à l'examen critique de ces affirmations physiologiques; je voudrais les interroger, et montrer ce qu'elles valent. Ont-elles le droit qu'elles s'attribuent de changer la notion de l'être vivant, en le faisant passer de l'état d'unité à l'état de pure collection? L'unité demeure-t-elle le point central et lumineux, d'où tout part et où tout revient dans la science de la vie, ou n'est-elle qu'une de ces nuageuses croyances que chasse et dissipe le souffle viril d'une science croissante? Je préciserai d'abord l'idée d'unité, telle que la tradition nous l'a livrée; je montrerai en quelques mots la place qui lui est faite dans les travaux physiologiques contemporains qui consentent à l'accepter; j'essayerai de montrer quelle est la forme que la science de l'être vivant, au point où elle en est arrivée, doit donner à cette idée fondamentale; je réfuterai les sophismes que l'anatomisme physiologique a soulevés contre elle; j'examinerai, enfin, les objections portées au nom de la physiologie expérimentale, objections qui égarent tant d'esprits plus sincères qu'éclairés. Ces débats nous permettront de conclure, et nous laisseront entrevoir l'action de l'unité jusque dans

[1] Chevreul, *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1853, t. XXIII, p. 32.

les profondeurs les plus cachées de l'évolution vitale; nous la verrons suscitant la multiplicité infinie des phénomènes par lesquels se déroule cette évolution harmonique et réglée. Ces phénomènes, on s'en convaincra, ne se peuvent juger que dans et par l'unité; si on les lui soustrait, on perd toute notion exacte des choses, tout sens de la hiérarchie et des subordinations organiques. On ne connaît plus, ni la fin des fonctions diverses, ni celle du tout dont ces fonctions relèvent. On ignore la vie; on peut à peine en poursuivre l'ombre trompeuse et fugitive.

II

L'idée d'unité est essentiellement traditionnelle dans la science des êtres vivants, c'est-à-dire qu'elle y est primordiale et nécessaire. Elle y remplit le rôle de ces vérités premières, qui s'appuient sur l'évidence, et en dehors desquelles aucune connaissance de vérités particulières n'est possible. Aussi l'enseignement d'Hippocrate, le plus grand des observateurs de l'activité vivante, et le fondateur de la médecine scientifique, est-il plein de l'idée d'unité. Elle est exprimée, dans ses écrits, avec une vigueur qui n'a pas été dépassée : « Le principe de tout est le même, dit Hippocrate; il n'y a aussi qu'une fin, et la fin et le principe sont uns..... Dans l'intérieur est un agent inconnu qui travaille pour le tout et pour les parties, quelquefois pour certaines et non pour d'autres...... Il n'y a qu'un but, qu'un effort. Tout le corps participe aux mêmes affections; c'est une sympathie universelle. Tout est subordonné à tout le corps, tout l'est aussi à chaque partie. Chaque partie concourt à l'action de chacune des autres. »

Dans ce langage simple et ferme, tout le corps c'est l'unité vivante elle-même; tout est subordonné à tout le corps, c'est-à-dire, à l'unité. L'unité pénètre chaque partie; rien n'atteint les parties qui n'atteignent pareillement l'unité; et c'est ainsi que la sympathie est universelle dans l'organisme, que tout le corps participe aux mêmes affections, qu'il n'y a qu'un but, qu'un effort. Une affection ne peut saisir une partie, qu'en saisissant l'unité, qu'en étant ou en devenant aussitôt générale. L'effort est commun; tout y concourt. La pensée hippocratique embrasse toute la science de la vie, dans l'état de santé, comme dans l'état de maladie.

Après Hippocrate, la Grèce féconde donne à la science de la vie Aristote, dont le génie institua l'histoire naturelle des êtres organisés. Ces deux noms qui se suivent comptent parmi les plus hauts

dominateurs de l'intelligence humaine. Aristote rattache l'unité au principe substantiel qui la supporte, et détermine ainsi le caractère fondamental de tout ce qui vit. Ce principe substantiel et un, c'est l'âme; tout ce qui vit a une âme. Il recherche les caractères particuliers qu'offre cette âme, en chacune des grandes catégories dans lesquelles se partage l'ensemble des êtres. Il établit ainsi l'échelle des êtres organisés, et démontre l'ascension progressive de la série vivante. De degrés en degrés, Aristote s'élève à l'homme, et là, l'unité, l'âme lui apparaît sous sa forme la plus éminente. Et à bien dire, c'est la perception consciente de l'unité humaine, c'est la notion que nous avons de notre moi, de notre personnalité une et constante à travers tous les accidents de la vie, à travers les incessantes mutations de notre matière organique, et la multiplicité des opérations vitales, c'est cette notion qui nous fournit le réel et invincible fondement de l'idée d'unité. Nous jugeons à notre mesure tout ce que la vie rapproche de nous. C'est en transportant la notion qui nous vient du moi à tous les échelons de l'animalité, c'est en en retrouvant les vestiges jusque dans les manifestations inférieures de la vie, qu'Aristote arrive à faire de l'unité, le caractère suprême de tout ce qui possède la vie.

Les larges doctrines d'Hippocrate et d'Aristote ne devaient plus s'effacer de la science. Toutefois, la belle et pure simplicité qu'elles avaient revêtue dès l'origine, ne pouvait subsister sans être gâtée par les flots mouvants de l'opinion. Elle devait s'obscurcir à plusieurs reprises sous les suggestions de l'esprit de système. C'est ainsi que Stahl dénature l'unité vivante en substituant à l'idée hippocratique une idée étroite et dégénérée. L'unité ce n'est plus tout le corps, ce n'est plus le principe et la fin du tout, ce n'est plus le but et l'effort communs, ce n'est plus la subordination de chaque partie au tout qui est un ; c'est l'âme rationnelle devenant le moteur d'une machine compliquée, qui est l'organisme. L'unité est conçue en dehors du tout, la machine organique imaginée en dehors de l'unité : double et grave déviation de l'idée de l'unité vivante.

A côté de l'animisme Stahlien, il faut placer cette autre doctrine qui défigure l'unité en la dédoublant, en exigeant une unité pour l'être pensant, une ou plusieurs unités pour l'être vivant : la première, vraiment une et indivisible; la seconde, probablement divisible et multiple; l'âme raisonnable et immortelle, et l'âme sensitive et périssable de van Helmont ; et au-dessous la hiérarchie des archées, *particulares viscerum archæi;* ou l'âme et le principe vital, celui-ci divisible, à la rigueur; Barthez laisse ce problème indécis. L'unité de l'homme est ici détruite; il y a, tout au moins,

deux unités en lui; c'est la doctrine du double dynamisme. En regard de cette double unité humaine, se maintiendrait l'unité simple et vraie dans tout le règne animal; car, la haute unité, l'âme, disparaîtrait, même chez les animaux supérieurs. Ceux-ci n'auraient que le principe vital. Ce seul fait suffit à ruiner la doctrine. Il y a, des animaux à l'homme, une suite non interrompue, qui, sans abaisser l'homme à l'animal, et sans lui donner un animal pour ancêtre, ne permet pas de concevoir, dans la constitution substantielle de l'homme, un autre plan que celui qui se réalise et s'élève à travers les degrés successifs de l'animalité. Si l'animal est un, l'homme est un; son principe animateur grandit et lui vaut la pensée et la liberté, mais il n'est pas double; et cette étrange conception qui, dans un même être, multiplie les causes, va à l'encontre de l'une des grandes lois de la nature, avare de causes et féconde d'effets. Combien, si on sait la comprendre, la pensée hippocratique, l'unité c'est tout le corps, est autrement vivante et profonde que cette subtile superposition d'une âme et d'un principe vital distincts, et destinés à régir telle ou telle partie de l'organisme, ici l'organe de la pensée, là les viscères de la vie nutritive.

A travers ces formes amoindries ou altérées, le dogme de l'unité vivante s'est perpétué, survivant à tous les systèmes, inspirant plus ou moins fortement les médecins et les physiologistes. De loin en loin, quelques rares esprits ont su en comprendre toute la portée, et le retrouver sous toutes les manifestations de la vie : le plus grand nombre n'en gardaient qu'un souvenir confus, et ne sentaient guère, à travers la mobilité et la multiplicité des phénomènes vitaux, l'unité immanente et génératrice, l'effort du tout, et le but commun. Il en est ainsi de toutes les vérités premières, et en proportion de la domination qui leur revient. Ce sont les vérités qui sont partout et qui dominent tout, que souvent l'on voit le moins. Ce que notre faiblesse voit le mieux, c'est le particulier. Que de médecins et de physiologistes observent l'être vivant et analysent ses fonctions, et oublient ou méconnaissent la raison supérieure de tous les actes vitaux, l'unité qui se traduit par ces actes ! La physiologie moderne, toute adonnée à l'analyse et à l'expérimentation, perd fatalement de vue une notion essentiellement synthétique. L'analyse, c'est la dissociation et la division; expérimenter, c'est analyser en divisant et en isolant. La science qui se borne à l'emploi de ces moyens de connaître, peut-elle rencontrer une vérité qui échappe à toute entreprise expérimentale, que l'expérimentation et l'analyse sacrifient nécessairement et d'abord?

Je n'ignore pas, cependant, que de temps à autre les physiologistes, pour qui l'organisme n'est pas un simple agrégat de matière et de propriétés, émettent quelques recommandations banales, et rappellent aux expérimentateurs qu'il y a une unité au-dessus de leurs expériences. « Le physiologiste et le médecin, dit M. Cl. Bernard, ne doivent jamais oublier que l'être vivant forme un organisme et une individualité.... Il faut donc bien savoir que si l'on décompose l'organisme vivant en isolant ses diverses parties, ce n'est que pour la facilité de l'analyse expérimentale, et non pour les concevoir séparément. En effet, quand on veut donner à une propriété physiologique sa valeur et sa véritable signification, il faut toujours la rapporter à l'ensemble, et ne tirer de conclusion définitive que relativement à ses effets dans cet ensemble. » Ces recommandations, j'ai le regret de le dire, ne portent pas loin, et sont presque de pure forme. Elles sont vite oubliées, et M. Claude Bernard lui-même ne s'en inspire guère dans l'enchaînement de ses travaux. Nul ne se demande ce qu'est cette unité, comment elle se réalise, quelles autres conditions générales de l'être elle suppose, quel est son rôle dans l'évolution vitale régulière, que devient ce rôle dans l'évolution troublée et pathologique. On conçoit volontiers la maladie en dehors de l'unité; on imagine, de la fièvre, des explications physiologiques dans lesquelles l'unité n'intervient en rien. On admet une unité dans l'organisme, et on poursuit par des enseignements qui sont la négation même de l'unité. Les contradictions suivent toujours l'affaiblissement des doctrines.

L'unité dans l'être n'est pas une négation du multiple. Loin de là; elle ne saurait se percevoir en dehors d'une nécessaire multiplicité. Une unité pure, qui ne se déroulerait pas en une suite d'actes et de phénomènes, deviendrait une unité inaccessible, idéale, une cause sans effets sensibles, une réalité soustraite à toute observation. L'unité est donc incessamment traduite par une multiplicité saisissable, et c'est par les rapports qu'elle affecte avec cette multiplicité que se révèlent sa puissance et son énergie. Ces rapports ne se montrent pas identiques à tous les degrés de l'être et de la vie. L'unité n'est pas partout pareillement attachée à la multiplicité qui relève d'elle. Il y a dans l'énergie de ces attaches, dans la puissance de l'unité vivante, au sein des phénomènes qu'elle régit, des variations extrêmes qui vont comme d'un bout à l'autre de l'échelle animale.

Dans les régions inférieures, là où la vie est uniquement végétative, l'unité est singulièrement faible, et ne se trahit que par le caractère du développement de l'être et la permanence d'une évolution

régulière. Dans les êtres rudimentaires, chaque partie semble vivre isolément et par elle-même, ne reçoit du tout et n'exerce sur le tout qu'une influence obscure et lente. Cette influence existe certainement, et la vigueur ou la souffrance d'une partie, la diminution ou l'accroissement d'une vie locale, ne tardent pas à retentir sur l'être entier, et à imprimer à celui-ci telle ou telle direction ou modification vitale. Toutefois on doit connaître que, dans ces organismes pauvres, végétaux ou animaux, les manifestations de l'unité sont ordinairement très-restreintes et affaiblies. On peut, à cet égard, établir une loi vraiment saisissante : lorsque l'organisation est réduite à son plus grand état de simplicité, alors qu'elle semble se rapprocher de l'unité de structure, que l'unique appareil est celui d'une agglomération de cellules uniformes, l'unique fonction la nutrition et ses aboutissants naturels, l'accroissement et la génération scissipare, alors, et par un contraste inattendu, l'unité vivante se relâche ; elle se déroberait presque à l'observation, et la multiplicité seule apparaîtrait, si le caractère et le développement spécifiques n'étaient là pour témoigner d'une cause agissante et une. Ainsi une structure organique sans variété, réduite à sa plus simple expression, une fonction unique ne se multipliant pas en fonctions diverses, correspondent à des conditions opposées de l'unité génératrice du tout. Quand l'organisme, considéré dans sa matière et dans son organisation, semble un, l'unité réelle est faible, et tend à s'effacer sans y parvenir jamais.

Si l'on s'élève dans les rangs de l'animalité, le spectacle change : à mesure que la structure se complique, que l'organisation atteint à un degré éminent de complexité, que les appareils, les organes, les tissus se multiplient ; à mesure aussi que les fonctions perdent de leur simplicité primitive, qu'elles croissent en nombre, qu'elles s'associent entre elles par mille liens que l'analyse a grande peine à dénouer, à mesure, enfin, que l'organisme devient une énigme si mêlée et enchevêtrée qu'après vingt siècles d'étude nous commençons à peine à la déchiffrer, à mesure l'unité s'élève plus forte et plus dominatrice en cette infinie multiplicité. Plus la perfection des sens, de l'instinct, et de l'intelligence multiplie les relations de l'être avec le monde extérieur, et plus cet être de complexité croissante devient un. Il semble que l'unité devient plus nécessaire pour établir au sein de ce monde, de ce microcosme si riche d'organes et de perceptions, si impressionnable et si agité, une harmonie, une règle, une hiérarchie, afin que le désordre ne soit pas une conséquence de tant de richesses. « La multitude qui n'est pas unité est anarchie, » a dit Pascal, en son merveilleux langage. Notre organisme offrirait l'image d'une indescriptible anarchie, si une unité

puissante ne venait imprimer l'ordre en cette multitude, et la diriger vers une fin voulue.

Tel est, dans ses traits généraux, le tableau que présente la série animale relativement à l'unité de l'être. Il contient tous les degrés de l'unité, en raison directe de la complexité de l'organisation, et de la multiplicité des fonctions. L'unité, par son intensité d'énergie, marque le point de perfectionnement de l'être ; d'autant plus forte que le perfectionnement s'élève.

III

Ceux qui ont suivi l'évolution scientifique de la physiologie et de la médecine depuis un demi-siècle, savent l'importance qu'avaient acquise les doctrines organiciennes. Qu'était devenue l'idée de l'unité vivante en regard de ces doctrines ? S'était-elle effacée, comme les nécessités logiques le commandaient ; où avait-on trouvé entre elle et l'enseignement organicien un accommodement imprévu ?

L'affirmation première de l'organicisme était celle-ci : il n'y a dans l'organisme que des organes et des fonctions ; toute fonction suppose un organe, et il n'y a pas d'organe sans fonction ; la fonction résulte de l'organe. Transportés dans l'ordre pathologique, ces principes se transformaient en ceux-ci : il n'y a dans la maladie que des lésions et des troubles fonctionnels ; tout trouble fonctionnel, toute maladie suppose une lésion ; la maladie résulte de la lésion des organes. Dans toutes ces conceptions, l'unité est absente ; la multiplicité fonctionnelle et organique se montre toute seule ; rien ne la domine, rien ne la crée. L'unité génératrice de toute fonction, de toute évolution organique, de toute manifestation vivante, s'efface. C'est une inconnue qui ne trouve pas sa place au milieu de ces formules qui ne touchent qu'à la partie, et n'embrassent jamais le tout ; qui, du moins, ne comprennent le tout que comme une collection de parties.

L'organicisme repousse donc en principe la doctrine de l'unité vivante. Mais un système demeure rarement fidèle à lui-même ; souvent il essaye de se plier aux vérités que, par nature, il repousse ; surtout lorsque ces vérités ont pour elles le témoignage unanime et traditionnel, lorsqu'elles s'imposent dans la conscience de chacun, lorsqu'elles percent par leur éclat tous les voiles dont on les recouvre. Il en est ainsi de notre moi, de l'unité qui est en nous et nous fait nous. L'organicisme a voulu se prêter à ces vérités inéluctables,

les façonner à son usage, sans se renier lui-même, en maintenant, s'il était possible, les principes sur lesquels il croit reposer.

Il n'y a, dit-on, dans l'organisme que des fonctions et des organes, et toute fonction suppose un organe. L'organicisme, prétendant ne pas refuser l'idée d'unité, a cru lui faire droit en considérant l'unité comme une fonction, et en lui cherchant un organe approprié. L'unité devient une fonction générale; son organe devait être un appareil organique général. Quel pouvait être cet appareil organique général? La réponse ne devenait pas difficile.

Dans les animaux supérieurs où l'unité apparaît dans tout son jour, le travail physiologique se divise; « c'est le grand procédé de perfectionnement, » dit M. Milne-Edwards. Les appareils et les organes se multiplient; chacun d'eux a sa fonction distincte, tout en concourant à la vie du tout. Cette division du travail, cette multiplication des fonctions ne s'opèrent pas, sans que de puissants liens ne surgissent en même temps pour relier tous ces travaux divisés, toutes ces fonctions multiples. Plus est considérable le développement des diverses vies fonctionnelles comprises dans la vie générale, plus ces vies sont distinctes, et plus se développe le système organique destiné à établir, entre ces diverses vies, des relations intimes et continues, à conduire, suivant une hiérarchie et une harmonie réglées, les opérations synergiques qui se passent au sein de l'organisme. Ce système, instrument principal et marque infaillible du perfectionnement de l'être, c'est le système nerveux. Il est le grand régulateur de l'économie vivante; il y maintient l'ordre, la pondération, et dirige à leur but toutes les opérations vitales; l'unité vient de lui. On a pu, dans le passé, rapporter l'unité à une cause vivante une et créatrice; aujourd'hui les progrès de la science permettent d'affirmer que l'unité n'est qu'une résultante des connexions établies entre les parties par le système nerveux. « Le moment n'était pas encore venu, dit M. le professeur Rouget, où l'on pourrait prouver que l'unité de l'organisme résulte uniquement des connexions établies par le centre nerveux céphalo-rachidien entre toutes les parties dont les nerfs ont dans ces centres leur origine ou leur terminaison [1]. » Le système nerveux, tel est donc l'organe et le siége de l'unité.

Il n'est pas de plus grave erreur, et rien n'autorise une pareille conclusion. Je laisse de côté pour le moment toutes les raisons qui font que l'unité ne saurait jamais avoir ni un siége ni un organe. Je m'en tiens au seul point de vue anatomique; il démontre que les centres nerveux n'offrent en rien le caractère d'unité qu'on leur at-

[1] *Physiologie des actions réflexes*, leçons de M. le professeur Rouget (cours de 1862-63). Introduction aux leçons de Brown-Séquard.

tribue : ils forment, au contraire, un assemblage de centres divers et actifs ; rien n'y apparaît comme centre de ces centres. M. Virchow a nettement mis en lumière cette constitution anatomique des centres nerveux, et nous ne pouvons donner une meilleure démonstration que celle qu'il fournit :

« Il est facile de dire, écrit M. Virchow, que le système nerveux représente la véritable unité dans le corps humain, puisqu'il n'existe pas d'autre système plus complétement répandu dans toutes les parties périphériques et dans les organes les plus divers. Mais cette vaste extension elle-même, ces moyens d'union si variés qui relient les diverses parties du système nerveux, sont loin de le représenter comme le centre de toutes les fonctions organiques. Nous avons trouvé dans l'appareil nerveux des éléments cellulaires particuliers, servant de points centraux à la motilité; mais nous n'avons pas trouvé une seule cellule ganglionnaire d'où tout mouvement prenne, en dernière instance, son point de départ : les appareils moteurs particuliers et individuels sont reliés à des ganglions moteurs et individuels. Les sensations sont rassemblées dans des cellules ganglionnaires spéciales; mais, là aussi, la cellule unique, centre de toute sensation, fait défaut, et nous la trouvons remplacée par un grand nombre de centres particuliers...

« C'est qu'en effet le système nerveux est bien un système, c'est-à-dire un tout composé d'un grand nombre de parties. Prenons la moelle épinière, qui en est la partie la plus importante, nous aurons là une sorte de centre où aboutissent et d'où émanent un nombre incalculable de courants. Mais ce centre n'est pas un centre réel au point de vue philosophique; les névristes ne sauraient y trouver cette unité chimérique qu'ils poursuivent. On peut diviser la moelle en un certain nombre de segments dont chacun innerve certaines parties périphériques, et continue à les innerver après l'opération. Mais chaque section à travers la moelle crée un *système indépendant*, c'est-à-dire un nombre plus ou moins grand de *centres*.

« Il en est de même pour le cerveau. L'anatomie divise cet organe en un grand nombre de départements doués d'une activité spécifique. Chacun de ces départements vit de sa vie propre, ce qui ne l'empêche pas de contenir des milliards de petits éléments qui en font autant dans leur sphère restreinte. Nulle part dans l'économie il n'existe une véritable unité, et même le fameux *nœud vital* de Flourens ne peut être invoqué dans la question. Il prouve uniquement qu'un certain nombre de fonctions indispensables au maintien de la vie, l'activité des pneumo-gastriques notamment, prennent leur source dans un groupe restreint de cellules nerveuses...

« Les fonctions du système nerveux (et elles sont très-nombreuses) ne nous montrent d'autre unité que celle de notre propre conscience; l'unité anatomique ou physiologique n'a pu, jusqu'à présent, être démontrée nulle part. Et quand bien même on admettrait que le système nerveux, malgré ses centres fonctionnels si nombreux, est le point central d'où partent toutes les fonctions organiques, on n'aurait pas avancé la question d'un pas, on n'aurait pas trouvé l'unité absolue. Que l'on songe à tous les obstacles qui s'opposent à l'admission d'une semblable unité, et l'on verra que nous avons toujours été abusés par un phénomène mental du *moi*, que notre conscience s'est trompée dans l'appréciation des processus organiques[1]. »

Nous verrons plus tard comment M. Virchow prétend nous désabuser du phénomène mental du *moi* et redresser l'erreur de notre conscience, et quel nouveau genre d'individualité et d'unité il veut substituer à la vieille unité de l'être. Pour le moment, nous nous bornons à retenir la démonstration qu'il fournit contre l'attribution de l'unité au système nerveux, système composé d'une infinité de centres. Une autre et non moins forte démonstration est fournie par la constitution originelle et l'évolution première de l'être vivant.

L'unité de l'être, en effet, existe avant que le système nerveux n'existe lui-même, et jamais elle ne se montre plus puissante qu'à ce premier moment où l'être apparaît. Voyez cette cellule fécondée : quelle saisissante image de l'unité! Elle n'offre ni centre nerveux, ni centre circulatoire, et cependant cette cellule est imprégnée d'une si vivante unité, qu'elle va, sans dévier de la voie et du but qui lui sont assignés par les ancêtres, marcher à ses fins, créer l'être tout entier, enfanter ses tissus et ses humeurs, organiser ses appareils et ses organes. Le système nerveux aura son heure d'apparition dans le développement de l'être; mais l'être était un avant cette apparition; et c'est parce qu'il était un, qu'il a engendré en lui tous ces centres d'impression et d'innervation destinés à relier et à harmoniser toutes les fonctions diverses dont il était plein. L'évolution de l'être, si on la considère dans ses œuvres successives, nous montre l'unité dans sa vraie et visible réalisation. En cette cellule fécondée, qui est l'être primordial, l'unité ne siége en aucun point spécial; elle anime et agite la cellule entière, et, par conséquent, l'être tout entier que la cellule contient, au moins en puissance. Que cette cellule première se multiplie, et qu'en se multipliant, elle se répande en formes et en tissus variés, l'unité première et créatrice, loin de

[1] *La pathologie cellulaire*, par Rudolf Virchow, chap. xv. Traduction du docteur Strauss.

disparaître, subsiste, et s'imprime, pleine et agissante, sur toute cette génération cellulaire. Elle ne se localise ni sur une cellule spéciale, ni sur telle ou telle agglomération de cellules; elle embrasse et pénètre toutes les cellules qui ont pris place et fonction dans l'être.

L'être lui-même qu'est-il, sinon une vaste cellule arrivée à un degré éminent de complexité organique, cellule qui enferme un nombre incalculable de cellules, toutes sorties du travail de segmentation opéré dans la cellule primitive, toutes engendrées et contenues en cette cellule mère qui ne s'anéantit pas, qui se maintient à travers les transformations apparentes, à travers les divisions et multiplications incessantes qui s'accomplissent en elle. L'unité remplit cette immense et complexe cellule qui représente un être complet, tout comme elle remplit la cellule à peine visible, l'ovule, rudiment premier et fécond de l'être. Qu'importe l'étendue, en regard de l'unité? Celle-ci ne reconnaît pas ses limites dans l'espace; ses limites se trouvent uniquement dans sa puissance, dans son activité, dans la nature et la durée de l'être qu'elle engendre et soutient.

La physiologie cellulaire n'a pas su comprendre qu'elle n'était rien en dehors de l'évolution, et que la base de tous ses enseignements reposait sur ce fait majeur, commencement et fin de toute chose en biologie. Elle a détaché la cellule seconde de la cellule mère qui l'a engendrée, la suite infinie des cellules d'avec l'être entier dont elles relèvent; en un mot, elle a détaché le nombre de l'unité qui le produit, et a imaginé, sans s'en douter, cette monstruosité d'un nombre qui ne descendrait d'aucune unité. Telle est la doctrine proposée par M. Virchow, qui arrive à se demander si c'est la cellule qui est l'individu, ou si c'est l'homme. Il faut citer ces étranges parolcs : « Est-ce la cellule qui est l'individu, ou bien est-ce l'homme? Est-il possible de faire une réponse simple à cette question? Je dis : Non. La difficulté gît tout entière en ceci : Le mot individu est entré dans le langage longtemps avant que nous n'ayons pu nous faire une idée exacte du sens qui doit y être attaché... L'idée d'individu est devenue incertaine et multiple avec le développement de l'expérience. Si l'on ne peut pas se décider à distinguer les individus en individus collectifs et en individus simples, ce qui serait la meilleure manière de tourner la difficulté, il faut absolument rayer des branches organiques des sciences naturelles l'idée d'individu, ou bien la considérer comme intimement liée à la cellule. »

Il n'est pas possible d'accumuler plus de sophismes. Que signifient ces mots accouplés : *individus collectifs*, dont l'un est la négation de l'autre? Faire de l'homme une collection d'individus simples,

voilà où conduirait l'expérience, l'analyse scientifique! L'ignorance est plus instruite qu'une telle science. L'idée d'homme est inséparable de celle d'être un et individuel. L'homme disparaît dans l'idée de collection. D'ailleurs cette collection de cellules, dont on voudrait nous faire un homme, est une fiction de soi irréalisable. Les cellules ne vivent pas par elles-mêmes; elles ne sont rien à elles seules, isolées du tout auquel elles appartiennent, et par lequel elles existent. Les cellules ne vivent que par la vie du tout, c'est-à-dire par l'unité première et créatrice dont elles procèdent. Séparées de cette unité, elles deviennent inconcevables; toute raison d'être leur est enlevée; elles ne meurent pas, elles n'ont pu naître et vivre. Comment passeraient-elles à l'état de collection? Une collection de cellules, d'individus simples qui n'ont pu recevoir et garder l'être, telle est la chimère que l'on nous propose pour homme! Non, jamais la fausse science n'a livré conception plus informe.

L'individualité, c'est l'unité; un composé d'individus est un composé d'unités vivantes. Aussi, M. Virchow, conséquent avec ses opinions sur l'individu, écrit-il : « Chaque animal représente une somme d'unités vitales qui portent en elles-mêmes les caractères complets de la vie[1]. » L'affirmation est catégorique; elle détruit l'unité de l'animal. Une somme d'unités vivantes n'est pas une unité, alors surtout que les unités qui composent la somme sont des unités emportant avec elles les caractères complets de la vie. Mais si les assertions téméraires sont faciles, il est plus difficile de leur demeurer absolument fidèle et de ne jamais confesser les vérités évidentes. Le spectacle de l'être vivant est plein d'une unité qui éclate. M. Virchow est, à certains moments, subjugué par ce spectacle, et lui, qui ne veut pas placer l'individu dans l'homme, mais dans la cellule, lui qui déplace si aisément l'unité, et qui, dans l'animal, n'accepte qu'une somme innombrable d'unités, ce même chef de la science allemande semble, sans façon, oublier ses assertions tranchantes, comme si elles ne tiraient pas à conséquence : « L'individu, dit-il, à l'apogée de son développement, porte en lui l'empreinte de l'unité. Quelque nombreuses, quelque variées que soient les parties, elles forment une véritable communauté, dans laquelle chaque partie est en rapport avec toutes les autres, et a besoin des autres, dans laquelle enfin aucune ne peut acquérir toute son importance en dehors de la communauté. Comme le disait Aristote, tout ce qui vit agit dans un but, et ce but, ainsi que Kant l'a exprimé plus nettement, est un but intérieur. Ce qui vit se sert de but à soi-même... L'individu porte en lui son but et sa mesure : ainsi,

[1] *Pathologie cellulaire*, chap. I.

à l'opposé de l'unité purement idéale de l'atome, l'individu se montre comme une unité réelle[1]. »

Dans ces lignes, le bon sens et le langage traditionnel reprennent leurs droits; on se lasse à les outrager toujours. L'individu n'est plus dans la cellule; il ne nous est pas donné non plus comme une collection, mais comme une unité réelle. Ailleurs, M. Virchow appelle encore l'individu une *communauté une*, expression forte et juste. Unité réelle, communauté une, traduisent, en termes équivalents, la même vérité; car la raison d'une communauté une est toute dans l'unité qui la constitue et la gouverne. Mais M. Virchow ne sait pas aller jusqu'au bout de la vérité qu'il entrevoit. Il ne veut pas voir que pour que cette unité de l'être ne soit pas un vain mot, un effet sans cause, une abstraction vide, une loi sans substratum effectif, il faut la rattacher à un principe, à une cause substantielle et une, se réalisant dans l'évolution organique, dans cette communauté de cellules en travail incessant de renouvellement. Il faut que cette unité, qui porte en elle son but, sa mesure, son type, soit une réalité vivante, une énergie génératrice; il faut qu'elle soit quelque chose enfin, et elle ne peut être que ceci, à savoir, la force individualisée qui crée, règle et soutient l'être vivant.

IV

Le système nerveux, la cellule isolée, n'offrent, nous venons de le voir, ni l'image, ni la réalité, ni le siége de l'unité de l'être. On pouvait affirmer à l'avance ces résultats négatifs. Une unité ne saurait trouver de siége; l'idée de siége est la négation même de l'idée d'unité. Celle-ci saisit l'être dans toutes ses profondeurs, dans l'infinie multiplicité de ses éléments. Une unité localisée en un point de l'être ne serait plus l'unité de l'être; ce serait un fantôme, l'unité d'une partie qui prétendrait devenir l'unité du tout. L'unité n'est ni une collection de parties et de phénomènes, ni un assemblage complexe d'organes, ni une succession ou une réunion de fonctions. Parties et phénomènes, organes et fonctions, ne sont rien par eux-mêmes; ils ne sont que par l'unité qui les engendre, et qu'ils traduisent. « Il n'y a que l'unité, disait Fénelon; elle seule est tout, et après elle il n'y a plus rien. Tout le reste paraît exister, et on ne sait précisément où il existe, ni quand il existe. En divi-

[1] Discours de M. Virchow : *atôme et individu.*

sant toujours, on cherche toujours l'être qui est l'unité, et on le cherche sans le trouver jamais. La composition n'est qu'une représentation et une image trompeuse de l'être : c'est un je ne sais quoi qui fond dans mes mains dès que je le presse. » Que de vérités profondes en ces lignes, et dignes d'être méditées par les biologistes. C'est la loi même de notre science que Fénelon formule, la loi qui gouverne tout ce qui a l'être, tout ce qui vit, comme tout ce qui pense.

Inspiré par ces vues suprêmes des choses, l'auteur du *Traité de l'existence de Dieu* semble prophétiser le spectacle que nous offre le travail moderne, poursuivant sans relâche l'analyse du microcosme vivant, se livrant à une décomposition sans fin de nos tissus, de nos organes et de nos fonctions : « Plus on multiplie les nombres, plus on s'éloigne de l'être précis et réel, qui n'est que dans l'unité. Les compositions ne sont que des assemblages de bornes, tout y porte le caractère du néant ; c'est un je ne sais quoi qui n'a aucune consistance, qui échappe de plus en plus, à mesure que l'on s'y enfonce et qu'on y veut regarder de plus près. Ce sont des nombres magnifiques, et qui semblent promettre les unités qui les composent ; mais ces unités ne se trouvent point. Plus on presse pour les saisir, plus elles s'évanouissent. La multitude augmente toujours, et les unités, seuls véritables fondements de la multitude, semblent fuir et se jouer de notre recherche. »

Tel est bien le résultat qui se réalise sous nos yeux : les nombres croissent, la dissociation se poursuit à l'aide de tous les moyens d'analyse, les phénomènes saisis se multiplient à l'infini ; mais l'unité fuit à mesure que progresse ce travail. Cette science, instituée sans vérités premières, semble n'être qu'un immense et mobile catalogue de faits ; l'existence qui supporte ces faits devient tous les jours plus insaisissable. Ces faits eux-mêmes sont l'objet d'incessantes disputes, de commentaires contradictoires. Tour à tour acceptés et contestés, interprétés de façons opposées, ils ne sauraient à eux seuls fournir une assiette ferme et stable sur laquelle la science puisse bâtir. Toutefois, ces documents et matériaux épars, fruits de tant de labeurs, ne restent pas entièrement inutiles. Les vérités synthétiques, vaguement reconnues et acceptées par ceux mêmes qui s'en croient affranchis, s'emparent obscurément de cette masse de faits, la soumettent à un travail caché, et la science tend à se constituer, en dépit même de ceux qui luttent contre elle. L'unité, en un mot, pénètre lentement les nombres, les substantialise, et les enlève à la dissolution dernière où ils se perdraient sans retour. Mais combien cette œuvre de l'unité demeure imparfaite, alors qu'elle s'opère à la dérobée, et dans une sorte d'inconscience ! Com-

bien cette œuvre, mêlée de préjugés, de doutes, d'assertions contraires, perd en clarté et en force, et combien la science qui se fait au sein de ces ténèbres reste couverte d'ombres et chargée d'erreurs! Et cependant elle tend, par une action intime et continue, à se dégager de toutes ces oppressions, tant est puissante et incompressible l'énergie des choses. Et c'est bien là où nous en sommes en biologie, où la lumière et l'unité se font jour malgré tout, et quoique les travaux de l'heure présente semblent se poursuivre contre toute idée de synthèse et d'unité.

Les mêmes raisons qui défendent de chercher à l'unité un siége spécial dans l'organisme, défendent aussi de faire de l'unité un principe à part, uni à l'organisme, mais distinct de lui, sorte de moteur invisible, veillant sur le fonctionnement de la machine organique, sans se confondre avec la machine, la dominant et la réglant par une intervention et une surveillance de tous les instants. Cette interprétation abusive de l'unité est celle que le positivisme repousse dédaigneusement, comme coupable d'invoquer un être surnaturel. Cette façon de condamner une erreur doctrinale est plus perfide que bizarre. Le surnaturel est de soi en dehors de toute science. Interpréter à faux une notion scientifique ne sera jamais faire du surnaturel; ce sera méconnaître certains enseignements de la nature, et qui n'en méconnaît pas! Mais ce n'est pas entrer par cela même sur les domaines réservés de la foi où la science ne doit jamais aborder.

Il faut se garder, disons-nous, de transformer l'unité ou la cause vivante en un principe causal, distinct de l'organisme vivant. Ne réveillons pas les erreurs de l'animisme Stahlien. L'unité vivante n'est pas isolée de l'organisme qu'elle engendre et anime; elle n'est rien en dehors de cet organisme, de même que la cause n'est rien si on la sépare de l'ensemble de ses effets ; ou, du moins, l'unité et la cause ainsi isolées ne sauraient avoir qu'une existence idéale, dépourvue de toute réalité accessible, une existence qui serait toute en puissance, et jamais en acte, et qui, par conséquent, se déroberait à toute prise. Non, l'unité n'est pas seulement en puissance, elle est en fait et en acte, et comme telle elle est l'organisme vivant lui-même. Celui-ci c'est l'unité se manifestant, l'unité extériorisée. L'unité, selon la forte expression d'Hippocrate, c'est donc tout le corps ; c'est-à-dire un principe un, et cependant réfléchi et incarné en chacune des cellules vivantes du corps, de telle façon que chaque cellule vit en cette unité, y puise son caractère propre et l'exprime.

Que de conséquences à déduire de cette conception de l'unité, et quel jour elle jette sur la constitution de l'individu sain et malade! Telle cellule qui fait partie intégrante de tel organisme, ne se distingue en rien de telle autre cellule qui appartient à tel autre orga-

nisme, de même que le germe premier d'un individu est visiblement pareil au germe d'un autre individu de même espèce ; et cependant ces cellules et ces germes sont profondément dissemblables, comme sont dissemblables les organismes auxquels ces cellules appartiennent, ou que ces germes fécondés doivent enfanter. La cellule représente l'être au sein duquel elle évolue ; elle est un produit et une image fidèle de l'unité vivante qui remplit cet être. Cette cellule est individualisée au même titre que l'être tout entier. Chaque individu a son tempérament, lymphatique ou sanguin, nerveux ou athlétique ; chacun a ses idiosyncrasies, sa sensibilité propre, ses vigueurs ou ses faiblesses fonctionnelles ; toutes ces variétés se reproduisent en chaque cellule, suivant l'individu. Celui qui est lymphatique, sanguin, nerveux, athlétique, l'est dans chacune de ses cellules ; l'idiosyncrasie se cache pareillement au fond de toutes les parties élémentaires de l'être. L'unité du tout anime et façonne chaque partie si infime qu'elle paraisse.

Il en est de même dans l'état de maladie. On n'est pas seulement phthisique dans le poumon que le tubercule envahit ; le cancer n'est pas seulement dans l'organe qu'il détruit ; le goutteux n'a pas toute sa maladie aux jointures ; le varioleux n'a pas la variole que sur la peau, et la fièvre typhoïde ne se borne pas à affecter la muqueuse intestinale ; la pneumonie n'est pas toute sur le poumon enflammé. D'autre part, la maladie ne s'étend pas uniquement par les troubles sympathiques que la lésion locale provoque ; elle n'est pas comme un retentissement prolongé sur des parties éloignées du siége qu'elle occupe. Non, le mal descend aux dernières profondeurs et en provient. Toute maladie vraie est une, et, par conséquent, générale ; elle affecte l'unité vivante, et, avec elle, pénètre jusque dans toute cellule, dans chaque élément histologique. Toutes les cellules du tuberculeux, du cancéreux ou du goutteux, du varioleux, du typhique ou du pneumonique, réflètent et portent en elle l'affection propre du tout. Tout converge, tout concourt ; tout le corps participe aux mêmes affections, suivant l'expression hippocratique. On n'est pas sain dans une partie de son corps et malade seulement en un point, quand il s'agit non d'un accident, mais d'une maladie de cause interne. La maladie, tout en ayant son centre visible en un appareil ou organe, plonge ses racines dans tous les éléments de nos tissus et de nos humeurs ; et c'est ainsi qu'est constituée l'unité morbide, représentation de l'unité vivante. Elle possède tout le corps, et tout le corps la forme. La maladie une n'est pas plus un être à part et distinct, que l'unité vivante n'est un principe isolé dans l'organisme. La maladie est simplement une affection et un mode de l'unité vivante.

Ce que nous disons des éléments histologiques et cellulaires, qui tous, malgré leur nombre infini, représentent expressément l'unité vitale de l'être, il faut le dire, à plus forte raison des grands appareils organiques par lesquels se développe la vie de l'animalité supérieure. Cette vie, en effet, à mesure qu'elle grandit, se réalise en appareils généraux, centres de vies particulières, agissant dans la vie générale, lui demeurant soumis, tout en possédant une action relativement indépendante : tels sont les appareils nerveux, circulatoire, musculaire, viscéraux, centres d'autant de vies fonctionnelles correspondantes, les vies nerveuse, circulatoire, musculaire, et les vies viscérales, celle de la respiration, celle des absorptions et des sécrétions, celle enfin des excrétions. Toutes ces vies secondes sont imprégnées de la vie du tout ; elles possèdent une vie individuelle et propre, représentative de l'individualité de l'être entier. Les rapports indissolubles et constants qui les unissent témoignent, à leur tour, de l'unité qu'ils concourent à former. Le système nerveux offre les mêmes caractères individuels que le système circulatoire qu'il anime, que le système musculaire qu'il commande, que les fonctions viscérales qu'il met en jeu ; pareillement, le système circulatoire et le système musculaire concordent, et concordent avec eux l'ensemble des fonctions viscérales. Tous ces systèmes et toutes ces vies ne font qu'exprimer l'unité du tout, l'individualité de l'être. Ainsi se constitue la vie une, le tout un, en partant de la cellule, et en se poursuivant d'organe en organe, de centre en centre, d'appareil en appareil, de fonction en fonction, tous s'entretenant et empreints de la même individualité. L'unité devient ainsi solidarité et hiérarchie.

V

J'arrive à l'ensemble des objections portées à la doctrine de l'unité vivante au nom de l'expérimentation physiologique. Il n'y a pas à dissimuler l'importance qu'elles ont acquise et qu'elles puisent dans le fait expérimental d'abord et aussi dans l'esprit scientifique qui domine le temps présent.

La physiologie expérimentale comprend mal et repousse tout ce que ne lui montre pas l'expérience directe. Elle traite de métaphysique et condamne les notions générales que le scalpel, l'objectif du microscope, ou le réactif chimique, sont impuissants à poursuivre. Obéissant à de tels préjugés, les physiologistes expérimentateurs ne pouvaient aborder la notion d'unité que pour la déclarer mystérieuse et inintelligible. Ils ne comprennent, en effet, l'unité que

sous la forme d'un principe vital, un, indivisible, distinct de l'organisme, logé quelque part dans l'économie et commandant aux actes organiques comme un chef de légion commande aux manœuvres de ses soldats. C'est sous cette forme grossière et naïve que ces savants conçoivent la cause vivante. Si donc l'expérience montre qu'un organisme peut être divisé, et la vie se maintenir dans chaque division, ils en concluent que la vie n'est pas due à un principe vital, lequel est nécessairement un et indivisible, et comme tel ne peut se trouver partagé dans les tronçons d'un animal divisé en plusieurs parts. Or, ces expériences existent; elles sont même nombreuses et variées; il convient de les examiner successivement.

En première ligne viennent les faits qui se rapportent à la segmentation pure de quelques animaux inférieurs. Ces expériences sont simples, nettes, ont de tout temps préoccupé les observateurs et passent pour particulièrement probantes. J'en emprunterai l'exposé et l'appréciation à un éminent expérimentateur, à mon savant collègue, M. le professeur Vulpian : « Les faits abondent, dit-il, qui démontrent qu'il n'y a pas chez les animaux un principe vital, un et indivisible de sa nature. Qui ne connaît les expériences célèbres de Trembley, si souvent répétées depuis par les physiologistes ? On coupe transversalement un polype d'eau douce. Si le principe vital existe, il est réparti dans toute l'étendue de l'animal, ou bien, au contraire, il est cantonné dans une région particulière du corps. Eh bien, il semble, en prenant cette proposition pour point de départ, que les deux moitiés de l'animal devront périr ou que l'une des deux pourra seule survivre à l'expérience. Or, les deux moitiés de l'animal survivront, et chacune même, au bout d'un certain nombre de jours, aura reformé un animal complet. On pourra même diviser le polype en plusieurs segments, et chacun d'eux se complétera et constituera un nouveau polype entièrement semblable au polype primitif.

« De même quand on divise une planaire en plusieurs tronçons, soit dans le sens longitudinal, soit dans le sens transversal, chaque tronçon, comme l'a fait voir Dugès, forme bientôt un animal semblable à celui qui a été ainsi divisé. Des expériences analogues instituées sur d'autres invertébrés ont donné des résultats tout semblables.

« Le principe vital, cette force une, était donc divisible chez ces animaux. Mais pour nous, dire que le principe vital est divisible, c'est dire qu'il n'existe pas[1]. »

Les expériences de ce genre ne sont pas neuves, et, dans les âges passés, elles ont étonné ou troublé ceux qui professaient l'unité de

[1] Vulpian, *Leçons sur la physiologie générale et comparée du système nerveux.*

la cause vivante. « Déjà, dit M. Bouillet, la divisibilité du ver de terre en parties qui vivent et qui se meuvent, avait embarrassé saint Augustin. » Les physiologistes et les philosophes de nos jours, qui acceptent la doctrine de l'unité, n'éprouvent pas de moindres embarras. Ils cherchent à ces faits des explications plausibles et ils n'en fournissent que de douteuses. Les uns, imaginant pour la vie un principe vital, distinct du principe pensant, admettent la divisibilité de ce principe vital, au moins dans les animaux inférieurs. M. Milne-Edwards aboutit à cette conclusion : « Lorsque l'homme, dit cet éminent naturaliste, écoute le sentiment du moi ou qu'il observe les manifestations ordinaires de la vie chez les animaux supérieurs, il doit être enclin à adopter de prime abord la première de ces idées et à considérer le principe de la vie de l'individu comme une chose qui aurait aussi son individualité ; mais lorsqu'on réfléchit à la signification de certains phénomènes offerts par les animaux inférieurs, on penche vers l'opinion contraire. » M. Milne-Edwards pense donc que chez les animaux inférieurs qui se laissent partager en tronçons divers, lesquels continuent à vivre, il n'y a pas de principe un et individuel, mais un principe divisible. Chez ces animaux on peut considérer le principe vital « comme étant une somme de forces particulières appartenant aux divers éléments de l'organisme. » Chez l'homme, le sentiment du moi et de l'individualité relève du seul principe pensant. Il serait permis de dire, en ce sens, que l'homme n'est un que parce qu'il est double ; et, à considérer l'homme dans sa seule vie organique, il perdrait toute unité et deviendrait divisible comme l'animal.

Mais les physiologistes et les philosophes pour qui l'unité de l'être vivant existe à tous les degrés de l'échelle des êtres, quoique plus ou moins forte ou relâchée, ceux qui repoussent chez l'homme l'hypothèse d'un double dynamisme, qui estiment que la pensée et la vie relèvent d'une même cause, que cette cause est partout simple et une, ceux-là ne sauraient se ranger aux explications précédentes. La section d'un animal en plusieurs parts, dont chacune devient un animal complet, leur pose un problème qu'ils doivent résoudre sans détruire l'unité souveraine et nécessaire de l'être. Or, cette objection expérimentale les émeut ; ils semblent invoquer les circonstances atténuantes ou ne produisent que des explications hésitantes et contestables. Voici, par exemple, ce que dit M. Bouillet, l'un des fermes soutiens de la doctrine de l'unité vivante :

« L'objection tirée de la divisibilité de certains animaux inférieurs, comme les polypes, a quelque chose au premier abord de plus embarrassant et de plus spécieux. Toutefois, même en admettant que cette divisibilité soit un indice certain de la divisibilité de la force

vitale qui les anime, pourrait-on conclure avec certitude de ce qui se passe dans certains animaux inférieurs à ce qui a lieu dans les animaux d'un ordre supérieur dont l'organisation plus compliquée réclame plus impérieusement l'unité du principe vital?... Il s'agirait encore de savoir si les expériences qu'on nous oppose ne sont pas susceptibles d'une autre interprétation plus plausible. Cet animal qu'on coupe en morceaux et dont chaque tronçon reproduit un animal de même espèce, tels que les polypes ou les planaires, est-il réellement un animal unique ? N'est-ce pas plutôt un agrégat, un véritable polyzoïsme, un groupe d'animaux de même nature liés, soudés les uns aux autres de telle sorte que la divisibilité apparente qu'on nous oppose ne serait qu'une désagrégation de ces petits êtres, provisoirement associés ensemble, et nullement la divisibilité de la force vitale d'un animal unique?

« Quoi qu'il en soit de ces êtres d'une nature inférieure, placés au dernier degré de l'animalité, ou même dont l'animalité est douteuse, les expériences faites sur eux sont susceptibles de diverses interprétations et ne sauraient nous contraindre à nier l'unité du principe de la vie là où elle nous semble évidente, avec l'immatérialité qui en est la conséquence. »

Tout cela est gêné et de telles raisons sont suspectes ou insuffisantes. Certainement les expériences qui portent sur les animaux inférieurs n'ont pas une valeur absolue à l'égard des animaux supérieurs. Dans ces organismes inférieurs la vie est aussi confuse que diffuse ; l'expérimentateur, si je puis m'exprimer ainsi, n'agit jamais qu'en gros et sans distinguer sur quelle manifestation vitale il opère. L'expérimentation demeure confuse comme la vie de l'animal sur lequel elle porte, et il n'y a guère d'enseignement clair et précis à en tirer. Cependant, si l'on accepte que dans ces êtres rudimentaires la cause vivante est divisible, il sera difficile de prouver que cette divisibilité cesse dans les animaux d'une organisation plus complexe ; d'autant plus que d'autres expérimentations viennent, comme nous le verrons, apporter leur appoint et semblent infirmer le caractère d'unité, même chez les animaux supérieurs. D'un autre côté, avancer que ces animaux inférieurs et divisibles ne sont que des agrégats, des groupes d'animaux de même espèce soudés entre eux, c'est émettre une pure hypothèse. Où est la preuve de ce polyzoïsme et qui démontre qu'en divisant ces animaux on ne fait que les désagréger ? Une affirmation arbitraire, une supposition ne sont pas des preuves, et ce n'est pas ainsi qu'on lutte contre la brutale expérience. Nous croyons que l'on peut fournir de tous ces faits une raison autre et vraiment physiologique, et que les lois de l'être vivant, si on sait les entendre telles que la nature les dicte, démon-

trent que l'on peut diviser l'être sans que la vie soit divisible, que celui-ci reste un quoiqu'on puisse le partager en parts distinctes et vivantes. Je réclame ici toute l'attention du lecteur.

Tout être vivant est fécond, c'est-à-dire se reproduit et se multiplie. Allons au fond de ces mots « l'être vivant se reproduit » : que signifient-ils? ceci : que l'être vivant, sans perdre son unité et son individualité, émet des germes qui, détachés de lui, vivent d'une vie propre mais semblable à la sienne, le reproduisent, en un mot. Au point de vue physique, il y a une sorte de division de l'organisme reproducteur dans la génération, et nous verrons même qu'il est des modes de génération où cette division est aussi nette et complète que si l'instrument tranchant l'opérait brutalement. Cette division qui, dans la reproduction, sépare une partie d'avec la souche vivante à laquelle elle adhère, cette division laisse néanmoins à l'organisme sa pleine intégrité. L'unité vivante, en travail générateur, se multiplie mais ne se divise pas. L'organisme qui engendre peut mourir en accomplissant cet acte suprême de toute vie; dans tous les cas, il tend à la mort par cet engendrement qui est sa fin véritable et son extension indéfinie; mais, tant que l'organisme procréateur subsiste, tant qu'il lui est donné de durer pour pourvoir à de nouvelles générations, il demeure entier, il n'a rien perdu quoique des éléments vivants se soient détachés de lui. Il n'y a pas division réelle, car l'unité de l'être qui engendre n'est pas atteinte et reste entière, et l'être engendré reçoit dans sa plénitude une unité comparable à l'unité créatrice d'où il sort.

Telle est la loi vivante : engendrer sans se diviser. Elle institue un fait d'ordre absolument nouveau, incompréhensible dans l'ordre physique. Ce fait devient le fondement de l'ordre organique.

Munis de ces notions générales, voyons comment s'opère la génération dans les rangs inférieurs de l'animalité, chez les infusoires, les polypes, les vers, puisque c'est sur ces êtres inférieurs que portent les expériences dont nous avons à chercher le sens réel. Ici, la génération s'offre sous sa forme la plus élémentaire. L'organisme se divise spontanément en deux nouveaux êtres; il se segmente de lui-même. Cette génération, très-commune au bas de l'échelle animale, est désignée sous le nom de reproduction par segmentation ou scission; c'est la scissiparité. En d'autres cas, la segmentation demeure incomplète, et les individus nouveaux restent unis par un point de leur substance aux individus anciens et procréateurs. Il se produit ainsi une espèce de chapelet d'êtres vivants; si l'on tranche le point d'union, les individus séparés deviennent libres; la scission génératrice est accomplie.

Un autre mode de génération est la gemmiparité. Elle consiste

dans une véritable végétation qui se développe sur un point de l'individu producteur; c'est un bourgeonnement vivant. Le bourgeon se détache, et l'organisme nouveau est affranchi. A cette génération par bourgeonnement, il faut rattacher ces bourgeonnements artificiels qui, chez certains animaux, servent à la régénération des organes et des membres perdus. C'est ainsi que les écrevisses se refont des pattes, les colimaçons des antennes et des têtes, les têtards et les lézards des queues, les poissons des nageoires, les tritons des membres, des queues, des mâchoires. La régénération n'est qu'une génération partielle.

La nature, éloquente en ses œuvres, ne nous apprend-elle pas ainsi ce que signifient ces segmentations de polypes, des hydres d'eau douce, des annélides, dont chaque partie séparée reproduit un animal entier? N'est-ce pas là une évidente génération par scissiparité? Le fait naturel et régulier n'enseigne-t-il pas ce qu'est le fait expérimental? La scission n'est plus spontanée, mais artificielle; c'est la seule différence qu'entraîne l'expérimentation. Chaque fragment divisé devient un germe d'animal entier, ou mieux, un animal entier qui va bourgeonner sur les points sectionnés et se compléter par ce même bourgeonnement artificiel, génération locale qui reproduit les parties ou organes retranchés de l'animal. La vie, l'unité vivante n'est point divisée dans une telle opération; elle reste entière en chacun des segments, et transforme aussitôt ce segment en un organisme complet.

Si l'animal primitif est sectionné en deux, trois ou quatre parties destinées à survivre, il n'y a pas partage en deux, trois ou quatre parts de l'unité vivante primitive, chaque segment retenant une moitié, un tiers ou un quart d'unité. Non, il y a deux, trois ou quatre unités vivantes subitement engendrées. Chaque segment se trouve animé par une pleine unité, comparable à celle de l'animal non sectionné; chaque segment fonctionne comme un animal entier : il en a toute la puissance active, il répare les mutilations qui l'ont frappé, bientôt il a reconquis sa forme type et s'offre dans son intégrité à l'observation étonnée. Donc, à la suite de certaines segmentations expérimentales, il y a multiplication, génération d'unités vivantes, mais non division de celles-ci. De tels faits, bien compris, n'offrent rien d'insolite; ils rentrent dans l'ordre des faits de génération, dont les formes et les conditions sont éminemment variables, aux degrés divers de l'animalité. Diviser, dans ces cas-là, c'est engendrer.

VI

A côté des segmentations qui, loin de partager et d'amoindrir l'unité vitale, la multiplient, il faut placer d'autres expériences que l'on prétend, comme les précédentes, contraires à la doctrine de l'unité. Nous examinerons d'abord les faits de greffe animale, auxquels M. Bert et, avec lui, plusieurs autres physiologistes attachent une grande portée doctrinale. J'emprunte encore à M. Vulpian l'exposé de la plus démonstrative de ces expériences : « M. Bert, nous dit-il, prend un jeune rat auquel il coupe une patte; il dépouille cette patte de sa peau, et l'introduit sous la peau du flanc d'un autre rat. Au moment de la transplantation, le squelette n'était pas encore arrivé à son entier développement, les épiphyses n'étaient pas encore soudées aux diaphyses. La patte n'a plus évidemment de principe vital pour diriger sa nutrition; elle va donc rester désormais, une fois greffée, dans l'état où elle se trouve au moment de l'expérience. Eh bien, non, cette patte se greffe ; elle emprunte les matériaux de sa nutrition à l'animal sur lequel elle est greffée; mais elle va vivre de sa vie propre, elle va se développer en conservant les proportions relatives de ses diverses parties osseuses; les extrémités épiphysaires de chaque os se souderont au corps ou à la diaphyse de l'os, et, au bout d'un certain temps, au lieu d'une patte en voie de formation, on retrouve une patte dont le squelette est complétement développé, comme si on l'avait laissée à sa place sur le rat amputé. »

A cette expérience, M. Vulpian en ajoute une, instituée par lui, et qui n'est pas moins remarquable : il sépare la queue du corps d'une larve de grenouille dégagée de son enveloppe depuis vingt-quatre heures, et il met dans l'eau la queue ainsi obtenue. Cette queue continue à vivre et à se développer régulièrement en consommant les granulations vitellines contenues dans les éléments cellulaires situés au-dessous de la peau. Quand ces granulations ont entièrement disparu, c'est-à-dire vers le dixième jour, ce segment caudal meurt. Il est à ce moment tout aussi développé, sous tous les rapports, que la queue des embryons de grenouille nés le même jour, et non mutilés. « Comment expliquer, dit M. Vulpian, ces phénomènes si complexes? A-t-on, ici encore, divisé le principe vital, pour en laisser une partie dans le tronc de l'animal et une autre

partie dans le segment caudal? Mais, encore une fois, le principe vital est indivisible de sa nature. »

L'expérimentation produit un autre genre de faits qui semblent encore plaider en faveur de la divisibilité du principe de vie, même chez les animaux supérieurs. Ici ce ne sont plus les développements d'une greffe animale ou d'un segment détaché du corps de l'animal, c'est la vie subsistante et se prolongeant pendant un certain temps sur des parts d'un organisme supérieur, divisé par une mutilation mortelle : « Lorsqu'un chien est décapité, dit mon éminent collègue le professeur Gavarret, toute vie d'ensemble est désormais éteinte dans les deux tronçons séparés. La force unique, indépendante, hypothétiquement admise par les vitalistes pour animer ce chien avant l'opération, ne saurait être fractionnée. Si elle persiste, elle doit se localiser dans un des deux tronçons ; si elle disparaît, tous ses attributs doivent disparaître avec elle, et, en même temps, doivent s'éteindre toutes les activités des éléments histologiques qui ne sont que les manifestations de ces attributs. Et pourtant, dans chacun de ces deux tronçons, l'irritation de la peau produit des mouvements reflexes ; l'activité de la cellule grise survit donc à la décapitation. Cette activité, accusée par des mouvements réflexes, subsiste un certain temps et ne disparaît pas simultanément dans toute l'étendue des centres nerveux... Alors que toutes les propriétés physiologiques de la substance grise sont éteintes, la neurilité, l'activité du nerf persiste encore; l'excitation directe d'un cordon nerveux détermine des contractions dans les muscles auxquels il se distribue. Enfin, alors même que tout a disparu du côté du système nerveux central et périphérique, l'activité propre de la fibre musculaire n'est pas éteinte ; sous l'influence d'une excitation directe, le muscle se contracte.

« Ainsi les manifestations vitales les plus caractéristiques, les plus fondamentales, subsistent, au même degré, dans les deux tronçons séparés, alors que la décollation a rendu impossible toute vie d'ensemble.... Mais alors que les deux tronçons ne répondent plus à aucune excitation, tout est-il fini? N'est-il pas possible de rendre leur excitabilité aux systèmes nerveux et musculaire? Les expériences de Legallois, d'Astley-Cooper, de M. Brown-Séquard nous ont appris qu'il suffit d'injecter dans les artères du sang chaud, oxygéné et défibriné, pour que cette tête et ce tronc redeviennent le siége de manifestations vitales évidentes. Ces faits sont en contradiction flagrante avec l'hypothèse d'une force unique, indépendante, qui communiquerait à toutes les parties de l'organisme leur activité. Comment, en effet, comprendre que cette force

unique puisse se manifester à la fois dans les deux tronçons séparés? En tout cas comment admettre que cette force indépendante puisse être ramenée, par une simple injection de sang, dans ces organes qu'elle avait abandonnés? »

J'ai tenu à relater avec quelque détail toute cette série d'expériences, et à ne rien dissimuler de ces attaques que l'on tient pour si sûres et si triomphantes. Je suis étonné, je l'avoue, de la fascination exercée par ces expérimentations, et des entraînements auxquels elles conduisent. Au jugement de la foule les expériences dispensent de toute autre raison. Il ne sert de rien d'invoquer ici le sentiment intime que nous possédons de notre unité et de notre individualité, l'observation de ce merveilleux concours, de cette harmonie fonctionnelle, de cette direction vers un but prédéterminé, qui éclatent dans l'organisme vivant. Tout cela s'efface en regard d'une section d'animal. D'ailleurs, plus la vérité contre laquelle on soulève un fait expérimental est élevée, moins elle appartient à l'expérimentation, et plus le fait et l'expérimentation sont acclamés, et moins on les discute.

Les savants eux-mêmes s'abandonnent à des conclusions précipitées avec un laisser-aller vraiment singulier. Rarement ils prennent la peine d'étudier et d'approfondir la doctrine qu'ils prétendent repousser au nom de l'expérimentation. Ils écoutent tous les préjugés vulgaires, et trop souvent ils les acceptent pour l'expression sérieuse d'une doctrine. C'est ainsi qu'ils représentent la doctrine de l'unité sous la forme travestie d'un principe vital indépendant, distinct de la matière organique, réparti dans tout l'animal, ou cantonné, suivant l'expression de M. Vulpian, dans une région particulière du corps; en sorte que si, dans une section de l'animal, les deux parties continuent à vivre, c'est que ce principe, un et indépendant, a été divisé; et s'il est divisible, il n'existe pas. Cette argumentation est certainement propre à séduire des esprits que la métaphysique révolte, et auxquels il ne faut présenter, comme raisons, que des faits concrets ou des images banales. Mais les réalités des choses ne s'abaissent pas à ces faciles imaginations.

Les physiologistes, avant de combattre, par l'expérimentation, la doctrine de l'unité vivante, auraient dû rechercher les caractères et les conditions nécessaires de cette doctrine. Ils auraient vu que la cause et l'unité vivantes ne sauraient exister comme êtres à part, qu'elles sont nécessairement réalisées dans les actes qu'elles engendrent, que ces actes sont la création organique et toute l'évolution vivante. L'organisme et son évolution ne sont rien autre que cette cause et cette unité extériorisées. L'unité vraie, je l'ai

déjà dit, pénètre à l'infini l'organisme; elle l'anime jusque dans les plus infimes éléments, et par de là même les parties visibles; car ces éléments et ces parties s'écoulent par un incessant courant; rien ne les fixe; ils entrent dans la sphère vivante et en sortent, éphémères agents d'une unité permanente. Chaque élément soutient donc la même unité vivante; chaque partie vit comme tout le corps, dans tout le corps, et par tout le corps. Dès lors que deviennent les objections expérimentales présentées avec tant de confiance? Elles reposent toutes sur la conception d'un faux ontologisme; elles vont se dissiper comme une vaine ombre devant l'apparition des réalités vivantes.

En effet, il n'y a plus à s'étonner qu'une partie qui réfléchit en elle l'unité vivante de l'être, qui la réalise, pour sa part, jusque dans ses intimes profondeurs, en conserve l'empreinte plus ou moins durable, alors même que la partie est séparée du tout. Cette partie ne doit-elle pas vivre en cette unité qui la pénètre, tant que persistent les conditions générales de la vie qu'elle a reçues? Pourrait-on concevoir qu'il en fût autrement? Pourrait-on imaginer que, subitement et à un indivisible moment, tous les éléments organiques vinssent à perdre toute activité, toute empreinte de l'unité animatrice, absolument comme si, à un moment donné, on pouvait extraire de l'organisme une espèce de fluide moteur, de même que, par une action rapide, on soustrait d'une chaudière la vapeur motrice qui la remplit? Non, dans l'organisme vivant, il n'y a ni fluide, ni vapeur, ni principe vital que l'on puisse chasser du coup. Les parties, toutes pénétrées d'une vie propre quoique émanée du tout, ne meurent que par degrés, les unes plus tôt, les autres plus tard. Elles conservent en elles, pour un temps, l'unité vivante qui les fécondait, alors même que les conditions d'évolution et de durée de cette unité viennent d'être brisées. L'œuvre instituée se poursuit, tant que les atteintes fatales qui ont ruiné le tout n'ont pas obtenu leur retentissement dernier et absolu. Nous mourons successivement par une sorte d'ondulation progressive de la mort qui, du tout, gagne chaque partie, chaque tissu, chaque cellule. Cette mort successive semble envahir les éléments organiques avec une rapidité qui varie suivant la participation plus ou moins active de l'élément à la vie du tout. Plus l'élément s'élève dans cette participation à l'unité, plus il meurt promptement; plus ses rapports avec l'unité sont amoindris et inférieurs, et plus sa mort particulière est lente à venir.

Toutes les expériences qu'on nous oppose viennent traduire comme d'elles-mêmes ces vérités premières de la vie. On enlève la patte d'un jeune rat, on la greffe sur un autre rat, elle y vit : cette

patte enlevée n'était pas morte encore; la vie du tout se prolongeait en elle; on replace la patte dans des conditions où la vie qui l'anime, celle qu'elle a reçue de l'organisme auquel elle appartenait, peut se continuer; quoi d'étonnant qu'elle persiste à vivre, qu'elle se greffe? En quoi cela prouve-t-il que l'unité de l'organisme premier n'était qu'une illusion? En quoi cette unité est-elle atteinte? Dans le rat privé de sa patte, l'unité est-elle amoindrie dans son fonctionnement général? A-t-elle perdu une partie d'elle-même, a-t-elle été divisée par la soustraction expérimentale d'un membre? Non, elle subsiste entière malgré l'amputation; il n'y a donc pas eu division en deux parts.

Mais il y a plus; et cette expérience porte en elle une admirable confirmation de la doctrine en vain contestée. Cette patte enlevée à un jeune rat, croit-on qu'elle va rentrer entièrement dans la sphère d'unité du rat plus âgé sur lequel on la greffe? Loin de là; cette patte greffée demeure toujours la patte de l'organisme auquel on l'a dérobée. Elle grandira comme elle aurait grandi sur cet organisme; elle lui appartient toujours quoique transplantée sur un autre organisme; elle demeure pleine de l'unité qui l'a engendrée, et dont elle ne cesse pas de faire partie, quoiqu'en étant artificiellement séparée. Elle n'emprunte à l'organisme étranger auquel on l'associe monstrueusement que des matériaux nutritifs; mais ces matériaux, elle les transforme en elle, exactement comme s'ils lui étaient fournis par l'organisme pour lequel et par lequel elle a été engendrée. Quelle plus saisissante manifestation de la réalité et de la puissance d'une unité créatrice!

On peut appliquer ces mêmes réflexions à l'expérience qui consiste à séparer la queue du tronc sur des larves de grenouilles. Ce segment caudal continue à vivre tant qu'il possède des éléments nutritifs suffisants; il se développe exactement comme s'il restait adhérent au corps de la larve; il témoigne ainsi de l'action pénétrante de l'unité de l'animal auquel il appartenait, et cette action se prolonge tant que vit le segment caudal. Il vit tant que les éléments dont il est formé trouvent des aliments, tant qu'aucune circulation générale des humeurs n'est nécessaire à sa nutrition. Tout cela est absolument régulier. Nous savons que toutes les parties de l'être ne meurent pas simultanément, ni tout d'un coup; l'unité d'où elles proviennent ne s'éteint en elles que lorsque les conditions que leur apporte la vie générale sont devenues impuissantes à prolonger la vie locale. Ici, par suite des conditions particulières de nutrition où se trouve ce segment caudal, sa vie peut se prolonger pendant dix jours environ; il vit jusqu'à ce qu'il ait con-

sommé les granulations vitellines qu'il renferme. Durant ce temps, sa vie se développe suivant le plan voulu par l'unité vivante à laquelle on peut dire qu'il demeure attaché, quoiqu'il en soit violemment séparé. Où trouver là une ombre d'objection sérieuse contre la doctrine de l'unité de l'être? S'imagine-t-on avoir partagé en deux la cause une et vivante, par cette section de grenouille? L'unité subsiste, vraie et entière, dans le corps de l'animal; elle s'efface peu à peu dans la queue : mais la même unité du tout animait les deux parties sectionnées; à aucun moment on n'avait créé deux unités. Il n'y a eu, dans ce cas, rien de comparable à une véritable génération, à une multiplication d'unité, comme dans la section d'un polype ou d'un annélide.

Les observations faites sur un chien décapité offrent une application des mêmes principes. Les activités histologiques persistent durant un certain temps sur les deux tronçons de l'animal; elles s'éteignent peu à peu, celles-ci plutôt, celles-là plus tard. Qu'est-ce que cela prouve, sinon ce fait sur lequel nous avons déjà insisté, que l'unité vivante réalisée jusque dans les profondeurs cellulaires de l'organisme ne cesse de manifester son action que par un retrait graduel, mais non subit? L'unité du tout est atteinte d'abord; puis, par degrés, l'unité, émanée du tout, s'affaiblit dans les tissus et dans les éléments qu'elle pénétrait; l'animal meurt graduellement, jusqu'à ce qu'enfin la mort soit générale, pleinement acquise et sans retour. Il en est ainsi, surtout dans la mort violente, qui surprend un animal en pleine santé, dans la vigueur vitale de tous ses éléments histologiques. En séparant la tête du tronc, l'unité du tout est brisée, mais il serait inconcevable que cette même unité, active en chaque cellule, en chaque élément, ne laissât instantanément plus trace appréciable de son incarnation vivante. Non, l'unité donne à l'élément une vie à la fois indépendante et dépendante du tout. Cette indépendance relative possède une durée variable, mais fatalement s'épuise lorsqu'elle ne se renouvelle plus en puisant dans la vie du tout. La physiologie de l'unité n'est donc point atteinte par le maintien de l'excitabilité des éléments histologiques dans les deux tronçons d'un chien décapité. Mais cette excitabilité ne saurait trouver en elle-même ses conditions de durée; elle ne survit au tout que pour succomber bientôt après.

Si l'on pratique une injection de sang chaud, oxygéné et défibriné, l'excitabilité qui semblait perdue reparaît, certaines activités histologiques se réveillent, la mort apparente fait place à un retour de vie. A ce sujet l'on demande comment on peut « admettre qu'une force indépendante puisse être ramenée, par une simple injection de sang, dans ces organes qu'elle avait abandonnés. » La réponse est facile à

donner : il ne s'agit pas d'abord d'une force indépendante des organes, mais d'une force, d'une cause réalisée, incarnée dans tous les organes, dans tous les tissus, dans tous les appareils, dans chaque cellule, dans chaque élément histologique aussi bien que dans le tout. Cette force, il ne s'agit pas de la ramener dans les organes qu'elle aurait abandonnés. Lorsqu'un organe ou un élément histologique est vraiment mort, on ne le ranime plus ; il y a, en science expérimentale, des réviviscences, mais non des résurrections. La mort d'un tissu ou d'un élément peut n'être qu'apparente. Entre l'extinction apparente et l'extinction réelle, il y a toujours un intervalle où l'on peut ramener, non la vie qui subsiste encore, mais l'activité vitale dont les manifestations sont tombées. Si l'on révivifie ces éléments qui touchent à la mort, en rétablissant artificiellement autour d'eux les conditions de la vie ordinaire, si on leur envoie du sang oxygéné, tel que l'animal en santé peut leur en fournir, on ne ramène pas en eux une force indépendante et disparue, mais on ranime leur vitalité expirante ; ils redeviennent aptes à fournir quelques manifestations de la vie. Cette aptitude disparaît, à son tour, promptement ; car les artifices expérimentaux ne sauraient suppléer à la vie réelle, à l'action génératrice du tout. Ces artifices ne peuvent que prolonger, pour quelques instants, les activités locales, que la mort ne saurait envahir que successivement et peu à peu.

Il est temps d'arrêter tout ce fatigant commentaire. N'ai-je pas le droit de conclure en affirmant que cet ensemble d'expérimentations n'ébranle en rien l'unité, base de l'être vivant ; que chacune d'elles, au contraire, donne à cette unité un caractère plus assuré, et surtout sert à mieux faire comprendre la nature du dogme qu'elles prétendaient renverser. Ces expérimentations montrent, en effet, combien il importe de ne pas faire de l'unité un fait abstrait, purement idéal, ou systématiquement dévolu à un principe simple et indépendant de l'organisation, combien il importe que cette unité soit réellement vivante, incarnée aux éléments organisés, trouvant une réalisation active et féconde jusque dans la cellule la plus cachée, la plus obscure dans son fonctionnement. Pascal disait : « La multitude qui n'est pas unité est anarchie ; » mais il ajoutait aussitôt : « L'unité qui n'est pas multitude est tyrannie. » Par ces fortes paroles, Pascal juge et condamne, dans leur principe, et l'organicisme et l'animisme. Si l'organisme n'est pas un, s'il demeure multitude, s'il est collection d'organes et d'éléments, il n'échappe pas à l'anarchie. D'autre part, si l'unité n'est pas en même temps multitude, si elle est un principe indépendant, si elle ne s'incarne pas dans le nombre infini et incessamment engendré des éléments organiques, elle devient tyrannie. C'est l'écueil fatal de l'aninisme, où l'unité est tyran

nique, où elle gouverne despotiquement une machine inférieure et d'autre nature qu'elle. C'est contre cette erreur que prévalent les expérimentations que nous avons discutées. Mais contre l'unité qui est en même temps multitude, ces mêmes expérimentations ne peuvent rien. Il n'y a plus de tyrannie dans l'organisme vivant ainsi compris. Tout y est un et représentatif; l'unité du tout se trouve empreinte dans l'unité de chaque élément; tout concourt, tout conspire; tout est union et harmonie; suivant les paroles hippocratiques : « Il n'y a qu'un but, qu'un effort. Tout le corps participe aux mêmes affections; c'est une sympathie universelle. Tout est subordonné à tout le corps, tout l'est aussi à chaque partie. »

Si je franchissais les limites de la biologie synthétique pour aborder la pathologie générale qui lui tient de si près, il me serait facile de montrer que, si la vie est incompréhensible sans l'unité, la maladie n'est plus que ténèbre et contradiction en dehors de cette doctrine. Ou pour mieux dire, la maladie disparaît, si l'unité ne la constitue en un tout réel. En perdant la notion de la maladie, la pathologie perd son centre, et se dissout en des descriptions de signes et de lésions sans fin et sans règle. Tout tombe dans l'empirisme, négation de la science et de l'art. Mais de telles questions veulent être longuement exposées, et ce n'est pas ici le lieu de le faire. Il suffit de savoir que, dans l'étude de l'homme vivant, tout s'entretient, et que les mêmes vérités premières dominent et l'état de santé et l'état de maladie. La maladie n'est qu'une forme de la vie.

Ces hautes vérités de la science de la vie sont combattues avec une ardeur croissante. C'est le malheur des temps. Dès qu'on touche à l'homme on sent que les affirmations prennent aussitôt une invincible solidarité, et qu'elles dépassent le fait particulier qu'elles visent. Il faut nier la cause et l'unité vivantes, parce que l'on veut nier l'âme, et, avec elle, toute cause et toute unité. Tout doit préparer ces négations suprêmes et y aboutir. Il faut remonter ces courants de ténèbres. Rattachons la science à l'unité; c'est un moyen de rendre l'âme évidente et Dieu visible.

Chauffard,
Professeur à la Faculté de médecine de Paris.

HOLLAND-HOUSE

HOLLAND-HOUSE, par la princesse Marie Liechtenstein
chez Mac Millan et C[e], à Londres, 1874. 2 volumes grand in-8, ornés de nombreuses gravures. 2[e] édition.

Plusieurs publications récentes ont rappelé l'attention publique sur Holland-House et sur les personnages qui y ont brillé dans la première moitié de ce siècle. C'est un sujet qui semble inépuisable et qui conserve, il faut l'espérer, pour la génération actuelle, un intérêt aussi vif que pour celle qui l'a précédée. Quelle que soit, en effet, la distance que le temps et les événements aient mise entre notre époque et le moment heureux où, comme salon politique, Holland house était à son apogée, c'est-à-dire vers 1832, nous n'en devons pas moins, de temps à autre, reporter nos yeux sur le spectacle si digne d'envie que nous offre cette période, et ne pas cesser de vivre dans la familiarité des hommes distingués qui, par leur persévérance, leur patriotisme, leur modération, ont mené à bien de si grandes entreprises politiques.

Rappelons-nous qu'en peu d'années ces grands citoyens ont su réaliser la réforme électorale sans ouvrir la porte à la souveraineté du nombre, affranchir les noirs sans massacre ni spoliation des blancs, rendre l'instruction universelle en respectant les consciences et la liberté du père de famille, émanciper les catholiques malgré les préjugés violents de la majorité. La vie publique des hommes d'État whigs, des écrivains, des publicistes qui ont été les hôtes du salon, du reste si cosmopolite, d'Holland-House, ne peut être étudiée sérieusement que dans leurs actes et dans leurs ouvrages. Les œuvres de Macaulay, les discours de lord Grey et de Brougham, la lutte de trente ans soutenue par *la Revue d'Édimbourg* ne peuvent s'ana-

lyser dans quelques pages. Ce sont des sources où il faut puiser, non pas un désir d'imitation littérale et déplacée, mais l'esprit politique même dont elles découlent, le sentiment de la mesure et de la modération, la perception claire et nette d'un but limité et des moyens d'y atteindre sans le dépasser par une déperdition de forces fatale; enfin la tactique habile de deux grands partis qui en sont venus à se respecter l'un l'autre, dont l'un propose et l'autre dispose, l'un pousse et l'autre retient, qui comprennent chacun leur rôle et méritent au même degré l'éloge du patriote et de l'ami du progrès; qui ont démontré, enfin, par leur exemple, puisqu'il semble que ces vérités banales aient besoin de démonstration : qu'il ne faut cueillir que des fruits mûrs, c'est-à-dire laisser mûrir les mesures par le temps et la discussion; que, pour marcher, il faut se servir alternativement du pied droit et du pied gauche, en s'appuyant, suivant les circonstances, tantôt sur les idées de progrès, tantôt sur celles de conservation; qu'un vent constant et modéré vaut mieux, pour faire du chemin, qu'une succession d'orages et de calmes plats; enfin, que, pour conserver la direction suprême il faut savoir donner quand cela est juste et que le moment est venu, et ne jamais laisser prendre, sous peine de perdre toute autorité.

C'est donc dans leur vie privée seulement, leurs entretiens de chaque jour, à la table d'Holland-House, dans leurs habitudes, leur intimité, leurs travers mêmes, sans manquer au respect qui leur est dû, que nous esquisserons les hôtes de ce célèbre salon, n'accordant qu'une mention bien sommaire aux trésors artistiques que renferme Holland house.

Une jeune femme qui joint, à un goût délicat et exercé, une érudition choisie et variée, la princesse Marie Liechtenstein, née lady Marie Fox, et par conséquent enfant de la maison, a voulu résumer dans une monographie complète tous les souvenirs de ce palais enchanté où elle a été élevée. Personne n'était mieux placée qu'elle pour recueillir à sa source, de la bouche même des témoins contemporains, la chronique traditionnelle et pour ainsi dire la légende d'Holland-House. Elle s'est acquittée de cette tâche avec un zèle scrupuleux et sympathique, et un bonheur de recherches qui ajoutent encore au charme de son sujet, mais qui rendent plus difficile de mutiler son tableau et de tronquer ses récits.

Parmi les demeures princières à proximité de Londres, il n'en est sans doute pas de plus remarquable, et de plus célèbre surtout, qu'Holland-House.

Qu'on se figure un vieil édifice de briques, plutôt original que beau, moitié palais, moitié château, et n'offrant à l'extérieur qu'un assemblage vénérable de constructions irrégulières dans le style dit d'Élisabeth, avec de grandes fenêtres en saillie à meneaux et des pignons en accolade, situé au milieu d'un parc de cinquante hectares planté de beaux arbres, au cœur même du Londres moderne, c'est-à-dire à Kensington. Tel est le premier aspect que présente Holland house; mais que de souvenirs historiques, que d'objets d'art et de curiosité, quel prestige imposant environne celui qui pénètre dans cette hospitalière et somptueuse demeure. Les salles de réception, y compris la célèbre bibliothèque, y sont au nombre de douze, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, toutes peuplées de la mémoire, du portrait ou des reliques de quelque hôte illustre. Les murs sont couverts de peintures historiques, les galeries, les corridors, le jardin remplis de statues, de bustes, de colonnes, d'emblêmes. Le château n'a rien de féodal et n'est pas très-ancien. La suite seule des personnages illustres qui s'y sont succédé et y ont reçu l'hospitalité, et sa situation unique dans un parc au centre même de Londres, lui ont valu sa célébrité.

Il fut commencé en 1610 par sir Walter Cope, gentilhomme de la chambre de Charles I[er]. Sa fille unique Isabelle épousa sir Henry Rich, créé en 1622 baron Kensington, et envoyé en Espagne par Jacques I[er] pour négocier un mariage entre le prince Charles et une infante, et fait comte Holland en 1624. C'est lui qui donna son nom à la maison. Il ajouta au bâtiment les ailes et les arcades, et employa les artistes les plus célèbres du temps à la décoration de l'intérieur. Il fut envoyé en France à l'occasion du mariage d'Henriette de France avec Charles I[er], et reçut chez lui, plus tard, Bassompierre, le bon convive, pour régler quelques difficultés relatives aux clauses du mariage. Bassompierre, dont on voit, en ce moment, un charmant portrait par Van Dyck, à l'exposition des Alsaciens-Lorrains, annonce dans ses lettres avoir dîné et probablement bien bu aussi à *Stintinton* (Kensington). Les mémoires du temps sont remplis de ses hauts faits en ce genre, et on se rappelle qu'il a fourni à Henri IV une de ses plus heureuses reparties. Comme il montrait

à ce prince la petite chapelle qu'il avait fait ériger sur la terrasse des Feuillants, près les Tuileries, pour remercier Dieu de sa prospérité, avec cette inscription sur le fronton : *Quid reddam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* (Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits). « Tu aurais bien dû, dit Henri IV, continuer le verset qui se serait trouvé là bien à sa place : *Calicem salutaris accipiam...*»

Henry Rich, comte Holland fut, comme tant d'autres de ses compatriotes à cette époque, la victime des discordes civiles de ce temps dont l'histoire, a-t-on dit, devrait être écrite par la main du bourreau. Ayant plusieurs fois tergiversé, et après avoir adopté successivement le parti du roi et celui de Cromwell, il fut fait prisonnier par ce dernier en 1648, enfermé d'abord au château de Warwick, chez son frère, puis décapité à Westminster le 9 mars 1649. Sa mort fut à la fois celle d'un soldat, d'un chrétien et d'un petit maître. Très-vain de la beauté de sa personne, à une époque où, chez nous aussi, être brave et être bien mis étaient synonymes, il parut sur l'échafaud en justaucorps de satin blanc brodé d'argent avec une toque pareille. Il parla au peuple dans les termes les plus nobles, disant « que ce qui le réconciliait à subir un supplice infâme, c'est que son bien-aimé Sauveur, et plus récemment son roi, en avaient passé par là. » Et il termina ainsi : « Que Dieu vous bénisse tous, vous donne à tous le bonheur, au royaume, au peuple, à la nation entière. » Puis, ayant parlé longtemps à voix basse au ministre qui l'assistait, il s'adressa à l'exécuteur : « Tiens, dit-il, mon ami, voilà dix guinées, laisse mes habits sur mon corps et laisse-moi ma toque quand ma tête sera coupée. Le moment venu attends que je te fasse signe ; » puis s'étant mis à prier quelques minutes, il s'inclina sur le billot et leva le bras en disant : « Va, va. » Sa tête fut tranchée d'un seul coup.

Sa veuve se montra fidèle à sa mémoire d'une manière assez excentrique, et fit plus tard, pour le venger, une opposition d'un singulier caractère aux puritains. Voyant que ces sectaires avaient fermé les théâtres de Londres et chassé les acteurs, elle leur donna asile et fit jouer chez elle, clandestinement, la comédie, dans le but de désobéir aux Pharisiens et de les vexer. Son fils Robert Rich devint, en 1673, cinquième comte de Warwick, par la mort d'un cousin. Édouard, son fils et successeur, mourut en 1701, et ce fut la comtesse de Warwick, sa veuve, qui, en 1716, épousa Addison, l'auteur du *Spectateur*. Il mourut à Holland-House dès 1719. L'histoire prétend qu'à son lit de mort il fit appeler son pupille, le jeune comte de Warwick, afin de lui faire voir comment mourait un chrétien. Mais la chronique, par la bouche d'Horace Walpole, qui, comme beaucoup de ses contemporains, aimait mieux considérer la vie comme une comédie

que comme une tragédie, dit cyniquement : « Malheureusement il mourut d'ivrognerie. » Il vaut mieux croire la première version. On a prétendu qu'il se promenait d'un bout à l'autre de la bibliothèque quand il composait, ayant recours pour s'inspirer tantôt à une bouteille de porto qui était posée à une des extrémités sur un rayon, tantôt à une bouteille de xérès faisant pendant à l'autre bout de la galerie et qui l'aidait, disait-il, à faire passer le porto. Le château fut loué successivement à sir John Chardin, le voyageur en Perse, fils d'un joaillier français, et qui a un monument à Westminster Abbey; puis à William Penn, le fondateur de la Pennsylvanie, dont le crédit était tel alors, qu'il avait peine à se faire jour à travers la foule des solliciteurs, quand il sortait sur son perron.

Ce n'est qu'en 1749 qu'on voit pour la première fois la famille Fox paraître à Holland-House. Ils y furent d'abord à loyer pour environ 6,000 francs par an, puis Henry Fox l'acheta en 1767.

Stephen Fox, le chef de la famille, né en 1627, dut sa fortune à ses manières insinuantes et agréables. D'abord enfant de chœur à la cathédrale de Salisbury, puis présenté par l'évêque Duppa aux Northumberland, un Percy l'introduisit à la cour de Charles II, et on dit qu'il dut le commencement de sa faveur à ce qu'ayant appris le premier la mort de Cromwell, pendant le séjour du roi à Bruxelles, il alla le trouver de suite, au jeu de paume, où il était avec l'archiduc Léopold et don Juan, et, mettant un genou en terre, le salua en ces termes : « C'est maintenant, Sire, que je puis vraiment vous appeler roi : le monstre est mort. » Nommé successivement payeur-général des armées de Sa Majesté et commissaire du Trésor, à une époque où il était convenu que certaines places étaient données pour enrichir leur titulaire, il amassa une immense fortune, continua les mêmes fonctions sous Jacques II, Guillaume III et la reine Anne, et mourut en 1716, à quatre-vingt-dix ans, dans cette même villa de Chiswick où devait mourir, quatre-vingt-dix ans plus tard, son petit-fils Charles-James Fox. Charles II lui avait accordé, comme faveur spéciale, de prendre dans l'écusson royal, où figuraient les armes de France qu'il tenait de sa mère, une fleur de lis d'or sur champ d'azur, qu'il mit dans les siennes et qui explique les grands balcons et autres ornements fleurdelisés que l'on voit à Holland-House. Il se remaria en 1703, à soixante-seize ans, et eut deux enfants de ce mariage, dont l'un fut créé comte d'Ilchester et l'autre baron puis lord Holland, et fut le père du célèbre Fox. Ce Henry Fox exerça, avec le même profit, les emplois financiers de son père. C'était un homme sans principes, avide d'argent, et qui donna au futur orateur une éducation fort relâchée. De temps en temps il interrompait

ses études pour l'amener à Paris et à Spa, où il lui donna dès quatorze ans le goût du jeu. Il l'envoyait à dix-huit ans en Italie et lui recommandait de faire en passant sa visite à Gibbon, à Lausanne, et à Voltaire, à Ferney. A cette époque Fox était très-soigné dans sa tenue, qui devint depuis si négligée. Il fit avec un de ses amis un voyage de Paris à Lyon, et c'était dans ce temps-là l'affaire d'une semaine, pour acheter les beaux gilets de soie brochée alors à la mode, et il revint triomphant en Angleterre avec ses gilets, un petit chapeau lampion et des talons rouges qui étaient aussi une nouveauté. Son père le faisait nommer, à dix-neuf ans, membre du Parlement pour Medhurst, et il y portait la parole avant même d'être majeur, car il parla pour la première fois le 9 mars 1769. Dès 1770, lord junior de l'Amirauté dans le cabinet tory de lord North, à vingt et un ans, puis un des lords de la Trésorerie, il fut congédié pour un excès de zèle en 1774, ayant demandé à la Chambre, qui la refusa, une pénalité trop considérable contre un journaliste qui avait manqué de respect au speaker et fait ainsi éprouver un petit échec au ministère.

Ce fut heureux pour lui, car il était alors impopulaire, et il entra dans l'opposition au moment où le gouvernement commençait sa lutte insensée avec les colonies américaines. Il ne cessa, jusqu'en 1782, de parler en faveur des colonies et contre la guerre, et Walpole, si sceptique d'ordinaire, lui rend justice en reconnaissant sa probité, son éloquence, son indépendance, car lord North avait essayé plus d'une fois de le regagner, et les dettes dont il était accablé semblaient rendre la chose facile.

Il jouait un jeu effréné, et, le 8 février 1772, Gibbon écrit à Holroyd, et, lui parlant de la loi sur le temporel du clergé alors en discussion, ajoute : « Je vous dirai en passant que Charles Fox s'est préparé à la guerre sainte en consacrant vingt-deux heures de suite au jeu ; sa dévotion lui a coûté 500 livres à l'heure, soit 11,000 livres ou 275,000 francs. »

Et, le 6 décembre 1773, il écrit au même ami : « Vous savez que lord Holland est en train de payer les dettes de Charles ; elles montent à 140,000 livres (3,500,000 fr.). » Walpole dit que, dans une autre occasion, le père avait déjà payé 500,000 fr. pour les deux frères. La fortune lui était quelquefois favorable et on cite un beau trait de lui dans une de ces occasions. Il avait gagné 200,000 fr. dans une nuit. Un de ses créanciers eut vent de cette bonne aubaine et vint le trouver le lendemain matin avec son billet. Fox le reçut assez mal, et, mettant en avant la morale des joueurs, lui fit observer qu'il devait payer d'abord ses dettes d'honneur. Puis, se ravi-

sant, il prit le billet, le chiffonna et le jeta au feu. « Maintenant, dit-il à son créancier ébahi, ma dette vis-à-vis de vous est une dette d'honneur ; tenez, voilà votre argent. »

Sa rupture avec Burke, en 1791, est restée une scène historique. La querelle s'éleva incidemment, au Parlement, à propos d'un éloge un peu outré que fit Fox des débuts de la Révolution française. Burke le traita avec dureté, jusqu'à lui faire verser des larmes, et rejeta toute offre de réconciliation. Walpole trouve que Burke brisa ainsi trop facilement une amitié de vingt ans : « Je crois, dit-il, que, dans cette occasion, Fox a montré moins d'emportement que Burke et plus d'oubli des injures. J'admire avec M. Fox la guerre faite au despotisme, mais je suis d'accord avec M. Burke pour détester la violence, la cruauté, l'injustice, l'absurdité de la Révolution française, qui a détruit la tyrannie royale pour en établir une dix fois pire, et qui a, je le crains, ruiné la cause de la liberté peut-être pour des siècles, car quel pays essayera maintenant d'acheter la liberté au prix de pareilles horreurs. »

Dès 1792 il soutenait presque seul la motion de Wilberforce pour l'abolition de l'esclavage; en 1797, il réclamait en faveur de l'Irlande et ne cessait, en outre, de demander la paix avec la France. En 1805, il prenait en main la cause de l'émancipation des catholiques. Ce sont ces revendications généreuses qui ont entouré sa personne et sa mémoire d'une auréole de popularité.

On connaît le récit de son entrevue avec Napoléon à Saint-Cloud en 1804. Il fut alors à Paris l'objet d'un engouement général, qui s'explique bien puisqu'il s'annonçait comme ami de la paix. On portait des gants à la Fox, des rubans à la Fox. Madame Récamier, alors dans tout l'éclat de sa beauté, vint le chercher en voiture pour le montrer aux Champs-Élysées, et comme il hésitait à se produire en spectacle, elle lui dit gracieusement : « J'ai promis à mes amies de leur faire voir M. Fox. Avant votre arrivée à Paris, j'étais la curiosité à la mode, maintenant c'est votre tour; si vous ne venez pas, vous allez me faire passer pour jalouse. » Et il céda.

Il mourut d'hydropisie le 13 septembre 1806 à Chiswick. Ses amis payèrent ses dettes. Il est l'illustration principale de la famille Fox et aussi d'Holland-House, quoiqu'il n'y soit pas né et qu'il n'y soit pas mort, mais il y avait passé sa vie.

Le troisième lord Holland, marié à Élisabeth Vassall et connu sous le nom d'Holland Vassall, fut celui qui restaura le château et en fit, de 1802 à 1840, époque de sa mort, le rendez-vous du parti whig et le salon politique le plus agréable et le plus recherché de Londres. Il avait, avant de s'y fixer, fait un assez long séjour en Espagne

et voyagé sur le continent, et il avait rapporté de ses excursions de touriste des manuscrits, des livres, des marbres qui, joints aux richesses qui y étaient déjà accumulées, firent d'Holland-House un musée historique. Une énumération sommaire de ces collections serait inutile et ne pourrait exciter que des regrets, un catalogue raisonné serait une œuvre de longue haleine et n'offrirait qu'un intérêt bien froid comparé à une visite même rapide. Nous ne pourrons donc citer qu'un très-petit nombre de tableaux de cette galerie si riche sans détailler leur mérite, car on ne décrit pas un tableau, et nous aurons égard seulement aux souvenirs gracieux ou dramatiques qu'ils rappellent.

Toute une salle est remplie de portraits de famille pour la plupart dus à sir Josuah Reynolds et, dans les autres pièces, se voient des peintures de Murillo, de Velasquez, des portraits par Lawrence et surtout par Watts, peintre contemporain, l'ami de la maison, un des artistes les plus éminents dans ce genre cultivé avec tant de succès et si apprécié en Angleterre. Watts vint à Florence en 1843 pendant que le quatrième lord Holland était ministre britannique en Toscane. L'hospitalité lui fut offerte à la légation. Il devait y rester quelques semaines et il y demeura quatre ans. Il a peint non-seulement ses hôtes, mais M. Guizot, M. Thiers, le duc d'Aumale, la princesse de Lieven, la comtesse Castiglione, la comtesse Walewska, M. Panizzi, etc. Le portrait du duc d'Aumale a été fort endommagé par un incendie qui eut lieu en 1871 dans la chambre de lady Holland, mais depuis, autant qu'il a été possible, restauré. Au milieu de nombreux bustes et médaillons, on est frappé par l'attitude d'une statuette de lord Brougham, le génie du lieu, prononçant un discours la main étendue, et on n'est pas étonné d'apprendre qu'une histoire plaisante se rattache à cette statue, car lorsqu'il est question de ce célèbre personnage, on voit souvent apparaître dans ses faits et gestes le côté comique, et, sous ce rapport seulement, il n'est pas sans analogie avec notre président Dupin. Étant venu à Édimbourg pendant les vacances, après être sorti du ministère, il rassembla ses commettants, leur fit un discours dans lequel il rendit compte de sa conduite et qu'il termina par la péroraison suivante : « Après quatre ans de ministère, je puis affirmer à la face du monde que je suis sorti de place les mains nettes. » Cette image imprudente ayant naturellement tourné vers ses mains l'attention de l'auditoire, on s'aperçut que c'était au figuré seulement et non pas *au propre* qu'il fallait entendre le sens de ces paroles, et son mouvement oratoire fut accueilli par un rire universel.

Parmi les portraits anciens se remarque, plusieurs fois répété,

celui de la belle duchesse de Portsmouth, maîtresse de Charles II, pensionnée par Louis XIV pour user de son empire absolu sur le roi en faveur de son pays, car elle était Française et d'origine bretonne : elle s'appelait Louise de Kerhoüent. Elle fut la mère du premier duc de Richmond, et, par conséquent, la tige des Lennox, alliés aux Fox.

La plus intéressante des figures de cette famille est certainement celle de lady Sarah Lennox, qui fut depuis mariée au colonel Napier et devint la mère des braves frères Napier. Sa beauté fit une telle impression sur le prince de Galles, depuis Georges III, qu'il s'en fallut de peu qu'elle ne devînt reine d'Angleterre. Le prince passait tous les matins à cheval à Kensington, devant Holland-House ; il voyait cette jeune fille avec laquelle il avait fréquemment joué étant enfant, paraître sur les pelouses, souvent en costume de fantaisie, tantôt secouant le foin avec une fourche ou essayant un cheval ; il s'était vivement épris d'elle, et, ce qui fait grand honneur à lady Sarah, c'est qu'il répétait souvent : « Je l'aime non-seulement parce qu'elle est belle, mais à cause de sa candeur et de sa sincérité. Elle est incapable de mentir, même pour rire. » Il l'invitait constamment à la cour et se décida à lui faire parler par son amie lady Suzan Strangways. On a conservé dans les archives manuscrites d'Holland-House le dialogue qui eut lieu à ce sujet entre le prince, devenu roi depuis un an, et lady Suzan. Les deux amies étant dans le salon, à la cour, le roi prit à part lady Suzan et lui dit :

— Vous allez partir pour le Somersetshire. Quand reviendrez-vous ?

— Pas avant l'hiver.

— N'aurez-vous aucune occasion de revenir en ville avant l'hiver ?

— Je ne le prévois pas.

— N'aimeriez-vous pas à voir le couronnement ?

— Oui, Sire, pour cela je crois que nous viendrions.

— Il paraît qu'on me sait gré d'en avoir remis l'époque ? Ne pensez-vous pas que la cérémonie serait beaucoup plus belle s'il y avait une reine ?

— Certainement, Sire.

— On me propose beaucoup de partis à l'étranger, mais ils ne me plaisent pas. On ne me fait aucune proposition en Angleterre, pourtant j'aimerais mieux cela (*ici lady Suzan tremble pour elle-même*) ; que pensez-vous de votre amie? Vous savez qui je veux dire? N'est-ce pas elle qui convient le mieux ?

— Oui, Sire.

— Je crois que personne ne convient mieux.

Le roi traversa ensuite le salon, se dirigea vers lady Sarah et lui dit :

— Demandez à votre amie ce dont je viens de l'entretenir, dites-lui de vous le répéter, tout, tout !

— Sire, je le demanderai.

La pauvre enfant, après avoir entendu chez elle les confidences du roi à son amie, ne sut que penser et se mit à pleurer; elle ne doutait pas de l'attachement du roi, mais était assez du monde pour savoir que les rois ne se marient que de l'avis de leur conseil des ministres et ne voulait pas se leurrer d'un projet irréalisable. Le roi étant d'un caractère sérieux et honnête, on crut pourtant pendant quelques jours que le mariage se ferait. Au bout d'une quinzaine, lady Sarah alla à la cour, déterminée à rendre une réponse. On la voyait très-émue, très-agitée, on ne savait ce qu'elle déciderait. Dans l'antichambre, au moment d'entrer dans le salon, lady Barrington, qui l'accompagnait, persuadée qu'elle allait être reine, lui dit en plaisantant :

— On dit que j'ai une jolie taille et de belles épaules, regardez-les donc pour la dernière fois si cela vous fait plaisir, car je ne passerai plus désormais devant vous.

Aussitôt que le roi la vit, il alla à elle :

— Avez-vous vu votre amie dernièrement?

— Oui.

— Vous a-t-elle dit ce dont je l'avais entretenue ?

— Oui.

— Tout ?

— Oui.

— Consentez-vous ?

Lady Sarah prit l'air le plus fâché qu'elle put et ne fit pas de réponse. Le roi la quitta dépité en disant :

— Eh bien, puisque vous ne dites rien, rien ne vient de rien.

Il épousa au bout de quelques mois, en septembre 1761, une princesse de Mecklembourg, personne assez maussade dont il eut quinze enfants. Georges III conserva toujours d'elle un très-tendre souvenir et en parlait souvent. Dans sa vieillesse, il devint aveugle et elle aussi. Tierney raconte qu'assistant, en 1814, à un sermon de charité en faveur des aveugles, le prédicateur fit allusion à la triste infirmité du roi qui se montrait particulièrement charitable pour les personnes affligées du même sort. Une dame âgée assistait au sermon dans un coin, pleurant à chaudes larmes. C'était lady Sarah se

reportant à cinquante ans en arrière et faisant un retour attendri sur les souvenirs de sa jeunesse.

La chambre aux miniatures rassemble, comme cela arrive dans toutes les collections, les célébrités les plus disparates : d'un côté, Napoléon Ier et Catherine II, de l'autre, la duchesse de Polignac et Robespierre. Derrière ce dernier portrait, on voit, tracé de la main de lord Holland, ces mots : *Un scélérat, un lâche et un fou.* La chambre des estampes donne asile aux œuvres à peu près complètes de Marc-Antoine, d'Albert Dürer, de Callot, de Stefano della Bella. On admire dans le salon aux porcelaines trois services de Sèvres, et deux de Saxe complets, avec une infinie variété de porcelaines chinoises. Enfin les reliques de toute espèce abondent, car on sait quel culte ont les Anglais pour les reliques, pourvu qu'elles ne soient pas des saints. La tabatière de Napoléon, laissée par lui à lady Holland, donnée au grand conquérant par le Saint-Père à Tolentino, douée d'un pouvoir magique, puisque Napoléon disait, en débarquant de l'île d'Elbe : « Quand je me présenterai devant Grenoble, je n'aurai qu'à frapper aux portes avec ma tabatière, et elles s'ouvriront toutes seules; » les chandeliers en style byzantin dont se servait Marie Stuart à Fotheringay, et une bague ayant pour chaton une tête de mort remplie de poison, qu'Élisabeth envoya, dit-on, à sa prisonnière, comme pour l'engager à lui épargner un crime. « Mais Marie, dit la princesse de Liechtenstein, n'avait que faire de ce poison; elle avait son crucifix et son chapelet pour guérir les blessures de son cœur. » On sait sa belle mort faite pour racheter toutes ses fautes, s'il est vrai qu'elle fut coupable. Elle dit à un de ses serviteurs, en marchant au supplice : « Porte ces nouvelles, que je meurs en ma religion, vraie Écossaise, vraie Française. » On ne saurait relire trop souvent l'admirable lettre qu'elle écrivit alors au duc de Guise, son cousin, le chef des catholiques : « Mon bon cousin, celui que j'ai le plus cher au « monde, je vous dis adieu, estant prête, par injuste jugement, d'être « mise à mort. Bien que jamais bourreau n'ayt mis la main en notre « sang, n'en ayez honte, mon amy, car le jugement des hérétiques « et des ennemis de l'Église, qui n'ont nulle juridiction sur moi, « royne libre, est profitable devant Dieu aux enfants de son Église; « si je leur adhérais, je n'aurais ce coup. Tous ceux de nostre maison « ont été persécutés par cette secte, témoin vostre père, avec lequel « j'espère estre reçue à mercy du juste Juge. Et Dieu soit loué de « tout, et vous donne la grâce de persévérer au service de son Église « tant que vous vivrez, et jamais cet honneur ne puisse sortir de « nostre race, que, tant hommes que femmes, soyons prompts de « répandre nostre sang pour maintenir la querelle de la foy, tous

« autres respects mondains mis à part; et quant à moi, je m'estime « née, du côté paternel et maternel, pour offrir mon sang en icelle, « et je n'ai intention de dégénérer. »

Le parc est également plein de souvenirs et de fabriques variées: la salle de bal, le jardin hollandais, la tonnelle; car nous avons repris aux Anglais, en lui laissant sa forme britannique (*tunnel*), un mot qu'ils nous avaient emprunté; l'allée Louis-Philippe, appelée ainsi parce que ce prince vint s'y reposer en 1848 et y méditer sur le sort que les Parisiens réservent à ceux de leurs princes qui se montrent trop débonnaires, et la pièce d'eau où le duc et la duchesse d'Aumale s'amusaient de temps à autre à pêcher à la ligne pour occuper les loisirs languissants de l'exil. La Bibliothèque, enfin, que nous allions oublier, théâtre de tant de conversations intéressantes, pleine de manuscrits et de livres curieux, parmi lesquels on peut citer, entre beaucoup d'autres, une magnifique édition in-folio, en espagnol, de l'*Histoire des guerres civiles de France* de Davila, reliure en maroquin citron, aux armes de Christine, reine de Suède, avec cette dédicace sur le titre : *Présenté à Sa Majesté la Reine de Suède par monsieur l'éminentissime Cardinal Mazarinj*, *premier ministre du Roi Très-Chrétien*, *le* 2 *janvier* 1647; ou encore le manuscrit suivant : « *Olimpiade*, dramma del signor abate Pietro Metastasio, musica del signor Giovani Battista Pergolese, » copié de la main de J.-J. Rousseau.

Mais la description d'un tableau et d'un palais qu'on n'a pas vu est aussi fade que le récit d'une pièce de théâtre à laquelle on n'a pas assisté. A l'histoire de la maison, de ses anciens propriétaires, à l'indication sommaire de ses superbes collections, il faut faire succéder une revue, également rapide, de quelques-uns des personnages célèbres qui animaient cette demeure princière à l'époque de sa vogue et de sa splendeur.

II

Le maître de la maison, lord Holland, courtois, affable, d'une conversation intéressante, avait une situation un peu effacée chez lui, et était bien obligé de laisser le champ libre aux instincts envahissants de lady Holland. Il se contentait de causer agréablement, prenant à table indifféremment la première place qui s'offrait à lui, et laissant à sa femme la direction suprême et incontestée des réceptions. Il était aimé et goûté de tout le monde, et son caractère mo-

deste est bien retracé par lui dans ce quatrain qu'il écrivit sur sa table de nuit la veille de sa mort :

Neveu de Fox, ami de Grey
Je ne prétends pas à leur gloire,
Cet éloge me suffirait :
Il n'a pas terni leur mémoire.

Lady Elisabeth Vassall Holland, sa femme, belle, intelligente, instruite, était ce qu'on appelle une maîtresse femme, et ce genre de caractère ne peut plaire que quand le talent du commandement est voilé par une grâce négligente. La perfection de l'art est de le cacher, et le commun des mortels aime mieux qu'on montre un peu moins de tête et un peu plus d'amabilité. On cite bon nombre de ses reparties désobligeantes. Le beau Byron, qui était la coqueluche des romanesques Anglaises, étant venu la voir au retour d'une de ses excursions en Italie, elle le complimenta sur ce qu'il avait engraissé. « Cette femme-là, murmura-t-il, n'a jamais su dire que des choses désagréables. » Un peu trop sans gêne avec ses hôtes, elle donnait un jour à Sidney Smith l'ordre de sonner : « Faut-il balayer aussi? » répondit-il sans se troubler. Elle admettait, du reste, très-bien qu'on répondît à ses algarades sur le même ton, et n'en gardait pas de rancune. Son désir de se donner de l'importance et d'attirer sur elle l'attention allait jusqu'à entraver les services publics. Un jour, revenant de Bowood, elle rencontra à la station de Chippenham notre compatriote Brunel, le constructeur du tunnel sous la Tamise, qui était ingénieur en chef de la ligne. Elle le fit monter avec elle et parvint à l'intimider assez pour l'obliger de donner l'ordre de ralentir le train à la vitesse de 15 kilomètres à l'heure, au grand désespoir et à la grande frayeur des autres voyageurs.

Elle avait à un plus haut degré encore que ses compatriotes la manie qui les distingue éminemment, celle de patroner quelqu'un, les hommes ou les peuples, les plus hétéroclites à défaut d'autres, et d'être le Don Quichotte d'une cause quelconque, le chevalier d'honneur des lions du jour, hommes d'État, poëtes, littérateurs, artistes, voyageurs, conspirateurs, assassins ou renégats. Elle avait bien choisi son protégé, qui du reste, à l'époque où elle l'adopta, ne lui était pas disputé. Lord Holland et sa femme s'étaient faits dès 1804 les champions de Napoléon. Ils se portaient pour garants de son sincère amour pour la paix, de ses douces vertus, de son humanité. Les événements les mirent à même, il est vrai, de jouer ce rôle d'une manière utile et secourable au prisonnier de Sainte-Hélène, en lui procurant, dans sa captivité, tous les adoucissements qui étaient en

leur pouvoir. Moore, lorsqu'il publia la *Vie de Byron*, crut devoir prévenir les personnes attaquées par l'irascible poëte, qu'il était, par ses fonctions d'exécuteur testamentaire, obligé de lancer dans le monde tout un carquois de flèches empoisonnées. Il prévint lady Holland; mais celle-ci, ne craignant guère la critique, lui répondit : « Je me soucie très-peu de ce que dit de moi Byron; je ne me préoccupe que de l'opinion de mes amis, et quant à ceux-là, ils me renieraient en vers et en prose que je n'en croirais pas mes yeux. »

Le docteur Allen avait été à Édimbourg le camarade et l'ami des fondateurs de la revue whig, et ne cessa d'y collaborer. Lord Holland ayant demandé en 1802 à Sidney Smith un jeune médecin pour l'accompagner dans son voyage en Espagne, Smith avait désigné Allen, qui depuis resta l'ami de la maison. Il avait une chambre à Holland-House, qu'il conserva jusqu'à sa mort, accompagnait ordinairement lady Holland, quand elle sortait en voiture, et à table il découpait avec une dextérité toute chirurgicale, à une époque où le service à la russe n'était pas encore entré dans les habitudes, et où découper élégamment était considéré comme un agréable talent de société. Lady Holland, qui aimait à faire sentir sa volonté à tout propos, ne manquait pas de lui adresser de temps en temps des avis et des ordres; mais Allen n'en tenait pas compte, et quand elle devenait trop pressante, il posait tranquillement devant lui le couteau et la fourchette, en lui faisant signe de les prendre. Comme tous les souverains, qu'ils viennent d'en haut ou d'en bas, il demandait carte blanche, il pensait que maître queux doit être maître chez lui; et en effet, son domaine était peut-être le seul qui restât où les sujets fussent encore taillables à merci.

Il avait commencé comme tous les jeunes gens, et en particulier les jeunes médecins, qui n'ont pas encore acquis, en pratiquant avec conscience leur profession, le sentiment de leur responsabilité, par être d'une hardiesse sans bornes dans ses idées scientifiques, philosophiques et politiques. Il resta toujours, en théorie, très-libéral; mais les expériences malheureuses dont il avait été témoin sur le continent l'avaient rendu de bonne heure très-sceptique à l'endroit des innovations politiques, et il ne vit pas sans de vives appréhensions le triomphe de la réforme électorale en 1832. Il craignait l'avénement d'une classe sans expérience, plus préoccupée, par situation sociale, de ses propres affaires que des affaires publiques, et persuadée qu'elle pouvait conférer par un vote, avec le pouvoir, les vertus et les lumières nécessaires pour l'exercer dignement. Ses craintes ont été heureusement déçues en ce qui concerne l'Angleterre.

Le docteur Holland, depuis sir Henry Holland, qui n'était pas parent du maître de la maison, quoique portant le même nom, était aussi un des convives les plus assidus. Il est célèbre par ses voyages impromptus. Il avait pris l'habitude de faire, aux mois d'août et de septembre, au moment où ses riches clients s'absentaient de Londres, un petit voyage annuel de 2,000 ou 3,000 lieues. Il a été une dizaine de fois aux États-Unis, deux fois en Islande, en Espagne, au Maroc, en Grèce, en Russie, au Montenegro. Comme ses excursions s'étaient trouvé plusieurs fois coïncider avec des révolutions, M. Gladstone lui dit un jour : « Docteur, où vous dirigerez-vous à vos vacances prochaines? Vous comprenez que j'ai intérêt à prévoir les événements politiques. » Il fit sa dernière tournée, à quatre-vingts ans, en 1870 ou 1871 : ce fut une petite inspection de trois semaines à la Jamaïque, pour se rendre compte des progrès des noirs émancipés dans la vie civilisée. Il est mort au commencement de 1874 et a laissé un volume de mémoires intéressant où il est fort question d'Holland-House. Il avait épousé la fille de Sidney Smith.

C'est en partie avec les matériaux rassemblés par sir James Mackintosh, qui avait, parmi ses nombreux projets, formé celui d'écrire l'histoire d'Holland-House, que la princesse Marie de Liechtenstein a composé l'intéressante monographie de cette demeure historique. Sir James Mackintosh était un des meilleurs amis de la maison; mais il était si distrait, et avait à la fois tant d'objets en vue, qu'il menait rarement jusqu'au bout ses entreprises littéraires. Quand madame de Staël vint en Angleterre, en 1814, il était déjà connu par ses *Vindiciæ gallicanæ* (1791) où il avait défendu la Révolution française à ses débuts, ouvrage sans doute un peu oublié déjà. Ses conversations avec cette femme célèbre, qui étaient journalières, roulaient souvent sur ce sujet, et il était peut-être l'écrivain anglais, à ce moment, ayant le plus de sympathie pour les idées et la manière de l'auteur des *Considérations sur la Révolution française*, par sa tendance aux brillantes généralités et au lyrisme politique. Madame de Staël lui demanda un jour abruptement et un peu naïvement, « quel était le fondement de la grande réputation dont elle le voyait jouir en Angleterre? — Je fus obligé, dit-il modestement dans une de ses lettres, en rapportant cette singulière question, d'en référer, comme d'habitude, à mes projets.» Du reste, madame de Staël, arrivant en Angleterre, n'était pas encore au courant des noms et des parentés d'un pays qui n'avait alors que bien peu de relations avec le continent, et cherchait des renseignements sur tous les hommes distingués dont le nom était parvenu à son oreille. Elle avait beaucoup entendu parler des saillies de Sidney Smith, qui

était encore alors dans sa cure de Foston, dans le Yorkshire, et venait rarement à Londres ; elle désirait vivement l'entretenir, et, le confondant encore avec l'amiral Sidney Smith, défenseur de Saint-Jean-d'Acre, qui n'était pas même son parent, elle disait à sir James Mackintosh : « Mais quand donc viendra votre ami, ce prêtre amiral dont j'entends partout citer les bons mots? »

La conversation de sir James Mackintosh ne répondait pas à ce qu'on aurait pu attendre de ses talents distingués. Il s'écoutait toujours parler, et peu lui importait son auditeur pourvu qu'il ne l'interrompît pas. Il avait adopté une phraséologie redondante et une bienveillance banale qui le portaient à traiter tous les sujets avec la même solennité et tous les hommes avec les mêmes compliments pompeux. Il était, par anticipation, de l'école de M. Prudhomme. Sidney Smith, qui était son ami et qui excellait dans la caricature, s'était amusé à composer, dans sa manière, un morceau bouffon destiné à donner une idée des excès de sa courtoisie cérémonieuse.

Sir James est supposé clore un meeting humanitaire, et, après avoir remercié le président et les assistants, désireux de n'oublier personne, il s'adresse aux gens de service en ces termes :

« Il m'est impossible de quitter cette salle sans exprimer ma gratitude à une personne à laquelle je suis redevable d'une grande obligation, je veux parler du cocher de fiacre qui m'a amené ici. Traverser la mêlée bruyante et inextricable d'une métropole immense, demande, de la part de celui qui dirige une aussi difficile opération, une réunion rare de qualités presque opposées. Il doit être prudent sans timidité, vif sans précipitation, courageux sans témérité. Il doit apercevoir son but avec une grande clairvoyance et y tendre avec une adresse consommée. Je puis dire que la personne dont je parle a déployé pour une faible récompense une habileté supérieure ; je n'oublierai jamais que je lui dois la sécurité, l'exemption de tout grave accident, peut-être la vie, le prolongement de mon existence.

« Je ne puis non plus passer sous silence le zèle des allumeurs de gaz et des ouvreurs de portières, l'empressement du concierge. C'est avec plaisir que j'ai remarqné que ces personnes estimables ne paraissaient point agir sous l'empire d'un sentiment vénal et mercenaire, mais avec toute la spontanéité et l'effusion d'une bonté native ; non pas avec la rapacité d'agents subalternes, mais avec le dévouement d'un sentiment désintéressé. Heureuse la nation dont les citoyens montrent ainsi, dans les plus petites circonstances, les trésors cachés de leur cœur ; heureux le pays où les voitures sont dirigées, les rues illuminées, les portes ouvertes par des hommes ainsi imbus de l'esprit d'une civilisation raffinée et transcendante. »

Ces moqueries n'empêchaient pas Sidney Smith d'avoir la plus profonde estime pour son talent et pour son caractère. « Il lui manque quelques défauts, disait-il; avec un peu d'esprit d'intrigue, un peu d'égoïsme il aurait gouverné le monde. Il n'a pensé qu'à ce qui pouvait apaiser les passions irritées, éviter les conflits entre les nations, assurer la paix, développer le commerce, diminuer le crime, encourager l'industrie, élever les caractères, étendre les bornes de l'esprit humain et reculer celles de l'ignorance et du doute. »

Mackintosh mourut en 1832.

Le prince de Talleyrand était un des habitués les plus assidus des dîners d'Holland-House. Lady Holland tenait beaucoup à l'avoir, quoiqu'il fût peu goûté de la plupart des convives, qui trouvaient qu'il ne parlait que rarement et fort indistinctement. Il n'admettait nullement comme homme du monde, et encore moins peut-être comme maître de maison, la supériorité que lady Holland s'arrogeait volontiers sur ses hôtes. Il se faisait prier pour venir à Holland-House, où l'heure du dîner, contrairement aux usages de Londres et des gens occupés, était fixée beaucoup trop tôt. On dînait à six heures. Le prince et tout le monde s'en plaignaient, mais sans obtenir de changement. Comme on lui demandait un jour pourquoi lady Holland maintenait cette heure incommode : « C'est pour gêner, » répondit-il brusquement, montrant par là qu'il ne craignait pas de braver l'esprit de domination de lady Holland, et qu'il connaissait bien son caractère. Ils étaient de plus rivaux comme amphitryons. On sait l'importance que le prince attachait à bien traiter ses invités. Un de ses premiers soins, le matin, pendant qu'il était encore en robe de chambre, coiffé du casque à mèche à rubans, et avant que son valet de chambre eût *accommodé* sa coiffure bouclée à laquelle il tenait tant aussi, était de faire comparaître en cérémonie Carême, son chef de cuisine, suivi de ses deux sous-chefs et de ses six marmitons. Là, en présence de cet état-major qui se tenait rangé le bonnet à la main, il discutait longuement et sérieusement les menus que lui présentait Carême, décidait des entrées, des entremets, des rôtis, comme d'une affaire que les sots seuls négligent. S'il entendait quelque voyageur, et ils étaient nombreux dans les salons d'Holland-House, parler d'un nouveau gibier, d'un plat national, il se faisait donner des détails précis pour l'essayer. Ayant un jour entretenu à table M. Van de Weyer, ministre de Belgique, de la supériorité du mouton des Ardennes, lady Holland, qui l'avait entendu, pria dans la soirée cet aimable diplomate de lui procurer l'occasion de déguster ces célèbres gigots. Le ministre de Belgique écrivit de suite une lettre très-pressante à un ami un peu trop zélé, qui fit re-

mettre les gigots proprement enveloppés au ministère des affaires étrangères à Bruxelles, avec la mention *très-pressé*. Le chef du cabinet du ministre, ayant trouvé le paquet sur sa table et en ignorant le contenu, l'expédia de suite par un courrier exprès qui traversa la Manche, convaincu que le conseil des ministres attendait sa valise pour délibérer. Cette bévue fut connue en Belgique des journaux de l'opposition qui, comme on le pense bien, en régalèrent pendant longtemps leurs abonnés. Mais Carême était là pour soutenir la réputation de son maître, et il n'avait pas besoin d'emprunter à autrui ses moyens de succès. M. de Talleyrand usurpait encore sur les droits les plus chers de lady Holland, en faisant quelquefois la police chez elle et morigénant, quand il en trouvait l'occasion, les personnages le plus haut placés. Entrant un jour dans la bibliothèque, plusieurs ministres qui s'y trouvaient affectèrent à son arrivée de s'éloigner pour causer à voix basse. « Messieurs, dit-il, vous parlez à l'oreille, il faut aller au club pour savoir ce que vous dites ; » leur donnant ainsi une leçon de savoir-vivre et une marque de sa finesse, car, selon le témoignage de lord Grey, sa visite dans les clubs le mettait souvent au courant de bien des mystères.

Comme il ne mangeait que très-légèrement le matin, il arrivait toujours au dîner avec grand appétit, parlait peu avant et pendant le repas, où il était très-occupé de ses fonctions animales, et il était même silencieux pendant les premières phases de la digestion ; mais quand son interlocuteur lui plaisait et que la soirée s'avançait, il s'animait et restait quelquefois jusqu'à minuit, racontant ses entretiens avec Napoléon, ses conciliabules avec Barras au Luxembourg, son excursion sur le champ de bataille avec Lannes le lendemain d'Austerlitz, les manéges dont il avait été le témoin à la mort de Louis XVIII, et il mêlait au récit piquant de ces scènes historiques les portraits des maréchaux et ministres qui y jouaient un rôle, émettant sur les hommes et les choses des appréciations très-originales et très-profondes quand elles n'étaient pas altérées par ses rancunes ou ses calculs : appréciations la plupart du temps contraires aux opinions reçues et qui sont peut-être consignées dans ses Mémoires. Il amenait quelquefois avec lui son ami Montrond, dont l'aisance cynique n'était pas très-goûtée dans ce milieu d'honnêtes gens, et le jugement porté sur ce digne couple par Royer-Collard passait alors de bouche en bouche. On sait que la propriété de M. Royer-Collard dans le Berry n'était pas loin de Valençay. Il recevait quelquefois la visite du prince et de son ami. Comme un jour, après leur départ, on agitait la question de savoir lequel valait le mieux ou plutôt le moins des deux. « Je crois, dit M. Royer-Collard,

que Montrond n'a pas le sens moral. M. de Talleyrand l'a, peut-être, mais il passe outre. »

On trouvait aussi toujours à Holland-House Rogers, le poëte banquier, qui aidait de sa bourse ceux qu'il croyait ses inférieurs, et déchirait de ses épigrammes mordantes, débitées d'une voix sépulcrale, ceux qui lui portaient ombrage, c'est-à-dire tout le monde. Le vieux duc de Norfolk, celui qu'on aurait pu appeler le primat laïque des catholiques d'Angleterre, était aussi un habitué du salon, et on y entourait de respect ce représentant d'une race fidèle et fière qu'aucune persécution, aucun supplice n'avait pu fléchir. Les catholiques étaient d'ailleurs, en ce temps-là, étroitement unis au parti libéral qui combattait pour eux et qui n'avait pas encore imaginé de mettre en jeu l'épouvantail des empiétements de la hiérarchie ultramontaine dans le but de regagner à leurs dépens un peu de popularité de mauvais aloi en ravivant ainsi de vieilles haines et en évoquant de vains fantômes.

Les tories n'y venaient guère, et lord Dudley (Mr Ward), qu'on pressait d'y aller, se contenta de répondre « qu'il n'aimait pas à manger sa soupe sous la férule. » Lord Eldon, le plus exagéré des tories, y paraissait pourtant, se jugeant sans doute à l'abri de la contagion et assez entêté pour n'être jamais converti.

Outre les hommes d'État whigs, lord Grey, lord Melbourne, le marquis de Lansdowne, lord Morpeth, depuis lord Carlisle, Macaulay, sir J. Mackintosh, le fond de la maison se composait des rédacteurs de la grande revue whig *la Revue d'Édimbourg*, fondée en 1802 par Sidney Smith, Francis Jeffrey, Francis Horner et Henry Brougham, et à laquelle contribuait Allen, le médecin du logis. Il est vrai qu'ils étaient souvent absents et se rencontraient rarement ensemble. Sidney Smith, qui contribuait le plus par sa gaieté et sa verve à l'entrain de la conversation, avait été, pendant de longues années, obligé de résider loin de Londres, d'abord curé à Foston, dans le Yorkshire, puis chanoine prébendier de Bristol; vivant dans son bénéfice de Combe Florey, dans le Somersetshire, il ne vint se fixer à Londres que lorsqu'il fut nommé chanoine de la cathédrale de Saint-Paul. Jeffrey, exerçant à Édimbourg sa profession d'avocat et d'éditeur de la Revue, ne faisait que de rares et courtes apparitions à Londres, et ce ne fut que vers 1830 qu'il y passa plusieurs hivers en qualité de lord avocat pour l'Écosse; Macaulay et sir James Mackintosh avaient été tous deux faire un séjour de plusieurs années dans l'Inde pour y garnir un peu leur bourse avec les gros traitements alloués dans l'empire indien aux fonctionnaires anglais. Du reste, ils n'auraient pas pu briller ensemble à Holland-House, ils étaient

tous extrêmement bavards et s'arrachaient la parole à qui mieux mieux. Macaulay surtout, avec son érudition immense et sa mémoire incroyable, accablait toujours ses auditeurs d'arguments surabondants, débités sans reprendre haleine. Lady Holland en était souvent impatientée, et avec son caractère brusque, sans prendre aucune précaution oratoire, elle frappait la table de son éventail et lui disait avec un peu trop de sans-façon : « Allons, allons, Macaulay, en voilà assez sur ce sujet, passons à un autre. » A son retour de l'Inde, il fut pendant quelque temps un peu souffrant et abattu, et Sidney Smith disait de lui : « Ne trouvez-vous pas que la conversation de Macaulay a beaucoup gagné, il a des *éclairs* de silence. » « Il prétend, ajoutait-il, que je suis un causeur agréable, qu'est-ce qu'il en sait, il ne m'a jamais laissé achever un membre de phrase. »

Il lui disait une autre fois : « On vante beaucoup l'imagination de Dante dans son *Enfer*, j'ai toujours trouvé qu'il n'entendait rien à torturer les gens. Il ne connaissait pas les côtés les plus sensibles du cœur humain. Ainsi, vous, Macaulay, je vous aurais condamné à être muet et à entendre sans relâche confondre devant vous les faits et les dates du règne de la reine Anne, attaquer toute opinion honnête et généreuse, sans pouvoir réclamer. « Et comme une jeune femme présente intervenait : « Et moi, monsieur Smith, à quoi m'auriez-vous condamnée? — Vous, reprit-il avec vivacité, aux mêmes tourments, vous auriez vu vos deux jolies petites filles prêtes à tomber du haut de l'escalier sans pouvoir pousser un cri, faire un signe pour les sauver. Voilà ce que j'appelle un supplice raffiné. N'est-il pas vrai? »

Jeffrey, de son côté, était doué d'une telle volubilité, qu'un bon gros marchand, contre lequel il avait plaidé, disait en sortant de l'audience : « Je crois vraiment qu'en deux heures de temps il nous a fait passer trois fois en revue tous les mots du dictionnaire anglais. »

Il était d'une très-petite taille, et, lorsqu'il fut nommé juge, Smith lui écrivait : « Votre robe fourrée ne vous coûtera pas gros, une peau de lapin en fera l'affaire. Envoyez-moi votre portrait de grandeur naturelle sur une tabatière. »

La première livraison de *la Revue d'Édimbourg* parut en octobre 1802, et le premier article de ce recueil devenu si célèbre, dû à Jeffrey, était un compte-rendu de l'ouvrage de Mounier sur la Révolution française. Jusqu'en 1832, époque à laquelle il crut devoir, à cause de son élévation aux fonctions de juge à la cour suprême d'Édimbourg, cesser toute participation soit comme éditeur, soit

comme écrivain, à la Revue, il y donna environ deux cents articles de critique et de politique. On aurait tort de penser que *la Revue d'Édimbourg* fut fondée et soutenue par de puissants patrons, et l'histoire de ses humbles débuts est bonne à rappeler. Elle est bien rebattue, mais ignorée peut-être de la génération actuelle.

En 1802, Sidney Smith avait trente et un ans, Jeffrey vingt-neuf, Horner vingt-quatre, et Brougham vingt-trois. Sydney Smith, déjà ecclésiastique et marié, était encore précepteur ; Jeffrey venait de se marier et ne réalisait pas encore 3,000 francs par an dans sa profession d'avocat ; les parents d'Horner et de Brougham avaient une fortune modeste mais suffisante pour fournir à l'entretien de jeunes étudiants. Ce fut Sidney Smith qui eut le premier l'idée de fonder une revue, non pas pour en tirer profit, car à peine espérait-il joindre les deux bouts et couvrir ses frais, mais pour se faire connaître et pour donner un organe à l'opinion libérale qui était alors complétement tombée en discrédit, grâce aux extravagances et aux crimes de la Révolution française.

Dundas (depuis lord Melville) régnait alors despotiquement sur l'Écosse, non pas d'une manière insolente et dure, mais il se servait de l'ascendant incontesté qu'avaient pris partout les idées conservatrices et de l'horreur qu'inspirait le jacobinisme pour gouverner sans contrôle. Actif, intelligent, laborieux, très-courtois même pour ses adversaires, il avait plutôt à retenir qu'à exciter, on pourrait dire les passions conservatrices sur lesquelles il s'appuyait, aucun meeting annonçant la discussion d'un thème libéral n'aurait osé alors se réunir à Édimbourg. Aucun membre du barreau, du clergé, de l'armée ayant pour but de faire son chemin dans les emplois à la nomination du gouvernement, n'aurait risqué la moindre critique sous peine de se voir pour toujours barrer le chemin de l'avancement. On rappelait l'expérience de l'Angleterre et celle toute récente de la France pour prouver qu'entre libéral, républicain, régicide, assassin et spoliateur, il n'y avait que des gradations insensibles, et que la pente de l'un à l'autre était fatale. Il fallait donc à ces quatre jeunes gens beaucoup de courage et d'abnégation, toute l'ardeur et la générosité de la jeunesse pour entreprendre une œuvre aussi ingrate et qui devait attirer sur eux l'interdit du pouvoir.

Jeffrey logeait alors dans un modeste appartement, au troisième étage de Buccleugh street, à Édimbourg, et ce fut là qu'un soir Sidney Smith mit sur le tapis la fondation d'une revue libérale en présence d'Horner et de Brougham.

Il fut convenu qu'on ferait des ouvertures à M. Constable, l'imprimeur de Walter Scott, qui avait donné tant de preuves d'initia-

tive intelligente, et on s'occupa de suite de chercher une épigraphe ou devise. Celle qui a prévalu depuis, et qui est empruntée à Publius Syrus :

Judex damnatur cum reus absolvitur

(Le juge est condamné quand le coupable est absous)

ne fut adoptée que plus tard. Ce soir-là, Sidney Smith, avec sa gaieté habituelle, et faisant allusion à la bouillie d'avoine (*porridge*), qui est le maigre déjeûner des ouvriers et des pauvres étudiants, proposa pour épigraphe, avec une légère variante, le second vers des églogues de Virgile, si connu des jeunes écoliers et qui s'adaptait parfaitement à la situation :

Tenui Musam meditamur avena;

ce qu'il traduisait par « Nous cultivons la muse en vivant de brouet clair d'avoine. »

Smith et Horner s'opposèrent d'abord à ce que Brougham fît partie du comité de rédaction. Ils le trouvaient trop jeune et trop aventureux, et, en effet, il pensa leur causer d'abord de grands embarras par sa pétulance et son indiscrétion ; mais sa prodigieuse activité était précieuse. Il comblait, dans *la Revue*, tous les vides laissés par la lenteur de quelques-uns des collaborateurs, et était toujours prêt à écrire sur tout et à la première réquisition. Dès 1805, étant à Londres et ayant besoin immédiatement de 25,000 francs (1,000 livres sterlings), il annonça sans façon à Jeffrey, directeur de *la Revue*, qu'il tirait sur lui pour pareille somme à envoyer par le retour du courrier, payable en articles. Et, en effet, tout un numéro parut entièrement composé de ses productions, renfermant la plus étrange variété de sujets. Il s'agissait « d'une nouvelle manière de pratiquer l'opération de la pierre, de la musique des Chinois, et des théories de l'émission et de l'ondulation de la lumière. »

Ses amis médicaux Allen, Thompson et Bell pouvaient encore lui fournir quelques indications au sujet de l'extraction de la pierre ; mais on se demande après l'audition de quel virtuose et la lecture de quelle partition il avait pu se former une idée de la musique des Chinois et en parler si savamment. Il est vrai qu'il appartenait au barreau où on fait profession de ne jamais rester court sur quelque sujet que ce soit. Quant à sa réfutation de la théorie de Young sur l'ondulation de la lumière, elle eut pour effet, tant était déjà grand le crédit de *la Revue*, d'égarer pendant dix ans l'opinion publique en Angleterre, et il fallut que Fresnel et l'Académie des sciences de

Paris vinssent rappeler l'attention des savants sur les belles expériences d'Young pour les tirer de l'oubli où les avait reléguées la censure tranchante et sans appel de Brougham.

Il a continué pendant toute sa carrière à déployer la plus étonnante et souvent la plus louable activité; se faisant ouvrir à coups de boutoir les rangs un peu trop fermés de l'oligarchie régnante, et terrifiant les vieux magistrats par l'audace avec laquelle il portait la main sur l'arche sainte des lois oppressives et surannées.

Horner, l'un des chefs de l'école économique moderne, mourut jeune. Il était appelé par ses études spéciales, son talent de parole, l'intégrité de son caractère, à être le coopérateur d'Huskisson et de Peel. Smith, qui l'avait nommé « le chevalier aux sourcils ténébreux, » à cause de ses énormes sourcils, disait de lui : « Horner a le décalogue gravé sur le front; il peut commettre tous les crimes, il ne se trouvera pas en Angleterre un jury pour le déclarer coupable sur une physionomie comme celle-là. »

Enfin la Revue avait, dans la maison même, un représentant dans la personne du docteur Allen, qui demeurait à Holland-House et y mourut après avoir été, pendant quarante ans, l'hôte fidèle de ses illustres patrons.

Le boute-en-train principal de tout ce salon était, sans contredit, le révérend Sidney Smith, qui, par son rire, sa bonne humeur, son esprit piquant, répandait partout sa gaieté, rôle qui nous paraît singulier pour un ecclésiastique, mais qui ne choquait pas les habitudes du dernier siècle. Sa plaisanterie n'était jamais amère et elle plaisait à ceux mêmes qui en étaient l'objet. Lord Dudley (Mr Ward), qui était fort distrait, et aux dépens duquel il s'égayait toujours, lui disait : « Depuis que nous nous connaissons, vous n'avez cessé de me taquiner, et cependant vous ne m'avez jamais blessé, bien plus, vous m'avez toujours amusé sans pourtant me corriger. » On a composé tout un volume de ses bons mots, sous le titre de : *Wit and Wisdom of Sidney Smith*, et quelques-uns sont restés dans le domaine des proverbes. C'est lui qui a peint d'un trait lord John Russell et ses pareils, les hommes d'État sachant tout et touchant à tout, qui gâtent leur mérite réel par leur présomption : « Offrez à lord John, disait-il, de commander la flotte ou de faire l'opération de la pierre, il acceptera sous cette seule condition d'être prévenu vingt-quatre heures à l'avance pour se préparer. » Les événements de quelque importance lui fournissaient matière à des lettres adressées aux journaux, à des pamphlets remplis de traits mordants et de bons conseils assaisonnés de ce gros sel qui répond mieux au goût

des masses populaires que le style académique. A l'occasion de la question de l'émancipation des catholiques, débat qui dura tant d'années, il publia, sous le voile du pseudonyme, les lettres de Peter Plymley, où il plaida dans un langage chaleureux et avec une sorte de bonhomie, à la fois maligne et persuasive, la cause de chrétiens que le monde ne connaissait alors que par des calomnies, et qui se révélaient tous les jours à leurs concitoyens par d'admirables œuvres de charité et de miséricorde. Il avait d'autant plus de mérite à combattre pour les catholiques par esprit de justice, qu'il s'éloignait plus d'eux dans le domaine dogmatique ; mais la tolérance n'est une vertu qu'à la condition de coûter un effort à celui qui l'accorde. Celle qui vient de l'indifférence est sans mérite. Ses supérieurs hiérarchiques de l'épiscopat anglican, dont il considérait les énormes émoluments de 200,000 et 300,000 livres de rente comme un criant abus en présence de la pénurie du clergé des campagnes, étaient le sujet favori de ses railleries, et une de ses lettres aux journaux qui eut dans le temps le plus de retentissement et le plus grand succès de rire, fut celle qu'il adressa en 1842 au *Times*, pour se plaindre des accidents continuels qui se succédaient sur les chemins de fer. Il la terminait par cette phrase : « Ce n'est que quand nous aurons vu un évêque bouilli tout vivant avec sa femme et ses filles dans une collision de chemin de fer, que les Compagnies et le beau monde commenceront à s'attendrir sur le sort des gens qui sont victimes de ces terribles accidents. »

Rarement il lui arrivait d'avoir le dessous dans les assauts d'esprit, tant il était toujours prompt et heureux à la réplique. On raconte pourtant qu'ayant mis un jour à dessein, à Holland-House, la conversation sur les hommes d'État corrompus, dans le but d'humilier le régent, depuis Georges IV, qui était présent, dont la conduite était très-scandaleuse, et qui, depuis qu'il partageait le pouvoir, se rapprochait trop, à son gré, des tories, il lui dit tout haut en exprimant son opinion sur la question : « A mon avis, l'homme d'État le plus méprisable qui ait existé, a certainement été le duc d'Orléans régent, et c'était un prince, monseigneur, comme vous le savez. — Vous m'accorderez bien, répliqua tranquillement le prince de Galles, que Dubois était son maître, et vous remarquerez, monsieur Smith, que c'était un Révérend. »

D'un caractère parfaitement sincère, ouvert et franc, il ne craignait pas de dire tout haut les vérités qu'il croyait utiles et bravait volontiers ce qu'il appelait les préjugés de la fausse morale, trouvant que dans bien des occasions la sagesse humaine n'était pas à dédaigner. Ainsi il écrivait ces paroles peu ascétiques qui indiquent

un homme vivant dans ce monde et en appréciant les biens, mais qui peuvent cependant trouver leur application pratique et raisonnable : « On répète constamment, depuis Sénèque, que la pauvreté est un bien. Ce n'est pas vrai, j'ai été dans la gêne la plus grande partie de ma vie et je l'ai supportée, je crois, avec patience et dignité; mais je dois dire que chaque guinée que j'ai pu gagner honnêtement m'a rendu plus heureux. Avec tous les articles, les pamphlets, les sermons même que j'ai publiés, après trente ans de travail continu, je suis sûr que ma plume ne m'a pas rapporté 50,000 francs, et sans ce que m'a laissé mon frère, je serais encore mal à l'aise. » Il disait aux jeunes filles : « On veut vous persuader que la beauté est un don funeste, ce n'est pas vrai; la plupart d'entre vous devront un bon mariage et leur bonheur futur à leur beauté. Un joli chapeau, une belle robe ne sont pas choses indifférentes, cela peut décider de votre avenir. Je ne vous dis pas de mettre au premier rang l'argent et la beauté ; mais ces objets ont une valeur secondaire qu'il ne faut pas négliger et méconnaître sous peine de blesser le sens commun et souvent d'être malheureux. »

Il ne ménageait pourtant pas la vanité et tournait rudement en ridicule ceux qui prennent prétexte d'un passé honorable pour se dispenser d'être quelque chose dans le présent. Quelqu'un lui demandant avec affectation quelles étaient les armes des Smith? « De temps immémorial, monsieur, répondit-il, les Smith ont cacheté avec leur pouce ; depuis que j'ai acheté à Paris, chez un brocanteur, le magnifique cachet d'un pair de France pour six francs cinquante centimes, j'ai de superbes armes, je les léguerai à ma famille. »

Et dans la même veine de persiflage, il écrivait à son ami sir Richard Meynell : « Vous parlez d'événements bien anciens. Cela remonte aux temps héroïques, à l'époque où vos aïeux étaient anthropophages, je ne parle pas des miens, il est avéré que je n'en ai pas eu, et je ne ne puis, par conséquent, me rattacher à cet âge d'or. »

Cette tournure d'esprit facétieuse n'empêchait pas qu'il n'eût en politique et en administration les idées les plus sensées et les plus pratiques. Ne pouvant se rendre à une convocation des juges de paix du comté, car il était en même temps pasteur, médecin, juge de paix, fermier et écrivain, il répond à un ami : « Je ne pourrai me rendre à votre réunion, je suis à quatre-vingts lieues de vous et nous sommes en plein hiver; mais vous savez mon exactitude ordinaire. Rien, selon moi, n'est plus honorable pour nous que de voir tout ce que le pays contient d'hommes éclairés, riches, distingués, aller s'enfermer tous les quinze jours dans une taverne pour régler des affaires de taxes locales, de police, de chemins ruraux, de paupérisme.

On s'étouffe au Cygne-Blanc, on s'égosille à la Boule-d'Or, on sue sang et eau aux Trois-Pigeons ; mais tant que les Anglais ne donneront pas leurs affaires à des intendants et les feront eux-mêmes, ils seront maîtres chez eux. »

Tels étaient dans leurs relations de chaque jour, et pour ainsi dire dans leur déshabillé, quelques-uns des hommes que l'on rencontrait à Holland-House et dont la mémoire peuple encore cette belle demeure. Ce salon a continué, depuis eux, à être le rendez-vous de tous les personnages distingués de l'opinion libérale, anglais ou étrangers, mais nous n'avons pas voulu parler des contemporains : ils n'appartiennent pas encore à l'histoire.

Le dix-septième siècle avait été pour l'Angleterre un siècle de crimes et de révolutions, elle avait donné l'exemple du régicide imité depuis par des plagiaires insensés qui ont cru qu'il suffisait de renverser la monarchie et d'assassiner un roi pour fonder la liberté ; pendant le dix-huitième l'athéïsme était publiquement professé chez nos voisins et la vénalité la plus éhontée déshonorait le Parlement, les mœurs publiques semblaient devoir se perdre dans la corruption. Au commencement du dix-neuvième, l'envahissement du jacobinisme menaça plusieurs fois de déborder ou au moins fit sentir son action perturbatrice ; au point de suspendre et de compromettre les réformes projetées, l'intrépide et tenace phalange, dont le centre était à Holland-House, ne fut pas, malgré ces tristes précédents et ces circonstances menaçantes, découragée et détournée de son chemin, et elle est parvenue à faire entrer son pays dans une ère d'honnêteté politique, de réformes légales et de prospérité. Ne désespérons jamais.

JULES CARRON.

GUIDE DU VISITEUR

A L'EXPOSITION DU PALAIS-BOURBON

En l'an 1857, les Anglais avaient ouvert, à Manchester, patrie de la houille et de la vapeur, métropole du coton, une exhibition des trésors d'art de la Grande-Bretagne, qui fut un événement considérable et qui a laissé de longs souvenirs dans la mémoire des visiteurs. Toutes les collections des trois Royaumes-Unis, enfermées jusque-là au fond des châteaux de la *nobility* et des hôtels de Belgrave-Square s'étaient donné rendez-vous dans la noire cité, devenue pendant quelques mois le musée le plus éblouissant du monde. L'idée nationale « de rappeler et d'*illustrer*, comme disait le programme, l'histoire de l'Angleterre, de montrer une collection de portraits de ses grands hommes, de marquer les progrès de ses arts et d'en présenter aux yeux une histoire chronologique, » sans doute aussi d'étaler les richesses de son aristocratie puissante, — jointe à l'idée industrielle (au fond la seule raison, mais qu'on tenait à dissimuler) de développer le goût des dessinateurs sur étoffes de Manchester, en leur fournissant pour modèle et pour inspiration ce que le génie de tous les siècles et de tous les peuples a produit de plus magnifique, avait forcé les portes de ces collections, d'ordinaire aussi hermétiquement closes que celles du tombeau. On put voir alors pour la première fois tout ce que l'Angleterre a depuis longtemps, à coups de guinées et de bank-notes, accaparé de chefs-d'œuvre, tout ce qu'elle a enlevé à la circulation artistique et enfoui dans des musées particuliers, pareils à des oubliettes, qui ne lâchent jamais leur proie.

Le prodige qu'une idée industrielle a réalisé en Angleterre il y a dix-sept ans, une idée charitable et patriotique vient de le renouve-

ler chez nous, dans des proportions naturellement plus restreintes. Après nos désastres, il s'est formé, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville, une société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français. Un des buts principaux qu'elle poursuit, c'est le transport et l'établissement en Algérie, où ils vont se créer une patrie nouvelle, des malheureux dont le sol natal a été englobé dans la conquête de la Prusse et qui n'ont pas voulu rompre leur lien plus que deux fois séculaire avec nous. Pour se procurer les ressources nécessaires, elle a adressé à tous nos grands collectionneurs un appel pressant, qui a été entendu. Tous, — presque tous, du moins, — ont rivalisé d'empressement, considérant cette séparation momentanée de leur trésor, le plus cruel sacrifice qu'on puisse demander à la passion toujours plus ou moins avare et jalouse d'un amateur passionné, comme une nouvelle dette à payer à la patrie. Deux cent trente *curieux*, exclusivement Français, ou très-peu s'en faut, ont répondu à l'appel. Sir Robert Wallace, qui nous a donné le droit de le regarder comme un compatriote, viendra plus tard, dit-on. Le gouvernement a prêté le palais de la présidence du Corps législatif, et, depuis le 23 avril, cette exhibition d'un genre nouveau en France encaisse chaque jour, au profit d'une œuvre essentiellement nationale, des recettes qui s'égalent à celles du Salon.

L'exposition du Palais-Bourbon n'est qu'une miniature, sans doute, en comparaison de celle de Manchester, mais il y a des miniatures qui valent les plus grandes toiles. Par le choix exquis et rare des objets qui la composent : tableaux, statues, dessins, tapisseries, meubles, vases, bronzes, ivoires, émaux, camées, ciselures, bijoux, manuscrits précieux, elle ne redoute aucun rapprochement, pas même avec la grande exhibition dont elle m'a rappelé le souvenir, et qui ne la dépassait que par le nombre, sans l'égaler par le but, peut-être même sans la vaincre par la qualité. Elle nous en donne le suc et la fleur, la moelle et la quintessence, comme ces élixirs qui font tenir en un flacon toute la saveur d'un tonneau. Nous en avons l'agrément et le fruit sans en avoir la fatigue, et jamais on n'avait réuni en un moindre espace un pareil entassement de merveilles. Figurez-vous qu'on ait écrémé les diverses collections qui constituent les musées du Louvre et de l'hôtel de Cluny, en laissant de côté les grosses pièces faites pour les musées d'État et qu'on ne saurait loger dans les collections privées, vous aurez justement une idée de l'Exposition au profit des Alsaciens-Lorrains. Je ne puis mieux la définir que de cette façon : c'est un petit Louvre, formé comme d'un coup de baguette, mais fugitif comme tous les enchantements, et qui va se disperser demain. Tandis qu'il dure encore, qu'on se hâte donc de l'aller voir ! Que les critiques s'empressent à

le décrire, et les érudits à dresser l'inventaire de ce trésor de la curiosité parisienne.

Il y faudrait bien des pages, et nous ne saurions, pour notre part, songer à rien de pareil. La seule nomenclature très-sommaire, trop sommaire vraiment, de ces objets d'art, sans aucune explication, remplit deux longs catalogues : c'est dire assez qu'il nous serait impossible de tenter nous-même une énumération, si aride qu'elle fût, à plus forte raison une description méthodique, aussi rapide qu'on la suppose, sans être presque ridicule à force de rester incomplet. On sort de là ébloui, étourdi d'admiration, et l'on a quelque peine à reprendre ses esprits accablés, pour ainsi dire, par l'accumulaion de tant et de telles richesses. Ce n'est pas un article, c'est un livre que demanderait le compte rendu sérieux de ce musée provisoire. Deux traits, choisis entre bien d'autres pareils, donneront une idée de notre impuissance. Une seule des salles, — il est vrai que c'est celle de la famille Rothschild, — contient, assure-t-on, pour plus de huit millions d'objets d'art, et, en y pénétrant, on croirait entrer dans la grotte merveilleuse d'Aladin : ce chiffre de huit millions est une appréciation d'une éloquence brutale, mais expressive et concise, et qui n'a rien de déplacé lorsqu'on parle des Rothschild. Quant à la liste des maîtres dont les œuvres sont exposées, si on la dressait par ordre chronologique, elle comprendrait, dans la peinture seule, plus de deux cents noms, sans parler des inconnus, à commencer par ceux des François Clouet, des Fra Angelico, des Lucas Cranach, des Memling, des Antonello de Messine, pour se fermer sur les Ingres, les Decamps, les Delaroche, les Horace Vernet, les Eugène Delacroix. On y trouve tous les genres, depuis Raphaël jusqu'à Lenain, et depuis Van Eyck ou son école jusqu'à Fragonard et Watteau.

En y réfléchissant, il nous semble que le seul moyen de nous tirer d'embarras et d'être en même temps de quelque secours à nos lecteurs, c'est de leur tracer un bref itinéraire, en leur indiquant le caractère, la physionomie et les principales richesses de chaque salle, sans nous interdire néanmoins de les rapprocher quelquefois pour les compléter ou les comparer, et en relevant çà et là quelque détail intime, quelque particularité pittoresque ; en écrivant à l'occasion, sur les marges de cette carte géographique, le court récit de quelque impression de voyage. Nous bornons notre ambition à être le Guide-Joanne du lecteur qui voudra visiter le Palais-Bourbon, nous résignant sans peine à l'extrême modestie de ce rôle de cicerone dans l'espoir d'être plus utile en étant moins brillant. On nous permettra de passer rapidement devant les innombrables objets qui se rattachent aux diverses branches de l'art industriel pour nous arrêter

surtout aux peintures, et même, voulant ne point trop sortir de nos attributions ordinaires, de parler de celles-ci en chroniqueur plutôt qu'en critique.

Le vestibule, décoré d'une grande tapisserie des Gobelins, exécutée au dix-septième siècle, est comme l'Introduction de ce Livre d'or artistique. En face de la porte d'entrée s'ouvre la salle 2. Elle est très-vaste, et occupée par vingt-cinq grandes vitrines que remplissent toutes les merveilles de la céramique, de la glyptique, de l'orfévrerie, de la damasquinerie, de la ciselure, — des porcelaines de Sèvres et de Saxe, des bronzes florentins de la Renaissance, des plats, des coffrets, des plaques et miroirs émaillés, portant les signatures de Courtois, de Pénicaud, de Pierre Raymond, de Bernard Palissy, de Léonard Limosin; des drageoirs, des aiguières, des buires, des hanaps et vidercomes, des vases sacrés, précieux spécimens de l'art de travailler et de repousser les métaux ; des coupes en sardoine, d'autres en jaspe rouge oriental, provenant du trésor de Laurent le Magnifique, dont elles laissent voir les premières lettres gravées en creux sur le pourtour, comme plusieurs pièces de la salle des Gemmes, aux *Uffizi* de Florence; des conques en nacre de perle gravée, quelques objets de serrurerie artistique qui réunissent la délicatesse à l'énormité, et qui semblent avoir été dessinés par la main des Grâces dans l'antre des Cyclopes; de grands coffrets vénitiens en cristal de roche, des polyptyques remontant au quinzième siècle, du travail le plus délicat et de la matière la plus diverse, les uns d'argent niellé, les autres de buis ou de noyer fouillé avec une dextérité sans pareille. Je m'arrête dans un dénombrement qui lasserait la patience d'un expert doublée par celle d'un commissaire-priseur, me contentant de signaler encore, comme les compléments de cette exposition multiple qui touche à toutes les époques, à tous les pays, à tous les genres, et nous donne en une seule salle un résumé brillant des diverses expressions de l'art dans leurs formes les plus choisies, le trophée d'armes de l'époque de Henri II, et la collection d'anciens instruments de musique — guitare en marqueterie et flageolet de fer du temps de Louis XIII, crécelle du douzième siècle, musettes, pochettes, cithares, mandolines, etc. — exposée par M. Achille Jubinal.

On voit quelle variété infinie offre à l'examen cette salle éblouissante, où sont venus se grouper, s'assortir et se fondre les trésors de plus de cinquante collectionneurs, M. Strauss et M. le baron Davillier, M. Beurdeley et M. Jules Labarthe, M. le baron Seillière et madame de Lafaulotte; M. Léopold Double, le prince Czartorisky, madame la duchesse de Luynes. Le lecteur qui a quelques notions sur les cabinets d'amateurs à Paris aura déjà reconnu l'aristocratie de la

haute *curiosité* parisienne. L'intérêt historique se joint à l'intérêt artistique pour accroître le prix de ces objets, témoins de tant de siècles, et où toutes les variations du goût ont marqué leur empreinte. Que de souvenirs leur simple vue nous rappelle! Que de choses ils auraient à nous dire, que d'histoires à nous conter, s'ils pouvaient prendre un moment la parole! J'ai surpris M. Offenbach en contemplation solitaire devant le bâton de chef d'orchestre qui fut manié par la main de Mozart : il semblait écouter une voix intérieure, et je me suis demandé ce que l'auteur de *la Flûte enchantée* pouvait bien murmurer tout bas à l'auteur d'*Orphée aux enfers*.

Dans les coins, dans les embrasures des fenêtres, partout où l'on ne regarde pas, sont dispersés des objets que la moitié des visiteurs oublient de voir, et qui suffiraient au succès d'une exposition ordinaire : des bronzes, des miniatures, quelques tableaux au bas desquels on lit les noms de Terburg, de Reynolds, de Fragonard. Sur les murs, deux grands cadres contiennent des dessins originaux exécutés pour les *Fables* de la Fontaine; sur l'un, les maîtres de l'Orient, les Grandville de la Chine et du Japon; sur l'autre, à côté des principicules de la vignette, les rois du tableau, Ingres et Delacroix; puis S. A. R. le duc d'Orléans, élève d'Ary Scheffer, habile graveur sur métaux, dessinateur un peu timide, qui a illustré d'un crayon délicat, grêle, presque féminin, la fable du *Lièvre et les grenouilles*. Les tapisseries qui surmontent les vitrines et les peintures du plafond achèvent le coup d'œil.

Par un couloir, garni de fins tableaux de l'école hollandaise, on pénètre dans une salle ouverte dix ou douze jours seulement après l'inauguration, et qui porte le numéro 16. Ceux qui ont visité l'exposition du palais de la Présidence avant l'ouverture de cette salle ne peuvent se dispenser d'une visite nouvelle, pour y venir voir le portrait du Frère Philippe par Horace Vernet, envoyé par la maison-mère de la rue Oudinot, et celui de Bertin aîné, par Ingres, cette œuvre vigoureuse et vivante, d'un si surprenant relief, d'une expression si intense et si profonde, mais si tranquille et si familière, où le maître a su, mieux que dans aucune autre de ses œuvres, trouver toutes les grandeurs du style dans tout l'abandon de la nature. Plus je considère cette merveilleuse effigie de M. Bertin, avec son large masque d'empereur des *Débats*, et cette attitude impérieuse en sa bonhomie presque triviale, plus il me semble que M. Ingres, poussé par l'instinct d'un artiste supérieur, a résumé dans ce portrait vraiment historique l'histoire d'une époque et le tableau d'une dynastie, ou plutôt d'une race, — de la bourgeoisie triomphante entre la Restauration qu'elle a abattu et la République qui l'a renversée à son tour.

Tournez-vous à droite : voici les dessins de l'*Histoire de Samson*, qui représentent le suprême effort de Decamps vers la grande peinture. Nous les appelons des dessins; nous ferions mieux de les appeler des tableaux : rien n'y manque, pas même la couleur, et nous ne savons si toutes les ressources de sa palette enchantée eussent pu donner à ces compositions, où la fougue de la conception s'allie à la sobre habileté de l'ordonnance, le sens de la grandeur biblique à la variété des effets pittoresques, plus de solidité, de force et d'éclat. Tournez-vous encore : voici la *Fille du Tintoret*, cette élégie d'un pathétique si simple, si sévère et si poignant, le chef-d'œuvre d'un peintre à qui, de toutes les qualités d'un maître, il n'a guère manqué que la fécondité et la hardiesse : M. Léon Cogniet. Au-dessous, une large et puissante esquisse de Bonaparte, par David, dont la tête, seule achevée, s'enlève avec une vigueur sereine sur le fond blanc du tableau, permet (aussi bien que son *étude* de Macdonald dans la salle 3), de surprendre pour ainsi dire dans l'intimité de l'atelier les procédés du peintre des *Horaces* et des *Sabines*.

Quelques tableaux de l'école anglaise achèvent l'ameublement artistique de la salle. J'allais oublier le renfoncement obscur qui la termine. On y a relégué des toiles d'une valeur un peu mêlée, et devant quelques-unes desquelles la critique fera bien de relire la note courtoise du catalogue : « Les membres du comité ont l'honneur d'informer le public qu'ils se sont fait un devoir de conserver aux objets exposés les attributions données par les propriétaires. » Si j'entraîne le lecteur jusque-là, c'est pour lui montrer du bout du doigt, entre deux Téniers amusants, un Carle Vernet que les plus sévères ne pourront s'empêcher de regarder avec un sourire et qui va me fournir l'occasion d'égayer par une anecdote les aridités de cette critique au pas de course. L'*Hallali*, que recommande déja le nom de l'auteur, dont les tableaux sont plus rares que les lithographies, est une pochade enlevée en quelques matinées d'un travail expéditif, mais où l'esprit du détail, le mouvement et la vie rachètent la médiocrité de la peinture. C'est là sans doute le tableau dont parle la légende, commandé par le duc de Berry pour consacrer le souvenir d'une chasse où il avait été ramené jusqu'aux faubourgs de Paris par le cerf, qui fut forcé dans la cour d'un traiteur. Le prince était plus impatient de l'avoir que l'artiste de le terminer, et il le harcelait sans cesse. Au retour d'un voyage à Fontainebleau, il se hâte de venir rendre visite à Vernet. Celui-ci, qui l'entend monter l'escalier quatre à quatre, avec son impétuosité habituelle, enlève précipitamment la toile à laquelle il travaillait en fraude et la remplace par l'*Hallali*. En entrant le duc de Berry trouve Vernet fort occupé à

peindre l'une des cheminées de la maison, qu'il avait vue finie avant son départ : « Mais, mon cher Carle, lui dit-il d'un ton chagrin, voilà huit jours que vous êtes à la même cheminée. — Ah! Monseigneur, répondit respectueusement l'artiste, c'est qu'elle fumait! Je ne voudrais pas tromper Votre Altesse, et je n'ai pu, en conscience, me dispenser de la réparer. » Que le bon mot serve de passeport au tableau.

Il faut maintenant regagner le vestibule en revenant sur ses pas, et reprendre la porte qui s'ouvre à gauche de la première. On se trouve alors dans un rond-point tout revêtu de tapisseries de haute lisse, véritable carrefour, d'où l'on peut indifféremment tourner à droite vers la salle du buffet, qui a elle-même sa décoration, ou gagner par les deux autres portes les longues enfilades de pièces qui se développent sur deux lignes parallèles, et dans lesquelles le visiteur marche d'éblouissement en éblouissement entre des rangées de chefs-d'œuvre.

Prenons à gauche, et abordons la salle 4, consacrée à la collection des tableaux de madame la duchesse de Galliera. Nous avions vu à Gênes, en visitant le palais Brignoles-Salle, dont la façade rouge éclate aux yeux dans la rangée de *palazzi* qui bordent la rue Neuve, la plupart de ces toiles avec beaucoup d'autres. Memling, Holbein, les quatre *Sibylles* du Guide, Poussin, deux charmants Van-Ostade, le tableau très-osé de Rubens que le catalogue désigne fort improprement sous le nom de *Marche de Silène*, Van-Dyck, Carlo Dolci, un Sassoferrato d'une qualité assez rare, se disputent les regards dans ce petit musée, où le portrait en pied de la maîtresse de la maison, par M. Léon Cogniet, occupe le rang d'honneur. Nous y signalons particulièrement deux curiosités : un fin médaillon de Gros, qui s'est montré *miniaturiste* gracieux en peignant la marquise de Brignoles-Salle, au milieu de ses quatre enfants dont les têtes blondes sourient dans ses bras ou derrière son épaule, et le plus important des paysages qu'ait laissé Philippe de Champaigne, qui, dans les *Aveugles de Jéricho*, ne s'est pas montré indigne de Poussin.

Un pas encore et nous sommes dans l'ancienne galerie du duc de Morny (salle 5), au cœur même ou, pour mieux dire, dans le sanctuaire de l'Exposition. C'est là, sous le jour qui les éclaire d'en haut, qu'on a groupé, au hasard des cadres et suivant les rencontres, dans un pêle-mêle qui s'impose presque forcément à la critique, mais dont l'agréable et piquante variété se prête mieux au plaisir des yeux qu'à l'étude, cent soixante-dix tableaux parmi lesquels il serait plus facile de citer cinquante chefs-d'œuvre qu'une seule toile véritablement médiocre.

L'école italienne y est en minorité, comme dans toute l'Exposi-

tion. Nous n'y trouvons guère à signaler que quelques *tableautins* religieux des maîtres primitifs, du bienheureux Angelico de Fiesole, de Fra Philippo Lippi, une petite *Tentation de saint Antoine*, d'après une estampe allemande, attribuée à la jeunesse de Michel-Ange, peinture très-précise et très-fine, composition bizarre où l'on voit le grand anachorète de la Thébaïde suspendu et tiraillé dans les airs, sans rien perdre de son impassible sérénité, par des animaux fantastiques qui tiennent à la fois du dragon, du singe, de la chauve-souris, du pourceau. Palma le vieux a fourni une Vierge avec le divin enfant, entre saint Pierre, saint Jérôme et le donateur, d'un coloris vraiment vénitien; Luini, un petit Jésus d'un symbolisme naïf, assis, la croix en main, et foulant du pied la pomme à demi mangée, tandis que le serpent mort pend comme une loque vide à l'arbre de la science du bien et du mal, puis une *Sainte Famille*, où l'élève et l'ami de Léonard nous console de l'absence de son maître. On doit à Véronèse un élégant et svelte portrait de jeune femme, qui vient de la galerie du Régent, et qui, avec le *Jeune homme en prière* de la salle Galliera, constitue l'apport peu considérable, mais choisi et varié, du maître vénitien.

Il sied de nous arrêter un peu plus longtemps devant l'admirable Bronzino, posé et vêtu à ravir, avec une élégance si aisée, une fierté si tranquille, une si naturelle noblesse, qui est peut-être, après les Antonio Moro de la salle Duchâtel, le chef-d'œuvre des portraits dans cette exposition où les portraits tiennent incontestablement la première et la plus large place; puis devant deux ouvrages de Raphaël, dont le moins important, une étude de tête peinte à la détrempe pour le tableau de la *Visitation*, offre toutes les garanties de l'authenticité la plus incontestable, mais dont l'autre soulève quelques doutes, au moins en ce qui concerne l'exécution. Évidemment cette figure de jeune homme, vue de trois quarts, aux abondants cheveux bruns, séparés sur le front et retombant par boucles épaisses sur le cou et sur la poitrine, coiffé d'une barrette qu'il a posée en arrière, d'une élégance et d'une douceur toutes féminines, présente quelques-uns des caractères raphaélesques. A première vue même, par suite d'une certaine ressemblance dans le port de la tête, l'expression de la physionomie, la longueur et la disposition de la chevelure, on est tenté d'y voir le portrait de Raphaël en personne, comme l'a fait Passavant, qui le décrit dans sa biographie du peintre d'Urbin. Il n'en est rien, et cette première bévue n'est pas très-propre à inspirer confiance sur le surplus de son attribution. En tout cas, ce portrait ne serait très-probablement qu'une répétition de l'original, qui est perdu, répétition surveillée sans doute par le maître, commencée peut-être par lui, surtout dans la tête, mais confiée pour le reste à la main d'un élève. Ce qui suffirait à nous le persuader,

c'est la façon dont il pâlit par le rapprochement du Bronzino, comme un pastel au voisinage d'une vigoureuse peinture à l'huile.

Les Flamands et les Hollandais abondent dans la galerie. Voici Thierry Bouts, Van der Goës, Breughel de Velours, deux esquisses de Rubens, dans cette touche grasse, vivante, chiffonnée, pleine de verve qui signe ses moindres ébauches, de beaux Van-Dyck, quelques merveilleux portraits de Rembrandt, et Teniers, et Wouwerman, et Cuyp et Paul Potter, et Van Goyen et Van de Velde, qu'il suffit de nommer. Vous pourrez étudier là des maîtres presque inconnus en France : Verspronck, Palamède, Van der Meer de Delft, que les recherches persistantes de M. William Burger, cet amant passionné de l'école hollandaise, ont tiré pour ainsi dire du néant ; surtout François Hals, artiste inférieur, praticien de première force, dont on nous montre une dizaine de portraits pour la plupart étonnants de fermeté, de hardiesse et de fougue, surtout un tout petit *portrait d'homme*, coiffé d'un chapeau aux larges bords, les épaules couvertes d'une ample collerette, la face épanouie par un heureux sourire, qui est une merveille de largeur dans le dessin et dans la touche, de vie et de chaleur dans le coloris. Personne ne dépasserait Fr. Hals, s'il n'avait un penchant visible pour les types vulgaires, soit qu'il choisisse toujours ses modèles parmi eux, soit qu'il vulgarise ceux-ci par le penchant naturel d'un talent plus robuste que délicat.

A côté des Ruysdaël, qui sont tous de première ligne, éclate le merveilleux Hobbema qui a passé de la galerie Demidoff à la collection de madame la princesse de Sagan. Étrange destinée que celle de ce peintre mystérieux, dont on ne connaît ni les traits, ni la vie ; dont le nom même, d'une physionomie si bizarre, est resté inconnu pendant près de deux siècles, et qui tout à coup, perçant l'ombre et la nuit, s'en est venu prendre la première place au soleil ! Jamais on ne vit plus étonnant et plus complet exemple d'une gloire bruyante, d'une faveur poussée jusqu'aux dernières limites de l'engouement, succédant sans transition à l'obscurité la plus absolue. Il y a trente ans, un marchand de tableaux plus avisé que scrupuleux n'eût pas hésité à effacer le nom d'Hobbema pour y substituer celui de Ruysdaël, au bas de cette *Forêt* dont les épais ombrages semblent frémir au souffle du vent et verser au spectateur le *frigus opacum* chanté par Virgile. Aujourd'hui ces trois syllabes magiques en décuplent la valeur : c'est comme la dernière touche qui achève l'ouvrage et le met hors de pair ; le coup de poinçon qui contrôle et garantit le bijou ; un certificat de rareté autant que de beauté. Ce dédaigné d'autrefois tient tête aujourd'hui à Raphaël dans les ventes ; ce parvenu posthume de la gloire, abandonné jadis aux arrière-boutiques et

aux petits salons bourgeois, ne se laisse plus aborder aujourd'hui que par les millionnaires.

Sans nous attarder à l'école espagnole où, malgré les noms de Ribera, de Murillo et de Velasquez, nous ne trouverions guère à citer qu'un très-beau portrait de Sanchez Coëllo, passons à la France. Ceux qui sont séduits surtout par la curiosité des œuvres iront tout droit aux Clouet, ou aux frères Lenain, ces peintres des petites gens, de la vie pauvre et triste, ces *réalistes* du dix-septième siècle, en prenant le mot dans sa signification honnête et sérieuse; spécialement à ce *Groupe d'hommes autour d'une table*, plus connu dans l'histoire de l'art sous le nom du *Corps de garde*, où les figures, qui sentent trop la pose et que le peintre n'a pas su grouper avec l'aisance et la liberté souveraine des maîtres, sont du moins étudiées avec tant de sobriété, de franchise et de vigueur, et se détachent dans le clair-obscur en un relief si puissant. D'autres iront au Poussin, qui, dans sa *Sainte Famille*, a su élever des types domestiques à la dignité de la grande peinture; à Greuze, qui a vingt-quatre tableaux au Palais Bourbon; à Ingres, dont les toiles forment la principale richesse de notre école dans cette galerie. Il serait superflu de s'arrêter à des œuvres si connues. Je conseille seulement à ceux qui ne sauraient pas assez à quel point ce peintre de grand style se préoccupait de la réalité et savait la serrer de près, d'aller revoir le portrait daté de 1804 où il s'est représenté lui-même, à l'âge de vingt-quatre ans, avec une sincérité absolue, sans escamoter, sans atténuer aucun trait de cette physionomie maussade et têtue qui porte pour tout cachet idéal le signe d'une volonté indomptable, et, un peu plus loin (nº 259), la figure anguleuse, hâve et décharnée que le livret désigne simplement sous le nom de *Tête d'homme*, et dont il a voulu faire tout au moins, en la coiffant d'une auréole, une étude de saint anachorète.

La galerie parallèle à celle-ci (salle 3) est la galerie des fêtes. Comme elle est fort large, on en a occupé le milieu par des vitrines où les autographes de Charles V, de Tycho-Brahé, de Raphaël, de Bossuet, de madame de Maintenon, de madame de Sévigné, de Jean-Jacques, se mêlent aux plus riches manuscrits du moyen âge, aux enluminures les plus précieuses, aux plus magnifiques reliures. M. le comte de Quinsonas a envoyé le Livre de chasse de Gaston Phœbus; M. le marquis de Ganay, l'Évangiliaire de l'abbaye Saint-Maurice en Valais, avec des couvertures en orfévrerie de la fin du huitième siècle, enrichies d'émaux cloisonnés et de pierres de couleur; M. Firmin Didot, les Missels de Charles V et de Charles VI, enrichis de miniatures; M. le duc d'Uzès, le manuscrit de la *Guirlande de Julie*, offert à mademoiselle de Rambouillet par son fiancé M. de

Montausier, et calligraphié sur vélin par le fameux *écrivain* Jarry, avec une perfection qui dépasse la typographie. Les dessins d'Ingres occupent l'autre côté de la vitrine, que surmonte une file de bustes appartenant pour la plupart à cette école du dix-huitième siècle qui pétrit le marbre comme de la terre glaise et le chiffonne comme de la soie et de la dentelle. Tout cela est gracieux, spirituel, vivant et pimpant au possible; je n'en voudrais retrancher que deux groupes de Houdon, d'un érotisme trop peu voilé, et qui font tache dans une exposition d'un caractère si noble, où l'on souhaiterait pouvoir promener une jeune fille sans l'exposer à rougir.

Le dernier compartiment de la vitrine renferme l'épée offerte par la ville de Paris au duc d'Orléans, à la naissance de son fils aîné. C'est un beau travail, qui fait honneur à Froment Meurice; mais, pour en jouir, il faut l'examiner isolément, sans le comparer. Combien cet objet d'art où notre Benvenuto Cellini, comme l'appelaient ses admirateurs, s'efforça de se surpasser, reste loin des spécimens de la Renaissance disséminés dans toutes les salles! Surtout qu'il paraît pauvre à côté de ce petit miroir d'or émaillé et ciselé par l'illustre orfèvre florentin, merveille d'élégance et de délicatesse, découverte par un danseur subalterne du théâtre de Naples au temps où la patience, le goût, le savoir pouvaient suppléer aux millions dans la chasse aux *bibelots* et au *bric-à-brac!* C'était l'époque de ces collectionneurs sagaces, ne devant rien qu'à eux-mêmes, taciturnes, solitaires, opiniâtres et rusés, dont Balzac a esquissé la physionomie dans *le Cousin Pons*, et dont les derniers types universellement connus ont été le vitrier Préaut, qui forma sou par sou un admirable cabinet d'émaux et d'orfévrerie où figurait le fameux flambeau de faïence dit de Henri II, ornement de la collection Rothschild, le docteur Lacaze et surtout Sauvageot qui, avec ses appointements d'employé à la douane, et les douze ou quinze cents francs de sa place de violon à l'Opéra, a pu léguer au Louvre le musée grâce auquel son nom ne périra pas.

Au centre de la salle, n'oubliez pas d'admirer le *Mercure* de Rude. Svelte, souple, aérien, il s'est arrêté un moment pour rattacher sa talonnière, prêt à reprendre son vol, et son corps gracieux, tout frémissant de jeunesse et de vie, enchante le regard par le rhythme harmonieux de ses lignes. Ce bronze, réduction de la statue détruite dans l'incendie de l'Opéra, est le seul envoi de M. Thiers, dont la riche collection n'est pas prêteuse. On pouvait espérer davantage; on ne pouvait espérer mieux. Regardez encore, au bout de la salle, l'autre ouvrage de Rude : cette statue de Louis XIII jeune, commandée en 1843 à l'artiste par la pieuse gratitude du duc de Luynes envers le bienfaiteur de sa famille. Quel mélange de grâce juvénile, d'élégance aristocratique et de fierté cavalière dans ce rare morceau,

d'argent pour la matière, d'or pour le travail! Quelle crânerie naïve dans la tournure et quel heureux choix d'ajustements ! On peut dire de Rude, de ce sculpteur inégal, qui s'éleva si haut et tomba parfois si bas, ce que Molière disait de Corneille : lui aussi, il avait son petit génie, qui tantôt lui parlait à l'oreille et dirigeait sa main, tantôt se retirait malignement à l'écart pour voir comment il se tirerait d'affaire tout seul. Quand il était soufflé par le lutin, Rude faisait le *Mercure*, le *Louis XIII*, la *Marseillaise* de l'Arc de triomphe, et, quand le lutin l'abandonnait à lui-même, il faisait la *Jeanne d'Arc* du Luxembourg et le *Maréchal Ney* de l'avenue de l'Observatoire.

Les murs de la salle des fêtes ont été réservés exclusivement aux portraits. C'est une véritable galerie iconographique de la France, signée des noms de Rigaud, Largillière, Van Loo, Drouais, Prud'hon, David, madame Vigée-Lebrun, Gérard et vingt autres. Beaucoup de ces toiles ne sont que de médiocres œuvres d'art ; toutes offrent un intérêt historique, ou pour le moins un attrait de curiosité.

N'est-ce pas une révélation que le portrait de l'abbé de Saint-Cyran par Philippe de Champaigne? Cet œil petit et noir sous un front vaste, ce menton prononcé, cette figure maigre, froide, résolue, impénétrable, tout ici dénonce le tenace sectaire. Il faut reconnaître et saluer un grand peintre de portraits en Philippe de Champaigne. Sa peinture janséniste n'a rien de séduisant : on peut la trouver froide, lourde même; mais il sait dégager l'âme et la mettre en lumière. C'est cette physionomie morale que vous trouverez encore dans ses portraits du duc de Roannais, de madame Guyon, d'Henriette d'Angleterre et d'Henriette de France, surtout de sa propre fille, religieuse à Port-Royal, corps émacié, agonisant, presque détruit, laissant rayonner, comme une lampe à travers l'albâtre, la lumière intérieure qui la transfigure.

Tout près de l'abbé de Saint-Cyran, et comme en guise d'antithèse, voici *Madame de Montespan sur un lit de repos*, par Mignard, fade apothéose de l'adultère royal, triomphe de cette peinture allégorique et mythologique qui étouffe le personnage sous le cadre destiné à le mettre en relief. A force de vouloir diviniser la physionomie de l'idole et en effacer toute imperfection humaine, Mignard en a fait une poupée de porcelaine. Je le préfère dans le portrait de madame de Sévigné, peint pour madame de Grignan : la spirituelle marquise y revit mieux, ce semble, que dans la figure expressive, mais trop ronde, trop courte, trop *moutonnière*, du pastel de Nanteuil.

Quelle est cette longue, sèche et déplaisante face de vieux bellâtre? Le duc de Richelieu, par Tocqué. Quoi! voilà ce vainqueur, ce ravageur de belles, ce conquérant qui traînait tous les cœurs après soi et ne trouva jamais de cruelles, ce don Juan, moins l'auréole de

poésie dont Mozart et Musset ont couronné son front, celui dont hier encore on vendait à la salle Sylvestre une faible partie de la correspondance galante, soixante-dix lettres d'amour signées des plus grands noms du dix-huitième siècle! Voilà l'homme à qui la marquise de Nesle écrivait : « C'est un sort que vous avez qui fait qu'on ne peut vous connaître sans vous adorer. » Il est vrai que le portrait est daté de 1754; mais, en 1754, Richelieu, *toujours* jeune, était à son apogée, et en 1756 encore la duchesse de Lauraguais lui adressait à Minorque une lettre enflammée qu'elle ne s'attendait certes pas à voir mettre sur table cent vingt ans après. Désenchantement profond! Ils ne sont pas rares, ces portraits qui déroutent l'imagination en contredisant l'histoire, et la distance est souvent bien grande, qui sépare la réalité de l'image qu'on s'était faite. Allez voir dans la salle voisine ce petit Voltaire, qu'on prendrait pour la diffamation d'un artiste soufflé par Fréron ou par Desfontaines, si la Comédie-Française ne lui avait donné un certificat d'authenticité en l'accueillant dans son foyer. C'est la caricature de la statue de Houdon, la laideur simiesque d'Arouet caduc, moins la flamme et la vie. Et Talleyrand? Personne ne semble avoir été plus jaloux de transmettre ses traits à la postérité, ou s'être prêté, du moins, avec une complaisance plus inépuisable au désir empressé des artistes. Le nombre de ses portraits est prodigieux. J'en connais une dizaine exposés pour le moment à Paris. Vous en trouverez tout au moins deux au palais de la Présidence, l'un de Greuze, l'autre de Prud'hon, si peu fait pour reproduire la physionomie historique de ce Machiavel de la diplomatie française : il s'y est acharné pourtant, avec récidives aggravantes; rien n'est pénible à voir comme le spectacle de ce peintre des Grâces aux prises avec les difficultés officielles d'un sujet si peu inspirateur, et, par exemple dans les cinq variantes qui figurent à l'exposition du palais des Beaux-Arts, comme la dégradation progressive de son dessin alourdi et de sa couleur attristée par l'ennui d'une telle tâche. Qui reconnaîtrait le plus spirituel et le plus fin des diplomates dans la lourde figure dont l'a gratifié cette fois encore, non sans de bonnes raisons sans doute, son peintre attitré?

Levez la tête et regardez là-haut le fastueux portrait de Samuel Bernard, par Rigaud, peinture de parvenu et de traitant, à grandes draperies, à grand fracas, pleine de pompe et d'ostentation. Il a un globe sur sa table, pour laisser voir que sa pensée embrasse l'univers et que le monde lui est soumis; sa terrasse ouvre sur la mer, et, d'un geste négligent, il semble montrer ses vaisseaux qui partent pour les Indes. Jamais Louis XIV en toute sa gloire ne fut plus imposant.

Signalons encore madame Récamier, par Gérard; la série de por-

traits où on peut suivre Marie-Antoinette d'étape en étape sur sa voie douloureuse, des jours de triomphe à la fuite à Varennes, et des Tuileries à la prison du Temple. Près d'elle sourit doucement la ravissante figure du dauphin, qu'attend le savetier Simon, et, un peu plus loin, on s'arrête avec surprise devant un petit portrait en pied de Louis XVI, par Duplessis, figure exécutée pour un concours officiel, et portant le costume royal avec une aisance, une désinvolture, une tournure élégante et fière qui déconcerte toutes les idées du spectateur. Au-dessus, rapprochement philosophique et dramatique, un affreux M. de Robespierre, en manchettes de dentelles et le chapeau sous le bras, déploie ses grâces doucereusement sinistres, et s'épanouit à la façon du chevalier de Dorat récitant ses madrigaux aux dames.

La galerie des fêtes a pour annexe la salle de la Comédie-Française. Nous avions beaucoup entendu parler des tableaux et des bustes qui décorent le foyer des artistes. Malgré le soin qu'on a pris de leur donner une salle à part, pour leur conserver l'intérêt d'ensemble, nous doutons que ce musée réponde à l'opinion qu'on en avait généralement conçue. Le foyer des artistes du Théâtre-Français vivait sur sa réputation, entretenue par le mystère. La voilà bien ébréchée maintenant. N'appuyons pas, car il serait immoral de punir la Comédie de sa bonne action, et bornons-nous à noter en passant le Regnard de Largillière, mademoiselle Mars et mademoiselle Georges, par Gérard, puis le Molière de Mignard, représenté en personnage de tragédie, justement dans ce rôle de César, de *la Mort de Pompée* qu'il affectionnait, et où il a servi de cible aux quolibets de ses ennemis. Tandis que je regardais ce portrait, plus curieux que beau, les vers de Montfleury, dans *l'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, me revenaient à la mémoire :

Il est vrai qu'il récite avecque beaucoup d'art,
Témoin dedans *Pompée* alors qu'il fait César.
. . . . Il vient, le nez au vent,
Les pieds en parenthèse, et l'épaule en avant,
Sa perruque, qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de laurier qu'un jambon de Mayence,
Les mains sur les côtés d'un air peu négligé,
La tête sur le dos comme un mulet chargé,
Les yeux fort égarés ; puis, débitant ses rôles,
D'un hoquet éternel sépare ses paroles...

Traversons simplement la salle 6, remplie tout entière par l'école française du dix-huitième siècle, en nous bornant à jeter un coup d'œil sur l'admirable portrait de la marquise d'Orvilliers, qui nous montre David sous un jour tout nouveau, avec la vérité vivante, la

liberté, la franchise, la piquante saveur de l'attitude et de l'ajustement, bref avec une familiarité naturelle et hardie qu'on n'eût point attendue de ce statuaire de la peinture ; et passons à la salle suivante, où rayonne la précieuse collection de M. le duc d'Aumale.

Il n'y a pas ici un nom subalterne ni une œuvre médiocre. Tout est de la qualité la plus rare, du choix le plus sévère, de la conservation la plus parfaite. Vous ne trouveriez pas une perle fausse dans cet écrin qui a pris à chaque école et à chaque époque un de ses diamants. De quelque côté qúe vous tourniez les yeux, un éblouissement vous entoure. A droite, c'est le *Thésée* du Poussin, une œuvre de grand style, et son *Massacre des Innocents*, une œuvre d'expression tragique et saisissante ; c'est Greuze, c'est Prud'hon, qui a fixé sur ses figures à la grâce *faunesque* le sourire enivrant du Corrége ; c'est l'*École turque* de Decamps et son *Corps de garde*, avec ses fières silhouettes, ses colorations savantes et son éclat pittoresque. A gauche, entre vingt autres tableaux qu'efface un si dangereux voisinage, c'est la *Stratonice* d'Ingres et l'*Assassinat du duc de Guise*, par Paul Delaroche, deux des œuvres à la fois les plus hautes et les plus achevées, de la conception la plus neuve et de l'exécution la plus fine dont puisse s'énorgueillir l'art contemporain.

Ingres fatigue, au Palais-Bourbon, la plume du chroniqueur et celle du critique avant d'avoir lassé leur admiration. Il semble que cette exposition ait été faite au profit de sa gloire, autant que de la colonisation de l'Algérie par nos compatriotes d'Alsace et de Lorraine. Il n'a pas moins de vingt tableaux, la fleur de ses œuvres de chevalet, dans le salon de la Présidence. Plus loin, vous rencontrerez encore la *Françoise de Rimini*, la *Source*, *l'Odalisque et l'esclave*, l'esquisse de l'*Age d'or*, le portrait de madame d'Haussonville, l'*Angélique*, *l'Œdipe et le Sphinx*, etc. Que cette énumération soit l'excuse de notre silence. Paul Delaroche est moins richement partagé : l'*Assassinat du duc de Guise* est la seule composition importante sortie de ses mains qui figure à l'Exposition. Elle suffit à venger l'artiste penseur des plates épigrammes sous lesquelles les artistes et les critiques qui ne pensent pas ont voulu enterrer une gloire si justement acquise. Pendant longtemps, ce fut une mode d'exiler Delaroche dans les provinces éloignées de l'art, sous prétexte qu'il était un peintre *littéraire*. Eh bien, qu'on examine la *Mort du duc de Guise*, et l'on verra si le soin et le sens de la composition, qu'il avait à un si haut degré, et dont il serait trop absurde de lui faire un reproche déguisé, nuisaient en rien dans ses œuvres à la science de nouer et d'équilibrer les groupes, de pondérer les lignes, même en violant hardiment la symétrie, de varier des attitudes semblables et des expressions uniformes, d'imprimer aux figures, sous les traits

précis qui constituent leur personnalité propre, ce cachet général et caractéristique qui résume tout un règne et toute une époque; s'il est possible enfin de mêler dans des proportions plus justes, avec un art plus souple, plus délicat et plus ferme, la sobriété de l'ensemble à la finesse des détails.

Sur la paroi du fond, au-dessous d'Annibal Carrache et du Pérugin, entre Murillo et Titien d'un côté, Botticelli et Giotto de l'autre, étincelle ce bijou presque microscopique, — *la Perla*, comme disent les Espagnols en parlant de la Vierge du musée de Madrid, — connu dans le monde artistique sous le nom de Vierge de la maison d'Orléans. Cette Vierge a son histoire, aussi compliquée qu'un roman. Elle faisait partie depuis longtemps de la galerie du Palais-Royal, où l'avait introduite le frère de Louis XIV ; elle y resta jusqu'en 1792. Mais un jour Philippe-Égalité, grand amateur du noble jeu de billard, se laissa si complétement battre par un de ses partenaires habituels, M. Laborde de Méréville, banquier de la cour, que l'argent lui manqua pour solder sa perte. Dans cette grave conjoncture, il n'imagina rien de mieux que de vendre les tableaux italiens de sa galerie. Il les fit expédier à Londres, où trois grands seigneurs anglais les achetèrent pour 1 million 75,000 francs, et après en avoir prélevé les plus beaux pour leurs collections particulières, tirèrent du reste une somme à peu près égale à celle qu'ils avaient déboursée. Ainsi la Vierge de la maison d'Orléans avait eu cette destinée humiliante et vulgaire de servir à acquitter une dette de billard. Mais quand, après des péripéties diverses qu'il serait trop long de conter, elle fut mise en vente à la mort de M. Delessert, son dernier possesseur, qui l'avait acquise pour 24,000 francs, M. le duc d'Aumale répara l'outrage de son aïeul en payant, d'un prix six à sept fois plus considérable la rançon de la noble captive.

La Vierge de la maison d'Orléans appartient à la jeunesse de Raphaël, à une époque pourtant où il s'était déjà dégagé de l'influence du Pérugin. Elle est à peu près contemporaine de la *Belle jardinière*, dont elle rappelle le type, avec quelque chose de plus svelte et de plus élancé. Le doux et mystique idéalisme de son premier maître s'y marie à l'étude sincère, mais discrète et délicate de la nature. La madone se penche sur l'enfant divin, dont le corps nu se détache en pleine lumière, avec un relief extraordinaire, dans une attitude d'une vérité et d'une familiarité charmantes. L'exécution a la finesse des miniatures sur vélin et la fermeté des grandes toiles ; le coloris lumineux offre les transparences de l'ivoire : tout respire, tout exhale je ne sais quel sentiment profond de pureté céleste et de grâce virginale.

La salle des Rothschild fait suite à celle du duc d'Aumale; la plus

riche collection d'objets d'art, à la plus précieuse collection de tableaux. Dès le premier pas, nous avons perdu pied dans cet océan. La seule vitrine faisant face à la porte d'entrée contient, en pièces de Bernard Palissy, en faïences d'Oiron, de Gubbio, d'Urbino, en porcelaines de Sèvres, en émaux de Limoges, en cristaux de roche, en bijoux de toute nature, en vases de sardoine orientale, de lapis-lazuli, d'agate jaspée de l'Inde, de quoi défrayer dix collections et vingt articles. On ne se sent la force ni de les décrire, ni même de les examiner en détail. Le visiteur ordinaire qui promène devant cette vitrine son admiration banale et résignée, y rencontre telle petite voiture, d'un travail assez insignifiant d'ailleurs et d'un intérêt plus insignifiant encore, aux roues entièrement garnies par des milliers de pierres précieuses, et tel grand plat, fragile merveille, dont le prix pourrait payer un musée. Il se dit alors qu'il est dans le royaume des *Mille et une nuits*, et ne s'étonne plus de rien.

La collection de madame la comtesse Duchâtel, qui occupe la salle 9, n'a que deux tableaux modernes : il est vrai que c'est l'*Œdipe* et *la Source*, qui résument le talent d'Ingres aux deux extrémités de sa carrière. Trois œuvres surtout nous paraissent caractériser, dans les anciennes écoles, cette belle collection : la *Madone* de Memling, morceau précieux, par sa conservation et sa dimension, d'un peintre dont le Louvre ne possède que deux insignifiants panneaux, mais qui vaut mieux par le charme du coloris que par la science du dessin; par les têtes des donateurs adorant Jésus, que par le groupe divin, où se trahit naïvement l'inexpérience d'un artiste servi, dans son étude de la nature et dans son élan vers l'idéal, par un instrument imparfait; les portraits d'Antonio Moro, qui a représenté un Seigneur agenouillé, en compagnie de ses deux fils, et une Dame noble en prières, avec une vérité si robuste et si vivante, une carnation si chaude, et en même temps une expression d'une si calme profondeur; enfin Jean de Carondelet, chancelier de Bourgogne, modelé par Holbein avec une solidité, une précision, j'allais dire une intensité extraordinaires.

Trente maîtres de l'école française moderne remplissent la dixième salle. A côté de ceux que nous avons déjà nommés, vous y verrez Troyon, Ary Scheffer, Eugène Delacroix, qui n'est pas aussi largement représenté que plusieurs de ses rivaux; Géricault, dont l'esquisse du *Naufrage de la Méduse* offre des variantes dignes d'intérêt; Meissonier, avec deux tableaux — l'un, *Mil huit cent quatorze*, qui a figuré jadis au Salon, et que nous avons revu aux expositions universelles de Paris et de Vienne; l'autre intitulé *Vive le roi!* œuvre de jeunesse, inconnue du public et oubliée de l'artiste lui-même. M. Meissonier n'a pas toujours été le peintre dont on

s'arrache les toiles, nous ne dirons pas en les couvrant d'or, suivant la métaphore usitée — car ce qui est une hyperbole pour un autre serait loin d'atteindre à la vérité en ce qui le concerne, et ce n'est pas d'or, mais de diamants, qu'il faudrait recouvrir ses petits chefs-d'œuvre, pour en atteindre la valeur marchande. Il fut un temps où le peintre de *Mil huit cent quatorze* était un rapin dînant à quinze sous, et n'ayant pas toujours le moyen de les payer. Il en arriva un jour à devoir la somme de vingt-cinq francs à sa table d'hôte. Effrayé d'un pareil chiffre, le créancier devint si pressant dans ses réclamations, que Meissonier, pour le désarmer, peignit à son intention un petit tableau de circonstance, représentant un garde-française le verre en main, livré au transport d'une exaltation bachique. L'histoire des peintres, depuis le Caravage et Teniers jusqu'à Charlet, est pleine de traits pareils, et Meissonier ne faisait que suivre la tradition. Heureusement, le marchand de vins était un amateur : il donna quittance des vingt-cinq francs, et plaça le garde-française derrière son comptoir, afin de pousser le chaland à la consommation. C'est là qu'un collectionneur l'aperçut longtemps après, lorsque Meissonier était déjà devenu célèbre. Il le paya quinze cents francs, et, grâce à lui, les visiteurs de l'Exposition peuvent comparer cette première figure, largement et chaudement peinte, à l'une des œuvres les plus considérables du maître.

Tels sont les trouvailles et les coups de fortune, de plus en plus rares, des collectionneurs. On m'a conté une histoire semblable devant le grand buste en bronze du duc d'Albe qui occupe le centre de la salle 13. D'où sort cette œuvre si énergique et si expressive, que personne, pour ainsi dire, ne connaissait, et qui nous révèle le terrible capitaine mieux que les volumes de tous ses biographes? Donnée par une ville espagnole à un maréchal de l'Empire, vieux brave plus fort en stratégie qu'en esthétique, elle fut reléguée par celui-ci, comme une ferraille encombrante, dans les combles de sa maison de campagne, puis, à la vente de cette propriété, imposée à l'acquéreur, qui essaya vainement de s'en défendre, comme une des charges du marché. Peu s'en fallut qu'on ne la fît dépecer et vendre au poids, et c'est par là sans doute qu'elle aurait fini, si le buste n'eût été creux, ce qui diminuait singulièrement son *prix*.

Il n'est guère de pièce importante, dans les salons de la Présidence, qui n'ait ainsi son dossier, et dont la conquête ne représente plus ou moins un drame ou une comédie. Les intéressantes pages d'histoire, les amusants chapitres de roman que l'on écrirait sur les tapisseries de l'Oiseau et du Chien de Montargis, sur ce fragment de l'étendard de Charles le Téméraire, pris à la bataille de Morat, sur cette pendule de Boule, ce médaillon de Marie-Antoinette en

fer forgé, œuvre de Louis XVI; ce magnifique cabinet d'ébène, incrusté de lapis, d'ivoire et de nacre gravés; ces bahuts, ces crédences, ces dressoirs, ces consoles, en recherchant leurs origines, en les suivant dans leurs pérégrinations diverses, jusqu'au jour où ils ont été découverts et enlevés par les possesseurs actuels, pour la plus grande gloire de leurs collections et le plus grand profit de nos compatriotes d'Alsace et de Lorraine! Surtout quel tableau de l'art et de la civilisation elle-même, depuis trois à quatre siècles, on pourrait tracer d'après ces milliers d'objets qui appartiennent à toutes les branches du travail! L'humble cicérone, s'enfermant dans la modestie de ses attributions, se borne à indiquer ces points de vue à ceux qui se sentiront la force et le courage de les aborder. Les horizons qu'ouvre une exposition pareille sont aussi vastes que le temps et la place dont il nous est permis de disposer sont restreints. Il ne nous reste plus qu'à remercier M. le comte d'Haussonville de l'initiative féconde qu'il a prise et du service éclatant qu'il vient de rendre, avec tant de zèle, de dévouement et de goût, à l'art autant qu'à la patrie. Et quant au lecteur, nous le supplions, en finissant, d'excuser la sécheresse forcée de cette table des matières, qui n'a même pas le mérite d'être complète, nous estimant du moins heureux, si elle l'a convaincu qu'il n'aura jamais trouvé une occasion plus agréable et plus utile pour lui de faire une bonne action.

Victor Fournel.

LA GESTION FINANCIÈRE

DE LA DÉLÉGATION DE TOURS ET DE BORDEAUX[1]

III

Les grands malheurs publics ont au moins cela d'utile, qu'ils mettent à l'épreuve les institutions et les hommes : par là, les institutions mal établies sont ébranlées et marquées pour la réforme; par là, les hommes à réputation surfaite sont ramenés à leur juste valeur, c'est-à-dire parfois au néant; tandis que tout ce qui est véritablement puissant pour le bien public reste debout au milieu de ces affaissements et de ces ruines, et n'en paraît que plus grand.

Et c'est ainsi qu'un pays, éprouvé par une commotion nationale, apprend à reconnaître ses véritables forces. Et quand l'heure vient de son relèvement, il se voit muni de forces vives, qu'il avait méconnues ou ignorées, et qui vont agir avec une meilleure puissance.

Après Iéna, lorsque la Prusse, ruinée par ses vices autant que par nos armes, s'occupa de se relever, de se réformer, elle trouva ainsi, pour cette œuvre, tout prêts et tout indiqués, les hommes nécessaires, en tête desquels le baron Stein et Hardenberg; et le principal instrument de sa réorganisation fut son administration, son corps administratif, fortement constitué et vivifié par la science.

C'est ainsi que la Prusse a reconquis, avec des forces permanentes et progressives, la grandeur que lui avait donnée, au dernier siècle, un accident heureux, le règne d'un homme de génie :

[1] Voir *le Correspondant* du 10 mai 1874.

sous Frédéric II, la Prusse avait été puissante par la seule vertu d'un chef; après Iéna, elle a su redevenir puissante et grandir constamment, par la vertu de ses institutions, surtout par son administration disciplinée, intègre et savante, dont elle avait fait l'épreuve pendant ses malheurs.

J'ignore de quel côté Dieu nous jettera l'amarre de sauvetage, pour finir la crise où se débat aujourd'hui notre pauvre France, et quels hommes il réserve pour s'en faire des coopérateurs. Mais ce qu'on peut dire c'est que, dès aujourd'hui, nous avons certaines institutions que les crises les plus violentes, depuis un demi-siècle, n'ont pu abattre ni même ébranler, et qui semblent faites pour servir de fondement à notre reconstruction nationale : telle est, entre autres, l'administration française, qui ne le cède guère à l'administration prussienne si vantée, par la discipline, l'intégrité, le savoir et le patriotisme.

Pendant la crise de 1870-71, alors que la France était comme sans chef; alors que le gouvernement qui s'était improvisé à Paris s'enfermait dans la capitale assiégée, n'osant pas affronter le verdict de la nation; alors que la province était abandonnée aux soins d'une délégation mal autorisée de ce gouvernement non reconnu, et que la France n'avait plus légalement de signature sociale dans les congrès diplomatiques ni sur les places financières, deux institutions sont restées qui ont sauvé le crédit national, la Banque de France et l'administration financière de l'État.

Et c'est pourquoi le Conseil des finances de la délégation de Tours et de Bordeaux, comme le gouvernement de la Banque de France, sont intéressants à étudier aujourd'hui dans leurs actes de cette période extraordinaire de 1870-71.

Là, en effet, nous trouvons ce qui fait défaut presque partout ailleurs en France : des principes et des traditions. Ah ! si l'on pouvait comprendre enfin, dans ce malheureux pays démoralisé, que la conduite des affaires publiques ne s'improvise pas, qu'il y faut l'esprit de suite, que cet esprit de suite doit se régler sur des principes, que ces principes sont les résultats de l'expérience, et que l'expérience est la sagesse accumulée des générations !

Ah ! si l'on pouvait comprendre que le gouvernement des affaires publiques est l'application intelligente de principes éprouvés, nous serions moins exposés peut-être aux gouvernants d'aventure, et l'on finirait par reconnaître qu'il est peu raisonnable de confier la fortune, la vie, l'honneur d'un peuple au premier politicien venu, et que de tous les métiers qui importent à la chose publique celui d'homme d'État mérite surtout qu'on l'apprenne. Et l'on reconnaîtrait en même temps que, s'il y a une science d'État, il y a de plus

des vertus professionnelles pour l'homme public, que ces vertus se forment par la pratique et par l'exemple, qu'elles constituent pour l'administration française comme un caractère traditionnel de famille, et que la première et la plus précieuse de ces vertus, c'est la domination de l'intérêt personnel par l'intérêt de la communauté nationale. Voilà ce que nous montre excellemment et nous enseigne l'histoire de l'administration française à travers nos révolutions, depuis le commencement de ce siècle, et particulièrement dans la dernière crise.

IV

Au-dessous de la question principale des voies et moyens financiers, le Conseil des finances de la Délégation de Tours et de Bordeaux eut à résoudre au jour le jour, et souvent sur l'heure, plusieurs questions d'intérêt général qui surgissaient impérieuses et extraordinaires comme la situation : ainsi la création d'instruments d'échange pour suppléer le numéraire exporté de France ou caché, la prorogation des effets de commerce, le remboursement des dépôts réclamés aux Caisses d'Épargne, l'approvisionnement en vue de ravitailler Paris : et, de plus, une multitude d'affaires incidentes, relatives aux douanes, aux forêts, aux tabacs, aux impôts, etc., et dont quelques-unes furent très-délicates, telles que les tentatives faites par certaines villes, Lyon, Marseille, Saint-Étienne, qui de leur propre autorité communale avaient décrété des suppressions d'impôts nationaux et même des innovations de taxes. A cela s'ajoutèrent encore l'examen courtois et le rejet rigoureux des propositions les plus étranges, les plus usuraires que des gens de toutes sorte adressaient au gouvernement pour exploiter les embarras financiers du Trésor.

Presque toujours ces questions furent résolues de la manière la plus heureuse, d'après des principes bien définis, appliqués avec discernement et fermement soutenus ; l'exposé de ces affaires offrira à nos lecteurs un intérêt fort instructif et parfois très-piquant ; mais les grandes affaires de la Délégation de Tours, celles où se sont révélées les plus hautes qualités d'habileté, de savoir, de caractère et de dévouement public, ce furent l'Emprunt Extérieur, désigné en France sous les noms d'Emprunt de Tours ou d'Emprunt Morgan, et la négociation suivie à Bordeaux avec la délégation de la Banque de France.

Le premier soin du gouvernement de la Défense nationale aurait dû être de doter la guerre, de s'assurer de larges ressources pour

alimenter la défense. Par le désastre de Sedan une partie de nos armes et munitions de guerre était passée aux mains de l'ennemi; une autre partie était bloquée sous Metz : nous avions donc à refaire presque de toutes pièces notre matériel et à constituer à nouveau des armées, et cela en face d'un ennemi vainqueur, qui avait déjà envahi deux provinces de la France et qui étendait chaque jour son invasion. Il fallait un effort de géant pour relever notre triste fortune; il fallait se rappeler que les États-Unis du Nord, lors de la sécession, après une première période de revers, avaient changé leur fortune et écrasé les esclavagistes en définitive, par un effort de plus de treize milliards empruntés en grande partie au dehors, en Europe. Il fallait agir avec la puissance des milliards, avec la puissance de ces milliards que nous avons trouvés si largement dans le monde entier, pour payer notre rançon, après la capitulation de Paris, et qui nous auraient assuré la victoire, surtout avant la capitulation de Metz.

Les premières ressources créées depuis la déclaration de guerre, depuis deux mois, étaient en grande partie consommées, et ce qui en restait ne pouvait pas suffire à des nécessités devenues si extraordinaires. Je ne parle que pour mémoire de ces misérables bons du Trésor qu'on avait imaginés dans les premiers jours, et dont on ne put réaliser que vingt-trois millions. M. Magne, dans son rapide passage aux finances, du 10 août au 4 septembre, avait réalisé deux actes excellents en soi : l'emprunt national du 23 août, et la loi d'exception sur les billets de banque. L'emprunt national de 805 millions donna en deux jours, par le premier versement d'un cinquième et par des anticipations, la belle somme de 260 millions de francs. Mais les versements des 545 millions restants, échelonnés sur huit termes mensuels, ne devaient fournir que de faibles appoints pour l'avenir. Aussi bien, M. Magne, en proposant les lois des 12 et 13 août qui fixèrent à 2 milliards 400 millions l'émission des billets de banque à cours forcé, avait pressenti le gouvernement de la Banque de France sur son concours possible aux besoins du Trésor; et il s'était assuré ainsi qu'une partie de ces 2,400 millions pourrait, sans rien retirer aux besoins du commerce, être mise au service de l'État, et suppléer à l'insuffisance de l'emprunt de 805 millions si la guerre se prolongeait.

Cette ressource était précieuse; mais comme moyen accessoire de trésorerie : comme moyen principal des finances de la guerre, elle était insuffisante et dangereuse. Au moment où fut votée la loi du cours forcé, les billet de banque en circulation à Paris et en province s'élevaient à 1,600 millions de francs : or les prorogations des effets de commerce suspendaient la plus grande partie des rentrées nor-

males, et les escomptes et avances continuaient toujours, quoique très-amoindris; la Banque avait donc peu de chance de voir réduire sa circulation des billets pour son service commercial, et ce qu'elle pouvait mettre au service de l'État, c'était tout au plus 3 à 400 millions de billets, comme M. Magne l'avait justement prévu au mois d'avril. Et en effet, les huit crédits successifs qu'elle a successivement ouverts au Trésor, depuis la déclaration de guerre jusqu'à la paix, se sont élevées à 815 millions, savoir :

Le 18 juillet 1870, à M. Segris, ministre des finances	50	millions.
Le 18 août, à M. Magne	50	—
Le 19 août, à la Caisse des dépôts et consignations	40	—
Le 24 septembre, à M. Picard	75	—
Le 5 décembre, à M. Picard.	200	—
Le 11 janvier 1871, à M. Picard.	400	—
Total. . . .	815	millions.

Sur ces crédits ouverts, le Trésor, à la fin de la guerre, avait pris 742 millions, dont 381 millions en billets de banque; le reste dut être pris en numéraire sur l'encaisse de la Banque, qui, le 13 septembre 1870, s'élevait à 790,110,000 francs d'or et d'argent, et qui, le 9 février 1871, se trouvait réduit à 429,140,000 francs, par le fait des emprunts du Trésor, seul gratifié de métal à la Banque. La circulation des billets, de 1,583 millions le 11 août 1870, veille du cours forcé, s'était étendue à 1,876 millions le 2 février 1871 : accroissement d'environ 300 millions, laissant une latitude de 500 millions, qui ne parut que suffisante quand la ville de Paris eut à payer sur l'heure la réquisition de 200 millions imposée par les Prussiens, et quand l'État vit retarder par la Commune le moment où il pourrait faire appel au crédit public pour payer la rançon.

Les ressources que le Trésor pouvait tirer de la Banque étaient donc modiques, si l'on considère la puissance d'argent avec laquelle il aurait fallu agir pour arrêter l'invasion victorieuse et refouler les armées allemandes; et si l'on veut bien réfléchir qu'abuser du cours forcé pour soutirer de la Banque de France une quantité de billets qui grossirait l'émission jusqu'à toucher la limite de 2 milliards 400 millions, c'était exposer le billet de banque au risque le plus délicat, à la dépréciation, et à une dépréciation impossible à délimiter.

Vouloir soutenir cette guerre gigantesque et, tout d'abord, malheureuse, avec les seules ressources de la Banque, ne pouvait être

qu'une folie puérile. C'est avec des milliards qu'il fallait tenter la revanche de nos premières défaites; c'est avec les 5 milliards que déjà les Prussiens nous fixaient pour rançon, qu'il fallait sauver la France et de cette rançon et de tout ce qui a suivi notre dernier désastre.

Comment se procurer ces milliards? Ce n'était certes pas par de petits instruments de crédit, tels que ces misérables petits bons du Trésor 5-10, 5-20, que des agioteurs avaient imaginés aux premiers jours de la guerre, et dont il fut à peine placé 23 millions au total. Ce n'était pas avec les bons du Trésor ordinaire, dont la délégation parvint à peine à négocier 62 millions. Ce n'était pas non plus par l'impôt, dans un pays envahi, et à l'heure où on appelait aux armes tous les hommes valides. Et d'ailleurs, l'impôt ne saurait donner immédiatement; il ne peut fournir que par fractions échelonnées sur une longue période, et il serait d'ailleurs insuffisant pour ces sommes énormes, dont plusieurs générations porteront à grand'peine le poids.

Ce n'était même pas par l'emprunt national; certes, la France est riche, et, au moment de la guerre, le peuple français était largement bondé de capitaux et de capitaux flottants : on l'avait bien vu dans les deux journées du 23 et du 24 août, où, à l'appel de l'emprunt Magne, annoncé le dimanche, ouvert le mardi matin et clos le mercredi soir, deux cent soixante millions de bonnes espèces affluèrent au Trésor; nous devions le voir mieux encore après la guerre dans ces emprunts par deux et trois milliards, qui ont émerveillé le monde, faisant dire aux étrangers : « Comment, avec de telles ressources, la France s'est-elle laissé abattre si bas? » et faisant regretter récemment encore à notre grand ennemi de n'avoir pas doublé le chiffre de notre rançon. Mais, pendant la lutte et sous l'invasion, la France ne pouvait demander à ses enfants que des bras et du cœur. Toute invasion produit chez le peuple envahi une certaine terreur qui fait que l'argent s'emmagasine dans les cachettes des familles ou s'exporte dans des places de sûreté étrangères. Ainsi les emprunts ou les souscriptions organisés par des départements ou des communes ont donné peu de résultats pendant la guerre; ainsi les huit versements mensuels de l'emprunt du 23 août 1870, qui pour la province auraient dû donner, du 21 octobre 1870 au 21 mai 1871, cent soixante-neuf millions (169,123,387 fr.), ont fourni à peine soixante-dix-neuf millions (78,789,034 fr.), laissant à recouvrer plus de quatre-vingt-dix millions. Ainsi encore l'emprunt de Tours, du 27 octobre, de deux cent cinquante millions, qu'on crut devoir émettre en France en même temps qu'en Angle-

terre, ne trouva en France que quatre-vingt-quatorze millions (93,921,000 fr.).

Il n'y avait donc qu'un moyen ; mais ce moyen était aussi puissant que facile : c'était l'emprunt extérieur.

Nos lecteurs se rappellent peut-être que, le 10 septembre 1870, j'indiquai dans *le Correspondant* la nécessité de recourir alors à l'*emprunt extérieur*, à l'emprunt en Angleterre, et j'exposai là les avantages de ce procédé de trésorerie, et le mode d'opération le plus convenable à nos intérêts et le mieux approprié aux mœurs financières de nos voisins. J'invoquais le précédent heureux des Américains du Nord, qui, pendant la sécession, avaient trouvé en Europe les milliards dont ils écrasèrent les Sudistes ; j'invoquais l'exemple plus frappant encore de M. de Bismark, qui venait de contracter un emprunt à Londres et s'était procuré ainsi un double avantage : des ressources illimitées et la sympathie intéressée de ses prêteurs, qui depuis ce moment exaltaient la cause de la Prusse dans les principaux journaux de la Cité; enfin je m'autorisai de cette observation pratique que, depuis quelques jours, il arrivait de Londres à Paris d'importants ordres d'achat de rente française.

C'est qu'en effet, en septembre 1870, l'argent abondait à Londres et y restait sans emploi. Il y abondait parce que, de France et d'Allemagne, la plupart des familles riches, effrayées par la guerre et par la révolution, émigraient ou au moins faisaient émigrer tout ce qu'elles pouvaient réaliser de leur fortune. Un seul fait pourra faire apprécier l'importance de ce mouvement, surtout le lendemain du 4 septembre : les titulaires des comptes courants de la Banque de France, représentants des fortunes les plus favorables de notre pays, s'empressèrent de réaliser leur avoir en demandant des billets à ordre sur les succursales, où la plupart encaissèrent ensuite de bons billets de banque qu'ils mirent en réserve chez eux ou en sûreté à Londres. Du 5 au 8 septembre, le chiffre des billets à ordre de Paris sur les succursales s'était élevé ainsi de 16 millions à 56 millions.

Ainsi le capital, or, argent ou billet de banque, affluait à Londres du continent ; et ce capital restait sans emploi, parce que la guerre franco-allemande paralysait le commerce du monde : le loyer de l'argent était tombé à 2 p. 100 au Stock-Exchange; et pendant de longs mois, par les mêmes causes, il resta à ce bas prix.

C'est pourquoi je conseillais à la France d'aller puiser à Londres les ressources dont nous avions besoin ; et au souvenir de ce que

j'avais vu, peu de temps auparavant, en Angleterre, où j'étais allé, en mai et juin 1870, chargé par le Ministre du commerce, alors M. Louvet, d'une mission relative à des questions d'intérêt commercial et financier, j'ajoutais [1] : « Les Anglais, *politiques commerçants*, se feront volontiers nos commanditaires; et par calcul commercial encore, ils deviendront ensuite nos utiles alliés, car ils seront intéressés au rétablissement de notre fortune. Et ne laissons pas à M. de Bismark le privilége qu'il s'est acquis par son emprunt à Londres, le privilége d'être le débiteur intéressé des Anglais. »

V

Ces idées financières furent appréciées par plusieurs financiers d'État d'ancienne et grande autorité, qui, par dévouement patriotique, les signalèrent à quelques membres du gouvernement; et je fus prié par M. Picard, que je connaissais d'ailleurs, et par M. Gambetta, de formuler, dans une note, suivant l'usage administratif, les motifs et les dispositions essentielles d'un projet d'emprunt extérieur à contracter à Londres. M. Picard, soigneux de s'entourer des hommes qui pouvaient suppléer à son inexpérience des affaires, fit examiner, étudia, et comprit fort bien la combinaison; malheureusement, dès le premier jour de sa prise de possession du pouvoir, dès son installation aux Finances, il avait franchement déclaré qu'il ne croyait pas que le gouvernement de la Défense nationale fût capable de relever la partie compromise à Sedan, jugeant tout effort financier inutile, bornant son rôle à faire vivre Paris, ou plutôt à le conduire à la catastrophe finale tout doucement et de manière que cette malheureuse population ne s'avisât pas de récriminer contre le ministre des finances.

M. Picard sembla n'élever contre le projet qu'une objection, qui peut se résumer ainsi : « Mais pour contracter un emprunt extérieur, il faudrait être dehors, et nous sommes dedans. » A cela, la réponse était simple : « Eh bien, justement; sortez. Qu'espérez-vous faire ici, dans ce Paris bloqué? » — Il n'espérait rien, et ne fit rien.

Je ne connaissais pas le ministre de l'Intérieur du gouvernement de la défense nationale; notre entretien eut lieu le 2 octobre, dans

[1] Voir *le Correspondant* du 10 septembre 1870.

la soirée, à l'hôtel du ministère de la place Beauvau; naturellement, ma seule pensée était d'être utile, s'il se pouvait, au salut de mon pays, sans aucune préoccupation d'intérêt privé, et en toute abnégation politique; un de mes amis, animé des mêmes sentiments, M. Rémy Faudon, agent général de la Caisse d'Épargne de Paris, bien connu dans l'administration comme le digne successeur de l'honorable Agathon Prévost, voulut bien m'accompagner à l'Intérieur, où venait alors d'entrer en fonctions un de ses anciens camarades. La conférence fut longue, et nous laissa une impression très-franche, que je suis bien aise de pouvoir retrouver aujourd'hui dans un double souvenir.

M. Gambetta se montra là tout autre que la province a pu le voir dans les derniers temps de la lutte : il écoutait et discutait avec le calme et le soin attentif d'un administrateur qui étudie un dossier d'affaire. Par les éclaircissements qu'il me demandait, on sentait un esprit pénétrant qui devinait les difficultés et les facilités possibles et découvrait les voies pour arriver au but; il avait été frappé de l'observation notée dans mon travail du *Correspondant* du 10 septembre, sur les ordres d'achats qui de Londres arrivaient aux Bourses françaises; et il trouva justement sur sa table un journal, introduit ce soir-là même dans Paris, et qui mentionnait la continuation de ces achats de rentes françaises par les capitaux abondants et non employés de la cité de Londres. Un emprunt extérieur à Londres lui parut évidemment l'instrument financier possible, et le seul possible. Il dut en écrire à Tours; mais, sans nous en rien dire, il songeait peut-être à faire plus encore, car cinq jours après, nous apprîmes par les journaux qu'il était parti lui-même pour la province; et vers les premiers jours de novembre, la nouvelle nous vint à Paris que la délégation de Tours avait négocié un emprunt à Londres le 24 octobre.

M. Gambetta avait la foi : il prenait à cœur la défense nationale; malheureusement, il croyait trop en lui, en lui seul : il méconnaissait cette vérité que dans une nation un homme seul est peu de chose, et que les plus puissants génies politiques, les plus grands chefs d'État ne furent tels que parce qu'ils surent discerner, rallier et mettre à l'œuvre tous les dignes coopérateurs, fussent-ils ligueurs, frondeurs ou autres dissidents. Louis XIV n'eut peut-êre pas d'autre mérite, et cela suffit sous son règne à relever la France et à la porter pendant un demi-siècle au plus haut degré de toutes les gloires.

Si en arrivant à Tours, M. Gambetta avait accueilli et organisé les concours honorables et nombreux qui s'étaient offerts au

gouvernement de la défense nationale, s'il avait suppléé la représentation nationale au moins par les conseils généraux, tout prêts à donner leur aide et leur garantie pour un emprunt de l'État, la négociation de l'emprunt de Tours à Londres aurait trouvé, non-seulement des conditions meilleures, mais des ressources plus larges : non pas les 115 millions souscrits par les Anglais le 27 octobre, mais un milliard, ce milliard nécessaire, qu'avec raison M. Gambetta demandait à grands cris, mais qu'il fallait demander au monde non pas au nom d'un parti politique, non pas au nom de MM. Crémieux, Glais-Bizoin, Gambetta et consorts, mais au nom de la France, au nom de la France représentée par une délégation de notables, c'est-à-dire, dans les circonstances, par une délégation des conseils généraux. Oui, certes, la cité de Londres nous aurait alors prêté le milliard nécessaire, aussi volontiers que l'Europe commandita de plusienrs milliards les États-Unis d'Amérique quand les États du Nord soutinrent la grande lutte contre le Sud. La France entière valait bien la fraction des États fédérés d'Amérique. Voyez donc les souscriptions étrangères réelles qui se sont offertes à l'appel d'un gouvernement régulier, en 1871 et en 1872, après notre défaite consommée, et pour payer une rançon de cinq milliards et plus dont la France allait être appauvrie ! Combien plus largement encore auraient afflué les souscriptions étrangères dans les premiers mois de la lutte, alors que l'on pouvait croire encore à notre retour de fortune, surtout si l'on nous aidait à vaincre en nous commanditant.

Telle fut la faute de M. Gambetta : homme de parti politique, il se fit chef de bande, quand il pouvait se faire chef d'État : son esprit vraiment d'élite, qui aurait pu s'élever au plus haut, resta confiné dans d'étroits intérêts ; et son patriotisme, admirable d'ardeur et d'élan, ne sut pas s'affranchir des liens de sa secte : en un mot, il réduisit son action, sa force et son crédit à la mesure d'un simple partisan. Et cela n'était pas assez pour sauver la France; ce n'était pas assez pour repousser l'invasion d'une armée qui s'avançait sous un chef national tenant en main toutes les forces unies et organisées de toute l'Allemagne.

Nous aimons à penser que M. Gambetta comprend aujourd'hui la faute commise, et que cette terrible leçon lui profitera, comme à bien d'autres qui pourraient oublier l'intérêt national de notre pauvre France pour l'intérêt mesquin d'une coterie ; quel malheur que ces leçons coûtent si cher à la nation française !

Dans les notes où j'avais résumé les dispositions essentielles d'un emprunt extérieur à Londres, les points suivants étaient spécifiés :

Émettre l'emprunt en titre fort, et cela pour plusieurs motifs : afin de ne pas établir une concurrence avec les autres espèces de nos dettes d'État ; afin de satisfaire à de nouvelles convenances particulières et d'étendre la clientèle en ajoutant à la variété de nos titres; et, pour nous ménager une réduction normale et fort économique de cette nouvelle dette par des conversions, dès que le cours s'élèverait au pair : sur la place de Londres, on comprendra, disais-je, d'autant mieux cette émission en titre fort que le Parlement, depuis Guillaume III, depuis bientôt deux siècles, a professé et pratiqué ce système de faire les emprunts en titres forts, et de réduire plus tard la Dette, suivant l'amélioration du crédit de l'État, en convertissant le 6 pour 100 en 5 pour 100, puis en 4 1/2, en 4, et enfin en 3 pour 100. Tout récemment encore, lorsque, après la révolte des Cipayes, le Parlement a annexé les Indes au Royaume-Uni, il a reconstitué la Dette indienne en 5 pour 100 et non en 3 pour 100.

Émettre l'emprunt par grosses coupures, de 20 livres sterling au moins, puis de 50, de 100, de 500 et de 1000 livres sterling, de manière à maintenir le plus longtemps possible les titres dans les portefeuilles des souscripteurs anglais, et d'empêcher qu'ils n'arrivent bientôt en France se classer avec prime au profit des premiers souscripteurs : inconvénient qui se produit toujours quand les coupures sont petites, c'est-à-dire à la portée des petites bourses si nombreuses en France, où les grosses bourses sont d'autant plus rares.

Régler que le premier versement sera très-fort, au moins d'un cinquième, comme cela fut habilement posé dans l'emprunt Magne du 23 août; par là, on encaissera tout d'abord une bonne part de l'emprunt, et par là aussi on s'assurera des souscriptions plus sérieuses.

Stipuler que les intérêts servis par le Trésor français et payables à Londres seront payés suivant le cours du change, et non pas à un change fixe; en temps normal, la France exporte plus en Angleterre que l'Angleterre en France; il est donc plus facile d'avoir des traites de Paris sur Londres que de Londres sur Paris; le change est donc le plus souvent en notre faveur : c'est-à-dire que la livre sterling, pour nous à Londres, se paye moins de 25 fr. 20 c., d'ordinaire 25 fr. 17 c. Dans les temps de crise de la France, le change est au contraire en faveur des Anglais; pendant les années 1870 et 1871, il s'est élevé à 25 fr. 70 c. Si, dans ces moments extraordinaires, nous avions l'imprévoyance de stipuler que, pour les arrérages d'une dette perpétuelle ou à longue échéance, le change serait fixé à une moyenne de 25 fr. 40 c. par exemple, nous nous condamnerions pour de longues années à payer 25 fr. 40 c. une livre

sterling qui ne vaudrait au cours ordinaire que 25 fr. 17 ou 25 f. 20. Et sur des millions une perte de un pour cent, chaque trimestre et pendant de longues années, constitue une somme considérable. Donc, pas de change fixe.

Enfin, essayer de traiter avec les maisons de premier ordre de la cité de Londres, qui peuvent le mieux faire honneur au crédit de la France et s'en faire honneur : c'est le plus sûr et le moins cher. Voir ainsi les maisons Baring et Rothschild, qui ont déjà traité avec la France depuis 1815. En marquant cette indication, j'ignorais que la maison Baring avait déjà été accaparée par M. de Bismark.

Telles étaient les bases étudiées à Paris, vers la fin de septembre. Nous allons voir ce qui fut fait par la Délégation de Tours après l'arrivée de M. Gambetta, parti en ballon, de Paris, le 7 octobre.

A. de Malarce.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Français sur le Rhin*, 1792-1804, par M. A. Rambaud. 1 vol. — *L'Allemagne sous Napoléon Ier*, par le même. 1 vol. — II. *Histoire de la poésie : l'Allemagne dans sa littérature nationale depuis les origines jusqu'aux temps modernes*, par Ferdinand Loise. 1 vol. — III. *Les grands écrivains de la France. Œuvres de la Rochefoucauld.* Tome II. — IV. *Les patenôtres d'un surnuméraire*, par M. J. Delaroa. 1 vol. — V. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par MM. Daremberg et Saglio. 2e fascicule. — VI. *Les voix des ruines*, par M. A. Millien. 1 vol.

I

« Nous l'avons eu, votre Rhin allemand, »

chantait le poëte il y a une trentaine d'années, et beuglait encore la foule imbécile il y a quatre ans, au moment où l'Allemagne nous enlevait la dernière portion qui nous fût restée des rives de ce fleuve. Oui, sans doute, nous l'avons eu, ce fleuve qui n'est allemand ni à sa source ni à son embouchure; mais il n'y a pas de quoi s'en vanter beaucoup, d'abord parce que nous nous le sommes laissé reprendre, et que — il faut bien le reconnaître — il ne nous avait pas coûté beaucoup à conquérir. Ce furent, en effet, de faciles victoires que celles des armées de la République en Allemagne, de 1792 à 1795, de la déclaration de guerre contre « le roi de Bohême et de Hongrie » jusqu'à la paix de Bâle et de Paris. Les panégyristes de cette campagne doivent en prendre leur parti : la facilité avec laquelle nous nous établîmes sur la rive gauche du Rhin ressort incontestable d'une nouvelle histoire de cette conquête, dont l'auteur n'est pas animé — tant s'en faut — d'un esprit hostile à la République[1]. Non-seulement la cohue des souverains, petits et grands, qui avaient jeté le gant à la révolution étaient ridiculement faibles, mais leurs peuples auraient été pleins de sympathie pour nous et n'auraient aspiré qu'à se voir vaincus, parce que

[1] *Les Français sur le Rhin*, 1792-1804, par M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Caen. 1 vol. in-12. — *L'Allemagne sous Napoléon Ier*, par le même. 1 vol. in-12. Didier, éditeur.

leur défaite assurait leur affranchissement en brisant le joug féodal auquel ils étaient liés. L'Allemagne, affirme M. Rambaud, était sous le prestige de nos idées et commençait à nous aimer ; une fraternité touchante était en voie de s'établir entre la race germanique et la race gauloise; le moment approchait où l'on pourrait dire, comme on avait dit sous Louis XIV des Pyrénées : « Il n'y a plus de Rhin. » L'égoïste et insatiable ambition d'un homme a détruit cette rayonnante perspective. Les conquêtes de Napoléon ont changé en une haine implacable ces dispositions du peuple allemand à nous aimer et à nous suivre sur le chemin du progrès politique et social où la philosophie nous conduisait à grandes guides. Si ce tardif et sinistre enfant de la Révolution ne fût venu exploiter ses faiblesses, l'Allemagne, au lieu de nous haïr comme elle le fait et de nous poursuivre de ses outrages et de ses menaces, après nous avoir enlevé deux provinces et des millions à ne pouvoir les compter, l'Allemagne mènerait avec nous le chœur joyeux de la paix universelle, que, de concert, nous imposerions au reste du monde.

C'est sur ce mode élégiaque que, dans les deux ouvrages cités, M. Rambaud a raconté l'histoire de nos relations avec l'Allemagne de 1792 à 1814, drame rapide en trois actes seulement, qui s'ouvre par une marche triomphale et se clot par une retraite lugubre. L'ouvrage comprend deux parties et a, comme nous l'avons dit, deux titres distincts : *les Français sur le Rhin*, et *l'Allemagne sous Napoléon Ier*. Dans la première l'auteur exulte, en voyant tomber pièce à pièce ce gothique édifice du *Saint-Empire romain* dont la marquetterie bizarre blesse ses yeux dans le passé, et qui était pourtant, en somme et par sa diversité même, un voisinage moins dangereux pour nous que ne l'eût été cette organisation rêvée par les révolutionnaires transrhénans, et qui est l'objet de l'admiration et des tendresses de M. Rambaud. Plus cette vieille forteresse était vermoulue et, par suite, débile et inoffensive, plus il fallait se garder de la renverser, de crainte qu'à la place il ne s'élevât quelque chose de plus redoutable. Ainsi avaient pensé Richelieu, Mazarin et Louis XIV, esprits essentiellement politiques, dont la passion ne troublait pas le regard. Mais il y a chez M. Rambaud un mélange d'utopie et de haine qui l'empêche de bien voir ; il a le moyen âge en aversion et croit à l'avenir de la communion générale des peuples, à l'abolition des frontières, à l'effacement effectif des nationalités. Cette ère, selon lui, commençait sur les bords du Rhin en 1793, sous l'inspiration de la France, bien digne alors, en effet, de servir de modèle, et singulièrement faite pour attirer et séduire! L'intensité du sentiment généreux qui le domine fait ici prendre au sérieux par M. Rambaud des faits sans importance réelle, tels que la république de Mayence, la république cisrhénane, la réunion par acclamation populaire de la rive gauche du Rhin à la république française : pures surprises, véritables escamotages exécutés par une poignée d'illuminés et d'adeptes au milieu

d'une population ahurie qui, dès qu'elle se reconnut, manifesta des dispositions tout autres, comme en témoigne ce passage échappé à l'auteur : « L'idée d'une république cisrhénane était médiocrement populaire sur les bords du Rhin. Les efforts de Gœrres et de ses amis allaient rencontrer des obstacles insurmontables, non-seulement dans la politique générale, mais dans les défiances de leurs concitoyens. » Une autre chose encore égare l'historien, c'est la joie de voir s'écrouler le Saint-Empire romain, et en particulier, les principautés ecclésiastiques, de noms et de dimensions diverses, qui en faisaient partie. Il raconte leur chute avec un petit ton moqueur qui trahit tout le plaisir qu'elle lui cause. Ah ! s'écrie-t-il avec toutes sortes de variations et parfois avec un accent gouailleur, les temps étaient durs alors pour les gens d'Église !

C'est ainsi qu'avec un vrai talent, avec des recherches très-neuves et très-curieuses d'où aurait pu sortir une bonne histoire de la lutte de la Révolution française contre l'Allemagne, M. Rambaud, au moins dans son premier volume, n'a fait qu'une thèse, un plaidoyer, une œuvre de parti.

Le second volume (*l'Allemagne sous Napoléon Ier*) a, sous tous les rapports, beaucoup plus de valeur. Les recherches y sont plus considérables encore, les documents plus neufs et plus curieux, et le ton en est plus historique. Il n'y a pas jusqu'aux efforts d'impartialité qui n'y soient visibles; on n'y voit pas, comme chez M. Lanfrey — autre démolisseur de la légende impériale — le parti pris de trouver mauvais et coupable tout ce qu'a fait Napoléon. M. Rambaud rend au moins justice à son esprit organisateur et même au désintéressement de plusieurs des établissements qu'il fonda sur les ruines de l'empire germanique. Le tableau de ces institutions politiques et administratives du nouveau Charlemagne est le côté par lequel se recommande surtout cette seconde partie de l'ouvrage de M. Rambaud. Peu de personnes savent bien aujourd'hui comment, et dans quelle pensée et quelle vue, fut faite d'abord, puis remaniée, la confédération du Rhin. Ce qu'on ne sait pas beaucoup mieux, ce sont les raisons, plausibles en partie, qui amenèrent la création de ces royautés vassales qui trompèrent si amèrement l'attente de Napoléon. Mais ce qu'on ignore tout à fait, ce sont les merveilles d'administration dont nous donnâmes l'exemple aux populations allemandes dans les États demi-français de Berg et de Francfort, et chez nos alliés à qui nous avions fourni des modèles ou prêté des ministres. Les Mémoires du comte Beugnot nous avaient déjà appris des choses intéressantes à cet égard ; mais sur ce point, l'ouvrage de M. Rambaud est infiniment plus instructif. N'y cherchez pas l'éternel et irritant récit des « victoires et conquêtes des Français » ; M. Rambaud ne rappelle de ces désastreuses victoires que ce qui les rend à la fois nécessaires et vaines. Le contraste du double et contraire effet que produit notre domination en Allemagne, où nous faisons à la fois tant de bien et tant de mal, où nous jetons des semences d'amitié et recueillons des fruits de haine, produit

une impression attristante. Sans se persuader, comme M. Rambaud, que, sans Napoléon, l'Allemagne allait abdiquer sa personnalité et s'unir à nous par les liens fraternels d'une confédération républicaine, il est permis de croire que l'implacable ressentiment qu'elle nous garde et dont, malgré les satisfactions qu'elle s'est procurées, elle continue à nous donner des preuves, n'aurait pas germé dans son cœur ou n'y aurait pas pris cette intensité. L'Allemand nous eût toujours un peu jalousé, c'est dans sa nature; mais la différence de caractère et de race se serait vraisemblablement traduite par une émulation généreuse, et non par la haine sauvage dont le monde a aujourd'hui le spectacle. Tout en riant des rêves humanitaires dont se berce l'auteur, on ne saurait s'empêcher de s'unir à lui pour maudire le génie funeste qui a fait à l'Europe la situation que nous voyons. Mais ce génie maudit, était-ce un produit spontané, sans racines, sans liens? Napoléon n'était-il pas une des incarnations de la Révolution? Que M. Rambaud y regarde d'un peu près!

II

Nous avons ici, sans rancune contre les Allemands, parlé de tout ce qui a paru, depuis trois ans, dans notre langue, d'appréciations et d'histoires de leur littérature. Pour être complet à cet égard, nous devons une mention à un volume qui vient de paraître en français, à Bruxelles[1]. C'est, sans contestation, l'œuvre d'un écrivain qui connaît son sujet, mais qui n'en est peut-être pas assez en dehors pour le bien juger. En effet, quoi qu'il écrive en français et que le français soit la langue de son pays, M. Loise se considère comme Allemand. « Étudions l'Allemagne, dit-il en s'adressant à ses compatriotes, étudions l'Allemagne, nous qui sommes, au fond, de même race et pour qui sa langue, avec celle de la Néerlande, fait partie de notre nationalité. » Il n'affirmerait pas aussi explicitement ses sympathies en matière de nationalité, qu'on s'en apercevrait vite à la lecture de son livre, où respire une prédilection manifeste pour l'Allemagne, son caractère, son génie, ses œuvres, et où notre limpide et expéditif langage pâtit souvent, comme on vient de le voir, des savantes lenteurs et des nébuleux circuits du langage tudesque. Loin de nous l'idée d'en faire l'ombre d'un reproche au jeune écrivain: nous ne sommes point Belge et n'avons pas le droit de trouver mauvais cet empressement à signaler des liens au moins problématiques de consanguinité avec un pays aussi disposé à les exploiter que l'est aujourd'hui l'Allemagne; nous signalons

[1] *Histoire de la poésie: l'Allemagne dans sa littérature nationale depuis les origines jusqu'aux temps modernes*, par Ferdinand Loise. 1 vol. in-8. — Bruxelles-Paris, chez Casterman.

seulement cette préoccupation d'esprit chez M. Loise, parce qu'elle justifie, de la part de ses lecteurs, une légitime défiance de ses jugements. N'est-il pas évident que c'est l'avocat plutôt que l'historien qui parle chez lui quand il écrit : « Les Germains ne font pas la guerre pour la guerre ; ils la font pour venger leurs injures, ils la font au nom de la patrie, et quand l'œuvre est terminée, ils ne demandent qu'à déposer les armes au coin du foyer ; » c'est-à-dire, en d'autres termes, que les Germains ne sont pas envahisseurs et se sont toujours contentés de leur sol natal sans rien entreprendre sur celui du voisin. Or il y a un livre de M. Heinrich dont nous avons parlé ici et qui établit précisément le contraire, le témoignage de l'histoire à la main. « Le sol de la Gaule, y est-il dit, a toujours excité « les convoitises des peuples qui habitent les régions, moins favorisées par « la nature, qui s'étendent à l'est du Rhin. Les Teutons, que vainquit Marius, « n'étaient qu'une terrible avant-garde des peuples qui se sentaient attirés « vers les riches contrées du Midi. » M. Zeller, dans son *Histoire d'Allemagne*, montre aussi chez les Germains cet héréditaire esprit d'invasion, ou plutôt cette appétence jalouse, et naturelle d'ailleurs à tous les degrés de la famille humaine, du moins bien partagé pour le lot du frère plus heureux. Ce que M. Loise ajoute, que « si, par peuple d'action on entend peuple remuant et séditieux, l'enfant du Nord n'a pas ce caractère ; qu'il obéit, non en esclave mais en homme libre qui raisonne son obéissance et qui sait que la discipline est le secret de la force et le plus sûr garant de la victoire, » n'est qu'un trait peu généreux lancé contre notre pays et que nous ne voulons pas chercher à retourner. Naguère c'était, dans toute l'Europe, un des titres de gloire de la France, que cette noble passion pour la liberté politique dont elle allumait le feu partout où elle passait, et dont les gens que le succès aveugle lui font aujourd'hui un crime, parce que, dans la grande lutte qui vient de finir, la victoire est restée à des populations en retard sur le chemin que sont appelés à parcourir les peuples modernes. Hé ! ceux qui érigent ainsi en théorie le présent sont-ils bien sûrs que l'avenir, un avenir peut-être assez prochain, ne leur donnera pas un démenti, et que l'Allemagne n'aura pas aussi ses révolutions?

Le livre de M. Loise est donc un compliment — d'autres diraient une avance — à l'Allemagne. Remarquez en effet que, sous ce titre d'*Histoire de la poésie*, ce sont moins les œuvres des poëtes que l'auteur s'attache à faire connaître, que l'esprit, le génie de la nation qu'il cherche à dégager et à relever, comme l'indique le sous-titre : *l'Allemagne dans sa poésie nationale*. On doit par conséquent s'attendre à trouver ici plus d'exégèse que d'histoire, plus de considérations que de faits. Le défaut des livres ainsi conçus est de convenir à ceux qui savent, beaucoup plus qu'à ceux qui ont besoin d'apprendre. M. Loise interprète mais n'enseigne pas en réalité. Il connaît, lui, à merveille ce monde de poëtes qui, de Charlemagne à Charles-Quint, chantent, racontent ou moralisent en latin ou en tudesque, dans les

cloîtres, les cours, les armées, les écoles, mais il ne le fait que très-imparfaitement connaître. Les analyses de leurs œuvres sont insuffisantes, et les problèmes qui se rattachent à quelques-unes sont à peine énoncés, témoin la question de l'authenticité des drames de Rotswita. M. Heinrich, dans son *Histoire de la littérature allemande* n'entre pas non plus dans les questions de ce genre, il est vrai; mais, dans le même nombre de pages à peu près, il a réussi à donner, sur les mêmes sujets, des notions plus explicites et plus nettes. Nous aurions à en dire autant si nous rapprochions l'ouvrage de M. Loise du premier volume du *Cours de littérature allemande* de M. Bossert, qui n'est pas plus étendu cependant mais qui est autrement instructif. La génération nouvelle que le jeune écrivain belge convie si chaleureusement à étudier l'Allemagne et « *à* puiser *à* pleines mains *à* cette source féconde » ne trouvera donc pas dans son livre des secours bien nouveaux. Et cependant, à côté des deux grands ouvrages que nous venons de rappeler, il y aurait place pour un bon précis de l'histoire de la littérature allemande. N'était que, selon le mot de Talleyrand, il a « trop de zèle » pour la cause, M. Loise, par ses connaissances et son talent, serait bien homme à remplir cette tâche.

III

Un nouvel ouvrage — le sixième, croyons-nous — de la collection des *Grands écrivains de la France*, vient encore d'être achevé, après une interruption de quelques années, causée par la mort de l'homme de talent et de goût qui en avait entrepris la publication. Ce sont les *Œuvres de la Rochefoucauld*, dont le deuxième et dernier volume a paru il y a quelques semaines[1].

Le premier a été ici, lors de sa publication, l'objet d'une étude à laquelle nous renvoyons nos lecteurs (voir *le Correspondant* du 10 et 25 septembre 1871). Ce volume, qui comprend les *Maximes*, avait été édité par M. Gilbert, qu'une mort prématurée enleva aux lettres dans les premiers jours du siége de Paris. Un de ses amis, qui l'avait aidé dans sa tâche et avec qui il avait arrêté les bases de son travail, M. J. Gourdaut, a repris et mené à fin, d'une manière digne du commencement, cette œuvre laborieuse entre toutes celles du même genre.

Nous disons « laborieuse » avant tout et non sans raison. Ce volume, en effet, comprend ce qu'on appelle les *Mémoires* de la Rochefoucauld, et le texte exact de ces Mémoires était singulièrement difficile à établir. Les

[1] *Œuvres de la Rochefoucauld.* Nouvelle édition revue sur les plus anciennes et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de notes et de tables. Tome second, par M. Gourdaut. — Hachette et Cie, éditeurs.

fragments autobiographiques auxquels on donne ce nom ont été écrits par l'auteur à différentes dates de sa vie, et les manuscrits en sont nombreux et très-différents les uns des autres. Quant aux éditions, elles offrent des difficultés bien plus grandes encore; beaucoup ont été faites à l'insu du célèbre frondeur, et contre son gré, avec des lacunes et des interpolations considérables; et celles mêmes qui ont un certain caractère authentique sont loin de s'accorder et d'offrir les éléments d'un texte définitif; car les meilleures ont été faites d'après des manuscrits défectueux. De manuscrit complet et d'une authenticité incontestable des Mémoires, il n'en était venu aucun jusqu'ici à la connaissance des éditeurs. Cependant il était de notoriété dans le monde des lettres, dit M. Gourdaut, que l'on conservait dans la famille de la Rochefoucauld une rédaction des *Mémoires* authentique et plus complète que les divers textes livrés tour à tour à la publicité avant 1817, date de l'édition de Renouard.

Cette rédaction précieuse existe en effet. Elle fait partie des archives du château de la Roche-Guyon, appartenant à M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt. C'est une mise au net qui a tous les caractères d'une rédaction définitive, affirme M. Gourdaut. Communiquée une première fois à M. Éd. de Barthélemy pour la publication des *Œuvres inédites* de la Rochefoucauld, elle a été mise encore une fois, par l'héritier du célèbre écrivain, à la disposition du nouvel éditeur de ses œuvres.

Le texte qu'on trouvera dans le présent volume est donc celui du manuscrit de la Roche-Guyon. M. Gourdaut y a ajouté les variantes des meilleures éditions et des copies qui lui ont semblé mériter le plus de confiance.

Il résulte de la collation de ces copies et de ces éditions un fait curieux au point de vue littéraire, nous voulons dire le grand souci que la Rochefoucauld avait du style. Il n'a pas en écrivant la négligente hardiesse du grand seigneur, et ne fait pas sa phrase « à la diable » avec l'impétuosité du génie, comme Saint-Simon. Non, il cherche ses tours, pèse ses mots, se corrigeant d'une copie ou d'une édition à l'autre, et, comme il est arrivé à plus d'un, gâtant çà et là le bon par amour du mieux. Au lieu de : « la même conduite », il mettra : « les mêmes mesures »; pour : « il veut », « il se persuada » ou « il estima ». Après avoir écrit : « La fortune, qui mêle souvent ses jeux dans les aventures des princes, voulant qu'après... », il simplifie sa phrase et corrige ainsi : « Le hasard fit ce que M. le prince n'avait pu faire et après... » A certains moments, pour faire droit au purisme du temps, il efface les mots et les locutions vieillis qu'il remplace par d'autres plus à la mode : « à son partement », par exemple, terme suranné, mais en usage encore au moment de sa première rédaction, et auquel il substitua « à son départ. » Ces variantes, étudiées à ce point de vue, fourniraient, croyons-nous, matière à plus d'une remarque neuve sur le travail intérieur de notre langue au commencement du dix-septième

siècle ; on y verrait que ce n'est pas dans le monde bourgeois seulement qu'on se préoccupait du bien dire, et que Cathos et Madelon n'étaient pas seules à choisir leurs mots.

Mais les *Mémoires* présentent un intérêt plus curieux encore, c'est leur rapport avec les *Maximes*. On n'a pas, que nous sachions, mis en doute que ces deux ouvrages soient de la même plume. Mais, n'en eût-on pas d'autres, la preuve qu'ils sont du même auteur ressortirait de leur seul rapprochement. Les faits rapportés dans l'un sont bien la matière des réflexions consignées dans l'autre. Il n'y avait qu'une guerre d'ambition égoïste et sans intérêt supérieur, comme celle de la Fronde, pour faire prendre les hommes en mépris et suggérer les considérations amères généralisées et formulées en sentences philosophiques dans le livre des *Maximes*. Celui-ci a son point de départ dans l'autre. L'ordre dans lequel on a donné ici ces deux ouvrages est l'inverse de celui que la logique réclame. C'est de la contemplation du monde méprisable dépeint dans les *Mémoires* que sont nées les *Maximes;* ces désolants aphorismes ne font que traduire, dans la langue de la philosophie universelle, les faits d'un petit coin d'une histoire particulière. La Rochefoucauld ne présente l'humanité sous des couleurs si défavorables, que parce qu'il l'a vue dans une entreprise peu faite pour en donner une haute idée et dont il avait été lui-même un des principaux complices : un peu de conscience avec lui-même et beaucoup de dédain pour ses compagnons de défaite, voilà quelle fut, selon nous, chez la Rochefoucauld, l'origine d'un livre qui, grâce à la hauteur des formules et au relief puissant du style, a pris rang parmi les œuvres les plus réputées de la sagesse humaine. On en a porté des jugements très-divers, parce qu'on l'a toujours considéré à part et intrinsèquement. Il ne faut pas, si l'on veut les bien apprécier, séparer les *Maximes* des *Mémoires*, ni lire celles-là avant ceux-ci. Les *Mémoires* forment l'introduction naturelle aux *Maximes* qui, ainsi envisagées, semblent moins un livre de morale qu'une satire du temps.

Un autre ouvrage qui se rattache par toutes sortes de liens au précédent, et que la mort du spirituel érudit qui en préparait la publication tient aussi en souffrance, ce sont les *Mémoires du cardinal de Retz*, dont s'occupait depuis quinze ans l'auteur du livre sur *la Misère en France au temps de saint Vincent de Paul*, le regrettable M. Feillet. L'odieuse guerre de la Commune avait détruit tout le travail du laborieux érudit. Mais il s'était remis intrépidement à l'œuvre, à l'aide de ses notes heureusement conservées, et même déjà les deux premiers volumes de l'édition monumentale à laquelle il s'était remis avaient vu le jour quand, il y a deux ans, il succomba à la fatigue. Nous n'examinerons pas aujourd'hui ces deux volumes; nous n'en parlons que parce que le nom de la Rochefoucauld rappelle naturellement celui de Retz, et que nous sommes heureux d'an-

noncer à nos lecteurs que les œuvres du cardinal de Retz sont aujourd'hui entre les mains d'un érudit très-digne de succéder à M. Feillet, et que la publication va en être continuée.

IV

« Méfiez-vous des patenôtres du connétable ! » disait-on dans l'armée du roi au temps où Anne de Montmorency en avait le commandement suprême ; car, sans avoir l'air de rien regarder particulièrement, ce terrible homme voyait tout, et, tout en dépêchant ses prières du matin et du soir, il faisait autour de lui une rude police. « *Pater noster*... Coupez-moi les oreilles à ce drôle ! *Qui es in cœlis*... Pendez-moi ce coquin ! » Et ainsi du reste.

Non moins redoutables que celles du grand connétable sont ces *Patenôtres d'un surnuméraire* qui firent scandale à leur apparition et dont une seconde édition vient de paraître[1]. Un surnuméraire ! qui s'en serait défié pourtant ? Qui aurait craint l'œil de ce pauvre diable, courbé sur son travail et dont la main crispée griffonne du matin au soir ? Rappelez-vous le spirituel croquis d'Henri Monnier, et dites si le malheureux qui noircit gratis ces morceaux de papier, sans autre intermittence que le temps d'essuyer son front ruisselant avec son mouchoir à carreaux, est seulement capable de porter les yeux plus loin que son pupitre et d'avoir une pensée ? Un surnuméraire, ça copie, mais ça ne lit pas, disait Scribe. Mais Scribe et Henri Monnier parlaient pour leur temps ; le surnuméraire d'aujourd'hui est tout autre, paraît-il, et il professe des principes tout différents.

« Vivre content de la position où la Providence nous a mis, dit-il par la plume de M. Delaroa, est devenu chose bête : tout surnuméraire doit aspirer à devenir ministre. »

« Le surnuméraire doit avoir deux opinions sur la même matière : l'une pour sa satisfaction personnelle, s'il a une conscience, ce qui n'est pas indispensable ; l'autre pour plaire à son chef. »

« Si tu acquiers des connaissances, cache-les, afin de ne pas t'exposer à humilier tes supérieurs. Si tu n'aimes pas le travail, tu es plus sûr d'arriver ; les paresseux étant en majorité, tu dois éviter de froisser leur amour-propre. »

Bien regarder autour de lui est donc aujourd'hui la première maxime du surnuméraire, (et, surnuméraire, qui ne l'est pas ?) car, parvenir est son but. Le chapitre des conseils pour parvenir est long dans les *Patenôtres* de M. Delaroa. Voici le premier :

[1] *Les Patenôtres d'un surnuméraire* (morale et politique), par M. Joseph Delaroa. — 1 vol. in-18. Lyon, Schering, éditeur.

« Prends ton point d'appui partout : un échelon qui est solide n'est jamais sale. »

Les autres sont à l'avenant, celui-ci par exemple :

« Lorsque tu entreras en relations avec un de tes semblables, enquiers-toi le plus tôt possible, 1° de sa qualité dominante, 2° de son défaut dominant, 3° de sa passion dominante, c'est-à-dire de l'endroit par lequel tu pourras, au besoin, attaquer son âme, son esprit, son imagination. »

Cet autre encore :

« Si tu n'as pas de vice, je te plains. Si tu en as un bien décidé, tant mieux! quelque puissant parvenu te l'achètera pour son usage et le progrès de sa fortune. Si le vice n'existait pas, il faudrait l'inventer. Heureusement il existe ! Il ne s'agit pour toi que de perfectionner la manière de s'en servir; le succès est là. »

Assez ! direz-vous; cela est abominable !

Hé ! bonnes gens, ne voyez-vous pas que c'est de l'ironie; ces principes éhontés qui vous révoltent avec raison, c'est le fait journalier, la pratique quotidienne ainsi traduite à dessein pour exciter plus d'indignation. Simple procédé littéraire, manière ingénieuse d'accommoder la morale un peu insipide par elle-même et d'en relever la saveur. Qui ne sait de quelle efficacité est pour cela le paradoxe? La Bruyère ne nous avait-il pas déjà habitués à ces sauces piquantes? M. Delaroa est un peu plus hardi, mais n'a pas d'autre but apparemment. C'est dans ce sens, croyons-nous, qu'il faut prendre bon nombre de ses aphorismes, qui, autrement, seraient des énormités passibles de la réprobation publique, et de quelque chose de plus peut-être. Comment, d'ailleurs, s'ils ne devaient être ainsi lus, ces outrages à la conscience humaine se concilieraient-ils avec les nobles et généreux sentiments auxquels ils sont mêlés? Est-ce d'une âme inférieure et pervertie que sont sortis ces conseils :

« Si tu souffres, ne te plains pas. Maudire l'épreuve est impie, parce qu'elle vient de Dieu ; l'éviter est lâche. Les hommes de cœur l'accepteront résolûment, car elle féconde les âmes, double les énergies de leur volonté, les fait rentrer en eux-mêmes et leur donne la conscience claire de ce qu'ils veulent. »

« L'adversité est la vraie nourrice de l'homme fort. Son lait est amer aux âmes faibles et les dégrade, tandis qu'aux âmes bien trempées elle communique une énergie inéluctable, en les enivrant de toutes les voluptés de la résistance. »

Cela est grand sans doute et généreux, mais est-ce chrétien? C'est ce qu'on se demande souvent à la lecture de ces maximes. Elles sont ingénieuses et pleines d'esprit dans la forme, elles témoignent de beaucoup d'observation et de sagacité; l'intelligence y brille, mais le cœur n'y bat pas souvent. L'homme n'y est guère présenté que par ses mauvais côtés. Cette recherche, cette exhibition des infirmités de notre pauvre espèce est, nous

le savons, la tâche que croient devoir s'imposer tous les moralistes, sans en excepter les moralistes chrétiens. Mais il y a une différence entre ces *détectives* du monde intérieur et les autres; un fond de compassion et d'intérêt se mêle à l'autopsie que pratiquent ceux-ci; celle à laquelle se livrent ceux-là est généralement impitoyable. M. Delaroa est de ces derniers, nous avons regret à le dire; on n'est pas plus cruel que lui. Encore si ce n'était qu'envers la gent écrivassière et politique, on pourrait le lui passer : ce monde-là, pour la critique, c'est pain bénit; mais il est plus que dur pour les femmes, et, de la part du sexe fort, c'est peu généreux... à moins, toutefois, qu'il ne faille voir ici un artifice littéraire du genre de celui que nous avons constaté plus haut.

V

Le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio en est à sa seconde livraison[1]. Cette livraison confirme toutes les espérances qu'avait données la première. Si les suivantes sont dignes de celles-ci, — et tout porte à le croire, car le travail était très-avancé quand la mort a enlevé l'honnête savant qui avait conçu et qui poussait, aux dépens de sa santé, cette grande entreprise, — ce dictionnaire sera un monument pour sa solidité scientifique, son ampleur et sa richesse de détails. Tous les sujets, les petits comme les grands, sont étudiés avec un soin scrupuleux à la lumière de la plus saine critique, et exposés avec cette sobriété lumineuse dont nos rivaux eux-mêmes veulent bien reconnaître que nous avons le don particulier. Grâce aux tables qui permettront d'en grouper et d'en coordonner les détails, ce tableau analytique, lorsqu'il sera terminé, prendra une imposante unité. Dès aujourd'hui, quelques-unes de ses parties forment comme des ouvrages distincts par leur étendue et leur achèvement. Nous signalerons, en ce genre, dans la présente livraison, le savant travail de M. François Lenormant sur les *Alphabets*, qui ne comprend pas moins de soixante colonnes de texte. Un autre article étendu et complet aussi, mais d'un ordre d'érudition moins sévère, est celui de M. Labatut sur les *Amulettes* en Grèce et à Rome. Mentionnons également pour sa curiosité et les rapprochements que les objets dont il traite offrent avec les modes de notre temps, la petite monographie du directeur actuel, M. Saglio, sur les anneaux et les bagues, dont les dessins explicatifs peuvent fournir des idées à nos joailliers, et servir d'excuse à ceux de nos élégants qui défigurent ces bijoux par des ornements excentriques. Nous n'avons pas encore poussé sur ce point la fantaisie aussi loin que les Grecs et les Romains, nous ne les avons pas encore surchargés des bustes de nos amis, et n'y avons pas attaché comme

[1] 20 feuilles in-4° à 2 colonnes, avec 195 figures dans le texte. — Librairie Hachette.

agrément la clef de notre cassette ou de notre coffre-fort; mais, en fait de mauvais goût, nous sommes gens, hélas ! à ne pas rester en arrière des temps de décadence. On voit, par ce détail, et nous pourrions en citer plus d'un autre, que le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* n'intéresse pas que les savants.

VI

Nous aimons les longs deuils, nous ne craignons pas qu'on nous parle des douleurs subies, des malheurs éprouvés, quand d'ailleurs on les porte avec dignité. Voilà en quoi surtout nous plaît le petit recueil de vers que vient de publier M. Achille Millien, un jeune poëte connu déjà du public et dont l'Académie a couronné un volume de suaves élégies. Ce sont encore, pour la plupart, des élégies, que *les Voix des ruines*[1]; mais elles sont dans un mode plus élevé et ont un accent plus pénétrant; car la plainte ici n'a plus rien de personnel : c'est celle de la patrie. M. Millien a compris que le poëte devait, en face d'une situation comme la nôtre, s'abdiquer et laisser parler la tristesse publique. C'est elle en effet dont nous voyons partout le tableau. Dès les premiers vers, ce tableau est amer et poignant : c'est celui de nos campagnes ravagées et de leurs habitants hagards au lendemain de l'armistice, quand le canon allemand fumait encore au milieu des ruines qu'il avait faites, et que le Prussien entassait dans ses fourgons le fruit de ses pillages. Cette peinture est navrante. Et pourtant le cri qui termine la pièce n'est pas une invitation, cependant bien légitime, à la revanche, c'est une invocation à la paix.

« Qui prend l'épée en mourra, » dit le Maître.
Mais sur le Rhin, sur la Seine ou le Nil,
La guerre, hélas ! cesse pour mieux renaître.
Quand de la paix le règne viendra-t-il !

Bien que le poëte ne soit pas toujours aussi maître de son ressentiment patriotique, dans *le Serment*, par exemple, dans *l'Émigration*, dans *Au bord du Rhin*, ce sont les sentiments doux qui dominent chez M. Millien. Autant qu'il le peut, il détourne sa pensée de ce jour involontairement rêvé des représailles, jour

Fatal autant qu'amer, légitime, exécrable,
Et que j'invoque, hélas ! tout en le déplorant.

M. Millien est toujours, en effet, et avant tout, le poëte des *Chants agrestes*, des *Moissons*, de la *Pierre des Élus*. On le retrouve ici même avec son inspiration sereine, sa gaieté champêtre et son vers doucement teinté dans *Primo Vere*, *le Retour au vallon*, *le Charbonnier* et surtout *l'Adoption*, petits cadres qui font penser à Greuze par le charme de la composition, mais malheureusement aussi par la négligente facilité du pinceau.

P. Douhaire.

[1] 1 vol. in-12. Lemerre, éditeur.

MÉLANGES

LA VIERGE LORRAINE JEANNE D'ARC

SON HISTOIRE AU POINT DE VUE DE L'HÉROÏSME, DE LA SAINTETÉ ET DU MARTYRE

Par madame la baronne DE CHABANNES. — Paris, Eug. Plon. 1874.

Cette dernière histoire de Jeanne d'Arc n'affiche pas la prétention de rien apprendre de nouveau au lecteur. Il y a longtemps que de Jeanne d'Arc on sait tout, et la lumière s'est si bien faite sur tous les moments de cette vie pleine de miracles, qu'il ne saurait y avoir, à proprement parler, de légende de Jeanne d'Arc. Ses visions mêmes et ses entretiens avec ses saintes sont acquis à l'histoire au même titre que ses faits de guerre et sa mort. C'est à peine si Dunois, Xaintrailles ou Lahire ont laissé à côté d'elle une trace plus réelle que saint Michel, sainte Marguerite, sainte Catherine. Mais ce nouveau récit, signé d'un nom qui se retrouve dans le récit même, et parmi ceux des compagnons de la Pucelle, le nom de Chabannes, arrive très à propos, et comme une protestation directe contre la statue que Paris a vu, avec une tristesse mêlée de colère, se dresser tout à coup sur celle de ses places publiques où Jeanne parut, un jour, de sa personne, et où elle fut blessée pour la seconde fois. Devant cette déplorable méprise d'un homme de talent, il était bon qu'une âme croyante, un écrivain bien informé, disons tout, la voix d'une femme, s'inspirant de toutes les paroles échappées à l'héroïne elle-même et de tous les témoignages de ses contemporains, vînt nous raconter de nouveau ce que fut Jeanne d'Arc, et combien peu elle ressemblait à cette petite paysanne si singulièrement plantée sur ce gros cheval de labour, et qui n'a tout au plus de l'héroïque inspirée que le côté accessoire, et pour ainsi dire humain, celui de la fille des champs et du soldat. Oui, voilà bien une cuirasse du quinzième siècle, détachée de quelque trophée de l'époque; mais sous cette cuirasse, savamment — trop savamment — modelée, je ne sens pas battre le cœur de l'intrépide bergère à qui sa mission fut révélée d'en haut et par la grand'pitié qu'il y avait alors au royaume de France. Dans

ce regard résolu, mais sans flamme, je cherche en vain la lumière que devait y allumer le regard des saintes. Que celles-ci descendissent du ciel ou ne fussent que la création inconsciente d'une imagination exaltée, toujours est-il que Jeanne les voyait, ou croyait les voir, ce qui est tout un; et, venue du dedans ou du dehors, la céleste lueur qui l'enveloppait tout entière animait ses soldats de la même ardeur qui l'emportait elle-même. Michelet, en ce bon temps que nous avons connu, quand il parle de Jeanne d'Arc, se sent à ce point enlevé à lui-même, qu'il laisse dans un respectueux demi-jour le côté surnaturel de la poétique figure. Plus tard, d'autres, s'enhardissant, ont mis les faits à la torture, pour expliquer par je ne sais quelle subtile émanation de l'esprit druidique à travers les siècles, ou par les axiomes d'une science malsaine, ce qu'il eût été si simple et si doux d'appeler de son vrai nom : le patriotisme inspiré de Dieu. Mais les uns et les autres, quand ils ont dû peindre ou faire agir Jeanne d'Arc, ont recouru sans hésiter aux témoignages contemporains, acceptant avec une loyauté qu'il faut reconnaître les faits les plus étranges, dès qu'ils leur ont semblé prouvés, à chaque pas de cette histoire, où si souvent c'est le merveilleux qui est le réel. Une histoire de Jeanne d'Arc, une œuvre d'art sur Jeanne d'Arc, ne peuvent être qu'un acte de foi, sauf les droits d'une interprétation plus ou moins hardie. Je me demande donc par quelle malheureuse préoccupation d'esprit, l'auteur de la statue nouvelle, au lieu de se laisser séduire comme les historiens et comme les artistes ses devanciers, a commencé, voulant nous donner une Jeanne d'Arc exacte, par oublier tout ce qu'en ont dit ou écrit ceux qui l'ont connue, ont vécu avec elle, ont combattu à ses côtés.

Il n'existe de Jeanne d'Arc aucun portrait fait d'après elle. C'est à peine si elle se souvenait qu'un jour, à Arras, on lui en montra un dont elle ne dit pas même son avis. Les plus anciens que l'on ait sont de bien des années postérieurs à cette image, et il est permis de douter que ce premier essai ait servi de modèle. Pour retrouver quelque chose qui ait chance de ressembler à celle qui fut Jeanne, on ne peut qu'interroger la tradition et le souvenir qu'en avait gardé l'enthousiasme des contemporains, et qui durent se transmettre d'âge en âge. Mais en recueillant avec soin, mais en groupant avec art tous les traits épars dans les documents de l'époque, chacun peut à sa manière recomposer les traits de l'auguste jeune fille dont nul n'approchait sans se sentir gagné, et qui désarmait d'un mot, d'un regard, d'un sourire, les cœurs les plus prévenus. Voici, par exemple, ce qu'en disait, à la cour même de Charles VII, le sire Perceval de Boulainvilliers, dans une lettre écrite, en latin, au duc de Milan, entre la délivrance d'Orléans et le départ de l'armée pour Reims. « Cette jeune fille est de proportions élégantes; elle a l'attitude virile, la parole sobre, et fait preuve, dans tout ce qu'elle dit, d'une prudence consommée. Elle a la voix délicate de la femme... » Supposons ici qu'il plaise à Dieu de donner la parole à l'être

hybride emprisonné dans cette étroite armure, j'ai peine à croire que ce qui sortira de ces lèvres boudeuses soit le *vocem gracilem* dont parle le bon chevalier. Et qu'on ne se hâte pas de conclure de la parole réservée de Jeanne à la mine maussade de la statue, car aussitôt Boulainvilliers ajoutera : « Elle a le visage ouvert et gai; » ce qui ne l'empêchera pas, deux lignes plus loin, de rappeler cette facilité aux larmes qui était le don rare et charmant de cette intrépide nature. Ce sont là d'intéressantes révélations, mais qui ne suffisent pas, j'en conviens, pour obtenir un portrait véritable. Toujours, à défaut de mieux, fallait-il en tenir compte, grand compte, et essayer au moins de nous rendre le type que chacun de nous a dans le cœur et dans l'imagination. Pourquoi, entre tant de précieux renseignements, s'attacher de préférence à ceux qui ne rendent que l'aspect extérieur et matériel? Le sire de Boulainvilliers ajoute : « Elle aime les beaux chevaux et se plait aux belles armes. » Il oubliait les beaux vêtements, mais un chroniqueur du temps répare cet oubli. C'était chez Jeanne d'Arc l'instinct d'une nature fine et exquise, et non le souci vulgaire d'une coquetterie féminine. Mais, de quelque côté que lui vînt le goût des belles choses, croit-on que cette armure et ce cheval fussent de nature à flatter ce goût délicat? Passe encore pour l'armure, les gens du métier en font, dit-on, grand cas; mais le cheval! j'ai peine à croire que Jeanne eût eu grand plaisir à monter celui-ci. Tout le monde a lu qu'après qu'elle eut triomphé du mauvais vouloir du sire de Baudricourt, les pauvres gens de Vaucouleurs se cotisèrent pour lui acheter un cheval qu'ils payèrent douze livres. Ce n'est pas celui-là, à coup sûr, qu'on serait tenté de réclamer pour une statue équestre, quoiqu'il faille savoir gré à ce bon serviteur d'avoir porté Jeanne pendant les deux cents lieues et plus qui séparent Vaucouleurs de Chinon. Arrivée là, elle se hâta certainement d'en prendre un plus solide, tout en donnant à ce fidèle compagnon de son long voyage une de ces belles larmes dont ses yeux étaient si peu avares. On sait d'ailleurs que le roi, une fois persuadé que c'était bien le ciel qui la lui envoyait, lui constitua l'état d'un chef de guerre, lui donna un écuyer, un chapelain, des pages, deux hérauts, avec de beaux chevaux et de belles armes blanches. Plus tard, c'est le duc d'Alençon qui lui offre un de ses propres chevaux, et dans les comptes de la ville d'Orléans, à deux reprises, une somme est portée pour l'entretien de l'écurie de Jeanne. Il faut, on en conviendra, avoir la main malheureuse, pour aller, entre tant de nobles bêtes, comme il est évident que Jeanne les savait choisir, prendre de gaieté de cœur quelque cheval de suite.

Qu'on me permette encore de rappeler ici une jolie scène de cette époque et de la vie de Jeanne d'Arc. C'est encore un contemporain et un témoin qui la raconte. Ce n'est pas moins que le petit-fils du grand connétable Bertrand Duguesclin, un tout jeune homme, que son aïeule envoie faire ses premières armes dans le camp de Charles VII, et qui arrive avec

un désir ardent de voir celle dont on parle déjà dans les veillées bretonnes. Voici ce que Guy de Laval écrit à sa mère et à son aïeule (la statue était là toute faite) :

« Et la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir qui, à l'huis de son logis, se démenait très-fort et ne souffrait qu'elle montast; et lors elle dit: « Mène-le à la croix » (qui estait devant l'église auprès du chemin). Et lors elle monta, sans qu'il se meust, comme s'il fust lié. Et lors, se tournant vers l'huis de l'église, qui estait bien prochain, et dit en assez voix de femme : « Vous, les prestres et gens d'église, faites procession et prières à « Dieu. » Et lors se retourna à son chemin, en disant : « Tiré avant, tiré « avant. » Son étendard ployé que portait un gracieux paige, et avait sa hache petite en la main, et un sien frère, qui est venu depuis huit jours, partait aussy avec elle, tout armé en blanc. »

C'est un moment semblable que le statuaire aura choisi, et j'aimerais assez l'élan avec lequel Jeanne s'enlève sur les étriers, si le défaut, trop manifeste, de proportion entre le cheval et le cavalier ne donnait, d'autre part, à ce mouvement je ne sais quoi d'insuffisant dans l'effort qui trahit tout ensemble l'intention de l'artiste et celle de l'héroïne.

Celle-ci allait d'ordinaire la tête nue, comme on vient de le voir, et comme nous l'apprennent les chroniques; d'ordinaire, mais pas toujours. A Jargeau, elle était coiffée d'une chapeline; à Saint-Pierre-le-Moutier elle portait une salade. Le statuaire a préféré nous la montrer la tête découverte, et c'était son droit, surtout si l'expression de cette tête devait répondre à l'idée qu'on a coutume de s'en faire; il ne fallait donc pas substituer à la salade et à la chapeline, que l'on écartait par un scrupule d'archéologue, cette couronne d'or qui contraste si étrangement avec la prétention affichée de reconstituer dans sa réalité vivante le personnage historique. Encore un détail, et j'aurai fini. Le sculpteur aura pensé que sur cette tête nue les cheveux longs seraient d'un heureux effet, et communiqueraient à la physionomie un air plus martial. Mais c'est encore un démenti donné à l'histoire et aux habitudes de Jeanne. Dans la plupart de ses portraits, elle est représentée avec la chevelure longue, et même flottante; mais de ces portraits, faut-il le répéter? aucun ne remonte à une époque voisine de l'original, et la tradition elle-même, que l'on invoque habituellement, ne saurait prévaloir contre tous les récits du procès où on lit que Pierre Cauchon ne cessait de reprocher à Jeanne de porter les cheveux coupés en rond, à la manière des hommes : les cheveux *rondiz*, est-il dit quelque part.

Mais il me reste un scrupule, car j'ai le même souci de l'honneur de l'art que de la gloire de Jeanne d'Arc. Le moment donné au statuaire est celui où la Pucelle se présente devant Paris, encore occupé par les Anglais, et attaque la muraille, à deux pas de la porte Saint-Honoré. Or, à cette épo-

que, Jeanne d'Arc commençait déjà à douter d'elle-même, et semblait avoir perdu en partie la confiance des premiers jours. Elle avait toujours dit: « Je suis envoyée de Dieu pour faire lever le siége d'Orléans et mener sacrer le dauphin à Reims. » Elle ajoutait quelquefois : « Et pour tirer le duc d'Orléans de sa prison d'Angleterre; » et on se souvient qu'après le sacre, elle supplia le roi de la laisser retourner à Domrémy pour y aider sa mère, qui se faisait vieille, dans les soins du ménage. Elle ne resta que sur les instances de Charles VII. Elle le suivit donc; mais on remarqua, depuis cette époque, que si elle montrait le même courage et la même fermeté de coup d'œil dans l'ordre des choses militaires, elle se sentait moins sûre de la victoire. Ses visions devenaient plus rares, ses saintes la visitaient moins souvent. Elles ne lui reviendront complétement que dans la prison de Rouen, pour la conseiller et la soutenir; mais, de Reims à Compiègne, il semble que peu à peu elles se retirent d'elle. Jeanne se sent comme dénuée de leur assistance, et pressent déjà qu'elle sera trahie et livrée. Un jour même elle le dira. Serait-ce là le sentiment que le sculpteur a voulu mettre dans ce regard morose et attristé? Mais ce ne serait donc plus un principe élémentaire de l'art, que, pour rendre une grande figure historique, c'est dans son plus beau moment qu'il la faut saisir, et non dans une de ces défaillances inséparables de l'humanité ? Ce qu'on attendait du maître, c'était la Jeanne des grands jours, la Jeanne du champ de bataille, et non la pauvre bergère préoccupée des brusques retours de la fortune, et jetant en arrière un regard de regret sur l'humble foyer de la chaumière paternelle.

Cette Jeanne d'Orléans, de Jargeau et de Reims, que l'on eût tant aimé retrouver debout sur la place des Pyramides, ou ailleurs, dans ce Paris reconquis à la France depuis quatre siècles, que l'on fût venu contempler avec une joie virile et le secret espoir d'un avenir meilleur, la voici, avec moins d'éclat et de bruit, mais telle, du moins, qu'on l'a toujours connue, dans le livre de madame la baronne de Chabannes. C'est une œuvre écrite avec conviction, avec quelque chose de cette foi ardente que Jeanne portait dans la bataille et au conseil, et dont elle ne perdit rien devant ses juges, rien sur le bûcher de Rouen. Le nouvel historien n'a négligé aucun des documents de l'époque; mais c'est surtout Jeanne elle-même qu'il a suivie avec amour, depuis ses premiers rêves au bord de la Meuse, sous l'arbre des fées, jusqu'aux plus secrètes séances du donjon de Philippe Auguste, devenu sa prison, écoutant du cœur, des yeux, de l'oreille, attentif aux dépositions les plus insignifiantes en apparence, et, dans chacune, poursuivant avec un sens pénétrant et délicat ce qu'elle pouvait lui apprendre de Jeanne et de l'ensemble de sa vie; et de tous ces souvenirs, de tous ces sentiments en fusion dans une âme chrétienne et française, madame de Chabannes a tiré, à son tour, sa modeste statue. Cette statue, c'est le livre dont nous parlons. Mais plus il nous est doux, surtout en ce moment, de

rendre justice à cette œuvre consolante, plus nous craindrions de la surfaire et de la présenter comme le monument que Paris était en droit d'espérer, et que, hélas! il attend encore. Ce serait d'ailleurs risquer de se montrer injuste envers les honorables écrivains qui, de nos jours, et hier encore, ont abordé avec succès ce grand sujet national, en particulier, M. Wallon, et cette autre *bonne Lorraine*, de si charmante et regrettable mémoire, Marie-Edmée.

Non, laissons le nouveau récit dans les justes et naturelles proportions que lui a données le talent distingué de l'auteur. Disons qu'il est à la hauteur des plus étudiés, qu'il satisfait l'esprit par l'abondance et l'heureuse distribution des détails, qu'il relève parfois les plus familiers par d'ingénieux rapprochements avec les Livres saints. Mais c'est peut-être ce commerce direct avec l'antiquité biblique qui est cause que madame de Chabannes n'a pas toujours réussi à conserver à son style toute la simplicité que réclame impérieusement le sujet. C'est surtout dans une histoire aussi miraculeuse, que le naturel de la forme fait ressortir le merveilleux du fond. Notre critique, hâtons-nous de le dire, ne s'adresse qu'à un petit nombre d'expressions et à quelques titres de chapitres qu'on effacerait d'un trait de plume; mais qui, rencontrés au passage, donnent parfois une certaine impatience au lecteur, et risquent d'arrêter l'émotion qui le gagnait. Pourquoi ne pas se borner à marquer par les dates les étapes de cette grande vie, sauf à caractériser les faits, comme madame de Chabannes, au surplus, le fait souvent avec un rare bonheur, en empruntant de loin en loin aux éloquents panégyristes du 8 mai quelque parole expressive qui associe un orateur illustre, presque toujours un évêque, à l'approbation de Mgr de Verdun, par laquelle s'ouvre le volume? Ces grands noms sont le cortége naturel de l'héroïne; car il est à remarquer que, parmi les panégyristes de ces quarante dernières années, on compte jusqu'à dix évêques: MMgrs Frayssinous, Feutrier, Parisis, Gillis, Pie, Le Courtier, Mermillod, Freppel, Perraud, Dupanloup, et un martyr, l'abbé Deguerry. Vienne donc le jour où la Papauté daignera, à son tour, reviser l'inique procès de Rouen, où Jeanne comparaîtra devant Pie IX avec ce noble cortége dont nous parlions, ayant à sa tête sainte Catherine et sainte Marguerite, et derrière lui, sur le second plan, le groupe des historiens de Jeanne, au milieu desquels madame la baronne de Chabannes a déjà sa place marquée; que ce jour vienne enfin, et, en même temps que le nom d'une humble bergère sera ajouté à la liste des saints, celui de Pierre Cauchon sera rayé à tout jamais du livre d'or de l'épiscopat.

ANTOINE DE LATOUR.

HENRI IV

Par M. de Lescure. — 1 vol. grand in-8. Ducrocq, éditeur.

Les hommes de notre génération ont grand' peine à comprendre l'intensité et le caractère particulier du sentiment que le peuple, le peuple parisien surtout, éprouvait jadis pour Henri IV. C'était un mélange d'enthousiasme et de tendresse, d'un enthousiasme toujours alerte comme s'il s'adressait à un être vivant et agissant, d'une tendresse caressante et pieuse comme celle dont on entoure les ombres vénérables et les plus chères mémoires.

A la fin de l'ancien régime, les grands avaient un peu oublié l'ancien roi. On n'en parlait plus à la cour comme le faisait Bossuet en 1675, lorsqu'il écrivait : « Il n'y a personne de nous qui n'ait encore le cœur attendri de ce qu'il a ouï réciter des bontés de ce grand roi envers son peuple et de l'amour extrême de son peuple pour lui. » Mais si les courtisans du Régent et de Louis XV avaient désappris de penser à lui, la gentilhommerie et la bourgeoisie provinciales, qui, au dire de Burke, constituaient le fond grave et pur de la nation française, puis la classe champêtre et populaire, tout ce qui, en deux mots, était peuple ou soldat, avait senti croître son bruyant et expansif amour pour le Béarnais.

J'en pourrais citer cent preuves touchantes. Je préfère donner la parole à un révolutionnaire ardent, philosophe extravagant, écrivain mal léché, historien ridicule quand il touche à la politique, mais chroniqueur excellent des pratiques et des préjugés de la nation parisienne.

« Je désire toujours toucher d'une main sensible et respectueuse le piédestal de cette statue vénérée, » dit Mercier en parlant de la statue du pont Neuf. « Un officier, écrit-il encore, conduisant un détachement de soldats et passant devant cette statue vénérée, s'arrêta tout à coup et cria : Haut les armes ! Saluons, mes amis ! »

Il nous raconte aussi qu'un jour « un pauvre poursuivait un homme de ses demandes le long des trottoirs. C'était un jour de fête. Au nom de saint Pierre, disait le mendiant, au nom de saint Joseph, au nom de la sainte Vierge Marie, au nom de son divin Fils, au nom de Dieu ! Le passant faisait la sourde oreille. On arrive devant la *statue vénérée*. Au nom de Henri IV, s'écria le mendiant. Le poursuivi s'arrête à ce nom. Tiens, dit-il ; et il donna un louis d'or. »

Quelles pouvaient être les raisons de ce culte, car c'était bien un culte dans le sens très-expressif du mot? La vieille chanson en indique quelques-unes, qui sont purement soldatesques. Je crois bien que les défauts très-français du Béarnais ne nuisirent pas à sa renommée. Mais l'épreuve

du temps donne presque toujours aux jugements populaires un cachet supérieur de moralité et de justesse, et le principe d'où part l'estime d'un peuple est souvent plus fin et plus élevé que la façon dont il l'exprime. Ce n'était pas le bon compagnon qui rendait vénérable la statue d'Henri IV. Vaillant! galant! ivrognant! C'était parfait dans les camps; et quand, au commencement d'une bataille, on entendait retentir le vieil air, le soldat se sentait le cœur riant et léger, comme il se sentait les jambes plus lestes quand on lui jouait l'air classique de l'assaut, la Monaco.

L'amour du peuple s'adressait à autre chose qu'au vert galant. Cet amour représentait sans doute ce besoin d'idolâtrer les grands hommes, les hommes sauveurs, les rois ou ceux qui en tiennent place, besoin qui est inhérent à la race française, et qui était si grand qu'en 1792 encore on ne comprenait pas comment pouvait venir l'idée de se passer d'un roi. « I remember the time, dit à cette date un voyageur anglais, when the most dreadful convulsion of nature would have been considered in France as of less importance and would have occasioned less alarm[1]. »

Ce besoin de chérir les princes que le Régent et Louis XV avaient mal satisfait se rejetait sur Henri IV. En l'aimant, on protestait d'attachement à la royauté, d'éloignement pour le roi actuel. On le remerciait d'avoir été si bon quand ses successeurs s'étaient contentés d'être puissants, et le prestige de cette puissance rejaillissant sur le Béarnais, créait la vénération, c'est-à-dire le respect mêlé à la tendresse.

L'instinct des masses devinait encore qu'il avait été aussi grand que bon. Son génie apparaissait peut-être moins clairement que son cœur à ces esprits incultes; mais ces dix ans de guerre, remplis de victoires, de légendes variées, d'incidents caractérisés, ce mouvement fiévreux, cette activité qui avait laissé des marques de son passage dans toutes les provinces françaises, avaient contribué à remuer profondément la mémoire du peuple, et y avaient laissé une trace ineffaçable. Il ne fallait pas une grande culture intellectuelle pour comprendre que tant de marches aboutissant à la conquête d'un royaume avaient dû être dirigées par un génie puissant.

La paix profonde, le développement de sécurité, d'aise, de richesse qui avaient succédé à cette période agitée avaient paru d'autant plus doux que le mal précédent avait été plus grand, et avaient d'autant plus ancré cette période dans le souvenir de la nation.

Tout cela, sa mort violente et bien d'autres raisons encore expliquent l'idolâtrie du peuple de l'ancien régime pour le Béarnais. Sa statue resta longtemps debout, sous la Révolution, après que toutes les autres images royales eurent été détruites.

[1] Je me rappelle le temps où la plus effrayante convulsion de la nature eût été considérée en France comme de moindre importance, et eût occasionné moins d'alarmes que cette perspective.

On hésita, même au fort de la folie anti-monarchique, à l'abattre. Pourtant ce *sacrilége* — c'est le mot d'un révolutionnaire — s'accomplit. Mais pour y parvenir on fut obligé de puiser à grands seaux dans le réservoir de sottises où les Jacobins menaient abreuver l'imbécillité des sans-culottes. On affirma surtout que, si Ravaillac avait assassiné Henri IV, c'est que celui-ci avait fait violence à la sœur de ce précurseur du 21 janvier et l'avait abandonnée sans lui offrir le moindre dédommagement.

La Restauration essaya de réveiller la tendresse ensevelie dans les âpres sentiments que la Révolution avait mis en place de l'ancienne et respectueuse politesse. Henri IV était bien le seul prince que les Bourbons pussent opposer à Napoléon; mais il pouvait lui être comparé sans désavantage, et ils avaient tous deux cette physionomie d'aventuriers de génie qui saisit et ravit la foule.

Le Béarnais n'avait pas cette intelligence encyclopédique qui distingue les grands hommes d'Italie, et les habiletés de sa tactique ne s'étaient pas exercées sur d'aussi vastes terrains. Mais ses vues, aussi larges, venaient de plus haut, elles s'appuyaient plus sur la réalité et avaient moins cette apparence de rêve stérile et insensé qui distingue les projets de Napoléon. Moins froid, moins sec, moins égoïste, moins corrompu de scepticisme et de machiavélisme, plus héroïque, payant plus de sa personne, plus pratique, plus sensé, plus aimant, plus fidèle, plus homme, plus Français surtout, Henri IV attrayant, entraînant, éblouissant, était bien fait pour montrer la distance qu'il y a d'un roi à un dictateur, comme aussi son règne comparé à celui de Napoléon prouvait bien ce que vaut de bonheur et d'honneur une restauration légitime mise en face d'une usurpation révolutionnaire. Mais le courant de l'opinion ne marchait pas dans ce sens. Les paradoxes de la fin du dix-huitième siècle et les gloires du commencement du dix-neuvième avaient pour longtemps aveuglé les esprits. Henri IV parut un bien petit compagnon aux sergents-majors de la vieille garde. On eût été fort mal venu d'essayer de prouver que le Béarnais avait dû déployer autant de génie pour conquérir son royaume que Bonaparte pour prendre celui des autres. Puis, il faut tout dire, la Restauration abusa du panache blanc et le mit en tête de trop de choses. Il en devint presque ridicule.

La réaction s'est faite en faveur d'Henri IV, mais une réaction qui n'a rien de populaire, réaction savante, érudite, intelligente, qui a mis le chef de la branche bourbonnienne plus haut dans l'estime des historiens qu'il n'avait jamais été dans l'amour du peuple.

Le livre que je cite en tête de cet article ajoutera une nouvelle assise à ce piédestal. Il a surtout la qualité de faire mieux comprendre les causes de cet amour.

C'est un résumé très-complet, savant et brillant, de l'histoire de notre

héros. La phrase très-colorée de l'auteur, le mouvement vigoureux du style, le sens très-vif du pittoresque y mettent en relief les recherches d'une érudition consciencieuse. Le livre est d'un grand intérêt de lecture, et l'imagination s'y trouve séduite en même temps que l'esprit y gagne des notions nouvelles, et y constate des aperçus ingénieux.

Pourtant tous ces aperçus ne nous satisfont pas également. M. de Lescure ne me semble pas s'être mis suffisamment en garde contre des préjugés qu'il est temps de secouer.

Notre pitié naturelle pour les vaincus, l'esprit d'opposition qui nous est cher, la passion anti-religieuse du dix-huitième siècle et le fanatisme antimonarchique qui lui succéda ont trop livré l'histoire aux ennemis du catholicisme. Les récits calvinistes, les railleries encyclopédiques, et les historiens révolutionnaires du dix-neuvième siècle sont restés en possession jusqu'à ces derniers temps, de falsifier, à leur gré, les annales de nos guerres religieuses. Nous sommes arrivés aujourd'hui à une érudition plus grave, presque complète, et nous recevons depuis 1793 des leçons d'histoire qui peuvent nous porter à réfléchir sur les anciennes chroniques.

Je trouve M. de Lescure sévère pour les catholiques et partial pour les calvinistes.

Je crois bien que l'énergie et la couleur de la phrase l'ont entraîné parfois. Je sais bien aussi qu'on est assez convenu de regarder la Ligue comme une chose exécrable. Mais je regimbe quand on vient me parler des *moines vendus* de la Ligue, vendus à l'Espagne. Y avait-il donc moins d'Allemands, de Suisses, d'Anglais dans les armées calvinistes que d'Espagnols dans les armées ligueuses ! Ces moines furent-ils de si mauvais patriotes, et la vraie politique nationale, le développement naturel et original de la race française n'ont-ils pas été sauvés par cette résistance des catholiques !

La liberté, dans quelque sens qu'on veuille prendre ce mot, la tolérance religieuse ou civile eussent-elles gagné au triomphe immédiat et facile des calvinistes ! Ceux-ci étaient-ils moins violents, moins fanatiques, moins foncièrement tyranniques, moins inplacables que les plus farouches ligueurs ! Bien avant la grande et criminelle Saint-Barthélemy parisienne, les huguenots, dans les villes où ils dominaient, n'avaient-ils pas fait cent petites Saint Barthélemy ! Et par où débutèrent-ils, dès leur première entrée dans les faubourgs de Paris, sinon par exterminer tout ce qui, bourgeois, femmes et enfants, leur tomba sous la main !

C'était le cercle des représailles, la série nouée des vengeances. Aussi pas plus que l'expression de *moines vendus* je ne puis accepter le mot de *fanatisme romain* dont se sert M. de Lescure. Il faut parler uniquement de la violence, de la férocité du seizième siècle. La religion protestante pas plus que la catholique ne créait cette férocité, qui tenait aux temps, aux passions exaspérées, aux pratiques créées par la longue guerre. Mais il ne faut

point paraître croire que le règne du calvinisme n'eût pas mis le catholicisme en persécution, en martyre et en péril.

Voilà donc l'excuse des moines. M. de Lescure y entendrait volontiers et pardonnerait à la Ligue à cause de ses conséquences et du bienfait national qu'elle procura et qu'il reconnaît.

Pour moi je vais plus loin, je l'approuve, cette Ligue, dans son principe, qui n'avait rien de révolutionnaire. Les ligueurs étaient des conservateurs, et c'est ce qu'on n'a pas voulu voir encore. Ils ont pu être exploités par l'ambition des Lorrains. Toutefois ils combattaient exactement *pro aris et focis* et pour rester dans la tradition vraiment nationale. Car enfin ce n'est pas seulement la royauté, mais aussi les évêques qui ont fait la France, et la France avait le droit de demander que ces deux pouvoirs politiques et religieux qui avaient fait son salut, son honneur — et dont la réunion étroite allait faire le grand et illustre dix-septième siècle — ne fussent pas séparés. Elle voulait bien des princes de Bourbons mais non des princes de la Rochelle.

La Ligue représentait donc les instincts supérieurs d'un peuple qui ne veut se laisser imposer des opinions contraires à toute son histoire, à son essence même, ni par la force, ni par l'hypocrisie, ni par le pédantisme ni par la diplomatie, et qui cherche ses alliés naturels comme ses ennemis cherchaient les leurs. La Ligue était la défense d'un peuple qui voyait, depuis plusieurs générations, dans les huguenots, non-seulement les contempteurs implacables de tout ce qu'il respectait, les bourreaux de tant de ses fils, mais les traîtres qui les premiers avaient commencé la guerre, amené l'étranger; et il devinait que bien longtemps encore après qu'on leur eût accordé la liberté désirée et des privilèges singuliers, bon nombre d'entre eux continueraient d'appeler à l'aide de leur ambition et à la destruction de la patrie les ennemis naturels de la France[1].

Il ne faut pas voir seulement dans la Ligue cette vile populace que nous montre la *Satyre Ménippée*. Après l'abjuration d'Henri IV, le mouvement, qui n'avait plus sa raison d'être, devint en effet, misérable et révolutionnaire. Dès lors (comme en 1794 et comme partout où le populaire prend la direction de l'affaire) cette queue de ligueurs est ridicule et odieuse.

Mais, dans son but principal et en résumé, la Ligue qui soutient le combat le plus sacré qu'il y ait en ce monde, le combat pour le foyer, pour l'autel, pour la patrie, la Ligue continue le développement civilisateur de la nation. Elle comprend surtout la bourgeoisie, grande et petite, le clergé, la petite noblesse, et elle défend l'unité française contre le calvinisme féodal et fédéral. Il n'était pas difficile à cette bourgeoisie et à ce clergé de voir que ce n'était pas seulement l'unité religieuse, mais l'unité politique

[1] Les renseignements surabondent sur les étroites relations — qui durèrent jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes — entre les huguenots et le gouvernement anglais.

qui était en péril et qu'eût détruite le succès des huguenots. Dès leur première grande victoire, les chefs protestants montrent effrontément leur dessein, et après Coutras, Condé, Turenne, Soissons, tirent, chacun de son côté, pour se rendre *maistres absoluz*, souverains indépendants de certaines provinces en laissant les autres à Henri de Navarre.

Du reste, Henri IV a coupé court à toute discussion. Il a pris soin de nous donner raison. En abjurant, il a proclamé la sagesse de la Ligue et le patriotisme de son but.

J'eusse donc désiré que M. de Lescure, après avoir évité, avec délicatesse, tout ce qui, dans la vie de notre Henri, pouvait blesser les âmes pures, eût aussi évité de prendre part dans les questions religieuses. Sa phrase expressive lui joue souvent ce méchant tour de lui donner l'air d'un témoin plus que d'un juge. Il nous dira que les calvinistes en face des catholiques se battaient « pour la liberté, pour la patrie, pour la vie, contre les armées du fanatisme, de l'exil, du bûcher. » C'est rude quand on songe à Servet, aux Rustauds d'Alsace, à Nérac, au baron des Adrets, bref à toute l'histoire calviniste du seizième siècle.

Il nous dira encore que la « victoire dépendait de la différence de disposition morale entre les catholiques et les huguenots, de la supériorité que ceux-ci puisaient dans leur foi persécutée ! » Mais vraiment, je le répéterai toujours, Calvin n'était pas moins persécuteur que le président Lizet ; et cette supériorité morale, si elle était réelle, diminuerait singulièrement le génie du général victorieux. Mais Henri lui-même vient encore ici blâmer son historien, et le discours qu'il prononça au début de cette bataille qui doit être gagnée par ces pieux martyrs se résume principalement en ceci : « Mes amis, il s'agit d'être vainqueurs, car nos ennemis sont si bien vêtus que l'on n'aura jamais vu un si agréable pillage. » Quel détachement et quels anges ! et quelle supériorité morale !

N'est-ce pas encore trop diminuer le mérite militaire d'Henri IV que d'écrire — pour faire d'autant valoir l'admirable austérité des protestants — que les catholiques efféminés s'en allaient en pourpoint de soie pour combattre contre des gens vêtus de buffle et de fer. » Le succès n'eût pas dû être longtemps incertain. Mais je ne crois pas que les catholiques fussent à ce point héroïques ! et s'ils appréciaient les habits de soie à la cour, je suis convaincu qu'à la bataille ils leur préféraient de bons corselets de fer. Après tout la soie est belle et je demande que ce ne soit pas un crime contre la civilisation que de la préférer au cuir tanné.

J'eusse voulu, je le répète, voir disparaître ces taches d'un livre de tout point, hormis cela, recommandable. Il me fâche de voir un historien de la conscience de M. de Lescure ne pas arriver à la perfection dans un sujet si grand, dans une œuvre si travaillée et qui est faite justement pour être appréciée par des lecteurs plus charmés de voir en Henri IV un successeur de saint Louis et de Louis XI, le prédécesseur de Richelieu et de Louis XIV,

que le disciple de Bèze et le continuateur de Coligny. Bon capitaine celui-ci, bon argumenteur celui-là, mais qui étaient plutôt chargés de détruire la nation française que de conduire ses destinées. Là-dessus je crie : Vive Henri IV, mais Henri roi de France et non roi des huguenots.

CHARLES D'HÉRICAULT.

SOUVENIR

Souvenir ! Quel est ce livre qui nous tombe sous la main ne portant d'autre titre que ce mot *souvenir*, n'ayant d'autre préface que deux lignes empreintes d'un sentiment de douleur et de piété maternelle? Les reliques de cette sorte appartiennent-elles à la publicité? aussi, s'il nous est permis de soulever le voile qui les couvre, nous ne voulons et nous ne pouvons le faire que discrètement. Ce que nous savons, c'est que c'est l'œuvre d'un jeune homme portant un nom illustre dans la littérature du dix-septième siècle; l'œuvre ! ce mot n'est pas juste, je devrais dire l'émanation de son âme, les traces laissées dans le monde par une pensée qui n'a fait que le traverser. Ce que nous savons encore, c'est qu'appelé de bonne heure à la vocation sacerdotale, hésitant néanmoins, et n'osant pas encore l'aborder, il fut surpris par la guerre, et appellé loin de cette sainte ambition par le spectacle de la patrie en danger. Celui qui le lendemain allait être séminariste, se fit soldat pour un jour; et c'est de Saint-Cyr, entre l'exercice du tir et l'étude de la stratégie, que nous voyons cette âme s'élever vers son Dieu. Si la patrie le demande, il est prêt pour elle; mais, le jour où elle aura moins besoin de soldats, le sanctuaire l'attend. Voilà ce que, dans quelques fragments de lettres. nous découvrons au sujet de cette vocation suspendue, puis reprise, puis suspendne encore, et qui allait se réaliser quand Dieu, content de cette généreuse et persévérante bonne volonté, ouvrit à ce noble chrétien le sanctuaire du ciel. Nous n'en voulons pas dire davantage; mais voici quelques fragments qui, je pense, intéresseront nos lecteurs, et peuvent nous faire soupçonner ce qu'il y avait de cœur et d'esprit dans cette belle âme :

— « La terre n'existe pas pour le chrétien par le bonheur qu'elle peut lui donner, mais par le bien qu'il peut y faire. »

— « La passion du beau n'est que l'amour de Dieu; elle n'a ici-bas que des jouissances éphémères, des éclairs de satisfaction ; c'est un grand privilége et une grande torture. Heureuses les âmes qui ont compris de bonne heure qu'ici-bas cette soif dévorante ne peut être étanchée qu'à la source du bien. C'est là le baume; il ne guérit pas, il adoucit, il console, il fait

prendre patience. Chaque bonne action éclaire le cœur d'un rayon de la beauté intérieure, et lui est comme une garantie de la beauté visible et éternelle qui l inondera bientôt. »

— « Dans les grands problèmes, l'homme ne va guère jusqu'au bout, il ressemble à celui qui chemine la nuit une lanterne à la main. Les ténèbres ne se dissipent jamais bien loin devant lui, mais il y voit de chaque côté, sur les deux bords de la route ; il en déduit la direction et cela lui suffit pour avancer. »

— « La mort est une mère ; on en chasse la pensée au premier jour de joie ; elle nous attend à la première larme. Oui, la mort est une mère qui nous enfante pour l'éternité. »

— « Le bonheur de l'homme ici-bas, c'est de savoir être malheureux. »

— « Au point de vue du ciel, il est plus difficile d'être riche que d'être pauvre, parce qu'il suffit au pauvre de se soumettre, tandis que le riche doit se détacher de ses richesses et les soulever à deux mains pour les déverser sur ses frères. »

Et ce qu'il écrit à sa mère, apprenant que son frère a été blessé à la guerre et brûlant d'aller combattre comme lui, (ce que du reste il n'a pas tardé à faire) : « Je commence à croire que Dieu ne veut pas qu'il en soit de moi comme de lui. Je souffre beaucoup de cette pensée, et je ne puis m'empêcher de me représenter sans cesse que, si ma goutte de sang ne peut être mêlée aux larmes et aux douleurs de toute la France, c'est qu'elle n'est pas pure. J'ai peur qu'il n'y ait un peu d'orgueil dans ce projet, résolu il y a un mois et toujours poursuivi, de partir, de partir n'importe comment. J'ai peur que ce ne soit par point d'honneur, par vanité, par gloriole, et non par le sentiment raisonné et profond du devoir. Priez ma chère mère, priez beaucoup le bon Dieu, afin qu'il n'en soit pas ainsi. »

Tel était ce chrétien qui passait par le champ de bataille pour aller frapper à la porte du sanctuaire et à qui Dieu a ouvert la porte du ciel.

F. de Champagny.

L'ESSAI LOYAL EN ESPAGNE

Par Louis Teste et Francis Magnard. 1 vol. in-12. — Paris, Émile Vaton (octobre 1873).

L'ESPAGNE POLITIQUE (1868-1873)

Par Victor Cherbuliez. 1 vol. in-8. — Paris, Hachette et Cie (1874).

La république est-elle possible en Espagne? Galien dit oui, Hippocrate dit non. — « La forme républicaine, répondent en effet MM. Teste et Magnard, est antipathique au caractère du peuple espagnol comme au caractère du peuple français. » — « La république espagnole, riposte M. Cherbuliez, a

sur tout autre régime par lequel on pourrait la remplacer l'incontestable avantage d'exister. Elle peut encore alléguer en sa faveur que la république est le gouvernement naturel des démocraties. » — « La république, reprennent MM. Teste et Magnard, nous apparaît, dans « l'essai loyal » en Espagne, comme elle nous apparaît dans l'essai loyal en France, sous la forme d'un génie fatal qui frappe de paralysie les intelligences les mieux douées, et qui pervertit le sens moral des populations les plus honnêtes. » — « La politique espagnole, poursuit de son côté M. Cherbuliez, n'est point à la merci de l'imprévu, elle a sa logique et sa vraisemblance; mais elle offre dans ses péripéties des rapidités qui étonnent, et qu'ailleurs on ne trouve guère qu'au théâtre. »

Ce dialogue entre les deux livres pourrait se continuer, et serait piquant, car les auteurs, qui sont gens d'esprit, diffèrent à peu près sur tous les points. Mais cette façon de résumer les deux thèses prendrait beaucoup de place, et ôterait au lecteur le plaisir de les voir se développer. Nous n'en signalerons plus que quelques traits, notamment la physiologie un peu inattendue de la race espagnole par M. Cherbuliez, race légère et joviale, à l'en croire. « La complexion naturelle des Espagnols a nui, dit-il, à la solidité de leur établissement politique. Les Espagnols sont à la fois une des races fines et une des races nobles de l'Europe. L'Espagne est éternellement gaie. On ne saurait trop vanter la gaieté espagnole; elle est un défi de l'homme à la destinée, une victoire de l'esprit sur les choses, un miracle, un don de la grâce. Sa gaieté naturelle rend l'Espagnol indifférent à beaucoup de maux, *sufrido*, c'est-à-dire insensible à bien des privations, prompt à se distraire et à se consoler. Sa belle humeur lui donne cette qualité qui n'a de nom que dans son admirable langue, la *conformidad*, ou la disposition à s'accommoder de son sort, et il en résulte qu'il vit sans trop souffrir dans certaines situations qui seraient insupportables à tout autre. »

D'où il suit, selon M. Cherbuliez, que ceux qui aiment l'Espagne doivent se rassurer sur son compte, d'autant que si le malheur de l'Espagne, depuis cinquante ans, « est d'avoir permis à son armée de devenir l'outil universel de la politique, son bonheur, comme son privilége, est que les soldats qui règlent ses destinées ne font pas de la politique de caserne, » et que, ainsi, c'est la parole, et non l'épée, qui, à la fin, aura raison de tout. Or ce qui rassure M. Cherbuliez est précisément ce qui épouvante MM. Teste et Magnard. « Jusqu'ici, disent-ils, les révolutions d'au delà des Pyrénées avaient été faites militairement. Des avocats, des orateurs, des hommes de plume et de bavardage s'y étaient trouvés mêlés, mais ils ne marchaient que derrière un sabre. Le sabre avait personnifié à la fois la légèreté et l'ingratitude des classes dirigeantes contre les princes de leur choix. Cette fois, il n'y a que des orateurs pour conduire la nation espagnole à son calvaire. »

A la fin, pourtant, M. Cherbuliez et MM. Teste et Magnard s'accordent sur un point : ils signalent le même virus mortel dans les entrailles de la république espagnole, et ce virus, c'est cette tendance insensée, et véritablement incompréhensible, vers le fédéralisme à outrance; c'est l'incroyable chemin que font en ce pays les mots, et le changement de sens qu'ils subissent en changeant de milieu. « Pendant que les politiques s'entendaient sur la valeur exacte de leur république fédérale, le substantif et l'adjectif prenaient dans l'esprit des foules une signification différente et une extension fort semblable à celle qu'avait prise chez nous le mot Commune. En Espagne, comme à Paris, comme à Lyon, comme à Marseille, le nom nouveau devenait un symbole redoutable, un fantôme menaçant. Les égarés et la canaille, l'une portant les autres, voyaient dans la république fédérale la réalisation de nous ne savons quels rêves prodigieux, le commencement d'une république de Cocagne où l'on gagnerait beaucoup en travaillant peu, et où les biens de ce monde seraient autrement répartis qu'ils ne le sont. »

M. Cherbuliez reconnaît aussi l'existence de ce mal, mais sans y appuyer autant, parce qu'il y a quelque gêne pour sa théorie optimiste :

« Une autre maladie organique qui travaille l'Espagne est, dit-il, ce singulier penchant à l'anarchie ou au morcellement politique, dont elle a donné tant de témoignages manifestes, jamais plus, il est vrai, que dans ces jours de fédéralisme où, non-seulement chaque commune, mais chaque Espagnol, si l'on n'y mettait ordre, finirait par se transformer en canton fédéral. »

MM. Teste et Magnard ne voient là, naturellement, pour l'Espagne républicaine qu'une série incalculable de luttes et de ruines. A la date où leur livre s'arrête, c'est-à-dire au 5 novembre 1873, ils ne comptent pas moins de vingt-quatre partis, abstraction faite des cinq partis qu'ils ont classés comme *fédéraux agissants*, et qui ne peuvent être considérés évidemment que comme des associations de purs bandits. Aussi résument-ils leurs impressions sur l'Espagne par deux mots qu'ils empruntent, l'un à O'Donnell, l'autre à don Desiderio de la Escosura, qui l'adressa à don Emilio Castelar et à ses amis, mots qui, selon eux, sont à peine assez énergiques : « *España es un presidio suelto* (l'Espagne est un bagne en liberté!) » — « *Son ustedes imbeciles!* (vous êtes des imbéciles!) »

M. Cherbuliez, lui, veut espérer, contre toute espérance. Sans doute, c'est mortifiant pour lui, que ce soit encore une insurrection militaire qui ait placé le maréchal Serrano à la tête du gouvernement! M. Cherbuliez avait fait les vœux les plus ardents pour qu'un acte pareil ne se reproduisît plus! « Plaise au ciel, s'écriait-il, qu'ils aient raison, ceux qui affirment que les *pronunciamientos* sont devenus plus malaisés qu'autrefois! et malheur au parti qui aurait le triste courage de déchaîner de nouveau cette peste sur l'Espagne! Son histoire fait foi que ce que fonde l'épée périt par

l'épée! » Il n'a point plu au ciel! et « le brusque dénoûment inventé par le général Pavia a détruit à jamais l'illusion de ceux qui se persuadaient que le tempérament de l'Espagne s'était modifié, que les insurrections militaires y étaient passées de mode. Il est constant désormais que rien n'est changé dans la Péninsule, qu'il n'y a qu'un *pronunciamiento* de plus. »

La sympathie de M. Cherbuliez était grande pour M. Castelar. Il la reporte tout entière sur M. Serrano. M. Cherbuliez lui signale avec sollicitude les écueils et les moyens de salut. Il lui suggère « une présidence à long terme. » Mais M. Cherbuliez reconnaît lui-même qu'il y a des difficultés à cela : « On ne naît pas président, on le devient; il faut pour cela se rendre nécessaire. » Or, pour se rendre nécessaire, il faudrait, au préalable, « en finir avec les carlistes. » — « Le maréchal, s'écrie-t-il, doit avoir hâte d'en finir avec les carlistes. » Oh! il en a hâte, soyez-en sûr; mais ce sont les carlistes qui ne veulent pas le laisser « en finir » avec eux. Il vient, il est vrai, de débloquer Bilbao; mais l'armée carliste subsiste, ainsi que le goût de l'Espagne pour les *pronunciamientos*.

FAUVEL.

A M. LE DIRECTEUR DU *CORRESPONDANT*.

Mon cher collaborateur,

Je dois compte aux lecteurs du *Correspondant* des motifs qui me déterminent à interrompre la publication du travail sur le cardinal de Boisgelin qu'ils ont paru accueillir avec quelque intérêt. Ces motifs sont consignés dans ce paragraphe d'une lettre que madame la comtesse de Kergorlay m'a fait l'honneur de m'écrire.

« J'apprends la difficulté qui s'élève pour la publication dont vous aviez bien voulu vous charger à la demande de M. de Kergorlay. En présence d'une opposition aussi formelle de la part de ceux qui sont, comme lui, parents du cardinal de Boisgelin, et qui de plus en portent le nom, je suis tellement convaincue qu'il n'aurait pas persisté dans son dessein, que je crois devoir vous demander, quoi qu'il m'en coûte, d'interrompre une publication commencée d'une manière si digne de vous. Ce travail va rester ignoré; mais cette dernière preuve d'amitié donnée par vous à M. de Kergorlay, demeurera, croyez-le, profondément gravée dans mon souvenir. »

Je n'ai point à rechercher les raisons qui ont pu porter MM. de Boisgelin à écarter un hommage rendu à la mémoire du cardinal; mais je serais surpris qu'ils eussent pu confondre la publication intégrale d'un manuscrit très-incomplet et très-volumineux, publication déclarée impossible par moi-même[1], avec un simple article d'analyse inspiré par le même sentiment respectueux qui avait dicté le premier.

[1] Numéro du 10 mai. Note, page 462.

Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à déférer au désir qui m'est exprimé par madame de Kergorlay en des termes assez délicats pour rendre ce sacrifice facile. La famille de Boisgelin obtiendra donc le silence qu'elle souhaite voir s'établir autour du nom de son noble parent; mais l'insistance mise à le réclamer pourrait être étrangement interprétée par le public, et me fait un devoir de déclarer que le travail du cardinal sur Montesquieu, malgré de grandes imperfections dans la forme, est en mesure de défier, pour le fond même des doctrines, toutes les investigations de la malveillance.

Agréez, mon cher collaborateur, les assurances de mon plus affectueux dévouement. Comte DE CARNÉ.

Ce 20 mai 1874.

Nous recevons de M. Bonnetty la lettre suivante :

« Paris, ce 19 avril 1874.

« Monsieur,

« Je lis dans la notice de M. Cochin, que M. de Falloux a insérée dans le cahier dix août (p. 59), ces paroles extraites de la correspondance de M. Cochin :

« Le P. Modéna me rappela qu'en France, lorsqu'on avait condamné le traditionnalisme de M. Bonnetty, l'archevêque de Paris (Mgr Sibour) ayant écrit, dans une circulaire à son clergé, que la doctrine tout entière du traditionnalisme était condamnée, il avait été blâmé, etc. »

« Vous me permettrez de vous faire observer que la mémoire de M. Cochin a dû en cela lui faire défaut, le P. Modéna n'a pas pu prononcer ces paroles, car dans la lettre d'envoi des propositions que j'ai signées, et qui a été publiée avec son autorisation et sans que je l'aie demandé, il dit expressément :

« On a voulu user envers M. Bonnetty des égards bienveillants et distingués, pratiqués d'autrefois dans des cas semblables envers des écrivains éminemment catholiques, en ne promulguant, au détriment de leur réputation, aucun jugement qui déclare, ou erronées, ou suspectes, ou dangereuses leurs opinions. » (Voir sa lettre en entier dans les *Annales de philosophie*, XXII, p. 328, 4e série.)

« Voilà les paroles véritables du P. Modéna, bien différentes, comme on le voit, de celles que lui prête M. Cochin.

« Agréez, etc.

« BONNETTY. »

QUINZAINE POLITIQUE

23 mai 1874.

Cet événement, dont nous pensions enchaîner la menace par nos craintes mêmes, s'est donc réalisé : les conservateurs ont rompu leur union; la majorité qu'ils avaient formée au 24 mai et au 20 novembre s'est dissoute elle-même; le ministère est tombé, aux applaudissements de la gauche; le gouvernement continue d'être un pouvoir incomplet, une apparence seulement, un nom incertain; l'Assemblée est dans la confusion, comme la nation dans l'inconnu; et la France sent vaguement commencer en elle ces destinées où l'attendent, soit irritée et délirante, soit épouvantée et lasse d'elle-même, la république de M. Gambetta et l'empire de M. Rouher. Rien, hélas! n'aura pu prévenir ce lamentable événement : ni le respect dû au maréchal de Mac Mahon; ni la parole et les promesses de la loi; ni la sage politique de M. de Broglie; ni les enseignements d'un passé où nos fautes ont fait périr tant de grandes choses; ni les avertissements d'un avenir où grondent les fureurs de tant d'orages; ni la pitié que méritait de nous la patrie souffrante; ni la vue de l'ennemi et la considération de l'Europe. L'événement du 16 mai s'est accompli, malgré tous ces conseils, toutes ces leçons et ces terreurs. Acte douloureux que suivent bien des conséquences sans doute inaperçues de ceux qui l'ont commis! Au milieu d'une France paisible et sous un régime fort et sûr, ce ne serait qu'un déplacement d'hommes; dans l'instabilité où flotte aujourd'hui notre pays et devant ces ambitions affamées qui se disputent, dans une ombre où il est aisé de les voir déjà, le règne de notre société et le gouvernement de notre nation, c'est, on peut le dire, plus qu'une aventure, c'est presque une révolution : car c'est le commencement d'une série de changements qui se précipiteront de plus en plus, sous le regard des conservateurs désunis et désormais impuissants. La frayeur de la France ne s'y trompe pas : ce lendemain du 16 mai est le plus hasardeux et le plus sombre des jours que, depuis trois ans, la clairvoyance et le pressentiment publics aient eus sous leur perspective. Qu'allons-nous devenir? ce cri s'élève de toutes parts

avec un accent d'angoisse que, depuis la fin de la Commune, il n'avait pas eu dans le cœur de la France; et bien heureux ceux qui pourraient y répondre autrement que par des soupirs et par le doute! Bienheureux ceux à qui le fanatisme de leurs espérances épargne, à une telle heure, toute alarme et même tout calcul!

En 1874 comme en 1873, l'Assemblée ne se sera réunie au mois de mai que pour heurter violemment l'une contre l'autre les doctrines et les colères de ses partis, dans une lutte ardente où le pouvoir a été l'enjeu du combat. L'an dernier, elle changeait un gouvernement; cette année, c'est un ministère. M. Thiers a succombé sous l'effort des conservateurs : il les avait soulevés contre lui, en s'alliant aux radicaux. M. de Broglie tombe sous les coups des radicaux; mais ce sont des conservateurs qui, en se liguant avec eux, leur ont donné la victoire. En 1873, M. de Broglie et M. Thiers paraissaient tour à tour à la tribune : c'était dans leurs discours que l'Assemblée résumait tous ses sentiments. En 1874, des deux adversaires un seul a parlé : c'est M. de Broglie. M. Thiers s'est tu; la gauche assistait au débat silencieuse et calme : c'est de l'extrême droite que sont venus les mots meurtriers et les votes décisifs. Au 16 mai, rien de dramatique comme au 24 : ce n'est plus l'Assemblée attendant, la nuit, les messagers qui s'en étaient allés, à la lueur des flambeaux et par ces cours où plane le souvenir du grand roi, chercher un homme qui consentît à prendre en ses mains ce lourd destin de la France à demi mourante. Cette fois, il y avait moins d'imprévu dans les choses; la scène était plus étroite et moins bruyante; la mêlée était plus courte et moins acharnée; dans les cœurs, l'inquiétude était moins haletante. Mais peut-être cet événement du 16 mai, plus rapide et moins solennel que celui du 24, aura-t-il des effets plus graves; peut-être ce simple changement de ministère modifiera-t-il le sort de notre pays plus que ne fit ce changement de gouvernement : en 1873, les conservateurs s'associaient pour une œuvre de réparation sociale; en 1874, ils se séparent dans les dissentiments haineux de la discorde politique; alors ils avaient à tenter dans l'avenir plus d'une chance heureuse; aujourd'hui celles de leurs espérances dont l'essor était le plus noble et le vol le plus haut, gisent à terre; au lendemain du 24 mai, leur entreprise était comme secondée dans la nation par une certaine idée de puissance; au lendemain du 16 mai, cette force paraît douteuse, la confiance du pays diminue, et leur propre courage perd en même temps et des appuis et sa hardiesse. Quelles différences et quels désavantages alarmants!

On n'ignore pas le secret des volontés qui ont présidé à ce débat du 16 mai. On sait que, derrière les prétextes et les artifices parlementaires du vote, se cachait un intérêt majeur, l'intérêt suprême

du jour. Ceux-là seuls qui se laissent abuser facilement par l'hypocrite vertu des sophismes pouvaient croire qu'il s'agissait bien de décider si la loi électorale serait placée, avant la loi municipale, à l'ordre du jour de l'Assemblée. Mais, pour M. Lucien Brun, comme pour M. de Broglie et pour l'Assemblée entière, la question réelle, celle que l'autre contenait implicitement, c'était la question des lois constitutionnelles. Commencerait-on l'organisation du septennat, ou l'organiserait-on à des délais indéfinis? Admettrait-on les lois constitutionelles à la discussion de l'Assemblée, ou les écarterait-on par un premier refus? Voilà, en vérité, ce que se demandaient, au moment de choisir leur suffrage, ici les cinquante-deux royalistes et là les dix-neuf bonapartistes qui ont formé avec la gauche la majorité victorieuse. Voilà aussi la demande que les ministres avaient dans leur esprit, quand, à l'unanimité, ils réclamaient de l'Assemblée un témoignage d'adhésion et de confiance. De part et d'autre on se comprenait. Que chacun garde donc sa responsabilité devant la France! L'histoire, cette histoire que nous composons au jour le jour avec nos erreurs et nos souffrances, nous dira bientôt s'il n'était pas profitable, après avoir élevé cet abri du septennat où la France cherchait un refuge en proie à la déception et à la peur, s'il n'était pas profitable de le consolider fermement. Oui, à ceux qui tous ensemble ont renversé le ministère de M. de Broglie, par crainte de trouver dans le septennat, les uns une ombre de république, les autres une ombre de monarchie, cette histoire apprendra prochainement si leurs soupçons devaient triompher de leur patience et de leur résignation.

M. de Broglie et ses collègues avaient pris le seul parti qui convînt dans cette dispute où la France consume ses dernières forces. Il leur paraissait indispensable de donner au septennat les pouvoirs, les garanties et les ressources que la raison des choses prescrit de donner à quiconque doit gouverner; il leur semblait qu'en attendant une heure meilleure, celle où la fortune et l'esprit public permettraient de pourvoir la France d'un gouvernement capable d'embrasser tout l'avenir, il fallait fournir au septennat les moyens de préserver la société et la patrie. Ils ont offert aux conservateurs une loi électorale élaborée par la majorité elle-même, dans la commission des Trente. Ils ont présenté un projet de Chambre haute qui réservait aux conservateurs tous les droits d'une puissance constituante et qui ménageait leurs espérances avec une complaisance manifeste. C'était un acte de courageuse sagesse. M. de Broglie obéissait ainsi à la loi du 20 novembre; il se conformait aux vœux du pays; il cédait à la nécessité. Et il avait raison de vouloir que l'Assemblée prononçât : il fallait une certitude au gouvernement et à la nation, pour le respect de l'un et le repos de l'autre. Le ministère a fait son devoir; M. de Broglie est tombé fièrement; les hommages, même ceux de ses

implacables ennemis, ne lui ont pas manqué dans sa chute; plaise à Dieu qu'un jour les regrets ne soient pas plus nombreux encore!

Quoi qu'en disent l'ingratitude et l'injustice des partis, ce ministère a rendu des services à la France. Il a été digne, et il a eu dans le monde ce soin de l'honneur national, si difficile à l'infortune d'un peuple abattu; il a observé devant l'étranger ces devoirs de prudence et d'adresse, aussi sacrés qu'impérieux dans les malheurs de notre patrie; il a su achever sans trouble la libération du territoire; sa diplomatie a conjuré plus d'une menace au-delà des Vosges, et calmé plus d'une irritation en deçà et au delà des Alpes; il a reconquis l'amitié de la Belgique et de l'Angleterre; il a amélioré nos rapports avec la Suisse; il a conclu avec la Russie des traités de commerce qui auront pour nous un bénéfice national; il a fait régner dans l'opinion publique de l'Europe l'idée d'une France recueillie tout entière dans la paix de son travail et de sa douleur. Ce sont là des mérites que M. Thiers lui-même ne contesterait pas, et devant lesquels M. Rouher et M. Gambetta doivent rester muets par pudeur. M. de Broglie, au lendemain du 24 mai, avait à l'intérieur une œuvre étrangement laborieuse, dont on a trop vite oublié les difficultés et les périls. Son ministère pourtant n'a pas failli à sa tâche : il a contenu le radicalisme; il en a réprimé l'agitation; il n'en a toléré ni les tumultes oratoires ni les désordres populaires; il s'est opposé à ses manifestations d'impiété; il l'a fait taire ou forcé d'être plus modeste; il l'a contraint de respecter la loi dans les conseils généraux et dans les municipalités; il l'a empêché d'ameuter la nation contre l'Assemblée : grâce à cette sévère discipline, il a peu à peu rendu l'ordre plus profond et plus sûr, quelque incertain que fût le régime politique de la France. Il a restitué à la justice toute sa force; il a ramené tous les coupables au pied de nos tribunaux, sans distinguer ceux qui se cachaient dans l'Assemblée. L'administration a recouvré son autorité : elle n'a été ni livrée ni laissée à ces cupidités de la démagogie qui en abusait depuis le 4 septembre. D'une part, ce ministère tant insulté accroissait dans l'Université presque tous les traitements; il constituait le conseil de l'instruction publique; il était généreux à tous les arts. De l'autre, il épurait les comptes de nos finances; il y rétablissait les règles de la tradition; il affermissait notre crédit sur tous les marchés; ses mesures libérales permettaient de suppléer au manque de la moisson; il réparait à la hâte les effets désastreux de cette politique commerciale que M. Thiers avait imposée à l'Assemblée; il signait des conventions plus bienfaisantes et plus justes. Il profitait, dans la réorganisation militaire de la France, des leçons de la fortune et de l'expérience; il augmentait l'armée et la distribuait dans ses régions; il traçait les plans des nouveaux forts de Paris. Il était un serviteur exact et res-

pectueux de l'Assemblée : elle reprenait avec lui le premier rang dans la nation ; il ne l'opprimait par aucune menace; dans les rapports du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, il pratiquait le droit parlementaire avec une loyauté qu'on ne connaissait plus en France. Enfin, il faisait cette loi du 20 novembre à laquelle nous devons, dans cette crise même, la sécurité, toute incomplète qu'elle est, qui s'étend sur notre pays. Ces actes honorent le ministère de M. de Broglie. Ce sont des titres conquis dans des jours pénibles, à force de courage et d'habileté : la France de demain lui en tiendra compte.

Le maréchal de Mac Mahon n'a pu, sans tristesse, se séparer du ministre intelligent qui, depuis le 24 mai, l'aidait de ses conseils et de son travail. Assurément, elle a dû être amère, dans l'âme de ce vaillant soldat, la mélancolie qu'inspire toujours à des hommes comme lui le spectacle de ces luttes où se remuent tant d'ambitions, où s'agitent tant de haines, où tombent si vite de grands pouvoirs, et où de si petites choses décident du destin d'une nation ! Assurément il a dû, plus d'une fois aussi, s'étonner de ces subtilités dont on entourait son pouvoir, et se plaindre, au fond de son cœur, du bruit discordant que faisaient autour de sa personne tant de soupçons injurieux, d'arrogantes espérances et de disputes inutiles. Que sont-elles devenues, toutes ces fidélités qui s'annonçaient à lui, à sa modestie et à son hésitation, le soir du 24 mai 1873? On venait l'arracher de sa retraite et lui dérober son repos; on l'appelait au gouvernement de la France comme à un poste périlleux où sa patrie avait le droit de l'inviter à venir mourir : il obéissait. Dans une autre détresse des conservateurs, au lendemain du 27 octobre, on l'adjurait de livrer sa vieillesse, pour dix ou pour sept ans, aux exigences de notre salut : il y consentait. Eh bien, le 19 novembre déjà, plus d'un de ces suppliants l'abandonnait; et, le 16 mai, soixante et onze de ceux qui l'avaient jadis amené par leurs prières dans les hasards et les dangers d'un tel gouvernement, lui faisaient défection, à l'heure où ils avaient à le munir de moyens efficaces pour continuer honnêtement son devoir. Certes, le maréchal a pu se dire qu'il avait mieux entendu à Magenta le cri désespéré de notre gloire, l'appel de nos canons et de nos drapeaux; il a pu se dire qu'à Reichshoffen il était à son rang, dans la retraite comme dans la bataille. Ces désertions des politiques doivent le surprendre, lui qui, nulle part, n'a manqué à son pays. Et combien donc de ces députés, qui le laissent aujourd'hui ou affaibli ou impuissant en face des ennemis contre lesquels ils voulaient naguère armer son pouvoir, combien ne se trouveraient pas forcés de s'incliner sous ses reproches? Combien, dans le vote du 16 mai, se sont en effet souvenu, comme ils le devaient, de ces mots de « France » et de « société » dont ils se servaient, il y a un an, pour triompher de ses doutes et de sa résistance?

On a remarqué que l'inquiétude publique, dans ces circonstances, était moins vive qu'au 24 mai. Pourquoi? Parce qu'au-dessus des ministres tombés on a vu régner la magistrature du maréchal de Mac Mahon. L'événement aura donc justifié la prévoyance de M. de Broglie et de la majorité : en prorogeant pour sept ans les pouvoirs du maréchal, sans attendre les conditions qui en pourraient régler l'usage, ils en avaient assuré la durée de telle sorte qu'elle a formé, depuis le 20 novembre, comme une souveraineté inaccessible aux atteintes des partis. Le ministère s'est écroulé; le gouvernement est resté stable. Ni M. Thiers, avec ses pratiques, ni M. Grévy, avec ses doctrines, n'eussent permis à leur présidence de dominer ainsi l'Assemblée dans une sereine indépendance. A la vérité, cette sorte d'élévation royale d'où l'on regarde, sans sentir aucun ébranlement, les agitations des parlements et les chutes des ministères, n'a rien de républicain : aucun historien ne l'ignore; et c'est dans cette garantie, la seule qui la fît ressembler à la monarchie constitutionnelle, que le septennat a trouvé cette force pour la sécurité publique. Nous ne sommes pas, hélas! dans une de ces heures oisives où on peut contempler les faits qu'on voit passer devant soi, avec l'unique préoccupation des leçons qu'ils nous jettent en passant. Il est juste pourtant de constater, même au milieu d'un tel émoi, que cette expérience est comme une démonstration indirecte des avantages qui font la supériorité de la monarchie constitutionnelle. Mais comme, dans ces régions de l'histoire si peu semblables à celles du rêve et de l'abstraction, les institutions sont toujours dans une certaine dépendance des caractères, constatons aussi que la loyale simplicité que le maréchal met dans l'observance de son devoir politique contribue à cette confiance et à cette paix de la nation : il n'a rien usurpé dans l'Assemblée ; il n'a pas revêtu le personnage de ministre; il n'a pas rempli tout son ministère de son activité et de sa puissance individuelle; ces changements n'ont donc rien qui touche à son pouvoir; il est bien dans cette sphère de gouvernement où la première place de l'État est à l'abri des rivalités et des convoitises, et où le respect public le salue et le protége.

La foule s'est moins émue qu'au 24 mai; elle n'a pas ressenti la même anxiété. Soit. Mais peut-être le cœur des politiques est-il troublé davantage. La vue de l'avenir les effraye plus qu'en aucun temps : il y a du désespoir dans la sévérité et dans la colère des jugements dont ils ont frappé les imprudents artisans de cette révolution parlementaire. Dieu nous garde de nier que ces téméraires aiment leur patrie ! Plus d'un a généreusement versé pour elle son sang. Mais qui pourra les dire clairvoyants? Qui pourra les disculper d'avoir méconnu tous les intérêts au service desquels ils ont mis

leurs mérites et leurs vertus? Jeter au néant le septennat et la république, c'est bien ; mais où est-elle, la force créatrice qui peut réaliser aujourd'hui l'impossible? où est-elle, cette puissance qui, sans l'Assemblée ou la nation, relèvera immédiatement la monarchie? Siége-t-elle sur les bancs de l'extrême droite? Faire le chaos, c'est facile. Mais est-on sûr que la France, en y roulant, n'y périsse pas, et qu'elle ne perde point au fond de l'abîme jusqu'au courage d'invoquer un sauveur? Briser l'accord de la majorité, c'est facile. Mais, s'il faut en former une nouvelle, compte-t-on sur M. Rouher pour l'honneur de la France, sur M. Ledru-Rollin pour la protection de la société, sur M. Thiers pour la restauration de la monarchie? Renverser le ministère de M. de Broglie, c'est facile. Mais il importe de le remplacer avantageusement. Jadis, quand on détruisait les ministères de M. Decazes, du duc de Richelieu, de M. de Serres, de M. de Villèle, de M. de Martignac, ce n'était pas sur un sol ainsi tremblant : c'était autour d'un trône immuable où s'appuyait la nation. On n'avait pas devant soi les ruines de la Commune. Et d'ailleurs, on préparait des ministères ; on en offrait au prince tels qu'on les désirait ; on ne tentait rien pour le bénéfice de ses ennemis. Or, avait-on le dessein, au 16 mai, de substituer la gauche à la droite? Enlevait-on le pouvoir à M. Depeyre et à M. de Larcy pour le seul plaisir de le donner à M. Ricard et à M. Naquet? Écarter les lois constitutionnelles, c'est facile aussi. Mais est-on certain de prolonger indéfiniment le provisoire dans une sorte de nihilisme? Peut-on abolir la loi du 20 novembre qui prescrit le vote de ces lois? Et si le maréchal de Mac Mahon doit gouverner sept ans la France, imagine-t-on que son gouvernement puisse, pendant sept années, s'exercer sans le secours de ces lois constitutionnelles? Enfin, dissoudre l'Assemblée, c'est encore facile. Mais quelle sera donc celle qui surgira dans le désordre d'une telle confusion?

Les conservateurs, au nombre de 317, qui ont soutenu M. de Broglie dans cette lutte, avaient eu la sagesse de s'adresser ces questions ; ils s'étaient placé sous les yeux ces redoutables conjectures. Le procès-verbal de la réunion que la droite modérée a tenue, le 18, l'atteste à la justice du pays et à l'attention de l'histoire : « Elle a été unanime à regretter la chute du ministre... » Elle a voulu « dégager sa responsabilité des conséquences qui pourraient résulter du vote du 16 mai. » Elle estime « qu'une dissolution prématurée exposerait la France aux plus graves périls; » et considérant l'état actuel du pays, jalouse de lui assurer « le repos et le calme indispensables à la reprise des affaires comme une nécessité de l'ordre public, » elle s'est déclarée « résolue, aujourd'hui comme hier, à exécuter la loi du 20 novembre et à organiser loyalement, dans l'es-

prit de cette loi, le pouvoir confié pour sept ans au maréchal de Mac Mahon. » Elle avoue avec un bon sens non moindre que sa bonne foi, qu'elle « avait trouvé, dans l'exposé des motifs du projet de loi sur la seconde Chambre, l'expression d'une patriotique sollicitude pour le présent et le respect de légitimes réserves pour l'avenir ; » et elle ajoute qu'elle gardera « cette double préoccupation dans l'étude du projet de loi. » Ces sages paroles sont à la fois un jugement et un programme : l'un mérite d'être recueilli, et l'autre d'être médité. Puisse s'éclairer de cette lumière l'esprit, que le combat avait aveuglé, de tous ceux des cinquante-deux royalistes qui, le 19 novembre et même au mois d'avril, avaient refusé de suivre M. Dahirel dans les entraînements de son zèle! Leurs propres regrets, les plaintes du pays et les difficultés de l'heure présente ont pu les avertir du péril où courent l'Assemblée et la France : n'est-ce pas un devoir aussi noble que nécessaire que de reculer devant le mal et les calamités dont l'événement du 16 mai nous a, pour ainsi dire, découvert l'approche?

Jamais le centre gauche n'avait plus étonné les conservateurs que dans cette funeste journée du 16 mai. Ce n'est pas seulement l'intérêt réel du pays qu'il a sacrifié au plaisir de dépouiller M. de Broglie du pouvoir; ce sont les principes qu'il avait le plus fastueusement proclamés. A peine s'est-il trouvé dans ses rangs quelques hommes sincères, comme M. Rouveure et M. Vacherot, que la probité politique ait retenus dans la fidélité qu'ils se devaient à eux-mêmes : presque tous les autres ont obéi aux impulsions de la rancune. Le centre gauche, on le sait, avait réclamé ces lois constitutionnelles que M. de Broglie venait présenter à l'Assemblée; le ministre demande qu'on mette à l'ordre du jour la première d'entre elles, la loi électorale : le centre gauche refuse et vote contrairement au vœu qu'il a sans cesse fait retentir dans ses discours. Il n'a donc consulté que le désir furieux dont il était possédé, celui de venger M. Thiers et le 24 mai. Cette contradiction scandaleuse était un manque de logique. C'était aussi un manque d'habileté parlementaire. Tout en réservant le détail de ses opinions, tout en ménageant la liberté future de ses suffrages, le centre gauche pouvait poser la question qu'il se plaignait tant de voir à l'écart; il pouvait engager le débat qu'il jugeait si nécessaire; il pouvait enfermer l'Assemblée et le ministère dans le cercle de ces lois constitutionnelles que, depuis si longtemps, il voulait tracer autour du gouvernement : eh bien, cette occasion, il l'a repoussée, quand elle s'est offerte à lui!

Quel profit lui vaudra la joie hâtive et dangereuse à laquelle il s'est abandonné le 16 mai? nous ne savons. Peut-être se sera-t-il laissé duper par ses espérances. Quoi qu'il en soit, il y a deux illu-

sions qui l'abusent : l'une, c'est celle de l'autorité qu'il s'attribue dans l'Assemblée; l'autre, c'est celle de la puissance qu'il croit exercer dans le pays. Supposons qu'il règne dans tous les ministères et que M. Thiers même ait recommencé son principat. Il n'en serait pas moins certain que, s'il n'a l'assistance de la droite modérée et du centre droit, le centre gauche ne pourra jamais instituer ses lois constitutionnelles : ni l'éloquence de M. Dufaure ni le prestige de M. Thiers n'y suffiront. Le centre gauche, en effet, pense-t-il leur gagner la faveur de M. Louis Brun, de M. Rouher ou même de M. Gambetta? Compte-t-il sur la bonne volonté de la gauche? Mais la gauche a en idéal une constitution bien différente. Elle ne définit pas la république avec des épithètes seulement, comme M. Thiers; elle ne se contente pas, comme lui, d'entrevoir dans la république « une monarchie constitutionnelle sagement réglementée. » M. Grévy a son plan de Convention; M. Gambetta déclame contre l'aristocratie d'une Chambre haute; ni l'un ni l'autre ne voudraient régler la transmission du pouvoir selon le système personnel de M. Thiers. M. Louis Blanc n'admet pas même une présidence. Tous enfin prétendent maintenir « l'intégrité du suffrage universel. » Comment donc, parmi ces disputes et ces hostilités de la gauche, le centre gauche pourrait-il, sans l'aide des conservateurs, établir des lois constitutionnelles? Si, dans l'Assemblée, il commande moins à la gauche qu'il ne le présume, il faut qu'il ne s'exagère pas davantage le crédit qu'elle lui laisse dans le pays près du parti républicain. L'Assemblée dissoute, on verrait s'enflammer, dans l'ardeur de la lutte, bien des passions habilement assoupies depuis quelque temps. Peut-on dire que les hommes qui décrivent la république comme une nécessité politique, ne pâliraient pas, aux yeux de la foule, devant les hommes qui lui dépeignent la république comme une nécessité sociale? Hier, M. Tenaille-Saligny exhibait devant les électeurs de Nevers le programme et même une lettre autographe de M. Thiers : il lui ont préféré M. Gudin qui n'accepte aucune des lois constitutionnelles de M. Dufaure. On connaît le destin qu'eurent, sous le gouvernement même de M. Thiers, M. Lejeune, M. Javal, M. Couteau, M. de Rémusat et tous ceux de ses candidats à qui les radicaux osèrent opposer leur compétition. Cet avertissement n'aurait-il pas appris au centre gauche que, dans les élections de la prochaine Assemblée, il aura autant à craindre la hardiesse des radicaux qu'à souhaiter le concours des conservateurs?

Au mois de novembre 1872, M. Thiers a séparé le centre gauche du centre droit, après avoir dix fois déjà défait et recomposé, selon l'intérêt de ses opinions et la visée de ses lois, le faisceau de la majorité qui se groupait autour de lui à Bordeaux. Au mois

de mai 1873, ces divisions se sont marquées comme d'un trait ineffaçable dans le cœur de l'Assemblée. Le 19 novembre de la même année, les bonapartistes se sont éloignés, avec quelques royalistes, du reste des conservateurs. Le 16 mai 1874, l'extrême droite a fait défection à la droite. Chacun de ces événements a été comme un signe de guerre civile dans l'Assemblée. Sa force a été s'affaiblissant; et à l'heure terrible où nous sommes, les observateurs attristés qui considèrent son trouble et ses discordes, se sentent saisis d'un doute poignant : ils se demandent s'il lui sera possible encore de constituer quelque chose, si elle pourra même achever et compléter la loi du 20 novembre. C'est ce doute affreux qui aura permis aux radicaux de jeter encore une fois dans la foule le cri de dissolution; c'est ce doute affligeant qui accroît les regrets qu'inspire l'acte du 16 mai; mais c'est ce doute aussi qui doit rassembler dans une réconciliation suprême les conservateurs désunis, fiévreux et désespérés, qui sont dans tous les partis de l'Assemblée et de la nation. Oui, la prophétie en est certaine : la France est près de s'en aller à on ne sait quelle aventure où elle perdra, dans la licence et le despotisme, les restes de sa vie et de son honneur. Qu'ils se lèvent donc, se serrent la main, et la sauvent ensemble, les modérés qui aujourd'hui s'isolent ou s'insultent même sous tant de drapeaux! N'est-il pas temps qu'ils aient pour la patrie et la société plus d'amour que pour la monarchie ou la république? N'est-il pas temps qu'ils confondent dans une même abnégation leurs opinions et leurs souvenirs politiques, comme ils unissaient leurs épées et mêlaient leur sang sur ces champs de bataille de 1870 où nous avons, ce semble, laissé le meilleur de notre cœur?

Cet état de nos partis et ces complications de nos querelles ont rendu singulièrement pénible la formation d'un ministère. Pendant six jours, ces efforts à chaque instant interrompus, ces noms qui ne faisaient que paraître et s'effacer sur les listes, ces contestations et ces désaccords des programmes, ces pourparlers continuels ont occupé la curiosité publique sans qu'aucun désordre pourtant troublât l'attente du pays. M. de Goulard et M. d'Audiffret-Pasquier ont tour à tour renoncé à leurs combinaisons : il a été grand, le nombre des députés qui ont été ministres quelques heures ou quelques minutes. Enfin, le *Journal officiel* annonce que M. de Cissey devient vice-président du Conseil en même temps que ministre de la guerre. M. Decazes garde le portefeuille des affaires étrangères : dans les délicates difficultés de la diplomatie, ce maintien de M. Decazes au poste qu'il occupe avec tant de mérite est une mesure dont on doit se féliciter. MM. de Fourtou, Caillaux, Grivart, de Cumont, de Montaignac et Magne prennent dans ce ministère les autres em-

plois : tous sont choisis, sauf M. Magne, dans la droite modérée et le centre droit. Il nous semble que ce choix du maréchal indique son dessein de continuer la politique de M. de Broglie, : on peut déjà conjecturer que, comme M. de Broglie, les nouveaux ministres essayeront, selon le vœu du pays et l'ordre de la loi, l'organisation rationnelle du septennat. Peut-être faut-il supposer aussi qu'en portant ses préférences dans la seule minorité des 317, le maréchal a quelque raison de croire qu'elle redeviendra la majorité. Nous souhaitons vivement que ce changement de personnes ait au moins cet heureux profit; et nous laissons volontiers nos appréhensions s'apaiser un instant, pour nous confier à cet espoir consolateur.

Les radicaux ont poussé des cris de joie, le soir du 16 mai. « Cette fois, ça y est ! » a dit le *Rappel;* et le lendemain quelques-uns ont demandé bien haut qu'on débarrassât le radicalisme des entraves où M. de Broglie avait le tort de l'enchaîner. C'est un des tristes bénéfices qu'aura eus cet événement. Nous voudrions que les honnêtes gens, sur tous les bancs de l'Assemblée et dans tous les rangs de la nation, en conçussent les justes alarmes dont la société, ce patrimoine de tous nos amours et de tous nos droits, est assurément digne. Mais surtout qu'ils veuillent bien jeter, au-delà de l'Assemblée et de nos frontières, un seul regard sur cette Europe à la fois sévère et bienveillante, dont le jugement mesure plus aisément et plus sûrement que jadis notre relèvement national ou notre décadence. Ils verront partout que les derniers amis de la France étaient affligés ou irrités le lendemain du 16 mai ; ils apprendront qu'on s'est félicité à Berlin comme on a gémi à Strasbourg et à Metz. Qu'ils interrogent M. de Gontaut-Biron et M. de Larochefoucauld-Bisaccia ; et alors ils comprendront si c'est d'un cœur bien français que nous les supplions de reformer, par un grand effort de patriotisme et de sagesse, une majorité patiente et dévouée autour du maréchal de Mac Mahon et du septennat.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

AUGUSTIN COCHIN[1]

X[2]

L'EMPIRE LIBÉRAL. — LE CONCILE. LE PLÉBISCITE.

Les élections de 1869 eurent dans beaucoup de départements le même caractère qu'à Paris : des candidats officiels échouèrent, et la plupart de ceux qui triomphaient ne l'emportèrent sur leurs concurrents qu'à une faible majorité. L'Empereur, qui prêtait toujours une oreille fort attentive, sinon fort docile, aux murmures de l'opinion, crut à la nécessité de concessions parlementaires. Les uns y applaudirent comme à une définitive soumission aux contrôles réguliers du régime représentatif, les autres crurent que ce régime demeurait antipathique aux habitudes napoléoniennes, et que ce parlementarisme apparent masquait la recherche d'une guerre prochaine qui jetterait l'opinion publique dans un autre courant. Pour mon compte, j'étais pénétré de cette inquiétude, et j'écrivis à cette époque : « Nous marchons vers un 1815 et un 1848 aggravés. » Mais quelles que fussent les prévi-

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars, 10 et 25 avril, 10 et 25 mai 1874.

[2] Dans son numéro du mercredi 27 mai, *l'Univers* proteste contre l'attitude que je lui attribue à l'égard de M. Cochin dans l'élection de 1869. Son procédé de justification est très-simple. Il supprime devant ses lecteurs les deux citations textuelles par lesquelles j'avais appuyé mon jugement et ne reproduit que les passages empreints d'une bienveillance incomplète que j'avais moi-même constatée. Le même numéro contient une lettre adressée par M. Cochin au rédacteur en chef de *l'Univers;* cette lettre est un nouveau témoignage de la rare générosité de cœur que M. Cochin portait partout et qu'il appliquait surtout à ceux dont il avait à se plaindre. A ce titre, cette lettre prendra sa place dans le XII[e] et dernier chapitre.

sions intimes de chacun, le devoir était le même pour tous : les hommes engagés dans la politique d'alors ne pouvaient consciencieusement refouler l'empire vers le pouvoir absolu, lui imposer le despotisme malgré lui, et donner un nouveau blanc-seing à des tendances dont le résultat eût été plus périlleux encore dans notre politique étrangère que dans notre politique intérieure. Si l'Empereur était de bonne foi dans sa tentative de réconciliation avec le régime représentatif, ce n'était pas aux libéraux à l'en faire repentir; si l'Empereur n'obéissait qu'à des calculs sans désintéressement et sans franchise, il importait que le tort ne pût en être imputé qu'à lui-même, et que l'opinion ne pût pas se tromper dans les jugements qu'elle aurait à prononcer.

M. Émile Ollivier fut le négociateur choisi par Napoléon III. Les représentants de l'opposition modérée appelés au pouvoir furent trois hommes incontestablement investis de l'estime publique, M. Buffet, le comte Daru et le marquis de Talhouët; les hommes qui, sans avoir pris place dans les rangs de l'opposition, avaient cependant résisté, dans une certaine mesure, aux exigences du pouvoir, étaient représentés par MM. Louvet et Segris. M. Cochin caractérisait ainsi leur programme : « Paix, liberté, honnêteté, économie[1]. » Ceux qui suivaient alors les débats politiques se rappellent par quelles acclamations fut accueilli le langage du comte Daru à la tribune du Sénat : « Nos actes répondront à nos paroles. Nous sommes d'honnêtes gens; nous ferons tout ce que nous avons dit, nous tiendrons toutes les promesses que nous avons faites[2]. »

M. Cochin voyait arriver dans le ministère du 2 janvier 1870 non-seulement ses amis politiques, mais plusieurs de ses amis personnels. Il n'eût donc manqué à aucune délicatesse, il n'eût rompu ou relâché aucun lien avec son passé, il n'eût manqué à aucun engagement, s'il eût lui-même accepté un poste considérable dans le nouveau gouvernement. Mais il n'était pas de ceux qui ont besoin d'un poste pour devenir amis ou pour rester fidèles, et lorsque le rideau du théâtre politique se leva sur une scène entièrement nouvelle, il demeura parmi les spectateurs.

Le tableau des péripéties politiques qui se succédèrent rapidement ne peut donc entrer dans le récit de la vie de M. Cochin; mais nous allons nous trouver en face d'un événement que sa date place en regard de l'empire libéral : le Concile du Vatican.

On a souvent accusé, on accuse encore *le Correspondant*, et dans *le Correspondant* M. Cochin, d'avoir été hostile à la convocation du Con-

[1] *Le Français*, 4 janvier 1870.
[2] Séance du 8 janvier 1870.

cile, hostile à ses délibérations, presque rebelle à ses décrets. Rien n'est plus faux.

Le Correspondant eût été infidèle à ses traditions, s'il n'eût appelé hautement de ses désirs le retour de ces grands débats où devraient se poser quelques-uns des problèmes qui intéressent le plus directement la chrétienté, s'il n'eût salué de ses espérances la convocation d'une Assemblée réunissant, sous l'inspiration divine, les plus pures lumières de toutes les parties du monde civilisé. Lorsque les polémiques inséparables d'une si haute et si vaste délibération furent engagées avec une ardeur inévitable, et toutefois fort inférieure à l'ardeur des polémiques de temps plus anciens, *le Correspondant* ne s'ouvrit à aucune publication extra-conciliaire. Il parla une fois en son propre nom, avant l'ouverture du Concile, une seule fois, et c'est cet unique article qui sert encore aujourd'hui de prétexte à d'odieuses accusations. Je ne puis donc le passer sous silence, car M. Cochin prit une part avouée à sa rédaction.

Avant d'en présenter ici une courte analyse, je voudrais m'expliquer sur un point essentiel à la saine appréciation des faits qui vont suivre.

On dit que de nos jours le respect s'en va. On dit vrai, plus vrai peut-être que ne le pensent la plupart de ceux qui s'en plaignent. Le respect s'en va par la révolte, par la répugnance à supporter un frein, par le dédain des supériorités qui étaient autrefois comme sacrées dès la première éducation, le mérite, l'âge, la situation. Mais une autre transformation non moins visible, non moins regrettable, s'opère en sens contraire. Beaucoup d'honnêtes gens, par réaction contre l'orgueil ou l'injustice démagogique, oublient la gravité dans l'obéissance, la dignité dans le respect, et se laissent aller à des exagérations inconnues de nos pères. Chez les gens entraînés par cette réaction, quiconque indique un écueil ou signale un péril devient un ennemi déclaré; il n'y a point d'épithète trop énergique pour le vouer à la méfiance ou à l'injure. Ce phénomène s'est produit simultanément dans la sphère monarchique et dans la sphère religieuse; il produit dans l'une et dans l'autre les mêmes effets. La cour de Louis XIV est demeurée à juste titre le modèle d'un enthousiasme noble, parce qu'il était parfaitement sincère; cette cour passerait aujourd'hui pour une *Fronde* insupportable. Elle applaudissait la tirade, incessamment justifiée :

> Détestables flatteurs......

Et Corneille n'était pas moins bien accueilli, quand il disait par la bouche de don Gormas :

> Pour grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes,
> Ils peuvent se tromper comme les autres hommes.

Un tel langage serait aujourd'hui le comble de l'irrévérence. Aujourd'hui, nous voyons de vieux serviteurs de la monarchie, que l'on pourrait croire éclairés par une longue expérience, se jeter aux pieds d'un prince pour conjurer un acte de nature à compromettre la monarchie; mais si le prince refuse d'écouter leur conseil, ils se relèvent, subitement acharnés contre les idées qu'ils défendaient à l'instant même, et prodiguent l'outrage aux hommes qui s'efforcent encore de les faire prévaloir. Cela s'appelle aujourd'hui le triomphe du respect; autrefois, cela se fût appelé la suprême infidélité au devoir et à la conscience, à la vérité et à la royauté.

L'histoire a retenti des fières paroles de l'ancienne aristocratie : — *Sinon, non;* — *cela ne se peut, cela ne sera.* — Aujourd'hui, c'est au prix d'odieuses imputations, qu'on défend avec indépendance les intérêts de sa cause, tels que le cœur, l'intelligence, le dévouement et l'histoire vous les montrent; aujourd'hui, l'obéissance et la révolte semblent avoir également perdu la pudeur.

La presse religieuse ne se montre, dans quelques-uns de ses publicistes, ni moins violente ni moins injuste. Je ne sais si, de nos jours, saint Bernard pourrait impunément répéter ses doléances contre les abus de son temps, et si certains journaux permettraient à saint Paul et à saint Matthieu de dire encore que, — *pris d'entre les hommes, les pontifes eux-mêmes sont environnés d'infirmité*[1], — et que, — *tout docteur versé dans la science du royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes*[2]. — Aujourd'hui, pour nos publicistes transcendants, tout homme appartenant à leur école ne participe plus aux infirmités humaines; les choses anciennes ont toujours été irréprochables, les choses nouvelles sont toujours inu-

[1] *Omnis namque pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis;*

Qui condolere possit iis qui ignorant et errant : quoniam et ipse circumdatus est infirmitate;

Et propterea debet, quemadmodum pro populo, ita etiam et pro semetipso offerre pro peccatis.

(Saint Paul, Épître aux Hébreux, v.)

Car tout pontife est pris d'entre les hommes et est établi pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés, et qu'il puisse être touché de compassion pour ceux qui pèchent par ignorance et par erreur, comme étant lui-même environné de faiblesse; et c'est ce qui l'oblige d'offrir pour lui-même aussi bien que pour le peuple les sacrifices destinés pour expier les péchés. (Traduction du Père de Carrières.)

[2] *Omnis scriba doctus in regno cœlorum similis est homini patrifamilias qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

(Saint Matthieu, XIII, 52.)

tiles ou coupables. Dans la polémique quotidienne, les personnalités remplacent les raisons, et l'adulation n'a pas plus de mesure que l'attaque. Pour soutenir une pratique si nouvelle dans l'histoire religieuse, on rêve un passé chimérique comme l'avenir qu'on prédit! Malheur à l'écrivain qui cherche à peindre sous des couleurs vraies les siècles écoulés, malheur à l'homme politique qui veut traiter avec les hommes tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être; toute contradiction à cet égard devient un scandale frappé d'anathème.

Parmi ces thèses de récente origine, l'une des plus chères est celle qui consiste à nier les droits et presque l'existence de la société civile. Dans quelles limites de telles idées peuvent-elles se soutenir sans tomber dans des erreurs condamnées par l'Église? C'est ce qu'il ne m'appartient pas d'examiner.

Je me borne à rappeler que, de tout temps, la société politique et la société civile ont toujours été admises à faire entendre leur voix dans les conciles, où se rencontrent presque toujours les matières mixtes et les délimitations de frontières. Dans ces augustes assemblées, les monarchies et les républiques n'ont jamais vu fermer la porte à leurs représentants, et une place d'honneur était assurée aux ambassadeurs, souvent laïques. Chacun sait le rôle important qu'ils jouèrent au concile de Trente, avec quel soin ils suivirent ses délibérations, avec quelle liberté ils présentèrent les observations de leurs gouvernements, comment enfin ils apposèrent leur signature aux décrets, déclarant, par cet acte solennel, qu'ils les acceptaient au nom des princes, leurs maîtres[1]. Nier l'antiquité et l'universalité du fait est chose absolument impossible.

Assurément, quelque témérité qu'on nous prête, on conviendra que les prétentions du *Correspondant* n'allaient pas jusque-là.

Pie IX ne jugea pas opportun d'appeler dans le concile des représentants directs de la société politique et civile, mais il n'entendit pas, par là, nier l'existence de cette société, ni déclarer qu'elle ne se rattachait par aucun intérêt et à aucun titre aux délibérations du concile, et qu'enfin il n'importait plus d'assurer dans les pays chrétiens une pleine exécution des décrets conciliaires. La complète séparation de l'Église et de l'État est au nombre des opinions formellement condamnées par le *Syllabus* et par l'Encyclique *Quanta cura*. Ne serait-ce pas donner une arme aux partisans de cette opinion, que d'exclure irrévocablement des conciles les ambassadeurs des puissances catholiques? Aussi est-il à remarquer que Pie IX, qui n'a pas cru devoir les appeler, à cause de l'état de l'Europe en 1870, s'est

[1] Pallavicini, liv. 24, chap. VIII.

gardé de rien formuler, de rien résoudre à cet égard pour l'avenir. Aller plus loin que le Souverain-Pontife n'est pas ce qui embarrasse nos censeurs, mais ne serait-ce point aller aussi contre la logique la plus élémentaire?

Ne semblerait-il pas contradictoire que l'Église, souhaitant la présence des catholiques dans les conseils municipaux, dans les conseils généraux, dans les assemblées législatives, pour y faire prévaloir des pensées et des institutions religieuses, s'étonnât en même temps de voir les catholiques signaler ce qui peut favoriser ou paralyser leur action? Ne serait-ce pas leur créer une situation étrange, et des obstacles insurmontables? Assurément l'Église seule a la mission de juger en dernier ressort leurs inquiétudes ou leurs vœux; elle peut les sacrifier à l'inspiration divine, qui ne lui fait jamais défaut dans une résolution solennelle, mais elle ne les condamne pas d'avance, et l'on peut ajouter qu'elle les honore quand tous les signes et tous les sentiments du respect filial les accompagnent.

Le Correspondant est-il sorti de cette limite? Une analyse succincte permettra d'en juger.

L'article du 10 octobre 1869, auquel prit part M. Cochin, commençait ainsi :

« Deux mois nous séparent à peine de la date fixée par Pie IX pour l'ouverture du concile, et il est tout à fait certain aujourd'hui que cet événement sans pareil, longtemps traité de chimère, va devenir une auguste réalité. Plus le moment approche, plus l'attention publique se distrait de tout autre objet, et quand les portes du Vatican se seront une fois ouvertes aux successeurs des Apôtres, toutes les voix humaines, même les plus hostiles et les plus bruyantes, même les voix de la presse, feront instinctivement silence, pour laisser retentir jusqu'aux extrémités du monde les accents solennels de la voix de l'Église.

« ..... Il n'est ni siècle ni peuple dont elle ne soit contemporaine et concitoyenne. Tandis que sa tête se perd dans le ciel, elle respire l'atmosphère qui fait vivre et germer la terre, et ses pieds baignent dans le flot des générations humaines. Toujours, suivant la vive expression de Lacordaire, quelque charme emprunté au temps vient parer son éternité[1]. De là, une réaction admirable et constante de l'Église sur les sociétés, et des sociétés sur l'Église.

« ..... Ce bienfait inattendu nous vient tout entier de la résolution d'un seul homme; le dessein en est né dans sa pensée,

[1] Lacordaire, *Lettre sur le Saint-Siége.*

l'exécution en est due à son courage. Cette réapparition des conciles, dont le projet aurait fait sourire nos pères, et dont le comte de Maistre lui-même refusait l'espérance à la postérité chrétienne, c'est Pie IX qui l'a crue, et, par la vertu de sa foi, l'a rendue possible. »

Voilà comment *le Correspondant* s'est montré hostile à la convocation du concile.

Analysant ensuite les circonstances périlleuses dans lesquelles l'auguste Assemblée était réunie, *le Correspondant* ajoutait :

« ... Depuis le Sénat romain mettant aux enchères le terrain où campait Annibal, nous n'avons pas mémoire d'un aussi audacieux défi jeté par le droit à la force, et par la vertu à la fortune. Quelle grandeur d'âme supérieure à tous les périls ! Mais quelle intelligence aussi supérieure, dans sa simplicité même, à tous les obstacles! Comme ce vieux pontife, que la civilisation moderne accuse souvent de la mépriser et de la méconnaître, a compris plus vite que tout le monde quelles ressources cette civilisation même lui offrait pour délivrer son Église de ses entraves et lui rendre la plénitude de ses organes ! Deux choses avaient interrompu la périodicité des conciles, et semblaient s'opposer pour jamais à leur retour : les prohibitions jalouses des lois politiques et l'étendue que les découvertes du seizième siècle avaient fait prendre à la chrétienté. En Europe, nulle communication n'était permise entre Rome et les évêques sans le bon plaisir royal; hors d'Europe, le monde chrétien était devenu trop grand pour qu'une convocation à jour fixe pût être entendue et obéie à temps. La politique et la géographie, de concert, semblaient ainsi se jouer du pieux rêve de Pie IX. Mais Pie IX a prévu que deux forces aussi irrésistibles et aussi modernes l'une que l'autre l'aideraient à triompher de ces résistances, que l'opinion viendrait à bout de la politique et la vapeur de la géographie. »

Le Correspondant combattait les craintes exprimées par ceux qu'effrayait d'avance la date du 8 décembre 1869, et abordant ensuite la question même de l'infaillibilité, il continuait ainsi :

« ... On conçoit quelle réserve est imposée sur un point qui est à ce degré du ressort de la théologie, à une rédaction laïque comme la nôtre, dont la prétention a toujours été de répandre la foi, non de la commenter ou de la définir. Cette réserve n'est pas d'hier ni commandée par les circonstances; *le Correspondant* l'a toujours observée. Étranger aux querelles d'école si vivement engagées autour de nous sur ce point, le plus ardu peut-être de toute la doctrine, laissant à tous ses collaborateurs la liberté que l'Église accordait elle-même à leur conscience, *le Correspondant* n'a jamais songé qu'à éloigner de lui tout ce qui, dans chaque opinion, lui paraissait pré-

senter le caractère de la passion ou l'accent de l'injure. Ni les préventions jalouses que nourrissait l'ancien gallicanisme contre la cour de Rome, ni les violences non moins iniques auxquelles de nouveaux docteurs se sont livrés contre les plus hautes renommées de notre Église de France, n'ont trouvé place dans ses colonnes. Nous ne sortirons pas de cette mesure, à la veille d'un concile, pour entreprendre de dicter des leçons, pas plus dans un sens que dans l'autre, à ceux de qui nous attendons la lumière... Il nous suffit de nous rappeler notre catéchisme pour savoir que si les marques de l'infaillibilité pourraient paraître douteuses là où le pape et les évêques seraient séparés, dès que ces deux autorités sont réunies, l'ombre même d'un doute légitime disparaît et l'infaillibilité est certaine. On peut contester l'infaillibilité d'un décret du pape, séparé du consentement exprès ou tacite de l'épiscopat, et plus sûrement encore l'infaillibilité des décrets d'un concile qu'aucun pape ne confirme. Mais une décision conciliaire, revêtue de l'assentiment pontifical, ou une proposition pontificale corroborée par le consentement de l'épiscopat, l'infaillibilité est là, ou elle n'est nulle part. L'Esprit-Saint parle par ce double organe, ou il ne parle jamais ; un catholique leur doit sa soumission, ou il cesse de mériter ce nom. Or, il est évident que c'est en face du concours librement établi de cette double autorité que nous allons nous trouver aujourd'hui. Rien ne pourra sortir du concile que de son libre et plein consentement ; de quoi donc, gens de peu de foi, irions-nous nous alarmer?

« ... Le concile a le droit de nous demander de n'être pas plus difficile que lui-même sur l'étendue de ses droits et l'usage qu'il en peut faire. »

Quelques journaux religieux s'étaient plu à prédire que l'infaillibilité du pape serait proclamée par acclamation. C'était une simple conjecture de publicistes aventureux. *Le Correspondant* se permettait de répondre par une conjecture différente, que ne démentit pas l'événement.

Il faisait remarquer ensuite que c'était précisément l'absence des conciles qui, depuis trois cents ans, eût pu introduire le despotisme dans le gouvernement de l'Église, si sa constitution divine avait été, comme les lois humaines, accessible aux ravages du temps et des abus.

Quand on relit ces pages à quatre ans de distance, on demeure confondu de la violence des incriminations qu'elles soulevèrent à leur apparition ; mais ici nous touchons à un grief nouveau. *Le Correspondant* avait osé former un vœu personnel, il avait dit :

« On exprime au concile tant de désirs, sous une forme qui les fait ressembler à des ordres, que nous croyons pouvoir user avec

réserve du même droit, et que nous ne voyons pas qui nous empêcherait de souhaiter et d'espérer tout haut comme les autres? Nous voudrions que cette association de l'épiscopat à la papauté, dont nous allons revoir après tant d'années le consolant spectacle, devînt, dans le régime futur de l'Église, non plus une solennelle exception, mais un usage qui survécût à la convocation toujours rare des conciles, et se prolongeât dans leur intervalle. Une forme pourrait être trouvée par le concile lui-même, avec l'assentiment du pape, pour assurer à l'épiscopat tout entier une part dans l'administration habituelle de l'Église, à laquelle, par le recrutement trop exclusif des congrégations romaines, le clergé d'Italie seul est aujourd'hui appelé. »

Cette pensée, on le voit, était présentée avec modestie, et je puis ajouter avec la profonde conviction qu'en s'exprimant ainsi *le Correspondant* répondait purement et simplement à un vœu personnel du Souverain Pontife. A diverses reprises, Pie IX avait invité les évêques de différentes nations à fixer leur séjour près de lui; M. de Villecourt, ancien évêque de la Rochelle, avait été créé cardinal à cette intention, M. Baillès, ancien évêque de Luçon, avait représenté la même pensée en ce qui concernait la France, le cardinal Weld et le cardinal Reisach en ce qui concernait l'Angleterre et l'Allemagne, et le monde catholique avait applaudi en remarquant le soin avec lequel Pie IX composait sa maison de prélats anglais, allemands, belges, en même temps que de prélats italiens. Bien loin donc de rêver pour l'Église je ne sais quelle application du régime constitutionnel, *le Correspondant* se bornait à constater un fait déjà en voie d'exécution et à en souhaiter le développement à mesure que les barrières viendraient à s'abaisser. La passion pouvait contredire ce vœu, la bonne foi ne pouvait l'incriminer.

Traçant ensuite un tableau trop véridique de l'état actuel de l'Europe, *le Correspondant* en tirait les conclusions suivantes : « C'est la condition des sociétés humaines, et dans notre âge plus qu'en aucun autre, que le passé y devient vite irréparable, et que les restaurations y sont imparfaites et impuissantes quand elles ne sont pas impossibles. Quoi qu'il arrive, nous ne reverrons pas, — qu'on le regrette ou non, — l'Autriche telle qu'elle était avant Solferino et Sadowa; encore moins l'Autriche de Marie-Thérèse ; nous ne reverrons pas l'Espagne de Philippe II, pas même celle de Charles III. Quoi qu'il arrive, il faudra que l'Église remplace, dans ces contrées catholiques, une part du pouvoir privilégié, qu'elle a perdu et qu'elle ne retrouvera pas, par une part plus active dans l'usage des libertés générales. »

On avait souvent reproché au *Correspondant*, et à M. Cochin plus

encore qu'au *Correspondant*, un aveugle enthousiasme pour ce qu'on nomme la société moderne. Les auteurs de l'article du 10 octobre eurent à cœur de se disculper une fois de plus à cet égard ; après avoir mis au jour les torts du gouvernement absolu en France et en Europe, ils ajoutaient :

« Que voulons-nous conclure de ce rapide tableau et du spectacle uniforme qu'il présente? Que le régime de liberté et du droit commun, auquel sont désormais soumises les sociétés comme les Églises, soit le plus parfait, le plus pur, le plus excellent que l'humanité puisse rêver? Que c'est l'idéal conquis ou le paradis retrouvé? Qu'aucun des priviléges des sociétés passées n'a eu ni sa justice ni ses bienfaits? Que le droit ne fait que naître, et que toutes les lois des nations chrétiennes ont été, jusqu'au dix-neuvième siècle, fondées sur l'iniquité pure? Pas le moins du monde. Nous n'avons jamais dit une syllabe qui autorise à nous prêter ces exagérations ridicules. Si la société moderne a le sot orgueil de se croire l'exemplaire accompli de toutes les sociétés possibles, c'est une illusion que nous n'avons jamais flattée et que châtient cruellement les inquiétudes et les maux profonds qui la travaillent. »

Un dernier devoir restait à remplir, c'était celui d'offrir d'avance au Souverain Pontife et au Concile l'hommage d'une filiale docilité ; on va voir si *le Correspondant* s'est exprimé sur ce sujet plus que sur tous les autres d'une façon équivoque. Voici les dernières lignes qui terminent l'article :

« Le Concile, en rendant à la société humaine des services si nécessaires, s'occupera de l'Église elle-même, des progrès indispensables de l'éducation du clergé, des moyens nouveaux de répandre la foi parmi les païens et de la conserver au milieu des peuples catholiques à travers les obstacles, mais aussi à l'aide des ressources que présente un monde transformé. Quelle immense carrière ! quelle sublime mission ! Avec l'aide de Dieu, le Concile du Vatican, nous voulons le croire, marquera dans l'histoire de ce siècle et de tous les siècles une date considérable, et il se rendra maître de l'admiration des incrédules comme il l'est déjà par avance de l'adhésion complète, respectueuse, joyeuse, unanime, des croyants catholiques de toutes les écoles, de toutes les langues, de tous les pays. »

Nos lecteurs savent avec quel empressement *le Correspondant* a renouvelé cette profession de foi après la clôture de la seconde session du Concile[1].

Je rencontre maintenant une phase durant laquelle M. Cochin, rapproché pour la première fois des membres du gouvernement im-

[1] *Correspondant* du 25 juillet 1870.

périal par son intimité avec plusieurs ministres, et particulièrement avec le comte Daru, fut enveloppé lui-même dans les reproches qu'on leur adressa.

Je laisserai de côté les incidents d'un moment et les discussions éphémères qui s'y sont rattachées, mais il est un point sur lequel je ne puis garder le silence : les relations du ministre des affaires étrangères avec Rome. Je ne veux pas, par là, réveiller les polémiques du passé, je ne prétends pas davantage me porter juge d'aucune d'elles; mais je dois et je veux défendre des intentions et des actes également calomniés, en constatant que des observations respectueusement présentées n'ont jamais pris le caractère de l'intimidation ou de la menace.

L'article 16 du Concordat assurait en termes exprès au Premier consul les privilèges dont avaient joui les anciens rois de France. Le neveu de Napoléon était loin d'oublier cette prérogative, et il ne repoussa pas d'abord la pensée d'envoyer un ambassadeur extraordinaire près du Concile; il n'en avait pas été découragé à Rome, et, d'après une dépêche du comte de Sartiges, le cardinal Antonelli avait, en 1869, dit à notre ambassadeur : « Le Pape n'a nullement l'intention de tenir les princes catholiques à l'écart. » Mais en peu de temps les dispositions du Pape et de l'Empereur ayant changé par des motifs divers, la pensée de la représentation officielle de la France près de l'auguste assemblée fut abandonnée. Le gouvernement français consentit à demeurer simple spectateur des délibérations telles qu'elles étaient annoncées dans les premières ouvertures romaines. Bientôt un nouveau *schema*, intitulé : *de Ecclesia*, tout à fait inconnu du gouvernement français, parvint à la *Gazette d'Augsbourg* par des voies si mystérieuses qu'on crut devoir, avant tout, demander des explications sur son authenticité. L'authenticité fut constatée. Ce nouveau *schema*, qui serait venu en discussion après celui de l'infaillibilité, si le concile n'avait été interrompu, ne se renfermait pas dans la sphère purement dogmatique et touchait à plusieurs questions mixtes, de nature très-grave. Il fut répondu au comte Daru que les décrets proposés par le nouveau *schema* ne formulaient que des principes abstraits qui n'entraîneraient, dans la pratique, aucune conséquence nouvelle ou inquiétante pour aucun pays de la chrétienté. Dans une dépêche datée du 20 février et qui fut publiée, M. Daru répliqua :

« Le Souverain Pontife sait que, pleins de respect pour la liberté de l'Église et reconnaissant l'incompétence des pouvoirs civils dans les questions religieuses, nous ne prétendons en aucune façon intervenir dans les délibérations synodales sur les matières d'ordre spirituel.

« L'Empereur a donné, dès le principe, un témoignage éclatant de la politique réservée qu'il entendait suivre, en n'usant pas du droit de se faire représenter au Concile, droit qui a appartenu de tout temps à la couronne de France, et qui n'a jamais jusqu'ici été contesté à aucun souverain catholique.

« Des questions d'ordre politique et civil ont été récemment soulevées au sein de l'assemblée conciliaire; les rapports de l'Église et de l'État ont été l'objet d'un ensemble de propositions qui seront prochainement discutées. Le gouvernement de Sa Majesté a cru dès lors qu'il était de son devoir et de son droit de faire entendre sur ce point spécial des observations, et de montrer le trouble que pourrait jeter dans les esprits l'adoption de maximes qui porteraient atteinte aux droits du pays.

« Dans l'exercice de ce droit, par l'accomplissement de ce devoir, il n'use d'aucune pression qui puisse, à quelque degré que ce soit, gêner les délibérations de l'auguste assemblée. Son intervention est purement morale, et il l'a restreinte aux choses qui sont de la compétence indiscutable du pouvoir public. En venant demander qu'on respecte les droits et les libertés de la société civile, il n'a garde de se montrer irrespectueux pour les lois et les libertés de la société religieuse. Il intervient parce que la limite des deux domaines lui semble franchie ; il ne veut pas la franchir à son tour. »

Plus loin, M. Daru poursuivait ainsi :

« On nous a dit, il est vrai, que l'Église déclare des vérités abstraites, mais n'exige pas qu'on les applique. Si ses doctrines sont en désaccord avec les lois existantes, ce désaccord, dit-on, porte uniquement sur les principes ; en fait, elle s'accommode de toutes les formes de gouvernement, de toutes les législations.

« Une pareille déclaration ne suffirait pas pour nous rassurer. Peut-on, en effet, admettre que demain, dans les quarante mille paroisses de France, on enseignera aux hommes qu'ils sont libres de faire ce qu'ils ne sont pas libres de croire ; qu'on doit penser d'une manière, que l'on peut agir de l'autre? Cette distinction infligerait aux consciences délicates les plus douloureuses tortures. Nous avons trop de respect pour l'Église, nous avons une trop haute idée de sa puissance, pour admettre un tel argument. »

Le cardinal Antonelli répondit à cette dépêche par une note datée de Rome, le 13 mars 1870, adressée à Mgr Chigi, nonce apostolique à Paris[1].

« Je ne puis me dispenser de témoigner à Votre Seigneurie la satisfaction avec laquelle le Saint-Père a accueilli la déclara-

[1] Cette dépêche fut publiée dans les journaux français du 12 et du 13 mai.

tion faite au début de la dépêche de M. le comte Daru et renouvelée plus loin, au sujet de la ferme résolution du gouvernement français de respecter et de vouloir, dans tous les cas, respecter la pleine liberté du Concile, aussi bien dans la discussion des constitutions dont on s'occupe que pour celles qui pourraient être ultérieurement soumises aux délibérations de la vénérable assemblée. Une telle déclaration fait le plus grand honneur au gouvernement d'une nation catholique, et le Saint-Siége la considère comme la conséquence naturelle de cette protection dont la France le couvre depuis plus de vingt ans. Cette protection a provoqué plus d'une fois les démonstrations publiques de la gratitude du Souverain-Pontife, qui, dans tous les temps, et particulièrement dans les conjonctures actuelles, ne saurait faire moins que d'en reconnaître et d'en apprécier toute l'importance. »

Abordant ensuite le point en litige, le cardinal répondait :

« L'Église n'a jamais entendu et n'entend point exercer un pouvoir direct et absolu sur les droits politiques de l'État. Elle a reçu de Dieu la sublime mission de conduire les hommes, soit individuellement, soit réunis en société, à une fin surnaturelle; elle a donc, par là même, le pouvoir et le devoir de juger de la moralité et de la justice de tous les actes, soit intérieurs, soit extérieurs, dans leurs rapports avec les lois naturelles et divines. Or, comme toute action, qu'elle soit ordonnée par un pouvoir suprême ou qu'elle émane de la liberté de l'individu, ne peut être exempte de ce caractère de moralité et de justice, ainsi advient-il que le jugement de l'Église, bien qu'il porte directement sur la moralité des actes, s'étende directement sur toutes les choses auxquelles cette moralité vient se joindre.

« Mais ce n'est point là s'immiscer directement dans les affaires politiques, qui, d'après l'ordre établi de Dieu et d'après l'enseignement de l'Église elle-même, sont du ressort du pouvoir temporel, sans dépendance aucune d'une autre autorité. »

Plus loin, le cardinal ajoutait :

« La compétence de l'un et de l'autre sont complétement distinctes et déterminées par la fin respective qu'ils poursuivent. En vertu de son autorité, l'Église ne s'ingère point d'une manière directe et absolue dans les principes constitutifs des gouvernements, dans les formes des divers régimes civils, dans les droits politiques des citoyens, dans leurs devoirs à l'égard de l'État, et dans les autres matières indiquées dans la note de M. le ministre. »

Je viens de montrer en quels termes explicites le comte Daru exprimait, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, les sentiments d'inviolable respect qui réglaient sa conduite, et en quels

termes le cardinal Antonelli, au nom du Souverain-Pontife, exprimait sa gratitude. Je pourrais m'en tenir là ; mais je dois aussi montrer à quel point la pensée intime était conforme au langage officiel, car j'ai sous les yeux la dernière lettre écrite par M. Daru à un ami près duquel il allait porter assidûment des soins affectueux. Cette lettre était encore sur la table de M. de Montalembert à l'heure de sa mort, irrécusable témoin des préoccupations et des sollicitudes de ce vaillant champion de l'Église, jusqu'à son dernier soupir.

Voulant reprendre encore avec M. de Montalembert l'entretien de la veille, M. Daru lui écrivait :

« Mon cher ami,

« J'aurais pu ne pas me mêler de ce qui se passe à Rome, laisser faire la papauté et le Concile. Les conseils dans ce sens ne m'ont pas manqué ; c'était le rôle le plus commode et le moins compromettant. Il suffisait de fermer les yeux et d'attendre : je ne l'ai pas voulu.

« Une séparation entre l'Église et l'État est chose si grave et qui entraîne de telles conséquences, qu'un gouvernement sensé me semblerait impardonnable de ne pas faire tous ses efforts pour conjurer ce péril, quand il en est encore temps.

« J'ai suivi attentivement la marche du Concile, et j'ai agi dans l'intérêt de la société civile que je représente et de la société religieuse à laquelle je suis attaché, en soumettant au Saint-Siége mes observations et mes craintes, sans faire entendre un seul mot de menace ou d'intimidation, sans porter la moindre atteinte à l'indépendance de l'Église, et sans m'écarter un seul jour des formes du respect le plus sincère.

« Je reconnais au Concile le droit de prendre telle décision qu'il jugera convenable, en toute liberté. Je n'interviendrai pas plus à l'avenir que par le passé dans le but de restreindre l'usage qu'il lui conviendra de faire de ce droit. »

La lettre de M. Daru se termine par la brève reproduction des arguments qu'on vient de lire dans sa dépêche[1].

[1] M. Kolb Bernard rend aussi au comte Daru le témoignage suivant :

« Ainsi lorsque, signalant surtout le danger qui lui apparaissait pour le pays de l'état des esprits, de l'encouragement que pouvait y trouver l'opposition à invoquer, contre les tendances prêtées au Saint-Siége, des mesures de représailles, telles que le retrait des troupes de Rome et la séparation de l'Église et de l'État, c'était avec une chaleureuse indignation que le comte Daru s'écriait : « Ces mesures odieuses, je les repousse de toutes mes convictions d'homme d'État « et de catholique; et si, comme ministre, j'étais appelé à en délibérer, je me « couperais plutôt la main que d'y mettre ma signature. »

Le témoignage de M. Kolb-Bernard a d'autant plus de valeur ici que l'ancien

Nous pouvons désormais quitter le terrain religieux ; toutefois, avant de rentrer pour n'en plus sortir dans le récit d'une vie déjà si près de son terme, nous devons répondre encore, non pas à de nouveaux accusateurs, ce sont toujours les mêmes, mais à de nouvelles accusations.

On a prêté à M. Cochin une influence personnelle dans l'adoption du plébiscite par lequel l'Empereur voulut faire sanctionner les réformes libérales introduites dans la constitution de 1852, ou plutôt la constitution nouvelle obtenue par le ministère du 2 janvier. Rien n'est moins exact que cette assertion.

Après trois mois de difficultés renaissantes et de luttes opiniâtres, MM. Buffet et Daru donnèrent leur démission dans des conditions qu'il est nécessaire de rappeler, et précisément pour protester contre l'introduction de ce système dans les procédés du gouvernement impérial.

Pouvait-on se contenter d'un sénatus-consulte pour remplacer une constitution qui avait été ratifiée par 8,000,000 de suffrages? Telle était la question posée et chaleureusement appuyée par l'entourage de l'Empereur. Plusieurs ministres résistèrent d'abord ; ils représentèrent que le plébiscite aurait le double tort d'agiter le pays et de rappeler les origines du gouvernement, au moment même où l'opinion publique s'efforçait de les oublier. M. Buffet demeura inébranlable dans sa résistance ; M. Daru offrit une transaction qui consistait à établir, dans le texte même du sénatus-consulte, que cet emploi du plébiscite serait, en tous cas, le dernier et que nul plébiscite nouveau ne pourrait être proposé au peuple sans l'assentiment des deux Chambres. Il proposait que sous une forme expresse cette conséquence inévitable, naturelle, loyale, du régime parlementaire, fût énoncée sans aucune restriction. Ce sont là les propres expressions de M. Cochin dans une note destinée à la rédaction du *Français*, note que j'ai sous les yeux et dans laquelle il ajoutait : « Quand on prononçait devant M. de Talleyrand la phrase banale : *Cela va sans dire ;* le vieux diplomate avait coutume de répondre : *Oui, mais cela va encore mieux en le disant.* »

On ne peut donc ranger parmi les partisans de la forme plébisci-

député au Corps législatif est difficile à satisfaire, si l'on en juge par l'étrange rapprochement que dans le même article il se permet à l'égard de M. de Montalembert.

« Tel était M. Émile Ollivier. A des degrés et à des intervalles dont il serait dé-
« licat de faire la mesure, il appartenait à cette race d'hommes qui comme de
« Lamartine et de Montalembert avaient surtout pour idéal la grandeur morale de
« l'humanité.»

(*Question romaine : le Contemporain,* septembre 1872.)

taire ceux qui en signalaient si énergiquement le danger et qui ne se résignaient à l'appliquer qu'à la condition d'une interdiction absolue pour l'avenir. Les journaux napoléoniens ne s'y trompèrent pas, et insistèrent unanimement en faveur du droit illimité de plébiscite. C'était, selon eux, l'avénement du véritable gouvernement démocratique se substituant au gouvernement parlementaire; c'était, ils en convenaient, l'annulation du Corps législatif et du Sénat, remplacés par un dialogue continu, direct, sommaire, entre l'Empereur et le peuple. Ces journaux ne s'apercevaient pas, ou s'efforçaient de dissimuler que leur système remettait le premier degré de juridiction aux hommes éclairés des deux Assemblées, et les arrêts de cassation entre les mains de la foule incompétente et passionnée; que c'était l'infaillible moyen d'obtenir par la force du nombre ce qu'on n'aurait pu arracher à la raison et aux lumières d'une froide et sage délibération.

La question ainsi posée ne permettait pas aux représentants les plus résolus du régime parlementaire de demeurer dans le cabinet; MM. Buffet et Daru déposèrent leur démission entre les mains de l'Empereur. Cette question présentée d'abord comme une formalité inoffensive, devint tout d'un coup une pierre d'achoppement, une question capitale, le signe distinctif qui devait séparer l'empire personnel de l'empire libéral, le ressort secret placé dans la main du prince pour lui permettre, à un moment donné, de faire tomber dans le néant toute résistance des classes éclairées et politiques.

« Tout homme de bonne foi, dit M. Cochin dans la même note, ne peut qu'approuver les ministres démissionnaires. Si nous étions moins déshabitués des mœurs parlementaires, nous trouverions très-simple et très-beau le spectacle d'un souverain qui cède et de ministres qui résistent et se retirent, si le souverain n'est pas de leur avis, tandis que nos yeux pleins encore des longs exemples d'hier, s'attendent toujours à voir les ministres se prêter et se plier aux opinions qu'ils ne partagent pas. »

M. Buffet remit immédiatement son portefeuille à l'Empereur; M. Daru garda trois jours de plus la direction de nos affaires étrangères, engagées déjà dans des négociations délicates; mais sa démission eut, en réalité, la même date que celle de son collègue.

Le lien qui existait entre le ministère du 2 janvier et M. Cochin fut rompu par la retraite de ses deux amis.

Abandon du pouvoir absolu; retour des garanties constitutionnelles; respect de la liberté du concile; efforts pour fermer l'avenir au charlatanisme populaire déguisé sous le nom de plébiscite;

parfaite intelligence des arrière-pensées qui se cachaient derrière ce prétendu appel au peuple; prévision d'une guerre prochaine; ferme volonté d'arrêter l'Empereur dans une voie qui devait conduire à Sedan ; désintéressement personnel et courageux; telle fut, durant trois mois, la politique de quelques-uns des ministres et de leurs amis. M. Cochin fut parmi les plus clairvoyants sur les périls qui menaçaient à la fois l'Empire et la France; mais il était dans sa nature de se porter toujours du côté du secours et jamais du côté de la haine ou de la colère. Si son patriotisme l'avait entraîné à trop de condescendance, ses erreurs mêmes auraient été ennoblies par son abnégation et par la grandeur du but poursuivi. Il est aisé, quand il s'agit de ne formuler qu'un blâme sans responsabilité, de se montrer inflexible, et d'affirmer qu'on n'a jamais été dupe quand on n'a jamais pris part à aucune action ; mais lorsqu'il s'agit des destinées mêmes de son pays, on devient plus craintif pour soi-même et plus indulgent envers les autres. Il n'est pas toujours licite et il est quelquefois coupable de se conduire uniquement par les inclinations de son esprit ou de son cœur. Le devoir prescrit parfois de les sacrifier et de ne fermer de sa propre main aucune des issues qui s'ouvrent ou paraissent s'ouvrir pour le salut d'un pays déjà, et depuis tant d'années, si malheureux. La France pouvait sombrer et elle a sombré sur l'écueil du pouvoir absolu ; elle n'a point été sauvée, mais elle pouvait l'être par un retour sincère au régime représentatif. Accepter d'avance toutes les chances du pessimisme, placer de sang-froid son pays entre l'alternative de périr ou de se jeter, sanglant et châtié, aux pieds d'un idéal préféré, cela peut plaire à la passion ou tenter l'orgueil, mais cela peut aussi préparer à la conscience d'amers remords, et à la mémoire que l'on laissera derrière soi d'inexorables sévérités.

A. DE FALLOUX.

LE MOT DE L'ÉNIGME[1]

XXVI

Parmi les plaisirs du carnaval, il en était un auquel je n'étais nullement tentée de prendre part, c'était celui du bal masqué ou, comme on le nommait, du Festino de Saint-Charles. Je dois cependant remarquer ici que, pour ce divertissement plus encore que pour tous les autres, Naples différait de Paris, et qu'il n'y avait aucune ressemblance entre les bals masqués de Saint-Charles et ceux qui se donnent à l'Opéra de Paris. Aucune femme honnête ou seulement prudente ne songerait, j'imagine, à s'aventurer à celui-ci, tandis qu'à Saint-Charles il n'était pas rare d'y voir, non-seulement toutes les femmes de la société, mais même des jeunes filles conduites par leurs mères comme à tout autre bal. On se masquait pendant une heure : on s'amusait, si on en avait le talent, à intriguer ses connaissances et ses amis; puis, à une heure dite, plusieurs salons (formés en réunissant ensemble un nombre plus ou moins grand de loges) s'illuminaient successivement. Alors chacun ôtait son masque, et les différentes coteries se retrouvaient par groupes de dix, quinze ou vingt personnes pour souper ensemble à visage découvert. Je ne prétends point nier assurément (mon récit lui-même me l'interdirait) que la faculté de profiter du masque pour passer la soirée d'une façon moins inoffensive, ne fût mise à profit par plus d'un habitué : il ne saurait en être autrement, peut-être, là où règne ce genre de folie, même lorsqu'elle est mitigée. J'ai voulu seulement expliquer quel en était alors le caractère général.

Je n'avais, toutefois, nulle envie d'y aller : mettre un masque sur mon visage m'inspirait une vive répugnance, et le voir sur celui

[1] Voir *le Correspondant* des 25 avril, 10 et 25 mai 1874.

des autres me causait une sorte de peur. De plus, je ne comprenais rien à l'intérêt qu'inspire ce genre de mystère toujours vain et puéril, lorsqu'il n'est pas dangereux et coupable; je ne possédais ni le talent de déguiser ma voix, ni celui de me servir du jargon qui constitue l'esprit du bal masqué. J'avais donc nettement refusé de faire partie d'une réunion de vingt personnes qui se rendaient ensemble au Festino le jeudi-gras, et qui, après s'être dispersées quelque temps dans la salle, devaient se rejoindre pour souper ensemble.

Stella n'avait ni mes répugnances, ni mon incapacité; elle savait, au contraire, jouer à ce jeu du masque avec grâce et finesse, et elle aussi avait été pressée comme moi de s'enrôler dans cette bande joyeuse; mais elle avait renoncé à cet amusement pour souper en famille avec ses vieux parents et leurs amis, et nous avions décidé d'un commun accord que nos plaisirs, pour ce jour-là, se borneraient à celui qui nous attendait *à Tolède* au balcon de ma tante donna Clelia.

L'heure en était enfin venue, et nous étions sous les armes, c'est-à-dire le visage protégé par une sorte de visière formée d'un léger réseau de fil de fer, et toutes (sauf ma tante) vêtues de manière à ne pas craindre les nuages de farine que nous allions affronter en même temps que ces projectiles, qui, sous le nom de *confetti*, étaient fort redoutables et n'avaient de doux et de sucré que leur nom. Quelques-unes avaient poussé la précaution jusqu'à se faire faire, exprès pour ce jour, un costume de bataille. De ce nombre, Teresina et Mariuccia, à l'instigation de Lando, avaient revêtu des robes de coutil blanc, ornées de nœuds roses, qui, tout en leur permettant d'affronter sans danger les coups qui allaient pleuvoir sur elles, leur allaient fort bien, et les faisaient ressembler à deux bergères de Watteau. Mais ma tante avait dédaigné ce mélange d'élégance et d'économie; elle n'avait point songé à ce qui allait avoir lieu dans la rue, mais à ce qui allait se passer dans son salon. Sans égard pour le péril, elle avait mis une robe de soie jaune, de la nuance la plus éclatante, et elle avait surmonté son chignon et ses fausses tresses d'un bonnet orné de bleuets et de coquelicots, auquel était attaché un nœud rouge qui flottait comme un drapeau au sommet d'une tour. Cette parure était destinée à faire honneur à ses visiteurs intéressés. Pour la plupart, ils n'avaient cru venir chercher chez elle que son balcon; mais, pour parvenir à ce balcon, il fallait traverser le salon, et dans ce salon se tenait donna Clelia elle-même, arrêtant les arrivants au passage et prélevant un tribut de politesse que personne ne pouvait lui refuser, et que (ainsi mis en demeure) chacun lui payait libéralement. Aussi, jamais, en un seul jour, elle n'avait fait

une pareille récolte de nouvelles et nobles connaissances, jamais elle n'avait reçu, à la fois, un si grand nombre d'invitations désirées : car pouvait-on en effet répondre autrement que par l'hospitalité à l'hospitalité dont on était l'objet? Ma tante eut ainsi, au début de la journée, une heure de joie sans mélange!

Enfin la bataille s'engagea sérieusement. Pour qui en a livré de semblables, il est superflu de dépeindre l'entraînement et la folie que chacun finit par y apporter; à qui n'en a pas l'expérience, il est inutile de chercher à le faire comprendre. Il faut l'avouer pourtant : à la première volée de *confetti* dont on est atteint, on trouve l'amusement médiocre et on est tenté de se retirer avec humeur de ce qui semble d'abord un brutal jeu d'enfant. Puis on essaye de se défendre en attaquant à son tour; alors peu à peu on est pris de l'ardeur du combat, on s'y engage, on s'y acharne, et pendant des heures parfois, sans s'apercevoir de la fatigue, sans remarquer les coups que l'on reçoit, on persiste à renvoyer volée pour volée. Et alors ce sont des *confetti*, des œufs qui se brisent, de la farine, des dragées, des fleurs ou de gros bouquets... Si les munitions manquaient, on jetterait par la fenêtre tout ce qu'on trouverait sous la main : on finirait par s'y jeter soi-même plutôt que d'abandonner la partie!

Ce jeu durait déjà depuis plus d'une heure, et nous étions en plein vertige, lorsque la gondole vénitienne fit son apparition dans le Corso; elle fut accueillie par les cris et les applaudissements de la foule. Jamais, en effet, on n'avait rien vu dans ce genre d'aussi splendide. La gondole s'avançait lentement en s'arrêtant devant chaque balcon. Arrivée sous le nôtre, elle y stationna longtemps et nous nous livrâmes un combat acharné. Malgré la visière qui cachait son visage, je distinguai sans peine la taille noble et souple de Lorenzo. Lando et Mario avaient fort bonne mine aussi, mais Lorenzo les dépassait tous par la grâce et l'aisance avec laquelle il portait son costume, ainsi que par l'adresse avec laquelle il savait faire parvenir précisément où il le voulait les bouquets lancés par sa main... Il m'eut vite reconnue aussi et il me jeta un bouquet de roses!...

Hélas! ces roses flétries, je les conservai longtemps, en souvenir de ce jour qui devait si étrangement finir!...

Après que la gondole se fut éloignée et qu'il ne me fut plus possible de la suivre des yeux, je me décidai à quitter enfin le balcon et à aller me reposer un peu en attendant le retour de cette brillante mascarade. Ce retour devait avoir lieu à la nuit tombante, et la gondole alors devait être toute illuminée. J'avais donc près d'une heure devant moi pour reprendre des forces. Mais en rentrant dans le salon je fus épouvantée du spectacle qui s'offrit à ma vue : ma pauvre tante avait subi dans sa brillante toilette les plus désas-

treux effets qu'il fût permis de craindre, je la trouvai presque méconnaissable sous la farine et le sang dont elle était couverte!

Dans cette guerre, en effet, comme dans toute autre, il n'est rien de plus dangereux que d'attirer l'attention de l'ennemi. Un chapeau, un ruban, un costume quelconque tant soit peu remarquable par sa couleur devient à l'instant le but de toutes les attaques. Or donna Clelia, après avoir reçu toute sa compagnie au salon, avait été tentée du désir d'aller regarder à son tour ce qui se passait sur le champ de bataille; mais à peine eut-elle mis les pieds sur le balcon, à peine ses coquelicots furent-ils aperçus, à peine vit-on ses rubans rouges flotter dans l'air, que, de tous les balcons, de toutes les fenêtres environnantes il tomba sur sa tête une telle grêle de projectiles de toutes sortes, que non-seulement, en une seconde, fleurs, rubans et chignon eurent disparu sous une épaisse couche de farine; mais, que, ayant négligé de se munir d'une visière, elle avait été atteinte au beau milieu du visage par un de ces *confetti* dont j'ai parlé et qui ne sont au fond que de dures balles de plâtre... Dans la chaleur du combat, personne ne s'en était aperçu, personne n'avait quitté la mêlée pour la secourir, et elle était là dans le fauteuil où elle s'était jetée au premier moment d'étourdissement qui avait suivi ce violent assaut!... Je me précipitai vers elle et je me hâtai d'abord de bassiner son visage avec de l'eau froide; je m'assurai alors que c'était le nez de ma tante (trait assez proéminent dans sa figure) qui seul avait subi une contusion légère, quoique suffisante pour inonder de sang ses dentelles et sa robe jaune, pour lesquelles (aussi bien que pour sa coiffure) le dommage était irréparable!

Mais, au milieu de tout cela, ma tante était indifférente et courageuse. Comme un général blessé dans un jour de victoire, elle souriait des suites de sa témérité, et tandis que je lui donnais mes soins elle s'écriait : « Ce n'est rien; n'importe! merci, Ginevrina mia! *Che bel divertimento!* Non, jamais je n'ai passé une journée pareille de ma vie!... Sais-tu que la duchesse de L... m'a invitée à aller casser *la pignata* chez elle[1] de dimanche en huit?... et puis que le gentilhomme de compagnie de S. A. R. le comte de Syracuse m'a promis d'obtenir pour moi une invitation pour une des comédies d'amateurs?... Et la gondole..., qu'en dis-tu?... Était-il assez beau ton mari?... Quel être *simpatico* que ce Lorenzo!... Ah! *figlia mia!* la madone t'a bien protégée!... J'espère qu'elle pensera aussi à nous quelque jour!... »

[1] Jeu d'enfant auquel on se livre par une bizarre extension du carnaval, le soir du premier dimanche de carême.

Ma tante parlait ainsi, tandis que je m'efforçais de réparer autant que possible le désordre de sa toilette, après avoir pansé sa blessure. Cela dura assez longtemps, et j'hésitais encore à la quitter; mais elle m'enjoignit de ne plus m'occuper d'elle, me pressa de retourner sur le balcon... Je finis enfin par lui obéir ; mais cette interruption avait mis fin pour moi au vertige de ma folle gaieté, et lorsque je revins prendre ma place au balcon, je ne me sentais plus aucune envie de poursuivre le jeu qui m'avait tant divertie jusque-là. La nuit tombait, d'ailleurs, et le combat se ralentissait, bien que le bruit et le mouvement de la rue ne fissent que croître à mesure qu'approchait l'heure du retour de la gondole. Tandis que j'étais ainsi debout et immobile, dans l'ombre, occupant la dernière place du balcon où nous étions tous rassemblés, j'entendis tout d'un coup près de moi, sur le balcon contigu au nôtre, mais qui appartenait à la maison voisine, quelques paroles qui attirèrent mon attention :

— Il faut que Valenzano soit fabuleusement riche, disait une voix, ou bien il se ruine grand train, le cher duc.

— D'abord, il est en effet fort riche, répondit-on à celui qui venait de parler, et, son procès de Sicile une fois gagné, personne ne le sera autant que lui, dans cette partie de l'Italie. Ensuite je ne vois pas que recevoir le grand monde chez lui, donner quelques parures de plus ou de moins à sa jolie femme, et même comme aujourd'hui jeter quelques centaines de piastres dans la rue, ce soient là des extravagances qui puissent ruiner un homme comme lui.

— Non, sans doute, s'il ne faisait que cela.

— Mais quoi encore?... Jadis il aimait fort à jouer gros jeu, je le sais; mais on me dit que maintenant il ne touche plus une carte.

L'autre interlocuteur fit un éclat de rire et se tut un moment ; puis il reprit un peu plus bas :

— Non, il ne joue plus dans le monde, cela est vrai ; mais, croyez-moi : *Qui a bu boira*, et *Qui a joué jouera*... Allez! je me contenterais pour revenu de ce qu'il perd souvent en une soirée, au lansquenet ou au baccarat, depuis qu'il ne joue plus au whist ou à l'écarté, dans les salons où il accompagne madame la duchesse.

Les voix baissant encore plus, je n'entendis plus que quelques paroles indistinctes parmis lesquelles je ne pus saisir que celles-ci:

« Mais, comme le gain du procès de Sicile est assuré, il n'y a pas de catastrophe à craindre. »

En ce moment, le bruit de la rue devint assourdissant : des cris, des applaudissements frénétiques nous annoncèrent l'approche de la gondole, et à mesure qu'elle avançait ces cris redoublaient. Elle présentait, en effet, un aspect féerique : tout y était illuminé de mille

feux de toutes couleurs, et, de temps en temps, il s'en élevait de brillantes fusées qui éclairaient un instant la foule, et s'évanouissaient en laissant tout dans l'obscurité, hormis l'éblouissante gondole qui cheminait lentement, et cette fois sans s'arrêter sous aucun balcon. On ne jetait plus ni dragées ni fleurs, le combat était fini. Ce n'était plus qu'un magnifique et pittoresque spectacle. Je vis encore Lorenzo, et plus distinctement que la première fois, car il avait ôté sa visière; mais lui, dans l'obscurité qui enveloppait tous nos balcons, ne put m'apercevoir... Ils passèrent ainsi, tous groupés sur le pont de la gondole, dans leurs costumes vénitiens, faisant l'effet le plus pittoresque. On eût dit qu'un tableau de Paul Véronèse s'était animé sous nos yeux. Je ne pouvais détacher mes regards de ce brillant et extraordinaire spectacle, et la gondole était déjà assez loin lorsque tout à coup je vis Lorenzo (c'était bien lui... je n'aurais pu m'y tromper, lors même qu'en ce moment son visage n'eût pas été éclairé par la lumière la plus vive), je le vis monter rapidement les échelons du léger échafaudage placé au bout de la gondole; il tenait à la main un petit bouquet de jasmin attaché par un ruban blanc. Arrivé au dernier échelon, il jeta ce bouquet à une fenêtre où brillait une petite lumière... Le bouquet parvint à sa destination; aussitôt la fenêtre se ferma, la lumière s'éteignit, et Lorenzo redescendit et se confondit dans la foule de ceux qui montaient la gondole; tout cela si vite, qu'à peine si je pus me rendre compte de l'attention avec laquelle je venais de suivre cette petite évolution et du genre d'impression qu'elle me causait. Lorenzo, dans cette journée, avait jeté au delà de cent bouquets du même genre : pourquoi étais-je plus curieuse de connaître la destination de celui-ci que celle des autres? Mais, en vérité, le bruit, l'étourdissement, la fatigue, ne me laissaient pas trop capable en ce moment de faire de longues réflexions ni sur ce que j'avais entendu au balcon, ni sur ce que je venais de voir. Il y eut presque sur-le-champ un grand mouvement, car le retour de la gondole était pour tout le monde le signal du départ. Je demeurai la dernière pour m'assurer que ma tante ne se ressentait pas trop de son accident, et je ne la quittai que lorsqu'elle m'eut promis de se mettre au lit et de livrer à la *baronessa*, qui voulait bien s'en charger, le soin de conduire à minuit ses filles au Festino.

Rentrée chez moi, je gagnai ma chambre à mon tour, et je me jetai sur un canapé, épuisée de fatigue... Plus tard Lorenzo revint de son côté, il monta chez moi, me parla avec tendresse, m'invita à me reposer, puis il me demanda si j'étais bien décidée à ne point aller à Saint-Charles? Je répondis que lors même que j'y eusse songé auparavant, je serais obligée maintenant d'y renoncer. Il n'insista pas, et mes yeux se fermaient déjà, lorsque après m'avoir

embrassée il me quitta en me disant : « A demain, Ginevra, car, tu le sais, on ne revient pas du Festino avant le jour. »

XXVII

Je dormis comme on dort dans la jeunesse lorsqu'une fatigue inusitée a rendu le repos nécessaire, c'est-à-dire d'un sommeil si profond, que lorsque je me réveillai je n'avais plus aucune idée de la durée du temps, ni de l'heure, ni même du lieu où je me trouvais, et je me sentais aussi complètement reposée que si la nuit toute entière se fût écoulée. Le bruit d'une voiture roulant sur le sable de l'avenue qui passait sous mes fenêtres m'avait tirée de mon sommeil, et maintenant j'entendais marcher et parler à demi-voix dans la chambre qui précédait la mienne. Bientôt ma porte s'ouvrit, Ottavia parut, marchant avec précaution, comme si elle me croyait endormie. Mais, dès que je parlai, j'entendis derrière elle un rire argentin, et, à ma grande surprise, je vis apparaître Stella. Elle portait un domino noir dont le capuchon était rejeté en arrière, et à la main elle tenait deux masques et un second domino pareil au sien.

— Vous le voyez, Ottavia, s'écria-t-elle. J'étais sûre que nous la trouverions les yeux ouverts! Mieux que cela, vraiment : elle est encore toute habillée!... C'est parfait! Maintenant, Ginevra, il faut absolument que tu consentes à te donner avec moi l'amusement de venir passer une heure à Saint-Charles... rien qu'une heure! Tiens, regarde la pendule : il est minuit et demie, je m'engage à te ramener ici avant deux heures, pour reprendre ce beau sommeil interrompu.

Je la regardais en me frottant les yeux, sans comprendre un seul mot de ce qu'elle me proposait.

— Allons, voyons, Ginevra, reprit-elle, réveille-toi tout de bon, te dis-je, et écoute-moi. Tu sauras d'abord qu'il n'y a eu ce soir chez nous ni amis, ni souper. Mon oncle a été pris d'un accès de goutte; il s'est couché à neuf heures, et moi, jusqu'à minuit, j'ai joué aux cartes avec ma tante. Mais au moment où elle allait se coucher, ainsi que moi, touchée peut-être de ma bonne humeur, elle s'est souvenue tout d'un coup qu'autrefois elle aussi avait fort aimé le *festino*, et spontanément elle m'a dit qu'il n'était pas trop tard, et elle m'a demandé si je ne connaissais personne qui pourrait m'y accompagner... Alors, Ginevra, l'idée m'est venue qu'il serait fort amusant pour toi d'aller intriguer un peu *il signor duca*, lequel se croit absolument certain qu'à l'heure qu'il est tu es dans ton lit, profon-

dément endormie. Tu pourrais lui dire une foule de choses connues de vous seuls, et qui le rendraient fou de surprise et de curiosité. Tu lui avoueras la vérité demain, et il sera le premier à trouver la plaisanterie excellente. Quant à moi, je ne suis pas fâchée de dire quelques petites vérités à ton auguste frère, en retour de certaines remarques sur ma folle gaieté et ma légèreté, qui ne sont pas absolument de mon goût... Allons, voyons, Ginevra, ne perdons pas de temps, décide-toi, je te dirai tout le reste en chemin.

Il est inutile d'énumérer les autres arguments qu'elle ajouta à ce qui précède. Le fait est que, non-seulement elle triompha de ma répugnance et finit par me convaincre, mais qu'elle réussit à faire naître dans mon esprit un vif désir de parler ainsi, en effet, à Lorenzo sous le masque. Il me semblait que je pourrais lui dire une foule de choses dont je n'oserais pas souffler le mot en face, et que j'aurais peut-être, de cette manière, le cœur net au sujet des deux ou trois petits incidents qui, depuis la veille, avaient jeté quelques nuages dans mon esprit.

Stella vit que je cédais :

— Vite, vite, Ottavia, aidez-moi à lui passer ce domino, et surtout relevez et cachez-moi bien ses cheveux. La plus petite de ces boucles-là qui dépasserait son capuchon suffirait pour la faire reconnaître à l'instant... Maintenant, voyons. Comme nous devrons nous séparer en entrant dans la salle, il faut que nous mettions quelque chose qui ne soit pas trop voyant, mais qui cependant nous permette de nous retrouver dans cette foule de dominos noirs... Cherchons un peu.

Elle regarda autour d'elle, et bientôt elle aperçut une grande corbeille dans laquelle étaient demeurés un certain nombre de petits bouquets préparés pour la bataille du matin, et attachés avec des rubans de toutes couleurs.

— Voici notre affaire, dit-elle.

Et tandis qu'Ottavia exécutait ses ordres et dissimulait mes cheveux, Stella prit deux petits bouquets, attachés l'un avec un ruban rouge, l'autre avec un ruban blanc.

— C'est au mieux, dit-elle; les fleurs sont les mêmes, les rubans seuls diffèrent... Tiens, regarde comment j'ai placé ce signe de ralliement. Maintenant, voici le tien : mets-le de même là, à gauche, près de l'épaule.

Mais lorsqu'elle me présenta, à cet effet, un *petit bouquet de jasmin, attaché avec un ruban blanc*, je tressaillis, et l'émotion que j'éprouvai fut extrême. Je n'osai toutefois la témoigner, car je sentais bien que si j'en disais la raison, Stella me demanderait, en éclatant de rire, si j'allais m'inquiéter des bouquets que mon mari avait

jetés ce jour-là, par douzaines, à tous les balcons de Tolède, et si mon intention était de lui en demander compte. Je ne fis donc aucune réflexion sur ce singulier hasard; mais tandis que j'attachais ce bouquet selon les injonctions de Stella, je ne sais pourquoi le souvenir me revint que c'était en donnant à Lorenzo un petit brin de jasmin que je m'étais engagée à lui pour la vie!

Mes préparatifs terminés (sauf mon masque, que je gardai à la main, pour ne le mettre qu'au dernier moment), je relevai mon capuchon et je suivis Stella, escortée jusqu'au bas de l'escalier par ma bonne vieille Ottavia, qui, bien qu'elle fût accoutumée aux folies du carnaval, hochait la tête en me voyant partir ainsi, et me montrait un visage moin serein que de coutume. Se souvint-elle ce soir-là du jour où elle m'avait vue partir pour mon premier bal, de redoutable mémoire? Se souvint-elle de l'anxiété de ma mère? Se souvint-elle de lui demander de veiller, comme elle l'avait fait ce jour-là, sur son enfant, en priant pour elle? . . . .

A mesure que nous approchions de Saint-Charles, la peur me reprenait, et je regrettais d'avoir cédé aux instances de Stella.

— Qu'allons-nous devenir, ainsi seules et sans protection, dans cette foule? lui dis-je.

— Nous serons protégées par nos masques, et surtout ce soir. Il se trouvera au *Festino* un si grand nombre de femmes de la société, que personne ne se hasardera à nous dire un mot qui dépasse la plaisanterie : il y aurait trop de chance pour s'adresser à qui ne le souffrirait pas. Quant à toucher à nos masques, tu peux être tranquille; cela est absolument interdit par les lois du bal masqué, lois que respectent ceux même qui n'en respectent aucune autre. Mais, à propos de cela, il est temps de mettre le tien.

J'hésitais encore. Enfin, au moment de descendre de voiture, je me décidai à fixer mon masque sur ma figure, et je suivis Stella en tremblant — ou plutôt elle me prit le bras et m'entraîna avec elle.

Ce que j'éprouvai en mettant les pieds dans cette cohue, ce fut d'abord une inexprimable terreur, un invincible embarras, et une sensation de suffocation si pénible, que j'eus toutes les peines du monde à ne pas arracher sur-le-champ le masque qui m'empêchait de respirer. Mais Stella m'encourageait tout bas en riant, et peu à peu je m'accoutumai au bruit assourdissant de la musique, des cris, des voix de fausset qui retentissaient de toutes parts, aussi bien qu'à la vue des dominos et des masques de toute couleur qui circulaient autour de nous. Pendant quelque temps elle me fit avancer, me disant à voix basse de ne rien répondre, et ne répondant point elle-même aux paroles qu'on adressait par-ci par-là aux deux *beaux masques* qui se glissaient ainsi silencieusement dans la foule.

Enfin, arrivées près d'un pilier auquel nous pûmes nous adosser, elle me dit à l'oreille :

— Donnons-nous rendez-vous à cette place. Tu verras certainement passer Lorenzo d'ici à peu. Quant à moi, je ne vois pas ton frère pour le moment ; mais j'aperçois là-bas Landolfo, je vais m'amuser à aller lui débiter quelques extravagances. N'aie pas peur, et surtout ne perds pas ton bouquet, sans cela, je ne pourrais plus te reconnaître. De mon côté, je ferai attention au mien. Si je reviens à cette place la première, je t'y attendrai : fais de même.

Elle disparut en disant ces mots, et je demeurai quelques instants immobile, regardant autour de moi avec un effroi et un malaise causés surtout par l'impossibilité de me persuader que je n'étais pas vue et reconnue par tout le monde. Cependant, lorsque trois ou quatre hommes de ma connaissance eurent passé devant moi, en me regardant d'un air indifférent, je commençai à me rassurer, et je repris enfin assez de sang-froid pour songer à ce que je voulais faire, et pour chercher le moyen d'atteindre mon but.

Je commençai par regarder de tous les côtés ; mais pendant longtemps ce fut en vain. Je ne voyais Lorenzo nulle part, et j'allais enfin me décider à quitter ma place, pour aller à sa recherche dans quelque autre partie de la salle, lorsque tout d'un coup je l'aperçus de loin. Il venait dans ma direction, marchant lentement et regardant autour de lui avec une certaine attention, comme si, lui aussi, il cherchait quelqu'un. La foule nous séparait, et il ne m'était pas facile de le rejoindre. Je fis cependant quelques pas en avant, et dans ce moment, et pendant une seconde, il se fit entre les groupes qui passaient un espace vide qui lui permit, à son tour, de m'apercevoir. Alors je vis sur son visage un éclair de vive joie. Il me reconnaissait, cela était évident. Comment ? je ne me le demandai point. Je ne me souvenais même plus de mon projet de l'intriguer : je me précipitai vers lui, en même temps que lui vers moi, et je passai mon bras sous le sien, trop émue encore de la peur que j'avais eue, et de la joie de le retrouver, pour pouvoir dire un mot...

Ce fut un instant, un seul instant, rapide, terrible !... car il parla, lui ! il parla sur-le-champ, avec véhémence, avec passion !... mais... ce ne fut pas à moi !... Non, c'était à celle qu'il croyait avoir retrouvée, et j'entendis sortir de ses lèvres le nom détesté qui depuis Paris n'avait plus frappé mon oreille !...

Dans ma stupeur, je lui laissai le temps de dire ce que jamais je n'aurais dû ni voulu entendre !... Ensuite... je ne sais à quelle impulsion j'obéis, car j'avais perdu la puissance de réfléchir, mais je dégageai brusquement mon bras du sien, et je me rejetai en arrière par un mouvement si prompt et si violent, que la foule s'ouvrit un

instant pour me faire place, puis se referma, et je me trouvai complétement séparée de lui... J'arrachai alors le bouquet et le ruban que je portais et je les jetai sous mes pieds, et alors je fus confondue au milieu de tous les dominos noirs dont j'étais entourée. Mais je n'avais plus peur, je ne songeais plus à rien qu'à sortir, à quitter ce lieu funeste, à m'enfuir le plus vite possible; et j'allais devant moi d'une démarche rapide et singulière qui faisait que, tout en me suivant des yeux avec surprise, on se rangeait pour me laisser passer. Je quittai ainsi la salle et j'arrivai dans le corridor, où enfin je fus obligée de m'arrêter, et je m'appuyai contre le mur pour reprendre haleine. Ceux qui passaient m'adressaient la parole, mais je n'entendais rien que les paroles qui venaient de retentir à mon oreille, et je sentais plus rien que l'atroce souffrance qui s'ajoutait au battement précipité de mon cœur.

Pendant que j'étais là, tout d'un coup... juste ciel! je vis à quelques pas de moi passer une femme... Elle était de ma taille, vêtue, comme moi, d'un domino noir, et, comme moi tout à l'heure, elle portait un ruban blanc et une branche de jasmin... la même, sans doute, que mes yeux avaient suivie le matin!

Je la reconnus à l'instant, et il me sembla voir à travers son masque l'éclat sinistre de ses yeux bleus! Elle traversa le corridor et elle entra dans la salle, où elle disparut. Alors il me prit de la tête aux pieds un affreux tremblement, ma vue se troubla, et je sentis que la force me manquait. J'eus la pensée que si je n'ôtais pas le masque qui me suffoquait, j'allais mourir à cette place, et cependant je comprenais encore qu'à tout prix il fallait le conserver. Je jetais autour de moi des regards désespérés, cherchant des yeux Stella, et oubliant que je n'étais plus reconnaissable pour elle, lors même qu'elle eût songé à me chercher si loin de la place où elle m'avait laissée... Quel supplice, grand Dieu! Je n'avais plus ni force ni voix, je sentais mes genoux fléchir, lorsque, oh! bonheur inespéré! je vis passer devant moi Mario!... Le cri étouffé que je poussai expira sur mes lèvres et ne parvint pas à son oreille. Mais il vit mon mouvement, il sentit ma main s'appuyer sur son bras, et il s'arrêta. Il commençait à me dire les paroles d'usage en pareil cas; mais comme je ne répondais pas, et que j'avais cependant recouvré, à sa vue, assez de force pour l'entraîner vers la porte, il suivit pendant quelques instants sans résistance l'impulsion que je lui donnais; mais, au moment de sortir, il m'arrêta d'un air surpris et il me dit:

— Je suis prêt à te suivre où tu voudras, beau masque; mais sais-tu toi-même où tu me conduis?

Je ne pus qu'incliner la tête en signe d'affirmation, et il me laissa

l'emmener jusque dans la rue. Dès que nous fûmes dehors, j'arrachai mon masque pour respirer, et j'eus alors la force de lui dire :

— C'est moi, Mario! Aide-moi à quitter ce lieu maudit!

— Ginevra! s'écria-t-il.

Il me fit faire quelques pas pour regarder mon visage à la lueur de torches allumées près de là. Il eut l'air épouvanté à ma vue. Mes traits étaient décomposés et couverts d'une pâleur livide.

— Dieu! ma sœur, reprit-il gravement, qu'est-il arrivé! Comment es-tu seule en ce lieu à cette heure? Où est Lorenzo? Veux-tu que je le fasse appeler?

— Non, non! oh! non! m'écriai-je avec angoisse. Sur ton âme, Mario, tais-toi! Aide-moi à partir, te dis-je. Je ne te demande que cela. Fais-le, et ne m'interroge pas.

Son visage s'assombrit; il prit mon bras en silence, et il me conduisit ainsi jusqu'au lieu où il avait laissé sa voiture. J'y montai, et j'allais partir sans dire un mot de plus, lorsque je me souvins de Stella.

J'hésitai cependant à la livrer aux mordantes critiques et peut-être même aux soupçons que je voyais déjà naître dans l'esprit ombrageux de mon frere. Aussi je lui dis d'une voix suppliante :

— Encore un service, Mario, que tu ne refuseras, j'en suis sûre, ni à ta sœur ni à aucune autre femme : je ne suis pas venue seule.

Sa physionomie prit, en entendant ces mots, une expression à laquelle je répondis par un sourire de dédain.

— Croiriez-vous, par hasard, mon frère, que, n'étant pas venue ici sous l'escorte de Lorenzo, j'aurais accepté celle d'un autre?

Je me tus un moment, à la fois irritée et impatientée, enfin je lui dis :

— En vérité, Mario, s'il faut que tu le saches, c'est lui, c'est Lorenzo que je venais chercher. Je voulais faire une plaisanterie... l'intriguer... m'amuser un peu.

Je pense que mon sourire, en parlant ainsi, était effrayant, car mon frère me regardait avec inquiétude, et cependant mon explication semblait le satisfaire.

— Mais, poursuivis-je, j'ai été punie... terriblement punie... J'ai manqué mon but... et j'ai cru mourir dans cette foule.

Je ne pus en dire davantage : les larmes que je ne pouvais plus réprimer me coupèrent la voix.

Mario se radoucit tout à fait.

— Je comprends, ma sœur. Le bruit, la chaleur, et le reste, t'ont fait mal. Ceux qui n'ont jamais été au bal masqué éprouvent cela fort souvent. Une autre fois, cela ne t'arrivera plus.

— Que Dieu me préserve d'y retourner jamais! murmurai-je à voix basse. Mais ce que je te disais, Mario, c'est qu'une personne, une dame qui était avec moi, me cherche sans doute maintenant avec inquiétude. Cherche-la toi-même. Son domino est pareil au mien, et elle est reconnaissable, à une branche de jasmin qu'elle porte attachée par un nœud rouge.

— J'ai vu ce domino, il n'y a pas longtemps, au bras de Lando.

— C'est elle. Rejoins-la, et dis-lui de ne pas s'inquiéter, que j'ai été souffrante, et que je n'ai pu l'attendre... Voilà tout. Merci, Mario!... Et puis, mon frère, puisque je n'ai pu rejoindre Lorenzo, il ne saura jamais... n'est-ce pas?

Il me fit un signe de tête qui signifiait qu'il me comprenait, et ferma la portière.

Sa voiture me ramena chez moi, où Ottavia qui, seule, avait voulu m'attendre, fut effrayée, lorsqu'elle me vit revenir ainsi. Je lui répétai l'histoire que je venais de raconter à Mario, et je n'eus pas de peine à la convaincre que j'étais malade. L'altération de mes traits suffisait pour l'attester. Mais qu'était cette pâleur, grand Dieu! en comparaison du changement survenu dans ma vie pendant la durée de l'heure, à peine écoulée, qui venait de se passer!

XXVIII

Pour cette fois, la foudre était véritablement tombée sur ma tête! Je l'avais plusieurs fois entendue gronder, et un jour déjà je m'étais crue frappée ainsi sans retour; mais, après ces jours d'orage, le calme était revenu, puis le bleu du ciel, le soleil, la chaleur et la lumière de la confiance et du bonheur. Le désir d'être heureuse avait secondé chez moi la facilité à l'être. Puis, je l'ai dit, la gaieté, la légèreté, la folie de l'âge, l'influence du climat et de la beauté de Naples, tout avait contribué à m'envelopper d'une atmosphère à la fois enivrante et énervante. Et maintenant, voici que, sans transition, en un seul instant, tout était fini, ruiné, brisé!... « Si jamais Lorenzo cessait de m'aimer, s'il devenait menteur, traître, infidèle, pourrais-je continuer à l'aimer moi-même?... Que deviendrais-je alors?... » Tel avait été mon langage et tel avait été sur la nature des sentiments de mon cœur l'intime et entière vérité.

Aujourd'hui, tout cela était accompli. Être plus traître, plus menteur, plus parjure que lui, cela me semblait impossible. Tout devenait clair maintenant : les paroles que j'avais entendues, trop sûrement commentées par l'instinct qu'elles avaient réveillé et qui,

naguère, en ce qui la concernait, m'avait si étrangement avertie, me faisaient tout comprendre. Que ses absences eussent quelques motifs fondés ou non, il était évident que dans chacune d'elles il l'avait rencontrée. C'était donc dans ces entrevues qu'il puisait cette gaieté, cette humeur joyeuse et sereine qui semblaient le faire si bien jouir de la vie splendide et heureuse qu'il venait ensuite partager avec moi? Puis, qui sait pourquoi? il avait tardé une fois... alors, probablement, elle était venue elle-même audacieusement le chercher près de moi. Elle n'avait pas prévu, ni lui non plus, que ce serait jusque sous mes yeux!...

Même à l'heure qu'il est, je ramènerais peut-être dans mon âme le trouble et la tempête si je m'appesantissais trop longtemps sur les pensées qui, alors, me bouleversèrent et qui se résumaient toutes dans celle-ci : « *Je n'aime plus Lorenzo!* » Et, plus que de tout le reste, je souffrais du froid glacial que sa trahison faisait pénétrer dans mon cœur, j'aurais voulu éprouver la torture de la jalousie plutôt que celle de l'indifférence. Souffrir de cette autre manière, c'eût été vivre encore : souffrir comme je le faisais, c'était être paralysée, pétrifiée, morte.

Sans doute, des femmes plus généreuses, plus courageuses, plus dévouées que moi, avaient, je le savais, ramené à elles ces cœurs volages et retrouvé le bonheur dans la plus douce des victoires. Mais ces images passaient devant ma pensée sans y pénétrer, je n'étais point en état de les saisir. Le résultat de ma longue mollesse était une prostration presque complète des forces de ma volonté. En cet état, je ne pouvais ni souffrir avec courage, ni agir avec sagesse, ni résister à aucune tentation avec énergie...

... O mon Dieu! c'est prosternée le front contre terre, que je voudrais écrire les pages qui vont suivre et ce n'est point sans hésiter que je poursuis mon récit. Cependant le souvenir de votre miséricorde domine tout et efface jusqu'à celui des fautes et des folies qui servirent à la manifester! Et, comme notre divin poëte[1] égaré dans les sentiers de cette redoutable forêt, image de la vie, je dirai à mon tour que, pour parler du *bien* que j'ai trouvé, je parlerai aussi, sans déguisement, de tout ce qui s'est rencontré sur ma route!

Mario, Stella et Ottavia, les seuls confidents de mon secret, le gardèrent fidèlement, et Lorenzo songea d'autant moins à soupçonner que j'avais été au bal, qu'à son retour à six heures du matin il apprit que j'avais été saisie la veille au soir d'un violent accès de fièvre et que je ne pourrais pas me lever de la journée. Ce n'était ni

[1] Dante.

un jeu joué, ni un prétexte pour garder ma chambre, mais la suite trop naturelle des émotions terribles de la nuit.

Lorenzo vint plusieurs fois s'informer de mes nouvelles avec autant de tendresse apparente que jamais, et cependant une ou deux fois — peut-être mon imagination me trompait-elle, — il me sembla apercevoir sur ses traits quelque chose qui ressemblait à l'embarras ou à l'inquiétude. J'étais, au surplus, trop accablée pendant toute cette matinée pour pouvoir le regarder avec attention ou lui répondre.

Vers le soir, j'allais mieux, et, quoique faible encore, je me levai. Lorenzo vint s'assurer qu'il n'y avait aucune crainte à avoir sur les suites de cette légère indisposition, puis il sortit comme à l'ordinaire et je restai seule avec Stella, qui avait passé une partie de la journée à mon chevet. Mais à elle comme à lui je n'avais pu dire que fort peu de paroles. Son visage était aussi grave ce jour-là que d'ordinaire il était riant. La gaieté de Stella tenait à sa complète absence d'égoïsme. Elle s'était fait du bonheur des autres un trésor où elle puisait tout ce qu'il lui en fallait pour elle-même, et elle était heureuse ainsi par sympathie, et, pour ainsi dire, par reflet. Adorable naturel exempte d'exigence pour son propre sort, ou d'envie pour celui des autres, elle était la charmante amie des jours heureux, mais, en même temps et au même degré, la compagne dévouée du malheur, aussi bien que la compatissante et douce confidente des peines d'autrui. Ma disparition, la veille, l'état dans lequel elle m'avait trouvée le matin, les quelques paroles entrecoupées que j'avais prononcées l'avaient préparée à quelque chose de grave, et elle savait d'avance qu'à elle seule au monde peut-être je ne craindrais pas de dire la vérité. En effet, dès que nous fûmes seules et établies dans un petit salon voisin de ma chambre pour y passer la soirée en tête-à-tête, je lui fis, pour la première fois, le récit complet de tout ce qui s'était passé à Paris, aussi bien que de ce qui avait eu lieu la nuit précédente.

Elle m'écouta sans m'interrompre et ensuite demeura longtemps silencieuse.

— En vérité, dit-elle enfin, voilà une belle leçon pour moi et je suis corrigée pour la vie, je l'espère, d'une folie semblable à celle que j'ai commise hier au soir.

— De quelle folie parles-tu ?

— Mais de celle d'être venue ici te prendre de force pour te conduire là où tu devais apprendre ce que tu pouvais ignorer toujours.

— Et continuer à être jouée, trahie, trompée?... à vivre dans une atmosphère de déception, d'hypocrisie et de mensonge?... à aimer celui qui ne mérite plus de l'être?... Non, Stella, non, ne regrette

pas que, grâce à toi, il n'en soit plus ainsi. Eussé-je souffert mille fois davantage encore, eussé-je souffert jusqu'à expirer, comme je l'ai cru, à la place où j'ai vu passer cette femme, je serais heureuse que le voile eût été arraché de mes yeux. Je ne puis plus être heureuse, il est vrai, mon bonheur est détruit sans retour, mais j'aime mieux la vérité que le bonheur.

— Et tu crois, dit Stella après un nouveau silence, que jamais tu ne pourras pardonner à Lorenzo ?

— Il faudrait, du moins, tu l'avoueras, qu'il le voulût, et c'est cela précisément qui n'arrivera jamais.

— Pourquoi ?

— Parce que je connais Lorenzo. Si je lui fais un reproche, c'est à moi qu'il croira avoir à pardonner ; il n'obéit réellement à aucune loi hormis à celle de l'impulsion qui le domine ; il n'est sans doute pas dans sa nature d'avoir, extérieurement, vis-à-vis de moi ni de personne un mauvais procédé, mais il me brisera le cœur sans scrupule si sa passion l'exige. Il se trouve délicat, j'en suis certaine, parce qu'il a pris soin de me cacher l'indigne partage de sa vie, et s'il apprend que je l'ai découvert, il m'en voudra, voilà tout. Où veux-tu placer le pardon, je te prie, dans cet ensemble de faussetés ?

— Que te dire ? Tu ne trouveras pas consolant de penser qu'il y a beaucoup d'hommes qui lui ressemblent, et tu trouveras triste de reconnaître qu'il n'y a rien ici-bas d'aussi rare que le bonheur. Cela est pourtant trop vrai, et, quant à moi, cela m'a souvent consolée d'en avoir connu si peu dans ma vie. Et lorsque j'aurais été heureuse au début, qui sait ce que me réservait l'avenir ?

— Et jamais tu n'as pensé à te remarier ? Tu peux ainsi te contenter d'une vie exempte de peine et exempte de bonheur ?

Elle sourit.

— Ma vie n'est pas si exempte de peine que tu penses, mais elle n'est pas non plus exempte de bonheur, puisque je possède mon Angiolina. Quant à me remarier, jamais il ne m'est arrivé de rencontrer une personne qui m'en ait inspiré le moindre désir, et je crois bien que je n'en rencontrerai jamais.

— A coup sûr, pourtant, si tu le voulais, tu n'aurais que l'embarras du choix.

— Peut-être entre gens dont aucun ne me plaît. Qui sait ce qui m'arriverait si jamais je m'avisais d'aimer quelqu'un ? Mais laissons là ce qui me regarde et revenons à toi. Dis-moi, es-tu sûre que Lorenzo n'ait point découvert ta présence au bal?

— Oui, j'en suis certaine; s'il avait eu ce soupçon, il ne me l'eût point laissé ignorer. Il m'a trouvée d'ailleurs trop malade à son retour pour que l'idée ait pu lui en venir... Toutefois...

— Eh bien, achève.

— Eh bien, je trouve en lui quelque chose qui me semblerait indiquer qu'il n'est plus aussi sûr qu'il l'était hier de ma profonde ignorance de tout ce qu'il lui convient de me cacher.

— Je pense comme toi, Ginevra, et veux-tu savoir ce que j'imagine ?

— Dis.

— C'est que c'est moi qu'il prend pour le masque à qui il a parlé par méprise, et il me fait l'honneur de supposer que je l'ai dénoncé.

— Quelle idée !... Pourquoi supposerait-il que c'était toi ?

— Oh ! par cette aberration commune aux gens qui vont au bal masqué, et qui s'obstinent à croire qu'ils ont raison toutes les fois qu'ils se trompent.

— Mais encore ? comment aurait-il deviné ta présence au bal ? Ton secret a été aussi bien gardé que le mien, j'imagine ?

— Pas tout à fait aussi bien. D'abord, j'ai parlé à plusieurs personnes ; ensuite, lorsque Mario m'a rejoint pour me donner ton message, je n'ai pu réprimer une exclamation qui m'a fait reconnaître, non pas de ton frère, mais de Lando qui me donnait le bras. Je ne sais si c'est lui qui m'a trahi, mais le fait est que le bruit de ma présence au Festino a circulé dans le monde. Lorenzo s'est mis en tête l'idée dont je te parle, et il se figure, j'en suis certaine, que ce que je sais, tu l'as déjà appris ou que tu pourrais l'apprendre. Voilà ce dont j'ai voulu te prévenir en ce moment.

Ma fidèle Ottavia parut pour m'avertir que l'heure du repos était venue. Stella me quitta, mais, après son départ, je me mis à réfléchir sur sa conjecture et je cherchai à préparer d'avance ce que je dirais si Lorenzo m'interrogeait à ce sujet ; j'étais loin de m'attendre au moyen qu'il adopterait lui-même pour prévenir la scène qu'il prévoyait !

J'étais seule chez moi, le lendemain matin, lorsque je le vis entrer calme, souriant, maître de lui, comme si aucun nuage entre nous n'eût été visible ou possible. Il me parla de ma santé, s'assura qu'elle était complétement rétablie, passa de ce sujet à d'autres plus indifférents, puis tout d'un coup, avec une assurance dont le souvenir m'étonne encore, il me dit :

— A propos, Ginevra, la marquise de Villanera est à Naples depuis quelques jours.

Je pâlis.

— Oh ! n'ayez pas peur ! me dit-il, je n'ai nullement le projet de vous exhorter à la recevoir. Je me souviens trop bien des intentions que vous m'avez exprimées à ce sujet à Paris ; non, je veux, au lieu

de cela, vous prévenir que je vais moi-même l'escorter jusqu'à Milan où je compte aller pour le *Carnavalone*[1]. Je serai de retour dans quinze jours.

Mon cœur battait à se rompre : aucune parole ne me venait aux lèvres ; mais la surprise et l'indignation qui me rendaient muette eurent aussi l'avantage de me rendre calme, et lorsque je pus enfin raffermir ma voix, je lui dis :

— Vous êtes le maître d'aller où il vous plaira, Lorenzo. C'est là, du reste, une liberté que vous possédiez et dont vous usiez déjà ; et j'ignore pourquoi, *cette fois* (j'appuyai sur ces mots), vous vous croyez obligé de m'informer si exactement du but de votre voyage.

— C'est qu'il me plaît aujourd'hui d'être franc avec vous, et je l'aurais été plus tôt si je ne m'étais pas souvenu de vos reproches et si je ne désirais vous éviter toute occasion de les renouveler. Je n'ai d'ailleurs pas plus le pouvoir de vous empêcher d'être jalouse que celui de vous interdire les suppositions auxquelles il peut vous convenir de vous livrer.

— Lorenzo !

Ce fut presque un cri, et tout ce qui remplissait mon cœur allait déborder de mes lèvres, lorsque, avec cet accent impérieux et inflexible qu'il savait adopter, quoique sans rudesse ou l'ombre d'emportement, il m'arrêta :

— Pas un mot de plus, Ginevra, pas un seul, je vous le demande par amour pour vous-même. Ne brisez pas l'avenir dans un moment de colère ! Il y a des paroles que je ne *veux pas* entendre et que, dans notre intérêt à tous les deux, je vous défends d'articuler !

Il prit alors ma main sans que j'eusse la pensée de l'en empêcher ou de lui répondre.

— Au revoir, Ginevra, me dit-il, j'espère, à mon retour, vous trouver calme et raisonnable comme je le désire.

Il me baisa la main et il sortit.

L'état où il me laissa ne se peut décrire. On sait combien j'étais alors incapable d'une réflexion, d'un effort, d'une lutte quelconque contre mes sentiments naturels ; je me sentais outragée comme il me semblait que jamais femme ne l'avait été. Toutes mes pensées étaient confondues, mon jugement lui-même était troublé, et, pendant quelques heures, je devins folle.

Demeurer seule après le départ de Lorenzo me sembla impossible aussi bien que de supporter un seul instant l'inaction et le repos. Je commandai ma voiture pour aller me promener, non pas,

[1] Fin du carnaval qui, à Milan, par une extension bizarre, dure quatre jours de plus qu'ailleurs.

comme à l'ordinaire, avec Stella, dans la direction où je trouverais la solitude, mais au contraire, dans celle où je serais le plus sûre de rencontrer du monde. Je rendais en souriant les nombreux saluts qui m'étaient adressés, et, au lieu d'être abattue ou pensive, je regardais autour de moi de tous côtés avec un intérêt avide comme si, à force de regarder, je parviendrais à sortir tout de bon de moi-même et à fuir mes pensées au point de ne les retrouver jamais.

Je rentrai le plus tard possible ; je trouvai Stella, qui m'avait attendue en vain chez elle et qui était venue s'informer de ce que j'étais devenue. En apprenant que j'étais sortie, elle fut surprise que je l'eusse oubliée, mais elle le fut davantage lorsque je l'informai que j'avais l'intention d'aller au bal qui se donnait ce soir-là à l'ambassade de France. Je n'y allais jamais seule habituellement, et, de plus, la veille je lui avais dit que j'étais décidée à ne plus retourner de l'année à aucun bal. Son regard sympathique s'attacha tristement sur le mien et elle dit :

— Pauvre Ginevra !

Mais je la priai avec vivacité et irritation de ne point s'apitoyer sur mon sort. J'ajoutai pourtant :

— Demain, si tu veux, nous causerons, mais pas aujourd'hui, je t'en conjure. Ne parlons que du bal ; tu y viendras, n'est-ce pas?

— Oui, si tu es décidée à y aller toi-même.

— C'est bien. Alors, à ce soir, Stella.

Ainsi congédiée, elle me quitta, et moi j'appelai ma femme de chambre ; puis, ce qui ne m'arrivait jamais, je fis préparer d'avance devant moi ma parure, j'examinai mes diamants et mes perles et je donnai les ordres les plus circonstanciés sur la manière dont je voulais les porter. Après quoi, longtemps avant l'heure, je commençai ma toilette et je la fis durer le plus longtemps possible. « Tant de femmes, pensais je, ont l'air de trouver un plaisir infini à entrer en triomphe dans une salle de bal, à recevoir de tous côtés des adulations et des hommages : pourquoi n'essayerais-je pas de cette distraction comme d'une autre? Je suis belle, cela est sûr, très-belle même, dit-on. Pourquoi ne chercherais-je pas à plaire? Pourquoi ne serais-je pas vaine et coquette à mon tour? »

En un mot, l'heure dont j'ai parlé au début de ce récit (le lecteur s'en souvient-il?) était venue! l'heure première et unique dans ma vie, depuis la mort de ma mère et la fin tragique de Flavio Aldini, où la vanité « *ardente et puérile* » de mon enfance, évoquée par l'irritation, la jalousie et la douleur, brisa le frein qu'un souvenir ineffaçable et la grâce de Dieu lui avaient imposé, et, pour cette heure, je devins ce que j'aurais été, sans doute, sans la protection mystérieuse et divine qui luttait en moi contre moi-même. J'avais

répondu à cette grâce, il est vrai, par une volonté sincère; mais, en ce moment, cette volonté était devenue faible et infidèle, et je partis pour le bal après avoir ainsi préparé soigneusement d'avance le breuvage d'orgueil dont je voulais m'enivrer.

J'eus, dans sa plénitude, la satisfaction que j'avais cherchée : être belle, parée, charmante, ce n'est cependant pas là la cause principale des succès d'une femme dans le monde. Que celles qui le pensent se détrompent. On accorde à ces dons l'admiration discrète, respectueuse, lointaine, mais le succès tel que je l'obtins ce soir-là, le succès brillant, bruyant, éclatant, tient non point à l'attrait qu'on inspire, mais à la volonté de plaire que l'on éprouve, et c'est pourquoi ces triomphes sont parfois étrangement décernés!... Rien n'était changé en moi que la disposition que j'apportais au bal, et j'y apparus cependant une autre personne. Je fus entourée comme je ne l'avais jamais été, j'excitai une sorte d'enthousiasme. J'entendis, ce soir-là, des paroles qui n'avaient jamais auparavant frappé mon oreille, et lorsque (contre mon habitude) j'annonçai l'intention de danser, tout le monde se disputa ma main. Toutefois, à mesure que la soirée s'avançait, j'éprouvais de la fatigue et commençais à sentir que toute cette animation factice et fébrile s'épuisait. Lorsque je me levai pour valser une dernière fois, ce fut avec effort, et quand, enfin, mon danseur me ramena à ma place, mon sourire s'était évanoui et la froide sensation du malheur m'avait saisie de son impitoyable étreinte. « Tout est inutile, semblait me dire une voix douloureuse et secrète, il faut en revenir à la réalité de ta souffrance... »

En ce moment, j'entendis près de moi une voix connue quoique presque oubliée : une voix calme, sonore et douce, mais en ce moment un peu railleuse :

— Quoique je ne puisse prétendre à l'honneur de danser avec la duchesse de Valenzano, puis-je espérer qu'elle daignera me reconnaître?

Je me retournai vivement. Celui qui était là, debout, près de moi, et qui venait de me parler ainsi, c'était Gilbert de Kergy.

XXIX

Huit jours après cette soirée, un changement, le plus imprévu de tous, était survenu dans tout l'ensemble de ma vie, un changement qui d'abord m'apporta tant de bien-être que je ne craignis pas de m'imaginer et de dire que, « dans l'heure où j'en éprouvais le besoin le plus extrême, le Ciel m'avait envoyé un ami. »

Il faut avouer cependant que l'heure et le moment où j'avais vu reparaître soudainement devant moi Gilbert de Kergy n'étaient pas exactement de ceux où il pût m'être permis d'attendre en ma faveur une intervention extraordinaire de la Providence. Je dois même dire qu'à sa vue le premier sentiment que j'éprouvai, ce fut une confusion extrême de m'être montrée à ses yeux sous un aspect si différent de celui dont il avait gardé la mémoire, et en réalité si différent de celui qui était habituellement le mien. Cette confusion, ajoutée à la fatigue, au dégoût, à la réaction douloureuse qui devait inévitablement suivre le moment d'ivresse volontaire que je m'étais procuré, me ramena chez moi dans une disposition d'esprit absolument contraire à celle où je me trouvais en sortant. Je m'étais regardée dans la glace, avec une grande complaisance, deux heures auparavant; maintenant, lorsque, dans cette même glace, je revis mon image toute resplendissante des bijoux et des fleurs dont j'étais parée, j'en détournai la vue avec déplaisir, et, si j'eusse été avertie en ce moment que je portais cette brillante parure pour la dernière fois, je ne sais si j'en aurais éprouvé le moindre regret.

J'ôtai à la hâte mes diamants et mes perles, je me débarrassai de ma robe de bal, et, lorsqu'enfin je me retrouvai seule et face à face avec les pensées que j'avais fait tant de vains efforts pour fuir, alors, pour la première fois depuis mon entrevue avec Lorenzo, un flot de larmes vint me soulager. Alors aussi la nature de la distraction que j'avais cherchée m'apparut dans toute sa futilité, et le souvenir de Gilbert vint ajouter à la honte que j'en ressentais en me retraçant son sourire et l'accent railleur de ses paroles. Ce n'était point ainsi qu'il m'avait parlé à Paris; ce n'était point là ce langage grave et respectueux, cette expression, cette attitude si différente de celle de tout autre, dont j'avais été à la fois si touchée et si flattée. Ce contraste me faisait rougir, et il me tardait de le revoir, pour effacer le plus complétement possible cette dernière impression.

Il me tardait aussi de parler de Diane et de sa mère. En un mot, mille souvenirs, aussi étrangers que possible à ce qui m'entourait aujourd'hui, surgissaient dans ma pensée et m'entraînaient plus efficacement que toute autre distraction hors de la région de mes peines actuelles. Je m'endormis plus calme que je n'aurais pu le prévoir à la fin de cette orageuse journée, et le lendemain, à mon réveil, le premier retour au sentiment de ma souffrance de la veille fut accompagné de la pensée que, dans cette même journée, il m'était survenu un événement important et heureux qui servait quelque peu à alléger le poids du reste.

Gilbert m'avait demandé à quelle heure il pourrait me trouver, et je l'attendis à celle que je lui avais donnée. Je l'attendis avec joie

et sans aucun embarras autre que celui dont je viens de parler, et qui tenait seulement au souvenir de la soirée de la veille. Il vint exactement, et, lorsqu'il m'eut regardée et que nous eûmes échangé quelques paroles, je m'aperçus bientôt qu'il redevenait le même qu'autrefois : cela me raccommoda un peu avec moi-même. Nous parlâmes de Paris, de l'hôtel de Kergy, de mille autres choses encore, et, comme alors, sa conversation me rendit attentive, m'enleva au souvenir de mes peines et réveilla dans mon esprit, sur une foule de sujets, un intérêt étranger à moi-même et à celui qui me parlait.

Au moment de me quitter, il me dit en souriant, avec quelque retour de l'ironie de la veille :

— J'imagine, madame, que, du moins tant que durera le carnaval, on ne peut plus se flatter de vous rencontrer chez vous ?

— Détrompez-vous, me hâtai-je de lui répondre en rougissant. Quoi que vous ayez pu en penser hier, je n'aime pas la danse ; je vais très-rarement seule au bal, et il est certain que je n'y retournerai pas cette année. En tout, la soirée d'hier était pour moi une exception.

— En vérité ? Me trouverez-vous trop hardi si je vous avoue que ce que vous me dites me fait plaisir ?

Il me dit ces mots d'un ton si franc et si naturel qu'ils me mirent à l'aise, et que je lui dis en riant :

— Vous aimiez mieux ma première manière ? Eh bien, monsieur de Kergy, je trouve que vous avez raison, et, laissez-moi vous en assurer, c'est celle-là qui est la vraie.

Lorsqu'il me quitta, je lui dis à revoir, et depuis ce jour il ne s'en était plus, en effet, passé un seul où nous ne nous fussions revus. Mon habitude était, lorsque aucun engagement ne m'obligeait à sortir, de passer chez moi la soirée et d'y recevoir toujours un cercle, plus ou moins nombreux, d'amis qui avaient pris ainsi l'habitude de se réunir dans mon salon. Ces soirées n'étaient point interrompues pendant les absences de Lorenzo, seulement alors le nombre de ceux qui composaient ce petit cercle était plus restreint. Stella, comme de raison, n'y manquait jamais ; les autres habitués étaient ceux de nos amis qui, même pendant le carnaval, préféraient les réunions intimes au grand monde, aussi bien que quelques-uns des étrangers qui habitaient ou traversaient Naples.

Au premier étage, à droite et à gauche, deux longues terrasses latérales allaient rejoindre une troisième terrasse, plus vaste que les deux autres, qui occupait la largeur entière de la façade de notre maison. Cette terrasse surmontait un portique grec dont les colonnes entouraient une petite cour carrée, de forme pompéienne, sur laquelle donnaient toutes les fenêtres du rez-de-chaussée, et (sauf l'atelier de Lorenzo, qui s'y trouvait) toute cette partie de la maison

était réservee pour les grandes fêtes, tandis que le premier étage était consacré aux réunions intimes. Nous nous tenions donc habituellement en haut, dans un salon qui donnait sur l'une des deux terrasses latérales, et, à dater du jour dont je parle, Gilbert fit régulièrement partie de la petite coterie qui s'y réunissait chaque soir. Son influence se fit promptement sentir, et il me fut encore une fois permis de dire, comme naguère à Paris, que l'atmosphère se transformait autour de moi, et, encore plus qu'alors, cette transformation me sembla bienfaisante. Cette influence de Gilbert, tous la ressentaient plus ou moins, car il possédait le noble don d'élever l'esprit des autres au-dessus de leur niveau ordinaire et de leur communiquer l'intérêt qu'il ressentait pour les choses dont il parlait. Ce n'était point qu'il cherchât à mettre en avant les sujets dont il avait fait une étude spéciale, ni à émettre de ces opinions ou de ces théories qui surprennent d'abord, et fatiguent ensuite si fort l'esprit de ceux à qui on veut les imposer. Tout semblait, au contraire, l'intéresser, tout, hormis ce qui était vil, pervers ou absolument futile. Mais les sujets de cette sorte disparaissaient plutôt qu'ils n'étaient évités à dessein dans une conversation enjouée, naturelle, toujours élevée sans effort, et attrayante pour tous, bien que différente de celle de tout le monde.

On eut bien vite découvert que cet habitué de plus ajoutait singulièrement au charme de nos réunions quotidiennes, et que jamais l'invasion annuelle des étrangers ne nous avait été aussi favorable. Stella, seule, devenait parfois pensive en l'écoutant, et un jour elle me dit qu'elle n'avait jamais vu d'homme qui ressemblât à M. de Kergy. Quant à moi, je sentais le bien-être que sa présence faisait régner autour de moi, et j'acceptais, sans l'analyser, cette jouissance, qui venait si à propos me distraire du présent et renouvelait en même temps une impression du passé qui me semblait avoir été la meilleure de ma vie.

Le violent ressentiment qui gonflait mon cœur chaque fois que je pensais à l'absence de Lorenzo et à ce qui la motivait ne cessait pas néanmoins de se faire sentir. Je comparais avec amertume le monde de trahison et de perfidie qu'il m'avait obligée à connaître, avec celui auquel appartenait Gilbert. Je me souvenais de mes espérances passées et de ma déception désormais irréparable, et ces pensées étaient jusqu'alors pour moi le seul danger des jours dont je parle.

Cependant le carnaval était achevé, et personne ne s'était étonné que Lorenzo eût voulu y ajouter de plus le *carnavalone* de Milan. Personne même ne semblait trouver extraordinaire qu'il eût accompagné jusque-là une belle dame qui s'y rendait sans escorte. Naples,

je l'ai dit, n'était point un lieu où les médisances fussent promptement accueillies ; personne n'y était même très-attentif aux faits et gestes d'autrui. On faisait, en portant sa main à son menton, un geste qui signifie qu'une chose ne vous regarde pas ou vous importe peu, plutôt que de se livrer aux conjectures et aux amplifications habituelles ailleurs. Mais cette charitable indifférence, qui ne tenait pas précisément à l'amour du prochain, allait parfois, il faut l'avouer, jusqu'à ne se scandaliser de rien.

Je m'aperçus donc bientôt que la véritable cause de l'absence de Lorenzo était à peu près connue de tout le monde ; mais je vis, en même temps, que si sa conduite inspirait pour moi un intérêt et une compassion qui blessaient mon orgueil, elle n'excitait nullement contre lui l'indignation qui m'eût du moins quelque peu vengée de lui.

Mario, seul, avait l'air grave et soucieux ; mais Lando, qui n'avait pas été lent à reconnaître la situation dans sa vérité, s'était borné à quelques réflexions comme il savait en faire, et qui eussent été des insultes si on ne s'accoutumait pas, avec lui, à regarder ses paroles comme dénuées de toute importance, et à ne jamais les prendre au sérieux.

Un soir, cependant, où par hasard il se trouvait près de moi dans mon salon, il me dit de son ton incorrigible :

— Si j'étais à votre place, je le punirais de la façon dont il le mérite, le cher Lorenzo. Malheureusement vous n'êtes pas femme à cela, je le sais; mais, au surplus, tranquillisez-vous : je vous garantis que ce sera la belle Milanaise elle-même qui se chargera de vous venger.

Je ne répondis pas un mot à ce langage, qui blessait tout ce que j'avais dans l'âme d'honnêteté et de fierté, mais qui y versait en même temps contre Lorenzo des flots d'amertume et de mépris. Je me souvenais, en ce moment, du « redoutable serment » dont Livia me parlait naguère. Ne l'avait-il pas prêté comme moi, cet époux parjure ? A quelle loi étais-je donc soumise dont lui-même se trouvât affranchi ?

Je quittai brusquement Lando après qu'il m'eut dit ces paroles, et je sortis du salon où nous nous trouvions seuls par hasard. Le beau temps et quelque indication de feu au Vésuve avaient attiré, ce soir-là, toute la société sur la terrasse. Je prétendis aller la rejoindre, mais je n'en fis rien. Je cherchai, au contraire, une place à l'écart, où il me fût possible de jouir en silence de la beauté sereine et brillante du ciel, et j'allai m'asseoir sur un banc placé de manière à apercevoir, par delà le jardin de notre maison et celui de la villa Reale, la mer et le contour lointain des montagnes.

C'était une de ces incomparables soirées de printemps où

. . . Tout ce qu'on entend, on voit et l'on respire

produit à la fois l'enchantement, l'attendrissement et la mélancolie. J'avais jeté sur ma robe blanche un grand voile de dentelle noire qui me couvrait la tête aussi bien que les épaules, et ainsi préservée de la fraîcheur à peine sensible de la nuit, je me laissai aller sans contrainte à des impressions mélangées d'admiration, de tristesse, ainsi qu'à l'amertume et à la colère qui me remplissaient le cœur. Au loin, sur l'azur sombre et pur du ciel, s'élevait une lueur semblable à celle d'un incendie, dont l'éclat rougeâtre contrastait avec la lumière tremblante et argentée que la lune naissante jetait sur la mer. C'était un de ces réveils du Vésuve dont le spectacle effrayant et magnifique est toujours accueilli à Naples avec un intérêt qui dépasse de beaucoup l'inquiétude que devraient faire naître les suites probables d'une éruption nouvelle.

Tous ceux qui se trouvaient chez moi ce jour-là étaient en ce moment à l'extrémité de la terrasse, d'où l'on apercevait le cratère embrasé. Mais je n'étais nullement tentée d'en faire autant, et je demeurai assise à la place que j'avais choisie, la tête levée, les yeux plongés dans ce bleu profond et mystérieux qui semble porter nos regards et notre pensée plus loin encore que les étoiles. Je ne sais combien de temps j'étais restée dans cette attitude, lorsque tout à coup je m'aperçus que Gilbert était revenu vers le côté de la terrasse où je me trouvais, et qu'il était maintenant debout devant moi.

— Peut-on s'asseoir près de vous, madame, me dit-il, ou bien aimez-vous mieux poursuivre en silence votre rêverie?

— Oh! non; restez. Causer vaut mieux pour moi que rêver.

— Et cependant, en vous regardant tout à l'heure, tandis que vous étiez ainsi absorbée, votre rêverie semblait bien belle, et j'aurais voulu la suivre.

— Je ne sais si elle était belle, mais elle était simple et vraie. Hélas! je pensais que le ciel est aussi beau que la terre est triste.

— Triste?... Oui, sans doute, mais bien belle aussi parfois! tout comme ce ciel visible au-dessus de nos têtes, si beau ce soir, et qui n'est pourtant pas tous les jours tel que nous le voyons en ce moment.

— Mais là-haut les nuages passent, et le ciel reparaît ensuite dans son inaltérable beauté; tandis que...

— Tandis qu'il suffit souvent d'un seul jour pour que la vie ne soit plus jamais après ce qu'elle était auparavant? Oui, vous avez raison, dit-il.

Et il fut un instant silencieux. Puis il reprit en souriant :

— Mais ces tristes pensées ne vous sont pas, heureusement, toujours présentes, et elles étaient bien loin de vous le soir où je vous ai revue pour la première fois à Naples.

— Oh ! ne me parlez plus jamais de ce jour ! monsieur de Kergy, je vous en supplie, m'écriai-je avec une vivacité que je ne pus réprimer. Ne vous ai-je pas déjà dit que ce jour-là j'étais malheureuse, folle, désespérée ?...

Je m'arrêtai tout court, confuse de ce qui venait de m'échapper. Je vis son regard surpris, et j'y retrouvai l'expression émue et sympathique qui, à Paris (lorsque je pleurais en écoutant Diane), avait semblé m'interroger silencieusement sur la cause de mes larmes. Hélas ! le jour de cette dernière rencontre à l'hôtel de Kergy était celui où, pour la première fois, la tristesse qui m'environnait entièrement aujourd'hui, jetait sur moi son ombre. Mais, ni alors ni maintenant, je n'aurais dû ou voulu la trahir, et je regrettai en ce moment les mots que je venais de dire. Gilbert me devina, je pense.

— Il est certain, reprit-il au bout d'un instant, comme si je n'avais pas parlé, que dans toute cette brillante parure vous me paraissiez moins imposante que vous ne l'êtes à mes yeux en ce moment ; et cependant je vais être téméraire comme je n'aurais certainement pas songé à l'être à ce bal, dont je ne parlerai plus.

— Que voulez-vous dire ?

— Que ce jour-là vous sembliez appartenir à un monde dont j'ignore le langage et les coutumes et où je me sens plus déplacé et plus ignorant qu'un sauvage. Je n'aurais pu vous y adresser une seule parole, à peine vous regarder de loin, tandis que... Mais vous allez me trouver bien présomptueux.

— Non, dites-moi ce que vous voudrez.

— Eh bien, maintenant comme à Paris, vous me semblez au contraire une habitante du pays où je vis moi-même par l'âme et la pensée ; une habitante, c'est-à-dire une reine, si vous voulez, ou... une sœur, peut-être, à qui je puis parler sa langue comme elle entend la mienne. Aussi...

Il hésita un instant avant de poursuivre, puis il me dit avec un accent de simplicité et de vérité qui empêchait ses paroles de sembler bizarres :

— Aussi j'ose, et c'est de toute façon être bien hardi, oui, j'ose, madame, me croire capable d'être votre ami, et si vous daignez m'accorder ce titre, je crois pouvoir vous jurer que je n'en serai point indigne.

Ce que je répondis, je le sais à peine, mais ce que je sais trop bien, c'est que ce langage sut se faire entendre d'un cœur à la fois

amolli et aigri comme l'était alors le mien. Le vide causé par la trahison de Lorenzo me causait une souffrance comparable à l'inanition. Apaiser cette souffrance en exhalant mes griefs contre lui, ma dignité me le défendait plus encore que ma conscience, et je n'en fus pas tentée. Mais le soulagement d'une *amitié* telle que me la promettait Gilbert, devais-je me l'interdire? Avais-je vis-à-vis de Lorenzo un autre devoir que celui de respecter mieux que lui le lien qui nous unissait? Gilbert ne pouvait-il pas être, en effet, comme il venait de le dire, le frère de mon âme et de ma pensée? Enfin n'était-il pas différent de tous ceux que j'avais rencontrés jusqu'à ce jour? Stella n'était-elle pas de cet avis... et n'étais-je pas moi-même dans une situation à nulle autre semblable?

Je passe sous silence le reste de mes réflexions; je remarque seulement ici que si toutes les femmes qui se croient dans une position exceptionnelle pouvaient se compter, elles seraient fort étonnées, j'imagine, de se trouver en si grand nombre, et devraient renoncer peut-être à quelques-uns des priviléges qu'elles réclament en vertu de la singularité de leur destinée.

XXX

Je n'ai point fait un portrait inexact de Gilbert; il était noble autant que je l'ai dit, et il est certain qu'en me parlant comme il le fit ce jour là, il était très-éloigné de la pensée de me tendre un piége, ou de s'en tendre un à lui-même. Était-il cependant parfaitement sincère, je ne le sais; mais il ne l'était probablement pas autant que moi, pendant les premiers jours du moins qui suivirent cet entretien. Grâce au raisonnement que j'ai exposé plus haut (et que je croyais avoir inventé), il me semblait que cette constante présence d'un homme singulièrement supérieur à ceux que j'avais connus jusque-là, et qui, bien loin de m'adresser de banales flatteries, ne parlait jamais qu'à ce qu'il y avait de plus élevé dans mon intelligence, et, sans aborder le sujet de mes peines, savait en distraire complétement ma pensée; — il me semblait, dis-je, que cette intimité, cette sorte de parenté imaginaire, que j'avais acceptée, était non-seulement permise, mais bienfaisante, et je la considérais même comme un juste dédommagement de tant de cruels mécomptes. J'avais perdu, en un mot, dans la dissipation de ma vie précédente, cette clarté du regard de l'âme que la seule vigilance maintient, et je fus longtemps sans me douter que cette folle dissipation elle-même avec toute l'exubérante gaieté dont elle était accompagnée était moins

dangereuse mille fois, que ces longues causeries auxquelles l'accord parfait d'un autre esprit avec le mien et le contact d'une âme si noble, qu'elle semblait faire grandir la mienne, prêtaient tant de charme, et donnaient à ma vie cet intérêt nouveau jamais éprouvé jusque là.

En apparence, cependant, et même en réalité, nos entretiens n'avaient rien de différent de ceux qui avaient précédé, et on aurait pu écouter chacune des paroles qu'il me disait. Je sentais bien toutefois qu'il ne me parlait pas comme à une autre, et de mon côté je ne parlais à personne comme à lui. Nous étions rarement seuls, il est vrai, mais chaque soir dans le salon ou sur la terrasse il trouvait bien moyen de causer au moins quelques instants avec moi, sans témoins. Il ne me cachait pas que ces instants, il les regardait comme les seuls bons de la soirée, et, à cet égard, je ne pensais guère autrement que lui. Parfois quelque chose d'insaisissable dans sa voix, dans son regard, dans son silence même, me faisait tressaillir comme si c'eût été l'avertissement d'un danger. Mais comme jamais il ne s'était écarté, par un seul mot, du rôle qu'il avait pris, ma conscience endormie ne se réveillait pas! Lorenzo était toujours absent, quoique l'époque fixée pour son retour fût depuis longtemps dépassée, et lorsque, pour la seconde fois, je l'attendais, je reçus de lui une lettre qui m'annonçait un nouveau délai, causé disait-il, « par une circonstance imprévue et indépendante de sa volonté. »

En lisant cette dernière lettre, la rougeur du ressentiment me monta au visage, et cependant je sentis et remarquai que la prolongation de son absence ne me causait pas le même chagrin que la première fois. Je ne me demandai pas pourquoi. Je me contentai de me rappeler, avec une sorte de complaisance, ses torts répétés et aggravés, et, plus que jamais, il me sembla qu'il n'avait plus le droit de disputer au cœur qu'il avait si cruellement froissé, aucune des consolations qui lui restaient.

Le jour où cette seconde lettre me parvint, nous devions aller au Vésuve où se rendaient en foule, depuis huit jours, les nombreux curieux que chaque éruption nouvelle y conduit. En effet vers la chute du jour nous nous mîmes en route.

Ma tante et ses deux filles étaient de la partie, puis Gilbert, Mario, Lando, et à ceux-ci étaient venus se joindre deux étrangers, qui, depuis le carnaval, suivaient assidûment les pas de mes deux cousines. L'un était un jeune baron de Brunnenberg, bon danseur et mélomane, l'autre un Anglais, non moins jeune que l'Allemand, d'une belle figure et d'une taille herculéenne, qui se nommait M. Frank Leslie.

Il y eut au départ une certaine confusion parmi nos compagnons de voyage, causée par le désir simultané de plusieurs d'entre eux d'éviter la calèche où donna Clelia s'était installée la première. Je vis cette hésitation peu flatteuse pour ma pauvre tante et je me hâtai de me placer près d'elle. Le jeune baron, qui lui avait donné le bras, se décida alors à me suivre, et je fis signe à Lando de venir occuper la quatrième place. Il m'obéit avec moins d'empressement qu'à l'ordinaire, tandis que Stella, mes deux cousines et le jeune Anglais prenaient possession de l'autre voiture. Cette carrossée passa la première non sans être suivie d'un œil d'envie par le baron, aussi bien que par Lando, dont je remarquai que l'humeur était moins sereine qu'à l'ordinaire. Gilbert et Mario nous suivaient dans une *carozzella*, et formaient notre arrière-garde.

Au début, tout alla au mieux. Ma tante aimait les parties de plaisir, et celle ci en était une pour elle, surtout parce qu'au retour nous devions tous souper ensemble chez moi. La conversation ne se ralentit pas un instant jusqu'à Resina, où nous arrivâmes lorsqu'il faisait nuit close. Là nous quittions la grande route pour entrer dans celle qui conduit directement au Vésuve.

Le nouveau cratère s'était ouvert cette fois fort au-dessous du cône si bien connu d'où jaillit ordinairement la fumée et la flamme. Il se présentait, au lieu de cela, comme une large blessure béante au flanc de la montagne, et vomissant à flots le feu, la cendre, et les pierres enflammées. Il en résultait qu'au lieu d'avoir à gravir jusqu'au sommet pour arriver à l'endroit de l'éruption, on pouvait s'approcher en voiture assez près du torrent de lave, pour n'avoir plus qu'une petite distance à franchir à pied, afin de parvenir en face de la formidable ouverture, dont on se rapprochait ensuite plus ou moins, selon le degré de curiosité ou de hardiesse dont chacun était doué.

Mais le spectacle était déjà imposant bien longtemps avant qu'on fût en position de le contempler de près, et j'étais dans le premier saisissement de l'admiration et de la surprise lorsque j'entendis murmurer près de moi : *Oh! Gesù*, *Gesù !*... *Oh ! madonna santa!*... Je me retournai et je vis ma tante, pâle d'effroi, baisant la croix de son chapelet qu'elle tenait à la main.

Donna Clelia, on le sait, quand elle trouvait que l'occasion en valait la peine, savait braver le danger. Elle l'avait prouvé le jour mémorable du corso de Tolède. Mais, on l'a deviné peut-être aussi, les beautés pittoresques la laissaient indifférente. Aussi rien en ce moment n'aidait son courage, et je fus effrayée de l'état où elle était.

— Oh! Ginevrina mia!.., dit-elle enfin d'une voix tremblante, *non mi fido*! Non je n'ai pas le courage d'aller plus loin... Madonna!...

Cette nouvelle exclamation était causée par un jet de feu plus vif que les précédents, et accompagné d'une forte détonation.

— Mais, bon Jésus! quelle folie! reprit-elle, quel caprice! quelle démence!... Comment peut-on vouloir aller ainsi en enfer, pendant qu'on est encore en vie!... Oh! non, ni maintenant, ni jamais! Oh! *mamma mia! misericordia!...*

Chaque jet de feu amenait une exclamation plus vive de terreur... Tout à coup, elle pencha sa tête sur mon épaule en s'écriant.

— Ginevrina!... je sens que je vais avoir un *papariello*[1] *!...*

A cette menace nous fîmes arrêter la voiture. Évidemment il eût été dangereux de la conduire plus loin. Mais, que faire?... Renoncer tous à notre course et rebrousser chemin? nous n'en étions pas tentés. L'autre voiture était d'ailleurs loin devant nous et ne pouvait plus être rappelée. Sur ces entrefaites nous fûmes rejoints par la carozzella. Gilbert et Mario sautèrent à bas de leur équipage pour venir s'informer de ce qui nous arrivait.

— Qu'y a-t-il, *zia Clelia?* dit Mario, en s'approchant de la voiture, et apercevant ma tante dans l'attitude que je viens de dire. Elle releva la tête.

— Oh! Mario! *figlio mio!* il y a que je ne peux pas rester sous cette pluie de feu, que c'est la fin du monde!... le jour du jugement!... que cela m'oppresse... que cela m'étouffe!... O mon Dieu, et *le povere ragazze, dove sono?...* O sainte Vierge! ramenez-nous tous sains et saufs à Naples, et je vous promets que pendant neuf jours...

Elle acheva son vœu mentalement, car Mario avait vite reconnu la seule chose qu'il y eût à faire. Il se dévouerait, et la reconduirait dans la carozzella à Resina, où il attendrait avec elle notre retour.

L'échange fut bientôt fait. Sur la promesse que nous lui ramènerions ses filles, et que nous ne leur ferions courir aucun danger, ma tante ne se fit pas prier, et en un clin d'œil elle se trouva placée près de Mario dans la carozzella, tournant le dos au Vésuve, tandis que Gilbert prenait sa place près de moi, pour poursuivre notre route, en regagnant, le plus vite possible, le temps que nous venions de perdre.

Nous arrivâmes bientôt ainsi à l'endroit où nous devions mettre pied à terre. Gilbert m'aida à descendre, puis il me donna le bras, tandis que Lando et le baron se mettaient à la recherche de nos autres compagnes, qui n'avaient, pour les protéger toutes les trois, que le seul Frank Leslie. Pour le moment, nous les perdîmes de vue, et Gilbert resta seul avec moi.

[1] Attaque de nerfs (en napolitain).

Je ne répéterai point ici, sur les éruptions du Vésuve, ce que tout le monde a vu ou lu, je dirai seulement à ceux qui n'en ont point fait l'expérience, que ce spectacle extraordinaire (le plus admirable assurément, et en même temps le plus effroyable de tous ceux de la nature) cause une fascination singulière, qui porte à s'approcher toujours davantage de cet embrasement, dont on ne peut détourner les yeux. On avance ainsi, regardant devant soi, sans savoir où l'on marche, trébuchant à chaque pas sur des blocs de lave à peine refroidie, qui forment sous les pieds un terrain inégal, à la fois coupant et brûlant. On en aperçoit les effets en examinant ensuite ses chaussures et ses vêtements, mais on n'y songe pas, tandis qu'on s'expose à ce danger, plus apparent que réel peut-être, mais qui existe néanmoins indubitablement, ainsi que l'attestent les nombreux accidents qui surviennent à chaque éruption nouvelle.

Appuyée fermement sur le bras de Gilbert, et ainsi soutenue par lui, trébuchant à peine, je pus gravir jusqu'au sommet d'un monticule de lave, formé par de précédentes éruptions, et là, protégée par un bloc immense qui plongeait sur l'abîme de feu, je regardai l'effrayant et imposant spectacle ! Gilbert ne proférait pas une parole, ce que j'attribuais au sentiment qui me rendait muette comme lui, en présence de ce formidable bouleversement de la nature. La lave brûlante, sortant cette fois, comme je l'ai dit, d'un cratère placé à mi-côte, ne jaillissait point, en débordant ensuite du sommet, comme d'habitude ; elle avançait comme un large fleuve, couvrant de feu les masses amoncelées de lave refroidie et noircie, et leur donnant les formes les plus bizarres et les plus fantastiques. C'était comme une ville, non pas en feu, mais de feu ! On croyait distinguer des maisons, des palais, des tours, et au milieu de ces édifices imaginaires, marchait le fleuve embrasé ! Car la lave ne coule pas : sur quelque pente qu'elle soit, elle s'arrête et ne va pas plus loin, dès que le cratère cesse de la vomir. Mais en ce moment elle ne s'arrêtait pas, elle poursuivait au contraire son lent mais impitoyable mouvement, incendiant les vignes, engloutissant les maisons, faisant flamber les buissons et les arbres sur son passage.

C'était une vue difficile à soutenir longtemps, et cependant mes yeux ne pouvaient se détourner de cette apparition mystérieuse et terrible.

— Oh! mon Dieu! murmurai-je. C'est vraiment *la citta dolente !* et nous avons sous les yeux une image fidèle du dernier jour du monde !...

Gilbert ne répondit pas. Il était en proie à je ne sais quelle émotion plus vive que la mienne, et en regardant son visage, à la lueur

rouge qui l'éclairait, je fus effrayée de l'altération de ses traits et de leur expression inusitée.

— Que ce jour n'est-il venu pour moi ! dit-il enfin, et que n'est-il, en effet, le dernier de ma vie. Oui, je voudrais être englouti par cette flamme ! Je voudrais mourir ici, à cette place où je suis, près de vous, digne de vous.

Malgré la scène effrayante qui m'environnait, malgré le vacarme des détonations qui se joignait au bruit sourd de la lave, l'accent de sa voix frappa mon oreille et, plus encore que ces étranges paroles, fit battre mon cœur d'une émotion mêlée d'épouvante.

— Je crains que vous n'ayez le vertige, monsieur de Kergy, lui dis-je d'une voix tremblante. Prenez garde ; son effet est, dit-on, de pousser vers l'abîme.

— Oui, donna Ginevra, me répondit-il du même ton étrange. Vous avez raison. J'ai le vertige, et je marche vers un abîme, je le sais. Je m'y suis exposé témérairement, et j'ai trop présumé de mes forces.

Le regard qu'il attachait sur moi en prononçant ces paroles leur donnait un sens auquel je ne pouvais me méprendre. Ce n'était plus Gilbert qui me parlait, ce n'était plus celui à qui j'avais prétendu accorder les priviléges d'une amitié sûre et fidèle. Le bandeau que j'avais volontairement placé sur mes yeux tombait soudainement, et dans l'émotion dont je fus saisie, les flammes matérielles qui m'environnaient, le péril certain auquel m'eût conduite un seul pas de plus, m'apparurent comme la représentation exacte du danger auquel j'avais follement exposé mon honneur et mon âme !

Je couvris un instant mon visage de mes mains. Puis, dès que j'osai parler :

— M. de Kergy, dis-je d'une voix suppliante, cessez de regarder ce feu qui nous entoure. Levez la tête, et voyez comme au-dessus de cet enfer la nuit est calme et belle !

En effet, un brillant clair de lune planait sur cette scène terrifiante, et le contraste entre le ciel et la terre ne pouvait être plus frappant.

Les yeux de Gilbert suivirent les miens et demeurèrent quelque temps attachés sur ces astres paisibles, qui semblaient aussi éloignés de cette effrayante agitation de la nature que de celle de nos âmes. La mienne sentait le besoin d'un immense secours, et je murmurai à voix basse : « Ô mon Dieu, ayez pitié de moi ! » avec une ferveur qui, depuis longtemps, n'accompagnait plus aucune de mes prières.

Après un long silence, Gilbert me dit d'une voix basse et troublée :

— Me pardonnerez-vous, madame? vous fierez-vous à moi maintenant pour quitter cette place?

— Oui, je me fie à vous. Mais hâtons-nous de la quitter, cette place dangereuse. N'entendez-vous pas ces effroyables détonations? Ne voyez-vous pas ces pierres enflammées, qui tombent au-delà même du lieu où nous sommes?...

Et tandis que je parlais une bouffée d'épaisse fumée vint joindre l'obscurité à tout le reste.

— Ne craignez rien, me dit Gilbert d'un ton redevenu ferme et calme. Il faut certainement nous hâter, mais il n'y aurait de danger maintenant que si vous aviez peur. Donnez-moi la main.

Mais lorsqu'il voulut la prendre, j'hésitai, et je fis un mouvement involontaire qui lui fit croire que je voulais tenter de descendre sans son secours.

— Au nom du ciel, me dit-il rapidement, en tremblant d'émotion et d'effroi : dans le péril où nous sommes, ne refusez pas mon aide. Vous ne pouvez vous en passer. Il *faut* que vous me donniez la main, madame.

Sa voix émue était devenue presque impérieuse; je lui donnai la main et lui obéis, de même lorsqu'il me dit d'appuyer l'autre fermement sur son épaule.

— Maintenant, dit-il, descendez avec précaution mais sans crainte, je vous soutiendrai. Malgré ce tourbillon de fumée et de feu, j'y vois assez clair pour vous guider.

Il me fit descendre ainsi lentement et sans parler davantage; mais dès que je fus en sûreté, je m'éloignai de lui, et j'allai m'appuyer contre un arbre, placé à quelque distance. J'avais besoin de respirer. L'air suffocant dont nous avions été environnés m'avait causé une sensation d'étourdissement et de défaillance qui ajoutait encore au trouble violent de mon cœur.

XXXI

Le jet de feu et de fumée qui nous avait obligés à quitter la place où nous nous trouvions fit faire le même mouvement à tous ceux qui s'étaient un peu trop approchés de la rive du fleuve de feu. Nous fûmes ainsi promptement rejoints par Teresina, Lando, Mariuccia et le baron. Mais mon inquiétude fut grande en ne voyant revenir ni Stella ni le jeune Frank Leslie, qui s'étaient écartés des autres pour

aller se placer beaucoup plus bas et beaucoup plus loin, afin de mieux voir la lave descendre vers la plaine. La crainte qu'un accident ne leur fût survenu commençait à me glacer et je fus à peine rassurée lorsque je les vis enfin apparaître, le visage noirci, les vêtements déchirés, Stella nu-tête et les cheveux épars et en désordre.

— Juste ciel ! que vous est-il arrivé ?

— Rien, rien, dit Stella hors d'haleine. Une histoire que nous vous conterons plus tard.

Ici Frank Leslie intervint pour s'écrier que « la comtesse Stella était la femme la plus brave qu'il eût jamais rencontrée, qu'elle était une héroïne et qu'elle était aussi un ange de bonté. »

— Rien de tout cela, dit Stella en relevant sur sa tête le capuchon de son manteau. Mais j'ai perdu mon chapeau et aussi à peu près, je crois, mes souliers. Partons donc sur-le-champ ; nous te conterons tout cela plus tard.

En effet, puisqu'elle était là devant nous, saine et sauve, il valait mieux ajourner toute autre explication pour le moment et regagner Naples au plus vite. Nous partîmes donc sans retard, ne nous arrêtant à Resina que le temps nécessaire pour y reprendre ma tante qui, ayant consacré à une sieste tout le temps de notre absence, était complétement reposée aussi bien que revenue de sa terreur. Mario était de moins belle humeur qu'elle. Mais enfin lorsque (un peu après minuit) nous fûmes tous réunis à la table du souper qui nous attendait au retour, chacun parut satisfait de l'excursion que nous venions de faire et je sentis bien que, seule, j'en rapportais un cœur plus troublé qu'au départ.

Stella n'avait pas encore voulu répondre à nos questions et prétendait avoir trop faim pour songer à faire la narration qu'on lui demandait, mais Frank Leslie ne demandait pas mieux que de s'en charger et se mit à l'instant en devoir de satisfaire notre curiosité :

— Nous étions, nous dit-il, à regarder la lave avancer en écoutant ce bruit étouffé qui l'accompagne et qui ressemble au grondement lointain de la mitraille. Tout d'un coup nous entendons à quelques pas des gémissements déchirants. Nous approchons et nous voyons un homme couché à terre. Je veux le relever, impossible ; il avait une jambe brisée. La comtesse Stella l'interroge. Savez-vous ce qu'il lui raconte ? Il avait (comme font tant de ces malheureux) attendu jusqu'au dernier moment pour quitter sa maison. Sa femme étant malade et au lit avec un petit enfant de cinq ou six ans couché près d'elle, il espérait toujours que la lave

s'arrêterait avant d'atteindre sa demeure ! — ils espèrent tous cela ! Il sortait deux ou trois fois par heure, pour voir où elle en était, et enfin il reconnut que toute espérance était vaine ; la lave marchait sans écouter personne : il lui restait à peine maintenant une demi-heure pour sauver d'abord sa femme et son enfant, puis ce qu'il pourrait ensuite. Il s'élance alors, mais dans la précipitation même avec laquelle il avait voulu rattraper le temps perdu, il était tombé (sur ces rochers noirs que vous connaissez !) tombé là où nous le trouvions sans pouvoir se relever ! et il aurait fallu courir bien vite ! car la lave rouge avançait toujours. Dans moins d'un quart d'heure elle aurait atteint sa maisonnette, et sa femme et son enfant étaient là !... Je ne comprenais pas ce qu'il disait, poursuivit le jeune Anglais avec une expression de bonté et de courage qui ajoutait à l'effet de son récit ; mais tandis que je regardais avancer cette fournaise ambulante vers la maison que je croyais vide, je vois tout d'un coup la comtesse Stella qui, sans rien m'expliquer, s'élance... Je la devine alors, et je la suis, puis la précédant, j'arrive avant elle dans la maison. Je tenais déjà la femme et le matelas dans mes bras, lorsque la comtesse me rejoint. Je lui crie : « Prenez l'enfant. » Il pleurait, ce petit : je l'avais jeté par terre, sans le vouloir, en enlevant sa mère. C'était un enfant de six ans, lourd et difficile à porter, je vous jure. Mais la bonté et le courage donnent des forces ; la comtesse Stella l'emporte comme une plume, et nous voilà dehors. La chaleur du feu était déjà intolérable, le terrain sous nos pieds nous faisait chanceler à chaque pas. J'ai cru dix fois que nous allions nous tuer avec ceux que nous voulions sauver. Mais non ! grâce à Dieu, femme, matelas, enfant et nous, nous avons tous rejoint le malheureux blessé qui poussait des hurlements de peur d'abord et de joie ensuite. Quoique — le pauvre diable — à peine étions-nous en sûreté, que nous entendons ce vilain bruit sourd, mais cette fois comme un coup de canon ; c'était le choc de la lave brûlante contre la maison que nous venions de quitter. Quelle vue ! bon Dieu !... puisque cela devait arriver je ne suis pas fâché d'avoir été là ! Ce feu solide a d'abord fait le tour de la pauvre masure, puis est monté comme s'il l'enveloppait d'un étui rouge et ardent, et enfin a dépassé le toit ; puis, quand tout a été englouti, il a continué tranquillement sa marche. Les pauvres gens pleuraient, mais au bout du compte ils étaient contents d'être vivants et ils baisaient les mains de la comtesse, l'appelant un ange envoyé par la Madone, et mille autres choses pareilles. Maintenant nous avions le temps d'aller appeler du secours, et à l'aide de deux ou trois paysans nous les avons tous transportés dans une habitation où on les a reçus pour cette nuit ; demain j'irai leur porter des secours. Et

voilà, madame la duchesse, pourquoi nous étions en retard et comment la comtesse Stella a perdu son chapeau.

L'effet de cette narration ne se peut décrire. Gilbert avait relevé vivement la tête et je vis ses yeux briller en l'écoutant. Quant à moi mon cœur bondit d'une sorte de transport et mon visage se couvrit de larmes, tandis que ma chère et noble Stella faisait de vains efforts pour faire taire l'acclamation que son courage arrachait même aux assistants les moins accessibles à l'enthousiasme.

— Quelle absurdité! s'écria-t-elle dès qu'elle put se faire entendre. Qui de vous n'en eût fait autant! Finissez, je vous en prie, ou plutôt non, écoutez-moi. Tâchons tous ensemble de rendre à ces pauvres gens une maisonnette qui remplace celle qu'ils ont perdue.

Cette proposition ne pouvait être agréée autrement qu'avec ardeur et à l'unanimité... Ma tante Clelia avait plongé, à l'instant, dans les profondeurs de sa poche, et ouvrait déjà son porte-monnaie fort bien rempli, lorsque Lando se leva en s'écriant :

— Arrêtez ! donna Clelia ! rempochez votre or... pour le moment. J'ai une idée ! faisons comme à Paris.

— Oh! bravo ! s'écrièrent ensemble mes deux cousines.

— Oui, dit Teresina avec feu, comme à Paris je vous en prie. Mais quoi? comment? dites!

— Écoutez tous, dit Lando. Écoutez mon programme. Il contient un rôle pour chacun de nous. A donna Ginevra d'abord le plus facile, mais le seul indispensable, celui de nous prêter un de ses salons, où elle réunira une société peu nombreuse mais très-choisie. Cette réunion aura lieu demain... non, après-demain. Et alors... Faites bien attention d'abord, monsieur le comte de Kergy...

Gilbert en entendant son nom leva les yeux avec surprise, tandis que Lando s'interrompait pour dire très-vite en italien à sa voisine : « Vous savez que son éloquence est célèbre, n'est-ce pas? » — Il poursuivit : « Or donc, le comte de Kergy ici présent fera au début de la séance un petit discours où il expliquera quel est le but de l'offrande que l'on réclamera ensuite de chacun. Il racontera ce que nous venons d'entendre, et il y ajoutera tout ce qu'il voudra sur l'excursion que nous venons de faire ensemble et sur tous les incidents qui y ont eu lieu. Nous nous fions à lui pour qu'il n'y manque rien... *Poi* donna Teresina et donna Mariuccia chanteront un duo accompagné par le baron de Brünnenberg, et si on veut ensuite un morceau d'ensemble, nous voici, Mario, Leslie et moi, disposés à prêter notre concours. *Finalmente* voici l'important : la comtesse Stella nous récitera les vers qu'il lui plaira de choisir, et vous qui l'avez entendue, vous savez ce qu'en penseront ceux qui l'entendront

pour la première fois. Alors le moment sera venu de leur tendre notre bourse et vous m'en direz des nouvelles... *Che ne dite ?* »

Je n'aurais pu refuser, lors même que j'aurais eu quelque objection sérieuse à faire valoir contre cette proposition qui fut enlevée à l'unanimité avec plus d'enthousiasme encore que la première. Stella (quoique bien réellement douée du talent dont Lando voulait profiter) semblait contrariée. Le front de Gilbert se rembrunit et il reprit l'expression triste et sombre qu'il avait secouée un instant ; mais protester ou refuser était imposible pour eux autant que pour moi, et avant de nous séparer à deux heures du matin, la soirée fut décidée et fixée au surlendemain.

Lorsque je me retrouvai seule, il me fut impossible malgré l'heure avancée de songer au repos. Ma chambre était à l'extrémité de la maison et donnait sur la terrasse latérale qui faisait face à celle du salon. J'ouvris ma fenêtre et je m'assis sur un siége placé en dehors. Là, dans le grand silence de cette belle nuit, je cherchai à me calmer et à réfléchir. Le courage viril dont Stella venait de faire preuve produisait sur moi un effet salutaire, et son exemple réagissait un peu, contre la mollesse fatale qui minait graduellement mes forces. J'aimais le courage, et mon âme quelque affaiblie qu'elle fût, en ce moment répondait à ce noble et généreux élan. Les yeux attachés sur la flamme qui couvrait en ce moment tout l'horizon de son éclat sinistre, je pensais que ce spectacle devait causer à Stella la sensation céleste qui suit l'accomplissement d'un acte héroïque, tandis que moi ! c'était en frissonnant que je me rappelais la comparaison qu'il m'avait suggérée !... Je cherchais à éviter d'approfondir ce qui y avait donné lieu. J'aurais voulu penser que mon imagination seule m'avait effrayée et inquiétée, que rien n'était changé, je n'y pus parvenir, et il me fallut enfin me demander ce que j'avais à faire et ce que me prescrivait cette lumière nouvelle à laquelle je ne pouvais plus fermer les yeux? Mais dès que cette question se fut clairement posée devant moi, j'éprouvai la plus violente répugnance à la résoudre.

La douce et bienfaisante amitié de Gilbert m'avait seule aidée à supporter le naufrage de mon bonheur. Pouvais-je admettre qu'il fallût y renoncer ? Qu'avait-il fait jusqu'à ce jour qui me donnât lieu de regretter ma confiance en lui. Un instant il est vrai, un seul instant, il venait de m'apparaître différent de lui-même (et mon cœur battait malgré moi au souvenir de son regard, de l'accent de sa voix) mais n'avais-je pas attaché trop d'importance à des paroles, après tout, vagues et incohérentes ? et ne fallait-il pas prendre le temps de réfléchir ? Telles furent les questions que j'opposai à la première

et par lesquelles je cherchai à imposer silence à la voix juste et vraie de ma conscience. J'y réussis assez pour ajourner la réponse que je me refusais à entendre et je remis, en tous cas, ma décision au lendemain.

Je me réveillai tard, car je ne m'étais endormie qu'au jour, et je n'avais pas encore quitté ma chambre, lorsqu'on me remit la lettre suivante. Elle était datée de ce même jour, à trois heures du matin :

« Madame,

« J'ai eu, il y a quelques heures, un instant de délire, pendant lequel j'ai parlé devant vous. Qu'ai-je dit? je l'ignore moi-même. Mais ce que je sais trop bien c'est que vous m'avez compris, et que maintenant pour vous faire oublier mes paroles et pour ramener votre confiance il faudrait mentir et c'est ce que je ne ferai pas. Non, je ne mentirai plus, dussé-je, en disant la vérité, perdre un bonheur, que j'aurais dû avoir le courage de m'interdire, et auquel j'aurai du moins, celui de renoncer, si vous l'exigez.

« Je vous demande seulement de ne pas me condamner sans m'entendre, et pour une seule fois, de souffrir que je vous parle sans détour et que je vous parle de moi, ce dont j'ai horreur, vous l'avez peut-être remarqué. Mais il le faut pour éclairer le jugement que vous aurez ensuite à porter.

« Je crois avoir une haute idée de l'emploi qu'un homme doit faire de sa vie, aussi bien qu'une conviction profonde de la nécessité d'en rendre compte. En un mot, j'ai, grâce au ciel, la foi de ma mère, et j'ai voulu vivre autant que possible d'accord avec cette foi, et comme il convient à un honnête homme et à un chrétien de vivre.

« Pour cela, j'ai donné à mon activité toutes les pâtures imaginables. Voyages lointains et difficiles, étude acharnée, concours actif à une foule d'entreprises dont le but semblait utile ; je me suis jeté, à corps perdu, dans tout ce qui pouvait occuper ma pensée et mon temps, beaucoup moins par ardeur désintéressée pour le bien, que par un calcul permis, je le crois, et fondé sur une méfiance de moi-même qui tenait à une connaissance exacte des écueils sur lesquels je pourrais facilement me briser.

« Je rêvais un bonheur qui, dans plusieurs pays, est la loi commune, mais qui est rare dans le nôtre, celui de choisir, de connaître, d'aimer la femme qui deviendrait la mienne ; mais sachant la chose difficile en France et ayant une vive répulsion pour toute autre manière de fixer ma vie, je refusais obstinément de me prêter à

aucune de ces rencontres soi-disant fortuites auxquelles cherchaient sans cesse à m'entraîner ces amis officieux et nombreux dont se trouve toujours entouré, à Paris, un homme qui a le malheur d'être classé parmi les *bons partis*.

« En fuyant ces rencontres, j'en évitais d'autres plus dangereuses, et tout alla bien pour moi jusqu'au jour où pour la première fois, je vous rencontrai, madame. Je ne vous parlai pas ce jour-là, mais je vous regardai, j'entendis votre voix, j'écoutai quelques-unes de vos paroles. Je remarquai votre indifférence aux hommages dont vous étiez entourée, votre évidente absence de vanité que votre beauté rendait si étrange, et j'eus peur de vous. Oui, je sentis qu'il ne me fallait pas vous voir, et je vous évitai résolûment. Un jour pourtant, à mon insu, vous étiez dans un auditoire devant lequel j'avais parlé, et Diane ensuite me présenta à vous. Alors l'opinion de tous me devint indifférente, et je n'eus d'autre souci, que celui de savoir ce que vous pensiez de mes paroles et de deviner si quelque sympathie s'était trouvée entre vos pensées et les miennes? Je crus le comprendre, dans le peu de mots que nous échangeâmes alors, et ma résolution de vous fuir n'en devint que plus arrêtée. Je résistai même aux instances de ma mère qui voulait m'associer à quelques-unes des courses que vous faisiez ensemble. Enfin, madame, vous le savez, je ne vous vis qu'une seule fois chez elle, où je ne pus me soustraire au bonheur de me trouver près de vous.

« Vous étiez triste ce soir-là, malgré votre rire charmant et votre gaieté non moins dangereuse pour moi que vos larmes, je le reconnus, et j'en fus horriblement ému. Quant il fallut ensuite vous dire adieu, je ne pus m'y résoudre, et je vous dis à *revoir*. Toutefois, je laissai de longs mois s'écouler, j'attendis que le temps eût quelque peu effacé la vivacité de cette dernière impression, et je prétendis enfin ne passer quelques jours à Naples, en me rendant en Égypte que lorsque je ne redouterais plus de vous rencontrer. Je partis en effet, et le jour de mon arrivée, quoique je déteste les bals, je ne pus éviter de paraître à celui que donnait l'ambassadeur de France, et là je vous revis!

« Vous le dirai-je? En vous apercevant dans l'éclat d'une beauté et d'une parure éblouissantes, et entourée d'adorateurs comme vous l'étiez à ce bal, j'eus un moment de soulagement. Je m'applaudis d'avoir bravé le danger de vous revoir. Il me sembla en ce moment que l'image restée en ma mémoire disparaissait, et que ce danger n'existait plus pour moi.

« Hélas ! le lendemain vous n'étiez plus la même. Je vous retrouvais telle que je vous avais vue naguère et je n'eus pas toutefois le

courage de partir sur l'heure. Mon séjour devait être court, je me livrai au bonheur qui m'était offert, me persuadant que l'habitude journalière de vous voir diminuerait peut-être pour moi l'effet de votre présence.

« Enfin, madame, de bonne foi ou croyant l'être, j'osai un jour vous demander d'être votre ami ; je vous jurai que j'en serais digne. Je croyais fermement ne vous rien promettre qui fût au delà de mes forces. Un seul instant a suffi pour me révéler à moi-même plus encore qu'à vous l'étendue de mon illusion. Vous voyez que je ne vous cache plus rien en ce moment, que je ne cherche plus à vous tromper. Eh bien, en dépit de tout ce que je viens de dire, je vous demande si vous m'ordonnez de partir. Je vous le demande, parce que je suis certain de ne plus vous offenser, je n'espère pas le retour de votre confiance : je ne prétends plus être votre ami, je vous promets même, désormais, de vous parler à peine ; mais je vous supplie de ne pas m'arracher soudainement le bonheur de vous voir ! Ne me punissez pas si cruellement ! ne me dites pas aujourd'hui : « *Partez.* » Ce mot serait un ordre, auquel j'obéirais ou plutôt une sentence que je subirais sans répliquer. Mais il n'est pas de criminel qui n'ait le droit de demander grâce, et cette grâce je l'implore à vos genoux.

« GILBERT. »

XXXII

Dans le portrait que la main de ma mère avait tracé naguère de son enfant, elle parlait d'un diamant qui se trouvait au fond de son âme. Elle nommait ainsi, sans doute, l'amour du bien et la vive horreur du mal qu'elle y avait reconnu... Mais ce diamant, plus ou moins pur et brillant, n'existe-t-il pas au fond de toute âme humaine, et n'est-ce pas à la seule volonté pervertie qu'il appartient de le briser, comme à la volonté molle et indécise d'en ternir l'éclat et d'en altérer la valeur? Ma vie, en apparence fort peu coupable, m'entraînait cependant sur son facile courant vers cet état de somnolence, d'inertie et de faiblesse qui, pour ce diamant surnaturel, est un dissolvant tel que, dans l'ordre naturel, il n'en est point de semblable.

Lorenzo, malgré sa vigilance jalouse aux premiers jours de notre union, n'avait jamais hésité à me conduire avec lui à tous les théâtres, et lui-même, à Paris, il m'avait mis entre les mains quelques-uns des romans les plus célèbres à cette époque. Il en était

résulté pour moi une certaine confusion dans l'esprit et un certain trouble dans l'âme, effets naturels de cet intérêt malsain réveillé par des œuvres auxquelles le génie et le talent ont la cruauté de prêter leur force irrésistible! Quand on songe, en effet, à la valeur de ces dons divins, au foyer d'où ils émanent, à la puissance qu'ils donnent à ceux qui les possèdent pour répandre dans le monde la lumière et la vie, peut-on ne pas trouver *cruels* ceux qui les emploient à allumer de toutes parts le feu destructeur qui donne la mort, la vraie, la seule, l'irrévocable mort?

Toutefois, malgré l'impression inévitable dont je viens de parler, un prompt dégoût et une répulsion vigoureuse avaient empêché alors ces miasmes empoisonnés de m'atteindre sérieusement. Aujourd'hui, après avoir longtemps subi des influences moins délétères que celles-là, sans doute, mais fort peu fortifiantes néanmoins, un piége plus subtil m'était tendu... La lettre que je tenais entre les mains n'était point l'une de ces effusions qui eussent réveillé à l'instant ma conscience, vivante quoique assoupie; non, son langage était tel que je pus la lire et la relire, et permettre à l'attrait des sentiments exprimés de pénétrer jusqu'à mon âme. Et cependant, que contenait-elle, cette lettre? que signifiait-elle au fond? Quelque noble et supérieur aux autres hommes que fût à mes yeux Gilbert, à quoi lui servaient cette noblesse, cette supériorité, cette pureté même de son âme le jour où il mettait le pied sur cette pente vulgaire avec l'orgueilleuse pensée de s'y maintenir mieux qu'un autre?... à me faire une déclaration fort explicite, et à me promettre un respect inviolable, dont il avait été tout près de s'écarter la seule fois qu'il en avait eu l'occasion!...

Mais cette vérité ne m'apparut pas alors telle que je la vis plus tard, et la plus terrible lutte s'éleva dans mon cœur. L'illusion n'était plus possible, je ne pouvais plus me dire que j'avais là un ami, dont l'affection sûre et fidèle m'était permise; et cependant je ne pouvais me résoudre à y renoncer, et, par toutes ces raisons qui se pressent en foule dès qu'on leur permet de se faire entendre, je cherchais à me persuader que ce sacrifice était inutile. Au fond de mon âme, toutefois, l'*autre* voix se réveillait aussi et renouvelait plus haut l'avertissement de la veille... voix douce et chère de mon Dieu, qui, au milieu de ce tumulte, parvenait à peine à se faire entendre, et qui, même entendue, n'était point écoutée!...

Ce jour était celui de ma visite ordinaire à Livia, mais il était déjà tard lorsque je m'en souvins, et alors ma première pensée fut que, pour cette fois, je n'irais point. Cependant, en dépit de tous les obstacles, j'avais toujours été fidèle à cette entrevue du samedi (la seule

qui me fût permise dans la semaine), et, après quelques instants d'hésitation, je surmontai la tentation d'y manquer ce jour-là.

Pendant toute la phase de folle gaieté qui avait marqué les premiers mois de mon séjour à Naples, loin de chercher à éviter les rencontres avec Livia, j'allais, au contraire, avec empressement chercher près d'elle un retour vers ces pensées sérieuses que j'étais fort éloignée de redouter (même en carnaval) autant que ma tante Clelia. J'étais alors un peu comme une place forte assiégée par l'ennemi et presque investie, mais dont l'accès n'est point encore fermée cependant à la puissance amie qui peut la délivrer. Comme je l'ai dit ailleurs, Livia me faisait entendre la note juste et empêchait mon oreille de se fausser, et j'aimais à l'entendre, lors même que j'étais moi-même trop faible pour soutenir cette même note avec la puissance et la pureté nécessaires.

Mais à dater de ce jour doublement fatal où Lorenzo m'avait quittée, au lieu de cette insouciante gaieté que je venais avouer et corriger près d'elle, j'apportai au couvent un mélange de tristesse et de contrainte dont elle s'aperçut promptement. Alors, au lieu de secouer doucement la tête en souriant, comme elle le faisait au récit de la vie un peu trop joyeuse dans laquelle m'entraînait Lorenzo, elle attacha sur moi un regard grave et inquiet auquel je répondis en exhalant sans ménagement toute l'amertume de mes nouveaux griefs. Après cette explication qui motivait suffisamment le changement qu'elle avait remarqué, je ne parlai plus de moi et je n'articulai pas une seule fois le nom de Gilbert. Je m'en voulais de cette réticence, j'aurais aimé à la vaincre et à lui dire, comme je me le disais si souvent à moi-même : « que le ciel m'avait envoyé un ami et que l'influence de Gilbert sur moi était douce, salutaire, élevée et pure, » et ainsi de suite... Toutes ces paroles me venaient aux lèvres, mais je ne pouvais les proférer devant elle.

Une fois (c'était le samedi précédent), un nouveau changement était survenu dans ma physionomie, changement qui reflétait, je le suppose, le faux et dangereux bonheur auquel je me livrais sans scrupule. Me voyant ainsi le front calme et serein, l'air souriant, elle parut d'abord satisfaite, puis, après m'avoir quelque temps considérée, elle me dit :

— Lorenzo est-il de retour?

— Non.

Elle devint pensive.

— Sais-tu quand il reviendra?

— Je l'ignore, dis-je avec amertume, et je commence, en vérité, à ne plus attendre son retour et presque à ne plus le désirer.

Je vis un petit mouvement de ses deux mains jointes, comme un léger tressaillement. Elle releva ses grands yeux, et, me regardant en face, elle me dit :

— Prends garde !

Ce regard et ces mots m'avaient fortement troublée et j'étais demeurée rêveuse jusqu'à l'heure de la soirée où la présence de Gilbert était venue me les faire oublier.

J'y songeais aujourd'hui, et peut-être ce souvenir contribuait-il à la répugnance que j'avais à aller au couvent. Peut-être aussi ajouta-t-il à la sensation inusitée que j'éprouvai lorsque je me trouvai dans le parloir, ce même parloir où j'étais entrée pour la première fois avec un effroi dont j'avais perdu la mémoire, tant l'impression qui lui avait succédé depuis était différente !

En effet, quels que fussent la joie, le trouble, l'émotion, ou, comme aujourd'hui, l'angoisse que j'y apportasse, au bout de quelques instants, une tranquillité inexprimable semblait répondre en moi au silence qui m'environnait. Les pulsations de mon cœur et de mon pouls s'apaisaient et j'éprouvais l'effet que produit un air pur et vivifiant chez ceux qui quittent un air épais et fiévreux. Ces murs dépouillés eux-mêmes, ces siéges de bois, cet ensemble de simplicité extrême et d'extrême austérité, tout m'inspirait une sorte d'attrait dont eussent été fort surpris ceux qui me voyaient chaque jour dans ma somptueuse demeure, entourée de tout ce que le luxe et le goût le plus raffinés pouvaient rassembler autour de moi. Cet attrait incompréhensible à moi-même était comme l'un de ces parfums vagues que l'on respire en côtoyant une rive cachée aux yeux et qu'on devine sans pouvoir encore l'apercevoir !...

Mais ce jour-là, ces mêmes impressions, au lieu de produire leur effet accoutumé (essentiellement doux et calmant), me causèrent un malaise égal à un remords, et bientôt je trouvai ma solitude si difficile à supporter, que j'eus l'idée de profiter du temps qui me restait pour quitter le couvent sous un prétexte quelconque sans voir ma sœur. Mais la force que, grâce au ciel, je possédais encore et qui m'avait amenée là, m'y retint, et je demeurai à la place où j'étais, absorbée dans des pensées que je n'osais pourtant pas approfondir, tant elles me semblaient discordantes avec le lieu où je me trouvais, et différentes maintenant de ce qu'elles m'apparaissaient dans la lumière, où je les avais regardées une heure auparavant.

Enfin la porte s'ouvrit, le rideau fut tiré et Livia parut.

— Tu viens tard, ma Gina, me dit-elle, je craignais de ne pas te voir aujourd'hui.

Je balbutiai quelque excuse, tandis qu'elle m'examinait de son regard pénétrant quoique toujours profondément doux.

— Tu n'es plus radieuse comme samedi dernier, Ginevra, tu es émue et agitée aujourd'hui ; me diras-tu pourquoi ?

L'idée me vint de lui faire une confession véridique et complète, mais au moment de commencer, je fus frappée de l'impossibilité de parler dans ce lieu, et dans cette angélique présence, de tout ce qui, loin de là, m'avait paru simple, excusable et presque légitime.

Voyant que je ne répondais pas, elle me dit doucement :

— Lorenzo ne revient pas et son absence t'afflige, sans doute. Est-ce cela ? Sois patiente et douce, Ginevra, je t'en conjure.

Je fus contente d'éluder une autre réponse et cependant ses paroles me causèrent une sorte d'impatience, et je lui dis vivement :

— Livia, tu exiges trop de moi ; je serai douce et patiente plus tard peut-être, maintenant, je ne le puis...

— Gina ! Gina ! allons donc ! me dit-elle du ton qu'elle prenait dans mon enfance pour me corriger de mes petits défauts.

— Oh ! Livia, la vie est difficile pour ta pauvre sœur, je t'assure. Tu es heureuse, toi !...

— Oh ! oui, je le suis, murmura-t-elle.

— Qui me l'eût dit, cependant ? poursuivis-je avec agitation, lorsque Lorenzo vint là-bas me chercher avec tant d'assurances de tendresse, tant de promesses de bonheur !... que tout cela serait si faux et si mensonger !... Oh ! quand j'y pense, je n'ai plus la force de...

— Ginevra ! me dit tout d'un coup Livia en m'interrompant avec autorité, ce sont là de vaines paroles ; tu parles comme un enfant !

Il était rare qu'elle me parlât ainsi et je devins très-attentive.

— Dans ce temps dont tu parles, reprit-elle, je te disais un jour, t'en souviens-tu ? c'était peu de temps avant celui où tu devais aller à l'autel...

Je l'interrompis vivement à mon tour :

— Je n'ai pas oublié notre conversation, Livia, oui, tu me disais, ce jour-là que *j'allais prononcer le plus redoutable serment qu'il y eût au monde*. Mais, ma sœur, ce serment, je n'étais pas seule à le prêter.

— Non, certes. Et maintenant tu vas me dire que Lorenzo l'a violé, ce solennel serment qui vous liait l'un et l'autre ?... Oui, Gina, c'est horrible, je le sais bien ; mais, écoute-moi, si maintenant tu penses à toi plus qu'à Dieu (mille fois plus offensé que toi-même), si tu continues à gémir ainsi, et à savourer, pour ainsi dire, ton injure, tu en arriveras vite à te trouver déliée aussi, et affranchie de

ton côté de la foi jurée. Et alors (oh! que Dieu me préserve de voir ce jour... ce jour où je te perdrais vraiment) ta chute serait prompte, rapide, profonde, et tu tomberais aussi bas, peut-être, que tu peux encore t'élever haut maintenant! »

Elle me vit tressaillir à ces paroles, et elle reprit avec la douceur de sa voix ordinaire :

— Allons, ma Gina bien-aimée, que Dieu et les anges veillent sur toi!... Voici le jour qui tombe, la cloche va me rappeler, je n'ai plus que le temps de te dire un mot : je t'en supplie, *oublie ton cœur*. Crois-moi, Dieu saura bien le rassasier un jour si tu cesses de l'écouter mollement ainsi, et de vouloir le satisfaire à tout prix ; oublie ton cœur, te dis-je, ne songe qu'à ton âme! »

La cloche sonnait tandis qu'elle parlait encore. Elle leva la main et fit en l'air le signe de la croix. J'inclinai le front, et quand je le relevai elle avait disparu. Mais ce n'était pas en vain qu'elle avait parlé, ce n'était point en vain qu'elle avait ainsi répondu à ce que je ne lui avais pas dit. Les nuages qui voilaient ma raison commençaient à se dissiper, mon courage à renaître, et le diamant intérieur reprenait peu à peu, au fond de mon âme, son éclat obscurci. Ce fut à la fois un moment de grande souffrance et de grande clarté. Ce que j'avais à faire s'offrit à moi avec une douloureuse évidence, et je n'en détournai plus les yeux.

Lorsque je quittai le couvent je n'étais pas heureuse, je n'étais même ni calme ni consolée, mais j'étais décidée.

Il était si tard, qu'à mon retour la lune éclairait déjà le jardin. Je m'y promenai bien longtemps, plongée dans mes réflexions, et cherchant avec sincérité à affermir une résolution dont je n'osais encore envisager l'accomplissement. Je me demandais, en tremblant, s'il fallait dire le mot décisif avant la fin de ce même jour, ou s'il fallait attendre au lendemain jusqu'à l'heure où serait terminée cette soirée organisée par Lando et que je ne pouvais plus empêcher?...

J'hésitais encore à cet égard ; toutefois ma détermination était prise, je n'avais pas cessé de souffrir, mais j'avais cessé de faiblir. J'étais loin, bien loin encore du sommet, mais j'avais résolu de m'arrêter sur la pente où j'étais, et de recommencer à gravir.

Une circonstance insignifiante en elle-même vint, dans ce moment-là même, confirmer mes dispositions nouvelles :

La porte de l'atelier de Lorenzo était ouverte. Pour remonter chez moi, je voulus abréger ma route en le traversant, et j'allais ressortir par l'autre porte lorsque je me trouvai en face de cette statue pour laquelle j'avais servi de modèle. La lune l'éclairait d'une si

vive lumière, que l'effet en était saisissant... Je m'arrêtai à la considérer et peu à peu il me sembla que cette image de moi-même m'adressait, à sa façon, un langage fort semblable à celui que je venais d'entendre.

Quelle avait été, en effet, la pensée de Lorenzo dans cette Vestale, la plus belle de ses œuvres?

Une de ces pensées qui, parfois, sous l'inspiration du génie, jaillissait de son âme et semblait pour un instant révéler chez lui une intelligence du bon égale à celle qu'il possédait du beau. Lueurs superficielles et passagères, hélas! mais qui avaient suffi, cependant, pour justifier un jour cette grande espérance fatalement déçue à l'heure même où je l'avais formée!

Ici donc, tout en prenant pour type ces antiques gardiennes du feu sacré, sa pensée avait été de représenter sous ces deux emblêmes la femme infidèle, et la femme fidèle à sa plus haute mission : l'une appliquant la flamme divine dont elle est dépositaire à produire l'incendie, puis les ténèbres; l'autre conservant cette même flamme vive, pure, brillante, et répandant sur elle-même et autour d'elle, sa bienfaisante lumière.

Telle était cette pensée qu'il n'avait pu réaliser, disait-il, qu'en empruntant mes traits. Tout ceci, sans doute, n'était qu'une rêverie d'artiste; néanmoins, lorsqu'en ce moment je considérai l'œuvre qui en avait été le fruit, ce que j'éprouvai fut si étrange, les pensées qui me vinrent à l'esprit furent si vives qu'elles n'étaient sans doute qu'un murmure de cette voix qui, depuis une heure, me parlait de plus en plus distinctement au cœur.

Cette statue (quelque idéalisée qu'elle fût par le talent du sculpteur) était assez ressemblante pour que je pusse me reconnaître. Inondée comme elle l'était en ce moment d'une brillante et mystérieuse lumière, je la regardai comme je ne l'avais jamais fait jusque-là. J'en observai attentivement l'attitude noble et calme, le visage légèrement incliné vers la flamme symbolique qui s'élevait d'une lampe, portée par les deux mains, sans effort, mais avec soin et vigilance. Enfin je remarquai la bouche et les yeux, et il me sembla que jamais artiste n'avait aussi bien exprimé la douceur, la fermeté et la pureté qu'il voulait reproduire. C'est ainsi que Lorenzo avait imaginé la gardienne de cette flamme divine et sainte qui, en même temps qu'elle éclaire et illumine le foyer, vivifie et alimente les plus nobles élans du génie!...

Oui, cette conception était belle, et je me sentais orgueilleuse et satisfaite qu'il m'eût trouvée digne d'être son modèle pour la réaliser!

Tout à coup, avec une sorte d'effroi, cette idée me vint : « Cette ressemblance ne serait-elle qu'extérieure? et ne manque-t-il pas beaucoup de choses en moi à l'état intérieur que cette image cherche à exprimer et dont sa beauté n'est que le reflet?... »

O mon Dieu! merci! tout est instrument entre vos mains. C'était vous, et non ce marbre, qui me suggériez cette pensée, et ce fut grâce à vous qu'en ce moment, plus vite que je ne puis le dire, et aussi clairement que l'œil voit un tableau placé soudainement devant lui, je vis tout d'un coup que si Lorenzo était là — sous ce toit qui était le sien — et que là aussi fût Gilbert, Gilbert qui s'était dit mon ami et se dirait le sien, il se glisserait à mon foyer, il entrerait dans ma vie un mensonge perpétuel, une trahison manifeste, un danger permanent. Je vis et je compris que, lors même qu'il me semblerait ne point avoir de reproches à me faire, rien ne serait désormais irréprochable, ni en moi ni autour de moi; je reconnus, que même, si la lampe ne s'échappait pas de mes mains, la pureté de sa flamme s'affaiblirait vite et assurément finirait par s'éteindre...

Tout cela me devint clair, visible, palpable, et en présence de ce marbre muet, devant l'image de cette prêtresse païenne, je renouvelai l'engagement tacite que j'avais pris une heure auparavant près de celle qui était la réalisation vivante et chrétienne de cet idéal antique de la pure et chaste vertu.

Mme Craven.

La suite au prochain numéro.

LA COMMISSION SUPÉRIEURE

DE LA MARINE MARCHANDE

Une des choses qui me frappent le plus, quand j'observe les mœurs de mon temps et de mon pays, est de constater le caractère de dogmatisme à outrance de toutes les discussions. Ce n'est assurément pas le lieu d'effleurer ici la question religieuse, et il est certain d'ailleurs que la religion est le domaine propre du dogmatisme. Quant à la politique, elle est essentiellement le domaine du relatif. C'est, ce me semble, une vérité d'évidence qu'il n'y a pas, en politique, de vérité absolue. Les révolutions qui nous ont successivement broyés me paraîtraient avoir rendu cette vérité éclatante à tous les yeux. Jamais, cependant, l'on n'a plus dogmatisé.

Dans l'ordre purement économique, au moins, quand il ne s'agit que des intérêts matériels, se sera-t-on préservé de cette manie? En aucune façon. Parmi les économistes aussi il y a des sectaires, poursuivant par le prosélytisme l'absolu d'une thèse, et nous avons le dogme du libre échange.

J'étonnerai quelques lecteurs en déclarant tout d'abord que la thèse du libre échange est, suivant moi, radicalement fausse. J'ajouterais volontiers, si je ne craignais d'être accusé de dogmatiser à mon tour, que la seule thèse solide est celle de la protection. Mais non, la protection n'est, pas plus que le libre échange, une thèse à soutenir à outrance. Seulement, les hommes d'État et les législateurs d'un pays ont, sans contredit, le devoir de *protéger* les intérêts de ce pays, plutôt que d'appliquer les principes abstraits de l'économie politique, et ils nont pas reçu mission de faire de la théorie. S'il leur apparaît que les intérêts de l'agriculture ou de l'industrie réclament des mesures de protection contre la concurrence étrangère, ils ne doivent pas hésiter à prendre ces mesures. Question de fait, de discernement, d'appréciation, non de doctrine. Aux deux ex-

trémités du monde, sous des institutions politiques si différentes, l'autocrate de toutes les Russies et le gouvernement des États-Unis *protégent* pareillement, par des droits de douane élevés, les industries qu'ils veulent créer ou faire prospérer. Ils ne s'embarrassent pas, et ils ont raison, des principes proclamés par les économistes.

L'industrie maritime, ou la marine marchande, est une des principales industries des nations qui ont un littoral. Ce peut être bien davantage encore un des premiers éléments, sinon, comme en Angleterre, le premier élément de la grandeur de la nation. De 1651, date de l'acte de navigation de Cromwell, à 1849, date de l'abolition de cet acte, il s'est écoulé bien près de deux cents ans, pendant lesquels la marine anglaise a grandi à l'ombre de la protection la plus persévérante et la plus jalouse. Quelqu'un osera-t-il dire que, pendant ces deux siècles, Cromwell et ses successeurs méconnaissaient les vrais principes économiques? Tout à coup, les hommes d'État de la Grande-Bretagne ont fait une solennelle démonstration de libéralisme, en ouvrant leurs ports à tous les pavillons, sans même stipuler la condition d'aucune réciprocité. Quelqu'un aura-t-il la naïveté de prétendre que c'était du libéralisme? Ce n'était que de l'habileté. L'Angleterre, reine incontestée des mers, jugeait sa marine assez forte pour défier toute concurrence; elle rejetait la protection comme désormais inutile, ainsi qu'on rejette l'échafaudage après avoir bâti. Elle affectait la générosité, se réservant bien de trouver des émules par l'ascendant de sa diplomatie, et ne dédaignait pas d'en préparer le succès par l'étalage des nouveaux principes, en menant bruyamment, à l'usage des simples, le branle des doctrines du libre-échange[1].

Elle ne tarda pas à rencontrer juste à point, de ce côté du détroit, un auxiliaire puissant. Soit besoin de l'alliance anglaise pour d'autres desseins, soit penchant personnel à l'idéologie et vanité de réformateur, soit plutôt par ces raisons à la fois, l'homme qui présidait à nos destinées devint un doctrinaire du libre-échange. Entre deux guerres entreprises pour une idée, il jeta audacieusement, pour une autre idée, la France dans une révolution économique. Peut-être la promesse en était faite dès l'alliance de la guerre de Crimée. Le petit contingent sarde qui s'en allait si singulièrement en guerre contre la Russie représentait l'idée italienne. Lord Raglan montait à l'assaut de nos institutions économiques avec plus de succès qu'à celui des murailles de Sébastopol.

[1] L'Angleterre ne dédaignait pas non plus de faire d'autres réserves. Le Bill de 1849 conférait au gouvernement britannique la faculté *de prendre des mesures de représailles* contre les nations qui refuseraient à sa marine la réciprocité.

Je ne sais, toutefois, si la promesse fut faite dès lors ou si elle fut le prix de la neutralité de l'Angleterre dans la guerre suivante. En 1860, au lendemain du traité de Villafranca, la France s'éveilla un matin en apprenant, comme elle apprenait toutes choses, les traités de commerce avec l'Angleterre.

L'émotion fut vive dans les régions industrielles. Il était à propos de se ménager au moins la popularité dans les ports de mer, par où devaient passer les échanges multipliés. On jugea prudent de ne pas trop alarmer d'abord les armateurs et de maintenir les surtaxes de pavillon, afin de ne pas troubler le concert de bénédictions qu'on devait recueillir sur le littoral. Cette période intermédiaire a duré six ans. Il a été curieux, presque comique, d'observer les deux courants d'opinion qui ont mêlé leurs eaux dans les ports de mer pendant cette période, et qui s'y discernent encore. Suivant que les intérêts se rattachent plus directement à la consignation et au transit des marchandises ou à la propriété des navires, on est partisan convaincu du libre échange ou de la protection. Les négociants qui ne possèdent pas un navire sont des adeptes fervents du libre échange. Les propriétaires de navires qui ne reçoivent pas de marchandises ne sont pas moins dévots à la protection. Ceux qui sont à la fois transitaires et armateurs tiennent en partie double la comptabilité de leurs opinions. A Bordeaux, par exemple, tous les armateurs sont plus ou moins marchands de vin. En cette dernière qualité, ils sont tous gagnés à la doctrine du libre-échange, qui n'a pas de prosélytes plus ardents que les producteurs de vins. Je le crois bien, ils redoutent peu la concurrence de l'Angleterre, des États-Unis et de la Norvége, ils ne demandent que l'abolition de toutes les douanes et l'ouverture de tous les marchés étrangers. Mais, pour leurs intérêts d'armateurs, la question est différente, et avec les intérêts la doctrine change. De tout quoi s'est formée une doctrine composite à l'usage des ports de mer, ingénûment défendue par les publicistes de la presse locale pour la satisfaction de leurs deux classes d'abonnés. Elle se résume en ces termes : le libre échange est excellent pour toutes les industries, *excepté* pour celle de la marine marchande, laquelle exige impérieusement la protection.

On ne s'étonnera pas que la dualité de cette doctrine ait bientôt paru d'une logique douteuse.

On avait promis aux industriels le bon marché des transports. Les surtaxes de pavillon étaient une cause de renchérissement du fret des matières premières : la loi du 19 mai 1866 abolissait les surtaxes de pavillon. A leur tour les armateurs réclamaient et obtenaient la faculté d'introduire en franchise, ou avec un simple droit de balance de 2 francs par tonneau, les navires de construction étran-

gère. Ici le constructeur français était sacrifié, il voyait lui échapper le marché qui lui avait toujours été réservé. On se hâtait de lui donner une apparente satisfaction en autorisant l'admission en franchise des matières entrant dans la construction des navires.

On se flattait de rétablir ainsi une symétrie parfaite, et d'équilibrer toutes les situations devant la concurrence étrangère. On se trompait étrangement, à l'égard de l'industrie des armements, plus encore à l'égard de celle des constructeurs, et les rédacteurs de la loi du 19 mai 1866 faisaient preuve de quelque étourderie.

C'est le moment de rappeler, en effet, que les traités de commerce de 1860, bien que célébrés par les théoriciens du libre-échange et par les négociateurs mêmes des traités comme le triomphe d'une doctrine, ne méritent pas en réalité cet honneur ou plutôt ce reproche. Nos négociateurs ont considérablement réduit les droits qui *protégeaient* la plupart de nos industries, mais ils ont maintenu le principe de la protection, celui qu'au début de cette étude j'ai déclaré être le seul solide; ils ont fait une œuvre d'appréciation de faits, et non une œuvre doctrinale. Je n'hésite pas à les en louer, en leur refusant l'éloge qu'ils se décernent à eux-mêmes et que leur décernent les adeptes de l'école. Ont-ils convenablement et sagement mesuré la protection? C'est une autre question que je n'ai pas à examiner ici, je constate seulement qu'ils l'ont mesurée. Ainsi, pour ne parler que des industries qui ont le plus de relations avec les armements maritimes, celles des fers et de la construction des machines, les producteurs français ont été protégés par des droits de douane de 20 francs la tonne sur les fontes, de 60 francs sur les fers profilés, de 75 francs sur les tôles fortes, de 80 francs sur les objets de ferronnerie et les charpentes, de 120 francs sur les machines. C'est là certainement une protection encore sérieuse, et qui représente, sur la valeur du produit, une proportion d'environ 25 pour 100.

La protection de l'industrie des armements maritimes était la surtaxe de pavillon. Celle-là, nos législateurs de 1866 l'ont, non point réduite, mais supprimée en abolissant toute surtaxe, et c'est en quoi ils sont tombés dans une contradiction manifeste. L'industrie française des armements maritimes était livrée, sans protection aucune, à tous les périls de la concurrence étrangère; l'Angleterre était satisfaite; sa générosité habilement fastueuse de 1849 avait trouvé, après dix-sept ans, des imitateurs, et les théoriciens du libre-échange pouvaient vraiment enregistrer une victoire.

Ils en avaient même deux à célébrer, car la logique avait conduit à offrir aux armateurs français, comme fiche de consolation, la libre introduction de l'instrument de transport ou du navire. C'était une

assez pauvre consolation, du moins pour la navigation du long cours et à voiles, celle dont on se préoccupait le plus avant l'ouverture du canal de Suez. Si, comme l'affirmaient la plupart des armateurs, les *frais annuels* de la navigation sous pavillon français dépassaient sensiblement ceux des marines étrangères, la faculté de s'approvisionner du navire sur le marché étranger n'apportait aucun remède à cette infériorité et ne rendait pas moins impossible de soutenir la concurrence. L'armateur français devenait l'égal de ses rivaux pour le capital à exposer, pour les dépenses de premier établissement : qu'importe s'il leur était inférieur pour les dépenses de l'exploitation? Il demeurait condamné d'avance à succomber dans la lutte. La concession risquait donc d'être illusoire et de rester à l'état de théorie pour l'agrément des doctrinaires ; si elle n'était pas illusoire, si elle avait de l'efficacité, elle achevait de détruire une autre industrie très-intéressante et très-précieuse, celle de la construction navale. Il était bien clair que les armateurs français, pouvant s'approvisionner, avec une notable économie, de navires tout construits à l'étranger, dont ils n'auraient qu'à changer le pavillon, s'abstiendraient d'en commander à des constructeurs français pour les payer notablement plus cher. Et il est certain que le Canada est le grand marché des navires en bois, comme l'Angleterre est le grand marché des navires en fer ou à vapeur.

Tout se tenait dans le régime protecteur. Le pavillon français, sauf de rares cas de dérogation à la règle, ne flottait que sur des navires construits en France. Si les navires coûtaient plus cher qu'on aurait pu les acheter à l'étranger ; si même, ce qui est moins certain, l'exploitation en était plus dispendieuse que celle des navires étrangers, ils étaient protégés par la surtaxe de pavillon. Le tout aboutissait à une légère augmentation du prix du transport ou du fret ; mais cette augmentation est bien peu de chose par rapport à la valeur de la plupart des marchandises transportées. Sur les marchandises de prix, qui valent plusieurs milliers de francs la tonne, une différence d'une dizaine de francs dans le taux du fret est tout à fait insignifiante. Elle est même à peine sensible sur les principales denrées ou matières premières de l'importation, sur les cotons, les sucres, les cafés, les laines, les cuirs, etc. C'est pour obtenir cette petite économie de transport, souvent inférieure à 1 pour 100 de la valeur des marchandises, qu'on proclamait l'égalité des pavillons, au risque de ruiner la marine et la construction françaises. On ne s'apercevait pas qu'on faisait un triste cadeau à un grand nombre d'autres industries. Chaque navire acheté à l'étranger n'est pas seulement du travail national qui nous échappe, c'est aussi une entrée en franchise de matériaux et de produits étrangers, de fers, de bois,

de toiles, de cordages et jusque de machines. J'ai dit plus haut que, sous le régime des traités de commerce de 1860, nos maîtres de forges sont protégés par un droit de 60 à 80 francs par tonne sur les fers. Ces mêmes fers entrent librement, et sans payer aucuns droits, s'ils ont reçu à l'étranger assez de main-d'œuvre pour être transformés en navires. La protection promise disparaît, pour faire place à la suppression de la clientèle des armateurs.

S'agit-il de machines à vapeur? On a dit aux constructeurs français qu'ils seraient protégés par un droit de 12 francs les 100 kilogrammes ou de 120 francs la tonne. Des ateliers se sont montés et outillés sur la foi de cette promesse; et voici que des machines à vapeur fabriquées à Glasgow entrent quittes de tous droits, parce qu'elles font mouvoir le navire qui les apporte, et avec lequel elles sont introduites. Que reste-t-il de la promesse, et que reste-t-il à faire à nos ateliers?

Ajoutons que tous les autres produits de l'industrie étrangère qui viennent, sur notre marché national, faire concurrence à nos produits similaires, ont à supporter des frais de transport. C'est une seconde protection que notre industrie doit, non à la législation, mais à la nature et à la géographie. Cette protection supplémentaire pour les marchandises lourdes et encombrantes ne peut guère être évaluée à moins de 20 francs la tonne, et est souvent très-supérieure, si la distance est grande. Or il est à remarquer que le navire, considéré comme marchandise, est la seule qui se transporte sans frais, bien plus, en réalisant un bénéfice qui diminue son prix coûtant. Le navire à voiles acheté au Canada gagne un fret de bois ou de blé en venant se livrer en France; le bateau à vapeur acheté en Angleterre gagne un fret de charbon. Le libre échange des navires n'efface pas seulement et la protection légale et la protection naturelle du producteur français : il crée une protection au producteur étranger.

Le législateur a cru réparer cette iniquité en autorisant le producteur français de navires à introduire en franchise de droits les matières premières employées dans la construction. Il s'est doublement trompé, et la réparation n'est qu'apparente. D'une part, en effet, cette concession ne remédie en rien au désavantage *naturel* que je viens d'indiquer, résultant de ce que le constructeur doit payer le transport des matières premières, tandis qu'à l'état de navire elles arrivent sans frais, et même en gagnant un fret; d'une autre, il s'en faut de beaucoup que le constructeur français puisse jouir effectivement de l'immunité *légale* qui lui est accordée. Il n'est pas spéculateur en métaux, ni en toiles à voiles, ni en chanvres; il n'ira pas faire à l'étranger de larges approvisionnements qui excéde-

raient ses ressources comme ses besoins, qui substitueraient d'autres industries à celle qu'il exerce. Il n'ira pas davantage acheter à l'étranger, pour les introduire au jour le jour en franchise, les pièces de détail qui lui manquent : il est pressé par les échéances de livraison, pressé par les exigences du travail, qui ne peut pas être interrompu. Il faut qu'il s'approvisionne de matières sur les marchés les plus voisins, au fur et à mesure de ses besoins et de l'avancement du travail. Il se borne donc à négocier à tout prix, au moyen des acquits-à-caution, la faculté d'importation qui lui est donnée, et dont il n'use pas. Ici commence l'agiotage des acquis-à-caution, un des plus détestables trafics que je connaisse. Tout y est faux et légalement frelaté. Le constructeur est censé introduire par mer, pour les employer dans la construction navale, des fers étrangers dont il n'introduit pas, en réalité, un kilogramme. En revanche, ses acquits-à-caution, brocantés de main en main, servent à introduire dans la consommation, par la frontière de terre, des fers belges qui écrasent les marchés de l'intérieur. Le maître de forges du nord et de l'est de la France a cru pouvoir compter sur la protection restreinte des droits résultant des traités de commerce; il a établi en conséquence ses usines, ses prix et ses salaires. Il n'a pas la prétention de faire parvenir ses produits à Bordeaux ni en Provence, mais il espère rayonner sur les marchés qui l'environnent. Tout à coup il les voit envahis par des fers étrangers entrés en franchise. Il s'informe, et apprend que cette invasion, bien que s'arrêtant autour de lui, correspond à une commande de frégates cuirassées qui se construisent près de Toulon pour le compte du gouvernement du Brésil. Grâce au trafic des acquits, c'est le producteur belge qui partage avec le producteur du Midi les profits de la commande; c'est le producteur français du Nord qui en souffre. On a de douloureux exemples d'usines qui ont été fermées, de maisons honorables qui ont fait faillite, succombant sous l'assaut des acquits-à-caution. Je ne sais pas de résultat plus révoltant.

Væ victis! Tant pis pour les faibles! dira le doctrinaire du libre échange, résolu à ne jamais s'apitoyer sur les ruines privées. Je concevrais à la rigueur cette insensibilité, si les faibles succombaient par leur propre faiblesse et par les conséquences de la liberté générale. Quand des fourneaux s'allument dans de mauvaises conditions, sur une mine trop pauvre ou dépourvue de moyens de communication, oui, tant pis pour les faibles. Tant pis aussi pour les vignerons qui essayeront de violenter la nature en plantant la vigne sous un climat où elle gèle et où le raisin ne mûrit pas. Qu'on ose abolir toute douane et proclamer la libre introduction en franchise de tous les fers, ce pourra être jugé une mesure fatale, mais les producteurs de

fer qui succomberont ne seront pas recevables à se plaindre de la loi commune. Qu'on réserve la franchise aux seules matières employées dans les constructions navales, les producteurs regretteront sans doute la clientèle qui leur échappera, ils seront encore non recevables à se plaindre de l'iniquité de la loi. Rien de semblable ici. On a promis la protection d'un droit de douane et déterminé l'exception. Les matières dont on autorisait spécialement l'entrée n'entrent pas, et ce sont d'autres matières qui viennent jeter la perturbation dans les marchés de l'intérieur les plus éloignés du littoral. Je dis que c'est inique et que c'est une violation de la promesse.

Ce n'était pas aux armateurs à récriminer contre cette injustice. Pour eux, la franchise d'introduction du navire était bien effective, et la théorie du libre échange passait réellement dans la pratique. Cependant ils ont témoigné peu de gratitude pour le bienfait de la libre introduction du navire, coïncidant avec l'assimilation des pavillons, et, sauf de rares exceptions, ils ont prétendu n'être pas en état de soutenir la concurrence de l'exploitation. On a répété partout que la loi de 1866 était le signal de la ruine de notre marine. Les doléances ont été assez vives et assez bruyantes pour que le Corps législatif d'alors ait cru devoir leur donner encore une fois la satisfaction endormante qu'on appelle une enquête, et nous avons eu, en 1870, une nouvelle enquête sur les conditions de la marine marchande, s'ajoutant à celle qui avait été ouverte en 1862 et 1863.

On pourrait ramener les résultats de ces enquêtes aux termes d'un syllogisme qui résumerait en quelque sorte l'opinion commune des déposants.

La majeure du syllogisme est que la marine marchande, formant et fournissant les gens de mer nécessaires au recrutement de la flotte, est un élément indispensable de la grandeur politique et de la sécurité même du pays. Cette proposition a été si souvent reproduite sous toutes les formes, depuis deux cents ans, qu'elle en est devenue banale. On ne la discute pas, elle est passée à l'état d'axiome national[1].

La mineure est que la marine marchande française est placée, en fait, dans des conditions d'exploitation qui ne lui permettent pas de lutter contre les marines étrangères.

Quant à la conclusion, elle se divise en deux branches, suivant qu'on pense que les causes d'infériorité du pavillon français sont, ou non, susceptibles de disparaître. Les uns disent qu'au moyen d'institutions, et surtout en supprimant des institutions, notamment

[1] On discute tout de nos jours, et l'axiome, ainsi qu'on le verra plus loin, a singulièrement perdu de son crédit.

celle de l'inscription maritime, on peut faire disparaître les causes d'infériorité. Ils bornent donc là leurs prétentions; ils concluent à une extension plus radicale des principes de liberté, ils repoussent les réglementations. A ces conditions ils accepteront la lutte. Les autres soutiennent que les causes d'infériorité sont permanentes, irrémédiables, tiennent à la nature et à la géographie. Ils concluent, en conséquence, à la protection, sous forme de surtaxe ou de subvention.

Je ne crois pas me tromper, voilà le résumé de toutes les doléances des défenseurs de la marine marchande.

Quelle suite le gouvernement impérial aurait-il donné à ces doléances? Il est très-probable qu'il eût adhéré à la première des conclusions que je viens d'indiquer, peut-être en ébranlant l'institution de l'inscription maritime. Mais la guerre survint, avec la guerre nos désastres, avec nos désastres le dévouement de nos marins. Si la flotte armée ne rendit pas les services qu'on attendait d'elle, on fut frappé de la puissance d'organisation de l'inscription maritime, qui permettait d'improviser pour nos remparts des défenseurs habiles. L'institution contestée acquit un regain de popularité qui interdisait de la remettre en question. Après la guerre, le gouvernement de M. Thiers avait sur les doctrines économiques des idées très-différentes de celles de ses devanciers. Une loi du 30 janvier 1872 rétablit les surtaxes de pavillon comme remède à la décadence de la marine marchande. Mais, de même que pour l'impôt des matières premières, on ne tarda pas à reconnaître que les traités ôtaient toute efficacité à ces dispositions, dont ils paralysaient le fonctionnement. Une loi nouvelle, du 28 juillet 1873, abolit les surtaxes de pavillon. L'Assemblée nationale, en la votant à regret, ordonna qu'une Commission serait formée pour rechercher les moyens de venir en aide à la marine marchande *et d'assurer sa prospérité*.

C'est cette Commission qui vient d'achever ses travaux. Elle siégeait sous la présidence du ministre du commerce. Elle était composée de députés, de hauts fonctionnaires, d'amiraux, d'armateurs et de présidents des chambres de commerce des ports de mer. J'avais eu l'honneur de leur être adjoint. Elle avait un programme assez difficile. Assurer la prospérité de la marine marchande, sans recourir aux surtaxes de pavillon, c'est bien vite dit; mais comment s'y prendraient ceux qui penseraient que les surtaxes de pavillon seraient *le seul moyen?* C'était peut-être l'opinion de la plupart des membres de la Commission. Je me représente des médecins en consultation au chevet d'un malade, convaincus qu'une seule opération peut le sauver, et pourtant expressément avertis d'avance de ne pas la recommander. Qu'ordonneront-ils? probablement de l'eau claire.

Dès la première séance, il fut manifeste que le syllogisme, tel que je l'ai posé tout à l'heure en résumant les enquêtes de 1862 et de 1870, allait se redresser. Je crus devoir demander si l'on admettait toujours comme hors de discussion que la marine marchande fût pour le pays un intérêt vital et politique en vue duquel on fût prêt à de grands sacrifices. L'observation parut téméraire et causa presque un scandale. Il me fut répondu que l'Assemblée nationale avait préjugé la question : « Elle ne nous a pas envoyés ici, s'écria un membre, pour décider s'il nous faut, ou non, une marine, mais pour assurer sa prospérité. » J'avais voulu profiter de la présence d'amiraux pour les provoquer à s'expliquer sur ce point, que je savais très-contesté, à savoir si, depuis que la vapeur est le seul moteur de tous nos bâtiments de guerre, la marine marchande est encore indispensable au recrutement de la flotte. Les amiraux gardèrent le silence. Je n'insistai pas, mais je demeurai persuadé que c'était la vraie question.

A la demande du ministre président, la commission s'est partagée en trois sections, chargées d'élaborer chacune certaines parties du programme, discutées en réunion générale, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et de la présentation des rapports détaillés. Si cette combinaison avait des avantages, elle avait aussi un sérieux inconvénient. La principale question soumise à la Commission était évidemment celle d'une subvention de l'État. La solution qui lui serait donnée devait réagir sur la plupart des autres. Si l'idée d'une subvention était écartée, chacun serait très-empressé à conseiller les dégrèvements partiels et le soulagement des taxes spéciales qui pèsent sur la marine marchande. Si, au contraire, on proposait une subvention, il était difficile de demander d'autres faveurs. Cela est si vrai que la Commission s'est trouvée saisie d'un projet assez singulier, qui consistait à créer des taxes nouvelles, atteignant tous les pavillons, pour y puiser sans charger le budget les primes à donner aux pavillons français, moyen ingénieux de faire subventionner notre marine par les marines rivales. La difficulté serait d'obtenir l'assentiment des puissances avec lesquelles nous sommes liés par des traités de navigation, et de leur persuader que ce ne serait pas en violer l'esprit. Or, la manière dont on a procédé a conduit à réserver la question de la subvention, pour la discuter *la dernière*, tandis que l'ordre logique eût été de la résoudre la *première*, du moins en principe, sauf à déterminer ultérieurement le mode et le chiffre de la subvention. On aurait su, en délibérant sur les mesures de détail, s'il s'agissait d'une industrie en libre concurrence ou d'une industrie subventionnée.

A la vérité, les partisans de la subvention ont pu prétendre au ré-

tablissement d'un autre ordre logique en constatant d'abord l'insuffisance des mesures de détail successivement suggérées, pour conclure de cette insuffisance à la nécessité de la subvention comme seul moyen efficace.

Quoi qu'il en soit, on a successivement examiné un grand nombre de propositions de détail, dont la plupart ont été repoussées. Ce qui m'a le plus frappé dans cette discussion, ç'a été de voir s'affaiblir et presque s'évanouir une attaque qui a été longtemps bruyante et passionnée, celle qui était dirigée contre l'institution de l'inscription maritime. Que n'a-t-on pas dit, à la tribune, dans la presse, dans les enquêtes, au nom des principes d'égalité civile, de liberté individuelle et de liberté commerciale, contre cette grande institution ! Chaque année, le ministre de la marine avait à la défendre devant les assemblées en invoquant l'intérêt de l'Etat. Chaque année, et surtout sous l'inspiration des doctrines du libre échange, l'attaque devenait plus vive et la défense mollissait. Il semblait que la vieille citadelle fût près de se rendre. L'institution était oppressive pour nos populations maritimes qu'elle mettait hors du droit commun et dégoûtait du métier de la mer. Elle était oppressive pour nos armateurs en intervenant sans cesse dans leurs conventions et leurs affaires. Rendez-nous la liberté, s'écriaient un certain nombre d'armateurs et de capitaines, laissez-nous recruter et congédier avec une pleine indépendance nos équipages comme on le fait à l'étranger, débarrassez-nous des mailles de vos règlements, et alors nous pourrons accepter la concurrence avec l'étranger, et alors nous ne vous demanderons ni surtaxes ni subventions. L'occasion était belle de reproduire cette thèse devant une commission spéciale, on n'a pas manqué de la saisir ; mais il est arrivé ceci. C'est l'attaque qui a molli, c'est la défense qui a reconquis tout l'ascendant. Je me plais à rendre hommage au fonctionnaire très-distingué qui représentait au sein de la Commission le ministère de la marine, et qui a dans ses attributions le service de l'inscription maritime, M. Derche. Par la clarté de ses explications, par la pertinence de ses réponses, il a réduit à néant les objections. Il a montré la frivolité, souvent même l'erreur des critiques banales dont l'institution est l'objet. Il n'a pas eu de peine à établir que, loin d'être oppressive pour les populations maritimes, elle leur crée plutôt une situation privilégiée, par comparaison avec les charges que la loi militaire impose au surplus de la population. Soutenu par l'assentiment empressé de quelques armateurs de bon sens et de bonne foi, il a fait justice aussi de la prétendue oppression qu'elle exercerait sur l'industrie des armements. En même temps il a présenté le rare exemple d'une administration dégagée de l'esprit de routine et ouverte à tous les perfectionnements.

Finalement, il ne s'est pas élevé une voix pour demander, dans l'intérêt de la marine marchande, l'abolition de l'inscription maritime, et l'un des résultats des délibérations de la Commission aura été la consécration nouvelle et unanime qu'elles ont donnée à cette célèbre institution.

Il y a eu quelque illusion dans les vœux qui ont été exprimés au sujet du crédit. Le crédit est assurément un très-puissant levier dans les opérations commerciales, mais à la condition que ces opérations par elles-mêmes soient prospères et comportent un bénéfice assez large pour permettre le remboursement facile de la dette. S'il en est autrement, comme c'est la plainte universelle pour l'industrie des armements, on lui apporte une maigre ressource en lui offrant de s'obérer. A quoi sert, depuis bientôt quatre ans, à l'industrie du bâtiment, à Paris, le crédit foncier? La spéculation lucrative fait défaut et conséquemment il n'y a pas d'emprunteurs. J'applaudis certainement au projet de loi déjà soumis, à l'état de rapport, à l'Assemblée nationale pour constituer l'hypothèque maritime. Il comblera une fâcheuse lacune dans notre législation et rendra quelques services, mais il m'est impossible d'espérer que ce soit là un moyen d'assurer la prospérité de la marine marchande. Par la même raison, j'ai trouvé un peu platonique le vœu d'une institution spéciale de crédit maritime imitée du crédit foncier, et à laquelle il ne manquerait qu'une clientèle.

Où le crédit a une fonction d'une utilité manifeste, c'est dans les combinaisons financières qui permettront d'exécuter rapidement les travaux d'art dont nos ports de commerce ont un impérieux besoin. Les ressources du budget consacrées à ces travaux sont très-limitées, se répartissent entre un grand nombre de ports, s'échelonnent en crédits annuels. Il en résulte une désespérante lenteur dans les travaux les plus urgents. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on aura mis douze ans à construire la forme sèche de Saint-Nazaire. C'est du temps perdu, c'est aussi de l'argent perdu et immobilisé, puisqu'on se prive des produits qui rembourseraient la dépense. Les combinaisons du crédit, facilitant la création d'un capital d'emprunt amortissable, sous la garantie soit de l'Etat, soit des villes ou des départements intéressés, peuvent seules assurer la rapidité d'exécution, et la Commission a eu raison de les recommander à la sollicitude du gouvernement.

Je passe sur quelques vœux précis, dont les plus importants ont été celui qui concerne la modération de la patente d'armateur, véritablement excessive en France, et celui qui adjure le gouvernement d'écarter une menace intolérable que la juridiction administrative tient suspendue sur la tête de tous les propriétaires de na-

vires, en les condamnant à se ruiner en extractions d'épaves coulées à l'entrée des ports, sous prétexte de contraventions à des règlements de voirie. Tout cela n'assurera pas la prospérité de la marine marchande, si ses conditions d'exploitation sont plus défavorables en France qu'à l'étranger. Telle étant la conviction de la plupart des membres de la Commission, il a bien fallu arriver à l'examen de la question d'une subvention, et, après discussion, la majorité a émis le vœu qu'il en fût accordé une aux armateurs, calculée à raison de un franc par jour et par homme de l'inscription maritime embarqué.

J'ai eu le regret de ne pas m'associer à ce vœu. Je vais exposer mes motifs.

Je suis bien obligé de reprendre encore ce que j'ai appelé la majeure du syllogisme.

L'honorable rapporteur de la sous-commission qui a conclu à la subvention s'exprimait comme suit :

« *Ce qui n'est pas douteux*, c'est que cette grande industrie de la navigation, qui en fait vivre tant d'autres dans le pays, est en outre *nécessaire* à la puissance de notre marine militaire.

« La vitalité de la marine marchande est *indispensable*, par conséquent, non-seulement à la prospérité mais *à la sécurité du pays*.

« L'équité, *comme la raison de salut public*, exigent qu'on avise.

« C'est à l'État, représentant la généralité des intérêts français, *à prendre à son compte* le payement des services rendus à la France entière par la marine de commerce. »

On le voit, c'est toujours l'affirmation de choses réputées au-dessus de la discussion, c'est la proclamation de l'axiome. Mais, que dirait-on, si tout cela n'était plus vrai?

Eh bien, je n'ai négligé aucune occasion de m'éclairer sur ce point, qui, je le répète, est le point capital. Les officiers de marine et les administrateurs que j'ai consultés sont plus communicatifs dans la conversation familière qu'ils ne le sont en public. *Tous* ont souri de l'axiome et l'ont déclaré suranné. Au temps de la marine à voiles, oui, il était vrai qu'on ne pouvait songer à équiper les bâtiments de la flotte qu'au moyen des hommes qui exerçaient d'une façon permanente le métier de marins, qui étaient habitués depuis l'enfance aux émotions de la mer, à l'ascension de la mâture, au maniement des agrès et des voiles. Il était donc vrai que la marine marchande était, suivant l'expression consacrée, la pépinière nécessaire des équipages de la flotte. Mais la vapeur, en changeant les conditions de la navigation, a changé celles du recrutement du personnel. Il n'est plus besoin des légendaires gabiers de hune, ni des agiles grimpeurs de perroquets. Parmi les populations du littoral,

adonnées à la pêche côtière et aux petites industries maritimes, et grâce surtout à la nouvelle loi du service militaire obligatoire, on trouvera toujours à former aisément le noyau des équipages. On trouvera partout, sans les demander à la marine marchande qui n'en a guère, des mécaniciens et des chauffeurs, fussent-ils Lorrains ou Champenois. Voilà ce qui m'a été affirmé par tous les hommes compétents, par les vieux officiers qui auraient pu rester attachés aux vieilles idées comme par les jeunes gens, par les amiraux comme par les enseignes. Je n'ai pas rencontré une seule dissidence. Incompétent moi-même, j'ai dû en croire mes interlocuteurs sur parole, et j'ai senti s'écrouler la base du raisonnement.

J'ajoute, et ceci est mon opinion personnelle, que je crois la marine de guerre, indépendamment des considérations budgétaires actuelles, destinée à demander de moins en moins d'hommes et de grands bâtiments armés, parce qu'elle a de moins en moins d'importance. Depuis près d'un siècle, il n'y a pas eu de guerre maritime proprement dite. Depuis la vapeur, il n'y a pas eu d'autre combat naval que l'épisode d'un jour de Lissa. A quoi nous a servi, dans notre dernière guerre contre l'Allemagne, l'écrasante supériorité de notre puissance maritime? A quoi nous servent, sinon à des démonstrations de parade, nos escadres cuirassées qui ont dévoré tant de millions?

Mais je n'ai pas besoin de cette considération. Celle qui précède suffit. S'il est avéré que la prospérité de la marine marchande importe peu désormais à l'équipement des bâtiments de la flotte, que reste-t-il de l'argument?

Il reste une industrie privée, assurément très-intéressante, qui lutte avec peine contre la concurrence étrangère et dont il est douloureux de constater la décadence. Une industrie privée peut être un des grands intérêts de l'État, et peut mériter de sa part une protection. J'ai déjà exprimé mon opinion à cet égard. Mais la protection des industries qu'on veut défendre contre la concurrence étrangère est celle des tarifs douaniers. C'est celle que les traités de commerce ont maintenue en faveur de nos fers et des produits de nos manufactures. Elle ne charge pas le budget, elle lui procure au contraire des ressources. La subvention directe, inscrite au budget, est tout autre chose, sous le rapport économique comme sous le papport financier. Enlever à une industrie privée toute protection de tarifs, pour la protéger directement ensuite par des subventions, appauvrir d'une part le budget et le charger d'une autre, c'est assurément la combinaison la plus injustifiable qui se puisse concevoir. Il suffit de se représenter qu'on l'étende à un grand nombre d'industries; que par exemple on reçoive, en franchise de droits, tous les fers étran-

gers, puis qu'on inscrive au budget des subventions en faveur de nos maîtres de forges.

Nous n'avions pas le choix, disent les partisans de la subvention, puisque les traités de navigation interdisent de rétablir la surtaxe de pavillon, et c'est précisément la surtaxe de pavillon que nous proposons de remplacer par la subvention directe. A quoi je réponds qu'il n'est pas bien certain que les mêmes traités autorisent la subvention destinée à remplacer la surtaxe. Ce que les puissances contractantes ont entendu stipuler, c'est l'égalité des pavillons. Cette égalité semble détruite, si le pavillon français entre en concurrence du fret avec l'avantage d'une subvention directe qui lui permet de réduire ses exigences. Je serais surpris que les puissances contractantes acceptassent patiemment une forme de protection substituée à celle dont elles ont obtenu la suppression. Une négociation préalable me semblerait nécessaire, et la négociation pourrait porter tout aussi bien sur le rétablissement de la surtaxe, combinaison économique très-supérieure.

Je repousse donc en principe l'idée d'une subvention directe aux armateurs. Je repousse aussi la formule qui lui a été donnée dans le vœu de la majorité de la commission.

Une subvention calculée à raison de un franc par homme et par jour d'embarquement, procédé dont je reconnais l'extrême simplicité d'exécution, a l'inconvénient grave de *paraître* accordée au personnel naviguant plutôt qu'aux armateurs. Non-seulement les matelots diront que c'est à eux que la loi a voulu faire cette faveur, mais la plupart le croiront naïvement, et les meneurs, qui se rencontrent partout, le leur persuaderont au besoin avec trop de facilité. Quand on leur expliquera que le gouvernement n'a nullement songé à eux, pauvres gens, mais a voulu augmenter encore les bénéfices *des riches armateurs*, par qui déjà les matelots sont portés à se dire exploités, comme tous les travailleurs par leurs patrons, ils resteront incrédules ou ils en concevront de l'irritation, à la fois contre les armateurs et contre le gouvernement. Chacun d'eux saura vite calculer que l'armateur qui lui offre cinquante francs par mois n'en paie que vingt, puisque l'État lui en rembourse aussitôt trente. L'effort du matelot, profondément convaincu de la légitimité de sa prétention, sera aussitôt d'obtenir au moins le partage de ces trente francs. Ajoutons que le but de la mesure est de multiplier les armements, autrement elle n'aurait pas d'objet. Il y aurait donc recherche et demande de matelots, ce qui suffirait à enfler leurs prétentions.

On s'est préoccupé à plusieurs reprises, dans les délibérations de la commission, de l'éventualité d'une grève de matelots. Je déclare

ne pas connaître de stimulant plus actif, de prétexte plus plausible de grève que cette subvention aux armateurs, calculée à raison de un franc par jour et par homme. Elle semble montrer et tendre l'appât à saisir au moyen de la grève. Je considère comme certain que la force des choses amènerait des transactions et des partages, que les salaires s'élèveraient et que les armateurs déçus devraient s'estimer heureux de garder pour eux cinquante centimes ou la moitié de la subvention qu'ils auraient arrachée au budget.

Puis, on entend souvent les armateurs se plaindre de l'espèce de main-mise de l'administration de la marine sur leurs opérations; que serait-ce donc et dans quelle dépendance tomberaient-ils des commissaires de l'inscription maritime, quand ils auraient à s'adresser à eux, selon le vœu exprimé, *pour régler le montant des subventions revenant à chaque armateur?*

J'ai une autre objection très-grave à proposer. La subvention, combinée surtout avec la faculté maintenue d'achat de navires en franchise à l'étranger, favoriserait les plus vieux, les plus mauvais navires et déshonorerait notre pavillon, qui bientôt serait réputé ne flotter que sur une marine de rebut. Je m'explique.

Un navire à voiles de 400 tonneaux coûte, neuf, environ 200,000 francs. Je le suppose équipé de quinze hommes, embarqués pendant 300 jours. La subvention de 300 francs par homme sera de 4,500 francs représentant 2 1/4 p. 100 du capital engagé. C'est assez peu de chose, et l'appât pour faire construire des navires ou acheter des navires neufs ne sera pas considérable.

Si l'on achète un navire de 400 tonneaux, de huit à dix ans, on le payera, tout armé, moins de 100,000 francs, et la subvention, qui sera la même, représentera un intérêt de 5 pour 100. Si l'on achète un navire presque usé, d'une quinzaine d'années, on déboursera moins de 50,000 francs, et la subvention, toujours la même, représentera un intérêt de 10 pour 100 du capital engagé. En sorte que l'avantage de la subvention sera en raison inverse de la valeur, c'est-à-dire des qualités du navire.

Déjà, sous le régime actuel, la pénurie de ressources des petits armateurs et des capitaines ne les porte que trop à l'achat de navires vieillis qu'il espèrent regagner en peu de temps ou remplacer avec l'argent des assureurs, mais du moins il y a des considérations qui modèrent cette fâcheuse tendance. L'assurance est plus difficile à obtenir et plus chère, les avaries sont plus fréquentes, l'entretien est plus dispendieux, puis l'on trouve moins aisément des chargeurs et l'on est obligé de consentir des réductions sur le fret. La subvention, elle, invariable et irréductible, serait un puissant encouragement à l'emploi des mauvais navires. Quand un navire usé n'aurait presque

plus de valeur à l'étranger et ne serait bon qu'à démolir, il aurait encore une valeur sous le pavillon français qui lui garantirait une subvention de l'État. Et l'on voit de quels rebuts s'enrichirait notre marine, aux dépens du budget.

Quand le ministère de l'agriculture prime des chevaux, des taureaux ou des moutons, il ne prime que *les meilleurs produits* de l'élevage français. Ici l'on primerait surtout *les plus mauvais produits*, et, circonstance aggravante, les rebuts achetés à l'étranger.

Je termine cette discussion par une dernière critique du vœu émis par la majorité de la commission. Il porte que la subvention ne serait pas accordée :

1° Aux bâtiments armés pour la pêche côtière et pour le cabotage de port français à port français, ces deux navigations restant exclusivement réservées au pavillon français.

Je connais peu de navires spécialement armés pour le cabotage de port français à port français. Bien niais seraient, on en conviendra, les armateurs de Dunkerque ou de Boulogne qui se priveraient de la subvention en s'interdisant d'envoyer leurs navires en Angleterre, ceux de Bayonne ou de Port-Vendres qui s'interdiraient l'Espagne, ceux de Marseille ou de Nice qui s'interdiraient l'Italie.

2° Aux bâtiments armés pour les grandes pêches.

Ceci peut se comprendre et se justifier, en ce sens qu'on ne cumulerait pas les deux primes, toutes deux étant des libéralités conditionnelles de l'État. La pêche de la baleine n'existe plus[1]. La pêche de la morue n'occupe qu'environ la moitié de l'année. Il n'y aurait aucune raison pour que les navires revenus de la pêche d'Islande ou de Terre-Neuve fussent privés de la subvention, pour le temps employé à d'autres navigations.

3° *Aux bâtiments déjà subventionnés pour un service postal.*

Ceci est profondément injuste, et le motif de l'exception n'est que spécieux. La subvention n'est nullement ici une libéralité, c'est le prix, déterminé par les stipulations d'un contrat, d'un service rendu, le prix en bloc de la transmission des dépêches dont l'État perçoit le port en détail suivant les tarifs qu'il lui plaît de fixer. Par ailleurs, les bâtiments d'un service postal sont des navires de commerce comme tous les autres, et l'on ne saurait sans injustice leur refuser le bénéfice d'une faveur générale qui serait faite au pavillon français, pas plus qu'on ne pourrait le refuser aux navires que l'État affréterait pour le transport de ses troupes, de ses munitions de guerre ou de ses approvisionnements.

Si je présente cette observation, d'assez médiocre importance en

[1] On a récemment fait, au Havre, un nouvel essai d'entreprise de pêche de la baleine, avec deux navires seulement.

elle-même, c'est parce qu'elle me fournit l'occasion de revenir et d'insister sur le caractère que doit avoir toute subvention de l'État, celui d'être la rémunération d'un grand service rendu à l'État lui-même.

Malgré le vœu émis par la majorité de la commission, je serais fort surpris que le gouvernement proposât, plus surpris encore que l'Assemblée nationale votât, dans la situation où sont nos finances, l'inscription au budget d'une dizaine de millions pour subventionner nos armateurs. Si je ne me trompe même, la plupart des membres qui émettaient le vœu n'en croyaient pas la réalisation possible. Ils ne voulaient pas se séparer sans avoir donné cette apparente satisfaction aux intérêts qu'ils représentaient. Pour plusieurs aussi, le vœu a signifié ceci. A nos yeux, le véritable moyen de protéger efficacement notre marine marchande était la surtaxe de pavillon, comme le véritable moyen de protéger nos fers et nos manufactures est le droit de douane sur les produits étrangers. On s'est engagé par des traités à l'abolition de la surtaxe; puis, quand notre marine tombe en décadence, on nous rassemble et l'on nous demande de découvrir un autre moyen d'assurer sa prospérité. Nous répondons que nous n'en connaissons pas d'autre que la subvention directe aux armateurs. C'est exactement comme si, après avoir aboli les droits sur les fers étrangers, on nous demandait d'indiquer un moyen d'assurer la prospérité de nos maîtres de forges. Nous répondrions que nous n'en connaissons pas d'autre que de les faire subventionner par le budget.

Si la subvention directe est écartée, comme je suis convaincu qu'elle le sera, si elle est repoussée par le gouvernement ou par l'Assemblée, il ne restera debout, toujours vivace, que l'idée de la surtaxe. Le moyen de protéger la construction française est le droit de douane sur la francisation du navire étranger. Le moyen de protéger les armements sous pavillon français est la surtaxe de pavillon. On aura beau rassembler des commissions autour d'un tapis vert, on n'inventera pas, pour ces deux très-intéressantes industries plus que pour toutes les autres, des procédés nouveaux de protection. Puisque les traités de navigation qui nous lient ont, par une étrange contradiction avec ce qui est réglé à l'égard des industries manufacturières, détruit la protection des industries maritimes, on n'a plus d'autre ressource que de négocier, ou d'attendre l'échéance des traités pour les dénoncer.

Alfred de Courcy.

LE THÉATRE DU SECOND EMPIRE

I

Le théâtre, en France, a toujours été l'expression de l'état social. — Moyen âge. — Quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième siècles. — Répertoire de la Révolution. — Tragédies et comédies de l'Empire. — Réveil littéraire de la Restauration. — École de 1830. — École du bon sens. — 1848. — La démocratie dans les arts. — École réaliste. — Opinion de George Sand sur le théâtre contemporain. — La décadence d'un théâtre s'accuse moins par l'infériorité des *œuvres* que par celle des *genres*.

Des confrères de la Passion et de leurs *mystères* aux drames de A. Dumas et de M. V. Hugo; des clercs de la basoche et de leurs *moralités* aux comédies de M. E. Augier et de M. Dumas fils; des enfants Sans-Souci et des *soties* de Pierre Gringoire aux vaudevilles sans couplets de M. Sardou, chaque transformation de notre théâtre marque une étape de notre histoire.

Au point de départ, les œuvres populaires et naïves du moyen âge reflètent, par l'indécision de la forme autant que par le mysticisme du fond, l'état troublé d'une société en formation à qui manque encore le lien politique, mais qui puise dans la foi religieuse sa force de cohésion, en même temps qu'elle y trouve le secret de ce merveilleux art gothique dont les maîtres sont morts, nous léguant leurs œuvres sublimes sans nous laisser leurs noms.

Au quinzième siècle, de mystique le théâtre devient railleur; il abandonne les sujets sacrés pour se jeter dans l'ironie et la satire à outrance. Toujours populaire, c'est surtout aux vices bourgeois qu'il s'attaque, à l'avare, au marchand malhonnête, au vieillard libertin. C'est à ce moment que la véritable comédie française se révèle, pour la première fois, dans la *Farce de maître Pathelin*. Elle affirme sa supériorité sur les théâtres voisins, en demandant à la peinture des caractères et à l'esprit d'observation le succès que les comédies ita-

liennes et leurs imitateurs cherchent dans la grossièreté des mots et la licence des situations.

Avec Jodelle, Pierre Larivey, Gabriel Bounym, Jacques de la Taille, Robert Garnier, Théodore de Bèze, Alexandre Hardy, Remy Belleau, Jean-Antoine de Baïf et les poëtes de la Pléiade qui, sans écrire pour le théâtre, exercèrent trop d'influence sur le mouvement littéraire de leur temps pour que le théâtre ne s'en ressentît pas, la littérature dramatique de la France, à l'époque de la Renaissance, exprime bien ce bouillonnement confus qui est le caractère du seizième siècle, siècle en fusion, suivant l'expression de Michelet, d'où allait surgir, comme le métal du creuset, la société moderne.

A mesure que notre état politique et social se consolide, notre théâtre se constitue et se raffermit. Déjà les prédécesseurs de Corneille, Mayret, Rotrou, du Ryer, Georges de Scudéry, ont commencé à en épurer et à en fixer la forme. Il atteint à sa perfection lorsque la France elle-même est à son apogée. Notre littérature-soleil est contemporaine de notre roi-soleil.

Chez quel peuple, en quel siècle, le théâtre offre-t-il les magnificences du théâtre français sous Louis XIV : au sommet, debout sur leur trône immortel, Corneille, Racine, Molière; au-dessous, dans un nuage resplendissant comme une gloire du Tintoret, Thomas, Quinault, la Fontaine, Regnard, Dancourt, et vingt autres, Cyrano de Bergerac, Montfleury, Poirson, Dufresny, de Visé, Boursault, Brueys et Palaprat, vingt autres qui, un ou deux siècles plus tard, de nos jours, eussent régné en maîtres et dont le voisinage des premiers fait seul pâlir les noms, comme Shakespeare, en Angleterre, a fait oublier le club de la Sirène. Époque de progrès matériel pour notre théâtre, autant que de splendeur littéraire, la fin du dix-septième voit la Comédie-Française se constituer, sous la protection royale, dans sa force et dans son unité, par la fusion des diverses troupes qui se sont jusqu'alors disputé le succès et le public.

Au dix-huitième siècle, le théâtre qui toujours, en France, a reflété les mœurs, suit les mœurs dans leur décadence; il ressemble au théâtre de Louis XIV, comme Louis XIV ressemble à Louis XV, comme Voltaire ressemble à Corneille. Amusant et dissolu avec l'abbé d'Allainval, sceptique et railleur avec le Sage, philosophique et révolutionnaire avec Diderot, spirituel et délicat avec Marivaux, sentimental et larmoyant avec la Chaussée, il se retrempe, avec Beaumarchais, dans une jeunesse nouvelle pour tomber bientôt dans les folles violences et les stupidités immondes du théâtre de la Révolution. A ce dernier moment encore, notre littérature dramatique se conforme à notre état politique et social.

C'est en vain que des esprits courageux luttent contre le flot et

cherchent à remonter le courant empoisonné; c'est en vain que les comédiens eux-mêmes, enhardis par le succès qui vient par moment couronner quelques efforts honorables, affrontent la prison et la mort pour se soustraire à l'infamie des pièces qu'on leur impose; c'est en vain que la critique, fidèle à son devoir, provoque les sifflets du parterre contre ces productions monstrueuses : la Révolution suit son cours; malgré cinq ou six œuvres dignes d'une meilleure époque, — je ne parle pas des madrigaux dramatiques de Demoustier, — le théâtre ne revient à ses traditions littéraires que lorsque le pays est revenu lui-même à ses traditions nationales.

Malheureusement la littérature de l'Empire, empreinte à son tour des mœurs de l'époque où elle se produit, subordonne trop au despotisme de la règle la spontanéité du sentiment et la liberté de l'idée. En ce temps de discipline militaire, la tragédie présente l'uniforme régularité d'un régiment en marche; les vers y sont alignés comme des fantassins, symétriques comme les arcades de la rue de Rivoli. C'est bien toujours le moule des maîtres, mais c'est un moule vide. Molière et Corneille eux-mêmes, s'ils vivaient encore, n'auraient pas le droit d'y couler leur mâle pensée ou leur satire indépendante. On encourage les vers sonores à condition qu'ils seront creux; on pensionne Luce de Lancival, et l'on proscrit Chateaubriand. Ce qui était autrefois respect est désormais servitude; la routine a remplacé la tradition. Au premier regard, rien ne semble changé; l'oiseau a gardé son plumage; il jette les mêmes cris; il se pavane à terre dans les mêmes attitudes. Soit; mais l'oiseleur lui a cassé les ailes.

Telle est cependant la merveilleuse puissance de l'instinct dramatique, en France, qu'on surprend encore, dans cette nuit banale, la lueur fugitive de quelques éclairs. A défaut d'une œuvre forte, plus d'une œuvre estimable vient révéler le feu qui couve sous la cendre. Si les écrivains dramatiques les plus applaudis du premier empire ne dépassent pas les bornes d'une honnête médiocrité, leurs noms ne sont pas tous à mépriser, et je ne jurerais pas que la mémoire de certains de nos auteurs à la mode vivra aussi longtemps que celle des Colin d'Harleville, des Alex. Duval, des Andrieux, des Ducis, des Étienne ou des Picard. Il pourra bien advenir qu'on se souvienne encore des *Templiers*, lorsqu'on aura depuis longtemps oublié *Patrie!*

Pour que le génie littéraire et dramatique de la France se retrouvât tout entier, il fallait que le pays rentrât tout entier lui-même dans ses voies naturelles. Dès le lendemain de la Restauration, éclate tout à coup, comme une flamme comprimée, le génie littéraire de la France. Un rayon de liberté a suffi pour déterminer l'explosion. La poésie reprend son vol; l'histoire et la philosophie recouvrent leurs droits;

l'art dramatique se relève, plus vivant et plus hardi que jamais.

Quelle admirable époque, si près encore et déjà, hélas ! si loin de nous, que ces années de paix et de résurrection où la France, délivrée de l'invasion par la royauté, put enfin renaître en même temps à la liberté, à la prospérité, aux beaux-arts et aux lettres, avec des ministres comme Richelieu, des financiers comme Villèle, des écrivains comme Chateaubriand, des poëtes comme Lamartine et Hugo, des philosophes comme Bonald ou Cousin, des professeurs comme Villemain et Guizot, des écrivains dramatiques comme Scribe et C. Delavigne, des peintres comme Ingres, des musiciens comme Rossini : pléiade lumineuse à qui cette trop courte période de l'histoire contemporaine devra d'en être la plus glorieuse et qui éclairera de ses reflets le dix-neuvième siècle tout entier!

Ce mouvement magnifique promettait de nous ramener, par son développement régulier, aux plus beaux jours de nos gloires littéraires et dramatiques. Malheureusement, en poussant à ses limites extrêmes la réforme, si heureusement inaugurée par les poëtes et les écrivains de la Restauration, les écrivains et les poëtes de 1830 allaient bientôt la compromettre par leurs exagérations et leur impatience, de même qu'en répudiant toute transaction avec le passé et en se jetant à corps perdu dans l'inconnu et l'aventure, la politique victorieuse en juillet et reprise en février devait un jour s'effondrer dans le césarisme.

Après 1830, littérature et beaux-arts, dévorés de la même fièvre, dévient brusquement de la voie féconde que leur a ouverte le génie littéraire et libéral de 1820 et dépassent le but en précipitant le pas. Pendant quelques années encore, par l'effet de la vitesse acquise, le mouvement semble se maintenir. Toutefois, vers 1840, l'amoindrissement littéraire est assez sensible pour frapper tous les yeux. Désormais les drames chevelus et truculents, les romans à truands et à ribaudes provoquent le sourire, quand il n'excitent pas une plus bruyante gaieté. L'école romantique est à bout de voie, mais elle n'est pas encore remplacée. *Lucrèce* vient enfin lui porter le dernier coup, ou, pour parler plus exactement, elle vient en constater le décès. Si grands qu'aient pu être, en effet, les mérites de « l'école du bon sens », à son tour oubliée aujourd'hui, il serait absolument contraire au bon sens, son principe, de lui attribuer l'honneur d'avoir eu, par ses seules forces, raison du romantisme. Le romantisme s'est tué lui-même ; il est mort de ses propres excès.

Ainsi, pendant les années d'exubérante séve, d'orgueil crédule, d'aveugles illusions, qui ont suivi la révolution de 1830, ces jeunes et enthousiastes générations n'ont pu rien édifier, rien consolider, en littérature, en politique, en philosophie. Il manquait à ces esprits

dévoyés cette qualité précieuse, sans laquelle rien ne peut se fonder de sérieux ni de stable, cette qualité que Voltaire mettait au-dessus de toutes et qui était à ses yeux le signe caractéristique de notre génie national, — la mesure, c'est-à-dire la modération et la clarté mises au service de la vérité et de la raison.

En introduisant le suffrage universel dans nos mœurs, en substituant le suffrage de la multitude au jugement de l'élite, ce n'est pas seulement dans les choses de la politique, c'est surtout dans le domaine des arts que la révolution de 1848 devait exercer une immense et désastreuse influence. Si l'*odi profanum vulgus* peut être contesté dans les questions de gouvernement, auxquelles tout le monde est intéressé, il restera éternellement vrai dans les choses artistiques et littéraires, qu'il n'est pas donné à tout le monde de sentir et de comprendre. Racine et sa *Phèdre* auront toujours besoin d'être protégés par la Cour contre l'engouement de la ville pour la *Phèdre* de Pradon; Molière et son *Tartufe* seront toujours exposés à voir leur succès débordé par celui de Montfleury et de sa *Femme juge et partie*, si la foule est l'arbitre suprême du mérite et du succès des œuvres d'art.

Jusqu'à ce moment, notre littérature dramatique avait eu ses jours d'éclat et ses heures de défaillance. A Voltaire, qui avait amoindri notre théâtre, avait succédé Beaumarchais, qui l'avait relevé; le répertoire, tour à tour ignoble et banal, de la première République et du premier Empire, avait fait place aux éclatants chefs-d'œuvre de la Restauration et des premiers jours de la révolution de Juillet. Les exagérations romantiques de l'école de 1830 elles-mêmes pouvaient être traitées d'aberrations littéraires; elles n'étaient pas un symptôme d'irremédiable et définitive décadence.

Personne, à coup sûr, ne déplore plus que moi la fausse direction qu'ont donnée au grand mouvement intellectuel de la Restauration les esprits brillants, aventureux et faux de 1830; nul ne reproche avec plus d'amertume aux folles divagations de ces années-là l'avortement de cette magnifique réforme. Pourtant, c'était encore la vie. Ces œuvres, où manquait la force durable, la vérité, se relevaient sous je ne sais quel souffle irrésistible. On était ébloui, fasciné, aveuglé; mais à travers les abîmes, les périls, les éclairs, les ténèbres, on allait, on marchait, — jusqu'au jour où, épuisé de lassitude, il fallut reconnaître que, faute d'avoir la logique et le bon sens pour guides, on s'était égaré, dans des sentiers perdus, à la poursuite d'une insaisissable chimère. Il y avait là-dedans de l'extravagance, mais de la passion; de l'emphase, mais de la chaleur; de la folie, mais de la poésie, du ridicule; mais de l'émotion. C'était la fièvre; ce n'était pas la mort.

La prostration suit toujours la fièvre ; tout excès provoque une réaction. C'est ainsi que la boursouflure et le *gongorisme*, en littérature, mènent à la platitude, comme l'exaltation révolutionnaire, dans un autre ordre d'idées, a pour résultat l'affaissement moral d'un peuple, l'indifférence politique et, par suite, le despotisme.

Au moment où la révolution de 1848 vint faire de la loi du nombre notre loi fondamentale et proclamer en principe que les caprices des majorités sont la loi suprême, les esprits se trouvaient, en littérature aussi bien qu'en politique, dans les dispositions que je viens d'indiquer. Sous un apparent enthousiasme, il était facile de découvrir les symptômes de l'énervement, précurseur de la paralysie. Le romantisme avait disparu ; quant à l'école classique, avec ses traditions d'élégance convenue, d'élévation souvent factice, elle rappelait trop, au moins par la forme, des temps et des mœurs avec lesquels les mœurs et les temps présents n'ont rien de commun, pour répondre aux goûts de la multitude qui allait disposer du succès. Le moment était propice à l'avénement de cette littérature triviale et terre-à-terre qui, sous le nom assez mal imaginé de réalisme, a envahi, depuis 1848 et surtout depuis le second Empire, le théâtre et le roman.

Peu à peu, sous ce nom, la démocratie, s'infiltrant dans tous les arts, a substitué la vulgarité des tableaux de mœurs interlopes, brutalement copiés sur nature et sans préoccupation artistique, au drame historique et littéraire et à la grande comédie, comme elle a substitué à la peinture et à la statuaire la photographie et la photosculpture. Chateaubriand, dans son *Essai sur la littérature anglaise*, parle du public *matérialisé* des temps de décadence. Dans notre théâtre, matérialisé comme notre public, l'idéal a fini par disparaître pour faire place à la banalité d'un esprit d'observation, tout technique en quelque sorte, avec lequel l'esprit philosophique n'a rien à voir. L'étude pathologique y a remplacé l'étude psychologique. Les développements de la passion, dans certaines scènes, y sont réduits à de simples accidents d'hystérie. Il n'est pas jusqu'à l'auteur de *Gabrielle* et de *la Ciguë*, qui, dans l'inutile récit de *Paul Forestier*, par exemple, n'ait fini par sacrifier, lui aussi, la peinture du sentiment à celle de la réalité grossière.

C'est que, en effet, le jour où la multitude règne en souveraine au théâtre, le jour où le succès est imposé par la foule à l'élite, toutes les conditions de l'art y sont changées. L'ouvrage imprimé se défend par lui-même contre l'entraînement des goûts du moment. Depuis le recueil de poésie ou de science transcendante jusqu'au petit volume qui étale, à la porte des librairies du boulevard, ses photographies court-vêtues, chaque livre a son public

spécial. L'écrivain n'est pas dominé par la pensée qu'il doit avant tout se mettre à la portée du vulgaire. Celui-ci, plus délicat, préfère les cinq ou six cents lecteurs de choix qui aiment son talent et estiment son caractère aux trente éditions de *la Femme de Feu;* c'est pour eux qu'il écrit. Celui-là, plus trivial, recherche avant tout le succès populaire; c'est en vue des cinquante mille cordonniers, femmes de chambre, huissiers, filles de joie, garçons coiffeurs, couturières ou échappés de collége, à qui il veut plaire, qu'il compose son roman. A chacun sa sphère.

L'auteur dramatique, qui s'adresse également à tous, doit tempérer son inspiration et ramener son œuvre à une sorte de moyenne qui la fasse accepter de tous. Une certaine médiocrité de style et de pensée est, en quelque sorte, au théâtre, l'indispensable condition de tout succès prolongé. Les habiles le savent si bien, qu'il est arrivé à Scribe, par exemple, de commettre volontairement des fautes de français, parce qu'elles résonnaient mieux à l'oreille de la foule que l'expression grammaticale, et de jeter d'avance certains mots dans la circulation, afin d'en assurer plus positivement le succès le jour où il les produirait sur la scène.

Si, en tout temps, ce besoin d'une vulgarité relative est l'écueil de l'art dramatique, il est facile de se rendre compte du degré d'abaissement où peut tomber le théâtre le jour où l'opinion du vulgaire n'y a plus pour contre-poids, ainsi qu'à nos grandes époques littéraires, l'opinion d'un public supérieur qui fait loi. Naturellement les directeurs, industriels à l'affût des goûts changeants de la foule dont la satisfaction se traduit pour eux en écus reluisants et sonnants, les directeurs, bien loin de contrarier ces mauvais instincts, ne cherchent qu'à les satisfaire.

« On s'est tellement habitué aujourd'hui, dit G. Sand, dans la préface de son *Théâtre complet*, à ne plus compter sur la valeur des choses littéraires, qu'on entend dire à chaque instant aux gens de théâtre : « Ceci est bon, mais n'aura pas de succès ; cela est stupide, « mais réussira ; » ou bien encore, en parlant de situations impossibles ou de dénoûments absurdes : « Notre public aime ces cho-« ses-là ; » ou bien : « C'est bien écrit ; le public n'écoute pas ce qui « est bien écrit ; » ou bien : « Ne faites pas de grands caractères ; le « public ne les comprend pas ; » ou bien : « Vos personnages sont « trop honnêtes, le public les trouvera invraisemblables ; faites des « gens réels, très-réels. Le public veut voir sa propre image et « traite de fantaisie les conceptions élevées. En cela, beaucoup de « critiques sont comme lui ; » ou bien : « Cherchez les *effets*. Le « public veut des *effets*. Il ne tient pas à ce qu'ils soient amenés « d'une façon logique, pourvu qu'elle lui semble ingénieuse. Avec

« lui, tout l'art consiste à tirer d'une situation très-tendue un effet « très-inattendu. Le public veut être surpris. Tout ce qui peut le « persuader ou l'attendrir est épuisé. Donnez-lui du poivre; il ne « sent même plus le goût du sel. »

Quel familier du théâtre contemporain contestera la vérité de ce tableau, peint de main de maître?

C'est sous l'influence de ces singulières préoccupations, conséquences nécessaires de ce que j'appellerais volontiers l'application du suffrage universel à l'art dramatique, que le théâtre, depuis vingt ans, s'est, de jour en jour, amoindri et avili. De même qu'aux siècles précédents il fut toujours le reflet de l'état politique et social de la France, de même il est impossible de ne pas y voir aujourd'hui l'expression même de notre démocratie corrompue et de notre société en décomposition.

Le succès, qui se répandait autrefois de la cour dans la ville, remonte maintenant de l'arrière-boutique au salon, de l'hôtel garni à l'hôtel aristocratique. Louis XIV, ce critique incomparable, qui ne s'est trompé qu'une fois dans ses jugements littéraires; la pléiade de héros et d'écrivains qui l'entourait, le grand Condé en tête; les habitués des soupers d'Auteuil, Boileau, Racine, Molière, se rencontraient invariablement dans le même sentiment et le même suffrage, tant il est vrai qu'il n'y a pour les intelligences dignes de comprendre le beau qu'une manière de le sentir et de l'aimer! Leur verdict était l'arrêt suprême. Les rôles sont désormais intervertis. De nos jours, la masse du public n'accepte plus aucune direction; elle n'obéit qu'à des répulsions ou à des engouements instinctifs. Toute observation désintéressée de la critique lui est indifférente ou importune. Ce ne sont plus les esprits éclairés, élevés, qui commandent à l'opinion; c'est le goût trivial des majorités qui est la loi souveraine; c'est ce goût qu'il faut flatter pour réussir.

Le mal est là, et non dans l'infériorité de nos poëtes, par rapport à ceux qui les ont précédés. Le vrai symptôme de notre décadence dramatique, le symptôme véritablement inquiétant, c'est la dépression simultanée de la production artistique et de l'esprit public; c'est l'amoindrissement littéraire des générations nouvelles, quelle qu'en soit la cause, politique, sociale ou morale. C'est notre goût pour l'opérette, la féerie, pour l'effet purement matériel; c'est notre amour du petit; c'est l'espèce de ridicule qui s'attache aujourd'hui à « faire grand. » Qu'importe que M. Dumas fils égale son père en fécondité littéraire et en puissance dramatique ou soit surpassé par lui? Qu'importe que M. Ém. Augier atteigne ou n'atteigne pas, comme poëte, à la hauteur de M. Victor Hugo? Ce n'est pas la comparaison

du talent de M. Sardou avec celui de Casimir Delavigne, ou le parallèle de Scribe et de M. Meilhac, de la *Camaraderie* et de *Froufrou*, de *Barbe-Bleue* et des *Huguenots*, qui donnera un jour la mesure littéraire de notre temps; ce sera l'ensemble des œuvres que ce temps aura produites. Ce sera surtout le caractère général de sa littérature et des *genres* adoptés et consacrés par lui.

II

Les auteurs du second empire. — Ponsard. — M. Oct. Feuillet. — Parallèle de M. Oct. Feuillet et d'A. de Musset. — M. Labiche. — Les dramaturges. — M. V. Séjour. — M. J. Barbier. — M. Paul Meurice, etc., etc. — Les quatre écrivains qui résument le mieux en eux la littérature dramatique du second empire et dont le théâtre est l'expression la plus exacte de notre état social sont : M. É. Augier; M. Dumas fils; M. V. Sardou; M. Meilhac (et Halévy).

Jusque dans la peinture des mœurs de son temps, jusque dans ses *actualités* dramatiques, *l'Honneur et l'Argent*, *la Bourse*, Ponsard n'est jamais descendu des régions sereines de l'art classique. Sa qualité dominante est précisément celle qui manque le plus à la littérature actuelle, — l'élévation. C'est ce mérite, le premier de tous, introuvable de nos jours, — je parle du théâtre, — ailleurs que dans les œuvres de l'auteur d'*Agnès de Méranie*, de *Charlotte Corday* et du *Lion amoureux*, qui a empêché la foule de s'arrêter aux imperfections, vulgarité de la forme, banalité du fond, qu'on y rencontre trop souvent et que l'allure cornélienne du vers rend encore plus choquantes. Il est assez difficile, on en conviendra, de faire parler des *héros* du 10 août, du 28 juillet et du 24 février, comme des héros de Corneille. C'est là pourtant ce que Ponsard a tenté. Le souffle d'honnêteté qui circule dans ses pièces les a protégées contre cet anachronisme aussi bien que contre le succès de vogue des *Benoiton*, des *Froufrou*, des *Père prodigue* et des *Fils de Giboyer*. Mais cette honnêteté même prouve qu'il ne faut pas chercher en lui le type littéraire du second Empire; il n'y est qu'un poëte déclassé au milieu des auteurs de la *Belle Hélène*, de *Patrie!* de *Lions et Renards*, de *la Visite de noces*.

Dans un inférieur et tout autre ordre d'idées, on peut en dire autant de M. Labiche, qui se recommande surtout par sa verve comique, son esprit d'observation bourgeoise et sa gaité communicative et de bon aloi. M. Labiche a été le peintre par excellence de la boutique et du notariat parisiens, le plus amusant metteur en

scène de ces enchères matrimoniales où « un bon jeune homme, dans les deux cents mille francs, » est mis en présence, sans intervention d'aucun entrepreneur autorisé par les cours et tribunaux, d'une jeune fille « prête à tout. » — « Ma fille, vous épouserez M. Jules Priès; c'est un habile architecte; il possède cent mille écus. — Oui, maman, je suis prête. — Ma fille, ne songez plus à M. Jules; ses offres sont couvertes; j'ai trouvé mieux : M. Georges a cinq cent mille francs. — Oui, maman, je suis prête. — Ma fille, oubliez M. Georges : M. Maurice vaut un million. — Oui, maman, je suis prête. — (*Au public.*) Un million, messieurs, qui de vous offre plus d'un million?... Personne ne dit mot?... Une,... deux,... trois. Personne ?... Adjugé ! »

Nul n'a étudié de plus près que M. Labiche les travers de la petite bourgeoisie; nul n'en a fait mieux ressortir, sous le verre grossissant de la parodie, les ridicules et les vices : cupidité sournoise, hypocrite improbité, vanité furieuse, avarice jusque dans l'ostentation. Perrichon, Montaudoin, Célimare, vingt autres personnages créés par lui, — à dessein je ne dis pas vingt caractères : ce ne sont que des silhouettes, — resteront toujours réels et vrais dans leur exagération comique. Si l'on y ajoute ce grain de fantaisie, qui est en quelque sorte le signe, la *mouche* de notre littérature contemporaine, et qui manque au répertoire de Picard, celui de M. Labiche rappelle trait pour trait ce dernier. Ce qui lui a fait défaut, comme à Picard, c'est la forme; c'est le style, qui conserve les œuvres d'art, comme le cristal conserve les liqueurs. Son tort, surtout, est d'avoir cédé à la facilité d'improvisation et d'avoir appliqué les procédés de réduction du théâtre de genre à de vrais sujets de comédie. Par là, il s'est volontairement condamné au second ou au troisième rang dans la littérature dramatique d'une époque où il était appelé, par ses rares qualités d'observation comique, à occuper le premier, si l'art, en lui, était venu féconder l'instinct.

Comme M. Labiche, comme M. Ponsard, mais pour de tout autres motifs, M. Feuillet n'appartient pas, à proprement parler, à la littérature de son temps. Son théâtre, à lui, est tout exceptionnel, tout personnel; il n'est ni de notre siècle, ni du dernier, ni de l'avant-dernier, ni d'aucun. M. Feuillet n'a pas fait et ne pouvait pas faire école.

A la campagne, vous êtes entré plus d'une fois dans un de ces pavillons rustiques qui tirent leur jour de fenêtres à petits carreaux de couleur? Selon la vitre sur laquelle vous appliquez votre œil, le paysage vous apparaît jaune, bleu, rouge, rose, vert, orange, que sais-je ? avec toutes sortes de nuances vaporeusement fantastiques.

Les comédies de M. O. Feuillet tiennent un peu de ces pavillons-là. La réalité y fait place au rêve ; la vérité n'y est entrevue qu'à travers le prisme de la lanterne magique; la Marco réaliste de M. Barrière y est remplacée par l'impalpable Dalila ; l'esprit d'observation en est faux, à force d'être quintessencié, et c'est par là que cet auteur ingénieux a pu plaire aux raffinés et aux précieuses de notre décadence, sans parvenir à s'attacher, comme Augier, comme Dumas, comme Sardou, la masse du public dont le gros bon sens ne se paye pas de fanfreluches et qui aime à reconnaître le visage sous le masque, surtout dans les comédies qui ne se contentent pas d'être de simples proverbes.

M. Feuillet est un esprit distingué, gracieux, subtil. Toutes les fois qu'il s'est borné à analyser avec une pointe d'aiguille un sentiment délicat, il a fait merveille. Quelques-uns de ses proverbes, *la Crise*, *le Cheveu blanc*, sont de petits chefs-d'œuvre dans leur menu genre. Ses jolis romans lui ont valu, à cet âge où un écrivain en est encore, pour ainsi dire, à ses premières armes, un fauteuil à l'Académie française : faveur exagérée, si l'on ne considère que le bagage de l'auteur, si mince encore à l'époque où il fut élu ; récompense toute simple si l'on mesure le mérite de ses premières œuvres à la vogue qu'elles obtinrent tout d'abord. Dans les légers marivaudages et dans les fantaisies romanesques de M. Feuillet, ses défauts mêmes, la recherche, l'afféterie, la mignardise étaient en effet presque des qualités. Il éblouissait, il aveuglait le lecteur en lui jetant aux yeux la poudre d'or de son style à paillettes. Dans un temps qui n'avait plus Molière pour bafouer en scène « ce style figuré dont on fait vanité, » un pareil succès s'explique de soi-même, le public étant toujours disposé à prendre la simplicité pour la banalité — avec réciprocité, il est vrai — et l'affectation pour la distinction suprême.

Malheureusement pour lui, M. Feuillet a porté plus haut ses visées. Avec *Dalila*, *le Roman d'un jeune homme pauvre*, *Montjoye*, *la Belle au Bois-Dormant*, et ses derniers ouvrages, *Julie*, *le Sphinx*, il a voulu aborder le théâtre vivant et s'essayer à la comédie sociale. Dans cette entreprise, ses procédés habituels de style et de composition l'ont trahi ; ils ne pouvaient pas convenir à un genre qui demande avant tout la vérité dans l'observation et la simplicité dans le dialogue. Peu nous importe qu'un Florian fasse *faux*, pourvu qu'il fasse *joli*. Pour un Marivaux ou un Beaumarchais, c'est une autre affaire. Ce qui était qualité dans les proverbes de M. Feuillet s'est donc transformé en défaut dans ses comédies, et les pastilles du sérail qu'en pleine maison de Molière on a cru devoir faire brûler un soir, dans la coulisse, pour ajouter par leur parfum à

l'effet de certaines scènes d'amour de *Dalila*, n'ont rien ajouté au succès négatif de cette féerie romanesque auprès du public du Théâtre-Français, de même que l'agonie de la jeune comédienne qui provoque, chaque soir, les attaques de nerfs des femmes sensibles, ne fait pas du *Sphinx* une comédie.

On s'est plu, il y a une vingtaine d'années, à comparer à A. de Musset, M. Octave Feuillet, qui a même été honoré du titre de Musset des familles. Mais quel est, en vérité, le parallèle à établir entre les deux poëtes?

Le talent d'A. de Musset est un mélange de froide ironie et d'exaltation poétique, de confiante naïveté et d'amère désillusion, de crédule enthousiasme et de mépris: contraste dont son œuvre entière est l'expression. Cette âme ingénue de poëte, ouverte aux sentiments les plus ardents et les plus tendres, nous nous la représentons, dès son entrée dans la vie, brusquement jetée au milieu des élégances et des plaisirs faciles. Où Musset cherchait l'amour, l'idéal, il rencontra les banalités de la galanterie parisienne. Le choc fut terrible. On peut, en quelque sorte, suivre à la trace, dans son œuvre, le sang de sa blessure.

Elle est, cette œuvre, le reflet même de sa vie, l'écho de la sourde lutte que se livrèrent la chimère et la réalité dans son cœur meurtri. Plus sincère avait été le rêve, plus le réveil fut douloureux. C'est ainsi que tous ses poëmes portent l'empreinte d'un double sentiment, d'une double inspiration. Dans *le Chandelier*, par exemple, le brutal Clavaroche et la vicieuse Jacqueline sont l'ironie de l'amour, comme Fortunio, avec son abnégation d'adolescent martyr, en est la poésie et l'éloquence. Mais, jusque dans les sarcasmes et les colères du poëte, quelle douceur encore, quelle indulgence d'amoureux! « Une femme eût-elle commis cent fautes, ne la frappez pas, même avec une fleur. » Ainsi parle le poëte oriental; ainsi pense Musset.

C'est en vain qu'il essaye, dans son désenchantement et son désespoir, de brûler l'idole adorée. Le courage lui manque. Cette idole, il a bien pu finir par la mépriser; il ne se résignera jamais à la haïr. Ce qu'Alfred de Musset a souffert par les femmes, ce que l'amour lui a coûté de larmes, il suffit d'avoir ouvert un de ses livres, une de ses comédies, pour en avoir l'idée. Sa nature n'était pas de force à résister. Il lutta quelque temps, maudit celles qui avaient fait son mal, voulut leur arracher leur masque; — c'est ainsi qu'il nous a peint ses Jacqueline et ses Marianne; — mais sa blessure était mortelle. Il parle quelque part, dans la *Confession d'un enfant du siècle*, de ces treilles dont les grappes dorées portent en elles la consolation du sommeil. Hélas! pour se soustraire à sa douleur secrète, nous

l'avons tous vu, dans les dernières années de sa vie, s'absorbant dans les rêveries maladives d'un enivrement volontaire et trouvant enfin la mort dans le poison où il cherchait l'oubli. Il l'avait dit mélancoliquement lui-même : « On ne badine pas avec l'amour... »

Quoi de pareil chez M. Octave Feuillet et ses héroïnes? Sous le corsage des femmes de Musset, on sent circuler le sang, frémir la chair, palpiter le cœur; sous les robes à volants des caillettes de M. Feuillet, vous trouverez des poupées de carton. Celles-là ont souffert et ont fait souffrir : elles ont vécu. Celles-ci n'ont jamais sérieusement aimé et n'ont jamais pu être sincèrement aimées. Les amours de demi-monde de ces princesses exotiques, qui ne sont au fond que des bourgeoises prétentieuses, sont tout aussi factices et seront aussi vite oubliées que les amours de bergerie d'*Estelle et Némorin*.

Triplement faux au point de vue de la vérité humaine, de l'observation sociale et de la forme littéraire, le théâtre de M. Feuillet a pu surprendre le succès par le charme des détails, par le miroitement d'un style qui ne vous agace qu'après vous avoir un moment séduit, par les ingénieuses subtilités de son marivaudage. Il ne lui était pas donné, soit par les idées qu'il remuait, — puisqu'il n'en remuait point de nouvelles, — soit par ses audaces dramatiques ou littéraires, — puisqu'il n'est qu'un écho de cette école des *précieux* qui a toujours existé, toujours réussi ou plutôt semblé réussir et toujours fini par avorter, — il ne lui était pas donné d'exercer une influence quelconque sur la littérature de son temps.

A plus forte raison est-il permis d'appliquer la même remarque à la foule banale des dramaturges qui, pendant toute la durée du second empire, ont disputé sans succès à la féerie les théâtres de drame.

Le drame et le roman historiques comptent parmi les plus nobles ouvrages de l'esprit; ils ressuscitent pour nous, par la peinture animée des mœurs, les siècles oubliés ; ils nous initient aux secrets de la vie intime des héros et des peuples, détails trop souvent dédaignés par les anciens historiens. Portant tout à la fois en eux l'attrait séduisant de la fable et l'austère enseignement de l'histoire, ils s'adressent en même temps, par le charme de la fiction et par l'intérêt de la vérité, à l'imagination et à la raison.

Malheureusement, parmi nous, le roman et le drame historiques ne procèdent pas de Walter-Scott ; ils procèdent de l'école de 1830. Or nous savons tous comment les écrivains dramatiques de cette époque passionnée, depuis les maîtres, V. Hugo et A. Dumas, jusqu'aux derniers rapins du Boulevard, ont traité l'histoire et surtout l'histoire de France. Grâce au ciel, ces violences ont fait leur temps. Seulement les traditions d'inexactitude ont survécu aux habitudes

d'injustice. Sous ce dernier rapport, les nouveaux venus ne le cèdent en rien à leurs aînés. Si leurs drames, bâclés à la hâte, sont désormais inoffensifs, ils sont tout aussi invraisemblables et trahissent la même légèreté d'esprit et la même absence d'études sérieuses. Le *bric-à-brac* d'occasion y tient toujours lieu de couleur locale ; les inventions les plus fantastiques y suppléent toujours aux connaissances historiques ; la haute science et la vraie philosophie du grand romancier anglais s'y font regretter autant qu'autrefois.

A coup sûr, malgré leur succès plus ou moins vif et durable, ce ne sont pas *les Fils de Charles-Quint*, *les Enfants de la Louve*, *la Belle Gabrielle*, *la Sorcière*, *François les Bas-Bleus*, etc., etc., œuvres sans caractère individuel et sans portée littéraire, pâture banale quotidiennement jetée à l'ogre affamé du Boulevard, qui peuvent prétendre à l'honneur de représenter le théâtre de leur temps. Ni M. Paul Meurice, ni M. V. Séjour, ni M. Maquet, ni M. Jules Barbier, ni tout autre dramaturge, ne sauraient prétendre à personnifier en eux la littérature dramatique du second empire, dont les quatre écrivains que nous avons nommés tout à l'heure, MM. Augier, Dumas, Meilhac et Sardou, restent bien l'expression véritable.

Parmi ces derniers, par l'énergique virilité d'un style net, clair et concis, par son esprit incisif, sa sobriété magistrale, sa force comique et son talent de composition, M. É. Augier tient incomparablement le premier rang. Dès son début, il se posa en maître ; dès *la Ciguë*, comme Ponsard aussitôt après *Lucrèce*, il fut consacré par l'opinion publique académicien. Son élection, quelques années plus tard, n'a été en quelque sorte que la confirmation de l'impression première. Peut-être même, de *la Ciguë* au jour de sa réception, avait-il déjà perdu un peu de terrain. En tout cas, s'il avait attendu, pour se faire proclamer immortel, que *le Fils de Giboyer* et les pièces qui l'ont suivi fussent représentés, je ne sais trop s'il n'attendrait pas encore et s'il ne serait pas condamné à attendre toujours.

M. É. Augier a été tout à la fois le favori et la victime du second empire : son favori, par les encouragements qu'il a reçus d'un gouvernement trop pauvre en hommes de talent pour n'être pas flatté de s'attacher un poëte aussi distingué ; sa victime, par le trouble qu'ont jeté dans cet honnête esprit les mœurs étranges dont il était témoin et qu'il a voulu peindre. Nourri, dès son enfance, dans ces préjugés, ces rancunes et ces illusions qui viennent d'aboutir, après avoir paru définitivement sanctionnées par cinq ou six révolutions, à l'effroyable banqueroute dont nous liquidons aujourd'hui le passif, il avait toujours regardé la France à travers les lunettes bonapartistes du libéralisme voltairien de la Restauration. Le péril pour lui n'était

pas dans un matérialisme que certaines apparences de prospérité faisaient décorer du nom de progrès; il était dans la guerre que faisaient à ce matérialisme les sentiments et les intérêts plus nobles sur lesquels était fondée l'ancienne société. Un jour est venu pourtant, vers le milieu du second empire, où les dangers sociaux des nouvelles mœurs, arrivées alors à leur plein développement, se sont révélés à sa sagacité. Sous la double impression des réalités qui frappaient ses yeux et des chimères qui hantaient son cerveau, il s'est produit en lui, à ce moment, un singulier phénomène. Les types qu'il prenait sur le vif des corruptions modernes se sont confondus dans son esprit avec les fantômes qui le remplissaient déjà, et de ce bizarre amalgame sont nées les comédies qui constituent sa seconde manière, *le Fils de Giboyer*, *la Contagion*, *Lions et Renards*, etc. Dans ces comédies, moitié réalistes, moitié fantastiques, M. É. Augier, poursuivi, comme le vieux chimiste Raspail, par la terreur des jésuites, voit partout ces *Messieurs d'Uzès* ou *d'Avignon*. Ce n'est plus de l'observation; c'est de l'hallucination. Mêlés aux personnages vivants de ses pièces, aux déclassés, aux effrontés, aux intrigants, aux enrichis du nouveau régime, ces ombres, ces spectres, en traversant ses derniers drames, leur ôtent tout caractère de véritable comédie. Dès les *Effrontés*, la déchéance de l'auteur de *la Ciguë*, de *Gabrielle*, de *l'Aventurière*, du *Gendre de M. Poirier*, de *la Jeunesse*, est visible et incontestable.

Toutefois tel est le talent de M. Augier; telle est la puissance de ses facultés littéraires et de son esprit d'observation comique, que ses qualités se font sentir jusque dans ses œuvres les plus médiocres. Le dialogue y a toujours des âpretés fortifiantes, des mots à l'emporte-pièce. Quelquefois, il est vrai, le but y est dépassé et la franchise y dégénère en brutalité; le chirurgien fait crier le malade. Mais si répugnantes que soient quelques-unes des maladies que M. Augier s'est plu à traiter, il a toujours le scalpel si sûr, la main si rapide; il sonde, — dans *Maître Guérin*, par exemple, — avec une si souriante assurance, l'ulcère qu'il a à caractériser, qu'il vous rappelle involontairement le mot de Dupuytren à ses élèves : « Il n'y a point de plaies dégoûtantes, messieurs; il y a de belles plaies! »

Avec de telles qualités, à quelle hauteur ne se serait pas élevé M. É. Augier, si, fidèle à la voie où il était entré avec Ponsard, il s'était renfermé dans la grande comédie, en y apportant cette verdeur et ce mordant qui manquent à l'auteur de *l'Honneur et l'argent* et de *la Bourse* et qu'il possède lui-même à un si haut degré. J'ai donc eu raison de dire qu'il a été — littérairement — une des victimes du second empire. C'est de ce régime que date la décadence de son talent; elle s'est manifestée le jour où il a voulu en peindre les mœurs.

Le théâtre de M. Dumas fils est marqué encore mieux que celui de M. Augier de l'empreinte de son époque. En somme, une grande partie de celui-ci, la meilleure, appartient à la peinture de la passion humaine, dans ce qu'elle a d'éternel et d'universel; le premier appartient tout entier à l'exception, aux travers du moment, à l'utopie du jour.

Une autre différence existe entre les deux répertoires.

L'immoralité ne consiste pas dans la peinture même du vice, ni dans la hardiesse de certaines situations scabreuses. La grande scène entre Elmire et Tartuffe a-t-elle jamais passé pour immorale, malgré la crudité des détails? C'est que le caractère même du personnage ôte tout péril à la situation. Aucune imagination ne peut être troublée par la pensée que la chute d'Elmire est possible, et les instances de « l'abominable homme, » bien loin d'éveiller les mauvais instincts du spectateur, ne font que lui inspirer une salutaire répugnance. Il y a immoralité dans le développement dramatique des passions, lorsqu'il y a péril dans l'attrait trop vif du tableau. La peinture du vice doit être proscrite dès qu'en rendant le vice aimable elle excite en nous la tentation. Or c'est là précisément ce qui distingue le répertoire de M. É. Augier de celui de M. Dumas fils. Sauf quelques comédies, *Paul Forestier*, par exemple, le théâtre de l'auteur de *Gabrielle*, satire amère des vices contemporains, est plus fait, en général, pour nous en inspirer l'aversion que pour nous en donner le goût. Qui peut être tenté d'imiter Giboyer, maître Guérin ou d'Estrigaud? Dans le répertoire de M. Dumas fils, au contraire, c'est sur Marguerite Gautier, sur Diane de Lys, sur Jacques ou Jeannine, que se concentre l'intérêt. Il semble que ses comédies aient pour but de réhabiliter, j'allais dire de glorifier, par les vertus qu'il leur prête, par le charme dont il les embellit, la prostitution, l'adultère, la bâtardise, l'inconduite. En cela, elles portent bien leur date.

Un des périls du théâtre, c'est qu'il peut donner, avec la même apparence de justice et de vérité, les solutions les plus contraires au même problème. Tout dépend de la façon dont la situation y est présentée et dont s'y trouvent développés les sentiments et les caractères. L'idée ne s'y présente pas sous la forme abstraite, philosophique et absolue du livre; elle y prend un corps et en devient l'esclave. Selon les circonstances qui lui font cortége, elle se rend odieuse ou sympathique, sous la physionomie ingrate du traître ou sous les traits séduisants de l'héroïne innocente et persécutée en qui elle est personnifiée. De la courtisane, l'auteur dramatique fait à son gré Marguerite ou Marco; de la femme adultère, Diane de Lys ou la femme de Claude. Dans ces conditions, il est facile de se rendre

compte du mal que peut faire le théâtre, lorsqu'il met ses puissants moyens d'action au service d'une idée fausse. C'est ainsi que, par les idées subversives que son rare talent a su rendre intéressantes et faire accepter de tous au théâtre, l'auteur de *la Dame aux Camélias*, du *Fils naturel*, du *Père prodigue*, des *Idées de madame Aubray*, se trouve être, à son insu, un des plus grands révolutionnaires de son temps.

M. Dumas a écrit quelque part que la question des enfants naturels est pour lui une idée fixe. Croit-il donc que ce soit une idée neuve? Avant lui, non-seulement on a prêché en théorie, mais on a aussi tenté de réaliser dans la pratique l'assimilation des bâtards et des enfants légitimes. C'était en 1793, à l'époque où le nom, ce drapeau de la famille, fut lui-même aboli. La réforme, préparée par le rapport de Cambacérès et formulée par le décret du 2 novembre, dura tout juste autant que le régime de la Terreur. M. Dumas espère-t-il aussi diminuer beaucoup le nombre des enfants naturels, en exemptant du service militaire, ainsi qu'il le demande dans la préface de sa comédie, tous ceux dont le père sera parvenu à se dérober à ses devoirs?

Les Idées de madame Aubray ne sont ni plus nouvelles ni plus justes. Tirer une malheureuse de la boue où elle est tombée, où elle a été brutalement jetée, si vous voulez; la ramener à la vertu par le pardon, c'est généreux, c'est chrétien, c'est le devoir de tout homme et de toute femme de cœur. En faire, sans qu'elle ait eu même à livrer de combat sérieux, sans expiation préalable, l'égale de la femme qui a lutté toute sa vie contre les privations et les tentations, la compagne honorée d'un brave homme, c'est antisocial, immoral, malgré toutes les prétentions évangéliques de l'auteur; c'est réhabiliter le vice, ou tout au moins l'encourager par trop d'indulgence. Le Christ releva Madeleine; il n'engagea aucun de ses disciples à l'épouser. Dans les comédies de M. Dumas fils, les personnages, par l'intérêt qu'ils savent inspirer, font oublier la dangereuse idée qu'ils représentent. Mais c'est précisément l'attrait qu'il a su donner à ses théories qui en aggrave le péril. Jamais dissolution sociale ne s'est plus clairement manifestée que dans ce théâtre, qui est tout à la fois, par sa valeur artistique et son inconsciente immoralité, l'expression la plus parfaite de la littérature dramatique du second empire et la négation des vérités sociales les plus élémentaires.

Nous passerons rapidement sur le répertoire de M. Sardou. M. Sardou ne saurait, à aucun titre, être rangé parmi les écrivains dramatiques de premier ordre. La production à outrance a diminué sa considération littéraire en augmentant sa popularité et sa fortune. Impuissant à y suffire par sa seule imagination, il s'est fait dans le

vaudeville sans couplets une place analogue à celle de Michel Carré et de M. Jules Barbier dans l'opéra-comique. Seulement, au lieu d'emprunter ses sujets, comme les deux célèbres adaptateurs, à Shakespeare, à Molière, à lord Byron, à Gœthe, c'est aux ouvrages plus ou moins oubliés de ses contemporains qu'il emprunte les situations dont il émaille ses pièces ou les dénoûments dont il les couronne. Toutes les idées, suivant lui, appartiennent à tout le monde; la mise en œuvre prime l'invention, et l'adresse de l'escamotage est l'honneur même de l'escamoteur. On se souvient de la lettre dans laquelle il rappelait que Molière a pris son bien partout où il l'a trouvé. Il suffit à ses yeux, pour être amnistié du reproche de plagiat, de savoir faire oublier ses devanciers. Système plus ingénieux, à notre avis, que vrai, plus commode que glorieux. L'idée nous paraît tenir, en effet, dans la pièce, la place considérable du lièvre dans le civet. Jusqu'à un certain point, un drame peut se passer d'esprit et de style; il ne peut pas se passer de sujet. C'est par la puissance et l'originalité de la conception, par l'élévation de la pensée, que se recommandent les grands maîtres, plutôt que par le piquant des mots et la distribution des scènes.

Les premières pièces de M. Sardou, notamment *les Pattes de mouche*, avaient révélé en lui un réel instinct du théâtre — mieux que l'instinct, la science. Le succès de *Nos intimes!* semble l'avoir grisé. Tour à tour, depuis ce moment, il a abordé tous les genres, vaudeville, drame, comédie, opéra-comique, féerie, pour aboutir, avec *Andréa*, à l'œuvre purement industrielle, à la pacotille théâtrale, au simple article d'exportation. Qu'il se soit gâté la main à un métier pareil, comment s'en étonner?

Accordez-moi d'ailleurs que M. Sardou appartient à la famille des d'Ennery et des Clairville plutôt qu'à celle des Émile Augier et des Dumas fils; je m'empresserai, à mon tour, de reconnaître l'esprit, la vivacité, la verve et surtout l'incomparable dextérité qu'il apporte au service d'un genre inférieur à son talent. Avec quelle agilité de clown il bondit par-dessus l'obstacle; avec quelle aisance il esquive, d'un coup de rame, l'écueil d'une situation dangereuse, tous ceux qui ont vu jouer ses pièces le savent. Il vous entraîne, vous étourdit par le mouvement des scènes et des personnages; il vous empêche, par la profusion des détails, de songer au sujet lui-même et de vous apercevoir que ce sujet ne lui appartient pas. En surexcitant votre curiosité il déroute vos souvenirs. É. Augier, Dumas fils, ont l'envergure plus large; ils ont le vol moins rapide. S'il est vrai qu'il manque absolument d'originalité et d'élévation, il est vrai de dire aussi que nul n'est plus vif, plus pétulant, plus amusant que lui.

Est-ce à ces qualités un peu vulgaires, mais par cela même plus généralement appréciées, que M. Sardou a dû sa vogue? En tout cas, cet engouement du public suffit pour le classer, à un rang secondaire, parmi les écrivains qui représentent le plus exactement, par la nature de leur talent, le caractère de leur répertoire et la faveur dont ils sont entourés, les goûts, les mœurs et la littérature du second empire.

Plus parisien, plus de son temps encore que M. Sardou, mais plus artiste que lui, M. Meilhac (et Halévy) est un talent en partie double, délicat et brutal, burlesque et maniéré; il possède en même temps l'esprit d'observation menue, aiguë, suraiguë d'un Marivaux et la grosse jovialité d'un Bobèche. Le verre grossissant de sa lorgnette lui fait voir *Barbe-Bleue, la Belle Hélène*, *la Grande-Duchesse*, *la Vie parisienne;* l'autre réduit en miniatures *Fanny Lear* et *Froufrou.* Il peint, avec le pinceau d'un peintre de boudoir du dix-huitième siècle, trempé sur la palette d'un élève de Courbet, des scènes de demi-monde et de bohème. Les contrastes les plus inattendus se heurtent dans son style et dans ses procédés d'observation comme dans son répertoire. Par le piquant ragoût de ces mélanges s'explique son succès auprès d'un public qui aime mieux, comme dit George Sand, le piment que le sel. Mais ce succès même ne prouve-t-il pas combien nous sommes loin du temps où Molière préférait la chanson du roi Henri aux sonnets d'Oronte?

Les écrivains que je viens de citer se signalent tous, les deux premiers surtout, par des qualités éminentes. On ne saurait pourtant accepter aucun d'eux comme l'expression d'une grande époque littéraire. Visiblement, malgré la vogue dont ils jouissent, leurs talents sont des talents de décadence. Ce n'est donc pas sur le succès de quelques personnalités plus ou moins éclatantes qu'il faut juger une littérature ; c'est sur l'exemple qu'offrent ces personnalités, sur l'impulsion qu'elles donnent au mouvement littéraire et dramatique de leur temps. Malgré ses facultés personnelles, un écrivain supérieur peut exercer sur son époque une action funeste et précipiter la décadence de la littérature dont il est un des modèles par l'infériorité des *genres*, ou, si vous aimez mieux, par le mauvais goût des *modes* qu'il met en faveur.

III

Signes caractéristiques de décadence : défaut d'élévation et de simplicité ; recherche des sujets excentriques et des mœurs exceptionnelles ; orgueil des écrivains des basses époques : Virgile, Horace et Lucain ; Molière, Corneille, Racine et MM. V. Hugo et Dumas fils.

Un signe décisif de décadence, c'est le manque d'élévation et de simplicité, soit qu'une littérature, pour plaire au vulgaire, tombe comme la nôtre, sous prétexte de simplicité, dans la trivialité, soit qu'elle tourne, comme à l'époque de Lucain et de Juvénal, sous prétexte d'élévation, à l'emphase déclamatoire. La pompe du langage ne ressemble pas plus à l'élévation des sentiments, des idées et du style que la simplicité du style ne ressemble à la banalité de l'observation et du dialogue. De même que la déclamation n'est que la vulgarité ampoulée, de même la trivialité, qui vise à la distinction, n'est qu'une variété du *précieux*. Si le lecteur en doute, qu'il jette un regard sur cette littérature qui s'intitule elle-même, dans ses journaux spéciaux, littérature de *la vie parisienne* et qui envahit peu à peu nos théâtres — mélange d'observation minuscule, de marivaudage demi-mondain, d'afféterie libertine, où don Juan et Faublas parlent comme le vicomte de Jodelet et le marquis de Mascarille, et Célimène ou Manon Lescaut comme Cathos et Madelon. Pour se convaincre que l'élévation et la simplicité sont sœurs, qu'il ouvre Molière !

Le style n'est naturel qu'autant qu'il est conforme au sentiment qu'il exprime. L'honnêteté de l'idée est donc la première condition de l'élévation du langage. Le mot grimace, s'il veut rendre avec élégance une pensée grossière ; il s'abaisse forcément, en dépit de ses efforts pour rester élevé, avec l'idée dont il est l'expression. C'est ainsi que les mœurs interlopes qu'on a transportées depuis vingt ans sur la scène s'y sont fait un idiome à leur image. L'argot — j'entends par là le parler prétentieux et faux de ce monde qui cherche à dissimuler sous un vernis d'élégance des mœurs répugnantes — l'argot a pris possession de la scène avec les vices auxquels il répond. Des corruptions qui n'ont de nom honorable et précis dans aucune langue se sont fait accepter en plein théâtre, à la faveur d'une *préciosité* de forme qui rend plus malsaine et plus contagieuse encore l'immoralité du fond.

Des sommets, la contagion a gagné, en effet, avec une rapidité

croissante, les bas-fonds de la littérature. Le mal est si profond aujourd'hui qu'il semble irremédiable. Le succès d'un roman, le nombre de ses éditions, se mesure à son obscénité, ou même, ce qui est plus significatif encore, aux promesses d'obscénité que renferme le titre ; celui d'une pièce, non à son intérêt dramatique ni à son mérite littéraire, mais au scandale qu'elle fait pressentir, à la curiosité de mauvais aloi qu'elle provoque. Avec l'habitude des grandes œuvres, la foule semble en avoir perdu le goût.

Où il est permis de voir encore un symptôme funeste, c'est dans le choix continuel de ces sujets où l'étude de l'homme est comptée pour rien et qui ne vivent que par la peinture plus ou moins ingénieuse et spirituelle de certains détails exceptionnels. Sans doute, après la moisson des maîtres, il ne reste plus qu'à glaner dans le champ de la comédie. Mais si l'écrivain dramatique en est réduit désormais à chercher sa voie hors des grandes lignes, s'ensuit-il de là qu'il doive se borner à la peinture de mœurs qui, à force d'être excentriques, n'ont plus rien de viril ni même de naturel? Jamais décadence littéraire et dramatique ne s'est plus clairement manifestée que dans cette littérature à la mode qui fait du boulevard, entre la rue Drouot et la rue de la Chaussée-d'Antin, son unique poste d'observation et qui cesse d'être humaine à force de vouloir être locale et actuelle: littérature féminisée qui verse à pleins flacons d'énervantes essences sur le fumier où elle cherche ses perles, mais qui ne réussit pas toujours à corriger les parfums de Domange par ceux de Rimmel.

On pourrait, non sans quelque justesse, comparer la situation que quelques-uns de nos écrivains applaudis se sont faite dans ce genre de littérature avec celle de certains spécialistes en médecine : experts dans le diagnostic de la maladie particulière qu'ils ont étudiée, prestes dans l'opération qui leur est familière, mais dénués des connaissances générales et philosophiques qui font les princes de la science et absolument incapables de soigner un mal qui atteint les organes essentiels de la vie. Accoutumés à voir sous un faux jour les hommes et les choses, ils prennent d'abominables exceptions pour la loi commune et traitent comme une maladie intéressante à étudier ce qui n'est qu'une aberration de la nature, — si même la nature a jamais rien eu à démêler avec ces monstruosités des sociétés décrépites. Une littérature en tombe là, quand elle n'a plus de souffle.

Un autre signe, enfin, des époques de décadence, c'est l'immense orgueil de leurs écrivains. Tandis que Virgile veut jeter son Énéide au feu et doute, en mourant, de son immortalité ; tandis qu'Horace, malgré son fier *exegi*, exprime à tout instant une amère tristesse,

à la pensée de l'oubli où sont ensevelis les morts, et refuse d'être comparé à Pindare, Lucain, s'ouvrant les veines, récite les vers de sa *Pharsale!* Molière, dans la dédicace d'*Amphitryon*, parle de la *gloire qu'il n'a pas méritée;* les préfaces de Corneille et de Racine témoignent d'une modestie égale à leur génie. Est-il nécessaire de rappeler comment M. V. Hugo parle de lui dans les siennes et de citer certaines pages de M. Dumas fils?

« Nous sommes plus puissants que la guerre, car nous ne détruisons pas, nous créons; — plus puissants que la politique, car nous ne relevons pas des événements; — plus puissants que la presse, car nous avons le relief, la couleur, la répétition quotidienne, régulière, plastique, de notre pensée; nous avons la parole, le regard, le geste, l'action, la vie en un mot, et tous les sens de l'homme nous sont ouverts; — plus puissants, enfin, que l'éloquence, car notre corps n'est pas forcé de se transporter là où nous voulons parler... Une seule puissance nous est supérieure, la religion, parce qu'elle ne traite que du côté divin de l'homme. »

Au surplus, à quoi bon insister sur les symptômes d'une décadence qui frappe tous les yeux? Il n'est pas nécessaire, pour la constater, de chercher des termes de comparaison dans les œuvres du passé. Parmi les écrivains du temps présent, à qui le public réserve-t-il ses faveurs, si ce n'est à ceux qui réussissent à se tenir en équilibre sur la pente glissante qui sépare la littérature graveleuse de la librairie clandestine, comme ces aigrefins de la finance qui n'ont d'autre préoccupation, pendant toute leur vie, que de côtoyer le fossé de la police correctionnelle sans s'y laisser choir? A quelles pièces le public des théâtres réserve-t-il ses plus bruyants bravos, si ce n'est à celles qui, faute de style et d'intérêt, cherchent le succès dans l'immoralité même du sujet et dans l'indécence des détails?

Si les écrivains de premier et de second rang, dont le nom résume aujourd'hui le mouvement littéraire du second empire, ne se sont rendus coupables d'aucun des drames ou des livres honteux auxquels je fais allusion, il n'en est pas moins vrai qu'en accoutumant le public aux tableaux de mœurs interlopes qui composent à peu près tout le théâtre contemporain, en flattant son goût déjà trop vif pour ces prosaïques et malsaines peintures, ils lui ont appris à ne plus rechercher et écouter que les pièces de ce genre-là, fussent-elles de la dernière catégorie. En abaissant les sommets de l'art, ils en ont abaissé le niveau.

FRÉDÉRIC BÉCHARD.

La suite prochainement.

LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU

ET SON MEURTRIER

DOCUMENTS INÉDITS

Le sort de Louis XVI allait s'accomplir. Sa famille, ses amis faisaient appel aux membres de la Convention, s'efforçant de les émouvoir et de soustraire le malheureux prince à la mort qui le menaçait. « Quant à moi, écrit dans ses mémoires le comte de Provence, quant à moi qui savais jusqu'à quel point pouvait se porter la rage révolutionnaire, j'étais désespéré; je le fus plus encore en recevant de Boissy d'Anglas des détails sur ce qui se passait. Les voici : « Le parti ennemi de la famille royale vient de l'emporter : on va mettre aux voix l'accusation de Louis XVI, et elle sera admise. On espère effrayer les souverains et les amener à traiter promptement avec la République en garantissant son existence... N'espérez pas que les honnêtes gens se soulèvent; ils gémiront, pleureront et se tiendront tranquilles. Je suis sûr de Manuel, je crois pouvoir l'être de Peletier Saint-Fargeau; celui-ci nous procurera une trentaine de voix. »

Ce n'était pas sans quelque raison que l'on pouvait concevoir cette espérance. Député de Paris aux États généraux de 1789, pour l'ordre de la noblesse, Lepeletier de Saint-Fargeau s'était d'abord montré fort opposé aux idées nouvelles, il était demeuré des derniers dans le nombre des députés nobles qui refusèrent de se réunir au tiers état, et avait, dit-on, signé, le 3 juillet, une protestation contre ce qui s'était passé dans cette réunion.

Sa conduite, il est vrai, avait depuis changé et on l'avait vu, avec étonnement, incliner vers les principes de la Révolution : mais il s'était vivement prononcé, comme rapporteur des comités de consti-

tution et de législation contre la peine de mort. Ses sentiments connus à cet égard, la fermeté d'âme que l'on devait s'attendre à trouver chez le président au Parlement de Paris, permettaient encore d'espérer. Et cependant, le 13 juillet 1789, on avait déjà pu surprendre chez cet homme un symptôme de défaillance : « Lorsque personne, avait-il dit en appuyant la demande du rappel de Necker, lorsque personne ne représente le peuple, il se représente lui-même », paroles qui accusaient plus de froid raisonnement que de ferme courage et que d'autres plus malheureuses devaient un jour tristement compléter.

Un écrit anonyme répandu à grand nombre lui reprocha son revirement politique, et Lepeletier crut devoir prendre la plume pour expliquer ce dont on s'étonnait[1].

La crainte des violences populaires, tel paraît avoir été le secret motif d'une conversion imprévue aux aspirations nouvelles. La préoccupation d'obéir à la foule pour n'être point emporté par elle se montra une fois de plus, en effet, dans un écrit indigne du magistrat qui devait plus que tout autre avoir présent à la mémoire le beau précepte des lois romaines : « Vanæ voces populi non sunt audiendæ. » Dans son *Opinion sur le jugement de Louis XVI, ci-devant roi des Français*[2], Lepeletier dit : « S'il arrivait que nous vinssions à prononcer sur le sort de Louis d'une manière évidemment contraire à la justice, à l'intérêt public, à la conscience intime du peuple français... serait-ce contre Louis au Temple que ce même peuple devrait exercer, sans l'intermédiaire des lois, sa vengeance?

« Non, car là, la trahison est désarmée.

« Ce serait contre les mandataires infidèles de la nation que l'insurrection deviendrait légitime, parce que là seraient réunies la trahison et la puissance. »

Telles furent les paroles menaçantes qui, entraînant les voix nombreuses dont disposait Lepeletier de Saint-Fargeau[3], causèrent, avec la mort du roi, celle du représentant qui les avait écrites. « Comme beaucoup d'hommes de son rang, dit M. Thiers, il avait voté

[1] Je n'ai pu retrouver le texte de l'attaque dirigée ainsi contre Lepeletier. L'existence ne m'en est connue que par la *Réponse à un écrit intitulé Bulletin de la grande assemblée du club des Jacobins* (*Œuvres de Michel Lepeletier Saint-Fargeau*, publiées par Félix Lepeletier, son frère. Bruxelles, 1826, in-8°, p. 388).

[2] Convention nationale, Législation, n° 101. Paris, Imprimerie nationale, 1792, in-8°.

[3] Nous avons vu Boissy-d'Anglas parler de trente voix; une note anonyme, trouvée chez Durand-Maillane et publiée au *Moniteur* par ordre du Directoire, en porte le chiffre à deux cents. (*Moniteur*, 20 germinal an VI, p. 802.)

la mort pour faire oublier sa naissance et sa fortune. Sa conduite excita plus d'indignation chez les royalistes, à cause même de la classe à laquelle il appartenait. »

I

Le 20 janvier 1793, trois heures après la lecture faite au roi de la sentence capitale, Lepeletier était l'objet d'une attaque soudaine et imprévue.

« Le député, dit le rapport adressé à la Convention par le ministre de la justice, le député avait dîné au Palais-Royal, chez Février[1]; il était au comptoir pour payer le dîner qu'il avait fait, lorsqu'un particulier, qui était à quelque distance de lui, demanda si ce n'était pas Lepeletier ; on lui répondit qu'oui. Aussitôt il s'élance sur lui et lui dit : — *Êtes-vous Lepeletier?* — *Oui*, répond celui-ci. — *Quelle opinion avez-vous eue dans l'affaire du roi?* — *J'ai voté la mort suivant ma conscience*, réplique Lepeletier. — *Eh bien*, *reçois-en la récompense*, dit l'autre en tirant son sabre, et il le frappe d'un coup qui a été mortel.

« Février accourt, et, quoique plus faible que l'assassin, il le saisit; mais celui-ci se débarrasse bientôt et il s'enfuit. On a cru deux fois ce matin qu'il avait été arrêté; mais les renseignements qu'on a eus à cet égard ne sont pas certains.

« Le meurtrier est connu ; il se nomme *Pâris;* c'est un ancien garde du roi et s'est déjà rendu célèbre par sa scélératesse et sa lâcheté. J'ai ici son signalement, et comme, par nos lois, tout citoyen est obligé d'arrêter les coupables de grands crimes, je vais le lire :

« *Pâris*, *ancien garde du roi*, *taille de cinq pieds cinq pouces*, *barbe bleue et cheveux noirs*, *teint basané*, *belles dents*, *vêtu d'une houpelande grise*, *revers verts et chapeau rond*. »

La Convention lança immédiatement contre l'assassin un décret d'arrestation. Le Conseil exécutif provisoire fut chargé « de faire poursuivre et punir le coupable et ses complices par les mesures les plus promptes et de faire remettre sans délai, à son comité des décrets, les expéditions des procès-verbaux du juge de paix et des

[1] D'après un récit qui me paraît présenter, sur ce point, des garanties d'exactitude, le restaurant de Février était un établissement plus que modeste, situé dans une cave de la galerie de Valois. C'était là que, par une affectation de simplicité, l'opulent Saint-Fargeau, évitant de se montrer dans les beaux cafés du Palais-Royal, venait habituellement prendre ses repas. (*Nouvelle Minerve*, 1837, t. IX, p. 228.)

autres actes contenant les renseignements relatifs à cet attentat. »
Une adresse aux Français devait être faite et envoyée aux quatre-vingt-quatre départements, aux armées, par des courriers extraordinaires, pour les informer du crime de lèse-nation commis sur la personne de Michel Lepeletier, des mesures prises par la Convention nationale pour la punition de l'attentat; les citoyens devaient être invités à la paix et à la tranquillité, les autorités constituées à la plus exacte surveillance.

Le trouble était au comble dans les rangs de ceux qui avaient voté la mort du roi. On entrevoyait une vaste conspiration dans laquelle tous devaient disparaître.

Le Comité de sûreté générale ordonna « d'arrêter toutes personnes suspectes dans la maison de la Révolution, ci-devante Palais-Royal, instruit qu'elle est le point central où vont se réunir les ennemis de la patrie pour y tramer des complots contre la liberté et sûreté publique; qu'il sert de repaire aux émigrés... que l'assassin de Michel Lepeletier pourroit se trouver aujourd'hui dans l'enceinte de cet édifice où il a commis son crime en plein jour, où il a paru trois heures après au café de Foix, et où tant d'audace ne permet pas de douter qu'il se crût fort d'un grand nombre de partisans. »

Des mesures sans nombre étaient prises; la Convention avait promis une somme de dix mille livres à celui qui saisirait Pâris; les ministres de la justice, de la guerre et de l'intérieur avaient lancé de tous côtés des circulaires prescrivant de rechercher l'assassin. Je transcrirai ici, comme type du style d'alors, la première de ces pièces, devenue sans doute aujourd'hui d'une excessive rareté et dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

« Paris, le 26 janvier 1793, l'an II[e]
de la République françoise.

« Citoyens,

« Un représentant du peuple, Michel le Pelletier, député à la Convention nationale par le département de l'Yonne, vient de tomber sous le fer d'un assassin, pour avoir, en cédant au cri de sa conscience, déclaré que le dernier tyran des François, devoit tomber sous le glaive des lois, et l'auteur de ce lâche attentat, Pâris, ci-devant garde du roi, s'est jusqu'à ce jour dérobé à toutes les perquisitions. Il ne sera pas dit qu'un si grand crime reste impuni; qu'un coupable si odieux trouve un asile au sein de la Nation même qu'il a outragée, car l'assassinat d'un représentant du peuple est un attentat commis envers la Nation entière.

« Fonctionnaires publics, gardes et gendarmes nationaux, sociétés consacrées à la défense de la liberté et de l'égalité, vous tous, citoyens, que le grand objet du salut de la patrie doit tenir inviolablement réunis, prêtez-vous un mutuel secours pour découvrir, arrêter et faire charger de fers l'infâme assassin; tracez autour de lui un cercle dont il ne sortira que pour monter à l'échafaud.

« C'est de vous surtout qui, incorruptibles au sein d'une garde contre-révolutionnaire, avez rapporté dans vos départements la haine de la tyrannie et un attachement inaltérable aux droits sacrés du peuple; qui, ayant connu l'assassin, devez ressentir plus profondément encore l'indignation qu'inspire son forfait; c'est de vous que la justice attend le succès des plus actives recherches. Si un tyran, condamné par la justice nationale, a trouvé un vengeur dans un de ses satellites, quel citoyen ne s'empressera pas de concourir à placer sous le glaive des lois l'assassin d'un représentant de la République, victime du devoir pénible qu'il a accompli. »

« Le Ministre de la justice. »

Les députés avaient décrété dès l'abord que le corps de Lepeletier de Saint-Fargeau serait déposé au Panthéon et qu'ils assisteraient aux funérailles. On prépara pour le 24 janvier une de ces fêtes de conception toute théâtrale qui plaisaient tant alors.

« A la place des Piques, ci-devant place Vendôme, rapporte le procès-verbal de la Convention, les députés se sont rangés autour du piédestal étant au milieu de la place et sur lequel on voyait autrefois la statue d'un roi, renversée par le peuple après la révolution glorieuse du 10 août 1792. Au haut de ce piédestal était sur un lit à l'antique le corps de Michel Lepeletier, découvert en grande partie, et sur lequel on voyait la blessure honorable et mortelle dont il a été frappé. Le président de la Convention, monté sur le piédestal, a placé sur la tête de Michel Lepeletier une couronne civique. Ensuite on a chanté une hymne à la divinité des nations. »

Chénier avait réglé l'ordre de cette grave cérémonie; son rapport, dit le journal de Prudhomme, « pouvoit être rédigé avec plus de simplicité, d'autant qu'il renferme de belles idées dignes de l'antique. » Dans le cortége, bien caractéristique pour ce temps de pseudo-renaissance romaine, on voyait : « une figure de la Liberté portée par des citoyens; les vêtements ensanglantés de la victime portés au bout d'une pique, avec des festons de chêne et de cyprès ; un groupe de mères conduisant des enfants. » Le journal de Prudhomme en rend compte sans se dissimuler, chose remarquable alors, ce qu'il y avait de froid et de forcé dans ces pompes renouvelées des anciens âges. En vraie feuille parisienne, il montre avec malice le

frère aîné de Lepeletier débitant d'un œil sec un discours apprêté, et manquant une ou deux fois de mémoire, se jetant avec des gestes dramatiques sur le corps du défunt, et descendant de l'estrade en se faisant tenir sous les bras. Il malmène fort les autres discoureurs, Vergniaud, Barère et tant d'autres, un volontaire à casque qui prit le sabre de l'assassin « et le fit brandir dans sa main en promettant de venger le forfait. » Il a pourtant un mot d'estime pour un Marseillais à bonnet rouge entouré d'un crêpe qui porta la parole après le frère de Lepeletier. « Le peu que son accent provençal et l'enrouement de la voix permit d'entendre, dit-il, fit regretter le reste. »

On composerait un recueil de quelque étendue, en réunissant les estampes publiées alors, et relatives à Lepeletier. Parmi les pièces qui me sont connues, je citerai une planche, « gravée par le citoyen Poisson, » et représentant dans un double médaillon le célèbre député renonçant à ses titres de noblesse, et distribuant de l'argent à ses fermiers « ruinés par la grêle de 1788. » Desray, Brion, Duplessis-Bertaux, Swebach-Desfontaines, et un anonyme, ont figuré la scène de l'assassinat. Cet épisode et la mort de Pâris se retrouvent dans les détestables illustrations jointes au Journal de Prudhomme. Dans ce dernier recueil, je vois encore gravée la cérémonie des funérailles. Au bas de la planche est écrit : « Jeudy, 24 janvier 1793, le corps du martyr de la liberté, sorti de la maison de son frère, et couvert à demie sur son lit de mort, fut exposé sur le piédestal de la statue de Louis XIV, place des Piques, ci-devant place Vendôme. » Le piédestal porte en lettres lapidaires les paroles attribuées à Lepeletier mourant[1] :

JE SUIS SATISFAIT PUISQUE JE
VERSE MON SANG POUR LA PATRIE
J'ESPÈRE QU'IL SERVIRA A
CONSOLIDER LA LIBERTÉ ET A
FAIRE CONNOITRE SES ENNEMIS

Viennent ensuite plusieurs portraits, dont un, entre autres, est remarquable par cette légende, qui reflète les sentiments d'indignation soulevés par le crime de Pâris : *La peine de mort a été prononcée contre ceux qui, donnant sciement azyle à l'assassin de Pelletier, se montreroient les complices de son attentât. C'est partager son crime que*

[1] Ces mots, destinés à être gravés sur la tombe, sont insérés dans le décret de la Convention du 22 janvier. Félix Lepeletier met d'autres paroles dans la bouche de son frère. M. Thiers dit que, blessé à mort, le député de l'Yonne ne prononça que ces seuls mots : « J'ai froid, » et expira peu de temps après. Une relation de l'assassinat donnée dans la *Nouvelle Minerve*, tome IX, p. 222, comme écrite par un témoin oculaire (t. VIII, p. 291) confirme cette dernière assertion.

de dérober son auteur au glaive des lois. Ainsi le parricide Pâris, *fuyant l'inexorable arret qui poursuit et atteindra sa tête, va éprouver le supplice de Cain, digne chatiment du plus grand crime que le royalisme puisse méditer dans ses fureurs.*

Une main célèbre devait travailler à immortaliser le souvenir du député de l'Yonne. Le futur peintre de la mort de Marat et du sacre de l'empereur, David, prit la parole, le 29 mars, à la Convention nationale, pour lui offrir un tableau allégorique représentant Lepeletier au lit de mort, un glaive dégouttant de sang suspendu par un cheveu au-dessus de lui, et dans les nues la couronne de l'immortalité. On décréta immédiatement que le tableau serait gravé aux frais de la république, qu'un exemplaire en serait envoyé à chaque administration de département et présenté à tous les députés des pays libres qui viendraient solliciter leur incorporation à la France[1]. »

La fille de Lepeletier fut adoptée au nom de la patrie, et la Convention ordonna l'exécution d'un monument de marbre représentant le lit funéraire tel qu'on l'avait dressé à la place des Piques. Rien de ce qu'une nation pouvait faire pour honorer la mémoire d'un citoyen ne fut oublié. Une rue de Paris reçut le nom de la victime[2]. Les villes, les particuliers s'associèrent à ces marques de regret; des cérémonies funèbres se célébrèrent en divers lieux de la France. Le 1er frimaire an II, la commune de Saint-Fargeau décida qu'elle changerait son nom en celui de Lepeletier, et je rencontre au *Moniteur* du 5 février 1793, sous la rubrique « Commune de Paris, » la note suivante :

« Un citoyen qui porte le nom de Pâris vient d'être nommé par le

[1] La Bibliothèque nationale possède plusieurs pièces devenues d'autant plus précieuses que le tableau original, acheté par la famille du mort (*Œuvres de Lepeletier Saint-Fargeau*, p. 448), aurait, dit-on, péri, il y a quelques années, dans un incendie partiel du château de Saint-Fargeau. Ces pièces sont :

1° Une étude faite au crayon noir par David et terminée par Meynier de la tête de Lepeletier mort.

2° Une gravure de cette étude portant inscrite, aux quatres angles, ces mots : M. LEPELLETIER — PREMIER — MARTIR — DE LA LIBERTÉ. (Collection Hennin.)

3° La partie inférieure d'une épreuve déchirée de la gravure commencée par Tardieu, d'après le tableau de David. Le cadavre y figure à demi nu, la blessure découverte, sur le lit de parade. Au-dessus, la pointe de l'épée suspendue et dégouttante de sang. Tout le haut de la composition manque dans ce fragment qui paraît unique. (Recueil intitulé : *Graveurs de diverses écoles*, t. V.)

La tête de Lepeletier est tout idéalisée dans cette pièce. Un véritable portrait au pastel, signé à l'encre : David, et qui se trouve à la Réserve du département des estampes, reproduit avec vérité la physionomie assez étrange et le profil singulièrement proéminent du député de l'Yonne.

[2] De 1793 à 1806, la rue Michel-Lecomte fut appelée rue Michel-Lepeletier.

Conseil exécutif pour une mission dans la Belgique. Il s'adresse au Conseil général, demande à changer de nom, attendu la conformité du sien avec le scélérat Pâris, qui a assassiné le citoyen Pelletier Saint-Fargeau, et déclare qu'il désire porter désormais le nom de *Fabricius*. Le Conseil général l'autorise à prendre le nom de *Fabricius*, et à faire faire la mention de ce changement sur tous les registres et actes publics qui peuvent concerner sa famille[1]. »

Le théâtre ne pouvait manquer d'exploiter l'événement du jour. Le 2 mars 1793, *le Moniteur* rend longuement compte d'une pièce donnée au Théâtre italien sous le titre de *Pelletier Saint-Fargeau, ou le premier martyr de la République française*. L'assassinat, les funérailles, l'apothéose de la victime, l'adoption de sa fille y étaient représentés, et la première de ces scènes servit de cadre à un intermède musical écrit pour Elleviou. C'était là le succès du moment.

Tels sont les principaux témoignages de l'émotion causée par la mort d'un citoyen évidemment conduit, dans certains actes de sa vie, par des inspirations généreuses, mais qui ne sut point rester sans crainte, incapable d'égaler, à l'heure de l'épreuve, l'honnête homme au cœur inébranlable dont parle Horace, et que les injonctions de la foule irritée ne sauraient émouvoir.

II

Cependant l'assassin de Lepeletier n'avait pas encore été saisi. « Deux fois, ce matin, on l'a cru arrêté, avait dit le ministre de la justice; mais les renseignements que l'on a à cet égard ne sont pas certains. » On tenait pour indubitable qu'il était entouré de complices. L'un des collègues de Lepeletier pour le département de l'Yonne, le citoyen Maure, avait déclaré à la tribune que six individus accompagnaient l'assassin au moment du crime, et qu'ils l'avaient aidé à s'évader.

L'attente de la répression en était rendue plus fiévreuse. Prévenant la transmission un peu lente des dépêches officielles lancées de toutes parts, les journaux avaient porté dans les départements la sinistre nouvelle, et fait connaître le nom, la condition, le signalement du coupable. Le public s'associait aux efforts faits pour le

[1] Une estampe, gravée par Cazenave d'après Bouillon, et qui représente Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, porte dans un index détaché les noms des personnages qui y figurent. J'y vois, sous le n° 4, *Pâris, dit Fabricius, greffier*. (Bibl. nat., Départ. des Estampes, *Hist. de France*, 1793.) Peut-être s'agit-il là du personnage mentionné dans l'article du *Moniteur*.

saisir. Un des portraits gravés de Lepeletier reproduisait au bas de sa légende les indications propres à faire reconnaître Pâris :

« Ce scélérat a 5 pieds 5 pouces, barbe bleu, teint basané, belles dents, houpelande grise, revert vert, colet blanc, chapeau rond. »

Pâris était demeuré d'abord dans le lieu où il est le plus facile de se cacher, c'est-à-dire dans la capitale même. Il en sortit, dit-on, le 26 janvier[1], « le lendemain du jour où le Comité de sûreté générale avait fait visiter une maison rue de Larochefoucault, et de laquelle il y a tout lieu de croire qu'il se sauva au moment de la perquisition. »

Vêtu d'un uniforme de garde national, il voyageait à pied, les cheveux coupés en jacobin. Inquiet et farouche, armé de pistolets et de poignards, il passa par Gisors et Gournay sans être reconnu, et marcha vers Dieppe pour y chercher, selon toute apparence, le moyen de passer en Angleterre.

III

Que l'on me permette quelques mots sur la localité où s'accomplit le second acte de ce drame.

Depuis le jour où la petite ville de Forges avait reçu le roi Louis XIII, la reine et le cardinal de Richelieu; depuis le moment surtout où la reine, revenue de cette station thermale, avait, après vingt-trois ans de stérilité, mis au monde l'enfant qui fut Louis XIV, la vogue avait adopté le pays[2]. La cour de Louis XIV et de Louis XV le visitaient fréquemment; les comédiens du roi y venaient même, dit-on, dans la saison d'été, et y jouaient des pièces de Molière.

La liste des visiteurs de Forges compte plus d'un grand nom. En 1661, la célèbre duchesse de Montpensier; la marquise de Prie en 1726; en 1749, le Dauphin et la Dauphine, puis le duc de Berri et Louis XVI; en 1772, la duchesse de Chartres, depuis duchesse d'Or-

[1] Indication donnée par Prudhomme et évidemment erronée, puisque Pâris, voyageant à pied, est venu coucher, le 28 janvier, à Forges. Prudhomme se trompe également, d'ailleurs, sur cette dernière date qu'il reporte au 31.

[2] En souvenir de la venue de Louis XIII, les trois sources ferrugineuses de Forges gardent encore et ont gardé, même pendant la Révolution, les noms de *Royale*, *Reinette* et *Cardinale*. La partie antérieure de la maison où descendit le roi existe encore; elle est située sur la place du marché et appartient à un conseiller général, M. Thiessé, petit-fils du tribun de ce nom, qui fit de l'opposition à Bonaparte. Une dépendance de cette jolie maison, construite en briques rouges et en poutres apparentes, et dont M. Thiessé a bien voulu me faire les honneurs, porte encore le nom de *Salle des gardes*.

léans et mère du roi Louis-Philippe; le maréchal de Bassompierre, madame de Sévigné, Buffon, voilà quelques-uns des grands personnages que signale avec orgueil l'histoire locale.

La joie ne fut donc peut-être pas aussi universelle que l'affirme la pièce suivante, lorsque les habitants de Forges apprirent, avec la chute de la royauté, qu'ils devaient, selon toute apparence, renoncer à revoir les nobles visiteurs qui répandaient tant d'argent dans le pays.

« Cejourd'huy 30 septembre 1792, — dit un procès-verbal que je copie scrupuleusement dans un registre nouvellement découvert de la municipalité de Forges[1] — cejourd'huy 30 septembre 1792, l'assemblée s'étant formée où étaient les citoyens maire, Jacques Le Marchand, Charles Poullain officiers municipaux, Jean Corroyer, Antoine Behains notables, la garde nationale étant assemblée au son de la caise, lesquels avaient demandé à prester le nouveau serment decreté le 15 aoust dernier, se sont présenté en corps et ont collectivement ainsi qu'il suit et se rendant de suite à l'église sur deux colonnes précédé de la municipalité avec le drapeau fédératif du 14 juillet 1790 de l'établissement de la garde nationale..... juré d'etre fidel à la republique, de maintenir de tout leur pouvoir la liberté et legalité ou de mourir a leur poste en la deffendant, le même enthousiasme ayant passé dans le cœur des citoyennes femmes et filles ont aussi requis le conseil de la commune de Recevoir leur serment, sitot le citoyen maire ayant prononcé à haute voye la formule cidessus ont en défilant devant la municipalité repeté je le jure et ensuite a été déposé aux voutes de l'église le drapeau federatif. fait et arreté l'an et jour susdit En l'assemblée permanente du conseil general de la commune. »

Peu de jours après, les habitants de Forges devaient être mal payés de leur enthousiasme. Leur conseil général écrit, le 16 octobre, aux citoyens administrateurs du département de la Seine-Inférieure, pour implorer leur protection :

« Citoyens administrateurs,

« Le Conseil général de la commune de Forges en permanence, informé que des communes voisines se seroient permis de vous adresser une pétition dans laquelle elles s'efforcent de nous peindre sous les traits odieux de l'incivisme et comme guidés par un esprit opposé au maintient de la republique parce que, disent-elles, Forges seroit un repair d'aristocrates Étrangers favorisés par les habitants... nous ne pouvons vous laisser ignorer citoyens que ces bruits saccreditent de plus en plus, que les agitateurs menacent encore non seulement la tranquillité des etrangers mais encore

[1] La découverte de ce registre, qui va du 20 septembre 1788 au 6 nivôse an II, est due à un habitant de Forges, M. Lefèvre, membre du conseil municipal, vieillard aimable et instruit qui a bien voulu me faire connaître plus d'un fait relatif à l'histoire du lieu pendant la période révolutionnaire.

celle des habitants, les bruits se répandent que les mal intentionnés des paroisses voisines vont se porter sur notre commune pour expulser par la force ces paisibles étrangers, de pareils bruits attristent generalement nos habitants et les ont excité à nous engager de vous faire nos reclamations, plusieurs ont deja eue la disgrace de voir partir des hôtes qui les allimentoient et ce parce qu'ils etoient effrayé du danger dont on les menacoient.

Il y a plus les habitants de cette commune qui de tout temps sont habitués aux halles de Gaillefontaine, Argueil et Neufchatel y Eprouvent maintenant les plus grandes difficultés. Plusieurs ont été contraints de revenir sans avoir pu acheter du bled par les oppositions qu'ils ont éprouvés sous le pretexte que ce bled est pour nourrir les aristocrates qui seroient en cette paroisse. Sous ce faux prétexte les habitant et les Etrangers ont deja plusieurs fois manqué de pain depuis trois semaines, ces mauvais procédés ont force plusieurs habitants qui ne pouvoient plus Resister, aux cris redoublés de Leur nombreuse famille, de parcourir quelques fermes circonvoisines pour sen procurer, tandis que sous les yeux de nos Paroissiens ont fait délivrer aux habitants ou sont les halles autant de bled qu'ils en ont besoin.

Le « repair » d'aristocrates dont s'irritaient les communes voisines abritait une soixantaine de baigneurs, ou plutôt de « buveurs d'eau, » suivant l'expression du pays. Des femmes, des enfants, ajoutent les requérants, formaient la presque totalité de ce groupe d'étrangers, qui, cette année même, avait remis, selon sa coutume, au corps municipal plus de 1,500 livres pour les indigents.

Un fait inattendu devait bientôt relever, aux yeux des patriotes, les habitants de Forges.

Le soir du 28 janvier, un inconnu arriva dans le bourg et descendit dans une petite auberge. Il portait des armes qu'il laissa voir, et se servit pour souper d'un couteau, en forme de poignard, renfermé dans sa canne. « Voulant sans doute, dit le Journal de Prudhomme, éloigner de lui le remords, il but à son repas d'une manière immodérée; alors des propos indiscrets lui échappèrent et donnèrent de violents soupçons contre sa personne. On remarqua que lorsqu'il fut renfermé dans sa chambre, il s'y promenoit avec l'air égaré et inquiet. Il se mettoit à genoux et baisoit à plusieurs reprises sa main droite. Les citoyens témoins de ces extravagances les attribuèrent à l'état d'ivresse dans lequel il se trouvoit. Le lendemain matin, le citoyen Auguste, qui, la veille, l'avoit vu dans l'auberge où il étoit descendu, et auquel il avoit paru très-suspect, vint le dénoncer à la municipalité, mais sans se douter que ce pût être Pâris, son signalement n'étant pas encore connu officiellement dans cette commune, et n'y étant connu que par la voie des journaux[1]. »

[1] Auguste était « un simple march nl de peaux de lapin, » dit Tallien dans

Je laisse ici parler le procès-verbal dont l'original vient d'être retrouvé :

Cejourd'huy vingt neuf janvier mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la République française, vers les neuf heures du matin

En l'assemblée permanente où étaient les citoyens maire, officiers municipaux, membres du Conseil général soussignés

D'après l'avertissement qui nous a été donné par le citoyen Ricard l'un de nous officier qu'il venait d'être averty qu'il y avait un homme logé chez la veuve Legendre audit lieu de Forges qui avait l'air très suspect; en conséquence nous avons ordonné qu'il serait donné ordre à la gendarmerie nationale de se transporter à ladite auberge à l'enseigne du grand cerf aux fins d'interroger ce prévenu et de l'amener devant nous s'il y a lieu[1]. De quoi ils ont été requis à l'instant par ledit citoyen Ricard qui s'est transporté avec eux à la ditte auberge ou étant arrivés et après avoir interpellé la ditte veuve Legendre de leur faire voir les étrangers qui étaient logés chez elle, à quoi elle a obéi en conduisant les trois gendarmes dans une chambre où ils ont trouvé un homme couché dans son lit, à qui ils ont demandé d'où il venait, a répondu qu'il venait de Dieppe pour aller à Paris; interrogé s'il avait un passeport a répondu que non et s'il avait un congé a répondu qu'il n'avait jamais servi; sur quoy ils y ont ordonné de se lever pour venir au bureau municipal; a répondu qu'il allait le faire et au même instant s'est retourné du côté de la ruelle en faisant signe de se lever où il s'est saisi d'un pistolet avec il s'est brulé la cervelle en se mettant le bout du canon dans sa bouche, ce qui a causé un grand bruit. Ce qui a forcé ledit Ricard de crier *force à la loy*, croyant qu'il avait fait feu sur les gendarmes, sappercevant au même instant que s'était sur lui-même en voyant couler le sang de toute part, ce qui a forcé led. Ricard de se rendre au bureau municipal pour nous faire son rapport sur l'homicide qu'il venait de voir. Sur quoi nous avons arreté que le citoyen Lehalleur juge de paix du canton de Forges serait requis de se transporter en notre chambre commune ou il est arrivé sur les dix heures assisté de son greffier, d'où il s'est transporté accompagné de nous maire, officiers municipaux et du procureur de la commune qui a arrivé à l'instant que nous rédigions le présent; au lieu ou était l'homicidé ou nous avons trouvé un cadavre

son rapport à la Convention. Pâris n'ayant pas été pris vivant, Auguste ne reçut, pour sa dénonciation, qu'une somme de 1200 livres.

[1] Cette auberge était située à l'angle de la place du Marché et de la route nationale qui porte aujourd'hui le n° 15. Une partie de la maison qui faisait saillie sur la route a été démolie et reconstruite dans l'alignement; un grainetier l'occupe aujourd'hui. C'est là qu'a été découvert Pâris. La partie postérieure de la maison existe encore telle qu'elle était en 1793. Sur le plan joint au *Nouveau Traité des eaux minérales de Forges*, par Linand (Paris, 1697, in-8°), cette maison porte le nom de « cabaret du bourg, » et est marquée par la lettre F. La facilité avec laquelle s'effacent, chez nous, les souvenirs, m'engage à noter ces renseignements que je tiens de M. Lefèvre et que peu de personnes, à Forges même, possèdent aujourd'hui.

étendu dans un lit qui avait la machoir brisée par coté droit, visage jeaune, barbe bleu, ses cheveux et sourcils noirs, ses belles dents son âge d'environ trente et quelques années, taille de cinq pieds et demy environ, tout nous disait que c'était le traître Paris, le monstre qui avait assassiné Le Pelletier de St Fargeau celebre republicain. Son linge marqué C P un lingot de plomb sorty de sa tête ramassé dans la chambre par un gendarme en notre présence, lequel a été remy audit juge de paix que nous avons laissé dans ladite chambre assisté des citoyens Ricard et Roux officiers municipaux du citoyen procureur de la commune et du citoyen Baratte chirurgien ainsi que de la gendarmerie pour faire l'inspection du cadavre ainsy que des effets que l'aubergiste a dit lui appartenir; et ce pendant lequel temps nous étions au bureau à continuer la rédaction du présent; ou est venu le Procureur de la commune apprès qui a conclu a ce qui fût fait une députation chargée de dépêches provisoires tant pour le citoyen président de la Convention que pour les citoiens ministres de la guerre et de la justice; arrêtons vu les conclusions cy dessus qu'il sera rédigé trois lettres à l'instant qui seront remises au citoyen Grosbois maréchal de logis de notre gendarmerie que nous avons nommé d'une voix unanime avec un de ses gendarmes pour les remettres à leurs adresses; et a l'instant que les dépêches furent faites est survenu ledit Roux qui nous a dit qu'en faisant l'inspection dudit cadavre, on avait trouvé deux papiers entre sa chemise et son corps, qui constatent que cest le scélérat Paris, desquels nous avons pris sous le bon plaisir du juge de paix qui en était saisi communication ce qui nous a assuré que s'était lui, suivant lesdites pièces qui sont un extrait de baptême collationné par le vicaire de St Roch paroisse de Paris et un brevet de garde du corps du cy devant Roy; sur quoy oui le Procureur de la commune pour la seconde fois, nous avons nommé le citoyen Fleury maire pour porter nos dépêches qui étaient dès lors rédigées dont il a été chargé par postscriptum avec laquelle il a parti a l'instant même que le juge de paix était en notre bureau; assisté de son greffier où ils ont clos leur procès verbal scellé et cacheté tous les effets y compris ceux qui sont restés en l'armoire de notre bureau sous notre sauvegarde..... et comme le temps presse et qu'il nous tarde d'instruire le Département et la ville de Dieppe où nous soupçonnons que le traître Pâris avait dessein de se rendre nous avons ainsy finy le présent acte pour adresser promptement nos lettres et au département et à la ville de Dieppe et nous occuper enfin de requérir la garde nationale de notre commune de se mettre dans un état de service extraordinaire.

Fait en la maison commune et en permanence le jour et an que dessus

Et par suitte nous avons arrêté que copies de nos différantes dépêches seraient inscrites au présent registre.

(Signé) Fleury maire, Le Rat ofer municipal, Crespin, Lehalleur pcr, Thiessé et Denize, sre municipal.

Ne fût-ce que pour le mouvement oratoire qui la termine, la dépêche du conseil général de Forges à la Convention mérite d'être rapportée. Si connu que puisse être le style d'un temps où les ministres

et les plus humbles campagnards visaient à atteindre les mêmes hauteurs, cette pièce me semble pourtant digne d'une attention particulière :

« Citoïen président,

Hier au soir entre cinq heures et demie et six heures, un homme vêtue d'une redingote bleue, d'un uniforme nationale, bonnet de cuir surmonté d'une queue de renard est arrivé à Forges-les-Eaux venant par la route de Paris ; il s'est logé à l'auberge du Grand-Cerf, dont l'hotesse se nomme veuve Legendre ; ses manières, ses discours, une espèce de couteau à poignard surtout qui servait de poignée à sa canne avec lequel il a soupé ont donné des inquiétudes.

Après avoir relaté les circonstances qui ont accompagné le suicide, la dépêche se termine ainsi :

« Pour nous dont le pouvoir se borne, d'après la police rurale, à faire enfouir au moins à quatre pieds de profondeur les animaux pestilentiels que sans cette précaution infecteraient l'air de notre territoire, nous aurions déjà enfoui celui-là à cent pieds sous terre, si nous n'avions pensé qu'il était prudent d'attendre à cet égard le vœu de la Convention ; nous attendons donc qu'elle nous le fasse connaître sur le champ pour diriger notre conduite. Vous recevrés, citoyen président, cette dépêche par les gendarmes nationaux qui allaient se saisir de Pâris quand il s'est privé de la lumière qu'il n'aurait jamais du voir. »

Je laisserai ici de côté les lettres écrites sur l'heure aux ministres de la justice et de la guerre, puis au département de la Seine-Inférieure, et j'arrive à une seconde dépêche, savamment coupée de points de suspension et d'un caractère tout lyrique que, dans son activité fiévreuse, le conseil général de la commune de Forges crut devoir adresser, deux jours après, à la Convention nationale.

« Tous les véritables français ont pleuré la mort de Michel Le Pelletier pour honorer en lui les vertus d'un grand hommes, pour regreter la perte de l'un des pères de la patrie. Que la France suspande un instant sa juste douleur... Si la perte de Michel Le Pelletier est un sujet de deuille public la destruction de son lâche assassin doit être un motif de joie universelle... Pâris, le monstre Pâris est détrui, le scélérat c'est puni lui-même. Puissent tous ces pareils... ou plutôt trembler et se convertir!

Les communes que le monstre a traversées, les communes de Gisors et de Gournai, par exemples, ne regretteront-elles pas d'avoir laissé échapper l'assasin de la République? Non sans doute, nos frères de ces villes et autres communes n'ont pas de reproches à ce faire ; mais qu'ils apprennent que l'assassin Pâris a passé chez eux, qu'il a été reçu et allimenté à Gisors et vraisemblablement à Gournai. Qu'ils apprennent que la petite et foible commune de Forges a mérité par son activité et sa vigilence de venger autant qu'il était en elle les mannes de l'un de nos plus dignes représen-

tants, qu'elle récompense pour les républicains de Forges ! ils ont vu *avec une délicieuse indignation* l'exécrable cadavre de l'ennemi liberticide, avec quelle entousiasme ne vont ils pas contempler dans leur chambre municipalle l'image tutélaire de Michel Le Pelletier? Ils ont droit à cette jouissance, ils l'attendent de la justice de la Convention nationalle. »

Le même jour, 1[er] février, arrivaient à Forges deux commissaires de la Convention ; Tallien et Legendre avaient été choisis pour s'assurer de l'identité du mort. Un long procès-verbal en trois parties constate leur venue et leurs opérations. La pièce, que je me borne à mentionner, est surtout remarquable par les signatures originales des conventionnels : celle de Tallien, rapide et dégagée, avec un beau paraphe de basochien ; le nom de Legendre, tracé d'une écriture pénible et écrasée comme par une main peu habituée à tenir la plume.

Il est pourtant, dans l'acte dont je parle, une particularité à noter.

Tallien et Legendre n'étaient pas venus seuls à Forges-les-Eaux ; ils étaient accompagnés « du citoïen Rocher, sapeur de la garde nationale parisienne. » La présence de cet homme devait, chose que l'on n'oubliait pas alors, concourir à la mise en scène de l'entrée des deux conventionnels.

Descendus de leur voiture et reçus par la municipalité, ils se dirigèrent vers l'auberge du Grand-Cerf, précédés du sapeur, la hache sur l'épaule. Cet appareil formidable, cette façon de licteur renouvelée de l'ancienne Rome jeta l'effroi parmi les habitants, tremblant peut-être d'être compromis par la présence de l'assassin Pâris ; les maisons se fermèrent aussitôt et le calme ne revint dans le pays qu'après le départ des délégués[1].

Les objets trouvés sur le cadavre furent remis entre leurs mains : « Une petite pincée de cheveux châtains, attachés d'un ruban rouge, un portefeuille dans lequel était renfermée une somme 1218 livres en assignats, une fleur de lis en cuivre argenté. N'ayant trouvé dans son portefeuille, dit le rapport de Tallien à la Convention, aucun papier qui pût donner des renseignements sur son compte, on le déshabilla et l'on trouva sur son estomac deux papiers que nous ne vous représenterons pas en ce moment, parce qu'ils sont teints du sang de ce scélérat et que nous ne voulons pas mettre sous vos yeux ce spectacle dégoûtant. »

[1] Cette particularité, que je tiens de M. Lefèvre, lui avait été racontée par plusieurs habitants de Forges, et entre autres par M. Antoine Crespin, ancien maire du pays. Ce dernier, qui avait alors vingt ans, avait été requis extraordinairement par le juge de paix, pour servir de secrétaire greffier.

Ces pièces étaient un extrait de baptême, au nom de Michel-Antonin de Pâris et son congé de licenciement de garde du roi, compagnie de Coriolis, en date du 1er juin 1792 ; au dos de ce brevet étaient écrits, de la main du meurtrier ces quatre vers attestant qu'il avait dès l'abord, fait le sacrifice de son existence :

« Peuple dont les forfaits jettent partout l'effroi,
« Avec calme et plaisir j'abandonne la vie;
« Ce n'est que par la mort qu'on peut fuir l'infamie
« Qu'imprima sur nos fronts le sang de notre roi. »
De Paris l'aîné, garde du roi, assassiné par les Français.

Les deux conventionnels délibérèrent sur ce qui serait fait du cadavre. On a dit que Legendre insista pour qu'il fût traîné sur la claie jusqu'à Paris ; je n'en ai point trouvé la preuve. Le rapport fait à la Convention dit seulement :

« Plusieurs citoyens de la commune de Forges paraissaient désirer que nous fissions transporter le cadavre à Paris ; mais nous avons cru cette mesure inutile. Nos lois nouvelles, la douceur des mœurs françaises ont proscrit à juste titre l'usage barbare d'exposer aux regards de la multitude le corps d'un suicidé. »

« Après mûres réflexions, lisons-nous dans le registre de Forges, il a été arrêté, de l'avis des citoïens commissaires, que le cadavre serait laissé à la disposition de la municipalité, pour par elle en être fait ce qu'elle avisera être le plus convenable[1].

Or, voici ce qu'un procès-verbal, dressé à ce sujet, constate :

« Du premier février mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République française, le Conseil général de la commune de Forges, en permanence en la maison commune, délibérant sur la détermination prise par les citoyens Tallien et Legendre, commissaires de la Convention nationale, par laquelle ils ont laissé le cadavre de Pâris à la disposition de la

[1] En raison de l'émotion extraordinaire causée par l'assassinat de Saint-Fargeau, l'impression du rapport des deux commissaires fut ordonnée « afin de détruire l'effet qu'auraient pu laisser les doutes répandus sur la mort de Pâris. » Cette publication, dont un exemplaire existe à la Bibliothèque nationale, ne donne, en annexes du rapport, que trois des nombreuses pièces contenues dans le registre de Forges; elle est datée du 5 février 1793 et intitulée : *Rapport des commissaires envoyés à Forges-les-Eaux, département de la Seine-Inférieure, pour constater les faits relatifs au suicide de l'assassin Pâris, par J.-L. Tallien.*

Si probante qu'elle fût, cette publication ne suffit pas à dissiper les doutes; le frère même de Lepeletier a longuement raconté que Pâris s'était dérobé aux poursuites et avait été vu, en 1804, à Genève. Le suicidé de Forges aurait été un individu portant, on ne sait comment ni pourquoi, les papiers de Pâris. « Quels mystères! » s'écrie en terminant Félix Lepeletier.

(*Œuvres de Michel Lepeletier*, p. 412-416.)

municipalité a arrêté qu'il serait transporté dans la forêt voisine pour y être jetté dans un trou qui sera creusé à cet effet et pour l'exécution du présent arrêté; ce jourd'hui vendredi, premier février, sur les quatre heures aprés midy les citoyens Pierre Roux, officier municipal et Charles-Antoine Lehalleur, procureur de la commune étant chargé de maintenir l'ordre et accompagnés des citoyens Roche, sapeur de la garde nationale parisienne, de Nicolas Ricard, Louis Lherminier, Jacques Gautier et de Pierre Belleville, domiciliés en cette commune; le cadavre de Pâris ayant été chargé sur une brouette, attaché avec des cordes, a été portés à l'entrée de la foret et jetté nud dans un troup profond d'environ six pieds, lequel a été recouvert de terre; puisse l'ignominie de ses obsecques attester à l'Europe entière le sentiment d'horreur que l'assassin du vertueux et respectable Michel Le Peletier Saint-Fargeau, représentant du peuple français, a inspiré à des hommes libres privés par cet acte de scéleratesse d'un de leur plus pure et de leur plus incorruptible défenseur; arrête en outre qu'extrait du présent sera sur le champ adressé au Comité de sûreté de la Convention nationale ce que nous avons signé séance tenante, l'an et jour susdit.

« Fleury, maire, Jean-Louis Ricard, officier municipal, Le Rat, officier municipal, etc. »

Une fortune inattendue était venue faire éclater le civisme de la commune de Forges et relever son nom; un témoignage particulier d'estime devait le lui prouver bientôt.

Le 14 février, l'an deuxième de la République française, le « comité de correspondance de la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, séante aux ci-devant Jacobin Saint-Honoré à Paris » écrivait à la municipalité de Forges :

« Citoyens, frères et amis,

« Le lâche assassinat d'un représentant du peuple, d'un ami sincère de la liberté et de l'égalité, devait partout exiter des vengeurs. Ce titre est dû à votre surveillance et à votre patriotisme; la commune de Forges-les-Eaux aura la gloire d'avoir arrêté dans son sein un scélérat homicide, dont l'existance faisait horreur à l'humanité. Les Jacobins de Paris, ont comme vous versé des pleurs sur la tombe de Michel Lepelletier; ses traits ralumeront dans tous les cœurs la haine de l'esclavage et l'amour sacré de la liberté, dont ce vertueux républicain fut un des premiers martirs.

« Frères et amis, le frère de Michel Lepelletier nous a enlevé le plaisir de vous envoyer son buste... Ce sera pour lui une jouissance bien douce de l'offrir à ceux à qui il doit une reconnaissance sans borne, vous le recevrez de lui; puisse son image nous rappeler à chaque instant ses dernières paroles, et nous faire ambitionner une mort aussi glorieuse, en mourant comme lui au poste que la liberté en danger nous a confié, celui qui dépend du salut de la patrie. . . . .

« Toujours inflexibles dans leurs principes, toujours serrés autour de

l'arbre de la liberté et de l'égalité, combattant les factieux, les intrigants, les dominateurs de tous les genre, les jacobins de Paris sauront mériter l'estime et la fraternité des républicains de Forges, et sauront mourir s'il le faut pour le maintien d'une constitution populaire fondée sur les principes d'une République une et indivisible.

« Nous sommes très fraternellement les membres du Comité de correspondance.

« (Signé) : Dessieux, *président*, Joseph Gaillard, Debusschez, Prieur, Spol, Guidon, Déguaigne, Rafeuse, *vice-président*, Pollety, Ducrel, Auvrest de Nancy, *Sécretaire*. »

Un dernier procès-verbal constata l'arrivée du buste et le chaleureux accueil fait à cette image vénérée :

« Ce jourd'hui vingt quatre mars 1793, l'an deux de la République française une et indivisible, sur la réquisition du citoyen procureur de la Commune chargé d'une lettre signée Ciszeville, docteur-médecin, avec paraphe et de deux autres lettres signées Félix Lepelletier, dont une d'avis dattée de Paris ce 29 f. et l'autre d'envoy dattée de Paris égallement, du 17 février 1793, où il appert que le buste remis en ce bureau le 21 du présent mois, nud sans être enquaissé, après avoir été exposé au regard de la Commune et des étrangers sans qu'il soit parvenu à la municipalité aucune lettre d'envoie est le buste du généreux martyr de la liberté (Michel Lepelletier).

« Nous n'avons pu jusqu'à présent nous livrer à toute l'yvresse que pouvait exciter en nous le plaisir de le posséder dans le lieu de nos séances, craignant de regretter d'avoir été idolatre.

« En conséquence nous avons arrêté le procureur de la commune entendu que mention de ce précieux dépôt en sera faite sur nos registres, qu'il sera fait aux manes du respectable Michel Lepelletier, un service funéraire où les corps constitués, l'ordre judiciaire, la garde nationale et la gendarmerie nationale seront invités d'assister, qu'il sera posé sur sa tête une couronne civique. »

IV

Là s'arrêtent les pièces relatives au suicide de Pâris, et je n'aurais plus rien à puiser à ce sujet dans le registre, si l'une des signatures du procès-verbal constatant l'inhumation de l'assassin ne méritait l'attention.

Le Rat, *officier municipal*, tel est l'un des noms qui figurent au bas de cette pièce si remarquable par sa froide dureté. Et pourtant, si l'on remonte de quelques mois seulement dans ce recueil, on trouve au 7, au 10 novembre 1792, cette autre signature tracée par la même main : *Le Rat*, *curé de Forges*.

L'histoire de cet homme est celle de tant d'autres renonçant alors à leurs vœux et oubliant leur ministère de paix pour se jeter dans les luttes politiques.

Dès les premiers mois de l'année précédente, je trouve dans le registre les trois pièces qui suivent :

« Ce jourd'hui cinq mai 1792, l'an 4e de la liberté, assemblée au lieu ordinair de nos séances avons déposé au secrétariat de notre municipalité deux feuilles de papier contenant un sermon cotté par première page cinquième et dernière qui nous a été remis le jour d'hier par M. le curé, lors que sur certains propos répandus dans le public nous nous sommes transporté chez lui en corps pour l'inviter à faire ces offices dimanche prochain afin de ne pas laisser la commune sans offices vu l'absence de M. le vicaire, et nous apprenons dans l'instant qu'il est de retour à son poste, et que le sermon commence par ces mots : *Frères et citoyens, je vous croyois trop instruits*, etc., etc., et derniers mots : *que quand ils seront mariés*, cotté et paraphé par nous maire, officiers municipaux, etc. »

Les deux extraits suivants feront suffisamment comprendre ce qu'était la matière du sermon et de quels mariages Le Rat avait entretenu ses paroissiens :

« Du 5 mai 1792, l'an quatrième de la liberté, nous avons écrit au département pour lui donner avis de la rumeur agitée dans notre commune par les réponses faites, dit-on, de la part de M. l'évesque Métropolitain des côtes de la Manche à la prétendue requeste des habitants de la commune au sujet du mariage projetté de M. le curé de Forges et des suites que pouroit occasionner cette rumeur. »

« Ce jourd'huy 12 juillet 1792, l'an quatrième de la liberté, s'est présenté en ce bureau M. de la Londe, curé de Roncherolles-en-Bray, accompagné des sieurs Decaux et Normand fils, lesquels en vertu d'une lettre en datte du 8 juillet 1792, à nous adressée par M. Jean-Baptiste Gratient, Éveque métropolitain de Rouen, par lequel il apparoit que ledit sieur Éveque charge M. de la Londe a constater et s'assurer du mariage de M. Le Rat, curé de Forges et voulant faire part de tout ce qui est par vous à notre connaissance. Est que les premiers jours de Juillet il nous a été remis par M. Le Rat, curé de Forges, un acte en datte du 28 juin 1792, où il apparoit que M. Le Rat, curé de Forges, et mademoiselle Sagot, ont reçu la bénédiction nuptiale par M. Desquiron, curé de Houilles, administrateur dans le département de Seine-et-Oise. Les quels actes n'avaient été jusqu'a ce moment fait notte sur notre registre n'étant pas à notre connaissance de la manière dont ces sortes d'actes doivent être registrés. Lesquels actes sont déposés ainsi que la lettre en notre bureau sous la cotte douze cent quatorze. Sur quoi délibérant, oui le procureur de la commune avons arreté qu'il seroit donné copie par extrait des dits actes. »

Malgré tant de rumeurs et de scandale, après la constatation

même de son mariage avec mademoiselle Sagot, Le Rat croit pourtant devoir encore garder le poste, les avantages et le nom de curé de Forges.

Nous le voyons par cette autre pièce :

« Ce jourd'huy dix-sept décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République française, assemblé au lieu ordinaire de nos séances. Le citoyen Louis Le Rat, curé de cette paroisse Elu officier municipal en vertu de la loi du 19 octobre 1792, suivant le procès-verbal du dimanche neuf présent mois, a presté entre nos mains le serment voulu d'être fidel a la nation, de maintenir de tout son pouvoir la liberté et l'egalité et de mourir a son poste en la deffendant. En observant qu'il n'acceptait que provisoirement dans l'incertitude ou il est que la loi n'ait déclaré incompatible sa qualité de curé avec celle d'officier municipal. »

Ce fut seulement neuf mois après que, marié depuis près de deux ans, l'émule de Chabot et de Monestier se décida à quitter la prêtrise. Nous possédons sa déclaration, dont les termes railleurs et hautains valent la peine d'être reproduits :

« Ce jourd'huy vingt-huitième jour de Brumaire, l'an deux de la Republique française une et indivisible; en la Maison commune, en la séance du Conseil général permanent; s'est présenté le citoyen Louis Lerat exprestre, curé de notre paroisse et administrateur du Conseil général du département de la Seine-inférieure; lequel nous a remis sur le bureau cest titre de pretris et a dit :

« Citoyens, freres et amis, je n'ai point attendu la loy du divorce pour
« me séparer de la vieille et antique épouse des papimanes; malgré les
« hurlements du fanatisme et de l'ignorance, je suis marié depuis deux
« ans, non pas à une épouse invisible, mistérieuse et surnaturelle, mais
« tout naïvement à une femme très-visible, naturelle et raisonnable que j'ai
« choisie parmie les filles des hommes, c'est assez prouver que je ne suis
« plus prestre; je n'en ai jamais eu le caractère n'y l'esprit; mais plus
« baux titre sont ceux d'homme libre et de citoyen français.

« En conséquence je demande acte de ma déclaration et du dépôts de
« mes paprasse d'église. »

« Et a le dit citoyen signé sa déclaration.

Signé : Lerat.

« On aplaudit! »

Lorsqu'en 1802 Bonaparte vint à Forges-les-Eaux, accompagné de Joséphine et de ses enfants, il descendit et logea dans la maison du maire, maison en face de laquelle habitait l'ex-curé Le Rat. Celui-ci voulut, comme tant d'autres, être reçu par le premier consul. Mal lui en prit, car Bonaparte lui dit en face et durement qu'il ne faisait pas plus de cas d'un prêtre apostat que d'un soldat déserteur. Le mot, qui affecta profondément le triste visiteur, n'a point

été oublié à Forges, et plus d'un habitant du pays me l'a redit et confirmé. Le Rat, m'apprend M. Lefèvre, si exactement instruit de ce qui touche les choses de la contrée, Le Rat, suivant toute apparence, avait été l'âme d'une municipalité illettrée, et, sans aucun doute, l'auteur des pièces bizarrement emphatiques dont on a vu les types principaux.

En face des souvenirs de cet homme, on a plaisir à trouver dans le même recueil le nom d'humbles servantes de Dieu que les autorités locales destituèrent de leurs fonctions d'institutrices, le 3 décembre 1792. « Délibérant, dit l'arrêté, sur le refus constant des Sœurs de notre commune, dites les sœurs Marie-Anne, de prêter le serment exigé des fonctionnaires publics chargés de l'instruction publique, considérant que lesdites Sœurs, par ces refus réitérés, ont perdu notre confiance, et que l'instruction publique des enfants de notre commune en souffrent. »

Que l'on me permette de signaler encore, parmi les documents que j'ai copiés à la mairie de Forges, deux pièces qui, pour l'histoire du temps, ont leur part d'intérêt.

La première constate la renonciation faite à ses titres de noblesse par un homme qui portait un nom respecté et connu, celui de Thomas Defossé. Parmi ceux qui l'avaient honoré, on compte Pierre Thomas, l'ami dévoué d'Arnaud, de Pascal, de Nicole, le savant collaborateur de Tillemont dans ses immenses recherches sur l'histoire de l'Église; Antoine-Augustin Thomas, membre du Parlement, qui signa les Remontrances de 1753, et que le dévouement de sa fille sauva de la prison en 1772. Le procès-verbal que l'on va lire se rapporte à son fils, dont la biographie fournirait à elle seule de longs développements.

Marié en Angleterre à Monique Coquerel, contre la volonté de son père, qui repoussait cette mésalliance, Augustin-François Thomas s'était fait protestant, pour mieux accentuer encore sa révolte filiale. Il avait, comme on va le voir, adopté les idées nouvelles.

Cejourd'hui trois frimaire l'an deux de la République française une et indivisible est comparu le trente brumaire dernier en la maison commune, en permanence, le citoyen Augustin François Thomas domicilié en la commune du Fossé de larrondissement du cheflieu de canton de Forges, de retour depuis quelques jours étant en commission pour le Département, lequel a déclaré que fiers de l'honorable titre d'homme Libre d'être Républicain il venait déposer sur le bureau ses vains titres paprasses dignes momeries de la féodalité, de la vanité, de l'orgueil Et de la tyrannie, pour être Livrés aux flames, ne voulant désormais conservé d'autres titres que celui d'homme libre Et de citoyen français, qu'il a aussi apporte toutes les autres paperasses, aveux, monuments précieux de la servitude pour n'en

faire qu'une seule fête, déclarant qu'il aurait aussi apporté toutes les autres des communes du Fossé, Serqueux, Longmesnil etc., si ladite municipalité du Fossé ne les eut Réclamés; Et réclame acte du tout;

Et a demandé acte de ce dépost et décharge, ce que nous lui avons accordé, en nous réservant de délibérer en Conseil général sur le moment du brulement.

La dernière pièce concerne une victime célèbre de la Révolution. Elle est relative à l'arrestation du duc de la Rochefoucauld, ancien président du département de Paris, l'un des hommes qui s'étaient ralliés des premiers, et avec une généreuse franchise, aux idées de liberté et de réforme sociale. Devenu suspect au parti extrême, pour sa conduite dans les affaires du 20 juin 1792, et arrêté à Forges le 2 septembre, sur un ordre signé de Danton et des autres ministres, il fut, comme on le sait, assommé à coups de pierres, le 14 du même mois, sur la route de Gisors[1].

C'est le premier acte de ce drame effroyable que rappelle le registre de Forges.

Cejourdhuy 2 septembre 1792 : l'an 4e de la Liberté et la première de l'égalité, sur les virons une heure[2], réunis à la maison commune du dit lieu où étaient Mr le maire, monsieur Poulain etc. Sur la réquisition qui nous en a été faite par le sr Matthieu Parein commissaire du pouvoir exécutif et le sieur André Corchand, aussi commissaire, suivant leurs commissions qui nous ont été représentées en parchemin garni du sceau de l'Etat en cire jaune difficile à reconnaître pour être cassé et applati par la chaleur, dont copie ainsi qu'il suit

« Au nom de la Nation, le conseil exécutif provisoire en vertu de la loi du 28 août présent mois a commis et commet les citoyens Pierre Mathieu Parein à leffet de faire aupres des municipalités, districts et départements telles réquisitions qu'il jugera nécessaires pour le salut de la Patrie et exécution dudit décret : en foi de quoi nous avons signé ces présentes aux quelles nous avons fait apposer le sceau de l'État. A Paris le 29e jour du mois d'août 1792, l'an 4e de la Liberté. Par le conseil Servant, Roland, Danton, Lebrun, Clavière, Monge, Grouvelle secrétaire avec paraphe. »

Et M. Jean Baptiste Bouffard citoyen munis d'une autorité du Département de police où est apposé au dos un sceau de cire rouge ovale dans le court tourt[3] comité de surveillance de l'assemblée nationale et dans le milieu de l'ovale Liberté, égalité, et un autre cachet de cire rouge sur le même

[1] Dans son *Histoire de la Terreur*, tome III, p. 550-553, M. Mortimer-Ternaux a publié les pièces originales relatives à ce meurtre.

[2] Nous reverrons, dans le même acte, cette singularité qui se retrouve encore dans un procès-verbal du 30 octobre 1792. « *Trois heures après midy — ou viron — sur les viron six à sept heures.* » Je n'ai pu savoir s'il s'agit là d'une ancienne façon de parler particulière à Forges.

[3] Lire : pourtour.

papier aux armes de Paris surmonté d'un bonnet de la Liberté. Au bas écrit Maire de Paris, dont copie.

« Municipalité de Paris

« Nous autorisons M. Jean Baptiste Bouffard citoyen, à arrêter partout où il sera trouvé M. La Rochefoucault cidevant président du Département de Paris. Nous prions les Commandants du peuple armé et le peuple lui-même de prêter main forte pour l'exécution de cet ordre.

« Fait à la mairie le 16 aout 1792, l'an 4e de la Liberté, le premier de l'Égalité, les administrateurs du Département de police et de surveillance municipale. Signé Parin, Duchesne avec paraphe.

« Vu par nous au comité de surveillance à l'assemblée nationale pour être exécuté partout où se trouvera M. de La Rochefoucault. Fait au comité de surveillance à l'assemblée Nationale à Paris, le 16 aout 1792. L'an 4e de la liberté. Signé Merlin, Lecointre, C. Bazire secrétaire du comité de surveillance. »

Lesquels nous ont requis de mettre la force armée sur pied et la gendarmerie Nationale aux fins de les accompagner à faire des perquisitions domiciliaires et prêter main forte aux fins d'arrestation de M. La Rochefoucault ci devant président du Département de Paris et autres personnes suspectes si aucunes se rencontre, avons en conséquence donné ordre aux officiers de la garde de faire battre la générale et mettre les citoyens en activité, et avons nommé pour les accompagner les sieurs Charles Poullein et Georges Desquinnemarre et le sieur Jean Bte Taburet procureur de la commune.

Sur les deux heures ou viron en notre maison commune est rentré les sieurs André Corchand, Pierre Mathieu Parein commissaire accompagné du sieur Jean Baptiste Bouffard citoyen, saisi de la personne du sieur de La Rochefoucault ci devant président du Département de Paris et nous ont requis de dresser procès verbal de son arrestation et consignation en notre bureau par le présent acte...

Avons aussi registré en datte du 2 septembre 1792 tendant à faire assembler à l'instant toute la commune sur la place de l'arbre de la Liberté pour objet qui intéresse le salut public et une décharge de la remise de M. La Rochefoucault qui a été arrêté par MM. les Commissaires du pouvoir exécutif en datte du trois septembre.

Le livre de la municipalité de Forges ne contient pas d'autres pièces relatives à des actes violents, et tous, comme on l'a vu, concernent des personnages étrangers à la localité. Heureusement pour le pays, la Révolution y fut assez clémente. On n'y garde d'autre souvenir sanglant que celui d'un malheureux cultivateur nommé Angué, dont le petit-fils est aujourd'hui maire de Roncherolles-en-Bray. Dénoncé par une femme à laquelle il devait de l'argent, et qui l'avait vu baiser l'effigie de Louis XVI sur un écu de six livres, il demeura si atterré qu'il ne trouva point, bien qu'on lui en eût laissé le temps, la force de s'enfuir. Il fut pris, transféré à Gournay, con-

damné par des juges venus de Rouen avec l'instrument du supplice, et décapité de nuit, à la lueur des flambeaux.

Ce fut ainsi que la commune de Forges fournit son contingent à la liste de ceux qui périrent au temps de la Révolution, liste qui, pour 639 nobles exécutés dans ces terribles jours, compte, d'après les relevés de Prudhomme, plus de 6,000 victimes appartenant aux plus humbles classes roturières.

V.

A ceux qui lui reprochaient de s'être jeté dans le parti démagogique, Lepeletier de Saint-Fargeau disait que, dans sa condition, il fallait être *à Coblentz ou au faîte de la Montagne*. Celui qui désire étudier avec quelque certitude notre histoire d'alors doit se placer entre ces deux extrêmes, demandant à la fois aux écrits des partis opposés ses éléments d'information; mais quelque soin que j'aie apporté dans l'étude du double drame qui fait le principal sujet de cet article, je n'en ai pu trouver le récit et l'appréciation que dans les écrits révolutionnaires. Il n'eût pourtant pas été sans intérêt de voir comment les journaux, les opuscules français imprimés à Londres et à Coblentz avaient jugé la conduite de Lepeletier, la rapide et terrible punition de son vote. Peut-être leur appréciation du caractère de la victime, des mobiles qui l'avaient dirigé, eût-elle jeté quelque lumière sur un épisode connu seulement pour nous par les actes violents qui le signalèrent.

Cette pénurie de documents cesse après le temps de la Terreur; mais, si nombreuses que deviennent alors les pièces d'origine royaliste, on me permettra de joindre ici quelques vers, d'une forme assez curieuse, écrits au temps du Directoire, et qui ne me sont connus que par une ancienne copie.

Très-probablement inédite, cette pièce, qu'on se passait de main en main, est composée sur un type aujourd'hui passé de mode, mais fort en usage au seizième siècle, et au sujet duquel Étienne Tabourot s'exprime ainsi[1] : « Ayant parlé de ces vers léonins, qui au milieu se riment, je parlerai des vers couppez, qui se font si gentillement, que, ne lisant que la moitié du vers, vous trouverez de petits vers françois de quatre ou six syllabes qui se riment par le milieu du vers, et le plus souvent contiennent le contraire de ce qui est imprimé au vers entier. J'en ay veu plusieurs de scandaleux et séditieux de tous lesquels j'ay choisi ce suivant pour exemple, duquel je

[1] *Les bigarrures et touches du seigneur des Accords*, ch. XIII, Paris, 1562, in-8°.

prie tous les lecteurs de ne point se scandaliser; car on peut voir que c'est l'esbat de quelque castor amphibie qui voudroit bien revirer sa robbe :

« Je ne veux plus. . . .La messe fréquenter
Pour mon repos. . . .C'est chose bien louable
Des huguenots. . . . .Les prêches écouter
Suivre l'abus. . . . . .C'est chose misérable
Ores je voy. . . . . .Combien est détestable
Cette finesse. . . . . .En ce siecle mondain
Par quoi je doy. . . .Voyant la sainte table
Tenir la messe. . . . .En horreur et dédain. »

Trois pièces sont, comme on le voit, contenues dans cette pièce unique, et toutes trois prennent un sens différent, suivant qu'on lit sur une seule ligne :

« Je ne veux plus la messe fréquenter, etc., »

ou par colonnes :

« Je ne veux plus
Pour mon repos
Des huguenots
Suivre l'abus, etc. »

« La messe fréquenter
C'est chose bien louable, etc. »

Sur ce modèle, bien imaginé pour plaire à la malice française, furent écrits, au temps du Directoire, les vers suivants, républicains dans leur entier, royalistes lorsqu'on les divise, et qui, par un même jeu d'esprit, présentent aussi jusque dans leur intitulé trois textes différents :

« SERMENT DE. . . . . .HAINE A L'ANARCHIE,
FIDÉLITÉ ET AMITIÉ. . . . . .A LA RÉPUBLIQUE; MORT
AU ROYALISME, SOUMISSION. . . . .AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF; HORREUR
A LA MONARCHIE, ATTACHEMENT. . . . .INVINCIBLE A LA CONSTITUTION,
A SES DÉFENSEURS. . . . . .ET A SES PARTISANS.

A la nouvelle loi. . . . . . . .Je veux être fidèle,
Je renonce dans l'âme. . . . .Au régime ancien.
Comme article de foi. . . . . .Je crois la loi nouvelle,
Je crois celle qu'on blâme. . . .Opposée à tous biens.
Dieu vous donne la paix,. . . .Messieurs les démocrates.
Noblesse désolée, ...Au diable allez-vous-en;
Qu'il confonde à jamais. . . . .Tous les aristocrates.
Messieurs de l'Assemblée. . . .Ont seuls droit au bon sens.
Parmi nous l'on verroit, ...La chose est sans réplique,
Revenir l'abondance. . . . . .En ce malheureux temps
Si partout l'on crioit. . . . . .Vive la République.
Vive le roi de France. . . . . .Est le cri des brigands. »

EDMOND LE BLANT.

MARIE STUART

ET SES DERNIERS HISTORIENS

I. *Lettres de Marie Stuart au comte de Bothwell*, publiées par M. A. Teulet, 1 vol. in-8°. Paris, 1859. — II. *Lives of the queens of Scotland*, etc., by Agnes Strickland, 7 vol. in-8°. Edinburgh and London, 1858. Tomes II à VII. — III. *Recherches historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart*, etc., par William Tytler. Réimpression, faite par les soins du prince Labanoff, de la traduction française de 1772. Un vol. in-8°, Paris, 1860. — IV. *Marie Stuart et le comte de Bothwell*, par L. Wiesener, 1 vol. in-8°. Paris, 1863. — V. *Histoire de Marie Stuart*, par M. Jules Gauthier, 3 vol. in-8°. Paris, 1869. — VI. *History of England*, etc.; — *Reign of Elisabeth*, by James Anthony Froude. 6 vol. in-8°. London, 1870. — VII. *Mary Stuart and the casket letters*, by J. F. N.; *with introductory note* by Henry Glassford Bell. 1 vol. petit in-8°. Edinburgh, 1870. — VIII. *Mary queen of Scots and her accusers*, etc., by John Hosack, barrister-at-law. 2 vol. in-8°. Edinburgh and London, 1870 à 1874. — IX. *Mary queen of Scots and her latest english historian*, etc., with some remarks on M. Froude's *History of England*, by James F. Meline. 1 vol. in-8°. London, 1872. — X. *The history of Scotland*, etc., by John Hill Burton. Seconde édition. 8 vol. in-8°. Edinburgh and London, 1873. (Tomes III à V.) — XI. *History of Mary queen of Scots*, translated from the original and unpublished ms. of professor Petit by Charles de Flandres. 2 vol. in-4°. London, Longman, 1874.

Avant la publication du livre si remarquable de M. Mignet sur Marie Stuart, il n'existait en France aucune vraie histoire de cette princesse. Sa figure y était pour ainsi dire reléguée dans le domaine de la poésie et de la légende. Elle y était moins connue par les histoires de Camden, de Hume et de Robertson, et par quelques autres travaux d'érudition, que par les vers de Ronsard, les récits de Brantôme, les tragédies de Schiller et de Lebrun et par *l'abbé* de Walter Scott. On ne savait guère que les principaux épisodes dont se compose la touchante légende : la captivité de dix-huit ans, les adieux à la France, la fin sublime de la chrétienne et de la reine. Le livre de

M. Mignet causa une véritable révolution dans les esprits; il faisait tomber une à une toutes nos illusions, l'héroïne était frappée au cœur. Avec un calme impassible comme celui de la justice, l'illustre historien s'était attaché à nous monrter Marie Stuart coupable d'un amour adultère pour Bothwell et complice du meurtre de Darnley. La grande autorité de M. Mignet, son exactitude ordinairement si scrupuleuse, les preuves qu'il présentait à l'appui de l'accusation et que l'on supposait de bon aloi, comme il n'a cessé de le croire lui-même; sa méthode claire et précise dans l'examen des faits, son art merveilleux d'exposition, tout contribua momentanément à porter un coup terrible à la mémoire de Marie Stuart. Il semblait que le dernier mot était dit, que l'arrêt était sans appel. Pendant plusieurs années, on accepta presque sans contrôle les conclusions du grand historien; mais il vint un jour où les travaux plus récents publiés en France par M. Wiesener et par M. Jules Gauthier remirent tout en question. Ils nous révélèrent, pour ainsi dire, pour la première fois, que les prétendus crimes de Marie Stuart, que l'on supposait indiscutables, étaient discutés depuis plus de trois siècles en Écosse et en Angleterre, qu'un nombre imposant de critiques et d'historiens n'avaient cessé, pendant ce temps-là, de démontrer, par des preuves que viennent fortifier de jour en jour de nouvelles découvertes, que les accusations contre l'infortunée reine reposent sur des pièces fausses, et qu'enfin des documents authentiques, récemment mis en lumière, ne permettaient pas plus de croire à sa complicité dans le meurtre de Darnley qu'à son amour effréné pour Bothwell et à l'authenticité des lettres de la cassette. Il ne sera donc pas sans intérêt de rappeler en quelques mots au lecteur quelles ont été, depuis trois siècles, les œuvres les plus importantes qui ont été publiées pour et contre la reine d'Écosse, soit en Angleterre et en Écosse, soit en France, jusqu'au livre de M. Mignet, et de constater ensuite quelles ont été, depuis sa publication jusqu'à présent, les dernières découvertes et les récentes conclusions de la critique chez nos voisins et parmi nous, sur des problèmes et sur une histoire dont l'intérêt semble grandir de jour en jour.

Le nombre des histoires, des dissertations critiques, des recueils de documents de toutes sortes dont la vie de Marie Stuart a fourni la matière est si considérable que l'on pourrait en former toute une bibliothèque. En Angleterre et en Écosse, où les questions politiques et religieuses qui furent agitées de son vivant n'ont cessé de remuer et de captiver les esprits depuis plus de trois siècles, de nombreux historiens catholiques et protestants ont étudié sous toutes ses faces son histoire, si étroitement liée à celle de l'Écosse et de l'Angleterre.

La tragique existence de cette princesse, qui fut considérée par tous les catholiques de son temps comme la reine légitime de la Grande-Bretagne, n'offrait pas seulement à leur ardente sympathie, ainsi qu'à l'implacable fanatisme d'un certain nombre de protestants, une étude historique d'un immense intérêt, un sujet de controverses religieuses et politiques toujours plein d'actualité, un drame véritable d'une puissance d'émotion sans égale; elle était, de plus, semée de problèmes et d'énigmes que les deux partis s'efforçaient de résoudre chacun à son point de vue. Marie aima-t-elle follement le musicien Riccio? Brûla-t-elle d'un amour adultère pour Bothwell? Lui écrivit-elle les lettres passionnées de la cassette? Donna-t-elle son consentement au meurtre de Darnley? Tels sont les problèmes qui, depuis plus de trois cents ans, ont été et sont encore agités sans relâche et sans trêve en Angleterre et en Écosse. Depuis quelques années, la lutte a même redoublé d'intensité dans ces deux pays. De là elle s'est étendue en France, où la défense de Marie Stuart a été présentée avec talent et succès par M. Wiesener et M. Jules Gauthier. On peut même dire que ses partisans deviennent de jour en jour plus nombreux, et qu'à l'aide de documents nouveaux ils ont presque réduit leurs adversaires au silence. Un signe éclatant, et qui plaide singulièrement en faveur de la cause de Marie Stuart, c'est que ce n'est pas seulement parmi les catholiques qu'elle a trouvé des défenseurs depuis la fin du seizième siècle, c'est aussi, proclamons-le hautement, parmi les anglicans et les presbytériens. Attaquée avec violence de son vivant et après sa mort par quelques fanatiques de la Réforme, elle fut défendue avec énergie et persistance par un nombre imposant de protestants qui, par leur science et leur critique, ne le cèdent en rien à ses accusateurs. Au seizième siècle, Camden; au dix-huitième, William Tytler, John Whitaker, Guthrie, Keith, le respectable évêque anglican; au commencement de notre siècle, Georges Chalmers, et de nos jours mademoiselle Agnès Strickland, sans parler de plusieurs autres, tout récemment, M. John Hosack, qui appartient à l'Église presbytérienne, ont plaidé la cause de Marie Stuart avec désintéressement, indépendance d'esprit, sans la moindre préoccupation religieuse. Ces esprits libres, ces hommes de bien ne se sont proposé d'autre but que la recherche de la vérité; pour la découvrir, ils n'ont point hésité à se dégager de toute influence de secte. Ainsi ont agi deux historiens français, M. Wiesener et M. Jules Gauthier, qui, sans esprit de parti, sans se placer au point de vue catholique, ont embrassé la défense de Marie Stuart, uniquement par amour de la justice. C'est grâce à cette critique désintéressée, dégagée de toute entrave, de toute subordination, qu'il a été permis enfin de dissiper

les nuages répandus sur cette mystérieuse histoire par les passions politiques et religieuses. Rien ne fait donc plus d'honneur aux protestants dont je viens de citer les noms, que d'avoir eu le courage de faire table rase des opinions qu'ils professent, et d'avoir apporté dans leurs recherches ce doute systématique, aussi nécessaire en matière d'histoire que de philosophie. A l'appui de cette méthode pour découvrir la vérité, qu'il me soit permis de citer quelques lignes que m'écrivait, le 18 juin 1867, le plus grand critique de notre temps, Sainte-Beuve : « Sans doute, me disait-il, une religion politique et une religion religieuse (passez-moi le mot) sont à la fois deux colonnes morales pour l'honnête homme, mais elles sont aussi deux colonnes d'Hercule difficiles à franchir, deux obstacles pour l'historien.

« Je me ferais un scrupule de vouloir rien retrancher à aucune religion chez qui que ce soit, quand j'en aurais le pouvoir, mais, en même temps, je ne saurais assez dire à ceux qui ont le culte de la vérité historique de la tenir en quelque sorte hors du rayon et de la portée de ces autres religions intérieures. La vérité historique est souveraine en soi ; elle est inaltérable, et, tout au plus, peut-elle être parfois adoucie dans l'expression et en avertissant encore qu'on l'adoucit. »

Avant de parler des défenseurs de Marie Stuart, disons quelques mots de ses accusateurs :

Deux historiens ont surtout contribué à noircir la mémoire de l'infortunée reine : le premier, Knox, dans ses fanatiques prédications et son *Histoire de la Réforme en Écosse*, où, comme l'a dit un auteur anglais, « le mensonge le dispute à la rage[1] ; » le second, Buchanan, dans ses pamphlets[2] et son *Histoire d'Écosse*. Comblé des bienfaits de cette princesse, qui l'avait sauvé de la potence, Buchanan, moine apostat, âme basse et vénale, se retourna aussitôt contre elle après sa chute. Il mit sa plume aux gages de Moray, le frère naturel et l'ennemi mortel de Marie Stuart, et il composa contre cette princesse son immonde pamphlet intitulé *Detection*, dans le-

[1] Russel, *Hist. of the reformation*, vol. I, p. 292.

[2] De Maria Scotorum Regina, totaque ejus contra regem conjuratione, fœdo cum Bothvelio adulterio, nefaria in maritum crudelitate et rabie, horrendo super et deterrimo ejusdem parricidio ; plena, et tragica plane historia (Londini, 1571. Petit in-8°). Plus tard, ce pamphlet fut imprimé sous le titre de : *Detectio Mariæ, Reginæ Scotorum*. Il fut traduit en anglais, et parut sous ce titre l'année suivante :

Ane Detectioun of the doingis of Marie quene of Scottis, twiching the murther of hir husband, etc. La même année 1572, il en parut aussi une traduction française de l'avocat Camus.

quel il l'accuse formellement de relations adultères avec Bothwell et de complicité dans le meurtre du roi Henri. La *Detection* regorge de faits tronqués, inventés et falsifiés avec la perfidie la plus noire et l'art le plus infernal. L'imperturbable assurance avec laquelle Buchanan met en avant les faits les plus évidemment faux et son talent d'écrivain firent accueillir ses récits sans contrôle par tous les historiens qui ont eu intérêt à présenter les faits sous le même jour que lui. C'est à Buchanan, en première ligne, qu'il faut faire remonter l'origine de toutes les calomnies qui, depuis trois siècles, pèsent sur la tête de Marie Stuart. C'est à cette source impure que vont puiser constamment les adversaires de cette princesse, non plus directement, il est vrai, comme autrefois, car le libelle est aujourd'hui réputé si infâme que nul n'oserait le citer ; mais c'est à un livre de grave apparence, et qui n'est au fond qu'une reproduction plus ou moins déguisée de la *Detection* qu'ils s'adressent ; c'est dans les *Mémoires d'Estat de France sous Charles neuviesme*, où figure une traduction très-fautive de la *Detection*, sous le titre d'*Histoire tragique de la Royne d'Écosse*, qu'ils vont emprunter les plus fortes accusations qu'ils portent contre cette princesse. C'est ainsi que de Thou avoue lui-même qu'il n'eut pas d'autre guide que Buchanan pour tout ce qu'il a écrit sur l'Écosse[1]. C'est ainsi que Holinshed[2], Spottiswood[3], Jebb[4], et un grand nombre d'autres historiens, ont admis ses mensonges comme des vérités[5].

« Le dix-septième siècle, dit Chalmers, fut trop occupé de ses propres disputes et de ses guerres civiles pour troubler le repos de la tombe de la reine d'Écosse[6]. Mais lorsque, par la révolution de 1688, les Stuarts eurent été précipités du trône pour la seconde fois, l'histoire de leur aïeule devint un nouveau sujet de luttes entre les partis politiques. Goodall raconte que, de son temps, il s'était formé à Édimbourg et dans les environs une société « dont le but avéré, dit-il, était de décrier le caractère de cette aimable princesse[7], » et d'accréditer les récits de Buchanan. Suivant Chalmers, cette société

[1] Voir sa correspondance avec Camden et Casaubon, dans l'édition française de ses œuvres, publiée en 1734. (Jules Gauthier, tome Ier, préface de son *Histoire de Marie Stuart.*)

[2] *Chronicles.*

[3] *History of the church of Scotland.*

[4] *Life of Mary from the records*, 1725.

[5] *Hist. de Marie Stuart*, par Jules Gauthier, t. Ier, préface.

[6] *Life of Mary queen of Scots*, t. II, p. 350, citée par M. Jules Gauthier, dans la préface de son *Hist. de Marie Stuart*, t. Ier.

[7] Goodall, préface, p. v.

se perpétua jusqu'au commencement de ce siècle, mais sans avoir acquis par ses publications beaucoup de renommée [1].

Ce fut vers le milieu du dix-huitième siècle (1759) que parut l'*Histoire d'Écosse* de Robertson. Ministre presbytérien et zélé partisan de la Réforme, malgré l'esprit d'examen, de recherche consciencieuse, de méthode sévère qui distingue la plupart de ses œuvres historiques, lui non plus ne put se soustraire à la pernicieuse influence de Knox et de Buchanan. Il accepta comme paroles d'Évangile les effrontés mensonges de ces deux sectaires que Hume qualifie hautement lui-même « d'écrivains fanatiques. » Bien qu'il se montre souvent touché des infortunes de Marie Stuart, et qu'il laisse éclater son indignation contre Élisabeth, il crut à la complicité morale de la reine d'Écosse dans le meurtre de Kirk of Field et à l'authenticité des lettres de la cassette. Malgré ce que renfermaient de preuves du contraire les savants ouvrages de Goodall, de William Tytler et de Whitaker, qui parurent de son vivant, jusqu'à la fin de sa vie il persévéra dans ses idées sur ces problèmes historiques.

Hume, dans son *Histoire d'Angleterre*, qu'il publia vers la même époque, malgré ses tendances jacobites, se montra aussi partial envers Marie Stuart qu'un presbytérien du seizième siècle. Le scepticisme de l'éminent historien fut loin d'assurer l'indépendance de sa critique. Il ne fit aucune découverte nouvelle, se contentant de puiser ses principaux arguments dans les pamphlets de Buchanan, ce guide aux trompeuses lueurs, par qui se sont égarés tant d'historiens. Comme il avait laissé éclater à chaque page son hostilité systématique contre le christianisme et une extrême hardiesse d'idées, son livre blessa si profondément « les Anglais, les Écossais, les Irlandais, les whigs, les tories, les incrédules et les dévots, les partisans de l'Église établie et les dissidents, les patriotes et les gens de cour [2], » que, dans les Trois-Royaumes, en une seule année, il ne s'en vendit pas quarante-cinq exemplaires.

Ni Hume, ni Robertson, malgré leur talent, ne parvinrent à établir d'une manière certaine la culpabilité de Marie Stuart.

La traduction française de l'*Histoire d'Angleterre* de Hume (1763) [3], et trois traductions dans la même langue de l'*Histoire d'Écosse*, de

[1] Chalmers (Georges), *The life of Mary queen of Scots*, etc., t. II, p. 359, citée par M. Jules Gauthier.

[2] *Biographie de Hume*, écrite par lui-même.

[3] Cette traduction, par madame Belot et l'abbé Prevost, parut à Amsterdam, en 1763, en six volumes in-4°. Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, l'attaqua vivement comme fourmillant de contre-sens et dénuée de style. Il constatait de plus que cette *Histoire* de Hume était fort critiquée par les Anglais eux-mêmes, qui reprochaient à l'auteur d'être trop jacobite.

Robertson, parues de 1764 à 1784[1], répandirent en France les calomnies de Buchanan et de Knox.

Voltaire, qui ne voyait l'histoire d'Angleterre qu'à travers les lunettes de Hume et de Robertson, propagea leurs nombreuses erreurs dans son *Essai sur les mœurs*. Il crut comme eux à l'authenticité des lettres de la cassette, à la complicité de Marie dans le meurtre de Darnley, à son amour prétendu pour Bothwell. Il ne se montra vraiment équitable que sur la question du procès de Fotheringay. En quelques traits, dignes du défenseur de Calas, de Sirven et du chevalier de La Barre, il fit ressortir d'une manière éclatante les vices monstrueux de la procédure et il laissa tomber de tout son poids dans la balance l'autorité de son arrêt contre la meurtrière de Marie Stuart[2].

Mais si l'opinion de Robertson et de Hume put exercer quelque influence sur les lecteurs français du dix-huitième siècle, ils furent certainement mis en garde contre cette impression par la traduction française de l'ouvrage de William Tytler en faveur de Marie Stuart, qui parut en 1772[3].

Dans cette remarquable dissertation, à peine déparée par quelques erreurs, le critique protestant, armé des plus solides preuves, et s'appuyant en partie sur les savants travaux de Goodall, qui avait déjà victorieusement prouvé, par une étude approfondie des textes, que les lettres de la cassette étaient fausses, attaqua vivement Hume et Robertson. Ce dernier, n'ayant rien à répondre de plausible à la force de son argumentation, dut renoncer à toute polémique ; quant à Hume, qui avait essayé, mais vainement, de réfuter Goodall, il ne répondit aux attaques de Tytler que douze années après l'apparition de son livre. Tytler le réfuta de nouveau, et, cette fois, Hume jugea plus prudent de garder le silence[4].

[1] La première traduction, par Besset de la Chapelle, parut en 1764, 2 volumes in-12; la seconde, en 1772, en quatre volumes in-12, par un anonyme; et la troisième in-12. La meilleure est celle donnée, en 1821, par M. Campenon, de l'Académie française, en 3 vol. in-8°.

[2] Les Mémoires de Castelnau de Mauvissière avaient été publiés, en 1731, en trois volumes in-folio, par les soins de Le Laboureur. Ils contiennent de nombreux documents sur Marie Stuart; mais la société du dix-huitième siècle lisait peu ces ouvrages de longue haleine, et c'est à peine si ces Mémoires furent feuilletés par quelques érudits.

[3] *Recherches historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, reine d'Écosse, avec un examen des histoires du docteur Robertson et de M. Hume par rapport à ces preuves.* Paris, in-12. Le prince Labanoff a donné une nouvelle édition de cette traduction en 1860. Paris, in-8°, chez Amyot.

[4] Préface du prince Labanoff en tête de son édition de l'ouvrage de Tytler.

Malcolm Laing, qui se disait le continuateur de Robertson[1], s'efforça, en 1819, d'appuyer sa thèse à outrance contre Marie Stuart par de nouveaux arguments, mais il ne présenta aucune de ces preuves auxquelles on est forcé de se rendre. Il avait placé en tête de son *Histoire* une dissertation en deux volumes pour prouver la complicité de Marie dans le meurtre de Darnley[2], et il se flattait d'avoir résolu définitivement la question[3].

Depuis ce temps-là, l'honorable Patrick Fraser Tytler, à qui l'on doit la meilleure Histoire d'Écosse[4], et qui a poussé plus loin que ses prédécesseurs ses recherches dans les archives, s'est abstenu de se prononcer d'une manière concluante sur la complicité de Marie dans le meurtre du roi son époux. Cependant il laisse entrevoir que l'innocence de cette princesse ne lui paraît pas suffisamment prouvée.

Quant aux lettres de la cassette, il les déclare hautement indignes d'un historien qui cherche sincèrement la vérité[5]. Tytler n'hésite point non plus à reconnaître que les lettres de Marie à Babington, qui ont fait tomber sa tête, ont été altérées par Phelipps, l'agent de Walsingham. Grâce aux nombreuses découvertes que le savant historien a faites dans le *State papers office*, la vie de Marie Stuart a été éclairée par lui d'un jour tout nouveau sur un grand nombre de points obscurs jusque-là.

Il y a quelques années, un grand seigneur russe, le prince Alexandre Labanoff, qui s'était épris d'une véritable passion pour la mémoire de Marie Stuart et qui se montrait son défenseur éclairé, consacra ses loisirs et sa fortune à explorer lui-même et à faire visiter les principales archives, collections et bibliothèques de l'Europe pour y rassembler toutes les lettres autographes et copies de lettres écrites par cette princesse. Ses infatigables recherches furent couronnées d'un plein succès ; en 1844, il publiait en sept volumes in-8° toute cette précieuse correspondance[6]. Jusqu'alors on ne connaissait guère

[1] The history of Scotland, from the union of the crowns on the accession of James VI to the throne of England, to the union of the kingdoms in the reign of queen Anne.

[2] With a preliminary *Dissertation* on the participation of Mary, queen of Scots, in the murder of Darnley. London, 1819, 4 vol. in-8°.

[3] Jules Gauthier, t. Ier.

[4] *History of Scotland*, Edinburgh, 1828-1842, 8 vol. in-8°. L'Hist. de Marie Stuart commence à la page 305 du Ve volume et finit avec le VIIIe.

[5] Impossible for any sincere inquirer after the truth to receive such evidence. (Tytler, *History of Scotland*, t. VI, p. 84.)

[6] *Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Écosse*, publiés sur les originaux et les manuscrits du *State papers office* de Londres, et des principales archives et bibliothèques de l'Europe, etc., par le prince Alexandre Labanoff, 1844, Londres, chez Charles Dolman, et Paris, chez Plon frères. 7 volumes in-8°.

que quelques lettres éparses, perdues dans des recueils. Grâce au prince Labanoff, on avait enfin sous les yeux, dans ce « reliquaire authentique[1], » toute l'histoire de la malheureuse reine, écrite par elle-même, jour par jour, depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'à sa fin tragique, depuis une lettre de 1550, adressée à sa mère Marie de Guise, jusqu'à celle qu'elle écrivit à son beau-frère Henri III, deux heures avant de monter à l'échafaud. Tous les principaux épisodes, tous les drames douloureux de sa vie, les angoisses qui traversèrent son âme durant les longues heures de sa captivité; les efforts sans cesse renouvelés et toujours impuissants qu'elle tenta pour échapper aux étreintes d'Élisabeth qui ne devait jamais lâcher sa proie; les éclairs d'espérance qui, de loin en loin, venaient illuminer ses nuits d'insomnie; ses souffrances physiques et morales, ses prières ardentes, ses révoltes, ses gémissements, ses supplications, ses cris de douleur, puis enfin son apaisement dans une résignation suprême aux pieds du Christ, voilà ce qui fut étalé tout à coup, voilà ce qui jaillit dans toute sa vérité, dans toute son éloquence, dans toute sa poésie, aux yeux des lecteurs émus et surpris.

Assurément toutes ces lettres n'offrent pas le même intérêt, mais, outre celles où revit tout entière l'âme de Marie Stuart et qui nous initient mieux à la connaissance de ses sentiments et de ses pensées que tous les in-folios et les in-4° des historiens, on voit figurer, dans le recueil du prince Labanoff, un grand nombre de lettres et d'instructions diplomatiques adressées par la reine à ses serviteurs, qui viennent éclairer son histoire d'un jour tout nouveau et nous donner la preuve évidente que, si elle fut sans cesse victime des événements, elle n'en fut pas moins digne d'un meilleur sort par toutes les qualités de son esprit et de son cœur.

Un point essentiel à signaler, c'est que le scrupuleux éditeur, après un sérieux examen des prétendues lettres d'amour que la reine d'Écosse aurait adressées à Bothwell, les a jugées entièrement apocryphes et, comme telles, indignes de figurer dans son recueil[2].

Le prince Labanoff n'avait pas mis moins de soins à former une riche collection de portraits peints et gravés de Marie Stuart. Dans l'intérêt de l'histoire de cette princesse, il donna même une description, non-seulement de tous ceux qu'il possédait, mais encore de ceux qu'il avait pu découvrir dans les musées de l'Europe et dans

[1] Expression de M. Sainte-Beuve, dans son article sur la *Marie Stuart* de M. Mignet. (*Causeries du lundi*, t. IV, p. 310 et suivantes.)

[2] M. Teulet les a publiées, chez Didot, en 1859, en un volume in-8°. Dans l'avertissement qu'il donne, en tête de son recueil, et où il cherche à démontrer l'authenticité de ces lettres, il ne fait valoir, en faveur de sa thèse, aucune raison concluante et décisive. M. Teulet était plutôt un érudit qu'un critique.

les collections particulières. Aucune œuvre d'art essentielle n'est oubliée dans ce précieux recueil, depuis les deux beaux dessins aux crayons de couleur des élèves de Janet, depuis le célèbre portrait peint à l'huile par Peter Porbus, qui représente Marie à l'âge de dix-sept ans, et qui nous a été enlevé par la Russie pendant la première révolution, jusqu'au magnifique portrait de la reine au moment où elle était captive à Lochleven, et qui appartient aujourd'hui au comte de Morton[1].

Dès 1839, et comme premier essai du grand recueil qu'il préparait, le prince Labanoff avait publié un volume de lettres inédites de Marie Stuart[2]. A cette époque, les sympathies du public étaient encore tout entières et sans réserve pour la malheureuse princesse, ainsi que le témoigne un article de Sainte-Beuve sur cette première publication de ses lettres. Comme cet article n'a jamais été signé[3], nous demandons au lecteur la permission d'en placer un fragment sous ses yeux : il aura pour lui, nous n'en doutons pas, tout le charme de la nouveauté :

« L'histoire, dit-il, s'est émue souvent, et avec une curiosité toujours vive, au souvenir de cette triste et résignée *sœur* d'Élisabeth, qui eut ses heures de faiblesse peut-être, mais que tant de douleurs et de poésie ne donnent pas le droit d'accuser. L'histoire cependant n'a dessiné que d'une manière imparfaite et sous un jour souvent faux cette mélancolique figure. Le drame, à son tour, a demandé des inspirations à la scène sanglante du château de Fotheringay, et le drame, original ou pâle copie, me semble avoir échoué comme l'histoire... La vie de Marie Stuart a été, en France, à diverses époques, l'objet de recherches toutes particulières. C'est qu'en effet cette infortunée reine nous appartient par ses affections, par ses adieux que tout le monde sait, par des sympathies toujours présentes pendant une captivité de dix-huit ans.

« La correspondance publiée par M. le prince Labanoff est, en quelque sorte, une longue élégie : souffrances du corps et de l'âme, tortures froidement calculées, violences religieuses, affections profondément senties pour les serviteurs dévoués, tout rappelle à chaque

[1] *Notice sur la collection des portraits de Marie Stuart* appartenant au prince Alexandre Labanoff, précédée d'un résumé chronologique. 1 vol. in-8°, Saint-Pétersbourg, 1856. — En 1860, le prince en a donné, à Saint-Pétersbourg, une nouvelle édition, grand in-8°, très-augmentée. On peut consulter aussi avec fruit une intéressante étude sur *l'Art au temps d'Élisabeth*, par M. Feuillet de Conches (*Causeries d'un curieux*, t. IV).

[2] Un volume in-8°, chez Didot.

[3] J'en dois communication à l'obligeance du fidèle secrétaire de Sainte-Beuve, M. Jules Troubat, qui doit le réimprimer dans le *Recueil des Œuvres posthumes*.

ligne, dans ces lettres, de royales infortunes plus voisines de nous et plus profondes peut-être. Marie supporte, avec une dignité calme, ces tourments dont elle ne prévoit pas le terme. Élisabeth est encore pour elle *sa bonne sœur*, mais elle a peine à réprimer des pressentiments sinistres... Les rigueurs étaient souvent poussées (envers elle) jusqu'à la barbarie. Marie avait à subir à la fois les haines politiques et les haines religieuses. Dans une lettre adressée à Castelnau de Mauvissière, elle se plaint avec amertume de ce que Paulet, son gardien, lui refuse le droit d'envoyer quelques aumônes aux pauvres. Elle demande, comme une insigne faveur, le droit de faire remettre ces aumônes par des soldats, car elle a besoin, dit-elle, au milieu de ses ennuis, de cette consolation chrétienne ; et c'est toujours ainsi, par des œuvres pieuses, qu'elle s'efforce d'adoucir tout ce qu'il y a de tristesse et d'inquiétude dans son âme. Le malheur développe en elle une singulière tendresse de cœur et une puissance de résignation qui s'exalte encore de la ferveur de son catholicisme, car elle est catholique ferme et croyante, et l'obstination de son fils dans l'hérésie l'afflige plus que sa propre infortune... La pitié qu'inspirait, à tant de titres, la reine d'Écosse devient plus vive encore après la lecture de ces lettres, car au milieu des luttes de sa vie et de son époque, elle garde un grand côté d'âme et de cœur, qui est une exception au seizième siècle. Elle garde surtout pour la France, pour cette terre où elle avait laissé la meilleure part de sa vie, un souvenir singulièrement vif et doux. Elle est, pour ainsi dire, de la paroisse des rois de France, et c'est aux moines de Saint-Denis, aux chanoines de Reims qu'elle demande des prières avant de s'agenouiller près de ce billot fatal, sur ce coussin noir, que les sœurs, les femmes, les maîtresses des rois d'Angleterre devaient tour à tour tacher de leur sang... »

Voilà, dans une exquise peinture, quel était le sentiment du public lettré à cette date de 1839. On sait quel changement profond y produisirent, pendant plusieurs années, les publications de M. Dargaud et de M. Mignet que nous allons examiner. Nous aurons à constater ensuite la réaction non moins profonde, déterminée en faveur de Marie Stuart par les travaux considérables qui, depuis cette époque, ont paru en France, en Angleterre et en Écosse.

II

Ce fut à l'occasion de la Correspondance de Marie Stuart, publiée par le prince Labanoff, que M. Mignet fit paraître dans le *Journal des*

Savants [2], depuis l'année 1847 jusqu'à 1850, un certain nombre d'articles de critique sur les documents qui venaient d'être produits à la lumière. L'illustre historien y joignait de nouvelles pièces inédites ; mais ce ne fut que plus tard, dans le courant de l'année 1851, qu'ayant donné à ces premières études une autre forme que celle d'une dissertation purement scientifique, il publia son *Histoire de Marie Stuart* [1].

Dans l'intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde de ces publications de M. Mignet parut l'*Histoire de Marie Stuart* de M. Dargaud. C'était plutôt une œuvre de verve et d'inspiration, de couleur et de fantaisie, qu'une œuvre de science scrupuleusement étudiée d'après les documents publiés depuis trois siècles dans la Grande-Bretagne. Son livre n'était, à proprement parler, ni un roman historique ni une histoire, mais une œuvre intermédiaire, participant de l'un et de l'autre, une œuvre de transition qui procédait de *l'Abbé* de Walter Scott ou, si l'on veut, du *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, sans pouvoir atteindre à l'austère concision et à la scrupuleuse exactitude de M. Mignet. L'auteur avait consacré, dit-on, cinq années à rassembler des matériaux, à compulser les archives d'Angleterre et d'Écosse, à interroger dans les collections tous les portraits, tous les objets d'art qui pouvaient se rattacher à son sujet, à visiter pieusement tous les lieux qui rappellent le souvenir de l'infortunée Marie, depuis Holyrood, où Riccio fut dagué sous ses yeux, jusqu'au champ de bataille de Langside, où s'éteignit pour elle le dernier rayon d'espoir; depuis sa première prison jusqu'à la dernière; depuis Lochleven jusqu'aux ruines de Fotheringay, où elle posa sa tête sur le billot. Par le côté pittoresque, par les paysages, les détails archéologiques, le livre offrait un véritable intérêt de nouveauté. Il était écrit d'ailleurs avec émotion et une certaine élégance de forme; mais l'auteur n'avait pu entrer pleinement ni dans la vérité du sujet ni dans la réalité des caractères. Il avait, de plus, reproduit les nombreuses erreurs des historiens hostiles à Marie Stuart, sans citer la moindre source authentique, sans s'appuyer le plus souvent sur des preuves certaines. Son livre n'en eut pas moins un grand succès; les cent voix de la presse, dans laquelle M. Dargaud comptait des amis illustres, puissants, dévoués, le portèrent aux nues. Rien de plus curieux que d'étudier, à la distance où nous sommes, et après que tout ce bruit s'est éteint, les comptes rendus des journaux. « Nous n'avions pas encore en France une véritable

[1] Plusieurs critiques, à propos de ces articles, parurent dans les journaux; nous citerons, entre autres, celle de M. Nisard, dans la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1850.

histoire de la reine d'Écosse, écrivait dans *la Presse*[1] M. Eugène Pelletan. Il semblait que toutes les générations de talents s'étaient donné le mot, d'âge en âge, pour prolonger cet oubli. M. Dargaud vient de réparer cette injustice de notre littérature. » « Cette mémoire, qui avait jusqu'à présent échappé à l'appréciation historique, disait, dans *le National*, M. Alexandre Rey, est désormais fixée. » M. Paul de Saint-Victor consacrait à l'auteur deux pages de sa plume magique. Lamartine et Béranger le comblaient d'éloges, et madame Sand lui écrivait une lettre d'un sentiment exquis sur Marie Stuart. Tout le monde s'y laissa prendre, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, tous, excepté Sainte-Beuve et le spirituel critique des *Débats*.

« Le livre de M. Dargaud, disait M. Cuvillier-Fleury[2], pourra bien n'être pas absolument indispensable à ceux qui voudront retrouver un jour quelques vestiges de la physionomie morale de la reine d'Écosse; mais il ne sera pas possible d'avoir une idée complète de sa cour et de sa maison, de son chenil et de sa cuisine, de sa toilette, de ses atours, de ses promenades, de sa vie domestique et extérieure, sans avoir recours à M. Dargaud. Jardinier, architecte, joaillier, sommelier, chroniqueur curieux de chevaux, de chiens et de vénerie, M. Dargaud est tout ce qu'on veut dans son histoire, excepté pourtant historien. »

« Si je n'insiste pas plus longuement aujourd'hui sur l'ouvrage de M. Dargaud, disait, de son côté, Sainte-Beuve, c'est que j'avouerai ne point appartenir à cette école trop vive qui attendrit et amollit à ce degré l'histoire. Je ne crois pas que celle-ci doive être nécessairement ennuyeuse et triste; mais je pense encore moins qu'elle doive être à ce point émue, sentimentale et comme magnétique. Sans vouloir déprécier les qualités de M. Dargaud, qui sont trop dans le goût du jour pour ne pas se recommander d'elles-mêmes, je demanderai à suivre de préférence un historien plus sévère (M. Mignet), et dont le jugement et la marche m'inspirent toute confiance[3]. »

On ne se demanda pas, dans ces premières heures d'enthousiasme, si les caractères, si les idées et les sentiments des principaux personnages du livre de M. Dargaud étaient vrais; si les faits racontés par lui étaient exacts, solidement fondés; si trop souvent il ne se laissait pas égarer dans de fausses routes par une connaissance trop superficielle des documents, par des inductions trop risquées, par des intuitions fantastiques. Il avait entraîné les lecteurs, il les avait intéressés, il les avait attendris. Que pouvait-on exiger de plus?

[1] Du 8 décembre 1850.
[2] *Journal des Débats*, 30 novembre 1851.
[3] *Causeries du lundi*, t. IV : *Histoire de Marie Stuart*, par M. Mignet.

Ce fut par ce livre de si peu de vérité, de si peu de consistance, que furent accréditées et, pour ainsi dire, popularisées en France pour la première fois, les accusations répandues depuis le seizième siècle contre Marie Stuart en Angleterre et en Écosse. Jusque-là, en effet, on s'était fort peu occupé dans notre pays de l'histoire vraie de cette princesse. Ce fut M. Dargaud qui fit traverser le détroit à la Marie Stuart de Buchanan, et ce fut lui qui eut le triste honneur de porter les premiers coups à la Marie Stuart que nous aimions, à celle que Sainte-Beuve vient de nous peindre d'une manière si charmante. Le livre de M. Dargaud donna le signal de sa déchéance.

Il suffisait que cette princesse eût représenté et défendu, de son temps, le catholicisme en Angleterre et en Écosse, pour que sa mémoire ne trouvât pas plus grâce aux yeux d'une certaine école que devant les presbytériens de son siècle. « Il y a deux Marie Stuart, disait, d'un ton triomphant, un écrivain distingué, M. Émile Souvestre[1], celle de la légende et celle de l'histoire. La première, doux et charmant martyr que ses douleurs couronnent comme une auréole; la seconde, séduisante, mais dangereuse beauté, instruite dans cette cour des Médicis où le crime absolvait du vice. Le difficile pour l'historien de nos jours était de faire prévaloir la dernière, d'enlever à l'héroïne des ballades sa pureté mensongère, en évitant de la faire descendre trop bas; d'éteindre enfin la lampe autour du piédestal sans renverser la statue. M. Dargaud y a réussi, en nous ouvrant le seizième siècle lui-même, et en nous faisant voir comment Marie Stuart en refléta tous les charmes et toutes les corruptions. Il suit la vierge folle de la papauté à travers ses mille aventures de politique et d'amour qui la jettent des bras du musicien Riccio dans ceux de Darnley, puis de Bothwell... L'ouvrage entier révèle les fortes études et la vive perception qui font les historiens. »

A ces traits caractéristiques, on peut se rendre compte de l'effet produit en 1850 par le livre de M. Dargaud, et en même temps de l'illusion de ses amis. L'œuvre n'a pas survécu à leurs louanges. Elle a si peu de crédit maintenant parmi les derniers historiens anglais, écossais et français qui se sont occupés de Marie Stuart, qu'ils évitent avec soin de la citer, de peur de s'appuyer sur un sable mouvant.

Si la médiocre *Histoire de Marie Stuart* de M. Dargaud exerça sur un certain nombre de littérateurs une si fâcheuse influence, on peut juger facilement de l'effet que produisit sur la plupart des lecteurs et sur le monde savant l'histoire de cette princesse par M. Mignet. L'extrême exactitude dont avait fait preuve jusque-là l'illustre histo-

[1] Dans *le Siècle* du 7 janvier 1851.

rien, l'appareil scientifique dont sa nouvelle œuvre était environnée, la grande autorité de sa renommée et de sa critique, l'intégrité de son caractère, le calme magistral de son récit, tout permit de croire que la sentence qu'il venait de prononcer contre la reine d'Écosse était définitive. Il n'avait négligé aucune des sources d'informations connues alors : il avait consulté l'histoire d'Écosse de Keith[1], les dissertations de Goodall[2] sur les lettres de la cassette, les importants recueils d'Ellis[3], de Digges, de Haynes[4], de Murdin[5], de Jebb[6], de Th. Wright[7], de Cuthbert Sharp, les Mémoires de Castelnau, les lettres de François II, publiées par M. Louis Paris, la correspondance diplomatique de la Mothe-Fénelon; celles des ambassadeurs de France en Angleterre et en Écosse, de Noailles, de Montluc, de Paul de Foix, de du Croc, de Castelnau de Mauvissière, du baron d'Esneval, de l'Aubespine de Châteauneuf, publiées par Teulet, et qui embrassent dans leur ensemble toute la vie de Marie Stuart de 1542 à 1587; puis la correspondance même de cette princesse, éditée par les soins du prince Labanoff. M. Mignet n'avait pas étudié avec moins d'attention la Vie de Marie Stuart de G. Chalmers[8], tirée des papiers d'État; et enfin la savante et consciencieuse *Histoire d'Écosse*[9] de Patrick Fraser Tytler, écrite en partie d'après les documents politiques manuscrits du *State papers Office*.

A ces documents qui étaient, à cette époque, la base même d'une histoire de Marie Stuart, M. Mignet joignit des documents espagnols de la plus haute importance, par lui découverts, dans les archives de Simancas et qui lui permirent de fixer d'une manière définitive le rôle de Philippe II dans les affaires religieuses et politiques de l'An-

[1] *The history of the affairs of church and state in Scotland, from the beginning of the reformation in the reign of James V, to the retreat of queen Mary.* Edinburgh, 1734, in-fol.

[2] Walter Goodall. *An examination of the letters said to be writen by Mary, queen of Scots, to James Earl of Bothwell*, etc. Edinburgh, 1754, 2 vol. petit in-8°.

[3] *Original letters, illustrative of English history*, etc., 1re série, 3 vol. in-12. London, 1824; 2e série, 4 vol. in-8°, London, 1827.

[4] *A collection of state papers relating to affairs in the reigns of king Henry VIII*, etc., from the year 1542 to 1570. London, 1740, in-folio.

[5] *A collection of state papers relating to affairs in the reign of queen Elisabeth*, from the year 1571 to 1596, etc. London, 1759, in-fol.

[6] *De vita et rebus gestis serenissimæ principis Mariæ, Scotorum reginæ*, etc. Londini, 1725, 2 vol. in-fol.

[7] *Queen Elisabeth and her times, a series of original inedited letters.* London, 1838, 2 vol. in-8°.

[8] Chalmers (Georges), *the Life of Mary, queen of Scots*, etc. London, 1818, 2 vol. in-4°. Une seconde édition, publiée à Londres en 1822, en 3 vol. in-8°.

[9] *History of Scotland.* Edinburgh, 1828 à 1842, 8 vol. in-8°.

gleterre et de l'Écosse sous Marie Stuart et sous Élisabeth. Il eut l'heureuse fortune de mettre la main sur les dépêches confidentielles de Philippe II, du duc d'Albe et des ambassadeurs espagnols, en Angleterre, à Rome et en France, de 1558 à 1588. Grâce à ces documents d'un prix inestimable, il lui fut permis de mieux faire connaître « les tentatives du parti catholique dans la Grande-Bretagne, et les desseins de Marie Stuart durant les dix-neuf années où, retenue captive, elle conspira pour se rendre libre en renversant le trône d'Élisabeth[1]. » Enfin, il put dire le dernier mot sur les gigantesques préparatifs et sur l'immense désastre de l'*Invincible Armada.* Voilà le côté vraiment neuf et original de son livre, ce qu'il a su ajouter aux connaissances déjà acquises.

Il est regrettable, disons-le d'abord, que M. Mignet, toujours si scrupuleux dans ses recherches, ne se soit pas assez tenu en garde contre plusieurs sources vraiment suspectes, telles, par exemple, que la *Detection de Buchanan*, les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, l'*Histoire d'Écosse* de Malcolm Laing[2], et les recueils d'Anderson[3] et de Hardwick[4]. On sait, en effet, que ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que doivent être consultés ces deux derniers recueils qui contiennent nombre de pièces tronquées et dénaturées, ainsi que l'ont démontré plusieurs critiques modernes, entre autres le savant M. Jules Gauthier. On n'est pas moins étonné qu'un esprit aussi pénétrant et aussi droit que M. Mignet ait pu admettre sans réserves l'authenticité des lettres de la cassette et de la seconde déposition de Paris, et qu'il ait pu s'appuyer sur de tels documents, fabriqués par les assassins mêmes de Darnley, pour en conclure la complicité de Marie Stuart dans le meurtre de *Kirk of Field.*

Notre intention étant de publier dans cette Revue plusieurs études sur les principaux problèmes de l'histoire de Marie Stuart, nous ne nous étendrons pas aujourd'hui sur cette dernière question. Il nous suffira de dire que les derniers travaux publiés par MM. Wiesener, Jules Gauthier, Hosack et un anonyme anglais, ont fini par démon-

[1] Préface de l'*Hist. de Marie Stuart*, par M. Mignet.

[2] *The history of Scotland, from the union of the crowns on the accession of James VI to the throne of England, to the union of the kingdoms in the reign of queen Anne... with a preliminary* DISSERTATION *on the participation of Mary, queen of Scots, in the murder of Darnley.* London, 1819, 4 vol. in-8°. — Les deux premiers volumes sont consacrés spécialement à la dissertation sur le meurtre de Darnley.

[3] *Collection relating to the History of Mary, queen of Scotland, containing a great number of original papers never before printed,* etc. Edinburgh and London, 1727-28, 4 vol. in-4°.

[4] Hardwick (Philippe Earl of). *Miscellaneous State papers from* 1501 *to* 1726. London, 1778, 2 vol. in-4°.

trer jusqu'à l'évidence que ces lettres sont fausses, ainsi que la seconde déposition de Paris, que l'on sait, à n'en pas douter, avoir été fabriquée par Hay, le secrétaire de Moray. Comme c'est principalement sur ces documents que repose la prétendue culpabilité de Marie Stuart, il s'ensuit que ces pièces offrant tous les caractères d'un faux, tout l'échafaudage de l'accusation s'écroule avec elles. Disons de plus que l'authenticité de plusieurs des lettres de la cassette est infirmée par un document authentique de la plus haute importance que M. Gauthier a découvert dans les archives de Simancas et que par cette même pièce est écartée la question de complicité de Marie dans le meurtre commis par Bothwell. Il s'agit d'une dépêche de Guzman de Silva, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, adressée à Philippe II, le 21 juillet 1567[1] : « J'ai dit à la reine (Élisabeth), lui écrivait-il, que j'étais informé que les lords avaient entre leurs mains certaines lettres, d'où il résultait que la reine d'Écosse avait su la mort de son mari. Elle m'a répondu que ce n'était pas vrai ; bien plus, que Lethington s'y était mal employé, et que, si elle le voyait, elle lui en dirait quelques paroles qui ne lui feraient pas grand plaisir[2]. »

Or on savait déjà que Lethington, surnommé l'*Ulysse* de l'Écosse, et qui fut un des plus dangereux ennemis de Marie Stuart, avait été soupçonné de son temps, par Camden, d'avoir fabriqué les lettres de la cassette. La découverte de M. Gauthier nous semble donc résoudre la question d'une manière définitive; c'est aussi l'opinion de plusieurs historiens tout récents de Marie Stuart, entre autres de M. James F. Meline[3], de M. Hosack[4], et d'un anonyme qui a publié en 1870 une très-remarquable dissertation sur les lettres de la cassette[5] pour prouver leur fausseté.

[1] *Archives de Simancas*, leg. 819, fol. 108.

[2] « Apunte à la reyna que avia sido avisado, que en poder de los señores estaban ciertas cartas por donde se entendia que la de Escocia oviese sido sabidora de la muerte de su marido; dixome que no era verdad, aun que Ledington avia tratado mal esto, y que si ella le viese, le diria algunas palabras que no le harian buen gusto. »

[3] *Mary queen of Scots and her latest english historian*. 1 vol. in-8°, London, 1872, p. 231. Il intitule un de ses chapitres, à propos de la découverte de M. Gauthier : *A late discovery*.

[4] *Mary queen of Scots and her accusers*, etc. Edinburgh and London, 1870, t. I, p. 365.

« Il est très-remarquable, dit M. Hosack, qu'Élisabeth ait repoussé la véracité de l'histoire et ait mis le doigt sur l'homme qui doit avoir le plus contribué à leur fabrication. »

[5] *Mary Stuart and the casket letters*, by J. F. N., with introductory note by Henry Glassford Bell (auteur lui-même d'une intéressante *Histoire de Marie Stuart*). Edinburgh, Edmonston and Douglas, 1870, p. 43.

Une autre source d'erreurs pour Mignet a été sa trop grande confiance dans les dépêches des ministres et des agents anglais et écossais, tels que les Randolph, les Cecil, les Drury, les Archibald Douglas, qui ne cessaient d'envelopper systématiquement la malheureuse Marie Stuart dans le réseau de leurs calomnies pour précipiter sa ruine. C'est bien assurément sans le vouloir que M. Mignet se fait l'écho des mensonges et des diffamations de ces hommes pervers. Toutes ses sympathies, on le sait, sont pour la Réforme, dont il prépare depuis longtemps l'histoire, et l'on sent à chaque page que toutes ses prédilections sont pour ses apôtres et ses défenseurs, même lorsqu'ils sont le moins dignes de l'approbation d'un homme de bien tel que lui.

Moray, le frère naturel de Marie Stuart, l'une des âmes les plus basses et les plus viles de son temps, Moray, qui poursuivit avec la plus infernale et la plus noire hypocrisie la ruine de cette sœur par qui il avait été comblé de biens, l'infâme Moray trouve presque toujours grâce aux yeux trop indulgents de M. Mignet. C'est à ce point qu'il oublie de parler au lecteur du complot criminel que sir James organisa avec Élisabeth pour faire arrêter sa sœur en mer par une croisière, lorsqu'elle revenait de France en Écosse. Il en est de même des Morton, des Lethington et de quelques autres Écossais dont la perversité eût étonné même les Italiens de leur temps. Ce sont d'habiles politiques, des amis de la Réforme. Comment ne pas admettre en leur faveur des circonstances atténuantes? Cette sympathie toute politique et préconçue pour la Réforme et les réformés a conduit naturellement M. Mignet à n'envisager les faits qu'à un point de vue exclusif et d'après une méthode toute fataliste. Marie Stuart représentait dans sa personne la cause du catholicisme en Angleterre. Elle ne pouvait évidemment trouver grâce devant le tribunal de M. Mignet. Par ses idées, par ses convictions, il était nécessairement entraîné à faire cause commune avec ses ennemis, à écrire son histoire comme une thèse.

MM. Wiesener, Jules Gauthier, Hosack et d'autres historiens anglais ont relevé un certain nombre d'erreurs du livre de M. Mignet. Les deux premiers notamment ont consacré plusieurs dissertations pour réfuter les opinions de l'illustre historien sur l'amour prétendu de Marie pour Riccio et pour Bothwell, sur les lettres de la cassette et sur la participation supposée de la reine dans le meurtre de Kirk of Field. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à leurs ouvrages pour ces questions spéciales et nous devons nous borner à ne relever que certaines erreurs essentielles.

On sait que M. Mignet s'appuie principalement sur la première déposition de Paris, pour prouver que la reine savait d'avance que l'on

devait placer un tonneau de poudre sous la chambre de Darnley. Il se fonde uniquement sur cette circonstance que Marie fit retirer une couverture de martres, qui était dans sa chambre située au-dessous de celle du roi. Paris ne dit pas un mot de la valeur de la couverture, et voici comment elle se transforme successivement sous la plume de Malcolm Laing et de M. Mignet : « Elle était probablement très-belle, » dit Laing [1]. Et M. Mignet, plus positif ajoute : « C'était une riche couverture qu'elle ne voulait sans doute pas y laisser à la veille de l'explosion [2]. » « Excellent exemple, dit M. Hosack, des progrès de la calomnie [3]. » Pour prouver la complicité de Marie, M. Mignet s'appuie de plus sur la seconde déposition de Paris [4], qui est apocryphe à n'en pas douter, et que M. Hosack prouve avoir été fabriquée, comme nous l'avons dit, par Alexandre Hay, notaire et secrétaire de Moray.

M. Mignet, se fondant uniquement sur le témoignage de Tytler et de Robertson, prétend que Marie Stuart signa la ligue catholique, ce qui fut, d'après ses ennemis, la principale cause de sa ruine. La vérité est que ce traité, qui fut mis, en effet, sous les yeux de la reine [5], ne fut jamais signé par elle. C'est ce que prouve une lettre du nonce du pape à Paris. Mieux renseigné que ne le furent plus tard Robertson et Tytler, il reproche au contraire avec amertume à la reine d'Écosse d'avoir refusé de s'associer aux princes catholiques, et c'est à ce refus qu'il attribue les malheurs dont elle est menacée. Le nonce dit positivement que l'on a envoyé à Marie Stuart monsignor Dumblanen et le père Edmond pour lui persuader de signer la ligue, et il ajoute ces mots qui décident la question : *Ma ella no l'ha voluto mai intendere* [6]. « Ce refus, dit M. Jules Gauthier, qui, le premier, a signalé cette grave erreur, ce refus prouve que Marie ne rêvait nullement une révolution religieuse, comme l'ont prétendu quelques historiens. Ce qu'elle voulait, c'était la tolérance pour les catholiques ; c'était d'avoir la messe libre pour tous ceux qui désiraient l'entendre. »

Ailleurs, M. Mignet passe sous silence le mariage secret qui unissait Marie Stuart à Darnley, trois mois avant leur mariage public ; et empruntant ces mots à une lettre de l'ambassadeur de France en

[1] Tome II, p. 56.
[2] Tome Ier, p. 215.
[3] An excellent example of the progress of calumny. (*Mary queen of Scots and her accusers*, t. I, p. 252.)
[4] Tome Ier de l'édition in-18, p. 270.
[5] Lettre de Randolph à Cecil, du 14 février 1566, dans Stevenson.
[6] Le nonce du pape en France à Cosme Ier, 16 mars 1567, dans Labanoff, t. VII, p. 107.

Angleterre qui dit « qu'elle use des mêmes offices envers lui que s'il était déjà son mari, » il néglige de citer un passage de cette même lettre dans lequel il est dit, *pour la seconde fois*, que le mariage est fait[1].

Plus loin, Marie est accusée d'une implacable inimitié contre Darnley, alors atteint de la petite vérole à Glasgow, en janvier 1567, tandis que, souffrante elle-même et qu'ayant des craintes pour son enfant, elle se prive de son médecin pour le lui envoyer[2].

M. Mignet prétend que ce fut sur les instances de Bothwell et de Lethington que la reine rappela les principaux meurtriers de Riccio, les Morton, les Ruthwen, les Lindsay, sans parler de soixante-seize autres, ce qui laisse supposer que Bothwell avait alors une influence décisive sur l'esprit de la reine, tandis qu'il est certain, d'après les nombreuses citations de M. Gauthier, que ce fut surtout à la demande des ambassadeurs étrangers que Marie Stuart rappela les bannis[3].

Ici, M. Mignet affirme que les progrès de la faveur de Bothwell éclatèrent aux yeux de tous vers la fin de l'été de 1566, mais il n'appuie son opinion sur aucun fait, et passe sous silence les preuves du contraire fournies par Chalmers[4]. M. Jules Gauthier[5] et M. Hosack ont victorieusement réfuté les assertions de M. Mignet sur la prétendue passion de Marie Stuart pour Bothwell avant son mariage avec lui. Ils ont démontré qu'il n'en existait pas de preuve.

A l'époque du mariage de Marie et de Bothwell, Craig, ministre presbytérien, monte en chaire et prononce ces paroles : « Je prends le ciel et la terre à témoins que j'abhorre et déteste ce mariage comme odieux et scandaleux au monde, *et, voyant que la meilleure partie du royaume l'a approuvé soit par flatterie ou par silence*[6], je désire que les fidèles prient ardemment le Seigneur qu'il fasse tourner au bénéfice du royaume ce qui a été fait contre toute raison et toute conscience. »

On a peine à s'expliquer pourquoi M. Mignet a cru devoir retrancher la phrase soulignée si caractéristique et qui prouve que toute la noblesse approuva cette alliance. Il est probable qu'il n'aura eu sous les yeux qu'un texte altéré, un texte préparé pour les besoins de la cause par les ennemis de Marie Stuart[7].

[1] Wiesener, *Marie Stuart et le comte de Bothwell.*

[2] Wiesener, *ibidem.*

[3] *Hist. de Marie Stuart*, t. Ier, note G de l'Appendice.

[4] Wiesener, *Marie Stuart et le comte de Bothwell.*

[5] Dans la note E de l'Appendice de son tome Ier.

[6] And seeing the best part of the realm did approve it either by flattery or by their silence.

[7] *Histoire de Marie Stuart* de M. Mignet, t. Ier, p. 306.

Plus loin, M. Mignet dit que « le mariage de Marie Stuart avec Bothwell fut célébré selon le rite catholique et aussi selon le rite protestant[1]. » M. Gauthier, d'après une lettre de D. Frances de Alava à Philippe II[2], prouve qu'il ne fut célébré que selon le rite protestant.

Ailleurs, M. Mignet, à propos du jugement de Bothwell, prétend que « l'accusé se présenta d'un air assuré et confiant devant la cour de justice; » et que, « monté sur le cheval favori du roi, il se rendit au Tolbooth, escorté par une foule de gentilshommes qui l'y accompagnaient avec une obséquieuse bassesse. » M. Mignet a puisé ces détails à une source suspecte, dans une lettre de Drury, agent anglais. Aucun des contemporains n'en dit mot. Bothwell était un assez grand personnage pour avoir des chevaux à lui et pour ne pas être obligé « de braver l'opinion publique en montant celui de sa victime[3]. » Loin d'avoir *un air assuré et confiant* devant ses juges, il avait au contraire « un air fort abattu et fort décontenancé. » C'est ce qui résulte de la confession du laird d'Ormiston[4].

Ici, M. Mignet raconte, d'après Tytler, que Marie Stuart, peu après le meurtre de Darnley, et pendant son séjour à Seaton, s'amusait à tirer de l'arc, « et qu'un jour elle gagna avec Bothwell, au comte de Huntly et à lord Seaton, un dîner que les deux perdants devaient payer dans un village appelé Tranant. » M. Gauthier prouve que c'est un conte odieux inventé par les espions de Drury ; que des quatre joueurs, la reine seule était alors à Seaton, et qu'à la latitude d'Édimbourg et au mois de février, elle ne songeait guère probablement à tirer de l'arc en plein air[5].

Voici une erreur que nous avons découverte pour notre part en étudiant le procès de la reine à Fotheringay. Elle est trop importante pour que nous ne tenions pas à honneur de la relever. M. Mignet dit que le second jour du procès, Marie Stuart « ne se défendit point en tout niant, comme elle l'avait fait la veille; » et qu'elle « convint même que ses secrétaires, agissant d'après ses ordres, avaient transmis certaines notes à Babington. » M. Mignet n'appuie cette dernière assertion que sur le témoignage de Bellièvre, l'ambassadeur de France, qui n'assistait point au procès de Fortherin-

[1] Tome Ier, p. 307.

[2] Papiers de Simancas; 16 juin 1567. J. Gauthier, t. II.

[3] Jules Gauthier, t. II.

[4] Anderson, t. II, p. 294.

[5] M. Hosack a fait remarquer, de son côté, toute l'absurdité de cette nouvelle à la main.

[6] Advis de M. de Bellièvre, dans Egerton, t. Ier, p. 103. Tytler, de son côté, à l'appui de la même opinion, n'invoque que le témoignage de Bellièvre.

gay et qui ne pouvait tenir ce fait supposé que de l'un des commissaires. Par conséquent, son témoignage n'étant que de seconde main et puisé à une source suspecte, doit être rejeté sans hésitation. Marie ne fit aucun aveu sur sa correspondance avec Babington pas plus le second jour que le premier jour. Il existe sur ce point une preuve directe qui résulte formellement des termes d'une lettre de Burghley, le grand trésorier, lequel, avec le grand chancelier, présidait les débats : « La reine d'Écosse, dit-il, ne devait rien dire sinon d'une manière négative. Elle soutint que les points des lettres qui concernent les pratiques contre Sa Majesté la reine n'avaient jamais été écrits par elle et qu'elle n'en avait jamais eu la moindre connaissance[1]. »

Le terrible réquisitoire de M. Mignet, qui, sous une apparence calme et mesurée, est aussi absolu dans ses conclusions que celui de Malcolm Laing, fut accueilli, à peu près sans protestations, dans le monde savant. Sainte-Beuve lui-même, plein de confiance dans la critique du maître, souscrivit en silence à la condamnation, mais il en repoussa pour sa part les conséquences[2].

Il ne put voir renverser sans tristesse la statue de cette reine qu'avait fait revivre avec tant de charme son imagination d'artiste, et, malgré l'arrêt de M. Mignet, il la replaça sur son piédestal.

« Eh bien, s'écriait-il au début de l'article qu'il consacrait au nouveau livre, et en répétant une phrase que Walter Scott met dans la bouche de l'un des personnages de son roman de *l'Abbé :* « Eh « bien, on peut dire tout ce qu'on voudra, maint noble cœur pren« dra parti pour Marie Stuart, même quand tout ce qu'on a dit d'elle « serait vrai. » Cette parole, ajoutait-il, reste le dernier mot des contemporains, la conclusion de l'histoire comme de la poésie. Vaincue dans l'ordre réel et sous l'empire du fait, ou même sous celui de la raison inexorable, la belle reine a tout regagné dans le domaine de l'imagination et de la pitié. Elle y a retrouvé, de siècle en siècle, des chevaliers, des amoureux et des vengeurs... » Puis, après avoir retracé les phases orageuses de la vie de Marie Stuart, en adoptant la version de M. Mignet, mais en usant des merveilleuses ressources de son art pour en atténuer l'horreur, Sainte-Beuve, arrivé au seuil de la prison de la reine, est subjugué par ce douloureux spectacle. Il se recueille, il s'attendrit, il admire, et des pages tout empreintes de pitié, de poésie et d'éloquence tombent de sa plume : « Durant dix-neuf ans, dit-il, toute la catholicité s'agite, se passionne pour elle,

[1] Lettre de Burghley, 15-25 octobre 1586. — *British Museum*, Caligula, c. IX, fol. 433.

[2] *Causeries du lundi*, t. IV, pp. 310 et suiv.

et elle est là, à demi héroïne et à demi martyre, qui fait le signal et agite sa bannière à travers les barreaux. Captive, ne l'accusez pas de conspirer contre la vie d'Élisabeth... Du moment d'ailleurs que Marie Stuart est prisonnière, qu'on la voit accablée, privée de tout ce qui console, infirme, hélas! et déjà blanchie avant l'âge... quand on a entendu ce mélange de fierté et de plainte, la pitié pour elle l'emporte, le cœur a parlé ; ce doux charme dont elle était douée, et qui agissait sur tous ceux qui l'approchaient, reprend le dessus et opère sur nous à distance. Ce n'est ni avec le texte d'un greffier, ni même avec la raison d'un homme d'État qu'on la juge, c'est avec le cœur d'un chevalier, ou, pour mieux dire, d'un homme. L'humanité, la pitié, la religion, la grâce poétique suprême, toutes ces puissances invincibles et immortelles se sentent intéressées dans sa personne et crient pour elle à travers les âges : « Porte ces nouvelles, « disait-elle au vieux Melvil au moment de mourir, que je meurs « ferme en ma religion, vraie catholique, vraie Écossaise, vraie Fran- « çaise. » Toutes les croyances, tous les patriotismes et les nationalités invoqués ici par Marie Stuart lui ont fait un long écho et lui ont répondu avec pleurs et avec amour... »

M. Nisard fut un des rares critiques du temps qui refusa d'admettre la dure sentence de M. Mignet. Dans une étude fort remarquable[1], il exposa les raisons morales et historiques qui l'empêchaient de croire à la culpabilité de la reine d'Écosse. La pitié pour Marie Stuart, disait-il, est passée en habitude. « Vous ne l'amènerez pas à regarder les pièces du procès ; elle suspecterait plutôt les plus authentiques qu'elle ne songerait à éclaircir les douteuses. Les juges de Marie ne sont d'ailleurs que trop connus... » « En l'absence de preuves dès le premier jour évidentes, et qui auraient empêché la pitié de naître, on s'est fait de Marie Stuart une idée contre laquelle il est douteux que la critique puisse jamais prévaloir... Comment nous persuaderait-on que Marie Stuart a été complice d'un meurtre avec guet-apens?... Le livre de M. Mignet, déjà beaucoup lu, le sera plus encore; mais il est douteux qu'il aille en autant de mains que l'*Abbé*, de Walter Scott. Pour une personne qui lira le chapitre où l'historien éminent fait sortir du récit même les preuves de la complicité de Marie, cent liront les scènes touchantes où Walter Scott l'en absout. » Aux yeux de M. Nisard — et c'est là une des considérations les plus neuves de son article — il y a incompatibilité morale entre la meurtrière de Darnley et la sublime martyre de Fotheringay. Il est impossible « de trouver dans la même vie l'assassinat le plus exécrable et l'héroïsme le plus touchant, un des plus

[1] *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1851.

grands crimes et une des plus belles morts dont l'histoire fasse mention. » L'étude du cœur humain et l'histoire vraie sont d'accord, sur ce point, avec la règle scénique de l'unité des caractères. C'est pour cette raison que le livre de M. Mignet manque d'unité au point de vue de l'art, comme au point de vue de la vérité. Dans le premier volume — où il expose, avec une sévérité qu'il croit être l'expression de la justice même, les crimes prétendus de Marie, — M. Mignet, homme de conscience avant tout, n'éprouve et ne peut éprouver pour une si grande coupable aucune sympathie. De là cette froideur répandue sur tout le volume. Ce n'est qu'au moment où la malheureuse captive est tombée dans les serres d'Élisabeth, qu'un sentiment de pitié s'empare de l'illustre auteur ; mais cette pitié est sans cesse combattue et refoulée en lui par la conviction où il est de la culpabilité avec toutes ses hideuses circonstances ; elle ne peut nous dérober le sentiment de mépris qu'essaye en vain de voiler la délicatesse du juge. Par suite de ses opinions, M. Mignet s'est donc condamné à ne pas donner au sujet tout le pathétique et toute la grandeur qu'il exigeait, au point de vue de l'art dramatique comme au point de vue de la vérité historique [1].

Si, comme le croit M. Mignet, Marie Stuart a dicté à son secrétaire Curle le fameux passage de la lettre à Babington où elle approuve le meurtre d'Élisabeth, toutes ses dénégations sur ce point, jusqu'au pied de l'échafaud, sont autant de traits d'hypocrisie qui achèvent de ternir l'héroïsme de sa mort. M. Nisard a montré du doigt l'écueil.

Ajoutons qu'il a exprimé les doutes les plus nets sur l'authenticité des lettres de la cassette, et qu'il conclut avec raison que, si elles eussent été vraies, Élisabeth n'eût pas manqué de le faire confirmer par une sentence de ses commissaires, en bonne et due forme. Or, c'est ce qu'elle n'osa jamais faire.

« Élisabeth, dit M. Nisard, n'avait pas voulu qu'il y eût jugement, parce qu'elle n'était pas assez certaine du crime. » Et il ajoute ces mots vraiment caractéristiques : « J'ai moins de peine à soupçonner d'un faux en écritures des hommes qui avaient été ou les complices de Darnley dans l'assassinat de Riccio, ou les complices de Bothwell dans l'assassinat de Darnley, qu'à reconnaître un monstre dans Marie Stuart. » « Or, l'évidence manque ici; elle manque dans les faits et dans les vraisemblances. J'en profite pour douter, et, toutes réflexions faites, je ne puis ni admirer assez peu la mort de Marie

[1] « M. Mignet, dit M. Nisard, trouvait trop à condamner dans la reine pour adopter la femme; aussi la traite-t-il froidement, et cette froideur a pu gagner quelques parties de ce premier volume. »

Stuart pour la concilier avec sa participation exécrable au meurtre de son mari, ni haïr assez médiocrement son crime pour le concilier avec la sublimité de sa mort. »

Malgré les défauts et les erreurs de cette œuvre, que M. Mignet voudra bien nous pardonner d'avoir signalés en toute sincérité, elle n'en restera pas moins, parmi toutes les histoires hostiles à cette princesse, comme l'une des plus habiles, des plus concises, des mieux coordonnées dans ses harmonieuses proportions. Par toutes les qualités de son rare talent, M. Mignet aura toujours sa place marquée entre Hume, Robertson et Macaulay.

Nous voici en présence d'un homme bien différent par le caractère et par les procédés. Autant M. Mignet a mis de convenance et de dignité, même dans ses accusations les plus graves, autant M. Froude, le nouvel historien d'Élisabeth, se laisse entraîner à des excès d'opinion et de langage qui dépassent de bien loin les violences de Knox et les noirceurs de Buchanan[1]. Marie Stuart devient, sous sa plume, un monstre de scélératesse tel que le seizième siècle n'en vit pas de semblable. C'est *une brute*, *un animal féroce*, *un chat sauvage*, *une panthère;* en revanche, ses persécuteurs sont doués de toutes les vertus : l'implacable Burghley, le plus sceptique des Anglais de son siéle, est proclamé par M. Froude *le pieux Cecil;* le fourbe lord James, *le noble Moray sans tache*, *l'immaculé Moray;* la reine d'Angleterre, la persécutrice de Marie, *la bonne Élisabeth.* C'est *une fée bienfaisante qui sort des nuages pour venir en aide à une sœur égarée, mais malheureuse, et pour la rétablir sur le trône*[2]. La haine de M. Froude contre Marie Stuart ne va pas seulement aux dernières limites de l'injustice, elle descend jusqu'aux plus bas degrés de la férocité. Il la poursuit de ses railleries et de ses outrages jusqu'au pied de l'échafaud. Cette mort sublime le fait entrer en fureur, et il met tout en œuvre pour la défigurer, pour la rapetisser, pour la rendre ridicule. Il ose même soutenir cet étrange paradoxe, que Marie n'est morte avec courage que pour imprimer une immortelle flétrissure à Élisabeth devant la postérité! Outré du rôle indigne de cet écrivain sans pudeur, lorsqu'il raconte cette mort avec un cynisme si révoltant, un critique anglais, homme d'esprit, M. Meline, a intitulé un de ses chapitres : *Historien et bourreau*, et il soutient avec raison que le beau rôle appartient à l'exécuteur de Marie Stuart. A côté de M. Froude, dit-il, « ce bourreau a toutes les proportions

[1] *History of England from the fall of Wolsey to the defait of the Spanish Armada*, by James Antony Froude, etc., 12 vol. in-8°. London, Longmans, Green, and co. 1870. Les six derniers sont consacrés au règne d'Élisabeth.

[1] *History of England*, t. IX, p. 144. M. Jules Gauthier, *Hist. de Marie Stuart*, t. Ier, préface.

d'un gentilhomme. » Les procédés de critique de l'auteur sont dignes de ses jugements et de ses expressions. Lorsqu'un texte est contraire à sa thèse, il n'hésite jamais à le passer sous silence ou à le supprimer et à le tronquer. Il a même falsifié plusieurs documents pour les rendre favorables à ses opinions. C'est ce qui a été démontré par plusieurs historiens, notamment par MM. Jules Gauthier, Hosack, et surtout par M. Meline. Ce dernier, dans un intéressant volume publié depuis deux ans[1], et dans lequel il s'est attaché spécialement à le réfuter, a mis en regard des textes véritables les nombreux textes qui ont subi les altérations de ce digne élève et successeur des Buchanan, des Lethington et des Phelipps, ces faussaires émérites du seizième siècle. Il était donc tout naturel que M. Froude défendît à outrance l'œuvre de ses devanciers, c'est-à-dire l'authenticité des lettres de la cassette et celle de la lettre de Marie à Babington, falsifiée par l'agent de Walsingham.

M. Froude passe en Angleterre pour un écrivain de talent, mais qui, pour produire le plus d'effet possible, pousse toujours ses peintures à l'exagération. C'est plutôt un auteur dramatique qu'un historien; il est bien moins jaloux de découvrir la vérité que de produire des effets scéniques nouveaux. « Le grand dessein de M. Froude, dit M. Meline, semble avoir été de servir la cause de l'art plus que celle de la vérité. Il a voulu donner au monde une histoire piquante et brillante, meilleure qu'un roman et bonne comme une pièce de théâtre. Cela nous semble, à nous, son haut dessein. »

Au surplus, M. Froude, comme critique et comme historien, ne jouit pas d'un grand crédit parmi ses compatriotes. Il a trouvé tant de contradicteurs que les Anglais, tout en admirant son talent d'écrivain, sont toujours en défiance de ses textes comme de ses paradoxes.

Un nouvel historien de l'Écosse, M. Hill Burton[2], s'est déclaré aussi adversaire passionné de Marie Stuart; mais, au lieu de se laisser emporter aux violentes injures de M. Froude, il se contente de lancer contre la victime d'Élisabeth quelques traits ironiques, autant que peut le lui permettre son esprit un peu lourd et nuageux. Tout en écartant certains récits de Buchanan qu'il considère « comme des débauches d'imagination, » M. Burton tient pour vraie son his-

[1] *Mary queen of Scots and her latest english historian. A narrative of the principal events in the life of Mary Stuart; with some remarks on M. Froude's History of England*, by James F. Meline. 1 vol. in-8°. London, Sampson Low, etc. 1872.

[2] *The history of Scotland from Agricola's invasion to the extinction of the last Jacobite insurrection*, by John Hill Burton, historiographer-royal for Scotland. Second edition in eight vol. in-8°, Edinburgh and London, 1873.

toire, et il s'appuie sur elle. M. Hill Burton n'est, à proprement parler, ni un historien, ni un écrivain, c'est plutôt un critique qui disserte à propos d'histoire. Chez lui pas de récit clair, serré et continu, comme dans Hume, dans Robertson ou dans M. Mignet. Les événements ne sont pour lui que matière à dissertations; son exposition est laborieuse, pénible, et son style obscur et rocailleux ne rappelle en rien la forme lumineuse et facile de Macaulay.

Son livre n'a donc rien de bien dangereux pour la mémoire de la reine d'Écosse, malgré ses prétentions au contraire; il n'est pas de ceux qui font naître la conviction dans l'esprit du lecteur. M. Hill Burton a trouvé quelques contradicteurs de ses aperçus et de ses théories à propos de Marie Stuart. Plusieurs de ses erreurs ont été relevées par MM. Hosack, Meline, Jules Gauthier, Mac Neel Caird[1] et Wiesener[2].

Tels sont les adversaires de la reine d'Écosse, parmi lesquels il ne faut pas omettre de citer Rapin Thoyras, Sharon Turner et Frédéric de Raumer. Mais il n'en est aucun, de quelque talent dont il ait fait preuve, qui ait pu justifier d'une manière certaine, évidente, les accusations portées contre elle. C'est ce qui a été constaté, il y a quelques années, par l'auteur fort désintéressé de la préface du *Journal de Bannatyne*. « La participation de Marie Stuart au meurtre de son époux, écrivait-il, est une question qui, pour ma part, me laisse indifférent. Toutefois, pour mettre fin à une controverse où il a été déployé tant d'aigreur, je voudrais que sa culpabilité fût établie sur des preuves satisfaisantes, ou que, pour l'honneur de la nature humaine, on pût prouver son innocence. Il est certain, quoi qu'il en soit, que les efforts incessants de deux siècles n'ont pas réussi à la convaincre du crime dont on l'accuse[3]. »

III

Les défenseurs de Marie Stuart ne le cèdent à ses accusateurs ni par le nombre, ni par le talent, ni par la science. On peut même affirmer hautement que, depuis la publication de Malcolm Laing contre cette princesse, si l'on en excepte le livre de M. Mignet, les avocats de la reine d'Écosse ont publié, dans l'intérêt de sa cause, des œuvres bien plus importantes, au point de vue des découvertes

[1] *Mary Stuart, her Guilt or innocence*, etc.
[2] *Revue des questions historiques de* 1868.
[3] *Hist. de Marie Stuart* de Jules Gauthier, t. Ier, préface.

et de la critique, que leurs adversaires. L'opinion de l'innocence de Marie Stuart gagne du terrain de jour en jour; pour s'en convaincre, il suffit de lire les derniers travaux publiés en Écosse, en Angleterre et en France. Dégagée de plus en plus des préoccupations religieuses et politiques, la question devient purement historique ; soumise à une discussion de moins en moins intéressée, elle nous semble avoir touché à une solution définitive. Dans tous les cas, on peut soutenir que si les dernières découvertes et les dernières conclusions des historiens favorables à Marie Stuart ne peuvent convaincre les esprits les plus prévenus et les plus rebelles, elles sont pourtant de nature à y faire naître, pour peu qu'ils soient de bonne foi, la réflexion et le doute.

Mais avant d'examiner les dernières et importantes publications des défenseurs de Marie Stuart, depuis le livre de M. Mignet, il n'est pas inutile de dire quelques mots de ceux qui l'ont précédé.

Au seizième siècle, John Lesly, évêque de Ross, qui était fort dévoué à cette princesse, essaya de réfuter la *Detection* de Buchanan par son opuscule intitulé : *La défense de l'honneur de Marie.* C'est ce que tenta de son côté Belleforest par son petit livre : *L'innocence de la très-illustre et très-débonnaire princesse, madame Marie, reine d'Écosse.*

Après le tragique dénoûment de Fotheringay, il parut plusieurs histoires pour venger la mémoire de la royale défunte : *Le martyre de la Royne d'Écosse*, par Adam Blackwood, ancien serviteur de la reine, qui avait passé au service du roi de France et qui était devenu conseiller au présidial de Poitiers ; — *La mort de la Royne d'Écosse*, admirable et pathétique récit des derniers moments de Marie, par un de ses serviteurs, anonyme ; — *La vie de Marie Stuart*, en latin, par Georges Conée, Écossais[1] ; — *La vraie histoire de l'incomparable Marie Stuart*, par Nicolas Caussin[2] ; — *L'histoire du royaume d'Écosse*, par Herrera[3]. — Mais plusieurs de ces chroniqueurs manquaient de documents officiels ou n'en possédaient que d'incomplets.

Il n'en fut pas de même du protestant Camden, qui fit paraître, en 1625, l'édition définitive de ses *Annales du règne d'Élisabeth*[4]. Ici,

[1] *Vita Mariæ Stuartæ Scotiæ reginæ*, etc., scriptore Georgio Conœo, Scoto. 1624.

[2] Dans sa *Cour sainte*, 1624.

[3] *Historia de lo sucedido en Escocia y Inglaterra en quarenta y quatro años que bivio Maria Estuarda, Reyna de Escocia*, escrita por Antonio de Herrera, en Madrid, 1589.

[4] *Annales rerum anglicarum, etc., regnante Elisabetha.* Lugduni Batavorum, 1625.

nous sommes en face d'une œuvre des plus sérieuses et nous marchons sur un terrain solide. Camden, comme on le sait, était entré fort avant dans les confidences et la confiance de lord Burghley, qui l'admit à consulter tous les papiers d'État qui étaient en sa possession. Or, c'est à cette source authentique et indiscutable que « l'annaliste trouva la preuve des complots qui avaient été ourdis, tant en Angleterre qu'en Écosse, contre la réputation, la liberté et la vie de Marie Stuart[1]. » Dans cette remarquable histoire d'Élisabeth, écrite avec une élégante concision, l'honnête Camden imprima une flétrissure indélébile au front de Buchanan[2]; il déclara fausses les prétendues lettres de Marie à Bothwell[3], et il signala comme faux le post-scriptum[4] de la lettre adressée à Babington qui fit tomber la tête de cette princesse. Or il faut noter que Camden eut sous les yeux le faux matériel de Phelipps, qui ne fut pas produit à Fotheringay, mais qui est une preuve suffisante des interpolations de la copie lue au procès. Aujourd'hui, toutes ces assertions de Camden sont confirmées par la découverte de plusieurs des documents sur lesquels il s'appuie.

Depuis cette œuvre capitale jusqu'à la chute des Stuarts, en 1688, il y eut une suspension dans la publication des histoires et des documents relatifs à Marie Stuart. Le sujet semble avoir été frappé d'interdit pendant ce temps-là par ses descendants ; peut-être aussi craignait-on d'éveiller des controverses dangereuses au point de vue religieux comme au point de vue politique. Le catholicisme de Marie était un sujet trop brûlant pour qu'on osât l'aborder avant de longues années.

Ce ne fut qu'en 1734 que l'on vit paraître un nouvel ouvrage vraiment important en faveur de la victime d'Élisabeth, c'est l'*Histoire des affaires de l'Église et de l'État d'Écosse*[5], par Robert Keith, évêque anglican. Il embrassa la défense de Marie avec autant de force que Camden, et il étaya ses opinions sur de nombreux documents inédits qu'il avait découverts, pour la plupart, dans les archives du Collége des Écossais à Paris.

Vingt ans après, en 1754, parut un ouvrage non moins utile à la défense de la reine d'Écosse : ce sont les *Recherches sur les préten-*

[1] *Hist. de Marie Stuart* de M. Jules Gauthier, t. I[er], préface.
[2] Edition elzévirienne, p. 105.
[3] *Ibid.*, p. 144.
[4] *Ibid.*, p. 493.
[5] *The history of the affairs of church and state in Scotland, from the beginning of the reformation in the reign of James V, to the retreat of queen Mary.* Edinburgh, 1734, in-fol.

dues lettres de la cassette, par Walter Goodall, conservateur de la bibliothèque des avocats d'Édimbourg[1].

On sait que les lettres françaises, attribuées à Marie Stuart, telles que nous les connaissons aujourd'hui, furent regardées pendant longtemps comme les vraies copies des originaux produits par Morton, Moray et leurs amis aux conférences d'York et de Westminster, et, depuis cette époque jusqu'à Goodall, elles avaient passé incontestablement pour telles. Buchanan, l'agent servile de Moray et de Morton, qu'il suivit à York et à Westminster, était le dépositaire de ces lettres, et ce fut lui, comme on le sait, qui fut chargé de les expliquer aux commissaires anglais. Or, les prétendues lettres originales en français qu'ils produisirent n'étaient qu'une traduction d'un texte écossais, et, par conséquent, *ipso facto*, elles étaient fausses, car les accusateurs soutenaient que les lettres en français étaient des originaux, ce qui était inexact. C'est ce que Goodall démontra victorieusement. En comparant les textes écossais, latin et français de ces lettres, il prouva, ce qui aujourd'hui est à peine controversé, que les textes latin et écossais ne sont point des traductions du texte français; mais que celui-ci est indubitablement une traduction de l'écossais. Le texte écossais est l'original ; il ne contient, en effet, aucun contresens, et celui qui l'a rédigé a toujours exprimé sa pensée d'une manière claire et précise. Le latin, au contraire, et le français fourmillent de non-sens et de contre-sens, et la critique moderne, poussant plus loin ses recherches et ses comparaisons que Goodall, lui a donné pleinement raison. La démonstration de Goodall fut si frappante, que Hume et Robertson, qui s'étaient appliqués à soutenir que le texte français était l'original, furent contraints de convenir ouvertement[2] que ce texte n'était qu'une traduction du latin de Buchanan et du texte écossais. Cet aveu est d'autant plus remarquable que personne, en traitant ce point d'histoire, ne l'avait encore fait, et que, depuis 1572, le texte français avait toujours passé pour l'original jusqu'au temps où Goodall publia sa découverte et mit au jour l'imposture[3].

Nous avons dit que les histoires de Hume et de Robertson, malgré l'autorité dont jouissaient ces deux historiens, furent vivement critiquées sur certains points relatifs à Marie Stuart. Le docteur Gilbert Stuart, dans son *Histoire d'Écosse*, et mademoiselle Keraglio, dans

[1] *An examination of the letters said to be written by Mary Queen of Scots to James earl of Bothwell. Shewing by intrinsick and extrinsick evidence that they are forgeries. Also an inquiry into the murder of king Henry*. Edinburgh, Ruddiman, 1754, 2 vol. pet. in-8°.

[2] Hume, vol. II, p. 499. Robertson, vol. II, p. 25.

[3] William Tytler.

sa *Vie d'Élisabeth*, attaquèrent vivement leurs conclusions sur les lettres de la cassette et la question du meurtre de Darnley. Mais les plus remarquables réfutations de leurs théories furent celles de William Tytler[1] et de John Whitaker[2]. L'un et l'autre démontrèrent clairement que les prétendues lettres d'amour de Marie à Bothwell avaient été forgées par ceux mêmes qui avaient eu intérêt à les produire pour ruiner la réputation de cette princesse et rendre impossible son retour au trône d'Écosse.

Sans parler de Guthrie et de Carte qui, au dix-huitième siècle, défendirent aussi la mémoire de Marie, nous voici arrivés au seuil du dix-neuvième siècle, dont l'un des plus beaux titres de gloire sera un jour, nous n'en doutons pas, d'avoir renouvelé la science historique d'après l'étude des sources.

En 1818, Chalmers publie la *Vie de Marie Stuart*[3], d'après des papiers d'État inédits. C'est l'une des œuvres les plus consciencieuses et les plus impartiales que l'on connaisse sur ce sujet. Il prit corps à corps Malcolm Laing, le plus venimeux et le plus acharné des adversaires de Marie Stuart, « et il prouva que cette princesse ne pouvait être coupable du meurtre de Darnley par la raison bien simple que ceux qui l'accusaient étaient les propres assassins de ce prince[4]. »

De nos jours, et après la publication du livre de M. Mignet, une Écossaise d'un talent distingué, miss Agnès Strickland, s'est livrée à des recherches aussi étendues que fructueuses sur Marie Stuart, et, dans ses *Vies des reines d'Écosse*, en sept volumes[5], elle a consacré les six derniers à cette princesse. Plusieurs des découvertes de miss Strickland sont du plus haut intérêt. Nous citerons, entre autres, une lettre autographe de la comtesse de Lennox à Marie Stuart,

[1] *An inquiry historical and critical into the evidence against Mary queen of Scots. And an examination of the histories of Dr. Robertson and M. Hume, with respect to that evidence.* Edinburgh, 1759, in-8°. Cet ouvrage important a eu plusieurs éditions; il a été traduit en français et publié à Paris en 1772; le prince Labanoff a fait réimprimer, il y a quelques années, cette traduction, qui a paru chez Amyot.

[2] *Mary queen of Scots vindicated.* London, 1788, 3 vol. in-8°. Une seconde édition fut publiée à Londres en 1790.

[3] Chalmers (Georges), *the Life of Mary queen of Scots, drawn from the state papers, with six subsidiary memoirs : 1° Of the calumnies concerning the Scottish queen; 2° Memoirs of Francis II; 3° Of lord Darnley; 4° Of James earl Bothwell; 5° Of the earl of Murray; 6° Of secretary Maitland.* London, 1818, 2 vol. in-4°, figures. — Une seconde édition, publiée à Londres, en 1822, en 3 vol. in-8°.

[4] Jules Gauthier, *Hist. de Marie Stuart*, t. Ier, préface.

[5] *Lives of the queens of Scotland*, by Agnes Strickland. 7 vol. in-8°, fig. William Blackwood and Sons. Edinburgh and London.

longtemps après le meurtre de Darnley dont elle la croyait coupable dès le principe. Mais, vers la fin de sa vie, revenue de ses préventions, elle avait rendu à cette princesse toute son affection et toute son estime. On savait déjà par la correspondance de Marie que cette grande preuve morale existait en sa faveur. La lettre découverte par miss Strickland vient la confirmer de manière à ne laisser aucun doute.

Miss Strickland a trouvé de plus, dans les archives d'Angleterre, des documents authentiques qui prouvent que Phelipps, le criminel agent de Walsingham, altéra positivement la lettre de cette princesse à Babington pour faire tomber sa tête. Fraser Tytler, de son côté, avait donné la preuve que Phelipps était un faussaire de profession, et que, pour tromper le gouvernement espagnol, il avait fabriqué de sa main toute une correspondance diplomatique. On peut juger d'après ces faits du degré de confiance qu'il faut accorder aux historiens qui persistent à croire à l'authenticité de la lettre qui entraîna la condamnation de Marie Stuart, et dont la copie n'offrit d'autre garantie aux commissaires anglais que d'avoir été contresignée par ce faussaire.

L'histoire de Marie Stuart par miss Agnès Strickland est pleine d'intérêt et de détails nouveaux inconnus jusqu'à elle. Bien qu'elle manque le plus souvent de méthode et de composition, elle est écrite avec une chaleur si communicative et une si parfaite bonne foi, que l'on oublie le plus souvent les défauts de l'auteur pour n'admirer que ses qualités et pour lui savoir gré de son pieux dévouement.

C'est par le livre de M. L. Wiesener, intitulé : *Marie Stuart et le comte de Bothwell*[1], que la plupart des lecteurs français ont été initiés à la grande polémique qui, depuis trois siècles, n'a cessé de remuer et de passionner la Grande-Bretagne. Le consciencienx écrivain avait d'abord été partisan, — il le déclare lui-même, — des sévères opinions de M. Mignet sur Marie Stuart. Mais après une lecture attentive des mêmes documents qui avaient servi de base à son histoire, il s'aperçut que les textes originaux étaient souvent en contradiction formelle avec les jugements de l'éminent historien, et, après les avoir interrogés scrupuleusement, il changea complétement d'opinion. Les découvertes de miss Strickland lui furent d'un grand secours et achevèrent de le mettre sur la voie. Il s'attacha principalement à étudier les parties les plus obscures de la vie de Marie Stuart, et, après l'examen le plus sérieux et le plus consciencieux, il se prononça hautement en faveur de l'innocence de la reine

[1] 1 vol. in-8°. Paris, librairie Hachette, 1863.

d'Ecosse. Il démontra une fois de plus, et par de nouvelles considérations et des aperçus ingénieux, qu'il n'existait aucune preuve du prétendu amour de Marie pour Bothwell du vivant de Darnley et de sa participation au meurtre de ce prince. Par une argumentation surabondante, il mit au jour les anachronismes, les invraisemblances, les contradictions, les non-sens, les bévues qui trahissaient, dans la fabrication des lettres de la cassette, la main des faussaires. M. Wiesener n'a pas été moins heureux en réfutant un grand nombre d'erreurs dans les œuvres des adversaires de Marie Stuart, depuis les plus anciens jusqu'aux plus récents. Le livre de M. Wiesener est, avant tout, un livre de bonne foi et qui n'a été dicté par aucun parti pris. On y sent régner, depuis le commencement jusqu'à la fin, l'unique désir de découvrir la vérité et de lui rendre hommage. C'est une œuvre pleine de recherches, de critique, de science, mais un peu touffue, et dont la lecture ne saurait avoir d'attrait que pour ceux qui s'occupent de ces matières. A propos de ce luxe d'érudition, Sainte-Beuve, un jour, disait spirituellement à l'auteur: « Vous n'avez pas été seulement l'avocat de Marie Stuart, vous avez été aussi son avoué. » Les savants, à coup sûr, n'auront point à s'en plaindre[1].

Nous voici en présence de l'œuvre la plus considérable, au point de vue de la critique, de l'impartialité et de la richesse des documents, qui ait jamais été publiée en France sur ce pathétique sujet. Nous voulons parler de l'*Histoire de Marie Stuart* de M. Jules Gauthier, à laquelle l'Académie française a donné sa plus haute consécration en lui décernant un de ses grands prix. Entrons avec le savant auteur dans l'esprit et dans le cœur même de son livre : « Regardée pendant sa vie, dit-il dans sa préface, comme une des personnifications du catholicisme en lutte avec la Réforme, du pouvoir légitime aux prises avec les révolutions, Marie Stuart est restée livrée, après sa mort, aux disputes des partis. Et ce qui a singulièrement aidé à nourrir et à prolonger ces disputes, c'est que chaque parti trouvait des armes à sa convenance dans le nombre et la variété des documents contemporains. Jamais peut-être l'historien ne s'est vu en face de tant d'appréciations contradictoires. A côté des actes du Parlement, des résolutions du conseil privé et des faits avérés, on rencontre des bruits malveillants, inventés par le fanatisme et propagés par la crédulité, des pamphlets dictés par la haine et par l'intérêt, les témoins interrogés en secret, les confessions falsifiées, les rap-

[1] M. Wiesener, dans la *Revue des questions historiques*, 1868, a combattu, avec succès, les conclusions exagérées de M. Froude et les théories de M. Hill Burton.

ports mystérieux et anonymes : autant de renseignements dont l'historien ne saurait trop se défier. Des nombreux papiers d'État mêmes on ne peut se servir qu'avec une extrême réserve. Qui voudrait accepter sans contrôle les nouvelles envoyées d'Écosse par les agents anglais et leurs espions ? Et qui ne sait que beaucoup de pièces sont raturées et interlignées de la main de Cecil ? En sorte que pour démêler la vérité dans les deux courants d'informations contraires, il faut apporter le plus grand soin et la plus grande impartialité. S'il est vrai qu'il reste toujours quelque chose de la calomnie, on ne doit point s'étonner que la mémoire de Marie Stuart soit encore aujourd'hui ballottée entre l'honneur et l'infamie ; car personne ne fut plus calomnié. »

Le contrôle sévère de tous les documents imprimés et manuscrits sur un sujet livré à tant de controverses, telle a été la méthode suivie scrupuleusement par l'auteur, tel est l'esprit qui n'a cessé de présider à son œuvre. Au lieu de donner tête baissée dans des documents fabriqués par des assassins et des faussaires, il a voulu en étudier la valeur morale et intrinsèque ; un doute sage et méthodique l'a constamment guidé, et, grâce à cette critique scrupuleuse, sagace, vigilante, soupçonneuse, il est arrivé à se faire une opinion nette et tranchée sur un grand nombre de questions qu'il avait considérées jusque-là, disons-le, à un autre point de vue. M. Jules Gauthier, en effet, pendant plusieurs années, ne doutait pas plus que M. Wiesener, pas plus que l'auteur de ces lignes, de la culpabilité de Marie Stuart. Comme eux il avait été convaincu, subjugué par la clarté lumineuse, par la logique serrée et par le rare talent d'exposition du livre de M. Mignet. Mais dès qu'il eut pénétré dans les documents originaux, dès qu'il eut saisi la trame des ténébreuses et machiavéliques manœuvres des ennemis de Marie Stuart, il vit s'écrouler pierre à pierre tout l'édifice de l'accusation. Dès lors lui apparut, éclatante comme la lumière, l'innocence de la victime.

M. Jules Gauthier a eu l'heureuse chance d'apporter dans le débat des documents nouveaux de la plus grande valeur, il a mis au jour des pièces qui avaient été négligées ou volontairement omises par les autres historiens, et il s'est attaché à démonter que nombre de celles qui ont été invoquées contre Marie Stuart étaient indignes de l'histoire.

Comment M. Jules Gauthier a-t-il été conduit à étudier de nouveau un sujet tant de fois traité qu'il semble en quelque sorte devoir être complétement épuisé? Personne, nous l'avons dit, n'était plus convaincu que lui, après la lecture de l'histoire de M. Mignet, de la culpabilité de cette princesse. Quel ne fut donc pas son étonnement, lorsque, se trouvant à Édimbourg en 1861, il entendit des Écossais

prendre sa défense et parler de documents récemment découverts qui lui étaient tout favorables. C'est alors qu'il résolut d'étudier de ses propres yeux ces problèmes historiques, et qu'il consacra plusieurs années de loisirs, soit en Écosse, soit en Angleterre, soit en Espagne, à ces recherches aussi difficiles que pleines d'attrait. Quand je dis difficiles, elles l'étaient infiniment moins pour M. Gauthier que pour beaucoup d'autres, car il possédait toutes les clefs possibles pour pénétrer dans les textes. Connaissant à fond l'anglais, l'écossais, l'espagnol et l'italien, il n'était arrêté par aucun obstacle matériel. Sans parler de tous les documents imprimés sur cette matière qui passèrent sous ses yeux, il s'attacha également à consulter tous les monuments manuscrits qui existent dans les diverses archives de l'Écosse, de l'Angleterre et de la France, et, grâce à une haute influence, il put pénétrer dans les archives de Simancas. C'est ainsi, — pour ne faire mention que des principales sources originales, — qu'il a pu étudier l'histoire manuscrite de Jacques VI qui a servi aux Mémoires de Crawford; le *Birrel's Diary;* le *Diurnal of Occurents in Scotland*; le Recueil des actes du Parlement d'Écosse, le registre du conseil privé du même royaume; les manuscrits de Balcarras et autres déposés à la riche bibliothèque des avocats à Édimbourg; les correspondances et mémoires qui font partie du *Record office* de Londres. C'est dans les archives de Simancas que M. Gauthier a fait la plus importante de ses découvertes : nous voulons parler de la lettre de don Guzman de Silva à Philippe II, dans laquelle se trouve la preuve la plus directe qui ait été fournie jusqu'à présent contre l'authenticité des lettres de la cassette. Ce texte, que nous avons cité plus haut, est signalé par les historiens anglais et écossais, comme tout à fait décisif dans le débat qui nous occupe.

L'ingénieux historien ne s'est pas contenté de feuilleter les documents écrits pour tâcher d'y découvrir la vérité, il a visité, en pieux pèlerin, tous les lieux auxquels se rattache un souvenir de l'infortunée reine, depuis Linlithgow, où elle naquit, jusqu'aux funèbres ruines de Fotheringay où sa tête roula sous la hache ; depuis le vieux palais d'Holyrood, où elle fut couverte du sang de Riccio, depuis le château d'Édimbourg où elle donna naissance « à l'enfant qui devait régner à sa place », jusqu'aux donjons démantelés de Lochleven, et au champ de bataille de Langside.

Après ces consciencieuses recherches, qui durèrent plusieurs années, M. Gauthier changea complétement d'opinion sur le compte de Marie Stuart. « Il resta convaincu que ce fut uniquement pour assurer le fruit de leur honteuse victoire que les barons, qui avaient détrôné leur reine à l'aide de l'Angleterre, cherchèrent à rejeter sur elle les crimes dont ils étaient eux-mêmes les auteurs ou les com-

plices. » M. Gauthier, avec une impartialité qu'on ne saurait trop louer, a fait connaître aussi bien les témoignages à charge que ceux qui absolvent. Leur appliquant les règles de la critique, il a fait valoir les raisons qui doivent faire admettre les uns et suspecter ou rejeter les autres. Avec la plus scrupuleuse exactitude, il a cité toutes les sources auxquelles il a puisé, afin que le lecteur pût contrôler toutes ses citations et ses analyses.

Indifférent à l'innocence ou à la culpabilité de la reine d'Écosse, l'honorable et savant historien, « plaçant bien au-dessus de tout esprit de secte et de toute opinion politique la conscience qui n'égare point et la morale qui ne varie jamais[1], » s'est uniquement inspiré de la recherche de la vérité. Nous croyons qu'il n'a été donné à aucun des historiens de Marie Stuart d'en pousser plus loin la démonstration sur tous les points essentiels. Le livre de M. Gauthier, nous n'en doutons pas, a déjà exercé en France une influence salutaire sur les esprits prévenus en faveur de la thèse opposée. En présence de ces documents inédits, dont il n'est pas plus permis de contester la valeur historique que l'authenticité, il n'y a plus pour les uns qu'à s'incliner, pour les autres qu'à se réjouir. La réhabilitation de l'une des plus intéressantes victimes de l'histoire moderne sera une des gloires de notre temps. Honneur donc à M. Gauthier, honneur à son livre où la science a toujours pour compagne inséparable l'impartialité! S'il n'a point fait une œuvre d'art harmonieuse et parfaite à l'extérieur, il a construit du moins un monument solide et durable, où la lumière pénètre, où la vérité circule partout. Que pourrait-il envier de plus?

Retournons en Angleterre et en Écosse. Que de défenseurs Marie Stuart y compte encore depuis Guthrie jusqu'au savant docteur Lingard, depuis Carte jusqu'à M. Glassford Bell, qui a donné de cette princesse une intéressante histoire dont il existe plusieurs éditions.

M. Mac Neel Caird, un savant écossais, a publié en 1869 un volume qui a fait sensation[2]. Il s'y attache uniquement à étudier les questions relatives au meurtre de Darnley et au mariage de la reine avec Bothwell. Avec une science qui lui a rendus familiers tous les documents de la cause, il se prononce en faveur de l'innocence de Marie Stuart. Chemin faisant[3], il redresse plusieurs graves erreurs de M. Froude, et il entame sa réputation comme historien.

Un autre Écossais, un presbytérien, homme d'un grand savoir,

[1] Préface de M. Jules Gauthier.

[2] *Mary Stuart, her Guilt or innocence, an inquiry into the secret history of her times*, by Alexander Mac Neel Caird. Edinburgh, 1869.

[3] Dans la préface de sa seconde édition.

M. John Hosack, a publié en 1870 le premier volume d'un ouvrage qui est appelé, nous n'en doutons pas, à opérer une révolution d'opinion décisive dans son pays et en Angleterre[1]. Son livre, dont le premier volume, réimprimé deux fois, a eu un grand succès, vient d'être complété par la publication du second, qui a paru depuis deux mois à peine. L'auteur, né en Écosse et habitant l'Écosse, n'ignore rien des coutumes, des usages, des lois, de la topographie et de l'histoire de son pays. Ce sont là autant d'avantages à l'égard de ses adversaires. Je ne sais rien de plus clair, de mieux enchaîné, de mieux raisonné, de mieux déduit que ce livre. L'auteur encadre dans un récit historique, qui s'étend depuis la mort de Jacques V, père de Marie Stuart, jusqu'à la mort de cette princesse, des dissertations critiques sur les points les plus obscurs de sa vie, qui sont de la plus haute valeur. La discussion de M. Hosack est calme, digne, d'une loyauté à toute épreuve : même en parlant des Moray, des Morton, des Lethington, il garde une impassibilité absolue, un flegme tout écossais, et les jugements équitables et sévères qu'il porte sur ces hommes pervers n'en ont que plus de poids.

M. Hosack a découvert nombre de documents originaux ; il a consulté, cela va sans dire, le *Register House* d'Édimbourg et le *Register of the privy council*, qui renferment tant de précieux renseignements sur l'histoire de l'époque; le livre des articles (*the Book of articles*) produits à York et à Westminster contre Marie, ainsi qu'un grand nombre de pièces inédites. M. Hosack, avec une grande sûreté de coup d'œil, n'en laisse passer aucune sans la contrôler, et sans en fixer ou en rejeter l'authenticité. Chemin faisant, et sans que l'exposition des faits soit obstruée par ses dissertations, tant elles sont claires et précises, M. Hosack examine avec soin toutes les questions controversées. Il scrute toutes les consciences des ennemis de Marie Stuart, il juge tous leurs actes, il détruit tous leurs sophismes; il discute tous leurs témoignages, il ne laisse rien passer sans le peser et le contrôler. Quoique presbytérien, il n'hésite pas à dévoiler et à flétrir les odieuses manœuvres et les crimes de plusieurs des fondateurs du presbytérianisme en Écosse. Il démontre jusqu'à l'évidence que Marie n'éprouva aucune passion pour Bothwell ; il l'absout de toute complicité dans le meurtre de Darnley ; enfin, par une critique aussi lumineuse qu'approfondie, il porte un dernier coup aux lettres de la cassette. Il démontre, par exemple, par de nouveaux

[1] *Mary queen of Scots and her accusers embracing a narrative of events from the death of James V, in* 1542 *until the death of queen Mary in* 1587, by John Hosack, barrister-at-law. Second edition, much enlarged, in two volumes. Vol. Ier, in-8°. William Blackwood and sons. Edinburgh and London, 1870.

arguments et de nouvelles preuves exégétiques, que l'une des premières lettres de la cassette a été servilement copiée sur la déposition de Crawford. Il n'est pas de démonstration plus évidente que celle de M. Hosack sur ce point, et ses arguments sont si forts et si péremptoires qu'il n'est plus permis de douter du faux. L'auteur ayant une connaissance approfondie de l'écossais, aussi bien que de l'anglais et du français, déclare, comme Goodall, que l'original des lettres de la cassette est le texte écossais, et par là même il prouve la fabrication des faux, puisque les assassins de Darnley, qui les présentèrent à York et à Westminster, soutinrent que les lettres en français étaient le texte original, tandis qu'elles n'étaient qu'une traduction et une copie. S'il eût existé des originaux en français, Buchanan, qui les aurait eus entre les mains, de même que les copies en texte latin et écossais, eut-il pris la peine de faire des versions françaises? C'est ce qui semble de la dernière évidence. M. Hosack démolit pièce à pièce toutes les lettres de la cassette, en montrant les contradictions nombreuses, les non-sens, les contre-sens, les invraisemblances dont elles fourmillent. Il n'est pas moins heureux dans les raisons qu'il donne pour prouver que la seconde déposition de Paris, sur laquelle s'appuient tous les historiens ennemis de Marie Stuart, a été fabriquée par Alexandre Hay, le secrétaire de « l'immaculé Moray. » C'est un livre où la discussion domine le récit historique, et pourtant il a toujours le mérite d'intéresser, tant l'auteur vous charme par sa bonne foi, par sa clarté, par son amour de la justice et du vrai. Après la lecture du livre de M. Gauthier, s'il avait pu rester encore quelques doutes dans mon esprit, celui de M. Hosack eût triomphé de mes dernières hésitations. Cette œuvre fait autant d'honneur au caractère de l'auteur qu'à son talent. Il est beau, il est grand, il est généreux, lorsque la justice et la vérité l'exigent, de se placer ainsi à l'écart ou au-dessus de sa secte ou de son parti, pour ne subir aucune contrainte dans ses jugements.

Ajoutons que M. Hosack n'oublie pas de relever les erreurs des Buchanan, des Froude et de leurs pareils, et qu'il perce à jour leurs falsifications et leur mauvaise foi. C'est le plus beau livre de critique qui ait été publié dans la Grande-Bretagne sur ces graves questions. Nous ne doutons pas que le second volume, qui vient de paraître, n'obtienne autant de succès que le premier. Sur la question des interpolations de Phelipps, l'agent de Walsingham, dans la lettre de Marie à Babington, interpolations qui motivèrent la condamnation à mort de Marie Stuart, M. Hosack se prononce dans le même sens que Camden, Fraser Tytler, le prince Labanoff, Wiesener, Jules Gauthier et nombre d'autres historiens qui sont convaincus de l'existence du faux.

Après la publication du tome Ier de M. Hosack, un anonyme a fait paraître à Édimbourg une étude critique intitulée : *Marie Stuart et les lettres de la cassette*[1]. Même après le beau travail de M. Hosack, ce n'est pas sans intérêt qu'on lit ce petit livre plein de science, de verve, d'esprit et de clarté. L'auteur y plaide victorieusement la cause de Marie Stuart. L'ouvrage est précédé d'une introduction de M. Henry Glassford Bell, auteur lui-même d'une histoire de la reine d'Écosse.

Un autre érudit distingué, homme d'esprit et d'humour, M. James Meline, a publié, en 1872, un volume de critique sur Marie Stuart et ses derniers historiens[2]. Dans le cadre historique qu'il s'est tracé, l'auteur s'attache à relever principalement les nombreuses erreurs de M. Froude dans son *Histoire d'Angleterre*. Il oppose sans cesse les textes qu'il a altérés sciemment aux textes véritables, et de cet examen il résulte pour le lecteur la conviction que M. Froude appartient tout entier à l'école des Buchanan, des Lethington et des Phelipps. Il va sans dire que l'historien d'Élisabeth reproduit imperturbablement toutes les impostures des ennemis de Marie Stuart, sans tenir le moindre compte des réfutations. C'est ainsi, par exemple, qu'il répète, d'après Buchanan, que la petite vérole de Darnley ne fut autre chose qu'un empoisonnement par la reine. M. Meline ne se contente pas de signaler les jugements erronés et calomnieux de M. Froude, il discute aussi les autres historiens qui se sont occupés de Marie Stuart, tels que MM. Hill Burton, Henri Martin et Mignet[3]. Il se prononce hautement en faveur de cette princesse, à propos du meurtre de son mari, des lettres de la cassette et de sa prétendue passion pour Bothwell.

Enfin, au commencement de cette année, a paru à Londres, en deux volumes in-4°, une nouvelle *Histoire de Marie Stuart*, par M. Petit. Elle a été écrite d'abord en français, mais ce n'est point l'original qui a été publié, c'est une traduction anglaise par M. Charles de Flandres. Nous croyons savoir de source certaine que l'un des grands éditeurs de Paris prépare en ce moment la publication du texte original français. Dans cette œuvre considérable, qui a exigé plusieurs années de travail, et à laquelle sont ajoutés quelques

[1] *Mary Stuart and the casket letters*, by J. F. N., with introductory note by Henry Glassford Bell. 1 vol. in-18. Edinburgh, Edmonston and Douglas, 1870.

[2] *Mary queen of Scots and her latest english historian; a narrative of the principal events in the life of Mary Stuart; with some remarks on M. Froude's History of England.* 1 vol. in-8°, London, Sampson Low, etc., 1872.

[3] Dans la Note III de son Appendice, il témoigne le regret que M. Mignet se soit constamment appuyé sur les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, qui ne sont qu'une source d'erreurs

documents inédits, l'auteur se prononce hautement et fermement en faveur de l'innocence de Marie Stuart[1].

On peut juger par cet aperçu de l'importance et du nombre des ouvrages spéciaux qui, depuis ces dernières années, ont été consacrés à la défense de la reine d'Écosse. Ses adversaires, au contraire, depuis la *Dissertation* de Malcolm Laing et le livre de M. Mignet, n'ont produit contre elle aucune œuvre vraiment sérieuse. Il est donc évident que ce sont les amis de la reine qui, en ce moment, sont maîtres du terrain, et ce n'est assurément ni à M. Froude, ni à M. Burton qu'ils sont disposés à le céder.

Les passions religieuses et politiques du seizième siècle ont profondément obscurci les faits contemporains : elles ont fait un esprit public à elles, une histoire à elles, une Marie Stuart d'après l'accusation. Leur temps n'est plus. A mesure qu'elles se sont éteintes, que les découvertes historiques se sont multipliées, que les procédés de la critique ont touché de plus en plus à leur perfection, la figure de Marie Stuart, lavée de toute souillure, a été replacée à sa vraie place et dans son vrai jour.

Quel est le jury anglais ou français qui, de nos jours, après la longue information que nous venons de résumer, oserait, sur les misérables preuves fournies par ses ennemis, la déclarer coupable? Pour nous, nous avons le droit de croire que le dernier mot de la science lui est favorable et que l'heure tardive de la justice a sonné pour elle. Le vœu le plus cher de la malheureuse reine, si atrocement calomniée, s'est enfin accompli. Elle a trouvé des vengeurs dignes de sa cause :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

CHANTELAUZE.

[1] *History of Mary queen of Scots,* translated from the original and unpublished ms. of professor Petit, by Charles de Flandres. 2 vol. in-4°. London, Longman, 1874.

LE SALON DE 1874

Après avoir plusieurs années de suite rendu compte des Expositions, on sent la tâche devenir difficile. Les grandes luttes d'école à école, qui soulevaient jadis de si ardentes polémiques, n'existent plus. Elles ont cessé faute d'éléments. Nous n'avons plus, hélas! à rompre de lances pour des Delacroix ou des Rousseau. A peine pouvons-nous, de temps à autre, indiquer nos préférences, prendre timidement parti pour ou contre tel artiste. Plus de ces grandes œuvres hardies qui passionnaient. La banalité a tout envahi, et elle rend fatalement la critique bien aride.

Nos artistes les plus habiles, les plus spirituels souvent, cèdent au goût du public, et, plus jaloux des avantages matériels que de leur propre réputation, ils négligent l'art pour le métier. Ne faisons pas de fausse critique et ne perdons pas notre temps à prêcher des coupables qui connaissent leurs fautes et ne veulent pas être convertis. Parlons légèrement de ces œuvres légères, souvent amusantes, trompeuses quant au dessin, papillottantes et fardées quant à la couleur, ne possédant aucune beauté véritable, mais tout au plus ornées de ce qu'on pourrait appeler, en langage familier, la beauté du diable; œuvres dont le succès sera plus éphémère encore qu'on ne le suppose, car cette chose changeante qu'on appelle la mode a des revirements aussi soudains qu'inévitables.

Et si, par hasard, sur notre route, nous rencontrons un artiste de goût assez fort pour lutter contre le courant, assez courageux pour affirmer son culte de l'art élevé, arrêtons-nous plus longtemps auprès de lui, et étudions ses œuvres avec le soin qu'elles réclament.

Avant de pénétrer dans les salles de peinture et de sculpture, jetons un regard sur le règlement. Il renferme quelques modifications. Le nombre des tableaux que chaque artiste avait le droit d'exposer a été élevé de deux à trois. C'est là un changement de peu d'importance, mais, à notre avis, inutile. Une décision plus grave est

celle qui permet de nouveau aux artistes médaillés de ne plus soumettre leurs œuvres à la sanction du jury. Sans doute, il est dur pour un artiste de talent, dont le mérite, consacré peut-être par de nombreuses récompenses, a subi l'influence de l'âge, de se voir repousser par ses confrères et de s'entendre dire : « Vous n'avez plus de talent! » Cette humiliation, presque secrète, n'est-elle pas moins cruelle cependant, moins fatale pour sa réputation, qu'un droit d'exposer qui l'autorise à étaler sa décadence aux yeux du public? Il y aurait, je pense, avantage pour tous à maintenir la nécessité d'un contrôle.

I

Le plus grand succès du Salon ayant été obtenu cette année par la sculpture, c'est d'elle que nous nous occuperons d'abord.

J'ai déjà dit de l'œuvre émue et patriotique de M. Mercié tout le bien que j'en pensais, lorsqu'elle fut exposée, au mois de septembre 1873, à l'École des Beaux-Arts. Le jeune artiste avait, il y a deux ans, obtenu pour sa statue de *David* une première médaille et la décoration. Il reparaît aujourd'hui devant le public avec son groupe de *Gloria victis!* et, justifiant de si grandes faveurs, il appelle à lui la suprême récompense, la médaille d'honneur. Le voilà, bien jeune, placé au sommet, sans que personne s'en plaigne pourtant, car il a vaillamment conquis tous ses grades, et jamais carrière ne s'est ouverte par des coups d'éclat plus hardis. Sa tâche n'en sera que plus lourde : succès oblige. Pour nous qui avons en ce talent fin et élevé, fort et élégant, une entière confiance, nous saluons un grand artiste de plus dans notre jeune école de sculpture, si nombreuse déjà, mais dont nous sommes heureux de voir les rangs devenir plus serrés. L'émulation empêchera les aînés de s'endormir sur leurs triomphes, et sera pour les plus jeunes un précieux stimulant. Chose étrange! tandis que la peinture, devenue pour les artistes une mine d'or, a décliné, un effet tout contraire s'est produit pour la sculpture. Jamais il n'y a eu une phalange aussi considérable de talents différents, et dignes d'être cités. L'art lui-même grandit et progresse, et cependant ceux qui s'y adonnent n'y trouvent, au point de vue matériel, que des ressources à peine suffisantes à leur existence, et je parle ici des plus illustres.

Nous avons, il y a un an, laissé pressentir, dans cette Revue, une crainte que nous avait inspirée le genre de travaux adopté par quelques-uns de nos sculpteurs les plus renommés. Pendant quelques

années, ils ont paru chercher presque exclusivement le succès dans le genre gracieux : l'enfance, avec ses formes grêles et ses attitudes pleines de charme, les avait momentanément fascinés, et nous redoutions de voir des talents capables de grandes œuvres s'étioler et perdre leur vigueur en ne traitant que ces sujets agréables, mais quelque peu maniérés. Hâtons-nous aujourd'hui de constater une salutaire réaction. L'*Ève* de M. Dubois, exposée l'an passé, le *Gloria victis* de M. Mercié, le *Rétiaire* de M. Noël, indiquent une tendance à revenir vers la beauté vraie, vers la belle harmonie des formes.

Ces lignes seraient empreintes d'une certaine exagération, si on les prenait au pied de la lettre, et si on n'en contrôlait l'exactitude par un examen rigoureux des sculptures exposées cette année. L'ensemble en est moins brillant qu'on eût pu s'y attendre, et peu d'œuvres nouvelles se distinguent par des qualités hors ligne. Aussi les réflexions que nous a suggérées le groupe de M. Mercié, les espérances que nous avons laissé entrevoir, ne s'appliquent-elles pas seulement à l'Exposition de cette année : elles ont un sens anticipé, et recevront plus tard leur explication. Je ne crois pas opportun de citer ici dès aujourd'hui à quelles œuvres je fais allusion; j'en parlerai lorsque le public sera appelé à les juger; mais je suis certain de n'avoir rien annoncé ici qui ne doive se réaliser, et les importants travaux de MM. Dubois, Falguière, Becquet, Hiolle, Chapu, et de quelques autres encore, me donneront prochainement raison, et feront apparaître dans toute sa splendeur l'effort considérable que je me suis plu à indiquer.

J'ai nommé tout à l'heure, parmi les plus belles œuvres du Salon, le *Rétiaire* de M. Noël, pour lequel j'ai été trop sévère lorsqu'il fit partie des Envois de Rome. J'avoue mon erreur d'autant plus volontiers que l'artiste doit en profiter. Mal exposée alors, cette statue se présentait au public de face, et sans qu'il fût possible de l'étudier sérieusement. Revenons-y donc aujourd'hui. Le moment choisi par l'artiste est celui où le rétiaire va lancer son filet. Avant d'admirer la souplesse de l'exécution et la justesse des détails dans tout le corps, je ferai pourtant une critique à M. Noël, et je lui demanderai dans quel pays il a vu lancer un filet posé sur le bras droit? La chose me paraît impraticable. En examinant bien l'attitude de son personnage, j'ai regretté que M. Noël n'ait pas mis une faux entre ses mains. Combien la figure y aurait gagné en vérité, combien le geste serait devenu plus naturel! L'artiste a-t-il craint le souvenir de certain *Faucheur* autrefois exposé? Mais il est permis à plusieurs artistes de traiter le même sujet, à la condition d'y apporter des qualités originales et neuves.

Le *Rétiaire* de M. Noël, puisque rétiaire il y a, est, en somme, une

œuvre forte, et d'une facture savante. De toutes celles qui pouvaient être récompensées, c'était sans contredit la meilleure, celle qui méritait avec le plus de justice la première médaille que lui a accordée le jury.

Je ne saurais faire amende honorable à M. Lafrance comme à M. Noël, au sujet de son *Saint Jean*, bien qu'il ait obtenu aussi une première médaille. Le geste est disgracieux, les membres d'une maigreur désespérante. L'enfant pousse-t-il un cri d'effroi? S'apprête-t-il à tomber? On ne sait. Qu'il y a loin de ces mouvements exagérés à l'harmonie et à l'élévation que M. Dubois avait su mettre dans sa statue de *Saint Jean*, si visiblement imitée par M. Lafrance. Cet artiste a du talent, c'est incontestable, et les amateurs, de ce qu'on appelle en sculpture *un morceau*, seront sans doute satisfaits. Pour nous, nous nous inclinerons difficilement devant cette récompense accordée à une œuvre qui appartient si peu à son auteur.

Mon intention n'est pas d'examiner ici chacune des statues médaillées et de me poser en juge des décisions du jury. Je reprends donc ma course à travers les sculptures. Voici d'abord d'anciennes connaissances, des statues que nous avons déjà vues en plâtre et qui nous reviennent cette année en marbre. Parmi les meilleures, citons la *Bethsabée* de M. Blanchard, le *Narcisse* de M. Dubois, et le *Message d'amour* de M. Delaplanche, d'une facture souple et gracieuse, et que l'artiste a revu avec intelligence avant de l'exécuter en marbre.

Tout près de ces deux dernières œuvres, nous en rencontrons une vers laquelle le public s'est porté d'instinct et qui a conquis ses suffrages par l'extrême fini de son exécution. Nous y trouvons tous les dehors du talent, une élégance recherchée et prétentieuse, mais aucune étude : jamais, peut-être, on n'a été aussi agréablement induit en erreur. Le mouvement de cette statue, que l'artiste intitule *Ceinture dorée*, ne manque pas d'une certaine grâce : le goût, l'intelligence de la ligne ne font pas défaut, et il y a là les éléments possibles d'une œuvre digne d'éloges; mais aucune partie de la figure ne supporte l'examen : la tête, jolie au premier aspect, est anguleuse; les bras, absolument disloqués, rappellent ceux des poupées qui manœuvrent tout d'une pièce, les mains semblent appartenir à un enfant. Quant aux jambes rondes et polies, elles n'accusent aucun modelé, et les genoux, d'où les conditions anatomiques sont exclues, ne sauraient se mouvoir. M. d'Épinay a cru pouvoir remplacer toute étude par ce minutieux et séduisant travail que les Italiens apportent à la confection de leurs marbres. Il s'est trompé, il a trompé le public, mais non le jury. L'absence du nom de M. d'Épinay parmi ceux des médaillés aura sans doute causé bien des étonnements;

mais quiconque a regardé attentivement cette *Ceinture dorée* a pu s'assurer que sa seule beauté tient à son maquillage et au clinquant de sa parure.

Et cependant nos artistes n'auraient-ils pas quelque chose à apprendre de cette œuvre si imparfaite, mais si soignée et si travaillée? N'y a-t-il pas une leçon pour eux dans le succès qui l'a accueillie? Leurs marbres se ressemblent tous parce que trop souvent tels ils sortent des mains du praticien, tels ils sont exposés, ou peu s'en faut. Si, avec tout ce que nos sculpteurs apportent de mérite, d'étude, de science à leurs œuvres, ils avaient le courage de parachever plus amoureusement leurs marbres, n'y trouveraient-ils pas un incontestable avantage?

Des cinq figures qui composent le monument funèbre exposé par M. Barrias, deux nous sont connues déjà ; mais la plus belle, à mon avis, est celle de l'*Ange*. J'y trouve un sentiment religieux très-profond et heureusement exprimé. Assise auprès du cercueil, les yeux levés vers le ciel, les mains jointes pour la prière, cette figure donne l'idée de l'éternelle Vigilance. C'est l'ange gardien, dont la sollicitude pieuse ne s'accorde aucun repos. La tête a un sourire à peine indiqué, mais qui laisse deviner les joies de la prière et les douceurs de la conversation avec Dieu. J'aime beaucoup moins la *Sainte Sophie*. Quant à la statue en marbre de Madame ***, couchée sur le sommet du tombeau, elle est tellement éloignée du spectateur que, malgré les efforts de M. Barrias pour lui conserver de l'importance, elle se perd dans l'ensemble du monument et ne saurait être utilement étudiée.

Depuis nos terribles désastres, la France n'a point encore achevé de payer à ses enfants la dette de sa reconnaissance, et chaque année nos artistes en retracent quelque triste souvenir. Tantôt ils expriment une pensée générale comme l'ont fait M. Chatrousse dans son groupe des *Crimes de la guerre* ou M. Doublemard dans sa *France en deuil*, tantôt ils rendent hommage à quelques-unes de nos glorieuses victimes. Telle nous apparaît la statue de M. Hiolle pour le *Monument érigé par la ville de Cambrai à la mémoire de ses enfants morts pour la patrie*.

Une Renommée aux ailes puissantes, au regard sombre, aux yeux chargés de larmes, étend le bras au-dessus de la tombe où reposent les vaillants soldats et semble dire à l'ennemi : « Tu les as tués, mais là se borne ta puissance. Leur gloire demeure, et voilà que je leur apporte la couronne immortelle qu'ils ont si vaillamment conquise. » Le geste est fort beau, plein d'énergie, et on sent passer à travers l'œuvre un véritable souffle artistique. Malheureusement l'auteur n'a pu la mener aussi loin qu'il l'eût désiré, et il a dû se

contenter d'en indiquer les lignes grandioses. Ce n'est qu'une esquisse, mais elle est émouvante et pleine de vie.

D'autres fois, enfin, c'est un acte héroïque dont nos artistes se chargent de conserver le souvenir. Ainsi a fait M. Franceschi dans l'intéressant bas-relief où il a représenté la mort du commandant Baroche. Grouper dans un espace aussi restreint un nombre considérable de figures, leur conserver du mouvement et donner de la vie au sujet, était une tâche difficile que M. Franceschi a conduite à bonne fin.

Il faudrait nous arrêter devant la très-belle statue du *Maréchal Niel*, par M. Crank; devant le portrait du *Prince des Asturies*, par M. Oliva, devant le *Christ* de M. A. Lenoir; mais nous ne pouvons, faute de temps, passer en revue toutes les œuvres qui révèlent du talent. Au reste, la sculpture n'offre d'intérêt véritable que dans les œuvres complètes où elle peut déployer ses ressources. Elle ne doit pas borner son ambition à reproduire exactement un modèle. C'est malheureusement ce que les sculpteurs comprennent difficilement, et il y a là un écueil sérieux pour les débutants. Je ferai une exception en faveur de M. Granet, pour son groupe intitulé *Jeunesse et chimère*. J'y trouve un vif sentiment du mouvement et une réelle entente de la décoration.

A défaut de grandes œuvres signées par nos premiers artistes, nous serons heureux de retrouver leurs noms sur des bustes dont plusieurs sont fort remarquables. Entre tous je distinguerai dès l'abord celui de M. Vitet, œuvre vraiment magistrale de M. Chapu. Il est impossible de mieux conserver à son modèle sa physionomie particulière et d'arriver à une ressemblance parfaite par des moyens plus simples.

Le buste de M. A. Dumas fils, par M. Carpeaux, fort ressemblant aussi, est conçu dans un tout autre sentiment. A force de vouloir donner du mouvement à son œuvre le sculpteur arrive à faire vivre, si j'ose ainsi m'exprimer, jusqu'aux étoffes. La tête est intelligente mais d'une expression forcée, les cheveux se hérissent, le vêtement et le gilet se plissent et se froissent comme soulevés par une tempête intérieure. C'est l'exagération de précieuses qualités, exagération que M. Carpeaux a pris à tâche d'accentuer de plus en plus dans ses dernières œuvres.

Un très-bon buste de M. Augustin Cochin, par M. Adam-Salomon, rappelle les traits et anime la physionomie de cet homme de bien si regretté.

Après avoir glorifié les morts, M. Hiolle a trouvé bon de venir se retremper un peu au contact des vivants, et il a fait deux excellents bustes. Celui de M. Chenavard, en bronze, donne une idée fidèle du

célèbre peintre philosophe; il est digne en tout point de l'artiste qui l'a signé.

M. de Saint-Marceaux expose une terre cuite d'un travail tout à fait nouveau. La position malheureuse de la tête baissée vers la terre aura nui beaucoup, je le crains, au succès que méritait cette œuvre.

Citons enfin deux bustes de femmes qu'il faut regarder. L'un, charmant de grâce virginale, est signé Franceschi ; l'autre, d'une allure plus libre et d'une irrésistible coquetterie, est l'œuvre de M. Falguière. Mais combien ce marbre d'un arrangement si exquis eût gagné à être un peu plus travaillé par l'artiste!

II

Mais il est temps de pénétrer dans les salons de peinture · la première œuvre qui, par ses dimensions et son éclat, frappe l'œil dans la grande salle d'entrée est signée du nom déjà célèbre de M. Matejko. Le succès qu'il obtient cette année égale celui que lui avait mérité son grand tableau en 1870. L'artiste, encore cette fois, demande ses inspirations à l'histoire de sa patrie. Jean le Terrible, le premier roi de Russie qui ait pris le titre de czar, a été vaincu par Étienne Bathori, roi de Pologne. Ses envoyés, présentés au vainqueur par le nonce apostolique, lui offrent à genoux le pain et le sel en signe de soumission. Rien de plus étrange que le contraste entre ces types presque sauvages, ces expressions farouches, ces barbes incultes, et les vêtements éclatants, les splendides fourrures dont ils sont revêtus. Bathori, les mains posées sur les genoux, assis sous une tente qu'on a dressée sur la neige, assiste à ce spectacle, impassible en apparence. Mais on pressent, en étudiant sa physionomie, la joie intime et féroce de ce monarque dont le violent tempérament devait, deux ans plus tard, le faire succomber à un accès de colère. Un manteau rouge, jeté sur ses épaules, s'entr'ouvre et laisse apercevoir une cuirasse damasquinée d'or qui a dû faire rêver plus d'un amateur. Au milieu du tableau un homme vêtu de noir se tient debout. C'est le nonce apostolique qui a servi de médiateur entre les ennemis.

La scène s'explique bien et les premiers plans du tableau révèlent de très-remarquables qualités de dessin et de couleur. Mais l'artiste n'a pas su faire assez de sacrifices, et l'importance qu'il a donnée aux nombreux personnages secondaires nuit à l'effet général. De là une confusion qui fatigue les yeux et qui amoindrit l'intérêt même de l'œuvre.

Plus brillant, plus bruyant encore, le tableau de M. Clairin attire le regard. Si le jeune artiste était le premier à donner cette note, si l'*Orient* qu'il nous apporte avait été deviné par lui, il faudrait assurément s'arrêter et discuter ses procédés et la forme nouvelle qu'il donne à l'art. Mais un souvenir à la fois douloureux et glorieux se dresse devant nous, et le nom d'Henri Regnault sort de toutes les lèvres. Ici l'imitation est par trop flagrante ; la comparaison rend sévère et accuse encore davantage les imperfections de l'œuvre. Nous nous souvenons des *Brûleuses de varech*, qui méritèrent à M. Clairin un de ses premiers succès et qui, malgré une tendance à des tonalités trop noires, indiquaient une interprétation originale de la nature.

Entraîné depuis en Orient par son ami Regnault et travaillant à ses côtés, M. Clairin s'est laissé gagner par son exemple sans avoir les mêmes aptitudes; son tableau montre une certaine préoccupation de continuer l'œuvre si tôt interrompue du héros de Buzenval. Nous pensons que cette erreur sera momentanée, et que bientôt l'artiste saura trouver sa voie personnelle. S'il en fallait une preuve, je conduirais le lecteur devant le *Conteur arabe* à Tanger, dont l'exécution, un peu trop négligée, indique cependant un effort pour échapper au danger que nous signalons et que M. Clairin semble avoir compris.

Brusque est la transition lorsqu'en face de ces éclats de lumière on aperçoit le tableau gris et pâle de M. Puvis de Chavannes. A diverses reprises j'ai rendu hommage au sentiment élevé de la décoration dont cet artiste a souvent fait preuve. Le *Charles Martel* qu'il expose cette année me paraît en revanche une erreur complète. Le groupe des prisonniers est heureusement inventé et ne manque pas de grandeur ; mais le dessin par trop naïf lui enlève tout son effet.

Contrairement aux années précédentes il y a au salon de 1874 un assez grand nombre de tableaux inspirés par les annales religieuses. Celui de M. Laurens est sans contredit un des meilleurs. Le sujet sévère en est emprunté à l'histoire de saint Bruno qui a déjà si heureusement inspiré notre grand Lesueur.

« *Saint Bruno*, dit le livret, *refuse les offrandes de Roger, comte de Calabre.* » Suivi de ses religieux, le saint, qui s'est avancé sous le portique du couvent, s'arrête en face du comte Roger ; celui-ci s'incline en lui montrant les présents qu'il lui offre, les uns étalés sur les marches du cloître, les autres portés par un serviteur, ou chargés encore sur une mule. Saint Bruno détourne la tête et étend les mains en signe de refus. Il semble qu'il ne veuille pas se départir du silence dont il a fait une de ses règles les plus austères; derrière lui les religieux assistent indifférents à cette scène.

La peinture un peu sombre tranche hardiment avec l'éclat des

tons qui est si fort à la mode. Elle vise trop à cette qualité qu'on nomme la *solidité*, et parfois tombe dans la sécheresse. Mais l'ensemble est d'un grand caractère. La lumière qui éclaire le groupe des religieux donne un éclat puissant à leurs robes blanches, tandis que leur têtes, couvertes du capuchon restent dans l'ombre. Cette partie de l'œuvre est d'une rare vigueur et digne de tous nos éloges. Il n'est guère possible de se montrer plus simple et à la fois plus grand. Les têtes sont pleines d'expression, et je ne saurais trop louer l'habileté avec laquelle le peintre a su rompre les blancs de ses vêtements. La partie droite du tableau renferme d'excellents morceaux, mais l'intérêt capital est dans le groupe des chartreux. Le Salon ne possède, à mon avis, aucun tableau mieux peint et d'un sentiment plus élevé.

Ceux de MM. Lehoux, Maillard et Grellet ne sauraient nous arrêter longtemps. Le *Martyre de saint Laurent* est une grande composition qui prouve que l'artiste a beaucoup vu et qu'il a trop retenu; c'est une œuvre de mémoire beaucoup plus que d'imagination. Le saint est représenté sur le gril traditionnel, entourré de bourreaux qui attisent la flamme. Une foule nombreuse assiste à son supplice, et, dans le ciel un ange tend au martyr la palme de la victoire. Malgré la science réelle du dessin dont M. Lehoux a donné la preuve, son tableau est confus ; il n'intéresse pas, et, malgré l'horreur du sujet, il n'excite pas d'émotion.

M. Maillart, dans le *Baptême de saint Augustin*, a voulu se maintenir dans une gamme de tons claire et décorative ; il y a dans son œuvre comme un souvenir des fresques de M. Laugée à Sainte-Clotilde, mais le dessin est plus incorrect et la peinture plus mince; on peut dire qu'il a fait à la fois une grande toile et un petit tableau. De M. Grellet, il y a peu à parler, car il n'a aucune prétention à l'originalité ; sa vaste toile se recommande par une composition claire et facile à comprendre, on y sent le respect des maîtres et de la tradition.

Quelques pinceaux profanes d'habitude ont aussi tenté d'aborder les sujets sacrés, et nous les suivrons avec intérêt dans cette voie nouvelle. Après son indécente *Dalila*, M. Humbert, pris de remords sans doute, expose au Salon un grand tableau représentant *la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*. Ce qui choque tout d'abord dans cette œuvre, c'est un parti pris d'archaïsme dont je n'aperçois pas la nécessité. Comment des artistes dans la force de la jeunesse se soumettent-ils volontairement au rôle secondaire d'imitateurs? Pourquoi renoncent-ils à toute originalité pour emprunter aux vierges des Bellin et des maîtres primitifs toute la composition de leurs tableaux?

Je n'ignore pas que M. Humbert a de très-chauds défenseurs, mais je ne puis, de bonne foi, partager leur admiration pour cette œuvre incomplète dans laquelle l'artiste reste inférieur à ses modèles sous le rapport de la naïveté et du sentiment, inférieur à lui-même quant à l'exécution. Et si, malgré tout, l'ensemble a conservé quelque apparence de majesté, l'honneur en revient moins à M. Humbert qu'aux maîtres dont il s'est si largement inspiré.

Sur trois tableaux exposés par M. Henner, deux sont empruntés à l'Évangile : *la Madeleine* et *le Bon Samaritain*. M. Henner est un artiste arrivé, un peintre remarquable, un praticien habile dont on ne doit pas parler légèrement. Les éloges que je lui ai adressés à diverses reprises sont garants de mon impartialité ; ils m'autorisent à critiquer lorsque je le crois juste. Ici-même, à côté d'observations nécessaires, l'éloge aura sa place quand je parlerai du portrait charmant exposé par M. Henner.

Mais, en face de *la Madeleine* et du *Bon Samaritain*, je suis incapable de taire mon étonnement. Eh quoi, y a-t-il donc chez M. Henner un parti pris d'éloigner de sa palette toute couleur fraîche et séduisante? est-ce volontairement qu'il traite avec un sans-façon aussi complet le dessin et la composition?

En songeant aux débuts de M. Henner, à cette *Suzanne* que l'on peut voir au Luxembourg et qui faisait présager un coloriste, je suis effrayé autant que surpris de sa chute.

En résumé, l'exposition très-importante de cet artiste ne lui apportera pas tout le succès qu'il en espérait. Deux mauvais tableaux et un portrait bien peint, ce n'est point assez pour quiconque a la prétention de devenir chef d'école.

Avant de quitter ces sujets religieux, occupons-nous du *Christ* de M. Bonnat. On a fait beaucoup de bruit autour de cette œuvre, on a prétendu que les avis étaient fort partagés ; au fond, tout le monde reconnaît, je crois, et l'excellence de la peinture et les défauts de la composition. Si, à propos d'un pareil sujet, j'osais exprimer ma pensée sans l'atténuer, je dirais que le *Christ* de M. Bonnat est une *nature morte* admirablement peinte. Nous avons devant les yeux un cadavre ridé, minutieusement étudié, dont les os, les muscles, les tendons, les veines, la peau rugueuse sont accentués avec un relief surprenant ; mais ce travail anatomique n'a rien de commun avec le grand art, et il devient un contre-sens choquant par son réalisme lorsqu'il prétend représenter le Christ, le plus beau des enfants des hommes, celui en qui nous devons trouver avant tout le rayonnement de la divinité. Quelle idée repoussante de leur Sauveur et de leur juge suprême donnera aux misérables qui passeront en Cour d'assises le *Christ* de M. Bonnat !

Mais oublions un instant le sujet du tableau pour nous occuper exclusivement de la peinture. Si, comme nous venons de le dire, le praticien a écrasé l'artiste, du moins s'y est-il montré admirable, et nul ne pourrait lutter de vigueur et de solidité avec lui. Ce n'est pas que nous approuvions les moyens auxquels il demande ses effets en éclairant le corps d'une lumière intense qui le frappe en plein et laisse tout le reste du tableau dans une obscurité profonde : ni cette lumière, ni ces ténèbres n'ont d'explication possible ; M. Bonnat y a cherché simplement une sorte de trompe-l'œil qui facilitait son travail, mais qu'à notre sens il eût dû mépriser. Le visage du *Christ* n'est pas celui d'un homme de trente-trois ans, en pleine jeunesse, mais, tel qu'il est, on y découvre un sentiment profond de douleur et de prière, et le regard anxieux levé vers le ciel ne manque pas d'une expression assez bien rendue ; mais il est inadmissible, au point de vue de l'art comme au point de vue religieux, que cette tête pleine de vie appartienne à ce corps déjà tout déformé par la mort. Quelles que soient donc l'audace de la peinture, l'intensité de la lumière, la puissance de la couleur, il nous faut néanmoins constater que, comme Christ, celui de M. Bonnat est une œuvre de tous points manquée, et que le talent de cet artiste, très-doué du reste, ne saurait se prêter aux exigences de la peinture religieuse. Son *Assomption*, à laquelle il dut la médaille d'honneur il y a quelques années, accusait déjà une tendance vers le réalisme tout à fait déplacée dans les sujets sacrés. Aujourd'hui, l'exécutant a été en progressant, mais le sentiment religieux ne s'est pas développé chez lui et l'artiste chrétien n'a pas grandi. L'Italie ou l'Orient peuvent lui fournir mille occasions de montrer son incomparable habileté, mais il agira prudemment en cessant de s'attaquer aux sujets qui réclament des qualités de style et d'élévation dont il est incapable et qui font ressortir son impuissance à les interpréter.

J'ai voulu parler en dernier lieu des *Martyrs chrétiens* de M. Gustave Doré. Le cirque déroule ses vastes gradins déserts, les ténèbres sont répandues sur la terre. Les chrétiens livrés aux bêtes ont tous péri, et, près de leurs cadavres, les lions sont encore là, acharnés à leur proie, ou repus et attendant la faim pour reprendre leur sanglant festin. Au-dessus des martyrs et descendant du ciel, apparaissent des anges lumineux qui viennent chercher les âmes pour les conduire à l'éternelle gloire. Ne pas avouer l'émotion que cause ce tableau, nier la poésie que M. G. Doré y a mise, serait prouver qu'on est incapable de la sentir. Rendons justice à ce talent souple et facile qui sait se varier à l'infini, et qui touche parfois au sublime. Pourquoi faut-il qu'un artiste d'une imagination si vive soit si mal doué comme peintre, et que l'impression profonde ressentie devant

cette scène s'efface dès que nous y cherchons des qualités de peinture et de dessin? Pour rester sous le charme de ce tableau, il n'en faut pas faire l'examen ; mais l'œuvre possède une qualité bien précieuse et bien rare : l'inspiration.

Le tableau de M. Henri Lévy nous servira de transition entre les peintures religieuses et les peintures mythologiques. Le Sommeil et la Mort emportent à travers les airs le corps de Sarpédon, fils de Jupiter, qui l'arrête dans sa course pour déposer sur son front le baiser d'adieu. M. Lévy, qui avait en 1873 exposé un *Christ au tombeau* fort admiré, est resté trop chrétien dans sa nouvelle œuvre. L'auréole dont il a entouré la tête de Jupiter, les longues ailes dont les figures des jumeaux sont ornées, donnent à son œuvre un aspect religieux qui déroute en pareil sujet. Cette remarque faite, il faut louer l'heureux mouvement du groupe principal et la couleur brillante du tableau. M. Lévy, quoique son succès soit moindre, a fait une belle œuvre, digne des précédentes.

Pénétrons avec MM. Priou et Gervet dans les bois sacrés hantés par les faunes et les bacchantes. La *Famille de satyres*, par M. Priou, est une œuvre vivante et pleine d'entrain. J'y trouve une tendance à accentuer les contours au moyen d'un trait sombre, qui donne de la dureté au dessin; néanmoins, sa composition est gracieuse, et, chose rare en pareil sujet, elle est intéressante. M. Priou ne s'est pas contenté de faire une étude d'après modèle, il a pris la peine de composer un tableau. Conçus dans le même style, les *Satyres jouant avec une bacchante* révèlent en M. Gervet un artiste heureusement doué, mais qui n'a pas réussi encore à dégager son originalité. Je n'ai pas à reparler de l'*Hylas entraîné par les nymphes* exposé par M. Blanchard. Le jury a récompensé l'œuvre d'un très-bon élève; nous attendons encore l'artiste.

M. Machard nous montre peut-être la seule femme du Salon qui ne soit pas *nue*, et par là j'entends déshabillée. *Séléné* est, dans la poésie mythologique, la personnification de la Lune; l'artiste a dû, en conséquence, lui donner les formes de la femme, mais il a su lui garder toute sa chasteté immatérielle. Il a cherché par tous les moyens à faire comprendre son sujet. La figure entière est renversée en forme de croissant, et l'arc dont elle se sert pour envoyer ses traits lumineux est le croissant de la lune. Il y a dans ce tableau une tendance artistique vraiment nouvelle, et j'en adresse les plus sincères compliments à M. Machard. Heureux les artistes qui, en ce temps d'art secondaire, savent poétiser leur idéal et interpréter la nature, au lieu de la copier servilement.

Qu'elle est charmante, cette belle femme au sourire amoureux, aux yeux doucement fermés! De quelle grâce exquise elle est im-

prégnée, et avec quelle légèreté elle se soutient dans les airs! Sa tête surtout est d'un sentiment incomparable. Ne reprochons pas à cette figure la lumière un peu blanche qui l'éclaire, ou plutôt qui émane d'elle : l'artiste l'a voulu ainsi, le livret en fait foi : « Salut, souveraine déesse à l'arc divin... qui répands autour de toi ta blanche clarté. » Ce n'est plus un modèle vulgaire, éclairé par le jour violent d'un atelier; c'est bien Séléné elle-même que nous avons devant les yeux, et dont le beau corps répand dans le ciel étoilé cette blanche clarté, aux mystérieux et tremblants reflets.

Une critique trop minutieuse trouverait peut-être quelque affectation dans l'attitude, quelque insuffisance dans le dessin des genoux. Laissons ces observations de détail à ceux que rien ne saurait satisfaire, et souvenons-nous avant tout que ce n'est pas une femme que nous avons devant les yeux, mais Séléné elle-même, déesse de la nuit.

J'avoue que devant de telles œuvres je m'arrête volontiers : c'est une jouissance rare, et j'ai la joie de constater cette fois plus qu'un effort, un succès.

Peinte aussi dans une gamme de tons lumineux, voici venir la *Rosée*, de M. Carolus Duran. Eh quoi! est-ce bien là l'œuvre de ce fougueux pinceau qui semblait voué aux éclats excessifs? Sous cette incarnation nouvelle, l'artiste puissant et emporté des Salons précédents devient méconnaissable. Mais qu'importe, après tout, si de nouvelles qualités se sont ajoutées aux anciennes ou leur ont succédé et si le talent de l'artiste s'affirme sous une nouvelle forme! Pour bien juger cette figure, il faut supposer qu'elle n'est pas signée du nom célèbre de M. Carolus Duran et se demander ce qu'en pareil cas on en eût pensé. Combien de connaisseurs devraient avouer qu'ils ont passé plusieurs fois devant elle sans être attirés par ce charme irrésistible qui s'exhale des œuvres vraiment belles?

Est-ce à dire que cette Vénus doive être comptée comme une erreur au dossier de l'artiste? Non, assurément; et la critique doit tenir compte à M. C. Duran de l'effort qu'il a fait pour modifier sa manière. Après s'être fait remarquer par la hardiesse et l'audace de sa couleur, après avoir accordé dans ses précédents tableaux une part trop importante aux accessoires qu'il traitait de main de maître, il a voulu prouver qu'il pourrait dessiner et peindre une femme. Son ambition a même été plus loin : ce n'est pas sous le jour banal de l'atelier qu'il a tenté l'aventure, mais en plein air, en pleine lumière. Dans un paysage tout imprégné des senteurs du matin, au milieu des transparences grises et humides de la rosée pompée par les premiers rayons du soleil, il a peint une jeune fille nue, qui de la main retient ses cheveux au-dessus de sa tête et se fait comme une couronne de ses deux bras.

En présence d'une nature un peu maigre, dont il voulait respecter les lignes, l'artiste a dû calmer sa fougue, mettre de côté cette hardiesse dont il usait avec les velours et les satins. Il lui a fallu indiquer des modelés nombreux, des nuances infinies, forcer son pinceau à devenir sage, et il y a réussi tout particulièrement dans le torse franchement peint et d'une tonalité charmante.

Félicitons M. Duran d'avoir ambitionné de nouveaux succès; s'il ne les a pas conquis dès son premier essai aussi complets qu'il y comptait, je ne mets pas en doute qu'il ne soit plus heureux à sa seconde tentative.

En étudiant la *Rosée* de M. Carolus Duran, j'ai cru devoir me montrer sévère, mais je me promettais en même temps de retrouver cet artiste quand je parlerais des portraits exposés cette année. Ici en effet, je suis heureux de le revoir à son niveau habituel comme peintre et en progrès sous le rapport du goût. Quoi de plus simple et de plus gracieux que ce *Portrait d'enfant* au regard si franc et si vivant? Le peintre a su rendre la fraîche et solide carnation de son joli modèle avec une vérité qui la fait revivre et une sobriété de moyens qui est un charme de plus. Approchez-vous : quelle intensité, quelle puissance de tons dans ces beaux cheveux qui encadrent le visage, dans ce vêtement de velours noir obtenu par un léger frottis sur lequel l'artiste a simplement posé quelques ombres bien chaudes! Partout le ton fin, exquis. Êtes-vous tenté de trouver cette peinture trop lâchée? éloignez-vous, aussitôt elle reprendra toute son importance et vous apparaîtra vivante de tous points. Je sais qu'on pourrait trouver quelque imperfection dans le dessin des jambes, mais à quoi bon ces légères critiques quand on a tant à admirer? Et qui de nous ne rêverait le portrait de ses enfants traité avec cette habileté et cette parfaite intelligence des grâces enfantines?

Le *Portrait de madame la comtesse de P...*, conçu et exécuté dans un tout autre sentiment, est aussi une œuvre fort belle et qui fait le plus grand honneur à M. Carolus Duran. Les chairs, d'une coloration superbe, sont admirablement rendues; l'artiste a traité avec un art merveilleux les riches étoffes et les bijoux dont il a quelque peu surchargé son modèle. Ce portrait d'apparat contraste on ne peut plus heureusement avec celui dont nous venons de parler et auquel pourtant restent mes préférences. M. Duran est sans contredit, à l'heure actuelle, notre premier portraitiste de femme : aucun artiste ne pourrait rivaliser avec lui.

M. Henner le suit de près cependant et semble vouloir protester contre les colorations vibrantes de son rival par l'extrême sobriété des siennes. Son *Portrait de madame* *** est, dans son genre plus fa-

milier, une œuvre exquise. Madame *** s'apprête à sortir, elle a déjà son chapeau. Elle porte un vêtement de velours garni de fourrures et tient son parapluie dans ses mains gantées. M. Henner a pris à tâche de faire un portrait intime et il y a réussi. La tête est pleine de vie et d'une exécution serrée qui gagne en importance ce que l'artiste a volontairement négligé dans les accessoires. Ce portrait est une œuvre charmante bien supérieure aux deux tableaux de M. Henner.

Nous ne dirons rien du *Portrait du Prince impérial*, par M. Lefebvre. L'artiste s'est montré au-dessous de lui-même dans la tâche qu'il a entreprise.

Nous sommes obligés de regretter aussi les encouragements que nous avons jadis donnés à mademoiselle Jaquemart. On ne saurait faire de peinture plus lourde et plus incorrecte.

Voici, par contre, M. Cot, qui prendra bientôt dans la faveur du public la place de M. Cabanel. Celui-ci, du reste, n'est pas égal à lui-même dans le grand *Portrait de madame la duchesse de L... et de ses enfants*. Le pinceau, également correct et soigné partout, s'affadit et n'a pas la solidité que réclame une œuvre de cette importance.

Si fatigante que soit pour le lecteur cette nomenclature, il nous faut citer encore quelques noms. MM. L. Glaize, de Winne, Thirion, ainsi que madame H. Browne, ont droit à de justes éloges.

Parmi les portraits exposés par M. E. Lafon, nous en remarquerons deux : l'un de son ami, *M. L. Veuillot*, rapidement brossé et vigoureusement peint ; l'autre de *M. de Tarade*, un viel amateur de peinture qui s'est dessaisi de son vivant d'une partie de ses plus beaux tableaux pour en enrichir le musée de Tours. Il était assurément juste d'y placer son portrait comme gage de la reconnaissance de ses concitoyens. Arrêtons-nous en terminant devant le *Portrait de mon grand-père*, par M. Bastien Lepage, admirable morceau de peinture auquel il n'y a rien à reprendre, et qui, du premier coup, place son jeune auteur bien haut dans l'estime des amateurs éclairés.

Nous avons maintenant à nous occuper d'un certain nombre de tableaux qui appartiennent à l'histoire par les sujets qu'ils représentent et au genre par leur dimension. C'est, pour ainsi dire, l'histoire mise en rapport avec les dimensions de nos appartements. Nos peintres de bataille ont, du reste, une excuse en n'abordant pas de grandes toiles : ils ne peuvent plus, comme autrefois, avoir la prétention de rendre une bataille fidèlement et d'indiquer sur leur tableau la position des deux armées en présence. Ils sont donc nécessairement condamnés à l'épisode, et si leurs œuvres y perdent

comme documents historiques, elles y gagnent sous le côté dramatique et émouvant. Le pittoresque a pris la place du sublime.

Le premier rang, si brillamment conquis par MM. Detaille et de Neuville l'an passé, a été conservé par eux, et deux nouveaux succès sont venus s'ajouter à ceux qu'ils avaient déjà remportés. Je dirai tout d'abord que la *Charge de Cuirassiers* exposée par M. Detaille me plaît moins que sa fameuse *Retraite* de l'année dernière, quoique la composition en soit terrible. Le 9e régiment de cuirassiers s'est engagé au galop de charge dans une étroite rue du village de Morsbronn. Les maisons sont occupées par l'ennemi qui, à couvert et invisible, fait de nombreuses victimes. Les cuirassiers, décimés déjà, sont condamnés à une mort atroce, car une barricade, formée à la hâte au moyen de voitures renversées, va fatalement les arrêter. A peine l'avant-garde a-t-elle eu le temps de faire halte et déjà elle est rejointe par le gros du régiment, qui va servir de cible à l'ennemi : tous les coups porteront forcément. En vain le clairon sonne, en vain un officier, par un geste énergique, signale le danger et donne l'ordre de s'arrêter. Il est trop tard et l'élan des soldats ne peut plus être contenu.

Tout cela est frappant de vérité, chaque officier occupe exactement son rang de bataille : l'artiste se montre plein de son sujet, et la critique la plus sévère ne trouverait rien à reprendre à l'ordonnance du tableau. Que lui manque-t-il donc pour n'être pas inférieur à la *Retraite*? Un peu d'air et de lumière, un peu plus d'effet; ajoutons que le pinceau de M. Detaille, au lieu de se défaire de la sécheresse que nous lui avons reprochée, l'accuse d'une manière plus sensible. Il est difficile au reste de bien apprécier ce tableau au Salon. Pour moi, qui l'avais étudié déjà, j'ai eu peine à le reconnaître, tant le jour de l'exposition est fatal aux peintures sombres.

M. de Neuville a conservé ses qualités et ses défauts, que nous retrouvons dans une composition à effet, dans un sujet tout moderne et facile à comprendre de prime abord ; mais sa peinture est restée plus amusante que sérieuse, son dessin plus vivant que correct. Chairs, vêtements, terrains, tout est exécuté dans une même gamme grise. On oublie néanmoins ces imperfections pour ne songer qu'au drame si habilement mis en scène par M. de Neuville. Nos ennemis, retranchés derrière une voie ferrée, ont été attaqués par des chasseurs à pied et ont dû céder la place. Des cadavres prussiens et français gisent çà et là, au hasard de la lutte qui a été sanglante. Attirés par le bruit du combat, les mobiles accourent pour prendre leur part de la bataille et porter secours à leurs frères d'armes. La scène est d'une vérité saisissante.

Et pourtant au point de vue artistitique, il est impossible d'approuver ce tableau sans réserve. A force de chercher la réalité, le peintre a négligé de faire un tableau et son œuvre manque d'entente. Un croquis peut supporter ces dédains de toute composition ; l'œil l'embrasse dans son ensemble et l'esprit ne lui demande qu'un peu d'intérêt. Mais en face d'un tableau aussi important, la critique a le droit d'être plus exigeante. Or, nulle part ici l'attention n'est attirée particulièrement, l'œil erre au hasard, ne rencontrant pas l'épisode capital qui doit l'arrêter. Une lumière uniforme s'étend sur toute la scène. De plus (et c'est là à mon sens le défaut grave de cette toile) la perspective a besoin d'examen pour être comprise. Il y a, au premier coup d'œil, disproportion flagrante entre les soldats de droite et les mobiles de gauche. Ceux-ci, placés à l'extrémité de la voie ferrée qui traverse le tableau dans une direction presque horizontale sont vus de très-loin, et par conséquent extrêmement petits. Pour se rendre compte de la différence des plans, il faudrait regarder le tableau de droite à gauche et suivre de l'œil toute la longuenr de la voie ferrée. Si l'on élargissait la toile, cet effet deviendrait intolérable, les soldats de droite arrivant à être de grandeur nature, tandis que les mobiles garderaient leur petite dimension. Quoi qu'il en soit de ces observations, le public, qui sent plus qu'il ne raisonne, s'est montré très-sympathique à l'œuvre de M. de Neuville, et moi-même je regrette presque d'avoir refroidi par une critique de détail l'émotion si vraie qu'elle fait éprouver.

A ces deux peintres de soldats, il faut ajouter M. Dupray. Cet artiste n'est pas pour nous un nouveau venu, et plusieurs fois déjà nous avons parlé de lui avec éloge. Dans le tableau intitulé : *Une visite aux avant-postes*, nous trouvons un progrès très-réel sur les précédentes œuvres de M. Dupray. Ce qui nous y frappe surtout, c'est l'observation exacte des mouvements. Par une triste journée d'hiver le général Ducrot et l'amiral La Roncière le Nourry visitent les avant-postes. Ils ont mis pied à terre au milieu de la plaine et étudient les travaux de défense. Tout cela est très-bien compris et rendu ; l'effet de pluie et de vent est heureusement exprimé ; mais les personnages sont trop peu indiqués, et le dessin manque de correction. Comme esquisse, c'est trop grand ; comme tableau, c'est insuffisant malgré les très-réelles qualités de M. Dupray.

Citons encore M. Protais et M. Brown parmi les artistes qui se sont inspirés de sujets militaires. L'un a exposé un tableau mélancolique intitulé : *Metz*. Un vieux soldat contemple la ville conquise et serre la main d'un jeune conscrit. Le sujet ainsi décrit, il est aisé de se représenter le tableau et d'en comprendre l'émotion. M. Brown a

peint un épisode de la bataille de Frœschwiller. Le coloriste y fait parfois d'heureuses rencontres, mais le dessinateur s'y montre trop rarement.

III

Le jour où M. Gérôme délaissa la grande peinture pour entreprendre cette série de toiles anecdotiques qui ont fait sa réputation, il devint le chef d'une école nombreuse qui, dépassant bientôt les vues du maître, se proposa comme but unique de faire rire le public, de l'amuser coûte que coûte, et qui, pour arriver à ses fins, n'a pas craint de travestir en plaisanteries bouffonnes les choses les plus sérieuses. Disons tout de suite que cette école n'est pas licencieuse : c'est un mérite que nous devons lui reconnaître, quoiqu'il soit peut-être un peu involontaire. Il faut, en effet, pour aborder certains sujets, s'y être préparé par de fortes études que nos jeunes peintres n'ont pas tous faites. Grâce à sa science de dessin, leur chef, M. Gérôme, avait pu chercher dans la mythologie et dans les petits scandales de l'antiquité ses premiers succès. Si cette peinture ne nous satisfait pas complétement, si nous pouvons lui reprocher d'être sèche et sans force, nous devons tout au moins reconnaître que l'artiste a accompli une tâche très-considérable et très-variée. Une recherche intelligente et minutieuse du détail, une entente parfaite de la composition et de la manière de donner de l'intérêt à un tableau, telles sont les qualités qui distinguent M. Gérôme et en font un artiste hors ligne.

La plus importante des scènes qu'il expose cette année est intitulée : l'*Éminence grise*. Le Frère Joseph, l'ami, l'intime conseiller de Richelieu, vient de quitter le puissant ministre. Il rencontre sur l'escalier un groupe de prélats et de gentilshommes qui s'inclinent devant lui avec une obséquieuse affectation. « Quand les courtisans le saluaient, dit le livret, il faisait semblant de lire son bréviaire et de ne pas les apercevoir. » Aussi l'artiste nous montre-t-il le Frère Joseph les yeux baissés et ne prêtant nulle attention à ce qui se passe autour de lui. Quant à moi, je ne saurais admettre ce degré de basse flatterie, de lâche servilité chez des prélats et des gentilshommes : je signalerai surtout comme inconvenant le geste dédaigneux de cet évêque qui, après avoir dépassé son rival, se retourne et semble le braver. Tout est excessif dans cette scène où les personnages se pressent contre la rampe de l'escalier et s'écrasent littéralement pour faire une place plus large au Frère. L'artiste a certainement

outrepassé le but, et son tableau perd en bon goût ce qu'il cherche à gagner en malice.

A tous ces costumes brillants, à ces châtoiements du satin et de marbre, à ces taches de lumière qui attirent l'œil et font illusion, combien je préfère la petite toile intitulée *la Collaboration*, où l'artiste nous montre Molière assis en face de Corneille dans une chambre sombre et pauvrement meublée. Corneille, dans sa houpelande de travail, lit des fragments de sa *Psyché* à Molière qui, la tête appuyée sur son bras, semble écouter avec la plus grande attention. Ce tableau nous paraît être un des meilleurs qu'ait signés M. Gérôme. Je n'en saurais dire autant de celui qui représente Frédéric II, amateur passionné de la musique, rentrant de la chasse et se précipitant au débotté sur sa flûte, sans songer même à se débarrasser de ses vêtements transpercés par la pluie ou à écarter ses lévriers couverts de boue. Il y a là cependant mille détails amusants et minutieusement rendus. Mais j'aperçois dans ce tableau la reproduction exacte du buste de Voltaire, par Houdon. N'y a-t-il pas là un anachronisme inexplicable chez un artiste si scrupuleux d'ordinaire?

M. Gérôme a obtenu la grande médaille d'honneur, et ses meilleurs amis n'en dissimulent pas leur surprise. Nous n'aurions pas d'objection à faire si l'on avait voulu, par cette faveur, récompenser une vie de travail et de succès ; mais c'est ce qui a déjà eu lieu à l'Exposition universelle de 1867. Le jury a donc eu en vue cette fois de déclarer que de tous les tableaux exposés cette année, ceux de M. Gérôme sont les plus remarquables. C'est une opinion qui comptera, nous le craignons, peu de partisans.

Après le maître, les disciples. Moins savants que lui, désireux du succès et y arrivant sans trop de peine, les imitateurs de Gérôme n'ont pu le suivre dans les sujets où le nu avait une large part. L'insuffisance du dessin aurait trop vite accusé leur infériorité. Bientôt leur décision fut prise : ils abandonnèrent les sujets historiques qui nécessitent des études et des recherches constantes, et n'aspirèrent plus à conquérir les suffrages du public que par la séduction de la gaieté et l'entraînement du rire. Ce fut alors entre eux une lutte de malice et d'esprit, pour saisir sur le fait et rendre avec verve quelque ridicule, pour exagérer finement quelque travers. Je ne pense pas que cette école, plus maligne que méchante, ait fait beaucoup de mal en ce monde. Et pourtant, si légères que soient ses égratignures, il faut peut-être en regretter l'effet dans le temps où nous vivons, et dans un pays dont le mal suprême est de ne plus savoir rien respecter.

Aux noms déjà connus viennent s'en ajouter quelques autres plus nouveaux, et qui bientôt seront sur toutes les lèvres. Saluons d'abord

les aînés au passage. M. Vibert poursuit le cours de ses petits succès. Peinture agréable, couleur charmante tant qu'elle reste fraîche, rire forcé pour le spectateur, n'est-ce pas assez pour lui attirer la vogue et les applaudissements? Mais je ne comprends pas pourquoi cet artiste, qui a tant de ressources, éprouve l'irrésistible besoin de s'en prendre sans cesse aux pauvres moines et de les tourner en ridicule sans trêve ni merci. La religion, je le répète, ni même les moines, n'auront pas beaucoup à souffrir de ces piqûres d'épingle; mais en quoi sont-elles utiles au succès de l'artiste?

M. Worms nous amuse avec ses maquignons espagnols, dont la peinture est leste, mais la couleur mince, pâle, bien peu imprégnée des chauds rayons du Midi. A son tour, M. Leloir cherche à rendre l'Orient plaisant; mais le tableau qu'il expose est loin de valoir son *Baptême* de l'an dernier. *Le Pardon aux environs de Guéménée*, de M. Pille, nous fait regretter ceux de ses anciens tableaux où une large part accordée à la *nature morte* nous permettait d'admirer sans restriction au moins les accessoires. Dans son tableau de cette année, la monotonie des figures, de la couleur, le manque de perspective du paysage engendrent l'ennui et font tort aux très-réelles qualités de peintre que possède M. Pille.

Si, parmi les jeunes artistes qui exposent des œuvres de genre, il me fallait choisir, je n'hésiterais pas à donner, cette année, la palme à M. Kæmmerer, pour sa ravissante *Plage de Scheveningue*. Cela, sans aucun doute, a été vu et interprété sur nature. Groupés avec un art charmant, malades et baigneurs se chauffent au soleil, sur le sable doré de la plage. Plus près du rivage, les enfants s'amusent, et, indociles à l'appel de leurs mères, ils s'avancent, en retroussant leurs petites robes, aussi près que possible de la lame qu'ils fuient ensuite rapidement. Qui de nous ne s'est, dans son enfance, fait un indicible plaisir de ces grandes désobéissances, de ces luttes de vitesse avec l'Océan? Qui n'a risqué d'être bien grondé plutôt que de rester à une sage distance du flot? Pour traiter ce sujet gracieux, M. Kæmmerer a trouvé sur sa palette des tons nouveaux et pleins de lumière. Le ciel est tout bleu; le soleil tombe d'aplomb sur les groupes qui cherchent ses rayons. Peut-être l'artiste a-t-il apporté trop de soin aux têtes des personnages du premier plan, si on les compare à la peinture souple et légère des costumes. Il y a aussi quelques ombres d'une teinte violacée trop accentuée. Mais, ces réserves faites, il n'y a plus qu'à louer. Quelle habileté dans ces lointains où s'agitent des groupes d'enfants mutins et de jeunes mères inquiètes! Comme chaque pose est heureusement saisie, chaque touche de pinceau mise en place avec adresse! C'est bien là l'élégance sans apparat, la vie moderne prise sur le fait, avec un

talent bien autrement vrai que celui de MM. Toulmouche et de Jougbe. Je ne pourrais comparer à ce tableau, quant à l'intelligence de la vie du grand monde, que les charmantes toiles de M. Claude, qui s'attache à nous interpréter la vie anglaise, les habitudes cavalières des jeunes ladies, et qui le fait avec une désinvolture charmante. On sent chez ces jeunes filles l'habitude de se réunir pour de matinales cavalcades et de se reconduire ensuite mutuellement au retour de leurs promenades. L'une d'elles, en effet, est arrivée devant sa demeure; d'un geste dégagé, elle dit adieu à ses jolies compagnes, qui n'arrêtent pas même leurs montures. Le même esprit d'observation se retrouve dans ces deux gentlemen qui causent gravement sous l'allée verte de Hyde-Park? Il y a, dans ces petites toiles, beaucoup d'esprit, beaucoup de talent, et du plus fin.

M. de Nittis, qui a exposé jadis un charmant tableau, s'efforce, dans ses *Promeneuses au bois par un jour d'hiver*, de donner à son tour une note moderne. Les silhouettes sont amusantes et d'un mouvement exact; mais la couleur est triste et lourde, et il y a loin de ces dernières œuvres à cette *Diligence sur une route blanche* à laquelle M. de Nittis a dû son premier succès.

IV

Il me semble juste, au moment de parler des paysagistes, de rendre un hommage mérité à la mémoire d'un travailleur infatigable, mort à la peine sans avoir obtenu le succès qui lui était dû. Les lecteurs du *Correspondant* se souviendront peut-être que je n'ai pas attendu, pour signaler le talent de Chintreuil, que la mort fût venue l'enlever, et que des mains amies eussent réuni son œuvre pour le révéler au public et aux amateurs, si souvent aveugles dans l'appréciation des talents que la puissance du succès n'a pas encore consacrés.

Chintreuil était un artiste dans le sens le plus sérieux du mot, un amoureux de la nature, toujours à la recherche d'un effet nouveau de la lumière. Le soleil l'attirait; il y allait d'instinct, comme les papillons vont à la lumière. Tantôt il en montrait les rayons frappant violemment la prairie verte, et il ne reculait pas alors devant la crudité de la couleur. Tantôt il s'efforçait d'en saisir les vibrations dans ces buées, dans ces vapeurs qui s'élèvent de terre après les orages, ou bien encore d'en rendre les jeux à travers la rosée légère du matin. Son pinceau, parfois un peu mince dans les grandes compositions, était toujours sincère et par conséquent varié comme les

scènes qu'il rendait, et ce n'est certes pas à Chintreuil qu'on pourra faire le reproche de s'être répété. Toujours devant la nature, il l'interprétait avec l'intelligence de l'artiste et la fidélité d'un disciple fervent. La nature ingrate lui a fait payer de la vie le culte passionné qu'il lui avait voué.

Son nom allait-il devenir célèbre? Je ne le crois pas. Chintreuil était un de ces rares artistes pour lesquels le succès immédiat n'est pas fait : ils vont droit leur chemin, travaillant avec ardeur, visant toujours plus haut, et effrayant le public timide qui aime les succès tout faits et veut reconnaître du premier coup d'œil, et à certains signes connus, ceux qu'il a déjà adoptés. La Renommée, si complaisante en ce monde quand elle est sollicitée par des talents gracieux et superficiels, se montre parfois bien rebelle pour les chercheurs comme Chintreuil. Mais ce qu'elle lui eût peut-être refusé pendant sa vie, la mort le lui a donné en quelques jours. Amateurs et artistes se sont pressés devant ses œuvres exposées à l'École des Beaux-Arts, et le méconnu de la veille a pris sa place dans l'école contemporaine du paysage au premier rang des poëtes de la nature.

Pour la dernière fois, nous voyons de ses œuvres au Salon, et elles lui font grand honneur. Le *Bosquet aux chevreuils* révèle même une vigueur d'exécution bien inattendue chez cet artiste. Dans son tableau intitulé la *Route blanche*, nous le retrouvons en face de ce soleil qu'il aimait tant et qu'il a répandu à flots sur une route poudreuse. C'est en constatant le succès de ces œuvres que nous voulons faire à l'artiste nos adieux, heureux de le voir enfin apprécié à sa valeur, et de constater la justice, trop tardive, hélas! qui lui est rendue.

Il est admis, comme une sorte de principe, que le paysage est le triomphe de l'école française, et qu'en ce genre elle n'a pas de rivale; cette admiration est exagérée, et je crois qu'il faut en chercher la source dans le souvenir de notre ancienne grandeur plutôt que dans les œuvres contemporaines. Nous avons beaucoup de bons élèves, de peintres intelligents, mais, cette année encore, je ne vois surgir aucun artiste digne d'être opposé aux Rousseau, aux Dupré, aux Troyon.

Il y a pourtant, chez quelques peintres, un réel sentiment de la nature, et, quoique sans enthousiasme, nous aurons lieu de leur donner des éloges.

Nous ne dirons rien de MM. Corot et Daubigny, par la seule raison qu'en parlant d'eux on tombe forcément dans les redites. Nous garderons également le silence sur M. Fromentin : c'est toujours la même note charmante, le même Orient amusant et gai que nous savons tous par cœur. On aime à le revoir de temps à

autre comme une vieille connaissance qu'on retrouve toujours semblable à elle-même.

M. Pelouse, qui, par son œuvre de l'année dernière, avait obtenu un fort honorable succès, a cru devoir se contenter de refaire le même paysage. Il s'est placé dans un coin de bois, au plus épais des broussailles, et les a peintes de grandeur nature : cette *Matinée d'octobre* n'est point un tableau, et n'offre, pour tout intérêt, que celui d'une étude exécutée dans de trop grandes proportions. Je ne nie pas les qualités de lumière que possède M. Pelouse; mais je crains que son talent n'ait déjà été surfait. Si je hasarde ce jugement, c'est parce que j'ai eu bien des occasions d'étudier cet artiste ailleurs qu'au Salon; j'ai toujours trouvé chez lui la même insouciance du sujet, le même sentiment fantaisiste et décoratif, en dehors duquel, — il faut bien le dire, — sa peinture est souvent sèche et épaisse, quoique sans consistance. Quant au paysage exposé cette année, je viens d'en résumer en un seul mot les défauts et les qualités : c'est un grand décor, qui attire l'œil partout sans le fixer nulle part, et auquel manquent le mérite et l'attrait de la nouveauté. Nous attendons un nouvel effort de la part de M. Pelouse : il est trop jeune pour vouloir vivre sur un seul succès.

Si je reproche à M. Pelouse une certaine monotonie, qu'aurai-je à dire de M. César de Cock, qui a gaspillé ses précieuses qualités de lumière et laissé de côté la fraîcheur de ses tons au moment même où son talent commençait à s'affirmer? Le succès et le désir d'en profiter ont jeté cet artiste très-bien doué dans une production hâtive où il trouve sans doute certains avantages, mais dont la critique ne saurait s'accommoder.

M. E. Breton, qui semblait s'être consacré aux effets de neige, expose trois tableaux d'un caractère très-différent, mais dont chacun renferme d'excellents morceaux. L'*Automne* représente un ruisseau coulant à travers des arbres encore couverts de feuilles mortes : il y a peut-être quelque confusion dans ce paysage, mais on y trouve une interprétation intelligente de la nature et une personnalité indiscutable. Dans son *Crépuscule*, le peintre, laissant de côté les feuillages, offre au regard des plaines entrecoupées de flaques d'eau où viennent se refléter les chaudes lueurs du soleil couchant. Les lignes sont simples, grandes et d'un heureux effet : la variété de ces sujets est un progrès sérieux qui met M. E. Breton en voie de devenir un de nos meilleurs paysagistes.

Que manque-t-il à M. Daliphard pour que ses tableaux soient très-remarquables? Le sujet qu'il a choisi, le *Printemps au cimetière*, prêtait à un tableau étrange où la pensée pouvait trouver place. Les

tombes serrées et abritées par de grands arbres, les branches couvertes de fleurs dont la blancheur contraste avec la tristesse du lieu, la mort sous terre et la vie sortant de la mort même, tout cela pouvait être rendu avec une poésie que l'artiste n'a malheureusement pas comprise. Son tableau, quoique très-bien peint, a je ne sais quoi de vulgaire, de brutal, qui éloigne l'émotion. C'est exact, mais criard : les ombres sont trop noires et les fleurs trop éclatantes ; l'effet est exagéré, l'harmonie manque; et le tableau, qui devrait impressionner par un charme intime, effraie par sa violence. M. Daliphard peint bien, je dirai même trop bien, parce qu'il se laisse entraîner par le soin de l'exécution et force la note. Il faut qu'il apprenne à s'arrêter à temps : à ce prix il obtiendra des succès mérités.

Les vieux murs du château de Lavardin, dressant leurs murs crénelés au-dessus d'un bois éclairé par le soleil, ont fourni à M. Busson l'occasion de montrer d'exquises qualités de coloriste. M. Bernier est fidèle à sa Bretagne, et M. Walberg éclaire toujours ses beaux paysages d'une lumière blanche un peu de convention. Enfin j'attirerai tout particulièrement l'attention sur le très-puissant paysage de M. Lindholm, *Forêt en Finlande.* Au premier plan sont étendus des troncs morts ; une mousse épaisse les recouvre déjà, et les corbeaux s'y posent en sécurité. Plus loin, c'est la forêt touffue projetant sur la mousse une ombre épaisse que l'artiste a exprimée avec une grande vigueur et une incomparable vérité. Il se peut qu'on reproche à ce paysage quelque lourdeur d'exécution ; pour moi, je le regarde comme un des plus remarquables de l'Exposition, et j'y sens, en le regardant, cette profonde impression que produit la nature.

Peu de peintres d'animaux à citer cette année. M. van Marcke, plus précis que Troyon, mais plus dur que lui, continue à l'imiter sans arriver à le faire oublier. Parmi les nouveaux venus je ne trouve à nommer que M. Mauve. Nous sommes transportés sur la plage de Scheveningue. Une lourde carcasse de bateau vient d'être avec peine hêlée sur le rivage par de vieux chevaux maigres dont un tel effort a raidi les jambes et qui restent là tête baissée et accablés de fatigue. L'aspect de ce tableau n'est pas séduisant. Est-ce bien cette plage si élégante, si brillante que M. Kæmmerer vous a montrée couverte de baigneurs et enveloppée de lumière? La saison a changé, les tristesses de l'hiver ont succédé aux joies de l'été. Si laids que soient ses chevaux, examinez cependant avec quel talent l'artiste a su les entourer d'air et détacher sur le ciel leurs silhouettes. Quelques négligences dans le dessin et dans le détail de la peinture sont regrettables assurément; mais M. Mauve n'a rien à apprendre

sous le rapport de la vérité et de l'impression originale que lui apporte la nature.

Les marines de M. Mesdag, d'un puissant effet comme de coutume, sont inférieures pourtant à celles que cet artiste a précédemment exposées. Son pinceau tend à devenir lourd, et nous avons son talent en trop haute estime pour ne pas l'avertir d'un danger qu'il évitera facilement.

Je ne citerai que peu de tableaux de nature morte. Le *Coin de Halle*, de M. Vollon, est un chef-d'œuvre d'exécution, et jamais l'artiste n'a rien peint de comparable aux poissons qu'il nous montre cette année. Mais faut-il s'arrêter longtemps devant des œuvres dont toute composition est aussi systématiquement écartée? La même observation s'appliquerait aux *Fleurs* de madame Escallier et à la charmante étude que M. Ph. Rousseau intitule *la Salade*, et que je préfère beaucoup à sa grande toile de la *Fête-Dieu* mollement peinte et mal composée.

Est-ce ici et non parmi les paysages que je dois placer le *Bord d'un champ de blé*, de M. Kreyder? Sur sa lisière s'épanouissent les coquelicots et les bluets aux couleurs joyeuses tandis que deux cailles craintives se cachent en courant sous les épis jaunis. Quelle délicieuse fraîcheur de tons! Ici du moins il faut reconnaître pour la louer la recherche apportée à l'arrangement du tableau. C'est un compliment que nous ferons aussi à M. Leclaire dont le pinceau, trop lourd lorsqu'il peint les fleurs, excelle à reproduire les armes et les objets d'art.

V

Les graveurs au burin voient chaque année leurs rangs s'éclaircir et c'est grandement dommage, car seuls ils sont aptes à conserver un souvenir exact des œuvres de style dont le dessin veut être respecté. Celles de Ingres entre toutes réclament la parfaite exactitude de la gravure en taille-douce. M. Morse l'a compris, et a donné de sa *Vénus anadyomène* une intéressante traduction. Ce travail un peu mou offre cependant une idée assez exacte du tableau de Ingres, que l'on peut voir en ce moment au palais Bourbon.

Une autre de ses œuvres, l'*Apothéose de Napoléon* Ier, a péri dans l'effroyable incendie de l'Hôtel de Ville. Deux artistes, heureusement, s'étaient appliqués à reproduire cette importante composition du maître et nous l'ont conservée. M. David l'a gravée en partie sur sar-

donyx avec une patience infinie, car son travail ne lui a pas demandé moins de dix années ; M. Salmon en a fait de son côté une gravure plus fidèle, car il n'a pas été obligé, comme M. David, de supprimer plusieurs figures faute de place.

MM. Massart et Blanchard méritent aussi d'êtres cités pour leurs burins d'après MM. Bonnat et Alma Tadema.

L'œuvre capitale de la gravure est le portrait de S. S. Pie IX, exposé par M. Gaillard. Un étonnant travail, une merveilleuse finesse des tailles ne sont pas les seules qualités remarquables de cet ouvrage. Pour ceux qui ont eu le bonheur d'approcher le Saint-Père, ce qui rend ce portrait précieux par-dessus tout, c'est qu'à côté de la fidélité des traits, on y retrouve, mérite bien rare, l'incomparable et sereine bienveillance, la bonté pleine de séduction qui caractérisent cette physionomie désormais historique.

A la tête des aquafortistes marche toujours un artiste hors ligne, M. Flameng. Il s'est attaqué cette année au chef-d'œuvre de Rembrandt, à la *Ronde de nuit*. Jamais graveur à l'eau forte n'a égalé le maître hollandais. M. Flameng s'en est souvenu, et il s'est inspiré de ses procédés et de sa manière pour mener à bien la planche qu'il expose et qui comptera parmi ses meilleures.

D'autres noms se pressent sous ma plume. Voici M. Gaucherel avec une charmante eau-forte, d'après M. Ziem, et une spirituelle copie, d'après un dessin de Saint-Aubin : la *Salle de l'Exposition en* 1757. Le portrait de madame de Pompadour y figure avec honneur, isolé sur un chevalet afin d'attirer les suffrages des amateurs et des courtisans. Par une attention délicate, ce dessin avait été demandé à Saint-Aubin pour figurer à la première page du catalogue offert à madame de Pompadour.

MM. Waltner et Laguillermie, tous deux prix de Rome en gravure, renonçant au burin, se sont laissé entraîner vers cet art charmant de l'eau-forte et y trouvent des succès moins pénibles à mériter. MM. Rajon, Courtry, Delauney, Lalanne et Veyrassat montrent aussi, en des genres différents, des talents souples et variés.

Que de noms j'ai omis dans cette revue du Salon, que d'œuvres intéressantes, dans ma course trop rapide, j'ai passées sous silence, et combien, en terminant cet article, je suis tenté de m'adresser de reproches à moi-même. Ai-je bien pu, en analysant les grands tableaux, ne pas répondre à l'appel de MM. Bin, E. Delaunay, Leroux, Duez, Luminais, Cormon, Perrault ! Les paysagistes qui s'étonneraient à bon droit de mon silence sont plus nombreux encore : MM. Beauverie, Geyerfeld, de Mortemart, Gosselin, Guillemet, Michel, Daubigny fils, Courant, Panis, Harpignies. Ce dernier surtout aurait droit de réclamer, car il expose trois aquarelles qu'il faut aller voir.

La route ne paraîtra pas trop longue, puisqu'on y rencontrera les beaux dessins de MM. Bida, Appian, Bayard, Lermitte, et les aquarelles si fraîches de tons de M. Filosa.

Citerai-je encore les peintres de genre qui auraient le droit de se plaindre : MM. Beyle, Le Blant, E. Feyen, Goupil, Delort, Goubie, Comte, Jourdain, Lecomte-Dunouy, Munckacsy et tant d'autres encore! Je ne les oublie pas, et, si je me tais, je n'en ai pas moins leur talent en grande estime. Mais leur nombre m'empêche de m'arrêter à chacun et excuse mon silence involontaire.

S'il fallait en quelques mots résumer mon impression sur le Salon de 1874, je ne craindrais pas de dire que j'y ai trouvé, chez plusieurs artistes, un effort à s'élever dans leur art. Cet effort sera compris par M. le directeur des Beaux-Arts, qui a pris à tâche, comme on a pu le voir par les importantes commandes qu'il vient de faire, de relever en France la peinture d'histoire. Il ne manquera pas d'encourager ces essais timides encore, mais qui s'accuseront bientôt davantage. Fatigués du joli, nous reviendrons plus facilement qu'on ne pense au culte du beau. Ni le public n'en est aussi dégoûté, ni nos artistes aussi incapables qu'on le croit. Que l'inspiration plutôt que la vaine recherche des détails éclate enfin dans une grande œuvre, le succès, un succès retentissant, lui répondra; et, la voie royale du grand art une fois réouverte, plus d'un de ceux qui affectent de n'y plus croire aujourd'hui voudront s'y engager et sauront y réussir à leur tour!

Arthur Duparc.

LÉON

HISTOIRE RIMÉE

I

Donc il nous avait dit, en partant du village,
Qu'il voyait à Paris son avenir tout fait,
Qu'il avait soif de gloire, et qu'il n'était pas d'âge
A vivre en bon notaire, ou même en sous-préfet.

Huit ans il eut des prix dans l'arène classique.
Qu'annonçait, ô Macbeth, cet augure obstiné ?
Sinon le droit charmant, surtout en république,
D'être toujours premier, et parfois couronné.

Son règne commençait, un règne de paroles;
Au cercle, asile ouvert à nos discussions,
Il avait des discours, des plans, des hyperboles,
A défrayer par jour dix constitutions.

On aimait à le voir presque autant qu'à l'entendre;
Frêle, ardent, et penché comme la fleur des champs,
On lisait sur son front, dans son œil fier et tendre,
Un poëme d'amour long de cinquante chants!

Sa mère l'adorait. La joie, après l'épreuve,
Est plus douce, et s'incruste au fond du cœur tari.

Ce dernier fils, assis à son foyer de veuve,
Remplaçait à lui seul fortune, enfants, mari.

Le perdre était tout perdre : aussi la seule haine
De cette faible femme, et le but de ses coups,
C'était le grand Paris, menaçante sirène
Qui de loin appelait Léon au rendez-vous.

Un soir qu'ils en parlaient — elle en sa crainte amère,
Lui dans son rêve ardent — et qu'on s'était ému :
« Seule ville, dit-il, où l'on vive, ô ma mère !
— Où l'on meure âme et corps ! — Du moins on a vécu ! »

Elle comprit, dès lors, que prières ni digue
N'arrêteraient ce flot qu'elle entendait monter,
Qu'il fallait rester seule, et que l'enfant prodigue
N'attendait que le jour, l'ingrat ! de la quitter.

Oh ! de nos fils à nous cruelle dissemblance !
Eux qui sont fiers de vivre, et nous qui sommes las ;
Eux, tout notre avenir, nous, leur passé d'enfance ;
Eux par qui nous croyons, et qui ne nous croient pas !

La mère, en peu de jours, eut gravi son calvaire :
Son fils, perdu pour elle, était remis à Dieu.
Quand l'heure vint, sans cris, sans parole sévère,
Pleurant et bénissant, elle lui dit adieu !

II

Comme l'arbre des quais, au pied noir de souillure,
Au sommet, de feuillage et d'air pur couronné,
En six mois — tant la chose était dans la nature,
Léon en plein Paris s'était enraciné.

Non qu'il sût chaque soir où trouver table ouverte :
Il eut des jours sans pain et des nuits sans sommeil;
Mais il était de cœur vaillant, d'humeur alerte;
Puis il avait vingt ans, ce régal sans pareil!

Qu'était-il? Rien et tout : il était dans la presse.
Vous l'auriez deviné, si je ne l'avais dit.
Conseiller son pays est œuvre de jeunesse;
N'ayant encor rien fait, que voulez-vous qu'il fît?

En ce temps, on tenait encore à l'orthographe;
Pour écrire il fallait — préjugé patricien —
D'un français assez net illustrer son paraphe :
Or s'il pensait très-mal, Léon phrasait très-bien.

Il pensait... pensait-il? C'est chose convenue
Que l'on pense toujours, ne serait-ce qu'à soi!
Comme au miroir se prend l'alouette ingénue,
Il se prenait aux mots, sans trop savoir pourquoi.

Il eut à ses débuts la chance singulière,
Où le calcul sinistre au hasard se mêlait,
De tuer un ministre, et plus tard un confrère,
L'un du fer de sa plume, et l'autre au pistolet.

Dès lors il fut de ceux dont on lit les articles,
Et dont l'avis est pris sur tout événement;
Son lorgnon au public tenait lieu de besicles
Pour regarder la France et le gouvernement.

« Il ira loin, s'il sait ménager sa monture, »
Disions-nous entre amis; mais la ménageait-il?
Je crains que le galop ne fût sa seule allure,
Car il maigrissait fort de face et de profil.

Le succès à Paris ressemble à la misère :
On en meurt. Il lui faut son homme tout entier,
Traînant comme un boulet son triomphe éphémère,
Pamphlétaire ou ténor, empereur ou portier!

Léon eut une cour, étant une puissance;
De gloire et de talents les journaux sont bondés,
Gloire faite de bruit, talents faits d'ignorance,
Meule qu'on tourne à vide, avec les yeux bandés!

Longtemps il crut tenir à tout : il était jeune!
Et disait, en ses jours de cynisme indompté,
Avoir à dépenser l'épargne d'un long jeûne,
Le jeûne du village et de la puberté!

Ses lettres en retard, hélas! ne cachaient guère
L'oubli de ses amis, l'oubli de sa raison.
Il arriva trop tard pour voir mourir sa mère,
Et partit, ayant mis en vente sa maison...

III

O Paris, que d'amants ont brodé sur ta robe
Leurs déclarations de servage et de foi!
Que d'autres t'ont maudit! De tous les coins du globe
Que d'encens, que de boue a monté jusqu'à toi!

Non, tu n'es pas le sphinx, ô Paris! qui dévore
L'Œdipe interrogé qui se trouble ou se tait;
Ton secret est connu, nul enfant ne l'ignore,
C'est le secret de vivre et du bonheur parfait.

Par l'esprit, par les sens, par ta séve féconde,
La vie en ton cerveau ne cesse de bouillir;
L'ivresse est ta raison, et, dans ce vaste monde,
Les dieux seuls ont joui comme tu sais jouir!

Il te faut le plaisir, mais il te faut la gloire;
La scène et la coulisse ont pour toi même attrait;
Tu remplis à la fois la chronique et l'histoire,
O reine de la France, hélas!... et son portrait!

Que d'enfants tu perdis, ô ville des grands risques,
Et que de fleurs de mort sur ton sol ont germé!
Que d'eunuques tu fais pour combien d'odalisques,
O sérail, ô sultan farouche et trop aimé!

Paris n'est point Paris, nous dit-on; c'est Athène.
Mais pour qui veut parler sans phrase et sans apprêt,
Paris est bien Paris... car c'est la Parisienne!
Léon le savait tant, hélas! qu'il en mourait!

Une nuit, au sortir de son club, en frimaire,
Il défaillit, livide, et s'avouant vaincu;
Le frisson le saisit, précurseur du suaire.
Dans « la ville où l'on vit » il avait trop vécu!

Trop vécu de travail, de débauches, de veilles,
Trop vécu dans la fièvre et dans le flot roulant.
Le bonheur, n'en déplaise au siècle des merveilles,
Marche, selon Boileau, d'un pas tranquille et lent.

A sa porte aussitôt chacun voulut paraître;
Mais, dès qu'on le sut mort de par la Faculté,
Personne ne revint... personne, hormis un prêtre,
De son premier collége ami peu visité;

Ils revirent leurs jours de joie et d'innocence,
Et leurs maîtres près d'eux priant dans le saint lieu ;
Puis il mourut, contrit, rouvert à l'espérance,
En paix avec son cœur, en grâce avec son Dieu !

IV

Son cercueil nous revint. Hourrah ! les morts vont vite !
Mieux qu'au temps de Lénor, sans chevaux et sans fouets,
L'express traîne en son vol, qu'un vent de flamme excite,
De pâles voyageurs à leur place cloués !

O silence ! ô repos ! ô paix des cimetières !
Calme des morts chrétiens, sous la croix étendus !
Terre où tombent les pleurs, d'où montent les prières,
Rendez-vous de la mort, Léon vous a connus !

Sa mère l'attendait, désormais sa compagne ;
Près d'elle il fut placé, sans pompe et sans discours ;
Seuls, les cloches, les chants, au loin dans la campagne,
Disaient : « L'enfant prodigue est rentré pour toujours ! »

Guy Dufaur de Pibrac.

MÉLANGES

DERNIÈRES RECHERCHES SUR FRANÇOIS VILLON

François Villon et ses légataires, par Auguste Longnon, archiviste aux Archives nationales (extrait du t. II de la *Romania*). Paris, Lemerre, 1873. — *Notice sur François Villon*, d'après des documents nouveaux et inédits tirés des dépôts publics, par Auguste Vitu. Paris, librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338.

« Entre tous les bons livres imprimez de la langue françoise ne s'en veoit ung si incorrect ne si lourdement corrompu que celuy de Villon, et m'esbahy (veu que c'est le meilleur poëte parisien qui se trouve) comment les imprimeurs de Paris et les enfants de la ville n'en ont eu plus grand soing. » C'est en ces termes que Clément Marot annonçait, il y a plus de trois siècles, au lecteur, son édition de Villon. Depuis Marot, les éditeurs et les critiques n'ont pas manqué au facétieux Parisien. Le président Fauchet, la Monnoye, le docteur Nagel, un professeur français qui a fait preuve, en ces recherches, de goût littéraire autant que de savoir, M. Ant. Campaux, et quelques autres ont abordé l'œuvre attrayante et trop souvent ènigmatique de François Villon ; mais, en dépit de tous ces efforts, un voile mystérieux couvrait toujours à demi cette figure indécise. Voici que des investigations nouvelles sont venues chasser quelques ombres et jeter çà et là un peu de lumière.

De ce poëte errant, de ce poëte de grand chemin nous ne savions pas même le nom, car Villon n'est qu'un nom d'emprunt : nous pourrons désormais l'appeler François de Montcorbier, et nous apprenons, du même coup, que François de Montcorbier suivit avec succès les cours de l'Université. Villon s'est donc calomnié en s'accusant de n'avoir pas étudié au temps de sa jeunesse folle, d'avoir fui l'école. Il fut reçu bachelier, licencié et maître ès arts. Étrange fortune ! L'un des deux registres du quinzième siècle que possède la bibliothèque de la Faculté de Paris, contient précisément le nom de François de Montcorbier et constate les grades universitaires du plus libre enfant de la Sorbonne et du plus aventureux de tous les maîtres ès arts.

La biographie de Villon n'est pas tout à fait étrangère à l'histoire de la jurisprudence criminelle ; le poëte fait lui-même allusion à deux condam-

nations prononcées contre lui : nous apprenons qu'il eut avec dame Justice un troisième démêlé qui n'a pas laissé de traces dans ses œuvres; on nous fait connaître aussi quelques-uns des exploits de deux de ses bons amis, escrocs distingués, Renier de Montigny et Colin de Cayeux.

La plupart des gens d'affaires dont parle Villon ont été retrouvés et on est parvenu à déterminer la place qu'ils occupaient dans le monde judiciaire du quinzième siècle.

Je viens de résumer très-brièvement la brochure substantielle, pleine de faits nouveaux que M. Longnon a consacrée à Villon : c'est une œuvre d'érudition et de critique très-agréablement écrite. Les futurs biographes ou éditeurs de Villon en feront nécessairement un fréquent usage.

M. Vitu a publié, de son côté, un opuscule sur le même sujet. Je dois le signaler au lecteur, mais les recherches de M. Vitu ont été, il faut bien le dire, moins heureuses que celles de M. Longnon, et sa critique laisse à désirer. Si on veut lire avec intérêt ces deux essais, on fera bien de commencer par celui de M. Vitu.

Les deux érudits nous promettent, l'un et l'autre, une édition de Villon. Cette noble émulation ne pourra que profiter à l'histoire de notre littérature nationale.

PAUL VIOLLET.

HISTOIRE DE LA PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE DANS LE DÉPARTEMENT DU DOUBS, DE 1789 A 1801

D'après les documents originaux inédits, par M. JULES SAUZAY. 8 vol. in-8.

M. de Montalembert, lors de la publication des premiers volumes de cet ouvrage[1], avait déjà signalé l'intérêt élevé qui s'y attache, et avait vivement souhaité de le voir se continuer. Son vœu a été entendu : l'ouvrage est aujourd'hui achevé, et les six volumes qui le terminent sont dignes des premiers.

Le livre s'ouvre par l'exposé de la situation de l'Église dans le département du Doubs, et ce tableau sincère rectifie à ce point de vue bien des idées fausses. Rien, en effet, n'est plus mal connu que cette situation au moment où la Révolution commençait. On donne des mœurs générales du clergé une idée mensongère. Certes, des abus existaient; il serait puéril de le nier; mais la persécution a suffisamment montré qu'il ne fallait pas conclure des vices de quelques-uns à la corruption de tous. Rejetons donc au loin ces vieilles calomnies, honorons l'Église de l'ancienne France, et constatons avec orgueil que si Henry VIII a pu changer la religion de l'Angleterre, une révolution plus terrible que la sienne n'a pu le faire, et

[1] Numéro du *Correspondant* du 25 août 1867.

que notre clergé triomphant des persécutions les plus violentes et résistant à l'épreuve peut-être encore plus dangereuse du schisme, a maintenu intact, chez nous, le dépôt de la foi catholique.

On a dit que sa résistance a été motivée par des considérations purement politiques, et n'avait pour but que d'entraver le nouvel ordre de choses. C'est là une autre erreur. Car si nous prenons le résumé de ses vœux dans les Cahiers, nous l'y verrons partisan des réformes et de la liberté politique. Vote de l'impôt, responsabilité des ministres, abolition des lettres de cachet, garantie de la liberté individuelle, élection des magistrats municipaux par les communes, réforme du Code criminel : telles sont les mesures qu'il sollicite. Nous les trouverions aujourd'hui peut-être trop hardies! Mais quand le clergé vit, sur l'inspiration des jansénistes, créer un mode d'élection qui n'avait pas plus de rapport avec les élections de l'Église primitive qu'avec celles de toute autre phase de l'histoire sacrée; quand il vit le soin, si auguste et si redoutable, de donner les prêtres aux fidèles remis à une commission toute laïque; quand il vit l'institution canonique, réservée aux évêques pour les curés, et aux métropolitains pour les évêques, ne devenir plus qu'une vaine formalité, il ne crut pas pouvoir pousser la condescendance jusqu'à souffrir une si grave atteinte à la constitution même de l'Église. Ses priviléges, il les avait livrés : sa foi, il la défendit.

Ses adversaires s'irritent alors de cette résistance. La persécution commence et va croissant : la Constituante destitue, la Législative déporte, la Convention guillotine. Même sous les thermidoriens et le Directoire, la guerre déclarée au catholicisme continue presque toujours aussi vive; car la même fureur antireligieuse anima tous les partis de la Révolution, et on peut juger par là combien est peu fondé le reproche que lui adresse M. Edgar Quinet de n'avoir pas assez persécuté l'Église catholique et d'avoir montré à son égard une trop grande tolérance. Non, lisez l'ouvrage de M. Sauzay, et vous verrez que tout ce qu'était capable d'inspirer l'hostilité la plus implacable, la Révolution l'a fait; l'œuvre a été aussi savamment combinée qu'ardemment poursuivie. On supprime d'abord l'Église comme ordre de l'État; puis, sa puissance politique anéantie, on s'attaque à son existence comme corps religieux; on cherche à la diviser, à la séparer du Saint-Siége : on veut la supprimer comme personne. Pour les prêtres qui y demeurent fidèles, l'exil, la déportation et la mort; pour les autres, les cures et les évêchés. Cette ombre même de l'Église catholique n'est pas épargnée, et elle fait place au culte de la Raison et de l'Être Suprême. Sur les ruines de la vérité, l'erreur essaye de s'établir triomphante. Que vouliez-vous de plus? Qu'on inventât un culte plein de vie et d'avenir? Ne demandez pas une affirmation à des hommes imbus de négations. Ils ont été bercés au sein des idées de destruction : arrivés au pouvoir, ils se sont efforcés d'anéantir. Écraser l'infâme, tel a été leur mot d'ordre.

Nous ne pouvons faire l'histoire de tous ces obscurs dévouements des prêtres bisontins, qui, au milieu de ces persécutions, surent ou mourir en héros ou vivre en saints, toujours fidèles à leur Dieu. Nous nous reprocherions cependant de ne pas signaler quelques-unes des figures que l'auteur à le mieux fait ressortir. Voici d'abord Mgr de Durfort, le vénérable archevêque de Besançon, dont toute la vie offre l'exemple d'une unité dans le bien jamais démentie, et qui sut toujours voir sa situation et faire ce qu'elle demandait de lui. Dans son successeur, l'évêque constitutionnel Seguin, nous retrouvons le type de ces gens honnêtes qui, dans les temps troublés, marchent les yeux bandés, sans connaître où ils vont. L'abbé Dormoy nous montre un de ces êtres malfaisants que les révolutions font éclore, et auxquels la molle honnêteté de gens de bien permet de donner carrière à tous leurs mauvais instincts.

L'homme de bien faible, se laissant mener et vaincre par le coquin audacieux, qui sait nettement ce qu'il veut, voilà l'image de la Révolution. Oui, la faiblesse aveugle a toujours fourni au crime des moyens de triompher, et si c'est l'un qui saute par-dessus le mur, c'est l'autre qui tend l'échelle par complaisance ou par intelligence. La cause originelle, en effet, de cette longue suite de persécutions qui se sont abattues sur l'Église catholique, c'est l'immixtion de l'Assemblée consituante dans les affaires ecclésiastiques, aboutissant à la constitution civile. Et cette constitution, ce ne sont pas les révolutionnaires proprement dits qui l'ont rédigée, c'est Camus et toute l'école janséniste. « A leurs yeux, l'Assemblée n'avait fait qu'user envers la religion des droits de l'autorité civile sur l'administration extérieure du culte, et, loin d'avoir porté atteinte à ses dogmes, ils étaient convaincus qu'on n'avait fait que la restaurer et l'embellir en lui rendant autant que possible ses formes primitives. » Tous ceux qui tentaient de s'opposer à leur œuvre, n'étaient pas, selon eux, des catholiques sincères, mais des émigrés déguisés, des partisans des priviléges affublés d'un masque religieux et cherchant à tromper les consciences pour leur intérêt personnel. Telle était l'idée qu'avait de son œuvre le parti janséniste, qui jouait là le rôle d'un centre gauche religieux. Il tendait la main aux ennemis de la religion qui se gardaient, pour piper ces hommes aveuglés par leurs haines, d'avouer le vrai but de leurs efforts; il s'associait à eux pour démolir la papauté, pour flétrir les prêtres restés fidèles. Le livre de M. Sauzay nous apporte un grand enseignement en nous montrant quelle série de malheurs ont engendrée les illusions de ce tiers-parti religieux. Disons-le du reste, peu de prêtres persévérèrent hardiment dans cette voie qu'avaient surtout ouverte des laïques; ils semblaient douter de leur cause, et un petit nombre seulement s'attacha obstinément au drapeau du schisme.

Un autre point du livre de M. Sauzay, non moins curieux et non moins instructif, c'est l'histoire des élections qui eurent lieu dans le département

du Doubs pendant toute cette période, et sur lesquelles quelques détails ne seront pas sans intérêt. Au mois de mai 1790, après le vote de la nouvelle organisation administrative, le département du Doubs fut appelé à nommer les électeurs du second degré. Le nombre des citoyens actifs pouvant voter dans les assemblées primaires s'élevait à 32,288, et sur ce nombre 21,741 étaient éligibles, comme payant au moins dix livres de contributions directes : ce qui, comme le fait judicieusement remarquer l'auteur, atteste que la propriété et l'aisance étaient déjà à cette époque le partage d'un grand nombre d'habitants. Il semblait que la population allait avidement exercer ces droits et cette souveraineté si vivement réclamée en son nom. « Mais, dit M. Sauzay, ni l'attrait de la nouveauté, ni l'orgueil d'une sorte de triomphe, ni l'honneur d'un rôle à exercer, ni le sentiment d'un devoir à remplir, ne purent tirer d'une apathique indifférence la majorité de ce peuple toujours prêt à se soulever et à entrer en combustion, au dire des agitateurs qui se donnaient pour ses interprètes. » Si les procès verbaux de la plupart des cantons nous manquent, il reste encore ceux du district d'Ornans où, sur 4,498 citoyens appelés, on n'en voit que 2,217 prendre part à ces premières élections. Dans beaucoup de cantons, le nombre des votants dépassait à peine le tiers des inscrits. Ainsi, dès le premier jour où était appliqué le suffrage universel, se manifestait le plus grave de ses dangers, et l'abstention de la population calme livrait le sort du pays aux mains d'une minorité turbulente et aventureuse. Quand les événements se précipitent et que la situation devient plus agitée, les abstentions augmentent, le dégoût des citoyens paisibles se prononce, et nous voyons la France tourner indéfiniment dans ce cercle vicieux; quand les excitations des chefs et les journaux poussent le peuple aux excès, la majorité des électeurs s'efface ; à mesure que l'indifférence et l'inertie des gens tranquilles livrent le pouvoir à la minorité, la minorité redouble d'audace et de violence. On pourrait suivre l'histoire de la Révolution dans les élections, et la décroissance du nombre des électeurs montrerait l'accroissement de la domination jacobine. Aux élections dont nous venons de parler, la ville de Besançon avait vu 959 électeurs inscrits prendre part au vote, et M. Ordinaire (dont le nom se retrouve dans notre histoire législative contemporaine) est élu maire par 765 suffrages. Le 11 novembre, M. Nodier, le père du célèbre littérateur, est élu maire par 164 voix, et le dernier membre du conseil général peut y arriver en réunissant 38 suffrages dans une ville qui compte près de 3,200 électeurs inscrits. Le même fait se reproduisait partout, et dans chaque commune, c'était quelquefois une imperceptible minorité qui s'imposait à la mollesse de tous. Quand il s'agit des élections plus graves de la Convention, les abstentions ne sont pas moins nombreuses. Cette terrible assemblée qui tint tête à l'Europe, anéantit la royauté, et remplit seule pendant trois ans la France

de sa sanguinaire personnalité, qui l'avait investie de ce pouvoir ? un faible mélange de scélérats et de peureux.

Voilà quelques-uns des enseignements qui se dégagent de l'ouvrage de M. Sauzay et que l'auteur aurait peut-être pu mettre en lumière encore avec plus d'évidence. C'est du reste le défaut que M. de Montalembert avait déjà signalé à l'auteur lors de la publication des premiers volumes. « Défiez-vous, lui disait-il, des longueurs, des détails trop minutieux, des citations trop abondantes. » Malheureusement M. Sauzay a souvent échoué contre cet écueil. Il y a beaucoup trop de longueurs; certains chapitres seraient facilement supprimés, le récit y gagnerait plus de mouvement et d'animation.

N'en remercions pas moins M. Jules Sauzay d'avoir, sans découragement, poursuivi cette œuvre si difficile et si digne d'éloge. La période révolutionnaire a besoin d'être étudiée de près. Quand on lit les histoires générales de la Révolution, les actes de la Convention et le récit de ce qui s'est passé à Paris absorbent toute l'attention. Les victoires dorent un peu la guillotine, et le courage des armées fait presque oublier les excès des gouvernants. Mais chez M. Sauzay l'étranger n'apparaît pas; le directoire du Doubs n'a ni ennemi à repousser, ni plans de campagne à méditer. Il traque les prêtres uniquement parce qu'ils sont et demeurent prêtres, et la seule guerre qu'il organise, c'est la lutte contre le catholicisme. La Révolution se montre dans ce livre avec tous ses caractères. Nous l'avons revue depuis, nous avons revu cette haine contre le clergé, cette indulgence pour les excès de la foule, ces journaux excitant au meurtre, ces clubs faisant perdre aux têtes troublées le peu de calme qui leur reste en ces temps orageux, l'éloignement des citoyens paisibles se réfugiant dans l'abstention et n'opposant aux entreprises de l'audace qu'une mollesse inactive. La voilà dans le département du Doubs avec son cortége d'avocats sans causes, de médecins sans clients, d'écrivains sans talent, d'enrichis au cœur envieux, mais aussi avec tous les courageux martyrs que ses rigueurs engendrent. Saluons-les une dernière fois, ces obscurs martys de la foi catholique, qui ne se sont déclarés contre la Révolution que le jour où elle a jeté son masque. Ils n'ont connu ni faiblesse ni défaillance; sur l'échafand ils sont morts avec fermeté, sur les plages de la Guyane ils ont souffert avec résignation. Ils sont tombés loin des regards, n'ayant ni gloire à espérer, ni popularité à recueillir; ils sont tombés parce que leur conscience leur en faisait un devoir. Répétons en leur honneur cette parole d'un pape, pour l'autorité duquel ils avaient si vivement combattu : « Le clergé gallican a conquis de nouveau pendant la Révolution la place éminente qu'il possédait aux anciens temps; il a fourni au ciel plus de martyrs que tout le reste de l'Europe ensemble. »

URBAIN GUÉRIN.

QUINZAINE POLITIQUE

9 juin 1874.

Aucun acte décisif n'aura marqué l'histoire de ces quinze jours; mais nous avons eu sous les yeux une longue suite de discours et de préparatifs politiques. Quelles passions on n'a pas remuées, quels souvenirs ne se sont pas réveillés d'eux-mêmes, quelles questions on n'a pas agitées dans la vive mêlée de tant de querelles, il serait plus que difficile de le dire brièvement. Nous avons été dans une de ces périodes, fréquentes déjà depuis trois ans, où, grâce au train des événements et à l'excitation des âmes, grâce aux mille débats et aux mille incertitudes de l'esprit public, la France semble évoquer toutes ses anciennes disputes ensemble pour se remplir de bruit, et où, lasse de voir tout en suspens dans le travail de ses destinées, elle se remet à l'œuvre avec une folle activité, en reprenant son labeur sur tous les points à la fois.

Pendant que, dans ce tumulte d'hommes et d'idées, les partis se cherchent, se dissolvent et se recomposent, le nouveau ministère a cru bon de garder le silence et de rester sur la réserve. Les impatients le lui reprochent, et ceux-là surtout qui souhaitent des complications, le pressent insidieusement de se jeter dans les difficultés, en l'invitant à étaler un programme précis comme un formulaire. A notre avis, le ministère a eu raison de s'en abstenir : une telle hâte aurait été impolitique, à une heure où l'Assemblée s'occupe, dans un certain désarroi, à faire un nouveau classement de ses groupes, c'est-à-dire à reconstituer une majorité d'une manière ou d'une autre; d'ailleurs, l'intervention du gouvernement ne sera vraiment nécessaire qu'au jour, maintenant lointain, où les lois constitutionnelles reparaîtront dans l'Assemblée. En attendant, l'utile besogne des affaires ne manque pas aux ministres dans ce pays malheureux, où il y a tant à réparer et à réorganiser. Constatons-le avec plaisir : ils ont montré, dès leurs premières mesures, que la vigilance et la

fermeté ne leur feront pas défaut dans l'administration du pays. Le ministère de M. de Cissey ne veut pas être moins conservateur que celui de M. de Broglie : M. de Fortou en a fourni la preuve, en demandant, selon l'intention même de son prédécesseur, que le conseil général des Bouches-du-Rhône fût dissous. Les radicaux, qui espéraient déjà, le soir du 16 mai, voir s'énerver et s'alanguir l'énergie du gouvernement, sont donc déçus dans cette espérance. Pouvait-il en être autrement? S'il est juste de reconnaître, avec M. Césanne, que, dans la dernière crise, le maréchal de Mac Mahon « n'a paru préoccupé que de ses devoirs constitutionnels, » et qu'il a su « rester l'arbitre ferme et patient des partis, » il n'est pas moins juste de convenir qu'il n'a jamais paru décidé à laisser s'affaiblir entre ses mains la puissance de la loi, le maintien de l'ordre et le soin de la défense sociale.

On a considéré comme un événement grave l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre. Peut-être l'émotion qui venait de troubler, pendant huit jours, la tranquillité des esprits, a-t-elle contribué à l'exagération des jugements comme à la facilité des alarmes : on ne peut nier pourtant qu'il y ait un avertissement significatif dans cette victoire qu'un impérialiste obtient aux mêmes lieux où un radical triomphait huit mois auparavant. Selon la coutume que nos partis, dans leur préoccupation exclusive et leur injustice, se sont faite comme à l'envi, chacun a prétendu réduire en une seule les causes multiples de cette élection. Comme s'il y avait tant de simplicité dans les capricieuses faveurs du suffrage universel! Comme s'il y avait dans les raisons diverses qui décident la foule tant de raisonnement, tant de logique, tant de volonté, que nous nous ingénions à en découvrir au fond de ses scrutins! A nos yeux, bien des influences ont agi sur ce vote : nous compterons le crédit personnel du candidat, crédit fortifié par le souvenir de ses services militaires non moins que par celui de ses anciennes fonctions; le droit qu'il a pris d'exploiter à son profit le nom du maréchal de Mac Mahon, et l'habileté qu'il a mise à se dire officiellement patroné; la duplicité de ses déclarations politiques; les secours qu'il a reçus de certains maires; l'abstention d'un grand nombre de conservateurs-libéraux; l'exaltation de la joie qui a transporté les bonapartistes, à la suite de cette journée du 16 mai où l'un des desseins de M. Rouher a été si heureusement servi par ses alliés; le choix même des deux compétiteurs royaliste et républicain qu'on opposait à M. de Bourgoing, l'un contre lequel sévissait une impopularité plus violente que jamais, l'autre qui effrayait les modérés par la hardiesse radicale de ses thèses. Mais, assurément, il y a des causes plus générales, dont le bonapartisme tire un audacieux bénéfice. L'impossibilité

présente de la monarchie et ce vide d'un provisoire où rien n'est stable ni durable, voilà les principales. Cet impérieux besoin d'une longue sécurité auquel ne satisfait point la notion de la République, l'empire, à défaut de la monarchie, prétend le contenter; il offre à la fatigue et au doute de la nation ce repos d'un avenir illimité; il l'abuse par cette promesse, et l'abus lui sera d'autant plus aisé que le radicalisme deviendra plus menaçant : inconsciente ou volontaire, il a l'aide du radicalisme; il lui emprunte, d'ailleurs, plus d'un moyen de captation pour séduire dans les masses, par certains faux semblants de générosité sociale, les envies de la misère ou les avidités de l'utopie. Il est vrai encore que, dans l'esprit de nos populations rurales, il caresse, par la mémoire des bienfaits qu'il rappelle avec une si mensongère ostentation, ce goût du bien-être et ces penchants de l'égoïsme qu'il excellait à favoriser : contre cette mortelle caresse, il semblait qu'après les maux et les malédictions de l'invasion, ce dût être assez pour armer leur cœur que les saintes colères et les douleurs profondes du patriotisme français. Eh bien, disons-le avec toute la franchise de la tristesse : ce sentiment, qui devait être la force secrète de la France dans le travail de sa réparation nationale, s'en va diminuant de jour en jour dans nos campagnes ; et ce n'est pas la moindre de nos inquiétudes et de nos afflictions que cet oubli de Sedan, cet oubli de tant de morts et d'humiliations, cet oubli des frontières conquises et des milliards perdus, cet oubli de la malheureuse Alsace-Lorraine, cet oubli des hontes dont l'ombre sinistre semblait pour jamais s'être étendue sur la tombe de Napoléon et y clore son nom avec ses restes!

Nos fautes à nous tous, conservateurs et libéraux, ont rendu au parti bonapartiste la hardiesse de reparaître; et vraiment, il est puéril d'en imputer à M. de Broglie la responsabilité. Est-ce à lui ou à M. Thiers que la France doit de se débattre aujourd'hui dans l'égale impuissance de la république et de la monarchie? Est-ce lui ou M. Thiers qui a défendu à l'Assemblée d'élever avec le septennat une barrière aux pieds de laquelle la loi pût arrêter la prétention de l'empire? Et ne sait-on plus que, si M. Sens et M. de Bourgoing ont été élus sous le ministère de M. de Broglie, M. Thiers avait vu sous son principat même élire M. Rouher, M. Boffinton et M. Levert? Laissons là ces vains griefs. Un observateur impartial reconnaîtrait que nos divisions sont la ressource la plus efficace du parti bonapartiste. Et puis, pourquoi n'en pas convenir? ce parti a une direction plus ferme et plus intelligente qu'aucun autre : il sait lutter; il a compris qu'en politique, il faut avoir des candidatures partout et toujours, surtout dans un pays de suffrage universel; une seule main conduit ses mouvements; il a près de quatre-vingts journaux,

et ses agents sont innombrables; sa propagande prend toutes les formes, elle n'épargne rien et se joue de tous les scrupules; il se sert avec une singulière habileté de la clientèle d'intérêts qu'il s'était créée par les faveurs de son règne; il emploie enfin un personnel affamé de regrets et qui a l'expérience du populaire. Il est donc devenu redoutable. Il ose déjà contester l'arrêt de déchéance dont l'Assemblée a frappé l'empire à Bordeaux : un communiqué de M. de Fortou, ministre de l'intérieur, a dû le rappeler au *Gaulois*. Il a déjà aussi la jactance et la menace du despotisme : « Un jour, nous vous imposerons silence! » s'écrie-t-il dans l'Assemblée, résolu à contraindre les libertés, et, s'il se peut, l'histoire, à se taire dans un nouveau silence de vingt années. Selon nous, on s'est trop alarmé au lendemain de cette élection de M. de Bourgoing; et M. Gambetta a commis au moins une maladresse en disant, à Auxerre : « Il ne reste plus que l'Empire dans ce duel suprême contre la République; » mais il est temps, on peut l'avouer, de ne plus seconder le bonapartisme par nos négligences et nos discordes. A moins d'une union libérale, qui rassemble contre lui tous les partis indignés du tort qu'il a fait à l'honneur de la France, nous verrons s'accroître de plus en plus sa puissance et s'élever plus haut ses défis. Or, cette union, peut-elle aujourd'hui s'accomplir ailleurs qu'autour du septennat?

Au jour anniversaire du 24 mai, M. Thiers, qui semble fort occupé maintenant de son apologie, a fait un discours aux délégués républicains de la Gironde qui lui apportaient un médaillon; un peu plus tard, il a honoré d'une allocution semblable six Français du Pérou qui venaient lui offrir un album. Dans l'un et dans l'autre, c'est la plus captieuse bonhomie, c'est un habile contentement de soi-même. Selon son habitude, M. Thiers rapporte à lui tous les services que l'Assemblée l'a aidé à rendre à la France : pardonnons-lui cette injustice. Mais comment l'excuser du sophisme dont il se sert en prétendant que la majorité du 24 mai a eu contre lui pour tout grief le reproche « de n'avoir pas su ou voulu ramener le pays dans les voies de la monarchie? » Cette assertion est fausse, et M. Thiers le sait bien. Ses complaisantes faveurs pour les radicaux, son indulgence pour les communards, sa violation du pacte de Bordeaux, son mépris de l'Assemblée et les abus de sa volonté personnelle, voilà les vraies causes de sa chute. M. Thiers se loue obstinément « d'avoir compris que, dans l'état présent du pays, la république était la seule forme possible de gouvernement. » Peut-être, si M. Thiers avait été moins ambitieux d'un consulat, s'il n'avait pas méconnu le sens des élections du 8 février 1871, s'il ne s'était pas plu à diviser l'Assemblée pour régner, s'il avait dépensé pour la monarchie un peu de l'esprit qu'il a prodigué au profit de la république, peut-être

eût-il démontré à la France la possibilité de « la seule » monarchie. Puisse l'Empire ne pas lui enseigner qu'il s'est trompé à Bordeaux! La postérité jugera mieux que nous. M. Thiers trouve, il est vrai, des excuses ingénieuses pour légitimer le changement de ses opinions : « J'ai pour principe, a-t-il dit, de prendre en politique les faits pour point de départ et de les continuer en les améliorant. Quand je suis entré dans la vie publique, j'ai trouvé la France en monarchie et je ne souhaitais rien de mieux pour elle que les institutions libérales de l'Angleterre; mais la France n'a pas su marcher dans cette voie... On m'accuse d'avoir déserté mes principes d'autrefois; mais il n'en est rien, et si je suis républicain aujourd'hui, c'est, au contraire, parce que je leur suis resté fidèle. Ne sommes-nous pas en république? La république n'est-elle pas aujourd'hui le fait qui s'impose à nous nécessairement? Je suis donc républicain aujourd'hui comme j'étais monarchiste autrefois et par le même motif. » Nous ne prendrons pas la peine de récuser cette sorte de fatalisme qui subordonne la vérité des doctrines à la loi des événements. Nous remarquerons seulement que M. Thiers se calomnie un peu par de telles excuses : personne n'ignore que, de 1848 à 1870, il a gardé à la monarchie constitutionnelle la foi de sa raison ; en 1848, il était, à la droite, l'un des ennemis les plus ardents de la république ; et, comme le disait l'autre jour dans le *Times* un de ses louangeurs eux-mêmes, « il était resté, sous l'Empire, fidèle à son type politique : l'impérialisme n'avait pu le séduire, ni la démocratie le gagner ; » il n'a pris le soin, pendant ce quart de siècle, de « continuer » ni l'un ni l'autre « en les améliorant; » au contraire. Plaignons donc M. Thiers forcé de se contredire ainsi pour se justifier. Plaignons M. Thiers désavouant, pour apaiser l'ire de M. Barodet, la lettre du « vieil abonné » au *Figaro ;* plaignons-le votant contre M. Dufaure, contre les principes d'une réforme électorale qu'il a lui-même réclamée l'année dernière.

Cléon a voulu, comme Périclès, qu'on entendît sa voix dans Athènes. M. Gambetta l'a disputé en faconde à M. Thiers. Il a répandu sa verbeuse et déclamatoire éloquence, d'abord sur la tombe de M. d'Alton-Shée, puis dans un banquet d'Auxerre. Quelle métamorphose! « Oui, je suis Grec ! » a paru se dire M. Gambetta, selon le mot du poëte ; et le voilà, dans une sorte de vision platonicienne, faisant apparaître devant la France l'idéal de la république d'Athènes; le voilà, ce jeune tribun, parlant aux « fils de l'aristocratie » et aux bourgeois, avec la même douceur que s'il avait mis sur ses lèvres le miel des abeilles de l'Hymette; le voilà qui prie mélodieusement les uns d'apporter à la démocratie « cette fleur d'élégance et de distinction qui fera de la République française dans le monde mo-

derne ce qu'était la république athénienne dans l'antiquité ; » le voilà qui daigne admettre les autres, « tout ce monde de petits propriétaires, de petits industriels, de petits boutiquiers, » à ce foyer de sa république qu'il semblait réserver jadis aux seuls enfants du peuple, aux « couches sociales. » M. Gambetta poétise : son imagination le rend généreux et doux. Soit. Mais si dans ces rêves aimables il devient Grec, nous ne pouvons oublier, nous, qu'il est de race génoise : nous ne conseillons pas plus aux bourgeois qu'aux fils de l'aristocratie de se fier à cet art de séduire que le génie italien de M. Gambetta mêle si aisément à la violence. Dans ses deux discours, au reste, M. Gambetta n'a pas toujours paré sa république de couleurs si riantes ; et nous imaginons qu'un de ces habiles raisonneurs dont Athènes remplissait ses places publiques eût facilement argumenté contre lui. Est-il bien sérieux à M. Gambetta de dire, par exemple, en face de l'Europe gouvernée par de vieilles monarchies, en face de l'Europe qui a gardé de nos républiques le souvenir de crainte ou d'horreur que l'on sait : « L'Europe sent bien que, tant que la France ne se sera pas donné ce gouvernement républicain qu'elle réclame, il n'y aura pas de sécurité internationale? » M. Gambetta dit ailleurs que « le duel est inévitable » entre l'Europe et la République, « parce que ce pays est encore trop faible, trop peu éclairé, » parce « qu'on lui a mesuré d'une main trop avare l'éducation et la lumière. » Étrange raison pour un parti qui se targue de lire Montesquieu ! Car si cet état de la France est favorable à l'Empire, si cette ignorance de la foule prête si naïvement sa complicité ou sa complaisance aux duperies du bonapartisme, comment ce même peuple pourra-t-il supporter le régime de la république? N'est-ce pas une maxime familière aux sages, même parmi les républicains, que d'affirmer que la république est l'état qui veut du peuple le plus de connaissances et de vertus?

Dans une sorte de répit donné à ses émotions, l'Assemblée a voté deux de ces lois utiles qui lui attirent trop peu, hélas! l'attention et la gratitude d'un public amoureux seulement, ce semble, des disputes de ses partis ou des généralités brillantes dont l'esprit français a la tradition : l'une de ces lois règle avec plus d'humanité le travail des enfants dans les ateliers ; l'autre, dans les débats de laquelle M. Bocher a porté la lumière et la flamme de sa rare éloquence, aura pour effet d'augmenter la production de nos haras selon les besoins de notre armée. Le 30 mai, dans une confusion extraordinaire de discours et de votes, on a vu la coalition qui avait renversé le ministère de M. de Broglie se reformer pour maintenir son ordre du jour du 16 mai; ni les propositions conciliantes de M. Raudot, ni les aveux humiliants de M. Béranger, ni les nobles explications de

M. Depeyre n'ont en rien changé les sentiments de l'extrême droite ou du centre gauche : la loi électorale subira le retard préjudiciable auquel on l'a condamnée, le 16 mai. Puis s'est faite la première lecture de ces grandes lois tant controversées de l'électorat municipal et de l'électorat politique. Cette double discussion a été mêlée de plusieurs scènes scandaleuses où bonapartistes et radicaux ont échangé d'égales violences. Elle a été plus rapide néanmoins qu'on ne le présumait, et les conservateurs y ont eu l'avantage, en faisant statuer par leurs votes qu'il y aurait une seconde délibération.

M. de Chabrol, dans un des savants rapports où il a préparé l'esprit de l'Assemblée à la loi de l'électorat municipal, a résumé les traits de cette loi avec une heureuse concision : « Reconnaître, a-t-il dit, les droits de l'indigénat communal, c'est se montrer fidèle aux traditions municipales; admettre au vote, après un stage très-modéré, ceux qui payent l'impôt dans la commune, c'est donner satisfaction aux intérêts; permettre à d'autres encore, à la seule condition d'une résidence de trois ans consécutifs, de prendre part au scrutin, c'est accepter franchement le suffrage universel; c'étaient les trois éléments que nous devions chercher à concilier. » Conformément à ces principes, la loi présentée à l'Assemblée accorde aux intérêts une représentation spéciale : partout où on a besoin d'une imposition extraordinaire, elle appelle les plus imposés à délibérer sur le budget. Quelques-uns, en louant cette libérale et juste innovation, ont regretté que les intérêts n'eussent pas seuls droit de cité dans les conseils de la commune. Les auteurs de la loi ont cru qu'il fallait craindre « de heurter le sentiment le plus vif et le plus ombrageux parmi nous, l'égalité » : ils se sont contentés de tempérer la force du nombre par celle des intérêts. Une telle prudence nous paraît louable : elle a ces ménagements nécessaires que la sagesse pratique des réformateurs anglais aime à garder dans la succession des améliorations graduelles qu'ils réalisent. Et d'ailleurs il faut n'assigner de prédominance exclusive à aucune des puissances qui se disputent l'empire de notre société, pas plus à l'égoïsme des intérêts qu'à la brutalité du nombre. Pour assurer la représentation des minorités, la loi propose le vote cumulatif : partout où on compte plus de 10,000 habitants, l'électeur posséderait autant de suffrages qu'il y a de conseillers à élire et il pourrait attribuer ses suffrages à un même candidat. C'est un système déjà usité en Angleterre. Quant à la nomination des maires, la loi essaye de combiner celles de 1831, de 1848 et de 1852 : le conseil municipal pourrait choisir le maire, mais son choix ne serait valable que si l'État le ratifiait : au cas où l'État l'aurait désapprouvé, on procéderait à une nouvelle élection; mais, si le

conseil s'obstinait dans un vote inacceptable, l'État nommerai d'office le maire. C'est un mode assurément très-compliqué : on ne peut douter que sur ce point le débat ne soit très-vif, les opinions étant très-partagées. Dans la discussion générale, M. Jozon et M. Othenin d'Haussonville, dont le discours contient, pour le parti conservateur, toutes les promesses d'un talent remarquable, ont traité surtout des questions politiques. Mais on peut prévoir qu'à la seconde lecture de la loi, la majorité changera plus d'une fois en se recrutant et à droite et à gauche. Espérons que l'esprit libéral de la commission qui a préparé cette loi prévaudra sur la licence chère aux radicaux et sur l'absolutisme des césariens.

La loi de l'électorat politique a été, dès la première délibération, l'objet d'une polémique passionnée. Elle a fourni à M. Ledru-Rollin l'occasion de reparaître sur la scène : à son geste lourd, à sa voix sourde et lente, à sa parole pénible, on s'est aperçu qu'il avait trop vieilli, cet acteur dont la déclamation tonnante a tant animé autrefois les drames de nos fureurs populaires. Placer au-dessus des Assemblées la puissance de ce même suffrage universel auquel lui-même préférait jadis les sanctions de « la conscience humaine, » comme un droit supérieur ; démentir l'histoire par des historiettes; justifier dans les troubles de 1848 toutes les révolutions et toutes les émeutes ; se glorifier de l'insurrection du 13 juin : telle a été l'entreprise de M. Ledru-Rollin ; il y a succombé comme on succombe quand on ne doit plus se relever. Après lui, les deux autres chefs de l'extrême gauche, M. Louis Blanc et M. Gambetta, ont proclamé l'excellence du suffrage universel, célébré la souveraineté du peuple et revendiqué le droit divin du nombre. M. Delorme n'a spirituellement critiqué la loi que pour manquer de logique : il veut deux degrés dans l'exercice de ce suffrage universel qu'il croit pourtant capable de toutes les vertus et fort de tous les pouvoirs. Du côté des conservateurs, M. Castellane a courageusement nié ce droit de changements perpétuels que le suffrage universel s'arroge : il en a indiqué les dangereuses ou ridicules variations ; il a demandé qu'on osât compenser cette tyrannie du nombre par une représentation proportionnelle de tous les intérêts sociaux. M. de Meaux, précisant mieux le débat, a éloquemment prouvé qu'il faut régler le droit de voter en exigeant du citoyen les conditions d'un électeur honnête et compétent ; il a fait voir combien étaient raisonnables les garanties d'âge et de domicile réclamées par la loi. M. Batbie a comparé cette loi à celles que proposaient en 1873 M. Thiers et M. Dufaure : il a constaté, dans cette comparaison, qu'aucune différence notable ne pouvait indigner les libéraux qui s'abritent jalousement à l'ombre de ces deux noms. Peut-être les conservateurs eussent-ils pu répli-

quer plus vigoureusement aux radicaux, qui, dans cette discussion, ont identifié l'usage du suffrage universel et le règne de la république, comme si l'un rendait l'autre fatalement nécessaire : c'est là une de ces maximes banales qui s'accréditent à l'égal de vérités, et qui pourtant ne supportent pas l'attention d'un examen détaillé. En réalité, il faut au suffrage universel, pour contre-poids, la stable autorité de la monarchie : elle seule peut lui offrir un point fixe autour duquel sa liberté puisse se mouvoir sans déplacer la société, sans remuer sans cesse les bases sur lesquelles le pays repose. Quoi qu'il en soit de cette première discussion, nous féliciterons l'Assemblée d'avoir écarté la question préalable ; nous remercierons aussi M. Dufaure d'avoir prêté son assistance aux conservateurs, en admettant au moins avec eux le principe même de cette réforme. Qu'on augure ou non de cette loi des effets salutaires, il n'en est pas moins sûr qu'à maint égard elle est commandée par le bon sens et par la justice.

Ces débats n'ont pas été la seule préoccupation de l'opinion publique. Les moins perspicaces ont compris, au lendemain du 16 mai, qu'il fallait au septennat une majorité nouvelle; ils ont compris qu'en face de l'Empire et du radicalisme, il fallait unir tous les modérés dans le pays et dans l'Assemblée. Cette tentative patriotique, cet essai laborieux et délicat, le centre droit en a tenté l'effort. Il ne le pouvait avec honneur qu'en observant certaines conditions. Il devait étendre l'accord du centre gauche jusqu'à la droite, sans le rompre ici en le formant là; séparer le centre gauche et l'extrême gauche; garder pour base la loi du 20 novembre, devenue la loi d'État; maintenir dans l'administration la résistance que depuis un an elle oppose au radicalisme. Ces conditions, il les a discrètement indiquées dans un programme dont il traçait ainsi le principal trait politique : « Le centre droit est convaincu qu'il obéit aux sentiments du pays, en exprimant sa volonté de laisser intacte la trêve de sept années, qui doit être consacrée à l'apaisement des partis et à la réparation de nos désastres. Ce n'est qu'à l'expiration de ce terme que la question de forme du gouvernement pourra de nouveau être agitée sans péril. » C'était concéder ce que le centre gauche, naguère, réclamait avec un si grand bruit : l'établissement du septennat impersonnel. Le septennat devait recevoir ainsi le caractère d'un état définitif pour toute la durée dont son nom même contient la notion. Cette concession, qui pouvait déjà paraître grave à la droite, n'a pas suffi au centre gauche, on le sait. Il a demandé une véritable proclamation de la république définitive ; et cette demande, il l'a accompagnée d'une menace de dissolution, menace faite, hélas! pour

plaire et profiter seulement aux radicaux impérialistes et aux radicaux républicains.

En vérité, le centre gauche sacrifie de bien chers intérêts à cette vaine satisfaction d'assurer au gouvernement de la république, dans la sonore promesse d'un titre et pour ainsi dire dans le néant d'un mot, la libre possession de l'éternité. L'éternité! Oublie-t-il que depuis un siècle quatorze constitutions l'ont annoncée à la France pour les régimes qu'elles devaient perpétuer, et que cette éternité, par la volonté de Dieu et les capricieux arrêts de la nation, s'en est allée s'écoulant pour chacun en quelques années à peine? Le centre gauche ne sait-il pas qu'il est dans la nature de la république de dépendre de la souveraineté populaire et d'être ainsi une sorte de provisoire permanent où le changement est une liberté légale? Veut-il donc, lui que les nécessités seules de l'heure présente ont rendu républicain, jurer par d'inutiles et coupables serments que la république s'élèvera au-dessus de toutes les nécessités à venir, dominant ainsi comme une implacable fatalité le bonheur et même le salut de la France? Veut-il, avec le dogmatisme inexorable d'une secte, proscrire la monarchie pour le jour, qui peut luire assurément sur nos malheurs, où à son tour elle serait devenue seule possible pour la paix et la prospérité de notre nation? Non, ce semble. Le centre gauche, en effet, a écrit ces mots dans son programme : « Le pays, rassuré sur l'exercice, trouve d'ailleurs la réserve de sa souveraineté dans le droit de révision que consacre toute constitution républicaine, et dont l'avenir serait réglé par les lois constitutionnelles. » Ce droit de révision, consacré en France par les constitutions de l'an III et de 1848, réserve au consentement de la nation la faculté de restaurer la monarchie, quand elle le jugera bon. Nous ne nous plaignons pas du défaut de logique qu'on pourrait sur ce point reprocher au centre gauche : cette réserve, il l'a empruntée aux vérités de l'histoire, il n'a fait que la voir dans le fond des choses ; et, comme M. Amédée Lefèvre-Pontalis qui voulait récemment la spécifier dans une loi, nous pensons qu'un tel droit ménage légitimement les espérances des monarchistes : peut-être la majorité y trouverait-elle le commencement d'un accord. Mais n'était-ce pas une raison de plus pour que le centre gauche revendiquât moins haut la proclamation de la république définitive?

La France a besoin de temps, de calme et d'ordre, pour restaurer ses forces ruinées et recouvrer sa sécurité nationale. Tous les jours, il lui vient de l'Europe un bruit, un signe, un mot, pour l'avertir et de l'état précaire où elle languit et de la sagesse qui lui est nécessaire. Il ne faudrait qu'un souffle, elle le sait, pour pousser de

nouveau sur elle la haine et l'avidité de ceux qui l'ont vaincue hier et qui l'assiégent aujourd'hui presque sur toute ses frontières. Dans son voyage à Londres, l'empereur Alexandre a laissé entendre que la large épée de la Russie voulait protéger la trêve où repose l'Europe; et nous attachons quelque confiance au nom significatif qu'il a permis à la *Gazette officielle russe* de lui donner, en l'appelant « l'illustre revendicateur de la paix européenne. » Nous recueillons avec plaisir aussi ces paroles adressées par M. Andrassy aux délégations austro-hongroises : « Lorsqu'on me demande s'il existe quelque danger de guerre actuellement ou dans un avenir peu éloigné, je dois répondre résolument et catégoriquement : Non. Je ne connais aucun État qui fût aujourd'hui disposé à troubler la paix générale. » Pour sa part, l'Angleterre, qui a subi par plus d'une atteinte indirecte l'effet de nos derniers désastres, a les mêmes désirs et forme les mêmes souhaits. L'intérêt de l'Europe, qu'alarme en secret la toute-puissance de l'Allemagne, la rend évidemment bienveillante à nos douleurs et à nos inquiétudes. Mais la France ne peut encore compter que sur elle-même, c'est-à-dire, à l'extérieur sur sa prudence et sa résignation, à l'intérieur sur sa tranquillité sociale et son recueillement. Rien n'assure vraiment à l'est et peut-être au midi le respect de sa vie et de son honneur. M. de Bismark, sans doute, a chargé le prince Hohenlohe de dire au maréchal de Mac Mahon : « Sa Majesté m'a recommandé de mettre tous mes soins à continuer et à développer les bonnes relations entre les deux pays. » Sans démentir cette promesse de l'ambassadeur allemand, qu'on nous permette de craindre pour notre faiblesse l'inconnu, le hasard et les artifices. Pourquoi ce soin de l'Allemagne à former autour de la France un cercle d'inimitiés ou de soupçons? Pourquoi le zèle de ces officieux qui excitent contre nous, ici les alarmes de la Belgique, là la jalousie de l'Italie ou le mécontentement de l'Espagne? Assurément ces questions ne peuvent être indifférentes à nos cœurs : c'est à nos partis, aussi bien qu'à notre gouvernement, de les tenir sans cesse sous leur regard au milieu de ces luttes où nos ambitions exténuent la patrie souffrante qui nous reste.

Un mystère plane aujourd'hui sur l'Espagne. Depuis la délivrance de Bilbao, et tandis que le maréchal Concha, à qui l'armée carliste a échappé, perd sa victoire et son temps dans le calcul de ses lentes manœuvres, il semble que de graves changements se préparent à Madrid : du moins la rumeur en court à travers toute l'Espagne. A peine revenu de Bilbao, Serrano a formé un nouveau ministère que le général Zabala préside et d'où sont exclus les républicains et les radicaux : ce ministère paraît monarchique, bien qu'il ne sache

ni comment finir le règne de la république ni à quel roi offrir le trône ; M. Sagasta en est le principal personnage. Malgré les illusions de M. Castelar qui, d'ailleurs, confesse que l'Espagne a été livrée à l'anarchie par la république, par ses « utopies invraisemblables et ses sanglantes aventures, » ni les politiques ni le peuple ne croient plus à la durée de la république. On recommence à chercher un prince; et c'est après un noble et ferme refus du duc et de la duchesse de Montpensier, qu'on a parlé à Madrid d'un Hohenzollern. M. de Hatzfeld, l'un des hommes que M. de Bismark gratifie de sa plus intime confiance, a tout à coup paru à Madrid, et l'on raconte que ses entretiens avec les ministres de Serrano les ont fort vivement émus. Qu'est-il venu observer en Espagne? Apporte-t-il la candidature d'un prince allemand? on le nie à la cour de Berlin. Doit-il plutôt conclure un traité d'alliance offensive et défensive? quelques-uns le supposent : à leur sens, le vrai dessein de M. de Bismark serait de dresser là contre la France des menaces capables de l'inquiéter un jour; il voudrait lui causer là cette « insécurité » que Richelieu conjurait du côté des Alpes et Mazarin au pied des Pyrénées, tous deux pour que la France fût libre au nord. M. de Bismark, enfin, n'aurait-il en vue à Madrid qu'une convention maritime et commerciale, comme on l'assure aussi ? Nous l'ignorons. Mais quelque intention que serve la diplomatie de M. de Hatzfeld, le parti de la France est simple : ce sera celui de l'abstention le plus sévèrement désintéressée. Si un Hohenzollern veut ceindre cette couronne d'Espagne qu'aucun étranger n'a encore pu porter longtemps, nous n'emploierons pas même la force d'un souhait pour l'arrêter sur sa route : l'expérience de 1870 nous a suffisamment instruits, et puis nous sommes bien sûrs que, sans nous, l'indomptable fierté du peuple espagnol saurait faire tôt ou tard son œuvre. Si l'Allemagne se contente de contracter une alliance offensive et défensive avec l'Espagne, nous laisserons aux événements le temps et le soin de la dénouer : la France n'a plus ni fortune à braver ni guerre à tenter ; elle a besoin d'une paix longue et profonde ; et c'est en l'attestant, c'est en se montrant docile à cette nécessité, c'est en restant calme et digne dans son recueillement, qu'elle réussira à reconquérir sûrement l'estime et la bienveillance de l'Europe.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

ANCIENNE MAISON BRIET. — EAUX GAZEUSES

Médailles et mentions aux Expositions universelles de Paris 1855, Londres 1862, Paris 1869, Lyon 1872, Vienne 1873, etc.

APPAREIL GAZOGÈNE-BRIET

(BREVETÉ S. G. D. G.)

POUR FAIRE SOI-MÊME, INSTANTANÉMENT, EAU DE SELTZ, DE VICHY, SODA, VIN MOUSSEUX, ETC.

SEUL APPROUVÉ

PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

APPAREILS BRIET

1 bouteille (capacité). . .			12 fr.
2	—	—	15
3	—	—	18
4	—	—	25

Emballage et port en sus





SEUL ADMIS

DANS LES HÔPITAUX DE PARIS

POUDRES BRIET

1 bouteille, les 100 doses.			10 fr.
2	—	—	15
3	—	—	20
4	—	—	30

Dépôt exclusif du Porte-Acide Garnaud s'adaptant au tube.

Au moyen du Gazogène-Briet, aujourd'hui si connu, on prépare facilement chez soi et à frais minimes, de l'Eau de Seltz excellente qui ne peut être assimilée aux solutions laxatives ou peu gazeuses obtenues dans les cruchons, bouteilles, siphons ou appareils du même genre.

Le succès constant du Gazogène-Briet est dû à la supériorité incontestable du système et aux perfectionnements successifs apportés par le constructeur dans tous les détails de la fabrication.

MONDOLLOT FILS

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

PARIS

FABRIQUE ET VENTE	DÉPOT ET VENTE
EN GROS	AU DÉTAIL
72, rue du Château-d'Eau.	**Boulevard Bonne-Nouvelle, 44.**

Maison à Londres, 13, Little-James street, Bedford Row, W. C.

En province, le Gazogène-Briet se trouve dans les principales pharmacies et maisons d'articles de ménage.

EN VENTE LE 15 JUIN PROCHAIN

LE 19me VOLUME

FORMANT LE PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1874

DU

MAGASIN ILLUSTRÉ

D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Prix broché : 7 fr. — Cartonné, toile dorée : 10 fr.

CE VOLUME CONTIENT :

JULES VERNE : **L'Ile mystérieuse** (1re partie). Illustrée par Férat.

P.-J. STAHL : **Histoire d'un âne et de deux jeunes filles** (1re partie). Illustrée par Théophile Schuler.

STAHL et FRŒLICH : **L'A perdu de Mlle Babet**. 24 dessins et légendes.

FROMENT : **Tragédie enfantine.**

E. LEGOUVÉ : **Une fille qui ne veut pas apprendre l'orthographe.**

E. LEGOUVÉ : **Une mère persévérante.**

Mme DE MAINTENON : **Conseils à l'usage des jeunes filles.**

MAXIMES DE MORALE CHRÉTIENNES de **saint Augustin, saint Jérôme, saint François de Salles.**

VICTOR DE LAPRADE : **Les petites sœurs.**

EUGÈNE MULLER : **Morale en action par l'histoire.**

E. DE VILLERS : **Les souliers de mon voisin.**

CH. DICKENS : **Une lettre au plus jeune de ses fils.**

ANCEAUX : **L'Union fait la force**, etc., etc.

120 dessins par nos meilleurs artistes.

LES 1res LIVRAISONS DU 2me SEMESTRE 1874 CONTIENDRONT :

JULES VERNE : **L'Ile mystérieuse** (2e partie).

P.-J. STAHL : **Histoire d'un âne et de deux jeunes filles** (2e partie).

VICTOR DE LAPRADE : **La sœur aînée.**

E. LEGOUVÉ : **Les noms ridicules.**

E. TALBERT : **Les Alpes au printemps.**

A. GENEVRAY : **La petite baillette.**

ANCEAUX : **Le petit ramoneur**, etc., etc.

Nombreuses vignettes par nos meilleurs artistes.

MAGASIN ILLUSTRÉ

D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

SEUL RECUEIL COLLECTIF. — COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ABONNEMENTS ANNUELS

Paris : 14 francs. — Départements : 16 francs. — Étranger, port en sus.

Les abonnements partent du 1er janvier et du 1er juillet.

Deux numéros par mois. — Prix du numéro : 60 centimes.

AUGUSTIN COCHIN[1]

XI

LE SIÉGE DE PARIS.

On a déjà vu que les pressentiments sinistres n'avaient manqué ni à M. Cochin ni à ses amis, au sein même des plus brillantes prospérités de l'Empire. En 1866, il écrivait à M. de Montalembert, au lendemain de la distribution des médailles à l'Exposition universelle : « Il m'a semblé voir la main du festin de Balthazar tracer sur les murailles des paroles menaçantes, » et en 1869, M. de Montalembert lui écrivait à son tour : « Le *movebo candelabrum tuum* paraît à l'horizon. » Dans la correspondance intime de M. Cochin, on aperçoit la trace des mêmes inquiétudes. L'expression est souvent voilée; on sent qu'il lutte contre sa propre pensée et voudrait l'étouffer; mais, le trait a pénétré dans le cœur, et il s'y enfonce chaque jour davantage. Lui qui, selon sa propre expression, aurait voulu déclarer la guerre à la guerre, lui qui s'était flatté un instant que le règne de la justice marquerait son empreinte sur le dix-neuvième siècle, et que les discussions pacifiques de la vérité remplaceraient les exterminations sanglantes, il sentait jour par jour s'évanouir ces beaux rêves; il sentait que le règne de Napoléon III marchait aux mêmes désastres que celui de Napoléon Ier, et peut-être à de plus terribles encore; il sentait que la démagogie démentirait à la première occasion ses paroles d'humanité aussi bien que ses paroles de liberté; et dans ces clubs où il avait été porter et défendre son libéralisme sincère, il avait clairement entrevu la fermentation des plus lâches et des plus odieuses passions.

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars, 10 et 25 avril, 10 et 25 mai, 10 juin 1874.

La guerre fut déclarée à la Prusse pour la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, au moment même où cette candidature était retirée; et, sur un signal parti des régions officielles elles-mêmes, le chant de *la Marseillaise* escortait nos soldats jusqu'à la gare des chemins de fer et les saluait à chaque étape, comme pour bien constater que la démagogie était là, prête à exploiter la victoire et épiant la défaite. Mais le sort de la France était engagé, son drapeau était déployé; à partir de cette heure, M. Cochin fit taire tout ressentiment ou tout pressentiment : « J'ai voulu beaucoup oublier, beaucoup espérer, disait-il; je ne puis me reprocher cette confiance, car elle reposait en Dieu et en mon pays. » « Il faut pour le moment, écrivait-il à l'évêque d'Orléans, éviter les leçons, pousser au courage et à la fierté nationale. Hélas! je crains bien que notre châtiment n'aille jusqu'au bout, et que Paris n'en reçoive la large part qu'il mérite! Mais les gémissements énervent : il faut agir. »

En recevant à la Roche la première et fatale dépêche de Reichshoffen, son visage devint d'une pâleur livide; il essaya de la lire tout haut, ce fut en vain : l'émotion lui coupait la parole. Ses larmes dirent ce que sa voix se refusait à proférer[1]. Le même jour, il écrivait à son beau-père : « Auriez-vous cru voir deux fois les étrangers, et cette fois même un seul, sans l'Europe, entrer en France? » Puis, épanchant un instant sa douleur, il ajoute : « Je vais ramener ma famille à Paris, car là pour moi est le devoir. »

Toutefois, il ne la ramena pas tout entière. Son fils aîné n'était pas encore âgé de dix-neuf ans; il avait été élevé à l'école du dévouement sans relâche et sans limite : il ne voulut point attendre l'appel de la loi, et demanda à son père la permission de s'enrôler volontairement. Cette résolution, qui déchirait profondément le cœur de M. Cochin, le remplit en même temps de fierté. Le combat que se livrèrent en lui l'amour paternel et le sentiment de l'honneur fut cruel, mais court : la tendresse fut domptée, et, quelques jours après, il conduisait son fils à Vienne, en Dauphiné, au dépôt du 8e régiment de lanciers.

En arrivant, il écrivait à sa belle-mère :

« 22 août 1870.

« Vous me connaissez assez pour deviner que ce voyage est pour moi un calvaire, et que le cœur me manque en prenant la responsabilité de risquer mon enfant; mais le pauvre pays de France est en feu, c'est le moment de renfoncer ses larmes et de donner tout. »

[1] Article nécrologique de M. Cochin, par M. de Gaillard, numéro du 25 mars 1872.

M. Cochin voulut assister aux débuts de son fils dans la vie militaire et le soutenir dans ses premières épreuves. Tout ce que représente le drapeau est sublime et digne de séduire les âmes généreuses; mais le jeune homme, qui n'a rêvé que de mâles prouesses, éprouve plus d'une déception quand, au lieu de la lutte énergique, il ne rencontre d'abord que le régime de la caserne et les exercices de la manœuvre. Cette première impression ne manqua pas à Denys Cochin, et c'est précisément pour cela que son père avait voulu le suivre. Il s'efforçait même de se montrer gai, pour lui donner de la gaieté; il lui apprenait à sourire, au lieu de murmurer ou de se plaindre, et quand le père avait bien triomphé de la désolation qu'il voulait cacher à son fils, il écrivait à Madame Cochin : « Si vous voyiez, si vous entendiez la petite ville où nous sommes, vous seriez encore plus persuadée que vous ne l'êtes du désordre social. On insulte prêtres, bourgeois et soldats, et vraiment, j'aime mieux voir Denys à Châlons, devant l'ennemi, que faisant la police dans les rues de Vienne. » Puis il ajoutait, car il avait toujours besoin de relever sa propre pensée et le courage de ceux qu'il aimait : « Figurez-vous, au milieu et au-dessus de cette fourmilière venimeuse, une imposante cathédrale, des sommets gracieux et hardis, un fleuve majestueux, et toute l'impassibilité de la nature, indifférente à nos agitations. » Le lendemain, il disait encore à Madame Cochin : « Tout ce que vous m'écrivez et tout ce qu'écrivent les journaux prouve que le pays est en péril, en feu, entre une invasion et une révolution! Je sens bien qu'il faut y mettre sa tête, ses enfants, sa vie, et que ce n'est plus le moment des larmes. »

Chaque jour il voulait partir, chaque jour il éprouvait plus de peine à se séparer de son cher enfant. On eût dit qu'il entrevoyait toutes les rigueurs de la séparation, et voulait épuiser, en quelque sorte, les dernières douceurs de l'affection paternelle. Mais aussitôt que le danger se rapprocha des bords de la Seine, il quitta le Dauphiné et prit toutes ses dispositions pour s'enfermer dans Paris et se tenir prêt à agir. Dès le lendemain de son arrivée, il se mettait à l'œuvre.

Son second fils, Henry Cochin, âgé de seize ans, ne voulait pas non plus demeurer inutile. Son père l'envoya près de M. Henry de l'Espée, qui dirigeait alors les travaux de fortification entrepris à Meudon. Le jeune homme se trouvait encore à bonne école; il voyait là comment l'intelligence, l'infatigable activité, l'énergie de la volonté, suppléent à la disette des moyens et improvisent les ressources. Hélas! l'homme généreux qui se dépensait alors dans un immense effort devait être une des victimes les plus regrettables et les plus dignes de souvenir : après avoir bravé maintes fois les bou-

lets ennemis, il devait tomber à Saint-Étienne sous les coups des assassins!

Le gouvernement annonça, le 27 août, que les Prussiens marchaient sur Paris. M. Cochin saisit aussitôt la plume, et s'efforça de fortifier les esprits à la veille d'un siége : « Paris, disait-il[1], s'attend, se prépare et se décide à être assiégé. Le général Trochu nous a dit la vérité, et il a bien fait : savoir la vérité est la première condition du courage et du calme. Tous les partis font trêve; la Chambre est en permanence; c'est à elle qu'il appartient d'aviser aux circonstances politiques. Nous, Parisiens, nous n'avons plus de politique à faire; nous n'avons qu'à défendre nos maisons et nos familles, et à prendre, avec les habitudes du soldat, l'esprit du soldat, qui parle peu, agit sans murmurer et obéit sans discuter, consolé dans ses souffrances en regardant le drapeau. »

Pour mieux relever la confiance, M. Cochin décrivait la force imposante des fortifications de Paris ; puis il adressait, on n'en sera point surpris, un appel à l'attention publique sur l'inévitable redoublement de la misère et sur la souffrance des pauvres. Il mettait, avec sa franchise et sa précision ordinaires, le tableau de Paris sous les yeux de Paris lui-même : « Il est évident, disait-il, que les vieillards des hospices seront très-difficiles à nourrir, s'il y a un siége; que les indigents souffriront plus que d'habitude, et qu'après peu de jours ils crieront misère dans les rues. Il n'est pas moins certain que des familles, vivant du salaire de leurs membres en temps ordinaire, vont s'ajouter à la population indigente; que la population des campagnes de la banlieue commence déjà à s'entasser dans la ville, où bientôt une partie sera sans ressources, et enfin que les familles dont les chefs ou les soutiens ont été appelés subitement à l'armée ou dans la garde mobile sont, dès à présent, exposés à la misère. »

Bientôt après, M. Cochin montre que le Paris charitable se tient prêt devant la misère, comme le Paris militaire se tient prêt devant l'ennemi. Tous les esprits, dit-il, peuvent désormais s'appliquer sans distraction à la grande œuvre qui les sollicite, la défense du pays; l'Assistance publique a envoyé en province les pauvres et les malades qui ont pu supporter le voyage, et la charité privée rivalise d'ardeur. « Il y a, dans les quatre-vingts quartiers de Paris, une maison de secours que les pauvres gens appellent si justement une Providence; dans soixante de ces Providences, dirigées par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, il va être ouvert, d'ici à quinze jours, par les soins de l'Assistance publique, de la Société philanthropique prési-

[1] *Le Français,* 27 août 1870.

dée par le duc de la Rochefoucauld ou de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui se venge des injures par des bienfaits, soixante fourneaux alimentaires, montés de manière à distribuer chacun au moins 1,200 portions de viande, bouillon, légumes, pain, à un sou, chaque jour, soit 72,000 portions pour tout Paris. »

Mais les communications avec le dehors vont bientôt se trouver interrompues. M. Cochin écrit à son fils : « Cher Denys, ta mère va bien. Tu nous manques beaucoup, mais tu es bien, puisque tu es au devoir volontairement accepté. Compte que nous ferons le nôtre sans broncher. Adieu, cher bon fils, tu es heureux et ardent, bien portant, confiant en Dieu; cela me soulage moi-même, et je te souhaite patience ferme et bonne santé. Henry travaille gaiement à son fort; Pierre[1] met les serins à la ration, vu les rigueurs du siége. »

« 3 septembre 1870.

« Les nouvelles de ce soir sont déplorables : Mac-Mahon battu et blessé, Bazaine battu, l'Empereur prisonnier. Il y aura sans doute demain une résolution de la Chambre constituant un gouvernement provisoire, dont Trochu sera le membre principal. J'espère t'écrire encore demain, et peut-être plus longtemps. Je veux même encore croire, espérant contre l'espérance, que nous ne sommes pas si bas qu'on le dit. Cependant, si nous ne pouvons plus correspondre, fais ton devoir froidement, ne te laisse pas monter l'imagination, soumets-toi à tout comme à la volonté de Dieu. Ne crains pas pour nous outre mesure. Mettons nos consciences en paix par une bonne confession, puis, allons-y gaiement! Nous sortirons de tout cela et nous reverrons d'heureux jours. »

M. Cochin assistait, le 4 septembre, à la dernière séance du Corps législatif; il vit l'envahissement de la multitude, et fut le témoin attristé d'une journée qui s'ajoutait encore à la liste déjà si longue de nos révolutions aveugles et violentes; mais toutes les questions pâlissaient devant la question suprême, celle de la défense nationale, et M. Cochin ne la perdit pas un instant de vue. Le 8 septembre, il put encore faire parvenir cette lettre à M. l'évêque d'Orléans :

« Notre vie, à Paris, est bizarre; on est très-calme, insouciant, puis accablé, surtout au réveil, à peu près comme un condamné qui se sent jeune, vivant, et que la mort attend à heure fixe. Je crois que nous résisterons, que la vue de l'ennemi excitera plus de rage

[1] Pierre Cochin, alors âgé de douze ans.

que de peur, et vraiment, si nous ne résistions pas, nous serions à jamais déshonorés et dégradés. Cependant l'armée est démoralisée par la défaite, la bourgeoisie par la République, le peuple par la misère. On tiendra, mais pas longtemps, à moins que le succès ne nous encourage ou que la province ne vienne nous aider. Mais qui a pitié de Paris coupable et puni? Peut-être que Dieu même n'en a plus pitié, et pourtant que sont nos vainqueurs? M. de Vendôme, battu, disait : « Est-ce que M. de Malborough va à la messe? » Est-ce que la Prusse vaut mieux que la France?

« Un de mes chagrins, au milieu de tant de chagrins, c'est l'absence de la religion dans ces graves événements ; sa voix est muette, nul ne l'invoque, nul ne l'entend; elle ne compte pas! Les Américains prient avant de se battre : on ordonne des jours de pénitence; nous, nous poussons des cris fanfarons et idiots, allant à la mort en gamins... *Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte!* C'est la justice qui passe, puis viendra la miséricorde et enfin le repos. Tendres respects. »

Puis, M. Cochin s'adressait de nouveau au public, avertissant le gouvernement sans le combattre, excitant les esprits sans les égarer :

« Si, par un malheur que je ne veux pas prévoir[1], le gouvernement était plus occupé d'installer la République que d'organiser la défense; si les postes qui se distribuent n'étaient pas tous des postes de combat; si on songeait à consoler, à relever, à honorer d'autres victimes que les victimes de Metz, de Strasbourg, de Sedan ; si nos enfants partant pour la guerre pouvaient trembler pour la sécurité des villes et des hameaux où ils laissent leurs mères, il se répandrait bientôt dans le pays entier une sourde inquiétude qui paralyserait toute résistance devant l'étranger, et la nation aurait le droit de demander à la République nouvelle en quoi son origine et ses procédés se distinguent de l'origine et des procédés de l'Empire. Il y a heureusement, dans le gouvernement provisoire, des hommes politiques qui sentent cela. Qu'ils ne se laissent pas déborder ou détourner; qu'ils fassent des soldats et non pas des préfets, des cartouches et non pas des décrets. A ce prix, tous les bons citoyens feront taire leurs inquiétudes; ils refouleront les récriminations, les souvenirs, les répugnances; ils ajourneront les réserves nécessaires qui doivent être faites, au nom du pays, contre toute institution qu'il n'a pas librement sanctionnée; ils ne refuseront rien aux orga-

[1] *Le Français,* 8 septembre 1870.

nisateurs de la victoire. Il faut que la défense passe avant la République; il faut que l'ennemi trouve aux remparts une nation et non un parti. »

Le 12 septembre, il put encore adresser un mot à son fils, qui se désolait de voir se prolonger son séjour au dépôt du régiment :

« Ne crois pas ton temps perdu ; ni ce souvenir, ni ces efforts, inutiles dans ta vie. C'est un mois bien rempli. Ton ennemi à vaincre, c'est l'ennemi de l'impatience ; tâche de vaincre celui-là, puisque Dieu ne t'en donne pas d'autres. La vie est remplie de désirs refoulés. *Comme vous voudrez, tant que vous voudrez*, il faut dire cela matin et soir. Garde bien ton cœur et mets dedans ton père, ta mère et Dieu ! »

M. Cochin ne se contentait pas de parler et d'écrire : jamais son propre exemple ne fit défaut à sa parole. Pendant que Madame Cochin se vouait aux ambulances, son mari se faisait inscrire avec toute sa maison dans la garde nationale.

Dès que les travaux de fortification furent achevés, son second fils vint se placer à côté de lui. Son beau-frère, Augustin Benoist-d'Azy, ancien officier de marine, quitta le château d'Azy pour venir défendre un fort sous les ordres de son ancien commandant, l'amiral Pothuau, avec quelques intrépides marins, ses anciens compagnons. Madame Augustin Benoist-d'Azy, fille du comte de Rességuier, voulut partager le dévouement de son mari, et M. de Rességuier accourut du Midi pour rejoindre son gendre et sa fille. Tous se groupèrent autour de M. Cochin, et c'est dans la plus intime union de vœux, de courage et de patriotisme qu'ils traversèrent ensemble la même épreuve.

« Si la 2e compagnie du 17e bataillon, qui doit garder le rempart de Vanves à la Seine, s'illustre, ce que je ne suppose pas, écrivait M. Cochin au comte Benoist-d'Azy, c'est à ce numéro que vous nous reconnaîtrez. Votre fille est à l'ambulance, Denys au régiment, toute la famille est à son devoir. La garde nationale est bien inspirée, au moins la vieille. Depuis que l'on a promis 1 fr. 50 c. par jour, les nouveaux pullulent et préparent ainsi des ateliers nationaux, dont les comités terroristes, qui s'improvisent, seront le cadre. Il faut aller au plus pressé, qui est de rendre la défense au moins honorable. »

Le train qui emporta cette lettre fut le dernier qui partit de

Paris. Alors, de toutes les rigueurs du siége, commença la plus cruelle, la séparation du reste de la France, le silence des affections, l'ignorance de tous les intérêts, et, parmi ces intérêts, du premier de tous, l'état du pays et les péripéties de la guerre. Alors aussi commença cette résistance héroïque qui, selon la prévision de tous, ne pouvait pas durer au delà de six semaines, et que le général Trochu, on l'oublie trop aujourd'hui, prolongea au delà de quatre mois.

En remplissant les devoirs qui s'imposaient à tous et ceux qu'il avait volontairement recherchés, M. Cochin suivait avec attention les mouvements de l'opinion ; il publia de fréquentes lettres dans *le Français*, les unes pour encourager les résolutions énergiques, les autres pour combattre les utopies ou les déclamations dangereuses. Presque tous ces articles furent écrits au corps-de-garde et ses camarades attestent unanimement tantôt son intarissable gaieté, tantôt son sang-froid dans le travail, au milieu du bruit, du mouvement, et d'une atmosphère épaissie par la fumée du tabac, dont lui-même ne faisait jamais usage. Souvent il abrégea les plus longues soirées par la lecture à haute voix ou par les récits dans lesquels il excellait. L'assistance accourait de premier mouvement autour de lui, dès qu'il apparaissait, et chacun trouvait bientôt le courage et la patience plus faciles. Jamais sa plume ne fut plus féconde que dans cette période si profondément agitée, jamais aussi elle ne fut mieux inspirée.

On peut croire qu'il ne négligeait pas les appels à la charité; il provoqua, par la voie de la presse, des comités de dames occupées de procurer du travail aux pauvres pour les pauvres, achetant des étoffes de laine ou de coton, et faisant confectionner, par des femmes sans ouvrage, des vêtements donnés ensuite aux enfants des écoles et des salles d'asile, aux vieillards et aux infirmes.

Avec le concours d'hommes généreux, tels que MM. de Biencourt, de Biron, d'Haussonville, Sallentin, Bellaigue, Durouchoux, il contribua puissamment à l'établissement des fourneaux économiques, des réfectoires populaires, des cantines, où l'on trouvait des vivres à deux sous, à dix sous et à vingt sous. Ils eurent à lutter quelque temps contre les municipalités radicales; mais, après les élections qui suivirent l'attentat du 31 octobre, ils trouvèrent appui dans l'administration, et les ressources s'accrurent avec les besoins.

Sa charité fit des prodiges : le bien accompli adoucissait les angoisses de son propre cœur, témoin de spectacles navrants, plus navré peut-être encore par l'ignorance de ce qui se passait au dehors, et de tout ce qui pouvait advenir à ceux qui lui étaient

si chers. Aucun ballon ne partait sans emporter des lettres de lui, surtout à son fils ; la douleur est contenue, les conseils demeurent fermes et virils.

« Paris, 30 septembre.

« Sois rassuré sur nos courages et nos santés ; nous montons la garde, nous faisons l'exercice, Henry, François[1] et moi ; ta mère s'occupe des pauvres et de Pierre. Nous voudrions entendre le canon, il mettrait fin à la discorde ; nous pensons que la province s'organise, et qu'avec son aide nous délivrerons la patrie. Où es-tu? Ne te plains pas du sort qui nous sépare, les maux privés se noient dans les maux publics. Ne pensons qu'à la France, et souffrons, agissons, méritons pour elle. Patience et vigueur d'âme ; il faut se raidir devant les événements et s'incliner devant Dieu.

Le 5 octobre, le comte de Flavigny, président de la Société de secours aux blessés, lui annonça qu'il venait d'être élu à l'unanimité membre du conseil de l'œuvre. Plusieurs amis de M. Cochin, s'effrayant pour lui de ce surcroît de fatigue, voulurent le détourner d'accepter cette nouvelle charge. Il fut sourd à leurs observations ; il voulait se dépenser tout entier, et l'avenir n'était rien pour lui en face des douleurs du présent ; dès le lendemain, on le vit à l'œuvre.

Partout il a laissé les mêmes souvenirs, partout il a porté la même intelligence d'organisation : à l'ambulance des Champs-Élysées, à celle du Grand-Hôtel, à celle de la gare du Nord. Ces soins multiples ne lui suffirent pas ; les jours de combat, on le vit, sur le champ de bataille, allant recueillir les blessés jusque sous le feu de l'ennemi ; le Frère Néthelme reçut la mort à ses côtés.

Un nouveau trait de caractère s'offre ici. A peine entré dans la Société de secours aux blessés, il se demande à quels besoins cette œuvre répond, quelles lacunes elle doit combler ; il trouve le temps d'aller à la Bibliothèque nationale, et, entre le corps-de-garde, le champ de bataille et l'hôpital, il écrit une brochure avec autant de lucidité dans le style, autant de persévérance dans les recherches que s'il eût été en plein repos. Il découvre que là comme ailleurs les choses les plus nécessaires ne sont pas celles dont les hommes s'occupent d'abord.

Rien ne paraît plus impérieusement commandé que le soin des

[1] Henry Cochin, François de Broglie.

blessés, rien n'a été plus longtemps et plus complétement négligé; la dureté de l'homme pour l'homme serait quelque chose d'incompréhensible si elle ne s'expliquait par les vues mystérieuses de la Providence, qui condamne notre courte vie à une continuelle épreuve.

La chirurgie militaire date à peine du seizième siècle; jusque-là, les médecins qui vont à l'armée sont attachés à la personne des généraux ou des princes, les hôpitaux sont sédentaires, et les opérations ordinaires sont une partie accessoire de l'art du barbier. Ambroise Paré fut le premier qui sortit lui-même et fit sortir la chirurgie militaire de cette humiliante situation. Né à Laval, en 1516, on l'envoie à Paris à l'âge de seize ans pour y apprendre à faire la barbe, à fabriquer des lancettes et à panser des ulcères. A dix-neuf ans, il s'attache à un corps d'armée. Intelligent observateur, hardi, prudent, il change les coutumes qu'il trouve établies. On cautérisait les plaies simples avec de l'huile bouillante, les membres amputés avec un fer rouge; Ambroise Paré combat ces procédés barbares. Il sauve le maréchal de Brissac en le faisant mettre, pour lui extraire une balle, dans la position même où il se trouvait en recevant la blessure. Le duc de Guise avait reçu un fer de lance qui était resté enfoncé dans la figure, Ambroise Paré l'arrache en demandant au prince la permission de lui tenir le pied contre le visage pour avoir plus de force. Le duc en fut quitte pour la cicatrice qui lui valut le surnom de *Balafré*. C'est à cette occasion que Paré prononça cette parole mémorable : « Je le pansay, Dieu le guarist. » Avant sa mort, il eut la consolation de voir ses exemples suivis et de laisser derrière lui un corps de chirurgiens instruits et zélés.

M. Cochin poursuit son étude à travers le dix-septième et le dix-huitième siècle, et, au commencement des guerres de l'Empire, il salue avec émotion un homme en qui revivent les grandes traditions d'Ambroise Paré, le baron Larrey, couchant à Jaffa avec les pestiférés, pour rassurer les soldats épouvantés par l'idée de la contagion, et, dans sa vieillesse, parcourant nos départements du Midi pour y étudier le choléra. Il faut lire cette brochure pour se faire une idée juste de tout ce que M. Cochin a su y prodiguer d'érudition charitable, de vues ingénieuses et de chaleur d'âme.

Il achevait à peine ce travail qu'un nouveau malheur public vient fondre sur Paris : un appel soudain est adressé aux bataillons de la rive gauche dans la soirée du 31 octobre, le gouvernement de la Défense nationale est prisonnier à l'Hôtel de ville, et les bataillons radicaux de Belleville, menaçant la vie même du général Trochu et de

ses collègues, ont proclamé un gouvernement insurrectionnel. M. Cochin était au loin lorsque l'appel parvint dans son quartier; son fils et son jeune ami François de Broglie ont couru en hâte à l'Hôtel de ville; ils y sont cernés avec le gouvernement qu'ils viennent défendre, et les bruits les plus sinistres circulent de toutes parts. A peine informé du péril, M. Cochin s'y précipite, beaucoup d'honnêtes gens obéissent à la même impulsion; les insurgés, cernés à leur tour, faiblissent et capitulent. Henry Cochin fut l'un de ceux qui arrêtèrent Blanqui au moment où le vieux conspirateur croyait toucher enfin au triomphe du complot qui avait rempli toute sa vie. L'insurrection a succombé, mais un irréparable malheur lui survit : l'armistice, en voie de négociation, est rompu; le dernier espoir d'une paix honorable s'évanouit, et Paris se retrouve aux prises avec un ennemi qui compte à la fois sur la puissance de ses armes et sur la connivence d'inexcusables complices.

Le dévouement et l'énergie de M. Cochin étaient si bien connus de la démagogie parisienne qu'elle fit de son nom le synonyme de conservateur. Dès le lendemain du 31 octobre, les murs se couvrirent de placards qui portaient en grosses lettres : « Mort aux cochinistes! » Pendant la suite du siége, ces menaces reparurent autant de fois que la tranquillité publique fut compromise, et elles se retrouvèrent sous la Commune. Personnifier ainsi l'ordre dans un nom propre, n'est-ce pas rendre à ce nom le moins équivoque des hommages?

Que fait la France? Quand élira-t-elle une assemblée régulière qui enlève enfin aux dictateurs improvisés du 4 septembre la direction de la guerre et la négociation de la paix? Telles étaient les questions sans réponse que se posaient les Parisiens avec une anxiété croissante. M. Cochin se fit l'interprète de cette anxiété en même temps que MM. Vitet et d'Haussonville écrivaient leurs lettres politiques dans la *Revue des Deux Mondes*.

M. Cochin revint à plusieurs reprises sur cette question[1].

Cependant l'hiver ajoutait des rigueurs exceptionnelles à toutes les souffrances qu'endurait Paris; un froid intense, une neige presque continuelle accablaient une population à laquelle l'on n'avait presque plus de combustible à distribuer. Paris réclamait le combat avec ardeur. Ce combat fut livré le 2 décembre. Une crue subite de la Marne avait retardé les opérations et donné à l'ennemi le temps d'accumuler toutes ses forces. L'élan de nos troupes se

[1] Voir *le Français* du 28 novembre 1870 et numéros suivants.

brisa contre des obstacles insurmontables, la journée fut sanglante, et, quoique sans résultats, demeure glorieuse pour nos armes.

M. Cochin, qui n'oubliait, dans le tumulte du siége, ni l'étude ni la charité, n'oubliait pas non plus la prière. On a vu déjà quelle émotion éveillaient en lui les fêtes de Noël; la douleur y ajoutait, en 1870, un nouveau commentaire. *Le Français* publia une lettre de lui intitulée : NOEL A PARIS ET A VERSAILLES.

« Paris, 26 décembre 1870.

« Mon cher ami,

« A Paris et autour, plus de 100,000 Français viennent de passer la nuit, comme Marie et Joseph, dans des étables abandonnées, ou comme les bergers sur la terre dure.

« Nos soldats, nos amis, nos enfants ne sont guère mieux en province.

« Bon nombre de ceux qui ont un toit sur la tête et une demeure paisible, se seront levés dans la nuit froide pour aller à l'église prier pour nous, et nous donner en Dieu le seul rendez-vous où nous soyons certains de nous rencontrer.

« Aux premiers rayons du jour, nous retrouvons notre ville investie, nous pensons à nos provinces ravagées, nous souffrons du froid, nous mangeons mal, l'éternel tambour et le solennel canon nous réveillent; le spectacle est affreux, l'épreuve est rude. Et pourtant, nous sommes fiers, calmes, décidés, nous sentons que la France est, comme chacun de nous, vaincue sans être humiliée.

« Si les petits triomphes sur notre petite planète ne sont, aux yeux du Père universel des hommes, autre chose que des jeux sans valeur, la résignation de la France dans l'épreuve, sa ténacité contre la défaite, l'invincible espérance et l'immense effort de ses enfants, doivent mériter et interpeller enfin en notre faveur.

« Mais sans nous flatter encore d'un retour à la fortune, sans nous croire au bout des châtiments mérités, nous sentons déjà Dieu certainement plus près de nous : tous, citoyens, soldats encore plus, et blessés bien davantage, nous sommes en paix dans le fond de nos âmes, et cette paix intérieure fait la belle tenue de Paris devant l'ennemi.

« Rien ne rend tranquille comme l'accomplissement du devoir. La nuit de Noël nous trouve tous des hommes de bonne volonté. »

Le 1er janvier 1871 apparut sous un ciel de plus en plus sombre : pas de secours du dehors, aucune nouvelle des chers absents!

M. Cochin veut cependant inaugurer encore cette année nouvelle en écrivant à son fils :

« Paris, 1er janvier 1871.

« Mes bras se tendent vers toi; mon cœur te cherche et ce jour est bien cruel sans toi. J'étouffe mes larmes, car nous devons être soumis et forts. Dieu le veut et le pays en a besoin. Je veux croire fermement que tu es préservé et que ton courage ne faiblit pas. Notre vie entière, tout l'avenir est changé par le cataclysme auquel nous assistons. Il faut regarder en face ce chemin sanglant qui s'ouvre devant nos pas et marcher. Si Dieu te garde, tu reviendras mûri de dix ans, glorieux et prêt au combat de la vie. J'ai encore mon énergie, et nous travaillerons à relever notre fortune qui va être bien ébréchée, notre famille, mais avant tout notre pays, bien châtié mais pas humilié, grâce à la bonne conduite de tous. Ici, après cent dix jours de siége, si les vivres ne nous manquent pas, nous tiendrons ferme et longtemps. Ne nous crois pas tout à fait à jeun. La duchesse de Galliera et M. de Saint-Aignan viennent ce soir partager notre filet de cheval avec ton oncle Augustin, avec Rességuier et les Broglie. Le pain est gris mais bon, et nous ne dînerions pas ainsi si nous n'étions d'abord sûrs que les pauvres gens ont de larges distributions et ne souffrent pas encore trop. Le bombardement est commencé, sans trop d'alarmes; l'armée, la mobile, la garde nationale, bien éprouvées par le feu et le froid, ne demandent qu'à lutter de nouveau. Nous avons vu, Henry et moi, au service des ambulances, l'affaire du Bourget, et nous avons ramené de nombreux blessés. Ta mère en soigne trente nuit et jour. Pierre va au collége, François à l'École polytechnique. Notre maison réunit le soir quelques amis; j'écris, je parle, j'agis tant que je puis pour soutenir dans mon petit cercle le courage et l'espoir. Si nous t'avions là, si nous savions où tu es! Ah! nous ne nous plaindrions pas. Foulons aux pieds cette horrible année 1870, et prions Dieu qu'il nous réunisse enfin bientôt! Cher, cher enfant bien-aimé, soigne ta santé et maintiens ta belle âme; ne te laisse pas abattre et pense à nous qui t'aimons tant! »

Le bombardement de Paris était commencé; quelques bombes avaient atteint les rues voisines de la rue de Grenelle où demeurait M. Cochin dans l'hôtel du comte Benoist-d'Azy. C'est là que se tenaient ces petites réunions où M. Vitet apportait aussi sa part d'encouragement. Chacun mettait en commun ses espérances et refoulait ses craintes; chacun s'enseignait réciproquement à faire le mieux possible partout où il pouvait étendre son action. La

duchesse de Galliera était, à juste titre, mentionnée dans la lettre qu'on vient de lire, car elle avait fait de son vaste hôtel une des ambulances les plus secourables de Paris, et lorsque la sécurité d'un palais lui était assurée à Gênes, elle avait préféré courir en personne tous les risques de sa patrie adoptive.

Paris n'était pas au bout de son courage, mais il allait être au bout de ses vivres. Un arrêté du gouvernement réduisit la ration de pain à 300 grammes. On voyait arriver avec désespoir le moment où il faudrait cesser la lutte; on voulut, avant de succomber, frapper un coup énergique, et, le 20 janvier, le dernier acte de cette sombre tragédie s'accomplit sur les hauteurs de Montretout. M. Cochin a laissé un récit animé de cette bataille ; j'en reproduis les principaux traits sans rien faire ressortir au profit du narrateur de ce qui perce malgré sa réserve.

UN PETIT COIN DU CHAMP DE BATAILLE.

« Pendant la journée d'hier, le service des ambulances avait été divisé en trois groupes distincts. Le général de Bellemare au centre était suivi par les ambulances militaires ; le général Ducrot, à droite, par les ambulances de la presse ; et les ambulances de la Société internationale accompagnaient le corps du général Vinoy, qui opérait à gauche, vers Montretout et Saint-Cloud, pendant que le Gouverneur de Paris, campé au Mont-Valérien, dirigeait l'ensemble de ce vaste mouvement. Parti à sept heures de la place de la Concorde, le troisième groupe devait se diriger par l'avenue de Neuilly jusqu'à Puteaux. Nous avons traversé une quantité considérable de régiments de toutes les armes, artillerie, infanterie de ligne, garde nationale, garde mobile, et nous étions frappés de l'ardeur et de l'entrain visibles de ces troupes, que tant de malheurs, que tant de fatigues auraient pu décourager...

« Chacun se dit que nous tentons l'un des efforts suprêmes, que nous touchons presque à l'heure dernière de la résistance de Paris, et l'on marche en avant, les yeux brillants, la bouche muette, le cœur ému.

« Nous n'avons pris que le temps, à Puteaux, de prendre un peu de nourriture, et, ce déjeûner frugal laissera pourtant dans nos mémoires une trace, car le même devoir réunissait autour d'une table, dans une maison abandonnée, l'historien des guerres de Crimée, le docteur Chenu ; le génie persévérant qui a attaché le nom de la France à une œuvre dont profite le monde, Ferdinand de Les-

seps; un inspecteur général du service de santé des armes anglaises, le docteur Gordon, intrépide explorateur de l'Inde, du Japon, de l'Afrique; l'intendant général Schmitz; le médecin en chef de tous les gardes mobiles, docteur Champoullion; M. de Billy, inspecteur général des mines, et tant d'autres hommes de cœur, chefs de l'armée ou serviteurs volontaires des blessés. Une grande ambulance fut promptement établie avec 200 lits dans les salles de l'école de Puteaux, et confiée au docteur Blanchon; les ordres furent donnés à notre immense cortége de voitures par MM. Ellissen, puis chacun partit vers la direction qui lui était assignée, les uns vers la Fouilleuse, les autres vers la Briqueterie, de l'autre côté de Suresnes, au delà du Mont-Valérien, derrière les lignes de tirailleurs.

En me rendant à pied par la voie du chemin de fer jusqu'à proximité de Saint-Cloud, j'ai revu Paris de ces hauteurs d'où il apparaît si magnifique, enveloppé des courbes gracieuses de la Seine, couronné par le bois de Boulogne, dominé par les collines de Meudon, surmonté de ses glorieux monuments qui rappellent tant de souvenirs aux millions d'êtres intelligents réunis sur ce point célèbre de la terre qui semblait si privilégié et si orgueilleux de ses priviléges, jusqu'au jour présent de nos malheurs. Le canon et la fusillade décidaient, à quelques pas de nous, des destinées de la grande ville, et, sur ses sommets, les soldats n'avaient qu'à détourner la tête pour contempler le prix immense proposé à leurs efforts, et payé de leur sang.

« Nous n'avons rencontré et forcé de retourner que bien peu de fuyards : quelques-uns, lâches, ignobles fileurs, au cœur de lièvre; quelques autres, pauvres petits paysans fatigués, couchés sur le bord du chemin comme des moutons qui ne peuvent plus marcher.

« De midi à cinq heures, héroïque spectacle qu'il appartient aux hommes de guerre de raconter. Nous les suivons des yeux de bien près. Les troupes se battent, la garde nationale marche à merveille, l'artillerie se développe et tire, les obus tombent près de nous, nous voyons le feu, nous entendons le bruit, un bruit formidable, sur une ligne immense, à Montretout[1] (dans ce beau lieu dévasté où je me rappelle avoir appris de M. Thiers, dans une réunion d'amis, la bataille de Sadowa, dont il annonçait déjà les suites tragiques pour la France), sur les hauteurs de Garches, et surtout dans le bois de Buzenval où nous apercevons une lutte acharnée. Derrière le spectacle héroïque, les scènes douloureuses, mais encore plus

[1] Habitation du duc et de la duchesse Pozzo di Borgo.

héroïques, l'arrivée des blessés, les premiers pansements, le transport dans des chemins horribles, par lesquels, disait un brave soldat, il y a bien longtemps que le bon Dieu n'a passé. Je tairai ce que j'ai vu, parce que ce côté du tableau est trop triste, et qu'il faut, sans gémir, marcher et recommencer. Avant la nuit, des centaines de blessés, pansés sur le champ de bataille, arrivaient à Puteaux, et étaient, après de nouveaux soins, évacués sur Paris. Quelques-uns, hélas ! restaient en route, et j'ai recueilli, pour ma petite part, les souvenirs de plusieurs, dépôts sacrés que je garde à leurs familles, entre autres les lettres, l'*Imitation de Jésus-Christ*, les portraits placés sur le cœur d'Adrien Peloux, bâtonnier des avocats de Valence, capitaine de la garde mobile de la Drôme. Je le nomme entre tant d'autres, pour saluer en sa personne le citoyen devenu soldat, la province défendant Paris.

« Je veux nommer aussi mon noble, loyal, aimable et brave ami, le marquis de Coriolis, volontaire à soixante-six ans, infatigable, patient, gai, modeste serviteur du pays, qu'ils ont tué à la Malmaison d'une balle dans le cœur et d'une autre dans la tête, et qui sera, j'en suis sûr, tombé en souriant à Dieu et à la patrie. Souhaitons tous de pareilles morts !

A l'heure où j'écris, je ne sais rien de la fin de la journée.

L'œuvre tentée est bien difficile. Il faut enlever d'assaut, en quelques jours, une place forte, installée depuis quatre mois par des soldats qui n'ont pas pu prendre Paris. C'est un siége par des assiégés, sans secours du dehors. Le succès serait un miracle. Il faut le tenter, y croire, marcher en avant, recommencer, et c'est bien le moins que les vivants gardent les sentiments que j'ai vus hier aux blessés, à tous, sans une seule exception. Pas un murmure, pas une plainte. Ils tombent fiers et pleins de la foi la plus énergique dans le salut de la patrie acheté par leur sang. Ils savent que Paris a déjà vengé la France humiliée ; ils croient que si Paris succombe, la France vengera Paris[1]. »

On sait quel fut le sort de cette fatale journée presque immédiatement suivie des premières négociations d'un armistice, prélude de la capitulation.

M. Cochin ne quitta Paris qu'après l'épuisement des derniers efforts et des dernières illusions. Le suprême sacrifice une fois consommé, il ne recherche plus qu'une consolation : retrouver et revoir son fils, s'il était vivant encore. Il entreprit, avec l'ardeur du déses-

[1] *Le Français* du 21 janvier 1870.

poir, des démarches qui furent heureusement et promptement couronnées de succès. Son fils avait fait vaillamment toute la campagne de l'armée de l'Est. Il avait été distingué par le général Bourbaki, qui le prit pour porte-fanion. Il avait été désarmé au moment où il allait franchir avec son régiment la frontière de Suisse et avait trouvé chez M. Ernest Naville, ami de sa famille, une hospitalité toute paternelle.

La paix était signée ; la France allait étancher son sang et panser ses plaies. M. Cochin et tous les siens étaient réunis sains et saufs ; c'était le moment où la consolation pouvait luire encore, ce fut le moment que la mort allait choisir pour frapper sa victime. Tous ceux qui aimaient M. Cochin ne purent le revoir sans un profond serrement de cœur. Son front pâli, ses traits altérés, ses cheveux grisonnants, son regard souriant encore mais voilé par une profonde tristesse, tout révélait de quel poids avait pesé sur son âme les malheurs de la patrie. L'humiliation de la France l'accablait ; on sentait combien le coup porté à cette frêle nature avait été écrasant, on ne pouvait s'accoutumer à penser qu'il eût été mortel.

A. de Falloux.

LA NOUVELLE LOI

SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

ET LA FAMILLE OUVRIÈRE DEPUIS 35 ANS

Lorsque s'élaborait naguère devant l'Assemblée nationale, — à travers bien des hésitations et des scrupules quoiqu'au milieu d'une bonne volonté générale, — la nouvelle loi sur le travail des enfants, la pensée se reportait naturellement vers l'époque déjà lointaine où l'on avait légiféré, pour la première fois en France, en faveur de la jeune population employée dans les fabriques. Dès l'origine, on invoquait à l'appui de la mesure trois grands intérêts : celui de la famille, celui de l'industrie et celui de l'État. A la rigueur, on aurait pu s'en tenir au premier, tant il embrasse visiblement les deux autres. Si la loi profitait au bien moral et matériel des familles ouvrières, pas d'inquiétude ; le reste viendrait par voie de conséquences.

Depuis lors, les termes de la question n'ont pas changé : avec la loi du 19 mai 1874, comme avec celle du 22 mars 1841, l'objectif principal, c'est toujours la famille. Seulement, entre les deux dates, il s'est produit une série d'efforts, d'applications, d'expériences positives, qu'il est indispensable d'interroger, au moment où l'on va organiser le mécanisme prescrit par la nouvelle législation. Comment jadis avait été comprise la tâche imposée? Quels moyens avait-on mis en œuvre pour l'accomplir? A quelles études, à quelles recherches s'est-on livré? Si les résultats sont demeurés faibles ou rares, quelle en a été la cause? De quelle manière garantir le lendemain, dans les conditions actuelles, contre les embarras, l'inertie, les déceptions dont le passé a pu souffrir? En dernière analyse,

comment saisir sous sa forme sensible et pratique le trait d'union entre le travail des enfants et l'intérêt de la famille ouvrière?

Ces questions nous semblent surgir de la situation même. Elles nous introduiront, du moins par un côté, dans la vie intime du travail. On y pénètre plus avant qu'on ne le suppose, quand on s'adresse à l'enfant : on saisit l'avenir. Auprès du foyer souvent si triste du jour présent on doit songer à celui de demain et s'efforcer d'y faire luire un rayon d'espérance.

Mêlé longtemps nous-même de très-près, pendant que nous appartenions au ministère du commerce, à l'exécution de la loi de 1841, nous en avons pu suivre les moindres détails, en observer les effets, comme aussi les lacunes et les côtés défectueux. Ce que l'idée de la famille a pesé soit dans les moyens appliqués, soit dans les nombreux projets de réforme successivement conçus, — nous avons pu ou plutôt nous avons eu le devoir de le rechercher constamment. Si nous invoquons ici cette longue et intime familiarité avec le sujet, ce n'est pas pour mettre en oubli la réserve qu'elle nous impose envers les personnes. Bien s'en faut; mais il n'en coûtera aucun sacrifice à la sincérité de nos explications sur le fond des choses.

I

Dans cet intervalle d'environ trente-cinq ans qui nous sépare de la loi du 22 mars 1841, ce serait déjà un récit curieux et attachant par lui-même que celui des essais tentés, des erreurs commises, des échecs éprouvés dans l'exécution, comme aussi des défaillances morales et des subterfuges intéressés dont les regards y sont attristés çà et là. L'intérêt tient avant tout, néanmoins, au caractère moral et à la portée sociale des dispositions introduites alors dans notre droit industriel. Le temps est désormais passé des controverses embarrassantes et arides. Bien des ombres se sont dissipées, bien des préjugés se sont évanouis. Ainsi, on n'a plus à discuter comme jadis sur le droit de l'État d'intervenir à l'égard des enfants. Les contradicteurs ont disparu. On n'a point à établir que les restrictions de ce genre ne portent aucune atteinte au grand principe de la liberté économique. La preuve contraire résulterait au besoin du persévérant exemple de celui des pays de l'Europe, l'Angleterre, où ce principe est le plus hautement affirmé, et se lie de plus près au système politique. Enfin, on n'a point à démontrer que le droit des faibles, incapables de stipuler pour eux-mêmes, quoique souvent dépourvu d'une sanction directe, n'en est pas moins un droit inscrit en traits

ineffaçables dans toute la suite de la civilisation chrétienne. Ici encore, impossible de nier, à moins de fermer les yeux à la lumière du jour.

Quant à la juste mesure et au but pratique de la protection accordée, on avait pu déjà puiser de précieux éclaircissements dans les mémorables discussions législatives de 1840 et de 1841. Partout, en effet, on y sent couver cette idée, alors qu'elle n'éclate pas en déclarations ouvertes, que la loi nouvelle est un support pour la famille ouvrière contre certains abus provenant des conditions données du travail industriel. Point d'objection à tirer de ce fait que le régime existant n'est pas immuable, qu'il doit au contraire recevoir par le cours naturel des choses, et, bien entendu, avec le respect des droits de chacun et celui des éternels principes de la morale, d'ultérieures modifications. Le lendemain sera meilleur que le jour présent, s'il plaît à Dieu : à merveille ; mais on était bien forcé, en attendant, de prendre les choses pour ce qu'elles étaient et de s'étudier à porter remède à des maux et à des périls devenus trop manifestes et trop révoltants.

Sur combien d'enfants, et par suite sur combien de familles ouvrières devait agir cette protection précédemment inconnue chez nous? Cette statistique que permettent d'établir des recherches effectuées soit au début, soit plus tard, fournit la mesure de toute l'action possible avec la loi du 22 mars. On sait qu'en effet ses dispositions ne s'étendaient pas à l'universalité des ateliers. Il s'en fallait de beaucoup. On avait, comme on dit, couru au plus pressé. S'il est des reproches, qu'au point de vue de la régénération de la famille on soit en droit d'adresser au système de 1841, ce n'est pas, comme on l'a énoncé à tort quelquefois, celui de s'être limité, au commencement, dans un certain cercle. N'est-ce pas de cette façon qu'avaient procédé nos habiles voisins d'outre-Manche ? Ils s'étaient effectivement bornés d'abord à réglementer les genres d'industrie où l'on rompait le plus ouvertement tout équilibre entre la tâche imposée et les forces de l'enfant, où, dans l'ardeur de la concurrence et en vue d'abaisser les prix de revient, on traitait cet agent si débile comme une sorte d'annexe d'infatigables moteurs mécaniques. Oui, tel fut le premier objectif de la prévoyance anglaise. La loi de 1802, « *The factory health and morals act*, » ne s'appliquait qu'aux filatures et aux tissages de coton et de laine. C'est en partant de cette première étape qu'on a pu gagner du terrain et étendre peu à peu le bras de la loi sur presque toute la jeune population des ateliers[1].

[1] Sur les progrès de la législation anglaise relative au travail des enfants depuis

Il n'était donc pas mal de notre part de nous imposer également des bornes, sauf à les élargir dans la suite. La limitation avait-elle été bien calculée? Ne l'a-t-on pas maintenue trop longtemps au même point? Autres questions, qui ne mettent pas en cause le fait primitif. Du premier coup, d'ailleurs, on était allé plus loin qu'en Angleterre. On avait atteint toutes les manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu et les fabriques comprenant plus de vingt ouvriers réunis. L'intention était assez claire : agglomération un peu notable d'individus, emploi de forces qui ne se lassent ni ne s'épuisent : telles étaient les circonstances jugées les plus périlleuses.

Eh bien, dans ces limites, il fut constaté que le nombre des établissements assujettis dépassait le chiffre de 6,000, en temps de moyenne activité industrielle, et qu'ils employaient au moins 80,000 enfants des deux sexes, de 8 à 16 ans. L'importance numérique de ce personnel, déjà considérable en elle-même, doit paraître d'autant plus grande qu'il ne reste pas longtemps composé des mêmes éléments : il se renouvelle en partie chaque année et en totalité dans un intervalle de huit ans. Il est fort inégalement réparti sur la surface de la France. Les établissements industriels se pressent surtout dans cette active et riche contrée du Nord qui s'étend de Paris à la frontière belge et du département de l'Orne à celui de l'Oise. On n'y comptait pas moins de 3,500 à 3,800 fabriques atteintes par la loi nouvelle et de 45,000 à 50,000 enfants. Que le lecteur juge de l'ampleur de certains groupes par un exemple s'appliquant, il est vrai, au département le plus industrieux de toute la région, celui du Nord, où nous avons pu contrôler nos chiffres à une époque assez rapprochée du temps actuel et avec une précision en quelque sorte mathématique. L'effectif soumis à la loi y comprenait, dans 101 communes, 747 établissements et 14,115 jeunes ouvriers, dont 7,801 garçons et 6,314 filles.

Dans la région de l'Est, qu'il faut bien nous représenter telle qu'elle était alors pour apprécier une situation antérieure à la mutilation territoriale, — il se trouvait au moins 1,500 fabriques ou usines et 20,000 enfants. Les Ardennes, la Marne et l'ancien département du Haut-Rhin en renfermaient le plus grand nombre. — Si l'on descend ensuite vers la zone méridionale s'étendant du département du Rhône à celui des Bouches-du-Rhône, et de celui du Tarn à celui du Var, le tableau devient beaucoup moins animé. Non pas qu'il ne se trouve là de puissantes cités manufacturières, notamment

1802, on peut consulter un remarquable article du *Quarterly review* (avril 1866), *The Children's employment Commission*.

Lyon et Saint-Étienne ; mais, comme le travail s'y exécute le plus souvent à façon et au domicile de l'ouvrier, l'enfant échappait aux termes de la loi de 1841. Impossible d'y porter à plus de 300 le chiffre des établissements, et celui des enfants à plus de 8,000. — Ces nombres fléchissent encore dans le centre et dans l'ouest de la France. Ils n'y figurent guère qu'un vingtième du chiffre total assigné au pays tout entier. Les enfants s'y partagent par fractions à peu près égales entre les départements compris dans l'une et l'autre région. — Ces données admises, comme on peut compter de deux à trois enfants au moins par ménage, la digue érigée par notre première loi aurait dû abriter environ trente mille familles.

Le mode, la forme, le caractère de cette protection, on les connaît suffisamment, du moins dans leur sens général. On devine sans peine comment elle pouvait devenir avantageuse pour l'état des familles au moral et au physique, selon les termes de l'acte anglais de 1802 : *Health and morals.* Pas un article, pas une ligne, pas un mot dans notre loi de 1841, peut-on dire en un certain sens, qui ne poursuive cette même fin. Rien de plus vrai. Seulement, à force d'être générale, la remarque manquerait de précision. Deux mots suffisent pour la ramener à des traits parfaitement définis. Durée du labeur quotidien, interdiction du travail soit la nuit, soit les dimanches et jours de fête légale, fréquentation des écoles, tels furent les points où s'arrêta la prévoyance primitive du législateur.

L'intérêt de la famille n'est que trop frappant dans la limitation du travail, en présence des abus constatés qui prolongeaient le labeur effectif jusqu'à treize, quatorze et même quinze heures par jour, sans parler du temps nécessaire pour se rendre à la fabrique et pour en revenir. En certaines localités, cet excès avait occasionné un réel dépérissement de l'espèce qui rendait difficile, par suite du défaut de taille ou de la faiblesse des constitutions, le recrutement militaire. Quelques années après le vote de la loi de 1841, nous visitions une grande cité manufacturière du nord de la France, au moment même où se célébrait une fête locale appelée vulgairement fête du *broquelet* (fuseau), et qui, pendant trois jours, met toute la fabrique en liesse. A notre première sortie, nous nous croisons, dans une des rues centrales de la ville, avec une bande nombreuse d'individus chantant sur les tons les plus discordants, quoiqu'ici semblent germer du sol un certain instinct musical avec le goût des sociétés chorales. De loin, à voir la petite taille de ces bruyants promeneurs, on aurait cru que tous les enfants des filatures s'étaient réunis pour le plaisir de pousser des cris et de faire du tapage. Mais non ; impossible de s'y méprendre. C'étaient des hommes de vingt à quarante-cinq ans que nous voyions défiler devant nous, et

dont le visage amaigri semblait affaissé plutôt qu'éveillé par la joie factice des libations nocturnes ou matinales. Hélas! on sentait la misère au fond de ces agitations convulsives. Amère réflexion : Voilà pourtant la souche des familles ouvrières et leurs chefs légitimes!

« La loi sur le travail des enfants, nous disait, quelques instants après, un manufacturier chez qui nous nous rendions, réussira peu à peu, si l'on parvient à la faire exécuter, comme on s'y efforce ici même, à remédier à ce mal navrant. Parmi ces hommes que vous venez de voir, il n'y en a peut-être pas un dont l'enfance n'ait été astreinte à un travail exagéré, pas un qui ait eu le temps de vivre un moment au foyer de la famille, pas un qui sache lire et écrire, pas un qui ait gardé une notion réfléchie de l'instruction religieuse trop rapidement reçue jadis au catéchisme. Les rendre absolument responsables de leur état, souveraine injustice. Voir en eux des débauchés songeant à ce qu'ils font, des athées ou des impies, erreur complète. Certes, ils croient en Dieu, comme en témoignent mille incidents de la vie individuelle ou collective. Ce sont des gens qui se laissent aller au courant parce qu'ils ne trouvent sur la pente aucun point d'appui pour se retenir. N'ayant de liberté qu'un jour, qu'une heure, qu'un moment, ils agissent comme si de grossiers excès étaient leur seul moyen de se montrer libres et de posséder la vie. »

A elles seules, ces remarques suffisent encore pour mettre en évidence le lien existant entre l'état de la famille et l'interdiction d'employer les enfants soit la nuit, soit le dimanche, comme avec l'obligation de les envoyer à l'école.

Idées dominantes, intérêts sacrés, touchant au bien matériel comme au bien moral, et qu'il n'est pas permis de disjoindre lorsqu'on prend l'amélioration de l'état des familles comme la base et le signe des améliorations de l'état social! Où arriverait-on sans l'idée du devoir, c'est-à-dire sans le développement moral? Où l'enfant qui va se trouver dans quelques années à la tête d'une nouvelle famille puiserait-il les fortes leçons destinées à le soutenir dans les luttes de la vie, si vous ne lui réserviez pas même le dimanche pour recevoir l'instruction religieuse et pour élever un peu son esprit au-dessus des réalités purement matérielles ?

A défaut de ces réserves, le bien-être physique serait aussi compromis que la dignité morale. — Maintenant qu'on a pu juger les points de contact du programme tracé en 1841 avec l'intérêt de la masse ouvrière, on sera mieux en mesure d'apprécier le bilan des trente-cinq dernières années.

II

Quatre périodes fort distinctes se sont succédé depuis l'origine. La première commence avec la loi du 22 mars 1841 et finit au 24 février 1848. La seconde se prolonge ensuite jusqu'en 1855; puis la troisième, la plus longue de toutes, jusqu'en 1866. La quatrième, enfin, marque les dernières années du second Empire et nous conduit, à travers les désastres de la patrie, jusqu'au moment où il redevient possible de songer à des améliorations et de poser les assises de la loi récemment votée.

Prétendre que l'administration chargée de préparer et d'assurer l'exécution de la loi sur le travail des enfants avait eu tout d'abord l'intuition claire et complète de la tâche imposée, qu'elle avait vu dans la régénération de la famille ouvrière le but suprême assigné à tous les efforts, ce serait ou flatter le passé ou se bercer soi-même d'une illusion gratuite. Les yeux n'avaient pas porté si loin. Les dispositions légales protectrices des enfants étaient apparues comme une de ces inspirations d'humanité que recommandaient l'esprit de l'époque et les intérêts bien entendus de l'industrie. Ceux qui connaissaient le mieux le régime manufacturier proclamaient hautement la nécessité d'une règle uniforme en face des calculs intéressés de certains industriels, trop bien secondés par l'aveugle cupidité des parents. Ces intentions, d'ailleurs excellentes, marquant le point de départ, n'étaient chez personne plus vivaces et plus résolues que chez le ministre du commerce d'alors, M. Cunin-Gridaine, qui avait défendu le projet de loi devant les deux Chambres législatives avec un accent de conviction universellement reconnu. Lisez les premiers actes publiés pour l'installation du régime nouvellement établi; lisez surtout les circulaires ministérielles des 25 mars et 14 août 1841 sur les inspections et sur le classement des ateliers, et vous verrez qu'on y est principalement préoccupé de l'*innovation* apportée *dans l'économie matérielle du travail.* Ces expressions peuvent passer à bon droit pour un exact résumé de la pensée administrative.

Le cercle ainsi délimité, il faut rendre cette justice à M. Cunin-Gridaine qu'il ne chercha point à la restreindre. Tant s'en faut; il était porté à l'élargir. Il vit plus loin et plus juste que les chefs de l'administration du commerce, ses subordonnés. Les meilleures inspirations observées dans les instructions isolément transmises aux préfets, c'est lui qui en eut réellement l'initiative. Pendant les

premiers temps surtout, il portait une attention particulière sur cette branche du service. Rien ne lui échappait dans les pièces adressées à son ministère comme dans celles qui en émanaient. Il se montrait soucieux d'encourager les bonnes volontés les plus modestes, témoin cette note adressée un jour à un jeune employé chargé de la correspondance quotidienne en cette matière : « Le ministre remarque les lettres sur le travail des enfants et le bon esprit qui les dicte. » Or, cet esprit qui circulait dans les interprétations journalières comme un filon caché, mais continu, et dont avait été frappée la sagacité pratique du ministre, se rapportait précisément au côté moral de l'entreprise et à ses rapports avec l'intérêt de la famille ouvrière. Ceux qui ont pu connaître les efforts de M. Cunin-Gridaine à ce moment-là auront regretté sans aucun doute que son nom n'ait pas été prononcé comme il aurait dû l'être dans la discussion de la loi de 1874.

Durant cette première période, l'essentiel pour la science, ce n'est pas de savoir si le sens philosophique de la loi et son influence sociale dépassaient ou non le niveau traditionnel de la routine administrative. Non : l'intérêt primordial concerne le mode d'application. Il en est des institutions comme de l'herbe des champs qui croît incessamment sous nos pieds sans que nous la voyions pousser; elles donnent leurs conséquences, même à l'insu de ceux qui les pratiquent. A une seule condition cependant : c'est qu'on ne négligera rien pour les faire respecter. Malheureusement ici se révèle, dès la première heure, la faiblesse des conceptions.

Le système des inspections gratuites fut adopté ; il le fut volontairement, non point par suite d'une injonction légale. Sous ce rapport pleine latitude : aucun mode n'était prescrit, et si l'on avait recouru soit à un inspecteur général, comme il en fut question plus tard, soit à quelques inspecteurs divisionnaires, agissant de concert avec les commissions gratuites, la question se serait réglée sans peine par une allocation budgétaire. Je reconnais volontiers que le régime de la surveillance gratuite, s'il n'avait pas été démesurément prolongé, s'il avait reçu au bout d'un court délai le complément requis, aurait pu se défendre par des arguments au moins spécieux. Toujours utiles en semblable matière, aurait-on pu soutenir, les ménagements étaient surtout indispensables au début. Susceptibilités de certains chefs d'établissement, ignorance ou cupidité de certains pères de famille, autant d'erreurs, autant d'obstacles demandant, pour être écartés sans froissement, une délicatesse de main, un esprit de mesure cent fois plus méritoires et plus féconds que les procédés sommaires d'une autorité qui se serait abusée sur le caractère

rigoureux de son mandat. Voilà dans quel sens pouvait s'expliquer pour un jour l'appel aux commissions bénévoles. Ce n'est pas de cette façon qu'on l'entendit. La gratuité resta la dernière pensée et la dernière expression de la pratique administrative jusqu'à la fin de la première période.

Aucune difficulté ne vint gêner d'ailleurs la formation des commissions locales. A peine la loi était-elle devenue exécutoire, qu'en ouvrant, le 16 décembre 1841, la session des conseils généraux des manufactures, du commerce et de l'agriculture, le ministre put annoncer que dans chaque département on avait reçu l'adhésion empressée des hommes les plus honorables. Oui, et d'après le nombre des inspecteurs nommés, il était même à craindre qu'on n'eût obtenu trop de succès. Quinze cents inspecteurs, — quinze cents! — répartis entre les 75 départements où la loi avait été reconnue applicable, voilà l'effectif de la surveillance! Comment faire manœuvrer avec ensemble une légion aussi nombreuse? Ni généraux, ni capitaines; l'unique intermédiaire, c'était le préfet, surchargé déjà, comme on le sait, de soins si divers et si multiples.

De prompts mécomptes suivirent ces faux calculs. Des incidents imprévus venaient troubler à chaque instant les dispositions qu'on croyait avoir le mieux concertées. Ainsi avec une intention facile à pénétrer, on avait englobé çà et là dans ces commissions certains fonctionnaires relevant de différentes administrations publiques. Qu'arrivait-il? Non-seulement ces auxiliaires se devaient d'abord à leur fonction principale; mais encore les avancements, les changements de résidence coupaient cours à l'élan des plus actifs. L'esprit de suite devenait aussi impossible qu'il était indispensable. Autre remarque. La place des ministres de la religion se trouvait naturellement marquée dans les comités, ne fût-ce que par les articles de la loi ayant trait aux bonnes mœurs, à l'enseignement religieux comme à l'interdiction d'employer les enfants les dimanches et jours de fête légale. Il y avait eu quelques nominations de ce genre; mais l'administration devait savoir à l'avance qu'ici le concours se réduirait nécessairement à des exhortations et à des conseils. Influence précieuse sans doute, pourvu qu'à côté la rédaction des procès-verbaux eût été assurée en cas de résistance persévérante à la règle. Comme cette condition manquait, on perdit bientôt le bienfait de l'action secourable qu'on avait invoquée sans savoir l'utiliser.

Dans quelques départements, il est vrai, on adjoignit aux comités les vérificateurs des poids et mesures, qui dépendaient du ministère du commerce et du même service que l'exécution de la loi de 1841. Appelés à parcourir les arrondissements, soit pour la vérification périodique, soit pour les visites inopinées, ils pourraient, se disait-on,

visiter les usines, surtout celles qui leur auraient été signalées par d'autres membres des commissions, sans perte de temps et sans déplacements extraordinaires. C'était exact; seulement l'initiative ne pouvait venir d'eux-mêmes à cause de leur situation trop effacée. Il aurait fallu, ce qui n'arriva presque jamais, que la commision ou le préfet leur traçât la voie et dirigeât leur marche.

Ce sont ces arrangements, ces combinaisons, j'oserais presque ajouter ces expédients imaginés avec les meilleures intentions du monde, mais en s'aveuglant sur l'efficacité du système, qui remplissent la première période ci-dessus spécifiée. Conseils bénévoles, moyens persuasifs, influence morale, en voici les caractères saillants. On ne recourut que fort exceptionnellement à la répression judiciaire. Une circulaire du 20 décembre 1843 avait, toutefois, prescrit aux préfets de régler la surveillance en vue d'assurer la constatation des infractions commises. A en peser les termes, on s'aperçoit qu'elle a peur de trop parler ou d'être trop obéie. Les préfectures l'entendirent naturellement dans le sens le plus commode. Si bien que deux ans plus tard, à la fin de l'année 1845, c'est tout au plus s'il peut être officiellement déclaré que l'article sur la durée du travail avait donné lieu à 92 procès-verbaux, suivis de 65 condamnations, et que l'article concernant l'école en avait motivé 24 avec 21 condamnations seulement.

Après ces tentatives trop peu fructueuses et pendant les deux dernières années de la première phase, on songe surtout aux modifications que paraît déjà réclamer la loi de 1841. Par malheur, tant qu'on s'obstinerait à ne voir dans la réforme qu'une rénovation partielle de l'économie intérieure des usines, on serait exposé à la prendre par le petit côté. A cette tendance regrettable se mêlait encore la crainte qu'une allure plus décidée, mal vue des industriels, ne fomentât plus tard quelques difficultés électorales. Aussi dans le Questionnaire adressé en 1845 aux conseils des manufactures et du commerce, convoqués de nouveau pour leur session quinquennale, se contente-t-on d'appuyer sur les dificultés d'exécution et sur la nécessité d'étendre le régime de la loi de 1841 à des manufactures « autres que celles qui s'y trouvaient dénommées[1]. » Là-dessus, la discussion était franchement ouverte. Si l'on avait annoncé quelque part, à cette époque, que vingt-neuf années s'écouleraient avant qu'une loi nouvelle fournît de nouveaux gages à l'œuvre entreprise, personne ne l'aurait cru. La prédiction aurait paru rentrer dans le pur domaine de la fantaisie. A l'idée d'une prochaine réforme légale, au moins partielle, se joignit le projet de publier

[1] Discours du ministre : *Procès-verbaux*, t. I, p. 5.

certains réglements d'administration publique spécifiés par la loi de 1841 (articles 7 et 8). Renseignements obtenus à ce sujet, propositions faites, vœux exprimés étaient mis sous les yeux des conseils généraux.

Au dehors, dans la presse périodique, dans le sein des sociétés privées consacrées aux études économiques et charitables, la discussion s'emparait vivement de ces idées et en agrandissait le cadre. La *Société industrielle de Mulhouse*, dont les services avaient marqué avec éclat dès la première origine du mouvement, élevait encore la voix pour revendiquer les modifications destinées à donner plus de nerf à l'inspection[1]. De ces recherches, de ces études, de ces délibérations, sortit le projet de loi présenté à la Chambre des pairs le 15 juin 1847, et dont le baron Charles Dupin fut nommé rapporteur. Dans sa teneur primitive, ce projet ne va pas au delà du programme de 1845 : il se résume en une addition touchant l'âge des enfants, la durée du travail et la fréquentation des écoles. Point de changement au sujet du régime de la surveillance. Tel il était en 1841 au début de l'application de loi, tel il avait reparu en 1845 devant les conseils généraux, et tel il s'affirmait en dernier lieu sous la forme plus solennelle d'une proposition législative. On est assez loin maintenant de cette époque pour en faire l'aveu : le projet portait l'empreinte d'habitudes un peu routinières, mais non celle de l'esprit gouvernemental. On sait ce qui arriva : ce fut une œuvre mort-née ; rien ou presque rien n'en resta dans le travail du rapporteur qui proposait un système d'inspection calqué sur le système anglais. Comme il arrive souvent, on allait maintenant trop loin dans un sens opposé à celui du ministère. Au fond, l'idée était juste, et rien n'aurait empêché lors de la discussion de rentrer dans la mesure de nos besoins réels. Certaines additions avaient trait en outre à l'état de la famille ouvrière. Heureux correctif, qui clôt la première phase de cette histoire du travail des enfants par un mot d'ordre que la science avoue, que sanctionne la charité chrétienne et que la politique ne saurait plus abandonner désormais.

Dès que s'ouvrit la seconde période au lendemain de la révolution de 1848, dès que la discussion interrompue par les événements put revenir à l'œuvre commencée, il était visible que la question avait changé d'aspect. Projets dérivant de l'initiative parlementaire, propositions dues au département du commerce, partent également de cette double donnée que la surveillance réclame un complet renouvellement, et qu'à travers la réforme dans l'économie des usines on doit songer davantage à la portée morale et sociale de la loi. On voudrait, semble-

[1] *Bulletin de la Société industrielle,* rapport de M. le docteur A. Penot, 1847.

t-il, que le vaste foyer des appareils à vapeur dans les fabriques pût projeter des reflets sous l'humble toit des familles. Voici, par exemple, tel projet parlementaire qui ne limite plus la protection aux enfants, mais qui voudrait atteindre les femmes de tout âge. On y demande des inspecteurs locaux salariés par le département, une commission instituée au chef-lieu, et en outre une inspection générale confiée un peu arbitrairement, il est vrai, à tels ou tels fonctionnaires publics. D'un autre côté, lorsque le gouvernement vient lui-même saisir de nouveau, en 1850, de l'examen de ce sujet, les conseils généraux représentant les intérêts économiques, dont ce devait être alors la dernière session, répudiés qu'ils furent ensuite par l'Empire, — les questions officiellement posées avaient une ampleur précédemment inconnue[1].

On n'est que juste envers les hommes politiques qui occupèrent le ministère du commerce durant cette seconde phase, si l'on rappelle qu'en attendant l'issue des nouveaux projets ils s'attachent en général à profiter de l'importance soudainement prise par la question du travail, pour tâcher de sauver du naufrage les prescriptions anciennes demeurées en vigueur. A ce point de vue, une influence particulière appartint à MM. Dumas et Buffet; le premier transporta dans cette question, comme dans toutes les questions analogues, les procédés de pénétrante exploration qu'il avait si brillamment appliqués déjà dans le domaine des sciences naturelles. On en trouverait au besoin des traces nombreuses dans les documents auxquels il était fait allusion tout à l'heure, relativement aux conseils généraux industriels, dont M. Dumas avait lui-même déterminé le programme. De son côté, M. Buffet, qui fut ministre à deux reprises diverses, prêta d'autant plus d'autorité par ses instructions journalières aux dispositions protectrices des enfants, qu'il était bien connu comme partisan de la liberté économique. Jamais on n'avait mieux tracé la ligne différentielle entre l'intervention légitime de l'État en faveur des familles et l'arbitraire prétention de porter atteinte au droit individuel.

L'impulsion ainsi donnée se prolonge même jusqu'au commencement de l'année 1855. Un document très-remarquable peut en être regardé comme le dernier écho. Il s'agit d'une instruction étendue, en date du 25 décembre 1854, due à la direction générale qui réunissait alors les différents services de l'ancien département de l'agriculture et du commerce, et à la tête de laquelle était placé un homme de bonne volonté, M. Heurtier, dont le nom a été honorable-

[1] *Procès-verbaux des Conseils*, t. I, p. VI, rapport préliminaire; t. IV, *Notice spéciale*, p. 7.

ment rappelé par le rapporteur de la loi récente, à propos d'un travail ultérieur relatif au même objet. On y avait groupé en faisceau les explications et commentaires précédemment publiés, en les rattachant à chacune des prescriptions essentielles de la loi. L'éducation des enfants des fabriques était recommandée comme « une œuvre de charité chrétienne » (p. 8). Ajoutons qu'à ce même moment, une réforme légale où l'on mettait à profit les études antérieures était en voie d'active préparation.

Malgré toute la bonne volonté imaginable, il serait impossible de rendre un témoignage pareil de la troisième phase, qui dura de 1855 à 1866, et que remplissent de successifs ajournements. Ce n'est pas que certains côtés du problème n'aient été remués de nouveau. Non, il y avait un courant si bien établi en ce sens-là, qu'il eût été impossible de laisser l'eau stagnante ; seulement, pourrait-on dire comme le poëte, on la fatigua d'une *rame inutile*. Si l'on reprend les enquêtes et les suppléments d'enquêtes datant de cette époque sur les moyens de donner à l'inspection des bases plus rationnelles, on reste frappé d'une incertitude d'intentions, d'une inconsistance de vues, qui n'expliquent que trop l'impuissance finale, et se trahissent quelquefois par de choquantes contradictions. Des documents imprimés attestent que la section du commerce et des travaux publics du conseil d'État avait été consultée. On a même cité un avis du 6 mai 1859 condamnant le système des commissions gratuites. Quoique cette face de la question dût paraître suffisamment éclaircie, il fut adressé aux préfets une nouvelle circulaire (25 juin 1859), où éclate tristement l'incohérence d'idées dont il vient d'être parlé et qui semblait trahir une intervention de fraîche date dans cette matière spéciale. Après avoir paru reconnaître les avantages d'un certain mode de surveillance, on demande aux préfets « s'il doit être inutile. » Singulière inadvertance ! Pour qui connaît un peu la langue administrative, c'est ainsi qu'on parle quand on veut provoquer un avis négatif.

Nul intérêt à rechercher aujourd'hui l'explication des soubresauts survenant dans les intentions exprimées. On s'abstiendrait même d'en réveiller le souvenir s'ils ne fournissaient un avertissement salutaire. On y peut apprendre combien, dans cette question du travail des enfants, les principes s'accommodent peu des caprices ou de l'indifférence. La stérilité et l'impuissance durant cette troisième période tenaient, d'ailleurs, à une tendance générale, hélas ! trop notoire. Le vent ne soufflait pas du côté des réformes qui s'adressent à la meilleure partie du cœur humain. Sur ce terrain-là, ni foi, ni ardeur. On attendait tout des appâts purement matériels. On s'imaginait même pouvoir s'en servir comme d'un irrésistible argument pour

imposer son propre éloge autour de soi. On semblait agir comme si l'on croyait que le sentiment de la dignité personnelle eût disparu sans retour. A ce compte-là, ce n'est pas la loi sur le travail des enfants qui pouvait refléter l'esprit du temps. Non, il faut le chercher plutôt dans cette triste loi du 17 juillet 1856 sur les sociétés industrielles, si promptement condamnée par l'expérience, et qui visait à placer les intérêts et les affaires dans la dépendance du gouvernement.

Tandis que l'investigation, l'effort, le désir du mieux avaient distingué les deux premières périodes, tandis que l'insouciance, l'engourdissement et les tendances matérialistes marquent la troisième de stigmates attristants, la dernière vint essayer de reprendre les anciennes traditions abandonnées[1]. Cette cause de la famille ouvrière est de celles qui demandent à être servies pour elles-mêmes. L'éclipse subie depuis 1855 en faisait encore mieux comprendre le caractère et attestait l'urgence d'une solution. En cette matière spéciale, comme en beaucoup d'autres, le besoin de réformes était alors dans tous les esprits. On réclamait une loi nouvelle sur le travail des enfants de tous les côtés de l'horizon politique. « En quelque jour que nous arrive la nouvelle loi, disait une feuille spéciale, consacrée aux questions ouvrières et dont les paroles avaient en pareil cas une signification particulière, — elle sera la bienvenue[2]. » Quoiqu'elle s'occupât spécialement de l'inspection générale et des règlements d'administration publique, tel était le sens d'une pétition adressée au Sénat, et qui fut, au mois de février 1868, l'objet d'une discussion dans laquelle le baron Charles Dupin se souvint heureusement de son rapport de 1847, et où M. Michel Chevalier n'eut pas de peine à faire comprendre que la science économique s'ouvre toute large devant les idées d'humanité. Vers ce même temps, un membre du Conseil général du Bas-Rhin, directeur de l'importante fabrique d'outils et de quincaillerie du Zornhoff, M. Alfred Goldenberg, — dont le père a laissé un nom si respecté dans les annales du jury des expositions et du conseil général des manufactures, — adressait au gouvernement un mémoire empreint d'un grand esprit pratique sur les conditions à introduire dans la future législation[3].

[1] Notons, puisque nous venons de faire allusion à la loi de 1856, qu'en ce moment-là même elle succombait sous le poids de ses funestes conséquences et était remplacée par la loi du 24 juillet 1867.

[2] *La Coopération*, 25 août 1867, p. 5.

[3] Dans le règlement de l'usine du Zornhoff, que nous y avions vu affiché en 1861, on lisait ces conditions : Point d'admission d'enfant âgé de moins de quatorze ans, et avant de s'être assuré qu'il sait lire et écrire, et qu'il a fait sa première com-

A ce mouvement d'idées dont les témoignages surabondent et dont quelques-uns eurent un grand retentissement, on avait fini par se rallier dans les régions officielles. Un rapport, que M. Lefébure a cité avec de justes éloges lors de la seconde lecture de la loi actuelle, avait été adressé au gouvernement par M. de Freycinet, sur la réglementation du travail des enfants et des femmes en Angleterre. Le nouveau ministre du commerce, M. de Forcade, c'est une justice à lui rendre, avait franchement repris la ligne de ces études. On ne rencontra pas toujours, il est vrai, la meilleure solution. Mieux aurait valu, par exemple, attendre la loi alors annoncée que d'investir soudainement les ingénieurs des mines des fonctions d'inspecteurs du travail des enfants (décret du 7 décembre 1868). Plus d'une objection s'élevait contre ce changement. « L'ingénieur des mines, a écrit depuis le rapporteur de la loi de 1874, est investi de fonctions trop étendues et agit sur une trop vaste circonscription pour remplir seul les devoirs délicats et multiples de l'inspection ; il s'en remet souvent pour les visites au garde-mines, et ces visites deviennent ainsi inefficaces ou irritantes vis-à-vis des industriels. » La fausse mesure de 1868 ne provenait-elle pas d'une de ces rivalités intérieures en matière d'attributions, comme il s'en trouve quelquefois dans les administrations centrales, qui se dérobent aux regards du public, quelquefois même à ceux des ministres, et peuvent entraîner de graves inconvénients ? C'est possible ; dans tous les cas, la loi tant demandée et tant promise n'en devenait que plus désirable. Elle fut activement préparée de 1868 à 1870. Quelques mois avant la fatale déclaration de guerre qui devait interrompre d'une façon si terrible ces pacifiques investigations, le Conseil d'État délibérait encore sur un projet plusieurs fois remanié. Quant à la loi de 1841, après les fâcheux expédients récemment mis en œuvre, elle avait dit son dernier mot. Elle ne pouvait plus rien, ni pour les enfants, ni pour la famille. Son histoire était finie. Maintenant qu'elle a été remplacée, il reste à s'enquérir, comme conclusion pratique, et sans pour cela déchirer les états de service du passé, des gages qu'on peut attendre de l'avenir avec le système nouveau.

III

Si l'on veut tirer profit, pour la solennelle épreuve que va inaugurer la loi du 19 mai 1874, des enseignements accumulés depuis

munion; interdiction de faire travailler un enfant, *sous quelque prétexte que ce soit,* un dimanche ou un jour férié, ou de l'occuper la nuit.

1841, il importe de se représenter en bloc, sans les grossir et sans les diminuer, les résultats partiels qu'on avait pu obtenir sous le régime précédent. L'intérêt de la famille reste naturellement ici le point de mire des observations. C'est le seul que puissent avoir en perspective la morale, la politique et l'économie politique. L'administration, dans sa plus haute sphère, ne saurait en choisir un autre. Quoique sous ce rapport les effets aient été notoirement bien minimes, on ne saurait admettre, comme l'ont parfois prétendu des critiques superficielles ou démesurées, que toute la peine prise l'ait été en pure perte. Même en prodiguant autant qu'on voudra le reproche d'impuissance au régime de la surveillance bénévole, cette affirmation manquerait à la vérité ; mais, on est obligé de l'avouer, les seuls résultats dignes d'être mentionnés ont été la conséquence du premier élan. Oui, tout ce que la loi de 1841 a produit de bon pour la famille, elle l'a donné à ses débuts, c'est-à-dire durant les trois premières années. Si bien que, depuis, à part une exception dont la cause sera spécifiée tout à l'heure, pour le département du Nord et pour celui de la Seine, on n'a gagné de terrain presque nulle part. Heureux encore quand on pouvait maintenir les avantages obtenus! Ainsi, en fait d'améliorations effectives, au moment où se fermait la quatrième et dernière période, on n'aurait rien pu ajouter à un rapport officiel publié en tête du *Moniteur*, le 25 juin 1845. Dès ce moment, on ne trouvait plus dans les usines d'enfants au-dessous de huit ans, ce qui n'était pas sans exemple auparavant. Dès ce moment, on avait constaté une amélioration quant à la fréquentation des écoles. Notons en outre que, dans les établissements les moins bien tenus, quelques mesures plus rassurantes avaient été prises sous le rapport de la propreté et de l'hygiène. Avait-on cependant amélioré le foyer de la famille ouvrière? Avait-on resserré le lien qui aurait dû l'unir? Reconnaissait-on un peu plus souvent l'influence de la mère dans l'éducation intime? Si celle-ci, telle que l'avait faite le travail dans les fabriques, était encore incapable d'exercer cette influence pour le bien des enfants, s'apercevait-on que les jeunes filles placées sous l'égide de la loi étaient mieux préparées pour les exigences de leur rôle futur? Hélas! non, ou du moins bien rarement. Qu'on juge si cet exemple, d'une ardeur trop promptement tarie, ne s'impose pas à la méditation de tous, au moment où s'ouvre l'histoire de notre seconde loi sur le travail des enfants.

On ne voit que trop, même en acceptant le rapport gouvernemental de 1845, même en prenant au pied de la lettre les déclarations qu'il contient, on ne voit que trop qu'il n'ouvre pour l'avenir aucune perspective un peu sérieuse d'amélioration. On a visible-

ment épuisé les ressources que pouvait procurer la surveillance établie. On avait déjà une opinion arrêtée sur ce point chez tous ceux que préoccupaient la vie morale en même temps que le sort matériel des masses. A quel prix aurait-on pu cependant être plus heureux? Les deux exceptions signalées déjà pour le département du Nord et pour celui de la Seine viennent fort opportunément nous l'apprendre. On y fut redevable de résultats meilleurs et plus soutenus à la création d'une inspection locale rétribuée sur les fonds du département. Inspection rétribuée! Tout le secret est là; les observations relatées plus haut l'indiquaient assez clairement. A Paris, grâce à un *Bulletin* mensuel publié par la *Société de protection des enfants des manufactures*, dont le rôle a été fort utile, on sait assez généralement à quoi s'en tenir sur les améliorations accomplies. On devait beaucoup au concours personnel si intelligent et si dévoué de l'inspecteur spécial, M. Barreswill, qu'une mort prématurée a ravi à ses consciencieux travaux.

Dans le département du Nord, les faits sont moins connus, quoiqu'ils datent de plus loin et qu'ils aient eu un caractère de généralité plus réel et plus significatif. L'inspection départementale y avait été créée par le conseil général au mois d'avril 1852. On y avait eu la main fort heureuse dans le choix de l'agent investi de ces délicates fonctions. Sous le rapport du caractère, des aptitudes et de la fermeté mesurée et conciliante, il réunissait à un rare degré toutes les conditions désirables. Il faisait partie de la commission locale depuis 1844. Après plus de vingt ans d'exercice de ses fonctions, il a succombé naguère à un âge assez avancé, en laissant le souvenir de services ininterrompus et d'un dévouement qu'égalait seule sa modestie. Le nom de M. Dupont doit appartenir à l'histoire du travail des enfants. Grâce à son concours et à l'appui que lui prêtaient le conseil général et la commission départementale, on avait obtenu dans le Nord l'exécution à peu près complète des principales dispositions de la loi, hormis une seule. Cette dérogation regarde les enfants de la première catégorie, c'est-à-dire de huit à douze ans, qui ne devaient travailler que huit heures par jour. Or, dans la plupart des établissements où ils étaient admis, ils travaillaient douze heures comme les autres ouvriers. L'inspecteur remplissait son devoir en signalant l'infraction; puis il laissait naturellement au préfet à juger les motifs et à prendre la responsabilité de la tolérance.

Pour le profit du temps actuel, il ne suffit pas de s'en tenir au fait de la gratuité de l'inspection quand on veut expliquer l'inexécution de l'ancienne loi. Une autre cause provenait de l'isolement même

des comités locaux. Ils ne correspondaient qu'avec les préfectures, sans avoir aucun rapport direct avec l'administration centrale. De cette façon, les inspecteurs les plus actifs n'étaient jamais sûrs que le résultat de leurs études parviendrait à la connaissance du gouvernement. Le plus souvent, en effet, leurs rapports étaient l'objet de courtes analyses où leur nom n'était pas prononcé, ou bien même, par suite de la besogne dont les bureaux des préfectures sont parfois accablés, leur travail était entièrement mis en oubli. Grâce à des communications réitérées avec des inspecteurs de divers départements, nous avons pu constater plus d'une fois nous-même que des documents de cette espèce, plus ou moins considérables, avaient été passés sous silence. Rien de plus décourageant. Les hommes qui se dévouent à des fonctions gratuites ont au moins besoin de savoir que leurs observations et leurs avis seront l'objet de quelque examen de la part de l'autorité compétente. On ne saurait tenir trop de compte de cette remarque fournie par l'expérience, pour l'application de la loi du 19 mai 1874.

Cette loi émane, comme on sait, de l'initiative parlementaire. La proposition originelle, qui remonte au 19 juin 1871, avait été faite par M. Ambroise Joubert. Elle se bornait à cinq articles relatifs à l'âge d'admission des enfants, à la durée du travail, à l'instruction primaire, à l'inspection et aux pénalités. On peut dire, si l'on compare ce projet à la loi telle qu'elle a été votée, qu'il n'en est presque rien resté. M. Joubert n'en garde pas moins le mérite d'avoir donné l'éveil et renoué la chaîne des anciennes recherches. Peut-être eût-il mieux valu qu'une proposition de ce genre, touchant à tant d'intérêts complexes et délicats, et qui pouvait s'appuyer sur tant d'études et d'enquêtes dont les résultats sont entassés dans les cartons du ministère du commerce, procédât du gouvernement. Pour notre part, nous en sommes convaincu : on aurait eu de plus prompts et plus complets moyens d'information. On n'aurait pas été obligé de recourir, comme on l'a fait, à un supplément d'enquête, après la seconde lecture, c'est-à-dire à la dernière heure. Il est à croire que cette méthode plus rationnelle aurait prévalu sans la mesure qui avait déplacé les attributions dans l'administration du commerce, à l'époque où l'inspection est passée dans les mains des ingénieurs des mines. Mieux à même de se renseigner sur les traditions et les besoins, la direction du commerce intérieur, chargée auparavant, depuis 1841, du travail des enfants, et qui vient seulement d'être remise en possession de ce service, aurait elle-même pris les devants. La commission parlementaire élue pour l'examen du projet, et qui déposa son rapport le 11 mai 1872 après de longues et patientes

investigations, offrait, du reste, les garanties les plus sérieuses au point de vue de la compétence. Son président, M. le comte de Melun, était, depuis 1841, l'un des membres les plus dévoués et les plus actifs du comité d'inspection du département du Nord. Des hommes directement mêlés à la vie industrielle en faisaient partie. Quant au rapporteur, M. Eug. Tallon, il a mis tant de persévérance dans l'accomplissement de sa tâche, il a pris à la discussion une part si principale, que son nom est désormais inséparable de la loi nouvelle.

Dans une étude comme la nôtre, il serait superflu de discuter une à une les dispositions adoptées. Aurait-on mieux fait d'accepter sur tel ou tel point une autre limitation que celle qui l'a emporté, de suivre un autre ordre, d'accepter d'autres définitions ? Ces questions et d'autres encore auraient pu trouver utilement place durant le cours des débats. Quelques-unes, d'ailleurs, ont été effectivement examinées alors par plusieurs orateurs, avec une grande autorité et à des points de vue différents. Après le vote, autre devoir, surtout si l'on approfondit dans ses détails la loi du 19 mai 1874. Parmi les mérites qu'on doit lui reconnaître ne figure point celui de la simplicité. C'est, au contraire, une loi très-complexe, où les aspérités ne manquent pas et qui demande à être interprétée avec un vif désir de conciliation. Il importe d'en dégager tous les éclaircissements que son texte peut fournir, et, au besoin, d'en interroger l'esprit. Les lois de ce genre ne sont pas faciles à préparer et à conduire à bonne fin, on ne le sait que trop ; raison de plus pour tâcher de vivre avec ce qu'on a et pour en tirer le meilleur parti possible.

Une première question domine à nos yeux toutes les autres : la loi de 1874 procure-t-elle de nouveaux avantages, fournit-elle une nouvelle sécurité pour le bien moral et matériel de la famille ouvrière ? Là-dessus, pas le moindre doute : oui, des améliorations notables ont été consacrées en ce sens. Voici d'abord qu'au lieu de comprendre seulement sous sa protection les enfants au-dessous de seize ans, elle l'a étendue aux filles jusqu'à vingt et un ans. Pour la famille, cette clause pourrait devenir la source d'un bien incalculable. En outre, on a pu sortir du cercle sagement tracé au début et embrasser cette fois le travail industriel, sans conditions restrictives, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers. La clientèle de la protection, c'est-à-dire le nombre des familles appelées à en profiter, se trouve donc très-notablement accrue. Si l'on songe que les articles essentiels de la loi sont applicables aux enfants placés en apprentissage, on peut croire de prime-abord que le

chiffre des individus abrités par la tutelle légale sera au moins sextuplé.

La réduction de la durée du travail à six heures par jour dans les cas spéciaux où les enfants pourront être employés dès l'âge de dix ans, est à noter au profit de l'instruction religieuse et de l'instruction primaire. Autre bénéfice dans l'interdiction du travail durant la nuit jusqu'à seize ans révolus, sauf certaines exceptions, et jusqu'à vingt et un an pour les filles.

Notons également que le travail est interdit, sous une seule réserve concernant les usines à feu continu, le dimanche et les jours de fête légale, même pour le rangement de l'atelier, qui servait parfois à couvrir d'autres abus. De nouvelles garanties, des conditions plus favorables s'appliquent à l'instruction primaire. Il est une innovation moins directement liée, sans doute, que les dispositions précédentes à l'intérêt de la famille, qui sera d'une utilité journalière. Je fais allusion aux précautions à prendre, dans les usines à moteur mécanique, pour prévenir les dangers qu'offrent les engrenages et les communications de mouvement, ainsi qu'aux clôtures dont doivent désormais être entourées, dans les exploitations minières et dans certains ateliers, les puits, trappes et ouvertures de descente. On avait souvent, quoique toujours en vain, durant la troisième période, sollicité ces mesures dont l'absence entraînait de fréquents et douloureux accidents. On s'imaginait répondre à tout quand on accusait l'imprudence des ouvriers. Qu'importe, cependant? Plus leur imprudence, expliquée par l'habitude, était avérée, et plus il devenait indispensable de les protéger contre le péril.

Quant aux difficultés d'exécution dont il est nécessaire de se préoccuper dès l'abord, la nouvelle loi n'aura pas ménagé la besogne à ceux qui auront mission de les aplanir. Citons la disposition qui n'interdit le travail de nuit aux filles de seize à vingt et un ans que dans les *usines* et *manufactures*. On a entendu laisser une entière liberté pour les autres ateliers. Dans la pratique, cette distinction causera plus d'embarras qu'on ne l'a probablement supposé. Une interprétation non moins malaisée sera indispensable à propos de la tolérance accordée aux enfants âgés de douze ans quand ils pourront être employés la nuit ou les dimanches et jours fériés dans les usines à feu continu, mais seulement *aux travaux indispensables*. Quels travaux devront être réputés indispensables? Il faudra le préciser. La tâche sera rude pour les règlements d'administration publique à qui on laisse le soin, non-seulement de déterminer les *travaux tolérés*, mais encore *le temps pendant lequel ils devront être exécutés*. Remarque analogue au sujet des certains labeurs qui peu-

vent être interdits aux enfants par des règlements d'administration publique dans les ateliers où ils sont communément admis, de même encore qu'au sujet de l'exclusion absolue des établissements insalubres ou dangereux lorsque, dit-on, « l'ouvrier est exposé à des manipulations ou à des émanations préjudiciables à sa santé. » Encore des cas à spécifier. Comment n'a-t-on pas vu qu'avec trop de distinctions et de réserves on obscurcit la tâche, loin de l'éclaircir. Toute complication profite, en pareil cas, à l'inobservation de la loi. Il est parfois telle prescription légale qui aurait dû fournir matière à des conseils purement officieux. Ailleurs, on a eu tort d'imposer aux inspecteurs une obligation qui rentrait plus convenablement dans le domaine des simples instructions administratives, et qui a le défaut de manquer de toute sanction. Telle est cette stipulation : « Lorsque les inspecteurs auront reconnu qu'il existe dans un établissement ou atelier une cause de danger ou d'insalubrité, ils prendront l'avis de la commission locale ci-dessous instituée sur l'état du danger ou de l'insalubrité ; ils consigneront cet avis dans un procès verbal. » Qu'arrivera-t-il s'ils ne le font pas? Pourquoi donc une prescription légale quand il s'agit d'une appréciation essentiellement personnelle?

L'efficacité de la loi sera tout entière dans la surveillance. Comment l'a-t-on constituée? La question a grandement préoccupé les auteurs de la loi du 19 mai; la preuve en est dans la variété des moyens mis en œuvre. On a recouru à un système triple, qui comprend des inspecteurs divisionnaires nommés par le gouvernement et rétribués par l'État, des commissions locales gratuites, nommées par le préfet sur une liste de présentation arrêtée par le conseil général, qui peut en outre instituer lui-même un inspecteur spécial payé par le département. Enfin, au sommet de l'édifice est placée une *commission supérieure* désignée par le président de la République. Inspecteurs divisionnaires, commissions locales, inspecteurs spéciaux, sont chargés de veiller directement à l'exécution de la loi. Attendons l'expérience. Pour le moment, aucune objection contre cette action multiple, aucune, si ce n'est par rapport à une attribution conférée aux commissions locales. Elles sont expressément chargées « de contrôler le service de l'inspection. » N'y aura-t-il point là une source de conflit, ou, ce qui serait pire encore, d'hostilité sourde pouvant conduire à l'inertie de la commission, fatiguée d'une lutte inégale? Voilà l'inspecteur divisionnaire, embrassant sous sa surveillance plusieurs départements, soumis au contrôle d'un nombre de commissions locales indéterminé, puisqu'il doit en être établi une au moins par arrondissement, sans préjudice d'autres

créations, quand le conseil général le jugera nécessaire! Le représentant du pouvoir central se trouvera sous la surveillance de commissions nommées par le préfet sur la présentation du conseil général. Quel cas l'inspecteur fera-t-il de ce contrôle? quel moyen ces commissions éparses auront-elles de le faire respecter? On ne saurait trop y réfléchir. Cette sorte de subordination aura besoin de grands tempéraments dans la pratique.

On ne conçoit pas très-bien non plus pour quel motif la loi oblige le gouvernement à choisir les inspecteurs dans un cercle de personnes extrêmement restreint. Il lui faudra prendre des ingénieurs de l'État ou des élèves diplômés de l'École centrale des arts et manufactures ou des Écoles des mines[1]. Pour être admissible à ces fonctions en dehors de cette sphère, on doit avoir rempli pendant trois ans au moins les fonctions d'inspecteur du travail des enfants, ou bien avoir surveillé ou dirigé pendant cinq années des établissements industriels occupant cent ouvriers au moins. Par ces limitations, la loi n'est-elle pas allée contre l'esprit qui l'anime? Accorde-t-elle assez de place aux aptitudes morales? Quand les conditions requises sont si rares, n'eût-il pas mieux valu laisser au gouvernement, surtout avec les conditions de présentation spécifiées, une complète liberté dans ses choix? C'est notre opinion. Dans tous les cas, les catégories ont été beaucoup trop restreintes; on ne tardera point à s'en apercevoir.

La tâche de neutraliser, d'adoucir ou de combattre ces erreurs, ces embarras, cette complexité, cet enchevêtrement d'attributions appartient à la *commission supérieure* composée de neuf membres dont les fonctions sont gratuites, et qui est établie auprès du ministre du commerce. Veiller à l'application uniforme et vigilante de la loi, arrêter les listes de présentation des candidats aux places d'inspecteur divisionnaire, telles sont ses attributions courantes. De plus, elle donne son avis sur les règlements à faire, sur les questions intéressant la matière et elle doit adresser chaque année un rapport au président de la République. Il était impossible de donner plus d'ampleur et de relief à son rôle. Sous l'autorité du ministre, la commission devient le centre de l'impulsion, le foyer du mouvement, l'âme de tout le service. C'est une institution active s'il en fut, non point une création d'apparat. Si jamais — et cette crainte ou cette hypothèse, impossible dans le présent, ne s'adresse qu'à l'avenir —

[1] C'est par erreur sans doute que la loi parle de candidats justifiant d'un diplôme d'ingénieur civil; il n'existe point de tel diplôme en dehors de ceux qui sont délivrés aux élèves de l'École centrale.

si jamais la *commission supérieure* en venait à n'être qu'une simple expression administrative, la loi y trouverait bientôt son sépulcre.

Dans quelques années on pourra juger l'acte de 1874 par les conséquences qu'il aura eues sur l'état de la famille ouvrière. A quelque point de vue qu'on se place et quelles que soient les combinaisons qu'on imagine, il faut toujours en revenir à cet objet capital. Qu'on puisse s'abandonner là-dessus à des conceptions chimériques c'est évident; on le peut même avec toutes les doctrines. L'effet tient ici à la nature de l'esprit. « Quand on a la bouche amère, dit un proverbe oriental, on trouve amère l'onde la plus pure. » De même, quand on a l'esprit chimérique on applique d'une façon chimérique les principes les plus incontestables. Cependant l'idée de la famille ne se prête point à ces conceptions de fantaisie. On doit la prendre dans sa réalité actuelle, et non pas dans des temps et dans des milieux sans rapport avec les nôtres. Si l'exécution de la loi de 1874 contribue à y façonner de plus en plus les mœurs populaires, elle aura bien mérité de la société comme aussi de la liberté, fondée sur une responsabilité plus éclairée et plus solide.

A. AUDIGANNE.

LE MOT DE L'ÉNIGME[1]

XXXIII

Je remontai chez moi, non-seulement résolue, mais quelque peu électrisée par la vivacité de l'impression que je venais de recevoir. Ces deux mots : *Mensonge* et *Trahison*, qui s'étaient offerts à ma pensée, avaient eu sur moi un effet puissant, et peut-être en auraient-ils un semblable sur toutes les femmes qui se trouvent dans une situation analogue, si elles avaient le courage de les articuler et d'appeler ainsi les choses par leur nom. Mais le résultat et l'indice d'un premier pas dans une fausse route, c'est l'empressement à trouver de faux noms pour déguiser ce qu'on ne veut plus combattre. Il est beau, il est séduisant d'inspirer et d'éprouver ces grands sentiments que chantent les poëtes et que les romanciers exaltent, mais il n'est pas beau de mentir. Aucun poëte ne l'a dit, aucun romancier n'a osé le prétendre. Or c'est cet ingrédient, indispensable dans tous ces petits drames intérieurs (réels ou fictifs), qui devrait, ce me semble, en dégoûter ceux-là même qui n'appliquent point aux choses une mesure plus haute que celle du monde. Quant à moi, cette seule réflexion, qu'il me serait impossible de parler désormais de l'amitié de Gilbert sans mentir, et qu'au retour de Lorenzo je n'aurais pas le même droit qu'auparavant de le regarder en face, cette réflexion, dis-je, suffit pour me donner, en ce moment, tant de résolution, que je crus l'épreuve terminée, et il me sembla que j'aurais peu de peine à accomplir la tâche à laquelle je ne cherchais plus à me soustraire. Mais le soir, lorsque Gilbert arriva fort tard, lorsque je m'aperçus que ma sérénité apparente et l'animation de mes traits lui sem-

[1] Voir *le Correspondant* des 25 avril, 10 et 25 mai, 10 juin 1874.

blaient un acquiescement à sa demande, lorsqu'après m'avoir regardée un instant, il me parut soudainement délivré d'une vive appréhension et que ses yeux rayonnèrent de bonheur, je me troublai quelque peu.

Il y avait assez de bruit et de monde dans le salon ce soir-là. On faisait une sorte de répétition de ce qui devait se passer le lendemain. Mes cousines étaient au piano avec le baron et Lando. Leslie regardait de loin Stella qui, sous prétexte de parcourir un volume du Dante, pour préparer ce qu'elle nous réciterait, était assise à l'écart, silencieuse et absorbée. Personne n'était sur la terrasse; je me dirigeai de ce côté. Je sentis que les yeux de Gilbert me suivaient, et qu'il hésitait à me rejoindre. J'hésitais aussi. Mais, craignant de voir renaître mon irrésolution et voulant me mettre sur-le-champ dans l'impossibilité d'y céder, je levai les yeux et je lui fis signe d'approcher. A l'instant il fut près de moi, et, comme je me taisais encore, il me dit avec émotion :

— M'avez-vous acccordé ma grâce, madame?

J'étais terriblement émue de mon côté, mais je pus ne point le paraître :

— Oui, lui dis-je, je vous pardonne, car vous avez été sincère, et cela vaut mieux que tout. Moi aussi, monsieur de Kergy, je vais l'être. Je vous dis donc, sans détour : Partez, vous le devez, et je le désire.

Il tressaillit violemment, mais il ne dit pas une parole. Je poursuivis avec une étonnante tranquillité, quoique mon cœur battît bien fort :

— Demain, je le sais, tous, ici, comptent sur vous, et j'y compte aussi. Mais ne restez pas à Naples au delà du jour suivant, s'il se peut. Et quand vous serez parti, soyez sûr que vous serez satisfait de m'avoir obéi.

Il ne répondit pas.

— Qui sait? poursuivis-je avec douceur, un jour viendra peut-être où nous nous retrouverons, et où nous pourrons être vraiment amis, sans mensonge, sans fausseté, dans le sens vrai de ce mot : ce qui est impossible aujourd'hui, ne le sera pas toujours.

Tandis que je parlais, il était adossé à la muraille, les bras croisés. Il m'avait écoutée d'abord la tête baissée, mais il la leva tout à coup, et je vis alors son regard et ses traits voilés d'une telle tristesse, que j'eus à faire un violent effort pour demeurer maîtresse de moi-même.

Il me dit enfin :

— Vous avez raison. Oui, j'ai été fou de venir, je serais plus

insensé encore de rester. Je vous obéirai, madame, je ne puis me plaindre et je vous respecte autant que je....

Il s'arrêta, car je fis un mouvement pour l'interrompre. Ce que j'avais à dire était dit, et je sentais que l'entretien ne devait pas se prolonger davantage. J'allais quitter la terrasse, mais il me retint.

— Un seul instant, de grâce, madame. Un seul et dernier instant, car qui sait si même, pour vous dire adieu, vous m'en accorderez un autre?...

Je m'arrêtai.

— Oui, poursuivit-il lentement, je veux penser, en effet, qu'il me sera donné de vous revoir un jour et d'être votre ami sincèrement. Le temps passera sur ma tête et sur la vôtre. Vous ne serez pas toujours jeune et belle. De longues années s'écouleront sans doute. Mais, pour supporter ce jour-ci, il me faut dévorer d'avance et la jeunesse et le temps, et songer à celui où je pourrai enfin vous revoir et reprendre sans crainte ce nom qu'il ne faut pas usurper, j'en conviens, tant que l'on peut craindre de le profaner. J'attendrai ce jour.

Je n'écoutais pas de sang-froid sa voix émue et tremblante, mais je n'en fis rien voir, et je sus même lui répondre, en riant :

— Il ne sera pas nécessaire d'attendre aussi longtemps que vous le pensez, soyez-en certain. Longtemps avant que mes cheveux n'aient blanchi, ce qu'il y a de bon et de vrai dans votre amitié me sera rendu. Car avant ce jour, une femme, plus belle que moi (la chose n'est pas rare), digne de vous, d'ailleurs, et à qui votre cœur pourra se donner tout entier, aura effacé le souvenir d'une fascination passagère que j'ai causée, sans le vouloir, mais qui ne se prolongera pas un seul instant par ma volonté.

Je passai devant lui sans le regarder ou lui donner le temps de me répondre, et je rentrai dans le salon. Là, j'allai m'asseoir sur un canapé placé dans le coin le plus obscur, ou plutôt j'y tombai pâle, défaillante, et épuisée de l'effort que j'avais fait.

Je ne pensais pas un mot de ce que je venais de dire à Gilbert. Mon devoir était de l'éloigner : ce devoir était accompli! Mais je ne désirais pas du tout qu'une autre vînt si vite effacer mon image. Je l'avais dit pour calmer ses regrets, pour lui paraître indifférente. Je me savais très-bon gré de mon courage. Lorsque je songeais à Lorenzo, je me trouvais même tout à fait héroïque, et j'allais avoir lieu de le trouver encore mille fois davantage.

Lando quittait en ce moment le piano, où il était demeuré toute la soirée près de Teresina. Celle-ci, pour le dire en passant, avait

si bien su profiter de ses conseils, que sa toilette, devenue irréprochable, rehaussait maintenant singulièrement l'effet de sa beauté. Lando s'en apercevait, et il était évident qu'il réfléchissait aussi à la dot considérable de ma cousine, qui, ajoutée à ses autres agréments, pourrait lui donner le moyen d'abréger son exil, et de retourner à Paris avant les deux années révolues. Lors donc que je le vis se diriger, d'un air grave, vers la place où j'étais assise, je m'attendis à recevoir une confidence à laquelle j'étais préparée depuis longtemps. Je ne me doutais pas que ce qu'il avait à me dire me regardait beaucoup plus directement que lui-même.

— Ma cousine, me dit-il à demi-voix en prenant place près de moi, j'ai des nouvelles de Milan.

Je fis un mouvement involontaire. Il n'y prit pas garde et poursuivit :

— Des nouvelles qui prouvent que je n'avais pas tort, l'autre jour, lorsque je vous disais que la belle Faustina se chargerait de vous venger. Seulement, je ne croyais pas que ce serait si vite.

Ramenée si subitement à la réalité la plus douloureuse de ma vie, j'en fus en ce moment d'autant plus interdite et saisie. Cependant, quoique les bavardages de Lando me fussent ordinairement odieux, loin de lui imposer silence, j'exigeai au contraire qu'il ne me cachât rien.

— Eh bien donc, continua-t-il, il paraît que la Milanaise, outre sa belle passion pour Lorenzo, ne s'était jamais consolée d'avoir été frustrée par lui de la couronne de duchesse sur laquelle elle comptait. En sorte que, tout en ne négligeant rien pour conserver l'empire qu'elle avait reconquis sur lui, elle n'était pas cependant tout à fait indifférente aux hommages d'un certain demi-potentat danubien qui lui offrait de partager avec lui sa principauté et ses millions. Elle balançait pourtant encore, à ce qu'il paraît, entre l'ambition et l'amour, lorsque tout à coup Lorenzo, qui avait quelques soupçons et était aux aguets, s'est trouvé inopinément en présence de ce rival. Alors, explication violente, emportement, défi. Lorenzo était au moment de se battre avec lui, lorsque la dame a empêché l'affaire d'aller plus loin, en déclarant qu'elle accordait sa main au potentat!... En sorte que, poursuivit Lando en se frottant les mains, d'ici à peu, j'imagine, donna Faustina sera partie pour les rives du Danube, que vous serez débarrassée d'elle à jamais, et que nous allons voir revenir Lorenzo de fort mauvaise humeur. Mais, franchement, tant pis pour lui ; cette punition n'est pas la centième partie de celle que méritait, en cette circonstance, le mari d'une femme telle que vous!... »

« Oh! juste ciel! quel est mon sort! et quel est cet époux auquel il faut que je m'immole!... »

Telle fut ma première pensée, en entendant ce récit, et une heure après, seule dans ma chambre, je n'avais pu encore surmonter l'amertume et l'agitation qu'il m'avait causé. La grande tentation renaissait puissante et formidable, et le désir de retirer la sentence que je venais de prononcer s'empara de nouveau de mon esprit. Le voir, l'entendre, lui parler parfois, rencontrer son regard sympathique, tout cela m'était-il vraiment interdit? serait-ce là manquer à l'époux qui m'outrageait si publiquement? Non, non, il ne pouvait en être ainsi... Tout le monde ignorait encore que Gilbert dût quitter Naples. Une ligne, un mot de moi suffirait pour l'empêcher de partir, et la vie nouvelle créée par sa présence continuerait, comme s'il n'était rien survenu qui dût la changer!... Déjà j'avais saisi une plume, et ce mot était tracé,... lorsque j'entendis se réveiller, dans mon souvenir, les paroles de Livia : « *Pense à Dieu qui est plus offensé que toi*, » puis celles-ci : « *Si tu te croyais affranchie de ton côté, ta chute serait prompte, rapide, profonde.* »

Ces paroles m'arrêtèrent et me firent frissonner, car j'aperçus alors par quelles gradations j'avais passé depuis un mois, je compris que Livia avait raison, et que si, en ce moment, je redescendais les échelons que je venais de gravir, ce serait en effet pour tomber plus bas que celui où je me trouvais, pour tomber peut-être jusqu'au dernier!

Ma sœur, de loin, m'aidait encore, et sa prière, sans doute, secondait dans mon âme la clarté grandissante. Je déchirai le papier sur lequel je venais d'écrire, et, cette fois, sans exaltation, et me préparant à souffrir et à lutter encore, je renouvelai la résolution à laquelle j'avais été si près de manquer. Il me sembla que cette petite victoire, sans avoir diminué ma tristesse, avait ajouté à mes forces, et qu'après l'avoir remportée, le diamant intérieur brillait d'un éclat un peu plus vif qu'auparavant.

XXXIV

Je fis semblant d'être surprise, le lendemain matin, lorsque j'appris par Lando que Gilbert était obligé de partir, dans les vingt-quatre heures, pour rejoindre un Anglais de ses amis avec lequel il devait se rendre en Égypte, et qui lui avait télégraphié qu'il serait à Malte avant la fin de la semaine.

Je ne me souviens, pendant cette matinée, que d'une tristesse qui alla en croissant à mesure que les heures s'écoulaient. Vers la chute du jour, cette tristesse changea de caractère, et s'assombrit encore par l'arrivée d'une lettre de Lorenzo qui annonçait son retour pour le surlendemain.

Il avait quitté Milan, il était à Bologne : il y était réellement cette fois, et non plus comme lorsqu'il avait prétendu y aller pour rejoindre à Sorrento donna Faustina! Oh! quels souvenirs amers, quels ressentiments réveillés à la lecture de cette lettre, dénuée en même temps de tendresse et de vérité! Il devinait bien sans doute qu'un esclandre dont quelques journaux avaient parlé (tout en ne donnant que les initiales des personnages intéressés) était arrivé à ma connaissance; mais il était dans cette sorte d'humeur où les torts que l'on a produisent l'irritation contre ceux qui en souffrent. Évidemment, en ce moment il éprouvait des regrets, mais pas l'apparence de repentir; et, sans me le dire explicitement, cette lettre semblait destinée à me prévenir (comme il l'avait fait naguère pour les questions, les conseils ou les promesses) qu'il n'accepterait pas davantage aujourd'hui les reproches. Pas un mot qui pût toucher ma générosité, pas un seul qui fît appel à mon cœur! Le froid, la nuit sombre, m'enveloppaient de ce côté sans retour. Telle fut ma conviction après avoir lu cette lettre. Je n'en fis pas moins assez bonne contenance lorsque le soir fut venu, me disant que cette lutte avec moi-même serait finie dans quelques heures, et que le lendemain je serais libre de me livrer sans contrainte à des pensées que je n'aurais plus alors la peur de trahir.

Le grand salon qui donnait au rez-de-chaussée sur le petit jardin pompéien, et au delà sur la colonnade du portique, avait été arrangé par les soins de Lando de façon à y placer une estrade, ornée de lumières et de fleurs, sur laquelle devait avoir lieu le concert, mêlé de déclamation, qu'il avait improvisé, et dont, au commencement, Gilbert était chargé d'expliquer le but. A la fin, Angiolina (pour qui Lando avait réclamé cette veillée extraordinaire) devait faire le tour de l'assemblée une corbeille à la main, et y recueillir les dons destinés aux pauvres gens à qui sa mère avait sauvé la vie.

Lando excellait dans ce genre d'arrangements, et, à dire le vrai, ceux-ci ne laissaient rien à désirer. Il faut ajouter que, hormis Gilbert, Stella et moi, toute notre petite coterie le suivait avec élan.

Ma tante, en particulier, voyait du meilleur œil ce mélange de charité et de divertissement qui satisfaisait à la fois son bon cœur et sa passion dominante : il lui semblait que jamais plus belle invention n'avait traversé les Alpes pour venir jusqu'à nous. Ce jour-là, en outre, elle avait fait une découverte qui mettait un terme à toutes

ses indécisions maternelles sur le sort de sa fille aînée. Ces indécisions, suite des intentions de plus en plus évidentes de Lando, n'étaient causées ni par la frivolité qu'on pouvait reprocher à celui-ci, ni par l'extravagance avec laquelle il avait dissipé son modeste patrimoine, ni par aucun autre motif dicté par la prudence, mais uniquement par une difficulté qui s'était évanouie en un clin d'œil, lorsque ma tante avait découvert un fait ignoré jusqu'alors, à savoir que Landolfo Landini (comme un grand nombre de cadets de bonne maison en Italie) avait le droit de prendre, en se mariant, un titre qu'il n'avait point porté jusque-là. Oh! dès lors, il ne lui manquait plus rien! Elle avait toujours trouvé don Landolfo presque parfait; mais maintenant qu'il pouvait offrir à sa fille le titre gracieux de comtesse *del Fiore*, c'était un homme accompli, et après cette révélation, son consentement ne s'était plus fait un seul instant attendre. Lando, au milieu des préparatifs dont il s'était chargé, avait pris le temps de venir à la hâte m'informer de cette nouvelle. Ainsi me furent expliqués l'air de triomphe qui se joignait à la gaieté de ma tante, lorsqu'elle parut le soir, et l'éclat inusité des yeux noirs de Teresina, que sa toilette blanche et les coraux dont elle était parée faisaient grandement ressortir. Sa sœur avait aussi ce soir-là quelque chose dans le maintien qui différait un peu de la placidité insignifiante qui la caractérisait ordinairement. Elle était la moins jolie des deux, mais sa physionomie avait plus de charme que celle de Teresina, et elle méritait mieux qu'elle l'épithète enviée de *simpatica* qui lui était parfois décernée. L'une et l'autre avaient en ce moment le tein animé, par l'émotion que donne d'avance le plaisir de chanter en public, lorsqu'on le fait sans peur et sans aucun doute de son sucès. Or mes cousines avaient de ces voix, de belle qualité, que l'on rencontre souvent en Italie, qui se mariaient à merveille ensemble. Elles étaient, de plus, fort bonnes musiciennes, et, bien que leur méthode ne fût point parfaite, tout le monde les écoutait avec plaisir, et plus que personne, le jeune mélomane à qui était réservé, ce soir-là, le soin de les accompagner. Depuis longtemps, le baron de Brunnenberg regardait Mariuccia de la façon la plus sentimentale; mais, jusqu'à ce jour, le bel Anglais Frank Leslie avait eu le don de plaire à Mariuccia beaucoup plus que le baron, et, par cette raison, elle avait toujours témoigné quelque froideur à celui-ci. Cependant, depuis la soirée du Vésuve, il était évident que Leslie n'avait plus une pensée, plus un regard, à peine une parole, à adresser à une autre qu'à Stella. (Qu'en pensait-elle? je me le demandais en observant son air parfois pensif, et différent d'elle-même.) Quoi qu'il en fût, Mariuccia en avait tiré pour son compte une conclusion personnelle et pratique. Leslie ne songeait point à elle; il fallait donc se résigner, et

songer elle-même à un autre. Cette résignation valut au baron des sourires tels qu'il n'en avait jamais obtenu; en sorte que lui aussi devint rayonnant, et que le groupe qui entourait le piano présentait l'aspect de la satisfaction la plus complète. J'éprouvais, en regardant leurs visages souriants et en entendant leurs voix animées et joyeuses, une sensation de surprise. Il me semblait être séparée d'eux par une grille fermée à clef qui me permettait de les voir et de les entendre, mais qui m'empêchait absolument de les approcher et de partager leur animation joyeuse. « Bonheur... gaieté... espoir... toutes choses finies pour moi! » me disais-je. Néanmoins, j'accomplissais tout ce que j'avais à faire, et je parvenais à paraître aux autres fort peu différente de ce que j'étais à l'ordinaire.

Enfin tout le monde fut réuni, et lorsque chacun eut pris sa place et que tous les yeux furent dirigés vers l'estrade, je m'emparai d'Angiolina et je l'emmenai avec moi dans l'embrasure d'une fenêtre. Là, je m'assis à une place où j'étais à moitié cachée, et je pris l'enfant sur mes genoux. Non-seulement le contact de cette adorable petite créature était toujours pour moi doux et calmant, mais elle avait un étrange et précoce instinct du beau qui m'intéressait et me faisait toujours chercher à l'observer lorsqu'elle entendait de la musique ou des vers, dont le rhythme caressait son oreille même quand les mots n'avaient point de sens pour elle. Mais surtout j'aimais à la regarder lorsque c'était sa mère qui les récitait, à suivre le regard animé et brillant de ses yeux bleus, et l'expression émue de sa bouche enfantine!... En ce moment je la serrai dans mes bras, et il me sembla que le trouble de mon cœur s'apaisait en l'embrassant!

Le baron joua d'abord, en forme d'ouverture, un morceau de Mendelsohn qui disposa l'auditoire à être attentif; puis, après un instant de silence, Gilbert parut. Il était d'une pâleur extrême, et semblait faire un violent effort pour surmonter une grande souffrance morale ou physique. Cela était si visible, qu'il dut imaginer une excuse et réclamer l'indulgence de l'auditoire pour un mal de tête vrai ou faux. Mais, au bout d'un instant, sa voix se raffermit, l'orateur se réveilla en lui, et son regard devint ce qu'il était toujours lorsqu'il parlait ainsi en public, imposant, brillant et profond, plus que dans la simplicité de son expression ordinaire. Quelles furent ses premières paroles? je ne saurais le dire. Trop de souvenirs m'assaillirent à la fois lorsque je le vis ainsi sur cette estrade, comme au jour de notre rencontre à l'hôtel de Kergy. Je songeai à ce que j'étais dans ce moment-là, à ce que je pensais, à ce que j'espérais alors, à tous les changements survenus depuis; à la bizarre coïncidence qui le replaçait ainsi devant mes yeux, dans ce jour d'adieu, comme dans ce premier jour! Mon attention fut toutefois

bientôt ramenée vers les paroles de l'orateur par le murmure approbateur et bientôt enthousiaste qui les accueillait. Parler du Vésuve à Naples, et à des Napolitains, et les intéresser! c'était cependant un tour de force, et ce tour de force, il sut l'accomplir; et, avec cette prompte intelligence du talent qui caractérise ceux à qui il s'adressait, la difficulté qu'il parvenait à vaincre fut appréciée, et des applaudissements vifs et spontanés l'interrompaient à chaque instant, tandis qu'il mêlait ensemble la poésie, l'art et l'histoire avec une originalité et une grâce qui ne permettaient à aucune apparence de pédanterie d'altérer le charme de cette érudition profonde et facile. Mais lorsqu'enfin il en vint au récit, qu'il s'était chargé de faire, de notre récente excursion, et qu'il commença par la description de ce lieu où nous avions regardé ensemble l'éruption, je ne pus m'empêcher de tressaillir : il me sembla que ses yeux m'avaient discernée dans le coin où je m'étais cachée. Lorsqu'il ajouta *qu'il avait éprouvé, en présence de ce spectacle, une de ces émotions dont le souvenir ne peut plus s'effacer, quelle que soit la durée de la vie!* j'inclinai mon visage sur la tête blonde d'Angiolina, comme si tout le monde avait pu comprendre le double sens de ces paroles, et pendant quelques instants je n'entendis plus que le battement de mon cœur...

Tout à coup, l'enfant se retourna vivement vers moi, et, me touchant le visage de sa petite main, pour me rendre attentive :

— Écoute, écoute, me dit-elle toute joyeuse, ce qu'il dit de maman!

Alors, en effet, tout le reste s'effaça pour un instant, et je fus toute à la jouissance d'entendre la courageuse action de Stella racontée dans ce noble et incomparable langage dont Gilbert avait le secret. Les applaudissements éclatèrent de toutes parts, et j'allais y joindre les miens, lorsque mes regards furent attirés et fixés d'une façon imprévue... d'une façon semblable à l'éblouissement d'un de ces éclairs qui, même lorsque le ciel est tout en feu, se détachent des autres par un éclat plus terrible.

Lando avait imaginé de placer sur l'estrade des arbustes et des fleurs destinés à cacher aux yeux des spectateurs ceux qui devaient prendre part à la séance, tant que leur tour n'était pas venu de paraître. Stella se trouvait ainsi cachée pour tout le monde; mais, de la place où je m'étais mise, elle ne l'était point pour moi, et je pouvais à son insu la voir distinctement et observer chacun de ses mouvements : je fus surprise et bientôt saisie de l'effet que produisaient sur elle les paroles qu'elle écoutait. Ce n'était pas de l'attention, ce n'était pas de l'intérêt : c'était une émotion palpitante, c'était un bouleversement de tous ses traits, bouleversement tel, que je crus qu'elle

allait s'évanouir. Déjà je me levais pour aller à elle, lorsqu'une pensée soudaine et vive me cloua à ma place, une pensée qui, dès qu'elle m'eut traversé l'esprit, devint une certitude et me fit éprouver une souffrance aiguë dont je fus épouvantée. Je la regardais fixement, lisant, devinant, pénétrant jusqu'au fond de son cœur, et sentant défaillir le mien. Hélas! pourquoi ce que je croyais découvrir me faisait-il trembler et frémir ainsi? Pourquoi me semblait-il qu'un dard me frappait et me déchirait le cœur?

Je cherchai à vaincre la résistance de mon âme malade. Oui, je cherchai à répéter avec sincérité ce que j'avais dit à Gilbert. J'essayai, dans cette lumière nouvelle qui venait de me frapper, de regarder Stella et de le regarder, *lui!* Je m'efforçai de me dire sans trouble que là, devant mes yeux, était la femme dont j'avais parlé la veille; que c'était bien *elle*, qui était belle, et bonne, et noble, et digne de lui; *elle* qui devait effacer sans retour mon image; *elle*, enfin, qu'il pourrait aimer sans trouble, sans scrupule, sans remords. J'essayai! (et, comme tout effort, celui-là me fit peut-être du bien et me rendit plus forte), mais je n'obtins pas la victoire.

En dépit de moi-même, dès que Gilbert eut achevé de parler, je le suivis des yeux, et tandis que le nom de Stella était mêlé au sien dans les acclamations enthousiastes de l'auditoire, l'avouerai-je? je remarquai avec satisfaction qu'il quittait l'estrade sans songer à se rapprocher d'elle. Ensuite je le vis s'esquiver le plus promptement possible par une petite porte qui donnait sur le portique, et de la sombre embrasure où j'étais placée, je pus l'apercevoir, à la clarté de la nuit, appuyé contre une colonne dans l'attitude d'un homme qui se repose d'un effort ou d'une longue contrainte.

Je fus longtemps hors d'état de faire la moindre attention à ce qui se passait. J'entendis vaguement : *A te sacrai Regina*, superbement accentué par la belle voix de contralto de Mariuccia, et après ce duo de *Sémiramis*, quelques morceaux détachés joués par le baron. Mais l'un d'eux me fit tressaillir et me ramena tout entière à mes impressions passées et présentes : c'était l'Étude de Chopin jouée à Paris, par Diane de Kergy, dans cette autre soirée d'adieu! Tout semblait se réunir pour m'accabler de souvenirs aussi bien que d'émotions! J'avais peine à écouter cette musique, dont le caractère déchirant et passionné me faisait mal. Déjà, en dépit de mes efforts, je sentais mes yeux se remplir de larmes, lorsque le jeune amateur s'arrêta brusquement et se mit à jouer une valse de Strauss avec tant de verve et de *brio* qu'Angiolina sauta à terre, comme poussée par un mouvement irrésistible, et se mit à tourner, tenant sa petite robe de ses deux mains. Tous ceux qui dans l'auditoire avaient moins de vingt ans semblaient fort tentés de suivre son exemple; mais la

valse s'arrêta, le silence se rétablit, et Angiolina revint se blottir près de moi; car Stella venait de paraître, et c'était maintenant son tour.

Le but de la soirée motivait assez les acclamations par lesquelles elle fut accueillie, et qui étaient un premier hommage rendu à la belle action qui venait d'être célébrée en éloquentes paroles. Après cela, le silence redevint profond.

Pendant que tout ce bruit se faisait autour d'elle, et pour elle, Stella était immobile, et semblait presque ne pas s'en apercevoir. Je la vois encore avec sa robe blanche, dont les manches ouvertes laissaient apercevoir ses mains et ses bras, et, pour unique ornement, un bandeau d'or posé sur la masse ondoyante de ses cheveux bruns. Elle ne me parut pas plus pâle qu'à son ordinaire : son teint, d'une blancheur éclatante, était rarement coloré; elle avait les cils et les sourcils foncés comme ses cheveux, et ses yeux, lorsque rien ne les animait, étaient d'un gris presque terne; mais, à la moindre émotion, ses prunelles semblaient grandir et s'assombrir, et alors rien n'égalait leur éclat! Ce changement était notable surtout lorsqu'elle exerçait ce don naturel pour la déclamation qu'elle possédait sans l'avoir jamais cultivé. Elle sentait la poésie profondément et juste, et sa voix pleine et sonore rendait exactement ce sentiment intime et vrai. A cela se joignaient des gestes simples, mais que le seul mouvement de ses bras et de ses belles mains rendait toujours nobles et gracieux. Aucune affectation, et cependant cette physionomie, si souvent animée par une extrême gaieté, possédait aussi une étrange puissance tragique. Tel était le talent de Stella, reflet assez fidèle de son caractère et de son âme.

Tandis que durait le mouvement bruyant qui s'était manifesté à son apparition, elle était, ainsi que je viens de la dépeindre, en apparence très-calme; mais ses mains nerveusement serrées l'une contre l'autre et un imperceptible mouvement de ses lèvres indiquaient plus d'agitation qu'elle n'en faisait paraître. Toutefois, cette émotion contenue ajouta encore au charme de sa voix, lorsqu'elle commença, avec une grâce incomparable, un sonnet célèbre de Zappi; mais lorsqu'ensuite, laissant vibrer l'autre corde, elle récita une scène tirée de l'une des plus belles tragédies de Manzoni, il y eut dans l'auditoire un véritable frémissement d'admiration. Je vis surtout en face d'elle le pauvre Frank Leslie, ému, exalté, stupéfait. Alors je cherchai des yeux Gilbert... et (pardon, mon Dieu! pardon aussi, Stella!) je fus contente de voir qu'il n'était pas là. Ce don même par lequel chacun d'eux (quoique diversement) avait la puissance d'émouvoir un auditoire me semblait établir entre eux une

ressemblance qui me faisait souffrir, et cette souffrance était pénible comme un remords !

Enfin Stella commença le chant qui termine la *Divine comédie*, et qui débute par cette prière, la plus belle que la piété et la poésie aient jamais inspirée au génie :

O Vergin madre! figlia del tuo figlio[1] !

En ce moment Gilbert reparut. Il ne fit pas un pas en avant, il demeura appuyé contre la porte par laquelle il venait de rentrer. Cependant je vis une légère rougeur passer sur le front de Stella, j'entendis trembler sa voix, et je compris qu'elle s'était aperçue de sa présence, et qu'elle était moins maîtresse d'elle-même qu'auparavant. Quant à lui, je le vis surpris, émerveillé, et ses applaudissements se joignirent à ceux de tout le monde. Mais lorsque chacun se leva pour entourer Stella, ses yeux se dirigèrent d'un autre côté, et il était évident que déjà il ne pensait plus à elle.

En ce moment, la petite Angiolina, qui était restée appuyée sur mon épaule, dans une muette contemplation de sa mère, répétant seulement de temps en temps à demi-voix : « C'est beau, n'est-ce pas? c'est beau! » comme si elle eût écouté de la musique, me fut enlevée par Frank Leslie, à qui avait été confié, ainsi que cela était juste, le soin d'accompagner la petite quêteuse. Alors il y eut un bruit, une confusion générale — cela arrive souvent après un long silence et une longue attention — mais il me semblait qu'une gaieté insensée s'était emparée de tout le monde. A cette gaieté se joignait le bruit d'une marche étourdissante que le baron jouait, disait-il, pour accompagner la promenade triomphale que l'enfant, portée sur l'épaule de Leslie, faisait autour de la chambre, recueillant les offrandes qui devaient terminer la soirée.

Le contraste entre ce vacarme, ce mouvement, cette gaieté et l'état de mon âme, porta au comble la confusion de mes pensées. On avait ouvert toutes les fenêtres et toutes les portes du jardin. Je sortis machinalement et j'allai m'appuyer un instant à cette même place sous le portique où j'avais peu auparavant aperçu Gilbert. Comme j'étais là, j'entendis tout à coup près de moi sa voix basse et tremblante :

— Adieu, madame! me dit-il.

Je lui répondis :

— Adieu, Gilbert! Que le ciel vous protége!

Et je lui tendis la main. Il la prit, la serra, y posa ses lèvres, et

[1] O Vierge Mère! fille de ton Fils!

ce fut tout... Il était parti! Je le suivis des yeux un instant, à la clarté du ciel brillant; puis il disparut sous les arbres de l'avenue.

Je restai immobile à la place où j'étais, regardant alternativement de loin le salon brillamment illuminé, et autour de moi, le jardin baigné dans la lumière de la lune. Et tandis que mes yeux passaient ainsi de l'un à l'autre, il me sembla que tout ce que je voyais disparaissait sans retour, que ces brillantes lumières allaient s'éteindre pour ne se rallumer jamais, que cette nombreuse assemblée se dispersait pour ne plus se réunir, et que c'était enfin pour la dernière fois que je me voyais ainsi moi-même, dans ce grand monde, et environnée de tout cet éclat d'opulence. Cette impression fut bizarre; mais ce qui était certain, c'est que je sentais s'évanouir dans cette même heure à la fois le bonheur légitime et le bonheur dangereux, la gaieté comme le repos, la joie comme la paix, le souvenir comme l'espérance!

Ce fut un moment d'agonie. Mais les souffrances de l'agonie, après tout, quelque terribles qu'elles soient, ne sont-elles pas, comme celles de l'enfantement, des annonces et des préludes de vie?

XXXV

Lorsque je rentrai dans le salon, il y restait peu de monde. Leslie s'approcha de moi pour me dire que Stella était partie sans me dire adieu, parce que, la collecte finie, elle était pressée d'emmener Angiolina. Bientôt il ne resta plus personne, le silence revint, puis la solitude complète qui me laissa en face de moi-même!

Cette heure ne fut pas douce, comme l'est souvent celle qui suit l'accomplissement d'un devoir ou la consommation d'un sacrifice; ce fut, au contraire, une heure de désolation et le prélude d'un état qui devait rendre les jours suivants sombres au delà de ce qu'avaient pu être tous ceux de ma vie. — Sombres, oui, comme la nuit profonde qui précède le lever du jour!

Tant que Gilbert avait été présent, je m'étais interdit de trop approfondir mes pensées, de peur d'affaiblir ma résolution. Je pus ainsi la maintenir jusqu'au bout; mais dès qu'il ne fut plus là, je donnai un libre cours à toutes les pensées qui pouvaient aggraver ma souffrance, cette souffrance de l'isolement redoutée depuis mon enfance plus que la mort! Lorenzo n'existait plus pour moi, je ne reverrais plus jamais Gilbert, et Stella! cette amie qui seule aurait pu me comprendre et me plaindre, étais-je sûre de la conserver?

Alors je me mis à analyser et à étudier, pour ainsi dire, mes souvenirs de la veille, et la conviction qui s'était si vivement emparée de moi ne fit que redoubler. Je verrais bien, au reste, j'en aurais le cœur net. Si Stella ne me parlait pas, je saurais l'interroger moi-même et j'arriverais à savoir exactement ce qui se passait dans son cœur.

Mais Stella, avec toute sa joyeuse et prompte expansion, n'était point du tout facile à amener ainsi à faire une révélation intime de ses secrètes pensées. Sans être dissimulée, elle était impénétrable; elle savait se donner tout entière aux pensées, aux joies, et surtout aux souffrances des autres. Néanmois si, en retour, on cherchait à partager les siennes, un sourire, de grands yeux ouverts, un léger mouvement des lèvres ou des épaules semblaient vous interdire d'aller au delà de ce doux visage et de cette physionomie sereine. La réalité était qu'elle y pensait fort peu et qu'il n'y avait point de fausseté dans cette habitude prise de ne jamais lever le voile qui cachait le fond de son cœur, car elle-même ne cherchait point à le soulever et ne tenait point à analyser curieusement ce qui s'y passait.

Lorsque je la revis, je la trouvai donc à peu près comme de coutume, un peu plus grave peut-être, un peu plus silencieuse, mais voilà tout. Quant à l'interroger, je ne l'osai, et bientôt même se formula dans ma pensée cette question : « Avais-je véritablement lu dans son cœur? » Et à celle-là s'ajouta sur-le-champ cette autre : « A-t-elle lu dans le mien ? » J'y pensai longtemps sans pouvoir rien résoudre.

Ce qui aurait pu pourtant me faire conclure pour l'affirmative, ce fut le soin avec lequel nous évitâmes l'une et l'autre de nous parler de Gilbert. Ce fut aussi notre accord tacite pour ne pas être longtemps seules ensemble ce jour-là et la facilité avec laquelle, sous un prétexte futile, elle se dispensa de se promener avec moi et consentit à me laisser emmener sa petite Angiolina.

Je partis donc avec l'enfant et je me fis conduire jusqu'à cette route qui, au delà de Pausilippe, descend jusqu'à la plage. Là je mis pied à terre et j'allai avec l'enfant m'asseoir sur le rivage, si près de la mer que la vague venait mourir doucement à nos pieds. J'aimais cette place de prédilection. Assise ainsi, en face de Nisida, regardant au loin Ischia, Procida, le cap de Messine et Baïa, ayant à ma droite Pouzzoles, à ma gauche et derrière moi les hauteurs de Pausilippe et celles des Camaldules, il me semblait être à mille lieues du monde habité, et que là plus qu'ailleurs il m'était facile d'oublier tout l'univers.

Tandis que je demeurais ainsi, regardant silencieusement devant moi, Angiolina se mit à courir et à ramasser des coquilles dont

elle remplissait un petit panier qu'elle avait apporté pour cela. Parfois elle s'arrêtait et battait les mains de plaisir en regardant autour d'elle. Oh! comme plus que jamais en ce moment j'enviais à Stella ce bonheur qui la mettait à l'abri de l'isolement et du vide intolérable où j'étais précipitée! Je l'enviais et j'oubliais de la plaindre! J'oubliais aussi de trembler pour elle! On eût dit que ces mots : « *Aux légers plaisirs les souffrances légères, aux grands bonheurs les maux inouïs* » (ou, du moins, la vérité évidente qu'ils exprimaient) n'avaient jamais frappé mon esprit!

En ce moment, je ne songeais qu'à la félicité humaine rêvée sous toutes les formes, félicité qui me paraissait être accordée et permise à d'autres et dont je me trouvais exilée à jamais. Et tandis qu'Angiolina continuait à courir près de moi, après avoir regardé un instant avec extase le spectacle que j'avais sous les yeux, je mis tout d'un coup la tête dans mes deux mains et je fondis en larmes.

Au même instant, je sentis autour de mon cou les deux petits bras d'Angiolina.

— Zia Gina! s'écria-t-elle (elle avait entendu sa mère me nommer *Gina*, elle l'avait entendue aussi me nommer sa *sœur*, et elle avait composé ainsi ce nom qu'elle me donnait toujours), Zia Gina, pourquoi pleures-tu?

— Je suis triste, Lina, lui dis-je en laissant couler mes larmes sur ses belles boucles blondes.

— Pourquoi?

— Je ne puis pas te le dire.

— Peux-tu le dire au bon Dieu?

Quelle singulière question!... Elle me fit rougir et réfléchir, et je répondis un peu évasivement :

— On peut tout lui dire, Lina, comme on dit tout à son père.

— Oui, je sais qu'il est notre père, je lui dis cela tous les jours.

Elle fut distraite un instant, parce qu'elle vit un papillon passer près d'elle. Elle le suivit des yeux, mais il poursuivit son vol, et elle reprit :

— Ma chère Zia Gina, alors il faut prier Dieu de te consoler.

— Prie-le pour moi, carina.

Elle réfléchit, puis elle dit :

— Je ne sais que deux prières : Notre Père et *Ave Maria;* laquelle veux-tu que je dise pour toi?

— Dis-les toutes les deux.

— Oui, je le veux bien, Notre Père d'abord, je l'aime tant!

Et alors, là, sur cette plage, elle joignit les mains, leva ses yeux bleus comme le ciel, et, de sa voix argentine et pure, elle récita doucement les paroles divines. S'il fut jamais sur terre une bouche

digne d'être l'écho de la voix qui les prononça pour nous les apprendre, c'était bien la bouche enfantine qui les articulait en ce moment près de moi! Je joignis aussi les mains et je priai avec elle.

Lorsqu'elle eut fini sa prière, elle se tut un moment d'un air pensif, puis elle répéta : *Délivrez-moi du mal.*

— Mais, me dit-elle, puisque je priais pour toi, ne fallait-il pas dire à Notre Père : *Délivrez ma Zia Gina du mal!*

— Oui, ma bien-aimée, m'écriai-je en l'embrassant, oui, prie toujours ainsi pour moi et que Dieu te bénisse et t'entende!

Son visage angélique, sa piété, son innocence, m'enlevèrent complétement au sentiment de mes peines. Je ne sentis plus qu'une joie infinie de n'être pas indigne d'entendre ce qu'elle venait de dire. J'avais souffert, je souffrais encore, sans doute, mais j'avais voulu et je voulais encore échapper à la tentation et au mal, et il me sembla que d'en haut un sourire répondait à cette prière d'ange et tombait sur moi!

Toutefois, quoique vive et consolante, cette impression fut passagère. Il fallait bien en revenir à la réalité de ma vie et cette réalité était douloureuse. Elle le devint bien davantage encore lorsque, le jour suivant, Lorenzo revint enfin.

Il ne pouvait, sans doute, rentrer cette fois sous son toit comme un homme qui retrouve le foyer qu'il respecte et qu'il aime. Il n'était pas probable non plus qu'il y reparût comme un coupable repentant. Je ne m'attendais pas, néanmoins, à l'attitude qu'il prit et au changement total que je trouvai en lui ; mais Lorenzo avait reçu de la Providence des dons si rares, qu'en se livrant au mal et non au bien, il devait subir la loi qui condamne à s'égarer davantage et à tomber plus bas que les autres ceux qui étaient destinés à monter plus haut et à devenir des guides peut-être, s'ils n'eussent point quitté leur voie. Cette rechute dans le mal profond, moins excusable qu'à aucune autre époque de sa vie, était accompagnée cette fois d'une absence de dissimulation, d'une indifférence au scandale, qui me sembla à la fois révoltante et blessante. La conscience des torts qu'il ne voulait point admettre lui causait un malaise insupportable, et de tout cela il résultait une altération générale de sa physionomie, de son langage, de ses manières elles-mêmes, si nobles et si courtoises autrefois, maintenant hautaines et brusques souvent. Mais ce qui surtout se montrait visiblement, c'était la fascination fatale qu'il n'avait point cessé de subir. En effet, le dégoût ne l'avait point éloigné d'Elle, le repentir ou le devoir ne le ramenaient point à moi ; c'était celle qui l'avait abandonné, qui seule régnait encore sur sa pensée, et l'influence que j'avais eue naguère sur lui était anéantie!

Tout cela m'apparut distinctement dès le premier jour de notre réunion, je vis même qu'il était plutôt irrité que satisfait de n'avoir aucun reproche à me faire ; enfin, qu'il ne me proposait point la paix, mais qu'il me l'imposait à la condition, pour moi, d'un silence absolu. Le plus léger reproche, je le compris, eût été le signal d'une scène violente et peut-être d'une rupture ouverte !

Tel fut l'aspect que prit ma vie au retour de Lorenzo. S'étonnera-t-on de la révolte intérieure qui s'éleva en moi, malgré une soumission apparente qui n'était qu'un mélange de fierté et de dédain ? S'étonnera-t-on des regrets déchirants, des souvenirs dangereux, du découragement profond qui me jetèrent, tantôt dans des accès de désespoir, tantôt dans une sombre mélancolie ? Je recommençais alors en imagination ma vie pour la passer avec Gilbert, et je me figurais ce qu'elle eût pu être, pour mieux souffrir de ce qu'elle était !

Ce souvenir me semblait mon seul refuge, ces regrets et ces vains désirs mon seul soulagement ; je m'y livrais, avec ma pensée tout entière, et ainsi, tandis que je me croyais irréprochable, je me séparais de Lorenzo tout autant qu'il se séparait de moi, et je me laissais aller de plus en plus à me créer une vie intérieure sur laquelle je permettais sans scrupule à un autre de régner presque sans partage !

Le samedi suivant, j'étais à la grille du parloir longtemps avant mon heure ordinaire. L'angoisse de mon âme était à son comble, et, pour la première fois, sans égard pour le lieu où je me trouvais et peut-être, devrais-je dire, sans respect pour celle qui m'écoutait, je révélai à Livia ma souffrance tout entière, c'est-à-dire non-seulement les torts nouveaux de Lorenzo, mais aussi mon autre douleur, mes souvenirs, mes regrets, en même temps que ce que je nommais aussi « mon courageux sacrifice. »

Elle pâlit en m'écoutant ; une expression de douleur, que jamais auparavant je ne lui avais vue, traversa son regard, et son visage demeura troublé, même lorsque je lui eus raconté que ce sacrifice, c'était elle qui, sans le savoir, m'avait donné la force de l'accomplir.

— Tant mieux, dit-elle alors, et elle ajouta avec un grave sourire : Cette fois, en ce cas, je n'ai certainement pas été *jettatrice !*... Mais, Ginevra, tu as échappé à un moins grand danger le jour où je t'ai vue emportée vers l'abîme sur ce cheval furieux. Ce jour-là, du moins, lorsque je t'ai revue, tu étais sauvée, tandis qu'aujourd'hui...

— Aujourd'hui ?... N'es-tu pas contente de moi ? sans t'avoir consultée, ne t'ai-je pas obéi ?

— Oui, ma pauvre Gina, tu as fait un effort, un courageux effort,

et pourtant tu te trompes encore comme un enfant. Certes, Lorenzo devrait être tout autre ; mais, le fût-il, tu n'aurais pas encore le bonheur que tu rêves. Quant à cet autre mirage (elle frissonna), oh! juste ciel! ne vois-tu pas d'où vient la lumière qui le produit? Ginevra, je ne puis te dire qu'une seule chose et toujours la même, prie Dieu!

— Je le prie chaque jour.

— Avec ferveur?

— Oui, Livia, de tout mon cœur, je t'assure ; le mieux que je le puis. Je te dis la vérité.

Tandis que je prononçais ces mots, son sourire céleste reparut pour la première fois depuis le début de cet entretien, et elle me dit :

— O ma bien-aimée!...

Puis elle devint silencieuse.

Plutôt troublée que consolée par la manière dont elle avait accueilli mon expansion, je demeurais le front appuyé contre la grille, trouvant pour la première fois que cette grille nous séparait réellement, que ma sœur ne me plaignait pas, qu'elle ne me rendait pas justice, comme il le fallait et qu'elle ne connaissait plus ni le monde, ni ses difficultés, ni ses tentations, ni ses peines. Tandis que je faisais ces réflexions, mes larmes tombaient comme de la pluie, et il me semblait que Livia, si compatissante d'ordinaire, me regardait pleurer avec indifférence.

Tout à coup, elle me dit :

— Ginevra, y a-t-il longtemps que tu ne t'es confessée?

Je levai brusquement la tête, mes larmes cessèrent de couler et j'essuyai mes yeux avec un geste d'impatience.

Décidément, Livia ne trouvait pas moyen de me dire, ce jour-là, un seul mot qui me fît du bien. Je ne répondis pas.

— Tu ne veux pas me le dire? Pourquoi, carina?

Avais-je vraiment de l'humeur contre elle, — contre Livia! — et allais-je le lui montrer?... Oh! non, je sentis vite que cela était impossible. D'ailleurs, cette ombre de sévérité qui m'avait froissée était dissipée. Elle me parlait maintenant de cette voix que je ne pouvais jamais refuser d'entendre.

Je répondis alors, sans me faire prier davantage :

— Oui, Livia, il y a plus longtemps qu'à l'ordinaire.

A peine eus-je dit ces mots qu'une vive rougeur couvrit mon visage et mon front, car je me rendis compte pour la première fois que ce temps plus long était précisément celui de la durée du séjour de Gilbert à Naples.

Livia ne le remarqua pas. Elle reprit avec calme :

— Écoute, Gina, tu crois bien, comme moi, que la pénitence (je dis le *sacrement de pénitence*) est un remède, n'est-ce pas? — On l'a appelé, je crois, le *traitement divin des maladies de l'âme*, — et tu crois bien aussi, je pense, que, dans ce moment, ton âme est malade?

— Oh ! oui ! mon âme, mon cœur, mon esprit, mon corps, et tout moi-même ! Oh ! Livia ! je souffre tout entière !

— Eh bien, si tu étais matériellement malade, tu irais certainement chercher le meilleur médecin de la ville, et, qui sait? s'il y en avait un meilleur encore, au bout de l'Europe, tu ferais peut-être, comme tant d'autres, un long voyage pour aller le consulter et pour te guérir?

— Peut-être ! Après?

— Écoute, l'idée me vient de te donner un conseil, et, en ce moment où je te plains tant, où j'ai le cœur si rempli de tendresse et de pitié pour toi, ma Gina ! peut-être est-ce une bonne inspiration que tu ferais bien de suivre.

— Oh ! Livia, m'écriai-je avec attendrissement — car je reconnaissais l'accent de cette tendresse dont je doutais tout à l'heure, de cette tendresse plus qu'humaine, qui était la divine charité. — Chère sœur ! oui, parle, dis, commande, je t'obéirai.

Alors elle me dit qu'il était arrivé à Naples depuis peu un très-saint religieux, et très-simple en même temps, quoiqu'il fût connu et respecté de tous à cause de son grand savoir ; que sa parole touchait les âmes; qu'il ramenait à Dieu de grands pécheurs et qu'il rendait les bons meilleurs.

— Va docilement le trouver, crois-moi, et ouvre-lui ton cœur devant Dieu,... ton cœur tout entier. J'en ai la conviction, il saura te donner le remède dont tu as besoin; et si, quel qu'il soit, ce remède, tu as le courage de l'appliquer, sois-en sûre, Ginevra, tu seras guérie.

XXXVI

Que ceux qui ne se soucient point d'entrer dans la région où je vais les conduire déposent maintenant ce livre. Je certifie cependant que, dans tout ce qu'on a lu, il ne se trouve rien d'aussi exactement vrai que ce qui va suivre. J'affirme, de plus, qu'il s'agit d'un fait qui intéresse toute âme chrétienne, je pourrais même dire toute âme humaine; mais je sais d'avance aussi, que ceux-là seuls me croiront, dont l'esprit saisit pleinement le sens de ces mots : « *Je*

crois en Dieu le Père tout-puissant; » c'est-à-dire, ceux qui, avec l'Église catholique, croient fermement que cette toute-puissance est vivante, présente, agissante au milieu de nous, et qu'il n'est pas un seul instant où le monde matériel et le monde immatériel, le monde de la nature et celui des âmes ne puissent en ressentir l'action surnaturelle et *miraculeuse.*

A ce seul mot, je suppose tout lecteur sceptique, incrédule ou railleur averti et écarté, et je ne m'adresse plus désormais qu'à ceux qui parlent ou du moins qui comprennent la langue dont je vais me servir.

Je quittai le couvent sans avoir décidé l'heure que je choisirais pour obéir à Livia, et j'étais déjà en chemin pour rentrer chez moi lorsque je pris la résolution soudaine de me rendre tout droit, et sans retard, à l'église qu'elle m'avait indiquée. Cette église était l'une des plus belles de Naples, la seule peut-être où l'œil ne fût troublé par aucune de ces disparates que l'on rencontre souvent en Italie entre la beauté des proportions, des marbres, des fresques dont elles sont ornées et de certains objets dont le choix ou l'exécution indique plus de piété que de goût. Ici tout était d'accord, et cette harmonie aidait au recueillement. Je pris une chaise devant laquelle je m'agenouillai sur les dalles de marbre, puis, selon l'usage napolitain pour la confession, j'ôtai mon chapeau. Je mis sur ma tête l'écharpe de dentelle noire que je portais sur ma robe de soie, et j'attendis patiemment qu'il parût quelqu'un dans l'église déserte. Il était près de trois heures.

Je n'attendis pas longtemps, car, dès que l'heure eut sonné, je vis arriver un certain nombre d'hommes et de femmes de tout âge et de tout rang, quelques jeunes filles, et même des enfants qui venaient se ranger autour d'un confessionnal auprès duquel je m'étais placée par hasard.

Je me penchai vers une femme vêtue de noir qui s'était prosternée à côté de moi, et je lui demandai le nom du confesseur qu'elle attendait.

Elle releva la tête et eut l'air étonné.

— Mais le P. Egidio de San Mauro, comme de raison, me dit-elle; ne saviez-vous pas que c'était là son confessionnal? »

Le P. Egidio était le nom de celui à qui ma sœur m'envoyait, et le hasard m'avait conduite à la place où je devais rester. L'attente fut longue, mais sa durée et le profond silence m'aidèrent à concentrer toutes mes pensées sur l'acte que j'allais accomplir, et, je le crois, ma préparation fut bonne. En étant venue là, d'ailleurs, je

remportais déjà une victoire sur moi-même, car, pour cela, j'avais eu à surmonter ce mélange de crainte et d'embarras que cause toujours un confesseur inconnu.

Enfin celui que nous attendions parut. Il sortit lentement de la sacristie, et alla d'abord s'agenouiller devant le maître-autel, où il fit une longue prière; puis il se releva, traversa l'église et passa devant moi en allant se placer dans le confessionnal. Il était de haute taille, mais courbé par l'âge et, plus encore, par cette sainteté qui ne ménage pas la vie. Son front entièrement dégarni et ses cheveux blancs donnaient à ses traits fins et doux un aspect grave et imposant. On se sentait à sa vue pénétré de respect, mais on ne pouvait pas avoir peur de lui.

Ayant précédé les autres, j'aurais dû être entendue la première; mais lorsque le P. Egidio fut assis dans son confessionnal (lequel, comme cela est l'usage en Italie, n'était fermé que par une petite porte basse), il aperçut les enfants qui l'attendaient, et, laissant cette porte ouverte, il fit signe à l'un d'eux d'approcher, et après celui-là aux autres, et ils vinrent ainsi tour à tour se placer devant lui. Il leur parlait en inclinant la tête, tandis que, sur ces petits visages levés vers lui, on voyait se peindre une attention pieuse et touchante. Il souriait parfois en les écoutant, puis, lorsque chacun en se retirant lui baisait la main, il la posait ensuite sur leur tête pour les bénir.

Après les enfants, je dus attendre encore; car, passant brusquement près de moi, un jeune homme vint se jeter à genoux à la place vide, et cette fois la confession fut longue. Le P. Egidio, les deux mains appuyées sur les épaules de ce nouveau pénitent, l'écoutait la tête baissée sans l'interrompre; mais ensuite, lorsque le pénitent se tut, les paroles qu'il entendit en retour furent sans doute de celles qui touchent le cœur, car, en les écoutant, le jeune homme se courbait de plus en plus sur les genoux du vieillard, et lorsqu'il se releva ses yeux étaient inondés de larmes.

Enfin mon tour était venu, et j'étais à genoux à la place ordinaire des pénitents. En commençant ma voix tremblait, mais elle se raffermit peu à peu et je continuai avec clarté, avec la volonté d'être sincère. Mes peines, hélas! et mes fautes se mêlaient étroitement, et je mis à découvert non-seulement mon cœur et mon âme, mais ma vie tout entière, éprouvant, tandis que je faisais ces aveux humbles et complets, le bien-être de la pénitence qui ne peut se comparer à celui d'aucun autre aveu, d'aucune autre confidence humaine, quelque puisse être la sagesse ou la sympathie qui les obtient. Deux ou trois fois, celui qui m'écoutait murmura : « Pauvre enfant! »

Mais il ne m'interrompit pas autrement; puis, lorsque j'eus fini, il me répondit.

Les paroles qu'il m'adressa alors furent les plus douces et les plus fortes qui eussent jamais stimulé dans mon cœur l'amour du bien; mais, lorsque, en terminant, il me dit qu'après avoir éloigné celui dont la présence était pour moi un danger, il me fallait maintenant et tout aussi résolûment rompre avec son souvenir; « que cette pensée, à laquelle je me livrais sans scrupule, devait être combattue, rejetée, vaincue, éteinte, » alors j'eus un mouvement de révolte insensée et je répondis :

— Non, mon père, je ne le puis.

Il répéta encore : « Pauvre enfant! » Puis il me dit avec une bonté à laquelle se mêlait un accent de compassion :

— Vous ne voulez donc pas faire à Dieu sa place dans votre cœur?

Je ne compris pas ce qu'il voulait dire, et je répondis encore :

— Mon père, je ne puis maîtriser ni ce que je pense, ni ce que j'éprouve, ni ce que je souffre.

Alors, sans perdre la calme douceur de son langage, mais avec une autorité devant laquelle je sentais céder en moi l'esprit de révolte, il me dit :

— Je sais, mon enfant, ce qui est en votre pouvoir et ce qui ne dépend pas de vous; mais, au nom de celui qui vous parle ici par ma bouche, je vous demande de répéter avec une volonté sincère ces mots qui résument tout ce que je viens de vous dire : *Mon Dieu! ôtez de mon cœur tout ce qui le sépare de vous!*

Ces paroles, l'accent qui les accompagnait, la prière qui sans doute les secondait au fond de l'âme sainte qui me les adressait, m'inspirèrent le désir et me donnèrent la force d'obéir.

Mon Dieu! puissé-je maintenant faire comprendre ce qui m'advint.

J'inclinai mon front sur mes deux mains jointes, et, après un instant de silence pendant lequel je rassemblai toutes les forces de ma volonté, j'articulai lentement, et avec une sincérité profonde, les mots qui m'avaient été dictés :

Mon Dieu! ôtez de mon cœur tout ce qui me sépare de vous!

. . . .

O bonté miséricordieuse et divine, comment parlerai-je de vous? Comment pourrai-je raconter ici cette merveille de grâce et d'amour? Tandis que je prononçais ces mots, et avant qu'ils fussent achevés, j'éprouvai une secousse étrange, mystérieuse, céleste. Il

me sembla que mon cœur et mon âme se pénétraient de lumière et que tout mon être se transformait; je fus inondée d'une joie qui ne peut s'exprimer en langue humaine; et la cause de cette joie, la cause vive, présente aujourd'hui et durable à jamais, c'était cette vérité qui m'était rendue miraculeusement sensible : *Dieu m'aime!*

Dieu m'aime! Oui! j'entendis cette parole, et j'en compris la signification tout entière. Le voile fut déchiré à jamais. Le mot de l'énigme profonde de mon cœur me fut révélé, révélé avec autant de clarté, de lucidité et d'évidence, que mes yeux voient la lumière du jour! J'aimai comme on cherche en vain à aimer ici-bas, j'aimai enfin de *toute* la puissance de mon cœur! J'aimai jusqu'à ne pouvoir aimer davantage, sans mourir! . . . .
. . . .

Je le sais, tout langage humain est faible pour parler d'une grâce surhumaine ; je ne fais donc ici que balbutier, et je n'essayerai pas d'en dire plus long sur ce moment ineffable, qui opéra l'entière transformation de ma vie. Je ne sais plus quelles paroles je proférai encore, ni quelles paroles j'entendis; je me souviens seulement de l'absolution sainte que je reçus le front courbé, et de ces mots prononcés ensuite d'une voix émue : « Calmez-vous, mon enfant, et allez en paix. »

Je m'étais agenouillée accablée de tristesse ; je me relevai si heureuse, que ma seule souffrance était la vivacité trop intense d'une joie que mon cœur n'avait pas la force de contenir!

XXXVII

De longues années se sont écoulées depuis ce jour, et de longues années m'attendent encore peut-être. Mais, quelle que soit la durée de ma vie, rien n'effacera jamais le souvenir, non pas du moment que je viens de décrire (car ce moment est toujours présent et n'est jamais devenu pour moi une image du passé), mais de l'effet que me fit en sortant de cette bienheureuse église la vue de la terre, du ciel et de la mer! Il me sembla les regarder avec d'autres yeux et presque les voir pour la première fois. Tout semblait avoir pris pour moi un aspect nouveau, un sens, une signification glorieuse, et j'avais dans l'âme un torrent de félicité qui se répandait sur la nature tout entière! Je ne cherchais plus rien, j'avais tout trouvé, j'étais à l'abri de toute crainte, et l'espérance était devenue pour moi une certitude, une certitude plus complète que celle qui s'attache aux choses humaines

les plus certaines, car quelle est, en effet, celle de ce monde que *rien* ne peut nous ravir, *si nous ne le voulons pas?...* Or *rien* ne pouvait plus tarir la source d'où jaillissait ma joie, ou m'en voiler la cause. *Rien*, car ma volonté était désormais fixée et pour ainsi dire *perdue* dans le plus ardent amour!

Aimer avec force, pureté, passion, sur terre, l'objet le plus cher, et apprendre tout d'un coup que, pour le perdre, il faudrait l'adhésion de notre propre cœur, ne serait-ce pas pouvoir prononcer le mot *jamais* avec une signification absolue, que ne comportent point les choses d'ici-bas? C'est ainsi que Dieu m'avait fait la grâce d'aimer, d'être certaine d'aimer toujours, et de ne jamais pouvoir perdre ce que j'aimais!

La beauté de la nature ne me semblait donc plus être qu'un rayonnement de cette joie, et jamais je ne l'avais trouvée si belle. Cependant, presqu'au même degré (ceux à qui *seuls* je m'adresse maintenant, le comprendront, quelque contradictoire que cela puisse paraître), j'éprouvais un immense dégoût de toutes les choses créées. Un ardent désir de tout abandonner, un mépris profond pour tout ce qui m'avait semblé digne de quelque estime jusque-là parmi les biens de ce monde. Les richesses, l'éclat, les honneurs, les parures, le luxe, la beauté que, bien que peu vaine, j'estimais un grand don, tout pâlissait, tout s'effaçait dans mon esprit, non par un effet de satiété ou de mélancolie, mais par ce dégoût tout naturel que l'on ressent pour le médiocre lorsque l'on a vu le beau, et pour le beau lui-même, lorsqu'on a vu le parfait!

D'autre part, malgré ce trésor de joie inépuisable, je n'imaginais nullement que j'eusse fini de souffrir, et, chose étrange aussi peut-être, je ne le désirais point. Je sentais même déjà qu'une souffrance vive, poignante, parfois terrible, était inhérente à cet amour divin, qui venait de m'envahir. Celui qui mieux qu'aucun homme en a parlé, parce que mieux qu'un autre, sans doute, il l'a éprouvé[1]; celui qui, il y a plus de six siècles a dit : « Que rien n'est plus fort « que cet amour, » plus élevé, plus étendu, plus délicieux... Que rien n'est plus parfait, ni meilleur au ciel ou sur la terre... Qu'aucune frayeur ne le trouble, qu'aucune fatigue ne le lasse, qu'aucun lien ne l'appesantit; qu'il s'élance vers le ciel comme une flamme vive et pénétrante et s'ouvre un sûr passage à travers tous les obstacles : » celui qui a dit ces paroles et tant d'autres paroles brûlantes, celui-là même a dit aussi : « *On ne vit point sans douleur dans l'amour!* » Je le savais, et mon cœur était prêt à embrasser l'une comme l'autre. Quant aux peines ordinaires de la vie, il me

[1] *Imitation*, liv. III, chap. v.

semblait que j'aurais le courage de les affronter toutes, et que désormais je ne saurais plus ici bas ni *craindre* jamais rien, ni jamais *me plaindre!...*

A vous, lecteur qui me comprenez, et qui savez que ces choses sont parfaitement vraies, je n'ai pas besoin de dire que l'état que je viens de décrire, s'il est heureux et rare, a cependant été dans tous les siècles, comme dans le nôtre, celui auquel un grand nombre d'âmes sont parvenues par une lente mais naturelle progression. Lors donc que je parle d'un fait *miraculeux* et *surnaturel*, j'applique ce mot uniquement à la grâce insigne et soudaine qui abrégea pour moi la route, et me fit passer, en un instant, d'une disposition absolument différente, à cette plénitude de bonheur et de foi!

Et maintenant... comment m'apparaissaient dans cette nouvelle lumière ceux qui étaient bien autrement mêlés à ma vie que toute la nature environnante? Comment leurs images s'offraient-elles à ma pensée? Lorenzo! Livia! Stella! Gilbert! Quels sentiments retrouvais-je pour eux dans mon cœur et mon esprit, soudainement ramenés ainsi à sentir et à voir clair et juste?...

Pour l'exprimer, il faut employer une image qui semblera peut-être obscure, et cependant je ne saurais de quels termes me servir pour me faire mieux comprendre. Il me semblait que dans cette flamme lumineuse tous les sentiments tendres, purs, nobles et légitimes de mon cœur trouvaient un aliment puissant et nouveau, tandis que tous les autres étaient consumés par cette même flamme aussi vite que des herbes mauvaises que l'on jetterait dans un brasier ardent!

Rien n'était donc changé dans mes sentiments pour Livia ou Stella, sinon que je les aimais plus tendrement encore qu'auparavant, que l'une demeurait pour moi plus que jamais un ange, et l'autre l'amie la plus chère! Quant à Lorenzo, le changement fut grand, subit et profond!...

Ma tendresse pour lui, blessée à mort et éteinte par lui-même, se réveillait aujourd'hui au foyer divin de tous les bons amours, telle que je l'avais éprouvée aux jours de mes grandes espérances, et le but si ardemment poursuivi naguère réapparaissait à ma vue comme le seul qui fût digne d'occuper ma pensée. Que m'importait maintenant un peu plus ou un peu moins d'amour humain? Livia me l'avait prédit, mon cœur était à jamais rassasié, et j'étais riche, lors même que je n'eusse pas possédé sur terre l'affection d'un seul autre cœur. Ce n'était donc plus par une égoïste soif de bonheur que je voulais revoir son âme affranchie, mais c'était cependant par un désir mille fois plus ardent encore, si ardent qu'il me semblait être devenu ma seule passion!

Et Gilbert, enfin!... Comment parlerai-je de lui? Comment, envisagés à la lumière de cette flamme divine, m'apparaissaient maintenant cet attrait dangereux, cette molle et perfide sympathie, cette pensée envahie? et ce cœur, partagé, s'il n'était donné tout entier? et ces vagues et fausses espérances? et ces rêves impossibles? et ces regrets déchirants? et ce retour appelé de mes vœux insensés et coupables?

Tout était consumé, comme l'herbe mauvaise, dont je parlais tout à l'heure, et je voyais avec clarté l'abîme que j'avais côtoyé. Je m'en détournais avec épouvante. Je sentais avec une intime reconnaissance que j'étais sauvée!... « et, comme le naufragé échappé aux périls de la mer, je regardais encore avec terreur les vagues qui avaient menacé de m'engloutir. »

Cette impression fut si forte qu'elle commença par me rendre odieux le souvenir qui, tout à l'heure, me semblait la seule joie de ma vie, et que je ne pouvais me résoudre à vouloir bannir! L'acte miraculeux de souveraine bonté avait porté sur l'objet même de ma prière, et l'obstacle qui me séparait de Dieu avait été réellement ôté de mon cœur. C'était là ce qui, plus encore que tout le reste, était changé et transformé. Mais, dans cette lumière parfaitement juste et vraie, cette impression violente s'effaça peu à peu, et me laissa revoir bientôt Gilbert sous un aspect tel, qu'il put demeurer dans ma pensée sans la troubler désormais. Je songeai alors à son danger à lui, et j'y songeai avec repentir. Je démêlai en moi-même cette connivence secrète, première et souvent unique cause des fautes d'autrui, et dont il est si rare d'être exempte en pareille rencontre. Et je priai Dieu de me pardonner et de le guérir aussi complétement qu'il m'avait guérie moi-même!

Peut-être en ai-je dit trop long sur cet événement, le plus grand, le *seul* grand de ma vie, et sur les impressions diverses qu'il produisit en moi. Mais il fallait bien m'efforcer de peindre l'état transfiguré de mon âme, sous peine de ne pouvoir faire comprendre ensuite ce qui me reste à dire, ce jour ayant, grâce au ciel, marqué de sa trace ineffaçable chacun de ceux qui l'ont suivi!

XXXVIII

J'eus pendant plusieurs jours quelque peine à dissimuler la joie débordante que mon visage trahissait en dépit de mes efforts, et que rien, en apparence, ne paraissait justifier.

En effet, l'attitude de Lorenzo était toujours la même. Il conti-

nuait, comme il l'avait fait depuis son retour, à ne paraître qu'aux heures des repas. Une partie de la matinée, il demeurait enfermé dans son atelier, où il était fort rare maintenant qu'il me fût permis de pénétrer, et il passait toutes ses soirées dehors. Mario était reparti pour la Sicile. Stella n'avait pas encore tout à fait repris avec moi son aisance accoutumée, et Lando, absorbé par ses propres affaires, s'occupait moins que de coutume des miennes.

Nos réunions ordinaires se poursuivaient toutefois ; comme auparavant, les mêmes habitués se réunissaient tous les soirs. J'entendais alors ma tante se lamenter tout haut du départ de *quel Francese simpatico* et assurer que *il Kergy* manquait à tout le monde. Le nom de Gilbert était, en effet, prononcé ainsi sans cesse, et parfois il me semblait que Stella était étonnée de ma tranquillité et ne la comprenait pas, tandis que moi, au contraire, je ne l'étais point de son silence, que je comprenais fort bien. Mais nous nous en tenions encore jusque-là à notre convention tacite de ne point nous parler de lui. Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels Livia fut la seule à qui je ne cachai rien. Ce que fut sa joie, lorsqu'en me revoyant, un seul regard lui fit deviner la paix recouvrée de mon âme, est inutile à dire ici. A dater de ce jour, il nous sembla qu'un lien plus fort que celui du sang nous unissait, et que nous devenions sœurs comme nous ne l'avions jamais été. Mais lorsque, dans le transport de ma joie nouvelle, je m'écriai que « la richesse de ma belle demeure me semblait maintenant un contre-sens et une entrave, » et que « je n'aimais plus que cette simplicité austère dont elle était environnée, » elle m'arrêta tout court.

— Le goût doit suivre la vocation, Gina ; la tienne n'est point de quitter le monde ou même la parure. Tâche de plaire à Lorenzo, de le ramener à toi ; c'est là ta mission, non moins haute que toute autre, et lorsque tu sentiras renaître pour lui ta tendresse des premiers jours, ce n'est pas, crois-le, Carina, l'amour que Dieu t'a fait comprendre qui combattra jamais dans ton cœur celui-là ! Tu as rêvé de grandes choses pour Lorenzo ! Allons, Gina, courage ! c'est l'heure de les accomplir.

C'était ainsi qu'elle me ramenait à la grande et simple vérité. Je la comprenais, malgré les impressions diverses que j'ai énumérées, et j'attendais du temps l'occasion de reconquérir le cœur de mon mari, ce cœur plus malade encore que ne l'avait jamais été le mien. Malgré moi, souvent maintenant mes yeux se remplissaient de larmes en considérant ses traits altérés, son regard troublé, son front sillonné avant l'âge, et tous ces signes funestes par lesquels l'âme souillée marque et flétrit la beauté physique elle-même. Mais je n'en étais plus au temps où il me semblait possible de viser le

but et de l'atteindre en un jour, et j'avais compris la valeur de ces deux mots *patience* et *silence*.

Levée maintenant dès l'aube, j'allais avec Ottavia chaque matin à l'église du couvent voisin, chercher l'aliment de la journée et, pour ainsi dire, puiser dans mon trésor d'inépuisables joies. Ensuite je portais moi-même aux pauvres les secours que, dans ma superbe indolence, je m'étais contentée jusqu'alors de faire distribuer par ses mains. Ce fut là tout le changement extérieur des habitudes de ma vie, et il passa inaperçu pour tous. Mais il n'en fut pas tout à fait de même de celui qui s'était produit, à l'insu de moi-même, dans mon langage, mes manières, et jusque dans l'expression de mes traits ; et quoique Lorenzo eût rarement l'occasion de m'observer (car il continuait à éviter d'être tête à tête avec moi, même pendant les repas), je crus cependant remarquer bientôt qu'il recouvrait, dans ses rapports avec moi, une certaine aisance. Jusque-là il s'était senti blessé non-seulement dans son orgueil et dans sa passion, mais encore et surtout humilié vis-à-vis de moi ; et il faut reconnaître que la froideur, et le dédain, qui avaient été la forme muette de mes reproches, n'étaient point faits pour l'attendrir. En retour, la hauteur glaciale de son regard, qui me semblait ajouter au parjure l'outrage, portait mon exaspération à son comble et, plus encore que ses torts réels, avait troublé toutes mes pensées, dans le temps où je me livrais au souvenir désespéré de Gilbert comme à une sorte d'ivresse qui me faisait oublier à la fois et ma douleur et ma colère. Aujourd'hui, je ne cherchais plus à fuir l'une, et l'autre était éteinte. L'état nouveau de mon âme produisait au dehors un calme et une sérénité que jamais auparavant je n'avais possédés.

Sans pouvoir deviner la cause de ce changement, l'œil prompt et pénétrant de Lorenzo l'eut vite reconnu. Un jour, après m'avoir regardée un instant avec attention, une expression triste et pensive traversa ses yeux, et il me sembla apercevoir dans son regard une lueur de tendresse, de respect ou d'attendrissement.

Il n'en passa pas moins toute sa soirée dehors, et ma pensée inquiète le suivit comme de coutume, sans oser dire un mot pour le retenir, et encore bien moins me hasarder à l'interroger. Une semaine tout entière encore s'écoula ainsi dans la vague attente d'un moyen d'action sur lui, que rien ne venait m'offrir.

Tout à coup, un matin où, par un hasard extraordinaire, nous nous trouvions pour un instant seuls ensemble, après m'avoir d'abord inquiétée par le sombre nuage qui voilait son front, il me causa une grande et douce surprise en me disant :

— Que diriez-vous, Ginevra, si je vous proposais de faire avec moi un voyage en Sicile ?

Je fis une exclamation de joie.

— Quelle question, Lorenzo! Vous savez bien que rien ne pouvait me faire plus de plaisir. Revoir mon père! et Messine, le cher vieux palais, et...

Ici je m'arrêtai tout émue, de peur de réveiller des souvenirs qui eussent été des reproches. Il s'en aperçut et m'en sut gré.

— Eh bien, mon procès va enfin se plaider. Don Fabrizio désire ma présence, et je ne voudrais pour rien au monde renoncer au plaisir de l'entendre. Nous partirons donc, si vous le voulez bien, la semaine prochaine.

Cette proposition me causa la joie la plus vive et la plus inattendue. Quitter Naples! partir avec lui! et partir pour un lieu où, plus qu'ailleurs, il me semblait que je pourrais combattre dans son cœur le fatal souvenir contre lequel j'avais à lutter! et de là — qui sait? — l'entraîner peut-être à quelque lointain voyage! obtenir la permission de le suivre! aller avec lui jusqu'au bout du monde, s'il le fallait, pour chercher l'air pur dont il avait besoin pour revivre! Tout cela se développa en un clin d'œil devant moi, et, pour la première fois depuis bien longtemps, je vis luire à mes yeux un véritable rayon d'espérance. Lorsque, avec une satisfaction que je ne songeai point à dissimuler, j'annonçai ce projet à Stella, elle me regarda d'un air surpris.

— Tu as donc tout à fait pardonné à Lorenzo? me dit-elle.

— Oui.

— D'où je dois conclure qu'il a enfin reconnu ses torts et qu'il t'a demandé pardon?

— Non.

— Non?... En ce cas, Ginevra, tu es bien changée.

— Oui, il s'est opéré en moi un heureux changement.

— Je m'en aperçois depuis plusieurs jours, et si je te demande ce qui l'a amené, me répondras-tu franchement?

— Oui, sans hésiter, je te dirai la simple et entière vérité.

Et sans détourner mes yeux des siens, qui me fixaient attentivement, je lui dis avec calme :

— Entre mon violent ressentiment contre Lorenzo et mon violent attrait pour Gilbert, je m'en allais loin de Dieu, Stella. Un seul moment de grâce extraordinaire a suffi pour me le faire comprendre. Je vois clair maintenant : je ne cherche plus le bonheur, je le possède.

En m'entendant d'abord prononcer ainsi le nom, toujours évité entre nous jusque-là, de Gilbert, les prunelles de Stella se dilatèrent, et, à mesure que je parlais, elles prirent cette intensité de couleur et d'expression que toute émotion leur communiquait. Cependant elle se contenta de me dire :

— Je ne te comprends pas tout à fait, Ginevra, je l'avoue ; mais je te vois heureuse et courageuse, cela me suffit.

Après un moment de silence, je repris :

— A mon tour, Stella, me permets-tu de te faire une question ?

Elle rougit sans me répondre. Alors je me hâtai de lui dire que ma question regardait Frank Leslie. A ce nom, elle reprit sa physionomie habituelle, et le double sourire de ses yeux et de ses lèvres éclaira son visage.

— Parle, assurément ; demande tout ce que tu voudras.

— Eh bien, il est venu hier, d'un air sombre, m'annoncer son départ. Ai-je eu tort d'imaginer que tu n'y étais pas étrangère?

— Non, répondit-elle en riant, s'il est vrai toutefois qu'il ne puisse pas demeurer à Naples sans m'épouser, car je ne lui ai pas donné autrement l'ordre de quitter ces lieux.

Je voulus chercher à lui en faire dire un peu davantage, et je répliquai :

— Mais, au bout du compte, Frank Leslie est bon, beau, brave, très-riche, dit-on, et bien né ; tu es difficile, Stella.

— Oui, peut-être, me répondit-elle avec agitation et une sorte d'impatience.

Puis sa voix prit un accent de mélancolique angoisse, et elle me dit :

— Ginevra, ne me parle jamais, je t'en prie, ni d'avenir ni de bonheur. Je ne sais si je serai jamais plus heureuse qu'aujourd'hui, mais je sais que je peux l'être moins... Oh ! que rien de ce que je possède ne me soit ravi ! je n'en demande pas davantage.

Elle frissonna et se tut, comme si elle ne voulait pas même articuler ce qu'elle redoutait. Ce n'était pas la première fois que je la voyais ainsi saisie d'une sorte de terreur lorsqu'on prononçait l'un ou l'autre de ces deux mots : « avenir » ou « bonheur ». On eût dit qu'elle se croyait destinée à ne connaître aucun bonheur nouveau, à moins que ce ne fût au prix de celui qu'elle possédait, et cette pensée faisait apparaître à ses yeux une vision pleine d'épouvante.

Pauvre Stella ! Hélas ! pauvres joies de la vie ! Ou en être privé, ou bien trembler de les perdre ! c'est-à-dire ne les posséder qu'avec une appréhension poignante qui empoisonne chaque heure de leur durée, qui s'accroît de plus en plus à mesure qu'elles se prolongent !...

Est-il donc nécessaire, en vérité, qu'une lumière surnaturelle frappe nos yeux pour nous obliger à reconnaître que la terre n'est qu'un lieu de promesses dont toutes les réalisations sont ailleurs ?

XXXIX

Le lendemain, à une heure qui n'était point celle de ses visites ordinaires, je vis entrer Lando dans le petit salon voisin de ma chambre à coucher, où je me tenais ordinairement le matin. Il avait l'air tellement plus grave que de coutume, que je crus qu'il venait m'apprendre quelque échec survenu à ses espérances matrimoniales. Mais, cette fois encore, c'était de moi, et non de lui, qu'il s'agissait.

— Chère cousine, me dit-il sans préambule, je viens à cette heure indue, parce qu'il faut que je vous parle sans témoin. J'ai quelque chose de sérieux à vous dire.

— Quelque chose qui vous regarde, Lando?

— Non, qui regarde Lorenzo et vous.

Mon cœur battit. Qu'allait-il encore me dire? quelle nouvelle espérance allait-il encore briser?

— Mon Dieu! lui dis-je en exprimant sur-le-champ l'objet unique de ma mortelle terreur, allez-vous m'apprendre que donna Faustina est à Naples, et que Lorenzo est parti pour la rejoindre?

— Donna Faustina? Eh! non. Plût au ciel qu'il fût question d'elle, et que vous n'eussiez rien de plus sérieux à redouter de la part de Lorenzo qu'une promenade insensée de plus, dût-elle l'entraîner jusqu'au delà de la mer Noire! Non, il ne s'agit pas du cœur de votre époux, qui vous préoccupe plus qu'il ne le mérite, mais bien de sa fortune et de la vôtre.

Je respirai en entendant ces mots, et j'eus l'air si visiblement soulagée, que Lando en fut impatienté :

— Que les femmes sont donc singulières et peu pratiques! s'écria-t-il. Vous voilà, en apparence, toute tranquillisée, parce je vous ai rassurée sur un point beaucoup moins important, au fond, que celui dont il s'agit!

— Je suis juge de cela, n'est-il pas vrai, Lando? lui dis-je gravement.

— A la bonne heure. Je ne discuterai pas cette appréciation avec vous. Mais songez donc, ma chère cousine Ginevra, que, si je suis bien informé, il s'agit pour vous, comme pour lui, de la perte tout entière de ce que vous possédez! Lorenzo a joué d'une façon effrénée! Il avait fait en ma présence de si belles résolutions en quittant

Paris, qu'il n'a pas dédaigné de se cacher de moi autant que de vous. Cela allait donc déjà fort mal. Mais depuis son retour de Milan, pressé, je le suppose, par un besoin fou de se distraire, et peut-être aussi par celui de réparer des brèches qui commençaient à l'effrayer lui-même, il a ajouté la Bourse au reste. On lui a entendu dire un jour « qu'il comptait tripler sa fortune ou la perdre tout entière. » L'un ou l'autre devait arriver en effet. Ma chère cousine!... il ne l'a pas triplée, et l'autre alternative est très-grave.

Je l'écoutais avec attention, mais avec une tranquillité qui n'était pas seulement extérieure.

— Mais vous n'entendez donc pas? me dit-il avec plus d'impatience encore qu'auparavant, qu'il s'agit pour vous de la perte de *tout* ce que vous possédez? oui, de *tout!*... Que diriez-vous, par exemple, continua-t-il en regardant autour de lui, s'il fallait voir s'évanouir entièrement toute cette magnificence dont vous êtes environnée, et à laquelle vous êtes habituée; si cette maison elle-même, si tous les objets précieux qu'elle contient, si tout cela allait enfin disparaître à vos yeux sans retour?

— Je dirais... Mais peu importe ce que je dirais ou penserais en pareil cas. Pour le moment, Lando, rien n'est perdu, puisque enfin notre procès de Sicile une fois gagné, toute crainte de ruine est chimérique. Permettez-moi donc, en attendant, de ne pas partager votre épouvante.

— Oui, je sais que, plaidée par votre père, cette cause est gagnée. Mais si quelque changement radical ne se produit pas dans les habitudes de Lorenzo, il en sera de l'immense fortune qui l'attend encore comme de celle qu'il a achevé de dissiper.

— Aussi, Lando, dès que l'issue du procès sera assurée, j'ai formé le projet d'obtenir de lui de partir, et de m'emmener, pour faire un de ces grands et lointains voyages, tels qu'il en a tant accompli autrefois. Nous finirons bien ainsi, je pense, par atteindre des régions où les cartes sont ignorées, et où il n'entendra plus parler ni de dés, ni de roulette, ni de Bourse.

— Ni d'aucune donna Faustina, n'est-ce pas, ma cousine? me dit-il en riant. Mais ce n'est pas tout de bon que vous songerez à vous expatrier vous-même ainsi pour un temps indéfini, à quitter le monde civilisé, pour aller partager la vie qu'il mène pendant ses extravagants voyages?

— Je n'hésiterais pas un seul instant, je vous le jure! répondis-je avec chaleur. Je m'estimerai la femme du monde la plus heureuse, si je puis obtenir qu'il se rende à mon désir.

— Alors, me dit-il avec émotion, vous pourrez le sauver réellement, car il lui faut maintenant une distraction puissante, un changement complet et radical, un changement qui bouleverserait, en vérité, sa vie tout entière. Rien de moins ne sera efficace. Mais vous êtes bien admirable, cousine Ginevra, il faut l'avouer!

— En quoi, Lando, s'il vous plaît? Vous verrez que, d'ici à un an, vous trouverez ma conduite très-simple, et j'aime à croire que Teresina sera du même avis.

— Peut-être. Mais c'est qu'aussi, je vous le proteste, j'ai l'intention de me conduire tout autrement que Lorenzo. J'ai fait de grandes folies, Dieu le sait; mais il y a un terme à tout, et, en vérité, j'espère ne jamais imiter les siennes.

— Assez, Lando! Vous me faites mal, et vous me faites de la peine!

Il se tut et me quitta peu après, me laissant préoccupée, mais, au fond, fort peu troublée de sa révélation. Oh! quelle vie, quel repos, cet amour caché me faisait connaître! Cependant il ne me restait rien de l'exaltation de mon premier moment de transport, et je n'étais point non plus devenue insensible. Je voyais bien s'amonceler les nuages, je sentais que j'étais environnée de toutes sortes de menaces; mais je ne pouvais plus éprouver ce vague et terrible effroi que cause l'inquiétude de l'avenir. Que pouvait-il m'arriver? quelles tempêtes, quels dangers pouvais-je craindre? avec ce sentiment distinct et lucide d'un appui immanquable, d'un secours assuré, d'un amour toujours présent et vigilant, d'un amour plus tendre qu'aucun de ceux de la terre, d'un amour *infini!* — ce qu'aucun d'eux ne peut être. Même ici-bas, nous dormons en paix sur la mer la plus agitée lorsque nous sommes sûrs de la main qui nous guide. Que serait-ce si nous savions que cette main est maîtresse des flots eux-mêmes, et peut les apaiser à son gré?

Cette conversation avec Lando ajouta cependant beaucoup à mon désir de quitter Naples, et ce fut avec une véritable joie que je vis enfin arriver le jour de notre départ.

Je faisais joyeusement, et de bonne heure, mes préparatifs dans ma chambre, où Lorenzo entrait bien rarement maintenant, lorsque je fus doublement émue de le voir soudainement apparaître. Mais dès que j'eus regardé un instant son visage pâle et bouleversé, je compris qu'il venait m'apprendre une effrayante nouvelle. Toutefois, ma pensée n'alla pas d'abord au delà de celle que m'avait suggérée Lando, et je m'écriai :

— Parlez sans crainte, Lorenzo, j'ai le courage de tout entendre.

Mais lorsqu'il m'eut répondu, ce fut à mon tour de pâlir, de pousser un cri d'angoisse, et de tomber à ses pieds, terrassée de surprise et de douleur.

Mon père n'existait plus! A l'heure même où il rassemblait les derniers documents qui devaient compléter sa plaidoirie, dans ce cabinet de travail où mon souvenir allait toujours le chercher, à cette place même où il m'avait si longtemps gardée près de lui, il avait été foudroyé par la mort. Personne n'était près de lui. Au bruit de sa chute, le vieux serviteur qui se tenait toujours dans la pièce voisine était accouru, mais en vain. Aucun secours n'avait pu le rappeler à la vie!

Ce coup fut terrible, terrible en lui-même, et terrible aussi pour moi par ses effets. Le premier fut une déception immédiate de ma nouvelle espérance. Lorenzo était plus que jamais obligé de partir; mais il refusait maintenant absolument de m'emmener avec lui. Il ne semblait pas même comprendre que je pusse le désirer. A ses yeux, le seul motif de ce voyage n'existait plus. Je n'irais plus désormais chercher en Sicile que les émotions les plus navrantes, et son devoir était de me les épargner. Je ne savais que répondre. Je n'osais insister, de peur de l'irriter au moment même où la compassion que je lui inspirais pouvait aider ce léger retour de tendresse que je croyais apercevoir. D'ailleurs, j'eus peu de temps pour réfléchir; car entre le moment où cette fatale nouvelle me parvint et celle du départ de Lorenzo, quelques heures seulement s'écoulèrent, après lesquelles je demeurai seule, livrée à ma douleur, à l'amertume d'un mécompte que rien ne m'avait fait craindre, et au souvenir mélangé et inexplicable des adieux de Lorenzo!

Il était évident qu'il n'attribuait mes larmes qu'à ma douleur filiale. Tant de fois, en effet, je l'avais vu partir sans en répandre, qu'il ne pouvait songer aujourd'hui que son départ les faisait couler presque autant que mon malheur. Il avait même eu l'air surpris de me voir insister pour l'accompagner jusqu'au bateau sur lequel il devait partir, et y demeurer près de lui jusqu'au dernier moment.

Il ne devina point que j'aurais voulu lui demander à genoux la grâce de lui pardonner! que j'aurais voulu implorer la permission de l'aider à briser les liens funestes qui enchaînaient ses nobles facultés! d'arracher, pour ainsi dire, le masque qui me cachait jusqu'aux traits de son visage! Oh! je voulais le sauver! je voulais rendre à elle-même cette âme unie à la mienne! Cette vive aspiration ressentie naguère, et dissipée ensuite au triple souffle de la frivolité, de la jalousie et de la tentation, elle renaissait aujourd'hui

puissante et forte, pour ne plus jamais défaillir! et, pour la réaliser, j'étais prête à tous les sacrifices, à tous, même à celui de les savoir à jamais ignorés! Cependant j'aspirais aussi à reconquérir son cœur! Il m'appartenait du même *droit divin* qui lui avait rendu le mien. Je voulais le reprendre, et je sentais que ce désir, quelque ardent qu'il fût, n'altérait nullement la flamme intérieure et divine qui les alimentait tous désormais, ceux de la terre comme ceux du ciel!

Il ne devina, hélas! rien de tout cela. Cependant, lorsque je levai les yeux pour lui dire adieu, il vit sans doute dans mon regard le tendre et douloureux regret dont je ne pus réprimer l'expression, et après m'avoir fixée un instant, le sien me fit tout à coup tressaillir d'espérance! On eût presque dit qu'une étincelle électrique faisait communiquer nos deux âmes sans l'aide du langage. Mais ce fut plus passager encore que n'eût été cette étincelle, plus fugitif que le plus rapide éclair après lequel tout retombe dans la nuit!

Son regard redevint plus troublé que jamais, son front plus sombre et plus soucieux qu'auparavant, et une terrible pensée sembla se réveiller. Toutefois, tandis qu'il continuait à me regarder, il repoussa le petit chapeau de paille que je portais, et relevant mes cheveux de sa main, par ce même geste caressant et protecteur qui lui était familier naguère, il embrassa mon visage et mon front, et, me serrant un instant contre son cœur, il me dit ces étranges paroles : « *Quoi qu'il arrive, il faut que tu sois heureuse, Ginevra! Promets-le-moi!* » . . . .

J'étais rentrée depuis bien longtemps, et j'avais vu disparaître entre Capri et l'extrémité de la côte de Sorrento les derniers nuages de la fumée du bateau à vapeur, sans avoir pu toutefois me décider encore à quitter la partie de la terrasse d'où l'on pouvait apercevoir au plus loin la mer. Je demeurais les yeux fixés sur l'horizon, regardant les vagues, agitées par un lugubre vent de *sirocco*, qui faisaient entendre au loin ce bruit sourd et plaintif dont le gémissement ajoute si fort à la tristesse particulière que l'on éprouve à Naples lorsque le bleu du ciel s'efface et que l'éclat du soleil disparaît. Ailleurs, l'arrivée du mauvais temps n'a rien qui étonne; mais à Naples elle surprend toujours, et inquiète comme un phénomène anormal, de même que la soudaine gravité d'un visage souriant attriste et effraye davantage que celle d'une figure naturellement austère.

Je demeurais donc là, songeant à mes espérances de la veille,

à mon soudain mécompte, et à sa cause douloureuse ; à ce départ de Lorenzo sans moi, à son regard, à ses paroles mystérieuses, à ce dernier mouvement de tendresse.

Oh ! pourquoi, coûte que coûte, ne l'avais-je pas accompagné ? Et alors ma pensée le suivit sous ce cher toit que je ne devais plus jamais revoir, dans ce vieux palais de Messine où j'avais vécu enfant, heureuse et idolâtrée sous les yeux de celle qui m'apparaissait toujours comme une vision céleste, et près de laquelle je revoyais mon père, « mon père bien-aimé ! » Je proférai ces derniers mots tout haut, en regardant avec des yeux remplis de larmes la mer sombre et agitée qui me séparait de lui dans la mort comme dans la vie.

En ce moment j'entendis près de moi la voix de Lando. Il était là sans que je m'en fusse aperçue. Avec le bon cœur qui rachetait chez lui la plupart de ses défauts, il était venu pour me plaindre et me consoler à sa manière.

— Ma pauvre cousine ! Je suis consterné !... C'est un malheur affreux, irréparable ! Il me semble en être atteint non moins que vous.

Puis, après un moment de silence, il poursuivit :

— Et que va-t-il arriver maintenant ? C'est dans trois jours que le grand procès se juge et que votre cause doit être enfin plaidée. Quel avocat, bon Dieu ! pourra-t-on trouver qui puisse, je ne dis pas égaler, mais remplacer l'habile et illustre Fabrizio dei Monti !

. . . .

Mme Craven.

La suite au prochain numéro.

L'AFRIQUE CENTRALE

LE PAYS DES NIAMS-NIAMS ET DES MONBUTTOUS

The Heart of Africa. — Im Herzen von Africa, Dr George Schweinfurth[1].

Tandis qu'aux extrémités les plus lointaines de l'Amérique et de l'Asie, la science et le commerce ouvrent infatigablement de nouvelles voies aux pavillons européens, que les moindres îlots de l'Océanie ont été relevés par nos navigateurs, il existe auprès de nous, à nos portes, pour ainsi dire, un continent tout entier, qui, depuis de longs siècles, défie les efforts des explorateurs les plus intrépides. Longtemps fermé à toute investigation par le fanatisme musulman, l'intérieur de l'Afrique est aujourd'ui encore séparé de nous par des barrières formidables : les sables brûlants du désert, les marais pestilentiels du Nil. Aussi n'est-ce point par le Nord que la plupart des voyageurs ont commencé les aventureuses entreprises auxquelles la science doit ses récents progrès ; Livingstone a exploré le Zambèse avant d'arriver au Taganika ; Speke et Stanley sont partis de Zanzibar. Si quelques-uns ont voulu suivre une voie plus courte, la mort n'a pas tardé à interrompre leurs travaux ; Steudner, Heuglin, le brave Le Saint, de regrettée mémoire, sont restés ensevelis dans les régions inhospitalières du haut Nil. Deux Européens seulement ont pu pénétrer jusqu'au cœur de l'Afrique par ce dangereux chemin ; l'un est sir Samuel Baker, qui, après nous avoir dépeint les splendeurs de l'Albert-Nyanza, est retourné poursuivre sa généreuse croisade contre les trafiquants de bétail humain qui dépeuplent ces malheureuses contrées. L'autre, peu connu jusqu'à ce jour, est le docteur Georges

[1] L'ouvrage sera prochainement publié par la maison Hachette.

Schweinfurth[1], que sa périlleuse exploration vient de mettre au rang des plus illustres voyageurs dont se glorifie la science moderne.

Né en Livonie, dans la ville de Riga, il manifesta dès son premier âge le goût le plus vif pour les recherches botaniques ; la pâle végétation des bords de la Dwina excitait en lui une admiration enfantine ; mais bientôt son imagination rêva des horizons plus vastes, un ciel plus chaud, une plus splendide nature. Ses parents l'avaient envoyé à l'université d'Heidelberg ; un des professeurs, fils d'un missionnaire qui avait parcouru le sud de l'Afrique, décrivait souvent dans un langage plein d'enthousiasme les merveilles des régions tropicales. Ses récits enflammaient la curiosité de Schweinfurth ; un autre incident acheva de transformer en aventureux explorateur le paisible disciple de Linné.

En 1860, le jeune Freiherr von Barnim, accompagné par le docteur Hartmann, était allé visiter les régions du Nil, où, comme tant d'autres, il ne tarda pas à succomber victime de l'insalubrité du climat. Ses collections furent rapportées à Berlin, et l'on confia au jeune étudiant le soin de les classer. Ce n'étaient que des plantes desséchées et sans vie, mais elles ouvrirent devant Schweinfurth un monde nouveau, et dès lors il forma le projet de voir le pays où elles puisaient leur séve, où elles épanouissaient leurs brillantes corolles. Trois ans après, il partait pour l'Égypte, visitait les plages de la mer Rouge, longeait les plateaux de l'Abyssinie, arrivait à Khartoum, puis, la bourse vide et le corps affaibli par la fièvre, mais l'esprit exalté par les magnificences que la nature avait offertes à ses regards, il revenait en Europe chargé d'un splendide butin. Ce voyage, en lui montrant l'immense étendue des domaines fermés encore à la science, n'avait fait qu'aviver en lui la soif des découvertes. « Je ne pouvais oublier, dit-il, que la plus grande partie des territoires baignés par le fleuve égyptien offrait, avec sa flore mystérieuse, un champ nouveau et fécond aux investigations botaniques. Ce sol vierge, qui déjà m'avait captivé, sur lequel j'avais joui de l'indicible charme d'une nature libre et grandiose, avait pour moi des attraits dont nulle parole ne saurait rendre l'irrésistible puissance ; il me semblait une vision du paradis, et ma pensée retournait sans cesse vers ces lointaines solitudes, comme le ramier, longtemps retenu captif, s'envole vers les bois ! » Mais pour arriver au but de ses désirs, il ne lui suffisait pas d'avoir un cœur intrépide, résigné d'avance à tous les sacrifices, à toutes les privations ; une clef d'or peut seule ouvrir l'accès des régions dont il avait gardé un si profond souvenir ; cette clef d'or, ce fut l'institut de Humboldt qui la lui fournit.

[1] La Société de géographie de Londres a récemment récompensé par la grande médaille ses importants travaux.

Cette association, s'inspirant des vues larges et généreuses du savant dont elle porte le nom, a pour but principal d'encourager les recherches géographiques, les explorations lointaines, quelle que soit, du reste, la religion ou la nationalité de celui qui se dévoue aux intérêts de la science. Elle tint compte à Schweinfurth des services qu'il avait déjà rendus, et, sans avoir égard à son titre de sujet russe, remit entre ses mains les fonds accumulés depuis cinq ans.

Ce fut ainsi qu'au mois de novembre 1868, Schweinfurth se trouva de nouveau à Khartoum. A ses pieds coulait le Nil, devant lui s'étendaient les régions inexplorées de l'Afrique.

I

L'institut de Humboldt, malgré ses intentions libérales, n'avait mis à la disposition de Schweinfurth qu'une somme fort restreinte, si l'on considère l'importance et les difficultés de l'entreprise. Notre voyageur ne pouvait donc, comme l'avaient fait Speke, Baker et récemment Stanley, équiper à ses frais une expédition ; pour s'avancer dans l'intérieur, un seul moyen s'offrait à lui : se joindre à l'un des trafiquants de Khartoum et pénétrer à sa suite dans les pays producteurs de l'ivoire. Mais en trouverait-il un qui consentît à s'imposer l'incommode présence d'un Européen ? On sait que, sous le couvert d'un commerce avouable, la plupart de ces marchands se livrent aux plus odieuses manœuvres ; les récits indignés des voyageurs qui ont visité le bassin du Nil, ont fait connaître au monde ces expéditions barbares, dirigées contre des peuplades sans défense, expéditions dont les chefs emploient tour à tour le pillage, le meurtre et l'incendie, pour arriver au but que poursuit leur honteuse avarice. Schweinfurth craignait donc de se voir, dès le début de son entreprise, entravé par les dispositions hostiles des trafiquants, et peut-être ses appréhensions eussent-elles été justifiées, si le gouverneur général de Khartoum, Dyafer Pacha, ne lui eût prêté un concours énergique.

Ce haut fonctionnaire était un homme d'un esprit cultivé, d'une intelligence supérieure ; son palais — chose rare en Afrique — regorgeait de livres, d'atlas, de collections scientifiques de toutes sortes ; il prit un vif intérêt au projet de Schweinfurth et aplanit devant ses pas tous les obstacles, demandant pour unique récompense de connaître le résultat des recherches du jeune voyageur.

Le commerce de l'ivoire était alors concentré entre les mains de six trafiquants principaux, dont les établissements s'étendaient fort loin le long des affluents du haut Nil. Maîtres incontestés du sol, ces marchands se partagent les territoires où ils ont planté leur bannière; leurs dépôts, appelés *séribas*, sont des espèces de places fortes où ils rassemblent, sous la protection de soldats enrôlés à Khartoum, leurs fusils, leurs munitions et leurs trésors. Toutes les tribus environnantes sont soumises à leur joug, et ces avant-postes, échelonnés sur la route suivie par les caravanes, deviennent le point de départ de nouvelles excursions. Nul trafiquant ne peut empiéter sur les domaines réservés à un autre; s'il est obligé de passer par les chemins conduisant à une sériba voisine, il doit payer une taxe au propriétaire ou à ses agents. Malheur à l'intrus qui croirait pouvoir, à son tour, s'établir dans une contrée où il voyagera des semaines entières sans rencontrer autre chose que des plaines désertes ou de chétifs villages indigènes! Son audace ne tardera pas à être connue et toutes les compagnies se réuniront pour assurer sa perte. Mais il ne songera point à courir un pareil risque; un seul trafiquant dépeuple et stérilise sur son passage des centaines de districts. « L'herbe ne pousse plus, dit un proverbe oriental, où le Turc a mis le pied. » Pour trouver un riche butin, le nouveau venu doit s'ouvrir une route que n'ait encore foulée le pas d'aucun de ses compatriotes.

Les marchands d'ivoire pénètrent dans les territoires qu'ils exploitent par deux grandes voies fluviales dont la réunion au-dessus de Khartoum forme le Nil Blanc. L'un de ces gigantesques cours d'eau, le Bahr-el-Gebel, est le véritable Nil, celui dont Speke et Baker ont été chercher jusqu'aux grands lacs la source mystérieuse. L'autre, le Bahr-el-Ghazal, se subdivise en une multitude de branches qui vont jusqu'au 4e degré de latitude arroser le pays des Niams-Niams et des Monbuttous. Cette région, connue seulement par les fables que de trop crédules voyageurs avaient rapportées en Europe, excitait au plus haut point l'intérêt de Schweinfurth. Étudier ces curieuses peuplades, les faire passer du domaine de la légende dans celui de l'observation scientifique, relever le système du Bahr-el-Ghazal, enfin — et ce dernier point n'était pas le moins important aux yeux de l'ardent naturaliste — interroger une flore et une faune complétement inconnues jusqu'à ce jour, c'était là une tâche glorieuse, bien digne de ses efforts.

Dyafer Pacha fit venir le plus riche des trafiquants de Khartoum, le copte Ghattas, et lui enjoignit de fournir au voyageur les bateaux, les vivres et les porteurs dont il avait besoin. Ce choix avait un double avantage, il donnait pour guide à Schweinfurth le seul mar-

chand de la ville qui professât la religion chrétienne, et il épargnait une fâcheuse surveillance aux musulmans, soupçonnés — pour ne pas dire plus — de ne prêter aux défenses du gouvernement de Khartoum qu'une obéissance purement extérieure, et de joindre à leur négoce les coupables profits de la traite.

— Songez-y, ajouta Dyafer Pacha en s'adressant à Ghattas, votre vie et vos biens me répondent de la sûreté du voyageur que je vous confie ; s'il est enlevé par les cannibales, s'il est tué par les flèches des sauvages ou par les balles de vos coupe-jarrets, vos trésors seront confisqués et vos domaines donnés à un autre.

Tous les trafiquants dont les séribas sont disséminées dans le bassin du Bahr-el-Ghazal, reçurent également l'ordre de prêter, le cas échéant, leur assistance à l'explorateur. Schweinfurth se trouvait ainsi, grâce à la protection du gouverneur de Khartoum, mieux défendu contre tous les périls que s'il avait lui-même choisi, au prix de beaucoup de peines et de soins, une escorte d'une fidélité toujours douteuse.

Dans des conditions semblables, les apprêts du départ ne pouvaient être forts longs. Schweinfurth engagea, pour son service personnel, six Nubiens dont les familles étaient établies à Khartoum, et le 5 janvier 1869, il prenait place sur l'embarcation que Ghattas lui avait fournie. Huit bateliers, quinze hommes d'escorte, enrôlés par le trafiquant, complétaient l'équipage. La barque, à peine assez grande pour contenir la moitié de ce nombre, était en outre encombrée de ballots ; mais en ce monde toutes choses se jugent par comparaison, le voyageur se trouvait à l'aise quand il voyait, non loin de lui, soixante et même quatre-vingts hommes entassés dans des bateaux de même grandeur.

La navigation du Nil Blanc n'offrit aucun incident remarquable, sur la rive droite, des bancs de sable dont la hauteur, en certains endroits, s'élève jusqu'à trente pieds ; sur la rive gauche, d'interminables plaines, quelques rares champs de sorgho ; le silence n'était troublé que par le mugissement des hippopotames ou le cri d'un oiseau aquatique. La vie animale déborde pourtant dans ces solitudes ; d'énormes serpents glissent dans les hautes herbes, des coquilles d'œufs gisent brisées au pied de tous les arbres, tandis que sur les branches touffues, des singes malicieux guettent le passage des barques, et imitent le mouvement cadencé des rameurs. Après plusieurs jours de cette navigation monotone, les voyageurs arrivent enfin en vue d'une montagne de quelques centaines de pieds de haut, l'Arrash Kol ; des acacias magnifiques, alignés comme les avenues d'un parc, s'étendent le long du rivage ; d'immenses troupeaux annoncent le voisinage des habitations, mais bientôt après, le sol se

dépouille de sa luxuriante parure, et n'offre plus aux yeux que l'uniformité d'une vaste savane.

Pour tromper l'ennui de la route, les hommes de l'escorte se mettent à raconter le soir de fabuleuses légendes. L'Afrique est la terre du merveilleux; l'immensité de la solitude, la majesté du Nil, la chétive barque glissant sur les flots, les Nubiens enveloppés de leurs longs burnous blancs, toute cette scène, dans l'obscurité lumineuse d'une nuit splendide, a de quoi exalter l'imagination; les récits se succèdent, toujours plus invraisemblables, et chacun des narrateurs se déclare prêt à jurer, sur le Coran et la barbe du Prophète, que ses paroles sont rigoureusement exactes. Schweinfurth n'hésita pas à mettre au nombre des fables écloses dans le cerveau de ses compagnons l'existence d'une race de nains habitant la région de l'équateur. Quelques mois plus tard, il devait lui-même constater la vérité de l'assertion; pour le moment, il se contenta d'en rire, et, prenant part à l'animation commune, il raconta aux Nubiens ravis une histoire charmante et fine dans sa simplicité, *l'Homme à queue*, d'Alexandre Dumas.

Cependant les voyageurs approchaient du territoire des Chillouks, tribu qui s'étend le long des rives du Nil Blanc et du Bahr-el-Ghazal.

Montés sur de légers canots, les indigènes se livraient à la pêche dans les eaux poissonneuses du fleuve; leurs barques, agiles et rapides comme la proie qu'elles poursuivent, ont une forme singulière, aiguë à l'une des extrémités, élargie à l'autre; elles sont faites d'un bois appelé ambatch, et si petites, si légères, qu'un seul homme peut en porter trois.

Plusieurs naturels, rassemblés sur le rivage, se mirent à pousser des cris de surprise à la vue de l'homme blanc, et celui-ci, peu familiarisé encore avec les spectacles que présente l'intérieur de l'Afrique, n'éprouva pas, de son côté, une émotion moins vive. Ces sauvages, complètement nus, avaient des membres grêles et anguleux, leur peau était couverte d'une épaisse couche de cendres qui, jointe à leur maigreur et à leur immobilité, leur donnait une apparence cadavérique fort peu agréable à l'œil. Leur coiffure ajoutait encore à l'étrangeté de leur aspect. Grâce à un ingénieux mélange d'argile, de gomme et d'autres ingrédients, celui-ci était parvenu à dresser sa chevelure en forme de bouclier; celui-là paraissait avoir la tête surmontée d'un éventail, cet autre s'était efforcé de reproduire la crête d'une pintade. Debout au milieu du groupe, un des sauvages se distinguait de ses compagnons par la couleur de l'enduit dont il était revêtu, sorte de composition rougeâtre qui le faisait, dit Schweinfurth, ressembler à un démon échappé de l'enfer.

Cet homme était un riche propriétaire de bétail, il s'était donné le luxe de se barbouiller le corps d'une préparation fort recherchée dans le pays, la cendre de bouse de vache!

La tribu des Chillouks est soumise au gouvernement égyptien depuis deux années à peine; un recensement, fait à cette occasion, porte à trois mille le nombre de leurs villages, et le chiffre de la population à plus d'un million d'habitants, répandus sur une superficie d'environ deux cents lieues carrées. Nulle part en Afrique, pas même sur le sol égyptien, on ne rencontre un district aussi peuplé; mais la réunion des circonstances qui ont amené ce résultat est peut-être unique dans le monde. Tout ce qui contribue à créer l'abondance : fertilité du sol, riches pâturages, eaux poissonneuses, forêts remplies de gibier, se trouve accumulé ici par une nature prodigue de ses dons; aussi les huttes des indigènes sont-elles si nombreuses, si pressées les unes contre les autres, qu'elles semblent former un seul village, étendu le long des rives fécondes du fleuve. Un immense tronc d'arbre, placé au centre de chaque groupe d'habitations, permet cependant de distinguer les différents hameaux; des tambours et des timbales sont suspendus aux branches massives; le son de ces instruments, comme autrefois en Europe celui du tocsin, avertit les naturels de l'approche d'un péril et les rassemble sur la place publique. Cent villages forment un district, dont la surveillance est confiée à un officier du gouvernement égyptien; un corps de troupe de six à huit cents hommes suffit à maintenir dans l'obéissance la tribu tout entière, car les armes à feu causent aux Chillouks une extrême frayeur, et des armées de vingt à trente mille hommes sont mises en fuite par un seul boulet de canon. La situation des Égyptiens est cependant assez difficile; les indigènes, incapables de tenir en rase campagne, harcèlent leurs ennemis de mille manières; le fils d'un de leurs anciens chefs exerce encore parmi eux une autorité absolue, et la navigation de cette partie du Nil n'est rien moins que sûre. Schweinfurth en eut la preuve.

Il était arrivé au confluent du Sobat et, prévenu des dispositions hostiles des Chillouks, il avait rejoint l'embarcation d'un trafiquant nubien nommé Abou-Sammat et voyageait de conserve avec lui; les rives, basses et nues, laissaient apercevoir la plaine sans limites; les eaux du Nil, agitées par la brise, se soulevaient en vagues légères, tandis que le Sobat traçait dans le large lit du fleuve un sillon écumeux et blanchâtre. Les voyageurs, par prudence, longeaient le bord opposé au territoire des Chillouks, quand ils virent au loin une foule de barques indigènes qui semblaient se diriger vers eux avec une vitesse inquiétante. Pour comble de malheur,

en ce moment même, la vergue du canot de Schweinfurth se rompit, et l'équipage fut obligé de descendre à terre. Comme on réparait en toute hâte le dégât, un des Nubiens qui étaient restés dans la barque pour surveiller les mouvements de l'ennemi, accourut en s'écriant :

— Les voici qui arrivent! Fuyons! fuyons!

Une flotille, ou plutôt une véritable fourmillière de canots indigènes, manœuvrés avec une incroyable adresse, traversaient le courant, rapides comme l'éclair. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, des milliers de Chillouks, la lance en main, étaient débarqués non loin de nos voyageurs. Schweinfurth et ses hommes étaient déjà remontés dans leur canot; favorisés par la brise, ils se furent bientôt éloignés de la foule menaçante; ils ne pouvaient se dissimuler toutefois que, si le vent venait à tomber, les indigènes en profiteraient pour les poursuivre; l'escorte de l'Européen, jointe à celle d'Abou-Sammat, ne dépassait pas quatre-vingts hommes; c'eût été folie de vouloir tenir tête à dix mille sauvages. La fuite était le seul moyen de salut, les voyageurs ne ralentirent leur course qu'après avoir mis entre eux et leurs ennemis une distance capable de les rassurer.

Muni de son télescope, Schweinfurth voyait cependant, au milieu des indigènes, un groupe de femmes chargées de paniers et de provisions; les volailles battaient de l'aile, les fruits et les légumes offraient aux regards le tableau le plus appétissant.

— Nous avons eu tort de nous effrayer si vite, s'écria-t-il. Ces gens-là venaient seulement pour nous vendre leur marchandise, et nous avons refusé un vrai festin.

— Non, non, répondit Abou-Sammat, nous connaissons trop leurs ruses pour nous y laisser prendre.

Ce n'était pas sans raison que le Nubien parlait ainsi. Dans une seule saison, cinq bâtiments, qui revenaient à Khartoum chargés d'ivoire, étaient l'un après l'autre tombés entre les mains des indigènes. Sous prétexte d'offrir des vivres à l'équipage, les Chillouks avaient attiré au milieu d'eux les hommes sans défiance et les avaient massacrés jusqu'au dernier. Les fusils, la poudre et les balles étaient restés en leur possession, les bateaux avaient été livrés aux flammes.

Le lendemain, les voyageurs atteignirent un autre affluent du Nil, la Giraffe, où ils rencontrèrent six ou huit embarcations appartenant aux marchands d'ivoire; ils étaient maintenant en force suffisante pour n'avoir rien à craindre des indigènes, mais des difficultés d'un autre genre s'élevaient devant eux. A l'extrémité du territoire des Chillouks, le Nil se divise en une multitude de

bras, qui serpentent le long des nombreuses petites îles parsemées dans son lit. Des herbes de toutes sortes, de gigantesques papyrus couvrent le fleuve, s'étendant à perte de vue comme un immense tapis de verdure, et laissant à peine entrevoir, au milieu de leurs masses épaisses, les eaux endormies et profondes. Cette vue jeta notre botaniste dans un véritable ravissement. « Je saluai avec respect, dit-il, le prince de la pensée immortelle, le papyrus, qui, dans les anciens âges, était aussi abondant au cœur de l'Égypte qu'il l'est aujourd'hui au seuil de l'Afrique centrale. Pendant des semaines et des mois, je devais être entouré des merveilles qu'enfante la flore du Nil, jamais il ne m'arriva d'être un instant rassasié de sa beauté. »

Les marins chargés de manœuvrer les bateaux éprouvaient moins d'enthousiasme. Cette végétation exubérante, agglomérée en masses inextricables, se dressait à droite, à gauche, en avant, en arrière des canots, et les enfermait de toutes parts, comme les banquises des mers polaires. Il fallut remorquer les embarcations à l'aide de cordages que traînaient à grand peine deux cents hommes montés sur les îles flottantes formées par les plantes aquatiques, et maintes fois, après des heures entières de ce rude travail, on dut rebrousser chemin pour chercher ailleurs un autre passage.

Cinq jours d'incessants efforts amenèrent enfin les canots à l'endroit où le fleuve, s'élargissant en un lac immense, reçoit, à l'est, le Bahr-el-Gebel; à l'ouest, le Bahr-el-Ghazal. Cette dernière branche, dédaignée par Speke et Baker, qui l'appellent une « rivière insignifiante, » était néanmoins celle que Schweinfurth se proposait d'explorer. Il pressentait que ce cours d'eau, sillonné par les bâtiments d'un si grand nombre de marchands d'ivoire, devait avoir au contraire une importance considérable, quoique ses illustres devanciers ne l'eussent pas aperçue, tout préoccupés qu'ils étaient d'un but unique, la découverte des sources du Nil. Son attente ne fut pas trompée. Le bassin du Bahr-el-Ghazal couvre une étendue d'environ seize mille lieues carrées, et ce vaste territoire, arrosé par de nombreuses rivières, forme une des régions les plus riches de l'Afrique intérieure.

Un vent favorable poussait rapidement les voyageurs dans la direction de l'ouest. Continuant de remonter le Bahr-el-Ghazal, Schweinfurth et ses compagnons virent la majestueuse rivière recevoir le tribut des eaux du Bahr-el-Arab, la plus puissante de toutes les branches occidentales du Nil. Leur course s'infléchit ensuite vers le sud, et ils passèrent, sans presque s'en apercevoir, tant la végétation aquatique se confond avec la terre ferme, devant

le Dyour, autre affluent d'une importance considérable, mais qui, à l'endroit de sa jonction, se divise en une multitude de canaux.

On approchait de la station appelée Port Rek, lieu où se réunissent tous les marchands d'ivoire des districts de l'ouest; c'est un groupe d'îles situées au milieu d'une sorte de lac formé par l'élargissement du lit du Bahr-el-Ghazal. Dix-huit bateaux y étaient déjà, ensevelis dans la vase et la boue. Schweinfurth dut rester près d'un mois dans ce maussade et insalubre séjour, pour attendre l'arrivée du bâtiment qui amenait le reste des hommes enrôlés par Ghattas. Les plus lugubres souvenirs assiégeaient son esprit. La moitié des membres dont se composait, en 1863, l'expédition de miss Tinné, avait péri dans ces régions délétères; or, notre botaniste, occupé sans cesse à herboriser dans les marécages, était particulièrement exposé à la pernicieuse influence du climat. Pour s'en préserver, il eut recours à une médication énergique; la quinine, prise chaque jour à forte dose dans des capsules de gélatine qui en déguisaient l'amère saveur, éloigna de lui, pendant toute la durée de son voyage, les atteintes redoutables de la fièvre.

Trop faibles pour résister aux trafiquants qui affluent dans ce district, les naturels gardent une attitude pacifique et soumise. Le personnage le plus important de la tribu se trouvait alors être une femme, nommée Chol, dont les immenses richesses étaient renommées à vingt lieues à la ronde; elle possédait, dit-on à Schweinfurth, plus de trente mille têtes de bétail, et nul ne pouvait compter le nombre des colliers de perles, des anneaux de cuivre amassés dans ses coffres.

L'opulente princesse, curieuse comme toutes les filles d'Ève, accourut pour voir l'homme blanc, dès que le bruit de son arrivée se fut répandu. Schweinfurth n'avait pas eu le temps de débarquer, qu'une femme vieille, ridée, hideuse se précipita dans le canot; sa peau, noire et rude, ressemblait à du cuir mal tanné; sa bouche était dépourvue de dents, sa rare chevelure pendait en mèches huileuses autour de son front; une peau de chèvre usée, graisseuse, cachait à peine ses flancs décharnés; en revanche, elle portait aux bras, aux jambes et au cou plus de chaînes de fer et de cuivre qu'il n'en eût fallu pour retenir un captif dans son cachot. C'était la vieille Chol, en tenue d'apparat.

Grâce à l'assistance d'un interprète, la conversation s'engagea aussitôt entre l'Européen et sa singulière visiteuse. D'un ton où perçait une orgueilleuse satisfaction, la souveraine du pays des Laos se mit à énumérer ses innombrables richesses; tous les troupeaux qui paissaient le long du fleuve étaient à elle, à elle aussi les étables et les fermes parsemées dans la plaine; aussi loin que le re-

gard de l'étranger pouvait s'étendre, il ne rencontrait rien qui ne fût la propriété du Crésus féminin des bords du Nil. Après avoir ébloui l'étranger par le tableau de ses splendeurs, Chol entama un autre sujet d'entretien; elle avait vu miss Tinné en 1863, et les présents de la voyageuse avaient laissé dans son cœur une impression fort vive.

« La signora, dit-elle, était comme le printemps qui apporte ses dons à chacun. » En parlant ainsi, elle jetait sur les ballots dont l'embarcation était pleine un regard de convoitise qui fit sourire Schweinfurth.

Puis, revenant à miss Tinné, Chol demanda si elle n'avait pas fini par prendre un mari; c'était pour elle un sujet d'inexprimable étonnement qu'une personne aussi riche pût garder ses biens et sa liberté.

La vieille reine avait été moins sage. Devenue veuve quelques années auparavant, elle avait épousé un fils que son premier mari avait eu d'une autre union. Ce jeune indigène, nommé Kurdyouk, lui faisait, disait-on, payer cher sa folie. Il inspirait une véritable terreur à la pauvre Chol qui avait maintes fois porté les marques trop visibles de la violence de son brutal seigneur.

Désireux de maintenir dans le pays la réputation de générosité des Européens, Schweinfurth voulut, quelques jours après, offrir des présents à la vieille reine; il avait, à son intention, choisi ses verroteries les plus belles, des perles grosses comme des œufs, telles qu'on n'en avait jamais vu dans le pays, puis d'énormes chaînes d'acier, enfin une chaise de paille large et de forme antique. A la vue de ces merveilles, les yeux de Chol s'ouvrirent démesurément, elle ne pouvait croire que de si riches dons lui fussent destinés. Mais ce qui mit le comble à son ravissement, ce fut une médaille de bronze, grande comme la main, et suspendue à un collier de cuivre doré; elle la passa immédiatement à son cou, puis, battant des mains et poussant des cris de joie, elle la fit admirer à tous les assistants.

Une heure après, un indigène amenait, de la part de la reine, une calebasse remplie d'excellent beurre, une chèvre, un mouton et un bœuf.

Mais ce présent ne suffisait pas encore à exprimer la reconnaissance de Chol; pendant toute la durée du séjour de Schweinfurth à Port-Rek, elle ne le laissa manquer ni de volailles, ni de viande, ni de laitage, attention délicate dont un voyageur ne peut manquer d'être fort touché après plusieurs semaines de navigation au milieu de contrées inhospitalières.

Là ne se termina point cet échange de bons procédés; avant de

quitter le pays des Laos, Schweinfurth, à la prière de Kurdyouk, remit à Chol un talisman dont elle avait fort grande envie. C'étaient tout simplement quelques lignes de son écriture qu'elle enferma aussitôt dans un étui de cuir ouvragé. Les Nubiens portent souvent au bras et au cou des amulettes de ce genre dans lesquels ils font inscrire un verset du Coran. Lorsque les indigènes leur demandent à quoi sert cet ornement mystérieux, ils répondent que le nom de Dieu y est inscrit et que sa vertu éloigne tout maléfice. Or, aux yeux de Chol, un Européen était un être supérieur, un fils chéri de la divinité, capable de commander aux fléaux et de conjurer les esprits du mal. En vain Schweinfurth, riant de sa croyance naïve, essaya de la dissuader, la vieille négresse s'enfuit avec son trésor, sans vouloir rien entendre.

Elle dut, l'année suivante, reconnaître que le préservatif qui lui inspirait tant de confiance avait, en réalité, peu de pouvoir. Accusée de trahir la cause des siens pour servir les intérêts des trafiquants, elle fut égorgée par les indigènes, sa hutte devint la proie des flammes, et quand, à son retour, Schweinfurth traversa de nouveau le pays, un monceau de ruines noircies par le feu marquait seul l'endroit où s'étaient élevées ses fermes et ses étables.

Cependant les hommes qui devaient composer l'expédition de Ghattas étaient prêts à se mettre en route. A partir de Port-Rek, le Bahr-el-Ghazal cesse d'être navigable, il avait donc fallu se procurer des porteurs et réunir une escorte suffisante pour résister aux attaques des indigènes. La guerre appelle la guerre ; les déprédations et les violences des trafiquants amènent souvent de sanglantes représailles, et les routes qui conduisent dans l'intérieur sont semées de périls. Mais la caravane était assez forte pour ne pas s'en effrayer. Plusieurs compagnies de marchands s'étaient jointes à l'expédition, qui, augmentée de la sorte, ne comptait pas moins de cinq cents hommes.

Le 25 mars, les tambours battirent aux champs, on déploya les bannières et le chef de l'escorte donna le signal du départ. Les couleurs les plus brillantes et les plus variées flottaient au soleil du matin; chaque trafiquant a son drapeau particulier, c'est un véritable prince qui voyage en pays conquis à la tête de son armée; ses hommes prennent le titre de soldats et tous se rangent sous un même pavillon. Au milieu de ces étendards semés d'étoiles et de croissants, celui de Ghattas se reconnaissait à la croix de Saint-André, qui, par un singulier compromis, s'enlaçait à l'emblème de l'islamisme. C'est que les Nubiens allient aux crimes les plus odieux, le fanatisme et la superstition. Ces fils de Mahomet croiraient commettre un sacrilége s'ils marchaient sous une bannière qui ne portât point le signe révéré du Prophète.

La route que suivaient les voyageurs traversait tantôt de riches pâturages, tantôt des champs où les semailles venaient d'être faites. On était dans le pays des Dinkas, et les naturels, anticipant sur la prochaine récolte, se livraient à des réjouissances et à des festins que chaque année ils payent par des semaines entières de disette. Ils pourraient cependant, lorsque la moisson se fait attendre et que leurs greniers sont vides, vivre encore dans l'abondance grâce au bétail qu'ils élèvent ; mais un Dinka aime mieux supporter toutes les privations que de toucher à ses troupeaux. On comprend donc que les perpétuelles razzias des trafiquants allument chez les indigènes une ardente soif de vengeance. Chacune des séribas ou stations établies dans le pays consomme annuellement plus de 2,000 têtes de bétail que les soldats nubiens enlèvent de vive force à leurs possesseurs. Le commerce de l'ivoire, dans les conditions où il s'exerce, ne rapporterait pas assez si ce moyen économique de ravitaillement n'en diminuait la dépense. Tous les Européens qui, respectant les droits de la justice et de l'humanité, ont voulu se borner à un trafic légitime, ont dû renoncer bientôt à une entreprise ruineuse et céder la place aux musulmans. En effet, les marchands de Khartoum ont tellement mis en défiance les populations nègres, que nul étranger ne peut s'aventurer au milieu d'elles sans être suivi d'une escorte considérable et coûteuse ; les séribas doivent également renfermer toujours une forte garnison, et les frais immenses d'une exploitation de ce genre ne sont couverts que par le pillage.

Ghattas possédait six établissements échelonnés à quelques journées de marche l'un de l'autre, dans un district voisin des Dinkas, celui des paisibles et craintifs Bongos. Comme cette tribu n'élève pas de bétail, les sujets de conflits sont beaucoup plus rares ; ses relations avec les trafiquants n'ont, du reste, pas toujours été aussi amicales qu'elles le sont aujourd'hui. Lorsque, il y a dix-huit années environ, les marchands de Khartoum s'abattirent comme une nuée d'oiseaux de proie sur ce fertile territoire, les Bongos étaient séparés en une foule de petits clans, indépendants les uns des autres et gouvernés par des chefs distincts. Semer la division entre les villages était chose facile, les trafiquants, presque sans coup férir, se rendirent maîtres d'une population désunie et peu guerrière ; plus de quatre-vingts séribas s'élevèrent bientôt dans le pays. Une multitude de hameaux furent brûlés et livrés au pillage ; des bandes de malheureux esclaves furent acheminés en longues files vers les marchés de l'Orient. Parmi les indigènes qui avaient échappé à ces violences, les uns cherchèrent un refuge chez les Dinkas, les autres s'enfuirent vers le sud. Les marchands d'ivoire s'aperçurent enfin qu'en dépeuplant la contrée ils avaient nui à leurs propres intérêts ; il

leur fallait des bras pour cultiver les champs voisins de leurs stations, ils avaient besoin de porteurs pour leurs caravanes ; changeant donc de conduite, ils s'efforcèrent d'attirer à eux les rares habitants restés dans le pays. A l'époque du voyage de Schweinfurth, ils étaient groupés autour des séribas, dans des villages soumis à l'étroite surveillance de leurs oppresseurs. Nul mauvais traitement n'était plus exercé contre eux, mais ce rameau d'une tribu décimée n'avait plus de séve ni de vie. « Chaque année, dit Schweinfurth, la population diminue, le temps n'est pas loin où cette race, l'une des plus intelligentes et des mieux douées du Haut-Nil, aura disparu complétement. La domination rêvée par l'Égypte a pour résultat de détruire tout ce qu'elle soumet. Un sort semblable à celui des Bongos attend toutes les autres tribus de l'Afrique intérieure. »

II

La saison pluvieuse retint Schweinfurth pendant sept mois entiers dans la séribа. En dépit des torrents d'eau, il s'en allait chercher au milieu des plaines inondées, sur le bord des ruisseaux impétueux, quelque plante rare et nouvelle ; il s'asseyait sous la hutte des Bongos, étudiait leur industrie naïve, les regardait forger le fer, fabriquer leurs armes et leurs instruments, s'essayer aux grossières sculptures dont ils ornent leurs monuments funèbres; ou bien il assistait aux cérémonies bizarres à l'aide desquelles les sorciers indigènes prétendent chasser l'esprit mauvais. Par malheur, ces rites, accompagnés d'un assourdissant vacarme, avaient toujours lieu pendant la nuit. En vain Schweinfurth, dont les exorciseurs troublaient le sommeil, fit appel à leur amour-propre :

— Si votre pouvoir est véritable, leur dit-il, vous devez le posséder à toute heure; pourquoi ne pas l'exercer pendant le jour ?

Mais son repos avait encore de plus fâcheux ennemis; c'étaient les soldats nubiens qui, rassemblés autour de quelques fakis venus du Darfour, récitaient avec une pieuse émulation des versets du Coran. Dès que le soleil avait disparu à l'horizon, ils commençaient leur psalmodie monotone et la continuaient jusque bien avant dans la nuit; sans doute, ils s'excitaient de la sorte à manifester leur zèle pour la gloire d'Allah en pillant et massacrant les indigènes, ces païens qui usurpent sur la terre la place des vrais croyants.

Novembre arriva enfin et les routes devinrent praticables; mais Ghattas ne songeait point à quitter ses quartiers. Schweinfurth, fatigué d'une inaction aussi longue, prêta l'oreille aux propositions

d'un autre trafiquant, le Nubien Abou-Sammat, avec lequel, on s'en souvient, il avait remonté une partie du Nil Blanc. Ce marchand d'ivoire avait au plus haut degré l'esprit d'aventure et d'entreprise; doué d'une vive intelligence, il s'était intéressé aux projets d'exploration de l'Européen ; plus d'une fois il lui avait envoyé des présents, et même il venait tout récemment de lui adresser un jeune interprète pour lui apprendre, s'il le désirait, la langue des Niams-Niams. Sa caravane devait partir dans quelques jours, Schweinfurth résolut de s'y joindre.

Les premières marches furent difficiles ; les rivières, gonflées encore, ne pouvaient être passées à gué ; le sol, détrempé, enfonçait sous les pieds des porteurs ; souvent même il fallait traverser de véritables marécages dans lesquels hommes et bêtes couraient le risque d'être engloutis. La vaste plaine, dont toutes les herbes avaient été brûlées à la fin de la saison précédente, offrait un aspect de désolation; les cendres s'étaient transformées en une boue épaisse qui, de loin en loin, laissait apercevoir le roc stérile et nu. En plus d'un endroit — spectacle horrible à voir ! — des ossements humains étaient amoncelés le long de la route suivie par les caravanes. De malheureux esclaves, incapables de supporter plus longtemps la fatigue de la marche, avaient été abandonnés par les trafiquants et laissés pour servir de pâture aux corbeaux.

Abou-Sammat s'avançait avec défiance et circonspection dans ce pays ravagé ; il avait inspecté les armes de ses hommes et chacun d'eux, le fusil sur l'épaule, interrogeait du regard les moindres accidents de terrain. C'est qu'on approchait de Dugon, l'une des séribas d'un trafiquant haineux et perfide, Sherifi, qui était l'ennemi personnel d'Abou-Sammat.

— Regardez, dit le Nubien à Schweinfurth, en lui montrant un rocher près duquel croissaient de maigres broussailles, voici l'endroit où ces voleurs ont, il y a deux mois, pillé une de mes caravanes.

En effet, de malheureux porteurs indigènes, qui devaient ramener à Khartoum les produits d'une année entière, avaient été surpris en ce lieu par les gens de Sherifi : les uns étaient tombés sous les coups des agresseurs ; les autres, jetant à terre leur fardeau, avaient cherché le salut dans la fuite. Pendant ce temps, les hommes de l'escorte, les mercenaires musulmans chargés de les défendre, demeuraient nonchalamment appuyés sur leurs fusils, regardant avec la plus complète indifférence la scène de désordre qui se passait sous leurs yeux. Jamais il ne leur serait venu à l'esprit d'engager une lutte contre de vrais croyants pour sauver la vie à de misérables païens.

On arriva pourtant sans malencontre à Sabby, importante station

établie par Abou-Sammat sur les confins du pays des Bongos. Si Schweinfurth avait jusque-là trouvé sur son chemin des traces de violence et de cruauté, ici, au contraire, tout était liesse et joie, car la moisson venait de finir, et les naturels, prompts à chercher dans les réjouissances l'oubli de leur condition misérable, célébraient par une fête bruyante la rentrée de la récolte.

Le soleil avait disparu à l'horizon et déjà le court crépuscule des tropiques faisait place à la nuit. Tout à coup l'une des huttes situées sur la place du village s'ouvrit ; une vieille femme, s'avançant d'un air mystérieux, se mit à psalmodier un récitatif lent et monotone ; à ce signal, tous les indigènes sortent de leurs habitations, et, montrant du doigt la chanteuse, s'assemblent autour d'elle. Alors commence un vacarme dont nulle parole ne peut donner l'idée. Tambours, trompettes, cors remplissent à la fois les airs de notes discordantes; des centaines d'hommes et de femmes mêlent leurs voix au bruit des instruments, sans autre but, semble-t-il, que de montrer la vigueur de leurs poumons. Toute cette foule hurle, s'agite, danse, court, saute comme si elle était subitement prise de délire. « Leurs forces, dit Schweinfurth, semblent inépuisables ; ils soufflent dans leurs trompettes à se briser la poitrine, ils frappent sur leurs tambours à se démettre les poignets. »

Un spectacle plus curieux encore attendait Schweinfurth à Sabby. Il y était depuis quelques jours à peine quand il vit arriver une troupe de guerriers nègres tels qu'il n'en avait point encore rencontrés. Armés d'une longue lance, le cimeterre à la ceinture, le bouclier au bras, leurs cheveux noirs flottant sur leurs épaules, ils s'avançaient d'un pas ferme et hardi ; leurs grands yeux, d'une vivacité singulière, étaient ombragés de sourcils épais, leurs lèvres entr'ouvertes laissaient voir des dents fines et acérées ; une peau de tigre ou de léopard, à laquelle pendaient les queues de plusieurs animaux, était serrée autour de leur taille. « Ainsi, dit Schweinfurth, m'apparurent ces fils de l'Afrique barbare, plus fiers et plus sauvages que n'aurait pu les rêver l'imagination d'un poëte. J'ai contemplé avec admiration le guerrier d'Abyssinie, j'ai vu les Bicharins du désert nubien, la souplesse des cavaliers Baggaras m'a frappé de surprise, mais nulle part je n'ai rencontré un peuple d'une attitude aussi martiale, c'est l'incarnation même du génie de la guerre ou de la chasse. Aucune autre nation n'est douée au même degré de l'aisance parfaite, de la grâce imposante, je dirai presque dramatique, dont sont empreints les moindres mouvements de ces incultes habitants des zones tropicales.

Quels étaient donc ces sauvages à la mine si fière? Des Niams-Niams, que le chef d'une sériba située dans leur district envoyait à

Sabby en quête de nouvelles; car le bruit de la querelle survenue entre Sherifi et Abou-Sammat était arrivé jusque dans ces régions. L'événement, grossi comme toujours par la renommée, avait pris des proportions considérables : Abou-Sammat était mort, ses gens avaient tous été massacrés, ses établissements livrés aux flammes.

— Allez dire à ceux qui vous envoient, répondit le Nubien aux Niams-Niams, que mes amis n'ont rien à craindre. Dans quelques semaines je serai dans votre pays.

Avant de partir, il réunit dans une assemblée solennelle tous les chefs des tribus voisines; un somptueux banquet avait été préparé en leur honneur. Vers la fin du repas, le trafiquant, à la grande surprise de Schweinfurth, parut au milieu des convives, vêtu d'une peau de tigre, armé, comme les sauvages, d'une lance et d'un bouclier. Cet attirail, qui laissait voir ses formes souples et nerveuses, avait pour but d'imprimer aux assistants un respect salutaire pour sa vigueur physique. Étendant la main d'un air d'autorité vers les indigènes :

« Écoutez-moi, leur dit-il. Je ne veux vous prendre ni vos femmes ni vos enfants; je ne vous enlèverai pas le blé de vos récoltes; mais j'attends, j'exige que vous m'aidiez à transporter mes bagages, que vous me fournissiez les provisions dont j'ai besoin pour la route. Allez dans vos hameaux, dites à tous ceux qui sont capables de mettre une charge sur leurs épaules, d'être ici demain, au lever du jour. Prenez-y garde, si un seul de vos porteurs vient à déserter, je vous arracherai les yeux; si un seul de mes ballots est enlevé, je ferai tomber vos têtes. Vous comprenez maintenant, je pense, la conduite que vous avez à suivre. Que nul d'entre vous n'ait l'audace de s'attaquer à mes gens. Peut-être, en voyant passer un de mes soldats, resté en arrière de la caravane, vos nègres voudront-ils se glisser dans les taillis et le percer de leurs flèches. S'il en était ainsi, malheur à vous! Les rats peuvent se cacher sous la terre, les grenouilles et les crapauds s'enfoncer dans leurs trous; mais, vous le savez, il y a moyen de les en faire sortir. Les serpents peuvent ramper dans les hautes herbes, nous mettons le feu à la prairie. Peut-être essayerez-vous de brûler la steppe devant nos pas, j'allumerai, moi, un incendie qui punira votre trahison d'une manière dont vous garderez le souvenir; peut-être encore voudrez-vous empoisonner les citernes, et ceux d'entre nous qui boiront de leurs eaux y trouveront la mort, mais croyez-vous être comme les oiseaux du ciel, et pouvoir vous réfugier dans les airs? En quelque endroit que vous cherchiez à fuir, soyez-en sûrs, ma vengeance vous y atteindra. »

C'est ainsi qu'Abou-Sammat, le plus doux, le plus humain des trafiquants du Haut-Nil, établissait son empire par la menace et la

terreur. « La force prime le droit, » cette monstrueuse maxime, contre laquelle se révolte la conscience, ne se réalise nulle part aussi pleinement qu'en Afrique. Les indigènes n'avaient garde de désobéir; l'étranger qui leur dictait des lois n'était-il pas suivi d'une troupe nombreuse de soldats armés de fusils? Dès le lendemain, deux mille porteurs étaient réunis dans la sériba : le trafiquant n'avait qu'à choisir parmi eux.

La caravane se composait de près de huit cents hommes. Avant de se mettre en route, les Nubiens, suivant une coutume superstitieuse à laquelle ils ne manquent jamais, voulurent égorger un mouton à l'entrée de la bourgade. Le sacrifice accompli, la longue file des musulmans s'ébranla; le soldat qui portait l'étendard s'approcha de la victime, et trempa dans le sang le bord du drapeau. « La bannière de l'islam, dit Schweinfurth, est une bannière de sang; les versets inscrits sur sa blanche étoffe respirent le sang; elle semble être tissée d'intolérance et de fanatisme; les sentences qu'elle porte dans ses plis déclarent, au nom du Dieu des miséricordes, une guerre implacable à tous ceux qui refusent de croire au prophète d'Allah. »

La route traversait un pays fertile, baigné par un nombre considérable de ruisseaux et de petites rivières. La végétation était des plus variées : ici, des bouquets de *terminalia* rappelaient à Schweinfurth les chênes de notre Europe; un peu plus loin s'élevaient de gracieux palmiers, des kobbos (*Humboldtias*), au feuillage fin et touffu; de splendides afzélias étendaient leur ombre le long des cours d'eau. Un pénible incident vint pourtant jeter une ombre sur ce tableau paisible et riant : un malheureux porteur, qui avait trop présumé de ses forces, tomba épuisé sur le chemin dès le soir du second jour; ses camarades prirent son fardeau, placèrent auprès de lui des vivres, et, lui adressant quelques mots d'encouragement, le laissèrent à son sort.

— Bah! dit l'un des soldats en haussant les épaules, il veut tout simplement se débarrasser d'une corvée. Avant que le soleil se lève, il sera de retour dans sa hutte.

— Il a eu bien soin de ne pas attendre à demain pour être malade, ajouta un autre.

— Pourquoi cela? demanda Schweinfurth.

— Parce qu'il aurait trouvé une prompte guérison dans les marmites des Niams-Niams.

— Les Niams-Niams, des cannibales! Allons donc!

L'Européen, encore sous l'impression favorable que lui avait laissée l'aspect mâle et hardi des indigènes, refusait d'ajouter foi aux paroles du soldat; mais celui-ci, s'animant, jura qu'il avait été plus d'une fois témoin des horribles festins des Niams-Niams.

« Pauvre Ahmed! continue Schweinfurth, je crois le voir encore exprimant son horreur par la véhémence de ses gestes. Pauvre Ahmed! pressentait-il que bientôt il devait lui-même fournir une triste preuve de la vérité du fait qu'il affirmait avec tant d'énergie? Quelques semaines plus tard, il était blessé mortellement dans une escarmouche, et quand on voulut retrouver son corps, il avait disparu. Où était-il? »

L'aspect des villages niams-niams près desquels la caravane passa le lendemain, était de nature à confirmer les plus sombres prévisions. Les huttes larges et spacieuses qui servent d'habitation à deux ou trois familles sont groupées autour d'une place sur laquelle s'étalent les sinistres trophées de ce peuple farouche : des têtes d'animaux, antilopes, buffles, lions et tigres, se mêlaient à des ossements dont la seule vue faisait frémir les Nubiens de l'escorte : des crânes humains, des pieds et des mains desséchés par l'action brûlante de l'air et du soleil!

Abou-Sammat cependant était accueilli avec empressement partout. Les indigènes lui apportaient les produits de leur chasse; jamais la caravane n'avait eu chère plus délicate et plus copieuse. C'est que, en habile politique, le trafiquant déguisait sa domination, pour la faire accepter par un peuple peu habitué au joug. Aucun Niam-Niam n'était contraint à servir de porteur, nulle razzia n'avait lieu dans les villages : Abou-Sammat se bornait à demander aux indigènes de lui procurer des vivres pour nourrir ses hommes, du bois pour construire les habitations de ses séribas; enfin, il les requérait de lui prêter au besoin main-forte pour la guerre ou la chasse. La patiente ambition du Nubien préparait depuis de longues années l'asservissement de ce pays. Plusieurs chefs de village avaient été, tout enfants, amenés dans ses établissements; on les avait façonnés aux mœurs musulmanes; ils avaient appris l'usage des armes à feu, et maintenant, dévoués à leur maître, ils étaient les plus fermes appuis de son autorité.

Mais les voyageurs approchaient d'un territoire où Abou-Sammat allait trouver des tribus moins dociles. On venait de traverser le Sway, rivière qui, d'après les observations de Schweinfurth, ne sesait autre que la partie supérieure du Dyour, ce puissant cours d'eau dont le Bahr-el-Ghazal reçoit le tribut au nord du pays des Dinkas; les plaines immenses avaient fait place aux taillis, aux arbres d'apparence presque européenne, puis la caravane était entrée dans une forêt ombreuse, une de ces forêts vierges dont le charme grandiose éveille au fond de l'âme un sentiment doux et vague comme le mystère, profond comme l'infini. Cette contrée obéissait à l'indomptable Wando, chef niam-niam, dont les deux frères, Nduppo et Rikkete,

gouvernaient les tribus voisines du Sway. La présence des trafiquants excitait chez le prince indigène une sourde colère; il avait déclaré qu'il refuserait les présents d'Abou-Sammat et ne donnerait point de vivres à la caravane, car il ne voulait pas entrer en commerce avec les étrangers. Mais l'harmonie était loin de régner dans la famille du potentat niam-niam : son frère Nduppo avait ouvert l'oreille aux propositions d'Abou-Sammat, accepté ses perles et ses cotonnades. Ainsi, fidèle à la tradition de tous les oppresseurs, le Nubien divisait pour asservir.

La réception de Nduppo fut des plus cordiales. Il reçut les voyageurs dans sa mbanga[1], s'entretint longuement avec eux, et leur donna les détails les plus circonstanciés sur l'état du pays.

— Wando est furieux contre moi, dit-il en terminant; il m'accuse de le trahir, et je crains à tout moment d'être tué par ses guerriers.

La surprise causée par la présence d'un Européen fit diversion aux tristes pressentiments du chef. D'où pouvait venir cet étranger au visage pâle, à la longue chevelure, tel, en un mot, que les plus anciens du village ne se rappelaient point d'en avoir jamais vu!

— Mon pays, répondit Schweinfurth, est situé bien loin, au delà des mers.

A ces paroles, nouvelle exclamation de surprise. Enfermés dans l'intérieur des terres, les Niams-Niams n'ont aucune idée de l'existence d'un océan, et l'explication ne leur parut nullement satisfaisante. « Ils eussent mieux aimé croire, dit Schweinfurth, que j'étais tombé de la lune. » Quelques morceaux de sucre que l'Européen offrit à Nduppo excitèrent aussi une admiration générale. N'était-ce pas chose merveilleuse de voir une pierre dure comme le roc fondre dans la bouche, et laisser une aussi agréable saveur?

Plusieurs jours de marche à travers un pays accidenté, où les bois alternaient avec des plaines marécageuses, où de nombreux cours d'eau serpentaient au fond de vallées pittoresques, amenèrent enfin les voyageurs auprès du village occupé par le redoutable Wando.

Avant de donner l'ordre d'organiser le campement, Abou-Sammat voulut avoir une entrevue avec le chef niam-niam. Il pria Schweinfurth de lui prêter son revolver, le chargea de plusieurs balles et le cacha sous ses vêtements; puis, accompagné de quelques nègres qui formaient sa garde ordinaire, il se rendit à la mbanga.

L'audience fut longue; elle dura une heure entière, pendant laquelle les Nubiens, le fusil chargé, se tenaient prêts à tout événement. Enfin Abou-Sammat parut, le visage parfaitement calme, et

[1] Nom que les Niams-Niams donnent à la demeure de leurs chefs.

donna l'ordre de dresser les huttes d'herbes et de branchages, qui, improvisées en quelques heures, remplacent avantageusement les tentes dans ces climats brûlants. Aussitôt le silence anxieux qui avait régné jusqu'alors fit place à la scène la plus animée. Pendant que les porteurs, armés de haches, allaient chercher du bois sur la lisière de la forêt voisine, et que les femmes, tout en babillant, commençaient à préparer le repas, Schweinfurth demanda au trafiquant des détails sur son entretien avec Wando :

— Bien m'a pris d'avoir votre revolver, répondit en souriant Abou-Sammat; sans lui, je ne serais point sorti vivant des griffes de ce Niam-Niam.

A son entrée dans la mbango, le Nubien, paraît-il, s'était trouvé soudain en face d'une troupe d'indigènes qui, brandissant leurs lances et proférant des menaces de mort, l'avaient environné de façon à lui couper toute retraite. S'il eût faibli un instant, c'en était fait de lui. Mais, intrépide et le regard calme, il avait tiré son revolver :

— Tuez-moi, si vous l'osez, leur avait-il dit. Avant que vous ayez touché un cheveu de ma tête, mille d'entre vous seront morts!

Wando, intimidé, avait arrêté ses hommes, et l'entrevue commencée d'une manière si orageuse s'était terminée à la satisfaction d'Abou-Sammat. Le lendemain, le prince indigène, poussé peut-être par la curiosité plutôt que par la bienveillance, se rendit en personne auprès de Schweinfurth. Une troupe nombreuse de guerriers, la lance au poing, le bouclier au bras, lui formaient un cortége d'un effet dramatique et saisissant. « Wando, dit le voyageur, est un homme de taille moyenne, aux membres nerveux, aux formes puissantes. Ses traits, fortement accentués, étaient si expressifs, qu'on aurait presque pu les dire beaux. »

Il s'assit avec une aisance parfaite sur la chaise que Schweinfurth s'était empressé de lui offrir; puis, croisant ses jambes l'une sur l'autre et se renversant en arrière avec nonchalance, il entama l'entretien de l'air d'un seigneur qui donnerait audience à son vassal. Mais l'Européen n'était nullement disposé à jouer ce rôle inférieur; il commença par reprocher à Wando d'avoir voulu tendre un piége au trafiquant, au lieu de l'accueillir comme un hôte ou de le combattre comme un homme. Là-dessus, les interprètes nubiens, à qui Abou-Sammat avait maintes fois répété que leur tête lui répondrait de la vie de Schweinfurth, saisirent l'occasion de faire comprendre à Wando quel était le voyageur dont le pays des Niams-Niams recevait la visite.

« — C'est à un Franc que vous parlez, ne l'oubliez pas, lui dirent-ils; gardez-vous de vous attaquer à lui, car un Franc possède

une terrible puissance; à sa voix, vous verriez la terre s'entr'ouvrir, et les flammes, sorties des abîmes, dévoreraient votre territoire. »

Ces menaces étaient d'autant plus capables de porter la terreur dans l'esprit de Wando, que les Niams-Niams, comme la plupart des peuples de l'Afrique, sont fort enclins à la superstition. L'idée d'un souverain Créateur, dont l'éternelle providence veille sur les destinées humaines, paraît être chez eux fort affaiblie; mais si l'intelligence dégradée du sauvage a laissé s'obscurcir les notions religieuses les plus hautes et les plus fécondes, le besoin de surnaturel inné dans toute âme lui suggère mille croyances bizarres. Le Niam-Niam tremble devant les devins et les sorciers de son village; il redoute les malins esprits dont il s'imagine entendre les entretiens mystérieux dans le bruissement des feuilles; jamais il n'aurait l'idée d'entreprendre la moindre démarche avant d'avoir consulté le destin par l'accomplissement de certains rites sacrés dont la connaissance est soigneusement cachée aux musulmans. Schweinfurth apprit même, quelques jours après, que cette circonstance seule avait éloigné de la caravane le danger d'un conflit avec les indigènes; les présages annonçaient aux Niams-Niams une guerre désastreuse; Wando résolut d'attendre une occasion plus favorable pour combattre les trafiquants.

Notre Européen profita des jours de repos qui suivirent pour fouiller tous les environs du camp et augmenter ses trésors botaniques. Suivi d'une foule d'indigènes que le désir de voir un homme blanc attirait chaque jour sur ses pas, il s'en allait herboriser le long du Dyagbé, petite rivière qui passe non loin du village; ou bien encore il étudiait la flore de la plaine marécageuse, de la forêt profonde; et le soir, après une excursion qui l'avait parfois entraîné à plusieurs lieues, il revenait chargé d'une abondante moisson de plantes nouvelles. Les Niams-Niams, surpris de le voir prendre tant de peine pour conquérir un butin d'une espèce aussi singulière, lui avaient donné le surnom de « mbarik-pa, » le mangeur de feuilles. Rentrés dans leur village, ils racontaient aux indigènes émerveillés comment l'homme blanc s'enfonçait dans les taillis et là, croyant n'être vu de personne, dévorait une énorme quantité d'herbes de toutes sortes. Il reparaissait ensuite, l'œil animé, le visage radieux, tandis que ceux qui l'accompagnaient, entraînés à sa suite fort loin de leurs habitations, ne ressentaient rien autre chose que l'aiguillon d'un appétit excité par une longue marche. Quelques Niams-Niams, qui avaient pu s'enfuir après avoir été emmenés comme esclaves par les marchands d'ivoire, trouvaient une explication à ce fait étrange : « Les environs de Khar-

toum, disaient-ils, sont stériles et désolés; le pays des Francs, qui est bien plus loin encore, ne renferme sans doute que du sable et des pierres; on n'y fabrique autre chose que ces armes terribles dont ils approvisionnent les Nubiens; faut-il être surpris que, né dans une contrée semblable, l'étranger soit saisi d'admiration à la vue des fleurs et des arbres de notre territoire? »

C'étaient les hommes seulement qui se pressaient ainsi autour de Schweinfurth; les femmes observaient, en toute occasion, une modeste réserve. S'il arrivait au voyageur d'en rencontrer une, elle faisait un détour pour éviter de passer auprès de lui; ou bien encore, se tenant immobile à quelque distance, elle attendait, dans le plus grand trouble, qu'il se fût éloigné. Un soir, au retour d'une excursion, il entra dans une hutte où plusieurs jeunes filles étaient occupées à différents soins domestiques; son intrusion mit en fuite le timide troupeau, et le chef de la famille, survenant au bruit, reprocha durement à l'étranger l'audace qu'il avait eue de s'introduire ainsi dans sa demeure.

Quoique la polygamie soit universellement répandue parmi les Niams-Niams, il faut dire, à la louange de ces farouches indigènes, qu'ils respectent les liens du mariage et, qu'en toute circonstance, ils montrent pour leurs femmes la plus profonde et la plus touchante affection. Les marchands d'ivoire ne l'ignorent pas; et leur détestable avarice exploite ce sentiment. « Quand ils veulent, dit Schweinfurth, rançonner un Niam-Niam, ils cherchent à capturer une de ses femmes, sachant bien qu'il ne reculera devant aucun sacrifice pour délivrer un otage aussi précieux. »

Comment des hommes, capables d'une tendresse qui va parfois jusqu'au dévouement, peuvent-ils être descendus au degré de barbarie que suppose le cannibalisme? On ne peut l'expliquer que par une de ces contradictions bizarres dont la nature humaine offre trop d'exemples.

Les Niams-Niams, du reste, ne cherchent point à cacher leurs cruelles pratiques. La graisse humaine est ostensiblement vendue dans tous les villages; et Schweinfurth recueillit nombre de crânes provenant de malheureuses victimes qui avaient été dévorées quelques semaines auparavant. Après une bataille, les prisonniers fournissent au vainqueur un épouvantable festin; et le temps n'était pas éloigné où notre voyageur devait entendre retentir à ses oreilles le sauvage cri de guerre des Niams-Niams : « A la chaudière, les Turcs! à la chaudière! »

Le 6 mars, la caravane reprit sa marche vers le sud. Des champs de manioc, de patates, de maïs, s'étendaient à perte de vue, coupés çà et là par des bouquets de figuiers; la fertilité de cette région

est merveilleuse; le sol donne, presque sans culture, les plus riches moissons; mais plus la nature, se montrant maternelle, répand partout l'abondance et la vie, plus les passions de l'homme semblent vouloir semer le deuil et la mort.

Le lendemain, Abou-Sammat recevait la nouvelle que Nduppo avait payé de sa vie son alliance avec les trafiquants. Une troupe d'indigènes, envoyés par Wando, avaient pénétré dans sa mbanga, et l'avaient percé de leurs lances; sa femme et ses enfants avaient cherché un refuge dans la sériba la plus voisine, où l'officier nubien laissé par Abou-Sammat s'était empressé de les accueillir.

Les Niams-Niams donnaient chaque jour des preuves non équivoques de leur hostilité. Des flèches, lancées par d'invisibles mains, pleuvaient à tout instant sur la caravane; plusieurs porteurs furent atteints; Schweinfurth lui-même reçut au visage une légère blessure. Il était, au reste, familiarisé avec le péril, car la maladresse, volontaire ou non, des Nubiens de l'escorte avait failli plus d'une fois lui être fatale. Ces hommes grossiers, sans cesse armés de fusils, s'enivraient, jouaient et se querellaient; aussi n'était-il pas rare d'entendre tout à coup retentir une détonation au milieu du tumulte d'une orgie ou du bruit d'une dispute. Peu de temps auparavant, une balle avait sifflé aux oreilles de Schweinfurth; le matin même, surprenant un Nubien qui maltraitait un indigène, il lui avait reproché sa violence; on l'accusait d'être l'ami, le défenseur des Bongos et des Niams-Niams. Était-ce bien le hasard qui avait fait partir, si près de lui, l'arme du vindicatif musulman? Schweinfurth crut prudent de ne pas l'éclaircir; mais, à partir de ce jour, il s'abstint de montrer, d'une façon trop visible, sa sympathie pour les indigènes.

Abou-Sammat se dirigeait vers le pays des Monbuttous, dont le roi Munza entretenait avec les trafiquants les relations les plus amicales; car cette région, nouvellement ouverte au commerce de l'ivoire, était encore si abondamment peuplée d'éléphants, qu'il n'était pas besoin de recourir au pillage pour augmenter les profits d'un maigre trafic.

Avant d'y arriver, on devait traverser le Welle, puissante rivière dont Schweinfurth avait entendu souvent parler depuis quelques mois et dont il était impatient de reconnaître le cours. Se dirigeait-il vers l'orient? Notre voyageur aurait alors la gloire de résoudre un important problème : celui de l'abondance des eaux de l'Albert-Nyanza, l'un des grands lacs qui servent de réservoirs au Nil, et dont aucun fleuve connu ne vient alimenter la masse puissante. « Si le Welle s'y déversait, pensait Schweinfurth, la question serait éclaircie; au contraire, s'il coule vers l'ouest, il est hors

de doute qu'il ne se rattache point au système du Nil; les innombrables cours d'eau que j'ai traversés dans le pays des Niams-Niams sont les dernières ramifications de la branche occidentale. » Dans un cas comme dans l'autre, quelques-unes des ombres qui enveloppent encore le berceau du sphynx égyptien allaient être dissipées.

« Le moment où je découvris la noble rivière, continue Schweinfurth, ne s'effacera jamais de ma mémoire. Son lit, d'une largeur de plus de huit cents pieds, roule ses eaux majestueuses et profondes entre deux berges très-hautes, couvertes d'une abondante végétation. Quiconque a pu, par sa propre expérience, apprécier combien les renseignements des Arabes sont confus et contradictoires, comprendra aisément avec quelle impatience fiévreuse j'avais attendu l'heure où il me serait donné de voir par mes yeux cette rivière dont j'entendais depuis le matin les eaux se briser avec bruit contre les rochers. » Formé, à quelques lieues de là, par la réunion de la Gadda et du Kibaly, le Welle coule vers le nord-ouest; et, grossi par de nombreux tributaires, ne tarde pas à prendre des proportions considérables. Mais où se termine sa course mystérieuse? Schweinfurth aurait voulu descendre le fleuve, il dut se borner à recueillir les observations des indigènes. « Quelques-uns des nôtres, lui répondirent-ils, ont suivi sa marche pendant des jours et des jours et sont enfin arrivés en un lieu où il s'élargit tellement, que le voyageur placé sur une de ses rives, ne peut plus apercevoir l'autre; et que, s'il monte sur une barque, il ne voit bientôt plus que le ciel et l'eau. Les habitants de ce pays, ajoutèrent-ils, portent, comme les Nubiens, de longs vêtements blancs; ils s'agenouillent comme eux, et récitent comme eux leur prière. »

Ces renseignements firent supposer à Schweinfurth que le Welle se jette dans un lac, probablement le Tchad, et qu'il pourrait bien être une branche du Chary, ce gigantesque fleuve qui, d'après l'estimation du major Denham, aurait une largeur de sept ou huit cents mètres et déverserait, dans la mer intérieure à laquelle il porte son tribut, plus de quatre mille mètres cubes d'eau par seconde.

L'importance du Welle, non moins que sa direction, montre d'une manière évidente qu'il ne peut être un affluent du Bahr-el-Ghazal; cette branche du Nil, en effet, a un volume beaucoup moins considérable; elle cube à peine le tiers de l'immense cours d'eau que Schweinfurth avait en ce moment sous les yeux; toutes les probabilités, au contraire, se réunissent pour faire supposer que le Welle appartient au bassin du lac Tchad; le Chary ne peut

recevoir aucun affluent de l'aride région du Darfour; il faut que ses tributaires lui viennent du sud, et, d'après les observations de Schweinfurth, le Welle prendrait sa source un peu à l'est du pays des Monbuttous, dans les Montagnes bleues, cette chaîne imposante dont Baker vit les sommets s'élever à huit mille pieds au-dessus de l'Albert-Nyanza.

III

Munza, le roi des Monbuttous, attendait avec impatience l'arrivée d'Abou-Sammat; ses magasins étaient remplis d'ivoire, et il avait hâte de troquer cette marchandise, sans valeur pour lui, contre les merveilleux produits du Nord.

Mais l'intérêt n'était pas le seul motif de son empressement. Bien qu'Abou-Sammat ne fût encore venu que trois fois dans le pays, le roi nègre s'était lié avec lui d'une amitié fort vive que tous deux, selon l'usage d'un grand nombre de tribus africaines, avaient cimentée par l'échange de quelques gouttes de sang; ils étaient maintenant frères et se devaient, en toute circonstance, un mutuel appui. A peine arrivé, Abou-Sammat, laissant ses hommes choisir eux-mêmes le lieu du campement, se rendit au palais du roi, chargé des dons qu'il voulait lui offrir. Ces présents, il faut l'avouer, n'étaient pas fort splendides; le trafiquant connaissait les préférences de Munza et se conformait à ses désirs : il lui apportait donc plusieurs grands plats de cuivre, destinés, non pas, comme on pourrait le croire, à être relégués dans la cuisine, mais à tenir lieu d'instruments de musique et à figurer dans les fêtes royales.

Le lendemain, Schweinfurth, à son tour, fut présenté à Munza. En l'honneur d'une circonstance aussi solennelle, Abou-Sammat lui avait envoyé toute sa garde nègre pour lui servir d'escorte : les tambours battaient aux champs, les trompettes retentissaient; notre Européen, vêtu d'un habit noir, chaussé de larges bottes à l'écuyère, s'achemina vers la demeure royale avec toute la dignité qu'exigeait un pareil cortége; derrière lui marchaient deux nègres chargés de son revolver et de sa carabine; puis venait un troisième qui portait gravement la chaise dont le voyageur se faisait toujours suivre.

Le palais du prince nègre se compose d'un groupe de huttes séparées du reste du village par une palissade que le roi et les officiers de sa cour ont seuls le droit de franchir. Ombragé par de grands arbres alignés avec symétrie, le Louvre monbuttou dénote un

goût architectonique dont Schweinfurth ne put s'empêcher d'être surpris. La salle dans laquelle il fut introduit n'a pas moins de cent cinquante pieds de longueur sur une largeur d'environ soixante; sa structure, à la fois légère et solide, ne ressemble en rien à celle des huttes grossières construites par les Niams-Niams. Les palmiers du voisinage en ont cependant fourni les seuls matériaux; les tiges sveltes et gracieuses forment des piliers d'une riche couleur brune qui, s'élevant à cinquante pieds de hauteur, soutiennent la toiture.

Une foule de guerriers et de courtisans étaient rangés autour de l'immense salle; au fond, le trône du prince, simple siége de bois muni d'un dossier fort primitif, était placé sur une natte de jonc. Munza n'avait pas encore paru; il croyait, en se faisant attendre, donner une plus haute idée de sa puissance. Schweinfurth mit sa chaise à quelques pas du trône et s'assit avec un flegme tout septentrional; son escorte nègre se rangea autour de lui, tandis que les soldats nubiens, l'arme au bras, se tenaient à quelque distance.

Une heure entière se passa ainsi. De temps à autre, la foule impatiente qui se pressait au dehors de la salle menaçait de faire irruption dans l'intérieur; mais elle était bientôt repoussée par des officiers armés, les uns de lances, les autres de dagues et de cimeterres. Schweinfurth, captivé par le spectacle étrange et nouveau qui s'offrait à ses regards, ne songeait point à se plaindre de la longueur de l'attente. Il ne se lassait point d'examiner ces hommes, si différents des autres peuplades de l'Afrique centrale. Leur peau, brune plutôt que noire, leurs traits réguliers semblent annoncer qu'ils n'appartiennent point à la race mélanienne, ils seraient plutôt, selon Schweinfurth, un rameau de la tige sémitique. Tous étaient uniformément vêtus d'une courte tunique d'écorce de figuier qui, se drapant autour de leur taille, tombait presque jusqu'aux genoux; mais la partie la plus curieuse de leur costume, celle qui avait exigé le plus de soins et de peines, était sans contredit la coiffure. Les cheveux des Monbuttous, dressés au-dessus de la tête à l'aide de plusieurs tiges de jonc fines et souples, forment une sorte d'immense chignon que son poids incline légèrement en arrière. A la base de cet édifice, qui présente à peu près l'aspect d'un cylindre, s'enroulent une quantité de petites tresses, et sur le sommet, un chapeau de paille assez élevé, arrondi du bas, carré du haut, balance orgueilleusement un panache de plumes d'aigle ou de perroquet. Inutile de dire que tous les cheveux nécessaires à l'échafaudage d'une semblable coiffure n'ont pas poussé sur la tête de celui qui les porte. Les Monbuttous, dignes en cela d'une civilisation plus

avancée, pratiquent sur une large échelle un commerce très-florissant aujourd'hui en Europe. Dans tous leurs marchés, d'opulentes chevelures s'étalent aux yeux des acheteurs, et tandis que chez nous le beau sexe recherche seul ce genre d'ornement, hommes et femmes rivalisent ici de coquetterie et de luxe. Mais

Quiconque est loup agit en loup.

L'origine de cette parure d'emprunt trahit la barbarie des mœurs; les cheveux dont se parent les élégants de l'Afrique centrale ont été enlevés aux victimes tombées pendant la guerre; celui dont ils couvraient la tête a été massacré par le vainqueur, cette dépouille est un trophée sanglant, un vestige du cannibalisme, car les Monbuttous, plus sauvages encore que les Niams-Niams, dévorent tous leurs prisonniers sans distinction d'âge ni de sexe.

Mais un long frémissement a parcouru l'assemblée, les tambours et les trompettes font entendre de bruyantes fanfares. Est-ce enfin le roi qui s'approche? Non, il est encore entre les mains de ses femmes qui ornent à l'envi sa royale personne. Des poteaux sont dressés derrière le trône; ils servent à soutenir de longues perches placées transversalement; les officiers Monbuttous posent sur cette espèce de charpente une innombrable quantité de lances et de dagues de cuivre rouge. Le soleil de midi, venant à tomber sur ces armes, fait jaillir des gerbes de feu qui forment autour du trône un décor vraiment fantastique.

A ces apprêts succède bientôt un silence solennel. Le roi, paraît-il, a quitté sa demeure, quelques instants encore et les tambours, les cors d'ivoire, les trompettes retentissantes s'unissent dans une sauvage harmonie; la foule haletante se précipite vers l'entrée. Alors, d'un pas lent et ferme, sans tourner la tête ni à droite ni à gauche, le César nègre s'avance, suivi de ses épouses favorites. Il s'assied sur le trône et demeure immobile, les yeux fixés à terre, tandis qu'Abou-Sammat, qui s'est mêlé à l'escorte royale, prend à côté de lui la place d'honneur.

Comme le roi semblait ne pas l'avoir aperçu, Schweinfurth était libre de le contempler tout à son aise. « Mes yeux, dit-il, ne pouvaient se détacher de l'étrange et fantastique monarque dont la table, d'après la rumeur populaire, est couverte chaque jour de chair humaine. Ses bras, ses jambes, son cou, sa poitrine, étaient chargés d'anneaux et de chaînes de cuivre; son chapeau, symbole de son rang, élevait à un pied et demi au-dessus de sa tête un énorme panache rouge; un large croissant de cuivre, pareil à la visière d'un casque, abritait son front; sa tunique d'écorce, teinte en rouge et

préparée avec art, avait les plis riches et soyeux de la moire; des lanières de peau de buffle, à l'extrémité desquelles pendaient d'étincelantes boules de cuivre, s'enroulaient autour de sa taille; dans sa main brillait, en guise de sceptre, un cimeterre de cuivre. »

Munza était un homme d'à peu près quarante ans : son visage, d'une grande pureté de lignes, formait un contraste frappant avec le type nègre, ce qui n'empêcha point Schweinfurth d'éprouver à sa vue une impression peu favorable; sa physionomie respirait à la fois l'ennui, la satiété, l'avarice; une expression bestiale et cruelle se lisait dans ses yeux; nulle bienveillance, nulle tendresse ne pouvait jamais éclairer un semblable visage.

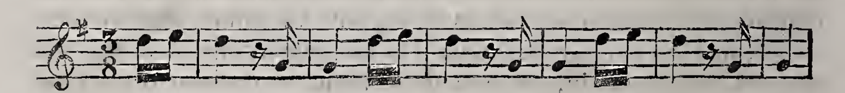
Après un temps fort long, pendant lequel il affecta de ne pas jeter une seule fois les yeux sur l'Européen, Munza se décida enfin à prendre la parole; il ne daigna, toutefois, ni demander à Schweinfurth d'où il venait, ni entrer dans le moindre détail sur son propre pays. La conversation, réglée par l'étiquette, roula tout entière sur des lieux communs. Les présents offerts par le voyageur furent reçus avec la même indifférence hautaine, quoiqu'un éclair de convoitise eût, à cette vue, brillé dans ses yeux.

Les cérémonies de la présentation terminées, la fête commença. Deux petites tables de bois sculpté avaient été placées près du trône; elles étaient chargées d'une collation que le roi voulut partager avec les étrangers; des gâteaux de tapioca et de maïs, des fruits du pays, de l'eau fraîche contenue dans des vases de terre d'une forme élégante et presque artistique. En même temps deux musiciens, soufflant dans d'énormes cors d'ivoire, imitaient tour à tour le bruit de la tempête, le mugissement du lion, le murmure de la brise; une foule de chanteurs ne tardèrent pas à mêler leurs voix au son des instruments; et pour mettre le comble à l'enthousiasme de la foule, un clown indigène exécuta une pantomime si bizarre que Schweinfurth lui-même ne put s'empêcher de rire aux éclats, ce qui parut flatter extrêmement l'amour-propre de son hôte royal.

Une fête encore plus caractéristique eut lieu à quelques jours de là. Des razzias victorieuses avaient été faites dans un pays voisin, ennemi des Monbuttous; on avait capturé un grand nombre d'esclaves, de l'ivoire et des bestiaux, il fallait célébrer cet heureux événement. Dès le matin, les cris de la foule, le roulement des tambours retentirent aux oreilles de Schweinfurth. Le temps était froid et pluvieux, notre voyageur était résolu à ne point sortir; mais de frénétiques applaudissements, qui paraissaient venir du palais, l'engagèrent à changer d'avis. Le roi, lui dit-on, le roi lui-même dansait en présence de ses femmes et de toute sa cour! A cette nouvelle, Schweinfurth jeta précipitamment un manteau sur ses épaules

et courut à la salle d'audience. « La scène qui m'attendait là était des plus curieuses. Rangées sur une seule ligne autour de l'immense pièce, quatre-vingts des épouses du roi, parées de leurs seuls charmes et tatouées avec toute la coquetterie africaine, étaient assises sur de petits tabourets de bois, et, frappant des mains, applaudissaient leur royal époux avec toute la vigueur dont elles étaient capables. Derrière elles se tenaient les guerriers dont les longues lances formaient autour de la salle une muraille de fer. Tous les chanteurs, tous les musiciens de la cour avaient été réunis : tambours, cymbales, gongs, cors, clochettes, rivalisaient d'ardeur et produisaient la plus étrange confusion qu'on puisse imaginer. »

Au milieu de la salle — merveille des merveilles — était le roi lui-même. Le costume de Munza n'était pas moins bizarre que ses pauses et ses mouvements ; les potentats africains mettent leur gloire à se présenter toujours à la foule de leurs sujets sous quelque aspect nouveau ; or, la chose était facile au roi, dont la splendide garde-robe, peaux de bêtes sauvages, plumes de toutes sortes et de toutes couleurs, remplissait une hutte entière. Le chapeau qu'il avait choisi pour cette mémorable circonstance était fait d'une fourrure de singe qui lui donnait beaucoup d'analogie avec le bonnet à poil d'un grenadier ; au-dessus flottait un panache de longues plumes d'aigle ; à ses bras pendaient des queues de genette ; un épais tablier, formé d'une innombrable quantité de queues de différents animaux, était attaché à sa ceinture, et un nombre infini d'anneaux de métal résonnaient sur ses jambes nues. Il s'agitait avec une sorte de fureur, jetant les bras dans toutes les directions, mais toujours de façon à marquer exactement la mesure ; souple comme un acrobate, il exécutait les mouvements les plus étranges : tantôt il écartait les jambes presque horizontalement, tantôt il bondissait comme un chevreuil, ou, relevant un pied, il retombait légèrement sur l'autre. La musique monotone et sauvage comprenait seulement un petit nombre de notes ; la voici telle qu'elle est restée gravée dans mon esprit :



Depuis combien de temps durait cette danse, c'est ce que je ne saurais dire ; à mon arrivée, je trouvai Munza se démenant au milieu de la salle avec la frénésie du derviche le plus fanatique. L'instant d'après, il paraissait chanceler, l'écume lui sortait de la bouche, je tremblais qu'il n'eût une attaque d'épilepsie ; mais la force

nerveuse d'un Africain est inépuisable; après un instant de repos, il reprenait ses évolutions avec une ardeur nouvelle.

Ces exercices chorégraphiques ne nuisent nullement au respect dont le souverain des Monbuttous est entouré ; tout ce qu'il touche devient sacré aux yeux de ses sujets, nul hôte, de si haut rang qu'il soit, n'oserait allumer sa pipe au feu qui brûle sans cesse devant son trône ; un tel attentat serait aussitôt puni de mort. Le roi mange toujours seul, ses femmes se partagent l'honneur de préparer ses repas, mais aucun convive n'est assez noble pour s'asseoir à sa table. Jamais il ne va de l'une à l'autre des huttes qui forment le palais, sans être suivi de plusieurs centaines de guerriers et de musiciens; l'air retentit du bruit des instruments; des courriers, agitant leurs clochettes, annoncent au peuple le passage du prince.

Le nombre des épouses royales est considérable ; on ne l'évalue pas à moins de quatre ou cinq cents, car Munza, selon l'usage africain, a hérité des femmes de son père, et même de celles de son frère aîné, mort dans un combat.

Les princesses sont divisées en plusieurs classes, selon leur âge et le degré de faveur dont elles jouissent : les plus vieilles sont reléguées en dehors de l'enceinte du palais; les plus jeunes ont chacune leur hutte particulière, construite non loin des bâtiments royaux, sur un large espace qu'abritent de beaux arbres.

Les femmes ont, du reste, chez les Monbuttous, la plus extrême liberté; bien différentes des modestes Niams-Niams, qui fuient les étrangers avec une craintive pudeur, elles étaient toujours sur les pas de Schweinfurth; tantôt elles le suivaient pendant ses excursions, tantôt elles pénétraient de vive force dans sa hutte, bouleversant tout, éparpillant ses collections les plus rares. En vain, pour les tenir à distance, notre Européen essaya d'entourer son habitation d'une haie d'épines, ce moyen échoua complétement; des jets d'eau, lancés sur la foule curieuse, n'eurent pas plus de succès; poussé à bout, Schweinfurth tenta de se défendre par une barrière de feu, rien n'y fit; enfin Abou-Sammat, pour le délivrer de cette importune engence, plaça en sentinelle une dizaine de ses hommes; la seule vue des fusils chargés mit en déroute la multitude indiscrète.

« Si je me trouvais protégé au logis, ajoute Schweinfurth, ma suite, dès que je m'avisais de mettre le pied au dehors, était aussi nombreuse que jamais; il me devenait impossible d'herboriser. Je croyais parfois avoir dépisté les tenaces créatures, en m'enfonçant dans un bois; mais à peine avais-je butiné quelques plantes rares, qu'elles surgissaient tout à coup, et, se pressant autour de moi, écrasaient sans pitié mes herbes et mes fleurs. Quand je descendais une vallée, accompagné ainsi d'une centaine de femmes, je pouvais

m'imaginer que je marchais à la tête d'une procession; et, si par malheur je devais traverser les villages, mon cortége grossissait avec une rapidité désespérante. »

Schweinfurth passa près d'un mois dans le pays, recueillant une foule d'observations curieuses sur les mœurs des indigènes ; jamais cependant il ne lui arriva d'être témoin d'aucun acte de cannibalisme. Munza n'ignorait point combien cette cruelle coutume est odieuse aux étrangers; il avait sévèrement défendu aux naturels de s'y livrer en leur présence; le fait cependant ne laissait pas le moindre doute, comme l'attestaient de trop nombreux témoignages. Tantôt Schweinfurth trouvait sur sa route un bras ou un pied, reste d'un repas monstrueux; tantôt, sur sa demande, les indigènes lui apportaient des têtes humaines dont la chair avait été fraîchement enlevée à l'aide d'un couteau.

Entourés de peuples qui, en raison de leur peau plus noire et de leur industrie moins avancée, semblent appartenir à une race inférieure, les Monbuttous n'éprouvent aucun scrupule à traiter leurs voisins comme un vil bétail. Les corps de ceux qui tombent dans un combat sont partagés sur le champ de bataille entre les vainqueurs, qui les font sécher pour les emporter plus aisément dans leurs villages. Ainsi l'homme devient la plus cruelle de toutes les bêtes sauvages quand il a laissé les notions de droit et de justice s'éteindre au fond de son âme. Schweinfurth chercha vainement chez les Monbuttous quelque trace de culte religieux, quelque sentiment moral. Les liens du mariage, si respectés chez les Niams-Niams, existent à peine pour eux; ce peuple, issu d'une race supérieure, est descendu au dernier degré du vice et de la barbarie.

Un incident, qui survint peu de jours avant le départ de Schweinfurth, montre en quel mépris profond les Monbuttons tiennent les tribus environnantes. Notre voyageur avait un chien d'une espèce assez laide, mais inconnue dans le pays. Le roi le vit et il excita au plus haut point sa convoitise. Après l'avoir inutilement demandé, l'idée lui vint de proposer un échange. Qu'offrit-il de troquer contre l'animal? un indigène, un jeune garçon appartenant à une peuplade voisine.

Voici comment la chose arriva. Schweinfurth, on se le rappelle, avait plusieurs fois entendu parler d'un peuple de nains qui habite la région de l'équateur. Plusieurs voyageurs européens, entre autres Du Chaillu, avaient eu également connaissance de ce fait, mais sans pouvoir le constater par eux-mêmes. Or, en semblable matière, pensait Schweinfurth, il est bon de n'ajouter foi qu'au témoignage de ses propres yeux. Grande fut donc son émotion lorsqu'il apprit qu'un certain nombre de ces êtres problématiques se trouvaient à la cour

de Munza. Comment ne les avait-il point aperçus encore? « C'est, lui dit-on, que les Akkas sont timides et sauvages ; ils fuient la présence d'un étranger. » Un jour enfin, comme il entendait dans le campement des cris et des rires, il sortit de sa hutte et vit Abou-Sammat qui s'approchait à grands pas, tenant perchée sur son épaule, en dépit de sa résistance, une étrange petite créature, dont les regards effarés annonçaient assez la frayeur. Le trafiquant déposa son fardeau humain sur une chaise, et Schweinfurth, par de rassurantes paroles accompagnées de présents plus significatifs encore, réussit enfin à calmer son trouble.

Le nom du nain était Adimokkou. Il était le chef d'une petite colonie d'Akkas établie à une demi-lieue environ du palais de Munza.

— Mais, demanda Schweinfurth, où est votre pays?

— Quand on a marché trois jours, on arrive à la rivière Nalobe ; le lendemain, avant le coucher du soleil, on aperçoit le premier village des Akkas.

— Comment appelez-vous les cours d'eau de votre territoire?

— Le Nalobe, le Namérikou, l'Eddoupa.

— Vos rivières sont-elles grandes ?

— Non, très-petites, et toutes se jettent dans le Welle.

— Êtes-vous réunis en un seul peuple ou séparés en plusieurs tribus?

A cette question Adimokou étendit les deux bras, voulant exprimer par ce geste l'immensité du territoire occupé par les Akkas; puis il se mit en devoir d'énumérer leurs différents villages.

— Êtes-vous gouvernés par des rois?

— Nous en avons neuf, répondit le nain, mais il ne put en nommer que quatre : Galinia, Beddgh, Tindaga et Mazembe.

Le lendemain, Schweinfurth eut une autre bonne fortune. Un frère de Munza, nommé Mummery, était venu apporter au royal chef de sa famille le butin résultant d'une expédition guerrière. Il était accompagné d'une bande d'Akkas, ses alliés, mais notre voyageur ignorait cette circonstance ; aussi éprouva-t-il une extrême surprise en apercevant à l'entrée du village une troupe menaçante qui lui parut une armée en miniature. « Je pensais, dit-il, que c'étaient des enfants espiègles et impertinents ; à ma vue ils se formèrent en cercle et, bandant leurs arcs, firent mine de m'ajuster. Ce jeu, néanmoins, ne laissa pas de m'irriter fort, et je m'apprêtais à tancer d'importance cette jeunesse irrespectueuse, quand l'interprète me montra mon erreur.

— Prenez garde, dit-il, ce sont des hommes, et des hommes qui savent fort bien se battre, je vous assure ; ils ont entendu parler

des terribles armes à feu des étrangers ils se préparent à se défendre. »

Les indigènes dont le Nubien parlait ainsi avaient environ quatre pieds de haut, leurs membres étaient grêles, leurs jambes courtes relativement au reste du corps, leur tête, fort grosse, reposait sur un cou mince et délié, ils avaient le front déprimé, les lèvres proéminentes, le menton fuyant; leur type, en un mot, était un des plus repoussants que Schweinfurth eût encore rencontrés. Cet extérieur disgracieux n'empêchait cependant pas notre voyageur de les considérer avec une joie extrême ; il était le premier Européen qui eût vu, de ses yeux, ces singuliers indigènes; aussi se promettait-il de se rendre dès le lendemain matin à leur campement pour les étudier de plus près ; par malheur, quand il arriva, tous avaient déjà disparu. « Semblables à la vision d'un rêve, dit Schweinfurth, ils s'étaient évanouis sans laisser aucune trace de leur passage, et l'obscurité mystérieuse d'où ils étaient sortis un moment s'était refermée sur eux. »

Quelques Akkas cependant restaient encore chez les Monbuttous, ce fut un de ces naturels que Munza offrit à Schweinfurth en échange de son chien. Notre voyageur n'avait garde de refuser un si précieux échantillon d'une peuplade inconnue ; il se proposait de le ramener avec lui en Europe et de le montrer au monde savant. C'était un jeune garçon d'une quinzaine d'années, nommé Nseoue, auquel la perspective d'aller dans le pays des Francs ne causait pas la moindre joie. Les bons procédés de son nouveau maître ne parvinrent jamais à le réconcilier entièrement avec son sort. Il demeura craintif, taciturne, tout en se soumettant avec docilité aux ordres de celui qu'il considérait sans doute en lui-même comme son persécuteur.

IV

Abou-Sammat ne poursuivait pas sa route au delà du pays des Monbuttous, Schweinfurth se vit donc obligé de retourner avec lui vers Khartoum. Quel champ de découvertes il laissait cependant derrière lui ! Il était alors près du 3e degré de latitude nord ; une marche de cent lieues vers le sud l'aurait amené non loin des territoires explorés par Livingstone; il serait arrivé sur les bords de la Lualaba, il aurait pu trouver peut-être la solution toujours ignorée des problèmes qui se rattachent à la naissance du Nil, de l'Ogawai et du Congo. Quelle magnifique perspective ! Mais pour cela il lui eût fallu avoir à sa solde une escorte d'au moins deux cents hommes armés,

il aurait dû avoir aussi de riches et nombreux présents à donner aux chefs de tous les territoires à parcourir. Entreprendre seul et presque sans argent une pareille exploration était chose impossible; l'exiguité de ses ressources venait encore une fois paralyser son énergie, arrêter ses efforts. Le cœur rempli d'une indicible tristesse, il dit adieu au pays des Monbuttous, tandis que les Nubiens exprimaient par des chants joyeux leur satisfaction de quitter enfin ces régions sauvages pour se rapprocher de Khartoum.

Il était pourtant quelqu'un qui partageait les regrets amers de notre voyageur, quoique pour un motif tout différent. Quand vint l'heure de partir, le pauvre petit Akka Nseoue eut un véritable accès de désespoir. Schweinfurth crut l'apaiser en lui faisant revêtir une superbe jaquette de soie aux couleurs éclatantes; l'enfant demeura insensible à cette parure et ses larmes redoublèrent. Schweinfurth découvrit enfin qu'il avait une mortelle frayeur d'être dévoré par son maître. Les Monbuttous, en effet, n'ont pas d'esclaves; quand ils emmènent un captif, c'est pour le manger; jugeant par analogie, Nseoue pensait que l'homme blanc ne pouvait avoir d'autre intention, et l'Européen eut grand'peine à dissiper son effroi.

Si le voyage de la caravane s'était jusqu'alors accompli pacifiquement, le retour allait être plein d'émotions et de périls. Pour revenir à ses séribas, Abou-Sammat devait naturellement traverser de nouveau le pays des Niams-Niams ; dès les premières marches, il put s'apercevoir des dispositions belliqueuses des indigènes. Quelques porteurs, pour augmenter leur pitance, avaient sans façon moissonné un champ de manioc déjà mûr. Témoins de ce vol, plusieurs femmes assaillirent les pillards et les poursuivirent d'imprécations énergiques. Abou-Sammat accourut au bruit. Comme il savait par expérience combien sont dangereuses les collisions avec les Niams-Niams, il résolut d'imposer aux coupables un châtiment exemplaire; de vigoureux coups de kourbatch furent appliqués sur leurs épaules nues, tandis qu'un peu plus loin, les femmes applaudissaient par leurs éclats de rire à cet acte de justice.

Abou-Sammat croyait avoir calmé le ressentiment des indigènes; mais le soir, quand il arriva au campement qu'il avait laissé près de la rivière Kossumbo, à la fin de la saison précédente, il trouva toutes les huttes en flammes; les Niams-Niams témoignaient ainsi de la façon la moins équivoque combien ils souhaitaient peu de voir les trafiquants séjourner dans le pays. Les informations recueillies sur la route étaient de plus en plus menaçantes; Wando, disait-on, avait juré d'exterminer les marchands d'ivoire ; toute la population avait pris les armes ; on avait mis en lieu sûr les femmes et les enfants.

Bientôt il ne resta plus aux voyageurs le moindre doute ; près du chemin et placés de façon à ce qu'il fût impossible de passer sans les voir, un épi de maïs, une plume d'oiseau et une flèche avaient été posés par les Niams-Niams. C'était une déclaration de guerre; ces emblèmes signifient que tout étranger qui ose toucher aux récoltes, ou bien enlever les volailles qui forment la principale richesse du pays, doit s'attendre à être percé par les flèches des indigènes. A cette vue, Abou-Sammat ordonna une halte générale ; des éclaireurs furent envoyés dans toutes les directions pour s'assurer que le bois dans lequel on allait s'engager ne renfermait pas d'ennemis. « La confusion, dit Schweinfurth, était inexprimable; les femmes qui faisaient partie de la caravane poussaient des cris de terreur; les ordres multipliés des chefs se mêlaient aux imprécations des soldats qui, tenant d'une main leur fusil, fouillaient de l'autre les buissons avec leur kourbatch. » Schweinfurth lui-même avait pris sa carabine, car il ne pouvait s'empêcher de craindre que les guides indigènes dont on était obligé de se servir fussent des ennemis chargés par Wando de faire tomber la caravane dans un piége.

Ces appréhensions n'étaient pas sans fondement. Le même jour, il se trouvait à quelques centaines de pas en arrière d'Abou-Sammat, qui marchait sans armes à la tête de ses hommes. Tout à coup retentirent de rapides coups de feu, suivis d'imprécations de rage. En même temps une troupe de naturels fuyaient en désordre dans la plaine; mais la vitesse de leur course ne les empêcha pas d'être atteints par les balles des Nubiens; plusieurs d'entre eux s'affaissèrent dans les hautes herbes en jetant de sauvages cris de douleur. Schweinfurth, accourant sur le lieu du conflit, aperçut Abou-Sammat qui, pâle, sanglant, presque sans connaissance, était soutenu par ses serviteurs. Près de lui, deux jeunes nègres, qui d'ordinaire le suivaient en portant ses armes, se tordaient dans les dernières convulsions de l'agonie. Enlever les vêtements d'Abou-Sammat, panser la blessure profonde qu'il avait reçue à la cuisse, fut la première pensée de Schweinfurth. Il s'informa ensuite des causes de cette attaque soudaine.

Un des prétendus guides était, comme il l'avait prévu, un Niam-Niam animé des plus hostiles sentiments. Il s'était tout à coup jeté sur Abou-Sammat et l'avait percé de sa lance en s'écriant : « Les Monbuttous veulent la paix, les Niams-Niams veulent la guerre ! » Un brusque mouvement du trafiquant nubien avait fait dévier le coup et probablement sauvé sa vie ; mais l'arme, qui était longue et barbelée comme une flèche, s'était enfoncée profondément dans les chairs. Avec l'énergie qu'inspire le paroxysme de la douleur, Abou-

Sammat l'avait retirée lui-même et en avait frappé son agresseur, puis il était tombé sans mouvement.

Les indigènes, en s'attaquant au chef de l'expédition, croyaient avoir d'un seul coup mis en déroute tous leurs ennemis ; en réalité, ils avaient seulement donné une apparence de justice aux déprédations que les Nubiens étaient impatients de commettre. Tous les villages environnants furent sans scrupule pillés et livrés aux flammes; la guerre avec toutes ses horreurs se déchaîna sur ce malheureux pays.

Le bruit de la blessure d'Abou-Sammat s'était rapidement répandu ; des cris sinistres retentissaient le soir autour du campement.

— Le Mbahly ! Nous voulons le corps du Mbahly !

C'était le nom que les indigènes donnaient au marchand d'ivoire.

— Ils croient m'avoir tué, dit Abou-Sammat, je vais leur montrer que je suis vivant.

Et, malgré sa faiblesse, il se fit conduire sur une éminence voisine, d'où l'on pouvait être aperçu de fort loin ; là, entouré de ses Nubiens, qui étaient prêts à tirer au moindre signal, il se tint debout pendant près d'un quart d'heure, brandissant son cimeterre et défiant les sauvages :

— Regardez-moi, regardez! Mbahly n'est pas mort!

Cet acte d'audace eut pour effet de rouvrir la blessure d'Abou-Sammat, et de retarder sa guérison de plusieurs semaines ; mais l'effet moral fut immense. Il excita un vif enthousiasme chez les Nubiens, fiers de servir un maître aussi intrépide, et, décourageant les Niams-Niams, il contribua beaucoup, sans doute, à l'issue de l'action qui eut lieu peu de temps après.

Profitant des ombres de la nuit, les indigènes, par masses innombrables, attaquèrent le campement. Les premiers rangs de leurs guerriers étaient seuls visibles; mais les cris confus qui, semblables au mugissement des vagues, retentissaient au loin dans la plaine immense, témoignaient assez que la caravane était cernée par une multitude d'ennemis. Aussitôt les Nubiens se rangèrent en bataille et envoyèrent au milieu des assaillants une grêle de balles. Le bruit de la mousqueterie se mêla aux cris des blessés et des mourants; toutefois le combat fut de courte durée. Les Niams-Niams n'ont pas d'armes à feu. Que pouvaient leurs flèches et leurs lances contre des hommes pourvus de ces engins terribles et conduits par un chef aussi résolu qu'Abou-Sammat? Quelques décharges mirent en fuite les indigènes. Le lendemain, on apprenait que Wando s'était retiré dans les profondeurs de la forêt.

La caravane, harcelée sans cesse par les Niams-Niams, arriva en-

fin, dans les premiers jours de mai, sur les bords de la rivière Nabambisso. Une des séribas d'Abou-Sammat s'élevait à peu de distance, mais l'attitude hostile des indigènes rendait la situation de cet établissement des plus dangereuses, car il était à la fois menacé au sud par Wando, à l'ouest par un autre chef ennemi, Mbioh, allié des Niams-Niams. Le trafiquant résolut donc de construire une nouvelle sériba sur les bords de la rivière, qui lui formerait une défense naturelle. Avec l'activité que donne le sentiment du péril, tous les hommes se mirent à l'œuvre; des troncs d'arbres empruntés à la forêt voisine fournirent une palissade épaisse et solide, capable de résister aux attaques des sauvages. Des huttes s'élevèrent dans cette enceinte, et cinq jours s'étaient à peine écoulés que la garnison de l'ancienne sériba s'y établissait.

Abou-Sammat n'avait pas l'intention de s'enfermer dans le campement, comme un lièvre timide au fond de son terrier; il fallait rendre les routes libres, et, pour cela, frapper un grand coup. Ayant donc installé sur les bords du Nabambisso Schweinfurth et quelques soldats, il partit à la tête de ses hommes pour aller combattre les chefs ennemis.

Son absence devait durer vingt jours, mais comme il était lui-même assez mal pourvu de vivres, il n'en laissait que fort peu à la petite garnison. Schweinfurth eût aisément suppléé par la chasse à l'insuffisance des approvisionnements, s'il avait pu se risquer à battre la campagne. Malheureusement, il n'était pas en force pour affronter une rencontre avec les indigènes, et d'ailleurs, les munitions mêmes eussent bientôt manqué. Les Niams-Niams, il est vrai, avaient maintes fois assuré que le voyageur n'avait rien à craindre d'eux: « L'homme blanc n'est pas notre ennemi, disaient-ils, nous ne lui voulons aucun mal. » On comprend néanmoins que, malgré ces protestations, Schweinfurth se crût obligé à une extrême prudence.

Les vivres diminuaient à vue d'œil; déjà, pour tromper les angoisses de la faim, la petite garnison avait fait une chasse désespérée à toutes les fourmis blanches du voisinage; les Nubiens ne se nourrissaient plus que de racines; Schweinfurth avait encore une petite provision de viande salée, mais il dut suppléer au pain et aux légumes, par des feuilles de courges cuites à l'eau, et ce mets, peu savoureux, forma le fond de tous ses repas. Vainement il essayait d'imposer silence aux réclamations trop vives de son estomac en botanisant avec ardeur, ou bien en lisant les relations que Speke et Baker ont faites de leurs voyages dans des contrées semblables; un seul passage parvenait à fixer son attention, c'est celui où l'explorateur de l'Albert-Nyanza raconte qu'éprouvé, lui aussi, par la

famine, il eût sacrifié tout au monde, et les intérêts de la science, et la gloire de ses découvertes, pour manger un beefsteak!

Abou-Sammat ne revenait pas. Était-il mort? Se trouvait-il entraîné vers le sud? La situation de Schweinfurth était intolérable; il résolut, à tous risques, de gagner une des séribas du trafiquant le plus voisin, nommé Tuhamy. Deux jours de marche dans la direction de l'est pouvaient l'y conduire, mais le guide perdit sa route, et la petite caravane se vit égarée, au milieu de la nuit, dans une vaste forêt d'arbres à beurre. Les sourds grondements de la foudre annonçaient l'imminence d'un orage; de sinistres éclairs rompaient l'obscurité profonde; Schweinfurth s'estima fort heureux de trouver enfin deux huttes abandonnées pour s'y réfugier avec ses compagnons. Quel abri misérable! « L'intérieur des cabanes, dit-il, fourmillait de choses rampantes, impossibles à décrire, mais en comparaison desquelles la plus dégoûtante vermine de nos plus sales chaumières, semblerait tout à fait inoffensive. »

L'abondance régnait dans la sériba de Tuhamy. Les magasins regorgeaient de patates et de maïs; les étables étaient remplies de bestiaux, car les trafiquants venaient de faire une razzia des plus fructueuses sur la tribu des Babuckours, et l'allégresse était dans le campement. On fournit à Schweinfurth une ample provision de vivres, et le voyageur se mit en devoir de retourner vers le Nabambisso, où il comptait retrouver enfin Abou-Sammat.

Bien lui prit de ne point se laisser séduire par l'appât de la bonne chère après un si long jeûne, et de ne pas prolonger son séjour auprès de Tuhamy. La semaine suivante, les indigènes, exaspérés par les vols audacieux des Nubiens, se ruèrent en foule sur la sériba, la brûlèrent et contraignirent leurs oppresseurs à évacuer le pays.

Cependant Schweinfurt, chemin faisant, admirait les imposants sommets du Baginze, montagne qui s'élève à 1,350 pieds de hauteur, et dont les pentes pittoresques recèlent la source de l'un des affluents du Bahr-el-Ghazal, le Dyour ou Sway. La végétation rappelle en cet endroit celle des hauts plateaux de l'Abyssinie; de splendides touffes d'aloès épanouissent au-dessus des ravins leurs fleurs de pourpre et d'or, la *senaginella* couvre le sol d'un riche tapis de mousse, semé d'éclatantes fleurs violettes; de limpides ruisseaux coulent en murmurant le long des rochers bordés de fougères; enfin, le plantain sauvage de l'Afrique, cette plante qui jamais ne se trouve à une altitude moindre de 3,000 pieds au-dessus de la mer, montre, par son exubérance et la variété de ses espèces, l'élévation considérable de tout le territoire avoisinant.

Abou-Sammat n'était pas encore de retour dans la sériba. La campagne avait été rude; car les Niams-Niams, profitant des jours de

répit qui leur avaient été laissés, avaient réuni toutes leurs forces. Contrairement à l'usage des princes africains, Mbioh en personne commandait l'armée; il avait combattu avec la plus grande bravoure, ramené plusieurs fois les siens à l'assaut, et mis les Nubiens en sérieux péril. Les éléments eux-mêmes semblèrent prendre parti contre Abou-Sammat; un violent orage, éclatant tout à coup, avait gâté une partie de ses munitions, et l'avait obligé de construire une sorte de rempart derrière lequel ses hommes, trempés et découragés, tiraient à peu près au hasard sur les indigènes. Si Mbioh avait mieux connu l'art de la guerre et su mettre à profit ses avantages, pas un Nubien ne fût sorti vivant de la lutte. L'hésitation du chef indigène avait seule sauvé Abou-Sammat qui, reprenant l'offensive, était resté maître du terrain.

Une expédition envoyée quelque temps après par Ghattas et Abou-Sammat, pour achever de réduire les Niams-Niams, eut une issue moins heureuse. Trois chefs indigènes s'étaient cette fois ligués pour attaquer les Nubiens, au moment où ils traversaient une des petites rivières ombragées de bois épais, qui sont si nombreuses dans le district. Rien ne décelait la présence de l'ennemi; la contrée semblait déserte, et les Nubiens, qui venaient de capturer dans les villages abandonnés une énorme quantité d'ivoire, s'occupaient sans défiance à passer le cours d'eau avec leur butin. Tout à coup une nuée de Niams-Niams fondirent sur eux, et les perçant de leurs lances mortelles, en étendirent un grand nombre sur le rivage. Chaque buisson, chaque tronc d'arbre cachait un indigène, les branches touffues elles-mêmes en recélaient un grand nombre qui, dominant de cette hauteur la scène de carnage, lançaient d'une invisible main leurs dards et leurs flèches. Trente-cinq musulmans gisaient déjà sur le lieu du désastre; le lieutenant de Ghattas avait péri; une centaine de porteurs étaient morts ou mourants; les autres, frappés de terreur, abandonnèrent leur chargement et s'enfuirent en désordre sur une éminence voisine.

Cependant les soldats, revenus de leur première surprise, ripostaient avec vigueur. Ils avaient coutume de porter dans leur large ceinture une quantité considérable de cartouches; ils dirigèrent sur les assaillants un feu bien nourri, et parvinrent, non sans peine, à reprendre leurs blessés. Le corps d'Ahmed avait disparu; il fallut abandonner cette proie aux mains des cannibales.

Toujours protégés par la fusillade, les Nubiens réussirent à gagner la colline où les porteurs s'étaient réfugiés; ils s'y retranchèrent, et pendant six jours soutinrent, avec une énergie désespérée, les attaques des indigènes qui, de leur côté, puisaient dans la victoire un redoublement d'audace. Les rencontres furent si furieuses

que la quantité de boucliers et de lances trouvés après chaque engagement suffit pour alimenter le feu des bivouacs pendant toute la durée de la lutte. Après avoir épuisé leurs armes, les indigènes firent usage de bâtons pointns qu'ils lançaient de toutes leurs forces au milieu des Nubiens; mais les musulmans étaient abondamment pourvus de balles et de poudre; ils finirent par triompher.

Abou-Sammat cependant avait perdu ses plus dévoués soldats et une partie de ses chargements d'ivoire; d'autres désastres l'attendaient encore. Sur la route qu'il devait suivre pour se rendre à Khartoum, se trouvait, on s'en souvient peut-être, les territoires de son rival, le trafiquant Shérifi. Pour l'éviter, Abou-Sammat avait fait un grand détour; mais en dépit de ses précautions, son ennemi fut informé de ses mouvements et lui dressa une embuscade. C'était au milieu d'une forêt profonde, Shérifi profita des ombres de la nuit pour le surprendre, et la lutte fut encore plus meurtrière que la précédente. Abandonné de ses Nubiens, qui refusèrent de tirer sur des musulmans, Abou-Sammat se défendit comme un lion; sa garde nègre se rangea autour de lui et combattit avec un indomptable courage. Mais le nombre des ennemis rendait les chances trop inégales. Un jeune Nubien, parent d'Abou-Sammat, périt dès le commencement de l'action. Le trafiquant lui-même, couvert de blessures et baigné dans son sang, fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Shérifi ordonna aussitôt de transporter à sa sériba tout l'ivoire enlevé au vaincu, et le lendemain, se faisant gloire de son perfide guet-apens, il avait l'audace de se montrer à ses hommes revêtu des habits de son infortuné rival.

Quelques nègres fidèles avaient emporté loin de ce lieu néfaste le corps inanimé d'Abou-Sammat. Leurs soins le rappelèrent à la vie; on pansa ses blessures, et couché sur une litière, il put regagner la plus voisine de ses séribas, située à une distance de quelques lieues.

Comme il était facile de le prévoir, les querelles des musulmans ranimaient le courage des Niams-Niams. Semblable à une traînée de poudre, l'ardeur belliqueuse de Wando et de Mbioh se répandait d'une tribu à l'autre. Une troisième campagne, à laquelle Abou-Sammat, retenu par ses blessures, ne prit aucune part, fut résolue par les trafiquants. Plus de deux mille hommes s'acheminèrent vers le territoire d'un chef nommé Ndoruma, qui venait de massacrer la garnison d'une sériba établie sur ses domaines. Deux marchands d'ivoire, Abou-Garoun et Ahmed-Awat, commandaient en personne l'expédition. Les Nubiens se croyaient sûrs de remporter une facile victoire, aussi marchaient-ils sans aucune discipline, accompagnés d'un grand nombre de femmes, qui gênaient et retardaient

leurs mouvements; mais les Niams-Niams n'attendirent pas l'attaque; choisissant, selon leur coutume, le moment où les ennemis s'engageaient sous les allées ombreuses d'une forêt que bordait un rapide cours d'eau, ils les assaillirent avec une furie qui jeta un désordre complet dans leurs rangs; les détonations des armes à feu se mêlaient au sifflement des flèches; les Nubiens s'aperçurent, avec une extrême consternation, que les indigènes étaient pourvus de fusils. D'où pouvaient-ils leur venir? Les trafiquants ont soin de ne jamais faire de pareils présents, même aux chefs alliés; mais Ndoruma, lorsqu'il avait détruit et pillé la sériba d'Abou-Garoun, n'avait eu garde de négliger la plus précieuse partie du butin, les armes et les munitions renfermées dans le campement. Des esclaves, qui avaient vu les Nubiens exécuter la manœuvre, l'avaient, à leur tour, apprise aux Niams-Niams, et les guerriers de Ndoruma avaient si bien mis ses leçons à profit, qu'ils tiraient avec une justesse qui eût fait honneur à de vieilles troupes. Les deux chefs musulmans, séparés de leurs soldats, furent tués, l'un par une balle, l'autre par une lance; les Nubiens, saisis d'une véritable panique, prirent la fuite sans essayer de se défendre plus longtemps. La rivière arrêtait leur course, quelques-uns la franchirent à la nage; le plus grand nombre, laissant sur le champ de bataille armes et munitions, s'enfoncèrent dans le bois poursuivis par les agiles vainqueurs. Cet engagement fit tomber au pouvoir de Ndoruma plusieurs centaines de fusils, une énorme quantité de poudre et de balles; il pouvait maintenant apprécier mieux que jamais la valeur d'une semblable prise; aussi, rentré dans son village, il construisit des magasins pour abriter sa richesse contre les intempéries de la saison pluvieuse, et il se mit avec l'activité la plus grande à montrer à ses guerriers le maniement des armes à feu.

Comme on le pense bien, Schweinfurth demeura étranger à ces collisions. Après une série d'aventures qu'il serait trop long de raconter, il avait regagné la sériba de Ghattas, et de là, spectateur ému et attentif, il suivait toutes les phases de la lutte. Un moment il avait espéré reprendre avec les trafiquants la route du sud, mais la guerre fermait les chemins; il avait fallu se rapprocher de Khartoum. Son voyage était donc à peu près terminé, et désormais il devait se croire à l'abri de tout péril. Un désastre le menaçait pourtant; il allait éprouver la plus amère de toutes les infortunes dont puisse être frappé un explorateur.

Un matin qu'il était paisiblement occupé à mettre en ordre différentes notes, il entendit retentir dans la sériba le cri sinistre : Au feu! au feu! « Ce cri d'alarme, raconte-t-il, fait encore maintenant courir dans mes veines un frémissement d'horreur. Toutes les ha-

bitations, tous les magasins sont construits en paille et en bambou; quelle proie pour l'incendie! Je me précipitai hors de ma hutte, et je vis le terrible élément accomplir, à quelques pas, son œuvre de destruction. Des langues de flammes s'élevaient du sommet de la hutte voisine, il n'y avait aucun espoir de sauver la mienne, d'autant plus qu'en ce même instant un vent du nord-est se mit à pousser vers moi un nuage d'étincelles et de fumée.

« La première pensée de mes serviteurs fut d'emporter pêle-mêle tous les objets qui leur tombèrent sous la main; pour moi, je réunis à la hâte mes manuscrits et les jetai dans une malle. Cinq grandes boîtes et différents ballots furent ainsi transportés à l'autre bout de la sériba, dans un endroit que le feu semblait ne pouvoir atteindre. Mais, hélas! nous nous aperçûmes bientôt de notre erreur; le vent changeait à toute minute et de brûlantes rafales portaient l'incendie dans toutes les directions. De grandes masses de paille enflammée tombaient dans tous les quartiers; parfois les gerbes de feu s'élevaient dans le ciel à une hauteur de cent pieds; parfois elles s'abaissaient en longues ondulations et enveloppaient de leurs embrassements redoutables tout ce qui se trouvait au-dessous d'elle. La foule effarée, fuyant devant l'incendie, ressemblait à un essaim d'insectes qui bourdonnent autour d'une torche. En ce moment, ô désespoir! je vis les flammes s'abattre sur les précieux objets que j'avais cru dérober à leur fureur. Éperdu, je m'élançai sans calculer le péril; mes fidèles chiens me suivirent, et, tandis que des milliers d'étincelles brûlaient mes cheveux et mes vêtements, j'entendais près de moi les hurlements plaintifs des pauvres animaux qui, à chaque pas, rencontraient sur le sol des débris enflammés. Force était de retourner en arrière; je cherchai un refuge sous un arbre situé à quelque distance, où déjà se trouvaient plusieurs Nubiens.

« Au-dessous de nous, les toitures des habitations s'abîmaient dans le gouffre de feu, six cents huttes brûlaient à la fois. L'explosion des fusils abandonnés dans la précipitation de la fuite, celle du magasin de poudre qui ne tarda pas à suivre, se mêlaient au craquement de l'incendie et ajoutaient à l'horreur de cette scène de désolation. »

Schweinfurth avait sauvé sa vie; mais ses collections, ses instruments, ses papiers, étaient perdus; il n'avait plus ni blé ni quinine; son linge, ses habits, étaient devenus la proie des flammes. On conçoit l'abattement profond avec lequel il dut, le lendemain, parcourir le lieu du désastre. Les ruines du campement fumaient encore; des squelettes d'animaux, ânes, moutons et chèvres, étaient dispersés çà et là, au milieu des cendres blanches comme la neige. La vue

d'un coffret qu'un de ses nègres était parvenu à sauver ranima pourtant quelque peu son courage : plusieurs esquisses, des crayons, de l'encre et des plumes y étaient contenus. « Allons, pensa Schweinfurth, au lieu de s'attrister comme un enfant, il faut, sans plus tarder, se mettre à l'œuvre. » Et dès que les Nubiens eurent organisé un campement provisoire, il commença son travail, rassemblant ses souvenirs, et les complétant par les informations les plus précises qu'il put obtenir dans le pays.

La pénurie de sa garde-robe, quoiqu'elle le préoccupât beaucoup moins, fut également pour lui la source de sérieux embarras. Il lui fut impossible de se procurer d'autre étoffe qu'une cotonnade fort légère, convenable peut-être pour les vêtements d'un Turc efféminé, mais qui formait à notre naturaliste une protection tout à fait insuffisante contre les fourrés épineux au milieu desquels il s'enfonçait pour herboriser. La perte de son chapeau n'était pas moins regrettable. Pour se garantir des rayons brûlants du soleil, il se fabriqua, au moyen de papier à cartouche, une sorte de coiffure à larges bords qu'il recouvrit d'étoffe blanche. Les officiers nubiens auraient pu lui prêter des vêtements moins excentriques, sinon plus confortables; mais il refusa de porter le costume musulman, car, dans tous les pays soumis à l'Égypte, l'habit européen le plus bizarre est infiniment plus respecté que les uniformes turcs, fussent-ils couverts d'or et de broderies.

Quelle avait donc été la cause de l'incendie qui avait enlevé à la science tant de précieux documents? La brutalité d'un soldat. Cet homme, dans un accès de jalousie furieuse, avait tiré sur une esclave noire; la cartouche avait été se loger dans la toiture de la hutte, et le feu s'était rapidement communiqué à l'inflammable et légère habitation.

Ce malheur n'était point le dernier qui devait marquer un voyage commencé sous de si heureux auspices. En arrivant à Khartoum, Nseoue, le jeune Akka ramené par Schweinfurth du pays des Mombuttous, fut atteint de dysenterie, et, malgré les soins de son maître, ne tarda pas à succomber. Notre voyageur, fort souffrant lui-même, ressentit de cette perte le plus vif chagrin. « Jamais mort ne m'avait fait, dit-il, une impression si profonde. La tristesse que j'en éprouvai m'enleva toutes mes forces : je ne pouvais sans fatigue marcher seulement une demi-heure. Deux ans se sont passés depuis ce jour; mais le souvenir n'est pas encore éteint, la blessure n'est pas encore fermée. »

Obligé de demander aux trafiquants la protection de leurs caravanes, Schweinfurth n'avait pu, ni choisir complétement son itinéraire, ni s'avancer au delà de l'équateur, comme il l'eût souhaité. Le mode d'exploration auquel il avait dû se résoudre présentait toutefois un avantage, celui de l'amener au cœur même des territoires où les marchands d'esclaves pratiquent leur odieux commerce, et de lui permettre, par conséquent, d'observer mieux que ne l'avait fait encore aucun Européen cette lèpre qui ronge l'Afrique. « Jamais, dit-il, les routes du Kordofan n'avaient regorgé d'une aussi grande abondance de marchandise humaine que dans l'hiver 1870-71. » Sir Samuel Baker avait pourtant déjà, l'année précédente, purgé les eaux du Haut-Nil, et, déployant une énergie digne des plus grands éloges, capturé tous les vaisseaux d'esclaves. De son côté, le vice-roi d'Égypte avait prescrit les mesures les plus sévères pour arrêter ce trafic inhumain. Les consuls européens établis à Khartoum veillaient à l'exécution des édits. Ces dispositions répressives n'avaient pas eu pour effet de déconcerter les marchands d'esclaves, elles les avaient seulement rejetés vers l'ouest et détournés du Nil-Blanc. Quatre ou cinq cents nègres au plus sont annuellement acheminés par cette voie; ils forment le payement ordinaire des Nubiens enrôlés pour défendre les caravanes des trafiquants d'ivoire. Les expéditions s'organisent ainsi à peu de frais; le pillage les approvisionne pendant la route, les esclaves servent de solde à l'escorte. Mais en dehors des marchands établis à Khartoum, et soumis en apparence aux prescriptions du gouvernement égyptien, il existe un grand nombre de trafiquants infâmes dont la seule industrie consiste à dépeupler l'Afrique pour alimenter la mollesse et les vices de l'Orient. « Les Gellahbas, dit Schweinfurth, se partagent en trois classes : il y a d'abord les aventuriers de bas étage qui, montés sur un âne ou sur un bœuf, s'en vont isolément échanger leur mince pacotille contre de malheureux nègres que des caravanes trop encombrées leur vendent au rabais; après eux viennent les représentants ou associés des riches marchands d'esclaves : la plupart sont des fakirs du Darfour, et l'on en rencontre dans toutes les séribas des trafiquants d'ivoire; enfin les chefs de ces agents, sorte de colons, ou plutôt de princes indépendants établis sur leurs propres domaines, dans les territoires de l'ouest, étendent loin vers le sud les ramifications de leur horrible négoce. Plusieurs d'entre eux ont lié des relations amicales avec le plus puissant des rois niams-niams, Mofio, qui chaque année remet entre leurs mains une innombrable quantité d'esclaves; car le belliqueux et sauvage chef nègre, toujours en

guerre avec les tribus environnantes, abandonne à ses alliés musulmans les prisonniers faits dans chaque combat, et reçoit en retour des cotonnades ou d'autres produits des manufactures européennes. Pour le rendre plus redoutable à ses voisins, les marchands d'esclaves lui ont même donné plusieurs centaines de fusils, facilitant de la sorte des victoires qui leur sont si profitables. »

Ce n'est pas seulement de la région de l'équateur que se tirent les nègres envoyés en Égypte, en Arabie et en Perse par les routes du Darfour. Le Dar-Fertit en fournit à lui seul douze ou quinze mille chaque année. Le pays montagneux qui forme le sud du Kordofan se voit enlever aussi la séve de sa population. « J'ai, dit Schweinfurth, parcouru des districts entiers qui restent en friche et deviennent bientôt des solitudes inhabitées, uniquement parce que toute la jeunesse a été arrachée au sol qu'un peu de travail eût rendu fertile. Les Turcs et les Arabes prétendent qu'ils prennent seulement le trop-plein de la population; que si les tribus nègres étaient plus nombreuses, elles se détruiraient mutuellement. Cette assertion est un mensonge. Le temps est venu où le continent africain doit entrer en relation avec le reste du globe, apporter son contingent au commerce des nations; mais pour cela il faut que l'esclavage cesse d'exister. Plutôt que de voir disparaître les races noires, je souhaiterais l'extinction complète de ces peuples efféminés et apathiques qu'on appelle les Arabes ou les Turcs; ils ne font autre chose que d'occuper sur la terre la place de peuples meilleurs, et ces peuples-là, ce sont les nègres, si seulement on parvient à leur inspirer le goût du travail. »

Les traitements cruels exercés contre les esclaves ne justifient que trop l'indignation de Schweinfurth. Exténués par les privations, brisés de fatigue, enchaînés les uns aux autres par la pesante sheyba, un grand nombre de nègres succombent le long des chemins. Un matin, notre voyageur aperçut un de ces malheureux qui, mourant, et déjà privé de connaissance, était entouré par la bande féroce de ses persécuteurs. « Il est encore en vie! » cria l'un d'eux, et tous, s'armant aussitôt de fouets, déchirèrent de coups répétés les épaules nues de la victime. Le sang jaillit, des gémissements lamentables se firent entendre... Quelques instants après, la mort arrachait l'infortuné à ses lâches bourreaux. Un autre jour, c'était une femme qui, dévorée par la fièvre, et souffrant d'horribles douleurs, invoquait à grands cris la pitié de ceux qui l'entouraient. Quel soulagement reçut la malheureuse esclave? On la jeta vivante dans les eaux du Nil.

Est-il du moins permis d'espérer qu'un avenir prochain verra finir le trafic abominable qui enfante ces actes odieux? La France, l'Angleterre, l'Amérique, après s'être lavées elles-mêmes de la

souillure de l'esclavage, travaillent aujourd'hui à l'extirper de l'Orient. Le vice-roi d'Égypte seconde leurs efforts, et ce concours semble rendre la tâche des plus faciles, car toutes les routes qui conduisent aux pays exploités par les marchands d'esclaves aboutissent dans ses États. On devrait donc croire qu'il peut les fermer à son gré; mais un décret ne change pas les mœurs d'une nation, et l'esclavage forme la base même des sociétés issues de l'islamisme. Les officiers égyptiens sont, d'après le témoignage de Schweinfurth, les premiers à enfreindre les ordres du gouvernement. « Les troupes chargées de réprimer les excès des trafiquants vont, dit-il, d'une sériba dans l'autre, suivies de leur noire marchandise, véritable troupeau humain qui grossit à chaque pas. »

Mais si l'Égypte est incapable d'accomplir sa mission civilisatrice, faut-il que les races nègres soient jetées en pâture à d'ignobles trafiquants, que tout progrès soit à jamais banni de l'Afrique, et que la désolation s'étende sur son sol? Nous ne le pensons pas. Sans aller, comme Schweinfurth, jusqu'à convier les gouvernements occidentaux à entreprendre cette œuvre et à fonder en Égypte une administration composée d'Européens, nous croyons que l'esclavage, condamné en principe par les musulmans eux-mêmes, est une institution destinée à périr sous la puissante influence des idées modernes. La tâche sera longue, laborieuse, difficile; mais un grand pas a déjà été fait dans cette voie par l'intrépide voyageur anglais, sir Samuel Baker. Les marchands d'esclaves ont abandonné tous les territoires protégés par son pavillon. Deux ou trois hommes de cette trempe, forts des édits rendus par le vice-roi, pourraient fermer toutes les issues qui mènent de l'Afrique aux marchés de l'Égypte et de l'Asie. L'initiative individuelle aurait ainsi, sans secousse, sans usurpation et sans violence, remporté la plus utile de toutes les victoires.

PIERRE DU QUESNOY.

AUMONIERS MILITAIRES

Le 20 mai 1874, l'Assemblée nationale a voté une loi sur l'organisation du service religieux dans l'armée de terre ; en voici les principales dispositions :

Les rassemblements de troupe sont assimilés pour le service religieux aux paroisses civiles et pourvus, comme elles, de tout ce qu'exige l'exercice des cultes reconnus par l'État.

Des ministres des différents cultes sont attachés temporairement à l'armée, sous le nom d'aumôniers militaires; ils n'ont ni grade ni rang dans la hiérarchie militaire ; ils ne sont pas attachés aux corps de troupes, mais aux garnisons; ils ne sont pas ambulants mais sédentaires ; ils dépendent de leur évêque au même titre que tout membre du clergé diocésain ; l'évêque les choisit et les présente au ministre de la guerre qui les nomme.

Les dimanches et jours de fête, un office spécial est fait par les aumôniers aux troupes de la garnison. Ces jours-là, le travail est supprimé dans les ateliers et établissements militaires : il est réglé, partout ailleurs, de telle sorte que les militaires de tout grade aient la faculté de remplir librement leurs devoirs religieux.

La loi pose certaines bases propres à fixer le nombre et à déterminer la répartition des aumôniers en paix et en guerre. Elle trace à grands traits l'organisation du service religieux pour le temps de guerre.

Le traitement des aumôniers militaires sera réglé par décret.

Un crédit supplémentaire sera demandé par le ministre de la guerre pour l'exécution de la présente loi, qui devra être mise en vigueur dans les trois mois qui suivront sa promulgation[1].

Proposée par MM. Fresneau et Emile Carron, adoptée par l'Assemblée sur le rapport de la commission de l'armée, cette loi a été, tour

[1] La loi ayant été promulguée le 3 juin, doit être appliquée le 3 septembre, au plus tard, dans toute l'armée.

à tour, attaquée violemment et défendue avec une conviction profonde. Mais nul n'a mieux démontré son caractère d'urgente nécessité que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

On pourra relever, dans le texte ou dans certaines dispositions secondaires, des imperfections. Il sera facile, après quelques années d'expérience et de pratique, de corriger les unes et d'améliorer les autres. Mais nous croyons que cette œuvre, à l'heure présente, garde la mesure nécessaire : elle restera comme un des meilleurs titres de l'Assemblée nationale à la reconnaissance de la patrie.

Je voudrais expliquer cette loi brièvement; en dire les origines et le but, — essayer d'en démontrer l'application. — Un coup d'œil jeté en arrière sur l'état des choses en notre pays et un aperçu des législations étrangères compléteront cette étude.

I

L'Assemblée nationale venait de voter le service militaire obligatoire et personnel; elle avait décidé que tout Français, qui n'est pas déclaré impropre à tout service militaire, peut être appelé, depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de 40 ans, à faire partie de l'armée active ou des réserves (art. 3 de la loi du 27 juillet 1872). Quels motifs avaient déterminé l'Assemblée? Quel but a-t-elle voulu atteindre? — On ne peut l'ignorer, encore bien que, dans ce pays aux impressions fugitives, cette résolution soit vieille de deux ans.

Assurément il fallait augmenter nos effectifs militaires; il importait d'ajouter le *nombre* à la valeur individuelle, à l'organisation préparatoire, à toutes les nécessités jusque-là connues et subies, parce que la guerre est maintenant le choc de deux peuples, l'un finissant par déborder sur l'autre avec toute sa population capable de porter un fusil.

Mais l'Assemblée avait un autre dessein : il faut, ont dit les orateurs qui ont pris part à la discussion de la loi sur le recrutement, il faut que toute la jeunesse française prenne un peu de vie militaire afin d'acquérir ces notions d'autorité, de respect, de hiérarchie, cet esprit d'ordre et de discipline, ce sentiment du devoir, toutes vertus qui semblent se perdre en notre pays et que l'armée conserve. Il faut que toutes les classes de la société française apprennent à se connaître, réunies autour du drapeau dans un même sentiment d'obéissance envers les chefs et de dévouement pour la patrie. Il faut ainsi refaire la nation par l'armée. Entreprise immense, et

qui, — si elle est tentée jusqu'au bout, si la loi est appliquée comme l'Assemblée l'a votée, — peut changer la face de notre pays!

Précipiter toute la jeunesse dans l'armée, avant qu'elle ait pris pied quelque part, au sortir des écoles et à son début dans le monde, c'est certainement imprimer à la nation le cachet de l'armée. Au temps du service restreint, on disait : l'armée, c'est le pays ; c'est-à-dire, l'armée ne vaut que ce que vaut le pays lui-même. Sous l'empire du service obligatoire, et avant qu'il soit longtemps, l'armée rendra beaucoup plus qu'elle ne recevra ; et il sera plus vrai de dire : le pays, c'est l'armée.

Ainsi le rôle de l'armée a encore grandi : elle est devenue l'école nationale ; elle enseignera la France ; elle marquera son empreinte sur la jeunesse qui lui est confiée, et cette empreinte sera durable.

C'est pourquoi la loi du 24 juillet aura, sans doute, de graves conséquences. Elle remuera la France jusqu'aux entrailles ; elle apportera, dans le niveau moral et intellectuel du pays, un changement dont personne ne peut encore apprécier justement ni le caractère ni l'étendue. — Si l'armée est vraiment une école d'amélioration telle que l'Assemblée l'a comprise et voulue, le service obligatoire personnel peut être la révolution la plus bienfaisante qui se soit vue depuis cent ans. Mais supposons, par impossible, que l'armée ne sache pas s'élever à la hauteur du rôle magnifique qui lui a été confié, qu'elle soit impuissante à corriger le pays, qu'on ait trop présumé d'elle, et, pour tout dire en un mot, que l'entreprise échoue, — les jeunes Français sortiront de l'armée amoindris ou gâtés, et tous, loin de remonter la pente, nous ne tarderons pas à descendre, emportés dans une irrémédiable décadence. Inutile, ce me semble, de développer ces deux idées : elles saisissent assez l'esprit pour que chacun puisse achever le raisonnement, en y ajoutant les déductions intermédiaires.

Donc le service obligatoire, tel qu'il a été voté par la loi du 24 juillet 1872, nous met dans une situation critique : il nous interdit de demeurer où nous sommes. Nous devons avancer pour ne pas reculer. C'est un remède héroïque et d'une telle puissance que, s'il ne nous sauve pas, il aggrave la situation et multiplie nos périls.

On comprend que l'Assemblée, obligée de méditer la première et de poser un problème aussi redoutable, n'ait rien négligé pour amener son heureuse solution. Elle a voulu tout faire pour que ce vote nécessaire fût un vote excellent, justement préoccupée de la grandeur de sa tâche, du jugement de l'histoire, de sa responsabilité présente. Elle s'est placée au point de vue le plus naturel à la fois et le plus élevé.

Dieu étant le principe et la fin de l'homme, son maître, son ami et son juge, il importe que l'homme ait avec lui, en toute situation, dans l'armée comme dans la société, tous rapports nécessaires. Si l'homme doit toujours être libre d'établir ces rapports, le devoir de l'État est de les assurer. L'État doit favoriser, entre le soldat et le prêtre, des relations libres et permanentes. « Dieu, disait le P. Lacordaire, est visiblement la grande puissance et la grande richesse de l'humanité ; c'est pourquoi la passion de l'humanité est de se mettre avec lui dans un rapport positif et efficace, rapport qui constitue la religion [1]. » — Dieu est encore le point d'appui nécessaire pour un homme ou un pays qui veut se relever. Empêcher un homme de chercher ce point d'appui, c'est un crime ou une folie qui n'a pas de nom. C'est pour l'État un devoir sacré de le fournir à l'armée. Tout homme qui dépend de lui, doit recevoir de lui les moyens de remplir ses devoirs religieux.

Tout cela n'est nié par personne.

On ne conteste pas davantage qu'il n'y ait un lien étroit entre l'état religieux d'un peuple et sa propre prospérité. Que cette vérité vienne à l'esprit par le dehors en interrogeant l'histoire, ou qu'elle pénètre l'intelligence par le raisonnement en suivant la marche logique des idées, — elle brille d'une telle clarté qu'il faut s'aveugler pour n'en être pas saisi.

« Tant qu'Athènes a des croyances, sa nationalité est invincible. Athènes religieuse rejette sur l'Asie les deux millions d'hommes que l'Asie a vomis contre elle. Lorsqu'Athènes devient sceptique et ne croit plus à rien, quelques milliers de Macédoniens la subjuguent. La fin des croyances d'Athènes est la fin de la patrie et de la nationalité grecques.

« Après Athènes dans l'ordre des temps, avant elle dans l'ordre des gloires militaires, Rome fut la plus religieuse des nations... Horace, qui ne croyait plus, déserteur des autels, comme il le dit lui-même [2], *le moins crédule enfant de ce siècle sans foi*, Horace ne se méprenait pas sur la cause de la grandeur de son peuple ; son génie était plus fort que son impiété : « C'est parce que tu te crois « moindre que les dieux, ô Romain! que tu commandes au monde. »

Diis te minorem quod geris imperas.

« Et voyant aussi, où il était, le principe de la ruine prochaine, pressentant des malheurs futurs bien plus effroyables que les malheurs présents :

[1] *Conférences de Notre-Dame.* — Édition in-12, p. 491.
[2] *Parcus deorum cultor et infrequens.* (Lib. I, od. XXXIV, V, I.)

« Les dieux négligés, s'écriait-il, ont infligé de nouveaux désastres « à la déplorable Hespérie,

Dii multa neglecti dederunt
Hesperiæ mala luctuosæ[1]. »

L'histoire moderne abonde en exemples semblables. Et le présent? ne suffirait-il pas à nous enseigner?... Si nous ne savons plus voir, si nous avons oublié, les étrangers parlent, et, bon gré malgré, il nous faut les entendre.

Voici ce que, le 30 avril 1873, lord Denbigh, pair d'Angleterre, écrivait à M. Le Play, l'éminent économiste :

« Le gouvernement français demande une armée. Il s'occupe de manœuvres, de fusils, de munitions, etc. Il oublie la morale de l'armée, sans laquelle les armes, non-seulement ne valent rien mais deviennent nuisibles. Qui n'aurait cru pourtant que les fautes et les revers de l'armée française, dans la dernière guerre, auraient ouvert les yeux à ceux qui croient que le matériel suffit pour la victoire, et que la religion n'y va pour rien[2]. »

Et M. Le Play ajoute : « Notre salut est dans la restauration de la loi de Dieu, qui a fait pendant dix siècles la stabilité de l'ancienne France, qui fait encore le succès de nos émules et la force de nos vainqueurs[3]. »

Le service obligatoire ayant resserré les liens qui unissent l'armée et le pays, que dis-je ? l'armée et le pays ne faisant plus qu'un, — ce qui est vrai pour le pays, l'est aussi pour l'armée. Nous nous relèverons si tous, gouvernants et gouvernés, nous revenons à nos devoirs essentiels. Nous nous relèverons très-vite si l'armée sait prendre la tête et précède la nation dans le retour à Dieu.

Je le répète : l'Assemblée, ayant voté le service obligatoire, devait logiquement se demander dans quelle mesure un soldat sous les drapeaux peut être chrétien.

Ce n'est pas que personne ait jamais douté des sentiments de l'armée. Quiconque y a vécu, ou l'a seulement approchée, n'ignore pas combien elle aime ce qui est beau : rien de ce qui est noble et généreux ne lui est étranger. Elle est vraiment l'école des grands sentiments. Il serait donc inconcevable qu'elle se détournât de la source du beau, du bien, du vrai, au point de ne plus pouvoir la retrouver. Il serait étrange que le prêtre fût un inconnu dans le pays du dé-

[1] P. Constant, de l'ordre des Frères prêcheurs. — *Conférences sur la foi et les vertus militaires*, p. 8. — Paris, Gaume et Cie, éditeurs.

[2] *Union de la paix sociale*, par M. Le Play, nº 5, p. 5.

[3] *Ibid.*, p. 26.

vouement, la religion un objet d'indifférence ou de mépris dans un milieu où le sacrifice est en permanence à l'ordre du jour, — Dieu lui-même une vague abstraction dans le monde le plus réel, le plus vivant, le plus logique. Aussi bien est-ce le contraire qui est la vérité. On l'a vu dans la dernière guerre. On peut le voir, à l'heure présente, dans quarante et une villes, où des aumôniers volontaires circulent librement au milieu des soldats, aimés et respectés. C'est que tout officier est doublé d'un galant homme, et, au fond de tout soldat, il y a un croyant. A-t-on jamais vu un militaire, à son lit de mort, refuser les secours de la religion? Qui pourrait citer dans l'armée un seul enterrement civil?

Deux ministres de la guerre ont eu l'occasion de se faire, à la tribune, l'écho des sentiments du monde militaire. L'un, M. le général de Cissey, a dit, le 22 juin 1872 :

« L'armée n'est point une école d'incrédulité. Il y a quarante-deux ans que je suis au service. Lorsque j'y suis entré, quiconque remplissait ses devoirs religieux était bafoué. Ces préjugés sont tombés : aujourd'hui, la liberté religieuse est complétement respectée de tous, et il n'y a pas plus d'irréligion que d'indiscipline dans l'armée. Quiconque a vécu, comme nous, longtemps en présence de la mort, aime à se persuader qu'il ne mourra pas comme un chien sur un champ de bataille. »

Et l'autre, M. le général du Barrail, le 24 juin 1873 :

« Nous ne permettrons jamais que nos troupes soient mêlées à des manifestations antireligieuses et à des scènes d'impiété.

« Si vous ôtez aux hommes de guerre la croyance à une autre vie, vous n'avez pas le droit d'exiger d'eux le sacrifice de leur existence. »

Telle est l'opinion de l'armée. Elle n'a surpris personne : on la connaissait. Mais, si notre divine origine et nos destinées immortelles trouvent dans l'armée pleine croyance, si l'idée de Dieu est respectée, dans la pratique, que fait-on de cette idée, et que deviennent ces principes? Un soldat peut-il remplir ses devoirs religieux?

A cette question, un honorable membre qui siége au centre gauche de l'Assemblée, M. le comte Rampon, a répondu :

« J'ai été soldat aussi, comme beaucoup d'autres dans cette enceinte, et je dois déclarer qu'alors que j'étais au service, j'ai pu constater que jamais le dimanche, de six heures du matin à midi, les soldats et les officiers n'avaient le temps de remplir leurs devoirs religieux, qu'ils fussent catholiques ou qu'ils fussent protestants[1]. »

Cette parole n'a point été contredite. Ni M. le ministre de la guerre,

[1] Séance du 22 juin 1872.

présent à la séance, ni aucun des députés ayant fait partie de l'armée, ou lui appartenant encore, n'ont formulé la moindre protestation ni fait l'ombre d'une réserve. Loin de là, chacun a repris pour son compte la parole de M. le comte Rampon, et, de proche en proche, cette parole, se répétant, est devenue l'expression certaine de la pensée commune. Elle correspond à un fait très-général à l'heure présente et depuis quarante ans : la matinée du dimanche est toujours occupée, et il est à peu près impossible à un soldat d'accomplir ses devoirs envers Dieu.

Qu'il y ait des exceptions, cela est heureusement certain. On trouve des colonels qui mettent leurs soldats à même d'aller à la messe et s'entendent avec l'autorité religieuse pour qu'une chapelle leur soit momentanément prêtée. On rencontre des prêtres qui peuvent répondre à l'invitation de ces chefs de corps; on voit même des soldats qui accomplissent des prodiges pour se rapprocher de Dieu[1].

Mais, encore une fois, ce sont là des exceptions. Trop souvent, certains colonels sont intraitables, et, pour rien au monde, ne renonceraient à leur revue du dimanche matin. Il est difficile de trouver des prêtres assez libres et riches tout à la fois pour donner gratuitement leur temps aux soldats : le clergé français n'est-il pas le plus pauvre comme il est le plus admirable de tous les clergés? Et encore, quelle que soit la bonne volonté de l'autorité ecclésiastique, il n'est pas toujours possible de donner à une troupe la libre disposition d'une chapelle ou d'une église, fût-ce pour une heure de la matinée dominicale.

Bref, pour que les soldats remplissent leurs devoirs religieux, il faut un concours de circonstances qui se présente rarement. Ce qui se passe d'ordinaire, le voici : un soldat élevé chrétiennement fait, à ses débuts au régiment, quelques efforts pour continuer ses pratiques religieuses essentielles. Ces efforts ne réussissent pas; il éprouve des difficultés pour aborder l'église en temps et lieu. Alors il en prend son parti, et n'y va plus.

Je sais bien qu'au moment de la discussion de la loi sur l'organisation du service religieux, trois orateurs ont déclaré cette loi inutile; ils ont célébré l'état actuel à l'égal du plus satisfaisant et du plus parfait. Mais ces protestations ont manqué leur heure : rien n'a été répondu au comte Rampon.

[1] Le R. P. de Damas, aumônier volontaire au camp de Villeneuve-l'Étang, en 1873, fut obligé, aux approches de Pâques, de se tenir à la disposition des soldats, la nuit. Ceux-ci, faute de temps pendant le jour, venaient par petits groupes, quelquefois un par un, chercher la communion Pour se rapprocher de Dieu, ces braves gens prenaient sur leur sommeil! Un soldat vint recevoir la communion à quatre heures de l'après-midi. Il avait dû rester à jeun jusqu'à ce moment.

L'Assemblée a bien compris qu'elle devait trancher dans le vif et faire le possible pour que, définitivement, la liberté de conscience soit effective et non plus nominale. L'État prend leurs enfants aux pères de famille pour les donner à l'armée ; c'est son droit. Ne doit-il pas, en même temps, se substituer aux pères de famille pour l'accomplissement de certains devoirs? Et le premier de ces devoirs n'est-il pas de donner aux jeunes Français, sous les armes, les moyens de suivre leur religion? Mais comment introduire cette question dans une loi sur le recrutement? comment procéder utilement? C'est ce que chacun s'empressa de chercher avec la plus entière bonne foi.

On songea d'abord à donner aux soldats la liberté du dimanche. Ne pouvait-on pas assimiler le soldat à un fonctionnaire public, et, ainsi, l'article 57 de la loi de germinal an X (articles Organiques) ne devait-il pas être étendu à toute l'armée? D'ailleurs, disait-on, puisque l'armée est maintenant l'école de la nation, il faut faire revivre au milieu d'elle plusieurs traditions oubliées ou perdues en France, afin que de là, par une pente naturelle, elles puissent se répandre dans la société, pour l'honneur et le bien de tous. Et quelle tradition plus respectable que la grande loi religieuse et sociale du repos du septième jour! Ce n'est point une innovation. De grandes nations, et depuis longtemps, observent le repos du dimanche avec autant de rigueur dans l'armée que dans la famille et dans l'État. Ainsi l'Angleterre, ainsi la Russie. En Prusse, il est interdit aux chefs militaires de faire passer, le dimanche, plus de quatre revues en une année. Le repos dominical est à ce point respecté dans ce dernier pays, que jamais, sous aucun prétexte, une troupe changeant de garnison ne doit marcher le dimanche : les mouvements sont combinés de telle sorte qu'on doit s'arrêter et se reposer ce jour-là.

Telle était l'opinion d'un grand nombre d'esprits excellents. Il leur a été répondu : Vous avez pour vous toute raison. Un peuple qui garde le repos du septième jour est un peuple religieux, et les peuples religieux sont les peuples forts. Mais il y a des courants qu'on ne remonte pas en un jour. Quelque virtuelle que soit encore la loi de 1814, la France en est trop loin pour que cette loi régisse utilement l'armée de prime saut. Rien n'est préparé dans l'armée pour le repos dominical : le soldat n'en saurait que faire ; il pourrait en mésuser. Le fonctionnaire public, l'ouvrier dans les villes, le laboureur dans les campagnes, ont leur foyer, leur famille, au sein de laquelle ils se retrempent tout en réparant leurs forces. Le soldat, lui, n'a pas de famille ; quand il n'est pas absorbé par son service, il a le choix seulement entre la chambrée et la cantine. Sorti de la caserne, où

irait-il, si ce n'est au cabaret? Personne ne songe à lui. Un régiment voudrait aller à l'église, qu'il ne le pourrait même pas! Mgr d'Orléans a prouvé par des chiffres irréfutables que la place manque partout. Le pourrait-il, on ne saurait lui demander d'y passer la journée. Nous ne sommes pas en Angleterre, où des femmes se dévouent à faire l'école aux soldats, l'après-midi du dimanche. Nous sommes en France, et, il faut le reconnaître, la liberté du dimanche, donnée aux soldats dans le moment présent, ne serait pas une bonne liberté.

Mais alors, pourquoi ne pas imposer aux colonels, par un texte de loi, l'obligation de laisser aux troupes, le dimanche, deux heures de la matinée, par exemple? — Ce ne serait ni sage ni convenable. La réglementation des tableaux de travail est un droit qui appartient essentiellement au pouvoir exécutif. Les chefs de l'armée n'y renonceraient pas facilement, et je ne saurais les en blâmer. Assurément, il faut souhaiter une meilleure répartition du travail, tel que les colonels le déclarent absolument indispensable. Occuper les troupes le matin, à l'heure où la religion catholique appelle ses fidèles à l'église, c'est nier en fait la liberté religieuse et annuler la liberté du bien, tandis que, abandonner les soldats sur le pavé des grandes villes, à partir de midi dans l'infanterie, ou de trois heures dans la cavalerie, jusqu'à neuf heures, dix heures, minuit, et souvent jusqu'au lendemain matin, c'est assurer la liberté du mal. — Rien de tout cela n'est prémédité, il faut le dire très-haut. Ce sont des vérités devant lesquelles on détourne la tête, mais que nul ne heurte de propos délibéré. On hérite d'habitudes prises, et on ne les change pas.

Mais enfin l'Assemblée n'a pas voulu sortir de son domaine. Respectueuse des attributions et des droits, elle ne s'est pas permis d'en rien retrancher.

Le 22 juin 1872, elle a fait, à propos de la loi de recrutement, tout ce qu'elle pouvait faire. Elle a voté l'article 70 ainsi conçu :

« Les ministres de la guerre et de la marine assureront, par des règlements, aux militaires de toutes armes, le temps et la liberté nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, les dimanches et autres jours de fête consacrés pour leurs cultes respectifs. Ces règlements seront inscrits au *Bulletin des lois.* »

Après un admirable discours de Mgr d'Orléans, cet article a été voté à l'unanimité.

Qu'en est-il résulté? Comment la volonté, clairement exprimée, de l'Assemblé nationale, a-t-elle été entendue et obéie?

M. le ministre de la guerre a fait un rapport à M. le président de la République, tendant à ce que l'ordonnance du 2 novembre 1833, sur le service intérieur des troupes, fût modifiée en son article pre-

mier : « Il m'a paru, dit M. le ministre, qu'il convenait de ne plus laisser à l'initiative ou au bon vouloir des chefs de corps le soin de donner aux militaires sous leurs ordres les facultés que réclament les besoins de leur conscience, et d'en faire l'objet d'une prescription spéciale inscrite en tête du règlement sur le service intérieur. »

A la suite de ce rapport, parut, au *Journal militaire officiel*, le décret suivant, signé par M. Thiers, le 10 août 1872, à Trouville.

L'article premier de l'ordonnance du 2 novembre 1833, maintenu tel qu'il est, sera terminé par le paragraphe suivant :

« Le colonel porte une attention particulière sur l'état moral de ses subordonnés et ne néglige rien pour les diriger dans la voie du bien. Il doit laisser aux militaires de tous les cultes le temps et la liberté nécessaires pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Il règle le service de manière qu'ils puissent assister aux offices le dimanche et les jours de fête ; dans la semaine, si des permissions exceptionnelles sont nécessaires à quelques-uns d'entre eux pour la pratique de leur religion, il les accorde dans des proportions aussi larges que le permettent les exigences du service. »

On ne saurait mieux dire ; malheureusement la même ordonnance du 2 novembre 1833 contient de nombreux articles qui détruisent le précédent décret. Ces articles, très-précis, très-positifs, ont pour but de régler l'emploi du temps, et, jusqu'au jour où ils auront été modifiés eux-mêmes, le décret du 10 août 1872 sera d'exécution fort difficile.

Quoi qu'il en soit, certains ont pensé que M. le ministre de la guerre se proposait de ne rien faire au delà. Ils estiment que la pensée de l'Assemblée a été bien traduite et sa volonté suivie. Ceux-là se trompent. En soi le décret est excellent ; mais M. le ministre savait fort bien, d'après les termes mêmes de l'article 70, qu'il avait le devoir de faire un *règlement*, et il l'aurait fait si deux députés, MM. Fresneau et Carron, n'avaient déposé un projet de loi, devenu plus tard, à quelques changements près, la loi votée par l'Assemblée le 20 mai 1874.

Pourquoi ces députés ont-ils cru devoir faire cette proposition de loi ? Peut-être parce que le règlement se faisait attendre ; mais certainement parce que l'objet en était trop important pour que la sanction légale n'y fût pas définitivement attachée.

On ne se figure pas combien nombreuses, mais combien stériles et combien vaines sont encore les circulaires provoquées par la nécessité de fournir aux soldats la liberté religieuse. Plusieurs sont fort belles ; quelques-unes peut-être ont reçu un commencement d'exécution ; mais toutes sont demeurées lettre-morte. Je me trompe ; celles qui concernent les juifs sont parfaitement exécutées. Voici

l'une d'elles, la dernière peut-être, relevée sur le livre d'Ordres d'un régiment en garnison à Paris, au mois de mars 1873 :

« Les hommes appartenant au culte israélite sont *dispensés* de service du 1er avril au 11 du même mois. Les permissions de dix heures leur seront accordées pour les journées des 11 et 12 avril. »

Or, il y a en France, d'après les chiffres du recensement de 1872 : 35 millions de catholiques, 550,000 protestants appartenant soit à la confession d'Augsbourg, soit à la religion réformée, et 45,000 israélites Pourquoi la majorité aurait-elle tort aux yeux de l'État? Pourquoi la justice et le bon sens ne s'exercent-ils pas d'une manière égale? Pourquoi d'un côté ce respect, de l'autre ces demi-mesures ou cette indifférence?

II

Résolus à déposer une proposition de loi, MM. Fresneau et Carron se demandèrent sur quelles bases ils devaient l'établir? Fallait-il l'emprunter au passé et reprendre absolument l'ordonnance du 24 juillet 1816?

Voici les principales dispositions de cette ordonnance :

Art. Ier. Il sera attaché un aumônier à tous les corps de l'armée qui portent le nom de régiment ou de légion.

Art. II..... Après vingt ans de services, les aumôniers auront droit à la retraite de capitaine.

Art. III. Les aumôniers seront sous la juridiction ecclésiastique du grand-aumônier.

Art. VIII. Ils dépendent pour le spirituel du grand aumônier; pour tout le reste, du ministre de la guerre.

Ce système avait l'avantage d'unir étroitement le prêtre à la famille militaire qui lui était confiée. Pendant vingt ans, jusqu'à l'heure de la retraite, il lui était donné de partager la fortune du régiment; officiers et soldats, tous lui étaient connus comme il était connu d'eux. Il pouvait en résulter un abandon et une confiance extrêmes.

Les inconvénients étaient nombreux : c'était le choix d'un seul, celui du grand aumônier, qui présidait au recrutement des aumôniers militaires pour tous les régiments de l'armée. Aussi pouvait-il y avoir des surprises, des nominations malheureuses, quelques-unes indignes. Tout prêtre, ayant eu maille à partir avec son évêque, ou battu par un caractère inquiet, tout prêtre déclassé pouvait avoir la tentation d'aller s'échouer dans l'armée, loin de toute surveillance et de tous supérieurs ecclésiastiques. Sans doute, il y eut une déplorable

exagération dans les critiques dirigées contre l'aumônerie militaire sous la Restauration. Toute arme était bonne pour l'opposition implacable de ce temps-là ; et le public ne regardait pas assez si l'arme n'était pas forgée de toutes pièces par la même main qui la tournait tantôt contre le pouvoir, tantôt contre la religion. On a peine à comprendre comment la critique, à ce moment, s'oublia jusqu'à tomber dans la calomnie ou l'absurdité. On comprend moins encore, à l'heure présente, ces misérables redites. Mais enfin, il y a des personnes qu'on doit plus particulièrement mettre à l'abri du soupçon : le prêtre est une de ces personnes. Il n'est pas bon de le soustraire à la juridiction ni à l'autorité de l'Ordinaire. Le regard de son évêque lui est nécessaire, et pour le surveiller, et pour le couvrir en le protégeant.

Cette raison seule suffisait à faire abandonner tout projet bâti sur le modèle de la grande aumônerie de 1816. Mais il y en a d'autres. Qu'est-ce qu'une assimilation, pour un prêtre, à un grade quelconque, sinon une diminution et un amoindrissement de son caractère sacré? Se figure-t-on un prêtre de cinquante ans, ayant rang de capitaine et prenant place derrière un jeune homme de trente à trente-deux ans? On ne se fait pas davantage à l'idée d'un prêtre de trente ans ayant rang de colonel. Le prêtre est l'homme de Dieu ; il doit rester tel, et hors rang.

Ce caractère de l'aumônier fut dignement relevé par un protestant, qui plus tard mourut catholique, M. le maréchal Randon. C'était en Afrique : la colonne expéditionnaire qu'il commandait venait de faire halte. Les troupes allaient prendre leur repas. Celui de l'état-major fut bientôt disposé, et, le maréchal s'étant assis, la place d'honneur à sa droite resta vide, nul n'osant l'occuper. Le maréchal Randon, promenant ses regards dans le groupe des officiers-généraux, aperçut l'abbé Suchet, aumônier de la colonne, qui se tenait modestement à l'écart, le dernier de tous. « Monsieur l'abbé, dit le maréchal, veuillez vous asseoir à mon côté. » Et, comme l'aumônier s'excusait. « Vous êtes le premier ici, monsieur l'abbé, car vous représentez la première autorité, Dieu. »

Une aumônerie hiérarchisée, formant un clergé à part, ayant à sa tête un grand personnage nécessairement placé à côté du chef de l'État, est-elle en danger de devenir un instrument politique! On l'a dit souvent. On a même reproché à la Restauration d'avoir employé la grande aumônerie à des desseins purement temporels. Aucun homme sérieux et de quelque savoir ne reprendrait cette accusation contre le gouvernement le plus honnête que la France ait jamais eu. Mais, enfin, la seule pensée de mettre une partie du clergé dans cette situation, qu'il pourrait descendre à servir l'ambi-

tion d'un gouvernement ou d'un cabinet quelconque, cette pensée soulève l'esprit. Un système, contre lequel peut s'élever une telle prévention, est d'avance condamné.

Le second Empire, seul, a voulu relever la grande aumônerie : il a nommé un grand aumônier et un aumônier en chef; il jeta les bases d'une fondation complète dans un décret qui ne reçut aucune autre application.

Mais, a-t-on dit, pourquoi n'avoir pas repris l'ordonnance du 10 novembre 1830[1]. Elle n'a jamais été rapportée; elle pourrait avoir force de loi malgré les décrets de 1865; il fallait en exiger l'observation.

Je réponds nettement que ce n'était pas possible, parce que cette ordonnance sacrifie à la forme et ne donne rien à la réalité. Les termes l'indiquent manifestement. Dire qu'il sera attaché un aumônier dans les garnisons, places ou établissements militaires où le clergé des paroisses sera insuffisant pour assurer le service divin, — c'est ne rien trancher, tout laisser en question. Et d'abord, quel sera l'arbitre? Si c'est l'autorité ecclésiastique, écoutez sa réponse :

« Tout catholique a besoin de l'Église et du prêtre... Le soldat a besoin de son pasteur, et son pasteur ne peut être que l'aumônier militaire... Dans l'église de la paroisse où il est caserné, il n'y a pas de place pour lui... Les places, toujours trop restreintes, sont retenues d'avance... Les prêtres de la paroisse, déjà surchargés par leurs propres paroissiens, ne peuvent s'occuper des soldats. »

Ainsi s'exprime Mgr l'archevêque de Rennes dans une pétition adressée à l'Assemblée nationale le 23 décembre 1872. Tous les évêques de France, l'un après l'autre, ont envoyé leur adhésion à cette pétition du vénérable prélat.

Direz-vous que l'interprétation sera donnée par l'autorité militaire? Voilà quarante-quatre ans qu'elle répond négativement au fond, tout en multipliant les circulaires. Les aumôniers territoriaux n'ont jamais figuré au budget, ni dans aucun état de situation du ministère de la guerre; je me trompe, il y en a sept, coûtant ensemble 12,838 francs.

L'ordonnance ajoute qu'il sera attaché un aumônier à chaque brigade, lorsqu'il y aura des rassemblements de troupes en divisions ou corps d'armée. « Cette ordonnance de 1830, dit le commentateur Dalloz (Organisation militaire, p. 1909), ne fut guère appliquée en

[1] Cette ordonnance supprime les aumôniers de régiment, par son article 1er. — Art. 2. — Il sera attaché désormais un aumônier dans les garnisons, places fortes et établissements militaires où le clergé des paroisses sera insuffisant pour assurer le service divin, de même qu'à chaque brigade, lorsqu'il y aura des rassemblements de troupe en division ou corps d'armée.

dehors des établissements hospitaliers et pénitentiaires.» Ce n'est pas tout à fait exact : on a vu des aumôniers en Afrique, sous le règne de Louis-Philippe; il y en avait un dans chaque colonne expéditionnaire. Pendant les guerres du second empire, on en vit jusqu'à un par division constituée. Qu'est-ce qu'un prêtre pour 12,000 hommes? Je le demande à tout esprit non prévenu.

Il faut s'entendre une fois pour toutes sur cette question : il importe de faire juger au public ce que valent certaines assertions. Voilà des chiffres relevés au budget de la guerre en 1874 et représentant ce que dépense l'État pour le culte catholique dans l'armée :

68 aumôniers d'hôpitaux militaires (37 en France, 31 en Algérie). Ces aumôniers sont répartis en 5 classes. . . .	76,290 fr.
Aumôniers aux ateliers de condamnés.	2,500
— — Pénitenciers (2 en France, 3 en Algérie).	3,000
Aumôniers aux prisons.	6,850
7 aumôniers de place.	12,838
1 curé et 2 chapelains aux Invalides.	8,400
Aumôniers à Saint-Cyr et à la Flèche.	4,000
Total.	113,878 fr.

On le voit, l'État dépense 12,838 francs pour assurer le service religieux dans l'armée en station et en campagne. Le reste s'applique aux établissements hospitaliers et pénitentiaires, et aux écoles.

La vérité vient parfois se montrer dans une discussion avec un tel éclat que les plus acharnés s'inclinent un instant, obligés de lui rendre hommage. Personne, à l'Assemblée, n'a contesté qu'il ne fût indispensable de mettre des ministres de leurs cultes auprès des troupes, lorsqu'elles sont mobilisées, en temps de guerre, dans les camps, dans les forts. La plupart de nos adversaires ont voté pour l'article 1er d'un contre-projet, présenté par l'honorable M. Jouin, qui le disait expressément. Et puis, par une contradiction étrange, ce contre-projet ayant été rejeté, on déclarait inutile notre projet de loi! — On loua beaucoup l'Œuvre des soldats; on en fit une touchante peinture; c'était la perfection dans le genre. On nous demanda pourquoi nous ne voulions pas nous en contenter.

Nous nous en sommes contentés à ce point que notre projet de loi est rigoureusement l'Œuvre des soldats. Il a même esprit, même

forme, mêmes traits principaux. Et, s'il est vrai que la loi, pour être bonne, doit venir à la suite d'une expérience faite ou d'une habitude acquise, être entrée dans les mœurs, avoir reçu par avance la sanction du temps, de l'opinion et des faits, — la loi du 20 mai 1874 est excellente, car elle a tous ces caractères.

On en jugera par l'exposé que voici :

Le gouvernement de Juillet venait de supprimer l'aumônerie militaire, et, quelles que fussent les dispositions formulées dans l'ordonnance du 10 novembre, la mesure devait être sans retour. On ne devait rien faire pour le service religieux auprès des troupes. — Ceux qui croient qu'aucune société, nation ou armée ne peut se passer de Dieu, donnèrent tort au gouvernement. En même temps, sur tous les points de la France, on chercha des équivalents à l'institution détruite ; on fit les *Œuvres militaires*.

Différentes quant à la forme, — empruntant à la contrée où elles naissaient son caractère, son esprit, sa manière propre, — plus ou moins robustes selon les milieux et la valeur plus ou moins grande des fondateurs, ces Œuvres eurent encore, pour toutes sortes de causes, des fortunes diverses ; mais, au fond, elles étaient semblables, procédant de la même idée et tendant au même but.

Faire leur histoire est impossible ; il faudrait des volumes. Je dirai seulement en quelques lignes ce que fut l'une d'elles, celle de Paris, l'*Œuvre des soldats*. Par là, on les connaîtra toutes.

Plus heureuse que ses aînées, à Paris, qui ne vécurent pas longtemps, l'Œuvre des soldats a grandi ; elle est prospère. La modestie de ses auteurs m'interdit d'attirer l'attention sur leurs noms. Mais je ne puis taire, pour l'honneur du commandement, que le maréchal Magnan fut son protecteur. Il permit d'abord qu'on célébrât la messe, le dimanche, dans une casemate du fort de Vanves. Il autorisa un digne ministre de Dieu, M. l'abbé de Valois, à s'adjoindre des prêtres de bonne volonté, disposés comme lui à se faire gratuitement les aumôniers de l'armée. De proche en proche, l'Œuvre s'étendit ainsi à tous les rassemblements de troupes du diocèse de Paris.

Il fut convenu que ce service religieux n'entraînerait l'État dans aucune dépense, que les militaires s'y rendraient librement et non par ordre, et qu'un local serait fourni seulement à l'aumônier dans tous les forts. — Le maréchal fit défalquer les casemates livrées au culte de l'état de casernement où elles figuraient à titre de logements de troupes, et ordonna qu'on les inscrivît comme chapelles. — La jouissance de ces casemates-chapelles fut assurée à l'aumônier.

A la fin de 1856, l'Œuvre des soldats avait quatorze forts autour de Paris. Le personnel ecclésiastique de l'association allait grossis-

sant : une fois commencé, le service ne devait jamais être interrompu. On avait assimilé la caserne de Courbevoie à un fort : le colonel du 4e voltigeurs de la garde, aujourd'hui général de division et commandant le 2e corps d'armée, M. le général de Montaudon, « voulant donner l'exemple, » prêta la salle d'école pour être convertie, le dimanche, en chapelle. Il invitait son régiment à se rendre à la messe *sans armes*, et la plus grande partie répondait à l'invitation. Bientôt, à l'exemple de Courbevoie, tous les quartiers et casernes, sous l'autorité du maréchal Magnan, furent pourvus d'un aumônier qui venait y célébrer le service religieux. L'aumônier circulait librement dans les chambrées, l'infirmerie, les salles de police, les prisons, tous les jours, à toute heure. Ainsi dans la garde impériale, que commandait le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angely. L'Œuvre des soldats comptait 27 chapelles intérieures ; elle avait à Paris son plein développement ; elle commençait à se répandre aux alentours, lorsque la politique inaugurée par le second empire à la suite de la guerre d'Italie, en 1859, vint troubler l'Œuvre des soldats, comme, hélas! elle troubla la France, l'Europe et l'Église.

A la vue des États pontificaux envahis, les évêques élevèrent la voix, réclamant auprès du gouvernement l'exécution des promesses solennellement faites et des engagements souscrits. Le gouvernement répondit durement. Chaque ministre fit sa circulaire. Mais aucune ne fut plus violente que celle du ministre de la guerre. Le clergé y était accusé de révolter l'armée contre l'empereur, et d'abuser de son ministère sacré, en insinuant aux soldats des idées détestables. Des hommes en position d'être bien informés assurent que ce ne fut pas seulement le ministre de la guerre, mais avant tout l'empereur Napoléon III, qui fit donner ordre à tous généraux et chefs de corps, sur toute l'étendue du territoire, de supprimer les chapelles et les réunions de l'Œuvre des soldats. Messe, écoles, cercles, prédications, bibliothèques, tout fut interdit.

Seul, le maréchal Magnan osa réclamer auprès du ministre de la guerre, et prit sous sa responsabilité de laisser vivre l'Œuvre, à la condition toutefois que les prêtres ne prêcheraient ni avant, ni pendant, ni après la messe, et qu'un officier serait envoyé en surveillance pour leur ôter la parole, s'ils contrevenaient à cette défense. A partir de ce moment, toutes les prières du cardinal Morlot, toutes les démarches de Mgr Darboy, malgré les sympathies qu'il trouvait aux Tuileries, n'obtinrent que quelques concessions momentanées pour le temps de Pâques, et encore fallait-il les redemander chaque année. Quelquefois certains chefs de corps fermèrent les yeux et laissèrent prêcher, voyant bien que ces instructions,

utiles à plusieurs, ne faisaient de mal à personne. Mais le commandant de place, général Soumain, s'il était consulté, répondait invariablement que la circulaire de 1860 restait en vigueur ; de temps en temps il en renouvelait les prescriptions par des actes écrits, dont l'un figure encore aujourd'hui au livre d'Ordres de la place de Paris. Chaque chef de corps en reçut, en 1872, un exemplaire autographié : seulement ces défenses sont rejetées à l'appendice comme pièces à consulter, et le recueil lui-même renferme une instruction récente qui laisse à la prédication son entière liberté.

Aujourd'hui, cela est évident, cet ordre de la place, signé par le général Soumain, va disparaître de l'appendice lui-même, comme se rapportant à une époque finie. L'article 9 de la loi du 20 mai 1874 le veut expressément.

Mais, dès 1871, l'Œuvre des soldats a retrouvé toute sa liberté : quarante-cinq aumôniers sont libres d'aller et venir en tous lieux occupés par des militaires, libres encore d'y administrer les sacrements, d'y prêcher les dimanches et les jours de la semaine. Même, en beaucoup de quartiers ou casernes, les chefs de corps leur ont donné une chambre, un réduit, un local quelconque où ils reçoivent, en tête-à-tête, les soldats qui le veulent, et à des heures convenues avec l'autorité militaire.

L'Œuvre a produit à Versailles un magnifique rejeton : trois vénérables prêtres, appartenant à la congrégation des R. P. Eudistes, sont venus s'établir au milieu des troupes, et, grâce au commandement, leur ont fait un bien infini. De proche en proche, elle a gagné d'autres garnisons.

A cette médaille y a-t-il un revers? Le contact du soldat avec le prêtre, le séjour plus ou moins prolongé du prêtre dans la caserne, le service religieux à l'intérieur, l'Œuvre des soldats, en un mot, a-t-elle donné lieu à quelque plainte en quelque endroit?

Écoutons ce qu'a dit à la tribune de l'Assemblée, le 26 janvier 1874, Mgr d'Orléans :

« Depuis vingt ans que le ministère des aumôniers s'exerce de cette façon, on n'a jamais vu une seule fois les inconvénients que nos adversaires redoutent. A-t-on rencontré une seule fois, pendant ces vingt années, un seul de ces inconvénients imaginaires? Où a-t-on vu ces *catégories* dont on nous a parlé, ces messes forcées, ces confessions forcées, ces communions militaires forcées? Où a-t-on vu cela ? Où a-t-on vu ces avancements dus à l'hypocrisie, dont on nous a encore parlé : ces notes ridicules données par l'aumônier à son évêque sur les officiers? Où a-t-on vu des officiers qui vont à la messe pour *plaire à leur colonel et ne pas nuire à leur avancement?*

Voilà pourtant toutes les choses qui nous ont été dites ici. (Très-bien ! très-bien !)

« Eh bien, messieurs, je défie qu'on me donne un exemple des accusations qu'on a formulées. (Interruption à gauche.) Oui, messieurs, j'en porte le défi ! (Vives marques d'adhésion à droite.)

« Comment ! il y a vingt ans que cela se pratique, et vous venez nous citer les Mémoires du maréchal Marmont ! Mais, messieurs, en vérité, c'est trop étrange ! L'autorité du maréchal Marmont ?... Pour moi elle est médiocre sous beaucoup de rapports, (Mouvement.) mais très-particulièrement sous ce rapport-ci.

« Quoi qu'il en soit, je dis qu'en fait on n'a jamais rien vu de tout cela ; j'ai des pensées et des sentiments tout contraires à ces craintes, et je les fonde sur la connaissance que j'ai du progrès des idées et des mœurs, dans notre pays et dans l'armée, en fait de pratique religieuse.

« Je les fonde sur le sentiment généreux qui anime nos chefs militaires, nos jeunes officiers eux-mêmes, et jusqu'à nos soldats, et qui fait que chacun respecte dans les autres ce qu'il veut qu'on respecte en lui-même. (Très-bien ! très-bien !)

« En un mot, messieurs, je tiens en plus haute estime le caractère français et l'honneur militaire... (Vive approbation.) Et s'il y a quelques exceptions misérables — cela peut se rencontrer — ce n'est pas pour elles que je ferais la loi ; car une loi de cette sorte ne serait honorable ni pour l'armée, ni pour la France. (Assentiment.)

« Ainsi, ce que vous redoutez, ce sont des périls imaginaires, de vraies chimères.

« Ce que vous faites, ce sont des suppositions injurieuses pour nos officiers, pour nos soldats. »

Rien n'a été répondu à ces interrrogations pressantes ; aucun fait n'a été produit. Le défi porté par l'illustre orateur n'a pas été relevé.

Mais on a pu voir, par le rapide exposé qui précède, les effets certains de la charité sacerdotale, et tout en même temps l'inconstance coupable des gouvernements qui subordonnent l'accomplissement d'un devoir sacré — celui de favoriser dans l'armée les libres rapports avec Dieu — à la politique, à la passion, à la colère, au caprice.

N'était-il pas temps qu'une loi de l'État vînt définitivement établir ce devoir au-dessus de nos tristes variations ?

Je suppose que l'Assemblée, obéissant à quelques orateurs, eût rejeté le projet de loi de MM. Fresneau et Carron, que serait-il arrivé ? Tous les évêques de France, sans en excepter un seul, auraient évidemment réclamé, auprès de M. le ministre de la guerre,

l'exécution des promesses qu'il a faites lui-même en 1871, et que son honorable successeur, M. le général du Barrail, n'a point désavouées. Ils auraient demandé des commissions d'aumôniers volontaires pour des prêtres absolument choisis par eux, en tel nombre qu'ils auraient jugé bon. Alors qu'aurait fait M. le ministre? N'ayant avec les évêques aucune base de discussion possible, il se serait trouvé dans l'alternative de tout refuser ou de tout accorder. Refuser, c'eût été se mettre dans l'obligation logique d'imiter l'empereur Napoléon III en 1860, et de chasser des casernes, où ils sont, tous les aumôniers volontaires. Il l'eût fallu; car, pourquoi deux poids et deux mesures? Comment admettre que ce qui est excellent à Versailles soit mauvais à Rennes, par exemple? J'émets cette hypothèse sans la redouter. M. le ministre de la guerre aurait tout accordé pour ne rien refuser, je n'en doute pas un seul instant. Mais prenez garde: vous auriez eu dans l'armée, pour l'armée et complétement indépendante des chefs de l'armée, une force considérable. Et il n'est pas un homme, un peu versé dans la connaissance des choses militaires, qui n'ait cette opinion qu'aucune force, si respectable soit-elle, ne doit exister dans l'armée, absolument indépendante de l'autorité militaire. Je ne développe pas cette opinion; tout homme spécial me comprendra. D'ailleurs je n'aurais pas donné deux ans de ce régime à M. le ministre, avant qu'il ne vînt lui-même, et d'urgence, réclamer l'adoption de notre projet de loi. Qu'est-ce que cette loi, sinon une sorte de concordat?

Il est encore assez difficile de comprendre nos adversaires reconnaissant tous qu'il faut des aumôniers dans certaines situations affectées par les troupes, en campagne notamment, et se refusant à toute organisation préparatoire.

Qui ne se rappelle cette guerre de 1870, d'héroïque mais lamentable mémoire? Aussitôt après nos premiers désastres, une légion d'aumôniers volontaires envahit nos armées et en prit possession, avec la complicité du gouvernement de la Défense nationale, irréprochable sur ce point. Mais, s'ils furent admirables, ces aumôniers, prêtres ou religieux, ils ignoraient absolument leur nouveau métier; ils n'avaient entre eux aucun lien: aucune organisation ne présidait à leur action ni ne la réglait. Il y eut dans ce service autant de dévouement que d'anarchie. Aurait-on d'aventure oublié que les mêmes causes engendrent toujours les mêmes effets?

Mais il est bon d'insister sur ce moment.

Comment dire la conduite de ces nobles prêtres et religieux de tous Ordres, l'exemple qu'ils ont donné, les vertus qu'ils ont inspirées, l'admiration que partout ils ont fait naître sous leurs pas! N'ont-ils pas conquis leur droit de cité dans l'armée par le bien

qu'ils lui ont fait? Il y a des reconnaissances bien courtes, des enthousiasmes bientôt disparus! Car si, par déférence pour certains hommes et contraints par des exigences que plusieurs savent, nous n'avions tardé, — si la loi eût été présentée en 1871, qui peut douter que l'opposition eût été moins vive, les jugements plus équitables, les adhésions plus nombreuses?

Alors, tout épris de reconnaissance pour les services rendus, qui donc eût songé à disputer à l'aumônier l'entrée de la caserne, à suspecter la nature de son dévouement, associant, avec une sorte d'égarement, prêtres et militaires dans une égale réprobation? Qui donc, ayant vu de près l'abnégation de ces religieux et n'en ayant pas perdu la mémoire, eût pu les croire capables de certaines menées honteuses, capables aussi les officiers français de spéculer sur la religion pour leurs affaires d'avancement? On a parlé de l'envahissement du clergé, du *Compelle intrare* dont il aurait l'habitude, de la discorde dont il sera l'élément; on a été jusqu'à dire — tout bas il est vrai — que le prêtre se gâtera dans son contact avec la troupe; mais — très-haut cette fois — qu'il a des vulgarités désagréables, et que, pour l'honneur de la religion, il n'est pas prudent de le sortir de la pénombre. Ainsi le prêtre ne serait bon que de loin; c'est à travers les brouillards de la mort, les convulsions de l'agonie ou l'émotion du champ de bataille qu'il faut seulement l'envisager. La spécialité du prêtre, en style de troupier, serait de *signer la feuille de route!*

Il faut le redire; en 1871, les pensées étaient autres, à peu près partout; mais eussent-elles été pareilles qu'elles auraient encore témoigné d'une fausse opinion du prêtre et d'une ignorance profonde des principes chrétiens les plus élémentaires. L'homme est un être faible, toujours enclin à mal faire et à tomber; sa force est en Dieu seul, et il a besoin du prêtre pour l'y aller chercher. Voilà ce qu'enseigne la religion et ce que justifie l'expérience de tous les jours.

En disant ce qu'est l'Œuvre des soldats, j'ai défini la loi votée par l'Assemblée. Tel qui connaît l'œuvre connaît aussi la loi, puisque l'une procède de l'autre avec une conformité presque complète.

Les rassemblements de troupes sont assimilés, pour le service religieux, aux paroisses civiles : ils forment des paroisses militaires que l'État doit pourvoir, comme les autres, de tout ce qu'exige l'exercice des cultes reconnus.

Il leur faut un personnel, il leur faut un matériel, en temps de paix et en temps de guerre.

S'agit-il du temps de paix; on va faire au ministère de la guerre

le relevé de toutes les garnisons, en indiquant le chiffre de leur effectif entretenu.

Pour toute garnison au-dessous de 200 hommes, il n'y a pas de service religieux organisé, ni d'aumônier spécialement affecté. « Le service religieux de ces petits groupes (Rapport, p. 8) est confié à la sollicitude des évêques, qui y pourvoiront en prescrivant aux prêtres de leur clergé d'admettre ces militaires isolés comme leurs propres paroissiens. » Mais il est évident, en se référant à l'Œuvre des soldats, et surtout à l'esprit général de la loi que, s'il est possible à l'évêque de donner un aumônier à ces groupes, il en aura le pouvoir; et ces aumôniers auront dans la caserne leurs libres entrées, s'entendant avec l'officier le plus élevé en grade pour l'exercice de leur ministère sacré; mais ils ne recevront ni appointements ni indemnité et le matériel qui leur sera nécessaire ne sera point à la charge de l'État.

Pour les garnisons dont l'effectif varie de 200 à 2,000 hommes, il y aura un aumônier auxiliaire, c'est-à-dire un prêtre spécialement attaché, mais que la loi suppose en possession d'un autre emploi, et auquel elle donne une simple indemnité. Libre à l'évêque de le choisir et de le prendre sous sa responsabilité où il voudra, dans un ordre religieux ou dans telle ou telle catégorie de son clergé. L'autorité militaire le reçoit des mains épiscopales et le commissionne (Rapport, p. 7). Cette institution des aumôniers auxiliaires a surtout pour but de soulager le budget des dépenses.

Pour toute garnison dont l'effectif est égal à 2,000 hommes et dépasse un peu ce chiffre, le service religieux est confié à un aumônier titulaire; mais tout régiment *réuni* a son aumônier, alors même que son effectif est inférieur à 2,000 hommes (art. 4). Cet aumônier sera titulaire ou auxiliaire, selon les charges plus ou moins lourdes qui incomberont au clergé en cet endroit. S'il n'est pas possible à l'évêque d'ajouter ce surcroît d'obligations à l'un des prêtres de la ville, reconnu d'ailleurs capable de remplir ces délicates fonctions d'aumônier militaire, si l'évêque est obligé de déplacer un prêtre ou de le faire venir soit d'un diocèse voisin, soit d'une communauté religieuse, l'aumônier sera titulaire et commissionné comme tel. Dans le cas contraire, l'aumônier de cette paroisse sera auxiliaire. — Ce point, comme tous les autres, sera réglé; cette répartition sera évidemment faite sur le rapport des commandants de corps d'armée, après entente avec les évêques. Les évêques feront aussi leur travail et l'adresseront au ministre des cultes. Le ministre de la guerre, ayant pris l'avis de son collègue, prononcera en dernier ressort.

On comprend que cette base de 2,000 hommes n'est point in-

flexible; elle était nécessaire à poser, mais il faut la considérer comme une approximation.

La loi dispose que chaque régiment réuni aura son aumônier, mais un aumônier suffira souvent pour 2,500 et 3,000 hommes.

Ce que la loi veut, c'est que partout, auprès des soldats, il y ait des ministres de leur culte en nombre suffisant pour que tous aient le temps, les moyens et toute facilité pour remplir leurs devoirs religieux. Il importe qu'un étranger ne dise plus : En France, pour qu'un soldat puisse aller à la messe, il faut qu'il soit à l'hôpital ou en prison. Rien ne doit gêner les libres rapports du prêtre avec la troupe, sinon les obligations essentielles du service militaire.

Le service des hôpitaux concerne son organisation, et les écoles spéciales, prisons, ateliers de condamnés, pénitenciers militaires, les aumôniers qu'ils ont actuellement.

Voilà pour le personnel en temps de paix : tous les aumôniers demeurent sous la juridiction et l'autorité de leur évêque, présentés par lui à la nomination du ministre, mais pouvant être incessamment retirés et envoyés remplir toute fonction d'un autre ordre, si l'évêque le croit utile. Les aumôniers devront être pareillement agréés par l'autorité militaire; et ceci n'est point une affaire de pure convenance, c'est une nécessité à l'accomplissement de laquelle le succès de leur apostolat est intimement lié. Le propre de la religion est de persuader; même, le plus souvent, elle arrive à l'esprit en passant par le cœur. C'est pourquoi un aumônier, si respectable qu'il soit, qui n'aura pas « bien pris » quelque part, devra résigner ses fonctions, pour peu que l'autorité militaire le réclame en le motivant.

Faut-il s'arrêter à l'idée d'un soldat manquant de respect à un prêtre, ou d'un chef militaire faisant volontairement obstacle au libre exercice du culte? L'outrage et l'abus d'autorité, assurément, sont des fautes que les règlements prévoient, que les supérieurs châtient, et dont l'opinion surtout fait justice; mais de telles idées sont téméraires : croire à des difficultés sérieuses entre le clergé et l'armée, c'est prouver qu'on ne connaît ni l'armée ni le clergé.

Maintenant, il faut le dire, l'aumônier devra satisfaire à des conditions de l'ordre le plus sérieux et le plus considérable. Quel noble rôle que le sien! Combien grave n'est pas sa mission! Participer directement à la régénération de la France, en élevant le niveau moral de l'armée dont va dépendre cette régénération, quelle tâche grande et capable de saisir un esprit d'élite! Et encore, il ne faut pas se le dissimuler, cette institution des aumôniers militaires ne vaudra que ce que vaudront les aumôniers eux-mêmes.

Que l'on se garde de croire que l'on se fait mieux venir du trou-

pier en prenant son langage, ses manières, ses habitudes. On s'empare de la confiance du soldat comme on gagne le cœur du peuple, en s'inclinant vers lui et s'élevant avec lui, le transportant dans un milieu supérieur. La même règle s'impose à tous ceux qui veulent cultiver l'âme du peuple, dans l'armée comme dans la société ; c'était la règle des mystiques chrétiens, aux premiers âges de l'Église, ainsi formulée : Rentrons du dehors en dedans, et du dedans montons plus haut. — J'en conclus que l'aumônier militaire devra être un homme supérieur, au moins par le cœur et la vertu, et que les évêques de France, ces premiers patrons de notre projet de loi, donneront à l'armée leurs prêtres les plus distingués par un savoir solide et un tact délicat.

Matériel. — On a semblé se préoccuper beaucoup du matériel nécessaire à la célébration des cérémonies religieuses : on a paru craindre que la dépense n'en fût très-forte. — Ce n'est pas dans le moment où nous sommes, forcés de soutenir nos effectifs, de refaire notre matériel, de couvrir nos frontières, écrasés encore par le poids d'une dette énorme, ce n'est pas nous qui provoquerons à de grands sacrifices, même en vue du plus respectable intérêt.

Examinons comment les choses pourront se passer dans la pratique :

Dans toute ville de garnison, « l'autorité ecclésiastique mettra à la disposition des aumôniers, à des heures convenues, des chapelles ou des églises voisines des casernes. » (Rapport, p. 5.) Lorsque le colonel aura jugé que cela est possible, le service religieux se célébrera dans l'intérieur de la caserne ou du quartier, soit dans la salle des écoles, le manége, la salle d'armes ou dans tout autre local momentanément approprié à cet effet. Mais la perfection serait que chaque rassemblement de troupes eût sa chapelle sans qu'il en coûtât rien à l'État.

Voilà pour le local.

Quant aux ornements, vases sacrés, linge d'autel, livres liturgiques, etc., tout ce qui est nécessaire pour célébrer les offices religieux sera fourni par les soins des autorités ecclésiastiques locales. Elles pourront être désintéressées par la masse générale d'entretien des corps, ainsi qu'il résulte d'une décision ministérielle du 9 décembre 1816, encore exécutée il n'y a pas bien longtemps [1].

Le service religieux se fera-t-il dans l'intérieur des quartiers ou casernes ; — l'autorité du colonel est ici entière — on dressera

[1] Cette décision ministérielle du 9 décembre 1816 accorde une somme de cent francs par an à tous les corps de la ligne, destinée à indemniser les paroisses, à raison du prêt des ornements, de la fourniture du luminaire et de celle du pain et du vin pour la célébration des messes militaires.

un autel du modèle de ceux qu'emploient les aumôniers volontaires à Paris, et qui coûte, je crois, 600 francs. La charité privée en fera les frais, sans que l'État ait rien à débourser. Cela se comprend sans autre explication.

Mais, que la messe se dise dans la caserne ou dans l'église voisine, la liberté de fréquenter les soldats est devenue le droit de l'aumônier : il a ses entrées au quartier, au même titre que l'officier. Prisons, salles de police, infirmerie, il peut tout visiter, sous le regard de l'autorité militaire.

Un devoir bien important lui est encore imposé, celui de s'occuper des enfants de troupe.

« Il lui sera, *en outre*, accordé dans les casernes ou dans leur environ, une chambre où il puisse recevoir les hommes ayant à le consulter. » (Rapport, p. 5.) Cette phrase du rapport équivaut à un texte de loi : L'Assemblée l'a voulu ainsi en rejetant le contre-projet de M. Jouin, après tous les commentaires que l'honorable député a présentés pour le défendre, — en rejetant encore l'amendement de M. le général Guillemaut ainsi conçu : « Aucune salle ne sera mise à la disposition de l'aumônier pour des conférences, dans l'intérieur des casernes. »

En troisième délibération, le général Guillemaut a considéré comme acquis ce droit des aumôniers : « Nous serons très-heureux (je reproduis ses paroles) si ces messieurs se contentent d'une salle de quinze places pour les conférences, et d'une chambre de cinq places pour ce fameux cabinet...... » Aucune explication nouvelle n'a été demandée par l'Assemblée; aucune protestation n'a été faite, sinon contre le langage du général Guillemaut. La vérité est que la plus petite de ces deux chambres, un réduit, sera *seule*, et toujours, donnée à l'aumônier, afin qu'il puisse recevoir les soldats qui veulent lui parler. Une autre chambre *pourra* être momentanément affectée à des conférences religieuses. Encore une fois, ceci ressort nettement du rapport, de la discussion et de la volonté clairement manifestée du législateur. Je crois inutile de multiplier les textes.

Entre l'état des troupes en station, c'est-à-dire en garnison, et l'état de guerre, il y a une position intermédiaire qu'elles affectent quelquefois : elles peuvent être campées ou baraquées. Dans ces deux situations, et aussi dans les forts, le matériel nécessaire à la célébration des offices religieux est tout entier à la charge de l'État.

Pied de guerre. — Tout aumônier, comme tout ecclésiastique, est soumis à son évêque : il n'y a pas un bon prêtre qui ne le veuille. Quand il exerce ses fonctions, l'aumônier dépend aussi de

l'autorité militaire la plus élevée en grade, dans le rassemblement de troupes qui constitue sa paroisse. La hiérarchie militaire le veut ainsi, nul ne pouvant être, dans l'armée, indépendant des chefs qui la commandent. Ainsi l'aumônier a deux attaches, l'une temporaire avec l'armée, l'autre permanente avec le clergé. Il appartient à deux milieux, et, dans l'un comme dans l'autre, s'il est chef de service, il est nécessaire encore qu'il ait des supérieurs.

C'est cette nécessité de maintenir l'aumônier sous l'autorité d'un supérieur ecclésiastique, — garantie précieuse pour le clergé, plus encore que pour l'armée, — qui a motivé l'article 6. Lorsque les troupes sont mobilisées en vue d'une guerre certaine ou seulement possible, il y aura un aumônier supérieur nommé pour chaque corps d'armée, et un aumônier en chef par armée.

Les uns et les autres seront choisis, sur la proposition des évêques, parmi les aumôniers titulaires de l'armée ou du corps d'armée, c'est-à-dire parmi des prêtres ayant fait leurs preuves.

Chaque régiment emmène l'aumônier qu'il avait dans la garnison d'où il part. Chaque régiment en campagne a son aumônier. Il appartient à l'aumônier en chef de distraire les aumôniers dont les régiments sont fractionnés et de les attacher aux ambulances. Je me borne à ce seul mot sur l'organisation en campagne, ne pouvant m'étendre outre mesure.

Tout aumônier emporte avec lui sa chapelle fournie par l'État, c'est-à-dire une valise, comme il en est à bord des vaisseaux, où sont contenus tous les objets nécessaires à la célébration du culte.

Messe et service religieux du dimanche. — L'article 5 dispose que « les dimanches et fêtes conservées par le Concordat, un office spécial est fait par les aumôniers titulaires ou auxiliaires pour les troupes de la garnison. — Ces jours-là, le travail est supprimé dans les ateliers et établissements militaires, conformément à la loi existante. — Dans les quartiers, casernes, camps et forts, les heures de service sont réglées de manière que les militaires de tout grade aient la faculté de remplir leurs devoirs religieux. »

Le Rapport ajoute (p. 8) que « le service militaire ne peut, ces jours-là, faire obstacle au désir que le soldat aurait de s'y rendre...... La commission pense qu'il est possible de concilier les exigences du service militaire avec celles des devoirs religieux. Elle demande seulement que le service dans les camps, forts, quartiers, casernes, etc., soit réglé de telle façon qu'il soit terminé ou suspendu un laps de temps suffisant avant l'heure fixée par l'autorité militaire pour la célébration du service religieux, de telle sorte

que le moins possible d'obligations ou de préoccupations des devoirs militaires ne détournent le soldat de l'intention qu'il aurait de se rendre à l'office. »

« Elle désire qu'il en ait non-seulement la liberté, mais encore qu'on lui en facilite les moyens : c'est le principe *absolu* de l'article 5. »

Organe de la commission de l'armée, dont il a été le premier rapporteur, M. le vice-amiral Dompierre-d'Hormoy ne pouvait tracer leurs devoirs aux chefs de corps d'une manière plus précise. Aller plus loin, je l'ai dit, c'eût été empiéter sur leurs attributions essentielles. Au reste, cet article et son commentaire n'ont été l'objet ni d'une attaque, ni même d'une discussion.

La messe dont il est question pour le dimanche sera-t-elle une messe officielle, à laquelle les troupes assisteront en armes et bagages, une espèce de cérémonie publique, comme l'est trop souvent la revue elle-même? Les colonels ou les généraux en décideront. Mais combien ne préférons-nous pas la messe à laquelle le soldat peut assister sans apprêts ni tapage, en sabots et en veste d'écurie, s'il le faut! Cette messe, que prescrit l'article 5, est bien moins une messe militaire qu'une messe pour les soldats.

Solde. — « Un décret règle le traitement et les diverses allocations attribués sur le pied de paix et sur le pied de guerre aux aumôniers militaires, ainsi que les frais de culte qui doivent leur être alloués. »

Ainsi s'exprime l'article 7.

Cultes dissidents. — La loi du 20 mai a un caractère général : elle embrasse tous les cultes reconnus par l'État, c'est-à-dire, et sans parler de la religion catholique, les cultes calviniste ou réformé, la communion d'Augsbourg (luthériens), et le culte israélite. — En vertu du dernier paragraphe de l'article 4, il est attaché un aumônier de leur culte à tout rassemblement contenant plus de deux cents protestants ou plus de deux cents israélites.

Un honorable général a paru craindre que la rencontre, en une caserne, de plusieurs aumôniers catholiques, protestants et israélites, ne fût une occasion de discorde. Je ne crois pas au danger des querelles entre gens bien élevés ou ayant souci de leur dignité ; mais on peut affirmer, plus certainement, qu'il faut bannir cette préoccupation. En effet, la proportion d'un aumônier, par rassemblement de deux cents soldats protestants ou israélites, a été pleinement acceptée par les honorables députés stipulant pour ces cultes ; et voici ce qui en résultera :

La population de la France est descendue au chiffre de

56,102,921 habitants, sur lesquels il y a, je l'ai dit plus haut 550,000 protestants et 45,000 israélites.

Pour comporter un aumônier protestant, le rassemblement de troupes devra dépasser 12,500 hommes. Pour avoir un aumônier israélite, l'armée doit atteindre le chiffre de 143,000 hommes.

On peut donc se rassurer.

III

Je me suis proposé, en écrivant ces lignes, de donner quelques explications sur une loi très-importante, peu comprise, et déjà dénaturée par la passion. J'ai voulu montrer quels mobiles ont dirigé l'Assemblée en la votant et deux gouvernements en y adhérant tour à tour[1]. Pour être le moins incomplet possible, il faudrait maintenant retracer l'historique du service religieux auprès des armées en France. Mais cette étude a été faite récemment par M. Lèques, sous-intendant militaire[2], et publiée par la réunion des officiers : je me permets d'y renvoyer le lecteur.

Il apparaît à quiconque voudra faire appel à l'histoire, qu'il a fallu les événements de la Révolution française pour rompre la tradition nationale, sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Si loin qu'on porte ses regards, on voit constamment en France, auprès des armées, des religieux et des prêtres ; ils eurent des titres divers ; leur organisation fut plus d'une fois modifiée; mais quelque troublées que furent certaines époques, dont je ne crains pas d'invoquer le témoignage, jamais l'idée ne vint à personne d'isoler de Dieu un homme, parce que cet homme était soldat. C'était une raison de plus pour le mettre à même de s'en rapprocher. Même au siècle dernier, s'il y eut des athées en haut, ils toléraient souvent qu'il y eût, en bas, des croyances.

Donc, même au dix-huitième siècle, il y avait des aumôniers attachés aux régiments, en paix comme en guerre. L'ordonnance de

[1] Le projet de loi, déposé le 13 décembre 1872, avait reçu l'adhésion du gouvernement dont M. Thiers était le chef. Après le 24 mai, il obtint pareille approbation du gouvernement du maréchal de Mac Mahon. Le ministre de la marine, M. le vice-amiral d'Hormoy, parlant au nom du cabinet, le 26 janvier 1874, vint le déclarer à la tribune avec une grande netteté. Le ministre de la guerre, M. le général du Barrail, sommé le lendemain par M. Raoul Duval de donner son opinion personnelle, reproduisit textuellement la déclaration de son collègue en se l'appropriant.

[2] *Historique du service religieux dans les armées*, par M. Lèques, sous-intendant militaire. Tours, 1873.

1784 vint confirmer et compléter l'ordonnance de 1681, par laquelle Louvois conservait ce qui existait, en le régularisant.

Le gouvernement de la Restauration reprit peut-être trop exactement les errements de cette ordonnance de 1784, que la Révolution et l'Empire avaient cru détruire. Au lieu d'être classé après le chirurgien et avant le tambour-major, comme en 1784, l'aumônier prit rang, en 1816, avant le chirurgien et après le porte-étendard. Mais, aux deux époques, tous les membres de l'aumônerie militaire dépendaient du grand aumônier et semblaient former un autre clergé. Je me suis efforcé de montrer les inconvénients de ce système, beaucoup moins graves qu'on les a dits souvent, mais trop réels encore au point de vue de l'honneur de la religion et de la dignité du prêtre.

L'ordonnance de 1830 vint une seconde fois tout détruire, car, en fait, elle ne mit rien à la place de ce qu'elle avait supprimé.

L'Empire eut deux manières envers le clergé comme il montra deux visages à la religion. Jusqu'en 1859, sa bienveillance égale son respect ; on a vu ce qu'il laissa faire à l'Œuvre des soldats.

En 1854, décrets des 10 mars et 1er avril attachant des aumôniers à l'armée d'Orient, considérant que la présence, au milieu des troupes, des ministres du culte, est *particulièrement* indispensable dans une guerre lointaine. On nomma un aumônier supérieur pour l'armée et un aumônier par division (12,000 hommes environ). Un aumônier fut encore attaché à chacune des grandes ambulances.

En 1857, l'empereur Napoléon III veut reconstituer la grande aumônerie.

En 1866, décret portant nomination d'un aumônier en chef assimilé à un intendant divisionnaire.

Lorsque la guerre de 1870 éclata, il y avait bien un grand aumônier et un aumônier en chef ; mais, auprès des troupes en France, pas un seul prêtre. Je ne parle ni des aumôniers d'hôpitaux ou d'écoles, qui ont un service séparé, ni des aumôniers volontaires tolérés seulement et nullement reconnus par l'État. En ce moment encore, on peut ouvrir le budget, on y retrouvera la même situation[1].

ANGLETERRE[2].

Tout soldat anglais, qui n'est pas malade ou retenu par son ser-

[1] Voir le tableau, cité plus haut, des dépenses faites pour le culte catholique au budget de la guerre.

[2] Note communiquée par l'état-major général du ministère de la guerre, 2e bureau. — Circulaires du chapelain-général. — Circulaires du secrétaire d'État au département de la guerre. (1857, 1865, 1870, 1871.)

vice, a l'obligation d'assister le dimanche à l'office religieux. Le devoir religieux est assimilé au devoir militaire.

Cet office doit être court (il dure une heure au plus), *afin que le soldat ait toute facilité pour se promener*. Il est le même, autant que possible, pour la troupe et les fidèles ; mais le chapelain général prescrit de *bien placer* les soldats, attendu qu'ils n'aiment pas à rester au bas de l'église. (Circulaire *War office*, 1870[1].)

Le dimanche, chaque régiment a son école où les officiers et les dames peuvent enseigner sous l'autorité du chapelain. En outre, il se fait le soir, une ou deux fois par semaine, un office religieux.

Les corps de troupes forment des paroisses militaires. Des chapelains leur sont attachés, qui appartiennent aux trois Églises réformées, presbytérienne et catholique, tous appointés et reconnus par l'État, à l'exclusion des ministres de tout autre culte. Ils reçoivent de leurs supérieurs ecclésiastiques des instructions fréquentes et très-pratiques, tant pour eux-mêmes que pour le service religieux qu'ils ont mission d'assurer. On leur recommande par exemple « de ne jamais jouer aux cartes et au billard, de ne point aller aux bals publics, chasses à courre ou à tir, ni de se montrer aux courses. Ils doivent être aussi instruits que possible, afin que leur parole fasse autorité dans les discussions religieuses. » (Circulaire du chapelain général aux chapelains.)

Il y a deux sortes d'ecclésiastiques auprès des soldats : 1° un corps de chapelains, appartenant au culte réformé, ayant à sa tête un chapelain général. Ces chapelains, nommés par le ministre de la guerre, sur la présentation du chapelain général, ne sont point attachés aux régiments, mais aux garnisons principales, tant à l'intérieur qu'aux colonies. En campagne, ils sont attachés au quartier-général de l'armée, aux ambulances les plus importantes et aux états-majors de brigade.

Ils sont assimilés :

Le chapelain général au grade de major général, et il reçoit une solde annuelle de 25,000 francs.

10 chapelains de 1re classe au grade de colonel, et ils reçoivent chacun de 9,125 à 10,250 francs.

17 chapelains de 2e classe au grade de lieutenant-colonel, et ils reçoivent 7,985 francs.

2 chapelains nommés, en vertu d'une ordonnance de 1847, dans des conditions spéciales, avec une solde de 9,125 francs.

[1] No classes of persons are more open to religious impressions that soldiers, when they see that the clergyman is interested in them. (Circulaire du ministre, 7 septembre 1870.)

14 chapelains de 3[e] classe, assimilés au grade de major, et ils touchent 6,840 francs.

15 chapelains de 4[e] classe, ayant rang de capitaine et recevant de 4,560 à 5,700 francs.

En tout 59 chapelains appartenant à l'Église réformée.

6 chapelains appartiennent à l'Église presbytérienne, et 14 à l'Église catholique romaine, sur lesquels 4 chapelains de 2[e] classe, 6 de 3[e], et 4 de 4[e] classe. Ce qui fait au total 79 chapelains, coûtant ensemble 531,775 francs.

En second lieu, et à côté de ce corps de chapelains militaires distribués dans les grands centres, il y a un grand nombre d'ecclésiastiques appartenant au clergé des paroisses, qui reçoivent la charge d'assurer le service religieux auprès des rassemblements de troupes d'un chiffre peu élevé. Tous doivent être agréés par le ministre de la guerre, sur la *recommandation* du général ou de l'officier qui commande la station. Le principe du traitement est le même pour tous ces ecclésiastiques : c'est une indemnité proportionnelle au chiffre de l'effectif.

La somme inscrite au budget pour cette nouvelle dépense (exercice s'étendant, selon l'usage anglais, du 1[er] avril 1874 au 31 mars 1875) est de 410,525 francs.

Il est encore alloué une somme de 11,750 francs pour dépenses diverses.

En résumé, l'État dépense pour le service religieux des troupes en Angleterre 954,050 francs, non compris le service religieux des armées aux colonies, qui vient grossir ce chiffre de 248,700 francs, et porte la somme totale à 1,202,750 francs.

La population de la France ayant subi, depuis le recensement de 1866, l'énorme diminution de 366,915 âmes (sans parler de l'Alsace-Lorraine), demeure, en 1872, au chiffre de 36,102,921 âmes. — Le Royaume-Uni dépense 954,050 francs pour assurer le service religieux militaire, la population étant de 31,857,388 âmes, au recensement du 8 avril 1871. Le chiffre proportionnel, en France, serait de 1,046,000 francs. Il serait plus fort si l'on comparait l'effectif entretenu, dans les deux pays, sur le pied de paix.

AUTRICHE-HONGRIE [1]

Pendant longtemps, au moins depuis 1720, l'organisation du service religieux en Autriche offrit certaines analogies avec l'organisa-

[1] Ces renseignements m'ont été fournis par le ministère de la guerre. Ils sont extraits d'un excellent travail fait à l'état-major général (2[e] bureau).

tion de ce même service, telle qu'on l'a vue en France sous la Restauration. Chaque régiment avait son aumônier catholique, faisant partie de l'état-major du corps ; et l'aumônier suivait le régiment en temps de paix comme en temps de guerre. Les autres cultes n'avaient pas de représentants officiels auprès des soldats. Ces aumôniers formaient trois classes ; les deux premières assimilées au grade de capitaine en premier ou de capitaine en second, la troisième au grade de lieutenant, tous étant nommés et régis par un grand-aumônier, et les évêques n'ayant sur eux aucun pouvoir.

Le décret impérial du 3 janvier 1869 a modifié cette organisation.

Les aumôniers ne sont plus ambulants, ils sont territoriaux; non pas attachés aux régiments, mais aux garnisons ; au demeurant, formant un clergé à part, et dépendant d'un grand personnage, le vicaire apostolique militaire. L'organisation pour le temps de guerre a été aussi modifiée. Enfin le service religieux a été étendu aux protestants et aux israélites.

Pied de paix. — L'effectif des aumôniers militaires, sur le pied de paix, a été ainsi réglé :

Un vicaire apostolique militaire, assimilé à un général de brigade, résidant à Vienne, et touchant une solde annuelle de 5,280 florins, plus 1,000 florins pour indemnité de logement, soit 15,700 francs.

Un directeur du consistoire militaire, assimilé à un lieutenant-colonel, résidant à Vienne, et touchant annuellement, indemnité de logement compris, 2,220 florins, soit 5,550 francs.

Deux secrétaires, ayant rang, le premier, d'un pasteur militaire, l'autre d'un chapelain.

16 pasteurs militaires (*militär Pfarrer*), résidant au chef-lieu des 16 grands commandements, assimilés à un major, et touchant une solde d'environ 3,900 francs.

32 curés militaires (*militär Curaten*) attachés à des hôpitaux, arsenaux, établissements militaires ou villes de garnison, assimilés aux capitaines et payés sur le pied d'environ 2,460 francs. La solde uniforme est de 1,860 francs. L'indemnité de logement, variable selon l'importance des villes, est en moyenne de 600 francs. 12 d'entre eux sont catholiques grecs.

58 chapelains militaires (*militär Caplänen*) ayant à peu près la solde des précédents : 9 d'entre eux sont catholiques grecs.

11 professeurs ecclésiastiques attachés aux écoles.

Le vicaire apostolique est actuellement un évêque *in partibus;* il est nommé par l'empereur, sur la proposition du ministre de la

guerre. Sa dépendance est grande : il ne peut envoyer aux aumôniers ni lettre pastorale, instruction collective ou circulaire d'aucune sorte, sans l'autorisation préalable du ministre. C'est un fonctionnaire, un chef de service dans l'administration de la guerre, dont l'initiative est limitée aux choses secondaires. Toutefois, il correspond directement avec les membres du clergé militaire, opérant leur recrutement, réglant leur avancement, exerçant sur eux toute autorité et juridiction spirituelles. C'est de lui seul que les aumôniers reçoivent les pouvoirs ecclésiastiques, c'est-à-dire le droit de célébrer le culte et d'administrer les sacrements.

Le directeur du consistoire militaire remplit, à côté du chef de l'aumônerie, les fonctions d'un vicaire général près de son évêque. Il est nommé par l'empereur sur la proposition du ministre, après avoir été agréé par le vicaire apostolique.

Il a sous ses ordres deux secrétaires.

Les 16 pasteurs militaires sont les aumôniers en chef des 16 corps d'armée régionaux qui constituent l'armée elle-même. Ils président au service religieux dans ces 16 *dictricts*, sous la double autorité du vicaire apostolique et du général commandant le corps d'armée.

Les 32 curés militaires sont des aumôniers attachés aux hôpitaux ou à certains établissements militaires : 6 d'entre eux, seulement, sont chargés du service religieux dans quelques villes importantes, telles que Josephstadt, Zara, etc.

Tout district d'aumônerie est divisé, par les soins du général commandant le corps d'armée, en trois ou quatre arrondissements territoriaux, chaque arrondissement comprenant un certain nombre de garnisons et formant une paroisse. Les 58 chapelains militaires sont les directeurs de ces paroisses sous l'autorité des curés de district. Véritables missionnaires, ils rayonnent du lieu de leur résidence sur tous les points de ce grand espace. Ainsi, l'Autriche militaire est partagée en 58 paroisses, et chacune d'elles est administrée par un prêtre catholique.

Les 11 professeurs ecclésiastiques donnent l'instruction religieuse dans les écoles de cadets et les prytanées. Ils remplissent encore les fonctions d'aumôniers dans ces établissements, et relèvent directement du ministre de la guerre.

Recrutement. — Le personnel de l'aumônerie se recrute dans le clergé séculier : les évêques diocésains proposent un certain nombre de prêtres ; le vicaire apostolique choisit parmi ces candidats et le ministre de la guerre nomme les aumôniers ; mais les fonctions d'aumônier de corps d'armée (*militär Pfarrer*) sont données par avancement aux curés et aux chapelains.

Service religieux. — Toutes facilités sont laissées aux troupes

d'assister aux offices religieux de leur culte. Les commandants de place doivent indiquer aux chefs de corps les heures de ces offices. — Bien plus, une fois par mois *au moins*, les troupes doivent être conduites par fractions constituées (régiments, bataillons, compagnies, escadrons ou batteries) soit à la messe le dimanche, soit à un office religieux de leur confession.

Huit pasteurs protestants sont attachés à l'armée, mais les israélites n'ont pas d'aumôniers spéciaux.

Pied de guerre. — Les aumôniers dont il vient d'être parlé ne suivent pas les soldats en campagne : il n'est fait à cette règle que de très-rares exceptions. Lorsque les troupes sont mobilisées, il est nommé, pour la durée de la guerre, un aumônier en chef de campagne chargé d'assurer le service religieux dans l'armée. L'aumônier en chef a le grade de *militar Pfarrer* et reçoit du vicaire apostolique les pouvoirs nécessaires. Mais comment vient-il à recruter les aumôniers sous ses ordres? L'autorité militaire reprend tous les jeunes gens qu'elle avait dispensés du service parce qu'ils sont entrés dans les ordres ; elle a le droit de les rappeler depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de trente-deux ans. Tous ceux de ces dispensés, qui sont devenus prêtres, sont réunis. On en fait la liste, et l'on prend les plus jeunes pour les attacher à l'armée à titre d'aumôniers. En d'autres termes, c'est par la queue du contrôle, indistinctement, toute autre considération semblant négligée, que les aumôniers militaires sont nommés. S'il advenait que la liste fût épuisée avant que le nombre nécessaire fût atteint, dans cette nécessité, on ferait appel aux prêtres de bonne volonté.

Il est attaché un curé ou un chapelain à chaque brigade, un aumônier encore à chaque hôpital de campagne. Les uns et les autres sont subordonnés à l'aumônier en chef qui prononce sur l'affectation des aumôniers aux hôpitaux ou à telle ou telle brigade.

Les religions protestante et israélite sont représentées près des troupes mobilisées par un pasteur protestant et par un rabbin ; tous les deux sont placés au quartier général de l'armée.

ITALIE.

Il ne faut parler de l'Italie que pour mémoire. Lorsque la péninsule était partagée en États indépendants, les armées de ces États avaient toutes un service religieux spécial, et toutes aussi des aumôniers de régiment. Après que le Piémont eut absorbé l'Italie, le gouvernement de Florence détruisit peu à peu, mais partout, ces or-

ganisations séculaires. A son arrivée au Quirinal, sous ce rapport, il ne lui restait plus rien à faire.

En 1865, l'emploi de chapelain militaire est supprimé dans les régiments d'artillerie et du génie.

Le 6 janvier 1867, même suppression dans tous les régiments d'infanterie et de cavalerie. Les chapelains sont mis en non-activité.

Le 20 janvier 1870, même suppression dans sept forteresses (Bari, Exiles, Sienne, Porto-Ferrajo, etc.).

L'*Annuaire militaire* italien, pour 1871, donne encore la liste de 158 chapelains; mais, dans ce nombre, 143 sont en non-activité (*aspettativa*).

Les 15 autres chapelains sont attachés à des forts, citadelles, hôpitaux ou bagnes (les deux bagnes de Brindisi et de Capoue).

PRUSSE [1].

L'ordonnance qui règle le service militaire religieux dans l'armée prussienne (*militär Kirchen Ordnung*) date du 12 février 1832. Quels qu'aient été les changements apportés par divers ordres de cabinet, ces dispositions fondamentales sont restées les mêmes.

Cette ordonnance est spéciale au royaume de Prusse : l'article 61 de la constitution de la Confédération du Nord et les conventions militaires passées avec le Wurtemberg et la Bavière spécifient que les ordonnances ayant trait au service religieux resteront distinctes dans chaque pays.

Personnel en temps de paix. — *Culte évangélique :* l'ordonnance de 1832 fixe ce personnel ainsi qu'il suit :

1° Un *Feldprobst* (prévôt) pour toute l'armée.

2° Un *Oberpfarrer* (archi-pasteur) pour chaque corps d'armée, et deux *Divisions-pfarrer* (pasteurs divisionnaires) pour chaque division. La charge d'*Oberpfarrer* peut toutefois être confiée à l'un des *Divisions-pfarrer*, qui cumule, dans ce cas, les deux fonctions.

3° Un certain nombre de *Garnisons-pfarrer* (pasteurs de garnison) qui sont placés dans quelques villes, siéges de gouvernement, — dans certaines places fortes où il n'y a pas d'autre pasteur militaire ni possibilité de confier le service religieux à un pasteur local.

[1] Cette note sur l'organisation du service religieux dans l'armée prussienne m'a été obligeamment fournie par le ministère de la guerre (état-major général, 2e bureau). Une autre note, envoyée par l'ambassade de France à Berlin, m'a permis de compléter la première sur quelques points. Enfin j'ai puisé quelques détails intéressants dans le *Manuel de l'aumônier catholique en Prusse*, par Théodore Lünneman, aumônier de la 13e division. Cologne, 1870.

4° Des pasteurs attachés à des établissements militaires, tels que les hôtels d'invalides, les écoles de cadets, l'orphelinat militaire.

Le *Feldprobst* suit l'armée en campagne. En paix comme en guerre il est :

1° Le chef de tous les pasteurs évangéliques de l'armée ;

2° Le représentant des intérêts religieux de l'armée ;

3° Un organe des ministères de la guerre et des cultes d'où dépend, en dernier ressort, le service religieux de l'armée.

Nommé par l'empereur directement, il n'est subordonné qu'aux seuls ministres de la guerre et des cultes, et reçoit un traitement annuel de 2,400 thalers (9,000 fr.), plus une indemnité d'entretien de 540 thalers (2,025 fr.).

L'*Oberpfarrer* est l'aumônier en chef du corps d'armée[1]. Il est soumis à l'autorité du commandant du corps d'armée. Il siége dans le Consistoire de la province et il y a voix délibérative. En cas de mobilisation, il demeure au siége du corps d'armée territoriale et il est remplacé, au quartier général du commandant du corps d'armée mobile, par l'un des *Divisions-pfarrer* désigné par le *Feldprobst*. — Les *Oberpfarrer* ont un traitement qui varie de 5,250 à 3,750 francs ; ils sont choisis par l'empereur parmi les *Divisions-pfarrer*, sur la présentation des ministres de la guerre et des cultes.

Les *Divisions-pfarrer* sont des aumôniers auprès des troupes endivisionnées : ils les suivent partout et en tout temps, et, ainsi, ne peuvent jamais accepter d'autres fonctions.

Les *Garnison-pfarrer* sont des aumôniers en résidence fixe, subordonnés au gouverneur ou au commandant de la place. Ils peuvent cumuler d'autres fonctions.

Le traitement des *Divisions* et *Garnison-pfarrer*, ainsi que celui des pasteurs attachés aux établissements militaires, varie de 3,375 à 2,250 francs. Ils reçoivent encore une indemnité pour frais de culte s'élevant annuellement à 288 thalers (1,080 fr.). Ils sont nommés par le *Feldprobst*. Toutefois, l'empereur s'est réservé la nomination du *Garnison-pfarrer* de Berlin.

Dans les villes où il n'y a pas de pasteurs militaires, des pasteurs civils sont chargés de remplir, vis-à-vis des troupes, les fonctions de leur ministère. Ils sont nommés par le ministre des cultes sur une proposition faite par le consistoire de leur province ; des indemnités spéciales leur sont accordées.

Enfin, sur les points où, faute de pasteur civil ou militaire, le

[1] Il y a en Prusse 13 corps d'armée, mais 12 Oberpfarrer. Le Feldprobst remplit les fonctions de superintendant religieux ou d'archi-pasteur pour la garde et le 3e corps (Brandebourg).

service religieux des troupes ne peut être assuré, le *Pfarrer*, dont ces troupes dépendent, leur fait au moins deux visites par an; il en prévient à l'avance les autorités militaires.

Les *Oberpfarrer*, *Divisions* ou *Garnison-pfarrer*, ou les pasteurs qui les remplacent, sont chargés, chacun dans l'étendue de leur ressort, et sous le contrôle militaire, de la direction de l'enseignement dans les écoles de garnison. (Ordonnance de 1832, instruction sur les écoles de garnison du 23 novembre 1854.)

Culte catholique. — L'ordonnance de 1832 n'instituait pas, en temps de paix, d'aumôniers militaires catholiques. Quelques prêtres, désignés dans les garnisons, approchaient seuls les soldats. En 1849, on vit un commencement d'assimilation entre le culte catholique et le culte évangélique dans l'armée. A la suite d'une convention conclue avec le Saint-Siége, le prince-évêque de Breslau fut nommé chef de l'aumônerie catholique. Bientôt ces fonctions furent effectivement remplies par un *Feldprobst* catholique résidant à Berlin, et celui-ci, à la mort de l'évêque de Breslau, le 20 janvier 1853, reçut de Rome les pouvoirs nécessaires. Enfin, sur la demande du gouvernement prussien, le 22 mai 1868, le saint-père conféra au *Feldprobst* le titre d'évêque *in partibus*. — Des *Divisions* et *Garnison-pfarrer* catholiques furent nommés, avec des attributions et des allocations absolument égales à celles dont jouissaient les pasteurs évangéliques, l'action de l'évêque diocésain remplaçant celle du consistoire.

Mais la balance n'est pas exactement tenue entre les deux religions, il s'en faut de beaucoup. Les divisions, fussent-elles composées en presque totalité de soldats catholiques, ont toujours leur aumônier évangélique; le plus souvent même elles en ont deux, tandis qu'il ne leur est attaché qu'un seul aumônier catholique. Et il n'y a pas d'*Oberpfarrer* catholique.

D'après le budget de 1874, il y a pour le royaume de Prusse (Hesse, Hanovre, Nassau, Sleswig) :

Culte évangelique. — 1 Feldprobst; — 12 Oberpfarrer; — 61 Divisions et *Garnison-pfarrer; — 67 Divisions* et *Garnison-küstler*[1].

Culte catholique. — 1 Feldprobst; — 39 Divisions ou *Garnison-pfarrer; — 35 Divisions* ou *Garnison-küstler.*

Pied de guerre. — L'ordonnance de 1832 ne détermine pas le nombre des aumôniers pour le temps de guerre. Les choses sont réglées, dit-elle, suivant les circonstances. Elle investit le *Feldprobst* de pouvoirs très-étendus.

[1] Les Küstlers ou sacristains sont des employés subalternes choisis parmi les sous-officiers impropres au service, demi-invalides (*halb-invalide*). Ils ont un traitement de 843,75 fr., avec un casuel qui s'élève en moyenne à 195 fr.

En campagne, les pasteurs évangéliques portent au bras gauche, comme signe distinctif, un brassard de soie violette, avec liserés blancs. (Ordres de cabinet du 23 mai et du 15 juin 1866.)

Jusqu'en 1870, il n'avait pas été attaché de rabbins aux troupes en campagne. Une ordonnance du 15 octobre 1870 a fait cesser cette exception.

Il est alloué au *Feldprobst* cinq chevaux (quatre pour lui, un pour le Küstler), une voiture avec harnais et deux soldats du train; — aux *Divisions-pfarrer* trois chevaux (deux pour eux, un pour le Küstler), et deux soldats du train. Ils peuvent acheter de leurs deniers une voiture qu'ils attellent avec deux chevaux, et sur laquelle ils prennent place avec le sacristain et un soldat du train. Si les voitures sont laissées en arrière, les *Divisions-pfarrer* suivent les troupes avec le troisième cheval et le deuxième soldat du train.

Avancement. — Lorsque les aumôniers de l'armée et des divers instituts militaires ont rempli leur charge avec zèle pendant dix années, ils ont droit à une *bonne place* dans le clergé civil. Le gouvernement doit les recommander d'une manière spéciale aux autorités ecclésiastiques. Les prêtres qui n'ont fait fonction d'aumônier que pendant une guerre ont également droit à un avancement. La guerre étant finie, s'ils demeurent sans position, il leur est accordé un secours annuel de 375 francs.

Paroisses militaires. — En Prusse, tous les officiers, sous-officiers et soldats présents sous les drapeaux, les fonctionnaires et ouvriers militaires, leurs femmes, leurs enfants, n'appartiennent pas aux paroisses civiles : ils forment des paroisses militaires. Tous doivent faire baptiser leurs enfants, célébrer leur mariage par leur pasteur. Les ecclésiastiques étant chargés de ce que nous appelons en France les registres de l'état-civil, cette partie de l'ordonnance de 1832 est exécutée rigoureusement.

Les pasteurs sont responsables de l'instruction religieuse des enfants, et ils doivent même, en cas de mauvaise volonté des parents, en référer à l'autorité militaire.

Du service militaire divin. (Ordonnances de 1832 et du 9 juin 1870.) — Le soldat ne peut être astreint à se rendre que dans les églises de sa confession, et n'est obligé d'assister au service évangélique que dans le cas où il est célébré en plein air. L'autorité militaire prend toutes mesures nécessaires pour que chaque soldat, en dehors des grandes fêtes, assiste une fois par mois au service divin. Le service général, à l'exception du seul service de garde, est réglé de telle sorte que les militaires soient toujours laissés libres, le dimanche, à l'heure des offices.

Les jours de grandes fêtes, chaque corps envoie une députation à l'église.

S'il n'y a pas d'église de garnison, des places sont réservées aux militaires dans l'une des églises civiles. La durée du service ne peut dépasser une heure. Il est formé dans chaque régiment un chœur d'environ trente soldats : il se fait entendre toutes les fois qu'il y a pour les troupes un service divin spécial. Les jours de grandes fêtes, la musique du régiment accompagne les chœurs.

Ces jours-là, et aussi le jour de la fête du roi, les soldats sont, autant que possible, laissés complétement libres. Les jours de grandes fêtes sont, pour les soldats catholiques : les deux jours de fête de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, le Vendredi saint, le jour de l'Ascension, du nouvel an, de la Fête-Dieu, et le jour des Morts. — Il est encore prescrit de les laisser libres, autant que possible, aux heures des offices, les jours de l'Épiphanie, de la Toussaint, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Immaculée-Conception, et de saint Pierre et saint Paul.

Il est donné pareille liberté aux soldats israélites les jours de fête consacrés par leur religion.

En dehors du service officiel de chaque dimanche, parfois des conférences religieuses sont faites le soir dans les casernes. Les soldats sont libres d'y assister. (Ordonnance ministérielle du 25 mars 1856.) Mais chaque jour, matin et soir, les hommes de garde se forment en bataille en dehors du poste, pour faire à voix basse une courte prière. L'ordonnance du 3 juin 1870 contient à cet égard les dispositions suivantes :

« Le tambour (ou le clairon) de garde bat (ou sonne) le réveil ou la retraite, sans bouger de la place qu'il occupe lorsque la garde est formée. Après ce signal, on fait la prière. La sentinelle placée devant les armes crie : *Aux armes !* Le chef de poste commande : *Portez armes ! A droite alignement !* Le tambour bat *à la prière*, puis le chef de poste commande : *Reposez armes ! Pour la prière, casques bas !* Ces commandements sont exécutés non-seulement par les hommes de garde, mais par tous les militaires présents. Après la prière, faite à voix basse, on commande : *Remettez les casques ! portez armes !* Et le tambour bat la fin de la prière. »

En campagne, la prière est faite avec même solennité aux appels du matin et du soir. Avant le combat, toutes les fois que le commandant le juge convenable, les pasteurs adressent aux troupes une allocution. (Ordonnance de 1832.)

Ce que coûte en Prusse le service religieux militaire. — Le budget de 1874 a prévu les dépenses suivantes :

Pour le personnel évangélique. . .	292,218 fr.	75 c.
Pour le personnel catholique. . .	148,218	75
Indemnités aux pasteurs et aumôniers civils.	88,946	25
Frais de culte.	34,500	»
Renouvellement des livres de chant.	10,500	»
Ces livres de chant sont fournis par l'État aux soldats, au même titre que leurs armes, leurs effets de grand équipement, etc.		
Total.	574,383 fr.	75 c.

La Prusse dépense, pour une population de 24,693,487 habitants, une somme de 574,383 francs. Pour 36,102,921 habitants, la France devrait proportionnellement dépenser une somme de 840,868 francs.

Pour assurer dans son armée le service religieux militaire, il est à présumer que la France ne s'imposera pas un sacrifice supérieur à 600,000 francs.

RUSSIE [1]

La pratique de la religion étant, pour ainsi dire, obligatoire en Russie, le devoir militaire et le devoir religieux se confondent dans l'armée. Le chef de l'État, qui est aussi le chef de la religion, donne l'exemple.

Les colonels doivent veiller à ce que tous leurs subordonnés, quelle que soit leur croyance, accomplissent leurs devoirs religieux. Tous les ans, à Pâques, officiers et soldats sont tenus de se confesser et de communier. Il en est ainsi, du reste, partout dans l'empire ; même, dans les consistoires, il y a un registre où l'on inscrit le nom des Russes qui se sont confessés.

Les dimanches et jours de fête, la messe est dite aux troupes par les aumôniers. Au réveil et à la retraite, en tout temps, on fait la sonnerie *pour la prière :* alors postes, sentinelles, tous militaires

[1] Ces renseignements viennent du ministère de la guerre, et aussi du pays russe directement.

doivent prier. L'un des gradés au poste dit *Notre Père* à haute voix. En général, le Russe n'entreprend aucun acte sérieux sans appeler sur lui la bénédiction de Dieu.

A la tête du service religieux militaire est placé le grand-aumônier de l'armée et de la flotte : il a sous ses ordres un certain nombre de curés en chef militaires correspondant aux corps d'armée ou grands arrondissements militaires. Tout régiment, comme tout hôpital, a son aumônier. Les curés de régiment ont dans leurs attributions la tenue des registres de l'état civil.

Au-dessous des curés en chef militaires, et au-dessus des curés de régiment, sont placés hiérarchiquement les aumôniers de division, prêtres de mérite, choisis parmi les curés de régiment et tenant lieu de *surintendants* ecclésiastiques : ils font au curé militaire en chef des rapports périodiques sur tout ce qui concerne les prêtres de leur division. Ils doivent, en particulier, tenir la main à ce que les curés de régiment, qui sont veufs, n'aient dans leur maison aucune personne du sexe féminin.

Religion catholique. — Un certain nombre de prêtres catholiques sont attachés aux troupes. Ces prêtres doivent être agréés par le gouvernement. Les divisions d'infanterie et de cavalerie en Pologne ont chacune leur aumônier. Le doyen de ces aumôniers réside à Varsovie et centralise le service. — Il y a aussi des aumôniers catholiques sédentaires dans les grands centres de la Russie, du Caucase et de la Sibérie.

Religion protestante. — Un pasteur protestant est attaché à la garde impériale. Quelques autres pasteurs résident dans les grandes villes.

Religion mahométane. — Il y a un mollah titulaire dans chacune des villes de Saint-Pétersbourg, Helsingfors, Varsovie et Nijni-Novgorod.

Solde. — Les aumôniers, en temps de paix, reçoivent les traitements suivants :

Aumôniers de la religion orthodoxe. .	1,572 fr.	(393	roubles)
— — catholique. .	1,176 »	(294	»)
— — protestante. .	1,772 »	(443	»)
— — mahométane.	780 »	(195	»)

En campagne il est accordé, par division d'infanterie ou de cavalerie, une voiture attelée de quatre chevaux pour le transport du matériel nécessaire au service religieux ; cette voiture marche avec le premier régiment de la division.

SUÈDE[1].

Le service religieux, dans l'armée suédoise, est confiée à des pasteurs de régiment et de bataillon, ou d'escadron, nommés par le roi sur la proposition des chefs de corps.

Chaque régiment, ou bataillon formant corps, a un pasteur ; celui-ci est quelquefois assisté d'un ou deux pasteurs de bataillon ou d'escadron qui partagent avec lui les obligations du service.

Les pasteurs attachés aux régiments de l'*Indelta*, c'est-à-dire de l'armée cantonnée dans des domaines militaires, sont placés sous les ordres du chef militaire du district où se trouvent ces régiments, sauf en ce qui concerne les questions purement religieuses dont la solution appartient au consistoire du diocèse.

Pour les troupes dites *Vœrfrade* (enrôlées et casernées en permanence), le consistoire du diocèse est remplacé par un consistoire supérieur, siégeant à Stockholm. Les pasteurs des régiments de la garde et le pasteur du régiment d'artillerie en garnison dans la capitale font partie de ce comité directeur.

Les pasteurs de régiment et de bataillon peuvent cumuler l'emploi qu'ils ont dans l'armée, avec d'autres fonctions ecclésiastiques.

Dans l'armée cantonnée, et pendant la période des exercices annuels, les pasteurs sont tenus de rester dans le voisinage du rassemblement ; en tout autre temps ils peuvent séjourner où bon leur semble.

Le traitement d'un pasteur de régiment est de 800 à 1,000 francs par an. Les pasteurs des régiments de la garde et de l'artillerie, en garnison à Stockholm, reçoivent des émoluments deux fois plus élevés.

En temps de guerre, le règlement prescrit au roi de constituer un consistoire spécial, dit consistoire de campagne, dont le président, appelé *doyen de campagne* (*Feltprobst*), est désigné par lui. Ce consistoire se compose d'un certain nombre de pasteurs de régiment, présents à l'armée ; il est convoqué par son président, dès que ce dernier y est invité par le commandant en chef. Les pasteurs de régiment doivent se conformer aux instructions relatives aux affaires religieuses, qui leur sont communiquées par lettres-circulaires du consistoire. Le président surveille les pasteurs de l'armée. Il peut faire appeler devant le consistoire ceux d'entre eux qui seraient coupables de négligence.

[1] Note communiquée par le ministère de la guerre.

Le chapitre Ier du règlement pour le service religieux dans l'armée suédoise est précédé des considérations suivantes :

« Une pieuse crainte de Dieu est le fondement de toute vertu et de toute honnêteté. Sans elle, on ne peut jouir d'aucun bonheur durable ni obtenir aucune bénédiction. C'est elle qui porte le mieux l'homme de guerre à remplir loyalement ses devoirs ; elle engendre et entretient la fidélité et la constance de dévouement que le pays et le roi ont le droit d'attendre de lui; elle excite l'amour de la patrie, et engage à se soumettre à toutes les privations ; elle donne le courage sans lequel l'homme de guerre ne peut remplir dignement ses obligations, ni supporter avec patience les moments de découragement inévitables. Quiconque fait partie de l'armée doit adorer Dieu et s'appliquer à le connaître. Tout militaire, qu'il soit simple soldat ou élevé en dignité, doit être un pratiquant sincère. »

Les offices religieux sont célébrés les dimanches et jours de fête, à l'heure et au lieu désignés par le chef militaire, soit dans une église voisine, soit dans un local momentanément approprié au culte. Tout trafic de marchand ou de cantinier est défendu pendant les cérémonies. Les cantines doivent être fermées.

La prière est dite matin et soir dans toutes les compagnies. Un soldat en fait la lecture à haute voix. Avant et après la prière on chante un verset du livre des Psaumes. Un officier par compagnie surveille l'exécution de cet ordre. — La communion a lieu une fois par mois ; les hommes qui la font sont dispensés de service pendant vingt-quatre heures.

Des instructions religieuses sont données par le pasteur à des époques fixées par le chef du régiment. Un officier et tous les sous-officiers sont tenus d'y assister.

Il faut s'arrêter; il faut remettre à un autre moment la suite de cette étude; car je suis bien loin d'avoir dit tout ce que cette loi comporte : on aura vu, je l'espère, qu'elle est une loi sage, et, en la comparant avec ses pareilles à l'étranger, qu'elle est encore le minimum indispensable.

La justice et la liberté la réclamaient ; l'adoption du service obligatoire en a fait éclater à tous les yeux l'urgente nécessité ; la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée l'avait promise.

Le 20 mai 1874, l'Assemblée nationale a tenu sa parole.

Émile Carron.

Membre de l'Assemblée nationale.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le renouveau artistique. Expositions partout. Réouverture et renouvellement de l'Exposition d'Alsace-Lorraine. Les réfractaires du boulevard des Capucines. Les panneaux du foyer de la danse, par M. Gustave Boulanger. La nouvelle direction des Beaux-Arts et ses efforts en faveur de la grande peinture. La décoration projetée du Panthéon. Le prix du Salon. Le Capitole et la roche Tarpéienne. — Défilé nécrologique. Les artistes : Tassaërt, Gleyre, Hamon. Le comte d'Alton-Shée et les discours de M. Gambetta, futur président de la république du *high-life*. Mgr Landriot. — La messe de *Requiem* de Verdi. Théâtres. La reprise des *Ganaches* et le type oublié par M. Sardou. La *Belle Paule* sur la scène et dans l'histoire. Le *Tabarin* de M. Ferrier et le Tabarin du pont Neuf. La grande représentation hippique de Longchamps. — Post-scriptum : M. Dubois du *Globe* et de la Loire-Inférieure. Jules Janin.

I

Tous les ans, le soleil de mai fait éclore les expositions en même temps que les fleurs; mais jamais aucun printemps artistique n'aura été plus fécond que celui de l'an 1874. Depuis deux mois, en effet, elles se sont multipliées de façon à mettre sur les dents chroniqueurs et critiques. Paris en était recouvert comme d'un réseau compacte. Nous avons eu en même temps, pour ne parler que des principales, le Salon, l'exhibition au profit des Alsaciens-Lorrains, celle de la Société des Amis des arts, dans les magasins de M. Durand-Ruel, celle des *Intransigeants*, dans les ateliers du photographe Nadar; et au palais du quai Malaquais, trois expositions à la fois : au rez-de-chaussée, sur le devant, le paysagiste Chintreuil; sur le derrière, les panneaux de M. Gustave Boulanger, destinés à l'Opéra; au premier, les œuvres de Prudhon.

Il y a ainsi des sujets qui s'imposent forcément; et quoique *le Correspondant* ait beaucoup parlé de tableaux depuis six semaines, nous ne saurions nous dispenser d'en parler encore aujourd'hui. Le chroniqueur ne crée pas les événements : il doit les prendre tout faits; c'est un axiome d'une évidence mathématique, sur lequel il serait superflu d'insister. Or, en dépit du proverbe, il arrive trop souvent que les jours se suivent et se ressemblent : c'est un peu le cas des deux derniers mois. Si nous avions quelque influence sur le cours des choses, nous nous appliquerions à diversifier savamment celles qui sont de notre ressort; n'en possédant aucune, nous ne pouvons, quand elles nous imposent la monotonie d'un sujet persistant, qu'exécuter des variations sur un thème connu, en nous attachant à ne point répéter ce qu'on a déjà dit, et en passant le plus rapidement possible.

L'exposition en faveur des Alsaciens-Lorrains, renouvelée presque en entier, rouvre ses portes au moment où paraîtront ces lignes. Grâce à la charité de nos grands collectionneurs, non moins inépuisable que leurs galeries, elle est assurée de retrouver, à cette seconde étape, le fructueux succès qui a marqué la première. La visite anticipée qu'il nous a été permis de faire aux salles du Palais-Bourbon, à travers l'encombrement de l'installation nouvelle, compliqué par la confusion d'un déménagement précipité, nous permet de signaler dès maintenant, parmi les *attractions* principales, d'abord de rares morceaux de sculpture, comme le *César* de Clesinger, l'*Enfant à la grappe* de David d'Angers, le groupe vigoureux du Puget qui représente *Énée emportant son père Anchise;* — en peinture, un *Christ* de Rembrandt et le Murillo célèbre qui a passé récemment des mains de M. Guizot à celles de M. de Greffulhe ; l'*Hippocrate* de Girodet, ornement de l'Ecole de médecine, popularisé par la gravure ; *Socrate buvant la ciguë*, de David; des Géricault, des Marilhat, des Decamps inconnus, des Brascassat et des Théodore Rousseau, des portraits de Ricard, d'Ary Scheffer, d'Hippolyte Flandrin ; une ou deux toiles de Tassaërt, à qui sa mort lamentable a refait une renommée ; de jolis Roqueplan ; la *Marguerite*, le *Polonius* et l'*Éducation d'Achille* d'Eugène Delacroix ; de Paul Delaroche enfin, outre sa petite composition du *Vendredi saint*, qui a le tort, sous ses qualités incontestables et frappantes, de mettre la Passion en vignettes sentimentales, la *Jeune martyre*, suave et poétique inspiration, qui nous montre une Ophélie chrétienne doucement emportée par les flots du Tibre, et gardant jusque dans la mort, sous l'auréole qui l'illumine, la grâce virginale de ses vingt ans.

Dans la galerie des fêtes, on trouvera un grand nombre de portraits nouveaux, signés des noms les plus divers, depuis Mignard

jusqu'à Philippe de Champagne, et faisant revivre sous nos yeux les austères cénobites de Port-Royal, à côté des figures les plus séduisantes de la cour de Louis XIV ou de Louis XV. La salle de la Comédie-Française et celle du dix-huitième siècle se sont enrichies de nouvelles toiles. Madame la comtesse Duchâtel et Monseigneur le duc d'Aumale ont tenu à montrer qu'ils n'avaient pas épuisé leurs trésors. Une grande pièce, qui était entièrement remplie de faïences de Delft et de Rouen, s'est tapissée de tableaux qui demanderaient un examen détaillé, et parmi lesquels nous nous bornerons à montrer du doigt, comme curiosité, ce couple étrange d'Espagnols : Goya et Fortuny. Enfin, dans la salle Rothschild, s'est installé sir Richard Wallace, avec une collection de meubles Louis XIV, de bustes et de tableaux décoratifs appartenant au siècle dernier. Contentons-nous de ce coup d'œil par la porte entrebâillée, et laissons pour le surplus, à nos lecteurs, le plaisir de la découverte.

A défaut du Salon des refusés, qui manquait cette année-ci à la gaieté française et aux menus plaisirs de la critique, nous avons eu le Salon des réfractaires, qui ne cachait point l'ambition de faire échec au Salon officiel des Champs-Élysées. Trente ou quarante artistes, jeunes et superbes pour la plupart, noblement inconnus, et s'en faisant gloire, tout gonflés de leur audacieuse ignorance, se méprenant à fond sur l'intérêt de leurs personnes et de leurs œuvres, trop insignifiantes, trop dénuées, dans leur nullité absolue, de toute espèce de caractère prononcé (même, la plupart, de ce caractère franchement burlesque qui du moins eût combattu la consternation par le rire), trop purement et simplement ennuyeuses enfin pour passionner l'attention en un sens quelconque, se sont dit que l'aplomb, encore plus que le talent, est une condition du bruit, sinon du succès, et ils ont résolu d'en appeler à l'opinion publique, qu'ils font profession, d'ailleurs, de mépriser parfaitement. Si le public était accouru, ils eussent triomphé; il n'est pas venu, et je suis sûr qu'ils s'en glorifient.

La seule différence qu'il y eût entre le Salon des intransigeants et celui des refusés, mais elle est notable, c'est que ce dernier était mélancolique et navré : on y respirait la défaite, — tandis que l'autre sentait la révolte. Tous ces pauvres artistes, prenant la pose de l'ange foudroyé, s'essoufflaient à sonner de furieuses fanfares dans leurs petites trompettes de fer-blanc et à planter sur leurs citadelles de carton leurs étendards de papier peint. Ils élevaient la peinture d'enseigne à la hauteur d'un principe.

Les héros de l'exposition des réfractaires s'appelaient MM. Renoir, Pissaro, Monet : ne point confondre avec M. Manet, qui est un modèle accompli de l'art le plus classique, à côté de la nouvelle école

issue de lui. O redoutable émulation du ridicule! miraculeuse fécondité du mauvais exemple! inépuisable pullulation de l'infiniment petit! On voit bien le plus haut échelon de l'art, on n'en saurait découvrir le dernier, et c'est seulement à qui s'efforce, de monter qu'on peut dire : « Tu n'iras pas plus loin! » Quant à ceux qui descendent l'échelle, ils n'en ont pas encore trouvé le bout : « Plus bas! toujours plus bas! » c'est leur devise. Courbet — le Courbet de l'*Enterrement à Ornans* et des *Demoiselles de la Seine* — a engendré Manet, et Manet vient d'engendrer Monet à son tour. Croyez bien qu'il se prépare déjà un sous-Monet quelque part.

Ils étaient là surtout une douzaine ne sachant pas l'orthographe de la peinture, qu'ils prétendent régénérer en la simplifiant, et qu'ils simplifient effectivement d'une terrible manière, puisqu'ils y suppriment à la fois le dessin, la couleur et la composition. Jamais on ne fit avec plus de suffisance des théories à l'usage de son infirmité. Cela s'appelle l'école de l'*impression*. Pseudonymes ingénieux, charmantes périphrases pour désigner honnêtement l'ignorance : « Mes personnages, monsieur, vous paraissent mal dessinés; la physionomie ne se discerne point du vêtement; vous trouvez que le corps est à peine dégrossi, que les cinq ou six taches chargées de représenter le visage pourraient tout aussi bien figurer un paquet d'orties. C'est, monsieur, que je simplifie la peinture, et que je m'élève au-dessus du détail pour ne donner que l'*impression*. » Tarte à la crème, madame!... La seule *impression* que j'aie éprouvé, pour ma part, devant d'aussi inqualifiables enluminures, entre lesquelles se détachaient pourtant quelques toiles raisonnables, d'une bonne, honnête et saine médiocrité, c'est celle que peut causer un acte de folie. S'il ne s'agit, pour être un homme de génie, que d'ignorer son métier et de mépriser ce qu'on ignore, je connais des peintres en bâtiment tout à fait dignes d'aspirer à ce titre.

Le malheur est que de telles extravagances — et c'est pour cela que je m'y suis arrêté un moment — trouvent toujours un certain nombre de badauds pour les encourager. On voit des personnes graves venir examiner avec recueillement ces ébauches ou ces débauches d'écoliers en délire, et même, çà et là, quelque critique *ex cathedra* qui se croit tenu à prouver qu'il a l'esprit ouvert, compréhensif, qu'il ne veut pas fermer obstinément la porte à l'avenir, discuter esthétiquement des rapins bouffis de vanité impuissante, et dire devant des barbouillages dont l'exposition est une insulte au sens commun : « Qui sait? Il y a peut-être là quelque chose, — une nouvelle manière de comprendre l'art et la nature. Cette peinture déconcerte les idées reçues, mais elle est originale, après tout, et ces messieurs sont des *tempéraments!* »

A un autre point de vue, l'exposition des quatre panneaux peints par M. Gustave Boulanger pour le foyer des artistes à l'Opéra n'a pas été beaucoup plus consolante. Sous prétexte d'y représenter les différents caractères de la danse — la danse des bacchantes, la danse noble, la danse gracieuse ou folâtre, et la danse guerrière — il n'y a réellement représenté que la danse lascive. C'est une traduction du fameux groupe de M. Carpeaux, — affaiblie comme talent, comme entrain sensuel, comme verve débordante et effrénée; accrue par la répétition et par les ressources de la peinture. A coup sûr, l'école de l'indécence existait avant M. Carpeaux, mais il lui a donné sa forme la plus vivante, la plus brutale et la plus osée, et l'influence funeste de ce dévergondage artistique s'exerce, on le voit, sur des natures très-opposées à la sienne, en leur dictant des œuvres d'une inconvenance d'autant plus choquante qu'elle est évidemment combinée à froid, mais d'autant moins dangereuse, heureusement, que la fadeur de la peinture, son manque de relief, de charme et de séduction, jettent comme une douche glaciale sur le spectateur.

Il est vraiment inouï que, sous prétexte d'art, un peintre connu, ancien prix de Rome, aspirant à l'Académie, puisse imaginer des compositions d'un érotisme aussi peu voilé, j'allais dire d'un cynisme aussi choquant, les faire accepter comme des œuvres répondant aux conditions d'un programme officiel, et les montrer au public dans le sanctuaire des hautes et pures études. Je sais bien que les panneaux de M. Gustave Boulanger ne doivent pas figurer dans un lieu public, et que la danse, surtout telle qu'on l'entend à l'Opéra, n'a rien de très-austère et de très-immatériel. Je ne saurais oublier pourtant que, même en un pareil milieu, vit encore le souvenir de mademoiselle Taglioni : il semble qu'elle ait suffisamment marqué dans les annales de l'Opéra pour avoir le droit de réclamer sa place en ces allégories de l'art dont elle fut l'expression la plus chaste, la plus élevée, la plus idéale. D'où vient donc que peintres et sculpteurs, en symbolisant la danse, effacent à l'envi la poétique Sylphide devant la grossière Bacchante? Voilà d'admirables exemples à mettre sous les yeux des artistes, et bien propres à les inspirer! Ils relèvent du Conservatoire moins que de la police correctionnelle, et les dames du corps de ballet ne pourraient essayer de suivre les leçons du peintre, de si loin que ce soit, sans s'exposer à être ramassées, même en plein bal masqué de barrière, par la main d'un sergent de ville.

Les danseuses de M. Boulanger, à peine couvertes d'un pan de draperie — tout juste ce qu'il faut pour assaisonner le nu — se déhanchent dans des mouvements dont le choix des types, la science et la grâce sévère du dessin, pouvaient seuls sauver la trivialité éro-

tique et relever le caractère. Or les types sont ceux des nymphes de boulevard à chignons jaunes. La créature ivre qui roule à terre en jetant son thyrse et sa coupe vide, aux éclats de rire d'un Faune; celles qui dansent le pas des écharpes, et surtout le pas de la rose; enfin les *clodoches* déguisés en guerriers barbares qui exécutent une sorte de *cancan* militaire dans le dernier panneau, semblent systématiquement empruntés à la nature la plus vulgaire. Quelques qualités d'élégance et d'habileté, visibles surtout dans le panneau de la danse noble, n'empêchent pas qu'il n'y ait là, nous devons le répéter fermement, une véritable dégradation de l'art.

Espérons que l'exposition prochaine des trente-trois sujets peints par M. Baudry pour le grand foyer du public au nouvel Opéra nous dédommagera de ce triste début.

Après avoir qualifié avec une sévérité si légitime l'abaissement artistique sous toutes les formes où il se produit, nous ne saurions passer sous silence l'ensemble, déjà imposant, de mesures prises par le nouveau directeur des Beaux-Arts, M. le marquis de Chennevières, pour relever le niveau de l'école française, et la sauver des séductions chaque jour croissantes de l'art vénal. Quel que soit le sort que leur réserve l'instabilité du moment, elles assurent dès maintenant à son nom la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à la grande peinture.

Porté à la place qu'il occupe par la sympathie générale des artistes autant que par sa position et ses travaux antérieurs, M. de Chennevières a prodigué les faveurs à cette race égoïste, vaniteuse et volage, toujours comblée et toujours insatiable, qui oublie en un clin d'œil tout ce qu'on a fait pour elle, et dont les prétentions, les jalousies, les discordes intestines, ont dû arracher plus d'une fois aux directeurs des beaux-arts les mieux intentionnés l'énergique exclamation de Molière sur les comédiens, dans *l'Impromptu de Versailles*. Il a restitué au Salon la place que le Musée des copies s'était faite à ses dépens, rendu aux médaillés l'exemption de l'examen du jury, et à tous les exposants le droit, depuis longtemps perdu, d'envoyer trois ouvrages; notablement augmenté le nombre des récompenses; enfin mis le comble à ces bienfaits par l'institution du prix du Salon, dont nous reparlerons tout à l'heure. Il a, en outre, tracé le plan d'une Académie des artistes, comprenant tous les noms désignés par une récompense, et qui ferait elle-même ses propres affaires en famille — projet à la fois libéral et ingénieux, qui joindrait au mérite de développer l'esprit d'initiative et le *self-government* dans une corporation trop habituée aux lisières dorées de l'État, l'avantage de décharger l'administration d'une besogne délicate et fastidieuse, où elle se compromet sans profit pour per-

sonne. L'Académie des artistes n'est pas, comme on pourrait le croire, une conception d'une nouveauté téméraire : au fond, c'est tout simplement la reconstitution, sur des bases plus larges, et avec les modifications réclamées par la différence des temps, de l'ancienne Académie de peinture qui a subsisté en France pendant près d'un siècle et demi, de 1648 à 1792. Le difficile sera de persuader aux artistes de s'administrer eux-mêmes.

Le 6 mars, quelques jours à peine après son entrée en fonctions, M. de Chennevières avait proposé au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. de Fourtou, qui doit être associé à l'honneur de cette vaillante campagne, de confier à quelques-uns de nos peintres et de nos sculpteurs les plus éprouvés une décoration de la basilique de Sainte-Geneviève, « où la légende de la patronne de Paris se combinerait avec l'histoire religieuse de la France. » Deux mois après, un nouveau rapport soumettait au ministre le programme détaillé de cette décoration, avec les noms des artistes choisis pour soutenir l'honneur de notre école dans cette grande entreprise.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on projette d'illustrer les vastes pages murales du Panthéon, si bien faites pour solliciter le pinceau des peintres d'histoire. Déjà la république de 1848 avait caressé ce beau rêve, qui s'est envolé comme une utopie lorsqu'il s'est agi de le faire passer dans le domaine de la réalité. Un artiste philosophe, un gymnosophiste de l'art, connu surtout par les œuvres qu'il doit toujours faire, qui porte dans son cerveau des compositions encyclopédiques, des poëmes pittoresques plus ingénieux, plus subtils, plus profonds que le *Ramayana*, plus longs et plus compliqués que le *Mahabharata*, et qui s'immobilise dans la contemplation stérile de sa pensée comme un fakir indien dans celle de son nombril, M. Paul Chenavard, en un mot, devait dérouler en une immense série de compositions symboliques sur les murs du Panthéon, qui n'était pas alors rendu au culte, les principales étapes de la civilisation, depuis la Genèse jusqu'à la Révolution française. Il ne reste de cette œuvre colossale, synthétique et humanitaire, que les éloges enthousiastes dont une critique peut-être un peu trop complaisante l'avait saluée par avance, les commentaires des initiés, et un certain nombre de cartons qu'on a pu voir à l'Exposition universelle de 1855. Malgré les mérites de conception et de style qu'on y trouve, il n'est pas à regretter que cette contrefaçon de Cornélius et de Kaulbach, qui mêlait à l'atmosphère lumineuse de l'art français les brouillards de la pensée germanique, soit demeurée dans les limbes.

Le nouveau projet de décoration a respecté les droits acquis du

vieil artiste, et M. Chenavard a reçu en partage l'abside, avec un sujet magnifique qui peut s'y étaler à l'aise : « le Christ montrant en vision à l'Ange de la France les destinées de son peuple. » Quel cadre incomparable pour un peintre inspiré! Quelle occasion pour M. Chenavard de sortir de ses nuages par un coup de foudre, et de prouver qu'il sait passer du rêve à l'action!

A côté de lui, nous remarquons les noms de MM. Bonnat, Puvis de Chavannes, Delaunay, Baudry, Cabanel, Lehmann, Millet, Gustave Moreau. M. Gérôme doit représenter la Mort de sainte Geneviève, et la Déposition de ses restes, par sainte Clotilde, dans le tombeau de Clovis : deux compositions fort éloignées du genre anecdotique auquel il semble s'être exclusivement voué, d'ailleurs avec tant de finesse et d'esprit, depuis près de vingt ans. Mais un nom qu'on rencontre avec beaucoup plus de surprise, c'est celui de M. Meissonier, chargé de peindre, dans la grande nef, sainte Geneviève, pendant le siége de Paris par les Francs, réunissant la flottille qui porte les vivres, et les distribuant au peuple affamé. « Bien que le talent qui place M. Meissonier si haut dans l'estime de l'Europe, dit le rapport, ne se soit exercé que dans des œuvres d'un genre différent, et j'allais dire opposé, je crois qu'il serait extrêmement intéressant d'offrir à ce vigoureux artiste l'occasion de lutter sur une large surface contre des difficultés nouvelles pour lui. » A coup sûr, c'est là, pour M. Meissonier, une entreprise aventureuse, non sans péril peut-être, mais surtout non sans courage, et bien propre à exciter l'intérêt de la critique et la curiosité du public. Il est à croire qu'il n'aurait point assumé un pareil fardeau s'il ne s'était senti sûr de ses forces, et qu'il n'irait pas compromettre, de gaieté de cœur, une réputation aussi solidement établie que la sienne. Cet habile homme sait si bien tous les secrets du métier! Il a l'esprit et la main si fermes! On peut remarquer, d'ailleurs, en M. Meissonier, depuis quelques années, un penchant de plus en plus marqué vers la peinture d'histoire. Il élargit ses cadres, élève ses sujets, s'essaye à sortir de l'art infinitésimal. Évidemment il a l'ambition de la grande peinture, et on peut jurer que, pour triompher en cette lutte décisive, où il joue sa renommée, il concentrera dans un effort suprême toute la somme de volonté, de travail et de talent qui est en lui. C'est là une de ces batailles dans lesquelles il faut vaincre ou mourir.

Les sculpteurs Perraud, Guillaume, Paul Dubois, Cavelier, Carpeaux, Falguière, Mercié, etc., compléteront l'œuvre des peintres en semant dans l'immense vaisseau les statues des grands docteurs et des saints les plus populaires de l'Église de France. Mais, hélas! quand nous sera-t-il donné de voir réalisé ce magnifique ensemble?

Devant un si vaste programme, qu'il faudrait bien des années pour remplir, et devant l'incertitude du lendemain qui est la loi de notre époque troublée, comment ne pas concevoir quelques doutes? Trop heureux peut-être si l'instabilité des gouvernements et des administrations permet au directeur des beaux-arts de voir achever sans secousses et sans lacunes le plan de décoration plus modeste, mais conçu dans les mêmes principes, qu'il a dressé pour le palais de la Légion d'honneur!

Il faut signaler encore, parmi les excellentes mesures proposées par M. le marquis de Chennevières, la création d'un inventaire des richesses d'art de la France. Que de trésors mettrait en lumière, que de secours apporterait à l'érudit, au critique, à l'historien, à l'artiste même, cette enquête poursuivie par des hommes compétents sur tous les points du pays, non-seulement dans les collections nationales, dans les musées de chaque ville, mais dans les églises, les palais, tous les monuments publics; cet immense répertoire artistique, dont les parties diverses, publiées à mesure qu'elles seraient prêtes, auraient pour liens et pour clefs des tables méthodiques élaborées soigneusement! Je laisse de côté bien d'autres témoignages de la même activité intelligente et du même esprit libéral. Tout allait pour le mieux, et il n'était personne qui ne rendit justice aux efforts incessants d'un directeur qui avait plus fait (plus proposé du moins) en quelques semaines dans l'intérêt des artistes que beaucoup de ses prédécesseurs pendant toute leur carrière; à son initiative féconde, à son zèle pour ranimer le culte du grand art, pour relever et soutenir la peinture d'histoire, « toujours prête à dégénérer en France, » comme disait déjà au dernier siècle M. de Marigny, quand une dernière mesure, qui devait tout achever, vint précisément tout compromettre.

« Le public, écrivait M. de Chennevières, dans un rapport en date du 16 mai, est très-frappé, depuis quelques années, du délaissement de la peinture d'histoire; cette situation a été signalée de toutes parts, et, malgré l'institution nationale des concours pour le grand prix de Rome, les encouragements semblent encore insuffisants pour maintenir dignement les traditions de l'école française, qui se fondent sur l'étude et le respect des chefs-d'œuvre classiques. Certes, la foi dans l'art ne manque pas à notre jeunesse, mais cette foi est trop vite soumise aux plus dangereuses épreuves... Je vous proposerai donc, comme essai à tenter, durant quelques années, d'accorder aux jeunes peintres qui auraient montré, par leurs œuvres exposées au Salon, un tempérament particulièrement apte à profiter des enseignements supérieurs des grands maîtres classiques, les moyens d'aller à Rome pour y étudier, pendant trois ans,

les chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration des siècles, et de confier au jury, chargé de décerner les médailles aux exposants, le soin de choisir entre eux le jeune pensionnaire, dont les envois seraient soumis chaque année au public, en même temps que ceux des lauréats de l'Académie des beaux-arts. »

Toutes les explications de M. de Chennevières, l'hommage qu'il rendait à l'École des beaux-arts, la précaution qu'il avait prise de restreindre à la peinture, comme à la plus exposée aux tentations débilitantes, l'institution du prix du Salon, et de la présenter à titre d'essai, ne purent désarmer des intérêts susceptibles et des priviléges toujours en éveil. Le jury, à peu près entièrement composé d'anciens pensionnaires de Rome, de membres ou de candidats de l'Institut, se refusa à décerner le prix du Salon, qui ne rentrait pas dans les attributions précises dont il avait été investi par l'élection. Le véritable motif de sa résistance, c'est qu'il y voyait non un complément, mais une concurrence imprudente au prix de Rome, décerné par l'entremise officielle et consacrée de l'Académie des beaux-arts, avec les garanties du travail en loges sur un sujet donné. Le souvenir des atteintes portées par M. de Nieuwerkerke, en 1863, aux antiques prérogatives de l'Académie, n'a pas été étranger, sans doute, à l'émotion vraiment excessive soulevée par un rapport dont l'intention et le but tout au moins méritaient d'être pris en considération. En un clin d'œil, le dissentiment devint un conflit et le nuage une tempête. Trois mois de l'administration la plus active et la plus féconde furent oubliés en un jour par ceux qui eussent dû s'en souvenir le plus. M. de Chennevières, du Capitole tombait à la roche Tarpéienne, précipité par les mains qui le portaient hier en triomphe. Curieuse et triste expérience, bien propre à guérir de la tentation du zèle et à remettre en honneur la très-sainte routine, qui seule ne risque de choquer personne !

Le nouveau ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. le vicomte de Cumont, trouva la question pendante et sut dénouer le nœud gordien. Il s'attacha à concilier les deux partis sans laisser protester la signature de son prédécesseur. Prenant la place désertée par le jury, mais en suivant les indications tracées par ses votes, le ministre décerna lui-même, d'accord avec l'Institut, le prix du Salon à un jeune peintre placé dans les conditions du programme, M. Lehoux, auteur du *Martyre de saint Laurent*, qui avait obtenu une première médaille au premier tour de scrutin ; et quelques jours après, une note insérée dans le *Journal officiel*, en sauvegardant la dignité du directeur des beaux-arts, lui permettait de reprendre une démission dont les amis de la grande peinture ne se fussent pas aisément consolés et de rentrer avec honneur dans les hautes fonctions où il peut rendre tant de services encore.

II

C'est dans les rangs des artistes que la mort, pendant ces deux mois, a le plus exercé de ravages. Le défilé funèbre s'est ouvert, aux derniers jours d'avril, par le suicide d'Octave Tassaërt, un peintre qui s'était laissé oublier, mais qui avait eu son heure de gloire et qui gardera sa place dans l'école française. Tassaërt allait accomplir sa soixante-quatorzième année; il vivait en misanthrope, au milieu des chiffonniers, dans un galetas sordide du quartier le plus pauvre peut-être et le plus excentrique de Paris. Depuis longtemps, dit-on, il avait presque perdu la vue. Ni son accoutrement, ni ses manières et son genre de vie, ne le distinguaient de la population environnante, qui fut fort surprise d'apprendre un matin que le vieux père Tassaërt, comme elle l'appelait, avait été un grand artiste autrefois. Était-ce misère, inconduite, absence de dignité et de tenue, affaiblissement des facultés intellectuelles? Il y a là un mystère qui ne sera jamais entièrement éclairci. L'indigence ne semble pas avoir été la vraie raison de cette chute dégradante et de cette résolution funeste. Il paraît plus certain que Tassaërt était un cerveau malade et troublé, et pour notre part nous aimons à chercher dans cette explication l'excuse, s'il peut y en avoir une, de cet acte de vertige et de folie, nouvelle page ajoutée à la déplorable histoire de la maladie morale dont la contagion, dans ces derniers temps, a fait tant de victimes.

Octave Tassaërt était sorti de l'atelier de Lethière, mais il est surtout l'élève de Prudhon, et, par lui, le disciple lointain du Corrége. Quelques-uns de ses tableaux de genre ne seraient pas indignes de prendre place auprès de ceux que le public admire depuis six semaines au premier étage du palais des Beaux-Arts : ils en ont parfois l'expression, le coloris lumineux, l'harmonie et la grâce dans leur tristesse navrante. Comme Prudhon, il a dans son œuvre une *Famille malheureuse*. Ce tableau, qui fut remarqué au Salon de 1850, et qui fait partie du musée du Luxembourg, est conçu dans un sentiment de réalisme poétique et délicat, si je puis ainsi dire, de mélancolie vague mais poignante. Il peut passer pour le type de sa manière. Ce peintre de la misère et de la mansarde, de la maladie et de la faim est revenu à des sujets pareils avec une persistance qui semblait dénoter une véritable obsession, et où l'on est tenté après coup de voir un pressentiment.

Huit jours plus tard, pendant qu'il visitait l'Exposition au profit

des Alsaciens-Lorrains, en compagnie d'un ami, le peintre Charles Gleyre, Suisse de naissance, Français d'adoption, tombait tout à coup foudroyé par la rupture d'un anévrisme. Mourir au milieu de cette réunion de chefs-d'œuvre, c'était, pour un artiste, tomber au champ d'honneur. Gleyre appartenait à l'école du style et de l'idéal ; s'il a peu produit, tout ce qu'il a produit restera. Depuis vingt-cinq ans, il s'était volontairement exilé des Salons, où il lui avait suffi de paraître quatre fois seulement pour fonder sa réputation. Gleyre a abordé, à plusieurs reprises, la peinture religieuse (*Saint Jean inspiré par la vision apocalyptique*, *Ruth et Booz*, le *Départ des apôtres*) : il l'a toujours fait avec élévation et, surtout en ce dernier tableau, avec une grande supériorité de sentiment et d'expression, avec une simplicité noble et hardie, dédaigneuse de tous les petits moyens d'effet comme de toutes les recherches excessives du pittoresque. Le Luxembourg ne possède qu'une toile de M. Gleyre, *le Soir ou les Illusions perdues*, composition d'un goût parfait, d'un charme pénétrant et poétique, d'une grâce tendre et recueillie, qui le révèle tout entier.

La mort de M. Hamon, jadis un des rois de la mode, mais qui, depuis plusieurs années, vivait loin de Paris, dans une solitude un peu morose, a passé presque inaperçue au milieu des agitations politiques de ces dernières semaines. Né en 1821, Hamon avait débuté en 1848, sans parvenir à se faire remarquer dans la cohue démocratique de ce Salon ouvert à tout venant. Son premier succès date de 1851, où il obtint une médaille à l'Exposition de Londres pour un coffret en émail décoré de compositions charmantes, car Hamon a passé par la manufacture de Sèvres, et c'est une indication qu'il ne faut pas négliger dans l'étude de son talent : en même temps qu'elle explique la pâleur générale de son œuvre par l'habitude de chercher les tons les plus convenables pour les porcelaines et les mieux faits pour supporter le feu, elle aide à comprendre la physionomie générale de ses toiles, leurs tendances allégoriques et leur mignardise. Hamon est toujours resté plus ou moins un décorateur de vases et un peintre de fonds d'assiettes.

Sa renommée populaire date du Salon de 1853 et de la délicieuse idylle qu'on dirait détachée de l'Anthologie grecque : *Ma sœur n'y est pas*. Toutes les formes de la reproduction ont vulgarisé ce tableau, qui n'est pas irréprochable sans doute, car, sans parler de la couleur terne et cendreuse, on pourrait souhaiter à la jeune fille un corps moins grêle, au jeune garçon des formes moins lourdes et une tête plus intelligente, — mais où, comme il arrive toujours dans les œuvres d'art, il n'a fallu qu'une qualité supérieure pour faire oublier tous les défauts : il séduit la critique la plus sévère par

la fraîcheur de l'idée, la grâce piquante et naïve de l'ensemble, et surtout des appétissants bambins qui prennent de si innocentes précautions pour dérober à Daphnis la vue de Chloé.

Déjà, en 1852, M. Hamon avait exposé la *Comédie humaine*, composition compliquée et alambiquée, comme plus tard l'*Escamoteur*, la *Boutique à quatre sous*, *Triste rivage*, etc., mais pleine de détails exquis. A l'Exposition universelle de 1855, il affermit et étendit sa réputation en joignant à ces deux toiles un grand nombre d'autres : l'*Amour et son troupeau*, la *Gardeuse d'enfants*, *Ce n'est pas moi*, les *Orphelins*, remarquables par le même goût d'arrangement, la même légèreté dans la fantaisie, le même sentiment délicat, ingénieux et poétique, la même alliance de malice et de candeur. Évidemment, quand nous parlons de la candeur de M. Hamon, c'est sous bénéfice d'inventaire. Il ne faudrait pas s'y fier. Cette candeur est fort artificielle, mais si savante et si jolie qu'on s'y laisse prendre. Il réussit surtout dans la peinture de l'enfance : ses ravissants marmots sentent la chair fraîche et font comprendre les ogres, tant ils donnent envie de les croquer. A la finesse des détails se mêle souvent, comme dans les *Orphelins* et *Ma sœur n'y est pas*, une pointe de sentiment qui les relève. M. Hamon avait pris la tête de la petite école néo-grecque, délaissée par M. Gérôme, et il avait fait école à son tour. Il mêlait l'antique au moderne, ainsi que la naïveté à l'esprit, dans un amalgame d'une simplicité et d'une vérité douteuses, mais d'une saveur originale et qui avait un mérite contre lequel on ne discute pas : le charme. Ce succès un peu factice, ou du moins soutenu par un fond de qualités trop peu solides et d'études trop peu sévères, ne tarda pas à décroître. Hamon se répétait, sa fantaisie tournait à l'enfantillage, son ingéniosité au maniérisme, ses allégories au rébus, ses femmes à la poupée. Et, à mesure que s'accusait la stérilité de son invention, on remarquait aussi de plus en plus son dessin lâché, la mollesse de son modelé, le peu de consistance de ses figures vaporeuses et leurs pâles couleurs. Sa petite Grèce du quartier Bréda finissait par exaspérer ceux qu'elle enchantait autrefois, et, sans que le peintre eût sensiblement baissé, mais simplement parce qu'il ne se renouvelait pas, la critique en vint à traiter fort irrévérencieusement la poésie quintessenciée, les mièvres marivaudages et l'élégance chlorotique de celui en qui elle avait vu autrefois le Théocrite, le Longus et même l'André Chénier de la peinture.

Quelques jours auparavant était mort, à l'âge de soixante-quatre ans, depuis longtemps accablé d'infirmités précoces qui lui donnaient l'apparence d'un septuagénaire, sans avoir pu lui faire perdre l'incurable juvénilité de son caractère et de son esprit, le comte

d'Alton-Shée, ancien pair de France, passé au service de la démocratie radicale, dont il était devenu le courtisan dédaigné et maltraité. Courtisan du radicalisme, il le fut jusque dans sa mort, dernier scandale d'une vie sans frein et sans respect, dernière concession à un parti auquel il avait tout sacrifié, et qui jamais, en retour, n'a consenti qu'à le porter en terre. Un discours de M. Gambetta sur sa tombe, c'est le bénéfice le plus clair et le plus net, mais un peu maigre et bien tardif, qu'il ait retiré de son annexion aux nouvelles couches sociales.

On se rappelle cette oraison funèbre qui fournit à M. Gambetta l'occasion de se poser en futur président de la république athénienne, prétention qu'il devait justifier si singulièrement en transportant bientôt à la tribune l'éloquence des halles et en provoquant par ses violences de parole des brutalités de carrefour. Les scènes de la séance du 9 juin à l'Assemblée et le coup de poing de la gare Saint-Lazare sont venus fournir un commentaire significatif au manifeste du cimetière Montparnasse, qui a pris une éloquence nouvelle à la lueur de ce post-scriptum. M. Gambetta s'est plaint doucement de la défiance persistante que la démocratie avait témoignée à cette précieuse recrue, et il faut avouer en effet qu'elle lui a fait un accueil peu encourageant pour qui serait tenté d'imiter son exemple : « Jamais il n'a connu le jour de la justice, a dit l'orateur. Je sais, et je puis révéler aujourd'hui que c'était là la douleur intime, la plaie secrète de d'Alton-Shée. » Est-il une destinée plus cruelle que de n'avoir rien pu obtenir de ceux à qui il avait donné tant de gages, — pas même un de ces mandats de député, que Paris a prodigués aux Tolain, aux Malon, aux Razoua, aux Barodet, aux Greppo! Candidat malheureux en 1849, où il se présentait avec la recommandation de Ledru-Rollin, après avoir pris les barricades pour tribune; candidat malheureux en 1869, malgré l'appui bienveillant de Raoul Rigault; candidat malheureux après le 4 septembre, repoussé avec perte partout et toujours, d'échec en échec et de déboire en déboire il est arrivé à la fin de sa triste vie, n'ayant réussi à se faire adopter qu'après sa mort par les frères et amis et — triomphe posthume qui a mis le comble à ses disgrâces — enterré par le personnel ordinaire des pompes funèbres de Belleville. C'est la moralité de cette apostasie.

Pauvre homme! comte infortuné! Tout ce qu'il a tenté contre la Providence et la société a tourné contre lui. Pas une de ses sottises dont il n'ait été le premier à souffrir. Comment en vouloir beaucoup à ce grand enfant gâté, fou d'indiscipline et d'orgueil, qui a si peu profité de toutes ses erreurs? On dit que M. d'Alton-Shée, aveugle et ne pouvant plus se soutenir, gardait encore, dans cette

caducité lamentable, des pétulances de collégien : véritable trait de caractère qui éclaire la puérilité impénitente d'un esprit destiné à ne jamais mûrir. Cet homme qui, comme il l'a écrit dans ses *Mémoires*, à quinze ans quittait le collége, « avec le dégoût de l'étude, le mépris de l'autorité et une aversion insurmontable pour ses représentants, » ne fut, même en cheveux blancs, qu'un lycéen mauvaise tête, toujours en révolte contre la règle. Devant une existence si rudement châtiée dans ses fautes et si complétement avortée, le sentiment qui domine tous les autres, c'est la pitié.

Il faut lire les *Mémoires* de M. d'Alton-Shée si l'on veut bien le connaître. Écrits avec quelque talent et surtout avec une rare franchise, mêlant sans cesse les souvenirs littéraires, les portraits, les tableaux de mœurs aux souvenirs politiques, ils offrent par endroits un incontestable intérêt et sont remplis de traits significatifs. Il les a divisés en deux parties distinctes[1]. L'une, consacrée tout entière aux folies de sa jeunesse, aux tableaux et aux épisodes de sa vie frivole, est intitulée : *Mémoires du vicomte d'Aulnis*. Sous le voile de cette fiction transparente, qu'il prend soin d'ailleurs de soulever lui-même, il nous fait part de ses bonnes fortunes et de ses plaisirs faciles, dans un récit mélangé de fatuité et de cynisme où se trahit une absence complète de sens moral. Il y avoue, avec une sincérité à la Jean-Jacques, qu'il « a mis à comprendre la laideur du vice autant d'années qu'a duré sa jeunesse. » Ce livre est digne de la Régence ou du Directoire, dont il rappelle, du reste, jusque dans son titre, la physionomie littéraire. Mais les *Mémoires* proprement dits ne sont pas toujours beaucoup plus édifiants. Il y raconte son éducation, très-abandonnée à elle-même, sous la direction plus qu'indulgente d'une mère qui « partageait l'esprit philosophique du dix-huitième siècle, » et grâce à laquelle ses premières années « ont été exemptes de ces superstitions qui se gravent si profondément, au cerveau de l'enfant qu'elles résistent parfois au mâle développement de sa raison. » Madame d'Alton-Shée avait pour principe d'éducation qu' « un garçon doit, dès l'enfance, prendre des habitudes d'indépendance et de liberté. » Système admirable, tout à fait d'accord avec ses propres instincts, mais qui fut malheureusement interrompu par la mort de cette mère facile et brusquement remplacé par la vie de collége. On peut juger quelles dispositions indomptées et rebelles le jeune d'Alton allait opposer à l'éducation universitaire. Les tyrannies de la discipline, l'oppression des maîtres et des *grands* excitèrent son indignation. Il y de-

[1] La première partie n'a qu'un volume; la seconde en a deux et ne dépasse pas 1848. — Librairie internationale.

vint paresseux et vindicatif. A quatorze ans, la lecture de Gibbon mit en déroute ses dernières croyances : « A dater de cette époque, dit-il, j'ai cessé d'être catholique et chrétien. » C'est le mot qu'il devait prononcer en 1847 à la tribune de la Chambre des pairs, dans la discussion d'un projet de loi sur le chapitre royal de Saint-Denis, et que M. Gambetta, comme on sait, a eu le triste courage de rappeler sur sa tombe.

Bientôt on s'aperçoit qu'il est l'*infatigable instigateur* de toutes les révoltes, et on le renvoie. Il entre aux pages et ne s'y trouve pas mieux qu'au collége : « Dès la fin de la première année, ma paresse, mon indiscipline, mon irréligion, m'attirèrent la plus dure des pénitences : je fus privé du grand congé de deux mois. » Dès lors il lit à tort et à travers et se livre à toutes sortes d'aventures, car, dit-il, « ma nature était double, et les appétits de l'esprit n'étaient pas moins impérieux chez moi que ceux des sens et de l'imagination. » Quelque temps après, il sortait des pages, après y avoir passé plus de trois mois à la salle de police ou en prison, et ce privilégié de la naissance et de la fortune entrait dans le monde avec les instincts plus ou moins dissimulés d'un paria aigri, d'un prolétaire qui songe à la revanche. Avec une imagination ardente et un tempérament de feu, beaucoup d'esprit, peu d'instruction, moins de bon sens encore et nuls principes, il était prédestiné à bien des sottises. Nous ne le suivrons pas dans toutes les étapes de cette jeunesse jetée aux vents, de cette existence de viveur égoïste, comme il le dit lui-même, qui préparait si singulièrement et qui explique si bien sa carrière de pair de France commencée en sceptique, finie en révolutionnaire.

C'est en 1847 qu'eut lieu cette évolution politique fort imprévue, quoique très-explicable, qui alla toujours s'accentuant de plus en plus. L'ami de Montalembert, le membre aristocratique du cercle de l'Union, tournait brusquement au jacobin, devançant de beaucoup son cousin Sainte-Beuve, qui devait plus tard imiter de son mieux, au Sénat, l'ancien pair de France, et terminer sa carrière de critique en consacrant aux *Mémoires* du comte démocrate, « citoyen convaincu, ferme, inflexible, ayant réfléchi à toutes les grandes questions sociales et s'étant formé sur toutes une opinion radicale sans doute et absolue, mais fort rapprochée de ce qui prévaudra dans l'avenir, » un article interrompu à ses premières pages par la mort.

L'étrange orateur qui, au scandale de ses nobles collègues, prononçait l'éloge de la Convention, traitait la reine de Portugal de *princesse parjure*, le duc de Modène de *Néron en raccourci*, l'empereur d'Autriche d'homme indigne et incapable d'être simple ci-

toyen; l'énergumène à froid qui jetait un appel aux armes du haut de cette pacifique tribune du Luxembourg, était-il vraiment, comme il le dit, un homme transformé par le sentiment collectif, par la haine de l'oppression et par un incorrigible amour de la vérité; ou bien n'était-il pas resté simplement, au milieu des aspirations vagues, mobiles et mal définies qui le tourmentaient, l'écolier « rebelle à toute espèce de joug » et guidé par son « aversion insurmontable pour les représentants de l'autorité? »

Si nous nous sommes arrêté à cette figure hybride et, somme toute, peu intéressante, à cette personnalité brouillonne et stérile, plus longtemps peut-être qu'elle ne le méritait, c'est qu'elle nous est apparue comme un symbole. Ce talon rouge de la République qui n'eut d'autre tâche, d'autre ambition que de stériliser ou de gaspiller tous les dons de la fortune; cet homme d'esprit et cet homme du monde qui a voulu être mené en laisse par la démocratie athée, sans obtenir d'elle ni une caresse, ni un regard; ce pair de France, qu'on rencontrait le matin chez Berryer, des leçons duquel il a si peu profité, le soir dans les brillants salons de sa sœur, madame Jaubert, au milieu de toutes les illustrations de la politique et des lettres; le jour au Jockey-Club, la nuit au café de Paris autour d'une table de whist, au bal de l'Opéra en costume de fou, le lendemain à la tribune d'une réunion publique où il courtisait la canaille et posait sa candidature socialiste, hélas! n'est-ce pas l'image de la France elle-même, en ses inconséquences, ses contradictions et ses folies, — de la France, si bien *née*, si bien douée, si comblée par la Providence, et prenant plaisir à jeter aux vents toutes ses traditions et tous ses trésors de famille pour se mettre à la remorque tantôt de M. Ledru-Rollin, tantôt de M. Gambetta, tantôt de M. Rochefort?

Du comte d'Alton-Shée à Mgr Landriot, archevêque de Reims, dont le nom vient ensuite sur nos listes nécrologiques, la distance est telle que nous n'essayerons pas de la combler par une transition. On sait la place que s'était faite dans la prédication et l'apologétique l'auteur de *la Femme forte*, des *Béatitudes évangéliques*, des *Conférences sur l'humilité*, du *Christ de la tradition* et de tant d'autres ouvrages où le charme et l'onction du style mettent si bien en relief une pensée substantielle, nourrie de la moelle des Pères. Les regrets d'une telle perte s'accroissent encore devant cette mort subite et prématurée, qui a enlevé aux lettres chrétiennes, — le seul côté par où Mgr Landriot appartienne à cette chronique profane, — un de leurs représentants les plus ingénieux et les plus aimables dans toute la force de l'âge et du talent.

Jean-François-Anne-Thomas Landriot était né le 9 janvier 1816

dans une famille pauvre. En 1839, il était ordonné prêtre. En 1842, à peine âgé de vingt-six ans, il était supérieur du petit séminaire d'Autun, où les études prirent, sous son impulsion, le plus vigoureux essor. En 1849, suivant l'exemple de son ami dom Pitra, professeur de rhétorique dans le même établissement et qui appartenait comme lui, comme le futur évêque de Périgueux, comme bien d'autres encore, à cette brillante génération du clergé d'Autun dont la littérature et la science ecclésiastiques n'ont pas perdu le souvenir, il donnait sa démission pour se consacrer à l'étude dans une retraite laborieuse, d'où vint le tirer, sept ans après, sa nomination à l'évêché de la Rochelle. Un instant, à la mort de Mgr Morlot, en 1862, il fut question de lui, au moins dans la presse et dans l'opinion, pour le siége de Paris. Le décret du 30 décembre 1866, en le proposant pour successeur de Mgr Gousset à l'église de Reims, le mettait sur le chemin de la pourpre et du Sénat.

Telles sont les grandes étapes de cette vie qui, d'ailleurs, est tout entière dans ses œuvres. Travailleur infatigable, orateur qui ne livrait rien aux hasards de l'improvisation, écrivain soigneux, abondant et orné, Mgr Landriot avait puisé à toutes les sources et, comme l'abeille, formé industrieusement son style et nourri sa pensée des sucs les plus savoureux. Sa vie d'évêque gardait la ponctualité strictement réglée de la vie de séminaire. Levé tous les jours à quatre heures et demie du matin, dès six heures il était enfermé dans son cabinet de travail; il dînait avec la frugalité et la rapidité d'un anachorète. Philologue distingué, hébraïsant, latiniste et helléniste de première force, il avait résolûment pris, dans la question de l'enseignement classique, l'attitude que devait lui suggérer son esprit conciliant, modéré, plein de justesse et de mesure, très au courant des besoins de l'époque, et qui fut celle de tous les maîtres de la jeunesse, de tous les hommes d'expérience, depuis Mgr Dupanloup jusqu'aux Pères jésuites. Les ouvrages publiés par l'abbé Landriot sur cette question, ses *Recherches historiques sur les écoles littéraires du christianisme*, son *Véritable esprit de l'Église en présence des nouveaux systèmes dans l'enseignement des lettres*, comme sa *Lettre sur la direction à donner à l'enseignement apologétique*, sont d'une importance capitale dans l'appréciation de Mgr Landriot : c'est là surtout qu'on verra à quel point il était ennemi de toute aigreur de langage et de toute exagération de doctrine, quelle douceur il joignait à sa fermeté, comme il savait enfin accommoder l'expression et l'enseignement de la vérité à la faiblesse humaine et à celle d'un siècle malade. Il y avait en lui un reflet de saint François de Sales. Un grand nombre de ses ouvrages s'adressent spécialement aux femmes chrétiennes, et, notamment dans les *Promenades au-*

tour de mon jardin, il aime à emprunter à la nature, qu'il avait beaucoup étudiée, des comparaisons et des rapprochements, ce qui est une ressemblance de plus. Son style, en sa clarté élégante, son abondance harmonieuse et sa facilité fleurie, rappelle parfois l'*Introduction à la vie dévote*. Nous ne saurions rendre un plus bel hommage à la mémoire de Mgr Landriot.

III

Après cette longue liste funèbre, la Messe de *Requiem* de Verdi vient parfaitement à sa place. On sait qu'elle a éte composée par l'auteur de *Rigoletto* et de *la Traviata* pour le premier anniversaire de la mort de Manzoni, et exécutée d'abord à Milan. De là elle est venue en droite ligne à Paris, avec le maître lui-même et ses principaux interprètes, — quatre artistes du théâtre de la Scala, parmi lesquels on a distingué surtout les deux femmes : mesdames Térésa Stolz et Waldmann, dont les voix de soprano et de contralto n'ont guère de rivales sur nos théâtres parisiens pour la puissance, l'éclat et la chaleur. C'était, si je ne me trompe, le début de Verdi dans la musique religieuse, et il était intéressant de voir si et comment un compositeur entré dans sa soixantième année saurait se renouveler pour aborder un genre en dehors de ses habitudes, en opposition même avec le caractère général de son talent. Eh bien, Verdi n'a pas à se plaindre de cette épreuve : les applaudissements publics, en France comme en Italie, l'ont largement récompensé de cette courageuse tentative, au milieu de ses succès populaires, pour entrer dans une voie plus haute, pour transformer et pour épurer sa manière. Sept auditions à l'Opéra-Comique n'ont pu épuiser un succès monté jusqu'au diapason de l'enthousiasme. L'orchestre était dirigé par Verdi lui-même, ce qui n'était peut-être pas la moindre attraction pour la curiosité du public parisien. On lui a su gré de sa simplicité et de sa modestie. Verdi ne pose pas pour l'artiste fatal et ravagé, que l'inspiration dévore. Il ressemble à un simple mortel. Sa figure régulière, d'une énergie contenue, n'est pas illuminée par le feu intérieur, et on la prendrait plutôt pour la physionomie d'un diplomate impassible et correct que pour celle du compositeur le plus dramatique et le plus fiévreux de l'époque.

Nous allons d'abord, autant qu'il est possible de le faire après une seule audition, analyser rapidement morceau par morceau la Messe de Verdi avec une sincérité absolue, dégagée de toute passion d'école

comme de toute prétention technique, — et pour cause. Heureusement, malgré son évolution vers la musique allemande, Verdi est resté clair, accessible, lumineux, et peut se comprendre encore du premier coup, sans avoir besoin d'initiations profondes et multipliées.

La Messe s'ouvre par un *Requiem æternam* soupiré à voix basse, gémissement lointain, mêlé d'une tristesse profonde et d'une espérance ineffable; brise sépulcrale, qui monte du fond du tombeau et qui s'élève vers Dieu en nous emportant avec elle. L'*Introït* s'enchaîne avec le *Kyrie*, dit tour à tour par le ténor, la basse, le contralto, le soprano, puis par tous les quatre réunis et par le chœur, qui se mêle à eux dans un ensemble expressif et coloré amenant une explosion superbe. Jeté tantôt comme la plainte d'un cœur brisé, tantôt comme une supplication haletante et presque éperdue, tantôt comme un cri déchirant qui semble vouloir percer la voûte céleste, le *Kyrie eleison* garde toujours le caractère d'une prière chrétienne, et finit par s'éteindre dans un *pianissimo* plein de recueillement et d'angoisse.

Le *Dies iræ*, qui vient ensuite, est le morceau le plus important de la partition, mais c'en est aussi le plus contestable et le plus mêlé, celui où Verdi, tout en sacrifiant çà et là aux procédés de la musique de l'avenir, a le moins dépouillé le vieil homme, qu'on retrouve dans la recherche des sonorités tapageuses, des contrastes heurtés, des effets scéniques demandés aux moyens matériels plutôt qu'à la sincérité de l'expression, des émotions qui s'adressent aux nerfs et aux sens plus qu'à l'âme. Le défaut général du *Dies iræ* est l'excès de la couleur pittoresque et descriptive, qui étouffe le sentiment religieux. Verdi s'y donne trop de mal; il veut tout souligner, tout mettre en relief, et se noie dans le détail. On sent ici qu'on a affaire à une Messe de théâtre, plaquée de morceaux brillants qui ne se tiennent pas toujours, qui veulent éblouir ou étourdir l'auditeur et lui arracher des applaudissements à toute force.

Mais, disent les champions *quand même* de Verdi, il est admis aujourd'hui qu'on peut dramatiser une messe en musique. C'est l'usage, consacré par un consentement à peu près unanime. En outre, quoi de plus dramatique en soi qu'une messe de *Requiem*, et particulièrement le *Dies iræ*, qui en est le centre et le pivot? Nous ne contestons pas ce qu'il peut y avoir de vrai dans ce point de vue; il est bien difficile seulement de ne point dépasser la mesure, et avec quelle délicatesse ne doit-on pas s'engager dans une voie tellement dangereuse, si l'on veut respecter la limite essentielle qui sépare la musique profane de la musique sacrée et ne point métamorphoser une messe en opéra! Cette limite, Verdi l'a plus d'une fois fran-

chie, et son *Dies iræ* est, dans son genre, le pendant du *Miserere* du *Trovatore*.

Ce défaut général s'accuse très-nettement dès la première strophe, bruyante, banale, tourmentée, amas confus de clameurs que piquent des coups saccadés de tam-tam et de grosse caisse, et où il serait impossible de trouver la moindre expression religieuse. Triste entrée en matière à laquelle Verdi revient deux ou trois fois dans le cours de l'hymne funèbre, sans rencontrer jamais, au milieu de ses variantes, une inspiration vraiment heureuse! Vous retrouverez quelque chose encore du même défaut dans le *Tuba mirum*, qui a pourtant des parties magnifiques, notamment un finale d'un effet terrifiant, et des sonneries de trompettes qui s'appellent, se répondent et se rallient à tous les coins du ciel pour éveiller les morts de leurs tombes.

Nous ne suivrons pas le compositeur de strophe en strophe. Laissant de côté celles qui sont vides d'idées, sans expression et sans caractère, nous nous bornerons à signaler quelques-unes des meilleures : le *Mors stupebit*, avec le point d'orgue de la basse sur le *stupebit*, après trois répétitions du mot *Mors*, séparées par une mesure de silence et soutenues d'un accompagnement funèbre, — effet étrange pourtant plutôt que vraiment beau ; le *Quid sum miser*, admirablement chanté par le contr'alto d'abord, d'un accent pathétique et désolé, d'une douleur navrante et profonde ; le *Recordare*, prière à la fois plaintive et déchirante, qui se prête aux effets d'expression dans la vigueur et où luttent de la façon la plus dramatique les organes puissants de mesdames Stolz et Waldman ; le *Lacrymosa*, d'une distinction plus douteuse, mais d'une énergie et d'une émotion incontestables.

Au *Dies iræ* succède un morceau d'un caractère tout différent, qui repose l'esprit et les oreilles. L'*Offertoire* n'est peut-être pas une des parties les plus brillantes de la messe de Verdi ; aucune autre pourtant ne lui fait plus d'honneur. Il est plein de suavité, de poésie et de charme religieux. Le style en est soigné dans les moindres détails, et les voix du quatuor planent sur un délicieux accompagnement de violoncelles, aussi parfaitement écrit, — ce qu'on ne saurait toujours dire de l'instrumentation de Verdi, — que les phrases des chanteurs.

Le *Sanctus* débute bien, mais il ne se soutient pas. Verdi a voulu à la fois obéir à une tradition et faire preuve d'une science que la critique sévère lui conteste parfois : il a traité son *Sanctus* en style fugué. Je ne suis qu'un profane, ignorant, les mystères de la fugue comme les arcanes du contre-point, et ne saurais juger le *Sanctus* de Verdi que par l'effet qu'il a produit sur moi. Je l'ai trouvé

à la fois confus et vulgaire. Un rhythme sautillant de trompette serpente de la plus singulière façon du monde à travers cette fugue que Sébastien Bach n'eût probablement pas signée et qui finit à la débandade en tombant de la confusion dans le chaos.

Mais Verdi se relève à une grande hauteur dans l'*Agnus Dei*, dont l'originalité mélodique égale le charme exquis et la délicatesse presque immatérielle. La phrase, d'un tour légèrement archaïque, mais belle, simple, large et d'une douceur céleste, si je puis ainsi dire, est chantée à l'unisson par les deux voix de femmes, puis répétée ou plutôt soupirée également à l'unisson par le chœur. Les reprises et les rentrées du chœur, les alternatives et les contrastes, ménagés avec une mesure où l'on ne trouve plus rien des exagérations habituelles au style de Verdi, et qui font comme des éclaircies de lumière sereine à travers la délicieuse demi-teinte du morceau, tout y est calculé avec une habileté qui se cache et rendu avec un rare bonheur d'expression mystique. Je ne crois pas que les critiques les plus difficiles, les plus blasés, les plus prévenus contre Verdi puissent entendre sans émotion cette prière angélique, chantée tour à tour en majeur et en mineur, avec des combinaisons d'un effet raffiné, mais qui paraissent naturelles à force d'art. C'est une véritable perle musicale. Elle a excité des transports unanimes.

Sans se maintenir, à beaucoup près, au même niveau, le *Libera me*, qui contient quelques phrases vigoureuses et vibrantes, clôt dignement cette œuvre, inégale sans doute, mais où l'on ne saurait sans injustice méconnaître, en plusieurs de ses parties, le cachet d'une supériorité frappante. La messe de Verdi n'a peut-être pas l'unié puissante des chefs-d'œuvre immortels qui semblent avoir jailli tout d'un jet du cerveau qui les a conçus. Le *Dies iræ* surtout offre ce caractère fragmenté et décousu qui s'accentue encore, dans l'ensemble, par l'exécution sur le théâtre, où se trouvent supprimés tous les chants intermédiaires, toutes les transitions d'un morceau à l'autre. C'est également dans le *Dies iræ* que se concentre l'excès de couleur dramatique et que Verdi retombe le plus fréquemment et le plus à fond dans ses vieux péchés de contrastes violents et de sonorité bruyante. Comment demander à un compositeur qu'il renonce entièrement tout d'un coup à sa personnalité artistique, aux brillants défauts qui sont, pour ainsi dire, entrés dans son sang, et qui, autant que ses qualités, ont contribué à sa gloire? N'en exigeons pas tant et reconnaissons que la messe de Verdi constitue un grand progrès sur la plupart de ses œuvres antérieures, qu'elle dénote un effort sérieux, énergique et fécond, et que le *Kyrie eleison*, certaines strophes du *Dies iræ*, l'*Offertoire*, surtout l'*Agnus Dei* suffisent pour légitimer son éclatant succès.

Les chaleurs ont déjà fermé un grand nombre de théâtres. Ceux qui restent ouverts vivent surtout de reprises. La seule qui mérite de nous arrêter un moment est la reprise des *Ganaches* de M. Sardou, au Vaudeville. Elle a réussi, mais l'intérêt s'en est déplacé de la partie comique et satirique à la partie dramatique et sentimentale. C'est que, dans les treize ans et plus qui nous séparent de la première représentation, il s'est passé tant de choses ! Les idées, les situations et les mots eux-mêmes ont été si bien retournés par les événements que M. Sardou en personne a dû se sentir troublé en constatant avec les spectateurs à quel point ses traits étaient émoussés et ses railleries démodées aujourd'hui. Sans doute, il faut lui rendre cette justice que son observation, peu profonde, est généralement amusante et vraie, qu'il raille sans insulte, sait rendre ses personnages intéressants sous leurs ridicules, et relève, surtout à la fin, ses deux gentilshommes par le sentiment de l'honneur, du devoir et de la famille. Mais la moitié de ses coups de lanière portent maintenant à faux et treize années ont suffi pour donner des rides à ses épigrammes et les faire retarder d'un siècle. Nous avons d'autres ganaches à fouetter aujourd'hui que celles-là. Cette comédie, qui nous ramène au mot d'ordre de l'empire contre les vieux partis, et où éclatent tout à coup des *anachronismes* comme la longue déclamation de l'ingénieur en faveur des entreprises de M. Haussmann, a des scènes qu'on écoute avec une curiosité purement archéologique, et l'étrange lacune de l'œuvre qui, dans sa collection de ganaches, — légitimistes, républicains, orléanistes, — a justement oublié la vieille *culotte de peau*, l'éternelle ganache bonapartiste, c'est-à-dire la plus connue, la plus indestructible, la mieux faite pour la comédie, celle enfin dont la peinture aurait rendu le plus d'actualité à la pièce de M. Sardou, s'accuse aujourd'hui avec un relief qui ressemble à une ironie.

C'est encore une reprise, à proprement parler, que la représentation au Théâtre-Français de *la Belle Paule*, petite comédie de M. Denayrouse, donnée en décembre 1872, pour la première fois, aux Matinées littéraires de M. Ballande. La belle Paule de Viguier, épouse du sire de Baynaguet, conseiller au Parlement, est un personnage très-réel qui vivait au seizième siècle à Toulouse, où ses charmes avaient incendié tous ces cœurs ardents du Midi. Il y a quatre merveilles à Toulouse, disait, dans la langue de Goudouli, un distique passé en proverbe : Saint-Sernin, Methelin, le moulin de Bazacle et la belle Paule. Elle n'avait que quinze ans lorsque François I[er] la vit, et, dans son enthousiasme, lui donna le surnom qu'elle a gardé. Elle en avait quarante-cinq quand Catherine de Médicis et le rude connétable Anne de Montmorency se détournèrent de loin pour la

visiter et lui témoignèrent la même admiration que le roi-chevalier. Elle en avait soixante-neuf quand Gabriel de Minut, baron de Castéra et sénéchal de Rouergue, publia à Lyon, en 1587, un ouvrage bizarre et curieux intitulé : *De la beauté, discours divers sur deux fort belles façons de parler..., avec le Paule-graphie, ou description des beautez d'une dame Tholosaine, nommée la belle Paule,* » petit in-octavo très-rare et fort recherché des amateurs, qui s'est vendu 140 francs à la vente Crozet, 260 à la vente Renouard et 300 à la vente Solar.

On raconte que la belle Paule ne pouvait descendre dans la rue sans faire émeute parmi les passants. La foule s'attachait à ses pas avec une ténacité si gênante, qu'elle résolut de se renfermer chez elle. Ce fut alors, ajoute la légende, que les capitouls intervinrent pour lui enjoindre, par un arrêté mémorable, d'avoir à se montrer deux fois la semaine sur la principale promenade de la ville, afin de satisfaire tous ses admirateurs.

Tel est le trait que l'auteur a pris pour point de départ de sa petite comédie. M. Denayrouse est un jeune lieutenant d'artillerie, ancien élève de l'École polytechnique, que la Muse a visité entre deux équations. Il porta son manuscrit à M. Ballande, le plus abordable des directeurs pour les écrivains inconnus, et, grâce au soin qu'il prit d'engager lui-même, à ses frais, d'excellents acteurs de la Comédie-Française, s'assura un succès et se créa du même coup des patrons qui devaient également lui frayer les voies pour arriver à notre premier théâtre. M. Denayrouse eût pu faire de *la Belle Paule* un tableau plein de couleur locale, une étude de mœurs et d'histoire qui eût reconstitué le cadre de la légende dans toute sa vérité archaïque. Il eût pu encore y rattacher le développement d'un thème à la fois comique et philosophique où, appuyant sur les servitudes, les chagrins, les ennuis imposés à l'idole par les persécutions de ses adorateurs, il aurait pris le contre-pied de la pièce célèbre dans laquelle la jeune et brillante Delphine Gay a chanté le *Bonheur d'être belle.* Il y avait là une idée originale : l'auteur n'y a pas songé. Il a mieux aimé ne chercher dans l'histoire de la belle Paule que le sujet d'un joli *scenario*, d'invention assez banale, qui reproduit avec quelques variantes ingénieuses l'éternelle histoire du mari berné et content. Mais si ce fabliau dramatique est sans portée, il n'est pas du moins sans agrément. La jeune Muse agile et fringante de M. Denayrouse ne se sent pas du tout du voisinage des logarithmes ; elle a de l'esprit, de la facilité, de la grâce ; elle sème sans effort les vers riants et pimpants. Nous aurions plus de plaisir à la louer comme elle le mérite, si elle ne jetait toutes les fleurs de la poésie légère sur une morale plus légère encore, et si à ce premier tort elle

ne joignait celui de compromettre en sa réputation posthume une dame dont la vertu paraît avoir égalé la beauté.

Comme la *Belle Paule*, le *Tabarin* de M. Paul Ferrier offre plus d'intérêt par les souvenirs qu'il rappelle que par la pièce elle-même, et nous nous arrêterons plutôt au cadre qu'au tableau. Ce n'est pas la première fois qu'on a pris pour héros d'une comédie le joyeux farceur du pont Neuf : nous nous rappelons particulièrement un mélodrame joué il y a quelques années seulement, puis un opéra-comique, de MM. Alboize et George Bousquet, donné sur la scène du Théâtre-Lyrique, le 22 décembre 1852, et qui, si notre mémoire ne nous trompe pas de si loin, roulait précisément sur un sujet analogue au *Tabarin* de M. Ferrier, c'est-à-dire sur le contraste entre le bouffon et l'homme, entre les souffrances qui lui déchirent le cœur et le rire de commande qui épanouit sa face, sur ce drame intime qui a dû se rencontrer si souvent et que la marche ordinaire des choses nous porte à soupçonner sans cesse dans la vie des amuseurs publics, forcés par le triste métier qu'ils font à cacher leurs larmes sous une grimace, à plaisanter de ce qui les torture, à se barbouiller de lie, comme les acteurs du chariot de Thespis, avec le sang de leurs plaies. Rien, en effet, de plus dramatique et de plus naturel à la fois qu'un tel contraste. C'est la situation de Molière riant des maris trompés et ne pouvant se consoler des trahisons de sa femme ; écrivant *George Dandin* et, pour comble de misère, le jouant à côte de la Béjart dans le rôle d'Angélique. C'est aussi, à un autre point de vue, la situation de Triboulet dans *le Roi s'amuse.* Et enfin, pour nous borner là, car les exemples seraient innombrables, la grande scène du *Tabarin* de M. Ferrier rappelle de plus près encore celles des drames populaires de *Kean* et de *Paillasse*, dont le talent de Frédéric Lemaître tirait un saisissant parti. Cette idée n'a donc d'autre tort que d'avoir servi déjà bien des fois et de s'appliquer, dans l'espèce, au bouffon le moins lyrique et le moins *lacrymal* qui fut jamais.

Bien des hommes de génie n'ont pas été traités aussi bien par la postérité que ce farceur en plein vent. Après deux siècles et demi il a encore ses fanatiques. Parmi les érudits et les bibliomanes, il s'est formé une secte de tabarinistes, pareils à ces homéristes de la Grèce qui se prétendaient issus d'une côte du chantre immortel d'Achille et s'en allaient partout récitant ses vers. Non-seulement on l'a mis en drame, en comédie, en opéra, en vaudeville, en roman, mais un savant membre de l'Institut, un homme grave entre tous, a consacré dix ans à rechercher les éléments de sa biographie; les moindres plaquettes signées de son nom, imprimées

avec des têtes de clous sur du papier d'almanach, atteignent dans les ventes des prix extravagants ; on a vu des amateurs passer leur vie entière à réunir une bibliothèque tabarinique, et mourir heureux après avoir enfin mis la main sur *la Querelle arrivée entre le sieur Tabarin et Francisquine sa femme*, édition originale de 1622, 14 pages, qui se vendait jadis un sol, et qui ne vaut guère plus de 80 à 100 francs aujourd'hui. Enfin on a publié coup sur coup plusieurs éditions de ses œuvres complètes, avec notes copieuses et fervents commentaires. Il suffit de parcourir ces œuvres de très-*haulte gresse*, comme dit Rabelais, — et c'est une tâche que je n'oserais conseiller à aucun de mes lecteurs, sauf aux érudits, bardés d'une triple cuirasse, et qui descendent dans ces souterrains de la littérature avec les grandes bottes des égoutiers,— pour se convaincre que M. Ferrier s'est lancé dans une entreprise hasardeuse en choisissant, comme héros d'un drame romanesque et sentimental, ce graveleux personnage tout farci de quolibets et de coq-à-l'âne, qui jamais n'engendra mélancolie, qui piétine en pleine ordure comme un enfant dans un tas de boue, et vous asperge, vous inonde de ses facéties malpropres avec la verve endiablée d'un matassin de mardi-gras armé de la seringue de Pourceaugnac.

Il s'est efforcé, du moins, de rester dans la mesure du personnage ou d'y rentrer quand il en était sorti. Dans ses alternatives de supplications et d'emportements, de tendresse et de brutalité, ce Tabarin qui va chercher au cabaret l'oubli de ses chagrins domestiques, et qui les venge à coups de batte sur les épaules de sa compagne, n'a rien d'invraisemblable, à la rigueur, au moins pour l'ensemble du rôle. Mais, dans le détail, l'auteur parfois s'exalte et se laisse emporter. C'est précisément au retour du cabaret que M. Ferrier nous le montre se livrant à des lamentations lyriques, tour à tour furieuses et pleurardes. Presque toujours il s'aperçoit vite de sa faute, et la corrige aussitôt par l'introduction d'un sentiment ironique, ou par le retour brusque à la bouffonnerie : il en résulte une série de soubresauts entre la déclamation et la trivialité, un style souvent pénible, cahoté, disloqué, où les vers prosaïques et durs se mêlent aux vers d'un beau jet, et les tirades à la Hugo — « Pleuvent les ouragans et des grêles *farouches!* » — aux morceaux écrits, sauf quelques dissonances modernes, dans la langue colorée, savoureuse et drue de la vieille farce gauloise.

Mais M. Ferrier a pris surtout à cœur de reconstituer exactement le cadre de son drame. Voici, autour de Tabarin, sa femme Francisquine, la commère dessalée, prompte à la riposte, jouant au besoin la jeune et coquette Isabelle avec des airs penchés et la bouche en cœur ; le capitaine Rodomont, roulant des yeux terribles et mettant

flamberge au vent comme s'il voulait pourfendre le soleil; le sentencieux Mondor, avec sa mine austère et majestueuse, son éloquence emphatique, tout bourré d'apophthegmes, crachant du grec et du latin pour mieux empaumer le populaire. Quant à ce pauvre Fristelin, il vient d'être pendu pour quelque peccadille, et M. Ferrier a remplacé Lucas Joffu par Nicaise, une figure de l'arrière-plan, qui joue les pitres et mouche les chandelles. Le second acte, principalement, où l'auteur nous fait assister à une parade de la place Dauphine, en mêlant sans cesse, avec un art fort ingénieux, l'auditoire aux acteurs et la réalité à la fiction, est une résurrection du vieux Paris et du vieux pont Neuf que je n'ai pu voir sans tressaillir d'aise. Je le reconnais, ce théâtre mirifique, paradis des badauds et des tire-laine, devant lequel, les vendredis surtout, jours de représentations extraordinaires, se bousculaient, pour mieux voir et pour mieux entendre, riant dès le premier mot à *gueule bée*, « depuis le talon gauche jusqu'à l'oreille droite, » pages, clercs, écoliers, laquais, crocheteurs, filous, petits boutiquiers en goguette, soldats du roi affamés de plaisirs gratuits, toute la séquelle du Cheval de bronze et de la Samaritaine, chevaliers d'industrie, badauds, nouvellistes, bohémiens, archers, cavaliers, chambrières, porteurs d'eau, ramoneurs, gentilshommes, chanteurs ambulants, patissiers, crieurs des rues, toute cette population bigarrée que la pointe de la Belle fixait, quelques années plus tard, dans sa vue du pont Neuf. Je reconnais l'inénarrable Tabarin avec son pantalon large, son *tabar* rouge négligemment drapé sur les épaules, son épée de bois passée dans la ceinture, sa barbe « en trident de Neptune » et sur la tête cet immense, ce fantastique chapeau, protée aux mille formes qu'il pétrissait comme la cire entre ses doigts, et qui faisait à lui seul une grande partie de la popularité de son maître. M. Ferrier n'a eu garde d'oublier cette attrayante partie du spectacle de la place Dauphine, et l'histoire que conte le héros de la comédie, en se livrant sur son couvre-chef à toute une série de métamorphoses drôlatiques, est une traduction libre de l'*Antiquité du chapeau de Tabarin, des tenans, aboutissans et despendances*, l'un des vingt opuscules consacrés à la gloire de cette étonnante coiffure; comme la *Farce des tonneaux* qu'il lui fait jouer avec ses compagnons, est une imitation lointaine de la première farce tabarinique.

J'en veux un peu à M. Ferrier de ne nous avoir pas montré sur la scène le joueur de violon et le joueur de rebec, avec le Marocain préposé au coffre des remèdes. Je serais tenté de lui reprocher aussi l'omission de la première partie du spectacle, du dialogue entre le maître et le valet, qui constituait, à proprement parler, l'essence même des parades de la place Dauphine, et où l'on voyait Tabarin

poser quelque question saugrenue à Mondor, qui, donnant tête baissée dans le piége, répondait avec une gravité docte et prolixes, jusqu'à ce qu'il fût désarçonné tout à coup par la solution burlesquement cynique de son compagnon. La plupart de ces *rencontres* ou *questions* épouvanteraient, à trop juste titre il est vrai, des oreilles moins habituées que celles de nos pères aux étranges libertés de la farce. On en trouverait pourtant quelques-unes, — lorsqu'il demande à son maître, par exemple, « pourquoi les femmes ne répondent pas à la Messe, » et lui démontre que c'est parce qu'elles veulent toujours avoir le dernier mot, de sorte que le *Kyrie eleison* ne finirait jamais, si on les laissait répondre, — où l'on peut voir la tradition de nos vieux fabliaux transmise jusqu'à Molière, qui fut plus d'une fois sans doute dans son enfance l'auditeur de Tabarin, comme, un peu plus tard, de Scaramouche et de Guillot-Gorju. Mais n'oublions pas que M. Ferrier a voulu composer une comédie, non un travail d'érudition et d'archéologie, et contentons-nous de ce qu'il nous a donné. C'est cette vivante évocation de la vieille farce gauloise et du pont Neuf de Louis XIII, qui fera le succès d'une œuvre d'intrigue assez frêle et peu neuve, mais semée de piquants détails : joignez-y la verve mordante de Coquelin dans un rôle tracé expressément pour lui, car *Tabarin* n'est, au fond, qu'un long monologue où l'on a pris soin de ménager adroitement à l'acteur favori de la Comédie-Française les plus belles notes de la gamme dramatique.

Nous aurons la clémence de ne point toucher aux pièces d'été jouées sur les autres théâtres. Le Gymnase en a enterré jusqu'à trois à la fois le même soir. Paix à leurs cendres ! On nous pardonnera sans peine de passer aussi rapidement sur la représentation hippique donnée le dimanche 14 juin, au champ de course du bois de Boulogne. C'est par devant la plus brillante et la plus innombrable assemblée qu'ait jamais réunie jusqu'à présent le derby français, sous les yeux de la légation de Birmanie et de l'ambassadeur d'Allemagne, malgré la présence du vainqueur de Magenta, que le champion de la France, *Saltarelle*, à M. Édouard Fould, pouliche d'illustre famille, fille de Vertugadin, sœur utérine de Fervacques, a été battue dans le grand prix de Paris, — d'une demi-longueur seulement, suivant les patriotes qui cherchent à déguiser le désastre national ; d'une longueur tout entière, selon les chroniqueurs qui mettent une mâle franchise au premier rang de leur devoir professionnel, — par l'Anglais *Trent*, un cheval de peu de mine, à peine coté sur le turf. O honte ! ô désespoir ! Azincourt hippique, Waterloo des écuries françaises ! Le drapeau noir flotte à la façade du Jockey-Club, et tous nos palefreniers sont en deuil. Malgré l'exaltation des Anglais présents, Paris du moins — les journaux d'outre-Manche lui ont

rendu cette justice, consolation suprême dans un tel malheur — Paris a supporté ce nouveau revers avec dignité. Je n'ai entendu qu'une parole amère : « Ah! disait à son voisin un de nos illustres *sportsmen*, en se découvrant avec respect sur le passage du poulain humilié et vaincu, la Fortune est une vieille courtisane qui se détourne des malheureux ! »

IV

Tandis que nous subissions cette nouvelle défaite, s'éteignait, à l'âge de quatre-vingt et un ans accomplis, très-oublié de la génération actuelle, un homme qui avait joué un rôle important dans l'Université, dans la presse et dans la politique : M. Paul-François Dubois, autrefois député de Nantes, et qu'on appelait Dubois de la Loire-Inférieure, pour le distinguer de ses innombrables homonymes. M. Dubois était depuis 1870 membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques : « Eh! messieurs, disait Delille à ses confrères, lorsque le chansonnier Laujon, plus qu'octogénaire, se présenta au suffrage des immortels, nous savons tous où il va, laissons-le passer par l'Académie. » M. Dubois se présentait à l'Institut presque au même âge que Laujon; mais, quoiqu'il n'eût pas écrit un seul livre, et qu'un spirituel ennemi l'eût surnommé Dubois de la *Gloire* inférieure, on n'avait pas eu besoin d'une considération pareille pour lui donner la succession de M. Odilon Barrot. Le souvenir de ses hautes fonctions universitaires, de son brillant professorat, de son active collaboration au *Globe*, qu'il avait fondé avec Pierre Leroux en 1824, et dont il fut longtemps l'âme, suffisait pour justifier sa candidature et son élection. Le nom de M. Dubois est resté attaché aux premières et brillantes années du *Globe* littéraire et politique qui, de 1824 à 1830, avant de devenir saint-simonien, mena de front, avec une égale ardeur, la campagne romantique et la campagne libérale, et qui fut une véritable pépinière de fonctionnaires supérieurs, de députés, d'académiciens et de ministres.

Aucun membre de l'Université n'a été plus souvent destitué que lui. Je trouve dans sa carrière une première destitution en 1815, une deuxième en 1821, une troisième, ou du moins une censure du Conseil royal, en 1830, aux approches de la révolution de Juillet, après sa condamnation à quatre mois de prison pour un article qui prédisait la chute de la branche aînée à courte échéance; une quatrième en 1832 (il était alors inspecteur général de l'Université), à

la suite d'un discours hostile au ministère et d'une manifestation qui avait fait scandale, contre le vote de la majorité. « C'était, dit à ce propos M. Guizot, dans ses *Mémoires*, un homme d'un caractère indépendant jusqu'à la susceptibilité fougueuse. » Ce caractère explique les incidents d'une existence qui paraissait devoir être exclusivement vouée aux études paisibles.

Au dernier moment, nous apprenons la mort de M. Jules Janin. Une crise de goutte l'a subitement emporté, quinze jours après la mort de sa belle-mère, qui le rendait deux ou trois fois millionnaire, et alors qu'il méditait de célébrer son retour à la vie par une traduction en vers de son grand ami Horace. La place et le temps nous manquent pour apprécier avec quelque détail un écrivain qui laisse après lui près de cent volumes dans tous les genres, sans compter un énorme bagage de notices, d'introductions, de préfaces, d'articles et de feuilletons, où il n'a pas ménagé les renseignements à ceux qui voudront écrire sa biographie. Il y a six mois, quand le critique du *Journal des Débats* prit sa retraite et déposa à regret cette plume qui avait si longtemps été une puissance, qui avait, non sans quelques caprices, distribué la gloire, fait et défait des renommées, nous avons eu l'occasion d'en tracer une esquisse à laquelle on nous permettra de renvoyer le lecteur, en nous bornant à y ajouter quelques mots.

Depuis son abdication, M. Jules Janin n'avait publié qu'un ouvrage, demi-histoire et demi-fantaisie, dont la forme et le sujet offrent comme un résumé rapide, un tableau affaibli, mais fidèle, de sa manière, de ses goûts et de ses préférences. On retrouvera, dans *Paris et Versailles il y a cent ans*, la plupart des défauts et quelques-unes des qualités de M. Janin : son style irisé et chatoyant, ce papillotage spirituel et précieux, amusant d'abord, fatigant à la longue, qui se dépense dans une narration confuse et décousue, en menus propos, menus tableaux et menues anecdotes ; l'agrément superficiel, l'éternelle jeunesse, la grâce féminine, les coquetteries négligées, un mélange continu de perles et de strass, d'or et de clinquant, charrié pêle-mêle dans le courant facile de cette phrase élégante et molle, avec l'abondance un peu stérile définie par le poëte : « Un déluge de mots sur un désert d'idées. » Vous y retrouverez aussi sa vieille adoration pour Voltaire, qu'il concilie parfaitement avec l'admiration pour Bossuet, Bourdaloue et Massillon ; et dès les premières pages vous vous heurterez à l'un de ces gros anachronismes, écueils de son érudition légère, faite d'une vaste lecture et d'une curiosité enfantine, mais à laquelle manquent, comme à ses idées, comme à son style, la consistance et la

solidité [1]. Ce livre souriant et facile n'en garde pas moins çà et là le charme et la séduction dont la plume de M. Janin, dans ses bons jours, magnétisait le lecteur. Un rayon de soleil qui se joue entre deux branches, un souffle de brise parfumée, un chant d'oiseau, le gazouillement d'un ruisseau qui clapote et babille en roulant des feuilles de rose; moins que cela, une goutte de rosée qui tremble à la pointe d'une fleur et que le papillon boit en passant, toutes ces comparaisons printanières rendent à peine l'éclat éphémère et la fraîcheur fugitive qui se dégagent de ces fragiles pastels. Ce n'est rien, mais le gourmet s'y délecte et oublie tout le reste en faveur de ces bonnes fortunes. Il ne songe qu'aux trois cents pages exquises qu'on pourrait extraire de cette œuvre prolixe et savourer comme un élixir. Pour ces heureuses rencontres de sa longue improvisation, comme pour son désintéressement, sa probité et son constant amour des lettres, il faut pardonner beaucoup à M. Jules Janin. Somme toute, il marque une époque dans la critique; il a sa physionomie bien à lui; il a jeté un grand éclat sur le journalisme littéraire. La pétulance aimable et le spirituel abandon de cet enfant gâté de la plume avaient presque désarmé jadis l'auteur même du *Manifeste contre la littérature facile*. Et qui oserait se montrer plus sévère que le rigide M. Nisard?

VICTOR FOURNEL.

[1] M. J. Janin nous montre « Boucher étalant sur chaque panneau ses voluptés sans voile » à une date nettement déterminée par l'âge de quatorze ans qu'il donne à Louis XV, c'est-à-dire en 1724, alors que Boucher n'avait pas encore fait un tableau. — Firmin Didot, in-8, p. 19.

LE PATER

POËME VENDÉEN

I

Toi qui portes le nom du prince des apôtres,
En vain l'on scruterait, les uns après les autres,
Les jours que tu vécus, Saint-Pierre en Chemillé.
Autant que celui-ci, pas un n'aura brillé,
Pas un, même ce jour de grave et pure fête,
Où — c'était vers l'an mil — crosse en main, mitre en tête,
L'abbé de Marmoutiers bénissait la maison
Qui s'ouvrait, toute blanche, aux hommes d'oraison,
Moines qui défrichaient la science et la terre.
Mais les saints ont quitté ton pieux monastère,
Et dans ses moindres coins l'antique prieuré
D'hôtes bien différents, hélas! est encombré.

Au dehors, quelle foule aussi!... L'on pourrait croire
Que l'Anjou s'y rassemble en une immense foire.
Ah! tous ces paysans, massés par rangs épais,
Ne sont point venus là pour une œuvre de paix!

Et pourtant au bonheur la nature convie;
Le renouveau partout fait ruisseler la vie:

L'arbre étend sous l'azur sa tendre frondaison;
Les primevères d'or étoilent le gazon;
La fauvette a repris ses concerts dans la haie,
Et de fuseaux neigeux le cerisier s'égaie.
Jamais matin d'avril ne fut plus enchanteur,
Et ne fit mieux sentir la main du Créateur.

Aux temps sombres d'hiver comme aux pâques fleuries,
Ils étaient doux et bons, ces gens des métairies;
Leur âme ressemblait au ruisseau de leur pré,
Qui sous les aunes coule en un lit ignoré,
Pur cristal reflétant la nue et la ramure,
Et dont à quelques pas on perd l'humble murmure.
Mais tout à coup voilà que du ciel noir descend
Un souffle inattendu, furieux, mugissant,
Que la pluie, et l'éclair, et la foudre accompagne...
Et le ruisseau tranquille envahit la campagne;
Il écume, il rugit, — l'agneau s'est fait lion! —
Il brise tout obstacle à sa rébellion.

Poussés et soutenus par les plus saintes haines,
Ainsi ces laboureurs, depuis quatre semaines,
Ces *guerriers*, dont beaucoup n'ont qu'un bâton aux poings,
Ont écrasé les Bleus, défaits sur tous les points.
Les vertueux, les forts, sont les chefs qu'ils élisent :
Cathelineau, d'Elbée et Stofflet les conduisent.
De six cents prisonniers marchant embarrassés,
Dans l'étroit monastère ils les ont entassés.
Devant la porte, un gars armé passe et repasse.

Les uns sont assoupis; les autres dans l'espace
Promènent leurs regards et sondent l'horizon,
Non pas pour admirer la blanche floraison,
Ou les moissons en herbe, ou le naissant feuillage,
Mais pour voir si, brûlant, massacrant un village,

— Crimes qu'au Pont-Barré la veille ils ont commis, —
Vers un combat prochain viennent leurs ennemis,
Ces tueurs de vieillards et d'enfants et de femmes.
Ils leur feront payer tant de meurtres infâmes!
Toi, dont le bronze luit non loin du prieuré,
Marie-Jeanne[1], aide-les, toi, leur canon sacré,
Et, fier d'un si beau rôle, unis, *Missionnaire*[2],
A sa terrible voix ton fraternel tonnerre.
Allons! que les servants entourent vos affûts :
De Chemillé, là-bas, arrive un bruit confus :
C'est Berruyer menant une armée innombrable...

Les pauvres Vendéens! Dieu leur soit secourable!
Tant de soldats contre eux n'ont pas été rangés,
Depuis qu'à Saint-Florent ils se sont insurgés.

II

De Saint-Pierre au gros bourg, de l'une à l'autre église,
Est-il douze cents pas?... La route, droite, grise,
A l'aspect d'un canal de mains d'homme creusé.
Sur chaque bord se dresse un talus très-boisé,
Commandant prés et champs cernés de vives haies,
Que marquent d'un trait blanc les bouquets d'épinaies.

Le chef républicain, souriant de mépris,
A ses beaux bataillons, exercés, aguerris,
Désigne le troupeau des soldats du Bocage,
Et dans le frais chemin son ordre les engage.

[1] Pièce ornée d'admirables reliefs, qui avait été donnée au cardidal de Richelieu, dont elle portait l'écusson, et que les paysans avaient surnommée ainsi parce qu'elle était terminée par une tête de femme.

[2] Ce canon fut la première artillerie des Vendéens. Ils le prirent au château de Jallais, dès le début de l'insurrection.

S'en vont-ils à la lutte, ou bien au champ de Mars?...
La brise fait flotter les plis des étendards;
Les échos des vallons, des bois et des prairies,
Répètent des clairons les mâles sonneries;
Fusils des fantassins, mousquets des cavaliers,
Leurs armes font jaillir les éclairs par milliers;
Et, si le chant du cuivre un instant fait silence,
On entend tous ces pas qui tombent en cadence,
Soulevant la poussière en épais tourbillons.

Voilà de vrais soldats!... Mais ces fils des sillons,
Mais ces gars, aux habits misérables et ternes,
Qui jamais n'ont passé par les cours des casernes;
Mais ces piqueurs de bœufs! sauront-ils seulement
Résister un quart d'heure au premier régiment?...
Et les Bleus s'égayaient sur ces rustres, ces pâtres,
Qui, leurs sabots en mains, allaient fuir vers leurs âtres.

Non! loin de s'effrayer, les rustres sont debout;
Leurs yeux brillent; le sang dans leurs artères bout.
A peine avaient-ils vu les hommes d'incendie,
Tous ils partaient, poussant une pointe hardie.
Leurs chefs, moins imprudents, qui s'étaient concertés,
Ont couru devant eux et les ont arrêtés,
Frémissant, maudissant ce retard nécessaire,
Comme un tigre maudit la cage qui l'enserre.

Mais quand sur le chemin, cet étroit défilé,
Tout le corps ennemi s'est bien accumulé,
Prompts à tirer parti de cette heureuse faute,
Cathelineau, Stofflet, d'Elbée, à voix très-haute :
— « Partez! *égaillez-vous*, les gars! » s'exclament-ils.
Et fourches, bâtons, faux, et piques, et fusils,
Comme sous l'ouragan, l'hiver, les branches sèches,
S'agitent, et, volant au but tels que des flèches,

A droite, à gauche, ici, partout, les paysans
Assaillent la colonne, et leurs coups écrasants
Ont le son des fléaux retentissant sur l'aire,
Tandis que *Marie-Jeanne* et le *Missionnaire*,
Ainsi qu'un moissonneur sur les blés mûrs penché,
Fauchent, fauchent toujours après avoir fauché.

III

A Saint-Pierre, pendant les phases de ce drame,
Parmi les prisonniers suivons ce que l'on trame.

Le gars que l'on voyait aller et revenir
Devant le prieuré, n'a pu se contenir :
La poudre ayant parlé plus fort que la consigne,
Il a rejoint les siens et lutte dans leur ligne.

Or les six cents captifs, que la tristesse abat,
Avaient, aux premiers bruits révélant un combat,
Levé le front, pareils au cheval qui frissonne,
Qui hennit, aussitôt que la trompette sonne.
En eux quel changement! Ces hommes affaissés
Avaient bondi de joie, et s'étaient embrassés.
Plus de morne maintien! plus d'œil mélancolique!
Ils chantaient ; ils criaient : « Vive la République! »
O jour de délivrance! ô beau ciel! ô printemps!
Les leurs triompheront! les leurs, à deux battants,
Vont enfin leur ouvrir le seuil qui les enferme!
— « Oui! nous vous entendons! tirez et sabrez ferme,
« Invincibles héros! tuez, jusqu'aux derniers,
« Ces cagots, ces *brigands !*... et pas de prisonniers! »

Trois heures ont passé, puis trois heures encore :
La bataille sévit, toujours vive et sonore.

Alors un doute affreux s'insinue en leurs cœurs :
— Si leurs frères allaient ne pas être vainqueurs!...
Vite il faut fuir, pendant que nul ne les surveille :
S'offrira-t-il jamais occasion pareille?

Et la porte gémit sous leurs efforts pesants.

Mais voici qu'au village un gros de paysans,
Épuisés ou meurtris, rentraient de la mêlée,
Pour étancher la soif dont leur lèvre est brûlée.

Ils marchent d'un pas lourd, d'abord inattentifs;
Mais, ayant pénétré le dessein des captifs,
Les uns volent au seuil, en apprêtant leur arme,
Sur le champ du combat d'autres sèment l'alarme,
Suppliant qu'aussitôt on les vienne appuyer.

Le *grand choc* est fini [1] : loin des siens, Berruyer
Fouille, effaré, les flancs du cheval qui l'emporte...

Au tumulte croissant que l'écho leur apporte,
Les captifs, retombés dans leur accablement,
Sentent bien que sur eux plane le châtiment.

Stofflet, Cathelineau, complètent la déroute.
Courant au prieuré, le reste emplit la route :
Telle au carnage court une bande de loups.
Les armes des soldats qu'ont abattus leurs coups,
Remplacent dans leurs mains les primitives armes.
De plus d'un front le sang dégoutte en grosses larmes :
La fureur rougit ceux que ne teint pas le sang.
Leur visage fut-il jamais si menaçant?

[1] Cette bataille est célèbre encore, dans le pays, sous le nom du *Grand choc de Saint-Pierre*.

« A mort! » voilà le cri de toutes les poitrines.
Poussant, tirant, cent bras traînent les coulevrines,
Et vont donnant pour cible à leurs gueules d'airain.
Les murs du prieuré.

IV

D'un geste souverain,
L'un des chefs, jeune encore et de haute stature,
Sacré-cœur sur l'habit, aux reins riche ceinture,
Impose le silence à ces flots pleins d'émoi,
Et s'écrie : — « Angevins! amis! écoutez-moi! »

On croirait à ces mots leur colère tombée.
— « Parlez! répondent-ils, parlez, monsieur d'Elbée! »

Brandissant son épée : — « Est-ce vous, mes enfants!
« Vous que la Providence a faits si triomphants,
« Et préservés par là d'une ruine immense,
« Qui cédez aux conseils d'une atroce démence,
« Et chargez vos fusils, et roulez du canon,
« Pour mitrailler des gens désarmés!... Oh! non! non!
« Vous ne souillerez pas ainsi votre victoire!... »

Une voix, s'élevant au sein de l'auditoire :
« Eux nous mitrailleraient sans pitié, sans remord!

— C'est vrai! hurla la foule. A mort les Bleus! à mort! »

Le général attend que le calme se fasse.
La douleur qui l'étreint n'altère pas sa face.
D'un ton doux, paternel, et propre à les toucher :
« Quand vous êtes venus en masse me chercher,
« Au manoir si paisible où je vivais naguère,

« Pour que je vous guidasse en votre juste guerre,
« A témoin prenant Dieu, que m'avez-vous promis?...
« Faut-il le rappeler, ô mes loyaux amis?
« Me voyant redouter le fardeau d'un tel rôle,
« Ne m'avez-vous pas tous donné votre parole
« Que vous n'iriez jamais contre ma volonté,
« Et qu'à l'égal d'un roi j'aurais l'autorité?...
« Obéissez-moi donc, lorsqu'au seuil que je barre,
« J'empêche d'accomplir un acte aussi barbare!
« Que ce soit le paiement de l'effort que je fis,
« En laissant pour vous suivre et ma femme et mes fils! »

V

Duel trop inégal! La clameur grandissante
Témoigne que dans l'air sa voix monte impuissante.
Ah! que peut l'orateur, fût-il le plus divin,
Sur ceux que la colère enivre de son vin!...

Ce juste, inébranlable en cette horrible épreuve,
C'est la digue opposée aux fureurs d'un grand fleuve;
L'obstacle de granit que, montant et montant,
Battent les eaux; rempart jours et nuits résistant,
A qui l'art confia la mission sacrée
De défendre le pain de toute une contrée.

D'Elbée ainsi défend l'honneur des siens. — Hélas!
Son cœur ne faiblit point, mais que son corps est las!
Un flot, un seul, il tombe, — et le crime l'emporte!
Mais, avant, on broiera ses membres sur la porte!
Qu'ils commencent par lui leur métier d'assassins!...

Il implore en son âme et Jésus et les saints:
« A mon aide, ô Marie! ô reine du royaume!
« Et qu'ils ne rentrent pas infâmes sous leur chaume! »

A son front, que l'angoisse a baigné de sueur,
Nimbe au front d'un martyr, éclate une lueur.
Pour un suprême appel ses forces qu'il rassemble,
Lui font couvrir au loin toutes les voix ensemble :
« Malheureux ! leur dit-il, malheureux ! savez-vous
« Votre *Pater ?*... » Et puis il se jette à genoux.
A genoux avec lui tombe la foule entière,
Avec lui proférant la divine prière.

Ayant dit : « *Donnez-nous le pain quotidien*,
Par un sublime élan se lève le chrétien,
Et sur la multitude, où règne un grand silence,
Il fait tonner ces mots : — « PARDONNEZ NOTRE OFFENSE,
« COMME, ÉTANT OFFENSÉS, NOUS-MÊMES PARDONNONS !...
« Osez donc maintenant allumer vos canons !
« Massacrez les captifs, que je vous abandonne !
« Et vous verrez là-haut si Dieu vous le pardonne !... »

VI

Quel triomphe, ô Jésus ! — Avec foi prononcés,
Ces seuls mots du *Pater* les ont tous terrassés.
De leurs aveugles yeux arrachant les écailles,
Aux plus furieux même ils rendent des entrailles ;
Chacun d'eux, pénétré d'un repentir subit,
Veut baiser du héros ou l'épée ou l'habit,
Et, pleurant, sanglotant, à ses pieds se prosterne.

Saint-Pierre ! n'est-ce pas, aujourd'hui, la caverne
Où, vainqueur des lions, debout se tient Daniel?

Quelle joie à Saint-Pierre !... et quelle joie au ciel[1] !

ÉMILE GRIMAUD.

Nantes, 11 avril 1874.

[1] « Ce fait, — a dit M. le comte de Quatrebarbes, — ce fait, plus beau peut-être que celui de Bonchamps, et que l'histoire a malheureusement oublié, m'a été raconté par un témoin oculaire, le vénérable abbé Charruau, ancien curé de la Jumellière, en Anjou. »

REVUE CRITIQUE

I. *Le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, par M. A. Baschet. 1 vol. — II. *Contes populaires de la Russie*, recueillis par M. Ralston, et traduits par M. Bruyère. 1 vol. — III. *La Cour de Madrid vers la fin du dix-septième siècle*, par la comtesse d'Aulnoy. 1 vol. — IV. *Le Poëme de Rome*, par le comte Lafond. 1 vol. — V. *Le Bon sens social*, par A. Mollière. 1 vol. — VI. *Nouveaux samedis*, par M. de Pontmartin. 1 vol. — VII. *Les Persécuteurs de Suisse*. 1 vol.

I

Lorsqu'il y a dix-sept ans fut donnée la première édition complète des *Mémoires de Saint-Simon*, cette publication fut saluée ici par la plume de M. de Montalembert, dans un article[1] qui frappa non-seulement par la chaleur de l'accueil fait à cet éloquent et intrépide tableau de la fin du grand règne, mais par des aperçus neufs ou profonds sur l'esprit, le caractère et le talent de l'homme qui l'avait tracé. Si pleine qu'ait été la joie manifestée par l'illustre directeur du *Correspondant*, en voyant la France enfin mise en possession d'une œuvre au moins égale en gloire à celle de Tacite, il nous semble qu'il l'aurait exprimée plus vivement encore s'il avait su, au moment où il applaudissait à son apparition, combien de dangers elle avait courus, et combien, après avoir échappé au péril d'être enlevée et dépecée peut-être par des héritiers rivaux, il s'en était peu fallu qu'elle ne restât à tout jamais enfouie loin de la lumière entre les mains d'un détenteur jaloux qui, comme l'avare Achéron de la fable, une fois qu'il la tient, ne lâche plus sa proie. Ce gardien ombrageux et revêche, c'était l'État représenté par les vigilants archivistes du ministère des affaires étrangères.

Comment les Mémoires de Saint-Simon étaient-ils tombés dans ce Ténare, et quelle main puissante les en a tirés. On le sait peu. Or c'est toute une histoire, histoire curieuse et piquante que vient de nous raconter, pièces

[1] N° du 25 janvier 1857.

en mains, un écrivain curieux et sagace, connu déjà par d'importantes fouilles dans les papiers d'État de la république de Venise[1]. Que M. Baschet soupçonnât, en commençant ses recherches, la moitié des choses qu'il a découvertes, nous en doutons. Qui aurait pensé qu'un ballot de papier griffonné aurait pu avoir son odyssée, ni plus ni moins qu'un héros antique, et qu'on pourrait en dire comme de celui de Virgile :

> . . . . multum jactatus. . .
> Vi Superum?

Il en avait été ainsi pourtant.

Le dimanche 2 mars 1755, le duc de Saint-Simon était mort en son hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain, et quelques heures après, Me Grimperel, — nom véritablement prédestiné — avocat au Parlement, conseiller du roi et commissaire au Châtelet de Paris, venait, au nom des héritiers ainsi que des créanciers du noble duc — tout grand seigneur en avait, comme des procès,—apposer les scellés sur les coffres, commodes et armoires étant la succession du défunt, et faire description sommaire de tout ce qui se trouvait en sa demeure. Le lendemain, Me Grimperel se rendait au château de la Ferté-Vidame, appartenant au duc et situé au pays de Perche, à vingt-huit lieues de Paris, à l'effet d'y apposer aussi les scellés sur les meubles, titres ou *papiers* étant audit château et dépendances.

Neuf jours après la mort, c'est-à-dire le 11 de mars, fut commencé l'inventaire desdits meubles, titres et papiers. La minute qui en reste et qu'a publiée M. Baschet, est d'un grand intérêt; elle donne, des goûts et des habitudes de l'auteur des Mémoires, une idée plus haute que celle qu'on aurait été disposé à s'en faire d'après son humeur inquiète et son caractère remuant. Cette pièce témoigne en effet qu'il aimait l'étude et les arts, et se connaissait en livres et en tableaux. Elle pique d'ailleurs à un haut point la curiosité en nous ouvrant, dans ses moindres réduits, l'un de ces grands intérieurs aristocratiques d'autrefois, que la révolution survenue dans les institutions et les mœurs a partout supprimés et que les plus splendides demeures d'aujourd'hui ne sauraient faire concevoir.

Toutefois, la partie la plus importante de l'inventaire, au point de vue de l'histoire, est celle des papiers du duc. La plus grande partie était à la Ferté-Vidame, mais il y en avait un peu partout. On les réunit tous à Paris, mais non sans que ceux qu'on dut ramener de la province ne courussent des risques. La caisse dans laquelle on les transportait se rompit en effet, aux environs du relais de Néauphle, et il fallut leur faire subir un transbordement. A cet incident s'en joignirent d'autres, mais d'une nature toute judiciaire.

Par un testament olographe qui fut ouvert le deuxième jour après la

[1] *Le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, par M. Armand Baschet. 1 vol. in-8. — E. Plon, édit.

mort du duc, celui-ci léguait à son cousin, M. de Saint-Simon, évêque de Metz, tous ses manuscrits « tant de sa main que autres. » En conséquence de ce legs, l'évêque de Metz émit des prétentions de toutes sortes relativement à ces manuscrits, notamment celle de faire ouvrir les paquets où ils avaient été renfermés et scellés, puis d'en être mis immédiatement en possession. Mais cela ne faisait pas l'affaire des autres héritiers, ni surtout celle des créanciers du duc, qui, sans se bien rendre compte de la valeur que ces papiers pouvaient avoir, les considéraient pourtant comme d'un grand prix. Aussi s'opposèrent-ils tous de concert aux demandes de l'évêque. Donc, malgré les dires et mémoires du prélat, premier arrêt de la cour du Parlement ordonnant que les choses restent en l'état; second arrêt ordonnant la continuation de la reconnaissance des scellés et inventaires.

Cette opération, à chaque instant entravée par les réclamations du légataire, dura de longs mois, et ne fut terminée que le 19 février 1756, c'est-à-dire au bout d'un an. M. l'évêque de Metz, le procureur des créanciers, l'exécuteur testamentaire, toutes les parties intéressées enfin, alimentèrent de leur mieux les débats. « On sait, dit M. Baschet, le temps qu'exigent habituellement les affaires mises ès mains des procureurs, et quelles subtilités admirables ils ont en réserve pour donner cours à la chose en la maintenant en état d'expectative. Il est certain que rarement ils ont offert un exemple plus accompli de leur capacité en ce genre. Au train de procédure dont les procureurs allaient, tous les légataires du feu duc auraient pu rendre l'âme sans avoir reçu aucun legs. »

Ce fut le cas de M. l'évêque de Metz, le légataire des manuscrits et lettres et de tous papiers *n'intéressant ni les biens ni la maison* du feu duc son cousin. Mais ces manuscrits qui n'intéressaient pas la succession, intéressaient le roi : c'étaient papiers d'État. Aussi quelques années après la mort du légataire, au moment où sans doute le procureur des créanciers s'apprêtait à une nouvelle lutte contre le procureur de l'évêque pour lui enlever cette part de l'héritage, intervint, le 21 décembre 1770, un nouveau personnage qui, d'un coup, termina le débat : c'était le sieur Nicolas-Louis Le Dran, premier commis du Dépôt des archives des affaires étrangères, lequel, muni d'un ordre du roi, contresigné du premier ministre, Choiseul, portant que Sa Majesté étant informée que les manuscrits trouvés chez M. le duc de Saint-Simon, lors de son décès, concernaient pour la plupart le service du roi et de l'État, ordonnait que, nonobstant toutes oppositions faites et à faire, lesdits manuscrits seraient remis dans les caisses où ils étaient enfermés, ensemble les clefs desdites caisses, audit sieur Le Dran, sur la simple reconnaissance qu'il en donnerait.

Cette fois, d'après la législation d'alors, il n'y avait plus d'appel possible ; les manuscrits furent donc enlevés et transportés aux Archives du ministère des affaires étrangères, où ils sont restés prisonniers, les uns

jusqu'en 1838, les autres jusqu'en 1854, et où bon nombre demeurent encore aujourd'hui loin du regard des profanes.

Était-ce précisément l'intérêt de l'État qui avait porté le premier ministre à mettre la main sur des papiers qui, d'abord, n'étaient pas tous de la main du duc, et dont bien la moitié ne touchaient pas aux négociations dont le duc avait été chargé? Cela est fort douteux. En tout cas, les lettres n'ont aujourd'hui qu'à se réjouir de cet arbitraire qui a sauvé d'une dispersion certaine et peut-être d'une perte absolue l'un des ouvrages dont la France retire le plus d'honneur.

Mais en échappant au danger d'être perdus, les manuscrits de Saint-Simon en coururent longtemps un autre : celui d'être trop bien gardés. Il est de tradition aux Archives du ministère des affaires étrangères de tenir les documents qu'on y conserve à l'abri du regard des gens de lettres. Les gens de lettres ! on les a toujours eus et on les a encore en défiance particulière dans l'honorable corps des gardiens de ce dépôt national. Ce n'est pas que, du moins en ce qui concerne les papiers de Saint-Simon, messieurs les conservateurs des archives aient précisément fait le personnage de la comédie de Lopez de Vega intitulée *le Chien du jardinier*. S'ils n'ont pas permis qu'on touchât à ce trésor, ils y ont touché eux-mêmes. L'abbé de Voisenon — une grande vocation historique, comme on sait ! — en fit des extraits, dans le genre de ses contes à lui, pour l'amusement de madame de Pompadour. On imagine aisément ce que dut en tirer ce personnage frétillant, qu'une femme d'esprit appelait plaisamment, dit M. Baschet, *une petite poignée de puces*. Duclos, que Louis XV avait chargé d'écrire l'histoire de son règne, eut aussi la faveur d'ouvrir les portefeuilles de Saint-Simon ; mais le collaborateur du *Recueil de ces messieurs* n'en sentit pas naturellement tout le prix. Marmontel les connut aussi, et il est même le premier qui en ait bien compris la valeur et en ait parlé avec toute l'estime qu'ils méritent. Des fragments en furent publiés sous différents titres, en 1781 et 1786. De 1788 à 1791, Soulavie en donna des extraits arrangés à sa façon, et qu'il eut l'impudence de présenter comme les Œuvres complètes du duc, matériaux confus dans l'original, dit-il, où lui, Soulavie, aurait seulement mis l'ordre avant de les présenter au public.

C'est par cette compilation audacieuse que les *Mémoires de Saint-Simon* sont entrés dans la publicité et qu'a commencé la célébrité littéraire de leur auteur. Ils eurent un grand succès, et il reste même aujourd'hui des lecteurs intelligents qui s'en contentent. Peut-être en serions-nous encore réduits à ce régal, si la France n'avait eu dans la personne de Louis XVIII un roi lettré, comprenant les droits de l'étude. C'était en 1819; alors le nom de Saint-Simon était représenté par un loyal militaire qui avait suivi Louis XVIII à Gand, et depuis avait commandé avec distinction dans deux départements. Quoique parent à un degré assez éloigné de l'auteur des Mémoires, le général marquis de Saint-Simon avait qualité pour s'en porter

héritier et pour réclamer la partie de l'héritage du duc restée entre les mains de l'État, c'est-à-dire ses papiers. Il le fit avec esprit, et réussit. Laissons ici parler M. Baschet :

« M. le général de Saint-Simon vint à l'audience de Sa Majesté un dimanche, à l'issue de sa chapelle. C'était peu avant que le roi l'eût déclaré ministre plénipotentiaire pour le Brésil.

« — Sire, dit-il, j'ai une grâce à demander à Votre Majesté.

« — Monsieur de Saint-Simon, je sais vos récents et bons services : vous pouvez demander ce qu'il vous plaira.

« — Sire, il s'agit de la grâce d'un prisonnier à la Bastille.

« — Vous voulez rire, je pense, monsieur de Saint-Simon.

« — Sur la Bastille, oui, Sire, mais non sur des manuscrits originaux du duc de Saint-Simon enlevés en 1760 et prisonniers d'État de Votre Majesté au ministère des affaires étrangères.

« — Je sais ce qu'il en est, monsieur de Saint-Simon, et vous aurez ces manuscrits. »

La promesse du roi était trop formelle pour qu'il fût possible au bureau des Archives de résister. M. le garde du dépôt atermoya tant qu'il put, mais un jour vint où il dut s'exécuter. Il le fit avec toute la mauvaise grâce possible, en ne livrant que la moitié des manuscrits réclamés, ceux qui portaient spécialement le titre de *Mémoires*, retenant la seconde, celle appelée les *Portefeuilles*, contenant le récit des huit années de la Régence. Il fallut la bonne grâce et l'esprit de M. de la Ferronnays, ministre des relations étrangères depuis le 4 janvier 1828, pour terminer cette affaire. A un ordre officiel de livrer au marquis de Saint-Simon les trois volumes de manuscrits complétant les Mémoires, il joignit, pour M. d'Hauterive, conservateur du dépôt, le billet charmant que voici :

« Allons, mon cher comte, et malgré la peine que vous en éprouvez, achevons de nous exécuter, et donnons à l'héritier du duc de Saint-Simon les trois ou quatre volumes de la partie historique de son ouvrage qui manquent encore au sacrifice que vous avez déjà fait.

« Comte de La Ferronnays. »

Et voilà à la suite de quelles péripéties l'histoire est entrée en possession de cette œuvre étrange et admirable qu'on appelle les *Mémoires de Saint-Simon*.

Tantæ molis erat!.....

Quinze ou seize ans plus tard, grâce à l'esprit libéral de M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, un précieux complément à ce travail, les *Annotations au journal du marquis de Dangeau*, fut encore arraché aux Archives. Mais c'est tout ; le dragon a depuis maintenu sous sa griffe tout ce qui reste des fruits d'or.

Sont-ils d'or, pourtant, ces fonds de coffres? M. Baschet est trop prévenu en faveur de tout ce qui est archives pour inspirer une entière confiance en ses appréciations sur ce point. Pour notre compte, nous sommes porté à croire qu'on possède aujourd'hui tout ce qu'il y a de vraiment précieux dans les papiers de Saint-Simon. Nous n'en faisons pas moins, avec le spirituel narrateur des aventures qu'ils ont courues, des vœux sincères pour qu'ils ne soient pas plus longtemps soustraits à l'étude. Nous sommes pour la libre recherche en tout. Quand Dieu a livré le monde aux investigations des curieux, il n'en a pas exclu les vieux papiers.

II

Au dire des savants, nos contes de grand'mères auraient une origine des plus respectables, et ne nous viendraient pas de moins loin que de l'Inde.

Que cela soit, nous n'entendons pas le contredire assurément; mais au moins est-ce le cas de répéter avec le dix-septième siècle :

> *Alphana* vient d'*equus* sans doute,
> Mais il faut avouer aussi,
> Qu'en venant de là jusqu'ici,
> Il a bien changé sur la route.

Notables en effet sont les différences entre les récits de Perrault et ceux des brahmanes. Il faut avoir toute la docte perspicacité d'un Benfey ou d'un Max-Müller pour trouver des uns aux autres une filiation réelle. Si, de fait, elle existe ; si, depuis cinq à six mille ans, nous ne sommes plus, dans cet ordre de compositions, que des copistes de nos pères, et n'avons pas eu, nous les derniers venus, assez d'imagination pour tirer de notre cerveau *Peau d'âne* et *le Chat botté*, cela nous fait, il faut en convenir, médiocrement honneur. Ne serait-il pas aussi raisonnable et aussi flatteur pour nous tous, peuples occidentaux, Grecs, Latins ou Germains, de voir, dans les ressemblances qu'on signale entre nos fictions populaires et celles des primitives races de l'Orient, plutôt une similitude instinctive de conception qu'une transmission matérielle de légendes et de fables léguées oralement de génération en génération? Dans le domaine de l'intelligence. comme dans l'autre, il y a des choses que tous les hommes conçoivent et font de la même manière. Pourquoi donc, en tous pays et en tous temps, les esprits simples et incultes ne se seraient-ils pas rencontrés naturellement dans la façon d'amuser et de moraliser de plus incultes et de plus simples qu'eux, comme le font toutes les nourrices dans l'art ingénieux de distraire et d'occuper la pensée naissante de leurs enfants?

Si la dépense d'érudition qu'on a faite pour rattacher nos contes populaires à ceux de l'Inde était, à notre avis, peu motivée, combien moins

encore l'était celle à laquelle on s'est livré pour relier à ce prétendu centre générateur les contes russes dont on vient de nous donner une traduction d'après la version anglaise de M. Ralston[1]. Ils n'ont rien ou presque rien d'oriental en effet. Le merveilleux y déborde, il est vrai, mais c'est un merveilleux tout septentrional, un merveilleux énorme plutôt que grand, un merveilleux gigantesque, brutal, stupéfiant, qu'aucune pensée ne vivifie, qui n'est le véhicule d'aucune idée, qu'aucun sourire n'éclaire, où le lugubre domine, où les images les plus fréquentes sont celles de la mort. Vous ne trouverez jamais là les gracieuses et splendides conceptions des *Mille et une nuits* qui nous émerveillent tant dans notre enfance : ces génies bienfaisants ou malicieux, ces jardins et ces palais féeriques, ces entassements de diamants, de perles, d'émeraudes dont la description ne tarit pas. C'est le prodigieux plutôt que le merveilleux qui règne dans les Contes russes. On est là dans un monde où la vie est dure et triste, où le succès ne s'obtient que grâce au travail, à la persévérance, à la fidèle observation des bons conseils, et où la terrible puissance de la nature se manifeste par toutes sortes de personnifications monstrueuses. Au lieu des sylphes, des fées, populations plus capricieuses que malfaisantes, dont ailleurs les rivalités neutralisent le mauvais vouloir, nous ne rencontrons ici que des vampires, des goules, des loups-garous, que le diable enfin fonctionnant en personne ou par ses représentants. Et ce diable n'est pas le nôtre, je veux dire celui de nos contes populaires, ce maladroit chercheur d'âmes que son avidité aveugle, qui se laisse si souvent duper et à qui l'on joue de si bons tours : le diable des Contes russes est une figure sinistre, dont la pensée glace et dont les canons ecclésiastiques défendent même qu'on écrive le nom[2].

Les moules où sont jetés ces contes sont peu variés. Il y en a bien, par exemple, une dizaine de taillés sur le même patron que notre *Chat botté*, c'est-à-dire où le grand rôle et le succès sont réservés au troisième fils, au culot, comme dit le peuple. Mais nous ne trouvons pas là, à côté du chétif personnage, l'intelligent auxiliaire que Perrault lui a donné chez nous. En général, l'esprit manque dans les Contes russes, et ce n'est pas avec cela que le héros se tire d'affaire. En revanche, les bons sentiments, les affections de famille n'y sont point rares, témoin cette touchante légende par laquelle nous voulons finir :

L'OMBRE DE LA MÈRE.

« Dans un village habitaient un mari et sa femme. Ils vivaient paisibles, amoureux, heureux.

[1] *Contes populaires de la Russie*, recueillis par M. Ralston, et traduits par M. Bruyère. 1 vol. in-12. — Librairie Hachette.

[2] Un tailleur français de Moscou ayant pris pour enseigne celle d'un célèbre magasin de Paris : *Au pauvre diable*, fut condamné, sur les réclamations du Saint-Synode, à effacer le mot *diable*. L'Église russe use de procédés envers Satan.

« Tous leurs voisins leur portaient envie, et leur vue seule réjouissait les honnêtes gens.

« La femme mit au monde un fils ; mais elle mourut en lui donnant le jour. Le pauvre moujik gémit et pleura. Mais ce qui le désolait le plus était son bébé.

« Comment faire pour le nourrir? comment l'élever sans sa mère? Il fit ce qu'il y avait de mieux à faire en cette circonstance, et prit à son service une vieille femme pour surveiller l'enfant.

« Or, chose merveilleuse ! tout le long du jour, le bébé ne prenait aucune nourriture; il ne faisait rien que crier : il n'y avait aucun moyen de l'apaiser. Mais, pendant la nuit, on aurait cru qu'il n'y était pas, tant il dormait tranquille et silencieux.

« Qu'est-ce que cela signifie? pensa la vieille femme. Je resterai éveillée cette nuit ; de la sorte, je découvrirai bien ce que cela veut dire.

« Or, à minuit sonnant, elle entendit quelqu'un ouvrir doucement la porte et s'avancer jusqu'au berceau. Le bébé devint tranquille, comme s'il tetait.

« La seconde nuit, la même chose se reproduisit, et la troisième aussi. Alors, elle raconta au moujik ce qui se passait. Celui-ci appela sa famille, et tint conseil avec elle. Ils convinrent de veiller une nuit, afin de découvrir qui était celle qui venait donner à teter au bébé. Dans ce but ils se couchèrent à plat ventre sur le plancher, et près d'eux ils cachèrent dans un pot de terre une lumière allumée.

« A minuit la porte de la chaumière s'ouvrit. Quelqu'un s'avança jusqu'au berceau ; à ce moment, l'un des parents découvrit tout à coup la lumière. Tous regardèrent, et ils virent l'ombre de la mère, couverte des vêtements mêmes avec lesquels elle avait été ensevelie, à genoux, la poitrine découverte à côté du berceau, sur lequel elle était penchée comme si elle donnait à teter à son enfant. Aussitôt que la lumière brilla dans la chaumière, elle se leva tout droit, sourit tristement à son petit, puis sortit de la chambre sans bruit et sans prononcer une parole.

« Tous ceux qui étaient présents restèrent frappés de terreur, et quand ils allèrent au berceau, l'enfant était mort ! »

III

Il y a une époque de l'histoire d'Espagne qui, plus que toute autre, excite l'intérêt. C'est celle qui s'étend de Philippe II à Charles II, jours de déclin tranquille, temps de mélancolique décadence. On s'en est beaucoup occupé chez nous dans ce siècle : histoires, mémoires, documents de toutes

sortes ont été publiés sur ce sujet. Mais la mine n'est pas épuisée, en France du moins. Voici en effet sur cette période un écrit qui a bien sa valeur et auquel il est d'autant plus surprenant qu'on ait pensé si tard, qu'il n'est pas inédit. En effet, la *Relation du voyage d'Espagne* qu'on vient de réimprimer sous ce titre : *la Cour et Madrid vers la fin du dix-septième siècle*, par la comtesse d'Aulnoy[1], a vu le jour du vivant de l'auteur, et a même eu, lors de son apparition, un certain succès de salon. Que si, malgré ses qualités réelles, cette relation est tombée, et de bonne heure, paraît-il, dans un profond oubli, la cause en est au succès plus grand qu'eurent les autres ouvrages sortis de la même plume : en France, on n'est jamais célèbre que pour une seule chose. Chateaubriand s'en indignait jadis, mais sa colère à cet égard n'a rien changé à nos dispositions. Madame d'Aulnoy en a souffert avant lui. Elle avait, en effet, des dons d'esprit d'un ordre plus élevé que ceux que révèlent les livres qui ont fait sa réputation et sauvé jusqu'ici son nom de l'oubli.

Nous voulons parler de ses *Contes des fées*, imitations affadies des récits de Perrault, qui ont eu de nombreuses éditions, mais qu'on ne réimprime plus depuis longtemps. Il n'y a là ni esprit, ni style, ni, à proprement parler, d'imagination. Et cependant l'imagination était la faculté dont madame d'Aulnoy se croyait le plus largement douée : ce n'était pas sa faute, les applaudissements de ses contemporains le lui avaient persuadé. Aussi ne rêvait-elle et n'écrivait-elle que fictions merveilleuses. Elle en glissa jusque dans ce *Voyage en Espagne*. « La fiction s'y mêle sans cesse à la réalité, dit la femme d'esprit et de goût à qui nous en devons la réimpression. Ainsi, poursuit-elle, madame d'Aulnoy nous raconte, en termes qui ne manquent pas d'agrément, ses aventures de voyage. A chaque pas elle a maille à partir avec les gens du pays; les muletiers, les hôteliers s'efforcent à l'envi de la piller en qualité d'étrangère; elle résiste à leurs exigences et finit par s'en débarrasser. Enfin elle arrive à Saint-Sébastien. Jusque-là, rien que de fort naturel; mais, avant de se coucher, elle aperçoit un rayon de lumière qui filtre à travers la muraille; elle regarde et voit deux jeunes filles qu'un vieillard maltraite cruellement. Elle s'en étonne; va les trouver, et apprend ainsi leur lamentable histoire. A quelques jours de là elle se trouve mêlée à des événements non moins romanesques. Le lecteur surpris se demande ce qu'il doit en croire. A la fin il s'aperçoit, non sans humeur, que madame d'Aulnoy lui fait des contes. »

Ces contes, l'éditeur aurait pu aisément les retrancher de l'ouvrage et en débarrasser une narration légère et souvent piquante; mais c'eût été lui ôter sa physionomie et son caractère personnel. Madame Carey a mieux fait : elle a marqué de guillemets tout au long ces fables insipides, afin que

[1] Publié par madame Carey. 1 vol. in-8 avec portrait. — Plon et Cie, édit.

le lecteur averti puisse passer par-dessus et poursuivre le récit des incidents réels et bien autrement intéressants du voyage.

Reconnaissons-le pourtant, ces incidents sont peu variés pour le fond. Ce sont, pour la plupart, des accidents de route, des périls de grand chemin, des difficultés de gîte et des coquineries d'hôteliers. Les Espagnols d'alors étaient maîtres passés dans l'art de mal loger, de mal nourrir et de bien écorcher les voyageurs, au moins quand ils étaient étrangers. La Relation de madame d'Aulnoy abonde en histoires de ce genre, toutes agréablement contées. Il se peut que dans ces *posadas* si peu hospitalières, les indigènes fussent un peu moins étrillés; mais, pour sûr, ils n'étaient pas mieux nourris. Aussi, quand ces indigènes était gens de condition, avaient-ils soin d'emporter leur dîner tout cuit, témoin l'archevêque de Burgos que madame d'Aulnoy rencontra sur la route d'Arunda à Madrid. Le prélat qui voyageait avait, en homme de précaution et qui connaissait son pays, emporté une oie cuite dans une marmite d'argent fermée à clef. Apprenant que l'aimable Française à laquelle il avait demandé à présenter ses hommages n'avait rien à manger, il lui offrit galamment son oie. Mais ici se présenta une difficulté comique : le cuisinier de monseigneur avait perdu la clef de la marmite. « Le prélat, raconte madame d'Aulnoy, ordonna à son majordome de la faire trouver, et menaça le cuisinier. La scène, dit la voyageuse, se passait si près de ma chambre que je l'entendais tout entière. Mais ce que j'y trouvai de meilleur, c'était la réponse du cuisinier qui disait : « Je ne puis souffrir qu'on me querelle, étant de race de vieux « chrétiens, noble comme le roi, et même un peu plus! » « C'est ordinairement de cette manière, ajoute madame d'Aulnoy, que les Espagnols se prisent. Mais celui-ci n'était pas seulement glorieux ; il était opiniâtre, et, quoi que l'on pût faire et dire, il ne voulut point donner la clef de la marmite, de sorte que l'*oille* y demeura sans que nous y eussions goûté.»

La voyageuse a eu bien des occasions de constater chez les grands aussi bien que chez les petits ce caractère superbe de l'Espagnol, dont la hauteur ne laissait pas pourtant de se concilier avec des défauts et des vices d'un ordre peu élevé. C'est des petits surtout que souffre madame d'Aulnoy dans la première partie de son voyage, c'est-à-dire avant son arrivée à Madrid. Du moment qu'elle est entrée dans la capitale des Espagnes, et présentée à la cour, c'est naturellement des grands qu'elle s'occupe le plus. Quels jolis tableaux, quels portraits curieux, quelles scènes amusantes nous aurions à tirer de cette seconde partie de son voyage si la place ne nous manquait! Madame d'Aulnoy observe bien, en effet, et, quoique son pinceau soit habituellement un peu mou, elle peint assez vivement et avec d'autant plus de naturel qu'elle ne se croit pas le talent qu'elle a; sa prétention était, nous l'avons dit, pour la fiction et le merveilleux. Vraie Française du reste et toujours prête à s'écrier comme un peu plus tard les grandes dames de Paris : « Peut-on être Persan! »

Elle a des étonnements d'une naïveté amusante et qui ne font que rendre ses peintures d'autant plus vraies et plus piquantes.

Ses peintures, entendez bien, car madame d'Aulnoy ne fait que voir et reproduire ce qu'elle voit; elle ne cherche ni les origines ni les raisons des choses qui lui passent sous les yeux : fêtes, solennités, cérémonies et spectacles, tout, à peu près, a la même valeur pour elle; c'est du nouveau, mais du nouveau qui l'étonne sans la troubler. Elle n'a pas d'éblouissement, et ne transfigure pas en racontant. Au reste, c'est le dehors des choses qu'elle peint : la cour, la ville, voilà son horizon. « A ce point de vue quelque peu frivole, elle observe bien, dit madame Carey; mais, ajoute-t-elle immédiatement, il ne faut point la tirer de là. Ne lui demandez pas son opinion sur la politique de Philippe II, ni sur les causes de la décadence de l'Espagne : elle n'en sait rien et ne s'en soucie guère. En revanche elle saisit au vif les physionomies, les rend nettement, et achève ainsi sans y penser un tableau fort curieux. »

Ce tableau méritait d'être tiré de l'obscurité où il était relégué depuis longtemps. Madame Carey l'a remis consciencieusement en lumière, sans le surfaire, comme on voit, mais en l'éclairant de manière à lui rendre toute sa valeur. Les notes dont elle a accompagné le texte du volume de madame d'Aulnoy accusent une grande connaissance et une très-juste appréciation de l'Espagne du dix-septième siècle.

IV

Un poëme épique n'est pas une œuvre d'archéologie, un travail individuel, fruit d'une solitaire contemplation du passé. Quelque grand, quelque beau que soit le sujet dont s'empare le poëte, et quelque talent, quelque enthousiasme qu'il puisse apporter à son entreprise, si ce qui vibre en lui, sentiments et pensées, n'est pas le résonnement du dehors; si sa parole n'est pas l'écho de la société au milieu de laquelle il vit, il aura pu faire de beaux vers : il n'aura pas fait un poëme épique. Si *la Divine comédie*, *la Jérusalem délivrée*, *le Paradis perdu*, méritent, à certain degré et dans une certaine mesure, ce grand nom de poëme épique, c'est que leurs auteurs s'étaient inspirés de souvenirs, de croyances, de préoccupations, de passions vivantes; c'est que Dante, le Tasse et Milton interprétaient l'âme et l'esprit de leur époque; c'est qu'avec eux chantaient leurs contemporains.

Qui chante, hélas! parmi nous, avec M. le comte Lafond le *Poëme de Rome* [1]? A part quelques catholiques savants et pieux, qui a dans le cœur un hymne toujours prêt à éclater pour « la Grande comtesse »? car c'est

[1] *Le Poëme de Rome*, par le comte Lafond. 1 vol. in-8. — V. Palmé, édit.

elle, Mathilde de Toscane, qui règne sur le « poëme » et qui en est l'âme et le lien. Combien même la connaissent?

Ce « poëme » plus mystique encore et plus fantastique que *la Divine comédie*, en est une inspiration avouée et en a le cadre. Quant au sujet proprement dit, il n'a pas fallu moins de trois pages à l'auteur pour exposer tout ce qu'il a voulu y renfermer. Au fond, c'est le jour prochain de l'Antechrist, la fin du monde!

La basilique de Saint-Pierre est le théâtre de l'action. Le nouveau Dante y est introduit par l'ancien, et Mathilde de Toscane devient sa Béatrice. Toutes les saintes femmes ensevelies comme elle dans le temple se lèvent de leur tombeau, et à elles se joignent les saints venus de tous les points du ciel, formant alors cette Rose glorieuse des saints que Dante avait déjà décrite et qu'il chante ici de nouveau. A la voix de Mathilde, la statue de saint Pierre s'anime, les grottes vaticanes s'ouvrent, les premiers successeurs du prince des apôtres se lèvent de leurs tombeaux, et racontent les vicissitudes de leurs pontificats et les laborieux commencements de l'Église. En face de Dante apparaissent les six papes qu'il a accusés et dont, reconnaissant ses torts envers eux, il implore le pardon. D'autres encore, parmi les souverains-pontifes, protestent contre le blâme dont ils ont été l'objet, ou donnent de leur gouvernement des raisons d'ordre supérieur que les historiens n'ont pas su voir et apprécier.

Aux papes calomniés par ordre des rois, succèdent, dans ces surnaturelles assises, les rois coupables envers les papes : le tzar de Russie accusé par saint Casimir, roi de Pologne; Henri VIII, par Édouard le Confesseur; Napoléon III, par saint Louis, dont le réquisitoire se termine ainsi :

« Carbonaro fidèle au serment qui le lie,
Un boulet à son pied, forçat de l'Italie,
Il se laisse entraîner au gouffre, et tour à tour
Ses ministres d'État sont Bismark et Cavour.
Pierre, il faut prononcer et venger sur cet homme
La honte de la France et l'abandon de Rome,
Les larmes de Pie IX, le sang de Pimodan. »
Le juge répondit : « Qu'on le mène à Sedan. »

A la fin vient le roi de Piémont devenu roi d'Italie. Mais c'est aux femmes que celui-ci est livré : d'abord à Mathilde qui, en sa qualité de grande comtesse et de grande Italienne, ne saurait, sans répugnance

Voir ce roi subalpin, laid comme le péché,
Par le lien du mal à Guillaume attaché;

cet usurpateur dont le front n'est pas assez large pour une couronne qui,

.... quoiqu'il la rattache
... glisse toujours sur sa grosse moustache;

puis à la Bienheureuse Christine de Savoie, reine de Naples, dont l'accusation se résume en ces vers :

« Il a, comme un voleur, pris les clefs de saint Pierre,
Le lys de saint Janvier, le lion de saint Marc. »
Le juge répondit : « Qu'on le livre à Bismark ! »

Après les rois, les nations; après les nations, les capitales passent en jugement, et Paris a, comme on le pense, une large place dans les objurgations du tribunal.

Des cryptes de Saint-Pierre, la scène est transférée au Vatican, où Mathilde accueille les artistes et les poëtes chrétiens qui l'ont décoré ou chanté et où se réunit le concile. Dès ce moment la vision cesse, ou du moins ne reste plus qu'un cadre dans lequel se place la lamentable histoire de ces dernières années. Cette portion du poëme aurait pu, selon nous, se passer de l'appareil apocalyptique dont M. Lafond l'a entourée. Ce moule du treizième siècle est un anachronisme au dix-neuvième. Du moins, avec ses formes, il eût fallu prendre à Dante son langage. L'emprunt — à notre humble avis — n'est pas allé malheureusement jusque-là.

V

Si, comme l'a dit Bossuet, le bon sens est le roi du monde, il y a longtemps que ce roi-là est détrôné chez nous, au moins dans les régions politiques : des haines implacables, de bas appétits, des théories creuses ont pris là sa place. Sa restauration serait la première à faire, car, celle-là accomplie, toutes les autres suivraient.

C'est à le préparer ce retour du bon sens en matière politique, que travaille l'auteur d'un petit mais solide volume qui vient de paraître sous ce titre : *le Bon sens social*[1]. L'auteur y étudie, à la sereine lumière de la raison et dans une complète indépendance des préjugés et de l'esprit de parti, les problèmes sociaux que la presse agite avec une passion fiévreuse.

Le premier de ces problèmes est celui du suffrage universel, insipide lieu commun qui contient une question plus haute, celle de l'origine du pouvoir, mais où l'auteur ne fait que passer, en payant, par l'exposé sommaire de son système personnel, le tribut obligé aux préoccupations du temps. Ce portique — non, ce couloir franchi, l'auteur aborde son sujet de face en traitant : 1° du chef politique, ou de l'élément gouvernant ; 2° du peuple, ou de l'élément gouverné ; 3° des membres du corps social, ou de l'élément ministériel et servant. Après avoir analysé en détail et avec une

[1] *Le Bon sens social,* étude de politique rationnelle, par Antoine Mollière. 1 vol. in-12. — Lyon, Josserand, édit.

lucidité parfaite, que ces énonciations abstraites ne font pas prévoir, ces trois principes constitutifs, ou plutôt ces trois organes de tout corps social, et montré la nécessité de leur existence distincte, M. Mollière établit que plus ils existeront, dans une société, à cet état de distinction, plus cette société se rapprochera de l'idéal auquel elle doit tendre et dont le modèle se montre dans la constitution du plus parfait des êtres sortis de la main du Créateur : éternelle et frappante vérité que l'antiquité avait figurée dans la fable célèbre de Ménénius Agrippa : *les Membres et l'estomac*, et que l'auteur ravive par un spirituel commentaire du vieil apologue.

De cette constatation des éléments constitutifs de la société, M. Mollière passe à l'exposition de leur mode d'être relatif, c'est-à-dire à leur plan d'ensemble, qu'il esquisse d'une plume sobre et ferme, en nous faisant voir que toute société est en même temps domestique, politique et religieuse, et s'appelle à la fois Famille, Patrie, Église, et en nous traçant la théorie des rapports de ces groupes divers ainsi que celle des droits et des devoirs qui en découlent. On voit d'ici, sans que nous l'indiquions, — l'espace dont nous disposons ne nous le permettrait pas d'ailleurs — toutes les déductions qu'une logique sévère doit faire sortir de ces principes. Ces déductions, hâtons-nous de le dire, toutes rigoureuses qu'elles soient, et précisément parce qu'elles sont rigoureuses et loyales, n'ont rien qui restreigne dans leur exercice légitime les nobles facultés que Dieu a données à l'homme, et rien non plus qui ne s'harmonise avec la vérité et le devoir catholiques. Ceux qui ont lu les précédents ouvrages de l'auteur, notamment son livre des *Lois intimes de la société*, n'en seront point surpris. L'ouvrage que nous signalons aujourd'hui en est la substance. Cet ouvrage est au précédent ce que sont à une statue ces réductions obtenues à l'aide d'un procédé qui conserve, en les amoindrissant, toutes les formes, tous les traits du modèle, et semble même ajouter à leur expression.

VI

Nous recevons au dernier moment le dixième volume des *Nouveaux samedis* de M. A. de Ponmartin[1], et, bien que nous en ayons à peine le temps et la place, nous voulons le signaler à nos lecteurs pour qui ces causeries charmantes sont devenues un besoin. On ne va pas à la campagne, en effet, sans emporter ce recueil d'articles qu'on s'est passé de main en main durant l'hiver, mais qu'on relira ensemble en automne quand viendront les soirées brumeuses. C'est, depuis vingt-cinq ans, le complément attendu de la journée, dans le monde où s'est maintenu le goût des choses

[1] Un vol. in-12. Michel Lévy, édit.

de l'esprit. Vingt-cinq ans! oui, il y a bien cela que M. de Pontmartin a planté son drapeau de critique en face de celui de Sainte-Beuve, déjà en possession de toute sa renommée, et s'est fait, dans une voie différente, une place brillante à côté de la sienne. Vingt-cinq ans, un quart de siècle! qui le croirait à voir se maintenir, dans un temps où tant de choses passent, changent et baissent, ces hautes et fermes convictions, ces nobles sentiments, ce mépris des idoles du jour, cette résistance aux entrains et aux engouements les plus contagieux, cette jeunesse d'esprit et cette urbanité de langage qui frappèrent dans les débuts de l'écrivain et lui obtinrent les suffrages plus particuliers de ce qu'on appelait encore la bonne société.

Ce qui distingue en effet M. de Pontmartin entre tous les critiques de notre temps, c'est non-seulement la position aristocratique qu'il occupe dans le monde des lettres, c'est sa fidélité à lui-même,

..... Ut sibi constet,

est de tous les préceptes du maître celui qu'il a le mieux observé. Il n'a jamais varié dans ses appréciations. Les révolutions souvent passionnées qui se sont faites chez nous en matière de goût n'ont point eu sur lui d'influence. Au fond, ses jugements d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux d'autrefois. A plusieurs reprises, il est revenu sur nos chefs d'école et sur nos excentriques, sans que jamais la faveur délirante dont ils ont pu jouir par moment l'ait ramené ou seulement troublé; non que ce fût chez lui parti pris, mais parce que, du premier coup, il avait vu au fond de leur talent et deviné ce que, les circonstances venant, ce talent pouvait donner en bien et en mal.

Le volume que nous annonçons constate de nouveau cette unité de doctrines littéraires et en permet la vérification. Directement ou indirectement il y est question des hommes ou des idées qui ont le plus occupé les esprits dans ce dernier quart de siècle: de M. Victor Hugo d'abord, et nos lecteurs ont encore présentes à la mémoire les mordantes pages qu'ils ont lues ici il y a quelques mois sur le roman déjà oublié de *Quatre-vingt-treize*, dont M. de Pontmartin avait prédit l'échec aujourd'hui vérifié lorsqu'il disait: « Le moment est-il arrivé d'écrire le roman de la Terreur et de la Vendée? Il y a quatre ans, nous aurions hésité peut-être; aujourd'hui nous répondrons hardiment: Non! » Ce n'est point par ressentiment contre le rôle joué dans ces dernières années par le poëte-romancier que le critique augure mal de sa dernière œuvre, mais parce qu'il y retrouve, arrivés à leur maturité et épanouis, tous les vices des précédentes. Citons encore le chapitre sur *l'Antechrist* de M. Renan, qui a fourni à M. de Pontmartin l'occasion de revenir aussi sur ce frivole mouvement d'exégèse rationnaliste que l'auteur de *la Vie de Jésus* avait mis un instant à la mode et où il reste aujourd'hui attardé dans une solitude qui touche de bien près au ridicule.

Une autre occasion que les livres nouveaux, occasion trop fréquente, hélas! depuis quelque temps, s'est offerte à M. de Pontmartin de remonter le chemin des idées qui ont eu cours chez nous depuis que s'est rouverte l'ère un instant fermée des révolutions : c'est la mort des hommes qui en ont été les soldats et, dans des camps divers, se sont illustrés à leur service. Les articles sur M. Vitet, sur M. Saint-Marc-Girardin, sur M. Mérimée (il y en a deux, nos lecteurs s'en souviennent, sur ce écrivain), sont d'intéressants coups d'œil rétrospectifs sur les vicissitudes de la littérature et de l'art en notre temps. Nous ne notons que les pages dont le titre attire le plus particulièrement les yeux, et même parmi celles-ci en passons-nous plus d'une; mais, pour moins promettre, d'autres ne tiennent pas moins, notamment la causerie sur les *Malheurs de Prudence*, modèle accompli d'atticisme d'où nous voudrions retrancher seulement quelques jeux de mots, qui auraient dû, selon nous, rester dans le feuilleton qu'ils avaient égayé et ne point passer dans le livre, obligé à plus de tenue. Ce livre, joint aux précédents, forme en effet une délicieuse histoire de notre littérature. Heureux ceux à qui le ciel a fait des loisirs et qui, dans la solitude, auront cette brillante collection sous la main; ils revivront vingt-cinq ans de la meilleure des vies, s'ils sont vieux, ou s'y réfugieront aux heures ingrates s'ils sont jeunes et ont le goût du monde comme il faut.

VII

Qui aurait imaginé que les radicaux suisses dont M. de Montalembert avait, dès 1848, dénoncé les hypocrites manœuvres et prédit les futures persécutions, auraient un jour l'effronterie de chercher à s'autoriser de son nom et à le réclamer pour un des leurs? C'est pourtant ce qui vient d'arriver.

On sait que les religieuses ursulines de Porentruy, expulsées par le gouvernement bernois, ont trouvé sur le sol français un asile dans le château de madame la comtesse de Montalembert à Maiche, département du Doubs. Or voici ce qu'écrivait, il y a peu de temps, à ce sujet, un journal radical du Jura bernois :

« Samedi dernier, ordre a été transmis aux sœurs ursulines de Porentruy d'avoir à se dissoudre immédiatement, à fermer leur pensionnat et à s'abstenir de tout enseignement quelconque. Ceci en exécution du décret du grand conseil et de l'arrêté du gouvernement concernant cette corporation religieuse.

« On dit que les ursulines transporteront leur institution à Doubs[1] et que

[1] Il faut lire *à Maiche, département du Doubs*. C'est ainsi que les rédacteurs des journaux radicaux de la Suisse connaissent la géographie. On ne s'étonnera pas qu'ils citent l'histoire contemporaine avec la même exactitude.

madame la comtesse de Montalembert, peu soucieuse de la mémoire de son cher mari, a mis son château à leur disposition.

« L'illustre et courageux champion du libéralisme catholique, qui est mort fidèle à la pensée de toute sa vie, maudissant l'obscurantisme jésuitique et la théocratie de la curie romaine, expierait ainsi, jusque dans la tombe, grâce à la lâcheté de ceux à qui il a laissé le soin de sa mémoire, le crime d'avoir toujours cru d'une foi et d'un amour égal à l'Évangile et à la liberté. »

C'était trop compter sur le défaut de mémoire de la génération présente, que d'espérer que cette calomnie passerait sans protestation. Qui donc, parmi les hommes qui ont suivi les débats politiques et religieux du milieu de ce siècle, aurait pu méconnaître les sentiments du comte de Montalembert à l'égard de la liberté religieuse? Qui surtout aurait pu oublier l'éloquent discours par lequel le grand orateur signale, à son début, la persécution qui sévit aujourd'hui en Suisse contre les catholiques, et la hardiesse avec laquelle il arracha aux démagogues déjà alors en possession du pouvoir le masque de liberté sous lequel ils se cachaient pour préparer leurs batteries? Ce chef-d'œuvre oratoire était la meilleure réponse à faire à la feuille bernoise, le démenti le plus péremptoire à lui infliger.

Ainsi l'ont pensé quelques catholiques indignés de l'outrage fait à la mémoire d'un des plus glorieux défenseurs de l'Église. Sous ce titre : *les Persécuteurs de Suisse*[1], ils viennent de publier, dans un format populaire cette ardente et, hélas ! inutile philippique du 14 janvier 1848, en la restreignant à ce qui avait trait au *Sunderbund*. « C'est, disent-ils avec raison dans les lignes dont ils l'ont fait précéder, c'est faire acte d'opportunité et de justice que de publier de nouveau les principaux fragments de ce discours ; car il s'adresse aussi justement au radicalisme persécuteur qui triomphe en ce moment en Suisse, qu'à ses précurseurs de 1847. » Est-il besoin d'ajouter qu'il s'adresse aussi justement à ceux qui, en deçà des Alpes, s'imaginent servir la cause catholique en poursuivant de venimeuses accusations l'un des hommes qui a fait à cette cause le plus de sacrifices en sa vie.

P. Douhaire.

[1] In-18, libr. Douniol.

QUINZAINE POLITIQUE

24 juin 1874.

L'angoisse nous devient familière en France et la plainte commence à paraître banale, même celle qu'arrache la plus vive douleur au citoyen ou au patriote. Et pourtant, à moins d'illusions aveugles ou de mensonges ridicules, il faut bien convenir que le spectacle de nos affaires et la vue de notre avenir remplissent les cœurs d'une tristesse de plus en plus sombre. Plus que jamais il y a dans l'Assemblée et dans le pays une sorte de dissolution de toutes les ressources et de toutes les espérances : les derniers liens se relâchent ; la mêlée des hommes est plus désordonnée, la confusion des choses plus obscure ; on n'est pas seulement étonné de la rapidité avec laquelle passent ces discours, ces propositions, ces votes, dont chacun semble d'abord un événement ; on est effrayé de l'imprévu qui s'y cache, on est épouvanté des hasards et des périls qui s'y montrent ; on sent diminuer dans ces divisions et ces subtilités les dernières forces de notre nation ; malgré soi, on pense voir partout l'affaissement de l'impuissance, et d'heure en heure, parmi ces déceptions et ces craintes, s'accroît l'inquiétude du lendemain.

Pendant trois jours, comme au temps de nos anciennes émeutes, la France a demandé des nouvelles de la gare Saint-Lazare. Il y avait eu dans l'Assemblée des violences oratoires : M. Gambetta, piqué des sarcasmes de M. Rouher, avait jeté aux bonapartistes l'insulte de « misérables. » Et pourquoi cette brutale injure, qui déconsidère, non-seulement devant le peuple la dignité de l'Assemblée, mais

devant l'étranger le vieux renom de l'urbanité française? Pour le commentaire d'une pièce douteuse que le comité central de l'appel au peuple aurait fait circuler dans la Nièvre, en préparant l'élection de M. de Bourgoing. Les bonapartistes, peut-être moins indignés de l'outrage qu'heureux de ce prétexte de pousser des cris et charmés du bénéfice que ce bruit leur rapportait, n'ont pas voulu trouver suffisante la peine parlementaire dont M. Buffet avait frappé M. Gambetta, avec toute la rigueur du règlement de l'Assemblée; car l'Assemblée n'a pas pour elle-même cette sévérité du Parlement anglais, qui, dans des cas pareils, peut exclure temporairement de son sein le député coupable, et, s'il y a récidive, le déclarer inéligible. Ils se sont rassemblés sur le passage de M. Gambetta pour le huer. Pendant trois jours, radicaux impérialistes et radicaux républicains se sont rencontrés à la gare Saint-Lazare, échangeant des invectives et des coups dans un tumulte où l'on a vu des députés de la gauche se colletant avec des gardiens de la paix, et M. Gambetta souffleté par un M. de Sainte-Croix, champion plus qu'osé des « misérables. » Le gouvernement n'a eu besoin que d'un peu de vigilance et d'énergie pour que ces désordres cessassent : M. de Sainte-Croix méditera six mois dans sa prison cette réprobation d'un de ses juges : « Était-ce bien à vous, qui ne pouviez conduire votre existence, à agir ainsi? Quels services avez-vous rendus? Qu'est-ce qui vous autorise à prendre la défense d'un parti et à intervenir avec cette grossièreté dans les luttes de l'Assemblée? »

On a pu préjuger par ces insultes l'état moral d'une Assemblée où les radicaux et les bonapartistes domineraient, face à face les uns des autres; on a eu dans la rue comme un prélude de la guerre civile dont ils troubleraient la France; on a mesuré l'audace des impérialistes aux excitations par lesquelles un de leurs journaux, *le Pays*, invitait « les sergents de ville » à la vengeance. Ce sont des avertissements qu'il ne faut pas négliger. Ces événements ont une gravité politique, parce que, dans un tel émoi, les violents animent tout le monde de leurs passions; leurs partis recrutent également des auxiliaires : les indifférents deviennent attentifs, et plus d'un vient se ranger près des combattants. On conçoit donc que, le 13 juin, on ait eu la pensée de signaler au ministère, outre la nécessité de maintenir la paix publique, celle de faire respecter le vote de déchéance. Mais fallait-il blâmer seulement les bonapartistes, en épargnant aux radicaux le moindre reproche? Était-ce là une question de cabinet? Devait-on décrier la police? Pourquoi mettre en cause le ministère? Convenait-il enfin de déclamer si fort, avec l'emphase de M. Bethmont et de M. Picard, sur la majesté et la toute-puissance de l'As-

semblée? Nullement. Ainsi dirigée, cette interpellation manquait son objet véritable; et de cette séance du 15 juin il ne restait d'autre impression que ce double et regrettable enseignement: la gauche avait essayé d'affaiblir l'autorité du gouvernement par d'injustes et inutiles récriminations; le centre gauche n'avait pas voulu se séparer de l'extrême gauche.

« Nous regardons, nous, de tous les côtés à la fois, » a dit M. de Fourtou dans cette journée. M. de Fourtou, nous n'en doutons pas, saura regarder avec la sévérité de la loi le parti remuant, éhonté, illégitime, qui relève devant l'Assemblée ce drapeau de l'Empire qu'elle a déclaré tombé pour jamais dans le sang de la France et la poussière de l'invasion. Un troisième Empire, quand l'histoire des deux premiers a gravé au fond de nos cœurs ces noirs souvenirs : le gouvernement usurpé dans deux coups d'État, la France trois fois envahie, la patrie deux fois démembrée! Un troisième Empire reprenant possession du pouvoir, sans gloire ni légende; ressaisissant l'épée de la France devant l'Alsace-Lorraine qui le maudit; livrant les destinées de notre pays et l'honneur de nos armées à un César de dix-huit ans; rappelant les ministres de nos désastres et de nos capitulations; contraint de conduire promptement la France à de nouvelles batailles ou de l'humilier devant l'Allemagne dans l'abaissement de la sujétion! Un troisième Empire, armant de la dictature un enfant; asservissant la nation à un despotisme forcément plus dur que celui de Napoléon III; s'inaugurant aux cris d'on ne sait quelle meute de vengeances et de cupidités qui l'accompagne depuis le 4 septembre! Ce sont là des images que la France ne voit encore qu'avec indignation passer sous ses yeux. Elle a encore trop de haine contre ceux qui l'ont perdue; elle sent trop vivement encore sur elle-même les larges plaies que l'Empire lui a faites; elle n'a pas si complétement effacé de sa mémoire le mot funèbre de Sedan et celui de Metz; elle n'est pas encore prête à dire au monde qu'elle veut s'assoupir, à l'ombre de l'Empire, dans l'oubli d'elle-même et le sommeil de l'égoïsme. M. Rouher a été trop prompt dans ses calculs. Soit qu'il médite de restaurer l'Empire par le vote d'une Assemblée ou celui d'une élection présidentielle, soit qu'il veuille violer la Fortune par un coup de main, il faut qu'il attende. Mais, durant cette attente, il y a pour le gouvernement des devoirs d'attention et de défense, comme pour nos partis des devoirs de prévoyance et d'union : l'Assemblée doit veiller mieux à l'observance des uns et des autres.

Quelques-uns, en entreprenant de fonder « la République définitive, » croient clore une ère d'incertitude où, à leur avis, la France

languissante ne laisse reparaître de loin l'Empire, ce fantôme d'autorité, que parce qu'elle manque d'un régime assuré. Les orateurs du centre gauche, M. Casimir Périer et M. Laboulaye, se sont plu à produire cet argument à la tribune en même temps que les trois articles de leur constitution, dans la trop mémorable séance du 15 juin. Pensent-ils que le mot de république contienne en soi une si puissante idée de stabilité et de sécurité qu'il suffise de l'opposer à celui d'Empire? Rien n'est moins sûr. Pensent-ils qu'à défaut de la monarchie, le septennat, garanti par des lois plus fortes et muni de moyens plus puissants, n'eût pas mieux groupé autour de lui, en sauvegardant leurs espérances, toutes les bonnes volontés des partis qu'indigne dans leur patriotisme cette ambition effrontée de l'Empire? MM. Casimir Périer et Laboulaye pensent-ils que, quand leur proposition fait surgir à la fois celles de M. Lambert de Sainte-Croix et M. de Larochefoucauld-Bisaccia, quand toutes ces rivalités, destructrices de la loi du 20 novembre, viennent diviser l'Assemblée sans pouvoir y recomposer une majorité, pensent-ils que cette discorde de l'Assemblée ne soit pas plus profitable à l'Empire que la trêve du septennat et son état provisoire? Pensent-ils que cette dissolution de l'Assemblée, dont le centre gauche nous présente la menace, n'est pas surtout dans les souhaits des bonapartistes et des radicaux? Peut-être MM. Casimir Périer et Laboulaye n'ont-ils pas examiné ces questions.

Le centre gauche sait bien que, pour être proclamée définitive, la République n'en sera pas plus éternelle : ce fut toujours de tous les gouvernements le plus contestable et le plus contesté ; la République ne durera que tant que l'exigeront nos nécessités ou que le permettront ses mérites. Nous concéderons, si l'on veut, au centre gauche la liberté et même le droit d'attribuer à la République le privilége de l'éternité : c'est le titre obligatoire que tous les législateurs inscrivent sur leurs constitutions : là où les historiens et les philosophes peuvent douter, il faut en politique que le peuple ait la foi pour avoir la confiance. Soit; promettez à la République un règne indéfini dans la suite des siècles : placée ou non sous les auspices de cette promesse, elle n'en subsistera pas une minute de plus ou de moins. Le centre gauche, à moins de naïveté, sait aussi que, pour être proclamée définitive, la République n'en disposera pas plus souverainement des biens de ce monde pour la félicité de notre pays : elle ne rendra, quoi qu'en disent ses flatteurs et ses mystiques, ni la terre plus fertile ni le ciel plus riant. Cette fastueuse proclamation n'assure aucun des avantages qu'elle annonce : elle a même, dans sa solennité, le tort de donner à la simple loi d'un fait la consécra-

tion d'une doctrine absolue. Ce fait, la patience des partis le ratifiait ; dès qu'on déclare qu'il est l'œuvre d'un principe supérieur, leurs scrupules s'alarment et leur docilité se récuse. La proclamation de la République, cette pompe que naguère M. Thiers jugeait puérile, triomphe-t-elle au moins des vraies difficultés? Point du tout. La plus grave, en effet, ce n'est pas de faire la République ou de la laisser faire, c'est de la gouverner. Avec qui le centre gauche gérera-t-il ce gouvernement? Est-ce avec ceux qui l'auront aidé de leurs clameurs à pousser jusqu'au firmament le cri et le nom de la République? Ou bien croit-il vraiment possible de fonder la République avec les radicaux, pour la gouverner ensuite avec les seuls conservateurs? Les radicaux, qui, le 30 août 1871, niaient à l'Assemblée le pouvoir constituant, l'ont reconnu le 15 juin 1874, en votant la constitution du centre gauche. Mais pourquoi ? Pour proclamer la République. Maîtres du mot, ils refuseront la chose : c'est leur République à eux qu'ils voudront organiser, et non point celle de ces modérantistes du centre gauche que M. Gambetta, en 1872, dans un des banquets si chers à son éloquence, appelait « d'ignobles comédiens. » Ainsi la République n'aurait été proclamée que pour la joie et au profit de la gauche : tout le reste de la constitution Casimir Périer serait aussitôt en question. Le vote du 15 juin, eût-il même valu au centre gauche la majorité d'une voix, n'a donc rien eu de décisif ni pour lui ni pour personne.

Toutes les discordes de la France ont, ce jour-là, paru dans l'Assemblée. Après M. Casimir Périer, elle a vu M. Lambert de Sainte-Croix, M. Raoul Duval même et M. de Larochefoucauld-Bisaccia, lui apporter chacun l'un des vœux qui se partagent le cœur de la France. Car ce n'est plus, comme en 1872, deux genres de gouvernements seulement qu'on indique au choix de la nation : aujourd'hui, quatre partis sollicitent à la fois ses suffrages, ceux de la république, de la monarchie, du septennat et de l'empire ; et la république est le contraste que chacun des trois autres s'est opposé par antithèse. Mais, en réalité, dans les arguments de MM. Casimir Périer, Léon Say, Laboulaye, Dufaure, Cézanne, et de leurs adversaires, la contestation s'est réduite encore une fois à ces deux termes de république et de monarchie entre lesquels l'esprit de la France s'agite depuis trois ans. Monarchie, république, ces mots, tant de fois répétés vainement durant ces trois années par tous les échos de notre pays, ont retenti de nouveau à la tribune et devant les Trente ; et soit avec la mémoire des faits contemporains, soit avec les raisons de la politique ou les doctrines de la philosophie, il s'est formé dans ce débat de la république et de la monarchie un colloque comme celui-ci :

La république, a-t-on dit d'un côté, est un gouvernement rêvé par plus d'un sage, et la conception en est noble ; elle est digne de présider aux destinées d'un grand peuple. — Assurément, a-t-on répondu, elle offre au sage la contemplation d'un beau songe. Mais autre chose est d'en faire en imagination la plus belle des cités humaines, à la manière d'un Platon ou d'un Morus, d'un Cicéron ou d'un Cabet; autre chose est de la réaliser, selon les définitions qui prévalent dans l'esprit d'un peuple. Pour le nôtre, soit souvenir de son histoire, soit instinct de sa multitude, soit ignorance politique, la république est le règne de la licence : c'est la révolution prenant son cours le plus rapide et le plus violent, c'est la nation déchaînant ses colères ou donnant l'essor à ses utopies.

La république, « c'est le seul gouvernement ouvert à tous » : elle appelle tout le monde. — Considérez la monarchie parlementaire : il n'y a pas un serviteur du pays qu'elle refuse, elle non plus; il n'y a pas un homme d'État que la monarchie n'admette dans ses conseils, dès qu'elle l'y voit amené par le vœu de la nation : est-ce que M. Thiers et M. Dufaure, comme avant eux M. Lafitte et M. Casimir Périer, n'ont pas été ministres sous Louis-Philippe, avec les seuls titres qu'ils tenaient de la confiance publique? Où cette liberté des services serait-elle plus grande qu'en Angleterre et en Belgique? Et même cet accès du pouvoir n'est-il pas plus facile et plus régulier dans la monarchie d'Angleterre que dans cette république des États-Unis où les ministres dépendent du président seul, choisis qu'ils sont par sa volonté personnelle et réduits d'ailleurs au rôle de commis irresponsables? Pas plus que la république, la monarchie constitutionnelle n'exclut des affaires aucun parti : tour à tour elle les remet aux mains de M. de Serres et de M. de Villèle, de M. Guizot et de M. Thiers, de lord Palmerston et de lord Derby, de M. Gladstone et de M. Disraeli; et certes, la royauté, qui est plus haute et plus fixe qu'aucune présidence républicaine dans ce tumultueux mouvement des libertés et des ambitions, plane mieux au-dessus des partis : le prince est un témoin plus impartial de leurs débats et un arbitre de leurs compétitions bien plus désintéressé; car lui-même ne s'élève et ne tombe avec aucun d'eux, lui-même n'a reçu d'aucun l'investiture pour telle doctrine ou tel dessein, son avénement n'a été le triomphe d'aucun parti : il règne sur tous, il n'est contraint d'en servir aucun.

« La République seule peut lutter contre le socialisme. » — Autant dire que la République seule prend sous sa tutelle les intérêts et les principes de la société; autant affirmer qu'elle seule peut avoir des lois et des armes; autant déclarer que la monarchie fut inca-

pable, en 1831, de réprimer l'insurrection de Lyon ; autant soutenir qu'elle n'a jamais pu, en Angleterre refréner l'audace des Chartistes, en Belgique pacifier les grèves, en Allemagne contenir le communisme. Et puis, pourquoi seulement comparer dans l'un et l'autre régime le pouvoir du châtiment et la rigueur de la force? Les idées ont une autre puissance. Demandez à l'histoire, au cœur humain et aux institutions, le secret de ces sentiments d'ordre et d'apaisement que la monarchie répand autour d'elle et que son nom seul annonce à l'imagination d'un peuple souffrant et agité ; demandez-leur pourquoi il y a dans celui de république, pour les uns une promesse et pour les autres une menace de désordre. La République abat plus aisément, à vous entendre, ces vagues irritées et toujours montantes du socialisme : ah! plus aisément encore elle les soulève! On sait que tous les socialistes ont adopté la République comme le seul gouvernement dans la licencieuse hardiesse duquel puissent s'accomplir leurs rêves; et au sein de l'Assemblée même, en décembre 1872, M. Louis Blanc s'est écrié : « La République, c'est le socialisme. » Non, ce n'est pas impunément que dans la présidence la République offre à la foule, soit affamée de ses envies, soit aigrie par sa misère, la conquête libre du pouvoir avec les moyens d'action qu'il fournit. Interrogez vous-même les républicains. Combien sont-ils, parmi eux, les sages qui se contentent de voir dans la République l'idéal d'un état politique, l'idéal d'un gouvernement plus direct et plus populaire, mû par des ressorts plus souples et formé de rouages plus simples? Combien ne sont-ils pas, au contraire, ceux qui voient en elle l'idéal d'un état social où seraient renouvelées, selon la cupidité de leurs cœurs, les lois du travail et les conditions de la félicité humaine? Combien ne sont-ils pas, ou plutôt n'est-ce pas le peuple presque tout entier? Et jusqu'au jour où l'expérience, où des lumières plus vives et plus égales, des traditions plus saines et d'autres mœurs publiques auront changé dans la multitude cette notion du gouvernement républicain, ne sera-t-il pas vrai qu'en France, la République, loin de pouvoir seule vaincre ou tenir captif le socialisme, le rend plus libre et lui ouvre la carrière?

La République satisfait pleinement au besoin de la liberté. — La monarchie parlementaire, est-ce donc autre chose que la nation se gouvernant elle-même sous une présidence honorée, traditionnelle, supérieure aux partis et assurée du temps? La République enfièvre les âmes de liberté, sans limiter leur activité ni borner leurs prétentions; en mettant au concours de toutes les ambitions le pouvoir même de sa première magistrature, elle excite toutes les témérités, elle fait du premier rang un objet de compétitions où s'acharnent

tous les orgueils et les désirs ; elle offre une proie à la guerre civile : les républiques de l'antiquité et celles du moyen âge ont succombé dans ces déchirements; celles de l'Amérique s'y débattent aujourd'hui. En exposant tout au caprice de la souveraineté populaire, en soumettant tout sans réserve au travail de la liberté, la République ne laisse dans l'État rien de stable ni de permanent; et cet incessant devenir, cette agitation d'un provisoire perpétuel, cette incertitude de la durée, cette suite d'échéances qui se précipitent et de mutations qui se pressent l'une l'autre, finissent par tant fatiguer les peuples que, se prenant à soupirer après un long repos et à souhaiter sous leurs yeux un horizon lointain, ils s'abandonnent, dans une heure de trouble, aux séductions de ce sommeil mortel qu'on appelle le césarisme. Plus mesurée, moins avide, moins haletante, moins désordonnée, la liberté d'une monarchie parlementaire n'emploie-t-elle pas mieux sa force en contenant mieux ses aspirations?

La République a de nos jours d'illustres exemples, ceux de la Suisse et des États-Unis. — Les peuples ne se ressemblent point ; leur histoire diffère et les territoires ne sont pas les mêmes : les États-Unis ont autour d'eux la paix de l'Océan, la Suisse la neutralité de ses montagnes et la protection de l'Europe : la nature et l'origine de ces peuples les rendent libres de rester une fédération de petites républiques ; or, le fédéralisme est la condition suprême du gouvernement républicain, mais une condition qui sied mal à notre pauvre France maintenant assiégée du haut des Vosges.

La République est le gouvernement qui convient le mieux au caractère de la France. — Non; elle ne fait que favoriser le pire de ses défauts politiques, son ruineux amour du changement. Lui donner ce gouvernement, c'est donner au plus inconstant des peuples la plus mobile des institutions.

La France est républicaine. — Peut-être, à l'heure où vous parlez, croit-elle l'être : son gouvernement s'appelle république; or, chez nous, le grand nombre, qui n'a pas d'opinion fixe, préfère toujours le régime qui le gouverne : c'est à la fois timidité, abandon de soi-même, peur ou entraînement. De la république, la France n'a pas la tradition ; d'un peuple républicain, elle n'a pas les mœurs : à peine est-elle libérale, tant elle est amoureuse d'égalité, tant elle a dans son génie la passion et l'habitude de l'unité, tant, au prix d'un peu de gloire, elle incline volontiers son front sous la main d'un maître, tant elle est personnelle et capricieuse, tant elle se livre facilement à un homme. Non, elle n'a point le caractère d'une nation faite pour la république : à peine a-t-elle celui d'une nation propre

au travail viril et à la vigilante sagesse d'une monarchie constitutionnelle.

La République est en paix avec l'Europe; elle peut, comme la monarchie, garantir la sécurité nationale de notre pays. — Soit : mais cette paix n'est pas, en vérité, une loi d'amour inhérente au gouvernement républicain : elle nous est commandée, qui ne le sait? par la force du vainqueur et la faiblesse du vaincu. Au surplus, doutez-vous que, pour les vieux royaumes de l'Europe, cette République attire moins qu'une monarchie les alliances des cours et des nations? Ne soupçonnez-vous pas que les variations de sa présidence doivent rendre étrangement variable sa politique extérieure, et y rompre sans cesse cette suite des desseins et cette continuité des vues que notre ancienne royauté, même sous ses pires souverains, garda fidèlement de siècle en siècle, poussant toujours plus loin la destinée de la France?

La République, sous la Convention, a sauvé la France, attaquée par l'Europe. — Cette France, la monarchie de Charlemagne et de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, avait su la faire et la garder: la République l'a livrée deux fois à l'Empire, qui deux fois l'a laissée mutilée par l'étranger, gisante et prisonnière.

La République est apte aux répressions sévères : elle a vaincu et puni la Commune. — C'est abuser du mot de république. Ce mot signifie un principe particulier de gouvernement, l'état d'une nation qui élit son chef et pour une période. Ce principe a sa vertu et ses vices : disputons-en; mais ne lui prêtez pas d'autres attributs que ceux qu'il porte en soi. Ne prenez pas le nom de république, par une ambitieuse et fausse appropriation, pour désigner ce fonds commun et permanent des trésors et des forces de la France, que tout gouvernement trouve sous sa main. Ce n'est pas plus la république que la monarchie, qui tenait devant la Commune le drapeau déchiré de notre patrie : c'était la France toute sanglante des blessures que venait de lui faire l'étranger, la France saisissant ses dernières armes et accourant avec ses derniers fils, la France jetant tout ce qui restait d'elle dans ce combat où la regardait l'armée allemande assise, comme dans un cirque, sur les collines de Paris. Et d'ailleurs, s'il fallait voir avec vous dans ce mot de république une puissance souverainement capable de dompter une telle guerre civile, oubliez-vous qu'à l'heure où cette guerre sévissait, ce titre, elle ne le portait même pas, et que cette république, aujourd'hui encore, n'est ni proclamée ni définitive? Cessez donc d'enfler ce vain mot d'une énergie qui ne lui appartient point. La Commune a pour causes, dites-vous, l'atroce misère et l'ivresse du siége. Il y

en a une autre pourtant, à savoir ce délire des convoitises et des théories sociales qui est la folie et la fureur de tout un parti républicain auquel vous ne pouvez pas, à certaines heures, soustraire le cœur de la multitude : c'est en criant : « Vive la République ! » qu'a commencé la Commune, qu'elle a commis ses crimes et fini ; et ils étaient républicains, ces faux médiateurs qui venaient secrètement marchander à M. Thiers l'obéissance de leurs cités, et qui ne voulaient lui vendre que moyennant le mot de république un peu de cet ordre sans lequel la France allait périr !

« Sauf la Commune, qu'on ne peut attribuer à la République, la France n'a jamais été aussi tranquille pendant les trois premières années d'aucun de ses gouvernements antérieurs. » — Cette paix que vous vantez, jamais elle ne fut plus précaire dans les âmes que sous ce régime de doute, d'essai et de crainte : si l'émeute n'ensanglante pas nos villes, l'anarchie est dans les esprits. Êtes-vous résolu de faire gloire à la République de cette police qui maintient l'ordre et la tranquillité depuis trois ans, de cette police dont s'irrite tant la plus républicaine de nos factions, celle du radicalisme? Eh bien, si, selon votre assertion, ce calme provient du seul empire de la République, apprenez-nous pourquoi ses bienfaits sont si variables qu'on l'aperçoive, après 1792 et après 1848, régnant trois années de suite au milieu de la terreur, dans le trouble, la révolte et le mal. Ne serait-il pas plus vrai de constater que, depuis trois ans, la France a épuisé autant de fureurs que de douleurs dans l'assouvissement de sa guerre civile et sous les coups cruels de sa guerre étrangère. Châtiée par Dieu, humiliée devant les nations, affaiblie par ses défaites, effrayée par la Commune, surveillée par l'Allemagne, occupée à la réparation de ses pertes, ployée sous le faix de ses impôts, soumise à l'état de siége et dépouillée de ses armes, avertie surtout par son patriotisme, la France ne doit-elle pas sa sagesse et son repos à la toute-puissance de ces sentiments et de ces afflictions plutôt qu'à la protection que la République étend sur elle?

La République n'a pas seulement vaincu la Commune : « elle a dissous la garde nationale et mis le gouvernement à Versailles. » — Cette garde nationale que M. Thiers ne voulait pas dissoudre, ce gouvernement que M. Casimir Périer voulait replacer sur le sol mouvant de Paris, c'est l'Assemblée qui a désarmé l'une et qui a fixé l'autre aux lieux tranquilles où il repose : or, dans l'Assemblée, telle fut la volonté, non des républicains, mais des monarchistes. Quel mérite la République a-t-elle donc à ces deux œuvres, que ses partisans ont blâmées, qu'ils répudient, et qu'ils s'empresseront d'abolir, s'ils en ont jamais le pouvoir?

« La République a permis à la France de se libérer de l'étreinte étrangère. » — Est-ce que la France, en 1818, ne se libérait pas plus facilement encore, sous la monarchie? Est-ce qu'en ce temps-là, le duc de Richelieu ne sut pas alléger le poids de l'occupation, diminuer la rançon de la France et hâter le départ du vainqueur? Il n'y a, vraiment, dans cette libération du sol français ni don ni privilége de la République : prétendrez-vous que les richesses versées par la France dans ses emprunts soient seulement des fruits d'hier? Direz-vous que le blé de ses récoltes et l'argent de ses épargnes soient plus républicains que monarchiques?

La République peut s'organiser selon les lois les plus conservatrices. — Sans doute. Mais la diversité des systèmes républicains inquiète et partage la foi publique. La monarchie a un principe : on le connaît nettement; on sait à l'avance et sûrement comment la royauté fonctionne et se transmet, comment elle vaque aux soins de l'État avec un ministère responsable et un parlement formé de deux chambres. Quel type de république nous présenterez-vous? Celle de M. Thiers n'est pas la république de M. Grévy; celle-ci n'est pas la république de M. Gambetta, et la Commune en est un autre genre encore : chacune a son organisation distincte; ni la présidence, ni sa durée, ni ses pouvoirs, ni sa succession, ni ses rapports avec l'Assemble, ni même le nombre des chambres, n'y est déterminé par des règles identiques. Laquelle de ces républiques est la meilleure? Laquelle choisira-t-on aujourd'hui? Laquelle subsistera demain?

Dès que la République a été constituée, en 1848, elle a été administrée par les plus zélés conservateurs. — C'est vrai. Il y a deux choses qu'en tout temps, et par un devoir sacré, les conservateurs ont à préserver, jusque dans la ruine du gouvernement qu'ils préfèrent : la société, qui leur donne des foyers et des autels; la patrie, qui garde dans son immortalité le sang et l'honneur de leur race. Ces deux grands biens de la France, oui, les conservateurs ont tenté de les sauver, en 1848, sous le fragile abri de la république. Mais le mal a surpassé leur courage, la peine a excédé leur force : malgré eux, se sont succédé, en troublant la rue, en souillant l'Assemblée, en épouvantant la France, les manifestations du 17 mars et du 16 avril, l'attentat du 15 mai, les meurtres de la guerre sociale, puis l'émeute du 13 juin; malgré eux, cette république, pour laquelle ils avaient oublié leurs regrets ou ajourné leurs vœux, pour laquelle ils avaient parlé et combattu, cette république a expiré comme celle de la Terreur dans la honte et la violence d'un coup d'État. Et quelle récompense ont-ils retirée de leurs périls? Lamartine et Cavaignac l'ingratitude, Thiers et Berryer l'insulte, Duvivier

et Mgr Affre la mort. Au service de la république, les conservateurs n'ont pas même gagné l'estime des républicains : ceux-ci leur reprochent encore d'avoir usurpé le gouvernement de la république, d'en avoir perverti le principe, d'en avoir amoindri le charme, d'en avoir compromis la cause et abrégé l'existence.

Ainsi a-t-on, soit dans l'Assemblée, soit parmi les Trente, disputé de l'excellence de la république et de la monarchie. Ce débat aura-t-il été utile? Moralement, oui : il rappellera, en effet, que les monarchistes, si impérieusement que la fortune puisse les obliger à sacrifier pour un temps leurs espérances, ont, par cette discussion même, réservé les préférences de leur foi et fait honorer les droits de leur conscience. Politiquement, non, ce débat n'a servi de rien; il a laissé, inéluctable comme elle était, la force des choses. Car, quelque triomphantes dans l'histoire ou devant la raison que soient les doctrines, la politique ramène les volontés, aujourd'hui comme hier, à l'inexorable loi du possible, à la nécessité. La monarchie est-elle possible, et qu'est-ce que la nécessité commande? Telle est la question à laquelle vient aboutir fatalement cette discussion même. Que l'âme se rebelle, que le cœur se plaigne, que l'esprit s'indigne : il n'en est pas moins vrai que nous n'habitons pas dans le monde des chimères; de toutes parts les périls nous assaillent brutalement; il faut vivre; nous avons à sauver sans retard une société et une patrie; nous ne disposons ni des heures ni des éléments; nous ne jouissons d'aucune puissance miraculeuse; nous ne gouvernons pas à notre gré les hommes et les événements : nous sommes donc bien contraints de nous demander ce que nous pouvons pour le bien immédiat de la France, à moins que nous ne voulions la faire périr dans les efforts convulsifs de l'impossible.

Nous ignorons si M. de Larochefoucauld-Bisaccia a bien mesuré les difficultés auxquelles va se heurter sa chevaleresque proposition de rétablir la monarchie. Sans doute il n'aura pas voulu vainement et follement commettre dans une aventure parlementaire l'espérance et l'honneur de la royauté; il aura su s'assurer pour l'heure décisive cette force à laquelle il l'expose dans l'Assemblée, celle d'une majorité ; il est maître de ces suffrages qu'on n'avait pas pu réunir, la veille du 20 novembre, pour voter la monarchie. Eh bien, si M. de Larochefoucauld-Bisaccia a réconcilié les cœurs qui s'étaient séparés dans la déplorable division du 16 mai ; s'il a le secret pouvoir de dissiper les obstacles qui s'étaient amoncelés, le lendemain du 27 octobre, dans les volontés de l'Assemblée et du pays ; s'il peut convaincre d'erreur M. de Kerdrel qui disait, l'autre jour, aux Trente : « Il y a une forme de gouvernement qui n'a pas les inconvénients de la Répu-

blique, mais je sais que l'Assemblée ne la votera pas; » si M. de Larochefoucauld-Bisaccia tient en ses mains ces bonnes nouvelles et ces talismans, qu'il soit à la tribune l'ambassadeur de la monarchie : il y sera le bienvenu des conservateurs; ils l'y accompagneront de leurs acclamations. Mais s'il n'a pas à l'avance toutes ces sûretés, qu'il renonce à son dessein : ce serait mal servir la monarchie que de la faire paraître dans l'Assemblée autrement que pour y commencer son règne, c'est-à-dire pour y recevoir le salut de la France par la bouche de la majorité.

Empêchés par leur désaccord ou leur trop petit nombre, retenus dans une stricte obéissance de la loi du 20 novembre, si les conservateurs ne peuvent restaurer la monarchie, quelle politique ont-ils donc à pratiquer? S'ils veulent former un parti bien uni, s'ils sont capables de cette préparation de l'avenir dans laquelle tant d'hommes d'État se sont contentés de patience et de diplomatie, les monarchistes trouveront assurément dans l'histoire des conseils pour les aviser de se recueillir dans le silence, de pacifier leur cœurs, de retremper leurs forces, de replier leur voile en attendant une meilleure saison, de laisser libres le cours des événements et le mouvement des esprits, et de compter sur un retour de ces flots si changeants de la France : tous les partis ont ainsi des heures pour le repos et la temporisation. Dans ce sentiment, les conservateurs choisiront, parmi les lois que M. Lambert de Sainte-Croix leur présente avec M. Casimir Périer et M. Wallon, celles qui sont le plus analogues aux institutions qu'ils eussent choisies, celles qui développent le mieux la loi septennale du 20 novembre. Ils ménageront à leurs espérances, si lointain qu'en puisse être le terme, les réserves du temps et de la liberté ; ils les spécifieront nettement avec M. Dufaure, M. Cézanne et M. Casimir Périer qui ont dit aux Trente ou à l'Assemblée : « Parce que la République doit faire ses preuves pour devenir le gouvernement définitif, on a résolu d'accorder le droit de révision. — Dans sept ans, si la France veut changer de gouvernement, elle le pourra légalement. — Nous demandons que le droit de révision ne soit soumis à d'autres restrictions que celles des formes et délais qui, sans en diminuer l'étendue, empêchent qu'il ne se transforme en un moyen d'agitation perpétuelle. » Et, ces réserves établies, la dignité de leurs consciences sauvegardée, que les conservateurs associent généreusement leurs efforts pour cette double et grande tâche : préserver du radicalisme la société, préserver de l'empire la France.

Oui, les leçons que la fortune et nos fautes elles-mêmes nous ont données durant ces quinze jours, ont été pour les conservateurs

de douloureux et clairs avertissements. Ils ont eu sous leurs regards surpris et attristés les effets de leur dissension du 16 mai : un instant, pendant la seconde lecture de cette loi municipale qui aura presque tout entière trompé leurs vœux et leur travail, on s'est écrié en France qu'il n'y avait plus de majorité. Les événements de la gare Saint-Lazare ont eux-mêmes montré si l'Assemblée pouvait se dissoudre dans l'impuissance, avant d'avoir pourvu le maréchal de Mac Mahon des forces qui lui sont nécessaires, pour l'ordre et la dignité de la France, contre les violences ou les tentatives des césariens et des radicaux. Enfin, nous avons entendu dire qu'au delà des Vosges, nos vainqueurs, satisfaits de nos folles discordes, laissaient orgueilleusement leur haine se confier à nos propres actes de destruction. Ces avis et ces enseignements nous seront-ils une fois encore des adjurations inutiles? Irons-nous, dans l'entêtement de nos inimitiés civiles, jusqu'à la ruine de notre société, jusqu'à la fin de la France?

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Boulevard Saint-Germain, 79. — Paris.

JOANNE

ET DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER

GUIDES DIAMANT

In-32 élégamment cartonnés en percaline gaufrée, avec cartes et plans.

FRANCE

ANCE, par A. Joanne	6 fr.
IS-DIAMANT, par A. Joanne	2 50
même, en anglais, — en allemand, — en espagnol, par le même. — Chaque volume	3 »
RMANDIE, par le même	4 »
ETAGNE, —	4 »
RÉNÉES, —	3 »
SGES ET ARDENNES	3 »
UPHINÉ et SAVOIE, par le même	5 »
RDEAUX, ARCACHON, ROYAN, par le même	2 50
UVILLE et les BAINS DE MER DU CALVADOS, par le même	3 »
BOULOGNE, CALAIS, DUNKERQUE (sous presse)	3 fr.
DIEPPE et LE TRÉPORT, par le même	2 50
LE HAVRE, ÉTRETAT, FÉCAMP, par le même	3 »
LYON ET SES ENVIRONS, par le même	3 »
MARSEILLE ET SES ENVIRONS, par A. Saurel	3 »
VICHY, par L. Piesse	2 50
LE MONT DORE, par L. Piesse	3 »
BIARRITZ et AUTOUR DE BIARRITZ, par G. de Lavigne	2 50
HYERES et TOULON, par A. Joanne	2 50
NICE, CANNES, MONACO, MENTON, par Élisée Reclus	2 50

ÉTRANGER

DE ET LA FORÊT-NOIRE, par A. Joanne	3 fr.
DEN AND THE BLACK FOREST, par le même	3 »
PAGNE et PORTUGAL, par G. de Lavigne	4 »
RIS A VIENNE, par Paul Joanne	4 »
NDRES ET SES ENVIRONS, par L. Rousselet	5 »
BELGIQUE et HOLLANDE, par A.-J. du Pays	5 fr.
ITALIE et SICILE, par le même	4 »
ROME, par le même, avec grand plan de Rome	5 »
SPA ET SES ENVIRONS, par A. Joanne	2 50
SUISSE, par Adolphe et Paul Joanne	4 »

GUIDES DIAMANT DE LA CONVERSATION

Chaque volume contient une grammaire et un vocabulaire.

ANÇAIS-ANGLAIS, par A. Leroy et Barbier	2 fr.
ANÇAIS-ALLEMAND, par A. Leroy et Rœmermann	2 »
FRANÇAIS-ITALIEN, par A. Leroy et Sampieri	2 fr.
FRANÇAIS-ESPAGNOL, par A. Leroy et Hernandez	2 »

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUATRE-VINGT-QUINZIÈME

(CINQUANTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu; — Art., article.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1874.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUATRE-VINGT-QUINZIÈME.

TABLE

DU TOME CINQUANTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUATRE-VINGT-QUINZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON — 10 AVRIL 1874

2e LIVRAISON — 25 AVRIL 1874

3e LIVRAISON — 10 MAI 1874

4e LIVRAISON — 25 MAI 1874

5e LIVRAISON — 10 JUIN 1874

6e LIVRAISON — 25 JUIN 1874

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.